3 1761 11650051 3

Government
Publications


Digitized by the Internet Archive
in 2023 with funding from
University of Toronto

https://archive.org/details/31761116500513

Government
Publications

CANADA. PARLIAMENT

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 94

Tuesday, June 1, 1982

Chairman: Mr. John Evans

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 94

Le mardi 1er juin 1982

Président: M. John Evans

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Finance, Trade and Economic Affairs

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Finances, du commerce et des questions économiques

RESPECTING:

Profit situation of the Chartered Banks

CONCERNANT:

Les profits de banques à charte

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
JUN 23 1982
UNIVERSITY OF TORONTO

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980-81-82

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982

28844—1

At 5:21 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

A 17h21, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

J.M. Robert Normand,

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Texte*]

Tuesday, June 1, 1982

• 0939

The Chairman: Gentlemen, we now have a quorum. I would like to call the meeting to order.

We are resuming our consideration of the profit situation of the chartered banks, and we have as witnesses, from 9.30 to 11.00 a.m. today, the Canadian Labour Congress. With us today are Catherine McGuire; Vince Chapin the Senior Economist; Mr. Ron Lang, the Director of Research and Legislation; and I understand that Mr. Donald Montgomery, the Secretary-Treasurer is on his way. He has been delayed but will be here as soon as he possibly can.

Mr. Chapin, are you going to present the brief?

• 0940

I would ask Mr. Chapin to make his introductory remarks, then we will move on to the standard questioning of the witnesses. Thank you very much. Mr. Chapin.

Mr. Vincent Chapin (Senior Economist, Canadian Labor Congress): Mr. Chairman, it cannot, by now, have escaped anyone's notice that Canada is in deep and very unusual economic trouble. This is the second recession in two years, and every indication is that it will be the most devastating and protracted since the depression of the 1930s.

There are 1.25 million Canadians out of work. Close to 300,000 jobs have already been lost since the recession started, and the number is still mounting.

The incomes of most Canadians, contrary to the propagations of government and much of the business community, are not leading, but are lagging behind, inflation. On the broadest measure of income, real wages and salaries have fallen consistently since the end of 1976, and are now 10 per cent lower than they were then. With this real-wage experience, it is not surprising that both consumption and investment expenditure is sluggish. The economy is being run away below its capacity. Jobs, homes, farms, and businesses are being lost at an accelerating pace.

This economic mess has in it some very unusual phenomena. Indeed, so unusual are they that one has to go a long way back in economic history, back to the early decades of this century, to find precedents for them. The first of these is that economic policy here, in the United States, the United Kingdom, and some other industrialized countries, has been stood on its head. In the face of this deepening recession, the federal government is deliberately operating a very deflationary monetary and fiscal policy. The internationally comparable data put out last December by the OECD in its *Economic Outlook* for 1982, indicate that monetary and fiscal policy in Canada have been tighter, more deflationary, than in the United States and most other OECD countries. This is being done, it is said, to fight

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Traduction*]

Le mardi 1er juin 1982

Le président: Messieurs, nous avons maintenant le quorum. La séance est ouverte.

Nous reprenons notre étude sur les profits des banques à charte, et nos témoins pour la séance de 9h30 à 11 heures sont les représentants du Congrès du travail du Canada. Nous recevons aujourd'hui Catherine McGuire; Vince Chapin, économiste principal, M. Ron Lang, directeur de la recherche et de la législation; et je pense que le secrétaire-trésorier, M. Donald Montgomery, est en route. Il a été retardé, mais il sera là le plus tôt possible.

Monsieur Chapin allez-vous nous présenter le mémoire?

Je demanderais à M. Chapin de faire ses commentaires d'ouverture, après quoi nous passerons aux questions habituelles. Merci beaucoup. Monsieur Chapin.

M. Vincent Chapin (économiste principal, Congrès du travail du Canada): Monsieur le président, personne ne peut manquer de s'apercevoir que le Canada est profondément enlisé dans un bourbier économique peu commun. Il vit sa seconde récession en deux ans et tout laisse croire qu'elle sera la plus dévastatrice et la plus longue depuis la dépression des années trente.

Un million et quart de Canadiens sont sans travail. Depuis le début de la récession, près de 300,000 emplois sont déjà disparus et le nombre en augmente toujours.

Le revenu de la plupart des Canadiens, loin de l'emporter sur l'inflation, comme le gouvernement et une bonne partie du monde des affaires voudraient le faire croire, tire plutôt de l'arrière. D'après la mesure la plus générale du revenu (revenu du travail par personne occupée), les salaires réels ont constamment régressé depuis la fin de 1976; l'écart en est maintenant à 10 p. 100. Rien d'étonnant, donc, que les dépenses à la consommation et à l'investissement soient stagnantes. L'économie fonctionne en deçà de sa capacité. Les pertes d'emplois, de maisons, de fermes et d'entreprises se multiplient.

Ce gâchis économique s'accompagne de phénomènes très inhabituels, si inhabituels même qu'il faut remonter très loin dans l'histoire de l'économie, en fait jusqu'aux premières décennies du siècle, pour trouver des précédents. Le premier phénomène, c'est que la politique économique, au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans quelques autres pays industrialisés, a été maintenue sens dessus dessous. Voyant la récession s'aggraver, le gouvernement fédéral met en vigueur une politique monétaire et fiscale très déflationniste. D'après les données internationales comparables publiées en décembre dernier par l'OCDE, dans ses Perspectives économiques pour 1982, sur la croissance de la masse monétaire, les taux d'intérêt réels et les surplus et déficits des gouvernements par

[*Text*]

inflation. Inflation, however, is unbowed. It is the economy that is bloodied.

The second unusual phenomenon is that almost everyone in the economic system is losing, with the notable exception of the banks. Real wages are down, smaller business is failing, and some of Canada's larger corporate institutions are tottering. Bank profits and the growth of bank assets, in contrast, are up. It is difficult to ignore the evidence of real economic power inherent in this contrast.

These two phenomena, Mr. Chairman, are directly related. The government's monetary policy has pushed real interest rates to unprecedented heights. In 1981, real interest rates were in the 5- to 8-per-cent range, and they have continued at the lower end of that range so far this year. They are twice, and more, as high as their historic norm. To note, as the banks do, that the spread between the rates at which they borrow and lend has not appreciably widened is not terribly germane in this highly unusual situation. What they have been doing is rolling over assets carrying lower real rates of return, and longer term to maturity, for assets carrying the higher real rate of return made possible by monetary policy. To this, anyone who renewed a mortgage or a loan in 1981 can attest. This could be nothing else but profitable, for a while. That was the story last year.

What we are hearing this year is another story. It is that in a situation of zero, or negative, economic growth and falling real wages, it is extremely difficult for people and businesses to meet the high real costs of their borrowing, and most difficult, if not impossible, for those with the least power in the economic system, that is the unemployed, workers, farmers and small business. Even some very large actors may find it impossible. Banks are now discovering this in the increasing number of non-current loans and actual and potential loan losses in their portfolios.

This, as we have heard, is depressing bank profits now and may for some time yet. The substantial transfer of income from borrowers to the banks that took place in the high-profit, high real-interest-rate circumstances of 1981, however, stays with the banks. Their profits were made possible by government monetary policy. But the profits were not forced on the banks. The banks did have some discretion in their profit taking. They elected to take all the profit possible. They could have elected otherwise. They could have elected to engage in some discrimination in interest rates for those least able to protect themselves and most dependent, measured in human costs, on their credit. They did not so elect, understandably, because they are profit- and growth-maximizing institutions.

[*Translation*]

rapport au produit national brut, la politique monétaire et fiscale du Canada a été plus serrée et plus déflationniste qu'aux États-Unis et dans la plupart des autres pays de l'OCDE. Le but en est de «lutter» contre l'inflation, dit-on, mais l'inflation ne courbe pas la tête; c'est l'économie qui en prend un coup!

Le second phénomène inhabituel consiste en ce que, dans cette conjoncture où presque tout le monde sort perdant, une exception notoire émerge: les banques. Les salaires réels diminuent, les petites entreprises succombent et certaines des plus grandes compagnies canadiennes chancellent, mais les profits des banques et leur actif augmentent. Il est difficile de ne pas constater le pouvoir économique réel inhérent à ce contraste.

Ces deux phénomènes sont directement reliés. La politique monétaire du gouvernement a fait monter les taux d'intérêt réels à des niveaux sans précédent. En 1981, ces taux variaient de 5 à 8 pour cent et ils sont demeurés aux environs de 5 pour cent jusqu'ici cette année. C'est là deux fois (et même davantage) plus que la norme coutumière au fil des années. Si votre entreprise prête de l'argent, elle éviterait difficilement de réaliser d'excellents profits à de pareils taux d'intérêt. Souligner, ainsi que les banques le font, que l'écart entre le taux de leurs emprunts et celui de leurs prêts n'a pas sensiblement augmenté est tout à fait hors de question en des circonstances aussi inhabituelles. Exploitant la politique monétaire, elles ont converti leur actif à taux de rendement inférieur en actif à taux de rendement supérieur. Quiconque a renouvelé une hypothèque ou un emprunt en 1981 peut en attester. Cela ne pouvait qu'être lucratif... pour un temps. C'est ce qu'on racontait l'an dernier.

Cette année, nous entendons un autre son de cloche. Quand la croissance économique est nulle (ou négative) et que les salaires réels accusent un recul, il est évidemment difficile aux individus et aux entreprises de payer le coût réel élevé de leurs emprunts; c'est même extrêmement difficile, sinon impossible, pour ceux qui détiennent le moins de pouvoir dans le système économique, à savoir les chômeurs, les travailleurs, les agriculteurs et les petites entreprises. Cela pourrait être impossible même pour certains agents économiques des plus importants. Les banques s'en rendent maintenant compte par le nombre croissant de pertes et de prêts à long terme dans leurs portefeuilles.

Comme on nous l'a dit, leurs profits en souffrent à l'heure actuelle, et peut-être même encore pour quelque temps. Le transfert marqué de revenu, des emprunteurs aux banques, quand les profits et les taux d'intérêt réels ont fortement grimpé en 1981, cependant, continue de profiter aux banques. C'est la politique monétaire du gouvernement qui a rendu leurs profits possibles. Toutefois, on n'a pas forcé les banques à prendre ces profits. Elles avaient une certaine discrétion à cet égard. Elles ont choisi de prendre tout le profit possible. Elles auraient pu en décider autrement. Elles auraient pu décider d'effectuer une certaine discrimination des taux d'intérêt pour ceux qui sont moins en mesure de se protéger et qui sont plus dépendants, en se basant sur les coûts humains et sur leurs crédits. Elles ne l'ont pas fait, ce qui est normal, puisque ce sont des institutions à but lucratif, qui visent le maximum de croissance.

[*Texte*]

A good deal of this submission of the Canadian Labour Congress affirms the view of the Congress that banks should be more than this in our society.

• 0945

Whether profits are too high or too low depends a great deal on perspective. Those making profits never consider them too high. They are justified as strengthening the capital base of the enterprise. Whether they are too high or low, from the standpoint of the economy as a whole, depends very much on the use to which the profits are put—whether they are being reinvested domestically and in what way, or whether they are in some fashion being placed abroad.

In the case of bank profits, very little is known about their use, because there is very little public disclosure of bank business.

From the perspective of trade unions, working people and the many unemployed people in our society, bank profits in 1981 were unequivocally excessive. They were excessive by this standard: that in 1981, real wages of working people declined; so did unincorporated business income; and corporate profits fell. The bank profits, by any realistic measure, increased very substantially. This, to the working people of Canada, represents an inequitable distribution of the costs of the recession and of the costs of the process of adjustment—and the failure to adjust—that our economy is going through.

The policies of the Reagan administration in the United States, along with their mirror image here in Canada, have moved the world's economy into unchartered waters. For evidence that no one has a map, it is necessary to look no further than the increasing inability of economic forecasters to forecast even the short term with much retrospective accuracy.

For working people in both industrialized and developing countries, the cost in terms of unemployment and lowered standards of living is already intolerable. Some of Canada's major corporations are also finding the costs to be intolerable, and more can be expected to join their ranks if the course of economic policy is not soon reversed.

This is a situation in which the viability of many of the country's most powerful economic institutions in the private and public sectors, including banks, may be severely tested. In this situation, the Canadian Labour Congress considers that members of Parliament have a profound responsibility, in the interests of their constituents, carefully and critically to monitor the performance and viability of Canada's major corporate institutions and to watch that the economic costs of this unnecessary recession are not disproportionately borne by working people.

The expression "the bottom line" is now part of the popular vocabulary. It means profit, or the net result of an enterprise. It also hopes to convey the sense that the user is singularly focused on the essential. Profit, however, is not analysable as a

[*Traduction*]

Une bonne partie de cet exposé du Congrès du travail du Canada affirme l'opinion du Congrès que les banques devraient être plus que cela dans notre société.

Les profits sont-ils trop élevés ou trop faibles? Cela dépend beaucoup de la perspective. Ceux qui réalisent des profits ne les trouvent jamais trop élevés et les jugent nécessaires pour solidifier les assises financières de l'entreprise. Sont-ils trop élevés ou trop faibles du point de vue de l'économie? Cela dépend beaucoup, en général, de l'usage qu'on en fait: sont-ils réengagés au pays, et de quelle façon? Ou sont-ils investis à l'étranger?

Dans le cas des bénéfices réalisés par les banques, on en sait très peu sur leur usage, parce que les affaires des banques demeurent pratiquement cachées au public.

Du point de vue des syndicats, des travailleurs et de la multitude des chômeurs, les bénéfices des banques, en 1981, ont été indiscutablement excessifs. Ils étaient excessifs d'après cette norme: en 1981, il y a eu un déclin du salaire réel des travailleurs; il y a eu un déclin des revenus des entreprises non constituées en sociétés; et un délin des profits des sociétés. Selon toute mesure réaliste, les profits des banques ont augmenté sensiblement. Pour les travailleurs canadiens, cela représente une répartition inéquitable des coûts de cette récession et des coûts du processus de rajustement—et du manque de rajustement—par lequel l'économie passe.

Les politiques du gouvernement Reagan aux États-Unis, de même que leur copie servile au Canada, ont poussé l'économie mondiale vers des mers inexplorées. Pour se rendre compte que personne ne sait au juste où l'économie vogue, on n'a qu'à remarquer l'inaptitude croissante des prévisionnistes à émettre des pronostics qui se réalisent assez exactement, même à brève échéance.

Les travailleurs des pays tant industrialisés qu'en voie de développement en subissent déjà les conséquences intolérables par la montée rapide du chômage et la baisse du niveau de vie. Au Canada, certaines de nos grandes compagnies en trouvent aussi les coûts insupportables, et leur nombre ne fera que s'accroître si les tendances de la politique économique ne sont pas bientôt renversées.

Cette situation pourrait bien mettre sérieusement à l'épreuve la viabilité de beaucoup des institutions économiques les plus puissantes de notre pays dans les secteurs tant privé que public, sans omettre les banques. En pareille situation, le Congrès du travail du Canada estime que les députés ont le devoir primordial, dans l'intérêt de leurs commettants, de surveiller d'un oeil attentif et critique la tenue et la viabilité de nos grandes institutions privées et d'éviter que les travailleurs aient à porter une tranche disproportionnée des coûts économiques de cette récession inutile.

L'expression «ligne du bas», maintenant passée dans la langue populaire, représente le profit, ou les résultats nets d'une exploitation. Elle veut aussi faire ressortir que l'utilisateur se concentre particulièrement sur l'essentiel. Mais le

[*Text*]

distinct entity, separate from the sum of the operations which give rise to it. Nor is profit the sole criterion of corporate performance. Corporations are economic and social institutions with great influence and power to shape the economies and societies of which they are a part. They have—and some recognize themselves to have—economic and social responsibilities beyond their institutional responsibilities for growth and profit.

A prudent banker would not extend a loan to a borrower only on the basis of the borrower's past profit record. The banker would wish to understand the borrower's overall operation and the character of the borrowing enterprise, the reliability and competence of its management, and the way the enterprise was viewed by its government, its community, and its employees.

In our view, a prudent committee of the House of Commons would take a similar encompassing perspective on banks. The committee has already heard some informative testimony. Much of that has been concerned not with profits last year or this, but rather with the behaviour of banks in extending credit and especially their behaviour in the spate of mergers and acquisitions of the recent past. There has been the suggestion that they may not have been as prudent as they should.

The Canadian Labour Congress is concerned about four aspects of the behaviour of the Canadian banking system: the intersectoral allocation of credit by banks, and whether this is fully in the national economic interest; the fairness of the banks' system of allocating credit among borrowers, and particularly whether now, in circumstances of credit constraint, smaller borrowers are treated equitably in relation to large borrowers.

Mr. Chairman, on that second concern, I would like to direct you to some statements made by the Chairman of the Toronto-Dominion Bank as reported in *The Globe and Mail* on Friday, May 14. The paragraph I would like to read to you is as follows:

> As the number of non-interest-paying domestic loans increases, he said, the bank is accelerating the calling of loans it has made to smaller companies. Business is getting worse, he said, and calling loans is being done to protect bank shareholders, and in some cases, to protect shareholders of borrowing companies.

• 0950

Our third concern is the rapidly-growing size of the Canadian banking system's international operations and the implications this may have for their domestic operations and the conduct of exchange-rate policy.

Finally, our concern is with labour relations in the banking industry. Labour costs and profits are frequently set in contraposition, as when, for example, it is argued that the level of one is the prime determinant of the level of the other.

[*Translation*]

profit ne peut être analysé séparément de la somme des opérations qui l'engendrent, pas plus qu'il est le seul critère de rendement d'une compagnie. Les compagnies sont des institutions économiques et sociales possédant beaucoup d'influence et de pouvoir pour façonner les économies et les sociétés dont elles font partie. Elles ont, et certaines d'entre elles le reconnaissent, des responsabilités économiques et sociales, en plus de devoir viser à la croissance et au profit.

Un banquier prudent ne consentirait pas de prêt en ne se fondant que sur le dossier des profits de l'emprunteur; il voudra se faire une idée de la marche globale et du caractère de l'entreprise emprunteuse: fiabilité et compétence de sa gestion, et réputation auprès du gouvernement, de la collectivité et des employés.

Selon le Congrès du travail du Canada, un comité de la Chambre des communes agissant de façon prudente envisagerait les banques dans une perspective générale semblable. Le Comité a déjà entendu des témoignages informatifs, dont une bonne partie se rapportaient non pas aux profits de l'an dernier ni à ceux de cette année, mais plutôt au comportement des banques en matière de crédit, et tout spécialement au cours de la vague récente de fusions et de mainmises. On a exprimé l'avis qu'elles n'ont peut-être pas été aussi prudentes qu'elles l'auraient dû.

Le Congrès du travail du Canada se préoccupe des quatre aspects du comportement du système bancaire canadien: la répartition intersectorielle du crédit par les banques, et la question de savoir si l'intérêt économique national en est ainsi mieux servi; la répartition du crédit entre emprunteurs, comme les banques le font, est-elle juste? En particulier, lorsqu'il y a restriction du crédit comme actuellement, les petits emprunteurs sont-ils traités équitablement par rapport aux gros?

Monsieur le président, à ce sujet, j'aimerais soumettre à votre attention des déclarations du président de la Banque Toronto-Dominion, telles que les rapporte le *Globe and Mail* du vendredi 14 mai. Je vous cite l'extrait suivant:

> Au fur et à mesure qu'augmente le nombre de prêts intérieurs ne portant pas intérêt, dit-il, la banque accélère le rappel de prêts qu'elle a versés aux plus petites compagnies. Il ajoute que la situation des affaires s'envenime et qu'on rappelle les prêts pour protéger les actionnaires des banques et, dans certains cas, ceux des compagnies emprunteuses.

Notre troisième sujet d'inquiétude, c'est l'envergure considérable que prennent rapidement les opérations internationales du système bancaire canadien et les conséquences qui peuvent en résulter pour leurs opérations au pays et l'orientation de la politique des taux de change.

Enfin, les relations de travail dans l'industrie bancaire: les coûts et les profits de la main-d'oeuvre sont fréquemment mis en opposition, par exemple quand on soutient que le niveau de l'un est le facteur déterminant du niveau de l'autre.

[*Texte*]

The employees of banks have a direct interest in the profits of their employers and how they are being treated in the course of earning those profits. We believe that this committee of the House of Commons should also be concerned with these questions, and that it should deal squarely with them in its inquiry and its report if the public is to be relevantly informed about bank profits. In particular, we think it important in the public interest that the committee ensure that it obtain sufficient, accurate data to answer these questions.

Banks hold a privileged position in economic society. They are privileged to create money and credit. In the days before public regulation of the banking system, the risks and costs of bank failure attaching to the creation of credit were borne directly by the owners and depositers of the bank. Now this privilege is granted as a matter of public policy set out in the Bank Act, and it is understandably guaranteed by public institutions: the Bank of Canada, the Inspector General of Banks, the Canada Deposit Insurance Corporation, the National Housing Act Insurance provisions and the Export Development Corporation.

As well, now, the public effectively assumes a good portion of the contingent liability of major banks' financial operations. Some of this liability is borne directly by government insurance schemes, but the more important part is borne indirectly by the public. As recent experience in the automobile and agricultural implements industries has shown, and as forthcoming experience in the oil and gas industry may show, the consequences of the failure of the major corporate clients of the banking system are now often beyond an economically and socially tolerable level. They can thus exact an infusion of public funds, either through subsidies or tax concessions to rescue the situation. For all the considerable public support the Canadian banking industry now enjoys in the exercise of its privilege to create credit, there is in Canada a more concentrated, less-regulated and less-known industry than in most other industrialized countries.

Parliament and the public are not in a position to assess objectively how the banks are using the privilege granted to them and the market power they enjoy. The banks escape accountability for their privileges and power. It is for these reasons that we consider the first duty of the committee to Parliament and the public should be satisfying itself that it has obtained sufficient information to assess the question of bank profits, and the concerns we and others have raised about how these profits are made.

Banks have steadily increased their share of the Canadian financial market. Over the most recent five-year period, chartered bank assets grew by 167 per cent, and their share of total assets of all financial institutions increased from 51 per cent to 59 per cent.

There have also been significant shifts in the distribution of bank credit across various sectors of economic activity. For example, in the distribution of bank loans to industry, their

[*Traduction*]

Les employés des banques sont directement intéressés aux profits de leurs employeurs et à la manière dont ils sont traités dans le processus de réalisation de ces profits. Nous croyons que votre Comité devrait aussi se préoccuper de ces questions et les aborder carrément dans son enquête et dans son rapport, s'il veut que le public soit dûment éclairé sur les profits des banques. En particulier, nous jugeons important, dans l'intérêt public, que le Comité veille à obtenir suffisamment de données exactes pour répondre à ces questions.

Les banques occupent une position privilégiée dans la société économique. Elles ont le privilège de créer l'argent et le crédit. Avant que l'industrie bancaire soit réglementée par l'État, les risques et les coûts des échecs bancaires reliés à la création du crédit étaient portés directement par les propriétaires des banques et les déposants. Ce privilège est maintenant accordé en vertu d'une politique publique, énoncée dans la Loi sur les banques, et il est étayé et garanti par des institutions publiques, la Banque du Canada, l'Inspecteur général des banques, la Société d'assurance-dépôts du Canada, l'assurance de la Loi nationale sur l'habitation et la Société pour l'expansion des exportations.

Présentement, d'ailleurs, le public assume en fait une bonne proportion de l'élément de passif éventuel des principales opérations financières des banques; une partie en est portée directement par les régimes d'assurances gouvernementaux, et la tranche la plus importante en est portée indirectement par le public. Comme on l'a vu récemment dans les industries de l'automobile et des machines agricoles, et comme on le verra peut-être dans l'industrie du pétrole et du gaz, il arrive souvent que les conséquences entraînées par l'échec d'une compagnie qui constitue un client majeur du système bancaire dépassent un niveau économiquement et socialement tolérable, et nécessitent alors l'infusion de fonds publics, sous forme de subvention ou d'allègements fiscaux, pour empêcher le naufrage. Malgré le soutien public considérable dont elle jouit maintenant dans l'exercise de son privilège de créer le crédit, l'industrie bancaire est plus concentrée, moins réglementée et moins connue au Canada que dans la plupart des autres pays industrialisés.

Le Parlement et le public ne sont pas en mesure d'évaluer objectivement la manière dont les banques usent du privilège qui leur est accordé et du pouvoir marchand dont elles jouissent. Les banques échappent à l'obligation de rendre compte de l'exercise de leurs privilèges et de leur pouvoir. Voilà pourquoi nous estimons que votre Comité, responsable devant le Parlement et la population, a comme premier devoir de s'assurer qu'il a obtenu suffisamment d'information pour peser la question des profits des banques et de la manière dont ces profits sont réalisés.

Les banques ont augmenté sans arrêt leur part du marché financier canadien. Au cours de la dernière décennie, l'actif des banques à charte a augmenté de 167 p. 100 et leur part de l'actif global de tous les établissements financiers est passée de 51 à 59 p. 100.

Des déplacements notables de la répartition du crédit bancaire entre les divers secteurs de l'activité économique se sont également produits. Ainsi, dans la répartition des prêts bancai-

[*Text*]

share of the petroleum sector has mushroomed to account in 1980 for 29 per cent of total loans to goods-producing industry. Their share of loans to more labour-intensive sectors, on the other hand, has discreased: food and beverage from 15 per cent in 1970 to 11 per cent in 1980; in textiles, leather and clothing, from 9 per cent to 4 per cent.

Some of this shift in the allocation of credit is of course due to the pattern of economic development in Canada. But bank policy on the allocation of credit, as between persons and businesses, between housing and industry, and among industrial sectors, has also played a role in the pattern of our economic development. In times of credit constraint, when there are difficult choices to be made, the role that bank policy plays in the allocation will be major. There is not now in Canada a real means—as distinct from suasion, which is in any case seldom exercised—for government to influence bank policy in this field. In the absence of an industrial strategy, this is not surprising.

Nor is there a means for the public to inform itself on what bank policy in this field is. We do not believe that key decisions of Canadian economic development should be left to such closed autonomy of banks.

• 0955

The Canadian Labour Congress has long been of the view that the means of both influence and information are much needed. A major element of labour's economic program now is the mobilization of financial resources for re-industrialization. Our position is that the government must legislate to bring financial institutions, including banks, insurance and trust companies, under greater public accountability and control. This should include an annual inventory and accounting of their investment programs and the introduction by the Bank of Canada of credit quotas to direct investment towards specific industrial sectors and job-creating activities. A Canadian investment fund should also be established, we believe, comprising 15 per cent of pre-tax corporate profits to be used for publicly decided development projects.

A discussion of the role of banks in society, Mr. Chairman, cannot avoid their conduct as employers. Labour relations within the banking industry fall under the jurisdiction of the federal government and the Canada Labour Relations Board. The board's most recent report, 1979-80, shows a marked deterioration in the attitudes and practices of the banks. More complaints involving the banks were heard than for any other sector. Banking's share was 42 per cent. Complaints before the board included firing, firings for union activities, transferring workers involved in a union in one branch to a non-unionized branch, and making unionized staff account for cash shortages at the end of the day from their own pay, while not requiring the same of non-unionized staff.

[*Translation*]

res à l'industrie, la part du secteur pétrolier a fait boule de neige, atteignant 29 p. 100 de l'ensemble des prêts à l'industrie (productrice de denrées) en 1980. D'autre part, la portion des prêts allant aux secteurs requérant davantage de main-d'oeuvre a diminué; de 1970 à 1980, elle est passée de 15 à 11 p. 100 dans l'alimentation et les boissons, et de 9 à 4 p. 100 dans le textile, le cuir et le vêtement.

Certains de ces déplacements sont dus, bien sûr, à la courbe du développement économique au Canada. Mais la ligne de conduite suivie par les banques dans la répartition du crédit, par exemple entre les individus et les entreprises, a également joué un rôle. En période de restriction du crédit, lorsqu'il y a des choix difficiles à faire, la politique des banques jouera un rôle important dans cette répartition. Au Canada, le gouvernement n'a d'autre moyen réel que la pression morale pour influencer la politique des banques dans ce domaine. Cela n'a rien d'étonnant, vu l'absence d'une stratégie industrielle.

Le public ne dispose non plus d'aucun moyen pour se renseigner sur la politique des banques à ce propos. Nous ne croyons pas que les décisions clé touchant l'expansion économique canadienne devraient être laissées à l'autonomie close des banques.

Le Congrès du travail du Canada soutient depuis longtemps qu'il faut absolument des moyens d'exercer une influence et de se renseigner. L'un des principaux éléments du programme économique du mouvement syndical consiste dans la canalisation des ressources financières vers la réindustrialisation. Le gouvernement doit adopter une loi qui oblige les établissements financiers, dont les banques et les compagnies d'assurances et de fiducie, à une responsabilité et un contrôle accrus vis-à-vis du public. Ils seraient tenus de divulguer tous les ans la nature et les chiffres de leurs programmes d'investissement. De plus, la Banque du Canada instituerait des contingents de crédit pour diriger les investissements vers certains secteurs industriels en particulier et certains genres d'exploitation qui créent de l'emploi. Une Caisse canadienne d'investissement devrait être créée, comprenant 15 p. 100 des profits avant impôts, pour les projets de développement dont la décision a été publiquement prise.

Monsieur le président, on ne saurait discuter à fond du rôle des banques à charte dans la société sans scruter leur conduite en tant qu'employeurs. Les relations de travail dans l'industrie bancaire ressortissent au gouvernement fédéral et au Conseil canadien des relations de travail. Le dernier rapport du Conseil (1979-1980) laisse percevoir une nette détérioration des attitudes et des pratiques des banques. Encore cette fois, les banques étaient l'objet d'un plus grand nombre de plaintes que tout autre secteur, et la proportion atteignait même 42 p. 100 du total. Parmi les pratiques ayant donné lieu à des plaintes auprès du Conseil, mentionnons: le congédiement d'employés pour activité syndicale, la mutation de travailleurs faisant partie d'un syndicat dans une succursale à une autre succursale non syndiquée, et la retenue des déficits de caisse à la

[*Texte*]

The banks have resisted efforts to organize their employees. In the four-year period ending November 1981, a total of 131 applications for certification was approved covering a very small fraction of the employees within the 7,400 bank branches.

In an important decision issued in November 1979, the Canada Labour Relations Board ruled in favour of the Union of Bank Employees on charges of unfair labour practices against the Canadian Imperial Bank of Commerce, the Royal Bank of Canada, and the Bank of Montreal.

In dealing with the Commerce, the board stated, and I quote:

> It has become apparent throughout the organizational attempts at various branches of the employer across the country, by several unions, that this employer has embarked on a campaign designed to discourage its employees from exercising their rights under the Code. Some attempts were blatant and blundering, others more sophisticated and subtle.

Our written submission to you, Mr. Chairman, details other incidents involving all of the five major chartered banks.

Despite occasional rhetorical support for free collective bargaining, the banks' actions have been consistently in the opposite direction. In 1978, The Canadian Bankers' Association appeared before the House of Commons Standing Committee on Labour, Manpower and Immigration to argue against attempts, amendments to the Canada Labour Code, which would ease requirements for certification and allow the CLRB to impose a first contract in cases in which the parties were unable to reach agreement.

The tactics currently employed by the banks in their attempt to block unionization and encourage decertification are more subtle than those formerly employed. Employees are transferred out of unionized branches in order to dilute union support and achieve decertification. Negotiations are prolonged with the result that no sooner are retroactive agreements signed but negotiations for a new contract must start. In some cases the banks refuse to sign agreements for more than a one-year term in order, presumably, to facilitate the use of this strategy.

Bank negotiators are intransigent in refusing to incorporate into the agreement even the minimum employment standards demanded under Part III of the Canada Labour Code. Perhaps with an eye on continuing automation of bank operations and the move to greater use of part-time help, the bank negotiators are attempting to exclude part-time employees from contract provisions.

In view of the frequent claims made by the banks that employees do not need unions to achieve improvements in wages and working conditions, we draw your attention to a recent announcement by the Canadian Imperial Bank of Com-

[*Traduction*]

fermeture sur la paie des employés s'ils sont syndiqués, mais non s'ils ne le sont pas.

Les banques ont résisté aux efforts de syndicalisation de leurs employés. Jusqu'en novembre 1981, en quatre ans, donc, 131 requêtes en accréditation ont été agréées; elles englobaient une fraction des employés des 7,400 succursales bancaires.

Dans une importante décision rendue en novembre 1979, le CCRT a donné raison au Syndicat des employés de banque (CTC) qui avait accusé de pratiques de travail déloyales la Banque de commerce canadienne impériale, la Banque royale du Canada et la Banque de Montréal.

Au sujet de la Banque de commerce, le Conseil affirmait:

> Les efforts de recrutement déployés par plusieurs syndicats à diverses succursales de l'employeur ici et là au pays ont permis de constater que cet employeur s'est lancé dans une campagne visant à décourager ses employés d'exercer les droits que le Code leur confère. Certains actes étaient flagrants et maladroits, d'autres plus rusés et subtils.

Monsieur le président, le texte de notre mémoire précise ensuite des circonstances mettant en cause chacune des cinq grandes banques.

Malgré de beaux éloges occasionnels de la négociation collective libre, les banques ont à peu près constamment agi en sens contraire. En 1978, l'Association des banquiers canadiens s'opposait, devant le Comité permanent du travail, de la main-d'oeuvre et de l'immigration, à ce que le Code canadien du travail soit modifié pour adoucir les exigences d'accréditation et permettre au CCRT d'imposer une première convention lorsque les parties ne parvenaient pas à s'entendre.

Les banques recourent à des tactiques plus subtiles qu'autrefois pour tenter de faire échec à la syndicalisation et d'encourager les retraits d'accréditation. Les employés sont mutés à des succursales non syndiquées pour essayer de diluer l'appui aux syndicats et de faire annuler l'accréditation. Les négociations traînent en longueur, de sorte qu'à peine les ententes rétroactives sont-elles signées qu'il faut se mettre à négocier une nouvelle convention. En certains cas, les banques refusent de signer des conventions pour plus d'un an, croit-on deviner, pour faciliter le recours à cette stratégie.

Les négociateurs des banques sont intransigeants et refusent d'incorporer à la convention même les normes minimales d'emploi exigées par la Partie III du Code canadien du travail. Peut-être parce qu'ils envisagent l'automatisation de plus en plus poussée des opérations bancaires et une utilisation accrue de la main-d'oeuvre à temps partiel, ils cherchent à exclure les employés à temps partiel des modalités de la convention.

Comme les banques prétendent souvent que les employés n'ont pas besoin de syndicats pour améliorer leurs salaires et leurs conditions de travail, nous attirons votre attention sur une nouvelle récemment annoncée par la Banque de commerce

[*Text*]

merce. Despite a reported after-tax profit of $312 million in 1981, the bank announced in April 1982 that it was reducing annual merit increases by one-third. The cutback will affect 34,000 management and clerical staff.

From those to whom much is given, Mr. Chairman, much should be expected. Canadian chartered banks enjoy a privileged position in the economy and in society as a whole. As employers, they must not only obey the letter of the law but also the spirit of the law. Respectfully submitted, Canadian Labour Congress.

• 1000

The Chairman: Thank you very much, Mr. Chapin.

I will start the questioning with Miss Carney.

Miss Carney: Thank you, Mr. Chairman.

Through you, I would like to thank the delegation from the CLC for taking the time to appear before this committee. I am not too clear who will be answering our questions. Will it be Mr. Chapin?

Mr. Chapin: Probably a good number of them.

Miss Carney: All right. You said in your brief that the first duty of this committee is to ensure that we have adequate information to assess the question of bank profits and how they are made. Are you suggesting that we do not have that information? What appropriate measures would you suggest we should be directing our attention to?

Mr. Chapin: We have, in our submission, raised four concerns. To the extent that I have been able to follow the information that has been provided by the committee, I guess my view is that you have not yet received sufficient information to answer those concerns of ours.

Miss Carney: What kind of information are we not getting considering we have received an awful lot of information about the operations of the banks which has expressed some concern about their lending activities and the effect of their operations on small business and consumers. What kind of information do you think we are not getting?

Mr. Chapin: I do not recall that you have received much quantitative analysis as to how the present fallen bank profits, the concerns about the adequacy of their capitalization and loan losses, may be effecting the allocation of credit to smaller people in the system. I refer you again to the quote of the Chairman of the Toronto-Dominion Bank. You, by and large it seems to me, have heard testimony from Mr. Kennett, from the Canadian Bankers' Association and others all assuring you that nobody is being squeezed in the present system. I have put before you a contradictory statement by the chairman of one

[*Translation*]

canadienne impériale. Malgré des profits déclarés, après impôts, de 312 millions de dollars en 1981, cette banque annonçait, en avril 1982, qu'elle diminuait du tiers les hausses annuelles au mérite. Cette compression touchera 34,000 cadres et employés de bureau.

Monsieur le président, de ceux à qui l'on donne beaucoup, on devrait attendre beaucoup. Les banques à charte canadiennes jouissent d'une position privilégiée dans l'économie et dans l'ensemble de la société. En tant qu'employeurs, elles doivent obéir non seulement à la lettre de la loi, ce qu'elles négligent d'ailleurs trop souvent, mais aussi à l'esprit de telles mesures. Respectueusement soumis au nom du Congrès du travail du Canada.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Chapin.

Pour ouvrir la période de questions, nous allons d'abord accorder la parole à M^lle^ Carney.

Mlle Carney: Merci, monsieur le président.

J'aimerais remercier les représentants du Congrès du travail du Canada d'avoir bien voulu comparaître devant notre Comité. Cela dit, je ne sais pas vraiment qui répondra à nos questions. Est-ce que ce sera M. Chapin?

M. Chapin: Ce sera probablement moi pour bon nombre d'entre elles.

Mlle Carney: C'est bien. Votre mémoire affirme que notre première responsabilité en tant que Comité est de nous assurer que nous sommes suffisamment renseignés pour pouvoir évaluer les bénéfices des banques et la façon dont ils sont réalisés. Faut-il comprendre que d'après vous, nous ne sommes pas renseignés? Quelles mesures devrions-nous envisager de prendre?

M. Chapin: Notre mémoire a souligné quatre préoccupations; dans la mesure où j'ai pu prendre connaissance des renseignements fournis par le Comité, vous n'avez pas été suffisamment renseignés pour être en mesure de répondre à ces préoccupations.

Mlle Carney: Quel genre de renseignements nous manque-t-il, compte tenu du fait que nous en avons reçu une énorme quantité ayant trait aux activités des banques, qui nous ont permis d'exprimer nos préoccupations au sujet de leurs prêts et des répercussions de leurs opérations sur les petites entreprises et les consommateurs. Quel genre de renseignements nous manque-t-il?

M. Chapin: Je ne crois pas que vous ayez beaucoup d'analyses quantitatives sur la façon dont la diminution des bénéfices actuels, l'incertitude relative à leur capitalisation et les préoccupations ayant trait à leurs pertes découlant de prêts, pourront avoir des répercussions sur les crédits accordés aux petits consommateurs. A cet égard, je vous reporte encore aux propos tenus par le président de la Banque Toronto-Dominion. Il me semble que vous avez surtout entendu des témoignages de la part de M. Kennett, de l'Association des banquiers canadiens, et d'autres, d'après lesquels personne n'est coincé par le sys-

[*Texte*]

of Canada's largest banks. I, myself, am not in a position to generate the information for you, but I—

Miss Carney: Let me be more specific. Some of the witnesses who have appeared before this committee have, in fact, admitted things like it is easier to call a small loan than a big one and there has been some concern expressed about the impact of bank activity on the small-business sector and on consumers. Given that, what kind of information should we be looking for? How can we measure this? We have figures on the lending activities between large companies and small ones. What other information is it that you think we need?

Mr. Chapin: Well, I was not, I guess, aware that you had that extent of information.

Miss Carney: Yes, we have. We have gathered an awful lot of it. Since we have that kind of information, what are we overlooking? I am asking you seriously since you have expressed a great deal of concern.

Mr. Donald Montgomery (Secretary-Treasurer, Canadian Labour Congress): You have all this information after the fact. Bank operations in Canada are co-ordinated among the five major banks. They have large investments in consortiums in Europe that invest money in South Africa and Chile and other countries. I think what you have to know is what the banks' policy is and whether they adhere to that policy and you have a number of people in government who have excellent knowledge as to what should be done. The responsibility of Parliament then is to see that the policy of the banks as announced complies with the needs of the country and the policies of the government.

Miss Carney: Mr. Montgomery, your brief indicates that one measure of getting this kind of information is to set up a Canada investment fund. I would like to ask you some questions about this. You say it would comprise 15 per cent of pre-tax profits. Have you any idea how large an investment fund that would generate given the level of profits? Have you taken bank profits pre-tax and run them to determine what 15 per cent of that is? How large a fund are we talking about? Is it big enough to fund megaprojects, or is it an insignificant fund?

• 1005

Mr. Chapin: I think our concept of that extends beyond bank profits. We are looking at a system similar to one that has worked with great effect in Sweden for a considerable period of time. No, off the top of my head, I could not say how large a fund that would generate.

[*Traduction*]

tème actuel. Or, je viens de vous citer une déclaration contraire préparée par le président de l'une des plus grandes banques du Canada. Quant à moi, je ne suis pas en mesure de produire les renseignements dont vous avez besoin, mais . . .

Mlle Carney: Je serai plus précise. Certains des témoins que nous avons entendus ont effectivement admis qu'il était plus facile de demander le remboursement d'un prêt peu élevé que d'un prêt important, et on a fait connaître sa préoccupation au sujet des répercussions que peuvent avoir les activités des banques sur les petites entreprises et la situation des consommateurs. Étant donné cela, quel genre de renseignements faut-il que nous demandions d'obtenir? Comment pouvons-nous mesurer ces choses? Nous disposons déjà de données relatives à la répartition des prêts consentis entre les grandes entreprises et les petites. D'après vous, quels autres renseignements faut-il que nous obtenions?

M. Chapin: Eh bien, je crois que je n'étais pas au courant que vous aviez été renseignés de façon aussi poussée.

Mlle Carney: Nous l'avons été. Nous avons réuni une quantité considérable de renseignements. Par conséquent, compte tenu de cela, qu'est-ce que nous négligeons de voir? Je vous pose cette question sérieusement, puisque vous vous êtes montré très préoccupé.

M. Donald Montgomery (secrétaire-trésorier, Congrès du travail du Canada): Vous recevez tous ces renseignements après coup. Les opérations bancaires canadiennes sont coordonnées entre les cinq grandes banques. Ces dernières investissent des sommes considérables dans des consortiums européens, qui, à leur tour, investissent en Afrique du Sud, au Chili et dans d'autres pays. Je crois que vous devez connaître la politique des banques et savoir dans quelle mesure ces dernières s'y conforment. En outre, vous disposez d'un grand nombre de gens, dans l'administration fédérale, qui savent tout à fait ce qu'il faut faire. Le Parlement a donc la responsabilité de veiller à ce que la politique dévoilée par les banques se conforme aux besoins de notre pays et aux grandes orientations de notre gouvernement.

Mlle Carney: Monsieur Montgomery, votre mémoire affirme qu'une des façons permettant d'obtenir ce genre de renseignements est la mise sur pied d'un fonds d'investissement canadien. J'aimerais donc vous poser quelques questions là-dessus. Vous avez dit que ce fonds serait constitué, dans une proportion de 15 pour cent, de bénéfices avant impôt. Compte tenu du niveau des bénéfices, avez-vous une idée des montants auxquels correspondrait le fonds d'investissement? Avez-vous calculé ce que donne 15 p. 100 des bénéfices des banques avant impôt? Est-ce un fonds bien important? Est-ce qu'il est assez important pour financer des mégaprojets, ou s'il est trop petit pour qu'on en parle?

M. Chapin: Selon nos plans, il comprendrait plus que les bénéfices des banques. Nous envisageons un système semblable à celui qui remporte un tel succès en Suède depuis si longtemps. Non, je ne pourrais pas vous dire comme ça combien d'argent cela donnerait.

[*Text*]

Miss Carney: You specify 15 per cent of pre-tax profit is to be used for publicly decided development projects. I suppose our own consultants could work out how large that would be, but who would control that fund? Who would determine what are publicly decided development projects?

Mr. Ronald W. Lang (Director of Research and Legislation, Canadian Labour Congress): The 15- -per-cent pre-tax profit fund is a policy the congress adopted, I guess, four or five years ago in order to put under the control of the government a fund that would be available for publicly funded work projects when the economy went into a downswing. In other words, it was an employment- -creating or an employment-levelling-out fund. It was to apply to all of industry. It was pre-tax corporate profits to persuade industry to put a percentage of their profits into this fund and, of course, encourage them to pay even more than 15 per cent if they were so inclined, because it was money that would be non-taxable.

In order to get the money back out, it would have to be by agreement with the government that the economy was in a downturn. The money would then be made available to the corporation to expand its operations for plant and machinery and/or whatever. The 15 per cent does not apply just to bank profits, of course. The amount of money that would be in there would depend on the financial picture and the economic picture of any particular year. Right now, I would suggest to you the money would be paid out of the fund, not into the fund, but when we did our computerization five or six years ago, we estimated between $7 billion and $8 billion on an annual basis would be put into the fund.

Miss Carney: Mr. Lang, thank you for that elaboration, but I am still not clear on exactly who would decide what are publicly decided development projects? How would it develop? How would the investment decisions of the fund differ from those of banks or other financial institutions? It is a Canada investment fund?

Mr. R. Lang: It would not be under the control of the banks; it would be under the control of a department of government. Whether it happened to be Industry, Trade and Commerce or a Department of Regional Economic Expansion or whatever, it would be under government control. Government would then say when the funds could be released; they would be the ones who would determine when the expenditure would take place.

Miss Carney: A government department, okay. You are indicating it should be employment oriented or make-work projects?

Mr. R. Lang: Right.

Miss Carney: Not necessarily long-term development projects? I mean, should it be skewed toward the labour-intensive sectors of the economy rather than, say, high-tech or the petroleum industry? You have indicated the share of loans to labour-intensive sectors has decreased. Is that a—

[*Translation*]

Mlle Carney: Vous précisez que 15 p. 100 des bénéfices avant impôt seront utilisés pour des projets de développement ayant fait l'objet d'une décision publique. Je suppose que nos recherchistes pourraient calculer quel montant cela donnerait, mais qui contrôlerait le fonds? Qui déterminerait quels sont les projets de développement qui ont été décidés publiquement?

M. Ronald W. Lang (directeur de la recherche et de la législation, Congrès du travail du Canada): Le congrès a adopté une politique à l'égard de cette caisse d'investissement il y a 4 ou 5 ans, afin que le gouvernement dispose d'une caisse pour financer des projets créateurs d'emplois lors de ralentissements économiques. Autrement dit, il s'agit d'une caisse destinée à créer de l'emploi ou à stabiliser l'emploi. Elle devait être utilisée pour toute l'industrie. Il fallait tout d'abord persuader les industries d'investir un certain pourcentage de leurs bénéfices avant impôt dans la caisse et les encourager à verser encore plus de 15 p. 100, parce que cet argent ne serait pas imposable.

Pour qu'on puisse se servir de cette caisse, il faudrait conclure avec le gouvernement qu'il y avait un ralentissement économique. L'argent serait mis à la disposition d'une entreprise pour lui permettre de prendre de l'expansion, et de construire des usines, d'acheter de l'équipement, etc. Ces 15 p. 100 ne s'appliquent pas seulement aux bénéfices des banques, évidemment. Quant au montant qui serait versé dans la caisse, il varierait en fonction de la situation financière et économique, chaque année. En ce moment, on sortirait de l'argent de la caisse, plutôt que d'en verser dans la caisse. Cependant, lorsque nous avons fait nos calculs, il y a 5 ou 6 ans, nous avons estimé que 7 à 8 milliards de dollars seraient versés dans la caisse annuellement.

Mlle Carney: Monsieur Lang, je vous remercie de vos explications, mais je ne sais toujours pas qui déciderait qu'il s'agit de projets de développement publics. Comment procéderait-on? En quoi les décisions de la caisse en matière d'investissement différeraient-elles de celles des banques et des autres institutions financières? Il s'agit bien d'une caisse d'investissement canadienne?

M. R. Lang: Elle ne serait pas contrôlée par les banques, elle serait contrôlée par un ministère gouvernemental. Que ce soit l'Industrie et le Commerce, ou le ministère de l'Expansion économique régionale, il s'agirait quand même d'un contrôle gouvernemental. Le gouvernement pourrait alors décider quand les fonds seraient distribués; c'est lui qui déterminerait la période dans laquelle il pourrait y avoir investissement.

Mlle Carney: Un ministère gouvernemental, d'accord. Vous avez dit que ces investissements devaient créer de l'emploi.

M. R. Lang: Oui.

Mlle Carney: Ce n'est pas nécessairement des projets de développement à long terme? Je veux dire, est-ce qu'il faudrait que ces investissements favorisent les secteurs de l'économie qui emploient le plus de main-d'oeuvre, plutôt que l'industrie du pétrole ou de la technologie de pointe? Vous avez dit que la

[*Texte*]

Mr. R. Lang: We have not targeted the fund to any specific sector. The only thing we have stated is that when the economy is in a downswing, then money has to be made available out of this fund for investment in new plant and equipment. In other words, they would be job creation by definition.

Miss Carney: I see, but the decision-makers would be the government, not the banking system or the—

Mr. R. Lang: It would not be the banking system that would have control of that fund.

Miss Carney: There is a concern among many of us over the extent to which the banking system has possibly over-extended its lending activities in certain sectors. You have indicated in your brief that the consequences of a failure of a major corporate client of the banking system are now often beyond an economically and socially tolerable level. Does that mean that you feel that the government has an obligation to bail out the banks if in fact they are over-extended?

• 1010

Mr. Chapin: I think the point we are making here is that the government usually has an obligation to bail out the client of the banks—thereby, of course, protecting the bank's investment in that client.

Miss Carney: Yes, but the effect is the same, is it not? Mr. Montgomery is nodding his head. Are you saying that, if there is a major corporate wipe-out—and you can name many of them, Massey-Ferguson or Dome or whatever—the government has an obligation to come to the rescue of that client and in effect bail out the bank? I am trying to determine where the responsibility for it—

Mr. Montgomery: In practice it has. It will bail out Massey-Ferguson, but it will not bail out the ABC biscuit company; it will aid the employees. It becomes a political decision to save Chrysler or to save Massey-Ferguson. The banks are saved by the government action. It is a fact; it has happened. We are not advocating that it should happen; it is what does happen. We do not see them saving many small companies, because there are not that many jobs at stake.

Miss Carney: What would concern me, Mr. Montgomery, is that this passes the buck from bank management to make proper lending decisions, does it not?

Mr. Montgomery: Well, it does. But that is a government decision; it is not our decision.

Miss Carney: You have also suggested that credit is being allocated unfairly. You have read the report from the Toronto-Dominion's chairman. What other evidence do you have, to add to the evidence we have already heard, that credit in effect

[*Traduction*]

proportion des prêts consentis au secteur à forte concentration de main-d'oeuvre avait diminué. Est-ce que c'est . . .

M. R. Lang: Nous n'avons pas limité les investissements de la caisse à un secteur en particulier. Tout ce que nous avons dit, c'est que lorsque l'économie serait en perte de vitesse, cet argent serait disponible pour des investissements dans de l'équipement et des installations. Autrement dit, il y aurait création d'emplois.

Mlle Carney: Je vois, mais c'est quand même le gouvernement qui prendrait les décisions, et non le système bancaire ou . . .

M. R. Lang: Ce ne serait pas le système bancaire qui contrôlerait la caisse.

Mlle Carney: Il y en a beaucoup, ici, qui s'inquiètent de la possibilité que les banques se soient trop engagées dans certains secteurs. Vous dites dans votre mémoire que si l'une des sociétés qui constituent les principaux clients des banques cessaient de rembourser ces prêts, cela pourrait souvent avoir des conséquences intolérables du point de vue économique et social. Voulez-vous dire par là que, selon vous, le gouvernement se doit d'aider les banques si elles ont pris trop de risques?

M. Chapin: Ce que nous voulons dire, c'est que le gouvernement a d'habitude une certaine obligation à cet égard et qu'en aidant les clients des banques, il protège l'investissement de la banque dans ce client.

Mlle Carney: Oui, mais l'effet est le même, n'est-ce pas? M. Montgomery hoche la tête. Voulez-vous dire que si une grande société fait faillite, et on peut en nommer plusieurs, la Massey Ferguson, la Dome, etc., le gouvernement est obligé de venir à la rescousse de ce client et, effectivement, d'aider la banque à s'en sortir? J'essaye de voir quelle est la responsabilité . . .

M. Montgomery: C'est ce qu'il a fait en pratique. Il a aidé Massey-Ferguson, mais pas la compagnie de biscuits ABC; il aide les employés. C'était une décision politique que de sauver Chrysler et Massey-Ferguson. Les banques elles-mêmes ont été sauvées par les mesures du gouvernement. C'est un fait; cela s'est produit. Nous ne prônons pas ce genre de chose; c'est ce qui se produit, c'est tout. Il n'arrive pas souvent que le gouvernement sauve les petites compagnies, parce qu'elles ne représentent pas beaucoup d'emplois.

Mlle Carney: Ce qui me préoccupe là-dedans, monsieur Montgomery, c'est que les dirigeants des banques ne se sentent plus tenus de faire aussi attention à leurs décisions en matière de prêt, n'est-ce pas?

M. Montgomery: Oui. Cependant, cela découle d'une décision du gouvernement, pas de la nôtre.

Mlle Carney: Vous avez également dit que le crédit était réparti de façon inéquitable. Nous avons lu le rapport du président de la Toronto-Dominion. Quelle autre preuve avez-vous, outre celle que nous avons déjà entendue, que le crédit

[*Text*]

is being allocated unfairly or inefficiently? Do you have any personal experiences or cases?

Mr. Chapin: We have a good deal of circumstantial evidence of that, derived through the phone-in campaign against high interest rates that we have been running during the course of the last month. This has generated many thousands of replies. We are in the process of doing an aggregate analysis of what these replies tell us. I myself participated at the receiving end of this. Yes, the human cost out there as a result of high interest rates is very considerable. I think we all know that.

Miss Carney: What kind of horror stories are you hearing from the respondents, affecting the banks? What specific problems are they encountering?

Mr. Chapin: We are hearing stories of people who are losing their homes, as a result particularly of the peak in interest rates in 1981. We are hearing stories of people who have lost their businesses and who generally tell us that they find that their bankers are not very responsive to their needs.

Miss Carney: You have been reading our mail, I think. We are getting much the same kind of response.

Mr. Chapin: I am sure you are.

Mr. R. Lang: There have been a number of telephone calls that have come in, too, about people in such a depressed state of mind and financially so vulnerable that we have had to call up emotional-distress centres because of their saying over the phone that they are just going to commit suicide. Some of those phone calls have come in to us about people in these desperate financial straits. This is not imagined on our part; this is in actual fact what some of the callers have been saying to us.

Miss Carney: We can confirm that on the basis of our own experiences as MPs.

This is my last question: Could you elaborate on what you mean by the fact that banks should have social obligations as well as profit-motive obligations? What kind of criteria do you suggest banks should take into account in their lending activities? We have heard a fair amount of information on this. Perhaps Mr. Montgomery could answer that.

Mr. Montgomery: The social responsibility of a bank is the same as that of any good corporate citizen, as a concern with the community it is in. It tries to help and, in some ways, does not maximize profits.

For example, one of the areas that need a good deal of help is our depressed industry of shoes, leather and textiles. I notice from the report that the loans in that sector have gone down. There are people who might be encouraged to stay in business if there were a little more sympathy extended by the banks. There are people liquidating now that could end up with something rather than nothing.

[*Translation*]

est effectivement réparti de façon inéquitable ou inefficace? Avez-vous des expériences personnelles ou des cas bien précis à nous relater?

M. Chapin: Nous avons beaucoup de preuves indirectes, car nous en avons beaucoup entendu parler lors de la campagne téléphonique contre les hauts taux d'intérêt, tenue le mois dernier. Nous avons reçu des milliers de réponses. Nous sommes en train de faire une analyse de ces réponses. J'ai moi-même participé à cette campagne. Oui, et les coûts humains de ces hauts taux d'intérêt sont considérables. Je crois que nous le savons tous.

Mlle Carney: De quoi se sont plaints vos répondants, en ce qui concerne les banques? Quels problèmes précis ont-ils rencontrés?

M. Chapin: Nous entendons parler de personnes qui ont perdu leurs maisons à cause des hauts taux d'intérêt, en 1981. Nous entendons parler de personnes qui ont perdu leurs entreprises et qui ont trouvé que leurs banquiers n'étaient pas très réceptifs à leurs demandes.

Mlle Carney: On dirait que vous avez lu notre courrier. Nous recevons à peu près le même genre de plaintes.

M. Chapin: J'en suis certain.

M. R. Lang: Nous avons également reçu des appels de personnes tellement déprimées et tellement vulnérables que nous avons dû appeler des centres de détresse, parce qu'elles nous disaient qu'elles allaient se suicider. Certains appels téléphoniques venaient de personnes qui se trouvaient dans une situation financière aussi désespérée. Ce n'est pas nous qui l'imaginons, ce sont les faits, c'est ce que nos répondants nous ont dit.

Mlle Carney: Nous pouvons le confirmer nous-mêmes en tant que députés.

Une dernière question. Pourriez-vous m'expliquer ce que vous voulez dire lorsque vous dites que les banques devraient avoir des obligations sociales tout autant que des obligations financières? Quels critères les banques devraient-elles utiliser pour leurs prêts? Nous avons déjà entendu beaucoup de témoignages à ce sujet. M. Montgomery pourrait peut-être me répondre.

M. Montgomery: Les banques ont les mêmes responsabilités sociales que toutes les autres sociétés, et doivent se préoccuper de la collectivité dans laquelle elles vivent. Pour aider la collectivité, il ne faut pas toujours viser à maximiser les profits.

Il y a par exemple un secteur qui a sérieusement besoin d'aide, je veux parler de l'industrie de la chaussure, du cuir et du textile. Je remarque dans le rapport que les prêts consentis à ce secteur ont diminué. Il y en a peut-être qui pourraient continuer si les banques étaient un peu plus généreuses. Il y en a qui liquident leurs affaires maintenant et qui auraient peut-être pu sauver leur entreprise.

[*Texte*]

• 1015

In Kemptville, for example, a large employer for that town, 14 people, decided to close up and save something rather than try and keep in business and go bankrupt. There is the simple thing of having lower interest rate for mortgages; take less off the top for mortgages and help some people out. There are many ways.

I do not have time this morning to suggest the behavior of the good corporate citizen, but they are not. They invest a good deal of money abroad because it has better returns there than here, and they do not have a sense of being a Canadian citizen; they are more concerned with the international money market, and this is not helpful, as far as I am concerned.

Miss Carney: The chairman is allowing me one clarification point.

Some of the industries you mention as depressed are depressed because they are uneconomic, and there is an argument that they should be replaced by more efficient industries. Are you suggesting that part of a bank's corporate-citizen role should be to finance industries or activities which are no longer economic?

Mr. Montgomery: In the boot and shoe operation, for example, the government has a quota system and there is no way we can maintain a shoe industry without a quota system because you cannot compete with 30-cents-an-hour wages no matter how efficient you are. But the consumer pays the same dollar for a pair of shoes made offshore as he does for shoes made in Canada.

We presented a brief some months ago to a government inquiry on the shoe industry. We had evidence there that shoes laid down offshore at $15 a pair, and produced in Canada for $25 a pair, went onto the retail market at exactly the same price. So there is a responsibility and the government can help.

There are very profitable and worthwhile textile industries in Canada that make style garmets and sell to the market. Take a look at the Dylex Corporation. That has been a very successful corporation in textiles. I think it is wrong to assume that every textile and leather operation is going out of business because that is the trend. There are some doing very well because they make for the fashion industry.

I think the banks have a bigger role to play, for example, in housing in the community. The banks are very reactionary, indicative by their industrial-relations policy. I am not so sure that the Lord has chased all the money-changers from the temple. I think we should.

The Chairman: Mr. Berger.

Mr. Berger: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Chapin, just to deal with the subject of allocation of credit a minute longer, on page 9 of your brief you referred to some figures, that the share of loans to more labour-intensive

[*Traduction*]

A Kemptville, par exemple, une compagnie qui employait 14 personnes, a décidé de fermer ses portes plutôt que de faire faillite. Il y a une façon très simple de régler les choses et c'est de donner un taux d'intérêt plus bas pour les hypothèques, c'est-à-dire de demander moins d'intérêt pour les hypothèques et d'aider certaines personnes. Il y a plusieurs façons de le faire.

Je n'ai pas assez de temps ce matin pour décrire ce que doit être le comportement d'une bonne entreprise, mais ces gens-là ne répondent pas à la description. Ils investissent leur argent à l'étranger car cela rapporte plus qu'ici, et ils n'ont pas le sens d'être Canadiens. Ils se préoccupent plus de gagner de l'argent sur le marché international et cela ne nous aide pas, selon moi.

Mlle Carney: Le président me permet de faire une clarification.

Quelques industries que vous avez citées sont dans un mauvais état financier car elles ne sont pas rentables et on peut dire qu'elles doivent être remplacées par des industries plus efficaces. Êtes-vous en train de suggérer que les banques doivent avoir le sens civique en financant les industries ou les activités qui ne sont plus rentables?

M. Montgomery: Dans l'industrie des chaussures, par exemple, le gouvernement a un système de contingentement. On ne peut pas maintenir cette industrie sans ce système car on ne peut pas faire concurrence avec un système qui paie 30 sous l'heure même si on est très efficaces. Mais le consommateur paie la même chose pour une paire de souliers faite à l'étranger qu'il paie pour les souliers fabriqués au Canada.

Il y a quelques mois, on a soumis un mémoire sur l'industrie des chaussures au gouvernement. On avait des preuves que des souliers fabriqués à l'étranger pour $15 la paire, et fabriqués au Canada pour $25 la paire, étaient vendus au marché de détail au même prix. Alors on a une responsabilité et le fédéral peut nous aider.

On a des industries textiles au Canada qui sont très rentables et valables. Elles façonnent des vêtements qu'elles vendent ensuite au marché. Prenez pas exemple la *Dylex Corporation.* Cette société a connu beaucoup de succès dans les textiles. Je pense qu'il est erroné de prétendre que toutes les industries des textiles et du cuir vont faire faillite à cause d'une tendance. Il y a des industries qui marchent bien car elles orientent leurs produits vers l'industrie de la mode.

Je pense que les banques ont un plus grand rôle à jouer, par exemple, dans le logement. Les banques sont très réactionnaires, comme le montre leur politique de relations industrielles. Je ne suis pas certain que tous les changeurs aient été chassés du temple. Je pense qu'on doit le faire.

Le président: Monsieur Berger.

M. Berger: Merci, monsieur le président.

Monsieur Chapin, pour parler encore de la répartition du crédit, vous citez des chiffres à la page 9 de votre mémoire et vous dites que la portion des prêts allant aux secteurs requé-

[*Text*]

sectors has decreased. You mentioned food and beverage from 15 per cent in 1970 to 11 per cent in 1980; textiles, leather and clothing, from 9 per cent to 4 per cent. Where do you obtain that information?

Mr. Chapin: I am just doing some simple arithmetic on *The Bank of Canada Review* statistics on the allocation of business loans.

Mr. Berger: You get that from *The Bank of Canada Review*.

Mr. Chapin: Yes.

Mr. Berger: Thank you. To come back to the question of profits, we have been told that by some commonly accepted measures of profitability, such as return on assets and return on equity, bank profits are not excessive. Do you agree with those measures of profitability, such as return on assets and return on equity, or do you feel that they are not a fair reflection of what bank profits are?

Mr. Chapin: I would certainly be much more concerned with return on equity, which I understand to be the common definition of profit, rather than the return on assets which is, as I believe you have been told by several witnesses, more a measure of efficiency. As to return on equity, yes, that is the standard definition of profit. I have no difficulty with that.

• 1020

Mr. Berger: And even, I think, on the basis of return on equity. I do not have all the figures with me here today, but I believe even on the basis of return on equity it is shown that the banking industry, for the past 10 or 11 years, has been about seventh or eighth in comparison with other industries in Canada, which are much more profitable. Would you agree that they are only in a .... What place would they be in, Mr. Chairman?

The Chairman: It is 11th.

Mr. Halliday: Out of 33.

Mr. Berger: They are 11th, out of 33 different types of industries in Canada. Do you agree that this positioning is a fair reflection of the profitability of the banking industry?

Mr. Montgomery: Profits should be related in some ways to risk and the banks do not have a great deal of risk. You take an industrial operation making a product for a market with a lot of competition, both offshore and in Canada: It should have a bigger profit margin because the gamble is bigger. The banks do not have a big gamble. To compare the bank profits with those of other industry and commerce is not correct. You do not have the guarantees if you are building refigerators or stoves and the protection from the government that the bank has for bad investments. I think it is unfair to take the banks and compare them with industry, where the risk is much greater. There is competition; there is no real competition among the banks. It is like comparing peaches and bananas. It is a nice, clever ploy, but I do not think it makes any sense.

[*Translation*]

rant davantage de main-d'oeuvre a diminué. Vous dites aussi que de 1970 à 1980, elle est passée de 15 à 11 p. 100 dans l'alimentation et les boissons, et de 9 à 4 p. 100 dans le textile, le cuir et le vêtement. Où avez-vous pris ces chiffres?

M. Chapin: Je fais de simples calculs à partir de la *Bank of Canada Review* quant à la répartition des prêts bancaires.

M. Berger: Vous avez tiré ces statistiques de la *Bank of Canada Review*.

M. Chapin: Oui.

M. Berger: Merci. Pour revenir aux profits, on nous a dit que les profits bancaires ne sont pas excessifs, si on les évalue à partir de la rentabilité, c'est-à-dire le rendement des actifs et de l'avoir net. Pensez-vous que l'évaluation de la rentabilité basée sur le rendement des actifs et de l'avoir net est valable, ou pensez-vous qu'elle ne donne pas une image juste des profits bancaires?

M. Chapin: Je soulignerai davantage le rendement de l'avoir net, que je crois être la définition du profit la plus commune, plutôt que sur le rendement des actifs qui est plutôt une mesure d'efficacité, comme vous ont dit plusieurs témoins, si je comprends bien. Le rendement de l'avoir net constitue l'évaluation normale du profit. Je n'ai pas d'objection à cela.

M. Berger: Et même je pense sur la base du rendement de la valeur nette. Je n'ai pas les chiffres nécessaires avec moi aujourd'hui mais je pense que c'est sur cette base qu'on a montré que l'industrie bancaire depuis dix ou onze ans est au septième ou huitième rang au Canada en comparaison avec d'autres industries, qui sont beaucoup plus rentables. Êtes-vous d'accord qu'elles ... A quel rang sont-elles, monsieur le président?

Le président: Onzième.

M. Halliday: Sur 33.

M. Berger: Elles sont 11e sur 33 différentes industries au Canada. Pensez-vous que ce rang montre bien la rentabilité de l'industrie bancaire?

M. Montgomery: Les profits doivent réfléter les risques et les banques n'ont pas beaucoup de risques. Si vous prenez une industrie qui fabrique des produits pour l'étranger et le Canada, dans un marché très compétitif, cette industrie doit avoir une marge de profit plus grande car les risques sont plus grands. Les banques ne prennent pas beaucoup de risques. On ne peut pas comparer les profits bancaires avec ceux de l'industrie et du commerce. On n'a pour la construction de réfrigérateurs ou de cuisinières ni les garanties ni la protection du gouvernement qu'ont eues les banques. Je pense qu'il n'est pas juste de comparer les banques avec l'industrie où les risques sont beaucoup plus grands. Il y a une concurrence chez les industries, que ne connaissent pas vraiment les banques. C'est comme comparer des oranges et des pommes. C'est astucieux, mais ça n'a pas de bon sens.

[*Texte*]

It is much easier to get into industry than to become a bank. Banks have a preferred position; you just cannot go out and incorporate yourself as a bank. You can go out, if you have the money and want to take the risk, and start making refrigerators or stoves or overcoats or automobiles, but you sure cannot go in the banking business easily. They have a preferred position, in which we feel they have not assumed their full responsibility of disclosure. I think it is wrong to assume that the banks' profits should be lumped in together with those of the rest of industry. It is not the same thing at all.

Mr. Berger: Right. You do not feel that you can compare it with other industries. You do not feel the risk is as high. What level of profits would you say would be appropriate to the banking industry?

Mr. Chapin: We did not want to get into the game of specifying some particular level of profit. The point we are making in the brief is a relative one. We are saying that by the standard of comparison with most other actors in the economic system in 1981—which was the year of the very high profits that, I understand, gave rise to this inquiry— theirs were excessive. We believe if there are costs to be borne in the economic system they ought to be fairly distributed.

Mr. Berger: Mr. Montgomery says we should not compare them with everybody else and you have just used the phrase again, "compared with everybody else," their profits are excessive. We have been shown that you cannot compare them with somebody else. Do we compare them with the others or do we not? I guess that is what we have to decide.

Mr. Chapin: Mr. Montgomery was addressing your question of what is an adequate rate of return on equity as a measure of profit and he suggested that a very simple ranking that places them 11 out of 33 is not terribly informative.

Mr. Berger: All right. I will accept that. You say we cannot compare them with the others; with whom do we compare them, and what do we use as a basis for saying that their profits are excessive or not excessive?

Mr. Chapin: The basis we used for saying that they were excessive in 1981 was very straightforward: Everybody else in the economic system went down and bank profits went up; everybody else assumed part of the cost, including wage earners, small business and large corporations.

Mr. Berger: But, again, on the basic measures that we have been shown of bank profitability, they will say to us that their profits have not gone up—did not go up in 1981.

Mr. Chapin: Their profits increased in 1981 by 38 per cent. You compute that—

Mr. Berger: You are using an absolute figure.

Mr. Chapin: I am using a measure of performance. They increased by 38 per cent. You can compute that from chart number 2 in the submission of the Canadian Bankers' Association. Their profits went up 38 per cent. Profits in the corporate sector dropped, I forget .... They went down. What I am comparing here are simply positives and negatives. I am saying

[*Traduction*]

Il est beaucoup plus facile de se lancer dans une industrie que de former une banque. Les banques ont une position de préférence; on ne peut pas s'instituer comme banque. Si on a de l'argent et si on veut prendre des risques, on peut se lancer dans la construction des réfrigérateurs, des cuisinières, des manteaux ou des automobiles, mais on ne peut pas si facilement se lancer dans le secteur bancaire. Elles ont une position de préférence et nous sommes d'avis qu'elles n'ont pas assumé leurs responsabilités de divulgation. A mon avis, on ne doit pas prétendre que des profits bancaires doivent figurer avec les profits du reste de l'industrie. Ce n'est pas la même chose.

M. Berger: D'accord. Vous êtes d'avis qu'on ne peut pas les comparer avec d'autres industries. Vous ne pensez pas que le risque soit si élevé. Selon vous, quel niveau de profit doit-on attendre de l'industrie bancaire?

M. Chapin: Nous ne voulons pas préciser un niveau de profit donné. Ce que nous disons dans notre mémoire est relatif. Nous disons qu'en comparaison avec d'autres industries en 1981, leurs profits étaient excessifs; et si je comprends bien, 1981 c'était l'année où les profits étaient tellement grands, que cela a mené la présente enquête. Nous sommes pour une répartition équitable des coûts dans le système économique.

M. Berger: M. Montgomery dit qu'on ne peut pas les comparer avec tout le monde et vous venez de dire encore, qu'en comparaison avec tout le monde, leurs profits sont excessifs. On vient de nous montrer qu'on ne peut pas les comparer avec d'autres industries. Est-ce que l'on va les comparer ou non? Je suppose qu'on doit se décider.

M. Chapin: M. Montgomery répondait à votre question sur le taux de rendement de l'avoir net comme évaluation de profit et il a dit qu'un 11e rang sur 33, ne voulait rien dire.

M. Berger: D'accord. J'accepte ça. Vous dites qu'on ne doit pas les comparer avec d'autres; avec qui est-ce qu'on va les comparer, et qu'est-ce que nous utiliserons comme base pour déterminer si leurs profits sont excessifs ou non?

M. Chapin: La base qu'on a employée en 1981 pour dire qu'ils étaient excessifs est très claire. Tout le reste dans le système économique a diminué et les profits bancaires ont augmenté; tous les autres ont assumé leur part des coûts, les travailleurs, les petites entreprises et les grandes sociétés.

M. Berger: Mais, encore une fois, sur la base utilisée pour établir leur rentabilité, on va nous dire que leurs profits n'ont pas augmenté en 1981.

M. Chapin: Leurs profits ont augmenté en 1981 de 38 p. 100. Si vous calculez . . .

M. Berger: C'est un chiffre absolu.

M. Chapin: C'est une mesure de rendement. Ils ont augmenté par 38 p. 100. Vous pouvez le calculer d'après le tableau 2 de l'exposé de l'Association des banquiers canadiens. Leurs profits ont augmenté de 38 p. 100. Les profits dans d'autres secteurs ont diminué. Ce que je compare ici sont des positifs et des négatifs. Ce que je veux dire, c'est que tous les autres ont

[*Text*]

everybody else had a negative performance in 1981. Banks had a positive performance.

• 1025

Mr. Berger: But when you look at profits over a 10-year basis. I mean, this year they are down by—I cannot remember the exact figure—I think they are down by about 27 per cent. When you look at their profits on the basis of equity—a return on equity over a 10-year period—there is no really dramatic jump. They are not much higher—or they are not higher, indeed they are lower—than other parts of Canadian industries. So, again, I get back to the question: If we cannot compare them to other industries, what can we compare them to?

Perhaps I would ask you a further question, then. Do you believe that bank profits . . . ? Is it a temporary problem or is it a recurring problem? Is it a problem which, in your estimation, occurred just in 1981, or is it a problem which you would say . . . ? Have they been excessive for the past 10 years?

Mr. Chapin: I think our focus is very much on 1981, which I understood to be the main concern of the committee. The point that we are making is that monetary policy in 1981 was such that, in a sense, they could hardly avoid making high profits in that year if they elected to. We are suggesting that they might have elected to make an increase of somewhat less than 38 per cent if they had been prepared to discriminate in favour of certain segments of their borrowing clientele.

Mr. Berger: So you do not really view excess bank profits as being a long term problem, then. You believe it is a problem that was just associated with perhaps one year out of 10 years.

Mr. Montgomery: I think, to be absolutely honest, we do not know enough about banks as a country, as a government, as an individual, to make any real assessment. We do not know how they make their profits. We do not know where they . . . . We do know they have more of the market than they had before. They control more than they did before. We do know that they help in acquisitions where big corporations swallow up smaller ones.

What we need to know, before we can make any real judgment, is how the banks operate and how they develop policy. Is it true that the five bank presidents meet regularly—in effect becoming a cartel operation?

The real question here is whether we are trying to match up some socks in a dark closet. I think if we knew as much about banks as the banks know about people they lend money to, we would be in pretty good shape. But the banks operate as a secret society. We are not in a position to make the judgments.

We are saying there should be more public accountability. There should be more control. When there is, you on this committee and other people will better judge whether or not the banks are making excessive profits on the short or long term. It is very difficult, when you are dealing with information that is fed out to you for purposes that meet the banks'

[*Translation*]

eu un rendement négatif en 1981, alors que les banques ont eu un rendement positif.

M. Berger: Oui, mais il faut voir quels sont les bénéfices sur 10 ans. Je crois que cette année, ils ont diminué d'environ 27 p. 100; je ne peux me souvenir du chiffre exact. Si l'on prend les bénéfices par rapport à l'avoir propre—c'est-à-dire le rendement sur l'avoir propre au cours d'une période de 10 ans, il n'y a pas eu d'augmentation vraiment dramatique. Ils ne sont pas beaucoup plus élevés—en fait, ils ne sont pas plus élevés, ils sont moins élevés que ceux d'autres industries canadiennes. J'en reviens donc à ma question: si on ne peut les comparer à d'autres industries, à qui peut-on les comparer?

Je pourrais peut-être vous poser une autre question. Croyez-vous que les bénéfices des banques soient un problème temporaire ou un problème périodique? Croyez-vous que cela ne se soit produit qu'en 1981, ou est-ce un problème que nous avons depuis les 10 dernières années, par exemple?

M. Chapin: Nous nous sommes concentrés sur 1981, qui est l'année qui préoccupe le plus le Comité. Ce que nous disons, c'est que la politique monétaire de 1981 était telle que les banques ne pouvaient pas faire des profits très élevés cette année-là, si elles le voulaient. Nous croyons qu,elles auraient pu avoir une augmentation inférieur à 38 p. 100, si elles avaient été disposées à favoriser certains éléments de leur clientèle emprunteuse.

M. Berger: Vous ne croyez donc pas que les bénéfices des banques soient un problème à long terme. Selon vous, c'est un problème qui s'est produit une année seulement sur 10?

M. Montgomery: Pour être franc, nous ne connaissons pas assez bien les banques au pays, que ce soit le gouvernement ou les particuliers, pour vraiment en juger. Nous ne savons pas comment elles font leurs profits. Nous ne savons pas où elles . . . Nous savons qu'elles ont une plus grande part du marché qu'auparavant. Elles contrôlent plus de choses qu'auparavant. Nous savons qu'elles aident les grosses sociétés à acquérir les plus petites.

Avant de pouvoir porter un jugement, il faut savoir comment les banques fonctionnent et comment elles mettent au point leurs politiques. Est-il vrai que les présidents des cinq grandes banques se rencontrent régulièrement et fonctionnent en fait comme un cartel?

En fait, nous travaillons à l'aveuglette. Si nous en savions autant au sujet des banques qu'elles en savent au sujet de leurs débiteurs, nous serions dans une très bonne position. Cependant, les banques fonctionnent comme des sociétés secrètes. Nous ne sommes pas capables de porter des jugements.

Selon nous, elles devraient être tenues de rendre des comptes, elles devraient être soumises à plus de contrôle. Le Comité et d'autres personnes seront mieux capables de juger si les banques ont effectivement fait des profits excessifs à court ou à long terme. Il nous est très difficile d'essayer de porter de tels jugements, alors que les renseignements dont nous dispo-

[*Texte*]

end and intent, to try to make decisions. I think that we does not need a parliamentary committee alone. We need the banks to be accountable in every operation in every year.

We should know what they are doing. We should know who they are going into financial consortia with to finance industries in other countries. What we do not know is the problem, not what we do know. If we had as much information as we have about the auto industry or the steel industry, we could be more frank and objective about our views here. We are here because we believe that this country and we ourselves do not know what the banks are doing; do not know what bank policies are; do not know where they are putting their money; and do not know where their priorities are in investments. This is what causes the problem.

I hope that this parliamentary committee comes up with some recommendations so that the banks will be controlled as are other industries in this country. They have to be accountable as are other industries in this country. This is our difficulty. You pick a five-year period. You can pick whatever period best suits your position. We are suggesting to you that we should know more about the banks, and when we do we can give you a judgment whether profits are excessive or not.

Mr. Berger: I appreciate your comments, Mr. Montgomery. We are having difficulties coming to grips with this essential question of whether bank profits are excessive because, again, we are told by various measures that we are given that—these measures seem to indicate that they have not been excessive. But there is a whole other range of questions which you have referred to, such as whether small business is being dealt with properly, that are subsidiary questions. But they may not be subsidiary questions. They are part of the whole question and we will try to come to grips with some of those questions when we meet with the banks.

• 1030

Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Berger.

Mr. Orlikow.

Mr. Orlikow: Gentlemen, can you elaborate on the relationship, as you see it, between the monetary policy that has been applied by the government and the Bank of Canada and the questions that are being raised, your questions that are being raised, in relation to the functioning of our banking system?

Mr. Chapin: Yes. Monetary policy in this country has pushed real interest rates, as we point out in the submission, in Canada from the 2-per-cent to 3-per-cent range, which is their historic norm, up to the 5- to 8-per-cent range in 1981. Confronted with that kind of real-interest-rate situation, most borrowers, of course, do not believe real interest rates will stay that way for long—or, if they do believe so, they cannot afford to pay them; therefore they tend to borrow short. By the same token, lenders know that if they can quickly reduce the term of their lending, that is shift from longer- -term, three- to five-

[*Traduction*]

sons nous ont été fournis par les banques et vont de toute évidence servir leurs intérêts. Il faut que les banques soient tenues de rendre compte de toutes leurs activités chaque année.

Nous devrions savoir avec qui elles s'associent, dans des consortiums, afin de financer des industries dans d'autres pays. Le problème n'est pas ce que nous savons, c'est ce que nous ne savons pas. Si nous avions autant d'information à leur sujet que nous en avons au sujet de l'industrie de l'automobile ou de l'acier, nous pourrions être plus objectifs. Nous sommes ici parce que nous croyons que les Canadiens et nous-mêmes ne savons pas ce que font les banques, quelles sont leurs politiques, où elles investissent leur argent et quelles sont leurs priorités dans leurs investissements. C'est ce qui cause le problème.

J'espère que le Comité fera des recommandations qui permettront de contrôler les banques, comme les autres industries du pays. Elles doivent être tenues de rendre des comptes, comme toutes les autres industries. C'est le problème. Que vous choisissiez une période de cinq ans, ou toute période qui vous convienne, il n'en reste pas moins que nous devrions avoir plus d'information, et ce n'est qu'à ce moment-là que nous pourrons vous dire si leurs bénéfices sont excessifs ou non.

M. Berger: Je comprends ce que vous voulez dire, monsieur Montgomery. Nous avons nous-mêmes de la difficulté à décider si leurs bénéfices sont excessifs ou non, parce que, selon les diverses méthodes de calcul qu'on nous a expliquées, il semble qu'ils ne soient pas excessifs. Cependant, il y a toutes ces autres questions que vous avez mentionnées, par exemple, la question de savoir si les petites entreprises ont reçu toute l'attention qu'elles méritaient, et qui sont des questions connexes. Elles ne sont peut-être pas secondaires, cependant. Elles font partie de toute cette question, et nous essayerons d'obtenir des réponses lorsque nous rencontrerons les banques.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Berger.

Monsieur Orlikow.

M. Orlikow: Messieurs, pourriez-vous nous expliquer la relation que vous voyez entre la politique monétaire adoptée par le gouvernement et la Banque du Canada et les questions que vous avez soulevées au sujet du fonctionnement du système bancaire?

M. Chapin: Oui. La politique monétaire du Canada a, comme nous le soulignons dans notre mémoire, haussé les taux d'intérêt réels de 2 à 3 p. 100, qui est leur niveau traditionnel, à 5 ou 8 p. 100, en 1981. Comme la plupart des emprunteurs ne croient pas que les taux d'intérêt réels demeureront aussi élevés pendant longtemps, ils ont donc tendance à emprunter à court terme. En même temps, les prêteurs savent que s'ils peuvent réduire rapidement la durée de leurs prêts, c'est-à-dire passer des prêts de 3 ou 5 ans à des prêts d'une durée moins longue, ils pourront profiter des hauts taux d'intérêt réels pendant que cela dure.

[*Text*]

year, loans to shorter-term loans they can take advantage of the high real rates of interest while they last.

You have received information to this effect—although it was not as direct a proposition as I am making it now—from the Canadian Bankers' Association on page 9 of their brief, where they speak of their profit situation as interest rates are rising, from the submission on Burns Fry Limited, on the inverse of what I am saying, which is that the Burns Fry submission reminded you that the banks have been caught in a situation where they were lending long and borrowing short at different rates of interest, and also on the question of the spread on banks' mismatched assets.

What you have not received information on, it seems to me, is the volume of this kind of roll-over that the banks have been engaging in; that is, the general shortening of the term of bank loans or bank assets in the last few years and the impact that this has had on profits. I do not know what its impact has been, but when I put four operations together I conclude that it has been large. According to the two measures of profitability that have been discussed before the committee, the standard measure of the spread has not changed appreciably and the Canadian Bankers' Association and others have maintained that the return on assets did not change much in the recent period. That ought to suggest that very little has changed.

On the other hand, the assets of banks, the volumes of loans they have been doing, increased by 25 per cent in 1981 and their profits increased by 38 per cent. One needs to find an adequate way to explain that. My explanation is that it is in their shift to shorter-term lending to take advantage of the very dramatic increase in real interest rates. The increase in real interest rates was not their business, that is the business of the Bank of Canada and the Government of Canada, but they took advantage—

Mr. Orlikow: They benefited.

Mr. Chapin: —as I suppose one would expect them to.

Mr. Orlikow: You suggested that there has been an unfair distribution of credit by the chartered banks, that is that their credit allocation has been favourable to large corporations at the expense of small borrowers. Are you thinking of examples like the $500 million that banks loaned to Inco, which went to expanding their operations to Guatemala, their purchase of ESB Battery Company, both of which have gone belly-up? Inco has lost the money and is having trouble refinancing its loans.

• 1035

Mr. Chapin: That is certainly one of the things I have in mind. To revert back to a question I was asked earlier, whether sufficient information has been generated, it seems to me that to answer it with respect to 1982, one would need to know how these losses were going to come out in 1982. I understand the committee has been told by Mr. Kennett that he has not .... The Canadian Bankers' Association, if I recall their brief, had nothing to say about the impact of non-current loans and potential losses on their profit picture in 1982.

[*Translation*]

Vous avez reçu des renseignements à ce sujet—bien qu'ils n'aient pas été aussi directs que moi—de l'Association des banquiers canadiens, à la page 9 de leur mémoire. Ils parlent de leurs bénéfices au fur et à mesure que les taux d'intérêt augmentent. Burns Fry Ltd, dans son mémoire, vous rappelait que les banques ont été prises dans une situation où elles avaient prêté à long terme et emprunté à court terme, à des taux d'intérêt différents. Il a également été question de la marge sur les actifs discordants.

Il me semble cependant que vous n'avez pas reçu de renseignements sur les volumes des prêts dont la durée a été ainsi réduite par les banques, ou sur les conséquences que cela a eues sur les bénéfices. Je ne sais pas quel a été l'impact de cette situation, mais d'après mes calculs, il a dû être considérable. Selon les deux mesures de rentabilité dont on a discuté tout à l'heure, la marge n'a pas beaucoup changé, et l'Association des banquiers canadiens et d'autres ont soutenu que le rendement sur les actifs n'avait pas beaucoup changé ces derniers temps. On pourrait croire que peu de choses ont changé.

D'autre part, les actifs des banques, les prêts qu'elles ont consentis, ont augmenté de 25 p. 100 en 1981, alors que leurs bénéfices ont augmenté de 38 p. 100. Il faut bien trouver le moyen d'expliquer cela. Selon moi, cela est dû à la réduction de la durée des prêts pour pouvoir profiter de l'augmentation dramatique des taux d'intérêt réels. Cette augmentation ne peut leur être attribuée, elle doit être attribuée à la Banque du Canada et au gouvernement, mais les banques en ont profité ....

M. Orlikow: Elles en ont bénéficié.

M. Chapin: ....comme on devait s'y attendre.

M. Orlikow: Vous avez dit que la répartition du crédit par les banques à charte était inéquitable, qu'elle favorisait les grosses sociétés aux dépens des petits emprunteurs. Pensiez-vous par exemple aux 500 millions de dollars que les banques ont prêtés à l'INCO pour lui permettre d'agrandir ses installations au Guatemala, et d'acheter la *ESB Battery Company*? Ces deux entreprises ont fait faillite, l'INCO a perdu son argent et a de la difficulté à refinancer ses emprunts.

M. Chapin: C'est certainement une des choses que j'envisage. Pour en revenir à une question qu'on m'a posée tout à l'heure, à savoir si on a suffisamment de renseignements, il me semble qu'en ce qui concerne 1982, il faudrait connaître la situation des pertes. Je crois savoir que M. Kennett a dit au Comité qu'il n'a pas ... Si je me souviens bien du mémoire de l'Association des banquiers canadiens, il n'a rien dit concernant les répercussions des prêts en souffrance et des pertes éventuelles sur leurs bénéfices en 1982.

[*Texte*]

Since that loss picture is going to be a major feature of the credit market in 1982, one needs to know what that is. After that, once you know what the degree of squeeze might be, you can begin to ask whether the squeeze is being fairly applied to everybody. I have laid in front of you a quotation from the Toronto Dominion Bank which suggests to me that the policy of the banks will be less than fair.

Mr. Orlikow: Maybe we should explore with the banks some of their transactions.

Mr. Chapin: I think you might well ask them what their policy is going to be.

Mr. Orlikow: You talked about the impact of technological changes taking place in the banks. Do you have any evidence as to the effect these changes are causing for unemployment—especially of women workers?

Mr. Montgomery: If the experimental new cable television becomes as common as our own cable television, you can do banking and make purchases through the Telidon system. They show on your television screen—they could put ads for homes. They put ads or catalogues on there. You can order through the Telidon system and you can even pay your bills through the Telidon system. So it may not be necessary to go to the bank at all to make these changes in your account.

Obviously, if you go into a bank now, you will see that computers have made it possible to keep records that would have kept hundreds of bookkeepers busy with pens and ledgers in the old days. This is already in the banks. You can go to the bank and they can find out, if it is your branch or another branch, whether you have any right to draw a cheque on that bank. Technology has already hit the banks and it will hit them more. They will be doing much more work with less staff.

There is a plan in place now according to which you will deposit your payroll in the bank, and it will go to the employees' accounts; they will then draw their salaries through their bank accounts. If you do that, you get away from a lot of cheques. That sort of arrangement does away with paper work and does away with the need for staff. So there is an ever-growing technology in the banks that will require less and less staff.

Mr. Orlikow: Do you feel this would have a very adverse effect on employment?

Mr. Montgomery: I think this technology would have an adverse effect on banks but also on other industries as well.

Ms Catherine McGuire (National Representative, Research and Legislative Department, Canadian Labour Congress): We have already seen evidence of the switch-over from full-time to part-time employment as a result of the new technology in

[*Traduction*]

Il faut avoir ces données, parce que les pertes des banques seront un facteur très important pour ce qui est de la disponibilité du crédit en 1982. Quand on saura dans quelle mesure il sera difficile d'obtenir du crédit, on pourra poser la question de savoir si tout le monde subit les résultats de cette situation de façon équitable. J'ai déjà cité un représentant de la Banque Toronto-Dominion, qui me fait croire que la politique des banques ne serait pas tout à fait équitable.

M. Orlikow: Peut-être qu'on devra poser des questions aux banques concernant certaines de leurs transactions.

M. Chapin: Je pense qu'il serait souhaitable de leur demander quelle sera leur politique.

M. Orlikow: Vous avez parlé de l'incidence des changements technologiques qui ont lieu en ce moment dans les banques. Avez-vous des preuves concernant les effets de ces changements par rapport au chômage, surtout dans le cas des femmes?

M. Montgomery: Si le nouveau système expérimental de télédistribution devient aussi courant que la télédistribution que nous avons à l'heure actuelle, il sera possible d'effectuer des opérations bancaires et de faire des achats par l'entremise du système Télidon. Il serait même possible de faire de la publicité pour des maisons en vente en utilisant le système Télidon. On peut s'en servir pour des annonces ou des catalogues entiers. On peut faire des commandes, et même payer ses factures en utilisant le système Télidon. Donc, il se peut qu'à l'avenir, il ne soit plus nécessaire de se rendre à la banque afin de faire inscrire tous ces changements dans son compte.

Il est évident qu'on peut se servir des ordinateurs, dans les banques, pour garder des dossiers qui auraient occupé des centaines de comptables auparavant. Cela existe déjà. On peut entrer dans n'importe quelle succursale d'une banque, et les caissières peuvent déterminer si on a suffisamment d'argent dans son compte pour faire un chèque. La technologie est déjà en place dans les banques, et les effets se feront sentir de plus en plus à l'avenir. Il sera possible de faire beaucoup plus de travail avec moins de personnel.

Il existe déjà un projet selon lequel les salaires des employés seront déposés directement à la banque. Les employés retireront ensuite leur salaire de leur compte. Un tel procédé élimine beaucoup de chèques, beaucoup de paperasserie, et le besoin de personnel. Donc, il existe une technologie toujours croissante, dans le domaine bancaire, qui exigera de moins en moins de personnel.

M. Orlikow: Estimez-vous que cette situation aura un effet très néfaste sur l'emploi?

M. Montgomery: Je crois que la technologie aura un effet néfaste sur les banques, mais également sur d'autres industries.

Mme Catherine McGuire (représentante nationale, Département de la recherche et de la législation, Congrès du travail du Canada): Un des résultats de la nouvelle technologie que nous avons déjà constatés dans les banques est le changement

[*Text*]

banks. We have gone from cash dispensers to automated teller machines to televised banking.

One of the ways this loss shows up is in collective bargaining—the refusal, for example, of the Bank of Montreal, who is negotiating with the union of bank employees in Nova Scotia, to include recall rights in the contracts, so that tellers or clerical staff who were laid off as a result of automation of banking operations have the right to priority of recall when jobs do occur. We see this in their refusal to include part-time help in contract provisions. So we have already started to see technological change affect bank workers. It comes in stages.

• 1040

It comes in stages. There is the first stage when new equipment is brought in. During the 1970s, for example, the banks continued to hire as the new equipment was brought on stream. Then you reach a plateau where the new efficiency, as a result of the new equipment, is matched by new services, such as the daily-interest account. But now we are starting to get into the third stage, which is where you see a loss of employment or a conversion of full-time employment to part-time.

I think it is quite significant. I would suggest to the committee that in a few years you are going to see this not only affecting the lower levels in banks, the clerical and the teller staff, but moving up to the managerial staff, the accountants and some of the supervisory staff, because the logic of the new technology is self-service. It is not only self-serve for the person going to the cash dispenser or the automatic teller, but self-serve for higher levels of managers. You can eliminate other staff farther down the line, which has become redundant.

Mr. Orlikow: The banks, of course, argue that this creates more efficiency. My very subjective judgment from going to the bank—I do not know whether maybe you have had some reports from your members—is that it has also meant longer line-ups and a longer wait for people who go to the bank in the usual way.

Ms McGuire: Yes; we have received quite a few complaints about that. People put their card into the machine, and the machine eats the card, once they finally make it up to the machine. There are longer line-ups, a decline in service. The banks have told us that, oh well, the tellers displaced will become consumer-service representatives. We have not seen any evidence of that, even if you could make it through the line-ups.

Mr. Orlikow: I was thinking of the people who still go into the banks in large numbers, especially at the end of the month, the beginning of the month and the middle of the month, to be dealt with in the bank in the usual way, by standing in line.

Ms McGuire: Yes.

[*Translation*]

du travail à plein temps au travail à temps partiel. Nous sommes passés des distributeurs d'argent aux guichets automatisés au système télévisé.

On constate les résultats de cette situation dans les négociations collectives, par exemple. La Banque de Montréal, qui négocie avec le syndicat des employés bancaires, en Nouvelle-Écosse, refuse d'incorporer dans les conventions des droits de rappel qui permettraient aux caissières ou aux commis qui ont été mis à pied à cause de l'automatisation des activités bancaires de jouir d'une certaine priorité de rappel lorsqu'il y aura des postes libres. Les banques refusent également d'appliquer les dispositions des conventions au personnel à temps partiel. Donc, nous avons déjà commencé à voir les effets des changements technologiques sur les employés des banques. Les résultats se font sentir par étape.

La mise en place des nouvelles machines est la première étape. Pendant les années 70, par exemple, les banques ont continué de recruter à mesure qu'on mettait en place les nouvelles machines. Ensuite, on atteint un plateau où l'efficacité qui découle des nouvelles machines est accompagnée de nouveaux services, comme les comptes à intérêt quotidien. Cependant, la troisième phase commence maintenant, pendant laquelle il y a une perte d'emplois ou un changement des emplois à plein temps en emplois à temps partiel.

A mon avis, il s'agit de changements assez importants. Je pense que d'ici quelques années, la situation que je viens de décrire ne s'appliquera pas uniquement aux caissières et aux commis, mais également aux gestionnaires, aux comptables et au personnel de surveillance, parce que la nouvelle technologie vise le libre-service. Il ne s'agit pas du libre-service seulement dans le cas de clients qui utilisent le distributeur d'argent ou le guichet automatisé, mais également dans le cas des gestionnaires des niveaux plus élevés. Il sera possible d'éliminer des employés qui occupent des postes plus élevés dans la hiérarchie parce qu'ils seront superflus.

M. Orlikow: Les banques maintiennent évidemment que ces changements créent une efficacité accrue. D'après mon expérience personnelle, et peut-être que vos membres vous ont dit la même chose, les changements ont également créé des queues plus longues et des attentes plus longues dans les banques.

Mme McGuire: Oui; nous avons reçu pas mal de plaintes à ce sujet. Il arrive également que le guichet automatisé avale les cartes quand on finit par arriver à la tête de la queue. Il est vrai que les queues sont plus longues et que le service n'est pas aussi bon. Les banques nous ont dit que les anciennes caissières deviendront des représentantes de services à la clientèle. Toutefois, nous n'avons pas encore vu de preuve que ce soit le cas, même si on réussit à arriver au guichet.

M. Orlikow: Je pensais plutôt au nombre de personnes qui continuent d'aller aux banques, surtout au début, au milieu et à la fin du mois, pour recevoir les services normaux, après avoir fait la queue.

Mme McGuire: Oui.

[*Texte*]

Mr. Orlikow: It seems to me that the lines are much longer and the wait is much longer than they used to be, before they started with all this automation.

Ms McGuire: Yes; I think there is some evidence of that. Certainly, what tellers we have spoken to are getting more and more complaints from disgruntled customers who finally make it to the counter and find that there are three tellers where there used to be four, that the lines are much longer and that the service is down.

The Chairman: Thank you, Mr. Orlikow.

Mr. Wright.

Mr. Wright: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Chapin, do you believe that there is a connection between high interest rates and high bank profits or bank profits, whatever they may be?

Mr. Chapin: The connection that I have made is between high real-interest rates and the bank-profit picture in 1981.

Mr. Wright: Are banks responsible for high interest rates?

Mr. Chapin: Banks are not responsible for the high real-interest rates, no.

Mr. Wright: Who is?

Mr. Chapin: That is a result of monetary policy, set by the Bank of Canada and the Government of Canada.

Mr. Wright: So the banks do not have any control of it.

Mr. Chapin: They do not, obviously, have control over the general level of interest rates. The additional point we are making, however, is that it was not necessary for them to operate at the limit of that level.

Mr. Wright: That is an interesting point you make. I think what you did suggest is that the banks have been taking all the profit they can get. Is that correct?

Mr. Chapin: That is my hypothesis, yes.

Mr. Wright: Okay. Do you not also agree that unions attempt to get for their employees the highest salaries they can get?

Mr. Chapin: With considerably less success than the banks have had.

Mr. Wright: Well, that is speculation, at the very least.

Mr. Chapin: No, no.

Mr. Montgomery: There is a counterbalance in collective bargaining—

Mr. Wright: Let me just finish, then. You are suggesting that the banks have no social conscience. But if banks do not get what they want, they do not go on strike. Where is your social conscience, then?

[*Traduction*]

M. Orlikow: Il me semble que depuis l'automatisation, les queues et les attentes sont beaucoup plus longues.

Mme McGuire: Oui; je pense qu'il existe des preuves dans ce sens. Les caissières à qui nous avons parlé nous disent que les clients se plaignent de plus en plus du fait qu'il y a maintenant moins de caissières, que les queues sont plus longues et que le service est moins bon.

Le président: Merci, monsieur Orlikow.

Monsieur Wright.

M. Wright: Merci, monsieur le président.

Estimez-vous, monsieur Chapin, qu'il y a un rapport entre les taux d'intérêt élevés et les bénéfices bancaires; qu'ils soient élevés ou non?

M. Chapin: J'ai fait un lien entre les taux réels d'intérêt et les bénéfices des banques en 1981.

M. Wright: Les banques sont-elles responsables des taux d'intérêt élevés?

M. Chapin: Non, les banques ne sont pas responsables des taux d'intérêt élevés.

M. Wright: Qui est responsable de cette situation?

M. Chapin: Cette situation découle de la politique monétaire de la Banque du Canada et du gouvernement du Canada.

M. Wright: Donc, les banques n'ont pas le contrôle des taux d'intérêt.

M. Chapin: Il est évident que les banques n'ont pas de contrôle sur le niveau général des taux d'intérêt. Nous soutenons cependant qu'il n'était pas nécessaire que les banques utilisent le niveau maximal des taux d'intérêt.

M. Wright: C'est un point intéressant que vous soulevez. Je pense que vous avez dit que les banques prenaient tous les bénéfices possibles. Est-ce exact?

M. Chapin: Oui, c'est mon hypothèse.

M. Wright: D'accord. N'êtes-vous pas également d'accord pour dire que les syndicats cherchent à obtenir les plus hauts salaires possibles pour leurs employés?

M. Chapin: Avec beaucoup moins de succès que les banques.

M. Wright: Il s'agit d'une spéculation de votre part, pour en dire le moins.

M. Chapin: Non.

M. Montgomery: Il existe un contrepoids dans les négociations collectives . . .

M. Wright: Permettez-moi de terminer, s'il vous plaît. Vous laissez entendre que les banques n'ont pas de conscience sociale. Mais si les banques n'obtiennent pas ce qu'elles veulent, elles ne font pas la grève. Où se trouve votre conscience sociale à ce moment-là?

[*Text*]

Mr. Montgomery: Look, I will settle for the power of banks rather than that of the labour movement any day in the week. We have a reality in collective bargaining: the employer for whom we work has a business; if we put him out of business, we do not have a job. The banks have no counterbalance. They can charge the maximum. A collective-bargaining relationship involves a partnership between two people. This is a different situation, where you can proceed to charge rates at the maximum just because you want to.

• 1045

Mr. Wright: Mr. Chairman, we already agree that monetary policy is decided by the Bank of Canada and not the banks; therefore, they set interest rates, so they determine what they would be. The banks do not charge the maximum so much as is dictated by monetary policy.

Mr. R.W. Lang: But there is a nice question of logic here, is there not, because the banks do not set the interest rate policy; there is no question about that. The final responsibility rests with the government of this country. Yet if you watch the heads of all commercial banks in this country, each and every one of them come out supporting the government in the establishment of this high interest rate policy. They want it maintained. It seems to me that there is a question here of support of the government policy on maintaining high interest rates. We asked the question why they support it. If you want to talk about collective bargaining when you reach a collective agreement with an employer, there are two signatures on that collective agreement. If I go to the bank and want to bargain with them for an interest rate policy, do I have any clout in bargaining? Absolutely not. I can go from one bank to the other and they are all going to charge me exactly the same interest rate.

Mr. Wright: Mr. Chairman, to Mr. Lang for clarification, I wonder whether Mr. Lang said that the banks are supporting high interest rate policies?

Mr. R.W. Lang: Every time Roland Frizee speaks out or the head of the Canadian Bankers Association, Bob McIntosh, they all come out supporting the high interest rate policy of the government, in every speech they make.

Mr. Wright: You are saying the Royal Bank has?

Mr. R.W. Lang: Yes, Roland Frizee does continuously.

Mr. Wright: What other bankers?

Mr. R.W. Lang: McIntosh, CBA.

Mr. Wright: McIntosh?

Mr. R.W. Lang: Yes.

Mr. Wright: Mr. McIntosh from CBA was here. I do not have the minutes in front of me but I thought he said he did not support it.

[*Translation*]

M. Montgomery: Écoutez, je serais ravi d'échanger le pouvoir des syndicats contre celui des banques, n'importe quand. Dans les négociations collectives, il faut faire face au fait que si on entraîne la faillite de notre employeur, nous nous trouvons sans emploi. Il n'existe pas de contrepoids dans le cas des banques. Elles sont libres de faire payer le maximum à leurs clients. Dans les négociations collectives, il s'agit d'une association. Mais la situation des banques est différente, parce qu'elles peuvent faire payer les taux maximums seulement parce que cela leur rapporte.

M. Wright: Monsieur le président, on a déjà convenu que c'est la Banque du Canada, et non pas les banques, qui établit la politique monétaire. C'est donc la Banque du Canada qui établit les taux d'intérêt. C'est plutôt la politique monétaire qui impose les taux d'intérêt maximums, et non pas les banques.

M. R.W. Lang: Mais il existe à cet égard une question de logique assez subtile, n'est-ce pas, parce que ce ne sont pas les banques qui établissent la politique des taux d'intérêt; c'est indiscutable. La responsabilité ultime de cette politique appartient au gouvernement du pays. Cependant, chaque dirigeant des banques commerciales du pays s'est prononcé en faveur de la politique des taux d'intérêt élevés. Ils veulent que la politique soit maintenue. À mon avis, il faut poser la question de savoir pourquoi les banques sont en faveur de la politique du gouvernement concernant le maintien des taux d'intérêt élevés. Nous leur avons posé la question. Lorsqu'on arrive à une convention collective avec un employeur, il y a deux signatures qui figurent sur la convention. Cependant, il m'est absolument impossible d'exercer des pression auprès des banques si je veux négocier avec elles sur la question de la politique des taux d'intérêt. Toutes les banques me feront payer exactement le même taux d'intérêt.

M. Wright: Monsieur le président, je voudrais que M. Lang me donne une précision. A-t-il dit que les banques sont en faveur de la politique des taux d'intérêt élevés?

M. R.W. Lang: Roland Frizee, et Bob McIntosh, le chef de l'Association des banquiers canadiens, se prononcent toujours en faveur de la politique du gouvernement en ce qui concerne les taux d'intérêt élevés.

M. Wright: Soutenez-vous que la Banque Royale s'est prononcée de cette façon?

M. R.W. Lang: Oui, Roland Frizee le fait constamment.

M. Wright: Quels autres banquiers le font?

M. R.W. Lang: M. McIntosh, de l'Association des banquiers canadiens.

M. Wright: M. McIntosh?

M. R.W. Lang: Oui.

M. Wright: M. McIntosh, de l'Association des banquiers canadiens, a comparu devant nous. Je n'ai pas le compte rendu devant moi, mais j'avais l'impression qu'il a dit qu'il n'est pas en faveur de la politique.

[*Texte*]

Mr. R.W. Lang: He is saying one thing in front of the committee and another for the press in the speeches he is making.

Mr. Wright: That is an interesting point because we had a financial analyst here who said that union pension funds talk one way to the public and the other way to the banks when they are assessing the quality of their stock.

Mr. R.W. Lang: One of the policies we have, and it is up to our affiliates to implement, of course, is joint administration of pension funds. One thing we have long decried is that money in pension funds are deferred wages; in other words, they are workers' money and yet workers have absolutely no control over the investment of those funds. In Canada it amounts to something like $60 billion a year in pension funds in this country which is not controlled by union members, but it is their money. The banks and the financial institutions control the investment of that money, and then if we go to the bank and try to borrow money for housing, what do we have to pay for it? You bet, 20 to 21 per cent! That is what it is; we are borrowing our own damn money back. If you want to talk about pension funds, let us talk about pension funds.

Mr. Wright: Mr. Chairman, we are all involved in borrowing our own money back so let us not get into that life insurance problem.

I was interested in the question that one of the gentlemen said about your national operations. Unfortunately time is so short; we do not get time to ask you to elaborate on some of the points you made, but I was interested in what Mr. Montgomery said. The banks are sending funds out of the country to international operations?

Mr. Montgomery: They have invested money in international cartels which are based in Europe, and through that they have invested in other countries.

Mr. Wright: Mr. Chairman, we are told, correct me if I am wrong, that they finance their international operations through international funds and that all that comes back to Canada are the profits from international operations?

Mr. Montgomery: I did not say that it did not come back to Canada.

Mr. Wright: Did not come back to Canada?

Mr. Montgomery: I did not say it did not come back to Canada.

Mr. Wright: But they are not sending funds out of the country. That is what we were told.

Mr. Montgomery: As they have admitted, they have investments in other countries including South Africa, some of them; they have to put money in South Africa to have that—

Mr. Wright: It is not Canadian money.

Mr. Montgomery: Oh, well.

[*Traduction*]

M. R.W. Lang: Il se prononce d'une façon devant le Comité et d'une autre façon devant les médias.

M. Wright: Il est intéressant de vous entendre dire cela, parce qu'un analyste financier qui a comparu devant nous a dit que les responsables des fonds de pension des syndicats se prononcent d'une façon en public et d'une autre façon devant les banquiers quand ils évaluent la qualité de leurs actions.

M. R.W. Lang: Une des politiques du congrès—et il incombe à nos affiliés de la mettre en oeuvre—est l'administration conjointe des fonds de pension. Nous avons toujours déploré le fait que, même si les fonds de pension sont composés de l'argent des travailleurs, les travailleurs n'ont aucune voix au chapitre concernant le placement de ces fonds. Au Canada, il y a environ 60 milliards de dollars par an, en fonds de pension, sur lesquels les membres des syndicats n'ont aucun contrôle. Néanmoins, c'est leur argent. Ce sont les banques et les institutions financières qui contrôlent le placement de ces fonds, mais si nous essayons d'obtenir une hypothèque de la banque, il faut payer des taux d'intérêt de 20 ou 21 p. 100. En fait, nous empruntons notre propre argent. Si vous voulez parler des fonds de pension, parlons-en.

M. Wright: Monsieur le président, tout le monde emprunte son propre argent; donc, n'entrons pas dans ce problème d'assurance-vie.

La question soulevée par un des représentants du congrès concernant vos activités nationales m'a intéressé. Malheureusement, nous n'avons pas suffisamment de temps pour vous demander de nous donner davantage de détails sur certaines des questions que vous avez soulevées. Cependant, j'aimerais savoir si j'ai bien compris quand M. Montgomery a dit que les banques envoient des fonds à l'extérieur, pour des activités internationales.

M. Montgomery: Les banques ont investi dans des cartels internationaux dont les sièges sociaux se trouvent en Europe, et à partir de ces cartels, elles ont investi dans d'autres pays.

M. Wright: Monsieur le président, n'est-il pas vrai qu'on nous dit que les banques financent leurs opérations internationales à même les fonds internationaux et que le Canada ne reçoit que les bénéfices découlant des activités internationales?

M. Montgomery: Je n'ai pas dit que les bénéfices ne reviennent pas au Canada.

M. Wright: Qu'ils ne reviennent pas au Canada?

M. Montgomery: Je n'ai pas dit que les bénéfices ne reviennent pas au Canada.

M. Wright: Mais les banques n'envoient pas de fonds à l'étranger. C'est ce qu'on nous a dit.

M. Montgomery: Certaines d'entre elles ont reconnu qu'elles ont des investissements dans d'autres pays, y compris l'Afrique du Sud. Elles ont investi de l'argent en Afrique du Sud afin de . . .

M. Wright: Il ne s'agit pas d'argent canadien.

M. Montgomery: Oh, vous savez . . .

[*Text*]

Mr. Wright: We have had 10 groups in front of us and I am just curious whether you people have read all those 10 briefs?

Mr. Chapin: I have read a good number of them, yes.

Mr. Wright: There is considerable information that is contrary to some of the statements you have made here this morning.

Mr. Chapin: Are we now talking about the foreign operations of banks and, particularly, the question of their foreign currency, denominated assets and liabilities?

Mr. Wright: Yes.

Mr. Chapin: In my view you have been told very little about that situation. You have been told that assets equal liabilities in denominated loans; that is about the size of what you have been told.

• 1050

Mr. Wright: Mr. Chairman, Mr. Chapin has speculated on what the banks are doing in their foreign operations, but he provides no proof; whereas we have information on their assets and liabilities that indicate the contrary to what he is telling us.

Mr. Chapin: Assets always equal liabilities. That is an accounting identity. It tells you very little about the flow of funds that has gone into creating those assets and liabilities. In fact, you had some rather interesting testimony from Mr. Brown—

An hon. Member: Mr. Brown—who was he?

Mr. Chapin: Mr. Brown was from Burns Fry Limited, and he was responding to some questions by Mr. Lang on page 85:37 of the committee report. I think it is unfortunate the questioning was not able to go on. He spoke about the banks borrowing on the Eurodollar market to create foreign currency assets, loans, to finance the takeover operations of Canadian corporations in 1981. That is the kind of analysis I think is required to answer the question of what do these foreign operations mean to Canada. Certainly if you were to look at the annual report of the Governor of the Bank of Canada, he stresses that those takeover operations, the lending that was involved, were a major feature in the exchange market in the course of 1981.

I can only put this together in very rough form—

Mr. Wright: One of our problems is that we do not have enough time to raise that. We cannot keep getting speculation on what may be happening and what may not be happening. We have to have some facts.

We do have a tremendous amount of information related to the banks; unbelievable. I have analysed banks for a number of years; not from the standpoint of some of the individual witnesses who have appeared here, but I understand a little about them. Mr. Chairman, the witness is saying we do not have enough information, and I am not quite sure what he is

[*Translation*]

M. Wright: Le Comité a déjà reçu 10 groupes, et j'aimerais savoir si vous avez lu ces 10 mémoires?

M. Chapin: J'en ai lu beaucoup, oui.

M. Wright: Nous avons entendu pas mal de déclarations qui sont en contradiction avec certaines choses que vous avez dites ce matin.

M. Chapin: Faites-vous allusion aux activités étrangères des banques, et surtout à la question de leur actif et de leur passif en devises étrangères?

M. Wright: Oui.

M. Chapin: A mon avis, vous avez entendu très peu à ce sujet. A peu près tout ce qu'on vous a dit, c'est que l'actif égale le passif pour ce qui est des prêts en devises étrangères.

M. Wright: Monsieur le président, M. Chapin a supposé quelles étaient les activités étrangères des banques, mais il n'a fourni aucune preuve, alors que nous avons des renseignements concernant leurs actif et leur passif qui prouvent bien le contraire de ce qu'il a dit.

M. Chapin: L'actif est toujours égal au passif. Il s'agit de l'identité comptable. Cela dit peu de chose concernant le mouvement des fonds qui a permis de créer cet actif et ce passif. On a entendu des témoignages plutôt intéressants de M. Brown . . .

Une voix: M. Brown . . . qui est-ce?

M. Chapin: M. Brown fait partie de *Burns Fry Limited*, et il a répondu aux questions que lui a posées M. Lang, page 85:37 du compte rendu du Comité. C'est dommage que cette discussion n'ait pu se poursuivre. Il parlait des emprunts bancaires sur le marché des eurodollars pour créer l'actif des devises étrangères, les prêts, pour financer les activités de mainmises de sociétés canadiennes en 1981. C'est le genre d'analyse qu'il faut pour répondre à la question: que signifient ces activités étrangères pour le Canada? Il est évident que si on examine le rapport annuel du gouverneur de la Banque du Canada, on se rend compte qu'il souligne le fait que ces activités de mainmises, les prêts qu'elles supposaient, composaient un élément important sur le marché des devises pendant l'année 1981.

Je peux simplement regrouper ces éléments de façon approximative . . .

M. Wright: Une des difficultés que nous avons, c'est que nous n'avons pas suffisamment de temps pour en parler. On ne peut pas toujours entendre des hypothèses sur ce qui peut se produire et ne pas se produire. Il nous faut des faits.

Nous avons reçu énormément d'informations concernant les banques, c'est incroyable. J'analyse les banques depuis un certain nombre d'années, non pas du point de vue de certains témoins qui ont comparu ici, mais j'en connais un peu à leur sujet. Monsieur le président, le témoin prétend que nous n'avons pas suffisamment de renseignements, et je ne sais pas

[*Texte*]

getting at. We seem to have a tremendous amount of information.

Mr. Chapin: I was suggesting to you that at least insofar as I have been able to follow the evidence that has been presented, I find myself at a loss to know the process through which these foreign assets and liabilities are being created. You had, as I say, I think some very interesting testimony from Mr. Brown on one aspect of that.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Wright. The time machine has just gobbled you up.

Mr. Stevens.

Mr. Stevens: Thank you, Mr. Chairman.

I want to thank the Canadian Labour Congress for giving us the benefit of their remarks in the brief. I find it quite helpful.

On page 1, I was wondering if you could give us the basis of your data showing that real wages and salaries have fallen consistently since the end of 1976 and are now 10 per cent lower than they were then. The reason I ask that is, just by coincidence, this morning we were trying to get exactly that figure. We were not able to show a 10 per cent reduction, although it does appear that there has been a definite fall in real income. I was wondering if the committee could be given the statistical information that has led you to that conclusion.

Mr. R.W. Lang: We can give you the basis for that, Sinclair. It is taken from Statistics Canada material, and it is a calculation we make. We can give you not only the percentage but the loss in earnings per week and per year, per average worker.

Mr. Chapin: Could I just elaborate on that? It is a broad measure of income. It is total wages and salaries and supplementary labour income per employed person, deflated by some acceptable deflator: I think we used the Consumer Price Index. You measure that from the fourth quarter of 1976 to date to get the 10 per cent reduction.

I have some numbers in my brief-case here which I would be glad to supply you, either now or at the termination of the meeting.

Mr. Stevens: Maybe I could pick those up later, then, and if you have no objection, we could maybe append what you give me to the minutes of this meeting.

The second thing I would like to lead you out a little more on is the sad unemployment situation in Canada at the present time. I think most people agree it is a great tragedy.

[*Traduction*]

à quoi il veut en venir. Nous semblons avoir énormément de renseignements.

M. Chapin: Je voulais vous souligner que pour autant que nous puissions nous fonder sur les témoignages que vous avez entendus, je ne comprends pas très bien, personnellement, le processus qui a permis l'actif et le passif étrangers. Vous avez entendu à ce sujet, vous l'avez mentionné, des témoignages très intéressants de M. Brown.

Le président: Je vous remercie beaucoup, monsieur Wright. La machine du temps vient de vous avaler.

Monsieur Stevens.

M. Stevens: Merci, monsieur le président.

Je désire remercier le Congrès du travail du Canada de nous avoir fait profiter de ses remarques contenues dans ce mémoire. Je le trouve très utile.

Au sujet de la page 1, je me demande si vous pourriez nous faire connaître la base de vos données, qui indiquent que les traitements et les salaires réels ont diminué de façon constante depuis la fin de 1976 et qu'ils sont maintenant inférieurs de 10 p. 100 à ce qu'ils étaient à l'époque. La raison pour laquelle je vous demande ceci, c'est par pure coïncidence, c'est que ce matin, nous avons essayé justement de trouver ces chiffres. Nous n'avons pu prouver qu'il y a une diminution de 10 p. 100, même s'il semble y avoir une baisse certaine dans le revenu réel. Pourriez-vous donner aux membres du Comité les renseignements statistiques qui vous ont porté à tirer cette conclusion?

M. R.W. Lang: Nous pouvons vous donner cette base, Sinclair. Elle provient de documents de Statistique Canada et des calculs que nous avons faits. Nous pouvons vous donner non seulement le pourcentage, mais également la perte de gains par semaine, par année, par travailleur moyen.

M. Chapin: Puis-je poursuivre un peu sur ce sujet? Il s'agit d'une mesure générale du revenu. Ce sont des traitements et des salaires globaux, et le revenu du travail supplémentaire par personne employée, auxquels on a appliqué un pourcentage de déflation acceptable. Je crois que nous nous sommes servis de l'indice des prix à la consommation. On a utilisé comme mesure le quatrième trimestre de 1976, à ce jour, pour obtenir cette baisse de 10 p. 100.

J'ai dans ma serviette des chiffres que je vous fournirai volontiers, soit maintenant, soit à la fin de la réunion.

M. Stevens: Je les prendrai plus tard, et si vous n'avez pas d'objection, nous pourrions peut-être les annexer au compte rendu de cette réunion.

Je voudrais, en second lieu, vous amener à parler peut-être un peu de cette triste situation qu'est le chômage au Canada présentement. La plupart des gens trouvent que c'est une grande tragédie.

[*Text*]

• 1055

I was wondering if you could give us the benefit of your comments as to how much impact you feel we are now feeling from the rather free-trade approach that has been taken over the last few years? Perhaps this will give you an idea of what I am driving at: I find it rather startling to note that Mitsui, for example, in 1975 did $600 million worth of business in Canada, employed 120 people in that year, but by 1980 they had moved up to the thirty-ninth largest company in Canada, did sales of $1,541,000,000, and employed 140 people. In other words, they picked up 20 extra employees by adding almost $1 billion worth of sales in the country.

To put that into perspective, Dofasco, which is almost the same size as Mitsui, Canadian-controlled and operated, as we know, employed 14,100 Canadians, compared to Mitsui with the same sales and 140 employees. Could you give us the benefit of your views as to whether in some way we have gotten into an extremely awkward position as a result of the comparatively open free trade that seems to have become almost gospel with certain bureaucratic governmental people?

Mr. Montgomery: I must correct you. We do not have free trade. I know of corporations who tried to trade in Japan; Japan is a closed market to manufactured goods.

If we operate on the concept that we have free trade, then we are just being being foolishly naive; there are more hidden trade barriers now than there were when the tariffs were higher. In Canada, unfortunately, every time we get into a bilateral agreement, we end up third. We do not do very well in these bilateral agreements. Japan is quite happy to buy from us things that, in the way of raw materials, have very low labour content in the jobs; if you try to sell in Japan, it is not possible. I think the conception that we have free trade is just wishful thinking.

Canada is a free market compared to other markets in the world, and the employment figures indicate that. We suggest that if they want to sell in Canada, at least 85 per cent of the contents of that product should be manufactured in Canada. We cannot have this typical free-trade arrangement because the markets are not open in the world, especially the Japanese market.

Mr. Stevens: Through you, Mr. Chairman, was it fair to say, then, that if we were just better negotiators we could get more of those 85 per cent content agreements you are referring to? If so, to what extent would that relieve our unemployment?

Mr. Montgomery: Well, on the basis of your figures, there should be not 140 employees, there should be 85 per cent of 14,000 on a rule of thumb sort of arrangement. We do not have that requirement. We do sometimes go into arms

[*Translation*]

Pourriez-vous nous dire ce que vous en pensez et comment la situation peut influencer le libre échange que nous avions adopté depuis quelques années? J'essaye de vous donner une idée de ce que j'aimerais savoir: je trouve assez étonnant que Mitsui a réalisé en 1975, par exemple, 600 millions de dollars de chiffres d'affaires au Canada, qu'ils ont employé 120 personnes pendant cette année-là, et qu'en 1980, ils sont passés au 39e rang parmi les plus grosses compagnies au Canada, que leurs chiffres de vente s'établissaient à 1,541 milliard de dollars et qu'ils employaient 140 personnes. Autrement dit, ils n'ont ajouté que 20 employés, tout en faisant près de 1 milliard de dollars de chiffres d'affaires de plus ici, au Canada.

Pour vous donner une idée de ce que cela représente, Dofasco, qui a presque la même importance que Mitsui, qui est exploitée et contrôlée par des Canadiens, nous le savons, a employé 14,100 Canadiens, par opposition à Mitsui, qui avait le même chiffre de vente, et employait 140 personnes. Pouvez-vous nous dire ce que vous pensez, et croyez-vous que nous sommes placés dans une situation extrêmement embarrassante, après avoir adopté ce commerce relativement libre qui est presque devenu parole d'Évangile pour certains bureaucrates?

M. Montgomery: Je dois vous corriger. Nous n'avons pas de libre échange. Je connais des sociétés qui ont essayé de faire du commerce avec le Japon, mais le Japon est un marché fermé pour les biens manufacturés.

Si nous fonctionnons en pensant que nous avons le libre échange, c'est que nous sommes stupidement naïfs; il y a davantage de barrières commerciales cachées maintenant qu'il y en avait lorsque les tarifs étaient plus élevés. Au Canada, malheureusement, chaque fois que nous concluons un accord bilatéral, nous finissons au troisième rang. Nous n'avons pas très bien réussi au chapitre de ces accords bilatéraux. Le Japon est très heureux d'acheter ici des choses qui, sous forme de matières premières, représentent un contenu de main-d'oeuvre très peu élevé pour les emplois; si on essaye de vendre au Japon, ce n'est pas possible. Si on croit qu'on a le libre échange, on prend ses désirs pour des réalités.

Le Canada est un marché libre comparativement à d'autres marchés dans le monde, et les chiffres de l'emploi le montrent. Nous croyons que s'ils veulent vendre au Canada, au moins 85 p. 100 du contenu des produits devraient être fabriqués au Canada. Nous ne pouvons obtenir cet arrangement typique de libre échange, parce que les marchés ne sont pas ouverts dans le monde, surtout le marché japonais.

M. Stevens: Par votre intermédiaire, monsieur le président, était-il juste de prétendre que si nous avions été de meilleurs négociateurs, nous aurions pu obtenir ces 85 p. 100 de contenu canadien dans les accords auxquels vous faites allusion? Dans l'affirmative, dans quelle mesure le taux de chômage aurait-il été allégé?

M. Montgomery: En me fondant sur vos chiffres, il ne devrait pas y avoir 140 employés, mais 85 p. 100 de 14,000 pourrait être une règle empirique dans ce genre d'accord. Nous n'avons pas cette exigence. Nous concluons parfois des arran-

[*Texte*]

arrangements where we produce so much of it in Canada. We do not do it when it comes to selling automobiles or cameras by the Japanese.

Mr. Stevens: Through you, Mr. Chairman, it has been estimated by some that for every loss of a billion dollars in manufactured end products—in other words, if we had that kind of a deficit with the external trading partners—it costs us 20,000 to maybe 40,000 jobs. Has the CLC any confirmatory figure on that, as to how many jobs we do lose as a result of our $2l billion trade deficit with the world in manufactured products?

Mr. Chapin: No, we have not tried to estimate that with any accuracy. I think one would have to specify the pattern of import penetration before you could come up with a reasonable estimate.

• 1100

Mr. Stevens: Mr. Chairman, I would like to follow up on some questioning put by Mr. Wright. In response to his questioning about bank activities, you said that one of the things you felt banks had perhaps gone too aggressively into was the lending of funds to purchase various foreign concerns. Were you including, when you said that, the activities of Crown corporations? I noted last night our illustrious Minister of Energy, Mines and Resources, in his update, listed the buy-outs during the last two-year period, and of $7.6 billion that he listed, over half of that is government going to the banks and borrowing money to buy out, in the case of Petro-Canada, in February 1981, Petrofina, for a cost of $1.450 billion, of Canada Development Corporation, in June 1981, buying out Aquitaine Co. of Canada Ltd.for $1.6 billion. Is that the type of thing that you think was ill advised?

Mr. Chapin: Certainly we have supported the Canadianization of industry, including the energy industry. However, I think to have organized to do that on the one hand, and at the same time, organized the thing so that you will have to pay a fantastic rate of interest while you are doing it on the other hand, speaks of a certain lack of planning to me—a certain lack of co-ordination in policy.

Mr. R.W. Lang: If I could elaborate on that maybe, just for a minute, you will recall that the congress and business were involved in a major project task force study—

Mr. Stevens: Right—

Mr. R.W. Lang: —and we had a number of different subcommittees set up under that task force. One of them was a multinational subcommittee, and that multinational subcommittee—the staff people of it— went around interviewing all the leading people in the gas and oil industry. The CEOs of all major multinational corporations were interviewed as well as

[*Traduction*]

gements dans le domaine des armements pour lesquels la plus grande partie est fabriquée au Canada. Nous ne le faisons pas lorsqu'il est question de vendre des automobiles ou des caméras venant du Japon.

M. Stevens: Par votre intermédiaire, monsieur le président, certains ont évalué que pour chaque perte de 1 milliard de dollars en produits manufacturés finis—autrement dit, si nous avions ce genre de déficit avec nos associés commerciaux de l'extérieur—cela nous coûte 20,000, et peut-être 40,000 emplois. Est-ce que le Congrès du travail du Canada peut confirmer ces chiffres? Combien d'emplois perdons-nous suite à ce déficit commercial de 21 milliards de dollars en produits manufacturés?

M. Chapin: Non, nous n'avons pas essayé de trouver ces chiffres exactement. Il faudrait d'abord préciser la tendance de la pénétration des importations avant de pouvoir en arriver à une évaluation raisonnable.

M. Stevens: Monsieur le président, je voudrais poursuivre dans la même veine que M. Wright. En réponse aux questions qu'il a posées concernant les activités bancaires, vous avez répondu qu'à votre avis, les banques avaient peut-être été trop agressives dans leurs prêts pour acheter diverses entreprises étrangères. Lorsque vous avez mentionné cela, avez-vous inclus les activités des sociétés de la Couronne? J'ai remarqué que, hier soir, notre illustre ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, énumérait dans sa mise à jour les rachats qui avaient été faits au cours des deux dernières années. Sur les 7.6 milliards de dollars mentionnés, plus de la moitié représentait des emprunts que le gouvernement a demandés aux banques pour ces rachats, dans le cas de Petro-Canada, en février 1981, 1.450 milliards de dollars pour Petrofina, pour la Corporation de développement du Canada, en juin 1981, le rachat d'Aquitaine Co. of Canada Ltd., pour une somme de 1.6 milliard de dollars. Est-ce là le genre d'activité qui, à votre avis, était plus judicieuse?

M. Chapin: Nous avons certainement appuyé la canadianisation de l'industrie, y compris de l'industrie énergétique. Cependant, l'avoir organisée d'une part, et en même temps, s'être arrangé pour payer un taux d'intérêt fantastique, d'autre part, me semble montrer qu'il y a eu un manque de planification—un manque de coordination dans la politique élaborée.

M. R.W. Lang: Permettez-moi de préciser, un instant; vous vous souviendrez que le congrès et les entreprises avaient participé à une étude d'un groupe de travail sur un projet important . . .

M. Stevens: C'est exact . . .

M. R.W. Lang: . . . et nous avons créé un certain nombre de sous-comités, sous l'égide de ce groupe d'étude. Un d'entre eux était le sous-comité des multinationales, et son personnel s'est occupé d'interviewer tous les chefs de file dans l'industrie du gaz et du pétrole. Les PDG de toutes les multinationales importantes ont été interviewés, de même que les cadres

[*Text*]

senior staff people. The conclusion of that study was that a foreign- owned corporation, when it comes to invest in major projects, will not reap the downstream benefits which a Canadian-owned company or Canadian-controlled company will reap because the specifications in many cases are drawn up to meet foreign standards, and this exclude Canadian-produced goods from competing for the equipment of a major project.

In other words, because the contract to draw up the specifications for a major project goes to a foreign engineering consulting design construct firm, they do it in such a way that it excludes Canadian manufacturers from providing the goods for that major project. So the major projects task force concluded, there is a major job loss because of multinational corporations operating in the major projects field—primarily gas and oil. The congress has supported the government in its energy program and Petro-Canada as being a major national control company. And that was one of the reasons why the major projects said there should be a 3 per cent Canadian preference for Canadian companies wanting to compete and supply goods to major projects. That was a recommendation in which both business and labour agreed—a 3 per cent Canadian preference because of the influence of multinationals.

The Chairman: Thank you, Mr. Stevens. I should go on to Mr. Halliday. You are away over your time Mr. Stevens. We have wandered rather far afield from the reference of this particular committee in this area, which is bank profits. I would ask Mr. Halliday, in his questioning, if he could return more to the line of our enquiry.

Mr. Halliday: Thank you Mr. Chairman. Well, to get specifically back to bank profits, I guess Mr. Montgomery suggested that really the banks do not have that great a risk. What are his comments about the position of the National Bank right now? They have a problem that appears not be necessary.

Mr. Montgomery: There is a big league and a little league and I think there is a difference. Their assets are long established. Obviously in the past there have been bad investments by banks, but almost invariably they are bailed out by government action. I imagine that with the National, the same thing will happen.

• 1105

Mr. Halliday: Mr. Chairman, our witnesses have raised the issue of union pension plans. I think Mr. Lang mentioned there is $60 billion of workers' money tied up in them. At first glance to me the idea that there should be more involvement and more control by the workers of those funds makes some sense to me.

Could you tell us what percentage of that $60 billion is now invested in bank stocks?

[*Translation*]

supérieurs. Cette étude a conclu qu'une société étrangère, qui investit dans des projets importants, ne va pas finalement retirer des profits comme le ferait une société appartenant à des Canadiens, ou contrôlée par des Canadiens, à cause des devis qui, dans bien des cas, sont rédigés de façon à satisfaire aux normes étrangères. Cela empêche les biens fabriqués au Canada de concurrencer l'équipement, par exemple, d'un projet important.

Autrement dit, puisque le contrat de rédaction du devis pour un projet important est accordé à une maison étrangère d'experts-conseil en génie, en conception et en construction, ceux-ci rédigent les devis de telle façon que les fabricants canadiens ne puissent fournir d'équipement pour des projets importants. Par conséquent, a conclu le groupe de travail sur les projets importants, il y a une perte d'emplois significative, étant donné que les multinationales oeuvrent dans le domaine des projets importants, surtout pour le gaz et le pétrole. Le congrès a appuyé le gouvernement pour son programme énergétique et Petro-Canada, qui représentait une compagnie de contrôle nationale importante. C'est une des raisons pour lesquelles les projets importants devraient comprendre une préférence canadienne de 3 p. 100 pour les compagnies canadiennes qui veulent concurrencer et fournir des biens pour ces projets importants. C'était là une recommandation sur laquelle les entreprises et le congrès étaient d'accord—une préférence canadienne à 3 p. 100, à cause de l'influence des multinationales.

Le président: Merci, monsieur Stevens. Je devrais passer à M. Halliday. Vous avez dépassé votre temps de parole, monsieur Stevens. Nous nous sommes un peu éloignés de l'ordre de renvoi du Comité, qui concerne les profits bancaires. Je vais demander à M. Halliday de retourner, dans ses questions, au sujet de notre enquête.

M. Halliday: Merci, monsieur le président. Pour revenir précisément aux profits bancaires, je crois que M. Montgomery a laissé entendre qu'en réalité, les banques ne couraient pas un grand risque. Que pourrait-il nous dire sur la position de la Banque Nationale présentement? Elle semble éprouver des difficultés qui ne semblent pas nécessaires.

M. Montgomery: Il y a la grande ligue et la petite ligue, mais je crois qu'il y a une différence entre les deux. Leur actif est établi depuis longtemps. Il est évident que par le passé, les banques ont fait de mauvais investissements, mais presque toutes ont été invariablement tirées d'affaire par le gouvernement. Je crois que pour la Banque Nationale, ce sera la même chose.

M. Halliday: Monsieur le président, nos témoins ont parlé des régimes de pension des syndicats. M. Lang, je crois, a dit que 60 milliards de dollars, représentant l'argent des travailleurs, étaient investis dans ces fonds de pension. A première vue, il me semble que les travailleurs devraient davantage contrôler et gérer ces fonds, ce qui me semble raisonnable.

Pouvez-vous nous dire quel pourcentage de ces 60 milliards de dollars est investi à l'heure actuelle en actions bancaires?

[*Texte*]

Mr. R.W. Lang: I cannot tell you and I do not think the local unions which negotiated these pension agreements can tell you where the money is or where it is invested. I know the average rate of return on pension funds is somewhere in the neighbourhood of 5.5 per cent.

Mr. Halliday: Mr. Chairman, is that information not available to the CLC, as to where those funds are invested?

Mr. Montgomery: Many of the private pension plans are handled by trust companies; the investments are handled by trust companies. They have a portfolio of stock. The board of directors or advisers puts it in equity or bonds or mortgages, whatever funding the trustees think is advisable to maximize the returns on the invested pension dollars.

I have been involved in some industrial pension plans where the trust companies are the ones that are hired to maintain the best returns on the investment. Often those trust companies are related to banks or partly owned by banks, as part of the whole investment scheme. It is not just the money that is invested in banks, it is the use of the pension funds in total that are tied in with bank policy or trust company investment policy. I have found that they would sooner take a mortgage on a $5 million building than a number of mortgages on $50,000 houses because of the lesser amount of book work and so on.

Mr. Halliday: Mr. Chairman, to look at it from the worker's point of view, in order to get the best return on his investment of his pension funds, if you were to have control of your pension funds, would you then be inclined because of the alleged high rates of profits in the banking system, to put that money or a large part of it into the banking system?

Mr. Montgomery: What we are saying is there are options that you can place your pension money in with no difference in return. It could go into housing, for example, with the same return as a loan to Noranda to buy out MacMillan Bloedel. There are options you can make and still not adversely affect the investment of the pension funds. Often the investment people, because it is the way they are used to doing it, continue to invest in those areas that they are most familiar with. If you directed them to invest it some place else, they would undoubtedly get the same returns or almost the same returns as they would in what they would prefer. If they prefer to help the large corporations, they will do so. If you tell them to do something else with the money, the return will be the same, or almost the same.

Mr. Halliday: Mr. Chairman, there are suggestions made in the brief by the witnesses that we should give some consideration to the feasibility of a workers' bank. My understanding of the credit unions as they exist now and the ones with which I am familiar in my constituency, is that they are largely

[*Traduction*]

M. R.W. Lang: Je ne peux pas répondre à cette question, et je ne pense pas que les centrales syndicales locales, qui ont négocié ces accords, pourraient vous dire où se trouve l'argent et où ont été faits les investissements. Je sais qu'en moyenne, le taux de rendement sur les fonds de pension est de l'ordre de 5.5 p. 100.

M. Halliday: Monsieur le président, dois-je comprendre que le Congrès du travail du Canada ignore où ces fonds ont été investis?

M. Montgomery: Beaucoup de régimes de pension privée sont gérés par des compagnies fiduciaires qui prennent en charge les investissements. Ces compagnies ont un portefeuille d'actions. Le conseil d'administration ou les conseillers convertissent ces titres en capital, en obligations ou en hypothèques, c'est-à-dire que les responsables investissent de façon à maximiser le rendement des fonds investis.

Je connais certains régimes de pension industriels qui ont confié leurs fonds à des compagnies fiduciaires, afin d'obtenir le meilleur rendement sur les investissements effectués. Souvent, ces compagnies traitent avec les banques dont elles font quelquefois partiellement partie. Donc, ce n'est pas seulement les fonds qui sont investis dans les banques, c'est l'utilisation aussi de ces fonds de pension qui dépend des politiques bancaires ou des politiques des compagnies d'investissement. Ainsi, j'ai découvert qu'elles préféraient prendre une hypothèque sur un édifice de 5 millions de dollars plutôt que plusieurs hypothèques sur des maisons de $50,000, étant donné le moins grand nombre d'opérations comptables, et cetera.

M. Halliday: Monsieur le président, du point de vue des travailleurs, qui veulent avoir le meilleur rendement sur leurs investissements, si les fonds de pension devaient être soumis à certains contrôles, étant donné les prétendus profits très élevés que, pense-t-on, font les banques, seriez-vous enclin à investir ces fonds, ou une bonne partie d'entre eux, dans le système bancaire?

M. Montgomery: Nous disons que l'on peut investir ces fonds de pension différemment, sans aucune différence en matière de rendement sur l'investissement. Ces fonds pourraient être investis dans le logement, par exemple, et le rendement serait le même que dans le cas d'un prêt accordé à Noranda pour acheter MacMillan Bloedel. Il y a donc d'autres possibilités d'investissement, qui n'auraient aucun effet préjudiciable sur le rendement des investissements des fonds de pension. Souvent, les investisseurs, étant donné qu'ils ont certaines habitudes, continuent d'investir dans les secteurs qu'ils connaissent le mieux. Si vous leur demandiez d'investir ailleurs, ils obtiendraient sans aucun doute le même rendement, ou presque le même rendement, que dans les secteurs où ils préfèrent investir. S'ils préfèrent aider les grandes sociétés, ils le feront. Si vous leur dites d'investir ailleurs, le rendement sera le même, ou presque le même.

M. Halliday: Monsieur le président, les témoins, dans leur mémoire, ont déclaré que nous devrions étudier la possibilité de créer une banque populaire des travailleurs. D'après ce que je sais des caisses populaires qui existent à l'heure actuelle, du moins celles qui existent dans ma circonscription, je constate

[*Text*]

supported by labour and workers in the community. Why would you want to consider something by way of a workers' bank? How would that differ from a credit union? Why do you think it would probably provide better returns to those who invest in it than the present banks?

Mr. Chapin: The suggestion really went no further. It was really a suggestion to ourselves that we should examine the feasibility of this. Certainly one of the main aspects of any such feasibility study would be its relationship to credit unions.

Mr. Halliday: Mr. Chairman, some of our witnesses have suggested in previous meetings that the equity position of banks now leaves something to be desired and that the leverage rate is getting to be very high.

• 1110

Do our witnesses feel that an attempt should be made by government to control, and increase perhaps by regulation, the requirements for higher equity rates, higher equity involvement of the banks, thereby lowering the leverage?

Mr. Chapin: I do not feel that I have sufficient expertise on banking to give a technical answer to that. However, it has seemed to me, in the discussion of this question of leverage and the adequacy of the capital base of the banks, that the premise is that banks will continue to grow at more or less the same rate that they have been growing in the past. It seems to me that this ignores the collapse of the bond market as an alternative source of financing. It seems to me that this ignores also the possibility of other financial institutions growing. This question of leverage and the adequacy of bank capital in relation to outstanding assets I do not think can be considered in a static way. You have to ask yourself where that system is going.

Mr. Halliday: Mr. Chairman, this idea of a static way is with respect to profits. Do you think we should be looking at bank profits on a static basis from one year to the next or over a period of five or 10 years? I know that in your brief you have been referring to the 1981 year, and I realize why; but is that a valid way for us to look at the whole picture, as we are charged to do as a committee, or should we be looking at the bank profits over a broader spectrum of, say, five years or 10 years in trying to come to conclusions?

Mr. Chapin: The view we have tried to put forward on that is that you cannot discuss profits in absolute volumes or relative terms or in any other way without inquiring on both sides of the picture how these profits are being generated and to what purpose they are being put. The question of an appropriate level of profits must take both sides of that equation into account.

[*Translation*]

que dans une large mesure, elles dépendent beaucoup des syndicats et des travailleurs de la communauté. Pourquoi donc envisager la création d'une banque populaire? En quoi cette banque serait-elle différente d'une caisse populaire? Pourquoi pensez-vous que cette banque populaire serait plus intéressante en termes de rendement pour ceux qui investissent que les banques qui existent à l'heure actuelle?

M. Chapin: C'est une proposition, tout simplement. En fait, c'est une proposition que nous nous faisons à nous-mêmes et dont nous devrions étudier la possibilité. Il va sans dire que l'un des aspects les plus importants de toute étude de faisabilité qui serait faite à ce sujet serait les relations que cette banque auraient avec les caisses populaires.

M. Halliday: Monsieur le président, certains des témoins, lors des séances antérieures, ont dit que le capital propre des banques n'était pas ce qu'il devait être et que le rapport actif-avoir devenait trop élevé.

Les témoins pensaient-ils que le gouvernement devrait essayer de contrôler, et d'augmenter peut-être par voie de réglementation, le taux de capitalisation des banques, ce qui les obligerait à diminuer leur rapport actif-avoir?

M. Chapin: Je ne pense pas avoir les connaissances suffisantes dans le domaine bancaire pour répondre précisément à ce sujet. Toutefois, il m'a semblé, lorsqu'on a parlé de la question du rapport actif-avoir et de l'importance du capital-avoir des banques, que l'on partait de la prémisse voulant que les banques continueraient à croître à un rythme plus ou moins équivalent au rythme d'accroissement de leurs opérations par le passé. Il me semble que c'est là ignorer l'effondrement du marché obligataire comme autre source de financement. Il me semble que c'est ne pas reconnaître également la possibilité de croissance d'autres institutions financières. La question du rapport actif-avoir et de la formation du capital-avoir par rapport aux engagements, ne peut pas être considérée isolément. Il convient de se demander où le système va.

M. Halliday: Monsieur le président, je crois que cela a trait aux profits des banques. Pensez-vous qu'il faudrait étudier les profits des banques isolément d'une année à l'autre, sur dix ans par exemple? Dans votre mémoire, vous parlez des résultats pour 1981, et je sais pourquoi; mais est-ce une façon valable, pour nous, d'étudier l'ensemble des opérations des banques, comme d'ailleurs nous devons le faire, ou alors, faudrait-il que nous étudiions les profits des banques sur une période plus prolongée, disons, cinq ou dix ans, pour essayer d'en arriver à certaines conclusions?

M. Chapin: Nous avons essayé de vous montrer qu'il n'est pas possible de discuter des profits des banques en termes absolus ou en termes relatifs, ou de toute autre façon, sans étudier d'où viennent ces profits et à quoi ils servent; c'est-à-dire les deux aspects de la question. Donc, quand on étudie les profits des banques, il faut prendre ces deux aspects en considération.

[*Texte*]

Mr. Halliday: What about time, though? I am asking about time; that is my concern.

Mr. Chapin: If you want to do that over time, I think yes, you are going to get a better picture of that total equation over time rather than by taking any one particular year.

We made the observation on whether bank profits were excessive, and we said yes, by one standard, in 1981, the standard being that everybody else went down and somebody else went up.

Mr. Halliday: But if we did that we might take an adverse year for the banks when everybody else did better, and that would be equally unreliable. That is why I am asking: Should we be taking one year at a time or should we be looking at five years or 10 years?

Mr. Chapin: I suspect that you have to cover an awfully long time period to find such a situation.

Mr. Halliday: Such as what?

Mr. Chapin: Such as everybody else going up and the banks going down, which I think was your proposition.

Mr. Halliday: When you say a long time, though, what do you mean by a long time?

Mr. Chapin: I cannot recall the numbers off the top of my head, but if you went 10 or 15 years back in the past I am not sure that you would find a year such as you described.

Mr. Montgomery: I think you have to look at this present bank profit as tied in with government policy. It is not a normal situation. My concern and the concern of the congress is that there is more wrong with the banks than the making of high profit because of unwise government fiscal and monetary policy. There is more we have to know about the banks if we can make use of them to help the economy of this country. They make choices on whom they are going to lend money to, where they are going to invest, and I think the purpose of this committee, dealing with bank profits, is missing the real issue. Maybe it is because it was a popular issue at the time, but government policy has made the banks the winners and everybody else the losers, and that is the problem at the moment.

Mr. Halliday: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Halliday. With that, I would like to thank the representatives of the Canadian Labour Congress, Mr. Montgomery, Mr. Chapin, Mr. Lang and Ms McGuire, for their appearance here before us today and for the information they provided to the committee.

[*Traduction*]

M. Halliday: Mais il y a une question de période qui se pose. C'est ce que je veux dire.

M. Chapin: Si vous voulez étudier les profits des banques d'un point de vue chronologique, je vous répondrai qu'il vous sera possible d'avoir une meilleure idée de la situation si vous l'étudiez pendant une période de temps plutôt qu'en étudiant les résultats d'une année bien précise.

Nous avons dit que les profits des banques étaient excessifs par rapport à un critère, c'est-à-dire l'année 1981; pendant cette année, les profits des autres activités ont diminué, mais par contre, ceux des banques ont augmenté.

M. Halliday: Mais si nous choisissions de procéder de la sorte, nous pourrions prendre une mauvaise année pour les banques et nous pourrions tirer des conclusions inverses, à savoir que les autres secteurs de l'activité économique ont connu de meilleurs résultats, et la conclusion ne serait pas plus fiable. C'est la raison pour laquelle je vous demande s'il faut étudier la question par année, ou alors sur une période de cinq ou dix ans.

M. Chapin: Je crains que vous ne deviez étudier une période de temps très longue pour en arriver à une telle conclusion.

M. Halliday: Quelle conclusion?

M. Chapin: Eh bien, que les autres secteurs font plus de profits et que les banques en font moins; c'est ce que vous avez dit, je crois.

M. Halliday: Vous parlez d'une longue période de temps, que voulez-vous dire par là?

M. Chapin: Je ne me souviens pas des chiffres mais si vous reveniez dix ou quinze ans en arrière, je ne suis pas sûr que vous trouviez une telle année.

M. Montgomery: A mon avis, vous devez reconnaître que les profits des banques dépendent des politiques gouvernementales. C'est anormal. Je crains, et le congrès également, que la chose la plus grave soit moins les profits excessifs des banques que le fait que ces profits excessifs soient possibles à cause des politiques monétaires et budgétaires mal appropriées du gouvernement. Nous devons en connaître davantage sur les banques si nous voulons nous en servir pour aider l'économie de notre pays. Les banques choisissent à qui elles vont prêter, où elles vont investir, et je crois que ce Comité, qui est chargé d'étudier les profits, ne s'attaque pas à la véritable question. C'est peut-être parce que c'était une question en vogue à l'époque, mais la politique du gouvernement a permis aux banques de sortir victorieuses d'une situation où les autres ont été perdants, et là est le problème pour l'instant.

M. Halliday: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Halliday. Cela dit, je voudrais remercier les représentants du Congrès du travail du Canada, MM. Montgomery, Chapin et Lang, ainsi que M^me^ McGuire, d'avoir comparu devant nous aujourd'hui.

[*Text*]

I would like to adjourn the committee for five minutes and then we will return with Mr. Bancroft, who is with us for our second sitting.

• 1115

• 1123

The Chairman: All right. If I could call the meeting back to order again. We have with us now, for our next session, Mr. J. Stephen Bancroft, who is a citizen who wishes to make a representation to the committee. It also happens that Mr. Bancroft is one of my constituents. I am very happy to welcome him to the committee today, and ask if he has a submission that he would like to make to the committee before we go to questioning. Perhaps we could turn the floor over then to Mr. Bancroft.

Mr. J. Stephen Bancroft (Chartered Accountant): Mr. Chairman, members of the committee, I am here today as a private citizen. I have a very specific issue and a concern to present to the committee and, subsequently, to discuss with the committee if discussion appears warranted. In preparation for my appearance today, a two-page, very short submission was presented at the end of May, and I believe members of the committee have that submission. In some respects, I would like to make some minor modifications to the material I have put forward; with your permission I will elaborate and make some comments which I think are relevant and support the argumentation that I have made there.

The issue to be discussed is, in my opinion, that there are very strong reasons that exist why a special office of some kind should be created to address the complaints of individuals and small business borrowers relating to real or alleged deficiencies in credit administration and in loan administration. I believe such an office should have powers of investigation, and powers to recommend, or even possibly compel, review by the particular bank which might be concerned.

• 1125

My intent is limited. I am not an expert witness. At best, I am a knowledgeable layman on the subject of Canadian banking. Nor do I have the time to do the research to bring a mature proposal before this committee. My intent is limited; it is simply to put before you, as best I can, an idea, which I believe merits exploration and investigation. That idea is that Canadian banking needs one or more mechanisms to deal more effectively and systematically with the serious problem of dissatisfied customers.

Dissatisfaction with banks, rightly or wrongly, and for whatever reason, appears to be very strong at the present time. In my opinion, one of the main contributing factors to—well, let me say this, banks are at no time greatly loved in these

[*Translation*]

Je lève la séance cinq minutes, et ensuite, nous aurons le plaisir d'entendre M. Bancroft, pour la deuxième partie de la séance d'aujourd'hui.

Le président: Puis-je rappeler à l'ordre les membres du comité. Nous avons maintenant avec nous comme témoin M. Stephen Bancroft, simple citoyen qui désire faire des remarques au comité. Il se trouve également que M. Bancroft est l'un de mes commettants. Je suis donc très heureux de l'accueillir ici aujourd'hui et vais lui demander s'il a un mémoire à soumettre au comité avant que nous passions aux questions. Nous pourrions peut-être lui passer la parole.

M. J. Stephen Bancroft (comptable agréé): Monsieur le président, membres du comité, je viens ici à titre de simple citoyen. J'ai une question et un problème précis à soumettre au comité et ensuite, si cela vous semble justifié, j'aimerais qu'on en discute. En vue de ma comparution d'aujourd'hui, j'ai présenté un court mémoire de deux pages à la fin du mois de mai et je crois que vous en avez tous une copie. Il y a certaines choses dans ce mémoire au sujet desquelles j'aimerais apporter quelques modifications mineures. Donc, avec votre permission, je vais développer et apporter quelques commentaires qui me semblent pertinents et étayent ma thèse.

Voici ce dont il s'agit: J'estime que l'on devrait créer un bureau spécial pour répondre aux plaintes des emprunteurs, qu'ils s'agissent de particuliers ou de petites entreprises, concernant les lacunes réelles ou présumées qui existent dans l'administration du crédit et dans l'administration des prêts. Et il y a d'excellentes raisons de créer ce bureau. Un tel bureau devrait, je crois, avoir le droit d'ouvrir une enquête, ainsi que celui de recommander, voire d'imposer une révision par la banque en question.

Mon intention est limitée. Je ne témoigne pas en qualité d'expert, et je ne suis, au mieux, qu'un profane qui connaît le système bancaire canadien. Je ne dispose pas non plus du temps nécessaire pour effectuer les recherches qui nous permettraient de soumettre, après mûre réflexion, une proposition à ce Comité. Mon ambition, peu limitée, consiste tout simplement à vous faire, du mieux que je peux, une proposition qui, je le crois, mérite d'être étudiée et approfondie. Mon idée, c'est que le système bancaire canadien a besoin d'un ou de plusieurs dispositifs qui lui permettent de porter remède, avec plus d'efficacité et de méthode, aux graves problèmes du mécontentement de sa clientèle.

Car le mécontentement, qu'il soit justifié ou non, et quelles qu'en soient les raisons, est prédominant à l'heure actuelle. L'un des principaux facteurs qui contribuent, à mon avis . . . Permettez-moi de dire, entre parenthèses, que par les temps

[*Texte*]

difficult times in which we exist. Right now where banks have to say no, where banks have to be vigilant in the administration of their loans, they are even less loved than on most other occasions. I believe that most individuals and small businessmen who appear before banks to borrow are naive and have little understanding of the intricacies of banking. And I think that is one of the main reasons why troubles are created downstream when a less happy situation occurs than the happy moment in which the recipient gets his loan.

The idea I put before you, in discussing it with a number of acquaintances, I was surprised at the ready acceptance and involvement which these acquaintances, and a great number of other people, had for the ideas expressed in my brief.

With the banks, I think we have both a public relations problem and a problem of real substance. The horror stories and the vehemence with which people view banks are a more common occurrence today than they have ever been, and I do not think this is in the best interest of the banks.

My concern in appearing before this committee is with safeguards; safeguards which will contribute to ensuring that individuals and small business borrowers and potential customers are dealt with in an equitable and consistent manner when loan difficulties arise and when loans are being negotiated. Under present circumstances and conditions in our economy, and in the manner in which the Canadian banking system functions, I do not believe that fair treatment is something that either should or can be taken for granted.

Canadian banks and the Canadian banking system are a powerful and pervasive element in our economic life. In these tough times that we are going through, in their relationship with the smaller borrower, the banks have all the advantages in protecting themselves and ultimately their profits.

The social cost and the real need, say, for calling a loan must be weighed and balanced with the consequences that this can have for the individual concerned and for the economy in general. Striking some kind of balance by the banks in protecting their interests and meeting their social responsibilities, and I think many banks spokesmen have commented on a number of occasions on their social responsibilities, is a delicate and sensitive task.

• 1130

I would like to describe, anonymously, for members of this committee, four situations, all of which involve the rather subjective and controversial area of the calling of business loans. I believe that all of these situations involve unduly harsh and questionable practices, in credit administration and in loan administration, taken by the two major banks involved. They represent the type of situation where independent review and investigation of the situation might have led to a happier and

[*Traduction*]

difficiles que nous connaissons, les banques ne sont guère aimées. Et dans la conjoncture actuelle, où les banques doivent refuser et être très vigilantes dans l'administration de leurs prêts, elles sont carrément honnies. La plupart des petits commerçants et, de façon plus générale, des personnes qui s'adressent à une banque pour un emprunt sont naïves, je crois, et saisissent mal les complexités du système bancaire, et c'est là l'une des principales raisons pour lesquelles la situation se gâte souvent par la suite, et que les nuages s'amoncellent sur l'heureux bénéficiaire du prêt.

J'ai discuté avec plusieurs de mes connaissances de l'idée que je vous propose, et j'ai été surpris de l'intérêt et de l'enthousiasme que celles-ci, et un grand nombre d'autres personnes, ont témoigné pour les idées que j'expose dans mon mémoire.

En ce qui concerne les banques, je crois que le problème comporte deux facettes: d'une part, le problème des relations publiques, de l'autre, un problème de fond. Jamais auparavant il n'a circulé sur les banques autant d'histoires d'épouvante, jamais les gens n'ont témoigné autant d'animosité à leur égard, et je ne pense pas que ceci soit dans l'intérêt des banques.

Mais en comparaissant devant ce Comité, je voudrais surtout soulever la question des mesures de protection qui contribueront à garantir aux emprunteurs, qu'il s'agisse de particuliers ou de petits commerçants, et aux clients potentiels, un traitement juste et cohérent au moment de la négociation de l'emprunt, et lorsque des difficultés se présentent. Dans les circonstances actuelles et dans l'état de notre économie, et compte tenu de la manière dont le système bancaire canadien fonctionne, on ne peut ni ne doit tenir pour acquis un traitement équitable.

Les banques canadiennes et le système bancaire canadien constituent un élément puissant de notre économie, qui l'imprègne toute entière. Par les temps difficiles que nous connaissons, les banques ont tous les atouts en main, quand elles traitent avec le petit emprunteur, pour se protéger et protéger, en dernier ressort, leurs bénéfices.

Le coût social et le besoin réel de demander le remboursement d'un prêt doivent être pesés soigneusement au regard des conséquences que cela peut entraîner pour la personne en question, et pour l'économie en général. De nombreux porte-parole des banques ont, à de nombreuses reprises, parlé de leurs responsabilités sociales, et les banques se voient devant la tâche difficile et délicate de ménager, dans leurs préoccupations, une place à peu près égale entre la protection de leurs intérêts et le souci de leurs responsabilités sociales.

Je voudrais exposer devant les membres de ce Comité quatre situations—sans nommer les personnes en question—qui, toutes, ont en commun le sujet controversé et subjectif du rappel des emprunts commerciaux. Le commun dénominateur à toutes les quatre, c'est que les deux grandes banques intéressées ont employé, dans l'administration de leurs crédits et de leurs emprunts, des méthodes discutables et inutilement cruelles. C'est le genre de situation où une enquête et une révision

[*Text*]

more productive resolution of the matter. I have a personal and close acquaintance with each of the situations I am about to describe.

In the first situation, an individual of some considerable means commenced a business venture involving real estate, in this case a considerable amount of land and buildings. He put up in excess of $250,000 of up-front money. During the period of his initial investment and for a period of some months thereafter, he was actively encouraged by two major banks to believe that bank financing of half that amount, or $125,000, could be made available under the Small Business Development Bond program. The amount requested would have enabled the customer to meet his initial capital requirements and commence operations.

The individual concerned was typically naive. He was most certainly not the recipient of good banking advice, nor did he realize that his particular venture, in its initial stage of development and for the type of financing required, was one that would normally be the recipient of bank financing. Like many individuals lacking in experience and knowledge of banks, he assumed that his case was plausible, only to find out that approval for his loan up the line did not materialize with either bank. In fact, one of the banks with whom he had an unsecured line of credit of $35,000, immediately and without notice of any kind, called in that customer's line of credit, a situation to which he was unable to respond satsifactorily.

Needless to say, a serious banking crisis was precipitated, a crisis that could have been avoided, had the situation alluded to not been allowed to occur. In any event, it was a crisis that, in my view, was unnecessary when it did arise.

In the second situation, an individual's business loan was called when an unexpected, but clearly not insurmountable, difficulty arose. Nevertheless, he maintained interest payments up to date, but was temporarily unable to make payments on account of principal. At the time, he was required by reason of business obligations to be out of the country, but had given his forwarding address to the bank in question.

By means used by the bank, which were devious, to say the least, he was obliged temporarily to return to Canada from abroad a month before he would have completed his assignment, in order to deal with the bank's ultimatum. The crisis in this case was solved, but at an estimated cost of some $7,000, which was a material amount in relation to the loan outstanding. Terms were imposed that were unnecessarily onerous and that continued to haunt the individual through the entire following year.

In the third situation, in an interval of less than one year, banking crises were twice caused for a customer when either his secured demand loan was called or the bank threatened to do so. In both instances, formal letters were sent to the customer without prior notice or consultation of any kind, even

[*Translation*]

indépendantes de la situation auraient pu déboucher sur une solution plus positive et plus humaine. Chacun des quatre cas que je vais décrire m'est connu personnellement, et je l'ai suivi de très près.

Dans le premier de ces cas, une personne qui avait des moyens considérables s'est lancée dans une affaire de biens immobiliers, portant en l'occurrence sur de grands terrains et sur des immeubles. Elle a investi elle-même plus de $250,000. Pendant la période des négociations préliminaires, et ensuite pendant plusieurs mois, deux grandes banques lui ont donné à penser qu'elles étaient disposées à financer la moitié de cette somme, soit $125,000, au titre du programme d'obligations pour l'expansion de la petite entreprise. La somme demandée aurait permis au client d'avoir le capital de départ et de faire commencer les travaux.

Mais la personne en question était naïve, n'avait pas été bien conseillée et ne se rendait pas compte que cette entreprise, au premier stade de la mise en valeur et pour le genre de financement nécessaire, devrait normalement bénéficier du financement bancaire. Comme beaucoup de gens inexpérimentés, et sans connaissance approfondie des banques, elle s'imaginait que les arguments en faveur d'un tel emprunt seraient convaincants, mais elle découvrit ensuite que les deux banques rejetaient sa demande. L'une des banques, avec laquelle elle avait un découvert autorisé non garanti de $35,000, exigea sur-le-champ et sans aucun préavis le remboursement de ce découvert, paiement que la personne se trouva dans l'impossibilité de faire.

Inutile d'ajouter qu'il s'ensuivit une situation très grave, qui aurait pu être évitée si on n'avait pas laissé les choses évoluer de cette façon. C'était en tout cas une situation qu'il aurait été possible d'éviter.

Dans le deuxième des cas, une banque a exigé le remboursement d'un prêt commercial lorsque a surgi une difficulté inattendue, mais certainement pas insurmontable. L'intéressé parvint néanmoins à assurer le remboursement des intérêts, mais dut temporairement s'arrêter de faire les versements sur le principal. Il dut, à ce moment-là, faire un voyage d'affaires à l'étranger, mais communiqua à la banque l'adresse où elle pouvait le joindre.

La banque parvint, par des moyens détournés—c'est un euphémisme—à le forcer à revenir au Canada un mois avant qu'il ait terminé sa mission, pour répondre à l'ultimatum de la banque. L'intéressé parvint à se tirer d'affaire, mais il lui en coûta la somme de $7,000, somme importante par rapport aux créances à recouvrer. Les conditions qui lui furent imposées étaient indûment onéreuses, et l'intéressé mit une année entière à se sortir de ces difficultés.

Dans le troisième cas, en moins d'un an, une personne se trouva en grave difficulté lorsque la banque réclama le remboursement de son prêt à vue garanti, ou lorsqu'elle menaça de le faire. Dans les deux cas, le client reçut des lettres officielles sans préavis ou consultation d'aucune sorte, bien que les

[*Texte*]

though the normal banking relationship was not marred at the time these letters were sent.

No understandings had been reached on regular monthly principal repayments, but monthly interest payments had been fully kept up to date. It was understood that the principal would be paid when certain identified assets, listed for sale, were disposed of. The time required to dispose of the assets in question was underestimated. The pace of their liquidation has been proceeding slowly.

Further future adverse action by the bank at this time remains uncertain. Time, effort and considerable anxiety on the part of the customer have, of course, had adverse consequences on the individual's ability to service the loan and to maintain an adequate relationship with the bank in question.

Finally, I have a fourth situation. A share certificate, worth approximately $30,000 and registered in the name of a third party, was lodged by a customer with the bank for safekeeping purposes. This certificate was subsequently retained by the bank as security, against an increase in the customer's demand loan, although neither the customer nor the third party authorized the use for this purpose at the time or subsequently. In fact, both the customer and the third party have demanded the return of the share certificate. In an attempt to secure its release, the customer voluntarily pledged alternative forms of security, although security had not been specified to be a condition of the loan increase. The value of the share certificate has since declined to one-half its former value, and remains in possession of the bank. Legal action, initiated by the third party, is in process, and apparently will be necessary in order to secure the return of the share certificate.

• 1135

Over the one-and-one-half-year history of the loan, the principal outstanding has been reduced to one-third of the original amount borrowed.

Members of the committee, all of these episodes which I have recounted happened over a recent period of some 18 months. They happened to the same individual, causing a great deal of anguish, and preventing an enterprise which might have made a contribution to the economy from going forward.

In my opinion, the person concerned was unquestionably financially responsible, had a net worth and demonstrated earning power that would be the envy of most people, and, in addition, had few commitments other than the business which he was attempting to bring into existence. Happily, the individual concerned has managed to avoid bankruptcy, but his situation remains tenuous.

Let me comment briefly on the submission material that you have before you, which has been circulated previously.

The submission advances the view that the Canadian chartered banking system is not accountable, in any meaningful way, in its day-to-day operations, practices and banking relationships with individuals and small businesses, especially in the area of credit and loan administration.

[*Traduction*]

relations bancaires aient été normales et sans histoire à l'époque où ces lettres furent envoyées.

Aucune entente n'avait été conclue sur les remboursements mensuels du principal, mais les remboursements mensuels des intérêts avaient été scrupuleusement respectés. Il avait été convenu que le principal serait remboursé lorsque certains avoirs identifiés et mis en vente auraient été réalisés. Le temps prévu pour réaliser ces avoirs avait été sous-estimé, et leur liquidation, qui est en cours, prend plus de temps que prévu.

On ignore encore, à l'heure actuelle, si la banque prendra d'autres mesures punitives. Les capacités de remboursement du client ont été lésées par le temps perdu, les efforts qu'il a dû faire, et l'angoisse que lui a causée la situation, et ses relations avec la banque en ont considérablement souffert.

Je voudrais également vous parler d'un quatrième cas; un certificat d'actions d'une valeur approximative de $30,000, et enregistré au nom d'un tiers, a été déposé dans une banque pour garde de valeurs. La banque, par la suite, a retenu ce certificat comme garantie pour une augmentation du prêt remboursable à vue du client, bien que ni le client, ni le tiers n'aient autorisé l'utilisation de ce certificat à cette fin, que ce soit au moment du dépôt ou par la suite. En fait, le client et la tierce personne ont demandé qu'on leur rende le certificat d'actions. Et pour s'assurer qu'on leur rende, le client a offert d'autres formes de sécurité, bien que cette dernière ne constituait pas une condition pour l'augmentation du prêt. Depuis lors, la valeur du certificat d'actions a diminué de moitié et se trouve toujours entre les mains de la banque. Des poursuites judiciaires, entamées par la tierce personne, sont en cours et sont apparemment nécessaires pour pouvoir récupérer le certificat d'actions.

Depuis que le prêt a été octroyé et cela remonte à un an et demi, le principal non encore réglé a été réduit au tiers du montant initial emprunté.

Tous ces épisodes que je viens de vous citer se sont produits au cours de ces dix-huit derniers mois. Ils sont arrivés à la même personne, causant beaucoup d'anxiété et empêchant une entreprise de contribuer à l'économie.

J'estime que la personne en cause était sans aucun doute responsable financièrement, elle avait un actif net, et a démontré un taux de capitalisation qui pourrait faire l'envie de la plupart des gens. En outre, elle n'avait que quelques autres engagements en dehors de l'entreprise qu'elle essayait de mettre sur pied. Heureusement, la personne en cause a évité la faillite, mais sa situation reste précaire.

Permettez-moi maintenant de commenter brièvement le mémoire que vous avez devant vous.

Dans ce mémoire je dis que le système canadien des banques à charte n'est pas suffismment responsable dans ses opérations quotidiennes, dans ses pratiques et dans ses rapports avec des particuliers et les petites entreprises, surtout dans le domaine du crédit et de l'administration des prêts.

[*Text*]

In thinking about some of the reasons why this is the case, I have been struck by the most prominent feature of Canadian banking, which is its branch banking characteristic. There is no question in my mind about the many advantages that branch banking has. At the same time, however, there is a sense in which the relationship between a typical branch and its regional and head office precludes it being an effective member of the business community in which it is related. For that reason, I have commented that there is an understandable alienation, and an increasing tension between Canadian chartered banks and local business communities and individuals which they serve.

I am also mindful that Canadian banking is clearly as much a quasi-public activity as it is a private sector activity. So I have come to the conclusion that it is in the interests of the banks, the people they serve, and the economy in general. There is an Achilles heel, a void if you will, that should be filled by the creation of some kind of office to hear complaints and to provide review where necessary..

In my submission, I make the suggestion that the banking community itself should create such an office, and I suggested that such an office would have some resemblance or analogy with the office of an ombudsman. I am not sure that has not exaggerated the point a little bit. I think the important thing is that the Canadian Bankers' Association might consider, with a view to improving what I regard as a serious public relations and communications problem, the creation of an office to hear complaints, to review, to investigate, and to recommend or even compel review by the bank concerned in instances where that is judged to be necessary.

• 1140

In summary, I believe this committee should consider the merits of ensuring there is some kind of institutional response set up which will afford an opportunity for individuals and small business customers of banks to have an independent review and investigation of situations in which they believe they have been unfairly or overly harshly dealt with in matters of credit and loan administration.

Secondly, for whatever reasons, I believe that at the very least the banks in this country have a significant problem in the area of public relations and communications. I personally also believe that some portion of this problem, represented by complaints and horror stories of which we are all familiar, are in fact legitimate. In other words, the bank can with relative impunity, and sometimes in fact does, abuse its power. A suggestion made here this morning would provide the Canadian banks, through the Canadian Banking Association, with a significant opportunity for positive action in improving customer relationships.

If the committee were to reach the conclusion that the suggestion for handling complaints is a good one, it could be directed to the office of the Inspector General of Banks for study and appropriate action.

[*Translation*]

En réfléchissant à la situation, j'ai été frappé par la caractéristique la plus marquante du système bancaire canadien, soit les succursales. Je ne conteste pas les avantages que celles-ci offrent. En même temps, toutefois, il semble que les rapports entre une succursale typique et son siège social ou le bureau régional l'empêchent de servir efficacement la collectivité. Et pour cette raison j'ai dit qu'il y avait une sorte d'aliénation, concevable, et une augmentation de la tension entre les banques à charte canadiennes et les collectivités et les individus qu'elles desservent.

Je suis également soucieux de voir que le système bancaire canadien est autant une activité quasi publique qu'une activité du secteur privé. J'en suis donc venu à la conclusion qu'il y va de l'intérêt des banques, des clients qu'elles desservent et de l'économie en général. Il y a là un talon d'Achille, un vide si vous voulez que l'on devrait combler en créant un certain type de bureau qui entendrait les plaintes et effectuerait une révision lorsque nécessaire . . .

Dans mon mémoire, j'ai suggéré que les banques elles-mêmes créent ce genre de bureau et j'ai suggéré également que celui-ci ressemble plus ou moins au bureau de la protection du citoyen. Cette deuxième suggestion est peut-être exagérée. L'important c'est que l'Association des banquiers canadiens étudie la possibilité de créer ce bureau, en vue d'améliorer ce que je considère comme un grave problème de relations publiques et de communication, afin d'entendre les plaintes, d'examiner, d'enquêter, de recommander, voir d'obliger une banque à faire une révision dans les cas où il le jugerait nécessaire.

En résumé, j'estime que ce comité devrait se pencher sur l'opportunité de créer un organisme chargé d'effectuer un examen indépendant des cas où des particuliers et des petites entreprises estiment qu'ils ont été traités de façon injuste ou trop sévère en matière de crédit ou d'administration d'un prêt.

Deuxièmement, quelles que soient les raisons, je crois que les banques canadiennes ont des difficultés importantes en ce qui concerne les relations publiques et les communications. Personnellement, je crois qu'un certain nombre des plaintes et des mauvaises expériences dont nous avons tous entendu parler sont réelles. Autrement dit, la banque peut abuser de son pouvoir avec une certaine impunité et elle le fait parfois. Une suggestion faite ici ce matin donnerait aux banques canadiennes, par l'entremise de son association, une occasion utile d'améliorer leurs relations avec leurs clients.

Si le Comité en arrivait à la conclusion que la suggestion sur la façon de traiter des plaintes est bonne, elle pourrait faire l'objet d'une étude et suite au Bureau de l'inspecteur général des banques.

[*Texte*]

I might pause and add at this point that there is ample precedent in the United States, through the Comptroller of the Currency and the Federal Reserve Bank, for institutional response to complaints by bank customers.

In weighing the relative merits of whether such an office should be under the auspices of the Canadian Banking Association or whether it might better be located as a dependency of, say, the Inspector General of Banks, and persuaded that if the banks were voluntarily to undertake the creation of such an office, it would be a much more successful venture and that venture could, of course, be monitored to see the extent to which it is functioning successfully.

So in the first instance, I believe the Canadian Banking Association should be invited and given the opportunity to set up an appropriate office to investigate the complaints of individuals and small business customers of Canadian banks who believe that their borrowing relationship is unsatisfactory in relation to difficulties they have encountered, and that there ought to be some kind of remedy.

Any such office should have the means to ensure review by the bank concerned, and possibly a written explanation to the dissatisfied customer.

That concludes my introductory remarks, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Bancroft.

I will start the questioning with Mr. Bloomfield.

Mr. Bloomfield: Thank you, Mr. Chairman. We welcome Mr. Bancroft here this morning.

Mr. Bancroft, do you believe there is any real competition within the banking industry?

Mr. Bancroft: Yes, I do believe there is real competition within the banking industry.

Mr. Bloomfield: Do you believe that banks should make available long-term mortgages of, say, five years?

Mr. Bancroft: I see no reason why the banks should not make available long-term mortgages for a period of five years.

Mr. Bloomfield: Have you any suggestions as to how they might do that, in view of the current trend away from such practices?

Mr. Bancroft: I am afraid that until such time as there is a little more predictability in interest rates I am not aware of any way in which that desirable end can be achieved and former practice restored. I think it is regrettable but it is not within my experience or knowledge to suggest any way in which the five-year mortgage can return to its former ascendancy.

• 1145

Mr. Bloomfield: They seemingly can come up with an interest rate that is very agreeable across the board. You would think they should be able to extend that if there was

[*Traduction*]

Permettez-moi d'ajouter qu'il existe des précédents américains d'une réponse institutionalisée aux plaintes faites par les clients des banques, notamment le contrôleur de la monnaie et la Banque fédérale de réserve.

Quant à déterminer si un tel organisme devrait relever de l'Association des banquiers canadiens ou de l'inspecteur général des banques, je suis persuadé que si les banques acceptaient de prendre l'initiative de créer un tel organisme, celui-ci serait beaucoup plus efficace et son travail pourrait faire l'objet d'un contrôle plus réussi.

Je crois donc qu'il faudrait inviter d'abord l'Association des banquiers canadiens à établir un organisme chargé de faire enquête sur les plaintes des particuliers et des petits emprunteurs commerciaux des banques canadiennes qui ne sont pas satisfaits du traitement qu'ils ont reçu et qui cherchent un remède.

Un tel organisme devrait avoir le pouvoir d'obliger la banque concernée d'effectuer une révision et de donner éventuellement une explication écrite aux clients mécontents.

Voilà qui met fin à mes observations préliminaires, monsieur le président.

Le président: Je vous remercie, monsieur Bancroft.

M. Bloomfield sera le premier à poser des questions.

M. Bloomfield: Merci, monsieur le président. Nous souhaitons la bienvenue à M. Bancroft.

Monsieur Bancroft, croyez-vous qu'il existe une concurrence véritable dans les opérations bancaires?

M. Bancroft: Oui, je crois qu'il y a une véritable concurrence dans les opérations bancaires.

M. Bloomfield: Pensez-vous que les banques devraient offrir des hypothèques à long terme de cinq ans, disons?

M. Bancroft: Je ne vois pas pourquoi les banques ne devraient pas offrir des hypothèques à long terme pour une période de cinq ans.

M. Bloomfield: Avez-vous des suggestions à nous faire concernant la méthode qui permettrait aux banques de le faire, vu que la tendance actuelle va dans le sens contraire?

M. Bancroft: Malheureusement, tant que les taux d'intérêt ne seront pas un peu plus prévisibles, je ne connais pas de moyen d'atteindre cet objectif souhaitable et de restaurer l'ancienne pratique. Je pense que c'est regrettable mais je n'ai ni l'expérience ni les connaissances nécessaires pour vous proposer une façon de permettre une nouvelle généralisation de l'hypothèque de cinq ans.

M. Bloomfield: Apparemment elles se mettent d'accord sur un taux d'intérêt généralisé qui leur convient. Il me semble qu'elles pourraient offrir ce service si elles y tenaient. Si vous

[*Text*]

that desire there. What I am saying is that if you go into the bank, five different banks, your rate will not vary that much. I am suggesting that maybe if they agreed to . . . that the competition is such that they should be able to extend that.

Mr. Bancroft: I think there is some shopping around that people can do when they are seeking mortgage moneys. The subject of mortgages, as the committee well knows, is far more intricate than it appears to be on the surface. I believe that most individuals are relatively naive when it comes to exploring mortgage financing possibilities, particularly under the very complex conditions and circumstances in which mortgage financing is available today.

Mr. Bloomfield: I take it from listening to your brief that you do not feel the bankers either have the knowledge or have passed that knowledge on to their customers, and the customer is not necessarily well informed, the borrower.

Mr. Bancroft: I am not sure, if I gave that intent, that it was my purpose to do so in any broad general statement. I believe that banking institutions are large monolithic insitutions and like institutional systems of any kind, whether they are educational systems or public service entities, large bureaucratic institutions can always contain their fair share of inept, or inept and less than adequate . . . or represent inept and less than adequate capability. I do not think the banks are any more immune to that. Frankly, my own personal bias is that they are rather more vulnerable to having within banking systems a significant number of people . . . . People approach banks thinking that the banker, or they used to think and still do to some extent think, that the banker is a very knowledgeable guy and is going to give them good banking advice. My own experience in the last four or five years and in talking to other people about my concerns over banking is that the quality of banking advice has deteriorated very significantly. There are probably very good reasons why this is the case.

Bankers are as harried and hard-pressed as people in every aspect of society today, and the particular industry they are working in, I think, puts them under pressures right now that result in the quality of banking service and, more importantly, the quality of advice that is given to prospective borrowers. Again, I have to emphasize that my concern is a very limited one. I am concerned with the borrower who gets into trouble, what his situation is likely to be and whether he ought to have some kind of recourse.

Mr. Bloomfield: Mr. Bancroft, do you believe that the banking industry has not properly trained its managers—I am not speaking in general—that too many of them are not trained, or not business oriented?

Mr. Bancroft: I think that criticism with respect to the Canadian banks has greater validity than it does have in relation to banks in the United States.

Mr. Bloomfield: And for that reason we are finding many of the small businessmen and farmers in situations that they should not be in.

[*Translation*]

vous adressez à cinq banques différentes, vous ne trouvez pas beaucoup de variation de taux. Vu le degré de concurrence, il me semble qu'elles devraient pouvoir offrir ce service.

M. Bancroft: On peut toujours comparer les différents taux quand on cherche une hypothèque. Comme le Comité le sait, la question des hypothèques est beaucoup plus complexe qu'il ne paraît. Je crois que la plupart des gens sont relativement mal informés quand il s'agit de considérer les différentes possibilités de prêts hypothécaires, surtout dans les conditions très compliquées du financement hypothécaire aujourd'hui.

M. Bloomfield: D'après votre mémoire, je conclus que vous êtes d'avis que les banquiers n'ont pas les connaissances nécessaires ou ne les ont pas transmises à leurs clients, ce qui explique que l'emprunteur n'est pas forcément bien informé.

M. Bancroft: Si je vous ait donné cette impression, je n'avais pas l'intention d'exprimer une opinion aussi générale. Les banques sont des institutions monolithes et comme toutes les institutions du genre, qu'il s'agisse de l'éducation ou de la Fonction publique, elles comptent toujours un certain nombre de personnes inaptes ou de personnes qui ne sont pas tout à fait à la hauteur. Dans les banques, c'est la même chose qu'ailleurs. Franchement, j'estime qu'elles sont encore un peu plus susceptibles d'avoir un élément important de gens . . . On continue souvent à penser que le banquier a beaucoup de connaissances et qu'il va donner de bons conseils financiers. D'après ma propre expérience depuis 4 ou 5 ans et d'après mes conversations, je pense que la qualité des conseils bancaires s'est nettement détériorée. Il y a sans doute de bonnes raisons.

Les banquiers sont aussi harcelés et surmenés que d'autres membres de notre société aujourd'hui mais je crois que le domaine d'activités les soumet à des pressions telles que l'effet se fait sentir sur la qualité de leurs conseils aux emprunteurs éventuels. Je dois vous souligner que je m'intéresse à un groupe très restreint, c'est-à-dire l'emprunteur en difficulté et la possibilité pour lui d'avoir un recours.

M. Bloomfield: Monsieur Bancroft, pensez-vous que les banques n'ont pas formé comme il faut leurs gestionnaires et directeurs, je parle d'une formation commerciale?

M. Bancroft: Je crois que c'est une critique qui est plus justifiable à l'endroit des banques canadiennes que des banques américaines.

M. Bloomfield: Et c'est pour cette raison que nous trouvons beaucoup de petits entrepreneurs et de cultivateurs dans des situations où ils ne devraient pas être.

[*Texte*]

• 1150

Mr. Bancroft: I think there is a great deal of evidence that where a banking relationship goes sour very often there is complicity on the side of the bank—a complicity which is generally not acknowledged, consistent with bureaucratic behaviour in general.

Mr. Bloomfield: I would suggest to you that the bankers have been better salesmen and they have oversold the product, and maybe they were being qualified as business partners of that venture.

Mr. Bancroft: I could not agree more with you. My own experience is the experience of every Canadian who uses banks weekly or daily. That experience is, despite the great advance in the computer techniques: 10 years ago you did not have to stand in line for 10 minutes to get to the teller. Today that is more frequently the case than otherwise. I think there has been a deterioration in service at the very moment the selling of bank services and the promotion of bank services is at an all-time high level.

Mr. Bloomfield: Mr. Chairman, I think time is limited so I will not go into any further questioning. Thank you very much.

The Chairman: Thank you, Mr. Bloomfield.

Mr. Stevens.

Mr. Stevens: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Bancroft, as a chartered accountant, you must be faced with this reality repeatedly, and it is of course the reality of a bank, where it is very popular to refer to the assets of the bank. To the extent that they have assets, they have liabilities almost to the extent of 97 per cent of those assets. They, in short, are the biggest borrowers in the country. Who do you feel you favour, as a chartered accountant, in case of a problem? If there were a chance that you were not going to be able to pay off some of those creditors—they are sometimes called depositors with the bank—or you are going to try to tighten up on some loans you feel are a little shakey, and if you do not tighten up, you are probably not going to be able to pay those creditors off—who do you feel you should favour, as a chartered accountant?

Mr. Bancroft: That is an interesting question, Mr. Stevens. I am not sure there is an antagonism between depositors of a bank and the customers of a bank, or an inherent matter of choosing between the interests of the two. I think in a well-run bank the interests are not mutually exclusive. I do not want to give the impression that I am openly and defiantly critical of Canadian banking. I think Canadian banking has a good many problems and difficulties with which we can all be sympathetic. But in my view, the kind of suggestion that I am making today is something that will improve the image and performance of Canadian banks and rebound to the advantage of both bank customers and bank depositors.

Mr. Stevens: Through you, Mr. Chairman. Mr. Bancroft, I do not think there is any questioning of your concept and your thought, or your wish, if we could put it that way, but this is

[*Traduction*]

M. Bancroft: Je crois qu'il existe beaucoup de raisons de croire que dans les cas où les relations banque-client se gâtent, il y a très souvent complicité de la part de la banque—complicité qui n'est généralement pas reconnue conformément au comportement bureaucratique en général.

M. Bloomfield: A mon avis, les banquiers se sont distingués dans la promotion de leurs produits, ils l'ont fait trop valoir et ils auraient peut-être mieux fait de participer à l'entreprise comme partenaires commerciaux.

M. Bancroft: Je suis tout à fait d'accord avec vous. J'ai la même expérience que les Canadiens qui s'adressent aux banques toutes les semaines ou tous les jours. Malgré tous les progrès de l'ordinateur, il y a 10 ans il ne fallait pas faire la queue pendant 10 minutes pour arriver à la caissière. De nos jours c'est presque une règle. Je crois qu'il y a eu une détérioration des services à un moment où la promotion des services bancaires a atteint un niveau inégalé.

M. Bloomfield: Monsieur le président, puisque le temps est limité, je ne vais pas poser d'autres questions. Je vous remercie beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Bloomfield.

Monsieur Stevens.

M. Stevens: Merci, monsieur le président.

Monsieur Bancroft, comme comptable agréé, vous devez vous rendre compte de cette situation très souvent quand on parle de l'actif d'une banque. Il faut bien comprendre que le passif représente 97 p. 100 de l'actif. Autrement dit, les banques sont les plus gros emprunteurs du Canada. S'il y avait des difficultés, en faveur de qui pencheriez-vous en tant que comptable agréé? S'il faut choisir entre rembourser certains des créanciers, qu'on appelle parfois des déposants dans le cas d'une banque, ou bien devenir plus exigeant pour certains prêts qui ne sont pas très solides, qui, pensez-vous, faut-il favoriser?

M. Bancroft: C'est une question intéressante, monsieur Stevens. Je ne suis pas sûr qu'il y ait antagonisme entre les déposants d'une banque et les clients ou qu'il faille choisir entre les intérêts des deux. Dans une banque bien administrée ces deux intérêts ne s'excluent pas. Je ne veux pas donner l'impression que j'adopte une attitude excessivement sévère et critique des banques canadiennes. Les banques canadiennes font face à beaucoup de problèmes et de difficultés que nous comprenons. Mais la suggestion que je fais aujourd'hui améliorerait le travail et l'image de marque des banques canadiennes et serait à l'avantage des clients et des déposants.

M. Stevens: On ne conteste pas vos intentions. Mais j'essaie de savoir quelle est la situation réelle. Par exemple, si vous aviez été créancier de la société Astra Trust, ou disons dépo-

[*Text*]

what I am trying to identify. What is the reality out there? For example, if you had been a creditor of Astra Trust—or let us call it a deposit, because somehow people do not realize depositors are simply lending money to a bank—do you not think you would have come and had a right to come to a committee such as this, and say, why did you allow this to happen? Why did you allow me to be putting money with that institution who have now gone under? And if you do feel that way, is it not true that the banker has quite an awkward position to fill all the time, that he wants to accommodate his borrowers, but if he is overly relax, or if he is overly generous, if you want to call it that, he may well get into an Astra situation. Now we have been very fortunate in this country. We have not had since—I guess the Home Bank failure—any major banks go under, and perhaps we have become a little overly relaxed, that this cannot happen. Is there not a danger, if you put too much pressure on the banks, that they, in turn, instead of having an estimated $8 billion of non-current loans, as they do at the present time, might have considerably more and some might even go under, which would result in losses to various depositors? Bear in mind that a deposit is only guaranteed to, I think it is, $20,000.

• 1155

Mr. Bancroft: First of all, I could not agree more with you that maintaining confidence in the banking system is of critical importance, and confidence in the banking system requires that the banks are prudent and that the banks are surveyed, or under vigilance, if you will, and I think we have most of those features in place at the present time. The proposal that I am making I would retreat from, if I felt it were going to put the banks under increasing pressure of the sort to which you refer. In fact, the proposal that I am specifically making here is intended to improve the performance and image of the Canadian banking system and thereby reduce pressure on bankers and create greater confidence in the Canadian banking system.

Mr. Stevens: Through you, Mr. Chairman, Mr. Bancroft, I am not sure what other MPs could indicate, but in my own case I get the impression that I get more complaints of the nature that you are talking about from the Federal Business Development Bank borrowers than, perhaps, all the chartered banks put together. Here we have an arm of government that seems to create a lot of animosity on three scores: One is that they are extremely slow in approvals. I have had all kinds of instances of the type of thing you have mentioned, where people feel that they have been led down the garden path only to be told, finally, that they do not have credit, and this type of thing. Secondly, the interest rates, they say, are unconscionable, in some cases, much higher than they usually have to pay if they can get the loan from a chartered bank. Thirdly, the legal and related costs to the loan are extremely high. Have you anything you can tell us from your own experience, as a chartered accountant? Do you find this among your clients that, while the chartered banks may be bad, the government's own entrée into this banking field, especially for small businessmen, is even worse?

[*Translation*]

sant parce que les gens ne semblent pas se rendre compte que les déposants ne font que prêter de l'argent à une banque; ne pensez-vous pas que vous auriez eu le droit de comparaître devant un Comité comme celui-ci pour nous demander pourquoi nous avons permis qu'une telle chose se produise? Pourquoi permettre aux gens de confier leur argent à une institution qui a fait faillite? Ne convenez-vous pas que le banquier se trouve dans une situation difficile dans la mesure où il veut accomoder ses emprunteurs mais s'il est trop généreux ou trop peu sévère, il risque de provoquer une situation comme celle qu'a connu la société Astra. Nous avons eu beaucoup de chance au Canada. La dernière faillite d'une banque remonte à celle de Home Bank et nous sommes peut-être devenus un peu trop confiants en pensant que cela ne peut pas se produire. Si vous exercez une pression trop considérable sur les banques, le danger n'existe-t-il pas, en retour, que les prêts non courants, au lieu de s'élever comme à l'heure actuelle à environ 8 milliards de dollars, ne soient beaucoup plus importants, voire que certaines de ces banques fassent faillite, ce qui entraînerait des pertes pour les différents déposants? Rappelez-vous qu'un dépôt bancaire n'est garanti qu'à concurrence, je crois, de $20,000.

M. Bancroft: Tout d'abord, je suis absolument d'accord avec vous sur l'importance du maintien de la confiance dans le système bancaire, et pour qu'il y ait confiance, il faut que les banques soient prudentes, qu'elles puissent faire l'objet d'enquêtes ou qu'elles soient sous surveillance, et je crois que la plupart de ces précautions existent à l'heure actuelle. Je retirerais la proposition que je fais si je pensais qu'elle aurait pour conséquence d'augmenter la pression supportée par les banques. Mais ce que je propose, c'est d'améliorer l'image de marque et la performance du système bancaire canadien, tout en réduisant la pression sur les banquiers et en augmentant la confiance dans le système bancaire canadien.

M. Stevens: Monsieur le président, et monsieur Bancroft, je ne sais pas ce que les autres députés ont à vous dire, mais en ce qui me concerne, j'ai l'impression que je reçois plus de réclamations du genre de celles que vous avez mentionnées d'emprunteurs de la Banque fédérale de développement que de toutes les banques à charte réunies. Voilà donc un organisme gouvernemental qui semble susciter l'animosité à trois titres: l'un, c'est la lenteur de l'étude des demandes. On a cité toutes sortes de cas du genre de celui dont vous avez parlé, du genre auquel on a fait faire toutes sortes de démarches pour finalement leur opposer une fin de non recevoir. On lui reproche, en second lieu, des taux d'intérêt déraisonnables, beaucoup plus élevés, dans certains cas, que ceux que l'emprunteur aurait dû payer s'il s'était adressé à une banque à charte. Et troisième grief, les frais de justice et autres frais afférents à l'emprunt sont extrêmement élevés. Pouvez-vous nous citer des cas relevant de votre expérience de comptable agréé? Constatez-vous, dans le cas de vos clients, que si mauvais que soit le palmarès des banques à charte, l'intervention gouvernementale sur ce

[*Texte*]

Mr. Bancroft: I should make it clear that I cannot legitimately appear before the committee as a practising chartered accountant. I earn my living as a management consultant, so I am not directly involved in the practice of public accounting.

I think current economic conditions are largely responsible for the situation in which the Federal Business Development Bank finds itself. I believe they are under such pressure—their losses have been very high—that they do not like any longer to be known as a bank of last resort. They actively resent now being identified in this fashion. There was a time when that was a role conceived for them. Now, I think, they are a bank in search of a role under very difficult circumstances and they are obliged to act more and more like any conventional private bank in the way they do business. I think the way in which you have described the way in which they are doing business at the present time has a degree of validity, but I think those same remarks can be equally and thoroughly levied against any of the major Canadian chartered banks. I do not see that there is that great a distinction.

• 1200

The main distinction at the present time is that the Federal Business Development Bank has problems because of the nature of the customers which it has been serving over the last several years—customers who, in the past, were not able to get conventional bank financing. In current circumstances, these customers are going under. So they have real problems, and it is easy to sympathize with those problems. I do not know what the answer is. I think they are looking for a role.

Mr. Stevens: Through you, Mr. Chairman: To come back, then, to your rather interesting suggestion of setting up a type of ombudsman for the banking community, could you tell me really three things? First of all, the examples you gave—did I understand you correctly that this is a case history of one customer's relationship with possibly two banks?

Second, your third example where a share certificate, you say, having initial value of about $30,000, owned by a third party, got into the hands of the bank and was lodged with the bank, and had subsequently not been released by the bank—I would like to know more about that because, on the surface, from the way you describe it, it would appear that there was an obvious breach of trust there. I am curious as to under what circumstances did the share certificate get turned over to the bank. Why did the third party acquiesce in it? Just what happened?

Of course, what I am leading up to is this: If there is in reality that kind of problem, are not the law courts the place it should be dealt with, as opposed to the ombudsman type of intervention?

The final question I would have is this: Have you any estimated cost as to what might be involved in the setting up of such an office? I know the ombudsmen that have been set up

[*Traduction*]

plan est encore plus lamentable, particulièrement dans le cas des petites entreprises?

M. Bancroft: Je voudrais vous faire remarquer que je ne puis légalement comparaître devant ce comité en tant que comptable agréé en exercice. Je gagne ma vie comme conseiller en gestion d'entreprises, et ne m'occupe donc pas directement de comptabilité publique.

Je crois que la situation économique actuelle est responsable, dans une grande mesure, de la situation dans laquelle se trouve la Banque fédérale de développement. En raison de l'ampleur des pertes qu'elle a subies, cette dernière est soumise à une telle pression qu'elle ne veut plus qu'on la considère comme une banque de dernier recours, appellation dont elle a horreur, alors qu'à une certaine époque c'était le rôle pour lequel elle avait été conçue. C'est à l'heure actuelle, et dans des circonstances très difficiles, une banque en quête d'un rôle et obligée, de plus en plus, de jouer le rôle d'une banque privée ordinaire dans la façon dont elle gère ses affaires. La description que vous avez faite de ses activités est assez proche de la réalité, mais vous pourriez faire les mêmes observations à propos de n'importe laquelle des grandes banques canadiennes à charte. Il n'y a plus de distinction marquée entre elles.

La principale différence, à l'heure actuelle, c'est que la Banque fédérale de développement est en difficulté à cause du genre de clientèle qu'elle a eu au cours des dernières années—des clients qui n'ont pu obtenir de prêts de banques ordinaires. Dans la conjoncture actuelle, ses clients font faillite. La Banque est donc vraiment en difficulté, et l'on peut y compatir. Je ne sais pas quelle est la réponse, je crois qu'elle cherche le rôle qui lui convient.

M. Stevens: Pour en revenir à la proposition intéressante que vous avez faite d'instituer un protecteur de la communauté bancaire, je voudrais vous poser trois questions. Tout d'abord, dans les exemples que vous avez donnés, s'agit-il du cas d'un client dans ses relations avec deux banques?

Dans votre troisième exemple, vous parliez d'un certificat d'actions d'une valeur initiale d'environ $30,000, propriété d'un tiers, qui avait été déposé auprès de la banque et n'arait pas été restitué par elle. J'aimerais avoir plus de détails sur ce cas, car après les faits que vous relatez, il s'agit-là d'un abus de confiance flagrant. Je voudrais connaître les circonstances dans lesquelles ce certificat d'actions a été remis à la banque. Pourquoi le tiers y a-t-il consenti? Quelles sont au juste les circonstances?

Vous voyez sans doute où je veux en venir: si c'est ce genre de problème qui se pose, est-ce que cela ne relève pas des tribunaux plutôt que de l'intervention d'un protecteur?

Enfin, ma dernière question: Avez-vous une idée approximative des frais qu'entraînerait l'institution d'un tel bureau? Je sais que dans les provinces, les protecteurs dont le poste avait

[*Text*]

provincially on other matters have generally ended up with costs far, far beyond initial expectations. If you know what those costs are, who do you see paying for them? I notice you mentioned that the banks should contribute. Is that solely where the money would come from? Would you see government also somehow underwriting this type of operation? One short question.

The Chairman: Your last questions are always worth three, Mr. Stevens.

Mr. Bancroft: Let me take them up in reverse order.

The setting up of such an office has been something that has been on my mind. It is not a question that I had not anticipated the committee would ask. I believe the Canadian Bankers' Association should be given the opportunity to set up such an office and to finance it, if you will, out of banking profits and to assume the entire responsibility and the entire cost of such an office in the first instance. That is not to say that the performance of such an office should not be monitored to make sure the actuality is meeting the need which I have tried to establish for the committee today.

I believe the banking community would have the imagination to respond to a proposal such as this. I find it quite credible to believe that an office of this sort could be administered and run in an equitable and credible way by the bankers themselves. I believe, if the banks did this voluntarily, that they would be much more enthusiastic and much more behind the idea.

I shrink from the idea of imposing this kind of office—certainly at this time—on the banks by either the creation of a separate public office or by making it a dependency of the Inspector General of Banks. I hope I have covered your question number three.

Backing up to the third episode that I discussed in which the bank has wrongly maintained possession of the securities, I cannot tell you very much more than that possession is nine-tenths of the battle. I would point out, moreover, the fact that legal action to recover the shares in this particular situation could not only be extremely costly, but, more important, as you well know, legal action of this sort could be extremely time-consuming. From my knowledge of the circumstances, it is likely the loan will be retired before there is a prospect of getting this thing through the courts and the shares returned.

• 1205

That is my own opinion on the matter. Have I answered that question?

With respect to the way in which the four incidents I have described are related, they are in fact the history of one individual. I have set them out because there is a rather strong and compelling sense in which they are four isolated and different incidents.

By the way, just to back up a bit on the question of the security that has been retained by the bank where there is no

[*Translation*]

été créé à d'autres fins, ont coûté beaucoup plus qu'on ne le pensait à l'origine. Si vous savez à combien s'élèverait le coût, qui l'assumerait? Vous avez mentionné que les banques devraient y contribuer. Seraient-elles les seules à le faire? Le gouvernement, d'après vous, devrait-il également intervenir dans les frais de fonctionnement? C'est une brève question.

Le président: Vos dernières questions en valent toujours trois, monsieur Stevens.

M. Bancroft: Permettez-moi d'y répondre dans l'ordre inverse.

J'ai réfléchi à cette question de mise sur pied d'un tel bureau, mais je n'avais pas prévu que le comité me la poserait. Je crois qu'on devrait demander à l'Association des banquiers de monter un bureau de ce genre et de le financer à partir des bénéfices des banques, en en prenant l'entière responsabilité et en assumant toutes les dépenses pour une première période. Ce qui ne veut pas dire que la performance d'un tel bureau ne devrait pas être suivie de près, pour veiller à ce qu'il réponde aux besoins que j'ai essayé de formuler aujourd'hui devant vous.

Je crois que le monde bancaire serait à même de relever le défi d'une telle proposition, et de l'administrer en toute justice et crédibilité. Je crois également que si les banques le faisaient sur une base volontaire, elles en concevraient beaucoup plus d'enthousiasme et donneraient leur adhésion à l'idée.

Je recule à l'idée d'imposer ce genre de bureau—certainement à l'heure actuelle—aux banques, soit en créant un bureau public séparé, soit en en faisant une annexe de l'Inspecteur général des banques. J'espère avoir ainsi répondu à votre troisième question.

Pour en revenir au troisième épisode de la banque qui avait retenu à tort des titres laissés sous sa garde, je ne puis rien ajouter à cela, sinon que possession vaut titre. Je voudrais souligner, en outre, que toute action légale pour recouvrer les actions, dans ce cas particulier, ne serait pas seulement extrêmement coûteuse mais, comme vous le savez bien, pourrait requérir énormément de temps. D'après ce que je sais des circonstances, il est probable que le prêt sera retiré avant que l'affaire n'ait été plaidée au tribunal et que les actions seront restituées.

Je vous donne mon opinion personnelle. Ai-je répondu à votre question?

En ce qui concerne le lien qui existe entre les quatre incidents que je vous ai rapportés, ils sont tous arrivés, en réalité, à la même personne. Je les ai dissociés parce qu'à mes yeux, j'y vois quatre incidents isolés et différents.

Mais pour en revenir à l'affaire de la garantie retenue par la banque alors que, selon un juriste consulté, il n'y a aucune

[*Texte*]

apparent reason for that to have been done according to legal counsel, most of the damage has already occurred, Mr. Stevens, in that the value of the share has declined to half its former value.

The Chairman: Thank you, Mr. Bancroft, Mr. Stevens.

Mr. Orlikow.

Mr. Orlikow: Thank you.

Mr. Bancroft, we in the committee and other members of Parliament have had many complaints about banks and the way they operate. I like your idea of an ombudsman, but I am very sceptical about the ability of an ombudsman to do a job when his position is organized by and funded by the banks themselves. After all, the complaints are against the banks. If they were doing their job, they would not need an ombudsman. If they were responding as, for example, retail organizations have to do when they get a complaint on poor service or sub-standard merchandise . . . they have to respond, because if they do not they will lose a customer. The banks do not seem to do that, so I am very sceptical that will work.

If we look at some other evidences of self-policing, for example, the law society polices its members. A lot of people who lose money because a few lawyers mishandle their money, or a lot of people who feel they got very bad advice from lawyers are not satisfied with the way, when they make a complaint, the appropriate agency—the only agency the bar society has—deals with it. The same is true of the committees the medical profession sets up. So I am very sceptical that the ombudsman—and I like the idea of an ombudsman—could do a job if it was set up by the banks and financed by the banks and controlled by the banks.

Mr. Bancroft: I do not think there is any question, Mr. Chairman and members of the committee, that who should operate such an office is a very central question.

I come back to the point that it is not my intent here to malign Canadian banks as such. What I am talking about is—and I think this distinction can be drawn—I am saying the committee's concerns are largely with the banking system, with macro-aspects and concerns about Canadian banking, whereas my concern is at the level of the individual banker-client relationship. That is not a relationship I think the banks regard as sacrosanct.

• 1210

I believe it can be very difficult, for a small borrower to get a review, or a hearing, up the line within Canadian banking, as it is presently constituted. But the idea of the Canadian bankers having an office where aggrieved individuals—aggrieved rightly or wrongly—have some place where they can go with their complaint and have a hearing, will do a lot to take the heat out of the dispute and a lot to improve the

[*Traduction*]

raison apparente à cela, le préjudice a déjà été causé, monsieur Stevens, en ce sens que la valeur de ses actions a baissé de moitié.

Le président: Je vous remercie, messieurs.

Je donne la parole à M. Orlikow.

M. Orlikow: Je vous remercie.

Monsieur Bancroft, ce comité et d'autres députés ont entendu de nombreuses réclamations concernant les banques et la façon dont elles fonctionnent. Votre idée d'un protecteur me plaît, mais je reste sceptique. Je me demande s'il pourra s'acquitter de sa tâche si son poste est créé et financé par les banques elles-mêmes. Après tout, ce sont les banques que l'on incrimine, et si elles faisaient correctement leur travail, on n'aurait pas besoin d'un protecteur. Si elles réagissaient comme le font, par exemple, les organisations de vente au détail lorsqu'on se plaint de la carence des services ou d'une marchandise de mauvaise qualité . . . Les détaillants sont bien obligés de prendre des mesures, faute de quoi ils perdraient un client. Il n'en va pas de même pour les banques, et je crains fort que cela ne marche pas.

Si nous prenons d'autres exemples d'organisations qui assurent le respect de leurs propres règlements, l'ordre des avocats en est un bon exemple. Beaucoup de gens perdent de l'argent à cause de l'incurie de quelques avocats, beaucoup de gens sont mécontents des conseils que leur ont donnés les avocats, et ils ne sont pas satisfaits de la façon dont l'organisme chargé d'étudier leurs réclamations, le seul organisme du Barreau, les traite. Il en va de même des comités mis sur pied par la profession médicale. J'ai donc de grands doutes sur la façon dont un protecteur, idée qui me paraît très valable, pourrait remplir sa mission si son poste était créé et financé par les banques, qui auraient droit de regard sur lui.

M. Bancroft: Je suis certain, monsieur le président et messieurs, que c'est une question cruciale.

Je voudrais vous faire de nouveau remarquer que je n'ai pas l'intention de dénigrer les banques canadiennes en tant que telles. C'est ce que je voudrais bien faire ressortir, mais je crois que cette distinction peut être faite, c'est que le comité s'intéresse particulièrement au système bancaire, d'une façon générale, avec le système bancaire canadien plus particulièrement et avec son fonctionnement sur une grande échelle, tandis que mon intérêt va à la relation entre le banquier et son client. Je ne crois pas que les banques considèrent cette relation comme essentielle.

Je crois qu'il peut être très difficile, pour un petit emprunteur, d'obtenir une révision ou une audition par le système bancaire tel qu'il fonctionne à l'heure actuelle. Mais si les banquiers canadiens avaient un bureau auquel pourraient s'adresser les individus qui s'estiment, à tort ou à raison, lésés, auquel ces personnes pourraient adresser leurs réclamations et se faire entendre, cette mesure appaiserait les esprits, rendrait

[*Text*]

performance and credibility of the banks. I cannot say for sure with what degree of responsibility the bankers could operate such an office, but I for one, would be inclined to give them the opportunity to do so and to monitor their performance. I do not think that it is at all impossible to envisage a review process accompanied, perhaps, by at least sufficient investigation to justify a recommendation or to require a review up the line in the bank concerned.

Mr. Orlikow: The ombudsman for the bank does not have the same power as the ombudsman that you have in the provincial jurisdictions, for example, to look at all the records and to make a recommendation which the government may not accept. He is completely independent. I am suggesting to you, that if the banks set this up, and if the banks pay for this and probably pick the person, that person is not going to feel very independent and able to be pretty critical if necessary of the banks.

Mr. Bancroft: There is a middle course which was contained in the submission I put before the members and that was that the bankers undertake to nominate and operate such an office, but the nomination require the approval of a government or of the House of Commons.

Mr. Orlikow: You suggested that you believe that there is real competition within the banking sector. What evidence do you have to support that statement? Most of our witnesses tell us that there is not much competition for terms of rates of interest or anything else. If there was real competition would the kind of problems you raised have occurred? Because if there was real competition, the customer or customers could have gone to some other bank and got better treatment.

Mr. Bancroft: Maybe I overstated my position. I believe, there is competition between the banks. I think some of that competition takes the very unhealthy form of public relations hype. It expresses itself in a variety of ways. I think with very large borrowers, there can be very real competition including competition in the use of interest rates. But by and large for the type of bank customer who is a subject of my concern today, I agree with you. There is very little real competition with respect to interest rates.

Mr. Orlikow: Am I right in assuming that you believe that there is a real difference between the way the banks deal with the small business and homeowners who have a mortgage and the way they deal with the large corporations with which they very often have very close relationships? Many of the executive officers of the corporations are also directors of the bank from which they are probably going to borrow money.

Mr. Bancroft: I think there is a very real difference. One of the major differences is the type of borrower that I am talking about knows very little and has very little real experience. The mystique about banking for that individual makes it difficult for him to bargain and to have any real power in relation to the bank, particularly when he runs into difficulty.

[*Translation*]

aux banques leur crédibilité et améliorerait leur fonctionnement. Je ne sais pas de quel zèle feraient preuve les banquiers pour assurer le fonctionnement d'un tel bureau, mais je crois personnellement qu'il faut leur donner la chance de faire leurs preuves et en suivre le déroulement. Je ne crois pas qu'il soit impossible d'envisager un processus de révision qui s'accompagnerait peut-être d'une enquête suffisante pour justifier une recommandation ou demander une révision hiérarchique de la banque en question.

M. Orlikow: Le protecteur de cette banque n'a pas le même pouvoir que celui d'une juridiction provinciale, par exemple, qui peut examiner tous les livres comptables et formuler une recommandation que n'acceptera pas nécessairement le gouvernement. Il est complètement indépendant. Ce qui veut dire que si les banques montent un bureau de cette sorte, financent les frais et choisissent probablement également la personne en question, cette dernière ne risque guère de se sentir indépendante et capable de porter des critiques contre les banques, s'il le faut.

M. Bancroft: Il y a, dans mon mémoire, une solution intermédiaire: que les banquiers désignent la personne responsable d'un tel bureau et assurent le fonctionnement de celui-ci, et que la nomination soit sujette à l'approbation d'un gouvernement ou de la Chambre des communes.

M. Orlikow: Vous disiez qu'à votre avis, il existe une véritable concurrence dans le secteur bancaire. En avez-vous la preuve? La plupart de nos témoins nous disent qu'il n'y a pas beaucoup de concurrence en ce qui concerne les taux d'intérêt, et les autres conditions. Si concurrence réelle il y avait, le genre de problème que vous avez mentionné se poserait-il ? Car si tel était le cas, le ou les clients auraient pu s'adresser à une autre banque qui les aurait gratifiés d'un meilleur traitement.

M. Bancroft: Peut-être ai-je un peu exagéré. Je crois effectivement qu'il y a concurrence entre les banques, une concurrence qui prend souvent l'aspect malsain de battage publicitaire. Elle s'exprime de bien des façons: avec les gros emprunteurs il existe une concurrence réelle, y compris celle des taux d'intérêt, je suis d'accord avec vous en ce qui concerne le genre de client de banque qui nous occupe aujourd'hui. Là, effectivement, la concurrence des taux d'intérêt est minime.

M. Orlikow: ESt-il vrai que vous pensez qu'il existe une réelle différence entre la façon dont les banques traitent le petit commerçant, et le propriétaire immobilier qui a une hypothèque, et la façon d'agir à l'égard des grandes sociétés, avec lesquelles elles sont très souvent en relations étroites? De nombreux cadres supérieurs de sociétés sont aussi administrateurs de la banque auprès de laquelle ils contractent leurs emprunts.

M. Bancroft: Oui, je crois qu'il y a une différence réelle. Là où réside la différence principale, c'est que le genre d'emprunteur dont je parle n'a que peu d'expérience et de connaissances en matière bancaire. L'aura que les banques ont à ses yeux lui rendent la négociation très difficile, et il a l'impression de

[*Texte*]

• 1215

On the other hand, I think the major advantage of a large borrower, apart from his financial strength for the size of his loan, is that the large borrower has access to banking expertise himself and knows how to deal with the banks on their own level.

Mr. Orlikow: Expertise outside the bank and inside the bank.

Mr. Bancroft: I would say so, yes. They get more attention.

Mr. Orlikow: Especially if the borrower is also a director of the bank.

Mr. Bancroft: To be very specific, I was appalled—I made reference to the article Richard Gwyn wrote some time ago, which is probably familiar to members of the committee—I was horrified to learn that the loans of major corporations in this country are not being called, and it strikes me as somewhat unorthodox that every month a number of major corporations are just having their unpaid accumulated interest capitalized and added to the loan when technically these organizations are insolvent. I cannot imagine, frankly, that the small borrower in the same situation would get the same treatment.

Mr. Orlikow: You think there is something strange if, for example, the Canadian Imperial Bank of Commerce rolls over the loan which Massey-Ferguson has made and cannot meet its payments on, but the Massey-Ferguson dealer, when he cannot make his payments, is put into bankruptcy?

Mr. Bancroft: Well, a distinction has to be made between equity and social responsibility. When we are dealing with a company like Massey-Ferguson or Dome Petroleum or the fishing plants on the Atlantic east coast we are talking about very large entities whose continued existence or non-existence has a very significant impact on the economy and on the communities in which those businesses operate. That is one aspect of things.

The equity argument is another one, related but somewhat distinct. In the incidents I have described, I have to remind members of the committee that one of the salient points was that the individual concerned maintained his interest payments up to date at all times.

Mr. Orlikow: Without minimizing the importance of these large corporations, the fact is that 60 per cent of the people who are employed in this country are employed by small businesses, yet in the last three or four months we have had a 40 per cent increase in bankruptcies. Now, if you add those all together and you add the number of people who have been thrown out of work and you add the number of concerns to which these companies owed money which are put into real difficulties, you are also talking about very big problems, are you not?

[*Traduction*]

n'avoir aucun pouvoir sur la banque, en particulier lorsqu'il se trouve en difficulté.

Mis à part la puissance financière que lui procure l'importance de son prêt, le gros emprunteur bénéficie d'un autre avantage: il a lui-même accès à des experts bancaires et il sait comment traiter avec les banques à leur niveau.

M. Orlikow: Il a accès à des experts qui travaillent à l'extérieur et à l'intérieur du système bancaire.

M. Bancroft: Oui. Ils peuvent plus facilement attirer leur attention.

M. Orlikow: Surtout si l'emprunteur en question est également administrateur d'une banque.

M. Bancroft: Je vous ai déjà parlé d'un article que Richard Gwyn a écrit il y a un certain temps déjà, et il me semble que la plupart des membres du Comité ont eu l'occasion de le lire. Je dois dire que j'ai été horrifié d'apprendre qu'on n'a pas exigé le paiement des prêts octroyés aux grosses sociétés du pays, et il me semble que ce n'est pas très catholique que chaque mois un certain nombre de ces sociétés puissent capitaliser leurs intérêts non payés et les ajouter à leur prêt, lorsque techniquement parlant ces sociétés ne sont pas solvables. Je vous dirais bien franchement que je doute fort que les petits emprunteurs bénéficient de ces mêmes possibilités.

M. Orlikow: Vous trouveriez étrange, par exemple, que la Banque de Commerce canadienne impériale renouvelle un prêt à *Massey-Ferguson* même si cette société n'a pas pu verser ses paiements, tandis que le représentant *Massey-Ferguson* doit se mettre en faillite lorsqu'il ne parvient pas à assumer sa dette?

M. Bancroft: Il me semble qu'il faut faire une distinction entre l'avoir et la responsabilité sociale. Lorsqu'il s'agit d'une société comme *Massey-Ferguson*, *Dome Petroleum* ou les usines de transformation du poisson de la côte Est, il ne faut pas oublier que ce sont là des entités très importantes dont la survie ou l'échec aura une incidence très importante au niveau de l'économie et au niveau de localités où elle sont situées. Voilà un aspect de la question.

Quant à l'avoir, c'est autre chose encore. Je dois rappeler aux membres du Comité que l'un des points saillants c'est que les emprunteurs, quels qu'ils soient, versent leurs intérêts régulièrement et restent à jour.

M. Orlikow: Sans vouloir minimiser l'importance de ces grosses sociétés, je tiens à dire que 60 p. 100 de la population active du Canada est employée par des petites sociétés. Or, on a constaté au cours des 3 ou 4 derniers mois une augmentation de 40 p. 100 du nombre d'entreprises qui ont fait faillite. Si l'on tient compte de tout cela, et du nombre de personnes qui ont perdu leur emploi et des problèmes que connaissent les sociétés à qui ces entreprises doivent de l'argent, on s'aperçoit vite qu'il s'agit d'un plus grave problème. N'êtes-vous pas d'accord?

[*Text*]

Mr. Bancroft: Members of the committee might be interested to know that there are no aggregate statistics of any kind available on the number of loans that are called by Canadian banks. Yet it would seem to me that that kind of information is rather significant in monitoring the performance of the economy and making judgments about how the banks are managing under these difficult circumstances.

Mr. Orlikow: Let me ask you one last question: Do you have any information on the increases in collateral that banks are asking for from their customers who have loan money?

Mr. Bancroft: I have a concern in this area: as banks increasingly come to be able to pick and choose whom they are going to loan money to, it seems to me that a prudent banker looking at things in a very narrow way and trying to make his way personally in his banking career is going to be most concerned to upgrade and improve the quality of his loan portfolio. If he has made mistakes, mistakes which perhaps he only realizes in retrospect, which he feels a need to cover up on—and I can think of situations where this happens, and it is a perfectly understandable quality of human nature—I think it is pretty easy for a nervous banker today to pull the trigger and call a loan when he feels that by doing so he can assure himself of getting his money, irrespective of the consequences for other people who are not privy to the same kind of information that he is in his very often powerful and privileged relationship with the business or individual concerned. In doing so he would be ever-mindful that he can replace something, which is not quality merchandise, by another loan secured by collateral—very safe if you will—and therefore improve the quality of his overall portfolio of loans, and thus make his way a little bit better. I am concerned about this. I think these are things we know very little about, frankly.

• 1220

The Chairman: Thank you, Mr. Orlikow. Mr. Berger.

Mr. Berger: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Bancroft, in your earlier questions—or the comments that were directed about the proposals for an ombudsman—you made a number of comments when you mentioned that it had been, in answer to Mr. Orlikow, in your opinion, very difficult for a small businessman, if you are an individual, to get a hearing up the line. You stressed again the necessity of requiring review up the line. I am inclined to agree with Mr. Stevens that really, this is something which has to be dealt with by the courts. As attractive as your ideas and an ombudsman may sound, I just do not think that it is as practical. I had some experience with a constituent recently which leads me to believe that.

I went with the constituent to see a bank manager. The bank manager had, over a period of time, called in a loan—or the loan was in default I should say. The bank had given this person all the time necessary to rearrange his finances to get a new investment, and so forth, so there was not any problem in

[*Translation*]

M. Bancroft: Les membres du Comité seraient peut-être intéressés de savoir que nous ne disposons pas de statistiques d'ensemble pour ce qui est du nombre total de prêts dont le paiement est exigé dans les banques canadiennes. Or il me semble que ce genre de renseignements pourraient nous aider à mieux contrôler l'économie et à mieux juger de la façon dont les banques gèrent leurs affaires, compte tenu des circonstances très difficiles que l'on connaît à l'heure actuelle.

M. Orlikow: J'aimerais vous poser une dernière question. Disposez-vous de renseignements au sujet de l'augmentation des garanties que les banques exigent de leurs clients emprunteurs?

M. Bancroft: Cette question m'intéresse. Au fur et à mesure que les banques choisiront prudemment à qui elles veulent consentir des prêts, il me semble que les banquiers qui veulent se préparer une solide carrière adopteront une optique assez étroite et qu'ils tâcheront d'améliorer la qualité de leur portefeuille de prêts. Si un banquier se rend compte après coup qu'il a commis certaines erreurs qu'il a envie de cacher (et je connais des situations où il s'est justement passé ce genre de choses), ce qui est d'ailleurs très facile à comprendre, compte tenu de la nature humaine, s'il est un tant soit peu nerveux, il pourra très facilement décider d'exiger le paiement d'un prêt afin de récupérer son argent, et ce sans tenir compte des conséquences éventuelles pour les personnes qui ne peuvent pas avoir accès aux mêmes renseignements que lui, renseignements qu'il obtient grâce aux relations privilégiées qu'il entretient avec la personne ou la société concernée. Ce faisant, le banquier saurait toujours qu'il pourrait remplacer quelque chose, s'il ne s'agit pas de marchandises de qualité, par un autre prêt pour lequel il y aurait des garanties. Ainsi, il pourrait améliorer la qualité de son portefeuille de prêts, ce qui lui faciliterait le travail. Cela me préoccupe. D'ailleurs, je pense que l'on n'est pas très bien renseigné là-dessus.

Le président: Merci, monsieur Orlikow. Monsieur Berger.

M. Berger: Merci, monsieur le président.

Monsieur Bancroft, lorsque vous avez parlé de la proposition de créer un protecteur des banques, vous avez fait un certain nombre de commentaires, en réponse à M. Orlikow, et vous avez dit que selon vous il est très difficile pour un petit entrepreneur de se faire entendre aux échelons supérieurs. Vous avez souligné le besoin de réexaminer ce qui se passe à ce niveau. Je pencherais plutôt du côté de M. Stevens, qui a dit que c'est là quelque chose qui devrait être réglé par les tribunaux. Votre idée d'un protecteur est peut-être intéressante, mais je ne pense pas que ce soit une solution pratique. Et si je suis de cet avis, c'est à cause d'un incident survenu récemment avec l'un de mes électeurs.

J'ai accompagné cette personne pour aller rendre visite au directeur de sa banque. Ce dernier avait exigé qu'il lui rembourse un prêt sur une certaine période de temps. L'emprunteur n'avait pas versé ses paiements, et la banque lui avait donné le temps qu'il lui fallait pour réorganiser ses finances,

[*Texte*]

that respect from the bank. However, I felt that the bank should be extending .... The bank plainly did not want to have this person as a customer any longer but, at the same time, was not going to put him into bankruptcy, giving him the time to rearrange his affairs. What it amounted to was getting an injection of funds, but then also finding some long-term financing for his particular business. Unfortunately, I believe this person has had to go to get long-term financing—or really one-year financing—at a very high interest rate on a second mortgage at about 28 per cent.

I was interested in seeing if the bank could fund this person under the Small Business Bond program. I spent a lot of time with the bank manager, and I called up the vice-president of the particular bank for the Quebec region. The guy was very understanding, but really, they cannot .... This bank manager is one of their top bank managers. They have to rely upon his judgment, and they cannot step in there and overturn the guy, otherwise they really have to remove him and they are going to have to go in and start running the branch. They have to have confidence in their manager and in their loan officers. So it just seems to me to be untenable to think that there can be some sort of a review body that can review the decisions of an individual loan officer or a bank manager. I just do not see how it can work, unless we are going to go in there and start running the branches on behalf of all of these managers.

That is why I say that I agree with Mr. Stevens that, if the person has a legal recourse, he should exercise it, and maybe we have to see whether the legal recourses in this country are sufficient enough. I understand that, in the United States—and you mentioned that the U.S. Comptroller of the Currency and the Federal Reserve Bank, I think, being a precedent for reviewing customer complaints. I would like you perhaps to expand a little bit on that. But I have heard that in the United States there is something like a Section 11, where a client, if his credit has been called, can apply to a court for a 90-day or 9-month—something like that—moratorium, in which time he can, in other words, stop all action by the bank and have a period of time in which to rearrange his affairs.

• 1225

I do not know whether we have that kind of a technique in Canada; I gather that we do not have something as quick as that. You can go to a court; if you can prove a prima facie case to the judge that you have some plans to rearrange your affairs or to restructure your business, the judge will say that he will give you this period of time in order to do it.

So I really think that any recourse has to be based on law and that there has to be a recourse to a court of law. I really do not think that we can step in and review, or substitute somebody else's judgment for the judgment of individual loan officers, in the kind of situation you are contemplating.

[*Traduction*]

etc. Il n'y a donc pas eu de problème à ce niveau-là. Mais j'étais d'avis que la banque aurait dû ... il était clair que la banque ne voulait plus de cette personne comme client, mais elle ne voulait tout de même pas la mettre en faillite, et c'est pourquoi elle lui a accordé suffisamment de temps pour réorganiser ses affaires. Ce qu'il fallait faire c'était fournir des fonds supplémentaires, mais il fallait également obtenir un financement à long terme pour son entreprise. Malheureusement, cette personne a dû recourir à un prêt d'un an, correspondant à une deuxième hypothèque, à un taux d'intérêt de 28 p. 100.

Je voulais savoir si la banque pouvait aider cette personne en vertu du Programme de cautionnement des petites entreprises. J'ai passé beaucoup de temps avec le directeur de la banque, et j'ai même appelé le vice-président de la banque responsable de la région du Québec. Ce type a été très compréhensif, mais ne pouvait rien faire ... le directeur de la banque que j'avais rencontré comptait parmi leurs meilleurs éléments. Il devait compter sur son jugement; il ne pouvait pas tout simplement renverser ses décisions, car ils auraient alors dû le supprimer carrément, pour ensuite diriger eux mêmes la succursale. Ces gens doivent faire confiance à leurs directeurs et à leurs agents de prêts. C'est pourquoi je suis d'avis qu'il ne serait pas possible de créer un conseil d'examen qui serait chargé d'étudier les décisions prises par les directeurs de banques ou par les agents de prêts. Je ne vois pas comment cela pourrait fonctionner, à moins que nous ne nous chargeions nous mêmes de diriger ces succursales au nom des directeurs.

C'est pourquoi je partage l'opinion de M. Stevens. Si une personne dispose de certains recours juridiques, alors elle devrait s'en servir. Il conviendrait peut-être de nous renseigner pour voir si les recours juridiques prévus au Canada sont suffisants ou non. D'après ce que j'ai compris, aux États-Unis—vous avez parlé du contrôleur américain de la monnaie et de la réserve fédérale qui a, je pense, établi un précédent en étudiant les plaintes d'un certain nombre de clients. Pourriez-vous nous fournir davantage de renseignements à ce sujet. J'ai entendu dire qu'aux États-Unis l'article 11 prévoit qu'un client de qui on a exigé le remboursement d'un prêt, peut demander à un tribunal de lui accorder un moratoire de 90 jours ou de 9 mois. Cela lui permet d'empêcher la banque de prendre toute mesure et il a ainsi le temps de réorganiser ses affaires.

Je ne sais s'il existe pareil mécanisme au Canada. Mais d'après ce que j'ai compris, on ne dispose d'aucun mécanisme aussi rapide. Vous pouvez recourir à un tribunal, et si vous parvenez à prouver au juge que vous comptez réarranger vos affaires ou restructurer votre entreprise, alors il peut vous accorder une certaine période de temps pour pouvoir le faire.

Il me semble que tout recours doit être fondé sur la loi et qu'il devrait être possible de recourir à un tribunal. Je ne pense pas que dans le cadre des situations dont vous avez parlé, nous puissions examiner ou remettre en question le jugement d'un agent de prêt, ou imposer à ce dernier le jugement de quelqu'un d'autre.

[*Text*]

Mr. Bancroft: Those are interesting observations. I do not find myself in total disagreement with them. But I still believe that under current economic conditions the banks exercise an awesome power—a power of life and death, really—over the economic circumstances of small businessmen and individual borrowers sometimes. Maybe a matter of as little as $10,000, which means very little to the bank and which is not going to compel that much of a review process within the bank, for the individual concerned can be a devastating experience, a totally devasting experience. I think we all know of instances where that has been the case.

The legal-recourse avenue sounds great. But I think, myself, that, by the time that avenue is explored, very often it is game over for the individual concerned. I am not talking about the legalities of the question. I do not think that, in the instances about which I was speaking, there is any question of the bank's legal right to call a demand loan; nor, in my mind, is there any question about the sense of social responsibility, which most bankers have, and the sense of competence of most bankers.

But I think I know of a number of instances where that has not been the case. I am not talking about the Bank of Nova Scotia or the Canadian Bank of Commerce; I am talking about manager X of branch Y. I think that this man, by himself, possesses a great deal of power. He is accountable up the line, and he is in a position very often, up to certain limits, to do and exercise his judgment whatever way he sees fit. It is at that level that I think some kind of review process should be in place—not a legal process, not a process to undermine the managerial responsibility of the bank manager or the senior loans officer, but someplace where there can be a credible and plausible review process.

Very often, I would say, one of the problems such an office would have would be the number of malcontents that did not have a legitimate case but that would try to take advantage of a review process of that sort. I think that could be quite a major problem.

Mr. Berger: But do you not think that, under the present economic circumstances, such a review process or such an ombudsman would be snowed under right now? Would they not be unable to handle all the requests or reviews they would be getting? You would have to have offices of this ombudsman in pretty well every community in the country.

Mr. Bancroft: I am rather sorry that I hung the label of ombudsman on the kind of office I have in mind. I think that it is a dramatic and easy term to use, because there are some analogies to what it is I am suggesting. I rather regret now that I used that particular term, because I think it introduces a whole bunch of questions that are maybe only partly relevant to the effective functioning of such an office.

• 1230

The other area in which I am very seriously handicapped is that, as I started out by saying, I am not an expert witness before you people and all I have here is an idea that I happen

[*Translation*]

M. Bancroft: Vos observations sont fort intéressantes, et je n'y suis pas entièrement opposé. Quoi qu'il en soit, je trouve que dans le contexte de la conjoncture économique actuelle, les banques détiennent pratiquement un pouvoir de vie ou de mort sur les petits entrepreneurs et les particuliers qui leur empruntent de l'argent. S'il ne s'agit que d'une somme de $10,000, qui ne représente pas grand-chose pour la banque et qui ne va pas pousser cette dernière à mener une enquête de grande envergure, cela peut entraîner des conséquences catastrophiques pour la personne concernée. Je connais d'ailleurs un certain nombre de cas de ce genre.

Ce système de recours juridique semble très intéressant. Mais je pense pour ma part que lorsqu'on en arrive à cette étape, tout est déjà fini pour la personne concernée. Mais je ne veux pas parler de tout l'aspect juridique de la question. Pour les exemples dont j'ai parlé, je ne remets pas du tout en question le droit légal de la banque d'exiger le remboursement d'un prêt; et je ne mets pas non plus en question la responsabilité sociale de la plupart des banquiers et leurs compétences.

Mais je pourrais vous citer un certain nombre d'exemples où ce n'était pas du tout le cas. Mais je ne vais pas vous parler de la Banque de la Nouvelle-Écosse ni de la Banque de commerce du Canada, mais plutôt du directeur X de la succursale Y. Cette personne dispose à elle seule de beaucoup de pouvoirs. Elle doit rendre compte à ses supérieurs, mais très souvent, elle peut exercer son jugement et faire comme bon lui semble, du moins jusqu'à une certaine limite. C'est pourquoi je pense que c'est à ce niveau qu'il faudrait mettre en place un processus d'examen: pas un processus juridique, ni un processus visant à miner la responsabilité du directeur de banque ou des responsables des prêts, mais un processus d'examen crédible et fiable.

Si un bureau chargé de ce genre de travail existait, il faudrait qu'il soit sur ses gardes, car il y aurait beaucoup de mécontents qui n'auraient pas de plaintes légitimes, mais qui essaieraient quand même de tirer profit du processus d'examen. Cela pourrait, selon moi, constituer un problème assez grave.

M. Berger: Ne pensez-vous pas que compte tenu de la conjoncture économique actuelle, pareil service ou pareil protecteur serait complètement submergé? Ne pensez-vous pas qu'il serait incapable de régler toutes les demandes qui lui parviendraient? Il faudrait avoir des bureaux dans pratiquement chaque localité du pays.

M. Bancroft: Je regrette d'avoir utilisé le terme «protecteur» lorsque j'ai parlé du genre de bureau que j'envisagerais. Il me semble que c'est un terme assez facile à utiliser à cause des analogies qu'on peut établir. Quoi qu'il en soit, je pense maintenant qu'il est un peu dommage que j'aie choisi d'utiliser ce terme, car je pense qu'il ouvre la voie à tout un tas d'autres questions qui ne sont peut-être pas reliées au fonctionnement du genre de bureau auquel je songe.

Je suis, par ailleurs, sérieusement handicapé par le fait que je ne suis pas un expert, ainsi que je vous avais d'ailleurs mis en garde au début, et ceci n'est qu'une idée personnelle qui me

[*Texte*]

personally to feel is worthy of exploration and investigation. The exact form in which the mechanism ought to be expressed, I do not know. I had suggested to me in conversation that one very effective way for the bankers, acting together through the Canadian Bankers Association, would be to put out a series of pamphlets to be of assistance to people who want to borrow from banks and know very little about what is involved. A great deal could be done with a series of pamphlets alone, I would think.

So I certainly do not claim to have all of the answers but I feel the banks do have a credibility problem. Whether they deserve it or not I am not in a really strong position to express an opinion on. However, I think sometimes where there is smoke there is fire, and I think they have a great deal of power. It would be wise to have some kind of mechanism because, if I happened to be a man who inherited a family business and say that business had been going for 50 or 60 years—and we all know of situations like that that are occurring today—and that business goes under, because of the bank's nervousness or the bank's assessment, then I think I would feel an awful lot better if I felt there were somewhere I could go to present my case—

Mr. Berger: I agree with you and I would really like, Mr. Chairman, seeing that this matter has been raised by our witness today, to have the research staff do a little bit of research for us on this matter of Chapter 11 in United States, and on what kind of recourse is available under that as compared to the recourse that businesses have under the Bank Act in Canada.

I feel that any kind of review office that you are going to have would be, under circumstances like today, snowed under with complaints of various kinds which would be often consumer complaints. You are talking about the case where a bank might jump the gun, may be a bit too nervous and may call in a loan. It seems to me that, under the kind of procedure that may exist in the United States, there may not be any—and you seem to shy away from the fact— legal motive for going to the court. Well, it may not be legal; there may be no wrongdoing on the part of the bank other than, as you say, nervousness. But a business under those circumstances could go to a court—and we have courts all over the country so they are readily accessible—and say: I want six months or I want eight months and I have this plan where I am going to restructure my affairs. The bank would not be able to remove their line of credit or put the person into bankruptcy until the end of that period of time.

Mr. Bancroft: I think that is a worthwhile avenue to explore. My concern there would be that that would offer the individual, who really does not have much of a legitimate case, opportunities greater than the proposal I am suggesting. I would think—

Mr. Berger: The person would have to present the judge with some sort of satisfactory evidence, some sort of plan, some sort of proposal from a consulting firm, suggestions on how they were going to do it. He would have to convince the

[*Traduction*]

paraît valoir la peine d'être explorée et examinée. Je ne sais pas quelle forme précise ce mécanisme pourrait prendre. Plusieurs personnes m'ont dit que ce serait une excellente chose si les banquiers se regroupaient dans le cadre de l'Association des banquiers canadiens et publiaient une série de brochures d'information à l'intention des demandeurs de crédits auprès des banques qui ne savent pas comment s'y prendre. Une telle série de brochures pourraient déjà apporter beaucoup, à mon sens.

Je ne prétends donc pas posséder toutes les réponses mais j'estime que les banques souffrent d'un manque de crédibilité. Je ne suis pas en mesure de dire si cela est mérité ou non. Cependant, il n'y a pas de fumée sans feu et les banques exercent un très grand pouvoir. Il serait bon d'avoir en place un mécanisme de cette sorte car si j'hérite d'une affaire familiale qui marche depuis 50 ou 60 ans . . . et nous connaissons tous des cas de ce genre . . . et que celle-ci sombre à cause de la nervosité ou du mauvais jugement des banques, je me sentirais nettement mieux s'il existait une instance quelque part à laquelle je pourrais m'adresser.

M. Berger: Je suis d'accord avec vous et j'aimerais bien que nos assistants fassent quelques recherches sur ce chapitre 11 aux États-Unis et sur les recours qu'ils instaurent, par comparaison aux recours que la Loi sur les banques donne aux entreprises canadiennes.

J'ai l'impression que toute instance de cette sorte croulerait, dans notre situation d'aujourd'hui, sous une avalanche de plaintes dont la majorité seraient soumises par des consommateurs. Vous parlez de l'éventualité où une banque un peu trop nerveuse rappelle un prêt. Il me semble que la procédure existant aux États-Unis ne donne guère de motifs de recours en justice et c'est un fait que vous ne semblez pas vouloir reconnaître. Le problème n'est peut-être pas d'ordre juridique, la banque peut très bien n'enfreindre aucune loi, mais simplement être prise de nervosité. Mais dans un cas de ce genre, le patron d'une entreprise peut très bien saisir le tribunal . . . nous avons des tribunaux facilement accessibles dans tout le pays . . . et demander une injonction de 6 ou de 8 mois fondée sur un plan de restructuration de l'entreprise. La banque ne serait pas en mesure de supprimer sa ligne de crédit ou de classer l'entreprise en faillite avant l'expiration de ce délai.

M. Bancroft: Cela vaudrait la peine d'y réfléchir. Mon reproche serait que cela donnerait au particulier qui n'a pas vraiment d'arguments légitimes, un recours plus facile que celui que prévoit ma proposition. Je pense . . .

M. Berger: L'intéressé devrait soumettre au juge des éléments convaincants, une sorte de plan de restructuration, établi peut-être par un expert-conseil, esquissant la manière de redresser la situation. Il devrait convaincre le juge que son plan

[*Text*]

judge that there was something to what he was proposing and that it was not just something he had drawn up overnight.

• 1235

Mr. Bancroft: Given the intricacies of banking, it was interesting. I did speak with the Office of the Inspector General of Banks. I received the information that, of course, the level of complaints they are dealing with—and which it is not really their responsibility to deal with .... I gather within federal government circles, if complaints come in or members receive complaints that relate to banking and so on, they very often end up with the Inspector General of Banks for some kind of reply. The reason they end up there is that it happens to be the best source at the present time of expertise in the public domain on banking. If we were to rely on the courts in general to get into this game and not have that expertise to make judgements, I think it could pose some real difficulties.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Berger.

I would like to thank Mr. Bancroft for his appearance here today and for his testimony and the submission of his brief. It has been very interesting —interesting proposals—and I can assure you that the committee will consider it very carefully.

Thank you once again.

I will adjourn the committee until 3.30 this afternoon at which time we will have the Continental Bank, and I hope you will not forget that tonight at 8 o'clock we will have the Minister of Finance before us.

Thank you.

[*Translation*]

de redressement est valable et qu'il ne s'agit pas de quelque chose qui a été bâclé en une soirée.

M. Bancroft: C'est intéressant, si l'on songe à la complexité des affaires bancaires. Je me suis entretenu avec le Bureau de l'inspecteur général des banques. On m'a dit que le nombre de plaintes qui lui sont adressées—elles ne sont pas vraiment de son ressort ... J'imagine que lorsque des plaintes sont adressées au gouvernement fédéral, ou aux députés, concernant une affaire bancaire, elles aboutissent très souvent chez l'inspecteur général des banques. La raison en est qu'il constitue à l'heure actuelle la meilleure source d'expertise en matière de banques dans la Fonction publique. Si l'on devait s'en remettre aux tribunaux en général, qui ne possèdent pas de compétences particulières à cet égard, je pense que cela poserait des difficultés très réelles.

Le président: Je vous remercie, monsieur Berger.

J'aimerais remercier M. Bancroft d'être venu aujourd'hui ainsi que du mémoire qu'il nous a soumis. Il nous a présenté des propositions très intéressantes et je peux lui donner l'assurance que le Comité les examinera très attentivement.

Encore une fois, merci.

Je vais lever la séance jusqu'à 15h30, cet après-midi, lorsque nous entendrons la Banque continentale et j'espère que vous n'oubliez pas que nous recevons ce soir à 20 heures le ministre des Finances.

Je vous remercie.

AFTERNOON SITTING

• 1531

The Chairman: Alright, ladies and gentlemen, let us do our thing. I would like to call the meeting to order, please. The committee is resuming its consideration of the profit situation of the chartered banks, and we have with us today witnesses from the Continental Bank. Mr. Stanley Melloy, the President and Chief Executive Officer, and Mr. David Rattee, the Executive Vice-President, Operations. I understand that Mr. Melloy has an opening statement that he would like to put on the record and bring to the member's attention. I will ask him to do that and then we will go on to the standard rounds of questioning.

Welcome, Mr. Melloy, Mr. Rattee to the committee, and I would then turn the floor over to Mr. Melloy for his opening statement.

Mr. Stanley S. Melloy (President and Chief Executive Officer, Continental Bank of Canada): Thank you, Mr. Chairman. I am pleased to respond to the invitation of the Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs to appear here today. Joining me is my associate, David Rattee, Executive Vice-President, Operations, the Continental Bank of Canada.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

Le président: Parfait, mesdames et messieurs, au travail! J'aimerais ouvrir la séance. Nous reprenons notre étude des bénéfices des banques à charte et nous avons pour témoins cet après-midi des représentants de la Banque continentale, en l'occurence M. Stanley Melloy, président et directeur général, et M. David Rattee, vice-président exécutif chargé de l'exploitation. M. Melloy a un exposé à nous faire je crois et je lui cèderai sans plus attendre la parole après quoi nous passerons comme de coutume à nos questions.

Bienvenue au comité, messieurs, la parole est à M. Melloy.

M. Stanley S. Melloy (président et directeur général, Banque continentale du Canada): Merci, monsieur le président. C'est un plaisir pour moi de me rendre à l'invitation du Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques et de comparaître devant vous aujourd'hui. Je suis accompagné cet après-midi par mon collègue David

[*Texte*]

The last time I appeared before this committee was approximately five years ago, when the committee finalized its hearings on the Continental Bank of Canada Bill, which was passed by Parliament in July 1977. Today, I intend to keep my remarks brief because I want to be available to answer questions you might wish to raise. However, there are several points I would like to make.

Firstly, I would like to tell you some things about the Continental Bank of Canada; and secondly, I would like to make some observations about the banking system in general and about profits in particular.

We have spent the last five years executing a massive corporate reorganization, possibly the largest in Canadian history. By converting a major financial organization into a chartered bank. The Continental Bank of Canada was formed and wholly owned by IAC Limited, a Canadian financial organization that had been in business for more than 50 years. Continental Bank commenced operations in June, 1979, and was amalgamated with its parent company on October 31, 1981. The bank, on amalgamation, became owner of all the assets and liabilities of IAC, and the shareholders of IAC became shareholders of Continental Bank, the surviving entity, which is a Schedule A bank operating under the 1980 Bank Act.

Continental Bank has 60 branches in 44 commercial centers across Canada and a representative office in London, England. Total assets are approximately $4 billion. Capital and reserves exceed $230 million, which has leveraged only 17 times. The bank has not been very profitable during the transition period—over the past five years.

• 1535

However, it is becoming profitable now and our earnings for the first half, ended April 30, are up more than 300 per cent over the same period last year. I hasten to add that percentages can be very misleading. The increase is from a low base. Our earnings increased from six cents per share to 21 cents per share. That is from $1,166,000 to $3,326,000 but the return on assets is still only .19 and the return on shareholder equity is less than 3 per cent. However, it does indicate that the earning power of the bank is increasing. The bank is soundly capitalized and is operating well in a very difficult economic environment.

When we put the Continental Bank in operation, we had decided on our strategy and had worked out our game plan. During the two years prior to opening the bank for business, we consolidated 140 branches of the 280 branches that IAC

[*Traduction*]

Rattee, vice-président exécutif de la Banque continentale du Canada chargé de l'exploitation.

Ma dernière comparution devant vous remonte à cinq ans environ, lorsque le comité avait mis la dernière touche à ses audiences relatives au projet de loi sur la Banque continentale du Canada, projet de loi qui a reçu la sanction du Parlement en juillet 1977. Aujourd'hui, j'entends être bref pour laisser autant de temps que possible aux questions que vous aimeriez soulever. Toutefois, j'aurais quelques éléments à faire valoir.

D'abord, j'aimerais vous dire quelques mots de la Banque continentale du Canada, après quoi j'aurais certaines observations à vous faire à propos du système bancaire en général et de la question des bénéfices en particulier.

Nous avons consacré les cinq dernières années à procéder à une réorganisation d'envergure qui est probablement la plus importante qu'ait jamais connue le système bancaire au Canada en transformant une institution financière de premier ordre en une banque à charte. La Banque continentale du Canada a été créée à partir de la compagnie IAC Ltée—à laquelle elle appartient d'ailleurs en propre—une institution financière canadienne qui a plus de 50 ans d'existence. La Banque continentale a ouvert ses portes en juin 1979 et fut amalgamée à sa maison mère le 31 octobre 1981. Au moment de cette fusion, la banque acquit tout l'actif et le passif de l'IAC et les actionnaires de cette compagnie devinrent ceux de la Banque continentale du Canada, l'institution qui devait résulter de cette fusion, une banque relevant de l'annexe A de la Loi sur les banques de 1980.

La Banque continentale a 60 succursales réparties dans 44 centres commerciaux du Canada, et elle compte également un bureau à Londres. L'actif total de la banque est de l'ordre de 4 milliards de dollars. Le capital est les réserves dépassent les 230 millions de dollars, avec un rapport actif-avoir de 17 pour 1. Pendant toute la période transitoire, c'est-à-dire les cinq dernières années, la banque n'a guère fait de bénéfices.

Toutefois, la banque est désormais rentable et nos gains pour le premier semestre qui s'est terminé le 30 avril ont augmenté de plus de 300 p. 100 par rapport à la même période l'an dernier. Je m'empresse d'ajouter que ces pourcentages peuvent être interprétés à tort. En effet, nous sommes partis d'une période de référence très basse. Nos bénéfices ont augmenté, passant de 6c. par action à 21c. par action, soit de $1,166,000 a $3,326,000, mais il importe de signaler que le rendement de l'actif s'établit seulement a .19 et que le rendement de l'avoir détenu par les actionnaires est inférieur a 3 p. 100. Cela dit, ces chiffres montrent bien que la banque est de plus en plus en mesure de réaliser des bénéfices. Notre taux de capitalisation est sain et nos activités sont satisfaisantes compte tenu de la conjoncture économique difficile que nous connaissons actuellement.

Lorsque la Banque continentale a ouvert ses portes, nous avions décidé d'une stratégie et d'un plan d'intervention. Au cours des deux années qui ont précédé l'entrée en activité de la banque, nous avons regroupé 140 des 280 succursales de

[*Text*]

had been operating. In June 1979, when we commenced operations, we had only eight full service bank branches and 132 lending offices. Since June 1979, we have closed 72 lending offices and have built a solid network of full-service bank branches. By the end of this year, all 60 branches in 44 centres will be full service bank branches with on-line computer facilities for both business and personal transactions.

This has been a very expensive, time-consuming and massive operation. It has been done in a financial environment that has been turbulent and in an economic climate that has been uncertain. It has been done in a marketplace where competition is keen. It is keen for people; it is keen for funds; it is keen for customers; and, it is unbelievably keen on rates.

We persisted because we were convinced that we should create a unique national, commercial bank in Canada dedicated to serving small and medium-sized businesses. Also, to bring to that business segment computer technology, well trained lending officers, decision making processes at the lending level and, above all, an ability to understand and know the needs of the businessman. We recognized we would have to be come the most innovative, the most agressive, the most flexible and the most responsive bank in Canada. We based our strategy on that approach.

•

The bank's purposes are: to increase the value of the shareholder's investment; to establish itself in the business of banking by gathering deposits and lending them in a productive and profitable way; to conduct itself as a sound financial institution that is innovative, aggressive, flexible and responsive to its customer needs.

The bank's mission is to be, primarily, a commercial bank. The prime-target market is small and medium sized business. It also pursues corporate and international banking business.

The bank's operating philosophy: Each market area is serviced by a Continental Bank branch located, designed, structured and staffed to deliver a full range of services most effectively and efficiently to that market; managed in such a way that decision making and implementation consistent with bank policies is handled speedily and as close to the market as possible. We also set five year operating and financial objectives for the bank.

Continental Bank was the first national bank to pay daily interest on deposits. We were the first bank to credit interest on deposit accounts monthly. We were the first bank to develop a commercial banking system, for small and medium-

[*Translation*]

l'IAC. En juin 1979, lorsque nos activités ont commencé, nous avions seulement huit succursales offrant toute la gamme des services bancaires contre 132 bureaux de prêts. Depuis le mois de juin 1979, nous avons fermé 72 bureaux de prêts et constitué un vigoureux réseau de succursales offrant toute la gamme des services bancaires. A la fin de l'année 1982, les 60 succursales dont nous disposons dans les 44 centres commerciaux offriront toute la gamme des services bancaires et seront totalement informatisées, ce qui leur permettra de desservir à la fois les comptes commerciaux et les comptes privés.

Cette opération a été extrêmement coûteuse et a pris énormément de temps en raison de son envergure. Elle s'est effectuée dans une conjoncture financière très instable et dans une conjoncture économique incertaine. Elle s'est effectuée également dans un marché hyperconcurrentiel tant du point de vue individuel que financier; la concurrence y est d'ailleurs particulierement vive au niveau des taux d'intérêt.

Nous avons persévéré parce que nous étions persuadés du fait qu'il nous fallait créer au Canada une banque commerciale d'envergure nationale, unique en son genre, qui serait axée sur les petites et moyennes entreprises. Il nous fallait également intégrer à ce segment de l'entreprise la technologie de l'informatique, un personnel extrêmement qualifié, spécialisé dans le secteur des prêts, nos méthodes décisionnelles en matière de prêts et, avant tout, il nous fallait connaître et comprendre les besoins des milieux d'affaires. Nous savions que nous devions devenir la banque la plus innovatrice, la plus dynamique, la plus souple et la plus ouverte au Canada. Nous avons dès lors conçu notre stratégie d'intervention dans cette optique.

Les objectifs de notre banque sont les suivants: augmenter la valeur de l'investissement de nos actionnaires, nous établir dans le secteur bancaire en attirant les dépôts et en les reprêtant d'une façon productive et profitable, nous comporter comme une institution financière saine et solide, en faisant preuve d'esprit innovateur, de dynamisme, de souplesse et surtout d'ouverture à l'égard des besoins de nos clients.

Notre banque a essentiellement une mission commerciale. Notre premier marché est la petite et la moyenne entreprise, mais nous oeuvrons également pour l'entreprise sur les marchés financiers internationaux.

Notre philosophie d'exploitation est la suivante: chaque secteur du marché est desservi par une succursale située, conçue, structurée et dotée de manière à assurer toute la gamme des services bancaires de la façon la plus efficace et la plus efficiente possible en fonction de ce segment du marché, notre gestion est telle que les mécanismes de décision et d'exécution, conformes aux politiques de la banque, sont rapides tout en restant aussi proches que possible du marché. Nous avons également déterminé des objectifs quinquennaux au niveau de l'exploitation et des engagements financiers.

La Banque continentale fut la première banque à vocation nationale à verser un taux d'intérêt quotidien sur les dépôts. Nous fûmes également les premiers à créditer chaque mois l'intérêt couru sur les dépôts. Nous avons aussi été la première

[*Texte*]

sized business, that would maximize the advantages of cash and minimize the cost to the businessman in operating his bank account. We were able to be innovative in these areas because we decided to use the computer for technological progress rather than for record keeping. The banking system is very competetive and now all the major banks are offering most of these services.

• 1540

Although I see the predecessor company had built its business on consumer lending and the financing of automobiles and other durables for the individual, we decided that the bank would not pursue this business. The reason being that the competition by the major chartered banks and trust companies had reduced the spreads on consumer lending to the point that we considered it was not profitable. I do not know how the banks and trust companies allocate costs to their consumer loan business, but by any reasonable method, it is our assessment that at present rates they are losing money on their consumer loans.

These loans are very costly to administer and they produce the highest loss ratio.

We do not provide residential mortgage loans because matching funds are not available from depositers in sufficient amounts to do so. We are renewing mortgages for existing customers on terms of one to two years. Unless more money is available from depositers for longer terms, there will be no choice but to provide only floating rate mortgages.

We made a decision when we commenced operations in the bank that our assets and liabilities would be so structured that the spread between our borrowing costs and our lending rates would be positive, regardless of whether interest rates were at 6 per cent or 36 per cent. In my view, that is prudent banking.

We also decided that loan concentration would be restricted. We have no commercial loans outstanding that exceed 25 per cent of the capital and reserves of the bank. Neither do we have loans to any foreign government or foreign commercial enterprise that exceed 25 per cent of the capital and reserves of the bank. Total foreign loans outstanding are less than 10 per cent of the total assets of the bank.

I believe that the Canadian banking system is probably the best banking system in the world. Its profitability, in my view, is inadequate. To maintain a sound banking system that is going to serve the business community and consumer, certain

[*Traduction*]

banque à mettre en place un réseau bancaire commercial destiné à la petite et à la moyenne entreprise, réseau permettant d'optimaliser pour les milieux d'affaires les avantages du compte courant tout en réduisant les frais au minimum. Nous avons pu faire oeuvre novatrice dans tous ces secteurs parce que nous avions résolu de nous servir de l'informatique et de l'ordinateur, non pas pour des fins purement comptables mais pour les progrès technologiques qu'ils représentaient. Le système bancaire est extrêmement concurrentiel et à l'heure actuelle les principales banques offrent la plupart des services que nous offrons déjà.

Même si la compagnie dont nous sommes issus avait axé ses activités sur les prêts à la consommation et le financement d'automobiles et d'autres biens de consommation durables à l'intention du particulier, nous avons décidé de ne pas poursuivre dans cette veine. En effet, la concurrence exercée par les grandes banques à charte et les principales compagnies de financement ont réduit les marges bénéficiaires des prêts à la consommation à un point tel que nous en étions arrivés à la conclusion que ces prêts n'étaient plus rentables. Je ne sais d'ailleurs pas comment les banques et les compagnies de financement répercutent leurs frais au niveau des prêts à la consommation; nous sommes d'avis, quant à nous, qu'aux taux actuels, et ce quelle que soit la méthode comptable utilisée, ces institutions perdent de l'argent sur les prêts à la consommation.

Ces prêts, en effet, sont extrêmement coûteux du point de vue administratif et ce sont également ceux qui sont le plus souvent susceptibles de produire des pertes.

Nous n'offrons pas de prêts hypothécaires domiciliaires en ce sens que nous n'avons pas suffisamment de dépôts pour financer une activité de ce genre. Nous nous contentons de renouveler les hypothèques de nos clients actuels sur un ou deux ans. Aussi longtemps que nous n'aurons pas davantage de dépôts à plus long terme, nous n'aurons d'autre choix que d'offrir des hypothèques à taux flottant.

Lorsque nous avons commencé nos activités, nous avons décidé de structurer notre actif et nos engagements de telle sorte que les marges entre le loyer que nous coûte l'argent et les taux que nous prélevons sur les prêts resteraient positives, indépendamment du taux d'intérêt courant. Je dirais qu'il s'agit là d'une optique bancaire empreinte de prudence.

Nous avions également décidé de limiter la concentration de nos prêts. Nous n'avons actuellement aucun prêt commercial supérieur à 25 p. 100 de notre capital et de nos réserves. Nous n'avons pas non plus consenti de prêts à quelque entreprise ou gouvernement égranger que ce soit, qui soit supérieur à 25 p. 100 de notre capital et de nos réserves. A l'heure actuelle, le total de nos prêts courants à l'étranger est inférieur à 10 p. 100 de notre actif total.

Selon moi, le système bancaire canadien est probablement le meilleur au monde. Toutefois, sa rentabilité est insuffisante. Si nous voulons conserver un système bancaire sain et capable de desservir les besoins des milieux d'affaires et des consomma-

[*Text*]

fundamentals must be recognized. The banking system must be profitable, innovative and responsive. It must operate internationally. We are a trading nation and our banks are essential to this activity.

I believe there is only one measure of profitability that rates efficiency and performance and that is the return on assets. In my view, the return on average assets should not be less than 0.65, that is 65 cents per $100 of average outstanding assets.

The return on equity is a risk-related factor and the spread between borrowing and lending costs relate to risk and the mix of the portfolio. For example, at a leverage of 20 times a return on assets of 0.60 will produce a return on equity of only 12 per cent. A more risky leverage factor of 35 times will produce a return on equity of 21 per cent. It would be a more prudent banking operation, in my view, if the leverage factor were 25 times and the return on assets were 0.70 to produce the return on equity of 17.5 per cent.

The spread between borrowing and lending rates is not a reliable measure because the mix of the portfolio is a major factor that could also be substantially risk-related. For example, if 60 per cent of the portfolio is consumer and real estate related, the spreads could be 7 per cent but the return on assets might be less than 0.60 because of administration costs and losses.

I believe strongly that spreads are too low in almost all the portfolios of the banks. This has to change and there are only two components that matter. The relative cost of deposits, including statutory reserves, must be lower or the relative cost of loans must be higher, or there must be a combination of both.

I think that the return on assets of the banking system must increase and there are only two components that matter. Spreads must increase and greater efficiencies through increased productivity and cost control must occur. If this does not happen, the banking system will not be able to raise the capital it needs to perform the functions it must in the Canadian economy. The banks then will have no choice but to curtail lending activities to a much greater extent than is happening at this time.

• 1545

The credit explosion that has occurred in the past five years has been unprecedented. There has been too much lending to governments, to businesses and to consumers. The savings have not been generated to support the lending that has occurred. It should not be surprising that we have very high interest rates

[*Translation*]

teurs, nous devons respecter certains principes fondamentaux. Le système bancaire doit être rentable, innovateur et ouvert aux besoins de ses clients. Il doit également avoir des activités internationales. Nous sommes une nation commerciale et la banque constitue une composante vitale de cette facette de nos activités.

Je dirais qu'il n'y a qu'une seule façon de mesurer la rentabilité en tenant compte de l'efficience et de la performance, et il s'agit du rendement de l'actif. Selon moi, le rendement de l'actif moyen ne devrait pas être inférieur à 0.65, c'est-a-dire 65c. pour chaque tranche de $100 de la moyenne des actifs courants.

Le rendement de l'avoir dépend du risque couru et la marge entre le loyer de l'argent emprunté et le rendement de l'argent prêté est fonction du niveau de risque et de la composition du portefeuille. Ainsi, avec un rapport actif-avoir de 20 pour 1, un rendement de l'actif de 0.60 donnera un rendement de l'avoir de 12 p. 100 seulement. Un rapport actif-avoir plus risqué de l'ordre de 35 pour 1 entraînera un rendement de l'avoir de 21 p. 100. A mes yeux, il serait prudent du point de vue des activités bancaires d'avoir un rapport actif-avoir de 25 pour 1 et un rendement de l'actif de 0.70 qui produirait un taux de rendement de l'avoir de 17.5 p. 100.

L'écart entre le loyer de l'argent et le taux prélevé sur les prêts n'est pas une mesure fiable en raison du fait que la composition du portefeuille est un facteur important qui, lui aussi, peut être directement fonction du risque. Ainsi, si 60 p. 100 du portefeuille est composé de prêts à la consommation et de prêts hypothécaires, il se peut que la marge atteigne 7 p. 100, mais le taux de rendement de l'actif pourrait ne pas dépasser 0.60 en raison des frais d'administration et des pertes sur prêts.

Je suis absolument convaincu du fait que les marges de la plupart des portefeuilles bancaires sont trop faibles. Cet état de chose doit changer et, en l'occurrence, deux solutions seulement le permettent: ou bien le coût relatif des dépôts, et par dépôts j'entends également les provisions des réserves statutaires, doit diminuer, ou bien le coût relatif des prêts doit augmenter, même s'il est possible de combiner les deux.

A mon sens, dans le système bancaire, c'est le rendement de l'actif qui doit augmenter et il ne peut augmenter que de deux façons: en accroissant les marges et en améliorant l'efficience par l'accroissement de la productivité et le resserrement des frais généraux. A défaut d'une intervention dans ce sens, le système bancaire ne sera pas en mesure de recueillir le capital dont il a besoin pour assumer son rôle dans l'économie canadienne. A ce moment-là, les banques n'auront d'autre choix que de resserrer le crédit beaucoup plus qu'elles ne le font pour le moment.

La surchauffe du crédit qu'on enregistre depuis cinq ans est un phénomène sans précédent. Nous avons trop prêté aux gouvernements, à l'entreprise et aux consommateurs; les épargnes n'ont proportionnellement pas suivi pour soutenir ce niveau d'emprunt. Il n'est dès lors pas étonnant que les taux

[*Texte*]

and volatility in the financial system. It should not be surprising that the banks have had to replace funds that would normally be available from the bond market. The savers have been subsidizing borrowers for many years. They are not prepared to continue to do so. Consequently real interest rates have risen substantially. The result has been that the asset growth rates of the banks have been abnormally high. The aggregate reported earnings have been assessed as being too high while the real profitability of the banks has been declining and their capital has been highly leveraged.

The financial system is fragile and the banking system is a major part of the financial system. If the public perceived that the banks are not sound, or that they are making too much profit, then the seeds will be sown that will undermine the financial system.

Thank you for the opportunity to make these points. I would be pleased to try to answer any questions that members of the committee might like to ask.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Melloy. I will start the questioning then with Mr. Stevens.

Mr. Stevens: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Melloy, we welcome you here today, and I was wondering if I could direct your attention to page 4 of your statement where you set out what you regard as the bank's purpose and also what you feel is the bank's operating philosophy. My question would be twofold: You say that the purpose is to increase the value of the shareholder's investment, and I was wondering if, other than ensuring a fair profit which you indicate is something like 17 per cent to 20 per cent on invested funds, there are other ways that you feel you can increase the value of the shareholder's investment.

Secondly, unless I misread your paragraph, you do not deal with the question that we are sometimes confronted with here and that is a kind of a social consciousness. We have had witnesses come before us who say that they feel that the banks are too cold-hearted or too aggressive in your purposes you set out here. Can you comment on either of those?

Mr. Melloy: Mr. Chairman, with respect to increasing the shareholder's investment, I think that should be the purpose of every organization, whether it is a bank or any business. Competition, I think, will make certain that the earnings are not going to be too great in any industry and, consequently, you can create the earnings through efficiency and through serving the public; there is no other way I can think of to do so.

Regarding your second question, we set up this bank to attempt, after considerable research, to fill a gap that we perceived existed in the middle market across Canada. And

[*Traduction*]

d'intérêt soient extrêmement élevés et que le système financier tout entier soit aussi volatile. Il n'est pas étonnant que les banques aient dû intervenir pour remplacer de l'argent qui, normalement, aurait dû être fourni par le marché des obligations. Pendant de nombreuses années, les épargnants ont financé les emprunteurs, mais ils ne sont plus disposés à le faire. Par conséquent, les taux d'intérêt réels ont augmenté radicalement, avec pour résultat que les taux de croissance de l'actif des banques ont été anormalement élevés. Selon tous les bilans, le total des gains a été jugé trop élevé alors que parallèlement, la rentabilité réelle des banques n'a cessé de fléchir, les institutions étant obligées d'hypothéquer lourdement leur avoir.

Notre système financier est fragile et sa composante bancaire en est un élément important. Si la population est portée à croire que les banques ne sont pas saines ou font des bénéfices excessifs, ce sera le premier ferment d'une crise de confiance à l'égard du système financier tout entier.

Je vous remercie de m'avoir donné la possibilité de faire valoir notre point de vue. Je m'efforcerai avec plaisir de répondre aux questions que les membres du Comité souhaiteraient me poser.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Melloy. C'est M. Stevens qui va ouvrir le feu des questions.

M. Stevens: Merci, monsieur le président.

Monsieur Melloy, nous vous souhaitons la bienvenue au Comité. J'aimerais attirer votre attention sur la page 4 de votre mémoire où vous nous exposez l'objectif et la philosophie de votre banque. Ma question aura deux volets: vous nous dites que vous avez pour objectif d'augmenter la valeur de l'investissement de vos actionnaires et j'aimerais savoir de quelle manière vous pensez pouvoir le faire si ce n'est en leur garantissant un juste rendement qui, selon vous, serait de l'ordre de 17 à 20 p. 100 du capital investi.

En second lieu, il se peut que je me trompe mais je ne pense pas que vous ayez abordé une question qui se pose souvent à nous et qui est celle de la responsabilité sociale. Certains témoins sont venus nous dire qu'à leur avis les banques n'avaient pas de coeur ou envisageaient leurs objectifs, ce que vous nous avez exposé, avec trop de rigueur. Qu'auriez-vous à répondre à cela?

M. Melloy: En ce qui concerne la plus-value de l'investissement des actionnaires, monsieur le président, je dirais que cet objectif est valable pour tout organisme à vocation commerciale, qu'il s'agisse d'une banque ou d'une entreprise. Je dirais que, quel que soit le secteur industriel, c'est la concurrence qui limite forcément la flambée des bénéfices et que, par conséquent, il est possible d'augmenter les marges bénéficiaires en jouant sur l'efficacité, sur l'efficience et sur les services au public. Je ne vois pas d'autre moyen de le faire.

En ce qui concerne votre seconde question, nous avons créé notre banque, après maintes recherches, dans le but de combler un vide qui, selon nous, existait dans tout le Canada au

[*Text*]

that was one where the businessman got a line of credit from a bank but his bank, in many cases because of the large number of branches, did not understand the business and did not understand the plans for the business, and did not understand the motivations of the entrepreneur.

We decided to set up a commercial bank, staff it with lending officers, and put in all the computer technology that we could. The principle was that we would not lend any money unless we got paid for it and we were not going to expect the businessman to deposit funds with us unless he got paid for them. We wanted to make his business as efficient an operation through the bank as we possibly could.

• 1550

Mr. Stevens: Mr. Melloy, then I will take you to the second question you raised in that paragraph, which is your operating philosophy, You have told us that you have 60 branches, I believe. You have mentioned how you structure these branches. Can you tell us what you anticipate or what you are now experiencing in the line of profit centres in these branches? For instance, I think on average, if you have $4 billion of assets, each branch would notionally have $60 million worth of activity. I am talking about assets. Obviously you would not have that type of a structure. What can you tell us about these 60 branches? Presumably, you have perhaps a quarter of your assets right at head office. I do not know. To what extent then are the other 59 branches structured, with particular emphasis, if you would, as to how you determine what you feel is the profit centre which a branch should produce? Second, how soon do you want that branch to be in the black?

Mr. Melloy: We want the branch to be in the black as soon as possible, of course. But I should say that, in setting up these branches, many of them cost as much as $500,000 to establish, and these are all front-end costs. You train people. and put a lot of people in there, so that you have a plant which is operating when it opens at probably 10 per cent capacity. Then, after two or three years, that capacity hopefully is up to 60 per cent or 70 per cent. We would expect a branch to be profitable after it has been in operation for two years. The intent is that the branch will create as much deposits, liabilities, as it will create assets. They might not be entirely matched. Each branch, when it is established, has a branch plan, in which the branch manager sets forth what his objectives are for that bank in servicing the business community, and in the return on assets that he is hoping to attain.

Mr. Stevens: Mr. Melloy, what is the loan limit that you authorize a manager on his own say-so to grant in credit; that is, without any reference upstairs or whatever you call it in your bank? And to what extent would it be, for example, in a more regional area? Is there a relatively easy line of command by which to get a loan approved, as opposed to the red tape that we sometimes hear about?

[*Translation*]

niveau du marché intermédiaire. Plus précisément, il s'agissait de tous les cas d'hommes d'affaires qui obtenaient un crédit de caisse auprès de leurs banques mais qui, en raison de la multiplicité des succursales et de l'envergure de la banque, ne parvenaient pas à faire comprendre leurs besoins, ne parvenaient pas à faire comprendre leurs plans et ne parvenaient pas à faire comprendre leurs motivations à leurs banquiers.

Nous avons donc décidé de créer une banque commerciale, de nous doter d'agents de prêts et d'utiliser tout ce que l'informatique avait à offrir. Nous sommes partis du principe que nous ne prêterions pas à moins de pouvoir en retirer quelque chose et de ne pas espérer des milieux d'affaires des dépôts que nous ne pourrions pas faire fructifier pour eux. Nous voulions que notre banque contribue à rendre aussi efficaces que possible les activités de nos clients commerciaux.

M. Stevens: Monsieur Melloy, j'en reviens à la deuxième question que vous soulevez dans ce paragraphe, qui a trait à la façon dont vous concevez les opérations. Vous nous avez dit que vous aviez 60 succursales; vous avez également parlé de leur organisation. Pouvez-vous nous dire ce qui va arriver selon vous ou quels seront les profits que pourront faire ces différentes succursales? Par exemple, je crois qu'en moyenne l'actif de votre banque se monte à 4 milliards de dollars, chaque succursale devrait donc avoir théoriquement 60 millions de dollars. Je parle bien entendu d'avoirs bancaires. De toute évidence, les choses ne se passent pas de cette façon. Pouvez-vous nous donner quelques mots d'explication au sujet de ces 60 succursales? En fait, vous avez peut-être un quart de votre actif au siège social de la Banque continentale. Je ne sais pas. Comment se répartit donc le reste de votre actif entre les 59 autres succursales? Et pouvez-vous nous dire, selon vous, quels doivent être les profits de chaque succursale? Deuxièmement, quand pensez-vous que ces succursales feront des profits?

M. Melloy: Aussi rapidement que possible, cela va sans dire. Mais je dois dire, que certaines de ces succursales nous ont coûté $500,000 de frais de premier établissement. Il faut aussi former le personnel qui est quand même nombreux et au début donc, ces succursales ne fonctionnent probablement qu'à 10 p. 100 de leur capacité. Ensuite, après deux ou trois ans, nous espérons que ces succursales fonctionnent à 60 ou 70 p. 100 de leur capacité. Nous nous attendons qu'après deux ans, une succursale soit rentable. Nous espérons que cette succursale attire autant de dépôts et d'engagements qu'elle permettra de faire fructifier l'actif. Mais il se peut qu'il n'y ait pas équilibre parfait. Chaque succursale, à sa création, suit un plan d'opérations, pour lequel le directeur a fixé ses objectifs en matière de services bancaires aux milieux d'affaires ainsi que le rendement qu'il espère obtenir.

M. Stevens: Monsieur Melloy, quel est le montant maximum des prêts que peuvent consentir vos directeurs, de leur propre chef, avant de s'en remettre à vous? A combien se monteraient de tels prêts, par exemple, dans les régions? Est-il relativement facile d'obtenir des prêts ou alors sont-ils assortis de beaucoup de formalités administratives, dont on nous parle souvent?

[*Texte*]

Mr. Melloy: We have structured branches, so that there is a very clear line of communication between the branch and a district. We have seven districts across Canada and, therefore, there are only seven, eight or nine branches per district. Consequently, the branch manager is given a fair amount of authority to approve loans. His authority, of course, then is supplemented by the district which has substantial lines of authority. Perhaps I will ask Mr. Rattee, inasmuch as he has full responsibility for this area, if he would like to make a comment as well.

Mr. David Rattee (Executive Vice-President, Operations, Continental Bank of Canada): As to a specific number, if this is what you are after in your question, Mr. Stevens, it varies from branch to branch. It is a function of the experience of the branch manager, the type of business that we are doing, and that sort of thing. In the case of a branch manager, it would run up to $.5 million. In the case of one of our district offices, again the same thing applies. The range there is up as high as about I think it is $3.5 million; that is the highest limit we have in any district.

Mr. Stevens: Mr. Melloy, you have indicated in your statement that no foreign or domestic loan is greater than 25 per cent of your capital. I was wondering how you arrive at that figure. Like, we have had discussions, including discussions of this committee with the Inspector General of Banks, and he threw out the suggestion of a 50 per cent rule; that banks should not go beyond 50 per cent. Why do you feel that you should keep less than 25 per cent? I am not being critical of that. I am just wondering what is the rationale that went into deciding that 25 per cent is about as big a loan as you should make to any one borrower?

• 1555

Mr. Melloy: Mr. Stevens, there are several reasons. One is that the bank is comparatively new, even though it has a very large capital base. We do not feel it would be prudent—certainly in the initial years—to put large amounts of money representing more than 25 per cent or 30 per cent of the capital and reserves of the bank in any one transaction. I would not like to say that should be applicable to every bank. I would just make the statement that as far as this bank is concerned, I think it is a conservative approach at this time.

Mr.Stevens: Mr. Melloy, you seem to like 25s. I noticed you mentioned that a leverage might be about 25 times capital. As you know, I think on average, certainly we have some banks which are as high as 35 to 1.

The Chairman: Or 40 to 1.

Mr. Stevens: Yes, I guess there are some up to 40 to 1. Have you any recommendation or comment to make to the committee as to why you feel 25 is a fairly good ratio? You, I believe you say, are around 17.

Mr. Melloy: Yes.

[*Traduction*]

M. Melloy: Toutes nos succursales sont en rapport entre elles, donc il n'y a pas de difficulté de communication entre elles et les sièges de district. La Banque continentale a sept bureaux de district au Canada et, donc, il n'y a que sept, huit ou neuf succursales par district. En conséquence, le directeur d'une succursale a passablement les coudées franches pour consentir des prêts. Mais à ses pouvoirs, viennent s'ajouter bien entendu, ceux des responsables des bureaux de district qui en ont également beaucoup. Je vais demander à M. Rattee s'il a quelque chose à ajouter à ce sujet, étant donné que cette question est exclusivement de sa compétence.

M. David Rattee (vice-président exécutif, Exploitation, Banque continentale du Canada): Pour vous donner des chiffres précis, si c'est ce que vous voulez savoir, monsieur Stevens, cela varie d'une succursale à l'autre. Tout dépend de l'expérience du directeur en cause, du type de transactions que nous faisons, etc. Au niveau de la succursale, les prêts consentis iraient jusqu'à 500,000 dollars. On pourrait également dire la même chose pour l'un de nos bureaux de district. En moyenne, les prêts consentis par les bureaux de district pourraient aller jusqu'à 3,5 millions de dollars, ce qui représente un plafond pour n'importe quel district.

M. Stevens: Monsieur Melloy, vous avez dit dans votre déclaration que les prêts que vous avez accordés à l'étranger ou au Canada ne dépassaient pas 25 p. 100 de votre actif. Comment arrivez-vous à ce chiffre? Nous avons discuté de cela avec certains témoins, notamment avec l'inspecteur général des banques, et ce dernier nous a parlé d'une règle de 50 p. 100, c'est-à-dire que les banques ne devraient pas prêter plus de 50 p. 100 de leur actif. Pourquoi pensez-vous que vous ne devez pas consentir de prêts supérieurs à 25 p. 100 de votre capital/avoir? Je ne vous le reproche pas, d'ailleurs, Je me pose des questions sur les raisons qui vous ont fait prendre cette décision.

M. Melleoy: Monsieur Stevens, il y a à cela plusieurs raisons. Premièrement, nous sommes assez jeunes sur le marché, bien que notre capital soit très important. Nous ne pensons pas qu'il serait prudent—au moins au début—d'accorder des prêts très importants qui représenteraient plus de 25 ou 30 p. 100 de notre capital/avoir et réserves. Je ne veux pas dire que toutes les banques doivent suivre notre exemple. Pour notre part, nous avons adopté pour l'instant une attitude prudente.

M. Stevens: Monsieur Melloy, vous semblez aimer le chiffre 25. J'ai remarqué que vous aviez dit que votre rapport actif/avoir pouvait être de 25 fois votre capital. Comme vous le savez, en moyenne certaines banques opèrent avec un rapport qui peut atteindre 35.

Le président: Ou 40.

M. Stevens: C'est exact, je crois qu'il y a des banques qui opèrent avec un rapport de 40 fois. Pouvez-vous dire au Comité pourquoi vous pensez que un rapport actif-avoir de 25 est un bon rapport? Je crois que vous avez parlé de 17.

M. Melloy: C'est exact.

[*Text*]

Mr. Stevens: We have heard that some banks are as high as 40.

The Chairman: This will be your last question, Mr. Stevens.

Mr. Stevens: You should have forewarned me. I have one more.

The Chairman: You always do.

Mr. Melloy: Mr. Chairman, I believe I indicated here in trying to use an example, it would be more prudent if the return on assets were 0.70 and the leverage were 25 times to give a return on equity of some 17.5 per cent, and not necessarily that the banking system should be restricted to 25-times leverage because certainly that depends, I would think, to a very great extent on the bank, the country in which it is operating, the mix of its portfolio and its history.

There is no doubt that as the leverage of the banks increase, then of course the risk increases as well. There is a point, I suppose, when it is prudent to say this is as high as we should go. I do not think that 30-times leverage is an unreasonable leverage for somebody to suggest for the banking system in Canada.

Mr. Stevens: My final question, Mr. Chairman.

The Chairman: I will be benevolent. You may ask your last question.

Mr. Stevens: All right.

The Chairman: You are already over 12 minutes.

Mr. Stevens: I am sorry.

I notice at page 8 you mention there has been too much lending to governments, to business and to consumers. In that connection, I was wondering if you have found a generally co-operative attitude among your competing banks with respect to the syndication of loans? We have heard of some of the banks having what appear to be very big loans. We are wondering if any tendency is growing where they offer you a piece of these loans, and maybe you in turn offer them a piece of something that you think is a bit big for yourself?

Mr. Melloy: Mr. Chairman, we would be delighted if the other banks would offer us a piece of some of the loans they have. Our experience has been that they seem to manage them pretty well themselves. Of course there are syndications in international loans, but not so much in the domestic market. We have not seen any evidence to date that has changed very much.

As far as Continental Bank is concerned, we have no hesitation at all, if we came across a loan that was more than we wanted to handle, of attempting to get one or two other banks involved.

Mr. Stevens: Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Stevens.

Mr. Deniger.

[*Translation*]

M. Stevens: On nous a dit que ce rapport pouvait dans le cas de certaines banques atteindre 40.

Le président: C'est votre dernière question M. Stevens.

M. Stevens: Vous auriez dû m'avertir, il me reste une question à poser.

Le président: C'est toujours la même chose.

M. Melloy: Monsieur le président, je crois avoir dit, en me servant d'un exemple, qu'il serait préférable et plus prudent d'avoir un rendement de capital de 0.70 et un rapport actif-avoir de 25 pour que le rendement sur l'actif soit de quelque 17.5 p. 100, et il ne faudrait pas nécessairement que le système bancaire soit tenu de respecter un rapport de 25 parce que cela dépend, j'imagine, du type d'opérations de chaque banque, du pays dans lequel elles opèrent, de son portefeuille, ainsi que de la nature de ses transactions.

Il ne fait aucun doute que plus le rapport actif-avoir augmente, les risquent augmentent. À un certain moment, je crois qu'il est prudent de dire que le rapport ne peut pas dépasser une certaine valeur. Je ne pense pas qu'un rapport de 30 soit déraisonnable pour le système bancaire canadien.

M. Stevens: Une dernière question, monsieur le président.

Le président: Je vais être bon prince, vous pouvez poser votre dernière question.

M. Sgevens: Très bien.

Le président: Vous avez déjà parlé durant plus de 12 minutes.

M. Stevens: Excusez-moi.

A la page 8 de votre mémoire, vous dites que les banques ont trop prêté aux différents gouvernements, à l'entreprise ainsi qu'aux consommateurs. Dans cet ordre d'idée, vos concurrents ont-ils été coopératifs en ce qui concerne le regroupement des prêts? On nous a dit que certaines banques ont accordé des prêts très importants. Nous nous demandons si certaines de ces banques vous ont offert de financer une partie de ses prêts, quite à ce que plus tard vous leur rendiez la pareille en leur offrant de financer certains prêts trop importants pour vous.

M. Melloy: Monsieur le président, nous serions ravis si les autres banques nous demandaient de financer avec elles certains de leurs prêts. Notre expérience toutefois nous montre qu'elles se sont très bien tirées d'affaires elles-mêmes. Bien entendu certains prêts internationaux sont des prêts groupés, mais il n'y en a pas beaucoup au Canada. Jusqu'à présent, les choses n'ont pas beaucoup changé.

En ce qui concerne la Banque Continentale, nous disons sans hésiter, que si un client sollicitait auprès de notre banque un prêt trop important pour nous, nous essaierions d'obtenir de l'aide de une ou deux autres banques.

M. Stevens: Merci.

Le président: Merci, monsieur Stevens.

Monsieur Deniger.

[*Texte*]

Mr. Deniger: *Merci, monsieur le président.*

I must say, Mr. Melloy, that I found the statement Mr. Sinclair Stevens read about lending to governments interesting because I do not think you lend all that much money to governments. So I do not know if it was a statement of envy or a statement of wrong that you are basically saying by putting that in.

• 1600

I am curious as to the the goal of the bank. You said that you are a commercial bank, that you do not really want to get involved in consumer lending, yet as I told you before, you have lent me—a consumer—some money. I am a client of yours. I think the service you provide is excellent. Do you consider, in a chartered A-type bank, consumer lending as a necessary harm, a *mal nécessaire* something you have to do if you expect to get the business?

Mr. Melloy: We will do some personal lending. Most of the personal lending we will do will be to professionals, to businessmen, who are going to ask for a personal loan which will be on a floating-rate basis, and many times will be on a demand basis. I guess what I was referring to more specifically is the fixed-rate type of lending we have done for many years. That is the type of lending we are not pursuing.

Mr. Deniger: When you deal with the cost of consumer loans, are you talking basically of the time spent by your lending officers, and the administration of such loans which are, of course, smaller because they are consumer loans versus larger corporate loans. Those are the costs that you are dealing with.

Mr. Melloy: Yes, these are the costs I am dealing with. We were in the consumer loan business for 50 years. Over the years, what we found was that in the consumer loan company, the costs of administration and losses used to run about 8 per cent. As the major chartered banks came into that area, they did offer consumers a much lower rate. The rates did decline relatively, although on a gross basis they went up, but the spreads declined very substantially. It was going to cost the chartered banks 6 per cent for administration and losses, and they were going to pay 14 per cent for their money. I cannot see how they can lend money at 20 per cent or 18 per cent and make a profit on it.

Mr. Deniger: I suppose that is the whole theory of cross-subsidization. Mr. Melloy, when I read your statement and look at the notes that were prepared for us by our research, I do not think you can be accused of having excessive profits. Not at all. I think we can be actually quite happy that you have some profits.

I am curious as to the Continental Bank. You had a decrease in profit from $7.7 million from 1980 to 1981, while

[*Traduction*]

M. Deniger: *Thank you Mr.Chairman.*

Je dois dire, M. Melloy, que ce que vient de relever M. Sinclair Stevens au sujet des prêts consentis par les banques au gouvernement m' intéresse beaucoup parce que, en fait, je ne crois pas que vous prêtiez énormément aux différents gouvernements. Est-ce donc par envie ou par erreur que vous avez dit cela?

Quels sont les objectifs de la banque? Vous avez dit que la Banque continentale était une banque commerciale, et que vous ne consentiez, pour ainsi dire, aucun prêt à la consommation, mais comme je vous l'ai fait remarquer, vous m'avez prêté de l'argent—je suis un consommateur. Je suis l'un de vos clients. Au demeurant les services que vous fournissez sont excellents. A votre avis, pour les banques à charte de l'annexe A, les prêts à la consommation sont-ils un mal nécessaire, *a necessary harm*, quelque chose qu'elles doivent faire pour faire des affaires?

M. Melloy: La plupart des prêts personnels que nous accordons, nous les accordons à des professionnels, des hommes d'affaires, à des taux flottants et souvent à vue. Ce que je voulais dire dans le mémoire, c'est que nous ne prêtons plus à des taux fixes, comme nous le faisions depuis longtemps. C'est ce type de prêts que nous n'accordons plus maintenant.

M. Deniger: Vous parlez des coûts des prêts à la consommation, entendez-vous par là le temps passé par les préposés aux prêts, les frais d'administration de tels prêts qui sont bien entendu moins importants pour les prêts à la consommation que pour les gros prêts aux sociétés. Ce sont bien de ces coûts dont vous parlez.

M. Melloy: C'est exact. Nous avons consenti des prêts à la consommation pendant 50 ans. Avec les années, nous nous sommes rendu compte que les sociétés de financement devaient faire face à des coûts d'administration et à des pertes de l'ordre de 8 p. 100. Lorsque les principales banques à charte ont décidé d'accorder des prêts à la consommation, elles ont offert à leurs clients des taux beaucoup plus bas. Les taux ont relativement diminué bien que dans l'ensemble ils aient augmenté mais les marges bénéficiaires se sont beaucoup réduites. Ainsi les frais d'administration et pertes coûtaient aux banques à charte 6 p. 100 alors que les intérêts qu'elles versaient sur les dépôts étaient de 14 p. 100. Je ne vois donc pas comment elles peuvent prêter à 20 p. 100 ou à 18 p. 100 en faisant des bénéfices.

M. Deniger: C'est ce que l'on appelle la théorie des subventions croisées (interfinancement). Monsieur Melloy, lorsque je lis votre déclaration et que je jette un coup d'oeil sur les notes préparées par notre personnel de recherche, je ne pense pas que l'on puisse vous accuser de profits excessifs. Pas du tout. Je crois que en fait nous pouvons nous réjouir que vous fassiez des profits.

Le cas de la Banque continentale m'intrigue. Vos profits ont diminué de 7.7 millions de dollars de 1980 à 1981 alors que les

[*Text*]

the bank industry basically increased by 38 per cent. Why is that? Can you pinpoint one particular reason with the high interest rates?

Mr. Melloy: There are a number of reasons. One of the primary reasons was that by the time we got into banking, we did not have the time before rates went up to adjust our asset and liability portfolios, so consequently we had a very large portfolio of fixed rates—business, consumer loans, mortgages and so on—which had not been matched by liabilities. The average return, for example, on our mortgage portfolio was about 12 per cent. I believe that we had some $500 million that was not matched, so when rates went to 20 per cent then, of course, all that business was under water.

Mr. Deniger: But how long will it take before that mismatch problem you have is settled?

Mr. Melloy: It is just about eliminated now.

Mr. Deniger: We saw this morning in *The Globe and Mail* that you basically show a good increase and are on the way up again. Is that because the mismatch problem is now behind you?

Mr. Melloy: That is one of the factors. Of course, the other factor is that we have been building, at very substantial cost, a branch network which has not been operating, as I mention, at very high capacity because new branches are coming on stream. Consequently, we have been reducing the level of our fixed-rate assets and increasing the level of floating-rate assets, but not until the third quarter of last year did one exceed the other. Now we have growth in assets and, of course, the average assets outstanding are higher which helps the bottom line.

• 1605

Mr. Deniger: I was interested in your remarks on the competition between the banks. Clearly, you are the newcomer; you are the only new bank, basically, that we will deal with in this committee. I think your testimony is precious for the final report it will have to publish eventually.

You deal at length with competition. In fact, I think the point you made was that you were the newest boy in the club; that you had to try harder; that you innovated a tremendous amount; and that all your ideas are basically being copied, if not taken over, by the other banks.

Is that, as far as you are concerned, fair competition?

Mr. Melloy: Oh, I think so; I think it is absolutely fair competition, because that is what it is supposed to be all about. If there is competition, then I think you are going to get greater efficiencies, and I think you are going to get innova-

[*Translation*]

profits des autres banques augmentaient de 38 p. 100. Pourquoi? Pourriez-vous nous donner une raison bien précise, compte tenu des taux d'intérêt élevés?

M. Melloy: Il y a plusieurs raisons. L'une des principales a été que lorsque nous sommes devenus banque à charte, nous n'avons pas eu le temps d'ajuster nos actifs et nos portefeuilles avant que les taux d'intérêt augmentent, donc à l'époque nous avions un portefeuille important de valeurs à taux fixes—prêts commerciaux, prêts à la consommation, prêts hypothécaires, etc.—qui ne s'équilibraient pas par des engagements équivalents. Le rendement moyen, par exemple sur notre portefeuille d'hypothèques était de l'ordre de 12 p. 100. Nous avions donc un portefeuille de quelque 500 millions sans contrepartie, de sorte que lorsque les taux sont passés à 20 p. 100, nous avons perdu de l'argent.

M. Deniger: Combien de temps vous faudra-t-il pour régler cette situation?

M. Melloy: Eh bien le problème est presque réglé maintenant.

M. Deniger: On pouvait lire ce matin dans le *Globe and Mail* que vos profits avaient bien augmenté et qu'ils étaient encore en hausse. Cela est-il dû au fait que vous ayez réglé votre déséquilibre financier?

M. Melloy: C'est l'une des raisons. Bien entendu, cela est également dû au fait que nos opérations se sont étendues, ainsi nous avons mis en place un réseau de succursales, qui nous a coûté très cher et qui, comme je l'ai dit, ne fonctionne pas encore à pleine capacité étant donné que ces succursales viennent d'ouvrir. En conséquence, nous avons réduit nos avoir à taux fixes et augmenté nos avoir à taux flottants, mais il nous a fallu attendre le troisième trimestre de l'année dernière pour que nos avoirs à taux flottants dépassent nos avoirs à taux fixes. Notre capital-avoir a augmenté et bien entendu en moyenne nos actifs à réaliser sont plus élevés ce qui est favorable.

M. Deniger: Vos remarques au sujet de la concurrence entre les banques m'intéressent. Il ne fait aucun doute que vous êtes nouveau venu sur le marché bancaire, à toutes fins utiles, vous êtes la seule nouvelle banque avec laquelle le comité ait eu affaire. A mon avis, votre témoignage est précieux et nous aidera à rédiger le rapport définitif qui sera publié.

Vous avez parlé en long et en large de la conférence. En fait, vous avez insisté sur le fait que vous étiez nouveau venu sur la scène bancaire, et qu'en conséquence il vous fallait faire davantage d'efforts; c'est la raison pour laquelle vous avez dû beaucoup innover et également que vos idées ont été plagiées, sinon reprises purement et simplement par d'autres banques.

A votre avis, ce type de concurrence est-il loyal?

M. Melloy: Oh oui, cela ne fait aucun doute. C'est parfaitement loyal, c'est comme cela en affaires. S'il y a concurrence, le système est beaucoup plus efficace et on innove davantage. Lorsque c'est le cas, les consommateurs et les milieux d'affaires en profitent.

[*Texte*]

tion. When that occurs, then I guess that is good for the business and the consumer.

Mr. Deniger: You have 60 branches right now. Are you satisfied with the number of branches? Do you want to go into branch operations more than you are doing now, or are you going to grow on these ones?

Mr. Melloy: We will grow somewhat on these branches, but not to any great extent. We are in most of the commercial centres across Canada that we will probably want to be in. But in some of the major centres we will probably put in more branches. For example, in Vancouver I believe we have two branches; we will increase them. In Toronto we will increase.

Mr. Deniger: Have there been any surprises you did not expect since your conversion from a financial institution to a chartered bank? Did something you did not expect happen in the last couple of years, other than high interest rates and the mismatching? In the industry, were there any surprises, unpleasant or pleasant ones?

Mr. Melloy: I cannot think of very much, really, that was a major surprise to us, other than, as you mentioned, the fast increase in interest rates, the volatility of interest rates and, of course, the decline of the Canadian dollar. In most other areas, what we had anticipated and what we had planned for were very much on plan at this stage.

Mr. Deniger: What is the temptation when you are a small bank and are starting off and when you basically realize that your profits are not what they should be and that you have shareholder pressure? When you keep your leverage at 15, is there much pressure to raise it to 30 or 35 and take more risks, or are you basically conservative in your approach?

Mr. Melloy: Well, it would have been easy for us to have attempted to increase the assets of the bank very quickly and in that way, I guess, solve some of the problems of inadequate profits. But we considered that it was more important to build a sound financial organization, or to build the bank on a sound basis, because it was more important to look five, six, or seven years out than just to deal with something that was only going to be around, hopefully, for one or two years—high interest rates.

Mr. Deniger: How important is government business to any bank, but particularly to your bank? I know that you are just starting off, and I do not know whether you even have any government business. I think you might have a $20-million credit margin with the CNR, but it does not give you any money if they do not use it. How much federal-government business do you have, and is that something that you feel should be shared among the Canadian chartered banks?

[*Traduction*]

M. Deniger: A l'heure actuelle vous avez 60 succursales. Est-ce assez? Voulez-vous en ouvrir d'autres ou alors diversifier les opérations de celles que vous avez à l'heure actuelle.

M. Melloy: Je crois que nous allons diversifier un peu les opérations de celles qui existent à l'heure actuelle mais pas beaucoup. Je crois que nous sommes présents dans presque tous les centres commerciaux au Canada où nous avons voulu nous implanter. Mais il se peut que dans certains centres plus importants nous voulions ouvrir d'autres succursales. Par exemple, à Vancouver je crois que nous avons deux succursales, nous allons en ouvrir d'autres, ainsi d'ailleurs qu'à Toronto.

M. Deniger: Depuis votre conversion de société financière à banque à charte, avez-vous dû faire face à certaines surprises auxquelles vous ne vous attendiez pas? Certaines choses se sont-elles passées auxquelles vous ne vous attendiez pas au cours des deux dernières années, mis à part les taux d'intérêt élevés et le déséquilibre financier dont vous avez parlé? Le secteur bancaire vous a-t-il réservé certaines surprises, plaisantes ou déplaisantes?

M. Melloy: Nous n'avons pas dû faire face à de grosses surprises pour ainsi dire si ce n'est, comme vous l'avez dit, l'augmentation rapide des taux d'intérêt, la volatilité des taux d'intérêt et bien entendu la baisse de valeur du dollar canadien. Pour le reste, ce que nous avions prévu, ce que nous avions planifié s'avère exact pour l'instant.

M. Deniger: Une petite banque qui commence doit être tentée de faire certaines choses lorsqu'elle se rend compte que ses profits ne sont pas ce qu'ils devraient être et que les actionnaires exercent sur elle des pressions? En vous imposant un rapport actif/avoir de 15, avez-vous été tenté de le faire passer à 30 ou à 35 et de prendre davantage de risques ou alors avez-vous opté pour la prudence?

M. Melloy: Il nous aurait été facile d'essayer d'augmenter le capital de la banque très rapidement de cette façon ce qui, je pense, aurait été la solution aux profits insuffisants mais nous avons jugé qu'il était plus important de nous soucier de la solidité financière de la banque, de lui donner une assise saine, car à l'époque il valait mieux penser à ce qui se passerait dans cinq, six ou sept ans plutôt que de s'attacher à résoudre des difficultés, qui normalement, ne dureraient que un ou deux ans—à savoir les taux d'intérêt élevés.

M. Deniger: Les prêts au secteur public sont-ils importants pour les banques, surtout pour votre banque? Vous êtes nouveau sur la scène bancaire et je ne sais pas si vous traitez avec le gouvernement. Vous avez peut-être un crédit de $20 millions avec les chemins de fer du Canada mais si les chemins de fer ne l'utilisent pas, eh bien, vous ne pouvez pas faire de profits. Dans l'ensemble de vos transactions, quelle est la part qui revient au gouvernement fédéral et pensez-vous que les banques à charte canadiennes devraient se partager ce marché?

[*Text*]

Mr. Melloy: I think that it certainly should be shared among Canadian chartered banks, when it is profitable, of course.

Mr. Deniger: Are government loans ever unprofitable?

Mr. Melloy: I beg your pardon?

Mr. Deniger: Can government loans at a floating rate be unprofitable?

Mr. Melloy: No. Some of it would have been unprofitable to us, believe me, a year ago; with the spreads between the prime rate and the market rate for which we were paying, if we had made a loan, we would have been losing money on it. But that is not the situation now. Of course, obviously, it is important, I think, for a bank to have deposits, not only from the federal government, but from provincial and municipal governments when the bank is operating in all the provinces and, of course, in a large number of municipalities.

Mr. Deniger: Thank you very much, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Deniger.

Mr. Orlikow.

• 1610

Mr. Orlikow: IAC, from what I understand, is the largest leasing and financing company in Canada, according to one of your annual reports. Now you have decided to turn it into a chartered bank. When you first started to try to do that in 1975, why did you make that decision? What was the advantage of becoming a chartered bank as opposed to continue to operate as a non-bank financial institution?

Mr. Melloy: Mr. Chairman, there were a number of reasons. We had looked at what had happened prior to 1970 in the financial industry after the 1967 Bank Act was passed. We looked towards what might happen in the next five to ten years, and several things became fairly obvious to us. Number one, that the major Canadian banks were going offshore and going into many, many countries. There was only going to be a matter of time before foreign banks would come into Canada.

The other was, that the chartered banks were involved in every type of business that we were involved in and could raise deposits at lower cost. Consequently, if we were going to survive as a major Canadian financial institution, it was necessary for us to become a chartered bank. We had a large capital base. We had branches all across the country. We had been successful for over 50 years and we had looked at many other things.

We looked at whether we should buy trust companies, whether we should buy banks in the United States or any other

[*Translation*]

M. Melloy: Je crois que les banques à charte devraient certainement se partager ce marché, s'il est rentable bien entendu.

M. Deniger: Est-il possible que les prêts au secteur public ne soient pas rentables?

M. Melloy: Excusez-moi?

M. Deniger: Les prêts que les banques consentent au secteur public à des taux flottants peuvent-ils être non rentables?

M. Melloy: Non. Certains des prêts qui ont été consentis par les banques n'auraient pas été rentables pour nous, croyez-moi il y a de cela un an; étant donné la marge entre le taux préférentiel et le taux du marché, si nous avions prêté au gouvernement nous aurions perdu de l'argent. Mais ce n'est pas le cas à l'heure actuelle. Bien entendu, les dépôts du gouvernement fédéral sont importants pour les banques, ainsi d'ailleurs que les dépôts des gouvernements provinciaux et municipaux si, bien entendu, les banques sont représentées dans toutes les provinces et dans un grand nombre de municipalités.

M. Deniger: Merci beaucoup monsieur le président.

Le président: Merci monsieur Deniger.

Monsieur Orlikow.

M. Orlikow: Si je comprends bien, la compagnie IAC est l'une des plus grandes compagnies de finance et de prêts-baux au Canada, selon un de vos rapports annuels. Maintenant vous avez décidé de la transformer en banque à charte. Lorsque vous avez commencé cette transformation en 1975, pourquoi l'avez-vous décidée? Quel avantage pensiez-vous obtenir en devenant banque à charte que vous n'aviez pas en tant qu'institution financière non bancaire?

M. Melloy: Monsieur le président, plusieurs raisons ont motivé notre décision. Nous avons tenu compte de ce qui était arrivé avant 1970 dans l'industrie financière après l'adoption de la Loi sur les banques en 1967. Nous avons étudié les prévisions pour les 5 à 10 prochaines années, et plusieurs choses nous paraissaient évidentes. D'abord, que les principales banques canadiennes traitaient avec un très grand nombre de pays étrangers. Nous savions donc que sous peu, les banques étrangères s'établiraient au Canada.

L'autre facteur, c'était que les banques à charte traitaient dans les mêmes secteurs que nous mais étaient en mesure d'obtenir des dépôts à un coût moins élevé. Par conséquent, afin de survivre à titre de grande institution financière canadienne, il fallait qu'on devienne une banque à charte. Nous avions un capital-avoir important. Nous avions des succursales d'un bout à l'autre du pays. Nous avions connu une certaine prospérité depuis 50 ans et nous avions examiné toutes sortes d'autres facteurs.

Nous nous sommes demandés si nous devrions acheter des compagnies de fiducie, ou des banques aux États-Unis et nous

[*Texte*]

avenue that we might continue. But the conclusion was, a chartered bank was going to be the best route for us.

Mr. Orlikow: Well, because of the changes in the Bank Act in 1967, which permitted the banks to enter the field which you previously had been involved in and to compete with you with very advantageous terms to the banks, you came to the conclusion that you should—in other words, the banks were more profitable than other non-bank financial institutions.

Mr. Melloy: Oh, that is correct. And we also recognize that there was going to be also tremendous pressure in the financial system to change many things in the finance companies and leasing companies. With what we had at that time, the rates were substantially higher than the banking system. We also recognized that it was going to become more difficult to raise money in the major financial markets, where all of our funds came from.

Mr. Orlikow: Setting up a branch network was a pretty expensive operation?

Mr. Melloy: Very expensive.

Mr. Orlikow: Is that partly the reason why your profits are down this last year?

Mr. Melloy: That is one of the reasons, yes.

Mr. Orlikow: In your annual report you mentioned that your branching strategy is designed to make each branch a self-contained unit. Does this mean that the branch can have an important degree of autonomy from head office in general policy making? Can they influence the loan strategy? Do they have any kind of serious say on interest-rate charges to the customer?

Mr. Melloy: As a matter of fact, within, we give the branch system a framework in which to operate. They have considerable latitude with respect to rates that they charge customers. Now they are expected to earn a certain return on investment in the branch but they have—we do not set the rates in the branch system that they must charge.

Mr. Orlikow: In your annual report you emphasize the fact that you are exceptionally well positioned to support asset growth, partly because your leverage ratio is so much lower than the industry average. So the question that I would like to ask you is if you see the high leverage ratios in the Canadian banking system, that is in other banks, as a problem for the stability of the system?

• 1615

Mr. Melloy: I do not think at the present leverage rates it is a problem for the stability of the Canadian banking system, because I think the Canadian banks are world-class banks; they have been in business for a long, long time, and they are very sound financial organizations.

[*Traduction*]

avons examiné toutes les autres possibilités. Mais en fin de compte, nous avons décidé qu'il serait préférable de devenir banque à charte.

M. Orlikow: Eh bien, en vertu des modifications apportées à la Loi sur les banques en 1967, qui ont permis aux banques de traiter dans les mêmes secteurs que vous-mêmes et de vous concurrencer avec des modalités encore plus avantageuses, vous en êtes venus à la conclusion normale autrement dit, que les banques étaient plus profitables que les autres institutions financières non bancaires.

M. Melloy: Oui, c'est exact. Et nous avons également tenu compte que des pressions importantes seraient exercées pour que l'on modifie dans une certaine mesure le mode de fonctionnement des compagnies de finance et de prêts-baux. Avec ce que nous avions à l'époque, nos taux étaient considérablement plus élevés que ceux du système bancaire. Nous avons également constaté qu'il nous serait plus difficile d'obtenir des fonds sur les principaux marchés financiers, où nous obtenions tous nos fonds.

M. Orlikow: Est-ce que l'établissement d'un réseau de succursales vous a coûté très cher?

M. Melloy: Oui, très cher.

M. Orlikow: Est-ce pour cette raison, du moins en partie, que vos profits sont moins élevés cette année?

M. Melloy: Oui, c'est l'une des raisons.

M. Orlikow: Dans votre rapport annuel, vous avez mentionné que votre stratégie relative aux succursales consistait à faire de chaque succursale une unité indépendante. Est-ce que cela veut dire que la succursale peut avoir une grande autonomie en ce qui concerne la définition des politiques générales? Est-ce que les succursales peuvent avoir une influence sur la stratégie sur le plan des prêts? Est-ce qu'elles peuvent avoir leur mot à dire sur les taux d'intérêt imposés aux clients?

M. Melloy: En fait, nous établissons un cadre dans lequel les succursales fonctionnent. Elles ont évidemment une grande lattitude en ce qui concerne les taux que doivent payer les clients. Nous nous attendons évidemment à ce qu'elles aient un certain rendement sur les investissements au sein de la succursale mais nous ne fixons pas les taux pour les succursales.

M. Orlikow: Dans votre rapport annuel, vous soulignez le fait que vous êtes très bien placés pour augmenter votre actif, en partie parce que votre rapport actif-avoir est beaucoup moins élevé que la moyenne dans l'industrie. Alors je voudrais savoir si vous estimez que les rapports actif-avoir très élevés qui existent dans le système bancaire canadien en général—c'est-à-dire dans les autres banques—risquent de compromettre la stabilité du système?

M. Melloy: Je ne crois pas que les niveaux actuels risquent de compromettre la stabilité du système bancaire canadien, car je pense que les banques canadiennes sont des banques de stature mondiale. Elles font des affaires depuis très longtemps et elles sont des institutions financières très saines.

[*Text*]

In the case of our own bank, we do not want to leverage too fast because we want to conserve the capital. It is easy to leverage your capital if you are prepared to put assets on with terms of seven or eight years at certain spreads. We like to maintain flexibility.

Mr. Orlikow: But you said that higher profits are necessary to strengthen the capital base.

Mr. Melloy: Higher profits are necessary to strengthen the capital base. We are quite prepared to conservatively build the assets in this bank and get to the point where, in a number of years—which we have in our plan—we will be getting a return on assets of 0.65 to 0.70. That, I think, is a reasonable objective.

Mr. Orlikow: Do you think some of the banks' loans are not as safe as they might have been?

Mr. Melloy: I do not know how to answer that one in the sense that I think there is no banking system in the world that does not have loans they wish they had not made, or that they would not have made if they had known the economic situation were going to be as bad as it turned out to be. I think in many of these cases it is a trial for the banking system, but I do not think it is going to make the banking system unstable. I think what would make the banking system unstable is if its profitability declined too drastically.

Mr. Orlikow: Let me ask you the same question in perhaps a different way. You say the prime target of your bank is to service small and medium-sized business.

Mr. Melloy: Yes.

Mr. Orlikow: Well I ask you, why not large businesses? Is it because they have proven to be quite risky? Is it because the interest rates charged by the companies for some of these large loans have been too low? Is it possible some of them will not be able to repay their loans? We do not have all of the information, but it is pretty obvious that some of the loans—Dome Petroleum, Massey-Ferguson, and some loans to Third World countries and communist countries—are pretty shaky.

Mr. Melloy: Well, I guess my comment on that one, I suppose, relates to the individual banks. We are primarily oriented to the medium and small-sized business because that is where we feel we can compete best. We can compete against the major chartered banks, who have 95 per cent of the total business in Canada. It does not mean we will not participate in a major corporate loan; we will. We will lend internationally. As far as the rates are concerned, you can have 1.5 per cent on a loan of $500,000 and you might not make as much money on it as if you had .75 per cent on $30 million.

[*Translation*]

Dans le cas de notre banque, nous ne voulons pas que notre rapport actif avoir monte trop rapidement nous aimerions conserver notre capital. On peut le faire très facilement si les conditions rattachées à l'utilisation de l'actif prévoient une période de sept ou huit ans à certaines marges. Nous voulons rester souples.

M. Orlikow: Mais vous avez dit qu'il vous faut des profits plus élevés afin de renforcer votre capital-avoir

M. Melloy: Il est vrai qu'il nous faut des profits plus élevés pour renforcer notre capital-avoir. Mais nous avons l'intention d'essayer de faire croître progressivement l'actif de cette banque afin que d'ici quelques années—selon notre plan—le rendement de l'actif soit de l'ordre de 0.65 à 0.70. Il me semble que c'est là un objectif très raisonnable.

M. Orlikow: Pensez-vous que certains des prêts consentis par des banques soient plus risqués qu'il ne convient?

M. Melloy: Je ne sais pas vraiment comment je dois répondre à votre question en ce sens qu'il me semble qu'il n'existe aucune banque dans le monde entier qui ne regrette pas d'avoir consenti certains prêts, ou même qui n'aurait pas consenti ces prêts si elles avaient su que la situation économique deviendrait aussi difficile à l'heure actuelle. Je crois que dans nombre de cas, cela cause des difficultés au système bancaire, mais je ne crois pas que cela compromette la stabilité du système bancaire. Par contre, je crois que ce serait le cas si ces profits baissaient de façon trop radicale.

M. Orlikow: Permettez-moi de vous poser la même question de façon différente. Vous dites que l'objectif principal de votre banque est de servir les petites et les moyennes entreprises.

M Melloy: Oui, c'est exact.

M. Orlikow: Alors pourquoi ne voulez-vous pas servir les grandes entreprises? Est-ce parce qu'il s'est avéré qu'elles présentent trop de risques? Est-ce que parce que les taux d'intérêt demandés par certaines de ces compagnies pour des prêts importants ont été trop élevés? Se pourrait-il que certaines des compagnies ne puissent pas rembourser leurs prêts? Nous n'avons pas tous les renseignements à l'heure actuelle, mais il semble évident que certains prêts—par exemple, ceux consentis à Dome Petroleum, Massey-Ferguson et à certains pays communistes et du Tiers-Monde—sont assez précaires.

M. Melloy: Eh bien, je pense que la seule façon de répondre à votre question serait de dire que cela concerne les banques individuelles. Nous servons principalement les petites et moyennes entreprises parce qu'il nous semble que nous avons la meilleure possibilité de concurrencer les autres institutions financières dans ce secteur. Nous pouvons concurrencer les principales banques à charte, qui détiennent 95 p. 100 du chiffre d'affaires au Canada. Cela ne veut pas dire que nous refusons de consentir un prêt à une grande société; nous le ferons, Nous accorderons des prêts à l'étranger également. En ce qui concerne les taux, on pourrait obtenir 1.5 p. 100 sur un prêt de $500,000 et ne pas gagner autant que si on obtenait 0.75 p. 100 sur 30 millions de dollars.

[*Texte*]

Again, I think every bank has to build a reasonably balanced portfolio. You should not have all of your loans in one area. You should not have all of your loans in one industry. And you certainly should not have really major concentrations in one company.

Mr. Orlikow: You said:

> Unless more money is available from depositors for longer terms, there will be no choice but to provide only floating rate mortgages.

• 1620

For the ordinary Canadian the only real equity he ever builds up is his home. What Canadian can think about buying a home with a floating rate? I just put it to you that five or six years ago the mortgage interest rate was 11 or 11.5 per cent, and now it is 17 or 18 per cent, and last year it was 21 or 22 per cent. People who bought their homes five or six years ago really found themselves in a hell of a spot, and if that is going to continue, how can people think about buying homes?

Mr. Melloy: Mr. Chairman, let me try to turn this thing around a little. There are a lot of people who put their money in trust companies for five years at 9 per cent, as well, and that money that went in at 9 per cent five years ago provided the people with 11 per cent mortgages. If the people who put their money in at 9 per cent are now prepared to again put it in at 9 per cent for another five years, I think the bank would be delighted to charge 11 per cent on mortgages. The money has to come from the savers; banks are only intermediaries. We get the deposits and we lend it, and if we are going to pay 15 per cent for two-year money then we cannot give mortgages at . . .

Mr. Orlikow: Unfortunately, the saver and the person buying a home are usually two different people.

Mr. Melloy: That is correct. But let me give you another illustration, and we have had examples of this. Somebody who is on pension, with some money to spare—that could very well be the mother of the person you are talking about, so where do you draw the line on that one? You cannot make judgments to say that the saver should take less so the borrowers can get a lower rate of interest. I think if you asked the saver that, he would say no.

The Chairman: Thank you, Mr. Orlikow. Mr. Duclos.

M. Duclos: Merci, monsieur le président.

La semaine dernière, monsieur Melloy, nous avons reçu des représentants de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. Ils nous ont soumis un mémoire très intéressant, un mémoire qui a mis en lumière, plus particulièrement, la situation qui est faite aux petites entreprises, aux États-Unis, par les institutions financières.., plus particulièrement les banques à caractère local; ils comparaient cela à la façon dont nos grandes banques traitent les petites et les moyennes entreprises.

[*Traduction*]

Encore une fois, je pense que chaque banque doit avoir un portefeuille assez équilibré. Tous les prêts d'une banque ne devraient pas se faire dans un seul secteur. Tous les prêts ne devraient pas non plus être consentis à une seule industrie, ni, bien sûr, à une seule compagnie.

M.Orlikow: Vous avez dit:

> «à moins que l'argent des déposants ne soit disponible pour de plus longues périodes, nous ne pourrons faire autrement que d'offrir uniquement des taux hypothécaires flottants.»

Pour le Canadien moyen, la maison est son seul avoir réel acquis. Quel Canadien peut espérer acheter une maison avec un taux flottant? Il y a cinq ou six ans le taux d'intérêt hypothécaire était de 11 ou de 11.5 p. 100; aujourd'hui il est de 17 ou de 18 p. 100, tandis que l'an dernier, il était de 21 ou de 22 p. 100. Ceux qui ont acheté leur maison il y a cinq ou six ans sont très embarrassés, et si cette tendance continue, comment les gens peuvent-ils espérer acheter des maisons?

M. Melloy: Monsieur le président, permettez-moi de vous donner une autre perspective. Il y a aussi beaucoup de personnes qui ont placé leur argent dans des compagnies de fiducie pour cinq ans à 9 p. 100; l'argent placé à 9 p. 100 il y a cinq ans fournissait des hypothèques à 11 p. 100. Si ceux qui ont placé leur argent à 9 p. 100 sont prêts à le replacer à 9 p. 100 de nouveau pour un autre cinq ans, je crois que la banque serait ravie de demander un taux de 11 p. 100 pour les hypothèques. L'argent doit venir des épargnants; les banques ne sont que des intermédiaires. Nous acceptons des dépôts et nous prêtons l'argent; si nous devons payer des intérêts de 15 p. 100 sur des fonds placés pour deux ans, nous ne pouvons offrir des hypothèques à . . .

M. Orlikow: Malheureusement, l'épargnant et l'acheteur de maison sont généralement deux personnes distinctes.

M. Melloy: C'est exact. Mais permettez-moi de vous citer un autre exemple, dont il existe des cas. Une personne à la retraite et qui dispose de fonds peut très bien être la mère de celui dont vous parlez; comment le savoir? Vous ne pouvez décider que l'épargnant devrait accepter moins afin que les emprunteurs puissent obtenir un taux d'intérêt moindre. Je crois que si vous demandiez à l'épargnant d'accepter cela il refuserait.

Le président: Merci, monsieur Orlikow. Monsieur Duclos.

Mr. Duclos: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Melloy, last week we heard testimony from representatives of the Canadian Federation of Independent Business. They submitted a very interesting brief, which focused specifically on the terms offered by financial institutions in the United States, especially local banks in the United States, to small businesses; they compared that to the way our major banks treat small and medium-sized businesses.

[*Text*]

J'aimerais vous citer d'abord un extrait de ce mémoire de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante:

> Toutefois, à la différence de ce qui se passe au Canada, les petites entreprises américaines ont, au cours des trois dernières années, payé moins d'intérêt sur leurs prêts que les grosses affaires.

La Fédération s'inspire entre autres d'une étude faite par un économiste du nom de Thomas F. Brady, et je voudrais citer un extrait du rapport de M. Brady:

> Les banques hésitent peut-être . . . .

On parle des banques américaines . . .

> . . . .à faire peser sur les petites entreprises les pleine conséquences de cette hausse, de peur de mettre en danger la solvabilité de ces débiteurs et, avec elle, la contribution qu'ils apportent à la rentabilité à long terme des banques.

Par ailleurs, le mémoire de la Fédération dit que si les petites banques, les plus petites banques américaines, se comportent de cette façon, c'est qu'à leurs yeux, évidemment, les grandes entreprises ne sont que des clients temporaires, étant donné que dès que le marché du financement obligataire redeviendra ce qu'il a été dans le passé, ces grandes entreprises voudront évidemment se financer à nouveau à plus long terme et abandonneront les banques; alors qu'au contraire, les petites et moyennes entreprises ont toujours été, enfin . . . de bons clients pour les banques et continueront à l'être, même si le marché du financement obligataire devait redevenir ce qu'il a été.

• 1625

Vous êtes le premier banquier qui se présente devant nous à la suite du témoignage de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. Évidemment, on nous dit toujours que la grande entreprise a droit à une considération spéciale en ce qui a trait au niveau des taux d'intérêt parce qu'elle représente, règle générale, un risque moins grand que la petite ou la moyenne entreprise, de sorte qu'au Canada, règle générale, il y a le *prime rate* et, selon la classe de risque, le prêt est consenti à un niveau plus ou moins élevé au-dessus du *prime rate*, s'il s'agit d'une grande entreprise. Il y a un niveau passablement plus élevé que le *prime rate* pour les petites et les moyennes entreprises. Alors, j'aimerais avoir vos commentaires.

Comment peuvent-ils, aux États-Unis, en arriver à pécher, pour ainsi dire, contre ce que l'on pourrait appeler le *traditional wisdom* qui veut que le taux soit fonction du degré de risque? J'aimerais avoir l'opinion d'un banquier là-dessus.

Mr. Melloy: Mr. Chairman, I do not know the scope of the study to which you refer because, in the United States, there are some 14,000 banks and, in many of the areas in which these banks operate, there is no way they could lend to the major corporation in any event because of the 10 per cent restriction based on their capital. I have had an opportunity, over the last year, for many reasons, to look at the financial statements of many of the banks in the United States with less than $4 billion in assets. In most of these situations, the return

[*Translation*]

First, I would like to quote from the brief presented by the Canadian Federation of Independent Business:

> However, unlike Canada, small businesses have been paying less than big business for their bank loans for the last three years.

One of the studies on which the federation based its statement was prepared by an economist called Thomas F. Brady; I would like to quote from Mr. Brady's report:

> Banks may be reluctant . . .

this refers to American banks

> . . . immediately to impose on smaller borrowers the full impact of higher interest rates for fear of endangering the solvency of these debtors and hence their contribution to the longer run profitability of the bank.

The federation's brief also states that the smallest American banks are acting in this fashion because they consider big business to be a temporary market; as soon as the bond market returns to its former strength, big business will once again want to obtain longer term financing and will abandon the banks. On the other hand, small and medium-size businesses have always been and will continue to be good bank customers, even if the bond market were to return to its former strength.

You are the first banker to appear before the committee since the Canadian Federation of Independent Business testified. Of course, everyone tells us that big business has a right to special consideration at the level of interest rates because, generally speaking, it represents a lesser risk than small or medium-size businesses. Generally speaking, then, in Canada big business gets the prime rate; so for big business, loans are granted at a level more or less above the prime rate depending on the degree of risk. Small and medium-size businesses pay quite a bit more than prime rate. I would like your comments on that.

How is it that banks in the United States manage to sin against traditional wisdom according to which rates should depend on the degree of risk? I would like to get a banker's view on that.

M. Melloy: Monsieur le président, je ne connais pas la portée de l'étude auquelle vous faites allusion. Aux États-Unis, il y a quelque 14,000 banques; souvent, dans les régions où opérent ces banques, il leur serait de toute façon impossible de prêter aux grandes entreprises à cause de la limite de 10 p. 100 de leur capital. Au cours de la dernière année, j'ai eu l'occasion, pour bien des raisons, d'étudier les états financiers de beaucoup de banques américaines ayant un actif d'au moins de 4 milliards de dollars. Dans la plupart de ces cas, les revenus

[*Texte*]

on assets of these banks in the United States are greater than the banks in Canada.

Now, there is a reason for that and, certainly, I think one of the major reasons is regulation in the United States like the limit that banks can pay on deposits—I believe it is 5.5 per cent. Consequently, many of these local banks have a large base of low-cost deposits and are in a position not to have to raise their rates as quickly as we do in Canada because, when our cost of funds rises, then we have to immediately increase the rate. They do not have to do that in many of the smaller banks in the United States, not immediately.

M. Duclos: Merci, monsieur le président.

Alors, précisément, vous avez fait allusion au fait qu'il y a aux États-Unis ce plafond sur les taux d'intérêt payés aux déposants, et effectivement le mémoire de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante dit ceci, et je cite:

> Entre parenthèses, nous devons admettre qu'il n'existe pas au Canada de règlements qui imposent un plafond aux taux d'intérêt versés pour les dépôts. Cette situation limite l'aptitude des banques canadiennes à amortir l'effet de l'augmentation des taux d'intérêt, par rapport à ce que peuvent faire les banques américaines.

De fait, on reprend un peu ce que vous venez dire. Mais est-ce que vous ne croyez pas que ce Comité pourrait précisément recommander, à l'instar de ce qui se fait aux États-Unis, l'imposition d'un tel plafond? Et sinon, pourquoi pas?

• 1630

Mr. Melloy: I guess I would have to answer almost the same as I did awhile ago. If you are going to impose that ceiling, on whom are you imposing it? You are imposing it, obviously, on the people who deposit money in banks. And, then, are you going to discriminate against the people who save, to the advantage of the people who borrow? Because, that is what has happened in the United States. And, that is one of the reasons there has been such a tremendous outflow of funds from the savings and loans institutions—from the smaller banks—into money-market funds.

M. Duclos: D'accord.

Le président: Une dernière question.

M. Duclos: Monsieur le président, la Banque Continentale étant une nouvelle venue dans le monde des institutions bancaires, vous devez avoir un préjugé favorable, monsieur Melloy, à l'endroit de la concurrence. Quelles sont vos vues quant à l'impact que la diminution des restrictions à l'endroit des activités de banques étrangères au Canada pourrait avoir sur le degré de concurrence et sur la qualité de services, tant en termes des services eux-mêmes, qu'en termes des différences entre les taux d'intérêt qui pourraient être offerts aux consommateurs, aux petites et aux moyennes entreprises?

Mr. Melloy: With respect to foreign banks in Canada, I have stated many times that I have no objection to competi-

[*Traduction*]

de ces banques américaines sont plus élevés que les revenus des banques canadiennes.

Il y a une bonne raison à cela; évidemment, je crois que l'une des raisons principales est la réglementation qui existe aux États-Unis et qui prévoit, par exemple, que les banques ne peuvent payer que 5.5 p. 100, je crois, sur les dépôts. En conséquence, beaucoup de ces banques locales ont un actif de dépôts à faible intérêt et ne sont pas obligées d'augmenter leur taux aussi rapidement qu'ici au Canada; ici, lorsque le coût du capital augmente, nous devons immédiatement augmenter nos taux d'intérêt. Beaucoup de petites banques aux États-Unis ne sont pas obligées d'agir ainsi, du moins pas immédiatement.

Mr. Duclos: Thank you, Mr. Chairman.

Specifically, then, you mentioned the fact that in the United States there is a ceiling on interest rates to depositors; in fact, the brief presented by the Canadian Federation of Independent Business states, and I quote:

> In parenthesis, we must concede that there is no regulation fixing the deposit rate in Canada. This limits the Canadian banks ability to cushion the impact of rising interest rates relative to the U.S. experience.

So they repeat more or less what you just stated. But do you not think that this committee might follow the American example and limit the deposit rate? If not, why not?

M. Melloy: Je suppose que je dois répondre comme je l'ai fait tout à l'heure. Si vous voulez imposer un plafond, à qui voulez-vous l'imposer? Evidemment, vous l'imposez à ceux qui déposent leur argent auprès des banques. Ensuite, allez-vous discriminer contre les épargnants pour avantager les emprunteurs? Car c'est ce qui arrive aux États-Unis. Et cela explique un peu pourquoi il y a eu une sortie énorme de fonds des institutions d'épargne et de prêts, des plus petites banques, vers le marché obligataire.

Mr. Duclos: Agreed.

The Chairman: Your last question.

Mr. Duclos: Mr. Chairman, Mr. Melloy, since the Continental Bank is a new-comer in the world of banking institutions, you must be biased in favour of competition. What impact do you feel reduced restrictions on foreign bank operations in Canada might have on the level of competition and the quality of service, both in terms of the service itself and the difference between the interest rates offered to consumers and small and medium-sized businesses?

M. Melloy: Pour ce qui est des banques étrangères au Canada, j'ai dit à plusieurs reprises que je ne m'oppose pas à la

[*Text*]

tion—whether it is from foreign banks or an increased domestic number of domestic banks.

I think there is one thing that should be recognized: The foreign banks that are in Canada are going to be lending, primarily, term loans to business—floating-rate term loans. I think that should be distinguished from the type of thing that we are doing for the banking community: We put in a branch that is very expensive and we are providing deposit facilities for the individual; we are providing deposit facilities for the businessman; we are providing payroll services; we are providing everything that the businessman needs—including operating lines of credit. I do not believe that the foreign banks are going to that type of expense to put that type of facility in Canada.

So consequently, I suppose, if I were doing the same thing in the United States, I would more likely attempt to get as much business as I could from the middle market—maybe a term loan for five years at a floating rate; maybe a half over prime; maybe at prime, if I wanted to build my assets. But, I certainly would not be building deposit facilities. I would not be putting in a computer system such as Continental Bank has where you, as a businessman today, can deposit your funds, issue your cheques and at the end of the day, if you have a loan with Continental Bank of Canada, we will then, if you have an excess in your current account, take that excess automatically and apply it to your loan. And, at the end of the next day, reverse the procedure or whatever it is.

I do not think the foreign banks are going to set up in that way in Canada. So, they are an entirely different type of banking operation.

• 1635

Mr. Duclos: But, would you believe it will be a healthy situation, if we were to create conditions propitious to more competition within the banking system?

Mr. Melloy: I do not think there is anything wrong with competition in the banking system. I think the only competition that we really see in the banking system is that the major banks have 95 per cent of the assets. And, if I am going to try to increase my assets, I will try to get it from the 95 per cent.

Mr. Duclos: Thank you.

The Chairman: Miss Carney.

Miss Carney: Thank you, Mr. Chairman.

I would like to ask the witness this. We have heard some testimony before this committee that banks were increasing collateral requirements by as much as 500 per cent of the value of the loan. Do you concur with this and, if so, why would this be happening?

Mr. Melloy: I do not know what people mean when they say they are increasing their collateral requirements *x* per cent. If I am looking at an operating line of credit for an automobile dealer, for example, and we are carrying, let us say, $5 million worth of inventory of automobiles and maybe he has a

[*Translation*]

concurrence, qu'elle vienne de banques étrangères ou du nombre accru de banques canadiennes.

Je crois qu'il faut reconnaître un fait: les banques étrangères au Canada vont surtout offrir des prêts à terme aux entreprises, des prêts à terme à taux flottant. Je crois qu'il faut distinguer cela de ce que nous faisons pour l'industrie bancaire: nous établissons des succursales très onéreuses; nous fournissons aux particuliers des services de dépôt; nous fournissons aux hommes d'affaires des services de dépôt; nous fournissons des services de listes de paie; nous fournissons tout ce dont a besoin l'homme d'affaires, y compris des limites de crédit. Je ne crois pas que les banques étrangères veuillent encourir ce genre de dépenses pour offrir ce genre de services au Canada.

En conséquence, donc, si je faisais la même chose aux États-Unis, je viserais probablement plutôt le marché moyen, peut-être des prêts à terme de cinq ans à taux flottant; peut-être à 0.5 p. 100 au-dessus du taux préférentiel; peut-être au taux préférentiel, si je voulais augmenter mon actif. Mais il est certain que je ne m'occuperais pas de dépôts. Je ne ferais pas installer un ordinateur comme celui de la Banque continentale qui permet à l'homme d'affaires de déposer ses fonds, d'émettre ses chèques, et, à la fin de la journée, s'il a un prêt auprès de la Banque continentale du Canada, et si son compte courant présente un solde créditeur, de savoir que ce solde est automatiquement imputé à son prêt. Et à la fin de la journée suivante, on peut faire le contraire si nécessaire.

Je ne crois pas que les banques étrangères introduisent des installations de ce genre au Canada. Donc, leurs activités bancaires sont complètement différentes.

M. Duclos: Mais, pensez-vous que ce serait sain si nous créons des conditions propices à une concurrence plus forte à l'intérieur du système bancaire?

M. Melloy: Je ne pense pas que la concurrence soit mauvaise dans le système bancaire. Je pense que la seule concurrence que nous voyons vraiment dans le système c'est les grandes banques qui possèdent 95 p. 100 de l'actif, et si je veux essayer d'accroître mon actif, je vais devoir essayer de le tirer de ces 95 p. 100.

M. Duclos: Merci.

Le président: Madame Carney.

Mme Carney: Merci monsieur le président.

J'aimerais poser la question suivante aux témoins. Nous avons entendu des témoins affirmer que les banques accroissent leurs exigences en matière de nantissement jusqu'à concurrence de 500 p. 100 de la valeur du prêt. Êtes-vous d'accord avec cela et, dans l'affirmative, pourquoi cela se produit-il?

M. Melloy: Je ne sais pas ce que l'on entend quand on parle d'accroître les exigences en matière de nantissement. Si je considère la marge de crédits d'exploitation d'un concessionnaire d'automobile, par exemple et si nous supportons disons un inventaire de 5 millions de dollars, peut-être que le conces-

[*Texte*]

$0.5-million line of credit with us, that $0.5-million line of credit is based on the receivables of that automobile dealer. It is the percentage of his receivables, based on the collectability of them. So that—and as far as the automobiles themselves are concerned, they stand on their own.

If I take the example of any other type of business, the value of security is a relative thing. I do not think that is the important consideration in a business. I think that is a secondary consideration. The most important consideration is the cashflow of that business. And, the only way that can be assessed, in my view, is by knowing what the business is about; knowing what the owner is thinking; knowing what his market is; knowing how he runs his business; knowing what financial plans he has or what his expansion requirements are. And then you must determine with him the type of loan or the amount of loan and what the repayments should be, based on the cashflow of that business.

Now, of course, in that type of situation, I do not think collateral is a major issue—not for any businessmen we have discussed this with, because that is the last consideration we are looking at.

Miss Carney: Okay. Rather than cashflow.

In your statement, you have talked about the credit explosion that has occurred in the last five years and you said that there has been too much lending to government, business and consumers. Are you suggesting that there should be some form of credit controls? And, if so, how would you envisage this taking place?

Mr. Melloy: No, I am not suggesting .... As a matter of fact, I am not suggesting any kind of controls—of any kind. Philosophically, I am opposed to controls. When I say there is too much money lent to governments and corporations, I mean too much money has been lent to governments—including our own government. Too much money has been lent to other governments, throughout the world, because, really, no sovereign state pays back its debt. I do not think Canada pays back its debt.

Miss Carney: I am just asking you, specifically, since you are criticizing the amount of credit, do you advocate credit controls? You say no. Therefore, obviously, you do not have anything more than a judgment about the nature of the credit.

Let me go on—

Mr. Melloy: May I finish, so that I do not leave somebody with the wrong impression. The explosion in credit has been caused by many things. One is the fact that governments throughout the world have been running very substantial deficits. So, that is one aspect of the credit explosion.

The other aspect of the credit explosion is the inflation rate which has caused a greater requirement for credit than would otherwise have been the case. Inflation has also contributed

[*Traduction*]

sionnaire a avec nous une marge de crédit de 0,5 million de dollars, et cette marge de crédit de $0,5 million est fondée sur les créances du concessionnaire. C'est le pourcentage de ces créances qui compte, en fonction de la possibilité de recouvrement. Alors, pour ce qui est des voitures elles-mêmes, elles valent ce qu'elles valent.

Si je prends l'exemple d'un autre genre d'entreprises, la valeur du nantissement est relative. Je ne crois pas que ce soit une considération importante en affaire. Je pense que c'est secondaire. Ce qui importe le plus, ce sont les liquidités de l'entreprise. Et, la seule façon de les évaluer, à mon sens, c'est de connaître l'entreprise, de savoir ce que pense le propriétaire, de savoir ce qu'est le marché; de savoir comment il exploite son entreprise, de savoir quels sont ses projets financiers et ses besoins d'expansion. Ensuite, vous devez déterminer avec lui le genre de prêts ou le montant du prêt et les modalités de remboursement, compte tenu des liquidités de l'entreprise.

Maintenant, évidemment, dans ce genre de situation, je ne pense pas que le nantissement soit une question importante—du moins pas pour les hommes d'affaires avec qui nous en avons discuté parce que c'est la dernière chose que nous considérons.

Mme Carney: Bien. Plutôt que les liquidités.

Dans votre déclaration, vous avez parlé de l'explosion du crédit qui s'est produite dans les cinq dernières années, et vous avez dit qu'il y avait eu trop de prêts consentis au gouvernement, à l'entreprise et aux consommateurs. Êtes-vous d'avis qu'il devrait y avoir une sorte de contrôle du crédit? Et, dans l'affirmative, comment cela se passerait-il?

M. Melloy: Non, je ne dis pas que ... En fait, je ne propose aucune sorte de contrôle. En principe, je suis opposé au contrôle. Quand je dis qu'on a prêté trop d'argent aux gouvernements et aux entreprises, je veux dire qu'on a prêté trop d'argent aux gouvernements—notamment à notre gouvernement. On a prêté trop d'argent à d'autres gouvernements aussi partout dans le monde, parce que, vraiment, aucun état souverain ne rembourse ses dettes. Je ne crois pas que le Canada rembourse ses dettes.

Mme Carney: Je vous demande simplement de me dire, étant donné que vous critiquez le montant des crédits, si vous en préconisez le contrôle? Vous dites que non. En conséquence, vous ne faites rien d'autre que de passer un jugement sur la nature du crédit.

Laissez-moi continuer ...

M. Melloy: Puis-je terminer pour ne pas vous laisser sur une fausse impression. L'explosion du crédit a de nombreuses causes. L'une d'entre elles est que les gouvernements du monde entier accusent des déficits très importants. Cela est donc un aspect de l'explosion du crédit.

L'autre aspect est le taux d'inflation qui a entraîné des besoins de crédit supérieurs à la normale. L'inflation a également contribué de façon très substantielle à l'accroissement de

[*Text*]

very substantially to consumers' creating more debt than they otherwise would have done.

• 1640

Miss Carney: Okay. I would like to suggest something to you. The Continental Bank has developed, more or less, as a specialty bank. You filled a gap that you perceived. You have discouraged lending activities you do not want to pursue, such as consumer lending. You are limiting your branch banking to certain sectors of the country, which are presumably very profitable. So you obviously do not perceive that you have the same obligation as some of the larger chartered banks to a branch operation in, say, Port Hardy, B.C., even though it is not profitable. There are many banks who maintain operations simply because it is 150 miles to the next branch. You clearly do not perceive that your bank has that kind of responsibility. You do not perceive that you have the same kind of responsibility that the larger banks do to keep the branch plants operating in Alert Bay and Port Hardy, et cetera.

Mr. Melloy: Well, it is a practical matter. There is no way that we can duplicate the branch system of the major banks that has been built over 100 years.

Miss Carney: But you do not perceive that as within the nature of your specialty banking? You do not perceive that as your role?

Mr. Melloy: We do not perceive it as our role. And as I say, as a practical matter, we could not do it in any event. There is one other aspect of that one, I think, which is important.

That is, that there is a deposit taking institution, I believe, for approximately every 1,800 Canadians, so we are pretty well banked.

Miss Carney: It depends where you are. I lived in the Northwest Territories when the bank was a flying bank in Norman Wells. You know, when they cancelled that we were 900 miles from the nearest branch bank. So, I do not think you can use averages. However, you do not perceive it as your role.

There has been a lot of concern expressed before this committee on the possibility that certain sectors of the economy, such as small business, and such as consumers, are being subjected to more discipline in lending activities than larger customers. One of the persons told us that it is easier to call a small loan than a large loan. There is some concern that consumers and small businesses are bearing the brunt of any limit of credit.

What would your reaction be, given your specialty nature, to any sort of directive from the government that you should service the needs of consumers and small business. Would that be abhorrent to you?

[*Translation*]

la dette des consommateurs, accroissement qui n'aurait pas été aussi marqué n'eût été de l'inflation.

Mlle Carney: Bien. J'aimerais vous dire quelque chose. La Banque continentale est devenue plus ou moins une banque spécialisée. Vous avez comblé une lacune que vous aviez perçue. Vous avez découragé les activités de prêt que vous ne vouliez plus poursuivre, comme les prêts à la consommation. Vous limitez vos opérations bancaires de succursales à certains secteurs du pays qui sont probablement très profitables. Alors vous ne pensez pas évidemment avoir les mêmes obligations que certaines des plus grandes banques à charte à l'égard des opérations des succursales disons à Port Hardy en Colombie-Britannique, même si ces opérations ne sont pas profitables. Il y a de nombreuses banques qui continuent d'assurer des services simplement parce que l'autre succursale se trouve à 150 milles. Vous ne croyez vraiment pas que votre banque a ce genre de responsabilité. Vous ne pensez pas être tenu comme les plus grandes banques d'ouvrir des succursale à Alert Bay et Port Hardy, etc.

M. Melloy: Et bien, il faut être pratique. Nous ne pouvons absolument pas avoir un réseau de succursales comparable à ceux de grandes banques établies depuis plus de 100 ans.

Mlle Carney: Mais vous ne croyez pas que cela incombe à votre système bancaire spécialisé, compte tenu de sa nature. Vous ne voyez pas cela comme étant votre rôle?

M. Melloy: Nous ne croyons pas que cela fasse partie de notre rôle. Je le répète, il faut être pratique, et nous ne pourrions assurer ce service de toute façon. Il y a un autre aspect important dont il faut tenir compte, je pense.

Je crois qu'il y a une institution de dépôt à raison de 1,800 Canadiens environ; alors nous avons un assez bon service bancaire.

Mlle Carney: Cela dépend où vous êtes. J'ai vécu dans les Territoires du Nord-Ouest à l'époque où nous avions une banque mobile à Norman Wells. Vous savez, quand ils ont annulé ce service, la succursale bancaire la plus proche était à 900 milles. Alors, je ne pense pas que vous puissiez parler de moyenne. Toutefois, vous ne croyez pas que cela fait partie de votre rôle.

On s'est fortement préoccupé devant le comité de la possibilité que certains secteurs de l'économie, telle la petite entreprise, tels les consommateurs, soient assujettis à une discipline plus rigoureuse que les clients plus importants quant aux prêts. L'un des témoins nous a dit qu'il était plus facile de réclamer le remboursement d'un petit prêt que celui d'un prêt plus important. On craint que le consommateur et la petite entreprise aient le plus à perdre d'une restriction du crédit.

Quelle serait votre réaction, étant donné la nature spéciale de vos opérations, à une directive du gouvernement vous enjoignant de satisfaire les besoins des consommateurs et de la petite entreprise. Vous opposeriez-vous à cela?

[*Texte*]

Mr. Melloy: Well, if the government is going to give that directive, then I presume that they would have to tell me at the same time what they expect to provide this bank by way of return on assets.

Miss Carney: I take it that there would be a cost associated with that.

Mr. Melloy: There is going to be a cost associated with it, absolutely.

Miss Carney: Okay.

Who would pay the cost since you are indicating the banks should not pay that cost?

Mr. Melloy: I do not think the government should pay it either. I do not think the government should be in the business of subsidizing consumers or subsidizing business of any kind.

Miss Carney: So you feel that it would be inappropriate for the government or this committee to suggest to the banks that they look after consumers and small business in a time of restricted credit.

Mr. Melloy: I think the banks will look after the small business in these times as they do in other times. As a matter of fact—

Miss Carney: You yourself have said that your bank has decided that these are not profitable areas to go into and you have avoided them. I am saying, if there is a tightening of credit in the system, do you still feel it inappropriate that we, or anybody else, should advise the banking system to look after the needs of consumers and small business?

Mr. Melloy: Well, you are dealing with two things. You are dealing with consumers, and you are dealing with small business. We are not lending to consumers on fixed term; we are dealing with small business, and we are dealing with medium-sized business. Certainly not in our bank, nor in other banks, is there an attempt to call loans from small business any more than from any other business.

• 1645

Miss Carney: Okay, but when the Finance minister says in the House of Commons he expects the banks to bleed a little, do you agree or do you disagree with that statement?

Mr. Melloy: I do not know what the Minister of Finance means.

Miss Carney: Okay. Let me see if I can just—

Mr. Melloy: Or, I am not sure the Minister of Finance—has he clarified what he means?

Miss Carney: Okay. The chairman says that I have only one more question.

Are you perfectly happy with tbe status quo in the banking system right this minute? You said you do not like any regulations or restrictions and as a Conservative I would tend

[*Traduction*]

M. Melloy: Et bien, si le gouvernement s'apprêtait à énoncer cette directive, je m'attendrais qu'il me dise en même temps comment il compterait assurer les bénéfices de la banque.

Mlle Carney: Il y aurait donc un coût attaché.

M. Melloy: Il va certainement y avoir un coût attaché.

Mlle Carney: Bien.

Qui assumerait ce coût, puisque vous dites que les banques ne l'absorberaient pas?

M. Melloy: Je ne crois pas que le gouvernement devrait le payer non plus. Je ne crois pas que le gouvernement devrait subventionner les consommateurs ou l'entreprise quelle qu'elle soit.

Mlle Carney: Alors vous ne pensez pas qu'il soit opportun pour le gouvernement ou le comité de suggérer aux banques de répondre aux besoins des consommateurs et de la petite entreprise en cette période de restriction du crédit.

M. Melloy: Je pense que les banques vont s'occuper de la petite entreprise dans cette période comme en d'autres. En fait . . .

Mlle Carney: Vous avez dit vous-même que votre banque avait décidé que ce n'était pas des secteurs rentables et que vous les évitiez. Je vous demande, s'il y a un resserrement du crédit dans le système, si vous estimez encore inopportun que nous, ou qui que ce soit, suggère au système bancaire de s'occuper des besoins des consommateurs et de la petite entreprise?

M. Melloy: Et bien, vous parlez de deux choses différentes. Vous parlez des consommateurs, et vous parlez de la petite entreprise. Nous ne prêtons pas aux consommateurs à termes fixes; nous faisons affaire avec la petite et moyenne entreprises. Notre banque, pas plus que les autres, n'entend exiger davantage le remboursement des la petites entreprises que des autres.

Mme Carney: Bien, mais quand le ministre des Finances dit à la Chambre des communes qu'il s'attend à ce que les banques souffrent un peu, êtes-vous d'accord avec cette déclaration ou non?

M. Melloy: Je ne sais pas ce que le ministre des Finances veut dire.

Mme Carney: Bien. Voyons si je peux . . .

M. Melloy: Ou, je ne suis pas sûr que le ministre des Finances . . . A-t-il précisé ce qu'il voulait dire?

Mme Carney: Bien. Le président me dit qu'il ne me reste que quelques questions.

Êtes-vous entièrement satisfait du statu quo dans le système bancaire à l'heure actuelle? Vous avez dit que vous n'aimiez pas les règlements ou les restrictions et, en tant que conserva-

[*Text*]

to be biased towards your viewpoint. But are you quite happy with the status quo or do you have some specific recommendations you could make to this committee, in terms of improving the regulatory framework within which the banks now operate? Say, better scrutiny by the Inspector General's office or something like that?

Mr. Melloy: Well, I do not think that really the Inspector General's office is going to prevent a problem in the banking system as such, by having a couple of hundred or 300 or 400 or 500 people working for him. I think that the job of the Inspector General certainly—and I do not want to tell him what his job is—but as I have perceived it to be, it is to monitor the banking system, to make sure that it is operating on a sound basis.

Mr. Carney: Yes, sir, but you have no recommendations for this committee?

Mr. Melloy: I beg your pardon?

Miss Carney: You have no recommendations for this committee that would improve the regulatory framework within which the banks are operating?

Mr. Melloy: No, I have none.

Miss Carney: None. The status quo is fine.

Mr. Melloy: It is as far as the regulatory aspects of it are concerned. I think that when the new Bank Act was passed in 1980 there were a lot of good things put in that act. There is one other thing which did not go in that act which I hope that this committee will deal with one of these days, and it has nothing to do with regulations. That is to eliminate reserves on term deposits which obviously is important to businessmen.

Miss Carney: Okay.

The Chairman: Thank you, Miss Carney.

Mr. Melloy, you know very well that there is a condition attached to the removal. It is provided for in the Bank Act under one condition and your help in that regard would be most appreciated.

Mr. Melloy: Mr. Chairman, I realize that.

The Chairman: Mr. Berger.

Mr. Berger: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Melloy, how do you define "small business"? How does your bank define "small business"? You say it is your prime target market. What size of company are you talking about?

Mr. Melloy: Well, I suppose there are any number of definitions that you can use for "small business". We consider certainly and we are dealing with small business; we are making a lot of loans in the $50,000 area, the $100,000 area, $150,000 and $250,000. Certainly up to $1 million, most of these companies that borrow in that range are small business.

[*Translation*]

trice, j'aurais tendance à partager votre point de vue. Mais êtes-vous relativement satisfait du statu quo ou avez-vous des recommandations précises à faire au comité, en terme d'amélioration du système réglementaire à l'intérieur duquel les banques évoluent? Par exemple, une surveillance plus étroite par le Bureau de l'inspecteur général ou quelque chose comme cela?

M. Melloy: Et bien, je ne pense pas que le Bureau de l'inspecteur général puisse vraiment permettre d'éviter des problèmes dans le système bancaire grâce à quelques centaines ou trois cents, ou quatre cents, ou cinq cents fonctionnaires. Je pense que le rôle de l'inspecteur général—et je ne prétends pas lui dire ce qu'il doit faire—mais à la façon dont je le vois, son rôle est de surveiller le système bancaire, de s'assurer qu'il fonctionne efficacement.

Mme Carney: Oui, monsieur, mais vous n'avez pas de recommandations à faire au comité?

M. Melloy: Je vous demande pardon?

Mme Carney: Vous n'avez pas de recommandations à faire au comité pour améliorer la réglementation régissant l'exploitation des banques?

M. Melloy: Non, je n'en n'ai pas.

Mme Carney: Pas une seule. Le statu quo est bon.

M. Melloy: Pour ce qui est de la réglementation. Je pense que, quand la nouvelle Loi sur les banques a été adoptée en 1980, plusieurs bonnes dispositions y ont été incorporées. Il y a une autre chose qui n'a pas été incorporée dans la loi et sur laquelle j'aimerais bien que le comité se penche un de ces jours, mais cela n'a rien à voir avec la réglementation: c'est l'élimination des réserves sur les dépôts à terme, ce qui est évidemment important pour l'homme d'affaires.

Mme Carney: Bien.

Le président: Merci madame Carney.

Monsieur Melloy, vous savez très bien qu'il y a une condition à l'élimination de ces réserves. Elle est prévue dans la Loi sur les banques, et nous aimerions beaucoup que vous nous aidiez à cet égard.

M. Melloy: Monsieur le président, je le sais bien.

Le président: M. Berger.

M. Berger: Merci monsieur le président.

Monsieur Melloy, comment définissez-vous la «petite entreprise»? Comment votre banque définit-elle une «petite entreprise»? Vous dites que c'est votre principal client. Quelle taille de compagnie visez-vous?

M. Melloy: Et bien, il doit y avoir plusieurs définitions de l'expression «petite entreprise». Ce que nous considérons comme petites entreprises, et avec lesquelles nous faisons affaire ce sont celles nombreuses à qui nous consentons des prêts de $50,000, $100,000, $150,000 et $250,000. La plupart des compagnies qui empruntent jusqu'à 1 million de dollars se rangent dans la catégorie de la petite entreprise.

[*Texte*]

I would also like to say that companies that borrow over $5 million are not large corporations either. In today's market there are many businesses that certainly—I was thinking of the automobile industry in particular, where we have outstanding all the time, in inventories, somewhere in the neighbourhood of $400 million to $500 million. The requirements of many of these automobile dealers today are $15 million, $20 million, $10 million. That has come about, of course, because of the inflation and price of automobiles. Therefore, when you look in the Bank of Canada report and you see loans over $5 million going up, a lot of these loans are not made to major corporations; they are made to mid-sized companies.

Mr. Berger: You said that you have an inventory of $400 million to $500 million with which sector?

Mr. Melloy: In the automobile industry.

Mr. Berger: The automobile industry. Do you have figures indicating the breakdown by industry of your assets?

• 1650

Mr. Melloy: We do, but I am sorry; I do not have them with me.

Mr. Berger: Would you be willing to provide that to the committee?

Mr. Rattee: We could provide a breakdown by certain segments from the bank, yes.

Mr. Berger: By sector? By industry sector?

Mr. Rattee: I am not sure what industry sectors you have in mind.

Mr. Berger: Well, Mr. Melloy just mentioned the automobile industry, for example. We have a study here produced by Burns Fry Limited, I believe it is; they, by their own estimates, broke down business loans among oil and gas, real estate, merchandisers, mining and other businesses. The "other businesses" is rather large. But, if you could provide us with a breakdown of that nature, it would probably be helpful to us.

I would like to ask you next whether you feel that the needs of small business are being served by the banks today?

Mr. Melloy: The needs of small?

Mr. Berger: Small businesses, yes. Are they being served by the banking system in Canada today?

Mr. Melloy: Oh, I think they are being served by the banking system, but I do not think they are being served as well as we have set up this bank to do. I think that there is still a substantial amount of room to provide both the financing facilities and the services to small companies on probably a more knowledgeable basis than is done. That is not a criticism of the banking system; it is purely a practical matter.

[*Traduction*]

J'aimerais dire également que les compagnies qui empruntent plus de 5 millions de dollars ne sont pas de grandes sociétés non plus. Dans le marché d'aujourd'hui, il y a de nombreuses entreprises qui—je pense à l'industrie automobile en particulier, où il nous reste toujours des sommes à recouvrer, dans des inventaires, d'environ 400 millions à 500 millions de dollars. Les besoins de nombreux concessionnaires d'automobiles aujourd'hui se chiffrent à 10, 15, 20 millions de dollars. Nous en sommes arrivés là évidemment à cause de l'inflation et du prix des automobiles. En conséquence, quand vous examinez le rapport de la Banque du Canada et que vous voyez une augmentation des prêts de plus de 5 millions de dollars, nombre de ces derniers ne sont pas consentis à de grandes sociétés; ils sont destinés à des compagnies moyennes.

M. Berger: Vous avez dit que vous avez un inventaire d'environ 400 à 500 millions de dollars dans quel secteur d'activités?

M. Melloy: Dans l'industrie automobile.

M. Berger: Dans l'industrie automobile. Avez-vous des chiffres nous donnant la ventilation de vos actifs par industries?

M. Melloy: Nous les avons, mais je regrette, je ne les ai pas ici.

M. Berger: Seriez-vous disposé à en fournir copie au comité?

M. Rattee: Nous pouvons vous fournir une ventilation de certains secteurs de la banque, oui.

M. Berger: Par secteurs? Par secteurs industriels?

M. Rattee: Je ne sais au juste quels secteurs industriels vous avez à l'esprit.

M. Berger: M. Melloy vient tout juste de mentionner l'industrie automobile, par exemple. Nous avons ici une étude de *Furns Fry Limited*, je crois; leurs propres chiffres donnent la ventilation des prêts commerciaux aux secteurs du pétrole et du gaz, l'immobilier, les détaillants, les mines et d'autres entreprises. Ce «autres entreprises» est plutôt vaste. Néammoins, si vous pouviez nous fournir une ventilation de ce genre, cela nous serait probablement utile.

Maintenant j'aimerais vous demander si vous estimez que les banques répondent aujourd'hui aux besoins des petites entreprises?

M. Melloy: Les besoins des petites?

M. Berger: Des petites entreprises, oui. Sont-elles bien servies par le régime bancaire au Canada aujourd'hui?

M. Melloy: Je crois qu'elles sont servies par le régime bancaire, mais je ne crois pas qu'elles le soient aussi bien qu'elles le seront vu la façon que nous avons établi cette banque. Je crois qu'il y a toujours lieu d'offrir aux petites entreprises des services financiers et autres d'une façon plus compétente que ce qui se fait. Il ne s'agit pas là d'une critique du régime bancaire; c'est purement une question pratique.

[*Text*]

Mr. Berger: So, therefore, when we talk about the needs of small business, you would not only include in that the rates at which small business can obtain loans, but, I suppose, the whole gamut of services that you feel your bank can offer.

Mr. Melloy: It is the gamut of service, and it is very important. I think that one of the most important things, at least that we gathered from our own survey, was the need for the bank to understand the needs of the businessman.

Mr. Berger: What about from the point of view of rates? Are small businesses today paying too much in terms of rates, or could they have lower rates if our system were adjusted slightly in size?

Mr. Melloy: Well, I can only speak, I suppose, from a competitive point of view. Certainly, the rates that we are charging are not high, and—

Mr. Berger: What are you charging to small businesses?

Mr. Melloy: I cannot give you a precise figure on it, because it does depend, again, on individual business and the term of the loan, which are factors. But our average charge to business today—and I am going to ask my friend on my right here to tell me whether I am right or wrong—is somewhere in the neighborhood of 1 per cent over prime. Is that about right?

Mr. Rattee: Just over 1 per cent.

Mr. Berger: That certainly does not seem to be a high rate.

We have figures that show, and mention has been made, of the tremendous increase in business loans over $5 million and loans in foreign currency to Canadian residents, all of which are big loans and much of which went towards the takeover business in the last year. Many of these are the well-known cases—and there are some that are becoming well known—where money was apparently lent out at maybe three-quarters of one per cent over cost, as opposed to prime.

This comes back to the kind of questions Mr. Duclos asked earlier. If the banking system were charging the big businesses a slight bit more for their loans, would they not be in a position to offer small business more competitive rates?

• 1655

Mr. Melloy: I think that small businesses are getting competitive rates now, certainly from our bank. I mention the automobile industry as an example. I do not think that even in that industry, where rates carrying inventory have been extremely high—the rates today are down around 1 per cent over prime, and they are less on operating loans to them.

In other segments we are dealing with—and it is very competitive—we find it almost impossible to move a customer away from his present banking connection. I would presume

[*Translation*]

M. Berger: Par conséquent, lorsque nous parlons des besoins des petites entreprises, non seulement incluez-vous les taux d'intérêt consentis aux petites entreprises sur leurs prêts, mais également je suppose toute la gamme des services que vous pensez pouvoir offrir chez vous.

M. Melloy: Il s'agit en effet de toute une gamme de services très étendue. L'un des aspects les plus importants je crois, du moins c'est ce que nous avons conclu dans le cadre de notre propre enquête, c'est que les banques doivent comprendre les besoins des hommes d'affaires.

M. Berger: Mais qu'en est-il des taux d'intérêt? Est-ce que les petites entreprises paient aujourd'hui des taux d'intérêt trop élevés ou croyez-vous qu'elles pourraient obtenir des taux inférieurs s'il y avait un léger rajustement de la taille du système?

M. Melloy: Je ne saurais parler, je suppose, que du point de vue de la concurrence. Il est certain que les taux que nous demandons ne sont pas élevés et que . . .

M. Berger: Combien demandez-vous aux petites entreprises?

M. Melloy: Je ne peux vous donner de chiffres précis, car cela dépend, encore une fois, de chaque entreprise et de la durée du prêt. Mais notre taux moyen pour les entreprises aujourd'hui—et je vais demander à mon ami, ici à ma droite, de me dire si j'ai raison ou tort, se situe autour de 1 p 100 au-dessus du taux préférentiel, n'est-ce pas?

M. Rattee: A peine plus de 1 p 100.

M. Berger: Cela ne semble certainement pas un taux élevé.

Nous avons des chiffres qui montrent et on nous a mentionné les augmentations énormes pour les prêts commerciaux de plus de 5 millions de dollars et les prêts en devises étrangères à des résidents canadiens, tous des prêts considérables dont une grande partie a servi à des mains-mises commerciales au cours de la dernière année. Nombre de cas sont bien connus—et certains autres deviennent également notoires—des cas où l'argent aurait été prêté à peut-être trois quart de 1 p 100 en sus des coûts plutôt que du taux préférentiel.

Ce qui me ramène au genre de questions que M. Duclos a posées précédemment. Si les institutions bancaires demandaient un peu plus pour leurs prêts aux grandes entreprises, ne seraient-elles pas ensuite en mesure d'offrir des taux plus concurrentiels aux petites entreprises?

M. Melloy: Je crois que les petites entreprises obtiennent actuellement des taux concurrentiels, certainement chez nous. Je citerais l'industrie automobile à titre d'exemple. Même dans cette industrie, où les frais d'intérêt des inventaires ont été extrêmement élevés—les taux aujourd'hui sont redescendus à environ 1 p. 100 au dessus du taux préférentiel et pour les prêts de fonctionnement, sont moins élevés.

Dans d'autres secteurs avec lesquels nous faisons affaires, et il y a une grande concurrence, nous constatons qu'il est quasi impossible de convaincre un client d'abandonner ses relations

[*Texte*]

that if the rates that are being charged are that high, they would be willing to move provided they got as good service or better service than they are now getting.

Mr. Berger: Do you lend money, Mr. Melloy, under the Small Business Loans Act?

Mr. Rattee: No, we do not, at the present time.

Mr. Berger: You do not get involved at all in that? Why not?

Mr. Rattee: It is one of the things near the bottom of the list of services we had to bring on board when the bank got started, and it is frankly one of the things we have yet to get to.

Mr. Berger: I gather that the principal advantage of it is you can get—beside the government guarantee which I suppose advantageous to the lending institution .... The borrower can obtain the money at 1 per cent above prime. If you are lending at 1 per cent above prime, there is really no additional advantage to the borrower then, is there?

Mr. Melloy: I cannot see it. Maybe there are advantages. I must admit, I do not know what kind of system or process you have to go through to consummate such a loan. If it were just on the basis that you are going to be all right because the government is guaranteeing it, I think I would like to believe we can make that judgment as well and determine that we are going to be all right as far as the cashflow and security are concerned.

Mr. Berger: About the process you described of analyzing the credit-worthiness of a client, the cashflow approach, we were told the other day that most Canadian banks do not use that approach. They use what is known as the formula approach.

We were led to believe that the formula approach had something to do with the Scottish origins of the Canadian banking system, and this cashflow analysis was more American. Is there any credence .... If you feel that this advantageous to your bank, why would not other banks be engaging in the same kind of an analysis?

Mr. Melloy: I do not know really that the other banks are not doing it. I suspect that many of them are doing it. We are because if you are dealing with a business and the bulk of its receivables are to, let us say, major department stores—it is a manufacturer—or to government, well then surely it would be reasonable not to have a formula of 60 per cent against the receivables when you could probably advance 85 per cent or even 90 per cent against the receivables and be a perfectly sound operation.

We look at it a little differently, on the basis that we look at the totality of the business and try to make an assessment of that particular business, rather than going to formulas. Maybe it is easier for us to do it because we have set up the type of branch system where we have a fairly large number of lending

[*Traduction*]

avec sa banque actuelle. J'aurais présumé que si les taux demandés étaient si élevés, on serait disposé à changer, à condition d'obtenir un bon ou un meilleur service que ce que l'on a actuellement.

M. Berger: Prêtez-vous de l'argent, monsieur Melloy, aux termes de la Loi sur les prêts aux petites entreprises?

M. Rattee: Non, pas à l'heure actuelle.

M. Berger: Vous ne vous y intéressez pas du tout? Pourquoi pas?

M. Rattee: C'était au bas de la liste des services que nous voulions mettre sur pied lorsque la banque a démarré, et franchement, il nous reste encore à le faire.

M. Berger: Je penserais que l'avantage principal, c'est que vous obtenez—outre la garantie gouvernementale ce qui est avantageux je suppose pour une institution prêteuse ... L'emprunteur peut obtenir le prêt au taux de 1 p. 100 au dessus du taux préférentiel. Si vous prêtez déjà à ce taux, il n'y a vraiment aucun avantage supplémentaire à l'emprunteur, n'est-ce pas?

M. Melloy: Pas que je sache. Il y a peut-être des avantages. Je dois reconnaître que je ne connais pas les démarches à suivre pour consentir un tel prêt. S'il s'agit simplement de se dire sauvé parce que le gouvernement va garantir le prêt, je crois que je préfère croire que nous pouvons émettre un jugement favorable et décider que nous allons bien nous tirer d'affaire quant aux liquidités et sécurités.

M. Berger: Au sujet de la procédure que vous avez mentionnée à propos de l'analyse de solvabilité d'un client, le prêt sur liquidités, nous a-t-on dit l'autre jour, la plupart des banques canadiennes ne l'appliquent pas. Ils prêtent sur ce qu'on appelle le dossier.

On nous a laissé entendre que le prêt sur dossier est lié aux origines écossaises du régime bancaire canadien alors que le prêt sur liquidités est plus américain. Faut-il y ajouter foi ... Si vous croyez votre méthode avantageuse pour votre banque, comment se fait-il que les autres banques ne font pas le même genre d'analyse?

M. Melloy: Je ne dirais pas que les autres banques n'y ont pas recours. J'ai l'impression que nombre d'entre elles le pratiquent. Nous le faisons, car si nous faisons affaire avec une entreprise dont la majorité des comptes recevables proviennent disons des grands magasins—il s'agit d'un fabricant ou du gouvernement, alors il est certainement raisonnable de ne pas s'en tenir à une formule de 60 p. 100 de la valeur des comptes recevables alors que vous pouvez probablement prêter 85 ou même 90 p. 100 garantis par ces comptes recevables et réaliser une transaction parfaitement sûre.

Nous voyons les choses un peu différemment, en ce sens que nous examinons la totalité de l'entreprise et nous tentons d'évaluer cette entreprise particulière plutôt que d'avoir recours à des formules. Il nous est peut-être plus facile de le faire parce que nous avons mis sur pied un réseau de succursa-

[*Text*]

officers. It is not a situation where we have a branch, where the manager is primarily involved in looking after customers who are making deposits, and who might have a tremendous number of small-business clients. They cannot provide that service. So maybe we are more fortunate in that we have established our bank to pursue that type of business.

• 1700

The Chairman: Thank you, Mr. Berger.

Mr. Blenkarn.

Mr. Blenkarn: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Melloy, it is a pleasure to have you here again. We did have some interesting conversations at the time of the Bank Act.

I want to explore with you the question of return on assets. Does that not really reflect on what the overhead of the bank is? Really, it is a question of spreads, is it not? Return on assets really means nothing, other than how much of your spread you use up in management and losses.

Mr. Melloy: Well, you are absolutely right, and that is why I mentioned productivity is a very important aspect.

Mr. Blenkarn: Well, if we judged banks on return on assets, then would it be fair to say the ones who had the least return on assets were the least efficient?

Mr. Melloy: That would, absolutely, be a reasonable assumption, and—

Mr. Blenkarn: Because it really—

Mr. Melloy: —if you judged us on that basis at the moment, you might make the wrong conclusion.

Mr. Blenkarn: Well, is part of your problem with return on assets that you have made all sorts of capital investments—a new plant, new offices, and so on? You mentioned $0.5 million dollars per branch—are you writing these off as you go, against your earnings?

Mr. Melloy: A lot of the costs are written off, yes. Of course, when you put people in there and you have built a branch in which you are going to have assets of $100 million outstanding and you are going in with assets of $20 million and you have to put in the computer terminals, you have to put in all of the other things that are going to be needed in that branch, plus training the people, then until the branch is getting assets growing, of course, you are not going to have any return on assets.

Mr. Blenkarn: I am not really attacking your bank, because I do not think your return on assets means anything because of the fact you have had such a growth pattern.

Mr. Melloy: Right.

Mr. Blenkarn: And, quite frankly, I think the same could be said for your return on equity.

[*Translation*]

les où se trouvent un assez grand nombre d'agents de prêts. Ce n'est pas comme si nous avions une succursale où le directeur s'occupe surtout des clients qui déposent de l'argent et d'un grand nombre de petites entreprises. Ce dernier ne pourrait offrir ce service. Nous avons donc peut-être plus de chance parce que nous avons créé notre banque afin de tenter d'obtenir ce genre d'affaires.

Le président: Merci, monsieur Berger.

Monsieur Blenkarn.

M. Blenkarn: Merci, monsieur le président.

Monsieur Melloy, c'est un plaisir de vous revoir. Nous avons eu quelques conversations intéressantes à l'époque de la Loi sur les banques.

J'aimerais discuter avec vous de la question du rendement sur les avoirs. Est-ce que cela n'a pas en réalité à voir avec les frais fixes de la banque? En réalité, c'est une question de marge, n'est-ce pas? Le rendement des avoirs ne signifie vraiment rien, sauf combien de votre marge vous consacrez à la gestion et aux pertes.

M. Melloy: Vous avez parfaitement raison et c'est pourquoi j'ai dit que la productivité constitue un aspect très important.

M. Blenkarn: Si l'on évalue les banques sur le rendement de leurs avoirs, serait-il alors juste de dire que celles qui ont le le rendement le moins élevé sont les moins efficaces?

M. Melloy: C'est certainement une supposition raisonnable, et . . .

M. Blenkarn: Car en réalité . . .

M. Melloy: . . . car si vous nous évaluez sur cette base en ce moment, vous pourriez en tirer une fausse conclusion.

M. Blenkarn: Est-ce que votre problème quant au rendement sur les avoirs ne provient pas en partie du fait que vous avez effectué beaucoup d'investissements . . . une nouvelle usine, de nouveaux bureaux, etc.? Vous avez parlé de 0.5 millions de dollars par succursale—épongez-vous au fur et à mesure sur vos revenus?

M. Melloy: Beaucoup de frais sont épongés, oui, oui. Evidemment, lorsque vous avez des employés, lorsque vous construisez une succursale ou vous aurez 100 millions de dollars d'actif à rembourser et vous commencez avec des avoirs de 20 millions de dollars et vous devez installer des terminaux d'ordinateurs, vous devez installer tout ce qu'il faudra dans cette succursale, en plus de former le personnel, il est certain que tant que les avoirs de la succursale n'offriront aucun rendement, vous n'aurez aucun produit sur les avoirs.

M. Blenkarn: Je n'attaque pas vraiment votre banque, car je ne crois pas que votre rendement signifie quoi que ce soit puisque vous avez pris une telle expansion.

M. Melloy: En effet.

M. Blenkarn: Très franchement, je crois qu'on pourrait dire la même chose de votre rendement sur votre mise de fonds.

[*Texte*]

Mr. Melloy: Right.

Mr. Blenkarn: It is exceptionally low, but you have been spending a tremendous amount of money on growth. On the general situation of the more mature banks, they talk about return on assets. Why would anybody ever deal with return on assets? After all, it is a question of how efficient they are in the use of their spreads. Why would we not talk about average spreads?

Mr. Melloy: Well, average spread—what does that mean? Supposing a bank is heavily weighted in the consumer area, where the spreads are 6 to 7 per cent; then you have a bank like ourselves or the Mercantile Bank, who are heavily weighted in the commercial area, where your spreads are going to be 2.5 per cent. You are going to compare these two banks, and the spread is going to mean nothing. The ROA does mean something when you are comparing bank to bank. Now, true, it might not mean anything to the Continental at the moment, for the very reason that it is in a transitional period, but given a period of five or ten years to compare the banks on ROA and you are getting a comparison of efficiency in the banking system.

Mr. Blenkarn: What is your average spread?

Mr. Melloy: What is our average spread at the moment? I believe it is about 2.9 or 3.0.

Mr. Blenkarn: It is 2.9? So in effect you are using up almost all of your spread in overhead?

Mr. Melloy: In overhead. Absolutely. At this moment. But if you compare any banking system, if you compare the regional banks in the United States, the money-centre banks in the United States, the Canadian banking system and .... For example, many of the regional banks in the United States are operating on a leverage at 18 times, but they are getting a return on assets of 1 per cent, so they are getting a return on equity of 18 per cent. So that return on equity works out pretty well. The return on assets in many of these situations relates to, of course, the cost paid on deposits relative to the lending rates.

• 1705

Mr. Blenkarn: How many dollars do you have involved in loans over $5 million of your asset? What percentage of your assets are in loans over $5 million?

Mr. Melloy: I do not have the answer, unless you do ....

Mr. Rattee: It would be a wild guess, Mr. Blenkarn. I really do not know.

Mr. Blenkarn: Would you say that your assets are largely under $1 million?

Mr. Melloy: In numbers of loans, absolutely.

Mr. Blenkarn: In number of loans, of course. But in dollars?

[*Traduction*]

M. Melloy: En effet.

M. Blenkarn: Il est exceptionnellement bas mais vous avez dépensé des sommes considérables sur l'expansion. D'une façon plus générale, les banques établies depuis plus longtemps parlent du rendement sur les actifs. Pourquoi s'arrêterait-on a parler du rendement sur les actifs? Après tout, tout dépend de leur efficacité dans l'utilisation de leurs marges. Pourquoi ne parlons-nous pas de marge moyenne?

M. Melloy: La marge moyenne—qu'est-ce que cela signifie? Supposons qu'une banque a consenti de nombreux prêts à la consommation, où les marges sont de 6 à 7 p. 100; ensuite, vous avez une banque comme la nôtre, ou la Banque Mercantile, qui a consenti de nombreux prets commerciaux, où la marge sera de 2.5 p. 100. Si vous comparez ces deux banques, la marge ne signifie plus rien. Le rendement sur les avoirs ne signifie quelque chose que lorsque vous comparez une banque à l'autre. Or il est vrai que cela ne signifie peut-être rien pour la Banque continentale pour l'instant, parce que justement nous sommes en période de transition, mais si vous comparez le rendement sur les avoirs des banques sur une période de cinq ou dix ans, vous obtenez alors une comparaison sur l'efficacité dans le système bancaire.

M. Blenkarn: Quelle est votre marge moyenne?

M. Melloy: Quelle est notre marge moyenne en ce moment? Je crois qu'elle est d'environ 2.9 ou 3.

M. Blenkarn: De 2.9? Donc, en réalité vous consacrez presque toute votre marge aux frais fixes?

M. Melloy: Aux frais fixes, absolument. En ce moment. Néanmoins, si vous comparez n'importe quel système bancaire, si vous comparez les banques régionales aux États-Unis, les banques dans les grands centres monétaires des États-Unis, le régime bancaire canadien et ... par exemple, de nombreuses banques régionales aux États-Unis acceptent un rapport actif-avoir de 18, mais elles n'obtiennent un rendement sur les avoirs que de 1 p. 100, donc leur taux de rendement sur leur mise de fonds est de 18 p. 100. Un tel rendement sur la mise de fonds est assez avantageux. Dans nombre de ces cas évidemment, le rendement sur les avoirs est lié aux intérêts versés sur les dépôts comparés aux taux d'intérêt sur les prêts.

M. Blenkarn: Combien de fonds avez-vous investi dans des prêts de plus de 5 millions de dollars de votre actif? Quel pourcentage de vos actifs se trouve dans des prêts de plus de 5 millions de dollars?

M. Melloy: Je n'ai pas de réponse à moins que vous ne l'ayez ...

M. Rattee: Ce serait pure devinette, monsieur Blenkarn. Je ne le sais pas vraiment.

M. Blenkarn: Diriez-vous que vos actifs sont très inférieurs à 1 million de dollars?

M. Melloy: Pour ce qui est du nombre de prêts, absolument.

M. Blenkarn: Pour le nombre de prêts, évidemment. Mais en dollars?

[*Text*]

Mr. Rattee: We might have 30 per cent of our total assets in loans over $5 million.

Mr. Blenkarn: Would you say, then, that your ratio of loans under $5 million is a lot less than some of the larger competitors you have in the Canadian market?

Mr. Rattee: I am not sure.

Mr. Melloy: No, I am sorry; I cannot answer that one. I am trying to visualize the latest reports on it.

Mr. Blenkarn: Well, it is your—

Mr. Melloy: Well, let me answer it. I am trying to think of it in this sense, because we do have outstanding a substantial leasing portfolio, as you would know, that originated with IAC, and a lot of that leasing was done to major corporations. So, of the $4 billion that we have outstanding, I think that in that corporate there is, in leasing and other things, something like $1 billion in total, plus other loans that would have been made.

Mr. Blenkarn: What about your non-current loan situation at the present time?

Mr. Melloy: Non-current loans are increasing. I think it is prudent today to classify loans probably as non-current that might not have been classified non-current a year ago. When I say that, what I mean is that there is a company having difficulty; you are not getting interest every month, so you decide that you are going to classify it non-current; but it could be three months from now, and the company has paid the interest to date. A year ago I do not think that would have been classified as non-current.

Mr. Blenkarn: You had a financial statement for the half year ending April 30. What was your loan- -loss ratio, as compared to the half year ending April 30, 1981—the first half of the first half.

Mr. Melloy: We were up, I believe, about $2 million.

Mr. Blenkarn: What does that work out into, up $2 million?

Mr. Rattee: It was $5.7 million last year in the first half and $7.6 million in the first half this year. In percentage terms, it was 0.46, I believe, in the first half of this year; last year it was—

Mr. Melloy: It was 0.38 or 0.37 something.

Mr. Blenkarn: Now, are you heavily involved in the foreign-exchange problem?

Mr. Melloy: Foreign-exchange problem?

Mr. Blenkarn: The Canadian foreign-exchange problem at the present time. How are you handling it? Do you have much

[*Translation*]

M. Rattee: Nous avons peut-être 30 p. 100 de notre actif total consenti en prêts de plus de 5 millions de dollars.

M. Blenkarn: Diriez-vous, alors, que votre proportion de prêts de moins de 5 millions de dollars est très inférieure à celle de certains de vos grands concurrents sur le marché canadien?

M. Rattee: Je n'en suis pas sûr.

M. Melloy: Non, désolé; il m'est impossible de répondre à cette question. J'essaie de me représenter les derniers rapports à ce propos.

M. Blenkarn: Eh bien, c'est votre . . .

M. Melloy: Permettez-moi de répondre à cette question. J'essaie d'y penser parce qu'il est vrai que nous avons un portefeuille important dans le domaine du bail industriel qui nous est venu d'IAC et beaucoup de ces transactions ont été faites avec de grandes compagnies. Donc, pour ce 4 milliards de dollars consentis, je crois que les compagnies , si on inclut les baux et le reste, nous doivent quelque 1 milliard de dollars au total sans parler des autres prêts qui auraient pu être consentis.

M. Blenkarn: Et qu'en est-il de vos prêts en souffrance à l'heure actuelle?

M. Melloy: Les prêts en souffrance augmentent. On déclare en souffrance, aujourd'hui, certains prêts qu'on n'aurait pas déclarés en souffrance il y a un an. Cela, c'est parce que certaines compagnies ont des problèmes; on ne reçoit pas les intérêts tous les mois et on décide alors que le prêt est en souffrance; mais peut-être cela ne se produira-t-il que d'ici trois mois et peut-être cette compagnie a-t-elle payé tous les intérêts jusqu'à ce jour. Il y a un an, on aurait pas dit qu'il s'agissait là de prêts en souffrance.

M. Blenkarn: Vous aviez des états financiers pour le semestre se terminant le 30 avril. Quelle était votre proportion prêt-perte si on compare le tout au semestre se terminant le 30 avril 1981, c'est-à-dire le premier semestre avec le premier semestre.

M. Melloy: Je crois que cela avait augmenté d'environ 2 millions de dollars.

M. Blenkarn: Et ça donne quoi comme pourcentage, 2 millions de dollars?

M. Rattee: C'était de 5,7 millions de dollars l'an dernier pour le premier semestre et 7,6 millions de dollars pour le premier semestre de cette année. En pourcentage, cela donne 0,46, me semble-t-il, pour le premier semestre de cette année; l'an dernier c'était . . .

M. Melloy: C'était 0,38 ou 0,37, quelque chose du genre.

M. Blenkarn: Vous trouvez-vous pris dans le problème du change?

M. Melloy: Le problème du change?

M. Blenkarn: Oui, le problème du change qu'a le Canada à l'heure actuelle. Comment vous en tirez-vous? Combien de clients canadiens vous empruntent des dollars américains?

[*Texte*]

in the way of Canadian customers borrowing from you in American money?

Mr. Melloy: We have no foreign-exchange risks. We do not take them.

Mr. Blenkarn: You do not take foreign- -exchange risks.

Mr. Melloy: Any foreign dollars we borrow are forward contracts or bought; they are hedged. We do not take foreign-exchange risks. Now, I do not know whether that answers the question. Maybe you meant something different; I am not sure.

Mr. Blenkarn: All right. Now, do you make foreign-exchange loans to your domestic customers—U.S.- -dollar loans to domestic customers? What is your total U.S.-dollar lending to your domestic customers at the present time?

Mr. Rattee: In the foreign currency, from this March balance sheet of the bank, the total shown here in the schedule, whichever it is, is $532 million at the end of March.

• 1710

Mr. Blenkarn: Lent to your customers in foreign.

Mr. Rattee: In foreign-currency assets.

The Chairman: One more.

Mr. Blenkarn: It would be up to your customers whether they hedge that or not?

Mr. Rattee: If they have a liability, they are presumably looking at the asset on their side of the balance sheet and somehow hedging it.

Mr. Blenkarn: If there is a significant devaluation of the Canadian dollar, what do you foresee will happen in the money markets, vis-à-vis your customers and the banks generally?

Mr. Melloy: Mr. Blenkarn, let us hope it does not happen.

Mr. Blenkarn: It closed at 80.06.

Mr. Melloy: I know.

The Chairman: Your last question.

Mr. Blenkarn: All right. You said let us hope it does not happen. Yes, I hope it does not rain tomorrow, too—but, it could. What do you foresee as the problem, bearing in mind that the Canadian banking system has at least $20 billion lent to Canadian business generally, in U.S. dollars?

Mr. Melloy: David, do you want to answer that?

Mr. Rattee: Well, you would have to look at individual situations to really assess it. The company which borrows money in U.S. dollars and does not have it hedged—has all of

[*Traduction*]

M. Melloy: Nous ne jouons pas dans les devises. Ce sont des risques que nous ne prenons pas.

M. Blenkarn: Vous ne vous risquez pas dans les monnaies étrangères.

M. Melloy: Les dollars étrangers que nous empruntons viennent de contrats à terme ou sont achetés; nous nous protégeons. Nous ne prenons aucun risque dans le domaine des monnaies étrangères. Je ne sais pas si cela répond à votre question. Peut-être entendiez-vous autre chose par cela. Je n'en suis pas sûr.

M. Blenkarn: Parfait. Bon, consentez-vous des prêts en monnaies étrangères à vos clients intérieurs, des prêts en dollars américains à des clients canadiens? A combien se chiffrent vos prêts consentis en dollars américains à vos clients à l'intérieur du Canada à l'heure actuelle?

M. Rattee: Pour ce qui est des monnaies étrangères, d'après le bilan du mois de mars de la banque, le total que l'on trouve ici au tableau est de 532 millions de dollars à la fin du mois de mars.

M. Blenkarn: Prêté à vos clients en monnaies étrangères.

M. Rattee: En actif en devises.

Le président: Et autres.

M. Blenkarn: Ce serait à vos clients d'offrir la contrepartie ou non?

M. Rattee: S'ils ont un élément de passif, ils ont cet élément d'actif de ce côté du bilan et offrent la contrepartie d'une façon quelconque.

M. Blenkarn: S'il y avait une dévaluation importante du dollar canadien, que se passerait-il, croyez-vous, qu'il arriverait sur les marchés du change pour ce qui est de vos clients et des banques en général?

M. Melloy: Monsieur Blenkarn, prions tous que cela ne se produise pas.

M. Blenkarn: Le dollar était coté à 80.06 à la fermeture.

M. Melloy: Je le sais.

Le président: Votre dernière question.

M. Blenkarn: Parfait. Vous avez dit espérer que cela ne se produirait pas. J'espère aussi qu'il ne pleuvera pas demain, mais ça peut toujours se produire. Quel serait le problème, d'après vous, car il ne faut pas oublier que le système bancaire canadien a déjà consenti quelque 20 milliards de dollars en prêts à l'industrie canadienne en général, en dollars américains?

M. Melloy: David, vous voulez répondre à cela?

M. Rattee: Il vous faudrait étudier chaque cas individuel pour savoir exactement ce qu'il en serait. La compagnie qui emprunte des fonds en dollars américains et qui n'en a pas la

[*Text*]

its assets and its sales volume all in Canadian dollars—is going to suffer a loss, if the Canadian dollar declines in value versus whatever currency the loan has been taken out in.

If, on the other hand, it is an exporter—75 per cent of its business is done outside this country—it is selling to international organizations all around the world and it then has a cash inflow—

Mr. Blenkarn: A foreign-dollar receivable.

Mr. Rattee: A foreign-dollar receivable that it can use to offset that liability. And, as long as it has not borrowed more than what it has got coming in in foreign currency, it stands to benefit in the short run from a decline in the value of the Canadian dollar.

The Chairman: Thank you, Mr. Blenkarn.

Mr. Halliday.

Mr. Halliday: Thank you, Mr. Chairman.

We had the CLC here this morning and they led us to believe that there was no competition among the major banks. From reading your brief—I am sorry I was not here earlier when you presented it—I get the impression that you think there is lots of competition. How do you account for this attitude the CLC has—stating that there is no competition among the major banks?

Mr. Melloy: Mr. Chairman, I really cannot presume to think for the CLC or even to presume that the facts coincide with what the real world is. And, in the real world in which we are operating, there is tremendous competition. Not only in the banking system but in the total financial system. As a matter of fact, I guess for the reasons that I mentioned—and those were mentioned in this committee—there is a tremendous amount of credit outstanding. And, a lot of it is outstanding because of the amount of competition that exists in the financial system.

There is certainly competition amongst the chartered banks in Canada—among all the chartered banks in Canada. And there is certainly competition between the trust companies and the banks. There is also competition between the credit unions and the trust companies—and between the credit unions and the banks. So, I do not know how the CLC concludes that there is no competition among the banks.

Mr. Halliday: They told us this morning that something like—if my memory is correct—$60 billion of their money was tied up in pension plans. I am curious, given the fact—if it is a fact—that bank profits are high, who is benefiting from these profits? And, I have not been able to get either the Canadian Federation of Labour or the CLC to acknowledge that, possibly, some of their pension plans are benefiting from that.

[*Translation*]

contrepartie, qui a tous ses actifs et tout son volume de vente en dollars canadiens, va subir une perte si le dollar canadien diminue de valeur par rapport à toute monnaie étrangère que la compagnie aurait empruntée.

Si, d'autre part, cette compagnie est exportatrice, 75 p. 100 de ses affaires se transigent à l'extérieur du pays, elle vend alors à des organismes internationaux du monde entier et l'argent qui rentre . . .

M. Blenkarn: Les comptes à recevoir en dollars étrangers.

M. Rattee: Les comptes à recevoir en dollars étrangers dont elle peut se servir pour compenser le passif. Tant que la compagnie n'a pas emprunté plus que ce qu'on lui doit en monnaies étrangères, à court terme, elle tirera bénéfice d'une diminution de la valeur du dollar canadien par rapport à une autre monnaie.

Le président: Merci, monsieur Blenkarn.

Monsieur Halliday.

M. Halliday: Merci, monsieur le président.

Nous avons reçu ici le CCT ce matin et on nous a laissé entendre qu'il n'existe aucune concurrence entre les grandes banques. Après lecture de votre mémoire, et je suis désolé de n'avoir point été ici plus tôt quand vous nous l'avez présenté, j'ai l'impression qu'à votre avis, il y a beaucoup de concurrence. Comment expliquez-vous cette attitude du CCT qui déclare que les grandes banques ne se font pas concurrence?

M. Melloy: Monsieur le président, je ne peux pas prétendre expliquer ce que pense le CCT ni même croire que ces faits concordent avec ce qui se passe en vérité. Dans le monde concret où nous opérons, la concurrence est énorme. Non seulement dans le monde des banques, mais aussi dans le monde de la finance en général. À vrai dire, j'imagine que c'est pour les raisons que j'ai déjà citées et devant votre comité, d'énormes crédits sont en souffrance, et cela à cause de la concurrence qui existe dans le monde de la finance.

Il y a certainement beaucoup de concurrence entre les banques à charte du Canada . . . entre toutes les banques à charte au Canada. Il y a aussi beaucoup de concurrence entre les caisses d'épargne et de crédit et les compagnies de fiducie . . . sans oublier celles qui existent entre les caisses d'épargne et de crédit et les banques. Je ne sais donc pas comment fait le CCT pour arriver à la conclusion que les banques ne se font pas concurrence.

M. Halliday: Ils nous ont dit ce matin, si je ne m'abuse, que quelque 60 milliards de dollars de leurs fonds se trouvaient immobilisés dans des plans de pension. Puisque les profits des banques, si c'est vrai, sont élevés, je me demande qui empoche ces profits? Et ni la Fédération canadienne du travail ni le CCT n'ont voulu avouer qu'il se pourrait que leurs plans de pension en tiraient peut-être avantage.

[*Texte*]

• 1715

Would you have any idea of whether they have any interest in any of the Continental Bank's assets? Are they actively benefiting in any way through the profit your company might make?

Mr. Melloy: If a pension fund holds Continental Bank stock and Continental Bank increases dividends and the value of its stock goes up, then of course if they have an investment in the bank their pension- -fund benefits. The pension funds of all organizations benefit from the increase in the shareholders' investment in Canadian banks, because I doubt there are many large pension funds in Canada that do not have shares of Canada's chartered banks.

Mr. Halliday: Have you any idea? Can you give us any figures? Could you guess at the figures, roughly?

Mr. Melloy: No, I am sorry; I really do not know. What is it we have, some $50-odd billion in private pensions?

Mr. Halliday: They told us $60 billion.

Mr. Melloy: Well, they are probably right; I am just using the figure. I believe 90 per cent of these funds, at least, must be invested in Canada, so presumably their pension funds would not only be invested in banks, I would think it would be invested in Noranda, it would be invested in most of the mining companies, it would probably be invested in the forest industry, it would be invested—probably some of it—in the automobile industry. I think the pension funds would have a piece of every industry that exists in Canada. Consequently, if the earnings of these industries or these companies are sound and good, then the pension funds benefit. If the companies are losing money—whether it is in mining, the forest industries, the automobile industry, or the banks—then of course the value of the pension funds is going to decline.

Mr. Halliday: Assuming, then, the CLC represents people who have pension funds involved in all of these industries, including banks, why are they so concerned, then, about the profits? What is behind it?

Mr. Melloy: I do not have an answer for that one. I think they should be delighted, as other people in Canada should be, that we have a sound banking system in this country.

Mr. Halliday: We had a chartered accountant here this morning who was recommending an ombudsman type of position in the banking system, preferably one that would be operated or sponsored by the chartered banks rather than government. He gave us about four examples of what appeared to be nasty deals that consumers got from a bank or banks. Would you be interested, as a bank, in being involved in sponsoring an ombudsman type of thing on behalf of consumers?

Mr. Melloy: I can speak for only Continental Bank; I would like to consider myself an ombudsman for Continental Bank. I

[*Traduction*]

Pourriez-vous nous dire si les fonds de pension ont des intérêts dans le capital-avoir de la Banque continentale? Ainsi, si vos profits augmentent, en profitent-ils?

M. Melloy: Si un fonds de pension détient des actions de la Banque continentale et que la banque augmente ses dividendes et que la cote des actions augmente, alors ce fonds de pension est un investissement profitable. Les fonds de pensions de tous les organismes profitent de l'augmentation des investissements des actionnaires dans les banques canadiennes, car je crois que tous les fonds de pensions importants au Canada sont actionnaires des banques à charte canadiennes.

M. Halliday: Est-ce que vous pouvez nous donner des chiffres approximatifs qui nous donneraient une idée de l'importance ce ces investissements?

M. Melloy: Non, je n'en ai pas la moindre idée. Chez-nous, les investissements des fonds de pensions représentent quelques $50 milliards?

M. Halliday: On nous a parlé de $60 milliards.

M. Melloy: Ceux qui vous ont dit cela ont probablement raison. A mon sens 80 p. 100 de ces fonds ont été investis au Canada donc on a tout lieu de croire que ces fonds de pension n'ont pas investi que dans les banques, mais également dans certaines compagnies minières comme Noranda dans le secteur forestier également et probablement également dans le secteur de la construction automobile. Ces fonds de pension ont des actions dans tous les secteurs industriels au Canada. En conséquence, si ces secteurs ou ces compagnies font des profits, eh bien cela rejaillit sur les fonds de pension. Si par contre les compagnies perdent de l'argent—que ce soient des compagnies minières, l'industrie forestière, l'industrie de l'automobile voir les banques—eh bien dans ce cas la valeur des fonds de pension diminue.

M. Halliday: Si l'on pense que le Congrès du travail représente des travailleurs dont les fonds de pension ont investi dans toutes ces industries, les banques y compris, pourquoi alors trouve-t-il à redire aux profits des banques? Qu'est-ce qu'il y a là derrière?

M. Melloy: Je ne sais que répondre à cela. Je trouve qu'il devrait être ravi, comme d'ailleurs tout le monde devrait l'être au Canada, d'avoir un système bancaire aussi sain que le nôtre.

M. Halliday: Ce matin nous avons reçu un comptable agréé qui nous a recommandé de créer un poste d'ombudsman auprès du système bancaire, qui dépendrait et serait payé par les banques à charte plutôt que par le gouvernement. Il nous a cité 4 exemples de tractations douteuses dont avaient été victimes les clients des banques. En tant que banquier, seriez-vous en faveur de la nomination d'un ombudsman qui défendrait les intérêts des consommateurs?

M. Melloy: Je ne veux pas parler au nom des autres banques, mais pour ma part je me plais à me considérer

[*Text*]

have told our people, and also customers, I would like to know about complaints about Continental Bank personally. I think other bank presidents would as well. If there are complaints to us, we can deal with them; I do not think an ombudsman serves any purpose whatsoever in that kind of environment.

Mr. Halliday: One more question. Mr. Blenkarn was into a subject of foreign banking. Being very much a layman in this area, I do not get all the terms that seem to get tossed around, but I am not sure he asked this particular question. Are you in the position of putting out money on loan in foreign countries that represent assets raised in Canada, or do you raise your assets in some foreign country and then issue the loan in that country?

Mr. Melloy: No. If we are making a loan in U.S. dollars, the money is raised in U.S. dollars. If we are making a loan in Canadian dollars, it is raised in Canadian dollars. Any foreign loans we make are raised outside of Canada.

• 1720

Mr. Halliday: To the best of your knowledge, is that true for most chartered banks?

Mr. Melloy: I would say, yes, it is true.

Mr. Halliday: Then, why are people .... We get witnesses here and some of them are concerned that Canadian money is going out and being at risk outside of the country. As I understand what you are telling me, this money that is being loaned out is not Canadian money at risk. It is money you have raised outside of the country.

Mr. Melloy: It is money we have raised outside the country. We are more likely to go the other way; to raise money outside the country and move it into Canada.

Mr. Halliday: So, that my conclusion is, then, that Canadians are not at risk with their money because you are loaning a lot of money in foreign countries.

Mr. Melloy: I cannot see the risk there.

Mr. Halliday: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Halliday.

I would like to thank our witnesses, Mr. Melloy and Mr. Rattee, for their appearance here today and also to indicate that there were a couple of questions raised with regard to specific additional data. I presume that this will be forthcoming from our witnesses.

Thank you once again. Your brief was well received and we have enjoyed having you here and asking you our questions.

I will adjourn the meeting until 8.00 p.m. tonight, at which time we have the Minister of Finance before us.

[*Translation*]

comme l'ombudsman de la Banque Continentale. J'ai dit à tous nos employés et également à nos clients, que j'aimerais qu'ils me fassent part de leurs doléances en personne. Je crois que les autres présidents des banques seraient également de mons avis. Si nous recevons des plaintes, nous pouvons leur donner suite, je crois qu'il n'y a donc aucune raison de nommer un ombudsman à cet effet.

M. Halliday: Une question supplémentaire. M. Blenkarn a parlé des opérations internationales des banques. N'ayant pas beaucoup de connaissance dans ce domaine, je ne comprends pas bien tous les termes que l'on emploie mais je ne suis pas sûr qu'il vous ait posé la question suivante: est-ce que vous pouvez prêter à l'étranger des fonds mobilisés au Canada, ou mobilisez-vous d'abord des fonds à l'étranger pour les prêter localement?

M. Melloy: Non. Si nous consentons un prêt en dollars américains, nous mobilisons les fonds en dollars américains. Si nous prêtons en dollars canadiens, c'est avec des dollars canadiens. Les fonds dont nous nous servons pour prêter à l'étranger sont mobilisés à l'étranger.

M. Halliday: Compte tenu de ce que vous savez, peut-on dire cela de la plupart des banques à charte?

M. Melloy: Oui je dirais que c'est vrai.

M. Halliday: Pourquoi alors les gens ... Certains témoins qui ont comparu devant le comité se sont dits inquiets des sorties de capitaux prêtés à risque à l'étranger. Si j'ai bien compris ce que vous venez de me dire, les prêts consentis à l'étranger ne sont pas en monnaies canadiennes, il n'y a donc pas de risque. Il s'agit de fonds mobilisés à l'étranger.

M. Melloy: C'est exact. Ce sont des fonds que nous avons mobilisés à l'étranger. Il est beaucoup plus probable que ce soit le contraire qui se passe—c'est-à-dire que l'on mobilise des fonds à l'étranger pour les prêter au Canada.

M. Halliday: Donc en conclusion, les Canadiens ne risquent pas leur argent parce que les prêts qui sont faits à l'étranger ne sont pas en dollars canadiens.

M. Melloy: Je ne vois pas où il y a risque dans ce cas-là.

M. Halliday: Merci monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Halliday.

Je voudrais remercier nos témoins, monsieur Melloy et Rattee d'avoir comparu aujourd'hui devant le comité ainsi que d'avoir promis au comité de lui faire parvenir certains renseignements supplémentaires bien précis. Je pense qu'ils ne tarderont pas.

Merci donc, votre mémoire était très intéressant et c'est avec plaisir que nous vous avons posé des questions.

La séance est levée jusqu'à 20h, nous aurons le plaisir d'accueillir le ministre des Finances.

APPENDIX "FNCE-17"

EXTRACT FROM PAGE 4 AND PAGE 13 OF A DOCUMENT ENTITLED "ECONOMIC POLICY STATEMENT" QUOTED BY THE CANADIAN LABOUR CONGRESS.

PAGE 4

Real Wages of those who are employed have decreaded steadily since 1976. Increases in earnings for the organized have averaged only nine per cent annually. For all workers, including the unorganized, the increase has averaged less than eight per cent annually. Yet prices over that period went up by an average of 10 per cent annually. Last year they soared 12½ per cent, the sharpest increase in 33 years. The incomes of most working people, after taking into account inflation, are now 10 per cent less than they were in 1976. Just to have stayed even with inflation over that period, workers would have needed an average of $2,038 more a year or $39.19 per week.qb

REAL WAGES

Average Weekly Earnings for all Paid Employees in Constant (4th Quartrer 1976) Dollars in the 4th Quarter of Each Year

1976	$237.98	
1977	$229.62	-3.5%
1978	$223.54	-2.6%
1979	$219.28	-1.9%
1980	$214.92	-2.0%
1981	$213.80	-0.5%

PAGE 13

High interest rates do two other kinds of damage. They depress investment and productivity, because they make it more profitable for corporations to put their profits in financial investments, which earn the high interest rate, rather than in capital investments in plant and equipment where the return is more risky; and because the high cost of borrowing money for new capital investment reduces the return. The other damage of high interest rates is that they are inflationary. Every stage of economic activity, from production, through transportation, wholesale and retail distribution involves borrowing money.. Higher borrowing rates force prices up, in cumulative fashion, throughout the entire economic system.

REAL INTEREST RATES IN CANADA AND THE U.S.

The Difference between the Annual Average 90-Day Commercial Paper Rate and the Annual Inflation Rate

	Canada	U.S.
1979	1.7	2.8
1980	2.6	4.2
1981	8.0	6.9
Jan. 1982	5.3	4.4
Feb. 1982	5.6	5.9
Mar. 1982	4.4	5.8

Source: Department of Finance.

Monetarism in the last while has been applied in Canada with much more force than in the U.S. or most other industrialized countries. It has pushed real interest rates (that is, the difference between the prevailing level of interest rates and the prevailing inflation rate, or the true cost of borrowing) to unprecedented heights, 2-3 times higher than has been usual. There hase been close to two years of experience with this. The effects are very clear, and just what they could expected to be: recession, unemployment, no reduction in inflation and large profit gains for lenders.

MONETARY POLICY IN CANADA AND OTHER INDUSTRIALIZED COUNTRIES

Increase or Decrease in the Money Supply (M1) over the Most Recent Comparable 12 Month Period

	Percentage Change
Canada	-2½
U.S.	+5½
U.K.	+8½
Japan	+9
Germany	-1
France	+15

Source: The Economist, May 1, 1982.

APPENDICE «FNCE-17»

EXTRAIT TIRÉ DES PAGES 4 et 13 D'UN DOCUMENT INTITULÉ «ÉNONCÉ DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE» CITÉ PAR LE CONGRÈS DU TRAVAIL DU CANADA.

Page 4

Le salaire réel des employés a diminué de façon constante depuis 1976. Les augmentations annuelles moyennes de salaire des travailleurs syndiqués ont été de 9 p. 100. Pour tous les travailleurs, y compris les compris les travailleurs non syndiqués, l'augmentation annuelle de salaire a été en moyenne inférieure à 8 p. 100. Pourtant, les prix au cours de cette période ont augmenté en moyenne de 10 p. 100 par année. L'an dernier, ils ont atteint 12.5 p. 100, hausse la plus marquée en 33 ans. Les revenus de la plupart des ouvriers, en tenant compte de l'inflation, sont aujourd'hui de 10 p. 100 inférieurs à ce qu'ils étaient en 1976. Simplement pour rattraper leur pouvoir d'achat rongé par l'inflation durant cette période, les travailleurs auraient dû recevoir en moyenne 2,038$ de plus par année ou $39.19 par semaine.

SALAIRES RÉÉLS

Salaires hebdomadaires moyens pour tous les employés rémunérés en dollars constants (4e trimestre de 1976) pour le 4e trimestre de chaque année

1976	$237.98	
1977	$229.62	-3.5%
1978	$223.52	-2.6%
1979	$219.28	-1.9%
1980	$214.92	-2.0%
1981	$213.80	-0.5%

Page 13

Voici deux autres répercussions négatives des taux d'intérêt élevés. D'abord, ils ralentissent les investissements et la productivité parce que les sociétés trouvent plus rentable d'investir leurs profits dans des placements financiers qui leur rapportent un taux d'intérêt élevé, que dans des placements en immobilisations, pour des usines ou de l'équipement où le taux de de rendement est plus risqué. Et aussi parce que le coût élevé des emprunts pour les nouveaux investissements en immobilisations réduit le rendement. Deuxièmement, les taux d'intérêt élevés sont inflationnistes. A tous les stades de l'activité économique, de la production à la distribution au détail, en passant par le transport et la vente de gros, il faut effectuer des emprunts. Des taux d'intérêt élevés font accroître les prix, de façon cumulative, dans tout le système économique.

TAUX D'INTÉRÊT RÉÉLS AU CANADA ET AU ÉTATS-UNIS

Différence entre le taux annuel moyen de rendement des effets commerciaux de 90 jours et le taux annuel d'inflation

	Canada	É.-U.
1979	1.7	2.8
1980	2.6	4.2
1981	8.0	6.9
Janvier 1982	5.3	4.4
Février 1982	5.6	5.9
Mars 1982	4.4	5.8

Source: Ministère des Finances

Page 13

Depuis quelque temps, la politique monétariste est appliquée est appliquée au Canada avec beaucoup plus de vigueur qu'aux Etats-Unis ou que dans la plupart des autres pays industrialisés. Elle fait accroître les taux d'intérêt réels (c'est-à-dire la différence entre le taux d'intérêt et le taux d'inflation courants, ou le taux véritable des emprunts) les amenant ainsi à des sommets sans précédent, deux ou trois fois plus élevés qu'habituellement. Voilà près de deux ans que nous connaissons cette situation. Les conséquences de cette politique sont très nettes et elle cause ces phénomènes prévisibles: récession, chômage, poursuite de l'inflation et des importants profits pour les prêteurs.

POLITIQUE MONÉTAIRE APPLIQUÉE AU CANADA ET DANS D'AUTRES PAYS INDUSTRIALISÉS

Accroissement ou diminution de la masse monétaire (M1) au cours de la plus récente période comparable de douze mois

	Modification - Pourcentage
Canada	2 1/2
États-Unis	5 1/2
Royaume-Uni	8 1/2
Japon	9
Allemagne	1
France	15

Source: The Economist, 1er mai 1982

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Third class Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Quebec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacre-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

From the Canadian Labour Congress:

Mr. Vincent Chapin, Senior Economist;

Mr. Donald Montgomery, Secretary-Treasurer;

Mr. Ronald W. Lang, Director of Research and Legislation;

Ms Catherine McGuire, National Representative.

Mr. J. Stephen Bancroft, C.A.

From the Continental Bank:

Mr. Stanley S. Melloy, President and Chief Executive Officer;

Mr. David Rattee, Executive Vice-President, Operations.

Du Congrès du travail du Canada:

M. Vincent Chapin, économiste principal;

M. Donald Montgomery, secrétaire-trésorier;

M. Ronald W. Lang, directeur de la recherche et de la législation;

M[me] Catherine McGuire, représentant national.

M. J. Stephen Bancroft, c.a.

De la «Continental Bank»:

M. Stanley S. Melloy, président et directeur exécutif;

M. David Rattee, vice-président exécutif, Opérations.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 95

Tuesday, June 1, 1982

Chairman: Mr. John Evans

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 95

Le mardi 1er juin 1982

Président: M. John Evans

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Finance, Trade and Economic Affairs

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Finances, du commerce et des questions économiques

RESPECTING:

Bill C-111, An Act to provide supplementary borrowing authority

CONCERNANT:

Projet de loi C-111, Loi attribuant un pouvoir d'emprunt supplémentaire

APPEARING:

The Honourable Allan J. MacEachen, Minister of Finance

COMPARAÎT:

L'honorable Allan J. MacEachen, Ministre des Finances

LIBRARY
JUN 7 1982
UNIVERSITY OF TORONTO

First Session of the Thirty-second Parliament, 1980-81-82

Première session de la trente-deuxième législature, 1980-1981-1982

28849—1

STANDING COMMITTEE ON FINANCE, TRADE AND ECONOMIC AFFAIRS

COMITÉ PERMANENT DES FINANCES, COMMERCE ET QUESTIONS ÉCONOMIQUES

Chairman: Mr. John Evans

Vice-Chairman: Mr. Jim Peterson

Président: M. John Evans

Vice-président: M. Jim Peterson

Messrs. — Messieurs

Berger	Dionne (*Chicoutimi*)	Lambert	Orlikow
Blenkarn	Duclos	Lang	Riis
Bloomfield	Ferguson	Loiselle	Stevens
Carney (Miss)	Fisher	Mayer	Wright—(20)
Deniger	Halliday		

(Quorum 11)

Le greffier du Comité

J.M. Robert Normand

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65(4)(*b*)

On Tuesday, June 1, 1982:
Mr. Lambert replaced Mr. Thomson;
Mr. Mayer replaced Mr. Wilson;
Mr. Riis replaced Mr. Nystrom;
Mr. Loiselle replaced Mr. Mackasey.

Conformément à l'article 65(4)*b*) du Règlement

Le mardi 1 juin 1982:
M. Lambert remplace M. Thomson;
M. Mayer remplace M. Wilson;
M. Riis remplace M. Nystrom;
M. Loiselle remplace M. Mackasey.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité de l'Orateur de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, JUNE 1, 1982
(127)

[*Text*]

The Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs met at 8:06 o'clock p.m., this day, the Chairman, Mr. Evans, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Blenkarn, Bloomfield, Deniger, Evans, Ferguson, Fisher, Lambert, Loiselle, Mayer, Riis, Stevens and Wright.

Other Member present: Mr. Mazankowski.

Appearing: The Honourable Allan J. MacEachen, Minister of Finance.

The Committee resumed consideration of Bill C-111, An Act to provide supplementary borrowing authority.

On Clause 1

The Minister answered questions.

At 10:01 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 1er JUIN 1982
(127)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des Finances, du Commerce et des Questions économiques se réunit aujourd'hui à 20h06 sous la présidence de M. Evans (président).

Membres du Comité présents: MM. Blenkarn, Bloomfield, Deniger, Evans, Ferguson, Fisher, Lambert, Loiselle, Mayer, Riis, Stevens et Wright.

Autre député présent: M. Mazankowski.

Comparaît: L'honorable Allan J. MacEachen, ministre des Finances.

Le Comité reprend l'étude du projet de loi C-111, Loi attribuant un pouvoir d'emprunt supplémentaire.

Article 1

Le ministre répond aux questions.

A 22h01, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

J.M. Robert Normand,

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Text*]

Tuesday, June 1, 1982

• 2006

The Chairman: Order, please.

The committee is resuming consideration of its order of reference dated Wednesday, May 12, 1982, relating to Bill C-111, an Act to provide supplementary borrowing authority. Appearing with us tonight is the Hon. Allan J. MacEachen, the Minister of Finance, and with him is the Deputy Minister of Finance, Dr. Ian Stewart.

We do not have a full quorum, but I would ask if Mr. MacEachen has an opening statement that he would like to make, and, if so, I would turn the floor over to him; if not, then we would resume questioning with the order that we had earlier.

Hon. Allan J. MacEachen (Minister of Finance): No further strip-tease.

The Chairman: Do you have further pearls you would like to drop on us?

Mr. MacEachen: No.

The Chairman: In that case, I would proceed with the list as we had it.

Mr. Stevens would be the first on the list tonight.

Mr. Stevens: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Minister, perhaps I could start by taking you back to when you first took office in March 1980. You will recall the dollar was 3.5 cents better than it is today. It was then trading at 83.59 cents. Since that date, the Toronto Stock Exchange has fallen on the composite index by over 30 per cent; the oil and gas index has fallen by almost 50 per cent; inflation has gone up two points; unemployment has gone up two points; your deficit has been rising. In short, you have not been a walking disaster; you have been a running disaster as Minister of Finance.

Now that we have the borrowing bill before us, the sad truth that it is billions of dollars that you are inflicting on future generations that have to somehow service this debt that you are continuing to run up, have you any explanation to tell the committee why you have been such a disaster as Minister of Finance?

Mr. MacEachen: Mr. Chairman, I will be glad to answer specific questions, but I do not intend to get into the kind of game that Mr. Stevens has been getting—

The Chairman: Mr. Stevens, please, questions are certainly appropriate, but innuendo is certainly not.

Mr. Stevens: I did not think that was innuendo; I thought it was pretty direct.

Mr. Chairman, through you, could I then, perhaps, put this direct question to the Minister of Finance: In view of the fact

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Translation*]

Le mardi 1 juin 1982

Le président: A l'ordre, s'il vous plaît.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi daté du mercredi 12 mai 1982 relativement au Bill C-111, Loi attribuant un pouvoir d'emprunt supplémentaire. Nous accueillons comme témoin ce soir l'honorable Allan J. MacEachen, Ministre des Finances, accompagné du sous-ministre des Finances, M. Ian Stewart.

Nous n'avons pas encore le quorum, mais je demanderai à M. MacEachen s'il a tout d'abord une déclaration d'ouverture à faire et, dans l'affirmative, je lui cèderai la parole. Autrement, nous passerons dès maintenant aux questions dans le même ordre que la dernière fois.

Hon. Allan J. MacEachen (ministre des Finances): C'est fini le strip-tease.

Le président: Avez-vous d'autres trésors de sagesse à nous communiquer?

M. MacEachen: Non.

Le président: Dans ce cas, je poursuis avec la même liste.

M. Stevens serait donc le premier intervenant ce soir.

M. Stevens: Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, tout d'abord je vous reporterai au moment où vous avez assumé vos fonctions en mars 1980. Vous vous souviendrez que le dollar se situait alors à 3.5c. de plus qu'aujourd'hui. Il se transigeait en effet à 83.59c. Depuis lors, l'indice composé de la Bourse de Toronto s'est affaissé de plus de 30 p. 100, l'indice du secteur du pétrole et du gaz de presque 50 p. 100; le taux d'inflation a progressé de 2 points, le taux de chômage de 2 points et votre déficit s'est accru. En résumé, vous avez été un désastre ambulant en tant que Ministre des Finances.

Maintenant que vous nous présentez ce bill par lequel les générations futures hériteront de milliards de dollars de dette, pouvez-vous nous expliquer pourquoi vous avez été un tel désastre en tant que Ministre des Finances?

M. MacEachen: Monsieur le président, je répondrai volontiers à des questions précises, mais je n'ai pas l'intention de jouer au même jeu que M. Stevens . . .

Le président: Monsieur Stevens, il y a lieu de poser des questions, mais non de faire des sous-entendus.

M. Stevens: Ce n'était pas sous-entendu, c'était explicite.

Permettez-moi alors, monsieur le président, de poser une question directe au Ministre des Finances: étant donné que bon

[*Texte*]

that many in this country feel that your Prime Minister and, in general, your government have lost all credibility, that there is no trust in the government any longer, do you feel that we can realistically expect that, almost no matter what you do from now on, it will instil the confidence in the Canadian public that you might hope for?

• 2010

Bear in mind that this escapade we had last night, the update, as they called it, of the National Energy Program, presumably was supposed to put confidence into the oil- and gas-field industry; yet we find today that the oil and gas index in Toronto fell another 129 points, almost a 5-per-cent drop on the day after you bring out a revised update, as you called it, of your National Energy Program. In short, is the government at the point where it has no credibility, even if it had the right program to put in place?

Mr. MacEachen: Well, Mr. Chairman, I put that question almost in the category of the earlier one: really a political statement that is highly partisan and does not really address either the bill or the elements of the economy. The hon. member can have all his opinions and express them about the government, but we do not need a meeting of the committee to hear him give those views.

I think there is one point with which I would like to deal. Maybe Mr. Stevens would like to deal with it in his own mind. It is the rather simplistic approach he has taken to our economic problems. If one admitted clearly that the recession in Canada was the result of a particular policy, or of a particular government, then of course one would have to ask: Why is there a recession in the United States? Why is it that unemployment is about the same in the United States as it is in Canada? Why is it that the dominant economy in the world, the United States, has such very high interest rates? If one begins to ask these questions, one would quickly conclude that surely it is not his view of this government that is at the root cause of our economic problems.

We are facing in this country economic problems quite like the economic problems in the major industrialized world. You know, it really is rather simplistic to suggest that the situation in Canada is simply because of what he alleges to be mismanagement by the government. I think that, as far as political rhetoric is concerned, it might be acceptable; but, as any effort to analyse the sources of our difficulties, it is rather, to put it mildly, far-fetched.

Mr. Stevens: Through you, Mr. Chairman, perhaps I could take the minister up now on his references to the United States. Perhaps he would be kind enough to answer this specific question. If we want to compare Canada and the United States, can you tell the committee why the United States in the current months is experiencing either low inflation or, in some months, even negative inflation, when year over year our current figures show an inflation in Canada of 11.5 per cent? Why should there be, almost dramatically, virtually no inflation in the current months in the United States, compared to almost 1 per cent a month, 12 per cent per year, in Canada, if your scenario is correct that this is a world

[*Traduction*]

nombre de nos concitoyens estiment que votre Premier ministre et votre gouvernement en général ont perdu toute crédibilité, qu'on ne leur fait plus confiance, peut-on vraiment s'attendre, quoi que vous fassiez à partir de maintenant, qu'on puisse rétablir la confiance chez la population canadienne?

N'oubliez pas que la frasque d'hier soir, ce qu'on a appelé la révision du Programme énergétique national, et qui est censée ramener la confiance au sein de l'industrie pétrolière et gazière. Pourtant, nous constatons aujourd'hui que l'indice de cette industrie à la bourse de Toronto a baissé d'encore 129 points, un glissement de 5 p. 100 le jour après qu'on ait annoncé une révision du Programme. En résumé, le gouvernement en est-il rendu au point où il a perdu toute crédibilité même s'il devait mettre sur pied un programme approprié?

M. MacEachen: Monsieur le président, c'est le même genre de question que la première, à savoir un énoncé politique hautement partisan et tout à fait en dehors du sujet. Le député peut avoir les opinions qu'il désire au sujet du gouvernement et les exprimer, mais il n'est pas nécessaire de tenir une réunion du comité pour les entendre.

Il y a toutefois un point dont j'aimerais traiter. M. Stevens voudra peut-être lui-même y réfléchir. Il s'agit de la démarche simpliste qu'il a adoptée devant nos problèmes économiques. Si l'on croit que la récession canadienne découle d'une politique ou d'un gouvernement en particulier, il faut alors se demander pourquoi les États-Unis en connaissent également une. Comment se fait-il que le taux de chômage soit à peu près le même aux États-Unis et au Canada? Pourquoi l'économie dominante dans le monde, celle des États-Unis, connaît-elle des taux d'intérêt aussi élevés? En se posant ces questions, on en vient rapidement à la conclusion que le présent gouvernement n'est pas la cause fondamentale de nos problèmes économiques.

Nous faisons face ici aux mêmes problèmes économiques que les principaux pays industrialisés. Il est assez simpliste de dire que la situation au Canada découle seulement de ce qu'il appelle une mauvaise gestion de la part du gouvernement. C'est peut-être acceptable au niveau de la réthorique, mais c'est un peu forcé que de vouloir ainsi analyser les sources de nos difficultés.

M. Stevens: Monsieur le président, je reviens à ce que disait le ministre au sujet des États-Unis. Il aurait peut-être l'obligeance de répondre à une question précise. S'il y a lieu de comparer le Canada aux États-Unis, pouvez-vous nous expliquer pourquoi au cours des derniers mois les États-Unis ont connu un taux d'inflation assez bas, ou même négatif, alors que le taux annuel atteint 11.5 p. 100 au Canada? S'il s'agit bien d'un phénomène mondial, pourquoi n'y a-t-il presque aucune inflation aux États-Unis et un taux de presque 1 p. 100 par mois, soit 12 p. 100 par année, au Canada? Vous faisiez des observations sur les États-Unis.

[*Text*]

phenomenon? In particular, you commented about the United States.

Mr. MacEachen: Well, Mr. Chairman, I make the assertion that the economic problems facing Canada are of the same character as the economic problems facing all the major industrialized countries. We have been in the grip of persistent inflation, rising unemployment and slow growth, and in one way or another these manifestations of our difficulties are evident, to varying degrees, in all the countries. I think Mr. Stevens has a very pertinent point when he asks why is it that the United States has had such a significant drop in inflation yet our inflation, while it is creeping downwards, is still considerably higher than the United States. I think that is a very pertinent question. In my consultations with the private sector I have been asking for their views as to why they believe inflation has stayed up so much in Canada and has decreased in the United States.

• 2015

Maybe there is no explanation that covers all the possibilities. The United States has been following a policy of control of the money supply. They have certainly been doing that, and while the American government began with, as it were, a disciplined fiscal policy, certainly in the current projections of the deficit it is quite a problem. I think one of the most evident reasons is that the wage settlements in the United States are running four to five points lower than they are in Canada. It is a fact that not only American unions but American workers have been prepared to accept much lower wage settlements than has been the case in Canada. In fact, certain unions, notably the United Automobile Workers, have bargained wage concessions against job security. That is a clear distinction between Canada and the United States. Their markets, their labour markets, their product markets have responded much more dramatically to the slack in the economy than has occurred in Canada.

I believe it has to be, as I stated yesterday, a matter of concern for us that this is the case because of the implications this fact has for our future competitive situation. I believe the underlying rate of inflation will not recede dramatically unless there is a decline in income demands in the Canadian economy. In reply to your question, I would put that as a very significant factor.

Mr. Stevens: Mr. Chairman, if we have time I might like to come back to some comments made by the minister on our comparable wage structures. Most of us will remember the evidence the CLC left with us this morning, that since 1976 the average real wage in Canada has fallen 10 per cent to the present time.

But my question to the minister centres on the disturbing fall of our dollar which broke almost 80 cents today; certainly the dollar's belly is scraping 80 cents, judging from the close tonight. As we know, Mr. Minister, last month in your report you backed into your line of credit to the tune of $1.5 billion to try to support the dollar on the foreign exchange market. We understand the figures that will be coming out tomorrow will

[*Translation*]

M. MacEachen: Monsieur le président, je maintiens que les problèmes économiques qui confrontent le Canada sont de la même nature que ceux auxquels font face les principaux pays industrialisés. Nous avons été en proie à une inflation persistante, à une poussée du chômage et à un ralentissement de la croissance, et les mêmes difficultés se manifestent à divers degrés dans tous les pays. Monsieur Stevens a tout à fait raison de demander pourquoi les États-Unis ont connu une telle chute de l'inflation alors qu'ici, bien que l'inflation diminue peu à peu, elle atteint toujours un taux beaucoup plus élevé qu'aux États-Unis. C'est une question fort pertinente. Lors de mes consultations avec des représentants du secteur privé, je leur ai demandé pourquoi, d'après eux, l'inflation s'était maintenue au Canada et avait tant décru aux États-Unis.

Il n'y a peut-être pas d'explication qui s'applique à toutes les possibilités. Les États-Unis ont suivi une politique de contrôle de la masse monétaire. Ils l'ont certes appliquée et, bien que le gouvernement américain ait pratiqué au départ une politique fiscale disciplinée, on prévoit maintenant un déficit assez important. Une des raisons les plus évidentes de cette situation est que les ententes salariales aux États-Unis comportent des augmentations de quatre à cinq points de moins qu'au Canada. Non seulement les syndicats américains, mais aussi les travailleurs américains ont été disposés à accepter des règlements beaucoup moins généreux qu'au Canada. En fait, certains syndicats, dont celui des Travailleurs unis de l'automobile, ont accordé des concessions du point de vue des salaires en contrepartie de la sécurité d'emploi. Voilà donc une distinction nette entre le Canada et les États-Unis. Leurs marchés, celui du travail et des produits, ont réagi de façon beaucoup plus abrupte au ralentissement de l'économie qu'au Canada.

Comme je l'ai dit hier, il y a lieu de s'en préoccuper à cause des répercussions de cette situation sur notre position concurrentielle future. Il n'y aura aucun repli du taux d'inflation à moins que les exigences relatives au revenu ne se modèrent beaucoup dans l'économie canadienne. Je dirais que c'est un facteur extrêmement important.

M. Stevens: Monsieur le président, si nous avons le temps, je reviendrai peut-être à certaines observations du ministre au sujet des différences de salaire. Nous nous souviendrons pour la plupart du témoignage du CTC ce matin, selon lequel depuis 1976, le salaire réel moyen au Canada a baissé de 10 pour cent.

Mais ma question porte plutôt sur la chute inquiétante de notre dollar qui a presque franchi le cap des 80 cents aujourd'hui. Comme nous le savons, monsieur le ministre, le mois dernier vous avez puisé dans votre ligne de crédit $1.5 milliards de dollars pour appuyer le dollar sur le marché des changes. Les chiffres qui seront annoncés demain montreront que vous avez dépensé encore plus de 500 millions de dollars le

[*Texte*]

indicate that you spent even more than $500 million last month in supporting the dollar. We understand that, beginning with early buying this morning in London, England, and before you got through today, another almost $250 million was spent in supporting the dollar. Would you tell us what you see in future for the dollar?

• 2020

There seems to be continuing pressure; you have found it difficult to maintain it, even at the level it was at when you took power; and yet we do not see, if you like, what your solution is.

Bearing in mind that we have a borrowing bill before us, to what extent are you going to be requiring these foreign funds simply to support the dollar?

Mr. MacEachen: I would begin, Mr. Stevens, through you, Mr. Chairman, by stating that the U.S. dollar has appreciated strongly in the last few days against most major OECD currencies. The American dollar has appreciated against the Canadian dollar; it has appreciated against the French franc, the British pound, the Dutch guilder, the Japanese yen—all of these currencies have weakened in the face of the strength of the American dollar. I believe that is the first point: that the American dollar has been extremely strong because of a number of factors that we could discuss if it were desired, and against that strength all other currencies have been weakening, including the Canadian dollar.

The fact of the matter is that the Canadian currency has strengthened against most other currencies, but not against the American dollar. So it would be easy, again, to isolate Canada if it were true that this is a purely Canadian phenomenon; it is a phenomenon experienced by most OECD currencies in the last several days.

I go on to add, Mr. Chairman, that at the end of June, I believe it was, last summer the Canadian dollar was about 83 cents. By August 1 it was close to 80, and by the end of August it had gone back up to 83 cents. So there is a transitory character to these fluctuations that has been evident from past experience. I do not believe it is justified in the light of the performance of other currencies against the American dollar and in the light of the Canadian currency against other currencies to draw dire conclusions about the situation. Certainly, it is not my intention to add to the rumours and speculation that so often have a bearing on trading in the market rather than fundamental economic facts.

The Chairman: Thank you, Mr. Stevens. Mr. Loiselle on a five-minute round, and then Mr. Riis.

Mr. Loiselle: *Merci.* Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Minister, you announced a few months ago that you had in mind to change the process for the preparation of the next budget. You want to have more consultation. You want to have more exchanges with the interested groups. Can you tell us, tonight, where you are in these changes?

[*Traduction*]

mois dernier au soutien du dollar. Il semble que depuis ce matin à Londres vous dépensez presque 250 millions de plus au soutien du dollar. D'après vous, quel sera l'avenir du dollar?

Il semble qu'il y ait des pressions constantes, il vous a été difficile de le soutenir, même au niveau où il était lorsque vous avez pris le pouvoir. Mais nous n'arrivons pas à discerner votre solution.

Vu que nous étudions un bill attribuant un pouvoir d'emprunt, dans quelle mesure ces fonds serviront-ils simplement au soutien du dollar?

M. MacEachen: Tout d'abord, monsieur Stevens, je dirais que le dollar américain a pris beaucoup de valeur au cours des derniers jours par rapport à la plupart des monnaies des pays de l'OCDE. Le dollar américain a pris de la valeur par rapport au dollar canadien, au franc français, à la livre anglaise, au florin néerlandais, au yen japonais . . . toutes ces monnaies se sont affaiblies devant la vigueur du dollar américain. Voilà donc la première observation à faire: le dollar américain s'est montré extrêmement fort pour un certain nombre de facteurs dont nous pourrions discuter au besoin, et devant cette vigueur, toutes les autres monnaies ont fléchi, y compris le dollar canadien.

En fait, la monnaie canadienne s'est renforcée par rapport à la plupart des autres monnaies, à l'exception du dollar américain. Il serait donc facile d'isoler le Canada s'il s'agissait d'un phénomène purement canadien, mais au contraire, la plupart des monnaies de l'OCDE ont connu le même sort au cours des derniers jours.

J'ajouterai, monsieur le président, qu'à la fin de juin dernier le dollar canadien se situait à environ 83 cents. Au 1er août, il atteignait presque 80 cents et à la fin du mois d'août, il était remonté à 83 cents. Nous avons donc déjà pu constater que ces fluctuations sont transitoires. Étant donné la performance d'autres monnaies par rapport au dollar américain et celle de la monnaie canadienne par rapport à ces autres monnaies, on ne peut tirer de si noires conclusions. Ce n'est certes pas mon intention d'aviver les rumeurs et la spéculation qui ont si souvent plus d'effet sur le marché que les données économiques.

Le président: Merci, monsieur Stevens. Monsieur Loiselle, un tour de cinq minutes, et puis M. Riis.

M. Loiselle: Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, il y a quelques mois, vous avez annoncé que vous aviez l'intention de modifier la façon de préparer le prochain budget. Vous voulez plus de consultations. Vous voulez plus d'échanges avec les groupes intéressés. Pouvez-vous nous dire ce soir où en sont ces changements?

[*Text*]

• 2025

Mr. MacEachen: Yes, Mr. Chairman. As you know, I published a paper on the subject of budget secrecy and really laid out the facts surrounding budget secrecy and the practices that have developed around that concept, which, in the main, have made it very difficult for the Minister of Finance to consult prior to a budget. In that paper, I drew attention to the comments made by a number of former finance ministers to the effect that they found the budget process very restrictive, that they were unable to consult and that they would like to see the process opened up. Obviously, there was a deep concern following the budget of November that there had not been broader consultation, that important changes had been made without, in a sense, signalling that possibility to the public, to the business community. I concluded that a number of these concerns were justified and I produced the paper.

In the paper I have made a number of proposals. I am receiving reactions from the private sector, I think generally favourable reactions, and it was my intention to implement some of these changes that would open up the budget process to groups in the community. I have suggested, for example, a number of methods, including consultative bodies, to which a minister of finance could refer possible or proposed changes that he had under consideration.

I attached a great deal of importance to the process and hope to do as much as I can to facilitate the opening up of the process. I hope when that happens that Parliament will not react negatively by insisting that the old traditional practices of budget secrecy be retained.

Mr. Loiselle: I am not sure whether the next question is for you, but do you feel confident that we will have some of these new changes for the next budget?

Mr. MacEachen: Yes, I think so.

Mr. Loiselle: Maybe the question could go to the opposition, but . . . if they are ready to accept.

Mr. Blenkarn: We can give you a better budget. We will be there, ready, any time you want to come over and . . . .

Mr. MacEachen: Mr. Chairman, I recollected in that paper that the former minister of finance, my immediate predecessor, had suggested in his speech, as I recollect, that the concept of budget secrecy should be severely modified, if not eliminated. That sentiment was expressed by my predecessor and a number of his predecessors in office. I think we are on a rather firm foundation in proceeding, on a gradual basis, to make changes and bring in new experiments.

Mr. Loiselle: Okay.

[*Translation*]

M. MacEachen: Oui, monsieur le président. Comme vous le savez sans doute, j'ai publié un document sur la question du caractère secret des prévisions budgétaires. Ce document explique les faits à la base du caractère secret de ce processus et les pratiques qui se sont élaborées autour de ce concept. Ce sont là, essentiellement, les raisons pour lesquelles le ministre des Finances peut difficilement se lancer dans des consultations avant le dépôt des prévisions budgétaires. Je cite aussi dans ce document des observations qu'ont formulées certains anciens ministres des Finances qui ont trouvé le processus de l'établissement des prévisions budgétaires tellement restrictif qu'il empêchait toute consultation. Ces derniers auraient bien aimé que le processus soit assoupli. Après le dépôt du budget en novembre dernier, on a beaucoup parlé du fait que les consultations avaient été beaucoup trop limitées. Certains ont même prétendu que des changements importants avaient été apportés sans que le public et le monde des affaires n'en soient prévenus. Comme j'estimais que ces préoccupations étaient fondées, j'ai pris l'initiative de publier ce document.

J'ai fait un certain nombre de suggestions dans ce document. Je reçois maintenant les réactions du secteur privé qui sont, pour la plupart, assez favorables. J'ai l'intention d'apporter certains changements pour assouplir le processus de l'établissement des prévisions budgétaires de manière à permettre aux groupes intéressés de la collectivité d'avoir un apport. J'ai recommandé un certain nombre de méthodes, y compris la création de comités consultatifs qui seraient chargés d'étudier les changements que proposerait le ministre des Finances.

J'attache beaucoup d'importance à ce processus et j'entends faire tout mon possible pour qu'il soit assoupli. J'espère que, le moment venu, le Parlement ne réagira pas négativement en insistant que les vieilles pratiques traditionnelles, eu égard au caractère secret des prévisions budgétaires, ne soient maintenues.

M. Loiselle: Je ne sais pas si je devrais vous poser cette question, mais croyez-vous que certains de ces changements auront été apportés à temps pour l'établissement des prochaines prévisions budgétaires?

M. MacEachen: Oui, je le pense.

M. Loiselle: Cette question devrait peut-être venir de l'opposition, mais . . . s'ils sont disposés à l'accepter.

M. Blenkarn: On pourrait vous faire un meilleur budget. Nous sommes toujours prêts à vous accueillir, quand vous voudrez . . .

M. MacEachen: Monsieur le président, j.ai dit dans ce document que mon prédécesseur avait déclaré dans son discours qu'il était en faveur d'un remaniement complet, sinon de la suppression, de la politique du secret qui entoure le budget. Je pense donc que nous avons une base solide sur laquelle nous pouvons nous reposer pour apporter des changements et instaurer de nouvelles pratiques.

M. Loiselle: Très bien.

[*Texte*]

The Chairman: Thank you, Mr. Loiselle— five minutes and one second. You are very good.

Mr. Loiselle: I am a Liberal.

Some hon. members: Oh, oh!

The Chairman: Mr. Riis.

Mr. Riis: Touch that with a 10-foot pole, Mr. Chairman.

• 2030

Mr. Minister, tonight we are theoretically discussing Bill C-111, on the need for additional funds now for the government. One way to obtain additional funds, Mr. Minister, is through the tax system. You yourself, back in November, indicated your concern about the inequities, the inequalities, the concerns you had for our present tax system. I suspect that everyone would agree that it is a terrible tax system at the moment; it is unjust; there are all sorts of problems associated with it. Perhaps now would be an ideal time for you to initiate serious tax reform.

My question, Mr. Minister, is this: Are you prepared to do that at this time? When I say "this time" I mean this year. Are you prepared to initiate a thorough hearing of our present tax system, with appropriate changes?

Mr. MacEachen: Well, Mr. Chairman, in the November 12 budget, I did undertake changes in the tax system. Indeed, these changes were characterized by some as sweeping, extensive and revolutionary—indeed, so much so that there was a view that they ought to have been preceded by a serious of papers, so that there would have been a very large pre-budget consultation. So I make the point in reply that what happened in the November budget was a series of tax changes that were quite important.

I believe, however, that in the future, if you are suggesting even more basic tax reform and if I am to be serious about the questions raised by Mr. Loiselle, one would have to do it in a more gradual way. One would have, at least on major changes, to attempt to have some form of consultation.

I do not have in mind at this moment further sweeping changes to the tax system. We have to get the ones we proposed, to digest it, first.

Mr. Riis: Thank you.

Mr. Chairman, the question, Mr. Minister, is whether or not the budget, I suppose, is the place to introduce changes to the taxation system and whether that can be done under those circumstances other than on a rather ad hoc basis, or perhaps making some of the more obvious changes.

But I am referring to something a bit more dramatic, more comprehensive, over a period of time. It might include, once

[*Traduction*]

Le président: Merci, monsieur Loiselle . . . cinq minutes et une seconde. Félicitations.

M. Loiselle: Je suis Libéral.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Monsieur Riis.

M. Riis: Je pense qu'il faut prendre cela avec un grain de sel, monsieur le président.

Monsieur le ministre, nous sommes réunis ce soir pour discuter, en principe, du bill C-111 concernant les besoins du gouvernement en matière de fonds supplémentaires. Mais il y a un autre moyen pour le gouvernement d'obtenir des fonds supplémentaires, monsieur le ministre, et c'est le régime fiscal. Vous avez dit vous-même en novembre dernier que vous vous préoccupiez des inégalités du régime fiscal actuel. Je pense que tout le monde est d'accord pour dire que notre régime fiscal actuel est tout à fait injuste, qu'il pose toutes sortes de problèmes. Ce serait donc peut-être pour vous le moment idéal de remanier le régime en profondeur.

Voici donc ma question, monsieur le ministre. Êtes-vous prêts à le faire maintenant? Quand je dis «maintenant», je veux parler de cette année. Êtes-vous prêts à vous lancer dans une série d'audiences exhaustives sur notre régime fiscal actuel, et à envisager d'apporter les changements qui s'imposent?

M. MacEachen: Eh bien, monsieur le président, j'ai apporté dans mon budget du 12 novembre dernier des changements au régime fiscal. Certains ont prétendu que ces changements étaient trop larges, trop exhaustifs ou trop révolutionnaires et que, par conséquent, ils auraient dû être précédés d'une série de documents, de consultations pré-budgétaires exhaustives. Donc, la réponse à votre question, c'est que le budget de novembre dernier apportait une série de modifications importantes au régime fiscal.

Je crois toutefois qu'il conviendrait, s'il y a lieu, comme vous dites, de remanier le régime fiscal plus en profondeur si je dois prendre au sérieux les questions qu'a soulevées M. Loiselle, de procéder de manière plus progressive. À mon avis, il serait bon, du moins en ce qui concerne les principaux changements, de prévoir un système de consultations.

Je n'ai pas l'intention en ce moment d'apporter d'autres changements de fond au régime fiscal. Je pense qu'il vaut mieux pour le moment laisser au public le temps d'assimiler les changements que nous venons d'apporter.

M. Riis: Merci.

Monsieur le président, je pense que la question, monsieur le ministre, consiste à déterminer s'il est vraiment approprié de se servir du budget pour changer le régime fiscal. En effet, est-ce que le budget permet vraiment un remaniement en profondeur du régime fiscal, est-ce vraiment une façon appropriée d'apporter les changements qui s'imposent?

Ce qui m'intéresse personnellement, c'est une réforme plus radicale, plus exhaustive, à long terme. Il pourrait s'agir,

[*Text*]

again, an all-party task force to receive input across the country on what people who are expert in the field would suggest are necessary changes.

When you speak to people out there, you get the impression that our tax system is virtually out of control, that it has become now almost unmanageable. Certainly the time is right for total revision—not quickly, as you say, but over a period of time. I think it would be considered very positive on your part if an open dialogue were initiated by someone like yourself.

Are you saying that, at the moment at least, you are not contemplating initiating any tax reform in the country, other than what you introduced via the budget?

Mr. MacEachan: I would, I think, make the point that Ministers of Finance will always find it necessary to change the tax system; they will find it necessary at times to raise taxes and lower taxes. But I would express the view, from my own point of view, that, if I am to be faithful to the approach I outlined in the green paper, then, if there were to be fundamental change in the tax system, it ought to be preceded by a more open dialogue than has occurred in the past.

• 2035

I have no reluctance to consider the possibility of further tax changes, but I do not have any in mind at the present time. When the moment is ripe, I would certainly attempt to use some of the techniques that I outlined in that green paper, to produce a dialogue.

Mr. Riis: When you were last here before this committee, Mr. Minister, you were indicating some plans, and indicated that they were recovery programs that you would be announcing sometime in the future—some changes being brought in, particularly this fall. My question, Mr. Minister, is if the government anticipates to make some changes to bring in some major programs that would result in economic recovery, will you do it in co-operation and consultation with the provinces, perhaps in some cases even with local regional governments, or would you do it, if I may use the term, in the unilateral way. Will you work in terms of a comprehensive program in a spirit of federalism?

Mr. MacEachen: Mr. Chairman, I find it somewhat difficult to deal with that question, not because I am unsympathetic to the necessity for economic co-operation among the governments in the country—indeed, I wish that there were more of it. As you recall, Mr. Riis, at the first ministers' conference there was a specific proposal that the 11 governments co-ordinate their wage policies in the public sector. We, as the government of Canada, expressed our concern about inflation. We stipulated that inflation was unlikely to come down in any significant way unless income demands were decelerated, and for that reason in an effort to provide leadership that might have an effect in the private sector, the Prime

[*Translation*]

encore une fois, d'un groupe d'étude composé de représentants de tous les partis chargé de recevoir les recommandations des experts de toutes les régions du pays sur les changements qui s'imposent.

Le grand public semble d'avis que notre régime fiscal n'est vraiment plus contrôlable, qu'il est devenu impossible à administrer. Le moment est donc venu de le revoir complètement mais je pense, comme vous dites, qu'il ne faut pas agir trop rapidement, que nous devons prendre tout le temps nécessaire. Je pense qu'on vous verrait d'un très bon oeil si vous lanciez le débat sur la question.

Vous ai-je bien compris? Avez-vous dit que vous n'aviez pas l'intention d'apporter d'autres changements au régime fiscal à l'heure actuelle, mis à part ceux que vous avez mis en oeuvre par le truchement de votre budget?

M. MacEachen: A mon avis, les ministres des Finances devront toujours changer le régime fiscal. Il sera toujours nécessaire d'augmenter ou de réduire les impôts, il n'en fait aucun doute. Personnellement, si je veux être fidèle à l'approche que j'ai décrite dans le livre vert, j'estime que tout changement essentiel du régime fiscal devrait être précédé de plus de consultations que cela n'a été le cas par le passé.

Je suis toujours ouvert à la possibilité d'envisager d'autres changements au régime fiscal, même si je n'en ai pas à proposer à l'heure actuelle. Je ferai tout mon possible, en temps voulu, pour mettre en oeuvre certaines des techniques que j'ai décrites dans ce livre vert pour amorcer le dialogue.

M. Riis: La dernière fois que vous avez comparu devant ce Comité, monsieur le ministre, vous nous avez parlé de certains plans, de certains programmes de redressement de l'économie que vous aviez l'intention d'annoncer bientôt, des changements qui seraient instaurés surtout à l'automne. J'aimerais donc savoir, monsieur le ministre, si le gouvernement prévoit mettre en oeuvre des grands programmes de redressement de l'économie et si vous avez l'intention d'agir en collaboration et en consultation avec les provinces et même, dans certains cas, avec les autorités locales et régionales ou, si vous me permettez l'expression, si vous avez plutôt l'intention d'agir unilatéralement. Avez-vous l'intention de lancer ces grands programmes dans un esprit de fédéralisme?

M. MacEachen: Monsieur le président, il est assez difficile pour moi de répondre à cette question, non pas que je ne comprenne pas la nécessité de la collaboration économique entre les divers paliers de gouvernement dans ce pays. J'estime en effet que l'on ne peut pas trop collaborer. Vous vous rappellerez sûrement, monsieur Riis, qu'une proposition bien précise a été soumise à la conférence des premiers ministres recommandant que les 11 gouvernements coordonnent leurs politiques de salaires dans le secteur public. Nous, en tant que gouvernement du pays, avons exprimé nos préoccupations concernant l'inflation. Nous avons dit que, à notre avis, il était fort peu probable que l'inflation diminue de manière significa-

[*Texte*]

Minister proposed a certain wage approach that might be applied in all the governments of Canada. That was not acted upon, and since then a number of provincial governments have been moving on their own.

Mr. Riis: Mr. Minister, if I may; I do not intend to interrupt you. If the government is going to bring in an economic recovery program, it has to include much more than simply reduced interest rates or wage controls or guidelines. It has to be comprehensive . It has to focus on certain sectors of the economy for stimulus and the like. To do that over a five-year program, or a three-year program, will require the co-operation of the provincial governments to a certain extent, as well as the private sector and organized labour.

I guess what many of us fear is that the government will come in with their program, and in a sense going back to the point that Mr. Stevens made in terms of the confidence that people would have in the government's ability to introduce a program, and that it would be considered appropriate to do in a unilateral way, something that we all fear. That that would in a sense, then, guarantee its failure. Yet, from your comments, one almost gets that impression that is the kind of leadership the federal government would provide—alone—as opposed to a co-operative leadership.

Mr. MacEachen: I find it very difficult in present circumstances to visualize a situation in which it would be possible to co-ordinate a recovery program among the 11 governments of the country. That is not to say we do not have a good deal of co-operation on economic development and economic programs with provincial governments. I know that in my own province in the last two years we have come together with the government of the province to deal with a number of large economic development programs that were of major concern to the people of the province. We have in various ways elsewhere developed co-operative arrangements. We have been able to bring . . .

• 2040

Mr. Riis: Then what is wrong with the popular perception of those, Mr. Minister? People do not perceive that you are doing anything. You say that you are, and I agree that there are many actions you have taken with individual governments. Yet the popular impression is that you are doing absolutely nothing. Who has erred? Where have we gone wrong when people have lost confidence in spite of the fact there have been, as you say, a number of accomplishments with various governments?

Mr. MacEachen: I do not know, Mr. Riis, whether we have gone wrong, whether people say we have gone wrong. I believe that in current circumstances there are bound to be deep concerns among the people of this country. I believe there are

[*Traduction*]

tive à moins que les demandes en matière de revenus ne diminuent également, et c'est pourquoi, dans l'espoir d'influencer le secteur privé, le Premier ministre a joué un rôle de tête de file et a recommandé une approche à la question des salaires que tous les gouvernements du Canada pourraient appliquer. Mais aucune suite n'a été donnée à cette proposition, mais un certain nombre de gouvernements provinciaux ont décidé depuis de prendre des initiatives en ce sens.

M. Riis: Avec votre permission, monsieur le ministre. Je ne voudrais pas vous interrompre. Si le gouvernement a l'intention d'instaurer un programme de redressement de la conjoncture, il devra prévoir d'autres moyens que la simple réduction des taux d'intérêt ou le contrôle des salaires. Ces mesures devront être exhaustives. Elles devront offrir des encouragements à certains secteurs bien précis de l'économie. Si le gouvernement veut instaurer un programme quinquennal ou un programme de trois ans, il devra s'assurer de la collaboration des gouvernements provinciaux dans une certaine mesure, ainsi que du secteur privé et des syndicats.

Je pense que ce que beaucoup d'entre nous craignent, c'est que le gouvernement instaurera son propre programme. Et pour en revenir à ce que disait M. Stevens au sujet de la confiance du public dans la capacité du gouvernement de mettre des programmes en oeuvre, nous craignons que le gouvernement ne décide d'agir unilatéralement. Une décision en ce sens ne serait assurée d'être un échec. Mais vos commentaires nous portent presque à croire que c'est exactement le genre de décisions que le gouvernement est susceptible de prendre, d'agir unilatéralement plutôt que de consulter les autres secteurs intéressés.

M. MacEachen: Il me semble presque impossible, dans les circonstances actuelles, que les 11 gouvernements du pays puissent collaborer à la mise sur pied d'un programme de redressement économique. Je ne veux pas dire par là que nous ne collaborons pas beaucoup avec les gouvernements provinciaux pour ce qui concerne les programmes d'expansion économique et les programmes économiques en général. Je sais que, au cours des deux dernières années, nous avons beaucoup collaboré avec le gouvernement de ma propre province pour mettre sur pied des grands programmes d'expansion économique qui intéressent toute la population de la province. Nous avons également élaboré avec d'autres provinces divers accords de collaboration. Nous avons réussi . . .

M. Riis: Mais alors, monsieur le ministre, pourquoi le public a-t-il une si mauvaise impression? Le public pense en effet que vous ne faites rien. Vous dites que vous faites beaucoup et je sais que vous avez pris beaucoup d'initiatives avec certains gouvernements. Mais le public a l'impression que vous ne faites strictement rien. Qui a commis une erreur? Qu'avons-nous fait que le public ait perdu confiance en dépit de tout ce que vous avez fait avec divers gouvernements?

M. MacEachen: Je ne sais pas, monsieur Riis, où nous nous sommes trompés, et je ne sais pas non plus si le public pense que nous nous sommes trompés. Il est tout à fait normal que, vu la conjecture actuelle, les gens de ce pays s'inquiètent. On

[*Text*]

deep concerns in this country and in other countries. But obviously, with the serious economic situation we are facing, people are bound to be uneasy, bound to be greatly concerned. In that atmosphere I believe it is very difficult to register positive achievements, but I still believe that we do, with various provinces, develop important projects and bring them forward. I do not think it has been possible in this country to co-ordinate our economic activities to a point where labour and the private sector, the provinces and the federal government come together, as they do in other countries. It just has not happened in this country. I do not think it can be necessarily pointed at any particular group.

Mr. Riis: That initiative has to come from you, does it not?

Mr. MacEachen: As I mentioned, it was just in February when we made some concrete proposals on one of the most urgent issues facing the Canadian economy that required action. It would have been more effective had it been co-ordinated, but it was not possible to bring it off. I think that speaks about the state of the Canadian mentality or the Canadian attitudes.

Mr. Riis: Ten of them agreed though, did they not?

The Chairman: Thank you, Mr. Riis.

Mr. Deniger.

M. Deniger: Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur le ministre, vous avez dit au Comité, hier, lorsque vous êtes venu, en fait, demander la permission d'emprunter 6.6 milliards de dollars, que le déficit prévu de 10.5 milliards de dollars serait plus élevé. Hier au soir, le ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources, M. Lalonde, annonçait divers programmes pour aider le secteur énergétique, programmes qui coûteraient environ 2 milliards de dollars.

Il me semble, monsieur le ministre, qu'à un moment donné on ne peut plus arriver. Et j'ai toujours pensé que dans les bonnes années le gouvernement devrait se retirer de l'économie et dans les mauvaises années le gouvernement devrait s'embarquer. C'est la philosophie en laquelle j'ai toujours cru et en laquelle je continue de croire. Et là ce qui m'inquiète, monsieur le ministre, c'est que l'on semble d'une part vouloir dépenser et d'autre part vouloir couper nos dépenses.

• 2045

D'une part, on veut réduire notre déficit par des mesures fiscales, alors que d'autre part, les recettes que l'on devrait percevoir par les impôts ne seront pas là parce que les compagnies ne font pas de profits. Il me semble, monsieur le ministre, qu'un jour ou l'autre il va falloir que l'on se décide à prendre le taureau par les cornes; soit que l'on coupe les dépenses ou que l'on dépense davantage en espérant que les compagnies fassent suffisamment de profits pour payer de l'impôt et que les gens

[*Translation*]

s'inquiète beaucoup chez nous mais on s'inquiète aussi beaucoup ailleurs. Compte tenu de la gravité de notre situation économique, il est normal que l'on s'inquiète et que l'on s'inquiète beaucoup. Il est très difficile dans ce genre de climat de donner une impression positive mais il n'en demeure pas moins que nous avons mis sur pied, en collaboration avec diverses provinces, des projets très importants. Il n'a pas été possible jusqu'à maintenant au Canada de coordonner nos activités économiques de manière à ce que s'entendent les syndicats et le secteur privé, les autorités provinciales et le gouvernement fédéral, comme c'est le cas dans d'autres pays. Cela ne s'est tout simplement pas produit ici. Je ne crois pas que l'on puisse attribuer le blâme à aucun groupe en particulier.

M. Riis: Mais c'est à vous de prendre ce genre d'initiative, n'est-ce pas?

M. MacEachen: Comme je l'ai déjà dit et je le répète, nous avons fait des propositions très concrètes en février dernier sur l'un des problèmes les plus urgents de l'économie canadienne sur lequel il fallait agir. Nous aurions pu prendre des mesures beaucoup plus efficaces si nous avions pu obtenir la collaboration de toutes les autorités provinciales. Mais cela n'a pas été le cas. A mon avis, cela reflète bien la mentalité ou les attitudes des Canadiens.

M. Riis: Mais il y en avait 10 qui étaient d'accord, n'est-ce pas?

Le président: Merci, monsieur Riis.

Monsieur Deniger.

Mr. Deniger: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Minister, you told the Committee yesterday when you came to, in fact, ask permission to borrow $6.6 billion, that the anticipated $10.5 billion deficit would be much higher. Last night, the Minister of Energy, Mines and Resources, Mr. Lalonde, announced various programs in support of the energy sector, programs which will cost approximately $2 billion.

I feel, Mr. Minister, that a time will come when we will no longer be able to meet our obligations. And I have always felt that the government should withdraw from the economy in good years and get involved in bad years. This is my philosophy, I have always believed in it and I will continue to believe in it. And it worries me, Mr. Minister, that we seem to want to spend money on the one hand and cut our expenses on the other hand.

On the one hand we wish to reduce our deficit through fiscal measures, while on the other hand, the revenue which we should be levying through taxation is not there because companies are not making profits. It seems to me, Mr. Minister, that one of these days we will have to take the bull by the horns and make a decision; either to cut spending or to increase spending hoping that companies will make sufficient profits to pay their taxes and that people will start to work again so that we will

[*Texte*]

se remettent à travailler afin que nous n'ayons pas à payer de prestations d'assurance-chômage et que ces individus-là aient à payer de l'impôt.

Dans le contexte économique actuel, on semble se dire et espérer que les États-Unis vont régler notre problème. Vous nous avez dit plus tôt, monsieur le ministre, que vous ne vouliez pas spéculer et que vous ne vouliez pas alimenter des rumeurs quelconques. J'aimerais savoir, ce soir, si vous êtes en mesure de nous dire, qu'est-ce que vous allez dire à M. Reagan, le secrétaire du Trésor américain, que vous ne lui avez pas dit à Montebello, et que pensez-vous que seront ses réponses à vos questions?

Mr. MacEachen: Mr. Chairman, I believe I can reply to the specific question that Mr. Deniger has asked.

We have had discussions already at the OECD with finance ministers from those countries and we have had discussions at the interim committee of the International Monetary Fund with the ministers from those countries. The dominant theme of the discussion was the world economic situation and what were the requirements for recovery in the world.

I do not believe we can solve all our problems by asking the United States to take action. I do not believe that at all. I would not take that view. But I would say that it is very unlikely that we are going to have any substantial recovery in North America, or indeed elsewhere, unless the high interest rates in the United States are reduced. We have had further evidence of the power of that policy on other economies through the manifestations of the currency markets in the last few days.

I believe there is a consensus view that financial markets in the United States will not respond by way of lower interest rates until there is some resolution of the deficit problem in the United States. I firmly believe if it were possible to reach a resolution of that difficulty in the United States, the response would be evident in the financial markets by way of lower interest rates and that impact would not only be felt in the United States economy but it would be felt in all the other economies of the industrialized countries.

That is the kind of comment that has been made to the United States and I believe it will be foremost in the discussions at Versailles. Certainly Canada will be making that point. We will be urging the United States to bear in mind the impact of its policies, not only on its own economy but elsewhere.

• 2050

Last summer at Montebello, the President gave an assurance that there would be relief within six months. While there has been some drop in interest rates, the relief has not been significant, and that is not the only item, but there is no point in trying to gloss over what is the predominant concern throughout the world at the present time: What is required to

[*Traduction*]

not have to pay unemployment insurance benefits and that those individuals receiving such benefits will start to pay their taxes.

In the current economic context, we seem to be saying and hoping that the United States will solve our problems. Earlier, Mr. Minister, you said that you did not wish to speculate and that you did not wish to feed any rumours which might be circulating. I would like to know whether you are in a position to tell us tonight what you intend to say to Mr. Reagan, the Secretary of the American Treasury, that you did not say at the Montebello Summit and what you think his response will be to your questions?

M. MacEachen: Monsieur le président, je pense que je suis en mesure de répondre à la question précise que M. Deniger vient de me poser.

Nous avons déjà eu des discussions avec les ministres des Finances des pays de l'OCDE et nous avons également eu des discussions avec les ministres de ces mêmes pays au comité intérimaire du Fonds monétaire international. Le principal sujet de notre discussion était la situation économique mondiale et les mesures à prendre pour obtenir une relance économique dans le monde entier.

Je ne crois pas que nous puissions résoudre nos problèmes en demandant aux États-Unis de prendre des mesures. Ce n'est pas du tout mon point de vue. Mais je dirais tout de même qu'il est fort peu probable que nous puissions réaliser une relance économique importante en Amérique du nord, ou ailleurs, à moins que les taux d'intérêt américains soient réduits. Nous avons d'ailleurs eu d'autres preuves de l'effet de cette politique sur d'autres économies avec les événements sur les marchés de devises depuis quelques jours.

Je crois que tout le monde est d'accord qu'il n'y aura aucune réduction des taux d'intérêt aux États-Unis avant qu'on réussisse à régler, du moins dans une certaine mesure, le problème du déficit des États-Unis. Je suis fermement convaincu que s'il était possible de régler ce problème aux États-Unis, les marchés financiers répondraient en baissant les taux d'intérêt et que cela aurait des répercussions non seulement sur l'économie américaine, mais sur toutes les autres économies des pays industrialisés.

C'est justement le genre d'argument que l'on a fait valoir aux fonctionnaires américains et je crois qu'il sera encore encore une fois un point essentiel lors des discussions à Versailles. Il est certain que le Canada va faire valoir cet argument. Nous allons demander aux États-Unis de tenir compte de l'impact de leurs politiques, non seulement sur leur propre économie, mais sur les économies d'autres pays.

L'été dernier à Montebello, le président a donné l'assurance que les taux d'intérêt baisseraient en-deçà de six mois. Bien que ceux-ci aient baissé quelque peu, cela n'a pas apporté un soulagement important—mais il n'y a pas que cela; il ne sert à rien d'essayer d'atténuer l'importance de l'inquiétude prédominante de par le monde actuel, c'est-à-dire trouver ce qu'il faut

[*Text*]

bring about recovery. If you asked me what general point we will be making, I would say that that is certainly the principal one, on the macro-economy, that I will be making.

M. Deniger: Il y en a beaucoup, monsieur le ministre, qui prétendent que les hauts taux d'intérêt sont inflationnistes et contribuent à hausser le niveau de l'inflation. Cependant, on sait qu'aux États-Unis les taux d'intérêt sont sensiblement les mêmes et pourtant que le taux de l'inflation aux États-Unis diminue; par contre, chez nous, il semble sinon augmenter du moins se stabiliser aux environs de 11 p. 100.

Ce qui est assez évident, cependant, c'est que les Américains ont eu la chance ou le malheur d'avoir à absorber les prix mondiaux de l'énergie avant nous; pour notre part, nous sommes sur le point d'atteindre notre plafond et peut-être que le même impact ou le même effet se produira ici. Les prix de l'énergie vont peut-être baisser . . . Si, du moins nos taxes baissent, peut-être que cela aura un impact sur les taux d'intérêt, monsieur le ministre.

Mais, ce que j'ai de la difficulté à comprendre, c'est que vous avez dit plus tôt que le premier ministre avait demandé au secteur privé d'en arriver, volontairement, à une politique sur le revenu, une politique salariale. Vous avez aussi indiqué, en ce qui concerne le secteur public, que vous étiez déçu du peu de collaboration de la part des gouvernements provinciaux. Il me semble, monsieur le ministre, que depuis la déclaration du premier ministre à Vancouver, il y a eu au moins quatre provinces sur dix qui, dans leurs budgets, sont arrivées avec des politiques sur le revenu.

Je me demande, monsieur le ministre, du moins pour ce qui est du secteur public, s'il ne faudrait pas prendre le taureau par les cornes et se donner nous-mêmes une politique de revenu quant au salaire sur lequel on a un contrôle direct, c'est-à-dire le salaire dans le secteur public fédéral canadien. Qu'est-ce que vous en pensez?

Mr. MacEachen: Mr. Chairman, I obviously feel that inflation is of serious concern, that we will not make significant progress in reducing inflation until we reduce our income demands. I do not believe personally in a comprehensive system of wage and price controls—

An hon. Member: Hear, hear.

Mr. MacEachen: Our concern has been expressed by the proposal made by the Prime Minister at the first ministers' conference. It failed, and now you are asking why do we not go it alone. Obviously, that is a matter that has to be dealt with, whether or not we change our current pay policy. I am sure, Mr. Chairman, that Mr. Stevens knows the ins and outs of the policy better than I do because he was a President of the Treasury Board, but, as I understand it, the policy in the public sector has been to not lead the private sector, to be a good employer, and to relate settlements to comparable employees in the private sector. That is probably a good pay policy in the non-inflationary periods, but if the public-sector settlements ratify inflationary settlements in the private sector, then there is unlikely to be very much progress in reducing

[*Translation*]

faire pour réaliser une relance économique. Si vous me demandez quel sera notre argument principal, je dirai qu'il touchera la macroéconomie.

Mr. Deniger: Mr. Minister, many people maintain that high interest rates are inflationary and only increase the inflation rate. However, as we now know, the interest rates in the United States are more or less the same as ours and yet the inflation rate is decreasing; here in Canada, however, it is perhaps not increasing but it is going to stabilize at approximately 11 per cent.

What is obvious, nevertheless, is that the Americans were lucky enough or unlucky enough to absorb world energy prices before we did; we are now about to reach our ceiling and perhaps the same impact or the same effect will occur here. Energy prices will perhaps decrease . . . . If at least our taxes go down, perhaps this will have an effect on interest rates, Mr. Minister.

But what I have a hard time understanding is that you said earlier the Prime Minister had asked the private sector to voluntarily develop a wage policy. You also indicated, with respect to the public sector, that you were somewhat disappointed in the degree of co-operation obtained from provincial governments. It seems to me, Mr. Minister, that since the Prime Minister'S statement in Vancouver, at least four out of ten provinces have come up with wage policies in their budgets.

I am wondering, Mr. Minister, at least as far as the public sector is concerned, if it is not time now to take the bull by the horns and develop our own wage policy over which we would have direct control, in other words a policy on wages in the Canadian federal public sector. What is your response to that?

M. MacEachen: Monsieur le président, je suis évidemment d'accord que le taux d'inflation est très inquiétant et que nous ne pourrons réduire le taux d'inflation à moins que nous réduisions nos demandes salariales. Personnellement, je n'appuie pas un système exhaustif de contrôle des salaires et des prix . . .

Une voix: Bravo!

M. MacEachen: Nous avons d'ailleurs exprimé notre inquiétude à cet égard, dans la proposition qu'a faite le premier ministre lors de la conférence des premiers ministres. Cette proposition a été rejetée, et maintenant vous me demandez pourquoi nous ne prenons pas de mesures unilatéralement. Evidemment, il faudra que l'on prenne une décision sur la possibilité de changer notre politique salariale actuelle. Je suis sûr, monsieur le président, que M. Stevens connaît bien mieux cette politique que moi, étant donné qu'il a été le président du Conseil du Trésor, mais si je comprends bien, la politique à l'égard du secteur public a été de ne pas offrir des salaires plus élevés que ceux donnés dans le secteur privé, d'être un bon employeur et d'offrir des salaires comparables à ceux obtenus par les employés du secteur privé. Il s'agit probablement d'une

[*Texte*]

inflation, and certainly the government is not providing any demonstration effect. So I cannot, Mr. Deniger, announce a new policy, except to tell you that I listen to your remarks with great receptivity.

• 2055

Mr. Deniger: I have a feeling that it is a prophecy, Mr. Minister. Basically, you are saying, if I hear you correctly, Mr. Minister, that what failed voluntarily must be done and that you are going to have to take the measures to do it, whether they are popular or not. That is the feeling I get from your statement tonight, and I guess we will only know in two weeks.

Mr. MacEachen: I do not know even myself, so we will both have to wait to find out.

Mr. Deniger: Four weeks, five weeks, one week.

The Chairman: Thank you, Mr. Deniger. Mr. Lambert.

Mr. Lambert: Well, Mr. Chairman, what we have gone through at the present time is a complete breakdown in confidence by the investing public. The minister will recall, and here I am talking about Mr. Riis talking about a fundamental tax reform and turning it upside down and inside out. Well, Mr. Minister, you will recall the famous or the infamous white paper on taxation that one of your predecessors brought in in 1968 and what that caused to the resource development industries. It took them three years to get back into a pattern of confidence once the minister had been convinced that the proposals in the white paper regarding the taxation of resource industries was totally and utterly wrong for this country.

Now we have had the same sort of thing again. The National Energy Program and the Canadianization resulted in a total gutting of Canada's most prosperous resource industry. Now there is no way you can gild the lily by pretending, as does Mr. Lalonde, that nothing really happened, or as he did in 1980 and 1981. Look at the results. Last year at this time, there were 400 drill rigs working in western Canada. Right now, there are 90. How many went south? Possibly 260. The oil companies, Canadian and foreign, have shelved their programs, because what was proposed in the overall program was that the governments had found the petroleum industry as a herd of milk cows and were going to take all of the production. You have had to back away from that.

But surely, Mr. Minister, you have seen yourself the exodus of capital from this country— not only exodus of Canadian capital, but a very marked decline in long-term investment capital—and yet you are not doing anything about it. Can you tell me just how FIRA, at this time, justifies its existence insofar as inspiring confidence in international investment in Canada? That is item number one.

[*Traduction*]

bonne politique en période non inflationniste, mais si les règlements dans le secteur public imitent des règlements inflationniste du secteur privé, il sera difficile de juguler l'inflation, et ce n'est certes pas une façon de donner l'exemple. Je ne puis donc, monsieur Deniger, annoncer une nouvelle politique, sauf pour dire que j'ai écouté vos observations avec un esprit très ouvert.

M. Deniger: C'est un peu une prophétie, monsieur le ministre. Si j'ai bien compris, vous dites que ce qui a échoué sur une base volontaire doit quand même être fait et que vous devrez prendre des mesures en conséquence, qu'elles soient populaires ou non. Voilà la conclusion que je tire de vos observations, et je suppose que nous ne le saurons que dans deux semaines.

M. MacEachen: Je l'ignore moi-même, nous devrons donc attendre tous les deux.

M. Deniger: Quatre, cinq ou une semaine.

Le président: Merci, monsieur Deniger. Monsieur Lambert.

M. Lambert: Monsieur le président, nous connaissons à l'heure actuelle une perte totale de confiance de la part des investisseurs. Le ministre se souviendra . . . Et je songe ici aux propos de M. Riis au sujet d'une refonte de la fiscalité. Monsieur le ministre, vous vous souviendrez du fameux ou de l'infâme livre blanc sur la fiscalité qu'un de vos prédécesseurs avait déposé en 1968 et de ses répercussions sur le secteur des ressources. Il a fallu trois ans à cette industrie pour reprendre confiance une fois que le ministre a pu être convaincu que les propositions du livre blanc sur l'imposition des industries de ce secteur étaient tout à fait inappropriées.

La même chose s'est produite cette fois-ci. Le Programme énergétique national et la canadianisation ont donné lieu à l'éviscération de l'industrie des ressources la plus prospère au Canada. Il n'y a pas moyen de dorer la pilule en prétendant, comme M. Lalonde, que rien n'est arrivé, comme il l'a fait en 1980 et 1981. Regardez les résultats. L'an dernier à la même époque, 400 tours de forage étaient à l'oeuvre dans l'ouest du Canada. Elles se chiffrent maintenant à 90. Combien sont allées vers le sud? Peut-être 260. Les compagnies pétrolières, canadiennes et étrangères, ont relégué leurs programmes aux oubliettes car dans le cadre du Programme énergétique, les gouvernements avaient fait de l'industrie pétrolière leur vache à lait et cherchaient à confisquer toute la production. Il vous a fallu revenir sur cette décision.

Mais, monsieur le ministre, vous avez vous-même constaté l'exode des capitaux de notre pays . . . non seulement de capitaux canadiens, mais aussi des investissements à long terme . . . et pourtant vous ne faites rien. Pouvez-vous me dire comment l'AEIE justifie maintenant son existence pour ce qui est de créer un climat propice à l'investissement étranger au Canada? C'est ma première observation.

[*Text*]

• 2100

Second, you are trying to prop up the dollar with short-term monetary policies, high interest rates, and in that situation, Mr. Minister, I think you will agree that the money which comes in to take advantage of high interest rates in this country is more skittish than the proverbial March hare. That is one simile, but you could use, say, a young race horse which goes wild at the mildest flutter of a leaf. Surely, that is not the answer for you. You have been aware of this since the NEP came out, and you are aware of it as a result of your last budget; I mean that long-term foreign investment is not coming into this country. There is no confidence. Now, that is a thing you have control over.

Rowland Frazee, in a speech in Edmonton on May 20, hit the nail right on the head, I think, when he said you have to recognize those things you can change and those things that you cannot. Those that you cannot you face up to, but those things that you can change you must act upon. And right there in your monetary policy is an area in which you can move by changing the climate of confidence.

The announcements last night were all on short term. All on short term. And all you are doing is not giving the industry anything. All you are doing is retracting some taxes which you were proposing to impose and which did not exist prior to the NEP and when the industry was healthy. Now, how do you propose to restore confidence in investment in Canada, first by Canadians and, second, by long-term foreign investors?

Mr. MacEachen: Mr. Chairman, Mr. Lambert has raised a whole series of questions which one might try to address.

Mr. Lambert: I thought maybe that would be the bottom-line one.

Mr. MacEachen: I am attempting to respond your request that I tell you what my views are on the ingredients of creating confidence in the future. You have, for example, centred on the NEP as the source of the difficulties of the energy sector. We may have our differences of opinion on that subject, and we do, but I think you would have to admit that there are other rather powerful factors affecting the energy industry at the present time. There has been a falling demand for the product because of a worldwide recession.

• 2105

There has been a falling price, which is the main factor affecting the revenues, for example. I have met in Calgary with the petroleum association and I believe that similar points were made. But it is valid to point out that the same forces are affecting the oil and gas industry in other countries. It would really be a mistake and wrong to say that it is the NEP when we know perfectly well that there are a lot of other forces that are much more important affecting the oil and gas industry.

You ask me what . . . . Well, you want to interject; go ahead.

[*Translation*]

Deuxièmement, vous tentez de renflouer le dollar avec des politiques monétaires à court terme, des taux d'intérêt élevés, et dans une telle situation, monsieur le ministre, vous conviendrez que les fonds investis ici pour profiter des taux d'intérêt élevés n'ont aucune stabilité, qu'ils seront retirés à la première occasion, qu'un rien les fera fuir. Ce n'est certes pas la solution. Vous en êtes conscient depuis l'annonce du PEN et la sortie de votre dernier budget, à savoir qu'il n'y a plus d'investissements étrangers à long terme dans notre pays. Il n'y a plus de confiance. Mais vous pouvez exercer un contrôle là-dessus.

Dans un discours prononcé à Edmonton le 20 mai, Rowland Frazee a frappé dans le mille lorsqu'il a dit qu'il fallait identifier les choses qu'on peut changer et celles qu'on ne peut pas. Celles qu'on ne peut changer, il faut y faire face, mais pour les autres, il faut agir. Et justement votre politique monétaire est un domaine où vous pouvez agir pour rétablir le climat de confiance.

Les annonces faites hier soir visaient toutes le court terme. Et vous ne donnez rien à l'industrie. Vous ne faites que retirer certaines taxes que vous vous proposiez d'imposer et qui n'existaient pas avant le PEN lorsque l'industrie était prospère. Comment vous proposez-vous de rétablir la confiance des investisseurs, tout d'abord canadiens, et deuxièmement, étrangers?

M. MacEachen: Monsieur le président, M. Lambert vient de soulever toute une série de questions auxquelles on pourrait tenter de répondre.

M. Lambert: Ce serait la plus importante en définitive.

M. MacEachen: Vous m'avez demandé quelle était mon opinion sur la façon de ramener la confiance dans l'avenir. Par exemple, vous attribuez en premier lieu au PEN les difficultés du secteur énergétique. Nous sommes peut-être en désaccord là-dessus, et nous le sommes, mais vous devez admettre que d'autres facteurs importants entrent en ligne de compte. Par exemple, la demande en pétrole a baissé à cause de la récession à l'échelle mondiale.

Par exemple, le facteur qui a principalement affecté les revenus, c'est la chute du prix. J'ai rencontré l'association pétrolière à Calgary et je pense qu'on a soulevé les mêmes points. Toutefois il est bon de souligner que les mêmes forces affectent l'industrie pétrolière et gazière dans d'autres pays. Ce serait vraiment une erreur d'en imputer la responsabilité au PEN alors que nous savons très bien qu'il y a beaucoup d'autres éléments aussi importants qui affectent l'industrie pétrolière et gazière.

Vous m'avez demandé ce . . . Bon, si vous voulez intervenir, allez-y.

[*Texte*]

The Chairman: One small one, Mr. Lambert; that is, small.

Mr. Lambert: All right. The thing that went to confidence was the Canadianization, and what it did to the flow of capital in this country was ludicrous. Even friendly companies like Dome are in one hell of a bind today, and they cannot get out of it. Just wait until you have to bail that one out, because what was announced last night will not do much for Dome. And then FIRA.

Now, what I am talking about is one of the most fragile things that exist, the confidence of the investor. Why have we seen over the last three years a heavy Canadian outflow into real estate and other fields into the United States far in excess of the reverse flow of capital? Confidence, Mr. Minister; and, frankly, starting with NEP you have gutted it.

Mr. MacEachen: Mr. Chairman, it is obvious that Mr. Lambert and I are not going to agree on that point, that we could debate it for some time and we would not agree, because I see the world somewhat differently from the way in which Mr. Lambert does. I am sure that in other countries people are looking at what they consider to be particular policies that are alleged to be the cause of the difficulties when the difficulties are much more related to a decline in economic activity and a recession; and the requirement, in my view, Mr. Chairman, to restore confidence is to restore in the minds of investors the possibility of a recovery and a way out of the recession. That is the most important step to retain confidence.

If I got a message—let us just exchange a thought or two on this point—I have had the opportunity to consult with the private sector in Canada from coast to coast, with very intensive consultations with the principal associations of the country and we talked all the time about the economy. There is no question that there are certain aspects of government policy that, to varying degrees, particular groups dislike and would like to see changed. But the underlying concern in the business community is the stubborn persistence of inflation and the inability to bring about a recovery. That is the principal concern, and if there was a piece of advice that was given it was to maintain a course of action that would have the effect of reducing inflation and lay the foundation for a recovery.

• 2110

As I replied to Mr. Loiselle earlier, I do not think there is anything that would give more confidence to the investor, not only in Canada, but in the United States, than to see some easement in interest rates at the present time. That is the big block to investment, generally, at the present time; that is the big block to the resumption of recovery.

Mr. Chairman, Mr. Lambert asked me, and I am giving him my view that I focus dominantly on that aspect of the world economic situation as the first step in bringing about the possibility of recovery and creating some additional confidence.

[*Traduction*]

Le président: Une toute petite intervention, monsieur Lambert, et c'est tout.

M. Lambert: Bien. Ce qui a nui à la confiance c'est la canadianisation, et son effet sur la disponibilité de capitaux au pays a été tout simplement ridicule. Même des compagnies bien disposées comme Dome sont dans une situation difficile aujourd'hui et ne peuvent s'en sortir. Attendez simplement d'avoir à aller à la rescousse de celle-là car ce qui a été annoncé hier soir ne l'aidera pas tellement. Ensuite il y a l'AEIE.

Ce dont je parle, c'est d'une des choses les plus fragiles qui soit, la confiance de l'investisseur. Au cours des trois dernières années, nous avons vu une importante fuite de capitaux canadiens vers l'immobilier et d'autres secteurs aux États-Unis excédent de loin Ies capitaux investis au pays. Voilà pour la confiance, monsieur le ministre et franchement, vous l'avez sabordée en premier lieu avec le PEN.

M. MacEachen: Monsieur le président, il est évident que M. Lambert et moi ne nous entendrons pas sur ce point dont nous pourrions débattre pendant très longtemps sans venir à une entente car je vois le monde d'une façon quelque peu différente de la sienne. Je suis sûr que dans d'autres pays, les gens considèrent que certaines politiques sont réputées être la cause de difficultés alors que ces difficultés sont plutôt imputables au déclin de l'activité économique et à la récession. Monsieur le président, selon moi cette nécessité de ramener la confiance de l'investisseur, c'est de le convaincre de la possibilité d'une reprise et de trouver la façon de se sortir de la récession. C'est la plus importante étape pour conserver la confiance.

S'il y a un message qu'on ma transmis ... Parlons de ce point pendant une minute ou deux ... J'ai eu l'occasion de consulter le secteur privé du pays d'un océan à l'autre et ce furent des consultations très intensives avec les principales associations de ce pays et tout le temps nous avons parlé d'économie. Il va sans dire qu'à des degrés divers certains aspects de la politique du gouvernement déplaisent à des groupes qui aimeraient la voir modifier. Toutefois le souci de base du monde des affaires, c'est la persistance entêtée de l'inflation et l'impossibilité de susciter une reprise. C'est-là le principal souci et si on m'a exprimé un avis, c'est de maintenir une démarche qui aurait comme effet de réduire l'inflation et de jeter les bases d'une reprise.

Je répète ce que j'ai dit tout à l'heure à M. Loiselle, à mon avis il n'y a rien qui redonnerait plus confiance à l'investisseur non seulement au Canada, mais aussi aux États-Unis, qu'un allègement des taux d'intérêts. A l'heure actuelle, c'est généralement le plus gros obstacle à l'investissement et à une reprise.

Monsieur le président, M. Lambert m'a posé la question et je lui donne mon opinion à savoir que j'insiste surtout sur cet aspect de la situation économique mondiale comme la première étape pour en arriver à une reprise possible et à susciter un climat de plus grande confiance.

[*Text*]

The Chairman: Thank you, Mr. Lambert.

Mr. Ferguson.

Mr. Ferguson: Thank you very much, Mr. Chairman.

Mr. Minister, you mentioned earlier this evening that the United States' dollar has appreciated over the last period of time. Yet, I was noticing last week and again tonight that the price of some commodities on the futures market has decreased sharply. I am talking about the U.S. commodity markets. Last week, for example, soya beans dropped approximately 30 cents, and I understand that a sharp drop took place today in futures for July corn.

Now, with the dramatic increase in United States' grain sales this last crop year, with our own grain exports being up—our total agricultural exports are up over $1 billion from 1980—and with the delayed plantings in the U.S. in some sectors, one would normally expect a more stable market, rather than a bearish trend in a falling market, which we are witnessing at the present time.

Do you have any indications of these trends being tied to the appreciation of the United States' dollar, rather than the current level of product supply? Further, are these trends actually a reflection of a true value of the United States' dollar in world markets?

Mr. MacEachen: I will make at least one point in reply to your question: American interest rates are too high; that is forcing up the American dollar; and probably the dollar is overvalued at the present time, because of these high interest rates. That is an underlying fact that I would like to make in reply to your question.

I suppose that one can add that this in itself tends to depress commodity prices in the U.S. There is no doubt about it that there have been movements recently in the directions you have mentioned.

Mr. Ferguson: I am a firm believer that one of the most important things we can do in our economy at the present time is to concentrate in those areas that in fact create new wealth.

One of our resource industries .... I wish to go on record here about the very positive feedback I received today in regard to the national-energy updates presented by the Minister of Energy last night. I was in contact with three organizations representing small companies within the energy sector. They are indeed very pleased with the fine tuning that will benefit their sectors of the industry.

An hon. Member: Name them.

Mr. Ferguson: Two of them are from Alberta.

I suggest that these adjustments will have a very positive spin-off effect across that whole sector, Mr. Minister.

An hon. Member: The stock market will not.

[*Translation*]

Le président: Merci, monsieur Lambert.

Monsieur Ferguson.

M. Ferguson: Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, tout d'abord, vous avez dit que le dollar américain avait récemment augmenté en valeur. Toutefois, la semaine dernière et encore hier soir, j'ai remarqué que le prix de certaines denrées avait chuté abruptement sur le marché à terme. Je parle du marché américain des denrées. La semaine dernière, par exemple, les fèves soja avaient perdu environ 30c. et je pense qu'il y a eu un déclin important aujourd'hui dans le prix des contrats de juillet pour le maïs.

Maintenant, étant donné l'augmentation soudaine des ventes de grain aux États-Unis au cours de cette dernière année de récolte, étant donné la hausse de nos exportations de grain—le total de nos exportations agricoles a connu une hausse de plus d'un milliard de dollars par rapport à 1980—et étant donné les semences tardives dans certains secteurs aux États-Unis, on s'attendrait habituellement à un marché plus stable, au lieu de cette tendance à la baisse, que nous connaissons présentement.

Avez-vous des indices à l'effet que ces variations seront liées à la hausse du dollar américain plutôt qu'au niveau actuel de l'offre des produits? De plus, ces variations reflètent-elles vraiment la valeur réelle du dollar américain sur les marchés mondiaux?

M. MacEachen: Je dirai au moins une chose en réponse à votre question: les taux d'intérêt américains sont trop élevés; c'est ce qui pousse le dollar américain à la hausse; et probablement que le dollar est présentement surévalué à cause de ces taux d'intérêt élevés. C'est un fait fondamental que je tiens à souligner en réponse à votre question.

Je présume que l'on pourrait ajouter que cette situation peut en sorte influencer à la baisse le prix des denrées aux États-Unis. Il va sans dire que récemment les mouvements des prix ont connu les variations dont vous avez parlé.

M. Ferguson: Je crois fermement que l'une des choses les plus importantes que nous pouvons faire présentement dans notre économie, c'est de concentrer nos efforts sur le secteur où il y a en fait création de nouveaux biens.

L'une de nos industries des ressources ... Je tiens à dire aux fins du compte rendu que j'ai reçu aujourd'hui une réaction très positive touchant la mise à jour de la politique nationale de l'énergie présentée par le ministre de l'Energie hier soir. J'ai été en contact avec trois organismes représentant des petites entreprises du secteur énergétique. Elles sont vraiment très heureuses des ajustements qui avantageront leur secteur de l'industrie.

Une voix: Nommez-les.

M. Ferguson: Deux d'entre elles sont de l'Alberta.

Je prétends que ces ajustements ont eu des retombées très positives dans tout ce secteur, monsieur le ministre.

Une voix: Ce n'est pas le cas de la bourse.

[*Texte*]

Mr. Ferguson: There are not that many resource industries in Canada. Not many industries have the resource industries we have here. I notice that, in the agriculture sector, which is another resource industry I referred to earlier, cash receipts last year were $18.6 billion. Since we had exports of $8.8 billion, I therefore assume that we must have consumed about $9.8 billion worth of food here in Canada. This works back to a figure of 30-some cents per meal at the farm gate for food produced and consumed in Canada. This is money the farmers received.

• 2115

I recognize, too, that these farm cash receipts are up from 1980, but we all know that the poor crop conditions in Saskatchewan and Manitoba in 1980 were part of the reason for this. Also of course, there were the higher potato prices in the Maritimes, for example, in 1981, which helped account for the spread.

In the early 1970s, the United States balanced their trade deficit with food production and they made no bones about this. They advised us that they were going out to do this and were very forceful in their attempts to accomplish that. Then just yesterday, I read where they are very upset in the United States with the other food-producing nations for not cutting back in production; rather, our planting appeared to be up about 2 per cent over last year—our forecast grain plantings. Would you look at, or are you examining, ways of assisting these other resource sectors in order that the spin-off effects will bolster our economy in a positive way by increasing new wealth?

Mr. MacEachen: Mr. Chairman, I think Mr. Ferguson has focused on basically the subject-matter which we attempted to cover in the document we released at the time of the budget, entitled *Economic Development for Canada in the 1980s*. In that particular document, we attempted to lay out the various sectors in Canada in which we thought it would be possible to make progress in wealth creation, as you mentioned. Certainly there was the development of our basic resources, including energy, agriculture and food and, as I recollect, that sector was highlighted as one of the areas in which there were very definite possibilities for the future; the Minister of Agriculture intended to develop an approach in the agri-food sector.

As you know, that document has been part of the consultations that we have been having with the private sector, and we have received quite a bit of response as to their views about the priority areas outlined and, also, about the constraints which have to be removed in order to achieve the production that is possible. I think, from reading that document, wherein we put so much emphasis on the resources, some readers may have reached the conclusion that we had overlooked the manufacturing sector. But that is not at all the case. We did put also very heavy emphasis on that sector for future growth in the country.

[*Traduction*]

M. Ferguson: Il n'y a pas beaucoup d'industries de base au Canada. Il n'y a pas beaucoup de pays qui ont un secteur primaire aussi important que le nôtre. Je constate que, dans le secteur agricole, qui fait partie de ce secteur primaire, les recettes comptantes, l'année dernière, se sont élevées à $18,6 milliards. Étant donné que nous avons exporté $8 milliards, je dois en conclure que nous avons consommé $9,8 milliards de produits alimentaires au Canada. Cela représente une trentaine de sous par repas, au niveau de l'exploitation agricole, pour les aliments produits et consommés au Canada. C'est cette somme que les agriculteurs ont reçue.

Je reconnais également que les recettes des agriculteurs ont augmenté depuis 1980, mais nous savons tous que l'une des raisons en est la récolte médiocre de cette année-là dans les provinces de la Saskatchewan et du Manitoba. Il y a eu également une augmentation des prix de la pomme de terre dans les Maritimes, en 1981, ce qui contribue à expliquer cet écart.

Au début des années 1970, les États-Unis ont carrément décidé d'éponger le déficit de leur balance commerciale grâce à la production alimentaire. Ils ne s'en sont pas cachés puisqu'ils nous en ont informés. Ils ont déployé beaucoup d'efforts pour atteindre cet objectif et hier, je lisais justement que les États-Unis reprochaient aux autres pays producteurs d'aliments de ne pas réduire leur production; la quantité de céréales que nous avons plantées cette année devrait être d'environ 2 p. 100 supérieure à celle de l'année dernière. Étudiez-vous la possibilité d'aider les autres industries du secteur primaire afin que leurs retombées entraînent une réelle reprise de notre économie?

M. MacEachen: Monsieur le président, M. Ferguson traite essentiellement de la question sur laquelle porte le document publié lors de la présentation du budget et intitulé «Développement économique du Canada dans les années 1980». Dans ce document, nous nous sommes efforcés d'identifier les différents secteurs économiques du Canada à partir desquels il serait possible d'accroître nos richesses, comme vous l'avez dit. Bien sûr, nous y parlons de l'exploitation des ressources de base, notamment les ressources énergétiques et agricoles et, si je me souviens bien, ce secteur a justement été identifié comme l'un de ceux qui offrent un réel potentiel pour l'avenir; le ministre de l'Agriculture a d'ailleurs l'intention d'arrêter une politique précise pour le secteur agro-alimentaire.

Comme vous le savez, ce document est le fruit des consultations que nous avons eues avec le secteur privé, lequel ne nous a pas caché ce qu'il pensait des secteurs prioritaires qui sont identifiés, ainsi que des contraintes que nous avons supprimées afin d'augmenter la production. Nous mettons tellement l'accent sur l'exploitation des ressources, dans ce document, que certains lecteurs seront peut-être amenés à en conclure que nous avons négligé le secteur manufacturier. Tel n'est pas le cas. En effet, nous comptons également beaucoup sur ce secteur pour la croissance future de notre pays.

[*Text*]

Mr. Ferguson: Have there been any pressures that you are aware of brought to bear upon us by the United States to cut back our grain production this year, such as indicated in the news just recently?

Mr. MacEachen: No, Mr. Chairman. I have not had any information that they have been making requests to us to cut back on food. Not at all.

• 2120

Mr. Ferguson: The other main resource sectors that come to mind are forestry and fisheries, which are other creators of new wealth. Have any measures been considered in those sectors to increase the productivity and accessibility of world markets for our products so that they can develop and assist our total economy?

Mr. MacEachen: Mr. Chairman, certainly, to begin with, as Mr. Ferguson undoubtedly knows, the fishing industry has gone through a very difficult period because of declining prices and declining demand and increased competition from other producing countries. That, certainly, in that sector in the Atlantic provinces, deserves very careful attention and consideration if we are to capitalize on the possibilities of the fisheries and if we are to derive the benefits that we had expected from the 200-mile economic zone.

We have, as you know, appointed a task force to examine the current state of the fisheries in the Atlantic provinces, particularly where the problems are very intense, to see what policy directions we should follow. So that sector is very much part of our ongoing concern. We expect that task force to be reporting in the fall.

The situation has been very serious with plant lay-offs and troubled firms in all of the Atlantic area. There have been also, in certain areas of Newfoundland, difficulties because of fish supply. All of that has made it a rather difficult current situation, but I believe that the prospects for long-term development are very solid.

The Chairman: Thank you, Mr. Ferguson.

Mr. Ferguson: Thank you, Mr. Minister.

The Chairman: I will go to five minutes with Mr. Blenkarn.

Mr. Blenkarn: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Minister, you indicated to us, with respect to the exchange rate, that you felt our dollar was relatively strong with reference to other countries in the world. On that basis, why did you spend a quarter of a billion dollars today to defend our dollar? Why did you use that much foreign exchange if you felt our dollar was so strong?

[*Translation*]

M. Ferguson: Les États-Unis ont-ils exercé des pressions sur le Canada pour qu'il diminue sa production de céréales cette année, comme on l'a récemment mentionné dans les journaux?

M. MacEachen: Non, monsieur le président. Que je sache, les États-Unis ne nous ont pas fait de requête de ce genre.

M. Ferguson: Les autres principales industries du secteur primaire qui me viennent à l'esprit sont l'exploitation forestière et la pêche, toutes deux sources de richesse. Envisage-t-on de prendre des mesures dans ces deux secteurs pour augmenter leur productivité ainsi que leur accès aux marchés mondiaux, ce qui contribuerait à notre économie globale?

M. MacEachen: Monsieur le président, bien sûr, et M. Ferguson n'est pas sans savoir que l'industrie de la pêche a traversé une période très difficile en raison du déclin des prix et de la demande et en raison de la concurrence accrue d'autres pays producteurs. Dans les provinces de l'Atlantique, nous nous devons d'accorder à ce secteur une attention toute spéciale si nous voulons vraiment exploiter le potentiel halieutique et si nous voulons vraiment profiter des avantages que nous escomptions de la nouvelle zone économique de 200 milles.

Comme vous le savez, nous avons chargé un groupe de travail d'étudier la situation de l'industrie de la pêche dans les provinces de l'Atlantique, surtout là où les problèmes sont les plus critiques, afin d'en déduire les orientations politiques qui s'imposent. Nous nous préoccupons donc très sérieusement de ce secteur, et le groupe de travail devrait nous faire un rapport à l'automne.

La situation est dramatique dans la région de l'Atlantique, en raison de tous ces licenciements et de toutes les difficultés qu'y connaissent les entreprises. Dans certaines régions de Terre-Neuve, il y a également eu des problèmes au niveau de l'approvisionnement en poisson. Tout cela a aggravé la situation mais je crois que les perspectives d'expansion à long terme sont prometteuses.

Le président: Merci, monsieur Ferguson.

M. Ferguson: Merci, monsieur le ministre.

Le président: Je vais maintenant donner cinq minutes à M. Blankarn.

M. Blenkarn: Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, vous nous avez dit, en ce qui concerne le taux de change, que vous estimiez que notre dollar était relativement fort par rapport aux devises d'autres pays. Dans ces conditions, pourquoi avez-vous consacré $250 millions, aujourd'hui, au soutien de notre dollar? Pourquoi avez-vous sorti autant de devises étrangères si vous estimiez que notre dollar était si fort?

[*Texte*]

Mr. MacEachen: Mr. Chairman, what I said about the Canadian currency is not a feeling; it is a fact.

Mr. Blenkarn: What did you spend the money for if it was a fact?

Mr. MacEachen: The Canadian currency has appreciated against most other currencies. In fact, it appreciated on a trade-rated basis in a group of 10 currencies about 11.4 per cent in 1981 and about 5.4 per cent in the first four months of 1982. That, of course, excludes the U.S. dollar, but I mention those facts to make the point that I think you, Mr. Blenkarn, would be interested in that whatever pressure is on the Canadian currency is the same pressure on other currencies from the strength of the American dollar.

Mr. Blenkarn: You can quote statistics and I can quote statistics, and I quote you the Bank of Canada statistics of 1978: You only needed $1.78 to buy a British pound and now you need over $2; 20 cents would buy you a French franc—well, I guess you could buy one now for 18 cents or 19 cents; but you could buy a German mark for a little over 39 cents and now you need 50 cents or so.

We can get all sorts of statistics. The fact of the matter is that you increased interest rates last week while at the same time American T-Bill rates dropped, so in our T-Bills and the American T-Bills we have a difference of 3.75 per cent. In other words, we are paying 25-per-cent more interest for money than they are in the United States, again, in order to protect our dollar, and our dollar today is at the lowest level ever in recorded history. You went into the market—just as my colleague, Mr. Stevens, said today, and as traders have reported to us—you you started early in the morning in London, you worked all day long, you spent a quarter of a billion dollars trying to defend the dollar, but the dollar is now at its lowest level. Now there is no confidence.

• 2125

Today in the House I asked you why you would not ask for unanimous consent tonight in the House of Commons to give the country a statement, to give the country some sense of confidence as to where the government was going. I ask it again: When would you come before the House of Commons and give the country a financial statement and some hope?

Mr. MacEachen: Mr. Chairman, I do not at all want to get into Mr. Blenkarn's estimates of what is spent to moderate fluctuations in the movement of the currency. We are not in the business of resisting fundamental market forces because it is evident that is not a very productive occupation, but we do intervene in the market for fluctuation purposes. As I stated earlier, some of these situations are quite transitory and the evidence of last June to August is quite relevant in this connection.

Mr. Chairman, I believe the member is attempting to build up and surround the Canadian currency with some sense of

[*Traduction*]

M. MacEachen: Monsieur le président, ce que j'ai dit au sujet de la devise canadienne n'est pas seulement une impression, c'est un fait.

M. Blenkarn: Alors, pourquoi avez-vous consacré tant de devises étrangères au rachat de dollars canadiens.

M. MacEachen: Le dollar canadien a monté par rapport à la plupart des autres devises. En fait, sur un groupe de dix devises, le dollar canadien a augmenté d'environ 11,4 p.100 en 1981 et d'environ 5.4 p.100 au cours des quatre premièrs mois de 1982. Ce groupe de devises exclut bien sûr le dollar américain, mais je vous signale cela pour bien vous montrer que, si des pressions s'exercent sur la devise canadienne, elles s'exercent également sur d'autres devises, étant donné la force actuelle du dollar américain.

M. Blenkarn: Vous me citez des statistiques, et moi je vais vous en citer d'autres; selon les statistiques de la Banque du Canada, en 1978, il ne vous fallait que $1.78 pour acheter une livre britannique; maintenant, il vous faut plus de $2; en 1978, 20c permettaient d'acheter un franc français, maintenant, il suffit de 18 ou 19c; par contre, à l'époque, vous pouviez acheter un mark allemand pour un peu plus de 39c mais maintenant, il vous en faut une cinquantaine.

Il y a donc toutes sortes de statistiques à ce sujet. Il n'en demeure pas moins que la semaine dernière, vous avez augmenté les taux d'intérêt alors que les taux des bons du Trésor américain baissaient. Entre nos bons du Trésor et ceux des Américains il y a désormais une différence de 3.75 p. 100. En d'autres termes, le loyer de l'argent ici est de 25 p. 100 plus élevé qu'aux États-Unis, et malgré toutes les mesures de protection de notre dollar, aujourd'hui il est plus bas qu'il n'a jamais été. Comme l'a dit mon collègue M. Stevens, comme les négociants nous l'ont rapporté, très tôt ce matin vous étiez sur le marché monétaire à Londres, et vous n'avez cessé de toute la journée de racheter notre devise, allant jusqu'à dépenser un milliard de dollars pour soutenir le dollar, mais c'était peine perdue. On n'a plus confiance en notre devise.

Aujourd'hui, à la Chambre, je vous ai demandé pourquoi vous ne chercheriez pas à obtenir le consentement unanime de la Chambre des communes pour faire une déclaration à la population, afin que le gouvernement regagne sa confiance. Je vous repose la question: quand ferez-vous à la Chambre des communes une déclaration sur la situation financière qui permette quelque espoir?

M. MacEachen: Monsieur le président, je ne répondrai pas aux estimations de M. Blenkarn sur la somme dépensée pour niveler les fluctuations de notre devise. Nous n'avons pas l'intention de résister aux forces fondamentales du marché car il est évident que c'est un exercice vain, mais il n'en demeure pas moins que nous intervenons sur le marché pour niveler les fluctuations. Comme je l'ai dit plus tôt, il s'agit de situations relativement passagères et on n'a qu'à se souvenir à ce propos de ce qui s'est passé entre juin et août derniers.

Monsieur le président, le député essaie de créer un climat de crise autour de la devise canadienne. Je pense que c'est bien

[*Text*]

crisis. I think that is a disservice to the country. It is injurious to the maintenance of a stable situation. If Mr. Blenkarn has that sense of crisis and lack of confidence, I want to say that I do not have it. For that reason, I do not feel the necessity to rise in the House tonight, as he suggested, to make some statement about a non-existent crisis.

Mr. Blenkarn: Mr. Chairman—

The Chairman: Thank you, Mr. Blenkarn.

Mr. Blenkarn: That was one question, Mr. Chairman.

The Chairman: You have had two, and you have had 5 minutes 22 seconds on the second round.

Mr. Blenkarn: I had the minister speaking most of the time.

The Chairman: But we have other people who wish to speak.

Mr. Bloomfield.

Mr. Bloomfield: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Minister, you have told us you have been meeting with several groups, different groups within the business community. Could you tell us whom you have met with and what parts of the country you have heard from?

Mr. MacEachen: Yes, I will do my best, Mr. Bloomfield. I have had meetings in Vancouver, Calgary, Toronto, Montreal, Ottawa and Halifax. I have met with the Canadian Federation of Agriculture and the Canadian Labour Congress. I have met with the Canadian Manufacturers' Association, the Canadian Chamber of Commerce, the *Conseil du patronat du Québec*, the co-operative movements, the Credit Union and *Caisse Populaire*, the Canadian Petroleum Association, the British Columbia Employers' council and the BCNI, the Business Council on National Issues. And quite apart from these formal associations, I met with a diversified group of businessmen in Toronto and a group of business persons in the Atlantic provinces in a very intensive three-hour period with each group, in which we discussed, for the first part, the prospects for economic development in Canada and, for the second part, the general economic situation. I heard their views as to what they thought we ought to be doing and what steps we ought to be taking, and I assure you that I found it a very valuable experience.

• 2130

Mr. Bloomfield: Mr. Minister, I want to compliment you on going out to meet the business world. You certainly have contacted a broad spectrum of that community.

Mr. Blenkarn: A brave man! Everybody else meets them, too.

Mr. Bloomfield: I personally think the minister is to be complimented for meeting with those groups and listening to their views. I think that is a very worthwhile effort on his part.

[*Translation*]

mal servir le pays. Ce n'est certainement pas propice au maintien d'une situation stable. Libre à M. Blenkarn de penser qu'il y a crise et perte de confiance, quant à moi, je n'ai pas cette impression. Ainsi, je ne vois pas l'opportunité de parler à la Chambre ce soir pour faire une déclaration sur une prétendue crise.

M. Blenkarn: Monsieur le président . . .

Le président: Merci, monsieur Blenkarn.

M. Blenkarn: Je n'ai posé qu'une question, monsieur le président.

Le président: Vous en avez posé deux et vous avez disposé de 5 minutes 22 secondes au deuxième tour.

M. Blenkarn: C'est le ministre qui a parlé tout ce temps.

Le président: D'autres gens veulent prendre la parole.

Monsieur Bloomfield.

M. Bloomfield. Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, vous nous avez dit avoir rencontré divers groupes du milieu des affaires. Pouvez-vous nous dire lesquels et de quelle région du pays ils venaient?

M. MacEachen: Volontiers, monsieur Bloomfield. Je me suis rendu à Vancouver, Calgary, Toronto, Montréal, Ottawa et Halifax. J'ai rencontré la Fédération canadienne de l'Agriculture et le Congrès du travail du Canada. J'ai rencontré l'Association des manufacturiers canadiens, la Chambre de commerce du Canada, le Conseil du patronat du Québec, les mouvements coopératifs, les caisses d'entraide et les caisses populaires, l'Association canadienne du pétrole, le conseil des employeurs de Colombie-Britannique et le BCNI, le *Business Council on National Issues*. En plus de ces associations structurées, j'ai rencontré des groupes composés d'hommes d'affaires à Toronto et dans les provinces de l'Atlantique. Dans chacun des cas, nous nous sommes entretenus trois heures durant et nous avons discuté d'une part, les perspectives de développement économique au Canada et, d'autre part, la conjoncture en général. J'ai donc entendu leurs points de vue sur les mesures que nous devrions adopter et je puis vous assurer que nos entretiens ont été fort enrichissants.

M. Bloomfield: Monsieur le ministre, je vous félicite d'avoir pris l'initiative de rencontrer les représentants du milieu des affaires. Vous avez certainement contacté un groupe très diversifié de gens.

M. Blenkarn: Quelle bravoure! N'importe qui peut les rencontrer.

M. Bloomfield: Pour ma part, je pense qu'on doit des félicitations au ministre pour avoir rencontré ces gens et les avoir écoutés. Je pense que c'est un effort très louable de sa part.

[*Texte*]

Mr. Minister, what seems to be the main problem? You must have a feeling for in main what they are saying to you. What are the main points they are trying to make to you?

Mr. MacEachen: Mr. Chairman, depending upon the group, naturally, there are specific concerns with respect to particular groups, but if there is an overall—

Mr. Bloomfield: That is what I am asking.

Mr. MacEachen: The overall concern is high interest rates, inflation, and what is the best way to get on the road to economic recovery and growth in Canada—what are the policies we ought to be following in Canada.

I hope I am not misstating the general views, but if I could characterize, roughly or broadly, the views that I received—

Mr. Bloomfield: Mr. Minister, if I could interject, and I think you are leading up to that, but what are their suggestions as to the cures for the problem?

An hon. Member: A new government.

Mr. Bloomfield: Baloney! I bet they never said that.

An hon. Member: It is just a question of time.

Mr. MacEachen: What are the cures? First of all, I found a very strong support for the current monetary policy being followed by the Governor of the Bank of Canada and supported by the government. I do not believe there was a business group in the country which urged that there be a shift in monetary policy. They undoubtedly are being affected by high interest rates, but they do not believe a solution is in that direction, so they have given strong support; they have gone public—many of them—on that point already.

On the fiscal side, Mr. Chairman, there has been no suggestion that in order to stimulate the economy we ought to undertake a massive stimulus and add to the deficit. Quite the contrary. I would say—I hope I am reporting faithfully—that there is very little support in the business community for large fiscal stimulus and increasing the deficit. In fact, their view would be to have as restrained a fiscal policy as is possible.

An hon. Member: Hear, hear! Why do you not do it?

Mr. MacEachen: If you ask me the general view, I am sure that is correct. There is not very much support out there for a comprehensive system of wage and price controls in the business community. Those are the views on the macro-economy; there is a lot of concern, a lot of anxiety about the exposure of many firms, the debt loads they are carrying in current circumstances, both large and small businesses. I found what I thought was a rather realistic appreciation of the necessities of a sound monetary and fiscal policy in current circumstances.

• 2135

Mr. Bloomfield: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Bloomfield.

[*Traduction*]

Monsieur le ministre, quel serait donc le problème majeur? Vous devez certainement avoir saisi le message capital qu'on essaie de vous transmettre. Quel est-il?

M. MacEachen: Monsieur le président, suivant les groupes, car chacun a des préoccupations spécifiques, même si dans l'ensemble . . .

M. Bloomfield: C'est précisément ce que je veux savoir.

M. MacEachen: Dans l'ensemble, ce sont les taux d'intérêt, l'inflation d'une part, et d'autre part le moyen de relancer l'économie et la croissance au Canada, qui reviennent surtout. On se demande quelle politique le Canada devrait adopter.

J'espère rapporter fidèlement les propos que j'ai entendus, mais je vous dirai qu'en général, d'après ce que l'on m'a dit . . .

M. Bloomfield: Monsieur le ministre, je vous interromps. Quelles sont les suggestions qui ont été faites pour régler le problème?

Une voix: Un nouveau gouvernement.

M. Bloomfield: Balivernes! Je parie qu'il n'en a pas été question.

Une voix: Ce n'est qu'une question de temps.

M. MacEachen: Quelles sont les solutions? Tout d'abord, j'ai pu constater qu'on appuyait vigoureusement la politique monétaire qu'adopte actuellement le gouverneur de la Banque du Canada et que le gouvernement appuie. Aucun groupe n'a réclamé des modifications à notre politique monétaire. Nul doute que les taux d'intérêt frappent durement mais on ne pense pas qu'il y ait de solution à cela si bien que l'on appuie entièrement notre politique monétaire. Beaucoup d'entre eux sont prêts à l'appuyer publiquement.

Du côté des mesures fiscales, personne n'a proposé que nous stimulions l'économie en offrant plus de dégrèvements et en augmentant de déficit. Au contraire. J'espère être fidèle ici mais j'ai eu l'impression que dans le milieu des affaires on ne préconisait pas les encouragements fiscaux et l'augmentation du déficit, mais au contraire, la plus grande tempérance dans la politique fiscale.

Une voix: Bravo! Pourquoi n'y consentez-vous pas?

M. MacEachen: Vous m'avez demandé quelle était l'opinion générale, et je pense qu'elle est telle. Dans le milieu des affaires, on ne semble pas préconiser un régime universel de contrôle des prix et des salaires. Ce sont les points de vue concernant la macro-économie; les craintes et les inquiétudes quant à la situation de nombreuses firmes, quant aux lourdes dettes que les petites et les grosses entreprises doivent supporter dans les circonstances actuelles, sont nombreuses. J'ai entendu ce que j'ai considéré être une appréciation assez réaliste des nécessités d'une politique monétaire et fiscale saine dans les circonstances actuelles.

M. Bloomfield: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Bloomfield.

[*Text*]

I will go to Mr. Wright for five minutes.

Mr. Wright: That does not give me much time for an answer. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: You have been interjecting all night so I do not know how much more you need.

Mr. Wright: He has not answered any of them.

Mr. Chairman, to the minister, we have had 29 changes in the budget since November. Have you thought of drawing up a program so we would be able to tell the player changes as you go along? Do not answer that. You might have to get a task force together or something.

Let me ask you seriously—the Conference Board in April said that if interest rates were reduced, inflation would go down. That is their quarterly report that came out in April 1982. What is your response to that?

Mr. MacEachen: If they said that, I think they have it wrong. That is my view.

Mr. Wright: At least it is a short answer.

Mr. MacEachen: But I am helping you on the five minutes.

Mr. Wright: Yes. Thank you.

Mr. Chairman, the minister earlier referred to the fact that we have—I do not know if he used the figure of 7 per cent, but it has been used—a a 7-per-cent reduction in oil consumption in Canada. Is the minister not aware that 400,000 more people are out of work this year than last year? Is it not possible that they are burning a hell of a lot less gas? Maybe that is the reason we have had a 7-per-cent drop in consumption. There are 500,000 other people who have stopped looking for work. Not once did you mention that, not once. Is it possible that that is the reason we have had a reduction in consumption?

Mr. MacEachen: Mr. Chairman, Mr. Wright reproaches me for not mentioning particular subjects. I have not been introducing the subjects; I have been responding to questions. If Mr. Wright wants to register concern about unemployment, I certainly am greatly concerned about the level of unemployment in Canada. I think it is disturbingly high. There is no question about it that throughout the world that the recession, the declining economic activity, has had an impact on the demand for energy products. There is no doubt about that. I have no difficulty in acknowledging that fact.

Mr. Wright: Let me ask the minister another question, Mr. Chairman. What effect would a 1-per-cent change in real growth do to government finances?

Mr. MacEachen: What would it do? It would certainly improve government revenues. Declining economy activity leads to declining revenues. As I indicated yesterday in my discussions with the committee, it affects the tax base, the corporate income tax, the personal income tax; an increase in real growth of 1 per cent would have a very positive effect on government finances. There is no question.

[*Translation*]

Monsieur Wright, vous avez cinq minutes.

M. Wright: Cela ne me donne pas beaucoup de temps. Merci, Monsieur le président.

Le président: Vous êtes intervenu tout au long de la soirée si bien que je ne sais pas combien de temps de plus il vous faut.

M. Wright: Il n'a répondu à aucune de mes questions.

Monsieur le ministre, 29 changements ont été apportés au budget depuis novembre. Avez-vous pensé à publier un programme afin que nous puissions signaler les changements aux intéressés au fur et à mesure? Ne répondez pas, je vous prie. Il vous faudra peut-être mettre un groupe d'étude sur pied.

Soyons sérieux. Les membres du Conference Board en avril ont dit que si les taux d'intérêt étaient réduits, l'inflation diminuerait. C'était dans leur rapport trimestriel publié en avril 1982. Quelle est votre réaction?

M. MacEachen: Si c'est ce qu'ils ont dit, je crois qu'ils se trompent. C'est mon point de vue.

M. Wright: Au moins, la réponse est courte.

M. MacEachen: Vous n'avez que cinq minutes.

M. Wright: Oui. Merci.

Monsieur le président, le ministre a mentionné que la consommation de pétrole au Canada avait connu une réduction de 7 pour cent, je ne suis pas certain qu'il ait avancé le chiffre de 7 pour cent, mais c'est le chiffre généralement cité. Le ministre sait-il qu'il y a cette année 400,000 chômeurs de plus que l'année dernière? Ne serait-il pas possible qu'ils consomment beaucoup moins d'essence? C'est peut-être la raison pour laquelle il y a cette réduction de 7 pour cent. Il y a 500,000 autres personnes qui ne cherchent plus de travail. Vous n'en avez pas parlé une seule fois. Ne serait-il pas possible que ce soit la raison de cette baisse de la consommation?

M. MacEachen: Monsieur le président, M. Wright me reproche de ne pas parler de certains sujets. Je ne suis pas ici pour cela, je suis ici pour répondre aux questions. Si M. Wright veut signaler l'inquiétude que nous cause le chômage, le taux de chômage au Canada m'inquiète énormément, moi-même. Il a atteint un taux très inquiétant. Il est indubitable que la récession mondiale, le ralentissement de l'activité économique ont eu une incidence sur la demande de produits énergétiques. C'est indubitable. Je ne le conteste nullement.

M. Wright: Permettez-moi de poser une autre question au ministre, monsieur le président. Quelles conséquences aurait une augmentation d'un pour cent de la croissance réelle sur les finances du gouvernement?

M. MacEachen: Quelles conséquences? Les recettes du gouvernement y gagneraient certainement. Un ralentissement de l'activité économique entraîne une baisse des recettes. Comme je vous l'ai indiqué hier au cours de nos discussions, cela affecte l'assiette fiscale, l'impôt sur les sociétés, l'impôt sur les particuliers; une augmentation d'un pour cent de la croissance réelle aurait une conséquence très positive sur les finances du gouvernement. C'est indubitable.

[*Texte*]

Mr. Wright: Mr. Chairman, we have had witnesses before the finance committee from time to time, who have said that the new equity market has basically collapsed, the long-term bond market has basically collapsed, and yet the government continues to take approximately one-half for the new financing in Canada. Furthermore, they state that this is one of the major problems and it has been stated by financial investment dealers; bankers and I believe even the CFIB has said this from time to time. What is your response to that?

• 2140

Mr. MacEachen: My response, if I understand your observation, is that my comment on the observation that the characteristics that you describe of the—-

Mr. Wright: What are going to do about it?

Mr. MacEachen: —-equity market and the bond market are very much related to inflationary expectations and high interest rates in the short-term markets.

Mr. Wright: They say it is through the monetary policy.

Mr. MacEachen: I just think they are quite wrong if they make that.... The monetary policy is not the cause of inflation in this country at all. I just do not see it that way. They are making the wrong links.

Mr. Wright: Is it possible that the minister is getting bad advice?

An hon. Member: On your left, there.

The Chairman: We will not point the finger yet.

I will give you some good advice: Your time is up, Mr. Wright.

Mr. MacEachen: Mr. Chairman, I think I ought to respond to that question. Because one is aware of it all, in current circumstances he is constantly reassessing policies and approaches. You cannot see unemployment levels in this country and the high interest rates without asking: Is there a better policy? Is there a better approach? I think that is the most normal thing that would happen. It is not question of good or bad advice, it is a question of whether there is a better way.

I have just returned, as I mentioned yesterday, from a week when I met with the finance ministers, first of all from the OECD countries and then the finance ministers, some of them the same persons, at the Interim Committee of the International Monetary Fund. The Interim Committee is the main policy-making body. It is attended by the leading industrial countries: the U.S., France, West Germany and the European countries and the developing countries. We talked about the world economic situation. We talked about our domestic policies. The fact of the matter is that we produced a communiqué—after intensive discussion—to which we could all agree and in broad terms we did all agree. I put some weight on the fact that all the finance ministers in other countries see

[*Traduction*]

M. Wright: Un certain nombre de témoins nous ont répété que le marché financier est pratiquement au point mort, que le marché des obligations à long terme est pratiquement au point mort, et pourtant le gouvernement continue d'accaparer environ la moitié des nouveaux capitaux mis sur le marché au Canada. De plus, ils nous ont dit que c'était un des problèmes majeurs, c'est ce que nous ont dit les courtiers en placements financiers, les banquiers, et même, je crois, les représentants de la FCEI. Quelle est votre réaction?

M. MacEachen: Si j'ai bien compris votre question, je vous répondrai que votre description des caractéristiques du . . .

M. Wright: Qu'avez-vous l'intention de faire?

M. MacEachen: . . . marché de financement et du marché des obligations dépendent énormément des perspectives inflationnistes et des fort taux d'intérêt offerts par les marchés à court terme.

M. Wright: Ils disent que la politique monétaire en est responsable.

M. MacEachen: Si c'est ce qu'ils pensent, ils ont tout à fait tort . . . La politique monétaire n'est pas du tout la cause de l'inflation dans notre pays. Je ne le vois pas du tout ainsi. Ils se trompent dans le rapport de cause à effet.

M. Wright: Serait-il possible que le ministre soit mal conseillé?

Une voix: Regardez à votre gauche.

Le président: Pas d'accusations, je vous prie.

Je vais vous donner un bon conseil: votre temps est terminé, monsieur Wright.

M. MacEachen: Monsieur le président, je crois que je devrais répondre à cette question. La connaissance des circonstances actuelles rend obligatoire une réévaluation permanente des politiques et des méthodes. On ne peut vivre avec les taux de chômage actuels et les taux d'intérêt actuels sans se poser la question: y a-t-il une meilleure politique? Y a-t-il une meilleure méthode? C'est tout à fait normal. Il ne s'agit pas de déterminer si les conseils sont bons ou mauvais, il s'agit de déterminer si une meilleure solution existe.

Comme je vous l'ai signalé hier, je viens de passer une semaine avec les ministres des Finances, tout d'abord ceux de tous les pays de l'OCDE puis ceux, dont certains sont les mêmes, siégeant au comité intérimaire du Fonds monétaire international. C'est au sein de ce comité que sont prises les décisions. En sont membres les principaux pays industrialisés: les États-Unis, la France, l'Allemagne de l'Ouest, les Pays européens et les pays en voie de développement. Nous avons discuté de la situation économique mondiale. Nous avons discuté de nos propres politiques. Nous avons publié un communiqué, après de longues discussions, qui avait, dans ses grandes lignes, l'accord de tous. J'accorde une certaine importance au fait que tous les ministres des Finances des autres

[*Text*]

the world in broadly the same way that I see it and see the solutions in broadly the same way. So, if I am getting bad advice or if I am wrong, then I am in a lot of company.

An hon. Member: So are all the people in the second—

The Chairman: Mr. Deniger.

Mr. MacEachen: I am always asking for a better solution. The ministers of finance are saying, in present circumstances, in order to get on the road to recovery we must control our monetary aggregates, we must attempt to control our fiscal deficits and we must, as much as possible, restrain income demands in our economy. That is the single message: We have to get inflationary pressures out of our system in order to have sustainable and stable growth. That is the broad policy that we are following. I do not hear another policy being advanced, except—

An hon. Member: Do you want one?

An hon. Member: He will not listen.

• 2145

Mr. MacEachen: I have not heard it from any member of the committee yet, but I have heard from the New Democratic Party that the way to recovery is massive fiscal expansion.

Mr. Stevens: That is your problem; you keep following them.

Mr. MacEachen: I hear them with a policy, and that is it—a very big expansion of fiscal deficits. So let me have a look at your policy. All I can say, Mr. Wright, is that I am not getting any advice from your party. You are notably silent on what to do.

The Chairman: Thank you.

Mr. Deniger.

Mr. Deniger: Mr. Minister, it is in the light of reassessing policies and looking for a better approach that we start the second round. If I listen to you closely tonight, you seem to indicate one of the reasons the interest rates are still very high in the United States, notwithstanding the comparatively low inflation rate, was, and I quote, "they had not come to grips with their deficit". Well, we have in this country a substantial deficit and we have certainly a much higher inflation rate. It seems to me, Mr. Minister—and again I go back to what we announced yesterday—that it is going to cost us in terms of lost revenue or in terms of expenditure somewhere around $2 billion. Mr. Minister, you are going to have to find that money if one is to follow your logic that to bring down interest rates and inflation, we have to reduce our deficit.

In that context, you also said tonight people will not accept or buy comprehensive wage and price controls. Well there are not that many cards you have left to play, Mr. Minister, if one believes in restraint but at the same time one does not believe in comprehensive wage and price controls. You cannot really impose, or you do not seem to want to impose, on the provinces

[*Translation*]

pays voient le monde d'une manière assez similaire à la mienne et envisagent des solutions également similaires. Donc, si je reçois de mauvais conseils ou si je me trompe, je suis en bonne compagnie.

Une voix: Comme tous ceux qui . . .

Le président: Monsieur Deniger.

M. MacEachen: Je suis toujours à la recherche d'une meilleure solution. Dans les circonstances actuelles, pour les ministres des Finances, le chemin de la relance passe obligatoirement par l'exercice d'un contrôle sur notre masse monétaire, d'un contrôle sur nos déficits fiscaux et, dans la mesure du possible, par un plafonnement des revenus. Le message est simple et unique: nous devons débarrasser notre système des pressions inflationnistes pour assurer une croissance stable. C'est la politique générale que nous suivons. Je n'ai pas entendu d'autres propositions, si ce n'est . . .

Une voix: En voulez-vous une?

Une voix: Il ne vous écoutera pas.

M. MacEachen: Aucun membre de ce Comité ne m'en a fait pour le moment, mais pour le parti néo-démocrate, la seule solution est une expansion fiscale massive.

M. Stevens: C'est votre problème, vous ne cessez de les écouter.

M. MacEachen: Il propose une politique: l'expansion massive des déficits fiscaux. Proposez-moi donc aussi votre politique. Tout ce que je peux dire, monsieur Wright, c'est que je ne reçois aucun conseil de votre parti. Vous êtes remarquablement silencieux.

Le président: Merci.

Monsieur Deniger.

M. Deniger: Monsieur le ministre, c'est dans la perspective d'une réévaluation des politiques et d'une recherche de meilleures méthodes que nous commençons le deuxième tour. Si je vous écoute attentivement ce soir, vous semblez dire qu'une des raisons de la permanence des taux d'intérêt très élevés, aux États-Unis, malgré un taux d'inflation comparativement bas, c'est que, et je vous cite: «ils n'ont pas encore réussi à contrôler leur déficit». Dans notre pays, notre déficit est substantiel et notre taux d'inflation est certainement beaucoup plus élevé. Il me semble, monsieur le ministre—et je reviens une fois de plus à ce que nous avons annoncé hier—qu'en termes de recettes perdues ou de dépenses, cela va nous coûter près de 2 milliards de dollars. Monsieur le ministre, il va vous falloir trouver cet argent, car en vertu de votre logique, pour réduire les taux d'intérêt et l'inflation, il faut réduire le déficit.

Dans ce contexte, vous avez également dit ce soir que la population n'acceptera pas un contrôle universel des prix et des salaires. Prôner la restriction, tout en ne prônant pas un contrôle universel des prix et des salaires, ne vous laisse pas beaucoup de cartes à jouer, monsieur le ministre. Vous ne pouvez imposer, ou vous semblez ne pas vouloir imposer aux

[*Texte*]

anything they do not want to do voluntarily, notwithstanding the fact that four provinces—Quebec, I think Newfoundland, Alberta, and I think British Columbia—have done it. Ontario has not done it because it has followed the policy of some sort of fiscal restraint, which puts them in a position where they are in better shape than other provinces.

Mr. Minister, it seems to me that since you cannot really get additional revenue by increased taxes because profits are down, you only have two courses left. My question is, do you agree you have two courses left, and that those two courses are to cut services or to cut expenditures by reducing our services or basically by stopping the growth in income actually spent by the federal government for its public service, not only directly through salaries it pays, but indirectly through the series of fringe benefits that accrue to one's salary when one is a member of the federal civil service, from index pensions to maternity leave to guarantees, to five- or six-week holidays? Would you say that is a reasonable approach? I am thinking always in a concept of reassessing policies and looking for a better approach.

Mr. MacEachen: I began that series of comments in response to Mr. Wright's question whether I was getting bad advice, or the wrong advice. I was trying to demonstrate to him I had not been given any alternatives. When I travel and talk to other finance ministers, they do not seem to have any new magic solution either. I think we all agree there is no quick and easy solution. I think I would like, Mr. Deniger—through you, Mr. Chairman—to comment first of all on the question of United States deficits, and to sort of complete my observations on that.

The rate of inflation in the United States has dropped very significantly, and interest rates are remaining very high. The question is why? Why are real interest rates so high in the United States? Why are they historically high? Why are they staying up there? The consensus view is that they are staying up there because the financial markets do not believe there is a capacity to keep inflation down in light of the very large fiscal deficits in the United States and that in order to have an impact on the financial markets there has to be a progress in reducing the projected, enormous deficits in the United States. Those are my comments on that point.

• 2150

When it comes to Canada, in the November budget, I projected a decrease in our financial requirements to $6.6 billion and it is on that item we were having our discussion—

Mr. Stevens: You stated yesterday you were going to double—

Mr. MacEachen: I stated yesterday no doubling. I gave no figure.

First, in the last budget, financial requirements were reduced so that I am coming for borrowing authority of $6.6 billion. The last time I was before the committee I was

[*Traduction*]

provinces ce qu'elles ne veulent pas faire volontairement, malgré le fait que quatre provinces, le Québec, Terre-Neuve, je crois, l'Alberta, et la Colombie-Britannique, je crois, l'aient fait. L'Ontario ne l'a pas fait, pour avoir suivi une certaine politique de restriction fiscale qui lui permet de se retrouver en meilleure posture que les autres provinces.

Monsieur le ministre, puisque vous ne pouvez vraiment dégager de recettes supplémentaires en augmentant les impôts à cause d'une baisse des bénéfices, il me semble qu'il ne vous reste plus que deux options. Reconnaissez-vous qu'il ne vous reste que deux options, et que ces deux options sont soit de réduire les services, ou de réduire les dépenses en réduisant les services soit de stopper la croissance des recettes actuellement consacrées par le gouvernement fédéral à sa fonction publique, directement par les salaires, et indirectement par la série d'avantages sociaux offerts aux fonctionnaires, qui vont de l'indexation des pensions de retraite aux congés de maternité et aux congés de cinq ou six semaines? Pensez-vous que cette alternative est raisonnable? Je l'ai fait dans le cadre de cette réévaluation des politiques et de cette recherche d'une meilleure méthode.

M. MacEachen: J'ai commencé cette série de commentaires en répondant à la question de M. Wright sur les bons ou les mauvais conseils que je recevrais. J'ai essayé de lui démontrer que je n'avais pas le choix. En en discutant avec d'autres ministres des Finances, il m'est apparu qu'ils n'avaient pas non plus de solution magique. Il n'y a pas de solution facile ni rapide, nous sommes tous d'accord. Monsieur Deniger, j'aimerais tout d'abord commenter la question des déficits des États-Unis, et en quelque sorte compléter mes remarques à ce sujet.

Le taux d'inflation, aux États-Unis, a considérablement diminué, et les taux d'intérêt demeurent très élevés. Pourquoi? Pourquoi les taux d'intérêt réels sont-ils si élevés aux États-Unis? Pourquoi le sont-ils historiquement? Pourquoi le demeurent-ils? La réponse unanime est qu'ils y demeurent parce que les marchés financiers ne croient pas en la possibilité d'un contrôle de l'inflation, compte tenu des déficits fiscaux très importants des États-Unis, et que, pour avoir un impact sur les marchés financiers, une réduction des énormes déficits projetés des États-Unis est obligatoire. Ce sont mes commentaires à ce sujet.

S'agissant du Canada, dans le budget de novembre, j'avais projeté une diminution de nos besoins financiers de 6.6 milliards de dollars, et c'est ce poste qui est à l'origine de notre discussion . . .

M. Stevens: Vous avez dit hier que vous aviez doublé . . .

M. MacEachen: Je n'ai rien dit de la sorte, hier; je n'ai pas cité de chiffres.

Tout d'abord, dans le dernier budget, les besoins financiers ayant été réduits, je demande donc un pouvoir d'emprunt de 6.6 milliards de dollars. La dernière fois que je suis venu

[*Text*]

requesting borrowing authority of $14 billion and I was on a trajectory of gradually reducing our deficits and our financial requirements. I would have been on that track if we had not gone into a very deep recession—and we are in a deep recession. As a result of that, our revenues have declined, our expenditures have increased because of the automatic stabilizers that operate in the economy and, obviously, the financial requirements will be greater for 1982-83 than I predicated in the budget because of changed economic circumstances.

It will be up to you to adjudicate when I come forward again whether, in the circumstances, I am justified in asking you to finance the deficit that will be visible at that time in the light of the weakness of the economy. Maybe there are ways of reducing that deficit even further, if one wanted to, but you will have to ponder in your own mind whether the course I will recommend is the correct one in light of the economic situation.

But there is nothing that has happened since the budget that has put the deficit beyond the figures that are here except changed economic circumstances. It is not because we have launched major new programs. We have spent some money on job creation but not much. I am asked in the House of Commons every day to spend more and more and more. If I responded to the demands that are made upon me every day in the House, the deficit would be much, much greater. So I think your comments are quite relevant and I would simply mention the fact that we are in a very deep recession, so should one take steps to make the economy weaker than it is.

The Chairman: Thank you, Mr. Deniger.

Mr. Stevens.

Mr. Stevens: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Minister, perhaps we could just follow on with what you have been discussing and that is the deficit and why you feel it is larger than anticipated. You say it is changing economic conditions.

• 2155

I was wondering, though, if you do not feel there is a significant difference between your approach in the budget we still have before us, the November budget, and the budget of your predecessor, which anticipated expenditures approximately $8 billion less, through to 1984, than you are showing, but much less revenue. In short, if you had followed his expenditure level instead of virtually allowing the level to find its own high-water mark, you would not be in today's problem, because what you obviously anticipated in your November budget is that you could gouge the oil industry to the extent of about $8 billion of additional revenue. In effect you killed the goose that was laying the golden eggs, through your National Energy Program. For you now to come to us crying that somehow economic conditions changed on you, without accept-

[*Translation*]

devant votre Comité, je demandais un pouvoir d'emprunt de 14 milliards de dollars, et mon objectif est une réduction progressive de nos déficits et de nos besoins financiers. J'aurais poursuivi cet objectif si nous n'étions pas entrés dans une profonde récession—et la récession est profonde. En conséquence, nos recettes ont diminué, nos dépenses ont augmenté à cause de la présence de stabilisateurs automatiques dans notre économie, et de toute évidence, les besoins financiers pour 1982-1983 seront supérieurs à ce que j'avais prédit dans le budget, à cause de cette évolution des circonstances économiques.

Je vous demanderais de juger, lorsque je reviendrai de nouveau vous voir, si, dans les circonstances, j'ai raison de vous demander de financer le déficit qui sera visible à ce moment et dû à la faiblesse de l'économie. Il est possible qu'il existe des moyens de réduire encore plus ce déficit, si on le voulait, mais vous devrez déterminer si l'action que je recommande est la bonne, compte tenu de la conjoncture économique.

Depuis le dépôt de ce budget, ce sont les seules circonstances économiques nouvelles qui ont aggravé le déficit que je prévoyais. Ce n'est pas parce que nous avons lancé d'importants nouveaux programmes. Nous avons dépensé un peu d'argent dans la création d'emplois, mais pas beaucoup. Tous les jours, on me demande, à la Chambre des communes, de toujours dépenser plus. Si j'accédais aux demandes qui me sont faites tous les jours à la Chambre, le déficit serait encore beaucoup plus grand. Vos commentaires sont donc tout à fait pertinents, et sachant que nous nous trouvons dans une période de grande récession, faudrait-il prendre des mesures affaiblissant encore plus l'économie?

Le président: Merci, monsieur Deniger.

Monsieur Stevens.

M. Stevens: Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, j'aimerais poursuivre sur cette question du déficit et que vous m'indiquiez pourquoi, selon vous, il est plus important que prévu. Vous dites que ce sont les nouvelles circonstances économiques.

Je me demande, cependant, si vous ne pensez pas qu'il y a une différence importante entre votre approche budgétaire, celle de novembre, et celle de votre prédécesseur, qui avait prévu des dépenses inférieures d'environ 8 milliards de dollars, jusqu'en 1984, à celles que vous indiquez, mais beaucoup moins de recettes. En bref, si vous aviez suivi ce niveau de dépenses plutôt que de laisser pratiquement ce niveau trouver lui-même sa propre marque supérieure, vous ne connaîtriez pas le problème que vous connaissez aujourd'hui, car, de toute évidence, dans votre budget de novembre, vous aviez prévu pouvoir extorquer jusqu'à 8 milliards de recettes supplémentaires à l'industrie pétrolière. Vous avez vous-même tué la poule aux oeufs d'or avec votre programme énergétique national. Que vous veniez nous dire en pleurant que les circonstances

[*Texte*]

ing the responsibility, at least in part, for why the economic conditions changed, I find almost naive.

Can you tell me if that is not a fair representation? Is your expenditure level not considerably higher than that projected by your predecessor, and is your revenue level, as you projected, higher than your predecessor projected, largely due to what you anticipated to be available in the gouging of the oil industry?

Mr. MacEachen: Mr. Chairman, I have not been a deep student of my predecessor's budget—

Mr. Stevens: Maybe you should have.

Mr. MacEachen: —but I do remember that my predecessor did establish an expenditure level which could not have been achieved without some very important cuts in government services. When he presented his budget, he had obviously not made up his mind on where the cuts were to come from. We were never told how he was to achieve those cuts. That is one of the unstated mysteries that flow from that period of our Canadian political history: Where would the President of the Treasury Board have cut? He has never told us. Maybe tonight he will tell us. What program was he going to remove?

That is serious. It is a very serious point.

Mr. Blenkarn: He cannot do it himself, he needs us to tell him where.

Mr. MacEachen: So I dismiss that expenditure line of my predecessor as an elusive goal that was portrayed but never explained. We never had an opportunity really to ask him, because of the budget defeat. That benchmark is not a very stable one to put before me, Mr. Chairman.

Mr. Stevens: Mr. Chairman, maybe I can try the minister on this. Can he describe exactly what his role as Minister of Finance is? Tonight we have heard if things have gone wrong, it is generally a world scenario that he has been caught up in; or alternatively, on other occasions, he suggests that it is those devils on the provincial level who are undermining him. Now he tells me that he voted us out of power only to find that he himself did not know what to do, and now he is curious about how we were going to accomplish these spending levels that he rather envies. What exactly does he feel he contributes as Minister of Finance to solving some of the problems that we are earnestly pressing him to tell us how he is going to get us out of?

• 2200

Mr. MacEachen: My effort tonight has been to expand Mr. Stevens' horizon so that he will understand the source of our difficulties and understand that there is a recession not only in Canada but throughout the world. Unless he understands that, there is not much point in carrying on a discussion. My objective has been to do that tonight because he began his questioning by assuming that Canada was floating off in the skies somewhere without any connections with the rest of the

[*Traduction*]

économiques ont changé sans que vous en soyez responsable, tout du moins en partie, frise la naïveté.

Pouvez-vous me démontrer que mon jugement est injuste? Votre niveau de dépenses n'est-il pas considérablement plus élevé que celui projeté par votre prédécesseur, et votre niveau de recettes projeté n'est-il pas plus élevé que celui projeté par votre prédécesseur, en partie parce que vous pensiez pouvoir extorquer ces recettes supplémentaires à l'industrie pétrolière?

M. MacEachen: Monsieur le président, je n'ai pas vraiment étudié le budget de mon prédécesseur . . .

M. Stevens: Vous auriez peut-être dû.

M. MacEachen: . . . mais je me souviens que mon prédécesseur avait déterminé un niveau de dépenses qui n'aurait pu être réalisé qu'en réduisant de façon très importante les services gouvernementaux. Lorsqu'il a présenté son budget, de toute évidence, il n'avait pas encore décidé où ces réductions seraient pratiquées. Il ne nous a jamais dit comment il parviendrait à réaliser ces réductions. C'est un de ces mystères non résolus de cette période de notre histoire politique canadienne: dans quels domaines le président du Conseil du Trésor aurait-il pratiqué ces réductions? Il ne nous l'a jamais dit. Il nous le dira peut-être ce soir. Quels programmes avait-il l'intention de supprimer?

C'est sérieux. C'est une question très sérieuse.

M. Blenkarn: Il ne peut le faire lui-même, il a besoin que nous le lui disions.

M. MacEachen: Je rejette donc ces réductions de dépenses de mon prédécesseur comme une promesse illusoire jamais concrétisée. Nous n'avons jamais eu vraiment la possibilité de lui poser la question, puisque son budget a été défait. Me citer ce budget en exemple, monsieur le président, est un peu léger.

M. Stevens: Monsieur le président, je peux peut-être mettre le ministre à l'épreuve autrement. Peut-il nous décrire exactement ce qu'est son rôle en tant que ministre des Finances? Il nous a dit ce soir que si tout a été de travers, c'est en grande partie à cause d'événements mondiaux sur lesquels il n'a pas prise; à d'autres occasions, il a dit que c'était ces diables, au niveau provincial, qui minaient ses efforts. Or, il me dit qu'il a voté notre défaite seulement pour constater que lui-même ne savait pas quoi faire, et que maintenant, il est curieux de savoir comment nous allions réaliser ces réductions de dépenses qu'il nous envie. Comment mesure-t-il exactement sa contribution, en tant que ministre des Finances, à la résolution de ces problèmes? Nous lui demandons sincèrement de nous livrer ses solutions.

M. MacEachen: J'ai essayé, ce soir, d'élargir les horizons de M. Stevens, pour l'aider à comprendre la source de nos difficultés et à comprendre que ce n'est pas seulement le Canada qui traverse une période de crise, mais bien le monde entier. A moins qu'il ne comprenne cela, il est inutile de discuter. C'est ce que j'ai essayé de faire ce soir, parce qu'il m'a semblé croire que le Canada flottait quelque part dans l'espace, coupé du reste du monde. J'ai essayé de le ramener à

[*Text*]

world and I wanted to bring him to earth. That has been my objective tonight. I hope I have helped a bit.

Mr. Stevens: You have failed again.

Mr. MacEachen: Well, anyway . . . .

The Chairman: You can throw the blame one of two ways, either at the teacher or at the student, Mr. Stevens.

With that I would like to thank—

Mr. Stevens: I have a supplementary, Mr. Chairman.

The Chairman: That was your final supplementary, Mr. Stevens.

I would like to thank the minister for his four-hour appearance before the committee and adjourn the committee to the call of the Chair. y

[*Translation*]

la réalité. C'était mon objectif ce soir. J'espère que j'ai réussi à l'aider un peu.

M. Stevens: Vous n'avez toujours pas réussi.

M. MacEachen: Eh bien, de toute façon . . .

Le président: Vous avez deux façons de jeter le blâme, monsieur Stevens: soit sur le maître, soit sur l'élève.

Sur ce, j'aimerais remercier . . .

M. Stevens: J'ai une question supplémentaire à poser, monsieur le président.

Le président: C'était votre dernière question supplémentaire, monsieur Stevens.

J'aimerais remercier le ministre d'avoir comparu pendant quatre heures devant le Comité. La séance est levée.

Canada Post
Postage paid

Postes Canada
Port payé

Third class
Troisième classe

K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Quebec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie du gouvernement canadien
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

CA1 XC14 -82P12 c.2

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 96

Wednesday, June 2, 1982

Chairman: Mr. John Evans

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 96

Le mercredi 2 juin 1982

Président: M. John Evans

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Finance, Trade and Economic Affairs

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Finances, du commerce et des questions économiques

RESPECTING:

Profit situation of the Chartered Banks

CONCERNANT:

Les profits des banques à charte

WITNESS:

(See back cover)

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
JUN 7 1982
UNIVERSITY OF TORONTO

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980-81-82

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982

28852—1

STANDING COMMITTEE ON FINANCE, TRADE AND ECONOMIC AFFAIRS

COMITÉ PERMANENT DES FINANCES, COMMERCE ET QUESTIONS ÉCONOMIQUES

Chairman: Mr. John Evans

Vice-Chairman: Mr. Jim Peterson

Président: M. John Evans

Vice-président: M. Jim Peterson

Messrs. — Messieurs

Berger	Dionne (*Chicoutimi*)	Lambert	Riis
Blenkarn	Duclos	Lang	Stevens
Bloomfield	Ferguson	Loiselle	Thomson
Carney (Miss)	Fisher	Orlikow	Wright—(20)
Deniger	Halliday		

(Quorum 11)

Le greffier du Comité

J.M. Robert Normand

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65(4)(*b*)

On Wednesday, June 2, 1982:
Mr. Thomson replaced Mr. Mayer.

Conformément à l'article 65(4)*b*) du Règlement

Le mercredi 2 juin 1982:
M. Thomson remplace M. Mayer.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité de l'Orateur de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, JUNE 2, 1982
(128)

[*Text*]

The Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs met this day at 3:36 o'clock p.m., the Chairman, Mr. Evans, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Berger, Blenkarn, Bloomfield, Deniger, Duclos, Evans, Lang, Orlikow, Riis and Wright.

Witness: *From the University of Manitoba*: Mr. John S. McCallum, Professor of Finance.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 25, 1982, relating to the profit situation of the Chartered Banks. (*See Minutes of Proceedings dated Tuesday, May 11, 1982, Issue No. 84*).

Mr. McCallum made an opening statement and answered questions.

At 4:25 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 2 JUIN 1982
(128)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques se réunit aujourd'hui à 15h36 sous la présidence de M. Evans (président).

Membres du Comité présents: MM. Berger, Blenkarn, Bloomfield, Deniger, Duclos, Evans, Lang, Orlikow, Riis et Wright.

Témoin: *De l'Université du Manitoba*: M. John S. McCallum, professeur de finance.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du jeudi 25 février 1982 portant sur les profits des banques à charte. (*Voir procès-verbal du mardi 11 mai 1982, fascicule no 84*).

M. McCallum fait une déclaration préliminaire et répond aux questions.

A 16h25, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

J.M. Robert Normand

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Text*]

Wednesday, June 2, 1982

• 1536

The Chairman: May I call the meeting to order, please?

We are resuming our consideration of the profit situation of chartered banks, and we have with us today Professor John McCallum, who is Professor of Finance at the University of Manitoba. I would ask Professor McCallum, if he has opening remarks to make, to please take the floor; after that we will go to our standard round of questioning. I would like to welcome you here, Professor McCallum, and ask for your comments.

Mr. John S. McCallum (Professor of Finance, University of Manitoba): Thank you very much. I think this has been distributed to everyone, has it?

Let me just make a few observations to start off.

First of all, there is really no definition of an excess profit that is both theoretically sound and empirically tractable. Profits are simply what shareholders get in return for investing their funds. In a very real sense they represent compensation for deferred consumption, risk exposure, and anticipated inflation. The problem is that what one requires in compensation for each of these is highly personal. What is excessive is truly in the eyes of the person making the judgment and there is no practical way to get around that basic fact.

To illustrate, and this is an example I often use in class, to get me to put my money down in a blackjack game could require substantially more attractive odds than to get someone else into the game. That does not make me excessive; rather, it just means I have a different attitude to risk than he does.

The only theoretical definition of excess that stands up is a profit beyond what an investor would have required to undertake the investment in the first place. This, of course, can never be measured. Only the investor knows what that minimum profit number is, and he is clearly not about to reveal it. To do so would weaken his bargaining position. It is not too strong to say that the whole excess profit question is a theoretical quagmire from which an investigator is likely to never emerge.

By default, where this leaves us is with an excess profit defined as a profit that substantially exceeds what others of similar risk type have earned. The average of others becomes the standard of adequacy, and if your profits substantially exceed that average then they are judged to be excessive. Not only does this definition not have a foundation in economic theory, but as well it for all practical purposes ignores efficiency, productivity, and creativity considerations.

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Translation*]

Le mercredi 2 juin 1982

Le président: A l'ordre, s'il vous plaît.

Nous reprenons l'étude des profits des banques à charte et nous recevons aujourd'hui le professeur John McCallum, professeur de finance à l'Université du Manitoba. S'il souhaite présenter des remarques préliminaires, je lui donnerai la parole en premier, ensuite de quoi nous aurons notre tour normal de questions. Je vous souhaite la bienvenue, professeur McCallum, et vous donne la parole.

M. John S. McCallum (professeur de finance, Université du Manitoba): Je vous remercie. Je pense que mon texte a été distribué à tout le monde, n'est-ce pas?

Permettez-moi de faire quelques remarques en guise d'introduction.

Tout d'abord, il n'existe aucune définition d'un profit excessif qui soit à la fois théoriquement valable et empiriquement traitable. Les profits représentent ce que les actionnaires reçoivent en contrepartie du placement de leurs fonds. Dans un sens très réel, ils représentent la compensation pour la consommation différée, la vulnérabilité au risque et l'inflation anticipée. Le problème, c'est que la contrepartie exigée de chacune de ces choses est grandement personnelle. Ce qui est excessif, c'est ce que se représente la personne qui fait le jugement et il n'existe aucune façon pratique de s'écarter de ce fait fondamental.

A titre d'illustration, exemple que je donne souvent dans mes cours, au blackjack, mon jeu pour miser pourrait devoir être sensiblement meilleur que celui qui amenerait quelqu'un d'autre dans la partie. Cela ne me rend pas excessif pour autant. C'est plutôt que mon attitude vis-à-vis du risque est différente de celle de l'autre.

La seule définition théorique de l'excès qui tient est un profit qui dépasse celui qu'aurait eu besoin un investisseur pour effectuer le placement en premier lieu. Nautrellement, ceci ne peut jamais se mesurer. Seul l'investisseur sait ce que représente ce profit minimum et il est clair qu'il n'est pas prêt à le révéler. S'il le faisait, il affaiblirait sa position de négociation. Il n'est pas exagéré de dire que toute la question du profit excessif est un bourbier théorique d'où un investisseur est susceptible de ne jamais sortir.

Par défaut, ceci nous laisse avec un profit excédentaire décrit comme profit qui dépasse sensiblement ce que d'autres de type de risque semblable ont gagné. La moyenne des autres devient la norme de la suffisance et si vos profits dépassent sensiblement cette moyenne, on les juge donc excessifs. Non seulement cette définition n'a-t-elle pas de fondement en théorie économique, mais également, à toutes fins pratiques, elle ignore les considérations d'efficience, de productivité et de créativité.

[*Texte*]

The second point is that since profits are the property of the shareholders, if profits had been excessive over a period of time, it would stand to reason that realized returns to shareholders would also be excessive over time. Either the profits were paid to the shareholders in the form of dividends, in which case the return is direct, or the profits were retained in the company, and in this case the return comes to the shareholders indirectly in the form of a capital gain.

No shareholder would allow a firm to retain his funds for a lengthy period of time if the firm was not investing it at an expected return that was greater than the shareholder could earn on his own. Hence, if a firm retains profits for reinvestment, the share price should rise and the shareholder should get a capital gain.

An examination of the data for the 1970s indicates the realized returns to holding bank shares have not been out of line with the realized returns to holding the shares of other Canadian industries. The average annual return to holding the bank sub-index on the Toronto Stock Exhange for the period 1970 to 1980 was 13.68 per cent. By way of comparison, autos and parts came in at 12.24 per cent, steels at 12.66 per cent, distilling at 16.09 per cent, cement and concrete at 10.91 per cent, metals and minerals at 12.79 per cent, oil and gas at 23.26 per cent, paper and forest products at 13.76 per cent, consumer products at 12.97 per cent, industrial products at 10.90 per cent, real estate at 28.38 per cent, transportation at 17.99 per cent, pipelines at 14.2 per cent, utilities at 10.9 per cent, communications at 21.78 per cent, and merchandising at 10.09 per cent.

The average of all these is 15.26 per cent, 1.58 per cent above the bank figure.

• 1540

If banking profits in the 1970s were excessive, the excess certainly did not end up with the shareholders. If there really were excess profits in banking in the 1970s, bank shareholders have even more to be upset about than the people of Canada. If bank profits were excessive and shareholders were not reaping the gains associated with those excess profits, then we can be sure there would have been an uproar at many bank annual meetings. I am not aware that such was, in general, the case.

Third, it would be desirable to investigate the book returns that banks showed in the 1970s and to compare these with other Canadian industries. I hope the research staff of the committee is doing this, and as well I hope they are making appropriate adjustments for risk. My intuition is that banks will not be found to be significantly out of line with other Canadian industry, and in fact they are probably slightly below.

Fourthly, what has provoked this investigation is the 38 per cent increase in bank profits that occurred in 1981. Not only does 38 per cent sound large, but as well it came at a time when our economy was entering its worst recession since the 1930s. With so many Canadians hurting so much, it is hardly

[*Traduction*]

Compte tenu que les profits sont la propriété des actionnaires s'ils ont été excessifs pendant une certaine période, il est évident que les rendements réalisés par les actionnaires seront également excessifs dans le temps. Les profits peuvent être versés aux actionnaires sous la forme de dividendes, c'est alors un rendement direct, ou encore, ils peuvent être maintenus par la société, et, dans ce cas, le rendement revient aux actionnaires indirectement sous la forme d'un gain en capital.

Aucun actionnaire ne permettrait à une firme de maintenir ses fonds pendant longtemps si celle-ci ne les utilise pas pour effectuer des placements qui rapporteront un rendement prévu plus important que celui qu'aurait pu réaliser l'actionnaire de son propre chef. Par conséquent, si une firme maintient ses profits en vue de les réinvestir, le prix des actions devrait monter et l'actionnaire devrait obtenir un gain en capital.

Un examen des données pour les années 70 laisse entendre que les rendements réalisés sur les actions des banques n'ont pas été dissemblables à ceux réalisés sur les actions d'autres industries canadiennes. Le rendement annuel moyen selon le sous-indice des banques à la Bourse de Toronto pour la période allant de 1970 à 1980 a été de 13.68 p. 100. Par voie de comparaison, les automobiles et leurs pièces se sont situées à 12.24 p. 100; les aciers à 12.66 p. 100; les distilleries, à 16.09 p. 100; le cimet et le béton à 10.91 p. 100; les métaux et les minérais, à 12.79 p. 100; le pétrole et le gaz, à 23.26 p. 100; les produits forestiers et de papier, à 13.76 p. 100; les produits de consommation à 12.97 p. 100; les produits industriels, à 10.90 p. 100; l'immobilier, à 28.38 p. 100; les transports, à 17.99 p. 100; les pipe-lines, à 14.20 p. 100; les services d'utilité publique, à 10.90 p. 100; les communications, à 21.78 p. 100; et les commerces de détail, à 10.09 p. 100.

La moyenne de tout ce qui précède est de 15.26 p. 100, soit 1.48 p. 100 supérieure au chiffre des banques.

Si, au cours des années 70, les profits des banques ont été excessifs, l'excès ne s'est certainement pas retrouvé dans les poches des actionnaires. Si les banques ont réellement fait des profits excessifs dans les années 70, les actionnaires des banques devraient en être encore plus contrariés que la population du Canada. Si les profits des banques ont été excessifs et les actionnaires n'ont pas récolté les gains qui y sont associés, nous pouvons donc être certains qu'il y aurait eu une tempête de protestations lors de bon nombre d'assemblées annuelles des banques. Je ne suis pas au courant que tel fût le cas en général.

Tertio, il serait souhaitable d'examiner les rendements comptables que les banques ont montré au cours des années 70 et de les comparer avec ceux d'autres industries canadiennes. J'espère que le personnel de recherche du comité le fait et, également, qu'il fait les rajustements appropriés pour le risque. Selon mon intuition, les banques ne s'écarteront pas sensiblement des autres industries canadiennes et, de fait, il est probable qu'elles seront légèrement en deça.

Quarto, ce qui a provoqué la présente enquête, c'est la hausse de 38 p. 100 des profits des banques, qui est survenue en 1981. Non seulement ce pourcentage paraît-il considérable, mais il survient à un moment où notre économie glisse vers sa pire récession depuis les années 30. Compte tenu du si grand

[*Text*]

surprising that there should be so much public distress about a particular group apparently doing so well.

Why did the banks do so well in 1981? First, interest rates were quite high in 1981, and the banks have substantial free balances on the books. Second, the banks' international operations made a substantial contribution. Third, loan demand was strong. Fourth, bank appropriations for losses were considerably below what they should have been.

Fifthly, what should be of concern here is not only the question of whether 1981 bank profits were excessive but rather whether the 1981 experience is likely to repeat itself in the future. My judgment is that such is not likely. Bank profits are already declining dramatically from their extraordinary 1981 levels, and there is every indication that things are going to deteriorate significantly more in the future. Certainly the experience of the 1970s suggests 1981 was an aberration.

I would suggest that we have many things to worry about with our banks and that the least of those right now is their profit level. Healthy profits imply a healthy industry, and no industry is more important to the Canadian economy than the banking industry. The banking industry is at the heart of our capacity to exchange goods and services with each other, and were it to start to break down it would make a postal disruption look like a mosquito bite. My concern is not that bank profits are too healthy but rather that they may not be healthy enough.

Sixth, just what are the banks facing that leads me to conclude that their profits in the near future are not going to be excessive? First of all, the quality of bank-loan portfolios is not nearly as good as the public thinks it is. Company after company and country after country are threatening default, and when a loan defaults, a bank has no choice but to take it right out of its capital. There may even be considerable default risk in the $500 million interbank market, and that has been largely ignored, I think, by investigators.

Those bank profits that looked so large a few months ago would disappear, and more overnight, if the banks were all of a sudden hit with a number of major failures. And that could happen if this recession persists much longer, which I believe very strongly is quite likely. Already Wickes, Saxon, AM International, Braniff and Lionel have defaulted, and there are numerous others that are right on the ledge.

As far as countries are concerned, just consider Argentina alone. The war in the Falklands has made the public aware of just what a financial disaster that country is, and they apparently owe our Canadian banks a reported $3 billion. Our banks

[*Translation*]

nombre de Canadiens qui en souffrent tant, il est presque étonnant que la population se préoccupe autant d'un groupe particulier qui apparemment se comporte si bien.

Pour quelles raisons les banques ont-elles si bien réussi en 1981? Premièrement, les taux d'intérêt ont été très élevés en 1981 et les banques ont des soldes «libres» importants inscrits dans leurs livres. Deuxièmement, les opérations internationales des banques ont constitué un apport substantiel. Troisièmement, la demande de prêts a été forte. Quatrièmement, les provisions pour pertes des banques étaient sensiblement inférieures au niveau exigé.

Cinquièmement, ce qui doit nous préoccuper maintenant, c'est non seulement de savoir si les profits des banques en 1981 ont été excessifs, mais bien plutôt tenter de déterminer si l'expérience de 1981 est susceptible de se répéter. A mon avis, il n'en est pas question. Les profits des banques diminuent déjà radicalement comparativement à leur niveau exceptionnel de 1981 et tout laisse croire que la situation va se détériorer bien davantage à l'avenir. Certes, à en juger d'après les événements de 1970, les profits de 1981 sont aberrants.

J'estime qu'il y a bien des raisons de nous inquiéter des activités des banques aujourd'hui, mais la moindre d'entre elles, à mon avis est leur niveau de profits. Ce sont normalement les industries saines qui réalisent de bons profits. Et aucune industrie n'est plus importante pour l'économie canadienne que le système bancaire. Car en effet, il est le centre névralgique de nos échanges de biens et de services et s'il devait commencer à s'effriter, ce ne serait rien comparativement à une interruption du service postal. Ce qui me préoccupe, ce n'est pas que les profits des banques soient trop importants, mais bien plutôt qu'ils ne le soient pas suffisamment.

Sixièmement, les seuls problèmes avec lesquels les banques sont aux prises m'amènent-ils à conclure que leurs profits, dans un avenir rapproché, ne seront pas excessifs? D'abord, la qualité du portefeuille des prêts bancaires n'est pas aussi bonne que le public ne le croit. Société après société, pays après pays, menacent de ne pas rembourser leurs prêts et dans un tel cas, la banque n'a d'autre choix que d'amoindrir son capital. Même, les prêts de valeur totale de 500 millions de dollars consentis sur le marché interbancaire présentent peut-être aussi de très grands risques.

Ces profits des banques qui semblaient si importants il y a quelques mois pourraient s'estomper, et même du jour au lendemain, si les banques devaient soudainement absorber un certain nombre de grosses faillites. Voilà ce qui pourrait se produire si la récession persiste plus longtemps, ce qui, à mon avis, est possible. Déjà, des sociétés comme Wickes, Saxon, AM International, Branniff et Lionel n'ont pu rembourser leurs emprunts et beaucoup d'autres sont tout juste au bord de la faillite.

Pour ce qui est des pays, prenez seulement le cas de l'Argentine. La guerre des Falklands a fait prendre conscience à la population du désastre financier dans lequel se trouve ce pays et de sa dette de 3 milliards de dollars envers nos banques

[*Texte*]

just cannot absorb a default of that nature without getting into quite serious trouble. Other countries that pose real default risk include Nicaragua, Poland, Romania, Costa Rica, Brazil, Mexico and Turkey—and we could go on and on.

• 1545

But default risk is not the only problem that banks have. Interest rates are enormously volatile and banks traditionally lend out on slightly longer terms than they borrow. That is the principle of financial intermediation, but when interest rates are volatile it makes that a very risky proposition. This is no time to have a lot of long term, fixed rate assets on the books that are financed with short term liabilities.

There are two other issues. First, exchange rates are likely to be quite volatile, perhaps as volatile as interest rates, and that brings with it the threat of huge exchange losses. Second, neither our bankers nor, for that matter, anyone else, knows how to cope with the current financial environment. How could it be otherwise? These are totally uncharted waters. No bank executive today has experience with this kind of economy in our kind of country.

I would conclude, then, that bank profits are not likely to continue to grow at the rate at which they grew in 1981. I would expect that a year from now we will wishing, in fact, that bank profits were as healthy as they were in 1981. I categorically do not believe that we will be looking at bank profits in terms of their excess a year from now.

Seven, an interesting question which you might have your research staff look at is why were not the banks making larger appropriations for losses before this year? Perhaps they misread the economy. But then where were the auditors who have to approve those numbers? I am of the very strong view that the whole process of estimating bank appropriations for losses should be very carefully looked at.

Eighth, Canada has been well served by its banks. We are a country that has historically developed financial institutions much more slowly than the United States and we depended to a large extent on our banks for investment and working capital. Banks have served a very useful role in taking basically short term Canadian savings and transmuting those claims into longer term money for corporations and governments—and individuals as well, I should add.

Our banks have done just about exactly what our savers have asked them to do and they have done it well by the standards of other banking systems in the world. If we are going to emerge from this recession more or less intact, it is going to require an enormous accumulation of capital and our banks are at the heart of that capital accumulation process.

[*Traduction*]

canadiennes. Celles-ci ne peuvent tout simplement pas absorber une perte de cette importance sans subir de très graves préjudices. Parmi les autres pays qui constituent un risque très grand, mentionnons le Nicaragua, la Pologne, la Roumanie, le Costa Rica, le Brésil, le Mexique, et la Turquie.

Mais le danger de ne pas se voir rembourser n'est pas le seul problème qu'ont les banques. Les taux d'intérêt sont extrêmement instables et depuis toujours, les banques prêtent pour une durée plus longue qu'elles n'empruntent. Voilà le principe de l'intermédiaire financier, mais lorsque le taux d'intérêt est instable, cela rend les choses très risquées. Ce n'est pas le moment de consentir des prêts à long terme et à taux fixes financés à même les obligations à court terme.

Deux autres questions litigieuses se posent aussi. D'abord, les taux de change sont susceptibles de devenir assez instables, peut-être autant que les taux d'intérêt, ce qui fait que les banques sont menacées de subir d'énormes pertes sur le marché des changes. Deuxièmement, ni nos banquiers, ni sur cette question personne d'autre ne sait comment se faufiler dans ce dédale financier de nos jours. Comme pourrait-il en être autrement? Nous sommes entièrement en terrain inexploré. Aucun cadre de banque ne possède aujourd'hui l'expérience dont il aurait besoin pour jongler avec le système économique actuel dans un pays comme le nôtre.

J'en conclus donc que les profits des banques ne continueront pas de croître au rythme de 1981. J'ose croire que d'ici un an, nous souhaiterons en fait que les profits des banques soient aussi importants qu'ils ne l'ont été l'an dernier. Je suis convaincu que dans un an, nous aurons oublié cette question des profits excessifs des banques.

Septièmement, voici une question intéressante que vos attachés de recherche pourraient étudier: pourquoi les banques n'ont-elles pas constitué de provisions pour pertes plus importantes avant cette année? Peut-être ont-elles mal tenu compte des facteurs économiques. Mais, alors, qu'on fait les vérificateurs qui devaient approuver ces données? J'estime fermement que tout le processus d'évaluation des provisions pour pertes des banques doit être soigneusement étudié.

Huitièmement, le Canada a toujours été bien servi par ses banques. Notre pays s'est toujours doté d'institutions financières à un rythme beaucoup plus lent qu'aux États-Unis et nous sommes tributaires en grande partie de nos banques pour les investissements et les fonds de roulement. Les banques jouent un rôle très utile lorsque, fondamentalement, elles acceptent les dépôts à court terme des Canadiens pour les transformer en argent à plus long terme destiné aux sociétés et aux gouvernements et aussi aux particuliers.

Nos banques ont joué exactement le rôle que nos épargnants leur ont demandé de jouer et elles ont bien tiré leur épingle du jeu en regard des normes d'autres systèmes bancaires dans le monde. Si nous devons nous sortir de la présente récession plus ou moins indemnes, nous aurons besoin de beaucoup de capitaux et ce sont nos banques qui seront le pivot de ces accumulations de fonds.

[*Text*]

The Chairman: Thank you very much, Professor McCallum.

I would start the questioning with Mr. Wright.

Mr. Wright: Thank you, Mr. Chairman.

Dr. McCallum, we have had two types of witnesses come before us and we have had many briefs— you may have read some of them. The first type have presented us with technical briefs, laying out the facts as they saw them and providing a tremendous amount of information to us. In the case of the second type, the briefs have been subjective in nature. Yours falls into the latter category. Do you have a vested interest in your presentation? Are you for or against banks? Do you have a loan that is in trouble right now? Are you for or against unions? Do you have a vested interested, or what is your brief based on?

Mr. McCallum: What is it based on? I worked part time for a bank and then full time for, I guess, the better part of four or five years. I did a thesis at the University of Toronto; it involved interest rates and how interest rates were determined, returns to holding government securities and how banks invested in those securities and should invest. I have done a lot of work for various types of financial institutions, some of which have been banks. I have taught banking, money and banking and macro-economics— that kind of thing—for, I guess, the better part of 10 years. I do not think I have a vested interest in banking, but I feel very strongly that the industry is crucial to our maintaining our standard of living, because it is at the heart of our capacity to exchange goods and services. If the banks start to get into trouble, the very act of your or my getting paid and transferring that pay into something else is going to be very difficult. No, I do not have a vested interest in banks.

• 1550

Mr. Wright: So while your brief may be subjective in nature, what you are saying to us then is that you can back up your conclusions.

Mr. McCallum: Well, a lot of this is in the eyes of the beholder. What I am suggesting is that this beholder's only financial stake in banks is the money I happen to have in them and the loans I happen to have with them, which . . . .

Mr. Wright: But you have more than just a passing interest in the banking system. Yours comes from the viewpoint of an expert.

Mr. McCallum: Yes.

Mr. Wright: I just want to be clear on that. Are we in danger of creating a lack of confidence in the banking system?

Mr. McCallum: A lack of confidence?

Mr. Wright: A lack of confidence in the banking system by our discussion and by our analysis of the banking system?

Mr. McCallum: That is an extraordinarily good question, and very difficult to really answer. Sometimes when you look

[*Translation*]

Le président: Merci beaucoup, professeur McCallum.

M. Wright sera le premier à poser ses questions.

M. Wright: Merci, monsieur le président.

Monsieur McCallum, nous avons reçu bien des mémoires, que vous avez lus peut-être, et nous avons entendu bien des témoins qu'on peut ranger dans deux catégories. Dans la première catégorie, on retrouve les mémoires techniques, illustrés de nombreux faits et chiffres, qui nous ont fourni une mine de renseignements. Dans le second cas, nous avons entendu des mémoires davantage suggestifs, et je dirais que le vôtre relève de la seconde catégorie. Aviez-vous quelque intérêt que ce soit à vous présenter devant nous? Êtes-vous pour ou contre les banques? Avez-vous pour l'instant un emprunt qui vous pose des problèmes? Êtes-vous pour ou contre les syndicats? Où sont vos intérêts, sur quoi se base votre mémoire?

M. McCallum: Sur quoi se base mon mémoire? J'ai travaillé pour une banque à mi-temps d'abord, puis à plein temps pendant 4 ou 5 ans. J'ai rédigé pour l'université de Toronto une thèse qui portait notamment sur les taux d'intérêt et la façon dont ils étaient fixés, sur le rendement des valeurs et des titres du gouvernement, sur la façon dont les banques faisaient leurs investissements et devraient les faire. J'ai également beaucoup travaillé pour toute une série d'institutions financières dont certaines étaient des banques. J'ai enseigné la macro-économie et les finances pendant le plus clair d'une dizaine d'années. Je ne pense pas avoir de puissants intérêts bancaires, mais il n'empêche, je le soutiens, que ce secteur de l'économie est la cheville ouvrière de notre niveau de vie parce que c'est lui qui permet l'échange de biens et de services. Si la structure bancaire commence à vaciller, il deviendra très difficile, pour vous comme pour moi, de toucher notre traitement et d'effectuer des transferts de fonds. Cela dit, je n'ai aucun intérêt particulier dans les banques.

M. Wright: Dès lors, même si votre mémoire est peut-être subjectif, vous me dites que vous pouvez étayer vos conclusions.

M. McCallum: Vous savez, tout dépend du point de vue d'où on se place. Je vous dis simplement que, de mon point de vue propre, le seul intérêt financier que j'ai dans les banques est l'argent de mes dépôts et les prêts que j'ai contractés . . .

M. Wright: Mais vous ne vous intéressez pas seulement incidemment au système bancaire. Votre intérêt est nourri par un point de vue d'expert en quelque sorte.

M. McCallum: C'est exact.

M. Wright: Une petite précision: risquons-nous de créer une crise de confiance à l'égard du système bancaire?

M. McCallum: Une crise de confiance?

M. Wright: Une crise de confiance attribuable au fait que nous discutons et que nous analysons tout le système bancaire?

M. McCallum: Voilà une excellente question à laquelle en vérité il est très difficile de répondre. En l'occurrence, c'est une

[*Texte*]

under these rocks you create problems just by doing the looking. Let me answer it in this way.

Given what is happening in North America and in Europe to companies, to bank loan portfolios, to the loans that banks have to companies, to individuals and to governments, I am not sure that this committee, by investigating it, is going to raise anything that has not been well raised already. In fact, I think a committee like this is doing a real service in some ways because they are going to expose the industry for the state that it is in.

Mr. Wright: And what state is it in?

Mr. McCallum: What state is it in? It is looking at, as I mention in here, an extraordinarily rocky road over the next number of years, the next few years anyway. Our banks just cannot cope with interest rates that have been as volatile as they are, and exchange rates that are likely to be as volatile as they are, without something giving. And you see what happened with the Chase Manhattan and Drysdale Securities, where .... The cornerstone of the financial markets is that if I lend my money to you and you lend it out to somebody else, then I still have a contract with you even though you, as a bank, get into trouble with the other person. Even that is starting to be called into question. So I would say that our banks are looking at a very difficult period of time.

Mr. Wright: Mr. Chairman, through you to Dr. McCallum, does that mean that banks are endangered because of volatile interest rates, that they prefer stable interest rates?

Mr. McCallum: Absolutely. I would suggest that banks can live with high rates and they can live with low rates, but what they cannot live with is volatile rates. And just to amplify on that, banks are in the business of lending out on slightly longer terms than they take the money in. So they lend out for a year or six months or whatever it might be, and they get something on the books, be it a loan or a government bond, that promises them a 10 per cent return, and they fund it with a deposit that you or I put in that costs them 6 per cent, and everything looks dandy. They are making a 400 basis point spread, and that covers their administration and so on. All of a sudden interest rates are not 6 per cent any more—deposit rates—but 14 or 15 per cent. And they are lending out, and losing, a substantial amount of money in that kind of arrangement.

Mr. Wright: Mr. Chairman, through you to Dr. McCallum, has the banking system served Canadians well?

Mr. McCallum: Oh, I would suggest so. I think there are probably all kinds of illustrations where banks should have made loans that they did not and so on, and called loans that they should not have called, but basically I think Canadians are extremely well served by their banks.

[*Traduction*]

boîte de Pandore: vous l'ouvrez et aussitôt vous avez une catastrophe.

Vu ce qui se passe en Amérique du Nord et en Europe au niveau des entreprises, des portefeuilles de prêts des banques, des prêts que les banques consentent aux entreprises, aux particuliers et aux gouvernements, je ne dirais pas vraiment que le Comité, par le simple fait qu'il fasse enquête, risque de soulever un lièvre qui ne l'ait pas encore été. Au contraire, je dirais qu'un comité comme le vôtre est à certains égards extrêmement précieux en ce sens qu'il va faire le point sur la situation de ce secteur de l'économie.

M. Wright: C'est-à-dire?

M. McCallum: C'est-à-dire? Ce qui attend ce secteur de l'économie, c'est un chemin absolument jonché d'embûches pour les quelques années à venir. Nos banques ne peuvent absolument pas travailler avec des taux d'intérêt aussi volatiles, avec des taux de change qui ne le seront pas moins, sans que quelque chose finisse par arriver. Vous avez vu ce qui s'est produit dans le cas de la Chase Manhattan et de la Drysdale Securities ... Les marchés financiers reposent sur une pierre angulaire: je vous prête de l'argent et vous le prêtez à quelqu'un d'autre, mais il n'en reste pas moins que j'ai conclu avec vous un contrat même si vous avez de votre côté des problèmes à l'égard de votre débiteur. Et même cette prémisse commence à être contestée. Je dirais dès lors que c'est une période extrêmement difficile qui s'annonce pour les banques.

M. Wright: Voulez-vous dire par là, monsieur McCallum, que les banques sont menacées en raison de la volatilité des taux d'intérêt et qu'elles préfèrent en somme des taux d'intérêt stables.

M. McCallum: Sans conteste. Je vous dirais que les banques peuvent fort bien fonctionner avec des taux d'intérêt élevés ou avec des taux d'intérêt très faibles, mais elles adorent les taux d'intérêt instables. Pour en dire un peu plus long à ce sujet, les banques ont pour vocation de prêter à plus long terme que les dépôts qu'elles reçoivent. Les banques prêtent donc à un an ou à six mois, je ne sais pas, elles inscrivent ces prêts dans leurs livres, et il peut s'agir de prêts ou d'obligations du gouvernement qu'il leur garantit un rendement de 10 p. 100, et ces prêts, elles les financent grâce à votre argent ou au mien, celui que nous déposons chez elles et qui leur coûte disons 6 p. 100. Voilà qui semble parfait. Les banques réalisent donc une marge bénéficiaire de 400 points qui leur permet de payer notamment leurs frais d'administration. Puis, tout d'un coup, les taux d'intérêt de 6 p. 100 n'existent plus, sur les dépôts, mais grimpent à 14 ou à 15 p. 100, alors que les banques ont prêté de l'argent, mais à perte cette fois-ci.

M. Wright: Monsieur McCallum, diriez-vous que les banques servent bien les Canadiens?

M. McCallum: Oui, je le pense. Bien sûr, il y a toujours des exemples qui montrent que les banques auraient pu faire certains prêts qu'elles ont refusé, ont exigé le remboursement de certains prêts alors qu'elles auraient pu s'en abstenir, mais je dirais que, l'un dans l'autre, les Canadiens sont très bien servis par le système bancaire.

[*Text*]

Just coming down here on the plane, I was reading a piece in the *European Management Forum* which has just done a study where they rate Canada's competitiveness. It is interesting that I think they rate us fifth, or something like that, in the world—or of the 23 countries they surveyed—but right at the top of the list, in terms of things we have going for us, they put our financial system and our banking system. It is remarkable that a country of this size can have five banks that are among the 100 largest in the world. Perhaps it is even 50 largest, I am not sure. So yes, I think we have been well served, very well served.

Mr. Wright: Is it possible for the banks to make profits—or excess profits, whatever you want to call it—over a long period of time, without any benefit going to the shareholders or the depositors?

Mr. McCallum: Well, if you have profits they are either retained in the organization for reinvestment or they are paid out to the shareholders in the form of a dividend. I would suggest that, if the banks have made excess profits over a period of time, it should show up with the shareholders either in the form of a dividend or in the form of a capital gain based on the reinvestment of the money at a respectable return. But that is not to suggest that the banks could not have had large profits which they poorly reinvested. I would expect the shareholders would be incredibly hot about such an occurence.

• 1555

Mr. Wright: If the banks have had high profits, why has that not shown up in their share price?

Mr. McCallum: Because the share price is something that I think financial analysts—academics who study it, anyway—really know very little about. About the best you can say is that the price of any share at this point in time is based on its expected performance over a future period of time. And the reason why bank stocks are not performing particularly well is because the investing public is not looking at those 1981 profits but out at the future. And they are looking at loan after loan which is clearly in trouble. Well, I look at something like the National Energy Program changes that were made a couple of nights ago and I conclude that industry was in such bad shape that if they did not get some cashflow into the industry to enable them to meet their interest payments, then the banks were going to have to start to call some loans. And Dome is one example and Oakwood and Sulpetro, and so on. So I suggest that what potential bank shareholders are doing is looking at potential loan losses, the mismatching of asset—liability maturities, problems in the inter bank market; and they are saying that it is not a particularly attractive investment.

Mr. Wright: Your brief mentions the dangers of exchange rate validity effects on bank profits. Does the policy of a floating exchange rate increase bank risks?

[*Translation*]

En débarquant de l'avion, je lisais un article de la revue *European Management Forum* portant justement sur une analyse du caractère concurrentiel de notre économie. Il est intéressant de constater que, selon les auteurs, nous arrivons à peu près en cinquième position sur les 23 pays étudiés, mais surtout qu'en tête de liste les avantages qu'on nous reconnaît est précisément notre système bancaire, notre régime financier. Il est absolument remarquable qu'un pays de l'envergure du nôtre puisse avoir cinq banques comptant parmi les cent principales banques du monde, ou des 50 principales banques du monde, je ne me rappelle plus. Dès lors, bien sûr nous sommes bien servis par les banques, très bien servis même.

M. Wright: Est-il possible que les banques réalisent des bénéfices, ou des bénéfices excessifs, je ne sais pas comment vous voulez les qualifier, à très long terme sans que ces bénéfices rejaillissent sur les actionnaires ou les déposants?

M. McCallum: Quand bénéfices il y a, ils sont soit conservés pour être réinvestis, soit versés aux actionnaires sous forme de dividendes. D'après moi, si au cours d'une certaine période les banques ont réalisé des profits excessifs, les actionnaires auraient dû en profiter, que ce soit sous la forme de dividendes ou sous la forme de gains en capital provenant du réinvestissement des fonds à un taux de rendement intéressant. Les banques ont peut-être fait de gros profits qu'elles ont mal réinvestis. C'est une possibilité. Et si cela s'est produit, on aurait tout lieu de penser que les actionnaires en étaient fort mécontents.

M. Wright: Si les banques ont réellement fait de gros profits, comment se fait-il que cela ne s'est pas reflété dans le cours de leurs actions.

M. McCallum: C'est parce que les analystes financiers savent très peu de choses au sujet du cours des actions, tout au moins les universitaires qui l'étudient. Au mieux, on peut dire que le cours actuel de toute action est fonction de son rendement potentiel à long terme. Et si les actions de banque ne sont pas particulièrement spéculatives, c'est parce que les investisseurs ne visent pas les profits de 1981 mais les profits à long terme. Ils voient la situation des prêts, qui n'est pas toujours saine. Je songe en effet aux modifications du programme énergétique national qui ont été apportées il y a quelques jours et j'en conclus que les sociétés de ce secteur étaient en si mauvaise posture que si on ne leur avait pas accordé de marge d'autofinancement pour payer leurs intérêts, les banques auraient été obligées de demander le remboursement de certains prêts. On peut citer comme exemple la société Dome, Oakwood et Sulpetro, et cetera. J'imagine donc que les actionnaires des banques examinent les pertes possibles sur les prêts, le déséquilibre entre l'actif et le passif au moment des échéances, les problèmes du marché interbanque et ils en déduisent que cela ne constitue pas un investissement attrayant.

M. Wright: Dans votre mémoire, vous parlez des risques de répercussions du taux de change sur les profits bancaires. La politique du taux de change flottant augmente-t-elle les risques des banques?

[*Texte*]

Mr. McCallum: Yes, it does. When we moved to floating rates in 1973, bankers were very slow to react to that. Prior to the movement to floating rates, the central bank bore almost all of the risk of exchange rate fluctuations, because they had to intervene in the market to keep the currency within a particular range. When we moved to these floating rates, what that led to was banks having positions in currencies, often which were not matched, and they found that they took very large losses.

I remember a headline some years ago which read: Lloyd's Bank Takes $80 Million Exchange Loss. There was a big rumour of a Canadian bank taking a large one; the Franklin Bank in part being involved; a collapse being involved with an exchange loss. So the answer is, yes. I believe that.

Mr. Wright: Should all banks be involved in international operations, and are they doing a good job?

Mr. McCallum: Well, I think it is in the interest of Canadians trying to sell goods internationally. I think our largest problem in this country, and what just has us by the throat if you want, is our trade deficit. And that trade deficit comes from not selling as much to others as they sell to us. If we got out from under that, we would get out from under foreign interest rates. Until we get out from under, we are tied to foreign interest rates. I would argue that a large, efficient, international operation by our banks is an important factor in enabling us to develop the kinds of trade which might help us out of that situation. So yes, I think it is important for them to be active internationally.

I do get a little nervous when I start seeing some items in the media. It was reported in one of the newspapers that we had $3 billion in Argentina. I start to wonder a little bit as to why. The sum is so large. But I should add that I do not have access to that number; I just have access to it through what I read in the newspapers, and I am not sure whether it is right or wrong. If it is right, I wonder as to whether we should have such a large position, but there is possibly more to it.

Mr. Wright: Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Wright.

Mr. Deniger.

M. Deniger: Merci beaucoup monsieur le président.

• 1600

Monsieur McCallum, je dois vous avouer qu'au fur et à mesure que nous entendons des mémoires, ils se ressemblent de plus en plus. Et je dois vous avouer que ce que vous avez dit aujourd'hui, d'autres nous l'ont dit aussi. Je dirais même que la plupart des témoins ont dit ce que vous avez dit, ce qui est peut-être ma plus grande surprise depuis que je siège à ce Comité qui analyse les profits dits excessifs des banques.

Vous n'avez pas traité dans votre mémoire de la question du levier. Depuis le début de ces audiences, on a posé beaucoup de questions à ce sujet. On nous a dit que présentement le levier normal pour une banque était 33 ou 34. Les représentants de

[*Traduction*]

M. McCallum: Oui. Lorsqu'en 1973 nous avons adopté les taux flottants, les banques ont mis beaucoup de temps à réagir. Avant leur adoption, la Banque centrale assumait presque tous les risques des fluctuations du taux de change, car elle devait intervenir sur le marché pour maintenir le dollars à un certain niveau. Lorsque nous sommes passés aux taux flottants, les banques se sont trouvées dans une situation où la valeur de la monnaie ayant changé, elles ont subi de grosses pertes.

Je me souviens d'une manchette de journaux d'il y a quelques années qui disait: La Banque Lloyd's perd 80 millions de dollars au change; on parlait de fortes pertes dans une banque canadienne, de la Banque Franklin qui en avait souffert aussi: l'effondrement de cette banque étant attribué aux pertes subies sur le change. Donc ma réponse est oui.

M. Wright: Toutes les banques devraient-elles s'engager dans des affaires à l'étranger et comment se débrouillent-elles?

M. McCallum: Je pense qu'essayer de vendre des marchandises à l'étranger est dans l'intérêt des Canadiens. Car au Canada notre plus gros problème c'est le déficit de notre balance commerciale. Celui-ci provient du fait que nous exportons moins que nous n'importons. Si nous pouvions remonter la perte, nous ne serions plus assujettis aux taux d'intérêt étrangers. En attendant, nous le sommes. Je suis donc persuadé que si nos banques se livrent à d'importantes opérations internationales, cela nous permettrait de développer le genre d'échanges commerciaux qui pourraient nous aider à nous en sortir. Je pense donc qu'il est important que nos banques soient actives à l'étranger.

Certains faits que je lis dans les journaux me rendent quelque peu nerveux. J'ai lu dernièrement que nous avions un investissement de 3 milliards de dollars en Argentine. Je me demande pourquoi. C'est un montant très élevé. Mais je dois dire que je ne peux pas vérifier ce chiffre; je l'apprend par les journaux et je ne sais pas si ceux-ci disent vrai. Si oui, comment se fait-il que ce chiffre soit si élevé; mais il y a peut-être d'autres facteurs qui entrent en jeu.

M. Wright: Merci.

Le président: Merci, monsieur Wright.

Monsieur Deniger.

Mr. Deniger: Thank you very much Mr. Chairman.

I must say, Mr. McCallum, that the more briefs we hear, the more similar they seem to be. And I must say that what you have told us today has also been said by others. I would even go so far as to say that most witnesses have said exactly what you have said and this has perhaps been the greatest surprise I have had since I have been sitting on the committee of excess bank profits.

You did not deal in your brief with the question of leverage. Since the beginning of our hearings, many questions have been asked about leverage. We have been told that normal leverage for a bank is 33 or 34. Yesterday, representatives of the

[*Text*]

la Banque Continentale, hier, nous ont dit que les leurs étaient de 15, mais qu'ils aimeraient qu'ils soient de 25. Avez-vous une opinion sur cette question?

Mr. McCallum: When you look at the numbers in the *Bank of Canada Review* or wherever else, what you see is that capital—retained earnings plus paid-in capital—has declined systematically as a percentage of total assets since the late sixties. The question is what constitutes adequate capital for a bank. I guess capital only really becomes inadequate when, finally, an organization fails, and the definition of adequacy becomes what enables you to get through to tomorrow. I would argue, and this is an obvious statement our banks are not nearly as capital adequate today as they were a number of years ago.

My intuition—and that is all anybody I think can ever say about this kind of thing, because there is no objective standard of capital adequacy—my intuition is that banks should have more equity on their books than they do. I do not regard them as being in a dangerous situation because of where they are, but it would be interesting to speculate on where the banks would be if they continued for the next 20 years at the rate that they let their capital as a per cent of their assets decline over the last 10 years.

M. Deniger: Est-ce que cela vous étonne de voir que ce levier diffère selon les banques canadiennes?

Mr. McCallum: That the leverage figure is different, between one bank and another?

M. Deniger: Oui.

Mr. McCallum: I do not have all that much familiarity with what each of the banks are. I would expect the five big banks would be quite the same. The ones that are newer . . . the Continental has a number of years to get its balance sheet in the kind of shape to meet all the requirements of being a bank. So perhaps they are different. I would have a lot of difficulty speaking to that.

M. Deniger: Dans votre mémoire, à la page 7, vous posiez la question à savoir pourquoi les banques n'avaient pas fait des provisions plus importantes pour les pertes. Et ce matin, je pense que c'est dans *The Globe and Mail* ou dans *The Gazette*, je ne sais pas au juste, au sujet d'un rapport sur la Banque Royale, on dit que cette fois-ci les banques augmentent leurs provisions pour pertes. C'est une question que vous posez, mais vous n'y répondez pas. Est-ce que vous avez une opinion là-dessus?

Mr. McCallum: I do not talk to bank auditors and I do not talk to bankers about this. One posssility is they just misread the depth of the recession that was going to come and did not regard it as necessary to take those appropriations or loss provisions. The Royal Bank has doubled its loss provision for the first six months of this year over last year. I do not have a good opinion on why they have not.

[*Translation*]

Continental Bank told us that their leverage was 15, but that they would like to have 25. Do you have an opinion on this?

M. McCallum: D'après les chiffres cités dans la revue de la Banque du Canada et ailleurs, le capital, c'est-à-dire, les bénéfices non répartis et le capital versé—représente un pourcentage de plus en plus petit de l'actif total des banques, et cela depuis le fin des années soixante. Mais qu'est-ce qui constitue, pour une banque, un taux de capitalisation adéquat? Je suppose que la capitalisation est adéquate dans la mesure où la société ne fait pas de faillite. Une société suffisamment capitalisée ne fait pas faillite. Il est évident que nos banques sont moins capitalisées aujourd'hui qu'il y a quelques années.

J'ai l'impression—et ce n'est qu'une impression, que la notion de capitalisation est bien subjective—et que les banques devraient augmenter leur avoir. Je ne dis pas qu'elles sont menacées, mais il faudrait peut-être réfléchir à ce qu'elles deviendront d'ici 20 ans si le rapport capital-avoir continue à diminuer au même rythme qu'au cours des dix dernières années.

Mr. Deniger: Does it surprise you that not all Canadian banks have the same leverage?

M. McCallum: Que le rapport actif-avoir varie d'une banque à l'autre?

Mr. Deniger: Yes.

M. McCallum: Je ne connais pas vraiment le rapport actif-avoir de chaque banque. Je suppose que les cinq banques principales auraient des rapports actif-avoir comparables. Quant aux nouvelles banques . . . la Banque Continentale a un certain nombre d'années pour répondre aux exigences qui s'appliquent aux banques à charte. Le rapport actif-avoir est peut-être différent. Je ne le sais pas vraiment.

Mr. Deniger: On page 7 of your brief, you ask why banks are not making larger appropriations for losses. In an article that appeared in the Globe and Mail or the Gazette, I am not sure which, dealing with the report on the Royal Bank, it was stated that, this time, banks are increasing their loss provisions. You put the question, but you did not answer it. Do you have an opinion on this?

M. McCallum: Je n'ai pas eu l'occasion de consulter les vérificateurs des banques ou les banquiers eux-mêmes. Il se peut qu'ils n'aient pas prévu la gravité de la récession et qu'ils n'ont pas jugé nécessaire d'affecter des sommes pour couvrir les pertes. Pour les six premiers mois de cette année, la Banque royale a doublé ses provisions pour perte par rapport à l'an dernier. Je ne sais pas pourquoi les autres ne l'ont pas fait.

[*Texte*]

• 1605

I think I would argue all the signs were there a year ago that North American industry was in very serious trouble. It is not competitive with parts of Europe and Asia, particularly the manufacturing sector. Interest rates were high. The recession, to me, appeared as if it was going to be quite lengthy, and I think the banks just plainly misread the situation. I think they get in the habit of doing more or less what they did last year, and the year before, and the year before that.

This is a different economy that our bankers and, indeed, all of our business people are facing—and you people, as well, who are in the House. This is a different economic world. It is a more unstable economic world than anything we have faced since the 1930s, certainly. They misread the situation, I would suggest.

M. Deniger: Quand vous dites *they misread the situation*, voulez-vous dire que les banques ont été imprudentes, négligentes, ou qu'elles se sont carrément trompées?

Mr. McCallum: I would suggest, with perfect hindsight, that appropriations for losses in the last couple of years have not been sufficient, given what has materialized.

It is very difficult to say why they did what they did. Bankers have these statements approved by auditors. Auditors look at what is going on and they say, this is fine, or that is fine.

My experience with reading about business and following it on a day-to-day basis and teaching it, but not being a businessman myself, is that things only really change when there is a crisis. We just go on from year to year doing basically what we did the year before, because it seemed to work until something happens that really makes us change.

I would submit the likes of Braniff, Chrysler, Massey-Ferguson, and so on are now getting people to say, well, there really is something the matter. We need to look at this kind of thing.

M. Deniger: Je reviendrai là-dessus parce que c'est intéressant, mais je voudrais continuer dans mon cheminement. Ce qui m'a un peu surpris dans votre mémoire, c'est lorsque vous avez dit que les banques ont tendance à consentir des prêts pour des périodes légèrement plus longues que les périodes où elles ont de l'argent en dépôt. En fait, c'est tout le programme du *Funds matching*. Mais, je me demande si c'est encore vrai. Les témoins que j'ai entendus ici et les hommes d'affaires à qui je parle me disent que, présentement, il est possible d'emprunter de l'argent d'une banque, mais que ce sera pour une très courte durée et à un très haut taux, ou à un taux flottant.

Alors, selon ce que vous avez dit, selon ce *mismatching*, est-ce que ce n'est pas le contraire qui se produit présentement?

Mr. McCallum: I think the average maturity of a bank's asset portfolio is longer than the maturity of its liability portfolio. What banks, and, indeed, the—

An hon. Member: Even now?

[*Traduction*]

Il était déjà évident, il y a un an, que le secteur industriel de l'Amérique du Nord était en très mauvaise posture. Il n'était pas concurrentiel par rapport à l'Europe et à l'Asie, surtout pour ce qui est du secteur manufacturier. Les taux d'intérêt étaient élevés. Il semblait, du moins, d'après moi, que la récession allait durer et je crois que les banques ont mal jugé la conjoncture. Elles ont pris l'habitude de faire plus ou moins ce qu'elles ont fait l'an précédent.

La conjoncture à laquelle les banquiers, les hommes d'affaires et les députés doivent faire face a énormément changé. Ce n'est plus le même monde. La conjoncture est plus instable qu'elle ne l'a été depuis les années 30. D'après moi, les banques ont mal jugé la situation.

Mr. Deniger: When you say that the banks misread the situation, do you mean that they were not cautious, that they were negligent or that they were simply mistaken?

M. McCallum: Depuis quelques années, les provisions pour perte ont été insuffisantes, vu la conjoncture. Il est facile d'être sage après coup.

J'aurais bien du mal à expliquer le comportement des banques. Le bilan des banques doit être approuvé par les vérificateurs. Les vérificateurs sont là pour vérifier si tout va bien.

Je ne suis pas moi-même homme d'affaires, mais j'ai enseigné l'administration et je me tiens au courant de l'évolution du monde des affaires. Je suis convaincu que les choses ne changent pas à moins qu'il y ait une crise. On continue à faire ce que l'on a fait l'an passé, jusqu'à ce qu'il se produise quelque chose qui oblige à changer d'orientation.

Les problèmes de Braniff, de Chrysler et de Massey-Ferguson ont convaincu le public que tout ne tourne pas rond. Il faut regarder la situation de très près.

Mr. Deniger: I will come back to this, because it is interesting, but I would like to pursue my line of thought. What surprised me in your brief is that you said that the banks tend to make loans for periods that are slightly longer than the periods they take in deposits for. This is what they call funds matching. I wonder, though, if this is still true. The witnesses I have heard here and the businessmen I have talked to tell me that you can borrow money from the bank, but for a very short period and at a very high or floating interest rate.

According to you, and according to the mismatching theory, is the opposite not happening?

M. McCallum: Généralement, le passif de la banque vient à échéance avant l'actif. Les banques et même les . . .

Une voix: Même en ce moment?

[*Text*]

Mr. McCallum: My intuition is that would be the case, but that is a question you would be well to direct to a banker, because only he knows what the maturity of most of the things on his balance sheet are. He has significant investment in Government of Canada bonds. He has a number of mortgages that still need to work their way through the system—some of the old 25-year ones, some 5-year ones, some 1-year ones, and so on.

I think I would argue that a large part of bank liabilities, for all practical purposes, in the public's mind are redeemable tomorrow. He has got a lot of consumer loans on the books that mature in a year or two years, but involve instalment payments.

M. Deniger: Vous avez fait état dans votre mémoire et, en réponse à une de mes questions, vous avez souligné la faillite de Braniff et les problèmes financiers de Massey-Fergusson et de Chrysler. Dans un contexte général où il existe véritablement une concurrence, une compétition entre les banques, est-ce que vous pensez que c'est ce caractère compétitif entre les banques qui pousse celles-ci a faire des prêts? Pensez-vous que les banques ont été piquées, durant un certain temps, par le goût de devenir plus grosses et que, malheureusement, elles se sont trompées?

• 1610

The Chairman: Maybe we could have an answer to this question before we have to leave for a vote.

Mr. McCallum: Certainly banks compete very aggressively with each other.

Mr. Deniger: To the point of making loans they would not normally make if there were no so-called competition?

Mr. McCallum: I cannot answer that with a yes or a no. My judgment is that our Canadian banks have grown too fast over the last number of years, that they built assets with growth in mind, in some cases, and without the quality of the asset in mind. Certainly they tried to grow very aggressively.

The Chairman: Thank you.

Mr. Riis.

Mr. Riis: Thank you, Mr. Chairman.

Professor McCallum, in your presentation, as well as your paper *Taxing Excess Bank Profits: A Canadian Issue*, and in recent comment in the *Financial Post*, you suggested, I think, that members of this committee are under the impression that high bank profits were the reason for high interest rates—making that point. I do not think I have ever come across a single person who links the bank rate to the high interest rate situation.

Mr. McCallum: You are suggesting that somewhere I made the point that bank profits are a cause of high interest rates?

Mr. Riis: No, you were saying that people felt that was the case.

[*Translation*]

M. McCallum: J'ai l'impression que oui, mais il vaudrait mieux que vous adressiez votre question à un banquier. Seul le banquier connaît la composition de son bilan. Il a des obligations d'épargne du Canada, des hypothèques de 25 ans, de 5 ans et d'un an, et caetera.

Le public a l'impression que, dans la majorité des cas, la banque peut exiger le remboursement d'un prêt à n'importe quel moment. La banque a consenti beaucoup de prêts à la consommation qui échoient dans un an ou deux, mais dont le remboursement se fait par versements.

Mr. Deniger: You referred in your brief, and in response to one of my questions, to the Braniff bankruptcy and the financial problems of Massey-Ferguson and Chrysler. Do you think that it is the competitive nature of our banking system that pushes the banks into taking losses? Do you think that, at one point, the banks were bitten by the growth bug and that, unfortunately, they were wrong?

Le président: Vous pourriez peut-être répondre à la question avant qu'on ne se rende à la Chambre pour le vote.

M. McCallum: Il y a certainement beaucoup de concurrence parmi les banques.

M. Deniger: Est-ce qu'elles consentent des prêts qu'elles ne consentiraient pas normalement s'il n'y avait pas cette prétendue concurrence?

M. McCallum: Je ne peux pas répondre par oui ou non. Je crois personnellement que les banques canadiennes ont connu une croissance trop rapide au cours des dernières années et qu'elles ont augmenté leurs actifs pour soutenir cette croissance, sans penser à la qualité de l'actif. Elles ont fait leur possible pour devenir plus grosses.

Le président: Merci.

Monsieur Riis.

M. Riis: Merci, monsieur le président.

Vous avez dit dans votre mémoire, ainsi que dans un document intitulé *Taxing Excess Bank Profits: A Canadian Issue*, et dans un article publié dans le *Financial Post*, que les membres du comité ont l'impression que les taux d'intérêt élevés peuvent être attribuables aux profits excessifs des banques. Je ne connais personne qui croit que les taux d'intérêt soient fonction des profits des banques.

M. McCallum: Vous prétendez que j'ai dit que les taux d'intérêt sont élevés à cause des profits des banques?

M. Riis: Non, vous avez dit qu'on avait cette impression-là.

[*Texte*]

Mr. McCallum: Oh, yes.

Mr. Riis: Were you suggesting, then, that people around this table were saying that, from what you had read; or where did you get that peculiar impression?

Mr. McCallum: I am not sure I think it is really peculiar. I think the public is of the view that they do not like high interest rates and they think the banks have made out extraordinarily well as a consequence of those high interest rates. That is the point I would make. I think out there the public is very much of the view that these high interest rates delight bankers because they make out extraordinarily well in times of high interest rates; in the same way, I suppose, that you might argue that if the price of cars tripled, they would conclude the car companies would do well. But I am not for a moment suggesting that bank profits are a cause of the high interest rates.

Mr. Riis: I appreciate that.

The Chairman: That suggestion might have come from your corner of the room during question period.

Mr. Riis: I think it is perfectly clear who has created the high interest rates in the country.

The Chairman: No, I mean the notion about bank profits being responsible for high interest rates.

Mr. Riis: Professor McCallum, you indicate that a good definition to measure profitability is the return to bank shares—as something we ought to consider. Then you go on to compare the return on bank shares to the return on shares in a variety of other sectors, and you indicate that the banks have not done particularly well, relative to other areas. Could that be, to a certain extent, because of the dilution of those shares by the banks; the fact that they have reduced the return to their shareholders by expanding their capital base, as you were talking about earlier?

Mr. McCallum: There are only two ways a shareholder can get a return. He gets it either by his share price going up or by getting a dividend. If they have chosen to retain the funds in the bank for reinvestment, then they presumably should be doing so because they can get an attractive return on it.

Mr. Riis: You have just indicated that there are a number of indications recently where that has not occurred, because of misjudgments or—you mentioned Sulpetro, Turbo, Dome, and so on. In their efforts to provide better returns to their shareholders, they made a number of decisions which have resulted in a huge non-current loan situation.

Mr. McCallum: I think if a lot of bankers had a lot of loans to make over, they would not make them over again; that is right.

Mr. Riis: I guess what I am doing is in a sense challenging using that as a reasonable measurement, particularly in these times, of profitability.

[*Traduction*]

M. McCallum: Oui.

M. Riis: Parlez-vous des membres du comité? Qu'est-ce qui vous a donné cette étrange impression?

M. McCallum: Je ne crois pas qu'elle soit vraiment étrange. Le public n'aime pas les taux d'intérêt élevés et il croit que les banques en ont profité. Voilà ce que j'ai voulu dire. Le public a l'impression que les banquiers sont ravis des taux d'intérêt, car ils leur permettent de réaliser des bénéfices considérables. Si le prix des voitures triplaient, le public s'attendrait à ce que les fabricants de voiture réalisent des bénéfices. Je ne dis pas, cependant, que les taux d'intérêt élevés sont causés par les profits des banques.

M. Riis: Je le sais.

Le président: C'est peut-être votre parti qui a donné cette impression-là, pendant la période des questions.

M. Riis: Nous savons tous qui est responsable des taux d'intérêt élevés.

Le président: Je parle de la notion que les taux d'intérêt élevés sont causés par les profits des banques.

M. Riis: Vous avez dit, monsieur le professeur, que le rendement sur les actions bancaires est un bon indice de la profitabilité. Vous avez comparé le rendement sur les actions bancaires au rendement sur les actions dans d'autres secteurs et vous avez conclu que le rendement sur les actions des banques n'était pas tellement favorable par rapport au rendement dans d'autres secteurs. Ce phénomène est-il attribuable à la dilution des actions bancaires et au fait que les banques, en augmentant leur capital-avoir, ont diminué le rendement sur les actions, comme vous avez dit tout à l'heure?

M. McCallum: Pour l'actionnaire, il n'y a que deux façons de réaliser un bénéfice. Ou bien le prix de l'action augmente, ou bien l'actionnaire touche un dividende. Si la banque choisit de réinvestir des fonds, c'est qu'elle compte réaliser un bénéfice intéressant.

M. Riis: Vous avez parlé de situations où il y a eu des erreurs de jugement. Vous avez mentionné Sulpetro, Turbo, Dome et d'autres sociétés. Les banques, dans l'espoir d'accroître le rendement sur les actions, ont consenti un nombre considérable de prêts qui sont maintenant en souffrance.

M. McCallum: C'est exact. Aujourd'hui, beaucoup de bons banquiers n'accepteraient pas de consentir ces prêts.

M. Riis: Je ne crois pas que le rendement sur les actions soit un bon indice sur la profitabilité, surtout de nos jours.

[*Text*]

• 1615

Mr. McCallum: What you are suggesting is they could have earned excess profits. But what they did is they retained them in the bank in order to invest them, and they invested them poorly, and so the excess profits kind of went down a hole, if you want. That is possible. All we really have to work with in terms of making judgments about excess are returns that the banks show after the fact to their book assets, and I hope the committee works those out, but .... I beg your pardon?

Mr. Riis: We have worked those out already.

Mr. McCallum: And you have the returns in the market. And then you have the question of whether the institutions are efficient; in other words, do they administratively manage themselves in an efficient way? That is all you can really work with.

Mr. Riis: Mr. Chairman, are we continuing?

The Chairman: We believe the vote is going to be held between 4.40 and 4.45 p.m., so I will give you your full 10 minutes, and then I will revert to five-minute rounds to get as many members on as possible.

Mr. Riis: Okay. Professor McCallum, you mention the relationship between profitability and risk, and so on, in your presentation. A question that I have raised previously: Is the profitability picture of the banks a result of their wise loan decisions, their expertise, outstanding management ability, and so on, or is it because they live in a different risk environment relative to these other sectors? In other words, if you are going to compare, as you have done, banks with these various sectors, would you say that banks are living in as risky an environment as these other sectors, considering the Bank Act, the fact that they exist under a charter, and so on?

Mr. McCallum: There is a very elaborate theory in finance of how you measure the risk of organizations and industries, and so on. I would suggest that the riskiness of banks is about the riskiness, on average, of Canadian industry, which is basically what you would expect, given that their loan portfolios are the loan portfolios of Canadian industry and Canadian individuals.

Mr. Riis: Yet, just earlier you mentioned the national energy policy change. The government now has changed their mind, because they saw a number of critical companies getting into trouble and therefore needed to go in and bail them out; and, in a sense, bail the banks out. Now, we do not see the government necessarily moving in a lot of areas like this. But—

Mr. McCallum: I know more about banks than I know about the national energy policy, and the comments I made on the national energy policy and the announcement of the night before last were sort of what somebody who reads the papers in Winnipeg concluded from it all. I think a lot of the oil and gas industry in this country was having major cashflow prob-

[*Translation*]

M. McCallum: Vous voulez dire qu'ils auraient pu faire des bénéfices excessifs. Mais ceux qu'ils ont effectué ont été conservés par la banque qui les a investis et mal investis, si bien que ces bénéfices excessifs se sont en quelque sorte évaporés. C'est possible. Pour passer un jugement sur les bénéfices excessifs, nous sommes forcés de nous fonder sur le bilan des banques, sur ce qui figure après coup dans leurs livres, et j'espère que le comité réussira à s'y retrouver .... Je vous demande pardon?

M. Riis: Nous nous y retrouvons déjà.

M. McCallum: Et vous savez à combien s'élèvent les bénéfices. Ensuite vous devez vous demander si les institutions sont efficaces, autrement dit, est-ce qu'elles mènent efficacement leurs opérations administratives? En fait, c'est tout ce que vous avez comme indice.

M. Riis: Monsieur le président, nous continuons?

Le président: Nous pensons que le vote aura lieu entre 16h40 et 16h45 si bien qu'il ne nous reste que dix minutes entières. Je passerai ensuite à des tours de cinq minutes pour donner la parole à plus de monde.

M. Riis: D'accord. Professeur McCallum, vous avez parlé du lien qui existe entre la rentabilité et le risque etc. Voici une question que j'ai déjà posée: Faut-il attribuer la rentabilité des banques à de bonnes décisions en matière de prêts, à leur compétence, à leurs capacités en général ou bien est-ce qu'elles existent dans un environnement où les risques ne sont pas les mêmes que dans les autres secteurs? Autrement dit, si vous comparez, ce que vous avez fait, les banques aux différents autres secteurs, pouvez-vous conclure qu'elles existent dans un environnement où les risques sont aussi grands que dans les autres, compte tenu de la loi sur les banques et compte tenu de leurs chartes, etc?

M. McCallum: En matière de finance, il y a une théorie bien complexe qui permet de mesurer le risque des organisations des industries. Je pense que le facteur de risque des banques correspond en général, en moyenne, au facteur de risque dans l'ensemble de l'industrie canadienne. C'est d'ailleurs ce à quoi on pouvait s'attendre étant donné que les porte feuilles de prêts des banques sont ceux de l'industrie canadienne et des particuliers.

M. Riis: Pourtant, cela ne vous a pas empêché de mentionner la modification de la politique relative à l'énergie nationale. Le gouvernement a maintenant changé d'avis après avoir constaté qu'un certain nombre de compagnies importantes étaient en difficulté et avaient besoin d'aide. Par voie de conséquence, c'est aider les banques. Or, le gouvernement ne maintiendra pas forcément cette position mais ....

M. McCallum: J'en sais plus sur les banques que sur la politique nationale de l'énergie et ce que je vous ai dit de la politique nationale de l'énergie, ce que j'ai annoncé avant hier soir, ne va pas tellement plus loin que ce qu'on peut lire dans les journaux de Winnipeg. Un large secteur de l'industrie du gaz et du pétrole avait des problèmes de liquidités graves et le

[*Texte*]

lems, and it was necessary for the government to move to alleviate some of those problems. The consequence of not doing that was that some of these firms would have failed; and the reason firms fail is because the banks get themselves to a point where it-is-them-or-us time, I guess you would say, and they have to call the loans.

Now, the overall risk of a bank, though, I would suggest, is far lower than the overall risk of Dome—well obviously, Dome Petroleum, but even before Dome got into trouble—or your run-of-the-mill manufacturing operation.

Mr. Riis: More risky than the banks.

Mr. McCallum: Are more risky, yes.

Mr. Riis: I see.

Mr. McCallum: The bank is a highly diversified kind of thing; it has a diversified series of assets—individual consumer loans, mortgage loans, business loans all across the country, international loans. That is a kind of diversification that a Canadian company on its own can really never have.

Mr. Riis: So when you compare the banks' profitability in terms of their return to shareholders to these other sectors, you do not take into account, then, this whole matter of risk. You said something like risk-adjusted rates of return, and that sort of thing.

Mr. McCallum: Had I been an analyst for this committee, rather than just sort of invited down for a day, what I would have done was measure over a very long period of time the returns to holding the various securities, banks stocks, and a whole bunch of others, and then I would have looked at the risk associated with each. There are procedures that you can use, called capital asset pricing, where you can measure quite precisely the risk of given firms. Then I would have looked at the relationship between return and risk for this great large sample.

• 1620

I have not done that, because that is a fairly large project. All I can say is what I think would have been the result—I can say what I know was the result, I do not have the numbers to present to you here. I am—

Mr. Riis: The return on equity to the banks has been virtually consistent over the last decade, 17 to 20 per cent. I do not think you can say that about any of the other sectors you mentioned. I guess, with all due respect, what I am saying is that drawing the conclusion that you did by making those comparisons really is quite questionable.

Mr. McCallum: What you are suggesting, then, is that—

Mr. Riis: The risk factor is so much greater in some of those other areas than the it is for the chartered bank—in manufacturing and things like that.

[*Traduction*]

gouvernement a été obligé d'alléger en partie ces problèmes. S'il ne l'avait pas fait, un certain nombre de ces compagnies auraient fait faillite et quand les compagnies font faillite, c'est que les banques sont acculées à une position où elles doivent décider: c'est eux ou nous. Elles sont donc forcées d'annuler leurs prêts.

Maintenant, on peut dire je pense que en règle générale, les risques courus par les banques sont bien plus faibles que les risques courus par une compagnie comme Dome,et Dome Petroleum est un exemple évident et l'était déjà avant de se trouver en difficulté ou par n'importe quel manufacturier moyen.

M. Riis: Ils ont plus de risques que les banques.

M. McCallum: Et plus de risques, oui.

M. Riis: Je vois.

M. McCallum: La banque est un organisme hautement diversifié, ses actifs sont très diversifiés, prêts à la consommation destinés aux parriculiers, prêts hypothécaires, prêts d'affaires dans tout le pays, prêts internationaux. Une simple compagnie canadienne ne peut jamais atteindre une telle diversification.

M. Riis: Et donc, lorsque vous comparez la rentabilité des banques du point de vue de leurs actionnaires à ses autres secteurs, vous ne tenez pas compte de cet élément de risque. Vous allez parler de la rentabilité pondérée par le risque, quelque chose de ce genre.

M.McCallum: Si j'avais été chargé de travaux d'analyse pour ce comité, et non simplement invité pour une journée, j'aurais commencé par prendre des mesures sur une très longue période, j'aurais mesuré les bénéfices par rapport aux actifs dans le cas de certaines actions, actions bancaires et autres, puis j'aurais recherché le facteur risque dans chaque cas. Certaines procédures existent, par exemple l'établissement de la valeur du capital qui permet de mesurer avec passablement de précision le facteur risque d'une compagnie donnée. J'aurais ensuite fait le lien entre les bénéfices et le risque pour tout cet éventail d'entreprises.

Si je ne l'ai pas fait, c'est que c'est un projet assez ambitieux. Je peux seulement supposer quel aurait été le résultat, en fait je sais quel aurait été le résultat même si je n'ai pas de chiffre à vous citer. Je . . .

M. Riis: Depuis une dizaine d'années les bénéfices effectués par les banques sur leurs titres n'ont pratiquement pas changé, de 17 à 20 p. 100. Je vois mal comment on pourrait dire la même chose des autres secteurs que vous avez mentionnés. En fait, je doute fort de la validité d'une conclusion tirée des comparaisons que vous avez faites.

M. McCallum: Vous prétendez donc que . . .

M. Riis: Le facteur risque est tellement plus élevé dans certains secteurs qu'il ne l'est pour les banques à charte, je veux parler de l'industrie manufacturière, etc.

[*Text*]

Mr. McCallum: If we were to look at those numbers . . . I do not know what page—

Mr. Riis: They do not include the risk factor.

Mr. McCallum: No, they do not.

Mr. Riis: Perhaps rather than pursue that, Mr. Chairman, I will move into another area of questioning.

You mentioned that Canada has been served well by its banks, Professor, in response to Mr. Deniger's question as well, yet we have had so many witnesses now come before us who have indicated that the banks are making large loans, of $5 million plus, at on an increase now, I think, of 50 per cent annually, whereas the loans to individuals or small businesses are increasing only at 14 per cent. It seems to me, then, that their whole emphasis, their whole thrust, is in the large loan and the individual consumer, homeowner, small businessman is obviously getting the short end of the stick. How can you say that Canadians are being well served by their banks when this is obviously the case?

Mr. McCallum: Perhaps banks are more interested in corporate lending, perhaps they are more interested in corporate than personal lending— big corporate lending. I guess that is what leads you to suggest that these other groups are getting the short end of the stick. They may, indeed, be getting the short end of the stick, but even the short end of the stick is a lot better in this country from the banks than the short end in, I believe, a lot of other places.

Of course, there are all kinds of things in our history that banks probably should have done. They should have been in the consumer market a lot more quickly than they were. The public wanted it. The old adage, that the only time you can get a consumer loan from the bank is when you have the money in the bank, I think there was some truth in years ago. They were very, very slow to respond.

I think you people know better than probably anyone in the country—because of the business you are in now—that there are trade-offs; you make a decision to do one thing, like the national energy policy changes two nights ago. All the upset and outcries, and so on, I am sure came as no surprise to Mr. Lalonde. There was another side to it all, but he chose to take that course of action.

Mr. Riis: Professor, do you have any idea . . . will you estimate, from your position, the extent of non-current loans presently out there?

The Chairman: Your last question.

Mr. McCallum: I could not do that.

The Chairman: Go ahead and respond.

Mr. McCallum: I did respond. I just plain do not know. I would expect that it is quite a scary number. By non-current loan—that is an expression that would have, perhaps, a very

[*Translation*]

M. McCallum: Si vous regardez les chiffres . . . Je ne me souviens plus de la page . . .

M. Riis: Ils ne tiennent pas compte du facteur risque.

M. McCallum: Non, c'est vrai.

M. Riis: Monsieur le président, je pense que je vais maintenant changer de sujet.

Professeur, en réponse à une question posée par M. Deniger, vous avez dit que le Canada avait été bien servi par ses banques; pourtant, un grand nombre de témoins sont venus nous dire que les banques accordaient des prêts importants, 5 millions de dollars et plus, de plus en plus souvent, l'augmentation de ces prêts atteignant 50 p. 100 par année, je pense. Pendant ce temps, les prêts aux particuliers ou aux petites entreprises n'augmentent que de 14 p. 100. Il me semble que dans ces conditions que les banques négligent de façon flagrante les propriétaires de maisons, les particuliers, les petites entreprises pour favoriser considérablement leurs gros clients. Comment pouvez-vous alors dire que les Canadiens sont bien servis par leurs banques?

M. McCallum: Probablement parce que les banques préfèrent prêter à des sociétés, qu'elles préfèrent prêter à des grosses sociétés plutôt qu'à des particuliers. C'est probablement ce qui vous fait dire que ceux-ci sont négligés. C'est d'ailleurs fort possible, ils sont peut-être bien négligés, mais dans ce pays, on s'en tire tout de même beaucoup mieux quand on est négligé que dans beaucoup d'autres pays quand on ne l'est pas.

Evidemment, si vous vous penchez sur notre histoire, vous trouverez des quantités d'occasions où les banques auraient pu faire des choses qu'elles n'ont pas faites. Elles auraient dû s'intéresser au marché des particuliers beaucoup plus tôt qu'elles ne l'ont fait. Le public le réclamait. La sagesse populaire veut que le seul moyen d'obtenir un prêt d'une banque c'est de commencer par avoir des économies dans cette banque et, je pense qu'il y a des années c'était probablement vrai. Elles ont réagi vraiment très lentement.

Maintenant, à cause de cette étude que vous avez entreprise, vous êtes probablement bien placé pour savoir qu'il y a des avantages. Vous prenez des décisions, par exemple il y a deux jours la décision de modifier la politique nationale de l'énergie. Je suis certain que M. Lalonde a dû être très étonné des protestations provoquées par cette mesure. Il y avait un autre aspect au problème, mais c'est tout de même la décision qu'il a prise.

M. Riis: Professeur, avez-vous une idée . . . Êtes-vous en position de juger l'importance des prêts douteux qui existent actuellement?

Le président: C'est votre dernière question.

M. McCallum: Non c'est impossible.

Le président: Allez-y, répondez.

M. McCallum: Je l'ai déjà fait. Je n'en sais absolument rien. J'imagine que le chiffre doit être passablement effrayant. Les prêts douteux, pour un banquier cela a une signification très

[*Texte*]

technical meaning to a banker. If you put it another way, that is, would you estimate the extent of the loans that are in terrible shape that the banks have, I would say it is a scary number and bigger than it has been since I have ever looked at the numbers.

Mr. Riis: How will that be paid for, I am wondering? How will that be made up for?

I will leave that question, Mr. Chairman.

The Chairman: You are a terrible pirate, Mr. Riis. You know that.

I understand that the Whips have asked that we be in the House by half-past and that means that we should probably terminate at this time.

Mr. Blenkarn: Yes.

The Chairman: I want to thank Professor McCallum. I am sorry that this happens, but it happens from time to time as we are holding committees. If we vote at a quarter to—I understand that there are three amendments to Bill C-102, which means that we will vote three times. That is going to take us 40 minutes. There is no way we could get back here before close to 5.30, so I doubt very much that we could resume the hearing.

• 1025

We appreciate very much having you come all this way and making your presentation and we certainly wish we had more time to question. But perhaps our staff could discuss with you some questions that they had prepared for us and we could get those and have the responses submitted to the members. That way we could, at least, cover the territory—so to speak.

Thank you very much again, Professor McCallum. We certainly appreciate your time.

The meeting is adjourned.

[*Traduction*]

technique. Vous m'avez demandé en réalité si je pouvais évaluer l'étendue des prêts accordés par les banques actuellement en mauvaise posture. Je suis certain que c'est un chiffre effrayant et qu'il a encore grossi depuis la dernière fois que j'y ai réfléchi.

M. Riis: Je me demande comment ils seront remboursés? Comment compensera-t-on?

Monsieur le président, je m'en tiendrai là.

Le président: Monsieur Riis, vous êtes un véritable pirate, vous savez.

Les whips nous ont demandé d'être à la Chambre à la demie et nous devons vraiment lever la séance.

M. Blenkarn: Oui.

Le président: Je remercie le professeur McCallum. Je suis vraiment désolé de cet incident, mais cela se produit parfois pendant les séances de comité. Si nous votons à moins le quart, je crois qu'il s'agit de trois amendements au Bill C-102, cela signifie qu'il y aura trois votes. Nous en aurons donc pour 40 minutes. Nous pourrions difficilement être de retour avant 17h30 et par conséquent il nous sera difficile de reprendre la séance.

Nous sommes très reconnaissants de vous être dérangé pour nous faire cet exposé et nous regrettons vivement de ne pouvoir prolonger les questions. Par contre, notre personnel avait préparé des questions à notre intention, peut-être qu'il pourra en discuter avec vous pour transmettre ensuite vos réponses aux membres du Comité. De cette façon, nous profiterions un peu plus de votre présence.

Encore une fois, professeur McCallum, nous vous remercions d'être venu.

La séance est levée.

Canada Post
Postage paid
Postes Canada
Port payé
Third class
Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacre-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESS—TÉMOIN

From the University of Manitoba:

Mr. John S. McCallum, Professor of Finance.

De l'Université du Manitoba:

M. John S. McCallum, professeur de finance.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

CANADA. PARLIAMENT

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 97

Thursday, June 3, 1982

Chairman: Mr. John Evans

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 97

Le jeudi 3 juin 1982

Président: M. John Evans

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Finance, Trade and Economic Affairs

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Finances, du commerce et des questions économiques

RESPECTING:

Profit situation of the Chartered Banks

CONCERNANT:

Les profits des banques à charte

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
JUN 9 1982
UNIVERSITY OF TORONTO

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980-81-82

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982

28857—1

STANDING COMMITTEE ON FINANCE, TRADE AND ECONOMIC AFFAIRS

COMITÉ PERMANENT DES FINANCES, COMMERCE ET QUESTIONS ÉCONOMIQUES

Chairman: Mr. John Evans

Vice-Chairman: Mr. Jim Peterson

Président: M. John Evans

Vice-président: M. Jim Peterson

Messrs. — Messieurs

Berger	Dionne (*Chicoutimi*)	Lang	Stevens
Blenkarn	Duclos	Loiselle	Thomson
Bloomfield	Ferguson	Orlikow	Wilson
Carney (Miss)	Fisher	Skelly	Wright—(20)
Deniger	Lambert		

(Quorum 11)

Le greffier du Comité

J.M. Robert Normand

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65(4)(*b*)

On Thursday, June 3, 1982:
Mr. Wilson replaced Mr. Halliday;
Mr. Skelly replaced Mr. Riis.

Conformément à l'article 65(4)*b*) du Règlement

Le jeudi 3 juin 1982:
M. Wilson remplace M. Halliday;
M. Skelly remplace M. Riis.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité de l'Orateur de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, JUNE 3, 1982
(129)

[*Text*]

The Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs met this day at 9:31 o'clock a.m., the Chairman, Mr. Evans, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Berger, Blenkarn, Bloomfield, Miss Carney, Messrs. Duclos, Evans, Lambert, Lang, Orlikow, Riis, Wilson and Wright.

Other Members present: Messrs. Reid (*Kenora—Rainy River*) and Skelly.

Witness: *From the Bank of Canada*: Mr. Gerald Bouey, Governor.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 25, 1982, relating to the profit situation of the Chartered Banks. (*See Minutes of Proceedings dated Tuesday, May 11, 1982, Issue No. 84*).

Mr. Bouey made an opening statement and answered questions.

At 12:24 o'clock p.m., the Committee adjourned until 3:30 o'clock p.m. this day.

AFTERNOON SITTING
(130)

The Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs met this day at 3:51 o'clock p.m., the Chairman, Mr. Evans, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Berger, Blenkarn, Bloomfield, Miss Carney, Messrs. Deniger, Duclos, Evans, Lambert, Orlikow, Skelly, Wilson and Wright.

Other Member present: Mr. Reid (*Kenora—Rainy River*).

Witness: *From the Bank of Montreal*: Mr. W.D. Mulholland, Chairman and Chief Executive Officer.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Tuesday, February 25, 1982, relating to the profit situation of the Chartered Banks. (*See Minutes of Proceedings dated Tuesday, May 11, 1982, Issue No. 84*).

Mr. Mulholland made an opening statement and answered questions.

At 4:59 o'clock p.m., the Committe adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 3 JUIN 1982
(129)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques se réunit aujourd'hui à 9h31 sous la présidence de M. Evans (président).

Membres du Comité présents: MM. Berger, Blenkarn, Bloomfield, M^lle^ Carney, MM. Duclos, Evans, Lambert, Lang, Orlikow, Riis, Wilson et Wright.

Autres députés présents: MM. Reid (*Kenora—Rainy River*) et Skelly.

Témoin: *De la Banque du Canada*: M. Gerald Bouey, Gouverneur.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du jeudi 25 février 1982 portant sur les profits des banques à charte. (*Voir procès-verbal du mardi 11 mai 1982, fascicule no 84*).

M. Bouey fait une déclaration préliminaire et répond aux questions.

A 12h24, le Comité suspend ses travaux jusqu'à 15h30.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI
(130)

Le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques se réunit aujourd'hui à 15h51 sous la présidence de M. Evans (président).

Membres du Comité présents: MM. Berger, Blenkarn, Bloomfield, M^lle^ Carney, MM. Deniger, Duclos, Evans, Lambert, Orlikow, Skelly, Wilson et Wright.

Autre député présent: M. Reid (*Kenora—Rainy River*).

Témoin: *De la Banque de Montréal*: M. W.D. Mulholland, président et directeur exécutif.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du jeudi 25 février 1982 portant sur les profits des banques à charte. (*Voir procès-verbal du mardi le 11 mai 1982, fascicule no 84*).

M. Mulholland fait une déclaration préliminaire et répond aux questions.

A 16h59, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

J.M. Robert Normand

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Text*]

Thursday, June 3, 1982

• 0931

The Chairman: I would like to call the meeting to order, please, and take the standard request.

Today we are resuming our consideration of the profit situation of the chartered banks, and we have with us today, Mr. Gerald Bouey, the Governor of the Bank of Canada, and officials from the Bank of Canada.

I would like to welcome the Governor here. I would hope we can maintain our questioning within a reasonable semblance of the terms of reference of the committee, which is bank profits as we all know.

With that, I would ask the Governor if he has an introductory statement he would like to make, and if so, I would turn the floor over to him, and then we will go on to our standard round of questioning.

Mr. Gerald K. Bouey (Governor of the Bank of Canada): Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Chairman and hon. members, I do have a brief statement on bank profits. It is rather brief because the committee has covered a great deal of this ground before.

I would like to begin by saying that the activities of the Bank of Canada are not a major determinant of the profits of the chartered banks. The bank regulates the quantity of cash reserves available to the banking system in order to influence short-term interest rates and the growth of the money supply. Its actions are not directed toward influencing bank profits. Interest rate movements can have some temporary effects on the level of bank profits, which I will come to later in a moment; but one has to look elsewhere for the fundamental factors determining the banks' profit rate.

The profitability of an individual bank or other financial institution depends primarily on its ability to compete effectively in the financial market for the business of savers and borrowers. The larger the volume of business it can attract, and the wider the margin between the interest revenue from its loans and its costs in the form of interest, overhead, operating expenses and losses on loans, the greater are its profits.

During a period of inflation such as we have been going through, the dollar volume of business in the financial system has been growing rapidly and therefore the dollar volume of the profits of financial institutions as a group has grown rapidly as well. In the case of the chartered banks, the profits they have earned on their business outside Canada have been a significant part of their total profits.

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Translation*]

Le jeudi 3 juin 1982

Le président: A l'ordre, s'il vous plaît!

Nous reprenons aujourd'hui l'étude des profits des banques à charte et nous recevons M. Gérald Bouey, gouverneur de la Banque du Canada ainsi que certains hauts fonctionnaires de la Banque.

Bienvenue, monsieur le gouverneur. J'espère que les questions se limiteront à peu près à notre mandat qui est l'étude des profits des banques comme nous le savons tous.

Cela dit, je demanderais au gouverneur s'il a une déclaration préliminaire à faire et, dans l'affirmative, je lui donnerai tout de suite la parole avant que nous ne passions aux questions.

M. Gérald K. Bouey (gouverneur de la Banque du Canada): Merci, monsieur le président.

Monsieur le président et messieurs les députés, j'ai en effet une rapide déclaration à faire sur les profits des banques. C'est assez bref étant donné que le comité a déjà beaucoup étudié la question.

J'aimerais, pour commencer, souligner que les opérations de la Banque du Canada ne constituent pas un facteur vraiment déterminant des bénéfices des banques. La banque réglemente le montant des réserves en caisse dont dispose le système bancaire en vue d'influencer le niveau des taux d'intérêt à cour terme et la croissance de la masse monétaire. Elle ne cherche pas, par ses opérations, à influer sur les bénéfices des banques. Les fluctuations des taux d'intérêt peuvent avoir une incidence temporaire sur le niveau des profits des banques—j'y reviendrai dans un moment—mais il faut chercher ailleurs les facteurs fondamentaux qui déterminent l'ampleur de la marge bénéficiaire des banques.

La rentabilité d'une banque ou de toute autre institution financière est avant tout fonction de la capacité de cette dernière d'être vraiment compétitive sur les marchés financiers et d,attirer ainsi une clientèle d'épargnants et d'emprunteurs. Plus elle accroît son chiffre d'affaires et plus grande est la marge qu'elle pratique entre le revenu d'intérêt qu'elle réalise sur ses prêts et les coûts qu'elle doit assumer sous forme d'intérêts, de frais généraux, de dépenses d'exploitation et de pertes sur les prêts effectués, plus élevés sont ses bénéfices.

Dans un climat inflationniste comme celui que nous avons connu, la valeur des opérations du système financier s'est accrue rapidement, de sorte que le montant des bénéfices réalisés par l'ensemble des institutions financières a lui aussi enregistré une croissance rapide. En ce qui concerne plus spécifiquement les banques à charte, mentionnons que les profits réalisés par ces dernières sur les transactions qu'elles

[*Texte*]

The country's economic interest lies in having an efficient intermediation between lenders and borrowers. The more efficient the intermediation process, the lower the spread between borrowing and lending rates can be. In a market system, it is the competition among financial institutions that provides the incentive for efficiency. In a competitive environment, these institutions are under constant pressure to minimize their costs in order to be able to maintain a narrow spread and thus attract borrowers and savers.

• 0935

Banking legislation and the legislation regarding other financial institutions in this country provide a framework within which banks and non-bank financial institutions compete. The legislation imposes different reserve, liquidity and prudential requirements on different groups of financial institutions, and, in some instances, it restricts the types of business in which certain institutions can engage. Some differences in regulations can be a factor influencing the competitive positions of particular financial institutions.

There are a number of other factors which can cause differences in earnings between various institutions or groups of institutions. To the extent that some institutions specialize in particular areas of borrowing and lending, there may be differences in the amount of profits they earn due to differences in the pace at which business in their specialized area is expanding. For example, in a period of high inflation and expectations of high inflation, with considerable uncertainty about future movements in interest rates, both lenders and borrowers may choose to use mainly short-term instruments.

In this case, financing done through intermediaries that offer short-term or fluctuating-rate instruments will increase more rapidly than through those specializing in longer term financing. This development is an important factor explaining the rapid growth of the Canadian banking system in recent years. Thus, for any individual bank or other deposit-taking institution, its profit at a given time will depend, in part, on the demand for the types of financing in which it specializes, whether it is, for example, business loans, mortgages or consumer loans.

Interest rate movements, including those related to the monetary policy actions undertaken by the Bank of Canada, can have a transitory effect on the profits of banks and other financial institutions depending on the composition of the loans and deposits which make up their balance sheets. The interest rates on those loans and deposits which are payable on demand, or after very short terms to maturity, will change quickly in response to general movements in interest rates, while rates on loans and deposits which are fixed for longer terms can only be changed as they come to maturity. As a result, financial institutions which make use of short-term

[*Traduction*]

ont effectuées à l'extérieur du Canada ont représenté une part importante de l'ensemble de leurs bénéfices.

Le bien-être économique du pays repose sur l'efficacité du processus d'intermédiation entre prêteurs et emprunteurs. Plus ce processus est efficace, plus l'écart entre les taux créditeurs et les taux débiteurs peut être rétréci. Dans un système de marché, c'est la concurrence que se livrent entre elles les institutions financières qui les incitent à l'efficacité. Lorsque la compétition est forte, ces dernières sont constamment poussées à réduire leurs coûts au minimum afin de pouvoir limiter l'écart entre leurs taux et d'attirer ainsi emprunteurs et épargnants.

Au Canada, la législation bancaire et celle qui concerne les autres institutions financières établissent le cadre dans lequel les institutions bancaires et parabancaires se font concurrence. La loi définit les règles que les différents groupes doivent observer en matière de réserve, de liquidité et de provision pour risques, et, dans certains cas, elle limite les types d'opérations dans lesquelles peuvent s'engager certains groupes d'institutions. Ces différences de traitement peuvent avoir une incidence sur la position concurrentielle de certaines institutions financières.

Il y a un certain nombre d'autres facteurs qui peuvent être à l'origine des différences de rentabilité entre les diverses institutions ou les divers groupes d'institutions. Dans la mesure où certaines institutions se spécialisent dans des types particuliers d'emprunts ou de prêts, il peut y avoir des différences dans le montant des profits que chacune retire de ces opérations, car le rythme auquel croît l'activité dans le domaine des spécialités de chacune est différent. Par exemple, lorsque la conjoncture est marquée par une forte inflation et des anticipations d'une inflation élevée et que l'évolution future des taux d'intérêt est très incertaine, les prêteurs et les emprunteurs peuvent choisir de recourir principalement aux instruments à court terme.

Dans ce cas, le financement effectué par l'entremise d'intermédiaires qui proposent des instruments à court terme ou à taux variables augmentera plus rapidement que celui qui se fait par l'entremise d'intermédiaires se spécialisant dans les instruments à plus long terme. C'est là un facteur important de la croissance rapide qu'a connu le système bancaire canadien ces dernières années. Ainsi, les profits que réalisent toute banque ou toute autre institution de dépôt à un moment donné dépendent en partie de la demande dont fait l'objet le type de financement dans lequel elle se spécialise, qu'il s'agisse de prêts aux entreprises, de prêts hypothécaires ou de prêts à la consommation.

Les fluctuations des taux d'intérêt, y compris celles liées aux mesures prises par la Banque du Canada dans le cadre de sa politique monétaire, peuvent avoir un effet passager sur les marges bénéficiaires des banques et des autres institutions financières selon la composition des prêts et des dépôts qui figurent au bilan de celles-ci. Les taux d'intérêt dont sont assortis les prêts et les dépôts payables à vue ou à très court terme varient rapidement en fonction des fluctuations générales des taux d'intérêt, alors que les taux applicables aux prêts et aux dépôts à plus longue échéance ne peuvent être modifiés que lorsque ceux-ci viennent à échéance. Par conséquent, les

[*Text*]

deposits to finance fixed-rate longer term loans will suffer a profit squeeze for a time when interest rates rise and the interest costs of their deposits increase more quickly than the interest return on their loans.

However, they will reap temporary profit gains when interest rates fall. By contrast, those institutions with large portfolios of demand loans at adjustable rates that are financed, at least to some extent, with fixed-rate term deposits will have a temporary increase in profits when interest rates rise and a profit decline when interest rates fall. Chartered banks typically fall into this latter category.

These temporary movements in profits will persist only until such time as loans and deposits with fixed rates come to maturity and are rolled over or replaced by new loans and deposits at the changed level of interest rates. Movements in the general level of interest rates are therefore a source of variability in the profits of banks and other financial institutions but do not affect the average level of their profits over time.

I would like to conclude this brief statement by saying that the Bank of Canada has a strong interest in a sound and efficient financial system. For financial institutions to be successful in the role of intermediating between savers and borrowers, there must be public confidence in their soundness and stability. For an individual bank or any other financial institution to maintain that confidence, it needs an adequate amount of capital, and if it is going to be able to attract and retain that capital, it must be profitable. This is the function of profits in our financial system and it is an important one. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you , Governor. I will start the questioning with Mr. Wilson.

Mr. Wilson: Thank you very much, Mr. Chairman. Thank you, Mr. Bouey, for your opening statement.

As you are very much aware, the purpose of these hearings is to assess the level of profitability of the chartered banks. Do you have any official view on whether or not you feel the level of profitability of the banks is appropriate, excessive or not sufficient?

Mr. Bouey: Let me say a word about that, Mr. Wilson. I think, as I indicated in my statement, what we have in this country is a financial system that is set up in a way in which competition is supposed to look after the level of profits, competitition between the banks and other institutions, both on the lending and deposit side. So I guess what I would say is that one ought to be concerned whether there a reasonable competition or not. If there is reasonable competition, I would say— and, incidentally, I believe there is— that will produce a reasonable level of profits over time. They may look a little

[*Translation*]

institutions financières qui financent leurs prêts à long terme à taux fixe au moyen de dépôts à plus court terme voient leur marge bénéficiaire s'amenuiser temporairement lorsque les taux d'intérêt montent et que les intérêts qu'elles doivent verser sur les dépôts augmentent plus rapidement que les intérêts produits par les prêts qu'elles ont accordés.

Inversement, lorsque les taux d'intérêt baissent, les marges bénéficiaires de ces institutions augmentent pour un temps. Par contre, les institutions qui détiennent un portefeuille important de prêts à vue à taux variable qu'elles financent dans une certaine mesure au moyen de dépôts à terme à taux fixe, assistent à un accroissement momentané de leurs profits lorsque les taux d'intérêt augmentent, et à un recul de leurs profits lorsque les taux d'intérêt baissent. C'est habituellement le cas des banques à charte.

Ces mouvements temporaires des marges bénéficiaires cesseront dès que les prêts et les dépôts assortis d'un taux fixe seront arrivés à échéance et auront été renouvelés au taux en vigueur sur le marché, ou remplacés respectivement par de nouveaux prêts et de nouveaux dépôts auxquels s'appliqueront les taux du marché. Les fluctuations du niveau général des taux d'intérêt constituent donc une cause de la variation des bénéfices des banques et des autres institutions financières, mais elles n'influent pas, en longue période, sur le niveau moyen de ceux-ci.

Pour conclure ce bref exposé, j'aimerais souligner que la Banque porte un vif intérêt à la solidité et à l'efficacité du système financier. Pour que les institutions financières remplissent pleinement leur rôle d'intermédiaire entre les épargnants et les emprunteurs, il faut que le public en général ait confiance en leur solidité et en leur stabilité. Pour préserver cette confiance, toute banque ou institution financière doit disposer d'un avoir propre suffisant qu'elle ne pourra attirer et conserver que si elle est rentable. Voilà à quoi servent les profits dans notre système financier et c'est là une fonction importante. Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur. Je donne d'abord la parole à M. Wilson.

M. Wilson: Merci beaucoup, monsieur le président. Merci, monsieur Bouey, de cette déclaration préliminaire.

Comme vous le savez très bien, l'objet de ces audiences est d'évaluer les profits des banques à charte. Avez-vous un avis officiel sur l'excès ou l'insuffisance de ces profits?

M. Bouey: Monsieur Wilson, je crois avoir indiqué dans ma déclaration que nous avons au Canada un système financier qui doit permettre à la concurrence de déterminer le niveau des profits, à la concurrence entre les banques et les autres institutions, qu'il s'agisse de prêts ou de dépôts. Je crois donc que ce qu'il faut demander c'est si le jeu de la concurrence est raisonnable. Dans l'affirmative, et je crois qu'il existe, cela doit amener de façon générale un niveau raisonnable de profit. Quelquefois ils peuvent sembler un petit peu élevés alors que d'autres fois ils sembleront un peu trop faibles. Je ne pense pas

[*Texte*]

high at some times, a little low at others. I do not think that over a period of time it has been clearly too high or clearly too low. It may look a little low at the present moment; the economy is in a rather weak position and that is, I think, quite natural. But I would say that situation will correct itself if the competitive system is allowed to run.

• 0940

Mr. Wilson: So to again extend ourselves more into the views of individuals and others who have expressed some concern about the level of profitability of the banks, in your judgment would you feel that concern is related more to the level of interest rates, that the banks are the delivery source of the product, the money for loans, and that the focus has been on the banks as the problem, whereas the more fundamental problems we have in our economy have resulted in these high interest rates?

Mr. Bouey: Yes, the banks and other financial institutions are not responsible for the general level of interest rates.

Mr. Wilson: Are there any aspects of chartered bank profitability, excessive or lack of profitability, that have impeded the operations of the Bank of Canada in the carrying out of its monetary policy in recent years?

Mr. Bouey: No.

Mr. Wilson: Has the problem of mismatching of assets, a problem that some of the banks got into in recent years, led to a greater degree of volatility in the interest-rate structure as banks have had to withdraw or make adjustments in the structure of their assets and liabilities to get themselves on side? Has that caused problems in the marketplace, in banks being able to deliver their product?

Mr. Bouey: I think I would put it the other way around. I would say that the volatility of interest rates has caused banks and other financial institutions to have to worry much more about the matching of their assets and liabilities than they used to have to do. They used to feel that it was quite safe to finance longer-term contracts with fixed interest rates with shorter-term borrowing.

Now they do not feel that way. I would not say this caused a particular problem for monetary policy. I think it has caused a lot of problems for people in the economy. It is now very difficult for people to make a decision about investing, whether it is in a house or something else where they need the money for, say, 25 years and only know what the interest rate is going to be for a year or two, if that. I think that is where the problem comes more than inside the financial institutions, though it is true that the mismatching has caused some difficulties in the profit side for some institutions. But I would worry more about the public generally and the inability to borrow funds which they need for a long time and at some rate they can count on.

Mr. Wilson: Do you feel that the banks are in better control of this mismatching problem today?

[*Traduction*]

toutefois que de façon générale on puisse dire qu'ils aient été trop faibles ou trop élevés. A l'heure actuelle, ce serait peut-être un peu faible; l'économie ne va pas très bien et c'est donc tout à fait naturel. Je dirais toutefois que la situation se corrigera d'elle-même si on ménage le jeu de la concurrence.

M. Wilson: Pour revenir donc sur le point de vue de ceux qui estiment que les banques font de trop gros bénéfices, vous diriez que c'est plutôt les taux d'intérêt qui devraient les inquiéter, car les banques finalement distribuent le produit, l'argent nécessaire aux emprunts et c'est ainsi qu'on les a désignées ccmme responsables, alors que ce sont des problèmes plus fondamentaux de notre économie qui ont fabriqué ces taux d'intérêt élevés?

M. Bouey: Oui, les banques et les autres institutions financières ne sont pas responsables des taux d'intérêts.

M. Wilson: Y a-t-il certains aspects des profits des banques, qu'ils soient excessifs ou trop faibles, qui auraient gêné la Banque du Canada ces dernières années dans l'application de sa politique monétaire?

M. Bouey: Non.

M. Wilson: Le problème de la discordance de l'actif, problème que certaines banques ont connu ces dernières années, a-t-il provoqué de plus fortes fluctuations des taux d'intérêt Iorsque les banques ont dû retirer, ou réviser leur actif et leur passif? Cela a-t-il posé des problèmes sur le marché, cela a-t-il empêché les banques de fournir leurs services?

M. Bouey: Je crois que je renverserais plutôt le raisonnement. Je dirais que les fluctuations des taux d'intérêt ont obligé les banques, et d'autres institutions financières, à s'inquiéter beaucoup plus de la concordance de leur actif et de leur passif. Autrefois, elles estimaient qu'il était tout à fait sûr de financer des contrats à long terme à des taux d'intérêt fixes en empruntant à court terme.

Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Je ne dirai par que cela ait causé un problème quelconque pour la politique monétaire. Mais cela a certainement causé de grands problèmes à l'économie. Il est maintenant très difficile de prendre une décision d'investissement, qu'il s'agisse d'acheter une maison ou quelque chose d'autre quand on dcit emprunter de l'argent pour 25 ans, par exemple, et quand on ne sait pas ce que sera le taux d'intérêt dans un an ou deux. Je crois que c'est là que réside le problème plutôt que dans les institutions financières elles-mêmes même s'il est vrai que la discordance ait provoqué quelque difficulté pour certaines institutions qui auraient dû faire davantage de bénéfices. Je m'inquièterais toutefois davantage de la population en général et du fait qu'elle ne réussit pas à emprunter à long terme à un taux sur lequel elle puisse compter.

M. Wilson: Estimez-vous que les banques contrôlent mieux aujourd'hui ce problème de discordance?

[*Text*]

Mr. Bouey: Oh, yes, I think all financial institutions are.

Mr. Wilson: Let me just go back to my previous question. Has the heavier involvement of the banks into longer-term lending over the years been a concern to you, and has that concern increased as it has become more difficult for the banks to attract term depsits that would be of approximately of the same term as those term loans? Is this a concern to you?

Mr. Bouey: I have mentioned that it is very hard for people to know what interest rate they are going to pay for any length of time. Of course, what has happened is that the banks have made what you might call fluctuating-rate loans. So the banks are reasonably well protected; if the interest rates go up, if they have to pay more for short-term money, and they can adjust the rate on the long-term loans. So I do not think that causes a particular problem for banks, but there is this problem I keep coming back to—the terrible uncertainty generated by inflation and the lack of knowledge of where interest rates will go.

• 0945

Mr. Wilson: It is where interest rates will go or, putting another—

Mr. Bouey: Planning for the future.

Mr. Wilson: Planning for the future knowing what the value of the dollar will be in one, two, five years time.

Mr. Bouey: Or what the interest rate will be.

Mr. Wilson: Both.

Mr. Bouey: Both.

Mr. Wilson: Both, because the interest rates are really a function of the average person not knowing what the value of his money will be.

Mr. Bouey: Well, it is certainly related to that, yes.

Mr. Wilson: Does it start from that?

Mr. Bouey: Well, it is not solely that. The relation between interest rates and the rate of inflation is not a constant one.

Mr. Wilson: No, but surely it must start at the uncertainty the individual has as to what his savings will be worth, what his money will be worth sometime in the future. If he puts money in a bank, is it going to be worth 10 per cent less or 15 per cent less or whatever over a period of time.

Mr. Bouey: Yes, that is very important.

Mr. Wilson: Is the increasing involvement of the banks in international markets a concern to you? The greater exposure the banks have now in lending money to less developed countries, countries that are now in a greater degree of economic difficulty—is this any concern to you?

Mr. Bouey: I think it is of some concern to everybody who watches that picture, because the economic situation in the world is not good, and there are some particular difficulties, such as Poland. But I would say it is not a matter of undue concern to me. I think our banks have diversified their risks,

[*Translation*]

M. Bouey: Oui, certainement, toutes les institutions financières.

M. Wilson: Je reviendrai à ma question précédente. La participation accrue des banques aux prêts à long terme vous a-t-elle inquiété, et êtes-vous davantage inquiet maintenant qu'il est plus difficile pour les banques d'attirer les dépôts à terme pour des termes similaires à ceux de leurs prêts? Cela vous inquiète-t-il?

M. Bouey: Je disais qu'il était très difficile pour la population de savoir quel taux d'intérêt elle devrait payer. Il est évident que ce qui s'est passé c'est que les banques ont consenti des prêts à taux flottants. Ainsi sont-elles assez bien protégées; si les taux d'intérêt montent, s'il leur faut payer davantage pour les dépôts à court terme, elles peuvent réviser le taux de leurs prêts à long terme. Je ne pense donc pas que cela puisse poser un problème particulier pour les banques mais je reviens toujours au fait que l'inflation provoque une très grande incertitude puisque l'on ne sait pas ce que seront demain les taux d'intérêt.

M. Wilson: Ce qui est grave, c'est de savoir ce que seront les taux d'intérêt ou, autrement dit . . .

M. Bouey: Il s'agit de planifier pour l'avenir.

M. Wilson: De planifier pour l'avenir sachant ce que coûtera le dollar dans un, deux, cinq ans.

M. Bouey: Ou ce que sera le taux d'intérêt.

M. Wilson: Les deux.

M. Bouey: En effet.

M. Wilson: L'un et l'autre car les taux d'intérêt sont en fait fonction du fait que le citoyen moyen ne sait pas ce que vaudra son argent.

M. Bouey: Ma foi, c'est en effet certainement lié.

M. Wilson: Est-ce là l'origine?

M. Bouey: Ce n'est pas uniquement cela. La relation entre les taux d'intérêt et le taux d'inflation n'est pas constante.

M. Wilson: Non, mais il est évident que tout commence parce que l'on ne sait pas ce que vaudront les économies, ce que vaudra l'argent dans quelque temps. Si quelqu'un dépose de l'argent en banque, est-ce que cela vaudra 10 ou 15 p. 100 de moins dans un certain temps?

M. Bouey: Oui, c'est en effet très important.

M. Wilson: La participation croissante des banques sur les marchés internationaux vous inquiète-t-elle? Le fait que les banques prennent de plus grands risques en prêtant de l'argent à des pays moins développés, à des pays qui connaissent de grandes difficultés économiques, vous inquiète-t-il?

M. Bouey: Je crois que cela inquiète tous ceux qui étudient la situation générale étant donné que la conjoncture mondiale n'est pas bonne et qu'il y a des problèmes particuliers comme par exemple la Pologne. Je dirais toutefois que ce n'est pas quelque chose qui m'inquiète indûment. J'estime que les ban-

[*Texte*]

spread the risks well around the world, and they have earned a lot of money from international business they have brought home. Overall, I do not have concern about their international business. I think on the whole it has been a plus factor for the Canadian economy.

Mr. Wilson: The banks have come under some criticism because of their low tax rate and because of their involvement with things like the Small Business Development Bond, the term preferreds and income debentures. Leaving that element of it aside, do you feel there should be more or less of this type of lending by banks? To put it another way, do you think the government should be making available this type of instrument to a greater extent or a lesser extent to the financial community, and obviously the banks themselves, in any consideration you would have on the impact that would have on monetary policy?

Mr. Bouey: I think, Mr. Wilson, that is basically a means for the government to subsidize certain borrowers, since the tax savings is basically passed on to them. It is very much the same as if they had paid the market interest rates and the government had then compensated them for part of it; that is the same effect. The problem is, of course, that everybody cannot subsidize everybody else; you have to draw the line somewhere. I think, though, that is basically a matter for a government decision, to decide what groups in what fields it needs to help. I cannot complain in any way about that as long as the government keeps its own financial situation in reasonable shape, given the economic circumstances of the time.

The Chairman: Last question, Mr. Wilson.

Mr. Wilson: The Canada Savings Bond rate last year has come up from time to time in the course of these meetings as being a very difficult source of competition. I think it was the farm community and the small business community who specifically mentioned we are clearly looking at a refunding problem in September, October of this year because of the very large amount that was sold last year. There is an overhang in the marketplace, and it obviously is going to require a very delicate touch on your part and the part of the government in setting the rate. Are you considering any alternatives to Canada Savings Bonds, or the way that the Canada Savings Bond rate has been set, so that we do not run into this same problem where savings have been sucked out of the marketplace by the government and have resulted in less term moneys being available to other sectors of the economy? And do you feel that there is in hindsight a greater opportunity for flexibility in establishing that rate through the marketing period than either you or the minister were prepared to accept last year?

• 0950

Mr. Bouey: Well, last year, Mr. Wilson, was a very unusual year where, at the time the rate on the Canada Savings Bonds had to be set in order to carry out the program, interest rates were, as you know, at a very high level, and the Canada Savings Bond rate was not set at a rate that was out of line with market rates at that time. As you know, what happened

[*Traduction*]

ques ont diversifié leurs risques, les ont étalés dans le monde entier, et qu'elles ont gagné beaucoup d'argent dans leurs activités internationales. Dans l'ensemble, je ne m'inquiète pas du tout de ces activités internationales. Je crois que c'est au contraire un élément positif pour l'économie canadienne.

M. Wilson: Les banques ont été critiquées du fait qu'elles sont faiblement imposées et parce qu'elles participent à des programmes comme le Programme des obligations pour l'expansion des petites entreprises, les actions privilégiées à terme et les obligations non garanties sur le revenu. Outre cela, estimez-vous que ce genre de prêts par les banques devrait être accru ou diminué? Autrement dit, estimez-vous que le gouvernement devrait multiplier ce genre d'instrument offert au monde financier et donc bien sûr aux banques, si vous considérez l'incidence que cela peut avoir sur la politique monétaire?

M. Bouey: Monsieur Wilson, je crois que c'est essentiellement là un moyen pour le gouvernement de subventionner certains emprunteurs étant donné que c'est finalement eux qui bénéficient de ces économies fiscales. C'est tout à fait comme si l'on payait le taux d'intérêt du marché et que le gouvernement en indemnisait une partie; le résultat est le même. Le problème est bien sûr que tout le monde ne peut pas subventionner tout le monde, qu'il faut faire certains choix. Je crois toutefois que c'est essentiellement au gouvernement de décider quels groupes et quels domaines il faut aider. Je ne vois vraiment aucune raison de me plaindre tant que la situation financière du gouvernement reste raisonnable dans les circonstances économiques de l'heure.

Le président: Dernière question, monsieur Wilson.

M. Wilson: Le taux des obligations d'épargne du Canada l'été dernier a parfois été invoqué au cours de nos audiences comme une grande source de déséquilibre de la concurrence. Je crois que c'est le monde agricole et les petites entreprises qui ont dit très clairement qu'il s'agit là d'un problème de refinancement pour septembre ou octobre étant donné le très grand nombre d'obligations vendues l'année dernière. Cette situation se répercute sur le marché, et il est évident que vous-même et le gouvernement devrez faire preuve de beaucoup de délicatesse en établissant le taux d'intérêt. Envisagez-vous des solutions de rechange aux obligations d'épargne du Canada, ou dans la façon d'établir le taux d'intérêt sur ces obligations afin d'éviter que le gouvernement retire tant d'épargnes du marché qu'il y ait moins de fonds disponibles à court terme pour d'autres secteurs? En réfléchissant au problème après coup, estimez-vous qu'on pourrait être plus souple en ce qui concerne l'établissement de taux pendant la période de vente? Ni vous ni le ministre n'étiez prêts à accepter cette souplesse l'année dernière.

M. Bouey: Eh bien, monsieur Wilson, l'année dernière était une année très peu habituelle, et comme vous le savez, au moment où il fallait fixer les taux d'intérêt sur les obligations d'épargne du Canada, les taux d'intérêt étaient à un niveau très élevé. Le taux qu'on avait fixé pour les obligations d'épargne du Canada était conforme aux taux d'intérêt du marché à

[*Text*]

after that was that interest rates came down quite a lot and so the Canada Savings Bonds did look very attractive to people, even though the limit was cut and they were taken off sale at the earliest date possible. Of course the money did not disappear; the money turned up in the banks in the form of government balances.

I think it is quite easy to exaggerate the effect of that operation on the availability of term money. The people were willing to lend on Canada Savings Bonds, which are cashable on demand; that is not term lending. Would they have been willing if they had not put their money into Canada Savings Bonds to lend a lot of money for even one year or three years after that? On the basis of what has happened, it does not look like it to me. It does not look as if people would have been willing to put large amounts of money into term lending. Perhaps some; I would not want to say nothing at all.

Well, I think that is all I have to say about that aspect of it.

On the question of the next campaign, there has been this awkwardness which has caused trouble at certain times, though nothing like last year. The need to announce the Canada Savings Bond rate well before they went on sale, now that was necessary in order to carry out a payroll savings plan and to let people know what rate they were going to get on the Canada Savings Bond. Perhaps we should have followed the Post Office example and just printed "A" for interest rate—I do not know. I am not sure that would have—

Mr. Wilson: As long as they do not replace it with a 30.

Mr. Bouey: All I can tell you now, I think, is that we recognize the problem and that we have certainly been looking into ways to try to reduce that period in which the rate is, if you like, vulnerable to changed market conditions.

Mr. Wilson: Thank you, Mr. Bouey.

The Chairman: Mr. Duclos.

M. Duclos: Merci, monsieur le président.

Monsieur Bouey, vous avez dit à plusieurs reprises dans votre court exposé qu'il existait dans notre système bancaire un degré suffisant de concurrence, et vous l'avez répété en réponse à une question de M. Wilson.

Est-ce que vous pourriez illustrer votre affirmation, c'est-à-dire nous donner des exemples de concurrence, au plan des services et plus particulièrement au plan des taux d'intérêt à l'intérieur de notre système bancaire?

Mr. Bouey: Yes, I would be glad to say a few words about that. From where I sit, it looks to me as if there is a lot of competition. Perhaps I see more on the deposit side than anywhere else. The banks do have to compete for funds with non-banks, by which I mean trust companies, credit unions, *caisses populaires*, and with various things in the money

[*Translation*]

ce moment-là. Comme vous le savez également, les taux d'intérêt ont par la suite baissé considérablement, et les obligations d'épargne du Canada représentaient un placement très intéressant, même si on a réduit le nombre d'obligations émises et qu'on a mis fin à la vente aussi tôt que possible. Il est évident que les fonds n'ont pas disparu; ils ont refait surface dans les soldes du gouvernement dans les banques.

A mon avis, il est assez facile d'attacher trop d'importance aux répercussions de cette situation sur la disponibilité des fonds à terme. On était disposé à prêter de l'argent garanti par les obligations d'épargne du Canada qui sont remboursables sur demande; il ne s'agit pas à ce moment-là d'un prêt à terme. Si les investisseurs n'avaient pas placé leur argent en obligations d'épargne du Canada, auraient-ils été disposé à prêter beaucoup d'argent pendant un ou trois ans? Selon ce qui s'est passé, personnellement, j'en doute. Il ne semble pas que les prêteurs auraient voulu prêter beaucoup d'argent à terme. Je ne dis pas que cela aurait été le cas de tout le monde, peut-être que quelques-uns l'auraient fait.

C'est tout ce que j'ai à dire à ce sujet.

Pour ce qui est de la prochaine campagne, les contraintes auxquelles nous faisons face nous ont toujours causé des problèms par moments, mais cela n'a jamais été aussi grave que ce l'était l'année dernière. Il faut annoncer le taux d'intérêt sur les obligations d'épargne du Canada bien avant leur mise en vente afin de permettre des déductions à la source et d'informer la population du taux d'intérêt des obligations d'épargne du Canada. Peut-être qu'on aurait dû s'inspirer de l'exemple de Postes Canada et se contenter d'imprimer un «A» à la place du taux d'intérêt. Je ne suis pas convaincu que cela aurait . . .

M. Wilson: Pourvu que le «A» ne représente pas 30 p. 100.

M. Bouey: Je peux simplement vous dire que nous reconnaissons le problème et que nous examinons des façons de diminuer la période pendant laquelle le taux est vulnérable aux conditions différentes du marché.

M. Wilson: Merci, monsieur Bouey.

Le président: Monsieur Duclos.

Mr. Duclos: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Bouey, you said several times in your brief statement that there was sufficient competition in our banking system, and you repeated this in answering one of Mr. Wilson's questions.

Could you illustrate your point by giving us some examples of competition in the area of services, and particularly in the area of interest rates within our banking system?

M. Bouey: Oui, je serais heureux de faire des commentaires à ce sujet. A mon avis, il semble qu'il y ait beaucoup de concurrence. Peut-être que je la constate surtout du côté des dépôts. Les banques doivent faire concurrence aux sociétés fiduciaires, aux caisses de crédit, aux caisses populaires et aux autres choses comme les bons du Trésor, les obligations à court

[*Texte*]

market— treasury bills, short-term bonds, commercial paper. They have to compete with claims issued in other countries; short-term bonds, Canada Savings Bonds, which we were just talking about, so I see quite a lot of competition there. I see the rates changing in that area of the market every day, almost every hour of the day.

• 0955

I see when you come to personal deposits, the banks and other financial institutions innovating; offering all sorts of new kinds of deposits to try to attract customers.

On the loan side, there are lots of other people in the mortgage business besides the banks and, of course, the banks have to compete with each other. In almost every locality in the country one has the option of going into a different bank if he does not particularly like the bank that he is dealing with. There are other people in the consumer loan business besides banks, which provide competition and the banks compete among themselves.

In the case of business loans, particularly small business loans—larger businesses can go to the money market; they can go to the securities market—small businesses probably have a little less choice and it is probably not as easy to move from one bank to another if you do not like the way you are being treated, but it is not impossible. I do not have the impression that if a small business has difficulty getting money at some bank branch that somehow or other the manager of that branch calls up everybody else within a hundred miles and says, do not lend to that man; I think he still has the opportunity of trying the other places. It may be that in some very small localities where there is only one institution it may be a little different but people can move around to a certain extent.

There is also the Federal Business Development Bank that is empowered to make loans to small businesses if money is not available on reasonable terms and conditions in the market or in the institutions. It is, in fact, the case that the interest rates at any one time will look pretty similar at all these places. That is what competition does—you have to match interest rates.

So, while I do not see everything that happens in the banking system in great detail, my impression is that in the financial system as a whole there is a lot of competition.

M. Duclos: Je me demande ceci, monsieur Bouey: aux États-Unis, où le système bancaire est évidemment beaucoup moins concentré, où il y a un nombre beaucoup plus considérable d'institutions bancaires, il semble que les petites et les moyennes entreprises soient beaucoup mieux traitées par les banques. C'est-à-dire que contrairement à ce qu'on voit au Canada, où les banques estiment, règle générale, que le degré de risque couru lorsqu'on prête à une petite ou à une moyenne entreprise est plus élevé que lorsqu'on prête à une multinationale ou à une grande entreprise, il semblerait qu'aux États-Unis, en général, les taux d'intérêt consentis aux petites et

[*Traduction*]

terme et les effets commerciaux. Les banques doivent faire concurrence aux effets émis dans d'autres pays, aux obligations à court terme, et aux obligations d'épargnes du Canada, dont on vient de parler, si bien qu'à mon avis il existe pas mal de concurrence. Les taux dans ce domaine du marché changent tous les jours, presque toutes les heures.

Pour ce qui est des dépôts des particuliers, je trouve que les banques et les autres institutions financières offrent toutes sortes de nouveaux dépôts afin d'attirer des clients.

Pour ce qui est des prêts, il y a beaucoup d'autres institutions financières en-dehors des banques qui prêtent sur hypothèques, et les banques doivent se concurrencer également. Dans presque toutes les régions du pays, on peut s'adresser à un autre banque si on n'aime pas beaucoup celle avec qui on fait affaire. Il existe également d'autres institutions qui consentent des prêts aux consommateurs, en plus des banques. Les banques se concurrencent également.

Quant aux prêts aux entreprises, surtout les prêts aux petites entreprises—les entreprises plus importantes peuvent toujours s'adresser au marché des valeurs—il est probablement moins facile de changer de banque si on n'aime pas le service que l'on reçoit, mais ce n'est pas impossible. Je n'ai pas l'impression, si une petite entreprise a du mal à obtenir des fonds d'une succursale d'une banque donnée, que le directeur de cette succursale téléphone à tout le monde dans un rayon de 100 milles pour leur dire de ne pas prêter de l'argent à cette personne. Je crois que le client a toujours la possibilité d'essayer d'obtenir un prêt d'autres institutions. Il se peut que dans quelques collectivités très petites, où il n'y a qu'une seule institution, la situation soit un peu différente, mais les gens peuvent se déplacer dans une certaine mesure.

Il existe également la Banque fédérale de Développement qui peut faire des prêts aux petites entreprises si elles n'en trouvent pas à des conditions raisonnables sur le marché ou dans les institutions. Il est vrai que les taux d'intérêt à un moment donné seront assez semblables. Ca, c'est le résultat de la concurrence—il faut offrir des taux d'intérêt semblables.

Donc, même si je ne suis pas au courant de tout ce qui se passe dans le système bancaire en grand détail, j'ai l'impression qu'il existe beaucoup de concurrence dans le système financier dans son ensemble.

Mr. Duclos: Mr. Bouey, it seems that in the United States, where the banking system is obviously much less concentrated, where there are a great many more banking institutions, small and medium-sized business receive much better treatment from the banks. Contrary to the situation in Canada, where banks generally think that the risk involved in lending to a small or medium-sized business is greater than that involved in lending to a multinational or to a large business, it would appear that in the United States, generally speaking, the interest rates on loans to small and medium-sized businesses are lower, because the banks feel that companies of this type

[*Text*]

moyennes entreprises soient plus bas, parce que les banques estiment que les petites et les moyennes entreprises sont leurs clients traditionnels et qu'elles ont avantage à ce que ces entreprises-là se tirent bien d'affaires financièrement; les grandes entreprises, ce sont des clients de passage, pour ainsi dire, qui, à venir jusqu'à récemment, allaient plutôt sur le marché des obligations, le marché à plus long terme, et elles doivent donc payer un prix plus élevé.

On peut se demander si ce traitement plus juste, à mon sens, plus équitable à l'endroit des petites et moyennes entreprises aux États-Unis ne tient pas au fait qu'il y a davantage de concurrence, étant donné le plus grand nombre de banques qu'il y a aux États-Unis.

• 1000

Mr. Bouey: I am not in a very good position to answer that question. I do not have what I would call any reliable evidence. I know people who will argue both ways. I know small Canadian firms which have operated south of the border and which have found it far advisable to stick with their Canadian banks because they thought the service was a good deal better.

It is very hard, unless you have a very large sample, to know how to answer this question. One can argue that in some of the very small banks, where they are intimately concerned with their community—you might say they have to live or die with their community—they may take more interest. On the other hand, they may die with the community, or they may die before then. On the other hand, our banks, in their local branches, have the strength of the whole bank behind them.

I think the statistics are pretty hard to read. I agree with you that one can see in the numbers occasions when it looks as though small-loan rates in the United States may be slightly lower than those of some of the larger loans. It is the case that there is a limit on what banks can pay for personal deposits, and in some localities this may well make it possible, if there is not much competition for deposits, for those banks to lend at somewhat lower rates to the small businesses in their community. It may be the absence of competition that does that, more than the existence of it.

So I cannot give you a very definite answer on that. I do not feel I have the evidence that would allow me to say that our banks treat small businesses either better than or not as well as American banks.

M. Duclos: Monsieur Bouey, vous êtes évidemment au courant que certaines banques canadiennes ont consenti des prêts d'une ampleur considérable à une grande ou à quelques grandes entreprises, des prêts représentant quelquefois une partie incroyablement élevée de l'avoir des actionnaires.

Est-ce que ce ne serait pas justement une des raisons pour lesquelles il y a moins de concurrence quand les petites entreprises doivent traiter avec les banques, puisqu'une fois ces prêts considérables consentis aux grandes entreprises, les dis-

[*Translation*]

are their traditional clients and that it is in their interest that these companies do well financially. Large companies are casual customers, so to speak, which, until recently, went to the bond market, to the longer-term market, for their financing, and they therefore have to pay higher interest rates.

I am wondering whether this fairer treatment of small and medium-sized business in the United States is not related to the fact that there is more competition there, since there are more banks in the United States than in Canada.

M. Bouey: Je ne suis pas très bien placé pour répondre à cette question. Je n'ai pas ce que j'appellerais des renseignements fiables. Certains disent oui, certains disent non. Je sais qu'un certain nombre de petites entreprises canadiennes qui ont lancé des opérations aux États-Unis ont trouvé qu'elles avaient intérêt à continuer à traiter avec leurs banques canadiennes car d'après elles, le service était bien meilleur.

A moins de se baser sur un grand échantillon, il est très difficile de répondre à cette question. D'une part, on pourrait dire que dans certaines des très petites banques, qui sont très impliquées dans les affaires de la communauté—on pourrait dire que leurs moyens d'existence dépendent de cette même communauté—elles auraient peut-être plus d'intérêt. Par contre, il se peut qu'elles disparaissent avec la communauté, ou même avant. Mais les succursales locales de nos banques, par contre, ont l'appui de toute la banque.

Je pense qu'il est très difficile d'analyser les statistiques. Je suis d'accord avec vous que d'après les nombres, il semble que les taux accordés pour les petits prêts aux États-Unis sont quelque peu moins élevés que ceux accordés pour les prêts importants. Il arrive qu'il y a une limite sur ce que les banques peuvent payer pour les dépôts personnels, et dans certaines localités, certaines banques pourraient, s'il n'y avait pas trop de concurrence pour les dépôts, consentir des prêts aux petites entreprises de leurs communautés à des taux quelque peu moins élevés. C'est peut-être justement l'absence de concurrence, plutôt que le contraire, qui leur permet d'agir ainsi.

Alors, je ne peux pas vraiment vous donner une réponse précise. Je ne me crois pas bien placé pour affirmer que nos banques traitent les petites entreprises mieux ou moins bien que les banques américaines.

Mr. Duclos: Mr. Bouey, you are obviously aware of the fact that certain Canadian banks have granted very large loans to one particular or to several big businesses, loans which occasionally represent an incredibly high percentage of shareholders' equity.

Would this not indeed be one of the reasons why there is less competition when small businesses deal with banks, as once these very large loans have been given to big businesses, the bank's liquid assets are considerably reduced, which obviously

[*Texte*]

ponibilités des banques sont passablement réduites, ce qui diminue évidemment la concurrence? Est-ce que vous pensez qu'on pourrait imposer, comme c'est le cas aux États-Unis, un plafond de 10 p. 100 de l'avoir des actionnaires, par exemple, pour un prêt pouvant être consenti à une entreprise? Étant donné qu'aux États-Unis, les banques ne peuvent pas prêter des sommes considérables aux grandes entreprises, il reste beaucoup plus de disponibilités pour les petites et les moyennes entreprises, et c'est cela, sans doute, qui doit créer la concurrence. Est-ce que vous pensez qu'on ne devrait pas s'assurer . . . J'imagine que vous êtes conscient des risques que cela implique pour l'ensemble du système, si nous continuons sur cette lancée-là.

Mr. Bouey: I think any question of whether a limit should be placed on the size of a bank loan, a loan by any one bank to any one enterprise, is essentially a prudential question. It is the case, as you say, that in the United States banks are limited, in the case of private business, anyway, to loans of no more than 10 per cent of their capital. But of course there are an awful lot of banks in the United States, and that does not prevent large companies from borrowing a lot of money from banks. They get their money, but they get it from a lot of banks instead of a few.

So it is a prudential question. I know the Inspector General of Banks has discussed that here. I do not believe, to date, anyway, the fact that the banks have made large loans has prevented them from looking after the requirements of smaller enterprises. There has been a very large expansion of credit in this country in recent years; enough to look after both.

Mr. Duclos: At very high interest rates; much higher than in the case of the United States.

The Chairman: Thank you, Mr. Duclos.

Mr. Riis.

Mr. Riis: Thank you, Mr. Chairman.

Governor Bouey, it is a real pleasure to have you before us today, especially considering the responsibility the government has given you over the last while.

• 1005

On page 5 in your concluding statement you say that:

For financial institutions to be successful . . . there must be public confidence in their soundness and stability.

Presumably the soundness and stability of banks would have some relationship with the soundness and stability of the economy generally.

I want to read a quote to you, if I may this morning, Governor:

[*Traduction*]

decreases competition? Do you think that we, as has been done in the United States, could impose a ceiling of 10 per cent of shareholders' equity, for instance, on loans to one business? As American banks cannot lend large sums of money to big businesses, they have large sums of money available for small and medium-sized businesses, and this is undoubtedly what creates competition. Do you not think that we should ensure . . . I imagine you are aware of the risks that this could involve for the system as a whole, if we were to continue along these lines.

M. Bouey: Je crois que la question de savoir si une limite devrait être imposée sur les prêts consentis par une banque à une entreprise donne lieu à des réponses qui doivent être dictées par la prudence. Il est vrai, comme vous l'avez dit, qu'aux États-Unis, les banques ne peuvent prêter, du moins dans le cas des entreprises privées, qu'un maximum de 10 p. 100 de leur capital. Mais il ne faut pas oublier qu'il y a énormément de banques aux États-Unis, et cela n'empêche pas les grandes entreprises d'emprunter de gros fonds aux banques. Ces entreprises obtiennent les fonds qu'il leur faut, mais elles doivent s'adresser à de nombreuses banques plutôt qu'à deux ou trois.

Alors, il faut faire preuve de prudence dans nos réponses à ce sujet. Je sais que l'Inspecteur général des banques en a discuté ici en Comité. Je ne crois pas, du moins jusqu'ici, que le fait que les banques ont consenti des prêts importants aux grandes entreprises les a empêchées de servir les petites entreprises. Il y a eu un élargissement important du crédit dans ce pays depuis quelques années, et il est maintenant possible de servir les intérêts des grandes et des petites entreprises.

M. Duclos: A des taux d'intérêt très élevés, beaucoup plus élevés qu'aux États-Unis.

Le président: Merci, monsieur Duclos.

Monsieur Riis.

M. Riis: Merci, monsieur le président.

Monsieur Bouey, il nous fait vraiment plaisir de vous accueillir ici aujourd'hui, surtout lorsqu'on pense que le gouvernement décharge ses responsabilités sur vous depuis quelque temps.

A la page 6 de votre déclaration, vous concluez que:

Pour que les institutions financières remplissent pleinement . . . il faut que le public en général ait confiance en leur solidité et en leur stabilité.

Je suppose que la solidité et la stabilité des banques dépendent dans une certaine mesure de la solidité et de stabilité de l'économie en général.

Permettez-moi, monsieur le Gouverneur, de vous lire la citation suivante:

[*Text*]

Through a sharp and immediate reduction of the growth rate of the money supply, inflation would readily come to an end. The trouble with this prescription is not with the medicine but with the dosage which would be so great that the patient would suffer excessively while it was working. It would sharply curtail the growth of spending on goods and services, it would result in extremely weak markets, widespread bankruptcies and soaring unemployment.

That was what you said, Mr. Bouey, in your annual report back in 1975 when you first began the campaign to tighten the money supply. At that time, unemployment was 6.9, today it is in a sense 10; inflation was 9.5 to 10, today it is 11.3; the bank rate was 9, today it is 15. Bankruptcies have gone up both in farms, businesses and consumers. My question, Mr. Bouey, is: based on the evidence and based on that original statement of yours, are you not prepared now to admit that this singleminded policy has failed? Or are you going to completely choke off the Canadian economy—a point which we are fast approaching, I suggest, and which may irreversibly damage Canadians?

Mr. Bouey: I guess I had better ask the chairman if this is a question on bank profits. Does he want me to answer it?

The Chairman: It does rather stray afar from the subject matter, Mr. Riis. Could you perhaps couch your question in—

Mr. Riis: Perhaps I will explain how this relates to bank profits, Mr. Chairman. What we have heard from a number of witnesses to date is that some of the banks are experiencing severe difficulties. Other banks are doing quite well. Surely this is a reflection of the state of our economy. Our economy, I am suggesting, Governor Bouey, is a reflection of the policies that you have introduced in your efforts to combat inflation. It is that direct relationship that I refer to with my example, and certainly it has direct bearing on the profitability situation of the banks.

The mandate we had as a committee was to examine the bank profit situation, and if the health of the Canadian economy does not reflect directly on the bank profit situation, then I do not know what does.

Mr. Bouey: I do not mind answering the question, Mr. Riis, although I would suggest that if you are going to say that anything that affects the Canadian economy affects bank profits, then this is going to be a pretty wide-ranging discussion.

Mr. Riis: No, I am suggesting that your policy has obviously influenced the health of the Canadian economy and, therefore, obviously influences the health of the Canadian banking situation.

Mr. Bouey: I think the Canadian banks are reasonably healthy.

[*Translation*]

La réduction brutale et immédiate du taux de croissance de la masse monétaire permettrait d'enrayer l'inflation. Ce remède pose cependant un problème, non pas en soi, mais au niveau du dosage car celui-ci serait si élevé que ses effets sur le malade seraient excessifs. En effet, cela réduirait brutalement le taux de croissance des dépenses des consommateurs, provoquant ainsi un fléchissement très net de la demande, la multiplication des faillites et la hausse vertigineuse du taux de chômage.

C'est ce que vous disiez, monsieur Bouey, dans votre rapport annuel de 1975, époque à laquelle vous commenciez votre campagne de restriction de la masse monétaire. A cette époque, le taux de chômage était de 6,9 p. 100 alors qu'aujourd'hui il se situe autour de 10. Le taux d'inflation oscillait alors entre 9,5 et 10 p. 100, alors qu'aujourd'hui il atteint 11,3 p. 100. Les taux d'intérêt étaient de 9 p. 100, tandis qu'aujourd'hui ils sont de 15 p. 100. Le nombre de faillites a augmenté, que ce soit parmi les agriculteurs, les industriels ou les consommateurs. Monsieur Bouey, je voudrais simplement vous demander si, étant donné toutes les statistiques que je viens de vous citer, vous êtes prêt à reconnaître maintenant que la politique que vous avez défendue avec entêtement est un échec? Sinon, avez-vous l'intention d'étouffer complètement l'économie canadienne, ce qui ne saurait tarder, à mon avis, et ce qui causerait un tort irréparable aux Canadiens?

M. Bouey: Je vais d'abord demander au président si cette question porte sur les profits des banques. Dois-je y répondre?

Le président: Votre question déborde un peu trop notre mandat, monsieur Riis. Pourriez-vous la formuler . . .

M. Riis: Je vais vous expliquer comment elle se rapporte aux profits des banques, monsieur le président. Bon nombre de témoins, jusqu'à présent, nous ont dit que certaines banques connaissaient de graves difficultés, tandis que d'autres s'en sortaient très bien. Cela reflète certainement l'état de notre économie. Or, l'état de notre économie, monsieur le gouverneur, est le résultat des politiques que vous avez arrêtées dans le but d'enrayer l'inflation. C'est cette relation directe que j'ai voulu illustrer par mon exemple et, à mon avis, vos politiques ont une conséquence directe sur le niveau de profits des banques.

Notre Comité a été chargé d'étudier les profits des banques et, si la conjoncture économique canadienne n'influe pas directement sur les profits des banques, alors je n'y comprends plus rien.

M. Bouey: Je suis prêt à répondre à votre question, monsieur Riis, mais si vous prétendez que tout ce qui influe sur l'économie canadienne influe également sur les profits des banques, alors notre discussion va englober un grand nombre de sujets.

M. Riis: Non, je prétends simplement que votre politique a manifestement influé sur la conjoncture économique canadienne et, en conséquence, sur le niveau de profits des banques canadiennes.

M. Bouey: J'estime que les banques canadiennes se trouvent dans une situation raisonnablement saine.

[*Texte*]

Mr. Riis: That is your response to my question?

Mr. Bouey: Well, if you want it related to bank profits, that is my response. But I will say more about it.

Mr. Riis: Please do.

Mr. Bouey: The policy of the bank that you referred to is one that I can say a word about. It is true we embarked on a policy of gradually reducing the money supply. We did it for the reasons that you quote; namely, that we did not want our policy to cause disruption in the economy. So we set out to slow the rate of expansion in the money supply, and we leaned over backwards to make that as gradual as possible in order to avoid disruption.

Now we have had some problems about that, which I do not want to go into in great detail here. It was covered in my annual reports. The effect of the slowing on a monetary expansion I think was in the right direction, and it was offset by a number of factors. It is offset by a combination of things such as rising energy prices, the effect of the devaluation of the Canadian dollar, the slowing of productivity, and quite a number of other things to which I have referred at other times.

• 1010

So, they did not have much effect on the rate of spending, or it did not have enough effect on the rate of spending, I would say, until about a year ago. Inflationary expectations, I would say, were the main obstacle. But last year, when interest rates got to be very high, it certainly had an impact.

However, the present state of the economy I would say, is far more the result of the world recession, which the Bank of Canada did not cause. We are not that powerful. What is the case is that the money supply has not been growing rapidly. In my last annual report, I explained why the numbers for the main series we looked at, M-1, are really quite misleading these days. I will not go into that right now, unless you want me to.

So we have not set out to cause real disruptions in the economy, and I do not think we have through monetary policy.

Mr. Riis: Fine.

Mr. Bouey: I would say that I hope you do not think that flooding the country with money would now fix everything up, because I do not believe it would.

Mr. Riis: No. I would be the first to agree with you on that point, Governor Bouey; I think that would be the last possible solution.

You referred, sir, to M-1 and the control of the money supply. In this computer age of banking, when the chartered

[*Traduction*]

M. Riis: C'est là votre réponse à ma question?

M. Bouey: En ce qui concerne les profits des banques, oui. Mais je n'ai pas fini.

M. Riis: Je vous en prie.

M. Bouey: J'aimerais dire quelques mots au sujet de la politique de la banque à laquelle vous avez fait allusion. Il est vrai que nous avons décidé de réduire progressivement la masse monétaire, et ce, pour les raisons que vous avez mentionnées, à savoir que nous ne voulions pas que notre politique bouleverse l'économie. Nous avons donc décidé de ralentir le taux d'expansion de la masse monétaire et nous avons fait le maximum d'efforts pour que ce ralentissement soit aussi progressif que possible, afin d'éviter tout bouleversement.

Certes, nous avons rencontré des problèmes, et je n'entrerai pas dans les détails maintenant, puisqu'ils sont abordés dans mes rapports annuels. Le ralentissement du taux de croissance de la masse monétaire était, à mon avis, un pas dans la bonne direction, mais il a été contrecarré par un certain nombre de facteurs. Cette mesure a donc été contrecarrée par la combinaison de plusieurs facteurs, notamment l'augmentation des prix de l'énergie, la dévaluation du dollar canadien, le ralentissement de la productivité et plusieurs autres facteurs dont j'ai déjà parlé en d'autres circonstances.

En conséquence, ce ralentissement du taux de croissance de la masse monétaire n'a pas beaucoup influé sur le niveau de dépenses des consommateurs, ou tout au moins pas assez, jusqu'à l'année dernière environ. Les anticipations inflationnistes constituaient sans doute le principal obstacle. Toutefois, l'année dernière, lorsque les taux d'intérêt ont commencé à atteindre des niveaux très élevés, notre politique a vraiment eu des effets.

Cependant, la conjoncture économique actuelle est beaucoup plus le résultat de la récession mondiale que de la politique de la Banque du Canada. Nous ne sommes pas aussi puissants. En fait, la masse monétaire n'a pas augmenté rapidement et, dans mon dernier rapport annuel, j'ai expliqué pourquoi les comptes que nous utilisons aujourd'hui, notamment le compte M-1, sont loin d'être des instruments précis. Je n'entrerai pas dans les détails maintenant, à moins que vous ne le vouliez.

Notre intention n'était donc pas de bouleverser complètement l'économie, et je ne pense d'ailleurs pas que notre politique monétaire ait eu cet effet.

M. Riis: Bien.

M. Bouey: J'espère que vous ne pensez pas qu'une augmentation soudaine de la masse monétaire permettrait de résoudre tous les problèmes.

M. Riis: Non et je serais d'ailleurs le premier à convenir avec vous, monsieur Bouey, que ce serait sans doute une solution de dernier recours seulement.

Vous avez parlé du compte M-1 et du contrôle de la masse monétaire. Étant donné que les banques se mettent à l'heure

[*Text*]

banks can make money change hands at a faster and faster rate, I would like to ask the question whether, in your efforts to control the money supply, the fact that the banks now are able to move it so quickly, in terms of their velocity, is not undermining your policy to a certain extent. In other words, are the banks not working against what you are attempting to do through M-1?

Mr. Bouey: Well, I would not want to accuse the banks of anything improper here. What they are trying to do is provide better service to their customers. You are quite right; it does make it more difficult for us to use that particular series as a guide.

The basic relationship we have counted on in M-1 is one in which M-1 is affected where there is a relationship between income and interest rates. M-1 is mainly a function of those two things.

If there are innovations in the system; if the banks can offer what you might call better cash- -management packages; if they can say to a corporation that, instead of keeping a balance all across the country in the different branches with which it deals, they will, through their computer system, bring those all together and, if there is any positive balance, employ it overnight; then certainly that makes a change. It makes a shift out of M-1, if you like, or a reduction in M-1, or a shift into short-term notice deposits.

That is not the only kind of shift that has occurred. There has been a shift into things like daily-interest accounts, where banks have offered better services to their personal customers as well. Just to complete the story, since the Bank Act revision and our change in the whole reporting system, we have had a real problem just getting the numbers sorted out as well.

Therefore, all those things have contributed to our problem. We are working on it. We think it is possible to measure these shifts, although it takes a little while to do it. We still have hopes that we can make reasonably good use of M-1.

But this is the kind of problem every country has faced. It would be very convenient for central bankers—in fact, it would be the nicest thing in the world—if there were an absolutely reliable, steady relationship between some money-supply series. But one really cannot expect the institutional framework to stand absolutely still from that. You have to expect changes like this and deal with them as best you can. Of course, you have to look at everything else going on in the economy for guidance, in addition to any particular money- -supply series.

Mr. Riis: I emphasize that point, Governor, because previous witnesses have indicated a concern regarding what would appear to be an increasing inability to control M-1; as you say, there are certainly difficulties built into that system.

I would like to ask you a question about a practice now becoming more widespread: the use, by banks such as Nova

[*Translation*]

électronique et qu'elles peuvent effectuer des virements de plus en plus rapidement, j'aimerais savoir si cette rapidité même des transactions ne sape pas les efforts que vous déployez pour contrôler la masse monétaire? En d'autres termes, la rapidité croissante des transactions effectuées par les banques ne contrecarre-t-elle pas l'objectif que vous poursuivez au moyen du compte M-1?

M. Bouey: Je ne voudrais surtout pas accuser les banques de quoi que ce soit ici. En effet, elles essaient d'assurer le meilleur service à leurs clients. Toutefois, vous avez raison de dire que le progrès électronique rend l'utilisation de ces comptes M-1 plus difficile.

Ce qui nous intéresse essentiellement dans le compte M-1, c'est la relation qui existe entre les revenus et les taux d'intérêt.

Si des améliorations sont apportées au système, c'est-à-dire si les banques peuvent vous offrir ce qu'on pourrait appeler de meilleurs systèmes de gestion des liquidités, et si elles peuvent proposer à une société de rassembler, grâce à leurs ordinateurs, tous ses comptes au Canada en un seul endroit, de sorte que tout solde positif pourra être utilisé du jour au lendemain, il est évident que cela change beaucoup de choses. Cela implique un retrait ou une réduction du compte M-1 et provoque un plus grand nombre de dépôts à court terme.

Ce n'est pas là le seul transfert qui se soit opéré. En effet, les consommateurs utilisent de plus en plus des comptes à intérêt quotidien, que les banques mettent à la disposition de leurs clients. Pour terminer, j'aimerais également vous signaler que, depuis la révision de la Loi sur les banques et notre modification de tout le système de rapports, nous avons eu beaucoup de mal à retrouver tous ces nombres.

En conséquence, tous ces facteurs sont venus aggraver notre problème, que nous essayons de régler. Nous estimons qu'il est possible de mesurer ces transferts, même si cela prend un certain temps. Nous espérons toujours pouvoir faire un usage valable du compte M-1.

C'est là le genre de problème que rencontrent tous les pays. Il serait très pratique pour les banques centrales, et en fait ce serait l'idéal, d'avoir une relation absolument stable entre différents comptes de la masse monétaire. Mais on ne peut pas vraiment s'attendre que tout le système fonctionne rigoureusement comme cela. Il faut s'attendre à des changements comme celui-ci et s'y adapter du mieux qu'on peut. Bien sûr, il faut essayer de repérer d'autres indicateurs économiques, en plus de ces comptes de la masse monétaire.

M. Riis: J'ai abordé cette question, monsieur le gouverneur, car des témoins se sont dits inquiets de votre incapacité apparemment croissante de contrôler le compte M-1; vous nous avez expliqué qu'il y avait certaines difficultés inhérentes au système.

J'aimerais maintenant vous poser une question au sujet d'une pratique qui est de plus en plus répandue, à savoir

[*Texte*]

Scotia, Toronto-Dominion, Royal, Canadian Imperial and National, of Chargex for purposes such as providing a down-payment on a lot or a home. It is set in the same context that the banks are essentially almost thumbing their noses at the central bank in its efforts to control money by using such a form as Chargex now for these kinds of purposes. Would you comment on that before this practice becomes particularly widespread?

• 1015

Mr. Bouey: Well, I certainly would not call it thumbing their nose at anybody. I would say once again it is a matter of providing services that consumers seem to want. No one is compelled to use a charge card if they prefer to make payments elsewhere. I have not felt that credit cards have caused us any particular difficulty. It is a form of personal borrowing. It is a rather minor form, in the total picture, of consumer borrowing; it is not a very high proportion of the total. And, in the end, you do have to make payments as if you had borrowed the money. Or, if you just pay it up before interest is charged, it is very much as though you had used a charge account at a department store or something like that. You still have to have a working balance to pay your debts with, and I do not think we have felt that the use of charge cards has really caused us problems in looking at the money supply.

The Chairman: Thank you, Mr. Riis. Mr. Lang.

Mr. Lang: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Bouey, I was interested in the third page of your statement, from the second line down, where I gather you are making the point that in certain environments banks can make more profits, and then you take as an example the environment of high inflation, that the banks are able to make better profits in an inflationary environment. Am I reading that correctly?

Mr. Bouey: Yes. The banks basically deal in short-term money. Most of their deposits are quite short term, savings deposits or certificates of deposits. They do try to sell longer ones, five-year ones and so on, but the great bulk of their money is very short term, and a high proportion of their loans are on a demand loan basis or on a fluctuating rate basis.

So if either investors or borrowers are worried about being locked into fixed rates for a long term, because they think they may either go up or go down, I think it is natural that you will see an increase in short-term activity as opposed to long-term activity, and that tends to favour the banks, if you like, in terms of the total volume of business, over the long-term bond market, for example.

Mr. Lang: I would like to make two points—

Mr. Bouey: It does not necessarily make it more profitable in terms of the return on assets, but it does in terms of the total volume of business.

[*Traduction*]

l'utilisation, par des banques comme la Nouvelle-Écosse, la Toronto-Dominion, la Banque Royale, la Banque Canadienne Impériale et la Banque nationale, de la carte Chargex pour un versement comptant sur un terrain ou une maison. On dit également, dans le même contexte, que les banques font des pieds de nez aux efforts de la banque centrale de contrôler la masse monétaire en utilisant un mécanisme comme Chargex pour ce genre de transactions. Que pensez-vous de cette pratique qui est de plus en plus répandue?

M. Bouey: Je ne pense pas qu'elles fassent des pieds de nez à quiconque. En fait, elles essaient tout simplement d'offrir aux consommateurs les services qu'ils semblent vouloir. Nul n'est obligé d'utiliser une carte de crédit s'il préfère payer autrement. Je n'ai jamais pensé que les cartes de crédit nous causaient un problème particulier. C'est une forme d'emprunt personnel. En fait, c'est une forme relativement mineure d'emprunt personnel car cela ne représente pas une proportion élevée de la totalité des emprunts. De toute façon, au bout du compte, vous êtes obligé de payer vos factures mensuelles comme si vous aviez emprunté l'argent. Si vous payez juste avant que des intérêts commencent à s'accumuler, c'est tout comme si vous utilisiez un compte crédit dans un grand magasin ou ailleurs. Il vous faut toujours garder suffisamment d'argent pour payer vos dettes et nous ne pensons pas que l'utilisation de cartes de crédit nous ait vraiment causé des problèmes au niveau de la masse monétaire.

Le président: Merci, monsieur Riis. Monsieur Lang.

M. Lang: Merci, monsieur le président. Monsieur Bouey, à la troisième page de votre déclaration, vous dites que, dans certains climats, les banques peuvent faire davantage de profits, et vous illustrez ensuite cette affirmation en disant que, dans un climat très inflationniste, les banques peuvent faire davantage de profits. Je vous ai bien compris?

M. Bouey: Oui. En général, les banques s'occupent de transactions à court terme. La plupart de leurs dépôts sont à court terme, qu'il s'agisse de comptes d'épargne ou de certificats de dépôt. Elles essaient bien de vendre des dépôts à plus long terme, notamment sur cinq ans, mais la majeure partie de leurs fonds sont déposés à très court terme, une grande partie étant des dépôts à vue ou portant des intérêts variables.

Ainsi, si les investisseurs ou les emprunteurs hésitent à se retrouver pris avec des taux fixes à long terme, parce qu'ils estiment que ces taux vont soit augmenter, ou soit diminuer, il est naturel, à mon avis, qu'on assiste à une augmentation des transactions à court terme, par opposition au nombre de transactions à long terme, et cette tendance favorise les banques en ce qui concerne leur chiffre d'affaires global, notamment le marché des obligations à long terme.

M. Lang: J'aimerais faire deux remarques . . .

M. Bouey: Cela ne favorise pas nécessairement les banques en ce qui concerne le rendement sur les investissements, mais cela les favorise en ce qui concerne le chiffre d'affaires global.

[*Text*]

Mr. Lang: If an inflationary environment is more profitable for the banks, do the banks have any motivation to gear their activities so as not to engender inflation? I guess we all have some culpability for inflation. Do the banks have any culpability? I wonder if you could explain in what way they do?

Mr. Bouey: No, I do not think so. In our system—you have to remember what kind of a system we have—credit is rationed and the volume controlled basically through interest rates. The central bank tries to do that by controlling the money supply. If credit is expanded too rapidly in our system it is basically because interest rates have not been high enough and the monetary policy has not been tough enough.

Mr. Lang: Well, Mr. Bouey, earlier in the proceedings you suggested that credit creation was expanding rapidly.

Mr. Bouey: It has in recent years, yes.

Mr. Lang: Is it expanding rapidly in the domestic market or in the foreign market?

Mr. Bouey: It has been pretty rapid in both markets.

Mr. Lang: You are suggesting M-1 has expanded rapidly?

Mr. Bouey: M-1 has gradually been slowed down.

Mr. Lang: Do you still feel that M-1 is a good target to base your monetary policy on?

• 1020

Mr. Bouey: We have never said that we based our monetary policy entirely on M-1. We have said we would try to use it as a guide. We have said that we will not be tied down by it; that there are circumstances in which we would let the rate of increase go outside our target band. But more recently, I would say in the last eight months or so, we have had a number of special difficulties with M-1, which we are trying to get fixed up.

Mr. Lang: Some of the difficulties relate to the increased services that the banks have offered. You pointed that out in your report of 1981. Of course, the banks offer these increased services to gain a profit, like any other business would. But there are many other businesses that would like to offer increased services too, but they are not able to because of the monetary environment in which they find themselves. Do you think the banks should have a special exemption from the fight against inflation?

Mr. Bouey: I do not think they have one.

Mr. Lang: Well, they have been able to offer these increased services, even though it very much affected the M-1 target, and—

Mr. Bouey: They have not offered them for nothing, and they have of course been in the—

Mr. Lang: No, they have offered them for a profit.

[*Translation*]

M. Lang: Si un climat inflationniste permet aux banques d'augmenter leur profit, sont-elles suffisamment motivées pour orienter leurs activités de façon à ne pas alimenter l'inflation? Je suppose que nous sommes tous plus ou moins responsables de l'inflation. Les banques le sont-elles aussi? Dans quelle mesure?

M. Bouey: Non, je ne pense pas. Dans notre système, il ne faut pas oublier que le volume du crédit est essentiellement contrôlé par le taux d'intérêt. La banque centrale essaie d'y parvenir en contrôlant la masse monétaire. Si le crédit augmente trop rapidement dans notre système, c'est généralement parce que les taux d'intérêt ne sont pas suffisamment élevés et que la politique monétaire n'est pas suffisamment rigoureuse.

M. Lang: Monsieur Bouey, vous avez dit tout à l'heure que les instruments de crédit se multipliaient rapidement.

M. Bouey: Depuis quelques années, en effet.

M. Lang: Vouliez-vous parler du marché canadien ou des marchés internationaux?

M. Bouey: Les deux.

M. Lang: Vous voulez donc dire que le compte M-1 a augmenté rapidement?

M. Bouey: Non, le compte M-1 a progressivement ralenti.

M. Lang: Pensez-vous toujours que ce compte M-1 soit un bon indicateur pour orienter votre politique monétaire?

M. Bouey: Nous n'avons jamais dit que notre politique monétaire était exclusivement basée sur le compte M-1. Nous essayons simplement de nous en servir comme d'un indicateur, mais pas à titre exclusif car, dans certaines circonstances, nous sommes prêts à laisser le taux de croissance dépasser la limite que nous avions fixée. Au cours des huit derniers mois, nous avons eu plusieurs problèmes particuliers avec le compte M-1, et nous essayons de les régler.

M. Lang: Certains de ces problèmes résultent des services accrus offerts par les banques; c'est ce que vous dites dans votre rapport de 1981. Bien sûr, les banques offrent ces services supplémentaires pour faire des profits, comme le ferait n'importe quelle autre entreprise. Toutefois, il y a beaucoup d'autres entreprises qui voudraient bien augmenter leurs services elles aussi, mais qui ne peuvent pas le faire à cause du climat monétaire qui prévaut. Pensez-vous que les banques devraient jouir d'une dispense spéciale dans notre lutte contre l'inflation?

M. Bouey: Je ne pense pas qu'elles en aient une.

M. Lang: Ecoutez, elles ont réussi à augmenter leurs services alors que cela modifie considérablement l'objectif du compte M-1 . . .

M. Bouey: Elles n'offrent pas ces services gratuitement et, bien sûr . . .

M. Lang: Non, elles les offrent pour faire des profits.

[*Texte*]

Mr. Bouey: They have been in the process of doing this for some time. They have been installing computer systems for years and bringing this system forward. This is not something that has developed during the recession.

Mr. Lang: Do the banks, in any way, contribute to the increased velocity of money?

Mr. Bouey: Velocity is a very much misunderstood subject, I am afraid. I do not know what you think about velocity. The words conjure up in my mind the idea of money going around in a circle faster and faster some way. I do not think it is, you know, a very useful way of looking at it. One way you can measure velocity is divide the gross national expenditure by the amount of current accounts or the means of payment—M-1—if you like. Usually when velocity appears to increase, it is because people economize on their balances. It is not because they suddenly make payments faster. They try to keep their balances lower for the same level of payments and employ the money either to have lower loans or to earn money on it; and that is one thing we count on. That is one reason why M-1 reacts to interest rate changes.

Of course, there can be other velocity changes of the kind I mentioned when I was talking to Mr. Riis. If the banks do find ways of providing services to their customers that allow them to operate with lower balances, whether they are daily interest accounts or cash management packages, that will look like a change in velocity as well.

But one really cannot complain about that in any way. That is a way of providing better services to the public.

Mr. Lang: Well, no one is going to complain about providing better services to the public by the banks or any other business or institution, but we are increasing our velocity of money by about 10 per cent a year, almost equivalent to the inflation rate. In fact, there is a paper that I saw recently where they took the increase in M-1 and added to it the increase in velocity for each year, and it came out very close to the inflation rate. It was probably coincidental, but it is interesting. Do you think it would be appropriate then to ask the banks to take measures to slow down the velocity of money, or to include the velocity of money in your monetary targets?

Mr. Bouey: No, I do not think so. Of course, we do really take account of the velocity of money in our monetary targets, because we do try to take account of these shifts.

Mr. Lang: Is that the reason why M-1 has been averaging about negative 2 per cent in growth?

Mr. Bouey: Yes, I think I have just explained that. That is one of the reasons.

Mr. Lang: Does that not impact then more harshly on the domestic economy, and particularly small businesses and farmers and homeowners and personal loaners, than on other groups—governments, big corporations and multinationals—

[*Traduction*]

M. Bouey: C'est ce qu'elles font depuis un certain temps. En effet, elles se sont dotées de systèmes informatiques il y a plusieurs années et maintenant, elles passent à l'application directe de ces systèmes. Ce n'est pas quelque chose qui s'est produit pendant la récession.

M. Lang: Les banques contribuent-elles de quelque façon que ce soit, à la rapidité croissante des transactions?

M. Bouey: Cette rapidité est souvent mal comprise, je le crains. Je ne sais ce que vous entendez par là. Ce terme me fait penser que l'argent change de mains de plus en plus rapidement pour revenir à son point de départ. Je ne pense pas que cela soit très utile. On peut par contre mesurer la rapidité de ces transactions en divisant les dépenses nationales brutes par le nombre de comptes courants ou de moyens de paiement, le compte M-1 si vous voulez. Généralement, lorsque cette rapidité augmente, c'est parce que les gens essaient de réduire le solde qui leur reste à payer. Ce n'est pas parce qu'ils paient soudainement beaucoup plus vite. Ils essaient de réduire leur solde au niveau minimum, avec la même somme payée, ce qui leur permet de rembourser une partie de leurs prêts ou d'accumuler des intérêts. C'est l'une des choses dont nous tenons compte et c'est d'ailleurs l'une des raisons pour laquelle le compte M-1 réagit aux fluctuations des taux d'intérêt.

Bien sûr, il peut y avoir d'autres variations de cette rapidité, comme celles dont je parlais tout à l'heure avec M. Riis. Si les banques offrent à leurs clients des services permettant à ces derniers de réduire leurs soldes, qu'il s'agisse de compte à intérêt quotidien ou de système de gestion des liquidités, cela modifie aussi le taux de rapidité de ces transactions.

Mais on ne peut pas vraiment s'en plaindre car les banques cherchent par là à améliorer leurs services au public.

M. Lang: Certes, personne ne se plaint si les banques ou d'autres entreprises offrent de meilleurs services au public, mais la rapidité des transactions financières augmente d'environ 10 p. 100 par an, ce qui est presque équivalent au taux d'inflation. En fait, dans un document que j'ai lu récemment, on ajoutait l'augmentation du compte M-1 à celle de la rapidité des transactions chaque année et le total était très proche du taux d'inflation. C'était peut-être une coincidence, mais c'était intéressant. Pensez-vous qu'il serait opportun de demander aux banques de prendre les mesures nécessaires pour freiner cette rapidité, ou bien devrait-on vous demander de l'inclure dans vos objectifs monétaires?

M. Bouey: Non, je ne crois pas. Bien sûr, nous tenons compte de la rapidité des transactions dans nos objectifs monétaires.

M. Lang: Est-ce la raison pour laquelle le compte M-1 enregistre un taux de croissance moyen de moins deux?

M. Bouey: Oui, je pense vous l'avoir expliqué. C'est l'une des raisons.

M. Lang: Ne pensez-vous pas alors que cela agrave encore plus la situation économique intérieure, surtout dans le cas des petites entreprises, des agriculteurs, des propriétaires de maisons et des emprunteurs, plus que d'autres groupes comme les

[*Text*]

who are able to go outside your M-1 target for their funds, to the Euro-dollar market or other sources?

• 1025

Mr. Bouey: No, it does not. If we are able to take account of changes affecting M-1 in a reasonable fashion, and also of everything else we see in the economy, then the situation would be exactly the same as if these things had not occurred.

Mr. Lang: I am interested in that because I have a paper here by Arthur Laffer who is, as you are probably aware, one of Ronald Reagan's great advisers. This is a paper put out on May 10, 1982 and he makes the statement that:

> The growth of world money continued to dominate as the most important source of global inflation in the 1970s.

Then he identifies the Euro-dollar market as the largest component of the growth of world money. In fact, he identifies it as being greater than the total M-1 in the United States in 1980. It is now double M-1 in the United States it is expanding so rapidly.

Do you think this expansion of the Euro-dollar market has any effect on the global inflation and on domestic inflation and as such should we be adjusting our fight against inflation in our monetary targets in some way?

Mr. Bouey: No, as such the Euro-dollar market is not responsible for global inflation. The Euro-dollar market is still part of our universe. It does not exist somewhere else, the money flows into it from individual countries, it flows out of it and the interest rates in the Euro-dollar market reflect the interest rates in the countries where the money comes to or goes to, and if there is an inflationary problem there it is because interest rates are generally too low. That is not the situation right now.

The Chairman: Thank you, Mr. Lang.

Mr. Lang: I would like to pursue it, but I am limited by time.

The Chairman: Thank you, Mr. Lang.

Mr. Blenkarn.

Mr. Blenkarn: Governor Bouey, you had a pretty good year in terms of profit last year. Your profits were in excess of all of the profits of all of the chartered banks in Canada put together. Your profit increased very close to $400 million. I was wondering if you would like to make a comment about how the Bank of Canada does with high interest rates and the rest.

Mr. Bouey: Well I guess the first comment I would make, Mr. Blenkarn, is that I do not get a commission.

Mr. Blenkarn: Your shareholder sure does.

[*Translation*]

gouvernements ou les multinationales, qui peuvent puiser dans des sources financières non incluses dans le compte M-1, à savoir le marché des Euro-dollars ou d'autres sources?

M. Bouey: Non. Si nous pouvons prendre en considération les changements qui font fluctuer M-1, ainsi d'ailleurs que le reste de l'économie, dans ce cas la situation serait exactement la même que si les autres facteurs n'avaient pas joué.

M. Lang: Cette question m'intéresse parce que j'ai ici entre les mains une étude d'Arthur Laffer qui, comme vous le savez certainement, est l'un des principaux conseillers économiques de Ronald Reagan. Il s'agit d'une étude qui a été publiée le 10 mai 1982 et dans laquelle on lit:

> La croissance de la masse monétaire mondiale continuera d'être le facteur le plus important responsable de l'inflation mondiale dans les années 70.

Ensuite, il poursuit en disant que c'est le marché de l'Euro-dollar qui contribue le plus à l'augmentation de la masse monétaire mondiale. En fait, ce marché est, d'après l'auteur, supérieur à l'ensemble de M-1 aux États-Unis en 1980. A l'heure actuelle ce marché représente le double de M-1 aux États-Unis et continue d'augmenter rapidement.

Croyez-vous que l'expansion de ce marché a des retombées sur l'inflation mondiale ainsi que sur l'inflation nationale et qu'il faudrait en conséquence corriger les plafonds que nous avons fixés aux différentes variables de la masse monétaire dans notre lutte contre l'inflation?

M. Bouey: Non, en soi le marché des Euro-dollars n'est pas responsable de l'inflation mondiale. Ce marché est un marché comme un autre. Ce n'est pas un marché distinct, en effet les différents pays l'alimentent, en retour certains prêts sont consentis en Euro-dollars et les taux d'intérêt sur le marché de l'Euro-dollar ne font que refléter les taux d'intérêt des différents pays acheteurs ou vendeurs sur ce marché, et s'il y a un problème d'inflation sur ce marché, c'est parce que les taux d'intérêt sont généralement trop bas. Ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle.

Le président: Merci, monsieur Lang.

M. Lang: Je voudrais poursuivre cette question mais mon temps est limité.

Le président: Merci, monsieur Lang.

Monsieur Blenkarn.

M. Blenkarn: Monsieur le gouverneur, l'année dernière, les profits de la Banque du Canada ont dépassé ceux de toutes les banques à charte prises ensemble. Vos profits ont augmenté de presque 400 millions de dollars. Je voulais vous demander comment la Banque du Canada répond-elle aux taux d'intérêt élevés, et cetera?

M. Bouey: Eh bien la première chose que je dirais, monsieur Blenkarn, c'est que je ne touche rien sur ces profits.

M. Blenkarn: Mais vos actionnaires oui.

[*Texte*]

Mr. Bouey: These profits arise from the fact that the public of Canada uses Bank of Canada notes for making payments, for which they receive no interest. They automatically, in effect, are lending the money to the Bank of Canada; they are our liabilities. The chartered banks are required to maintain non-interest bearing reserves, required under the Bank Act, to do it as part of the system they operate under. On the other hand, the Bank of Canada invests most of its funds in Government of Canada securities. So the funds that the bank makes this way go back to the public sector in that fashion. That seems to be not too bad a system.

Mr. Blenkarn: Well on your profitability, I see going over your financial statement, that there is nothing in it with respect to the costs of operating your foreign exchange operation. Who picks up your losses on the foreign exchange markets?

Mr. Bouey: Who said anything about losses?

Mr. Blenkarn: Well do you make profits on the foreign exchange market then?

Mr. Bouey: We operate as fiscal agent for the Minister of Finance, his exchange fund account. That is a matter that does not affect the Bank of Canada's statement at all. Our own foreign exchange holdings are quite minor and would not have any impact either way.

Mr. Blenkarn: All right.

The Chairman: Mr. Blenkarn, we are talking about chartered bank profits.

• 1030

Mr. Blenkarn: Perhaps the thing is that this is the definition.

Governor, the evidence we have had before us is that a number of the banks made loans in excess of, or up to, 100 per cent of their capital. Many of those loans were made to finance takeovers, some of those takeovers induced by goverment policy. Did you have anything to do with advising the banks to make those loans, assisting them in making those loans, encouraging them to make those loans?

Mr. Bouey: No, sir.

Mr. Blenkarn: Has the Bank of Canada any responsibility here, with respect to the solvency of banks when they make monster loans in excess or equal to their capital?

Mr. Bouey: The Bank of Canada's responsibility relates to liquidity problems of the banks. As you will see in the Bank of Canada Act, the bank has the power to lend against just about every asset a chartered bank holds or, for that matter, any member of the Canadian Payments Association, not only banks. Our responsibility arises in terms of liquidity problems.

[*Traduction*]

M. Bouey: Ces profits sont dus au fait qu'au Canada le public utilise pour ses paiements des billets émis par la Banque du Canada qui ne portent pas intérêt. Automatiquement donc, il prête à la Banque du Canada; ces billets constituent donc notre passif. Les banques à charte sont tenues, en vertu de la Loi sur les banques, de déposer auprès de l'institut d'émission des réserves sur lesquelles nous ne versons aucun intérêt, c'est en partie de cette façon que le système bancaire canadien est structuré. D'autre part, la Banque du Canada investit la plupart de ses fonds en obligations du gouvernement du Canada. Donc, les fonds mobilisés par la Banque du Canada retournent de cette façon au secteur public. Ce n'est pas apparemment un mauvais système.

M. Blenkarn: Au sujet de la rentabilité de la banque, je constate en jetant un coup d'oeil au bilan de la banque, que les coûts des opérations en devises n'apparaissent pas. Si vos transactions en devises sont déficitaires, qui absorbe les pertes?

M. Bouey: Qui a parlé de pertes?

M. Blenkarn: Dois-je alors comprendre que vous faites des profits sur vos transactions en devises?

M. Bouey: La Banque du Canada fait office d'agent fiscal pour le ministre des Finances, en d'autres termes, nous gérons pour lui des échanges monétaires du Canada. Et cela n'a aucune incidence sur le bilan de la Banque du Canada. Nos propres réserves en devises ne sont pas très importantes et n'auraient pas elles non plus de retombées sur le bilan de la Banque du Canada.

M. Blenkarn: Parfait.

Le président: Monsieur Blenkarn, nous sommes ici pour parler des profits des banques à charte.

M. Blenkarn: C'est peut-être une question de définition.

Monsieur le gouverneur, beaucoup de témoins nous ont dit que les banques avaient accordé des prêts pouvant aller jusqu'à 100 pour cent de leur capital. La plupart de ces prêts ont servi à financer des fusions, dont certaines avaient été préconisées par le gouvernement. Avez-vous conseillé aux banques de faire ces prêts, les avez-vous encouragées?

M. Bouey: Non monsieur.

M. Blenkarn: La Banque du Canada a-t-elle certaines responsabilités au sujet de la solvabilité des banques si ces dernières consentent des prêts gigantesques équivalant à leur capital et quelquefois plus?

M. Bouey: La seule responsabilité que la Banque du Canada a vis-à-vis des banques est de veiller à ce que ces dernières disposent de suffisamment de liquidité. Aux termes de la Loi sur les banques, la banque peut prêter jusqu'à concurrence de l'ensemble du capital détenu par les banques à charte, ou du capital de n'importe quel membre de l'Association canadienne des paiements, donc non pas seulement des banques. La res-

[*Text*]

We do not have responsibility for the individual loans that banks make. We do not see them. The Bank Act gives the Bank of Canada power to obtain information for the banks, excluding information on individual loans or individual customers. So we do not know, when banks make these loans, what the terms are, what the securities are, or anything else about them. That area falls into the area of responsibility of the Inspector General of Banks; that is the way Parliament has decided that these things should be looked at.

Mr. Blenkarn: You know, though, in your figures, that the banks in total have some $20 billion of minor or increased loans in foreign currency with Canadian companies and Canadian individuals—I suspect, largely American loans this year—and that the banks themselves are in a position where they are short roughly $6.5 billion on the foreign side. What would a serious devaluation of our dollar do to the liquidity, the ability of the banks to make a profit, the stability of the banking system?

Mr. Bouey: It would not, really. I do not know what you mean by "serious devaluation". But the change in the exchange rate would not have much impact on the position of the banks. The banks do not have a large uncovered position in foreign currency. They may have a large negative spot position, but they do not have a large uncovered position.

So, supposing the Canadian dollar did decline, that would mean that the profits they made in foreign currency would translate into higher Canadian dollars and that any net position in foreign currency would be worth more in Canadian dollars. If the exchange rate moved the other way, the opposite would happen. The exchange rate has moved quite a long way over the last six years, and it has not caused the banks any problems.

Mr. Blenkarn: Well, the declines have been relatively gradual and, of course, when there has been a decline, you have stepped in massively to protect the exchange rate. I note in your April report that you said you would not paper over problems of money supply. But have not you been papering over the problems of exchange rates?

Mr. Bouey: Not at all.

Mr. Blenkarn: You are telling us, then, that you have not been unduly interfering in the exchange rate, in order to protect the foreign position of a number of borrowers and perhaps the government itself.

Mr. Bouey: No, there has not been any motivation of that kind whatsoever. We worry about the exchange rate in terms of the whole Canadian economy. We do not want to see it move so sharply or so far, or in response to rumours, or

[*Translation*]

ponsabilité de la banque est donc de veiller à ce que les banques à charte n'aient pas de problème de liquidité.

Nous ne sommes pas responsables des prêts que les banques à charte consentent aux particuliers. Nous n'en avons pas connaissance. La Loi sur les banques autorise la Banque du Canada à obtenir des renseignements pour les banques, mais il ne s'agit pas de renseignements sur les prêts consentis par les banques à charte ou sur leurs clients. En conséquence, nous ne savons pas quand les banques décident de prêter, les modalités des prêts qu'elles consentent, les garanties qu'elles exigent, etc. Tout cela ressortit à l'inspecteur général des banques, car le Parlement en a décidé de cette façon.

M. Blenkarn: D'après les chiffres que vous nous avez présentés, dans l'ensemble les banques ont prêté 20 milliards de dollars en devises aux compagnies canadiennes et aux particuliers, à titre de prêts individuels ou pour ajouter aux prêts déjà consentis—je crois qu'il s'agit pour une large part de prêts aux États-Unis qui ont été accordés cette année—et les banques elles-mêmes disent qu'il leur manque approximativement 6.5 milliards de dollars pour leurs transactions à l'étranger. Quel serait l'effet d'une dévaluation importante de notre dollar sur la liquidité des banques, ainsi que sur les profits et la stabilité du système bancaire?

M. Bouey: A vrai dire, cette dévaluation n'aurait aucun effet. Je ne sais pas ce que vous voulez dire quand vous parlez d'une «dévaluation importante». Je vous dirai qu'une modification du taux de change n'aurait pas beaucoup de retombées sur la position financière des banques. Les banques ne perdent pas beaucoup à découvert en devises. Il se peut que leur position au comptant soit très déficitaire, mais en fait elle ne perd pas beaucoup à découvert.

Supposons que le dollar canadien diminue, cela voudrait dire que les profits sur les placements en devises seraient lucratifs en dollars canadiens et qu'en définitive toute transaction en devises vaudrait donc plus en dollars canadiens. Si le taux de change augmentait, ce serait le contraire qui se passerait. Le taux de change a beaucoup fluctué au cours des six dernières années, sans causer de problème aux banques.

M. Blenkarn: Ces diminutions se sont fait relativement graduellement et, bien entendu, lorsque le taux de change du dollar a diminué, la Banque du Canada est intervenue massivement pour le rétablir. Je vois que dans votre rapport du mois d'avril, vous dites que vous ne voulez éluder les difficultés de contrôle de la masse monétaire. Mais ce n'est pas ce que vous avez fait au sujet des taux de change?

M. Bouey: Pas du tout.

M. Blenkarn: Alors en fait ce que vous nous dites, c'est que vous n'avez pas rétabli les taux de change, pour protéger les opérations financières à l'étranger d'un certain nombre d'emprunteurs et peut-être même du gouvernement.

M. Bouey: Non, pas du tout. Les taux de change nous préoccupent en ce qui concerne l'économie canadienne. En effet nous ne voulons pas que les taux de change fluctuent erratiquement à cause de rumeurs entre autre. La Banque du

[*Texte*]

something like that. But we were not following a fixed exchange-rate policy; the exchange rate has moved quite a lot. I have already mentioned, as you know yourself, that for the last six years it has fallen from around 100 cents to about 80 cents. In the last two years .... The average Canadian dollar in U.S. terms in 1980 was about 85.5 cents. In the last two years ... the Canadian dollar in U.S. terms in 1980 was about 85.50. As you know, it has been down close to 80. It is not a fixed exchange rate system, but we do provide resistance to sharp changes in either direction. And of course, that intervention policy, just to finish that off, is essentially the policy of the Minister of Finance. It is his responsibility. We act as advisers.

• 1035

Mr. Blenkarn: Well now, as part of the exchange policy you have had to—sharply over the last two weeks or so—increase domestic interest rates and Mr. Utting, of the Royal Bank, speaking to a creditors organization this week, or last week, indicated that high interest rates were affecting the bank's profitability. He pointed out a situation where his friend, Charlie, who always borrowed at 2 per cent over prime—when prime was 10 per cent that was 12 per cent—Charlie still wants to borrow at 2 per cent over prime, and prime is perhaps 17.5 per cent today. That will be 19.5 and the ratios are entirely different, he said. Perhaps Charlie should now be paying 3 per cent over prime to give us the same kind of protection. What is your comment on that statement?

Mr. Bouey: I do not know anything about Charlie. I do not know his situation.

Mr. Blenkarn: Well, in other words, the rapid increase of interest rates are ... the suggestion was made by the Royal Bank that that was really hurting their profitability and increasing the number of non-current loans they had, increasing the instability in the business portfolios of loans they have. What is your comment on that, then?

Mr. Bouey: Oh, I think that is certainly true, at the present time. I think our economy is in a very difficult situation, and the high interest rates do make it very difficult for business, individuals, and that is bound to be reflected in their relations with banks and the problems banks have with their loans. It all follows from that. It follows from the world recession, and the high interest rates and the rate of inflation—high costs in our economy. All of those things.

I would certainly like to see interest rates going down instead of up. But there is a question of how you do that. What is the route to lower interest rates? The route to lower interest rates is through lower inflation and is not through exchange rate depreciation. That will not get you to lower interest rates in the end either.

[*Traduction*]

Canada n'a pas suivi une politique de taux de change fixe, en effet les taux de change ont beaucoup fluctué. Comme je l'ai déjà dit, et comme vous ne l'ignorez pas vous-même, au cours des six dernières années la valeur du dollar est passée de 100c. à 80c. Au cours des deux dernières années ... La valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain était en 1980 d'approximativement 85.5c. Ces deux dernières années ... en 1980, le dollar canadien valait environ 85.50 par rapport au dollar américain. Comme vous le savez, il a fléchi jusqu'a 80. Il n'y a pas de système fixe de taux de change mais nous assurons une certaine résistance à de fortes fluctuations à la hausse ou à la baisse. Pour en terminer, je dirai que c'est le ministre des Finances qui détermine la politique d'intervention. Nous faisons office de conseiller auprès de lui.

M. Blenkarn: Pour ce qui est de la politique des taux de change, ces deux dernières semaines, vous avez dû fortement augmenter les taux d'intérêt nationaux et M. Utting de la Banque royale, s'adressant aux organismes de crédits cette semaine ou la semaine dernière a signalé que les taux d'intérêt élevés se répercutaient sur la rentabilité de la banque. Il nous a cité le cas de son copain Charlie qui empruntait toujours à 2 p. 100 de plus que le taux privilégié—à l'époque où il s'établissait à 10 p. 100, c'est-à-dire qu'il effectuait des emprunts à 12 p. 100, et il voulait continuer à bénéficier de cet avantage or le taux privilégié est de 17.5 p. 100 aujourd'hui. Ce qui nous donnera 19.5 et d'après lui, les coefficients sont tout à fait différents. Charlie devrait à présent payer 3 p. 100 de plus que le taux privilégié pour nous assurer la même protection. Qu'avez-vous à dire là-dessus?

M. Bouey: Je ne connais pas le cas de Charlie.

M. Blenkarn: D'après les représentants de la Banque Royale, la hausse rapide des taux d'intérêt est néfaste à leur rentabilité et contribue à multiplier le nombre de prêts en souffrance. Avez-vous une observation à faire là-dessus?

M. Bouey: C'est certainement vrai, à l'heure actuelle. Notre économie traverse assûrément une période extrêmement difficile et les taux d'intérêt élevés gênent les entreprises et les particuliers, ce qui devrait avoir des répercussions dans les rapports que ceux-ci entretiennent avec les banques et les problèmes rencontrés par les banques pour consentir des prêts. Tout cela s'enchaîne parfaitement. On peut expliquer la situation par la récession internationale, les taux d'intérêt élevés le taux d'inflation et le coût élevé de notre économie.

Je préférerais assûrément assister à une baisse des taux d'intérêt plutôt que le contraire. Mais comment y parvenir, comment abaisser les taux d'intérêt? En ralentissant l'inflation et non pas en provoquant une baisse des taux d'échange qui ne seraient pas la solution en définitive.

[*Text*]

So the question is not, do we want lower interest rates. I am sure everybody wants lower interest rates. The question is, how to get there.

Mr. Blenkarn: Would fiscal policy have something to do with it? And the mismatch between fiscal and monetary policy and your problems with the government?

The Chairman: Thank you, Mr. Blenkarn. Mr. Bloomfield.

Mr. Bloomfield: Thank you, Mr. Chairman. And good morning, Governor Bouey.

Would you rather see the Canadian banking system become more concentrated or more fragmented?

Mr. Bouey: Well, it is becoming more fragmented in a way. We have about 50 more banks than we used to have.

We do have quite a concentration. We have five or six quite large banks. I think the answer to your question really is that I do not think that it is terribly relevant. That is the system we have. We have that; I think there is a lot of competition in the system; I think five or six large banks is still consistent with a lot of competition. In any case, that is what we have and we have got to make that system work. I do not see any way of breaking those up into 100 small banks.

Mr. Bloomfield: How was the money supply affected when banks loaned such a large volume of money as in the summer of 1981?

Mr. Bouey: Well, that depends on what measure of the money supply you want to use.

The broad measures of the money supply, which include virtually all bank deposits, naturally rise very rapidly. But you have to be careful about that because that does not really tell you much about what is relevant to the economy.

• 1040

The financing of takeovers, for example, has really nothing to do with current production. That is one of the reasons we put more emphasis on M-1, which is really the means of payment, which will tend to follow much more closely economic activity in the country. But once you go into the broader aggregates, where you see the banks raising large amounts of money to lend to one customer, where there is really just a transfer of physical assets accompanied by a transfer in the other direction of financial assets, that has very little to do with the economic situation.

Mr. Bloomfield: Does the Bank of Canada take any action when the loan demand rises this dramatically?

Mr. Bouey: If the loan demand is rising because of inflation or economic activity—if I may combine the two and say total spending—then that will cause the money supply to tend to

[*Translation*]

La question n'est pas de savoir si nous voulons faire descendre les taux d'intérêt. Je suis sûr que tout le monde serait en faveur de cette option. Il s'agit plutôt de déterminer comment y parvenir.

M. Blenkarn: La politique fiscale a-t-elle quelque chose à voir là-dedans? Et la mauvaise adaptation entre les politiques fiscales et monétaires, et les difficultés que vous rencontrer avec les pouvoirs publics?

Le président: Merci monsieur Blenkarn. Monsieur Bloomfield.

M. Bloomfield: Merci, monsieur le président. Bonjour, monsieur le gouverneur Bouey.

A votre avis, faudrait-il concentrer davantage le système bancaire canadien ou le fractionner?

M. Bouey: Il commence à se fractionner davantage, d'une certaine manière puisqu'on a aujourd'hui 50 banques supplémentaires.

On a une certaine concentration, toutefois. Nous comptons cinq ou six banques assez importantes. Mais je répondrai à votre question en disant que je ne pense pas que cela soit vraiment important. Notre système laisse place à une forte concurrence, même avec cinq ou six banques importantes. C'est le système que nous avons et il faut que le système fonctionne bien, de toute manière. Je ne vois pas comment on pourrait les fractionner en cent banques mineures.

M. Bloomfield: Quelles ont été les répercussons sur la masse monétaire quand les banques ont consenti des prêts volumineux lors de l'été 1981?

M. Bouey: Tout dépend de la proportion de la masse monétaire que vous comptez utiliser.

La masse monétaire qui comprend à peu près tous les dépôts bancaires augmente naturellement très rapidement. Mais il faut se montrer très prudent car cela ne vous aide pas à déterminer ce qui est utile pour l'économie.

Le financement des opérations de rachat par exemple, n'a pas grand-chose à voir avec la production actuelle. Voilà pourquoi nous avons entre autre insisté davantage sur la M-1 qui coincide en réalité avec les moyens de paiement qui s'adaptent beaucoup plus au rythme de l'activité économique au pays. Par contre, pour ce qui est des aggrégats plus importants, quand les banques cherchent à se procurer des sommes volumineuses pour consentir des prêts à l'un de leurs clients, quand il s'agit en fait tout simplement d'un transfert de biens en échange d'avoirs financiers, alors cette opération n'a pas grand chose à voir avec la situation économique.

M. Bloomfield: La Banque du Canada intervient-elle quand la demande de crédits augmente si fort?

M. Bouey: Si la demande de crédits augmente en vertu de l'inflation ou de l'activité économique je vais associer les deux et parler plutôt de dépenses globales—cela va avoir pour effet

[*Texte*]

rise, and a money supply that is restrained, interacting with a large demand for money, will cause interest rates to rise.

Mr. Bloomfield: Do you believe banks extend themselves, or extend too much credit to individual companies? Do you think they over-marketed their product?

Mr. Bouey: I think, as I said before, I am not in a position to judge the business of banks with their largest customers. They have made some very large loans. The Inspector General has commented on that. He has made some suggestions about limits, which seemed to me rather sound, but so much depends on the terms and conditions under which those large loans are made, and I do not know those terms and conditions. I have no access to that information.

Mr. Bloomfield: Do you believe that bank profits were excessive in 1981?

Mr. Bouey: As I tried to indicate in my statement, I think you have to look at bank profits over some period of time. Changes in interest rates have what I called a transitory effect on bank profits. When interest rates are rising, for the reasons I mentioned in my statement, that tends to cause profits to rise, and that happened in 1981. And, yes, the profits looked large in 1981.

But now there has been some reduction from 1981 in interest rates. There have been problems about loans. And I do not think the profits look too large at the present time. I think I would rather say that looking over the last 10 years or so it does not seem to me that bank profits have been either clearly too high or clearly too low.

Mr. Bloomfield: How would you explain the bank profits being at the 1981 level while everyone else was toughing it out, Mr. Bouey?

Mr. Bouey: For the reasons I mentioned, 1981 was a year in which interest rates rose to extremely high levels. You may recall the prime rate went up to 22.75. The bank rate went up fairly close to that, as well. The banks, naturally, changed the rates on their demand loans, but the rates on term deposits could not be changed until they matured. So there was a steady lag there, and that was an important factor.

Mr. Bloomfield: Bank profits over the years have done very well. In 1981, their profit increased dramatically. Do you think they should have been subject to a windfall profit?

Mr. Bouey: No, I would not recommend a windfall tax, because how do you judge the bank profits? You have to judge it in terms of things like what their return on assets was, return on equity. Where did it leave them in terms of their capital? I do not think the banks have excessive capital, excessive shareholders' equity, in relation to their responsibilities. I think our

[*Traduction*]

de déclencher une augmentation de la masse monétaire; par contre, si la croissance de la masse monétaire est restreinte et qu'elle s'accompagne d'une forte demande de crédits, on assistera à une hausse des taux d'intérêts.

M. Bloomfield: A votre avis, les banques s'endettent-elles trop ou accordent-elles des crédits trop volumineux à certaines compagnies? Pensez-vous que leur endettement a été trop marqué?

M. Bouey: Je l'ai déjà dit, je ne suis pas en mesure de me prononcer sur la manière dont les banques effectuent des transactions avec leurs clients les plus importants. Elles ont effectivement consenti des prêts volumineux et l'inspecteur général en a parlé. Il a proposé l'imposition de certaines limites qui m'ont paru plutôt raisonnables mais tout dépend, en grande partie, des modalités or, je les ignore. Je n'ai pas accès à ce genre de renseignements.

M. Bloomfield: Pensez-vous que les bénéfices réalisés par les banques en 1981 ont été excessifs?

M. Bouey: Comme je l'ai signalé dans mon exposé, je crois qu'il faut examiner les profits des banques tenant compte d'une certaine période. Les modifications apportées aux taux d'intérêt ont des répercussions provisoires sur leurs profits, si je puis m'exprimer ainsi. Quand les taux d'intérêt augmentent, pour les raisons que j'ai signalées, on a tendance à assister à une hausse des bénéfices, comme ce fut le cas en 1981. Oui, effectivement, les bénéfices réalisés par les banques ont apparemment été importants cette année-là.

On a assisté à un certain fléchissement des taux d'intérêt depuis 1981. Les prêts ont posé certains problèmes. A mon avis, les profits ne paraissent pas trop volumineux pour l'instant. Disons que ces dix dernières années, ou à peu près, les profits réalisés par les banques n'ont été ni trop élevés ni trop bas, selon moi.

M. Bloomfield: Comment expliquez-vous le fait qu'en 1981 les banques aient accumulé de tels profits alors que tout le monde devait se serrer la ceinture, monsieur Bouey?

M. Bouey: Je voulais expliquer, les taux d'intérêt ont atteint des niveaux record en 1981. Vous vous rappellerez peut-être que le taux privilégié a moté jusqu'à 22.75 p. 100. Les taux bancaires ont quasiment suivi. Naturellement, les banques ont modifié les taux d'intérêt qu'elles pratiquaient sur leurs crédits, mais elles n'ont pu modifier ceux des dépôts à terme avant qu'ils ne soient arrivés à échéance. Ceux-ci ont donc accusé un retard constant et c'est un facteur important.

M. Bloomfield: Ces dernières années, les banques ont accumulé des profits considérables. En 1981, elles ont accusé une hausse énorme. Les banques auraient-elles dû verser une taxe sur les profits excessifs?

M. Bouey: Non, je ne recommanderais pas une solution de la sorte. En effet, comment déterminer si les profits sont excessifs? Il faudrait en effet tenir compte du taux de rentabilité de leurs actifs et de leurs avoirs. Que faire alors de leur capital? Je ne pense pas que les banques aient trop de capital ou trop placé d'actions, étant donné leurs énormes responsabi-

[*Text*]

banks are strong and sound, but I do not think their profits have allowed them to build up excessive capital. And I do not think that share prices would indicate they have paid excessive dividends.

Mr. Bloomfield: Do you think they were prudent in their lending in 1980 and 1981, and maybe their mismanagement has caused them to be suffering some of the losses that they are today?

Mr. Bouey: As I indicated before, I am not in a position to pass judgment on whether banks should have made individual loans or not. All banks will make some loans that they should not have made. If they do not, this committee will be very critical of them for never taking any risks. That is bound to happen. I am sure that banks, no more than the rest of us, saw as deep a world recession as we have now. I am sure that has been a factor in causing some of the difficulties.

I have no comments other than that to make on the question of bank management.

• 1045

Mr. Bloomfield: Have they leveraged themselves too far?

Mr. Bouey: I do not think they are too far. I have said already that I thought they were in a strong and sound position, but the leverage is pretty high. The Inspector General I think has told you that he would not want to see it any higher, and I accept his judgment on that.

Mr. Bloomfield: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Bloomfield. I will go to Miss Carney.

Miss Carney: Thank you. Governor, you mentioned earlier that credit has expanded very rapidly last year in 1981. Since the Bank of Canada regulates the expansion of credit, what responsibility do you acknowledge for that possibly too rapid expansion of credit, or do you acknowledge any responsibility?

Mr. Bouey: Credit did expand very rapidly, but credit is a pretty slippery concept here. If you look at what happened to money, I do not think that money was allowed to increase too rapidly last year. All we can do is control the expansion of money, and if the demand is high, interest rates rise. I think if one were to say that we should not have allowed as much credit expansion taking place, he should also claim that interest rates should have been a good deal higher than they were. I have just mentioned that the prime rate got up to 22.75 per cent. I think that was plenty high enough in the circumstances; and if you remember what happened in the economy, the economy did grow for the first part of the year, but then we slipped into a recession. In all those circumstances, I do not think we should have been tougher in our monetary policy than we were.

[*Translation*]

lités. Nos banques sont fortes et saines et à mon avis les profits qu'elles ont accumulés n'ont pas entraîné pour elles de capital excessif. Je ne pense pas non plus que les prix atteints par les actions démontrent qu'elles aient versé des dividendes excessifs.

M. Bloomfield: Ont-elles fait preuve de prudence au niveau des prêts qu'elles ont accordés en 1980 et 1981 et certaines des pertes enregistrées aujourd'hui trouvent-elles leur origine dans la mauvaise gestion de leurs opérations?

M. Bouey: Je vous l'ai dit, je ne suis pas en mesure de dire si les banques auraient dû consentir certains crédits ou pas. Toutes les banques ont sans doute péché de ce côté-là. D'ailleurs, si elles n'avaient pas commis cette erreur, le comité leur reprocherait de ne jamais prendre de risques, c'est inévitable. Je suis sûr que les banques, comme nous tous, n'avaient pas prévu que l'on devrait faire face à la récession internationale que nous connaissons actuellement. D'ailleurs, c'est certainement un des éléments qui explique les difficultés actuelles.

Je n'ai rien d'autre à ajouter sur le sujet de la gestion des banques.

M. Bloomfield: Leur rapport actif-avoir est-il trop élevé?

M. Bouey: Non, je ne crois pas. J'ai déjà dit qu'à mon avis, les banques étaient fortes et saines, toutefois, leur rapport actif-avoir est assez élevé. L'inspecteur général, sauf erreur de ma part, vous a signalé qu'il préférerait qu'il n'augmente plus et je suis du même avis.

M. Bloomfield: Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Bloomfield. Je cède la parole à M^lle^ Carney.

Mlle Carney: Merci. Monsieur le gouverneur, vous nous avez signalé que le crédit avait augmenté très rapidement en 1981. La banque du Canada étant chargée de réglementer l'expansion du crédit, reconnaissez-vous que vous avez une certaine responsabilité au niveau du rythme trop rapide d'augmentations?

M. Bouey: Effectivement, le crédit a augmenté trop rapidement, mais la notion qu'il recouvre est très délicate. Si l'on examine la situation, je ne pense pas que l'on puisse en déduire que l'on ait permis des augmentations trop rapides, l'année dernière, des crédits. Tout ce que nous pouvons faire, c'est maîtriser, dans une certaine mesure, l'augmentation du crédit et si la demande est forte, elle s'accompagne d'une hausse des taux d'intérêt. Si l'on part du principe qu'il aurait fallu empêcher une hausse aussi rapide du crédit, il faut alors reconnaître que les taux d'intérêt auraient dû être beaucoup plus élevés qu'ils ne l'ont été. Je vous ai signalé que le taux privilégié avait atteint 22.75 p. 100. C'est beaucoup, étant donné les circonstances. Rappelez-vous que l'on a assisté à une croissance de l'économie pendant la première partie de l'année qui a été suivie d'une récession. Si l'on tient compte de tous ces éléments, je ne crois pas que l'on puisse nous reprocher d'avoir appliqué une politique monétaire trop faible.

[*Texte*]

Miss Carney: Okay. So you do not feel that credit expanded too rapidly last year—

Mr. Bouey: Well, I am not going to—

Miss Carney: —given the fact that the price would be higher interest rates?

Mr. Bouey: That is right. I am not going to say that every bit of credit expansion was a good idea.

Miss Carney: Any regrets or hindsight?

Mr. Bouey: No.

Miss Carney: You have mentioned that the Bank of Canada's responsibility relates to the liquidity of the chartered banks. What role would the Bank of Canada play if a chartered bank became illiquid; if a chartered bank, say, ran into trouble because of a failure of a large corporate client?

Mr. Bouey: There are two aspects to that I think I should mention. One is that in terms of short-term problems, if a bank finds difficulty in meeting its reserve requirements, for some particular reason, then we will lend the money pretty well automatically, at least up to some limits. And that is a temporary thing having to do with the way in which their clearing swings moved against them—unexpected swings arising out of certificates of deposits that were not rolled over, or something like that. We do that fairly frequently; not all the time, but fairly frequently.

The situation you are really talking about I think is where a bank gets into a more serious liquidity problem, really because some lack of confidence develops and people are reluctant to renew their deposits or place as many deposits in the bank as one would like to see. In that case, the Bank of Canada will certainly stand behind the bank and we will lend against its assets. We can only make secured loans.

Miss Carney: Okay. Is there any limit to that? Say one of the large corporate chartered banks in Canada ran into really serious problems, because some of them are over-extended in relation to one or more companies, how far would you support them? Would you bail out the chartered bank? Is that within your power?

Mr. Bouey: This is a very hypothetical question. I do not believe any bank is in that situation. But if a bank, and I am not going to refer to any particular kind of bank, was suffering liquidity problems for some reason of lack of confidence, the bank will go as far as necessary. That is not bailing them out; that is just lending money against sound assets.

• 1050

Miss Carney: But there is a limit to that. When you say as far as necessary, that implies you would bail it out if necessary. If you had a—

Mr. Bouey: It does not mean we would save shareholders from all loss, not at all.

[*Traduction*]

Mlle Carney: Très bien. Donc, à votre avis, le crédit n'a pas augmenté trop rapidement l'année dernière . . .

M. Bouey: Je ne vais pas . . .

Mlle Carney: . . . étant donné qu'il aurait fallu passer alors par une hausse des taux d'intérêt?

M. Bouey: C'est exact. Je n'irai pas jusqu'à dire qu'en règle générale, on a bien fait de laisser le crédit augmenter tellement.

Mlle Carney: Avez-vous des regrets ou des arrière-pensée?

M. Bouey: Non.

Mlle Carney: Vous avez indiqué que la Banque du Canada est chargée de réglementer les liquidités des banques à charte. Quel rôle serait appelé à jouer la Banque du Canada si l'une des banques à charte manquait de liquide, si par exemple, l'une des grosses sociétés qui compte parmi ses clients ne pouvait rembourser un prêt?

M. Bouey: Il y a deux éléments à mentionner, ici: Si, à court terme, une banque a du mal à se procurer suffisamment de réserves, quelles qu'en soient les raisons, nous lui prêterons automatiquement les fonds nécessaires, du moins jusqu'à une certaine limite. C'est bien sûr une solution provisoire qui dépend des fluctuations dues, par exemple, à l'absence de renouvellement de certificats de dépôts. Nous leur avançons l'argent assez souvent, mais pas toujours.

Le cas que vous citez est celui d'une banque qui aurait de graves problèmes de liquidité, à cause du manque de confiance de sa clientèle qui hésiterait à renouveler ses dépôts ou à en effectuer de nouveaux. Advenant le cas, la Banque du Canada aiderait certainement la banque à charte à qui nous prêterions de l'argent pour autant que son actif soit garanti. Nous ne pouvons effectuer que des prêts nantis.

Mlle Carney: Très bien. A-t-on imposé un plafond? Supposons que l'une des grandes banques à charte canadienne soit en difficulté, qu'elle s'endette face à une ou plusieurs compagnies, comment l'aideriez-vous? Pourriez-vous la sortir d'affaire? Est-ce de votre ressort?

M. Bouey: Voilà une question fort hypothétique. Je ne pense pas qu'une banque se trouve dans cette position. Toutefois, et je ne fais allusion a aucun type de banque en particulier, si un établissement bancaire rencontrait des problèmes de liquidité dus à l'absence de confiance de sa clientèle, la Banque du Canada ferait tout son possible pour l'aider. Il ne s'agit pas de prendre en charge toutes ses dettes, mais simplement de lui prêter des fonds qui seraient garantis par son actif.

Mlle Carney: Mais il y a une limite. Lorsque vous dites dans la mesure du nécessaire, cela veut dire que vous les renflouerez si cela est nécessaire. Si vous aviez . . .

M. Bouey: Cela ne veut pas dire que nous préviendrions toute perte pour les actionnaires, pas du tout.

[*Text*]

Miss Carney: I am interested in the role of the Bank of Canada in any recovery that takes place in hopefully the next few months. We have heard from the banks that they are already highly leveraged. As you say yourself, it is pretty high. The banks have explained to us that their ability to increase their lending capacity under the market conditions today is rather restricted. The capital markets are saturated with bank equity, and their ability to add to their equity through profits is obviously limited if their profits are falling. You have a situation emerging where there is certainly some clear evidence that there are credit limits emerging in the economy.

I would like to take the case of Vancouver, which is an economy that is really like the walking wounded. There are a lot of companies in Vancouver who are dead but will not lie down. They are bleeding to death from interest rates, their cashflow transfusions are not sufficient to keep them alive, and they face the possibility of fairly large-scale failures in the future. Under those conditions, the only thing keeping those companies going is the ability of the banks to carry them. The price the banks pay, of course, is that their non-current loans are increasing.

In that kind of situation, where you know the economy could face and is facing a large degree of bankruptcy, what is the responsibility of the Bank of Canada to increase the money supply or expand the credit base of the country to maintain companies in business? You bail out the large banks; will you bail out their customers by increasing the money supply?

Mr. Bouey: Well, it is very hard to describe our monetary policy in that way. I would like to see, as I have said before, lower interest rates; that is what we are trying to get. The problem is we will not get them unless the rate of inflation comes down.

Miss Carney: I am talking about the ability of our banking system—the Bank of Canada in its role as lender of last resort and manager of the credit supply. What responsibility is the bank going to undertake to ensure there is enough financing capacity to maintain the business community and the economy until the recovery stage can be set? We can see emerging in these hearings a fact that any economic recovery could be limited by the ability to finance it. I mean people just cannot hang on by their finger nails forever. So what responsibility has the bank got in that kind of situation?

Mr. Bouey: Well, I do not think the problem will be the availability of credit. There may well be a problem of the high interest rates, which are high around the world. In terms of the banks—

Miss Carney: You, yourself, have said that high interest rates are a function of the expansion of credit.

Mr. Bouey: Well, not solely. The banks will not have problems in meeting the demand for credit at going interest rates. There will not be a problem there. They may have a problem with borrowers who are in difficult positions.

Miss Carney: I do not believe you are addressing the problem. Could you be more explicit about the role of banks—

[*Translation*]

Mlle Carney: Le rôle de la Banque du Canada dans l'éventuelle relance espérée au cours des prochains mois, m'intéresse beaucoup. Les banques nous ont déjà dit que leur rapport actif-avoir était élevé. Vous mêmes dites qu'il est relativement élevé. Les banques nous ont expliqué que les conditions actuelles du marché limitaient l'augmentation de leur capacité de prêts. Les marchés de capitaux sont saturés d'avoirs bancaires, et majorer leurs avoirs par le biais des bénéfices est de toute évidence limité si leurs bénéfices diminuent. Les indices démontrent de plus en plus que dans notre économie, il y a des limités au crédit disponibles.

J'aimerais vous parler de la situation économique de Vancouver qu'on peut se comparer à celle d'un malade en sursis. Beaucoup de compagnies à Vancouver sont à l'agonie mais ne veulent pas mourir. Les taux d'intérêt les saignent à blanc, les transfusions d'argent liquide ne sont pas suffisantes pour les maintenir en vie, et elles sont aux portes de la banqueroute. La seule chose qui puisse les maintenir à flot est la possibilité d'intervention des banques. Bien entendu, pour les banques cela signifie une augmentation de leurs prêts en souffrance.

Dans cette conjecture, alors que l'économie courre à la banqueroute, la Banque du Canada a-t-elle le devoir d'augmenter la masse monétaire ou d'accroître le crédit pour maintenir ces compagnies à flot? Vous renflouez les grosses banques; ferez-vous de même avec leurs clients en augmentant la masse monétaire?

M. Bouey: Décrire ainsi la conséquence de notre politique monétaire n'est pas tout à fait exacte. Comme je l'ai déjà dit, j'aimerais que les taux d'intérêt baissent; c'est notre objectif. Le problème c'est que nous n'y arriverons pas tant que le taux d'inflation ne diminuera pas.

Mlle Carney: Je parle du rôle de notre système bancaire—le rôle de la Banque du Canada en tant que prêteur de dernier recours et de gestionnaire du crédit. Quelles mesures va prendre la Banque du Canada pour assurer un financement suffisant permettant le maintien à flot des entreprises et de l'économie jusqu'à l'éventuelle reprise? Il ressort des témoignages que la reprise économique dépend des possibilités de financement. Les entreprises ne peuvent être tenues à bout de bras indéfiniment. Quelles sont donc les responsabilités de la banque dans ce genre de situations?

M. Bouey: Je ne pense pas qu'il s'agisse d'un problème de crédit. Il se peut que les taux d'intérêt élevés, qui le sont partout dans le monde, posent un problème. Pour ce qui est des banques . . .

Mlle Carney: Vous avez dit vous-même que les taux d'intérêt élevés entraînent une réfaction du crédit.

M. Bouey: Ce n'est pas le seul facteur. Les banques n'auront pas de problème à satisfaire la demande de crédit aux taux d'intérêt actuels. Ce n'est pas un problème. Ce sont les emprunteurs qui se trouvent dans des positions difficiles qui peuvent leur poser des problèmes.

Mlle Carney: Vous ne répondez pas à ma question. Pourriez-vous être plus explicite quant au rôle des banques . . .

[*Texte*]

Mr. Bouey: I am not sure I am getting the question very clearly.

Miss Carney: Let me try one more time. If the banks are becoming increasingly restrictive in their lending ability, and if the price of that is increasing bankruptcies in the future, what is the role of the Bank of Canada to avoid that problem?

Mr. Bouey: The banks are not going to be too restricted in their ability to lend.

Miss Carney: They are already being restrictive in their lending policies.

Mr. Bouey: I do not think so. In terms of meeting the current demand for credit, I think they will be able to do that.

• 1055

Miss Carney: What about the demands in the next few months, as I am saying, where they are having to carry all these businesses, which are really, technically, bankrupt?

Mr. Bouey: That is a problem of the amount of risk they want to take; it is not a problem of their resources. They will have the resources to make loans that they feel are sound.

Miss Carney: Do you consider the banking system more risky now than at any time in the last three decades?

Mr. Bouey: Well, there are more problems in the economy now than we have seen for some time, but the banking system is not in a risky position.

Miss Carney: What is the basis of saying that, considering the fact that they have made some imprudent loans and are quite extended in some cases?

Mr. Bouey: Simply from my knowledge, from talking to the banks and the Inspector General of Banks, from following this situation, the banks are having to make some provision for loss, but they are within limits they can handle.

Miss Carney: Do you believe that the banks are adequately capitalized at the present time?

Mr. Bouey: I have already dealt with that. I have indicated that the capital ratios have slipped quite a long way down. I think they are still adequate. I would not want to see them slip further.

The Chairman: Thank you, Miss Carney.

I wonder—

Mr. Riis: On a point of order.

The Chairman: Yes, Mr. Riis.

Mr. Riis: In Governor Bouey's response to Miss Carney when she asked about interest rates, he said that interest rates are uniformly high. My impression, Governor, has been that the interest rates in Japan are not uniformly high.

The Chairman: That is not quite a point of order. I will put you down for second round.

[*Traduction*]

M. Bouey: Je ne suis pas certain de bien comprendre la question.

Mlle Carney: Je vais encore essayer. Si les banques limitent de plus en plus le crédit, et si cela entraîne une multiplication des faillites, que peut faire la Banque du Canada pour l'éviter?

M. Bouey: Les possibilités de crédit des banques ne vont pas de plus en plus se limiter.

Mlle Carney: Elles pratiquent déjà des politiques de prêts restrictives.

M. Bouey: Je ne le pense pas. À mon avis, elles pourront satisfaire la demande actuelle de crédit.

Mlle Carney: Que se passera-t-il pour les demandes des prochains mois alors qu'elles doivent soutenir toutes ces entreprises qui, techniquement, en réalité, ont déjà fait faillite?

M. Bouey: C'est fonction du risque qu'elles veulent bien courrir, ce n'est pas fonction de leurs ressources. Elles auront les ressources pour faire les prêts qui leur semblent sûrs.

Mlle Carney: Pensez-vous que les risques pour les banques sont plus élevés maintenant qu'à tout moment au cours des trois dernières décennies?

M. Bouey: Les problèmes économiques sont plus nombreux qu'auparavant, mais les banques ne sont pas dans une position dangereuse.

Mlle Carney: Comment pouvez-vous dire cela, alors qu'elles ont accordé imprudemment certains prêts et que dans certains cas elles ont été jusqu'au bout de leur limite?

M. Bouey: Simplement en fonction de ce que je sais, en fonction de mes discussions avec les banques et l'inspecteur général des banques, et je peux dire que les banques doivent prévoir certaines pertes mais qu'elles restent toujours dans les limites de leurs possibilités.

Mlle Carney: Pensez-vous que les banques ont suffisamment de capitaux à l'heure actuelle?

M. Bouey: J'ai déjà répondu à cette question. J'ai indiqué que les taux de capitalisation ont énormément diminué. J'estime qu'ils sont toujours suffisants. Je ne voudrais pas qu'ils diminuent encore.

Le président: Merci, mademoiselle Carney.

Je me demande . . .

M. Riis: J'invoque le Règlement.

Le président: Oui, monsieur Riis.

M. Riis: Répondant à une question sur les taux d'intérêt de M^lle^ Carney, M. Bouey a dit que les taux d'intérêt étaient uniformément élevés. Il me semble que les taux d'intérêt au Japon ne sont pas uniformément élevés.

Le président: Ce n'est pas un rappel au règlement. Je vous inscris pour le deuxième tour.

[*Text*]

Mr. Riis: Well, it is a point of clarification. I thought that—

Mr. Bouey: Well, perhaps I can clear it up. Let us say that they are not quite uniformly high.

Mr. Riis: Okay. Thank you.

The Chairman: If it is the will of the committee, why do we not take a five- -minute break now? When we come back, we will start with Mr. Berger.

• 1100

• 1104

The Chairman: Order, please. I will recommence the questioning with Mr. Berger.

• 1105

Mr. Berger: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Bouey, Mr. Bloomfield, I believe, asked you whether the Bank of Canada takes any action when loan demand rises dramatically, as it did last year. Could you provide us with that answer again, please?

Mr. Bouey: That would depend on the circumstances in which loan demand rises. If it is accompanied by an excessive expansion in the money supply, if it is taking place at a time when inflation is rising, something like that, then the central bank will control the money supply, will tighten up; and the combination of that action, plus the demand for money, will result in interest rates going up.

The supply of money and indeed the supply of credit in this country and the allocation of credit are controlled through interest rates. That is the only system we have.

Mr. Berger: All right, then, I would like next to ask you whether the recent management of the money supply in Canada has contributed to the extreme volatility in interest rates over the last two years?

Mr. Bouey: I do not think it has been the origin of it, but it has been the case that at times we have had to react to volatility in interest rates elsewhere, and we have done so at times.

Mr. Berger: When you talk of volatility of interest rates elsewhere, what was the cause of the volatility of interest rates over the last two years then?

Mr. Bouey: I think the main sources of the volatility have been, first of all, inflation; secondly, the rate at which interest rates have changed in the United States. That is a rather complex matter having to do with the way they run their affairs, and of course that gets transmitted to us and to other countries and it affects our interest rates or our exchange rate or both, and we have to decide how we are going to take that effect and we have to react in the best way we can.

[*Translation*]

M. Riis: C'est une demande de précision. Je pensais que . . .

M. Bouey: Je pourrais peut-être préciser ma réponse. Disons qu'ils ne sont pas tous uniformément élevés.

M. Riis: Très bien. Merci.

Le président: Que penseriez-vous d'une pause de cinq minutes? Nous reprendrons avec M. Berger.

Le président: A l'ordre, s'il vous plaît. Nous reprenons la période des questions avec M. Berger.

M. Berger: Je vous remercie, monsieur le président.

Monsieur Bouey, je crois que c'est M. Bloomfield qui vous avait demandé si la Banque du Canada intervient lorsque la demande de crédit augmente de façon spectaculaire comme cela s'est produit l'année dernière. Pourriez-vous répéter cette réponse, s'il vous plaît?

M. Bouey: Cela dépendrait des circonstances dans lesquelles cette hausse se produit. Si elle s'accompagne d'un gonflement excessif de la masse monétaire, si elle se produit à un moment où l'inflation s'accélère, alors, la banque centrale cherchera à contrôler, à restreindre la masse monétaire; la conjonction de cette politique et de la demande de crédit entraînera une hausse des taux d'intérêt.

Dans notre pays, ce sont les taux d'intérêt qui régissent la quantité d'argent en circulation, le montant du crédit et la répartition de celui-ci. C'est le seul moyen d'intervention dont nous disposons.

M. Berger: Très bien. Dans ce cas, j'aimerais savoir si l'action exercée depuis quelque temps sur la masse monétaire n'est pas responsable de l'extrême instabilité des taux d'intérêt que nous connaissons depuis deux ans?

M. Bouey: Je ne pense pas qu'elle en soit à l'origine, mais il est arrivé que nous soyons contraints de réagir à l'instabilité des taux d'intérêt ailleurs et nous l'avons fait.

M. Berger: Lorsque vous parlez d'instabilité à l'étranger, quelle en a été la cause au cours de ces deux dernières années?

M. Bouey: Je pense que les principales sources d'instabilité ont été en tout premier lieu l'inflation et, en deuxième lieu, la rapidité des fluctuations du taux d'intérêt aux États-Unis. C'est là une affaire très complexe qui tient à la manière dont les États-Unis gèrent leur économie et qui entraîne des répercussions chez nous et chez d'autres pays et affecte aussi bien nos taux d'intérêt que notre taux de change et c'est à nous de décider comment nous allons faire face à ces répercussions et quelle sera la réaction la plus favorable.

[*Texte*]

Mr. Berger: Why would inflation cause volatility in interest rates, though? Everybody knows that in the past two years inflation has been running at around 10 per cent or 11 per cent, so can you say that that is a factor causing volatility?

Mr. Bouey: I would say yes. Certainly, expectations that inflation is going to go higher or is not going to be controlled—anything like that will cause interest rates to move.

Mr. Berger: I can see them going up and staying up, but we have been given a chart which shows the interest rate spread on Canadian floating rate assets and it has been going up and down like this. What causes these dramatic cyclical changes?

Mr. Bouey: They come from the places I have mentioned. I think basically the volatility has come mainly from the United States, but also from changes in inflationary expectations.

• 1110

Mr. Berger: Well again, I have difficulty accepting the first one because I really do not think anything has changed inflationary expectations in the past few years, except perhaps when we reached those all-time highs at the end of last August and then we started to come into this recession. I think people now have seen that some sort of a fundamental change is perhaps taking place, or we are in the process of a fundamental change. You therefore identify changes in interest rates in the United States. You said they were volatile. Why have they been volatile in the United States? Have they changed back and forth this rapidly from month to month?

Mr. Bouey: They have not been as volatile in the last year or so as they were before, but we did go through a period of great volatility. You may recall their interest rates—I cannot remember the dates exactly—but the prime rate got up to something like 21.50 per cent in last 1980, I think—I guess I am a year out—and then fell to 8 or 9 points by the summer, and then went back up again. That has to do with inflationary expectations. It had partly to do with our control of the money supply and the performance of the economy. I should have included those things as well.

Mr. Berger: Does controlling the money supply through the use of monetary aggregates, as opposed to fixing in on interest rates, cause volatility of interest rates?

Mr. Bouey: I think it does. If you would try to follow a monetary target rigidly, if you were to say, well, we are not going to allow virtually any deviation from a target, then I think that will. My own view is that one should be prepared to allow a certain deviation in the interests of less volatility in interest rates and less volatility in the exchange rate.

Mr. Berger: It seems from the evidence we have been given by our staff, and from the comments we are hearing, that it is the volatility of interest rates over the past two years more than the general level of interest rates that led to the big variations we are seeing in bank profits, the dramatic rise last year and the decrease this year.

[*Traduction*]

M. Berger: Pour quelle raison l'inflation entraîne-t-elle l'instabilité des taux d'intérêt? Tout le monde sait que le taux d'inflation se situe aux alentours de 10 à 11 p. 100 depuis environ deux ans; peut-on dire qu'il provoque l'instabilité des taux d'intérêt?

M. Bouey: Je pense que oui. Il est bien évident que lorsqu'on s'attend à ce que l'inflation s'accélère ou se poursuive, les taux d'intérêt ont tendance à grimper.

M. Berger: Je comprends que cela les fasse augmenter et les maintienne à un niveau élevé, mais le graphique que l'on nous a distribué montre des fluctuations très rapides des taux d'intérêt canadiens sur les actifs flottants. Qu'est-ce qui provoque ces fluctuations cycliques spectaculaires?

M. Bouey: Elles sont dues aux facteurs que j'ai mentionnés. L'instabilité nous est principalement transmise par les États-Unis, mais tient également à l'évolution des attentes inflationnistes.

M. Berger: Encore une fois, j'ai du mal à accepter cela, car rien n'a changé dans nos prévisions en matière d'inflation au cours des dernières années, sauf lorsque nous avons atteint le chiffre record à la fin du mois d'août et que nous sommes entrés dans la récession. Les gens aujourd'hui se rendent compte qu'un changement fondamental est peut-être sur le point de se produire. Les seuls facteurs qui restent, par conséquent, sont les taux d'intérêt américains. Vous avez dit qu'ils étaient instables. Quelle en est la raison? Ont-ils tellement fluctué d'un mois sur l'autre?

M. Bouey: Ils ont été moins instables l'année dernière qu'auparavant, mais nous avons connu une période de très grande volatilité. Vous vous souviendrez que leur taux d'intérêt, je ne me souviens pas des dates exactes, a atteint un sommet de 21.50 p. 100 à la fin de 1980, et retombait de 8 ou 9 points vers l'été et est remonté de nouveau. Cela est dû aux craintes inflationnistes. L'autre facteur est notre action sur la masse monétaire et la performance de l'économie, et j'aurais dû les ajouter à ma liste.

M. Berger: Est-ce que le fait de jouer sur les taux d'intérêt en vue de contrôler l'argent en circulation entraîne l'instabilité des taux d'intérêt?

M. Bouey: Je pense que oui. Si l'on veut respecter rigidement un objectif monétaire, en ne permettant virtuellement aucune déviation par rapport à la norme fixée, ce sera le cas. A mon sens, il faut accepter certaines déviations par rapport à la norme dans l'intérêt d'une plus grande stabilité des taux d'intérêt et du taux de change.

M. Berger: D'après ce que nous disent nos experts, et d'après tout ce que nous entendons, c'est l'instabilité des taux d'intérêt des deux dernières années plus que le niveau de ces taux qui a entraîné les fortes variations dans les profits des banques, c'est-à-dire leur avance spectaculaire l'année dernière et leur réduction cette année.

[*Text*]

Mr. Bouey: I would say the general level of interest rates—say, the average level over a considerable period of time—does not have much effect on bank profits because they operate on a spread. Volatility does, because of the leads and lags in the system.

Mr. Berger: So therefore you would attribute the high level of bank profits last year to the problem of volatility rather than the general level of interest rates, and you would identify volatility as the major factor contributing to the bank profits.

Mr. Bouey: I would attribute nothing to the general level of interest rates. I would attribute quite a lot to volatility.

Mr. Berger: You say quite a lot. What do you mean by quite a lot—90 per cent?

Mr. Bouey: There is the expansion in bank assets as well here. If we are talking about the return on assets, then volatility is the main factor.

Mr. Berger: I would like to ask you a question or two about the rates offered to small businesses. It is common knowledge that loans to large businesses have been made at one or one-half of a percentage point above cost, or three-quarters of a percentage point above cost. You said earlier in your remarks that in lending there seems to be more competition for large businesses than small businesses. Some witnesses before us have recommended that we have some form of credit allocation in Canada for various sectors of the economy. What would your view of such a proposal be?

Mr. Bouey: I would not want to be responsible for it—that is my first remark. I would not want to have to decide who should get the money and who should not. And you would have to make sure, if you were going to do it that way, that other people you did not favour could not get the money, that they could not go outside the country and get it, or something like that. So those would be very difficult decisions to make: how much should go to this sector, how much to that? We run this economy basically on a price system, not only for credit but for virtually everything else. And you know, whose credit? Who is to make the loans? You cannot really force the institutions to make loans which they do not want to, and if they do not think the borrowers are credit worthy. So there is a problem then of directing the lending institution to lend a certain amount to a certain sector, even if he does not think it safe to do so. I think there are great problems in credit allocation. It requires an all-wise central authority to make those decisions, and I do not know anybody who is wise enough. I would rather leave it up to the market.

• 1115

Mr. Berger: If you were to say that there should be a minimum spread on large business loans and, therefore, banks presumably would become more profitable on their large business loans, would not this have the effect of allowing them to offer a smaller spread on small business loans?

[*Translation*]

M. Bouey: Je dirais que le niveau général des taux d'intérêt . . . disons le niveau moyen sur une période relativement longue . . . n'influe guère sur les profits des banques, car ceux-ci sont déterminés par un écart. L'instabilité par contre les touche, du fait des délais et des décalages inhérents au système.

M. Berger: Par conséquent, on pourrait attribuer les profits élevés que les banques ont réalisés l'année dernière aux problèmes de la volatilité plutôt qu'au niveau général des taux d'intérêt, et l'on peut considérer cette instabilité comme le premier facteur.

M. Bouey: Je pense que le facteur presque exclusif est l'instabilité et que le niveau des taux d'intérêt ne joue pratiquement aucun rôle.

M. Berger: Qu'entendez-vous par facteur presque exclusif. Quatre-vingt-dix p. 100?

M. Bouey: Il faut tenir compte également de l'expansion de l'actif des banques. Lorsqu'on parle du rendement de l'actif, l'instabilité est le principal facteur.

M. Berger: J'aimerais vous poser quelques questions concernant les taux proposés aux petites entreprises. Tout le monde sait que les banques octroient des taux d'intérêt aux grandes sociétés à un taux supérieur d'un demi, trois-quarts ou 1 p. 100 au-dessus du loyer de l'argent. Vous avez dit précédemment que les banques recherchent davantage la clientèle des grosses entreprises que des petites. Certains témoins ont recommandé de mettre en place une certaine forme de répartition du crédit entre les divers secteurs de l'économie. Que pensez-vous d'une telle proposition?

M. Bouey: Ma première réaction est que je n'aimerais pas en être chargé. Je n'aimerais guère devoir décider qui aura droit au crédit et qui n'y aura pas droit. Si l'on devait procéder de cette façon, il faudrait s'assurer que ceux à qui vous refusez le crédit ne pourront pas l'obtenir ailleurs, notamment à l'étranger. Il serait extrêmement difficile de décider combien consentir à tel secteur et combien à tel autre. Notre économie, fondamentalement, en est une de marché, non seulement sur le plan du crédit, mais de tout le reste. De toute façon, qui donnerait ce crédit? Qui consentirait les prêts? Vous ne pouvez pas vraiment forcer les banques à accorder des prêts qu'elles ne veulent pas donner, si elles pensent que le débiteur n'est pas sûr. Cela pose donc le problème de contraindre un établissement de crédit à prêter un certain montant à certains secteurs alors même qu'il considère que cela est dangereux. Une répartition autoritaire du crédit me paraît poser d'énormes problèmes. Il faudrait que les décisions soient prises par un pouvoir central disposant de la sagesse suprême et je n'en connais aucun qui la possède. Je préfère de loin m'en tenir au marché.

M. Berger: Si l'on devait imposer un écart minimum aux prêts accordés aux grandes entreprises, ceux-ci deviendraient moins profitables pour les banques et les inciteraient à rechercher davantage la clientèle des petites entreprises et à leur proposer des écarts moins grands, ne pensez-vous pas?

[*Texte*]

Mr. Bouey: I do not know why you would single out bank credit for that. Would you feel that you should do the same thing in terms of all the other costs that businesses incur? After all, interest costs are by no means the major cost. Should labour costs be split that way; costs of materials, and so on? I do not see the point. And I would strongly advise that no authority should get involved in setting spreads of rates. If you do that, the first thing you know you will be responsible for bank profits and for bank losses.

Mr. Berger: I would like to ask you a question or two about deposit insurance. Why has the deposit insurance for an individual remained at $20,000 over the past years?

Mr. Bouey: I guess my only answer to that is because it has not been changed. Twenty thousand dollars may look a little small now. I suppose that should be reviewed now and then.

The Chairman: Mr. Wright.

Mr. Wright: Thank you, Mr. Chairman. Governor Bouey, your policies appear to be concerned with the demand side; that is, by slowing down the demand for credit, we can reduce inflation. And your policies appear to ignore the supply side which, yet, has a direct effect on business; higher costs of production resulting in higher prices; higher costs to consumers; workers demanding higher wages. Is it not possible that your policies actually have been offset by other effects of your policies? Perhaps your policies, if not doing what they should do, may be doing nothing to stem inflation.

Mr. Bouey: The monetary policy is not the only economic policy, but it does operate, as you say, on the demand side. It does tend to reduce the total level of spending, because the cost of borrowing is higher. And our system is set up in a way whereby it is expected that reducing the total level of spending will have a deflationary effect. That is the whole basis for it. And I think it does have that effect.

Also, unfortunately it does have some downward effect on the level of output as well, because our markets are not perfect. People do not respond immediately by reducing their prices and costs; they often reduce output as well. But that is the instrument we have got, and that is the way it works. It is very important that the economy respond well to it That is an instrument designed for a market system which is flexible and responsive. If the market is not responsive to that and if, in fact, instead of reducing prices, businesses cut output or keep their prices up to the point where they go out of business; if labour, insists on wage increases which will cause a lot of workers to be unemployed rather than to respond to the market situation, then I suggest that it is the problems in the economy which are the difficulty—not my policy.

[*Traduction*]

M. Bouey: Je ne vois pas pourquoi il faudrait frapper particulièrement le crédit bancaire. Seriez-vous prêts à faire de même pour tous les autres coûts de production des entreprises? Après tout, les frais financiers ne sont pas la composante la plus importante du coût de production. Faudra-t-il faire de même dans le cas du coût de la main-d'oeuvre, des matériaux, etc.? Je ne vois pas pourquoi on ferait un sort à part au crédit. De toute façon, je serais fortement opposé à imposer aux banques des écarts de manière autoritaire. On vous rendrait immédiatement responsable des profits et des pertes des banques.

M. Berger: J'aimerais vous poser quelques questions concernant l'assurance-dépôt. Pourquoi l'assurance couvrant les dépôts des particuliers est-elle restée fixée à $20,000 ces dernières années?

M. Bouey: La seule réponse que je puisse donner est que c'est parce qu'elle n'a pas été changée. vingt mille dollars m'apparaissent une somme relativement faible de nos jours et il conviendrait peut-être de la réviser de temps à autre.

Le président: Monsieur Wright.

M. Wright: Je vous remercie, monsieur le président. Monsieur le gouverneur, vos politiques semblent vouloir agir sur la demande, c'est-à-dire qu'en ralentissant la demande de crédit, vous pensez réduire l'inflation. Votre politique semble ignorer l'offre qui a pourtant des conséquences directes sur l'activité économique, des coûts de production plus élevés entraînant des hausses de prix, lesquelles entraînent des revendications salariales plus importantes. N'est-il pas possible que votre politique ait été neutralisée par les autres conséquences qu'elle provoque? Peut-être votre politique en ne produisant pas le résultat voulu, ne fait rien pour endiguer l'inflation.

M. Bouey: La politique monétaire n'est pas le seul outil économique, mais elle joue, ainsi que vous l'avez dit, sur la demande. Elle tend à réduire le niveau total des dépenses en rendant le crédit plus cher. Notre système est constitué de telle manière qu'une réduction du niveau total des dépenses a un effet déflationniste. Tout repose là-dessus et je pense que cet effet est vérifié.

Malheureusement, cette action pousse également la production à la baisse parce que le marché ne fonctionne pas de manière idéale. Les agents économiques ne répondent pas immédiatement par une réduction de leurs prix et de leurs coûts; souvent aussi, ils réduisent également leur production. Mais c'est le seul instrument dont nous disposons et c'est ainsi que le système fonctionne. Il est important que l'économie réagisse bien, car c'est un instrument adapté à un système de marché souple et sensible. Si le marché ne réagit pas comme il faut et si les entreprises, au lieu de réduire leurs prix, coupent leur production, ou maintiennent leurs prix jusqu'au point de tomber en faillite, si les syndicats réclament des hausses de salaire qui pousseront un grand nombre de travailleurs au chômage plutôt que de réagir à la situation du marché, alors ce sont des problèmes au sein de l'économie qui provoquent les difficultés et non pas ma politique.

[*Text*]

• 1120

Mr. Wright: When you introduced your policies, I believe in 1975, of gradually reducing the money supply to control inflation, did you have any idea if your policies would work? Do you have any evidence to show, any studies to show, that your policies could work?

Mr. Bouey: I think there is all sorts of evidence to show that in the past high rates of monetary expansion have produced inflation and low rates have tended to curb it.

Mr. Wright: A study from Carleton University in 1974 indicated that M-2 was a better indicator than M-1, yet you did not refer to that study. What studies did you refer to? What evidence did you have that M-1 would control inflation better than M-2?

Mr. Bouey: I would not express it that way, in terms of what would control inflation. I would say what is the best guide we can get from various money supply series. We were talking about what I would call an intermediate goal. The job of the central bank is not just to produce a money supply series it likes. The ultimate goal is how the economy performs. But it is of very great help if there is a money supply series that will provide a good guide.

What we did was to examine all the available series, see which ones were related to spending in the economy in a systematic way and which ones were susceptible to influence by the central bank, and we concluded M-1 was the best one. I have not seen any studies that show that M-2 is better than M-1.

Mr. Wright: I just quoted—the study was done by Kevin J. Clinton at Carleton University, I understand, in 1974, and it concluded that M-1 was the wrong figure to use for the money supply.

Mr. Bouey: We have looked at things like that, I should say. I cannot remember that particular one. But we have not seen any studies that would persuade us—

Mr. Wright: As you have indicated earlier, you have control over credit, which controls basic interest rates in Canada, which have an effect on bank profits. You did indicate that in the early years of increasing interest rates, banks would increase their profits. I believe you did say that.

Mr. Bouey: In the early stages of rising interest rates, yes.

Mr. Wright: So we are on bank profits.

Mr. Bouey: Yes, I had almost forgotten what we were talking about.

Mr. Wright: How long do we have to wait for your policies to work?

Mr. Bouey: The policy is working. What the central bank was trying to do by slowing up the rate of monetary expansion was to slow up the rate of spending. It certainly has slowed up.

[*Translation*]

M. Wright: Lorsque vous avez pris pour politique, en 1975, je crois, de réduire graduellement la masse monétaire en vue de contrôler l'inflation, saviez-vous qu'elle donnerait des résultats? Disposiez-vous d'études, d'indications, établissant que cette politique pouvait produire des résultats?

M. Bouey: Je pense qu'il existe toutes sortes d'indications qui montrent que par le passé un rythme rapide d'expansion monétaire entraînait l'inflation et qu'un rythme lent tendait à la ralentir.

M. Wright: Une étude de l'université Carleton de 1974 a établi que la M-2 est un meilleur indicateur que la M-1, mais vous ne mentionnez jamais cette étude. Sur quelles études vous êtes-vous appuyé? Quelle preuve aviez-vous que la M-1 permet de mieux contrôler l'inflation que la M-2?

M. Bouey: Ce n'est pas la bonne façon de présenter les choses. Il s'agit de savoir, parmi les diverses statistiques sur la masse monétaire, quelle série constitue le meilleur guide. Pour nous, il s'agissait de rechercher un objectif intermédiaire. En effet, le rôle de la banque centrale n'est pas seulement d'assurer une masse monétaire viable mais d'assurer la bonne marche de l'économie. Il est très utile pour cela de disposer d'un indicateur de la masse monétaire qui soit viable.

Ce que nous avons fait a été d'examiner toutes les statistiques disponibles et de voir quels facteurs paraissaient liés de façon systématique aux dépenses totales de l'économie et lesquelles étaient susceptibles d'être influencées par la banque centrale, et nous avons conclu que la M-1 était le meilleur indicateur. Je n'ai pas vu d'études qui établissent que la M-2 est meilleure à cet égard que la M-1.

M. Wright: Je viens de vous en citer une, l'étude réalisée par Kevin J. Clinton de l'université Carleton, en 1974, je crois, qui concluait que la M-1 n'était pas le bon indicateur à utiliser pour agir sur la masse monétaire.

M. Bouey: Nous sommes au courant d'un certain nombre d'études. Je ne me souviens pas de celle-ci en particulier, mais nous n'en avons aucune qui nous ait convaincu . . .

M. Wright: Ainsi que vous l'avez dit tout à l'heure, vous contrôlez le crédit, lequel détermine le taux d'intérêt de base au Canada, lequel influence les profits des banques. Vous avez dit que dans les premières années d'une période de hausse des taux d'intérêt, les profits des banques s'accroissent. Je crois que c'est ce que vous avez dit.

M. Bouey: Oui, dans les premières phases d'une hausse des taux d'intérêt.

M. Wright: Nous en sommes donc aux profits des banques.

M. Bouey: Oui, j'avais pratiquement oublié le sujet du débat.

M. Wright: Combien de temps faudra-t-il attendre pour que vos politiques aient un effet?

M. Bouey: Elles donnent déjà des résultats. Ce que la banque centrale essaye de faire en ralentissant le rythme de l'expansion monétaire est de ralentir le rythme des dépenses.

[*Texte*]

It is probably more due to the world recession than anything else, but it certainly has slowed up. Now what we are waiting for—to get back to the point I made earlier— is for the economy to respond to that market situation in a somewhat better way than it has been doing.

Mr. Wright: What is the relationship between the growth of M-1 and inflation? In other words, if inflation of M-1 grows at a certain rate, will inflation grow at a certain rate?

Mr. Bouey: I must not leave you with the impression that M-1 is all we worry about. M-1 is just one guide. If interest rates are stable, M-1 will tend to grow at about the same rate as total spending in the economy. If interest rates rise, M-1 will tend to grow more slowly than that.

I am talking about the dollar value in total spending. If M-1 grows more slowly, it will tend to restrain the rate of growth of the dollar value of spending. Then the question is, how does that get divided between what happens to output and prices. If the economy responds flexibly, then most of the effect will be on prices and costs. If it does not, unfortunately a lot of the effect will be on output and employment, and to me it seems we have got into a rather inflexible situation, although I am hopeful that things are improving.

• 1125

Mr. Wright: I am curious about some of the interest-free deposits the Bank of Canada has. Is this not a form of taxation on the banks? How do they affect your net revenue?

Mr. Bouey: They are a great source of net earnings since we pay nothing for them and we invest them in government securities, but of course the money goes back to the government, to the profits for the government.

The question of what amount of reserves the bank should hold is bound to be answered in a rather arbitrary way. The reserve requirements of the banks have come down over the years, but I start from the proposition that if a bank is going to be in business, it does have to hold a certain amount of cash. It has to hold Bank of Canada notes to meet the requirements of its customers. It has to deposit with us to make clearing swings that result from changes in deposits with other banks. So even if there was no reserve requirement, the banks would want to hold quite a lot in the way of reserves. The question is how much more than that do they hold. They obviously do hold more than is required for that absolute minimum, and that does cost them something. Is it an appropriate amount or not? One can regard it as a tax. One could also say that it would be pretty hard for a system to work if there were not some final source of liquidity in the economy, and maybe it is worth it.

[*Traduction*]

Celui-ci a certainement reculé. Cela tient probablemnt davantage à la récession mondiale qu'à aucun autre facteur mais le ralentissement existe. Ce que nous attendons maintenant—pour revenir à ce que je disais tout à l'heure—c'est que l'économie réagisse à cette situation du marché de manière plus favorable que jusqu'à présent.

M. Wright: Quel est le lien entre la croissance de la M-1 et l'inflation? Autrement dit, si la masse monétaire M-1 augmente à un certain rythme, l'inflation s'accroîtra-t-elle également à un certain rythme?

M. Bouey: Je ne voudrais pas vous donner l'impression que la M-1 est le seul élément dont nous nous inquiétons. Elle ne constitue qu'un indicateur. Si les taux d'intérêt sont stables, la M-1 va avoir tendance à croître au même rythme que l'activité économique totale. Si les taux d'intérêt augmentent, la M-1 tendra à croître plus lentement que cela.

Je parle de la valeur en dollars de la dépense totale. Si la M-1 croît lentement, elle aura tendance à restreindre le rythme d'augmentation et la valeur en dollars des dépenses. La question qui se pose est de savoir comment la réduction va se répartir entre des coupures de production et des réduction de prix. Si l'économie réagit de manière souple, alors l'effet se fera sentir principalement sur les prix et sur les coûts. Autrement, malheureusement, un grand nombre des répercussions se feront sentir sur la production et l'emploi, et il me semble que nous nous trouvons dans une situation très difficile, bien que j'espère que les choses s'améliorent.

M. Wright: Qu'en est-il des dépôts sans intérêt qu'a la Banque du Canada. N'est-ce pas une forme d'imposition des banques? Comment est-ce que cela affecte votre revenu net?

M. Bouey: C'est une source de gains nets, puisque nous ne payons rien sur ces dépôts, que nous investissons dans des valeurs ordinaires, mais naturellement, l'argent revient au gouvernement, à la province pour le gouvernement.

Quant à la question du montant des réserves que la banque devrait détenir, on doit y répondre de façon arbitraire. Les réserves qui ont été prescrites aux banques ont diminué au fil des ans, mais je pars du principe que pour qu'une banque fasse des affaires, elle doit détenir un certain numéraire. Elle doit disposer de billets de la Banque du Canada pour répondre aux besoins de ses clients. Elle doit faire des dépôts dans notre banque pour qu'il puisse y avoir des mouvements de compensation découlant des changements intervenant avec d'autres banques en ce qui concerne les dépôts. Par conséquent, même s'il n'était pas nécessaire de prévoir une réserve, les banques voudraient que leurs réserves soient très importantes. La question est de savoir combien elles détiennent en plus des montants prescrits. De toute évidence, leurs réserves sont plus importantes que le minimum absolu prescrit, et cela leur coûte quelque chose. Est-ce un montant approprié ou non? On peut le considérer comme un impôt. On pourrait aussi dire que ce serait très difficile qu'un système fonctionne sans aucune source de liquidités dans l'économie, et c'est peut-être une bonne chose.

[*Text*]

Mr. Wright: Would not the high profits of the Bank of Canada be contributing to the high interest rates in Canada?

Mr. Bouey: No, I do not think so. The money goes back to the government and it means the government has to raise much less money.

The Chairman: Thank you, Mr. Wright. Mr. Lambert.

Mr. Lambert: Mr. Bouey, you have undoubtedly seen a speech by Mr. Frazee of the Royal Bank, dated May 20, 1982. Briefly, the burden of Mr. Frazee's speech is that in considering the situation at the present time in Canada, the biggest problem was to recognize those things which you cannot change and therefore you must not devote your attention to doing that, and those things which you can change and perhaps should attempt to change.

Mr. Bouey: I am in agreement so far.

Mr. Lambert: All right. Now the one thing you could change is monetary policy, and one thing you could change is the level of interest rates, but he says that you should not change. In other words, that aspect of monetary policy as a tool is satisfactory. But both you and the government stop there. I say that both you and the government stop there in that there is a responsibility between government and the central bank for the general monetary policy and the advice with regard to fiscal policy, and it is there that the deficiency lays.

Because the influence of the United States, whose high interest rate policy affects them in Australia almost as much as it does here, affects them in Europe very seriously, and in fact has almost a worldwide influence, but we do not know how much behind the Iron Curtin, there is no point in your struggling to get out of that by imposing or, say, going for a much lower rate in Canada and having to impose foreign exchange controls.

• 1130

You would have to impose foreign exchange controls before you lowered the rates; otherwise you would get knocked over in the stampede out of this country. But what about the encouragement of long-range investment? You spoke about that this morning to one of my colleagues. What is being done to encourage longer-range investment, both by Canadians and by outsiders, because that is the area in which we are deficient. You say that banks, in times of inflation, such as we have, have a tendency to get into the short-range investments. But in order to develop and to stabilize the Canadian economy, we need the other. Can you tell me what you would do or what you would advise to get that longer-term money both from Canadians and from abroad? Just give me some suggestions and we will see what . . . .

Mr. Bouey: I will have to ask what my advisers advise me to say. Well, I was going to say that anyway.

[*Translation*]

M. Wright: Les grands profits de la Banque du Canada ne contribuent-ils pas aux taux d'intérêt élevés que connaît le Canada?

M. Bouey: Non, je ne le pense pas. L'argent revient au gouvernement, de sorte que ce dernier doit mobiliser moins d'argent.

Le président: Je vous remercie, monsieur Wright. Monsieur Lambert.

M. Lambert: Monsieur Bouey, vous avez sans doute lu un discours qu'a prononcé M. Frazee, de la Banque Royale, le 20 mai 1982. En quelques mots, dans ce discours, M. Frazee estime que dans la situation actuelle du Canada, le plus grand problème est de reconnaître quelles sont les choses qu'il est impossible de changer, pour ne pas s'en occuper et se consacrer aux choses qu'il est possible de changer et qu'il faudrait essayer de changer.

M. Bouey: Je suis d'accord avec vous jusque-là.

M. Lambert: Très bien. L'une des choses que vous pourriez changer est la politique monétaire, de même que le niveau des taux d'intérêt, mais il dit qu'il ne faudrait pas modifier cela. En d'autres termes, cet aspect de la politique monétaire, en tant qu'outil, est satisfaisant. Mais vous-même et le gouvernement n'allez pas plus loin, alors que le gouvernement ainsi que la Banque centrale sont responsables de la politique monétaire générale ainsi que des recommandations concernant la politique budgétaire, et c'est là qu'il y a des lacunes.

Compte tenu de l'influence des États-Unis, dont les taux d'intérêt élevés ont des retentissements en Australie, autant qu'ici, aussi bien qu'en Europe, et même peut-être à l'échelle mondiale, bien que nous ne sachions pas grand-chose de ce qui se passe derrière le rideau de fer, il est inutile que vous vous efforciez de nous sortir de là en imposant, ou en envisageant un taux d'intérêt plus bas au Canada, tout en devant imposer un contrôle du change étranger.

Avant de diminuer les taux d'intérêt, il vous faudra imposer un contrôle des changes étrangers, autrement, il y aurait un exode massif des capitaux. Mais que fait-on pour encourager les investissements à long terme? Vous avez parlé de cette question ce matin à l'un de mes collègues. Que fait-on dans ce domaine, pour encourager des Canadiens et des étrangers à investir à long terme, parce que c'est dans ce domaine qu'il existe des lacunes. Vous dites que les banques, en période d'inflation comme celle que nous traversons, ont tendance à investir à court terme. Mais pour développer et stabiliser l'économie du Canada, c'est à long terme qu'il faudrait investir. Pourriez-vous me dire ce que vous feriez, ou ce que vous proposez de faire, pour que des Canadiens et des investisseurs étrangers passent des capitaux à plus long terme? Donnez-moi quelques suggestions, et nous verrons que . . .

M. Bouey: Je vais demander à mes conseillers ce qu'ils me recommandent de dire. De toute façon, c'est ce que j'allais vous répondre.

[*Texte*]

The main thing I would say, Mr. Lambert, is that we are in a very difficult situation and it is pretty hard to encourage long-run investment right at this moment. But the best way to get around to it is to get inflation under control so that interest rates can be much lower and more stable. In that situation, people can make reasonable plans for the future and, if we can hold that situation for some time, get back to a condition where it was possible to borrow long-term money and know what you are going to pay and have some confidence in what would happen to prices. That is by far the most important requirement that we have.

Mr. Lambert: But are you prepared to pay the penalty? Is Canada prepared and able to pay the penalty of that continuing policy?

Mr. Bouey: That is what we are doing.

Mr. Lambert: Come with me—no doubt you have seen it—to any part of Canada and see the end result. It is a continuous clang of doors in places like Edmonton and Calgary, which were supposed to be the shining spots of the country, but right now it is a symphony of closing doors. We cannot keep that up. It is all very well, but where I am quarrelling with you, Mr. Bouey, is that it seems to be the only thing that is being done. In other words, you are concentrating on those things which you cannot change and you are not doing those things which should change.

Mr. Bouey: Mr. Lambert, do not . . . .

Mr. Lambert: Canadianization, for instance.

The Chairman: We are here to talk about bank profits.

Mr. Lambert: Just a minute now, I will bring that along. Mr. Evans, a little word of advice . . . .

The Chairman: Mr. Lambert, my advice to you is that we are here to talk about bank profits—

Mr. Lambert: Yes and I . . . .

The Chairman: —and that is the advice I would like to give you.

Mr. Lambert: All right, fine. I will get into it within the time that I have got.

The Chairman: Well, you have 2 minutes and 45 seconds.

Mr. Lambert: All right. The role of the chairman is not as an axeman for the government.

The Chairman: It is to keep discussion relevant, Mr. Lambert.

• 1135

Mr. Lambert: Now, Canadianization and FIRA are the two worst things right now for the long- range investment which

[*Traduction*]

Monsieur Lambert, la principale chose que je dirai, c'est que nous nous trouvons dans une situation très difficile, et qu'actuellement il est très difficile d'encourager des investissements à long terme. Mais la meilleure façon de contourner ce problème est de contrôler l'inflation, afin que les taux d'intérêt puissent diminuer et devenir plus stables. Dans ce contexte, les gens peuvent faire des projets raisonnables pour l'avenir, et si nous pouvons maintenir cette situation pendant un certain temps, il sera possible à nouveau d'emprunter de l'argent à long terme, tout en sachant ce qu'il faudra payer, et en envisageant avec plus de confiance ce qui pourrait arriver aux prix. C'est de loin la condition la plus importante qu'il nous faut remplir.

M. Lambert: Mais êtes-vous disposé à en payer le prix? Le Canada est-il prêt à payer le prix du maintien de cette politique? Peut-il se le permettre?

M. Bouey: C'est ce que nous faisons.

M. Lambert: Je vous invite à venir avec moi—et je suis sûr que vous avez déjà vu cela—pour visiter n'importe quelle région du Canada pour voir les conséquences ultimes de ce dont vous parlez. Des portes se ferment sans discontinuer dans des villes comme Edmonton et Calgary, qui étaient extrêmement florissantes, alors que maintenant des activités cessent de tous les côtés. Il est vrai que nous ne pouvons pas rattraper la situation, mais ce pourquoi je vous critique, monsieur Bouey, c'est qu'il semble que vous insistiez uniquement sur des choses que vous ne pouvez pas changer, sans intervenir dans les domaines qu'il faudrait modifier.

M. Bouey: Monsieur Lambert, ne . . .

M. Lambert: Je veux parler de la canadianisation, par exemple.

Le président: Nous sommes ici pour parler des profits des banques.

M. Lambert: Un instant s'il vous plaît, je vais en parler. Monsieur Evans, un petit conseil . . .

Le président: Monsieur Lambert, ce que je voudrais vous dire, c'est que nous sommes ici pour parler des profits des banques . . .

M. Lambert: Oui, et je . . .

Le président: . . . et voilà le conseil que je voudrais vous donner.

M. Lambert: Très bien. Je vais en parler pendant le temps qu'il me reste.

Le président: C'est-à-dire deux minutes et 45 secondes.

M. Lambert: Très bien. Le rôle du président n'est pas d'être un homme de main pour le gouvernement.

Le président: C'est pour que la discussion reste pertinente, monsieur Lambert.

M. Lambert: Par rapport aux investissements à long terme, la canadianisation et la Loi sur le contrôle des investissements

[*Text*]

will bring down inflation and restore the Canadian economy—that in itself will contribute to a lowering of inflation and also accomplish what you are after.

Now, bank profits will undoubtedly be affected. For your benefit Mr. Chairman, if you read the release of the Royal Bank as of June 1, there is an indication of what this policy has resulted in: more and more loans being put onto the nonproductive side of the ledger or the non-current and in six months or by next year they will be put onto what we used to call the "overdue debts written off" column. There is a provision by one bank for some $500 million of possible losses.

Now that affects bank profits and that is why I have produced this rather lengthy scenario to get at that point about bank profits. It is not just a question of a fast-moving interest rate where the banks can get a lot of money—and banks and trust companies can get a great deal of money. However, in the next six months a disastrously rapid drop can wipe out the profits they have made. But nobody pays attention to that.

Mr. Bouey: If I could just make a couple of comments, Mr. Lambert. First of all, I would remind you that by no means do all noncurrent loans wind up as losses, nothing like that.

Mr. Blenkarn: What percentage?

Mr. Bouey: I could not tell you. I think that probably varies over time.

Mr. Blenkarn: Are you saying they are likely to—

Mr. Bouey: I do not think they are likely to. Some part of them may be lost but a non-current loan is not the same thing as a lost loan.

On the other subject Mr. Lambert raises, I would agree with him that long-term investment funds flowing into the country from abroad would help our situation as it concerns the exchange rate and to some extent as it concerns interest rates. But when you come to questions like Canadianization and FIRA, I have to say there that those are priorities established by parliament and I simply have to accept them.

The Chairman: Thank you, Mr.Lambert. Mr. Orlikow.

Mr. Orlikow: Mr. Bouey, I would like to follow up on a question Mr. Lambert asked late in his questioning. I will put it to you this way: the country has followed the restrictive policies that the bank has advocated since 1975. Governments have tried to restrain the expenditures, the money supply growth has been restricted, interest rates have been kept high, and yet since 1975, inflation has gone from 9.3 per cent in a year to 11.3 per cent; unemployment has gone from 6.9 per cent to 9.6 per cent; bankruptcies have tripled. So, the question I want to ask you is, how much longer do you think the

[*Translation*]

étrangers sont les deux plus mauvaises solutions pour diminuer l'inflation et rétablir l'économie canadienne, alors que ces investissements contribueraient à diminuer l'inflation et à accomplir l'objectif que vous recherchez.

Les profits des banques en seront indéniablement affectés. Monsieur le président, il serait utile que vous lisiez un communiqué de la Banque Royale, publié le 1er juin. On y indique les résultats de cette politique: de plus en plus de prêts sont inscrits au côté non productif ou en souffrance du grand livre et dans six mois, ou d'ici l'année prochaine, ils seront inscrits dans la colonne que nous avions l'habitude d'intituler «dettes échues, passées aux pertes et profits». Une banque prévoit des pertes possibles s'élevant à quelque 500 millions de dollars.

Cela joue sur les profits des banques, et c'est pourquoi j'ai présenté ce scénario assez long pour en arriver maintenant à leurs profits. La question n'est pas seulement celle des taux d'intérêt très fluctuants, permettant aux banques de faire beaucoup d'argent, et les banques de même que les sociétés de fiducie peuvent faire énormément d'argent. Cependant, une diminution désastreusement rapide du taux, dans les six mois suivants, peut éponger tous les profits qu'elles ont faits. Mais personne ne s'intéresse à cela.

M. Bouey: Permettez-moi de faire quelques remarques, monsieur Lambert. Tout d'abord, je voudrais vous rappeler que tous les prêts en souffrance ne se retrouvent pas au compte des pertes, loin de là.

M. Blenkarn: Quel est le pourcentage?

M. Bouey: Je ne saurais vous le dire. Cela varie sans doute d'une période à l'autre.

M. Blenkarn: Est-ce que vous dites qu'ils sont en général . . .

M. Bouey: Non. Une partie des prêts peut passer au compte des pertes, mais un prêt en souffrance, ce n'est pas la même chose qu'un prêt irrecouvrable.

Quant à l'autre question qu'a posée M. Lambert, je conviens avec lui que des investissements à long terme faits de l'étranger au Canada pourraient améliorer notre situation en ce qui concerne le taux de change, et aussi dans une certaine mesure les taux d'intérêt. Mais à propos des questions comme la canadianisation et la Loi sur le contrôle des investissements étrangers, je dois dire que ce sont des priorités établies par le Parlement, que je dois simplement accepter.

Le président: Je vous remercie, monsieur Lambert. Monsieur Orlikow.

M. Orlikow: Monsieur Bouey, je voudrais reprendre une question que M. Lambert a posée vers la fin de son intervention. Le Canada s'en est tenu aux politiques de restrictions que la Banque recommande depuis 1975. Les gouvernements ont essayé de limiter les dépenses, la croissance de la masse monétaire a été restreinte, les taux d'intérêt ont été maintenus à un niveau élevé, cependant, depuis 1975, l'inflation est passée de 9.3 p. 100 en une année à 11.3 p. 100; le chômage de 6.9 p. 100 à 9.6 p. 100; les faillites ont triplé. Je voudrais donc vous poser cette question, pendant combien de temps pensez-

[*Texte*]

country should follow your advice? We have 1.25 million unemployed. What is your bottom line for changing it? Is it when we have 1.5 million unemployed, 1.75 million or 2 million unemployed?

• 1140

Mr. Bouey: I need to say two or three words about that. It is true that we have been following the policy of gradually reducing money supply since 1975. For reasons I have mentioned earlier, there have been factors offsetting that on the effects of inflation, factors that have affected a great many countries. I would say it certainly is the case that it would have been better if fiscal or monetary policies had been tougher earlier on and that interest rates had been quite a lot higher earlier on.

The problem right now that our economy is in, is much more due to the world recession than domestic policies, although they play a part. The question of how far things have to go before we change the policy—I do not think that is relevant. We would change it right now if we could. We will change it as soon as we can in a direction that will help. If I knew a way of getting interest rates down now, that would be helpful to the economy rather than harmful, I would certainly set about it. But doing it in a way that allows the exchange rate to fall way off, will not help us.

Mr. Orlikow: You said that our high interest rates are, to a large extent, caused by the high rate of inflation. We have got to get our rate of inflation down. Under the terms of the agreement between the government of Canada and the government of Alberta, the price of energy is to go up by $2.25 a barrel this July 1, by $4 or $4.25 next January and by another $4 or $4.25 in July of 1983. That is an increase of somewhere between $10 and $11 a barrel. The Minister of Energy, Mr. Lalonde, on one occasion estimated that every dollar increase in the price of oil adds .5 per cent to the cost of living.

So if that figure is correct we are looking at an increase in the cost of living just caused by the agreement, by the increase of the price of energy, of somewhere between 4 and 5 per cent. Where do we make the kind of reductions needed, not only to compensate for this 4 to 5 per cent increase in the cost of living as a result of the energy price increases, but to bring down the rate of inflation below the double-digit it has been for a couple of years now?

Mr. Bouey: I am not sure about your figures, but I recognize that energy prices will rise. Taken by themselves, they tend to have some effect on the rate of price increase. But that is only one price in the whole structure of prices and it is possible for other prices to come down. It is possible for other costs to come down and much more than offset that. Indeed, we have seen some of that happen now. Perhaps not as much as any of us would like to see, but certainly the rate of inflation is lower than it was a while back, even though energy prices have been rising. So one cannot take out one component

[*Traduction*]

vous que le pays doive suivre vos conseils? Nous avons un million et quart de chômeurs. Quand pensez-vous changer de politique? Faut-il attendre d'avoir un million et demi, un million trois quarts ou deux millions de chômeurs?

M. Bouey: Je dois dire deux ou trois choses à ce sujet. Il est vrai que nous avons suivi la politique voulant que la masse monétaire soit progressivement réduite depuis 1975. Pour des raisons que j'ai déjà mentionnées, certains facteurs inflationnistes ont joué, et ce dans un grand nombre de pays. Il est certain qu'il eût mieux valu plutôt que les politiques fiscales ou monétaires aient été plus strictes, et que les taux d'intérêt aient été beaucoup plus élevés.

Le problème actuel est que notre conjoncture économique n'est pas bonne, davantage en raison de la récession mondiale que des politiques nationales, bien qu'elles jouent un certain rôle. La question de savoir jusqu'à quel point les choses doivent s'aggraver pour que nous changions de politique, cette question ne me paraît pas pertinente. Nous la changerions maintenant si nous le pouvions. Nous la changerions le plus tôt possible, de façon à améliorer les choses. Si je connaissais une façon de diminuer les taux d'intérêt dès à présent, en améliorant l'économie plutôt qu'en lui portant préjudice, je n'hésiterais aucunement. Mais diminuer les taux d'intérêt en laissant le taux de change accuser une très forte baisse ne nous aidera pas.

M. Orlikow: Vous avez dit que dans une grande mesure, les taux d'intérêt sont élevés parce que l'inflation l'est aussi. Il faut que l'inflation diminue. D'après les modalités de l'entente entre le gouvernement du Canada et celui de l'Alberta, le prix de l'énergie doit augmenter de $2.25 le baril au 1er juillet, de $4.00 ou $4.25 en janvier prochain et encore $4.00 ou $4.25 en juillet 1983. Cette augmentation représente environ $10 et $11 le baril. Selon M. Lalonde, le ministre de l'Energie, chaque dollar d'accroissement du prix du pétrole ajoute 5. au coût de la vie.

Par conséquent, si le chiffre est exact, cette augmentation du coût de la vie est le résultat de l'entente, de l'accroissement du prix de l'énergie d'environ 4 et 5 p. 100. Où allons-nous procéder aux réductions nécessaires, non seulement pour compenser ces 4 à 5 p. 100 d'augmentation du coût de la vie à la suite des hausses du prix de l'énergie, mais pour que l'inflation diminue en-deçà des deux chiffres qu'elle a atteints depuis deux ans maintenant?

M. Bouey: Je ne suis pas sûr de vos chiffres, mais j'admets que les prix de l'énergie vont augmenter. Les prix en soi, ils ont tendance à influer sur le rythme de l'augmentation des prix. Mais c'est seulement un prix dans toute la structure des prix, et il est possible que d'autres diminuent. Il est possible que d'autres coûts baissent et qu'ils compensent considérablement ceux-là. En fait, cela s'est déjà passé. Peut-être pas autant que nous le voudrions, mais le taux d'inflation a bien diminué par rapport à ce qu'il était, même si les prix de l'énergie ont augmenté. On ne peut donc pas isoler une composante d'un

[*Text*]

of a price index and say that because it is rising the whole index has to rise.

Mr. Orlikow: If I had more time, I would ask you to be more specific, but one of the other factors which is referred to almost every day by the Prime Minister and by the Minister of Finance, by business leaders and I think by you on occasion, is the suggestion that if we are going to get the rate of inflation down, wage and salary expectations have to come down. In your judgment what was the effect on wages of the kind of program we had under the Anti-Inflation Board?

Mr. Bouey: That is some time ago. All I would say is that it certainly reduced the rate of wage increase at that time.

Mr. Orlikow: What effect did the program have on prices?

Mr. Bouey: Prices certainly came down as well in that period. Profits were pretty weak anyway.

Mr. Orlikow: Is it not true though, that by the end of the program, the cost of living was almost up to the same point it was before the program started?

Mr. Bouey: No, I do not think that is right.

Mr. Orlikow: Did the bank do any studies?

• 1145

The Chairman: Mr. Orlikow, the Chair is in a very awkward position. If I call Mr. Lambert, Mr. Blenkarn and Mr. Lang to order for irrelevance, I have to do it to everyone. I would ask that we try at least to stay within the realm of bank profits and banking in chartered banks.

Mr. Orlikow: Well, Mr. Chairman, I would suggest to you that bank profits depend on the state of the economy, and the state of the economy certainly is dependent to a large extent on the two factors on which I am trying to get some information.

The Chairman: We have gone now seven minutes, and I am waiting for the connection. If you could make that connection, it would certainly help the Chair.

Mr. Orlikow: Well, Mr. Chairman, the connection is obvious: Bank profits, whether large or small, and whether you and I and Mr. Bouey would agree on what would be too large or too small, certainly depend and vary on the basis of how the economy is doing. I am trying to find out how the economy is doing and what causes it.

The Chairman: That would be a good question to put to them.

Mr. Orlikow: Well, I would prefer to ask my own questions, Mr. Chairman. I—

Some hon. Members: Oh, oh!

[*Translation*]

indice des prix pour dire qu'étant donné qu'elle augmente, tout l'indice doit augmenter aussi.

M. Orlikow: Si j'avais plus de temps, je vous demanderais d'être plus précis, mais l'un des autres facteurs dont ont parlé presque chaque jour le Premier ministre et le ministre des Finances, des chefs d'entreprises et vous-même aussi, parfois, c'est que pour que le taux de l'inflation diminue, il faut se montrer moins exigeant quant aux salaires et aux traitements. Selon vous, quelles ont été les répercussions, sur les salaires, du programme que nous avions en vertu de la Commission de lutte contre l'inflation?

M. Bouey: Cela remonte a il y a quelque temps. Tout ce que je puis dire, c'est que cela avait alors diminué le rythme de l'augmentation des salaires.

M. Orlikow: Quelles ont été les répercussions du programme sur les prix?

M. Bouey: Les prix avaient diminué aussi au cours de cette période. Les profits étaient aussi très faibles.

M. Orlikow: N'est-il cependant pas vrai qu'à la fin de l'application du programme, le coût de la vie était pratiquement le même que ce qu'il était avant que le programme ne soit mis en oeuvre?

M. Bouey: Non, je ne pense pas que ce soit vrai.

M. Orlikow: La Banque a-t-elle fait des études là-dessus?

Le président: Monsieur Orlikow, je suis dans une situation fort délicate. J'ai rappelé messrs. Lambert, Blenkarn et Lang à l'ordre, car leurs propos étaient hors sujet, et je me dois donc d'en faire autant pour vous. Je vous demande de rester au moins dans le contexte des profits des banques et des opérations des banques à charte.

M. Orlikow: Monsieur le président, les profits des banques dépendent de la conjoncture, et la conjoncture, à son tour, dépend dans une grande mesure de deux facteurs au sujet desquels je voudrais des renseignements.

Le président: Vous parlez depuis sept minutes et je ne vois toujours pas le rapport. Ramassez donc vos idées, cela me serait d'un grand secours.

M. Orlikow: Monsieur le président, le rapport est évident: qu'ils soient gros ou petits, que M. Bouey, vous et moi soyons d'accord pour dire qu'ils sont trop gros ou trop petits, il n'en demeure pas moins que les profits des banques sont sujets à la situation économique. J'essaie donc de me renseigner sur la situation économique et sur les facteurs qui l'influencent.

Le président: C'est une question qu'il faudrait poser aux banquiers.

M. Orlikow: Je préfère poser mes propres questions.

Des voix: Oh, oh!

[*Texte*]

The Chairman: As long as they stay relevant, Mr. Orlikow.

Mr. Orlikow: Seriously, Mr. Bouey, did the bank do any studies of the effects on wages and prices and the cost of living in the three years when we had the Anti-Inflation Board in operation?

Mr. Bouey: Well, there certainly are studies around. I do not recall that we did any. But I think that one could look at the price indexes and that sort of thing and draw some conclusions, without a great deal of study.

Mr. Orlikow: Do you feel that government should be looking at another round, or another form of wage and price guidelines?

Mr. Bouey: Let me answer that in a slightly different way, Mr. Orlikow.

We do not really have to argue about the connection of wages and salaries within inflation. I do not think that they led inflation this time. But it is the case that, if inflation is going to come down, the rate of increase in wages and salaries has to come down too, because they form such an important part of the total price and cost structure—almost two-thirds.

If I can just give you some simple arithmetic, a lot of wage settlements we see these days are in the range of 12 or 13 per cent a year. I am not suggesting that this is the whole story, because there are a lot of smaller things that we do not hear about currently. But, if we are going to get inflation down, say to the American level, which is quite low now—but let us just pick out five per cent or something like that—the arithmetic of the situation is simply that wage increases will have to come down, from 12 or 13 percent, to something, let us say, around 6 per cent anyway. We have to get from here to there somehow or other.

Now, our system, the market system, is set up in such a way or is based on the proposition that, in order to save businesses and save jobs, people will react to the market situation and will allow these costs to come down. That does not mean that, if you come down from 13 to 6 per cent, you have to accept a 7 per cent reduction in the standard of living, because the rate of inflation comes down, too. But then eventually you get to a position where you have inflation under control, and the economy can expand again, and real incomes can expand again.

So the problem I mentioned to you is not one of wage and price controls, but of how we get from one place to the other. Wage and price controls, which I am not recommending at this time, are one way. I would hope that it could happen without them.

Mr. Orlikow: But I put it to you, Mr. Bouey, that—

The Chairman: Last question.

[*Traduction*]

Le président: Il faut cependant qu'elles soient à propos, monsieur Orlikow.

M. Orlikow: Monsieur Bouey, la Banque a-t-elle fait des études sur l'incidence du contrôle des prix et des salaires, et sur celle du coût de la vie, pendant les trois années d'exercice de la Commission anti-inflation?

M. Bouey: On a certainement fait des études là-dessus. Quant à nous, je ne me souviens pas que nous en ayons fait. On pourrait comparer les indices des prix et d'autres facteurs et en tirer des conclusions, sans que cela n'exige une étude trop approfondie.

M. Orlikow: Pensez-vous que le gouvernement devrait imposer de nouveaux contrôles ou une autre forme de directives sur les prix et les salaires?

M. Bouey: Monsieur Orlikow, voici la réponse que je ferai à votre question.

Point n'est besoin de contester le rapport entre les salaires et les rémunérations et l'inflation. Je ne pense pas cependant qu'ils soient responsables de l'inflation actuelle. Il n'en demeure pas moins que pour faire baisser l'inflation, il faut que le taux d'augmentation des salaires et des rémunérations baisse également car ces derniers représentent presque les deux tiers de la structure totale des prix et des coûts.

Voici quelques chiffres. De nos jours, les règlements sur les salaires sont de l'ordre de 12 à 13 p. 100 par année. Je ne prétends pas que ce soit le seul facteur important car il y a beaucoup d'autres détails dont nous n'entendons pas parler actuellement. Pour faire diminuer l'inflation, au taux assez bas que connaissent les Américains actuellement, disons 5 p. 100 environ, il faudra que les augmentations de salaires passent de 12 à 13 p. 100 à environ 6 p. 100. Il faudra que nous y réussissions d'une façon ou d'une autre.

Notre structure de marché est-elle que pour protéger nos entreprises et nos emplois, on doit compter sur la réaction des gens à une situation de marché et ce sont eux qui peuvent permettre aux coûts de diminuer. Ce n'est pas parce que les salaires n'augmenteront plus que de 6 p. 100 plutôt que de 13 p. 100 qu'il faudra que les gens acceptent une réduction de 7 p. 100 de leur niveau de vie car le taux d'inflation diminuera en même temps. A plus ou moins long terme, l'inflation sera jugulée et l'économie, les revenus réels, pourront croître de nouveau.

Il ne s'agit donc pas d'un problème de contrôle des prix et des salaires, mais de la voie que nous emprunterons pour réussir dans notre entreprise. Le contrôle des prix et des salaires, mesure que je ne préconise pas pour l'instant, constitue une voie. J'espère que nous pourrons réussir sans avoir à les imposer.

M. Orlikow: Monsieur Bouey, je prétends que . . .

Le président: Ce sera votre dernière question.

[*Text*]

Mr. Orlikow: —when you talk of bringing the wages down to 6 or 7 per cent when the cost of living is rising by 11.5 per cent, you are asking workers to take a reduction in their real standard of living and that only later, maybe, maybe, will the cost of living come down to compensate for that. So you are asking workers, you are asking ordinary Canadians, to take a reduction in their real standard of living, with the hope—which I maintain, and I think the record will prove, did not happen in the last experience—that, if they do that, this will happen. I put it to you that it is not only wages that have to do with what we can sell, that high interest rates in the United States, for example, have killed the lumber market much more than the high wages of Canadian workers.

• 1150

Mr. Bouey: Mr. Orlikow, what we need is a reduction in the rate of inflation. We need a reduction in the rate of wage and salary increases that will be accompanied—it may not happen week by week or month by month—by a reduction in inflation and will lay the groundwork for a reduction in interest rates. I do not place it all on wages and salaries by any means, but I would point out to you that profits have already fallen—in absolute terms, not in terms of the rate of increase— very sharply. There has been a response there. Now, where else are we to have a response that will let us get the rate of inflation down? If we can get it down, we certainly will have a reduction in interest rates as well.

The Chairman: Thank you, Mr. Orlikow.

I will now go to second round with Mr. Lang.

Mr. Lang: Thank you, Mr. Chairman.

To relate this to bank profits, I again refer to page 3 of Governor Bouey's brief, the discussion of bank profits being higher in an inflationary environment.

Governor Bouey, I believe you have stated in one of your reports that inflation can be defined as prices increasing more rapidly than productivity. Is that a fair definition?

Mr. Bouey: No, I just describe inflation as a general rise in prices.

Mr. Lang: No relation to productivity?

Mr. Bouey: Well, it may be a cause of inflation. A decline in productivity will tend to cause prices to rise more rapidly, but it is not part of the definition.

Mr. Lang: Okay. What impact would you say our monetary policy is having on productivity? Has the bank done a study as to the impact of monetary policy on productivity?

Mr. Bouey: We do not have a study that directly relates monetary policy to productivity. I think there are studies that show that inflation tends to reduce productivity.

[*Translation*]

M. Orlikow: ... quand vous dites que les salaires n'augmenteront plus que de 6 ou 7 p. 100, le coût de la vie augmentant de 11.5 p. 100, vous demandez aux travailleurs de réduire leur véritable niveau de vie en ne leur offrant en échange qu'une maigre possibilité que le coût de la vie diminuera à l'avenant. Vous demandez donc aux travailleurs, aux citoyens canadiens, d'accepter une réduction de leur niveau de vie alors que la réalisation de cet objectif, selon moi, est illusoire, comme ce fut le cas la dernière fois. Je prétends que ce ne sont pas uniquement les salaires qui influencent notre pouvoir de vente, car par exemple, les taux d'intérêt élevés aux États-Unis ont été beaucoup plus dévastateurs pour le marché du bois que ne l'ont été les salaires élevés de travailleurs canadiens.

M. Bouey: Il faut à tout prix faire baisser le taux d'inflation. La diminution du taux d'augmentation des salaires et des rémunérations s'accompagnera, et je ne dis pas que cela se fera en quelques semaines ou en quelques mois, d'une baisse du taux d'inflation qui sera le fondement d'une réduction des taux d'intérêt. Je ne dis pas que notre seul cheval de bataille devrait être cette réduction de l'augmentation des salaires et des rémunérations, mais je vous signale que nous connaissons déjà une dégringolade de profits, en chiffres absolus, même si le taux de croissance est maintenu. Voilà donc une première réaction et si nous parvenons à faire diminuer l'inflation, nous assisterons certainement à une autre réaction, celle d'une réduction des taux d'intérêt également.

Le président: Merci, monsieur Orlikow.

Monsieur Lang, au deuxième tour.

M. Lang: Merci, monsieur le président.

A la page 3 du mémoire du gouverneur Bouey, il est dit que les profits des banques sont plus élevés en situation inflationniste.

Monsieur Bouey, dans un de vos rapports, vous dites que l'inflation peut être définie comme un phénomène se produisant quand les prix augmentent plus rapidement que la productivité. Est-ce là une juste définition?

M. Bouey: Non, quant à moi, l'inflation est tout simplement une augmentation générale des prix.

M. Lang: La productivité n'intervient donc pas, n'est-ce pas?

M. Bouey: Elle peut être cause d'inflation. En effet, une diminution de la productivité tend à causer une augmentation plus rapide des prix, mais je ne la ferais pas intervenir dans la définition de l'inflation.

M. Lang: D'accord. Quelle incidence notre politique monétaire a-t-elle sur la productivité? Est-ce que la Banque a fait une étude là-dessus?

M. Bouey: Nous n'avons pas fait d'étude reliant directement la politique monétaire à la productivité. Certaines études prouvent que l'inflation tend à faire baisser la productivité.

[*Texte*]

Mr. Lang: When you suggest that there need to be changes in fiscal policy to complement monetary policy in fighting inflation by your earlier statement that a decrease in productivity would tend to increase inflation, is it fair for me to assume that your changes in fiscal policy would be of the type that would lead to an increase in productivity?

Mr. Bouey: I do not know how I could comment on that. The reasons for the decline in productivity that we have seen are not well understood. I would think one could safely make the statement that increased investment should help productivity, better tools to do the job with. I do not think I can go much beyond that.

Mr. Lang: The chairman has asked me to draw the connection. I think the connection is that Governor Bouey has stated that inflationary expectations are one of the major causes of high interest rates and high interest rates very much relate to bank profits as well as inflation as outlined in Governor Bouey's brief.

The Chairman: He talks about volatility of interest rates having an effect on profits.

Mr. Lang: Volatility of interest rates— thank you, Mr. Chairman. So you do not think fiscal policy should necessarily lead to an increase in productivity?

Mr. Bouey: There are times when fiscal policy can help. There have been times when things like depreciation allowances or capital cost allowances may have encouraged investment. It may be that at times lower marginal income taxes may increase incentives, but I am not relating these things to the current fiscal situation. How much is possible depends very much on what scope the government has to change its fiscal policy.

Mr. Lang: Does the government have much scope to change its fiscal policy?

Mr. Bouey: I think we had better wait for you to ask the Minister of Finance that.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Governor; I think that is probably appropriate.

Mr. Lang: You brought up the importance of business investment, and we have had discussions of the importance of foreign investment. Notwithstanding Canadianization and FIRA, which I did not bring up, Mr. Chairman, the figures coming out of the United States in some of the financial magazines indicate that business investment, and capital pools available for business investment, in the United States are decreasing. I am wondering, notwithstanding the two programs mentioned, whether foreign investment in Canada from the United States would not be down dramatically anyway.

[*Traduction*]

M. Lang: Quand vous dites qu'il faut modifier la politique fiscale en même temps que l'on adopte une politique monétaire de lutte contre l'inflation et que vous ajoutez qu'une diminution de productivité se produit par une poussée inflationniste, voulez-vous dire qu'il faudrait que les modifications à la politique fiscale soient telles qu'elles entraînent une augmentation de la productivité?

M. Bouey: Je ne sais pas ce que je pourrais dire là-dessus. Les causes de la baisse de productivité que nous connaissons ne sont pas bien élucidées. Je pense qu'on pourrait dire que l'accroissement de l'investissement, et d'autres leviers encore, serait plus efficace pour relever la productivité. Je ne puis pas ajouter grand-chose.

M. Lang: Le président m'a demandé d'établir un rapport entre mes questions et les profits des banques. M. Bouey a dit que le syndrome inflationniste était une des causes majeures des taux d'intérêt élevés. Or, les taux d'intérêt élevés sont directement reliés aux profits des banques de même qu'à l'inflation, comme le dit M. Bouey dans son mémoire.

Le président: M. Bouey dit que c'est la fluctuation des taux d'intérêt qui a une incidence sur les profits.

M. Lang: La fluctuation des taux d'intérêt . . . Merci, monsieur le président. Vous ne pensez donc pas que certaines mesures fiscales pourraient nécessairement entraîner une augmentation de la productivité, n'est-ce pas?

M. Bouey: Il peut arriver que la politique fiscale soit d'une quelconque utilité. En effet, les dégrèvements d'amortissement ou de coût d'immobilisations ont peut-être, dans le passé, encouragé l'investissement. Il se peut aussi parfois qu'une imposition sur le revenu marginalement plus basse soit une motivation, mais je ne me prononce pas sur le résultat de la situation fiscale actuelle. Ce qui est possible dépend largement de la latitude dont le gouvernement dispose pour modifier sa politique fiscale.

M. Lang: Le gouvernement a-t-il beaucoup de latitude à cet égard?

M. Bouey: Je pense que vous devriez poser cette question au ministre des Finances.

Le président: Merci, monsieur Bouey. Je pense que vous avez raison.

M. Lang: Vous avez parlé de l'importance de l'investissement dans les entreprises et nous avons abordé ici le sujet de l'investissement étranger. Indépendamment des mesures de canadianisation et des dispositions de la Loi sur l'examen de l'investissement étranger, dont je n'ai pas parlé, on constate qu'aux États-Unis les magazines financiers rapportent que l'investissement dans les entreprises, c'est-à-dire les capitaux disponibles pour l'investissement, diminue actuellement. Voilà pourquoi, indépendamment des deux facteurs que j'ai cités, je me demande si de toute façon les investissements américains au Canada n'auraient pas diminué substantiellement.

[*Text*]

• 1155

Mr. Bouey: I think if the opportunities for profitable investment were seen by foreigners here, the money would come.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Lang.

Mr. Lang: Was that five minutes?

The Chairman: That was five minutes—and not one question on bank profits, Mr. Lang, after my admonitions to the other members of the committee.

Mr. Blenkarn.

Mr. Blenkarn: To keep it within the question of interest rates, which clearly affect bank profits, Mr. Chairman, I am advised that the German prime rate has declined since March from 13 to 11.5 per cent. The British prime rates declined from 14 to 13 per cent. The Japanese went from 7 to 6.4 per cent. Ours has gone from 16.5 to 17 per cent—to wherever, tomorrow or the next day. Why do we have to have those kinds of interest rate factors? Clearly, the evidence we have had before the committee—for you, Mr. Chairman—has been that the high interest factors affect bank profits severely, hurt bank profits, because they hurt the credibility and the possibility of customers to pay loans. What is your comment on that? And why can we not have lower interest rates if the Germans, the Japanese and the British can?

Mr. Bouey: The situations are quite different, Mr. Blenkarn. The German rate of inflation has been declining, it is only 5 per cent now. Incidentally, they have quite a hard time defining what a prime rate is there, but if I take your number of 11, that leaves you with a difference over the rate of inflation of about 6 per cent, which is not that different from what we have in Canada. As to Japan, their rate of inflation has been declining as well. There are, of course, differences around the world; French interest rates have risen, for example. You have to look at both sides, here, of these things. Situations are very different in different countries.

Mr. Blenkarn: Solomon Brothers who, I believe, are a fiscal agent for the government and assist you in placing bonds, debentures and one thing and another, in a market letter this week advised their customers that they would no longer track the oil and gas industry in Canada and would advise their subscribers not to invest in Canadian oil and gas issues at all, as the fiscal policy of the government was against foreign investment. What is your comment on that, as it relates to interest rates in the country affected by the exchange factors in the country?

The Chairman: What did they recommend about bank stocks?

Mr. Wilson: It all depends on the answer to this question.

Mr. Bouey: Mr. Blenkarn, it naturally follows that foreigners take a poor view of our situation. That does not help us on

[*Translation*]

M. Bouey: Je pense que si les investisseurs étrangers voyaient ici des occasions rentables, nous connaîtrions un flux d'investissements.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Lang.

M. Lang: Ai-je eu droit à 5 minutes?

Le président: En effet . . . et vous n'avez pas posé une seule question sur les profits des banques monsieur Lang, après les avertissements que j'ai donnés aux autres membres du Comité.

Monsieur Blenkarn.

M. Blenkarn: Je reviens aux taux d'intérêt qui, de toute évidence, ont une incidence sur les profits des banques, monsieur le président. J'apprends que le taux préférentiel en Allemagne est passé depuis le mois de mars de 13 à 11.5 p. 100. En Grande-Bretagne, il a diminué d'un pour cent, passant de 14 à 13 p. 100. Au Japon, le taux est passé de 7 à 6.4 p. 100 alors que le nôtre a été porté de 16.5 à 17 p. 100. Il sera peut-être encore plus élevé demain ou après-demain. Pourquoi devons-nous souffrir de taux d'intérêt aussi élevés? D'après les témoignages que nous avons entendus ici en comité, les taux d'intérêt élevés ont une incidence marquée sur les profits des banques, qui en souffrent, du fait que la confiance diminue et les emprunteurs ont de plus en plus de mal à rembourser leurs prêts. Qu'avez-vous à dire là-dessus? Pourquoi ne pourrions-nous pas avoir des taux d'intérêt moins élevés puisque les Allemands, les Japonais et les Britanniques arrivent à baisser les leurs?

M. Bouey: Nous ne sommes pas dans la même situation qu'eux. Le taux d'inflation en Allemagne a baissé et il n'est que de 5 p. 100 actuellement là-bas. Soit dit en passant, on a beaucoup de mal là-bas à définir ce qu'est le taux préférentiel, mais le taux de 11 p. 100 que vous avez cité n'en est pas moins plus élevé de 6 p. 100 par rapport au taux d'inflation et l'écart est sensiblement le même entre les deux taux au Canada. Quant au Japon, le taux d'inflation a aussi diminué là-bas. Dans d'autres pays, la situation est différente car en France, les taux d'intérêt ont augmenté. Il faut envisager tous les aspects de la question et la situation varie selon les pays.

M. Blenkarn: La firme Solomon Brothers, qui est un mandataire fiscal pour le gouvernement et qui s'occupe pour vous de placements d'obligations, de débentures et ainsi de suite, annonce à ses clients dans une lettre cette semaine qu'elle délaissait l'industrie du gaz et du pétrole au Canada en leur conseillant de ne pas investir dans les émissions de gaz et de pétrole canadiennes car la politique fiscale du gouvernement était contre l'investissement étranger. Qu'avez-vous à dire là-dessus car les taux d'intérêt au Canada sont certainement influencés par ce qui se passe à la Bourse?

Le président: Que disait la firme Solomon au sujet des actions bancaires?

M. Wilson: Tout dépend de la réponse que vous donnerez à cette question.

M. Bouey: Monsieur Blenkarn, les étrangers forcément ne voient pas la situation canadienne d'un bon oeil. Cela ne

[*Texte*]

the inflow of capital or on the exchange rate. That does not mean that Solomon Brothers are necessarily right in what they say.

Mr. Blenkarn: I presume, then, they are fired because they are taking an anti-Canadian stand at this point.

But I was wondering, since there are so many people praising your monetary policy and decrying the government fiscal policy, why you have not taken the position that if the government does not do something on the fiscal side you are either going to have to resign or, if they try to interfere with your monetary policy, you are going to have to resign. Have you had taken that position with the government?

Mr. Bouey: I wish you would line up for me all these people who are praising monetary policy.

Mr. Blenkarn: The major banks have all said they think your discipline on the system has been essentially good, but the problem is in terms of the fiscal side. You have said that yourself, in one release after another, essentially.

Mr. Bouey: I do not know if I have said exactly that, but .... The point here is that I do have some responsibility for monetary policy, which I am trying to exercise, and it is not being interfered with by anybody, but I do not have the responsibility for fiscal policy. I am not going to resign because of fiscal policy. You know, there is a government and a Parliament in this country that can worry about fiscal policy, and I will offer my advice, and I will do it privately.

• 1200

The Chairman: Thank you, Mr. Blenkarn.

Gentlemen, we have a responsibility to table a report at the end of these hearings on bank profits. If anyone has any additional questions they would like to ask on bank profits, I will recognize you. If they are on matters that are totally unrelated to the relevant subject, then I am afraid we will not recognize any further questions on those issues, because of the nature of our mandate here. So in that case, I would recognize first, Mr. Duclos, and then I will recognize Mr. Wilson, and then I will recognize Mr. Riis.

M. Duclos: Merci, monsieur le président.

The Chairman: Then I will recognize Mr. Lambert.

Mr. Lambert: Well, I finished my first round. I said, a second round, please. Open your ears, Mr. Chairman, as well.

The Chairman: Shall I take that as part of your time, Mr. Lambert?

M. Duclos: Monsieur Bouey, je voudrais que vous nous indiquiez quelle est, à votre avis, la position des opérations bancaires par rapport aux autres secteurs de notre économie quant au degré de risque d'affaires de ces opérations. En d'autres mots, est-ce que c'est plus risqué, tout aussi risqué ou moins risqué dans le domaine des opérations bancaires que ce ne l'est dans le secteur manufacturier, par exemple?

[*Traduction*]

favorise certainement pas l'investissement et c'est néfaste pour notre taux de change. Cela dit, la firme Solomon Brothers n'a pas nécessairement raison.

M. Blenkarn: Je suppose qu'on va la remercier de ses services à cause de la position anti-canadienne qu'elle adopte.

Puisque tant de gens louangent votre politique monétaire, et incendient la politique fiscale du gouvernement, pourquoi ne pas menacer de démissionner si le gouvernement ne prend pas les bonnes mesures fiscales, si sa position est contraire à votre politique monétaire? Avez-vous fait valoir ces arguments auprès du gouvernement?

M. Bouey: J'aimerais bien que vous réunissiez tous ceux qui louangent notre politique monétaire.

M. Blenkarn: Les grandes banques ont toutes été unanimes, disons que la discipline que vous imposez au sytème est propice et que tous les problèmes viennent du côté fiscal. Vous avez vous-même confirmé cela dans un de vos communiqués.

M. Bouey: Je ne sais pas si c'est juste mais ... Il est vrai que j'ai la responsabilité de la politique monétaire, responsabilité que j'essaie d'assumer et rien ne vient l'entraver. Je n'ai cependant pas la responsabilité de la politique fiscale. Je ne vais quand même pas démissionner à cause de la politique fiscale. Vous savez, il y a un gouvernement et un Parlement dans ce pays qui sont censés s'occuper de la politique fiscale, et j'ai l'intention d'offrir mes conseils en privé.

Le président: Merci, monsieur Blenkarn.

Messieurs, nous sommes tenus de présenter un rapport à la fin de ces séances sur les profits des banques. Si quelqu'un a des questions à poser sur les profits des banques, je lui donnerai la parole. Si ces questions portent sur un autre sujet, je regrette de ne pas pouvoir lui donner la parole étant donné la nature de nos attributions ici. Donc, je cède d'abord la parole à M. Duclos, ensuite à M. Wilson, et après à M. Riis.

Mr. Duclos: Thank you, Mr. Chairman.

Le président: Je donnerai donc la parole à M. Lambert.

M. Lambert: J'ai déjà eu mon premier tour. J'ai dit un deuxième tour, s'il vous plaît. Ouvrez vos oreilles, monsieur le président. S'il vous plaît.

Le président: Dois-je considérer que vos remarques font partie de votre tour, monsieur Lambert?

Mr. Duclos: Mr. Bouey, I would like you to give us your opinion of what the position of banking operations is in relation to other sectors of our economy when it comes to the business risks involved in such operations. In other words, are banking operations more risky, as risky or less risky than operations in the manufacturing sector, for instance?

[*Text*]

Mr. Bouey: I think I would have to answer that in a not very satisfactory way by saying there is a whole spectrum of risks out there, and of course we want a lot of risk; we want people to try to take risks in developing new enterprises, and so on. And then it ranges all the way to some things that look pretty safe—some things like utilities or something like that where governments can ensure that they earn enough money.

In the case of banks, we want them to take risks. We do not want them to be the riskiest business in the country by any means, because of their relation to all other businesses. It is terribly important that our banking system be sound to be able to look after the reasonable credit requirements of the whole country, to ensure that people are not worried about keeping their money in banks. If our system is going to work, if our payment system is going to work in the whole country, that is absolutely essential. So they lie somewhere in between the absolutely safe end of the spectrum—and I hope fairly close to that one—and the far end.

M. Duclos: Vous imaginez bien que si j'ai soulevé la question du degré de risque d'affaires des opérations bancaires, c'est que je voudrais établir un lien entre cela et le niveau de profit des banques. Les banquiers qui ont témoigné devant ce Comité jusqu'à maintenant justifient le rendement fort élevé sur le capital investi, du moins l'an dernier, en prétendant qu'évidemment, il est important que les banques puissent aller sur le marché des capitaux pour pouvoir élargir leur base de capital et qu'il faut un rendement attrayant sur le capital investi pour pouvoir procéder à ces émissions d'actions, par exemple. Nous sommes à une époque où la grande majorité des entreprises, dans quelque secteur que ce soit, sauf quelques exceptions, connaissent des pertes financières ou encore, dans le cas de celles qui font quelques profits, ont des taux de rendement très bas. Est-ce que vous pensez que les banques, lorsqu'elles vont sur le marché financier pour aller chercher du capital, doivent pouvoir offrir un rendement à ce point plus attrayant que les autres entreprises avec lesquelles elles sont en concurrence sur le marché des capitaux?

Mr. Bouey: I think the best way for me to answer that is to say that I would much prefer a situation where all industries were earning reasonable profits. I do not think it helps the industries that are not earning reasonable profits to have a weak banking system.

• 1205

M. Duclos: Pourquoi devrait-on réserver un traitement de faveur à un secteur de notre économie, c'est-à-dire le secteur bancaire, afin qu'il puisse aller chercher des capitaux sur le marché pour élargir sa base de capital? Pourquoi ce secteur devrait pouvoir offrir des rendements tellement plus attrayants que l'ensemble ou que le reste de l'économie?

Mr. Bouey: What I tried to start out by saying is that a financial system operates on the basis of competition; it is competition that decides the level of the profits. Competition in this industry will decide a somewhat different level of

[*Translation*]

M. Bouey: Je pense que ma réponse à votre question ne sera pas très satisfaisante, mais je peux vous dire qu'il y a toutes sortes de risques et évidemment nous voulons qu'il existe des risques; nous voulons que les gens prennent des risques pour créer de nouvelles entreprises, etc. Et bien sûr, il y a toute une gamme d'activités qui semblent très sûres—par exemple, les services publics ou quelque chose du genre où les gouvernements sont sûrs de pouvoir faire de l'argent.

Dans le cas des banques, nous voulons que celles-ci prennent des risques. Nous ne voulons pas que ce soit le secteur le plus risqué dans tout le pays, évidemment, étant donné le rapport avec d'autres entreprises. Il est très important d'avoir un système bancaire qui soit sain afin qu'il puisse satisfaire les besoins financiers dans tout le pays et de s'assurer que les gens ont confiance en les banques et veulent y déposer leur argent. C'est tout à fait essentiel pour que notre système de paiement fonctionne dans ce pays. Alors, les banques se placent à mi-chemin entre les opérations très sûres—et j'espère que c'est plus près de ce côté que de l'autre—et les opérations les plus risquées.

Mr. Duclos: I am sure you realize that the reason I brought up the question of the degree of risk involved in banking operations is because I wish to establish a link between that and the level of bank profits. Those bankers who have come before the committee up until now have justified the very high return on invested capital, at least last year, by arguing that it is obviously important for banks to be able to use the capital market to enlarge their capital base and that an attractive yield on invested capital is necessary in order to issue shares, for instance. We are currently going through a period where the great majority of businesses, in practically every sector with a few exceptions, are experiencing financial losses or, in the case of some who are making some profit, have a very low rate of profitability. Do you think that banks, when they go into the financial market to seek capital, should be able to offer a much more attractive yield than the other businesses with which they are competing on the capital markets?

M. Bouey: Pour vous répondre, je dois dire que je préférerais une situation où toutes les industries auraient des profits raisonnables. Il est certain qu'un système bancaire faible ne va nullement aider les industries qui n'ont pas de profits raisonnables.

Mr. Duclos: Why should we give preferential treatment to one sector of our economy, in other words, the banking sector, so that it can go out and obtain capital on the market to enlarge its capital base? Why should this sector be able to offer so much more attractive yields than the rest of the economy?

M. Bouey: Ce que je voulais vous dire, c'est qu'un système financier a besoin de concurrence pour fonctionner; c'est justement la concurrence qui détermine le niveau des profits. La concurrence dans ce secteur déterminera un niveau de profits

[*Texte*]

profits than in other industries because of the underlying conditions. But if you have a complaint about bank profits being too high, then I think you ought to claim competition is not strong enough, and you should produce evidence to back that up.

My own view is that bank profits at the present time are not clearly too high, and that competition is pretty robust. I do not expect to get the same results—

M. Duclos: J'aurais aimé poursuivre dans cette veine, monsieur le président, mais je sais que mon temps est épuisé. Je vous remercie.

The Chairman: Thank you, Mr. Duclos. Mr. Wilson.

Mr. Wilson: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Bouey, there have been some comments made by some of the people who have appeared before us to the effect that spreads have been getting wider in recent years. Do you have any statistics within the bank to indicate whether there has been a growing tendency of the banks to adjust or alter the timing of changes in the prime rate and changes in the savings rate that might have the effect of increasing these spreads?

Mr. Bouey: I think the Inspector General has given you some information on spreads; that is the only kind of information I would have.

Now it is the case—and I just say this from memory—that certainly things have changed. There was a time when the banking system was much simpler and there were mainly just savings deposits and current accounts. The tendency really was that when the prime rate went up, the rate on savings deposits went up at about the same time. The proportion of savings deposits to the total has changed. There are all sorts of other kinds of deposit liabilities in there as well—certificates of deposit—so I do not think you can expect that relationship to remain exactly the same as it was, and I do not think it has.

There may be differences in timing occasionally. The banks did have a problem—and still have a problem, I think—on non-chequable deposits, where they pay a rate of interest on the minimum monthly balance. It is not easy to change that except at the beginning of a month.

I think what you have to really look at is what the earning spread against assets is; that cuts through all of that, and I believe it has been pretty stable.

Mr. Wilson: So you have no comment, really, on it? This is not something the bank is following?

Mr. Bouey: Well we certainly follow all changes in interest rates, but I would not say it has been a source of concern to us.

Mr. Wilson: Do you think the increase in spread—there is clear evidence of an increase in the spreads . . . .

[*Traduction*]

quelque peu différent de celui d'autres secteurs ou industries, étant donné les conditions qui soustendent le secteur de la banque. Mais si vous trouvez que les profits de banque sont trop élevés, je pense que vous devriez dire plutôt que la concurrence n'est pas assez forte, et vous devriez essayer d'obtenir des preuves qui soutiennent ce point de vue.

Personnellement, je crois que les profits de banque, à l'heure actuelle, ne sont pas trop élevés, et que la concurrence est assez saine. Je ne m'attends pas à obtenir les mêmes résultats—

Mr. Duclos: I would have liked to pursue the discussion in this same vein, Mr. Chairman, but I know that my time is up. Thank you.

Le président: Merci, monsieur Duclos. M. Wilson.

M. Wilson: Merci, monsieur le président.

Monsieur Bouey, certaines personnes, qui ont comparu devant les membres du Comité prétendent que les marges s'élargissent depuis quelques années. Auriez-vous des statistiques, établies par la Banque centrale, indiquant que les banques ont de plus en plus tendance à changer le taux préférentiel et le taux d'épargne de façon à pouvoir élargir ces marges?

M. Bouey: Je pense que l'Inspecteur général vous a déjà fourni des renseignements sur les marges; ce sont les seuls renseignements qui me sont disponibles.

Maintenant, il est vrai—et je parle de mémoire—que les choses ont changé. A une certaine époque, le système bancaire était beaucoup plus simple, il n'y avait que les comptes d'épargne et les comptes courants. A ce moment-là, le taux payé pour les comptes d'épargne augmentait en même temps, plus ou moins, que le taux préférentiel. Le pourcentage de dépôts à un compte d'épargne vis-à-vis du total a changé. Le passif afférent aux dépôts comprend maintenant toutes sortes d'autres éléments—par exemple, les certificats de dépôt—alors je ne crois pas qu'on puisse s'attendre que le rapport reste le même; et d'ailleurs, il a changé.

Parfois, cela n'arrive pas simultanément. Je sais que les banques avaient un problème—et je crois qu'elles l'ont toujours, d'ailleurs—avec les dépôts où elles doivent payer des intérêts sur le solde mensuel minimum. C'est justement le genre de chose qu'on ne peut changer qu'au début d'un mois.

Je crois que ce qu'il importe d'examiner ici, c'est la marge vis-à-vis de l'actif; je crois que cette marge a été assez stable.

M. Wilson: Alors, en fait, vous n'avez pas de commentaire à faire là-dessus? Ce n'est pas une question qui intéresse particulièrement la banque?

M. Bouey: Certes, nous sommes toujours au courant des changements apportés aux taux d'intérêt, mais je ne dirai pas que cette question a été une source d'inquiétude pour la banque.

M. Wilson: Pensez-vous que cette marge accrue—il existe des preuves indéniables de cet accroissement . . .

[*Text*]

Mr. Bouey: It has increased against some kinds of deposits and not against others. There is the awkward problem of these tax-exempt kinds of securities in there. I think it is a little too complicated for me to answer just off the cuff.

Mr. Wilson: Okay. I have only one other question, Mr. Chairman. There have been some suggestions made to the effect that the banks should be directed to lend a certain portion of their assets on mortgages, and a certain fixed amount by government directive towards small business or to farmers or fishermen—target areas that are encountering some problems in the economy. Do you have any comments from your standpoint as to whether that type of approach would be desirable or undesirable?

• 1210

Mr. Bouey: I find it very difficult, Mr. Wilson, to regard it as desirable. The banks are only one of the institutions; one form or class of institution. Other people make mortgages as well. If you are going to go into that, I would think you would have to include all the mortgage lenders—if you are going to get the kind of result you want. I find it very difficult to believe somebody knows in advance exactly what amounts ought to go into various categories of credit. The economy is changing all the time. I would, as I think I said earlier, much prefer to see this settled in the market through competition between various borrowers and various lenders.

The Chairman: Thank you, Mr. Wilson.

Mr. Riis.

Mr. Riis: Thank you, Mr. Chairman. Perhaps I will take off with the same point Mr. Wilson just mentioned.

Mr. Bouey, you say it might be, you feel, more appropriate to leave it to the market to decide where the money is loaned, yet we have seen countless examples recently of the banks deciding to make large loans into nonproductive areas, mainly for the mergers and takeovers. As a result, today—and we discussed it earlier—the whole non-current situation has developed.

Other countries have not done that. Japan, in its own way, certainly directs funds into certain critical sectors of its economy. We have seen west Germany do that now, and Switzerland. I am curious why you are hesitant not—to suggest to the Government of Canada or Parliament that it could make that decision, particularly in these very difficult times, to assist small farmers, small businessmen, as the case may be.

Mr. Bouey: The government does that to some extent now; or Parliament does. We have such things as small business bonds, for example. We have Central Mortgage and Housing Corporation—

[*Translation*]

M. Bouey: La marge s'est accrue vis-à-vis de certains genres de dépôts, mais pas vis-à-vis d'autres. Evidemment, les valeurs qui sont exemptes d'impôt posent un problème. Cette question est un peu trop compliquée pour me permettre de vous répondre à pied levé.

M. Wilson: D'accord. J'ai une autre question, monsieur le président. Certaines personnes ont suggéré qu'il serait bon que les banques soient tenues de prêter un certain pourcentage de leur actif pour les hypothèques, et une certaine somme établie en vertu d'une directive gouvernementale aux petites entreprises, aux agriculteurs ou aux pêcheurs—des secteurs de l'économie qui éprouvent certaines difficultés à l'heure actuelle. Pensez-vous que ce genre d'approche serait souhaitable ou non?

M. Bouey: Je peux difficilement dire, monsieur Wilson, que ce serait souhaitable. Les banques ne sont qu'un type d'institutions financières, d'autres genres d'institutions font également des prêts hypothécaires. Si le gouvernement veut adopter ce genre de restrictions, il faudrait viser tous les prêteurs sur hypothèques, si le gouvernement veut obtenir les résultats escomptés. J'aurais énormément de difficulté à croire quelqu'un qui me prédirait les proportions à affecter aux différents types de crédits. L'économie est en constante évolution. Comme je le disais précédemment, je préfère de loin que ces ajustements du marché se fassent par le biais de la concurrence entre les différents prêteurs et emprunteurs.

Le président: Merci, monsieur Wilson.

Monsieur Riis.

M. Riis: Merci, monsieur le président. J'aimerais maintenant reprendre là où M. Wilson s'est arrêté.

Monsieur Bouey, vous avez dit qu'il vaudrait peut-être mieux que ce soit les forces du marché qui dirigent d'une certaine façon les prêts; or, nous avons été témoins récemment, et à maintes reprises, de banques qui décident de faire des prêts importants pour des fusions d'entreprises et des prises de contrôle, ce n'est pas productif. C'est en partie à cause des banques, comme nous l'avons dit plus tôt, que nous avons aujourd'hui cette situation inhabituelle.

D'autres pays ont emprunté d'autres voies. À sa façon, le Japon affecte des fonds dans certains secteurs-clés de son économie. L'Allemagne de l'Ouest l'a fait ainsi que la Suisse. Je comprends mal pourquoi vous hésitez à recommander au gouvernement du Canada ou au Parlement de prendre cette décision, la situation économique est très difficile, on pourrait aider les agriculteurs, les propriétaires de petites entreprises, selon le cas.

M. Bouey: Le gouvernement, ou le Parlement, le fait dans une certaine mesure. Nous avons par exemple des obligations pour les petites entreprises. Nous avons également la Société canadienne d'hypothèques et de logement . . .

[*Texte*]

Mr. Riis: They are voluntary, though; they are voluntary for the banks. They do not have to loan out anything, as some of them are doing at the moment, under the small business bond.

Mr. Bouey: Well, governments always have the option of lending the money themselves, one way or another, if they feel it is absolutely essential, or of providing the incentives to make sure that other people lend it. But to put actual quantitative controls on and say, so much must be lent to a certain area—I think that is very difficult.

Mr. Riis: Yes, very difficult.

Mr. Bouey: If some countries want to do it, that is up to them; but I just do not recommend it.

Mr. Riis: It is very difficult, but as Mr. Lambert was saying, the situation out there is very difficult in these times.

Mr. Bouey: I do not think the countries you mention do that. I do not think they do direct specific amounts into specific uses.

Mr. Riis: Okay, I will not pursue that for the moment.

I want to pick up on the point Mr. Blenkarn made, and that is, if the government, Governor Bouey, after Versailles, comes back and says we have decided, recognizing the very serious economic conditions in this country, the deteriorating economic conditions, that a change in policy is in order, both fiscally and monetarily, and they change your policy, does that mean you resign?

The Chairman: Thank you, Mr. Riis.

Mr. Lambert.

Mr. Riis: Well, I hope I can get an answer to that, at least.

The Chairman: No, Mr. Riis, you will not, because it does not relate to bank profits; and I think you know that.

Mr. Lambert: Just on the question of bank earnings and losses, you have seen the report of the Royal Bank as of June 1, where there is a provision for increasing losses in the second quarter of 1982 over those of the first quarter of 1981, notwithstanding a net better performance by the bank in the second quarter of 1982 over 1981—it is marginal —and an additional provision for $100 million in a contingency reserve in the event that there are more heavy non-productive loans in the second half of 1982. Has this been reflected in the reports from the other banks?

Mr. Bouey: That is the only one I recall seeing, Mr. Lambert, that—

Mr. Lambert: I will admit it is only two days old.

[*Traduction*]

M. Riis: Ces mécanismes sont volontaires, les banques ne sont pas tenues d'y participer. Les banques n'ont pas à prêter de l'argent en vertu du programme d'obligations pour les petites entreprises.

M. Bouey: Il demeure que les gouvernements ont toujours pu prêter de l'argent eux-mêmes, d'une façon ou d'une autre, s'ils considèrent que ces prêts sont essentiels; ils peuvent également donner les encouragements nécessaires pour que l'argent soit prêté. Cependant, je pense qu'il serait très difficile de fixer des limites numériques aux prêts qui doivent être consentis dans un secteur donné.

M. Riis: Oui, très difficile.

M. Bouey: Si certains pays veulent le faire, libre à eux, cependant je ne le recommande pas.

M. Riis: C'est très difficile, mais comme le disait M. Lambert, la situation économique est elle aussi très difficile.

M. Bouey: Je ne crois pas que les pays auxquels vous avez fait allusion fassent ce que vous recommandez. Je ne pense pas que ces pays fixent des montants précis pour des prêts dans des secteurs donnés.

M. Riis: D'accord, je vais maintenant laisser tomber ce sujet.

J'aimerais revenir à ce que disait M. Blenkarn; si le gouvernement, à la suite du sommet de Versailles, revient et déclare qu'un changement de politique doit se faire, compte tenu des conditions économiques très graves au pays, de la détérioration du climat économique, que ce changement doit être apporté à la politique fiscale et monétaire, j'aimerais savoir, gouverneur Bouey, si vous allez démissionner?

Le président: Merci, monsieur Riis.

Monsieur Lambert.

M. Riis: Eh bien, j'espère qu'on répondra au moins à ma question.

Le président: Non, monsieur Riis, on ne répondra pas à votre question, car elle ne porte pas sur les profits des banques; vous le savez très bien.

M. Lambert: Au sujet des profits et des pertes des banques, vous avez probablement vu le rapport de la Banque royale du 1er juin, où les provisions pour pertes du deuxième trimestre de 1982 sont supérieures à celles du premier trimestre de 1981, sans compter que la banque a affiché au deuxième trimestre de 1982 un meilleur rendement qu'au premier trimestre de 1981; par ailleurs, dans ce rapport, on ajoute 100 millions de dollars à la réserve pour éventualités, au cas où le nombre de gros prêts non productifs augmenterait au deuxième semestre de 1982. J'aimerais savoir si les autres banques ont présenté des rapports semblables?

M. Bouey: C'est le seul dont je me rappelle, monsieur Lambert, qui . . .

M. Lambert: Je dois reconnaître que ce rapport a été publié il y a deux jours.

[*Text*]

Mr. Bouey: I have not had a round-up of all the banks. I did notice that one, but I have not seen the others.

• 1215

Mr. Lambert: When we look at the nature of the earnings of the bank and the provision of losses and the actual decline in earnings, it is much heavier in the domestic sector than it is in the international sector. Here is a direct quote:

> Domestic earnings for the second quarter of 1982 were $39.7 million, providing a return on average domestic assets of 28 cents per hundred dollars, down from 57 cents in 1981. International net income was $45.6 million in the second quarter, a return per hundred dollars of average assets of 55 cents, compared to 67 cents in the same period last year.

In other words, the return on international activities in the bank in the second quarter was twice as profitable as in the domestic side.

Now that indicates to us, does it not, that the recession or the level of profitable economic activity in Canada is very seriously down? This will be a reflection in all the banks, in the banking system, I would say, as a whole, including the non-charter banks, or the Class B banks which are supposed to be included in this study.

Now, as governor of the bank, is this a true trend of what I have seen here? After all, the Royal is the flagship of the Canadian banking industry.

Mr. Bouey: I had better not comment on who is the flagship.

Mr. Lambert. All right. In the private side .... There is only one Bank of Canada.

Mr. Bouey: I cannot tell you to what extent the Royal Bank results will be an indication of the total results. I think I would say that we all know the Canadian economy is going through a very difficult period. The earnings show that and it is reflected in the bank. The fact that the foreign earnings are higher, I suppose, is something we all should be grateful for in this situation. I think it also reflects the fact that the nature of the foreign loans must be very different from the domestic ones. I expect they are much larger, a lot of them are to governments, and so on. You should not use those results as an indication that economic conditions in Canada are much worse than anywhere else the Royal Bank does business. I think the nature of the borrowers must be an important factor. But you should really ask Mr. Frazee that question.

Mr. Lambert: We will come to it. I would make one further observation. Right at that point, it may be an indication, too, that the conditions under which the banks work in the interna-

[*Translation*]

M. Bouey: Je n'ai pas eu le temps de faire une comparaison de tous les rapports des banques, j'ai remarqué celui-là, mais je n'ai pas vu encore les autres.

M. Lambert: Si nous nous attardons à la nature des profits, aux réserves pour pertes et à la baisse réelle des profits, on voit que cette baisse est beaucoup plus marquée dans les opérations nationales que dans les opérations internationales. Je cite ici le rapport:

> Les profits nationaux pour le deuxième trimestre de 1982 s'élèvent à 39.7 millions de dollars, ce qui représente un rendement moyen de l'actif national de 28 cents du 100 dollars, alors qu'en 1981, on connaissait un rendement de 57 cents. Le revenu international net était de 45.6 millions de dollars au deuxième trimestre, soit un rendement moyen de l'actif de 55 cents du 100 dollars, alors que pendant la même période l'an dernier, le rendement était de 67 cents du 100 dollars.

Autrement dit, il a été deux fois plus profitable pour les banques de faire affaire sur les marchés internationaux que sur le marché canadien.

Ne faut-il pas en conclure que la récession frappe durement le Canada, que les activités économiques sont de moins en moins profitables au pays? N'aurons-nous pas les mêmes indicateurs de toutes les banques, de tout le réseau bancaire, y compris les quasi-banques qui devraient, elles aussi, être étudiées.

Vous êtes le Gouverneur de la Banque du Canada, j'aimerais savoir s'il faut tirer des conclusions du rapport de la Banque royale? Après tout, cette banque est à l'avant-garde du secteur financier au Canada.

M. Bouey: Je préfère ne pas faire d'observations sur les banques d'avant-garde.

M. Lambert: D'accord. Pour le secteur privé, il n'y a qu'une seule Banque du Canada.

M. Bouey: Je ne pourrais pas vous dire si les résultats de la Banque du Canada reflètent bien les résultats des autres banques. Il faut reconnaître que l'économie canadienne passe une période très difficile. Les profits en témoignent et la banque doit en tenir compte. Dans ce contexte, nous devrions nous réjouir de ce que les profits à l'étranger soient plus élevés. Cet écart entre les profits nationaux et internationaux est également dû à la différence qui existe entre les prêts consentis. Les prêts consentis sur les marchés internationaux sont beaucoup plus gros et sont souvent consentis à des gouvernements. On ne peut donc pas conclure de cette comparaison des résultats que les conditions économiques au Canada sont beaucoup plus difficiles que dans un autre pays où pourrait faire affaire la Banque royale. C'est plutôt le type d'emprunteur qui importe ici. Cependant, il conviendrait que M. Frazee réponde à cette question.

M. Lambert: Nous y viendrons. J'aimerais faire un dernier commentaire. A cet égard, on peut peut-être également conclure que le contexte dans lequel les banques travaillent sur les

[*Texte*]

tional field are much more favourable than they are in Canada, due to better government policies. I will not ask you to comment on that point. I make the observation that, with a national energy plan such as we have—and FIRA, and a couple of other things—no banking system can operate successfully.

Mr. Bouey: I will leave it to you to add up the Poland and Romania and Argentine situations and make the comparison.

The Chairman: Mr. Lambert, Mr. Skelly has asked that he be permitted to ask a question.

Mr. Skelly: Thank you, Mr. Evans.

Throughout the discussion, Governor Bouey, you have made, I think, statements that competition is the way out of this particular dilemma; that, ultimately, the proper level of profitability and, I guess, interest rates as a mechanism to earn income as well as those service charges .... When the Bank Act was under consideration, many of the individuals, including government officials who came before that committee, stated flatly that the level of competition in the Canadian banking industry was totally unacceptable. That in fact it was heavily controlled by the majors and that one of the reasons they wanted to introduce the foreign banks into Canada, was to ensure that there was competition.

• 1220

Also, they were making statements that they were attempting to strengthen the hand of other financial institutions in the co-operative sector of the country, to really ensure that there was competition.

Certainly the foreign banks are coming on stream, but since things take a long time to change, generally—they would have to come in and establish themselves. How do the statements that have been made by other officials, government officials .... Many of the witnesses who came before this committee, when the Bank Act was under revision, stated that competition was not at an acceptable level of competition, and that essentially consumers were taking a beating on it. How does that square with your statements that the level of competition is robust and active and in fact the consumers of bank services are getting a square deal?

Mr. Bouey: Well, maybe they were wrong. I cannot recall that testimony ....

Mr. Skelly: Given where the economy is today and what is happening to Canadian consumers, maybe you were wrong.

Mr. Bouey: There have been some changes. And incidentally, I would agree with you. If one takes the view that there is not enough competition, or the profits are too high for that reason, that is the avenue that you should take. You should change the rules. And some of those rules were changed at the last revision, and to the extent that they resulted in more

[*Traduction*]

marchés internationaux est beaucoup plus favorable qu'au Canada, les gouvernements ont peut-être adopté de meilleures politiques. Je ne vous demande pas de répondre à cette observation. Je veux tout simplement dire qu'aucun système bancaire ne peut fonctionner efficacement dans une économie où il y a un programme énergétique national, une agence d'examen des investissements étrangers, et d'autres facteurs de limitation.

M. Bouey: Je vous demanderai de faire la comparaison avec la situation polonaise, roumaine et argentine.

Le président: Monsieur Lambert, M. Skelly a demandé à poser une question.

M. Skelly: Merci, monsieur Evans.

Monsieur Bouey, vous avez déclaré à maintes reprises ce matin que seule la concurrence nous sortira du pétrin, que les profits, combinés aux taux d'intérêt et aux frais de service ... Lorsque nous avons étudié la Loi sur les banques, bon nombre des témoins, y compris des fonctionnaires du gouvernement, ont déclaré que la concurrence existante dans l'industrie bancaire canadienne était totalement inacceptable. Les témoins nous ont dit qu'en fait, les systèmes bancaires étaient fortement dirigés par les banques principales et qu'une des raisons pour lesquelles on voulait amener des banques étrangères au Canada, c'est qu'on voulait assurer une certaine concurrence.

Ils ont également fait valoir que pour favoriser la concurrence, il fallait renforcer les autres institutions financières du pays, notamment dans le domaine coopératif.

Les banques étrangères commencent à ouvrir des succursales au Canada, mais cela prend du temps. Comment interpréter les déclarations faites par les autres fonctionnaires gouvernementaux ... Bon nombre des témoins que nous avons reçus, lorsque nous étudions la Loi sur les banques, ont déclaré qu'il n'y avait pas suffisamment de concurrence et qu'au bout du compte, le consommateur en souffrait. Que pensez-vous de ces déclarations, vous qui nous dites que la concurrence est forte, et que les consommateurs, les clients des banques, sont bien servis?

M. Bouey: Eh bien, que les témoins que vous avez reçus avaient peut-être tort. Je ne me rappelle pas de ce genre de témoignage ...

M. Skelly: Compte tenu du contexte économique actuel et des difficultés auxquelles se heurtent les consommateurs canadiens, c'est peut-être vous qui avez tort.

M. Bouey: Il y a eu évolution. Soit dit en passant, je pourrais être d'accord avec vous. Si on proclame qu'il n'y a pas suffisamment de concurrence, ou que pour cette raison, les profits sont trop élevés, il faut bien sûr changer les règlements. C'est ce qui a été fait dans une certaine mesure lors de la dernière révision de la Loi sur les banques et dans la mesure où

[*Text*]

competition, I am very much in favour of them. I am always in favour of more competition.

I have not tried to argue that competition is perfect. I have tried to just say that there is reasonable competition out there. What I would like to see, if you disagree with that, is the kind of evidence that that is not so. One notices, even in consumer loans, that the banks have steadily increased their share of consumer lending. How has that been done except by competing vigorously with people outside the banks? And of course within the banking system there is competition as well.

The Bank Act has prohibitions against agreements between the banks, against interest rate agreements, so, what is the problem here if competition is not reasonably good?

Mr. Skelly: Mr. Chairman, just a short supplementary and perhaps it would relate to the agreements and prohibition. I recall, it would be approximately a year ago, I am just trying to dig the record up now, when the president, the chief executive officer of the Bank of Nova Scotia, on the releasing—I think it might have been the second-quarter profits last year—indicated that it was really high interest rates that had produced the bank's very acceptable profit picture for that year. I think he had used a quote something like it was a manna from heaven—the high interest rates, and then everyone else had, of course, denied it.

When we look at the remaining concentration, even with foreign banks coming on and to some degree strengthening it, putting prohibitions in the legislation, when you have control like the major chartered banks have in Canada, it is unlikely that there is going to be a serious assault on their market position.

Mr. Bouey: I am not sure what you mean by control.

Mr. Skelly: The interest rates seem to go, rather than by conspiracy and agreement, by consensus. If one bank puts in a particular rate, then certainly the other banks are going to attempt to match it closely, based on their circumstances.

Mr. Bouey: If the one bank wants more funds to lend, it bids the rate up. Other banks will have to match it, to keep their share. It happens all the time. That is what you would expect from competition.

Mr. Skelly: Okay, we would agree on that. But again, the largest players in that market are going to have approximately the same thing, that there is not going to be serious competition that assists the consumer.

Mr. Bouey: If the competition is perfect, it will ensure that the rates are exactly the same.

The Chairman: Thank you, Mr. Skelly.

I would like to thank the Governor for his appearance before us and for the testimony he has given us. I am sure that we have obtained information that is going to help us in our

[*Translation*]

les modifications apportées à cette loi ont entraîné une intensification de la concurrence, je crie bravo. J'ai toujours favorisé une concurrence forte.

Je n'essaie pas de dire que la concurrence est parfaite. Je dis tout simplement que dans l'industrie des banques, il y a suffisamment de concurrence. Si vous n'êtes pas d'accord avec moi, j'aimerais que vous me présentiez des preuves à l'appui de votre opinion. Même au chapitre des prêts à la consommation, on remarque que les banques ont augmenté régulièrement leur part de prêts à la consommation. Comment cette augmentation a-t-elle pu se faire sinon par une concurrence avec les prêteurs à l'extérieur des banques? Et, bien sûr, il y a également concurrence entre les banques.

La Loi sur les banques interdit les ententes entre institutions, notamment au sujet des taux d'intérêt; donc, où est le problème si la concurrence n'est pas suffisamment forte?

M. Skelly: Monsieur le président, j'aimerais poser une petite question supplémentaire qui se rapporte peut-être aux ententes et aux interdictions. Si j'ai bonne mémoire, il y a environ un an, j'ai consulté ici mon dossier, le président directeur général de la Banque de la Nouvelle-Écosse a déclaré, à la présentation de ses états financiers du deuxième trimestre de l'an dernier, que les taux d'intérêt expliquaient les profits très acceptables de la banque en 1981. Le P.D.G. avait, je crois, fait la comparaison avec la manne dans le désert, parlant des taux d'intérêt élevés. Bien sûr, par la suite, tout le monde avait nié cette déclaration.

Si nous étudions la concentration du marché, même lorsque les banques étrangères ouvriront des succursales, même en tenant compte des interdictions posées par la loi, il demeure que les principales banques à charte du Canada contrôlent le marché et il est fort peu probable que les révisions à la Loi sur les banques modifient leur position sur le marché.

M. Bouey: Qu'entendez-vous par contrôle?

M. Skelly: On pourrait parler d'un concensus—plutôt que d'une conspiration ou d'une entente—au sujet des taux d'intérêt. Lorsqu'une banque affiche un taux donné, les autres s'alignent le plus près possible de ce taux, compte tenu des circonstances propre à chacune.

M. Bouey: Si une banque veut prêter plus d'argent, les taux augmentent. Les autres banques devront suivre pour conserver leur part du marché. C'est ce qui se produit dans tous les cas. C'est ainsi que jouent les forces de la concurrence.

M. Skelly: D'accord, nous sommes du même avis. Mais il demeure que les principaux intervenants du marché auront des taux semblables et qu'il n'y aura pas une vraie concurrence dont pourrait profiter le consommateur.

M. Bouey: Dans une situation parfaite de concurrence, les taux seraient exactement les mêmes.

Le président: Merci, monsieur Skelly.

J'aimerais maintenant remercier le gouverneur de la Banque du Canada qui est venu nous rencontrer ce matin et qui a su répondre à nos questions. Son témoignage nous a permis de

[*Texte*]

deliberations and the preparation of our report on the profit situation of chartered banks.

Thank you very much, Governor Bouey, and your officials.

This meeting is adjourned to the call of the Chair.

AFTERNOON SITTING

• 1550

The Chairman: Order, please. We are resuming consideration of the profit situation of the chartered banks. We have with us today Mr. Mulholland, Chairman and Chief Executive Officer of the Bank of Montreal.

I would like at the outset to apologize to Mr. Mulholland for the delay. We had a vote in the House and we expect another one at some time later this afternoon, hopefully after 5.00 o'clock. We will try to get as much as we can in before that occurs.

With that, I would ask Mr. Mulholland if he does have an opening statement he would like to make, and I turn the floor over to him for that statement.

Mr. Mulholland (Chairman and Chief Executive Officer, Bank of Montreal): Thank you, Mr. Chairman.

I do have a brief opening statement. With your permission, I will deliver it, and then I am at your service.

The Chairman: Thank you very much.

Mr. Mulholland: From the outset, the Bank of Montreal has welcomed this enquiry into bank profits. Banks have been blamed for high interest rates and for profiting from them. We welcome the chance for the Canadian banks to present the facts in a public enquiry so Canadians can judge for themselves. Evidence presented at this enquiry to date has made it clear, I believe, that far from profiting from high interest rates, banks are suffering from them like many others. The Bank of Montreal's brief deals with this subject, so I will not try your patience by repeating the comments which are included in that brief.

An hon. Member: It is a good brief.

Mr. Mulholland: The enquiry now seems likely to serve a larger purpose. The focus of these hearings seems to be shifting so as to include not just the source and size of bank profits but also their use and the way in which banks are fulfilling their role in serving Canadian society. We welcome this development, for we believe it is in the public interest that there be widespread understanding of the part profits play in keeping banks, first, safe and sound and, secondly, in a position to play a constructive role in the Canadian economy. Canada has one of the most highly developed, efficient, sound

[*Traduction*]

mieux connaître la situation, ce qui contribuera, j'en suis sûr, à la rédaction de notre rapport sur les profits des banques à charte.

Merci beaucoup, monsieur Bouey et messieurs les fonctionnaires.

La séance est levée.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

Le président: A l'ordre, s'il vous plaît. Nous reprenons l'étude des profits des banques à charte. Aujourd'hui nous avons le plaisir d'accueillir M. Mulholland, président-directeur général de la Banque de Montréal.

Avant tout, je voudrais présenter des excuses à M. Mulholland pour ce retard. Mais nous avons dû voter à la Chambre et il y aura un autre vote un peu plus tard cet après-midi qui, je l'espère, aura lieu après 17 heures. Dans l'intervalle, nous allons essayer de faire le plus possible.

Cela dit, je voudrais demander à M. Mulholland s'il a une déclaration d'ouverture à faire, et dans ce cas je lui cède la parole.

M. Mulholland (président-directeur général, Banque de Montréal): Merci, monsieur le président.

J'ai une brève déclaration d'ouverture à faire. Avec votre permission, je vais vous en donner lecture et ensuite je serai disposé à répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup.

M. Mulholland: Avant toute chose, je dirai que la Banque de Montréal a accueilli avec satisfaction l'idée du gouvernement de faire enquête sur les profits des banques. On a stigmatisé les banques pour les taux d'intérêt élevés, dont on a dit qu'elles profitaient largement. Les banques canadiennes sont donc ravies de pouvoir présenter au public les faits afin que les Canadiens puissent tirer leurs propres conclusions. Les témoignages présentés devant le Comité jusqu'à présent ont précisé, à mon sens, que plutôt que de profiter des taux d'intérêt élevés, les banques en souffrent comme beaucoup d'autres organismes. Le mémoire de la Banque de Montréal aborde cette question en long et en large, et je ne vais donc pas mettre votre patience à contribution en répétant ce qui y est dit.

Une voix: C'est un bon mémoire.

M. Mulholland: L'enquête semble à l'heure actuelle déborder de son cadre initial. En effet, il semblerait qu'elle ne soit plus cantonnée aux profits des banques en soi mais qu'elle s'attache maintenant à étudier la source et l'importance de ces profits et également l'utilisation qu'en font les banques pour s'acquitter de leurs obligations vis-à-vis de la société canadienne. Nous nous en félicitons car nous pensons qu'il est dans l'intérêt du public de bien comprendre le rôle que jouent les profits dans les opérations des banques, en tout premier lieu ainsi qu'au sein de l'économie canadienne. Le système ban-

[*Text*]

and stable banking systems in the world. It is in the interest of all Canadians to keep it this way. Enlightened public policy towards banking has helped this system develop and an informed public will help to ensure continued public support for such policies.

This is important because the Canadian banking system is one of Canada's prime economic assets. It performs functions vital to economic growth and development. Everyone is familiar with the role of banks as a participant in the national trading system and as a safe repository of savings. Less widely understood is the role of banks in mobilizing savings, domestic and foreign, and in channelling them into productive endeavours in this country. This is a key element not only in overall economic growth but in realization of the individual aspirations and the human potential of the entrepreneurial, the ambitious, the talented, the hard working, and even the visionary members of society.

In recent months it has become quite clear that Canadian banks have been playing a key role in sustaining economic activity. In effect Canadian banks have, as our brief points out, become lenders of last resort for businesses constrained by the difficult economic climate.

• 1555

Inflation has forced corporations to increase bank borrowing, not only because of the escalation of costs and prices but also because it is destroying traditional sources of longer-term financing, in particular the bond market. High interest rates in turn are a major contributor to the declining cash flow of businesses.

Now, if I may, I would like to give you a brief profile of our business.

About 58 per cent of our total assets are denominated in Canadian dollars; the balance of 42 per cent in foreign currency is largely U.S.A. dollars. Of the latter, however, about 9.5 per cent consists of Canadian risk, so that in effect 67 per cent of our total assets represent Canadian business; the balance of 33 per cent represents foreign risk. More than 12 per cent of our assets are comprised of risk resident in the United States, so that in effect more than one half of our foreign currency business represents North American risk.

In summary, 67 per cent of our business is in Canada, 12 per cent in the United States, and 21 per cent everywhere else in the world. With 21 per cent of our business coming from outside North America, we estimate that this ranks us about fifth in this respect among the six large chartered banks.

[*Translation*]

caire canadien, on doit le reconnaître, est l'un des systèmes les plus développés, efficaces, sains et stables du monde. Il en va de l'intérêt de tous les Canadiens que cela continue. Les politiques publiques éclairées dans le secteur bancaire ont permis à ce système de se développer et si le public est bien informé de la situation actuelle, ces politiques continueront de recevoir l'appui qui leur est nécessaire.

C'est important, parce que le système bancaire canadien est l'une des cartes maîtresses de l'économie canadienne. Les banques, en effet, jouent un rôle fondamental dans le développement et la croissance de l'économie. Tout le monde sait que les banques participent au commerce national et constituent pour les épargnants un havre quant à leurs dépôts. On comprend par contre beaucoup moins bien le rôle des banques dans la mobilisation de l'épargne, tant nationale qu'étrangère, et les investissements qu'elles font dans les secteurs productifs de l'économie canadienne. C'est une question clé non seulement en ce qui concerne la croissance économique globale mais aussi quant à la concrétisation des aspirations individuelles, du potentiel humain, de l'esprit d'entreprise, des ambitions, du travail sans relâche des membres les plus clairvoyants de la société.

Au cours des derniers mois, il est devenu évident que ce sont les banques canadiennes qui ont supporté à bout de bras l'activité économique du pays. En effet, les banques, comme nous le montrons dans notre rapport, sont devenues pour les entreprises des prêteurs de dernier ressort, étant donné la conjoncture économique difficile.

L'inflation a obligé les sociétés à demander davantage de prêts aux banques non seulement à cause de l'augmentation des coûts et des prix mais également parce que les sources de financement à long terme, notamment le marché obligataire, s'était quelque peu tari. Les taux d'intérêt élevés ont contribué également à la diminution de la marge brute d'autofinancement des entreprises.

Je voudrais maintenant vous tracer un bref profil des opérations de la Banque de Montréal.

Près de 58 p. 100 de notre actif est libellé en dollars canadiens, le reste, c'est-à-dire 42 p. 100 est libellé en devises étrangères, surtout en dollars américains. De ces 42 p. 100, 9.5 p. 100 représentent du capital canadien à risque, donc on peut dire en fait que 67 p. 100 de notre actif est libellé en dollars canadiens, et les 33 p. 100 restant sont en devises. Plus de 12 p. 100 de nos avoirs représentent des capitaux à risque des résidents aux États-Unis, donc plus de la moitié de nos opérations en devises à l'étranger se font sur le continent nord-américain.

En bref, 67 p. 100 de nos affaires se font au Canada 12 p. 100 aux États-Unis et 21 p. 100 ailleurs dans le monde. Comme nous venons de le dire, étant donné que 21 p. 100 de nos opérations se font ailleurs qu'en Amérique du Nord, nous pensons que cela nous place au cinquième rang des six principales banques à charte.

[*Texte*]

Our most rapidly growing markets are the Pacific basin and the United States. In Canada credits are divided about 31 per cent to individuals and 69 per cent to businesses and governments, exclusive of assets held for liquidity purposes. Our foreign business is almost entirely commercial in nature.

On the funding side, slightly more than 58 per cent of our Canadian currency assets, exclusive of acceptances, are funded with personal savings in various forms. This is several percentage points higher than the system average. Another 18.5 per cent is accounted for by non-personal term notice deposits. Altogether term and notice deposits account for 77 per cent of Canadian dollar funding. The comparable figure for the funding of foreign currency assets would be about 90 per cent, consisting largely of commercial and government deposits. The capital, excluding debentures, to assets ratio of the bank at April 30 stood at 3.77 per cent, the highest level in nearly a decade. None of the capital of the bank is represented by retractable instruments.

With your permission, Mr. Chairman, I would like now to comment briefly upon developments in three areas which I believe to be of more than ordinary significance to the banking system.

It is frequently overlooked that the financial base of industry has deteriorated very sharply, especially over the past two years. The ratio of debt to equity is at historically high levels. The proportion of short-term debt to total debt is similarly high, because it is the proportion of debt subject to floating interest rates. Of particular concern is the alarming decline in various indicators of corporate liquidity. Industry is very vulnerable to high interest rates and an extended period of high interest rates should therefore be a matter for considerable concern. I believe the cumulative effect is more serious than is generally realized.

Whatever excesses monetary policy might be designed to constrain, one thing is certain, and that is that its impact upon business cash flow has been quite severe.

I do not think, by the way, that this situation indicates widespread incompetence in the management of our business enterprises. Rather, it is partly a reflection of a major discontinuity in the application of monetary policy in North America. Current monetary policy is ignoring the business cycle, and partly as a consequence of this, the usual cyclical pattern of reliquification and strengthening of corporate balance sheets has been impeded. In the longer term, of course, this situation can be fully remedied only with the revival of rigorous capital markets and lower long-term interest rates. However, this is unlikely to materialize in Canada while inflation continues at the high levels we are presently experiencing. In the meantime, the issue is whether for many businesses there will be a longer term. Lower short-term interest rates in a non-inflationary policy context are becoming an urgent necessity.

[*Traduction*]

Nos marchés qui se développent le plus rapidement se situent dans le bassin du Pacifique et aux États-Unis. Au Canada, 31 p. 100 des prêts que nous consentons sont des prêts à la consommation et 69 p. 100 des prêts aux entreprises et aux gouvernements, compte non tenu des actifs liquides de la banque. Quant à nos opérations avec l'étranger, il s'agit presque exclusivement de prêts commerciaux.

Du côté des fonds, un peu plus de 58 p. 100 de nos avoirs en monnaie canadienne, compte non tenu des effets à recevoir, proviennent de l'épargne des particuliers sous diverses formes. Par rapport à la moyenne des banques, ces pourcentages sont un peu plus élevés. Il faut ajouter à cela les dépôts à terme et à vue des sociétés, qui représentent 77 p. 100 de l'ensemble des dépôts en dollars canadiens. A titre de comparaison, les dépôts à terme et à vue en devises seraient de l'ordre de 90 p. 100 et, pour une large part, provenant des entreprises et du secteur public. Le capital, au 30 avril, compte non tenu du rapport débantures/avoirs, était de 3.77 p. 100, pourcentage le plus élevé en 10 ans. Le capital de la banque ne peut être diminué d'une quelconque façon.

Avec votre permission, monsieur le président, je voudrais maintenant rapidement faire quelques commentaires sur les trois domaines qui, selon moi, sont plus importants qu'on ne le pense pour le système bancaire.

On perd souvent de vue que l'assise financière de l'industrie bancaire a été sérieusement ébranlée, surtout au cours des deux dernières années. Le rapport dette-capital est maintenant plus élevé qu'il ne l'a jamais été. Le rapport dette à court terme/total de la dette est également très élevé parce que les dettes à court terme sont assujetties aux taux d'intérêt flottants. Ce qui nous inquiète le plus c'est la baisse alarmante des différents indicateurs en matière de liquidité des sociétés. L'industrie est très vulnérable aux taux d'intérêt élevés et en conséquence toute perspective d'une période prolongée de taux d'intérêt élevés devrait susciter de vives inquiétudes. A mon sens, l'effet cumulatif est beaucoup plus grave qu'on se plaît généralement à le croire.

Peu importe les excès que la politique monétaire a pour but d'empêcher, une chose est certaine, les retombées qu'elle a pu avoir sur la marge brute d'autofinancement des entreprises ont été très préjudiciables.

Incidemment, je ne pense pas que cette situation reflète l'incompétence généralisée des responsables des entreprises canadiennes. Elle reflèterait plutôt une dislocation importante des effets de la politique monétaire en Amérique du Nord. Car la politique monétaire actuelle fait abstraction des cycles économiques et, en conséquence, la tendance cyclique actuelle qui se solde par un flux de liquidités et un renforcement des opérations commerciales n'a pu se manifester. À plus long terme, bien entendu, cette situation ne pourra être corrigée qu'en donnant un coup de fouet au marché des capitaux et en abaissant les taux d'intérêt à long terme. Toutefois, il est peu probable que tout cela se passe au Canada si l'inflation continue au niveau actuel. Dans l'intervalle, beaucoup d'entreprises s'interrogent sur leur avenir. Des taux d'intérêt à court

[*Text*]

Present policies, in my opinion, constitute a high-risk strategy which may not only fail to bring the rate of inflation down to a sustainable modest level but which may also, if prolonged, result in serious damage to the economy.

• 1600

The second subject upon which I would like to comment is international lending. We are all familiar with the alarming scenarios built upon the spectre of a wave of loan defaults and the consequent calamitous effects upon the world financial structure. While I cannot tell you that such a possibility should be dismissed out of hand, I will say that such scenarios strike me as somewhat far-fetched and not the source from which the greatest dangers are likely to arise.

It is a fact that we are going through a period of massive payments imbalances among nations. This requires unprecedented adjustment efforts, and until these efforts are effective in restoring a greater measure of stability, the demands upon the international financial system will continue to be enormous.

The ability of the commercial banking community to accommodate this demand is not unlimited. It is constrained by capacity limitations, by the responsibilities of individual banks to their respective domestic economies, and by growing public concern over the possibility of widespread defaults. These factors all tend to inhibit foreign lending. To some extent this may represent a healthy development as lending spreads, in many instances, do not reflect an adequate risk premium. Presumably this will tend to correct itself without undue disruptions in the market. It is also a fact, however, that at the end of the day international accounts always do balance. If the demands for credit cannot be met by the market, then other measures will necessarily be employed in order to achieve a balance. In public discussion not enough attention has so far been paid to what these other measures might entail.

In all likelihood, the imposition by debtor countries of increasingly severe domestic, social and economic policies in order to bring about the necessary adjustments in their payments positions would give rise to economic distress, greater control of economic activity, to social and political unrest, more repressive political policies, and in due course, a negative impact upon financial and trade transactions. Through the linkage of the latter, the effects are transmitted to other countries, and so on ad infinitum. The level of world trade is even now a matter of some concern, so this is not a possibility which should be taken lightly.

[*Translation*]

terme plus bas et une conjoncutre non inflationniste, s'imposent donc avec urgence.

Les politiques actuelles, à mon sens, représentent une stratégie très risquée qui non seulement ne permettra pas de réduire l'inflation à un niveau acceptable mais également, si elle se prolonge, pourrait causer de graves préjudices à notre économie.

Je voudrais passer maintenant aux prêts internationaux consentis par les banques. Nous ne connaissons que trop bien les scénarios alarmants échaffaudés sur les craintes d'insolvabilité et les effets désastreux ultérieurs que ces défauts de paiement pourraient avoir sur la structure financière du pays. Bien qu'il ne me soit pas possible d'écarter de telles possibilités du revers de la main, je vous dirai que ces différents scénarios me semblent quelque peu «tirés par les cheveux» car les plus grands dangers, à mon avis, ne viendront probablement pas de là.

Certes, tous les pays connaissent à l'heure actuelle de graves déséquilibres en matière de paiements qui exigeront des mesures draconiennes et ce n'est que si ces mesures sont prises que l'on parviendra à restaurer une plus grande stabilité économique, faute de quoi les pressions exercées sur le système financier international continueront d'être énormes.

Ce que peuvent faire les banques pour satisfaire à cette demande importante n'est pas illimité. Il y a des contraintes de capacité; ainsi chaque banque doit faire face à des responsabilités au plan de l'économie nationale, et se soucie de plus en plus des possibilités de défaut de paiement généralisé. Tous ces facteurs tendent à mitiger les prêts à l'étranger. Dans une certaine mesure, il se peut que ce soit une situation saine étant donné que, dans nombre de cas, les marges bénéficiaires des prêts consentis ne reflètent pas suffisamment les risques courus par les banques. Cette situation on peut le penser, se corrigera sans perturber outre mesure le marché. Il est également un fait qu'il faut reconnaître, toutefois, à savoir qu'à la fin de la journée, les comptes d'opérations internationales s'équilibrent toujours. Si le marché ne peut satisfaire à la demande de crédit, il faut obligatoirement recourir à d'autres mesures pour que l'actif soit égal au passif. Mais des retombées de ces autres mesures, on ne fait que peu de cas dans les discussions publiques.

Selon toute probabilité, le fait que les pays débiteurs imposent des politiques économiques et sociales de plus en plus sévères pour effectuer des rajustements qui s'imposent en matière de paiements, a tendance à aggraver la situation économique, à contrôler beaucoup l'activité économique et à susciter l'instabilité sociale et politique, étant donné que des politiques plus répressives risquent d'avoir avec le temps des retombées préjudiciables sur les transactions financières et commerciales. Étant donné l'interdépendance dont on vient de parler, les effets de ces politiques se transmettent à d'autres pays, et le cercle vicieux continue. Les échanges mondiaux suscitent à l'heure actuelle certaines inquiétudes, en consé-

[*Texte*]

I believe the foregoing sequence is more plausible than in the currently popular scenarios. It may be no less disastrous in the long run if allowed to occur, but it is certainly more amenable to intelligent management and timely international co-operation.

Most knowledgable people in international banking and official circles with whom I have spoken are less concerned over the level of international indebtnesses and the ability of individual countries to manage their debt than they are over the dangers to the international economy of a downward spiral triggered by a sharp contraction in international lending. For individual banks this situation poses many difficult issues, which will require skill, wisdom and courage to resolve. The best formula I have been able to come up with is to emphasize prudent lending principles, to insist on strict observance of sound banking practices and to require adequate compensation for the commitment of our funds.

While every large bank active in international finance will, of course, be sensitive in matters of policy to the national interest of its own country as interpreted by the appropriate authorities, I do not believe the Canadian interest would be well served by turning our backs on the rest of the world.

Finally, I think I should bring to your attention some of the changes that are taking place in banking. The magnitude and pace of these changes are, I believe, quite unusual, and they come at a time when bank managements have a number of other issues claiming their attention. First, I would mention the internationalization of banking. You are already familar with some of the manifestations of this development, such as the changing mix of our asset portfolio. Best visible are the implications for bank operations, systems, risk assessment and funding. For example, I can recall the days when the bank management was preoccupied with the problem of employing excess U.S. dollar liquidity in the New York money-market. Today we have money-dealing desks around the world which monitor our positions around the clock and maintain an active dealing capability somewhere in the world 22 hours a day.

Within Canada, the financial markets have changed dramatically over the past few years.

• 1605

The sources of funds, the costs, the options available to savers and the efficiency of the savings market itself are all elements in a rapidly changing environment which has required extensive changes in bank operations, systems, organization and staff training. These changes have not yet run their course and will require continuing adaptation on the part of the banking system.

[*Traduction*]

quence c'est là des possibilités qu'il ne faut pas prendre à la légère.

Je crois que ce dont je viens de parler est plus plausible que les scénarios populaires dont on entend parler à l'heure actuelle. Au demeurant, ces perspectives risquent d'avoir des effets aussi désastreux à long terme, mais il n'en reste pas moins qu'il est plus facile d'y faire face par une gestion intelligente et, le moment voulu, par la coopération internationale.

La plupart des spécialistes des transactions bancaires internationales avec lesquels j'ai eu l'occasion de discuter s'inquiètent moins de l'endettement international et de la possibilité de certains pays de faire face à leurs dettes que des dangers pour l'économie internationale d'une spirale inflationniste que provoquerait une contraction brutale des prêts internationaux. Cette situation pose aux banques de nombreuses difficultés qui exigeront si l'on veut les surmonter, à la fois courage sagesse et savoir-faire. La meilleure formule que j'ai trouvée consiste à faire montre de prudence en matière de prêts, d'insister sur le respect de saines pratiques bancaires et de veuiller à la rentabilité des fonds traités.

Étant donné que les grandes banques présentent sur la scène internationale sont, bien entendu, sensibles aux politiques d'intérêt national de leur propre pays, je ne crois pas que les intérêts canadiens seraient bien servis si nous tournions le dos au reste du monde.

Enfin, je crois également qu'il faut que nous reconnaissions les changements qui sont intervenus sur la scène bancaire. L'important c'est le rythme de ces changements qui sont, à mon sens, extraordinaires et interviennent à un moment où les gestionnaires doivent faire face à nombre d'autres questions. En premier lieu, il faut dire quelques mots de l'internationalisation des opérations bancaires. Vous savez déjà en partie ce que cela implique, par exemple la diversification des différents portefeuilles bancaires. Ce qui est le plus apparent, ce sont les retombées sur les opérations bancaires, l'évaluation des risques et les prêts consentis. Par exemple, je me souviens du temps où les gérants de banques se demandaient quoi faire avec les liquidités excédentaires en dollars américains, sur le marché monétaire de New York. A l'heure actuelle, il existe des places cambistes un peu partout dans le monde qui contrôlent les positions financières des différents pays en permanence et qui suivent l'ensemble des transactions financières dans le monde 24 heures sur 24.

Au Canada, les marchés financiers ont évolué de façon spectaculaire au cours des dernières années.

Évidemment, les options offertes aux épargnants et l'efficacité du marché de l'épargne lui-même sont des éléments dans un milieu qui change rapidement et qui a exigé des modifications importantes pour ce qui est du fonctionnement, des systèmes de l'organisation et de la formation des employés des banques. On n'a pas encore fini de faire ces modifications et il

[*Text*]

Technology, to which I am sure each of you has had some exposure, is probably giving rise to the most far-reaching changes. I would suggest that we are still in the early stages of this revolution, the ultimate form of which is still very difficult to predict. At the very least, it will result in major advances in the efficiency of the payment system and in the manner in which banking services are delivered to customers.

In addition to those changes which will be visible to the public, some of which are already with us, extensive change internal to the banking system will be required. Managing these changes efficiently and with a minimum of inconvenience to the public will be a tall order. Inevitably, being human, we shall fall short of perfection and will have to depend upon the patience and goodwill of the public. I hope that we will continue to merit their confidence and will never have cause to doubt that we are working continuously to improve the banking system which serves them.

Thank you, Mr. Chairman, I am now at your service.

The Chairman: Thank you, Mr. Mulholland.

Mr. Wilson.

Mr. Wilson: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Mulholland, thank you for your very complete brief. It is very helpful for us to have this information for our deliberations, and it will help us prepare our report.

I would like to move into an area that you have not really touched on, but it is an area that I was quite interested in and it was raised in the brief by the Canadian Federation of Independent Business. They put before us some excerpts of a study, a United States study on small-business financing. In view of your business experience in both countries, I would be interested in your views on this.

The observations that this particular study made and that the CFIB put before us were that U.S. banks seem to treat small and medium-size business in a different way from how the Canadian banks do, in the sense that the small and medium-size companies appear to get a more favourable rate treatment than is the case in Canada. The comment is that the U.S. banks view the small and medium-size companies as being more consistent there on a regular basis, whereas the big borrowers are in and out. Therefore there is a greater tendency to regard the small and medium-size companies as ongoing regular clients of the bank, rather than on-again, off-again. It seemed to me that this same sort of relationship could well develop in Canada. I just wondered why it has not developed in Canada.

Mr. Mulholland: I am not sure it has not.

Mr. Wilson: Well, I guess I should be more precise. The spreads that you will offer to the major corporations are going

[*Translation*]

faudra que le système bancaire puisse faire preuve d'un esprit d'adaptation continu.

La technologie que chacun d'entre vous connaît de première main, j'en suis sûr, apporte probablement des modifications les plus importantes. D'après moi, nous en sommes encore aux toutes premières étapes de cette révolution et il est très difficile de prédire quels en seront les résultats ultimes. A tout le moins il en résultera des progrès majeurs pour ce qui est de l'efficience du système de paiements et la manière dont les banques rendent les services à leurs clients.

En plus de ces modifications visibles au public, dont nous connaissons déjà quelques-unes, le système bancaire subira d'énormes transformations internes. Il sera difficile de réaliser ces changements de façon efficace et avec le minimum d'inconvénients pour le public. Inévitablement, puisque nous sommes humains, la perfection ne sera pas de ce monde et nous devrons compter sur la patience et la bonne volonté du grand public. J'espère que nous continuerons de nous mériter sa confiance et qu'il ne doutera jamais que nous travaillons toujours à améliorer le système bancaire qui le sert.

Merci, monsieur le président, je suis à votre service.

Le président: Merci, monsieur Mulholland.

Monsieur Wilson.

M. Wilson: Merci, monsieur le président.

Monsieur Mulholland, merci pour votre mémoire très complet. Il nous est très utile d'avoir ce genre de renseignements pour nos délibérations et cela nous aidera è préparer notre rapport.

J'aimerais aborder un domaine que vous n'avez pas vraiment touché, mais c'en est un qui m'intéresse beaucoup et la question a été soulevée dans le mémoire de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. On y présentait certains extraits d'une étude, une étude américaine sur le financement de la petite entreprise. Vu votre expérience du monde des affaires dans les deux pays, j'aimerais bien savoir ce que vous en pensez.

D'après les observations de cette étude, présentée par la FCEI, les banques américaines semblent traiter la petite et la moyenne entreprise de façon bien différente des banques canadiennes; elles semblent être traitées de façon plus favorable qu'au Canada. On y dit que les banques américaines estiment que les petites et moyennes entreprises empruntent de façon beaucoup plus suivie, tandis que les grands emprunteurs sont irréguliers. Donc on tend plus à percevoir les petites et moyennes entreprises comme des clients réguliers, par opposition aux gros emprunteurs. Il m'a semblé que cette relation pourrait fort bien exister au Canada. Je me demande tout simplement pourquoi on n'a pas encore envisagé la chose de cette façon.

M. Mulholland: Je ne suis pas sûr que ce ne soit pas le cas.

M. Wilson: Peut-être devrais-je préciser ma pensée. L'écart que vous offrez aux grosses compagnies est moindre que l'écart

[*Texte*]

to be lower than the spreads that you will offer to the small or medium-size company. The conclusion that they have come to is that money is relatively cheaper for the smaller and medium-size companies in the United States than it is in Canada.

Mr. Mulholland: Well, there are a number of observations I could make. I am not sure they will really answer the heart of your question, because I am not sure I know the answer.

First of all, we—and I suspect the other chartered banks—do not exercise that degree of all-knowing, all-seeing control over the lending operations at the local level. We monitor the performance and the aggregates. The lending decisions probably never go out of the community. At the very most, they would go to the regional office. They do not come anywhere near the head office. The policy directives we give are generally on avoiding speculative loans and that sort of very broad direction. We do not give them detailed instructions in the actual lending process.

• 1610

Probably, as a generality, spreads on larger business loans are smaller. I do not know that for a fact, but it sounds reasonable, for a couple of reasons. First, it costs less to service them, in overhead and everything else. To have people work on a loan agreement takes a certain amount of time and costs a certain amount of money regardless of the size of the loan or the compensation. There is a certain economy of scale.

Generally speaking, very large companies tend of offer their business competitively over a national range of alternatives. Smaller companies operate in smaller markets, just as the local, regional units of the various chartered banks operate in local markets. They are really quite different markets, and probably behave differently. Unfortunately, statistically the loss record on smaller business loans is considerably higher than it is on larger loans. That is just a matter of statistics. So that is another element of cost that differentiates between those two broad classes of business.

Mr. Wilson: But would any of these circumstances be different in Canada from in the United States?

Mr. Mulholland: I do not see why they should, except the United States has a much more fractionalized banking system. A lot of banks in the United States simply do not have any access whatsoever to the large corporate market, and are themselves too small to be worth while for a large corporation even to deal with. Some large companies in the United States may have a hundred banks in their banking group. Just the administration of the daily routine of banking is a very large and complex operation. If you start putting little small-town banks into your banking group, the administrative problems tend quickly to get out of hand. So a lot of banks in the United States are only in that market. There is no alternative at all for them.

[*Traduction*]

que vous offrez à la petite ou moyenne entreprise. La conclusion à laquelle les intéressés en sont venus, c'est que l'argent coûte moins cher à la petite et moyenne entreprise aux États-Unis qu'au Canada.

M. Mulholland: Je pourrais faire certaines observations à ce propos. Je ne suis pas sûr qu'elles répondront à l'essentiel de votre question parce que je ne suis pas sûr d'en connaître la réponse.

Tout d'abord, nous-mêmes et les autres banques à charte n'exerçons pas ce genre de mainmise toute puissante pour les prêts consentis au niveau local. Nous contrôlons le rendement et les sommes totales. Les décisions de prêter ou non ne sont pas connues à un plus haut niveau. Au plus ces décisions sont transmises au bureau régional. Nous n'entendons jamais parler de ces questions au siège social. Notre politique est généralement d'éviter des prêts spéculatifs, nos directives s'en tiennent à ce genre de choses générales. Nous ne donnons pas d'instructions détaillées concernant les prêts.

En général, il est probable que l'écart est plus petit lorsque le prêt consenti est plus important. Je ne sais pas si c'est bien le cas, mais ce semble raisonnable pour quelques bonnes raisons. Tout d'abord, il coûte moins cher pour consentir ces prêts, question de frais d'administration et tout le reste. Après tout, quel que soit le montant prêté, il faut un certain temps à un certain nombre de personnes pour faire toute la paperasserie nécessaire. Il y a donc une certaine économie d'échelle.

Généralement, les très grandes compagnies tendent à aller emprunter chez plusieurs à l'échelle nationale. Les petites compagnies fonctionnent dans des marchés plus restreints, comme les unités locales ou régionales des diverses banques à charte font affaire au niveau local. Il s'agit de marchés tout à fait différents qui se comportent probablement de façon différente. Malheureusement, d'après les statistiques, les pertes sur les prêts consentis à la petite entreprise sont plus élevés que pour les prêts consentis à la grande entreprise. C'est tout simplement une question de statistiques. C'est là un autre élément de coût qui nous amène à faire une différence entre ces deux niveaux d'entreprises.

M. Wilson: Mais pourquoi les circonstances seraient-elles différentes au Canada et aux États-Unis.

M. Mulholland: Je ne vois pas pourquoi, sauf que le système bancaire américain est beaucoup plus fractionné. Beaucoup de banques aux États-Unis n'ont pas du tout accès au grand marché de la grande entreprise et sont trop petites, elles-mêmes, pour que la grande entreprise pense jamais à aller emprunter chez elles. Certaines grandes compagnies aux États-Unis font peut-être affaire avec des centaines de banques. L'administration quotidienne pour la conduite normale des affaires d'une banque est très complexe. Si vous associez des petites banques municipales à votre groupe bancaire, les problèmes administratifs tendent à se multiplier comme de l'ivraie. Donc, beaucoup de banques aux États-Unis ne s'occupent que de ce marché. Elles n'ont pas d'autre choix.

[*Text*]

Mr. Wilson: May I put a question to you— and it may be that you will want to get back to us on this because you may want to look into it.

In the CBA brief we received a couple of weeks ago, there is a chart on page 8a which shows that in a couple of instances, in the middle of 1980 and in September-October of last year, the funding spread, the prime rate in relation to the cost of large Canadian-dollar term deposits, became negative. This is during a period of time when the overall spread of the system was increasing. I wanted to see whether you could give us some analysis of that, to show whether, because this spread has gone negative for the larger companies, that has resulted in being one of the factors in the increasing spread as it would relate to those less-than-prime borrowers.

Mr. Mulholland: Well, I do not know how other banks handle their internal machinery. In ours, we do not chase dollars. In other words, this dollar does not go to that loan. We have an internal transfer pricing system that handles surpluses and deficiencies of funds between various lending units of the bank, all at the same internal cost or price. That is the mechanism by which we even fund flows internally in the bank. You in fact are managing several spreads all at the same time, the so-called "administered spread" between True Savings Account at prime, the spread between the personal term deposits at prime, and the so-called "wholesale money", which is spread between the cost of that money and prime. The spread in any one of those components varies from time to time, although I think over a period of time you will find that the overall spread in any particular bank or in the banking system remains remarkably constant.

• 1615

The management process of these pools of funds where there are timing lags is not a perfect process, and bank managements are not any more in possession of perfect foresight than anyone else is. Different banks will take a different view of the direction of interest rates, and often position themselves differently. When you are looking at an aggregate spread like that, you are looking at the sum total of the positions at that point in time of several different banks, which may very considerably depending on their individual view; what you are looking at is an average.

You also have the practical difficulty of adjusting these pools very, very quickly when you have a fast-changing rate situation. In the wholesale pool of funds, which is really various funds from the money market, the treasurer is constantly balancing off conditions of cost of funds with the prudential aspects of keeping his book long enough to avoid concentration maturities in too short a period of time. That is prudent banking, but there is a cost that goes along with that as well.

If he has an average book, let us say, for example, of 90 days, it means on average he is rolling that entire pool of funds every 90 days, or proportionately so much a day, but it also

[*Translation*]

M. Wilson: J'aimerais vous poser une autre question . . . Il se pourrait que vous vouliez peut-être nous répondre plus tard, car il vous faudra peut-être l'étudier un peu.

Dans le mémoire que nous a présenté l'Association des banquiers canadiens il y a quelques semaines, un tableau, à la page 8a, nous montre que, dans quelques cas, vers le milieu de 1980 et en septembre et octobre de l'an dernier, l'écart de financement, le taux préférentiel par rapport aux coûts des dépôts à terme importants en fonds canadiens est devenu négatif. Ceci, pendant une période où l'écart global augmentait pour tout le système. Je voulais savoir si vous pourriez nous analyser ce phénomène, nous montrer si, parce que cet écart est devenu négatif pour les grandes compagnies, il a contribué à accroître l'écart pour ceux qui empruntent à un taux inférieur au taux préférentiel.

M. Mulholland: Je ne sais pas comment les autres banques font leurs affaires. Quant à nous, nous ne courons pas après les dollars. En d'autres termes, ce dollar précis ne s'identifie pas à tel autre prêt précis. Nous avons un système interne de transfert de prix qui s'occupe des surplus et des déficits de fonds entre les diverses unités prêteuses de la banque, tout cela s'effectuant pour le même prix ou coût interne. Voilà le mécanisme que nous avons pour assurer la distribution équitable des fonds à l'intérieur de la banque. Quant à vous, vous parlez de plusieurs écarts, à la fois, d'un prétendu «écart administré» qui existe entre le compte d'épargne véritable au taux préférentiel et les prétendus «fonds de gros» où on fait l'écart entre le coût de ces fonds et le taux préférentiel. L'écart pour chacune de ces composantes varie de temps à autre, quoique, pour une période donnée, vous verrez que l'écart global pour toute banque précise ou au sein du système bancaire, est remarquablement constant.

La gestion de ces réserves de fonds à cycles différents n'est pas parfaite, et la clairvoyance des directeurs de banques n'est pas plus parfaite que celle des autres. L'opinion sur l'évolution des taux d'intérêt diffère de banque à banque; souvent elles les situent différemment. L'écart global est en fait la somme, à un moment donné, des positions qui sont données par plusieurs banques différentes et qui peuvent dépendre considérablement de leur point de vue particulier; il ne s'agit que d'une moyenne.

Il y a aussi le problème pratique d'ajuster très rapidement ces réserves lorsque le taux évolue rapidement. Pour gérer ces réserves de fonds qui correspondent en réalité à des fonds divers sur le marché monétaire, le trésorier doit constamment compenser le coût de ces fonds, car sa comptabilité doit lui permettre d'éviter une concentration massive d'échéances. C'est faire preuve de prudence, mais cela n'est pas gratuit.

Si sa comptabilité court sur une moyenne, par exemple, de 90 jours, cela veut dire qu'il lui faut renouveller cette réserve tous les 90 jours, ou chaque jour au prorata de ces 90 jours,

[*Texte*]

means he cannot adjust the cost fully to current-market conditions, say, after the lapse of 90 days.

Mr. Wilson: Mr. Mulholland, I do not know whether you are aware of our rules here. He has a very tight reign on us from the time standpoint.

I wonder if you could have someone address that question within the bank to see whether during this period of time when the negative spreads did take place there was also a move up in the non-prime lenders in a tendency to widen the spread during this period.

Mr. Mulholland: My recollection of that period is that rates were coming down very, very rapidly. The reason the spread stayed negative is that those books that term funds could not be adjusted as rapidly as the prime rate was coming down. That is my memory. We could look it up and be more precise; we would be happy to do so if you like. I think you will find that is really the explanation.

Mr. Wilson: Okay.

You dwell at some length in the brief here on the problem of maintaining a capital base. It strikes me that going back some years there was a degree of reluctance on the part of banks to get into the marketplace, from the standpoint of both equity and debt capital, but primarily equity capital, because of the obvious reluctance to raise equity. There was a long period of time there when book values were below market values; it was a favourable time. In retrospect, do you feel the system was wrong in not being more aggressive at maintaining the capital base? Now those chickens are coming home to roost.

Mr. Mulholland: I do not know. I can only really, on something like that, talk about our own bank. We are one of those that did finance and did take the plunge when the stock was selling below book value, which has certain short-term disadvantages. But if I had to do it again, I would do it.

I do not think you run a bank for a short-term advantage; you are not running it from quarter to quarter, you are running it for longer term—the long-term benefit of your depositors, your customers, your share-holders and your public responsibilities. Sometimes circumstances do not favour you, but there are things you have to do and you do them. There have been, over the years now, many occasions when banks have done that. By and large it is, in my humble opinion, the right thing to do.

In terms of an aggregate or the whole system, that is really hard to say; you have to look at the individual circumstances. I think you will find the practices vary from bank to bank. As it has got more difficult, however, to go to market, I dare say that on occasion there were managements who wished they had done it.

The Chairman: Mr. Berger.

Mr. Berger: Thank you, Mr. Chairman. I gather it is Mr. Bradford we are talking to. Is that correct?

[*Traduction*]

mais cela veut dire également qu'il ne peut totalement aligner le coût sur les conditions du marché, disons, après ces 90 jours.

M. Wilson: Monsieur Mulholland, je ne sais si vous connaissez nos règles. Il est très strict sur le temps de parole.

Quelqu'un pourrait-il nous dire si pendant cette période d'écart négatif, il y a eu également un mouvement à la hausse chez les autres prêteurs dans le but d'élargir cet écart pendant cette période.

M. Mulholland: Si je me souviens bien, pendant cette période les taux diminuaient très rapidement. Si cet écart est demeuré négatif, c'est parce que les comptes producteurs de fonds ne pouvaient être ajustés assez rapidement pour suivre l'évolution à la baisse du taux préférentiel. C'est simplement le souvenir que j'en ai. Nous pourrions vérifier et être plus précis; nous serions heureux de le faire si vous le désirez. Je crois que mon explication est la bonne.

M. Wilson: D'accord.

Vous parlez longuement dans votre mémoire du problème que pose le maintien d'un capital-avoir. Il me semble qu'il y a quelques années, les banques ne souhaitaient pas opérer sur le marché des avoirs et des créances, mais surtout des avoirs parce qu'elles ne voulaient pas faire monter ces avoirs. Pendant longtemps les valeurs comptables ont été inférieures aux valeurs marchandes; ces temps étaient favorables. Avec le recul, pensez-vous que les banques avaient tort de ne pas être plus agressives pour maintenir ce capital-avoir? On en voit maintenant le résultat.

M. Mulholland: Je ne sais pas. Je ne peux vous parler que de ce qui s'est passé chez nous. Nous sommes une de ces banques qui ont offert ce financement et qui ont fait un plongeon lorsque les actions se sont vendues à un prix inférieur à leur valeur comptable, ce qui entraîne certains inconvénients à court terme. Mais si je devais le refaire, je le referais.

Je ne pense pas que nous opérons uniquement en fonction des avantages à court terme; nous n'opérons pas sur une base trimestrielle, nous opérons à plus long terme—nous opérons pour le bénéfice à long terme de nos déposants, de nos clients, de nos actionnaires et pour remplir nos responsabilités publiques. Parfois, les circonstances ne nous favorisent pas, mais il y a certaines choses qu'il faut faire et nous les faisons. Au cours des années, les banques l'ont fait à de nombreuses reprises. A mon humble avis, c'est ce qu'il faut faire.

Pour ce qui est de l'ensemble du système, c'est difficile à dire; il faut tenir compte des circonstances individuelles. Les pratiques varient de banque à banque. Cependant, comme il est devenu plus difficile d'opérer sur le marché, je dois dire que certaines directions de banque auraient souhaité l'avoir fait.

Le président: Monsieur Berger.

M. Berger: Merci, monsieur le président. Si je ne m'abuse c'est à M. Bradford que nous nous adressons, n'est-ce pas?

[*Text*]

• 1620

The Chairman: No, Mr. Mulholland.

Mr. Berger: I am sorry, I thought it was—I am confused here.

I would like to return to—

Mr. Mulholland: Mr.Lafferty. He is the president of our bank. He is also the Chairman of the CBA, and he appeared before you with his CBA hat on some time ago.

Mr. Berger: That is correct.

I would like to come back to the question on the spreads that Mr. Wilson addressed to you. What would the lowest spread that you have made on a loan to a Canadian resident business be?

Mr. Mulholland: Literally, I do not know, for a number of reasons. One is that hundreds of loans are being processed in the bank every day and I see only a teensy percentage of them. Secondly, the spread of the loan is not necessarily totally within our control. We may set the rate of the loan but we do not control the cost of our funds, and that will vary over time depending on what goes on in the marketplace, particularly if we were talking about wholesale funds and the position of our money book at the time. On the day you make the loan, you may have a spread of one per cent and a month later you may have a spread of half of one per cent.

Mr. Berger: Your answer is somewhat surprising to me. You had described to Mr. Wilson the process in which you internally determine what I suppose your costs of loans are. You said that the bank did not chase dollars and you referred to a certain mechanism which I was unable to comprehend fully. I think that it might be an idea to have—I wondered if you maybe could send to us a written description of actually how you—

Mr. Mulholland: We try to adjust that internal price once a quarter. We do not adjust it daily because it is much too confusing in the large system with a lot of people. The treasurer tries his best, at the beginning of the quarter, to give the best estimate he can of what the overall marginal cost of funds is going to be. That is the cost of the last dollar of funding. It is not the average cost of funds, which will vary over that time period. It is intended to give the lending officer some guidance in what those incremental costs are likely to be. In this environment, however, the treasurer is unfortunately often wrong. He runs a suspense account where he takes the pluses and minuses in it, when he guesses wrong on the high side and on the low side, and he attempts to balance that account out over a year.

Mr. Berger: You said, sir, that you only get involved in an infinitesimal number of decisions, but were you involved in any of those decisions that were made last year for some of the big

[*Translation*]

Le président: Non, monsieur Mulholland.

M. Berger: Excusez-moi, j'ai cru que c'était le contraire—je suis un peu perplexe.

Je voudrais en revenir à—

M. Mulholland: Monsieur Lafferty. C'est le président de notre banque. Il est également président de l'Association des banquiers canadiens et il a comparu devant vous à ce titre il y a quelque temps.

M. Berger: C'est exact.

Je voudrais en revenir à la question des marges bénéficiaires que vous a posée M. Wilson. Quelle serait la marge la plus basse sur les prêts aux entreprises canadiennes résidantes?

M. Mullholland: A vrai dire, je n'en sais rien, et cela pour plusieurs raisons. Premièrement, nous accordons des centaines de prêts par jour et je n'en vérifie qu'un pourcentage infinitésimal. Deuxièmement, nous ne contrôlons pas tout à fait cette marge. Nous fixons les taux d'intérêt mais nous ne contrôlons pas ce que ces prêts nous coûtent, cela varie avec le temps compte tenu des fluctuations sur le marché; c'est notamment le cas pour les prêts commerciaux qui dépendent de notre position financière à un moment donné. Ainsi, le jour où vous faites le prêt, il se peut que la marge soit de 1 p. 100 mais qu'un mois plus tard cette même marge ne soit plus que un demi pour cent.

M. Berger: Votre réponse me surprend quelque peu. Vous avez expliqué à M. Wilson comment, au plan interne, vous calculez ce que je crois être les coûts de vos prêts. Vous avez dit en effet que la banque n'était pas seulement motiviée par les profits qu'elle pouvait faire, et à cet égard vous avez parlé d'un mécanisme que je n'ai pas tout à fait compris. Il serait peut-être intéressant que vous nous fassiez parvenir une description écrite du mécanisme en question—

M. Mullholland: Nous essayons d'ajuster une fois par trimestre les prix au niveau interne. Nous ne pouvons pas le faire tous les jours parce que compte tenu du nombre de clients que nous avons, ce serait trop difficile. Le responsable des finances essaie de faire de son mieux, et au début de chaque trimestre il essaie d'évaluer, au mieux de ses capacités, quels seront dans l'ensemble les coûts des prêts qui seront consentis. C'est ce que l'on appelle le coût marginal des opérations de prêt. Il ne s'agit pas du coût moyen des prêts qui peuvent varier pendant une certaine période. Ce coût marginal a pour objet de donner une idée aux préposés des prêts des coûts supplémentaires qui risquent de venir s'ajouter. Dans la conjoncture actuelle, toutefois, il faut reconnaître que malheureusement il fait souvent fausse route. Pour ce faire, il établit un compte provisoire où sont comptabilisés tous les dépôts et retraits, et si dans ses calculs il se trompe d'un côté ou de l'autre, il essaie d'équilibrer le compte sur la durée d'un exercice.

M. Berger: Vous avez dit que vous ne contrôliez qu'un nombre infinitésimal de décisions prises par la banque; je voudrais vous demander si vous avez eu votre mot à dire dans

[*Texte*]

loans and takeovers? Were you involved in any of those decisions as to whom you would lend money to and at what rates?

Mr. Mulholland: The policy of our bank on takeovers is, first, we will not under any circumstances finance a takeover involving a company with whom we have a substantial banking relationship. Secondly, you cannot make a takeover loan in our bank without reference to the Credit Policy Committee, which is headed by Mr. Whitney, and the acquiescence of either the president or the chairman. That depends on who is accessible at a given moment in time. We tend to give those approvals or withhold them based more on policy questions than on pricing questions, which I do not consider myself particularly competent on. I am not in daily touch with the market and competitive loans and so on. We generally take advice on that.

All those loans made in Canada are related to the prime rate, and it would depend on the assessment of risk in the term for which the loan is granted. Generally speaking, you mark up from prime if your assessment of the risk is greater and as the term of the loan is greater.

Mr. Berger: Hugh Brown of Burns Fry Limited testified that one loan in Canada was recently made at approximately one half per cent over the cost of money. You say that your loans are related to prime. Did you make any loans, or have you made any loans last year, for takeover of businesses that would have been related to the cost of money, as opposed to prime?

• 1625

Mr. Mulholland: To the best of my knowledge, we do not do cost-of-funds pricing on loans in Canada. But it happens, and we see it competitively. It is particularly common among, I think, the Schedule B banks.

Outside the country, in foreign currencies, we do; but we do not inside Canada. In Canadian currency we work on the prime system, and we do not do super primes or the kind of thing which has been reported is prevalent in the United States. We do not do it, period.

Mr. Berger: Did you make any loans for takeovers last year?

Mr. Mulholland: Oh, yes.

Mr. Berger: I have not had the opportunity to go over the data, but—

Mr. Mulholland: I could not tell you how many, but we did do some.

[*Traduction*]

les décisions qui ont été prises l'année dernière d'accorder certains prêts importants devant servir à racheter certaines entreprises? Avez-vous eu donc votre mot à dire en ce qui concerne les bénéficiaires des prêts et les taux consentis?

M. Mulholland: En matière de rachat, notre politique est, premièrement, qu'en aucune circonstance nous ne finançons des transactions de rachat touchant les compagnies avec lesquelles nous sommes en affaires. Deuxièmement, il n'est pas possible d'accorder un prêt devant servir à financer une opération de rachat sans que le comité des politiques de crédit, dont M. Whitney est responsable, donne son autorisation ou alors sans que le président ou le directeur donne son consentement. Tout dépend de la personne disponible à un certain moment. Nous avons l'habitude d'approuver de tels prêts ou de réserver notre décision plutôt en fonction de politiques bancaires que pour des questions monétaires, à propos desquelles je ne crois pas, pour ma part, être particulièrement compétent. En effet, je ne suis pas au courant de l'évolution du marché au jour le jour ainsi que de la compétitivité des prêts, etc. En règle générale, à ce sujet nous nous en remettons à des spécialistes.

Les taux d'intérêt des prêts consentis au Canada dépendent du taux préférentiel et également de l'évaluation des risques pendant la période pour laquelle le prêt a été accordé. En règle générale, si après évaluation nous avons de bonnes raisons de croire que les risques sont plus importants et que la période est plus longue, les taux d'intérêt sur ces prêts dépassent le taux préférentiel.

M. Berger: Hugh Brown, de la maison de courtage Burns Fry Limited, a déclaré devant le comité qu'un prêt consenti à une entreprise canadienne a été récemment fait à un demi pour cent au dessus du loyer de l'argent. Vous avez dit que les taux d'intérêt sur vos prêts dépendaient du taux préférentiel. Je vous pose donc la question suivante, avez-vous consenti des prêts, par exemple l'année dernière, destinés à financer le rachat d'entreprises au même taux que le loyer de l'argent, par opposition au taux préférentiel?

M. Mulholland: Pour autant que je sache, au Canada, le prix des prêts n'est pas établi en fonction du coût des fonds. Mais cela arrive, et la concurrence intervient. C'est particulièrement courant parmi les banques de l'annexe B.

A l'étranger, en devises étrangères, nous accordons de tels prêts, mais pas pour le Canada. En monnaie canadienne, nous utilisons le système du taux préférentiel, et nous ne dépassons pas ce taux, pas plus que nous n'adoptons les autres procédés qui seraient courants aux États-Unis. Ce n'est pas ce que nous faisons, un point c'est tout.

M. Berger: L'an dernier, avez-vous accordé des prêts pour des opérations de prises de contrôle?

M. Mulholland: Oh oui.

M. Berger: Je n'ai pas eu la possibilité d'examiner les données, mais . . .

M. Mulholland: Je ne pourrais pas vous dire combien il y en a eu, mais nous en avons accordés un certain nombre.

[*Text*]

Mr. Berger: Would you be aware of what rates those were made at ?

Mr. Mulholland: Not offhand, no. The best ones, if they were for relatively short periods of time and of prime quality, would have been at the prime rate. For longer periods, if it were a term loan, it would probably be an increment over prime; but if we felt the risk were not a prime risk, assuming there were any—I do not know whether there were or not—it would have been at an increment over prime. To the best of my knowledge there would not have been any under prime.

Mr. Berger: Would you or your associate know what the average spread on small business loans made by your bank is?

Mr. Mulholland: They would also be related to the prime rate. Essentially, the reporting system would indicate the average rate on that class of loans over prime which I do not happen to know what it was. What it is over the cost of funds, as I say, changes all the time, depending on market conditions.

Mr. Berger: You do not analyse these and keep readily accessible records so you could—

Mr. Mulholland: We do. I just do not happen to know what it is, offhand.

Mr. Berger: Would your associate happen to know?

Mr. Mulholland: I do not know.

Do you, John?

Mr. John Whitney (Executive Vice-President and Chairman, Credit Policy Committee, Bank of Montreal): Not in precise detail, no.

Mr. Mulholland: If on any of these matters you want more precise information, we would be happy to provide it, but carrying all this around in your head is a bit more than I am equal to.

Mr. Berger: I can appreciate that.

If you could provide for us information on what the average spreads would be on small business loans and perhaps loans by dollar amounts—I guess that would be best way to do it—loans below $1 million, between $1 million and $5 million, and above $5 million—perhaps our research staff could—

Mr. Mulholland: I am not sure we would have it in those categories, but we will do the best we can.

Mr. Berger: And then as well by industrial sector. Would you happen to have that?

Mr. Mulholland: No.

Mr. Berger: You do not do that.

Mr. Mulholland: That would be a horrendous job.

[*Translation*]

M. Berger: Savez-vous à quels taux ces prêts ont été consentis?

M. Mulholland: Je ne peux pas vous le dire tout de suite. Les meilleurs prêts, s'ils étaient accordés pour des périodes relativement brèves, et pour de bonnes opérations, auraient obtenu le taux préférentiel. Pour des périodes plus longues, pour un prêt à terme, on aurait probablement accordé le taux préférentiel plus un supplément; mais si nous estimions que le risque n'était pas très élevé, en supposant qu'il y en avait, c'est que j'ignore vraiment, le taux aurait été aussi le taux préférentiel majoré. Pour autant que je sache, aucun prêt n'aurait été accordé en deçà du taux préférentiel.

M. Berger: Vous-même ou votre associé, savez-vous quel est l'écart moyen afférant aux prêts accordés aux petites entreprises, par votre banque?

M. Mulholland: A cet égard aussi, le taux préférentiel intervient. Essentiellement, le système de notification indiquerait le taux moyen pour la catégorie des prêts accordés à un taux supérieur au taux préférentiel, mais je ne sais pas ce qu'il était. Comme je l'ai déjà dit, ce qui dépasse le coût des fonds change tout le temps, en fonction des conditions du marché.

M. Berger: Vous ne les analysez pas, et vous ne semblez pas avoir d'archive facilement accessible pour pouvoir . . .

M. Mulholland: Au contraire. Mais je n'ai pas ces renseignements ici, tout de suite.

M. Berger: Et votre associé?

M. Mulholland: Je ne sais pas.

John, savez-vous ce qu'il en est?

M. John Whitney (vice-président exécutif et président, Comité de la politique de crédit, Banque de Montréal): Pas de façon précise, non.

M. Mulholland: Si vous voulez plus de renseignements précis sur l'une de ces questions, nous serions très heureux de vous les fournir, mais je ne suis pas en mesure d'avoir tous ces renseignements à l'esprit.

M. Berger: Je le comprends fort bien.

Si vous pouviez nous dire quelle est la moyenne de l'écart des prêts aux petites entreprises, et peut-être le montant de ces prêts, ce serait sans doute la meilleure façon de procéder, des prêts inférieurs à 1 million de dollars, se situant peut-être entre 1 et 5 millions de dollars et dépassant 5 millions de dollars, nos recherchistes pourraient peut-être . . .

M. Mulholland: Je ne pense pas que nous ayons de telles catégories, mais nous ferons tout notre possible.

M. Berger: Et la même chose ensuite pour le secteur industriel. Est-ce que vous avez des données à ce sujet?

M. Mulholland: Non.

M. Berger: Vous ne présentez pas les données de cette façon?

M. Mulholland: Ce serait un travail considérable.

[*Texte*]

We can give you, I think, the average rate related to prime. What the spread was I do not think we really could give you, because I do not think there is any way of really telling, except an exhaustive analysis of daily data. But it will give you a consistent standard of comparison, which I sense is what you are after.

Mr. Berger: That is correct, yes, sir.

Could I ask you if you would happen to know how much of a loss you may have incurred on your mismatched portfolio in 1981?

Mr. Mulholland: The answer is no, I do not know. The mismatches come in all sorts of sizes, shapes, and colours; some of it voluntary and some of it involuntary. Some mismatch is structural, due to the marketplace. You could not match if you wanted to. Other mismatching would be a matter of deliberate policy. In some it is just a matter of timing, how fast rates change and your ability to adjust. The typical and I guess classic mismatch tends to be in the personal lending portfolio, where personal loans are for the most part not at a floating rate. They are fixed for a period of time, a year, two years, or something like that. We try to fund them with term money, but we are not successful. In this market you cannot get the term out to the same extent on the liabilities as you can on the assets. We always have a moderate mismatch there and it is not necessarily a loss, sometimes it is a profit.

• 1630

Mr. Berger: I have one final question.

Mr. Mulholland: It works on the principle that the swings cancel the roundabouts.

Mr. Berger: I have one final question for you, Mr. Mulholland. Do you consider the Canadian public knowledgeable about the banking system?

Mr. Mulholland: I think it depends. They tend to be quite sophisticated and knowledgeable in shopping for rates on deposits and that sort of thing. The average depositor now tends to be well informed as to what competing rates are and their acumen in positioning their term is quite uncanny. I find that they are a very good leading indicator of the direction of interest rates. Another thing is the mechanics of how a bank works and the problems you have literally managing the mass, and I do not think they have a very good knowledge at all.

Mr. Berger: Do you think anything could be gained by having—

The Chairman: Thank you, Mr. Berger. I am sorry, you are over time.

Mr. Orlikow.

Mr. Orlikow: Mr. Mulholland, the members of this committee heard a great deal about the very large loans made by Canadian banks to some very large companies, largely for takeovers. I do not know if we ever had the precise figure, but it is in the billions of dollars. It is common knowledge that

[*Traduction*]

Nous pouvons vous donner, je crois, les taux moyens par rapport au taux préférentiel. Je ne peux vraiment pas vous dire quel était l'écart, parce que je ne pense pas qu'il soit vraiment possible de le déterminer, à moins d'une analyse exhaustive des données de chaque jour. Mais cela vous permettra d'avoir un critère stable de comparaison, que vous semblez rechercher.

M. Berger: En effet, monsieur.

Savez-vous combien de pertes vous avez subies dans votre portefeuille déséquilibré en 1981?

M. Mulholland: Je ne le sais pas. Le déséquilibre est dû à toutes sortes de facteurs, parfois il est délibéré et d'autres fois, il ne l'est pas. Un certain déséquilibre est structurel, découlant des conditions du marché. Même si on le voulait, on ne pourrait pas équilibrer les comptes. D'autres déséquilibres sont davantage une question de politique délibérée. Dans certains cas, il s'agit de déterminer à quel rythme les taux changent, et s'il est possible de s'y adapter. Le déséquilibre classique se situe en général dans le portefeuille des prêts personnels, pour lesquels dans l'ensemble le taux n'est pas flottant. Les modalités de ces prêts sont fixées pour une période d'un an ou deux, par exemple. Nous tentons de les financer en utilisant de l'argent à terme, mais nous n'y réussissons pas. Dans ce genre d'affaires, on ne peut pas consentir des prêts dans la même mesure pour le passif et pour l'actif. Il existe toujours des équilibres modérés; il ne s'agit pas nécessairement d'une perte, parfois, ce sont des bénéfices.

M. Berger: J'ai une dernière question à vous poser.

M. Mulholland: Le principe s'apparente à celui des vases communiquants: au bout du compte, il y a compensation.

M. Berger: Une dernière question, monsieur Mulholland: à votre avis, le public canadien en général connaît-il le système bancaire?

M. Mulholland: Cela dépend. Lorsqu'il s'agit des taux sur les dépôts, par exemple, les gens semblent très au courant de la situation. Ceux qui font des dépôts sont maintenant pour la plupart bien renseignés sur les taux concurrentiels et ils font preuve d'un grand sens des affaires lorsqu'ils font des dépôts à terme. Ils font office d'indicateur fiable des tendances des taux d'intérêt. Par contre, je ne crois pas qu'ils aient une très bonne connaissance du fonctionnement d'une banque ou de la gestion de la masse monétaire.

M. Berger: Serait-il avantageux, à votre avis, . . .

Le président: Merci, monsieur Berger, je regrette, mais votre temps est écoulé.

Monsieur Orlikow.

M. Orlikow: Monsieur Mulholland, les membres du Comité ont souvent été saisis de la question des prêts considérables consentis par les banques canadiennes à certaines sociétés très importantes, surtout dans le cadre des prises de contrôle. Je ne crois pas que l'on nous ait cité de chiffres précis, mais il

[*Text*]

Dome Petroleum, for example, purchased Hudson's Bay Oil and Gas Co. Ltd. and I think borrowed $1.25 billion to complete that transaction. Am I right? You indicated that your bank has been involved in financing some of these takeovers.

Mr. Mulholland: Correct.

Mr. Orlikow: We have been told it is common knowledge that many of the companies which became involved in these takeover purchases are having difficulties in their repayments, either the payments on time of the interest or payments on the principal involved. Do you have any companies with which you are involved in takeovers of that situation?

Mr. Mulholland: To the best of my knowledge—that is without starting through the records looking at individual ones—I can only think of one case offhand and it is not, in fact, having current difficulties. It is forecast to have them in the future. It may or may not. Currently it is not. That is the only one I can think of offhand.

Mr. Orlikow: Let us assume for a moment that unhappy situation takes place. What will the bank do?

Mr. Mulholland: I have no idea what it would do.

Mr. Orlikow: You must have some idea what other banks have done.

Mr. Mulholland: First of all, you would never—I should not say "never"—very rarely are you ever alone. Usually if you are talking about a large loan, there are a lot of banks involved and those kinds of decisions are rarely made or made effective unilaterally. You generally are not in a position to control what happens by yourself.

Secondly, the decision really depends on the circumstances; how we assess it, what sort of position you are in; what your security is; what you think the prospects for recovery are. In almost every case there is hope of recovery and we attempt to facilitate the recovery. In the long run, it is better for more people and it tends to save us money. If it is a no-hoper, you salvage what you can out of it; but that is a highly speculative question.

Mr. Orlikow: Since you would not want to do what the American banks had to do with Braniff, you would try to work out some rescheduling of—

Mr. Mulholland: We try to, sure, if it is feasible. We do it on little loans, too.

Mr. Orlikow: Well, we will come to that in a moment. Why do banks get involved in these large takeovers, some of which obviously did not look very good from the beginning? I remember when International Nickel bought the ESB Battery Company, Mr Kierans predicted the day they made the announcement it would never go. It would never fly.

[*Translation*]

s'agirait de milliards de dollars. Tout le monde sait, par exemple, que la Dome Petroleum a fait l'acquisition de la Hudson's Bay Oil and Gas Co. Ltd.; je crois que pour le faire, elle a emprunté 1.5 milliard de dollars. Est-ce exact? Vous avez dit que votre banque a financé certaines de ces prises de contrôle.

M. Mulholland: C'est exact.

M. Orlikow: Chacun sait que plusieurs de ces sociétés ont des difficultés à rembourser les intérêts, le principal, à respecter le délai. Est-ce la situation de certains de vos clients?

M. Mulholland: Je n'ai pas étudié le dossier de chaque client, il me semble que nous n'avons qu'un client de la sorte et il ne semble pas éprouver les difficultés dont on parle. On prévoit qu'il les aura à l'avenir. Qui sait? A l'heure actuelle, il n'a aucune difficulté de ce genre. C'est le seul dont je me souvienne pour le moment.

M. Orlikow: Supposons que la situation se détériore. Que fera la banque?

M. Mulholland: Je n'en ai aucune idée.

M. Orlikow: Vous devez avoir une certaine idée de ce que les autres banques ont fait.

M. Mulholland: Tout d'abord, on ne ferait jamais, je ne devrais pas dire «jamais», car la banque n'est pas la seule en cause. Habituellement, s'il s'agit d'un emprunt considérable, plusieurs banques sont intéressées à l'affaire et ce genre de décision est rarement prise par une banque indépendamment des autres. De façon générale, la banque n'est pas en position de prendre des mesures sans consulter les autres.

D'autre part, il faut tenir compte des circonstances; notre évaluation de la circonstance; du genre de situation dans laquelle le client se trouve; des garanties; des possibilités de rétablissement. Dans la vaste majorité des cas, il y a lieu d'espérer un rétablissement et nous tentons de le favoriser. Au bout du compte, cette méthode semble avantager le plus grand nombre de gens et elle nous permet d'économiser. S'il s'agit d'une société qui n'a aucun espoir, nous tentons de récupérer ce que nous pouvons; mais il s'agit surtout d'une question de spéculation.

M. Orlikow: Puisque vous ne voudriez pas agir comme les banques américaines l'ont fait dans le cas de Braniff, vous tenteriez d'établir de nouvelles modalités . . .

M. Mulholland: Bien sûr, nous essayons si c'est possible. Nous le faisons également lorsqu'il s'agit de petits emprunts.

M. Orlikow: Eh bien, nous y reviendrons dans un instant. Pourquoi les banques participent-elles à ces prises de contrôle qui, de toute évidence, n'étaient pas très prometteuses au départ? Je me souviens du moment où la *International Nickel* a acheté la *ESB Battery Company*, M. Kierans a prédit, le jour où l'annonce a été faite, que ça ne marcherait jamais. On ne décollerait jamais.

[*Texte*]

• 1635

Mr. Mulholland: His memory is better than mine. I do not remember that.

Mr. Orlikow: But we are constantly being told this country has to increase and improve its productivity. Hardly any of these takeovers added anything to the productivity of the country.

Mr. Mulholland: I am not really going to make a vigorous defence of takeover loans. By and large I do not like them. They do not contribute in many cases to any economic benefit. They tend to be, in some cases, constructive where it is a useful rationalization or some synergy. That is not always the case. Many of them do not contribute a thing. They are essentially a financial gain which is made possible by inflation and the fact that you can buy assets cheaper than you can create them, and by, notwithstanding its cost, the general availability of funds.

As long as you have those conditions you will have takeovers, not all of which are necessarily constructive. Those that are not, I do not think I like any better than you do, and I am not going to attempt to defend them from an economic standpoint. We have done a couple. We have done it for competitive reasons and they always make me a little unhappy.

Mr. Orlikow: We have had formal representations to the committee from the Ontario Federation of Agriculture and from the Canadian Federation of Independent Businessmen and they complain— I am sure almost every member of Parliament has had letters or phone calls or interviews with constituents who are small business people or farmers or home owners; farmers and businessmen who have gone bankrupt; home owners who cannot meet their mortgage payments. They complain bitterly that they get an entirely different kind of treatment from the banks from what the big companies do, that the interest rates they pay are many percentage points, maybe twice as much as the big people pay. And I find that very difficult to explain. The reason for that, I think—

Mr. Mulholland: It is difficult to explain.

Mr. Orlikow: I give you an opportunity to explain.

Mr. Mulholland: I am not going to attempt to. I think when you have economic conditions such as you have today, with some people having real difficulties, it is extremely difficult to have any kind of credibility in policies or counselling restraint when you have the public appearance of large amounts of money readily available for purposes which are not constructive.

I have said this before, in public and in private. Whether it is meritorious economically or not, it gives a very bad psychological aura to the whole thing in the difficulty government has of making its policies credible when that sort of thing is going on. We have doubled, in my opinion, and I think it is

[*Traduction*]

M. Mulholland: Sa mémoire est meilleure que la mienne. Je ne m'en souviens pas.

M. Orlikow: Mais on nous dit constamment que ce pays doit augmenter et améliorer sa productivité. Très peu de ces acquisitions ont ajouté quoi que ce soit à la productivité nationale.

M. Mulholland: Je ne veux pas défendre à tout prix les prêts aux fins d'acquisitions. Je ne les aime pas du tout. Ils n'apportent souvent aucun avantage économique. Dans certains autres cas, ils sont positifs là où ils constituent une rationalisation utile ou un regroupement à l'intérieur d'une industrie. Ce n'est pas toujours le cas. Beaucoup de ces prêts n'apportent rien. Ces acquisitions constituent au fond un gain financier qui est rendu possible grâce à l'inflation et du fait qu'on peut acheter des avoirs à meilleur compte qu'on ne peut les créer et puis ensuite, nonobstant le coût que cela implique, la disponibilité générale des fonds.

Tant que ces conditions existeront il y aura des acquisitions, pas nécessairement toutes constructives. Celles qui ne le sont pas, je ne crois pas que je les aime mieux que vous, et je ne tenterai pas de les défendre du point de vue économique. Nous en avons fait deux pour des raisons compétitives et je n'en n'ai jamais été bien content.

M. Orlikow: Nous avons été saisis de démarches officielles faites au comité par la Fédération de l'agriculture de l'Ontario et par la *Canadian Federation of Independent Businessmen.* Ces deux organismes se plaignent; et je suis sûr que tous les députés ont reçu des lettres ou coups de téléphone ou bien ont eu des interviews avec des commettants qui sont de petits hommes d'affaires ou de petits agriculteurs ou des propriétaires de maisons: des agriculteurs et des hommes d'affaires qui ont fait faillite, des propriétaires de maison qui ne peuvent pas payer leur hypothèque. Ils se plaignent avec amertume que les banques les traitent d'une façon tout à fait différente qu'elles ne traitent les grosses compagnies. Ils se plaignent que les taux d'intérêt qu'ils doivent payer sont beaucoup plus élevés que les taux payés par les gros, dans certains cas ils sont deux fois plus élevés. J'ai beaucoup de mal à expliquer cela. Et la raison à cela je crois . . .

M. Mulholland: C'est très difficile à expliquer.

M. Orlikow: Alors je vous offre la possibilité de l'expliquer.

M. Mulholland: Je ne vais pas essayer de le faire. Je crois que lorsqu'on est face aux conditions économiques actuelles, il y a des gens en difficulté, et il est extrêmement difficile de présenter des politiques le moindrement crédibles. Comment conseiller la modération lorsque le public sent qu'il y a d'énormes montants d'argent disponibles à des fins qui ne sont pas positives.

J'ai dit tout cela déjà, en public et en privé. Quel que soit le mérite économique de la chose, du point de vue psychologique c'est mauvais. Le gouvernement a beaucoup de mal à proposer les politiques convaincantes face à un tel comportement. J'es-

[*Text*]

distinctly unhelpful and I do not blame people for being upset by it. In their shoes I probably would be too. It just does not look right.

Mr. Orlikow: We saw a report about a week ago that Visa—I am not sure whether your company is involved in Visa or in Master Charge—but that Visa at least in one Ontario town is—

Mr. Mulholland: For the record's sake I would like to note we are a Master Charge bank.

Mr. Orlikow: But since Master Charge, I presume, have to compete with Visa, you will follow their example. Visa, at least in one Ontario town, has permitted people to pay the down payment on their house or buy the lot on which they are going to build a house and put it on their credit card.

Mr. Mulholland: On their credit card? Well, I must say I never heard that.

Mr. Orlikow: In the light of what was said a few moments ago, I wonder what you think of that.

Mr. Mulholland: I do not think much of it. That surprises me.

Have you heard of that, John?

Mr. Whitney: No.

• 1640

The Chairman: I presume you have one more, Mr. Orlikow.

Mr. Mulholland: Could I possibly make a comment, Mr. Chairman, without using up your colleague's valuable time?

Mr. Orlikow: Well, if it is on this matter, I do not mind. Go ahead.

Mr. Mulholland: It may be of general interest. I do not want to give long-winded answers, and I feel a little guilty using up your time with them.

The availability of funds in the bank for lending starts with funds at the local level, and the rule we follow is those local units have the first call on the funds they raise in their region, and as long as they are able to employ those funds constructively within the broad policy limits set down by the bank, and with some regard to prudence, those funds are re-invested in that area, whether it is Alberta or Newfoundland or Quebec. Only if they are surplus funds are they then sold to the treasurer of the bank at an internal transfer rate. The large corporate loans, by and large, are funded out of the surplus funds in the money market.

I sense, looking at the record, and the questions that recur, there is an undercurrent of concern that there is some system of allocation of funds and that small business, farmers and

[*Translation*]

time que tout cela aide très peu et je comprends la colère du grand public.

M. Orlikow: Nous avons lu un reportage il y a une semaine environ, selon lequel Visa . . . je ne suis pas sûr si votre banque est intégrée à Visa ou à Master Charge . . . mais Visa en tous cas dans une ville de l'Ontario est . . .

M. Mulholland: Si vous me permettez cette mise au point notre banque fait affaire avec Master Charge.

M. Orlikow: Mais puisque Master Charge, je présume, doit faire concurrence à Visa, vous allez sans doute suivre leur exemple. Visa, dans une ville de l'Ontario au moins, a permis aux gens de faire la mise de fonds pour l'achat de leur maison, ou bien pour acheter le lot sur lequel ils pourraient construire une maison en utilisant leur carte de crédit.

M. Mulholland: Leur carte de crédit? Et bien je dois dire que je n'ai jamais entendu parler de ça.

M. Orlikow: Or à la lumière de ce qui a été dit il y a quelques instants, je me demande ce que vous pensez de cela.

M. Mulholland: Pas grand chose. Cela me surprend.

Avez-vous entendu parler de cela John?

M. Whitney: Non.

Le président: J'imagine qu'il vous en reste une, monsieur Orlikow.

M. Mulholland: Permettez-vous que je fasse un commentaire, monsieur le président, sans abuser du temps précieux de votre collègue?

M. Orlikow: Eh bien, si c'est à ce sujet, je n'ai pas d'objection. Allez-y.

M. Mulholland: C'est un commentaire qui peut être d'intérêt général. Je ne veux pas donner des réponses longues et verbeuses, et je me sens un peu coupable du fait que c'est en quelque sorte un abus de votre temps.

La disponibilité de fonds en banque pour être prêtés commence au niveau local, et la règle que nous suivons veut que ces unités locales soient prioritaires en ce qui concerne les fonds provenant de leur région, toujours à condition qu'ils soient capables d'employer ces fonds positivement à l'intérieur des limites politiques très larges établies par la banque, et compte tenu aussi des exigences de la prudence, ces fonds sont réinvestis dans leur région d'origine, que ce soit en Alberta, à Terre-Neuve ou au Québec. C'est seulement lorsque nous avons des fonds excédentaires qu'on en vend au trésorier de la banque à un taux de transfert interne. Les grands prêts qu'on consent aux sociétés, sont financés en grande partie à même les fonds excédentaires.

Je perçois, lorsque je regarde le compte rendu, et les questions qui reviennent, une certaine crainte qu'il existe un système d'allocation de fonds, et que les petits entrepreneurs, les

[*Texte*]

various other people are losing out in the competition for funds against takeover financing and that sort of thing. That simply is not so. It is not so. That is not the way the system works. I do not think we could achieve that if we wanted to without changing the whole structure of the bank. That just is not so.

The Chairman: Thank you, Mr. Mulholland.

Thank you, Mr. Orlikow.

Mr. Mulholland: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: I will go to Mr. Deniger.

M. Deniger: Merci, monsieur le président.

Monsieur Mulholland, comprenez-vous le français?

M. Mulholland: Non.

M. Deniger: Non! Alors, vous allez vous servir . . .

M. Mulholland: Non, je ne parle pas français.

M. Deniger: Monsieur Mulholland, votre président, dans un de ses témoignages, lorsqu'il «portait le chapeau» de l'Association des banquiers canadiens, a mentionné que 50 p.100 de tous les prêts à long terme étaient probablement encore productifs.

Quand j'examine les pertes sur prêts en pourcentage de l'actif moyen pour les trois dernières années, je m'aperçois que votre moyenne a été de .33 p. 100 en 1979; .34 p. 100 en 1980; et .42 p. 100 en 1981. Ce qui veut dire que votre moyenne est substantiellement plus élevée que la moyenne de l'industrie bancaire qui était de .20 p. 100 en 1979; .31 p. 100 en 1980; et de .28 p. 100 en 1981. Donc, je me demande dans ce contexte-là si la Banque de Montréal réduit ses taux d'intérêt sur certains prêts, comme la Banque Royale le ferait, apparemment. Et comment expliquez-vous que vous soyez si en haut de la moyenne pour les pertes sur prêts, en pourcentage, évidemment, sur l'actif moyen?

Mr. Mulholland: Well, there are a variety of possible explanations. First of all, what you see is the provision for losses, not the actual losses. What appears in the statements is the amount provided against losses. The actual losses are something else again and are charged against those reserves. In some cases we will not know what the loss is for some time. Everybody, I suppose, has a different philosophy. Ours is to make sure the provision is never inadequate to cover losses and the amount provided for losses is always going to exceed the amount of actual losses realized. In this environment where we do not know when we are going to hit bottom, we think it is extremely important that you not fall behind in your provisions. We can always reverse them later on if we have overdone it a bit, but it is very serious if we fall behind.

[*Traduction*]

agriculteurs et diverses autres personnes sont victimes de cette concurrence pour l'obtention de fonds, au profit de ceux qui font des acquisitions. Ce n'est pas vrai. Il n'en est rien du tout. Ce n'est pas du tout la manière dont le système fonctionne. Je ne crois pas que nous pourrions faire cela même si nous le voulions, sans changer toute la structure de la banque. Alors c'est faux.

Le président: Merci monsieur Mulholland.

Merci monsieur Orlikow.

M. Mulholland: Merci monsieur le président.

Le président: Je tend la parole maintenant à monsieur Deniger.

Mr. Deniger: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Mulholland, do you understand french?

Mr. Mulholland: No.

Mr. Deniger: You do not. Well, then could you please use . . .

Mr. Mulholland: No, I do not speak french.

Mr. Deniger: Mr. Mulholland, your president, in one of his testimonies, when he was wearing the hat of the Canadian Bankers Association, mentioned that 50 per cent of all long-term loans were probably still productive.

When I examined the losses on loans, in percentage points, of the average equity for the last three years, it appeared that your average was .33 per cent in 1979; .34 per cent in 1980; and .42 per cent in 1981. This amounts to saying that your average is substantially higher than the average of the banking industry which was .20 per cent in 1979; .31 per cent in 1980; and .28 per cent in 1981. So, I wonder whether in that context, the Bank of Montreal reduces its interest rates on certain loans, as the Royal Bank would do, apparently. And how do you explain that you are so much above the average for the losses on loans, in percentage points, of course, on your average equity?

M. Mulholland: Eh bien, il y a toute une série d'explications possibles. Ce que vous voyez, tout d'abord, c'est la prévision des pertes, et non pas les pertes réelles. Ce qui figure dans les bilans est le montant inscrit dans les prévisions de perte. Les pertes réelles sont tout à fait différentes et sont imputables sur ces réserves. Dans certains cas, on ne sait pas tout de suite le montant d'une perte donnée. Il est évident que tout le monde n'a pas la même opinion à ce sujet. Nous estimons qu'il faut garantir que les fonds ne manquent jamais pour couvrir les pertes et que les montants inscrits en prévision des pertes dépassent toujours la valeur des pertes réelles. Dans la conjoncture actuelle où nous ne savons pas au juste à quel moment nous aurons épuisé nos ressources, nous croyons qu'il importe au plus haut point de maintenir ce fonds en prévision des pertes. On peut toujours le réduire par la suite si nous avons exagéré un peu, mais ce serait grave si ces réserves s'avéraient insuffisantes.

[*Text*]

The other possibility is our bankers may be more warm-hearted or less skilled, and only time will tell.

• 1645

Mr. Deniger: I am going to try in English, because I am not sure that you understood my question. Or I may have misunderstood your answer; if so, I apologize.

Your actual loan losses as percentage of average assets over the last three years have been above the industry figure. Do you agree with that, or is that something you disagree with?

Mr. Mulholland: The figures charged against our income are provisions. They are not new reservations, which I suspect is what you are looking at. What we actually write off is something else again.

The Chairman: Perhaps Mr. Cornwell could clarify.

Mr. Cornwell: I think the number Mr. Deniger is referring to is the actual loan loss experience of the bank as a percentage of average assets versus the industry figure. I think even in 1978 it was the same, and then the Bank of Montreal's actual loss began to rise quite a bit above that of the average of the industry.

Mr. Mulholland: The same thing happened in 1976, I think, or in 1975; somewhere in there.

Mr. Deniger: Yes, 1976 was a really good year because you were way under the industry figure.

Mr. Mulholland: Then it was 1975.

Mr. Deniger: You were still under the industry figure, and in 1977 you were also under the industry figure.

Mr. Mulholland: Only time will tell; I do not know the answer. Mr. Whitney's answer was that, as happened in the mid-1970s, either we are recognizing losses sooner or we are not performing as well. It is one or the other, and only time will tell.

Mr. Deniger: What are your forecasts for 1982?

Mr. Mulholland: They will be at least as high as 1981, and probably higher.

Mr. Deniger: You had a 64 per cent return on average assets in 1981 and you had a return on equity of close to 20 per cent, notwithstanding an actual loan loss of 42 per cent. So far in the first two quarters your return on average assets averages 42 per cent; your return on average equity is 11 per cent. If one would project from those figures, your actual loan losses should be much higher than 42 per cent. Are they?

Mr. Mulholland: We will not know until the end of the year.

Mr. Deniger: But do you not have any idea?

[*Translation*]

L'autre possibilité c'est que nos banquiers peuvent être plus compréhensifs ou moins compétents. Qui vivra verra.

M. Deniger: Je vais reprendre en anglais, parce que je ne suis pas certain que vous ayez compris ma question. Ou bien, c'est moi qui ai mal compris votre réponse. Si c'est le cas, je m'en excuse.

Vos pertes sur prêts, exprimées en pourcentage de votre avoir moyen, pour les trois dernières années, sont supérieures à celles enregistrées pour l'industrie. Êtes-vous d'accord avec moi là-dessus, ou non?

M. Mulholland: Les chiffres imputés sur nos revenus correspondent à des réserves. Il ne s'agit pas de nouveaux crédits, contrairement à ce que vous pensez sans doute. Et ce que nous amortissons, c'est autre chose encore.

Le président: M. Cornwell pourrait peut-être nous fournir quelques éclaircissements à ce sujet.

M. Cornwell: Je pense que le chiffre auquel se réfère M. Deniger corresponde aux pertes sur prêts de la banque exprimées en tant que pourcentage de l'actif moyen par rapport au même chiffre enregistré pour l'ensemble de l'industrie. Il me semble que c'était pareil même en 1978, et c'est à cette époque que les pertes réelles de la Banque de Montréal ont commencé à dépasser le chiffre moyen enregistré au niveau de l'industrie.

M. Mulholland: La même chose s'est produite en 1976 ou 1975.

M. Deniger: Oui, l'année 1976 a été excellente car votre chiffre était bien en-deça de celui de l'industrie.

M. Mulholland: C'était en 1975.

M. Deniger: Ce chiffre était toujours inférieur à celui de l'industrie, et il en a été de même en 1977.

M. Mulholland: Seul le temps nous donnera la réponse. Ce qu'a répondu M. Whitney c'est que, comme vers le milieu des années 1970, soit qu'on reconnaît les pertes plus tôt, soit que notre rendement n'est pas aussi bon. C'est l'une ou l'autre de ces deux choses, et seul le temps pourra nous renseigner.

M. Deniger: Quelles sont vos prévisions pour l'année 1982?

M. Mulholland: Ces pertes seront au moins aussi importantes qu'elles l'étaient en 1981, sinon plus.

M. Deniger: En 1981, votre rendement de l'actif était de 64 p. 100 et votre rendement du capital investi de près de 20 p. 100, sans tenir compte des pertes sur prêts, qui se chiffraient à 42 p. 100. Pour ce qui est des deux premiers trimestres de l'année en cours, votre rendement moyen de l'actif tourne autour de 42 p. 100, et votre rendement du capital investi est de 11 p. 100. Si l'on établissait des projections à partir de ces chiffres, on constaterait sans doute que vos pertes sur prêts réels dépasseraient 42 p. 100. Qu'en est-il de ces pertes?

M. Mulholland: Nous ne le saurons qu'à la fin de l'année.

M. Deniger: Mais n'en n'avez-vous aucune idée à l'heure actuelle?

[*Texte*]

Mr. Mulholland: All we are doing now is estimating and apportioning for quarters. Hopefully, they will not be higher than our estimate.

Mr. Deniger: Are you reducing interest rates charged on interest-paying non-current loans, more or less following the testimony Mr. Bradford gave us a couple of weeks ago?

Mr. Mulholland: Say it again?

Mr. Deniger: Mr. Bradford said probably 50 per cent of all non-current loans are still interest-paying. This implies that the other half are not.

Mr. Mulholland: There are a variety of reasons for classifying a loan as not current, and it is not just necessarily that they are not paid their interest.

Mr. Deniger: I am really getting good answers. I am curious now—

Mr. Mulholland: In fact, a lot of non-current loans are paying interest.

Mr. Deniger: This has to be my last question. I really wanted to ask you about leverage, but I really did not get a chance. You have been consistently higher than industry average and now—

Mr. Mulholland: Leverage?

Mr. Deniger: Leverage, yes. You have that sheet right in front of you.

• 1650

Mr. Deniger: Could Mr. Cornwell . . . ?

Mr. Cornwell: That does not include your most recent preferred share issue. That is a year-end 1981 figure. Nor does it include convertible debentures.

Mr. Deniger: In these times that are slightly more difficult—at least that is what I get from your testimony—do you expect your leverage to go down?

Mr. Mulholland: Well, our capital ratio right now is the highest it has been in about 10 years.

Mr. Cornwell: A further clarification. On the second page, at the end of the first half of 1982, you will see it is 26.3.

Mr. Deniger: Is that your projection for the year, or is that just for this first half?

Mr. Mulholland: Well, it is an as-at calculation. That I think is the figure at April 30 and it is the most recent available. What happens to it will depend on the rate of asset growth for the rest of the year and the amount of profits retained, assuming we do not do any kind of financing. Now, you are asking me to forecast all of those things. My guess would be that it will be not far off what it is now, perhaps slightly lower; not materially different.

[*Traduction*]

M. Mulholland: Pour l'heure, nous ne faisons qu'évaluer la situation d'un trimestre sur l'autre. Nous espérons de toute façon que ces pertes ne dépasseront pas nos prévisions.

M. Deniger: Réduisez-vous les taux d'intérêt pour les prêts non courants sur lesquels des intérêts sont versés, ce qui correspondrait plus ou moins à ce qu'a dit M. Bradford, il y a quelques semaines?

M. Mulholland: Je n'ai pas très bien suivi.

M. Deniger: M. Bradford nous a dit que des intérêts sont toujours versés pour près de 50 p. 100 de tous les prêts non courants. Cela suppose que c'est le contraire pour les 50 autres p. 100.

M. Mulholland: Il y a plusieurs raisons pour lesquelles on qualifie un prêt de non courant. Le fait que des intérêts ne soient pas versés n'est pas le seul facteur.

M. Deniger: Je suis ravi des réponses qu'on me donne. Je me pose des questions . . .

M. Mulholland: D'ailleurs, des intérêts sont versés pour bon nombre des prêts non courants.

M. Deniger: Cette question sera ma dernière. Je voulais vous poser une question au sujet du rapport actif-avoir mais je n'en n'ai pas encore eu l'occasion. Vous avez toujours été au-dessus de la moyenne de l'industrie et maintenant . . .

M. Mulholland: Le rapport actif-avoir?

M. Deniger: Oui. Vous avez la feuille devant les yeux.

M. Deniger: M. Cornwell pourrait-il . . . ?

M. Cornwell: Cela ne comprend pas la toute dernière émission d'actions privilégiées. Ce chiffre est pour la fin de l'année 1981. Cela ne comprend pas non plus les débentures convertibles.

M. Deniger: En cette période où les temps sont un peu plus difficile, du moins c'est ce que vous dites, prévoyez-vous que votre rapport actif-avoir va baisser?

M. Mulholland: Eh bien, notre rapport de capital maintenant est à son niveau le plus élevé depuis près de dix ans.

M. Cornwell: Un autre éclaircissement. A la deuxième page, à la fin du premier semestre de 1982, vous verrez qu'il est de 26.3.

M. Deniger: Est-ce votre prévision pour l'année, ou est-ce simplement pour cette première moitié de l'année?

M. Mulholland: Eh bien, c'est un calcul à jour. Je pense que c'est le chiffre réel au 30 avril, et c'est la donnée la plus récente que nous ayons. Ce qui arrivera va dépendre du taux de croissance de l'actif pendant le reste de l'année et des profits retenus, dans l'hypothèse où nous ne ferions aucun financement. Maintenant, vous me demandez de prévoir toutes ces choses-là. D'après moi, il n'y aura pas une grande différence, il y aura une légère baisse; mais pas substantielle.

[*Text*]

The Chairman: Thank you, Mr. Deniger.

I understand that the vote is at 5:00 o'clock and we will have to leave here at 4:55. You have five minutes, Miss Carney.

Miss Carney: Mr. Mulholland, we have exactly five minutes to deal with the issue you raised about the problem of corporate liquidity, which you say is very serious, probably more serious than is realized. I am raising this subject in the context of your remarks in your brief about the conditions under which bank credit would have to be curtailed. You speak about raising borrowing costs and putting further strains on the Canadian economy.

I am talking about the relative liquidity of Canadian companies in a climate where the banks might have to curtail their lending. I would like to refer you to Appendix 2, Graph D, in your blue book.

It is terrible to have to do this in five minutes.

This is a table which is headed *Solvency of Major Canadian Corporations*, and it puts forward the ratio of interest expenses and before-tax profits of Canadian corporations.

Mr. Mulholland: Yes. These figures are published regularly by Statistics Canada.

Miss Carney: Basically it shows that roughly in 1978, 1979 and 1980 the ratio of percentage of interest payments before tax profits was running between 20 and 25 per cent. Presumably corporations are paying roughly 20 or 25 per cent of their pre-tax profits in interest.

Mr. Mulholland: They were, but it is much higher now.

Miss Carney: Yes. Well, in the last two quarters of 1981 that figure increased from 20 to 25 per cent to 58 per cent and 65 per cent. So this table is telling us that companies are paying 65 per cent of their pre-tax profits in interest payments.

Mr. Mulholland: Correct.

Miss Carney: Is that what you mean when you say that this cumulative effect is more serious than is generally realized? To me that means an incredible liquidity crunch.

Mr. Mulholland: Well, actually there are a number of indices. That is one of them. The net working capital position is another; the quick ratio is another, et cetera. But they are all getting worse.

Miss Carney: Would you expand, in the time we have available, on your statement that an extended period of high interest rates should be a matter of considerable concern and that the effect is more serious than generally realized. What are you actually talking about?

Mr. Mulholland: I am talking about the deteriorating financial condition of industry generally, which is a fact. It is a fact

[*Translation*]

Le président: Merci, monsieur Deniger.

Je pense que le vote est à 17 heures et que nous devrons cesser à 16h55. Vous avez cinq minutes, mademoiselle Carney.

Mlle Carney: Monsieur Mulholland, nous avons exactement cinq minutes pour aborder la question que vous avez soulevée concernant le problème des liquidités des sociétés, problème qui à votre avis est très sérieux, probablement plus sérieux qu'on ne le pense. Je soulève cette question au regard des observations que vous faites dans votre mémoire au sujet des conditions dans lesquelles il faudrait restreindre le crédit des banques. Vous parlez d'augmenter le coût des emprunts et d'imposer davantage de restrictions sur l'économie canadienne.

Je parle des liquidités relatives des sociétés canadiennes dans un climat où les banques auraient peut-être à réduire leurs prêts. Je voudrais qu'on se reporte au graphique D de l'annexe 2 de votre livre bleu.

C'est effrayant d'avoir à faire cela en cinq minutes.

C'est un talbeau intitulé *Solvabilité des principales sociétés canadiennes* et qui expose le pourcentage représenté par les paiements d'intérêts par rapport aux profits avant impôt des sociétés canadiennes.

M. Mulholland: Oui. Ces chiffres sont publiés régulièrement par Satistique Canada.

Mlle Carney: Essentiellement, le tableau montre qu'en 1978, 1979 et 1980, le rapport entre le pourcentage des paiements d'intérêts et les profits avant impôt se situaient environ entre 20 et 25 p. 100. Les sociétés paieraient donc en intérêts environ 20 ou 25 p. 100 de leurs profits avant impôt.

M. Mulholland: C'était le cas, mais aujourd'hui c'est encore beaucoup plus élevé.

Mlle Carney: Oui. Eh bien, au cours des deux derniers trimestres de 1981, ce chiffre est passé de 20 et 25 p. 100 à 58 et 65 p. 100. Alors ce tableau nous dit que 65 p. 100 des profits avant impôt des compagnies vont aux paiements d'intérêts.

M. Mulholland: C'est exact.

Mlle Carney: Est-ce cela que vous voulez dire quand vous dites que l'effet cumulatif est plus grave qu'on ne le pense généralement? A mon sens, cela signifie un effondrement incroyable des liquidités.

M. Mulholland: Eh bien, il y a actuellement un certain nombre d'indices. C'en est un. Le fonds de roulement net en est un autre, les rapports qui changent rapidement en sont un autre et ainsi de suite. Mais tout s'aggrave.

Mlle Carney: Pourriez-vous nous expliquer dans le peu de temps qui nous reste, ce que vous voulez dire quand vous déclarez que le prolongement de la période des taux d'intérêt élevés devrait nous préoccuper énormément et que l'effet de cela est plus grave qu'on ne le pense généralement. De quoi parlez-vous en fait?

M. Mulholland: Je parle de la détérioration de la situation financière de l'industrie en général, qui est un fait. C'est un

[*Texte*]

not only in Canada but in the United States, and it is still going on.

Miss Carney: Okay. How long can it continue and what will happen if it continues?

Mr. Mulholland: Well, if it continues indefinitely an increasing number of companies will go bankrupt.

Miss Carney: Okay, that is what I wanted you to say.

• 1655

How long can the banks who are maintaining a lot of their customers now—I describe them as walking wounded: they are dead but they do not lie down—given your own problems and the fact you may have to restrict credit—how long can you continue, in effect, to finance this recession and carry—

Mr. Mulholland: I think it is going to vary widely from bank to bank and customer to customer. You could see this coming a long time back. That is one reason we have been so diligent in bringing up the capital position of the bank—one, in anticipation of a very difficult patch, and two, to make sure when the time came to emerge from this difficult period, which I hope will be soon, the banking system, or at least the part of it for which we will be responsible, will be in a position to help fuel the recovery. There is no sense in having the banks themselves so overstretched they cannot help industry when the time comes to move out of this recession.

Miss Carney: But my point is—

Mr. Mulholland: We think we are in a pretty good position to do that.

Miss Carney: Why? Because you also, in your brief, maintain that your ability to add to your capital is seriously restrained.

Mr. Mulholland: Well, bankers are, I guess, chronic worriers, and we always look a little bit ahead. And obviously, if you project all of these trends, your capacity is not infinite. I mean, sooner or later you will run out of gas.

Miss Carney: You yourself have said we have not hit bottom, and of course we would agree with that.

Mr. Mulholland: As far as I can tell.

Miss Carney: What time frame are we looking at? Given the bank's problems, given this incredible cash flow problem of the Canadian corporations, are we looking at a six-month time frame, and how long can we continue on—

Mr. Mulholland: I just do not know. A lot of these companies that are being a little strained, banks have been working with for some time. The process probably started, in our case, a year and a half ago, at least, of helping them to get into better financial condition and to clean up their balance sheets and so on. We have done a lot of that already, and the more you are able to it—assuming you start soon enough and do not

[*Traduction*]

fait non seulement au Canada mais aux États-Unis, et cela continue.

Mlle Carney: Bien. Pendant combien de temps cela va-t-il durer, et qu'arrivera-t-il si cela continue?

M. Mulholland: Eh bien, si cela continue indéfiniment, un nombre de plus en plus grand de sociétés vont faire faillite.

Mlle Carney: Bien. C'est ce que je voulais vous entendre dire.

Pendant combien de temps les banques, qui soutiennent un grand nonbre de leurs clients, comme des morts ambulants qui refusent de tomber, compte tenu de vos propres problèmes et du fait que vous allez peut-être devoir limiter les crédits, pendant combien de temps encore pouvez-vous continuer en fait à financer cette récession et . . .

M. Mulholland: Je pense que cela va être très différent pour chaque banque et chaque client. On pouvait le prévoir depuis longtemps. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous nous sommes si empressés de relever le capital de la banque—premièrement, en prévision d'une période très difficile et deuxièmement pour savoir quand nous pourrions sortir de cette période difficile, et j'espère que ce sera bientôt, le système bancaire, ou du moins le secteur dont nous allons être responsable, sera à même d'alimenter la reprise. Il est inutile que les banques se mettent dans une situation où il leur sera impossible d'aider l'industrie à sortir de cette récession.

Mme Carney: Mais là où je veux en arriver . . .

M. Mulholland: Nous croyons être en bonne position pour le faire.

Mme Carney: Pourquoi? Parce que vous dites également dans votre mémoire qu'il vous est très difficile d'accroître votre capital.

M. Mulholland: Eh bien, je pense que les banquiers seront toujours inquiets, et nous essayons toujours de prévoir un peu à l'avance. Evidemment, si vous prévoyez toutes ces tendances, votre capacité a des limites. Je veux dire que tôt ou tard vous allez manquer de souffle.

Mme Carney: Vous avez dit vous-même que le pire restait à venir, et nous sommes évidemment d'accord avec cela.

M. Mulholland: Autant que je sache.

Mme Carney: Combien de temps encore? Compte tenu du problème des banques, compte tenu de ce problème incroyable de liquidité des sociétés canadiennes, est-ce que nous parlons de six mois, combien de temps encore pouvons-nous continuer . . .

M. Mulholland: Je ne sais tout simplement pas. Bon nombre de ces sociétés qui se sentent un peu serrées consultent les banques depuis quelque temps déjà. Dans notre cas, nous avons probablement commencé à les aider il y a un an et demi à améliorer leur situation financière et à équilibrer leur bilan et ainsi de suite. Nous avons déjà beaucoup travaillé en ce sens, et plus vous le faites—pourvu que vous commenciez assez

[*Text*]

wait until the last minute—of course, the greater the time period is that you have in order to deal with these problems. A lot of it has been going on for some time.

Mr. Skelly: On a point of order, Mr. Chairman. Is there any possibility you would consider allowing us to submit written questions to the clerk that could be transmitted to these officials?

The Chairman: That is what I was going to suggest, Mr. Skelly. Our researchers have put together a list of questions that we would have pursued had we not been—I hate to say it, but I will—so rudely interrupted by the bells. I wonder if we could submit those to you—we really have to get up to the vote now.

Mr. Mulholland: No problem.

The Chairman: We are just very fortunate you presented such a comprehensive brief that provides a great deal of information. If we could submit to you additional questions—

Mr. Mulholland: Miss Carney, if I might make one comment. I think the point we have been trying to make in the number of times the subject has come up on various occasions is that it is timely to deal with this problem, not just to let it drift on. There are lots of things you can do about the problem now, but the more time that goes on, the narrower your options become.

I think my role is simply to urge that it get attention and not be allowed to deteriorate further, because I am concerned about it, and I think you should be concerned about it. You are in a position to do something about it. I am not, except to hope these people tread water until something is done about it, which we are doing to the best of our ability.

The Chairman: Thank you very much, Miss Carney, Mr. Mulholland.

Mr. Mulholland: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: I apologize profusely for the interruptions. We thank you very much for your brief and your appearance. I am sorry for any inconvenience this has caused for you, as it has caused for us.

I will adjourn the meeting until 8.00 o'clock tonight.

[*Translation*]

tôt et que vous n'attendiez pas à la dernière minute—évidemment, plus vous avez de temps pour solutionner ces problèmes. Donc beaucoup d'efforts sont déployés depuis quelque temps.

M. Skelly: Un rappel au règlement, monsieur le pr[illegible]ésident. Serait-il possible qu'on transmette à ces hauts fonctionnaires des questions par écrit par l'intermédiaire du greffier?

Le président: C'est justement ce que j'allais proposer, monsieur Skelly. Nos recherchistes ont dressé une liste de questions que nous aurions aimé poser si nous n'avions pas été interrompus par la cloche. Je me demande si nous ne pourrions pas vous les présenter comme cela—nous devons vraiment aller voter maintenant.

M. Mulholland: Pas de problème.

Le président: Nous sommes tout simplement très chanceux que vous nous ayez présenté un mémoire si complet et plein d'information. Si nous pouvions vous remettre des questions additionnelles—

M. Mulholland: Madame Carney, si vous me permettez un commentaire. Je pense que ce que nous avons tenté de dire toutes les fois que la question a été soulevée c'est qu'il est opportun de s'attaquer à ce problème et de ne pas le laisser aller. Il y a beaucoup de choses que vous pouvez faire maintenant face à ce problème, mais plus vous attendrez, plus vos options seront limitées.

Je pense qu'il est de mon devoir simplement de vous dire de vous attaquer au problème et de ne pas le laisser se détériorer davantage, parce que cela me préoccupe et vous préoccupe vous aussi je pense. Vous pouvez faire quelque chose. Moi pas, tout ce que je peux faire, c'est d'espérer que ces gens là vont se maintenir jusqu'à ce qu'une solution soit apportée, et c'est ce que nous tentons de faire au mieux de notre capacité.

Le président: Merci beaucoup, madame Carney, monsieur Mulholland.

M. Mulholland: Merci monsieur le président.

Le président: Je vous présente toutes mes excuses pour ces interruptions. Nous vous remercions beaucoup pour votre mémoire et votre visite. Je m'excuse pour les inconvénients que cela vous a causés, comme à nous d'ailleurs.

Le comité ajourne jusqu'à 20h00 ce soir.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Third class
Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

From the Bank of Canada:

Mr. Gerald Bouey, Governor.

From the Bank of Montreal:

Mr. W.D. Mulholland, Chairman and Chief Executive Officer.

De la Banque du Canada:

M. Gerald Bouey, Gouverneur.

De la Banque de Montréal:

M. W.D. Mulholland, président et directeur exécutif.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

CANADA. PARLIAMENT

Publication

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 98

Thursday, June 3, 1982

Chairman: Mr. John Evans

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 98

Le jeudi 3 juin 1982

Président: M. John Evans

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Finance, Trade and Economic Affairs

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Finances, du commerce et des questions économiques

RESPECTING:

Bill C-111, An Act to provide supplementary borrowing authority

INCLUDING:

The Thirteenth Report to the House

CONCERNANT:

Le projet de loi C-111, Loi attribuant un pouvoir d'emprunt supplémentaire

Y COMPRIS:

Le treizième rapport à la Chambre

APPEARING:

The Honourable Pierre Bussière, Minister of State for Finance

COMPARAÎT:

L'honorable Pierre Bussière, Ministre d'État aux Finances

LIBRARY
JUN 7 1982
UNIVERSITY OF TORONTO

First Session of the Thirty-second Parliament, 1980-81-82

Première session de la trente-deuxième législature, 1980-1981-1982

28861—1

STANDING COMMITTEE ON FINANCE, TRADE AND ECONOMIC AFFAIRS

COMITÉ PERMANENT DES FINANCES, COMMERCE ET QUESTIONS ÉCONOMIQUES

Chairman: Mr. John Evans

Vice-Chairman: Mr. Jim Peterson

Président: M. John Evans

Vice-président: M. Jim Peterson

Messrs. — Messieurs

Berger	Deniger	Maltais	Stevens
Blenkarn	Ferguson	Orlikow	Thomson
Bloomfield	Fisher	Reid (*Kenora—Rainy River*)	Wilson
Carney (Miss)	Lambert	Skelly	Wright—(20)
Côté (Mrs.)	Lang		

(Quorum 11)

Le greffier du Comité

J.M. Robert Normand

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65(4)(*b*)

On Thursday, June 3, 1982:
Mr. Reid (*Kenora—Rainy River*) replaced Mr. Dionne (*Chicoutimi*);
Mr. Mackasey replaced Mr. Loiselle;
Mrs. Côté replaced Mr. Mackasey;
Mr. Maltais replaced Mr. Duclos.

Conformément à l'article 65(4)*b*) du Règlement

Le jeudi 3 juin 1982:
M. Reid (*Kenora—Rainy River*) remplace M. Dionne (*Chicoutimi*);
M. Mackasey remplace M. Loiselle;
M^me^ Côté remplace M. Mackasey;
M. Maltais remplace M. Duclos.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité de l'Orateur de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

REPORT TO THE HOUSE

Friday, June 4, 1982

The Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs has the honour to present its

THIRTEENTH REPORT

In accordance with its Order of Reference of Wednesday, May 12, 1982, your Committee has considered Bill C-111, An Act to provide supplementary borrowing authority, and has agreed to report it without amendment.

A copy of the Minutes of Proceedings and Evidence relating to this Bill (*Issues Nos. 93, 95 and 98*) is tabled.

Respectfully submitted.

RAPPORT À LA CHAMBRE

Le jeudi 4 juin 1982

Le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques a l'honneur de présenter son

TREIZIÈME RAPPORT

Conformément à son Ordre de renvoi du mercredi 12 mai 1982, votre Comité a étudié le Projet de loi C-111, Loi attribuant un pouvoir d'emprunt supplémentaire, et a convenu d'en faire rapport sans modification.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages relatifs à ce Projet de loi (*fascicules n^os 93, 95 et 98*) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président

JOHN EVANS

Chairman

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, JUNE 3, 1982
(131)

[*Text*]

The Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs met this day at 8:09 o'clock p.m., the Chairman, Mr. Evans, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Berger, Blenkarn, Bloomfield, Mrs. Côté, Messrs. Deniger, Evans, Ferguson, Fisher, Lang, Maltais, Orlikow, and Reid (*Kenora—Rainy River*).

Other Members present: Messrs. MacBain, Maltais, Mackasey and Tessiers.

Appearing: The Honorable Pierre Bussières, Minister of State for Finance.

The Committee resumed consideration of Bill C-111, An Act to provide supplementary borrowing authority.

On Clause 1

The Minister answered questions.

Clause 1 was allowed to stand.

Clause 2 carried on division.

Clause 1 carried on division.

The title carried on division.

The Bill carried on division.

The Chairman was authorized to report the Bill to the House, on division.

At 9:00 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 3 JUIN 1982
(131)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques se réunit aujourd'hui à 20h09 sous la présidence de M. Evans (président).

Membres du Comité présents: MM. Berger, Blenkarn, Bloomfield, M^me^ Côté, MM. Deniger, Evans, Ferguson, Fisher, Lang, Maltais, Orlikow et Reid (*Kenora—Rainy River*).

Autres députés présents: MM. MacBain, Maltais, Mackasey et Tessier.

Comparaît: L'honorable Pierre Bussières, ministre d'État aux Finances.

Le Comité reprend l'étude du Bill C-111, Loi attribuant un pouvoir d'emprunt supplémentaire.

Article 1;

Le ministre répond aux questions.

L'article 1 est réservé.

L'article 2 est adopté sur division.

L'article 1 est adopté sur division.

Le titre est adopté sur division.

Le Bill est adopté sur division.

Le président est autorisé à faire rapport du Bill à la Chambre sur division.

A 21h00, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

J.M. Robert Normand

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Texte*]

Thursday, June 3, 1982

• 2007

The Chairman: I call the meeting to order. We are resuming consideration of our order of reference dated Wednesday, May 12, 1982 relating to Bill C-111, an Act to provide supplementary borrowing authority. Appearing before us tonight is the Hon. Pierre Bussières, Minister of State for Finance.

Welcome, Mr. Minister. It is very nice to have you with us. Attending with the minister are John Sargent, General Director, Fiscal Policy and Economic Analysis Branch, and Gordon King, Director, Capital Markets Divison, Department of Finance. Welcome to you as well. I do not believe the minister has an opening statement. Is that correct?

Hon. Pierre Bussières (Minister of State, Finance): No, Mr. Chairman, I do not have any opening statement. I will give the opportunity to the members of the committee to ask questions immediately.

Mr. Deniger: This is the first time I have heard the minister speak English in committee.

Mr. Bussières: It will not be the last time.

An hon. Member: He just wanted to prove that he could.

• 2010

The Chairman: Well what we will do then is we will have a round of questioning. We do not yet have a quorum for voting, but we have a quorum to hear witnesses, so we will do that to begin with. I will start the questioning with Mr. Blenkarn.

Mr. Blenkarn: Mr. Minister, we have had a hard week in the financial field for this country with the enormous depreciation of our currency. Your department has borrowed three-quarters of a billion dollars in Europe on the Euro-dollar market. You placed that issue with a German and a Swiss bank to yield 14 3/8 per cent. The issue was discounted a bit and, in accordance with European practice, the companies bought the bonds, I understand, at 98.5 or 98.25. I understand, immediately after they had bought the bonds, they, of course, went to the retail market, and the bonds discounted to yield about 98 per cent, so the vendors of the bonds, or the people you placed the bonds with, in fact lost money on the issue. That would indicate to me that you are going to have a difficult time placing another Euro-dollar issue.

Today, in effect over the week, you have raised interest rates in the country very close to one per cent. You know yourself that the bankers' acceptance rates have risen to very close to 17 per cent. You know yourself that the treasury bill auction today was not a clean auction. You sold your 90-day bills at 43

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Traduction*]

Le jeudi 3 juin 1982

Le président: La séance est ouverte. Nous reprenons l'étude de notre ordre de renvoi du mercredi 12 mai 1982, et concernant le projet de loi C-111, Loi attribuant un pouvoir d'emprunt supplémentaire. Nous avons comme témoin ce soir l'honorable Pierre Bussières, ministre d'État aux Finances.

Je vous souhaite la bienvenue, monsieur le ministre. Nous sommes très heureux de vous avoir comme témoin. Le ministre est accompagné de M. John Sargent, directeur général, Direction de la politique fiscale et de l'analyse économique, et de M. Gordon King, directeur, Division des marchés des capitaux, ministère des Finances. Nous vous souhaitons la bienvenue à tous. Je ne crois pas que le ministre ait une déclaration préliminaire à faire, n'est-ce pas?

L'honorable Pierre Bussières (ministre d'État, Finances): Non, monsieur le président, je n'ai pas de déclaration préliminaire. Je vais laisser les membres du Comité me poser leurs questions immédiatement.

M. Deniger: C'est la première fois que j'entends le ministre parler en anglais au Comité.

M. Bussières: Ce ne sera pas la dernière fois.

Une voix: Il voulait tout simplement nous prouver qu'il était capable de le faire.

Le président: Dans ce cas-là, nous allons commencer avec les questions. Nous n'avons pas encore le quorum nécessaire pour voter, mais nous avons le quorum pour entendre les témoignages. Nous allons donc commencer par là. Je donne la parole à M. Blenkarn.

M. Blenkarn: Monsieur le ministre, notre pays a connu une semaine difficile sur les marchés financiers, où notre monnaie a été fortement dépréciée. Votre ministère a emprunté 750 millions de dollars en Europe, sur le marché des eurodollars. Vous avez demandé à une banque allemande et à une banque suisse de souscrire à cette émission à un taux de rendement de 14 3/8 p. 100. Conformément à la pratique courante en Europe, cette émission a été légèrement escomptée, de sorte que les sociétés ont pu acheter les obligations à 98.5 ou 98.25. Je crois qu'immédiatement après avoir acheté ces obligations, on les a vendues à 98 p. 100, de sorte que les acheteurs ont finalement perdu de l'argent. J'ai l'impression qu'à l'avenir, vous aurez de la difficulté à vendre d'autres obligations libellées en eurodollars.

Au cours de la semaine, vous avez haussé les taux d'intérêt de près de 1 p. 100. Vous savez vous-même que les taux des acceptations bancaires ont augmenté à près de 17 p. 100. Vous savez également que la vente de bons du Trésor n'a pas très bien marché aujourd'hui. Vous avez vendu vos bons de 90

[*Text*]

basis points above last week, but your 180-day bills were sold for 90 bases points above a week ago.

You know that all of the chartered banks have now raised their prime rate to 17.5 per cent. We have had witnesses, as you know, throughout the week, and last week, and so on, telling us of the tremendous problems in the country if interest rates are to rise. They, in effect, have risen very dramatically in the country.

We are talking of a borrowing authority bill. The Minister of Finance has suggested that this is not the first borrowing authority bill we are going to need this year; that you are going to have to go to the country to get more money.

Now, I appreciate that maybe you perhaps cannot give us any promises. I just would like you to respond where you feel we are going on interest rates and the cost of borrowing as a result of the activities of this week. I draw to your attention that, despite the massive intervention by the bank, the dollar closed at 80.16, and that you have probably blown this week alone at least a billion dollars in foreign exchange, plus your three-quarter of a billion dollar bond issue in the Euro-dollar market.

All I ask you is, where we are going in the borrowing field? Where are we going? I will let you reply.

M. Bussières: Monsieur le président, le député a touché à plusieurs points dans son intervention. Il a débuté en faisant allusion à l'emprunt en dollars américains sur l'euromarché, et en lisant les comptes rendus des discussions de lundi, je me suis aperçu et j'avais noté que dans son intervention . . .

Mr. Blenkarn: I suggested it, yes.

M. Bussières: . . . le député suggérait justement qu'on aille sur les marchés . . . sur les marchés d'emprunts, à l'extérieur du pays, et nous l'avons fait et nous avons utilisé cet instrument d'emprunt aux conditions et suivant des termes qui sont propres à ce marché.

Le député a fait des remarques qui tentent à tracer le tableau, et indiquer la nervosité des marchés, la volatilité de ces mêmes marchés . . .

• 2015

Il relie les divers phénomènes que peuvent être cette volatilité que l'on remarque dans les taux d'intérêt ou qui se manifestent par des pressions à la baisse plus récemment sur le dollar, et finalement, je pense que sa question peut se résumer à savoir.., quand cette volatilité, cette nervosité tant du côté des taux d'intérêt que du côté des pressions sur les devises va se faire. J'aimerais lui rappeler une remarque que faisait le ministre des Finances à la Chambre hier et il l'a reprise, je pense en comité hier soir, c'est qu'il faut bien.., toujours bien replacer ces phénomènes dans une perspective d'ensemble. Le dollar canadien subit des pressions à la baisse étant donné la forte pression à la hausse sur la devise américaine, il faut constater également qu'en même temps, que des pressions à la baisse sur notre devise, ces pressions dues à la forte hausse du dollar américain se fait sentir également sur les devises de

[*Translation*]

jours à 43 points de base au-dessus du niveau de la semaine dernière, mais vos bons de 180 jours se sont vendus à 90 points de base au-dessus du niveau de la semaine précédente.

Toutes les banques à charte ont maintenant augmenté leur taux privilégié à 17.5 p. 100. Comme vous le savez, cela fait maintenant deux semaines que nous entendons des témoins nous raconter les problèmes terribles que peuvent entraîner ces hausses du taux d'intérêt. En fait, ils ont déjà augmenté de façon dramatique.

Nous sommes maintenant saisis d'un projet de loi accordant un pouvoir d'emprunt. Le ministre des Finances nous a laissé entendre que ce n'était pas le seul projet de loi de ce genre qu'il faudra adopter cette année. Il a dit qu'il serait nécessaire de faire appel à la population pour obtenir plus d'argent.

Je comprends que vous ne puissiez pas nous faire des promesses. Je voudrais cependant que vous me disiez où nous nous en allons avec ces taux d'intérêt et ce que coûteront nos emprunts, suite à ce qui s'est passé cette semaine. J'attire votre attention sur le fait que malgré une intervention massive de la banque, le dollar a baissé à 80,16, et qu'il a probablement fallu utiliser au moins 1 milliard de dollars en devises étrangères, plus vos 750 millions de dollars tirés du marché des eurodollars, pour le maintenir à ce niveau.

Je voudrais donc savoir où nous nous en allons avec tous ces emprunts. Je vais vous laisser répondre.

Mr. Bussières: Mr. Chairman, the honourable member touched on a number of points in his intervention. He started by referring to the borrowing in American dollars on the Euro-market, and in reading the transcript of Monday's discussion, I realize that, in his intervention, . . .

M. Blenkarn: Je l'ai suggéré, oui.

Mr. Bussières: . . . the honourable member had suggested that we go to these markets, to the borrowing markets outside of the country, and this is what we did, and we used this borrowing instrument under the terms and conditions which apply in this market.

The honourable member has made certain remarks which would tend to draw a picture indicating that there is a lot of nervousness on the market, that these very markets are extremely volatile . . .

This works as a link between the various effects of this volatility of interest rates or, more recently, of a lower dollar. Finally, to sum up, what you really want to know is when this volatility, this instability of interest rates on the one hand and of currencies on the other hand, will start to show. I can remind you that the Minister of Finance said in the House yesterday, and again yesterday night during a meeting, that all these things must be seen in the global perspective. The Canadian dollar is forced lower by the rising of the American currency but at the same time, we must not forget that our currency is not the only one being affected by the rising American dollar; other countries, such as the EEC are being affected as well. The French franc is affected, as well as the Swiss franc, the German mark and even the yen; and if you

[*Texte*]

d'autres pays comme les pays de la Communauté économique par exemple. Et ces pressions à la baisse se font sentir sur le franc français, sur le franc suisse, le mark allemand et même sur le yen, et si on regarde la devise canadienne, par rapport à ces devises, on s'aperçoit qu'elle est appréciée, c'est-à-dire qu'elle est à la hausse.

Ces phénomènes de nervosité ou de volatilité doivent être placés dans le contexte des difficultés générales que connaît l'économie mondiale. Et le plus vite cette économie dans le monde retrouvera de la stabilité, que l'incertitude quant à l'avenir et à la reprise de l'économie se sera dissipée, en même temps se dissiperont les incertitudes qui causent la nervosité, la volatilité des taux d'intérêt et la pression sur les devises.

La politique d'intérêts élevés qui est poursuivie aux États-Unis contribue à maintenir un dollar américain à la hausse, et en corollaire de créer des pressions à la baisse sur les autres devises; et le sommet de Versailles est une occasion justement de tenter de rétablir le climat de confiance.., la concertation qui est nécessaire à une reprise et à un climat de certitude qui permettra d'avoir une plus grande stabilité, de voir finalement les taux d'intérêt baisser et les devises être beaucoup plus tables les unes par rapport aux autres.

Mr. Blenkarn: Mr. Minister, you have repeated, frankly, the drivel that we have heard from the Minister of Finance all week. Obviously, the country does not believe you; the markets do not believe you; the markets have no confidence in you. Our interest rates are now 25 per cent higher than American like rates; 90 per cent of our trade is financed in American dollars or quoted in American dollars. My friend says, he wonders why, but I want to tell him that the commodities we sell are priced on the Chicago Stock Exchange and sold in a denomination of American dollars, whether sold to the United States or not.

We have a crisis of confidence. I wonder whether you had an opportunity to read Peter Lougheed's speech in Toronto to the Empire Club of Canada yesterday, where he suggested that the government suspend the operation of the Foreign Investment Review Act, change dramatically the anti-foreign, anti-investment, elements in the national energy policy and produce a brand new budget immediately, giving entrepreneurs incentives to invest—perhaps changing some of the grant programs into significant incentive programs for investment on a free enterprise basis.

• 2020

Now is that the program of your government or are we going to continue this drift? Because I say to you, Mr. Minister, you are going to get your bill tonight but your bill is not going to help you very much. You are going to borrow another $6.6 billion and put your kids and my kids further in debt, and your opportunities of paying them are going to be pretty serious. Maybe you can borrow it and maybe you

[*Traduction*]

compare our dollar to those other currencies, you can see that it has even appreciated, it is rising.

This volatility or instability must be seen against the backdrop of the world's economy which is generally in trouble. The faster the world's economy is brought back to stability, the faster we get rid of this global uncertainty about the future, the faster we will get rid of this volatility, this instability of interest rates and currencies.

The American policy of high interest rates is currently supporting the American dollar but at the same time, it is lowering the other currencies. The Versailles summit is a good opportunity to re-establish confidence; these talks are necessary to bring back certainty, a greater stability and finally to lower interest rates and to ensure a better equilibrium between the different currencies.

M. Blenkarn: Monsieur le ministre, il faut bien le dire, vous vous contentez de répéter toutes les bêtises que le ministre des Finances répète depuis le début de la semaine. Il est évident que la population ne vous croit pas, pas plus que les marchés; les marchés n'ont aucune confiance en vous. Nos taux d'intérêt dépassent aujourd'hui de 25 p. 100 les taux équivalents aux États-Unis; 90 p. 100 de notre commerce est financé par des dollars américains, ou coté en dollars américains. Mon collègue se demande pourquoi, mais je peux lui en donner la raison: les prix des produits que nous vendons sont fixés à la Bourse de Chicago et vendus en dollars américains, qu'ils soient destinés aux États-Unis ou pas.

Nous sommes en pleine crise de confiance. Je me demande si vous avez eu l'occasion de lire le discours prononcé par Peter Lougheed à Toronto, hier, devant le *Empire Club of Canada*. Il suggère au gouvernement de suspendre l'application de la Loi sur l'examen de l'investissement étranger, de modifier de fond en comble les éléments anti-étrangers, anti-investissements, de la politique nationale de l'énergie, et enfin, de déposer immédiatement un budget totalement nouveau, un budget qui donne aux entrepreneurs les encouragements dont ils ont besoin pour investir. Pour ce faire, il suggère de transformer certains programmes de subventions en programmes d'encouragement des investissements qui respecteraient les règles de la libre entreprise.

Je vous pose donc cette question: est-ce bien le programme de votre gouvernement, ou bien, allons-nous continuer à dériver? Parce que je vous préviens, monsieur le ministre, vous aurez peut-être votre bill ce soir, mais il ne vous servira pas à grand-chose. Vous allez emprunter 6.6 milliards de dollars de plus, et endetter encore plus lourdement vos enfants et mes enfants, nous endetter tous, sans grand espoir de rembourse-

[*Text*]

cannot. It seems to me that even though you raised interest rates dramatically today you did not influence the income of new funds coming into the country, and it seems to me that maybe the market is saying, we have second thoughts on Canada as a place to invest.

M. Bussières: Monsieur le président, c'est avec beaucoup de suspicion que j'entends le jugement du député.., qui nous dit que les marchés n'ont pas confiance dans le gouvernement. S'il tire cette conclusion à partir des difficultés que l'économie canadienne connaît, il devrait tirer la même conclusion en ce qui concerne la plupart, la grande majorité des pays de l'O.C.D.E., qui eux aussi connaissent des taux d'intérêt élevés, connaissent des taux de chômage élevés, et probablement qu'il devrait dire que les marchés n'ont aucune confiance dans le gouvernement américain, puisque là aussi on a des taux d'intérêt élevés, puisque là aussi on connaît des taux de chômage élevés. Et c'est la même chose pour la France, et c'est la même chose pour de nombreux autres pays, de telle sorte que de conclure que les marchés n'ont pas confiance dans le gouvernement parce qu'ici nous connaissons des taux d'intérêt élevés, et parce que le chômage est élevé, je pense que c'est tirer des conclusions à partir de fausses prémisses.

En fait c'est un environnement général que nous ne connaissons pas seulement ici, mais que nous connaissons dans la plupart des pays occidentaux, qui cause une période de crise extrêmement difficile pour les pays de l'O.C.D.E. en particulier.

Monsieur le président, le député a fait référence au discours du premier ministre de l'Alberta hier.., vous avez souligné en particulier la loi de revue sur l'investissement étranger . . . Eh bien, je pense que le député devrait examiner le nombre d'applications qui sont faites sous l'empire de la Loi sur l'investissement étranger et il verrait que très peu des demandes ou des applications qui sont faites sont rejetées, mais qu'en réalité la très forte majorité des applications sont acceptées.., et que le Canada est un pays ouvert aux investissements et qui reçoit sans hésitation les gens qui veulent venir ici pour investir, pour travailler, pour améliorer l'économie du pays.

J'aimerais également.., et je m'en voudrais, monsieur le président, de ne pas souligner les ajustements au programme énergétique national, la mise à jour au programme énergétique national, qui ont été annoncés par le ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources, lundi soir; je pense que les importantes réductions dans la taxe sur le revenu du pétrole et du gaz, l'addition d'un nouveau prix pour une nouvelle catégorie d'huile, en plus des deux catégories que nous connaissons, l'extension de ce nouveau prix à certains secteurs de la production du pétrole, sont des mesures encourageantes pour l'industrie pétrolière et gazière et vont permettre à cette industrie d'avoir une meilleure situation, une situation financière améliorée, d'aller chercher une plus grande part des revenus qui seront générés par ce secteur d'activité.

Le député demande si la politique du gouvernement est une politique.., que nous serions prêts à nous engager dans une politique qui viserait à mettre de côté les subventions pour

[*Translation*]

ment. Vous réussirez peut-être à emprunter, peut-être que vous ne réussirez pas. Vous avez peut-être relevé brutalement les taux d'intérêt aujourd'hui, mais vous n'aurez pas provoqué pour autant un afflux de nouveaux fonds dans le pays. A mon avis, les investisseurs vont commencer à se demander si c'est vraiment une bonne idée d'investir au Canada.

Mr. Bussières: Mr. Chairman, I am quite suspicious when I hear the hon. member say that the markets have lost confidence in the government. If this is what he concludes from the current problems of the Canadian economy, he should conclude the very same thing about most of the OECD countries. They suffer from the same high interest rates and they have high unemployment rates. And he could probably add that markets have lost all confidence in the American government since their interest rates are very high too as well as their unemployment rates. You have the same situation in France, the same problems in a great many countries and if you want to say that the markets have lost confidence in our government because our interest rates are high and because our unemployment rate is high, I think you are basing your conclusions on false premises.

There is a global environment; we are not the only ones affected and most of the Western countries are in the same situation. The OECD countries, in particular, are going through a very difficult crisis.

Mr. Chairman, the hon. member is referring to the speech made yesterday by the Prime Minister of Alberta. He is referring in particular to the Foreign Investment Review Act. He might take the opportunity and check several fields of application of the Foreign Investment Review Act; he would see that very seldom are applications rejected, that, indeed, most of them are granted, that Canada is very open to investments, that it welcomes anyone who is willing to come here and invest, work and improve the country's economy.

Mr. Chairman, I would not want to forget the important adjustments to the National Energy Program. Monday night, the Minister for Energy, Mines and Resources has announced that he would bring up to date the National Energy Program. I believe that by greatly lowering taxes on oil and gas, by adding a new price for a new grade of oil, a third one, by extending this new price to some oil production operations, we will give a significant incentive to the oil and gas industries and allow them to reach a better position, better financially, to go and reach for a large part of the added revenues in this sector of activity.

The member is wondering whether the government's policy is . . . . In other words, would we accept to replace our grants programs by some form of aid centered on selected sectors;

[*Texte*]

aider des secteurs très précis afin de prendre ces sommes d'argent et les rendre disponibles pour avoir des mesures incitatives à travers le système de taxation.

• 2025

Il y a plusieurs écoles de pensée là-dessus. La première, c'est qu'il est nécessaire, dans des périodes comme celles que nous traversons, d'avoir certaines politiques industrielles sectorielles. Il est évident que dans une période de difficultés, comme celles que nous connaissons, certains secteurs qui, de façon conjoncturelle, deviennent plus vulnérables, ont besoin d'une aide sectorielle appropriée et bien identifiée pour les aider à s'ajuster à améliorer leur situation et passer à travers la crise.

Egalement il faut souligner que les mesures incitatives que l'on retrouve sous la forme de crédits d'impôt, généralement, sont une porte ouverte sans qu'on puisse connaître, de façon précise, le coût d'une telle initiative; tandis que lorsque l'on procède suivant un programme avec subventions, dirigé vers un secteur précis d'activités, on peut limiter, mettre un maximum aux efforts financiers, au volume d'argent que le gouvernement va consacrer à ce type d'activités. Et dans une période où le gouvernement veut restreindre ses dépenses, je pense qu'il est important d'avoir ce genre de limites et d'être capable de faire profiter au maximum, les secteurs industriels ou les types d'industries que l'on veut aider par un effort financier ad hoc qui s'applique suivant les besoins.

The Chairman: Mr. Blenkarn; one small question.

Mr. Blenkarn: Well, Mr. Chairman, as I have no intention of holding up the bill, I want to make a few observations to the minister. First of all, a grant program is state control of business. You substitute the businessman's ability, enterprise, energies and imagination for the enterprise, energies and imagination of those who work in the ivory towers here in Ottawa—and it does not work.

With respect to the Foreign Investment Review Act, it is true; most of the applications are approved, after someone spends $20,000 for their lawyer, files a detailed brief, is examined again by a whole series of employees of this government. And if that does not turn off businessmen, I do not know what else would.

As far as interest rates in other countries are concerned, I have pointed out 3 times so far this week, and I will point it out again to you in case you have not heard, the prime rate in Germany since March has declined from 13 per cent to 11.5 per cent.

An hon. Member: Why not talk about real rates?

Mr. Blenkarn: The prime rate in Japan has declined from 7 per cent to 6.4 per cent. The prime rate in Britain has declined from 14 per cent to 13 per cent, and the prime rate in Canada has gone from 16.5 per cent to 17.5 per cent. As far as the American rates are concerned, they are 25 per cent less than they are in Canada today.

[*Traduction*]

would we take this money and make it available as an incentive through the tax system.

There are many schools of thought; one of them recognizes the importance of, in times like the one we are going through, industrial policies of certain sectors of the economy. It is obvious that in times of hardships, certain sectors of the economy which, by their nature, are more vulnerable, have to be assisted in an appropriate and precise way, so that the sectors can attune their operations and go through the difficulties.

Moreover, it is difficult to forecast the exact cost of incentives which are usually tax credits; but with a grant program adjusted to a segment of the economy, it is possible to limit the financial efforts, the moneys the government will funnel into the program. In a period where the government wants to limit its spending, I think it is important to set some limits and to spread as much as possible the advantages of an ad hoc grant program to the industries concerned.

Le président: Monsieur Blenkarn, brièvement.

M. Blenkarn: Eh bien, monsieur le président, je n'ai pas l'intention de retarder l'adoption du projet de loi; j'aimerais cependant faire certaines remarques. Tout d'abord, avec un programme de subventions, l'État contrôle les entreprises. On remplace les compétences, l'esprit d'entreprise, le travail et l'imagination de l'homme d'affaires par l'esprit d'entreprise, le travail et l'imagination de fonctionnaires qui travaillent dans des tours d'ivoire ici, à Ottawa, et je pense qu'on y perd au change.

Pour ce qui est de la Loi sur l'examen de l'investissement étranger, vous avez raison: la majorité des demandes sont approuvées après que le requérant a dépensé quelque $20,000 en honoraires d'avocat, qu'il a présenté un mémoire complet et que la demande a été étudiée par une kyrielle de fonctionnaires. Si cette façon de procéder ne rebute pas les hommes d'affaires, eh bien . . .

Pour ce qui est des taux d'intérêt dans les autres pays, j'ai déclaré trois fois cette semaine, et je le répète encore, au cas où vous ne m'auriez pas entendu, qu'en Allemagne, depuis le mois de mars, le taux préférentiel est passé de 13 p. 100 à 11.5 p. 100.

Une voix: Pourquoi ne parle-t-on pas des taux réels?

M. Blenkarn: Au Japon, ce taux est passé de 7 à 6.4 p. 100. En Grande-Bretagne, le taux a connu une baisse de 1 p. 100, de 14 à 13 p. 100, et au Canada, le même taux a augmenté de 1 p. 100, passant de 16.5 à 17.5 p. 100. Aux États-Unis, les taux ne représentent que les trois quarts des taux canadiens.

[*Text*]

Mr. Minister, If that is the way you are going to run the country, if you can run it this way, I say God help our kids. I can say with respect to your energy policy announced the other day, on Monday, I want you to take a look at the stock market; how the market reacted to that. I have not got the exact number of points that the oil index went down, but it is in excess of 200.

Sir, I say to you, that it is not working, and the country has no confidence and, unless you can do something very dramatically in a very short period of time, your time is up.

M. Bussières: Monsieur le président, je ne peux être d'accord avec l'affirmation du député, qui dit qu'une subvention ou un programme de subventions, c'est le contrôle de l'État dans l'économie. Une entreprise sait qu'elle rencontre les normes du programme, demande une subvention au gouvernement.., on ne va pas leur dire: comment vous allez mener votre usine. Le gouvernement leur donne la subvention, le chèque est envoyé par la poste, c'est eux qui le déposent et ce sont eux qui le dépensent. Je ne vois pas là du tout le contrôle de l'État. Seulement l'État laisse l'entreprise fonctionner, et si l'entreprise sent ou pense qu'elle peut avoir besoin de l'aide de l'État pour améliorer sa situation, eh bien.., elle fait la demande d'une subvention. Je pense que cela c'est justement limiter au strict nécessaire l'intervention de l'État, mais avoir l'intervention de l'État quand c'est nécessaire.

Je ne suis pas certain qu'établir la liste des taux d'intérêt, de cinq ou six ou huit pays, les uns à la suite des autres, soit un indicateur complet d'une situation.

• 2030

Je pense qu'il faut établir ce taux d'intérêt, en comparaison avec d'autres indicateurs économiques, que ce soit le taux d'inflation ou autre, de telle sorte que vous pourriez établir une relation beaucoup plus réaliste à l'indicatif que peut être le taux d'intérêt d'une économie à l'autre économie.

The Chairman: Mr. Orlikow.

Mr. Orlikow: We will not oppose the borrowing bill because obviously if the government were not going to borrow the money there would have to be a very, very drastic cutback in services. So we are not going to oppose the borrowing bill. However, I would like to say to the minister that we look on this borrowing bill as, at best, a holding action, and that is putting it, as far as we are concerned, very generously to the minister because we do not see any signs of any turnaround. We believe the Minister of Finance's statement the other night—it was certainly strongly implied—that he would be back again for some more money because it is obvious that this country—and I will forestall the minister by saying, yes, we are not the only country—is in a deep recession. The results of that are of course that on the one hand expected revenues are much less than government calculations had estimated they would be, and expenses will be much higher than expected.

[*Translation*]

Monsieur le ministre, si vous avez l'intention de diriger le pays de cette façon, si on vous laisse faire, je prie pour que Dieu vienne en aide à nos enfants. Au sujet des rajustements au programme énergétique annoncés lundi dernier, j'aimerais vous inviter à voir ce qui s'est passé sur le marché boursier; quelles ont été les réactions de ce marché. Je n'ai pas les chiffres précis, mais pour ce qui est de l'indice des prix du pétrole, je sais qu'il a fait une chute de plus de 200 points.

Je maintiens, monsieur le ministre, que vos politiques ne donnent pas les résultats escomptés et que le pays n'a plus confiance en vous; à moins que vous ne modifiiez très rapidement et de fond en comble votre politique, vous êtes finis.

Mr. Bussières: Mr. Chairman, I cannot agree with the hon. member's statement which says that the grant program is state control of business. If a businessman knows that he meets the requirements of the program, he can ask the government for a grant . . . the government does not say how to run the business. The government simply gives the grant, the cheque is sent by mail and the businessman receives it and spends it, I do not see how you can claim that this is a state control of business. The government lets the enterprise do its own business and if the enterprise needs the help of the state to improve its situation or if it thinks it needs the help of the state, all it has to do is file an application. I think it is simply to limit as much as possible a state intervention, but the state must intervene when necessary.

Moreover, I am not convinced that giving the prime rate of interest in five, six or eight countries, one after the other, gives the full picture.

I think that the interest rates should be seen in comparison with other economic indicators, such as the inflation rate, et cetera, so that the interest rate would become a much more realistic indicator when comparing one economy to another.

Le président: Monsieur Orlikow.

M. Orlikow: Nous n'allons pas nous opposer au projet de loi autorisant le gouvernement à emprunter ces fonds car sans cet emprunt, des coupes sombres devraient être opérées dans les services. Je tiens toutefois à signaler au ministre que dans la meilleure hypothèse, ce projet de loi conviendrait tout juste à maintenir le statu quo car il n'y a aucun signe de redressement de la conjoncture. Dans sa déclaration de l'autre soir, le ministre des Finances avait laissé clairement entendre qu'il serait è nouveau obligé de recourir à des emprunts, pour faire face à la récession qui sévit actuellement; je m'empresse d'ajouter comme le ministre ne manque certainement pas de le souligner que nous ne sommes pas les seuls dans cette situation. Il découle de tout ceci que les recettes de l'État sont de loin inférieures aux prévisions tandis que les dépenses au contraire dépasseront ce qui avait été prévu.

[*Texte*]

It is pretty obvious that the government will go back to the budget of last November. The government made an assumption, which was the same assumption that was made, I suppose, by many of the officials of the American government and some of the American economists, that by the summer or fall of 1982 the American economy would again be improving. There are very few people who believe that now, Mr. Minister. I noticed that the new president of the CPR made a speech last night and it was reported today that he is predicting that our economy would not improve until late . . . not late in 1982 but late in 1983. In other words, he is looking at 15 to 18 months from now. Mr. Minister, our unemployment is at an all-time high in numbers, way higher than it has ever been since before World War II.

So we do not see any improvement and we do not see any proposals by the government which would let us believe that there will be any improvement. Mention was made of the government's National Energy Program. It is pretty obvious to us that this program is to all intents and purposes dead. It is dead because it was based on the assumption that the world price of energy, the world price of oil, would go up by 10 or 15 per cent a year, and if that happened, then when the tarsands plants begin in 1982 and 1983, which would take four or five years to bring onstream, and the price would be $70 or $80 or $90 a barrel, world price, then it could compete. Well obviously if you have no increase, as we have not had now for six months, and if the increases in the next few years are likely to be much less than was estimated, then except in terms of providing some safety for national security, the probabilities of a string of tarsands plants become very, very slight, if possible at all.

• 2035

What we see at the same time is the manufacturing sector in Canada . . . . I have said this before, Mr. Chairman, I find it strange that a member from western Canada, which has a relatively small percentage of the manufacturing industry and a very small percentage of the workers in the manufacturing sector, should have to point out to the Liberal members of Parliament from Ontario and Quebec, that it is their constituents, their workers, whose jobs are disappearing like snow in the spring. We have had a reduction of more than 250,000 manufacturing jobs in the last year and there is no indication at all that that is going to change. You can look at field after field and not just automobiles, but automobiles and radios and televisions and furniture, and wherever you look, you see nothing but plant closures, part-time work and so on.

I am not even talking about the traditional industries that all the economists in the universities who have the tenured positions or who have the nice jobs, the well-paid jobs at the Economic Council of Canada, talk about so glibly, that we are into the post-industrial world and the time for the clothing and textile industries in Canada are gone and we should phase them out. They never tell us what these one-industry towns or cities are going to do, what is going to replace those jobs, but that is what they are telling us. But it is not just those industries which are trouble. It is the industries which have

[*Traduction*]

Il est évident que le gouvernement sera obligé de remanier le budget de novembre dernier. Notre gouvernement, de même que de nombreux officiels et économistes américains, étaient partis de l'hypothèse que l'économie américaine redémarrerait à partir de l'été ou de l'automne 1982, ce que très peu de gens croient actuellement. Le président du Canadien Pacifique, dans un discours prononcé hier soir, prévoyait que la reprise aurait lieu non pas vers la fin de 1982 mais plutôt vers la fin de 1983, c'est-à-dire d'ici 15 à 18 mois. Or le nombre de chômeurs bat actuellement tous les records enregistrés depuis avant la deuxième guerre mondiale.

Aucune des suggestions faites par le gouvernement ne laisse entrevoir une amélioration quelconque de la situation. Le programme énergétique national a échoué à toutes fins pratiques; la raison en est qu'il était fondé sur l'hypothèse que, les prix du pétrole continuant à augmenter à raison de 10 ou 15 p. 100 par an, l'exploitation des gisements de sable bitumineux entamés en 1982 ou 1983 commencera à porter fruit au bout de quatre ou cinq ans, et sera alors rentable puisqu'à cette date le pétrole atteindrait $70, $80 voir $90 le baril. Or le prix du pétrole est resté stationnaire depuis six mois; si à l'avenir ces prix augmentent beaucoup plus lentement que prévu, l'exploitation des sables bitumineux devient aléatoire, car dans de telles conditions, ils serviraient uniquement à assurer dans une certaine mesure la sécurité nationale.

Comme je l'ai déjà dit, monsieur le président, je trouve étrange qu'un député de l'Ouest du Canada, dont le pourcentage dans l'industrie de fabrication et les travailleurs de ce secteur est restreint, ait à signaler aux députés libéraux de l'Ontario et du Québec que ce sont les emplois de leurs électeurs, leurs travailleurs, qui fondent comme neige au soleil. Deux cent cinquante mille emplois dans le secteur de la fabrication ont en effet disparu au cours de la dernière année et rien ne nous porte à croire que cela changera. Dans tous les domaines, et non seulement dans l'automobile, mais aussi dans la fabrication de radios, télévisions et meubles, où que l'on se tourne, on ne voit que des fermetures d'usines, du travail partagé etc.

Je ne parle même pas des industries traditionnelles, comme le vêtement et le textile, qu'il faudrait progressivement abandonner selon tous les économistes bien ancrés dans nos universités ou au Conseil économique du Canada. Ils ne nous disent jamais toutefois ce qu'il adviendra de ces villes qui vivent d'une seule industrie, ou comment on remplacera ces emplois. Mais ce n'est pas le seul secteur en difficulté. Ce sont les secteurs qui ont toujours été à l'avant-garde qui traversent une mauvaise passe. Nous sommes donc les témoins de difficultés

[*Text*]

traditionally been the leaders which are in trouble. So what we see, Mr. Chairman, is more trouble, more unemployment and continuing high interest rates.

So I say to you, Mr. Minister, yes, we are not going to oppose this borrowing bill but we expect a minister, and maybe there will be a Cabinet reorganization before the next proposal for another borrowing bill comes forward, but before . . . I expect a minister to be back here some time in 1983 to ask for permission to borrow more money, and again it will be like pouring money down the drain, because I have no evidence that the government has any really meaningful workable plans to turn this country around. I am not like some members from a party whose name I will not mention, who put all the blame on the government and try to create the impression that somehow Canada, all by itself, could be a prosperous country—have everybody working when everybody else is in trouble. Mr. Minister, we believe a great deal could have been done and could still be done that has not been done, is not planned, as far as we can tell, by this government. So we see nothing but continued trouble for this country.

M. Bussières: Monsieur le président, je dois vous avouer que je ne suis pas aussi pessimiste que le député et que je suis convaincu que si on fait tous des efforts positifs, afin de s'attaquer à la racine du mal, si la concertation qui doit exister sur le plan international on peut la retrouver chez nous, ici, à l'intérieur, on verra de façon significative s'infléchir la courbe inflationniste. On verra dans chacun de nos comportements, que ce soit comme gouvernement, comme travailleur ou comme homme d'affaires, suivant la détermination que nous aurons apportée à restreindre nos appréhensions, nous verrons les taux d'inflation baisser, et également les taux d'intérêt baisser de façon significative, et ainsi assister à la reprise.

• 2040

La condition nécessaire, c'est de ne pas avoir une attitude désabusée ou négative, mais plutôt d'avoir de la détermination et une attitude positive face à l'avenir et démontrer justement de la détermination à vouloir se débarrasser des mauvaises habitudes qu'on a prises comme société pendant les années d'abondance, si on veut rétablir le climat propice aux investissements et à la reprise économique.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. Mr. Lang.

Mr. Orlikow: Mr. Chairman, one comment, and I am not going to prolong this, but let me just say to the minister that we, I mean the government, has been following the policies proposed by the Governor of the Bank of Canada and by the present Minister of Finance and former ministers of finance since 1975. We have tried to have government restraint. We have had a tight money policy, high interests rate, and we have restricted the printing of money—all with the supposed objective of bringing down the inflation rate. Yet, we still have double-digit inflation; it has been reduced very little, if at all.

I would point out to the minister that, as a result of the agreement between the federal government and the Province of Alberta, we are going to have a $2.25 increase to the price

[*Translation*]

grandissantes, d'une hausse du chômage et des taux taux d'intérêt.

Je dirais donc, monsieur le ministre, que nous ne nous opposerons pas à ce Bill d'emprunt, mais nous nous attendons à ce qu'un ministre, et il y aura peut-être un remaniement du Cabinet avant que l'on ne nous présente un autre projet de loi du même genre, mais je m'attends donc à ce qu'une ministre ou un autre revienne ici en 1983 nous demander la permission d'emprunter encore plus d'argent, qui ne servira strictement à rien, car le gouvernement ne semble avoir aucun plan concret pour remonter la pente. Je ne suis pas comme certains députés d'un parti que je ne nommerai pas qui blâment entièrement le gouvernement et cherchent à donner l'impression que le Canada pourrait être un pays prospère à lui seul, que tout le monde pourrait être au travail alors que tous les autres sont en difficulté. Monsieur le ministre, nous estimons que bien des mesures pourraient encore être prises et que le gouvernement ne semble en prévoir aucune. Nous ne pouvons donc que voir des difficultés à l'horizon.

Mr. Bussières: Mr. Chairman, I am certainly not as pessimistic as the member and I am convinced that if we make positive efforts, to attack the problem at its roots, if we can find here the consultation that should exist at the international level, we will see a significant reduction of inflation. If we are all determined to limit our fears, be it as government, worker or businessman, inflation and interest rates will significantly decrease and recovery will be possible.

For this, it is essential not to adopt a negative attitude, but rather to look at the future with determination and try to get rid of bad habits we acquired as a society during the years of plenty, if we want to create the appropriate environment for investments and economic recovery.

Le président: Merci, monsieur le ministre. Monsieur Lang.

M. Orlikow: Monsieur le président, une observation, et je ne serai pas trop long, mais permettez-moi de dire simplement au ministre que le gouvernement suit les politiques du Gouverneur de la Banque du Canada, du ministre actuel des Finances et de ses prédécesseurs, depuis 1975. Nous avons essayé les restrictions. Nous avons eu une politique de resserrement du crédit, de taux d'intérêt élevés et avons limité l'accroissement de la masse monétaire—tout cela en vue de réduire le taux d'inflation. Pourtant, nous connaissons toujours une inflation dans les 10 p. 100. Elle a été à peine réduite et même pas du tout.

Je signale au ministre que conformément à l'accord conclu entre le gouvernement fédéral et l'Alberta, nous connaîtrons une augmentation de de $2.25 sur le prix du pétrole le premier

[*Texte*]

of oil on July 1; a $4 increase for the price of a barrel of oil on January 1, 1983; another $4 increase in July, 1983. That amounts to over $10 a barrel. Now, if you calculate that a $1 increase in the price of oil adds .05 per cent to the rate of inflation, you are looking at a 4 per cent to 5 per cent increase in the cost of living, just because of the government's policy on energy prices. So how the cost of living is going to come down, I do not know. The minister says we have to attack the problem. We do not even agree on what the problem is. We have been saying, and I repeat again: the government does not have a policy which would revitalize our manufacturing industry.

Mention was made of the sectoral committees. The government in, I think it was 1978 or 1979, persuaded labour and management to co-operate; set up study committees to look at each sector of our economy, particularly, the manufacturing sectors. Those committees worked very hard and, to the surprise, I suppose, of many people in both industry and labour, they reached agreement on a large number of ideas for improving the situation. Very few of those proposals have been accepted.

I have some contacts in the labour movement. The feeling I get is that, if the government were to make another proposal to have similar study groups, they would be very loath to participate because they look on what they did as a waste of time. They are busy people. Why should they waste their time?

So I say to the minister, I am an optimist. After all, Canada is the only industrialized country in the world which has, at least potentially, all the energy within its own borders which it needs. So I am an optimist, too. But one's optimisim has to be based on some real facts.

So, if we could agree on what the problem is, then maybe we could attack the problem. I do not think we have really agreed. I certainly do not agree with the government on which problem has to be attacked because, Mr. Minister, I do not see any real plan by the government to deal with the virtual demise of so many parts of our manufacturing industry which still employs more than 20 per cent of all the people who work in this country.

The Chairman: Thank you, Mr. Orlikow.

M. Bussières: Si vous me le permettez, monsieur le président, j'aimerais faire un bref commentaire.

D'abord, j'aimerais signaler qu'à la suite des études auxquelles le député a fait allusion, il y a eu un important programme, une initiative du gouvernement fédéral conjointement avec les provinces, afin de moderniser tout un secteur de l'industrie forestière. Et déjà, on sent les bénéfices de cette politique sectorielle.

• 2045

Il y a également des programmes à l'intention de secteurs particuliers comme l'industrie de l'électronique et, depuis la mise sur pied de ces programmes, on a vu de nombreuses entreprises, dans le domaine de la technologie de pointe

[*Traduction*]

juillet; une augmentation de $4 le baril de pétrole le premier janvier 1983 et une autre augmentation de $4 en juillet 1983. Cela fait au total $10 le baril. Si on accepte qu'une augmentation de $1 du prix du pétrole ajoute 0.05 p. 100 au taux d'inflation, on peut s'attendre à une augmentation de 4 à 5 p. 100 du coût de la vie, seulement à cause de la politique énergétique du gouvernement. Je me demande donc comment le coût de la vie pourrait baisser. Le ministre dit que nous devons attaquer le problème. Nous l'avons déjà dit, et je le répète, le gouvernement n'a pas de politique en vue de revitaliser notre secteur de fabrication.

On a fait allusion au comité sectoriel. En 1978, ou 1979, le gouvernement avait persuadé les syndicats et le patronnat de collaborer, de créer des comités d'étude qui se pencheraient sur chaque secteur de l'économie, et surtout le secteur de la fabrication. Ces comités ont travaillé très dur et, à la surprise de bien des gens, je suppose, ce sont mis d'accord sur un grand nombre de façons d'améliorer la situation. Rares sont les propositions qui ont été acceptées.

J'ai certains contacts avec les syndicats. J'ai l'impression que si le gouvernement proposait de créer à nouveau des groupes de ce genre, ils hésiteraient beaucoup à y participer, vu que cela a été une perte de temps la dernière fois. Ce sont des gens occupés. Pourquoi devraient-ils perdre leur temps?

Je dirai donc au ministre que je suis un optimiste. Après tout, le Canada est le seul pays industrialisé du monde, qui dispose de toute l'énergie nécessaire à ses propres besoins. Je suis donc optimiste, mais l'optimisme doit quand même reposer sur des faits.

Donc, si nous pouvions nous entendre sur la nature du problème, on pourrait peut-être ensuite s'y attaquer. Je ne crois pas que nous serions d'accord avec le gouvernement, car il n'a élaboré aucun projet concret quant à la disparition de nombreux éléments de notre industrie de fabrication qui emploie toujours plus de 20 p. 100 de tous nos travailleurs.

Le président: Merci, monsieur Orlikow.

Mr. Bussières: If I may, Mr. Chairman, I would like to make a short comment.

First of all, I would indicate that following the studies the Member mentioned, a significant program was established by the federal government jointly with the provinces to modernize a whole sector of forest industries. And already we are witnessing, the benefits of this sectorial policy.

There are also special programs for certain particular sectors, like the electronics industry and since their implementation, a lot of firms in the high technology field such as electronics, have started new projects, built new facilities.

[*Text*]

comme de l'électronique, mettre en place des entreprises, des industries.

Egalement, dans le domaine du matériel de transport, on a vu l'industrie canadienne évoluer très rapidement, et le fait que Bombardier ait pu décrocher un contrat extrêmement important récemment démontre que cette politique sectorielle, dans le domaine du matériel de transport, a porté des fruits.

Je m'en voudrais également de ne pas signaler la politique d'ajustement qui s'applique dans le secteur de la main-d'oeuvre et de l'industrie. On retrouve une application du programme *ILAP* dans la province de l'Ontario, à Windsor, à Chatham, à Brantford, Kitchener—Waterloo; au Québec, à Asbestos et à Sept-Iles, si je me souviens bien, monsieur le député.

Mr. Lang: Kitchener—Waterloo, Mr. Minister.

M. Bussières: Kitchener—Waterloo. À Montmagny également, au Québec, à Chatham . . . Alors, nous voyons que dans ces domaines où le secteur manufacturier a connu certaines difficultés, le gouvernement a un programme ad hoc qui permet de rétablir un équilibre et permet à l'entreprise et surtout à la main-d'oeuvre de se rajuster.

On pourrait également signaler le programme d'emploi de salaires partagés qui permet à une entreprise qui se voit aux prises avec un problème de demande limitée de garder tous ses travailleurs et d'avoir un supplément à la caisse d'assurance-chômage pour une partie du salaire, ce qui permet aux travailleurs de rester à l'emploi de l'entreprise.

Monsieur le président, ce sont quelques-unes des nombreuses mesures que le gouvernement a prises, tant au niveau des secteurs industriels que dans le monde du travail, pour améliorer la situation. Moi, je ne suis pas convaincu que le monde du travail, que les travailleurs que l'on rencontre veulent que ce soit le gouvernement qui fasse tout. On a eu des preuves. On a vu des syndicats s'asseoir avec leurs entrepreneurs, avec les hommes d'affaires et dire: eh bien, qu'est-ce qu'on peut faire, nous, pour aider à passer à travers la crise? Il y a eu des exemples beaucoup plus évidents du côté américain. Je pense en particulier aux Travailleurs unis de l'automobile qui ont accepté, dans certains cas, des réductions de salaire pour permettre à l'entreprise de reprendre un peu de souffle, un peu d'oxygène et de passer à travers la crise. Et je pense que c'est ce genre de concertation et cette attitude qui nous permettra de bien gérer la crise, de diminuer nos attentes et de remettre l'économie sur pied.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister.

Mr. Lang.

Mr. Lang: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Minister, on Tuesday night, I believe, the Minister of Energy made an announcement regarding the national energy program. In that announcement he indicated that there would be $25 billion lost in revenues between 1981 and 1986. My question is: Were those revenues counted on or scheduled or geared for in any way towards the expenditures in the Department of Energy between those same years?

[*Translation*]

Also, in the field of transportation equipment, the Canadian industry has developed very rapidly, and the fact that Bombardier was able to obtain an extremely rewarding contract recently shows that this sectorial policy was successful in the field of transportation equipment.

I would also feel remiss if I did not mention the adjustment policy, which applies in the labour force and industry sector. The ILAP program is implemented in the province of Ontario, in Windsor, Chatham, Brantford and Kitchener-Waterloo; in Quebec, it has put an application in Asbestos, Seven Islands, if my memory is correct.

M. Lang: Kitchener-Waterloo, monsieur le ministre.

Mr. Bussières: Kitchener-Waterloo. Also in Montmagny, Quebec and in Chatham . . . therefore, we see that in the field where the manufacturing sector had certain difficulties, the government had an ad hoc program which balances things, and gives the opportunity to the firm and especially to the labour force, to adjust themselves.

One could also mention the salary sharing program, which allows a company facing a limited demand, to keep all its employees, and contribute an additional amount for unemployment insurance purposes, from part of the salary, which gives the opportunity to the employees to keep their positions with their firm.

Mr. Chairman, these are a few of the many initiatives taken by the government, at the sectorial level as well as in the work force at large, to improve the situation. I for one, am not satisfied that the workplace, that the workers themselves want the government to do everything, we have seen proof of the opposite. We have witnessed unions sitting down with their employers and with businessmen and saying: Well, what can we do to help through this crisis? There have also been many more significant examples of that in the United States, I am referring, for example, to the United Automobile Workers who, in certain cases, accepted salary cutbacks, so as to allow their employer to take a breather, to catch a bit of oxygen, so as to ride through the crisis. And I think that it is this form of joint action, and this attitude that will enable us to manage the crisis, to diminish our expectation, and put the economy back on its feet.

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Monsieur Lang.

M. Lang: Merci, monsieur le président. Monsieur le ministre, mardi soir, je crois que le ministre de l'Energie a annoncé certaines mesures relatives au programme énergétique national. A cette occasion, il a laissé savoir qu'entre 1981 et 1986, on perdrait 25 milliards de dollars en revenus. J'aimerais donc poser la question suivante: Ces revenus que l'on prévoyait obtenir étaient-ils déjà affectés à des postes de dépense au ministère de l'Energie pour la même période? Est-ce que l'on comptait déjà sur elle?

[*Texte*]

Mr. Bussières: I am sorry. I missed the last part of your question.

Mr. Lang: Okay. Mr. Minister, we lost $25 billion—

Mr. Bussières: Yes.

Mr. Lang: —in revenues. At the same time the minister said we were increasing the expenditures in the Department of Energy by $2 billion. Now my question is: Was that $25 billion counted on towards expenditures to offset expenditures in the years between 1981 and 1986?

• 2050

M. Bussières: Si on regarde la mise à jour qui a été faite par le ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources, il fallait quand même s'attendre à une réduction des revenus du pétrole prévus, étant donné la situation du cours international du pétrole. L'annonce qui a été faite, qui réduit certaines taxes sur le pétrole et le gaz, nécessitera bien évidemment des ajustements pendant cette période qui va jusqu'à 1986.

Il faut cependant remarquer que je ne soumettrai qu'un secteur; par exemple, la nouvelle catégorie d'huile *new old oil price* va permettre au gouvernement de générer certains revenus. D'autre part, il faut noter que dans l'ensemble du programme d'ajustement qui a été annoncé par le ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources, il y a une réallocation de certaines ressources qui a été prévue. Pour avoir une idée plus exacte de l'impact réel quant au cadre fiscal du gouvernement, je pense qu'il faudra attendre d'avoir une estimation plus rigoureuse. Je pense que le ministre des Finances a déjà indiqué que s'il était nécessaire de revenir devant le Parlement avec un pouvoir d'emprunt, il serait en mesure de dire de façon plus exacte et plus rigoureuse quel sera l'impact de telles mesures.

Mr. Lang: Well, Mr. Chairman, through you to the minister, and with respect, I am not sure how a government can recognize that they are losing $25 billion in revenue and not know how they are going to make that up, either in reduced expenditures or in increased taxes or borrowing or printing, and expect Parliament to sit back quietly. I have been very surprised that opposition members such as Mr. Blenkarn and other opposition members have not made a big issue of this, and I guess they leave it to the Liberal back-benchers to make a big issue, but I really—

Mr. Blenkarn: No, we do not . . . .

Mr. Lang: Well, I have not heard anything from you about it. But I would like to know, Mr. Minister—

Mr. Blenkarn: We will vote against the bill, if you want. Let us vote against the bill! Are you voting against the bill? I am voting with you!

Mr. Lang: I would like to know, Mr. Minister, what effect this is going to have on our fiscal policy, on our monetary policy, on interest rates, on economic recovery, on unemployment?

[*Traduction*]

M. Bussières: Je m'excuse, mais je n'ai pas saisi la dernière partie de votre question.

M. Lang: C'est bien. Monsieur le ministre, nous avons perdu 25 milliards de dollars.

M. Bussières: Oui.

M. Lang: —en revenus. Or, par la même occasion, on a dit que les dépenses du ministère de l'Energie augmentaient de 2 milliards de dollars. Ma question est donc la suivante: Est-ce que l'on comptait sur ces 25 milliards de dollars en recettes pour neutraliser des dépenses prévues pour la période s'échelonnant de 1981 à 1986?

Mr. Bussières: If you consider the updating made by the Minister of Energy, Mines and Resources, you have to expect a reduction in the revenues that oil was supposed to generate, because of the price of oil, in the international market. The announcement which will reduce some taxes on oil and gas will of course necessitate adjustments during this period which goes to 1986.

However, it is important to notice that I will only deal with one sector; for instance, the new category of oil on which the new old oil price applies, will enable the government to generate some revenues. Besides, in all the adjustment programs announced by the Minister of Energy, Mines and Resources the reallocation of some resources has been provided for. To have a more precise idea of the real impact on the fiscal framework of the government, I think it would be better to wait for a more clearcut assessment. I think the Minister of Finance has already said that if it was necessary to come back to parliament with a borrowing authority, he might be able to say with more precision what the impact of such measures will be.

M. Lang: Monsieur le président, je voudrais respectueusement dire au ministre que je ne vois pas comment un gouvernement peut admettre qu'il paye 25 milliards de dollars de revenus, sans savoir comment il va pouvoir y remédier, soit en réduisant les dépenses, soit en augmentant les impôts, ou les emprunts, ou en battant plus de monnaies, sans s'attendre à une réaction de la part du Parlement. J'ai été très surpris que des membres de l'Opposition, comme M. Blenkarn et ses collègues n'aient pas réagi à ce sujet, et sans doute laissent-ils cette tâche aux simples députés libéraux, mais, en fait, je . . .

M. Blenkarn: Non, nous ne . . .

M. Lang: Je n'ai entendu aucune réaction de votre part. Mais, monsieur le ministre, je voudrais savoir . . .

M. Blenkarn: Nous voterons contre le projet de loi, si vous le souhaitez. Votons contre! Est-ce que vous votez contre le projet de loi! Je vote avec vous!

M. Lang: Monsieur le ministre, j'aimerais savoir quelles vont être les répercussions de cette mesure sur notre politique budgétaire, sur notre politique monétaire, sur les taux d'intérêt, la relance économique ou le chômage?

[*Text*]

M. Bussières: Monsieur le président, je pense qu'il faut bien comprendre que le montant dont on parle, ce n'est pas un montant pour une année. On parle d'un montant pour une période de temps dans un contexte général, et on ne parle pas d'une réduction de revenus à partir d'une réduction des taxes telles qu'elles ont été annoncées, mais à partir d'un ensemble, d'un environnement général qui existe à l'heure actuelle par rapport aux prix du pétrole. Il y a de ce côté-là également de l'incertitude; c'est-à-dire qu'on a remarqué des fluctuations dans les prix du pétrole, pas seulement depuis l'année dernière, mais depuis une certain temps. On ne sait pas ce qu'ils seront demain, quelle sera la situation demain. Il y a également, de ce côté, une incertitude.

Ce que je dis au député, c'est que lorsqu'on aura l'occasion de représenter le cadre financier d'opérations du gouvernement pour les prochaines années, nous rétablirons l'équilibre et nous dirons selon quel mode nous équilibrerons les dépenses que nous projetons par rapport aux revenus et où nous irons chercher nos revenus. Ce n'est pas inhabituel, monsieur le président, et le député, j'en suis convaincu, sait que le gouvernement, que tout gouvernement, comme les individus d'ailleurs, doit, soit à partir d'événements conjoncturels, soit à partir de changements dans des revenus ou dans des dépenses, rajuster les cadres financiers sur une période quinquennale ou même sur une période annuelle.

Mr. Lang: Mr. Chairman, that is what I am asking for. What are these adjustments? This is not a small

• 2055

Mr. Lang: Mr. Chairman, that is what I am asking for. What are these adjustments? This is not a small matter and this is not something I think I should not know. This is a big matter. This is $25 billion. I am sure the minister is not going to repeat C.D.Howe's "What is a million?" and say, what is $25 billion? This is $25 billion. If we know we have lost $25 billion in projected revenues, we should know what impact that is going to have on our fiscal position, on our monetary position, and I do not need to repeat the rest.

M. Bussières: Monsieur le président, comme je l'ai indiqué au député, le ministre des Finances a indiqué devant ce Comité que pour ce qui est de la présente année financière, si des besoins d'emprunts additionnels s'avéraient nécessaires, il soumettrait cette demande au Parlement et par la même occasion, indiquerait les changements dans le cadre fiscal, soit du côté des revenus, ou du côté des dépenses qui amènent le ministre des Finances à demander de nouveaux pouvoirs d'emprunt.

J'aimerais également souligner au député qu'il est de coutume, c'est la pratique, lorsque le ministre des Finances dépose un budget, et vraisemblablement il en déposera un à l'automne, de présenter, sur une période de cinq ans, les projections des dépenses du gouvernement, et ces projections tiendront compte du problème qui est soulevé par le député. Entre autres la conjoncture qui fait que le cours du pétrole a faibli

[*Translation*]

Mr. Bussières: Mr. Chairman, I think it is important to understand what the amount that we are talking about is not for one year. We are talking about an amount for a period of time, in a general context, and not of a reduction of revenues from a reduction in taxes as they were announced, but from the whole, general environment that is present now in terms of oil prices. On that side too there seems to be uncertainties because there have been fluctuations in the price of oil, not only since last year, but for a certain time. We do not know what they will be tomorrow, what the situation is going to be. So on that side too there are uncertainties.

What I am saying to the Honourable Member, is that when we will have the opportunity to present again the financial framework of the government activities for the next years, we will restore the balance, and say how we intend to match the expenses we project to do and the revenues, and where we will find our revenues. Mr. Chairman, it is not unusual, and I am sure the Honourable Member knows that the government, any government, as well as private citizens, must, either because of circumstances, or because of changes in incomes or expenses, readjust their financial frameworks on a five-year or even on a one-year period.

M. Lang: Monsieur le président, c'est ce que je demande. Quels sont ces rajustements?

M. Lang: Monsieur le président, c'est précisément ce que je demande. Quels sont ces aménagements? Il ne s'agit pas d'une question secondaire et de quelque chose que je ne devrais pas savoir. C'est une question capitale. Il s'agit de 25 milliards de dollars. Je suis sûr que le ministre ne va pas répéter la célèbre phrase de C.D. Howe «qu'est-ce qu'un million»? et nous dire qu'est-ce que 25 milliards de dollars? Il s'agit précisément de 25 milliards de dollars. Si nous savons que nous avons perdu 25 milliards de dollars de recettes prévues, nous devrions savoir quelle répercussion cela aura sur le Trésor public, sur notre situation monétaire et je n'ai pas besoin de répéter le reste.

Mr. Bussières: Mr. Chairman, as I have already said to the hon. member, the Minister of Finance has told this committee that if, for this fiscal year, an additional borrowing power is necessary, he would ask Parliament for it and at the same time would indicate the fiscal adjustments that would have to be made on the revenue or on the expenditures side and which lead the Minister of Finance to ask for a new borrowing authority.

I would like also to point out to the hon. member that it is a current practice, when the Minister of Finance tables a budget and he probably will this fall, to indicate what are on a five-year basis the projected expenditures of the government and I am sure that the projections will take into account the member's concern. For example, we all know that the oil price has gone down recently and this will lead to a reduction of

[*Texte*]

récemment et qui aura comme comme conséquence de réduire certains revenus .., et également le fait qu'il y ait eu des allègements ou des ajustements à la taxe sur le pétrole et du gaz, ajustements qui auront certaines incidences peut-être pas aussi substantielles qu'on pourrait le croire au premier coup d'oeil, mais qui pourraient avoir certaines incidences au niveau des revenus du gouvernement; et lorsque ce plan quinquennal sera déposé en même temps que le budget, on aura la réponse à ce genre de question.

Mr. Lang: Mr. Chairman, a point of clarification, then. Tonight when we are voting, are we voting on the borrowing to cover this kind of expenditure or are we voting on previous expenditures?

The Chairman: Mr. Lang, we are voting on the borrowing authority that will allow the government to have projected revenues enough to carry it through this fiscal year. It is based on the budget that was brought down that said the financial requirements would be $6.6 billion for this year. That is what the bill was based on so that we can borrow the moneys to match the requirements in this budgetary year, this fiscal year.

Mr. Lang: So this vote does not relate to the requirements of this $25 billion loss?

The Chairman: As the minister indicated, that is over a five-year period. The Minister of Finance has also indicated that he was going to bring down a statement, I believe, some time after Versailles that would lay out the fiscal position of the government. I would presume—and it is a presumption on my part, as it is on everybody's—that at that time some of the questions you raise, Mr. Lang, would be answered.

Mr. Lang: I guess, Mr. Chairman, that we all know the importance of business confidence and investor confidence, and it would have been nice, it would, I think, have been more appropriate—not nice but more appropriate—in terms of confidence if we knew what the answers to my questions were now. But at any rate, if it is not counting on the vote tonight, that is what I wanted to know.

The Chairman: Very well, gentlemen, then, are we prepared to move on to consideration of the bill clause-by-clause? Then I shall do so.

Clauses 1 and 2 agreed to.

Some hon. Members: On division.

Preamble agreed to.

Title agreed to.

The Chairman: Shall I report the bill to the House?

Some hon. Members: Agreed.

The Chairman: Therefore, gentlemen, I shall report the bill to the House at the first opportunity, which will be tomorrow.

[*Traduction*]

revenues; there has also been exemptions or adjustments made to the petroleum and gas tax which will maybe not have as much an impact as we would have thought at first glance but which could have some consequence on government revenues; and we will have the answer to those questions when the five-year plan is tabled at the same time as the budget is.

M. Lang: Monsieur le président, je voudrais alors qu'on me précise un point. Lorsque nous voterons ce soir, ce vote portera-t-il sur les emprunts consentis pour tenir compte de ces dépenses ou des dépenses antérieures?

Le président: Monsieur Lang, le vote porte sur les pouvoirs d'emprunts qui permettront au gouvernement de disposer de suffisamment de revenus pour durer jusqu'à la fin de cet exercice budgétaire. Ce projet de loi découle du budget qui a été déposé et qui précisait que le gouvernement aurait besoin de 6,6 milliards de dollars cette année. C'est là l'esprit du projet de loi et cela va nous permettre d'emprunter l'argent nécessaire pour répondre aux besoins de cet exercice budgétaire.

M. Lang: Donc ce vote ne porte pas sur ce qui découle de la perte de 25 milliards de dollars?

Le président: Comme le ministre l'a indiqué, cela couvre une période de cinq ans. Le ministre des Finances a également précisé qu'il allait faire une déclaration peu de temps après le sommet à Versailles, je crois, déclaration indiquant la situation financière du gouvernement. Je suppose—et il ne s'agit que d'une hypothèse que j'avance, comme tout le monde d'ailleurs—que d'ici là, monsieur Lang, les questions que vous posez auront peut-être trouvé une réponse.

M. Lang: Je suppose, monsieur le président, que nous savons tous qu'il est important de susciter la confiance des investisseurs et il aurait été préférable, en ce qui concerne la confiance même de connaître les réponses à mes questions dès maintenant Mais de toute façon, si cela ne fait pas partie du vote de ce soir, c'est tout ce que je voulais savoir.

Le président: Très bien, messieurs, dans ce cas êtes-vous disposés à passer à l'étude du projet de loi article par article? Alors allons-y.

Les articles 1 et 2 sont adoptés.

Des voix: A la majorité des voix.

Préambule adopté.

Titre adopté.

Le président: Puis-je faire rapport du projet de loi à la Chambre?

Des voix: D'accord.

Le président: Par conséquent, messieurs, je ferai rapport du projet de loi à la Chambre dans les meilleurs délais, c'est-à-dire demain.

[*Text*]

Mr. Berger: Go right now.

• 2100

The Chairman: Go right now—with unanimous consent only. With that, I would thank you for your diligence and thank the minister very much for his appearance.

Tomorrow morning at 9.30 we will have Mr. Koloshuk of McLeod, Young, Weir on bank profits.

The meeting is adjourned.

[*Translation*]

M. Berger: Allez-y maintenant.

Le président: Allez-y dès maintenant . . . seulement s'il y a consentement unanime. Ceci dit, j'aimerais vous remercier de votre zèle et aussi le ministre d'avoir comparu devant nous.

Demain matin à 9h30, nous accueillerons M. Koloshuk du cabinet McLeod, Young et Weir et la séance portera sur les profits bancaires.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 99

Friday, June 4, 1982

Chairman: Mr. John Evans

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 99

Le vendredi 4 juin 1982

Président: M. John Evans

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Finance, Trade and Economic Affairs

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Finances, du commerce et des questions économiques

RESPECTING:

Profit situation of the Chartered Banks

CONCERNANT:

Les profits des banques à charte

WITNESS:

(See back cover)

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)



First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980-81-82

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982

28854

STANDING COMMITTEE ON FINANCE, TRADE AND ECONOMIC AFFAIRS

Chairman: Mr. John Evans

Vice-Chairman: Mr. Jim Peterson

COMITÉ PERMANENT DES FINANCES, COMMERCE ET QUESTIONS ÉCONOMIQUES

Président: M. John Evans

Vice-président: M. Jim Peterson

Messrs. — Messieurs

Berger	Ferguson	Maltais	Stevens
Blenkarn	Fisher	Orlikow	Thomson
Bloomfield	Lambert	Reid (*Kenora—Rainy River*)	Wilson
Carney (Miss)	Lang	Skelly	Wright—(20)
Deniger	Loiselle		

(Quorum 11)

Le greffier du Comité

J.M. Robert Normand

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65(4)(*b*)

On Friday, June 4, 1982:
Mr. Loiselle replaced Mrs. Côté;
Mr. Cullen replaced Mr. Maltais;
Mr. Duclos replaced Mr. Reid (*Kenora—Rainy River*);
Mr. Reid (*Kenora—Rainy River*) replaced Mr. Duclos;
Mr. Maltais replaced Mr. Cullen.

Conformément à l'article 65(4)*b*) du Règlement

Le vendredi 4 juin 1982:
M. Loiselle remplace M^me^ Côté;
M. Cullen remplace M. Maltais;
M. Duclos remplace M. Reid (*Kenora—Rainy River*);
M. Reid (*Kenora—Rainy River*) remplace M. Duclos;
M. Maltais remplace M. Cullen.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité de l'Orateur de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

FRIDAY, JUNE 4, 1982
(132)

[*Text*]

The Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs met at 9:45 o'clock a.m. this day, the Chairman, Mr Evans, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Berger, Bloomfield, Evans, Lambert, Orlikow, Reid (*Kenora—Rainy River*) and Thomson.

Witness: *From McLeod, Young, Weir*: Mr. Victor Koloshuk.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 25, 1982, relating to the profit situation of the Chartered Banks. (*See Minutes of Proceedings dated Tuesday, May 11, 1982, Issue No. 84*).

Mr. Koloshuk made an opening statement and answered questions.

At 11:04 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE VENDREDI 4 JUIN 1982
(132)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques se réunit aujourd'hui à 9h45 sous la présidence de M. Evans (président).

Membres du Comité présents: MM. Berger, Bloomfield, Evans, Lambert, Orlikow, Reid (*Kenora—Rainy River*) et Thomson.

Témoin: *De McLeod, Young, Weir*: M. Victor Koloshuk.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du jeudi 25 février 1982 portant sur les profits des banques à charte. (*Voir procès-verbal du mardi 11 mai 1982, fascicule no 84*).

M. Koloshuk fait une déclaration préliminaire et répond aux questions.

A 11h04, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

J.M. Robert Normand

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Text*]

Friday, June 4, 1982

• 0946

The Chairman: Okay. We have a quorum, so I will call the meeting to order. We are resuming our consideration of the profit situation of the chartered banks.

Today we have with us Mr. Victor Koloshuk from McLeod Young Weir, who has made a submission to us. We will have opening comments and then we will proceed with questions. Welcome, Mr. Koloshuk. I will turn the floor over to you for your opening comments.

Mr. Victor Koloshuk (McLeod Young Weir Limited): Thank you very much, Mr. Chairman. Is that loud enough for everybody?

The Chairman: We have direct translation, so the microphone picks you up. You can speak at any level you want and we can put the ear plugs in.

Mr. Koloshuk: I am partially deaf, so if somebody could speak up it would be a tremendous help.

The Chairman: Do you know how to operate these? Would you help him, Mr. Normand?

Mr. Koloshuk: Thank you very much, Mr. Chairman. I presume I should spend about 15 minutes to give you my general over-view and then turn the meeting over to questions. Would that be a correct format?

I should beforehand tell you who I am. I have been intimately involved with financial institutions for 13 years, initially for 9 years as a bank and financial institutions analyst, and for the last 3 or 4 years I have been an underwriter with a major investment dealer. As an underwriter, my job is to raise capital for corporations; in particular, I specialize in raising capital for financial institutions. I have a BSc, an MBA, and a CFA; I do believe I have, I guess, a reasonably good founding in the financial sector in general in Canada.

It is my personal belief that bank profits are not the issue at all. I believe the real issue is public hostility toward the high interest rate environment. That hostility, for one reason or another, is being directed at the banks, who for various reasons can serve as a very handy scapegoat.

Now, in terms of the profitability picture of the banks, I have done an analysis of the banking system. I have compared the profits of the banks, going back 10 years, to a very large sample of public Canadian corporations. The actual analysis is presented in the brief, but in essence it involves comparison of the return on equity—which I believe is one of the best universal measures of profitability—of the banking sector to 13 other major industry sectors in Canada. My sample of corporations involves just about every major public corporation in Canada; the corporations I examined represent about 50 per

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Translation*]

Le vendredi 4 juin 1982

Le président: Très bien. Nous avons le quorum; nous pouvons donc commencer la séance. Nous reprenons notre étude sur les profits des banques à charte.

Nous recevons aujourd'hui M. Victor Koloshuk de McLeod Young Weir qui nous a présenté un mémoire. Nous entendrons les commentaires d'ouverture après quoi nous passerons aux questions. Monsieur Koloshuk, bienvenue. Je vous donne la parole pour votre déclaration d'ouverture.

M. Victor Koloshuk (McLeod Young Weir Limited): Merci beaucoup, monsieur le président. M'entendez-vous tous?

Le président: Nous avons l'interprétation, les micros captent donc ce que vous dites. Vous n'avez pas à élever la voix et nous pouvons mettre les écouteurs pour vous entendre.

M. Koloshuk: Je souffre de surdité partielle, cela m'aiderait beaucoup si l'on pouvait parler plus fort.

Le président: Savez-vous comment cela fonctionne? Monsieur Normand, voulez-vous bien l'aider?

M. Koloshuk: Merci beaucoup, monsieur le président. Je vous donnerai un aperçu général d'environ 15 minutes après quoi nous passerons aux questions. Cela vous convient-il?

Avant tout, je devrai vous dire qui je suis. Pendant 13 ans, j'ai été lié de près aux institutions financières. J'ai travaillé pendant 9 ans comme analyste des institutions financières et bancaires et, au cours des trois ou quatre dernières années, comme souscripteur à forfait pour une importante maison d'investissement. Mon rôle est de trouver des capitaux pour des compagnies, et surtout pour des institutions financières. Je détiens un BSC, un MBA et un CFA. Je pense avoir une assez bonne compréhension du secteur financier canadien en général.

Mon opinion personnelle, c'est que les profits des banques ne sont pas du tout la question de l'heure. Je pense que la vraie question, c'est l'hostilité publique envers le climat créé par les taux d'intérêt élevés. Pour une raison ou une autre, cette hostilité est dirigée vers les banques, lesquelles pour diverses raisons peuvent servir de bouc émissaire très utile.

En ce qui touche la rentabilité des banques, j'ai effectué une analyse du système bancaire. J'ai comparé les profits des banques sur une période de 10 ans à un très large échantillonnage de compagnies publiques canadiennes. L'analyse comme telle est dans le mémoire, mais essentiellement, c'est une comparaison du rendement sur l'avoir propre du secteur bancaire . . . ce qui, je pense, est la meilleure mesure universelle de la rentabilité . . . avec 13 autres secteurs importants de l'industrie au Canada. Mon échantillonnage de compagnies comprend presque chaque grande société publique au Canada;

[*Texte*]

cent of the value of all companies listed on the Toronto Stock Exchange.

• 0950

In essence, what the analysis showed was that bank profits are more or less average; that is, of the 14 industries examined, banks ranked roughly 7th and 6th, depending on whether you took the last ten years or the last five years return on equity. In the last year in particular, bank profits have weakened. Again, this is not surprising. Profits for all corporations in Canada are weakening and the economy is weakening, so if you take it to the most recent period, you find that bank profits are again more or less in line and on average with the rest of the corporate sector.

However, I do feel that the banks are, depending on how you define them, very successful. They are very highly regarded internationally, particularly in the financial community. They are socially responsible and they create employment growth, particularly in the export side. An interesting statistic is that, in 1970, banks provided 92,000 jobs in Canada. This figure has risen to 151,000 in 1980. Incidentally, the financial services sector provides more jobs than the goods-producing sector, and it is growing much more rapidly in terms of jobs than the goods producing sector. The banks are growing much more rapidly than the financial services sector and the service sector.

I have taken this approach in my submission. I have departed a little from the bank profits situation—and as I have said, I feel that bank profits are more or less average and where they should be—and I have tried to focus on the key issues. The key issues are employment, high interest rates and, as a third phase, the raising of capital, particularly for the banks.

In terms of employment, I have mentioned that the financial services sector is the most rapidly growing sector in terms of job production in the economy. If you look at the actual numbers, in 1981 services produced 6.6 million jobs; the goods-producing industries produced 2.6 million jobs, and the service sector, particularly banking, is growing much, much faster.

I think this brings to light what I believe is a very key point, that banks are providing the kinds of jobs the Canadian economy not only needs, but wants. I think it is more important to look at what people want, as opposed simply to the creation of jobs. In Canada, more and more people are becoming better and better educated. As a statistic, people who have attained post-secondary levels of education, as a percentage of the labour force, have gone from 8.9 per cent in 1961, to 21 per cent in 1971, 31 per cent in 1981, and is forecast by Woods Gordon to increase to 40 per cent by 1991. So what we have is a population that is becoming better and better educated.

[*Traduction*]

les compagnies que j'ai étudiées représentent 50 p. 100 de la valeur de toutes les compagnies inscrites à la Bourse de Toronto.

En gros, l'analyse a révélé que les profits bancaires se situent plus ou moins dans la moyenne. Sur les 14 industries examinées, les banques se sont classées, *grosso modo*, aux sixième et septième rangs, selon que l'on étudiait le rendement du capital investi pour les cinq ou pour les dix dernières années. Les profits bancaires ont sensiblement baissé cette dernière année, mais cela n'a rien de surprenant, car toutes les sociétés canadiennes enregistrent des diminutions au niveau de leurs profits étant donné que l'économie s'affaiblit. Pour ces quelques dernières années, en particulier, donc, les profits bancaires ont plus ou moins correspondu à la moyenne enregistrée pour l'ensemble du secteur privé.

Je pense cependant que les banques, selon la définition que vous établissez pour ces dernières, réussissent très bien. Elles sont très bien considérées sur la scène internationale, notamment par la communauté financière. Il s'agit d'institutions qui ont des responsabilités sociales et qui créent des emplois, notamment du côté des exportations. Il est intéressant de constater qu'en 1970 les banques ont fourni quelque 92,000 emplois à des Canadiens. Ce chiffre est passé à 151,000 en 1980. Soit dit en passant, le secteur des services financiers offre plus d'emplois que le secteur manufacturier, et le rythme auquel il crée des emplois est nettement supérieur à celui de ce dernier. Les banques connaissent un taux de croissance beaucoup plus rapide que les secteurs des services financiers et des services.

Dans mon mémoire, je m'écarte quelque peu de la question des profits bancaires en tant que tels—j'ai déjà dit que je pense que les profits bancaires se situent plus ou moins dans la moyenne et qu'ils correspondent au niveau qu'ils devraient connaître . . . pour parler surtout des questions clés. Ces questions clés sont l'emploi, les taux d'intérêt élevés et, troisièmement, la mobilisation de capitaux, notamment pour les banques.

Pour ce qui est de l'emploi, j'ai déjà dit que le secteur des services financiers est celui qui crée le plus d'emplois à l'heure actuelle. Prenons des chiffres bien précis: en 1981, les services ont créé quelque 6.6 millions d'emplois, tandis que les industries manufacturières n'en ont créé que 2.6 millions. Et le secteur des services, et notamment le secteur bancaire, connaît un taux de croissance beaucoup plus rapide.

Cela vient appuyer un point qui me semble essentiel: les banques sont en train de fournir le genre d'emplois dont l'économie canadienne a non seulement besoin, mais que l'économie veut. Je pense justement qu'il est important d'étudier ce que les gens veulent, plutôt que de parler tout simplement de la création d'emplois, quels qu'ils soient. Au Canada, de plus en plus de gens font des études de plus en plus poussées. Voyons quelques statistiques: le pourcentage des membres de la population active qui ont une formation de niveau postsecondaire est passé de 8.9 p. 100 en 1961 à 21 p. 100 en 1971, et à 31 p. 100 en 1980, et la société Woods Gordon prévoit que ce pourcentage passera à 40 p. 100 d'ici 1991. C'est ce qui me fait dire que notre population est de plus en plus éduquée.

[*Text*]

The problem with a better and better educated population is that these people do not want to go to work in factories. They want clean, good, managerial jobs; the kinds of jobs the financial services sector can deliver. The problem, in my opinion, is that government's industrial and economic policy seems to support the goods-producing industries. A classic example is textiles, where, in an effort to save jobs, the government .... We have import quotas, we have tariffs, we have direct subsidies, we have indirect subsidies. In essence, the policy seems to be directed towards helping the weak industries which will probably stay weak and get weaker, as opposed to building on a strength. The strength we have in the Canadian economy is the financial services sector.

• 0955

It is my opinion, and my belief, that Canada has all of the right attributes to be a world-class financial centre, such as Switzerland, such as the insurance industry in Britain. But for that to happen, there has to be a commitment on the part of the government towards the financial services sector. There seems to be a feeling that financial services do not generate real value, and that is totally untrue. They can generate very real exportable value to the Canadian economy in the process that is similar to the banking process in Switzerland. The jobs they create are clean, efficient, devoid of pollution. They are the kind of jobs that people in Canada want, the kind of jobs that people probably will demand.

So I feel that this is probably a good time for the government to rethink its industrial policy and economic policy and focus in particular on financial services as opposed to providing subsidies for goods-producing industries, and when I say goods-producing, I do not necessarily mean mining, and oil and gas. I believe these industries will be here and will continue to grow. I mean things like textiles, where we are gradually losing our competitive strength and, inevitably, these industries will shrink regardless of how much money the government plows into them.

I now want to look at the second key issue that is on the minds of the public, and that is the high level of interest rates. The problem with high interest rates is that the people who are hurt by high interest rates are extremely politically active and very vocal. These are the people who are heavy borrowers in the economy. The heavy borrowers in the economy obviously are homeowners and small businesses—big business as well.

The other side of the coin is there are people who benefit from high interest rates. The people who benefit from high interest rates are not politically active; they are not vocal. They are high savers. They tend to incur low debts. These are old or retired people who have to live off their accumulated lifetime savings in their retirement years, and immigrants to Canada who tend, a lot of them, in my opinion, to have a very high savings stance. The problem with these people is that they

[*Translation*]

Mais le problème, lorsque la population est plus éduquée, c'est que les gens ne veulent plus travailler dans les usines. Ils veulent du travail propre et bien payé; ils veulent travailler dans des bureaux; ils veulent occuper des postes comme ceux que peut fournir le secteur des services financiers. Le problème, selon moi, c'est que la politique industrielle et économique du gouvernement semble appuyer les industries manufacturières. Un bon exemple de cela, c'est le secteur des textiles où, pour essayer de sauver des emplois, le gouvernement ... Il y a des quotas, des frais douaniers, des subventions directes, des subventions indirectes. En gros, la politique fédérale semble mettre l'accent sur l'aide à offrir aux industries faibles, qui continueront sans doute de s'affaiblir, plutôt que sur la construction de quelque chose de solide et de fort. La force de l'économie canadienne réside justement dans le secteur des services financiers.

A mon avis, le Canada a tout le potentiel voulu pour devenir un centre financier mondial, tout comme la Suisse et l'industrie de l'assurance britannique. Mais pour y arriver, il faudra que le gouvernement s'engage envers le secteur des services financiers. Il semble exister un mythe voulant que les services financiers n'aient aucune valeur exportable réelle. C'est absolument faux. Les services financiers pourraient présenter une valeur exportable réelle pour l'économie canadienne comme c'est le cas en Suisse. Les Suisses ont en effet réussi à créer des emplois propres et agréables et exempts de toute pollution. C'est exactement le genre d'emplois que veulent les Canadiens, le genre d'emplois qu'ils demanderont.

Je pense donc que le moment est venu pour le gouvernement de repenser sa politique industrielle et économique, d'accorder son plein appui au secteur des services financiers par cela, je aux industries manufacturières et par là, je n'entends pas nécessairement les industries minières, du pétrole et du gaz naturel. Je pense que ces industries continueront d'exister et de croître. Je veux parler entre autres de l'industrie des textiles où nous commençons à perdre notre capacité de concurrence. Il est inévitable que ces industries connaissent des ralentissements en dépit des fonds que le gouvernement investit dans ce secteur.

J'aimerais maintenant passer à une autre question qui préoccupe beaucoup le public, à savoir les taux d'intérêt élevés. Il se trouve que le secteur le plus touché par ce problème est justement celui qui a l'habitude de faire entendre son point de vue et de se mêler à l'action politique. Et les plus touchés sont les gros emprunteurs. Les gros emprunteurs sont les propriétaires de maison et les petites entreprises ainsi que les grandes.

Mais les taux d'intérêt élevés profitent également à un important secteur de la société qui n'est ni très critique, ni politiquement actif. Il s'agit des gens qui économisent de l'argent sans contracter des dettes importantes. Ce sont les personnes âgées à la retraite qui vivent de leurs économies et les immigrants au Canada qui ont tendance, en grande partie, selon moi, à avoir des économies assez importantes. Ces gens ont vu la majeure partie de leurs économies annulées par l'inflation.

[*Texte*]

have gradually lost their savings—a large percentage of their savings has been confiscated by inflation.

Now, if you stop and think about it, for everyone who suffers from high interest rates, equally, somebody benefits from high interest rates. The beneficiaries have been suffering. High savers have been hurt consistently for 20 years. We are reaching a stage now where savers are earning a real return on their money for the first time in many, many years.

In fact, for a year now, I would say, the savings rate has been postive, after adjusting for inflation, and it has seldom been that way for the last 20 years, particularly if you adjust for income taxes.

I believe that there must be an incentive to save in Canada if the economy is to grow and prosper. So again, while high interest rates are the problem, high interest rates in themselves are a two-sided coin.

Now, I am not going to go into all the reasons for high interest rates—I do not think it is appropriate for me to discuss something of that nature. Although, there are two things I can say about high interest rates. There are many, many causes of high interest rates. The primary cause is inflation. And in turn, two of the largest factors contributing to inflation and high interest rates are government policy—this is Bank of Canada policy— and fiscal policy, which is the large deficit that various levels of government are incurring. There are definitely other causes, but these are two of the prime causes.

I want to get into the last aspect which I feel is a key issue, and that is the raising of capital for the banking, and indeed for the whole financial services sector. In the last few years, what we have witnessed, because of high interest rates and inflation, is a destruction of the long-term bond market, such that corporations who normally raise money—20-year, 15-year money—in the long bond market have not been able to do so because few people, if any, want to buy bonds, and you cannot blame them for not wanting to buy bonds. The bonds they have bought in the last 10 years have shrivelled in value.

• 1000

The destruction of the long-term bond market, coupled with high level of inflation, the National Energy Program—and that is the intent to Canadianize the oil sector—the high level of shed in oil and gas, have created a tremendous strain on the financial system. If people cannot get their money from internally-generated cash flow; if they cannot get their money from the long-term bond market, they are forced to go to the banks. The result is that the banks have been carrying a much larger load in the economy, for the last few years in particular. Now that has extolled a price on the banks. Their debt-to-equity ratios have risen. They have been forced in turn to raise capital to fund this growth in the economy and the net result is that, in terms of all underwritten securities which generally represent capital of one form or another, the banks represented 26

[*Traduction*]

Cela veut donc dire que pour chaque personne qui souffre des taux d'intérêt élevés, il y a une personne qui en profite. Les bénéficiaires souffrent. Ceux qui ont beaucoup d'économies souffrent de manière constante depuis 20 ans. Nous arrivons à un point où les épargnants enregistrent un rendement réel sur leurs épargnes pour la première fois depuis de nombreuses années.

En fait, depuis près d'un an, le rendement sur les économies est positif, après rajustement en raison de l'inflation. Cela a rarement été le cas au cours des 20 dernières années surtout si l'on tient compte des impôts.

On doit encourager l'épargne au Canada pour permettre à l'économie de croître et de prospérer. Donc, même si les taux d'intérêt élevés sont un problème, il n'en demeure pas moins qu'il y a deux côtés à la médaille.

Je n'élaborerai pas sur toutes les raisons à la base des taux d'intérêt élevés. Il ne serait pas, à mon avis, approprié que j'aborde cette question. Mais j'aurais quand même deux choses à dire à ce sujet. Les facteurs à la base des taux d'intérêt élevés sont très nombreux. La première cause est bien entendu l'inflation. Mais qui plus est, deux des grands facteurs à la base du taux d'inflation et des taux d'intérêt élevés sont la politique du gouvernement—et j'entends par là la politique de la Banque du Canada et la politique fiscale, à savoir le déficit considérable qu'enregistrent les divers paliers de gouvernement. Il y a d'autres causes, mais ce sont là les deux principales.

J'aimerais maintenant passer au dernier aspect qui est, selon moi, vital. Il s'agit de la question de la mobilisation de capitaux par les banques et par tout le secteur des services. Au cours des quelques dernières années, nous avons été témoins, à cause de l'inflation et des taux d'intérêt élevés de la destruction du marché des obligations à long terme, en ce sens que les sociétés qui auraient normalement recueilli des fonds—sur 20 ans ou 15 ans—sur le marché des obligations à long terme ont été incapables de le faire car très peu de gens sont intéressés à acheter des obligations et l'on ne peut pas leur en vouloir. Les obligations achetées ces 10 dernières années ont perdu beaucoup de valeur.

La destruction du marché des obligations à long terme, le haut taux d'inflation, le Programme énergétique national—dont le but est de canadianiser le secteur pétrolier—le coût élevé de l'exploitation des réserves enfouies de pétrole et de gaz naturel sont tous des facteurs qui ont imposé des contraintes considérables au système financier canadien. Quand les mouvements de l'encaisse intérieurs et le marché des obligations à long terme ne produisent plus d'argent, il devient nécessaire de s'adresser aux banques. Dans ce contexte extrêmement difficile, les banques ont dû jouer un rôle vital dans l'économie ces quelques dernières années. Cependant, le système bancaire a dû en payer le prix. Son ratio d'endettement a augmenté. Elles ont dû émettre de nouvelles actions pour financer la croissance de l'économie. Cela a eu pour résultat que les banques détien-

[*Text*]

per cent of all underwritten securities in Canada in 1981 compared to 12 per cent in 1980. Despite that large increase in banks raising of capital they are still—not to a large extent but to a small extent—undercapitalized.

Now, if banks are to have sufficient capital to fund the economic recovery that we are hoping for, then they have to sell shares to the public. I do not feel it is really vital or important to examine all the reasons why share prices are particularly depressed. In fact, share prices are depressed for all corporations, or most corporations. But, in fact, a government inquiry into bank profits only makes the matter worse in terms of raising capital for the banking industry. I do not believe you can change the economic world from what it is to a large extent. On the other hand, inquiry of itself and by itself is hurting the ability of banks to raise capital because investors fear a tax, some form of punitive legislation on the banks, and they are staying away from bank stocks.

Bank stocks generally trade at or slightly below their book value. Today they are 50 per cent or so below their book value. Now I do not know if you understand the meaning of book value. Shareholders' equity or book value is the accumulated money that shareholders have put into the banks or into any industry since its inception. Today you have a situation in which the market price of the banks is such that an investor in the short run would be better off by shutting down the banking system and taking out the book equity—he would make more money; he would make 100 per cent on his money, rather than leaving the bank as an ongoing entity.

That gives you an idea of how depressed stock prices are. On the other hand, stock prices are depressed throughout the economy and I do not believe that you should in particular single out the bank stock prices as being depressed. On the other hand, what is contributing to the added depression, is this particular inquiry.

That, in essence, is the totality of my submission, although I do have specific recommendations that I would like the committee to consider. I believe there should be a commitment on the part of the government to the financial services sector because of its ability to generate the type of jobs Canadians want and will need.

I believe government policy should be directed towards fostering the growth of exportable financial services, and this is not just for banks; this is the whole financial services sector of which banks are a major part. It is my opinion that the domestic market for financial services is close to saturation, and significant employment growth can only take place through exports.

Further along that line, I believe all impediments to the flow of capital from anywhere in the world to Canada should be

[*Translation*]

nent 26 p. 100 de toutes les garanties qui représentent des capitaux sous une forme ou une autre, émises au Canada en 1981 par comparaison à 12 p. 100 en 1980. Malgré cette augmentation considérable, les capitaux propres des banques se situent encore un petit peu en-deça des niveaux normaux.

Pour avoir des capitaux suffisants pour financer la relance économique que nous espérons tous, les banques doivent vendre des actions au public. Je ne crois pas qu'il soit essentiel ou important de se pencher sur toutes les raisons pour lesquelles le prix des actions est particulièrement réduit. En fait, le prix des actions de toutes ou presque toutes les sociétés est à la baisse. Et cette enquête du gouvernement sur les profits des banques ne réussit qu'à empirer la situation pour les banques qui essaient d'obtenir de nouveaux capitaux. Je doute qu'il soit possible de changer beaucoup la conjoncture actuelle. Cependant, cette enquête en soi nuit à la capacité des banques de mobiliser de nouveaux capitaux parce que les investisseurs craignent que les banques ne soient taxées, ne soient asujetties à une loi restrictive. C'est pourquoi ils ne placent pas de capitaux dans des actions bancaires.

Habituellement, les actions bancaires se traitent à leur valeur comptable ou légèrement en-dessous. Elles se situent aujourd'hui à quelque 50 p. 100 de moins que leur valeur comptable. Je ne sais si vous comprenez la signification du terme valeur comptable. Les actifs des actionnaires ou la valeur comptable sont les fonds accumulés que les actionnaires ont investis dans les banques ou dans toute autre industrie depuis sa création. Mais les cours des actions des banques à charte aujourd'hui sont tels que les actionnaires du point de vue financier feraient mieux à court terme de liquider les banques et de distribuer les capitaux accumulés et les bénéfices non répartis. En effet, ils réaliseraient plus de profits, ils récupéreraient 100 p. 100 de leurs investissements en fermant les banques.

Cela vous donne une idée du prix fort bas des actions. Cependant, le prix des actions est à la baisse dans toute l'économie et on ne peut pas dire que seules les actions bancaires soient touchées. Toutefois, cette enquête est loin d'aider.

C'est à peu près tout ce que je voulais dire, bien que j'aie quelques recommandations précises à soumettre à la considération du Comité. A mon avis, le gouvernement devrait s'engager envers le secteur des services financiers en raison de l'attitude de ce dernier à créer le genre d'emploi que les Canadiens veulent et dont ils vont avoir besoin.

J'estime que la politique gouvernementale devrait tendre à favoriser la croissance de services financiers exportables et je ne parle pas exclusivement des banques, mais bien de tout le secteur des services financiers dont les banques sont un élément important. Selon moi, le marché intérieur des services financiers est presque saturé, et les emplois ne peuvent augmenter véritablement que grâce à l'exportation.

En outre, toute entrave à la circulation des capitaux entre le Canada et tous les autres pays devrait être étudiée afin de

[*Texte*]

examined with a view to facilitating those flows in an unrestricted manner so that Canada can indeed become a world financial centre.

Lastly, I think the government should make some supportive statements regarding bank profits. At least this would alleviate one of the hurdles facing the banks in their vital search for equity capital in the coming year Thank you very much.

• 1005

The Chairman: Thank you very much, Mr. Koloshuk. We will start the questioning with Mr. Thomson.

Mr. Thomson: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Koloshuk, when you are comparing a bank's profitability with other industries, why do you want to use equity as the base? Why would you not use a more common measurement, return on invested capital? That is a more balanced viewpoint. At least, it has always been my understanding that, in measuring profitability among various industries, return on invested capital was a far more reliable base of measurement.

Mr. Koloshuk: When I say, return on equity, I do mean you have to define equity. I hope I have defined it in my submission. I meant, to a large extent, invested capital.

Mr. Thomson: You say, shareholders' equity. Shareholders' equity is not the same thing as invested capital.

Mr. Koloshuk: When you say, invested capital, could you . . . ?

Mr. Thomson: I mean shareholders' equity plus debt.

Mr. Koloshuk: You could do that, except in that case you have leverage to contend with.

Mr. Thomson: Exactly.

Mr. Koloshuk: It is my opinion that return on shareholders' equity is a very universal, generally accepted method which allows a cross-industry comparison. If you look at return on assets, that is fine as a measure; it is a good measure. The problem is that it generally only applies within a particular industry because the leverage from industry to industry is dramatically different and the easiest way to adjust for that is to look at the equity.

Mr. Thomson: Where would you think the banks would stand if you were to use that measurement of return on invested capital? In other words, would they not rank a lot higher in terms of profitability because of their ability to leverage?

Mr. Koloshuk: When you say return on assets . . . .

[*Traduction*]

faciliter une libre circulation permettant ainsi au Canada de devenir un véritable centre financier international.

Et enfin, j'estime que le gouvernement devrait faire des déclarations favorables au sujet des profits des banques, ce qui permettrait de supprimer au moins un des problèmes auxquels les banques doivent faire face dans leur quête des capitaux essentiels pour l'année qui vient. Je vous remercie beaucoup.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Koloshuk. Nous commencerons la période des questions en donnant la parole à M. Thomson.

M. Thomson: Merci, monsieur le président. Monsieur Koloshuk, lorsque vous comparez les profits des banques avec ceux des autres industries, pourquoi le faites-vous à partir de la notion d'avoir comme base? Pourquoi ne pas utiliser un instrument de mesure plus courant, c'est-à-dire le rendement du capital investi. Je pense que cette perspective serait plus équilibrée. En ce qui me concerne, c'est toujours comme cela que j'ai vu les choses, et j'ai toujours pensé que mesurer le rendement du capital investi était certainement une meilleure base de mesure permettant des comparaisons entre diverses industries.

M. Koloshuk: Lorsque je parle de ce que rapporte l'avoir, je ne dis pas qu'il faut définir l'avoir. Je pense l'avoir fait dans mon mémoire. Je vous ai parlé, dans une grande mesure, du capital investi.

M. Thomson: Vous nous parlez donc de l'avoir réparti entre les différents actionnaires. Cet avoir n'est pas la même chose que le capital investi.

M. Koloshuk: Lorsque vous parlez de capital investi, pourriez-vous . . . ?

M. Thomson: Je parle de l'avoir plus les dettes.

M. Koloshuk: Vous pouvez le faire, si ce n'est que dans ce cas vous devez tenir compte du rapport actif-avoir.

M. Thomson: En effet.

M. Koloshuk: Il me semble que ce que rapportent les actions représente une base assez généralement acceptée pour comparer les différents secteurs de l'industrie. Si vous vous servez du rendement de l'actif, c'est une mesure qui convient également. Le seul problème est qu'il n'est utilisable que dans les limites d'une seule industrie étant donné que le rapport actif-avoir varie de façon radicale d'un secteur à l'autre et la façon la plus facile de s'en sortir est de regarder l'avoir.

M Thomson: Où se situeraient les banques à ce moment-là, en supposant que vous utilisiez cette mesure du rendement du capital investi? Autrement dit, ne seraient-elles pas dans une position encore bien supérieure en ce qui concerne leurs profits, étant donné leur marge de manoeuvre en ce qui concerne le rapport actif-avoir?

M. Koloshuk: Lorsque vous parlez du rendement de l'actif . . .

[*Text*]

Mr. Thomson: On invested capital.

Mr. Koloshuk: I am sorry; are you defining invested capital as total assets?

Mr. Thomson: Well, you can look at it that way, if you wish.

Mr. Koloshuk: I think it is very difficult for me to try to explain. The problem is, in terms of return on assets, that the bank's profitability is extremely low. The reason for that is that they have very high leverage and their profits as a percentage of their assets are less than half of one per cent.

Very few industries have that low a level of profit. Again, if you are comparing Canadian banks to international banks, to trust companies, the return on assets is a very valid measure, but I do not believe you can compare, say, a manufacturing company to a bank and use that measurement, although it is a very good measure.

Mr. Thomson: The other question I was going to ask you is, how do you think Canadian banks stack up to foreign banks in terms of profitability— U.S. banks, say?

Mr. Koloshuk: In terms of profitability, again, it is very difficult to give you a clear-cut answer, and the reason is that foreign banks disguise their profitability. Accounting treatment all over the world is different and there are various ways of disguising or changing your profits. The accounting standards are not common, but in general, if you compare the Canadian banks to the U.S. money centre banks or the major banks, the profitability is very similar.

Mr. Thomson: Similar.

Mr. Koloshuk: Very similar.

Mr. Thomson: I read in the papers that Canada has an extraordinarily high rate of savings in our economy as compared to the United States and certain other countries. I guess we are not quite as high savers as Japan, but we save twice as much money as the United States people do.

• 1010

If this is the case, why is it, when we have such a high rate of savings, that there seems to be a shortage of investment capital in Canada

Mr. Koloshuk: I did not say there was a shortage of investment capital in the very broadest sense of the word. There is a shortage of the right kind of investment capital. There is no 20-year money to be borrowed. You can certainly get a prime rate loan from the bank, but that is the problem with the economy: people borrowed at prime when prime was 10 per cent; it went to 17.5 per cent. If you built a plant of the basis that it is 1 per cent over prime, and your return on your plant was 10 per cent, your plant would be losing money. Instead, you should have, to match-fund it, borrowed 10-year money at the time. Unfortunately, today a corporation cannot borrow 10-year or 20-year money. The market just is not

[*Translation*]

M. Thomson: Du capital investi.

M. Koloshuk: Excusez-moi, définissez-vous le capital investi comme étant le total de l'actif?

M. Thomson: Si vous le voulez, vous pouvez le faire comme cela.

M. Koloshuk: Je crois qu'il sera difficile pour moi de vous l'expliquer. Si l'on se base sur l'actif, la rentabilité des banques est extrêmement basse. La raison en est qu'elles ont un rapport actif-avoir extrêmement élevé, et que leur rentabilité en pourcentage de l'actif est inférieur à 0.5 p. 100.

Très peu d'industries ont un taux de rentabilité aussi bas. Mais si vous comparez les banques canadiennes avec les banques internationales, avec les sociétés de fiducie, le rendement de l'actif est certainement une méthode de mesures acceptable, mais je ne pense pas que vous puissiez comparer disons une compagnie manufacturière avec les banques par cette méthode, bien que ce soit un instrument utile.

M. Thomson: Mon autre question serait celle-ci: comment les banques canadiennes se comparent-elles aux banques étrangères dans le domaine de la rentabilité . . . disons aux banques américaines, par exemple?

M. Koloshuk: Je crois qu'il est très difficile de donner une réponse définitive là-dessus, la raison en étant que les banques étrangères maquillent leurs profits. Les méthodes comptables varient dans le monde entier et il y a diverses façons de déguiser ou de transférer certains profits. Les méthodes comptables ne sont pas les mêmes partout, mais de façon générale, si vous comparez les banques canadiennes aux banques américaines d'affaires, ou aux grandes banques, nos profits sont comparables.

M. Thomson: Comparables.

M. Koloshuk: Tout à fait.

M. Thomson: Je lis dans les journaux que l'épargne au Canada atteint des taux extrêmement élevés, en comparaison des États-Unis et de certains autres pays. Je suppose que nous n'économisons tout de même pas autant que le Japon, mais au moins deux fois comme les États-Unis.

Si c'est le cas, puisque nous avons un taux d'épargne aussi élevé, comment se fait-il qu'on manque de capital pour les investissements au Canada.

M. Koloshuk: Je n'ai pas dit qu'il y avait un manque de capital d'investissements au sens le plus large du terme. Il y a manque du bon genre de capital d'investissements. Il est impossible d'emprunter de l'argent pour 20 ans. Vous pouvez certainement vous procurer un prêt au taux préférentiel de la banque, mais c'est là la difficulté avec l'économie. Les gens empruntaient au taux préférentiel lorsque celui-ci était de 10 p. 100; ce taux est passé à 17.5 p. 100. Si vous avez construit une usine en vous fiant que le prêt vous serait consenti au taux de 1 p. 100 en-sus du taux préférentiel et que le taux de rendement de votre usine s'est chiffré à 10 p. 100, votre usine sera en situation de perte. Ce que vous auriez plutôt dû faire,

[*Texte*]

there. There is money there, but there is not 10-year or 20-year money.

As an aside, you should recognize that a lot of the savings in Canada are institutionalized, partially through the tax process. By institutionalized, I mean pension plans, life insurance policies, people who purchase registered retirement savings plans as a tax-saving vehicle. To a large extent, tax changes have accounted for a big part of the increase in the savings rate. Nevertheless, yes, we are relatively good savers; not the best, but we are relatively good savers.

But you have to remember the reason is not the reason you would want to see, that people just save because they want to invest. Very often they save to avoid taxes.

Mr. Reid (Kenora—Rainy River): Through tax shelters.

Mr. Koloshuk: That is right.

Mr. Thomson: But even so, on a relative basis you would think that capital in Canada, relative to other places in the world, would be relatively easy to come by.

Mr. Koloshuk: Oh, I did not say it was difficult to come by.

Mr. Thomson: It seems that is not the case, though. I mean, not only insofar as the banks' ability to raise long-term debt, but we have a situation here in Canada today where it is very difficult to raise capital of any kind. It is difficult to get a loan from the bank. You cannot raise money in equity markets today. Nobody wants to buy long-term bonds. So it seems to me we have a very strange situation because we have a very high rate of savings and yet we cannot seem to raise investment capital in this country.

Mr. Koloshuk: As I mentioned before, you have trouble raising the right kind of investment capital. You can always get very short-term oriented money—a bank loan, for example, floating at prime. One thing you have to remember in terms of what you are saying is that money cannot be destroyed. For every dollar that is saved, a dollar has to be invested, meaning in 90-day form, 60 days, 180 days, bonds. Money never sits idly earning no interest, or very little of it does. It is always re-invested almost immediately. If you accept that mathematical equation, which has to be correct—whatever saved is invested—therefore as long as you are correct in your first sentence, that we have a high savings rate, then by definition we have to have a lot of investment money sitting there.

[*Traduction*]

afin de maintenir l'équilibre, c'est emprunter à l'époque pour une période de 10 ans. Malheureusement, aujourd'hui, une société ne peut emprunter pour 10 ou 20 ans. Le marché n'est pas là. Il y a de l'argent, mais pas de l'argent pour 10 ou 20 ans.

En outre, il faut se rendre compte qu'une grande partie de l'épargne au Canada est placée dans des institutions, en partie à cause du régime fiscal. Quand je parle des institutions, j'entends par là les régimes de pensions, les polices d'assurance-vie, les régimes d'épargne retraite enregistrés qui permettent de réaliser des économies sur l'impôt. Dans une grande mesure, les modifications apportées aux dispositions fiscales sont responsables d'une grande partie de l'augmentation du taux d'épargne. Néanmoins, oui, nous sommes d'assez bons épargnants; pas les meilleurs, mais nous sommes d'assez bons épargnants.

Toutefois, il ne faut pas oublier qu'on n'épargne pas pour les bonnes raisons, les gens n'épargnent pas parce qu'ils veulent investir. Très souvent, ils épargnent pour éviter de payer des impôts.

M. Reid (Kenora—Rainy River): Par le truchement d'abris fiscaux.

M. Koloshuk: En effet.

M. Thomson: Néanmoins, sur une échelle relative, on pourrait penser que le capital au Canada, comparé à d'autres endroits au monde, serait assez facile à se procurer.

M. Koloshuk: Je n'ai pas dit qu'il était difficile de s'en procurer.

M. Thomson: Il semble cependant que ce ne soit pas le cas. Je veux dire que ce n'est pas seulement difficile pour les banques de trouver du capital à long terme, mais nous sommes témoins aujourd'hui d'une situation au Canada où il est très difficile de trouver du capital de quelque sorte que ce soit. Il est difficile d'obtenir un prêt de la banque. Vous ne pouvez vous procurer d'argent sur le marché des valeurs aujourd'hui. Personne ne veut acheter d'obligations à long terme. Il me semble donc que la situation est très bizarre puisque nous avons un taux très élevé d'épargne et pourtant nous ne pouvons trouver de capital à investir au pays.

M. Koloshuk: Comme je l'ai mentionné auparavant, on éprouve de la difficulté à trouver la bonne sorte de capital d'investissements. Vous pouvez toujours obtenir de l'argent à court terme, un prêt bancaire, par exemple, à un taux qui flotte aux environs du taux préférentiel. Il ne faut pas oublier que l'on ne peut détruire l'argent. Pour chaque dollar épargné, un dollar doit être investi, soit pour 90 jours, 60 jours, 180 jours, dans des obligations. L'argent ne reste jamais à rien faire sans gagner d'intérêts ou, en fait, très peu. L'argent est presque toujours réinvesti immédiatement. Si vous acceptez cette équation mathématique, laquelle est juste—ce qui est épargné est investi—par conséquent, aussi longtemps que la première partie de l'équation est juste, c'est-à-dire que nous avons un taux élevé d'épargne, alors par définition, nous avons beaucoup d'argent à investir qui attend.

[*Text*]

I do not necessarily accept that constantly, although generally you are correct, and therefore you get back to my original premise, that we do not have the right kinds of investment capital.

Mr. Thomson: What you are saying is that it is tied up in short-term treasury notes—

Mr. Koloshuk: People are keeping their money.

Mr. Thomson: —and that sort of thing.

Mr. Koloshuk: And that is not wasteful—

Mr. Thomson: No.

Mr. Koloshuk: —because the people who borrow the short-term money—corporations, governments—put it to work doing the things they normally do.

Mr. Thomson: Do I have any more time, Mr. Chairman?

The Chairman: Yes, you have one minute and 12 seconds.

Mr. Thomson: Let me just move on to another point then, if I may.

You say in here that:

> High interest rates brought about the partial destruction of the long-term corporate bond market, coupled with the National Energy Program. The two factors are responsible for the surge in commercial credit demand.

Could you expand on why the National Energy Program, in your view, has contributed to high interest rates?

• 1015

Mr. Koloshuk: I am not necessarily saying it is contributing to high interest rates; it is contributing toward a tremendous demand for money. Although the two are related—

Mr. Thomson: Well is that not synonymous?

Mr. Koloshuk: Not necessarily. The bulk of the price of money is inflation.

Mr. Thomson: I do not understand. Why are you talking about the National Energy Program in the context of high interest rates if it did not cause them?

Mr. Koloshuk: I think the point I was trying to make is we have a very difficult environment where there is a tremendous demand for funds. That demand for funds could not be satisfied. There are extraordinary demands in the economy we did not normally get. Those demands came at a very difficult time in the economy, caused by shut-in oil and gas under various energy policies, the Canadianization of the oil and gas industry under the NEP—that is, takeovers and foreigners being forced to sell to Canadians and Canadians not having the money to buy them and having to borrow the money to buy them. All this contributed to a tremendous demand for funds, which could not be satisfied in the normal markets—the long

[*Translation*]

Je n'accepte pas nécessairement que ce soit toujours le cas, mais d'une façon générale, vous avez raison, et par conséquent, on en revient à mon hypothèse de base, qu'on ne trouve pas la bonne sorte de capital d'investissements.

M. Thomson: Vous dites donc que l'argent est investi dans des billets à court terme—

M. Koloshuk: Les gens gardent leur argent.

M. Thomson: . . . et ce genre de chose.

M. Koloshuk: Ce n'est pas du gaspillage . . .

M. Thomson: Non.

M. Koloshuk: . . . parce que ceux qui empruntent à court terme—les sociétés, les gouvernements se servent de l'argent pour faire ce qu'ils feraient normalement.

M. Thomson: Me reste-t-il encore du temps, monsieur le président?

Le président: Oui, vous avez une minute, 12 secondes.

M. Thomson: Permettez-moi de passer à un autre point, avec votre permission.

Vous dites ici:

> Les taux d'intérêt élevés associés au Programme énergétique national ont entraîné la destruction partielle du marché des obligations à long terme des sociétés. C'est en raison de ces deux facteurs qu'on constate une augmentation de la demande de crédit commercial.

Vous avez dit que le Programme énergétique national avait contribué à la hausse des taux d'intérêt; pouvez-vous développer votre pensée?

M. Koloshyk: Je ne dis pas qu'il y a nécessairement rapport de cause à effet ici. Le PEN contribue à créer une énorme pression sur la demande monétaire. Bien que les deux soient liés . . .

M. Thomson: Cela ne revient-il pas au même?

M. Koloshuk: Pas nécessairement. Le loyer élevé de l'argent est en grande partie dû à l'inflation.

M. Thomson: Je ne comprends pas. Pourquoi rapprochez-vous le Programme énergétique national et les taux d'intérêt élevé s'il n'y a pas rapport de cause à effet?

M. Koloshuk: Je voulais dire que nous sommes actuellement dans une situation extrêmement épineuse, la demande de fonds étant très forte et ne pouvant être comblée. Il s'agit de demandes auxquelles nous ne sommes pas habitués, qui surviennent au moment où la conjoncture est très mauvaise, diverses politiques énergétiques ayant imposé des contraintes à la production du pétrole et du gaz, le PEN forçant la canadianisation de l'industrie du pétrole et du gaz, ce qui signifie que les étrangers doivent vendre aux Canadiens au moment où les Canadiens n'ont pas l'argent pour racheter les intérêts si bien qu'ils doivent emprunter. On voit donc que la demande monétaire est énorme et les marchés habituels, le marchés des

[*Texte*]

term bond market or the equity market. These people in turn were forced to go to the banks.

Mr. Thomson: So they did exert a very strong upward pressure on interest rates. I mean, presumably interest rates are a function of demand and supply, are they not?

Mr. Koloshuk: I hate to get into a very unrelated economic field. Yes, interest rates are determined by some supply and demand but that is one of the factors that determines the level of interest rates after you adjust for the inflationary component. In other words, if inflation is 25 per cent, interest rates are going to be 27, 28 per cent. If inflation is 50 per cent, interest rates are going to be 52 per cent.

Mr. Thomson: Right. Okay.

Mr. Koloshuk: Demand only accounts for that incremental, marginal—

Mr. Thomson: Excuse me, sir, I just want to get this one point clarified. Would interest rates have been high anyway, regardless of anything that had happened under the National Energy Program—the Canadianization, or shut-in oil wells, or anything like that? Would the interest rates in Canada have been as high if we had not pursued the policies of the National Energy Program, in your view?

Mr. Koloshuk: Now this is not a professional economic opinion, so take it that way. I would say they probably did exert some upward pressure on interest rates; whether that is a half a per cent, a quarter of a per cent, one per cent, I cannot tell you. It certainly would not have been 10 or 15 per cent.

Mr. Thomson: Thank you.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Thomson. Mr. Reid.

Mr. Reid (Kenora—Rainy River): Mr. Chairman, I would like to ask a few questions about some statements on page 12. You are talking here about the people who have received benefits from the high interest rates, the people who save. You make the point that, and I will quote:

> After tax, their return on their savings—after adjusting for inflation—has been consistently negative over the past 20 years with only short periods of positive returns.

Could you indicate the reason for these negative rates? I have seen charts indicating that in the 1970s rates were negative, irrespective of income tax rates, but I did not realize rates had been negative going back in the 1960s as well.

Mr. Koloshuk: I guess I should have included a chart of the real rates of interest; I cannot recall offhand the exact numbers. When I did the brief, they certainly were negative for 20 years—the bulk of the 20 year period. I mean, there were brief periods where they would surge up.

[*Traduction*]

obligations à long terme ou le marché des capitaux, n'arrivent pas à la combler. C'est alors qu'on se tourne vers les banques.

M. Thomson: C'est ainsi qu'il y a donc eu une pression très forte qui a fait grimper les taux d'intérêt. Je suppose que les taux d'intérêt varient selon l'offre et la demande, n'est-ce pas.

M. Koloshuk: Je ne voudrais pas m'éloigner du domaine strictement économique. En effet, les taux d'intérêt sont déterminés par l'offre et la demande, mais ce n'est là qu'un seul facteur parmi d'autres et il faut tenir compte de la composante inflationniste. Autrement dit, si l'inflation est de 25 p. 100, les taux d'intérêt seront de 27 ou 28 p. 100. Si l'inflation est de 50 p. 100, ils seront de 52 p. 100.

M. Thomson: Je vois.

M. Koloshuk: La demande ne constitue qu'un facteur marginal . . .

M. Thomson: Excusez-moi, je voudrais des précisions ici. Sans tous ces éléments, le Programme énergétique national, la canadianisation, la fermeture de puits pétroliers, les taux d'intérêts auraient-ils été élevés de toute façon? A votre avis, sans les politiques du Programme énergétique national, les taux d'intérêt seraient-ils aussi élevés au Canada?

M. Koloshuk: L'opinion que je vais vous donner n'est pas celle d'un économiste professionnel. Je dirai que ces politiques ont exercé une pression à la hausse sur les taux d'intérêt. Je ne saurais pas vous dire cependant s'il s'agit d'un quart, d'un demi ou de 1 p. 100. Il ne s'agit en tout cas pas de 10 ou 15 p. 100.

M. Thomson: Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Thomson. Monsieur Reid.

M. Reid (Kenora—Rainy River): Monsieur le président, je voudrais revenir au mémoire. A la page 15 du mémoire, vous dites que les gens qui profitent des taux d'intérêt élevés sont ceux qui économisent. Vous dites et je cite:

> Après impôt, et après rajustement en raison de l'inflation, le rendement de leurs économies a été constamment négatif au cours des 20 dernières années, à l'exception seulement d'une courte période de rendement positif.

Pouvez-vous nous expliquer pourquoi ce rendement a été négatif? J'ai vu des tableaux indiquant que dans les années 70, c'était négatif, et cela n'avait rien à voir avec l'impôt, mais je ne me rendais pas compte que c'était également négatif pendant les années 60.

M. Koloshuk: Peut-être aurais-je dû vous présenter un tableau des taux d'intérêt réels, car je ne me souviens pas des chiffres exacts. Quand j'ai préparé le mémoire, les chiffres indiquaient que le rendement avait été négatif pendant 20 ans ou presque. En effet, il y a eu une courte période de rendement positif.

[*Text*]

• 1020

Mr. Reid (Kenora—Rainy River): Yes.

Mr. Koloshuk: Definitely, most negative in the last 10 years, with the exception of, again, short periods.

Mr. Reid (Kenora—Rainy River): I was concerned on the point which Mr. Thomson was making, that here we are a nation of very substantial savers; but if in fact we have been saving at such a rate and yet taking a loss, there has to be something the matter with our intelligence.

Mr. Koloshuk: People are not as ignorant as is sometimes assumed. The general public is fairly astute when it comes to managing their own affairs. You have to recall that, as I mentioned earlier, a lot of the savings is institutionalized, tax predicated; that is, pension plans. People commit to a pension plan. They keep putting in money every year. Again, part of it is tax-related pension plans or tax-related savings. You get a tax deduction for what you put into a pension plan.

Mr. Reid (Kenora—Rainy River): RRSP.

Mr. Koloshuk: Under that scenario, the return is positive. But, if you took $100 and put it in the bank without registering it as a shelter of some sort, the return would be negative after tax.

Mr. Thomson: There is no tax incentive to buy Canada Savings Bonds.

Mr. Koloshuk: Unless you register them in a pension plan.

Mr. Reid (Kenora—Rainy River): Correct; which we can do. Then that answers Mr. Thomson's question; that money is simply not available for industrial development or for risky propositions.

Mr. Koloshuk: It is, to the extent that the managers of these pension funds will invest in risky ventures. On the other hand, I do not think people want their pensions invested in risky ventures.

Mr. Reid (Kenora—Rainy River): Exactly. I think that is my point. But while we may be on the surface very substantial savers, in point of fact, so much of that money is locked away in what I would call security savings, that they are not really available for the kind of investment that Mr. Thomson was talking about.

Mr. Koloshuk: I think the important point is that, assuming you have your tax-related savings and various other forms of savings, if you had an incremental $100, why would you save it, say, if that is the expression, to earn any interest rate? I mean, if you adjust for even a normal rate you find that, after you are finished, you pay tax on the full amount. There is no inflation adjustment after the tax; there is a negative return. You are better off buying a house. or any kind of asset where there is no tax levied and you can keep up with inflation.

Mr. Reid (Kenora—Rainy River): So, in other words, what we should be really concerned about to encourage savings is

[*Translation*]

M. Reid (Kenora—Rainy River): Je vois.

M. Koloshuk: A coup sûr, le rendement a été négatif au cours des 10 dernières années, à l'exception de courtes périodes.

M. Reid (Kenora—Rainy River): M. Thomson disait tout à l'heure que nous étions avant tout une nation d'épargnants. Cependant, si nous avons tant épargné et que le rendement a été négatif, je me pose des questions sur notre intelligence.

M. Koloshuk: Les gens ne sont pas aussi ignorants qu'on le présume. En général, ils sont assez astucieux quand il s'agit d'administrer leurs propres affaires. Comme je l'ai dit plus tôt, une grande part des épargnes sont déposées auprès d'institutions, à l'abri des impôts. Il s'agit des régimes de pensions. Les gens cotisent à des régimes de pension. Ils versent donc une somme chaque année. Ils bénéficient donc de déductions fiscales.

M. Reid (Kenora—Rainy River): Je sais, le REER.

M. Koloshuk: Dans un tel cas, le rendement est positif. Si on déposait $100 à la banque, sans jouir d'un paravent fiscal quelconque, le rendement serait négatif après impôt.

M. Thomson: Il n'y a aucun encouragement fiscal qui vous pousse à acheter les obligations d'épargne du Canada.

M. Koloshuk: A moins qu'elles ne soient enregistrées sous un régime de retraite quelconque.

M. Reid (Kenora—Rainy River): C'est exact, mais nous pouvons le faire. Cela répond donc aux questions de M. Thomson. Il n'y a donc pas d'argent disponible pour le développement industriel ou pour les entreprises à risque.

M. Koloshuk: Si, car les administrateurs de ces régimes de pension investissent dans des entreprises à risque. D'autre part, je ne pense pas que les gens voient cela d'un très bon oeil.

M. Reid (Kenora—Rainy River): C'est juste. C'est là où je voulais en venir. Il est vrai que nous sommes de grands épargnants, mais une grande part de l'argent épargné va vers des investissements sûrs et n'est donc pas disponible pour le genre d'investissement dont M. Thomson parlait tout à l'heure.

M. Koloshuk: Ce qui est important est ceci: à supposer que les épargnes jouissent de paravents fiscaux ou soient faites sous une autre forme, on se demande ce qui incite les gens à épargner $100 de plus s'il n'y a pas d'accroissement d'intérêt. Même s'il y a des rajustements pour un taux normal, on se rend compte qu'au bout du compte, on doit verser des impôts sur toute la somme. Il n'y a pas de rajustement pour l'inflation, ce qui signifie que le rendement est négatif. Il vaut mieux dans un tel cas acheter une maison ou tout autre élément d'actif, non imposable si l'on veut suivre l'inflation.

M. Reid (Kenora—Rainy River): Autrement dit, si nous voulons inciter à l'épargne, ce n'est pas du côté du taux

[*Texte*]

not the interest rates that are being paid, but the after-tax levied on that money coming in.

Mr. Koloshuk: Exactly.

Mr. Reid (Kenora—Rainy River): In other words, the way in which the tax system treats the amount of money earned is really probably pitiable in terms of the way in which an investor makes his profit or not on his investment.

Mr. Koloshuk: You have to look at the whole equation but, clearly, tax is critical.

Mr. Reid (Kenora—Rainy River): So, when it comes to encouraging people to invest in the kinds of ventures Mr. Thomson was talking about, then we are really looking probably for a particular kind of tax treatment in order to compensate for the risk, given the way in which the Canadian income tax system operates.

Mr. Koloshuk: That is right. In addition to that, the very worst situation you can have is where your return is negative without tax; that is when the inflation rate is running at 12 per cent and you are earning 11 per cent on your money. Then there is nothing you can do to help that person. He is clearly going to lose money by saving.

Mr. Reid (Kenora—Rainy River): And that happened in the seventies.

Mr. Koloshuk: And that happened for a long period; yes.

Mr. Reid (Kenora—Rainy River): And you claim, also, that it happened in the sixties?

Mr. Koloshuk: If you adjust for tax.

Mr. Reid (Kenora—Rainy River): If you adjust for tax. All right. So let us be vey clear there. In the seventies, it was happening whether or not you had a tax break.

Mr. Koloshuk: Generally.

Mr. Reid (Kenora—Rainy River): And in the sixties, if you adjusted for the tax regime in place at that time, the saver was taking a negative rate of return; I mean on balance; not every year.

Mr. Koloshuck: As I say, I cannot remember the exact data, but I would say more or less you sound right.

Mr. Reid (Kenora—Rainy River): All right. The second point I would like to explore is that we are often told that the Canadian tax treatment currently in place for savers, and for investors in Canadian corporations, is one of the most beneficial in the world. There is the $1,000 tax exemption for anybody who has some savings; I think it also applies for dividends from Canadian corporations plus there are the gross-up provisions in the act. How do these affect the after-tax return of the savers first and the investors afterwards? Do they have the impact of making it attractive for people at least to earn interest income up to a thousand dollars.

[*Traduction*]

d'intérêt qu'il faut regarder, mais du côté des dégrèvements fiscaux.

M. Koloshuk: C'est cela.

M. Reid (Kenora—Rainy River): Cela signifie que le régime fiscal actuel est probablement dévastateur pour les bénéfices des investisseurs.

M. Koloshuk: Il faut envisager la question dans son ensemble, mais, de toute évidence, l'impôt est capital.

M. Reid (Kenora—Rainy River): Pour encourager les gens à investir dans les entreprises dont M. Thomson parlait, il faudrait un régime fiscal spécial qui les dédommager pour les risques encourus, ce que le régime canadien actuel ne fait pas, n'est-ce pas?

M. Koloshuk: C'est cela. En outre, il y a les cas catastrophiques où le rendement est négatif, même sans perception d'impôts. En effet, quand le taux d'inflation est de 12 p. 100 et que le taux d'intérêt versé est de 11 p. 100, on ne peut rien faire, l'épargnant perd de l'argent.

M. Reid (Kenora—Rainy River): C'est ce qui s'est passé dans les années 1970, n'est-ce pas?

M. Koloshuk: Oui, et cela a duré très longtemps.

M. Reid (Kenora—Rainy River): Vous dites que c'était le cas également dans les années 1960?

M. Koloshuk: Si vous tenez compte des impôts, oui.

M. Reid (Kenora—Rainy River): Je vois. Je récapitule. Pendant les années 1970, le rendement était négatif de toute façon, avec ou sans dégrèvement fiscal, n'est-ce pas?

M. Koloshuk: En général, oui.

M. Reid (Kenora—Rainy River): Et dans les années 1960, étant donné le régime fiscal en place à ce moment-là, l'épargnant, bon an, mal an, n'avait qu'un rendement négatif.

M. Koloshuk: Comme je vous l'ai dit, je ne me souviens pas des données exactes, mais je dirais que c'est cela dans l'ensemble.

M. Reid (Kenora—Rainy River): Très bien. On dit souvent que le régime fiscal canadien actuel est pour les épargnants comme pour les investisseurs dans les sociétés canadiennes, l'un des plus intéressants au monde. Quiconque a des épargnes peut bénéficier d'une exemption d'impôt de $1,000. Je pense que cela est vrai également pour les dividendes versées par des sociétés canadiennes, et qu'en outre, il y a dans la Loi des dispositions sur les bénéfices bruts. Que signifient ces mesures pour les épargnants et les investisseurs, une fois que les impôts ont été versés? De sorte qu'ils sont intéressants pour ceux qui peuvent ainsi gagner un intérêt de $1,000 sur leur revenu.

[*Text*]

• 1025

Mr. Koloshuk: Oh yes, definitely. There is no question that the tax incentives are very major, to the extent they are positive. As I mentioned before, if it was not for some of these things, the savings rate would probably be half of what it is now in Canada.

Mr. Reid (Kenora—Rainy River): How about the gross-up provisions for dividends from eligible Canadian companies?

Mr. Koloshuk: Again, that is a very positive factor. The exact extent of it is hard to measure. People buy securities or stocks for more than the dividend income; they buy them for the capital appreciation. On the other hand, there are certain types of stocks, such as preferred shares, where the only reason people buy them—and they are very popular right now—is for the income and the gross-up.

Mr. Reid (Kenora—Rainy River): We have a situation then where the normal workings of the Canadian tax system discriminate substantially against investments, either from the point of view of savings or from the point of view of investment in the shares of companies, unless we have these tax measures in place.

Mr. Koloshuk: That is right.

Mr. Reid (Kenora—Rainy River): Do these tax measures in point of fact act as a ceiling on the amount of return that one can get or are they a floor?

Mr. Koloshuk: I would say they are neither.

Mr. Reid (Kenora—Rainy River): The $1,000 exemption would seem to act as a ceiling.

Mr. Koloshuk: That is a ceiling. In the dividend gross-up treatment, that is an open-ended question. You can benefit as much as you like. You have to remember though that from a tax point of view, straight preferred shares, under the new tax act, which is not law yet, makes dividends generally increase 50 per cent. On an interest-equivalent basis, you gross them up by 50 per cent, so a common share or preferred share yielding 10 per cent is like a 15 per cent bond. Now, if quality preferred shares with no capital appreciation potential, which are being purchased for the income alone, are currently trading at about 13.5 per cent to 14 per cent, then, if you gross them up by 50 per cent, you derive approximately 20 per cent to 21 per cent. If you assume it is a reasonably high-income individual, it does not take long to get up to the high-tax bracket of 50 per cent, so you are not very far ahead of inflation. It just goes to show you the very high level you need in order to stay ahead of inflation. Tax becomes fairly critical.

Mr. Reid (Kenora—Rainy River): Yes. Income creep as a result of inflationary income gain has a real impact in terms of overall tax structures then.

[*Translation*]

M. Koloshuk: Oui, certainement. Il ne fait aucun doute que les incitations fiscales sont très importantes et sont donc positives. Comme je l'ai signalé, si certaines de ces mesures n'étaient pas appliquées, le taux d'épargne serait probablement la moitié de ce qu'il est aujourd'hui.

M. Reid (Kenora—Rainy River): Qu'en est-il des dispositions relatives à la majoration des dividendes payées par les compagnies canadiennes admissibles?

M. Koloshuk: Là encore, c'est un élément extrêmement positif. Il est difficile de calculer exactement ses répercussions. Les gens achètent des titres ou des actions pas seulement pour toucher des dividendes, mais aussi dans le but de voir leur capital prendre de la valeur. Par ailleurs, la seule raison pour laquelle certains achètent des actions privilégiées—qui sont très populaires aujourd'hui—ou d'autres genres de valeurs, c'est pour en retirer un revenu et aussi à cause de la majoration.

M. Reid (Kenora—Rainy River): Actuellement, dans le cadre du fonctionnement normal du régime fiscal canadien, on constate que les investissements font l'objet d'une certaine discrimination, tant par rapport à l'épargne que par rapport à l'investissement dans des actions de compagnies, à moins que certaines mesures d'ordre fiscal ne soient mises en place.

M. Koloshuk: C'est exact.

M. Reid (Kenora—Rainy River): Ces mesures d'ordre fiscal imposent-elles un maximum sur le montant des recettes ou un minimum?

M. Koloshuk: Ni l'un ni l'autre.

M. Reid (Kenora—Rainy River): Il semble que l'exemption de $1,000 fasse office de plafond.

M. Koloshuk: Effectivement, il s'agit bien d'un plafond. Pour ce qui est de la majoration des dividendes, on peut dire que les profits sont assez considérables. Il faut se souvenir que sur le plan fiscal, l'achat d'actions privilégiées normales prévu par les nouveaux réglements sur la fiscalité qui n'ont pas encore été adoptés sous forme de loi permettent une augmentation générale des dividendes de 50 p. 100. Si l'on prend comme base un rapport équivalent d'intérêt, il faut les majorer de 50 p. 100, ce qui fait qu'une action ordinaire ou privilégiée rapportant 10 p. 100 peut être considérée comme une obligation à 15 p. 100. Quant aux actions privilégiées sans plus value, que l'on achète pour le revenu uniquement, elles rapportent actuellement de 13.5 p. 100 à 14 p. 100; donc, si on les majore de 50 p. 100, on en tire de 20 à 21 p. 100 environ. Si l'on suppose qu'elles sont achetées par une personne dont les revenus sont assez élevés, cela le place assez rapidement dans la fourchette d'imposition de 50 p. 100 et lui donne un peu d'avance sur l'inflation. Ce qui vous montre qu'il faut des revenus extrêmement élevés pour pouvoir faire face à l'inflation et c'est ainsi que le taux d'imposition devient essentiel.

M. Reid (Kenora—Rainy River): Oui, l'augmentation des revenus à cause de l'inflation comporte de véritables répercussions sur l'ensemble du régime fiscal, alors.

[*Texte*]

Mr. Koloshuk: That is right.

The Chairman: If I might interject on that point. The tax treatment of dividends makes a person essentially indifferent as to whether their income is in capital gains or dividends, and that is why the gross-up; the dividend tax credit is to effectively make it indifferent as to whether you take your income in capital appreciation or take it in dividends because before obviously it was biased in favour of taking capital gains and no dividends. That was the purpose for the dividend tax credit, to try to equalize the returns from either of those two sources.

Mr. Reid (Kenora—Rainy River): Mr. Chairman, that is a very interesting point. Perhaps I could ask our witness about tax treatment of capital gains because it strikes me that we have indexed for the purpose of tax, almost all of our sources of income, with the notable exception of capital gains.

The Chairman: A good question, Mr. Reid.

Mr. Reid (Kenora—Rainy River): Perhaps I could ask our witness what the impact of this has been in terms of diverting people's investments from where they might normally have gone as a result of the less favourable treatment that capital gains gets because it is not indexed compared to the way in which other investments are treated?

Mr. Koloshuk: Again, I am not an economist, and it is a very long, involved answer.

• 1030

The simple answer to your question is that everything is penalized—apart from tax sheltered forms of savings—under the tax system; with the exception of your house, which can appreciate tax free. But no matter what you purhcase, whether it is a bond, a stock, jewellery, you have the tax problem to contend with. Unfortunately, in an ideal world, for there to be total equality—I agree, an ideal world never exists—but, in an ideal world, what you would ideally have is where any appreciation on any asset is not taxable to the extent of the inflation rate. Because you are really taking away people's wealth.

Mr. Reid (Kenora—Rainy River): It is a wealth tax in that sense.

Mr. Koloshuk: That is right. It has nothing to do with the income generated. If something is worth 20 per cent more today than it was last year simply because of inflation—

Mr. Reid (Kenora—Rainy River): And you tax that.

Mr. Koloshuk: —you tax it, you are really taking wealth away from an individual that was never created.

Mr. Thomson: The problem though is—if I may interject—that we have created a system where there is a bias towards dividends and interest as opposed to risk equity capital.

[*Traduction*]

M. Koloshuk: C'est exact.

Le président: J'ai, si vous me le permettez, une observation à présenter. Le régime d'imposition des dividendes n'établit aucune différence, qu'il s'agisse d'un revenu sous forme de gain en capital, ou de dividendes, ce qui explique la majoration. Le crédit d'impôt applicable aux dividendes ne tient pas compte du fait que l'augmentation du revenu est due à la plus value ou à l'apport de dividendes, car auparavant, les gains en capital n'étaient pas imposés, alors que c'était l'inverse pour les dividendes. Voilà pourquoi on a prévu un crédit d'impôt applicable aux dividendes et ce, pour traiter sur le même pied les recettes tirées de ces deux sources.

M. Reid (Kenora—Rainy River): Monsieur le président, voilà une remarque extrêmement intéressante. Il faudrait que je m'enquiers auprès du témoin du régime d'imposition des gains en capital. Ce qui me frappe, c'est que nous avons indexé, aux fins de l'impôt, pratiquement toutes nos sources de revenu, sauf les gains en capital.

Le président: Très bonne question, monsieur Reid.

M. Reid (Kenora—Rainy River): J'aimerais demander au témoin quelles ont été les répercussions de cette décision. A-t-elle contribué à dissuader les investisseurs de placer leur argent dans certains secteurs, étant donné que les gains en capital ne sont pas indexés comme c'est le cas des autres investissements?

M. Koloshuk: Je ne suis pas économiste, je vous le répète, et votre question exige une réponse assez longue et complexe.

La simple réponse à votre question, c'est que le régime fiscal pénalise toutes les formes de profits—mise à part l'épargne non assujettie à l'impôt ainsi que la plus-value de votre maison. Quoi que vous achetiez, qu'il s'agisse d'obligations, d'actions, de bijoux, vous êtes imposé. Malheureusement, dans un monde idéal, pour qu'il y ait véritable égalité—ce monde idéal, j'en conviens, sera toujours une utopie—dans un monde idéal, la part de plus-value d'un actif correspondant au taux d'inflation ne devrait pas être imposée. Imposer cette part revient à diminuer la valeur du capital.

M. Reid (Kenora—Rainy River): C'est une taxe sur la fortune.

M. Koloshuk: Exactement. Cela n'a rien à voir avec les revenus. Si quelque chose vaut 20 p. 100 de plus aujourd'hui que l'année dernière simplement à cause de l'inflation ...

M. Reid (Kenora—Rainy River): Et ces 20 p. 100 sont imposés.

M. Koloshuk: ... et que vous les imposez, en réalité vous imposez une valeur ajoutée qui n'existe pas.

M. Thomson: Le problème—si je peux me permettre—c'est que notre système favorise plus les dividendes et les intérêts que les investissements.

[*Text*]

Mr. Reid (Kenora—Rainy River): Yes, that was one of the points I was trying to get at. I agree with you.

The Chairman: And also biased in favour of over-investment in housing as opposed to productive assets.

Mr. Orlikow.

Mr. Reid (Kenora—Rainy River): That is correct. I agree with that, too, Mr. Chairman.

Mr. Orlikow: When you were talking about the winners as a result of inflation, you said that those people who save, and you mentioned specifically retired people—

Mr. Koloshuk: They are the big losers.

Mr. Orlikow: —big losers—yes. Well, you realize of course that half of the retired people in this country live on . . . their only income is the Old Age Pension and the Guaranteed Income Supplements, and since half of those, or more, are women who live alone; that is, widows or unmarried women, that their income from the OAS and the GIS means that they live in actual poverty.

Mr. Koloshuk: I agree 100 per cent with you. I hope I did not give the wrong impression. I hope I said that the savers, the old people, are the big losers in this kind of inflationary environment. They are penalized on their savings.

Mr. Orlikow: You give the impression in your submission that Canada comes off pretty poorly as compared to Switzerland, and you give the impression it is because the Swiss—at least I read into your brief—that we are concentrating on manufacturing and that is a loser, and you mention specifically textiles. However,the Swiss are concentrating on banking and financial services.

I was a little surprised by that, so I got my office to phone the Swiss Embassy this morning and they gave me some very interesting figures. They tell me that in 1980, 40 per cent of the labour force in Switzerland were working in manufacturing, which is almost twice as high a percentage as ours; that 53 per cent were working in the services; and only 7 per cent in agriculture. If you take banking and insurance out of the whole labour force, only 4.2 per cent work in banking and insurance. The big bulk of the people in services are in public health, hotel and transportation. So that is in figures not too different than Canada. It may be that they chose better winners than we did in manufacturing. But they do not seem to have any more people working in the banks or financial institutions than we do.

Mr. Koloshuk: Okay. I would have to look at the statistics to be able to reply to you in more detail. But your first premise was not exactly what I said. I did not say we were losers relative to Switzerland because of our manufacturing base. What I did say was that we have a tremendous advantage to develop our exportable financial services, which would create, can create in future, tremendous growth in the economy. I

[*Translation*]

M. Reid (Kenora—Rainy River): Oui, c'est un des points que je voulais faire ressortir. Je suis d'accord avec vous.

Le président: Et qu'il favorise plus également le surinvestissement dans le logement que les actifs productifs.

Monsieur Orlikow.

M. Reid (Kenora—Rainy River): C'est exact. Je suis également d'accord sur ce point, monsieur le président.

M. Orlikow: Lorsque vous avez parlé de ceux que l'inflation favorise, vous avez dit que ceux qui épargnent, et vous avez mentionné tout particulièrement les retraités . . .

M. Koloshuk: Ce sont les grands perdants.

M. Orlikow: . . . les grands perdants—oui. Vous savez, bien entendu, que la moitié des retraités de ce pays ne vivent . . . leur seuls revenus sont leur pension de retraite et leur supplément de revenu garanti, et étant donné que pour la moitié, ou plus, il s'agit de femmes seules, c'est-à-dire de veuves ou de célibataires, ces seuls revenus, la sécurité de vieillesse et le supplément de revenu garanti ne leur permettent pas de dépasser le seuil de pauvreté.

M. Koloshuk: Je suis totalement d'accord avec vous. J'espère ne pas m'être fait mal comprendre. J'espère avoir dit que les épargnants, les personnes âgées, sont les grands perdants de ce genre d'environnement inflationniste. Leurs épargnes sont pénalisées.

M. Orlikow: Dans votre exposé, vous donnez l'impression que la comparaison avec la Suisse est très défavorable au Canada, et vous semblez dire—c'est tout du moins ce que j'ai compris à la lecture de votre mémoire—que c'est parce que nous donnons la priorité au secteur manufacturier qui est un secteur perdant, et vous mentionnez en particulier les textiles; alors que les Suisses, eux, mettent la priorité sur les services bancaires et financiers.

Cela m'a un peu surpris et j'ai demandé à mon bureau de téléphoner à l'ambassade suisse ce matin, et des chiffres très intéressants m'ont été communiqués. Selon l'ambassade, en 1980, 40 p. 100 de la population active suisse travaillait dans le secteur manufacturier, c'est-à-dire un pourcentage pratiquement double du nôtre; que 53 p. 100 travaillait dans le secteur tertiaire et seulement 7 p. 100 dans le secteur agricole. Si vous faites le calcul, cela ne fait que 4.2 p. 100 dans les banques et l'assurance. La majorité de la population travaillant dans le tertiaire travaille dans les domaines de la santé, de l'hôtellerie et des transports. Ces chiffres ne sont donc pas très différents de ceux du Canada. Ils ont peut-être choisi des branches plus performantes du secteur manufacturier. Il ne semble pas y avoir plus de gens travaillant dans les banques ou les institutions financières que chez nous.

M. Koloshuk: D'accord. Il faudrait que je consulte les statistiques avant de vous répondre plus en détail. Votre première prémisse, cependant, ne correspond pas exactement à ce que j'ai dit. Je n'ai pas dit que notre secteur manufacturier était la cause de notre infériorité par rapport à la Suisse. J'ai dit que nous aurions énormément avantage à développer nos services financiers exportables, ce qui créerait, ce qui peut

[*Texte*]

think Canada relatively is not too badly off. I did not say we were losers, but what we should do, I feel, with regard to financial services, is foster the growth of that area because we are good at it, and we can be good at it. That in turn creates a lot of spin-off jobs in the other sectors of the economy, which inevitably you will get. If you have any kind of a strong base in an economy, that will create a strong housing sector and all the other sectors that go with it. There usually is a particularly strong base that carries itself, that does not rely on the government for subsidy. As you know, there is a normal 7-for-1 spin-off: if you create one independent job which is viable on its own, it will create 7 jobs around it. This is really more what I meant. I certainly did not mean that we were losers relative to Switzerland.

• 1035

Mr. Orlikow: Well, if I was one of the 2 million people working in manufacturing, I would be very worried about your pretty offhand dismissal of them as future employers. But let me—

Mr. Koloshuk: May I just reply to that? If you were working in a manufacturing plant, manufacturing anything, I do not think you would want your children to grow up working in that plant. I think if you had a choice you would rather have your children working as a bank manager or a clerk or a white-collar worker or a bank officer. I am sure you would not want your children to work in that factory making whatever it is—unless, of course, you had a managerial position.

Mr. Orlikow: Yes, but if I was living in Sydney, Nova Scotia, or Granby, Quebec, or one of those other places, I would know that financial services when they expand are not going to expand in my town. So what you are saying is that those towns, really, are going to die—

Mr. Koloshuk: No.

Mr. Orlikow: —but I cannot—

Mr. Koloshuk: May I just interrupt? I think quite the contrary. You must remember the 7-for-1 spin-off. If you create one really productive job that does not require government subsidies, you then create a strong, sustainable service economy, and it takes seven people to service it. You still have to have the people who grow the food, who catch the fish, who do all the other things. I am not talking of shutting down all the plants in Canada; I am simply referring to emphasis. We have a choice to emphasize certain sectors of the economy and de-emphasize other sectors. I think the financial service sector should be emphasized; I am certainly not saying we should shut down the others.

Mr. Orlikow: You are very strong on the Swiss banking system. Are you aware of the fact that the government regulation and supervision of the Swiss banking system are very, very much tougher and more detailed than the Canadian banking system? Let me read just a couple of paragraphs from a book

[*Traduction*]

créer à l'avenir, une énorme croissance de notre économie. Je crois que relativement parlant le Canada n'est pas en si mauvaise posture. Je n'ai pas dit que nous étions des perdants, mais que nous devrions, à mon avis, en ce qui concerne les services financiers, en encourager la croissance, car c'est un domaine dans lequel nous sommes excellents et nous pouvons continuer à l'être. Inévitablement, de façon indirecte, des emplois sont créés dans d'autres secteurs de l'économie. Si la base de l'économie est saine, le secteur de l'habitation sera sain, de même que tous les autres secteurs coorrolaires. Il y a presque toujours une base solide qui parvient à se maintenir sans l'aide du gouvernement. Comme vous le savez, l'effet d'entraînement est de 7 contre 1, c'est-à-dire que chaque emploi indépendant florissant donne naissance à sept autres. C'est ce que j'ai voulu dire. Je n'ai pas voulu entendre que le Canada était en plus mauvaise posture que la Suisse.

M. Orlikow: Si j'étais l'un des 2,000,000 de travailleurs du secteur manufacturier, je serais quand même très inquiet du peu de cas que vous faites de ce secteur comme employeur possible à l'avenir. Permettez-moi maintenant . . .

M. Koloshuk: Puis-je vous répondre? Si vous travailliez dans une usine à fabriquer un article quelconque, je ne pense pas que vous souhaiteriez le même sort à vos enfants plus tard. Si vous aviez le choix, vous préféreriez sans doute que vos enfants soient directeur de succursale bancaire, commis, employé de bureau ou employé de banques. Vous ne voudriez pas que vos enfants fassent le même travail en usine, à moins évidemment que vous ne fassiez partie de la direction.

M. Orlikow: Si j'habitais à Sydney en Nouvelle-Écosse, à Granby au Québec, ou dans un endroit semblable, je saurais que ces services financiers, au moment de prendre de l'expansion, iront fort probablement ailleurs. Ce que vous dites, c'est que ces villes vont s'éteindre . . .

M. Koloshuk: Non.

M. Orkikow: . . . alors que pour ma part . . .

M. Koloshuk: Puis-je vous interrompre? C'est tout le contraire. Rappelez-vous ce que j'ai dit au sujet de l'effet d'entraînement de 7 pour 1. Chaque fois que vous créez un emploi vraiment productif qui ne requiert pas de subventions du gouvernement, vous contribuez à créeer une économie de services solide, qui nécessite l'apport de sept personnes. Il faut toujours qu'il y en ait qui cultivent la terre, qui pêchent, qui fassent ce genre de choses. Je ne parle pas de fermer toutes les usines de fabrication au Canada. Je dis que c'est une question d'insistance. Nous pouvons faire porter l'insistance sur certains secteurs de notre économie plutôt que sur d'autres. A mon avis, le secteur des services financiers doit être valorisé. Je ne veux pas dire par là que tous les autres doivent être démantelés.

M. Orlikow: Vous semblez très porté sur le système bancaire suisse. Vous savez que la réglementation et la surveillance gouvernementales du système bancaire suisse sont beaucoup plus strictes et beaucoup plus détaillées que la réglementation et la surveillance gouvernementales du système

[*Text*]

called *The Swiss Banking Handbook*, published in 1980, which I got from the Library of Parliament. Page 86 says as follows:

> National bank authorization is required for bank loans to non-residents if the amount is greater than 1 million Swiss francs and the maturity is greater than 12 months.

I think the Swiss franc is worth about 50 cents. In other words, if they are going to make a loan of more than $500,000 they have to get authorization from the government. Do we have anything like that?

Mr. Koloshuk: I think you have to remember it is a question of intent and what they are trying to accomplish. The government is trying to protect and foster the growth of the Swiss banking industry. That is the paramount factor and reason behind the things they do. They are not trying to tear the industry down; they are trying to build it up. The same is true of the Japanese banking industry and many other banking industries. A lot of these regulations are put in place to protect and strengthen the industry—and enhance profits, if I may say so. To that extent, I do not believe we need in Canada tremendous props under our banking industry. On the other hand, it would be nice to have, I guess, some commitment from the government in terms of helping the industry attain that status.

Mr. Orlikow: But part of the reason they do—it is not just to keep the banks going; it is also to help foster industry. Given the kind of regulations—and I could give you half a dozen more— can you imagine the Swiss banks being permitted to do what the Canadian banks did, to loan to Dome Petroleum a billion and a quarter dollars in one shot, a loan which now looks very dicey, to put it mildly? Do you not think that they would have had to consult with the Swiss government and give them some evidence that this loan would bring some benefits to the country, and maybe be safe for the banks?

• 1040

Mr. Koloshuk: It is an interesting point that you raise. I always believe that you should look at the facts, to the extent that you have them, and stay away from, I guess, forecasts, if they are not extremely well made, and rumour and things of that nature. If you look at the Canadian banking industry for the last 20 years, and indeed for the last 50 years, you will find that their loan losses have been under extremely good control; you find that their profitability has been fairly stable, which is what you want. You do not want up-and-down profits; you want stable profits in the banking industry. In fact, you can go back 100 years. But if you go back 50 years, you find that the banking industry has managed to contain its losses within acceptable limits. I think, based on historical facts alone, real facts, you have to conclude—

Mr. Orlikow: Do you realize that the Inspector General, who has power only to give direction after the fact, has now

[*Translation*]

bancaire canadien? Je vous lis quelques extraits d'une publication de 1980 intitulée *The Swiss Banking Handbook*; elle se trouve à la Bibliothèque du Parlement. Ce passage se trouve à la page 86:

> L'autorisation de la Banque nationale est requise pour les prêts bancaires aux non-résidents qui s'élèvent à plus de 1 million de francs suisses et qui sont remboursables en plus de 12 mois.

Je pense que le franc suisse vaut actuellement environ 50 c. En d'autres termes, pour les prêts de plus de $500,000, les banques doivent obtenir l'autorisation du gouvernement. Avons-nous quelque chose de ce genre ici?

M. Koloshuk: Il faut tenir compte du but que le gouvernement essaie d'atteindre. Son intention est d'encourager la croissance de l'industrie bancaire suisse. C'est ce qui motive son action. Il n'essaie pas de nuire à l'industrie; il essaie de l'aider. C'est la même chose que pour le système bancaire japonais et d'autres systèmes bancaires. Ces règlements sont instaurés pour renforcer l'industrie, pour lui permettre d'accroître ses profits et le reste. Au Canada, notre industrie bancaire n'a pas besoins de béquilles. Par ailleurs, il serait bon que le gouvernement s'engage à l'aider à atteindre un certain niveau.

M. Orlikow: Mais le gouvernement dans ce cas ne veut pas simplement aider les banques; il veut aider également l'ensemble de l'industrie. Compte tenu de toute cette réglementation, je pourrais vous donner une demi douzaine d'autres exemples, est-il possible d'envisager que les banques suisses faisant ce que les banques canadiennes font, par exemple prêtant un milliard et quart de dollars d'un seul coup à Dome Petroleum, un investissement qui semble pour le moins douteux actuellement? Ne croyez-vous pas que les banques suisses dans un cas semblable seraient obligées de consulter le gouvernement suisse et de l'assurer que le prêt est profitable au pays et sûr comme investissement?

M. Koloshuk: Vous soulevez un point intéressant. J'estime qu'il faut toujours, dans la mesure du possible, s'en tenir aux faits et se méfier des prévisions non fondées, des rumeurs et du reste. Examinez le rendement de l'industrie bancaire canadienne au cours des 20 dernières années, et même au cours des cinquante dernières années, vous vous rendrez compte que leurs mauvais prêts ont été extrêmement limités; leurs profits, par ailleurs, ont été raisonnablement stables. Il faut d'ailleurs que les profits soient stables. Il n'est pas bon d'avoir des hauts et des bas. De fait, vous pourriez remonter à cent ans en arrière, mais si vous vous en tenez à cinquante ans seulement, vous constaterez que le système bancaire canadien a fort bien su limiter ses pertes. A la lumière de ces faits, et je dis bien faits, la conclusion s'impose . . .

M. Orlikow: Vous savez que l'inspecteur général, qui ne peut intervenir qu'après coup, a suggéré aux banques de ne pas

[*Texte*]

suggested to the banks that no single loan should be made that is bigger than 50 per cent of the total share capital, I think.

The Chairman: He has not given a directive to the effect. He has—

Mr. Orlikow: Well, he has not given a directive, but he has suggested. In other words, the Inspector General is worried. I suggest to you that a lot of people should be worried, because we have somewhere between $5 billion and $10 billion in takeovers that look very shaky right now, and somebody is going to have to pay for that. Either the government is going to have to intervene or else the small borrowers are going to find that they are going to have to pay it in increased interest rates. Somebody is going to pay that.

Mr. Koloshuk: Maybe it is inappropriate for me to go on about the effects of inflation and what has happened; I mean, hindsight is always extremely good. I believe that the banks, in the granting of their loans in the past, given what has happened in the past .... In other words, if you were them a year, two years, three years ago, and if you were prudent, socially responsible and careful, you would have probably done exactly the same things.

Mr. Orlikow: That is what they were all saying in 1928 and 1929.

Mr. Koloshuk: On the other hand, you have to remember that prudence has various phases.

I will give you an example. In the last 30 years, we have been faced with a situation of the steadily rising rate of inflation. Now, what happened was that people who borrowed and leveraged benefited; people who saved were penalized—that is, their savings were confiscated through inflation. The net result was that the various successful corporations, in many cases—not in all cases, but in many cases—were the ones heavily in debt. The individuals who benefited were the people who took on very large mortgages and bought bigger houses than they could afford. The whole system was skewed to the borrower. This has been going on for 30 years; every year inflation makes the borrowers look better.

It came down to a situation where, five years ago, two years ago, you would be considered foolish and imprudent if you did not borrow money. In fact, if inflation had gone to 40 per cent, if it does go to 40 per cent, the heavy borrowers will come out to be the big winners. You have an environment where it is very difficult for a bank to make a decision on whether or not they should lend the money, because the record over the past 30 years has been such that the borrowers have benefited, especially on an after-tax basis.

So you have to recognize the kind of environment we are in and the kind of system we live in. It is my opinion that, no matter how you slice it, if you went back a year, two years, if you think back to the environment two years ago, oil prices were going much higher, government was encouraging foreign companies to sell and Canadian companies to buy them out. We wanted a Canadianized oil industry. It was socially very acceptable for the banks to loan the money to do these things. The general feeling was that inflation would go higher; in fact,

[*Traduction*]

effectuer d'un seul coup des prêts dépassant de 50 p. 100 de leur capital-action total, si je me souviens bien.

Le président: Il ne leur a pas donné de directive en ce sens. Il a seulement . . .

M. Orlikow: Il ne leur a pas donné de directive, il leur a fait une suggestion. En d'autres termes, l'inspecteur général lui-même s'inquiète. Selon moi, beaucoup d'autres devraient s'inquiéter parce qu'il y a actuellement de 5 à 10 milliards de dollars de placements sous forme de prise de contrôle, placements qui semblent actuellement très douteux. Il faudra que quelqu'un paie la note un jour. Ou le gouvernement va devoir intervenir ou les petits emprunteurs vont devoir faire face à des augmentations des taux d'intérêt.

M. Koloshuk: Je ne sais pas s'il est bien dans mon rôle de parler ici des effets de l'inflation et de la situation actuelle. Après coup, il est toujours facile de faire des commentaires. Je pense seulement que, compte tenu du succès des prêts effectués par les banques par le passé . . . En d'autres termes, si vous aviez été à leur place, il y a un an, deux ans, trois ans, si vous aviez été prudent, si vous aviez eu le sens des responsabilités, vous auriez probablement agi exactement de la même façon.

M. Orlikow: C'est ce que tout le monde disait en 1928 et 1929.

M. Koloshuk: Vous devez reconnaître que la prudence peut avoir plusieurs formes.

Je vous donne un exemple. Au cours des 30 dernières années, le taux d'inflation s'est accru de façon constante. Les gens qui ont emprunté et fait jouer l'effet spéculatif ont fait des profits. Les gens qui ont épargné ont été pénalisés en ce sens que leurs économies ont été confisquées par l'inflation. Il en résulte que les sociétés qui ont eu du succès dans la plupart des cas, pas tous, remarquez bien, ont été celles qui ont emprunté le plus. Les particuliers qui ont fait des profits sont ceux qui ont pris de très grosses hypothèques et ont acheté des maisons dépassant leurs moyens. Le système favorisait l'emprunteur. La situation s'est maintenue pendant 30 ans. Tous les ans l'inflation a favorisé les emprunteurs.

Il y a cinq ans, il y a deux ans, la situation était telle qu'il pouvait sembler imprudent de ne pas emprunter. En supposant que l'inflation atteigne 40 p. 100, les gros emprunteurs y gagnaient largement. Dans ces conditions, il est très difficile pour les banques de décider de ne pas prêter parce que les 30 dernières années ont montré que les emprunteurs sont sortis gagnants, surtout au niveau des profits après impôt.

Il faut donc tenir compte de la situation et du système dans lesquels nous nous trouvons. Quoi que nous disions maintenant, il y a un an, deux ans, la situation était telle que les prix du pétrole était susceptibles d'être rehaussés considérablement; le gouvernement à ce moment-là encourageait les sociétés étrangères à vendre et les sociétés canadiennes à les racheter. Nous voulions avoir une industrie pétrolière canadianisée. Pour les banques il était tout à fait acceptable de prêter de l'argent pour faire ce genre de chose. On estimait en effet que

[*Text*]

it has been going steadily higher for 30 years. I would say that prudence has many phases, many measures. You would be imprudent and foolish if, 20 years ago or 10 years ago, you had put all your money in 5 per cent Government of Canada bonds and somebody else had borrowed that same amount of money and bought real estate; today, he would be worth infinitely more than you.

• 1045

The Chairman: Thank you, Mr. Koloshuk.

Mr. Koloshuk: I am sorry. I apologize for digressing.

The Chairman: Fourteen minutes. Thank you very much. Mr. Bloomfield.

Mr. Bloomfield: Thank you, Mr. Chairman. I am not sure that this has that much to do with bank profits, but I could not let it go. Mr. Koloshuk, you suggested that our society has evolved so that we have, and should encourage, higher education. I guess I come from the other side of the street there, I blame the Premier of the Province of Ontario for the dilemma we are in today, in that he did exactly that, he created a society that looks down on the person who uses his hands. Because of that, we have a good many in our society who are trained for the office and the law and that and there is no work for them. We have over-extended. We have done that by saying of our sons: I do not want my son to be a dumb-dumb, so he must go to university. I have worked in the system on the other side of that, where we are now lacking people with skills. We are going to have to import several thousands of people over the next few years because of the lack of skills in skilled trades, and what not.

I just refuse to accept that. I am not against education, but I am saying that we have over-extended ourselves in that area. We have over-educated. Many of our people would have been satisfied to have worked at those other jobs, only we insisted that they must go to university to attain their niche in society. I think our society needs many multifaced niches.

Mr. Koloshuk: I agree with you. I cannot say I disagree with you, but you have to remember that a skilled worker is an educated worker. He may work with his hands, but he may also be highly educated—and I think that is desirable. On the other hand, if you take it in its broadest sense, if you can have an ideal world, would you rather have a world where Canadians, as a rule, had to leave school at Grade 3 and were encouraged not to go to school?

Mr. Bloomfield: I am not suggesting that.

Mr. Koloshuk: Or would you rather have a system where we all become very highly educated and, in turn, create an economy that can supply the jobs the people want?

Mr. Bloomfield: I am not so sure that you can create that society that will provide those jobs. I think we are a society

[*Translation*]

l'inflation allait augmenter et c'est ce qu'elle fait depuis 30 ans. Je dirais que la prudence comporte de nombreuses phases, de nombreuses mesures. Vous auriez été imprudents et fous si, il y a dix ou 20 ans, vous aviez mis tout votre argent dans des obligations d'épargnes du Canada à 5 p. 100 et si quelqu'un d'autre avait emprunté ce montant pour acheter une propriété. Aujourd'hui, il serait dans une bien meilleure situation financière que vous.

Le président: Merci, monsieur Koloshuk.

M. Koloshuk: Je suis désolé de m'être éloigné du sujet.

Le président: Quatorze minutes. Merci beaucoup. Monsieur Bloomfield?

M. Bloomfield: Merci monsieur le président. Je ne suis pas sûr que cela soit tout à fait lié aux profits des banques mais je voudrais en parler. Monsieur Koloshuk, vous dites que notre société a évolué de telle façon que nous avons un niveau d'instruction plus élevé ou que tout au moins nous devrions l'encourager. Je me situe dans une autre perspective, j'imagine. Pour moi le Premier ministre de l'Ontario est responsable du dilemme dans lequel nous nous trouvons actuellement. Il a en effet créé une société qui méprise les personnes qui ont un travail manuel. Moyennant quoi, bon nombre de gens reçoivent une formation de bureaucrates ou de juristes et se retrouvent au chômage. Nous avons exagéré. Nous avons fait cela en pensant: je ne veux pas que mon fils soit un bêta donc il ira à l'université. Or j'ai fait partie du système qui existe de l'autre côté de la barrière, où nous manquons de gens spécialisés. Et au cours des prochaines années à venir, nous allons être obligés d'importer plusieurs milliers de techniciens et de gens spécialisés parce que nous n'en avons pas suffisamment au Canada.

Je refuse tout simplement d'accepter cela. Non pas que je sois contre un haut niveau d'instruction, mais je pense que nous nous sommes trop orientés vers cela. Nous sommes surinstruits. Je suis sûr que nombre de nos citoyens se seraient contentés d'avoir d'autres genres d'emplois, mais nous avons insisté pour qu'ils aillent à l'université pour se faire une place dans la société. Or notre société offre toutes sortes de places.

M. Koloshuk: Je suis d'accord avec vous. Je ne peux pas dire que je ne suis pas d'accord avec vous mais vous ne devez pas oublier qu'un travailleur spécialisé est quelqu'un qui a fait des études. Il travaille peut-être avec ses mains mais il a peut-être fait également beaucoup d'études—et je pense que cela est souhaitable. Par contre, si l'on prend cela dans son sens le plus large, et si l'on peut avoir un monde idéal, préféreriez-vous que nous ayons un système où les Canadiens soient obligés d'arrêter leurs études en troisième année et ne soient pas encouragés à aller à l'école?

M. Bloomfield: Ce n'est pas ce que je veux dire.

M. Koloshuk: Ou préféreriez-vous un système où nous recevions tous un niveau d'instruction élevé et créions à notre tour une économie qui fournisse des emplois?

M. Bloomfield: Je ne suis pas convaincu que vous puissiez créer le genre de société qui fournira des emplois. Nous

[*Texte*]

that is demanding and requiring skills that are other than sitting on your fanny.

Mr. Koloshuk: I do not disagree with you in the specifics. On the other hand, if you take it as a broad, general picture, I hope you would agree with me that the more ideal solution would be to have jobs for the highly trained and educated people.

Mr. Bloomfield: I guess I had better get back on bank profits, Mr. Chairman—sorry about that.

The Chairman: I have been a little lax this morning, Mr. Bloomfield, so that is all right.

Mr. Bloomfield: Do you agree that the excessive lending of the banks in 1980 and 1981 caused a shortage of money and a strong demand for money, which forced rates up and which, in fact, caused many business failures?

Mr. Koloshuk: I do not necessarily agree with that statement. Is there a question to go with it?

Mr. Bloomfield: I am proposing to you that it was the imprudence of the banks in over-extending themselves in lending that caused the furor in interest rates.

Mr. Koloshuk: I could not disagree more with you. I apologize for the little speech I made to Mr. Orlikow about prudence and imprudence. How do you define what is prudent and imprudent? I believe that given all the circumstances—the times, the conditions of the world, the way the economy is going—what the banks did was both proper and socially responsible; and if you go back in time, a very intelligent and careful person would have done exactly what they did. It is easy to look back and say, well now, there are a few loan losses. On the other hand, you have to remember that businesses today are having a tough time everywhere, and in part and parcel banks are having a slightly tougher time.

• 1050

I do not really think you can single out the banks. The banks had to carry most of the economy in this environment. People could not get other forms of capital; and if they could not get it from the banks, they could not get it anywhere. I would say that if you went back in time, and the banks actually said no to these people, it would have been much more unacceptable to society in general. I think they behaved in a very proper and prudent fashion, given the time, the circumstances, and the way the economy developed. Do not forget you have a 100-year record that shows that these banks have been operating for a long time. They have demonstrated in the long run that they generally know what they are doing. Sure, there are periods when things are worse and better, but you have to go by the record and the facts.

Mr. Bloomfield: I agree with you when you say that the person that extended himself—the more money he borrowed, the more wealthy he became; and that has gone on until the

[*Traduction*]

sommes une société qui demande et nécessite des métiers spécialisés autres que les postes de bureaucrates.

M. Koloshuk: Je suis d'accord avec vous pour ce qui est des détails. Par contre, si l'on aborde la question d'une manière globale, j'espère que vous conviendrez avec moi que la solution idéale serait d'avoir des emplois pour les gens hautement qualifiés et hautement instruits.

M. Bloomfield: Je pense qu'il vaudrait mieux que je revienne aux profits des banques, monsieur le président—désolé.

Le président: Je n'ai pas été très strict ce matin, monsieur Bloomfield, donc il n'y a pas de problème.

M. Bloomfield: Convenez-vous que le nombre excessif de prêts accordés par les banques en 1980 et en 1981, a causé une pénurie de fonds et une forte demande de fonds, augmentant ainsi les taux et conduisant nombre d'entreprises à la faillite?

M. Koloshuk: Je ne suis pas forcément d'accord avec ça. Y a-t-il autre chose?

M. Bloomfield: D'après moi, c'est l'imprudence des banques, qui ont octroyé trop de prêts, qui a fait grimper les taux d'intérêt.

M. Koloshuk: Je ne suis pas du tout d'accord avec vous. Je suis désolé pour le petit discours que j'ai fait à M. Orlikow au sujet de la prudence et de l'imprudence. Comment définissez-vous ce qui est prudent et ce qui est imprudent? Je crois que compte tenu de toutes les circonstances—l'époque, la situation mondiale, la conjoncture économique—ce qu'ont fait les banques est à la fois correct et responsable. Et si vous remontez en arrière, une personne très intelligente et prudente aurait fait exactement la même chose. C'est facile de dire après coup: «il y a quelques pertes sur des prêts». Par contre, il ne faut pas oublier qu'à l'heure actuelle et partout les entreprises se heurtent à de grosses difficultés et les banques un peu plus.

Je ne pense pas que l'on puisse mettre les banques dans une catégorie à part. Elles ont dû porter la majeure partie de l'économie dans ce contexte. Et les gens ne pouvaient pas obtenir d'autres formes de capitaux. S'ils ne pouvaient pas obtenir de fonds auprès des banques, ils ne pouvaient pas les obtenir ailleurs. Je dirais que si on remontait dans le temps et si les banques avaient refusé d'accorder des prêts à ce moment-là, cela aurait été bien moins acceptable aux yeux de la société en général. Je pense qu'elles se sont comportées de manière avisée et prudente, compte tenu des circonstances et compte tenu de la conjoncture. N'oubliez pas le bilan (100 ans) qui indique que ces banques opèrent depuis très longtemps. Elles ont démontré à long terme qu'elles savaient en général ce qu'elles faisaient. Bien entendu il y a des périodes où cela va mieux ou moins bien mais il faut s'en tenir au bilan et aux faits.

M. Bloomfield: Je suis d'accord avec vous lorsque vous dites que plus quelqu'un empruntait de l'argent, plus il devenait riche et cette situation s'est poursuivie jusqu'à ces deux ou

[*Text*]

last two or three years. But on the other hand, in the last five years especially, bankers, who are supposed to be a small "c" conservative lot, changed and oversold their industry. I think they are as much responsible for the financial problems that we are having today as anybody else. It is a two-sided street: there is the lender and the borrower. And where they extended themselves into areas such as small business and farming, in my humble opinion there is no way they should have given the amount of loans they did, because the value was not there for return.

Mr. Koloshuk: That is a very interesting comment, because what I usually hear is the very opposite criticism, and that is that the banks are not lending enough money to little people. They cannot win. They are either not lending to little people or they are lending too much to little people. But, in fact, the opposite criticism I hear more often is that small business is not getting the money. On the other hand, if they had lent small business too much money and because of that debt load the businessmen had gone bankrupt, then they would have been at fault anyway. It is a very delicate balance. They are in a difficult position. Given all the circumstances, I think any prudent person in the same position would have done the same thing.

Mr. Bloomfield: Time has not proven that is true, though.

Mr. Koloshuk: Pardon?

Mr. Bloomfield: Time has not proven that to be true.

Mr. Koloshuk: I am not sure that I follow. Time has not proven what to be true?

Mr. Bloomfield: Let us take the instance of where farmers bought land at $2,500 an acre. There is no way that the land can return a profit on that.

Mr. Lambert: Why did they buy it?

Mr. Koloshuk: What you are saying is that not all sectors of the economy have kept pace with inflation. Or are you saying, the land certainly has gone up, but the ability to generate—

Mr. Bloomfield: It has gone beyond what it is capable of returning.

Mr. Koloshuk: In which case it would probably be prudent for the farmer to sell the land and go into another line, although I do not want to get into farming; I do not know much about farming.

Mr. Bloomfield: In one of your—you said the shareholders should sell the banks. If a farmer owned his farm, there is no reason financially why he would stay on that farm; he should sell it and clip bonds. But the farmer that does not have his farm paid for, there is no way he can sustain himself at $2,500 an acre.

Mr. Koloshuk: That is a function of economic conditions. I do not think it has anything really to do with the banks.

Mr. Bloomfield: Where did he get the money to buy that?

[*Translation*]

trois dernières années. Mais par contre, surtout ces cinq dernières années, les banquiers qui sont censés être des conservateurs avec un petit «c» se sont mis à faire de la surenchère. Je crois qu'ils sont aussi responsables que n'importe qui d'autre des difficultés financières que nous éprouvons actuellement. C'est une rue à deux sens: Il y a le prêteur et l'emprunteur. Et lorsque les banques se sont lancées dans les domaines des petites entreprises et des agriculteurs, elles n'auraient jamais dû à mon avis accorder le montant de prêts qu'elles ont accordé, car il n'y avait pas de garantie de rentabilité.

M. Koloshuk: Ce que vous me dites est très intéressant car ce que j'entends habituellement c'est la critique contraire à savoir: Que les banques ne prêtent pas suffisamment d'argent aux petites gens. Elles ne peuvent pas gagner. Soit qu'elles ne prêtent pas d'argent aux petites gens, soit qu'elles leur en prêtent trop. Mais, en fait, la critique contraire que j'entends le plus souvent c'est que les petites entreprises n'obtiennent pas les fonds. Par contre, si les banques avaient prêté trop d'argent aux petites entreprises et si, en raison du volume de dettes, ces entreprises avaient fait faillite, les banques seraient de toute façon en faute. C'est un équilibre très délicat. Elles se trouvent dans une situation difficile. Mais compte tenu de toutes les circonstances, je crois que toute personne prudente se trouvant dans la même situation aurait fait la même chose.

M. Bloomfield: Mais ce n'est pas cela que le temps a prouvé.

M. Koloshuk: Comment?

M. Bloomfield: Le temps n'a pas prouvé que cela était vrai.

M. Koloshuk: Je ne suis pas sûr de vous suivre. Le temps n'a pas prouvé que quoi était vrai?

M. Bloomfield: Prenons l'exemple où des cultivateurs ont acheté du terrain à $2,500 l'acre. Ce terrain ne pourra d'aucune façon produire des profits sur le montant investi.

M. Lambert: Pourquoi l'ont-ils acheté?

M. Koloshuk: Voulez-vous dire que ce ne sont pas tous les secteurs de l'économie qui sont allés au même rythme que l'inflation? Ou voulez-vous dire que le prix des terrains a augmenté mais que la capacité à produire—

M. Bloomfield: Le prix est supérieur à la capacité de rendement.

M. Koloshuk: Auquel cas il serait probablement plus prudent pour le cultivateur de vendre cette terre et de se livrer à une autre activité, bien que je ne veuille pas parler de questions agricoles car je ne m'y connais pas beaucoup.

M. Bloomfield: Dans l'un de vos—vous avez dit que les actionnaires devraient vendre les banques. Si un cultivateur possédait sa propre ferme, financièrement il n'y aurait aucune raison qu'il reste sur sa ferme:il devrait la vendre et acheter des obligations. Mais le cultivateur dont la ferme n'est pas payée, ne pourra jamais se permettre de payer $2,500 l'acre.

M. Koloshuk: Cela tient aux conditions économiques. Et cela n'a rien à voir avec les banques.

M. Bloomfield: Où a-t-il obtenu les fonds pour acheter cela?

[*Texte*]

Mr. Koloshuk: But if the banks had not loaned him the money, they would have been called totally socially irresponsible. You see, they cannot win.

Mr. Bloomfield: I am not sure that the bankers are using good business sense if they loan somebody money for something that cannot be providing a cash return.

Mr. Koloshuk: I am sure that at the time the money was loaned there was every expectation of a return; otherwise, it would not have been loaned and the farmer would not have borrowed it.

• 1055

Mr. Bloomfield: In your opinion, is there any relationship between the high level of interest rates and the high level of bank profitability in 1981, and what happens to the profits when interest rates rise?

Mr. Koloshuk: The very nature of banks' assets and liabilities historically, and that is not necessarily going to be the case in the future, but historically, it is such that when interest rates rise banks benefit for a very short period of time, a matter of months, because there is a delay in the increase in the cost of funds versus the return they get on their assets. After a period of months, the system stabilizes and bank profits shrink again. The reverse happens on the down-side, so they only have a transitory profit during the adjustment period or they have a transitory loss during the adjustment period, and within a month stability returns to the profit level. On the other hand, the nature of the assets and liabilities in the banking system is changing and that probably will not hold in future.

Mr. Bloomfield: What would you suggest the committee consider in order to help those savers and improve their negative return?

Mr. Koloshuk: I think there should be some tax breaks for savers in terms of at least removing the tax penalty without having to put the money into a registered retirement savings plan. In other words, any return up to the inflation rate should not be taxable.

The Chairman: Mr. Lambert.

Mr. Lambert: Mr. Chairman, I would like to make a brief observation. On the basis of the returns yesterday by the Bank of Montreal and what we have seen in the bank returns of the second quarter of 1982, this actually boils down to what I call a straight bank-bashing exercise. When the decision was made to appoint this committee, Mr. Chairman, we were into what Mr. Koloshuk said was the first transitory stage of increases in interest rates. We are still at the high level but the banks are paying the penalty for an interest rate which they do not set. After all, the Bank of Canada yesterday set the bank rate at 0.5 per cent higher. That forced the banks, and there is no way

[*Traduction*]

M. Koloshuk: Mais si les banques ne lui avaient pas prêté d'argent, on les aurait jugées entièrement irresponsables socialement. Vous voyez, elles ne peuvent pas gagner.

M. Bloomfield: Je ne pense pas que les banques fassent preuve de beaucoup de logique commerciale si elles prêtent de l'argent à quelqu'un pour quelque chose qui ne peut pas produire de rendement en espèces.

M. Koloshuk: Je suis sûr qu'à l'époque où l'argent était prêté, on s'attendait à des revenus. Autrement, les fonds n'auraient pas été prêtés et le cultivateur ne les aurait pas empruntés.

M. Bloomfield: Diriez-vous qu'il y a un rapport quelconque entre les taux d'intérêt élevés et les bénéfices élevés qu'ont faits les banques en 1981, et pourriez-vous nous dire comment évoluent les bénéfices lorsque les taux d'intérêt augmentent?

M. Koloshuk: Dans une perspective historique, ce qui ne veut pas dire que les choses ne puissent pas changer, le caractère intrinsèque des actifs et des engagements bancaires est tel que, lorsque les taux d'intérêt augmentent, les banques en profitent pendant une période très courte, pendant quelques mois, en raison du temps de réaction entre le moment où le loyer de l'argent augmente et le moment où cette augmentation se répercute sur les actifs. Après quelques mois, le système se stabilise et les bénéfices recommencent à s'amenuiser. Il en est de même dans le cas inverse, lorsque les taux d'intérêt diminuent, de sorte que les banques enregistrent un bénéfice ou une perte temporaire seulement pendant la période d'ajustement; après un mois, les bénéfices se stabilisent. En revanche, le caractère des actifs et des engagements du système bancaire est en train d'évoluer et la situation ne va dès lors pas rester immuable.

M. Bloomfield: A votre avis, que pourrions-nous faire pour aider les épargnants et relever un peu ce taux de rendement négatif?

M. Koloshuk: Je préconiserais pour les épargnants certaines concessions fiscales qui leur permettraient de ne pas être imposées sans avoir pour autant à placer leur argent dans un régime d'épargne-retraite enregistré. En d'autres termes, il ne faudrait pas imposer le rendement des épargnes jusqu'à concurrence du taux d'inflation.

Le président: Monsieur Lambert.

M. Lambert: J'aimerais, monsieur le président, dire quelques mots suite au dépôt hier du bilan de la Banque de Montréal et aux chiffres des bénéfices enregistrés pour le deuxième trimestre de 1982, et me livrer, en quelque sorte, à l'endroit des banques, à un petit exercice de fustigation. Lorsque notre comité avait reçu son mandat, nous étions, selon le terme de M. Koloshuk, à la première phase transitoire des augmentations des taux d'intérêt. Les niveaux sont encore élevés, mais les banques sont désormais en train de payer le prix de taux d'intérêt qui échappent à leur contrôle. Après tout, la Banque du Canada a relevé pas plus tard qu'hier son

[*Text*]

that any chartered bank in Canada is going to counter the bank discount rate.

We now have an increase in the prime rate. The rates—and this is for Mr. Bloomfield—all money that is borrowed is not borrowed from the banks. And, as a matter of fact, I would suggest to you, Mr. Bloomfield, that most farmland financing is not done through the banks. They are not into that long-term financing, there is no way.

Mr. Bloomfield: I disagree.

Mr. Lambert: All right, not on the long-term financing of the purchase of farmland. There is on farm machinery and there is on stock and other stuff. But you have trust companies—you do not see the volume, and where do they have to place their money? Approximately 75 per cent of trust companies investment has to be in mortgages, and that is farmland as well. So we are now getting businesses which just cannot carry that interest rate—it is a crushing rate.

And it is part and parecl of some of those things that I said yesterday, that the Minister of Finance should concentrate on other things. There are some things he cannot touch, and that is the influence of the United States high interest rate policy. He should concentrate on those things—I think this is implicit in what you were saying this morning—on those things which you can change within Canada.

• 1100

I am going to ask a question. What do you think the removal of FIRA would do? And also, the Canadianization policy or program as part of the National Energy Program, would that relieve our investment problems?

Mr. Koloshuk: That is a very prolonged and in-depth question.

Mr. Lambert: You are with a brokerage firm. You should know.

Mr. Koloshuk: Would you like a personal opinion? I do not profess to be an expert on the economy, although I will venture a personal opinion.

Mr. Lambert: Well, I have got a 43 to put on, so I have to get moving.

The Chairman: I know that is terribly important, Mr. Lambert.

Mr. Lambert: Yes, it is. This one, you will appreciate.

The Chairman: Urgent and pressing necessity, I presume.

Mr. Lambert: It is. It is, and listen, it is a Liberal Cabinet minister that is seconding it.

The Chairman: It must be urgent and pressing necessity.

[*Translation*]

taux de 1/2 p. 100, ce qui a contraint les banques à suivre, faute de pouvoir faire autrement.

Le taux préférentiel a donc augmenté. Ceci veut dire, monsieur Bloomfield . . . tout l'argent qui est emprunté ne l'est pas auprès des banques. De fait, et ce commentaire s'adresse toujours à M. Bloomfield, la plus grosse partie du financement agricole échappe aux banques. Il n,y a en effet pas de financement à long terme, la chose serait impossible.

M. Bloomfield: Je ne suis pas d'accord.

M. Lambert: C'est votre droit, disons que cela ne porte pas sur le financement à long terme des achats de terres agricoles. Cela s'applique toutefois dans le cas du matériel agricole, des stocks et j'en passe. Interviennent les compagnies de fiducie, on ne s'en aperçoit pas, mais que font-elles de leur argent? Environ 75 p. 100 des investissements des compagnies portent sur le secteur hypothécaire, et dès lors également sur les terres agricoles. Mais ce secteur de financement est pratiquement tué par les taux d'intérêt.

Tout cela pour en revenir à ce que je disais hier, c'est-à-dire que le ministre des Finances devrait faire porter ses efforts sur d'autres secteurs. Bien sûr, il est des secteurs qui lui échappent, et je veux parler notamment de l'influence de la politique de taux d'intérêt élevés pratiquée par les États-Unis. Mais il devrait faire porter ses efforts sur les secteurs avec lesquels il peut jouer au Canada, et je pense que c'est essentiellement cela que vous sous-entendiez dans votre exposé ce matin.

Je voudrais vous poser une question: quel serait, à votre avis, l'effet de l'abrogation de la Loi sur l'examen de l'investissement étranger? Et pourrions-nous pallier nos problèmes d'investissement en introduisant un programme ou une politique de canadianisation dans notre Programme énergétique national?

M. Koloshuk: Vous me posez là une question très exhaustive, et riche en prolongements.

M. Lambert: Mais vous travaillez pour une agence de courtiers; vous devriez savoir.

M. Koloshuk: Voulez-vous connaître mon opinion personnelle? Je ne me targue pas d'être un spécialiste de l'économie, mais je me hasarderais à vous donner une opinion personnelle.

M. Lambert: J'ai l'intention de déposer une motion en vertu de l'article 43, et je dois donc vous quitter sous peu.

Le président: Oui, je sais combien c'est important, monsieur Lambert.

M. Lambert: Oui, cela l'est vraiment. Celle-ci, vous le comprenez.

Le président: J'imagine qu'il s'agit d'un cas d'urgence?

M. Lambert: Oui, effectivement. C'est bien le cas, écoutez bien, c'est un ministre du Cabinet libéral qui l'appuie.

Le président: Cela doit être vraiment un cas d'urgence.

[*Texte*]

Mr. Lambert: If you want to write me and let me know what you think, or write the chairman what you think of my question.

Mr. Koloshuk: I will.

The Chairman: I will tell you if it is positive.

Mr. Koloshuk, before we go—we have a couple of minutes, I think—you indicated earlier that if inflation was 20 per cent, interest rates ought to be 22 per cent, and if inflation was 50 per cent, interest rates had to be 52 per cent. I would suggest you have grossly understated the effect of inflation on interest rates. Calculations I have done indicate that if inflation is 10 per cent, to get a 2 per cent real after-tax rate of return, interest rates have to be 17 per cent because of the tax effect, assuming a 30 per cent average marginal tax rate in the system.

Mr. Koloshuk: I agree with you, by the way. Unfortunately, that is what would be nice, but in the real world we never seem to get what we need.

The Chairman: But the problem is, that is what we have right now.

Mr. Koloshuk: That is right.

The Chairman: We have 12 per cent inflation, or 11.5 per cent, and we have a situation where interest rates are about 17 and 18 per cent. And if you calculate it out, it means that after tax an individual investing in a certificate that gets 17 or 18 per cent is getting between 1 and 2 per cent real after-tax interest rate. On that basis, would you say that real interest rates are too high today, or are they where they should be? Are we deluding ourselves to think that, if inflation does not come down, we could have interest rates dropping to levels that are closer to the rate of inflation?

Mr. Koloshuk: Relative to inflation, interest rates are probably close to where they should be, not that anybody wants them at 17 per cent.

The Chairman: Except savers.

Mr. Koloshuk: Except savers. Ideally, interest rates should be 3 or 4 per cent, but it is all relative. And relative to where we are in the economy and relative to inflation, I would say interest rates are probably where they should be, give or take 1 or 1.5 per cent.

The Chairman: So the only way we are going to get lower real interest rates is if we get lower rates of inflation, which compresses that tax inflation effect on real after-tax rates of return.

Mr. Koloshuk: Exactly.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Koloshuk. We have had an interesting morning. We appreciate your coming and we certainly will take your submission into great consideration when we write our final report. Thank you.

I will adjourn the meeting to the call of the Chair. Another week in the life of Parliament.

[*Traduction*]

M. Lambert: Auriez-vous l'obligeance de m'écrire pour me faire connaître votre opinion, ou de faire connaître au président, par écrit, ce que vous pensez de ma question.

M. Koloshuk: Je le ferai.

Le président: Je vous dirai s'il s'agit d'une réponse positive.

Monsieur Koloshuk, avant de nous séparer, il nous reste quelques minutes, je crois, vous avez dit que si l'inflation était de 20 p. 100, les taux d'intérêt devraient être de 22 p. 100, et si l'inflation était de 50 p. 100, les taux d'intérêt devraient être de 52 p. 100. Je crois que vous avez grandement sous-estimé l'effet de l'inflation sur les taux d'intérêt. D'après les calculs que j'ai faits, si l'inflation est de 10 p. 100, et si vous voulez obtenir un taux de rendement de 2 p. 100 réels après impôt, les taux d'intérêt doivent s'élever à 17 p. 100, compte tenu de l'impôt, à supposer que le taux d'imposition moyen soit de 30 p. 100.

M. Koloshuk: Ce serait bien beau en effet, mais malheureusement, les conditions ne sont jamais comme elles devraient l'être.

Le président: Mais la difficulté, c'est que c'est exactement ce que nous avons à l'heure actuelle.

M. Koloshuk: C'est exact.

Le président: L'inflation atteint 11.5 à 12 p. 100, et les taux d'intérêt 17 à 18 p. 100. Si vous faites vos calculs, cela revient à dire qu'après impôt, une personne qui place son argent à 17 ou 18 p. 100, en certificats, touche après impôt un taux d'intérêt réel de 1 à 2 p. 100. Peut-on dire, en ce cas, que les taux d'intérêt réels sont trop élevés aujourd'hui, ou sont-ils au bon niveau? Est-ce que nous nous leurrons en pensant que, si l'inflation ne baisse pas, les taux d'intérêt pourraient, eux, se rapprocher du taux d'inflation?

M, Koloshuk: Par rapport à l'inflation, les taux d'intérêt sont probablement proches de ce qu'ils devraient être, ce qui ne veut pas dire qu'on est heureux de les voir à 17 p. 100.

Le président: A l'exception des épargnants.

M, Koloshuk: Oui, à l'exception des épargnants. Les taux d'intérêt devraient être idéalement de 3 ou 4 p. 100, mais tout est relatif. Mais par rapport à l'économie et à l'inflation, je dirais que les taux d'intérêt se situent probablement au niveau où ils devraient être, à 1 ou 1.5 p. 100 près.

Le président: La seule façon de faire baisser les taux d'intérêt, c'est donc de faire diminuer l'inflation, qui comprimerait l'effet de l'inflation et de l'impôt sur le rendement réel après impôt.

M, Koloshuk: C'est absolument cela.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Koloshuk, ce fut une matinée très intéressante. Nous sommes très contents d'avoir pu vous entendre, et nous tiendrons certainement le plus grand compte de votre exposé pour la rédaction de notre rapport final. Je vous remercie.

Voilà une nouvelle semaine d'écoulée au Parlement. La séance est levée.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Third class
Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Quebec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESS—TÉMOIN

From McLeod, Young, Weir:
Mr. Victor Koloshuk.

De McLeod, Young, Weir:
M. Victor Koloshuk.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publicatio

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 100

Monday, June 7, 1982

Chairman: Mr. John Evans

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 100

Le lundi 7 juin 1982

Président: M. John Evans

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Finance, Trade and Economic Affairs

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Finances, du commerce et des questions économiques

RESPECTING:

Profit situation of the Chartered Banks

CONCERNANT:

Les profits des banques à charte

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
JUN 9 1982
UNIVERSITY OF TORONTO

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980-81-82

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982

28862—1

STANDING COMMITTEE ON FINANCE, TRADE AND ECONOMIC AFFAIRS

Chairman: Mr. John Evans

Vice-Chairman: Mr. Jim Peterson

COMITÉ PERMANENT DES FINANCES, COMMERCE ET QUESTIONS ÉCONOMIQUES

Président: M. John Evans

Vice-président: M. Jim Peterson

Messrs. — Messieurs

Berger	Deniger	Lambert	Riis
Blenkarn	Duclos	Lang	Stevens
Bloomfield	Ferguson	Loiselle	Thomson
Carney (Miss)	Fisher	Orlikow	Wilson—(20)
Cullen	Halliday		

(Quorum 11)

Le greffier du Comité

J.M. Robert Normand

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65(4)(*b*)

On Friday, June 4, 1982:
Mr. Riis replaced Mr. Skelly.

On Monday, June 7, 1982:
Mr. Halliday replaced Mr. Wright.

(*ERRATUM*)

Minutes of Proceedings

Issue No. 94—Page 94:3

Morning sitting—In the last line of the second-last paragraph, in the English text, strike out the number "17" and substitute the number "18".

Conformément à l'article 65(4)*b*) du Règlement

Le vendredi 4 juin 1982:
M. Riis remplace M. Skelly.

Le lundi 7 juin 1982:
M. Halliday remplace M. Wright.

(*ERRATUM*)

Procès-verbal

Fascicule no 94—page94:3

Séance de l'avant-midi—à la dernière ligne de l'avant-dernier paragraphe du texte français, remplacer le chiffre "17" par le chiffre "18".

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité de l'Orateur de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

MONDAY, JUNE 7, 1982
(133)

[*Text*]

The Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs met this day at 3:31 o'clock p.m., the Chairman, Mr Evans, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Berger, Bloomfield, Miss Carney, Messrs. Evans, Halliday, Lambert, Lang, Orlikow, Peterson, Riis, Stevens and Wilson.

Witnesses: *From the Bank of Nova Scotia*: Mr. J.A.G. Bell, Deputy Chairman of the Board, President and Chief Operating Officer; Mr. R.R. Holmes, General Manager, Investments; Mr. R.L. Brooks, General Manager, Finance and Administration.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 25, 1982, relating to the profit situation of the Chartered Banks. (*See Minutes of Proceedings dated Tuesday, May 11, 1982, Issue No. 84*).

Mr. Bell made an opening statement and, with the witnesses, answered questions.

At 5:45 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE LUNDI 7 JUIN 1982
(133)

[*Traduction*]

Le comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques se réunit aujourd'hui à 15h31 sous la présidence de M. Evans (président).

Membres du Comité présents: MM. Berger, Bloomfield, M^lle^ Carney, MM. Evans, Halliday, Lambert, Lang, Orlikow, Peterson, Riis, Stevens et Wilson.

Témoins: *De la Banque de la Nouvelle-Écosse*: M. J.A.G. Bell, vice-président du Conseil d'administration, président et chef des Opérations; M. R. R. Holmes, directeur général, Investissements; M. R. L. Brooks, directeur général, Finances et Administration.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du jeudi 25 février 1982 portant sur les profits des banques à charte. (*Voir procès-verbal du mardi 11 mai, 1982, fascicule no 84*).

M. Bell fait une déclaration préliminaire puis avec les témoins, répond aux questions.

A 17h45, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

J.M. Robert Normand

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Text*]

Monday, June 7, 1982

• 1531

The Chairman: May I call the meeting to order, please? We are here today resuming our consideration of the profit situation of the chartered banks.

We have today witnesses from the Bank of Nova Scotia: Mr. Bell, Deputy Chairman of the Board, President and Chief Operating Officer; Mr. Brooks, General Manager, Finance Administration; and Mr. Holmes, General Manager of Investments.

I would like to welcome you, gentlemen, to the committee and ask if you have an opening statement you would like to make. Perhaps we could listen attentively and then we will go to our normal round of questioning after that. So I will turn the floor over to Mr. Bell.

Mr. J.A.G. Bell (Deputy Chairman of the Board, President and Chief Operating Officer, Bank of Nova Scotia): Thank you very much, Mr. Chairman. I am glad to be here. My associates and I welcome the opportunity to present our views on the earnings of the chartered banks, more specifically, of the Bank of Nova Scotia. The brief we submitted to your committee on April 30 was entitled *The Challenges to be Met by Canada's Chartered Banks: Why Earnings Must Be Sufficient*. We hope you found it useful.

I do not want to presume on your time for questions, so I will confine these opening comments to just a few moments. But I do want to highlight the concerns of our bank and my own concerns as a banker. My focus will be on the economic challenges facing Canadians and how sufficient earnings are essential for banks to help Canadians meet those challenges or problems.

I said that we are happy to be here. The banking industry should expect to receive close examination and attention by members of Parliament, by the media and by others. We fully understand this scrutiny because banking is critical, indeed, it is indispensable, to our economy and to every Canadian. I have worked with conviction in the profit sector all of my life but I am keenly aware that the Bank of Nova Scotia has existed for a century and a half with the consent of its customers and with the consent of the same public that elects you to office. I hope you will not disagree that we share this dependency with you who are elected members of Parliament.

We share your deep concern about the economic problems facing Canada. Our own economists tell me that Canada is not unique in having cyclical weaknesses such as declining sales

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Translation*]

Le lundi 7 juin 1982

Le président: A l'ordre, s'il vous plaît! Nous reprenons aujourd'hui l'étude des profits des banques à charte.

Nous recevons cet après-midi les représentants de la Banque de Nouvelle-Écosse: M. Bell, président délégué du conseil, président et chef de l'exploitation de la Banque de Nouvelle-Écosse; M. Brooks, directeur général de l'administration financière; et M. Holmes, directeur général des investissements.

Bienvenue, messieurs. Avez-vous une déclaration préliminaire? Peut-être pourrions-nous vous écouter attentivement avant de passer à nos questions? Je vous donne donc la parole, monsieur Bell.

M. J.A.G. Bell (président délégué du conseil, président et chef de l'exploitation de la Banque de Nouvelle-Écosse): Merci beaucoup, monsieur le président, c'est avec grand plaisir que nous sommes venus aujourd'hui. Mes collègues et moi-même vous remerçions de nous offrir cette occasion de vous exposer notre point de vue sur les bénéfices des banques à charte en général et sur ceux de la Banque de Nouvelle-Écosse en particulier. Le mémoire que nous avons présenté au comité le 30 avril s'intitule: «Les défis à relever par les banques canadiennes impliquent la réalisation de bénéfices suffisants». Nous espérons qu'il vous a été utile.

Je limiterai mes propos à quelques minutes pour ne pas abuser de votre temps, car je crois que Vous préférerez poser des questions. Il est important toutefois que je vous fasse part, le plus brièvement possible, de mes observations à titre de banquier et de celle de notre banque. Je me concentrerai donc sur les nombreux obstacles d'ordre économique que devront surmonter les Canadiens et sur l'importance pour les banques de réaliser des bénéfices suffisants afin d'être en mesure de les aider à traverser cette période difficile.

Je disais tout à l'heure que nous étions heureux d'être venus aujourd'hui. Nous sommes bien d'accord que l'industrie bancaire mérite de faire l'objet d'un examen minutieux de la part du Parlement, de la presse et d'autres organismes ou particuliers. Nous comprenons parfaitement ce besoin en raison de l'importance de ce secteur dans l'économie du pays et dans la vie quotidienne des Canadiens. J'ai travaillé toute ma vie avec conviction dans la libre entreprise et je suis conscient que si la Banque de Nouvelle-Écosse existe depuis un siècle et demi, c'est grâce à ses clients; ceux-là même qui vous ont choisis comme leurs représentants au Parlement. Nous avons donc à leur égard, vous l'admettrez sans doute, une responsabilité commune.

Nous partageons votre profonde inquiétude au sujet des problèmes économiques auxquels doit faire face la Canada. Selon les économistes de notre banque, les faiblesses économi-

[*Texte*]

and production and high inventories in some key industries. Many of our major trading partners are experiencing similar difficulties. But Canada's economy is a relatively high-cost one with a strong orientation to natural resources. In the past, our economy's industrial diversification helped to cushion the effects of cyclical downturns in the resource sector, but now some of our manufacturing industries have lost the competitive edge they had in world markets. And our resource sector is facing increasingly tough competition from the developing countries. The structural problems posed by the declining competitiveness of both our industrial and resource sectors has been exacerbated by cyclical weaknesses, producing a severe recession.

I do not view the economy through the veil—some would say fog—of aggregate statistics. I am not an economist. I am a banker. I meet the economy face to face every day through the more than one million personal loan accounts Canadians have with Scotia bank, through the credits we have granted to small and large businesses in Canada, through our loans to farmers and fishermen, and through the financing that Scotia Bank provides on more than 100,000 Canadian residences. Yet, our economists' description of the economic quandary facing Canadians rings true to me.

• 1535

Many of us sense that the recession has led a growing number of Canadians to lose confidence in the nation's economic future. And from time to time, we also hear foreign observers express doubts about whether Canadians have what it takes to get ourselves out of these economic difficulties.

I firmly believe individual Canadians will rise to the challenge facing them. I have the same confidence in Canada's banks, which must play a vital role in providing financial support during the recession, and in marshalling the funds essential for recovery. But it is going to be a bigger challenge than most of us have ever faced.

Just as you feel strongly motivated to achieve progress for Canadians during your terms of office, those of us in banking, know that our institutions must perform effectively to help Canadians meet these challenges and achieve their personal goals. In this important respect, we share a common interest with you, the representatives of the electorate.

In the face of the economic challenges now threatening Canadians' ability to achieve their economic and social objectives, it is vital that we get Canada's economy moving again. Let us consider briefly some of the hurdles.

As you all know, unemployment is now 10.2 per cent. Just to bring unemployment down to 7 per cent by 1986, we are going to have to create more than one and a half million new jobs

[*Traduction*]

ques que traverse actuellement notre pays, à savoir le déclin des ventes et la production, l'accumulation du stock dans certaines industries clés, ne sont pas propres au Canada. En effet, la plupart de nos importants partenaires commerciaux éprouvent les mêmes difficultés. Mais, le Canada a une économie d'un niveau relativement élevé, concentré particulièrement sur ses ressources naturelles. Dans le passé, la diversification industrielle de notre économie permettait de faire contrepoids à un déclin cyclique des exportations de nos matières premières. Mais, actuellement, une partie de notre industrie de produits finis a perdu la compétitivité qu'elle possédait sur le marché international et les exportations de nos matières premières font face à une très forte concurrence des pays en développement. De plus, les problèmes causés par le déclin de nos deux principaux secteurs industriels, à savoir celui des produits finis et celui des ressources naturelles, ont été aggravés par les faiblesses économiques cycliques qui ont provoqué une sévère récession.

Je ne perçois pas l'économie à travers le voile, d'autres diront le brouillard, des statistiques générales. Je ne suis pas économiste. Je suis banquier. Ma perception de l'économie se fait quotidiennement par le biais d'un million et demi de comptes personnels que possèdent les Canadiens auprès de la BNE, des crédits que nous avons octroyés aux petites entreprises, des prêts aux agriculteurs et aux pêcheries et des 100,000 prêts hypothécaires et plus, que notre Banque a accordés. Malgré ces éléments positifs la description par nos économistes des obstacles économiques considérables auxquels vont faire face les Canadiens me semble réaliste.

De nombreuses personnes parmi nous ont le sentiment que la récession a ébranlé la confiance des Canadiens dans l'avenir de leur pays. Et, de temps en temps, nous entendons des spécialistes étrangers exprimer des doutes quant à la capacité des Canadiens à se tirer d'affaire.

Je suis fermement convaincu, par contre, que les Canadiens vont relever avec succès ces nombreux défis. J'ai également à cet égard, la même confiance dans les capacités des banques canadiennes à remplir avec satisfaction le rôle vital qu'elles vont devoir jouer, en aidant les emprunteurs à surmonter la récession actuelle et en soutenant la reprise économique. Mais, cela sera certainement un tâche extrêmement difficile pour nous tous.

L'industrie bancaire est convaincue de votre détermination à faire l'impossible, durant votre mandat, pour assurer le bien-être de tous les Canadiens. Elle reconnaît également que nos institutions devront fonctionner efficacement pour aider les Canadiens à relever ces défis et à atteindre leurs objectifs personnels. Banquiers et députés élus partagent, à cet égard, les mêmes responsabilités.

Face à ces difficultés qui menacent les aspirations économiques et sociales des Canadiens, il est vital que l'économie du pays soit remise sur pied. Essayons de cerner brièvement les principaux problèmes.

Vous le savez tous. Le chômage s'élève maintenant à 10.2 p. 100. Pour simplement ramener ce chiffre à 7 p. 100, nous devrons créer plus d'un million et demi de nouveaux emplois

[*Text*]

during the next four years. The question is: Who is going to finance the business expansion for those jobs?

We need substantially more housing starts during the mid-1980s to compensate for the current weakness in construction activity and to meet future demands. If Canadians' need for good shelter is to be realized, construction must get under way on almost one million new residential units during the next four years. Again, the question is: Who is going to finance this construction?

Energy self-sufficiency is another important role. Last year, the Department of Industry, Trade and Commerce published a report listing Canadian energy projects requiring a total capital investment of $215 billion in this decade. The construction timetable for some of these projects has slipped, but many of them will have to be reactivated if Canada is going to meet its energy goal, and to give a much needed shot in the arm to our steel and construction industry. Again, where will the funds come from?

Finally, our manufacturing industries badly need restructuring and modernizing. If Canadians are to realize their individual economic goals, the new productive jobs will have to be created to replace those lost in our automotive, farm machinery, textile, forest products and other hard-pressed—and they are hard pressed—manufacturing industries. This will be clearly a cost proposition.

These challenges have much to do with the abilities and strength of Canadian banks and, we suggest, the earnings of the banks. Of late, Canada's equity markets, and its long-term debt markets have been virtually closed to large-scale private-sector financing. The banks have filled the gap and can continue to play a vital role in meeting the essential financing needs. The banks are large enough and strong enough to finance a major part of Canada's needs for new housing, small-business expansion, agricultural development, energy and industrial restructuring and recovery.

Mr. Chairman, we suggest that parliamentarians and Canada's bankers share a common interest in seeing that the nation's economy can satisfy the expectations of our citizens for productive jobs, good housing, top-flight medical care and financial security. Because we share these goals we want you to know that it would be impossible for us to help satisfy Canadians' expectations unless the banks remain strong and capable. So, if our appearance today does nothing else, we hope it will impress you with the need to help Canada's banks remain strong, so that we can get on with the job of meeting the nation's financial needs.

• 1540

To this end, the real test of bank earnings is: Are they sufficient to generate the necessary confidence among depositors and investors so that we can continue to meet the demands for financing that are placed upon us. Canadians need confidence in themselves, in their businesses and in their govern-

[*Translation*]

au cours des quatre prochaines années. La question qui se pose est la suivante: Qui financera l'expansion économique que ceci suppose.

Nous avons besoin d'une augmentation substantielle des mises en chantier domiciliaires pour compenser l'insuffisance actuelle et être également en mesure de satisfaire la demande future dans ce secteur. Si les Canadiens désirent avoir un toit solide, il faudra construire près d'un million de nouvelles résidences au cours des quatre prochaines années. Qui va financer ces constructions?

L'autosuffisance dans le secteur de l'énergie est un autre objectif à réaliser. L'année dernière, le ministère de l'Industrie et du Commerce a publié un rapport détaillé sur les projets relatifs à ce secteur. Ils sont estimés à 215 milliards de dollars pour cette décennie. Le programme établi a été perturbé, mais il faudra absolument concrétiser certains de ces projets pour atteindre les objectifs fixés. Il est donc nécessaire, à cet effet, de stimuler nos industries du bâtiment et de l'acier. À nouveau, il faut se demander qui fournira les fonds?

Finalement, notre industrie de produits finis doit être restructurée et modernisée. Si les Canadiens veulent atteindre leurs objectifs économiques individuels, il faut absolument créer de nouveaux emplois pour remplacer ceux qui ont été perdus dans l'industrie automobile, celles de l'équipement agricole, du textile, du bois et dans d'autres industries en péril. C'est clairement une question d'argent.

La solution à ces problèmes dépend de la capacité et de la solidité des banques canadiennes ainsi que—suggérons-le quand même—de leurs bénéfices. Le marché des actions et des obligations a été virtuellement inaccessible à une grande partie du secteur privé. Les banques ont comblé ce vide et continueront à jouer un rôle de premier plan dans ces financements essentiels. Elles ont également une capacité financière assez importante pour financer une bonne partie des besoins du Canada dans le domaine de l'habitation, de l'expansion de la petite entreprise, du développement de l'agriculture, de la restructuration et de la relance du secteur industriel.

Monsieur le président, nous suggérons que les députés et les banquiers canadiens coopèrent étroitement pour créer de nouveaux emplois, construire des habitations, assurer les soins médicaux et la sécurité financière. Comme nous avons les mêmes objectifs, il est important que vous sachiez qu'il nous est impossible de satisfaire les désirs des Canadiens si les banques ne sont pas solides et compétentes. Nous espérons que notre présence servira du moins à vous convaincre de l'importance d'avoir un système bancaire efficace pour pouvoir répondre aux besoins financiers du pays.

A cette fin, nous nous demandons si les bénéfices des banques sont suffisants pour créer la confiance nécessaire des déposants et des investisseurs, afin que nous soyons en mesure de faire face à la demande en financement. Les Canadiens ont besoin d'avoir confiance en eux-mêmes pour réussir à remettre

[*Texte*]

ments if they are to succeed in rebuilding the economy; but they also must have confidence in their banks, and it is axiomatic that depositors and investors will have confidence only in banks that are profitable. The continued profitability of our banks is important to the financial well-being of many Canadians. Nearly every Canadian who is a member of a pension plan, who has an RRSP or who carries insurance, has a stake in the earnings of the chartered banks.

Those of us in banking are not trying to represent ourselves as perfect. We certainly have our problems, and many of those have been aired before your committee; but the fact is that Canada has in its banks an industry that is able to compete on even terms with banks all over the world, and the success of our banks is due in large measure to good law—and I mean that— legislation that has been written here in Ottawa over the years. If you think we are doing a decent job, if you agree that the banks must continue to have the confidence of investors, depositors and Canadians generally in order to help us meet the challenges ahead, then your committee can play an important role by informing Canadians why bank earnings must be sufficient. In so doing, you will be assisting the banks to help individual Canadians and Canadian businesses meet the challenges I have discussed, which are covered more fully in our brief.

Mr. Chairman, my associates and I will now be pleased to try to answer the questions your committee may have on these few comments and on the brief we have submitted to you. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Bell.

I will start the questioning with Miss Carney.

Miss Carney: Thank you, Mr. Chairman. I will address the witnesses through you.

Are we going for 10 or 15 minutes on the first round? Ten minutes?—okay.

I would like to state at the beginning that I found your brief more candid than some of your competitors' about some of the problems and the limitations being faced by the banking community. I should also point out that, in case you are taking undeserved pats on the back, I checked with some of my colleagues in the maritimes about what sort of job Scotiabank is doing with the fishing industry, and they confirmed that you are doing a terrific job there. So I thought you would like to know that at least you have support for some aspects from some of our colleagues who are not necessarily here on this committee.

I would like to refer to the statement on page 19 of your brief where you state quite clearly that:

> ... the marketplace and the regulatory authorities have clearly indicated that the banks are close to their maximum leverage potential. As such, the banks' ability to finance

[*Traduction*]

sur pied leur économie. Et, il est certain que les investisseurs et les déposants n'ont confiance que dans les banques qui font des bénéfices. Ceux-ci sont un facteur important pour le bien-être de nombreux Canadiens. Tout Canadien qui participe à une caisse de retraite, possède un REER ou une assurance, a un intérêt certain dans les bénéfices des banques à charte.

Nous n'essayons pas de donner une image parfaite de nous-mêmes. Nous avons également nos problèmes dont plusieurs ont été soumis à l'attention de votre Comité. Mais, il est sûr que le Canada possède une industrie bancaire qui peut aisément soutenir la concurrence de toutes les banques au monde. Et le succès de nos banques est dû, dans une large mesure, à de bonnes lois qui ont été établies à Ottawa au cours des années. Si vous pensez que nous accomplissons un travail satisfaisant, si vous êtes d'accord que les banques doivent continuer à avoir la confiance des investisseurs, des déposants et des Canadiens en général pour pouvoir surmonter les nombreux obstacles qui nous attendent, votre Comité pourrait jouer un rôle important en informant le public des raisons pour lesquelles les bénéfices des banques doivent être suffisants. En faisant cela, vous pourrez faciliter la tâche des banques dans leurs efforts à aider les particuliers et les entreprises du pays à relever les défis dont nous avons parlé et qui sont expliqués en détail dans le mémoire que nous vous avons présenté.

Monsieur le président, mes collègues et moi-même sommes maintenant à votre entière disposition pour répondre à toutes questions qui portent sur ces propos et sur le mémoire. Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Bell.

J'ouvrirai la période des questions en commençant par M^lle^ Carney.

Mlle Carney: Merci, monsieur le président. Je m'adresserai aux témoins par votre intermédiaire.

Disposerons-nous de 10 ou 15 minutes au premier tour? Dix minutes? Très bien.

J'aimerais commencer en disant que je trouve votre mémoire plus franc que ceux de certains de vos concurrents, en ce qui concerne les problèmes et les restrictions qui sont imposées au secteur bancaire. J'aimerais également faire remarquer ... au cas où l'on vous adresserait parfois certains compliments non mérités ... que j'ai vérifié auprès de certains de mes collègues des Maritimes, qui ne sont pas forcément tous présents au Comité, et ces derniers m'ont confirmé l'excellence des interventions de la Banque de Nouvelle-Écosse dans le secteur des pêcheries. Je pensais que cela vous intéresserait de savoir que certains de nos collègues vous soutiennent dans certains aspects de votre action.

J'aimerais revenir à la page 19 de votre mémoire où vous dites très clairement:

> ... étant donné les conditions du marché et les directives des organismes de réglementation, le niveau de l'effet de levier des banques est actuellement très proche du maximum

[*Text*]

future loan growth will become even more dependent on their supply of internally generated capital.

Later on in that paragraph you say:

In short, unless earnings improve significantly from 1981 levels, the Bank will be unable to support the recovery that Canada's economy so badly needs.

Could you elaborate on that in view of the fact that bank profits are falling significantly from 1981 levels? Do you infer that the banks will be unable to support the recovery that Canada's economy so badly needs?

Mr. Bell: No, I do not infer that because I believe that we will work to achieve the level of profitability that we require. You said, Miss Carney, that banks were experiencing lesser levels of profits this year than last. The Bank of Nova Scotia has experienced an improvement in profits this year.

Miss Carney: In the first half of this year?

Mr. Bell: Yes. In the first half of this year we have an improvement over the same half of last year by close to 9 per cent, about 8.6 per cent.

Miss Carney: But that does not alter the general thrust of that statement unless earnings improve. What will happen if earnings do not improve? Your competitors' earnings have fallen sharply and so—

Mr. Bell: If earnings do not improve, Miss Carney, there is no question that we will have great difficulty meeting the demands of the future.

Miss Carney: Okay, but in what way? In just not being able to finance new lending or calling existing loans?

• 1545

Mr. Bell: In our abilities to finance new lendings because, again, as the statement said, the marketplace and our regulators are telling us that we are about as leveraged as they would want to see us.

Miss Carney: I see. Then since your competitors are experiencing quite a short decline on profits, are you asking for, or suggesting, that there should be some guaranteed rate of return? Are you looking for sort of a cost-of-service by formula?

Mr. Bell: No. I am not looking for a guaranteed rate of return from the government at all. I guess all we are asking is that we be allowed to operate in the marketplace as free as we can be of regulation and intervention and be allowed to do a job.

Miss Carney: Given your statement about the high leverage, and taking into account the low profits that your competitors

[*Translation*]

permis. Aussi, la capacité de ces dernières de financer la croissance future du crédit dépendra-t-elle encore plus étroitement de la création de capital interne.

Un peu plus loin, vous dites encore:

Autrement dit, sans une augmentation significative de ses bénéfices par rapport à ceux de 1981, la BNE ne pourra être en mesure de contribuer à la reprise économique dont le Canada a tellement besoin.

Pourriez-vous développer un peu cette idée, dans le contexte de cette réduction substantielle des profits bancaires par rapport à 1981? Voulez-vous nous dire que les banques ne pourront pas participer à l'effort de relance dont l'économie canadienne a tant besoin?

M. Bell: Non, ce n'est pas ce que je veux dire, étant donné que nous avons l'intention de travailler afin de réaliser les profits nécessaires. Vous disiez, mademoiselle Carney, que les profits des banques étaient cette année inférieurs à ceux de l'an dernier, la Banque de Nouvelle-Écosse, quant à elle, les a améliorés.

Mlle Carney: Au cours de la première moitié de cette année?

M. Bell: Oui. Au cours de cette première moitié de l'année nous nous sommes améliorés par rapport à la même période de l'an dernier de près de 9 p. 100, environ 8.6 p. 100.

Mlle Carney: Mais cela ne vous fait pas remettre en cause vos déclarations, à moins que vous n'amélioriez encore vos gains. Que se passera-t-il dans le cas contraire? Ceux de vos concurrents ont diminué brutalement . . .

M. Bell: Si nos gains ne s'améliorent pas, mademoiselle Carney, il ne fait pas de doute que nous aurons beaucoup de mal à satisfaire la demande à venir.

Mlle Carney: Très bien, mais en quoi? Serez-vous simplement incapable d'accorder de nouveaux prêts, ou d'exiger les remboursements des prêts déjà consentis?

M. Bell: Pour ce qui est de notre capacité de financer le nouveau prêt, comme nous l'indiquons dans notre déclaration, notre marché et nos organismes de réglementation nous disent que notre rapport avoir propre-endettement est suffisamment étiré.

M. Mlle Carney: Comme vos concurrents accusent une baisse considérable de leurs profits, proposez-vous un taux de rendement garanti quelconque? Recherchez-vous une formule qui tienne compte du coût des services?

M. Bell: Non. Je ne cherche pas à obtenir du gouvernement un taux de rendement garanti quel qu'il soit. Nous voulons simplement que le marché soit le plus possible libre de toute réglementation et de toute intervention.

Mlle Carney: Compte tenu de votre rapport avoir propre endettement élevé et de la baisse des profits de vos concur-

[*Texte*]

are facing, do you feel the banks have the capacity to increase their asset growth at this moment in time?

Mr. Bell: I would say it is becoming strained.

Miss Carney: It is becoming strained?

Mr. Bell: Yes. Most of the Canadian banks are at the 30 per cent or above leverage that the Inspector General has suggested is appropriate for his purposes, so I would suggest we are becoming strained.

Miss Carney: Thank you. What steps does your bank take to, and I am quoting from your brief, "... nurse borrowers who are in financial stress ...". You indicated that is what you are doing. Do you reduce the interest rates on the loans? Do you reschedule the loans? Do you place the loans in a non-current category so that no interest is payable?. What exactly is the nature of your tender loving care?

Mr. Bell: It is very diverse, and it depends upon your diagnosis of the individual patient. In many instances, yes; we have provided cheaper interest rates. And we have used as best we can those instruments that the government has made available to us like the Small Business Development Bond and so on and so forth. Sometimes we have aided and abetted with outside counsel being placed with the company or the borrower in trouble. We have rescheduled. We have done almost everything that you could possibly think of to take the stress away from our borrowing customers, having in mind, of course, there is always a point beyond which you cannot go in accepting the losses.

Miss Carney: You mention on page 5 of your brief:

> ... Canada's equity markets and its long-term debt markets have been virtually closed to large-scale private sector financing.

Of course nobody would dispute that. And you say:

> The banks have filled the gap, and continue to play a vital role ....

How long do you think the banks can really fill "the gap"? You are shouldering an extraordinary share of the burden of corporate financing are you not, as an industry?

Mr. Bell: I think we can fill the gap as long as we are prudential bankers in the kind of risks that we take on, and as long as we are profitable. I guess the latter is a concomitant of the first.

Miss Carney: Would your position be improved if Canada's equity markets and long-term debt markets were not virtually closed to large scale private sector financing?

Mr. Bell: In my view, yes. In my view there is a type of borrowing that should be satisfied by equity placements, and there is a type of financing that should be placed on the bond market on a long-term basis and widely held.

Miss Carney: So you would not like to see the banking industry filling the gap for too long?

[*Traduction*]

rents, vous croyez que les banques sont en mesure d'accroître leur actif à ce moment-ci?

M. Bell: Je dirais que la situation devient difficile.

Mlle Carney: Difficile?

M. Bell: Oui. La plupart des banques canadiennes ont atteint le rapport de 30 p. 100 ou plus que l'inspecteur général juge approprié. Les banques sont à la limite.

Mlle Carney: Vous dites que votre banque fait tout pour aider les emprunteurs qui se trouvent en difficulté financière. Quelle mesure prenez-vous exactement? Vous réduisez le taux d'intérêt sur leurs prêts? Vous rééchelonnez le remboursement de leurs prêts? Vous oubliez l'intérêt sur leurs prêts? Quelle forme prend votre aide généreuse?

M. Bell: Elle varie beaucoup selon l'état du patient. Dans bien des cas, nous avons accordé des taux d'intérêt moins élevés. Nous avons également utilisé le mieux possible les moyens que nous a donnés le gouvernement, par exemple, les obligations relatives au développement de ces entreprises et le reste. Notre aide a parfois pris la forme d'un conseiller de l'extérieur dépêché auprès de la société ou de l'emprunteur en difficulté. Nous avons rééchelonné le remboursement de certains prêts. Nous avons tout fait ce que nous pouvions faire pour faciliter la tâche à nos emprunteurs. Nous n'avons quand même pas dépassé une certaine limite.

Mlle Carney: A la page 5 de votre mémoire, vous dites ce qui suit:

> ... le marché des actions et des obligations a été virtuellement inaccessible à une grande partie du secteur privé.

Personne ne le conteste. Vous ajoutez:

> ... les banques ont comblé ce vide et continueront à jouer un rôle de premier plan ...

Jusqu'à quand, selon vous, les banques pourront-elles continuer de combler ce vide? En temps qu'industrie, vous assumez une lourde part du fardeau.

M. Bell: Nous pouvons continuer de combler le vide tant et aussi longtemps que nous nous montrerons prudents quant aux risques que nous prenons et tant que nous réalisons des profits. Le deuxième élément dépend évidemment du premier.

Mlle Carney: Vous seriez en meilleur posture si le marché canadien des actions et des obligations n'était pas virtuellement inaccessible au financement sur une grande échelle par le secteur privé?

M. Bell: A mon avis, oui. Il y a des prêts qui devraient se faire sous forme d'achat d'actions et il y a place au financement sous forme d'obligations à longue échéance largement distribuées.

Mlle Carney: Vous ne voudriez pas voir les banques combler le vide trop longtemps?

[*Text*]

Mr. Bell: Miss Carney, while I said that the banks have been able to fill those gaps, you are absolutely right. To me it would be a healthier marketplace, a healthier financial system, if we again had a return to an appetite for long-term bond placements and equity.

Miss Carney: Okay. The Bank of Montreal tabled some figures with us dealing with the solvency of major Canadian corporations which were drawn from StatsCan. You may not be familiar with them, but I would ask you what conclusions would these figures lead you to? This table shows that corporations of assets in excess of $10 million in the periods 1978-1979-1980 were roughly running a ratio of interest expenses to pre-tax profits, which is to say that, as a percentage of their cash flow they were roughly paying out between 20 per cent and 25 per cent of their interest payments . . . sorry, roughly 20 per cent to 25 per cent of their cashflow they were paying as interest payments.

In the last quarter of 1981 that percentage was up to 65 per cent. As a matter of fact, in the third quarter it was up to nearly 60 per cent and in the last quarter it was up to 65 per cent. Does it make you nervous to think large corporations are paying 65 per cent of their cash flow in interest payments?

• 1550

Mr. Bell: It certainly does not give me any pleasure. There is no question, again, it puts an added burden on the banks. If you are going to have staying power with major borrowers whose cash flows are eaten up to that extent by interest burden, again, the potential for them to end up in a loss position is that much greater and it just exacerbates the whole situation. There is no question about it.

Miss Carney: So instead of becoming a nurse you become an undertaker!

Mr. Bell: I hope that does not happen too often, but certainly a lot of them are going to go into intensive care.

Miss Carney: In chart 5 on page 12 of your brief you implied that your cost of money is greater than your yield on mortgage loans. We will be interested in knowing, does this mean you are actually losing money on all your mortgages? It is interesting in view of the fact that you report that your earning are increased this year. What is happening to your mortgages?

Mr. Bell: Our earnings are going up this year, but we had the poorest performance amongst the big five in year-over-year gains last year. The reason for that is because my bank has been heaviest in small loans, consumer credit and mortgage loans as a percentage of overall assets and, of course, a good part of that lending is fixed-rate lending. So last year, when the interest rates went through the roof, we were caught with that kind of loan, producing far less than our cost of funding. The fact is that in the past we have been able to contain the costs of some of our lendings by borrowing short and lending long. That, of course, is going to be less fashionable if this kind of environment keeps up. But on some of that mortgage

[*Translation*]

M. Bell: J'ai dit que les banques avaient pu combler ce vide, c'est vrai, mademoiselle Carney. J'estime simplement que le climat serait plus sein sur le marché financier si la demande d'obligations à long terme et d'actions reprenait.

Mlle Carney: Très bien. La Banque de Montréal a déposé des chiffres sur la solvabilité des plus importantes sociétés canadiennes; ces chiffres émanaient de Statistique Canada. Vous ne les connaissez peut-être pas, mais j'aimerais savoir ce que vous en pensez. Ils montrent que les sociétés ayant un actif de plus de 10 millions de dollars au cours de la période 1978-1979-1980 avaient un rapport paiements en intérêts profits après taxe, c'est-à-dire avaient un pourcentage de paiements en intérêts par rapport à leur cash flow de 20 è 25 p. 100.

Au cours du dernier trimestre de 1981, ce pourcentage a grimpé à 65 p. 100. Au troisième trimestre, il était de près de 60 p. 100 et au dernier trimestre il atteignait 65 p. 100. Le fait que les grandes sociétés paient jusqu'à 65 p. 100 de leur cash flow en intérêts ne vous inquiète-t-il pas?

M. Bell: Je n'en tire certainement aucune satisfaction. Il n'y a aucun doute que c'est un fardeau accru pour les banques. Si les banques veulent continuer d'appuyer les gros emprunteurs dont les cash flow sont minés à ce point par les intérêts, leurs risques de pertes s'accroissent d'autant. Ce n'est rien pour améliorer leur situation.

Mlle Carney: Au lieu d'être des garde-malades, vous risquez de devenir des entrepreneurs de pompes funèbres!

M. Bell: J'espère que le cas ne se représentera pas tellement souvent, mais il y en aura qui se retrouveront aux soins intensifs.

Mlle Carney: Au tableau 5, page 12 de votre mémoire, vous indiquez que le coût de l'argent pour vous dépasse le rendement sur vos hypothèques. Devons-nous en conclure que vous perdez de l'argent sur toutes vos hypothèques? C'est curieux compte tenu du fait que vous vous attendez à une augmentation de vos revenus cette année. Que se passe-t-il avec les hypothèques?

M. Bell: Nos revenus vont augmenter cette année, mais l'année dernière, nous avons été au dernier rang des cinq grandes banques à ce niveau. C'est dû au fait que nous avons effectué plus de petits prêts, prêts à la consommation et hypothèques, comme pourcentage de notre actif total. Evidemment, une grande partie de ces prêts était à taux fixe. Donc, l'année dernière, lorsque les taux d'intérêt ont prix le mors aux dents, nous nous sommes retrouvés avec ces prêts ayant un rendement moindre que ce que nous coûtait l'argent. Dans le passé, nous avons pu limiter nos coûts en empruntant à court terme et en prêtant à long terme. Cette mesure sera de moins en moins populaire si le climat actuel se maintient. Il n'en

[*Texte*]

portfolio we have, which is in excess of $2 billion, our yield is about 10.5, 11.5 per cent—in that range—and we have been funding it at 17 per cent or more.

Miss Carney: How long can you do that?

Mr. Bell: Obviously, we could not do it for very long. That is why we are now shifting our policy to some extent and, again, more of that is being matched . . . .

Miss Carney: That leads me to another question. You pointed out in your brief that almost 50 per cent of your Canadian dollar lending activity is in personal loans and residential mortgages—

Mr. Bell: Yes.

Miss Carney: —and I understand from your answer that that is not typical of your competitors. Do you still feel that much of your strength is in the retail market, in that field?

Mr. Bell: Yes, I do.

Miss Carney: Can you tell us why, given the dismal scenario you have just outlined in terms of your yield?

Mr. Bell: We are going to have to adjust to that, as bankers.

Miss Carney: How do you do that?

Mr. Bell: We are going to have to do more matching: take deposits of the same maturity and terms, or comparable maturity and terms, as we lend and try to lock in the yield that way. In the final analysis, this kind of market generally makes lending more expensive to the ultimate borrower, though.

Miss Carney: Do you think the five-year term mortgage is dead? Would you say that?

Mr. Bell: The five-year term mortgage is dead until such time as Canadians again are prepared to place money with us on a five-year basis.

Miss Carney: It is dead?

Mr. Bell: Yes.

Miss Carney: What is replacing it? The floating rate?

Mr. Bell: The floating rate, one-year and some three-year, but it is generally in the shorter end.

Miss Carney: What kind of problem does that pose for the banks? Clearly your customers are faced with great instability in their payments and their debt obligations. What kind of problem does that pose, beyond obvious mismatching?

Mr. Bell: It is horrendous. I guess the problem it poses for me, as a lending banker, is that when I sit down with somebody who wants to borrow money from me I feel some sort of obligation to make certain that that person can service that debt. Very obviously, I have no assurance at all that a person can service a debt that I am making on a one-year basis at a given rate if we do not know at what rate that loan is going to

[*Traduction*]

demeure pas moins que pour ce qui est de nos hypothèques, qui dépassent les 2 milliards de dollars, notre rendement est d'environ 10.5, 11.5 p. 100 et que le coût de l'argent pour ces hypothèques s'établit à 17 p. 100 ou plus.

Mlle Carney: Jusqu'à quand prévoit-on cette situation?

M. Bell: Il est évident que nous ne pourrons pas continuer longtemps. C'est la raison pour laquelle nous réorientons notre politique dans une certaine mesure et que le corollaire . . .

Mlle Carney: Je vous pose une autre question. Vous dites, dans votre mémoire, que presque 50 p. 100 de vos prêts en dollars canadiens prennent la forme de prêts personnels et d'hypothèques . . .

M. Bell: Oui.

Mlle Carney: . . . et que ce n'est pas l'attitude de vos concurrents d'une façon générale. Votre principale force est donc le marché au détail?

M. Bell: Oui.

Mlle Carney: Comment cela s'explique-t-il, compte tenu de la situation peu reluisante que vous venez de décrire?

M. Bell: Nous devrons apporter certaines corrections en tant que banquiers.

Mlle Carney: Comment ferez-vous?

M. Bell: Nous devrons mieux assortir les dépôts et les prêts, c'est-à-dire accepter des dépôts aux mêmes dates d'échéance et aux mêmes conditions que les prêts, ou à des dates d'échéance et à des conditions comparables. Nous devrons essayer de garantir le rendement de cette façon. Ce genre de procédé, cependant, rend les prêts encore plus coûteux.

Mlle Carney: Selon vous, les hypothèques de cinq ans ne reviendront jamais?

M. Bell: Les hypothèques de cinq ans ne reviendront pas tant que les Canadiens ne seront pas prêts à déposer de l'argent chez nous pour une période de cinq ans.

Mlle Carney: Nous pouvons en faire notre deuil?

M. Bell: Oui.

Mlle Carney: Qu'est-ce qui les remplacera? Le taux flottant?

M. Bell: Le taux flottant, les hypothèques d'un an, parfois de trois ans, les hypothèques à court terme de toute façon.

Mlle Carney: Quel problème cela crée-t-il pour les banques? Leurs clients font face à beaucoup d'incertitude pour ce qui est de leurs paiements et de leurs obligations.

M. Bell: C'est horrible. En tant que prêteur, mon problème, lorsque je m'assoie en face d'un emprunteur éventuel, c'est que je dois m'assurer que cette personne pourra assumer cette dette. Il est évident que je ne sais pas à quoi m'en tenir à ce sujet lorsque je dois accorder un prêt d'un an à un taux quelconque sans savoir à quel taux ce prêt sera renouvelé ou prolongé par la suite. Ce n'est pas une situation que j'apprécie en tant que banquier.

[*Text*]

have to be renewed or extended. I do not enjoy it at all as a banker.

Miss Carney: Thank you very much.

The Chairman: Mr. Lang.

Mr. Lang: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Bell, I would like to ask you a few questions on tax-exempt investments and, in particular, on your bank's involvement, and your assessment of other chartered banks' involvement, in term preferred shares, income debentures and SBDBs. We know the bank's effective tax rates have been reduced markedly by these investments. I am wondering if you can tell us, what percentage of your total portfolio does each of these tax investments represent—the three I mentioned?

• 1555

Mr. Bell: Our total domestic portfolio is about $20 billion. We have slightly in excess of $500 million of authorizations in the small business development bonds, and then I would think we are probably a shade under $2 billion in term preferred's and income debentures.

I hope you will give me some tolerance for error in that reply, because I do not have the figures specifically in front of me.

Mr. Lang: By how much did this reduce your bank's effective tax rate over the last two years? And as a result of these tax credits, if you like, did you lose any of your foreign tax credits?

Mr. Bell: No, we did not.

Mr. Lang: Did any other banks, as a result of a very aggressive use of these instruments, excluding the SBDB, lose any of their foreign tax credits?

Mr. Bell: I would prefer, Mr. Lang, if I were not asked to speak for the other banks. I cannot specifically say so. I believe that to be the case, but I cannot specifically say so.

Mr. Lang: You believe it to be the case that there were some losses of foreign tax credits as a result of a very aggressive use of these investments.

Mr. Bell: I believe it to be the case.

Mr. Lang: Would this then have to be paid for out of the foreign-branch profits—these foreign tax credits? Would this cut into the profits of the foreign branches of Canadian chartered banks?

Mr. Bell: No, the foreign branches would be paying their taxes in any event. It is simply that they would not get the full deduction here in Canada for them.

Mr. Lang: Let me put it another way: Would this then cut into the capital base of a Canadian chartered bank?

[*Translation*]

Mlle Carney: Merci beaucoup.

Le président: Monsieur Lang.

M. Lang: Merci, monsieur le président. Bell, je voudrais vous interroger au sujet des placements exempts d'impôt et du rôle que votre banque comme les autres banques à charte jouent au niveau des actions privilégiées, des débantures à revenus et des obligations relatives au développement des petites entreprises. Nous savons que les taux d'imposition réel des banques ont été réduits de façon sensible grâce à ces placements. Je me demande si vous pouvez nous dire quel pourcentage de votre portefeuille représente chacune de ces catégories de placement?

M. Bell: Le total de notre porte-feuille au Canada est d'environ $20 milliards, avec un peu plus de $500 millions de capital autorisé dans les obligations pour l'expansion de la petite entreprise, et un peu moins de $2 milliards en actions privilégiées à terme et en obligations non garanties.

J'espère que vous accepterez certaines erreurs possibles dans ma réponse, car je n'ai pas les chiffres devant moi.

M. Lang: Mais dans quelle mesure est-ce que cela a diminué le taux d'imposition réel de votre banque ces deux dernières années? Autrement dit, en raison de ces crédits d'impôt, avez-vous perdu une partie de vos dégrèvements pour impôts étrangers?

M. Bell: Non.

M. Lang: Est-ce qu'en raison de l'utilisation très poussée de ces effets, en exclusion des obligations pour l'expansion de la petite entreprise, les autres banques ont perdu une partie de leur dégrèvement pour impôts étrangers?

M. Bell: Monsieur Lang, je préfèrerais ne pas devoir parler pour les autres banques. Je ne peux pas répondre vraiment par l'affirmative; cela semble être le cas, mais je ne saurais être catégorique.

M. Lang: Vous pensez qu'il y a eu certaines pertes des dégrèvements pour impôts étrangers en raison d'une utilisation très poussée de ces investissements.

M. Bell: Je pense que oui.

M. Lang: Ces dégrèvements pour impôts étrangers doivent être payés sur les profits des succursales à l'étranger, n'est-ce pas? Est-ce que cela limiterait les profits des filiales à l'étranger des banques à charte canadiennes?

M. Bell: Non, les filiales à l'étranger doivent de toute façon payer leurs impôts, mais les banques ne pourraient pas obtenir la totalité de la déduction, ici au Canada, pour elles.

M. Lang: Je vais vous présenter la question autrement: Est-ce que cela entamerait le capital de base d'une banque à charte canadienne?

[*Texte*]

Mr. Bell: Certainly. It would impinge somewhat on the amount of earnings they have; their after-tax earnings.

Mr. Lang: So some of the problems having to do with capital adequacy that have been raised by this committee and the bankers' association are related not to profits so much as to rather excessive and aggressive use of these investment tax credits; so much so that they really did not plan it out properly and lost money on the foreign tax credits.

Mr. Bell: It could be said that we did not plan it out properly, or it could be said that we responded 100 per cent to needs that were pointed out to us from our members of Parliament.

Mr. Lang: What were these needs?

Mr. Bell: For instance, the Small Business Development Bond was to help small business with their problems on interest—

Mr. Lang: But my original question said excluding the Small Business Development Bond; just concentrating on income debentures and on the term preferred shares.

Mr. Bell: Again, a lot of our income debentures and term preferred shares—those loans were made to companies that needed assistance in the cost of carrying their debt.

Mr. Lang: Do you think it is fair to say that many of those loans were also made to corporations that really did not need the assistance but were getting it because it was cheap money, and this really was not what the members of Parliament had intended when these instruments were devised?

Mr. Bell: I think that is fair to say; although again, I cannot tell you it was not what was intended by members of Parliament, because again, when the term preferred's and the income debentures were first being used, they were dealing with a statutory provision that had been on the books for a long, long time.

Mr. Lang: My understanding is—and you can correct me if I am wrong—and you pointed out, that it was geared towards companies which needed this kind of income because of their financial situation, and not towards companies that were doing well.

Were either of these two measures used with foreign companies?

Mr. Bell: I cannot think of any by the Bank of Nova Scotia.

Mr. Lang: Do you suspect any of these were used by other chartered banks?

Mr. Bell: I cannot speak for them.

[*Traduction*]

M. Bell: Certainement. Cela empièterait sur le volume de leurs profits, de leurs profits après déduction d'impôts.

M. Lang: Par conséquent, certains des problèmes concernant le capital approprié, et qui ont été soulevés par ce comité, ainsi que par L'Association des banques, touchent moins les profits que l'utilisation excessive et poussée de ces crédits d'impôts à l'investissement, à tel point qu'il n'y a pas eu suffisamment de planification à cet égard, et que les banques ont perdu de l'argent sur le dégrèvement d'impôt à l'étranger.

M. Bell: On pourrait dire que nous n'avons pas bien planifié la chose, ou peut-être aussi que nous n'avons nullement hésité à réagir lorsque les députés nous ont signalé certains besoins.

M. Lang: De quels besoins s'agit-il?

M. Bell: Par exemple, les obligations pour l'expansion de la petite entreprise devaient aider les petites sociétés qui avaient des problèmes en raison des taux d'intérêt . . . ..

M. Lang: Mais ma question excluait justement les obligations pour l'expansion de la petite entreprise, pour se limiter aux obligations non garanties ainsi qu'aux actions privilégiées à terme.

M. Bell: Là encore, une grande partie de nos de nos obligations non garanties, et de nos actions privilégiées à terme . . . . ces prêts étaient consentis à des sociétés qui avaient besoin d'aide pour pouvoir supporter leurs dettes.

M. Lang: Vous semble-t-il juste de dire qu'un grand nombre de ces prêts étaient aussi accordés à des sociétés qui n'avaient pas vraiment besoin d'aide, mais qui les obtenaient parce qu'il s'agissait d'argent acquis à bon marché, et en fait, ce n'était pas ce que les députés avaient à l'esprit lorsque ces effets avaient été conçus?

M. Bell: En effet, bien que je ne puisse pas vous dire si ce n'était pas ce que les députés avaient à l'esprit, parce que, encore une fois, lorsque les actions privilégiées à terme ainsi que les obligations non garanties ont été utilisées pour la première fois, on avait eu recours à une disposition légale qui existait depuis très longtemps.

M. Lang: Je crois savoir, et corrigez-moi si je me trompe, et vous l'avez d'ailleurs signalé, que ces effets étaient surtout destinés à des entreprises qui avaient besoin de ce genre de revenu en raison de leur situation financière, et non pas à des sociétés dont les affaires étaient florissantes.

Ces deux dispositions ont-elles été utilisées pour les sociétés étrangères?

M. Bell: Je n'en vois aucune, en ce qui concerne la banque de la Nouvelle-Écosse.

M. Lang: Qu'en est-il des autres banques à charte?

M. Bell: Je ne peux pas répondre pour elles.

[*Text*]

• 1600

Mr. Lang: Would it be fair to say that the spreads from these tax-exempt investments were higher than normal?

Mr. Bell: No. I think in some of the loans that we made, indeed we were giving recognition to the difficulty that the borrower had in sustaining cost and carry. I am not trying in any way, shape or form to have a higher return than normal.

Mr. Lang: What would you say that the average spread was for an income debenture?

Mr. Bell: 1.5 per cent to 3 per cent.

Mr. Lang: What would you say is a reasonable spread for the bank to make on a loan to a big corporation or to a small business?

Mr. Bell: On the major corporations it might have been considerably less than that. It might have been prime plus three-quarters, or something of that nature over two.

Mr. Lang: Okay, what about small businessmen?

Mr. Bell: 1.5 per cent to 3 per cent in recognition of risk and the work that is involved; that is prime over two plus 1.5 to 3 per cent.

Mr. Lang: So, would you have any recommendation to make to this committee to deal with this problem that is eroding the capital adequacy of some banks?

Mr. Bell: I do not see this as a major significance in eroding the capital adequacy of some banks. There is no question that it has some impact, but it is not a major problem that way.

The major problem that I see this way, again, is the lack of tax cover that some of the banks have now so that we cannot put out more of it. That is one, and the other thing is we got a lot of bad public relations on it, because now that we have responded to these instruments—the need for placing them—people now point us out as being tax evaders or something of that order.

Mr. Lang: I am not suggesting that; I am suggesting, and you did agree, that some banks did aggressively use these, and possibly not to the purpose that they were intended.

I guess the last question I have on this issue is: Did this lead to any decreased effectiveness of the small business development bond because the banks had already used up all their tax credits with these other instruments?

Mr. Bell: Speaking of my own bank, the answer is no; we are still marketing the small business development bonds.

Mr. Lang: All right. Speaking of other banks, do you suspect it played a part in—

[*Translation*]

M. Lang: Serait-il juste de dire que les écarts concernant ces investissements exonérés de taxe étaient plus élevés qu'à l'habitude?

M. Bell: Non. Mais il est vrai que dans le cas d'un certain nombre de prêts que nous avons octroyés, nous avons tenu compte des difficultés que l'emprunteur allait avoir pour rembourser. Mais je ne veux aucunement essayer d'en tirer plus que ce qui est normal.

M. Lang: Pourriez-vous nous dire quelle serait l'écart normal pour une débanture de revenus?

M. Bell: Ce serait de l'ordre de 1.5 à 3 p. 100.

M. Lang: Trouvez-vous que c'est un écart raisonnable dans le cas des prêts accordés par les banques à de grosses sociétés ou à des petites entreprises?

M. Bell: Pour les grosses sociétés, le niveau aurait été sensiblement inférieur à cela. Dans ce cas, on aurait peut-être eu le taux préférentiel plus trois quarts, ou quelque chose du genre qui serait supérieur à deux.

M. Lang: Et qu'en est-il pour les petites entreprises?

M. Bell: De 1.5 à 3 p. 100, en fonction des risques et du travail. Cela correspond au taux préférentiel plus 1.5 à 3 p. 100.

M. Lang: Auriez-vous une recommandation à proposer au Comité en vue de régler ce problème qui est en train de diminuer le rapport-capitaux de certaines banques?

M. Bell: Je ne pense pas que cela joue un rôle très important pour ce qui est de la diminution du rapport-capitaux de certaines banques. Il est évident que ce facteur a une certaine incidence, mais je ne pense pas qu'il s'agisse d'un problème important.

Selon moi, le gros problème c'est le fait que certaines banques ne bénéficient pas de suffisamment de possibilités de déductions fiscales. Et l'autre aspect de la question est celui des mauvaises relations publiques qui ont entouré la chose. Nous avons placé cet argent, et les gens nous accusent maintenant d'évasion fiscale, etc.

M. Lang: Ce n'est pas ce que j'ai voulu insinuer. Ce que je pense, et vous êtes d'accord, c'est que certaines banques se sont servies de ces mécanismes pour faire des choses pour lesquelles ces mécanismes n'avaient pas été prévus au départ.

Ma dernière question est la suivante: cela a-t-il amené une diminution de l'efficacité des obligations de développement des petites entreprises, parce que les banques avaient déjà utilisé tous leurs crédits fiscaux avec ces autres titres?

M. Bell: Pour ce qui est de ma propore banque, la réponse est non. Nous vendons toujours les obligations de développement des petites entreprises.

M. Lang: Très bien. Mais pour ce qui est des autres banques, pensez-vous que cela ait joué un rôle au niveau de . . .

[*Texte*]

Mr. Bell: I have no knowledge. I really do not. I could not be specific on that point.

Mr. Lang: Okay. In response to a question earlier by Miss Carney, you said the five-year mortgage is dead. I do not understand why. I mean, are the factors of supply and demand not operating? If you set the price— can you not get five-year money at a higher price?

Mr. Bell: No.

Mr. Lang: At no price?

Mr. Bell: I cannot say at no price; but certainly not at a price that I am able to get sufficient funds that I can back large volumes of five-year mortgages with. I cannot get it. It is a very, very thin market.

Mr. Lang: But there must be some price at which you can get five-year money, and there are some people who may be willing to pay a higher price to have the security of knowing how much money they are going to have to spend out on their mortgage. Do you not think it is an obligation the bank has to provide some long-term, fixed mortgage money?

Mr. Bell: Mr. Lang, all I can do is tell you that we are constantly testing the market for five-year money, and it is—

Mr. Lang: What have been the results of your test in terms of how high the rate would be for this five-year money?

Mr. Bell: Mr. Holmes, can you tell me what we would have to pay for five-year money today?

Mr. R.R. Holmes (General Manager, Investments, Bank of Nova Scotia): Today you would have to pay for $10 million for five years approximately 16.75 per cent. To get more than $10 million on a day like today when credit conditions are fairly tight, I would say you would have great difficulty doing it, even if you paid as much as 17.25 per cent. So it is a very tight, very tough market to work in.

Mr. Lang: Okay. Well, let us take 17.25 per cent. What would the effective mortgage rate then be on that five-year money?

Mr. Bell: You would have to add, maybe, three-quarters of a point or so for reserves, and you need another two points to service. So you are talking about 18, maybe 20 per cent.

• 1605

Mr. Lang: 18 to 20 per cent.

Mr. Bell: No, it would be around 20 per cent.

Mr. Lang: That would be 20 per cent for the mortgage. Do you not feel the banks should provide this service for those

[*Traduction*]

M. Bell: Je ne suis pas au courant de la situation. Je ne peux donc rien vous dire à ce sujet.

M. Lang: Très bien. En réponse à une question que vous a tout à l'heure posée M^lle^ Carney, vous avez dit que l'hypothèque de cinq ans est morte. Je ne comprends pas pourquoi. Les facteurs de l'offre et de la demande ne jouent-ils plus? Si vous fixez le prix . . . Ne pourriez vous pas obtenir de l'argent pour des périodes de cinq ans à un prix plus élevés?

M. Bell: Non.

M. Lang: Quel que soit le prix?

M. Bell: Je ne peux pas affirmer que ce ne serait pas possible quel que soit le prix. Mais je ne pourrais pas le faire à un prix qui me permettrait d'obtenir suffisamment de fonds pour garantir un nombre important d'hypothèques de cinq ans. Je ne pourrais pas trouver cet argent. Le marché est vraiment très restreint.

M. Lang: Mais il doit être possible d'obtenir de l'argent pour une période de cinq ans quelque part. Et il se peut que certaines personnes soient prêtes à payer plus cher pour avoir la sécurité que leur donnerait le fait de savoir combien d'argent ils devront consacrer au paiement de leur hypothèque pendant une période donnée. Ne pensez-vous pas qu'il revienne aux banques d'offrir un certain nombre d'hypothèques fixes à long terme?

M. Bell: Monsieur Lang, tout ce que je puis vous dire, c'est que nous analysons sans cesse le marché pour ce qui est de la possibilité d'obtenir de l'argent pour cinq ans, et . . .

M. Lang: D'après vos études, à combien s'éleverait le taux pour ces hypothèques de cinq ans?

M. Bell: Monsieur Holmes, pourriez-vous me dire combien il faudrait payer aujourd'hui pour une hypothèque de cinq ans?

M. R.R. Holmes (directeur général, Investissements, Banque de la Nouvelle-Écosse): A l'heure actuelle, il vous faudrait payer 16.75 p. 100 pour un prêt de 10 millions de dollars sur cinq ans. Pour ce qui est d'obtenir plus de 10 millions de dollars, compte tenu des conditions de crédit qui existent à l'heure actuelle, je pense que vous auriez beaucoup de mal à le faire, même si vous étiez prêt à payer jusqu'à 17.25 p. 100. Le marché est vraiment très serré.

M. Lang: Très bien. Mais admettons que l'on puisse obtenir cet argent, à 17.25 p. 100. Quel serait, dans ce cas, le taux d'hypothèques pour des hypothèques de cinq ans?

M. Bell: Il faudrait sans doute ajouter 0.75 p. 100 pour les réserves, et encore 2 p. 100 pour les frais administratifs. Donc, environ 18 p. 100, peut-être 20.

M. Lang: De 18 à 20 p. 100.

M. Bell: Non, plutôt autour de 20 p. 100.

M. Lang: Donc, environ 20 p. 100 pour l'hypothèque. Ne pensez-vous pas que les banques devraient fournir ce service à

[*Text*]

people who want to have this? There are some people who come to me and say that the uncertainty is a big problem with them; they would be willing to pay a few percentage points extra to have that certainty.

Mr. Bell: I think is a fair comment, Mr. Lang. If somebody came to us for a five-year mortgage and they told us they would pay a spread that covered our reserves, our cost of service and a margin of profit, we would step into the market and do it. I would find very few people who would want to renew a mortgage today at 20 per cent, but if you told us somebody would come, we would try to satisfy that.

The Chairman: Last question, Mr. Lang.

Mr. Bell: At this moment the view that 82 per cent of our borrowers have of the marketplace is that they do not want to touch a maturity of longer than a year in the mortgage business.

Mr. Lang: Okay, my last question. Do you believe the velocity of money has any impact on inflation in Canada and, in addition, do you believe the banks have any role in the velocity of money?

Mr. Bell: The velocity of money, in my mind, is entirely a response to rates of interest that apply to the use of that money. It keeps moving fast. You do not have any idle money sitting around. It is compelled to move fast. People do not leave money in accounts; people clear their transactions fast. No, I do not think the banks can control that. I would say the velocity would slow down very rapidly if rates of interest moved down.

Mr. Lang: Would the aggressive sale of loans have any impact on the velocity of money or credit creation?

Mr. Bell: I do not think so.

The Chairman: Thank you, Mr. Lang.

Mr. Orlikow.

Mr. Orlikow: If I understood what you said in your introduction, you said that banks are now providing large amounts of money to companies on short-term loans for money which they formerly got either through selling bonds or through equity financing. You said that is not a very good thing.

My question to you is: How can that change if the interest which the saverwas able to get last year, for example, by buying Canada Savings Bonds or the interest the saver can get from buying term deposits is as high as it is, when the return on dividends is so much lower and the price of shares has gone down in the last year about 30 per cent. How can that be turned around?

Mr. Bell: When the Canadian government is paying 19.5 per cent on the finest risk in the country, there is no question that any sort of equity issue or debt issue that has risk attached to it cannot compete. It follows in that the long-term market and the equity market will suffer.

[*Translation*]

ceux qui le veulent? Certains me disent que, pour ne pas connaître l'incertitude, ils préfèreraient payer un peu plus et avoir cette certitude.

M. Bell: Vous avez raison, monsieur Lang. Si quelqu'un nous demandait une hypothèque sur cinq ans en acceptant de payer un pourcentage plus élevé pour couvrir nos réserves, nos frais administratifs et une certaine marge de profits, nous serions ravis de le faire. Il y a très peu de gens qui, aujourd'hui, seraient prêts à renouveler une hypothèque à 20 p. 100, mais nous sommes prêts à le faire pour ceux qui le désirent.

Le président: Ce sera votre dernière question, monsieur Lang.

M. Bell: A l'heure actuelle, 82 p. 100 de nos emprunteurs ne tiennent pas à signer une hypothèque pour plus d'un an, étant donné la conjoncture économique.

M. Lang: Ce sera donc ma dernière question. Pensez-vous que la vitesse de l'argent influe sur le taux d'inflation au Canada, et que les banques y contribuent?

M. Bell: A mon avis, la vitesse de l'argent dépend exclusivement des taux d'intérêt applicables aux placements de cet argent. Cet argent doit être placé rapidement, il ne peut pas rester immobile. Personne ne laisse de l'argent dans un compte, il faut le placer rapidement. Je ne pense pas que les banques puissent contrôler la vitesse de l'argent, mais cette vitesse diminuerait certainement très rapidement si les taux d'intérêt retombaient.

M. Lang: La promotion agressive de conditions de prêts intéressantes influe-t-elle sur la vitesse de l'argent ou sur la prolifération du crédit?

M. Bell: Je ne crois pas.

Le président: Merci, monsieur Lang.

Monsieur Orlikow.

M. Orlikow: Si j'ai bien compris, vous avez dit, dans votre introduction, que les banques offraient maintenant aux entreprises des prêts considérables à court terme grâce aux fonds qu'elles ont accumulés en vendant des obligations ou en finançant des avoirs. Vous avez dit que ce n'était pas une très bonne chose.

Comment cela peut-il changer si l'intérêt qu'a obtenu l'épargnant, l'année dernière, en achetant des obligations d'épargne du Canada ou en faisant des dépôts à terme à taux aussi élevés, étant donné que le rendement sur les dividendes est aussi faible et que la valeur des actions a diminué d'environ 30 p. 100 l'année dernière? Comment peut-on renverser la situation?

M. Bell: A une époque où le gouvernement canadien paie 19.5 p. 100 d'intérêt sur le placement le moins risqué au Canada, il est évident que tout autre placement plus risqué dans des avoirs ou dans des dettes ne peut pas faire face à cette

[*Texte*]

Mr. Orlikow: But if companies formerly got money through selling equity or through long-term bonds on which the interest was much lower than the short-term money market, does not the high interest they are paying now add very substantially to their costs?

Mr. Bell: It certainly does. It adds to their costs and it decreases their profits, and it causes more vulnerability in the system.

Mr. Orlikow: To return to the megaprojects, was your bank involved in the very large borrowings for takeovers and so on in the megaprojects?

Mr. Bell: I cannot think of any takeovers that we were involved in the mega-projects, no. Mega-projects being . . . .

Mr. Orlikow: I am talking about the energy projects.

Mr. Bell: Are we talking about the tar sands, heavy oil and so on?

Mr. Orlikow: We are talking about the Dome Petroleum purchase of Hudson Bay Oil and Gas, of Hiram Walker's purchase of—

Mr. Bell: They were not involved in mega-projects, though. No, we were not involved. We were involved in one major credit, and that was the acquisition of Petrofina by Petro-Canada.

• 1610

Mr. Orlikow: These projects are very capital-intensive; they require a very large amount of money for every job they produce. It seems to me they were dependent for their success on very large increases in the next 10 or more years in the world price of oil. That not having happened, they are all in trouble.

Mr. Bell: I would think if any lender did not take that into consideration, he could be in trouble with his energy loans.

You are asking specifically about this bank. I do not think we have any particular problems with any major energy loans.

Mr. Orlikow: Could I ask you a question about a subject that has already been discussed, the disappearance of the five-year mortgage? How can we expect Canadians to get back into buying homes—and the production of homes and all the things which go into homes has so much to do with our unemployment rate—if they not only have to pay the kind of high interest rates they now have to pay, but if they do not know what is going to happen the next year or the year after?

For most Canadians, their home is the only equity they have. It is bad enough when they have to pay 17, 18, 19—last year there was a period when it was 21 per cent. But if on top

[*Traduction*]

concurrence. Le marché à long terme et le marché des actions en souffrent.

M. Orlikow: Mais si, auparavant, les entreprises obtenaient des fonds en vendant des actions ou grâce à des obligations à long terme dont le taux d'intérêt était bien inférieur à celui des instruments à court terme, le taux d'intérêt élevé qu'elles doivent maintenant payer n'augmente-t-il pas leurs coûts?

M. Bell: Bien sûr, cela augmente leurs coûts et diminue leurs profits, aggravant ainsi la vulnérabilité du système.

M. Orlikow: Pour en revenir aux mégaprojets, votre banque a-t-elle contribué aux emprunts très importants qu'ont rendu nécessaires les prises de contrôle et autres initiatives de ce genre?

M. Bell: Je ne me souviens pas d'une prise de contrôle à laquelle nous ayons participé dans le cadre d'un mégaprojet.

M. Orlikow: Je peux parler des projets énergétiques.

M. Bell: C'est-à-dire des sables bitumineux, du pétrole lourd etc.?

M. Orlikow: Je veux parler de l'achat par Dome Petroleum de Hudson Bay Oil and Gas, de l'achat par Hiram Walker de . . .

M. Bell: Il ne s'agissait pas de mégaprojets. Non, nous n'y avons pas participé. Le prêt important auquel nous avons contribué est celui de l'acquisition de Pétrofina par Petro-Canada.

M. Orlikow: Tous ces projets exigent énormément de capitaux et chaque emploi ainsi créé coûte très cher. Je croyais que leur succès dépendait d'une augmentation considérable du prix mondial du pétrole au cours des 10 prochaines années. Étant donné que cette augmentation ne se concrétise pas, ces projets sont compromis.

M. Bell: Si les prêteurs n'ont pas tenu compte de cela, ils risquent d'avoir des problèmes avec les prêts qu'ils ont accordés dans le domaine énergétique.

Vous me parlez plus précisément du rôle de notre banque. Je ne pense pas que nous ayons des problèmes particuliers en ce qui concerne l'un des prêts importants consentis dans le domaine énergétique.

M. Orlikow: J'aimerais revenir à un sujet dont on a déjà discuté, à savoir la disparition des hypothèques de cinq ans. Comment pouvons-nous nous attendre que les Canadiens se remettent à acheter des maisons, la construction de maisons et de tout ce qui va avec étant étroitement liés au taux de chômage, s'ils doivent, non seulement payer des taux d'intérêt aussi élevés, mais aussi vivre dans l'incertitude en ce qui concerne l'année suivante ou l'année d'après?

Pour la plupart des Canadiens, une maison est le seul bien qu'ils possèdent. C'est déjà dur lorsqu'ils doivent payer des hypothèques de 17, 18 ou 19 p. 100, et même de 21 p. 100

[*Text*]

of that they are told that next year it could be very much more, they are going to be pretty hesitant about buying homes.

Mr. Bell: It is appalling. I do not think we are going to see, in the near term, any resurrection of our housing market until there is more predictability in rates.

Mr. Orlikow: You make several statements to the effect that profits are necessary to the banks to strengthen the capital base and sustain the asset growth. Why do we have to concentrate so much on asset growth rather than on a better distribution of assets? Could we not concentrate better on directing loans where they are needed and where they would be the most useful to create jobs?

Mr. Bell: Again, we are talking about a question of philosophy, I would think. My own view is that the market is going to be the more efficient allocator of resource. My own experiences with ordained allocation, or allocation by law, are that it is not, in the longer term, successful.

Mr. Orlikow: Yet in several countries which have done as well as or better than Canada—I mention just two, France and Japan—there is a great deal of discussion between industry, banks and the government on what are likely to be the winners in the next five to ten years before decisions are made for large investments and large loans.

Mr. Bell: I do not know whether it is possible to equate a western society with Japan. But in the context of France, I think you will agree that they are under a great deal of pressure now. So if the new allocation of resources that has recently been put in place in that country is a success, it certainly is not indicated by the flight you have from the franc right now and other problems the French have.

Mr. Orlikow: That is not a policy started by the present French government. That is a policy that goes back almost to the end of World War II; a policy they have followed all these years.

Mr. Bell: Yes, but until recently there was some sort of a private banking sector and a capital sector in France. But certainly more recently we have seen Mr. Mitterrand give specific instruction on the allocation of banking resources.

Mr. Orlikow: I am not suggesting the government should tell the banks or industry precisely what they should do. I am just suggesting that they might very well indicate fields in which, because of the resources we have, we might come up with better success than we have had in recent years.

Could we ask you some questions about your foreign business? You maintain that Canadian funds are not diverted abroad from much-needed requirements at home, for business or mortgages or farmers.

[*Translation*]

l'année dernière, mais c'est encore pire quand ils ne savent pas à quel niveau ce taux aura grimpé l'année d'après. Il ne faut donc pas s'étonner qu'ils hésitent beaucoup à acheter des maisons.

M. Bell: C'est effrayant en effet. Je ne pense pas que la reprise du marché immobilier sera pour bientôt, à moins que les taux soient un peu plus stables.

M. Orlikow: Vous avez dit que les banques avaient besoin de faire des profits pour stabiliser leur capital et maintenir le taux de croissance de leurs immobilisations. Pourquoi attachons-nous autant d'importance à la croissance des immobilisations plutôt qu'à une meilleure distribution de ces immobilisations? Ne devrait-on pas s'efforcer d'orienter ces prêts là où ils sont nécessaires et là où ils créeront le plus d'emplois?

M. Bell: C'est une question de doctrine. Personnellement, j'estime que c'est le marché qui est l'instrument le plus efficace pour répartir ces ressources. J'ai constaté, de ma propre expérience, que les répartitions forcées ou ordonnées par la loi n'avaient pas de résultat positif, à long terme.

M. Orlikow: Pourtant, dans plusieurs pays qui s'en sortent aussi bien, et même mieux, que le Canada, et je citerais simplement l'exemple de la France et du Japon, toute décision relative à un investissement ou à un prêt important est précédée de nombreuses discussions entre l'industrie, les banques ou le gouvernement sur les secteurs les plus prometteurs des cinq ou 10 prochaines années.

M. Bell: Il est difficile de faire une comparaison entre la société occidentale et celle du Japon. Mais en ce qui concerne la France, vous reconnaîtrez que son gouvernement subit actuellement un grand nombre de pressions. Si le système de répartition des ressources qui a été récemment instauré dans ce pays est un succès, je me demande alors pourquoi l'on assiste à un tel exode de capitaux français et pourquoi le gouvernement français a autant de problèmes.

M. Orlikow: Ce n'est pas une politique qui a été inaugurée par l'actuel gouvernement français; elle remonte à la fin de la Seconde Guerre mondiale et a toujours été appliquée depuis.

M. Bell: Certes, mais jusqu'à l'année dernière, il y avait encore un système bancaire privé en France, mais M. Mitterrand a donné des instructions précises en ce qui concerne la répartition des ressources bancaires.

M. Orlikow: Je ne dis pas que le gouvernement devrait dicter aux banques ou à l'industrie ce qu'elles doivent faire. Toutefois, il pourrait très bien indiquer dans quels domaines nous avons plus de chances d'obtenir des succès, étant donné les ressources dont nous disposons.

Puis-je vous poser des questions au sujet de vos activités internationales? Vous démentez tout détournement de capitaux canadiens à l'étranger, alors que ces capitaux seraient extrêmement nécessaires au Canada, que ce soit pour les entreprises, les hypothèques ou les agriculteurs.

[*Texte*]

• 1615

Yet to become so well established in the international scene, it must have been necessary at some time to employ funds from Canadian sources externally. Is it not then your obligation and responsibility to Canadians to help them in these difficult times, even if it is at the expense of your international interests, rather than this present pleading you are staging for more profits at the expense of the Canadian people?

Mr. Bell: But on the contrary, sir, our foreign operations are currently providing pretty close to $1 billion from foreign sources that we are employing in Canada. So on the one hand we are not employing Canadian resources abroad, but we are employing substantial foreign resources in this country. We could not do that, incidentally, at the cost which we are able to do it unless again we had those extensive foreign activities.

Mr. Orlikow: How much of your assets or your profits made abroad are repatriated to Canada? Could you give us a dollar figure in percentage?

Mr. Bell: I am sorry, I cannot give you that number.

Mr. Orlikow: Is it possible to get it?

Mr. Bell: Yes, I would think it is.

Mr. Orlikow: You maintain in your annual report that government trade and corporate financing is among your specialties in your foreign operations. In your annual report we also see that you are involved in some syndicated loans to Latin American countries, among which there is Argentina. Does it give you any concern that you are involved in loans to Argentina at a time when they are involved in a war with Great Britain?

Mr. Bell: Again, I would not want to speak specifically about any one given borrowing customer, including a sovereign risk customer. All I can say is that we have been in Latin American and Caribbean countries for generations and we have experienced a lot of ups and downs. We have stuck with them and we have always done very well in those markets.

Mr. Orlikow: Is your bank involved very heavily in loans to Third World countries, to communist countries?

Mr. Bell: We have some loans to communist countries; I would not say very heavily.

Mr. Orlikow: What about the Third World countries?

Mr. Bell: Again, I would prefer not to name specific borrowing countries.

Mr. Orlikow: No, I am not concerned about the names. I just wonder whether the third world countries, for all sorts of reasons—including the fact that so many of them have no energy sources and have had to pay these tremendous increases in energy prices—are having great difficulty in meeting their payments, both on the interest and on the original loans.

[*Traduction*]

Toutefois, pour vous tailler une telle place sur la scène internationale il vous a certainement fallu à un moment donné utiliser à l'extérieur des fonds canadiens. Alors, n'est-il pas de votre devoir d'aider les Canadiens en ces temps difficiles, même si c'est aux dépens de vos intérêts internationaux, plutôt que de faire ce pladoyer pour obtenir plus de profits aux dépens de nos compatriotes?

M. Bell: Mais au contraire, monsieur, nos activités à l'étranger nous fournissent près d'un milliard de dollars de devises étrangères que nous utilisons au Canada. Donc, non seulement nous n'utilisons pas les ressources canadiennes à l'étranger, mais nous rapportons d'importantes ressources étrangères au pays. En passant, nous ne pourrions le faire au coût auquel nous sommes en mesure de le faire sans ces nombreuses activités à l'étranger.

M. Orlikow: Quelle partie de vos actifs ou de vos profits étrangers sont rapatriés au pays? Pouvez-vous nous dire quel est le pourcentage, en dollars?

M. Bell: Je m'excuse, je ne peux pas vous donner ce chiffre.

M. Orlikow: Est-il possible de l'obtenir?

M. Bell: Oui, je pense que c'est possible.

M. Orlikow: Dans votre rapport annuel, vous dites que dans vos activités à l'étranger vous vous spécialisez entre autres dans les transactions gouvernementales et le financement des sociétés. Votre rapport annuel révèle également que vous participez à des consortiums de prêt au pays d'Amérique latine, dont l'Argentine. Le fait que vous soyez un créancier de l'Argentine au moment où ce pays est en guerre avec l'Angleterre vous préoccupe-t-il?

M. Bell: Je le répète, je ne veux pas discuter d'un emprunteur en particulier y compris les prêts à risques à des États étrangers. Tout ce que je puis dire, c'est que depuis des générations nous faisons des affaires en Amérique latine et dans les Antilles et que nous avons connu de bonnes et de mauvaises fortunes. Nous avons persévéré et nous avons toujours bien réussi sur ces marchés.

M. Orlikow: Votre banque fait-elle beaucoup de prêts au pays du tiers monde, aux pays communistes?

M. Bell: Nous avons consenti des prêts à des pays communistes; je ne dirais que nous leur prêtons beaucoup.

M. Orlikow: Qu'en est-il des pays du tiers monde?

M. Bell: Je répète, je préfèrerais ne pas nommer les pays emprunteurs.

M. Orlikow: Non, je ne veux pas les noms. Je me demande simplement si les pays du tiers monde, pour toutes sortes de raisons y compris le fait que beaucoup d'entre eux n'ont aucune source énergétique et ont dû faire face à des augmentations fantastiques des prix de l'énergie . . . ils ont donc de grandes difficultés à honorer leurs paiements, leurs remboursements que ce soit les intérêts ou le capital.

[*Text*]

Mr. Bell: But as a percentage of our total portfolio, our loans to non-oil, developing countries are very small. Our non-oil, lower- and middle-income Third World countries, we have a total of 1.5 per cent of our foreign currency assets there. So it is not a very significant factor.

The Chairman: Thank you, Mr. Orlikow. Mr. Berger.

Mr. Berger: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Bell, chart 5 on page 12 implies that your cost of money or deposits is greater than your yield on mortgage loans. I knew that you asked questions in this general area, but could you reply again to that question? Does this mean that you are losing money on all your mortgages?

Mr. Bell: It certainly means that we did not do very well in that portfolio last year. As I said, the average yield on our portfolio was in the 11 per cent range, and we were funding that at five or six points more than that for a good part of last year. On that basis you do not make money.

Mr. Berger: I do not know if you asked this question, Miss Carney, but Mr. Bell, how much did you lose on your mismatched portfolio in 1981?

Mr. Bell: I am sorry but I do not have that number. It is very difficult to say. You will appreciate that it is a moving situation all the time because you are constantly funding and every day the number changes, and trying to bring that one out specifically is pretty difficult.

• 1620

Mr. Berger: You indicated that you are making a greater effort now to match your cost of money with what you earn. Are you changing your internal systems, or how are you doing that?

Mr. Bell: Yes, certainly. You at least change your marketing approach. We are after, now, term deposits, and the amount of money that we are inclined to want to put into mortgages we want to see matched.

Mr. Berger: It is hard, I suppose, for somebody from the outside to understand that you did not do that in the past.

Mr. Bell: But this has always been part of banking. Part of banking was that you had an intermediation profit that played the yield curve, that you were able to bring money in on a short burst basis at a lesser cost than you could put it out on a long basis. That was a common denominator in banking. Obviously, when you get the unpredictability that you have in the interest rate markets that you have today, people are more inclined not to look for that kind of profit because of the risk associated with it, so more and more you are trying to match assets with liabilities.

Mr. Berger: Have bank earnings become more cyclical with the interest rates up and down in the past few years?

[*Translation*]

M. Bell: Par rapport à l'ensemble de nos prêts, nos prêts aux pays en voie de développement non producteurs de pétrole sont très minimes. Nos prêts aux pays à bas et moyens revenus non producteurs de pétrole représentent 1.5 p. 100 de nos actifs en devises étrangères. Ce n'est donc pas un élément très important.

Le président: Merci, monsieur Orlikow. Monsieur Berger.

M. Berger: Merci, monsieur le président.

Monsieur Bell, le tableau 5 de la page 12 laisse entendre que le coût de l'argent ou des dépôts est plus élevé que le rendement sur vos prêts hypothécaires. Je sais que l'on vous a posé des questions sur le sujet en général, mais pourriez-vous répondre à nouveau? Est-ce que cela signifie que vous perdez de l'argent sur toutes vos hypothèques?

M. Bell: Cela signifie certainement que nos résultats n'ont pas été très bons pour ce portefeuille l'an dernier. Je le répète, le rendement moyen de notre portefeuille était de l'ordre de 11 p. 100 et nous avons financé cela à 5 ou 6 points de plus pendant une bonne partie de l'an dernier. On ne gagne pas d'argent comme cela.

M. Berger: J'ignore si vous avez posé la question, mademoiselle Carney, mais combien ce déséquilibre de portefeuille vous a-t-il coûté en 1981?

M. Bell: Je regrette, je n'ai pas ce chiffre. C'est très difficile à dire. Vous comprendrez que c'est une situation en évolution continuelle car vous financez constamment et les chiffres changent quotidiennement, et il m'est donc très difficile de vous donner ce chiffre particulier.

M. Berger: Vous disiez que vous tendiez davantage maintenant à assurer la compensation entre vos recettes et le loyer de l'argent. Comment vous y prenez-vous? Avez-vous modifié votre système interne?

M. Bell: Oui, certainement. Il faut changer tout au moins votre dynamique commerciale. Nous recherchons à présent les dépôts à terme, et nous voulons faire contrepoids aux sommes que nous consentons à investir en hypothèques.

M. Berger: Il est difficile au profane de comprendre que tel n'a pas été le cas auparavant.

M. Bell: Et ceci a toujours été une des caractéristiques des banques. Les banques ont toujours fait leurs calculs sur la base d'un bénéfice pondéré, qui suivait la courbe de rendement, en tenant compte du fait qu'il est possible de se procurer de l'argent à court terme à moindre coût qu'il n'est possible de le faire à long terme. C'était là un principe directeur de l'art bancaire. Mais avec les fluctuations des taux d'intérêt actuels, les gens se détournent de ce genre de bénéfices en raison des risques courus, de sorte que nous essayons de plus en plus d'équilibrer notre actif avec notre passif.

M. Berger: Avec les taux d'intérêt en dents de scie des dernières années, les recettes bancaires seraient-elles devenues plus cycliques?

[*Texte*]

Mr. Bell: Oh yes.

Mr. Berger: Why is that?

Mr. Bell: Because we borrow as much as we lend and we are subject to those fluctuations just the same way a customer is.

Mr. Berger: What happens to bank interest spreads when interest rates rise sharply?

Mr. Bell: If you have, as we had, a significant portion of your portfolio in fixed rate loans, then obviously you have a compaction of spreads relative to that type of asset. It is interesting: if you look on page 13 at chart 6, you can see what actually happened to the average rate on our large Canadian term deposit portfolio relative to our prime rate. If you look at that chart, you can actually see that our prime lending rate on occasion was under our lending rate, under our deposit rate. What happens, of course, is that when rates go up a good part of your deposit portfolio is on term CD's, and you have that as a lag when you go up, but then the opposite effect happens when your loans go down, and those deposits have to run off. They are then higher. So a bank has an impact on its profits and its spreads both ways: when they go up and when they go down there is impact, and it depends upon the types of assets that you have as to the impact on that individual bank.

Mr. Berger: In the telephone industry and utilities and transportation there has been a lot of talk in recent years about cross-subsidization. Do you engage in that at all? Do you have loans in certain sectors which subsidize loans in other sectors?

Mr. Bell: Not intentionally, but I would say that in actual fact that is the case, that in recent years, contrary to much held opinion, the banks have probably made less on their smaller loans than on their larger loans; and on that basis you could say that the larger loans have been, in a way, carrying your smaller lending activities.

Mr. Berger: In spite of the fact that larger loans are often made at a smaller spread than—

Mr. Bell: In spite of that fact. Our own calculations would indicate that, for instance, on a consumer loan we would need a spread of at least five points whereas on a prime loan to a business corporation we might need a spread of a couple of points.

Mr. Berger: Do you know what your figures are on average spreads per sector of the economy? Do you have that information?

• 1625

Mr. Bell: No, I do not have it on sectors.

Mr. Berger: Is it available?

[*Traduction*]

M. Bell: Certainement.

M. Berger: Et pour quelle raison?

M. Bell: Parce que nous empruntons tout autant que nous prêtons, et les fluctuations s'exercent pour nous tout autant que pour nos clients.

M. Berger: Qu'advient-il des écarts des intérêts bancaires lorsque les taux d'intérêt montent en flèche?

M. Bell: Si une bonne partie de votre portefeuille est investi—comme c'est notre cas—en prêts à taux fixes, votre marge bénéficiaire sur ce genre d'immobilisations se ressert, évidemment. A titre de curiosité, consultez le tableau 6 page 13: vous y trouverez l'évolution réelle du taux moyen de notre vaste portefeuille des dépôts à terme canadiens par rapport à notre taux d'intérêt préférentiel. Ce tableau fait clairement ressortir que dans certains cas, notre taux préférentiel était inférieur à notre taux de prêt, à notre taux de dépôt. Ce qui se passe, bien sûr, c'est que lorsque les taux s'élèvent, une bonne partie de votre portefeuille de dépôts se trouve immobilisée en certificats de dépôts à terme, qui prennent donc du retard par rapport à la montée des taux, mais l'inverse se produit également quand les prêts diminuent, et que ces certificats viennent à échéance. Ils sont alors plus élevés. Les bénéfices et les marges d'une banque se ressentent donc de l'évolution des taux dans les deux sens: Lorsqu'ils montent et lorsqu'ils descendent ils en sont influencés, et l'effet, pour une banque donnée, dépend de la catégorie d'avoirs qui est la sienne.

M. Berger: On a beaucoup parlé, ces dernières années, d'interfinancement dans les secteurs du téléphone, des services publics et des transports. Est-ce que vous pratiquez un tant soit peu ce genre de chose? Certains prêts, dans certains secteurs, subventionnent-ils des prêts dans des secteurs différents?

M. Bell: Ce n'est pas délibéré, mais je dirais qu'en fait c'est bien ce qui se produit: au cours des dernières années, et contrairement à une opinion très répandue, les banques ont probablement réalisé moins de bénéfices sur les prêts de moindre importance que sur les gros prêts; c'est en ce sens qu'on peut dire que les gros prêts ont, d'une certaine façon, assumé une partie des frais des prêts moins importants.

M. Berger: Et ce malgré le fait que les gros prêts sont souvent faits avec une marge bénéficiaire moindre que . . .

M. Bell: Oui, malgré cela. D'après nos propres calculs, il ressort que pour un prêt à la consommation nous avons besoin d'une marge d'au moins 5 points, alors que sur un prêt préférentiel à une société commerciale il nous suffira de quelques points.

M. Berger: Savez-vous à combien s'établissent les marges moyennes par secteur de l'économie? Avez-vous ces chiffres?

M. Bell: Non, je ne dispose pas de ces chiffres par secteur.

M. Berger: Pouvez-vous vous les procurer?

[*Text*]

Mr. Bell: I can give you our average spread and our floating rate loans, which pretty much would reflect our business loans, and that would be about 0.67 right now.

Mr. Berger: That is on which loans?

Mr. Bell: On our business loans.

Mr. Berger: On your business loans. You do not break it down? You do not know, for example—

Mr. Bell: Those are prime-related loans.

Mr. Berger: You do not know, for example, what your average spread would be on loans under $200,000 and between, let us say, $202 million—

Mr. Bell: I have something here that might help you. It is our spread over prime. It is not over cost of money, it is by loan size, and in the category up to $15,000, our average spread over prime is 1.4.

Mr. Berger: Up to $15,000?

Mr. Bell: Up to $15,000. As we get to the $100,000 mark, our spread is 1.2. Then it slowly decreases. You get to the $500,000, to $1.5 million, and our spread is 0.9. You get to the $1.5 million mark and over, and our spread is 0.5.

Mr. Berger: That is prime?

Mr. Bell: Those are spreads over prime.

Mr. Berger: Do you fund any loans over cost?

Mr. Bell: Do we fund any loans over cost? Very reluctantly. But on occasion .... I think I mentioned to you earlier that our cost of funding broke through prime for a period last year of close to three months, and during that period of time, unless we had had a considerable spread over prime, we would have been under water on those loans.

Mr. Berger: What I was getting at really, was cost plus loans to large borrowers.

Mr. Bell: I see. Would we price, based on our cost of funds?

Mr. Berger: Yes.

Mr. Bell: Yes. I am sorry. I misunderstood you. On occasion we do do that.

Mr. Berger: That is for major borrowers, I gather?

What would your portfolio be under the Small Businesses Loans Act?

Mr. Bell: We presently have authorizations of about half a billion.

Mr. Berger: No, no, the Small Businesses Loans Act.

[*Translation*]

M. Bell: Je peux vous donner la marge moyenne de nos prêts à taux flottants, ce qui vous donnerait une image assez fidèle de nos prêts commerciaux; elle serait d'environ 0,67 à l'heure actuelle.

M. Berger: Pour quel genre de prêts?

M. Bell: Pour nos prêts commerciaux.

M. Berger: Pour vos prêts commerciaux. Vous n'avez pas la ventilation? Vous ne savez pas, par exemple . . .

M. Bell: Ce sont nos prêts commerciaux de premier ordre.

M. Berger: Vous ne savez pas, par exemple, ce que serait votre marge moyenne sur des prêts inférieurs à $200,000 et entre, mettons, 202 millions de dollars . . .

M. Bell: J'ai là quelque chose qui pourrait vous aider: c'est notre marge sur les prêts de premier ordre. Ce n'est pas calculé sur le loyer de l'argent, mais selon l'importance du prêt, et dans la catégorie de $15,000 et moins, notre marge moyenne sur le prêt de premier ordre est de 1,4.

M. Berger: Jusqu'à $15,000?

M. Bell: Oui, jusqu'à $15,000. Entre $15,000 et $100,000, notre marge est de 1,2, puis elle diminue lentement. Quand on atteint $500,000, et jusqu'à 1.5 million, cette marge est de 0,9. Quand on atteint et dépasse 1.5 million de dollars, la marge est de 0,5.

M. Berger: Et ce sont les prêts de premier ordre?

M. Bell: Oui, ce sont les marges sur ces prêts.

M. Berger: Est-ce que vous financez des prêts quand il y a dépassement des coûts?

M. Bell: Si nous finançons des prêts en cas de dépassement des coûts? Nous hésitons beaucoup, mais cela arrive . . . Je crois vous avoir signalé que pendant une certaine période de près de trois mois, l'an dernier, notre coût de financement a dépassé le taux préférentiel et que si nous n'avions pas eu une marge considérable au-dessus du taux préférentiel, nous aurions perdu sur ces prêts pendant cette période.

M. Berger: Ce dont je parlais, en réalité, c'était les coûts plus les prêts aux grands emprunteurs.

M. Bell: Je vois. Vous me demandez si nous établirions le prix en nous basant sur ce que nous coûtent les capitaux?

M. Berger: Oui.

M. Bell: Oui. Excusez-moi, je vous avais mal compris. Il nous arrive de le faire.

M. Berger: J'imagine que c'est pour les grands emprunteurs?

A combien s'élève votre portefeuille au titre de la Loi sur les prêts aux petites entreprises?

M. Bell: Nous avons à l'heure actuelle des autorisations de prêts d'environ un demi-milliard.

M. Berger: Non, non, je vous parle de la Loi sur les prêts aux petites entreprises.

[*Texte*]

Mr. Bell: I am sorry. It is very small. It is just nominal.

Mr. Berger: Just nominal.

It seems, Mr. Bell, from what we have been hearing here in the past number of weeks .... I asked this question to— I think it was the representative from the Continental Bank the other day— whether he gathered that the Canadian public was knowledgeable about the banking system, and he answered me that he thought they were knowledgeable about shopping around for loans and deposit rates, that they would move very quickly from branch to branch or from bank to bank, I should say, in order to get an extra half a point more on a certificate of deposit or on a savings deposit. But he did not feel they were that knowledgeable when it came to matters such as we are discussing here, the overall profitability of the banks and how the banks serve business and other sectors of the economy.

I very much believe in increased co-operation between business, government and labour. It does not take place only in Japan, it takes place in West Germany, and it just happens that West Germany and Japan have the lowest rates of inflation in the western world.

• 1630

What would you think of the idea of having representatives from labour unions on your board of directors? I am talking about representatives of some of the big ones like the Canadian Labour Congress. Do you think that would help public understanding of what the role of banks is and how banks serve this country and sectors of our community?

Mr. Bell: It might possibly help in understanding. Hopefully, that would be something which could result from it. The one thing that I find difficult though is, in looking at the obligations of a director, to understand how a trade union member could feel comfortable sitting on the board of a bank. To my mind, if he were representing a union with an interest in that bank, he would have a very considerable conflict of interest.

Mr. Berger: Not necessarily.

Mr. Bell: And if I look at the conflict of interest principles that are now attached to directors, again I would find that a problem for him.

Mr. Berger: General Motors, I might just say, had difficulty and Chrysler had difficulty perhaps in seeing through the same thing until they got into considerable difficulty in recent years; then somehow they managed to find a way around it. It is something which I would invite you to think about.

Mr. Bell: Thank you.

Mr. Berger: Thank you, Mr. Bell.

The Chairman: Thank you, Mr. Berger. Mr. Wilson.

[*Traduction*]

M. Bell: Excusez-moi. Cela représente une très petite somme, plutôt symbolique.

M. Berger: Plutôt symbolique.

Il semblerait, monsieur Bell, d'après ce que nous avons entendu ces dernières semaines ... Je vous ai posé cette question pour ... Je crois que c'est le représentant de la Banque continentale auquel on avait demandé, l'autre jour, s'il pensait que le public canadien comprenait bien le système bancaire, et qui nous a répondu qu'à son avis, les gens savaient trouver les banques qui offraient les prêts aux meilleures conditions, et aux taux de dépôt les plus favorables, et que les gens passaient facilement d'une succursale à l'autre, ou d'une banque à l'autre, pour obtenir un demi point de plus sur un certificat de dépôt ou sur un compte d'épargne. Mais il pensait que les banques ne comprenaient pas bien les questions dont nous discutions ici, la rentabilité générale des banques et la façon dont ces dernières servent le monde des affaires et les autres secteurs de l'économie.

J'ai grande foi dans le resserrement des liens entre le monde des affaires, celui du travail et le gouvernement. Ce n'est pas qu'au Japon que l'on assiste à cela: on le voit en Allemagne de l'Ouest, et c'est précisément la République fédérale d'Allemagne et le Japon qui ont les taux d'inflation les plus bas du monde occidental.

Que pensez-vous de l'idée d'avoir des représentants syndicaux à votre conseil d'administration? Je parle de représentants de grands syndicats comme le Congrès du travail du Canada. Pensez-vous que cela aiderait le public à comprendre le rôle des banques et la manière dont ces dernières servent le pays et les divers secteurs de notre communauté?

M. Bell: Cela pourrait aider le public à mieux comprendre. Et l'on espère que c'est ce qui en résultera. Je trouve difficile malgré tout de comprendre comment un syndicaliste pourrait se sentir à l'aise au conseil d'administration d'une banque, lorsqu'on examine les obligations d'un administrateur. À mon avis, s'il représentait un syndicat tout en ayant un intérêt dans cette banque, il se trouverait devant un conflit d'intérêts très important.

M. Berger: Pas forcément.

M. Bell: Et si j'examine les principes relatifs aux conflits d'intérêts, principes qui sont reliés au poste d'administrateur, je jugerais une fois de plus que cela constitue un problème pour les membres de syndicats.

M. Berger: Laissez-moi dire en passant que la société *General Motors* et la société Chrysler ont connu ce genre de difficultés jusqu'à ce que la situation se détériore considérablement ces dernières années. Elles ont réussi alors à contourner les difficultés. Je pense qu'il serait bon que vous réfléchissiez à la question.

M. Bell: Merci.

M. Berger: Merci, monsieur Bell.

Le président: Merci monsieur Berger. Monsieur Wilson?

[*Text*]

Mr. Wilson: Thank you, Mr. Chairman. Thank you for your brief, Mr. Bell, and your very forthright answers to us today. Can I pick up on something which Miss Carney was touching on which was this liquidity problem with corporations now. I mean that a very high proportion of their earnings are devoted to payment of interest. Can you give us some feel today as to the seriousness of this problem as it relates to the current level of interest rates. One of the things we are seeing happening with a number of the banks this past two quarters is an increase in their provisions for losses. Obviously, if these interest rates continue at the levels at which they now are, that is going to have a significant impact on bank earnings. How long can the economy continue at these levels of interest rates before we will see some serious problems? Can you give us any sense of that?

Mr. Bell: Well, I think we are seeing serious problems right now. From where I sit, the number of borrowers in difficulty is a very serious matter. I guess the question is, how long can it go before it hits some sort of a crisis level and that would be very difficult to predict. I think the banks are adjusting. I think the banks are operating in a more conservative way now. And I would hope that, whilst there is certainly a risk ahead of them, they are doing some things to mitigate the potential of that risk. But there is no question about it; if interest rates carry on at this level or if, heaven forbid, they go up, there are going to be more, and to my mind increasingly more intolerable, levels of attrition we are going to see amongst employers in our society.

Mr. Wilson: Miss Carney referred to the number of companies that you are nursing. If you are in a position where you are not being paid interest on a loan, but you are carrying the company and are not calling the loan, the interest payment owed by them does not show up in any way in your statements. Am I correct in that?

Mr. Bell: If we think that the company has sufficient problems that it is not going to be able to pay us the interest, we do not accrue it; so it would not show up in our P&L.

Mr. Wilson: Yes. You touched on this whole question of spreads. We had some people from the Canadian Federation of Independent Businesses recently who referred to a study that had been conducted in the United States, I believe, by a man called Brady. He indicated that in a broad study he had done, the small- and medium-sized companies will get charged a lower interest-rate spread than some of the major borrowers. I have asked this of some of your competitors here. I just wondered whether you had any comment as to whether you feel this sort of thing could develop in the Canadian market, or is the structure of the Canadian banking system such that it is an unlikely occurrence?

• 1635

Mr. Bell: If the gentleman said that in the United States' market his experience or his insights are such that small borrowers—

Mr. Wilson: Small- and medium-size.

[*Translation*]

M. Wilson: Merci, monsieur le président. Merci pour votre mémoire, monsieur Bell et pour les réponses directes que vous nous avez données aujourd'hui. Puis-je reprendre quelque chose que M^lle^ Carney a abordé et qui a trait aux problèmes de liquidités qu'éprouvent actuellement les sociétés. Je veux dire par là qu'un très gros pourcentage de leurs revenus servent à payer les intérêts. Pouvez-vous nous indiquer la gravité de la situation par rapport au niveau actuel des taux d'intérêt? Ce que nous avons vu se produire ces deux derniers trimestres dans un certain nombre de banques c'est qu'elles ont augmenté leurs réserves en cas de pertes. Et de toute évidence, si les taux d'intérêt restent aussi élevés qu'ils le sont actuellement, ils vont avoir de sérieuses répercussions sur les revenus des banques. Pendant combien de temps l'économie pourra-t-elle résister avec ces taux d'intérêt? Pouvez-vous nous le dire?

M. Bell: Eh bien, je pense que nous nous heurtons déjà à de graves problèmes. Nous constatons que le nombre des emprunteurs en difficulté constitue déjà un problème très grave. Il reste à se demander combien de temps cela peut durer avant d'en arriver à la crise; c'est très difficile à prédire. Je pense que les banques s'adaptent. Elles opèrent maintenant de manière plus prudente. Et j'espère que, bien qu'elles continuent à prendre des risques, elles le font de manière à diminuer les possibilités de pertes. Mais cela ne fait aucun doute, si les taux d'intérêt se maintiennent à leur niveau actuel, ou, que Dieu nous en garde, ils augmentent encore, nous allons constater une diminution qui touchera à l'intolérable parmi les employeurs de notre pays.

M. Wilson: M^lle^ Carney a parlé du nombre de sociétés que vous alimentiez. Si elles ne vous versent pas d 'intérêt sur leurs emprunts, mais que vous supportez cette société et ne demandez pas le remboursement des prêts, les intérêts à payer ne figurent pas dans vos rapports. Est-ce exact?

M. Bell: Si nous estimons que la société en cause a tellement de problèmes, qu'elle ne pourra pas nous payer l'intérêt, nous ne le calculons pas, et il ne figure donc pas dans notre état des profits et pertes.

M. Wilson: Oui. Vous avez abordé la question générale des écarts dans les taux d'intérêt. Dernièrement, des représentants de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes ont fait allusion à une étude qui avait été menée aux États-Unis par un dénommé Brady, je crois. Il disait dans cette étude globale, que les petites et moyennes entreprises se voient accorder un taux d'intérêt inférieur à celui que paient les gros emprunteurs. C'est la question que j'ai posée à certains de vos concurrents qui ont comparu ici. Pensez-vous que cela puisse se faire sur le marché canadien? Ou la structure du système bancaire canadien est-elle telle que cela demeure peu probable.

M. Bell: Si l'auteur de l'étude a déclaré que selon l'expérience qu'il avait du marché américain, les petites emprunteurs—

M. Wilson: Les petites et moyennes entreprises.

[*Texte*]

Mr. Bell: —are able to obtain funds from banks at lesser spreads than the banks accord the large borrowers, it is not an experience that I share. In fact, when I look at the pricing of most U.S. loans, I find them richer than those that the Canadian banks offer to small borrowers, particularly when you get underneath the scene and you look at the requirements for compensating balances, and so on and so forth, that normally attach to small loans in the United States.

In one market in the United States, in the Boston area, we got into the smaller type of loan, and frankly, pricing on the basis that we would price in Canada, we had absolutely no difficulty in penetrating that market. I would say that our own experience is that the Canadian banks price as finely to small business or better than our American friends. Also, you know, if you look at a lot of the smaller communities, and not just the smaller communities but a lot of the big ones, there is not that much banking competition in some of them. Frankly, I think, from where I sit, the banking competition in Canada is intense for good risk.

Mr. Wilson: On page 10 you show the domestic spread falling off quite considerably in 1980-81. This is for your own bank. Is this because of the structure of your assets, or are there considerations there relating to losses, or a form of competition that was particularly acute with the type of business you were engaged in—the kind of particular mix that the Bank of Nova Scotia is engaged in? Is there any particular reason for this, apart from the problem of the mismatch in—the difference in timing in your funding as related your interest costs?

Mr. Bell: The biggest single reason there again is because of our fixed-rate mortgage and consumer credit portfolios.

Mr. Wilson: I see. According to some figures here—I do not know whether these are from you or from our research staff—they show that over the past five years your actual loan losses, a per cent of average assets, are markedly below the industry. Again, is that because of the type of business that you have been engaged in, or is this just astute banking by the Bank of Nova Scotia?

Mr. Bell: I was glad you said the latter and I was not going to have to . . . . I would like to think the latter has something to do with it—it is a mark of your judgment, and we have been under the system in the last five years. But again, it can also be a question of breaks; that the sectors we were heavy in did better in those few years. Maybe the next time around we will have the problem.

Mr. Wilson: Is it your consumer loan portfolio—the relative size of that—compared to the other banks, that has been a factor in that?

[*Traduction*]

M. Bell: —peuvent obtenir des fonds auprès des banques moyennant des écarts d'intérêt inférieurs à ceux que les banques imposent aux sociétés plus importantes, je ne suis pas d'accord avec lui. En fait, lorsque j'examine les conditions de prêt de la plupart des prêts accordés aux États-Unis, je constate qu'elles sont plus intéressantes que celles que les banques canadiennes offrent aux petits emprunteurs. Et ce, particulièrement, lorsque vous examinez les conditions d'emprunt relatives aux bilans, etc.; qui sont habituellement associées à l'octroi de petits prêts aux États-Unis.

Nous nous sommes lancés sur le marché américain dans la région de Boston dans l'octroi de prêts moins importants aux taux et conditions que nous appliquons au Canada, et franchement, nous n'avons eu aucune difficulté à pénétrer ce marché. Je dirais que d'après notre propre expérience, les banques canadiennes offrent aux petites entreprises des conditions aussi bonnes que celles des États-Unis si ce n'est meilleures. Par ailleurs, si vous observez un grand nombre de petites localités et aussi les plus grandes, vous constaterez qu'il n'y a pas tellement de concurrence entre les banques dans certaines d'entre elles. Je crois pouvoir dire que la concurrence est intense au Canada quand les risques ne sont pas trop grands.

M. Wilson: A la page 10 de votre mémoire, on constate que l'écart international des taux diminue considérablement en 1980-1981. Cela s'applique à votre propre banque. Est-ce à cause de la composition de votre actif, ou y a-t-il des éléments qui ont trait aux pertes ou une forme de concurrence qui était particulièrement aiguë dans le type d'opérations auxquelles vous vous livriez c'est-à-dire un type d'opérations mixtes? Y a-t-il une raison quelconque pour cela, mis à part le problème de l'écart qui existe entre vos financements et le coût des intérêts?

M. Bell: Cela est dû principalement à nos hypothèques à taux fixe et à nos prêts à la consommation.

M. Wilson: Je vois. Selon certains chiffres que nous avons ici—je ne sais pas s'ils viennent de vous ou de notre personnel de recherche—vos pertes réelles sur les prêts au cours de cinq dernières années, c'est-à-dire en pourcentage de l'actif moyen, sont bien en dessous de celles de l'industrie. Cela est-il dû au genre d'activités auxquelles vous vous livrez ou au savoir faire de la banque de la Nouvelle-Écosse?

M. Bell: Je suis heureux que vous ayez mentionné la deuxième solution . . . j'aimerais en effet penser que cela relève de votre deuxième hypothèse, qui est une expression de votre jugement; cette situation prévaut depuis ces cinq dernières années. Mais une fois de plus, il peut également s'agir d'une bonne fortune, il se peut que le secteur où nous opérons le plus a rapporté davantage de bénéfices ces années-là. Il est fort possible que plus tard nous ayons des problèmes que nous ne connaissons pas maintenant.

M. Wilson: Est-ce votre portefeuille de prêts à la consommation—son importance relative—en comparaison avec d'autres banques?

[*Text*]

Mr. Bell: Yes. There is no question that our losses on consumer loans thus far have been very, very good.

Mr. Wilson: Do you see this changing as this weakness in the economy is extended?

Mr. Bell: With the weakness in the economy, all sectors are seeing an increase in loan losses.

Mr. Wilson: The consumer loans no more than business loans?

Mr. Bell: I would say it is commensurate; it is increasing.

Mr. Wilson: We have talked about this whole question of tax breaks for certain segments of the economy; the small business development bond being the principal one, but also the income debentures and term preferreds. Would you, as a bank, prefer that you did not have this type of instrument to deal with? Would you like to see everybody on the same footing? Does this type of security or type of loan introduce a certain complication in your allocation of loan funds?

• 1640

Mr. Bell: I would say that whether we have it or not is a political consideration because, again, it is a cost subsidization and that is something the political side would have to decide upon. I say myself that it has been a useful tool in helping small business and farmers, and I welcome that. The only thing I dislike about it again is that, having responded to these needs, I think we suffered in a public relations way by all of the people who have held us up as non-contributors on the tax side.

Mr. Wilson: Yes. Is this affecting your operations now in any way?

Mr. Bell: Affecting our operations . . . ?

Mr. Wilson: Affecting the fact that your tax position is as low as it is. I see in the last quarter you are down to an 8 per cent tax rate.

Mr. Bell: I do not think we have taken any operational changes of direction because of that, no.

Mr. Wilson: Is that tax rate low simply because of these tax-free instruments, or are there other factors there, international or loan-loss factors, that have come into your operations that have caused that tax rate to drop as much as it has?

Mr. Bell: Certainly, the increase in international has impacted on it as well. As you see, we have had a terrific shift into the international growth in the last few years and there of course we get tax credits in those countries where we make the loans, and that is deductible from Canadian tax.

Mr. Wilson: So the drop in your tax position in the second quarter of 1982 is more of an international phenomenon than any change in your domestic . . . .

[*Translation*]

M. Bell: Oui. Il est indubitable que les pertes que nous avons subies sur les prêts à la consommation ont été jusqu'à maintenant minimes.

M. Wilson: Pensez-vous que cela va changer au fur et à mesure que le déclin de l'économie persiste?

M. Bell: En période de déclin économique, tous les secteurs enregistrent une augmentation des pertes sur les prêts.

M. Wilson: Les prêts à la consommation n'en sont pas plus la cause que les prêts aux entreprises?

M. Bell: Je dirais que c'est proportionnel; cela augmente.

M. Wilson: Nous avons parlé de la question des dégrèvements fiscaux pour certains secteurs de l'économie. Les obligations de développement des petites entreprises en constituent le principal, mais il y a l'obligation sans garantie sur le revenu et les actions privilégiées à terme. Préféreriez-vous qu'il n'y ait pas ce genre d'instrument? Voulez-vous voir tout le monde sur un pied d'égalité? Est-ce que ce genre de sécurité ou ce genre de prêt complique la répartition de vos fonds?

M. Bell: Disons que c'est une question politique, car il s'agit de subventions et donc les hommes politiques auront à décider. Selon moi, c'est un instrument utile en ce qui concerne les petites entreprises et les agriculteurs, et je suis d'accord. Cela dit, la seule chose qui m'ennuie, c'est que nous avons souffert du point de vue relations publiques car les gens nous perçoivent comme des non imposables.

M. Wilson: Oui. Y a-t-il eu des répercussions quelconques sur vos opérations?

M. Bell: Sur nos opérations . . . ?

M. Wilson: Dû au fait que vos impôts sont très bas. Je constate que pour le dernier trimestre vous avez un taux d'imposition de 8 p. 100.

M. Bell: Je ne pense pas qu'on ait changé d'orientation à cause de cela, non.

M. Wilson: Est-ce que votre taux d'imposition est bas à cause de ces instruments d'exonération, ou y a-t-il d'autres facteurs, comme vos activités internationnales ou des pertes, qui ont fluencé sur vos opérations et qui ont entraîné une diminution du taux d'imposition?

M. Bell: Il est évident que l'augmentation des activités internationales a eu un impact. Comme vous voyez, nous avons vécu à ce chapitre un bouleversement de la croissance des activités internationales au cours de ces dernières années, et nous profitons donc d'exonérations fiscales dans les pays auxquels nous consentons des prêts, qui se répercutent également sur l'impôt versé au Canada.

M. Wilson: Alors, la chute de vos impôts pendant le deuxième trimestre de 1982 est due davantage aux facteurs internationaux qu'à un changement de la situation intérieure . . .

[*Texte*]

Mr. Bell: No, I do not think so. I think the greatest impact has come from the tax-deferred instruments or tax-free instruments.

Mr. Wilson: Small business bonds and so on.

Mr. Bell: You will remember that the amount of tax-free income, of course, goes up on those instruments as interest rates go up. So even those income debentures and term preferreds that you put on your books two or three years ago, if interest rates go up and they are on a floating basis, then the income in that category is expanded.

Mr. Wilson: In recent years there has been a widening of average spreads. This was put to us by the CBA and others, that we have seen a widening in the spreads. Can you give us, from the perspective of your operations, the reasons for that widening spread?

Mr. Bell: The widening in spreads, of course, again did not occur in the Bank of Nova Scotia but they did occur in other banks, and that again is largely because of their heavy preponderance of floating-rate loans. So when the rates rose, they were able to change the rates on their loans and they had a lagged effect on the cost of their deposits. Those same banks are now seeing a contraction of their profits and you have seen an expansion in the Bank of Nova Scotia because of the reverse effect.

The Chairman: Thank you, Mr. Wilson. Mr. Lambert has a previous commitment at 5 o'clock and the hon. member from Lambton—Middlesex has graciously agreed that Mr. Lambert should go next.

An hon. Member: London—Middlesex.

The Chairman: London—Middlesex, I am sorry.

Mr. Lambert: I am sorry about that but I have a little problem here today. Arising out of, I think, Mr. Berger's talking about the moneys coming into mortgage investment, you were saying that you were investing under cost, in some instances. But surely to goodness your mortgage portfolio in housing goes back many years, and you have some, I will bet, that are less than 10 years at 10 per cent. A lot of them. Look, I live in a house that I have had for 16 years and I am paying 7.5 per cent. Now . . . .

An hon. Member: Shame.

The Chairman: Ripping off the taxpayer.

Mr. Lambert: No, but listen here, the mortgage market was not invented yesterday. Therefore, there are a lot of people who are holding long-term mortgages and that money is coming back to you regularly and, like government, you put it into the consolidated revenue fund of the bank. But part of it is going back out into mortgages, remember. You do not necessarily—well, I imagine you do work on the old commercial premise of last in first out. In other words, the last money that is deposited with you, either in deposit certificates or in savings accounts, is the first out into mortgage investment. Therefore, that is what you consider to be the rate, or the cost, of that

[*Traduction*]

M. Bell: Non, je ne pense pas. Je pense que le plus grand impact est dû aux instruments qui permettent de différer l'impôt ou d'obtenir une exonération.

M. Wilson: Les obligations relatives aux petites entreprises et ainsi de suite.

M. Bell: Vous vous souviendrez que la fraction du revenu non imposable augmente avec les taux d'intérêt. Si les taux d'intérêt augmentent et les obligations et les actions privilégiées à terme sont flottantes, il y aura une augmentation du revenu pour cette catégorie.

M. Wilson: Au cours des dernières années, il y a eu un élargissement de la répartition moyenne. La CBA et d'autres nous ont dit qu'il y a un étalement dans la répartition. D'après vous, quelle en est la raison?

M. Bell: Ce phénomène ne s'est pas produit à la Banque de Nouvelle-Écosse, mais dans d'autres banques, et c'est surtout à cause de la grande proportion de leurs prêts à taux flottants. Quand les taux ont augmenté elles ont pu modifier les taux d'intérêt et il y a eu un retard sur le coût de leurs dépôts. Ces mêmes banques connaissent maintenant une diminution de leurs profits et vous voyez au contraire une augmentation des profits de la Banque de Nouvelle-Écosse.

Le président: Merci, monsieur Wilson. M. Lambert a un rendez-vous à 17h00 et le député de Lambton—Middlesex a l'amabilité d'accepter que M. Lambert intervienne maintenant.

Une voix: London—Middlesex.

Le président: Je m'excuse, London—Middlesex.

M. Lambert: Je regrette, mais j'ai un petit problème. A la suite, je pense, de ce que M. Berger a dit au sujet des hypothèques, vous avez dit que vous investissez à perte dans certains cas. Mais, si je ne m'abuse, votre portefeuille hypothécaire ne date pas d'aujourd'hui, et vous avez, sans doute, des hypothèques de moins de 10 ans à 10 p. 100, plusieurs sans doute. Ecoutez, j'habite une maison depuis 16 ans et je paie 7,5 p. 100. Maintenant . . .

Une voix: Quelle honte!

Le président: C'est du lèse-contribuable.

M. Lambert: Non, mais écoutez, le marché hypothécaire n'est pas nouveau. Il y a donc beaucoup de gens qui ont des hypothèques à long terme et l'argent rentre donc régulièrement dans votre caisse, et comme le gouvernement, vous le déposez dans un fonds de revenu consolidé à la banque. Mais il ne faut pas oublier qu'un certain pourcentage de cet argent ressort sous forme d'hypothèques. Vous n'appliquez pas forcément—en fait, j'imagine que vous appliquez le vieux principe selon lequel les derniers fonds déposés soit sous forme de certificats de dépôt, soit directement dans les comptes d'épargnes, sont les premiers à être investis sous forme d'hypothè-

[*Text*]

money. I suggest to you that that is not so; there is a good deal of first in first out.

• 1645

Mr. Bell: I agree.

Mr. Lambert: Now we get to that point.

Secondly, you have a very interesting footnote to that chart—it is a paragraph, it is not a footnote—on page 13, where you are explaining table 6 in appendix 1. Your international operations have expanded dramatically in the last few years and you say that that is the case with Nova Scotia in the last two years. I think we should put that paragraph on the record:

> The Bank's unsatisfactory return on domestic assets contrasts sharply with the returns obtained on its international assets. Scotiabank's international operations have expanded dramatically in the last few years and as Table 6 in Appendix 1 demonstrates, these operations have accounted for more than half the Bank's earnings in each of the past two years. A further indication of the Bank's increasing reliance on international operations is its growing use of foreign currency deposits. As indicated in Table 7 of Appendix 1, in the period from 1977 to 1981 Scotiabank's foreign currency deposits increased at 1.7 times the rate of growth of its Canadian currency deposits. The Bank's comparatively slower profit growth during the past five years was almost exclusively because of weaker Canadian profit margins. Because of these circumstances, Scotiabank has derived stronger benefits from its foreign than from its domestic operations in recent years.

And that is the story of five others.

Mr. Bell: Of course.

Mr. Lambert: But among the bank bashers, and those people who were very strident, in the last couple of years, as to the level of bank profits, this is conveniently either ignored or unknown. Unfortunately, the banks were very loathe, or were very slow in trying to explain this.

The key phrase is, though:

> The Bank's comparatively slower profit growth during the past five years

—and no one else on this committee here has been interested in anything before that, because there is only one Mr. Orlikow and Mr. Bloomfield was here in the latter part of the revision of the Bank Act. That point did not draw the attention of the press—you know, in the headline grabbing—that never appeared at all. It is a factor that writers on this particular subject have conveniently ignored. I am just simply saying that they have ignored it, I think, because they did not know it, they did not do their homework.

Mr. Lang: Mr. Chairman, on a point of order: Mr. Lambert has stated that no one else has brought this issue up. I think it

[*Translation*]

ques. C'est donc cela que vous considérez comme le taux ou le coût de ces fonds. Moi, je dis que cela n'est pas vrai; souvent, les premiers fonds déposés sont les premiers à être investis.

M. Bell: J'en conviens.

M. Lambert: Ah, nous en venons enfin à l'essentiel.

Deuxièmement, vous avez une note en bas de la page qui est très intéressante pour le graphique 6—en fait, c'est un paragraphe, et non pas une note, qui figure à la page 13, là où vous expliquez le graphique 6 à l'annexe 1. Vos activités internationales ont connu une forte expansion au cours des dernières années et vous dites que c'est le cas de la Banque de la Nouvelle-Écosse depuis deux ans. Je pense que ce paragraphe devrait figurer au compte rendu:

> Le contraste est grand entre le rendement insatisfaisant de l'actif de la BNE au Canada et celui de son actif à l'étranger. Les activités internationales de la Banque ont connu une forte expansion au cours des dernières années. Comme l'indique le tableau 6 de l'annexe 1, ces activités sont à l'origine de plus de la moitié des revenus de chacune des deux années passées. Il est révélateur de constater, à cet égard, la place de plus en plus importante que prennent les dépôts en devises. Le tableau 7 de l'annexe 1 révèle que de 1977 à 1981 les dépôts en devises de la BNE ont augmenté 1.7 fois plus vite que les dépôts en dollars canadiens. Le ralentissement de la croissance des bénéfices de la Banque au cours des cinq dernières années est dû, presque exclusivement, à la diminution des marges bénéficiaires sur les opérations de la BNE au Canada. Il en résulte que, au cours des dernières années, la Banque a réalisé plus de bénéfices à l'étranger qu'au Canada.

Et c'est également le cas de cinq autres banques.

M. Bell: Bien sûr.

M. Lambert: Mais ceux qui critiquent les banques, et qui font grand bruit depuis quelques années, au sujet du niveau des bénéfices des banques, ne tiennent pas compte de ce fait ou l'ignorent complètement. Malheureusement, les banques ont hésité, ou plutôt, ont mis du temps à l'expliquer.

Mais la phrase-clé est cependant celle-ci:

> Le ralentissement de la croissance des bénéfices de la Banque au cours des cinq dernières années

—et personne d'autre qui siège à ce comité ne s'est intéressé à la question auparavant, car il n'y a qu'un seul M. Orlikow, et M. Bloomfield était présent également au cours des derniers travaux de révision de la Loi sur les banques. La presse n'y a pas fait attention—cela n'a jamais fait les gros titres, vous savez—je crois qu'on n'en a même pas parlé dans les journaux. C'est d'ailleurs un facteur que ceux qui écrivent sur ce sujet passent sous silence parce que cela leur convient. Je dis tout simplement qu'ils n'en ont pas parlé parce qu'en fait, ils ne sont pas au courant—ils n'ont pas fait leurs recherches.

M. Lang: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement: M. Lambert vient de dire que personne d'autre n'a soulevé cette

[*Texte*]

has been brought up a number of times by people on this side, including myself, so I do not think that his statement is accurate and he may have unintentionally misled the committee.

Mr. Lambert: Mr. Lang, just be careful. I simply said that this point has hardly ever been discussed when people are talking about high interest rates in the chamber and in articles. You may have raised that point, sir, okay; that is to your credit, leave it there.

May I ask you, Mr. Bell, why you use the phrase: "because of weaker Canadian profit margins" —that is, in the past five years? why you use the phrase "because of weaker Canadian profit margins" in the past five years. Why is it more difficult to do business in Canada than it is, say, in the United States or in Europe?

• 1650

Mr. Bell: I think the nature of the business we do in Canada, as against the nature of the business we do, preponderantly, in the foreign markets, is the main reason.

Another area we do comparably the same kind of business in in foreign markets as we do in Canada is the Caribbean. But the vast bulk of our foreign business is in the United States, it is in Europe, and it is in Latin America; and there essentially we are participating in large Euro-syndications, large loans we are participating in with other banks. The overheads associated with that business are infinitesimal compared with the overheads we have in our structure in Canada, with our branch network and all the myriad of small services we provide individual customers. It is that area which is dragging down our profitability.

Mr. Lambert: You say it is dragging down your—services to customers are something they might expect, and you would expect too, as part of your good relations.

I wanted to raise a question about that, too. I think the banks recently have started to nickel and dime the goodwill among customers.

Mr. Bell: I will be interested in your comments there. But may I just focus on this a little more?

If you take all of our international area, we have roughly 4,000 employees, and we have a greater amount of loan assets than we have in our domestic area, and there we have 22,000 domestic employees. That alone will tell you what is happening here in your—

Mr. Lambert: You are also suggesting here something I have also been amazed at in the banks, and that is your corporate structure. Have you had a management study in recent years? Your corporate structure is as bad as the civil service of the government. You have as many vice-presidents and area general managers in that upper echelon as we have directors and executives in the Public Service of Canada. I used to be with a bank, and I have a close family connection

[*Traduction*]

question. Au contraire, je crois qu'elle a été soulevée de nombreuses fois par certaines personnes, y compris moi-même; il me semble donc que sa déclaration est inexacte et il est possible qu'il ait sans le vouloir, induit en erreur les membres du comité.

M. Lambert: Monsieur Lang, soyez prudent. J'ai dit tout simplement que lorsqu'on parle des taux d'intérêt très élevés à la Chambre et dans les journaux, on ne fait guère attention à ce point. Il est fort possible que vous en ayez parlé; si c'est le cas, je vous en félicite.

Je voudrais vous demander, Monsieur Bell, pourquoi vous avez dit: «est dû (. . .) à la diminution des marges bénéficiaires»—c'est-à-dire, au cours des cinq dernières années? Pourquoi serait-ce plus difficile de faire des affaires au Canada qu'aux États-Unis ou en Europe?

M. Bell: C'est le caractère des opérations que nous effectuons au Canada, en comparaison à ce que nous faisons dans les pays étrangers, qui est la cause de ces difficultés.

Nos opérations dans les Antilles ressemblent à ce que nous faisons au Canada. Mais le gros de nos opérations étrangères se font aux États-Unis, Europe et en Amérique latine. Nous participons notamment aux vastes opérations de prêts conjointement avec d'autres banques. Les frais généraux pour ce genre d'opérations sont infimes par rapport à nos frais généraux au Canada, où nous avons de multiples filiales et devons fournir toute une gamme de services à nos clients individuels. C'est ce secteur qui grève notre rentabilité.

M. Lambert: Le service à la clientèle doit en principe faire partie de votre image de marque.

Je voulais d'ailleurs soulever cette question également. Les banques ont commencé à monnayer pratiquement tous les services à la clientèle.

M. Bell: Vos commentaires m'intéresseraient beaucoup. Avant d'aborder cette question, pourrais-je encore ajouter quelques mots?

Dans notre secteur international, nous avons quelque 4,000 employés, contre 22,000 du secteur national alors, que notre actif dans ce dernier est inférieur au secteur international. Ceci vous donnera déjà une idée de ce qui . . . .

M. Lambert: Vous venez d'invoquer la structure des banques, qui m'a d'ailleurs toujours étonné. Avez-vous fait effectuer une étude de la gestion récemment? Je crois pouvoir dire sans risque d'erreur que la gestion chez vous est aussi mauvaise que la Fonction publique. Le nombre de vos vice-présidents et directeurs généraux régionaux ne le cède en rien au nombre de directeurs et de cadres de la Fonction publique. Je sais ce dont je parle, ayant travaillé pour une banque par le

[*Text*]

with one now; and I am appalled, Mr. Bell, at the growth of the upper echelon in your domestic operations here in Canada. The same may be said, too, of some of the bank premises, if they are part of the cost; unless they are self-sustaining.

Mr. Bell: We actually have a contraction in our overall staffing. Apart from that—

Mr. Lambert: Maybe this year.

Mr. Bell: No, apart from the increases you see in operations and systems, there is not very much of an increase in the upper echelons of our bank. And, Mr. Lambert, I would challenge you to find too many banks of our size that are as efficiently manned at the top as the Bank of Nova Scotia.

Mr. Lambert: Then you may step to the first of a class that has some problems. I do not want to point a finger at your bank individually. I will make the same statement to some of your colleagues.

I think this is an aspect of the costs of doing business in Canada. I know other businesses invest money abroad too, because the net return ultimately, or the "net-back", to use an oil term, is higher on the foreign operation than it is on the domestic operation. But when we add up the totals, people start putting on percentages; and that is what screams out. Frankly, that is why this committee exists. People just did a simplistic reading of percentages and started screaming.

Mr. Bell: Mr. Chairman, if Mr. Lambert is saying the banking system owes it to itself and to Canada to be as lean and hard and efficient as it can be and it is not where it should be, I agree with him, and we are working awfully hard to get there in our shop. But I agree with him. We have efficiencies we have to achieve.

Mr. Lambert: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Lambert.

Mr. Bloomfield.

• 1655

Mr. Bloomfield: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Bell, we welcome you and the other men with you today.

I think Mr. Berger brought up earlier the differences in the large corporate loans and the consumer loans and small businesses'. Which is more profitable?

Mr. Bell: Large loans, Mr. Bloomfield, are more profitable than small loans.

Mr. Bloomfield: Even though they are at a greatly reduced rate?

Mr. Bell: As I say, we must have a higher spread on our small loans to cover the costs of those loans than we need on the larger loans.

Mr. Bloomfield: Even though they are at a much lower rate, they are still far more profitable?

Mr. Bell: Yes, Mr. Bloomfield.

[*Translation*]

passé et un membre de ma famille y travaillant actuellement. La multiplication de vos cadres supérieurs au Canada est tout à fait scandaleuse à mon avis. On pourrait d'ailleurs en dire autant de la multiplication de vos installations mêmes.

M. Bell: Nous connaissons justement une réduction du personnel.

M. Lambert: Peut-être cette année.

M. Bell: Mis à part l'accroissement dans le secteur des opérations et des systèmes, le nombre de nos cadres supérieurs est resté plus ou moins stationnaire. Je ne pense pas que vous trouviez d'autres banques de la même importance qui soient gérées de façon aussi efficace que la Banque de la Nouvelle-Écosse.

M. Lambert: Dans ce cas, votre banque serait la première d'une catégorie qui a des difficultés. Je ne tiens pas à faire le procès de votre banque à titre individuel. Je dirai la même chose à certains de vos confrères.

Les affaires seraient donc plus coûteuses au Canada. D'autres entreprises investissent à l'étranger également, la rentabilité de ces placements étant supérieure dans d'autres pays. Mais ce qui a vraiment scandalisé les gens, ce sont les pourcentages, c'est d'ailleurs la raison pour laquelle notre Comité a été constitué. Il suffit que les gens voient les pourcentages pour qu'ils crient au scandale.

M. Bell: Je suis tout à fait d'accord avec vous pour dire que le secteur bancaire devrait être aussi efficace et rentable que possible. Nous faisons d'ailleurs tout notre possible pour y arriver.

M. Lambert: Merci, monsieur le Président.

Le président: Merci, monsieur Lambert.

Monsieur Bloomfield.

M. Bloomfield: Merci, monsieur le président. Je tiens à souhaiter la bienvenue à M. Bell et aux autres témoins.

M. Berger a parlé tout à l'heure des différences entre les prêts aux grosses sociétés, les prêts à la consommation et les prêts aux petites entreprises. Lesquels sont les plus rentables?

M. Bell: Les gros prêts sont plus rentables que les petits prêts.

M. Bloomfield: Même si les taux d'intérêt sont bien inférieurs.

M. Bell: Ainsi que je l'ai déjà expliqué, nous devons pratiquer, pour couvrir les frais, une marge bien plus grande pour les petits prêts que pour les prêts importants.

M. Bloomfield: Donc les prêts importants sont plus rentables même si les taux d'intérêt sont inférieurs.

M. Bell: C'est exact.

[*Texte*]

Mr. Bloomfield: Would you break down for the committee your loan losses to industry sectors such as forest products, the fishing industry, oil and gas, and real estate? Do you have that breakdown of where you are losing the most or which is the most profitable?

Mr. Bell: No, I do not have that breakdown, but I can tell you, roughly, that our bigger problems have been in smaller business, not larger business. Real estate has been a particularly bad contributor to loan problems in our organization. We are still working very assiduously with the eastern fishing industry. I am hoping that that situation can recover and regain health. Forest products are a problem across the country, more particularly the small sawmills. Automobile dealerships are having troubles. Smaller manufacturers that are associated with the automobile industry are having problems. Those are the major areas of problems for us.

Mr. Bloomfield: The Inspector General of Banks suggested that loans to individual companies should not exceed 50 per cent of the bank's capital. Do you agree with that?

Mr. Bell: I would not have any quarrel with that. In our organization I think we have set an even lower general rule. In our organization we would prefer to keep loans under $500 million; I think on the Inspector General's formula we would be able to be in the $800-million or $900-million range. There are times when we might exceed that, but there has to be some very special quality attached to the situation for us to do so. So I have no problem with the Inspector General's suggestion.

Mr. Bloomfield: We understand that in the United States they are limited to about 10 per cent. Do you think that is too low?

Mr. Bell: Yes, I do, Mr. Bloomfield. I think it is much too low. I do not know necessarily whether it is too low in some areas in the United States where you are talking about unit banks that do not have the diversification of assets that is permitted by the ability of the banks in Canada to serve on a national basis and internationally.

Mr. Bloomfield: What do you consider an appropriate leverage ratio for your bank and the banking industry as a whole?

Mr. Bell: Again, I would find as a general guideline the Inspector General's suggestion of 30:1 is something that we should all try to work for.

Mr. Bloomfield: Should there be some variance between banks?

Mr. Bell: Again, if you had a bank in Canada that was a regional institution, or maybe a bank that decided to concentrate only on certain sectors of borrowers, I would say that there would be greater risk in that asset structure and it might be that a lower ratio would be more appropriate in that instance.

Mr. Bloomfield: If the chartered banks could not raise any further external capital, new equity that is used this year, and could not increase leverage further, what would happen to the asset growth?

[*Traduction*]

M. Bloomfield: Pourriez-vous nous donner le détail de vos pertes dans les prêts aux secteurs comme l'industrie forestière, la pêche, le pétrole et le gaz et l'immobilier? Avez-vous le décompte des secteurs où les pertes sont les plus importantes et de ceux qui sont les plus rentables?

M. Bell: Nous n'avons pas fait ce décompte, mais ce qui est certain, c'est que ce sont les prêts accordés aux petites entreprises qui nous ont donné le plus de fil à retordre. Le secteur immobilier a été particulièrement difficile pour nous. Nous continuons toujours à accorder des prêts aux pêcheries de l'Est du pays et nous espérons que ce secteur viendra à se redresser. L'industrie forestière est en crise à travers tout le pays, surtout en ce qui concerne les petites scieries. Les concessionnaires de voitures sont également en difficulté. Les petits fabricants travaillant pour l'industrie automobile ont la vie difficile. Ce sont là les principaux secteurs qui nous causent des problèmes.

M. Bloomfield: D'après l'inspecteur général des banques, les prêts accordés aux entreprises ne devraient pas dépasser 50 p. 100 du capital de la banque. Qu'en pensez-vous?

M. Bell: Je suis tout à fait d'accord et notre banque, quant à elle, s'est fixé un plafond encore plus bas. Généralement, nos prêts ne dépassent pas 500 millions de dollars. Or d'après cette formule de l'inspecteur général, nous devrions pouvoir accorder de 800 millions de dollars à 900 millions de dollars de prêts. Le plafond pourrait être dépassé à l'occasion, mais uniquement dans des cas bien particuliers. Donc, en principe, je suis d'accord avec l'inspecteur général.

M. Bloomfield: Il paraît qu'aux États-Unis, ce plafond est limité à 10 p. 100. Pensez-vous que ce soit trop bas?

M. Bell: Je trouve que c'est beaucoup trop bas. Cette règle pourrait être utile dans certaines régions des États-Unis où il existe de très petites banques dont l'actif n'est pas suffisant diversifié comme c'est le cas des banques au Canada, diversification qui nous permet notamment d'opérer à l'échelon national et international.

M. Bloomfield: Quel est à votre avis un coefficient d'endettement acceptable pour le secteur bancaire?

M. Bell: Un coefficient de 30:1 comme proposé par l'inspecteur général est à mon avis une formule à retenir.

M. Bloomfield: Ce coefficient devrait-il varier d'une banque à l'autre?

M. Bell: Pour les banques travaillant uniquement à l'échelon régional ou traitant exclusivement avec telle ou telle catégorie d'emprunteurs, les risques seraient sans doute plus grands et le taux d'endettement devrait être abaissé.

M. Bloomfield: Si les banques à charte se trouvaient dans l'impossibilité de trouver de nouveaux capitaux et ne pouvaient pas augmenter leur coefficient d'endettement, quel effet cela aurait-il sur la croissance de leur actif?

[*Text*]

Mr. Bell: I think the asset growth would have to slow if we were not able to maintain the ratios suggested or approximations of them. I do not think we should be rigid; there should be some flexibility there.

Mr. Bloomfield: If the deposit insurance was raised from $20,000 to between $50,000 and $100,000, would this higher level of protection reduce the onus on the chartered banks and raise additional capital?

Mr. Bell: No, I do not think so. The depositors you really have to concern yourself with are the very, very large ones. That is the market-sensitive money, and my own view is that we could never insure ourselves to give them protection. So I really do not see an increase in deposit insurance being all that meaningful in helping out at present with the banks.

• 1700

Mr. Bloomfield: Has the chartering of foreign banks increased or reduced the current competition of the five major banks? What has been the effect of the reserve requirements now required by the foreign banks on the competition and the position of these foreign banks?

Mr. Bell: It is difficult to say whether competition has increased. I think it has increased in this way, that more banks have now set up establishments. More banks have sent senior people into the marketplace and they are very aggressive and they are out there working that market. But there is no question, too, that previously they were pretty effective competition and very effective competition on the pricing, as you well know, when they did not have the reserve requirement. We felt them before; we feel them now. I think the greater numbers and the fact that their presence is more permanent has put a little more edge on their competitiveness.

Mr. Bloomfield: Do you think they go after a certain market?

Mr. Bell: Again, it is intriguing that they practically all have taken a diagnosis of the Canadian market to the extent that they do not want to touch the small business. Small business and personal lending, they cannot see the margins in it for them and they seem to be avoiding it and they are sticking pretty much with the larger-ticket corporate business.

Mr. Bloomfield: Should that make a better environment for the small business, and that market within the Canadian consumer scene?

Mr. Bell: I think any measure of competition in the banking system is going to help. While I say that seems to be the present market they are confining themselves to, I can see that eventually they might start to tier down.

Mr. Bloomfield: The trust and loan industry competition within the banking, where does that come in?

Mr. Bell: I feel awfully keenly about this, Mr. Bloomfield. As you may recall, during the Bank Act revision we were told we would have relief on the reserves on deposits in excess of one year as soon as the trust company legislation was put in

[*Translation*]

M. Bell: Cette croissance devrait se ralentir si nous ne parvenions pas à maintenir ces coefficients d'endettement plus ou moins à leur niveau actuel. Mais il faut pouvoir faire preuve d'une certaine latitude.

M. Bloomfield: Si l'assurance de dépôts passait de $20,000 à $50,000 voire $100,000, cela faciliterait-il la tâche des banques à charte en leur permettant notamment de trouver de nouveaux capitaux?

M. Bell: Non, je ne le pense pas. Notre sujet de préoccupation, ce sont les très gros déposants, et à mon avis il serait impossible de les assurer convenablement. Je ne pense donc pas qu'en relevant l'assurance dépôts, l'on améliorerait la situation actuelle des banques.

M. Bloomfield: Le fait que les banques étrangères exercent maintenant des activités au Canada a-t-il augmenté ou réduit le concurrence entre les cinq banques principales? Quelle a été l'incidence des réserves exigées des banques étrangères sur la concurrence et la position de ces banques étrangères?

M. Bell: Il est difficile de dire si oui ou non la concurrence a augmenté. Je crois qu'elle a augmenté dans un sens, parce qu'il y a maintenant davantage d'établissements bancaires. Davantage de banques ont envoyé des cadres très dynamiques dans le marché. Mais il est également vrai qu'auparavant les banques étrangères représentaient une concurrence très efficace pour ce qui est des prix, comme vous le savez, quand elles n'étaient pas obligées d'avoir des réserves. On était conscient de leur présence auparavant; on l'est toujours. Je crois, toutefois, que leur concurrence est rehaussée du fait qu'elles sont plus nombreuses et qu'elles sont là de façon plus permanente.

M. Bloomfield: Pensez-vous que les banques étrangères cherchent un marché particulier?

M. Bell: Il est intéressant de constater que presque toutes ces banques étrangères ont analysé le marché canadien suffisamment pour savoir qu'elles ne veulent pas prêter aux petites entreprises. Elles ne voient pas d'intérêt à accorder des prêts aux petites entreprises et aux particuliers. Elles évitent donc ce genre de prêts et préfèrent plutôt faire affaires avec les grosses sociétés.

M. Bloomfield: Est-ce que cela va améliorer la situation des petites entreprises et des consommateurs canadiens?

M. Bell: A mon avis, tout concurrence dans le système bancaire va aider à améliorer cette situation. Les banques étrangères se limitent aux grandes entreprises pour le moment, mais il se peut qu'à la longue elles desservent d'autres clients.

M. Bloomfield: Qu'en est-il de la concurrence représentée par les sociétés de fiducie et les sociétés de prêts?

M. Bell: C'est une question qui me tient à coeur énormément, Monsieur Bloomfield. Comme vous vous souviendrez peut-être, lors de l'étude de la révision de la Loi sur les banques, on nous a dit que le fardeau des réserves sur les

[*Texte*]

place. In the meantime, they wanted to leave it there to protect that market for the trust companies. Of course, what has happened is that the trust companies in large measure are abandoning the mortgage market and the banks are trying to fill that gap and we still have the reserve on us.

Mr. Bloomfield: Has your percentage gone up into the mortgage market?

Mr. Bell: Has the banks' percentage? I would think the banking system's percentage of mortgages has gone up. I am sorry, I do not have that number with me so . . . .

Mr. Bloomfield: Is that up or down, John?

The Chairman: That is current. I am not sure if that is up or down. Perhaps Mr. Bell could tell us.

Mr. Bloomfield: Could you expand on the accounting and operational differences between the Canadian banking practices and those in any of the other countries? Are you familiar with other than Canadian banking practices?

Mr. Bell: In a general way. It would be very difficult to talk about any differences in accounting that is meaningful. I think in most ways they are comparable.

Mr. Bloomfield: Do small retailers get charged more than the large retailers and, if so, why?

Mr. Bell: You are talking about for credit or . . .

Mr. Bloomfield: Yes.

Mr. Bell: Yes, if we are charging a smaller account more than we are a large account, it is because we have taken the measure of what we need to make a profit on that account. We have gone so far as to do intensive studies here; to look at the amount of time our lending officers have to spend on the small loans and so on and so forth. We have examined them six ways from Sunday and, sure, we find that we have to price those loans higher than we do our large credits simply because of the attention they take relative to the amount you have outstanding.

Mr. Bloomfield: Mr. Bell, I understand you have some concerns with regard to contracts on cars. Do you believe the right to pay off a contract ahead of time will affect the interest rates in this type of agreement?

Mr. Bell: There is no doubt in my mind, Mr. Bloomfield, that, if the regulation that is suggested by the Bank Act revision will be in place at the end of this year, it is going to cost Canadian borrowers. Their costs of borrowing will go up.

Mr. Bloomfield: Why?

[*Traduction*]

dépôts de plus d'un an serait allégé aussitôt que la Loi sur les sociétés de fiducie entrerait en vigueur. Entre-temps, on choisissait de maintenir cette exigence afin de protéger ce marché pour les sociétés de fiducie. Ce qui s'est passé, évidemment, c'est que les sociétés de fiducie accordent beaucoup moins d'hypothèques et que les banques essaient de combler la lacune, même avec les exigences de réserves qu'on nous impose.

M. Bloomfield: Les banques accordent-elles maintenant davantage d'hypothèques?

M. Bell: Je dirais que le part d'hypothèques accordées par le système bancaire a augmenté. Malheureusement, je n'ai pas les chiffres sur moi, donc . . .

M. Bloomfield: S'agit-il d'une augmentation ou d'une diminution, John?

Le président: C'est la situation actuelle. Je ne sais pas s'il s'agit d'une augmentation ou d'une diminution. Peut-être que M. Bell le sait.

M. Bloomfield: Pourriez-vous nous dire davantage au sujet de différences de comptabilité et de fonctionnement entre les banques canadiennes et les banques des autres pays? Connaissez-vous les pratiques des banques étrangères?

M. Bell: De façon générale. Il serait difficile de parler de différences importantes de comptabilité. Je pense qu'en général les systèmes sont comparables.

M. Bloomfield: Les petits détaillants sont-ils obligés de payer plus cher que les gros détaillants, et, dans l'affirmative, pourquoi?

M. Bell: Vous parlez du crédit ou . . .

M. Bloomfield: Oui.

M. Bell: Oui, si notre taux est plus élevé dans le cas d'un petit compte que dans le cas d'un gros, c'est parce qu'on a calculé que c'est nécessaire si l'on veut réaliser un bénéfice. Nous avons même effectué des études intensives à cet effet. Nous avons examiné le temps que nos agents de prêts doivent consacrer aux petits prêts, etc. Nous avons examiné ces traits sous tous les angles, et il est vrai que nous avons constaté qu'il faut faire payer un taux plus élevé sur un petit prêt que sur un gros prêt, à cause du temps qu'on consacre à la préparation par rapport au montant en question.

M. Bloomfield: Monsieur Bell, je crois savoir que vous avez certaines inquiétudes à propos des prêts que vous accordez pour l'achat de voitures. Estimez-vous que le droit du consommateur de rembourser un prêt avant l'échéance aura une incidence sur les taux d'intérêt dans ce genre de contrat?

M. Bell: Je suis convaincu, Monsieur Bloomfield, que si le règlement proposé dans la révision de la Loi sur les banques est en vigueur à la fin de l'année, ce seront les emprunteurs canadiens qui auront à en payer le coût. Les taux d'intérêt vont augmenter.

M. Bloomfield: Pourquoi?

[*Text*]

Mr. Bell: Simply because we will not be able to book a loan and know that, if rates tumble, the borrower will not break his loan contract. I affects you two ways: first of all, if you are talking about consumer credit, the cost of putting a consumer credit loan on your books is in excess of $100, so if he chooses to break it in the first month or two, you may not even get back your cost of writing the loan. Then again, if you are going to finance that loan at today's rate of interest, when interest rates tumble, very obviously you are going to be left with the higher-cost money, and he will re-write the loan at a higher value. We will have to compensate, in our pricing of those loans, for that fact. I am hopeful that regulation might yet be reversed, because I think it is a very important thing that it is. You will see more and more that lenders will try to do their consumer lending by way of variable-rate loans if that regulation goes into place.

• 1705

Mr. Bloomfield: What do you think that will cost the consumer?

Mr. Bell: It will cost the consumer a fair amount. But what bothers me is what is it going to cost business, and how are you as a banker going to be able to deal properly with that borrower, because we get back to the uncertainty that now exists with that borrower financing his shelter, in mortgage lending. He is now going to have that same uncertainty attached to consumer lending; and that man does not need any more uncertainty. As a lender, I certainly feel very much more responsible in every way constructive to that borrower when we can sit down and negotiate a loan and know what it is going to cost him to carry it through to its maturity; which I will not be able to do.

Mr. Bloomfield: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Bloomfield.

Mr. Halliday.

Mr. Halliday: Thank you, Mr. Chairman.

I think in responding to Mr. Berger at the beginning, when he was questioning about SBBs—if I recall correctly, you indicated you have about $500 million out in that as compared to $20 billion in total loans. Is that roughly the figure? I am curious about how you arrive at that ratio and whether that is a fixed ratio or whether the farmers who come to me about having difficulty getting these SBBs might be able to anticipate you might jump from, say, a 2.5 per cent ratio to a 5 per cent ratio. What is the outlook for the future in that?

Mr. Bell: There is no established ratio at all. That $500 million is simply what we were able to put out in the context of our customers' needs and our response to them. There is no ratio or limit that we have established for that instrument.

Mr. Halliday: I guess I am still wondering how it happens to be that ratio. In other words, if the demand is there for more,

[*Translation*]

M. Bell: C'est simplement parce que les banques n'auront aucune garantie que l'emprunteur ne violera pas son contrat de prêt si les taux d'intérêt dégringolent. Cette possibilité a deux effets sur les banques. D'abord, dans le cas du crédit à la consommation, il coûte plus de $100 aux banques pour parachever les formalités dans un prêt au consommateur, donc si ce dernier décide de mettre fin à son contrat dans un mois ou deux, il se peut que les banques ne récupèrent même pas le coût administratif du prêt. D'un autre côté, si le prêt est financé au taux d'intérêt actuel, lorsque les taux d'intérêt tombent, il est évident qu'on se retrouvera avec de l'argent qui aura coûté plus cher, alors que l'emprunteur se fera renouveler le prêt à un taux d'intérêt inférieur. Nous devrons tenir compte de ce fait en calculant le prix de nos prêts. J'espère que ce règlement pourra encore être modifié, car cela me paraît essentiel. Vous verrez de plus en plus de prêteurs adopter, le crédit à la consommation à taux variables si ce règlement est adopté.

M. Bloomfield: Combien cela coûtera-t-il au consommateur?

M. Bell: Cela lui coûtera cher. Ce qui m'inquiète, c'est également ce que cela va nous coûter et ce que le banquier pourra dire à son client, car cela imposera la même incertitude dans le cas du crédit à la consommation que celui qui existe déjà avec le crédit hypothécaire; le client se passerait bien d'une incertitude encore accrue. En tant que prêteur, je tiens beaucoup à pouvoir m'asseoir avec mon client, et calculer combien son prêt lui coûtera au total, et je ne serais plus en mesure de le faire maintenant.

M. Bloomfield: Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le président: Je vous remercie, Monsieur Bloomfield.

Monsieur Halliday.

M. Halliday: Merci, Monsieur le Président.

Je crois que c'est en réponse à une question de M. Berger au début que vous avez indiqué que vous aviez contracté pour quelque 500 millions de dollars d'obligations au développement de la petite entreprise, pour un volume de crédit total de 20 milliards de dollars. Était-ce là le chiffre exact? J'aimerais savoir comment vous déterminez la proportion de ces obligations et s'il s'agit d'une proportion fixe ou bien si les agriculteurs, par exemple, qui éprouvent du mal à en placer, pour s'attendre à voir cette proportion passer de 2.5 p. 100 è 5 p. 100. Quelles sont les perspectives d'avenir à cet égard?

M. Bell: Il n'y a pas de proportion fixe du tout. Le chiffre de 500 millions de dollars est simplement ce que nous avons pu émettre pour répondre aux besoins de nos clients. Il n'existe pas de limite de prêts établie pour cet instrument.

M. Halliday: J'aimerais quand même savoir comment on est arrivé à ce chiffre. Autrement dit, s'il existait une demande

[*Texte*]

then will you be able to respond favourably to that demand or not?

Mr. Bell: We are responding to the demand. We have not curtailed in any way, shape, or form our usual criteria. We have criteria for those loans, and those are credit criteria. We have criteria for every loan we make. But we have not in any way, shape, or form turned off our ability or our willingness to make those loans.

Mr. Halliday: So if applicants can meet the criteria, it is possible this ratio may go up.

Mr. Bell: Sure.

Mr. Halliday: You may have more of that money out in SBBs.

Mr. Lambert raised a problem that is of interest to me, and I was quite interested in your response. He was talking about your high cost of expenses here in Canada, in your operations in Canada, and you said—and I think I got your words down right—there was a need for you, and I guess all banks, to become lean, hard, and efficient; and then you said you have efficiencies you have to achieve. That is a very close quotation.

This is very fascinating, and it brings to mind an interest I have had for a while regarding taxation. If our corporate taxation were to be based on net business cost, you would have a real incentive to become more efficient. I am wondering what your reaction is to that concept of taxation. Would you welcome a corporate tax that was based on net business cost? That would encourage you to be more efficient and it would not be a tax on your profits. If you could be more efficient, you then would have a chance to keep some of your profits. How would you feel about that?

Mr. Bell: At first blush, I would welcome that. It makes sense.

Mr. Halliday: That is very interesting. I am very pleased to hear that.

Mr. Bell: When we were talking, if I could just elaborate a little—I think it is important that while I was talking about the costs of doing business in Canada versus our costs abroad, it is very important to remember, again, that I emphasized it was a different kind of banking altogether.

Mr. Halliday: One can see that if one applies this concept of net business cost to a lot of different types of corporate enterprises, we could achieve a lot of efficiencies in this country which might very well be an answer to some of the economic problems we have now. But I am very pleased to see somebody of your stature, as you say, at first blush at least, giving it some credence.

Mr. Bell: Mr. Brooks is an expert on taxation.

How do you feel about that, Mr. Brooks?

Mr. R.L. Brooks (General Manager, Finance and Administration, Bank of Nova Scotia): I certainly would not call myself an expert on taxation, but I think I agree with Mr. Bell.

[*Traduction*]

pour une somme plus grande, seriez-vous en mesure de répondre favorablement ou non?

M. Bell: Nous répondons à cette demande, Nous n'imposons aucune limite d'aucune sorte et n'avons pas modifié nos critères habituels. Nous suivons un certain nombre de critères dans le cas de ces prêts, comme dans le cas de tous les autres et nous ne leur imposons aucune limite sous aucune forme.

M. Halliday: Si vous avez donc un nombre suffisant de demandeurs qui répondent à vos critères, il est fort possible que cette proportion augmente.

M. Bell: Certainement.

M. Halliday: Vous pourriez donc accorder davantage de crédits sous forme d'obligations d'aide à la petite entreprise.

M. Lambert a soulevé un problème qui m'intéresse et j'ai trouvé votre réponse intéressante. Il parlait des frais d'exploitation élevés que vous encourez au Canada et vous avez répondu—et je pense avoir bien noté vos paroles—que les banques devaient procéder à un «dégraissage» afin de devenir plus performantes; vous avez dit également qu'il vous fallait réaliser des économies. Je pense avoir bien cité vos paroles.

Cela est tout à fait fascinant, d'autant plus que je m'intéresse depuis longtemps à la fiscalité. Si l'impôt sur les sociétés était fondé sur les frais d'exploitation nets, vous auriez doublement intérêt à rentabiliser davantage cette exploitation. Que pensez-vous de cette forme d'imposition? Seriez-vous en faveur d'un impôt sur les sociétés qui serait fondé sur les frais d'exploitation nets? Cela serait un stimulant à réduire ces frais, et vous ne seriez pas imposés sur vos profits. Si vous parveniez à une plus grande rentabilité, vous ne seriez pas pénalisés par un impôt supplémentaire sur les profits. Qu'en pensez-vous?

M. Bell: A première vue, cela me paraît très logique.

M. Halliday: C'est très intéressant, et je suis heureux de vous l'entendre dire.

M. Bell: Lorsque je comparais les coûts d'exploitation au Canada à ceux de l'étranger, il ne faut pas oublier par contre que le fonctionnement des banques ici n'est pas du tout le même.

M. Halliday: Si l'on appliquait ce concept du coût d'exploitation net à toute la gamme des entreprises, on parviendrait à réaliser dans notre pays des gains de productivité dont notre économie a tellement besoin à l'heure actuelle. Je suis très heureux de voir quelqu'un aussi éminent que vous réagir de manière favorable à cette idée.

M. Bell: M. Brooks est un expert en matière de fiscalité.

Qu'en pensez-vous, Monsieur Brooks?

M. R.L. Brooks (directeur général, Finance et administration, Banque de Nouvelle Écosse): Je ne me qualifierais certainement pas d'expert en fiscalité, mais je suis d'accord avec M.

[*Text*]

On the surface it seems very attractive. I must confess, though, I have not looked at the proposal particularly closely, and expert on taxation. But I think I agree with Mr. Bell, on the surface it seems very attractive. I must confess though, I have not looked at the proposal particularly closely and taxation, as you know, is a very complicated area.

• 1710

Mr. Halliday: Yes. I suppose, Mr. Chairman, as I have said before, the reason we are here on this particular aspect of the work of this committee, is to look into bank profits. And this begs the question, obviously, why has the public—we have had to respond to the public. They have apparently been concerned about what was alleged to be high bank profits. We are getting very little evidence in this committee that has convinced me, and I dare say, most of my colleagues here, that this is indeed a real problem. I see in table 10 on page 28 of your brief, the chatered banks, as we knew, rank eleventh out of 33 on after-tax-return equity. You yourselves do a little better, which I am sure is to your credit—you rank eighth.

But there is this perception abroad that bank profits are too high. I would be surprised if you and your colleagues in your bank, and perhaps your colleagues in the other chartered banks, have not addressed this problem. What can we do to correct this adverse image? It is anything but a good image for banks to have. Have you addressed this problem that we are trying to address? Do you see that you are going to take any kind of action in the immediate and longer future that will prevent this adverse image being abroad?

Mr. Bell: Of course, whenever we attempt to do anything ourselves, there is so often a tendency for people to perceive it as being self-serving, although that again may be a reflection on our own ability to sell our case. But what I devoutly desire more than anything else is to see the influence makers in Ottawa . . . . I do believe some of the people around this table have far more ability to sell the credibility of the Canadian banking system to the public than we have, and I do hope that this committee will do something to redress that. There is no question about it, that one way or another, confidence in the banking system can be a cause or a result of people accusing us of making excess profits.

If you think about it, in the last year or so, many prominent people in this country, who do have a leadership role, who are influence makers, have been telling the public just that, that our profits have been excessive. And those people, from their positions of power, surely must not think very much of themselves if they do not believe they can influence the public to those conclusions when they keep saying it so often.

Mr. Halliday: Do you mean ministers sometimes?

Mr. Bell: I would leave you to draw your own conclusion, sir.

Mr. Halliday: The issue of bank competition has also come up, and you alluded to it today. We have had some witnesses suggest that there is no competition among banks. I suspect

[*Translation*]

Bell. Cela paraît tout à fait attrayant à première vue, mais je dois reconnaître que je n'ai pas examiné cette proposition de près. et comme vous savez, les questions d'impôt sont fort compliquées.

M. Halliday: Je sais. Monsieur le Président, si nous sommes réunis ici, c'est pour étudier les profits des banques. Nous devons répondre aux questions du public. Récemment, le public s'est demandé si les allégations sur les profits élevés des banques étaient fondés. D'après les témoignages que nous avons entendus en comité, je suis désormais convaincu, et j'ose ajouter, mes collègues également, qu'il s'agit d'un véritable problème. Au tableau 10 de la page 28 de votre mémoire, on constate que les banques à charte sont à la onzième place, sur 33, pour ce qui est du rendement sur leur avoir après impôt. Dans votre cas, le classement est un peu meilleur puisque vous êtes à la huitième place.

Le grand public a l'impression que les profits des banques sont trop élevés. Je serais étonné si vous me disiez que vous et vos collègues de même que les banquiers d'autres banques à charte, ne vous êtes pas penchés sur ce problème. Comment peut-on corriger cette impression? En effet, cette impression n'est pas bonne pour les banques. Avez-vous essayé de trouver une solution à ce problème sur lequel nous nous penchons? Envisagez-vous des mesures dans l'immédiat ou à long terme pour corriger cette mauvaise impression que font les banques au grand public?

M. Bell: Bien entendu, quand nous essayons de prendre des mesures, les gens interprètent cela comme si nous essayions de dresser un paravent, mais c'est peut-être parce que nous nous y prenons mal. Ce que nous souhaitons avant tout, c'est que les gens qui ont de l'influence à Ottawa . . . Je pense que certaines personnes ici réunies sont beaucoup mieux placées que nous pour redonner confiance dans les banques canadiennes et j'espère que les membres du comité s'y emploieront. Il est indéniable que d'une façon ou d'une autre, la confiance dans les banques peut être sapée du fait que les gens nous accusent de toucher des profits excessifs.

Depuis un an environ, des gens bien en vue, des leaders, des gens qui ont de l'infuence, ont dit au public que nos profits étaient démesurés. Ces gens détiennent le pouvoir et s'ils ne croient pas avoir une influence quelconque sur l'opinion publique quand ils disent de telles choses, c'est qu'ils ont une bien piètre opinion d'eux-mêmes.

M. Halliday: Faites-vous allusion à des ministres?

M. Bell: Je vous laisse tirer vous-même vos propres conclusions.

M. Halliday: La question de la concurrence entre les banques a été soulevée et vous en avez vous-même parlé aujourd'hui. Certains témoins prétendent qu'il n'y a pas de concur-

[*Texte*]

you do not agree with that. Again, that is another problem that certainly tarnishes your image. Have you any comments on that? I presume you agree that there is significant competition among the chartered banks and other financial institutions.

Mr. Bell: Sir, once a quarter, I have to go to my board of directors and report our results relative to my competitors. I do not mind telling you, I am clammy-hand until I get that ordeal over and until we look good in the ranking. I feel intensely the competition in the Canadian banking system. I can tell you too that foreign bank observers of the banking system in this country also feel that it is intensely competitive, intensely competitive.

Mr. Halliday: Mr. Chairman, I have just one more comment. I would like to go back to my second question related to taxation on net business costs for corporations. Could I respectfully suggest to you that you might look at the *Minutes of Proceedings* of this committee when Mr. Ferguson, I believe .... He is not coming before the committee but he is going to be giving us a brief, is he not? I will make a point of seeing that you get a copy of that brief because he has a special interest in this whole topic of a change in tax concept. I am sure he will be delighted to think that you, as representatives of a senior bank, would be interested in that concept.

Mr. Bell: Thank you very much.

Mr. Halliday: I will see that you get provided with some material on that.

Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Halliday.

I will go to Mr. Riis.

Mr. Riis: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Bell, I am sorry that I was unable to be here for your opening statement and I have not had a chance to peruse your brief. I want to keep my questions very restricted, and have a chance to look at the transcript, so that I am not simply repeating questions that others have raised. But perhaps if you would allow two or three general questions.

The first one is about your bank per se, Mr. Bell. Is your bank in the process of rationalizing its system at the moment like so many others? And by rationalizing, to be specific, I mean closing down certain branches that are not particularly profitable.

• 1715

Mr. Bell: I am pretty certain that if you look at the Bank of Nova Scotia, over the last few years we have net increases of our branch network. We have had a small number of closures but we have opened more branches than we have closed.

[*Traduction*]

rence entre les banques. Je pense que vous n'êtes pas de cet avis. Cette question de concurrence contribue à ternir votre image. Avez-vous quelque chose à dire là-dessus? Je suppose que vous conviendrez qu'il existe une assez forte concurrence entre les banques à charte et les autres institutions financières.

M. Bell: Une fois par trimestre, je dois me présenter devant mon conseil d'administration pour lui faire rapport des résultats que nous avons obtenus par rapport à nos concurrents. Ai-je besoin de vous dire que je suis dans l'eau bouillante tant que cette épreuve n'est pas terminée et tant que je n'ai pas démontré que notre situation est relativement bonne. Je perçois une concurrence intense dans le système bancaire canadien. Les observateurs des banques étrangères sont du même avis car le milieu bancaire au Canada est extrêmement concurrentiel.

M. Halliday: Monsieur le Président, je voudrais faire une dernière remarque. J'ai parlé tout à l'heure de l'impôt perçu sur les coûts d'affaires nets auprès des sociétés. Puis-je vous demander de vous reporter au procès-verbal des séances du comité quand M. Ferguson ... M. Ferguson ne comparaîtra pas devant les membres du comité mais il déposera un mémoire, n'est-ce pas? Je veillerai à ce que vous obteniez un exemplaire de ce mémoire car il contient des remarques très pertinentes sur toute la question de la modification du régime fiscal. Je suis sûr qu'il sera ravi d'apprendre que les représentants d'une banque importante s'intéressent aux remarques qu'il fera.

M. Bell: Je vous remercie.

M. Halliday: Je veillerai à ce que vous obteniez ce mémoire.

Merci, Monsieur le Président.

Le président: Merci, Monsieur Halliday.

Monsieur Riis.

M. Riis: Merci, Monsieur le Président. Monsieur Bell, je suis désolé de ne pas avoir entendu votre déclaration liminaire et je n'ai pas eu l'occasion de lire votre mémoire. Mes questions seront donc très limitées et je consulterai le compte rendu. Je ne voudrais pas répéter des questions qui ont déjà été posées. Voici deux ou trois questions générales.

Tout d'abord, une question sur votre propre banque. Votre banque est-elle en train de rationaliser ses opérations comme le font beaucoup d'autres? Quand je dis rationaliser, je veux dire la fermeture de certaines succursales qui ne sont pas particulièrement rentables.

M. Bell: Dans le cas de la Banque de Nouvelle-Écosse du moins, vous constaterez, j'en suis sûr, que depuis quelques années, nous avons enregistré une expansion de notre réseau de succursales. Bien sûr, nous en avons fermé quelques-unes, mais dans l'ensemble, nous en avons ajouté plus que nous n'en avons retranché.

[*Text*]

Mr. Riis: Would you comment about a concern that some have raised regarding a bank that has been serving a particular community for some time, perhaps they only act in town financially, and now in this process of rationalization, ends up closing its doors, leaving the people that it has served, or that have supported it, in the lurch. I am not suggesting that it is necessarily your bank, I am just asking you.

Mr. Bell: Well, if I can find a community in which another bank has closed a branch, Mr. Riis, and if I can send in a market team and they can prove that I can make a profit there, I will go in and fill the void.

Mr. Riis: Okay, good. A little while ago we heard that people were using Chargex for such things as down payments on homes and so on. Your bank is linked in with Chargex. Do you know if that is taking place? How would you feel if in fact it is, or may be?

Mr. Bell: Supremely indifferent. We issue a credit card. We examine the customer and we are supposed to know our customer. We establish limits that that customer can have by way of that credit card. I guess once we have taken the determination that he is good for a given amount of money, at that point in time I think it should be his own decision how he uses those funds.

Mr. Riis: Mr. Bell, are you aware of the practice that, I guess I have heard a lot about in the last little while, during these difficult times, of rolling regular loans into loans under the Small Business Loans Act—that kind of thing; taking people's regular loan portfolios and bringing them under the government guaranteed portfolios. Are you aware of that practice?

Mr. Bell: No, I am not aware of it. I can tell you that it is not happening in my bank.

Mr. Riis: That is what I wanted to hear. The small business bond was raised a few moments ago. Is that restricted in your bank to your own borrowers. I guess what I am asking is whether a person from another bank, who traditionally had done business with the Toronto Dominion Bank, came to you and said, "I would like to apply for the small business bond," would you consider that person?

Mr. Bell: Mr. Riis, if I could use the small business bond constructively to steal a good account from another bank, or any other instrument, I would be delighted to do it tomorrow morning.

Mr. Riis: Okay, thank you. My last question, Mr. Bell. I hope I am not repeating too many previous questions, Mr. Chairman.

The Chairman: No, those are good.

Mr. Riis: My last question. Mr. Bell, going back to the profit situation. You do not feel, obviously, that your bank has

[*Translation*]

M. Riis: On nous a, à l'occasion, parlé du cas des banques qui desservaient de longue date certaines agglomérations, parfois à titre exclusif, et qui, à la suite de cet exercice de rationalisation, finissent par fermer leurs portes, laissant en quelque sorte leurs clients le bec dans l'eau. Cet état de choses inquiète certains, et je voudrais avoir votre opinion, même si votre banque n'est pas nécessairement dans ce cas.

M. Bell: Vous savez, Monsieur Riis, si j'entends parler d'une agglomération qui a perdu sa banque, je m'empresserai dans toute la mesure du possible d'y envoyer une équipe d'enquêteurs et, au cas ou cette dernière conclurait qu'il est possible d'y faire des bénéfices, j'y installerai une succursale.

M. Riis: Parfait. Il y a quelque temps, nous nous sommes fait dire qu'il y avait des gens qui utilisaient leur carte Chargex, par exemple, pour verser des arrhes sur l'achat d'une maison. Votre banque fait partie du réseau Chargex et j'aimerais savoir ce que vous en pensez, si c'est bien le cas.

M. Bell: Cela nous est parfaitement indifférent. Nous délivrons une carte de crédit après avoir étudié le dossier financier de notre client. Nous lui imposons une limite de crédit et j'imagine qu'une fois que nous avons déterminé que le crédit de notre client vaut tel ou tel montant, c'est uniquement au client qu'il appartient de décider comment il veut utiliser sa carte.

M. Riis: Êtes-vous au courant du fait, monsieur Bell, comme on en a fait état devant moi à plusieurs reprises depuis un certain temps, que dans cette période difficile que nous connaissons, il arrive de plus en plus souvent qu'un prêt ordinaire soit converti en prêt au titre de la Loi sur les prêts aux petites entreprises, et c'est un exemple seulement, ce qui revient à faire garantir par le gouvernement des emprunts tout à fait ordinaires effectués par des particuliers. Êtes-vous au courant?

M. Bell: Non, mais je puis vous dire que ce n'est pas le cas à la Banque de Nouvelle-Écosse.

M. Riis: C'est ce que je voulais vous entendre dire. Nous avons parlé il y a quelques instants de la question des obligations d'aide à la petite entreprise. Ces obligations sont-elles, chez vous, réservées exclusivement à vos propres emprunteurs? Ce que je voulais savoir en fait c'est que si un client, mettons de la Banque Toronto-Dominion, vient vous voir pour vous demander une obligation d'aide à la petite entreprise, accéderiez-vous à sa demande?

M. Bell: Oui, je ne demanderais pas mieux, à condition que l'utilisation de cette obligation ou de tout autre instrument bancaire me permette d'enlever un bon client à la concurrence.

M. Riis: Je vous remercie. J'aurais une dernière question à vous poser, Monsieur Bell, et j'espère incidemment que je n'emprunte pas trop de sentiers déjà battus, Monsieur le Président.

Le président: Au contraire.

M. Riis: Ma dernière question. Monsieur Bell, pour en revenir à la question des bénéfices, vous êtes de toute évidence

[*Texte*]

been making too much profit. I suspect that by your definition, it could never make too much profit, thinking about those meetings you have to attend with your shareholders and directors. Leaving that point aside, when I looked at your list and where you rank in the list, I notice that those above you include a number that are heavy regulated. In other words, the government plays quite a role in determining, presumably, the return on their investment; others are highly competitive. My question would be: To what extent do you feel banking can be considered in the same risk category as most sectors out there? In other words, I am one that has been guilty of saying I wonder to what extent the banks' profits, be they 15 per cent or 22 per cent or whatever return on equity, is the result of their outstanding expertise and abilities in the marketplace, or to what extent is it the result of the role government plays in their operation.

Therefore, I guess implicit would be, how risky is your business? We have been hearing in a number of instances that there seems to be not much risk often in some of the areas. I am considering some of the advantages you have regarding the existing legislation. You mentioned the tax that you are able to pay—by participating in government programs, I might add. How risky is your business?

• 1720

Mr. Bell: I find it very difficult for me to compare the degree of risk in banking with other businesses, excepting that I think banking, by its very nature, must be managed more conservatively than other businesses. Not only are we relying on shareholders' capital but we are relying on depositors' capital, and just the nature of how you finance the business you do implies that there must be a degree of conservativism there. Otherwise you would not be able to attract depositors' funds. On the other hand, you know, I think the Canadian banking system can also be described in many ways as being very aggressive. We talk about going out into the world and competing. My own organization has loan assets in 106 countries, and I do not exactly look upon that as somebody staying at home under the shelter of Canada.

Mr. Riis: Thank you, Mr. Chairman, Mr. Bell.

The Chairman: Thank you, Mr. Riis. Perhaps I could pirate in a couple of questions before I go to second round with Mr. Lang.

Earlier, Mr. Bell, you were talking about the difference in the profitability between your foreign and your domestic operations. I agree with you. It is obvious from the facts that it is true. But I do not think you were making the point as it came across to me and perhaps is on the record. My understanding of what you were saying is, yes, it is more profitable in the

[*Traduction*]

d'avis que votre banque n'a pas fait trop de bénéfices. Je soupçonne que, selon votre propre définition, une banque ne peut jamais faire trop de bénéfices, à en juger d'après les réunions que vous avez avec vos actionnaires et les membres du conseil d'administration. Mais oublions cela; lorsque j'examine votre liste et que je vois la place que vous occupez, je constate qu'un bon nombre de ceux qui vous précèdent sont extrêmement réglementés. En d'autres termes, le gouvernement exerce un rôle assez considérable pour ce qui est de déterminer le rendement de l'investissement; d'autres institutions sont extrêmement concurrentielles. Dès lors, dans quelle mesure pensez-vous que le secteur bancaire se classe dans la même catégorie de risque que la plupart des autres secteurs énumérés? En d'autres termes, je sais que je me suis rendu coupable de m'être demandé dans quelle mesure les bénéfices réalisés par les banques, qu'il s'agisse de 15 p. 100 ou de 22 p. 100 ou de n'importe quel pourcentage de rendement de l'avoir, sont le reflet de la compétence et de l'excellence de ces institutions sur le marché, ou encore dans quelle mesure ces bénéfices résultent du rôle assumé par le gouvernement au niveau de leurs activités.

Par conséquent, la question est implicite, dans quelle mesure vos activités présentent-elles un facteur de risque? A plusieurs reprises, on nous a dit que, dans certains secteurs d'activités, le risque ne semblait pas être très considérable. Je vous pose la question en pensant à certains des avantages dont vous bénéficiez dans le cadre de la législation actuelle. Vous avez parlé de l'impôt que vous êtes en mesure de payer, je pourrais ajouter, grâce à votre participation aux programmes du gouvernement. Quelle est l,importance des risques que vous courez?

M. Bell: Il m'est très difficile de faire une comparaison entre le risque couru par les banques et celui couru par les autres entreprises, si ce n'est qu'à mon avis, de par la nature même de nos activités, notre gestion doit être plus conservatrice. Non seulement dépensons-nous des capitaux des actionnaires, mais également des capitaux des déposants, et la nature même de notre financement implique donc un certain degré de conservatisme. Autrement, nous n'arriverions pas à attirer les fonds des déposants. Par contre, je crois qu'on peut également dire que les banques canadiennes, à de nombreux égards, sont très agressives. Nous sommes présents et compétitifs dans le monde entier. Mon propre groupe a accordé des prêts dans 106 pays, et je ne pense donc pas qu'on puisse dire que nous restons bien au chaud chez nous, à l'abri, au Canada.

M. Riis: Merci, monsieur le président, merci monsieur Bell.

Le président: Merci, monsieur Riis. Je pourrais peut-être poser une ou deux questions avant de donner la parole à M. Lang au deuxième tour.

Un peu plus tôt, monsieur Bell, vous avez parlé de la différence de rentabilité entre vos opérations internationales et vos opérations nationales. Je suis d'accord avec vous. Les faits le démontrent à l'évidence. Cependant, je crois que la manière dont vous l'avez expliqué pourrait faire naître un malentendu. Personnellement, j'ai compris que, selon vous, bien sûr, les

[*Text*]

foreign operations than the domestic operations, but you were not making any judgments in Mr. Lambert's questioning as to . . . something was amiss in the domestic operations as to why it was not as profitable as the foreign. It was just that your costs are much lower because . . . . Is it not true that the only reason you can be as competitive in the foreign markets as Canadian banks are is because you have a very large and stable domestic market to work off of? And if it were not for that large and stable domestic market, then you could not be as competitive in the foreign operations as you have been able to be.

So perhaps there is a good reason why you would be willing to take a lower profit to maintain that large stable base in Canada that allows you to go out and make those higher profits in the foreign operations. Is that generally a correct assessment?

Mr. Bell: Mr. Chairman, that is generally a correct assessment. There is no question about that. Again, you know, when I said that the business we do internationally is a different business than we are doing in Canada, the fact also remains that the profit we do in our large corporate business in Canada is comparable to the large corporate business and the sovereign risk business we are doing internationally. It is this myriad of small retail business that is dragging down that margin, and in that context we must be working harder and harder to find more efficient and cheap ways of delivering those services.

The Chairman: Yes, and I understand that was the argument that was put forward when we were revising the Bank Act last time, as to why we should restrict the entry of foreign banks into Canada, because they would do exactly the same thing you are doing. They would work at the margin and take the best accounts in our market, as you are doing in their markets, effectively, and by protecting this domestic base that you have we get some benefits as a result of the profit in-flow from your foreign operations.

Mr. Bell: That is correct.

The Chairman: Now, Mr. Lambert also said something about nickel-and-diming your customers. I was interested in hearing that because I think what he meant by that was that you are moving towards perhaps profit centers and cost recovery or full cost recovery associated with different operations. Is that basically true in the banking industry, that you are moving towards a user-pay principle in various of your operations?

Mr. Bell: Yes. We would like to move more into a situation where the service that is rendered is paid for by the fee that is attached to it. There is no question that the Canadian banking system still has . . . there is a legacy of operation there that goes back to the time when we were funding on low-cost or no-cost deposits, and the net result is that the pattern was to finance a lot of the services from the revenues you got from your loans. We are not able to do that any longer. We have to get our services on a basis that they are paid for on a profitable basis by the user. This question of nickel and diming, that is something that seems to be on people's lips. But if there is any

[*Translation*]

opérations internationales sont plus rentables que les opérations nationales, mais en répondant à la question de M. Lambert, vous n'avez pas porté de jugement expliquant les raisons pour lesquelles les opérations nationales ne sont pas aussi rentables que les opérations internationales. Vous avez simplement dit que vos coûts étaient moins élevés parce que . . . Ne peut-on dire que c'est la stabilité et l'importance de votre marché national qui permettent aux banques canadiennes d'être compétitives sur les marchés internationaux? Si ce marché national important et stable n'existait pas, vous ne pourriez être aussi compétitif sur les marchés internationaux.

C'est peut-être donc une bonne raison pour que vous acceptiez des bénéfices moindres vous permettant de maintenir ce marché stable et important au Canada qui sert de tremplin à des opérations internationales beaucoup plus rentables. Mon interprétation est-elle correcte?

M. Bell: Monsieur le président, elle est correcte, d'une manière générale. Cela ne fait aucun doute. J'ai bien dit que nos activités internationales différaient de nos activités nationales, au Canada, mais il demeure que les bénéfices que nous rapporte notre association avec les grosses entreprises canadiennes sont comparables à ceux que nous rapporte notre association avec les grosses entreprises étrangères. C'est la myriade de petites entreprises qui réduit cette marge, et dans ce contexte, nous devons travailler de plus en plus fort pour trouver des moyens plus efficaces et moins onéreux de prestation de services.

Le président: Oui, et je crois que c'est l'argument qui a été avancé lorsque nous avons procédé à la dernière révision de la Loi sur les banques, à savoir que nous devons limiter la pénétration des banques étrangères au Canada car elles feraient exactement la même chose que vous. Elles s'intéresseraient aux meilleures opérations sur notre marché, tout comme vous le faites sur leur marché, de manière efficace, et en protégeant ce marché national, nous bénéficions des résultats positifs de vos opérations internationales.

M. Bell: C'est exact.

Le président: Or, M. Lambert a également dit que de plus en plus vous facturiez vos clients au sou près. Cette remarque m'a intéressé, car si j'ai bien compris, selon lui, vous vous orientez vers une facturation réelle pour toutes vos opérations. Est-ce vrai d'une manière générale dans le domaine des banques, allez-vous appliquer le principe de la facturation réelle dans toutes vos opérations?

M. Bell: Oui. Nous voudrions que de plus en plus les honoraires attachés à tel ou tel service correspondent à la dépense réelle. Il est incontestable que les banques canadiennes continuent . . . Nous avons une longue histoire de financement sans frais ou à frais minimes de dépôts, et le résultat net est que nombre de services sont financés par les revenus que nous rapportaient les prêts. Nous ne pouvons plus le faire. Il nous faut rentabiliser les services offerts à nos clients. On ne cesse de répéter que les clients se font saigner à blanc. Si j'ai quelque chose à reprocher au système, c'est qu'à mon avis, ces dernières années nous n'avons pas adapté nos prix à nos coûts.

[*Texte*]

fault that I find in the system, it is in my mind the fact that over the years past we have not kept the prices that we have levied up to our costs. The net result is you get into a situation that we are in now and there is a crunch, you are inclined to take those costs up in jumps that are higher than you would have wished if you could have staggered them over the past years.

• 1725

The Chairman: So essentially you might be saying that in the past borrowers paid a little more than they should have and depositors got a little less than they should have, because the costs of other ancillary operations were being financed out of that spread.

Mr. Bell: There is no question that that was a fact.

The Chairman: And now when the user of certain services pays the cost of those services, lenders will benefit, depositors will benefit, and borrowers will benefit, because the spreads will be allowed to be narrow; and that effectively is a result then of more intense competition.

Mr. Bell: And obviously more equitable.

The Chairman: More equitable. I tend to agree with you. User pay is a very interesting and worthwhile principle to follow in a lot of areas, I think.

With that being said, I will move on to Mr. Lang for a second round of five minutes and then to Mr. Wilson, and then we will adjourn.

Mr. Lang: Thank you, Mr. Chairman. In the brief that Mr. Bell presented, he discussed some very broad economic issues, and I hope you will bear that in mind in my questioning.

Mr. Bell, what do you feel is the major cause of the volatility of interest rates in the last couple of years?

Mr. Bell: Inflation.

Mr. Lang: Do you feel that the interest rate policy in the United States has any bearing on this?

Mr. Bell: Of course. As long as there is a tension between the monetary policy and the fiscal policy in the United States, then there is going to be problems on interest rates and our ability to move independently in this country.

Mr. Lang: Is there any concern about the very high rates of real interest in the United States that do not seem to be coming down as the rate of inflation in the United States is coming down? Does the international banking community find this peculiar or a problem to them?

Mr. Bell: We certainly do. I think everybody in the international banking community would all very much like to see inflation be given the *coup de grâce*; and that being the case, I think we would have an adherence to the high interest rate policies.

[*Traduction*]

Par conséquent, maintenant que l'on traverse une période de marasme économique, on a tendance à faire hausser les coûts beaucoup plus qu'on ne l'aurait voulu si on avait pu les échelonner au cours des dernières années.

Le président: Donc, d'après vous, auparavant les emprunteurs ont payé un peu plus qu'ils n'auraient dû tandis que les déposants ont touché moins que prévu car il a fallu amortir, grâce à cet écart, les frais entraînés par les opérations connexes.

M. Bell: C'est un fait, voilà qui ne fait aucun doute.

Le président: A présent que les utilisateurs de certains services devront prendre en charge ces frais, les prêteurs, les déposants et les emprunteurs en tireront certains avantages car les marges seront plus restreintes, ce qui découle d'une recrudescence de la concurrence.

M. Bell: C'est un système qui, de toute évidence, est plus équitable.

Le président: Je suis porté à être d'accord avec vous, effectivement il est plus équitable. À mon avis, le principe de la facturation des coûts à l'utilisateur est très intéressant et vaut la peine d'être appliqué dans bon nombre de domaines.

Cela dit, je vais à présent céder la parole à M. Lang pour une deuxième série de questions de 5 minutes, ensuite à M. Wilson, après quoi nous lèverons la séance.

M. Lang: Merci, monsieur le président. Dans son mémoire, M. Bell aborde certaines questions économiques très vastes et j'espère que vous en tiendrez compte quand vous entendrez mes questions.

Monsieur Bell, quelle est à votre avis la principale raison expliquant la hausse accusée par les taux d'intérêt ces dernières années?

M. Bell: L'inflation.

M. Lang: Pensez-vous que la politique américaine en matière de taux d'intérêt a une certaine incidence?

M. Bell: Bien sûr. Tant qu'il existera une tension entre la politique monétaire et la politique fiscale américaines, nous rencontrerons des problèmes sur le plan des taux d'intérêt et nous aurons du mal à mener une politique indépendante.

M. Lang: Les milieux bancaires internationaux s'inquiètent-ils de voir les taux d'intérêt réels aux États-Unis demeurer élevés alors que le taux d'inflation dans ce pays a fléchi? Considèrent-ils ce phénomène comme étrange ou leur pose-t-il des difficultés?

M. Bell: Il nous inquiète assurément. Je crois que tous les milieux d'affaires, à l'échelle mondiale, voudraient asséner le coup de grâce à l'inflation. Je crois que cela nous aiderait face aux politiques en matière de taux d'intérêt élevés.

[*Text*]

On the other hand, there is the continuing attrition of businesses, of employers; and the question is whether you can in any way, shape or form interfere with the present high level of rates without putting something else in the mix to sustain the high—or keep your borrowers afloat. That is the problem that a banker faces.

I guess it is easy for a banker to feel some sympathy for the central bankers that are always crying for fiscal measures to give some background reassurance to the marketplace in the event they were to see some move to lower interest rates.

Mr. Lang: In a recent interview, President Reagan made what I thought was a rather extraordinary admission in stating that interest rate policy should some way reflect defence policy, and that he felt there was no way the Soviets should be able to arm themselves on cheap credit. Has there been any discussion in the international banking community as to this being a possible reason for real interest rates in the United States being maintained so high?

Mr. Bell: I have not heard any creditable banker saying that that is the reason why interest rates are high in the United States.

Mr. Lang: Is there any credibility to the theory that the United States is trying to repatriate petro dollars?

Mr. Bell: Repatriate petro dollars?

Mr. Lang: Through their high interest rate policy—or Euro-dollars?

• 1730

Mr. Bell: Do you mean that they are keeping their rates high in New York for the purpose of attracting Middle East money?

Mr. Lang: Yes.

Mr. Bell: No, I do not think so.

Mr. Lang: Is there any credibility to the theory that they are maintaining high rates of real interest in response to an OPEC threat that if the United States does not keep its dollar extremely strong OPEC will increase its price of oil?

Mr. Bell: No, my belief is that Mr. Volcker is keeping the interest rates high for one simple reason: he believes he must do so to confine and contain inflation and eventually get the rates down.

Mr. Lang: When you say that the Canadian banking system is very aggressive in its foreign operations does this refer to competition or being very aggressive in terms of selling loans?

Mr. Bell: But that is our business. Oh, I see what you are saying. Well, I think we are very aggressive in the context of being able to win situations against tough competition, yes.

[*Translation*]

Par ailleurs, le nombre d'entreprises ou d'employeurs ne cesse de diminuer. La question est de savoir si l'on peut d'une manière ou d'une autre faire baisser les taux d'intérêt sans adopter une méthode nous permettant de maintenir à flot les emprunteurs. Voilà les problèmes rencontrés par les banquiers.

Je crois que les banquiers n'ont pas de mal à comprendre pourquoi les banques centrales réclament constamment des mesures d'ordre fiscal visant à rassurer les places financières au cas où l'on assisterait à un abaissement des taux d'intérêt.

M. Lang: Dans une entrevue qu'il a accordée récemment, le président Reagan a affirmé—et cela m'a paru extraordinaire—que la politique de taux d'intérêt devrait tenir compte des impératifs de défense. Il a ajouté qu'il faudrait éviter de permettre aux Soviétiques de s'armer en contractant des emprunts à des taux d'intérêt favorables sur le marché. Les milieux bancaires internationaux ont-ils abordé la question de savoir si cela pourrait expliquer le fait que les taux d'intérêt réels aux États-Unis sont maintenus aussi élevés?

M. Bell: Je n'ai jamais entendu un banquier digne de foi prétendre que l'attitude du gouvernement américain à l'égard de l'Union soviétique ait quelque chose à voir avec les taux d'intérêt élevés aux États-Unis.

M. Lang: Peut-on ajouter foi à la théorie selon laquelle les États-Unis s'efforcent de rapatrier leurs pétro-dollars?

M. Bell: Rapatrier les pétro-dollars?

M. Lang: Par le biais de leur politique d'intérêts élevés—ou les eurodollars?

M. Bell: Vous voulez dire que si à New-York on maintient des taux d'intérêt élevés, c'est pour attirer l'argent du Moyen Orient?

M. Lang: Oui.

M. Bell: Moi, je ne le pense pas.

M. Lang: Est-ce qu'on peut croire la théorie selon laquelle ils maintiendraient cet intérêt réel à un niveau très élevé parce que l'OPEC qui est très puissante les aurait menacés de baisser le prix de son pétrole si le dollar américain ne reste pas extrêmement fort?

M. Bell: Non, je pense que M. Volcker maintient les taux d'intérêt à un niveau élevé pour une simple raison: Il est persuadé qu'il n'a pas le choix s'il veut endiguer l'inflation et, éventuellement, faire baisser les taux d'intérêt.

M. Lang: Quand vous dites que les sytème bancaire canadien mène ses opérations à l'étranger avec beaucoup de dynamisme, est-ce que vous voulez parler de la concurrence ou bien de la vente de prêts à l'étranger?

M. Bell: Mais nous sommes là pour cela. Ah, je comprends ce que vous voulez dire. En fait, je pense que nous sommes dynamiques parce que nous réussissons à redresser certaines situations en notre faveur malgré une concurrence très difficile, oui.

[*Texte*]

Mr. Lang: To win situations, sell loans?

Mr. Bell: Pardon?

Mr. Lang: You mean sell loans?

Mr. Bell: Sell loans.

Mr. Lang: Yes. In selling these loans are you in any way contributing to credit creation?

Mr. Bell: No, I do not think so. I think credit creation is in the hands of central bankers.

Mr. Lang: Since the banks do not have to hold any reserves in the Euro-dollar market, do you feel that the central bankers have in any way the ability to control credit in this market?

Mr. Bell: They do not at present. I am not saying that they could not have.

Mr. Lang: Since the Euro-dollar market is expanding at an exponential rate and has more than doubled in the past year from $500 billion to $1.3 trillion, do you feel that this has not had any influence on credit creation and any inflationary influence?

Mr. Bell: When we talk about a Euro-dollar market, we are simply talking about United States dollars that are offshore. It is quite likely with the creation of the new free banking area in New York state that a lot of that will be repatriated to the North American continent, but I do not think that is going to impair in any way, shape or form the availability of resources to lend.

Mr. Lang: Is the Bank for International Settlements or the International Monetary Fund discussing any problems of the instability of the exchange rates at present, and if so—

Mr. Bell: I am sorry; I do not know whether they are at present or not. I would imagine that they must be very interested in some of the movements out there.

Mr. Lang: Is the Euro-dollar market being discussed in relation to the credit creation and the inflationary impact it may be having?

Mr. Bell: It has not been with me.

The Chairman: Mr. Wilson.

Mr. Wilson: Thank you, Mr. Chairman.

I have two questions, Mr. Bell. One relates to a comment that you made on small business bonds, that if you could steal a client away from another bank using a small business bond, you would do it. If a potential client is likely to need or falls into the category of being eligible for a small business bond, are you going to want him? Are you going to want a client who is in financial difficulty?

[*Traduction*]

M. Lang: Redresser les situations, vendre des prêts?

M. Bell: Pardon?

M. Lang: Vous voulez dire vendre des prêts?

M. Bell: Vendre des prêts.

M. Lang: Oui. Et quand vous vendez ces prêts, est-ce que vous créez du crédit?

M. Bell: Non, je ne crois pas. Ce sont les banques centrales qui sont responsables de la création du crédit.

M. Lang: Étant donné que les banques ne sont pas forcées de conserver des réserves sur le marché des Eurodollars, pensez-vous que les banques centrales ont tout de même le moyen de contrôler le crédit sur ce marché?

M. Bell: Pas à l'heure actuelle. Je ne veux pas dire que cela n'aurait pas été possible.

M. Lang: Puisque le marché des Eurodollars croît à un rythme exponentiel et a plus que doublé depuis un an, passant de 500 milliards de dollars à 1.3 trillion de dollars, êtes-vous persuadé que cela n'a aucune influence sur la création de crédit ou sur la tendance inflationniste?

M. Bell: Quand vous parlez des Eurodollars, vous parlez en réalité des dollars américains qui se trouvent à l'étranger. Maintenant, avec la nouvelle zone libre bancaire qui vient d'être créée dans l'état de New-York, il est fort probable qu'une bonne partie de ces dollars soient rapatriés sur le continent nord-américain; quoi qu'il en soit, je ne pense pas que cela affecte du tout le marché des prêts.

M. Lang: Est-ce que la banque des règlements internationaux ou le fonds monétaire international discutent actuellement des problèmes liés à l'instabilité des taux de change et, dans ce cas . . .

M. Bell: Pardonnez-moi, mais je ne sais pas si à l'heure actuelle c'est un sujet de discussion ou pas. J'imagine que certaines transactions doivent les intéresser vivement.

M. Lang: Est-ce que le marché des Eurodollars fait l'objet de discussions à la lumière de la création de crédit; est-ce qu'on s'interroge sur l'impact inflationniste que cela pourrait avoir?

M. Bell: On a pas abordé le sujet avec moi.

Le président: Monsieur Wilson.

M. Wilson: Merci, monsieur le président.

Monsieur Bell, j'ai deux questions à vous poser. Pour commencer, je reviens aux observations que vous avez faites au sujet des obligations relatives au développement des petites entreprises; vous avez dit que s'il vous était possible de voler un client à une autre banque en vous servant d'une obligation de ce type, vous le feriez. Autrement dit, si un client potentiel est susceptible d'avoir besoin ou d'avoir droit à une obligation de petite entreprise, est-ce que vous allez chercher à l'attirer? Est-ce que vous recherchez la clientèle de gens qui ont des difficultés financières?

[*Text*]

Mr. Bell: It could be. If I could look at that account and see my way out of it and not take undue risk along the way, it could be. But there is no question that the constraints that are on that instrument now make it very much less useful than when it did not have the constraint that it could only be used with people who have proven dire problems.

Mr. Wilson: I guess the point Mr. Riis was getting at, which is the one I wanted to establish, is: Has the main use for the small business bond or the overwhelming use of the small business bond been to switch a general loan that is getting into trouble into a small business bond to allow the borrower some relief from interest rate problems which are causing cashflow problems for him and therefore to kind of save him, that if he did not have the small business bond he might well go under but by switching from a general loan to a small business bond you are able to keep him alive?

• 1735

Mr. Bell: Mr. Riis asked me whether I would make a small business bond loan to a customer of another bank, and I said that if the opportunity presented itself and if the examination made it sensible for us, I would. We have no policy to restrict such loans to our customers. But there is no question about it; that instrument is not an effective marketing instrument. Basically, it has been used by banks to help their own customers and, certainly, one of the ways you help them is by reducing their interest rate burden—something which is available to you through that instrument.

Mr. Wilson: There is a second area I just want to touch on. On page 20 of your full brief, you discuss the legal reserve requirements, and the differences between Canada and other countries, pointing out that Canada has a higher reserve requirement in comparison there with Great Britain. Uo you see a role for the use of different types of loan instruments as a means of government targeting, lending, to a certain type of activity that is in the general or public interest? I am thinking of, say, export-related loans and whether they could be eligible for use as a reserve instrument. Is this something that is possible in the banking system? Is it something you would encourage, or would that create more distortions than are there already?

Mr. Bell: In the best of worlds, again, I would prefer that there not be any inducements or requirements to allocate resources; I would prefer that the market do that for us. But the fact of the matter is that it is a tough competitive world and, on the export side of things, we are not competitive with a number of other countries in the finance which we attach to our export deals. There is at least one major competitor, which is the U.K., which does permit the re-discounting of bank paper of bank paper used to finance exports with their central bank. Obviously, if we could do that, or use it as part of our reserves or something of that nature, it would be an inducement for us. There is no question about it.

[*Translation*]

M. Bell: C'est possible. Si après avoir étudié le bilan, je m'aperçois qu'il y a moyen de s'y retrouver sans prendre de risques exagérés en chemin, c'est une possibilité. Mais il ne fait pas de doute que cet instrument est un bien meilleur indicateur quand seuls les gens qui avaient des problèmes excessivement graves pouvaient y avoir recours.

M. Wilson: Je pense que M. Riis a essayé de dire et c'est également ce que j'essaie d'établir, que la principale utilité d'une obligation de développement des petites entreprises est qu'elle permet aux petits entrepreneurs en difficulté à cause des taux d'intérêt d'alléger un peu leurs charges en remplaçant un emprunt général devenu trop lourd et taxant trop lourdement leurs liquidités, par une obligation de développement des petites entreprises qui les empêche de sombrer?

M. Bell: M. Riis m'a demandé si je consentirais un prêt aux termes du Programme d'obligations aux petites entreprises à un client d'une autre banque, et j'ai dit que si l'occasion se présentait et que s'il nous semblait opportun de le faire, nous n'hésiterions pas. Nous n'avons aucune politique de restriction de tels prêts à nos clients. Mais il ne fait aucun doute que ce mécanisme n'est pas un instrument de commercialisation efficace. Essentiellement, il a été utilisé par les banques pour venir en aide à leurs propres clients et il est évident que l'une des façons d'aider les clients c'est de réduire leurs taux d'intérêt—une possibilité qui vous est offerte par ce programme.

M. Wilson: Il y a une deuxième question que j'aimerais aborder. A la page 20 de votre mémoire, vous parlez de la réserve obligatoire, et des différences entre le Canada et les autres pays, et vous dites que le niveau de cette réserve est, en Angleterre, bien moins important qu'au Canada. Pensez-vous qu'il soit utile d'avoir différents types de prêts pour permettre au gouvernement de viser certains types d'activités et de prêter dans ces secteurs d'intérêt général ou public? Je pense à des prêts aux exportations et je me demande s'ils ne pourraient pas servir d'éléments de réserve. Est-ce quelque chose de possible dans le systeme bancaire? Est-ce quelque chose que vous encourageriez, ou cela créerait-il plus de difficultés qu'il n'y en a actuellement?

M. Bell: L'idéal, pour moi, c'est qu'il n'y ait pas d'incitation ou de réglement pour l'allocation des ressources; je préfère laisser agir le marché. Mais le fait demeure que c'est un monde très concurrentiel et, du côté des exportations, nous ne sommes pas concurrentiels par rapport à un certain nombre d'autres pays compte tenu de la façon dont nous finançons nos transactions d'exportation. Il y a au moins un grand concurrent, c'est la Grande-Bretagne, qui permet d'escompter de nouveau les titres bancaires utilisés pour financer les exportations auprès de la banque centrale. Evidemment, si nous pouvions faire cela, ou nous en servir comme élément de nos réserves ou quelque chose de ce genre, cela serait pour nous une incitation. Il n'y a pas de doute là-dessus.

[*Texte*]

Mr. Wilson: But you would just as soon not have to make those decisions?

Mr. Bell: Again, my view is that the market is the best allocator of resources.

Mr. Wilson: Do you feel that the banks, without that inducement, are going to be able to provide loans in the export side that will be competitive with other countries?

Mr. Bell: Not as long as other countries subsidize the rates of interest that attach to their deals, and the Canadian export deals are attached to market rates. No, we will not be competitive.

Mr. Wilson: Thanks, Mr. Bell.

The Chairman: Thank you, Mr. Wilson. If I could, Mr. Bell, there is one more thing. Are you familiar with the types of loans which have arisen recently in Great Britain that are real interest rate loans? I think there are two sides to them. There is a deposit on which only the difference between the inflation rate and the deposit rate is taxable. That money then is loaned out on the basis of a charge made only for the real rate, where the inflationary component just builds into the principal on certain types of loans. I think the British are making those kinds of loans now. So, in other words, you charge only the real rate and you are taxed only on the real portion of the rate; you are not taxed on the inflationary gain and the asset value at the time of repayment.

Mr. Bell: This is being offered through the British banking system, Mr. Chairman?

The Chairman: I have understood that some British banks have been doing this, or that it is possible in Britain to do this now.

Mr. Bell: Sorry, it is something I am not familiar with.

The Chairman: I just wondered if you had heard of it.

Mr. Bell: I am sorry, Mr. Chairman, I just do not know of the scheme.

The Chairman: Thank you, Mr. Bell. Mr. Riis, do you have a question?

Mr. Riis: Mr. Chairman, in the time remaining, would it be fair to ask one more question?

The Chairman: You can certainly ask one more question. Of course, we do not have any time remaining but you can. Go right ahead.

• 1740

Mr. Riis: I think it will be a question the response to which will be helpful to us all.

Mr. Bell, in perusing your brief—I apologize for not having digested it thoroughly—the returns to the bank, I think, are around 16 per cent, 17 per cent, 18 per cent in certain years. The question is, what is an excessive profit? We are saying that that looks like an appropriate profit. Would you have any

[*Traduction*]

M. Wilson: Mais vous préféreriez ne pas avoir à prendre ces décisions?

M. Bell: Je le répète, je pense que le marché est le meilleur distributeur des ressources.

M. Wilson: Pensez-vous que les banques, sans cette incitation, vont pouvoir assurer les prêts à l'exportation de manière à ce que l'on puisse faire concurrence aux autres pays?

M. Bell: Tant que les autres pays ne cesseront pas de subventionner les taux d'intérêt attachés à ces transactions, et tant que les exportations canadiennes sont liées au taux du marché, non nous ne serons pas concurrentiels.

M. Wilson: Merci monsieur Bell.

Le président: Merci monsieur Wilson. Il y aurait une autre chose, monsieur Bell, si vous voulez. Êtes-vous au courant du type de prêts établis dernièrement en Grande-Bretagne qui sont consentis au taux d'intérêt réel? Je pense que ces prêts comportent deux éléments. Il y a un dépôt sur lequel seule la différence entre le taux d'inflation et le taux d'intérêt qu'il rapporte est imposable. Cet argent est ensuite prêté à un taux d'intérêt réel seulement, où les éléments inflationnistes sont intégrés au principal sur certains types de prêts. Je pense que les britanniques font ce genre de prêts maintenant. En d'autres termes, vous n'exigez que le taux réel d'intérêt et vous êtes imposé seulement sur cette partie du taux; vous n'êtes pas imposé sur les gains attachés à l'inflation et la valeur de l'actif au moment du remboursement.

M. Bell: On offre ces prêts par l'intermédiaire du système bancaire britannique, monsieur le président?

Le président: J'ai cru comprendre que certaines banques britanniques font cela, ou qu'il est possible maintenant en Grande-Bretagne d'obtenir ce genre de prêts.

M. Bell: Excusez-moi, mais je ne suis pas au courant.

Le président: Je me demandais simplement si vous en aviez entendu parler.

M. Bell: Je m'excuse, monsieur le président, je ne connais absolument pas ce programme.

Le président: Merci monsieur Bell. Monsieur Riis, avez-vous une question?

M. Riis: Monsieur le président, compte tenu du temps qu'il nous reste, pourrais-je poser une autre question?

Le président: Vous pouvez certainement poser une autre question. Il ne reste plus de temps, mais vous pouvez la poser. Allez-y.

M. Riis: Je pense que c'est une question dont la réponse va nous être utile.

Monsieur Bell, en parcourant votre mémoire—les profits des banques se chiffrent je pense à environ 16, 17 et 18 p. 100 certaines années. La question est de savoir si les profits sont excessifs. Nous disons qu'ils apparaissent raisonnables. Avez-vous des conseils à nous donner, à nous parlementaires qui

[*Text*]

advice to give us, as parliamentarians who have a number of constituents, some of whom are your colleagues across the country, others organized labour, others unorganized labour, the unemployed, and so on? We are being asked to do a number of things: We are being asked by you to take a back a report, as we were saying earlier, that an 18 per cent return for the banks is really good for the country. We are also being asked by others to say to labour that maybe they should take a cut in income, certainly they should freeze their income or restrict it to 6 per cent or 7 per cent. Seriously, what advice would you give us? How can we bring these various forces together and still make some sense?

Mr. Bell: If those forces would be very happy to give me their resources on deposit at those rates that do not reflect the kind of return they can get in the market today, I could reduce the spreads that we have and the margins that we have and I could reduce the interest rates.

The fact of the matter is that those spreads and the margins that we have and the return on equity that we have reflect only one thing, and that is what we, as a bank, must do out there to get the resources that we need to lend. That is all it does. Without those returns, without those spreads, without those margins, your Canadian banking system will cease to function in a constructive way in our society. If any of them feel that we are really doing extremely well, I guess all they have to do is buy our shares and then they will be able to participate in that level of profit that they think is excessive, because it is going to redound to them.

Mr. Riis: I see.

Mr. Bell: I do not know . . . .

Mr. Riis: I understand what you are saying. I think if I were to go back to my constituency now, with about a 35 per cent unemployment rate, and a lot of people assuming that they are going to be joining that group shortly, to say: listen, the best advice I can give you is to buy bank shares, that that is not going to be received very positively, Mr. Bell.

Mr. Bell: No, but in the context that they are feeling that it is excessive, again, the only thing I can do is tell you what would happen in the marketplace if we did not have that level, and that may be difficult.

I can understand your point. I certainly have a great empathy for anybody who is unemployed. I have a particular empathy for somebody who is unemployed and wants to work. In our shop right now we are probably doing everything we can to aid and abet that person. We are so sensitive to this kind of person that foreclosures and things of that nature must be approved only at the very top of our bank. I want to tell you that that sensitivity is there. But the discipline that is on us, again, is in the context of the market, and it would be almost dishonest for me to try to frame an answer in any other way. It is that market that is going to permit us to function or not to function. Is that a fair response, sir?

[*Translation*]

avons des commettants, dont certains sont vos collègues dans les différentes régions du pays, d'autres des syndicats, d'autres de la main-d'oeuvre non syndiquée, des chômeurs, et ainsi de suite? On nous demande un certain nombre de choses: vous nous demandez de dire dans notre rapport, comme nous l'avons mentionné plus tôt, qu'un taux de profit de 18 p. 100 pour les banques est vraiment avantageux pour le pays. D'autres nous demandent également de dire aux syndicats qu'ils devraient peut-être accepter des diminutions de salaire, ou du moins accepter un gel de leurs salaires ou d'en limiter l'augmentation à 6 ou 7 p. 100. Sérieusement, quel conseil pourriez-vous nous donner? Comment pouvons-nous concilier ces divers éléments et rester sensés?

M. Bell: Si ces éléments étaient prêts à me confier leurs ressources en dépôts à des taux qui ne reflètent pas le genre de rendement qu'on peut obtenir sur le marché aujourd'hui, je réduirais nos écarts et nos marges et je pourrais diminuer les taux d'intérêt.

Le fait est que ces mêmes écarts et marges ainsi que le rendement sur l'avoir reflètent seulement une chose: et c'est que nous, en tant que banque, devons aller chercher les ressources dont nous avons besoin pour prêter. C'est tout ce que cela fait. Sans ces gains, sans ces écarts, sans ces marges, votre système bancaire canadien cessera de fonctionner de façon constructive dans notre société. Si quelques-uns de ces éléments estiment que nous faisons d'extrêmement bonnes affaires, tout ce qu'ils ont à faire c'est d'acheter nos actions et ils pourront ainsi bénéficier de ces profits qu'ils prétendent excessifs, parce que cela va se répercuter sur eux.

M. Riis: Je vois.

M. Bell: Je ne sais pas si . . .

M. Riis: Je comprends ce que vous dites. Je pense que si je retournais dans ma circonscription où il y a environ 35 p. 100 de chômeurs et beaucoup d'autres gens qui s'attendent à se joindre à ce groupe prochainement et que si je disais à mes électeurs eh bien, écoutez, le meilleur conseil que je puis vous donner, c'est d'acheter des actions des banques, je ne crois pas que cela va être accueilli très favorablement, monsieur Bell.

M. Bell: Non, mais si l'on prétend que les profits sont excessifs, je le répète, tout ce que je puis vous dire c'est ce qui arriverait sur le marché si nous n'avions pas ces profits, et cela pourrait être difficile.

Je comprends. J'ai certainement beaucoup de sympathie pour les chômeurs. J'ai une sympathie particulière pour le chômeur qui veut travailler. Dans notre institution, actuellement, nous faisons probablement tout ce qui est possible pour venir en aide à ces gens. Nous sommes tellement sensibles à ce genre de personnes que les faillites et ce genre de choses ne sont approuvées qu'en tout dernier ressort et par la haute direction de notre banque. Je veux vous dire que nous sommes sensibles à ce genre de choses. Mais la discipline qui nous est imposée, compte tenu du marché . . . je pense qu'il serait presque malhonnête pour moi d'essayer de vous donner une autre réponse que cela. C'est le marché qui va nous permettre

[*Texte*]

Mr. Riis: Yes. It is a response, I guess, that one would predict. I do not know whether it is going to make our job any easier, other than that people will understand, perhaps, more clearly what is going on. I guess what one wonders is what impact a reduced interest rate would have in terms of sorting out this process a little further down the line, so that depositors .... If interest rates were reduced, their expectation of what they could expect from their deposits, presumably, then would be significantly reduced as well.

Mr. Bell: There is no question in my mind, Mr. Riis, that if we had reduced interest rates we would have an immediate, very positive impact on our borrowers. But I would have very great concerns that if that movement were not coupled with other things we would end up, once again, with recurring inflation and the interest rates moving up to match that, again, and then deeper trouble.

Mr. Riis: But implicit in what you are saying is that if it were accompanied by appropriate other things, it could be very positive.

• 1745

Mr. Bell: I am saying there is a possibility that lower interest rates might be achievable, providing they are accompanied by other things. The most important thing, I would think, is again a background of fiscal constraints which would help give the market some reassurances.

Mr. Riis: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Riis.

I would like to thank you, Mr. Bell, Mr. Brooks, and Mr. Holmes, for coming today. We have gone over time. I apologize for putting the stress on you for an extra 15 minutes, but we did get into some very interesting questioning and I am sure you have assisted us in our deliberations and the preparation of our final report. Thank you very much once again.

I will adjourn the meeting until tomorrow morning at 9.30, when we have the Canadian Imperial Bank of Commerce with us.

[*Traduction*]

de fonctionner ou de cesser de fonctionner. Est-ce une réponse raisonnable, monsieur?

M. Riis: Oui. C'est une réponse prévisible. Je ne sais pas si cela va rendre notre travail plus facile, sauf que les gens vont comprendre peut-être un peu mieux ce qui se passe. On se demande probablement quelle serait l'incidence d'un taux d'intérêt plus faible sur ce genre de politique à l'avenir, de sorte que les déposants ... si les taux d'intérêt étaient rabaissés, les attentes des déposants sur leur investissement baisseraient substantiellement également n'est-ce pas?

M. Bell: Il n'y a pas de doute dans mon esprit, monsieur Riis, que si nous rabaissions les taux d'intérêt, cela aurait un effet immédiat et très positif sur nos emprunteurs. Mais je craindrais énormément que cela ne s'accompagne d'autres choses qui, provoqueraient de nouveau l'inflation et la montée des taux d'intérêt, et nous serions encore en plus mauvaise posture.

M. Riis: Mais vous laissez entendre que si la diminution des taux d'intérêt était accompagnée d'autres choses, cela pourrait être très positif.

M. Bell: On pourrait diminuer les taux d'intérêt, à condition que la réduction soit accompagnée d'autres mesures. Il faut des mesures fiscales pour stabiliser le marché.

M. Riis: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Riis.

Je vous remercie, monsieur Bell, monsieur Brooks et monsieur Holmes, d'avoir comparu. Je suis désolé de vous avoir imposé ces quinze minutes supplémentaires, mais nous avons pu poser des questions fort intéressantes et je suis certain que vos témoignages nous aideront dans nos délibérations et dans la rédaction de notre rapport. Encore une fois, je vous remercie.

La séance est levée jusqu'à 9h30 demain. Nous entendrons alors la Banque de commerce canadienne impériale.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Third class Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

From the Bank of Nova Scotia:

Mr. J.A.G. Bell, Deputy Chairman of the Board, President and Chief Operating Officer;

Mr. R.R. Holmes, General Manager, Investments;

Mr. R.L. Brooks, General Manager, Finance and Administration.

De la Banque de la Nouvelle-Écosse:

M. J.A.G. Bell, vice-président du Conseil d'administration, président et chef des Opérations;

M. R. R. Holmes, directeur général, Investissements;

M. R.L. Brooks, directeur général; Finances et Administration.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 101

Tuesday, June 8, 1982

Chairman: Mr. John Evans

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 101

Le mardi 8 juin 1982

Président: M. John Evans

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Finance, Trade and Economic Affairs

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Finances, du commerce et des questions économiques

RESPECTING:

Profit situation of the Chartered Banks

CONCERNANT:

Les profits des banques à charte

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
JUN 9 1982
UNIVERSITY OF TORONTO

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980-81-82

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982

28865—1

STANDING COMMITTEE ON FINANCE, TRADE AND ECONOMIC AFFAIRS

COMITÉ PERMANENT DES FINANCES, COMMERCE ET QUESTIONS ÉCONOMIQUES

Chairman: Mr. John Evans

Vice-Chairman: Mr. Jim Peterson

Président: M. John Evans

Vice-président: M. Jim Peterson

Messrs. — Messieurs

Berger	Deniger	Lambert	Riis
Blenkarn	Duclos	Lang	Stevens
Bloomfield	Ferguson	Orlikow	Thomson
Carney (Miss)	Fisher	Reid (*Kenora—Rainy River*)	*Wilson—(20)*
Cullen	Halliday		

(Quorum 11)

Le greffier du Comité

J.M. Robert Normand

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65(4)(*b*)

On Tuesday, June 8, 1982:
Mr. Reid (*Kenora—Rainy River*) replaced Mr. Loiselle.

Conformément à l'article 65(4)*b*) du Règlement

Le jeudi 8 juin 1982:
M. Reid (*Kenora—Rainy River*) remplace M. Loiselle.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité de l'Orateur de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, JUNE 8, 1982
(134)

[*Text*]

The Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs met this day at 9:36 o'clock a.m., the Chairman, Mr. Evans, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Berger, Blenkarn, Bloomfield, Miss Carney, Messrs. Deniger, Duclos, Evans, Halliday, Lambert, Orlikow, Reid (*Kenora—Rainy River*), Riis, Stevens and Wilson.

Witness: *From the Canadian Imperial Bank of Commerce*: Mr. Russell E. Harrison, Chairman and Chief Executive Officer.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 25, 1982, relating to the profit situation of the Chartered Banks. (*See Minutes of Proceeding dated Tuesday, May 11, 1982, Issue No. 84*).

Mr. Harrison made an opening statement and answered questions.

At 12:31 o'clock p.m., the Committee adjourned until 3:30 o'clock p.m. this afternoon.

AFTERNOON SITTING
(135)

The Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs met this day at 3:36 o'clock p.m., the Chairman, Mr. Evans, presiding.

Members of the Committee present: Mr. Berger, Miss Carney, Messrs. Deniger, Duclos, Evans, Lambert, Orlikow, Riis and Wilson.

Other Member present: Mr. Simmons.

Witness: *From the National Bank of Canada*: Mr. Michel F. Bélanger, Chairman, President and Chief Executive Officer.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 25, 1982, relating to the profit situation of the Chartered Banks. (*See Minutes of Proceedings dated Tuesday, May 11, 1982, Issue No. 84*).

Mr. Bélanger made an opening statement and answered questions.

At 5:00 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 8 JUIN 1982
(134)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques se réunit aujourd'hui à 9h36 sous la présidence de M. Evans (président).

Membres du Comité présents: MM. Berger, Blenkarn, Bloomfield, M^lle^ Carney, MM. Deniger, Duclos, Evans, Halliday, Lambert, Orlikow, Reid (*Kenora—Rainy River*), Riis, Stevens et Wilson.

Témoin: *De la Banque canadienne impériale de commerce*: M. Russell E. Harrison, président et directeur exécutif.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du jeudi 25 février 1982 portant sur les profits des banques à charte. (*Voir procès-verbal du mardi 11 mai 1982, fascicule no 84*).

M. Harrison fait une déclaration préliminaire et répond aux questions.

A 12h31, le Comité suspend ses travaux jusqu'à 15h30.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI
(135)

Le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques se réunit aujourd'hui à 15h36 sous la présidence de M. Evans (président).

Membres du Comité présents: M. Berger, M^lle^ Carney, MM. Deniger, Duclos, Evans, Lambert, Orlikow, Riis et Wilson.

Autre député présent: M. Simmons.

Témoin: *De la Banque nationale du Canada*: M. Michel F. Bélanger, président, président du Conseil d'administration et directeur administratif.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du jeudi 25 février 1982 portant sur les profits des banques à charte. (*Voir procès-verbal du mardi 11 mai 1982, fascicule no 84*).

M. Bélanger fait une déclaration préliminaire et répond aux questions.

A 17h00, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

J.M. Robert Normand

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Text*]

Tuesday, June 8, 1982

• 0937

The Chairman: Order.

This morning we are resuming our consideration of the profit situation of the chartered banks, and we have with us witnesses from the Canadian Imperial Bank of Commerce, namely Mr. Russell Harrison, the Chairman and Chief Executive Officer; Mr. John Hilliker, Vice-Chairman, Domestic; and Mr. C.W. Cole, Executive Vice-President, Treasury Group.

I would like to welcome the gentlemen here with us today and ask if they have an opening statement they would like to make. Mr. Harrison has an opening statement; perhaps he would like to make that, and then we can move on to questioning after that. With that, I will turn the floor over to Mr. Harrison.

Mr. Russell E. Harrison (Chairman and Chief Executive Officer, Canadian Imperial Bank of Commerce): Thank you very much, Mr. Chairman.

Gentlemen, it is a pleasure to be here. I do not intend this morning to restate at any length the material in our written submission, which the committee has had for some weeks. Perhaps I might, however, summarize some of the main points made in that document and offer some additional comment on some of the matters of apparent interest to you. I would be happy then to respond to any questions any member might have.

Let me begin with the matter of bank profits. Insofar as the Canadian Imperial Bank of Commerce is concerned, the appropriate term for our profit performance is not "excessive" but "inadequate". Last year our net income was $310 million, which is a large number because banks are large institutions, but measured by any responsible standard, be that return on equity or assets or comparison with other banks or other industries, our 1981 profits were anything but unreasonable. As return on assets, for example, they amounted to 51 cents per $100 average assets—below the industry average for last year and for the past 10 years. If last year's Commerce profits looked good to some on a year-over-year basis, it was because our performance in 1980 was poor and because we took strong internal action a year ago to build our business and to hold down our expenses.

Our returns for the first six months of the current year were released last week. Again, profits were hardly excessive. Our net earnings for the half-year were $113 million, compared with $147 million during the same period a year ago.

In any event, the key question about profits in my view is not their dollar amount, nor even how they compare with the

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Translation*]

Le mardi 8 juin 1982

Le président: A l'ordre.

Nous reprenons notre étude des profits des banques à charte et nous recevons les témoins de la Banque canadienne impériale de Commerce, soit M. Russel Harrisson, président et directeur général; M. John Hilliker, vice-président, Affaires intérieures; et M. C.W. Cole, vice-président exécutif, Groupe de la trésorerie.

Je souhaite la bienvenue aux témoins et leur demande s'ils ont une déclaration d'ouverture à nous faire. M. Harrisson a une déclaration qu'il voudra probablement nous faire et ensuite nous passerons aux questions. Je lui donne donc la parole.

M. Russell E. Harrison (président et directeur général, Banque canadienne impériale de Commerce): Merci beaucoup, monsieur le président.

Messieurs, je suis heureux de comparaître devant vous. Je n'ai aucunement l'intention ce matin de reprendre en détail le contenu de notre mémoire, remis au Comité il y a quelques semaines. Je voudrais simplement en résumer les points essentiels et donner des précisions supplémentaires sur des questions qui présentent pour vous un intérêt évident. Je répondrai ensuite avec plaisir à toutes les questions des membres du Comité.

Permettez-moi d'aborder en premier lieu la question des bénéfices des banques. En ce qui concerne la Banque canadienne impériale de Commerce, il serait plus juste de qualifier ses bénéfices «d'insuffisants» que «d'excessifs». L'an dernier, nos bénéfices nets ont été de 310 millions de dollars. Cela n'a rien de surprenant compte tenu de l'importance des institutions bancaires. Toute évaluation objective de nos bénéfices en 1981, qu'il s'agisse du rendement du capital-actions, ou du rendement de l'actif, ou encore de comparaisons avec d'autres banques ou d'autres entreprises démontre qu'ils ne sont aucunement exorbitants. Prenons pour exemple le rendement de l'actif: il a été de 51¢. par $100 d'actif moyen, soit inférieur à la moyenne du secteur bancaire pour 1981 et pour les dix dernières années. Si pour certains l'augmentation des bénéfices de la Banque de Commerce a semblé bonne l'an dernier, c'est que nos résultats de 1980 avaient été décevants et que nous avons pris, il y a un an, des mesures énergiques pour accroître notre activité et réduire nos dépenses.

Les résultats du premier semestre de l'année en cours ont été rendus publics la semaine dernière. Cette fois encore, nos bénéfices sont loin d'être excessifs puisque les revenus nets du semestre ont été de 113 millions de dollars contre 147 millions de dollars pour la même période l'an dernier.

Quoi qu'il en soit, ce qui importe avant tout, à mon avis, ce n'est pas le montant des bénéfices ni même la façon dont ils se

[*Texte*]

profit performance of others. The real issue is what do you do with this discretionary limit income. Certainly, anyone who would argue for lower bank profits must address this question of end use. If you want to take away profits, you are going to reduce the use to which we put them.

• 0940

As we made clear in our submission, the Commerce does two things with its profits: we pay dividends to our shareholders, and we build the capital base of the bank. Last year after providing for loan losses, we paid out $89 million in dividends to our shareholders, and we added $201 million to our capital base. Not only are these legitimate uses of profit, it is essential that we have adequate profits to use for those purposes if we are going to continue to do the job Canadians expect and are entitled to from their chartered banks.

The bank has more than 32,000 shareholders, most of them Canadians. No one person or institution beneficially controls more than 5 per cent. When you consider our shares are held by so many insurance companies and pension funds, as well as by thousands of individuals, it is probably true that most Canadians, directly or indirectly, have a stake in the Bank of Commerce.

We pay dividends to these shareholders because we believe they have a right to a reasonable return on their investment, because if they do not get that return they undoubtedly will stop investing in our bank and take their money somewhere else. If that happened, our capital base would be severely weakened, and we simply could not continue to provide Canadians with the level of service we now do.

Frankly, I am not very proud of our recent performance for our investors. Last year, we paid dividends of $1.90 on our common shares, which is a return of only 6.6 per cent, hardly an extravagant pay-out given current levels of inflation. As we pointed out in our submission, these investors have not been making large capital gains on Commerce shares either. Our investors deserve better, and they will get it only if we can improve our profits.

Equally important, we have to strengthen our profits if we are going to build an adequate capital base for the 1980s. First, we have to hold the shareholders we have. Second, we have to attract new equity investment. Both of these require adequate profits. Third, we have to contribute directly to our capital base through net earnings.

Our capital resources are the foundation on which everything else rests. Without them, we could not assure our depositors that their money is safe with us, despite the occasional problems and losses that banks encounter. Without

[*Traduction*]

comparent aux résultats d'autres entreprises, mais l'utilisation qu'on en fait. Il est évident que toute personne qui réclame une diminution des bénéfices des banques devrait s'interroger sur leur utilisation. Vouloir réduire les bénéfices des banques, c'est évidemment limiter l'utilisation qu'elles en font.

Comme nous l'avons souligné dans notre mémoire, les bénéfices réalisés par la Banque de Commerce servent, d'une part, à verser des dividendes aux actionnaires et, d'autre part, à accroître ses capitaux propres. L'an dernier, après avoir constitué des réserves pour pertes sur prêts, la Banque a versé $89 millions en dividendes à ses actionnaires et affecté $201 millions à l'accroissement de son capital. Non seulement cette utilisation des bénéfices est-elle légitime, mais il est essentiel que nous disposions, à cet effet, de bénéfices appropriés afin de continuer à offrir les services financiers que les Canadiens attendent des banques à charte.

La Banque de Commerce compte au-delà de 32,000 actionnaires qui sont presque tous Canadiens. Aucune personne physique ni aucune personne morale ne possède effectivement plus de 5 p. 100 de nos actions. Comme elles sont détenues par un très grand nombre de compagnies d'assurances et de caisses de retraite, ainsi que par des milliers de particuliers, il est probablement juste de dire que la majeure partie des Canadiens ont, directement ou indirectement, des intérêts dans la Banque de Commerce.

Nous versons des dividendes à ces actionnaires parce que nous croyons qu'ils ont droit à un rendement équitable sur leurs investissements et parce qu'à défaut d'un tel rendement, ils investiraient sans aucun doute leurs capitaux ailleurs. Si cela devait se produire, la base du capital de la Banque de Commerce diminuerait sensiblement et cette dernière ne pourrait tout simplement plus offrir aux Canadiens les mêmes services.

En ce qui concerne nos actionnaires, je dois dire en toute franchise que je ne suis pas particulièrement heureux des résultats enregistrés récemment. L'année dernière, nous avons versé des dividendes de $1.90 par action ordinaire, soit un rendement de seulement 6.6 p. 100, ce qui n'a rien d'exorbitant compte tenu du taux d'inflation actuel. Comme nous l'avons déjà souligné dans notre mémoire, les actions de la Banque de Commerce n'ont pas non plus permis à ces investisseurs de réaliser des gains en capital appréciables. Nos actionnaires ont droit à un meilleur rendement qui ne pourra leur être assuré que si nous pouvons accroître nos bénéfices.

Nous devons aussi consolider nos bénéfices, si nous voulons disposer d'un capital qui réponde aux besoins des années 80. Il importe tout d'abord de conserver nos actionnaires actuels et ensuite d'en attirer de nouveaux. Or, la Banque ne peut atteindre ces objectifs que si elle réalise des bénéfices suffisants. Enfin, nous devons affecter une part des bénéfices nets à l'établissement de notre base de capital.

Nos sources de capital constituent la base sur laquelle tout le reste repose. Sans elles, nous ne pourrions garantir à nos déposants que leur argent est en sécurité, malgré les pertes et les problèmes avec lesquels les banques doivent parfois comp-

[*Text*]

those deposits, we simply would not have the funds to lend to businessmen, home buyers, and consumers.

The key, as our brief noted, is our capital-assets ratio—the amount of equity in retained earnings we hold against the total amount of loans we have outstanding. Canada's banks have been able to operate at a very high capital-assets ratio. Ours, currently, is in excess of 30 times capital. That means that for every dollar of capital we have acquired we have been able to make loans of $30 to businessmen and individuals, while still adequately protecting the security of our depositors. I think you know that the record of Canada's banks in terms of financial integrity and safety compares favourably with any banking system in the world.

But there are limits to how far we can stretch capital in expanding our assets, and we are very close to having reached ours. You already have heard directly from the Inspector General of Banks, Mr. Kennett, about his concerns that capital-assets ratios should not be allowed to increase beyond their present levels. That means we face a fundamental challenge: either we increase our capital or we will have to effectively freeze our assets. To do that, we would have to say no to more and more of the credit needs of Canadian businessmen and individuals. That in turn would have a serious effect on national economic development and on the hopes and plans of thousands of Canadian families. If Canada and Canadians are to grow and to prosper as we all would want, we must have strong and healthy financial institutions able to support that growth and development.

A bank like ours will be strong only if we have an adequate capital base, and we will have that base only if we have healthy profits. I only wish our critics could understand those elementary facts of life before they advocate various schemes to confiscate our profits.

Before I turn to the subject of interest rates, clearly the matter of most concern to the people of Canada, let me offer a comment or two in regard to bank lending practices and some of the questions that have arisen in that regard during your proceedings so far.

• 0945

Several questions have been raised about the magnitude of some individual corporate loans and about their implications for the adequacy of bank capitalization. Obviously, it would not be proper for me to discuss the affairs of our individual customers, but I can and will deal with the general policy questions that have been raised in this regard.

Some of the loans made by Canadian banks, including the Commerce, in recent years are large by historical standards. I believe several factors contributed to this situation.

[*Translation*]

ter. Et sans ces dépôts, la Banque n'aurait tout simplement pas de fonds à prêter aux hommes d'affaires, aux futurs propriétaires et aux consommateurs.

Le point capital est donc, comme nous l'avons dit dans notre mémoire, le rapport du capital à l'actif, qui indique dans quelle proportion le capital et les bénéfices non répartis sont détenus en contrepartie des prêts en cours. Les banques canadiennes ont pu fonctionner en ayant un rapport très élevé du capital à l'actif, le nôtre étant actuellement de plus de trente fois le capital. Cela signifie que pour chaque dollar en capital que nous avons obtenu, nous avons pu prêter $30 aux entreprises et aux particuliers, tout en maintenant une bonne protection des fonds des déposants. Vous n'êtes pas sans savoir d'ailleurs qu'en matière de probité et de sécurité les banques canadiennes se comparent avantageusement à tout autre système bancaire dans le monde.

Nous sommes près d'atteindre la limite au-delà de laquelle la disproportion devient trop grande. D'ailleurs, l'Inspecteur général des banques, M. Kennett, vous a fait part de ses inquiétudes concernant le rapport du capital à l'actif qui ne devrait pas, à son avis, dépasser son niveau actuel. Nous nous trouvons placés devant un choix fondamental: nous devons soit accroître notre capital, soit bloquer notre actif. Dans ce dernier cas, nous serions contraints de refuser de plus en plus de prêts aux entreprises et aux particuliers canadiens, ce qui aurait de graves répercussions sur la croissance de l'économie nationale et, par conséquent, sur les projets et les espoirs de milliers de familles canadiennes. La présence d'institutions financières rentables et bien établies est essentielle à la croissance et à la prospérité que nous souhaitons tous pour le Canada et les Canadiens.

Or, la vigueur d'une banque comme la nôtre dépend d'une bonne base de capitaux, et pour avoir une telle assise nous devons avoir des bénéfices en conséquence. Si seulement nos détracteurs pouvaient comprendre ces simples réalités de la vie économique avant de préconiser toutes sortes de manières de confisquer nos bénéfices.

Avant d'aborder le sujet des taux d'intérêt qui, de toute évidence, préoccupe grandement tous les Canadiens, j'aimerais dire quelques mots sur les règles bancaires en matière de prêts et parler de certains points qui ont été soulevés à ce sujet depuis le début de vos travaux.

Des questions ont été posées concernant l'importance des prêts consentis à certaines entreprises et leur incidence sur les niveaux de capitalisation. Je me garderai bien de parler des affaires de nos clients, mais je voudrais cependant m'exprimer sur les questions générales qui ont été soulevées à ce sujet.

Les banques canadiennes, dont la Banque de Commerce, ont consenti, ces dernières années, certains prêts que l'on peut qualifier d'importants d'après les normes du passé. Je crois que plusieurs facteurs ont conduit à cette situation.

[*Texte*]

First, the combination of economic recession, high inflation and high and unstable interest rates all but erased traditional sources of corporate financing, such as the bond and equity markets. In these circumstances, the chartered banks were called upon to finance both a type and a size of borrowing which historically would have been funded through other debt or equity vehicles.

Second, that general trend in financial markets was compounded—or, if you will, exaggerated— by the relatively large volume of take-over activity which occurred during the past two years, especially in regard to the energy sector and the so-called Canadianization program. I note that some commentators now question whether the bank should have supported this program as we did. In response let me say simply that I have not the slightest doubt that we would have been severely criticized, likely by many of you in this room, had we stood back and either thwarted the Canadianization program or, as would have more likely been the case, forced much of it to be financed through other, more costly, sources, likely from abroad. Chartered banks did not create the Canadianization program; we responded to what was widely perceived at the time as the will of the Government and Parliament of Canada. As for other take-overs, again the role of the banks is not to originate them but simply to respond to the financial requirements they create.

The third factor which has created a situation for which I know of no contemporary precedent is the impact of the current recession, the deepest we have witnessed in the post-war era, on corporate profits and cashflows and thus on their ability to service debt. On the one hand, many companies, and individuals, too, are faced with an unusually high debt:equity ratio, with a more-than-usual amount of the debt in short-term financing such as banks traditionally provide. On the other hand, because of the depressed economy they find themselves with falling profits, incomes and cashflows, without, because of inflation and other factors, a commensurate drop in interest rates. The result in many cases is a credit squeeze, which is all too apparent today, but which, I submit, was far more difficult to forecast by either the lender or the borrower many months ago when most of these loans were made. Hindsight is truly a marvellous faculty.

Having admitted to the problem—and, yes, to the banks' role in it—let me make one or two points about it and our response to it, which I want to underline in the strongest possible terms.

First, while some of these larger loans were made in circumstances which did not anticipate the depth of the present recession, they were not made without due regard to the bank's responsibility to its shareholders, its depositors and to the

[*Traduction*]

En premier lieu, les effets conjugués de la récession économique, d'une forte inflation et de taux d'intérêt élevés et instables ont presque tari les sources de financement traditionnelles des entreprises, comme les marchés des obligations et des actions. De ce fait, les banques à charte ont été appelées à accorder des prêts d'un genre et d'une importance qui, auparavant, auraient nécessité le recours à d'autres moyens, comme l'émission d'obligations ou d'actions.

En deuxième lieu, cette tendance générale sur les marchés financiers a été amplifiée ou, si vous voulez, exagérée par le nombre relativement élevé de prises de contrôle d'entreprises depuis deux ans, surtout en ce qui concerne le secteur de l'énergie et ce que l'on a appelé le programme de canadianisation. Je constate que certains commentateurs s'interrogent sur le bien-fondé de l'aide que les banques ont apportée à ce programme. En réponse, permettez-moi simplement de dire que je suis absolument certain que nous aurions été sévèrement critiqués, sans doute par beaucoup d'entre vous qui êtes dans cette salle, si nous avions reculé en faisant obstacle au programme de canadianisation ou, plus vraisemblablement, en contraignant ceux qui nous sollicitaient à puiser la majeure partie du financement à d'autres sources et à un coût plus élevé . . . à l'étranger, sans doute. Le programme de canadianisation n'est pas une initiative des banques à charte. Nous n'avons fait que suivre ce qui semblait alors la volonté du gouvernement et du Parlement du Canada. Comme pour d'autres prises de contrôle d'entreprises, le rôle des banques n'est pas, là encore, de les provoquer mais seulement de satisfaire aux exigences financières qu'elles font naître.

Enfin, le troisième facteur qui a créé une situation sans précédent dans notre époque contemporaine concerne les répercussions de la récession actuelle . . . la plus grave depuis 1945 . . . sur les bénéfices et les marges brutes d'autofinancement des entreprises et, par voie de conséquence, sur leur capacité en matière de service de la dette. D'une part, pour nombre d'entreprises comme de particuliers, le rapport entre dettes et capitaux propres est inhabituellement élevé, et leurs dettes sont constituées, pour une part exceptionnellement grande, de prêts à court terme, du genre traditionnellement accordé par les banques. D'autre part, le marasme économique réduit leurs bénéfices, leurs revenus et leurs marges brutes d'autofinancement sans que . . . vu l'inflation et d'autres facteurs . . . les taux d'intérêt baissent en proportion. Dans de nombreux cas, un resserrement du crédit en a résulté, très évident aujourd'hui, mais qui était beaucoup plus difficile à prévoir, autant pour le prêteur que pour l'emprunteur, il y a de nombreux mois, au moment de l'octroi de ces prêts. La clairvoyance après coup est certainement une faculté admirable.

Ayant admis les difficultés actuelle et, j'en conviens, le rôle que les banques y ont joué, je voudrais souligner avec force un ou deux points sur ces problèmes et les solutions que nous tentons de leur apporter.

Premièrement, alors que certains de ces prêts très importants ont été consentis dans des circonstances qui ne laissaient pas deviner l'ampleur de la récession actuelle, nous n'avons pas négligé la responsabilité de la Banque vis-à-vis de ses action-

[*Text*]

community at large. Banks traditionally demand significant levels of collateral security in support of loans. In fact, I notice that the Canadian Federation of Independent Business was critical of us for that policy.

In the present situation, however, it is precisely because we demanded and received adequate security that the vast majority of our loans are in fact fully protected despite any temporary difficulty in servicing them. Those who suggest that the banks are somehow over-exposed in the present difficult environment in my view often ignore or misunderstand this basic fact.

Such misunderstanding has led to speculation about bank loan losses which is ill-informed and exaggerated and which, in my view, serves only to aggravate the situation.

Loan losses this year will be higher than last. Given the state of the economy, it could hardly be otherwise.

For the first six months of the year our provision for loan losses rose to $143 million, from $100 million a year ago. But those increased losses are manageable within the system and will not impair the ability of Canadian chartered banks to play their role in supporting the economic recovery we all hope will begin shortly. It is dangerously wrong to suggest otherwise.

• 0950

I want to emphasize that while many of our customers, corporate and individual, are having some difficulty these days in servicing their outstanding debt, there is no reason to believe we will not be able—in the vast majority of cases— to work through these difficulties on a co-operative basis, until the economy enters a recovery. Hopefully, profits and incomes will be restored and interest rates reduced.

Again, as our submission makes clear, we at the Commerce are doing everything within our power to help our customers bridge these difficult times.

I think all of us have learned a valuable lesson from a situation, which, as I say, is both unprecedented and unforeseen. Mr. Kennett discussed with you the kind of guidelines he believes are necessary to limit the size of any individual loan, in relation to overall bank capitalization. I can tell you that the Commerce acted on its own initiative some time ago to establish even more stringent guidelines for our own operations.

Finally, let me lay to rest the suggestion raised by some in this committee that other bank customers, be they homeowners, consumers, farmers, small businessmen, somehow are being penalized in either the share or cost of bank lending available to them because of alleged difficulties with some large corporate borrowers. The facts simply do not support this allegation. Our written submission provides figures to show the substantial volume of loan activity we have provided, and are providing to these customers. It also explains that while the

[*Translation*]

naires, de ses déposants et de la collectivité. Les banques ont toujours exigé de solides garanties pour couvrir leurs prêts; en fait, je note que la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante a critiqué notre attitude.

Or, dans la situation actuelle, c'est précisément parce que nous avons exigé et obtenu des garanties suffisantes, que nos prêts sont, dans la plupart des cas, parfaitement couverts malgré des difficultés temporaires dans le service de la dette. A mon avis, les insinuations sur un certain manque de protection des banques dans la situation difficile actuelle témoignent souvent d'une ignorance, volontaire ou non, de cette caractéristique fondamentale.

Une telle méconnaissance a fait naître des conjectures au sujet des pertes sur prêts qui dénotent un manque flagrant d'information et une propension à l'exagération et qui, à mon avis, ne font qu'aggraver la situation.

Les pertes sur prêts cette année seront plus élevées que celles de l'an dernier. Étant donné la situation économique, il pourrait difficilement en être autrement.

Pour le premier semestre, notre provision pour pertes sur prêts a atteint $143 millions comparativement à $100 millions l'an dernier. Mais ces pertes accrues peuvent être absorbées par le système et n'affecteront pas la capacité des banques à charte canadiennes de jouer leur rôle en aidant à la reprise économique, que nous souhaitons tous prochaine. Prétendre le contraire serait dangereux.

Deuxièmement, je voudrais rappeler que si un grand nombre de clients, entreprises et particuliers, éprouvent des difficultés ces derniers temps à faire face à leurs engagements, il n'y a pas lieu de penser que nous ne pourrons pas collaborer à les aplanir dans la plupart des cas, jusqu'à la reprise de l'activité économique et, nous espérons le rétablissement des bénéfices et des revenus et la baisse des taux d'intérêt.

Aussi, comme nous le disons clairement dans notre mémoire, à la Banque de Commerce, nous faisons notre possible pour aider nos clients en ces temps difficiles.

Je pense que nous avons tous tiré une précieuse leçon d'une situation qui, comme je l'ai dit, est à la fois sans précédent et imprévue. M. Kennett vous a fait part du genre de directives qu'il croit nécessaires pour limiter le montant des prêts à un même emprunteur en fonction du niveau de capitalisation. Je peux vous dire que la banque de Commerce a, il y a quelques temps, pris de son propre chef des mesures pour établir des normes plus rigoureuses dans ses propres transactions.

Enfin, j'aimerais dissiper les craintes exprimées par certains membres de ce comité voulant que d'autres clients de la banque, propriétaires de maisons, consommateurs, agriculteurs ou chefs de petites entreprises, soient d'une manière ou d'une autre pénalisés, par la part ou le coût des fonds mis à leur disposition, à cause de prétendues difficultés concernant des prêts à certaines grandes entreprises. Les faits viennent tout simplement contredire cette affirmation. Ainsi, les chiffres figurant dans notre mémoire indiquent que nous avons accordé

[*Texte*]

simple rate of interest is often higher on small loans than it is on larger ones, our costs also are proportionately higher. In most cases, our actual profit margin on smaller loans is minimal at best.

As for difficulties with specific programs such as small business bonds, the problems, where they have existed, are far more rooted in administrative difficulties within the government itself, than they are in the attitude and policies of the banks.

Let me now return to the question of interest rates. I only wish I could offer immediate comfort and relief on the subject. Certainly life as a banker would be much easier if we had lower, more stable rates of interest. Bank profits are not the cause of high interest rates. If you had eliminated every cent of our 1981 earnings and had applied all of it to interest rates, you would have reduced these rates by barely 1 per cent.

As our brief pointed out, our profits depend on our spread; the difference between what it costs us to raise funds and what we lend them at. Our spread has been, and undoubtedly would be, as profitable at lower rates as it is at today's level. The real problem is inflation. It is inflation that has pushed up our deposit costs and thus our lending rates. And it is inflation that has required the government, through the Bank of Canada, to follow a restrictive monetary policy, with its inevitable consequences for interest rates.

As I have said in our written report, I support the position which Governor Bouey has taken, because I agree with him that inflation must be reduced if we are to restore economic growth and stability to Canada. I agree with him, too, that there is simply no easy or painless way to deal with the kind of inflationary pressures and expectations that we have allowed to build up within our society.

The growing evidence that the United States has made significant progress in reducing its inflation rate makes our task all that more pressing and necessary. I cannot overstate the long-term damage to the Canadian economy, if our costs, prices and incomes, continue to increase faster than those of our principal economic partner. We will lose, not only export markets to the United States, but undoubtedly even domestic sales to more competitive U.S. products. Investment capital which seeks out stability and a real rate of return, will flow increasingly out of Canada. And, contrary to what some may believe, our interest rates will not be able to move down in concert with U.S. rates, because our own inflation will continue to demand high deposit costs and thus high lending rates.

[*Traduction*]

et que nous continuons d'accorder un volume considérable de prêts à ces clients. Notre mémoire explique également que, si le taux d'intérêt est souvent plus élevé sur les petits prêts que sur les prêts plus importants, nos coûts sont aussi proportionnellement plus élevés. Dans la plupart des cas, notre marge réelle de bénéfices sur les prêts de moindre importance pourrait difficilement être plus faible.

Quant aux difficultés relatives à des programmes en particulier, comme celui des obligations de la petite entreprise, par exemple, elles sont dues bien plus à des difficultés administratives du gouvernement lui-même qu'à l'attitude ou aux politiques des banques.

J'aimerais maintenant aborder la question des taux d'intérêt. Je voudrais pouvoir réconforter tous ceux que ce sujet préoccupe. Ma vie, en tant que banquier, serait certainement grandement simplifiée si les taux d'intérêt étaient moins élevés et plus stables. Les bénéfices des banques se font pas monter les taux d'intérêt. Si tous nos revenus de 1981 avaient été affectés à la réduction des taux d'intérêt, la baisse qui en aurait résulté aurait été d'à peine 1 p. 100.

Comme il est précisé dans notre mémoire, nos bénéfices dépendent de l'écart des taux; de la différence entre les taux auxquels nous obtenons les fonds et les taux auxquels nous les prêtons. Et notre écart a déjà été, et serait sans doute, le même si les taux d'intérêt étaient moins élevés qu'ils ne le sont aujourd'hui. Le véritable problème est celui de l'inflation. C'est le principal responsable du coût élevé des dépôts qui, à leur tour, donnent lieu à des taux d'emprunt plus élevés. C'est également l'inflation qui a forcé le gouvernement, par l'entremise de la Banque du Canada, a adopter une politique monétaire restrictive qui influe inévitablement sur les taux d'intérêt.

Comme je l'ai déjà indiqué dans notre mémoire, j'appuis les politiques du gouverneur Bouey et je suis d'accord avec lui pour dire que l'inflation doit être réduite pour rétablir la croissance et la stabilité de l'économie canadienne. Je pense aussi qu'il n'y a pas de moyen facile et sans heurt de modérer les pressions inflationnistes et les attentes, qui ont pris une telle ampleur aujourd'hui.

Il est de plus en plus évident que les États-Unis ont réalisé d'importants progrès en ce qui concerne la réduction de leur taux d'inflation, rendant ainsi notre tâche d'autant plus urgente et impérative. Je ne peux trop insister sur l'ampleur des dommages à long terme qui affecteront l'économie canadienne si nos coûts, nos prix et nos revenus continuent d'augmenter à un rythme plus rapide que celui de notre principal partenaire économique. Non seulement nous perdons les marchés que nous avons aux États-Unis pour nos exportations mais les ventes de nos produits au Canada diminueront certainement en faveur de produits américains plus compétitifs. De même, si nous ne pouvons plus offrir ni stabilité ni taux de rendement réel, nous assisterons à une fuite progressive des capitaux. Et contrairement à ce que certains peuvent croire, nos taux d'intérêt ne pourront pas baisser comme ceux des États-Unis parce qu'étant donné notre taux d'inflation, le coût de nos dépôts demeurera élevé et par conséquent, les taux d'intérêt sur nos prêts suivront la même courbe.

[*Text*]

I do not underestimate for a moment the seriousness of the present situation, or the very real hardship it is causing so many Canadians. As a banker, I understand better than most how tough it is to cope with these high interest rates in a stagnant economy, with rising unemployment and falling profits.

As described in our brief, we have tried— within the means at our disposal—to help groups like small businessmen, mortgagers and farmers, through this difficult period. I repeat again that we are ready at any time to discuss any responsible proposal in that regard.

• 0955

While part of our current economic problem is international in scope, I do not believe we are helpless or unable to do anything ourselves to get the Canadian economy back on the track of stable growth and employment. There are no magic-wand solutions. We all know that. But I believe there are steps that could be taken, especially by our national government and Parliament, which would ease our short-term difficulties and strengthen our longer-term prospects. Let me suggest a few.

Canadians need to know that defeating inflation is an essential precondition to economic recovery; and it is just as important that the entire Government and Parliament of Canada, not just the central bank, are committed to that policy position. There are several ways that message could be sent effectively to the people of Canada.

Given the flat performance of the economy generally and falling energy prices and revenues in particular, it is clear the government potentially is facing a much large deficit than was forecast in the November budget. That larger deficit should not be simply passed through the financial system as larger debt. Indeed, as far as is possible, the shortfall in expected revenues should be offset by reduced expenditures.

It is noted in our brief that it is critically important to send a signal of moderation and restraint in public-sector wage settlements, not only in those wages and salaries subject to collective bargaining, but equally important, in the income demands of senior politicians and public servants—and bankers. It would be a timely and appropriate signal for Parliament to re-examine the concept of indexing as it has been applied to both the tax and the expenditure system. No reasonable Canadian would deny the equity and justice of applying this form of inflation protection to needs-related programs, such as the guaranteed income supplement. But should full indexing apply to some public-sector incomes, to public-sector pensions, to the entire personal income-tax structure, to income transfers that are universal as opposed to needs-related?

[*Translation*]

Je ne sous-estime pas un seul instant la gravité de la situation actuelle et la pénible épreuve que de nombreux Canadiens subissent. En tant que banquier, je comprends mieux que beaucoup combien il est difficile de faire face aux taux d'intérêt élevés dans une économie stagnante où le chômage augmente et les profits diminuent.

Comme nous l'avons indiqué dans notre mémoire, nous avons essayé, dans la mesure de nos moyens, d'aider certains groupes comme les propriétaires de petites entreprises, les débiteurs hypothécaires et les agriculteurs à traverser cette période d'austérité. Je répète que nous sommes toujours prêts à étudier toutes propositions sérieuses à cet égard.

Bien que les difficultés économiques que nous connaissons actuellement se retrouvent en partie sur la scène internationale, je ne crois pas pour autant que nous ne puissions prendre nous-mêmes des mesures visant à remettre l'économie canadienne sur la voie de la stabilité, en ce qui concerne la croissance et l'emploi. Il n'existe pas de solutions miracles, nous le savons tous. Mais, à mon avis, des mesures peuvent être prises, surtout par notre gouvernement national et le Parlement, afin de rendre moins pénibles nos difficultés à court terme et d'améliorer nos perspectives à plus long terme. Permettez-moi de vous suggérer quelques unes de ces mesures.

Les Canadiens doivent apprendre que la lutte à l'inflation est une condition essentielle à la reprise de l'économie et qu'il est tout aussi important que le gouvernement et le Parlement du Canada sans exception, et non pas la Banque centrale, s'engagent dans cette lutte. Il y a plusieurs façons de faire comprendre ce message aux Canadiens.

Compte tenu de la stagnation de l'économie en général et, plus particulièrement, de la baisse des revenus et du prix dans le secteur de l'énergie, il est clair que le gouvernement est susceptible de faire face à un déficit beaucoup plus important que celui qui était prévu dans le budget de novembre. Ce déficit considérable ne devrait pas être traité comme étant tout simplement une dette plus importante. Au contraire, le déficit enregistré dans les revenus prévus devrait, dans la mesure du possible, être compensé par une diminution des dépenses.

Comme nous l'avons souligné dans notre mémoire, il est extrêmement important que le règlement des demandes salariales dans le secteur public se déroule sous le signe de la modération et de la restriction, non seulement pour les salaires qui font l'objet de négociations collectives, mais également pour les revendications salariales présentées par les responsables politiques et les hauts fonctionnaires . . . Sans oublier les banquiers. Il serait tout à fait approprié pour le Parlement de réexaminer le concept de l'indexation et la façon dont il a été appliqué à l'impôt et aux dépenses. Aucun Canadien raisonnable ne pourrait nier la valeur et le bien-fondé de cette mesure de protection contre l'inflation et de sa mise en application à des programmes d'aide, tel le supplément de revenu garanti. Mais est-ce qu'une indexation globale devrait s'appliquer à certains revenus du secteur public, à des pensions du secteur public, à toute la structure de l'impôt sur le revenu des

[*Texte*]

I mentioned previously the severe weakening of bond and equity markets and thus the increasing reliance on short-term debt to finance the economy. This is not a welcome development under any circumstances. It is particularly disturbing in the present situation, with abnormally high debt-service costs.

The government obviously has very limited fiscal room within which to manoeuvre. I believe it would be timely and appropriate to consider whether the tax system might not be moved somewhat toward encouraging equity investment over debt, perhaps by some moderation of the capital gains tax as it applies to Canadian equities. Beyond that specific, there is a clear need for the government to reassure investors, both domestic and foreign, of its support for the private market economy and its readiness to encourage and reward capital investment which strengthens Canada's economic base. Most certainly, this is no time for new government initiatives which seem to send an opposite signal.

Finally, the continuing pressure on the Canadian dollar obviously is making life doubly difficult for the Bank of Canada in managing monetary policy. Any positive action to relieve some of that pressure could only improve the bank's position. I would suggest, therefore, that it is timely for the government and Parliament carefully to review any steps that can be taken, for example, in energy supply to strengthen the Canadian exports, or conversely, to reduce our existing dependence on imports.

I offer those suggestions as discussion items, because I realize full well the increasing frustration felt by many Canadians over our present situation and the growing pressure on governments and legislatures to take some positive action. None of them will turn things around overnight, given the depth of our difficulties. There are no 24-hour cures. But I do believe initiatives such as those I have mentioned can contribute to our short-term economic needs without compounding our long-term difficulties.

The state of the Canadian economy at this juncture is depressing. There is no point in deluding ourselves on that score. It is increasingly clear that the current recession runs deeper, in a very real sense, and it is more fundamental, than the kind of cyclical pattern we saw during the 1970s. That means inevitably we must suffer a higher level of economic pain than we have during the previous cycles, but it also means, surely, that this time we must use this difficult period to root out the inflation that has become embedded in our society.

[*Traduction*]

particuliers et au transfert de revenus pour des programmes généraux plutôt qu'à des programmes d'aide?

J'ai déjà fait allusion au sérieux affaiblissement des marchés des obligations et des actions et de la dépendance grandissante que cela a entraîné sur le marché des emprunts à court terme afin de financer l'économie. Cette situation n'est en aucun cas souhaitable; elle l'est encore moins dans la situation actuelle où le coût du service de la dette est exceptionnellement élevé.

Bien que le gouvernement ait, de toute évidence, un champ de manoeuvre très restreint en ce qui concerne les impôts, je crois qu'il serait opportun et approprié d'envisager une modification du système fiscal de façon à favoriser les placements en actions plutôt que le financement par emprunt, en diminuant peut-être légèrement l'impôt sur les gains en capital lorsqu'il s'agit d'actions canadiennes. Mais plus encore, le gouvernement se doit de redonner confiance aux investisseurs canadiens et étrangers, c'est-à-dire les convaincre qu'il est à la fois disposé à aider le secteur privé et à stimuler et à favoriser les investissements qui renforceront l'économie canadienne. Sans aucun doute, la situation actuelle ne se prête aucunement aux initiatives gouvernementales qui indiqueraient tant soit peu une orientation contraire.

Finalement, les pressions constantes sur le dollar canadien rendent la gestion de la politique monétaire encore plus difficile pour la Banque du Canada. Par conséquent, toute action visant à diminuer quelque peu ces pressions contribuera à améliorer la position de la Banque centrale. Je crois donc que le moment est venu pour le gouvernement et pour le Parlement de revoir attentivement toute mesure qui peut être prise, par exemple en matière d'approvisionnement énergétique, pour accroître les exportations canadiennes et, inversement, réduire notre dépendance actuelle par rapport aux importations.

Ce sont là des points que je propose comme sujet de discussions parce que, j'en suis parfaitement conscient, la situation actuelle préoccupe de nombreux Canadiens et des pressions croissantes s'exercent sur les gouvernements et les assemblées législatives pour qu'ils prennent des mesures concrètes. Bien entendu, aucune des mesures correctives que je propose ne pourra donner de résultats immédiats car, compte tenu de la gravité de la situation, les choses ne peuvent pas changer du jour au lendemain. Des mesures du genre de celles que je suggère devraient nous permettre au moins de satisfaire les exigences à court terme de l'économie sans pour autant aggraver nos problèmes à long terme.

L'état actuel de l'économie canadienne est très peu encourageant, on ne doit pas se le cacher. Il est de plus en plus évident que la récession s'aggrave et que, par son ampleur, elle dépasse de beaucoup les mouvements du cycle économique enregistrés durant les années 70. Cela signifie que, et nous ne pouvons pas l'éviter, nos ressentirons encore plus durement que par le passé le contre-coup du cycle économique. Cette fois-ci, cependant, il nous faudra en profiter pour détruire jusqu'aux racines l'inflation qui s'est s'enfoncée si profondément dans notre société.

[*Text*]

If we have the national courage to stick through this painful transition, Canadians will have every reason to look ahead to the eighties as a decade of very real growth and opportunity. But, if we succumb to the siren song of the quick fix, we will look back on 1981 as only the harbinger of more difficult and painful days ahead.

• 1000

Mr. Chairman, I apologize for the length of my opening remarks, but these are complex and important questions and I believe they require more than shorthand comments. I am now ready to answer any questions that you, or any of your colleagues, might have. Thank you very much.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Harrison.

First, there is some difficulty in picking up people on the microphones if they do not sit right in front of them. Maybe everybody could shift a bit to your right and that will help.

Mr. Harrison: Do you mean that I made that whole . . . and nobody heard me?

The Chairman: We were able to do that, but the interpreters were saying they were having some difficulty in picking up some words. I think we did get everything and we have it in writing, so they were able to work on it from that as well.

With that, I will start the questioning with Mr. Blenkarn.

Mr. Blenkarn: Thank you, Mr. Chairman, and welcome to this meeting.

First of all, I was wondering whether I could explore with you some of the current difficulties we see with respect to interest rates. I noticed that you and the other banks were forced to increase your prime rate to 17.5 last week. It struck me, looking at the financial pages this morning, that interest rates have continued to rise since last week and I suspect that at the present time you are paying virtually your prime rate for your money. Would that be a fair assumption?

Mr. Harrison: Yes, very close; yes, that is a fair assumption.

Mr. Blenkarn: What do you foresee that you will have to do later this week, if there is not some action by the government to make some immediate changes?

Mr. Harrison: We obviously cannot lend at a loss. We cannot survive and charge less than we pay for the funds we have to acquire on deposit. You are quite right; the rate has gone up continuously since last Thursday, when the prime rate went up 0.5. It is up over 0.5 since, I believe—

Mr. Blenkarn: That is right.

Mr. Harrison: —is it not, Mr. Cole?—and, other things being equal and nothing else happening, it would appear pretty obvious that the rate will go up again this week.

Mr. Blenkarn: At the same time, the value of the Canadian dollar has continued to fall, despite efforts, presumably, to

[*Translation*]

Si tous les Canadiens font preuve d'un courage suffisant pour traverser cette période pénible, nous pourrons envisager les années 80 avec optimisme car cette décennie devrait connaître une croissance réelle et s'avérer des plus prometteuses. Si, au contraire, nous optons pour une solution de facilité, 1981 n'aura été que le prélude de jours encore plus difficiles.

Je regrette, monsieur le président, que mon allocution ait été aussi longue mais deux questions si complexes ne peuvent être traitées en quelques mots. Je vous remercie de votre attention et je suis maintenant à la disposition de tous ceux qui voudront bien me poser des questions.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Harrison.

Tout d'abord, il est difficile de bien entendre si vous ne parlez pas juste en face des microphones. Pourriez-vous peut-être donc vous déplacer un petit peu vers votre droite?

M. Harrison: Vous voulez dire que j'ai fait toute cette déclaration sans que personne ne m'entende?

Le président: Non, nous vous avons bien entendu mais les interprètes ont du mal à tout entendre. Je crois toutefois que l'on avait tout par écrit si bien qu'ils ont pu suivre le texte.

Cela dit, je donne maintenant la parole à M. Blenkarn.

M. Blenkarn: Merci, monsieur le président, et bienvenue, messieurs.

J'aimerais tout d'abord vous interroger un peu sur certaines des difficultés actuelles que nous connaissons à propos des taux d'intérêt. J'ai remarqué que comme les autres banques, vous aviez dû majorer votre taux préférentiel qui a atteint 17.5 p 100 la semaine dernière. Dans les pages financières ce matin, j'ai également remarqué que les taux d'intérêt ont continué de monter depuis la semaine dernière et que vous semblez payer pratiquement votre taux préférentiel sur les dépôts. Est-ce à peu près cela?

M. Harrison: Oui, à peu de choses près, c'est bien cela.

M. Blenkarn: Que prévoyez-vous devoir faire cette semaine si le gouvernement n'agit pas immédiatement?

M. Harrison: Nous ne pouvons bien sûr prêter à perte. Nous ne pouvons demander moins que ce que nous devons payer sur les dépôts. Vous avez tout à fait raison; le taux d'intérêt a continuellement monté depuis jeudi dernier alors que le taux préférentiel avait monté de 0.5 p 100. Je crois que cela a encore augmenté depuis . . .

M. Blenkarn: En effet.

M. Harrison: . . . n'est-ce pas, monsieur Cole? Si rien d'autre ne se passe, il semble assez évident que le taux sera à nouveau majoré cette semaine.

M. Blenkarn: Parallèlement, le dollar canadien a continué de chuter, malgré les efforts qui ont été faits pour essayer de le

[*Texte*]

shore it up with high interest rates. Is that what, in fact, is happening?

Mr. Harrison: If I know what you are getting at, but—yes, the Canadian dollar is continuing to fall.

Mr. Blenkarn: I notice that our interest rates on, say, bankers' acceptances, are now 3 to 3.5 per cent above those in the United States. Our treasury bills are now selling somewhere around 4.5 per cent higher than equivalent American treasury bills. Generally speaking, the separation between our rates and the American rates has increased, even though theirs have gone up a bit.

Mr. Harrison: That is true. Our inflation rate is also—what?—5 or 6 per cent higher than that in the United States? That is really where the problem is, in my view. If there is an inflation rate of—what?— 12 per cent—I am guessing, but it depends on which statistics you look at—it would seem obvious that anyone depositing money wants something more than that—at 12 per cent they stay even—so that there is some value.

Mr. Blenkarn: On the question of credit squeeze, Premier Lougheed, in addressing a meeting in Toronto last week, suggested that companies were using at least 38 per cent of their cash flow, on average, to service their debt and your colleague, Bill Mulholland, last week, here, said that in medium-sized and large companies the companies were using as much as 65, or averaging 65, per cent of their profit before tax in servicing their debt. What is that likely to do to our industrial sector?

Mr. Harrison: I cannot confirm the figures, although they sound correct to me and it probably is increasing as a percentage of . . . . I can tell you this, those companies that are in the greatest difficulty now are principally so, as I mentioned in my remarks, because of an inadequacy of cash flow, not an inadequate security of the various loans. As to what it is liable to do . . . obviously, if the cost of carrying the debt is larger than the profit, the result is inevitable and it is happening in too many cases.

• 1005

Mr. Blenkarn: Mr. Harrison, looking at the adequacy of the security, the security was valued at a time when it could be presumably sold to someone. If there is no money in the system—no one can afford to pay the interest rates to buy these securities— have you not in effect with respect to the oil industry bought yourself a window on the industry—you know, you and the Government of Ontario, the Government of Canada?

Mr. Harrison: You are quite right inasmuch as some of the energy-related financing that we and all the other banks did, which is adequately secured, that security quite realistically is only as good as having somebody to purchase it. I mean, gold can be worth anything, but if nobody will buy it it is worth nothing. And you are quite right that if there is no purchaser, and there are various reasons why there is no purchaser—one is the supply situation, and the other is the restrictive ability of

[*Traduction*]

contenir avec des taux d'intérêt élevés. Est-ce en fait ce qui se passe?

M. Harrison: Je crois que je vois où vous voulez en venir mais, vous avez raison, le dollar canadien continue de baisser.

M. Blenkarn: Je remarque également que nos taux d'intérêt sur les perceptions des banquiers sont maintenant de 3 à 3.5 p 100 supérieurs à ceux des États-Unis. Nos bons du trésor sont négociés à environ 4.5 p 100 de plus que les bons du trésor américains. De façon générale on peut dire que l'écart entre nos taux et ceux des États-Unis a augmenté, même si leurs propres taux ont également un peu monté.

M. Harrison: C'est exact. Notre taux d'inflation est également 5 à 6 p 100 supérieur à ceux des États-Unis, n'est-ce pas? C'est vraiment là qu'est le problème à mon avis. En effet, si notre taux d'inflation est de, je ne sais plus, mais disons 12 p 100, tout dépend des statistiques auxquelles on se réfère, il semblerait évident que quiconque dépose de l'argent voudrait obtenir un peu plus que 12 p 100 car cela ne lui rapporterait rien.

M. Blenkarn: A propos des restrictions de crédit, le premier ministre Lougheed, qui prenait la parole à Toronto la semaine dernière, a déclaré que les sociétés consacraient en moyenne au moins 38 p 100 de leur encaisse au service de la dette, et votre collègue, Bill Mulholland, nous disait la semaine dernière que pour les moyennes et grandes entreprises, cela représentait jusqu'à 65 p 100 en moyenne des bénéfices avant impôt. Que pensez-vous que cela puisse faire à notre secteur industriel?

M. Harrison: Je ne puis vous confirmer ces chiffres même s'ils me semblent tout à fait exacts et s'ils augmentent probablement encore . . . Je puis vous dire que les sociétés qui ont les plus grosses difficultés les doivent, comme je le disais tout à l'heure, non pas au fait que les divers emprunts contractés ne sont pas suffisamment garantis mais bien au fait qu'elles manquent d'encaisse. Savoir ce que cela va produire, il est évident que si les frais de financement sont supérieurs aux bénéfices, c'est la fin et c'est ce que l'on voit dans trop de cas.

M. Blenkarn: Monsieur Harrison, à propos du bien-fondé des valeurs, elles étaient évaluées à une époque où elles auraient pu être vendues. S'il n'y a pas d'argent dans le système, personne ne pouvant payer les taux d'intérêt pour acheter ces valeurs, vous-même et le gouvernement de l'Ontario ainsi que celui du Canada, ne vous êtes vous pas enfin acheté une certaine partie de l'industrie pétrolière?

M. Harrison: Vous avez tout à fait raison, une certaine part des investissements que nous-mêmes et toutes les autres banques avons faits dans le domaine de l'énergie, et ces investissements sont bien garantis; en fait, les valeurs ne présentent d'intérêt que si quelqu'un peut les acheter. Autrement dit, l'or peut valoir beaucoup d'argent, mais il ne vaut rien si personne ne peut l'acheter. Et vous avez tout à fait raison de dire que s'il n'y a pas d'acheteur—et bien des raisons le justifient, en

[*Text*]

external purchasers to enter the market, a limited market— a security has not nearly the value it originally had. That is undoubtedly correct.

Mr. Blenkarn: How long can we go on with this present interest rate squeeze structure before we have a doubling or tripling of the number of bankruptcies and insolvencies and a serious collapse of the system?

Mr. Harrison: I cannot answer that obviously. I would much prefer to put the question: How long can we continue this kind of inflation? I consider the interest rates are a result, not a cause.

Mr. Blenkarn: Do you really believe there is that much inflation, or are we looking at historical figures of inflation if assets are not worth anything on a repossession? There is an article in the *Toronto Star* this morning saying that foreclosures are down simply because of what is the point of repossessing all of the houses on the street. What do you do when businesses cannot pay their payments? Do you take them all over? How many shoe stores can a chap run?

Mr. Harrison: For the first part of the comment you made, yes, I believe there is that much inflation, and I do not believe it is being corrected very quickly; and it is because of the expectations of most of us. What we are doing, and all we can do, is we are working with those people to the best of our ability. There is no point in being quick on the trigger in this kind of an economy, and we are not being so. We are attempting to work out the problems—refinancing, reducing inventory, cutting expenses, all the normal things you do to keep a business alive.

Mr. Blenkarn: But you cannot give me any thought as to how long we can go on with this high interest situation before we see a major collapse. Would it be this fall, or has the system got enough strength in it; is there enough juice in the system that it can carry on?

Mr. Harrison: I cannot answer that. I suppose principally because I cannot translate the terms of what is a major collapse. I just do not know. The problems I think you are getting at are increasing. We have not turned any corner yet. It is getting worse, apparently; at least tt seems to us to be getting worse, not improving yet. How long this goes, when it turns the corner .... On the other hand people with cash are doing very well.

Mr. Blenkarn: You mentioned in the final part of your remarks a number of suggestions. One of your suggestions on page 12 was that you thought there should be some significant change in the tax system to encourage equity investment over debt. Is one of your concerns that a great many companies, perhaps even including the banking system, have not sufficient paid-in capital— equity capital—in relation to debt?

Mr. Harrison: Yes, that is certainly one of the considerations. As an example, on the basis of our shares you will get 7

[*Translation*]

particulier la situation de l'offre, et le fait que peu d'acheteurs de l'extérieur peuvent se placer sur le marché, qui est limité— les valeurs ne sont plus aussi fortes qu'elles l'étaient au départ. C'est évident.

M. Blenkarn: Combien de temps les taux d'intérêt peuvent-ils se maintenir à leur niveau actuel avant que le nombre de faillites et d'insolvabilités ne double ou ne triple, et qu'il y ait un effondrement du système?

M. Harrison: Je ne peux évidemment pas répondre à cette question. Je préférerais plutôt me demander combien de temps ce genre d'inflation peut se maintenir. Je considère que les taux d'intérêt sont un résultat plutôt qu'une cause.

M. Blenkarn: Croyez-vous vraiment que l'inflation soit si élevée, ne s'agit-il pas plutôt d'une situation exceptionnelle, étant donné que les actifs n'ont aucune valeur au moment du rachat? Selon un article publié ce matin dans le *Toronto Star*, le nombre de saisies de biens hypothéqués a diminué parce qu'il n'est vraiment pas utile de reprendre toutes les maisons d'une rue. Que faire lorsque des entreprises ne peuvent pas faire leurs paiements? Faut-il toutes les saisir? Combien de magasins de chaussures quelqu'un peut-il gérer?

M. Harrison: En ce qui concerne la première partie de votre commentaire, je pense en effet que l'inflation est très élevée, et je ne pense pas que l'on remédie très rapidement à la situation, car la plupart d'entre nous sommes beaucoup trop exigeants. Ce que nous faisons, et tout ce que nous pouvons faire, c'est de collaborer avec ces personnes, au mieux de notre capacité. Il est inutile d'être trop intempestifs avec une telle conjoncture économique. Nous esayons de résoudre les problèmes, les refinancements, la réduction des inventaires, des dépenses, toutes les choses normales qui se font pour qu'une affaire se maintienne.

M. Blenkarn: Mais vous ne pouvez pas me dire combien de temps la situation des taux d'intérêt élevés pourra se maintenir avant un effondrement important. Se situera-t-il cet automne, ou est-ce que le système aura suffisamment de force pour résister davantage?

M. Harrison: Je ne peux répondre à cela; surtout parce que je ne peux pas dire exactement ce que serait un effondrement majeur. Les problèmes augmentent de plus en plus. Nous n'avons pas encore contourné les dangers qui semblent empirer, du moins c'est notre impression. Dans combien de temps il y aura un effondrement ... par ailleurs, les gens qui ont de l'argent se débrouillent très bien.

M. Blenkarn: Vous avez indiqué un certain nombre de suggestions dans la dernière partie de vos remarques. L'une d'elles, à la page 12 était que vous pensiez qu'il faudrait sensiblement modifier le système d'imposition pour encourager les investissements pour diminuer le montant de la dette. Craignez-vous qu'un grand nombre de sociétés, y compris peut-être les banques, n'aient pas suffisamment de capital d'apport—de fonds propres—par rapport à leurs dettes?

M. Harrison: En effet, c'est évident. Par exemple, nos actions rapportent 7 p. 100 contre 16 p. 100 pour nos dépôts.

[*Texte*]

per cent, but on a deposit we will give you 16 per cent. The risk is less with the deposit; it is guaranteed. It is not equitable. The relationship seems to be all wrong. I feel very strongly that we should be encouraging capital investment. I guess it does apply to the banking community, as well as to every other industry I would think.

• 1010

Mr. Blenkarn: Have you done any study as to the cost to government of eliminating capital gains tax at this time, with a falling market?

Mr. Harrison: No, I have not done such a study.

Mr. Blenkarn: Is it possible for your banks, with your sophisticated computers . . . ?

Mr. Harrison: I think it is possible for us to make a judgment, but a study is something else.

Mr. Blenkarn: What would your judgment be on that?

Mr. Harrison: My judgment would be it would probably increase government take.

Mr. Blenkarn: Why would it do that? The government's officials have said we have to get tax from every source and squeeze every possible thing.

Mr. Harrison: It would seem to me, over a longer term, if a business improves and more companies are paying tax, the net result should be increased revenue, not decreased revenue. That is not an immediate quick fix. I do not think there is any quick fix. It is a direction, but over a longer term I would think it should improve the economy, and if it improves the economy, it should improve the tax revenue.

Mr. Blenkarn: So if we eliminated capital gains tax, you think we would probably wind up with more federal revenue than less?

Mr. Harrison: I do not think I am quite reaching for that. I think there is a point there. I really do not know about eliminating—reducing.

Mr. Blenkarn: It is a 50 per cent rate at this point, and it does not apply to everything anyway. If you are saying reduce it, how much would you reduce it? Where do you go on a reduction?

Mr. Harrison: In general, yes, I would say reduce it. There is no question government has to be financed. I am not foolish enough to think there is any magic and, because I happen to be in the banking business and in favour of free enterprise, that you can just cancel all these and government could still function. My assumption would be that over a longer term an elimination of the capital gains tax should improve business and consequently should improve the tax take, but that would not happen tomorrow. There is a lag time here somewhere. I do not know how long that would be. I have no idea.

[*Traduction*]

Le risque est moindre pour les dépôts, qui sont garantis. Cela ne semble pas juste, et j'estime vraiment qu'il faudrait encourager les investissements de capitaux. Je pense que cette situation s'applique aux banques aussi bien qu'à tous les autres secteurs.

M. Blenkarn: Avez-vous étudié ce que coûte actuellement au gouvernement la suppression de l'impôt sur les biens en capital, avec un marché en baisse?

M. Harrison: Non, je n'ai pas fait une telle étude.

M. Blenkarn: Vos banques, qui disposent d'ordinateurs très sophistiqués, pourront-elles . . .

M. Harrison: Je pense qu'il nous est possible d'évaluer ce dont vous parlez, mais une étude serait autre chose.

M. Blenkarn: Et quelle est votre évaluation?

M. Harrison: C'est que cela augmenterait sans doute la part qui revient au gouvernement.

M. Blenkarn: Comment? Les fonctionnaires ont déclaré qu'il faudrait imposer toutes les sources possibles au maximum.

M. Harrison: A long terme, il me semble que si une entreprise améliore ses affaires et qu'un plus grand nombre de sociétés paient des impôts, le résultat net est une augmentation et non pas une diminution des revenus. Ce n'est pas une solution rapide et immédiate. Il n'en existe sans doute pas. C'est une orientation, mais à plus long terme, je pense qu'elle devrait améliorer l'économie, et de ce fait augmenter les recettes fiscales.

M. Blenkarn: Par conséquent, si nous supprimons l'impôt sur les gains en capital, vous pensez que les recettes du gouvernement fédéral finiront par augmenter plutôt que diminuer?

M. Harrison: Je ne pense pas que ce soit vraiment ce que je recherche. C'est là un élément important; il ne s'agit pas vraiment de supprimer, mais plutôt de réduire.

M. Blenkarn: Le taux actuel est de 50 p. 100, et il ne s'applique pas uniformément. Si vous dites qu'il faut les réduire, quelle devrait-être la proportion? Comment établir cette réduction?

M. Harrison: En général, oui, je pense qu'il faudrait le réduire. Il est évident que le gouvernement doit être financé. Je ne suis pas assez stupide pour penser que tout ce passe par magie, et que du fait que je sois dans des affaires bancaires, et en faveur de la libre entreprise, il soit possible de supprimer tout cela en maintenant le fonctionnement de la machine du gouvernement. Je suppose qu'à long terme une suppression des impôts sur les gains en capital devrait améliorer les affaires, et par conséquent les recettes fiscales, mais ce n'est pas pour demain. Un facteur temps intervient ici quelque part, mais je ne sais pas du tout comment le qualifier.

[*Text*]

The Chairman: This is your last question, Mr. Blenkarn.

Mr. Blenkarn: All right. You mentioned that we should perhaps also change our attitude with respect to the national energy policy, or, at least, I seem to gather that somewhere in your remarks. What would you suggest in that regard?

Mr. Harrison: That is a pretty wide subject.

Mr. Blenkarn: The present policy is very bureaucratic. It clearly favours Canadian companies over foreign-held companies or companies with a large foreign shareholding component. Is that a problem?

Mr. Harrison: Yes. It is really obvious to me that one of the greatest needs of our country is investment, foreign investment. There is not much question. I have travelled around the world quite a bit. One of the greatest concerns of foreign investors is the—not necessarily always real—perceived attitude of the Canadian authorities towards foreign investment. I hesitate to say that the FIRA . . . while it is true that FIRA has passed the vast majority of those applications before it, there is certainly a concern in the prospective foreign investor that is caused just merely by its existence. It is another hurdle that has to be faced, and it does discourage people.

I think it is extremely important that we encourage foreign investment. That is one of the things in the National Energy Program that has done the opposite. It has discouraged foreign investment. There is the policy to make it at least 50 per cent Canadian by 1990—I think that is the policy—but it does not encourage investment. There are not that many Canadian—we are probably going to come to this in a minute or two, I suppose— but most of the Canadian energy companies are financed by Canadian banks.

Mr. Blenkarn: So they are the very companies that are in trouble with this high interest policy.

Mr. Harrison: That is right.

The Chairman: Thank you, Mr. Blenkarn.

Mr. Deniger.

Mr. Deniger: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Harrison, thank you very much for providing us with a copy of your brief well in advance. It makes our job a lot easier.

As I read your brief, there really was not that much in it on the topic of bank profits—probably because, as you said in your opening remarks, you felt that your performance is certainly not excessive but inadequate. You seemed to feel that your brief gave you the opportunity to deal with two other topics which I think are important to you: One is your corporate image, the image of the bank helping out people in times of need; and two it gave you a chance to almost give a

[*Translation*]

Le président: C'est votre dernière question, monsieur Blenkarn.

M. Blenkarn: Très bien. Vous avez dit qu'il faudrait aussi peut-être modifier notre attitude concernant la politique énergétique nationale, ou du moins, c'est ce que j'ai cru comprendre dans l'une de vos remarques. Que recommanderiez-vous à cet égard?

M. Harrison: C'est une question très vaste.

M. Blenkarn: La politique actuelle est très bureaucratique. Elle favorise nettement les sociétés canadiennes au détriment des sociétés étrangères, ou de celles dont un grand nombre d'actionnaires sont étrangers. Y a-t-il là un problème selon vous?

M. Harrison: Oui. Il est évident selon moi que l'un des plus grand besoin de notre pays est celui des investissements, des investissements étrangers. Cela me paraît évident. J'ai beaucoup voyagé dans le monde. L'une des plus grandes préoccupations qu'ont les investisseurs étrangers c'est l'attitude perçue—qui n'est pas nécessairement toujours vraie quant aux autorités canadiennes au sujet des investissements étrangers. J'hésite à dire que l'Agence d'examen de l'investissement étranger . . . Bien qu'il est vrai qu'elle ait accepté la grande majorité des demandes qui lui ont été soumises, les investisseurs étrangers éventuels ont certainement des préoccupations du seul fait de son existence. C'est un autre obstacle qu'il leur faut franchir, et qui les décourage.

Il est extrêmement important que nous encouragions les investissements étrangers, et le Programme énergétique national a justement fait l'inverse. La politique prévoit que ce secteur soit canadien à au moins 50 p. 100 d'ici à 1990—c'est bien la politique envisagée—mais elle n'encourage pas les investissements. Il n'y a pas tant de Canadiens—nous allons probablement revenir à cette question dans une ou deux minutes—mais la plupart des sociétés canadiennes du secteur énergétiques sont financées par des banques canadiennes.

M. Blenkarn: Ce sont justement ces sociétés qui traversent bien des difficultés en raison de cette politique des taux d'intérêt élevés.

M. Harrison: C'est exact.

Le président: Je vous remercie, monsieur Blenkarn.

Monsieur Deniger.

M. Deniger: Je vous remercie, monsieur le président. Monsieur Harrison, je voudrais vous remercier de nous avoir donné un exemplaire de votre mémoire longtemps à l'avance, ce qui facilite beaucoup notre travail.

En lisant votre mémoire, j'ai noté que vous ne parliez pas beaucoup des profits des banques, peut-être parce que, comme vous l'avez dit dans vos remarques préliminaires, vous estimez que loin d'être excessifs vos résultats sont insuffisants. J'ai trouvé que dans votre mémoire vous donnez la possibilité de traiter de deux autres questions qui sont sans doute importantes pour vous. L'une concerne l'image que vous donnez de votre société, l'image de la banque qui aide des gens dans le

[*Texte*]

statement on the economy, because that is what you did in the last part of your paper, which I welcome also, because I think at this time we need all the advice we can get.

• 1015

Also in one of your statements you talked about your corporate image—you repeated it in your text and you repeated it this morning:

> ... we at the Commerce are doing everything within our power to help our customers bridge these difficult times.

You have to understand, Mr. Harrison, that a member of Parliament gets representations from constituents ...

Mr. Harrison: I do.

Mr. Deniger: ... who are having difficult times. We never hear from anyone who deals with a bank in a successful way. They usually come to see us when they have had troubles with the bank, usually with the Federal Business Development Bank because it is federally governed and they think that we can do something with them. But they arrive now and then to deal with one of the major banks, so I welcome your remarks and I will take you at your word on them, because I have had some experiences with people in my riding and with the Commerce. So I hope that you are right in what you said. That was my introduction.

Mr. Harrison, in the banking sector in Canada, one hears that the Commerce does not really believe in syndicating its larger loans, except maybe for Dome. In the past you have been accused of doing it alone. I was wondering if that was a corporate decision, first of all, and, if that is a corporate decision, I wonder about the wisdom in these difficult times of carrying large loans by yourself.

Mr. Harrison: First, let me go back to what you started to say at the beginning. Yes, I appreciate that all members of Parliament get letters from irate customers of banks. We occasionally get letters from irate members of Parliament too. We do it to you too sometimes and we regret our human errors. But we appreciate hearing, because I assure you that we are doing our damnedest to solve these problems.

To answer the question you asked: No, it is not our policy to go it alone. I think there has been a tremendous change in banks' attitudes and our bank is no different than the others, to the best of my knowledge. Maybe to some extent we might be somewhat less inclined to do it alone than some of our competitors. But we do not have to go back many years when it certainly was the policy of all the Canadian banks. We were relatively big for the size of the economy. We could handle most things that happened in Canada by ourselves. We were looking at some figures—and I think you have to keep this in perspective;it is through inflation basically—and the growth in

[*Traduction*]

besoin, et d'autre part, ce mémoire vous a donné la possibilité de faire pratiquement un énoncé sur l'économie, car c'est bien ce que vous avez fait dans la dernière partie de votre document, et même ce matin, et je m'en réjouis aussi, car je pense qu'à l'heure actuelle nous avons besoin de tous les conseils que nous pouvons obtenir.

Je me suis aussi posé une question, lorsque vous parlez de l'image que donne votre société, vous dites que la Banque de commerce, et c'est ce que vous répétez dans votre texte aussi bien que dans ce que vous disiez ce matin:

> À la Banque de commerce nous faison tout notre possible pour aider nos clients en ces temps difficiles.

Monsieur Harrison, vous devez comprendre qu'un député reçoit des lettres de doléances d'électeurs qui ...

M. Harrison: En effet.

M. Deniger: ... traversent des difficultés. On n'entend jamais parler de ceux qui font affaires avec vous de façon satisfaisante. Ceux qui s'adressent en général à nous sont ceux qui ont eu des difficultés avec la banque, en général avec la Banque fédérale de développement, parce qu'elle est sous contrôle fédéral direct, et que les gens pensent qu'elle peut certainement les aider. Mais maintenant, ils arrivent à traiter avec l'une des principales banques, et j'apprécie ces remarques, car des gens de ma circonscription ont fait affaires avec la Banque de commerce, et j'espère que ce que vous avez dit est vrai en effet. C'est ce que je voulais dire pour commencer.

Monsieur Harrison, dans le secteur des banques au Canada, on entend dire que la Banque de commerce ne tient pas vraiment à accorder de grands prêts en association avec d'autres banques, sauf peut-être dans le cas de Dome. Par le passé, on vous a accusé de vouloir agir seul. Je voulais savoir s'il s'agissait d'une décision de votre société, qui n'est pas mauvaise après tout. Mais qu'est-ce qui justifie que vous vouliez accorder de grands prêts de façon autonome?

M. Harrison: Tout d'abord, je voudrais revenir à ce que vous avez commencé à dire au début. Oui, je comprends fort bien que tous les députés reçoivent des lettres de clients très mécontents. Nous recevons nous aussi parfois des lettres de députés très mécontents. Il nous arrive de nous tromper, et nous le regrettons, mais nous sommes heureux de le savoir, car je vous assure que nous faisons tout notre possible pour résoudre ces problèmes.

Pour répondre à la question que vous avez posée: non, notre politique n'est pas de procéder de façon autonome. Les choses ont beaucoup évolué quant à l'attitude des banques, et la nôtre n'est pas différente des autres, pour autant que je sache. Peut-être que dans une certaine mesure nous sommes moins enclins à agir seuls que certains de nos concurrents. Il n'y a pas longtemps, c'était la politique de toutes les banques canadiennes. Nos opérations étaient relativement importantes par rapport à l'ampleur de l'économie. Nous pouvions nous charger tout seuls de la plupart des opérations canadiennes. Nous examinions des chiffres, et je pense qu'il faut examiner tout

[*Text*]

our bank last year was something like four times the size of our bank 20 years ago.

So 20 years ago I think what you said was probably right. I was not intimately involved with running this bank at that time, but by and large we did not syndicate loans. We were not particularly involved in the international business, but that certainly is not true today. We certainly do syndicate loans.

We have some situations that are large, that probably with the 20-20 vision of retrospect were mistakes. We, in our bank, have a policy to limit the loans to a certain figure which we have not publicized and the reason we have not publicized it is the very great difficulty we have encountered in identifying a connection: what is one connection? Generally it is 15 per cent of our capital in any one name. We have some above that, but they are traditional, and we are not doing that any more.

Mr. Deniger: You had a lot of advice for the Canadian economy, such as you said that if we have less revenue coming in we should reduce our expenditures.

• 1020

I am interested in hearing what you have to say about government bail-outs of large loans, and, in particular, Massey-Ferguson, which is one of your clients. Obviously, a government guaranteeing such a loan is certainly good for your shareholders. It is good for the jobs that it protects, but is it good for the Canadian economy?

Mr. Harrison: And/or is it good for the Canadian Bank of Commerce?

Mr. Deniger: Well, I think that—

Mr. Harrison: I think that is another question you might put on that same tack.

Massey-Ferguson is public knowledge. It has been in the papers. I am not giving away any confidence as a banker. I will say this. First of all, Massey-Ferguson deals with 250 or more banks all over the world. We happen to be the major one in Canada. Our loans to Massey-Ferguson are not 15 per cent of our capital, nor were they ever. It is not a big loan in the context, nor was it ever. The contribution, if you will, that our bank has made to keeping the Massey-Ferguson company going is considerably greater than the government or than both governments made. We put money first; we put just as much in afterwards. We certainly, as a bank, did not get bailed out. That was a political decision. Massey-Ferguson is a big flagship of the Canadian industry around the world, and I can understand the political decision to attempt to keep it going—with which decision I agree. But we have not been bailed out, I assure you.

[*Translation*]

cela en perspective, à cause de l'inflation, mais essentiellement, la croissance de notre banque l'an dernier a été environ quatre fois ce qu'elle était il y a 20 ans.

Il y a eu des changements pendant cette période. Ce que vous disiez était probablement vrai il y a 20 ans. Je ne travaillais pas alors pour cette banque, mais dans l'ensemble, nous n'accordions pas de prêts par l'intermédiaire d'un consortium de banquiers. Nous ne participions pas beaucoup aux affaires internationales, ce qui n'est évidemment pas vrai aujourd'hui. Nous accordons maintenant des prêts en association avec d'autres banques.

Dans certaines situations, nous faisons intervenir de vastes opérations, et il est probable que rétrospectivement parlant nous avons fait des erreurs. Notre politique est de limiter les prêts à tous nos clients à un certain chiffre que nous n'avons pas diffusé, parce qu'il est très difficile de déterminer un rapport. Mais en général il s'agit de 15 p. 100 de notre capital pour chacun des prêts consentis, et certains, courants, se situent au-dessus de ce pourcentage, mais en général nous ne le dépassons pas.

M. Deniger: Étant donné que vous avez beaucoup de conseils pour l'économie canadienne et qu'essentiellement vous avez dit que si nous avons moins de recettes nous pourrions réduire . . .

Je serais intéressé d'entendre ce que vous avez eu à dire au sujet de la garantie du gouvernement concernant des prêts importants, en particulier, à Massey-Ferguson qui est un de vos clients. Il est évident que cette garantie gouvernementale d'un tel prêt est une très bonne chose pour vos actionnaires. C'est bon pour les emplois qu'elle protège, mais est-ce bon pour l'économie canadienne?

M. Harrison: Ou est-ce bon pour la Banque de Commerce?

M. Deniger: Eh bien, je crois que . . .

M. Harrison: C'est une autre question dans la même veine.

La situation de Massey-Ferguson est du domaine public. On en a parlé dans les journaux, je ne révèle rien de confidentiel en tant que banquier. Tout d'abord, Massey-Ferguson fait affaires avec 150 banques ou même davantage, réparties de par le monde. Il se trouve que nous sommes la banque la plus importante au Canada. Les prêts que nous avons consentis à Massey-Ferguson ne constituent pas 15 p. 100 de notre capital et cela n'a jamais été le cas. Ce n'est pas un prêt important dans ce contexte, et cela ne l'a jamais été. La contribution de notre banque pour maintenir Massey-Ferguson à flot est énormément plus importante que celle du gouvernement ou des deux gouvernements. Nous avons d'abord accordé des prêts, nous en avons accordés autant par après. En tant que banque, nous n'avons certainement pas été tirés d'affaire. C'était une décision politique. Massey-Ferguson est un représentant important dans l'industrie canadienne de par le monde, et on peut comprendre qu'on ait pris une décision politique pour

[*Texte*]

You cannot really judge what might have been, but we did take a large loss in Massey-Ferguson. We did get a lot of adverse publicity. The detrimental effect to our bank was more than slight, I assure you. The least detrimental problem was the money we wrote off. That is done and gone and buried now. Finished.

Mr. Deniger: But in terms of government policy, it is a gesture that you agree with, notwithstanding your comments to reduce expenditures.

Mr. Harrison: Yes, this is a little unique. How many big industrial companies are Canadian? Massey-Ferguson is in every country in the world. It is a Canadian flagship of industry. I am not—you know more about this than I do. I can see a reason to not let it go.

Mr. Deniger: I would like to deal with the leverage question now. Over the last 10 years, your bank has been higher than the industry average. In fact, even in the tough times of 1981-82—especially 1982—your leverage is still 29.5, close to 30, still substantially higher than the industry average. On page 6 of your brief you said that the bank, and I quote:

> ... is close to—if indeed it has not already reached—the practical limits of its ability to stretch its capital resources.

So you have indicated that if its capital cannot increase, neither will its loans grow. If that is the case, how much capacity does your bank have left to finance any possible recovery later this year?

Mr. Harrison: Our bank has unlimited capacity to finance any Canadian recovery. Let me put it another way. We are a Canadian bank; our responsibility is to service Canadian clients—our principal responsibility. In those assets that arrive at that ratio you just alluded to, there is a lot of international business. Certainly that international business will be dispensed with, if it has to be, in order to finance Canadian business by this bank. We are not an international bank that happens to be in Canada. We are a Canadian bank that happens to have some ability to do international business. That is our attitude. We have all the capacity we could possibly need to handle any possible recovery without any problem.

Mr. Deniger: Have you ever thought of the impact that higher deposit insurance—say, if it were raised to $50,000 or $100,000—would have on this higher level of protection, to reduce the onus on chartered banks to raise additional capital?

Mr. Harrison: No, I have not. I have always looked at deposit insurance as another tax, a type of insurance that we did not require, and we do not require now. Maybe some of

[*Traduction*]

qu'elle continue de fonctionner—je suis d'accord avec cette décision. Toutefois je puis vous assurer que nous n'avons pas été tirés d'affaire.

On ne peut pas vraiment dire de ce qui aurait pu se passer, mais nous avons subi une perte importante avec Massey-Ferguson. On nous a fait une très mauvaise presse. Les torts causés à notre banque n'ont pas été légers, je vous l'assure. Le problème le moins dommageable c'est la perte que nous avons dû éponger. C'est fait, c'est enterré, terminé.

M. Deniger: Pour ce qui est de la politique gouvernementale, vous étiez d'accord avec le geste, en dépit des commentaires que vous avez faits pour diminuer les dépenses.

M. Harrison: Oui, c'était une situation un peu unique. Combien de grosses compagnies industrielles sont canadiennes? Massey-Ferguson est présente dans tous les pays. C'est l'étendard canadien de l'industrie. Je ne sais pas—vous en connaissez plus que moi à ce sujet. Je prévois pourquoi on n'a pas voulu la laisser tomber.

M. Deniger: Je voudrais maintenant aborder la question du coefficient d'endettement. Au cours des 10 dernières années, votre banque s'est située à un niveau plus élevé que la moyenne de l'industrie. En réalité, même par des temps durs, en 1981-1982—surtout en 1982—votre coefficient d'endettement se situe toujours à 29.5, soit près de 30, ce qui est beaucoup plus élevé que la moyenne de l'industrie. A la page 7 de votre mémoire, vous déclarez que la banque, et je cite:

> aura bientôt atteint ... si elle ne l'a pas déjà fait, les limites au-delà desquelles la disproportion sera trop grande.

Vous avez donc souligné que si son capital ne peut augmenter, ses prêts non plus ne peuvent s'accroître. Si c'est le cas, dans quelle mesure votre banque peut-elle financer une relance possible plus tard cette année?

M. Harrison: Note banque a une capacité illimitée de financer toute relance canadienne. Je vous explique. Nous sommes un banque canadienne, nous avons pour responsabilité de desservir les clients canadiens—c'est là notre responsabilité principale. Dans cet actif qui atteint ce rapport que vous avez mentionné, il entre un grand nombre de transactions internationales. Il est évident que ces transactions internationales seront oubliées s'il le faut, afin de financer des transactions canadiennes dans notre banque. Nous ne sommes pas une banque internationale qui se trouve au Canada. Nous sommes une banque canadienne qui a la possibilité de faire des transactions internationales. Voilà notre attitude. Nous avons tout ce qu'il nous faut pour traiter sans difficulté toute relance possible.

M. Deniger: Avez-vous jamais songé à l'effet que pourrait avoir une assurance-dépôt plus élevée. Disons qu'elle serait augmentée à $50,000 ou $100,000 sur ce niveau de protection plus élevé, afin d'alléger le fardeau imposé aux banques à charte qui doivent trouver des capitaux supplémentaires.

M. Harrison: Non, je ne l'ai pas fait. J'ai toujours vu l'assurance-dépôt comme une autre taxe, un genre d'assurance dont nous n'avions pas besoin, et nous n'en n'avons pas besoin

[*Text*]

our competitors might, somewhere, sometime. I suppose we have to support the whole industry but I can answer you, I have never thought about it.

Mr. Deniger: So then let me turn it around. If it were abolished, would you then have more money?

• 1025

Mr. Harrison: If it were abolished, it would not make any difference. I doubt that very many Canadians have any concern about the safety of their funds with any Canadian bank.

Mr. Deniger: Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Deniger.

Mr. Riis.

Mr. Riis: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Harrison, I have been reading over the financial report for the bank and I want to seek two or three points of clarification. On page 3, to quote, it says:

> Domestic operations made some recovery during 1981 and earnings rose to $200 million. The principal contributor was the improvement in interest spreads.

What does that mean?

Mr. Harrison: You are reading last year's report.

Mr. Riis: Yes.

Mr. Harrison: That means, I guess, just what it says: that the cost of funds relative to the revenue from funds—the difference widened somewhat. It has narrowed during the first six months of this year, very drastically. But there are some hills and valleys, as you are well aware.

Mr. Riis: Yes; okay, fine.

The comments you were making to Mr. Blenkarn on the National Energy Program—again, your report points out that it provided new opportunities for your bank. It enabled you to participate in the financing of acquisitions totalling more than $7 billion. So there was some benefit, presumably, in there for you as well.

Mr. Harrison: We did a lot of business. I think we are very much like some of you people.

I do not think I would say that today. But yes, we did a lot of business.

Mr. Riis: The times were looking good.

Mr. Harrison: Times have changed somewhat.

Mr. Riis: Along that line, Mr. Harrison, what is your estimate for non-current loans for your bank?

Mr. Harrison: At the moment, our figure is $740 million. That will probably be increased before the year is out, but that is the figure we are operating under now.

[*Translation*]

maintenant. Peut-être que certains concurrents pourraient en avoir besoin à un certain moment. Je suppose que nous devons aider toute l'industrie mais je peux vous répondre, je n'y ai jamais songé.

M. Deniger: Je retourne la question; si l'assurance-dépôt était abolie, auriez-vous davantage d'argent?

M. Harrison: Si elle était abolie, cela ne ferait aucune différence. Je doute que beaucoup de Canadiens s'inquiètent de la sécurité de leur argent dans n'importe quelle banque canadienne.

M. Deniger: Merci.

Le président: Merci, monsieur Deniger.

Monsieur Riis.

M. Riis: Merci, monsieur le président.

Monsieur Harrison, j'ai lu le rapport financier de la banque et je voudrais que vous m'apportiez des précisions sur deux ou trois points. On dit à la page 3, je cite:

> Les activités internes se sont redressées en 1981 et les gains se sont élevés à $200 millions. L'amélioration de la marge d'intérêt en a été le contributeur principal.

Qu'est-ce que cela signifie?

M. Harrison: Il s'agit du rapport de l'an dernier.

M. Riis: Oui.

M. Harrison: Cela signifie, je suppose, exactement ce qui est dit: que le coût des fonds relativement aux recettes provenant de ces fonds—l'écart est un peu plus grand. Il avait diminué pendant les six premiers mois de l'année, de façon très importante. Mais il y a toujours des hauts et des bas, vous le savez bien.

M. Riis: Oui, très bien.

Vous avez fait certaines remarques à M. Blenkarn concernant le Programme énergétique national et vous soulignez dans votre rapport qu'il offre aux banques de nouvelles perspectives. Il vous a permis de participer au financement de prises de contrôle qui s'élèvent à plus de $7 milliards. Il y a donc eu pour vous également, je suppose, un certain profit.

M. Harrison: Nous avons beaucoup à faire. Je suppose que nous sommes surtout comme certains d'entre vous.

Je ne pense pas pouvoir dire cela aujourd'hui. Cependant, oui, nous avons fait beaucoup d'affaires.

M. Riis: Le temps était à l'optimisme.

M. Harrison: C'est un peu changé maintenant.

M. Riis: Dans la même veine, monsieur Harrison, que prévoyez-vous comme prêts en souffrance pour votre banque?

M. Harrison: Nos chiffres pour le moment sont de $740 millions. Cette somme augmentera probablement avant la fin de l'année, voilà comment nous fonctionnons présentement.

[*Texte*]

Mr. Riis: What would be your estimate for actual loan losses in 1982?

Mr. Harrison: At the moment we are estimating—it is in those figures—$327 million. To the best of our ability, that is right. Who knows, though? We just do not know.

Mr. Riis: Yes, indeed.

Referring to some of the earlier discussion on some of the large loans you have out, what percentage of your capital base would your largest loan be, to help us get some idea of this whole question?

Mr. Harrison: I do not think we have any up to half of our capital; that is, capital in the broadest sense: capital plus the reserves plus the debentures and so forth. We only have two which approach that, and both of them represent several entities. It is not just one company; it is a number of companies in a group.

I could probably give you a better handle on it. Looking at our policy—and I do not mean "rule"—our policy of, say, 15 per cent of capital being the maximum we should put out on one—

Mr. Riis: Yes.

Mr. Harrison: We have 21 or 22 connections which exceed that.

Mr. Riis: I see, fine.

Mr. Harrison: Not by very much; but there are that many.

Mr. Riis: Right. Okay, thank you.

Mr. Harrison, do you feel there is at the moment too much regulation of the chartered banks in our country?

Mr. Harrison: The obvious answer to that is yes. Anybody who is regulated would rather not be. However, I have been in this business all my life, and I see regulation increasing very, very greatly currently, in the last few years. Canadian banks grew faster, I guess, than any other banks in any other country, probably; or any western country. They probably carry more prestige relative to this country than any other banks in the world. And they were, by and large, unregulated. Well, "unregulated" is too strong a word; but the regulation of Canadian banks was pretty minimal. We were regulated by moral suasion and suggestions. There were only relatively few of us; it was easy to do.

• 1030

In the last few years regulation has been increasing tremendously, in relative terms. I do not know that it has done much for our banks. I do not think we are any better off. I do not think the people who are doing the regulating know any more than they did before. I do not think much has happened as a result of it all. But I must admit that I have to be biased; I am the one being regulated.

[*Traduction*]

M. Riis: Que prévoyez-vous comme pertes réelles en 1982 au chapitre des prêts?

M. Harrison: Nous prévoyons pour le moment—cela se trouve dans ces chiffres—$327 millions. À notre connaissance, c'est exact. Qui sait, cependant? Nous ne savons tout simplement pas.

M. Riis: C'est vrai.

Je voudrais revenir à une discussion antérieure concernant les prêts importants que vous avez consentis: quel pourcentage de votre capital votre prêt le plus important représente-t-il? Cela pourrait nous aider à mieux comprendre cette question.

M. Harrison: Je ne pense pas que nous en ayons qui représente la moitié de notre capital, c'est-à-dire le capital dans le sens le plus large: le capital, plus les réserves plus les débentures, et autres. Nous n'en avons que deux qui approchent ce pourcentage, et ces deux prêts représentent plusieurs entités. Il ne s'agit pas d'une seule compagnie, mais plutôt d'un nombre de compagnies dans un groupe.

Je pourrais peut-être vous donner une meilleure explication. Prenons notre politique—je ne veux pas dire «règlement»—notre politique stipule que 15 p. 100 de notre capital doit être le maximum que nous pouvons accorder à un . . .

M. Riis: Oui.

M. Harrison: Nous en avons 21 ou 22 qui dépassent cela.

M. Riis: Je vois.

M. Harrison: Pas de beaucoup, mais elles sont de ce nombre.

M. Riis: Très bien. Je vous remercie.

Monsieur Harrison, croyez-vous qu'il y a présentement trop de règlements pour les banques à charte au pays?

M. Harrison: La réponse évidente est oui. Tous ceux qui sont réglementés préfèraient ne pas l'être. Cependant, je suis dans ce genre d'entreprise depuis toujours, et je vois que la réglementation augmente de beaucoup et cela depuis ces dernières années. Les banques canadiennes ont pris plus d'expansion je crois, que toute autre banque dans un autre pays, probablement, ou du moins dans tout autre pays occidental. Elles ont probablement plus de prestige pour représenter ce pays qu'aucune autre banque au monde. Elles n'étaient à peu près pas réglementées. C'est peut-être trop fort, mais la réglementation des banques canadiennes était assez minime. Nous étions réglementés par persuasion morale et par suggestions. Nous étions relativement peu nombreux, c'était facile à faire.

Au cours des dernières années, le nombre des règlements a augmenté de façon relativement importante. Je ne crois pas qu'ils aient aidé la situation de nos banques. Je ne crois pas que notre situation se soit améliorée pour autant. Selon moi, les gens qui prévoient ces règlements ne connaissent pas mieux la situation qu'auparavant. Au bout du compte, la situation

[*Text*]

Mr. Riis: Would you look at other countries and see a more advantageous situation?

Mr. Harrison: No, I would think we still have less regulation than most other countries, with the possible exception of the United Kingdom, whose system we followed originally and who have managed to stay with it better than we. We have imported a lot of regulation with the foreign banks, I would think, and probably necessarily—I am not really competent to judge that.

Mr. Riis: Your comments earlier regarding the need, Mr. Harrison, for foreign investors in our country—we often hear of the situation today of the amount of funds Canadians have in their savings and so on, which many people feel ought to be used more for economic development. Can you give us some impression from your perspective of to what extent Canadians, if they were to mobilize their capital, could in fact finance the recovery and the general economic development of the country per se?

Mr. Harrison: No, that is a study in itself.

Mr. Riis: Do you have any sense of that?

Mr. Harrison: Yes. You cannot use the same dollar for four or five different things. Canadian savings, as you know, currently are growing, as traditionally they always do in bad times; people tend to put their money in the bank. Canadians' savings are growing. Our deposits are fully utilized. The deposits of the banking system in Canada are fully utilized. But the development of the Canadian resources requires, in my view, a lot more capital than we can put together just in Canada.

I do not mean credit; we have lots of credit. We are a good credit risk around the world. I have often wondered—I still wonder—why the objection to foreign capital, providing foreign capital acts like a good Canadian citizen. I can see some objection in some cases, obviously. But we do not have enough capital to develop our country. Our country would not have been developed to where it is now without foreign capital, and we are not finished. It seems to me we are not encouraging it. "Discouraging" it might be too strong a word; but we are not encouraging it.

Mr. Riis: Let me move for a moment or two in the time remaining to a couple of more sensitive areas, I suppose, one of them being that a major cost to any organization, especially banks, is the cost of labour. I notice, looking at the Canada Labour Relations Board figures for the last five years, that your bank ranks second in problem cases before it. To be very frank, I want to ask you why you have such a negative response to your employees' organizing.

[*Translation*]

reste sensiblement la même. Mais, j'ai un parti pris, je l'avoue: Je suis assujetti à ces règlements.

M. Riis: La situation des autres pays vous semble-t-elle plus avantageuse?

M. Harrison: Non, il me semble que la plupart des autres pays ont un plus grand nombre de règlements que le Canada, exception faite du Royaume-Uni, peut-être; au début, nous avons adopté le système du Royaume-Uni, mais ce pays s'est tiré d'affaire un peu mieux que nous. Nous avons importé bon nombre de règlements lorsque nous avons permis aux banques étrangères d'entrer au Canada; nous avons probablement dû le faire, mais je ne suis pas en mesure de me prononcer à ce sujet.

M. Riis: Un peu plus tôt, monsieur Harrison, vous avez dit que le pays avait besoin d'investisseurs étrangers; on parle souvent de l'épargne dont disposent les Canadiens et qui, selon plusieurs, devraient favoriser le développement économique. Selon vous, dans quelle mesure les Canadiens pourraient-ils favoriser une relance ou un développement économique général s'ils mobilisaient leurs capitaux?

M. Harrison: Il faudrait faire une étude précise à ce sujet.

M. Riis: Mais vous n'avez pas d'opinion.

M. Harrison: Oui. Le même dollar ne peut pas servir à quatre ou cinq fins différentes. A l'heure actuelle au Canada, l'épargne prend de l'importance comme elle le fait habituellement lorsque les temps sont difficiles. Les gens ont tendance à économiser. Les économies des Canadiens augmentent. On utilise pleinement les dépôts versés dans le système bancaire canadien. Mais à mon avis, le développement des ressources canadiennes nécessite beaucoup plus de capitaux qu'on ne pourrait en réunir au Canada seulement.

Il ne s'agit pas de crédits; nous en avons. Partout au monde, la réputation de solvabilité du Canada est bonne. Je me demande souvent pourquoi on s'oppose aux capitaux étrangers, à condition qu'ils respectent les règlements canadiens. Bien entendu, dans certains cas, je m'y opposerais moi-même. Mais nous n'avons pas suffisamment de capitaux qui nous permettraient de développer notre pays. Pour en arriver où nous en sommes, sur le plan du développement, nous n'aurions pas pu le faire sans les capitaux étrangers; et il reste encore du travail à faire. Il me semble que nous n'encourageons pas les investissements étrangers. Ce serait exagérer de dire que nous les décourageons; mais nous ne les encourageons certainement pas.

M. Riis: Consacrons le temps qu'il nous reste à la discussion d'une paire d'autres questions délicates, dont l'une représente un poste de dépenses d'importance pour toute organisation, particulièrement les banques: la main-d'oeuvre. En consultant les chiffres des cinq dernières années du Conseil canadien des relations de travail, j'ai constaté que votre banque est classée au deuxième rang par rapport aux cas problématiques qui l'assaillent. Franchement, j'aimerais savoir pourquoi l'organisation de vos employés suscite-t-elle chez vous une réaction négative à ce point?

[*Texte*]

Mr. Harrison: First of all, you make some assumptions with which I do not agree. Second in what kind of a group?

Mr. Riis: Second to all banks. There is one other bank that distinguishes itself above you in cases before the Canada Labour Relations Board of unfair labour practices.

Mr. Harrison: I was not conscious that this was a major problem in any bank, particularly. We do not have very many of them, in any event, so if someone has three and we have two, I suppose we are the second worst.

Mr. Riis: Certainly a lot more than that.

Mr. Harrison: We do not have any objection to that. We do our darnedest to obey the law in its spirit as well as in its letter.

I think it is a fair comment, and I think anyone would understand, that banks traditionally had no union in them and people did not understand it and did not know and when certain unions attempted to organize certain banks we made some mistakes just because we did not understand the system. We are not making those mistakes any more. No bank is. I hope we are not. I cannot guarantee what every manager of our 1,700 will do; but I do not think so. Some of the, I suppose, adverse publicity, from your point of view—and there are other points of view—probably happened because of ignorance on the part of bank officials dealing with a new subject and not understanding it.

• 1035

Mr. Riis: That would go back a number of years, Mr. Harrison, would it?

Mr. Harrison: We have had very, very few problems in this area recently. It has been virtually negligible. You are quoting some statistics but I do not know any particular current ones that have come up in the last year or 18 months or two years.

Mr. Riis: Mr. Fullerton used to be your chief executive officer many years ago.

Mr. Harrison: He is our president.

Mr. Riis: In a report to all the bank's management a few years ago—four years ago, to be exact—he advised the management to fight the Indians tooth and nail to the fullest possible extent. I guess what you are saying is that attitude has changed now.

Mr. Harrison: I am say[in]g he did not say such a thing in the first place. But to the degree we might have resisted, the attitude has changed. No, he did not say that. I categorically deny he did, nor did anyone else in our bank say that.

Mr. Riis: Good, I will pursue that perhaps later, then.

[*Traduction*]

M. Harrison: Tout d'abord, vous supposez certaines choses avec lesquelles je ne suis pas d'accord. Et puis, de quel genre de groupe s'agit-il?

M. Riis: Vous vous situez au deuxième rang par rapport à toutes les banques. Seule une autre banque compte un plus grand nombre de dossiers qui ont été renvoyés au Conseil canadien des relations de travail en raison de pratiques déloyales.

M. Harrison: J'ignorais qu'il s'agissait d'un problème important dans quelque banque que ce soit. De toute façon, nous n'avons pas beaucoup de problèmes de ce genre; si une banque a trois problèmes et nous n'en n'avons que deux, il est vrai, je suppose, de dire que nous nous situons au deuxième rang.

M. Riis: Il s'agit certainement de nombres plus importants.

M. Harrison: Nous n'y voyons aucun inconvénient. Nous faisons tout notre possible pour respecter tant l'esprit que la lettre de la loi.

Il convient d'ajouter que par le passé, les employés des banques n'étaient pas syndiqués; les gens ne savaient pas pourquoi et lorsque certains syndicats ont tenté de s'implanter dans certaines banques, nous avons commis certaines erreurs pour la bonne raison que nous ne comprenions pas le système. Nous ne répétons pas ces mêmes erreurs. Aucune banque ne le fait. Du moins, j'espère que nous ne le faisons pas. Je ne peux pas garantir comment chacun de n[os] 1,700 gérants agira; mais je ne crois pas qu'on commette le même genre d'erreur. Vous avez votre point de vue, il en existe d'autres. Mais la mauvaise publicité est probablement attribuable à l'ignorance de certains cadres de banques qui n'ont pas su comment aborder une nouvelle question.

M. Riis: Cela remonterait à quelques années, monsieur Harrison, n'est-ce pas?

M. Harrison: Dernièrement, nous avons eu très peu de problèmes de ce genre. Leur incidence est à peu près négligeable. Vous citez des chiffres et je ne connais pas les plus récents, ou ceux de l'an dernier, des 18 ou 24 derniers mois.

M. Riis: Il y a plusieurs années, M. Fullerton était votre administrateur principal.

M. Harrison: Il est maintenant notre président.

M. Riis: Dans un rapport diffusé à tous les gérants de banque il y a quelque temps, quatre ans pour être précis, il a conseillé aux administrateurs de lutter contre les Indiens avec tous les moyens à leur disposition. Vous semblez dire que l'on a changé de politique depuis.

M. Harrison: Je prétends que M. Fullerton n'a jamais dit des choses pareilles. Mais l'attitude a changé sur le plan de l'opposition que nous aurions pu manifester. Non, il n'a jamais dit cela. Je refuse catégoriquement d'accepter que lui ou quelqu'un d'autre du secteur des banques ait pu dire cela.

M. Riis: Bon, j'y reviendrai un peu plus tard.

[*Text*]

The Chairman: Just one more question, Mr. Riis.

Mr. Riis: My last question is a concern, I suppose, that people have registered with us as members of Parliament in the last while. You have a major branch in Buenos Aires and finance it, do you not?

Mr. Harrison: We have a representative officer, one man whom we removed.

Mr. Riis: I see. Okay. I misrepresented it, or your annual report indicated otherwise.

Mr. Harrison: It is not a branch; it is a representative.

Mr. Riis: My last question is this. What would be your normal interest-rate spread between your large corporate borrowers and small businesses—the difference between the two?

Mr. Harrison: The difference between the two?

Mr. Riis: Normal spread.

Mr. Harrison: The large businesses would be prime, and small businesses would go anywhere from that to prime plus 1.5. Does that answer your question? Is that the question you are asking? Small business would be somewhat higher, 1- to 1.5- -per-cent higher, depending on the risk, depending on the administration, et cetera.

Mr. Riis: Yes, and for your large corporate sector, prime would be the normal rate.

Mr. Harrison: Yes.

Mr. Riis: Thank you, Mr. Harrison.

Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Riis.

Mr. Duclos.

M. Duclos: Merci, monsieur le président.

Je vous souhaite la bienvenue, monsieur Harrison.

Welcome to you, sir.

Mr. Harrison: All you have to do is hold it, is it not? Okay, I am with you.

Mr. Duclos: Are you all right? Okay.

L'actif de votre banque est d'un peu plus de 65 milliards de dollars, est-ce cela?

Mr. Harrison: Yes.

M. Duclos: Le ratio entre l'actif et la base de capital étant, approximativement, de 30, je crois, cela veut donc dire que l'avoir des actionnaires est d'un peu plus de 2 milliards de dollars. De tous les prêts consentis par votre banque, quel est celui qui représente le pourcentage le plus élevé de l'avoir des actionnaires? Si vous ne voulez pas identifier l'emprunteur, libre à vous; mais enfin, je voudrais savoir quel est le pourcentage de l'avoir des actionnaires consenti à une firme lors d'un seul prêt.

[*Translation*]

Le président: Une autre question seulement, monsieur Riis.

M. Riis: Ma dernière question porte sur les inquiétudes que d'aucuns ont signalées aux députés depuis quelque temps. Vous exploitez et financez une succursale importante à Buenos Aires, n'est-ce pas?

M. Harrison: Un agent nous y représentait, mais ce n'est plus le cas.

M. Riis: Ah, bon. Très bien. Il se peut que j'aie mal compris, mais votre rapport annuel semble avoir indiqué le contraire.

M. Harrison: Il ne s'agit pas d'une succursale: il s'agit d'un représentant.

M. Riis: Ma dernière question. Quelle serait la différence normale entre les taux d'intérêt exigés des grandes sociétés et des petites entreprises auxquelles vous consentez des prêts?

M. Harrison: La différence entre les deux taux d'intérêt?

M. Riis: La différence habituelle.

M. Harrison: Les grandes sociétés bénéficient du taux préférentiel; celui des petites entreprises s'échelonne entre le taux préférentiel et le taux préférentiel plus 1.5 p. 100. Cela répond à votre question? Ai-je bien compris? Les taux exigés des petites entreprises seraient un peu plus élevés, entre 1 p. 100 et 1.5 p. 100; ce taux est calculé en fonction du risque, l'administration et d'autres facteurs.

M. Riis: Oui, et du côté des grandes entreprises, le taux normal serait le taux préférentiel?

M. Harrison: Oui.

M. Riis: Merci, monsieur Harrison.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Riis.

Monsieur Duclos.

Mr. Duclos: Thank you, Mr. Chairman.

I wish to welcome Mr. Harrison.

Bienvenue, monsieur.

M. Harrison: Je n'ai qu'à tenir l'écouteur contre l'oreille, n'est-ce pas? Bon, ça va.

M. Duclos: Vous y êtes? Très bien.

The assets of your bank are slightly over $65 billion; is that correct?

M. Harrison: Oui.

Mr. Duclos: The capital-assets ratio is 30, I believe; in other words, the shareholders' assets are slightly more than $2 billion. Of all the loans granted by your bank, which one represents the highest percentage of shareholders' equity? You need not name the borrower, if you do not want to; but I would like to know what percentage of the shareholders' equity is given out in the form of a loan at one time.

[*Texte*]

Mr. Harrison: Just under half—about 45 per cent is the largest one.

M. Duclos: D'accord. Monsieur Harrison, vous avez aussi des statistiques qui portent sur l'ensemble du secteur bancaire qui indiquent que les petits prêts représentent une partie de plus en plus réduite de l'actif de l'ensemble des banques. Par exemple, en ce qui a trait aux prêts de moins de $200,000, ceux-ci représentaient, en 1976, 4.8 p. 100 de l'actif.

• 1040

Cinq ans plus tard, en 1981, c'est passé de 4.8 à 2.7 p. 100, et c'est la même chose en ce qui a trait aux prêts de $200,000 à $1,000,000 qui sont passés, au cours de la même période de cinq ans, de 4.2 à 2.9 p. 100. En ce qui a trait aux prêts de 1 à 5 millions de dollars, la chute est moins dramatique. C'est de 4.9 à 3.9 p. 100, toujours pour la même période de cinq ans, 1976 à 1981. Mais lorsque l'on en arrive aux prêts de plus de 5 millions de dollars, c'est le phénomène inverse qui se produit; c'est-à-dire qu'en 1976, ils représentaient 8.6 p. 100 de l'actif des banques, alors qu'en 1981, c'est passé à 11.3 p. 100.

Je ne sais pas si vous avez avec vous les chiffres portant essentiellement sur la Banque impériale de commerce, mais je voudrais qu'au moins, vous nous disiez si le même phénomène se constate chez vous, d'une part. D'autre part, est-ce que vous pourriez nous expliquer pourquoi un tel phénomène s'est produit? Je vous pose cette question parce que vous soulevez précisément la question dans votre mémoire. Vous êtes conscients du fait qu'aux yeux du public, l'une des raisons pour lesquelles les petits emprunteurs auraient des problèmes avec les banques, c'est que les banques auraient, et j'emploie à dessein le conditionnel, les banques auraient consacré une partie de plus en plus grande de leurs disponibilités à traiter avec les grandes entreprises qui empruntent 5 millions de dollars et plus, ce qui aurait réduit d'autant les disponibilités bancaires pour les prêts aux petites et moyennes entreprises.

Mr. Harrison: I have a little trouble with your statistics. They do not seem, as I recall—

Mr. Duclos: But they deal with the total banking system. The source of those statistics is the Bank of Canada.

Mr. Harrison: Yes. I have a breakdown of all our various categories of loans here, which comes out somewhat differently from how you have just related it. But in principle you are right: The big ones have the biggest percentage of funds.

Mr. Duclos: So there is a general tendency. You may quarrel with these specific figures—

Mr. Harrison: There is no indication that those loans have ever been made at the expense of the small borrower. We are not turning down the small fellow to make the big ones. That is just not happening, in our bank or any other bank. If a large business is getting larger, that is a fact of life, but we are not turning money to large—in my experience, we have not had to turn down a loan to anybody because of lack of funds. We have come close to this because of our—

[*Traduction*]

M. Harrison: Un peu moins de la moitié; le plus grand pourcentage consenti correspond à environ 45 p. 100.

Mr. Duclos: Fine. Mr. Harrison, you also have statistics on the overall banking sector which indicate that small loans represent an increasingly small portion of the equity of all banks. For example, with respect to loans amounting to less than $200,000, those represented 4.8 per cent of the equity in 1976.

Five years later, in 1981, this percentage decreased from 4.8 per cent to 2.7 per cent; the same applies to loans anywere from $200,000 to $1 million; they represented a decreasing share of the equity, from 4.2 to 2.9 per cent. However, the decrease is not as dramatic for loans anywhere from $1 to $5 million. The decrease was from 4.9 per cent to 3.9 per cent during the same five year period, 1976 to 1981. But the situation is reversed when loans are for more than $5 million; in other words, in 1976, they represented 8.6 per cent of the banks' equity and in 1981, 11.3 per cent.

I do not know if you have statistics at hand which deal specifically with the Canadian Imperial Bank of Commerce, but I would like you to tell us at least if you are experiencing the same phenomenon. On the other hand, could you explain why such a phenomenon is occurring? I am asking you this because you raised the matter in your brief. You are aware of the fact that in the public's eyes, one of the reasons for which small borrowers are experiencing problems with banks is that the banks, it would seem, I emphasize "would", would have used the greater share of their available cash to deal with large businesses which borrow $5 million or more; this would concomitantly have reduced the available cash banks would have on hand to lend small and medium sized businesses.

M. Harrison: Je ne comprends très bien vos chiffres. Si je me souviens bien, ils ne semblent pas . . .

M. Duclos: Mais ils portent sur l'ensemble du système bancaire. Ce sont les chiffres publiés par la Banque du Canada.

M. Harrison: Oui. J'ai ici une ventilatié des diverses catégories de prêts qui ne correspond pas très exactement à ce que vous dites. Toutefois, en principe, vous avez raison: les grands emprunteurs s'approprient la plus grand partie des fonds disponibles.

M. Duclos: Vous reconnaissez donc cette tendance. Vous n'êtes peut-être pas tout à fait d'accord avec les chiffres . . .

M. Harrison: Rien ne porte à croire que ces prêts ont été faits au détriment des petits emprunteurs. Nous ne refusons pas de consentir des prêts aux petits emprunteurs pour ne le faire qu'aux grands emprunteurs. Aucune banque ne fait cela, ni la nôtre, ni les autres. Certains commerces prennent de l'expansion; il faut le reconnaître; mais que je sache, nous n'avons jamais refusé un prêt à quelqu'un parce que nous

[*Text*]

M. Duclos: Monsieur Harrison, remarquez bien que je suis porté à vous croire. Peut-être qu'effectivement, on n'a pas refusé de consentir des prêts. Mais par ailleurs, étant donné qu'une partie de plus en plus importante des actifs va du côté des grandes entreprises, est-ce que cela n'a pas, inévitablement, comme résultat de créer une concurrence plus grande entre les petites et les moyennes entreprises pour aller chercher cette plus petite partie du gâteau qui leur reste, puisque la part du gâteau réservée aux grandes entreprises est plus considérable? Est-ce que cela n'a pas comme résultat, inévitablement, de vous permettre d'exiger plus facilement des taux d'intérêt plus élevés que ce ne serait le cas si vous étiez ceux qui aviez le mauvais bout du bâton? Étant donné qu'il y a moins de disponibilités pour les petites et les moyennes entreprises, vous avez plutôt le gros bout du bâton.

• 1045

Mr. Harrison: I do not what further I can add to that. We do—and our bank has more large business than probably any other Canadian bank, we traditionally always have had; we fill a place in the economy that we, hopefully, will continue to fill—but it is not at the expense of anyone else. We are not talking about a pie that we divide up. We are highly competitive in relation to increasing our consumer loans, for example. We are, at the moment, somewhat successful in doing that—you had the consumer-loan fellow here yesterday, I gather, the bank that is probably a leader in that particular business. We are certainly not abdicating from it.

I just might read out to you what our breakdown is. This does not mean much; I do not have it back over all the years, so I cannot tell you how the trends are going. Our mortgages are about 13 per cent; personal loans for non-businesses, just over 13 per cent; business loans under $1 million, almost 13, 12.5 per cent; over $1 million, 26 per cent—these are different categories from those you have.

Mr. Duclos: Yes. It is hard to compare.

Mr. Harrison: It is hard to compare and we have other sundry items—agriculture, and so forth.

Mr. Duclos: Let us compare over a five-year period, for instance. What was, let us say, the percentage of your assets devoted to loans of $5 million and more in 1976 and what was the percentage in 1981?

Mr. Harrison: It is less in 1981 than it was in 1976, but I cannot tell you what the figures are.

Mr. Duclos: It is less?

Mr. Harrison: The percentage of big loans is less in 1981 than it was 1976.

[*Translation*]

n'avions pas d'argent disponible. La situation a failli en raison de notre . . .

Mr. Duclos: Please note that I tend to agree with you, Mr. Harrison. It may be loans were never refused. However, as an increasingly greater portion of the equity is taken up by large businesses, does this not inevitably create a situation whereby there is a greater competition between small and medium sized businesses trying to secure what is less of the pie, since the greater part of the pie has been attributed to the large businesses? Consequently, is it not easier for you to exact higher rates of interest in such a situation from those who are left with the short end of the stick? In view of the fact that less cash is available to the small and medium sized businesses, you are wielding the big end of the stick.

M. Harrison: Je ne vois pas ce que je pourrais ajouter d'autre. Notre banque a toujours eu davantage de gros comptes que probablement n'importe laquelle de ses concurrentes au Canada, nous jouons un rôle particulier dans l'économie et, espérons-le, ce rôle se poursuivra, mais ce rôle nous ne l'assumons pas au détriment de qui que ce soit. Il ne s'agit pas d'un gâteau qu'on se partage. Nous sommes extrêmement concurrentiels par exemple lorsqu'il s'agit d'augmenter notre part des prêts à la consommation. Pour l'instant, nous y réussissons relativement bien—vous avez entendu hier le représentant de l'organisme qui a probablement la part la plus importante de ce marché, mais il n'en reste pas moins que nous n'abandonnons pas notre position.

Je pourrais vous citer notre ventilation, mais elle ne signifie pas grand chose en ce sens que je n'ai pas les chiffres pour toutes les années et je ne pourrai dès lors pas vous donner la tendance. Les hypothèques représentent environ 13 p. 100, les prêts personnels à des fins non commerciales un peu plus de 13 p. 100, les prêts à l'entreprise inférieurs à un million de dollars près de 13 p. 100, 12.5 p. 100 pour être précis, les prêts aux entreprises de plus d'un million de dollars 26 p. 100. Ces catégories diffèrent des autres.

M. Duclos: Oui, la comparaison est difficile.

M. Harrison: Il est en effet difficile de procéder à des comparaisons, d'autant plus que nous avons d'autres rubriques particulières comme l'agriculture.

M. Duclos: Essayons de faire une comparaison sur une période de 5 ans. Par exemple, quel pourcentage de votre actif était consacré à des prêts supérieurs à 5 millions de dollars en 1976 et quel est le pourcentage pour 1981?

M. Harrison: Le pourcentage de 1981 est inférieur à celui de 1976, mais je ne saurais être plus précis.

M. Duclos: Inférieur?

M. Harrison: Pour les gros prêts, le chiffre de 1981 est inférieur à celui de 1976.

[*Texte*]

Mr. Duclos: So you are an exception?

Mr. Harrison: If you go back 12 years or so, it was well in the 30s—was it not? The competition for the big loans is much stronger and there are a lot of other players in the game.

Mr. Duclos: So you are the exception that confirms the rule, because the figure for the whole banking industry—

Mr. Harrison: Yes, but there are a lot of other banks in this act now, other than the 10 Canadian banks that you are . . . . If you take the whole figures you are quite right, but if you take an individual Canadian bank, no, that is probably not true. The foreign banks only do this kind of business—they are not doing any consumer loans or small-business loans or anything.

Mr. Duclos: If we may turn to something else as a last question: In 1981, total profits were in the order of . . . .

Mr. Harrison: $310 million.

Mr. Duclos: They were $310 million; you paid out as dividends $89 million, I guess?

Mr. Harrison: Yes. That is right.

Mr. Duclos: And $201 million were added to your capital base. What about *la nouvelle émission d'actions*—issues of new stocks in 1981? Did you go on the market?

Mr. Harrison: Yes.

Mr. Duclos: What did you raise? Did you raise as much as you wanted to raise? Or less? Or . . . ?

Mr. Harrison: We got what we went for, but that is not necessarily as much as we would have liked to have got. We raised $300 million, on a preferred-share basis, in 1981.

The Chairman: Thank you, Mr. Duclos.

Mr. Lambert.

Mr. Lambert: Thank you, Mr. Chairman.

I do not know what Mr. Duclos was getting at—and some of the others, it is simply that he was the last one who mentioned it. It seems to me that it is implied in a lot of their questioning that so-called small business is not getting a fair shake, in that the banks are not prepared to lend them more money. Am I not right? They are not prepared to lend them more money in order to keep them afloat?

My observation on that, Mr. Harrison, if that is so, is that I disassociate myself from it. Frankly, every loan has to be repaid and if a small business is not able to repay a loan of a certain size why give it more money and load it with more debt?

[*Traduction*]

M. Duclos: Vous êtes donc l'exception?

M. Harrison: Si vous remontez une douzaine d'années en arrière, c'était dans les années 30, non? La concurrence pour les gros prêts est beaucoup plus vive et le nombre de protagonistes s'est multiplié.

M. Duclos: Vous êtes donc l'exception qui confirme la règle étant donné que les chiffres pour l'ensemble du secteur bancaire . . .

M. Harrison: En effet, mais il y a beaucoup d'autres banques qui sont entrées en scène, j'entends par là des banques autres que les 10 banques canadiennes . . . si vous prenez le total, vous avez raison bien sûr, mais si vous parlez de cas d'espèce, de banques canadiennes, je dirais que vous vous trompez sans doute. Les banques étrangères sont exclusivement actives dans ce secteur parce qu'elles ne consentent pas de prêts à la consommation, pas plus d'ailleurs que de prêts à la petite entreprise.

M. Duclos: En guise de dernière question, j'aimerais passer à un autre sujet: en 1981, vos bénéfices ont totalisé . . .

M. Harrison: Trois cent dix millions de dollars.

M. Duclos: . . . 310 millions de dollars, et vous avez versé 89 millions de dollars en dividendes, n'est-ce pas?

M. Harrison: En effet.

M. Duclos: Et vous avez utilisé la différence de 101 millions de dollars pour renforcer votre taux de capitalisation. Que direz-vous de la nouvelle émission d'actions de 1981? Avez-vous été à la bourse?

M. Harrison: Oui.

M. Duclos: Combien avez-vous recueilli? Avez-vous obtenu autant que vous le souhaitiez ou moins?

M. Harrison: Nous avons obtenu ce que nous voulions, mais cela ne signifie pas nécessairement que nous avons obtenu autant que nous aurions voulu. En 1981, nous avons recueilli 300 millions de dollars grâce à la vente d'actions privilégiées.

Le président: Merci, monsieur Duclos.

Monsieur Lambert.

M. Lambert: Merci monsieur le président.

Je ne sais pas où M. Duclos voulait en venir, et j'en dirais de même pour d'autres. Il me semble que, d'après les questions posées, les petites entreprises, comme on les appelle, ne recevraient pas leur juste part dans la mesure où les banques ne sont pas disposées à leur prêter davantage. Me trompé-je? Les banques ne sont pas disposées à prêter davantage pour les maintenir à flot?

Si c'est bien le cas, monsieur Harrison, je dirais que je n'en ai cure. Bien franchement, n'importe quel prêt doit être remboursé et si une petite entreprise n'est pas capable de rembourser un prêt d'une certaine envergure, pourquoi lui prêter davantage et l'enfoncer encore plus dans les dettes?

[*Text*]

• 1050

When I started practising law just after World War II, I inherited a great number of files of a program that I do not think you would have had experience with but you would have heard of—the Farmers' Creditors Arrangement Act.

Mr. Harrison: Yes, I have heard of it.

Mr. Lambert: Yes. Well, there were experienced judges and lawyers who had worked with farmers through the prairie provinces where this happened . . . . But in nine cases out of 10, it was better to foreclose that loan or that agreement for sale or that mortgage. You were doing the farmer a kindness, because he came into that long-term mortgage or long-term agreement for sale in 1920's high interest rates. I remember 12 per cent.

Mr. Berger: Can we quote you on that?

Mr. Lambert: No, no, no. Mr. Berger, if you want to do a little bit of studying in legal practice, go back to some of the old law files in your law firm, if it existed at that time. I can take you back to my law firm, when I was with it—back to 1890.

An hon. Member: Were you with it then?

Mr. Lambert: Mr. Chairman, jealousy will not get you anywhere.

An hon. Member: I knew you were a long-term member, Mr. Lambert.

Mr. Lambert: Well, that is only having experience in the particular field of foreclosures, of which I had a considerable amount in the early years of practice, and that was the general rule that they worked on. Frankly, it was crazy to lend more money and to load more obligation on the back of the individual concerned. Better to clean the slate and get them started over.

Now, in the same way, I think it is not understood here by a lot of people asking questions and making representations about loans to small business that it may be better in many instances to say, all right, let us put a halt to it. There are a lot of automobile agencies working today that two years ago or three years ago, at the start of this move, were put into receivership and reorganized and today are functioning perfectly well. I will not say perfectly well, not automobiles. But they are working much better than they were. What is your experience on that?

Mr. Harrison: First, let me say . . . . Maybe I do not have to say anything. I could just go back and forth. But let me say, first of all, that we, under current circumstances, are more likely to lessen some of our credit standards for the smaller loan than we would for the larger loan, just because of all the political pressures. I do not mean political in the sense of sitting in this room, but the pressures from society that would come upon us.

[*Translation*]

Lorsque j'ai commencé à exercer le droit dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, j'ai hérité d'une foule de dossiers découlant d'un programme que vous n'avez pas connu, je crois, mais dont vous avez dû entendre parler, un programme au titre de la Loi sur les arrangements entre cultivateurs et créanciers.

M. Harrison: J'en ai entendu parler en effet.

M. Lambert: Parfait. Il se fait qu'il y avait à l'époque des juges et des juristes de métier qui avaient travaillé avec les agriculteurs dans toutes les Prairies au moment où cela s'était produit . . . Quoi qu'il en soit, neuf fois sur dix, il était préférable d'exiger un remboursement du prêt ou de résilier le contrat de vente ou l'hypothèque: cela rendait service à l'agriculteur, parce que, dans les années 20, à une époque où les taux d'intérêt étaient élevés, 12 p. 100, si je me souviens bien, il avait signé une hypothèque ou un contrat de vente à long terme.

M. Berger: Pouvons-nous vous citer?

M. Lambert: Certainement pas. Si vous voulez approfondir un peu votre droit, monsieur Berger, prenez la peine d'aller fouiller dans les vieux dossiers de votre cabinet d'avocats, si tant est qu'il existait déjà à l'époque. Je vous inviterais à venir chez nous pour le faire; mon cabinet remonte à 1890.

Une voix: Vous y étiez déjà?

M. Lambert: Monsieur le président, la jalousie est mauvaise conseillère.

Une voix: Je sais que vous êtes député depuis des lustres, monsieur Lambert.

M. Lambert: En réalité, j'ai pas mal d'expérience en matière de saisies—arrêts et de forclusions, et c'était comme cela que les choses se passaient à l'époque. Ecoutez, il était ridicule de prêter davantage et d'imposer de nouvelles obligations à ces gens, qui étaient déjà endettés. N'est-il pas préférable d'effacer l'ardoise et de leur permettre de repartir à zéro?

Dans un même ordre d'idées, je dirais qu'il y a pas mal de gens qui posent des questions et qui viennent présenter des arguments à propos des prêts à la petite entreprise, alors qu'ils n'ont pas compris que, bien souvent, il est préférable de mettre le holà. Prenez le cas de tous les vendeurs de voitures qui existent actuellement et qui, il y a deux ou trois ans, lorsque les difficultés ont commencé, ont été mis en liquidation judiciaire pour repartir à zéro. À l'heure actuelle, ces concessionnaires obtiennent de bons résultats, pas parfaits, certes, du moins dans le secteur de l'automobile. Toutefois, ils se portent bien mieux qu'avant. Qu'en diriez-vous?

M. Harrison: En premier lieu . . . Je ne sais pas vraiment si j'en pense quoi que ce soit. Disons qu'en premier lieu, dans la conjoncture actuelle, nous serions enclins à réduire certains de nos critères en matière de crédit davantage pour les petits prêts que pour les gros prêts, ne serait-ce qu'à cause des pressions politiques. Et par pressions politiques, je ne veux pas dire le fait de comparaître ici, mais j'entends les pressions qu'exerce la société à notre endroit.

[*Texte*]

You might be interested in our bad-debt record, though, and maybe this will further answer your question. This is the estimate for this year. These are new .... We estimate large ones, that is, over $5 million, that we would probably have to make provisions of some $50 million plus—in the neighborhood of $50 million. Small business, that is, $1 million and less, $130 million. Consumer loans, $55 million. That is where our losses happen.

Mr. Lambert: That is the one that you have to get at.

Mr. Harrison: So we do do it. We do make loans in that category, and that is where most of our losses are and always have been. That is not new.

Mr. Lambert: That was my opening shot. Let us look at what enters into bank profits, that is euphemistically called the *raison d'être* for this committee, looking at the high bank profits, as was the popular call of six or eight months ago.

• 1055

Let us look at the non-interest costs, because we know interest costs have gone up tremendously. Non-interest costs: What about bank premises, generally, for the industry—those prestige towers, and all that? Are they profitable, or are they not?

Mr. Harrison: What are they running up? I cannot answer that. Some are and some are not, obviously.

Mr. Lambert: Let us take overall. Now you have a holding company that no doubt holds your bank premises.

Mr. Harrison: I would have to—

Mr. Lambert: Is it going to break even or make a little money?

Mr. Harrison: It makes money depending on a purely arbitrary rent we charge ourselves. Sometimes we charge market; sometimes we do not. It depends on the circumstances and the length of time the branch has been in existence and a whole lot of complicated things. But it is an impossible question to answer specifically. My impression would be, yes, it does pay.

Mr. Lambert: Presumably, then, maybe you decline because there is more office space available; that is, prime office space.

Mr. Harrison: If you ask about our major building in Toronto: Does it make money? Yes.

Mr. Lambert: All right. Staff .... Yesterday I had a lot of fun with Mr. Bell from the Bank of Nova Scotia. The banks have learned one lesson from government; they sure have a lot of super-chiefs. I do not know how many vice-presidents you have, senior vice-presidents and ordinary vice-presidents.

[*Traduction*]

Le bilan de nos prêts non recouvrés pourrait peut-être vous intéresser et répondre en partie à votre question. Voici le chiffre pour cette année-ci ... Pour les gros prêts, les prêts supérieurs à 5 millions de dollars, nous allons probablement devoir prévoir une provision de l'ordre de 50 millions de dollars au moins; quant aux prêts à la petite entreprise, jusqu'à concurrence de 1 million de dollars, nous allons prévoir 130 millions de dollars. En ce qui concerne les prêts à la consommation, 55 millions de dollars. Voilà où nous enregistrons nos pertes.

M. Lambert: C'est là que vous devez intervenir.

M. Harrison: Et c'est ce que nous faisons. Nous accordons des prêts dans cette catégorie, mais c'est justement elle qui est responsable de la majeure partie de nos pertes, et cela a toujours été le cas.

M. Lambert: Ce que je vous ai dit, c'était mon introduction. Parlons un peu des composantes des bénéfices des banques, ce qu'on appelle, non sans euphémisme, la raison d'être de ce Comité, qui a pour mandat d'étudier les bénéfices élevés des banques, comme on le clamait sur les toits il y a 6 ou 8 mois.

Prenons le cas des frais autres que les frais d'intérêt, étant donné que nous savons pertinemment que les frais d'intérêt ont augmenté en flèche. Qu'en est-il des immeubles, toutes ces magnifiques constructions qui servent le prestige des banques? Sont-ils rentables ou ne le sont-ils pas?

M. Harrison: Je n'en sais rien; certains le sont et d'autres non, c'est évident.

M. Lambert: Dans l'ensemble. Vous avez, dans votre cas, une compagnie de holding qui assure la gestion de vos immeubles.

M. Harrison: Je devrais ...

M. Lambert: Allez-vous faire vos frais ou réaliser quelques bénéfices?

M. Harrison: Nous faisons des bénéfices en fonction d'un loyer purement arbitraire que nous nous imposons nous-mêmes. Parfois, nous percevons un loyer selon le cours du marché, parfois, nous ne le faisons pas. Cela dépend des circonstances, de l'ancienneté de la succursale et de toute une série d'éléments très complexes. Il est impossible de répondre de façon précise à cette question, mais, dans l'ensemble, je dirais que ces immeubles sont en effet rentables.

M. Lambert: Mais vous accusez sans doute une certaine diminution de ce bénéfice en raison du fait qu'il y a de plus en plus de locaux commerciaux bien situés à louer.

M. Harrison: Vous voulez parler de notre siège de Toronto? Est-il rentable? Oui.

M. Lambert: Parfait. Pour ce qui est du personnel ... Hier, nous nous sommes beaucoup amusés avec M. Bell, de la Banque de Nouvelle-Écosse. Les banques ont appris une leçon du gouvernement, en ce sens qu'elles ont multiplié les grands chefs. Je ne sais pas combien de vice-présidents il y a chez

[*Text*]

Mr. Harrison: We have no ordinary ones.

Some hon. Members: Oh, oh!

Mr. Lambert: Well, you do not qualify them with any adjective like senior—that is the man I call the ordinary vice-president. All the way down the line, to the point where, for instance, a small operation like the FBDB has to have 14 vice-presidents, which I find incredible. Have you had management studies about your superstructure?

Mr. Harrison: Yes.

Mr. Lambert: And are you satisfied that you are operating, shall we say, as reasonably close to the bone as you can—

Mr. Harrison: Yes.

Mr. Lambert: —at that size?

Mr. Harrison: Do you mean at that level, that top level?

Mr. Lambert: At that level.

Mr. Harrison: Yes. Probably too close to the bone. I would think that we probably have too few senior, experienced people.

Mr. Lambert: All right. That is an observation. How about the rest of staff?

Mr. Harrison: As you are aware, we operate a very big branch system across this country and we use a lot of people. Our total personnel complement is about 37,000. We are a big employer.

Mr. Lambert: How many of those are in overseas operations?

Mr. Harrison: Not very many. Relatively few.

Mr. Lambert: This is something that came up. You say that 38 per cent of your net revenues, or is it your gross revenues, come from—

Mr. Harrison: Our assets, but not very many people.

Mr. Lambert: —overseas operations. Is it 38 per cent?

Mr. Harrison: That is near enough in round figures.

Mr. Lambert: All right. That is attributable to how many staff? We understand you do not have branch staff for that. It is not as labour-intensive as the domestic side.

Mr. Harrison: Well, we do in some places. It is not universal. We own a bank, for example, that operates out of California, which is small but operates the same as our bank does in Canada. We have offices in London that are bank offices and so forth. But I will give you the number of people. I think about 3,500 to 4,000 out of that 37,000 are outside Canada. Most are in the United States.

[*Translation*]

vous, combien de premiers vice-présidents et de vice-présidents ordinaires.

M. Harrison: Nous n'avons aucun vice-président ordinaire.

Des voix: Oh, oh.

M. Lambert: Je veux parler des vice-présidents au titre desquels vous n'accolez pas d'adjectif, ceux-là sont pour moi les vice-présidents ordinaires. Un peu dans le genre des petites boîtes comme la BFD, qui compte 14 vice-présidents, ce que je trouve inadmissible. Avez-vous fait faire une étude de gestion de votre infrastructure?

M. Harrison: Oui.

M. Lambert: Et vous en êtes arrivé à la conclusion que votre structure administrative était aussi dépouillée que possible . . .

M. Harrison: Oui.

M. Lambert: . . . à cet échelon?

M. Harrison: Vous voulez parler de l'échelon supérieur?

M. Lambert: A cet échelon.

M. Harrison: Oui. Elle est probablement, en fait, trop dépouillée. Nous avons probablement, dirais-je, trop peu de cadres supérieurs de métier.

M. Lambert: Parfait. C'était une simple observation. Qu'en est-il du reste de votre personnel?

M. Harrison: Comme vous le savez sans doute, nous avons un vaste réseau de succursales, avec un personnel très nombreux, de l'ordre de 37,000 collaborateurs. Nous sommes une grosse entreprise à cet égard.

M. Lambert: A combien se chiffre votre personnel à l'étranger?

M. Harrison: Il est relativement peu nombreux.

M. Lambert: La question a été évoquée. Vous dites que 38 p. 100 de vos recettes nettes, ou de vos recettes brutes, proviennent . . .

M. Harrison: De notre actif, mais le personnel responsable est relativement peu nombreux.

M. Lambert: . . . de vos activités à l'étranger. S'agit-il bien de 38 p. 100?

M. Harrison: Grosso modo, oui.

M. Lambert: Parfait. A combien se chiffre le personnel responsable? Le personnel de vos succursales ne s'en occupe pas. C'est une facette de vos activités qui exige moins de personnel que vos activités au Canada.

M. Harrison: Dans certains cas, mais ce n'est pas invariable. Nous possédons par exemple une banque dont le siège est en Californie, une petite banque, mais qui fonctionne de la même façon que notre banque au Canada. Nous avons des bureaux à Londres, et ainsi de suite. Quoi qu'il en soit, pour vous donner un chiffre, je dirais que sur n^{os} 37,000 employés, de 3,500 à 4,000 travaillent à l'étranger, le plus souvent aux États-Unis.

[*Texte*]

Mr. Lambert: All right. How is EFTS affecting your operations, or are you just starting on that, so there is no experience really to make a long-range hard forecast as to . . . ?

Mr. Harrison: We have not just started on it. We have been working on it for a long, long time.

Mr. Lambert: That is right. As far as the public is concerned, you have only gone there in the last two years. You are no different from the other banks on real EFTS as far as the public is concerned. I am not talking about your—

Mr. Harrison: We put our on-line operation in the Yukon two years ago. That is hardly just starting.

• 1100

The Chairman: Your last question, Mr. Lambert.

Mr. Lambert: I am not talking about your service or data-processing centres. Yes, that has been been in operation I know for a long time. Those are costs.

Mr. Harrison: Yes.

Mr. Lambert: All right, is that keeping down your loan interest costs? I refer to the fact of the volume of business—

Mr. Harrison: I think we would want to assume, yes. The facts are that, without this development, we would not be able to do the volume of business we do now. Just handling the paper would be impossible. The pieces of paper which go through our operation in a day are in the millions. We could not do it in any other way except through this electronic method.

Mr. Lambert: I am given one more question. This is part of our difficulty here.

The Chairman: That was before the last one, Mr. Lambert.

Mr. Lambert: I heard it after. Yesterday, in discussion with Mr. Bell, there was some considerable talk about the high cost . . . . There is a lot of that almost today, but we spoke of the almost impossibly high cost of obtaining funds in order to invest in home mortgages. In other words, it was almost a case of buying high and selling low. So in your mortgage portfolio, what percentage have you that is at less than 10 per cent at the present time? I know your mortgage system goes back to when I was practising law and, Mr. Chairman, that is a long time ago.

The Chairman: It is also a long question, Mr. Lambert. You are at 13 minutes and running.

Mr. Lambert: All right.

Mr. Harrison: Half of it would be in the neighbourhood of 9 per cent to 11 per cent, but—

Mr. Lambert: My only observation is that you must behave like a government which goes into a consolidated revenue arrangement, and you usually are the last in and the first out. That type of accounting, I mean.

[*Traduction*]

M. Lambert: Merci. Le STFE a-t-il une incidence sur vos activités, ou venez-vous tout juste de commencer, sans avoir suffisamment d'expérience pour faire des prévisions à long terme . . . ?

M. Harrison: Au contraire, cela fait longtemps, très longtemps que nous y travaillons.

M. Lambert: Parfait. Du point de vue du public, cela ne fait que deux ans que nous y sommes. De ce point de vue-là donc, pour le STFE, vous êtes sur le même pied que les autres banques, mais je ne veux pas parler de . . .

M. Harrison: Cela fait deux ans déjà que le Yukon est relié à notre système. Nous aurions mauvaise grâce à dire que nous venons seulement de commencer.

Le président: Une dernière question, monsieur Lambert.

M. Lambert: Je ne parle pas ici de vos centres d'informatique. Je sais, cela fait longtemps qu'ils sont en activité. Ce sont des frais.

M. Harrison: En effet.

M. Lambert: D'accord, mais cela permet-il de réduire vos frais d'intérêt attribuables aux prêts? Je veux parler du fait que le volume de transactions . . .

M. Harrison: Nous pouvons le supposer, en effet. Il est vrai que sans ce progrès technologique, nous serions incapables d'avoir le niveau d'activités que nous connaissons aujourd'hui. Rien que la paperasserie rendrait la chose impossible. Les bordereaux qu'exigent toutes nos transactions se chiffrent par millions tous les jours. Il nous serait impossible de le faire sans l'électronique.

M. Lambert: J'ai droit à une question de plus. C'est d'ailleurs l'une de nos difficultés.

Le président: Vous l'avez eue, monsieur Lambert.

M. Lambert: J'avais déjà commencé à la poser. Hier, au cours de nos entretiens avec M. Bell, nous avons énormément parlé du coût élevé . . . du fait qu'il était pratiquement prohibitif de trouver de l'argent pour l'investir dans des hypothèques domiciliaires. En d'autres termes, c'est un peu comme s'il fallait acheter à la hausse pour vendre à la baisse. Quel serait, pour l'instant, le pourcentage de votre portefeuille hypothécaire courant à moins de 10 p. 100? Je sais que vous accordiez déjà des hypothèques au moment où j'exerçais, monsieur le président, ce qui ne date pas d'hier.

Le président: Sans compter le fait que votre question est assez longue, monsieur Lambert. Vous en êtes déjà à 13 minutes, et vous n'avez pas terminé.

M. Lambert: Je vous le concède.

M. Harrison: La moitié de notre portefeuille hypothécaire oscille entre 9 et 11 p. 100, mais . . .

M. Lambert: Je vous dirais simplement que vous devez vous comporter comme un gouvernement qui procéderait à une consolidation de son revenu, mais j'ajouterais qu'en règle générale, vous êtes les derniers à vous mouiller et les premiers

[*Text*]

Mr. Harrison: Your observation is probably right. All banks, and ours particularly, built up a mortgage portfolio, and we did finance it with offsetting deposits. But we had brake clauses in those deposits and nobody, really, expected the interest rates to go up by 7 per cent and 8 per cent. But the brake clauses were activated and we ended up with a very large mismatched position. Ours I think is probably the worst in the system, but everyone has some. The same thing happened to us all. And ours is the worst in the system because, during that particular year, we had the largest gain in the mortgage business in the system. I am not particularly proud of that but that is what happened.

Mr. Lambert: It is good for the soul.

Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Lambert. I think we will take a five-minute break now, come back and recommence with Mr. Berger.

• 1104

• 1108

The Chairman: Order, please. Could we resume, please? Order in the court. Could we resume, please? *A l'ordre, s,il vous plâit. Merci bien là.*

We will resume our discussions with Mr. Berger.

• 1110

Mr. Berger: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Harrison, on page 20 of your brief and in your comments this morning, you mentioned that large corporate customers borrow at or near the prime lending rate while small business borrows at about 2 per cent over prime.

Mr. Harrison: Up to 2 per cent; in a range up to that high.

Mr. Berger: Hugh Brown from Burns Fry Limited testified before this committee that a loan was made in Canada last year at about 0.5 per cent over the cost of money. How prevalent is that kind of lending in Canada?

Mr. Harrison: I do not know of anything made below the cost of money. About 0.5 per cent below prime is what you are probaly alluding to. I would guess that it would probably be the Wheat Board, the particular loan you are referring to. I read his comments. There are two or three loans, larger credits, made below prime, and the Wheat Board is the largest

[*Translation*]

à ramasser vos billots. Vous voyez le genre de comptabilité dont je veux parler.

M. Harrison: Vous avez probablement raison. Toutes les banques, et la nôtre ne fait pas exception, ont constitué un portefeuille hypothécaire et, dans notre cas, nous avons financé ce portefeuille à même des dépôts comparables. Toutefois, ces dépôts s'assortissent de clauses de retrait, et il est certain que personne n'avait prévu que les taux d'intérêt augmenteraient de 7 et de 8 p. 100. Quoi qu'il en soit, les clauses de retrait ont été invoquées, et nous nous sommes retrouvés en déséquilibre. Dans notre cas, nous avons probablement enregistré le pire déséquilibre, mais il n'empêche que toutes les autres institutions en ont également souffert. Nous avons été les premières victimes du système parce que, précisément cette année-là, nous avions réalisé les bénéfices les plus élevés dans le secteur hypothécaire. Je n'en suis pas particulièrement fier, mais les choses sont ce qu'elles sont.

M. Lambert: Cela vous rend le sens de l'humilité.

Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Lambert. Nous allons nous interrompre pendant cinq minutes et reprendre ensuite avec M. Berger.

Le président: A l'ordre, s'il vous plaît. Pourrions-nous recommencer, s'il vous plaît? À l'ordre. Pourrions-nous reprendre nos travaux, s'il vous plaît? *Order, please. Thank you.*

Nous allons reprendre nos discussions avec M. Berger.

M. Berger: Merci, monsieur le président. Monsieur Harrison, à la page 23 de votre mémoire et dans les observations que vous avez faites ce matin, vous dites que les grandes entreprises clientes empruntent de l'argent au taux de base, ou à un taux légèrement supérieur, alors que les petites entreprises sont obligées de payer un intérêt dont le taux est d'environ 2 p. 100 au-dessus du taux de base.

M. Harrison: Jusqu'à concurrence de 2 p. 100.

M. Berger: M. Hugh Brown, du cabinet Burns Fry Limited, a déclaré devant ce Comité qu'un prêt a été consenti l'année dernière, au Canada, à un taux supérieur de 0.5 p. 100 au loyer de l'argent. De nombreux prêts sont-ils consentis ainsi au Canada?

M. Harrison: Je ne suis pas au courant de prêts consentis à un taux inférieur au loyer de l'argent. Vous faites probablement allusion à un taux inférieur de 0.5 p. 100 au taux préférentiel. Vous voulez sans doute parler de la Commission canadienne du blé. J'ai lu leurs observations. Deux ou trois prêts, de gros crédits, ont été consentis à un taux inférieur au

[*Texte*]

one I know of. They tend to be to governments, provincial or federal, or government-related things.

Mr. Berger: Who would those loans be made by?

Mr. Harrison: All the banks.

Mr. Berger: All the banks, including yours?

Mr. Harrison: Including ours. It is subsidizing the government to some extent.

Mr. Berger: Then the question I have for you is: how many loans of that category do you have?

Mr. Harrison: Not very many; two or three or so. I think it is three.

Mr. Berger: Again, at what kind of money are we talking about, cost plus one-half?

Mr. Harrison: No, prime less one-half.

Mr. Berger: You have two or three loans of that nature. Are they all to governments?

Mr. Harrison: They are, yes.

Mr. Berger: None are to the private sector.

Mr. Harrison: No.

Mr. Berger: Does this kind of lending at this kind of an advantageous cost affect the lending rate to small business?

Mr. Harrison: Certainly not directly, but it is all in a package. If you subsidize somewhere, I suppose you could make a case that it gets paid back somewhere else, but certainly not directly to small business. That is not a reasonable assumption, and the amount of money involved is not very much anyway. It is not enough to make any difference, although the Wheat Board is getting somewhat larger these days.

Mr. Deniger: It is making a profit.

Mr. Harrison: That is why, because it is not paying enough interest.

Mr. Berger: Did you make more money on tax-exempt investments than on ordinary loans? I am referring to small business term-preferred shares and common debentures.

Mr. Harrison: I do not think so. I do not know. Can you answer that, Peter, I cannot.

Mr. C.W. (Peter) Cole (Executive Vice-President, Treasury Group, Canadian Imperial Bank of Commerce): The spread on tax-exempt assets is slightly larger than on conventional loans—

Mr. Harrison: Yes, it would be.

Mr. Cole: —because of the security.

[*Traduction*]

taux de base, dont celui consenti à la Commission canadienne du blé, le plus important que je connaisse. Il s'agit en général de gouvernements, provinciaux ou fédéral, ou d'organismes d'État.

M. Berger: Qui consentirait ces prêts?

M. Harrison: Toutes les banques.

M. Berger: Toutes les banques, y compris la vôtre?

M. Harrison: Y compris la nôtre. Cela revient à subventionner le gouvernement, dans une certaine mesure.

M. Berger: Alors, permettez-moi de vous poser la question suivante: combien de prêts avez-vous consentis ainsi?

M. Harrison: Pas beaucoup; deux ou trois. Environ trois.

M. Berger: Ces prêts ont-ils été consentis à un taux supérieur de 0.5 p. 100 au loyer de l'argent?

M. Harrison: Non, inférieur de 0.5 p. 100 au taux de base.

M. Berger: Vous avez consenti deux ou trois prêts de ce genre. L'ont-ils été à des gouvernements?

M. Harrison: Oui.

M. Berger: Aucun au secteur privé?

M. Harrison: Non.

M. Berger: Ce genre de prêts consentis à un taux avantageux se répercutent-ils sur le taux consenti aux petites entreprises?

M. Harrison: Certainement pas directement, mais cela fait partie d'un tout. Si vous subventionnez quelqu'un, je suppose que l'on pourrait dire qu'on se rattrape sur quelqu'un d'autre, mais certainement pas directement sur les petites entreprises. Cette hypothèse n'est pas raisonnable, et de toute façon, les sommes en cause ne sont pas importantes. Ces crédits ne sont pas suffisamment importants pour qu'il y ait une différence quelconque, bien que la Commission canadienne du blé en obtienne beaucoup ces jours-ci.

M. Deniger: Elle fait des bénéfices.

M. Harrison: Justement, car elle ne verse pas suffisamment d'intérêts.

M. Berger: Avez-vous fait davantage de bénéfices sur les investissements exonérés d'impôt que sur les prêts ordinaires? Je fais allusion aux actions préférentielles et aux obligations courantes des petites entreprises.

M. Harrison: Je ne le pense pas. Je ne sais pas. Pourriez-vous répondre à cette question, Peter?

M. C. W. (Peter) Cole (vice-président administratif, Groupe du Trésor, Banque canadienne impériale de commerce): Pour les éléments d'actif exonérés d'impôt, l'écart est plus important que pour les prêts courants . . .

M. Harrison: Oui, en effet.

M. Cole: . . . en raison de la garantie.

[*Text*]

Mr. Harrison: That is obviously the reason. The answer is, yes, the before-tax spread on a preferred would be greater than an ordinary loan because it is not secured. It comes behind the loan. It is a category behind lending money to the same company from a security point of view, so we would get a larger return on it, yes.

Mr. Berger: What would "larger" be? Could you quantify that?

Mr. Harrison: The standard formula is 52 per cent of prime plus anything up to 1.5 per cent, depending on the credit risk.

Mr. Berger: So your spread would be what? Would it be 1 per cent more on those, or 1.5 per cent?

Mr. Harrison: Yes, 1 per cent more would be a reasonable guess.

Mr. Berger: You are referring there to which instrument? Are you referring to the small business development bond or are you referring to term . . . ?

Mr. Harrison: I am referring principally to the term preferreds. The bonds are 1 per cent over. What is it, half the prime plus two.

Mr. Berger: Half the prime plus two, is not that substantially more than . . . ?

Mr. Harrison: But before we make these loans they have to establish financial hardship to us. They are not the No. 1 credit risks in the business.

Mr. Berger: Under the previous system, before the development was removed from the bond—in other words, in 1981, up until the last budget—you did not have to establish financial hardship.

Mr. Harrison: Those are ordinary income debentures you are talking about.

Mr. Berger: No, they were small business development bonds.

• 1115

Mr. Harrison: Oh, I know what you mean, yes. I do not know what the rate was on those. I think it was the same.

Mr. Berger: Prime plus two? Half of prime plus two?

Mr. Bloomfield: . . . same banks because sometimes it was one-half; sometimes it was—

Mr. Berger: I am asking—

Mr. Harrison: I frankly do not remember. That was a couple of years ago, and I cannot . . . .

Mr. Berger: On page 17 of your brief you mention that you have issued approximately 1,700 SBDBs for $336 million. That is approximately 13 per cent of the total small business development bonds that were issued in Canada, yet you have 22 per cent of the total assets of the banks in Canada. Why

[*Translation*]

M. Harrison: C'est effectivement la raison. Pour une action préférentielle, l'écart avant impôt serait plus important que pour un prêt ordinaire, car ce dernier n'est pas garanti. Cela vient s'ajouter au prêt. Il faut tenir compte de la garantie, et par conséquent, le taux de rendement sera plus important.

M. Berger: Que voulez-vous dire par «plus important»? Pourriez-vous nous donner des chiffres?

M. Harrison: La formule couramment utilisée correspond à 52 p. 100 du taux de base, plus un pourcentage ne pouvant dépasser 1.5 p. 100, en fonction des risques courus.

M. Berger: Donc, quel serait l'écart? Serait-ce 1 p. 100 de plus, ou 1.5 p. 100?

M. Harrison: Oui, je dirais 1 p. 100 de plus.

M. Berger: A quoi faites-vous allusion ici? Voulez-vous parler des obligations de développement des petites entreprises ou des . . . ?

M. Harrison: Je faisais principalement allusion aux actions préférentielles. Les obligations sont frappées d'un taux supérieur à 1 p. 100. Cela correspond donc à la moitié du taux de base, plus 2 p. 100.

M. Berger: La moitié du taux de base plus 2 p. 100, n'est-ce pas plus important que . . . ?

M. Harrison: Mais avant de consentir ces prêts, les entreprises doivent nous prouver qu'elles ont des difficultés. Elles ne présentent pas le plus de risques quant au crédit.

M. Berger: En vertu de l'ancien système, avant que les obligations ne soient plus des obligations de développement, en d'autres termes, en 1981, jusqu'au dernier budget, vous n'aviez pas à prouver que difficultés financières il y avait.

M. Harrison: Vous faites allusion aux débentures à intérêt ordinaire.

M. Berger: Non, il s'agissait d'obligations de développement des entreprises.

M. Harrison: Oh, je vois ce que vous voulez dire. Je ne sais pas quel en était le taux. Je crois qu'il était le même.

M. Berger: Le taux de base, plus 2 p. 100? La moitié du taux de base, plus 2 p. 100?

M. Bloomfield: . . . les mêmes banques, car parfois, il s'agissait de la moitié; parfois, c'était . . .

M. Berger: Je vous demande . . .

M. Harrison: Franchement, je ne m'en souviens pas. C'était il y a environ deux ans, et je ne peux pas . . .

M. Berger: A la page 20 de votre mémoire, vous dites avoir émis environ 1,700 obligations pour le développement de la petite entreprise s'élevant à 336 millions de dollars. Cela représente environ 13 p. 100 de l'ensemble des obligations pour le développement de la petite entreprise émises au Canada, et

[*Texte*]

was your lending activity under that program less than your overall size?

Mr. Harrison: First of all, I do not accept that everything should be compared exactly to our size. We do have a varied business.

Secondly, we do have a limit on the tax-exempt instruments we can use. Some of them were used up before we got into this program.

Mr. Berger: In other words, you did not have enough taxable income to use.

Mr. Harrison: We did not have that much room. That is right. That is one of the reasons. It is going up now.

Mr. Berger: Forgetting about the small business development bonds because they really did not represent all that much, when you were getting into your activity in terms of preferreds, we understand that banks were fairly aggressive going after that, perhaps because it was very profitable to you.

Did you not foresee the problem coming when you started issuing those?

Mr. Harrison: I think it is a fair statement that we all saw the problem coming, yes.

I think the major reason was that the rest of the market collapsed somewhat. We were the only game in town, to a large extent, relative to raising financing. If you will remember back then, it was very strongly sponsored by the investment fraternity. Mr. Wilson might remember selling us a few.

Mr. Berger: May I ask you how you price your foreign currency loans?

Mr. Harrison: How we price them?

Mr. Berger: Do you price them off the cost of your deposits?

Mr. Harrison: Yes.

Mr. Berger: If so, how much over the cost of deposits?

Mr. Harrison: They vary. For the big, undoubted, if you will—if there is such a thing—first-class credit risk it would be the London interbank offered rate plus three-eighths. I suppose that would be the best rate, and up from there.

Mr. Berger: Why is this not a practice in Canada for domestic loans?

Mr. Harrison: How could it be a practice in Canada? First of all, we have to have reserves. We have to spread the .... We have a varied business. It is not comparable.

[*Traduction*]

pourtant, vous détenez 22 p. 100 de l'actif total des banques au Canada. Pourquoi les prêts que vous avez consentis en vertu de ce programme ont-ils été inférieurs à votre présence sur le marché?

M. Harrison: Tout d'abord, je n'accepte pas le fait que tout soit comparé à notre importance sur le marché. Nos affaires sont très variées.

Deuxièmement, le nombre d'effets exonérés d'impôt que nous pouvons utiliser est limité. Certains d'entre eux avaient déjà été utilisés avant que nous ne nous lancions dans ce programme.

M. Berger: En d'autres termes, vous n'aviez pas suffisamment de revenu imposable.

M. Harrison: En effet, nous n'avions pas beaucoup de latitude. C'est l'une des raisons. Mais cela va mieux maintenant.

M. Berger: Laissons de côté les obligations pour le développement de la petite entreprise, puisqu'elles ne représentaient pas, en fait, de grosses sommes d'argent; lorsque vous vous êtes lancés dans les actions préférentielles, nous savons que les banques se sont montrées passablement dynamiques, peut-être parce que cela vous rapportait beaucoup d'argent.

N'avez-vous pas pu prévoir le danger lorsque vous avez commencé à émettre ces actions?

M. Harrison: Nous devons reconnaître que nous avons tous vu le danger venir.

La raison principale en est, je crois, que le reste du marché s'est quelque peu détérioré. Dans une très grande mesure, nous étions les seuls à mobiliser des fonds. Si vous vous en souvenez, cela avait reçu un accueil favorable de l'ensemble des investisseurs. M. Wilson se souvient peut-être de nous en avoir vendu quelques-unes.

M. Berger: Puis-je vous demander comment vous marchandez vos prêts en devises?

M. Harrison: Comment nous fixons leur prix?

M. Berger: Le faites-vous en fonction du coût des dépôts?

M. Harrison: Oui.

M. Berger: Dans ce cas, de combien dépassent-ils le coût des dépôts?

M. Harrison: Cela varie. Pour les gros prêts qui ne présentent que peu de risques, si vous voulez—et si cela existe—le taux équivaudrait au taux interbancaire fixé à Londres, plus trois huitièmes. Je suppose que ce serait là le meilleur taux que l'on pourrait offrir, et ensuite, cela irait en augmentant.

M. Berger: Pourquoi ne fait-on pas la même chose pour les prêts consentis au Canada?

M. Harrison: Comment pourrait-on le faire? Tout d'abord, nous devons détenir des réserves. Nous devons échelonner ... Nos activités sont très variées. On ne peut pas comparer ce genre de choses.

[*Text*]

Mr. Berger: Well, that is for you to tell us. We are trying to learn about this.

Mr. Harrison: Our analysis of our cost relative to Canada is a much more complicated formula. We have the plant to run; we have reserves to make up; et cetera.

A foreign loan related to the London interbank rate is a participation—relatively, a large sum of money from time to time—that requires virtually no administration, and no reserve.

But we do the same thing. We do have a spread in the final analysis on the Canadian basis, but it is a much more complicated formula.

Mr. Berger: On page 17 of your brief, Mr. Harrison, you say that small- and medium-sized businesses account for 98 per cent of the total number of corporate lending transactions. My question would be: What percentage of total loans do the small- and medium-sized loans represent? In other words, what is the dollar volume of business rather than the number of loans?

Mr. Harrison: That came up a moment ago. Where are the percentages? I just read those percentages off a moment ago. Just bear with me a second until I find the sheet. As I recall, over 13 per cent are business loans under a million dollars and over 25 per cent are the business loans over a billion dollars.

• 1120

Mr. Berger: I am sorry. I had forgotten that you had been asked that question.

I will go onto another question. Mr. Brown from Burns Fry said that the major priority for Canadian banks today is improving the quality of their assets. What does that mean to you?

Mr. Harrison: Apart from the fact that it was Mr. Brown's opinion from Burns Fry, obviously the write-offs of the Canadian banks currently are, unquestionably in every bank, higher than they have ever been in their history. I suppose with that there is a message that the quality of our assets is not maybe as good as we would like it to be or we would not be writing this off. I read Mr. Brown's comments. Some of them I do not agree with necessarily, but he was making the point that from some of the larger loans that may run into write-offs we were not getting enough income from them to justify them in the first place. That was the point I read into his brief. That could be right in some cases but, as I said a moment ago, I feel that the banks, relative to any other business in this country, are in a very unique position: we have a responsibility to do other things besides make money. We have the responsibility to provide service and we, in my view, must provide that service. Now, we must not provide the service and lose money doing it, but that is a judgment case.

Mr. Berger: One last question if I may, Mr. Chairman. Mr. Lambert asked you questions about your mismatch and you

[*Translation*]

M. Berger: Mais c'est vous qui devez nous le dire. Nous essayons de comprendre tout ceci.

M. Harrison: L'analyse de nos frais au Canada correspond à une formule beaucoup plus compliquée. Nous devons faire marcher la machine; nous devons constituer des réserves, et ainsi de suite.

Un prêt en devises fixé par rapport au taux interbancaire de Londres est une participation—parfois, il s'agit de sommes relativement importantes—qui ne nécessite presque pas de paperasse administrative, et pas de réserve.

Mais nous faisons la même chose. Il existe en réalité un écart permettant de calculer le taux au Canada, mais c'est une formule beaucoup plus compliquée.

M. Berger: A la page 19 de votre mémoire, monsieur Harrison, vous dites que les prêts aux petites et moyennes entreprises représentent 98 p. 100 de l'ensemble des prêts consentis aux entreprises. Permettez-moi de vous poser la question suivante: quel pourcentage de l'ensemble de ces prêts représentent les prêts consentis aux petites et moyennes entreprises? En d'autres termes, pouvez-vous me donner non pas le nombre de prêts consentis, mais leur volume?

M. Harrison: On en a déjà parlé. Quels sont les pourcentages? Je vous ai donné ces pourcentages il y a quelques instants. Attendez que je trouve la feuille en question. Si j'ai bonne mémoire, plus de 13 p. 100 sont constitués de prêts de moins de 1 million de dollars, et plus de 25 p. 100 sont des prêts supérieurs à un milliard de dollars.

M. Berger: Excusez-moi. J'avais oublié qu'on vous avait posé cette question.

Je vais passer à une autre question. M. Brown, de Burns & Fry, a dit que de nos jours, la principale préoccupation des banques canadiennes est d'améliorer la qualité de leurs actifs. Qu'est-ce que cela signifie pour vous?

M. Harrison: Outre le fait qu'il s'agit là de l'opinion de M. Brown, de Burns & Fry, il est évident que les banques canadiennes enregistrent en ce moment des pertes supérieures à tout ce qu'elles ont connu jusqu'ici. On peut en déduire que la qualité de nos actifs n'est pas aussi bonne que nous le voudrions, sans quoi, nous n'aurions pas de telles pertes. J'ai lu les observations de M. Brown. Je ne suis pas toujours d'accord avec lui, mais il a quand même souligné que certains des prêts les plus importants qui pouvaient donner lieu à des pertes n'étaient pas justifiés dès le départ, parce que nous n'en tirions pas assez de revenu. C'est ce que j'ai cru comprendre en lisant son mémoire. C'est peut-être vrai dans certains cas, mais comme je l'ai dit tout à l'heure, les banques se trouvent dans une situation unique par comparaison aux autres entreprises canadiennes. Nous avons d'autres fonctions, outre la génération de profits. Nous devons également offrir un service. Toutefois, nous ne devons pas perdre de l'argent en offrant ce service, même s'il s'agit là d'une question de jugement.

M. Berger: Une dernière question, si vous me le permettez, monsieur le président. M. Lambert vous a posé des questions

[*Texte*]

indicated that it was the largest in the system. Could you indicate to us how much this mismatch in your mortgage portfolio cost your bank in 1980 as well as in 1981 in dollar terms?

Mr. Harrison: I really do not think I could answer that. It is not that simple. It is a complicated formula. The rates vary and change. It is very difficult to identify what portion of the deposits is financing and what portion the loans. The figure is substantial. I would not want quote a figure, because I do not think I can without doing a very broad study on it, but the figure would be substantial. It would be $100 million dollars. In that kind of range.

Mr. Berger: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Berger. Mr. Halliday.

Mr. Halliday: Thank you, Mr. Chairman. With reference to Mr. Harrison's comments a moment ago about your responsibility to the community and to society, I am interested particularly in some of your tax exempt income programs and I am wondering in particular, what percentage of your total business is represented by these tax-exempt instruments? You have the small business bonds and the term preferreds and the income debentures.

Mr. Harrison: What percentage of our total portfolio would be in those?

Mr. Halliday: That is right.

Mr. Harrison: I do not know. We can probably find it here for you in a second: 1 per cent; 1 to 2 per cent.

Mr. Halliday: On a corollary there, what per cent would be represented by the SBDBs?

Mr. Harrison: A fraction of 1 per cent: $390 million dollars out of $67 billion, which is a very small portion.

Mr. Halliday: Why is the percentage of SBDBs not greater? I certainly find in my area that there is quite a demand for that and many of the banks do not seem to be forthcoming with it. What would be the explanation for that?

• 1125

Mr. Harrison: I would like to look at some of the specific cases you are talking about, and I could answer that. I have not run into any problem with it. We have authorized, from our point of view, more than the system has eaten up, or used up. So we do not have a shortage. Certain qualifications and so forth are required.

Mr. Halliday: That is the limiting factor, rather than the availability of funds from your institution.

Mr. Harrison: Yes, the limiting factor is the borrower rather than the availability of funds. Availability of funds is not a problem. I do not know what the other problem may be.

Mr. Halliday: The fact that in the second quarter of this year you had no effective tax rate— is that a factor or not in the availability of SBDBs?

[*Traduction*]

au sujet de vos actifs discordants et vous avez dit qu'ils étaient les plus importants de tout le secteur bancaire. Pouvez-vous nous dire combien cette discordance dans votre portefeuille d'hypothèques a coûté à votre banque en 1980, ainsi qu'en 1981, en dollars?

M. Harrison: Je ne crois pas pouvoir vous répondre. Ce n'est pas si simple. Il s'agit d'une formule compliquée. Les taux varient. Il est très difficile d'identifier quelle partie des dépôts finance quelle partie des prêts. Le chiffre est important. Je ne veux pas vous en donner un, parce que je ne crois pas pouvoir le faire sans procéder d'abord à une étude approfondie du sujet. Il serait cependant très important, environ 100 millions de dollars.

M. Berger: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Berger. Monsieur Halliday.

M. Halliday: Merci, monsieur le présiddent. Pour en revenir à ce que M. Harrison a dit tout à l'heure au sujet de votre responsabilité envers la collectivité et la société, je m'intéresse tout particulièrement à certains de vos programmes de revenus exonérés d'impôt et, en particulier, au pourcentage du chiffre d'affaires total qu'ils représentent. Il y a les obligations des petites entreprises, les dépôts privilégiés à terme et les débentures à intérêt.

M. Harrison: Vous voulez savoir quel pourcentage de notre portefeuille total est inVesti dans ces effets?

M. Halliday: Oui.

M. Harrison: Je ne le sais pas. Nous pouvons probablement vous le trouver tout de suite, un p. 100, un ou deux p. 100.

M. Halliday: Je voudrais savoir également quel pourcentage de ce total est composé d'obligations de petites entreprises?

M. Harrison: Une fraction de 1 p. 100, 390 millions sur 67 milliards de dollars, ce qui est très peu.

M. Halliday: Pourquoi n'y en a-t-il pas plus? J'ai constaté que, dans ma région, il y avait une demande assez forte pour ce genre d'effets et que de nombreuses banques n'en offraient pas. Comment peut-on expliquer cela?

M. Harrison: Si je pouVais étudier quelques cas bien précis, je pourrais vous répondre. Personnellement, je n'ai pas eu de problème de ce genre. Nous considérons avoir autorisé plus d'obligations de ce genre que le système ne pouvait en absorber. Nous n'avons donc pas de pénurie. Il y a toujours des exigences et des critères auxquels il faut répondre.

M. Halliday: C'est cela qui en limiterait la vente, plutôt que le manque de fonds mis à leur disposition par votre institution?

M. Harrison: Oui, c'est dû à l'emprunteur plutôt qu'au manque de fonds. Nous ne manquons pas de fonds. Je ne sais pas quel autre problème il pourrait y avoir.

M. Halliday: Le fait que vous n'ayez pas eu de taux d'imposition effectif au cours du deuxième trimestre de cette année peut-il être un facteur à cet égard?

[*Text*]

Mr. Harrison: No, that is not a large enough sum to—no, that would be no factor. We would not consider that problem at all in connection with those.

Mr. Halliday: If you have zilch as a tax rate, then are we going to benefit from that?

Mr. Harrison: We do not benefit.

Mr. Halliday: Well, then, do you not stop issuing them —or do you?

Mr. Harrison: No, what we do is what we did, which is we found somebody and sold them to him.

Mr. Halliday: I am sorry?

Mr. Harrison: We sold them to somebody who could use the tax benefit, when there was a market. So we have not had to stop because of that problem at all.

Mr. Halliday: I hear you telling us now that the reason there are not more of these is purely that the applicants cannot meet the requirements; the majority of them.

Mr. Harrison: Yes, to the best of my knowledge that is the problem. From our point of view, we have not shut it off. If they are not coming up through the system, I would have to assume it is the qualification of the borrower. But that is not a factual answer, because it has not been a problem.

Mr. Halliday: To what extent did these taxes and income instruments lower your effective tax rate in the past year?

Mr. Harrison: Substantially. They have virtually eliminated our Canadian tax.

Mr. Halliday: What is the effect of interest rates going up on your effective tax rate? When interest rates go up, does that affect—

Mr. Harrison: The interest rates going up or down has really no effect whatever on our tax rate. It is the spread that we operate on. When rates go up, I suppose on a temporary basis we have a wider spread, until our deposit costs catch up. When rates go down on a temporary basis we have a narrower spread. But that is a two- or three-month aberration. I would think the higher rates get, the tendency is for our spread to get narrower.

Mr. Halliday: There is evidence, now, I suppose, that your overall tax loss is increasing because of loan losses, deductions for capital cost allowances, and so on.

Mr. Harrison: I do not think we have shown any tax loss, but we are paying very nominal taxes, because of tax-exempt instruments that we have on our portfolio, and because of our losses, certainly.

Mr. Halliday: In your presentation today you stressed three components to your program for the future for profits. One was improved management of funds. The second was tight control over operating costs. Both of those suggest that there is room for improved efficiencies, increased efficiences, in the

[*Translation*]

M. Harrison: Non, ce n'est pas une somme assez importante. Ce ne serait pas un facteur. Nous ne tiendrions pas compte de ce problème en étudiant la situation.

M. Halliday: Si votre taux d'imposition est zéro, est-ce que nous allons en bénéficier?

M. Harrison: Nous n'en bénéficions pas.

M. Halliday: Est-ce que vous cessez d'émettre ces obligations?

M. Harrison: Non, dans ce cas-là, il faut trouver quelqu'un à qui les vendre, ce que nous avons fait.

M. Halliday: Excusez-moi?

M. Harrison: Nous les avons vendues à quelqu'un qui pouvait bénéficier de l'abattement fiscal, lorsqu'il y avait un marché pour ce genre d'effets. Ce problème ne nous a pas du tout empêchés de vendre ces obligations.

M. Halliday: Vous venez de me dire que s'il n'y en a pas plus, c'est tout simplement que les requérants ne peuvent répondre aux exigences, pour la majorité.

M. Harrison: Oui, à ma connaissance, c'est le problème. Quant à nous, nous n'avons pas cessé d'en vendre. Si nous n'en recevons pas, je suppose que c'est parce que l'emprunteur n'est pas admissible. De toute façon, ma réponse ne se base pas sur des faits, parce que cela n'a pas été un problème.

M. Halliday: Dans quelle mesure ce genre d'effets vous a-t-il permis de réduire votre taux d'imposition réel, au cours de la dernière année?

M. Harrison: Considérablement. Ils ont presque éliminé notre impôt canadien.

M. Halliday: Quel effet a la hausse des taux d'intérêt sur votre taux d'imposition réel? Lorsque les taux d'intérêt augmentent, est-ce que cela a un effet . . .

M. Harrison: La hausse ou la baisse des taux d'intérêt n'a aucun effet sur notre taux d'imposition. C'est la marge qui compte. Une hausse des taux d'intérêt entraîne une augmentation temporaire de la marge, tant que les taux d'intérêt sur les dépôts n'ont pas rattrapé les taux d'intérêt des prêts. Une baisse des taux d'intérêt entraîne une diminution temporaire de notre marge. Cela ne dure pas plus de 2 ou 3 mois, cependant. Plus les taux augmentent, plus notre marge a tendance à se rétrécir.

M. Halliday: On doit bien constater maintenant que vos pertes totales au titre de l'impôt augmentent, à cause des pertes sur prêts, des déductions pour amortissement, etc.

M. Harrison: Je ne crois pas que nous ayons enregistré de pertes au titre de l'impôt. Nous payons cependant des impôts nominaux, à cause des actifs exonérés d'impôt et à cause de nos pertes, certainement.

M. Halliday: En faisant votre déclaration, vous avez souligné trois éléments de votre futur programme de rentabilité. Il y avait tout d'abord une meilleure gestion des fonds, et deuxièmement, un contrôle serré des coûts de fonctionnement, ce qui porte à croire que la banque peut améliorer son efficacité. Que

[*Texte*]

bank. How would you feel about a tax system whereby you were taxed on the basis of net business cost as opposed to a basis of profits? Would that be of interest to you? Would it give you a chance to increase your equity, for instance, by having profitable—

Mr. Harrison: That is a blunt question. How could we be taxed when we did not make any money? We would just pass the tax on to the cost of our product, would we not? If we were taxed on net business, we would just add it on to the cost of our product and the customer would pay—pay prime or cost of funds plus this, plus tax, and that would be the rate you would pay as the borrower. I do not see how else we would do it. It would be a direct tax on the consumer, not on the bank at all.

Mr. Halliday: Have you thought—

Mr. Harrison: I have not thought about it, no.

Mr. Halliday: Have you given any consideration to the fact that there might be a way of taxing corporations such as yours other than on your profits, a way that would encourage you to be more efficient and encourage you to earn a profit?

• 1130

Mr. Harrison: Various provinces are taxing us on our capital now, for example.

Mr. Halliday: How do you feel about that?

Mr. Harrison: I think we are a federal corporation. I feel very strongly that they should not be, but the reasons they give are the tax-exempt instruments where, because of the tax-exempt instruments, they do not have the same cut out of our tax bill as they otherwise would get, and they are not getting the benefit out of the tax-exempt instrument that the federal government may be getting. That is the argument they give me.

Mr. Halliday: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Halliday.

Mr. Bloomfield.

Mr. Bloomfield: Thank you, Mr. Chairman. We welcome Mr. Harrison and his associates this morning.

Mr. Harrison, in the first paragraph of page 12 of your brief, you indicate that the bank supports Mr. Bouey. Do you feel that if Mr. Bouey maintains his current policy we will have a recovery in economic activity in Canada within the next six months?

Mr. Harrison: No. Mr. Bouey can do one thing. He can increase or decrease the money supply and that is the only authority he really has. He cannot change the whole fiscal policy of the country. Within the limitations of his ability to act, I support him, yes. But I do not think he is the answer, or what he is doing is the answer. I do not mean you to take that out of what I said.

[*Traduction*]

diriez-vous d'un régime fiscal qui vous imposerait en fonction de vos coûts nets, plutôt qu'en fonction des profits? Est-ce que cela vous intéresserait? Est-ce que cela vous permettrait d'augmenter votre avoir propre, par exemple, en ayant . . .

M. Harrrison: C'est une question très franche. Comment pourrions-nous être imposés si nous ne faisions pas de profits? Nous pourrions augmenter le coût de nos produits pour compenser l'impôt, n'est-ce pas? Si nous étions imposés en fonction de notre chiffre d'affaires net, nous l'ajouterions tout simplement au coût de nos produits, et ce serait le client qui paierait. L'emprunteur serait obligé de payer le taux privilégié, ou le coût des fonds, plus l'impôt. Je ne vois pas ce que nous pourrions faire d'autre. Ce serait un impôt direct imposé aux consommateurs, et pas du tout à la banque.

M. Halliday: Avez-vous pensé . . .

M. Harrison: Je n'y ai pas pensé, non.

M. Halliday: Avez-vous songé au fait qu'il pourrait être possible d'imposer des sociétés comme la vôtre en se fondant sur autre chose que les profits, pour vous encourager à être plus efficaces et à faire des bénéfices?

M. Harrison: Il y a déjà des provinces qui nous imposent sur notre capital, par exemple.

M. Halliday: Qu'est-ce que vous en pensez?

M. Harrison: Je dis que la banque a été constituée en vertu d'une charte fédérale. Je crois fermement qu'elles ne devraient pas nous imposer. Elles nous ont dit le faire à cause des effets exonérés d'impôt, qui ne leur permettent pas de tirer de nos activités autant de revenus qu'elles pourraient en tirer autrement, et qui ne sont pas aussi avantageux pour elles que pour le gouvernement fédéral. C'est la raison qu'elles m'ont donnée.

M. Halliday: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Halliday.

Monsieur Bloomfield.

M. Bloomfield: Merci, monsieur le président. Nous souhaitons la bienvenue à M. Harrison et à ses associés.

Monsieur Harrison, vous dites à la page 13 de votre mémoire que la banque appuie M. Bouey. Croyez-vous que si elle est maintenue, la politique actuelle de M. Bouey entraînera une relance de l'activité économique au Canada, d'ici les six prochains mois?

M. Harrison: Non. M. Bouey peut faire une chose. Il peut augmenter ou diminuer la masse monétaire, et c'est son seul pouvoir. Il ne peut pas modifier toute la politique fiscale du pays. Il est vrai que je l'appuie dans les limites de son mandat. Je ne crois pas, cependant, que ce qu'il fait soit la solution. Je ne voudrais pas que vous interprétiez ainsi ce que j'ai dit.

[*Text*]

Mr. Bloomfield: What do you think should be done to encourage that activity?

Mr. Harrison: Mr. Bouey's activity?

Mr. Bloomfield: The economic activity in Canada.

Mr. Harrison: Well, I suppose I made a couple of comments of areas you look at. We could discuss this for many hours. There are just as many opinions about how that should be corrected as there are people in this room, I am sure .... But the fact of the matter is we cannot continue to spend money unproductively. It is time we started creating wealth instead of redistributing wealth as a prime consideration. You take that one comment and go on from there. There are many, many facets to that. We have been concerned, unfortunately, I think ... although maybe property 10 years ago was redistributing wealth, we have not been concerned with creating it. We have come to the bottom of the barrel.

Mr. Bloomfield: Do you believe that business in the long term can pay the high rate of interest we are now—

Mr. Harrison: No. A whole lot of other things have to change. No, this high rate of interest is having a disasterous effect on business. Very few days go by when I do not have another disasterous situation go across my desk. It cannot continue like this.

Mr. Bloomfield: On page 19 of your brief, you say that you provide fixed rates on long-term loans, even with the difficulty in financing such loans. What does this type of fixed-rate lending amount to in dollar terms?

Mr. Harrison: That would be a mortgage area. I do not know how the portfolio breaks down. They are available now. We can get five-year money and we can make five-year mortgage loans. The rate is high. With the expectations of inflation, the depositor wants a pretty fair rate to put his money up for five years. It is doable. If somebody wants the mortgage, we—some of you may disagree with this—in our bank, where it is applicable, suggest that a floating-rate thing is a better vehicle for the average person, but it is not better for every person. It depends.

Mr. Bloomfield: Has Commerce traditionally been big in farm loans?

Mr. Harrison: Yes.

Mr. Bloomfield: For example, on page 18, the Commerce says that it has financed 45 per cent of all loans under the Farm Improvement Act.

Mr. Harrison: Yes, traditionally we have been. The Commerce has, traditionally, being the largest bank west of Ontario and continues to be.

Mr. Bloomfield: West of Ontario. Not necessarily in Ontario.

Mr. Harrison: Yes, in Ontario, too. But I am speaking of where the farm is the dominant .... Yes, it is the largest bank in Ontario, too.

[*Translation*]

M. Bloomfield: Selon vous, que faudrait-il faire pour encourager cette activité?

M. Harrison: L'activité de M. Bouey?

M. Bloomfield: L'activité économique au Canada.

M. Harrison: J'ai déjà mentionné quelques domaines qu'on pourrait étudier. Nous pourrions en discuter pendant des heures. On pourrait trouver là-dessus autant d'opinions diverses qu'il y a de personnes dans cette salle. Le fait est, cependant, que nous ne pouvons continuer à dépenser de l'argent de façon non productive. Il est temps que nous commencions à générer de la richesse, plutôt que de toujours nous occuper de la redistribuer. Vous voyez où cela nous mène. Il y a de très nombreux aspects à cette question. Il était peut-être approprié, il y a dix ans, de voir à la redistribution de la richesse, mais malheureusement, nous n'avons pas également songé qu'il fallait en créer. Nous sommes maintenant au fond du coffre.

M. Bloomfield: Croyez-vous qu'à long terme, les entreprises pourront payer les taux d'intérêt élevés que nous avons maintenant ...

M. Harrison: Non. Il faudra que beaucoup d'autres choses changent. Non, ces taux d'intérêt élevés ont des effets néfastes sur les entreprises. Il se passe peu de jours que je n'aie connaissance d'un autre désastre. Cela ne peut pas continuer.

M. Bloomfield: A la page 20 de votre mémoire, vous dites que vous offrez des taux fixes pour les prêts à long terme, même s'il est très difficile de les financer. Que représente ce genre de prêt à taux fixe, en dollars?

M. Harrison: Il s'agit des hypothèques. Je ne peux pas vous en faire la ventilation. Ils sont disponibles maintenant. Nous pouvons obtenir des dépôts de cinq ans et offrir des hypothèques de cinq ans également. Le taux est élevé. S'attendant à une augmentation de l'inflation, le déposant veut avoir un rendement appréciable sur l'argent qu'il investit pour cinq ans. C'est possible. Si quelqu'un veut une hypothèque—certains d'entre vous ne seront peut-être pas d'accord—la banque lui dira peut-être qu'un taux flottant est plus avantageux pour le citoyen ordinaire, mais ce n'est pas toujours le cas. Cela dépend.

M. Bloomfield: Est-ce que la Banque de commerce a toujours consenti beaucoup de prêts aux agriculteurs?

M. Harrison: Oui.

M. Bloomfield: Vous dites, à la page 21, que la banque a financé 45 p. 100 de tous ces prêts sous le régime de la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles.

M. Harrison: Oui, comme d'habitude. C'est que la Banque de commerce a toujours été la plus grande banque à l'ouest de l'Ontario, et continue de l'être.

M. Bloomfield: A l'ouest de l'Ontario. Pas nécessairement en Ontario.

M. Harrison: Oui, en Ontario également. Je voulais parler de la région où l'agriculture est ... Oui, nous sommes également la banque la plus importante en Ontario.

[*Texte*]

Mr. Bloomfield: Dwelling on the profits mainly and, I suppose, the pinnacle of the profits in 1981—and I listened to you draw the comparison to 1980—how would 1981 compare with earlier years, excluding 1980?

Mr. Harrison: 1981 would be very much below the average on the basis that I suggested in my remarks: return on assets, earnings per share. We judge ourselves on two bases. The principal basis is the return on assets. In other words, if we are using all these assets, we should get something for them. Our return on assets, even in 1981, was lower than our average for the previous 10 years. However, our assets were more, our dollar profit was more.

• 1135

Mr. Bloomfield: Mr. Harrison, it is generally accepted by the public that banks are owned by a few fat cats. How many people would own 50 per cent of your shares?

Mr. Harrison: Thousands! And it is not generally accepted by the public; I do not believe you. I think the public knows full well. They all have some shares in our bank. We have 32,000 shareholders. The large ones tend to be insurance companies, which again are represented by 32,000 people. So I suppose any one person would be less than 1 per cent, would be the biggest individual shareholder that we would have. I really do not know, because it is obscured in nominees and so forth.

Mr. Bloomfield: What would be the average amount that a shareholder would own?

Mr. Harrison: I do not have the figure with me; it is not many—500, 300, something like that. It is in that ballpark somewhere.

Mr. Bloomfield: What is the average spread on a small business or a farm loan in Canada?

Mr. Harrison: I have that written down here somewhere.

You are asking me the average from the cost of funds, how much is our spread supposed to be earned on it.

Mr. Bloomfield: Small business or a farm.

Mr. Harrison: Farms loans is Mr. Cole's responsibility. It is 1.4 points on farm loans.

Mr. Bloomfield: Are these loans more profitable than the big accounts to you, as a banker?

Mr. Harrison: No, I do not think so. They could be; they may not be. I do not think you can take one category of our business and define it that way. We have to take the whole thing. We take our losses . . . I have read to you our losses, they tend to be in those areas. The spread is a little better in those areas. If you would just look at the spread, the spread would be a little better than our large loans, which would be perhaps three quarters of a point. On the other hand, our losses are somewhat higher there; our administrative costs are somewhat higher there. I do not think so. I would think it

[*Traduction*]

M. Bloomfield: Pour en revenir aux bénéfices et à cette crête enregistrée en 1981—et je vous ai entendu faire la comparaison avec 1980—comment 1981 se comparaîtrait-elle aux autres années, si l'on exclut 1980?

M. Harrison: L'année 1981 se trouverait bien au-dessous de la moyenne, si l'on tient compte de certains facteurs que j'ai déjà mentionnés: le rendement de l'actif, les gains par action, etc. Nous jugeons de notre efficacité à partir de deux critères. Le premier est le rendement de l'actif. Avec tout cet actif, nous devons avoir quelque chose en retour. Or, notre rendement de l'actif, en 1981, a été moindre que notre moyenne pour les 10 années antérieures. Par ailleurs, notre actif s'est accru, et nos profits se sont accrus.

M. Bloomfield: Monsieur Harrison, l'opinion la plus répandue dans le public veut que les banques appartiennent à quelques riches. Combien de personnes, à peu près, détiendraient 50 p. 100 de vos actions?

M. Harrison: Des milliers! Par ailleurs, je ne crois pas que ce soit une opinion très répandue dans le public. Bien des gens connaissent les faits, parce qu'ils détiennent des actions dans notre banque. Nous avons 32,000 actionnaires. Les plus importants sont les sociétés d'assurances, qui sont représentées par 32,000 personnes. Notre actionnaire le plus important pourrait détenir moins de 1 p. 100 de nos actions. Il est difficile de déterminer avec exactitude, à cause du nombre de nominataires, et le reste.

M. Bloomfield: Combien d'actions détiendrait l'actionnaire moyen?

M. Harrison: Je n'ai pas les chiffres sous la main. Ce n'est pas beaucoup, quelque chose comme 500, 300. C'est dans cet ordre de grandeur.

M. Bloomfield: Quel est l'écart moyen pour les prêts aux petites entreprises et les prêts agricoles, au Canada?

M. Harrison: Je l'ai ici quelque part.

Vous voulez savoir quelle est la marge de gain par rapport au coût de l'argent.

M. Bloomfield: Pour les prêts aux petites entreprises et les prêts agricoles.

M. Harrison: Les prêts agricoles relèvent de M. Cole. La marge est de 1.4 point en ce qui les concerne.

M. Bloomfield: Ces prêts vous sont-ils plus profitables que vos gros comptes, en tant que banquier?

M. Harrison: Je ne crois pas. Peut-être que oui, peut-être que non. Il est impossible de caractériser de cette façon un élément distinct de notre activité. Il faut prendre le taux. Nous avons des pertes . . . Je vous en ai parlé plus tôt; elles semblent se produire à ces niveaux. Ces niveaux sont plus touchés. La marge, en elle-même, est un peu plus avantageuse que pour nos gros prêts; la différence est d'à peu près trois quarts de point. Par ailleurs, nos pertes y sont plus grandes, nos frais d'administration y sont plus élevés. Comme je l'ai dit, je ne crois pas. Je dirais que ces prêts sont à peu près comme les

[*Text*]

would average out about the same. The market is such that they almost have to average out eventually.

Mr. Bloomfield: What about your bank as it relates to the branches? Is it expensive to run, are you closing down branches?

Mr. Harrison: It is a very interesting subject and we are very much in the midst of a serious, thorough study of the whole subject.

We have more branches that anyone else. We would like and we feel we should, as responsible people, maintain our branch system. Whether or not we can continue to maintain the branch system the way it is now or whether it has to change somewhat, I do not know, but we are in the process of studying it. We do not intend to lessen it; perhaps we will increase it. But they may not be the same kind of branches as we have now.

We have availability of every service our bank has to offer in every branch, and in my view that is not necessary. But it is a big study to decide what is necessary and what is not. We closed some branches where we were duplicating. But no, it is not our intention to close branches. It is our intention to rationalize the kind of branches we have.

Mr. Bloomfield: What amount have you lent to the SBBs since the beginning of the program?

Mr. Harrison: Is the figure $390 million? It is $365 million drawn out of $390 million . . . .

Mr. Bloomfield: What are the means that could curb inflation? Are there other means that could curb inflation rather than what is being used now? Would a high down payment on goods have any effect on inflation?

Mr. Harrison: It might have an effect on reducing the sales of the goods, and I do not think that would have any effect on inflation. There is no "quick fix" and there are no simple answers. I do not think there is any gimmickry. Curbing inflation has to do with productivity; it has nothing to do with gimmickry, in my view.

• 1140

Mr. Bloomfield: Do you believe that the excessive lending in 1980 and 1981 caused a shortage of money and a strong demand for money, which forced interest rates up and which, in fact, caused many of the business failures?

Mr. Harrison: No. I do not think there was any excessive lending in 1980 and 1981. I think we looked after the market. I think the Canadian banks did a very responsible job. All of them. We have the muscle to finance anything which requires financing in this country now.

Mr. Bloomfield: Quite. Did your bankers lend to farmers and small business people where they had the collateral, although not necessarily the cash flow, and that is why they ended up in problems?

Mr. Harrison: To some extent that is true; yes.

[*Translation*]

autres. Le marché est tel qu'ils finissent par rapporter à peu près la même chose.

M. Bloomfield: Qu'en est-il de vos succursales? Vous coûtent-elles cher, êtes-vous obligés d'en fermer quelques-unes?

M. Harrison: C'est un sujet très intéressant, que nous sommes justement à étudier en profondeur.

Nous avons plus de succursales que quiconque. En tant que banquiers responsables, nous voulons maintenir notre réseau de succursales. Quant à savoir si nous pouvons le faire dans sa forme actuelle, ou si nous devons apporter des changements, nous en sommes encore à étudier la question. Nous ne voulons pas amoindrir notre réseau, mais au contraire le renforcer. Il se peut cependant que nos succursales prennent une autre forme.

Nous offrons à chacune des services complets; à mon avis, ce n'est pas nécessaire. Il faut cependant beaucoup de réflexion avant de décider. Nous avons fermé certaines succursales qui faisaient double emploi. Nous voulons rationaliser notre réseau, mais notre intention n'est pas nécessairement de fermer des succursales.

M. Bloomfield: Combien d'argent avez-vous prêté par le biais des obligations relatives au développement des petites entreprises depuis le début du programme?

M. Harrison: C'est bien 390 millions? Nous avons prêté 365 millions, sur un total de 390 millions . . .

M. Bloomfield: Quels seraient les moyens de freiner l'inflation? En connaissez-vous, à part ceux qui sont utilisés actuellement? La nécessité de faire un gros versement initial à l'achat de biens pourrait-elle être un moyen de freiner l'inflation?

M. Harrison: Les ventes baisseraient, selon moi, mais pas l'inflation. Il n'y a pas de remède magique ou de solution simple. Pour freiner l'inflation, il faut agir sur la productivité. À mon avis, il n'y a pas d'astuce à employer.

M. Bloomfield: Vous croyez que les prix excessifs de 1980 et 1981 ont causé une pénurie d'argent et créé une forte demande, qui ont agi sur les taux d'intérêt et, ainsi, causé un grand nombre de faillites chez les entreprises?

M. Harrison: Non. Les prêts de 1980 et 1981 n'ont pas été excessifs. Nous avons répondu aux besoins du marché. En tant que banques, nous nous sommes toutes montrées responsables. Nous avons les moyens de financer n'importe quel projet au pays.

M. Bloomfield: C'est parfaitement vrai. Vous avez prêté aux agriculteurs et aux petites entreprises parce qu'ils avaient des garanties, sans trop tenir compte de leur *cash flow*. Ce serait la raison de leurs difficultés actuelles.

M. Harrison: C'est vrai dans une certaine mesure.

[*Texte*]

Mr. Bloomfield: Thank you, Mr. Chairman. Thank you, Mr. Harrison.

The Chairman: Thank you, Mr. Bloomfield. Mr. Wilson.

Mr. Wilson: Thank you, Mr. Chairman, and Mr. Harrison. I will just pick up with something which Mr. Bloomfield and Mr. Blenkarn were touching on with you on your support of Mr. Bouey's policies. You pointed out that this high level of interest rates is leading to bankruptcies. I believe your words to Mr. Bloomfield were that "this cannot continue at these levels", presumably without causing some real pain to the economy. Do you feel that the answer lies in broadening the fiscal which you covered in your opening comments here? Is that the main answer we should look at as being something to take the heat off the interest rate side?

Mr. Harrison: They are some of the facets of the answer. The answer, in my view, is on the fiscal side, not on the monetary. In other words, I do not think Mr. Bouey can do any more than he is doing now. I do not think he has the muscle, the authority, or the tools. With his limited tools, I agree with what he is doing. That is what I am saying. I do not want to suggest for a minute that I think what Mr. Bouey is doing will correct the problem. It will not. But my support of him is in relation to his limited ability to do anything. He is doing what he can do in the circumstances. That is the point I was trying to make there. There are a million other things that must be done.

Mr. Wilson: And that is really what you were addressing in your opening statement this morning.

Mr. Harrison: Yes, that is right.

Mr. Wilson: That we must address the fiscal side. Now I will just ask a couple of brief questions to that. You referred to the larger federal government deficit; I mean larger than forecast in the November budget. Do you have a number on that?

Mr. Harrison: No, I do not.

Mr. Blenkarn: Have you a forecast for us?

Mr. Harrison: A forecast?

Mr. Wilson: Yes. A forecast for what your current estimates are.

Mr. Harrison: I think I will avoid that one. Do you not have one?

Mr. Wilson: I have a number but I would like to get some confirmation.

Mr. Harrison: I think I will let that one go, if I may, Mr. Wilson.

Mr. Wilson: Okay.

The Chairman: Excuse me, Mr. Harrison, is that with regard to your projections of this year's deficit?

Mr. Harrison: Yes.

[*Traduction*]

M. Bloomfield: Merci, monsieur le président. Merci, monsieur Harrison.

Le président: Merci, monsieur Bloomfield. Monsieur Wilson.

M. Wilson: Merci, monsieur le président. Je voudrais revenir avec vous, monsieur Harrison, sur ce que disaient M. Bloomfield et M. Blenkarn relativement à l'appui que vous donnez aux politiques de M. Bouey. Vous avez dit que les hauts taux d'intérêt étaient la cause des faillites. En réponse à M. Bloomfield, vous avez dit quelque chose comme: «ces taux ne peuvent pas être maintenus». Je suppose que vous voulez dire que dans le cas contraire, l'économie risque d'en souffrir grandement. Vous pensez que les solutions sont d'ordre fiscal? Vous en avez parlé dans votre déclaration d'ouverture. Vous pensez que c'est à ce niveau que la question des hauts taux d'intérêt devrait être attaquée?

M. Harrison: Il y a là des éléments de solution. A mon avis, il faut prendre des mesures fiscales, non pas des mesures monétaires. En d'autres termes, je ne pense pas que M. Bouey puisse faire davantage. Il n'en a ni le pouvoir, ni les moyens. Je suis d'accord avec ce qu'il fait, compte tenu de ses moyens limités. Je ne veux pas dire par là que, selon moi, ce qu'il fait va permettre de régler le problème. Pas du tout. L'appui que je lui donne, c'est, en fait, parce qu'il est limité dans son action. Il fait ce qu'il peut dans les circonstances. C'est ce que je veux dire. Par ailleurs, il y a un million d'autres mesures qui pourraient être prises.

M. Wilson: Et c'est ce dont vous vouliez parler dans votre déclaration d'ouverture, ce matin.

M. Harrison: En effet.

M. Wilson: Nous devons regarder du côté des mesures fiscales. Je vous pose quelques brèves questions à ce sujet. Vous avez fait allusion au déficit accru du gouvernement fédéral, et par là, je veux dire dépassant les prévisions de novembre. Vous avez des chiffres à ce sujet?

M. Harrison: Non.

M. Blenkarn: Vous n'avez pas de prévisions?

M. Harrison: Des prévisions?

M. Wilson: Des prévisions à partir des chiffres courants.

M. Harrison: Je préfère ne pas répondre à cette question. Vous en avez, vous?

M. Wilson: J'en ai quelques-unes, mais je voudrais les faire confirmer.

M. Harrison: Je préfère ne pas répondre à cette question, monsieur Wilson.

M. Wilson: Très bien.

Le président: Je vous demande pardon, monsieur Harrison, il s'agit bien de vos prévisions sur le déficit de cette année?

M. Harrison: Oui.

[*Text*]

The Chairman: I think it is in your presentation.

Mr. Harrison: Yes, I know. It is in the presentation, but that presentation was done two months ago.

Mr. Wilson: That is right. I was referring to something up to date and this morning's opening statement.

Mr. Harrison: It is in here. But now it is somewhat higher than when we wrote this brief, I would suggest to you.

Mr. Wilson: Well, let me move on to my second question. You referred to public sector wage settlements, and called for some signal of moderation and restraint. What level of increase is the bank paying to its clerical staff and its senior executive staff in the current year?

Mr. Harrison: Regarding the senior executive, as at the moment, we have frozen them.

Mr. Wilson: When were they frozen?

Mr. Harrison: We adjusted the senior executive salaries in December. We have suggested to them there will be no adjustment in this coming December.

Mr. Wilson: So they received an increase last December, but it is expected that they will be frozen.

Mr. Harrison: It is expected they will not get one this December.

Mr. Wilson: And the clerical staff?

Mr. Harrison: The clerical staff received an across-the-board increase of 10 per cent, I think it was.

Mr. Wilson: It was 10 per cent in December?

• 1145

Mr. Harrison: In December. They also get a merit increase on the anniversary of their hiring or when they assumed the position they are in, which has been running at about 4 to 8 per cent. It has been running about 6 per cent, which we have cut by one-third. It varies on the person involved, but the program has been cut by one-third.

Mr. Wilson: And what is your current thinking? If you were in December today, what sort of range would you look to?

Mr. Harrison: What we would like to do—and what we would like to do and what we can do may be two very different things—is to eliminate the across-the-board economic adjustment and to some extent increase the merit adjustment; in other words, not eliminate the total outlay but distribute it a little differently than just on an economic, blanket basis. I suppose it is natural for any company like ours to prefer to spend the money where the job is being done rather than where it is not being done.

Mr. Wilson: Do you have any sense, though, as to what the overall average level would be?

Mr. Harrison: My guess would be that we will be forced by circumstances on the labour market generally to make an economic adjustment at the end of this year, hopefully down in the area of 7 per cent. That is the way our mind is going now.

[*Translation*]

Le président: Elles se trouvent dans votre mémoire.

M. Harrison: Je sais. Cependant, ce mémoire a été préparé il y a deux mois.

M. Wilson: Exactement. Je voulais parler de chiffres à jour et de la déclaration de ce matin.

M. Harrison: Il y a des prévisions dans le mémoire. Elles se sont accrues, cependant, depuis.

M. Wilson: Je vous pose une autre question. Vous avez parlé des règlements salariaux dans le secteur public, et vous demandez un signe de modération et de mesure. Quelle augmentation votre banque a-t-elle accordée à son personnel de bureau et à ses cadres au cours de l'année?

M. Harrison: En ce qui concerne les cadres, leur traitement est gelé actuellement.

M. Wilson: Quand a-t-il été gelé?

M. Harrison: Nous avons rajusté leur traitement en décembre. Nous leur avons dit à ce moment-là qu'il n'y aurait pas d'autre rajustement au mois de décembre qui vient.

M. Wilson: Ils ont donc eu droit à une augmentation en décembre, mais leur traitement sera gelé cette année.

M. Harrison: Ils ne devraient pas recevoir d'augmentation au mois de décembre qui vient.

M. Wilson: Qu'en est-il de votre personnel de bureau?

M. Harrison: Je pense qu'il a reçu une augmentation générale de 10 p. 100.

M. Wilson: En décembre?

M. Harrison: En décembre. Ces employés ont également droit à une augmentation au mérite à la date anniversaire de leur entrée en fonction; cette augmentation se situe entre 4 et 8 p. 100. Elle est en moyenne de 6 p. 100, mais elle a été réduite du tiers. C'est différent dans chaque cas, mais l'augmentation définitive a été réduite du tiers.

M. Wilson: Qu'envisagez-vous à l'avenir? Si vous étiez en décembre, vous accorderiez quelle augmentation?

M. Harrison: Nous ne sommes pas toujours capables de faire ce que nous voulons faire, mais nous avons l'intention d'éliminer le rajustement général et de réduire, dans une certaine mesure, le rajustement au mérite. En d'autres termes, nous ne voulons pas éliminer toute augmentation, mais simplement distribuer l'argent de façon différente, non pas également à tout le monde. Il est naturel, pour une entreprise comme la nôtre, de vouloir dépenser son argent là où il y a des résultats, plutôt que là où il n'y en a pas.

M. Wilson: Vous avez une idée de la moyenne générale que cela peut représenter?

M. Harrison: Je m'attends à ce que les circonstances du marché du travail nous forcent à procéder à un rajustement ne dépassant pas 7 p. 100 à la fin de l'année. C'est ce que nous envisageons. Il peut se passer beaucoup de choses, cependant,

[*Texte*]

A lot can happen between now and then, though, as you know. Probably now I will have a riot in the Bank of Commerce personnel. I should have said double that, sir, for personal reasons.

Mr. Wilson: You have dwelt to some extent on the question of capital adequacy. During the last five years, I believe, your leverage has been consistently higher than the industry average. Is there any basic policy reason for this, or is it just a lag in your ability to get out into the marketplace to get the capital?

Mr. Harrison: I think it is a lag in our ability to get to the marketplace. It is not a policy, no. We have increased it, as you will notice, the last couple of years, and our ratios have improved quite noticeably. We are exactly in the middle of the five banks according to the statistics I have here. We were at the bottom so we have pulled up somewhat.

Mr. Wilson: What do you feel would be a prudent level right now? Are you at the prudent level? Would you prefer to be lower if you had markets in your field?

Mr. Harrison: Our feeling at the moment is that we are operating at the moment. The prudent level tends to change as the market out there tends to change. I would think a minimum of 3 per cent would be the minimum. We are operating now at about 340. One in 30 would be 333; 3 per cent would be the minimum. One in 30 would be, let us say, the average, but you have to have some leeway in there. Anything below 3 per cent I think would be inadequate. But that also, I must point out, is affected by the conformation of the assets that it supports: what kind of assets, where?

Mr. Wilson: Do you feel that coming from a fairly strong orientation toward the big loans to the broader loan base that you have right now has allowed your bank to make a change in the capital base that you have?

Mr. Harrison: No, I think probably with the very big loans that the capital base probably should be higher under today's circumstances. So I suppose you are right that the wider the base of our business the less likelihood of a disaster in one category or one area or whatever. I suppose that is right, but I do not think the capital base is a question of safety, particularly, at all. The capital base problem that we are hearing a lot about these days has more to do with our operation in the international market and the entry of the foreign banks into Canada, and the discussions that our authorities have had with the supervisors of the foreign banks are not fair. We require our banks to have this capital, and you do not have any requirement; so, that is where this all stemmed from, not because anybody was concerned at all about the safety of the Canadian banks, nor is anybody as yet, in my view.

• 1150

Mr. Wilson: Let me broaden this question a bit. Do you feel there has been any pressure from the international banking community that Canadian banks were becoming too leveraged in relation to some of the other international banks?

[*Traduction*]

d'ici là. J'aurai probablement à faire face à une révolte parmi le personnel de la Banque de Commerce, maintenant. J'aurais dû indiquer le double, pour mon propre bien.

M. Wilson: Vous avez parlé quelque peu du taux de capitalisation. Au cours des cinq dernières années, si je comprends bien, votre rapport actif-avoir a été continuellement plus élevé que la moyenne de l'industrie. C'est dû à vos politiques, ou à votre incapacité d'obtenir du capital sur le marché?

M. Harrison: Je pense que c'est dû à notre incapacité d'atteindre le marché. Ce n'est pas dû à nos politiques. Nous avons accru notre capital, comme vous l'aurez remarqué, au cours des dernières années; notre rapport s'est considérablement amélioré. Nous nous situons dans la bonne moyenne des cinq banques, selon les chiffres que j'ai ici. Nous étions au dernier rang, mais nous avons amélioré notre position.

M. Wilson: Selon vous, quel serait un niveau prudent actuellement? Vous y êtes, à ce niveau prudent? Vous préféreriez qu'il soit plus bas, si vous aviez les marchés?

M. Harrison: Nous nous trouvons à un niveau prudent, maintenant. Ce niveau prudent a tendance à changer avec le marché. Je pense que le minimum pourrait être de 3 p. 100. Nous sommes actuellement à 340. Un sur 30 donnerait 333; 3 p. 100 serait le minimum. Un sur 30 serait la moyenne. Il faut évidemment garder une certaine marge de manoeuvre. Moins de 3 p. 100 serait insuffisant, à mon avis. Évidemment, il faut tenir compte de la forme de l'actif qui sert de base à tout cela.

M. Wilson: Vous croyez que le fait, pour votre banque, de passer des gros prêts aux prêts plus généraux, comme ceux que vous avez actuellement, lui a permis d'arriver au capital-avoir qu'elle détient à l'heure actuelle?

M. Harrison: Avec les très gros prêts, je pense que le capital-avoir devrait probablement être plus élevé dans les circonstances actuelles. Je suppose cependant que plus les prêts sont diversifiés, moins il y a de risques dans une catégorie ou l'autre. Il n'en demeure pas moins que le capital-avoir ne reflète pas nécessairement le degré de sécurité. Le problème du capital-avoir dont nous entendons beaucoup parler ces jours-ci a plus à voir avec l'activité des banques sur le marché international et l'entrée des banques étrangères au Canada. Et les discussions que nos autorités ont eues avec les responsables des banques étrangères ne sont pas acceptables. Nos banques sont tenues de constituer ces réserves, alors que tel n'est pas le cas des banques étrangères; c'est là l'origine du problème, et non pas la soi-disant préoccupation qu'on aurait pour la sécurité des banques canadiennes.

M. Wilson: Les banques étrangères ont-elles commencé à faire valoir que les banques canadiennes avaient un coefficient d'endettement trop élevé par rapport à celui des banques internationales?

[*Text*]

Mr. Harrison: Yes, unquestionably. There has been quite a bit of pressure from the international banks, or the international authorities, along these lines.

Various countries have various sets of rules and with the foreign banks entering the Canadian market they are operating on somewhat different rules than we are, and they have made quite a point of this.

Mr. Wilson: So it is a competitive—

Mr. Harrison: To some extent.

Mr. Wilson: —situation as opposed to something that is affecting the ability of the Canadian banks to raise funds in the international market.

Mr. Harrison: Yes. It has not yet affected the ability of Canadian banks to raise funds internationally one iota. We still are the best risks in the world.

Now, things are changing. There are new Canadian banks, there are more Canadian banks, it is easier to set up a new Canadian bank, and all those factors, I suppose, require a little more regulation.

The Chairman: Last question.

Mr. Wilson: Okay. Let me just zero in on one figure that you used earlier. You said your estimated losses for this year were $327 million, and your provision for losses in the first half was $143 million?

Mr. Harrison: Yes.

Mr. Wilson: If you just double that, you get $280 million; why is the provision $40 million, $45 million short of the expected losses. What considerations do you take into account when you establish that provision?

Mr. Harrison: Well, we are required, as you know, to write off our losses on the basis of a five-year average in comparison to our total asset base. On the basis of us, this year, losing $327 million, the average works out to $285 million. That is an over-simplified answer but that is it. The $285 reflects $327.

Last year, for example, against our profits we wrote off $212 million, but we only lost $160 million. This year, if it goes the way we are guessing, we will lose $327 million and we will only write off $285 million. It is smoothed out on an averaging basis over a five-year period.

Mr. Wilson: You cannot make a provision for more than that amount?

Mr. Harrison: We can make a provision for more. It will bring up the average. If, for example, and I am being oversimplistic, that $327 million got to $427 million, the amount we could charge against our profit would only go up $20 million, one-fifth of the extra $100 million. But it would go up $20 million for five years to come. So, if we had no losses, we would still be writing it off. It has its advantages, it has its disadvantages, but it does level them out.

The Chairman: Thank you, Mr. Wilson. Mr. Orlikow.

[*Translation*]

M. Harrison: Oui, cela ne fait aucun doute. Les autorités internationales ont effectivement exercé une pression en ce sens.

Les règles, dans ce domaine, varient en effet d'un pays à l'autre; or, depuis que des banques étrangères ont ouvert des succursales au Canada, elles ont beaucoup insisté sur ce point.

M. Wilson: Il s'agit donc d'une question de . . .

M. Harrison: Dans une certaine mesure.

M. Wilson: . . . de concurrence, plutôt que des moyens dont les banques canadiennes disposent pour obtenir des fonds sur le marché international.

M. Harrison: Jusqu'à présent, cela n'a eu absolument aucune influence sur l'aptitude des banques canadiennes à obtenir des fonds sur le marché international. Notre cote de crédit est toujours parmi les meilleures du monde.

Mais la situation évolue actuellement. Le nombre de nouvelles banques canadiennes augmente depuis que la réglementation régissant la création de banques a été assouplie; je présume que dans ces conditions, il va falloir réglementer davantage le secteur.

Le président: Ce sera votre dernière question.

M. Wilson: D'accord. Vous disiez plus tôt que pour l'exercice en cours, vous prévoyez des pertes de 327 millions de dollars, la provision pour pertes au cours du premier semestre étant de 143 millions.

M. Harrison: C'est exact.

M. Wilson: En doublant ce chiffre, on obtient 280 millions; comment se fait-il que la provision ait été de 45 millions inférieure aux pertes prévues? En fonction de quels critères fixez-vous le montant de la provision?

M. Harrison: Vous le savez, nous sommes censés amortir nos pertes en prenant la moyenne de cinq ans comparée à notre capital-avoir. La perte pour l'année en cours ayant été de 327 millions, la moyenne est de 285 millions. Je vous ai expliqué ce calcul d'une façon un peu simpliste, bien entendu.

Ainsi, l'an dernier, nous avons amorti 212 millions, alors que nos pertes effectives n'ont atteint que 160 millions. Si nos prévisions pour l'année en cours se réalisent, nous devrions perdre 327 millions, dont 285 millions seront amortis. Donc, les calculs sont étalés sur une période de cinq ans.

M. Wilson: Vous ne pouvez donc pas constituer de provision plus importante.

M. Harrison: Oui, nous pourrions le faire, mais cela relèverait la moyenne. Ainsi, si les 327 millions étaient à 427 millions, nous ne pourrions amortir que 20 millions en supplément, ce qui ne représente qu'un cinquième de la différence de 100 millions. Le chiffre augmenterait de 20 millions pour les cinq années à venir. Même si nous n'enregistrions aucune perte, ce montant serait toujours amorti. Ces techniques présentent des avantages, ainsi que des inconvénients.

Le président: Merci, monsieur Wilson. Monsieur Orlikow.

[*Texte*]

Mr. Orlikow: In your presentation and the subsequent discussion, you have talked about the large loans which your bank has made to Massey Ferguson. In talking about the takeovers, you implied, I think, that takeovers were largely for Canadianization of energy corporations, and the banks would have been criticized if they had not participated.

Is it not true that a very large percentage of the takeovers were not for taking over energy corporations, or taking over foreigned-owned corporations in Canada, but were for takeover of one Canadian corporation by another. For example, Brascan taking over Noranda, Abitibi-Price was taken over by a Canadian group. I think CP was involved in a large takeover.

Mr. Harrison: Yes, you are right. I am sorry if I was misunderstood. There were some that were in the energy area. I guess I was thinking a little more about the ones that may be developing into problems.

• 1155

Mr. Orlikow: You said a few moments ago in answer to a question, and I think I got you down correctly, that we cannot continue to spend money unproductively. But it seems to me that these takeovers that I have mentioned, such as Brascan taking over Noranda, and we have always heard that Noranda was a very efficient company, may have looked very good in terms of increased profitability for the companies that were involved in the takeovers, but in fact it really did not add anything to the productivity of this country at all.

Mr. Harrison: And making a loan is not spending money either. We are just transferring an asset from one person to another.

Mr. Orlikow: I am not talking about your making a loan, I am talking about the companies that made the purchases.

Mr. Harrison: A reasonable assertion, maybe; yes.

Mr. Orlikow: Maybe you could tell me what is happening in Canada. In a very recent issue of *Business Week*, in which they went into considerable detail about the bankruptcy of Braniff Airlines, they listed a whole series of companies—I remember International Harvester as one of them—which in the last couple of years in the United States were involved in massive takeovers, like we have had here, who are not now able to pay the interest, or make the repayments, partly because the interest costs are so high and partly because business is down and their cashflow is so bad. Is the same thing happening in Canada?

Mr. Harrison: Yes, the same thing happened in Canada.

Mr. Orlikow: So these large companies are not—

Mr. Harrison: The takeovers happened for a lot of reasons. One of them was the buy-Canada-back policy. That was certainly a factor. Another one was that it was much easier to buy a company than it was to create one; it was just cheaper. The stock market was bad; the stock was cheaper than the

[*Traduction*]

M. Orlikow: Dans votre exposé et votre témoignage, vous avez fait état des prêts très importants que vous avez accordés à la société Massey Ferguson. Parlant des prises de contrôle, vous avez expliqué qu'il s'agissait essentiellement de canadianiser des sociétés pétrolières, et que les banques auraient été en butte à de vives critiques si elles avaient refusé de participer à ces transactions.

Il me semble toutefois qu'une part importante des prises de contrôle a porté non pas sur des sociétés pétrolières étrangères, mais qu'il s'agissait plutôt de la prise de contrôle d'une société canadienne par une autre société également canadienne. Ainsi, Brascan s'est assuré le contrôle de Noranda, tandis que Abitibi-Price a été reprise par un consortium canadien. Le Canadien Pacifique a également participé à une importante prise de contrôle.

M. Harrison: Vous avez tout à fait raison; j'ai dû mal m'exprimer. Certaines prises de contrôle se sont faites dans le secteur énergétique. Je pensais plus particulièrement aux transactions qui risquaient de soulever des difficultés.

M. Orlikow: Vous disiez plus tôt, en réponse à une question, que nous ne pouvions pas continuer à dépenser de l'argent de façon non productive. Or, j'estime que le type de prises de contrôle que je viens d'évoquer, notamment lorsque Brascan s'est assuré le contrôle de Noranda, transaction qui devait paraître financièrement alléchante, étant donné les excellents résultats obtenus par cette dernière, j'estime que ce type de prise de contrôle, donc, n'ajoute rien à notre productivité nationale.

M. Harrison: On peut dire la même chose au sujet des prêts, car il s'agit simplement d'un transfert monétaire.

M. Orlikow: Je parle non pas des prêts, mais des prises de contrôle.

M. Harrison: Oui.

M. Orlikow: Dans un numéro récent de *Business Week*, un article détaillé consacré à la faillite de la société *Braniff Airlines* a énuméré toute une liste de firmes, dont la *International Harvester*, qui, au cours des deux années écoulées, ont procédé à toute une série de prises de contrôle, mais qui, actuellement, se trouvent dans l'impossibilité de payer les intérêts, d'une part, en raison des taux d'intérêt extrêmement élevés, et d'autre part, en raison des difficultés de trésorerie qu'elles éprouvent à cause du ralentissement des affaires. Est-ce la même chose qui est arrivée au Canada?

M. Harrison: Oui.

M. Orlikow: Les grosses sociétés sont donc . . .

M. Harrison: Ces prises de contrôle ont été effectuées pour différentes raisons. Il s'agissait, entre autres, de racheter les sociétés étrangères. D'autre part, il est plus facile et moins cher de racheter une firme existante plutôt que d'en créer une, surtout lorsqu'en raison de la baisse des valeurs boursières, les

[*Text*]

asset it represented. So people thought they had bargains, and some of them, I quite agree with you, have not turned out to be quite those bargains. But those were the mental gyrations that went on prior to the takeovers.

Mr. Orlikow: Are these some of the large companies which are not—I forget the exact term that you use—meeting their payments?

Mr. Harrison: I cannot think of any at the moment that are in that category; but, certainly, some of them are not doing as well as they were doing before.

Mr. Orlikow: Are they still able to meet their . . . ?

Mr. Harrison: The ones that we are involved with are, yes.

Mr. Orlikow: When the Canadian Federation of Independent Business organization was here, they painted a pretty bleak picture. Small businesses were being squeezed, partly because of the slow-down in business, partly because of the high interest rates that they were required to pay on their loans. They told us about their members, and I presume this is true of many small businesses that do not belong to the organization, who have been hit with sharp increases in collateral, as well as sharp increases in the interest they pay, and many loans are being called in. And we know, not just from what they tell us, that the increase in bankruptcies is running close to 40 per cent this year over last year. They had the feeling, and many of us have the feeling, that the small companies and farmers are not getting the same kind of relatively generous treatment that these large companies are, which also were too optimistic in their estimates of what would happen and overextended themselves.

Mr. Harrison: I have heard the comment numerous times from numerous quarters. It is a fact that the small companies who without very much meat on the bones are having greater difficulty carrying these high interest rates probably than the larger companies with a little more meat on the bone. The policy is no different. Because they do not have the background of capital or support, they are falling by the way somewhat more numerously. Now, that does not mean that the treatment is any different. I do not think it is slightly different. As a matter of fact, we tend to be considerably more lenient with a small company than a large one, for the reasons that it is not in our interests to be otherwise, if that is not the only reason. That is a good enough reason by itself.

• 1200

Mr. Orlikow: Let us go back to Massey-Ferguson: the bank—and I am not saying the bank was necessarily wrong—has really extended itself to carry Massey-Ferguson, to make sure that Massey-Ferguson does not go bankrupt. But in my city of Winnipeg, a Massey-Ferguson dealership which had been in the top 10 most successful dealerships in the country was forced into bankruptcy because they were carrying a big inventory and could not meet their bank loans because of high interest and because their customers could not pay for what

[*Translation*]

actions reviennent moins cher que l'actif qu'elles représentent. Or, après coup, certaines de ces bonnes affaires se sont révélées ne pas être aussi bonnes que prévu.

M. Orlikow: Donc, d'après vous, certaines de ces grosses sociétés sont maintenant dans l'impossibilité de faire face à leurs obligations?

M. Harrison: Pas à ma connaissance, mais pour certaines d'entre elles, les affaires ne sont pas aussi bonnes qu'elles l'étaient.

M. Orlikow: Mais elles arrivent toujours à faire face à leurs obligations?

M. Harrison: Oui, du moins celles avec lesquelles nous traitons.

M. Orlikow: La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante nous a tracé un tableau plutôt sombre de la situation. Les petites entreprises sont en difficulté en raison du ralentissement de la conjoncture, et aussi à cause des taux d'intérêt très élevés qu'elles doivent payer pour leurs prêts. Il paraît que de nombreuses petites entreprises doivent faire face à une augmentation de leur nantissement, ainsi que des taux d'intérêt qu'elles doivent payer, et dans certains cas, les banques ont exigé le remboursement des prêts qu'elles avaient accordés. Le nombre des faillites est en augmentation de 40 p. 100 par rapport à l'an dernier. J'ai l'impression que les petites entreprises, ainsi que les agriculteurs, sont traités moins généreusement par les banques que les grosses sociétés, lesquelles ont souvent aussi fait preuve d'un excès d'optimisme.

M. Harrison: C'est une remarque que j'ai moi aussi entendu à de nombreuses reprises. Il est certain que les petites entreprises disposant de faibles moyens financiers ont plus de mal que les grosses à faire face aux taux d'intérêt élevés. Ce n'est pas la politique des banques qui est en jeu, néanmoins. Le nombre important de faillites parmi les petites entreprises est dû simplement au fait qu'elles ne disposent pas de capitaux suffisants. Les banques, pour leur part, ont plutôt tendance à faire preuve de plus de patience à l'égard des petites entreprises qu'à l'égard des grandes, ne serait-ce que parce qu'il y va de notre intérêt.

M. Orlikow: Les banques ont fait un effort tout particulier pour empêcher Massey-Ferguson de faire faillite. Alors qu'à Winnipeg, un concessionnaire de Massey-Ferguson, qui comptait parmi les dix plus importants du pays, a été acculé à la faillite, s'étant trouvé dans l'impossibilité de payer l'intérêt sur ses prêts bancaires, tandis que ses clients n'avaient pas de quoi payer la marchandise. Il me semble que les deux n'ont pas été traités de la même façon.

[*Texte*]

they purchased. They were forced into bankruptcy. It seems to me that there is an illustration of not quite equal treatment.

Mr. Harrison: I think I could verify this. I think I could find you a thousand small ones to match one Massey-Ferguson, where we have done the same kind of thing—special circumstances and special loans. Every one is different. It is not a blanket . . . . But we certainly do not, these days particularly, call any loan if there is any possible way of working it out, and that is just prudent business.

Mr. Orlikow: On page 9 at the bottom of your brief you compare—and quite properly the numbers are there—the way in which the United States has reduced its inflation rate as compared with ours. Part of the reason for that at least is that the United States decontrolled its energy prices earlier and with the world price coming down, the cost of energy relatively has gone down in the United States. In Canada, we are locked into an agreement between the federal government and Alberta which means that the price of oil is going to go up by over $10 a barrel in the next 13 months. That is going to add 4 or 5 per cent right there to our cost of living. How are we going to get the cost of living down given that kind of built-in increase?

Mr. Harrison: I do not know. I think this argument probably should be going across the table this way. I am really not part of it. I tend to agree with you, though. The marketplace is a wonderful thing, and when we start fooling around with it we get these abnormalities which we are into now.

An hon. Member: Amen.

Mr. Orlikow: You had some comments about the need to restrain public sector wage settlements and then other things. Without discussing that, it bothers me that you talk about members of Parliament—and we will have to take our own responsibility for that—and senior public servants, and again, we will have to make a decision about that. But senior public servants make—and I am not saying . . . .

Mr. Harrison: They make a lot less than people in industry do, and so do members of Parliament.

Mr. Orlikow: My point, and I just want to finish, is that I have not seen, and we had some figures in articles in both *The Financial Post* and *The Financial Times* in the last month or so which show that the compensation—not the banks, banks were not that high—in the private sector was way way higher than anything in the public sector. It seems to me that if we are going to set examples, the examples have to be set everywhere, and not just in the public sector.

Mr. Harrison: I agree with you. I was suggesting a leadership role. I should not have been so specific, I gather. But there is a leadership role. Somebody has to take the leadership role, and I guess the people who run the country are the leaders. I certainly agree with you that there are a lot of people in government who are very badly underpaid and doing a tremendous job. There are a lot of people in government who are extremely overpaid. The same is true of industry.

Mr. Orlikow: You raise some questions about full indexing in the public sector. Let me just ask you about one particular

[*Traduction*]

M. Harrison: Je pourrais vous citer des centaines de cas où, tout comme pour Massey-Ferguson, nous sommes venus en aide à de petites entreprises, mais chaque cas est un cas d'espèce. Nous évitons, dans toute la mesure du possible, d'exiger le remboursement d'un prêt, s'il y a moyen de s'en sortir autrement.

M. Orlikow: Au bas de la page 9 de votre mémoire, vous comparez la baisse du taux d'inflation aux États-Unis à ce que nous avons au Canada. Ce décalage est dû au fait qu'aux États-Unis, les prix du pétrole ont été libérés plus tôt que chez nous, si bien que chez nos voisins, les prix ont baissé en même temps que les prix mondiaux. Au Canada, par contre, les prix du pétrole augmenteront de $10 le baril dans les 13 mois à venir, en application de l'accord conclu entre le gouvernement fédéral et les autorités de l'Alberta. Ceci se traduira par une augmentation de 4 ou 5 p. 100 du coût de la vie. Comment voulez-vous, dans ces conditions, réduire l'inflation?

M. Harrison: Je ne sais vraiment pas. Je ne vois pas très bien en quoi cela me concerne, même si je suis, en principe, d'accord avec vous. C'est ce qui arrive lorsqu'on essaye d'intervenir dans le fonctionnement du marché.

Une voix: Amen.

M. Orlikow: Vous avez dit quelques mots concernant la nécessité de restreindre les salaires dans le secteur public. Vous avez notamment fait allusion au traitement des députés et des hauts fonctionnaires. Or, ces derniers . . .

M. Harrison: Ces derniers, ainsi que les députés, gagnent beaucoup moins que leurs homologues du secteur privé.

M. Orlikow: D'après les articles parus dans le *Financial Post* et le *Financial Times* du mois dernier, les salaires du secteur privé, à l'exception des banques, seraient bien supérieurs à ceux du secteur public. Il n'appartient donc pas au secteur public de donner le bon exemple.

M. Harrison: Je suis tout à fait d'accord. Ce que je voulais dire, c'est qu'il appartient à ceux qui sont chargés de diriger le pays de donner l'exemple. Il est vrai néanmoins que de nombreux fonctionnaires faisant un excellent travail gagnent moins qu'ils ne le méritent. Il y en a par contre un bon nombre qui gagnent beaucoup trop. Mais on pourrait dire la même chose du secteur privé.

M. Orlikow: Vous avez fait état de l'indexation des salaires dans le secteur public. La pension de vieillesse et le Régime de

[*Text*]

field in which we have full indexing, and that is the old age pension and the Canada Pension. A very high percentage of the Canadian people who are retired have no other income but what they get from the old age pension. Given the fact that the rate of inflation has been rising by 10 per cent or more for half a dozen years or more .... If we cut out full indexing of those pensions, for example, what we are talking about then is an actual reduction in the standard of living of those people who have no other income but—

• 1205

Mr. Harrison: I am aware that this is a very broad subject. You make a couple of flat statements with which I do not think I agree.

No, I do not think you are. But, be that as it may, certainly in this country nobody should go without; nothing I say there suggests that. But, when you have full indexing, then inflation becomes the friend of those people benefiting by the indexing, and it is pretty hard to turn it around if the people dealing with the subject are benefiting by that subject. That is the point I was trying to make.

The Chairman: Last question, Mr. Orlikow.

Mr. Orlikow: Yes. On page 11, you talk about the severe weakening of bond and equity markets and the increased reliance on a short-term debt-financed economy. Given the fact that the interest the banks pay to depositors is now very high—I am thinking in terms of the term deposits and so on—because the interest rate is so high, how can we possibly get people to invest in long-term bonds or to buy stock and build up equity, when they can do so much better by just putting their money into the banks or trust companies and drawing interest on 30-, 60-, 90-day or even longer-term deposits?

Mr. Harrison: Exactly. I think my whole brief could have been those two sentences, because that is the point I was making: As long as we have inflationary expectations, people are going to put it in the short term in the bank.

We have a pension fund. All banks do, but I am involved with it. It is an absolute truism that, if we had kept that pension fund in cash, we would have made more money than with any other investment, be it stocks or bonds, that we might have made in the last two or three years, because of inflationary expectations.

You are quite right, and I quite agree with you.

The Chairman: Thank you, Mr. Orlikow.

If I could, before we go to the second round, I would maybe pirate in one question myself.

I was wondering whether you would agree. We have heard a great deal about concentration of ownership and perhaps the impact this has on competition in the economy and so on.

[*Translation*]

pensions du Canada sont entièrement indexés. Or, bon nombre de nos retraités vivent exclusivement de leur pension de vieillesse. Avec un taux d'inflation de 10 p. 100 depuis 6 ans ... Si nous cessons d'indexer ces pensions à 100 p. 100, par exemple, nous envisageons en réalité une réduction du niveau de vie des gens qui n'ont d'autre revenu que ...

M. Harrison: Je sais que c'est un sujet très vaste. Mais vous exprimez là quelques opinions catégoriques, avec lesquelles je ne crois pas pouvoir être d'accord.

Non, je ne crois pas que vous ayez raison. Mais quoi qu'il en soit, personne dans ce pays ne devrait être réduit à la pauvreté, et je n'ai jamais laissé entendre cela. Mais lorsque vous avez l'indexation à 100 p. 100, l'inflation profite à ceux qui bénéficient de cette indexation, et il devient très difficile de l'enrayer si elle profite à ceux qu'elle touche. C'est là l'argument que j'essayais de présenter.

Le président: Une dernière question, monsieur Orlikow.

M. Orlikow: D'accord. A la page 11, vous parlez du sérieux affaiblissement des marchés des obligations et des actions, et de la dépendance grandissante que cela a entraînée sur le marché des emprunts à court terme afin de financer l'économie. Compte tenu du fait que l'intérêt versé par les banques aux déposants est très élevé—je pense aux dépôts à terme entre autres—l'intérêt étant donc si élevé, comment pourrions-nous amener les gens à placer leurs capitaux en obligations à long terme, ou en actions, et à se constituer ainsi un portefeuille alors qu'il est tellement plus profitable de déposer son argent auprès d'une banque ou d'une société de fiducie, sous forme de dépôts à 30, 60 ou 90 jours, voire davantage, et de toucher des intérêts élevés?

M. Harrison: C'est tout à fait cela. Tout mon exposé aurait pu se résumer dans ces deux phrases, car c'était là l'objet de mon argument: tant que règne un climat d'inflation, les gens placeront l'argent à court terme auprès des banques.

Nous avons un fonds de retraite, comme toutes les banques, mais c'est moi qui m'en occupe. Il est incontestable que si nous avions gardé ces fonds en espèces, nous aurions réalisé plus de bénéfices qu'avez toute autre forme d'investissements, qu'il s'agisse d'actions ou d'obligations, que nous aurions pu avoir au cours des deux ou trois dernières années, et cela à cause du climat inflationniste.

Vous avez tout à fait raison, je suis entièrement d'accord avec vous.

Le président: Je vous remercie, monsieur Orlikow.

Si vous le permettez, j'aimerais, avant que nous ne passions au deuxième tour, vous glisser moi-même une question.

Je me demandais si vous seriez d'accord. On nous a beaucoup parlé de la concentration de la propriété, et des incidences que cela risque d'avoir, entre autres, sur la concurrence

[*Texte*]

Would you agree basically with the assertion that activities by governments in the general sense, or the threat of activities by governments, the intervention by governments into the business community, as it would affect profit levels, as it would affect their ability to operate effectively, would tend to reduce the return on equity ownership and, if carried sufficiently far, actually stimulate takeover activity by corporations, since share prices would be below asset values? If you drive the share prices down below the asset values or replacement values, then there is no incentive to invest in new capital equipment or new plant and equipment; it is much more economical simply to buy existing assets.

Mr. Harrison: Yes; that is what has happened. But I did not quite follow the intrusion-of-government part of your point.

The Chairman: What I was trying to say was that, if, under the guise of trying to protect competition or to ensure that the profit levels are fair and equitable, the government intervenes, that very threat of intervention or the intervention itself could drive down share prices and in fact result in more concentration of industry rather than less.

Mr. Harrison: Yes; that unquestionably is true. Relative to our particular bank, our shares are now selling at something under half of book value.

The Chairman: So if a person were—

Mr. Harrison: This particular gathering we are at has probably knocked $2 off them, or something. It has not added to them, because—there is nothing negative about it—it is just more tension to the subject.

The Chairman: So, if a person were concerned about competition in the banking industry and the need to have more chartered banks, then activities that tended to pressure your share prices would probably lead in the opposite direction.

• 1210

Mr. Harrison: That is right; and undoubtedly is, I think. When there is a lot of publicity, when an industry appears to be being attacked, for whatever reason, the market certainly reflects that to some extent. I know in our case we are something under half of book value.

The Chairman: Thank you, Mr. Harrison.

I will go to the second round, then. Mr. Berger.

Mr. Berger: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Harrison, I was wondering what tax your bank paid in 1981—actual tax. You have a figure of $110 million, I believe it is, or $116 million. Was that amount actually paid—or after that, I understand you have to deduct all your tax exemptions and so forth.

[*Traduction*]

dans l'économie. Pensez-vous, dans l'ensemble, que les activités du gouvernement, au sens général, ou l'intervention du gouvernement dans le monde des affaires, dans la mesure où elle influence les niveaux de bénéfices, de la capacité des entreprises de fonctionner correctement, auraient tendance à faire baisser le rendement des capitaux et, si l'on va plus avant, à stimuler les prises de participation par les sociétés, puisque les prix des actions sont inférieurs aux actifs réels? Si les actions sont cotées en-dessous de la valeur des actifs ou de la valeur de remplacement, rien n'encourage l'investissement en biens d'équipement, ou l'acquisition de nouvelles industries et équipements puisqu'il est beaucoup plus économique d'acheter tout simplement les actifs existants.

M. Harrison: Oui, c'est bien ce qui s'est produit. Mais je n'ai pas très bien saisi, dans vos propos, le rôle que jouait l'intervention gouvernementale.

Le président: Ce que je voulais dire, c'est que si le gouvernement intervient, sous couvert de protéger le droit à la concurrence, ou de veiller à ce que les marges de bénéfices restent équitables, la menace même d'une intervention, ou l'intervention en soi, risque de faire baisser les prix des actions et d'intensifier la concentration de l'industrie, au lieu de la réduire.

M. Harrison: Ce que vous dites là est indubitablement vrai. Rien qu'à considérer notre propre banque, nos actions sont cotées à moins de la moitié de leur valeur comptable.

Le président: Ainsi, si une personne voulait . . .

M. Harrison: Ma comparution même devant ce Comité les a sans doute fait chuter d'environ $2. Cela n'a rien fait pour améliorer la situation, car—ce n'est pas que ce soit suspect—c'est simplement un sujet très perturbant.

Le président: De sorte que si quelqu'un se préoccupait de la concurrence entre les banques, et de la nécessité d'avoir plus de banques à charte, les activités qui tendent à faire baisser la cote de vos actions en amèneraient peut-être le relèvement.

M. Harrison: Indubitablement, c'est bien ainsi que les choses se présentent. Quand il y a beaucoup de publicité, lorsqu'un secteur paraît en butte aux critiques pour quelque raison que ce soit, le marché accuse le coup d'une certaine façon. Je sais qu'en ce qui nous concerne, nos actions sont cotées à moins de la moitié de leur valeur comptable.

Le président: Je vous remercie, monsieur Harrison.

Nous en sommes au deuxième tour, et je donne la parole à M. Berger.

M. Berger: Je vous remercie, monsieur le président.

J'aimerais savoir, monsieur Harrison, quel était le montant réel des impôts payés par votre banque en 1981. Je crois que vous citez le chiffre de 110 millions de dollars, ou de 116 millions de dollars. Cette somme a-t-elle été effectivement versée, ou devez-vous en déduire vos exonérations fiscales et autres.

[*Text*]

Mr. Harrison: Yes.

Mr. Berger: I was wondering what you actually pay.

Mr. Harrison: I do not think I can tell you that, frankly. But you are quite right; that is not the figure. Most of our taxes in 1981 were not paid to Canada, they were paid to foreign jurisdictions, because of our portfolio of tax-exempt.

Was that the answer you were looking for?

Mr. Berger: Yes, it is.

I really do not want to go into all of these, Mr. Chairman, but we have a number of questions that have been prepared by our tax adviser and relating to the effect of tax-exempt investments and foreign tax credits and so forth. Is it understood that these questions will be provided to the bank for their answers?

The Chairman: Yes, that is the understanding we have had in the past, if that is agreeable to the witnesses.

Mr. Harrison: Yes, certainly.

Mr. Berger: Thank you.

You mentioned that bank policy is that no loan should be more than 15 per cent of capital. You include debentures, I believe, in your definition of "capital", and as we understand it this somehow does not agree with Mr. Kennett's definition of "capital". Would you care to comment on that?

Mr. Harrison: Mr. Kennett is negotiating with various jurisdictions around the world on what —I alluded to it a little earlier, that there are some differences of opinion in the various jurisdictions. In the Bank Act, a debenture must be issued for something more than five years to be capital.

We are now studying with Mr. Kennett, in co-operation with him, some kind of formula where maybe different weights will be given to different kinds of capital. Maybe you will get, let us say, half the weight on debentures that you do on common stock, and two-thirds on preferreds, or whatever. Certainly, I agree, not all capital is the same. The best capital, unquestionably, is common shares; and they get less and less permanent as time goes on.

So yes, you are right, they are not the same. The capital we are talking about, though, basically excludes that; but it does include our reserves.

Mr. Berger: So when you talk about 15 per cent of capital, you exclude debentures?

Mr. Harrison: More or less.

Mr. Berger: Provision for losses: Mr. Wilson asked some questions about it and there were some earlier questions. I am still not quite clear on it. Earlier you quoted us some figures for losses: large businesses over $5 million, you said about $50 million was provided; small business, $1 million or less, $130

[*Translation*]

M. Harrison: Oui.

M. Berger: J'aurais voulu savoir ce que vous payez en réalité.

M. Harrison: Franchement, je ne crois pas pouvoir vous le dire. Mais vous avez tout à fait raison, ce n'est pas là le chiffre réel. La plupart de nos impôts de 1981 n'étaient pas versés au Canada, mais à des juridictions étrangères, à cause de nos titres exempts d'impôt.

Ai-je bien répondu à votre question?

M. Berger: Oui, effectivement.

Je ne voudrais vraiment pas trop entrer dans les détails, monsieur le président, mais notre conseiller fiscal nous a préparé un certain nombre de questions portant sur les conséquences des investissements exempts d'impôt, les déductions fiscales étrangères, etc. Consentez-vous à ce que ces questions soient posées par écrit à la Banque, afin qu'elle puisse y répondre?

Le président: Oui, c'est ainsi que nous avons toujours procédé, si les témoins le veulent bien.

M. Harrison: Oui, certainement.

M. Berger: Je vous remercie.

Vous avez dit que la Banque avait pour politique de ne pas consentir de prêts supérieurs à 15 p. 100 du capital. Par «capital», vous entendez également les obligations, si je ne m'abuse, et nous croyons comprendre que cela ne correspond pas à la définition que donne M. Kennett de «capital». Quelle est votre opinion sur cette question?

M. Harrison: M. Kennett est en train de négocier avec plusieurs juridictions dans le monde pour convenir de . . . j'ai déjà fait remarquer que les avis différaient selon les juridictions. D'après la Loi sur les banques, une obligation doit avoir été émise il y a plus de cinq ans pour devenir du capital.

Nous étudions à l'heure actuelle, en collaboration avec M. Kennett, la mise au point d'une formule utilisant plusieurs indices selon la catégorie de capital. L'indice pourrait être pondéré de moitié, par exemple, pour les obligations sur les actions ordinaires, et de deux tiers sur les actions privilégiées, ou tout autre type de formules. Il y a certainement capital et capital, je suis d'accord avec vous sur ce point. Le meilleur capital, sans aucun doute, ce sont les actions ordinaires, et avec le temps, elles deviennent de moins en moins permanentes.

Oui, vous avez raison, il y a différentes catégories de capitaux. Mais le capital dont nous parlons ne tient pas compte de cela, mais comprend nos réserves.

M. Berger: Lorsque vous parlez donc de 15 p. 100 du capital, vous ne comptez pas les obligations?

M. Harrison: Plus ou moins.

M. Berger: Les provisions pour perte? M. Wilson, et d'autres avant lui, vous a posé des questions là-dessus. Je n'ai toujours pas encore d'idée claire sur ce sujet. Vous nous avez indiqué quelques chiffres de pertes: grandes entreprises de plus de 5 millions de dollars, auxquelles vous aviez avancé 50

[*Texte*]

million; consumer loans, $55 million. That makes up $235 million. I am trying to figure out what is the difference between that and the $327 million; and in particular, what provision you have for losses on foreign loans.

Mr. Harrison: There is another $40 million. How much are we out? I probably just did not quote all the figures.

Mr. Berger: The total I have is $235 million out of $327 million.

Mr. Harrison: There is another $40 million on small loans that are not in our personal-loan scheme but are throughout our branch system; loans to individuals.

• 1215

Mr. Berger: Let me see . . . 235 and 40 equals 275.

Mr. Harrison: This does not add up somehow. Let me give it to you in a different way. I was taking it off the presentation here, but here is the actual breakdown of the thing. This is not as to size. Total domestic regions—that is, those clients that operate from one of our branches—would be 225; our various subsidiaries—that is the United Dominions Corporation and so forth—would be 12. Our consumer division—that is the personal loans, consumer loans—would be 55; and international would be 35. I think international is the one that I missed.

Mr. Berger: Is that sufficient detail, research staff? All right, thank you.

Finally, Mr. Chairman, if I could just make one comment about the matter of disclosure and the comment that you made about the effect that this committee will have on your . . . .

Mr. Harrison: May.

Mr. Berger: May have on public perceptions. We may come out and give you a clean bill of health and say that the banks are not making a lot of profit and so that may reassure the—

Mr. Harrison: I think you will.

Mr. Berger: —Canadian public. Not necessarily.

There are a lot of other matters that are of concern to us as parliamentarians, and I would like to suggest that this kind of hearing is beneficial and it should have perhaps taken place somewhat earlier.

It has been brought to my attention, that the *Financial Times* of London, in recent months, has published a study on the quality of disclosure in annual reports and they rated them A, B, and C. The Canadian banks were not in the top category. I understand that when the Canadian banks were

[*Traduction*]

millions de dollars; petites entreprises, de moins d'un million de dollars, 130 millions de dollars et, en prêts à la consommation, 55 millions de dollars. Cela s'élève à 235 millions de dollars. J'essaie de comprendre quelle est la différence entre ceux-ci et les 327 millions de dollars, et en particulier quelles provisions vous prévoyez pour des pertes sur prêts étrangers.

M. Harrison: Il y a encore 40 millions de dollars. Le chiffre de notre déficit? Vous n'avez probablement pas cité tous les chiffres.

M. Berger: Je suis arrivé à la somme de 235 millions de dollars sur 327 millions de dollars.

M. Harrison: Il y a encore 40 millions de dollars sur de petits prêts qui ne figuraient pas dans notre programme de prêts personnels, mais qui ont été consentis par nos filiales; des prêts à des particuliers.

M. Berger: Voyons donc . . . 235 plus 40 font 275.

M. Harrison: Cela ne fait pas le compte. Permettez-moi de vous présenter la chose sous un aspect un peu différent. Voici la ventilation exacte, qui ne figurait pas au mémoire. Les proportions ne sont pas tout à fait respectées. Le total pour les différentes régions du pays . . . c'est-à-dire les clients qui passent par l'une de nos filiales . . . serait de 225. Pour nos différentes filiales . . . à savoir la *United Dominions Corporation* et les autres . . . le chiffre s'élèverait à 12. Pour notre département des consommateurs . . . à savoir les prêts personnels, prêts aux consommateurs . . . il serait de 55, et pour les prêts internationaux de 35. Je crois que ce sont ces derniers que j'ai oublié de mentionner.

M. Berger: Est-ce suffisamment détaillé, messieurs les recherchistes? Très bien, je vous remercie.

Enfin, monsieur le président, j'aimerais ajouter encore une observation sur la question de la divulgation, à propos de l'observation que vous avez faite sur les répercussions que ce Comité aura sur vos . . .

M. Harrison: Pourraient avoir.

M. Berger: Pourraient avoir sur l'opinion publique. Nous pourrions vous délivrer un certificat de santé, en disant que les banques ne font pas beaucoup de bénéfices, et rassurer ainsi le . . .

M. Harrison: Je crois que c'est ce que vous allez faire.

M. Berger: . . . le public canadien. Non, cela ne va pas de soi.

Il y a beaucoup de questions qui nous préoccupent encore, en tant que députés. Les audiences de ce genre font beaucoup de bien, à mon avis, et auraient dû avoir lieu plus tôt.

On m'a signalé que le *Financial Times* de Londres a publié ces derniers mois une étude sur les rapports annuels et les divulgations qu'ils contiennent, en leur attribuant une cote A, B ou C. Les banques canadiennes n'arrivent pas en tête de liste. Dans le classement des banques canadiennes, m'a-t-on

[*Text*]

ranked, the Royal Bank was number one and the Bank of Commerce was last. I think we have a big job to do to get to the bottom of the issues in Canada and to inform the public, and I think that the banks should really be more forthcoming. I want you to know that this committee for myself, personally, and I am not speaking on behalf of other members, has been a tremendous learning experience. I think you should really look at it in that light. I think if we can talk frankly and if we can bring the proper information to the attention of the Canadian people, that we will have better policy, better government and a healthier industry.

Mr. Harrison: Are you suggesting that we are holding back some information from this committee?—because we are not.

Mr. Berger: No, I am not suggesting . . . .

Mr. Harrison: Because we are doing our darnedest not to.

Mr. Berger: I am not suggesting that. I am not suggesting that at all. As I understand it, the banking industry encouraged the holding of this hearing because, in essence, you felt you had nothing to hide.

Mr. Harrison: Just a minute. We have nothing to hide, but I will not go on the record as saying that I encouraged this hearing.

Mr. Berger: Well, the Canadian Bankers' Association . . .

Mr. Harrison: Well, maybe they did.

Mr. Berger: I may be wrong. It may just be hearsay but some of the reports that we read in the papers were to the effect that your industry association . . . .

Mr. Harrison: We have nothing to hide. No, absolutely nothing to hide.

The Chairman: Thank you, Mr. Berger.

Mr. Berger: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Wilson, five minutes.

Mr. Wilson: Thank you, Mr. Chairman.

One quick question, and one slightly longer question.

Mr. Harrison, the U.K. had an excess profits tax on the banking system over there, which was withdrawn about a year after it was imposed. Can you give us any background on the history and the impact that that had on the system?

Mr. Harrison: With the tremendous increase in interests rates and the very large sums of non-interest bearing deposits the British banks enjoyed, which no other banks in the world enjoy, they made a bonanza profit. I think for Barclays Bank it was something like a billion pounds, was it not? It was a lot of money. It was by far one of the most profitable banks in the world, principally because they had very large sums of non-interest bearing deposits which, 30 years ago or 50 years ago,

[*Translation*]

dit, la Banque royale figurait en tête, et la Banque du Commerce à la queue. Nous avons beaucoup de pain sur la planche si nous voulons tirer au clair tous les problèmes et informer le public, et je pense que les banques devraient mieux s'y prêter. Je voudrais vous dire que les séances de ce Comité m'en ont beaucoup appris . . . je parle en mon nom personnel, et non en celui de mes collègues. Je crois que vous devriez vraiment envisager les choses sous cet angle. Si nous pouvons parler en toute franchise, et informer le peuple canadien, nos politiques s'en trouveront assainies, notre gouvernement amélioré et notre industrie renforcée.

M. Harrison: Est-ce que vous voulez dire que nous dissimulons des faits à ce Comité? Ce n'est vraiment pas le cas.

M. Berger: Non, je ne disais pas . . .

M. Harrison: Nous faisons de notre mieux pour ne rien dissimuler.

M. Berger: Ce n'est pas ce que je voulais dire, ce n'est pas du tout cela. Je crois comprendre que le secteur bancaire a justement encouragé ces audiences parce qu'il lui semblait n'avoir rien à cacher.

M. Harrison: Un instant . . . nous n'avons rien à cacher, mais je ne voudrais pas qu'on me fasse dire dans le procès-verbal que j'ai encouragé la tenue de cette audience.

M. Berger: Eh bien, l'Association des banquiers canadiens . . .

M. Harrison: Peut-être eux, c'est possible.

M. Berger: Il se peut que je me trompe, et ce n'est que par ouï-dire, mais certains des articles que j'ai lus dans les journaux donnaient à penser que votre association professionnelle . . .

M. Harrison: Nous n'avons rien à cacher, absolument rien.

Le président: Je vous remercie, monsieur Berger.

M. Berger: Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Je vous donne cinq minutes, monsieur Wilson.

M. Wilson: Je vous remercie, monsieur le président.

Une brève question, s'il vous plaît et une qui l'est un peu moins.

Monsieur Harrison, le Royaume-Uni avait imposé au secteur bancaire un impôt sur les bénéfices excessifs, mesure qui a été abrogée au bout d'un an. Pouvez-vous nous retracer l'origine de cette mesure, et l'incidence qu'elle a eue sur le système?

M. Harrison: Avec la montée en flèche des taux d'intérêt, et les sommes considérables déposées sans porter intérêt auprès des banques britanniques . . . situation unique dans le monde . . . ces dernières ont fait des affaires d'or. Quelque chose comme un milliard de livres dans le cas de la *Barclays Bank*, n'est-ce pas? C'est beaucoup d'argent. C'était l'une des banques les plus prospères du monde, en particulier parce qu'elle avait des dépôts très considérables qui ne portaient pas

[*Texte*]

we used to have. But that is no longer the case. So there was a large profit which came to them because of the higher interest rates—simply for that reason and no other reason. So I suppose that is the government's justification for doing it. The problem with that of course is that it gives a lot of other governments ideas, and where maybe circumstances are not the same.

• 1220

Mr. Wilson: I understand the difference in circumstances. It was withdrawn a year later. Was that because interest rates fell precipitously?

Mr. Harrison: Because costs, price, came up precipitously, yes.

Mr. Wilson: I am sorry?

Mr. Harrison: Their costs came up somewhat in the meantime, and interest rates fell somewhat too. But the spread narrowed . . . .

Mr. Wilson: Okay.

Mr. Harrison: I guess it is fair to say that, if we had a free enterprise government attitude, it would maybe change that too. Maybe it had nothing to do with what the banks did. I do not know. You would know more about that than would I. But there was a tendency by government to get away from business to some extent there.

Mr. Wilson: I wanted to get back to this question of the capital position of the bank, and the problems which a bank has in facing the marketplace and making that decision as to whether or not they go into the marketplace for more capital, the types of capital, and other considerations surrounding that decision. Can you give us some insight into how the Canadian Imperial Bank of Commerce approaches that decision? It is a broad question.

Mr. Harrison: It is a broad question. First of all, the capital we would like to have is common share capital. There is no question about it. That is the most preferable. However, when our shares are selling at something less than half of book value on the market, it is a pretty expensive operation to raise common share capital, which we presumably do through a rights issue, and that would take another discount off it, so that it is just too expensive.

Mr. Wilson: Too expensive in what sense?

Mr. Harrison: Too expensive to the present shareholders. They have a book value share that is worth, say, $40, and we are matching it with another one that we are getting $15 for, or $20 for, or whatever the figure may be.

Mr. Wilson: So that their book value then would be reduced by a certain amount from the $40 level?

Mr. Harrison: That is right. And our dividend policy, of course, is that much more expensive relative to the bank, because we are paying on an actual cash share of, let us say, $20, instead of a book value share of $40. There are all those

[*Traduction*]

intérêt, ce qui était également notre cas il y a une trentaine ou une cinquantaine d'années, mais ne l'est plus à présent. Avec des taux d'intérêt aussi élevés, et pour cette seule raison, elle touchait des bénéfices considérables. C'est sans doute pour cela que le gouvernement a jugé bon de prendre cette mesure. L'ennui, c'est que cela a mis la puce à l'oreille d'autres gouvernements, alors que les circonstances ne sont peut-être pas les mêmes.

M. Wilson: Je comprends cela. Mais cette mesure a été abrogée un an plus tard. Était-ce parce que les taux d'intérêt ont chuté?

M. Harrison: Oui, parce que les coûts, les prix ont monté en flèche.

M. Wilson: Vous disiez?

M. Harrison: Les coûts ont monté entre-temps, et les taux d'intérêt ont baissé également. Mais l'écart s'est rétréci . . .

M. Wilson: Très bien.

M. Harrison: Si nous avions un gouvernement qui favorise la libre entreprise, je crois juste de dire qu'il envisagerait également de changer cela. Cela n'avait peut-être rien à voir avec ce que faisaient les banques, je ne sais pas. Vous êtes sans doute mieux au courant de cette question que je ne le suis. Mais le gouvernement avait tendance à moins s'immiscer dans les affaires.

M. Wilson: Je voudrais en revenir au problème des capitaux bancaires, aux difficultés qu'a une banque à entrer sur le marché et à décider si elle va chercher davantage de capitaux sur le marché, quelles catégories de capital et autres considérations. Pouvez-vous nous dire comment la Banque canadienne impériale de commerce prend ce genre de décision? C'est une question très vaste.

M. Harrison: Oui, en effet. Tout d'abord, nous aimerions avoir du capital d'actions ordinaires, cela ne fait aucun doute, c'est ce qu'il y a de mieux. Toutefois, parce que nos actions se vendent à moins de la moitié de la valeur comptable, l'émission d'actions ordinaires, que nous devrions probablement faire par une augmentation de capital, causerait une nouvelle moins-value, de sorte que c'est tout simplement trop onéreux.

M. Wilson: Dans quel sens?

M. Harrison: Trop onéreux pour les actionnaires actuels. Ils ont une action dont la valeur comptable est, mettons, $40, et nous devrions en émettre une nouvelle pour $15 ou $20, ou tout autre chiffre de cet ordre.

M. Wilson: De sorte que la valeur comptable de leur action, qui est de $40, se trouverait diminuée d'un certain montant?

M. Harrison: Oui, c'est bien cela. Et notre politique de dividendes, bien entendu, est d'autant plus chère pour la banque, car nous versons des dividendes sur une action qui vaut en réalité, mettons, $20 au lieu de sa valeur comptable de

[*Text*]

reasons. I am not saying that completely eliminates from us doing that. But that discourages us considerably. It is expensive.

So we have been looking at the preferred share direction. At present interest rates that, too, is pretty expensive, but it is considerably less expensive because we can at least match the funds. We can make sure we do not either make or lose money, if you will, on a preferred share capital and we get the leverage that comes with it. That is an over-simplification admittedly, but that has been our general attitude during the last two or three years.

Mr. Wilson: What about debenture capital?

Mr. Harrison: Debenture capital is not quite the same. It is available in certain markets. It is harder to get; that is the same as with "preferred". As you know, we are limited to half our common shares in debentures. We cannot get much beyond five years. The market is not there. Some of the banks have gone overseas to get some of this. It is there. We have acquired some. I tend to agree to some extent with Mr. Kennett that it is not as good as other capital. It is capital, but it is not as good.

Mr. Wilson: You do not like it because it is not permanent cash?

Mr. Harrison: It is not permanent. It is not that we do not like it. We do not like it as much, but we will use it. We will have to use any kind of capital available to us, I think, if we are going to continue to grow. The rate of growth these past six months in all Canadian banks has dropped off substantially. Whether that is a trend, or whether it is just a current phenomenon, I do not know. And our capital adequacy of all Canadian banks has improved quite a bit in the last six months, because our rate of growth has slowed down. Our capital ratios are better now I guess than they have been for 10 years, because our rate of asset growth has slowed. And we did get some capital last year. In other words, we are not growing, at the moment, any more quickly than our profitability would allow us to and we could probably maintain this rate of growth without going to the market. Hopefully, we will have to go to the market.

• 1225

The Chairman: Mr. Duclos, you had one question you wished to ask?

M. Duclos: Je voudrais poser une courte question à M. Harrison.

Vous avez, dans votre mémoire, insisté énormément.., vous avez repris les mêmes arguments en réponse à des questions.., vous avez insisté, dis-je, sur le fait qu'à votre avis, les petites et les moyennes entreprises étaient traitées d'une façon équitable comparativement aux plus grandes entreprises, en ce qui a trait à votre politique de prêts consentis.

[*Translation*]

$40. Il y a là toutes sortes de raisons, sans que cela nous empêche toutefois complètement de le faire, mais cela nous en dissuade, c'est trop cher.

Nous avons donc envisagé les actions privilégiées. Mais celles-ci sont également assez coûteuses aux taux d'intérêt actuels, moins coûteuses toutefois parce que nous pouvons tout au moins assortir les capitaux. Nous pouvons veiller à ne gagner ni ne perdre sur un capital d'actions privilégiées, et cela nous donne l'emprise qu'apportent des capitaux. Je simplifie les choses à l'extrême, c'est vrai, mais tel a bien été notre raisonnement au cours des deux ou trois dernières années.

M. Wilson: Et les obligations non garanties?

M. Harrison: La situation n'est pas tout à fait la même, et on trouve ces capitaux sur certains marchés; mais il est plus difficile de se les procurer, et il en est de même pour les actions privilégiées. Comme vous le savez, notre capital en obligations non garanties ne doit pas dépasser la moitié de nos actions ordinaires. Il est difficile d'emprunter pour plus de cinq ans, ce marché-là est inexistant. Certaines des banques sont allées s'établir à l'étranger pour cela. C'est là-bas que l'on trouve ce genre de capital, et nous en avons acquis un peu. Mais dans une certaine mesure, je suis d'accord avec M. Kennett en ce sens que, tout en étant du capital, il n'est pas aussi bon.

M. Wilson: Parce que ce ne n'est pas permanent?

M. Harrison: Ce n'est pas permanent. Ce n'est pas que nous n'en voulions pas, nous pouvons l'utiliser, mais cela ne nous convient pas autant. Si nous voulons assurer notre expansion, nous serons obligés de faire flèche de tout bois. Au cours des six derniers mois, le taux de croissance de toutes les banques canadiennes a considérablement baissé, je ne sais s'il s'agit là d'une tendance, ou d'un simple épisode. Et la capitalisation de toutes les banques canadiennes s'est améliorée considérablement au cours des six derniers mois, parce que notre taux de croissance s'est ralenti. Le ratio de capital est plus favorable qu'il ne l'a été pendant les dix dernières années, parce que le taux de croissance s'est ralenti. Et nous avons pu nous procurer des capitaux l'an dernier. En augmentant l'actif, nous tenons compte de la rentabilité; nous pourrions maintenir le taux de croissance sans émettre des obligations. Mais nous espérons devoir en émettre.

Le président: Monsieur Duclos, vous avez une question?

Mr. Duclos: I have a short question for Mr. Harrison.

You emphasize in your brief—and you have come back to it in your answers—that, under your lending policy, small and medium-sized businesses are fairly treated in comparison with large corporations.

[*Texte*]

Evidemment, tout est souvent question de perception de l'opinion publique. Est-ce que vous ne croyez pas que l'un des problèmes auquel vous faites face, en ce qui concerne l'opinion publique, c'est que la plupart des membres des conseils d'administration de nos grandes banques sont aussi membres de conseils d'administration de nos grandes sociétés? Est-ce que vous ne pensez pas que l'opinion publique peut avoir raison de croire que, peut-être, ils sont en quelque sorte dans une espèce de conflit d'intérêts lorsque vient le moment de déterminer si telle ou telle grande entreprise qui veut.., enfin, obtenir un prêt considérable.., comme cela a été le cas pour les 12 derniers mois? Est-ce que ce n'est pas véritablement un problème et de quelle façon est-ce que l'on pourrait contourner cette difficulté-là de façon à ce que l'opinion publique ait une perception qui vous soit plus favorable?

Mr. Harrison: It is a question that comes up frequently, it has over many, many years. Yes, it is true that the majority of our board members are also involved with a good number of our major clients. We religiously make sure that they are not involved with any dealings that they themselves have an interest in. We do that and we do it very carefully, we probably overdo it on a technical basis. However, the fact remains that they are all friends with each other; there is no question that that is true.

I guess the real answer to your problem is that they are highly ethical people, or we would not have them on the board. If they were not highly ethical, we would ask them to leave. The positive side is that they are experienced people, they know the business and they are of value to the bank.

A board of directors does a lot of things. They do not really get involved too intimately in the loaning facility. They do get involved in policy, they do get involved to some extent in government relationships, public relationships—all these kinds of things. We ask their advice on a lot of things, I think many more things than business. For the particular business, yes, there are laws and rules and we do deal with our board, but not in great detail. By and large most bank boards, I would think, rely on the management of the bank to do the analysis of the lending. If our bank is any indication, I would think we certainly ask our board's opinion on anything in which they are specialists, and we have a lot of specialists, but policy, political perceptions, things like that are very valuable. Bankers are not very good at that kind of thing, as you are well aware.

Mr. Duclos: But what about having on your board of directors people from other walks of life, representatives of trade unions, for instance?

Mr. Harrison: I do not have any great objection to that. I do not think your "for instance" would be my first choice, but I, frankly, think that is a pretty good idea—and we do. We have educationalists on our board, we have doctors, we have ex-politicians.

The Chairman: Thank you, Mr. Duclos.

[*Traduction*]

Very often, it is a question of public perception. Do you not think that one of the problems you are facing, with respect to public opinion, is that most members of the boards of our large banks also sit on the boards of our large corporations? Do you not feel that the public may be right in thinking that there is some sort of conflict of interest when the time comes to decide whether such and such a corporation will be given a large loan, as happened over the past 12 months? Is this not a real problem? How can we get around this so that the public will be more favourably disposed towards you?

M. Harrison: Cette question a été soulevée à maintes reprises. Il est vrai que la majorité des membres de nos conseils d'administration siègent également aux conseils d'administration de nos principaux clients. Nous nous assurons toutefois qu'ils ne participent pas à des transactions dans lesquelles ils pourraient avoir des intérêts particuliers. Nous faisons très, très attention, peut-être plus que nécessaire. Mais il n'en reste pas moins qu'ils se connaissent les uns les autres; on ne peut pas le nier.

Si les personnes en question n'étaient pas honnêtes et intègres, on ne leur permettrait pas de siéger au conseil d'administration. On exigerait leur démission. Mais elles ont énormément d'expérience, elles connaissent le secteur et la banque a besoin de leurs services.

Un conseil d'administration fait beaucoup de choses. Les membres de celui-ci ne participent pas directement à l'octroi de prêts. Ils participent à l'élaboration des politiques et ils ont des contacts avec le public et avec des représentants du gouvernement. Nous leur demandons donc des conseils, sur des questions qui ne sont pas directement liées à nos activités commerciales. Il existe, bien sûr, des lois et des règlements qui régissent ce domaine. Nous avons des contacts avec notre conseil d'administration, mais nous ne leur posons pas de questions détaillées. Normalement, le conseil d'administration compte sur les administrateurs de la banque pour faire l'analyse des prêts. Notre conseil d'administration compte beaucoup de spécialistes, et leurs conseils sur la politique et l'attitude des politiciens peuvent nous être très utiles. Comme vous le savez, les banquiers ne sont pas très bons pour ce genre de choses.

M. Duclos: Que pensez-vous de la possibilité d'inviter des personnes d'autres secteurs, par exemple des représentants de syndicats, à siéger aux conseils?

M. Harrison: Je ne m'y oppose pas. Je ne commencerais pas forcément par un représentant des syndicats, mais c'est une bonne idée. En fait, nous le faisons déjà. Notre conseil compte des pédagogues, des médecins et d'anciens politiciens.

Le président: Merci, monsieur Duclos.

[*Text*]

• 1230

Mr. Duclos: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Riis, you had a question, one question, you wanted to ask. Then we will cut it off because we have reached our time.

Mr. Riis: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Harrison, going back to your comments regarding Governor Bouey and the support of his monetarist position and your comments earlier to the introduction of computer facilities because of the paper flow, if you look at the velocity of circulation that is occurring in the banking system today, is there any possibility that in your enthusiasm to provide services to Canadians you are, in a sense—

Mr. Harrison: Aggravating?

Mr. Riis: —aggravating his attempts to control the money supply?

Mr. Harrison: I had not quite thought of it in those terms, but it is an interesting approach. I do not know. It is possible, I suppose.

Mr. Riis: He is trying to control things, trying to calm things down—

Mr. Harrison: And we are revving it up.

Mr. Riis: —and you are out there trying to churn it up and to move it as quickly as possible, and I wonder if you are not working at cross-purposes when in fact you do support the—

Mr. Harrison: It is an interesting thought, but I really do not think I know the answer. It had not really occurred to me, but it could be, I suppose. I do not know. I would hesitate to make any definitive comment. But in our enthusiasm we do tend to rev up the flow of money; sure we do. That is our business.

The Chairman: Thank you, Mr. Riis.

I would like to thank Messrs. Harrison, Hilliker and Cole for their appearance here today and for the assistance that they have provided to the committee with their brief and comments in the preparation of our final report.

I will adjourn the committee until 3.30 this afternoon, at which time we see the National Bank of Canada.

Mr. Harrison: Thank you, gentlemen, very, very much. I appreciated the kindness and generosity with which you treated us.

The Chairman: The meeting is adjourned.

[*Translation*]

M. Duclos: Merci, monsieur le président.

Le président: Monsieur Riis, vous vouliez poser une autre question. Nous arrêterons ensuite.

M. Riis: Merci, monsieur le président.

Monsieur Harrison, vous avez fait des observations au sujet du Gouverneur Bouey et de l'appui que reçoit sa position et vous avez parlé de l'introduction de l'informatique à cause de la paperasserie, si l'on considère la vitesse des transferts dans le système bancaire de nos jours, n'est-il pas possible que dans votre enthousiasme de desservir les Canadiens, vous . . .

M. Harrison: Nuisiez?

M. Riis: . . . nuisiez à ses efforts pour contrôler la masse monétaire?

M. Harrison: Je n'avais pas abordé la question sous ce jour, c'est assez intéressant. Je l'ignore. C'est possible.

M. Riis: Il tente d'exercer un certain contrôle, de ramener le calme . . .

M. Harrison: Et nous accélérons les choses.

M. Riis: . . . et de votre côté, vous tentez d'accélérer autant que possible le processus, alors que vous appuyez . . .

M. Harrison: C'est une idée intéressante, mais je ne connais pas la réponse. Je n'y avais pas songé, mais c'est possible, je suppose. Je ne sais pas. J'hésiterais beaucoup à répondre de façon catégorique. Mais il est sûr que nous cherchons à accélérer la circulation de l'argent, c'est notre affaire.

Le président: Merci, monsieur Riis.

Je voudrais remercier, messieurs Harrison, Hilliker et Cole d'avoir comparu aujourd'hui et de nous avoir aidés par leurs mémoire et commentaires à la préparation de notre rapport final.

Je lève la séance jusqu'à 15h30 cet après-midi, lorsque nous entendrons la Banque Nationale du Canada.

M. Harrison: Merci beaucoup, messieurs. Je vous sais gré de votre amabilité.

Le président: La séance est levée.

AFTERNOON SITTING

• 1537

Le président suppléant (M. Deniger): Le Comité résume ses considérations concernant la situation des profits des banques.

Il nous fait plaisir d'accueillir M. Michel Bélanger, P.D.G. de la Banque Nationale du Canada qui est seul pour déposer

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

The Acting Chairman (Mr. Deniger): The Committee is resuming its study of bank profits.

It is our pleasure to welcome Mr. Michel Bélanger, President and Chief Executive Officer of the National Bank of

[*Texte*]

devant le Comité. Monsieur Bélanger, est-ce que vous avez des remarques préliminaires depuis que l'on s'est vu lorsque vous aviez le chapeau de l'Association des banquiers canadiens ou est-ce qu'on commence immédiatement la première ronde de questions?

M. Michel F. Bélanger (président, directeur général, Banque Nationale du Canada): Je pense que, finalement, j'aurai peu de chose à dire que les membres du Comité ne savent pas, mais cela permet de se réchauffer tranquillement et permet à chacun de prendre sa place. Je me permettrai donc, si vous voulez, de prendre quelques minutes de votre temps pour présenter un peu ce qu'est la Banque Nationale du Canada. Vous savez que nous n'avions pas utilisé le privilège de présenter un mémoire à ce Comité. Nous avions cru que notre participation à celui de l'association nous permettrait d'exposer le fond de ce que nous avions à dire. Cependant, votre Comité nous a fait savoir qu'il aurait peut-être certaines questions à nous poser, donc, c'est avec le plus grand esprit de participation que je suis venu aujourd'hui.

En quelques mots, la Banque Nationale du Canada est une banque qui a des actifs de 20 milliards de dollars, dont un peu plus de 35 p. 100 sont des actifs en devises étrangères; une banque qui a des prêts de plus de 10 milliards de dollars en dollars canadiens; et des dépôts, bien sûr, en dollars canadiens d'à peu près le même montant. Son capital est de 520 millions de dollars, c'est-à-dire que c'est l'avoir propre des actionnaires qui est de 520 millions de dollars, ce sont tous des chiffres publics d'ailleurs; à ceci, on peut ajouter une dette subordonnée de 218 millions de dollars.

La banque a 28,000 actionnaires; à peu près 294,000 comptes de prêts budgétaires; 87,000 comptes de prêts hypothécaires; Dans ces prêts en dollars canadiens, à peu près 8 p. 100 sont des prêts aux gouvernements, municipalités, institutions; à peu près 11 p. 100 sont des prêts budgétaires, des prêts à la consommation; à peu près 25 p. 100 sont des prêts hypothécaires, et 25 p. 100 incluent à ce moment-ci la filiale de prêts hypothécaires, c'est une donnée consolidée puisqu'il y a plus que la moitié des prêts hypothécaires qui sont dans la filiale ou les filiales; et environ 56 p. 100 des prêts qui sont des prêts commerciaux.

• 1540

Quant aux dépôts, toujours pour les dépôts en dollars canadiens, environ 65 p. 100 sont des dépôts personnels, environ 10 p. 100 sont des dépôts de comptes courants ou de comptes d'opérations d'entreprises, et environ 25 p. 100 sont des dépôts de marchés monétaires provenant généralement des entreprises.

La Banque a maintenant 13,150 employés, ce qui est un peu plus que ce qu'elle avait en 1976, et elle finira probablement l'année avec avec 12,900 employés, ce qui sera à peu près la même chose qu'elle avait il y a six ans. Entre-temps, le total des deux banques avant la fusion était passé à 15,700 à l'été 1979, et il décroît depuis. La Banque a maintenant 621 succursales; il y a presque 275 succursales et bureaux qui ont été fermés depuis la fusion de 1979. De ces bureaux, il y en a

[*Traduction*]

Canada, who is our only witness. Mr. Bélanger, do you have any opening remarks to make since you appeared on behalf of the Canadian Bankers' Association or can we begin immediately with the first round of questioning?

Mr. Michel F. Bélanger (President, Chief Executive Officer, National Bank of Canada): I do not have much to say that the members of the committee do not already know, but an opening statement would give us time to warm up and get ourselves seated. With your permission, I will take a few minutes of your time to introduce the National Bank of Canada. As you know, we have not exercised our right to table a brief with the committee. We feel that most of what we had to say was expressed in the Canadian Bankers' Association brief, which we helped to draft. However, your committee did notify us that it would like to question us and it is in the spirit of co-operation that I am appearing before you today.

Briefly, the National Bank of Canada has $20 billion worth of assets, 35 per cent of which are in foreign currency; its loans amount to more than $10 billion Canadian and it has approximately the same amount in deposits, naturally in Canadian dollars as well. Its capital, or share equity, is $520 million. These figures are all public. We also have a subordinate debt of $218 million.

The bank has 28,000 shareholders, approximately 294,000 budget loan accounts and 87,000 mortgage loan accounts. Approximately 8 per cent of our loans in Canadian dollars are to governments, municipalities and institutions. Approximately 11 per cent are budget or consumer loans. About 25 per cent are mortgage loans and this 25 per cent includes our mortgage loan subsidiary; it is a consolidated figure, since more than half of our mortgage loans are made through the subsidiary or through subsidiaries. Approximately 56 per cent of our loans are commercial.

Approximately 65 per cent of our Canadian dollar deposits are in the form of personal deposits; approximately 10 per cent are current account deposits or commercial accounts and approximately 25 per cent are money market deposits, most of which are corporate.

The Bank has 13,150 employees, which is slightly more than it had in 1976, and will probably finish the year with 12,900 employees, which is more or less the same number it had six years ago. The total number of employees for the two banks before the merger increased to 15,700 in the summer of 1979 and has been decreasing ever since. The bank has 621 branches; nearly 275 branches and offices have been closed since the 1979 merger. Approximately 500 of these offices—

[*Text*]

peu près 500, plus précisément 503, au Québec, il y en a 62 en Ontario, 13 dans les Prairies, 7 en Colombie-Britannique, 30 au Nouveau-Brunswick, 2 à l'Île-du-Prince-Édouard, 3 en Nouvelle-Écosse et 1 à Terre-Neuve.

Puisque votre Comité s'intéresse entre autres choses aux profits des banques, il peut être intéressant de signaler que nous avons peut-être une expertise différente de celle de nos collègues en cette matière. Si on regarde les chiffres par trimestre et nos profits avant impôts, on voit qu'il y a eu un profit de 2 millions de dollars avant impôts au premier trimestre de 1981, de trois millions de dollars au deuxième trimestre, une perte de 12 millions de dollars au troisième trimestre de 1981, une perte de 15 millions de dollars au quatrième trimestre, une perte de 27 millions de dollars au premier trimestre de cette année et une perte de six millions de dollars au deuxième trimestre. Si on regarde maintenant les profits après impôts, puisqu'en 1981 il y avait de la récupération d'impôts, cela donne des profits de six millions de dollars au premier trimestre, de neuf millions de dollars—j'ai arrondi les chiffres légèrement— de neuf millions de dollars, dis-je, au deuxième trimestre, de quatre millions de dollars au troisième trimestre et une perte de sept millions de dollars au quatrième trimestre de l'année dernière. Cette année, cela donne une perte de 28 millions de dollars au premier trimestre et de 8 millions de dollars au deuxième trimestre. Cette année, contrairement à l'an passé, nous ne prévoyons pas de récupération d'impôts et de plus, bien sûr, nous avons des impôts à payer pour certaines de nos filiales, comme ce n'était pas le cas l'an dernier puisqu'il n'y avait pas consolidation. Les chiffres, cependant, que je vous ai présentés sont sur la base de la nouvelle comptabilité comparable.

Enfin, en quelques mots, quels sont les objectifs de la nouvelle banque depuis sa recréation, si l'on peut dire, en 1979, lors de la fusion de la Banque Provinciale du Canada et de la Banque Canadienne Nationale? Eh bien, les objectifs de la fusion étaient de viser une meilleure rentabilité par une expansion à meilleur coût, en dehors de la base traditionnelle du Québec, par une réduction du coût d'exploitation au Québec en éliminant les doubles emplois, tant dans les succursales, dans les systèmes, qu'au siège social. Il faut se rappeler qu'avant la fusion, les deux banques avaient toutes les deux une marge bénéficiaire, ou un revenu net d'intérêt qui était, par $100 d'actif, légèrement supérieure à la moyenne, non pas parce qu'elles étaient en elles-mêmes plus profitables, mais parce qu'elles étaient surtout concentrées dans des opérations de détail et non pas dans les opérations de fort volume et petite marge. Cependant, leur coût d'exploitation, exprimé également en $100 d'actif, était encore davantage supérieur à la moyenne du système, parce qu'elles avaient un grand nombre de succursales pour un plus petit volume d'actif et parce que, bien sûr, chacune d'entre elles avait à supporter le poids relatif d'un siège social pour des actifs, dans les deux cas, moins élevés que ceux des autres grandes banques canadiennes.

Les stratégies principales qui ont été poursuivies depuis la fusion ont été d'augmenter le volume d'affaires en devises, le volume d'opérations internationales, qui représente maintenant 35 p. 100 de l'actif, qui est financé entièrement en devises, qui

[*Translation*]

503 to be exact, are in Quebec; there are 62 in Ontario, 13 in the Prairies, 7 in British Columbia, 30 in New Brunswick, 2 in Prince Edward Island, 3 in Nova Scotia and 1 in Newfoundland.

Since the committee is dealing with bank profits, among other things, it should probably be pointed out that our experience has been somewhat different than that of our fellow banks. If you look at the quarterly figures and our before-tax profits, you will see that we had a before-tax profit of $2 million in the first quarter of 1981 and of $3 million in the second quarter; in the third quarter of 1981, we had a loss of $12 million and a loss of $15 million in the fourth quarter. In the first quarter of this year, we had a loss of $27 million and a loss of $6 million in the second quarter. Our after-tax profits, since in 1981 we got some of our taxes back, were $6 million in the first quarter, $9 million—I have rounded it off—in the second quarter and $4 million in the third quarter. In the fourth quarter of last year, we had a loss of $7 million. This year, we had a loss of $28 million in the first quarter and $8 million in the second quarter. This year, we do not expect to get a tax refund as we did last year. We will also have to pay taxes for some of our subsidiaries, which we did not have to do last year because there had been no consolidation. The figures I have given you were compiled using the new comparative accounting technique.

What have the bank's objectives been since its re-creation, if you like, in 1979, when the Provincial Bank of Canada and the Canadian National Bank merged? The purpose of the merger was to increase profitability by expanding, at a lower cost, beyond the traditional base in Quebec and by reducing operating costs in Quebec by eliminating overlap, both in the branches and at head office. You must remember that before the merger, both banks had a profit margin or net income that was slightly higher than average per hundred dollars of assets, not because they were more profitable per se, but because they concentrated on retail operations and not on large volume, low margin operations. Their operating cost, also per $100 of assets, was above the average by even more, because they have a large number of branches for a small volume of assets and because each of them had to bear the cost of operating a head office for assets that were, in both cases, lower than those of the other large Canadian banks.

Our strategy since the merger has been to increase the volume of our foreign currency transactions, our international operations, which now account for 35 per cent of our assets. This is entirely financed in foreign currency, outside of the

[*Texte*]

n'est pas financé avec des opérations canadiennes mais qui est financé à l'extérieur et prêté à l'extérieur, d'augmenter les volumes d'affaires à plus petite marge avec les grandes entreprises au Québec et ailleurs au Canada, de réduire les points de vente au Québec, de réduire les frais d'opérations au siège social, et enfin d'uniformiser les systèmes informatiques et les systèmes de gestion.

C'est sensiblement ce qui a été fait depuis la fusion de 1979, laquelle, évidemment, s'est effectuée avec les difficultés normales d'une opération de cette dimension; de plus, par les actifs impliqués et par le nombre de personnes impliquées, c'était quand même la fusion du plus fort volume d'activités financières en Amérique, un peu grâce à l'inflation. En effet, quand les grandes banques américaines se sont fusionnées il y a vingt ans, il y avait eu moins d'inflation; il y avait donc une valeur financière moins élevée d'impliquée.

• 1545

Depuis la fusion, les objectifs ont été en très grande partie réalisés, sauf, bien sûr, celui de l'augmentation de la rentabilité qui, lui, a été fort affecté par les variations de taux d'intérêt très rapides qu'il y a eu, en deux étapes, les deux premières années après la fusion; et, bien sûr, il est maintenant affecté aussi par l'arrêt de la croissance des volumes pendant la période de contraction actuelle de l'économie.

Voici ce que je voulais dire comme introduction très générale, monsieur le président. Ce n'est pas du tout pour guider les questions; c'est simplement pour ouvrir la présentation.

Le président suppléant (M. Deniger): Merci, monsieur Bélanger.

Nous allons débuter avec M. Wilson.

Mr. Wilson: Thank you, Mr. Chairman. Thank you, Mr. Bélanger.

Looking at the earnings picture of the bank, have most of the losses that you have incurred been related to the decisions or the actions that you have taken arising out of the merger, or are they predominantly from the impact of the economy on your operations?

Mr. Bélanger: In any one of the last five or six quarters, if you look at the net interest spread per $100 of asset, it is not materially different from the average of the Canadian banking system.

If you look at the costs, the operating costs per $100 of asset, they have not gone down as we had planned in entering the merger, partly because assets have not grown as a result of the fluctuations in the economy. So, if one was trying to give a very short answer to your question, I think the negative results are related more to the gyration of interest rates and to the gyration of the economy, than to the merger part itself.

The merger part itself did slow down the possibility to move, which either one of the two might have had before.

[*Traduction*]

country, and not by our Canadian operations; the loans are made abroad. We are also seeking to increase the volume of our lower margin transactions with major corporations in Quebec and throughout Canada; reduce our number of retail outlets in Quebec; reduce operating costs at head office and standardize our data processing and management systems.

That is what has been done since the 1979 merger, which naturally had a disruptive effect on an operation of this size. Because of the volume of assets and the number of people involved, and to some extent due to inflation, it was the largest financial merger in America. When the large American banks merged 20 years ago, there was not as much inflation, so the value of the assets involved was less.

Since the merger the goals have been mostly met except, of course, the increase of profits which have felt very much the effects of the rapid changes in the interest rates in the two first years after the merger. Of course, the profits are now hampered by the lack of growth in business volume resulting from the economical recession we are now facing.

Those are the very general preliminary remarks I wanted to make, Mr. Chairman. They are not at all intended to open a line of questioning but are meant simply as an introduction.

The Acting Chairman (Mr. Deniger): Thank you, Mr. Bélanger.

Our first questioner will be Mr. Wilson.

M. Wilson: Je vous remercie, monsieur le président. Merci également, monsieur Bélanger.

En ce qui concerne les recettes de la banque, est-ce que la majorité des pertes que vous avez encourues sont liées aux décisions ou aux mesures que vous avez prises par suite de la fusion ou bien découlent-elles principalement de la situation économique générale?

M. Bélanger: Si vous regardez la marge bénéficiaire par $100 d'actif, elle ne diffère pas sensiblement de la marge moyenne des banques canadiennes au cours de l'un quelconque des cinq ou six derniers trimestres.

En ce qui concerne nos coûts, nos coûts de fonctionnement par $100 d'actif, ils n'ont pas diminué autant que nous l'avions prévu au moment de la fusion, en partie parce que l'actif n'a pas augmenté comme nous le pensions en raison du ralentissement économique. Pour répondre de manière concise, les résultats négatifs que nous avons enregistrés tiennent davantage à la fluctuation des taux d'intérêts et au ralentissement économique qu'à la fusion elle-même.

L'effet de la fusion a été de restreindre la marge de manoeuvre que les partenaires auraient eue autrement.

[*Text*]

Mr. Wilson: You had some very heavy loan losses, particularly in 1980 but there were still high in the other years of the merged bank. I might not be putting this quite correctly, but did the different policies of the two banks, the merged banks, being brought together result in some different considerations being applied to particular loans which resulted in an increase in the loan losses, or were these related to the economic conditions?

Mr. Bélanger: One of the very fortunate things about the history of our loan losses is that our current record is the best in the whole system. They are not growing as fast as those of anybody else.

Mr. Wilson: Yes.

Mr. Bélanger: However, if you have more of them before you start to gain, the fact that you do not grow as fast as the others is not necessarily as much of an accomplishment as I am perhaps making it out to be. But it is worth noting it, though, because if you do not do that, immediately people start assuming that you are having more losses that are growing at a more rapid rate than the others. That is the reverse.

If one goes back now to the part of your question that concerns what happened after the merger, well, what happened was very simply that there were different policies in entering loan losses and that is still the case. All banks do not necessarily operate on exactly the same policy basis and one of the two banks was really registering a loan as non-current when it had had time to fully appreciate the extent of the loss. That sometimes can take a year or a year-and-a-half.

The other was using a policy of, as soon as the loan was recognized as being in difficulty, estimating what the loss could be, counting it immediately as a past current loan and putting the appropriate reserve to write off. Of course, you often find out that you were wrong: sometimes you have put too much, and unfortunately too often you have not put enough in your reserves, so you correct as you go along.

After we had completed the initial part of the merger and reviewed the various policies, we decided indeed that one should take the more conservative of the two policies. Therefore, quite a number of loans which if the other policy had been continued, would have kept on accruing later, were in a way telescoped in one year. As a result, the loan loss experience in 1979 and 1980 was $114 million, then the following year it was down to $55 million. That $55 million was still, in terms of proportion, fairly high for the Canadian banking system but more on the regular trend by then.

• 1550

Mr. Wilson: Yes. So the 1979-80 experience, that is a kind of one-shot—

Mr. Bélanger: It is a kind of one-shot thing. It is not "one-shot" because you have to correct bits and pieces later, but it is essentially one-shot.

[*Translation*]

M. Wilson: Vous avez essuyé de grosses pertes dans vos prêts, particulièrement en 1980 mais également par la suite, après la fusion. Je ne sais pas si je m'explique bien, mais j'aimerais savoir si la fusion n'a pas entraîné une modification des critères appliqués aux prêts et ainsi causé l'accroissement de ces pertes ou bien celles-ci sont-elles dues à la situation économique?

M. Bélanger: En ce qui concerne nos pertes sur nos prêts en défaut, nos chiffres actuels sont les meilleurs de toutes les banques canadiennes. Nos pertes augmentent moins rapidement que celles de tous les autres.

M. Wilson: Oui.

M. Bélanger: Cependant, si vous en avez davantage pour commencer, le fait qu'elles augmentent moins vite que les autres n'est pas forcément une si bonne chose, mais cela vaut la peine d'être signalé néanmoins car si vous ne le faites pas les gens immédiatement en concluent que vous essuyez davantage de pertes qui croissent à un rythme plus rapide que celles des autres. C'est l'inverse qui est vrai.

Pour en revenir à ce qui s'est passé après la fusion, il s'est trouvé tout simplement que les deux partenaires avaient des méthodes différentes de comptabilisation des défauts et cela reste le cas. Toutes les banques ne suivent pas nécessairement la même politique à cet égard et l'une des deux comptabilisait un prêt comme en défaut seulement après qu'on ait pu déterminer exactement le montant de la perte. Cela peut parfois prendre un an ou dix-huit mois.

L'autre banque avait pour politique, dès qu'un prêt se trouvait en difficulté, d'estimer le montant de la perte éventuelle et de la comptabiliser en tant que prêt en souffrance et d'inscrire une réserve appropriée au compte des défauts. Evidemment, on s'aperçoit souvent que l'on s'est trompé, que l'on a versé trop ou pas assez aux réserves, si bien que l'on ajuste au fur et à mesure.

Une fois terminée la première phase de la fusion et lorsque nous avons passé en revue les différentes méthodes suivies, nous avons décidé d'adopter la méthode la plus prudente des deux. Par conséquent, toute une série de prêts se sont trouvés télescopées dans une seule année qui auraient été comptabilisés dans des périodes ultérieures selon l'ancienne méthode. Par voie de conséquence, nous sommes arrivés à un chiffre de perte par défaut de 114 millions de dollars en 1979 et 1980, ce chiffre tombant cependant à 55 millions l'année suivante. Ce deuxième chiffre restait élevé, en proportion, comparé au restant du système bancaire mais déjà beaucoup plus conforme à la tendance générale.

M. Wilson: Oui. Donc ces chiffres de 1979-1980 sont exceptionnels . . .

M. Bélanger: Tout à fait. Ils entraînent des ajustements à apporter sur une période assez longue mais ils constituent un phénomène tout à fait exceptionnel.

[*Texte*]

Mr. Wilson: Did you say 25 per cent of your loans are in mortgage loans, including the—

Mr. Bélanger: Yes.

Mr. Wilson: —subsidiary mortgage loans?

Mr. Bélanger: Yes. When I say 25 per cent, it is 25 per cent of $10 billion of the consolidated Canadian loans and there is a $2.5 billion in mortgages. Of this, $1.4 billion or $1.5 billion is in the subs and $1 billion is in the bank.

Mr. Wilson: In the context of the weaker financial position you are in relative to the rest of the banking system, I want to put a question to you which relates to some suggestions that the banks, as a group, should reduce the mortgage rate from the current levels around 18 or 19 per cent to a level equivalent to the inflation rate, say 12 per cent, and pay for that subsidy, if you will, out of their "excess profits". What impact would that have on your bank if the big five banks were asked to do that by the Government of Canada?

Mr. Bélanger: I think (*a*) if they were asked to do that, it would be a compliment to their genius if they could do it and I would be admiring that; (*b*) I doubt they could do it; and (*c*), in our case, if the two parts of the proposal are to hold that you would reduce interest rates out of excess profits, it is fairly obvious the reduction would be nil. If it were a mathematical proposition that the pluses and the minuses are taken into account, one would indeed have to increase the mortgage rate to properly answer the question.

Mr. Wilson: But if the Royal and the Bank of Montreal and the Commerce, as an example, in response to a request by the Government of Canada, dropped their rate to 12 per cent so that was the going mortgage rate, what impact would that have on the National Bank?

Mr. Bélanger: It would have no impact. We certainly would not reduce our rates so we would not go on making mortgages at 12 per cent when the funds are now costing us 16 or 17 per cent. That is obvious because, in that operation, assuming that it would take place, our competitors would eventually lose money. They would have to increase something else and that would improve our competitive position in other areas.

Mr. Wilson: So you would effectively shift out of mortgage lending into—

Mr. Bélanger: You do not shift out like that. You already have mortgages on the books and people are not going to go out like that. There are costs to get out and a large part of our portfolio is still below 12 per cent. It has not been renewed yet. What it would mean is that, at renewal, they would not renew with us because we would keep our rate at 18 per cent because it does not make any sense to reduce it. You cannot reduce by taking some benefits that are not there to apply them against.

Mr. Wilson: As it relates to the National Bank—

[*Traduction*]

M. Wilson: Avez-vous dit que 25 p. 100 de vos prêts sont des prêts hypothécaires, y compris les . . .

M. Bélanger: Oui.

M. Wilson: . . . les prêts de votre filiale hypothécaire?

M. Bélanger: Oui. Lorsque j'ai dit 25 p. 100, il s'agit de 25 p. 100 des $10 milliards de prêts canadiens consolidés, dont $2.5 milliards en prêts hypothécaires. De cette somme, $1.4 ou $1.5 milliard sont des prêts de filiales et $1 milliard des prêts de la banque.

M. Wilson: Dans le contexte de la faiblesse financière relative dans laquelle vous vous trouvez par comparaison aux autres établissements bancaires, j'aimerais vous poser la question suivante. Certains voudraient que les banques, collectivement, réduisent les taux hypothécaires, les faisant passer du niveau actuel de 18 ou 19 p. 100 à un niveau équivalent au taux d'inflation, mettons 12 p. 100, et puisent dans leurs «profits excessifs» pour combler la différence. Quels seraient les effets sur votre banque si le Gouvernement du Canada demandait aux 5 plus grosses banques de le faire?

M. Bélanger: Si on leur demandait de le faire cela constituerait un gros compliment car il faudrait être un génie pour y parvenir; je doute beaucoup que ce soit possible et, dans notre cas, s'il fallait puiser dans les profits excédentaires pour réduire les taux d'intérêt, la réduction serait nulle. Si l'on s'en tenait à la simple arithmétique, il faudrait au contraire que les taux d'intérêt augmentent.

M. Wilson: Mais la Banque Royale, la Banque de Montréal et celle du Commerce, par exemple, répondant à la demande du Gouvernement du Canada, réduisaient leur taux hypothécaire à 12 p. 100 de telle façon que cela deviendrait le taux courant, quelle en serait l'impact sur la Banque nationale?

M. Bélanger: Il n'y aurait pas d'impact. Nous ne réduirions certainement pas nos taux et n'accorderions certainement pas d'hypothèque à 12 p. 100 alors que les fonds nous coûtent 16 ou 17 p. 100. C'est évident car nos concurrents finiraient pas perdre de l'argent et devraient augmenter leurs autres taux, ce qui améliorerait notre compétitivité dans d'autres secteurs.

M. Wilson: Vous quitteriez donc le secteur des prêts hypothécaires pour . . .

M. Bélanger: Vous ne quittez pas un secteur comme cela. Vous avez déjà souscrit des hypothèques et les gens ne vont pas y renoncer comme cela. Cela coûte cher et de toute façon une grande partie de notre portefeuille d'hypothèques est encore à moins de 12 p. 100, le renouvellement n'étant pas encore intervenu. Ce que je veux dire c'est que le client, au moment du renouvellement, s'adresserait à une autre banque car nous conserverions notre taux de 18 p. 100 vu qu'il serait totalement insensé de le réduire. Vous ne pouvez pas le réduire en puisant dans des bénéfices inexistants.

M. Wilson: Dans le cas de la Banque nationale . . .

[*Text*]

Mr. Bélanger: Mind you, I still think the whole procedure is not possible but I am answering your question as you put it.

Mr. Wilson: I am just putting forward a proposal—

Mr. Bélanger: Yes.

Mr. Wilson: —that has been made by others.

Mr. Bélanger: I understand.

Mr. Wilson: It is certainly not a proposal I endorse.

Mr. Bélanger: I understand.

Mr. Wilson: But I wanted to get on the record what impact that would have on your bank and, from what I understand, you would gradually be forced to move out of the mortgage business if that became the—

Mr. Bélanger: No, I am not saying that. I think, in any case, I am not sure at all there would be anybody lending in the banks and the lending would have to come from the others. It would be even more costly to them and, therefore, we could recover some other business from them. You have to assume that, in effect, when you are a banker you are in a function of a financial intermediary so you have to buy something and sell it. If, by definition, we are not going to make any money, it is not going to happen. So if the proposal is that the maximum rate for mortgages is 12 per cent, the end result, if the funds are not available at a reasonable price, is that no mortgage loans are made.

• 1555

The Acting Chairman (Mr. Deniger): Mr. Wilson, this is your last question.

Mr. Wilson: If there was an out-and-out directive from the Minister of Finance to the banking system to make loans available at 12 per cent and use the "excess profits" to finance the loss, in subsidy—

Mr. Bélanger: The mechanics of that directive would be we would not make new mortgage loans and I doubt that anybody else would, but in our case, it would be mechanically a directive not to make any.

Mr. Wilson: And the impact, presumably, on the *caisses populaires*, credit unions and trust companies would be similar to how you have described it as it relates to your bank?

Mr. Bélanger: I would think so.

Mr. Wilson: Thank you very much.

Le président suppléant (M. Deniger) Merci, monsieur Wilson. Monsieur Berger.

M. Berger: Merci, monsieur le président.

Monsieur Bélanger, je n'ai pas tout à fait compris votre réponse à M. Wilson. Il vous a demandé si vos pertes sont surtout le résultat de la fusion des banques, de choses internes à la banque, ou de la situation économique générale. Je pense que vous lui avez répondu que votre écart, après l'ajustement

[*Translation*]

M. Bélanger: Je réponds à la question que vous m'avez posée, mais je crois que toute la procédure est tout à fait impensable.

M. Wilson: Je répète simplement une proposition . . .

M. Bélanger: Oui.

M. Wilson: . . . que d'autres ont lancé.

M. Bélanger: Je comprends.

M. Wilson: Je ne la fais certainement pas mienne.

M. Bélanger: Je comprends.

M. Wilson: Mais je voulais simplement vous entendre dire quel en serait l'impact sur votre banque et, si je vous comprends bien, vous seriez peu à peu contraint à renoncer aux prêts hypothécaires dans l'éventualité où . . .

M. Bélanger: Non, je ne dis pas cela. De toute façon, je ne suis pas du tout sûr qu'il y ait des banques qui puissent le faire et cet argent devrait venir d'ailleurs. Cela leur coûterait encore plus cher et par conséquent nous pourrions les concurrencer sur d'autres plans. La fonction de banquier, en fait, est celle d'intermédiaire financier, c'est-à-dire que l'on achète et que l'on vend. Si, par définition, vous ne pouvez pas gagner d'argent, rien ne va se produire. Si l'on veut imposer un taux maximal d'intérêt hypothécaire de 12 p. 100, le résultat final sera qu'il n'y aura plus de prêts hypothécaires faute de fonds.

Le président suppléant (M. Deniger): Monsieur Wilson, c'est votre dernière question.

M. Wilson: Si le ministre des Finances ordonnait carrément aux banques d'accorder des prêts à un taux de 12 p. 100 en finançant le déficit par les bénéfices exceptionnels . . .

M. Bélanger: Ce genre de directives feraient en sorte que nous n'accorderions plus de nouveaux emprunts hypothécaires et cela m'étonnerait beaucoup que d'autres le fassent. En ce qui nous concerne, cette directive signalerait la fin des hypothèques.

M. Wilson: Et je suppose que les conséquences seraient les mêmes pour les caisses populaires et les sociétés de fiducie.

M. Bélanger: Je le pense.

M. Wilson: Je vous remercie.

The Acting Chairman (Mr. Deniger): Thank you, Mr. Wilson. Mr. Berger.

Mr. Berger: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Belanger, I did not quite understand your answer to Mr. Wilson when he asked you whether your losses were mainly due to the merger of the banks, internal matters or the general economic situation. I believe you mentioned that your spread, after adjustment for taxes, was as high as other banks.

[*Texte*]

pour l'impôt, était aussi élevé que celui des autres banques, si je ne me trompe pas.

M. Bélanger: Peut-on passer tout de suite à la première partie?

M. Berger: D'accord, allez-y.

M. Bélanger: Je pense que l'essence de ma réponse sur la première partie, c'est que les fluctuations dans nos revenus sont essentiellement les mêmes que celles des autres banques; les tendances d'augmentation de nos dépenses sont moins fortes, etc. Cependant, comme nous partions avec une profitabilité plus faible, ce sont les fluctuations rapides des taux d'intérêt généraux et, depuis neuf mois, le ralentissement de l'activité économique qui sont les principaux éléments responsables de nos pertes d'opération.

M. Berger: Comment ces fluctuations dans les taux d'intérêt vous affectent-elles?

M. Bélanger: Si vous commencez au début de la période, avant la hausse des taux d'intérêt, avec une base relativement importante de prêts à taux fixe que vous êtes en train de réduire, et que pendant les deux années et demie qui suivent, vous avez des hausses rapides de taux d'intérêt, le coût des fonds augmente pour vous et le rendement sur vos actifs à taux fixe ne diminue pas. Si la même opération s'était faite pendant une période de stabilité des taux d'intérêt, la profitabilité de la banque en aurait été moins affectée.

M. Berger: Ces prêts à taux fixe que vous avez consentis, qu'est-ce que c'était?

M. Bélanger: C'était surtout des prêts hypothécaires; il y avait aussi, sans que ce soit des prêts à taux fixe, un certain volume d'actif à taux fixe, puisqu'il y avait deux banques qui avaient chacune comme réserve tertiaire un certain volume d'obligations, d'actions, etc. Il y avait, si on peut dire, un surplus pour une seule banque de ces deux choses-là, et la liquidation de ces portefeuilles à profit était rendue plus difficile dans la mesure où les taux d'intérêt montaient rapidement.

M. Berger: On peut dire qu'on a appris un nouveau terme ici ces dernières semaines, ce qu'on appelle *mismatch* en anglais. Qu'est-ce que c'est, en français? On a la différence des taux . . .

M. Bélanger: Oui, un manque d'appariement entre les termes des deux côtés du bilan.

Le président suppléant (M. Deniger): C'est nouveau pour moi aussi.

M. Berger: Alors, c'est à cela que vous attribuez les difficultés que vous avez connues?

M. Bélanger: C'est-à-dire que le manque d'appariement impliquait nécessairement un effet sur la profitabilité, parce qu'il s'agissait de faire disparaître ce manque d'appariement. Il s'agissait d'arriver à un appariement beaucoup plus correct, et il faut un certain temps pour le faire puisqu'une partie des prêts doivent attendre leur terme et que pour d'autres, si on veut les vendre, il faut trouver des vendeurs ou des acheteurs.

[*Traduction*]

Mr. Belanger: May I respond to the first part?

Mr. Berger: Please do.

Mr. Belanger: My answer to the first part of your question was basically that fluctuations in our revenue are essentially the same as in other banks with a less pronounced trend for increased expenditures, et cetera. However, since we started off with a poorer profitability situation, the main factors responsible for our operating losses are the rapid fluctuations of general interest rates and, for the past nine months, the slowdown in the economy.

Mr. Berger: How do these fluctuations in interest rates affect you?

Mr. Belanger: If you start off before the rise in interest rates with a significant amount of fixed-rate loans which are in the process of reducing and then, in the following two and a half years, you face rapid increases in the interest rates, the cost of money increases for you and the yield on your fixed-rate assets does not go down. If the same operation had taken place during a period of interest rate stability, the banks' profitability would have been less affected.

Mr. Berger: What were these fixed-rate loans that you made?

Mr. Belanger: They were mainly mortgage loans; there was also a certain volume of fixed-rate assets since there were two banks, each with a certain amount of bonds, stocks and so forth as a tertiary reserve. There was a surplus of these two things for a single bank and disposing of these portfolios at a profit was made more difficult because of the rapid rises in interest rates.

Mr. Berger: We have learned a new term in this committee over the past few weeks, what is referred to in English as a mismatch. What is the French term for it? I am talking about the difference in rates . . .

Mr. Belanger: Yes, in French it is described as *un manque d'appariement*.

The Acting Chairman (Mr. Deniger): It is something new for me too.

Mr. Berger: Would you attribute the difficulties you have been going through to this factor?

Mr. Belanger: Well, the mismatch would necessarily imply an effect on profitability since we had to try and rectify the mismatch. Our aim was to reach a much better match and this requires a certain amount of time since some of the loans would not be due and if we wanted to dispose of others, we would have to find sellers or buyers. This could have been done

[*Text*]

Ceci aurait pu être fait avec moins d'effet sur la profitabilité si les taux avaient été stables. Mais il y aurait quand même eu un effet.

• 1600

M. Berger: Dans les chiffres que nous avons ici, on constate que les écarts d'intérêt du système bancaire, dans le premier trimestre de 1981, les écarts d'intérêt entre le taux préférentiel et le taux d'un compte d'épargne, ont augmenté jusqu'à 4.58 p. 100, ce qui est une augmentation très importante. Est-ce que vous avez connu cette même tendance dans le premier trimestre de 1981?

M. Bélanger: Oui, mais il faut bien se rappeler que les comptes d'épargnes, c'est-à-dire l'épargne véritable ou le compte d'épargne sans chèque, ne représentent qu'une partie très faible du volume total des fonds achetés par une banque pour faire des prêts à taux variables. C'est donc tout à fait vrai que l'écart s'est élargi, mais cet écart-là porte sur une partie des fonds qui, historiquement, va en diminuant.

M. Berger: Alors, vous avez bénéficié à ce moment-là de cet écart, mais . . .

M. Bélanger: Bien sûr. Et c'est pourquoi, par exemple, nos résultats du deuxième trimestre, en partie, sont meilleurs que ceux du premier.

M. Berger: Dans quelle mesure vos opérations de prêts à la consommation sont-elles rentables? Je ne sais pas si vous avez déjà répondu à cette question.

M. Bélanger: La réponse la plus simple que l'on peut vous faire la-dessus, c'est qu'elles sont rentables dans la mesure où elles sont en croissance. Quand elles sont stables, comme c'est au fond le cas depuis un an, la demande pour les automobiles et tout un tas d'autres produits durables étant faible, le volume total de nos prêts à la consommation ne bouge pas beaucoup. Donc, les prêts consentis à des taux plus bas, au moment où le coût moyen des fonds était plus bas, sont encore en vigueur, pour une partie, et le rendement moyen n'est recyclé que par le remplacement d'un même volume de prêts. Quand vous avez une croissance rapide de ces volumes, vos frais pour générer le même volume de prêts, c'est-à-dire le coût du personnel qui fait le service, peuvent augmenter, mais ils peuvent être plus que compensés par la hausse du volume d'affaires. Alors, tant qu'il n'y a pas de hausse du volume d'affaires, comme c'est le cas actuellement, les prêts à la consommation sont de moins en moins profitables.

M. Berger: C'est à peu près le même problème que vous avez signalé tout à l'heure.

M. Bélanger: Oui, mais pas tout à fait, parce que là, ce n'est pas seulement un problème de fonds; c'est surtout un problème de coût de personnel. On parlait de prêts hypothécaires. Même s'il y a des frais d'opération, si vous faites un prêt hypothécaire de $50,000, cela ne vous prendra quand même pas une éternité pour le faire. Les prêts à la consommation, ce sont des montants beaucoup plus petits, et les frais d'exploitation, les salaires du personnel requis pour faire toute la papperasse et faire suivre cela sont proportionnelement plus élevés.

[*Translation*]

with less effect on profitability if rates had been stable. But there was nonetheless an effect.

Mr. Berger: The figures we have here show that for the first quarter of 1981, the spread between the prime rate and the interest rate for a savings account increased by as much as 4.58 per cent, which is a very significant rise. Did this also occur in your bank during the first quarter of 1981?

Mr. Belanger: Yes, but one must keep in mind that savings accounts, that is true savings or savings accounts without chequing privileges, account for a very small portion of the total funds bought by a bank in order to make loans at variable rates. It is quite true that the spread did indeed widen but the spread applied to a source of funds which has been becoming less and less important.

Mr. Berger: At the time you benefitted from this spread but . . .

Mr. Belanger: Of course. This is why the result of the second quarter, for instance, are in part better than those of the first.

Mr. Berger: How profitable are your consumer loans operations? I do not know whether you already answered this question.

Mr. Belanger: The simplest answer I can give is that they are profitable to the extent that they are increasing. When they are stable, as has in fact been the case for a year, since the demand for cars and a whole range of other consumer durables is weak, our total volume of consumer loans has not been showing much change. Thus, some loans made at lower rates at a time when the average cost of money was less are still in effect and the average yield can only be sustained by replacing the same volume of loans. When there is rapid growth in these volumes, there may be an increase in the costs for generating the same volume of loans, that is the cost of service personnel, but they can be made up for by the rise in the business volume. However, when the business volume does not increase, as is now the case, consumer loans are less and less profitable.

Mr. Berger: This seems to be the same problem that you pointed out a while ago.

Mr. Belanger: Yes, but not exactly since it is not only a problem of funds but mainly a problem relating to the cost of staff. We were talking about mortgage loans. Even if there are operating costs for a mortgage loan of $50,000, such a transaction does not require a huge amount of time. Consumer loans are for much smaller sums and the operating costs and salaries for the personnel required to do all the paperwork are proportionately greater.

[*Texte*]

M. Berger: D'accord. J'aimerais maintenant vous poser quelques questions sur les prêts aux petites et moyennes entreprises. Est-ce que les prêts aux P.M.E. représentent une partie importante de vos actifs?

M. Bélanger: C'est presque l'essentiel de nos prêts commerciaux. Une partie croissante de nos prêts va à de plus grandes entreprises, mais c'est encore une faible partie du total . Presque toute notre activité essentiellement commerciale se portait traditionnellement sur les petites et moyennes entreprises.

M. Berger: Est-ce que cela explique en partie les difficultés que vous connaissez en ce moment par rapport aux autres banques?

M. Bélanger: Je ne le crois pas, puisque si je regarde actuellement la tendance de la croissance de nos coûts d'exploitation, elle est meilleure que celle des autres grandes banques. Si je regarde la tendance de la croissance du coût des pertes sur prêts, la performance est aussi meilleure chez nous. Je ne vois donc pas de relation entre notre activité à la petite entreprise et le reste de nos résultats à ce point de vue-là.

Cependant, ce qu'il faut souligner, c'est que sur le marché du Québec, les prêts à la petite entreprise, d'après notre expérience à nous, étaient beaucoup plus concurrentiels que sur d'autres marchés. La position de chacune des deux banques sur le marché du Québec était très importante avant la fusion, et elle est de l'ordre de 35 à 40 p. 100 de ce marché aujourd'hui.

• 1605

Nous avons constaté aussi, par nos opérations dans d'autres provinces, que généralement la marge au-dessus du taux de base était beaucoup plus basse pour les prêts aux petites entreprises au Québec que cela pouvait être le cas en Ontario ou dans l'Ouest.

M. Berger: Quelle est cette marge au-dessus des . . .

M. Bélanger: Eh bien, évidemment, cela varie suivant l'importance du prêt ou le risque, mais pour prendre cela comme illustration plutôt que comme affirmation scientifique . . .

M. Berger: Oui.

M. Bélanger: . . . un prêt qui, au Québec, aurait eu une marge de 3/4 au-dessus du taux de base pouvait avoir une marge jusqu'à 1 1/2 au-dessus du taux de base en Ontario ou dans l'Ouest. Nous le constations non pas par une étude scientifique mais par le fait que, dans certains cas, nous pouvions acquérir de nouveaux clients en coupant un petit peu le taux pour des entreprises qui avaient un profil sensiblement identique à ce que nous voyons ailleurs, alors qu'au Québec nous avions de la difficulté à garder le compte avec le taux parce que la concurrence était très vive, un taux plus élevé nous permettait d'acquérir certains comptes à l'extérieur.

C'est moins vrai maintenant parce que, je dirais, depuis à peu près sept mois, il y a tellement de comptes en difficulté que nous ne pouvons pas dire qu'il y a une pression très forte de la concurrence pour essayer de les enlever des uns aux

[*Traduction*]

Mr. Berger: I see. I would now like to ask you some questions about loans to small and medium-sized businesses. Do such loans account for a significant part of your transactions?

Mr. Belanger: They account for almost all of our commercial loans. A growing number of our loans are made to large businesses but they are still only a small part of the total. Almost all of our business activity has been traditionally centred on small and medium-sized businesses.

Mr. Berger: Does this explain in part your present difficulties compared to the situation of other banks?

Mr. Belanger: I do not think so since the present trend in the growth of our operating costs is better than that observed in other large banks. As far as the trend relating to losses on loans is concerned, our performance is also better. Therefore, I cannot see any relationship between our activities with small businesses and the other results.

It should be emphasized that loans to small businesses in the Quebec market, judging from our experience, are much more competitive than in other markets. The position of each of the two banks in the Quebec market was very important before the merger and we serve approximately 35 to 40 per cent of this market today.

We have also noted that for our operations in other provinces, the margin above the base rate has generally been much lower for loans to small businesses in Quebec than might be the case in Ontario or the west.

Mr. Berger: What is this margin above . . .

Mr. Belanger: Of course, it would vary according to the importance of the loan or the risk, but to give you an illustration rather than a categorical statement . . .

Mr. Berger: Yes.

Mr. Belanger: . . . a loan which, in Quebec, would have a margin of three quarters above the base rate might have a margin of as much as one and one half above the base rate in Ontario or in the west. We observed this fact not through a scientific study, but because in some cases we were able to attract new clients by slightly reducing the rate for businesses with a very similar profile to the type we serve elsewhere, whereas in Quebec it was difficult for us to keep an account with such a rate because of the very strong competition. Our rate which was higher could attract business to us outside of Quebec.

This is less the case now, since for the past seven months, there are so many accounts in difficulty that it can hardly be said that there is much competition to take them away from

[*Text*]

autres. Généralement, ce sont les moins bons que nous laissons partir facilement et tout le monde s'en est aperçu.

Le président suppléant (M. Deniger): Une dernière question.

M. Berger: Est-ce que vous avez des chiffres qui démontrent, par exemple, pour un prêt commercial moyen de $50,000 que votre marge au-dessus du taux de base est telle et pour un prêt entre $100,000 et $500,000 c'est . . .

M. Bélanger: Nous n'avons pas actuellement de tels chiffres, mais nous pourrions éventuellement en produire. Ce serait un peu complexe, cependant.

M. Berger: Oui . . .

M. Bélanger: Mais, nous pouvons tout de suite vous dire que la marge serait normalement plus élevée pour un prêt de $50,000 que pour un prêt de $100,000, que pour un prêt de $200,000 . . . toute chose étant égale, par ailleurs.

M. Berger: Une dernière question, monsieur le président.

Le président suppléant (M. Deniger): C'est fini, monsieur Berger.

Mr. Riis, please.

Mr. Riis: I do not want to cut off the questioner, but if it is . . . .

The Acting Chairman (Mr. Deniger): Well, it is your time.

Mr. Riis: If it is my time, then I will cut off the questioner, with all due respect, Mr. Berger.

Thank you, Mr. Chairman. Mr. Bélanger, I want to ask some questions about your foreign operations and I must say that they are intended for information. I have had difficulty trying to understand the relationship between our domestic banking operations and those of our foreign operations. I read with interest your 1981 report. You talked about the five-year plan that your bank has to increase your international stature. You say that you are striving for more rapid growth and greater profitability than the average of the major Canadian banks.

Mr. Bélanger, my question is: In order to become an international concern, as you are, and wish to expand, is it not necessary to use Canadian funds on the international market to accomplish this?

Mr. Bélanger: No. What is necessary, though, is to have a large domestic base. It sounds like a paradox. That large domestic base is not used directly in your foreign operation, but it gives you the size and, hopefully, profitability domestically. It gives you the ability to provide for essential services and then to build up an international network of representation for trade operations, for an international network of bank representatives, who are in effect developing your participation in syndicated loans. But the funds that you lend abroad, you generally borrow abroad. There are some marginal amounts of deposits in Canadian dollars of Canadian firms.

Mr. Riis: Yes.

[*Translation*]

other banks. It is usually the weakest accounts that we are willing to let go and this has escaped no one's attention.

The Acting Chairman (Mr. Deniger): One last question.

Mr. Berger: Do you have the figures showing, for example, that for an average commercial loan of $50,000 your margin above the base rate is such and such an amount, and that for a loan between $100,000 and $500,000 it is . . .

Mr. Belanger: We do not have such figures at the present time, but we might be producing them. It would be rather complex, however.

Mr. Berger: Yes.

Mr. Belanger: But we can say right away that the margin would normally be higher for a loan of $50,000 than for a $100,000 loan, or for a $200,000 one . . . all other things being equal.

Mr. Berger: One last question, Mr. Chairman.

The Acting Chairman (Mr. Deniger): Your turn is over, Mr. Berger.

M. Riis, s'il vous plait.

M. Riis: Je ne veux pas couper la parole au député mais si . . .

Le président suppléant (M. Deniger): C'est votre temps de parole.

M. Riis: Si c'est mon temps de parole, je vais donc devoir couper court à M. Berger, avec tout le respect que je lui dois.

Merci, monsieur le président. Monsieur Bélanger, j'ai quelques questions à vous poser concernant vos opérations à l'étranger pour éclaircir ce sujet. J'ai eu du mal à comprendre les rapports entre nos opérations bancaires au Canada et celles qui ont lieu à l'étranger. J'ai lu avec intérêt votre rapport de 1981. Vous avez parlé d'un plan quinquennal visant à accroître l'importance de votre rôle international. Vous dites que vous vous efforcez de réaliser un taux de croissance et une rentabilité supérieurs à la moyenne des grandes banques canadiennes.

Monsieur Bélanger, vous cherchez à prendre de l'expansion sur la scène internationale, n'êtes-vous pas obligé d'utiliser des fonds canadiens sur le marché international pour cela?

M. Bélanger: Non. Mais il faut par contre avoir une base nationale importante. Cela semble paradoxal. Cette base nationale importante ne sert pas directement dans les opérations étrangères mais cela vous assure une envergure et, dans le meilleur des cas, une rentabilité sur le marché national. Elle vous permet d'assurer des services essentiels et d'établir un réseau international de représentants pour les transactions commerciales et participer à des prêts consortiaux. Mais généralement l'argent prêté à l'étranger est emprunté là-bas aussi. Il existe quelques dépôts peu importants faits en dollars canadiens par des entreprises canadiennes.

M. Riis: Oui.

[*Texte*]

Mr. Bélanger: I am not ruling that out. But essentially, you are lending in U.S. dollars, so you are borrowing in U.S. dollars. Your ability to borrow in U.S. dollars has something to do with the ability of your central trading unit of your basic organization, but also is related to the number of contacts you have built up over time with all kinds of other banks, which are in effect the depositors who are lending the money to you and you are lending it to some others.

Mr. Riis: I see. So, then, are you saying that it really is not necessary to sell Canadian funds in order to purchase foreign credits?

Mr. Bélanger: I am saying that, yes. I think it would be ridiculous to do it that way because then you would be exposing yourself. You are in fact borrowing outside and lending outside.

Mr. Riis: Right, right.

Mr. Bélanger: In effect, you are bringing back, although one should not exaggerate that part of the deal, to Canada some of the profits you realized from your international operations.

Mr. Riis: Can you expand on that point . . . ?

Mr. Bélanger: Sure.

Mr. Riis: For example, in 1981, what was the volume of your profits from abroad?

• 1610

Mr. Bélanger: If you would allow me, I would rather give it for the first two quarters of this year, because I do happen to remember them; it would be easier than to search for the others.

In each of the two quarters of this year, we made $10 million profit on our international operation. Now that means you take all the costs of the foreign funds, minus the cost you paid for the foreign deposits, minus the salaries of all your international staff in Montreal and in New York and in Chicago and in Nassau and in London, Paris, Hong Kong, minus the rentals and all the other operations and so on.

That is not charging some capital cost for that operation. If you did charge capital cost, you would then have some free capital available for that operation and the profit could be higher. The method of calculation has something to do with this. So in our case, even though our total operation was losing money, our international operation was making about $10 million each quarter.

Mr. Riis: What happened to that profit that is made in international—

Mr. Bélanger: Depending on where you realize it, you are paying local taxes, or you are not paying local taxes if you happen to have good luck in making that profit in an area where there are not any local taxes. These things happen, and

[*Traduction*]

M. Bélanger: Je n'exclus pas la possibilité. Mais il s'agit essentiellement de prêts en dollars américains, il faut donc emprunter en dollars américains. La capacité de faire des emprunts en dollars américains est liée en partie à la compétence de la direction centrale de la banque chargée du commerce mais dépend aussi du nombre de contacts établis au cours des années avec toute sorte d'autres banques, qui sont en effet des déposants qui vous prêtent de l'argent, que vous prêtez à votre tour à d'autres.

M. Riis: Très bien. Vous dites donc qu'il n'est pas nécessaire de changer des dollars canadiens pour acheter des devises étrangères?

M. Bélanger: Oui. Je crois que ce serait ridicule de procéder de cette façon car vous vous exposeriez. En fait, on emprunte à l'étranger et on prête à l'étranger.

M. Riis: C'est cela.

M. Bélanger: Et on rapatrie au Canada, même s'il ne faut pas exagérer cet aspect de la transaction, une partie des bénéfices réalisés par les opérations internationales.

M. Riis: Pourriez-vous en parler plus longuement?

M. Bélanger: Certainement.

M. Riis: Par exemple, quel était le volume de vos bénéfices réalisés à l'étranger en 1981?

M. Bélanger: Si vous me le permettez, je préférerais vous donner les chiffres pour les deux premiers trimestres de cette année, tout simplement parce que je m'en souviens, c'est donc plus facile que d'essayer de trouver les autres.

Pour chacun des deux trimestres de cette année, nos opérations internationales se sont soldées par des profits nets de 10 millions de dollars. Pour arriver à ce chiffre, on prend l'ensemble des coûts des fonds mobilisés à l'étranger, desquels on déduit les intérêts versés sur les dépôts étrangers, les salaires des employés des bureaux internationaux à Montréal, New York, Chicago, Nassau, Londres, Paris et Hong Kong, ainsi que les loyers payés et toutes les autres opérations d'exploitation, etc.

Toutefois, on ne déduit pas certains des coûts d'immobilisation. Si on le faisait, on libérerait du fait même une certaine partie du capital et les profits seraient par voie de conséquence plus élevés. La façon dont on procède pour faire ces calculs joue également un rôle. Dans notre cas, bien que dans l'ensemble nous perdions de l'argent, nos opérations internationales nous ont permis d'enregistrer des profits de l'ordre de 10 millions de dollars chaque trimestre.

M. Riis: Que faites-vous de ces profits?

M. Bélanger: Bien cela dépend où vous les faites; si vous payez des taxes locales ou encore si vous avez la chance que le pays où vous faites ces profits ne perçoit pas de taxe, eh bien, dans ce cas, vous n'en payez pas. Cela arrive parfois et dans ce

[*Text*]

if that is the case you have to leave it there. If you bring it back to Canada, then you pay taxes on the dividends; you pay Canadian taxes if you are taxable on dividends you bring in.

Mr. Riis: For your banks, Mr. Bélanger, can you clarify that picture so we get an idea in terms of the profits that would accrue back to Canada from—

Mr. Bélanger: In our case, for example, you find that this year in the first two quarters we are declaring losses, and yet we are paying taxes. Some of these taxes—a small part, a very small part—are paid outside Canada, in the United States, I believe, or are payable in the United States. We are trying to arrange our affairs so that by the end of the year there is the smallest possible amount payable, of course. And the 150 people we employ at head office who are involved directly with this international operation do receive salaries and do pay income tax and all the other things you pay in Canada.

Mr. Riis: Mr. Bélanger, for the banks generally, and not so much your own bank, do you pay more taxes here in Canada, or do you pay more taxes in your foreign operation?

Mr. Bélanger: My understanding of the system, and this is true of us, is that everyone tries to arrange his affairs to try to minimize the payment of taxes outside Canada. It is not to our advantage to pay taxes in other countries.

Mr. Riis: Do you think banks will be paying, in terms of the moneys invested, more taxes outside than they do inside?

Mr. Bélanger: No, I think they will be paying a negligible amount outside. Most of the places we tried to go outside are those places that have enough sense to tell us they will not charge any income tax. That is part of the international banking game; it is no secret. They are so-called tax havens. It is not for nothing that people go there.

Mr. Riis: Mr. Bélanger, we have heard from Governor Bouey and others in the banking industry that they agree in terms of fighting inflation through tight money, and therefore agree essentially with Mr. Bouey's monetarist position. Mr. Bélanger, as a banker you are interested in generating as much revenue as possible, and what money you have you like to turn over as many times as possible. What is the term, velocity of money or something of that nature? By doing that, are you not working at cross purposes to Governor Bouey?

Mr. Bélanger: I have never heard that Governor Bouey was invoking tight money. I have heard and I have read a number of his speeches that are making references to the need to have restraint in the growth of the volume of money, of the advantages of having a policy of relatively high interest rates and always claiming—and I have seen that in every one of his

[*Translation*]

cas vous ne pouvez pas rapatrier les profits que vous avez faits au Canada. Si vous décidez de le faire toutefois, vous êtes tenu de payer des taxes sur les dividendes, vous payez donc des taxes canadiennes si les dividendes que vous rapatriez au Canada sont imposables.

M. Riis: Dans votre cas, monsieur Bélanger, pouvez-vous nous expliquer ce qui se passe pour que nous ayons une idée des profits réalisés à l'étranger qui seraient rapatriés au Canada.

M. Bélanger: Dans notre cas par exemple, pour les deux premiers trimestres de cette année, nous avons des pertes mais néanmoins nous payons des taxes. Certaines de ces taxes—une faible partie, une très faible partie dirais-je même—sont payées à l'étranger, aux États-Unis je crois. Bien entendu, nous essayons de faire en sorte que d'ici la fin de l'année nous ayons le moins de taxe possible à payer. Et les 150 personnes que nous employons à notre siège social qui sont directement responsables de nos opérations internationales touchent des salaires et paient des impôts sur leurs revenus comme ce serait le cas au Canada.

M. Riis: Monsieur Bélanger, en règle générale les banques, pas tellement la vôtre d'ailleurs, paient-elles plus de taxes au Canada ou à l'étranger?

M. Bélanger: Si je comprends bien le fonctionnement du système bancaire, c'est d'ailleurs la même chose pour nous, chacun essaie de payer un minimum de taxes à l'étranger. En effet il n'est pas à notre avantage de payer des taxes à l'étranger.

M. Riis: Compte tenu des investissements effectués par les banques canadiennes, pensez-vous qu'elles paient davantage de taxes à l'étranger qu'au Canada?

M. Bélanger: Non, à mon avis les taxes que les banques paient à l'étranger sont presque négligeables. En partie cela est dû au fait que nous nous implantons là où nous avons le moins de taxes à payer. C'est un secret de polichinelle que tous les banquiers qui opèrent à l'étranger savent bien. On appelle ça des paradis fiscaux. Et ce n'est pas pour rien que les banques y investissent.

M. Riis: Monsieur Bélanger, le gouverneur de la Banque du Canada ainsi que d'autres représentants des banques nous ont dit qu'ils étaient d'accord pour lutter contre l'inflation en resserrant le crédit; en conséquence ils sont d'accord avec la politique monétariste de M. Bouey. Monsieur Bélanger, vous êtes vous même banquier et bien entendu vous voulez faire le plus de profits possible et pour cela il faut que votre capital circule le plus rapidement possible. Je crois que l'on parle de la vitesse de circulation de l'argent ou de quelque chose du genre, n'est-ce pas? En se faisant, ne pensez-vous pas que vous allez à contre sens de la politique monétaire du gouverneur Bouey?

M. Bélanger: Que je sache, je n'ai jamais entendu dire que le gouverneur de la Banque du Canada voulait resserrer le crédit. Par contre, j'ai lu plusieurs de ses discours où il parle du besoin de restreindre l'accroissement de la masse monétaire, des avantages découlant d'une politique de taux d'intérêt élevés car il prétend—ce que j'ai d'ailleurs constaté dans tous

[*Texte*]

speeches—that monetary policy by itself does not work. You have to have at the same time—and he always says this very delicately, because as a servant of the public he cannot just throw off things like that—but he always refers to the need to have co-ordination in some form between monetary policy, fiscal policy, and other aspects of economic policy.

Mr. Riis: Yes.

Mr. Bélanger: That is not the definition of tight money, as I understand it.

Mr. Riis: Yes. I want to change into another area. Unfortunately, the time does not permit us to pursue that more; perhaps we can do it a little later.

An earlier witness testified that some large loans are made at one half of one per cent over the cost of money. Do you have loans out at this particular level? Would you make loans at this level?

Mr. Bélanger: We would not, but we may have. This is simply it. If you make a loan, for example, when the prime is at a certain level and you make the loan at prime and your average cost of funds is, say, a point and a half below prime and the rate goes down, then your average cost of funds does not go down as fast because it does not have the same time frame. So, it may very well be that we have had loans where temporarily the average cost of money was above the return on the loan. However, that is not the type of loan that you try to make: You have not properly appreciated some of the future fluctuations in the cost of money in making your funding.

• 1615

Mr. Riis: Recognizing that error in judgment in terms of a good loan that your bank has made, what would be the lowest possible spread that you have ever charged? From the cost of money?

Mr. Bélanger: I think you will allow me to qualify my answer that this is not based in retrospect. This is not based on what happens after the cost of money fluctuates.

Mr. Riss: Yes.

Mr. Bélanger: Before you make the loan, you look at your cost of money and if it is a corporate loan or a loan where you have a large amount of money going out in one blow and very limited expenses once it is out, then it could be somewhere around one and a half, one and a quarter or one per cent depending upon the strength of the competition. If it is a loan which requires retail costs, you would try to get at least three and a half to four per cent spread and even with that, because your operating costs on that may be anything above two and a half per cent, your spread would still come down to about one and a half net.

Mr. Riis: Is that the lowest spread that you are aware of in your bank?

[*Traduction*]

ses discours—que la politique monétaire en soi ne donne rien. Conjointement à la politique monétaire—le gouverneur d'ailleurs ne cesse de le répéter en y mettant les formes toutefois, parce qu'en temps que fonctionnaire, il est tenu à une certaine réserve—mais comme je le disais le gouverneur insiste pour une certaine coordination entre la politique monétaire, la politique budgétaire ainsi que les autres aspects de la politique économique.

M. Riis: C'est exact.

M. Bélanger: Si je comprends bien, ce n'est pas la définition que l'on donne aux resserrements du crédit.

M. Riis: C'est exact. Je voudrais que nous passions à autre chose. Malheureusement, le temps qui me reste ne me permet pas de poursuivre cette question davantage. Nous pourrons y revenir un peu plus tard.

L'un des témoins qui a comparu nous a dit que certains prêts importants avaient été consentis à un demi p. 100 au-dessus du loyer de l'argent. Avez-vous consenti de tels prêts? Le feriez-vous?

M. Bélanger: Non, mais nous l'avons peut-être fait. C'est tout ce que je peux répondre à cela. Si vous prêtez par exemple lorsque le taux préférentiel est à un certain niveau et que vous prêtez au taux préférentiel et que les fonds que vous prêtez vous coûtent en moyenne, disons un pourcent et demi en-dessous du taux préférentiel et que le taux diminue, dans ce cas vos frais ne diminuent pas aussi rapidement parce que les délais ne sont pas les mêmes. Donc, il se peut que pour certains prêts que nous avons consentis, le loyer moyen de l'argent ait été supérieur au taux de rendement du prêt. Toutefois, on essaie de ne pas accorder de prêts dans de telles conditions, c'est-à-dire sans avoir évalué convenablement certaines des fluctuations possibles du loyer futur de l'argent.

M. Riis: Compte tenu des erreurs de jugement que votre banque a pu faire en matière de prêts, par rapport au loyer de l'argent, quelles ont été vos marges les plus basses sur les prêts que vous avez consentis?

M. Bélanger: Permettez-moi dans ma réponse de ne pas me baser sur ce qui s'est passé. Ce que je vais vous dire n'est pas fonction de ce qui arrive après fluctuation du loyer de l'argent.

M. Riis: Oui.

M. Bélanger: Avant de consentir un prêt, il faut prendre en considération le loyer de l'argent et, s'il s'agit d'un prêt à une société ou d'un prêt très important assorti de peu de frais, la marge bénéficiaire serait dans ce cas de l'ordre de un et demi pourcent ou de un et quart pourcent ou de 1 p. 100 compte tenu de la concurrence sur le marché. S'il s'agit d'un prêt à des particuliers comportant certains frais, la marge dans ce cas pourrait être au moins de trois et demi à quatre pourcent et même avec une telle marge, étant donné que les frais sur de tels prêts peuvent être supérieurs à deux et demi pourcent, la marge nette serait encore de un pourcent et demi.

M. Riis: Est-ce la marge la plus basse pour les prêts que vous avez consentis?

[*Text*]

Mr. Bélanger: No, on some of the international operations, the spread on the loans may be down to perhaps a five-eights in some cases but in most of these cases you have commissions. You have all kinds of underwriting commissions of a different nature, standby fees and so on, which you have to throw in to get your net return but there you are dealing with low cost operations in terms of the number of people involved, and large volume.

Mr. Riis: Speaking of low cost operations, Mr. Bélanger, is the introduction of Schedule 'B' banks into Canada providing any real competition?

Mr. Bélanger: They were providing a lot more competition before they became banks because then they had cheaper costs on funds and they had cheaper costs on operations. As soon as they became banks, they had to maintain reserves at the central bank. Prior to the them becoming chartered banks, we did lose in some cases to foreign near banks who were able to charge less to the customer and make more money on the deal because they did not have to pay the .75 of the cost towards the maintaining of reserves. Now that they are chartered banks—I think this is temporary—the competition is much less strenuous. Apart from that, when the white paper came out in 1976, in order to preserve their volume position, most of them were very aggressive to take on new loans, but now that the Act is in, they are looking at their portfolio and cleaning up. They are finding a few bits and pieces that they may not like so much. Now they also have the costs of regulation. These are not necessarily heavy but they must at least keep a couple of accountants busy just filling the forms that they were not filling before.

Mr. Riis: This is interesting.

The Chairman: Last question.

Mr. Riis: Last question. Just a statement to clarify Mr. Bélanger. What you are saying is that with the changes in the Bank Act welcoming foreign banks to operate in Canada, the competition has actually declined.

Mr. Bélanger: Yes, decreased. I think this is temporary because as they get attuned to that, their contribution will quite likely be to develop a kind of syndicating market and this will open up new things. So, in the long run or in the mid run, I have no quarrel that this will open up to more competition. I am all for this for the very selfish reasons of a bank our size, of course. In the short run, it is not increasing competition; it has reduced it over the last year and a half.

[*Translation*]

M. Bélanger: Non, pour certaines transactions internationales, la marge peut être de cinq-huitième de un pourcent dans certains cas mais, dans la plupart des cas, ces prêts sont également assortis de commissions. Il y a en effet toute une gamme de commissions en matière de souscriptions, des droits conditionnels, etc. que les banques doivent déduire pour obtenir les profits nets mais dans ce cas il s'agit de transactions qui ne comportent que peu de frais compte tenu des volumes et des personnes en cause.

M. Riis: En parlant de telles opérations, monsieur Bélanger, les banques de l'annexe B qui opèrent actuellement sur le marché canadien vous font-elles vraiment concurrence?

M. Bélanger: Elles nous faisaient davantage concurrence avant qu'elles ne deviennent des banques à charte parce qu'à l'époque elles pouvaient mobiliser des fonds à meilleur compte et leurs frais d'administration étaient moins élevés. Dès que ces institutions sont devenues des banques, elles ont été tenues d'avoir des réserves auprès de la Banque centrale. Avant cela, il est vrai que les quasi banques étrangères nous ont enlevé certaines affaires étant donné que leurs frais étaient moins élevés et qu'en conséquence elles faisaient payer moins à leurs clients et que leurs transactions étaient plus profitables parce qu'elles n'étaient pas tenues de payer 75 centièmes du coût au titre de réserves auprès de l'Institut d'émission. A l'heure actuelle, étant devenues des banques à charte—je pense que c'est d'ailleurs temporaire—la concurrence est beaucoup moins forte. Cela mis à part, lorsque le livre blanc a été publié en 1976, pour ne pas perdre de clients, la plupart d'entre elles ont fait tout ce qu'elles ont pu pour accorder de nouveaux prêts, mais à l'heure actuelle étant donné la loi, elles sont en train d'assainir leur portefeuille. En effet, elles se rendent compte que certaines valeurs de leur portefeuille ne sont pas très rentables. Ajouter à cela qu'elles doivent aussi faire face au coût de réglementation. Ces coûts ne sont pas nécessairement trop élevés mais néanmoins ces banques ont dû engager des comptables pour remplir les formulaires qu'elles ne devaient pas remplir avant.

M. Riis: Intéressant.

Le président: Dernière question.

M. Riis: Dernière question, en fait il s'agit d'une observation visant à préciser certaines choses que M. Bélanger vient de dire. Vous dites qu'étant donné les modifications qui ont été apportées à la Loi sur les banques aux termes desquelles les banques étrangères ont été autorisées à s'implanter au Canada, la concurrence aurait diminué.

M. Bélanger: C'est exact, la concurrence a diminué. Je crois que c'est un phénomène temporaire parce que lorsqu'elles auront normalisé leurs opérations, il est probable qu'elles permettront de développer un marché global qui ouvrira la porte à de nouvelles opérations. Donc, à long ou à moyen terme, j'accepte qu'il y ait davantage de concurrence sur le marché bancaire. J'y suis favorable pour des raisons très égoïstes compte tenu de notre importance bien entendu. A court terme, la concurrence n'a pas augmenté, en fait elle a diminué au cours des 18 derniers mois.

[*Texte*]

Mr. Riis: Thank you.

The Chairman: Mr. Duclos.

M. Duclos: Monsieur le président, merci. Bienvenue à nouveau, monsieur Bélanger.

J'aimerais qu'on parle un peu de la capitalisation de la Banque Nationale. Vous préférez peut-être parler de sous-capitalisation. Il y a déjà eu augmentation, évidemment, depuis la fin de l'exercice de 1981. Le ratio est passé de 40.1 à 38.6. Je présume que c'est à la suite d'une émission d'actions.

M. Bélanger: Plusieurs émissions.

M. Duclos: Plusieurs émissions, oui. Il y a quelque chose de frappant lorsqu'on regarde l'historique. Evidemment, votre cas est un peu spécial, puisque vous êtes enfin le fruit de deux ou trois fusions.

• 1620

En termes de rendement sur l'avoir des actionnaires, la Banque Nationale est constamment sous la moyenne de l'industrie bancaire, sauf en 1974 où elle est légèrement au-dessus, et pourtant en ce qui a trait à la capitalisation, vous vous défendez très bien, je veux dire que si on regarde ça, cela se tient, enfin, c'est ...

M. Bélanger: J'ignore quels chiffres vous regardez, vous m'excuserez d'être un peu mystifié.

M. Duclos: Ce sont des chiffres qui nous ont été fournis par notre personnel de recherche, peut-être que M. Cornwell voudrait indiquer la source ...

M. Bélanger: Je suis sûr qu'ils sont bien faits, mais je ne les connais pas. Alors, pour l'instant, je suis embêté ...

M. Duclos: En fait, ce à quoi je voudrais en arriver ...

M. Bélanger: Je voudrais vous souligner qu'avant 1980 ... Ce sont des chiffres de 1971 à 1979 qui sont le total de deux banques différentes. Et à ce moment-là, c'est vrai ... Ce sont des chiffres qui sont faits correctement, qui sont fort intéressants pour les tendances, mais qui sont impossibles à commenter. Il y avait deux banques différentes qui avaient chacune leur politique à cette époque-là. Je pourrais peut-être vous parler d'une, mais je n'ai pas tous les chiffres devant moi et je ne peux pas vous parler de l'autre.

M. Duclos: En fait, est-ce qu'à partir de ces chiffres-là on pourrait dire que le bas taux de rendement sur l'avoir des actionnaires n'a absolument rien à voir avec la relative sous-capitalisation de la banque?

M. Bélanger: Je pense que la relative sous-capitalisation c'est quelque chose d'un peu plus récent dans sa manifestation principale, parce que les différences avec la moyenne de l'industrie étaient moins évidentes, en tout cas pour une des deux banques, dans les années avant la fusion. Et dans la mesure où cela veut dire que dans notre cas, par exemple, si on avait 100 millions de dollars de plus dans le capital, c'est un 100 millions de dollars sur lequel on ne paye pas d'intérêt dans la partie des fonds achetés, et si les fonds achetés nous coûtent en moyenne 15 millions de dollars par année, ça veut dire qu'il

[*Traduction*]

M. Riis: Merci.

Le président: Monsieur Duclos.

Mr. Duclos: Thank you, Mr. Chairman. Welcome again, Mr. Belanger.

I would like to talk about the capitalization of the *Banque Nationale*. Maybe you would rather talk about the under-capitalization. Obviously, there has already been an increase since the end of the financial year 1981. The ratio went from 38.6 to 40.1. I think that is due to the issuance of shares.

Mr. Belanger: Several.

Mr. Duclos: Several, that is correct. Looking at the evolution of the bank there is something striking. Obviously, your case is a bit special, given the fact that you are the result of two or three mergers.

In terms of return on the shareholders' assets, the National Bank has always been below the banking industry average, except in 1974 when it was slightly above. However, in terms of capitalization, you do very well, I mean if you look at the figures, they are not bad, well ...

Mr. Belanger: I do not know what figures you are looking at, excuse me for being somewhat mystified.

Mr. Duclos: They are figures provided to us by our research staff, perhaps Mr. Cornwell would give the source ...

Mr. Belanger: I am sure they are well computed, but I do not know them. So, for the moment, I am stuck ...

Mr. Duclos: Well, the point I wanted to make ...

Mr. Belanger: I would like to emphasize that before 1980 ... These are the 1971 to 1979 totals for two different banks. And it is true ... These are figures which are correctly calculated, which are very interesting in terms of trends, but it is impossible to make any comment. These are two different banks, each with a different policy at that time. I might be able to talk about one of them, but I do not have all the figures before me and I could not talk about the other.

Mr. Duclos: Do you think, on the basis of these figures, that one could say that the low rate of return on the shareholders' assets has absolutely nothing to do with the bank's relatively low capitalization?

Mr. Belanger: I think that the relatively low capitalization is a more recent phenomenon, since the differences in terms of the banking average were less evident, at least for one of the two banks, in the years before the merger. And to the extent that it refers to our case, for example, if we had $100 million more invested in capital, it was $100 million on which no interest was paid on the purchased capital portion, and if the purchased capital cost us an average of $15 million a year, this means $15 million profit more, or less in losses. Obviously, it was not more, you pay a dividend.

[*Text*]

se rajouterait 15 millions de dollars dans les profits, ou moins dans les pertes. Evidemment, là ce n'était pas plus, vous payez un dividende.

M. Duclos: Là ce n'était pas plus.

M. Bélanger: Il y a, bien sûr, un lien. Et si encore vous allez plus loin, si vous arrivez à un capital de trois fois, là évidemment, vous pouvez générer des profits relativement élevés.

M. Duclos: Ecoutez, pour simplifier les choses, évidemment les chiffres qui sont devant nous sont, comme vous dites, le résultat de consolidations . . .

M. Bélanger: C'est parce que cela fonctionne à l'inverse aussi. Si vous augmentez le capital avec un volume donné, vous pouvez bien, c'est évident, faire plus de profits, mais si vous augmentez le *leverage* avec un capital donné, vous pouvez faire aussi plus de profits.

Alors, on fait plus de profits actuellement avec le capital qu'on a, parce qu'on a un *leverage* qui est élevé. Si on baissait le *leverage* on aurait moins de volume, donc, on ferait encore moins de profits.

M. Duclos: Mais historiquement, qu'est-ce qui pourrait expliquer que, d'une façon à peu près constante au fil des années, on a des taux de rendement inférieurs à l'industrie bancaire, et assez curieusement, ce sont deux banques enracinées au Québec?

M. Bélanger: Les taux n'étaient pas les mêmes, mais je pense qu'on a souvent indiqué que, premièrement, les taux de rendement purement monétaires, c'est-à-dire la marge bénéficiaire ou le revenu d'intérêts net n'était pas, lui, inférieur à la moyenne du système bancaire; que, cependant, les coûts, donc, les salaires, les coûts de loyers, les coûts de l'informatique, etc., par $100 d'actif, étaient plus élevés parce que l'effet d'échelle n'était pas là au même degré que dans une banque qui avait des actifs quatre ou cinq fois plus grands.

Si on veut faire un exemple tout à fait simpliste, si vous doublez demain notre volume d'affaires, nous n'avons à augmenter que légèrement nos frais d'opération, nous avons à augmenter, bien sûr, les fonds que nous empruntons et nous dégageons—parce que là il y a un *leverage* qui est rendu à 80 pour 1—une profitabilité énorme.

Et c'est donc un des objectifs que poursuivait la fusion d'en arriver éventuellement à réduire les coûts d'opération et d'augmenter les actifs par employé à un niveau plus semblable à celui de la moyenne du système, en profitant de l'effet de dimension.

M. Duclos: Comme vous le savez, le gouvernement fédéral a un programme, ce qu'on appelle les obligations pour l'expansion de la petite entreprise, et vous avez sûrement noté que les entreprises du Québec ont semblé moins se prévaloir de ce programme-là que celles de l'ensemble du Canada. Est-ce qu'il y a un lien entre cela et le fait que votre banque ayant connu . . . d'abord, étant la banque la plus importante, je pense, pour les petites et les moyennes entreprises au Québec, et par ailleurs, votre banque ayant connu les difficultés que l'on connaît, était évidemment moins incitée à . . .

[*Translation*]

Mr. Duclos: It was not more.

Mr. Belanger: Certainly, there is a link. And if you take it further, if you have three times the capital, you will generate relatively high profits.

Mr. Duclos: Listen, to simplify things, obviously the figures before us, as you say, are the result of consolidations . . .

Mr. Belanger: It works conversely as well. If you increase the capital by a given volume, you can obviously make more profit, but if you increase the leverage by a given capital, you can also increase the profit.

So, we are currently making more profit with the capital we have, because we have a high leverage. If we lowered the leverage, we would have less volume, therefore, we would make less profit.

Mr. Duclos: But traditionally, how do you explain that there is a lower rate of return than the banking industry, almost continually over the years, and strangely enough, both these banks are in Quebec?

Mr. Belanger: The rates were not the same, but I think we have often indicated, firstly, that the purely monetary rate of return, namely the profit return or the net interest revenue, was not lower than the banking industry average; that the costs, such as salaries, rents, computer time and so on of $100 per share, were higher because the scale effect was not present in the same degree as in the bank which has shares four or five times greater.

If you would like to take a very simple example, if you double the volume of your business tomorrow, we only have to increase our operating costs slightly, we obviously have to increase the money that we borrow—since the leverage is now eighty to one—and we will have enormous profits.

One of the objectives of the merger was to reduce operating costs and to increase employee shares to something like half, thereby profiting by the scale effect.

Mr. Duclos: As you know, the federal government has the small business bond program and you are probably aware that Quebec companies have been less inclined to use this program than others across Canada. Is there any link between this and the fact that your bank has . . . firstly, being the largest bank, I think that the small and medium sized businesses in Quebec and elsewhere—your bank having experienced difficulties—were obviously less inclined to . . .

[*Texte*]

• 1625

M. Bélanger: Si vous me dites que le gouvernement fait un programme pour que l'impôt d'une banque soit passé au bénéfice d'un emprunteur, et que la banque X n'a pas d'impôt . . .

M. Duclos: Voilà.

M. Bélanger: . . . il est évident que celui qui a fait le programme devait s'attendre en partant que ces clients ne pourraient pas en bénéficier beaucoup. Et si celui qui a fait le programme ne s'attendait pas à cela, sa surprise est une surprise en elle-même.

M. Duclos: Donc, il y a un lien direct évident entre le fait que les entreprises au Québec se sont moins prévalues du programme et le fait que pour la plus grande banque au Québec . . .

M. Bélanger: Le programme, en tout cas, ne semblait pas avoir été fait dans le cadre de leur environnement, si c'est comme cela que vous posez la question.

M. Duclos: D'accord . . .

M. 8élanger: Par contre, ce qui est intéressant c'est qu'avant que ce programme-là existe, il y avait un autre programme d'aide à la petite entreprise qui était de nature différente, qui n'impliquait pas des obligations à intérêt conditionnel, mais d'autres formes de garantie. Et on avait régulièrement l'honneur de recevoir une lettre du ministre nous disant qu'il était très fier de voir que l'on était, malgré notre petite taille, et je parle d'une des deux banques à ce moment-là, celle qui en profitait le plus. Mais, cela n'était pas basé sur le transport de l'impôt. C'était le programme *Small Business Loans Program*, quelque chose comme cela, et qui a fini ses jours, je crois.

M. Duclos: Comme vous le savez, depuis le dernier budget, on a circonscrit les catégories d'entreprises qui peuvent se prévaloir du programme d'obligation pour la petite entreprise aux entreprises qui sont vraiment en difficultés financières.

Ne pensez-vous pas que l'on devrait revenir à la situation antérieure au 12 novembre 1981?

M. Bélanger: On n'avait peut-être pas prévu que le nombre d'entreprises qui sont en difficultés financières, étant en croissance géométrique qu'on allait peut-être avoir une très bonne demande pour ce programme. Mais, je pense que c'est fortuit.

M. Duclos: Mais, est-ce que vous recommandez que l'on revienne à la situation antérieure, justement, pour permettre aux entreprises qui sont déjà en santé de rester en santé plutôt que de . . .

M. Bélanger: Ecoutez, tous les programmes qui sont faits pour donner des bénéfices fiscaux appellent une autre question. Pourquoi est-il nécessaire de donner des bénéfices fiscaux? C'est donc que l'on croit que la fiscalité est trop lourde. Pourquoi ne corrige-t-on pas cela d'abord au début? Ce serait beaucoup plus simple pour tout le monde.

M. Duclos: D'accord.

[*Traduction*]

Mr. Belanger: If you are telling me that the government has set up a program whereby bank taxes benefit the lender, and that bank *x* has no taxes . . .

Mr. Duclos: Exactly.

Mr. Belanger: . . . it is obvious that the person who set up the program expected from the beginning that clients would not benefit greatly. And if the person who set up the program did not expect that, that would be a surprise in itself.

Mr. Duclos: So, there is a direct link between the fact that a a Quebec firm used the program last and the fact that the largest bank in Quebec . . .

Mr. Belanger: In any case, the program does not seem to have been set up in the context of their environment, if that is the question you are asking.

Mr. Duclos: Okay . . .

Mr. Belanger: However, what is interesting, is that before that program existed there was another program of assistance to small firms which was different, which did not involve bonds with conditional interest, but other forms of guarantees. And we regularly had the honour of receiving letters from the minister telling us he was proud to see that in spite of our small size, and I am speaking of one of the two banks at this point, we benefitted the most. This was not based on tax transfers. The program was the small business loans program, which is now terminated, I believe.

Mr. Duclos: As you know, since the last budget, the categories of firms who may take advantage of the small business bond program is limited to companies which are really experiencing financial difficulties.

Do you not think that we should return to the previous situation on November 12, 1981?

Mr. Belanger: Perhaps it was not anticipated that the number of firms in financial difficulty was a geometric progression and that there might be a large demand for this program. But perhaps it is just as well.

Mr. Duclos: But do you recommend that we return to the previous situation, to enable the companies that are healthy to stay so, rather than . . .

Mr. Belanger: All programs which provide fiscal benefits pose another question. Why is it necessary to give fiscal benefits? It is clear that the taxes are believed to be too heavy. Why is this not corrected at the onset? This would be simpler for everybody.

Mr. Duclos: All right.

[*Text*]

Vous avez mentionné, en réponse à une question de M. Berger, que dans le domaine des prêts aux petites et moyennes entreprises, il y a eu à une époque pas trop lointaine, enfin, il y avait plus de concurrence.

M. Bélanger: Il y a encore . . .

M. Duclos: Oui . . . Est-ce que cela a quelque chose à voir avec le rôle joué par les Caisses d'entraide économiques et est-ce que les malheurs arrivés aux Caisses d'entraide économiques ont pu diminuer l'effet de concurrence?

M. Bélanger: Non. Je ne le crois pas, parce que les Caisses d'entraide économiques ne faisaient pas du prêt d'opération aux petites et moyennes entreprises. Elles faisaient du prêt à terme, du prêt qui finançait, si vous voulez, la construction des édifices ou l'équivalent. Et dans ce domaine-là, elles ont sûrement apporté quelque chose, il n'y a pas de doute là-dessus. Dans la mesure où elles pratiquaient des taux qui pouvaient être assez généreux, cela a dû faciliter les choses pour un certain nombre d'entreprises. Cependant, c'était aussi le domaine qui était couvert par une bonne partie des quasi-banques et des autres semblables. Et il y a donc des possibilités de remplacement de ce côté-là. En plus de cela on arrive maintenant, peut-être par hasard, dans une période où la demande pour de tels prêts a baissé beaucoup, puisqu'il y a moins d'investissement. Ce n'est donc pas possible de voir clairement les liens entre les deux maintenant.

C'est vrai que les Caisses d'entraide économiques ont joué un rôle important, puis d'une façon ou de l'autre, leurs successeurs vont continuer à en jouer un.

M. Duclos: Au deuxième trimestre de 1982, le solde des revenus est négatif de 6 millions de dollars et demi. Pourtant vous avez payé un impôt de un million de dollars et demi. Est-ce que c'est un impôt qui fait suite à des profits réalisés dans vos opérations internationales?

M. Bélanger: Non . . . il y en a une petite partie peut-être. Mais, essentiellement, c'est que l'an dernier, vous vous en rappellerez, les banques à charte n'avaient pas le droit de consolider leurs filiales domestiques. En vertu de la nouvelle Loi sur les banques, et il y a des instructions que vous avez promulguer . . . à compter de cette année, nous faisons la consolidation des filiales domestiques.

Parmi nos filiales domestiques, il y a deux compagnies de prêts hypothécaires, enfin, théoriquement, on en aura éventuellement une qui diminue et l'autre qui grandit.., et celles-là font certains profits qui sont taxables. Je vous avoue que, suivant toutes les règles de l'art, nous tentons de diminuer ce profit taxable puisque c'est un peu aberrant qu'une compagnie-mère qui elle-même ne fait pas de profit voit ses filiales payer de l'impôt. Mais, c'est un fait.

Et il y a aussi une filiale qui fait du *leasing* qui elle a des impôt également qui sont payables. Quoique techniquement, ils sont probablement reportables, ils devraient être rapportés comme payables.

[*Translation*]

You mentioned, in reply to Mr. Berger's question, that in the area of loans to small and medium-sized firms, there was a time not too long ago when there was more competition.

Mr. Belanger: There still is . . .

Mr. Duclos: Yes . . . Does this have something to do with the role played by the *Caisses d'entraide économiques* and did the recent difficulties of the *Caisses d'entraide économiques* decrease the competition?

Mr. Belanger: No, I do not believe so, because the *Caisses d'entraide économiques* did not make operating loans to small and medium-sized firms. They made term loans, loans which financed the construction of buildings or similar items. And in this area, they certainly provided something, there is no doubt about it. Since their rates could be quite generous, this did facilitate things for a certain number of companies. However, this area was also covered by a large portion of the near banks and similar institutions. Therefore, replacement possibilities there. Moreover, and this may be a coincidence, we are now entering a period where the demand for such loans has decreased considerably, because there is less investment. It is therefore not possible to see a clear link between the two now.

While it is true that the *Caisses d'entraide économiques* played an important role, in one way or another their successors will continue to do so.

Mr. Duclos: In the second quarter of 1982, there was a negative revenue balance of $6.5 million. However, you paid taxes of $1.5 million. Are these taxes on profits in your international operations?

Mr. Belanger: No . . . well perhaps a small portion. But, essentially, last year, as you will recall, the chartered banks did not have the right to consolidate their national subsidiaries. Under the new Bank Act directives you issued, beginning this year we will consolidate our national subsidiaries.

Among our national subsidiaries, there are two mortgage loan companies and in theory one will decrease and the other enlarge. They make some profits which are taxable. I must confess, according to the rules of the art, we are attempting to decrease the taxable profit because it is harder to swallow that the mother company which does not make a profit, sees its subsidiaries pay taxes. But this is a fact.

There is also a subsidiary which does leasing and it also pays taxes. Technically, they are probably deferable, but they must be declared as payable.

[*Texte*]

M. Duclos: Vous avez dit, monsieur Bélanger, que vos opérations internationales étaient rentables. Quelle est la situation en ce qui a trait à vos engagements à l'endroit du gouvernement polonais?

• 1630

M. Bélanger: Nous n'avons pas d'engagements . . .

M. Duclos: . . . Par exemple..,.est-ce qu'ils rencontrent leurs obligations ou êtes-vous obligés de faire du *bridge financing*, ou enfin, quelle est la situation exactement?

M. Bélanger: Nous n'avons pas d'engagements envers le gouvernement polonais, nous avons des engagements envers diverses institutions polonaises garantis par une banque polonaise qui appartient au gouvernement polonais.

M. Duclos: Oui, mais . . . .

M. Bélanger: Cela, c'est pour s'amuser . . . Je crois que nous avons la distinction d'être probablement une des rares banques dans le monde qui depuis trois ans a diminué de 25 p.100 ses prêts en Pologne. Mais ce n'est pas parce que nous cherchions nécessairement à les diminuer rapidement, mais au moment de la fusion, nous avons constaté que nous avions un pourcentage trop grand de nos prêts dans ce pays-là, donc nous n'avons pas renouvelé ce qui était à court terme, et nous avions l'an dernier à peu près 25 p.100 de moins qu'au début de 1979. Je ne pense pas que dans la même période, il y ait quelqu'autre banque internationale de dimension un peu importante qui ait cette chance fortuite. D'autre part, l'an dernier, les Polonais ont commencé les procédures qui sont normales dans le secteur des prêts internationaux pour obtenir une restructuration. Cette restructuration s'est terminée, pour ce qui était des montants de capital dûs en 1981, au mois d'avril; elle a impliqué d'abord que tous les intérêts dûs en 1981 soient payés, plus les intérêts de pénalité sur les retards.., que des commissions soient payées pour la négociation du nouveau prêt qui finance le capital de 1981, que 5 p.100 du capital dû en 1981 soit payé avant que ne soient conclus les nouveaux prêts en trois versements, un tiers au début, un tiers au milieu et un tiers à la fin de juillet, et jusqu'à ce jour, les Polonais ont respecté tous ces engagements-là, les signatures se sont faites fin février et depuis les intérêts sont payés mensuellement et sont à jour.

M. Duclos: Est-ce que par rapport à votre actif . . .

Le président: Merci, monsieur Duclos. S'il vous plaît- . . . .Madame Carney.

Miss Carney: Mr. Chairman, since we established the order of questioning, I have learned that Mr. Lambert's experience with at least one of the partners in this bank goes back 57 years, I believe.

Mr. Lambert: Antiquity.

Miss Carney: To 1925, and in view of the fact that we may have a vote, I would suggest the questioning pass to him.

The Chairman: My understanding is the vote may be around 5 o'clock.

[*Traduction*]

Mr. Duclos: You stated, Mr. Belanger, that your international operations were profitable. What is the situation with respect to your commitments to the Polish government?

Mr. Belanger: We do not have any commitments . . .

Mr. Duclos: For example, do they meet their obligations or are you obliged to do bridge financing, or what is the situation exactly?

Mr. Belanger: We have no commitments to the Polish government, we have no commitments to various Polish institutions guaranteed by a Polish bank belonging to the Polish government.

Mr. Duclos: Yes, but . . .

Mr. Belanger: This is a little distraction . . . I believe we have the distinction of being one of the few banks in the world which has decreased its loans to Poland by 25 per cent over the last three years. We did not necessarily seek to decrease them rapidly, but at the moment of the merger, we observed that too great a percentage of our loans were in that country, therefore, we did not renew the short-term loans, and last year we had approximately 25 per cent less than at the beginning of 1979. I do not think that during the same period there was any other international bank of any size that was that lucky. Also, last year, the Poles began procedures which are normal in the international loan sector, to obtain restructuring. This restructuring finished in the month of April for a capital amount due in 1981. It meant that all interest due in 1981 had to be paid, plus interest penalties on delays, that the commissions be paid for negotiating the new loan to finance the 1981 capital, that 5 per cent of the capital due in 1981 be paid before new loan agreements in three instalments were concluded, one third at the beginning, one third at the middle and one third at the end of July, and up to this point the Poles have respected all these commitments, the agreements were concluded at the end of February and the interest has been paid monthly and is up to date.

Mr. Duclos: With respect to your shares . . .

The Chairman: Thank you, Mr. Duclos. Miss Carney, please.

Mlle Carney: Monsieur le président, après avoir établi l'ordre des intervenants, j'ai appris que les rapports de M. Lambert avec un au moins des associés de cette banque date de 57 ans, si je ne m'abuse.

M. Lambert: Depuis l'antiquité.

Mlle Carney: Depuis 1925 et puisque nous aurons peut-être un vote, je lui cède mon tour.

Le président: Que je sache, le vote sera à 5h00.

[*Text*]

Miss Carney: Right, so I would suggest that Mr. Lambert draw on his 57 years of experience.

The Chairman: Mr. Lambert.

Mr. Lambert: Mr. Chairman, this is a remarkable week. I think that people are bowing low to years of service in this institution. I suppose the following week we will pay a price for this week's consideration. I thank Miss Carney for her kind consideration.

I was going to say

. . . monsieur Bélanger, j'allais dire, comme la devise aujourd'hui pour une certaine banque: Ma première banque.., la banque Canadienne nationale était ma première banque personnelle . . . , à l'âge de 4, 5 ans, à ce moment-là, dans le village de St-Albert, au nord d'Edmonton. Bon! Maintenant, c'est une ville. Ils ne sont pas de retour, par exemple.

M. Bélanger: Pas à St-Albert, mais à Edmonton?

M. Lambert: Oui, oui. Mais cela, c'était . . . la Banque canadienne provinciale . . .

M. Bélanger: Oui, oui. C'est cela.

M. Lambert: Alors, maintenant, pour actuellement mettre dans le contexte les affaires de la Banque nationale, est-ce que le fait que peut-être 80 p.100 de vos affaires domestiques se font au Québec, est-ce que le pourcentage est trop ou moins, dans nos dits grosso modo 80 p.100?

M. Bélanger: Vous me permetterez de répondre indirectement si vous voulez. Une des banques qui fait l'admiration de tous par sa croissance rapide au Canada, c'est la Banque de Colombie-Britannique qui concentre à peu près à 100 p.100 ses opérations canadiennes en Colombie-Britannique et en Alberta; cela ne semble pas leur nuire. Je ne vois pas pourquoi la concentration régionale serait nécessairement mauvaise en elle-même.

M. Lambert: Ah non, mais écoutez, vous avez mal interprété mon motif . . .

M. Bélanger: Moi, j'essayais de divertir la question bien sûr . . .

M. Lambert: Non, non, non, non, écoutez . . .

M. Bélanger: Vous vous en êtes aperçu!

M. Lambert: Je veux voir si la concurrence que vous avez . . . Non, il y a deux raisons pour lesquelles votre position n'est pas aussi solide que nous ne l'aimerions voir. C'est que, premièrement, si vous avez de 75 à 80 p.100 de vos affaires qui se font au Québec . . . Nous savons que depuis quatre ou cinq ans, le Québec a connu une baisse dans ses activités économiques plus sévère que dans d'autres régions du pays. Alors si vous . . .

• 1635

M. Bélanger: Je me suis laissé dire par des collègues que cela avait été plutôt sévère cette année dans le nord de l'Alberta, mais enfin . . .

[*Translation*]

Mlle Carney: Voilà, et je suggère que M. Lambert utilise ses 27 années d'expérience.

Le président: Monsieur Lambert.

M. Lambert: Monsieur le président, c'est une semaine remarquable. Je pense que les gens reconnaissent mes années de service dans cet établissement. Je suppose que la semaine d'après, on va nous le faire payer. Je remercie M^lle^ Carney de son amabilité.

J'allais dire . . .

Mr. Belanger, I was going to say just like the slogan of a certain bank: My first bank, the Canadian National Bank was my first personal bank, when I was four and five years old in the Town of St-Albert, north of Edmonton. This is now a city. They do not exist anymore.

Mr. Belanger: Not in St-Albert, but in Edmonton?

Mr. Lambert: Yes, yes. But it was the la Banque canadienne provinciale . . .

Mr. Belanger: Oh, yes. That is it.

Mr. Lambert: To put my questions now in the context of the National Bank, is it accurate to say that approximately 80 per cent of your national business is carried out in Quebec?

Mr. Belanger: If you will allow me to reply indirectly. One bank which is greatly admired for its rapid growth in Canada is the Bank of British Columbia which concentrates almost 100 per cent of its Canadian operations in British Columbia and Alberta; it does not seem to harm them. I do not see why regional concentration should be necessarily bad in itself.

Mr. Lambert: No, you misinterpreted my intention . . .

Mr. Belanger: I was attempting to divert the question . . .

Mr. Lambert: No, no, listen . . .

Mr. Belanger: You noticed it!

Mr. Lambert: I would like to see if your competition . . . no, there are two reasons why your position is not as solid as we would like to see it. First of all, if you have 75 to 80 per cent of your business in Quebec . . . It is a known fact that in the last four or five years, Quebec has experienced an economy downturn that has been more severe than that experienced by other parts of the country. So if you . . . .

Mr. Bélanger: Some of my colleagues tell me that the situation has been rather severe in northern Alberta this year, but . . . .

[*Texte*]

M. Lambert: Écoutez.., écoutez, vous n'allez pas me répondre comme cela.

M. Bélanger: Non, mais écoutez, pour répondre à votre question . . .

M. Lambert: Je suis sérieux, . . .

M. Bélanger: Oui, oui, mais moi aussi je suis sérieux; et je ne crois pas du tout que le fait que nous soyons concentrés au Québec cela affecte de façon particulière la performance de notre banque. Nous avons répété souvent et je l'ai répété ici aujourd'hui, nous avons entrepris, il y a trois ans, une fusion qui est quelque chose de très difficile, et qui est aussi quelque chose de très volumineux. C'est la plus grande fusion entre des institutions financières en Amérique du Nord, en terme de volume. Cela ne se fait pas en deux jours, et c'est fait en vue d'en arriver à des améliorations importantes de profitabilité; cette opération-là a été annoncée il n'y a pas trois ans aujourd'hui; elle est entrée en vigueur moins de six mois après. Et on avait pensé qu'en, à peu près 30 mois, on aurait tout réglé; on s'est trompé. Cela nous aurait pris probablement 36 mois; mais ce que l'on avait pas prévu, parce qu'il y a un tas de choses qu'on ne prévoit pas, c'est que pendant la même période, on aurait deux flambées de hausses extrêmement rapides de taux d'intérêt, et que dans notre dernière année, on serait dans, ce qu'on pourrait appeler en tout cas, une récession, ou une période de stagnation de l'économie. Et si vous avez une stagnation de l'économie, tant dans notre marché du Québec que dans les autres au Canada, à l'heure actuelle, eh bien vous ne pouvez pas augmenter vos volumes. Le fait qu'à long terme, nous avions une profitabilité moins élevée.., elle était reliée à nos dépenses d'exploitation.., c'est que nous avions un réseau très distribué avec une concentration d'actifs par succursale qui était inférieure à la moyenne. Et en ce qui nous concerne, je ne crois pas du tout que le fait qu'on soit concentré au Québec cela nous ait nui en quelque façon que ce soit.

M. Lambert: Eh bien écoutez, je vais vous exprimer une opinion un peu contraire. Bon . . . Non, non.., simplement comment il est fait . . . Je pense bien qu'au Québec, vous avez une situation un peu singulière. Premièrement vous avez une plus forte concurrence de caisses populaires. Quand vous disiez justement que le total de vos affaires a diminué.., naturellement les dépenses les touchent. Elles sont plus importantes; vous avez, comme on dit, une *straight overhead*..; bon, et la même chose quand sur les prêts personnels, le chiffre de vos affaires.., ça a diminué; vous en parliez justement. Il y a eu cette diminution aux ventes de voitures et de meubles, etc., etc. Nous connaissons cela, un peu partout au pays. Mais pour vous, c'était un peu plus important cette diminution, parce que votre base n'était pas la plus large . . .

Deuxièmement, la concurrence que vous apporte le mouvement des Caisses populaires au Québec. Ils sont dans les affaires, dans les prêts personnels, ils sont dans les prêts hypothécaires, il vous font directement plus de concurrence, plus près des gens. Alors, ce sont des influences pour diminuer vos affaires . . . Quoi!

M. Bélanger: Cela, j'en conviens volontiers monsieur Lambert.

[*Traduction*]

Mr. Lambert: Look, that is no answer.

Mr. Bélanger: No, but to answer your question . . . .

Mr. Lambert: I am serious . . . .

Mr. Bélanger: Yes, but I am too. I do not think that the fact that we are located mainly in Quebec has any particular effect at all on the performance of our bank. We have often stated, and I repeated it again today, that three years ago there was a merger, which is something very difficult and very extensive. It was the largest merger of financial institutions in North America in terms of volume. It is not something that is accomplished over night. The objective of the merger was to substantially improve profitability. The merger was announced less than three years ago today and came into effect less than six months thereafter. We thought that we would have solved all the problems in about 30 months, but we were wrong. It will probably take us 36 months. One of the things we did not anticipate, because there are always many things one does not anticipate, was that there would be two extremely rapid increases in the interest rates and that in our final year we would be in a recession, or a period of economic stagnation. Since the economy of Quebec and the rest of Canada is stagnating at the present time, it is impossible to increase one's volumes. The fact that our profitability was lower in the long term is related to our operating expenses and our highly decentralized network of banks, within which each branch held less than average assets. As far as we are concerned, I certainly do not think that the fact that we are located primarily in Quebec was harmful to us in any way.

Mr. Lambert: Well, I am going to put forward an opposite point of view. I think that the situation in Quebec is rather unique. First of all, there is more competition from the *caisses populaires*. You were saying that your total volume of business has dropped, and of course your expenses are affected. They are higher, you have what is known as "straight overhead". You also mentioned that your personal loans have fallen off. Sales of cars, furniture, and so on have dropped off. That situation exists more or less throughout the country. But this reduction in business was more important in your case, because your base was not very broad.

The second factor is that you have to deal with a great deal of competition from the *caisses populaires* movement in Quebec. They are involved in business, personal loans, and mortgages. They offer you more direct competition, because they are closer to the people. These are all factors that would reduce your business.

Mr. Bélanger: I certainly agree, Mr. Lambert.

[*Text*]

M. Lambert: Bon, d'accord, mais . . .

M. Bélanger: Mais c'était plutôt sur l'aspect, et je m'étais mal exprimé, sur l'aspect, disons, des difficultés de l'économie du Québec comme telles, qu'il ne me paraissait pas y avoir une différence marquée. Mais sur la concurrence beaucoup plus forte dans le système bancaire et parabancaire au Québec qu'ailleurs, je suis bien d'accord avec vous.

M. Lambert: Maintenant.., bon, vos prêts commerciaux, et industriels.., question des chaussures.., on en entend parler beaucoup chez les députés du Québec, des difficultés qu'envisage l'industrie de la chaussure. Le textile, c'est surtout . . .

M. Bélanger: . . . nos concurrents de Toronto qui ont les comptes de textile au Québec. Je ne m'en plains pas dans les circonstances actuelles.

M. Lambert: Mais, moi je veux savoir, écoutez, ce serait votre.., comment je dirais, votre champ d'activité, hein? Mais malheureusement, nous avons connu depuis quatre, cinq ans des difficultés dans ces industries. Alors, vous ne pouvez pas faire des affaires dans le même volume que vous aimeriez. C'est cela qui vous distingue. Vous n'avez pas le même genre d'industries soit au Nouveau-Brunswick.., et certainement nous en avions un peu de différentes en Alberta.

• 1640

M. Bélanger: J'en conviens volontiers. Mais à ce moment-ci, par exemple, ce qui attire l'attention, à tort je crois, des analystes, c'est beaucoup plus les pertes ou les difficultés que peuvent faire des banques qui ont donné de très gros prêts à des entreprises qui ont été très prospères, qui leur reviendront sans doute, dans les provinces qui sont plus proches de vous que de moi.., à ce moment-ci.

M. Lambert: Maintenant, écoutez . . . Je pense que vous détournez . . .

M. Bélanger: Je le détourne volontier parce que je ne suis pas prêt à accepter, parce que l'économie du Québec est ce qu'elle est, que nécessairement la profitabilité, ou l'activité, de la Banque nationale est reliée à cela. Nous avons une base importante au Québec. Mais nous ne servons pas également toutes les entreprises du Québec de la même façon, ni toutes les industries de la même façon.

Et je n'aime pas beaucoup que vous me reliez trop au Québec. Moi, je suis très fier d'être résidant au Québec . . .

M. Lambert: . . . Volontiers . . .

M. Bélanger: . . . mais pas au point de me faire dire que si on a ceci ou on a cela, c'est parce qu'on est Québécois.

M. Lambert: Monsieur le président, je proteste pour la mauvaise interprétation faite . . .

M. Bélanger: Je la retire, monsieur Lambert.

M. Lambert: Bon! Moi, je n'ai aucun motif. Tout simplement, je veux examiner objectivement la question des profits des banques. Pour moi, actuellement, l'ensemble de la question c'est quelque chose, une réclame populaire, simpliste qui fut

[*Translation*]

Mr. Lambert: Fine, but . . . .

Mr. Bélanger: Perhaps I did not make the point clearly: I just meant that I did not feel that the problems of the Quebec economy as such were that important a factor. But I quite agree that there is much more competition in the banking and near-banking system in Quebec than elsewhere.

Mr. Lambert: Now, with respect to your loans to business and industry. We hear a great deal about the difficulties facing the footwear industry from the MPs from Quebec. In the case of textiles, it is mainly . . . .

Mr. Bélanger: Our competitors from Quebec have the textile accounts in Quebec. In light of the current situation, I am not complaining about that.

Mr. Lambert: But, I would like to know, that would be your field of activity, would it not? Unfortunately, there have been problems in these industries for four or five years. There is not as much business as you would like. That is your distinguishing feature. The industries of New Brunswick, and certainly those of Alberta, are different from those of Quebec.

Mr. Belanger: I could not agree more. But at the present time, I think that analysts are concentrating much more—mistakenly in my opinion—on the losses or difficulties that may be experienced by banks which gave very large loans to companies that were extremely prosperous. This occurred in provinces much closer to your home than to mine.

Mr. Lambert: Well, look . . . I think you are changing the subject.

Mr. Belanger: I am doing so on purpose, because I am not prepared to accept the fact that the National Bank's profitability is necessarily related to the Quebec economy. We are quite broadly based in Quebec. But we do not serve all the businesses or industries in Quebec in the same way.

And I do not like the fact that you tie us so closely to Quebec. Personally, I am very proud to be a resident of Quebec . . .

Mr. Lambert: Of course.

Mr. Belanger: . . . but I do not like everything to be attributed to this fact.

Mr. Lambert: Mr. Chairman, I protest this incorrect interpretation . . .

Mr. Belanger: I withdraw it, Mr. Lambert.

Mr. Lambert: Good! I have no ulterior motive. I just want to take an objective look at the question of bank profits. In my opinion, the whole question boils down to a simplistic campaign launched by the Government a few months ago. It threw

[*Texte*]

faite il y a plusieurs mois, et le gouvernement nous a lancé ce «radar» un petit peu dépouillé, qui a traversé la piste, et puis ensuite les députés sont partis sur cela.., parce que nous voyons maintenant, qu'actuellement, les idées simplistes qu'il y a, depuis six à huit mois, sur les profits énormes des banques, ont bien disparues . . . Ce n'était pas le fait . . . C'était simplement une impression populaire. 8on!

Cependant, dans l'industrie, lorsqu'on veut localiser certains problèmes et écoutez . . . vous parliez tout à l'heure de la Banque de la Colombie-Britannique . . . , et on va examiner le bilan de l'année prochaine, pour voir après un an ou deux ans d'une baisse dans l'industrie forestière, plus catastrophique que celle que vous avez connue au Québec.., et dans l'industrie pétrolière, où le gouvernement fédéral a dépouillé, massacré, la meilleure industrie du pays.., nous allons voir ce que l'expérience des autres banques et de la Banque de la Colombie-Britannique . . .

Le président: Dernière question!

M. Lambert: C'est pour cela que je voulais voir s'il y avait certaines influences locales. Vous admettez la concurrence des Caisses populaires, qui est plus aiguë au Québec qu'elle ne l'est ailleurs, et deuxièmement, je me demandais, puisque.., et peut-être ces messieurs en face nous parlent depuis plusieurs années que l'industrie du Québec malheureusement connaissait une certaine faiblesse économique, c'est-à-dire . . .

Alors, si vous êtes là-dedans et que ça se chiffre dans 75 p. 100 de vos affaires domestiques, eh bien naturellement vous allez avoir une baisse de profits. C'est simplement pour essayer de trouver cela . . . Je veux voir! Est-ce que je partage vos opinions ou partagez-vous les miennes?

M. Bélanger: En ce qui concerne la concurrence, bien sûr. Et j'ajouterais quelque chose. Non seulement il y a une concurrence qui vient des Caisses populaires ou des autres quasi-banques, mais la concurrence à l'intérieur du système bancaire est beaucoup plus élevée au Québec qu'ailleurs pour simplement une raison.., c'est que notre rôle, au Québec, est très important et il est très minime ailleurs. Vous avez donc effectivement au Québec . . . l'ordre de grandeur, c'est que la première banque, c'est nous, et il y en a deux autres qui sont très concurrentielles et trois du *Big five* qui sont très minimes. Mais elles sont là quand même. Alors qu'ailleurs dans le pays, nous sommes . . . sauf dans l'Est . . . ailleurs nous sommes très peu présents.

Il y a donc seulement cinq banques . . . cinq grandes banques plutôt que six qui, à beaucoup d'autres endroits, se font la concurrence, sauf à certains endroits plus spécifiques où nous sommes également présents.

Quant à l'industrie du Québec cependant, je dois vous rappeler que même si nous avons des affaires au Québec qui représentent 75 p. 100 ou à peu près de nos affaires canadiennes, elles ne sont pas nécessairement dans les industries manufacturières des secteurs, dits mous. Et en particulier, nous en avons très peu . . . je ne sais pas pourquoi . . . dans la chaussure, dans le textile, et ainsi de suite. Nous avons cependant beaucoup d'entreprises de services, de ventes, de distribution,

[*Traduction*]

out this red herring, and the Members of Parliament took off after it. It is quite clear now, that the simplistic idea that was common six or eight months ago about enormous bank profits has disappeared. It was not correct; it was just an impression people had.

However, when you try to locate certain problems in industry, and listen to . . . a few minutes ago you mentioned the Bank of British Columbia. We will all be looking at its balance sheet next year to see what has been the effect of a one-or two-year downturn in the oil industry and in the forestry industry, which was even more disastrous than the situation you experienced in Quebec. As in the case of the petroleum sector, the federal government has massacred the country's best industry. So we will be looking at the effects of this on the Bank of British Columbia and on other banks.

The Chairman: Final question!

Mr. Lambert: That is why I wanted to ask whether there were some local factors. You have admitted that the competition from the *Caisses populaires* is keener in Quebec than elsewhere. I was also wondering, since . . . the gentlemen opposite have been telling us for several years that unfortunately the economic situation of industry in Quebec was rather poor.

Since you are involved in this area, and since it represents 75 per cent of your domestic business, it is natural that your profits would drop. I am just trying to see how . . . do I share your opinions or do you share mine?

Mr. Belanger: Welcome. Of course, we appeal competition and I would make one additional point. Not only is there competition from the *Caisses populaires* and other near-banks, but there is also the fact that there is much more competition within the banking system in Quebec than elsewhere for the simple reason that we play a very significant role in Quebec, and a very minor role elsewhere. We are the largest bank in Quebec, two of the others are very competitive and three of the "big 5" are very small. They do play a role, however. On the other hand, there are very few branches of the National Bank elsewhere in the country, except in eastern Canada.

Therefore, in many parts of the country, there are only five major banks rather than six competing for business. We are only represented in a few specific locations.

With respect to Quebec industry, however, I should remind you that although 75 per cent of our Canadian operations are in Quebec they do not necessarily involve the manufacturing or so-called soft sectors. I do not know why it is, but we are not heavily involved in the footwear and textile industries, and so on. However, we do have many clients in the service, sales and distribution sectors, rather than in the manufacturing sector. The health of these companies naturally depends on the eco-

[*Text*]

plus que d'entreprises manufacturières, et celles-là bien sûr suivent la conjoncture; mais au et celles-là bien sûr suivent la conjoncture; mais au cours des dernières années, au Québec comme ailleurs, elles ont été en excellente santé.

Le président: Merci, monsieur Lambert.

M. Lambert: Je vous remercie bien.

M. Bélanger: Accord mitigé, monsieur Lambert!

Le président: Merci beaucoup . . . Monsieur Deniger.

• 1645

M. Deniger: Merci, monsieur le président.

Vous avez quand même certains clients dans l'industrie du meuble, monsieur Bélanger, mais on ne parlera pas de ceux-là . . . Dans les chiffres qui sont devant vous, dans la comparaison des rapports des 11 dernières années, on remarque que dans les frais d'exploitation, c'est-à-dire excluant intérêts sur dépôts et débentures en pourcentage de l'actif moyen, que vous êtes régulièrement au-dessus de la moyenne de l'industrie bancaire.

Dans l'article qui est dans le journal *Les Affaires*, en date du 5 juin sur la B.C.N., c'est une entrevue que vous donniez au journaliste André Hains, où vous vous flattez que . . . une comparaison rapide des trois premières banques avait démontré que les frais autres que les intérêts avaient augmenté plus vite à la Banque de Montréal et à la Banque Toronto Dominion qu'à la B.C.N. où ce serait à 3,96 p. 100.

Est-ce que vous voyez dans un avenir assez rapproché, ...

M. Bélanger: Je ne me flattais pas, je constatais simplement.

M. Deniger: On doit vous donner crédit où il y a crédit quand même!

M. Bélanger: A ce moment-là, c'est parce que toutes les autres banques n'avaient pas sorti leurs rapports; mais c'est vrai également pour toutes les banques où . . .

M. Deniger: Vous êtes inférieurs . . . .

M. Bélanger: . . . la croissance des frais d'opérations en termes réels, en termes monétaires, est plus élevée que chez nous. Il n'y a pas de mystère à cela. Notre objectif depuis trois ans c'est de diminuer du personnel parmi les succursales, etc., c'est donc normal que cette croissance-là soit moins élevée chez nous que chez eux.

M. Deniger: Alors vous . . . .

M. Bélanger: Cependant les chiffres que vous avez ici sont exprimés sous forme de ratios. Et il est arrivé, même si nous avions des taux de croissance moins élevés que nos frais d'opérations, à chacune des années des trois dernières années depuis la fusion, que nous avons eu aussi, dans la première année après la fusion, une stabilité de l'actif. On peut faire changer les ratiosqui sont là de deux façons: on peut réduire ou stabiliser les dépenses d'exploitation, et on peut augmenter très

[*Translation*]

nomic situation, but in recent years, they have been doing extremely well, in Quebec as elsewhere.

The Chairman: Thank you, Mr. Lambert.

Mr. Lambert: Thank you very much.

Mr. Belanger: We agree with some reservations, Mr. Lambert!

The Chairman: Thank you very much. Mr. Deniger.

Mr. Deniger: Thank you, Mr. Chairman.

I do have some clients in the manufacturing industry, Mr. Bélanger, but we will not talk about them. In the figures you have before you comparing the last 11 years, I note that your operating costs, excluding interest on deposits and debentures as a percentage of the average assets, are regularly above the average in the banking industry.

There is a report on the interview you gave André Hains in the newspaper *Les Affaires* of June 5. You seem to be congratulating yourself on the fact that costs other than interest had increased much more quickly in the case of the Bank of Montreal and the Toronto-Dominion Bank than in the case of the National Bank, for which the figure was 3.96 per cent.

Do you think that in the fairly near future . . .

Mr. Bélanger: I was not congratulating myself, I was simply stating a fact.

Mr. Deniger: We must give you credit where credit is due, after all!

Mr. Bélanger: The reason for this is that at the time, not all the banks had put out their reports, but it does apply to all the banks.

Mr. Deniger: Your costs are lower.

Mr. Bélanger: The growth of operating costs in real terms, in monetary terms, is higher in the case of the other banks. There is nothing mysterious about that. Our objective for the last three years has been to reduce our staff in the branches, and so on, so it is reasonable that these costs have not been rising as quickly at the National Bank as they have at other banks.

Mr. Deniger: So you . . . .

Mr. Bélanger: However, the figures you have are expressed as ratios. And even though our costs were not rising as quickly in each of the three years since the merger, in the first year after the merger, our assets were stable. These ratios can be changed in two ways: operating costs can be reduced or stabilized, and assets can be increased very quickly. There are two parts to these ratios. In our case it was neither possible nor desirable, in my opinion, to increase our assets quickly, at the

[*Texte*]

rapidement les actifs. Il y a deux morceaux dans ces ratios-là. Dans notre cas, il n'était pas possible, et je pense qu'il n'était pas désirable non plus, de faire augmenter rapidement les actifs, en tous les cas ce n'était pas possible.., en même temps qu'on essayait de contrôler ou de stabiliser les dépenses d'exploitation.

Je pense que si vous refusez de regarder les chiffres des trois dernières années, en tenant compte d'un contexte bien réel de celui d'une fusion de deux grandes entreprises qui prend du temps avant que les pièces tombent toutes en place, eh bien, vous allez toujours avoir des surprises en regardant les résultats.

M. Deniger: Je ne refuse rien, monsieur Bélanger.

M. Bélanger: Non, non, j'ai dit «vous», c'est un collectif, je ne visais personne en particulier!

M. Deniger: Mais vous avez quand même comme objectif, et vous vous y attaquez avec fermeté et avec rigueur, de diminuer justement les frais d'exploitation. Alors, vous voulez en fait . . . Vous avez dit que vous aviez combien de succursales? Vous avez dit cela au début de votre . . .

M. Bélanger: Nous en avons à peu près 503 au Québec, maintenant.., on en a fermées quelque chose comme 140 ou à peu près, depuis le début de l'année.

M. Deniger: Allez-vous en fermer d'autres?

M. Bélanger: Il en reste trois ou quatres dans le programme.

M. Deniger: Alors vous allez vous stabiliser à 500?

M. Bélanger: Cela dépend! Si dans trois ans ou dans cinq ans, dans 10 ans, la technologie nous amène à trouver une meilleure façon de distribuer le service, on suivra, bien sûr. Ce n'est pas une promesse éternelle. Mais on a atteint le niveau que l'on visait au moment de la fusion, ou à peu près.

M. Deniger: Je suis curieux de reprendre un peu quand même la question de M. Lambert. Il parlait de compétition, de concurrence. Il me semble qu'au Québec il y a sûrement une compétition énorme quant au dépôt.

M. Bélanger: Bien sûr!

M. Deniger: Et je me demandais si vous pouviez élaborer un peu là-dessus.

M. Bélanger: Eh bien! Écoutez . . . si vous prenez encore plus simplement la région métropolitaine de Montréal, vous avez dans cette région, parce que c'est là que sont surtout présents les cinq grands et nous, et que vous la comparez en très gros à la région métropolitaine de Toronto, vous avez comme intervenant dans la région métropolitaine de Montréal chacune des autres cinq grandes banques, plus nous qui sommes plus grand que chacune de celles-là, plus la banque d'Épargne, plus les Caisses populaires, autrefois de divers mouvements, mais maintenant d'une seule fédération . . . L'importance relative du mouvement coopératif est plus grande au Québec qu'à Toronto . . . Ce serait moins vrai si

[*Traduction*]

same time that we were trying to control or stabilize our operating expenses.

I think that if you look at these figures for the last three years without bearing in mind that they relate to a period during which a merger was occurring, which takes time, before all the pieces fall into place, then you will always find the figures somewhat surprising.

Mr. Deniger: I am not disregarding the merger, Mr. Bélanger.

Mr. Bélanger: No, when I said "you", I was not referring to anyone in particular!

Mr. Deniger: But it was your objective, and you set about achieving it with determination, to reduce your operating cost. How many branches did you say you have? You mentioned it at the beginning of your . . . .

Mr. Bélanger: We have approximately 503 in Quebec. We have closed something like 140 since the beginning of the year.

Mr. Deniger: Will you be closing others?

Mr. Bélanger: There are still three or four branches to be closed.

Mr. Deniger: So you will have a total of 500 branches?

Mr. Bélanger: It all depends! If in three, five or ten years, we can provide better service through technology, we will of course do so, but that is not an everlasting promise. We have reached the level we set for ourselves at the time of the merger, or more or less .

Mr. Deniger: I would like to follow up on the question Mr. Lambert was asking. He was talking about competition. In my opinion, there is definitely tremendous competition for deposits in Quebec.

Mr. Bélanger: That is certainly true!

Mr. Deniger: I was wondering if you could go into more detail on that.

Mr. Bélanger: If you look just at the Montreal metropolitan region, because that is where most of the branches of the five major banks and of the National Bank are located, and if you compare it to the metropolitan Toronto region, you find that in Montreal, in addition to the five major banks, plus the National Bank, and we are the largest, there is also the banque d'Epargne and the *caisses populaires*, which formerly comprised various movements, but which are now combined into a single federation. The co-operative movement is a much greater factor in Quebec than in Toronto. The same could not be said of Vancouver, because the co-operative movement is very strong there as well.

[*Text*]

l'on faisait la comparaison avec Vancouver, parce que le mouvement coopératif est très fort là aussi.

Par conséquent vous avez des types d'institutons différentes qui se font concurrence pour recueillir les mêmes dépôts, et certaines de ces institutions-là peuvent, en payant le même prix, avoir des dépôts à moins chers que les autres puisqu'elles n'ont pas à maintenir des réserves gratuites à la banque centrale.

M. Deniger: Je voulais justement . . . .

M. Bélanger: Elles sont quand même sujettes à diverses autres règles. Par exemple, le banques d'épargnes, et il est question d'une nouvelle loi, les banques d'épargnes doivent maintenir des réserves. Mais elles les maintiennent dans d'autres banques. Je suis bien pour cela parce que cela nous permet d'avoir des dépôts de la Banque d'Épargne mais on paie de l'intérêt dessus. Alors que nous, l'équivalent on le maintient à la banque centrale et on n'a pas d'intérêt dessus, bien sûr.

M. Deniger: Alors ces réserves que l'on vous force à garder sur vos dépôts à la Banque du Canada, à 6, à 7 p. 100, les Caisses populaires, elles n'ont pas à . . .

M. Bélanger: Elles ont d'autres obligations bien sûr qu'il ne faut pas négliger, mais qui ne sont pas du tout les mêmes et qui n'ont pas le même coût.

• 1650

M. Deniger: Qui n'ont pas le même coût . . .

Est-ce qu'on peut dire aussi qu'une des raisons principales de la fusion entre la B.C.N. et la Banque Provinciale était justement que vous vous trouviez souvent en compétition l'une avec l'autre et que vous aviez, à ce moment-là, . . .

M. Bélanger: Non. Si les deux avaient eu une gestion qui leur convenait et n'avaient pas eu de problèmes, la concurrence n'aurait en rien dérangé.

M. Deniger: Comment prévoyez-vous, s'il n'y a pas de relance économique à court ou à très moyen terme, accroître vos actifs?

M. Bélanger: Eh bien, on ne prévoit pas accroître beaucoup nos actifs canadiens d'ici la fin de l'année, parce qu'on ne prévoit pas qu'il y aura une reprise significative. On prévoit divers changements, parce qu'il y a des changements dans le mélange. Par exemple, de ce temps-ci, il y a toujours un petit peu plus de prêts hypothécaires, un petit peu plus de croissance dans les prêts à la consommation, mais c'est minime. Pour ce qui est des clients commerciaux, ceux qui sont en bonne santé s'appliquent à réduire le plus vigoureusement possible leurs emprunts bancaires, et c'est très sensé; et ceux qui sont en mauvaise santé, on s'applique à ne pas augmenter leurs emprunts bancaires. Alors, évidemment, cela ne favorise pas la croissance du volume des affaires.

M. Deniger: Dans l'article auquel je me réfère, vous avez fait la citation suivante, et je me demandais si vous ne pourriez pas élaborer sur cela. Vous avez dit: «On a plus de bons banquiers que les autres banques au Québec . . .

[*Translation*]

Hence, there are several types of institutions competing for deposits, and some of these institutions can offer the same rate of interest and yet pay less for their deposits than the other institutions, because they do not have to maintain reserves free of charge in the central bank.

Mr. Deniger: I in fact wanted to . . . .

Mr. Bélanger: However, these other financial institutions are subject to various other rules. For example, there is talk of introducing a new act on savings banks. Savings banks are required to maintain reserves, but they have them in other banks. In this way, we get deposits from the savings bank, but we pay interest on them. Whereas we are required to maintain our reserves in the Bank of Canada, and of course no interest is paid on them.

Mr. Deniger: So you are required to maintain reserves on your deposits in the Bank of Canada at 6 or 7 per cent, whereas the *caisses populaires* do not have to . . . .

Mr. Bélanger: Obviously, it should not be forgotten that they have other obligations, but they are completely different and do not involve the same cost.

Mr. Deniger: Which do not have the same cost . . .

Is it also correct to say that one of the main reasons for the merger between the BCN and the Provincial Bank was the fact that you so often found yourself in competition with each other and that you then . . .

Mr. Belanger: No. If both of them had had appropriate management and no problems, competition would not have been a drawback.

Mr. Deniger: If there is no economic recovery in the short or very intermediate term, how do you expect to increase your assets?

Mr. Belanger: Well, we do not expect to increase significantly our Canadian assets by the end of the year since we do not foresee a significant upturn. We expect various changes since there will be a change in the mix. For instance, at the present time there is always a somewhat greater amount of mortgage loans and a certain growth in consumer loans but it is minimal. As for business customers, those who are in a sound position are making an effort to reduce as much as possible the money they borrow from banks and this is very sensible; as for those who are in a poor position, we are trying not to increase their amount of borrowing. This of course does not encourage any growth in the volume of business.

Mr. Deniger: In the article I am referring to you make a statement which I would like to have some elaboration on, you said: "We have more good bankers than the other banks in Quebec . . .

[*Texte*]

M. Bélanger: Bien sûr!

M. Deniger: ... et nous sommes la banque à donner le meilleur service aux entreprises ... » et c'est l'aspect qui m'intéresse.., « ... parce que nous sommes la plus décentralisée» ...

M. Bélanger: Oui ...

M. Deniger: Alors, pourriez-vous élaborer là-dessus?

M. Bélanger: En quelques mots, nous avons plus de bons banquiers que les autres au Québec, d'abord, pour la raison mathématique bien simple que nous en avons deux fois plus que tous les autres dans l'ensemble. Il n'est donc pas surprenant qu'individuellement il y en ait plus qui soient bons. Il y en a plus qui sont spécialisés dans des affaires qui traitent directement des personnes et des petites entreprises. Et nous avons au Québec six régions différentes, chacune avec sa division de crédit. Dans chacune de ces régions-là, notre système de succursales qui vise à créer des succursales principales où il y a toute une équipe qui a une grande autonomie sur les prêts et qui permet de s'assurer que dans chacune des villes moyennes ou des grandes villes du Québec, mais qui sont peut-être de dimension moyenne à l'échelle mondiale, nous avons une équipe locale qui a toute autorité pour faire la prospection, pour autoriser les crédits au niveau de la moyenne entreprise. Et c'est évident, si les besoins sont plus grands ou plus complexes, cela monte plus haut.

M. Deniger: Est-ce que le programme des obligations des petites entreprises auquel vous ne pouviez pas participer parce que vous n'aviez pas ...

M. Bélanger: Pardon, pardon, nous y avons participé!

M. Deniger: Au tout début.

M. Bélanger: Ah non, non!.. Nous avons continué d'y participer, mais nous étions limités par les revenus taxables. Alors, nous avons dû le placer dans l'une ou l'autre de nos filiales qui étaient taxables, et là il fallait suivre toutes les prescriptions des diverses lois. Et pour amener un portefeuille d'obligations de petite entreprise, de la maison-mère aux filiales suivant l'évolution des taxes, ce n'est pas un cadeau ... Mais cela se fait.

M. Deniger: Vous n'ignorez sûrement pas que nous, les députés, avons reçu beaucoup de représentations de gens de nos comtés, qui faisaient affaires avec la B.C.N., qui sont allés vous pour avoir des obligations et vous n'étiez pas en moyen de le faire.

M. Bélanger: C'est bien sûr.

M. Deniger: Est-ce que vous avez perdu des clients à cause de cela?

M. Bélanger: A ma connaissance, non, mais ce n'est pas impossible.

M. Deniger: Merci.

Le président: C'est tout ... Merci bien.

Monsieur Lambert, vous avez quelques questions ...

[*Traduction*]

Mr. Belanger: Of course!

Mr. Deniger: ... and our bank provides the best service to business ... "And here is the point that interests me ... "because we are the most decentralized" ...

Mr. Belanger: Yes.

Mr. Deniger: Could you elaborate on this?

Mr. Belanger: To put it succinctly, we have more good bankers than the others in Quebec for the simple reason that we have twice as many as all the others. It is therefore not surprising that individually there should be more good ones. Some of them are specialized in dealing directly with small businesses and businessmen. We have six different regions in Quebec, each one with its credit division. In each of these regions, we have a number of main branches with teams which have a good deal of latitude in matters relating to loans. This means that in each of the medium-sized and large cities in the Province of Quebec, even though the latter may only be medium sized on the world scale, we have a local team which canvasses for business and has full power to authorize credit at the medium-sized business level. Obviously, if the needs are greater or more complex, the matter is dealt with higher up.

Mr. Deniger: What about the bond program for small businesses which you could not take part in since you did not have ...

Mr. Belanger: I beg your pardon, we did take part in it!

Mr. Deniger: At the very beginning.

Mr. Belanger: No, not at all! We continued our participation but we were limited by taxable income. We had to invest it in whichever of our branches was taxable and we had to follow all the prescriptions of the various laws. Switching about this small business bond portfolio from the head office to the branches according to the evolution in taxes is no easy business ... but it is possible.

Mr. Deniger: I am sure you realize that we, members of Parliament, have received many representations from people in our ridings, people who dealt with the B.C.N. and went to see you to obtain bonds but were unable to do so.

Mr. Belanger: Yes, that is correct.

Mr. Deniger: Do you think you lost any customers because of that?

Mr. Belanger: As far as I know, no, but it is not impossible.

Mr. Deniger: Thank you.

The Chairman: That is all ... thank you.

Mr. Lambert, you had a few questions ...

[*Text*]

M. Lambert: J'aurais quelques questions supplémentaires, monsieur le président. Et ceci se reporte à la période où nous faisions la révision de la loi bancaire. Il me semblait que nous avions, à ce moment-là, un problème sur la proportion de devises appartenant à la Laurentienne, dans la Banque Provinciale, n'est-ce pas?

M. Bélanger: Non, non. La Laurentienne n'avait pas d'actions dans la Banque Provinciale. Peut-être que ce à quoi vous faites allusion, c'est qu'au moment où la Loi sur les banques a été discutée, la Banque Provinciale avait elle-même, parce que la loi le permettait à ce moment-là, acquis à peu près 10 p. 100 des actions de la Banque d'Epargne. Et d'autres actionnaires de la Banque Provinciale avaient des actions de la Banque d'Epargne à ce moment-là.

M. Lambert: Oui, eh bien, pour ma part, je n'étais pas certain des faits . . . Mais, est-ce que les caisses n'avaient pas aussi des intérêts dans la Banque Provinciale?

M. Bélanger: L'ensemble des fédérations des Caisses populaires du Québec avait à ce moment-là à peu près 21 p. 100 du capital actions de la Banque Provinciale. Elles ont toujours gardé ces actions après la fusion. Et comme il y a eu évidemment élargissement du capital total par la simple adjonction du capital des deux banques, leur participation totale maintenant dans la Banque nationale est inférieure à 10 p 100.

• 1655

M. Lambert: Ah bon! Alors, elle est en accord avec la loi. C'est simplement . . . je me demandais si, par hasard, l'intérêt des Caisses qui avaient, dans les années passées, essayé de prendre la Banque d'Epargne . . .

M. Bélanger: Non, c'est totalement faux! Malgré ce qui a été dit à ce sujet là, c'est une toute autre histoire.., mais je suis très au courant et si vous voulez, on pourra en discuter en long et en large; les Caisses populaires n'ont jamais essayé de prendre le contrôle de la Banque d'Epargne.

M. Lambert: Bon! Alors, très bien. Mais il semblait qu'il y avait eu des efforts de faits de la part de la Fédération des Caisses pour rentrer dans le système bancaire, indirectement, et que ceci, naturellement, aurait soulevé un conflit d'intérêts si cela avait continué . . .

M. Bélanger: Non, non!

M. Lambert: Alors, vous avez répondu à mes questions et cela n'existe pas?

M. Bélanger: Non. De toute façon, les Caisses populaires étaient actionnaires de la Banque provinciale depuis longtemps; elles l'étaient de façon qui était totalement conforme aux lois; la Banque provinciale était leur agent de compensation; la Banque nationale l'est toujours, leur agent de compensation; elles sont toujours un actionnaire important chez nous; ce sont des concurrents dans un bon domaine; ce sont des amis depuis toujours; ce sont des actionnaires et ce sont des concurrents dans de nouveaux domaines maintenant, qui font du prêt industriel, et cela ne nous crée aucun problème.

[*Translation*]

Mr. Lambert: I have a few supplementary questions, Mr. Chairman. This goes back to the time when we were revising the Bank Act. It seems to me that there was some problem then about the proportion of foreign currency belonging to Laurentienne and held by the Provincial Bank, was there not?

Mr. Belanger: No. Laurentienne did not have any shares with the Provincial Bank. You may be alluding to the fact that when the Bank Act was under discussion, the Provincial Bank had acquired about 10 per cent of the shares of the Savings Bank, something which was allowed by the Act at the time. And other shareholders of the Provincial Bank also had savings bank shares.

Mr. Lambert: Yes. I was not really sure about the facts . . . but did not the credit unions also have some holdings in the Provincial Bank?

Mr. Belanger: The Quebec federations of the Caisses Populaires did have at the time about 21 per cent of the Provincial Bank's share capital. They kept these shares after the merger. Since the total amount of capital was enlarged by combining the capital of the two banks, their total participation in the National Bank is now less than 10 per cent.

Mr. Lambert: I see. Then it is not in conflict with the act. I was wondering whether the interest held by the Caisses which in the past had attempted to take over the savings bank . . . .

Mr. Bélanger: No, not at all! In spite of what was said about that matter, the facts are quite different and I am very well informed about what took place. If you want to, we can discuss it in detail; the Caisses populaires never attempted to take over control of the savings bank.

Mr. Lambert: I see. It seems that some efforts were made by the Federation of Caisses to get into the banking system indirectly and if this had continued, it would naturally have resulted in a conflict of interest . . . .

Mr. Bélanger: No, no!

Mr. Lambert: So you have answered my questions and say this was not so?

Mr. Bélanger: No. In any case, the Caisses populaires have been shareholders of the provincial bank for a long time in a manner which was in complete accordance with the law; the provincial bank was their clearing agent and the National Bank still is; the Caisses are still important shareholders with us; they are competitors and we have always had friendly relations; they are shareholders and competitors in a number of new fields, such as industrial loans, and this poses no problem to us.

[*Texte*]

M. Lambert: Bon, d'accord. Cela répond bien à mes questions. Merci.

Le président: Merci, monsieur Lambert. Je pense que M. Berger a quelques questions de plus?

M. Berger: Juste, peut-être, deux petites questions de plus, monsieur le président.

Que prévoyez-vous pour les prochains six mois, monsieur Bélanger? Qu'est-ce que vous prévoyez au sujet de vos bénéfices?

M. Bélanger: Si vous me permettez d'avoir la modestie de vous reporter au discours que j'ai prononcé à notre Assemblée annuelle j'avais indiqué, à ce moment-là, que nous envisagions un très mauvais premier trimestre, que le deuxième serait meilleur et que nous croyons avoir, sur l'ensemble de l'année, une profitabilité. A ce moment-là, nous escomptions que la récession serait très largement terminée vers la mi-année et donc, qu'il serait possible d'augmenter les volumes. Nous ne prévoyons pas, maintenant, qu'il sera possible d'augmenter les volumes: nous prévoyons cependant qu'au cours du troisième et du quatrième trimestres, nous serons en situation de profitabilité. Donc, d'ici la fin de l'année, nous aurons des profits, mais les profits que nous réaliserons d'ici la fin de l'année ne seront pas supérieurs aux pertes que nous avons déjà encourues depuis le début de l'année, de sorte qu'à la fin de l'année l'ensemble de l'opération de l'année se soldera encore par une perte même si nous serons en situation de profitabilité au cours, ou à la fin, ou pendant le troisième et le quatrième trimestres.

Nous envisageons ceci à la fois parce que nos dépenses d'exploitation seront stables dans le troisième et le quatrième trimestres à cause des réductions de personnel etc.; et, également, parce qu'il y a une amélioration des marges bénéficiaires qui s'est faite pour un tas de raisons depuis quelque temps.

M. Berger: Est-ce que pour vous le processus de fusion est presque terminé?

M. Bélanger: Il est, à toutes fins pratiques, terminé puisque dans dix jours d'ici, nous n'aurons plus, par exemple, qu'un seul ordinateur et que la fusion des divers systèmes comptables et informatiques sera à ce moment-là terminée. Il y en restera un à faire de juillet à octobre, en octobre, tout sera fini. Et à ce moment-là, nous pensons être en mesure de continuer à tirer des bénéfices de ce qui aura été fait sans avoir à dépenser pour les obtenir, comme c'était le cas depuis deux ans.

M. Berger: Une dernière question . . . Vous avez mentionné la concurrence qui existe surtout au niveau des dépôts. Est-ce qu'il y a la même concurrence au Québec au niveau des prêts?

M. Bélanger: Elle est moins forte, parce qu'au niveau des prêts hypothécaires, par exemple, il n'y a pas beaucoup d'autres institutions qui prêtent à de meilleurs taux que nous. Vous avez peut-être remarqué que depuis un certain temps notre taux pour un an est 1/4 de point en bas de celui des autres banques et des autres concurrents, parce que nous cherchons tout simplement à augmenter un peu le volume étant donné que nous étions capables d'attirer des fonds dans notre filiale

[*Traduction*]

Mr. Lambert: I see. That answers my questions. Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Lambert. I think that Mr. Berger has a few more questions?

Mr. Berger: Perhaps two short questions, Mr. Chairman.

What are your profit forecasts for the next six months, Mr. Bélanger?

Mr. Bélanger: If I may be modest enough to refer you to the speech I made to our annual assembly, I mentioned at the time that we were expecting a very poor first quarter, a better second one and profitability for the entire year. At the time we were expecting that the worst of the recession would be over by the middle of the year and that it would therefore be possible to increase volumes. At the present time we do not think it will be possible to increase volumes but we do foresee a situation of profitability for the third and fourth quarters. Thus, by the end of the year we will have profits but the profits we make between now and the end of the year will not be greater than the losses we have already undergone since the beginning of the year. This means that we will still be in a loss situation for our overall operations by the end of the year even if we have reached profitability during the third and fourth quarters.

We expect this to be the case because our operating expenditures will be stable for the third and fourth quarters because of our staff reductions and so forth and also because of the improvement in the profit margins for some time now due to all sorts of reasons.

Mr. Berger: Is the merger process almost over for you?

Mr. Bélanger: It is over for all practical purposes, since 10 days from now we will have a single computer and the merging of the different accounting and computer systems will have been completed by that time. There will be one left to do from July to October but everything will be finished by October. We will then be in a position to continue to benefit from what has been done without having to keep spending to bring about such changes, as has been the case for the past two years.

Mr. Berger: One last question . . . . You mentioned the competition for deposits. Is there the same competition in Quebec for loans?

Mr. Bélanger: It is not as strong since, in the case of mortgage loans, for example, there are not many other institutions which offer better rates than ours. You may have noticed that for some time our annual rate is one-quarter of a point less than that offered by other banks and competitors since we are attempting to bring about some increase in the volume because we were able to attract money to our mortgage accounts more quickly than we could lend it.

[*Text*]

de prêts hypothécaires plus rapidement que nous pouvions les débourser.

Dans le cas du prêt à la consommation, la concurrence n'est pas très active aussi, sauf du côté des Caisses populaires pour le prêt personnel direct. Dans le cas des prêts commerciaux, la concurrence est très vive entre les banques et, bien sûr, les nouvelles banques pour certains types de prêts. Mais il faut réaliser qu'il n'y a pas l'augmentation de la demande, à ce moment-ci.

M. Berger: Bon. Je vous remercie.

Le président: C'est tout?

• 1700

I would like to thank you, Mr. Bélanger, for your testimony before the committee today and for your brief. We appreciate the information that you have been able to give us. I am certain it will be helpful to us in the preparation of our report.

With that, I would like to adjourn the meeting until tomorrow at 3.30 p.m.—

Mr. Duclos: Tonight.

The Chairman: No, the meeting tonight has been cancelled because M[lle] Drouin is ill. We have a meeting tomorrow with Mr. Clément Gaumont of Confederation of National Trade Unions. After that, Mrs. Alix Granger of Vancouver will be with us from 3:30 p.m. until 5:30 p.m. tomorrow or thereabouts.

On a point of order, Mr. Riis.

Mr. Riis: Mr. Chairman, since the witness we were expecting to come before us to discuss comparative banking systems to enable us to see the Canadian banking system in some context, is unable to attend, would it not be possible to contact two or three of the foreign banks in Toronto or perhaps even here and ask them to come to spend an hour or so with us? Perhaps they could put their banking system and our banking systems in some comparative position.

The Chairman: Not at this moment. Perhaps you would like to discuss that with your colleagues and see if that is their wish, then we will certainly—

Mr. Riis: The understanding was that we would be having a witness to examine the comparative banking systems at least for one session. I understand that is not taking place and that is why I raise it today. We do not have much time left.

Mr. Lambert: You had only one from a particular country, whereas the witness we had—

Mr. Riis: We do not have any now. We do not have anything.

The Chairman: If it is the consensus of the committee, we can certainly do that. It would be appreciated if perhaps you could feel around and let the Chair know what the feel of the committee is. I would rather not do that right now, as we

[*Translation*]

As for consumer loans, competition is not very active, except for direct personal loans offered by the Caisses populaires. There is varied competition among banks for commercial loans and in the new banks for certain types of loans. But you must realize that there is no increase in demand at the present time.

Mr. Berger: Thank you.

The Chairman: Is that all?

Monsieur Bélanger, je voudrais vous remercier d'être venu comparaître devant notre comité et de votre mémoire. Nous vous savons gré de nous avoir fourni ces renseignements. Je suis sûr qu'ils aideront à la préparation de notre rapport.

Ceci dit, la séance est levée jusqu'à demain 15h30 . . .

M. Duclos: Ce soir.

Le président: Non, la réunion de ce soir a été annulée parce que M[lle] Drouin est malade. Demain, nous recevrons M. Clément Gaumont de la Confédération des syndicats nationaux. Puis, nous recevrons M[me] Alix Granger de Vancouver de 15h30 à 17h30 demain.

M. Riis invoque le règlement.

M. Riis: Monsieur le président, étant donné que le témoin qui devait venir nous dresser une comparaison des systèmes bancaires pour nous permettre de placer celui du Canada dans un contexte approprié ne pourra venir, ne pourrait-on pas communiquer avec les représentants de deux ou trois banques étrangères à Toronto ou peut-être même ici pour qu'ils viennent s'entretenir pendant une heure avec nous? Ils pourrait peut-être établir une comparaison entre leur système bancaire et le nôtre.

Le président: C'est impossible pour l'instant. Vous voudrez peut-être en discuter avec vos collègues pour voir ce qu'ils en pensent, et nous pourrons alors . . .

M. Riis: Un témoin devait venir établir une comparaison entre différents sytèmes bancaires pendant au moins une séance. Il semble qu'une telle séance n'aura pas lieu c'est pourquoi je soulève cette possibilité. Il ne nous reste pas beaucoup de temps.

M. Lambert: Vous parliez d'un représentant d'un pays, alors que le témoin que nous devions . . .

M. Riis: Nous ne l'entendrons pas. Il ne nous reste rien.

Le président: Nous pouvons certes le faire si tous les membres du comité sont d'accord. Je vous saurais gré de consulter vos collègues et me faire connaître l'opinion du comité en général. Je préférerais ne pas prendre de décision maintenant

[*Texte*]

probably have to be in the House in a very short period of time. But the Chair is certainly disposed to do that if it is the wish of the committee.

Mr. Riis: It was the expressed wish of the committee, Mr. Chairman; we had understood that was going to take place. I understand now, through an inquiry, that is not going to take place. It seems to me that it behooves you to take that initiative yourself, having received the direction of the committee previously.

The Chairman: We did have someone scheduled to come in and do that, Mr. Riis. The difficulty is that the individual was unable to appear after he had agreed to appear for reasons .... But there was no agreement from the committee that we would ask foreign banks to appear before us. I think that was discussed before and that was rejected ... to have Professor Boreham before us, and now Professor Boreham cannot ....

Now, if it is the wish of the committee for us to ask, I would suggest to you that the foreign banks probably could not be ready to appear before us—at the very earliest the end of next week or early on in the following week, and I think you know what our time constraints are with regard to a report. I know that is difficult, but if the committee is so disposed, we can do our best to try to have that happen.

Mr. Riis: Mr. Chairman, if I may, I think it is important that we at least have some indication of how our banking system compares with two or three others. If a Japanese bank is operating in Canada, I do not think it would take much preparation for a Japanese banker to come before us and explain succinctly, in 15 minutes, how their system and our systems operate similarly or differently.

The data we have received from our research would indicate that our banks, relative to many foreign banks, do very, very well—do well, perhaps, and do quite well compared to some, and I think if we are looking into the bank profit situation, it would be in the interest of this committee to pursue that for at least a single session, particularly having taken the position that that would be a useful piece of information through the previous witness. The fact that he has not been able to show up because of sickness, does that mean that the other—

The Chairman: It is not sickness.

Mr. Riis: Well, because of another commitment .... Surely, Mr. Chairman, if the banks themselves were unable to be here for some commitment, we would not simply abandon them and not bother to have them as witnesses.

Mr. Lambert: Mr. Chairman, I find it extraordinary that no provision is being made for any of the class B banks to appear. After all, their total assets have now reached a substantial proportion, almost up to the maximum allowed by law, and I think any particular representative of one of the chartered banks could tell you the effect of the type of wholesale banking or factoring or whatever may be the specialty of these class B banks—and, God almighty, there are 40 of them or more—

[*Traduction*]

vu que nous devrons bientôt être à la Chambre. Mais je suis certainement disposé à agir ainsi si tel est le voeu du comité.

M. Riis: C'est le souhait qu'avait exprimé le comité, monsieur le président, c'est ce qui devait arriver. Je constate maintenant que cela ne se produira pas. Il me semble que l'initiative vous en incombe vu que le comité a déjà exprimé son souhait à cet égard.

Le président: Nous avions en effet prévu la présence d'un témoin pour ce faire monsieur Riis. Le problème est que ce dernier ne peut plus venir comparaître ... Mais le comité n'avait pas convenu d'inviter des représentants des banques étrangères à comparaître. Je crois que l'idée a déjà été discutée et rejetée ... Nous devions entendre le professeur Boreham, et maintenant il ne peut pas ...

Maintenant, si tel est le souhait du comité, je dois dire que les banques ne seraient pas prêtes à comparaître avant la fin de la semaine prochaine ou le début de la semaine suivante, et vous savez qu'une limite de temps nous est imposée. Je sais que ce sera difficile, mais si le comité en décide ainsi, nous ferons de notre mieux.

M. Riis: Monsieur le président, si vous me le permettez, il importe d'avoir au moins une idée de la façon dont notre système bancaire se compare aux autres. Si une banque japonaise fait affaires au Canada, un banquier japonais pourrait facilement venir nous expliquer succintement, en 15 minutes, les différences et similitudes entre leur système et le nôtre.

Les données que nous ont fournies nos recherchistes semblent indiquer que nos banques s'en tirent très bien comparées à bien des banques étrangères. Par conséquent, vu que nous étudions les profits des banques, il serait intéressant de s'attarder à ce sujet pendant au moins une séance, surtout que nous avons déjà décidé qu'il serait utile d'obtenir ces renseignements de l'autre témoin. Ce n'est pas parce qu'il ne peut pas venir pour causes de maladie qu'il ...

Le président: Il ne s'agit pas de maladie.

M. Riis: A cause d'autres engagements ... Il est sûr que si les banques ne pouvaient envoyer ici de représentant à cause d'un autre engagement, nous ne laisserions pas tout simplement tomber.

M. Lambert: Monsieur le président, je trouve extraordinaire qu'on ne prévoit pas la comparution d'aucune banque de la catégorie B. Après tout, leur actif a maintenant pris des proportions considérables, ayant presque atteint le maximum prévu dans la loi, et tout représentant d'une des banques à charte pourra vous parler des conséquences de leurs activités, et il y en a plus de 40 ...

[*Text*]

• 1705

The Chairman: Mr. Lambert, we discussed this. I think it was you—

Mr. Lambert: Because we are asked about bank profits in Canada, and that does—just a minute.

Mr. Berger: Mr. Chairman, on a point of order.

The Chairman: Excuse me, Mr. Lambert.

Mr. Lambert: That does apply to—

The Chairman: We discussed asking the foreign banks to appear before us and, if I am not mistaken, it was you who suggested that we not have them appear before us because they might have certain problems appearing before this committee. I cannot remember your exact reasons for not wanting them to appear, but it was you.

Mr. Lambert: Mr. Chairman, that was not my thinking—

Mr. Berger: On a point of order.

The Chairman: Mr. Berger, on a point of order.

Mr. Berger: Mr. Chairman, I think, really, we should be courteous enough to excuse our witness.

The Chairman: I would think that, too. And I prefer that we—

Mr. Berger: Secondly, this seems to me to be a discussion for an in camera meeting rather than a full committee, in front of—

The Chairman: And with that I would adjourn the meeting.

[*Translation*]

Le président: Monsieur Lambert, nous en avons déjà discuté. Vous aviez . . .

M. Lambert: Parce que nous devons nous pencher sur les profits des banques au Canada, et cela, un instant.

M. Berger: Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Le président: Excusez-moi, monsieur Lambert.

M. Lambert: Cela s'applique aussi . . .

Le président: Nous avons déjà discuté de la possibilité d'inviter à comparaître les banques étrangères et, sauf erreur, vous aviez vous-même proposé de ne pas les inviter parce que cela pourrait leur poser certaines difficultés. Je ne me souviens pas de la raison exacte, mais c'est vous qui l'aviez mentionné.

M. Lambert: Monsieur le président, telle n'était pas mon idée . . .

M. Berger: J'invoque le Règlement.

Le président: M. Berger invoque le Règlement.

M. Berger: Monsieur le président, nous devrions avoir la courtoisie de permettre à notre témoin de disposer.

Le président: J'en conviens. Et je préfère que nous . . .

M. Berger: Deuxièmement, il me semble qu'une telle discussion devrait avoir lieu à huis clos plutôt qu'en séance publique, devant . . .

Le président: Et sur ce je lève la séance.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Third class
Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie du gouvernement canadien
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacre-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

From the Canadian Imperial Bank of Commerce:

Mr. Russell E. Harrison, Chairman and Executive Officer.

From the National Bank of Canada:

Mr. Michel F. Bélanger, Chairman, President and Chief Executive Officer.

De la Banque canadienne impériale de commerce:

M. Russell E. Harrison, président et directeur exécutif.

De la Banque nationale du Canada:

M. Michel F. Bélanger, président, président du Conseil d'administration et directeur administratif.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 102

Wednesday, June 9, 1982

Chairman: Mr. John Evans

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 102

Le mercredi 9 juin 1982

Président: M. John Evans

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Finance, Trade and Economic Affairs

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Finances, du commerce et des questions économiques

RESPECTING:

Profit situation of the Chartered Banks

CONCERNANT:

Les profits des banques à charte

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
JUN 9 1982
UNIVERSITY OF TORONTO

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980-81-82

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982

28871—1

STANDING COMMITTEE ON FINANCE, TRADE AND ECONOMIC AFFAIRS

COMITÉ PERMANENT DES FINANCES, COMMERCE ET QUESTIONS ÉCONOMIQUES

Chairman: Mr. John Evans

Vice-Chairman: Mr. Jim Peterson

Président: M. John Evans

Vice-président: M. Jim Peterson

Messrs. — Messieurs

Berger	Deniger	Lambert	Riis
Blenkarn	Duclos	Lang	Stevens
Bloomfield	Ferguson	Orlikow	Thomson
Carney (Miss)	Fisher	Reid (*Kenora—Rainy River*)	Wilson—(20)
Cullen	Halliday		

(Quorum 11)

Le greffier du Comité

J.M. Robert Normand

Clerk of the Committee

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité de l'Orateur de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, JUNE 9, 1982
(136)

[*Text*]

The Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs met this day at 3:35 o'clock p.m., the Chairman, Mr. Evans, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Berger, Blenkarn, Miss Carney, Messrs. Deniger, Duclos, Evans, Halliday, Orlikow, Riis and Wilson.

Witnesses: *From The Confederation of National Trade Unions*: Mr. Gérald Larose, First Vice-President and Peter Bakvis, Director, Research Service. Mrs. Alix Granger.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 25, 1982, relating to the profit situation of the Chartered Banks. (*See Minutes of Proceedings dated Tuesday, May 11, 1982, Issue No. 84*).

Mr. Larose made an opening statement and, with Mr. Bakvis, answered questions.

At 4:40 o'clock p.m., the Committee took a recess.

At 5:30 o'clock p.m., the Committee resumed.

Mrs. Granger made an opening statement and answered questions.

At 6:50 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 9 JUIN 1982
(136)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques se réunit aujourd'hui à 15h35 sous la présidence de M. Evans, (président).

Membres du Comité présents: MM. Berger, Blenkarn, M^lle^ Carney, MM. Deniger, Duclos, Evans, Halliday, Orlikow, Riis et Wilson.

Témoins: *De la Confédération des syndicats nationaux*: M. Gérald Larose, premier vice-président et Peter Bakvis, directeur, service de recherche. M^me^ Alix Granger.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du jeudi 25 février 1982 portant sur les profits des banques à chartes. (*Voir procès-verbal du mardi 11 mai 1982, fascicule no 84*).

Monsieur Larose fait une déclaration préliminaire puis, avec M. Bakvis, répond aux questions.

A 16h40, le Comité suspend ses travaux.

A 17h30, le Comité reprend ses travaux.

M^me^ Granger fait une déclaration préliminaire et répond aux questions.

A 18h50, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

J.M. Robert Normand,

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Text*]

Wednesday, June 9, 1982

• 1536

The Chairman: I would like to call the meeting to order, please.

Today we are resuming our consideration of the profit situation of the chartered banks. With us today from the Confederation of National Trade Unions are

M. Peter Bakvis, directeur du service de recherche; M. Gérald Larose, premier vice-président.

Welcome. Bienvenue à notre Comité.

Si vous voulez, vous pouvez présenter quelques commentaires et nous pourrons commencer la période des questions.

M. Wilson: Est-ce que vous avez le mémoire en anglais?

Le président: Non, en français seulement.

M. Wilson: Seulement en français!

Le président: Oui.

M. Clément Gaumont (adjoint au Comité exécutif, Confédération des syndicats nationaux): Si vous voulez, on peut tout simplement lire le document qui est très court et, ensuite, on est prêt à répondre à toutes les questions que vous allez nous soumettre.

La Confédération des syndicats nationaux, la C.S.N., représente quelque 220,000 membres travailleurs canadiens, principalement au Québec, tant des secteurs privés que publics. Quelques-uns de nos membres sont des employés des banques et nous aimerions parler un peu plus tard de leurs relations avec leurs employeurs. Mais notre objet principal, en nous présentant ici devant vous, c'est de parler des conséquences pour l'ensemble des travailleurs que nous représentons d'un pouvoir excessif détenu par les banques à charte canadiennes sur l'économie du pays. C'est ce pouvoir excessif qui explique aussi, à notre avis, le phénomène spécifique que le Comité permanent des finances a le mandat d'examiner, c'est-à-dire l'accroissement rapide des profits gagnés par les banques au cours de l'année dernière. L'année 1981 fut une année qui a vu les taux d'intérêt briser des records historiques, le chômage atteindre les sommets jamais atteints depuis 1930, le pouvoir d'achat des travailleurs et des personnes à revenu fixe diminuer et le profit moyen, après impôts de l'ensemble des sociétés canadiennes, chûter de 13.5 p. 100.

Dans cette conjoncture très noire, il y a cependant un groupe qui a vu sa situation améliorée et ce, de façon importante. Les banques à charte canadiennes ont vu leurs bénéfices, après impôts, passer de 1,237 milliards de dollars à 1,710 milliards de dollars, soit une augmentation de 38.3 p. 100. Il n'est donc pas inexact de dire qu'il y en a qui profite de la crise pendant que la majorité en souffre.

Les porte-parole des banques prétendent, dans leurs déclarations publiques, que l'accroissement rapide des profits de 1981

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Translation*]

Le mercredi 9 juin 1982

Le président: A l'ordre, s'il vous plaît.

Nous reprenons notre étude des profits des banques. Nous avons comme témoins des représentants de la Confédération des syndicats nationaux.

Mr. Peter Bakvis, Director of the Research Service; Mr. Gérald Larose, First Vice-President.

Bienvenue. Welcome to our committee.

If you like, you may make an opening statement and then we will proceed with questions.

Mr. Wilson: Do you have the brief in English?

The Chairman: No, only in French.

Mr. Wilson: Only in French!

The Chairman: Yes.

Mr. Clément Gaumont (Assistant to the Executive Committee, Confederation of National Trade Unions): With your permission, I will read the brief, which is quite short, and then we will answer your questions.

The Confederation of National Trade Unions, the CNTU, represents some 220,000 Canadian workers, mainly in Quebec, in both the public and private sectors. Some of members are bank employees and we will be discussing their relations with their employers. The main reason we are appearing before you today is to discuss the impact, for the workers we represent, of the fact that Canadian chartered banks have too much power over the economy of the country. We feel that this excessive power also explains the phenomenon that the Standing Committee on Finance is considering: the rapid increase in bank profits that occurred last year. In 1981, interest rates reached record-breaking levels; unemployment was higher than it had been since the 1930s; the purchasing power of workers and people on fixed income declined and the average, after-tax profits of Canadian corporations dropped to 13.5 per cent.

One group did manage, despite the state of the economy, to considerably improve its position. The after-tax profits of Canadian charter banks went from $1.237 billion to $1.710 billion, an increase of 38.3 per cent. It is thus safe to say that some are profiting from the recession while the majority suffer.

Banks spokesmen claim, in their public statement, that the rapid increase in profits that occurred in 1981 was a tempo-

[*Texte*]

n'aura été qu'une fluctuation temporaire et que les réductions en 1982 remettront les profits à un niveau plus équilibré. Il faut dire d'abord que la fluctuation de 1981 a donné aux banques canadiennes des gains après impôts de près de 500 millions de dollars supplémentaires, qu'elles ont été chercher dans les poches des Canadiens. Aussi, faut-il dire que la réduction des profits dans le premier trimestre de 1982 a été de 27.4 p. 100 selon le relevé du *Globe and Mail*, ce qui ne commence pas encore à entamer sérieusement les augmentations de 1981, qui ont été de 38.8 p. 100 dans l'ensemble de l'année. D'autant plus que la tendance semble s'en aller vers un redressement des profits.

En effet, les profits de la plus grande banque, la Banque Royale, sont passés de 80.6 millions de dollars dans le premier trimestre à 85.3 millions dans le deuxième trimestre de l'exercice 1982. Et le président de la Banque Royale, M. Rowland Frazee, s'est permis de déclarer aux journalistes que les résultats du second semestre seraient probablement supérieurs à ceux de la première moitié de 1982. Certaines banques, comme la Banque de Nouvelle-Écosse, ont même connu une augmentation de profits dans le deuxième trimestre de 1982 par rapport au même trimestre de 1981.

La hausse des taux d'intérêt est à la source des bonds dans les profits qu'ont connus les banques canadiennes. Les banques se disent ne pas être responsables de cette hausse décrétée par les autorités gouvernementales et monétaires du Canada.

• 1540

Si c'est la seule occasion que nous avons de se faire écouter par des représentants du gouvernement, la C.S.N. veut exprimer son opposition totale à cette politique qui est en train de nous enfoncer plus loin dans ce qui est déjà devenu la pire crise que le Canada connaît depuis les années trente. Défendue comme une mesure de lutte contre l'inflation, cette politique a échoué lamentablement à ralentir la hausse des prix qui demeurent au taux de 11.3 p. 100, mais ce qui est pire, elle a réussi à ramener le taux officiel de chômage au Canada en haut de 10 p. 100 pour la première fois depuis les années trente; et au Québec, bien sûr, comme dans les provinces de l'Atlantique, le taux de 10 p. 100 a été dépassé il y a longtemps, étant maintenant de 13.6 p. 100.

Bien que les premiers responsables de la politique de hauts taux d'intérêts sont le gouvernement, dont ses représentants sont ici, nous ne sommes pas prêts à disculper les banques qui se sont volontairement faites les ardents défenseurs de cette politique, en soutenant publiquement la nécessité de combattre l'inflation plutôt que le chômage, et la nécessité de restreindre la croissance de la masse monétaire. Cela ne nous surprend pas de voir les banques prendre partie en faveur des politiques monétaristes parce que ce sont elles, avec les autres détenteurs du capital liquide, qui profitent des hauts taux d'intérêts, aux dépens de ceux qui sont endettés et qui ne peuvent pas facilement réduire leurs dettes, comme les agriculteurs, les petites et moyennes entreprises et, bien sûr, la vaste majorité des travailleurs dont ceux qui sont membres de la C.S.N. Il s'agit d'un transfert de richesse sans précédent dans sa rapidité, qui finira par accroître encore davantage les inégalités sociales dans notre société.

[*Traduction*]

rary fluctuation, which will be balanced out by decreases in 1982. It must be pointed out that the 1981 fluctuation gave Canadian banks additional after-tax earnings of $500 million, which came out of the pockets of Canadians. It should also be pointed out that, according to the *Globe and Mail*, profits for the first quarter of 1982 were 27.4 per cent, which does not begin to balance last year's 38.8 per cent increase, especially given the fact that profits seem to be improving.

In fact, the largest bank, the Royal, saw its profits increase from $80.6 million in the first quarter of 1982 to $85.3 million in the second quarter. The President of the Royal Bank, Mr. Rowland Frazee, said to journalists that results in the second half of 1982 would probably be better than they had been in the first half. Some banks, such as the Bank of Nova Scotia, even registered an increase in profits in the second quarter of 1982 compared to the same quarter in 1981.

This jump in the profits of Canadian banks is due to the increase in interest rates. The banks claim that they are not responsible for the increase dictated by the government and those responsible for monetary policy in this country.

If this is the only opportunity we will have to address government representatives, the CNTU wishes to make it clear that it totally opposes this policy, which is pushing us deeper into the worst crisis Canada has known since the thirties. This policy, which is supposed to fight inflation, has done absolutely nothing to stop prices from rising; they continue to increase at a rate of 11.3 per cent. Worse still, it has managed to push the official unemployment rate in Canada over 10 per cent for the first time since the 1930's; in Quebec and in the Atlantic Provinces, unemployment topped 10 per cent some time ago and is now 13.6 per cent.

Although the government, hereby represented, is primarily responsible for the high interest rate policy, we do not feel that the banks, who have ardently defended this policy by publicly stating that we should fight inflation rather than unemployment and limit money supply growth, are blameless. We are not surprised that they support monetarist policies, because they are the ones, along with other large holders of liquid assets, who are profiting from high interest rates at the expense of those with a fixed debt load, like farmers, small and medium businesses and, of course, the vast majority of CNTU members. We are facing a rapid and unprecedented transfer of wealth that will further increase social inequality.

[*Text*]

Les banques ont donc trouvé leur moyen de profiter d'une crise provoquée par les hauts taux d'intérêts dont elles se disent victimes. En fait, la hausse du taux d'escompte de la Banque du Canada s'est accompagnée d'un écart croissant entre le taux de l'argent prêté et le taux de l'argent emprunté.

En agissant ainsi, les banques ressemblent aux grandes sociétés de pétrole qui, en se disant victimes des hausses des prix décrétées par l'OPEP, ont quand même réussi à se placer aux premiers rangs dans le palmarès des profits. Si, ces derniers temps, ces mêmes sociétés, tout comme les banques, subissent une certaine baisse dans leurs profits, c'est qu'elles subissent les contre-coups du ralentissement économique que, par leur propre avidité, elles ont contribué à provoquer.

Beaucoup d'observateurs ont fait remarquer que les banques à charte au Canada constituent un cartel dont la domination sur les affaires financières du pays ont peu d'équivalences dans d'autres pays. Les neuf banques à charte canadiennes se comparent à quelque 15,200 banques aux États-Unis (dont 5,500 sont inscrites à la Banque de réserve fédérale). Le pouvoir dans le secteur bancaire est concentré comme dans peu d'autres industries au Canada, et si l'on fait exception d'une industrie comme les télécommunications, dont les frais de services sont, par contre, strictement réglementés par les autorités gouvernementales.

C'est la puissance du cartel des banques et l'absence d'une concurrence réelle qui font que les banques canadiennes ont pu profiter à un tel point de la hausse des taux d'intérêts contrairement à ce qui s'est passé aux États-Unis. Les États-Unis ont vécu une argumentation du *prime rate* analogue à celle décrétée ici par la Banque du Canada en 1981. Cependant le volume de profits n'a augmenté que de 8 p. 100 chez les banques américaines, soit exactement au même taux que l'ensemble des secteurs économiques à travers les États-Unis. Au Canada, rappelons-le, les profits des banques ont augmenté de 38.8 p. 100, tandis que les profits de l'ensemble des secteurs ont baissé de 13 1/2 p. 100. Comment cette différence dans les taux de profits entre les banques américaines et canadiennes s'est traduite dans le différentiel entre les taux d'intérêt exigés par les banques des deux pays? Voilà une question qui mérite une enquête du gouvernement qui possède les moyens pour la faire.

C'est le statut de cartel dont jouissent les banques canadiennes qui leur permet de tirer tant de bénéfices de la misère des Canadiens ordinaires, et qui nous fait penser qu'on paie chèrement les avantages que le nombre réduit de banques est censé apporter, c'est-à-dire la stabilité et la sécurité du système financier. La domination du système bancaire par un petit groupe de grandes institutions accorde à celles-ci un certain pouvoir monopolistique qui se fait sentir de d'autres façons qu'au coût des services. Les conseils d'administration des banques à charte, cela est bien connu, sont composés essentiellement de représentants des grandes sociétés établies au Canada, qu'elles soient de propriété canadienne ou étrangère. Selon un relevé fait en 1972, parmi les 231 directeurs des cinq plus importantes banques, 197 tenaient un total de 297 postes de directeurs dans les plus importantes sociétés canadiennes.

[*Translation*]

The banks have managed to profit from the crisis brought on by high interest rates, of which they claim they are victims. As the bank rate rises, the spread between the borrowing and lending rate increases.

The banks are behaving like the oil companies who, while claiming to be victims of the price increases dictated by OPEC, manage to place high on the list of profit-makers. And if the oil companies' profits are dropping, as are the banks', it is because they are feeling the impact of the economic slowdown which they, in their greed, were partly responsible for provoking.

Many observers have pointed out that the Canadian chartered banks are a cartel which dominate our financial sector to an extent practically unknown in other countries. We have nine chartered banks, compared to some 15,200 in the United States, 5,500 of which are registered with the federal reserve. The banking sector is concentrated as few other sectors in Canada are. The telecommunications industry is an exception, but its service charges are strictly regulated by government.

The strength of the banking cartel and the absence of real competition have made it possible for Canadian banks to profit from the increase in interest rates. This did not happen in the United States. The U.S. prime rate increased by as much as ours did in 1981 but American bank profits only increased by 8 per cent, that is, at exactly the same rate as other sectors of the American economy. In Canada, bank profits increased by 38.8 per cent, whereas profits in all other sectors dropped by 13.5 per cent. To what extent is the difference between the profit rates of Canadian and American banks reflected in the difference between interest rates set by the banks in the two countries? This should be the subject of a government inquiry, since the government has the means to carry out such inquiry.

It is because Canadian banks enjoy a cartel status that they are able to profit from the misery of ordinary Canadians. We suspect that we are paying too dearly for the advantages that our concentrated banking system is supposed to provide: the stability and security of the financial system. The domination of the banking system by a small group of large institutions gives these institutions a monopolistic power which is reflected in things other than the cost of services. It is a well-known fact that the boards of directors of chartered banks are made up of representatives of large corporations operating in Canada, both Canadian and foreign owned. According to a 1972 survey, 197 of the 231 directors of the five largest banks held a total of 297 directorships in the largest corporations.

[*Texte*]

• 1545

On peut très bien comprendre que le «pouvoir de veto» que possèdent les banques canadiennes, c'est-à-dire le pouvoir de décider qui réussit et qui échoue, agissant en tant qu'arbitres du système, s'exerce de façon discriminatoire en faveur des grandes corporations qui forment le club des conseils d'administration des grandes banques canadiennes et contre ceux qui ne sont pas dans ce club.

Cela s'est vu par la facilité avec laquelle les grandes banques ont, au cours des années, accordé un financement à certaines grandes sociétés qui ont maintenant de la difficulté à rembourser. Cela se voit actuellement avec les conséquences dramatiques dans la rapidité avec laquelle les banques rappellent leurs prêts provoquant la faillite de plusieurs P.M.E. qui subissent l'impact d'une coïncidence d'un rétrécissement de leur marché et d'une augmentation de leurs frais d'intérêt. Si les banques appliquaient les mêmes règles aux plus gros, il y a plusieurs grandes sociétés, dont Dome Petroleum, qui seraient maintenant en faillite. Mais, les banques préfèrent protéger les gros investisseurs et mettent en faillite les P.M.E. à travers le Canada dont environ 40 p. 100 sont situées au Québec. Ces faillites ont comme conséquence la perte d'emploi, —et je voudrais préciser qu'on sait que les producteurs d'emplois dans notre société canadienne et particulièrement au Québec ne sont pas les grandes sociétés, ce sont les P.M.E.—sans aucun préavis, pour des milliers de nos membres, et les possibilités de trouver des emplois ailleurs, vous le savez autant que nous, sont minimes. Ne nous parlez surtout pas, comme le gouvernement faisait il y a quelques mois, d'aller travailler aux grands projets des sables bitumineux de l'Alberta. Des méga-projets qui sont devenus des méga-dégats.

Les grandes banques, avec la puissance financière qu'elles possèdent, ont déployé tous leurs arsenaux pour essayer de frustrer l'exercice du droit à la syndicalisation qui, pourtant, est reconnu dans la législation canadienne depuis les années 1940. Dans la région du Saguenay—Lac-St-Jean, lorsque les employées de six succursales de la Banque Royale se sont jointes aux rangs de la C.S.N., nous avons vu cette banque provoquer un conflit qui a duré douze mois pendant lesquels elle a engagé des scabs et des fiers-à-bras et a tenté, sans succès, de congédier plusieurs employées avant de se faire imposer une convention collective par le Conseil des relations de travail du Canada, convention qui, faut-il le dire, est loin d'être adéquate. Depuis, le harcèlement des employées, forçant quelques-unes à quitter leurs emplois, se continue. Cela nous fait rire lorsqu'on a connu cette expérience de lire dans une publication de la Banque Royale que deux des quatre «grandes responsabilités» de la Banque sont de:

> fournir à nos employés l'occasion de se perfectionner et de s'épanouir et leur assurer un traitement équitable;
>
> nous comporter en bon citoyen, utile à la collectivité, au pays et à la société.

La société dont parle la Banque Royale c'est évidemment une société sans syndicats à laquelle elle rêve, parce que cette banque, comme toutes les autres banques canadiennes, n'a jamais accepté le droit de ses employés à se syndiquer. Et on

[*Traduction*]

It is clear that the veto power of Canadian banks, the power to act as a referee and decide who will succeed and who will fail, discriminates in favour of the large corporations whose directors also sit on the board of large Canadian banks and against those who are not members of that particular club.

Evidence of this has been the willingness of the major banks over the past few years, to provide financing for corporations that are now having trouble paying back their loans. It is also evidenced by the fact that the banks have been quick to call the loans and cause the bankruptcy of many small and medium-sized businesses that are the victims of a shrinking market and increasing interest rates. If the banks applied the same rules to large corporations, many of them, including Dome Petroleum, would now be bankrupt. The banks prefer to protect their large investors and cause the bankruptcy of small and medium-sized businesses across Canada, 40 per cent of which are situated in Quebec. These bankruptcies result in a loss of employment—and I would point out that in Canada, and in particular in Quebec, it is not the large corporations that create jobs, but the small and medium-sized businesses—without notice, for thousands of our members. As you know, these people have very little chance of finding a job elsewhere. A few months ago, the government was encouraging us to go and work on the tarsands project in Alberta. We do not want to hear about it. The mega projects have become mega disasters.

The chartered banks, with the financial clout that they wield, have deployed their entire arsenal to try to prevent employees from exercising their right to unionize, a right that has been recognized under Canadian law since the nineteen forties. In the Saguenay-Lac St. Jean region, when the employees of six branches of the Royal Bank joined the ranks of the CNTU, the bank provoked a conflict that lasted 12 months. During this conflict, it hired scabs and thugs and tried unsuccessfully to fire a number of employees that was imposed on them by the Canada Labour Relations Board, a collective agreement that is far from adequate. Since then, employee harassment has continued and some employees have been forced to quit their jobs. After this experience, we find it laughable that the Royal Bank claimed, in one of its publications, that two of its four "main responsibilities" are:

> To give our employees the opportunity to develop and fulfil their potential and to treat them fairly;
>
> To act as a good corporate citizen, contributing to the community, the country and society.

It is obvious that the Royal Bank is referring to a society without unions, which is the kind of society it dreams of. Like other Canadian banks, the Royal has never accepted its employees' right to unionize. The Canadian Imperial Bank of

[*Text*]

pourrait vous parler aussi de la Banque canadienne impériale de commerce qui a maintenu un groupe à East Angus en grève pendant au-delà de 17 mois. Ce fait est d'autant plus absurde que les six plus grandes banques canadiennes (Royale, Montréal, Commerce, Toronto-Dominion, Nouvelle-Écosse et Nationale) ont au cours des dernières années acheté le contrôle de plusieurs banques européennes, où le droit effectif de la syndicalisation est acquis depuis fort longtemps. La syndicalisation ne doit pas nuire tant que cela à la rentabilité, puisque les banques se vantent du fait que leurs opérations à l'étranger sont plus profitables que leurs opérations canadiennes. Peut-être que si elles syndiquaient leur monde elles feraient encore plus de profits.

Un secteur dont la propriété est autant concentrée que le secteur bancaire et qui, de surcroît, est le secteur duquel tous les autres dépendent pour fonctionner, exige une réglementation plus stricte de la part des autorités publiques. Pourquoi est-ce que Bell Canada et les sociétés ferroviaires doivent se présenter devant une commission fédérale à chaque occasion qu'elles désirent augmenter leurs tarifs, alors que les grandes banques peuvent, sans préavis, augmenter le taux hypothécaire exigé des consommateurs du jour au lendemain? On nous dira sans doute que la mise sur pied d'une réglementation nécessitant une procédure lente et compliquée est inapplicable au secteur bancaire. Si cela s'avère le cas, il faudrait alors, à notre avis, prévoir une emprise publique plus directe sur les opérations bancaires par une prise de contrôle gouvernementale des banques.

• 1550

Compte tenu de l'importance des institutions bancaires dans l'économie canadienne, la C.S.N. propose que ces institutions, qu'elles soient de propriété privée ou publique, soient obligées de divulguer des rapports plus complets sur leurs activités. Le public canadien est en droit de savoir, par exemple, quelle est la gamme complète des taux d'intérêt et des conditions de prêts offerts aux différents types de clients ainsi que les critères utilisés pour refuser ou rappeler des prêts. Le public a le droit de savoir qui a financé l'expansion phénoménale des opérations étrangères des banques canadiennes. Est-ce que ce sont le public emprunteur ou les sacrifices des employés des banques qui a fourni les fonds d'expansion aux banques? Le public a le droit de savoir également pourquoi les cinq plus grandes banques canadiennes ont payé 256.3 millions de dollars en impôts sur 492 millions de dollars de profits en 1970 et seulement, chose curieuse, une baisse allant jusqu'à 230 millions de dollars en impôts sur 1,272 milliards de dollars de profits en 1979? Plus tu fais de profits moins tu paies de taxe. Quelle que soit l'explication offerte par les banques pour justifier cette baisse du taux effectif de l'imposition des banques, il apparaît évident que cette baisse représente pour les gouvernements un manque à gagner qu'ils vont chercher à faire combler par d'autres contribuables, et cela, nous le jugeons inacceptable.

Une réglementation plus stricte des banques à charte canadiennes est rendue compliquée pour les autorités par deux phénomènes: la tendance des banques de recourir de plus en

[*Translation*]

Commerce kept a group of employees in East Angus on strike for over 17 months. This is even more absurd in the six largest banks (the Royal, the Bank of Montreal, the Commerce, Toronto-Dominion, The Bank of Nova Scotia and the National Bank) which have taken over a number of European banks, the employees of which have had the right to unionize for years. Unionization must not be too bad for profitability, because the banks claim that their foreign operations are more profitable than their Canadian ones. Maybe if they unionized, their profits would be even higher.

A sector which is as concentrated as the banking sector and which all other sectors depend on requires stricter government regulation. Why do Bell Canada and the railways have to appear before a federal commission every time they want to increase their rates, whereas the banks can increase the mortgage lending rate overnight and without giving notice? We will no doubt be told that regulation would be slow and complicated process and would not be feasible in the banking sector. If that were to turn out to be the case, we feel that more direct public control over banking operations should be ensured by a government takeover of banks.

Given the importance of banking institutions to the Canadian economy, the CNTU proposes that these institutions, whether they be publicly or privately owned, be required to file more complete reports on their activities. The Canadian public has the right to know, for example, what rates of interest and conditions apply to loans made to different types of customers and on what basis loans are turned down or called. The public has a right to know who financed the phenomenal expansion of Canadian banks' foreign operations. Was it financed by the borrowing public or through the sacrifices of bank employees? The public also has the right to know why the five largest Canadian banks paid $256.3 million in taxes on $492 million profit in 1970 and why, curiously enough, this dropped to $230 million on $1.2 billion of profit in 1979? The more profit you make the less tax you pay. Whatever the arguments the banks use to try and justify this drop in the real taxation rate, it obviously means less tax revenue for the government. The government will have to raise this revenue from other taxpayers and we find this unacceptable.

Stricter government regulation of Canadian chartered banks is complicated by two things: the tendency of the banks to make increasing use of "near banking" institutions which do

[*Texte*]

plus à des institutions «quasi-bancaires» qui échappent à la juridiction de la Loi sur les banques, et la tendance des banques à poursuivre une expansion de leurs opérations à l'étranger. Le dernier phénomène est particulièrement problématique parce que même des modifications de la législation canadienne ne permettraient pas de mettre un contrôle sur ces activités qui se déroulent à l'extérieur du territoire national. L'expansion des succursales à l'étranger et l'acquisition des banques et autres institutions étrangères reflètent peut-être un manque de confiance des banques dans l'économie canadienne: plus d'un tiers de l'actif de la Banque Royale, par exemple, est maintenant à l'extérieur du Canada. Quel que soit le motif, le déplacement massif des capitaux bancaires à l'étranger doit compliquer énormément les tentatives du gouvernement canadien de contrôler le taux de change du dollar canadien. C'est un autre sujet qui mériterait la mise sur pied d'une commission d'enquête sur les activités des banques.

Cela constitue également, de l'avis de la C.S.N., une autre raison pour laquelle un contrôle public direct des banques, c'est-à-dire leur nationalisation, est la meilleure façon d'assurer une emprise publique sur des questions aussi importantes que l'utilisation des épargnes des Canadiens, la fixation des taux d'intérêt payés par les consommateurs et les entreprises, les transferts de capitaux bancaires entre le Canada et l'étranger et les politiques de prêt et de placement. En France, le nouveau gouvernement élu en 1981 a constaté que le contrôle public du système bancaire constitue un outil essentiel de planification et de gestion économiques d'un pays et a rapidement pris des moyens pour faire en sorte que 90 p. 100 du capital bancaire soit de propriété publique. La C.S.N. croit que les banques au Canada, en tant qu' «arbitres du système», jouent un rôle trop important dans notre économie pour laisser leur gestion dans les mains d'un club très sélect que constituent les directeurs des banques à charte canadiennes.

Pour qu'un contrôle public représente quelque chose, cela suppose évidemment que les autorités publiques aient des objectifs différents des grandes banques canadiennes et de cela nous ne sommes pas convaincus, en ce qui concerne le gouvernement actuel. Vous êtes peut-être trop loin du vrai monde pour le constater, mais la façon que vous assistez, vraisemblablement impuissants et insouciants devant l'effondrement de l'économie canadienne, vous fait perdre la confiance du peuple, tel que vous ne pourriez jamais la récupérer. Combien de fois faut-il le répéter que des taux de chômage de 10.3 p. 100 au Canada, de 13.6 p. 100 au Québec, de 16.1 p. 100 à Terre-Neuve, sont intolérables et inacceptables.

• 1555

Vos menaces de geler les salaires n'auront comme effet que de restreindre encore davantage le pouvoir d'achat des Canadiens et ajouteront aux ravages accomplis par dix-huit mois de taux d'intérêt élevés. Vos milliards de dollars en cadeaux aux compagnies de pétrole ne règlent pas les problèmes des entreprises de fabrication qui tombent en faillite tous les jours et qui sont celles qui donnent de l'emploi au Canada et au Québec, je le répète.

[*Traduction*]

not come under the Bank Act and their tendency to expand foreign operations. This last phenomenon is particularly problematical in that amending the Canadian legislation would not bring these operations under our control. The expansion of overseas branches and the acquisition of banks and other foreign institutions may reflect the lack of trust from the part of banks, in the Canadian economy: for example, more than one-third of the Royal Bank's assets are outside of Canada. Whatever the reasons for it, the massive shift of bank assets to foreign operations will make it very difficult for the Canadian government to control our exchange rate. This should also be the subject of a commission of inquiry into banking activities.

This is another reason why the CNTU feels that direct public control of the banks—that is, nationalization—is the best way to ensure the public control over important issues like the use of Canadian savings, the setting of consumer and corporate lending rates, the transfer of bank assets outside of Canada, and lending and investment policies. In France, the government elected in 1981 concluded that public control of the banking system is a basic instrument of economic planning and management and immediately nationalized 90 per cent of the banking sector. The CNTU believes that Canadian banks, as "arbiters of the system", play too important a role in our economy to leave their management in the hands of a select club of bank directors.

For public control to be meaningful, the government's objectives would have to be different than those of the major chartered banks and we are not convinced that this is the case with the existing government. You may be too far from the real world to be aware of it, but the fact that you are watching helplessly and unconcerned as the Canadian economy crumbles is costing you the confidence of the nation, which you will never regain. How many times do we have to repeat that an unemployment rate of 10.3 per cent in Canada, 13.6 per cent in Quebec and 16.1 per cent in Newfoundland are intolerable and unacceptable.

The only effect your threat to freeze salaries will have is to restrict even more the purchasing power of Canadians and add to the devastation of the past 18 months because of high interest rates. The millions of dollars in incentives that you provided to oil companies will not solve the problems of the manufacturers, who are daily going into bankruptcy, and who in the end, I repeat, are really the ones who provide employment in Canada and in Quebec.

[*Text*]

Prenez conscience qu'il y a une crise économique et que le chômage est un fléau économique et social qu'il faut combattre et vous constaterez rapidement qu'un changement radical dans vos politiques économiques s'impose.

The Chairman: Thank you very much.

I will start the questioning with Mr. Wilson.

Mr. Wilson: Thank you, Mr. Chairman.

An hon. Member: I thought you were going to speak French.

Mr. Wilson: Mon français n'est pas très bon pour que je puisse poser toutes mes questions.

I take it from your brief that you feel bank profits today are excessive.

Mr. Gaumont: *Oui.*

Mr. Wilson: On what basis do you feel we should judge this? What is the best way to measure the excessive nature of bank profits? How would you define "excessive"?

M. Gaumont: Un des points de comparaison peut être les États-Unis où le système économique ressemble au nôtre comme deux gouttes d'eau. Nous disons, dans notre texte, que le taux d'augmentation de profits dex banques américaines se situe à 8 p. 100, alors qu'ici, au Canada, il se situe à 38.8 p. 100.

Deuxième point de comparaison: si les banques sont l'équivalent, dans une économie comme la nôtre, d'entreprises, aux États-Unis elles ont connu un taux de profits équivalant à l'ensemble des secteurs, tandis que chez nous, alors que les banques ont connu un taux de profits de 38 p. 100, l'ensemble des secteurs a connu une diminution de l'ordre de 13 p. 100. Simplement en se comparant, on peut deviner qu'il y a anguille sous roche et que la crise économique, contrairement aux discours que nous tiennent les gouvernements et les bien-pensants de cette société, ne fait pas écoper tout le monde, ce n'est pas tout le monde qui subit la crise. Certains en profitent, d'autres payent. Ceux qui payent, ce ne sont pas les banques.

Mr. Wilson: So you feel that the best way of measuring whether or not profits are excessive is by the rate of growth as opposed to a profit margin or a rate of profit in relation to the total assets of the banks.

I point out that the banks and others have pointed to a return on equity and the return on the $100 of assets as being the best basis for measuring. Are you saying that these are not the best bases, that you would prefer to see us judge it by the rate of profit increase?

M. Peter Bakvis (directeur du service de recherche, Confédération des syndicats nationaux): Si vous me permettez. Il est clair, si un certain rendement sur le capital était valable en 1980, pourquoi ne serait-il pas à un tout autre niveau en 1981. Je pense que la raison pour laquelle le Comité a été mis sur pied, était pour examiner une situation bien précise d'accroissement du profit, dont le rendement sur capital, je n'ai pas les chiffres devant moi, mais vous avez certainement eu accès à

[*Translation*]

If you will only realize that there is an economic crisis, and unemployment is an economic and social calamity which must be fought down, you will soon realize that you must radically change your economic policies.

Le président: Merci beaucoup.

Le premier intervenant sera M. Wilson.

M. Wilson: Merci, monsieur le président.

Une voix: Je croyais que vous deviez parler français.

Mr. Wilson: My French is not good enough to allow me to put all my questions.

Selon votre mémoire, vous semblez croire que les profits des banques aujourd'hui sont excessifs.

M. Gaumont: *Yes.*

M. Wilson: Sur quelle base devrions-nous en juger? Quelle est la meilleure méthode à utiliser pour mesurer si les profits des banques sont en fait excessifs? Comment définissez-vous le terme «excessifs»?

Mr. Gaumont: Perhaps we might make a comparison with the United States, whose economic system is almost identical to ours. In our brief, we say that the rate of increase of the profits of American banks is around eight per cent, while here in Canada, they are at 38.8 per cent.

Here is another point of comparison: if the banks, in our economy, are equivalent to businesses, in the United States, the banks have had a rate of profit which is equivalent to all of the sectors as a whole, while here in Canada, the banks have had a rate of increase of profits of 38 per cent while business in general has suffered a decrease of some 13 per cent. The simple comparison leads us to believe there is something wrong somewhere, and that the economic crisis, contrary to what is told us by governments and the thinkers of our society, does not afflict everyone, that is not everyone suffers through this crisis. Some profit by it, while others lose. And you may be sure the banks are not losing.

M. Wilson: Vous croyez donc que la meilleure façon de mesurer si oui ou non les profits sont excessifs est selon le taux de croissance plutôt que par la marge de profits, ou le taux de profits par rapport à l'avoir total des banques.

Les banques et d'autres nous ont fait remarquer que le revenu sur la capitalisation et le revenu sur chaque tranche de $100 d'actif est la meilleure façon de mesurer les profits. Dites-vous que c'est faux, et que vous préféreriez qu'on juge ces profits selon le taux d'augmentation des profits?

Mr. Peter Bakvis (Research Director, Confederation of National Trade Unions): May I? Clearly, if a certain return on equity was valid in 1980, why should it not also be valid at another level in 1981. It seems to me the reason the committee was constituted was to examine a very clear situation of profit growth, among which return on equity—for which I do not have figures before me, but you certainly have seen this data, which has also increased in 1981. That seems quite fair.

[*Texte*]

ces données, a connu également une augmentation en 1981. Cela paraît assez juste.

• 1600

Si un certain taux de profits paraissait raisonnable, pourquoi, tout à coup, les banques devraient-elles, tandis que tout le monde, y compris le ministre des Finances, prêche la modération à tous les Canadiens, et les travailleurs semblent être ceux qui l'ont pratiquée jusqu'à maintenant parce que leurs salaires réels n'ont pas suivi le coût de la vie, faire exception à cette règle?

Mr. Wilson: Do you feel that the profit that the banks make internationally is more excessive . . . ? Or, let me express it a different way. The banks make more money internationally. We have figures that have been given to us that show that the margins internationally are quite a bit higher than they are domestically. Do you feel that the domestic portion of the bank profitability is fair, or do you feel that it is excessive as well?

M. Bakvis: Il faudrait peut-être s'attarder, et je pense que d'autres représentants syndicaux qui ont déjà fait les mêmes commentaires, au fait que les banques ne nous font pas part de l'ensemble de l'éventail de leurs activités activités à l'étranger. On sait que ce n'est généralement pas le même genre d'activités que celles qu'elles accomplissent au Canada.

Est-ce que les profits qu'elles réalisent en jouant sur le marché des taux de change, des monnaies étrangères, sont enregistrés dans des paradis fiscaux? On sait que les banques possèdent des filiales aux Bahamas, ou dans d'autres endroits de ce genre. Il faudrait voir comment c'est composé. De dire simplement qu'elles semblent faire plus de profits à l'étranger, indique quelque chose n'est pas suffisant. Cela indique peut-être qu'elles se sont organisées pour que les opérations les plus rentables se déroulent à l'extérieur, pour éviter de payer de l'impôt au Canada. C'est un facteur qui peut jouer.

Malheureusement, je ne peux que faire des conjectures sur ces questions. Les banques ne nous donnent pas une description complète de l'ensemble de leurs activités et c'est pourquoi nous avons maintenu qu'une enquête plus complète ou d'exiger des banques le dépôt annuel de rapports plus complets sur l'ensemble de leurs activités pourrait permettre d'analyser l'ensemble de leurs opérations.

Mr. Wilson: We have received the bank profit figures. They are broken down between international and—

M. Bakvis: Je les ai aussi. J'ai, effectivement, constaté la même chose que vous, soit qu'à l'étranger la marge de profits est plus élevée. J'ai devant moi un rapport de la Banque Royale. Mais de quoi se composent ces opérations? Font-elles seulement des prêts commerciaux à l'étranger plus qu'ici? Est-ce qu'elles spéculent sur les monnaies étrangères? On sait que cela rapporte,, surtout si on a acheté des dollars américains, il y a deux semaines, qu'on échange contre des dollars canadiens aujourd'hui.

[*Traduction*]

If a certain rate of profit seems reasonable, why, suddenly, should the banks, when everyone else, including the Minister of Finance preach moderation to all Canadians, and when the workers seem to be those who have practiced it up to now, since their real salaries have not followed the cost of living, why should the banks be an exception to this rule?

M. Wilson: Croyez-vous que les profits que les banques font sur le marché international sont plus considérables . . . ? Laissez-moi vous présenter ma question différemment. Les banques font plus d'argent sur le marché international. Des chiffres qu'on nous a donnés indiquent que les marges sur le marché international sont beaucoup plus élevées qu'elles ne le sont au Canada. Croyez-vous que la portion canadienne des profits des banques est juste, ou croyez-vous qu'elle est aussi excessive?

Mr. Bakvis: We could discuss this at length, and I think that other union representatives have already made the same remarks, that is that the banks do not share with us the full detail of their activities abroad. All we know is that generally these are not the same type of activities in which they are involved in Canada.

Are the profits that they gain in the money markets, in foreign currency registered under tax loopholes? We know the banks have branches in the Bahamas, and in other such areas. We would have to know how they are structured. To simply say they seem to make more money profits abroad, simply indicates that something is missing. Perhaps it indicates that they are so organized so that the more profitable operations are carried out abroad, in order to avoid paying taxes in Canada. That could be one factor.

Unfortunately, we can only make hypothesis in this respect. The banks do not provide a full description of all their activities, and perhaps that is why we have insisted on a more complete inquiry, or that the banks table more complete reports on all of their activities in order to be able to analyse their operations as a whole.

M. Wilson: Nous avons reçu des chiffres sur les profits des banques. Ils sont répartis entre les activités internationales et . . .

Mr. Bakvis: I have them too. And I indeed have remarked the same thing as you have, that the margin of profit abroad is much higher. I have before me a report from the Royal Bank. But what in fact makes up these operations? Do they simply provide more commercial loans abroad then they do here? Does it involve speculation on foreign currencies? We know that is very profitable . . . Particularly if two weeks ago one was buying American dollars which are being exchanged against Canadian dollars today.

[*Text*]

Le rapport de la Banque Royale nous dit aussi que la marge nette entre le taux d'intérêt de l'emprunt et le taux d'intérêt du prêt est plus élevée au Canada qu'à l'étranger. Le rapport de la Banque du Canada nous le dit également. Donc, il ne semblerait pas que les profits découlent d'une marges plus élevée entre les taux d'intérêt étrangers. Au contraire, il y a une autre raison. Quelles sont ces opérations? Les banques ne nous le disent pas.

Mr. Wilson: Let me get down to the heart of it here. As a matter of principle, do you feel that bank profits should be controlled, that they should have to earn a fixed rate of return and no more?

• 1605

M. Gaumont: Votre question soulève effectivement plusieurs volets. Cela dépend comment on conçoit le rôle de ces institutions économiques dans une société. Le système bancaire canadien est très concentré. Il a toutes les caractéristiques d'un cartel. La concurrence réelle n'existe pas. Ne devrait-il pas, au moins, être soumis aux mêmes règles que d'autres types de monopoles? L'exemple que l'on vous donne est un certain nombre de services publics tels . . .

Mr. Wilson: I am asking you whether you feel they should be controlled.

M. Gaumont: Oui. Elles devraient même être soumises aux règles des pouvoirs publics.

Mr. Wilson: To public monitoring. You said in your brief that you would also prefer to see the banks taken over by the government and owned and controlled by the government. Is that correct? You referred to the nationalization of the banks in France. Can you tell me what has happened to the level of interest rates in France since the takeover of the banks has occurred?

M. Gaumont: Je ne pourrais pas vous dire précisément ce qui est arrivé aux taux d'intérêt en France. Ce que je peux vous dire, par ailleurs, c'est que le gouvernement français, avec courage, a décidé que les institutions, telles les banques, devaient servir des objectifs sociaux et non les objectifs d'un certain groupe qui contrôle ce levier économique. Quand il a décidé de nationaliser dans une mesure de 90 p 100, c'est qu'il voulait contrôler l'économie française. A partir des informations que l'on a, c'est quand même moins «déflaboxé» en France que ce ne l'est ici à l'heure actuelle. «Déflaboxé» veut dire «scrapé». L'ensemble du secteur industriel tombe dans le fleuve Saint-Laurent, à l'heure actuelle, à cause de politiques monétaires du gouvernement vivement appliquées par les banques. En France, dans ce domaine, ils ont réussi à protéger un certain nombre d'acquis économiques.

Mr. Wilson: I might point out that the interest rates in France have gone up faster than the interest rates in Canada since the takeover of the banks.

But let me ask you another question. Would you prefer the banks, then, to be run by . . . ? You referred to a select club of bank directors. Would you prefer to see the banks run by a select club of Liberal politicians who have caused the interest

[*Translation*]

The Royal Bank report also states that the net margin between the borrowing interest rate and the lending interest rate is higher in Canada than abroad. The Bank of Canada report states the same thing. So it would seem that the profits are not derived from higher margins between foreign interest rates. On the contrary, there is another reason. But which operations are involved? The banks will not tell us.

M. Wilson: Venons-en au coeur de la question. Comme principe, croyez-vous que les profits des banques devraient être contrôlés, et qu'ils devraient obtenir un taux fixe de rendement, et pas plus?

Mr. Gaumont: Your question indeed raises several points. It all depends on how you see the role of economic institutions in our society. The Canadian banking system is very concentrated. It has all the characteristics of a cartel. There is no real competition. Should it not be subject at least to the same rules as applied to other monopolies? The example given is usually that of a certain number of public services such as . . . .

M. Wilson: Je vous demande si on devrait contrôler les profits des banques.

Mr. Gaumont: It should even be subject to the rules applied to public services.

M. Wilson: A une surveillance publique. Vous dites aussi dans votre mémoire que vous préféreriez que les banques soient étatisées et contrôlées par le gouvernement. Est-ce juste? Vous parlez de la nationalisation des banques en France. Qu'est-il arrivé au niveau des taux d'intérêt en France depuis l'étatisation des banques?

Mr. Gaumont: I would not be able to tell you precisely what has happened to interest rates in France. What I can tell you, on the other hand, is that the french government has courageously decided that institutions such as banks, should serve social objectives, and not the objectives of a certain group which controls this economic lever. When it decided to nationalize up to 90 per cent, the french government indeed wanted to control the french economy. According to the information we have received, it is certainly not as bad in France as it is here at this moment. The whole industrial sector is sinking into the St. Lawrence today because of the monetary policies of the government which are eagerly applied by the banks. In France, in this area, they have managed to protect a certain number of economic assets.

M. Wilson: Je note que les taux d'intérêt en France ont grimpé plus rapidement que les taux d'intérêt au Canada depuis l'étatisation des banques.

J'ai une autre question à vous poser. Préféreriez-vous que les banques, alors, soient dirigées par . . . ? Vous avez mentionné un club sélect de directeurs de banques. Préféreriez-vous que les banques soient dirigées par un club sélect d'hommes politi-

[*Texte*]

rates to do what they are doing now and who are causing the economy to fall into the St. Lawrence?

M. Gaumont: Je trouve que vous ouvrez un grand flanc et que vous avez peut-être des liens très organiques avec le club sélect des conseils d'administration des banques. Mais quand on parle, et on le dit dans le texte, dans une perspective où les pouvoirs publics au Canada contrôlent le système bancaire, on suppose, en même temps, qu'ils vont le contrôler pour des objectifs différents de celui du club sélect dont on parle. C'est effectivement dans une autre perspective que celle qui se développe à l'heure actuelle.

Mais si vous me demandiez de choisir des membres pour ce club, il n'y aurait pas beaucoup de candidats. Il faudrait en trouver d'autres, à mon avis.

The Chairman: Thank you, Mr. Wilson.

Mr. Deniger.

M. Deniger: Merci monsieur le président.

Monsieur Larose, j'ai apprécié votre mémoire parce qu'il présente une approche différence de celle qu'on a entendue depuis le début de notre enquête sur les profits des banques. Je dois vous avouer que vous êtes les premiers à tenir ici de tels propos ici et pour ça je vous félicite pour votre originalité. Vous comprendrez, cependant, que je ne sois pas d'accord avec votre déclaration car, dès le départ, nous ne sommes pas sur la même longueur d'ondes. Mon problème, au moment de vous poser des questions, est que je ne sais pas où commencer.

• 1610

Je vais y aller au hasard. En ce qui concerne les profit des banques, vous admettrez certainement que ceux-ci proviennent de la marge entre les dépôts et les prêts et que cette marge ne varie pas selon les taux du gouverneur de la Banque du Canada connus tous les jeudis. Ils peuvent fluctuer, mais la marge reste sensiblement la même.

Si tel est le cas, comment pouvez-vous dire que les hauts taux d'intérêt imposés ou décidés tous les jeudis, ont un lien direct avec les profits dits excessifs des banques au cours de l'année dernière?

M. Gérald Larose (Premier vice-président de la C.S.N.): Peter va d'abord répondre et je continuerai.

M. Deniger: D'accord.

M. Bakvis: Pour ce qui est de la raison de l'augmentation des taux de profit, nous croyons que cela n'a rien à voir avec les taux d'intérêts des emprunts et des prêts. Mais on a pu voir des analyses contadictoires, entre autres dans le quotidien *Globe and Mail* qui faisait état, en 1981, dans un article figurant à la première page, intitulé, si je me rappelle bien, *The Holton Spread*, des taux des prêts et des emprunts. La Banque royale n'est pas d'accord avec ce que vous dites.

Dans le rapport que j'ai devant moi, on explique qu'il y a un certain décalage. La Banque réalise des profits importants, à cause des hausses des taux d'intérêt, parce qu'elle a en caisse

[*Traduction*]

ques libéraux qui sont effectivement les auteurs de l'escalade des taux d'intérêt, et qui font effectivement couler l'économie dans le Saint-Laurent?

Mr. Gaumont: You are certainly uncovering your flank, and perhaps you have some very tight links with that select club of bank boards. But when we say, in our brief, that the public authorities in Canada control the banking system, we also mean that at the same time, they will control it for different objectives than those of the select club in question. It would certainly be in an entirely different perspective than the one being developed today.

However, if you asked me to select some members of this club, there would be very few candidates. I think that we would have to find others, in my opinion.

Le président: Merci, monsieur Wilson.

Monsieur Deniger.

Mr. Deniger: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Larose, I liked your brief, because it presents a different approach to that we have heard since the beginning of our enquiry into bank profits. I must say, you are the first to present such proposals here, and I must congratulate you on your originality. You can understand however why I do not agree with what you are saying; we are not on the same wavelength. I want to question you, but I do not know where to begin.

I will take it as it comes. You admit, of course, that bank profits come from the spread between deposits and loans and that this spread does not vary according to the rates posted by the Governor of the Bank of Canada every Thursday. They vary, whereas the spread stays more or less the same.

This being the case, how can you say that the high interest rates set every Thursday are directly linked to the so-called excessive profits that the bank made last year?

Mr. Gérald Larose (First Vice-President of the C.N.T.U.): Peter will start and I will take over.

Mr. Deniger: Fine.

Mr. Bakvis: We do not think that the growth in profits has anything to do with borrowing and lending rates. But this has been contradicted, for example, in a front-page article that appeared in the *Globe and Mail* in 1981, which was called, if I remember correctly, *The Holton Spread* between borrowing and lending rates. The Royal Bank does not agree with what you have said.

According to the report I have in front of me, there is a time lag. The bank profited considerably from the increase in interest rates because it was able to re-invest its fixed rate

[*Text*]

un certain nombre de dépôts à taux d'intérêt fixes et qu'elle peut profiter des taux d'intérêt qui deviennent soudainement plus élevés quand elle investit cet argent. Je pense, à moins que la Banque royale nous mente, qu'il y a un certain lien entre le phénomène de la hausse du taux d'escompte a hausse des profits des banques l'an dernier.

M. Deniger: Monsieur Larose, voici le deuxième volet de ma question.

M. Larose: Cela était davantage lié à votre introduction . . .

Il est certain que cela peut surprendre. La logique qui porte à défendre le point de vue que l'on avance n'est pas celle que vous partagez d'emblée. Je veux simplement rappeler qu'il me semble qu'un gouvernemen,t ainsi que ceux qui ont un poids politique sur des décisions, doivent le faire en fonction d'objectifs sociaux, canadiens, d'objectifs qui touchent la majorité.

Dans le cadre de la crise économique actuelle, tout le monde regarde comment réagissent les différents intervenants. On est à même d'affirmer qu'il est faux de prétendent que la crise a fait des ravages partout. Elle ne fait pas des ravages partout. La crise et les solutions qui sont avancées pour régler cette crise-là, se font sur le dos de gens bien précis, pas sur le dos des banques.

M. Deniger: J'aimerais m'attarder sur ce point précis, monsieur Larose. Si l'on prenait tous les profits de l'an passé de toutes les banques canadiennes, quel pourcentage de taux d'intérêt obtiendrions-nous? Pour que les banques ne fassent pas de profits—vous ne voulez certainement pas qu'elles perdent d'argent, mais vous ne voulez pas non plus qu'elles en fassent, alors prenons pour acquis qu'elles *break even*—selon vous, de combien les taux d'intérêt baisseraient-ils?

M. Larose: C'est un jeu futile que ce jeu-là!

M. Deniger: Bien oui, mais ce le jeu dans lequel vous nous entrainez.

M. Larose: Non. Je vous dis que pour qu'une véritable politique économique voulant rencontrer les objectifs sociaux, le bien-être de l'ensemble de la population, il faut que l'ensemble des leviers et des pouvoirs soient *gearés* en ce sens-là. À l'heure actuelle, que vous le vouliez ou pas, effectivement les banques, vous échappent.

• 1615

M. Deniger: Je ne suis pas de cet avis. Loin de moi le désir de me faire le défenseur des banques, au contraire. C'est une question philosophique.

D'autant plus que dans votre mémoire, vous ne parlez pas des caisses populaires qui sont certainement concurrentielles dans le domaine des dépôts, sinon dans le domaine des prêts. Vous semblez dire qu'aux États-Unis c'est merveilleux parce qu'il y a 5,000, 15,200 banques, alors qu'au Canada il n'y en a que 9. Je dirais que votre mémoire va à l'encontre de votre idéologie même parce que vous favorisez, en fait, un système, et aux États-Unis on en a 15,200 sont assez indépendants. Pour être logique, il ne faudrait rien qu'une banque. Au

[*Translation*]

deposits at a higher rate. Unless the Royal Bank is lying, there is a link between the increase in the bank rate and the increase in bank profits last year.

Mr. Deniger: Now for the second part of my question, Mr. Larose.

Mr. Larose: My answer dealt more with the first part.

That can be surprising. You do not agree with our rationale. I feel that the government and those who have some say in the decision-making process should act with social objectives in mind and on behalf of the majority of Canadians.

The economy is in a state of crisis and everyone is watching to see how the various players will react. It is not true that everyone is suffering; everyone is not. The solutions that are being proposed will hit specific groups, but not the banks.

Mr. Deniger: I would like to deal with just that point, Mr. Larose. If you took all of the profits made last year away from all of the banks, what interest rate would you get? I am sure that you do not want the banks to lose money, but you do not want them to make any either, so let us assume that they broke even. How far would interest rates go down?

Mr. Larose: This is a pointless exercise!

Mr. Deniger: Of course, but you got us into it.

Mr. Larose: No, no. I am just saying that if you want a real economic policy designed to meet the needs of the people, everything has to be geared in that direction. Whether you like it or not, the banks are beyond your control.

Mr. Deniger: I do not think so. Far be it from me to defend the banks, on the contrary. It is a philosophical question.

You make no reference in your brief to "caisses populaires", which certainly compete for deposits, if not for loans. You seem to be saying that things are wonderful in the United States because there are 15,200 banks, whereas in Canada there are only nine. Your brief goes against your own ideology, because you favour the American system, which has 15,200 fairly independent banks. If you follow this through logically, there should only be one bank. In Canada, there are five large banks. It seems to me that you should be pleased, especially since they are healthy!

[*Texte*]

Canada il y a cinq grosses banques. Il me semble que tu devrais être content de cela. Elles sont en santé à part ça!

M. Larose: Je ne voudrais pas partir de querelle constitutionnelle, mais je pense que les caisses sont de juridiction provinciale.

M. Deniger: Vous dites qu'il y a absence de concurrence.

M. Larose: Monsieur, les caisses ne font pas de prêts industriels. C'est une absence de concurrence, c'est cela?

M. Deniger: Ah vous ne vous intérezzez pas à vos membres, seulement intéressés à vos compagnies!

M. Bakvis: Est-ce qu'on a aussi le droit de parler des prêts industriels, parce que cela signifie des entreprises en faillite et de nos membres qui perdent leur emploi?

M. Deniger: A ce sujet, je crois que vous faites fausse route. Je dois vous avouer que celui qui a préparé ces chiffres était dans l'erreur.

M. Larose: Lesquels sont inexacts?

M. Deniger: C'est vrai qu'il y a 15,200 banques aux États-Unis, il y en a même peut-être 15,300. Cela ne change asolument rien dans la logique des faits. Aux États-Unis on s'aperçoit qu'au cours des années 1977, 1979 et 1980, leur croissance a été supérieure aux banques canadiennes. En 1980, en effet, il y a eu croissance des bénéfices, après impôts, des banques canadiennes uniquement parce qu'il y a eu une immense augmentation des actifs canadiens des banques. Vous savez ce que cela veut dire. C'est strictement à cause des prises de possession qui se sont produites au Canada.

Je ne comprends pas que vous favorisiez une grosse banque canadienne. Mais vous pensez, à cause de cela, qu'on va avoir tous les leviers? Je ne comprends pas pourquoi vous trouvez qu'un système qui en possède 15,000 est meilleur. D'autant plus qu'au Canada, grâce aux banques de classe B, il y a davantage de concurrence, et à cause des banques moins fortes qu'auparavant, elles se font concurrence.

Au départ, nous ne sommes pas sur la même longueur d'onde. Il est logique, mais il est inexact.

M. Larose: D'accord. Mais j'aimerais apporter une précision. Nous ne disons pas que le système bancaire canadien devrait devenir le système bancaire américain, c'est-à-dire qu'on devrait avoir 15,000. Ce n'est pas ce que nous disons, d'accord?

Quand on regarde l'augmentation du taux de profits des banques canadiennes, on constate qu'il y a une différence entre ce qui se passe aux États-Unis et ce qui se passe au Canada. C'est la première constatation.

La deuxième consiste à affirmer qu'effectivement, au sein du système bancaire canadien, la concurrence elle n'existe pas. Peut-être qu'elle existe grâce à 15,000 banques américaines. On pose la question. On dit que la question devrait être étudiée. En quel honneur connaissent-ils seulement 8 p. 100? Quand vous dites que les chiffres sont faux il faudrait nous en présenter d'autres parce que ce ne sont que des affirmations.

[*Traduction*]

Mr. Larose: I do not want to get into a constitutional wrangle, but I believe that the "caisses populaires" come under provincial jurisdiction.

Mr. Deniger: You say that there is no competition.

Mr. Larose: The "caisses" do not make corporate loans, Mr. Deniger. Does that not mean there is a lack of competition?

Mr. Deniger: So you are not interested in your members, only in your companies!

Mr. Bakvis: Can we not talk about corporate lending, since it means that companies are going broke and our members are losing their jobs?

Mr. Deniger: I think that you are off the track. Whoever prepared these figures got it wrong.

Mr. Larose: Which ones are wrong?

Mr. Deniger: It is true that there are 15,200 banks in the United States; there may even be 15,300. It does not change the facts. In 1977, 1979 and 1980, the growth of American banks outstripped that of Canadian banks. Actually, after-tax profits of Canadian banks only increased in 1980 because there was a huge increase in their Canadian assets. You know what that means. It is stricly due to takeovers in Canada.

I fail to understand why you are in favour of having one large Canadian bank. Do you think that will give you absolute control over the economy? Nor do I understand why you think that a system that has 15,000 banks is better, especially since the existence of class B banks means that there is more competition in Canada and banks that are not as strong as they once were compete amongst themselves.

To begin with, we are not on the same wavelength. What you are saying is logical, but incorrect.

Mr. Larose: Fine, but I would like to add something. We are not saying that the Canadian banking system should be like the American banking system and have 15,000 banks. That is not what we are saying.

If you look at the increase in the profit rate of Canadian banks, you will see that there is a difference between what is happening here and what is happening in the United States. That is our first observation.

Our second observation is that competition does not exist in the Canadian banking system. There may be competition amongst the 15,000 American banks. We are simply raising the question. We think that it should be looked at. Why is their rate only 8 per cent? You say that our figures are wrong, so perhaps you should provide others. We are simply stating facts and suggesting that they should be explained. When it

[*Text*]

On dit il faudrait trouver l'explication. Lorqu'il est question de chiffres, ni le système américain ni système canadien, de toute façon, à cause de la complexité des opérations bancaires entre autres, des transactions avec l'étranger, etc., nous croyons qu'en fin de compte il faudrait que les banques soient des institutions économiques gouvernementales.

M. Deniger: Une dernière question, si vous me le permettez, monsieur le président.

Croyez-vous que les banques devraient prêter à un taux inférieur au taux des dépôts? Si vous déposez votre argent, vous recevrez 14 p.100, et si vous empruntez vous paierez 10 p.100. Est-ce bien ce que vous désirez?

M. Larose: Tout ce que je puis dire—et Peter continuera—par exemple, c'est que des taux de 20 p. 100, c'est dramatique pour le monde ordinaire. D'accord? Des taux de 4, 6 et 8 p. 100, dans le temps, c'était plus acceptables. Alors, entre deux maux, nous prenons le moindre. C'est le moindre que je puisse dire.

M. Deniger: Acceptez-vous le principe voulant que les banques prêtent à un taux plus élevé que celui qu'elles donnent sur leurs dépôts?

• 1620

M. Bakvis: La raison pour laquelle nous insistons, dans notre mémoire, sur une certaine responsabilité gouvernementale concernant les hauts taux d'intérêt, est qu'on croit que ce problème ne relève pas des banques, bien que l'on constate que les banques ont pu en profiter. Vous demandez si la banque doit verser 16 p. 100 à ses déposants puis prêter à 10 p. 100. Ce n'est pas ce que nous disons.

On voudrait voir une réduction générale des taux d'intérêt et, en particulier, la mise sur pied un système quelque peu différent de celui qu'on connaît, un système plus souple, des taux plus bas, pour aider les PME qui connaissent présentement d'énormes difficultés, ainsi que les consommateurs dont un certains perdent leur maison. Notre mémoire ne suggère pas que les institutions prêtent en-deça du taux d'intérêt qu'elles paient à leurs emprunteurs.

Si vous me le permettez, je vais revenir sur ce que vous avez affirmé tout à l'heure au sujet de l'accroissement de l'actif qui constitue l'unique cause de l'augmentation des taux des banques. Malheureusement, je n'ai pas apporté les rapports financiers de toutes les banques canadiennes, mais j'ai un rapport sommaire de la plus grosse, la Banque Royale. À nouveau, je m'excuse, mais la Banque Royale vous contredit. Entre 1980 et 1981, cette banque a connu un revenu net, après impôt, de 50 p. 100 et l'actif a augmenté de 30 p. 100. Ce n'est pas tout à fait le même chiffre, je crois.

M. Deniger: Moi, je parlais de l'industrie . . .

M. Bakvis: C'est une publication officielle de la Banque Royale, intitulée *Le point* que je cite . . .

M. Deniger: Les représentants de la Banque Royale seront ici demain. Je citais les chiffres tirés . . .

[*Translation*]

comes to quoting figures, neither the Canadian nor the American system, because of the complexity of banking operations, foreign transactions, et cetera . . . . Basically, we feel that banks should be government-run.

Mr. Deniger: With your permission, Mr. Chairman, I have one last question.

Do you think that banks should lend money at a rate lower than the deposit rate? Do you want to deposit your money at 14 per cent and borrow at 10 per cent? Is that what you want?

Mr. Larose: All I can say, and Peter will complete my answer, is that an interest rate of 20 per cent is devastating for ordinary people. Right? Interest rates of four, six or eight per cent, as we had in the past, were more acceptable. It is a question of choosing the lesser of two evils. That is the least I can say.

Mr. Deniger: Do you agree that the banks should lend out money at a higher rate than they pay on their deposits?

Mr. Bakvis: In our brief, we make the point that the government must take some responsibility for high interest rates; while we can see that the banks have been able to take advantage of the situation, we feel it is not of their making. You asked whether the bank should pay its depositors 16 per cent and lend at 10 per cent. That is not what we are saying.

We would like to see a general reduction in interest rates and, specifically, the establishment of a somewhat different system than the current one. The new system would be more flexible, with lower rates, to help small and medium-sized businesses, now facing enormous difficulties, as well as consumers, some of whom are losing their homes. Our brief does not suggest that institutions lend at interest rates lower than those they pay their borrowers.

If I may, I would like to come back to what you stated earlier about increased assets being the only reason for increases in bank rates. Unfortunately, I did not bring with me the financial statements of all Canadian banks, although I do have a summary statement from the largest, the Royal Bank. I am sorry, but once again, the Royal Bank contradicts your statement. Between 1980 and 1981, the Royal Bank had net revenues after taxes of 50 per cent, while its assets increased by 30 per cent. I think those figures are quite different.

Mr. Deniger: I was referring to industries . . .

Mr. Bakvis: I am quoting a Royal Bank official publication entitled, *Le point* . . .

Mr. Deniger: The representatives of the Royal Bank will be here tomorrow. I was quoting figures taken from . . .

[*Texte*]

M. Bakvis: Vous leur demanderez demain si leurs chiffres sont exacts.

M. Deniger: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Deniger. Monsieur Riis.

Mr. Riis: Thank you, Mr. Chairman.

I must say this is like a breath of fresh air around this table to hear something new and perhaps a bit innovative and creative. The reaction, I guess, is predictable: one of caution and reaction as opposed to . . . . Well, it is a Canadian trait.

Just a couple of points. I think it is important for us to realize that some of the deposits in the banks of Canada are there at no cost to them; I mean the deposits from the Government of Canada. So in terms of this matching, I think we ought to keep in mind that money comes into the banks, of course, at different rates.

To go back to the point Mr. Wilson made, although the interest rates per se have increased in France, the availability of money at lowered rates for certain purposes, of course, is available as well—small businesses, homeowners, and the like. So again, I think we have to differentiate between, or fine-tune some of the criticism we make of that system.

My questions are short ones. I would begin by asking the question: What percentage of your membership do you think holds bank shares? I realize you cannot be specific, but you must have some sense of what percentage would be holders of bank shares.

M. Bakvis: Je croirais, peut-être par le biais des fonds de pension privés. Certains, indirectement, possèdent, dans leur fonds de pension, des actions des banques. Mais la proportion . . . On ne connaît pas le portefeuille exact des fonds de pension privés. Directement, je croirais qu'il y en a très peu . . .

Mr. Riis: That is interesting, because the point has been made on a number of occasions that Canadians generally, the union membership generally, are holders of bank shares in significant numbers. Of course they are indirectly involved with the banks for their pension funds, but the point you make, for clarification, is that the union itself does not direct where those pension funds are invested.

• 1625

M. Bakvis: Dans certains cas, oui, nous avons des fonds de pension paritaires où nos les membres siègent et peuvent avoir leur mot à dire sur le genre de placements qui sont faits. Mais, c'est assez limité, du moins au Québec où on a la très grande majorité de nos membres. Il y a le fonds de pension des employés publics dont nous représentons un nombre important.

Mais, dans les entreprises privées, règle générale, le fonds est géré par une compagnie, qu'elle s'appelle *Sun Life* ou autrement, qui va faire ces placements et le syndicat n'est absolument pas consulté sur la politique de placement.

[*Traduction*]

Mr. Bakvis: Tomorrow you can ask them if their figures are correct.

Mr. Deniger: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Deniger. Mr. Riis.

M. Riis: Merci, monsieur le président.

Je dois dire qu'entendre quelque chose de nouveau et peut-être d'un peu novateur et créateur autour de cette table est comme une bouffée d'air frais. En général, la réaction semble être prévisible: prudente et réactionnaire plutôt que . . . Enfin, c'est un trait du caractère canadien.

J'aurais deux choses à dire. Je crois qu'il nous importe de comprendre que certains des dépôts des banques canadiennes ne leur coûtent rien; je parle des dépôts du gouvernement du Canada. Donc, en faisant nos comparaisons, je crois qu'on doit se rappeler du fait que l'argent entre dans les banques à des taux différents.

Pour en revenir à ce qu'a dit M. Wilson, bien que les taux d'intérêt comme tels aient augmenté en France, l'argent à taux réduit pour certaines fins est, évidemment, disponible aussi—pour les petites entreprises, les propriétaires de maisons, et ainsi de suite. Là encore, je crois que nous devons reconnaître les différences et raffiner certaines de nos critiques de ce système.

Mes questions sont courtes. Premièrement: à votre avis, quel pourcentage de vos membres détiennent des actions bancaires? Je sais que vous ne pouvez pas être précis, mais vous devez avoir une certaine idée du pourcentage titulaire d'actions bancaires.

Mr. Bakvis: Perhaps through private pension funds. Some, through their pension funds, do indirectly hold bank shares. But the percentage . . . We do not know the exact portfolio of the private pension funds. As direct shareholders, I think there would be very few . . .

M. Riis: Cela est intéressant, car on a dit à plusieurs reprises qu'en général les Canadiens, les syndiqués, possèdent un nombre important d'actions des banques. Évidemment, par l'entremise des fonds de pension, ils ont un lien indirect avec les banques, mais si j'ai bien compris, vous avez dit que le syndicat lui-même ne décidait pas où les fonds de pension sont investis.

Mr. Bakvis: Yes, in some cases we do have joint pension funds on which our members sit and have the opportunity to give their opinion on investment strategy. But the phenomenon is fairly limited, at least in Quebec where the vast majority of our members are located. One case would be the pension fund of public employees, many of whom we represent.

In private companies, however, the funds are generally managed by the company, be it Sun Life or whatever, which handles investments; the union is definitely not consulted on investment policy.

[*Text*]

Mr. Riis: But in general, then, what you are saying is that the investment of the union's pension funds is decided by an intermediary company or the company involved.

M. Bakvis: Dans le secteur privé, c'est la règle générale, oui. Mais, nous avons quelques cas qui sont différents: les travaux de la construction ont un fonds de pension qui est géré par la Caisse de dépôts, mais il y a un comité paritaire où siègent les entrepreneurs de la construction et également les syndicats de la construction. Et justement, ces gens-là, du côté syndical, ont pris une décision hier, soit de placer une partie majoritaire du fonds dans un fonds de construction de logements à des taux d'intérêt de 13.5 p. 100. C'est une initiative que . . .

Mr. Riis: Thank you. That is very interesting. Have you considered at all seriously, because of your concern for public control of the banking community to the extent of nationalizing the community, the alternative of a union bank, a workers' bank, where you would work to have pension funds moved into that bank and perhaps operate as a regular bank?

M. Larose: On a déjà, dans le cadre de notre propre organisation, deux caisses populaires qui sont contrôlées par des travailleurs. Mais, en ce qui concerne les fonds de pension, on sait que c'est toujours matière à négociation et qu'avant qu'on prenne globalement le contrôle de l'ensemble des fonds de pension, il va falloir développer des rapports de force suffisants pour l'obtenir. Déjà, il est difficile d'obtenir des contributions acceptables de la part de l'employeur au niveau des fonds de pension, c'est encore plus difficile d'obtenir le contrôle par le travailleur de ce même fonds de pension. Mais déjà, dépendant des secteurs, des entreprises, des syndicats, il y a quand même plus de gens maintenant qui contrôlent davantage l'investissement via leurs fonds de pension. Quant aux institutions, je dirais, financières sur lesquelles on a un contrôle total, à l'heure actuelle, c'est sur deux caisses populaires.

Mr. Riis: Do you think the banks have increased their profits at the expense of their employees? I am referring to your comments concerning extreme anti-union behaviour on the part of the banks.

M. Larose: C'est évident que les banques se caractérisent par une longue tradition d'anti-syndicalisme, pas rien qu'au Québec, mais à travers le Canada. Et même dans le cas de la Banque Royale, on calcule qu'ils ont investi au-delà d'un million de dollars au Québec pour contrer un mouvement de syndicalisation; que les conditions de travail, les conditions d'embauche sont extrêmement discriminatoires, et ce n'est pas rien qu'à la Banque Royale, c'est dans l'ensemble des banques; parce que la Banque de Commerce a contré aussi à plusieurs reprises des mouvements de syndicalisation. Et en somme, c'est l'arbitraire qui prime dans les relations de travail au niveau des banques.

Je ne saurais pas vous dire, peut-être que Peter pourrait vous en dire davantage, mais cela représente quoi, je dirais, dans la marge de profits des banques cette exploitation-là? Cela représente quelque chose. Je ne saurais pas mettre un chiffre là-dessus. Mais, on sait que la ventilation des salaires dans chacune des banques, c'est très hiérarchisé, c'est arbi-

[*Translation*]

M. Riis: Donc, en général, vous dites que le placement des fonds de pension du syndicat se fait par une société intermédiaire ou par la société en question.

Mr. Bakvis: Yes, that is the rule in the private sector. A few cases are different: construction workers have a pension fund managed by *a Caisse de dépôts*, but there is a joint committee on which construction contractors and construction unions both sit. Just yesterday the union side of that committee decided to invest the majority of the fund in a housing construction fund at interest rates of 13.5 per cent. This initiative . . .

M. Riis: Merci. C'est très intéressant. Étant donné que vous prônez le contrôle public de la communauté bancaire au point de la nationaliser, avez-vous déjà pensé sérieusement à la possibilité de mettre sur pied une banque syndicale, une banque de travailleurs, qui fonctionnerait peut-être comme une banque ordinaire et dans laquelle vous essaierez de faire déposer les fonds de pension?

Mr. Larose: In the context of our own organization we already have two *caisses populaires* controlled by workers. As far as pension funds are concerned, however, they are always a negotiating point; before taking over all pension funds, we would have to develop the necessary balance of power. It is hard enough to achieve acceptable employer contributions to pension funds; it is even harder to achieve worker control of those pension funds. But already, depending on the sector, the business, and the union, more people now have greater control over the investment of their pension funds. As for financial institutions over which we have total control, we now have control over two *caisses populaires*.

M. Riis: Croyez-vous que les banques ont augmenté leurs profits aux dépens de leurs employés? Je fais allusion à vos commentaires sur le comportement extrêmement antisyndical des banques.

Mr. Larose: It is clear that the banks have a long tradition of anti-union behaviour, not just in Quebec, but throughout Canada. According to our calculations even the Royal Bank has invested more than $1 million in Quebec to block unionization. Working conditions and hiring conditions are extremely discriminatory; not only in the Royal Bank but in all banks. The Bank of Commerce has also blocked unionization on several occasions. Basically, the arbitrary rules in the banks' labour relations.

Peter might be able to tell you more than I could about the percentage of the banks profit margin represented by that exploitation. It does represent some percentage. I could not put a figure on it. But we know that the salary scales in each of the banks are established strictly according to hierarchy and are quite arbitrary. Their's is certainly no model to propose as an

[*Texte*]

traire. Là-dessus, ce n'est pas un modèle qu'on a à proposer nulle part en termes de civilité des rapports sociaux dans l'entreprise. C'est très très clair.

• 1630

M. Bakvis: Si vous me permettez, je pourrais ajouter un autre point sur le même sujet. Ce que nous constatons c'est que les banques font, actuellement, comme mon collègue l'a dit, des investissements importants pour contrer le mouvement de syndicalisation. Je crois que ce n'est pas seulement pour éviter de payer des salaires plus élevés, mais c'est aussi une question de vouloir garder un arbitraire patronal complet, parce qu'on sait que dans les banques actuellement il y a des changements technologiques importants; l'informatique s'implante à tous les niveaux des opérations. Les banques ne veulent pas accepter ce qui est appliqué dans le secteur des entreprises syndiquées comme principe de base, c'est-à-dire des clauses d'ancienneté, de protection d'emploi, parce qu'elles ont l'intention de faire des déplacements de personnel et des mises à pied au cours des prochaines années et elles voudraient peut-être mettre dehors les plus vieux et garder les plus jeunes. C'est peut-être dans leur perspective.

C'est sûr que le syndicat pourrait offrir une protection minimale en ce qui a trait à la sécurité d'emploi, plus particulièrement pour les travailleurs plus âgés. Et les banques ne veulent pas être embarrassées avec cela.

M. Larose: Et je voudrais ajouter que ce sont des entreprises éminemment sexistes, parce que dans la hiérarchie ou l'organisation du travail interne, on sait que tous les postes de direction sont systématiquement détenus par les hommes et que tous les postes cléricaux sont détenus par les femmes. C'est un lieu éminemment sexiste en terme d'organisation du travail.

The Chairman: I will go to Mr. Duclos for three minutes, and then we will have to cut because we have another witness appearing before the committee.

Mr. Duclos, for a couple of short questions.

M. Duclos: Monsieur Larose, sans rancune, vous avez ouvert une porte lorsque vous avez parlé du sexisme des banques. Je crois qu'il n'y a plus de femmes dans l'exécutif de la C.S.N., suite aux dernière élections. Alors, j'imagine que vous devez avoir le coeur dans l'eau.

M. Larose: Je peux vous dire que je suis responsable du comité de la condition féminine et que là-dessus je suis prêt à comparaître n'importe quel temps pour me confronter à votre simple institut pour le comportement sexiste, effectivement.

M. Duclos: Comparer avec qui?

M. Larose: Nous comparer avec vos propres comportements de la Chambre des communes.

M. Duclos: En tout cas, je ne me sens pas visé personnellement.

Pour ma part, il y a une chose que je trouve incroyable. Je pense, qu'au fond, votre solution est simple pour ne pas dire

[*Traduction*]

example of good social relationships in a business. This is very clear.

Mr. Bakvis: If I may, I would like to add another point on this subject. We have observed that the banks, as my colleagues pointed out, are now making large investments in order to thwart the movement towards unionization. I do not think that their only aim is to avoid paying higher salaries but also to retain full arbitrary authority for management because of the important technological changes taking place in banks at the present time. Computer technology is being implemented at all levels of operations. The banks do not want to accept the basic principle applied in the private unionized sector, that is clauses relating to seniority and job protection because they intend to shift about personnel and lay off employees during the next several years and they may prefer to get rid of the older staff members and keep the younger ones. This may be what they have in mind.

There is no doubt that a union could offer a slight degree of protection in matters of job security, more particularly for the older workers. And the banks do not want to be bothered with this.

Mr. Larose: Let me add that they are eminently sexist organizations in that all management positions are systematically held by men and all clerical positions by women. The organization of work reflects a sexist approach.

Le président: Je vais donner la parole à M. Duclos pour trois minutes et nous devrons ensuite terminer cette discussion et passer à d'autres témoins.

Monsieur Duclos, vous avez le temps de poser quelques petites questions.

Mr. Duclos: Mr. Larose, let me say without any ill feeling that it is quite easy for you to talk about the banks sexism. I believe that there are no longer any women in the executive of the CNTV following the last elections. I imagine you must be quite heartbroken.

Mr. Larose: I am responsible for the committee on the status of women and on your particular point, I am willing to appear at any time to confront your institution which does nothing but exemplify sexist behaviour.

Mr. Duclos: With what are you making a comparison?

Mr. Larose: A comparison with the behaviour in the House of Commons.

Mr. Duclos: Well, in any case, I do not take it personally.

There is something here I find incredible. Basically, your solution of nationalizing the banking sector as was done by the

[*Text*]

simpliste, c'est qu'il faudrait nationaliser le secteur bancaire comme cela été fait par le régime socialiste en France. Ce que je trouve incroyable, c'est que vous veniez nous faire cette proposition et que vous ne soyez même pas en mesure de nous dire avec précision quels sont les bienfaits, pour les travailleurs que vous représentez, cette nationalisation a apportés en France. Lorsqu'on sait que le taux de chômage est légèrement supérieur à ce qu'on connaît ici au Canada, lorsqu'on sait que les taux d'intérêt, sous le gouvernement français, socialiste, sont également supérieurs actuellement à ce que l'on connaît au Canada. Alors, je trouve cela du grand Gigogne un peu sur les bords.

Maintenant, en ce qui a trait à votre mémoire, vous dites à la page 4:

> En fait, la hausse du taux d'escompte de la Banque du Canada s'est accompagnée d'un écart croissant entre le taux de l'argent prêté et le taux de l'argent emprunté.

Alors, monsieur Larose, en 1975, l'écart entre le taux moyen payé sur les dépôts et le taux moyen des prêts était de 3.59. A ce moment-là, le taux préférentiel canadien était de 9.63. En 1981, alors que le taux préférentiel est passé de 9.63 à 19.08, l'écart est maintenant de 3.28. Donc, il est plus bas. Alors, je pense que vous vous mettez joliment un doigt dans l'oeil lorsque vous faites de telles affirmations. Je pense que c'est une statistique qui demande qu'il n'y ait pas de relation entre les deux.

• 1635

Vous parlez de la création d'un plus fort degré de concurrence dans le secteur bancaire. Est-ce que vous pourriez nous indiquer, de façon concrète, comment on devrait procéder? Est-ce qu'on devrait, par exemple, être plus accueillant envers les banques étrangères? Certains ont proposé cela. Est-ce que vous pensez qu'on devrait émettre un plus grande nombre de chartes? Par exemple, est-ce que tout le secteur des quasi-banques devrait être intégré au secteur bancaire?

Par ailleurs, je voudrais aussi vous demander comment vous réagiriez si le secteur bancaire était soumis à une régie, comme c'est le cas par exemple pour la téléphonie. Je vous pose la question parce que c'est effectivement soumis, et vous semblez très heureux de cela dans votre mémoire, sauf que chaque fois que le C.R.T.C. consent une augmentation à Bell Canada pour tenir compte de la croissance du coût de capital, vous n'êtes pas d'accord et vous faites des revendications. Ecoutez, soyez logiques!

M. Bakvis: D'abord, en ce qui concerne les écarts, vous nous avez présenté des chiffres. Je vais vous lire deux phrases qui sont tirées d'une publication de la Banque Royale:

> Quand les taux d'intérêt sont à la hausse, le rendement des prêts et placements s'ajuste rapidement tandis que le coût des taux est plus lent à réagir. Ainsi, au premier trimestre de 1980, le taux préférentiel est passé en peu de temps à un plateau très élevé. Le coût des taux a suivi avec un certain retard, et la marge d'intermédiation, qu'on définit comme la différence entre les deux, a connu un point de hausse.

[*Translation*]

socialist government in France strikes me as simple not to say simplistic. It is beyond my comprehension that you could come and make such a proposal to us without being in a position to indicate precisely the benefits brought about by such a nationalization in France for the kinds of workers you represent. In view of the fact that the unemployment rate in France is slightly higher than the Canadian one and that the interest rates under the socialist government in France are also slightly higher than the Canadian ones, this whole performance strikes me as quite farcical.

Now, turning to your brief, I note that you say on page 4:

> The rise in the prime rate of the Bank of Canada has been accompanied by a growing differential between the rate at which money is lent and the rate at which it is borrowed.

Mr. Larose, in 1975 the differential between the average rate paid on deposits and the average rate for loans was 3.59. At that time, the prime rate in Canada was 9.63. In 1981, when the prime rate had gone up from 9.63 to 19.08, the differential was 3.28, in other words, it was lower. So you are obviously way off the track when you make that kind of claim. I think it is the type of statistic which shows that there is not any relationship between the two.

You talk about creating a greater degree of competition among the banks. Could you give us some concrete indication of the way in which to proceed? Should we be more encouraging to foreign banks, for example? This was suggested by some. Do you think that we should issue more bank charters? For instance, should most of the near-banks be brought into the banking sector?

I would also like to know what your reaction would be if the banks were brought under government control, as is the case for the telephone system, for example. I am asking you this because in this case there is a control and you seem to be very pleased with it in your brief although each time that the CRTC agrees to grant Bell Canada an increase as a result of its growing capital costs, you are no longer in agreement and start making demands. There has to be some logic in your position!

Mr. Bakvis: First of all, you gave us some figures relating to the spread or differential. I will read you two sentences taken from a publication of the Royal Bank:

> When interest rates show an upward trend, there is a rapid adjustment in the yield of loans and investments whereas there is the slower reaction in the cost of rates. Thus, during the first quarter of 1980, the prime rate reached a very high plateau in a short time. There was a certain delay in the adjustment of the cost of rates and the spread which is

[*Texte*]

C'est ainsi que la Banque Royale explique une partie de l'augmentation des profits qu'elle avait connue en 1980. Alors, je serai obligé encore . . .

M. Duclos: C'est passager.

M. Bakvis: Eh bien, passager . . . Si cela représente des centaines de millions de dollars de profit, c'est un passage intéressant quand même.

M. Duclos: Cela devrait se traduire en une baisse des taux d'intérêt, si on laissait tomber ce profit-là pour les banques.

M. Bakvis: Pour ce qui est de votre deuxième question qui avait trait aux banques étrangères, ce n'est pas . . .

M. Duclos: C'est une possibilité.

M. Bakvis: C'est cela. Ce n'est pas ce que nous préconisons. Enfin, on sait qu'il y a une entrée des banques étrangères qui est assez récente, qui doit amener une concurrence dans certaines activités bancaires mais pas toutes, parce leurs opérations sont quand même limitées. Nous ne croyons pas que ce soit la solution; on n'a jamais prêché que la solution au manque d'investissements au Canada, c'est d'inciter les investissements étrangers. On voit souvent ce que cela donne: les entreprises exportent des matières premières sans transformation. Nous avons des épargnes au Canada. Il y a, semble-t-il, actuellement une sortie d'épargnes du Canada. Il y a tout de même moyen de mettre la main sur cette épargne-là par les autorités publiques, nous le croyons, et c'est de cette manière-là qu'on pourrait répondre à des besoins d'investissements qui sont très évidents au Canada.

M. Duclos: Et comment, concrètement, pourrait-on accroître la concurrence?

M. Bakvis: Eh bien, la concurrence, c'est votre proposition. Cela m'amène à votre troisième question qui avait trait à l'établissement d'une régie. Cela nous apparaît effectivement, peut-être sur papier, une solution assez souhaitable. On dit: pourquoi Bell Canada est-elle obligée d'aller devant une régie alors que les banques, qui ont un impact budgétaire beaucoup plus important sur les entreprises et sur les consommateurs, ne sont pas régies? On sait que les choses changent très rapidement dans le milieu financier et qu'il y a des fluctuations hebdomadaires des taux d'intérêt. Ce n'est par pas un processus qui prend de six à neuf mois, comme c'est le cas pour Bell Canada devant le C.R.T.C., qu'on peut penser à régler efficacement les banques et les autres institutions financières. On dit: pourquoi nationaliser? C'est qu'on constate que la seule manière dont on va pouvoir avoir une emprise publique sur des questions aussi fondamentales que le financement des entreprises, les taux d'hypothèques, etc. c'est en étant présent dans les institutions qui prennent ces décisions-là.

M. Duclos: Merci beaucoup.

• 1641

The Chairman: Thank you very much, Mr. Duclos.

[*Traduction*]

defined as the difference between the two went up by one point.

This is how the Royal Bank explains a part of its increased profits for 1980. I must therefore . . . .

Mr. Duclos: It is a temporary phenomenon.

Mr. Bakvis: It may well be temporary . . . . If it amounts to hundreds of millions of dollars in profit, it is quite an interesting passing phenomenon.

Mr. Duclos: It should result in a drop in the interest rates if the banks did not get this profit.

Mr. Bakvis: As for your second question concerning foreign banks, it is not . . . .

Mr. Duclos: It is a possibility.

Mr. Bakvis: Yes. This is not what we are recommending. We know that there was a fairly recent removal of restrictions on the entry of foreign banks and this should bring about competition in certain areas of banking but not all of them since their operations are subject to limitations. We do not believe this to be the solution and we have never advocated incentives for foreign investments as the solution to the lack of investment in Canada. We often see the results of this approach: business export raw materials without processing them. We have savings in Canada. It would appear that there is an outflow of savings from Canada at the present time. We do believe that the public authorities have some way of attracting these savings and this is how the very obvious need for investments in Canada should be tackled.

Mr. Duclos: And in what concrete ways can we increase competition?

Mr. Bakvis: Well, competition is your proposal. This brings me to your third question relating to the setting up of government control. Theoretically speaking, this strikes us as being a fairly desirable solution. We wonder why Bell Canada is required to appear before a government board when the banks which have a much more important budgetary impact on businesses and consumers are not under any such obligation. We realize that things change very quickly in financial circles and that there are weekly fluctuations in interest rates. It is not a six to nine-month process, as is the case with Bell Canada before the CRTC, which can be used effectively to regulate banks and other financial institutions. You ask us why we should nationalize. We believe that the only way in which we can have public control over questions as basic as the funding of businesses, mortgage rates and so forth is by being present in the institutions which make these decisions.

Mr. Duclos: Thank you very much.

Le président: Merci, monsieur Duclos,

[*Text*]

I would like to thank Mr. Bakvis and Mr. Larose

pour leur présentation et leur présence ici aujourd'hui devant le Comité.

Nous allons faire une pause.

We will have to take a two-minute break while we change, but I think we have a vote.

Miss Carney: I thought you arranged all that.

The Chairman: I did not arrange all that. You are the ones who arranged the vote.

So, gentlemen, thank you very much. We appreciate your appearance.

• 1643

[*Translation*]

Je remercie M. Bakvis et M. Larose

for their presentation and for having appeared before the committee.

We will take a break.

Avant d'entendre l'autre témoin, nous ferons une pause de deux minutes; mais je crois qu'il y aura un vote.

Mlle Carney: Je croyais que vous vous étiez arrangés pour qu'il n'y en ait pas.

Le président: Je n'ai rien arrangé. C'est vous qui décidez quand il y aura un vote.

Je vous remercie, messieurs, d'avoir comparu.

• 1731

The Chairman: May I call the meeting to order, please?

We are resuming our consideration of the profit situation in chartered banks, as we were when we were so rudely interrupted by the bell. We are now returning, and we have with us for this session Mrs. Alix Granger, from Vancouver, who is an author in the area of financial institutions. I would first of all apologize for the delay we have put Mrs. Granger to, and ask whether she has an opening statement she would like to make. Then we can proceed to questions.

Mrs. Granger.

Mrs. Alix Granger (Vancouver, B.C.): Thank you, Mr. Chairman. Yes, I do have an opening statement.

I would like to thank the members of the committee for inviting me to appear before you, because I have followed your meetings with great interest and concern.

When I first heard this committee would meet, I was not very optimistic about it.

Mr. Berger: On a point of order.

The Chairman: Mr. Berger.

Mr. Berger: I do not know about the other members of the committee, but I was able to, since we received this at the start of the previous meeting, read through the statement I believe Mrs. Granger was about to read. If the other members are in the same position, we might be able to dispense with the reading and proceed to the questioning.

The Chairman: Well, we have a difficulty. I would need a motion to put the statement on the record. We do not have a quorum to take motions. Therefore, I would suggest that perhaps Mrs. Granger should read her statement. Personally, I have not had an opportunity to read it, and I would like to hear it.

Thank you, Mr. Berger.

Le président: A l'ordre, s'il vous plaît!

Nous reprenons l'étude des profits des banques à charte. Nous avons été brutalement interrompus par les cloches et nous reprenons maintenant avec M^me^ Alix Granger, de Vancouver, qui est un auteur dans le domaine des institutions financières. Je voudrais tout d'abord vous prier de nous excuser, madame, et vous demander si vous avez une déclaration préliminaire à faire avant que nous ne vous interrogions.

Madame Granger.

Mme Alix Granger (Vancouver, C.-B.): Merci, monsieur le président. J'aimerais en effet vous lire quelques observations préliminaires.

Je remercie les membres du comité de m'avoir invitée à comparaître car je suis vos réunions avec grand intérêt et quelque inquiétude.

Lorsque j'ai entendu dire que ce mandat vous avait été confié, je dois avouer que je n'étais pas très optimiste.

M. Berger: J'invoque le Règlement!

Le président: Monsieur Berger.

M. Berger: Je ne sais pas ce qu'en pensent les autres députés mais puisque nous avons reçu cette déclaration au début de l'autre séance, j'ai eu le temps de la lire et je me demande si nous ne pourrions pas nous dispenser maintenant de cette lecture pour interroger tout de suite M^me^ Granger.

Le président: Cela pose un problème car il faudrait que l'on propose que cette déclaration soit annexée à nos délibérations et, comme nous n'avons pas de quorum, je ne puis recevoir de motion. Je suggérerais donc que M^me^ Granger lise son texte et je dois dire que, personnellement, je n'ai pas eu le temps de le lire moi-même.

Merci, monsieur Berger.

[*Texte*]

Mrs. Granger.

Mrs. Granger: When I first heard this committee would meet, I was not very optimistic about its value. The reports I have read since the hearings started indicate to me that for the first time the banking industry is being approached in a manner that will be constructive for the average Canadian.

I say this because at various stages in my academic and business career, I have looked at banking from the viewpoint of a student of monetary theory, from the viewpoint of a lecturer in personal financial management, and from the viewpoint of an investment manager. In turn, I have been enlightened by my clients and students on the increasingly serious problems people encounter with banks, none of which have been really addressed in previous investigations on the banks.

During the last six months, I have been a guest on many open-line shows offering to help people with these problems. I will give you a brief sample of some of the calls we received.

A proprietor of a ladies' wear shop took out a $70,000 loan a year ago on a revolving line of credit under which he was expected to pay $600 a month. During the past year, he has repaid $40,000 and never missed a $600-a-month payment. Last week, the bank told him they had changed the loan to a demand loan, and would call it immediately if he did not put up his house as collateral. He cannot figure out why they are doing this.

• 1735

An elderly lady deposited $28,000 in a bank two years ago, and every month she went to the bank to have her passbook updated. She has never withdrawn any money from the account. Last week the bank told her that they were closing the account because it was inactive. She asked about her monthly visits, and they said that the computer did not recognize that.

A single parent who was interviewing me on a radio station was telling me the following story. She had arranged mortgage financing for her house. It had all been discussed, the appraisal done, legal costs and so on, and the rate was all set. She went to the bank to sign it, and the bank manager told her that the head office had said that the rate had to be higher by half of 1 per cent. She did not know what to do; so she signed it.

These are not isolated cases. I have just used some examples. I have file drawers at home, completely documenting these cases. People are increasingly frustrated and enraged by the treatment they receive from the banks. I think that the situation is serious now because of the economic climate, but the problem goes much deeper than that and will intensify as we move further and further into an electronic funds-transfer system.

[*Traduction*]

Madame Granger.

Mme Granger: Ainsi donc lorsque j'ai appris que votre comité étudierait cette question, je n'étais pas très optimiste. Toutefois, les comptes rendus que j'ai lus jusqu'ici semblent indiquer que pour la première fois, le secteur bancaire fait l'objet d'une étude qui peut être très constructive pour le Canadien moyen.

Si je dis cela, c'est qu'à diverses reprises au cours de ma carrière, tant à titre de professeur que de femme d'affaires, j'ai envisagé le secteur bancaire dans le contexte de la politique monétaire, dans le contexte de la gestion financière et dans le contexte de la gestion d'investissement. J'ai également beaucoup appris de mes clients et de mes étudiants qui m'ont parlé des graves problèmes qu'ils ont pu avoir avec les banques et dont on n'a jamais véritablement discuté lorsque l'on a jusqu'ici fait enquête sur les banques.

Au cours des six derniers mois, j'ai participé à de nombreuses lignes ouvertes pour aider les gens à régler ces problèmes. Je vais vous donner un petit échantillonnage des appels reçus.

Un propriétaire de boutique de vêtements féminins a l'année dernière fait un emprunt de $70,000 avec une marge de crédit renouvelable selon laquelle il devait rembourser $600 par mois. Au cours de l'année, il a remboursé $40,000 et n'a jamais omis son versement mensuel de $600. La semaine dernière, la banque lui a déclaré qu'elle avait transformé son emprunt en emprunt remboursable à demande et qu'elle exigerait immédiatement ce remboursement s'il ne le garantissait pas avec sa maison. Il ne comprend pas pourquoi on lui fait cela.

Une dame âgée a déposé $28,000 en banque il y a deux ans et allait tous les mois faire mettre à jour son livret. Elle n'a jamais retiré d'argent de ce compte. La semaine dernière, la banque lui a déclaré qu'elle fermait son compte car il était inactif. Lorsqu'elle a parlé de ses visites mensuelles, on lui a répondu que l'ordinateur n'en tenait pas compte.

Un parent seul qui m'interviewait à une station radiophonique me racontait l'histoire suivante. Elle avait obtenu un prêt hypothécaire pour sa maison. Tout avait été discuté, l'évaluation avait été faite, les frais juridiques calculés ainsi que le taux d'intérêt. Lorsqu'elle est allée à la banque pour signer, le gérant lui a déclaré que le siège social avait jugé qu'il fallait majorer le taux d'un demi pourcent. Elle ne savait que faire et a donc signé.

Ce ne sont pas des cas isolés. Ce sont simplement des exemples dont j'ai tout un tiroir si vous le voulez. Les gens sont de plus en plus déçus et furieux de la façon dont les traitent les banques. Je crois que la situation est devenue grave du fait du climat économique mais que le problème va bien plus loin et ne fera que s'intensifier au fur et à mesure que l'on adoptera les systèmes de transfert de fonds électroniques.

[*Text*]

Now, the aspect of current banking practices that needs the most urgent attention is the state of panic that seems to be accelerating at the branch level. Let me give you an example.

Last Friday evening, I had a call from a Vancouver land developer. He has a contract to build a $3.3-million co-operative housing development, fully financed by CMHC. One of the requirements is that he get a 10-per-cent letter of credit, which he arranged with the Royal Bank three months ago. He confirmed it again several times; the last time was a week ago. At 5.00 p.m. Friday, they phoned him up and said that it was no go. The reasoning they were giving is that they will not make letters of credit on anything to do with real estate; they do not want to touch real estate at all.

This is just one of many cases I am seeing where the banks are turning off the taps for these people. I spoke to several senior accountants in this field, and they tell me that they see three to four cases like this every day in their businesses.

The explanation I get is that branch managers are so harassed by their bad loans that they are panicking in every direction. Part of this problem, I think, is a management one. Credit practices were definitely lax; I have seen many examples of this. Another problem is that they are finding out that the documentation on their loans has been poor, and this is creating problems. So now the soundly financed people are being asked to pay the price for this bad management.

Now, the members of this committee have undoubtedly heard of many people in serious trouble with the banks. These situations certainly do have a serious impact on the economy. But I suggest that this panic at the branch level in the banks over bad loans is now extending to the good credit risks. When you close these people out of business, who is left to keep this economy afloat? These people need help today; if it is not forthcoming, I think that the consequences can be really frightening.

That is the most pressing problem, as I see it, facing users of bank products and services. There are many other ways in which the banks are transferring costs to the consumer. The most apparent examples are in retail banking.

The senior accountant at Revenue Canada told me just the other day that she went into a bank at 10 o'clock on a Friday before a holiday and found that two out of three tellers were working on Tuesday's date; the deposits to those people earn no interest for four days.

If you want to convert sterling to U.S. dollars, they insist you do it from sterling to Canadian dollars and from Canadian dollars to U.S.; it doubles your cost.

An article in *The Globe and Mail* a few months ago reported that the main reason interest rates and credit cards are so high was that banks seldom went after the deadbeats;

[*Translation*]

Toutefois, ce qui est le plus urgent à l'heure actuelle, c'est de remédier à l'état de panique que l'on semble constater au niveau des succursales. Je vous donnerai un exemple.

Vendredi soir dernier, j'ai reçu un appel d'un promoteur de Vancouver. Il s'est vu accorder un contrat pour construire un ensemble de logements coopératifs de 3,3 millions de dollars entièrement financés par la SCHL. Une des exigences était qu'il obtienne une lettre de crédit de 10 p. 100, ce qu'il avait conclu avec la Banque Royale il y a trois mois. Cela lui avait même été confirmé plusieurs fois depuis, notamment la semaine dernière. A 17h, vendredi, on lui a téléphoné pour lui dire que ce n'était plus le cas. La raison invoquée était que l'on n'émettait plus de lettres de crédit pour l'immobilier; les banques ne veulent plus y toucher.

C'est un cas parmi tant d'autres où les banques refusent des fonds. J'en ai parlé à plusieurs comptables dans ce domaine qui m'ont dit qu'ils traitaient trois ou quatre cas semblables chaque jour.

L'explication que l'on me donne est que les directeurs de succursales ont tellement de prêts irrécouvrables qu'ils paniquent pour tout. Je crois qu'une partie du problème touche la gestion. Les pratiques de crédit étaient de toute évidence extrêmement souples, j'en ai vu des tas d'exemples. Un autre problème est que l'on s'aperçoit que l'on se heurte à des problèmes dus au fait que les prêts sont mal étayés. Du coup, les gens qui ne devraient pas avoir de problèmes financiers se voient priés de payer le prix de cette mauvaise gestion.

Les membres du comité sont certainement au courant de beaucoup de cas graves impliquant les banques. Ces situations ont évidemment une incidence très sérieuse sur l'économie. Toutefois ce sentiment de panique dans les succursales des banques frappe maintenant les clients dont le crédit est sûr. Lorsqu'on empêche ces gens de continuer en affaires, qui peut soutenir l'économie? Il faut les aider immédiatement; sinon, je crois que les conséquences risquent d'être effrayantes.

C'est le problème le plus urgent à mon avis pour les clients des banques. Ces dernières transfèrent d'ailleurs leurs frais aux consommateurs de bien d'autres façons. Les exemples les plus apparents se trouvent dans les opérations au détail.

L'expert comptable de Revenu Canada m'a dit que l'autre jour, lorsqu'elle est allée à la banque à 10 heures un vendredi avant une longue fin de semaine, elle s'est aperçue que deux des trois caissières dataient les transactions du mardi si bien que les dépôts effectués ce jour-là ne gagneraient pas d'intérêt pendant quatre jours.

Si vous voulez changer des livres en dollars américains, les banques insistent pour que vous changiez d'abord en dollars canadiens avant de passer aux dollars américains ce qui double vos frais.

Un article du *Globe and Mail* il y a quelques mois disait que si les taux d'intérêt et les taux imposés sur les cartes de crédit étaient si élevés, c'était parce que les banques s'occupaient

[*Texte*]

they just charged the losses against operations and increased the costs on the good credit consumers.

The adjudicator of a federal Department of Labour arbitration hearing in B.C. reported last March that it is common practice for employees of some banks to overcharge customers to help pay for office parties.

On Thursday, May 27, TravelTime International, a travel agency in West Vancouver asked for a temporary loan of $11,000 for five days and offered as security a $20,000 Bank of Montreal deposit note maturing June 7, 1982. The bank refused the fully secured note, even though the firm had a long and sound record with the bank, plus frequent free-credit balances and usually a deposit note. To cash the note cost them $110.95 in lost interest payments, as opposed to paying $36.16 on the overdraft.

What about the quality of service? Everybody complains about the line-ups at the tellers' counters, but this is minor compared to a lot of other things I am seeing. A woman phoned the other day and said that her father had died last September. His term deposit matured in November, but the bank refused to roll it over or pay any interest on the balance until the estate is settled. It is a for a substantial amount. I have file drawers full of these things.

• 1740

You may recall the selling of the British Columbia Resources Investment Corporation stock three years ago, when B.C. residents could buy 5000 shares at $6 a share. The banks, contrary to the Securities Act, were allowed into this field. There are fully-documented cases of stories they told clients, which would rival those of any Howe Street promoter, of potential gains. That, again, is against securities law. They made loans for 100 per cent of the amount; they told customers, investment dealers and stock brokers, that they had to cancel "buy" orders and take them to the bank to get funding for them. The investment dealers prepared a detailed report which was sent to the Inspector General of Banks and he ticked the banks off about it. However, I am still dealing with the people in this financial mess who owe $30,000 at a rate of prime-plus, in some cases, for stock which is now selling for $2.95 a share.

So how does the industry view this problem? Well, the criticism on my book in The Financial Post by Gordon Sharwood, a former president of Guaranty Trust, said:

> Canadians have one of the lowest cost banking systems in the world, and most of the difficulties people have relate to the unreal demands made upon it. McDonald's provides clean, rather tasteless, food but no one expects a gourmet

[*Traduction*]

rarement de recouvrer les mauvaises créances, qu'elles faisaient donc supporter leurs pertes par leurs autres bons clients.

Lors d'un arbitrage du ministère fédéral du Travail en Colombie-Britannique, le juge a déclaré en mars dernier qu'il était fréquent que les employés de certaines banques fassent payer les clients des sommes supplémentaires pour subventionner les petites fêtes de bureau.

Le jeudi 27 mai, l'agence de voyage *Travel Time International* dans l'ouest de Vancouver a demandé un prêt temporaire de $11,000 pour une durée de cinq jours en offrant comme garantie un billet de dépôt de $20,000 de la Banque de Montréal qui arrivait à échéance le 7 juin 1982. La banque a refusé ce billet entièrement garanti alors que cette firme était cliente depuis très longtemps et n'avait jamais eu de problèmes mais avait au contraire souvent des soldes créditeurs et habituellement des billets de dépôt. Pour encaisser ce billet, cela lui a coûté $110.95 de paiement d'intérêt perdu alors qu'elle n'aurait pas dû payer plus de $36.16 pour son découvert.

Et la qualité des services? Tout le monde se plaint des files d'attente aux caisses mais cela n'est rien comparé à tant d'autres choses. Une femme m'a téléphoné l'autre jour que son père était mort en septembre dernier et que son dépôt à terme était arrivé à échéance en novembre mais que la banque avait refusé de le renouveler ou de payer un intérêt sur le solde tant que la succession n'était pas réglée. Cela représente une somme importante et j'ai des tiroirs complets de cas semblables.

Vous vous rappellerez peut-être la vente des actions de *British Columbia Resources Investment Corporation* il y a trois ans lorsque les résidents de Colombie-Britannique ont pu acheter 5,000 actions à $6 pièce. Contrairement à la Loi sur les valeurs, les banques ont pu effectuer des transactions en ce domaine. Il y a des tas de cas avec preuves à l'appui qui indiquent qu'elles ont déclaré à leurs clients que cela pouvait leur rapporter beaucoup, comme l'aurait dit n'importe quel promoteur de *Howe Street*. Cela encore est contraire à la Loi sur les valeurs. Elles ont consenti des prêts représentant 100 p. 100 des sommes investies en disant aux clients, aux courtiers et aux investisseurs, qu'il leur fallait annuler des ordres d'achats pour les apporter à la banque afin d'obtenir les fonds voulus. Un rapport détaillé a été préparé par les investisseurs à l'intention de l'inspecteur général des banques qui s'en est un peu pris aux banques. Cela n'empêche que je m'occupe toujours de gens qui sont endettés de $30,000 au taux préférentiel et plus, dans certains cas, pour des actions qui se vendent maintenant $2.95 pièce.

Qu'en pensent les banques? Une bonne illustration est la critique qu'a publiée le *Financial Post* sous la signature de Gordon Sharwood, ancien président du *Guaranty Trust* à propos de mon livre:

> Les Canadiens bénéficient d'un des sytèmes bancaires les meilleur marché du monde et les difficultés que rencontrent en général les gens s'expliquent par les attentes irréalistes qu'ils formulent. McDonald's vend de la nourriture propre

[*Text*]

meal supurbly served from them. Somehow critics expect all 7,500 bank branches to be staffed with thoughtful, intelligent, well-trained people. Obviously, this is unrealistic and most of Granger's criticism derives from such unreal expectations.

I think what Mr. Sharwood does not take into consideration is that banks have led consumers to believe that they are confident to give advice about financial matters. Until they admit that many of their staff are not competent, then a lot of people are going to get burned out there. I know of many instances of banks misleading people or bargaining in bad faith. For example, how many banks clearly state the effective interest rates on deposits, knowing full well that customers cannot compute them. There is the case of the single parent who got zapped with a higher rate, which I mentioned earlier, is not an isolated case. I have heard it many times. Under this circumstance, several people I talked to said that they refused the loan and asked for the appraisal which they had paid for, but the banks refused to give it to them even though the customer is legally entitled to it, and can claim it in small debts court.

Another interesting example of misleading advertising involves U.S. dollar accounts. Nowhere, do the financial institutions state that these are not covered by deposit insurance, and the excuse the banks give me is that it would confuse people to state that.

If you take a look at the card-holder agreements for credit cards, the rights and the responsibilities of the parties are very unclear. Card-holders are horrified to learn about the right of set-off, and there is no proper disclosure methods for settling disputes, handling returned merchandise, bills undelivered and postal strikes, or error correction.

Some very interesting things are happening with bank accounts involving income tax disputes. The banks claim they will not access accounts without a court order. Yet, I have copies of cases where the Income Tax Department used *Form T-1118Rev10-80*, which is called a *Demand on Third Parties*, to access accounts without a court order.

I can regale you for hours about the ways in which banks are penalizing consumers for problems which the banks have too often created. This situation is serious now, but it will get far worse with the extension of the electronic funds transfer system. This is a classic example of the law being outdistanced by technology. Nothing is in place to protect the consumer from many problems that can arise in the FTS. I have mentioned a card-holder agreement. There is a problem with the legal definition of "theft" and "computer fraud". The banks are reluctant to admit this, but there are growing thefts from ATMs. We need legislation of proof of payment. We need protection from cohersion into a form of payment. We need protection for privacy, especially against governments accessing financial records for political purposes.

[*Translation*]

et assez insipide mais personne ne s'attend à ce qu'il serve des repas de gourmet luxueux. Or, les critiques voudraient que les 7,500 succursales bancaires que nous avons au Canada aient toutes un personnel parfaitement formé, intelligent et délicat. Il est évident que c'est irréaliste et que la plupart des critiques de Granger découlent de telles attentes.

Je ne pense pas que M. Sharwood tienne compte du fait que les banques ont fait croire aux consommateurs qu'elles pouvaient les conseiller sur des questions financières. Tant qu'elles n'auront pas admis que beaucoup de leur personnel n'est pas compétent, nombreux sont ceux qui se feront avoir. Je connais bien des cas de banques qui ont trompé leurs clients ou qui ont négocié de mauvaise foi. Par exemple, combien de banques précisent clairement les taux d'intérêt réels sur les dépôts sachant très bien que les clients ne peuvent pas les calculer eux-mêmes. Je vous parlais de ce parent seul à qui l'on a imposé un taux supérieur et ce n'est pas un cas isolé. Cela m'a été cité à bien des reprises. Dans ces circonstances, plusieurs personnes m'ont dit qu'elles avaient refusé le prêt et demandé le remboursement de l'évaluation mais que les banques avaient alors refusé bien que le client puisse légalement demander un remboursement au tribunal des petites dettes.

Un autre exemple intéressant de publicité trompeuse touche les comptes en devises américaines. Nulle part les institutions financières ne déclarent que ces comptes ne sont pas couverts par l'assurance-dépôts et l'on m'a dit que la raison était que l'on ne voulait pas embrouiller la population.

Si vous jetez un coup d'oeil aux ententes que signent les détenteurs de cartes de crédit, les droits et responsabilités des parties sont très confuses. Les détenteurs de cartes sont horrifiés lorsqu'ils apprennent que les banques sont autorisées à compenser leurs pertes et il n'existe pas de méthode de divulgation convenable pour régler les conflits, les marchandises rendues, les factures non livrées et les grèves postales, ni même les corrections d'erreurs.

Les comptes bancaires donnent également lieu à des situations assez intéressantes pour ce qui est de l'impôt sur le revenu. Les banques prétendent qu'elles ne monteront pas vos comptes sans décret du tribunal. Toutefois, j'ai la preuve que l'Impôt sur le revenu a utilisé le formulaire T-1118Rev10-80 intitulé «Obligation des tiers» pour prendre connaissance de comptes sans décret du tribunal.

Je pourrais vous citer des exemples pendant des heures. Les banques pénalisent les consommateurs alors que c'est trop souvent elles qui ont créé les problèmes. La situation est actuellement sérieuse mais deviendra encore plus grave avec l'adoption du système de transfert de fonds électronique. Dans ce cas comme dans bien d'autres, la technologie est bien en avance de la loi. Rien ne protège le consommateur alors que ce système peut créer de très nombreux problèmes. J'ai parlé des attentes touchant les cartes de crédit mais il y a également un problème de définition juridique de 'vol' et de 'fraude par ordinateur'. Les banques répugnent à l'admettre mais les vols se multiplient aux guichets automatiques. Il nous faut une loi sur les preuves de paiements, une loi qui empêche une banque d'obliger à accepter une forme de paiement quelconque, une

[*Texte*]

How many people know, for example, that the duty of credit confidentiality which the banks talk about applies only to banks and not to credit card companies?

Then there is the matter of who is to bear the cost, the enormous costs, of ACHs, ATMs and POSs. We need to know if this tremendous array of machinery is cost-effective. An American government report prepared a few years ago cast considerable doubt on it. According to this study, a simple financial analysis of a full-fledged sophisticated EFTS, using correct equipment, tends to imply that the costs, and particularly the investment and initial operating costs, are too high to justify these systems for economic reasons alone. Unless additional considerations are included in the equation, the near term financial incentives are not great enough to attract the businessman or banker. The report added that revenues and charges from all participants reflecting the benefits they received must be included as important elements in the financial equation justifying the EFTS to enable the cost of the initial systems to be acceptable.

• 1745

Furthermore, the most important element of costs for the next few years is not the technical costs but the marketing costs required to attract the necessary volumes. So without substantial marketing and promotional effects, the customer will not receive the benefits and will not use the system to an appropriate extent. So without customer usage, the necessary high volume will not result, and thus the technology of the system will probably not be cost justifiable. In essence then, a high critical mass is necessary to be cost effective, and are Canadians willing to pay the price? I think this whole question of these costs is just not being brought out in the banks' statements.

We have already seen the pressures to transfer costs to the consumer in the charges being assessed on debit cards. As you know, a merchant is charged 2 to 5 per cent of sales on credit cards, and they justify that because they are saving them the cost of credit and so on and enlarging their volume. But U.S. banks are trying to charge merchants the same rate on debit card sales, and there are three large companies in the Pacific northwest who are now challenging this in court on the grounds that no credit is involved. Debit cards merely supplant cash or a cheque. So if the banks are allowed to levy this charge, the consumer will certainly suffer in terms of higher prices.

Another example is the field of payroll accounting where they deduct the taxes and do not pay them till the 15th of the

[*Traduction*]

loi qui protège le caractère confidentiel des renseignements détenus par les banques surtout dans le cas de gouvernements qui souhaiteraient avoir accès à des dossiers à des fins politiques.

Combien sommes-nous à savoir par exemple que le caractère confidentiel des renseignements que détiennent les banques ne s'applique qu'aux banques et non pas aux sociétés de cartes de crédit?

Il y a ensuite la question des frais énormes que représentent les systèmes automatiques et informatisés. Il faut savoir si toutes ces machines sont vraiment rentables. Un rapport préparé il y a quelques années pour le gouvernement américain en fait terriblement douter. Il semble qu'une simple analyse financière des systèmes de transfert de fonds électroniques complets, avec l'équipement voulu, ait révélé que les coûts, et particulièrement les investissements et les coûts initiaux d'exploitation sont trop élevés pour justifier économiquement ces systèmes. Si l'on y ajoute certaines considérations, cela ne semble pas pouvoir être intéressant pour l'homme d'affaires ou le banquier. Le rapport ajoutait que les recettes qu'apporteraient tous les participants en tenant compte des avantages que cela représentait devaient être considérées comme des éléments importants de l'équation financière pour justifier les systèmes électroniques si l'on voulait que le coût initial soit acceptable.

D'autre part, l'élément le plus important des frais des quelques prochaines années n'est pas la technique mais la commercialisation nécessaire pour attirer les volumes souhaités. Donc, si l'on ne fait pas d'efforts de commercialisation et de promotion importants, le client ne verra pas quels avantages il peut tirer de ces systèms et ne les utilisera pas suffisamment. Or, si les clients ne les utilisent pas, le volume ne sera pas atteint et le coût technologique ne sera pas justifiable. Il est donc essentiellement nécessaire d'envisager un gros volume si l'on veut que ces systèmes soient rentables et il faut alors se demander si les Canadiens sont disposés à payer ce prix. Je crois que toute la question du coût n'est pas révélée dans les états financiers des banques.

Nous avons déjè vu que l'on avait de plus tendance à transférer aux consommateurs les coûts des transactions par cartes de débit. Comme vous le savez, un marchand paie 2 à 5 p. 100 de ses ventes par carte de crédit et la justification est que cela lui économise le coût du crédit, etc., en lui permettant d'élargir son chiffre d'affaires. Or les banques américaines tentent de faire payer un pourcentage semblable sur les ventes par carte de débit, et il y a trois grandes sociétés dans le nord-ouest Pacifique qui ont maintenant porté la question devant les tribunaux déclarant que cela n'implique aucun crédit. Les cartes de débit remplacent simplement le comptant ou les chèques. Si donc les banques sont autorisées à percevoir un pourcentage, il est évident que les clients en souffriront car les prix monteront.

Autre exemple, la comptabilité des chèques de paie puisque les banques déduisent les impôts mais ne les versent que le 15

[*Text*]

month after they get the money in and they have $200 or $300 million a month to play with.

These trends indicate that the effective cost of most consumer banking service is shifting from customers keeping large deposit balances and making extensive use of banking services to those customers who have small accounts and make little use of banking services. I am concerned that people at the lowest level are being gradually eased out of the banking system at a time when it is becoming increasingly difficult to opt out. For example, a man who is unable to cash his welfare cheque at the Bank of Montreal branch at Fourth and Alma because he did not have a Mastercard. As he said, who on welfare has a Mastercard? A woman could not open an account and deposit $600 at a Bank of British Columbia branch in Abbotsford because she had only two and not three pieces of ID.

This evidence indicates that the problem of bank profits and the allocation of costs extends well beyond the current situation of a large profit increase during a period of rising interest rates. It should also indicate that strong and decisive government action is needed. To begin with, we need a government body removed as much as is realistically possible from political intervention and control to serve the consumer of banking products and services. At present we have the Bank of Canada carrying out its concept of monetary policy and the Inspector General of Banks charged with ensuring the solvency of the banks, but nobody to serve the users of the banks. This is a strange confusion of priorities under the present economic circumstances.

Second, we need legislation which brings Canada into the 1980s in terms of how the banking system actually is progressing. We still have not satisfactorily defined a cheque, and now we are headed for the less-cheque society.

Finally, we need a banking system that looks outward and ceases to be locked into its old incestuous habits of secrecy and defensiveness. Canadians need and want an open, competitive, and financially sound banking system that realizes its shareholders will only be properly served if its customers are.

Thank you.

The Chairman: Thank you, Mrs. Granger. I will start the questioning with Miss Carney.

Miss Carney: Thank you. Mr. Chairman, I would like to ask you how long we are going to hear from this witness.

The Chairman: Another 40 minutes.

Miss Carney: Oh, we are not going to cut it off at 6 o'clock?

The Chairman: Oh, no.

Miss Carney: Okay. Thank you.

[*Translation*]

du mois si bien qu'elles peuvent jouer avec 200 millions de dollars ou 300 millions de dollars par mois.

Ces tendances montrent que le coût réel de la plupart des services bancaires aux clients est maintenant davantage supporté par ceux qui n'ont que de petits comptes et qui n'utilisent pas beaucoup les services bancaires alors qu'auparavant c'étaient les gros clients qui avaient d'importants dépôts et qui utilisaient beaucoup ces services. Je crois donc pouvoir dire que ce sont les clients les moins riches qui progressivement se voient «chasser» des banques alors qu'ils ont de plus en plus de mal à se passer de ces services. Par exemple, quelqu'un qui ne peut aller toucher son chèque de prestations de bien-être social à la succursale de la Banque de Montréal de la quatrième rue et Alma tout simplement parce qu'il n'a pas de «carte maîtresse». Quel assisté social peut avoir sa Mastercard? Une femme s'est vu refuser d'ouvrir un compte pour déposer $600 à la succursale de la Banque de Colombie-Britannique à Abbotsford parce qu'elle n'avait que deux pièces d'identité sur trois.

Cela montre que le problème des profits des banques et la répartition des frais va bien au-delà de la situation actuelle où ces profits ont en effet beaucoup augmenté en même temps que les taux d'intérêt. Il faut également comprendre que le gouvernement doit agir vigoureusement et de façon décisive. Tout d'abord, il nous faut un organisme gouvernemental aussi détaché que possible des milieux politiques pour servir le consommateur des produits et services bancaires. A l'heure actuelle, la Banque du Canada applique son idée de politique monétaire alors que l'Inspecteur général des banques est chargé d'assurer la solvabilité des banques, mais personne n'est là pour servir les clients des banques. C'est un ordre étrange de priorité dans la conjoncture actuelle.

Deuxièmement, la législation canadienne devrait s'adapter aux années 80 et à l'évolution du secteur bancaire. Nous n'avons toujours pas défini convenablement ce qu'est un chèque alors que nous en arrivons bientôt à une société sans chèque.

Finalement, ce système bancaire doit se tourner vers l'extérieur plutôt que de s'enfermer dans ses vieilles habitudes incestueuses de secret et d'être toujours sur la défensive. Les Canadiens veulent que le système bancaire soit ouvert, concurrentiel et financièrement solide et comprenne que ses actionnaires ne seront convenablement servis que si ces clients le sont.

Merci.

Le président: Merci, madame Granger. Je donnerai d'abord la parole à M^me^ Carney.

Mlle Carney: Merci. Monsieur le président, pourriez-vous nous dire combien de temps nous avons avec ce témoin?

Le président: Encore 40 minutes.

Mlle Carney: Bien, nous n'allons pas terminer à 18 heures?

Le président: Oh non!

Mlle Carney: D'accord, merci.

[*Texte*]

The Chairman: We will give the members here each 10 minutes. If there is need for a short second round, we can accommodate that, too.

Miss Carney: That is why I thought you were going to cut us off at 6 o'clock.

The Chairman: Oh, you know that I am accommodating.

Miss Carney: Okay, if you are accommodating, will you start the clock?

The Chairman: I will start it when you start talking.

Miss Carney: Okay. I will address the witness through you. Mrs. Granger, we have had several top bankers appear before this committee and in effect say that they are continuing to look after their clients or their customers in the normal way. They have refuted suggestions that they are in any way adding extra burdens on small business or consumers; and in the case of Mr. MacIntosh, the head of The Canadian Bankers' Association, he refuted out of hand the statement of the consumer association that there were increasing complaints by consumers against banks. In fact, I believe his exact words were that there was "no such thing". Are you telling us that the Canadian Bankers Association is wrong in its claim that consumers are increasingly unhappy with the services their banks provide them?

• 1750

Mrs. Granger: I am telling you that it is completely wrong. I have heard Mr. McIntosh on the same subject. I was talking to him once about errors in the banking system, that customers are complaining about the number of errors in their accounts in various ways. His answer was, sure, errors, so what? He does that all the time. He is completely wrong. As I say, I can certainly document it. I am seeing it everywhere with my own clients.

Miss Carney: You have given us examples of how banks are passing on the risk and also increased costs directly to consumers. Are you suggesting they are doing this in order to offset bad loans?

Mrs. Granger: It is a combination of two things. Before they got computerized it was very difficult for them to allocate costs very well. I think computerization has enabled them to unbundle the costs and therefore conceivably assign them more accurately. I think that is part of the factor, but certainly if you look at this whole question of bank profits, I think there is a productivity factor in there and a lot of it is this assessment of costs that is now being shoved especially onto the smaller bank-user.

Miss Carney: You document it. For the record, I should say that the title of your book is *Don't Bank on It*. I just want to quote this one sentence:

> No other major industry is allowed to operate with such disdain for the consumer, and yet probably no other industry is as important to the average person.

[*Traduction*]

Le président: Nous donnerons aux membres qui sont ici 10 minutes chacun. Si vous voulez faire un rapide deuxième tour, ce serait également possible.

Mlle Carney: C'est parce que j'avais peur que vous ne nous interrompiez à 18 heures.

Le président: Non, vous savez comme je suis accomodant.

Mlle Carney: Bien, si vous l'êtes, voulez-vous mettre votre chronomètre en route?

Le président: Je le démarrerai lorsque vous commencerez à parler.

Mlle Carney: D'accord. Je voudrais maintenant m'adresser au témoin. Madame Ranger, nous avons reçu plusieurs grands banquiers et ils nous ont déclaré qu'ils continuaient à s'occuper de leurs clients comme d'habitude. Ils ont réfuté les accusations qui avaient été portées et selon lesquelles ils feraient supporter des fardeaux supplémentaires aux petites entreprises ou aux consommateurs; dans le cas M. MacIntosh qui est président de l'Association des banquiers canadiens, il a entièrement réfuté la déclaration de l'association des consommateurs selon laquelle les plaintes des consommateurs contre les banques ne cessaient de s'accroître. En fait, je crois qu'il a dit exactement que c'était de la pure fiction. Ne nous dites-vous pas, vous, que l'Association des banquiers canadiens a tort de prétendre que les consommateurs ne se plaignent pas de plus en plus des services qu'offrent les banques?

Mme Granger: Je puis vous dire que c'est absolument faux. J'ai entendu M. McIntosh sur le même sujet. Je lui ai parlé un jour d'erreurs du système bancaire, du fait que certains clients se plaignaient du nombre d'erreurs que contenaient leurs comptes. Il m'a répondu: «Bien sûr, il y a des erreurs et alors?» C'est toujours ce qu'il répond. Il se trompe complètement. Je puis vous en donner des preuves, mes propres clients m'en donnent des exemples tout le temps.

Mme Carney: Vous nous avez donné des exemples de la façon dont les banques font retomber sur les clients les risques et l'augmentation des coûts. Pensez-vous qu'elles le font pour compenser les prêts irrécupérables?

Mme Granger: Il y a là deux éléments. Avant l'informatique, il était très difficile pour les banques de répartir bien les frais. Je crois que l'informatique leur a permis de débrouiller tout cela et probablement de mieux savoir comment les répartir. Par ailleurs, il est évident que lorsque vous étudiez toute cette question des profits des banques, il y a également le facteur de productivité et une grosse partie touche l'évaluation des frais que l'on fait supporter principalement par les petits usagers des banques.

Mme Carney: Vous en avez des preuves. Pour notre compte rendu, je précise que le titre de votre livre est *Don't Bank on It*. J'en citerai une phrase:

> Aucun autre grand secteur industriel ne peut effectuer de transactions avec un tel dédain du consommateur et il n'existe probablement pas non plus d'autres secteurs qui soient aussi importants pour les citoyens moyens.

[*Text*]

You also point out that, in effect, the Bank Act is startingly negligent in consumer protection. You say what it all boils down to is that nobody in Canada has the power to say to the banks, cut that out, that there is in fact really no consumer protection provided. Is that a fair summary of your views?

Mrs. Granger: Yes, it is, because if you talk to the Inspector General of Banks, he quite correctly tells you that it is not his mandate to deal with consumer problems. I do know they get people writing to them and they do keep a record or tally because I have seen it. They have had *x* number of complaints. I remember that one of them was this business of tax rates. If you pay your mortgage at the bank, you prepay your tax in lumps and they collect it in an account and pay it at the end of the year, but you get 3 per cent interest on that money in your account all through the year. I remember that was one of them. But they have had a lot of complaints so he is well aware of it. But, as I say, he says that it is not his mandate. Yet there is no one else. I do not see the Department of Consumer and Corporate Affairs doing anything.

In B.C. I know—and it probably happened in other provinces—that the provincial Minister of Consumer and Corporate Affairs has at times taken a very strong stand with the banks, where they were actually using loan forms that were illegal in the province, and various other things like that.

Miss Carney: In your statement you suggest that we need a government body removed from political intervention to serve the consumer. There are three possible suggestions that come to mind. One is to incorporate that within the Bank of Canada. Another one is to incorporate that within the Office of the Inspector General of 8anks, or to possibly establish an ombudsman, which is the suggestion by the consumers' association. Do you have any views on those three possibilities, or do you have another suggestion?

Mrs. Granger: In the United States the Federal Reserve Board has a special section to deal with consumer problems. I think they have issued some very interesting reports and done some good studies. They have done some very good work, I think. So that is certainly one analogous thing I might think of. I would think that basically it would be either under the Bank of Canada or the Inspector General of Banks.

Miss Carney: What about having an independent ombudsman, since you say that we need an independent government body? In your book you have described how close the Bank of Canada really is to the banking system.

Mrs. Granger: That is the big problem. That is my great hesitation about it. Our banking system has grown up in a different way because of the very limited number of banks. So I think, as you say, there is a very close relationship between the leading banks and the Bank of Canada and often the government, which I do not think operates to the benefit of the consumer always.

[*Translation*]

Vous signalez d'autre part qu'en fait, la Loi sur les banques néglige totalement la protection des consommateurs. Vous dites que le résultat est que personne au Canada ne peut rien dire aux banques, ne peut les empêcher de faire quoi que ce soit. Est-ce à peu près votre point de vue?

Mme Granger: Oui, car si vous en parlez à l'Inspecteur général des banques, il vous dira avec raison que son mandat n'est pas de s'occuper des problèmes des consommateurs. Je sais qu'il reçoit des lettres de plainte et qu'il en garde un dossier car je l'ai vu. Je me souviens entre autres de cette question des taux fiscaux. Si vous payez votre hypothèque à la banque, vos impôts sont payés globalement et par anticipation si bien que la banque garde ces sommes qu'elle ne verse qu'à la fin de l'année alors que vous gagnez 3 p. 100 d'intérêt sur votre compte. C'est un sujet de plaintes dont je me souviens. Mais les banques reçoivent beaucoup si bien qu'il est tout à fait au courant. Toutefois, comme je vous le disais, il répond que ce n'est pas là son mandat. Or, il n'y a personne d'autre, je ne vois pas comment le ministère de la Consommation et des Corporations pourrait faire quoi que ce soit.

En Colombie-Britannique, et c'est probablement la même chose dans d'autres provinces, je sais que le ministère provincial de la Consommation et des Corporations a parfois essayé de prendre une position assez sévère vis-à-vis les banques qui utilisaient en fait des formes de prêts illégales par exemple.

Mme Carney: Vous déclariez tout à l'heure qu'il nous faudrait un organisme gouvernemental qui soit aussi détaché que possible de toute intervention politique pour convenablement servir le consommateur. Trois suggestions viennent à l'esprit. D'une part, incorporer un tel organisme à la Banque du Canada. D'autre part, au bureau de l'Inspecteur général des banques ou créer peut-être une sorte d'ombudsman, comme le suggère l'association des consommateurs. Avez-vous d'autres suggestions ou que pensez-vous des trois que je viens de faire?

Mme Granger: Aux États-Unis, le *Federal Reserve Board* a une section spéciale qui est chargée des problèmes des consommateurs. Je crois que cela lui a permis de publier un certain nombre de rapports extrêmement intéressants et d'effectuer de très bonnes études. C'est à mon avis, un travail tout à fait valable. On pourrait donc envisager un système analogue. Je pense qu'en effet cet organisme devrait se rattacher soit à la Banque du Canada soit à l'Inspecteur général des banques.

Mme Carney: Et que penseriez-vous d'un ombudsman complètement indépendant comme vous semblez le souhaiter? Dans votre livre, vous indiquiez que la Banque du Canada est en fait extrêmement proche du secteur bancaire.

Mme Granger: C'est là le gros problème. C'est là que j'hésite beaucoup. Notre secteur bancaire a évolué différemment du fait du nombre très limité de banques. Je pense donc, comme vous le dites, que les relations entre les grandes banques et la Banque du Canada, voire le gouvernement, sont extrêmement étroites, ce qui n'est certes pas toujours à l'avantage du consommateur.

[*Texte*]

• 1755

Miss Carney: A lot of your experience has been in the field of the impact of electronic banking and you have pointed out that this intensifies problems for the consumer. Is there anything else we need to know about that? It obviously impacts profits, because it adds to their overhead, but what kind of legislation do you think is required to protect consumers in the electronic banking era? You have identified certain specific problem areas, but—

Mrs. Granger: Yes, I have mentioned a number of them in here. The first one, the one everyone has problems with, is error correction, because you have no paper trail under an EFTS system. But as to—

Miss Carney: It is very hard to prove that the bank has made an error.

Mrs. Granger: That is right. You cannot prove that there has been an error. Just as an example, one which I gave in the book: Somebody is on an automated payroll system; his pay cheque left his employer's bank, which was the Royal Bank, and he wrote cheques on his own account, which was at the TD bank, fully expecting that it had arrived there. They came back NSF. The TD said, it is not our fault, because it did not arrive; the Royal Bank said, it is not our fault, because we sent it out. Somewhere in the middle the thing just vanished. They never did find out what happened to it and it took six weeks. During those six weeks, while they hassled around about this business, the fellow was out his pay cheque.

There is no mechanism in place for assigning responsibilities in these cases. In a lot of these cases, too, they are things that have to be resolved very quickly, like somebody's pay cheque. It is not something that you can wait six, seven, eight weeks to argue about. You should have some mechanism in place to do that, to assign legal responsibilities in this area.

Banks tell you there is no fuss from ATMs, but I have talked to people who actually work in the computer centres and there is a lot of fuss with ATMs.

Miss Carney: What is an ATM?—for the purpose of the record.

Mrs. Granger: Automatic teller machine.

Miss Carney: Would that require amendments to the Bank Act? Or what is the nature . . . ? Would it be consumer legislation, or amendments to the Bank Act, or what?

Mrs. Granger: I am obviously not qualified to give legal opinions, but I do not think it requires an amendment to the Bank Act. I think it is a whole new field and incorporates all sorts of things— like cheques. Legally, for example, a cheque drawn on a trust company is not a cheque—or one on a credit union, for that matter. There are just so many errors like this.

[*Traduction*]

Mlle Carney: Vous avez connu beaucoup de cas où l'automatisation des services bancaires a considérablement multiplié les problèmes que rencontrent les consommateurs. Souhaiteriez-vous nous dire autre chose là-dessus? Il est évident que cela a une incidence sur les profits puisque cela ajoute aux frais généraux, mais quel genre de loi serait à votre avis nécessaire pour protéger les consommateurs dans ce domaine de l'automatisation électronique? Vous avez cité quelques points névralgiques précis mais . . .

Mme Granger: Oui, j'en ai en effet cité plusieurs. Premièrement, ce qui pose des problèmes à tout le monde, c'est la correction des erreurs car il n'y a aucun moyen de suivre cela sur un document lorsque l'on se sert d'un système électronique de transfert de fonds. Pour ce qui est . . .

Mlle Carney: Il est très difficile de prouver que la banque a commis une erreur.

Mme Granger: C'est cela. On ne peut pas le prouver. Je vous donne un exemple, un que je donne dans mon livre. Voici quelqu'un qui est payé automatiquement; son chèque quitte la banque de son employeur, qui est la Banque Royale, et il tire des chèques sur son compte à la Banque Toronto Dominion, en étant certain que le chèque de paie y est arrivé. Les chèques tirés lui sont revenus car son compte était à découvert. La Toronto Dominion a déclaré que ce n'était pas de sa faute si le chèque n'était pas arrivé; la Banque royale de son côté a dit qu'elle avait envoyé le chèque. Or, ce chèque a disparu entre les deux banques. On n'a jamais su ce qui s'était passé et cela a pris six semaines. Pendant ces six semaines, alors que l'on s'interrogeait sur toute la question, cette personne n'a pas reçu sa paie.

Il n'existe pas de mécanisme dans de tels cas pour déterminer les responsabilités. Bien souvent, il faut résoudre des problèmes extrêmement rapidement, notamment lorsqu'il s'agit d'un chèque de paie. Ce n'est pas quelque chose qui peut attendre six, sept ou huit semaines. Il faudrait qu'il existe un mécanisme pour déterminer qui est légalement responsable d'une telle perte.

Les banques vous déclarent que les ATM ne posent aucun problème, mais j'en ai parlé à des gens qui travaillent dans des centres informatiques et qui m'ont bien dit que cela posait au contraire beaucoup de problèmes.

Mlle Carney: Précisons pour notre compte-rendu ce que sont ces ATM.

Mme Granger: Des guichets électroniques.

Mlle Carney: Faudrait-il modifier la Loi sur les banques? Ou quel genre de . . . ? Serait-ce une loi protégeant les consommateurs, la Loi sur les banques ou autre chose?

Mme Granger: Je ne suis évidemment pas qualifiée pour vous donner d'avis juridique là-dessus, mais je ne pense pas que cela nécessite une modification de la Loi sur les banques. C'est tout un nouveau domaine et cela englobe énormément de choses, comme les chèques. Légalement, par exemple, un chèque tiré sur une société de fiducie n'est pas un chèque, tout

[*Text*]

Of course, one of the areas that I think worries an awful lot of people is this confidentiality thing. You people may recall that during the Bank Act hearings the banks accessed the bank records to find out what branches the MPs dealt at, so that the bank managers would know which MP was in their area and dealt with them.

Miss Carney: Sorry, can you run that by? Did we know about that?

The Chairman: Yes. Mr. Rae raised it in the House of Commons.

Miss Carney: Okay. I will leave that to Mr. Rae.

An hon. Member: . . . effective opposition, Mr. Chairman.

Miss Carney: I probably was not in the House at the time, but I am glad that you appreciate our contribution.

The Chairman: That was when you were in government, Miss Carney.

Miss Carney: I was not here. I have no responsibility for that.

What about this business about credit cards? What sort of information can a credit card company give about individuals' accounts?

Mrs. Granger: The confidentiality side of it?

Miss Carney: Yes.

Mrs. Granger: They can . . . . I am trying to think of some cases . . . . Those are hard ones to get evidence on, where they have used confidential information in a way they should not. It is mostly—

Miss Carney: What about this arbitrary removal of funds from people's accounts?

Mrs. Granger: That is the right of set-off, where you have a credit card, say a Master Card from the Bank of Montreal, and you also have a savings account and a chequing account there. Let us say you have returned some merchandise; the merchant has not returned the credit slip so it has not gone through. You have already taken the thing back, and your bill comes saying you owe the payment. You do not want to make it, so you do not make the payment. The bank can and does and has under circumstances just accessed your chequing and savings account; they have the legal right, with the right of set off, to do that.

• 1800

Miss Carney: But that would be a fairly prudent banking practice; they would want to know if they could pay.

Mrs. Granger: Not really. I always tell people not to have their chequing and savings accounts at places where they have their credit card, because I have seen it happen by error.

[*Translation*]

comme un chèque tiré sur une caisse n'en serait pas un. Il y a tellement d'erreurs comme cela. Il est évident qu'un des domaines qui inquiète beaucoup de monde est le caractère confidentiel des renseignements. Vous vous rappellerez peut-être que pendant les audiences sur la Loi sur les banques, ces dernières ont consulté les dossiers pour savoir à quelle succursale étaient les députés, ce qui permettait aux gérants de banque de savoir s'ils avaient des députés parmi leurs clients.

Mlle Carney: Excusez-moi, pourriez-vous prouver cela? Etions-nous au courant?

Le président: Oui, M. Rae l'a soulevé à la Chambre des communes.

Mlle Carney: Bien. Je laisserai donc cela à M. Rae.

Une voix: . . . c'est ça une opposition efficace, monsieur le président.

Mlle Carney: Je n'étais probablement pas à la Chambre à l'époque, mais je suis heureuse que vous appréciez notre contribution.

Le président: C'est lorsque vous formiez le gouvernement, mademoiselle Carney.

Mlle Carney: Je n'étais pas ici. Je n'en suis absolument pas responsable.

Et cette histoire de cartes de crédit? Quel genre d'informations une société de cartes de crédit peut-elle donner sur les comptes de ses clients?

Mme Granger: Le caractère confidentiel des dossiers?

Mlle Carney: Oui.

Mme Granger: Elles peuvent . . . J'essaie de me souvenir de certains cas . . . Il s'agit de renseignements confidentiels qui auraient été utilisés indûment, mais c'est très difficile à prouver. C'est essentiellement . . .

Mlle Carney: Et ce retrait arbitraire de fonds des comptes de certaines personnes?

Mme Granger: C'est le droit de compensation, lorsqu'il y a une carte de crédit, par exemple la «carte maîtresse» de la Banque de Montréal, si vous avez également un compte d'épargne et un compte de chèques à la même banque. Supposons que vous avez rendu certaines marchandises; le marchand n'a pas renvoyé le billet de crédit si bien que ce n'est pas passé à la banque. Vous avez déjà rendu l'objet et votre facture vous arrive avec mention de cet achat. Vous ne voulez pas payer, et la banque peut prélever cette somme sur votre compte-chèques ou sur votre compte d'épargne, et le fait d'ailleurs; c'est légal, c'est le droit de compensation.

Mlle Carney: Mais ce serait une pratique bancaire assez prudente; il s'agit de savoir si le client peut payer.

Mme Granger: Pas vraiment. Je conseille toujours aux gens de ne pas prendre une carte de crédit à la banque où ils ont déjà leur compte-chèques et leur compte d'épargne, car cela s'est déjà produit par erreur.

[*Texte*]

Miss Carney: Did you cut me off, Mr. Chairman?

The Chairman: I just did. Thank you, Miss Carney.

Mr. Berger.

Mr. Berger: Thank you, Mr. Chairman.

Mrs. Granger, we have had a lot of discussion before this committee about the takeover loans banks engaged in last year. Do you think the banks acted prudently in making those loans?

Mrs. Granger: No, I do not. In my business, I am seeing what happened about those loans. You have had evidence. I think there is one bank that loaned its entire equity, in one particular case; others have loaned certainly 50 per cent of their equity, whereas the American practice is a maximum of 10 per cent of their equity.

I think from several angles those loans were most unwise. They overleveraged the company they made the loan to in a lot of cases. It appears from some things I have seen that, considering the risk, they charge them too low a rate compared to what they would charge on a loan to a small business or a consumer. So the rate was not adjusted to the risk quite frequently.

Mr. Berger: As far as the amount you were referring to of all of their equity, and then you said more than 50 per cent of their equity, what is the—

Mrs. Granger: No, I said in one case a bank made a loan, as I understand it, that was equal to their entire equity.

Mr. Berger: What evidence do you have of that, Mrs. Granger?

Mrs. Granger: We were told that.

Mr. Robin Cornwell (Researcher): The Inspector General referred to a bank lending up to 100 per cent of its equity.

Mr. Berger: Which bank was that?

Mr. Cornwell: He did not say.

Mr. Berger: Do you know what bank that was?

Mrs. Granger: I have been trying to find out, but I cannot; I do not know which it is. But he certainly made that statement, did he not?

Mr. Riis: Yes, he did.

Mr. Berger: I do not know if we followed up on that question with every bank that was before us.

Mr. Riis: Mr. Chairman, on a point of order. He was commenting that he was aware of banks making up to 75 or 50 per cent to one client, I think.

Mr. Berger: I think we would do well to get something a little more than hearsay and get the bank identified.

[*Traduction*]

Mlle Carney: M'avez-vous fait signe d'arrêter, monsieur le président?

Le président: Oui. Merci, mademoiselle Carney.

Monsieur Berger.

M. Berger: Merci, monsieur le président.

Madame Granger, nous avons beaucoup discuté, en Comité, des prêts que les banques ont consentis l'année dernière pour des prises de contrôle de sociétés. Estimez-vous que cela ait été prudent de la part des banques?

Mme Granger: Non, certainement pas. Dans mon travail, j'ai pu constater ce qu'il était advenu de ces prêts. Il y a des preuves. Je crois qu'une banque a prêté tout son avoir, alors que d'autres ont certainement prêté 50 p. 100 du leur. Aux États-Unis, le maximum est de 10 p. 100 de l'avoir.

Sous divers aspects, je dirais que ces prêts étaient bien peu sages. Dans bien des cas, les risques de rendement étaient excessifs. Il semble, d'après ce que j'ai vu, qu'étant donné le risque, elles ont consenti des taux trop faibles par rapport à ce qu'elles consentent à une petite entreprise ou à un consommateur normal. Le taux n'était donc pas à la mesure du risque.

M. Berger: Vous parliez du pourcentage de leur avoir, et vous avez dit que c'était supérieur à 50 p. 100, qu'est-ce que . . .

Mme Granger: Non, j'ai dit que dans un cas, une banque a consenti un prêt qui, si je ne m'abuse, représentait la totalité de son avoir.

M. Berger: Quelles preuves avez-vous, madame Granger?

Mme Granger: On nous l'a dit.

M. Robin Cornwell (recherchiste): L'inspecteur général a parlé d'une banque qui avait en effet prêté jusqu'à 100 p. 100 de son avoir.

M. Berger: De quelle banque s'agit-il?

M. Cornwell: Il ne l'a pas dit.

M. Berger: Savez-vous de quelle banque il s'agit?

Mme Granger: J'ai essayé de le découvrir, mais je ne le sais pas; toujours est-il que l'inspecteur l'a dit.

M. Riis: Oui, en effet.

M. Berger: Je ne sais pas si nous avons poursuivi cette question en interrogeant toutes les banques qui ont comparu.

M. Riis: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. L'inspecteur disait qu'il savait que certaines banques avaient consenti à un même client des prêts représentant jusqu'à 75 ou 50 p. 100 de leur avoir.

M. Berger: Je crois qu'il serait bon que nous obtenions des précisions là-dessus, et le nom de cette banque.

[*Text*]

On that point of the takeover loans, you said you felt some of the banks had over-leveraged the companies they made their loans to. I will come back to that in a moment. You obviously feel banks should have restrictions on how much they can lend one client.

Mrs. Granger: Yes, I do.

Mr. Berger: Do you have any recommendation to make in that respect—what they should do?

Mrs. Granger: Yes, I think the American practice of limiting it to 10 per cent of the equity is a good practice.

Mr. Berger: I may be corrected by our research staff, Mr. Cornwell, but I understand that is a requirement of the banking system because they have many small banks. Does that restrict the ability of the large banks as well?

Mr. Cornwell: The restriction applies to any one company, but they can lend to associated companies, I understand. They can lend 10 per cent of their equity to several parts of, just for example, a holding company. So the components—

The Chairman: A bank holding company and the bank.

Mr. Cornwell: Yes.

Mrs. Granger: I am told, though, that if you took all of the pieces of equity in the holding company, it still would not be more than 10 per cent of the total, would it?

• 1805

Mrs. Granger: It could be.

The Chairman: It depends also on state banking rules. The State of New York, I believe, is 20 or 25 per cent. I am not certain. I know it is more than 10 per cent; I understand it is 20 per cent. That is part of it. Your point on the inter-banking is correct. That is part of it, I understand, and the other part of it is geographical. There is no geographical diversification possible in a single bank in one place. So if you lend all your equity, you cannot diversify elsewhere with some of your other loans. But those are the arguments that have been put before us, Mr. Berger.

Mr. Berger: All right. To refer to the cases, Mrs. Granger, that you have referred to us, how widespread are these? The Consumers' Association of Canada said that they had about 200 complaints, but Mr. MacIntosh said that this number was insignificant compared to the number of transactions they have. So how do you react to that?

Mrs. Granger: Well, yes, I have heard that from both of them. My experience is that I have talked to an awful lot of people, on media shows and this kind of thing, with problems. I have certainly talked to well beyond 200 people with serious problems, not just little minor ones but reasonable ones that affect them. And I am hearing more and more all the time.

[*Translation*]

A propos de ces prêts destinés à racheter des sociétés, vous avez indiqué qu'à votre avis, certaines des banques avaient pris des risques de rendement excessifs. J'y reviendrai dans un instant. Vous estimez, de toute évidence, que les banques devraient limiter les prêts qu'elles consentent à un même client.

Mme Granger: Oui, certainement.

M. Berger: Auriez-vous une recommandation à faire à ce sujet—que devraient-elles faire?

Mme Granger: Oui, je crois que l'habitude américaine de limiter ces prêts à 10 p. 100 de l'avoir est très bonne.

M. Berger: Notre recherchiste, M. Cornwell, me corrigera peut-être, mais je crois me souvenir que certaines restrictions sont en effet imposées, étant donné le nombre important de petites banques. Cela limite-t-il également les possibilités des grandes banques?

M. Cornwell: La restriction s'applique à toute société, mais cela n'empêche pas de prêter à des sociétés associées, si je ne m'abuse. Elles peuvent prêter 10 p. 100 de leur avoir à plusieurs éléments, par exemple, d'une société holding. Ainsi, ces éléments . . .

Le président: Une société bancaire holding et la banque.

M. Cornwell: C'est cela.

Mme Granger: Je crois toutefois que si vous considériez tout l'avoir de la société holding, cela ne représenterait pas plus de 10 p. 100 du total, n'est-ce pas?

Mme Granger: C'est possible.

Le président: Cela dépend également de la réglementation bancaire des états. L'État de New-York, si je ne m'abuse, a fixé cette limite à 20 ou 25 p. 100. Je ne suis pas certain. Je sais que c'est plus de 10 p. 100; je crois vraiment que c'est 20 p. 100. Cela en fait partie. Vous avez raison sur le système interbanque. C'est en effet un facteur et l'autre est géographique. Il n'est pas possible de faire de la diversification géographique dans une seule banque au même endroit. Si vous prêtez donc tout votre avoir, vous ne pouvez diversifier ailleurs avec d'autres prêts. Mais ce sont là les arguments qui nous ont été présentés, monsieur Berger.

M. Berger: Bien. Pour revenir au cas dont vous nous avez parlé, madame Granger, est-ce très fréquent? L'Association des consommateurs du Canada nous a déclaré qu'elle avait reçu environ 200 plaintes mais M. MacIntosh a dit que ce nombre était insignifiant comparé au nombre de transactions qu'ils effectuent. Qu'en dites-vous?

Mme Granger: Ma foi, c'est vrai que j'ai entendu ces déclarations. Personnellement j'ai parlé à énormément de monde, aux cours d'émissions radiotélédiffusées ou autrement. J'ai bien à l'esprit plus de 200 cas de personnes qui ont rencontré de très sérieux problèmes, des problèmes qui les gènent vraiment. Il y en a tous les jours davantage.

[*Texte*]

I think the one I am hearing through my own particular business, of course, is this question of small businesses trying to get business loans, and what is happening to them. I am finding that is quite widespread, that the pressure is really on these people. They are asking them to pledge every asset they have to their businesses, to back up their loans.

Mr. Berger: I do not know if that has changed very much over the years. I was not around 30 or 40 years ago, but I understand that this is a practice which has been prevalent in the history of banking. I do not know if it is any new departure in recent years. Do you think that banks are hiding bad loans, in other words, that their loan loss provisions for 1982 really do not tell the whole story of the bad loans that they made?

Mrs. Granger: Well, I am very concerned that they are. But, needless to say, it is difficult for me to get the information. Where I do get the information is when I go to see the public companies, and I find that they are capitalizing interest, that they are restructuring loans, that they are doing all kinds of things to get over their highly leveraged situation. And in proportion to what I have seen, especially, say, in the forest products industry in B.C., I do not find that on a percentage basis this is reflected in the banks' return. So it seems to me there is a discrepancy there.

Mr. Berger: Just what you mentioned yesterday about public companies, I believe—I do not have the brief with me from the Imperial Bank of Commerce— they said that they are doing that for small businesses. They say that they are doing everything they can to help small businesses through this difficult time. They are capitalizing interest; they are restructuring loans and so forth. It is hard for us to know who to believe. They profess great virtue, and you give us an opposite point of view.

Mrs. Granger: No, not exactly. I think that they are restructuring and carrying on loans with these people. How altruistic their motive is, I guess, is irrelevant in some ways. But surely the last thing they want to do is to force those people into bankruptcy and have to go through that kind of proceeding.

Where I am seeing the difficult situation is in people who are managing all right, who are not over-leveraged, who are keeping their bank commitments down to a reasonable level, and the banks are really after these people.

Mr. Berger: Well, surely that is what you said there, for example. You said on page 3 of your brief that "the panic at the banks over bad loans is now extending to the good credit risks." That is what you are talking about now. If somebody is a good credit risk, surely, if he is not happy with the treatment he gets from one bank, he can go to another. We had the Continental Bank here, for example, and they said that they have gone after a particular segment in the market—small- and medium-sized business. They told us that they feel pricing is competitive because they cannot get clients away from other banks.

[*Traduction*]

Je crois que ce dont j'entends le plus parler, dans ma profession, c'est la question des petites entreprises qui essaient d'obtenir des prêts commerciaux. Cela est très répandu, c'est vraiment elles qui souffrent. On leur demande d'engager tout leur actif dans leurs entreprises pour garantir leurs emprunts.

M. Berger: Je ne sais pas si c'est très nouveau. Je n'étais pas là il y a 30 ou 40 ans mais je crois que cette pratique prévaut dans toute l'histoire des banques. Je ne suis pas sûr que cela soit un phénomène récent. Pensez-vous que les banques cachent les prêts irrecouvrables, autrement dit, que les réserves qu'elles ont pour les pertes sur leurs prêts de 1982 ne tiennent pas compte de l'ensemble de ces mauvais prêts?

Mme Granger: J'en ai en effet bien peur mais, inutile de dire qu'il m'est très difficile d'obtenir des renseignements précis. Je peux simplement regarder ce qui se passe dans les sociétés publiques et je m'aperçois qu'elles capitalisent l'intérêt, qu'elles restructurent les emprunts et qu'elles font toutes sortes de choses pour se sortir de cette situation où le rapport actif passif est très élevé. Pour ce que j'ai vu, surtout dans l'industrie des produits forestiers en Colombie-Britannique, je ne pense pas que cela paraisse dans les profits des banques. Il me semble donc qu'il y a là une anomalie.

M. Berger: Je n'ai pas ici le mémoire de la Banque Impériale de Commerce mais je crois qu'elle nous a déclaré qu'elle faisait ce que vous dites à propos des sociétés publiques pour les petites entreprises. Elle fait tout ce qu'elle peut pour aider les petites entreprises à traverser cette période difficile. Qu'elle capitalise l'intérêt; qu'elle restructure les prêts, etc. Il nous est difficile de savoir qui croire. Les banques nous disent qu'elles font toutes cela et vous nous dites le contraire.

Mme Granger: Non, pas exactement. Je crois qu'elles restructurent et qu'elles assument en effet certains de ces prêts. L'altruisme dont elles font preuve est une autre question mais il est évident que la dernière chose qu'elles souhaitent c'est de voir ces gens faire faillite.

Là où la situation me semble plus difficile, c'est pour les gens qui semblent s'en tirer, qui n'ont pas un rapport passif actif excessif, qui honorent leurs engagements auprès des banques de façon raisonnable et qui se font finalement harceler par ces banques.

M. Berger: C'est certainement en effet ce que l'on peut conclure des exemples que vous nous avez donnés. Vous dites à la page 3 de votre mémoire que les banques paniquent tellement devant l'ampleur des prêts irrécouvrables qu'elles s'attaquent maintenant aux clients dont le crédit est bon. C'est bien ce que vous nous expliquez. Il est évident que si quelqu'un a une bonne ligne de crédit et qu'il n'est pas satisfait du traitement qu'il reçoit de sa banque, il peut s'adresser ailleurs. Nous avons par exemple reçu la Banque continentale qui nous a déclaré qu'elle s'était attaquée à un secteur particulier du marché, à savoir les petites et moyennes entreprises. Elle nous a dit qu'elle estimait que les prix étaient concurrentiels puisqu'elle avait du mal à aller chercher des clients d'autres banques.

[*Text*]

• 1810

We are faced with somewhat of a dilemma. I can understand the consumer loan problems that you have been having, or some consumer problems that come up invariably from time to time, but, again, we have these two different versions as to how the banks treat their customers. I wonder whether you are really advocating some sort of government overview. You have not really come out very strongly in favour of an ombudsman and I wonder to what extent an ombudsman, or some government agency or some form of government surveillance, would be effective. How much would that cost? Do you have any idea of what that would cost and whether or not this agency or this person would be swamped really with the kind of complaints that you get in an open line show?

So, I would ask you: Do you know how much this kind of surveillance would cost; do you not feel it might be a burden to the banking system? Do you not feel that really the only way to ultimately solve these problems is by having healthy competition and I suppose therefore . . . .? I am going to sneak in another question. Do you not feel that the banking system in Canada today is competitive, because we have had bankers who have told us that it is highly competitive. We just had a labour union earlier this afternoon who said that they feel it is a monopoly. What is your view on the banking system? Do you feel it is competitive or not?

Mrs. Granger: Let us just start back. We have about three questions in there. There are two aspects, as you say, as to how you deal with these problems. There are two kinds of problems. One of them is the dreadful economic situation we are in at the moment. It is creating this panic which has been intensified by the bad loans the banks have made and the problems they are having with their loans. But that hopefully . . . we are either going to collapse or it is going to get better. That is a particular time span kind of problem. In that area, I think there has to be somebody, say, the Inspector General of Banks or something that gets in there and expedites this problem—good credit risks not being able to get credit right now—to deal with it.

The long-term problem is all these other kinds of problems I am seeing which are not going to go away just when the economic climate improves. A lot of those are there because there is no legal framework to handle problems.

Just as one example, the example I gave of this business of an appraisal when you go to buy a house. If it just clearly said to the bank . . . if a client pays $300 for an appraisal, and they say they do not want the loan but they want the appraisal, the bank gives it to them. If the client is informed right from the beginning and the banks knows it, then it solves the problem. I think a lot of these problems would go away, if the rules were just made explicit or laws were put in place that made them explicit.

The Chairman: Thank you, Mr. Berger.

[*Translation*]

Nous nous trouvons donc devant un dilemme. Je comprends bien les problèmes des prêts aux consommateurs que vous avez et qui se présentent évidemment de temps en temps, mais là encore, ce sont deux versions totalement différentes que nous avons de la façon dont les banques traitent leurs clients. Préconisez-vous vraiment une surveillance gouvernementale? Vous n'avez pas semblé favoriser tellement l'institution d'un ombudsman et je me demande dans quelle mesure un tel organisme de surveillance ou un organisme gouvernemental d'une forme ou d'une autre pourrait être efficace. Combien cela coûterait-il? Avez-vous une idée de ce qu'il en coûterait et savez-vous si un tel organisme ou un tel individu serait réellement inondé du genre de plaintes que vous recevez dans vos émissions ligne ouverte?

Voici donc ma question: savez-vous ce que coûterait ce genre de surveillance? N'estimez-vous pas que cela représenterait un fardeau supplémentaire pour le secteur bancaire? Ne pensez-vous pas qu'en fait la seule façon de résoudre finalement ces problèmes est de ménager une concurrence saine dans ce secteur et donc probablement . . . ? Je vais introduire là une autre question. Ne croyez-vous pas que le secteur bancaire canadien laisse aujourd'hui place à la concurrence car certains banquiers nous ont déclaré qu'il y avait une très forte concurrence. Tout à l'heure, par contre, un syndicat nous déclarait que c'était plutôt un monopole. Que pensez-vous du secteur bancaire? Jugez-vous qu'il soit marqué par la concurrence?

Mme Granger: Revenons un peu en arrière. Il y a là environ trois questions. Vous dites en effet qu'il y a deux façons de traiter de ces problèmes. Ces problèmes sont d'ailleurs de deux ordres. D'une part la terrible conjoncture que nous connaissons actuellement. Il est évident que cela provoque la panique qui a encore été intensifiée par les prêts irrécouvrables qu'ont consentis les banques et par les problèmes que cela représente pour elles. Mais l'on peut espérer que cela va s'améliorer si tout ne s'écroule pas d'abord. C'est donc un genre de problème quelque peu temporaire. Dans ce secteur, je pense qu'il faut que quelqu'un, comme l'inspecteur général des banques ou quelqu'un d'autre qui viennent régler ce problème, qui s'assurent que les gens qui ont une bonne ligne de crédit puissent bénéficier de crédit quand ils en ont besoin.

A long terme, le problème est que toutes ces autres difficultés ne vont pas disparaître lorsque la conjoncture s'améliorera. Elles existent pour beaucoup faute de cadre législatif.

Je vous donne un exemple, celui de cette évaluation nécessaire pour acheter une maison. S'il était stipulé clairement à la banque que si un client paie $300 une évaluation et que si le prêt est refusé, la banque paie l'évaluation, ce serait plus simple. Le client le saurait dès le début et la banque également. Beaucoup de ces difficultés disparaîtraient si les règles étaient plus explicites ou s'il existait des lois pour définir justement ces règles.

Le président: Merci, monsieur Burger.

[*Texte*]

Mr. Berger: Just to answer a question that I asked. Do you feel the banking system is competitive in Canada or not?

Mr. Riis: May I quote from your book, Mrs. Granger?

Mrs. Granger: Sure.

Mr. Riis:

This oligopoly, as economists called it, discourages competition and does not benefit the consumer.

Mrs. Granger: You have to segment the market. I think in the case of, say, chequing accounts or savings accounts, it is very competitive because you have three different types of institutions and dozens of them in the market. In business loans you have basically the banks, so you have fewer there.

• 1815

I think it is becoming less competitive under these circumstances. I think the banks are not making mortgage loans to any extent now. They are backing right out of that market, so you are back into the trust companies. The credit unions do not have any mortgage money, either, so that is not really very competitive. So you have to structure it.

The Chairman: Thank you, Mr. Berger.

Mr. Riis.

Mr. Riis: Thank you, Mr. Chairman.

Mrs. Granger, I have enjoyed reading your book and I want to, if I may, just quote two or three items from it and ask you to elaborate or expand.

To pick up this point on competition, we have been told that it is a very competitive business, ultra-competitive; and, as you say, comparing banks to trust companies and credit unions and *caisses populaires*, there is some competition there. But within the banking system, within the banks themselves, you mentioned that the only significant difference between the banks would be a few minor variations involving the amount of minimum deposit or the frequency with which interest is paid. It is no wonder they have been described as a major concentration of corporate power in Canada.

So would you think the competition within the banks themselves is relatively minimal?

Mrs. Granger: I do not see it as that great, no.

Mr. Riis: Going back to a point you were making just a moment ago on the question of whether the banks were altruistic in their willingness to assist businesses in trouble, have you heard of cases such as where a number of small cattle operations have been in difficulty, let us say, with the banks; the banks have foreclosed on a number of them only to find that the land values in the surrounding area, on which they also hold mortgages and so on, collapse and perhaps drop 50 per cent because of the foreclosures and no one is there to buy; so they quickly stop the foreclosures and make the

[*Traduction*]

M. Burger: J'allais poser une autre question, estimez-vous que le secteur bancaire canadien soit touché ou non par la concurrence?

M. Riis: Puis-je citer votre livre, madame Granger?

Mme Granger: Certainement.

M. Riis:

Cet oligopole, comme l'appelle les économistes, décourage la concurrence et ne profite pas aux consommateurs.

Mme Granger: Il faut diviser le marché. Je crois que dans le cas par exemple des comptes chèques ou des comptes d'épargne, la concurrence est en effet très forte car il y a trois types d'établissements distincts et qu'il y en a des dizaines sur le marché. Pour les prêts commerciaux, cela se limite essentiellement aux banques si bien que la concurrence est beaucoup moins forte.

Je crois que la concurrence diminue dans de telles circonstances. Les banques ne consentent plus beaucoup de prêts hypothécaires. Elles abandonnent ce marché si bien qu'il ne reste plus que les sociétés de fiducie. Les caisses n'ont pas non plus de fonds pour des prêts hypothécaires ce qui diminue la concurrence. Il faut donc structurer tout cela.

Le président: Merci, monsieur Berger.

Monsieur Riis.

M. Riis: Merci, monsieur le président.

Madame Granger, j'ai été très intéressé par votre livre et, si vous me le permettez, j'aimerais en citer deux ou trois points pour vous demander de développer votre pensée.

A propos de la concurrence, on nous a dit qu'elle était très forte, extrêmement forte; vous dites que si l'on compare les banques aux sociétés de fiducie et aux caisses, on peut évidemment parler de concurrence. Toutefois, pour ce qui est des banques elles-mêmes, vous précisez que la seule différence importante entre elles serait quelques variations mineures dans les montants des dépôts minimaux ou dans la fréquence de paiement des intérêts. Il n'est donc pas étonnant que l'on ait parlé d'une forte concentration des pouvoirs dans ce secteur au Canada.

A votre avis donc, la concurrence est très faible entre les banques?

Mme Granger: Je ne pense pas en effet qu'elle soit très forte.

M. Riis: Pour revenir à ce que vous disiez il y a un instant sur l'altruisme des banques qui aident les entreprises en difficultés, avez-vous entendu parler de cas de petits éleveurs de bétail en difficultés avec les banques? Les banques ont en effet demandé des saisies pour s'apercevoir ensuite que le prix des terrains environnants, sur lesquels elles avaient consenti des prêts hypothécaires, etc., s'écroulait de 50 p. 100 quelquefois à cause de ces saisies et que plus personne ne voulait acheter. Elles arrêtent donc immédiatement les procédures de saisie pour prendre les dispositions qui aident les petites éleveurs

[*Text*]

adjustments, which, of course, assist the small ranches, but they cannot recoup their losses because of the depressed values and they see their securities being depressed in value as well?

Mrs. Granger: Yes, I have seen quite a few cases where they have realized that if they did foreclose it would result in a collapse of the values and they have just held off because there was really nothing to be gained by it.

Mr. Riis: One of the points that the banks have made repeatedly is their concern for inflation, which we all share, of course. Yet I wonder if we could not make a case that, going back to the point Miss Carney made, it is well known, I think, that over the last number of years the banks have literally pushed money onto people. They have made money available for anything with any semblance of some profitability, requesting a minimum of security often and so on.

I wonder if, by pushing that money out in the last two or three years at such a high velocity, the banks in fact have not been a contributor to the inflationary rate.

Mrs. Granger: Yes, I quite agree. I have felt for a long time that their easy credit policies and their encouragement of debt is a contributor to inflation. I have been quite concerned about it.

Mr. Riis: A concern that has been raised by two or three witnesses over the last few weeks has been the whole matter of interlocking directorships and that sort of thing with the banks and corporations. In your book, you make an interesting comment regarding the relationship between the Senators and the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce and their directorships that they hold on a number of banks.

Could you comment on, perhaps, any reason why we as a committee ought to be concerned about these interlocking directorships? That is not between the Senate and the banks.

Mrs. Granger: Right, you are not talking particularly about the Senate; it is the other ones?

Mr. Riis: Forget the Senate for the moment.

Mrs. Granger: I have always been intrigued by this whole question, I guess, of how you use economic power and how you measure it. The reason there is no definitive statement, an academic sort of thing, on the influence of interlocking directorates is that you cannot quantify exactly where their power lies.

However, in the studies I have seen and in what I have looked into, the directorates, of course, are so excessive—the Commerce had, I think, 66 on their directorate—that all the real decisions are made by an executive committee and they just present them to the directors four times a year, who nod their heads. Where were the directors when some of these loans were being made? They are supposed to, as I understand it, pass on every loan over $2 million. What were they doing when Dome and Turbo and all these people were making these excessive loans? I think that the directors have been appointed strictly to tie up a banking connection and for no valid purpose, I think, that serves the economy. It tends to lessen the

[*Translation*]

mais ceux-ci ne peuvent toutefois par recouvrir les pertes que représente la dépréciation de leur avoir et de leur valeur.

Mme Granger: Oui, j'ai eu plusieurs cas semblables où les banques ont compris qu'en procédant à des saisies, le résultat serait une dépréciation des terrains si bien qu'elles ont interrompu les procédures constatant qu'il n'y avait rien à en tirer.

M. Riis: Les banques ont à maintes reprises déclaré qu'elles étaient très inquiètes de l'inflation et c'est évidemment pour nous également une inquiétude. Je me demande toutefois si l'on ne pourrait pas dire, et cela revient un peu à ce que déclarait tout à l'heure M^me^ Carney, que dans les dernières années, les banques ont littéralement insisté pour que les gens empruntent. Elles ont mis de l'argent à leur disposition en demandant des garanties minimales très souvent.

Est-ce qu'en incitant donc les gens à emprunter dans les deux ou trois dernières années, les banques n'ont pas en fait contribué à l'inflation?

Mme Granger: Si, certainement. Il y a longtemps que j'estime que ces mesures de crédit faciles et l'incitation à l'endettement contribuaient à l'inflation. Cela m'inquiète beaucoup.

M. Riis: Ces dernières semaines deux ou trois témoins nous ont dit qu'il était inquiétant de voir que les conseils d'administration des banques et des grandes sociétés étaient composés des mêmes administrateurs. Dans votre livre, vous parlez de la réaction entre les sénateurs et le comité sénatorial des banques et du commerce en disant que nombre de ces sénateurs sont administrateurs d'un certain nombre de banques.

Pourriez-vous nous dire pourquoi nous devons nous inquiéter de ces relations entre ces conseils d'administration? Je ne parle pas des relations entre le Sénat et les banques.

Mme Granger: Vous ne parlez pas particulièrement du Sénat; vous parlez des autres.

M. Riis: Laissons le Sénat de côté pour le moment.

Mme Granger: Toute cette question m'a toujours beaucoup intrigué car il s'agit de l'utilisation d'un pouvoir économique et de la façon de le mesurer. Si l'on n'a jamais véritablement défini l'influence que peuvent avoir des administrateurs qui siègent à la fois au conseil d'administration de banques et de grandes sociétés, c'est que l'on ne peut quantifier exactement leur pouvoir.

Toutefois, dans les études que j'ai vues à ce sujet et dans ce que j'ai examiné moi-même, il apparaît que ces conseils d'administration sont tellement nombreux, la Banque de Commerce a je crois 66 administrateurs, que toutes les grandes décisions sont prises par un comité exécutif qui les présente ensuite aux administrateurs 4 fois par an pour qu'ils approuvent d'un signe de tête. Où étaient ces administrateurs quand certains des emprunts ont été consentis? Si je ne m'abuse, ils sont censés approuver tous les prêts dépassant 2 millions de dollars. Que faisaient-ils lorsque Dome et Turbo et tous les autres ont obtenu ces prêts excessifs? Je crois que les administrateurs ont été nommés exclusivement pour établir un lien

[*Texte*]

competition, because it ties the director into that particular bank. You mentioned this afternoon the fact of there being no women bank directors; of course, I find that this is an area where the appointments are really token. It is just ridiculous.

• 1820

Mr. Riis: I hope that you do not mind my quoting some things as a tie-in here. In your book, you state that it may even explain the comment of Mr. Lambert, the former President of the Toronto-Dominion Bank, when the government released its proposals for the next Bank Act: He said that there were not many surprises and that the paper followed fairly closely the recommendations of the Canadian Bankers' Association.

Do you feel, from that statement, that the Bank Act itself is an act that has been essentially written by the bankers?

Mrs. Granger: Yes, I do.

Mr. Riis: For the bankers—

Mrs. Granger: That is right.

Mr. Riis: —as opposed to the consumers of Canada.

Mrs. Granger: That is right. Absolutely. If you look through Hansard reports of banking committees, particularly . . . . I am not talking about the Commerce one, or the House one; I think that was a pretty good show. But, if you look at the Hansard report of the banking committee when you had, say, the bankers' association and the trust companies' association as against the consumer group, the rudeness of the treatment of the consumer group in Hansard is just unbelievable; they are just given total short shrift.

Mr. Riis: Mrs. Granger, the banks make a point often that their loans reflect the cost of money to them, which of course makes sense. You have identified in your short presentation today that there are areas where the banks essentially get free money. You mention the $2 million to $3 million a month because of payroll deductions. You referred—or somebody referred—to prepaid property taxes on which only 3 per cent is paid, and therefore the banks . . . .

Could you identify any other areas where the banks obtain, if not free money, money at terribly low rates?

Mrs. Granger: Well, there is the whole question of playing the float. Under the old system, you could write a cheque and not have to cover it for five days; now it is a 24-hour thing. But what they are trying to move with debit cards, of course, is the reverse way: When they get debit cards, the money will be taken out of your account, but held in the bank for several days.

There are all sorts of measures. I have mentioned the tax one. I mentioned that business about the income-tax payments. There are a number of ways where they have the use of free

[*Traduction*]

avec les banques et sans autre raison valable. Cela tend à diminuer la concurrence car l'administrateur est lié à la banque en question. Vous avez dit cet après-midi qu'il n'y avait pas de femmes administrateurs de banques; c'est à mon avis un secteur où les nominations sont vraiment uniquement symboliques. C'est absolument ridicule.

M. Riis: J'espère que vous ne voyez pas d'inconvénient à ce que je cite ici certains passages de votre livre, notamment quand vous déclarez que cela explique même peut-être l'observation de M. Lambert, ancien président de la banque Toronto-Dominion, lorsque le gouvernement a dévoilé ses propositions touchant la Loi des banques. Il a en effet déclaré que cela ne comportait pas beaucoup de surprise et que le document en question suivait d'assez près les recommandations de l'Association des banquiers canadiens.

Estimez-vous d'après cela que la Loi des banques ait en fait été essentiellement rédigée par des banquiers?

Mme Granger: Oui, en effet.

M. Riis: Pour les banquiers . . .

Mme Granger: C'est exact.

M. Riis: . . . plutôt que pour les consommateurs canadiens.

Mme Granger: C'est exact. Tout à fait. Si vous vous reportez aux comptes rendus des séances du Comité des banques, en particulier, je ne parle pas du Comité des banques et du commerce de la Chambre mais de celui du Sénat, c'est assez extraordinaire. Vous voyez d'une part l'Association des banquiers et l'Association des sociétés de fiducie, et d'autre part le groupe des consommateurs qui a été traité de façon incroyable en comité.

M. Riis: Madame Granger, les banques ont souvent dit que leurs prêts reflètent le coût auquel elles obtiennent l'argent, ce qui semble tout à fait normal. Dans votre déclaration aujourd'hui vous nous avez dit que dans certains cas les banques obtiennent de l'argent gratuitement. Vous parlez notamment des deux ou trois millions de dollars mensuels avec lesquels elles peuvent jouer suite aux déductions salariales. Vous avez parlé des impôts immobiliers payés à l'avance sur lesquels les clients ne touchent que 3 p. 100 si bien que les banques . . .

Pourriez-vous nous donner d'autres exemples où les banques obtiennent de l'argent sinon gratuitement du moins à des taux extrêmement faibles?

Mme Granger: Vous savez qu'il y a toute la question des périodes de flottement. Dans l'ancien système, on pouvait tirer un chèque sans provision pendant cinq jours; maintenant c'est 24 heures. Ce que l'on essaie de faire avec les cartes de débit, c'est bien sûr l'inverse: avec ces cartes, l'argent sera pris sur votre compte mais gardé à la banque pendant plusieurs jours.

Il y a toutes sortes de mesures. J'ai parlé des impôts. J'ai parlé du paiement des impôts sur le revenu. Il y a des tas de cas où elles peuvent utiliser de l'argent gratuitement pendant

[*Text*]

money for extended periods of time and earn interest on it. This is largely the result of the EFTS. This has switched the whole float game over to the banks.

Now, a number of years ago, of course, it was to the consumer's advantage, but now it is the other way around.

Mr. Riis: Thank you.

In a sense, then, I want to go back to the question Miss Carney asked you at the outset about the banks' not providing assistance for people in trouble. Both the Canadian Bankers' Association and, I think, the Imperial Bank of Commerce told us, or gave the impression, that they were bending over backward to help their clients. Yet, your presentation here is a scenario of problems people are facing, quite to the the contrary.

Now, one of you is misleading. Are you saying that the banks have, in a sense, then, misled us by this suggestion that they are literally doing everything possible to assist the consumer?

Mrs. Granger: Well, what the banks are saying, I think, if you really pin them down, is that they are not pulling the plug on people on whom, technically, they could pull the plug. I suspect that a lot of the reason for that is that they could not realize on their loans if they did do it.

• 1825

So there are definite cases where the banks are carrying people or companies for that reason. Where they are being very difficult, as I say, is with the cases where either they can get their security out or where people have legitimate business or personal reasons for wanting credit. In most cases, they are either not extending them credit or making it so punitive that the people cannot do it.

Mr. Riis: This is my last question, Mrs. Granger, and is in regard to your concern for more monitoring or, I guess as the group before you indicated, for more public control, and I use that term very loosely. Is that the kind of thing you advocate through your example of the developer who wanted to build a $3-million co-operative housing complex, which would be something much in need presumably in the City of Vancouver?

Mrs. Granger: Yes.

Mr. Riis: And that the banks, because of their hesitancy to get into the real estate business at this moment, essentially pulled out the support for that. Would you think that we ought to give some consideration to some form of credit allocation? Or ought we to continue simply to have the profit of the banks as the bottom line in financial decision-making?

Mrs. Granger: Philosophically, I am always opposed to credit allocations. We have just started some academic studies of previous cases of credit allocation which ran into real problems. I think it is more a question of dealing with this sense of panic I see out there in the banking system at the

[*Translation*]

des périodes prolongées et gagner ainsi des intérêts. Cela résulte essentiellement du système de transferts de fonds électroniques. Ce sont les banques qui bénéficient dorénavant de toute période de flottement.

Il y a quelques années, bien sûr, cela avantageait le consommateur mais maintenant c'est l'inverse.

M. Riis: Merci.

Dans un sens, alors, et je reviendrai à la question que vous a posée M^lle^ Carney sur le fait que les banques n'aident pas les gens en difficulté. L'Association des banquiers canadiens et, si je ne m'abuse, la Banque impériale de commerce nous ont déclaré ou du moins nous ont donné l'impression qu'elles faisaient l'impossible pour aider leurs clients. Toutefois, vous venez de nous exposer toute une série de problèmes que rencontrent au contraire les gens.

Il y a donc quelqu'un qui nous induit en erreur. Nous dites-vous là que les banques nous ont en un certain sens induits en erreur en déclarant qu'elles faisaient l'impossible pour aider les consommateurs?

Mme Granger: Vous savez, ce que disent les banques, si on les pousse vraiment, c'est qu'elles n'acculent pas les gens qu'elles ne peuvent techniquement acculer. Je crois qu'une des raisons est qu'elles comprennent qu'elles ne pourraient de toute façon rien en tirer.

Il y a donc certainement des cas où les banques assument les frais de certains particuliers ou de certaines sociétés. Par contre elles sont très difficiles dans les cas où elles savent qu'elles peuvent obtenir ce qu'elles veulent et où les gens ont des affaires tout à fait légitimes, ou des raisons personnelles qui leur font souhaiter obtenir un crédit. Dans la plupart des cas ou on leur refuse ou on leur rend la chose tellement difficile qu'ils y renoncent.

M. Riis: C'est là ma dernière question, madame Granger, et cela touche votre recommandation à propos d'un organe de surveillance ou de contrôle public comme le disait le groupe qui vous a précédé. Est-ce le genre de chose que vous préconisez lorsque vous citez l'exemple du promoteur qui souhaitait construire un complexe d'habitations coopérative de 3 millions de dollars qui serait certainement quelque chose de très nécessaire à Vancouver?

Mme Granger: Oui.

M. Riis: Et que les banques, parce qu'elles hésitent à entrer dans l'immobilier à l'heure actuelle, ont purement et simplement retiré leur aide. Jugez-vous qu'il nous faudrait envisager une forme de répartition des crédits? Ou simplement continuer à considérer que les profits des banques doivent être le critère dans toute décision d'ordre financier?

Mme Granger: Théoriquement, je m'oppose toujours à la répartition des crédits. On vient de commencer certaines recherches de cas où on avait adopté une telle formule et où l'on a rencontré de très graves problèmes. Je crois qu'il s'agit surtout de calmer la panique qui semble frapper les succursales

[*Texte*]

branch level; it must be tied into what is happening with you people here in Ottawa. This panic is everywhere in the business world right now. And, if we get into a period now where rates really start to move up again, I think the potential for massive economic damage and, consequently, social damage, in this country is just too terrifying to think of.

So I think it has to start right with you people getting some kind of economic program in place which calms down the economy and then get its moving again. That, by itself, I think would solve the problem. It is going to take a long time to work out these liquidity problems, and these debt problems and so on in the banking system; but the sense of panic would go if there were any sense of economic leadership here. We are not seeing it out in the country.

Mr.Riis: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Riis. Mr. Halliday.

Mr. Halliday: Thank you, Mr. Chairman. My colleagues have touched on most of the points I had in mind, Mrs. Granger, but there are a few that maybe I can hark back to, and a few others that I will touch on as well.

I think it is fair to say that the emphasis in your brief is mainly on the services that banks do, or do not, provide to their customers, and there is some connection between that and profits, I am certain. But one of the things which we are going to have to comment on for sure in our final report is the issue of the level of bank profits. We have been told from several sources that, roughly speaking, the banks rank about 11 out of 33 in terms of earnings on equity. I wonder whether you would agree with that as a level of bank profits, or do you feel there is something we are missing in assuming that to be an accurate figure? Does that truly represent bank profits, in other words?

Mrs. Granger: I am very concerned that the profits at the present time are overstated, because the actual loan losses have not been taken into consideration to the extent that they might have been. There is a lot of concern I hear about just from the investment side. And, if you look at the actual action of the bank stocks over the last six months, even during the period when the rates were still rising and stocks were falling, and I think it was because of concern about their earnings. There are two factors; I mean there is the absolute earnings and there is the quality of earnings. And there is a great deal of concern about the quality of earnings in the banking system right now.

As for real ratios, I get very concerned when I hear people say that bank profits were 15 per cent115 and that this is terrible. But they do not say 15 per cent of what.

• 1830

If you use various measures, measures that you were talking about—as you say, it is just really an average acceptable level of return on equity when we are looking at it strictly from a business investment point of view.

Mr. Halliday: So you are not really worried about the excessive levels there; in fact, you are intimating, if I under-

[*Traduction*]

bancaires; cela doit avoir quelque lien avec ce que vous faites ici à Ottawa. Cette panique est générale dans le monde des affaires. Si les taux doivent véritablement commencer à remonter, je crois que l'on peut s'attendre à des dommages économiques et par conséquent sociaux trop terrifiants pour même les envisager.

Je crois qu'il vous appartient donc à vous d'obtenir que soit mis en place un programme économique qui calme le monde des affaires et le remettre en route. Cela pourrait résoudre le problème. Il va falloir un certain temps avant que ne soient résolus les problèmes de liquidité, les problèmes de dettes, etc.; mais le sentiment de panique disparaîtrait si l'on avait l'impression d'être dirigés par une politique économique.

M. Riis: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Riis. Monsieur Halliday.

M. Halliday: Merci, monsieur le président. Mes collègues ont abordé la plupart des points auxquels j'avais pensé, madame Granger, mais je reviendrai sur certains d'entre eux et j'aurai également quelques autres questions.

On peut dire que vous avez essentiellement insisté dans votre mémoire sur les services qu'offrent ou n'offrent pas les banques à leurs clients et je suis sûr qu'il y a là un lien avec leurs profits. Toutefois, il va certainement nous falloir dans notre rapport final parler des profits des banques. Plusieurs sources nous ont dit qu'en gros les banques arrivaient au onzième rang sur 33 pour ce qui est de la rentabilité de leur avoir. Pensez-vous que cela situe bien les profits des banques ou estimez-vous que l'on oublie certains éléments en considérant de tels chiffres? Cela représente-t-il vraiment les profits des banques?

Mme Granger: Je crois vraiment que l'on exagère à l'heure actuelle les profits car les véritables pertes sur les prêts n'ont pas été entièrement considérées. Ne serait-ce que pour les investissements, c'est très inquiétant. Si vous regardez l'évolution des actions bancaires dans les six derniers mois, même lorsque les taux montaient encore et que les actions baissaient, c'est bien que l'on s'inquiétait de leurs gains. Il y a deux facteurs à cela; il y a évidemment les gains absolus et il y a la qualité de ces gains. Or, on s'inquiète beaucoup de la qualité des gains des banques à l'heure actuelle.

Pour ce qui est des pourcentages, je m'inquiète beaucoup lorsque j'entends déclarer que les profits des banques sont de 15 p. 100 car personne ne dit par rapport à quoi.

En utilisant les diverses formules de mesure dont vous parlez, comme vous dites, il s'agit essentiellement d'un niveau moyen acceptable de rendement sur l'avoir, du moins si l'on se place strictement du point de vue de l'investisseur commercial.

M. Halliday: Les niveaux excessifs ne vous inquiètent dès lors pas; vous laisseriez plutôt entendre, si je vous ai bien

[*Text*]

stood you correctly, that possibly the future may show that they are actually worse than they are with the loan losses coming to fulfilment.

Mrs. Granger: That is right. We are concerned that they are not as high as that.

Mr. Halliday: Right. On the issue of leverage of banks, it seems to run about 30 to 1 now, and that, again, has been of some concern to members of the committee. Is that a good level of leverage or should it be looking at some different—

Mrs. Granger: It is fairly high. Some of them were up to 32. I think they vary —between 28 and 32. When they get to 32, that is when they have to go to the investors and raise more equity capital. They cannot continue to lever beyond that. Of course, one thing they did very heavily last year was go into the equity markets and float stock, to increase their leverage, because their loans were rising so rapidly.

Mr. Halliday: Would you agree then with the banks when they tell us that, if they are going to increase their equity, they need to have a significant profit in order to do that. That is one of the factors that determine their ability to increase equity.

Mrs. Granger: From a market point of view, that is absolutely correct. In some way they have to increase their equity. There are two ways to do it: one of them is to increase their profits, retained earnings, profits after dividends, and the other way is to sell stock. Now, they are not going to sell stock at a reasonable price, unless their profits are at a reasonable level. It is a very correct assessment.

Mr. Halliday: A number of points you raise in your brief deal with the efficiency of banks. And even the banks themselves, a number of them, have told us, and they have acknowledged in their own briefs and in testimony before us, that they have efficiencies that they have to improve upon. I have always been impressed, for a number of years, with the philosophy or the theory behind some proposed tax changes that would cause taxes to be levied, not based on profits but based on net business costs of corporations.

I wonder whether you would agree that possibly if we were to get into a different tax structure, where taxes were levied on net business costs and as that applies to banks, that might—in your opinion—make them more efficient or contribute to a greater efficiency, if they were being taxed on that basis.

Mrs. Granger: In other words, the higher their cost the greater their taxes. It is an interesting concept. I have read about it and it is quite intriguing. I think there has to be a whole area in bank taxes. Clearly, at the rate at which they do pay taxes, it is not socially acceptable, you might say. So, another alternative is certainly worth looking at.

[*Translation*]

compris, qu'il est possible que l'on se rende compte ultérieurement qu'ils sont moins bons qu'à l'heure actuelle, compte tenu des pertes sur prêts.

Mme Granger: C'est exact. Ce qui nous inquiète, c'est qu'ils ne sont peut-être pas aussi élevés que cela.

M. Halliday: En effet. Pour ce qui est du rapport actif-avoir des banques, il semble être, à l'heure actuelle, de 30 pour 1 et, ici aussi, ce chiffre n'est pas censé inquiéter certains de nos membres. Qu'en pensez-vous, est-il adéquat, ou devrait-il être . . .

Mme Granger: Ce rapport est assez élevé. On a même été jusqu'à 32. Disons que le rapport fluctue entre 28 et 32, mais lorsqu'il atteint 32 pour 1, cela signifie que les banques doivent solliciter les investisseurs pour augmenter le taux de capitalisation, parce qu'il est exclu qu'elles dépassent ce rapport. Bien sûr, l'an dernier, les banques ont très fortement sollicité les marchés des titres et des valeurs flottantes, afin d'augmenter leur rapport actif-avoir, en raison de la multiplication rapide des prêts.

M. Halliday: Vous êtes dès lors d'accord avec les banques lorsque celles-ci nous signalent que, pour augmenter leur taux de capitalisation, elles doivent faire des bénéfices suffisants. C'est l'un des facteurs qui leur permettent d'augmenter leur taux de capitalisation.

Mme Granger: Selon une optique boursière, c'est exactement le cas. Les banques doivent, d'une façon ou d'une autre, augmenter leur taux de capitalisation, mais elles ne peuvent le faire que de deux façons: en augmentant leurs bénéfices, ou plutôt la part des bénéfices qu'elles conservent après impôt et après versement des dividendes, ou en vendant des actions. Toutefois, il leur est impossible d'écouler des actions à un prix raisonnable si les bénéfices ne sont pas raisonnables. Cette conclusion est dès lors parfaitement exacte.

M. Halliday: Vous parlez à plusieurs reprises, dans votre mémoire, de l'efficacité des banques. Ces dernières nous ont elles-mêmes dit dans leurs propres mémoires, dans plusieurs cas, et en répondant à nos questions, qu'elles devaient augmenter leur degré d'efficacité. Cela fait plusieurs années que je ne laisse pas de m'étonner de la philosophie ou de la théorie sous-tendant certaines propositions de modification de la législation fiscale qui auraient pour effet de baser les impôts non pas sur les bénéfices, mais sur les frais d'exploitation nets des entreprises.

Seriez-vous d'accord avec moi pour dire que, selon toute vraisemblance, si nous modifiions la structure d'imposition, si nous imposions davantage les frais d'exploitation nets, et la chose s'applique aux banques également, le degré d'efficacité des banques pourrait se trouver amélioré?

Mme Granger: En d'autres termes, plus leurs frais généraux augmenteraient, plus elles seraient taxées. C'est une notion intéressante. J'ai en effet lu plusieurs documents sur la question, et c'est en effet un concept assez exotique. Il devrait, selon moi, y avoir tout un secteur réservé à l'imposition du secteur bancaire. En effet, il est évident que l'échelle d'imposition des banques est difficilement acceptable d'un point de vue

[*Texte*]

Mr. Halliday: Mr. Berger usually beats me to this one, but tonight he forgot about it, somehow. SBBs have been a concern to the committee, and certainly in my constituency the farmers and small business people have been very concerned. They seem to feel they are not doing the job they should be doing. I cannot get it clear from the banks, the banks tend to tell us it is because the requirements and the criteria for SBBs are not the proper criteria any longer. On the other hand, I think my constituents tend to blame the banks, that they do not want to lend the money because they do not have the money in that particular branch of their portfolio. The banks intend to tell us, when we question them directly, well, the money is there, if the potential borrower can meet the criteria. Do you have any comments on these SBBs, whether they are okay as they are or should they be changed?

Mrs. Granger: There must be something wrong because I understand only something like 6 per cent of the amount they could loan is taken out, some very small amount.

Mr. Halliday: Well, 2.5 per cent was the figure that one of the banks gave us. It was about 2.5 per cent of their assets.

Mrs. Granger: One of the comments I can make about that is, if you ask them from the point of view of an investment analyst, why they are not more, they tell you it is because they cannot make enough money on them.

Mr. Halliday: Some of them lead us to believe that the reason they cannot make money on them is because their taxable income has gone down to such a low level that they cannot get the benefit—

Mrs. Granger: Yes, that is a big factor, sure.

• 1835

Mr. Halliday: Concerning this ombudsman concept—maybe you have been very artfully dodging that because I was not sure whether that should be a seat of concern you have raised—some of these examples obviously demand some kind of opportunity for the public to have redress, and I wonder whether the Inspector General's role, in your view, should be enlarged to take that on or whether there should be a so-called ombudsman as we know it or some other body that you recommend we should have?

Mrs. Granger: One example we found very effective in B.C. was that the Department of Consumer and Corporate Affairs had a department that would take cases like this. We ran into cases like the seize and sue legislation which was put through in B.C. where it was ruled that the banks had the choice of either seizing or suing but not both, and that was handled very strongly and effectively by the Department of Consumer

[*Traduction*]

social. Dès lors, il serait sans nul doute utile d'envisager d'autres solutions.

M. Halliday: M. Berger a coutume d'en parler avant moi, mais ce soir, il a oublié cette question, pour une raison qui m'échappe. Le Comité s'est penché sur la question des obligations aux petites entreprises, et il ne fait aucun doute, dans ma circonscription du moins, que les agriculteurs et les milieux de la petite entreprise sont extrêmement inquiets. Ils semblent croire que l'objectif initial n'a pas été respecté. Je ne parviens pas à obtenir une réponse claire des banques, car celles-ci semblent nous dire que les conditions et les critères qui régissent les obligations aux petites entreprises ne sont plus valables. En revanche, mes électeurs auraient tendance à rejeter le blâme sur les banques, soutenant que celles-ci ne veulent pas prêter de l'argent parce que cette composante spécifique de leur portefeuille est à sec de fonds. Lorsque nous leur posons la question, les banques nous disent: oui, bien sûr, nous avons de l'argent, mais il faut que l'emprunteur réponde aux critères établis. Auriez-vous quelque chose à nous dire à propos de ces obligations? Pensez-vous que la formule soit bonne ou qu'il faille la modifier?

Mme Granger: Il doit y avoir quelque chose qui ne marche pas, parce que, d'après mes chiffres, 6 p. 100 seulement du montant admissible est effectivement prêté, ce qui est un pourcentage très faible.

M. Halliday: L'une des banques nous a parlé de 2.5 p. 100, 2.5 p. 100 de son actif.

Mme Granger: Ce que je pourrais vous dire, et je parle ici en tant qu'analyste de portefeuille d'investissements, c'est que les banques ne prêtent pas davantage parce qu'elles ne font pas suffisamment de bénéfices sur ces obligations.

M. Halliday: Certaines d'entre elles nous laissaient entendre que si elles ne parvenaient pas à faire des bénéfices sur ces obligations, c'était parce que leurs revenus imposables avaient tellement baissé qu'elles ne pouvaient plus . . .

Mme Granger: Oui, bien sûr, c'est un facteur important.

M. Halliday: En ce qui concerne maintenant la notion de protecteur du citoyen, d'ombudsman, vous avez habilement esquivé la question, et je ne sais pas vraiment si elle est de votre ressort, mais il est certain que quelques-uns de ces exemples montrent la nécessité d'une formule quelconque de redressement à l'intention de la population, et je me demande dans quelle mesure l'inspecteur général ne pourrait pas voir son mandat élargi à cette fin, à moins que nous n'options pour la voie d'un protecteur du citoyen, d'un ombudsman, ou d'un autre organisme comparable. Qu'en pensez-vous?

Mme Granger: Nous avons découvert une formule extrêmement efficace, en Colombie-Britannique: le ministère de la Consommation et des Corporations y a en effet un département qui se penche sur les cas de ce genre. Nous avons eu des problèmes suite à l'adoption, en Colombie-Britannique, de la législation sur la confiscation et les poursuites, en ce sens qu'il avait été jugé que les banques pouvaient soit confisquer, soit

[*Text*]

Affairs— also getting contracts written in plain language and a variety of problems.

Mr. Halliday: Just one more comment and a question that relates to credit unions. The problems that you have identified in your brief— and there is a number of them—seem to apply to the chartered banks more, and possibly the trust companies. Do you find that the same problems arise with credit unions? Do you have evidence of complaints of the same kind from people who have deposits with credit unions, or borrowers?

Mrs. Granger: Yes. It is a very interesting thing. I have found that as particular credit unions get very, very large and they tend to approximate banks in the services they provide you tend to run into similar problems with them and people start to complain about their lending policies and computer errors and all this kind of thing. So a lot of it seems to be a function of size. A lot of the problems with banks that you see at this kind of level, I think, are bank branch problems. They are not created by head office edict or anything else. A lot of them could be down at the branch level.

Mr. Halliday: We were led to believe by the large banks that, in their view, part of the great benefit of our banking system in Canada is the fact that we have five large banks that are right across the country in all communities pretty well as opposed to the American system where they have local banks and only one bank for that company, that we have a lot of advantages because of that. In your view, do the advantages of our system outweigh those of the American system?

Mrs. Granger: I think in the early stages of Canada there were a lot of good reasons for it because it generated the savings in the east to, we will say, loan things out on the prairies. There was an imbalance between savings and investment across the country through an earlier stage of development. I do not think this case arises now, and I think there is a lot to be said for the American banking system, especially as they are now forming networks or bank holding companies and tending to be less isolated so that you find that the individual bank belongs to an automatic tellers network. They are developing things like organizations to overcome the disadvantages of the single bank in the town, and I think you can see a lot of strong points about the banks. There are various things. One of them is their standard of disclosure. If you look in an annual report of an American bank and an annual report of a Canadian bank you get increasingly frustrated at the poor level of disclosure in our Canadian banking reports. They just drive me crazy when I am trying to analyse them and get figures. I think you have a much more open, competitive

[*Translation*]

poursuivre, mais qu'elles ne pouvaient pas faire les deux, et le ministère de la Consommation s'était saisi du dossier, avec beaucoup d'efficacité d'ailleurs. Soit dit en passant, il a également réussi à faire en sorte que les contrats soient rédigés dans une langue compréhensible, en plus de régler toute une foule d'autres problèmes.

M. Halliday: Une dernière chose à propos des coopératives de crédit. Les problèmes que vous signalez dans votre mémoire—et il y en a plusieurs—semblent s'appliquer davantage aux banques à charte et aux compagnies de financement. Diriez-vous que les coopératives de crédit posent les mêmes problèmes? Avez-vous eu vent de plaintes exprimées en ce sens par les déposants ou les emprunteurs qui utilisent les coopératives de crédit?

Mme Granger: Oui, et c'est d'ailleurs assez intéressant. Je me suis rendu compte qu'à mesure que les coopératives de crédit prennent de l'ampleur et ont tendance à ressembler de plus en plus aux banques au niveau des services qu'elles offrent, les problèmes deviennent eux aussi similaires et les clients commencent à se plaindre des politiques qu'elles suivent en matière de prêts, des erreurs attribuables à l'informatique, et ainsi de suite. Tout semble dès lors, en grande partie, lié à l'envergure. Un grand nombre des problèmes qui se posent au niveau des banques sont essentiellement, dirais-je, des problèmes de succursales et n'ont rien à voir avec les politiques ou les décisions au niveau du siège. Un bon nombre de ces problèmes sont circonscrits aux succursales.

M. Halliday: Les grandes banques nous ont laissé entendre que, selon elles, les avantages considérables que présente notre système bancaire sont en partie dus au fait que nous avons cinq grandes banques représentées dans toutes les agglomérations par des succursales, par opposition au système américain, où les banques sont exclusivement locales et sont limitées à une entreprise ou à une agglomération. Notre système serait dès lors, selon les banques, beaucoup plus intéressant à cause de cela. Pensez-vous que notre système soit plus avantageux que le système américain?

Mme Granger: Je dirais qu'au début de l'histoire du Canada, ce système était justifié pour plusieurs raisons, en ce sens que l'épargne attribuable à la partie est du pays pouvait être acheminée dans l'Ouest, dans les Prairies, sous forme de prêts. À l'époque, lorsque notre pays était en plein développement, il y avait une sorte de déséquilibre entre les épargnes et les prêts, selon les régions. Je dirais que ce n'est plus le cas actuellement et que le système américain a énormément de mérite, en ce sens surtout qu'il existe actuellement aux États-Unis des réseaux ou des compagnies de holding bancaire qui font en sorte que les banques locales sont beaucoup moins isolées; par exemple, il y a beaucoup de banques américaines qui font partie d'un réseau commun de guichets automatiques. Les Américains sont donc contraints de mettre en place des solutions pour pallier les problèmes des banques locales, et le système américain présente effectivement une série d'avantages pour diverses raisons. Il y a par exemple la question de la divulgation. Si vous comparez le rapport annuel d'une banque américaine et celui d'une banque canadienne, vous vous ren-

[*Texte*]

banking system down in the States because you have a lot more people in a lot more banks.

Mr. Halliday: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Halliday.

I wonder if I could pose a couple of questions. First of all, regarding disclosure, I think only one bank now, if I am not mistaken, has disclosed under the new Bank Act, produced their annual report under the new Bank Act, and I think that is the Royal. Have you noticed an improved level of disclosure under the new Bank Act as opposed to the old? Have you had a chance to compare those?

Mrs. Granger: No, I have not noticed it. The main thing I have noticed is that they have had to rework some of the presentation of the figures. But as far as the total level of disclosures is concerned, I did not think there was any great improvement there.

The Chairman: We have heard some comment that there was a much superior presentation of information as well as the presentational form, that the presentation of information was much better and people could make more of it than was the case under the old Bank Act.

• 1840

Mrs. Granger: There is some, but it still is not up to the standard of the Americans.

The Chairman: You have made some comment about the panic at the branch level, and also some comment about your belief that profits are overstated due to the understatement of allocations for losses and so on. If you were a business in that situation, would you not have a tendency to panic as well?

Mrs. Granger: Oh yes, I think they have lots to panic about.

The Chairman: So it is not something that is being done for devious and—

Mrs. Granger: No, not at all.

The Chairman: No, you were saying there are good, legitimate reasons why they should be trying to tighten up their operations and improve their cost structures—

Mrs. Granger: Yes.

The Chairman: —and make sure their loans are well secured.

Mrs. Granger: Yes.

The Chairman: On that, I suppose, just as an aside, you have mentioned the Dome and Turbo loans, perhaps—some of the takeover loans. I would wonder if, in all fairness, it is fair

[*Traduction*]

drez compte que le second vous apprend vraiment peu de choses. Chaque fois que j'essaie d'analyser les rapports des banques canadiennes et d'en tirer des chiffres, je m'arrache les cheveux. Le système bancaire américain est, selon, moi beaucoup plus libre et beaucoup plus axé sur la concurrence, en raison de la multiplicité des banques et de l'ampleur beaucoup plus grande du système.

M. Halliday: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Halliday.

J'aimerais, moi aussi, poser une ou deux questions. En premier lieu, en parlant de divulgation, il se peut que je me trompe, mais je pense qu'à l'heure actuelle, une seule banque a publié un rapport annuel aux termes de la nouvelle Loi sur les banques, et c'est, je crois, la Banque Royale. Avez-vous remarqué, depuis l'adoption de la nouvelle Loi sur les banques, une tendance à une plus grande ouverture au niveau de la divulgation? Avez-vous pu faire la comparaison?

Mme Granger: Non, je n'ai rien remarqué de ce genre. J'ai surtout remarqué que les banques avaient dû faire un effort pour modifier la présentation de leur bilan. En revanche, pour ce qui est de la divulgation proprement dite, je n'ai guère remarqué d'amélioration.

Le président: Nous avons en effet entendu dire que les bilans étaient beaucoup mieux présentés depuis la nouvelle loi et que les renseignements étaient de meilleure tenue que dans le cas des bilans déposés aux termes de l'ancienne version de la loi.

Mme Granger: Il y a en effet une certaine amélioration, mais nous sommes encore loin des Américains.

Le président: Vous avez parlé de la panique qui régnait dans les succursales et vous avez également dit qu'à votre avis, les bénéfices étaient surestimés, en raison d'une sous-estimation des pertes. Si vous étiez dans les affaires, n'auriez-vous pas, vous aussi, tendance à paniquer dans une situation comme celle-là?

Mme Granger: Bien sûr, les banques ont tout lieu de s'en faire.

Le président: Ce n'est donc pas une réaction attribuable à des motifs peu avouables . . .

Mme Granger: Pas du tout.

Le président: Vous dites donc que les banques ont d'excellentes raisons d'essayer de dégraisser leurs structures d'exploitation et leurs bilans de frais généraux . . .

Mme Granger: En effet.

Le président: . . . et de garantir, autant que possible, les prêts qu'elles consentent.

Mme Granger: En effet.

Le président: A ce propos, vous avez mentionné le cas des prêts consentis à Dome et à Turbo, notamment pour des rachats d'entreprises. Je me demande si, en toute franchise, on

[*Text*]

to say the banks, in making those loans, were making a mistake, given the time and the situation they were facing when they did it? It is almost like making a loan to an automobile dealer a year ago, which would have seemed like a very good thing. But when automobile sales fell through the floor, especially domestic automobile sales, there have been a lot of bankruptcies in auto dealerships. In retrospect, that was a bad loan, but it did not seem like a bad loan at the time.

When oil prices were assumed to go up at some rather dramatic rate over the next few years, those oil companies were in very good shape, even under the National Energy Program or not. The thing that really put them to bed was that suddenly oil prices, instead of going up, went down; also, interest rates went up and stayed up.

I would wonder if it would be fair to make an assessment that the banks should have known this, because it does not seem like any of the other actors in our economy knew this. Certainly, in retrospect, I am sure every banker who has appeared before us—in fact, many of them have—has said: We would rather have not done that, but we did. Given the information we had . . .

Mrs. Granger: I do not buy that argument completely, because I did studies a year ago now on a number of these companies, on their debt-equity ratios, their cashflow to their interest payments and things; that was done to last June's statements. At that time Dome and Turbo, I remember particularly, just looked terrible. That was before the next stage of the energy program and the forecasts of oil prices. I was predicating it on fairly constant oil prices, not a drop at that time. But by conservative investment standards on leverage, they were over-leveraged.

This applies, too, to Genstar, for example. Genstar was on the margin before they ever got into the Canada Permanent thing, and that just raised their leverage to ridiculous levels.

So as I say, I do not buy that argument.

The Chairman: With regard to some of the personal observations you made, I presume these complaints you have received have been . . . you have thoroughly checked out the arguments or the cases being made—

Mrs. Granger: Yes.

The Chairman: —and it is not a one-sided case; you have gone and found out what the reasons were for the banks behaving the way they did. Have you had any success in

[*Translation*]

ne pourrait pas dire que, en accordant ces prêts, les banques ont commis une erreur, compte tenu de la conjoncture qui régnait au moment où ces prêts ont été consentis. C'est un peu comme si les banques avaient, il y a un an, prêté de l'argent à un concessionnaire d'automobiles, chose qui, à l'époque, aurait semblé toute naturelle. Pourtant, lorsque les ventes de voitures ont atteint un plancher, et je pense surtout aux ventes de voitures nord-américaines, les faillites se sont multipliées chez les concessionnaires. A l'autopsie, donc, ces prêts étaient mal avisés, même s'ils ne le paraissaient pas à l'époque.

Lorsqu'on avait supposé que le prix du pétrole allait connaître, avec les années, une augmentation radicale, ces compagnies pétrolières avaient une position assez inattaquable, indépendamment, d'ailleurs, du Programme énergétique national. Toutefois, ce qui leur a porté un coup fatal, ce fut que, brusquement, au lieu d'augmenter, le prix du pétrole a baissé; à cela, il faut ajouter bien sûr l'augmentation des taux d'intérêt qui, depuis lors, se sont maintenus à un niveau élevé.

Je me demande donc dans quelle mesure on pourrait soutenir que les banques auraient dû le savoir, en ce sens que cette conjoncture avait échappé à toutes les autres composantes de l'économie. Il est évident qu'à l'autopsie, et tous les banquiers que nous avons entendus, ou du moins la grande majorité, nous ont dit qu'ils auraient préféré ne pas avoir agi de la sorte, mais, compte tenu des données disponibles à l'époque . . .

Mme Granger: Cet argument ne me convainc pas tout à fait, parce qu'il y a un an, j'avais étudié un certain nombre d'entreprises de ce secteur, j'avais analysé leur taux d'endettement par rapport à leur taux de capitalisation, j'avais analysé la situation de leur cash-flow et le service de leurs dettes—j'en passe—j'avais donc étudié tous ces chiffres, jusqu'au bilan du mois de juin de l'an dernier, et à l'époque, je m'en souviens très bien, Dome et Turbo semblaient déjà en très mauvaise posture, alors que la phase suivante du programme énergétique et les prévisions sur l'évolution du prix du pétrole n'avaient pas encore cours. J'avais néanmoins basé mes prévisions sur l'hypothèse que le prix du pétrole resterait relativement constant, sans envisager une diminution du prix. Toutefois, même en étant très conservateur dans cette analyse, il était évident que ces entreprises avaient un taux d'endettement trop élevé.

Cette conclusion est valable également pour la Genstar, qui était déjà en position très instable avant l'histoire de la *Canada Permanent*, et qui, malgré tout, avait continué à augmenter son taux d'endettement dans des proportions ridicules.

Comme je le disais donc, cet argument ne me convainc pas.

Le président: En ce qui concerne certains de vos commentaires personnels, j'imagine que les plaintes qui vous ont été soumises . . . Vous avez vérifié tous les tenants et les aboutissants des arguments ou des dossiers qui vous ont été . . .

Mme Granger: En effet.

Le président: . . . et ce n'est pas une conclusion subjective; vous avez fouillé les dossiers et vous avez découvert pour quelles raisons les banques ont agi comme elles l'ont fait.

[*Texte*]

mediating solutions or resolutions to these problems you have raised in your book and in your brief?

Mrs. Granger: Yes, I have. I checked them out very thoroughly because I do get some, as it turns out, for which there was a perfectly valid reason for the bank doing as they did. Particularly if they are clients of mine, I have mediated in quite a few cases to get some kind of resolution to them.

The Chairman: What has been your experience with the banks' willingness to resolve these problems once they are brought to their attention by yourself or by the customer?

Mrs. Granger: I find if I phone them up, they usually are fairly reasonable, shall we say.

The Chairman: Perhaps you should be the ombudsman.

Okay, I have just one other thing.

• 1845

It seems to me that what we are moving towards is a greater system . . . . As you said, with computerization and better cost accounting and so on, the banks have been able to unbundle the costs of various services, and it seems to me that we are moving more towards a user-pay principle within the banking system.

Do you find that objectionable, or is that something that does not bother you?

Mrs. Granger: I think that, if it is fairly done, reasonably done, it is probably a good move, because there has been a lot of cases, instances, where really people have not paid their way; so, obviously, if you do not pay your way, somebody else has to pay it for you. So I think a fair allocation of costs is a good idea.

The Chairman: Have you been able to discover any instances where there has been an unfair allocation of costs as a result of these switches to a user-pay type of principle?.

Mrs. Granger: Yes. I think package accounts are an example. People have been sold package acounts when they have absolutely no use for three-quarters of the services provided. I would say that this was a definite example.

But one of the problems is the whole question of actually finding out what the costs are. Now, there have been a lot of good studies done in the States on cost allocations. When I have used American examples, Mr. McIntosh has said that there I go again, using American examples, and asks why I do not use Canadian. I say to Mr. McIntosh that I would be enchanted to do so if he would give me the American cost figures. What is the cost of a cheque? Well, he runs all over the place. What is the cost of a safety-deposit box? He will not give it to you.

An hon. Member: The main cost—

[*Traduction*]

Avez-vous réussi à faire valoir les solutions de compromis dont vous faites état dans votre livre et dans votre mémoire?

Mme Granger: Oui. J'ai tout vérifié très minutieusement, en ce sens que, dans certains cas, les raisons invoquées par les banques à l'appui de leurs agissements étaient parfaitement fondées. Ainsi, dans le cas surtout de mes clients, j'ai proposé, à quelques reprises, des solutions de compromis qui ont permis de résoudre leurs problèmes.

Le président: Diriez-vous que, dans la mesure où ces problèmes sont portés à leur attention par le client ou par vous-même, les banques étaient tout à fait disposées à tenter de les résoudre?

Mme Granger: Je dirais que, quand je téléphone aux banquiers, ils se montrent en général assez raisonnables.

Le président: Vous devriez peut-être être nommée protectrice du citoyen.

Bon, cela dit, j'aimerais passer à autre chose.

Il me semble que nous assistons à l'apparition d'un système élargi; comme vous l'avez dit, avec l'avènement de l'informatisation et d'une meilleure comptabilité des frais généraux, entre autres, les banques sont mieux en mesure de fragmenter les frais généraux attribuables aux divers services, et je dirais que le système bancaire s'oriente de plus en plus vers une formule de paiement des frais généraux par l'utilisateur.

Cette tendance vous inquiète-t-elle, ou la trouvez-vous parfaitement normale?

Mme Granger: Si la conversion est bien faite, si elle est raisonnablement bien faite, c'est probablement une bonne solution, en ce sens que, dans bien des cas, les clients ne paient pas leur juste part des frais. De toute évidence, donc, si c'est le cas, un autre client doit assumer des frais supplémentaires. Je dirais, dès lors, qu'une juste répartition des frais généraux est une bonne solution.

Le président: Avez-vous eu vent de cas de répartition injuste des frais généraux suite à cette conversion au système de paiement des frais généraux par l'utilisateur?

Mme Granger: Oui. Un exemple en est les comptes multiservices, un concept qu'on a fait avaler à bien des gens qui n'ont absolument pas besoin des trois quarts des services ainsi assurés. Voilà, dirais-je, un excellent exemple.

Toutefois, l'un des problèmes qui se posent ici est de savoir comment déterminer ce que sont les frais généraux. Il y a eu, aux États-Unis, toute une série d'excellentes études sur la question. Toutefois, lorsque je m'en suis servi, M. McIntosh m'a encore une fois demandé pourquoi j'utilisais des exemples américains et pas des exemples canadiens. Je lui rétorque que je serais ravie de le faire, à condition d'avoir les données dont j'ai besoin pour le Canada. Que coûte un chèque? Quand je lui pose la question, il prend la tangente. Que coûte un coffret de sûreté? Il ne vous le dira pas.

Une voix: La principale composante des frais généraux . . .

[*Text*]

Mrs. Granger: Yes. So get the costs and make them fair; I think it is quite reasonable.

The Chairman: Okay. Thank you very much. I appreciate the time . . . .

Mr. Berger, do you have one last question?

Mr. Berger: Yes; just one or two.

The Chairman: I will hold you to it.

Mr. Berger: Okay.

Do you feel that, if the banks disclosed more detail, as in the case of the U.S. banks, the new information would have any immediate affect on bank share prices?

Mrs. Granger: Yes; I think it would. If people really knew what the situation was as far as the real costs and the real loan situation were concerned, I think it would.

You can just see the situation with National Bank, as a matter of fact, when the stock was under so much pressure and got down to $4, or something, when there were all the rumours before they had the meeting. When they had the meeting, came out and made a statement and opened up to people on what they were doing, then the stock rallied 15 per cent. I think that the worse thing for investors is uncertainty, and they are very, very uncertain about the quality of the bank assets and earnings right now.

Mr. Berger: Do you feel that more disclosure, therefore, would have a positive affect on share prices?

Mrs. Granger: Yes.

Mr. Berger: So you have no concerns about the overall soundness of the banks, then.

Mrs. Granger: Not in total, no. I think that there are some of them that have some pretty bad situations there.

Mr. Berger: Has this committee had any impact on bank share prices?

Mrs. Granger: I think that it is rather interesting that there is a great fear about all this talk about a committee. The talk has been going on for about a year, I guess, that a committee would investigate bank profits. I think that there was a real fear that they would come out with some kind of, say, legislation, limiting bank profits in some way. I think that, since the committee has had its hearings and the information has been coming out in the press, this has switched more to a concern with the quality of the earnings, rather than any potential restrictions on them.

Mr. Berger: Are you aware of any major banks, I suppose, that would be contemplating closing branches losing money?

Mrs. Granger: Well, they have been doing that, I know, out west. The Commerce closed quite a lot of them out there, and

[*Translation*]

Mme Granger: Je sais. Il suffit d'obtenir le total des frais généraux et de faire en sorte que la répartition soit équitable. C'est une méthode raisonnable.

Le président: D'accord. Je vous remercie beaucoup. Je sais que le temps . . .

Monsieur Berger, vous avez une dernière question à poser?

M. Berger: Une ou deux, s'il vous plaît, oui.

Le président: Mais pas plus.

M. Berger: D'accord.

Pensez-vous que si les banques ouvraient davantage leurs livres, comme le font les banques américaines, les nouvelles données qui deviendraient ainsi du domaine public auraient une incidence immédiate sur le prix des actions bancaires?

Mme Granger: Je le pense, oui. Si les gens savaient vraiment ce qu'il en est des frais généraux réels des banques, ce qu'il en est vraiment de leur portefeuille de prêts, les prix des actions bancaires s'en ressentiraient.

Voyez le cas de la Banque Nationale, dont les actions ont dégringolé à $4, tant elles étaient sollicitées au moment où il y avait eu toutes ces rumeurs, juste avant la réunion. La réunion a eu lieu, le conseil d'administration a publié un communiqué disant ce que la banque faisait, et les actions ont immédiatement regagné 15 p. 100. Rien n'est pire que l'incertitude pour un investisseur et, à l'heure actuelle, rien n'est moins certain que la qualité et le niveau des profits des banques.

M. Berger: Vous pensez donc que le fait d'ouvrir davantage les livres aurait un effet positif sur le prix des actions des banques?

Mme Granger: Oui.

M. Berger: Essentiellement, donc, la solidité relative de la position des banques ne vous inquiète pas.

Mme Granger: Dans l'ensemble, non, même si, à mes yeux, certaines d'entre elles sont en assez mauvaise posture.

M. Berger: Les travaux du Comité ont-ils influé sur la tenue des actions des banques?

Mme Granger: Ce qui est intéressant ici, c'est que l'intervention du Comité, et tout ce qui se dit à ce sujet, cause beaucoup d'inquiétude. Cela fait un an qu'on savait que le Comité ferait enquête sur les bénéfices des banques, et je dirais que ce qu'on craignait surtout, c'est que cette enquête finisse par déboucher sur l'une ou l'autre mesure législative limitant d'une façon ou d'une autre les bénéfices des banques. Toutefois, depuis le début des travaux du Comité, travaux qui ont été rapportés par la presse, les gens s'inquiètent davantage de la qualité proprement dite des bénéfices et ne craignent plus guère l'éventualité que ceux-ci puissent être limités.

M. Berger: Savez-vous si les grandes banques envisagent de fermer les succursales qui travaillent à perte?

Mme Granger: Je sais que c'est déjà le cas dans l'Ouest. La Banque de Commerce a déjà fermé un certain nombre de

[*Texte*]

the Royal has. They have done a number of them in small B.C. communities, because they claimed that they could not make money on it. It has happened in Quebec with the national and the provincial bank situation. There has been a lot of branch closures.

Mr. Berger: Would you be prepared to identify the banks, and would you provide that information to our research staff, perhaps in writing? You have identified a number of situations here where you do not identify the banks. Would you be prepared to do that?

Mrs. Granger: Oh, sure.

• 1850

The Chairman: I would like to thank you, Mrs. Granger. I am terribly sorry for the delay. It is 6.45 p.m. now, or 6.50. We have held you very long. You have been very co-operative and I thank you very much. You have helped us.

I will adjourn the meeting to the call of the Chair.

[*Traduction*]

succursales dans l'Ouest, et la Banque Royale aussi, d'ailleurs. Ce fut le cas dans un certain nombre d'agglomérations de la Colombie-Britannique, les banques y ayant fermé des succursales en soutenant qu'elles perdaient de l'argent. Il en fut de même au Québec, avec la Banque Nationale et la Banque Provinciale. De nombreuses succursales ont été fermées, en effet.

M. Berger: Pourriez-vous nous dire quelles sont les banques qui sont dans ce cas, et pourriez-vous en donner le détail par écrit à nos agents de recherche? Vous avez parlé de plusieurs cas, sans pour autant préciser de quelles banques il s'agissait. Pourriez-vous le faire pour nous?

Mme Granger: Mais certainement.

Le président: J'aimerais donc vous remercier, madame Granger, tout en vous demandant une fois encore de bien vouloir nous excuser de vous avoir fait attendre. Il est maintenant 18h45, ou moins 10, et nous vous avons retenue très longtemps. Nous vous remercions de votre coopération, vous nous avez vraiment été très utile.

La séance est levée.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Third class
Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Quebec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

From the Confederation of National Trade Unions:

Mr. Gérald Larose, First Vice-President;

Mr. Peter Bakvis, Director, Research Service.

Mrs. Alix Granger.

De la Confédération des syndicats nationaux:

M. Gérald Larose, premier vice-président;

Peter Bakvis, directeur, service de recherche.

M^me^ Alix Granger.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

CANADA. PARLIAMENT
Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 103

Thursday, June 10, 1982

Chairman: Mr. John Evans

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 103

Le jeudi 10 juin 1982

Président: M. John Evans

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Finance, Trade and Economic Affairs

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Finances, du commerce et des questions économiques

RESPECTING:

Profit situation of the Chartered Banks

CONCERNANT:

Les profits des banques à charte

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
JUN 9 1982
UNIVERSITY OF TORONTO

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980-81-82

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982

28874—1

STANDING COMMITTEE ON FINANCE, TRADE AND ECONOMIC AFFAIRS

COMITÉ PERMANENT DES FINANCES, COMMERCE ET QUESTIONS ÉCONOMIQUES

Chairman: Mr. John Evans

Vice-Chairman: Mr. Jim Peterson

Président: M. John Evans

Vice-président: M. Jim Peterson

Messrs. — Messieurs

Berger	Deniger	Lambert	Riis
Blenkarn	Duclos	Lang	Stevens
Bloomfield	Ferguson	Miller	Thomson
Carney (Miss)	Fisher	Reid (*Kenora—Rainy River*)	Wilson—(20)
Cullen	Halliday		

(Quorum 11)

Le greffier du Comité

J.M. Robert Normand

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65(4)(*b*)

On Thursday, June 10, 1982:
Mr. Miller replaced Mr. Orlikow.

Conformément à l'article 65(4)*b*) du Règlement

Le jeudi 10 juin 1982:
M. Miller remplace M. Orlikow.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité de l'Orateur de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, JUNE 10, 1982
(137)

[*Text*]

The Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs met this day at 9:34 o'clock a.m., the Chairman, Mr. Evans, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Berger, Blenkarn, Bloomfield, Miss Carney, Messrs. Deniger, Duclos, Evans, Ferguson, Halliday, Lambert, Miller, Reid (*Kenora—Rainy River*), Riis and Wilson.

Other Members present: Messrs. Skelly and Yurko.

Witnesses: *From The Royal Bank*: Mr. Rowland C. Frazee, Chairman and Chief Executive Officer; Mr. A.R. Taylor, Executive Vice-President, International Division and Mr. K. Smee, Vice-President, Ontario Division.

TheCommittee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 25, 1982, relating to the profit situation of the Chartered Banks. (*See Minutes of Proceedings dated Tuesday, May 11, 1982, Issue No. 84*).

Mr. Frazee made an opening statement and, with the witnesses, answered questions.

At 12:40 o'clock p.m., the Committee adjourned until 3:30 o'clock p.m. this afternoon.

AFTERNOON SITTING(138)

The Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs met this day at 3:37 o'clock p.m., the Chairman, Mr. Evans, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Berger, Bloomfield, Duclos, Evans, Halliday, Riis and Wilson.

Witnesses: *From the Trust Companies Association of Canada*: Messrs. Alan R. Marchment, Chairman, Trust Company Association of Canada, Chairman, President and Chief Executive Officer, Guaranty Trust Company of Canada; William H. Somerville, First Vice-Chairman, Trust Company Association of Canada, President and Chief Executive Officer, Victoria and Grey Trust Company; William W. Potter, President, Trust Company Association of Canada; E. Donald L. Miller, Vice-President-Corporate Affairs, The Canada Trust Company.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 25, 1982, relating to the profit situation of the Chartered Banks. (*See Minutes of Proceedings dated Tuesday, May 11, 1982, Issue No. 84*).

Mr. Marchment made an opening statement and, with the witnesses, answered questions.

At 4:50 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 10 JUIN 1982
(137)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques se réunit aujourd'hui à 9h34 sous la présidence de M. Evans (président).

Membres du Comité présents: MM. Berger, Blenkarn, Bloomfield, M^lle^ Carney, MM. Deniger, Duclos, Evans, Ferguson, Halliday, Lambert, Miller, Reid (*Kenora—Rainy River*), Riis et Wilson.

Autres députés présents: MM. Skelly et Yurko.

Témoins: *De la Banque Royale*: M. Rowland C. Frazee, président et directeur exécutif; M. A.R. Taylor, vice-président exécutif, Division internationale et M. K. Smee, vice-président, Division de l'Ontario.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du jeudi 25 février 1982 portant sur les profits des banques à charte. (*Voir procès-verbal du mardi 11 mai 1982, fascicule no 84*).

M. Frazee fait une déclaration préliminaire puis, avec les témoins, répond aux questions.

A 12h40, le Comité suspend ses travaux jusqu'à 15h30.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI
(138)

Le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques se réunit aujourd'hui à 15h37 sous la présidence de M. Evans (président).

Membres du Comité présents: MM. Berger, Bloomfield, Duclos, Evans, Halliday, Riis et Wilson.

Témoins: *De l'Association des compagnies de fiducie du Canada*: MM. Alan R. Marchment, président, Association des compagnies de fiducie du Canada, président et président du Conseil d'administration et directeur exécutif, «*Guaranty Trust Company of Canada*»; William H. Somerville, premier vice-président, Association des compagnies de fiducie du Canada, président et directeur exécutif, «*Victoria and Grey Trust Company*»; William W. Potter, président, Association des compagnies de fiducie du Canada; E. Donald L. Miller, vice-président, Affaires intégrées, Compagnie de fiducie du Canada.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du jeudi 25 février 1982 portant sur les profits des banques à charte. (*Voir procès-verbal du mardi 11 mai 1982, fascicule no 84*).

M. Marchment fait une déclaration préliminaire puis, avec les témoins, répond aux questions.

A 16h50, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

J.M. Robert Normand

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Text*]

Thursday, June 10, 1982

• 0933

The Chairman: I would like to call the meeting to order and make the standard request.

Today we are resuming our consideration of the profit situation of the chartered banks. We have as our witnesses today, from the Royal Bank of Canada, Mr. Rowland C. Frazee, the Chairman and Chief Executive Officer; Mr. A. R. Taylor, Executive Vice-President, International Division; and Mr. Ken Smee, the Vice-President, Ontario Division.

I would like to welcome these gentlemen here and thank them for making their submission and for agreeing to appear before the committee. If Mr. Frazee perhaps has an opening statement he would like to make he may do so, and then we will move on to our standard round of questioning at that time.

Mr. Frazee.

Mr. Rowland C. Frazee (Chairman and Chief Executive Officer, The Royal Bank of Canada): Thank you, Mr. Chairman. Ladies and gentlemen, when the suggestion of a House of Commons committee inquiry into bank profits was first discussed, the Royal Bank publicly welcomed the idea. It was and it is our belief that the ability of the chartered banking system in Canada to serve the public would be enhanced by greater public understanding of bank operations and results.

• 0935

As you have mentioned, I have with me this morning Al Taylor, Executive Vice-President, who heads up the international operations of the bank, and Ken Smee, Vice-President of our Ontario banking division, and until last month, the comptroller of the bank. With your permission, Mr. Chairman, from time to time during the questioning period I will ask these gentlemen to lend active support.

When the committee began its work, it released a very detailed and comprehensive outline of the areas you intended to examine. Within the broad context of banking profits, in the hearings to date, you have discussed a number of areas of specific concern to members, their constituents and the Canadian public at large.

On the overall question of bank profitability, I think it is fair to state that most of the testimony has supported the view that earnings in our industry have not been excessive, that profitability is the key ingredient in maintaining a banking system that will be able to accommodate Canada's expanding financial needs and that in fact profits may have been inadequate to this task. Those views are outlined in some detail in our written submission to the committee, and if it is your wish, we can expand on them.

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Translation*]

Le jeudi 10 juin 1982

Le président: La séance est ouverte; je voudrais présenter la demande habituelle.

Aujourd'hui, nous reprenons notre étude des profits des banques à charte. Nos témoins de la Banque Royale sont MM. Rowland C. Frazee, président du conseil et chef de la direction; A.R. Taylor, vice-président exécutif, Division internationale, et Ken Smee, vice-président, Division de l'Ontario.

Je voudrais souhaiter la bienvenue à ces messieurs et les remercier d'avoir présenté un mémoire et d'avoir bien voulu comparaître. Si M. Frazee a une déclaration préliminaire à faire, je lui cède la parole et nous procéderons ensuite comme d'habitude en posant des questions aux témoins.

Monsieur Frazee.

M. Rowland C. Frazee (président du conseil et chef de la direction, Banque Royale du Canada): Merci, monsieur le président. Mesdames et messieurs, lorsque fut mise de l'avant l'idée de constituer un comité d'enquête de la Chambre des communes pour examiner les bénéfices des banques, la Banque Royale l'a accueillie favorablement. Nous étions et demeurons convaincus que l'aptitude des banques à charte canadiennes à desservir le public ne peut qu'être renforcée par une meilleure compréhension générale des activités et des résultats financiers des banques.

Comme vous l'avez dit, je suis accompagné ce matin de mes collègues, M. Al Taylor, vice-président directeur de la Division internationale, et M. Ken Smee, vice-président de la division Ontario, qui était contrôleur de la Banque jusqu'au mois dernier. Avec votre permission, monsieur le président, je leur demanderai parfois de me prêter main-forte pour répondre aux questions.

Au début de ses travaux, le Comité a présenté un exposé complet touchant les domaines qu'il entendait analyser. A ce jour, dans le contexte général des bénéfices des banques, il a discuté d'un certain nombre de questions intéressant particulièrement ses membres, leurs électeurs et l'ensemble du public canadien.

Sur la question générale des bénéfices des banques, il m'apparait juste de déclarer que la plupart des témoignages entendus ont montré que les bénéfices des banques n'ont pas eu un caractère excessif, qu'ils sont essentiels au maintien d'un système bancaire capable de répondre aux besoins financiers croissants du Canada, et qu'ils ont peut-être été, en fait, insuffisants en regard de cette tâche. Ces points de vue sont expliqués de façon détaillée dans le mémoire que nous avons présenté au Comité et que nous pouvons approfondir, si tel est votre désir.

[*Texte*]

Two other topics in particular have been raised. They are, first, the stability of the banking system and, second, the impact of current economic conditions on banks and on specific customer groups. I would like to comment briefly on each of those.

Canada, along with most of the industrialized world, is suffering the worst economic conditions in over 50 years. There is no sector, private or public, that has not felt the effects. Individual Canadians have a growing lack of confidence in the capacity of traditional institutions to apply workable policy adjustments that will lead to sustained recovery and renewed real economic growth.

There is, I believe, an onus on major participants in the public and private sectors to provide leadership, to assist in the restoration of confidence and by example to demonstrate that they are not adrift and rudderless.

But along with most of my fellow businessmen, and with many people in the public sector, both elected and appointed, I remain profoundly suspicious of any suggestions that remedies can be quick, easy or painless. Recovery will take time. It will require co-operation and self-discipline from all Canadians, and all of us will have to pay for past mistakes. While some factors are beyond our control, others are very much within it.

A chartered bank gets daily evidence of the difficulties we all face. The Royal is a financial intermediary, responsible to depositors and to borrowers. We hear instantly and graphically from both groups about the hammer-blow effects of inflation, high interest rates and declining levels of economic activity; and we suffer ourselves from the same effects. When changed conditions make loan commitments difficult for borrowers to meet, it is obviously a cause of widespread concern to the public, to legislators and of course to the depositors and shareholders whose funds are ultimately at risk.

The major chartered banks are not only important domestic financial institutions, we also play a substantial and visible role in international finance. Legitimate concern about difficult economic times can lead to a kind of double jeopardy, with problems outside Canada reinforcing uncertainty inside it and vice versa. The result could become an escalating and self-reinforcing nervousness.

Let me be both blunt and categorical. Yes, these are difficult times for banks and for everyone. There are international problems, the war between Britain and Argentina, the troubles in the Middle East, in Poland and in many other sectors of the world. There are domestic problems in the automobile industry, in forest products, in oil and gas, in fishing and so on. But in either case, or in both cases together, from a banking point of view the difficulties are being

[*Traduction*]

Deux autres sujets me semblent revêtir un intérêt particulier. Il s'agit en premier lieu de la stabilité des banques, et en second lieu des effets de la situation économique actuelle sur les banques et certains groupes particuliers. J'aimerais faire quelques brèves observations sur chacun de ces deux sujets.

Comme la plupart des pays industrialisés, le Canada connait la pire situation économique depuis un demi-siècle. Ni le secteur privé, ni le secteur public ne sont épargnés. Quant aux particuliers, ils ont de moins en moins confiance en l'aptitude des institutions traditionnelles à apporter les redressements politiques nécessaires qui permettront une reprise soutenue et une croissance économique réelle.

Il incombe, me semble-t-il, aux principaux intervenants du secteur public et du secteur privé d'assurer l'orientation nécessaire, d'aider à restaurer la confiance et de montrer véritablement, en prêchant d'exemple, que nous ne voguons pas à la dérive, sans gouvernail.

Mais comme la plupart de mes collègues du milieu des affaires, et un grand nombre d'intervenants du secteur public, élus par voie de suffrage ou désignés à leurs postes, je garde une méfiance profonde envers ceux qui laissent entendre que la cure peut être rapide, facile et sans douleur. La reprise économique prendra du temps. Elle nécessitera un grand esprit de collaboration et d'autodiscipline de la part de tous les Canadiens. Nous devrons tous payer pour les erreurs passées. Certains facteurs, il est vrai, sont indépendants de notre volonté, mais il y en a d'autres sur lesquels nous avons un certain empire.

Tous les jours, les banques à charte constatent les effets des difficultés que nous connaissons tous. La Banque Royale, en sa qualité d'intermédiaire financier, est responsable envers ses déposants et ses emprunteurs. Nous entendons ces groupes nous parler sans détours et de façon expressive des effets désastreux de l'inflation, des taux d'intérêt élevés et de la baisse des activités économiques, et nous souffrons nous-mêmes de ces mêmes effets. Lorsque l'évolution de la situation économique rend difficile le remboursement des emprunts, cela devient évidemment un facteur d'inquiétude généralisée pour le public, les législateurs et naturellement les déposants et les actionnaires, qui assument les risques, en dernière analyse.

Les principales banques à charte ne sont pas seulement d'importantes institutions financières sur la scène canadienne, mais elles jouent également un rôle visible de premier plan à l'étranger. L'inquiétude légitime suscitée par les difficultés économiques actuelles peut entraîner un double danger, celui de voir les difficultés internationales renforcer l'incertitude qui existe au Canada, et vice-versa. Il pourrait s'ensuivre une nervosité croissante qui s'alimenterait d'elle-même.

Permettez-moi de parler sans fard et sans ménagement. La situation actuelle est difficile, en vérité, pour les banques comme pour tout le monde. Il existe aussi certains problèmes sur la scène internationale, notamment le conflit entre la Grande-Bretagne et l'Argentine et les troubles au Moyen-Orient ainsi qu'en Pologne. Nous avons aussi nos propres problèmes intérieurs, notamment dans l'industrie automobile, le secteur forestier et l'industrie pétrolière et gazière. Mais

[*Text*]

managed and managed well. The financial system, and in particular the chartered banks, are not in danger.

I do not want to downplay the seriousness and adverse effects of the current recession. They are very real, and the impact on our customers is of special and continuing concern to us. But it is wrong to suggest that we are in danger of an economic doomsday. It will not happen.

The Canadian economy and the Canadian people have survived tough times before. They will do so again without damage to the fundamental strength, stability and potential of the country. I do believe there is light at the end of the tunnel; I do not believe it is an oncoming locomotive.

• 0940

The other recurring theme throughout these hearings has been the impact of recession on specific groups of bank customers—in particular homeowners, independent business people, and farmers. I share your concern. Many of them have been hard hit; and the Royal, like most of Canada's chartered banks, has taken special efforts to ease the difficulties wherever possible. We continue to do so.

But I would repeat a point I made earlier. Every group is suffering to some extent, and no group can be shielded entirely. Every group has a claim for special consideration, and no claim can be granted without a transfer of the costs to some other group—or to all others.

The Royal Bank shares the desire of committee members to do what is possible to protect those hardest hit. I would simply point out that it is not possible to pay Peter without robbing Paul; that the transferred costs can sometimes be greater than the inequities they were designed to correct and are almost always less apparent than they should be.

The Canadian banking system has a long and stable record of serving the needs of its customers, its employees, and its shareholders. Canadians have built an industry that is the envy of much of the world for its capacity to finance both a growing domestic economy and expanding international trade.

We are not perfect. I have no doubt there are numerous ways in which we can, and should, improve our policies and practices. We continually seek such improvements.

At the same time, I am proud of the accomplishments not only of the Royal Bank, but of the industry as a whole. I am dedicated to building on and increasing those accomplishments, and it is with that goal in mind that my colleagues and

[*Translation*]

dans les deux cas, ces difficultés sont en bonne voie d'être réglées, du point de vue des banques. Notre système financier, en particulier le réseau des banques à charte, n'est pas en danger.

Loin de moi l'idée de minimiser les conséquences graves de la récession actuelle. Ses effets sont très réels et ont une incidence sur nos clients qui nous préoccupe tout particulièrement. Mais il serait faux de conclure que nous sommes à la veille d'une catastrophe économique. Cela ne se produira pas.

L'économie canadienne et les Canadiens ont déjà traversé des époques difficiles, et ils le feront à nouveau, sans qu'il soit porté atteinte à la vigueur, à la stabilité et aux possibilités fondamentales du Canada. Je suis convaincu que la lumière brillera bientôt au bout du tunnel.

L'autre sujet qui est revenu au cours des audiences du comité a été l'effet de la récession actuelle sur divers groupes particuliers de clients des banques, notamment les propriétaires de maisons, les petites et moyennes entreprises et les exploitations agricoles. Je partage les préoccupations exprimées. Un grand nombre de ces groupes ont été très gravement touchés, et comme la plupart des banques à charte canadiennes, la Banque Royale a fait des efforts spéciaux pour soulager leur fardeau dans toute la mesure du possible. Elle continue à le faire.

Permettez-moi de revenir sur une idée exprimée précédemment. Chaque groupe souffre de la situation actuelle dans une certaine mesure, et aucun n'est entièrement à l'abri. Chaque groupe a droit à certains égards particuliers, mais aucun allégement ne peut être accordé sans que la note en soit refilée à un autre groupe ou à tous les autres.

La Banque Royale partage le désir des membres du Comité de faire tout ce qui est possible pour protéger ceux qui sont les plus touchés. J'aimerais cependant rappeler simplement qu'il n'est pas possible d'avantager quelqu'un sans alourdir le fardeau des autres, et que les coûts ainsi transférés peuvent parfois être plus lourds que les injustices qu'ils visaient à corriger, même s'ils sont presque toujours moins apparents qu'ils ne le devraient.

Les banques canadiennes ont une longue tradition de stabilité au service de leurs clients, de leur personnel et de leurs actionnaires. Les Canadiens ont mis sur pied un secteur bancaire qui fait l'orgueil du monde entier pour son aptitude à financer la croissance de l'économie intérieure et l'expansion du commerce international.

La perfection n'est pas de ce monde, et je ne doute pas qu'il existe bien des façons dont nous pouvons et devrions améliorer nos politiques et nos méthodes. Nous cherchons d'ailleurs continuellement à nous engager davantage dans cette voie.

Malgré tout, je suis fier des réalisations non seulement de la Banque Royale, mais de l'ensemble du secteur bancaire. J'entends les rendre encore plus importantes, et c'est en ayant cet objectif à l'esprit que mes collègues et moi-même avons

[*Texte*]

I are pleased to respond to your invitation to appear this morning. We look forward to your questions.

Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Frazee. I will start the questioning, then, with Mr. Wilson.

Mr. Wilson: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Frazee, thank you for your opening statement, as well as for the brief that you presented to us.

You touched, in your opening remarks, on the current state of the economy, with some thoughts on the future—that we are not going to have the financial disaster that some people have been talking about.

With other bankers we have raised the problem that a very high proportion of cashflow is being eaten up by interest costs. This, obviously, is compounded by the increase in rates last week and may well be again over the next few days, as we have continued pressure on the dollar and interest rates move up. Is this something you are concerned about? Is this something in which you feel we have to see some turnaround? How long can we go before there will be some very serious crunches in the economy?

Mr. Frazee: Mr. Chairman, I share with other bankers who have appeared before the committee their concern about the level of interest rates. Interest rates are both cause and effect, I think. It is the chicken-and-egg situation, almost. They have exacerbated the problems of many businesses, as you have mentioned. But, at the same time, I think, there are remedies that, over a longer period, can be implemented. But it is not going to be quick, and it is not going to be easy.

I do not know how far you want me to go in talking about that. There is no way, this morning, that I can tell you when this recession is going to end, or when the level of interest rates is going to come down. That, I hope, would happen in the normal economic cycles that we are accustomed to. By the end of the year, there could be some turnaround.

The degree of turnaround is going to depend on many other factors that are still difficult to identify. I am not anxious to identify the U.S. That would help, but I think there are an awful lot of things—many things—that we can do ourselves. In the meantime, the high interest rates are causing problems, and if they continue to be high or go higher, they will magnify those problems.

• 0945

Mr. Wilson: One of the reasons that this committee got started was because of the concerns that people had on interest rates as a general problem, and more specifically, what the role of the banks were in these interest rates. But looking at that general problem, and the relationship between that problem and the weakness in the Canadian dollar, are there things that can be done immediately that could take some of the heat off the problem of the Canadian dollar, to try to reduce the

[*Traduction*]

répondu avec empressement à l'invitation du comité à nous présenter aujourd'hui devant lui. Nous répondrons avec plaisir aux questions que vous aimeriez nous poser.

Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Frazee. Le premier intervenant sera M. Wilson.

M. Wilson: Merci, monsieur le président. Monsieur Frazee, je vous remercie de votre déclaration préliminaire, ainsi que du mémoire que vous nous avez envoyé.

Dans vos déclarations, vous avez parlé de la situation actuelle de l'économie en évoquant l'avenir et, selon vous, le désastre financier dont certains parlent ne va pas se produire.

Avec d'autres banques, nous avons soulevé les problèmes d'une encaisse fortement entamée par les taux d'intérêt. Cette situation est évidemment aggravée par la hausse des taux, la semaine dernière, et il pourrait fort bien y en avoir une autre dans les prochains jours, en raison des pressions qui continuent à s'exercer sur le dollar, et de la hausse des taux d'intérêt. Est-ce que cela vous préoccupe? Va-t-il y avoir selon vous une accalmie? Combien de temps pourrons-nous tenir avant qu'il y ait de graves bouleversements de l'économie?

M. Frazee: Monsieur le président, je partage avec les autres banquiers qui ont comparu devant votre comité la préoccupation au sujet des taux d'intérêt. Ces derniers sont à la fois une cause et un effet, et nous nous trouvons véritablement devant un cercle vicieux. Comme vous l'avez dit, les taux ont exacerbé les problèmes de très nombreuses entreprises. Par ailleurs, je pense qu'à plus long terme il est possible d'appliquer des solutions. Le processus ne sera ni rapide ni simple.

Je ne sais pas combien de temps vous souhaitez que je parle de cette question. Ce matin, il m'est impossible de vous dire quand cette récession va se terminer, ni quand les taux d'intérêt vont diminuer. Cela devrait se produire, je l'espère, dans les cycles économiques normaux que nous connaissons bien. D'ici la fin de l'année, il pourrait y avoir un certain revirement des choses.

L'importance de ce revirement dépend de nombreux autres facteurs qu'il est encore difficile de déterminer. Il ne me semble pas essentiel de parler de ce qui se passe aux États-Unis, encore que cela pourrait être utile, mais il me semble qu'il y a énormément d'autres choses que nous pouvons faire nous-mêmes. Entre-temps, les taux d'intérêt élevés créent des problèmes, et s'ils se maintiennent ou s'ils augmentent, ces problèmes ne pourront que s'amplifier.

M. Wilson: L'une des raisons pour lesquelles ce comité a été créé, c'est que les gens se préoccupaient des taux d'intérêt—ce qui était un problème général—et plus précisément, il s'agissait d'examiner le rôle que jouaient les banques à l'égard de ces taux d'intérêt. Mais en examinant ce problème général, et ces rapports avec la faiblesse du dollar canadien, peut-on faire quelque chose dans l'immédiat pour atténuer les difficultés que connaît notre dollar, pour essayer de réduire des répercussions

[*Text*]

impact of this very serious problem of high interest rates on cashflows?

Mr. Frazee: I am not aware of anything that could be done, say, tomorrow, by a stroke of the pen by the government, by the banks, or by anyone else that would reduce interest rates and, in turn, would solve the overall problem of the economy. On a longer term, there are a number of things that I think can and should be done, and I have articulated them on occasion in the past. Inflation is the real problem. I think interest rates reflect inflation as much as anything else. Inflation puts a floor on interest rates, and so, in my view, the principal problem that should be addressed is this level of inflation.

One of the principal causes in our economy of inflation is the level of wage and salary settlements. I think far greater restraint—I am not suggesting that everyone should have his wages frozen, even though the executive of the Royal Bank have had their wages frozen for 18 months, and we will see what happens then, but I certainly think that settlements well below the level of inflation would be a starting point, and some broad application of that principle, I believe, would start the process of restoration of confidence and would also have the practical effect of reducing inflationary pressures.

Mr. Wilson: What level of remuneration increase do the middle-management levels of the bank receive now?

Mr. Frazee: If we go back to last year, in January—annually we review all our compensation program and primarily it is a range adjustment situation. But in recent years, we have had what we call an across-the-board economic adjustment effective January 1. Last year, for the management group in our bank of about 8,000 persons, it was 8 per cent. On top of that there was some merit, depending on range placement, depending on performance and a variety of things. For the general staff, which would be in excess of 20,000 persons, there was a 10 per cent across the board.

What we have done in addition to freezing the salaries of the executives—the top 200 persons in the bank—we have said, there will be no more economic adjustment for the 8,000 persons in management; we have not said that we are freezing merit increases. We will look at those, depending on the performance of the bank and so forth. For the staff in general, we have said that we will examine it later in the year and it will depend on the performance of the bank, the performance of the economy and competitive factors. But we have effectively served notice that —we do not call it indexing—automatic increases are going to be re-examined for all members of our staff.

Mr. Wilson: What has been the response within the bank to this policy?

Mr. Frazee: I cannot say that it has been welcomed with wild enthusiasm, but in the executive group, I have to say, quite frankly, this suggestion was put forward by our executive group to me, that we have to do something, we have to show some example, that we are taking seriously the problems of the

[*Translation*]

de ce grave problème des taux d'intérêt élevés, sur les liquidités?

M. Frazee: Je ne vois pas ce que pourraient faire demain les banques, ou le gouvernement ou quiconque, pour réduire les taux d'intérêt, et résoudre de ce fait le problème général de l'économie. A plus long terme, il existe un certain nombre de choses que l'on pourrait et qu'il faudrait faire, et j'en ai parlé déjà par le passé. L'inflation est le problème réel. Je pense qu'entre autres choses, les taux d'intérêt engendrent l'inflation qui constitue donc le problème véritable à résoudre.

L'une des principales causes de l'inflation dans notre économie est le niveau élevé des salaires et des traitements. Je pense qu'une restriction beaucoup plus grande—je ne recommande pas un gel de salaires pour tout le monde, bien que les dirigeants de la Banque Royale aient vu leurs salaires gelés pendant 18 mois, et nous allons voir ce qui va se passer dans la suite, mais je pense que les négociations salariales bien au-dessous du niveau d'inflation seraient un bon point de départ, et une application assez générale de ce principe permettrait selon moi de faire démarrer un processus de rétablissement de la confiance, tout en diminuant aussi les pressions inflationnistes.

M. Wilson: Quelles sont les augmentations de salaire des cadres moyens de la banque, actuellement?

M. Frazee: Si nous revenons à l'an dernier, en janvier, et chaque année nous examinons la situation des salaires pour procéder à certains rajustements. Mais ces dernières années, nous avons ce que nous qualifions de rajustements économiques généraux, en vigueur le 1er janvier. L'an dernier, pour les cadres de notre banque, 8,000 personnes, la hausse était de 8 p. 100. En plus il y avait des primes au mérite, selon le rendement et une diversité de facteurs. Pour le personnel général, soit 20,000 personnes, la hausse générale était de 10 p. 100.

En plus de geler les traitements des cadres supérieurs, nous avons dit qu'il n'y aurait plus de rajustements économiques pour les 8,000 personnes faisant partie des cadres. Nous n'avons pas dit qu'il y aurait un gel des augmentations au mérite. Nous examinerons cela, compte tenu de la performance de la banque et ainsi de suite. Pour le personnel en général, nous avons dit que nous examinerions la situation plus tard dans l'année, et tout dépendra de nos profits, de la performance de l'économie et de facteurs concurrentiels. Mais nous avons officiellement annoncé que les hausses automatiques—nous ne les qualifions pas d'indexation—seraient revues pour tout notre personnel.

M. Wilson: Comment vos employés ont-ils réagi à cette position?

M. Frazee: Je ne peux pas dire qu'il y ait eu un enthousiasme débordant, mais je dois dire très franchement que ce sont nos cadres supérieurs qui m'ont fait une telle suggestion, pour dire que nous devions faire quelque chose, montrer l'exemple, pour indiquer que nous prenions au sérieux les

[*Texte*]

country and the problems of the bank. Let us start at the top. I was pleased that it was a bottom-to-top recommendation.

In respect of general management, I have heard mixed reports, but generally, there is an understanding of why it was necessary. From the staff at large, we really have not said what we are going to do yet, because we will not address that until next December, anyway.

Mr. Wilson: Has there been any response from outside the bank?

Mr. Frazee: I was interested that Bell Canada announced a program which was not entirely dissimilar to ours yesterday. There have been a number of corporations which have had losses and they have cut executive salaries and so forth. I think that is a slightly different thing. But I perceive that a lot of people are now talking about an approach which is not dissimilar to ours.

• 0950

Mr. Wilson: Do you feel this will allow you to speak out more strongly on this particular problem now that you have shown the way?

Mr. Frazee: There is no way I could speak out on it unless we were prepared to do it ourselves. That is why I felt much more comfortable when I spoke in Edmonton, shortly after we announced it.

Mr. Wilson: Getting back to the state of profitability within the bank. You said in your brief that it is safe to say that at least 80 per cent of the increase in the rate of profitability—or the increase and return on average assets—can be attributed to a lowering of non-interest operating costs.

Can you just give us some outline as to where this has occurred and how you have gone about it?

Mr. Frazee: Mr. Chairman, I am going to clarify the question. We say 80 per cent of our profitability improvement?

Mr. Wilson: That at least 80 per cent of the increase in the rate of profitability—the increase and return on average assets.

Mr. Frazee: I did not remember the exact figure, but there is no doubt about it. About 1975 we found that we were a very high-cost bank and we instituted measures to get our expenses under better control. That included first and foremost complement growth; it included—

Mr. Wilson: On page 23 of the brief, number 4.

Mr. Frazee: The brief?

Mr. Wilson: Yes, your brief.

Mr. Frazee: Okay. I guess there were three things we did: One was exercise much greater control over the growth and

[*Traduction*]

problèmes du pays et de la banque. Ils voulaient que nous commençions aux échelons supérieurs. J'ai été heureux que cette recommandation vise l'ensemble du personnel, à tous les échelons.

En ce qui concerne la gestion, en général, j'ai entendu des réactions mitigées, mais dans l'ensemble on comprend pourquoi une telle mesure était nécessaire. Nous n'avons pas encore dit à tout le personnel ce que nous allions faire, car nous préférons attendre jusqu'à décembre prochain.

M. Wilson: Y a-t-il eu des réactions à l'extérieur de la banque?

M. Frazee: J'ai constaté avec intérêt que Bell Canada a annoncé un programme assez semblable au nôtre hier. Un certain nombre d'autres sociétés qui ont subi des pertes ont dû aussi réduire les salaires de leurs cadres supérieurs. Mais je pense que c'est là une situation quelque peu différente. Mais je vois que beaucoup de gens parlent actuellement d'une solution qui n'est pas très différente de la nôtre.

M. Wilson: Pensez-vous que cela vous permettra de mieux parler de ce problème maintenant que vous avez montré la voie?

M. Frazee: Il me serait impossible d'en parler si nous n'étions pas disposés à prendre nous-mêmes des mesures. C'est pourquoi je me suis senti beaucoup plus à l'aise, lorsque j'ai parlé à Edmonton, peu après l'annonce de notre programme.

M. Wilson: Revenons aux profits de la banque. Vous avez dit dans votre mémoire qu'il est possible de dire qu'au moins 80 p. 100 de la hausse du taux de rentabilité . . . ou l'augmentation et les profits sur la moyenne des actifs peuvent être attribués à une diminution des coûts d'exploitation ne rapportant pas d'intérêt.

Pourriez-vous nous dire où cela s'est produit et comment vous avez procédé?

M. Frazee: Monsieur le président, je vais préciser la question. Nous avons dit 80 p. 100 de l'amélioration de notre rentabilité?

M. Wilson: Il s'agit d'au moins 80 p. 100 de l'augmentation du taux de rentabilité . . . l'augmentation et les profits sur la moyenne des actifs.

M. Frazee: Je ne me souviens pas du chiffre exact, mais c'est indéniable. Vers 1975, nous avons constaté que nous étions une banque très coûteuse, et nous avons instauré des mesures pour que nos dépenses soient mieux contrôlées. Il s'agissait d'abord et surtout de croissance complémentaire, y compris . . .

M. Wilson: A la page 23 du mémoire, au numéro 4.

M. Frazee: Le mémoire?

M. Wilson: Oui, votre mémoire.

M. Frazee: Très bien. Nous avons fait trois choses: la première était d'exercer un plus grand contrôle sur la crois-

[*Text*]

complement. The second thing would be a much greater emphasis on the use of data processing of the computer facility; technology. The third thing would be just a broad range of actions and initiatives aimed at our broad range of expenditures, whether it is in the area of postage—we cannot impact on the cost of mailing a letter, but we can impact on how many letters we mail—then stationery and other things which reflect the bank's cost.

This has been a very successful program. It is receiving even greater emphasis now under the heading of productivity. It is sometimes hard to identify productivity in a service industry as compared to a manufacturer, but we are making a real effort to achieve even greater success in this area. Those are the three principal areas.

The Chairman: Your last question, Mr. Wilson.

Mr. Wilson: Mr. Frazee, in the World Bank update on operating results—on page 7 and in a couple of other places in the brief, you show over the 1980-1982 period quite a significant drop in the return on assets in international business down from the 80-cent level to the 50- to 60-cent level in the last couple of quarters. I do not have the numbers in front of me for the system, but as I recall, the system during this period was moving up. I just wondered whether I am correct in that.

Mr. Frazee: What was the period again?

Mr. Wilson: 1980, 1981 and 1982. My recollection was the system was moving up and you are moving down, and I just wondered what the circumstances were here.

Mr. Frazee: You mean in the first six months the system was moving up in the international?

Mr. Wilson: No, no, during this 1980 to 1982 period—page 7 of the—

Mr. Frazee: Yes, I have it.

Mr. Wilson: You are moving down from the 75- to 80-cent level. In fact, you were above 80 cents in the second or third quarter 1980, down to the 55-cent range.

Mr. Frazee: I am going to let Mr. Taylor comment on that. I think it might be useful to get his views, but quite frankly we started out at a higher level than the system. I have not got the system figures in front of me, but you could well be right. From memory I think that we did drop a bit and some others came up in their international, but we started out at a higher level. Our return on assets on the international side has always been very favourable.

I will ask Mr. Taylor to add to that.

Mr. A.R. Taylor (Executive Vice-President, International Division, The Royal Bank of Canada): Only to the extent that there has been some continued narrowing of spreads in the top end of the market through international markets. There has

[*Translation*]

sance et le complément. La seconde était d'insister beaucoup plus sur l'utilisation du traitement informatisé des données; il s'agit là d'aspects technologiques. En troisième lieu, nous avions envisagé une grande diversité de mesures et d'initiatives concernant nos très nombreuses dépenses, qu'il s'agisse des frais d'envoi . . . nous ne pouvons pas influer sur le coût de l'envoi d'une lettre, mais nous pouvons limiter le nombre de lettres que nous adressons . . . puis les frais de papeterie, ainsi que d'autres choses qui interviennent dans nos coûts.

Notre programme a été très fructueux. On y insiste encore plus maintenant sous la rubrique «Productivité». Il est parfois difficile de déterminer la productivité d'une industrie de services par rapport au secteur manufacturier, mais nous faisons de très gros efforts pour obtenir de plus grands succès à cet égard. Voilà donc les trois principaux domaines.

Le président: C'est votre dernière question, monsieur Wilson.

M. Wilson: Monsieur Frazee, dans la mise à jour des activités internationales de votre banque, à propos des profits, à la page 7 et ailleurs aussi dans le mémoire, vous dites qu'en 1980-1982, il y a eu une importante baisse des profits faits sur les actifs dans les opérations internationales, qui sont tombés de 80 à 50, à 60 p. 100 au cours des deux derniers trimestres. Je n'ai pas les chiffres devant moi pour le système, mais je me souviens qu'ils augmentaient au cours de cette période. Je voudrais savoir si j'ai raison à ce sujet.

M. Frazee: De quelle période s'agit-il?

M. Wilson: 1980, 1981 et 1982. Si mes souvenirs sont exacts, la conjoncture s'améliorait, alors que vous accusez un fléchissement et je voulais savoir quelles étaient les circonstances.

M. Frazee: Voulez-vous dire que la conjoncture internationale s'améliorait au cours des six premiers mois?

M. Wilson: Non, non, de 1980 à 1982, à la page 7 du . . .

M. Frazee: Oui, je vois.

M. Wilson: Vous étiez au niveau de 75 à 80 cents, en fait vous étiez au-dessus de 80 cents au cours du second ou du troisième trimestre de 1980, pour tomber à 55 cents.

M. Frazee: Je vais laisser M. Taylor faire des remarques à ce sujet. Il me semble utile de connaître son point de vue, mais très franchement, nous avons commencé à un niveau supérieur à celui du réseau. Je n'ai pas les chiffres de ce dernier en face de moi, mais il est possible que vous ayez raison. Je me souviens que nous avions accusé une baisse, et que d'autres s'étaient améliorés, sur le plan international, mais nous avions commencé à un niveau plus élevé. Le rendement de notre actif, sur le plan international, a toujours été très favorable.

Je vais demander à M. Taylor d'ajouter autre chose.

M. A.R. Taylor (vice-président, directeur de la Division internationale, Banque Royale du Canada): Seulement dans la mesure où il y a eu, de façon continue, un resserrement des écarts à l'échelon supérieur du marché, dans tous les marchés

[*Texte*]

been an overall reduction in the wholesale side of international banking to spreads available in that period.

• 0955

Le président: Monsieur Duclos.

M. Duclos: Merci, monsieur le président.

Monsieur Frazee, nous avions hier comme témoins des représentants de la Confédération des syndicats nationaux et, à ma grande surprise, je me suis retrouvé dans le rôle de défenseur des grandes banques canadiennes. Alors, vous pouvez vous imaginer le ton des propos qu'ils ont tenus.

Ils ont en particulier abordé la question des opérations internationales des banques. Je dois dire qu'un peu comme eux, j'ai l'impression qu'il faudrait peut-être démystifier un peu tout cela. Si je me souviens bien, d'après les chiffres que j'ai vus, 47 p. 100 des actifs correspondent à des opérations internationales, pour l'ensemble du secteur, pas uniquement pour la Banque Royale. Est-ce exact?

Mr. A.R. Taylor: That would be approximately correct.

Mr. Frazee: Ours is about one-third.

Mr. Duclos: Well, in your case, it is much smaller, then.

Mr. Frazee: Thirty-six per cent.

M. Duclos: Très bien. En 1981, par rapport à 1980, les actifs de la Banque Royale ont augmenté, je crois, de 39 p. 100. C'est juste?

Mr. Frazee: Yes.

M. Duclos: Quelle a été l'importance des opérations internationales dans le rythme de croissance passablement élevé de l'actif de votre banque?

Mr. A.R. Taylor: Our growth in 1981? International growth of assets last year was in the area of about 33 per cent.

Mr. Duclos: Which is smaller than the overall growth of your assets, then.

Mr. Frazee: Yes. The bank's assets grew in Canada at a faster rate, so the total growth was, as you suggested, in the area of 39 per cent.

Mr. Duclos: So it would be wrong to pretend international operations have been a major factor in the overall growth of your bank's assets.

Mr. Frazee: Yes. I would say that for quite a number of years, if you take it on the average, our international assets have been roughly in the area of 33, 35, 36 per cent; they are down some years, up other years, but they seem to hang at about that level for quite a number of years.

Mr. Duclos: All right.

En 1981, le solde des revenus, avant impôt, a été de 642 millions et demi de dollars. Quelle est la proportion de ces revenus avant impôt qui correspond aux opérations internationales de la banque?

[*Traduction*]

internationaux. Il y a eu une réduction générale des activités internationales bancaires de gros, conformément aux écarts disponibles pendant cette période.

The Chairman: Mr. Duclos.

Mr. Duclos: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Frazee, yesterday our witnesses were representatives of the Confederation of National Trade Unions, and to my great surprise, I found myself defending the large Canadian banks. So you can imagine the kind of comments they made.

They talked in particular about the question of banks' international operations. I must say that like them, I have the impression that this must be demystified somewhat. If I remember correctly, from the figures I have seen, 47 per cent of the assets are in international operations, for the entire sector, not just the Royal Bank. Is this correct?

M. A.R. Taylor: C'est à peu près cela.

M. Frazee: En ce qui nous concerne, c'est environ le tiers.

M. Duclos: C'est beaucoup plus petit dans votre cas.

M. Frazee: Trente-six pour cent.

Mr. Duclos: Very well. The assets of the Royal Bank increased 39 per cent in 1981 over 1980. Is that correct?

M. Frazee: Oui.

Mr. Duclos: To what extent did international operations play a role in your bank's somewhat higher rate of asset growth?

M. A.R. Taylor: Notre croissance en 1981? La croissance de notre actif l'année passée a été d'environ 33 p. 100.

M. Duclos: Ce qui est moins élevé que la croissance globale à de votre actif.

M. Frazee: Oui. L'actif national a augmenté plus rapidement, alors que la croissance totale, comme vous l'avez dit, a été de 39 p. 100 environ.

M. Duclos: Il serait donc erronné de prétendre que les opérations internationales sont un facteur majeur de la croissance globale de votre actif.

M. Frazee: Oui. Je dirais que pendant de nombreuses années, en moyenne, notre actif international a été à peu près 33, 35, 36 p. 100; cela varie selon l'année, mais c'est à peu près à ce niveau.

M. Duclos: Très bien.

In 1981, the total revenue before taxes was $642.5 million. What portion of this pre-tax revenue corresponds to the bank's international operations?

[*Text*]

Mr. Frazee: Probably about 35 per cent. I am going to check. 35.9 per cent.

Mr. Duclos: So it is in line. Okay.

Parlons maintenant de la fiscalité, de la taxation.

Vous avez donc un peu plus du tiers de ces revenus avant impôt qui proviennent d'opérations internationales. Est-ce que c'est possible, est-ce que c'est facile pour une banque de faire des transferts internes de fonds vers des pays où le fisc est plus tolérant?

Mr. Frazee: I am not quite sure what we are leading into here, but I would like to make one thing very clear. The international operations of the bank outside this country are funded entirely outside the country. In other words, we raise our deposits outside the country.

Mr. Duclos: That is something I wanted to hear.

• 1000

Mr. Frazee: There are no Canadian funds.

Mr. Duclos: There are no Canadian funds transferred abroad to be used?

Mr. Frazee: None.

Mr. Duclos: Thank you. All right.

En 1981, le taux de rendement sur l'avoir des actionnaires a été de 19.7 p. 100. J'imagine qu'au cours de l'année 1982, vous avez des plans en vue d'élargir la base de capital de votre banque qui est, je pense, d'environ 2.5 millards de dollars. C'est juste? Oui?

Je voudrais savoir quels sont vos plans. Est-ce que vous avez des objectifs quant à l'élargissement de votre base de capital, de façon évidemment à éviter que le ratio entre l'actif et la base de capital ne s'accroisse?

Mr. Frazee: Actually after the end of the fiscal year last year, we had two very successful capital issues of convertible debentures and convertible preferreds. Then, in connection with our acquisition of the Canadian Acceptance Corporation, we also issued convertible preferreds as part payment. So we added to our capital from external sources after the end of last year, about $470 million. Also of course, we had our earnings after taxes and after the payment of dividends were added to our capital base. So, in fact, by the normal ratios that are seen to be rules-of-thumb of regulators and of bankers and so forth, our capital position is a very comfortable one right now. We have no plans at the moment to raise additional capital.

M. Duclos: Si j'ai bien compris, vous n'avez pas parlé d'émissions d'actions ordinaires. Pourquoi?

Mr. Frazee: We do not need the capital. Growth this year is relatively modest compared to other years, but we have adequate capital to support the bank and to comply with normal ratios acceptable in the market. I might also say that the share price is not so great right now to go into the market.

[*Translation*]

M. Frazee: Environ 35 p. 100. Je vais vérifier; 35.9 p. 100.

M. Duclos: C'est conséquent. D'accord.

Let us turn now to taxation.

You say, therefore, that a little more than one-third of this pre-tax revenue comes from international operations. Is it possible, or is it easy for a bank to make internal transfers of money to a country where the tax is less severe?

M. Frazee: Je ne vois pas très bien où vous voulez en venir, mais je veux souligner quelque chose. Les opérations internationales de notre banque sont financées entièrement hors du pays. En d'autres termes, nous trouvons notre argent en dehors du pays.

M. Duclos: C'est quelque chose que je voulais entendre.

M. Frazee: Il n'y a pas de fonds canadiens.

M. Duclos: Il n'y a pas de fonds canadiens qui sont transférés à l'étranger?

M. Frazee: Non.

M. Duclos: Merci. Très bien.

In 1981, the rate of return on shareholders' assets was 19.7 per cent. I would imagine that you have plans to increase your capital base during 1982, which is I believe, approximately $2.5 billion. Is that correct? Yes?

I would like to know what your plans are. Do you have plans with respect to enlarging your capital base to ensure that the ratio between the assets and the capital base does not increase?

M. Frazee: A la fin de la dernière année financière, nous avons émis des obligations convertibles et des actions privilégiées avec beaucoup de succès. Quand nous avons acquis la *Canadian Acceptance Corporation* nous avons émis des actions privilégiées convertibles à titre de paiement. Nous avons donc augmenté notre capital à la fin de l'année passée de 470 millions de dollars, puisés à des sources extérieures. Nos revenus après impôt et après le paiement des dividendes ont été ajoutés à notre capital. Alors, d'après les règles bancaires et ainsi de suite, notre position est très bonne en ce moment. Nous n'envisageons pas en ce moment d'augmenter notre capital.

Mr. Duclos: If I understood correctly, you did not talk about issuing ordinary shares. Why?

M. Frazee: Nous n'avons pas besoin de ce capital. La croissance cette année est relativement modeste par rapport aux autres années, et nous avons assez de capital pour soutenir la banque et pour maintenir des rapports acceptables dans le marché. En outre, la cote des actions n'est pas très élevée en ce moment pour pénétrer sur le marché.

[*Texte*]

M. Duclos: Donc, vous n'êtes pas au nombre des banques au sujet desquelles l'inspecteur général des banques a des raisons de s'inquiéter, tout étant relatif, évidemment.

Mr. Frazee: No. In terms of capital, I would say the Inspector General of Banks can sleep well at night as far as The Royal Bank is concerned.

M. Duclos: Compte tenu du fait que les autres secteurs de notre économie connaissent des difficultés financières—il y a des pertes, il y a des profits qui, dans certains cas, sont assez peu considérables, des taux de rendement qui sont quand même bas—et compte tenu du fait que lorsque vous allez sur le marché pour élargir votre base de capital, vous êtes en concurrence avec ces entreprises-là, quel rendement, en 1982, est requis par votre banque pour lui permettre de s'approvisionner sur le marché, que ce soit en termes d'actions privilégiées ou de *capital debentures*? Quelle perspective de rendement pour les investisseurs est nécessaire pour élargir convenablement votre base de capital?

Mr. Frazee: Actually the market would not be very receptive right now, but it is a hypothetical question anyway. I would say, one, that we do not intend to, and do not have to, raise capital; two, the timing would be completely wrong given market conditions. But, if the situation were different and we did have to raise capital, I think we would have to have a return on equity of over 20 per cent, to be attractive.

M. Duclos: Étant donné que les autres secteurs de notre économie, actuellement, ont des rendements sur leur capital extrêmement bas et qu'ils sont vos concurrents, si vous devez aller sur le marché, je ne peux pas comprendre pourquoi les taux de rendement doivent être tellement plus élevés pour les actionnaires du secteur bancaire. Compte tenu aussi du fait que le degré de risque, il me semble, n'est pas très grand dans les opérations bancaires, je ne parviens pas à comprendre pourquoi il faut une perspective de taux de rendement de plus de 20 p.100.

• 1005

Mr. Frazee: We do not make that determination. It is the marketplace that makes that determination. I would be very happy if we could sell our shares at a 10 per cent return, and certainly this year we are going to be well below. You asked a hypothetical question and I gave you a hypothetical answer. But when you talk about average return on equity, I would suggest that in 1980 printing and publishing had 22 per cent—and I am rounding the figures—oil and gas producers, 27 per cent; hotels and restaurants, 25 per cent; diversified management companies, 22 per cent; and the banks had 16 per cent.

Mr. Duclos: But what is the perspective for 1982 for those very same sectors?

Mr. Frazee: They will be down and so will the banks. We will be down, very much so.

Mr. Duclos: All right, thank you.

[*Traduction*]

Mr. Duclos: So you are not one of the banks which is causing the inspector general some concern, relatively speaking of course?

M. Frazee: Non. En termes de capital, je dirais que l'inspecteur général des banques peut dormir sur ses deux oreilles en ce qui concerne la Banque Royale.

Mr. Duclos: Since other sectors of our economy are experiencing financial difficulties—there are losses, there are profits which in some cases are not very high, rates of return which are fairly low—and given the fact that when you go to the market to enlarge your capital base, you compete with these firms, what return does your bank need in 1982 to draw from the market, whether it is privileged shares or capital debentures? What rate of investor return is necessary to adequately enlarge your capital base?

M. Frazee: Le marché n'est pas très intéressé en ce moment, mais c'est une question tout à fait hypothétique. Je dirais, d'une part, que nous n'avons pas l'intention et que nous ne sommes pas dans l'obligation d'augmenter notre capital, et, d'autre part, que le moment est mal choisi étant donné les conditions du marché. Mais si la situation était différente et que nous devions augmenter notre capital, je pense que nous aurions besoin d'un rendement d'à peu près 20 p. 100.

Mr. Duclos: Since other sectors of our economy are receiving extremely low return on their capital and they compete with you, if you have to go on the market, I do not understand why the rate of return would have to be so much higher for shareholders in the banking sector. Given also that the degree of risk, it appears to me, is not very high in banking operations, I do not understand why there has to be a rate of return of over 20 per cent.

M. Frazee: Ce n'est pas nous qui décidons. C'est le marché. Je serais très heureux si nous pouvions vendre nos actions avec un profit de 10 p. 100. Mais je sais que cette année du moins nous allons vendre à un prix très inférieur à la valeur marchande. Vous avez posé une question hypothétique et je vous ai donné une réponse hypothétique. Mais lorsque l'on parle de rendement moyen de l'actif, laissez-moi vous dire qu'en 1980, le secteur de l'imprimerie et de la publication a réalisé 22 p. 100—j'arrondis un peu les chiffres—les producteurs de pétrole et de gaz, 27 p. 100; le secteur de l'hôtellerie et de la restauration, 25 p. 100, les différentes sociétés de gestion, 22 p. 100; et les banques, 16 p. 100.

M. Duclos: Quelles sont les perspectives pour 1982 pour ces secteurs?

M. Frazee: Ces taux diminueront beaucoup ainsi que ceux des banques.

M. Duclos: Très bien. Merci.

[*Text*]

The Chairman: Thank you, Mr. Duclos. Mr. Riis.

Mr. Riis: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Frazee, it is a pleasure to have you here today for two reasons. First, I want to recognize the work you have been doing for the last year or so in terms of being outspoken and attempting to communicate to the Canadian public the concerns you have as an individual and that your bank has. We have appreciated receiving all of that information, I must say. Secondly, I noticed from a chart provided by Gardiner, Watson Ltd., a respected firm, that the Royal Bank rated tops in the world in terms of return on assets in 1981. So you are a very successful bank, perhaps one of the world's best, and for that you must be congratulated.

Mr. Frazee: Thank you.

Mr. Riis: My questions now, Mr. Frazee, and I want to go right to the . . .

An hon. Member: You have had the bouquet.

Mr. Riis: I want to go right to the question of taxation, Mr. Frazee. How much Canadian tax did the bank pay in 1981?

Mr. Frazee: We paid in tax $164 million. We provided tax of $164 million.

Mr. Riis: How much of the foreign tax credits were actually paid by the Royal Bank? Can you answer that?

Mr. K. Smee (Vice-President, Ontario Division, Royal Bank of Canada): All of our foreign tax credits were covered, if that is what you mean.

Mr. Berger: A point of order, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Berger on a point of order. I hope it is a point of order.

Mr. Berger: Yes, it is. Mr. Riis asked a question, and there must be a misunderstanding because he asked how much tax was paid and I believe the answer was that $164 million was provided for, but that did not answer the question as to how much tax was actually paid.

The Chairman: Mr. Riis, would you pursue that, if you so desire?

Mr. Riis: I recognize the answer and I expected that answer, but since it has been raised perhaps I will ask how much money was actually paid, as opposed to provided for.

Mr. Smee: Just under $100 million.

Mr. Riis: Mr. Frazee, in the second quarter of this year did your bank make approximately $85 million profit? That was what the results were, I think.

Mr. Frazee: In the second quarter, three months ending April 30, our net income after tax was $85,326,000.

Mr. Riis: Thank you. Mr. Frazee, in 1981 your international operation contributed profits of $177 million. Of this $177

[*Translation*]

Le président: Merci, monsieur Duclos. Monsieur Riis.

M. Riis: Merci, monsieur le président. Monsieur Frazee, nous sommes très heureux de vous accueillir aujourd'hui pour deux raisons. J'aimerais d'abord vous féliciter du travail que vous avez fait depuis un an pour ce qui est de conscientiser le public canadien à vos préoccupations personnelles et à celles de votre banque. Nous vous savons gré de nous avoir transmis tous ces renseignements. Deuxièmement, j'ai constaté dans un tableau que nous a fourni l'excellente société, *Gardiner, Watson Ltd*, que la Banque Royale était la première du monde en termes de rendement de l'actif en 1981. Votre banque a donc beaucoup de succès et c'est peut-être la meilleure du monde. Vous méritez d'être félicités là-dessus.

M. Frazee: Merci.

M. Riis: Je vais maintenant passer aux questions, monsieur Frazee. Je vais revenir directement au . . .

Une voix: Maintenant que vous avez eu les félicitations.

M. Riis: J'aimerais maintenant revenir directement à la question des impôts, monsieur Frazee. Combien d'impôts avez-vous payé au Canada en 1981?

M. Frazee: Nous avons prévu de payer $164 millions en impôts.

M. Riis: Combien de crédits d'impôts étrangers la Banque Royale a-t-elle versé? Pouvez-vous répondre?

M. K. Smee (vice-président, Division de l'Ontario, Banque Royale du Canada): Nous avons couvert tous nos crédits d'impôts étrangers, si c'est ce que vous voulez dire.

M. Berger: Un rappel au Règlement, monsieur le président.

Le président: Monsieur Berger veut faire un rappel au Règlement. J'espère que c'est bien ça.

M. Berger: N'ayez crainte. M. Riis a posé une question et il me semble qu'il doit y avoir eu un malentendu parce qu'il a demandé combien d'impôts la banque avait versés et je crois avoir compris qu'il s'agissait de $164 millions. Mais le témoin n'a pas dit combien la banque avait effectivement versé sous forme d'impôts.

Le président: Monsieur Riss, voulez-vous poursuivre dans cette veine?

M. Riis: J'ai accepté la réponse et je dois dire que je m'y attendais. Mais puisque la question a été soulevée, je vais maintenant demander combien d'argent a effectivement été versé par opposition à ce qui avait été prévu.

M. Smee: Un peu moins de $100 millions.

M. Riis: Monsieur Frazee, au cours du deuxième trimestre de l'année en cours, est-ce que votre banque a réalisé quelque $85 millions de profits? Il me semble que c'est bien le chiffre.

M. Frazee: Au cours du deuxième trimestre, pour les trois mois se terminant le 30 avril, nos revenus nets après impôt s'élevaient à $85,326,000.

M. Riis: Merci. Monsieur Frazee, en 1981, vos activités internationales vous ont permis de réaliser quelque $177 mil-

[*Texte*]

million profit from your overseas operations, how much of this money would have actually come back to Canada? Can you answer that?

Mr. Frazee: I think we have it here. I am going to let Mr. Smee look it up. It comes back partly through our branch system and then if it is in subsidiaries it would have to come back through dividends. I think I know what it is, but do you have it?

Mr. Smee: It varies from one year to another because it depends a little bit on the actual dividend flow from the subsidiary. But if we look at a five-year period, roughly two-thirds of our international earnings come back to Canada. That is what we would consider a normal ratio.

• 1010

Mr. Riis: Thank you. In response to Mr. Wilson's comments, Mr. Frazee, you indicated the leadership that your executives were taking essentially in setting a model for the rest of your employees and perhaps in an indirect way for the country. Could you give us some example of your executives—let us say the top 10 per cent, without being specific of course with any individual— what an average salary would be for your senior executives?

Mr. Frazee: The one I would give you is the one that is published. It is for the top five people in the bank and is published annually. That came to $1.25 million.

Mr. Riis: What was that? Excuse me, I did not understand that?

Mr. Frazee: $1.25 million.

Mr. Riis: For what?

Mr. Frazee: The top five people in the bank.

Mr. Riis: That is what they make collectively?

Mr. Frazee: Collectively. The total, all inclusive.

Mr. Riis: Thank you. Mr. Frazee, one of the concerns which has been raised on some occasions has been all-over concern with inflation, and we know the government has established a monetary policy in their efforts to combat inflation. I wonder to what extent—I do not know whether you would agree with this, but a lot of people feel that—let us say for 1978, 1979, 1980, 1981—the banks really almost went out of their way to push money onto people; they made credit very, very easy. So we had an example of the sort of over-committed debtor. Your job as bankers is to use what money you have on deposit and to generate as much out of it as you can.

For these two reasons, would it be fair to say, do you think, that the banks have been a factor in creating inflation in the country in terms of trying to circulate as much money as possible and, to use my words, trying to push as much money as possible onto the people of Canada?

Mr. Frazee: No. I would not say that was a fair statement, but I think we all have to realize, of course, that the Bank of

[*Traduction*]

lions de profits. Pouvez-vous nous dire quel pourcentage de ce montant est revenu au Canada?

M. Frazee: Je pense que nous avons ces données ici. Je vais demander à M. Smee de chercher la réponse. Il y a de l'argent qui revient par le truchement de notre réseau de succursales et, dans le cas des filiales, par le truchement des dividendes. Je crois connaître la réponse, mais l'avez-vous?

M. Smee: Le pourcentage varie d'une année à l'autre dépendant des dividendes qui proviennent des filiales. Mais si nous prenons une période de cinq ans, environ deux tiers de nos revenus internationaux reviennent au Canada. C'est une proportion que nous pouvons considérer comme normale.

M. Riis: Merci. Monsieur Frazee, vous avez dit en réponse aux observations de M. Wilson que vos administrateurs jouent un rôle de leadership pour ce qui est de donner l'exemple au reste de vos employés et peut-être aussi, indirectement, au reste du pays. Pourriez-vous me dire combien vos administrateurs—mettons la tranche de 10 p. 100 au haut de la pyramide, sans bien entendu nommer personne—gagnent en moyenne par année?

M. Frazee: Je peux vous donner ces chiffres pour les cinq principaux administrateurs qui sont publiés annuellement. Il s'agit de quelque 1.25 million de dollars.

M. Riis: Qu'avez-vous dit? Je m'excuse, je n'ai pas compris.

M. Frazee: 1.25 million de dollars.

M. Riis: Pour quoi?

M. Frazee: Pour les cinq principaux administrateurs de la banque.

M. Riis: Au total?

M. Frazee: C'est cela. Au total, tout compris.

M. Riis: Merci. Monsieur Frazee, on a parlé à quelques reprises du problème de l'inflation et nous savons que le gouvernement a établi une politique monétaire dans ses efforts pour lutter contre l'inflation. Je me demande dans quelle mesure—je ne sais pas si vous êtes d'accord avec cela, mais c'est ce que pensent un bon nombre de personnes—mettons pour 1978-1979, 1980-1981—les banques ont vraiment déployé des efforts considérables pour prêter de l'argent; elles ont beaucoup facilité le crédit. Nous avons eu un exemple de débit surchargé de dettes. Votre rôle en temps que banquier c'est de vous servir de l'argent que vous recevez en dépôt pour en tirer le plus possible.

Pour ces deux raisons, ne serait-il pas juste de dire, à votre avis, que les banques ont été un facteur de l'inflation dans ce pays en ce sens qu'elles ont essayé de faire circuler autant d'argent que possible et, je le répète, qu'elles ont essayé de prêter autant d'argent que possible aux canadiens?

M. Frazee: Non, ce que vous venez de dire n'est pas juste. Il faut bien comprendre que la Banque du Canada contrôle les

[*Text*]

Canada controls the monetary aggregates in the country, not the commercial banks . . . .

Mr. Riis: You circulate it though.

Mr. Frazee: We circulate it, yes, but we are the agent you might say, the intermediaries . . . .

Mr. Riis: And you circulate it as fast as you can, presumably, if you are doing your job.

Mr. Frazee: We keep it invested. We keep it invested in assets that will make a reasonable return to us. We do not, for instance, say that we will do better if we make a lot of 6-month loans instead of a lot of 6-year loans, if that is what you mean by velocity.

Mr. Riis: Yes.

Mr. Frazee: No. We do not do that. We respond to the demand in the marketplace, whether it is from individuals, small business, farmers, or whatever it is. We are the financial intermediaries, and at no time during recent years, or any other time, have we ever issued any instructions to our branches which are interfacing with the clients to say we want them to ease up on their credit judgments, that times are good and we want to get the money out.

Mr. Riis: That is what was happening though, whether it was a directive from you or from your senior people.

Mr. Frazee: No. Times were good, and the demand was good.

Mr. Riis: Right. Okay. I did not expect you to be too precise on that answer anyway, I suppose.

Mr. Frazee, we have heard a lot about the reason you have to charge certain percentages on your loans, that it is because of the cost you pay for money. Yet I think it is fair to say that some of the money you have in your system is free or virtually free. I am referring to the pre-paid taxes that the banks do on mortgages, and that you have money sitting around for—I think at 3 per cent—that they have to pay out to the people.

Yesterday, we heard from Alix Granger, whom you quote in your statement as saying that, because of the payroll work that the banks now do for so many firms, it results in $200 to $300 million a month, sort of free money in the system. In a variety of other areas, presumably, the government has money on deposits.

To what extent is this a factor? How much of your money is free or virtually free?

Mr. Frazee: I have been in this business a while, and I have learned there is no such thing as a free lunch, and there is really no such thing as free money.

We have deposits, demand deposits of corporations and businesses on which there is no interest paid, but we have to keep reserves on which we receive no interest with the Bank of Canada; last year, they were in the area of $1.6 billion that

[*Translation*]

aggrégats monétaires de ce pays et non pas les banques à charte . . .

M. Riis: Mais vous faites circuler l'argent.

M. Frazee: C'est exact, mais nous ne sommes pas l'agent principal, plutôt l'intermédiaire . . .

M. Riis: Mais si vous jouez bien votre rôle, vous le faites circuler aussi rapidement que possible.

M. Frazee: Nous l'investissons. Nous investissons dans des avoirs qui nous garantissent un revenu raisonnable. Nous ne pensons pas vraiment que ce serait mieux de consentir plus de prêts de six mois plutôt que de prêts de six ans, si c'est ce que vous entendez par rapidité.

M. Riis: Oui.

M. Frazee: Non, nous ne faisons pas cela. Nous répondons à la demande du marché, qu'il s'agisse de particuliers, de petites entreprises, d'exploitations agricoles ou autres. Nous sommes des intermédiaires financiers et nous n'avons à aucun moment au cours des quelques dernières années donné l'ordre à nos succursales qui traitent avec les clients de faciliter le crédit parce que le moment est opportun et nous voulons faire circuler l'argent.

M. Riis: Mais c'est exactement ce qui se passe, que cela a été une directive qui émanait directement de vous ou de vos cadres supérieurs.

M. Frazee: Non. Le moment était opportun et la demande était bonne.

M. Riis: Très bien. D'accord. Je ne m'attendais pas à ce que vous donniez une réponse très précise à cette question, de toute façon.

Monsieur Frazee, nous avons beaucoup entendu parler de vos raisons de fixer certains pourcentages d'intérêts sur vos prêts et je veux parler de vos coûts. Je pense en effet qu'il est juste de dire qu'une partie de l'argent que vous avez en circulation est libre ou presque libre d'un coup. Je veux parler des impôts prépayés que retirent les banques sur les prêts hypothécaires et du fait que vous avez de l'argent à 3 p. 100, il me semble, à prêter.

Nous avons entendu hier Alix Granger. Dans votre déclaration, vous dites qu'il a déjà affirmé que du fait que les banques s'occupent des listes de paye de tellement d'entreprises, elles ont à leur disposition entre $200 et $300 millions par mois, de l'argent qui ne leur coûte rien. Je suppose que le gouvernement a également des dépôts dans divers autres secteurs.

Dans quelle mesure ce facteur est-il important? Quel pourcentage de votre argent est libre ou presque libre de tout coût?

M. Frazee: Cela fait maintenant très longtemps que je travaille dans ce domaine et j'ai appris par expérience que rien n'était gratuit, qu'il n'existait pas d'argent gratuit.

Nous avons des dépôts, des dépôts à vue de sociétés et d'entreprises sur lesquels aucun intérêt n'est versé, mais nous devons aussi conserver des réserves auprès de la Banque du Canada sur lesquelles nous ne touchons aucun intérêt. L'année

[*Texte*]

this bank had on deposit with the Bank of Canada and on which we received no interest.

So that is part of our cost of money— these reserves that we have to keep with the central bank. What was the second part of the question?

• 1015

Mr. Smee: As far as the proportion is concerned, 86 per cent of our Canadian dollar deposit base is now what you would call high cost—

Mr. Riis: Okay.

Mr. Smee: —and if we look back just to 1977 it was 71 per cent. So it has gone, just in that short period of time, from 77 per cent to 86 per cent.

Mr. Riis: Again, when you say "high cost", what percentage would we call high cost money today?

Mr. Frazee: Twelve per cent or more.

Mr. Smee: It would be things such as term deposits, non-chequable savings, daily interest savings.

Mr. Riis: Twelve per cent and up, presumably?

Mr. Frazee: Yes.

Mr. Riis: How much time do I have? Just one more question?

Mr. Frazee, regarding the credit card services of your bank, is this a profit centre for your operation? I want to know what the major source of revenue from these operations is, whether it is the dealer fees or the interest on credit balances.

Mr. Frazee: To answer your first question, it is supposed to be a profit centre. Unfortunately, it has turned out to be not always a profit centre, and this is largely because of the fluctuations in the cost of money. We do not push our interest charges on our VISA card credit; we change those very infrequently. They have been changed within the last few months, but that was the first time, I think, since the inception of the program, probably.

If interest rates go way up, the whole thing goes under water. The system is highly mechanized, I recognize, but it still is a heavy volume program and it is therefore quite costly to operate.

Interestingly enough, the recent trend has been for people to pay off their VISA account and take advantage of the float, which, if you manage it well, can be a fair length of time, several weeks even, in which case a person is getting credit at no cost to themselves at all.

The percentage of our earnings from interest as opposed to the percentage of our earnings from merchant discounts I do not know.

Mr. Smee: The interest revenue is more important than the merchant fee revenue. Unfortunately, the operating cost aspect

[*Traduction*]

dernière, cette banque avait en réserve auprès de la Banque du Canada quelque 1.6 milliard de dollars sur lesquels nous n'avons touché aucun intérêt.

Cela rentre donc dans le coût de l'argent—ces réserves que nous devons conserver auprès de la Banque centrale. Quelle était la deuxième partie de votre question?

M. Smee: Quatre-vingt six pour cent de nos dépôts libellés en dollars canadiens sont à un taux d'intérêt élevé.

M. Riis: D'accord.

M. Smee: ... et de 71 p. 100 en 1977. Donc en quelques années ce rapport est passé de 77 à 86 p. 100.

M. Riis: Sur quel pourcentage de l'argent devez-vous verser des taux d'intérêt élevés.

M. Frazee: Au moins 12 p. 100.

M. Smee: Les taux d'intérêt élevés s'appliquent aux dépôts à terme, à des comptes d'épargne sur lesquels on ne peut pas tirer de chèques, à des comptes d'épargne à intérêt journalier.

M. Riis: Vous voulez dire un minimum de 12 p. 100.

M. Frazee: Oui.

M. Riis: Combien de temps me reste-t-il? Encore une question?

Est-ce que vous gagnez de l'argent sur vos cartes de crédit? Est-ce que vous gagnez essentiellement grâce aux ventes des commerçants ou bien grâce aux intérêts versés sur les soldes débiteurs?

M. Frazee: En principe, nous devrions gagner sur les cartes de crédit mais malheureusement ce n'est plus le cas actuellement à cause de la fluctuation des taux d'intérêt. En effet, les intérêts exigés sur nos cartes de crédit VISA ne sont modifiés que très rarement. Ce taux a été renouvelé justement il y a quelques mois mais c'est la première fois que cela arrive depuis que nous assurons ce service.

Si les taux d'intérêt devaient encore augmenter, le système des cartes de crédit s'effondrera. Même si ce service est très mécanisé, son fonctionnement est néanmoins coûteux à cause du nombre très élevé de transactions à comptabiliser.

Je vous signale à ce propose que de plus en plus de gens paient la totalité de leur facture VISA, profitant ainsi de plusieurs semaines de crédit gratuit.

Mais je ne sais pas quelle est la proportion des bénéfices réalisés sur l'intérêt versé sur les soldes débiteurs par rapport aux redevances dues par les commerçants.

M. Smee: Les recettes provenant des intérêts sont plus élevées que les redevances des commerçants. Malheureuse-

[*Text*]

of it is also very high, if you look at it as a per cent of balances, because you have all those little pieces of paper that you have to process and you are giving the merchant. He deposits those and he gets that credited to his current account instantly, so he is getting the credit immediately. We have had to process the vouchers and then we have to wait at least 30 days to get our money—at least.

Mr. Riis: The interest, though, is higher than the dealer fees?

Mr. Frazee: On the income side it is higher than the merchant discount.

Mr. Riis: Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Riis. Mr. Berger.

Mr. Berger: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Frazee, on pages 12 and 13 of your brief you describe what happens to spreads when interest rates go up and down. I would like to ask you some specific questions about that.

In the first quarter of 1981 spreads increased dramatically. As a matter of fact, the spread on the prime rate less the savings deposit rate increased from 2.92 per cent in the last quarter of 1980 to 4.58 per cent in the first quarter of 1981.

My question is: Why did the spreads go up so dramatically in that quarter?

Mr. Frazee: One of the things that perhaps I might recall is that the interest rates were rising and rising quickly during that period. We have always pointed out that when interest rates rise there is a positive short-term effect on spreads because a large section of the portfolio of assets is affected immediately by the increase in the rates, whereas your term deposits have to roll over. It takes a certain amount of time before they are rolled over at the new and higher rates. So this is the reason that over a period of a year it has a levelling effect and there is not really any lasting effect.

• 1020

Now on the down side, for instance, if you look at our spread you will see that in recent periods—since the fourth quarter last year—our spread has been dropping; that is because interest rates were dropping.

Mr. Berger: I think it was that first quarter of 1981, though, that led to a lot of the public concern. It is true to say interest rates went up quickly, but you did not have to raise your lending rates that quickly. You could have moderated them. You could have held them down a bit longer, could you not?

Mr. Frazee: We work on spread, and do not forget the level of interest rates is generally established by the policies of the central bank and the marketplace. If the central bank is intervening heavily to control monetary aggregates, that in

[*Translation*]

ment, les frais d'exploitation sont également fort élevés à cause du nombre important des documents à traiter. Les commerçants doivent nous faire parvenir tous leurs reçus dès qu'ils sont versés au crédit de leurs comptes, si bien qu'ils bénéficient ainsi d'un crédit immédiat. Par contre, nous devons facturer les clients et attendre au moins 30 jours pour obtenir notre argent.

M. Riis: Mais les intérêts sont supérieurs aux redevances dues par les commerçants.

M. Frazee: Oui.

M. Riis: Merci.

Le président: Merci, monsieur Riis. Monsieur Berger.

M. Berger: Merci, monsieur le président.

Vous expliquez, aux pages 12 et 13 de votre mémoire, ce qui arrive à vos marges lorsque les taux d'intérêts grimpent. Je voudrais vous poser quelques questions plus détaillées à ce sujet.

Au cours du premier trimestre de 1981, les marges ont enregistré une hausse très importante. Ainsi, au cours du premier trimestre de 1981, la marge entre le taux préférentiel et le taux d'intérêt versé sur les comptes d'épargne est passé à 4.58 p. 100 contre 2.92 p. 100 au cours du dernier trimestre de 1981.

Comment se fait-il que cette marge ait tellement augmenté au cours du dernier trimestre?

M. Frazee: Vous savez bien entendu que les taux d'intérêt ont augmenté très rapidement pendant cette période. Or, lorsque les taux d'intérêt augmentent, ceci a un effet positif à court terme sur les marges, une partie importante de l'actif étant immédiatement affectée par la hausse des taux d'intérêt, alors que dans le cas des dépôts à terme, il faut attendre. Il faut donc un certain temps à ce poste avant que les dépôts à terme ne soient renouvelés au taux d'intérêt supérieur. C'est la raison pour laquelle, sur une période d'un an, l'effet n'est pas durable.

Par contre, notre marge est en baisse depuis le quatrième trimestre de l'an dernier, à la suite bien entendu de la baisse des taux d'intérêt.

M. Berger: C'est les résultats du premier trimestre de 1981 qui ont suscité la réprobation du public. Même si les taux d'intérêt au cours de cette période ont augmenté très rapidement, vous n'étiez pas obligés de relever les taux auxquels vous prêtez de l'argent. Vous auriez pu aller un peu plus lentement, ne pensez-vous pas?

M. Frazee: Ce qui nous intéresse, c'est notre marge, et il ne faut pas oublier par ailleurs que les taux d'intérêt sont fixé s par la Banque centrale ainsi que par le marché. Dès lors que la Banque centrale intervient massivement pour contrôler la

[*Texte*]

turn is reflected in the marketplace, and the marketplace determines what we are going to pay for our deposits.

If you are suggesting we could wait for a couple of weeks to put the rates up, I presume you would also accept the fact that when rates were dropping and they hurt us, we could wait a couple of weeks to drop the rates, too. In fact, you have to be on the market for a variety of reasons which are not entirely domestic.

Mr. Berger: Were there not some changes in banking practices in the last several years? I understand savings deposits rates are normally adjusted at month end. Is that correct?

Mr. Frazee: It depends on which savings. Let us talk about the non-chequable savings, which is a monthly interest.

Mr. Berger: Right.

Mr. Frazee: Let us use that as an example. It used to be, until they were highly computerized, that it was difficult to make a change in the middle of the month. Now that they are computerized, you can change those rates the same as you can change any other rates.

Mr. Berger: But I understand that when the rates went up to their all-time highs and then when the banks started to come down, they adjusted their savings deposits, their non-chequable deposits as you refer to them, at mid-month. Why was this done when rates came down and why was it not done when rates went up?

Mr. Frazee: I think it was. In our bank we had a philosophy—this is going back quite awhile—that once you get into a month, you cannot lower your rates retroactively on your deposit side. I am talking about this specific account. We had to make them effective at the end of the month. Now that the whole system is computerized, we can do it on the third of the month or the eighteenth of the month or whenever, the same day virtually, as we did a couple of weeks ago when the prime rate went up. Simultaneously we put the rate on our non-chequable and all of these deposit instruments; it went up the same day by .5 per cent.

Mr. Berger: You have not really answered me. In your chart on page 13, the difference between the prime rate and the cost of large Canadian dollar term deposits in that first quarter of 1981 was tremendous. If we wonder why we are here today, well maybe that is why. I wonder whether the banks, and your bank in particular, could have somehow moderated that difference? I wonder whether you really did not take advantage of the fact that rates went up so rapidly in the first quarter of 1981?

Mr. Frazee: I do not know quite what you mean by 'take advantage of'. We reacted to the marketplace. I would draw your attention to the period September, October, November, December 1981 and January 1982, when we were under water. We were actually losing money on this basic comparison.

[*Traduction*]

masse monétaire, cela se répercute sur les marchés qui régissent les intérêts que nous versons sur les dépôts.

Si vous voulez que nous attendions deux semaines avant de relever nos taux, il vous faudrait également accepter que nous attendions 15 jours avant de baisser notre taux. Tout cela ne tient d'ailleurs pas exclusivement à des facteurs d'ordre intérieur.

M. Berger: Il paraît que certaines opérations bancaires ont été modifiées ces derniers temps; ainsi les taux sur les comptes d'épargne seraient actuellement ajustés mensuellement, n'est-ce pas?

M. Frazee: Cela dépend du type de compte. Prenons l'exemple des comptes d'épargne sur lesquels on ne peut pas tirer de chèques et pour lesquels les intérêts sont calculés mensuellement.

M. Berger: D'accord.

M. Frazee: Avant l'introduction de l'ordinateur, il était très difficile de modifier les taux au milieu du mois. Mais grâce à l'informatique, on peut changer ces taux à volonté, comme n'importe quel autre.

M. Berger: Mais il paraît que lorsque les taux ont commencé à baisser à partir de leur niveau record, c'est au milieu du mois que les banques ont modifié les taux d'intérêt sur les comptes d'épargne. Pourquoi n'avez-vous pas fait de même au moment où les taux montaient?

M. Frazee: Il me semble que nous l'avons justement fait. Nous partons du principe qu'il faut attendre la fin du mois pour modifier les taux d'intérêt sur les dépôts et qu'on ne peut donc pas les modifier rétroactivement après le début du mois. En parlant donc toujours des comptes d'épargne, les taux devaient être ajustés à la fin du mois. Maintenant que tout a été mis sur ordinateur, les ajustements peuvent être faits à n'importe quel moment au courant du mois; si lorsque le taux de base a été relevé il y a 15 jours, nos taux ont été ajustés pratiquement le jour même. Tous nos taux d'intérêt ont d'ailleurs été relevés ce jour de 0.5 p. 100.

M. Berger: Vous n'avez toujours pas répondu à ma question. Dans votre graphique, à la page 13, l'écart entre le taux préférentiel et le taux d'intérêt versé sur des dépôts à terme libellés en dollars canadiens était énorme au cours du premier trimestre de 1981. C'est sans doute d'ailleurs la raison pour laquelle nous siégeons actuellement. Je me demande si les banques et la vôtre en particulier n'auraient pas pu réduire cette différence et si vous n'avez donc pas profité de la montée rapide des taux d'intérêt au cours du premier trimestre de 1981.

M. Frazee: Je ne sais pas ce que vous entendez au juste par «profité». Nous n'avons fait que suivre les cours du marché. Je vous ferai d'ailleurs remarquer qu'au cours des mois de septembre, octobre, novembre et décembre 1981 et janvier 1982, nous perdions de l'argent.

[*Text*]

Mr. Berger: Not to the extent, though, that you were in the first quarter of 1981. A graph I have here—a graph we have been provided with by our research staff—shows the spread between the savings deposit rate and the bank prime lending rate up to the first quarter of 1981 really was at about 2.5 per cent. It has gyrated tremendously since then. However, it seems that, on average, it is about 4 per cent right now. Why has the average spread between these rates stayed higher than it seemed to be prior to the first quarter of 1981?

• 1025

Mr. Frazee: I have a little difficulty seeing the chart. But you are right, I think it is at 4 per cent now. I think the thing that has to be emphasized, although we can make these comparisons, and we did hear about the prime rate and the portfolio cost of large-term deposits as an illustration of what happens when interest rates go up and when they come down, that we do not take certain deposits and allocate them to certain assets. We take our total deposits and our total spread, and that is the way the business is operated. What you have there is an interesting comparison, but if you look at the total spread of our bank—I do not know about the other banks—this year, it has deteriorated substantially, and this is one of our problems.

Mr. Berger: To a great extent this inquiry has, in my mind anyway, raised a lot more questions than it has answered. By all traditional indicators, such as return on assets and return on equity, it seems as if bank profits are not excessive. But the questions that we have been asking and that we are trying to get to the bottom of, and I really do not think we have gotten to the bottom of them satisfactorily, and your answer just there indicates this, really what you are saying to us is that everything is in a pot and it is hard to pinpoint what areas profits are being made in and which areas they are not being made in. The question I have to ask to you is: To what extent do you know from what sector of your business profits come from, such as from the consumer loan sector, from loans to small business, from loans to big business? If you do not know, why do you not know? And if you do know, can you tell us?

Mr. Frazee: We know. We publish it as well. It is in our annual report on page 24, and it shows what the various sectors had on a return-on-assets basis. That was for one year. I also can tell you—I have looked this up—that over the last four years it has varied. Some years the corporate sector is the most profitable; some years the retail small business sector is the most profitable. It varies over a period of years. In the last four years, on two occasions, in two years, the large loan sector was the most profitable. On two other occasions the commercial retail was.

Mr. Berger: But this is sort of like on a macro-basis. On a micro-basis, can you provide us with information, for example, on the profits that you make on business loans, let us say, up to $100,000?

Mr. Frazee: Oh, no, we do not break it down that much. We break it down: consumer operations, independent business, and

[*Translation*]

M. Berger: Mais pas autant que vous avez gagné au cours du premier trimestre de 1981. Nos recherchistes ont établi un graphique selon lequel l'écart entre les taux versés sur les comptes d'épargne et le taux différentiel des banques jusqu'au premier trimestre de 1981 était de 2.5 p. 100 environ. Ce taux a beaucoup fluctué depuis lors. Il s'établirait à quelque 4 p. 100 actuellement. Comment se fait-il qu'en moyenne les marges doivent rester supérieures à ce qu'elles étaient au cours du premier trimestre de 1981?

M. Frazee: Ce taux est effectivement de 4 p. 100 environ en ce moment. Même si on fait ce genre de comparaison et je vous ai expliqué à ce propos ce qui arrivait au dépôts à terme importants, lorsque les taux d'intérêt fluctuent, il ne faut pas oublier que ce qui compte en l'occurrence c'est le montant global de nos dépôts, ainsi que la marge totale. Votre comparaison est sans doute intéressante, ce qui n'empêche que notre marge totale a subi une forte baisse cette année.

M. Berger: J'ai l'impression que notre enquête, loin de répondre à nos questions, en soulève toute une série de nouvelles. D'après tous les indices classiques, il semblerait que les bénéfices des banques n'aient pas été exagérés. Cependant, nous n'avons toujours pas obtenu de réponses à nos questions. D'après ce que vous venez de nous expliquer, il est difficile de déterminer lesquels de vos secteurs sont rentables et lesquels ne le sont pas. Je vous pose donc la question à nouveau: est-ce les prêts à la consommation, ou les prêts aux petites entreprises ou les prêts aux grosses sociétés, qui sont les plus rentables?

M. Frazee: Ces chiffres figurent à la page 24 de notre rapport annuel, où vous trouverez les bénéfices par secteur calculés en fonction du rendement de l'actif. Ce sont les chiffres pour une année. Ces chiffres ont d'ailleurs fluctué au cours des quatre dernières années. Certaines années c'est les prêts aux grosses entreprises qui sont les plus rentables, d'autres années, c'est les prêts aux petites entreprises. Au cours des quatre dernières années, c'est les prêts importants sur des gros montants qui par deux fois ont été les plus profitables, tandis qu'à deux autres reprises, c'était les prêts aux petites entreprises.

M. Berger: Ce sont là des chiffres très généraux. Quels bénéfices avez-vous réalisés sur les prêts aux entreprises d'un montant maximum de $100,000?

M. Frazee: Nous calculons uniquement selon les catégories prêts à la consommation, prêts aux entreprises, prêts à l'agri-

[*Texte*]

agriculture, that is up to $500,000; commercial business of $500,000 and over; and the large corporate accounts; and then our internal investments; our foreign currency operations in Canada; and other assets which is relatively small—it is so small we do not even include it. We break it down to that extent, but we do not break it down by categories of $100,000, $200,000, and $300,000.

Mr. Berger: When we are trying to get to the bottom of, for example, how small business is treated today and whether rates charged to small business are fair, in essence, it would be helpful for us to know what profit you make on loans under half a million dollars.

Mr. Frazee: In 1981 on independent business and agriculture, we had a return on assets of 83 cents; on larger business, we had a return on assets of 48 cents. The previous year, I might tell you, those figures were not exactly reversed but they were opposite. In fact, the consumer business in 1980 was the least profitable of our entire business. The small business and farmers were in second place, and the most profitable were the large corporations. It varies from year to year, but we lay it all out in our report.

• 1030

Mr. Berger: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Berger. Miss Carney.

Miss Carney: Hello, Mr. Frazee. Just to finish off that, the most profitable operations according to this chart were the returns on Canadian treasury operations. What were those?

Mr. Frazee: Well that is our money market. The amount you will notice was relatively small—$3.4 million— but we have an investment portfolio in the bank. We have money market operations. What else is in that?

Mr. Smee: That is it.

Mr. Frazee: That is about it.

Miss Carney: I understand that the Royal Bank is the only bank that announces its non-productive loan position, and in your second quarter report you say that historically they range between .60 and .680 of total assets. In recent months, they have risen sharply and they now, in 1982, represent 1.20 to 1.40 of total assets, which would, according to our consultants, imply that the total non-productive loan position would amount to $1.2 billion which is up about 50 per cent, up $50 million in non-current loans from last year. Could these non-productive loans increase substantially further if interest rates continue to increase or stay at current levels?

Mr. Frazee: If the economy continues in its present state for a prolonged period, yes. I will say this: that we take a very conservative approach in this whole subject and that is reflected in our figures. One reason we decided to publish these figures is, they are published by U.S. banks and a number of

[*Traduction*]

culture, tout ceci pour des prêts d'un plafond de $500,000; ensuite, viennent les prêts commerciaux pour les montants dépassant $500,000; il y a aussi les prêts aux grandes sociétés, nos investissements internes, transactions sur les devises étrangères situées au Canada, le restant étant minime, si bien que nous ne les incluons même pas. Nous n'avons pas ventilé les résultats en fonction des prêts de $100,000, $200,000 et $300,000.

M. Berger: Pour savoir si les petites entreprises ont été traitées de façon équitable ou non, nous devrions savoir combien vous gagnez sur les prêts ne dépassant pas un demi-million de dollars.

M. Frazee: En 1981, nous avons gagné 83 p. 100 sur les prêts accordés aux petites entreprises et à l'agriculture. Nous avons gagné 48 p. 100 sur les prêts accordés aux entreprises plus importantes. L'année d'avant, les chiffres n'étaient pas du tout les mêmes. En 1980, ce sont les prêts à la consommation qui ont été les moins rentables de tous. Les prêts à la petite entreprise et à l'agriculture venaient en deuxième place, les prêts les plus rentables étant ceux consentis aux sociétés. Les résultats varient d'une année à l'autre comme vous le verrez dans notre rapport.

M. Berger: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Berger. Mademoiselle Carney.

Mlle Carney: D'après ce graphique, ce sont les transactions sur les bons du Trésor canadien qui ont été les plus rentables. Il s'agit de quoi au juste?

M. Frazee: Notre portefeuille d'investissements est relativement peu important, il s'élève à 3,4 millions de dollars. Il y a également les transactions sur le marché des capitaux. Y a-t-il autre chose?

M. Smee: C'est tout.

M. Frazee: Oui c'est tout.

Mlle Carney: Il paraît que la Banque Royale est la seule à faire état des prêts sur lesquels elle n'a pas gagné. Dans votre rapport pour le deuxième trimestre, il est précisé à cet égard que cette catégorie de prêts représentait 0.68 p. 100 de votre actif global. Or durant les derniers mois, cette catégorie de prêts a progressé très rapidement pour atteindre 1.20 à 1,40 p. 100 de l'actif global en 1982, ce qui voudrait dire que le montant global des prêts non rentables s'éleverait à 1,2 milliards de dollars, soit une augmentation de 50 p. 100, 50 millions de dollars par rapport à l'an dernier. Ces prêts non rentables sont-ils susceptibles d'augmenter encore sensiblement si les taux d'intérêt continuent d'augmenter ou s'ils restent stationnaires.

M. Frazee: C'est possible si la conjoncture actuelle devait se prolonger. Je vous ferai d'abord remarquer que nous avons traité cette question de façon générale. Si nous avons publié ces chiffres, c'est parce que les banques américaines, ainsi que certaines banques européennes, le font. Nos résultats sont

[*Text*]

European banks, and our figures are consistent; they are no better. They are probably not as bad as many of the largest American banks which are publishing, and we felt that it might give a degree of assurance, not reassurance, and at least put the situation in perspective and eliminate some of the wild speculation that has been going on. This is a large and serious figure reflecting, as I said in my opening comments, the most serious recession in this country since the 1930s.

Miss Carney: Okay. Would this represent the highest level of non-current loans that your bank has experienced?

Mr. Frazee: If you are talking in terms of dollars, yes it would, but of course our bank is much larger now. If you are talking about percentage, I do not have the figure. I would just guess that back in the days of the 1930s we could very easily have had as high a percentage.

Miss Carney: Can you tell us what . . . ?

Mr. Frazee: Probably higher.

Miss Carney: Okay. Can you tell us what sectors produce the bulk of the increase in non-productive loans?

Mr. Frazee: It is very interesting. They are spread over the complete spectrum. Everything from the consumer right up to the largest corporation, including international, and it is roughly in about the same proportion as our business. So we cannot point the finger at any geographical sector of the country. It is hitting everywhere. Maybe the exception is Saskatchewan, but it is hitting everywhere else and certainly it is not confined to large business or farmers or whatever.

Miss Carney: Okay.

Mr. Frazee: Everybody is having problems.

Miss Carney: On page 31 of your brief you say, and I am quoting:

> If banks were unable to build the capital base roughly in step with growth in assets, they would have to stop or slow growth in their business.

Now I notice that in your second half results your growth in total assets has dropped quite sharply from 1981. It has dropped from 39 per cent in the 12 month period for 1981, and it is down to a 24 per cent increase in total assets. Does that indicate the proof of the pudding? Is that what is happening to the Royal? You are slowing in your growth, in your business?

Mr. Frazee: Our business is certainly growing more slowly and I think it is only about 4 per cent for the first half this year for an annual rate of about 8 to 10 as compared to almost 40 per cent last year. As it happens, as I mentioned earlier, our capital position is a very comfortable one. We are not constrained at the moment by capital. We are constrained by what is going on out there in the marketplace: the opportunities are not there. As I said, we do not create the demand; we respond to it, and the demand is not there.

• 1035

Miss Carney: Can you tell me something that has not been raised in these committee hearings? What percentage of your

[*Translation*]

d'ailleurs plus ou moins conformes aux leurs. Ils ne sont pas aussi défavorables que ceux enregistrés par les principales banques américaines. Nous avons donc décidé de publier ces chiffres afin de mettre un terme aux conjectures non fondées à ce sujet. Ce chiffre certes fort élevé est à l'image de la récession qui sévit actuellement et qui est la plus grave que nous ayons connue depuis les années trente.

Mlle Carney: Est-ce là le montant le plus élevé des prêts en souffrance que vous ayez jamais enregistré?

M. Frazee: En dollars, oui, mais il ne faut pas oublier que notre banque est devenue beaucoup plus importante. Je n'ai pas les chiffres en pourcentages. J'imagine qu'au cours des années trente, le pourcentage était tout aussi élevé.

Mlle Carney: Pourriez-vous nous dire . . .

M. Frazee: Probablement davantage.

Mlle Carney: D'où proviennent la majorité de ces prêts non productifs?

M. Frazee: Ils proviennent d'un peu partout, aussi bien des consommateurs que des grandes sociétés, y compris les multinationales. Il n'y a pas de différence non plus selon les différentes régions du pays. Tout le monde est touché. La seule exception est peut-être la Saskatchewan; tout le pays est touché ainsi que tous les secteurs.

Mlle Carney: D'accord.

M. Frazee: Tout le monde a des difficultés.

Mlle Carney: Je vais vous lire un extrait de votre mémoire à la page 31:

> Si les banques n'étaient pas en mesure d'accroître leur assise financière à peu près au même rythme que leur actif, elles devraient freiner la croissance de leur chiffre d'affaires.

Or le rythme de croissance de votre actif a enregistré une baisse très sensible durant le deuxième semestre par rapport aux résultats de 1981. La baisse est en effet de 39 p. 100 pour les douze mois de 1981, le rythme de croissance de votre actif n'étant que de 24 p. 100. Cela veut-il dire que le rythme de croissance de votre banque a diminué?

M. Frazee: Les affaires ont certainement ralenti, le taux de croissance étant de 4 p. 100 pour le premier semestre et de 8 à 10 p. 100 pour l'année tout entière, contre 40 p. 100 l'an dernier. Par contre notre taux de capitalisation est excellent. Nous n'avons donc pas de problème de ce côté. C'est sur le marché des capitaux que nous avons des difficultés. En effet, nous ne faisons que répondre à la demande qui, elle, est en baisse.

Mlle Carney: Pourriez-vous nous dire quelle part de ces opérations de prêts est représentée par les investissements

[*Texte*]

growth in lending activities, which is reflected in your growth and total assets, represents capitalized interest payments? Are you adding, including in your growth in total assets, capitalized interest payments?

Mr. Frazee: No. We are very careful about that, and it is one of the reasons why our non-productive appear to be fairly large. Before the end of this second quarter, at the end of six months—we do it on an ongoing basis—we did a special study and went right through our portfolio to make sure that there was no interest being capitalized that the borrower was not in a position to cover with cashflow. We actually went so far as to reverse a number of situations.

Miss Carney: Do other banks do this?

Mr. Frazee: I would assume so. I do not know, but I would assume so. There are certain things you have to do, of course. When a loan has interest unpaid for 90 days, then it becomes a non-current loan and is non-productive. But one of the things one wants to watch is that, if somebody had a line of credit, was simply drawing down on that line of credit to cover the interest costs and actually did not have the cashflow to cover the interest, then we would not take that interest into our position, and we would call it a non-productive loan. We would stop the practice of capitalizing the interest.

Miss Carney: Okay. Can you reassure this committee that banks, as a general practice, are not giving us phoney figures on increased lending activities?

Mr. Frazee: Well, I can certainly assure you that the Royal Bank is not.

I do not have access to the other banks. I have to assume that they do not. But I do not know. It is not something that I have any concern about at all, but I cannot give you unequivocal assurance, as I can for the Royal Bank.

Miss Carney: Okay. You have reassured me at least about your bank.

Yesterday Mrs. Granger was talking about what she called a general panic, at the branch level, of managers dealing with bad loans and about how she has case after case of instances where some of the costs of these are being passed on to consumers. I remember the incident of the farmer who dumped a cow, I believe it was, on the Royal Bank branch in Toronto.

What has been your experience? Are you prepared to refute Mrs. Granger or her case studies? What is happening at the branch level in terms of "bad loans"?

Mr. Frazee: Well, there is no doubt about it. I have talked to a number of branch managers, both in western Canada and eastern Canada, within a fairly recent time, and there is no doubt that the branch managers are sharing with their customers the difficult times.

I had a manager in a good-sized branch in New Brunswick say to me recently that it was no fun anymore going in to work. I asked him what he meant, and he said that there are so many problems; that it used to be to be that they had some

[*Traduction*]

d'intérêts capitalisés. Tenez-vous compte du paiement d'intérêts capitalisés dans le calcul du taux de croissance de votre actif?

M. Frazee: Non c'est justement une des raisons pour lesquelles nos prêts non productifs sont aussi élevés. A la fin du premier trimestre, nous avons fait une étude spéciale pour nous assurer qu'il ne nous était jamais arrivé de capitaliser des intérêts que des emprunteurs ne pouvaient pas rembourser. Nous avons ainsi modifié certains chiffres.

Mlle Carney: Les autres banques agissent-elles de même?

M. Frazee: Je ne suis pas sûr mais je suppose que oui. Lorsque les intérêts sur un prêt n'ont pas été versés au bout de 90 jours, le prêt est classé sous la rubrique des prêts en souffrance et il devient non productif. Lorsqu'un client ayant une ligne de crédit se sert de ce crédit pour payer les intérêts sur sa dette, à cause de difficultés de trésorerie, ces intérêts sont imputés non pas à notre actif mais à nos prêts non productifs. En pareil cas les intérêts ne sont pas capitalisés.

Mlle Carney: Parfait. Vous pensez donc qu'en règle générale, les banques ne falsifient pas les chiffres pour faire croire qu'elles accordent davantage de crédits.

M. Frazee: La Banque Royale ne le fait certainement pas.

Je ne sais pas ce qu'il en est des autres. Je présume qu'elles ne le font pas non plus. Tout ce que je puis vous dire c'est que la Banque Royale ne le fait pas.

Mlle Carney: Au moins vous m'avez donné des apaisements quant à votre banque.

M^me^ Granger a parlé hier d'un vent de panique qui aurait soufflé dans les banques en raison du nombre élevé de créances irrécouvrables. Les frais en seraient répercutés à l'ensemble de la clientèle. Il y a eu un cas récemment d'un agriculteur qui a amené sa vache à une succursale de la Banque Royale à Toronto en guise de remboursement.

Est-ce vrai, comme l'affirme M^me^ Granger qu'il y a eu tellement de créances irrécouvrables dans les banques?

M. Frazee: J'ai justement parlé récemment avec plusieurs directeurs de banques, aussi bien dans l'Ouest que dans l'Est du pays; il ne fait aucun doute que tout comme leurs clients, ces directeurs n'ont pas la tâche facile.

Ainsi le directeur d'une succursale assez importante au Nouveau-Brunswick m'a dit récemment qu'il n'avait plus le coeur au travail. Quand je lui ai demandé ce qu'il voulait dire, il m'a expliqué que maintenant il n'avait plus que des problè-

[*Text*]

people coming in with opportunities, but that now there are just so many problems. He was feeling badly about it. But he is a good manager, and he was working with his customers.

I am not aware of . . . . I think "panic" is a very strong word. I just reject that word as applying. I cannot say that some manager of some branch of some bank somewhere is not under such pressure that he has become ultra-conservative and is ignoring traditional business; I cannot deny that. But, as a policy and as a general practice, I would say that in all the banks what our branch managers and our lending officers are trying to do is work with the clients to work through this period of difficulty.

Miss Carney: It has been pointed out by Mrs. Granger and by other groups that the consumer really has no recourse or no protection, per se, at the moment, if a consumer finds himself in conflict with banks; this has increased the frustration level of people who are trying to deal with banks. It has been suggested that maybe the system needs an ombudsman, either operating independently of the banks or possibly operating under the Bank of Canada or the Inspector General's office. How do you feel about having an independent ombudsman or arbitrator to deal with these consumer problems?

Mr. Frazee: I think that the record of the banks in servicing the consumer over the years—

• 1040

Miss Carney: It is because of the record of the banks—

Mr. Frazee: Pardon?

Miss Carney: It is because of the record of the banks, which is causing a lot of frustration—

Mr. Frazee: I do not think the record is that bad.

Miss Carney: I am saying to you that I do not think you can dispute the fact that people are coming to us and telling us that people are having problems with banks, and that, therefore, an ombudsman or some sort of channel like this would be an answer.

I am asking you to respond to that aspect. Please do not tell me that people are not having problems with banks, because they tell us that they are. So do you feel that an ombudsman or something like that would be appropriate or not?

Mr. Frazee: I have no objection to the principle of ombudsman, because in our mortgage area, about less than a year ago, when the rates were extremely high, we appointed—I must admit, it was internal—a provincial ombudsman for each province of Canada. Each ombudsman was independent of this particular area of the bank—the mortgage department. If someone was having a problem which he did not think was being adequately addressed by his branch or by his lending officer, he could go to this person and have a hearing. So, in principle, I cannot say I object. But I wonder what kind of conflict it—

[*Translation*]

mes, alors qu'autrefois les gens venaient avec toutes sortes d'affaires. Il s'agissait d'ailleurs d'un excellent directeur qui essayait d'aider ses clients.

Je pense néanmoins que le mot panique est un peu fort. Il se peut que tel ou tel gérant de banque, face à trop de difficultés, ait décidé d'agir avec la plus grande prudence. C'est possible. Mais en règle générale, les gérants ont pour consigne d'essayer, conjointement avec leurs clients, de trouver des solutions pour traverser cette période difficile.

Mlle Carney: D'après M^me^ Granger et d'autres, les clients n'ont aucun recours en cas de difficulté ou de conflit avec les banques, ce qui aggrave le sentiment de frustration. Il a même été question de créer un poste de médiateur qui serait indépendant des banques ou qui relèverait de la Banque du Canada ou du Bureau de l'inspecteur général. Que pensez-vous de cette idée?

M. Frazee: J'estime que jusqu'à présent les services offerts par les banques à leur clientèle n'ont rien laissé à désirer.

Mlle Carney: C'est à cause de l'image des banques . . .

M. Frazee: Pardon?

Mlle Carney: C'est en raison de l'image des banques, associée à beaucoup de frustrations . . .

M. Frazee: Je ne pense pas que cette image soit si mauvaise.

Mlle Carney: Je ne pense pas que vous puissiez discuter le fait que des personnes viennent nous voir pour nous dire qu'elles ont beaucoup de problèmes avec les banques, et que par conséquent un médiateur ou quelque dispositif de ce genre permettrait de répondre à cette situation.

Je vous demande donc de nous dire ce que vous en pensez. Ne me dites surtout pas que les gens n'ont pas de problèmes avec les banques, puisqu'ils nous disent qu'ils en ont. Pensez-vous donc qu'un médiateur, ou un mécanisme quelconque, permettrait d'y remédier?

M. Frazee: Je n'ai rien contre le principe d'un médiateur, étant donné que dans notre secteur hypothécaire, il y a moins d'un an, à l'époque où les taux étaient très élevés, nous avons nommé—je dois dire que cela était à usage interne—un médiateur provincial pour chaque province canadienne. Chaque médiateur opérait en toute indépendance vis-à-vis de cette division des affaires bancaires—je parle des hypothèques. Lorsqu'un client avait un problème et qu'il pensait que cette division, ou le responsable des prêts, ne pouvait le traiter correctement, il pouvait s'adresser au médiateur et demander à être entendu. En principe je n'ai donc rien à objecter à cette proposition. Je me demande quel type de conflit cela . . .

[*Texte*]

Miss Carney: There is adequate data on that.

I have just one last question. The Bank of Montreal told us that, in the last half of the last quarter of 1981, the percentage of cashflow that major corporations were paying in interest payments had risen from around 25 per cent to about 65 per cent. What do you use in the Royal as an indicator of fiscal health or corporate health? Would you lend money to a business that was paying out 65 per cent of its cash flow in interest?

Mr. Frazee: I do not think I can generalize. At 65 per cent—I think the significant figure there was that it had risen. I saw it in the paper, and I had not done the study. It had risen from 24 or 25 per cent up to 64 per cent; so that trend is pretty startling if it is broadly based. If it is 64 per cent on average, that means that there must be some cases where it is up around 90 per cent or 100 per cent, and that is alarming.

But I am not going to say that if somebody came in and virtually his only outlay .... Let us say he had a business for himself, he had virtually no overhead, and he was running it out of his home. Then for this individual—

Miss Carney: I am talking about major corporations.

Mr. Frazee: —that 64 per cent interest may be his only cost.

Miss Carney: We are talking about major corporations with $10 million in assets.

Mr. Frazee: Well, for major corporations, that is pretty high.

Miss Carney: Pretty high. Not a good risk.

Mr. Frazee: It would be one that you would have to be concerned about.

The Chairman: Thank you, Miss Carney. Mr. Deniger.

Mr. Deniger: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Frazee, I would like to go back to a question that Miss Carney was asking on the non-productive loans. In your 1981 annual report, we notice that your provisions for losses in 1980 is .23 per cent, and, in 1981, it is .27 per cent. In your international operations, it is .16 per cent in 1980, and .17 per cent in 1981. In your second quarter report, you basically say that, because of the conservative approach that you have described, these now are closer to .8 per cent and could go up to 1.2 to 1.4 per cent.

I was wondering if you had the breakdown of these provisions for losses, as described in the second quarter, domestically and internationally. Internationally it has always been low.

Mr. Frazee: It is about at the same level as it is in our mix of business. It is about a third.

[*Traduction*]

Mlle Carney: Nous avons des chiffres là-dessus.

J'ai une dernière question. La Banque de Montréal nous a signalé que dans la dernière moitié du dernier trimestre de 1981, les pourcentages d'encaisse des grandes sociétés consacrés aux services de versements des intérêts s'étaient accrus de 25 p. 100 à 65 p. 100. Quels critères utilisez-vous à la Banque Royale pour juger de la santé financière, de la santé d'une société? Iriez-vous jusqu'à prêter de l'argent à une affaire qui verse 65 p. 100 de son encaisse en intérêts?

M. Frazee: Je ne peux donner de réponse générale. A 65 p. 100 ... je pense que l'élément important ici est celui de l'accroissement du pourcentage. J'ai vu ce chiffre, mais je n'ai pas fait l'étude. Il a crû de 24 ou 25 p. 100 à 64 p. 100; voilà donc une tendance qui peut vous laisser songeur, si elle se généralise. Ce sont donc 64 p. 100 en moyenne, ce qui signifie que dans certains cas cela doit atteindre 90 ou 100 p. 100, et c'est véritablement alarmant.

Si quelqu'un venait nous avoir, sans capacité de déboursement, je ne pense pas que ... Parlons par exemple d'une affaire individuelle, sans frais généraux pour ainsi dire, une affaire à domicile. Pour cet homme d'affaires ...

Mlle Carney: Je parle ici des grandes sociétés.

M. Frazee: ... 64 p. 100 d'intérêt sont peut-être ses seules charges.

Mlle Carney: Nous parlons de grandes sociétés avec des actifs de 10 millions de dollars.

M. Frazee: Alors, pour ces sociétés, je trouve que c'est très élevé.

Mlle Carney: Très élevé. Ce n'est pas un bon risque à prendre.

M. Frazee: Il faudrait y réfléchir à deux fois.

Le président: Merci, mademoiselle Carney. Monsieur Deniger.

M. Deniger: Merci, monsieur le président.

Monsieur Frazee, j'aimerais revenir à une question de M^lle^ Carney sur les prêts non productifs. Dans votre rapport annuel de 1981, nous remarquons que vos provisions pour pertes de 1980 sont de 0.23 p. 100, et en 1981 de 0.27 p. 100. Dans vos opérations internationales, elles représentent 0.16 p. 100 en 1980 et 0.17 p. 100 en 1981. Dans votre rapport du deuxième trimestre, vous dites pour l'essentiel qu'en raison de l'approche très prudente qui a été la vôtre, vous vous trouvez maintenant à 0.8 p. 100 et que vous pourriez même aller jusqu'à 1.2, 1.4 p. 100.

J'aimerais savoir si vous pourriez nous donner la ventilation de ces provisions pour pertes, décrites au deuxième trimestre, pour le Canada et pour votre réseau international. Pour les affaires internationales ce chiffre a toujours été bas.

M. Frazee: Je crois qu'il a le même niveau que pour l'ensemble de nos opérations. C'est-à-dire, un tiers.

[*Text*]

Mr. Deniger: How do you explain that the international aspect of your operations has a provision for loss which is always substantially lower than that of your domestic operations?

Mr. Frazee: One thing—I will let Mr. Taylor say something about this too. But it is the mix of our business on the international side, with the exception of our activities in Latin America and the Caribbean where we do have retail and small business types.

Our activity has been, to a major extent, in the large corporate-lending field and in sovereign risks. Up until recently, our experience has been extremely favourable in that area. A few years ago, we even had an occasion when at the end of the year—this is in terms of loan-loss experience—we had a credit. But they are having problems in that field now, too.

Mr. Taylor, do you want to comment on why you are so good and other analysts are bad?

Mr. Taylor: I would only provide a further elaboration of what you have said, Mr. Frazee. That is, it is the make-up of that international banking business. Our branch operations are largely in that Latin or Caribbean area and that is where the retail business of international is located.

• 1045

Mr. Deniger: Do you apply the same loan loss standards whether the loan is part of your domestic or international operations?

Mr. Frazee: In determining whether it is a risk?

Mr. Deniger: Yes.

Mr. Frazee: Yes.

Mr. Deniger: You have stated in your brief—

Mr. Frazee: Let me just qualify that. We have a system of country limits. We take into consideration, perhaps, political and other factors which are not applicable on the domestic side.

Mr. Deniger: I took that for granted.

Your international banking operation has been extremely profitable over the last five years. You say in your brief at page 25 that although you finance it without foreign currency, you do bring back profits earned from your international operations into Canada. Do you bring them all back, or do you bring part of it? Exactly what level of profits do you bring back?

Mr. Taylor: This was mentioned previously. We bring back on average two-thirds of the earnings of international activities. Now that varies from year to year, depending on the mix of profitability. We have a great variety of branches, subsidiaries, affiliates abroad, as you have seen from the papers put before you. Some of those subsidiaries require capital, depending on the degree of expansion that is being arranged in any

[*Translation*]

M. Deniger: Comment expliquez-vous que pour vos opérations internationales cette provision pour pertes soit toujours très inférieure à ce qu'elle est pour les opérations intérieures?

M. Frazee: Tout d'abord . . . Je vais laisser la parole à M. Taylor. Mais je pense que ce chiffre correspond à l'ensemble de nos affaires au plan international, à l'exception de l'Amérique latine et des Caraïbes où nous avons des petites entreprises et du détail.

Pour l'essentiel nos activités se sont développées dans les prêts aux grandes sociétés, et aux pays étrangers. Jusqu'à maintenant, nous avons eu de très bons résultats dans ce domaine. Il y a quelques années, nous avons même eu l'occasion à la fin d'un exercise—en ce qui concerne les pertes en matière de prêts—d'avoir un crédit. Mais nous avons maintenant quelques problèmes qui surgissent.

Monsieur Taylor, est-ce que vous pouvez nous dire pourquoi vous arrivez à être un si bon analyste dans ce domaine, quand tous les autres se trompent?

M. Taylor: Je vais simplement développer un peu vos propos, monsieur Frazee. C'est-à-dire la structure de l'activité bancaire internationale. Nous sommes très représentés dans ce secteur de l'Amérique latine et des Caraïbes, et c'est là que nous faisons nos opérations dans les affaires de détail, en matière de transactions internationales.

M. Deniger: Est-ce que vous appliquez les mêmes critères en matière de pertes sur prêts, qu'il s'agisse d'un prêt national ou international?

M. Frazee: Pour déterminer la notion de risque?

M. Deniger: Oui.

M. Frazee: Oui.

M. Deniger: Vous avez dit dans votre mémoire . . .

M. Frazee: Laissez-moi préciser. Nous avons un système de critères concernant les pays étrangers. Nous tenons compte, peut-être, d'éléments politiques et autres, qui ne sont pas applicables au niveau national.

M. Deniger: Je tenais cela pour acquis.

Vos opérations au niveau international ont été extrêmement profitables depuis cinq ans. Vous dites à la page 25 de votre mémoire, qu'en dépit d'un financement utilisant des devises étrangères, vous arrivez à ramener des profits au Canada. Est-ce que vous rapatriez tous ces profits, ou simplement une part? Quel pourcentage, exactement, en est rapatrié?

M. Taylor: Cela a déjà été indiqué. Nous en rapatrions en moyenne deux tiers. Mais ce pourcentage varie d'une année sur l'autre, en fonction de la gamme de profits faits. Nous avons une très grande gamme d'activités, de filiales, de succursales, comme vous avez pu le voir dans les documents qui sont devant vous. Certaines de nos filiales ont besoin de capital, en fonction du degré d'expansion qui a pu être projeté. Le pour-

[*Texte*]

particular unit. When one unit needs capital, then less capital would come back. But generally speaking, on average it is two-thirds of international earnings.

Mr. Deniger: You explained your assets growth, pages 13 and 14 of your submission, saying there were four principal reasons: the high and volatile interest rates; the Canadianization aspect of the NEP; the inflation, of course; and your full ownership of the Orion Bank which added, if I remember, about $3.5 billion, I think, in assets. You have also said already today that you do not expect to have the same growth. Is it because you will not buy a new Orion Bank this year and the Canadianization aspect is pretty much over with? Could you pursue that aspect? We still have the high interest rates. We certainly still have inflation. So I take it what we do not have is a new ownership of a bank and . . . .

Mr. Frazee: We are not out actively. We do not really have anything the size of Orion and the nature of Orion still there. We owned 20 per cent of it, and the inevitability of us buying it eventually had been apparent to us, even if it was not to our partners, for a couple of years. We do not have anything exactly similar to that which could surface. We have not pulled our horns in completely. If a real opportunity came up that would be good for the bank, certainly we would look at it, but I say again: we respond to the marketplace, whether it is in Canada or abroad, If there is loan demand, and if analysis of those loans indicate they are safe—and we make mistakes; I will be the first to acknowledge that—then we will respond. The demand is just not there these days at the rates or in the places we want to expand.

Mr. Deniger: I would like to deal with some of the questions Mr. Duclos asked you on your capital adequacy. When I look at your 10-year ratio comparison, I have noticed that your leverage, for example, has usually been below that of the industry yet, for example, in 1980 it was 28.4 and the industry was 30.5, while in 1981 it jumped to 34.4 while the industry was 31.7. We notice that since then you have gone down to the 29 or 30 figure. How do you explain that jump of 7? Is it because of your assets growth, because you decided to really lend out a lot of money?

Mr. Frazee: You are looking now at the end of 1981?

Mr. Deniger: The figures I have in front of me ended October 31.

Mr. Frazee: That is because we had very substantial asset growth—greater than we had expected, quite frankly, for the reasons that are listed in our brief—during 1981, and it is also why we went to the market. Now, incidentally, we were in the market;we were in the process and had announced these new issues which, ultimately, were completed sometime in November, as I recall, but it was after the year-end. But we were aware of the necessity of raising the capital and we went out and did it—$450 million. That changed our ratio 27.3:1.

[*Traduction*]

centage de capitaux rapatriés dépend, bien sûr, des besoins de ces filiales. Mais de façon générale, nous avons une moyenne de deux tiers de ces profits qui sont récupérés au Canada.

M. Deniger: Vous avez parlé de votre croissance d'actif, à la page 13 et à la page 14 de votre mémoire, en en citant les quatre raisons principales: les taux d'intérêt très élevés et très instables; la canadianisation prévue dans le PEN, l'inflation, bien évidemment; et le fait que vous soyez propriétaire à 100 p. 100 de la banque Orion, ce qui ajoute 3,5 milliards de dollars d'actifs. Vous avez également dit aujourd'hui que vous ne vous attendiez pas à la même croissance. Est-ce que vous n'allez pas acheter cette année une autre banque Orion, et que le phénomène de canadianisation est déjà un peu érodé? Pourriez-vous nous en parler? Nous avons toujours des taux d'intérêt très élevés, une inflation qui reste la même, ce qui change c'est qu'il n'y a pas de nouvelle acquisition de banques . . .

M. Frazee: Nous ne cherchons pas de façon très active. Nous n'avons rien de la taille de Orion et du même genre qui soit encore possible. Nous avions 20 p. 100 de cette banque, et il est apparu avec évidence que nous allions l'acheter, même si nos partenaires ne le pensaient pas. Pour le moment, nous ne voyons rien de semblable qui puisse se présenter. Nous n'avons toutefois pas complètement abandonné. Si une véritable occasion se présentait, nous en profiterions, mais je répète: nous répondons au marché, au Canada ou à l'étranger; s'il y a des demandes de prêts, et si notre analyse nous indique que l'affaire est sûre—évidemment il arrive que nous nous trompions, je serai le premier à le reconnaître—alors nous satisfaisons la demande. Il se trouve que pour le moment la demande n'est pas là, à des taux ou dans des conditions qui nous conviennent.

M. Deniger: J'aimerais revenir à certaines questions de M. Duclos concernant la structure de votre capital. Lorsque je me reporte à votre tableau de dix ans, je remarque que votre rapport actif/avoir a été inférieur à celui de l'ensemble du secteur, puisqu'il était de 28,4 en 1980 alors que la moyenne générale était de 30,5, pour ensuite croître à 34,4 en 1981 tandis que le reste du secteur était à 31,7. Nous remarquons par ailleurs que vous avez ensuite régressé à 29 ou à 30. Comment expliquez-vous ce bond? Est-ce en raison de la croissance de vos actifs, après avoir décidé des prêts très importants?

M. Frazee: Vous parlez maintenant de la fin de 1981?

M. Deniger: Le chiffre que j'ai ici correspond à la fin d'octobre.

M. Frazee: Cela correspond effectivement à la croissance très importante de nos actifs—beaucoup plus importante que nous ne le pensions, très franchement, et cela en raison des éléments qui sont indiqués dans notre mémoire—au cours de l'année 1981, et voilà également pourquoi nous nous sommes adressés au marché. Nous étions donc sur le marché; nous faisions partie du processus et avions annoncé ces nouvelles émissions qui seraient terminées dans le courant du mois de novembre, si je m'en souviens bien, mais c'était après la fin de l'exercice. Nous avions conscience de cette nécessité de trouver des capitaux, et nous nous sommes adressés donc au marché,

[*Text*]

• 1050

Mr. R. Cornwell (Consultant to the committee): May I qualify that? Your figures do not include convertible debentures.

Mr. Deniger: That is what I was going to ask. That is precisely my subsequent question. You basically issued $350 millions in convertible debentures, and the Inspector General of Banks does not include the debentures in his calculation of leverage. But if he did, your leverage would be 27.5 instead of 30.7. Do you agree with that position of the Inspector General of Banks?

Mr. Frazee: No.

Mr. Deniger: You do not? Should the leverage restriction be that strict, given the difficulty in raising capital?

Mr. Frazee: I mean the Inspector General of Banks, of course, can establish whatever sort of guidelines he chooses. He can do it under the Bank Act or he can do it in any method that he chooses. My conversations with him have indicated that he was not quite sure in his own mind how he wanted to treat these things. But in general banking practice, on a worldwide basis, they would be included. And that I think is a sort of final test: In international banking, are instruments of this type included? The general practice is, yes. I do not mean in every jurisdiction in the world, but in most.

Mr. Deniger: Thank you, Mr. Chairman..

The Chairman: Mr. Blenkarn.

Mr. Blenkarn: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Frazee, you say in your statement this morning that you can see some light at the end of the tunnel. So I wonder how far your vision extends in terms of that light.

Mr. Frazee: Well Mr. Chairman, I wear glasses, so they have to correct a somewhat faulty vision at times. What I really meant by that statement was, you might say, two things. The first one is though, that I am a person like I am sure everyone else in this room is, with the most implicit faith in this country. And I never see things that are so dark. I have not yet in my experience anyway, seen things so dark that there is no hope for the future. That is what I really meant when I spoke of some light at the end of the tunnel.

Mr. Blenkarn: In other words, you are saying that you are an eternal optimist.

Mr. Frazee: I think with a lot of justification.

Mr. Blenkarn: Do you think we are at the bottom of the slide yet? Russ Harrison of the Canadian Imperial Bank of Commerce was here yesterday, and indicated that he did not think we had come to a point of turnaround yet.

Mr. Frazee: I have seen no evidence that we are at the bottom of the cycle, as yet, in Canada. The free-fall seems to

[*Translation*]

pour 450 millions de dollars. Cela a donc changé notre rapport 27.3:1.

M. R. Cornwell (conseiller du Comité): Puis-je faire remarquer que vos chiffres ne tiennent pas compte des obligations négociables.

M. Deniger: C'est exactement ce que j'allais demander. C'est précisément ma deuxième question. Vous avez donc émis 350 millions de dollars en obligations négociables, et l'inspecteur général des banques ne fait pas mention des obligations dans son calcul du coefficient d'endettement. Mais s'il le faisait, il serait de 27.5 au lieu de 30.7. Êtes-vous d'accord, là-dessus, avec l'inspecteur général des banques?

M. Frazee: Non.

M. Deniger: Non? Est-ce que l'on devrait restreindre les limites du coefficient d'endettement à ce point, étant donné la difficulté qu'il y a à trouver des capitaux?

M. Frazee: Je pense que l'inspecteur général des banques, bien sûr, peut s'en tirer avec les directives qu'il choisit d'appliquer. Il peut s'y prendre conformément à la Loi sur les banques, ou d'après n'importe quelle méthode de son choix. D'après mes conversations avec lui, je pense qu'il n'était pas très sûr de la façon dont il devait s'y prendre. Mais dans la pratique générale des banques, dans le monde entier, ces obligations seraient incluses. Je pense que c'est une référence absolue: le secteur bancaire internationale les inclue-t-il? De façon générale, oui. Peut-être pas absolument partout au monde, mais dans la plupart des cas.

M. Deniger: Merci, monsieur le président.

Le président: Monsieur Blenkarn.

M. Blenkarn: Merci, monsieur le président. Vous avez dit, monsieur Frazee, ce matin, que vous arrivez à avoir quelque espoir. J'aimerais savoir jusqu'où vont vos espoirs.

M. Frazee: Eh bien, monsieur le président, les lunettes que je porte arrivent à corriger certaines impressions fausses. Je voulais dire surtout deux choses. D'une part, et comme tous et chacun dans cette salle, j'ai une confiance innée dans l'avenir du pays. Je n'ai jamais de visions très sombres. Disons que je n'ai jamais vu les choses de façon si pessimiste qu'il n'y ait jamais d'espoir. Voilà pourquoi j'ai dit que je voyais une lumière au bout du tunnel.

M. Blenkarn: Autrement dit, vous êtes un éternel optimiste.

M. Frazee: Et très souvent à juste titre.

M. Blenkarn: Pensez-vous que nous ayons touché le fond? Russ Harrison de la Banque de commerce était ici hier, et d'après lui ce n'est pas le cas.

M. Frazee: Je ne pense pas que nous ayons pour le moment des signes indiquant que nous ayons touché le fond, au

[*Texte*]

have slowed down a little bit. An awful lot of problems have surfaced, and the rapidity or velocity of these problems maybe has slowed a bit.

I would say this: There is some evidence that the turnaround has started in Europe. There are faint signs, I believe, south of the border. They are not positive things yet which economists will accept as conclusive evidence but, from my conversations, there is some reason to believe that they are getting close to the bottom. The traditional lag in the Canadian situation from the U.S. is several months. But I would have to agree with Russ Harrison and others who have said that there is not much evidence in Canada that we have bottomed out yet. The real question is that while you can bottom out, do you stay at the bottom and for how long? When does it start turning up? That is the thing that concerns me.

Mr. Blenkarn: Mr. Harrison yesterday had no difficulty with the current government monetary policy, but he had some concern about what the government might do on the fiscal side. I was wondering if you had some recommendations that we could offer the Minister of Finance on the fiscal side.

Mr. Frazee: Well, it is pretty easy for me to sit here and tell the Minister of Finance how to run his job. I do not envy him at a time like this. The only thing I would repeat is that I support unequivocally, and have for some time, the policies of the central bank on the monetary side. I suggest, also, to the committee and to others that, if we rely exclusively on monetary policy to resolve our problems of inflation—which I see as the number one enemy— then it is going to be a long time. I guess that to some extent it has contained inflation. If we had not had the energy adjustments, it might even have gone down a little bit. It is a long struggle and you are never going to do it simply through monetary policy. There has to be fiscal restraint of significant proportions, I believe, and the starting point in fiscal restraint would be restraint in terms of salary settlements and I have suggested that. The third thing is investment. One of the reasons for high interest rates is the Canadian dollar. One of the reasons the Canadian dollar is weak is that the American dollar is strong, but another reason is the slow-down in foreign investment. And I believe we should take a very hard look at our general philosophy toward foreign investment.

• 1055

Mr. Riis: More foreign investment?

Mr. Frazee: More foreign investment. We have to have it. What we are getting now is short-term, 30-day money, to balance our external deficit. I believe it is unfortunate that some of the megaprojects fell by the wayside, and that is for reasons that had nothing to do really with Canada—oil prices and inflation and all the other factors. But we need investment and I would rather see it on a longer term than this constant

[*Traduction*]

Canada. La chute libre semble toutefois être ralentie un peu. Par ailleurs, une foule de problèmes ont surgis, mais le phénomène semble également se calmer.

Il semble bien que l'Europe soit déjà en train de remonter la pente. Il y a également quelques signes de reprise de l'autre côté de la frontière. Tout cela n'est pas suffisamment positif pour que les économistes en acceptent les conclusions, mais d'après mes conversations avec diverses personnes, il semble bien qu'il y ait une amorce de reprise là-bas. Étant donné que nous avons toujours un décalage de plusieurs mois, je suis d'accord avec Russ Harrison et d'autres analystes pour dire que pour le moment rien ne montre que le Canada ait touché le fond. Mais la véritable question est de savoir combien de temps on peut ensuite rester au fond? A partir de quand est-ce que l'on remonte? Voilà ce qui m'intéresse.

M. Blenkarn: M. Harrison, hier, n'a eu aucune difficulté à accepter la politique monétaire du gouvernement actuel, mais il se posait des questions sur l'aspect budgétaire de cette politique. Auriez-vous des recommandations à faire au ministre des Finances en matière de budget.

M. Frazee: Je pense qu'il serait un peu trop facile, d'ici, que je me mêle des affaires du ministre des Finances. Je n'envie pas sa position, étant donné la conjoncture. La seule chose que je puisse répéter c'est que je soutiens sans ambiguïté, et voilà pas mal de temps que je le fais, les politiques monétaires de la Banque centrale. Je dirais au Comité, comme je pourrais le dire à d'autres, que nous risquons d'attendre longtemps la résorption du chômage, que je vois être le problème numéro un, si nous faisons exclusivement appel aux politiques monétaristes. Je suppose que d'une certaine manière elles ont tout de même pu permettre de contenir l'inflation. Si nous n'avions pas décidé ces ajustements dans le secteur énergétique, celle-ci aurait même pu diminuer un peu. C'est un long combat, vous n'allez jamais pouvoir résoudre le problème en ayant seulement recours aux politiques monétaristes. Il faut également des mesures de restrictions budgétaires importantes, je le pense, et le point de départ dans cette restriction budgétaire serait une limitation des salaires comme je l'ai déjà expliqué. La troisième chose est l'investissement. La tenue du dollar canadien explique en partie les taux d'intérêt élevés. Une des causes de la faiblesse du dollar canadien est à chercher du côté de la force du dollar américain, mais une autre cause est également le ralentissement des investissements étrangers. Je crois que nous devrions revoir très sérieusement nos principes généraux en matière d'investissements étrangers.

M. Riis: Vous pensez qu'il faudrait plus d'investissement de capitaux étrangers?

M. Frazee: Oui. Nous en avons besoin. Ce que nous obtenons en ce moment est du court terme, des capitaux à 30 jours, pour équilibrer notre déficit extérieur. Il est malheureux que certains mégaprojets aient échoué, pour des raisons qui n'ont en fait rien à faire avec le Canada—il s'agit des prix de pétrole, de l'inflation et de d'autres facteurs. Mais nous avons besoin de ces investissements, et je pense qu'il serait préférable

[*Text*]

struggle to get short-term money over here, and you do that strictly through the interest rate mechanism.

Mr. Blenkarn: So that explains the fact that our interest rates are at least 3 per cent above the American rate at the present time?

Mr. Frazee: When you say 3 per cent—

Mr. Blenkarn: Comparing bankers' acceptances, for example.

Mr. Frazee: Are they that much? I thought about 2.75 per cent. Is it about 3 per cent?

Mr. Taylor: It is very recent, that widening of spreads to that extent.

Mr. Frazee: The American dollar right now is strong. I checked this morning before I left and the current pressure is largely the strength of the U.S. dollar. But there is a longer term problem of foreign exchange flows into Canada, which I believe could be helped by longer term investments. I would also like to see greater encouragement given to domestic investment, capital investment through the tax system.

Mr. Blenkarn: Would that include some relief on capital gains perhaps?

Mr. Frazee: I think the whole subject of investment should be examined and if some relief on capital gains is part of the program, so be it. But I was thinking essentially, I guess, of capital cost allowances and so forth. The minute you start talking that way, you run into the trouble of saying, you are just going to exacerbate the deficit, the government has a problem with the deficit. Therefore, I am nervous about any sort of make-work programs or subsidies and that sort of thing. But if it is productive enterprise, capital investment to build plants, put people to work and so forth—

An hon. Member: Operational costs?

Mr. Frazee: —no, that is not what I am talking about. Hopefully, the profits that will be generated will compensate for the reduction in taxes because of the increase in the capital cost allowance. Now, this requires a little more in-depth analysis than I am giving here, but those are solutions that I would like to see. They are not going to change the interest rates tomorrow.

Mr. Blenkarn: But they might even put people back to work.

What about the outflow of Canadian capital, Canadians taking their money out of the country because they have no confidence in the country? Can you comment on your experience, through the Royal Bank transferring money out of the country?

The Chairman: I would ask you to try to bring your questions back to the . . . .

[*Translation*]

d'avoir du long terme, au lieu de cette bagarre permanente pour le court terme obtenu grâce au mécanisme des taux d'intérêt.

M. Blenkarn: Cela explique donc le fait que nos taux d'intérêt sont au moins de 3 p. 100 supérieurs aux taux américains, en ce moment?

M. Frazee: Quand vous dites 3 p. 100 . . .

M. Blenkarn: Si l'on compare les acceptations des banques, par exemple.

M. Frazee: Est-ce autant? Je croyais que c'était aux environs de 2,75 p. 100. Est-ce aux environs de 3 p. 100?

M. Taylor: Cet élargissement de la marge est très récent.

M. Frazee: Le dollar américain est fort en ce moment. J'ai vérifié ce matin avant de venir, et la pression actuelle est due essentiellement à la force du dollar américain. Mais il y a un problème à plus long terme d'apport de capitaux étrangers, qui pourrait être résolu par des investissements à long terme. J'aimerais également que l'on encourage plus vivement l'investissement national, grâce à une fiscalité qui encourage les investissements.

M. Blenkarn: Est-ce que cela comprendrait un assouplissement de la fiscalité sur les gains de capital?

M. Frazee: Je pense que toute la question de l'investissement devrait être revue, et si l'on doit prévoir un assouplissement en faveur des gains de capital, très bien. Mais je pensais surtout, aux allocations pour frais d'immobilisations, etc. Mais dès que l'on aborde le problème, on vous répond que vous allez aggraver le déficit des finances publiques. Voilà pourquoi je suis toujours très prudent en matière de programme ou de subventions destinés à faire tourner la machine. Mais s'il s'agit d'entreprises productives, d'immobilisations destinées à la construction d'usines, d'opérations de création d'emplois, etc . . . .

Une voix: Des frais de fonctionnement?

M. Frazee: Non, ce n'est pas ce dont je parle. On peut espérer alors que les bénéfices seront à même de compenser les réductions fiscales, consenties dans le cadre de déductions pour frais d'immobilisations. Tout cela exige une analyse détaillée, plus détaillée que ce que j'ai expliqué ici, mais voilà des solutions auxquelles je pense volontiers. On ne doit pas changer les taux d'intérêt du jour au lendemain.

M. Blenkarn: On pourrait peut-être même remettre les gens au travail.

Parlons des sorties de capitaux canadiens, c'est-à-dire des Canadiens qui investissent à l'étranger par manque de confiance dans le pays? Pouvez-vous nous dire quelle est votre expérience dans ce domaine, et quelles opérations de transfert ont été faites par l'intermédiaire de la Banque Royale?

Le président: Je vous demanderais de reporter vos questions . . .

[*Texte*]

Mr. Blenkarn: Mr. Chairman, I know you are trying to protect the government but this is an open committee.

The Chairman: Mr. Blenkarn, I have a mandate from the House of Commons to stay within our terms of reference and I intend to make sure that we do.

Mr. Blenkarn: Mr. Chairman, that very much has to do with interest rates and it certainly has to do with the profits that banks make in the transfer of funds.

The Chairman: Mr. Blenkarn, we have been through this before. I would appreciate it if you would help—

Mr. Blenkarn: Mr. Chairman, if you are going to continue to use up my time that is unfair, and I think we all protest—on this side, certainly.

The Chairman: I would appreciate it if you would help me out. Thank you very much.

Mr. Blenkarn: I wonder if you could give us some indication, Mr. Frazee, with respect to the Canadian savings that are leaving the country or are being transferred into American currency.

Mr. Frazee: In our brief—

Mr. Blenkarn: You say something about this on page 8.

Mr. Frazee: Yes. We said the net outflow in 1981 was $10 billion.

Mr. Blenkarn: Have you seen an increase since your statement ended? The year was 1981 and there is nearly six months gone.

• 1100

Mr. Frazee: No, I do not have any up-to-date figures on that. I question whether there is any significant investment of this type going out right now, but I do not have anything more recent.

Mr. Blenkarn: You comment on page 9 in your statement with respect to government deficits and how that affects the interest factor. There is an indication that the government will certainly have to borrow significantly more than $6.6 billion. Indeed, there is some suggestion that it may be as high as $15 billion. What will that do to the system?

Mr. Frazee: I have not any idea what the deficit is going to be, but as a general principle governments have to borrow to cover their deficits. This is one of the problems that has surfaced in the United States. If governments are borrowing in the marketplace they are competing with others in the marketplace and, depending on the capcity of the system to absorb the demand, there is upward pressure on interest rates as a matter of principle.

Mr. Blenkarn: You say in your statement that unless the Bank of Canada were to increase the money supply, inflate the money supply, the money has to come out of the current, relatively flat, money supply.

[*Traduction*]

M. Blenkarn: Monsieur le président, je sais que vous cherchez à couvrir le gouvernement, mais nous sommes ici réunis en comité ouvert.

Le président: Monsieur Blenkarn, j'ai un mandat de la Chambre des communes pour rester dans les limites de l'Ordre de renvoi, et j'ai bien l'intention de m'y tenir.

M. Blenkarn: Monsieur le président, tout cela concerne évidemment les taux d'intérêt, et également les profits des banques découlant des transferts de fonds.

Le président: Monsieur Blenkarn, nous en avons déjà parlé. Je serais très heureux de vous voir . . .

M. Blenkarn: Monsieur le président, si vous continuez à utiliser mon temps de la sorte, nous allons tous protester—du moins de ce côté de la table.

Le président: Je serais très heureux de vous voir coopérer. Merci beaucoup.

M. Blenkarn: Pourriez-vous nous dire, monsieur Frazee, ce qu'il en est de l'épargne canadienne qui quitte le pays ou qui est échangée contre des dollars.

M. Frazee: Dans notre mémoire . . .

M. Blenkarn: Vous abordez le sujet à la page 8.

M. Frazee: Oui. Nous avons parlé d'une fuite de capitaux de 10 milliards de dollars en 1981.

M. Blenkarn: Y a-t-il un accroissement depuis la fin du dernier exercice? Il s'agissait de 1981, c'est-à-dire qu'il y a six mois de passés depuis.

M. Frazee: Non, nous n'avons pas de chiffre à jour là-dessus. Je me demande si des investissements importants ont lieu en ce moment à l'étranger, mais je n'ai rien de plus récent en matière de renseignements.

M. Blenkarn: A la page 9 de votre mémoire, vous parlez du déficit des finances publiques et de ce que cela signifie en matière d'intérêt. Tout semble indiquer que le gouvernement aura à emprunter plus de $6,6 milliards. On parle même de $15 milliards. Qu'est-ce que cela entraînera comme conséquence?

M. Frazee: Je n'ai aucune idée de ce que le déficit sera, mais de façon générale les gouvernements doivent toujours emprunter pour couvrir ces déficits. Voilà un des problèmes qui a pu surgir également aux États-Unis. Si les gouvernements empruntent sur le marché, ils sont en concurrence avec les autres institutions financières et dépendent donc de la capacité du système à absorber la demande, il y a donc pression à la hausse des taux d'intérêt de façon générale.

M. Blenkarn: Vous dites dans votre mémoire qu'à moins que la Banque du Canada n'augmente l'offre monétaire, c'est-à-dire accroisse la masse monétaire, l'argent doit provenir de l'offre courante relativement basse.

[*Text*]

Mr. Frazee: No, the money supply is not flat; it is increasing. Their target guidelines are between 4 and 8 per cent and they have been a little below that recently. But all these things have to come out of the savings of the Canadian people, really.

Mr. Blenkarn: I wanted to get into that money supply situation. Our figures for the M1 during 1981 indicated that, if anything, there was a decrease in the amount of money supply. Do you confirm that?

Mr. Frazee: No, I was not aware of that.

The Chairman: Thank you, Mr. Blenkarn.

Mr. Blenkarn: Mr. Chairman, I think you used up a good 10 minutes of my time.

The Chairman: You have only had 10.29 minutes, Mr. Blenkarn.

Mr. Blenkarn: No, I did not. That was . . . . A second round.

The Chairman: Was there a response that someone was going to give to that question?

Mr. Frazee: No, I am not aware . . . . I would have said—I do not have the figures in front of me— that there was an increase in the money supply in 1981; in fact, I am sure there was. In 1982, recently, it has been somewhat below their target, but that is . . . .

Mr. Blenkarn: Away below.

Mr. Frazee: Well below, but recent.

Mr. Blenkarn: The only increases I have seen in the money supply, essentially, have been in what the bank categorizes M2 and M3. I was wondering if you could explain to the committee if that had something to do with the velocity of money rather than the absolute increase in money supply that the bank would have something to do with.

Mr. Frazee: This is a complex subject. It has been debated many, many times whether M1 is the proper measurement. The United States has moved to a little broader definition; they are now into M1As and M1Bs and all that sort of thing.

Mr. Blenkarn: Yes. Our M1B stays about flat too.

Mr. Frazee: Yes. The country does not live on M1, it lives on M3, really, if anything, because it takes in everything that is available. But the central bank can control the system, albeit with somewhat greater difficulty, by controlling M1 and the influence on interest rates. I am not quite sure what the tenor of your question is, Mr. Blenkarn.

Mr. Blenkarn: I was really wondering whether, in your opinion—

The Chairman: Mr. Blenkarn.

Mr. Blenkarn: —the increase in the M3—

The Chairman: Excuse me, Mr. Blenkarn.

Mr. Blenkarn: —over last year was a result of velocity—in other words, a result of more people buying and selling, the activities of the banking system itself in financing these takeovers—that that caused the increase.

[*Translation*]

M. Frazee: Non, l'offre monétaire n'est pas à bas niveau, elle est en croissance. Les objectifs se situent entre 4 et 8 p. 100, et on est un petit peu en-dessous de ces prévisions. Mais tout cela devrait venir de l'épargne de la population, en fait.

M. Blenkarn: Je voulais revenir à cette question de la masse monétaire. Nos chiffres pour M1 au cours de 1981, indiquent qu'il y a eu une baisse de l'offre. Est-ce que vous êtes d'accord?

M. Frazee: Non, je ne suis pas au courant.

Le président: Merci, monsieur Blenkarn.

M. Blenkarn: Monsieur le président, je pense que vous avez utilisé au moins 10 minutes de mon temps.

Le président: Vous n'avez eu que 10,29 minutes, monsieur Blenkarn.

M. Blenkarn: Non. C'était . . . le second tour.

Le président: Est-ce que vous avez une autre réponse à donner?

M. Frazee: Non, pas que je sache . . . J'aurais dit—je n'ai pas les chiffres ici—qu'il y a eu une augmentation de l'offre monétaire en 1981; en fait j'en suis certain. En 1982, récemment, ils étaient un peu en-dessous des objectifs, mais . . .

M. Blenkarn: Bien en-dessous.

M. Frazee: Bien en-dessous, mais c'est récent.

M. Blenkarn: Les seuls accroissements que j'ai pu constater en matière d'offre, concernent ce que la banque appelle M2 et M3. Pourriez-vous expliquer au comité si cela concerne la circulation de l'argent, plutôt qu'une croissance absolue de l'offre monétaire.

M. Frazee: C'est un sujet complexe. On a beaucoup débattu pour savoir si M1 était un instrument de mesure adéquat. Les États-Unis se sont prononcés pour une définition un peu plus large; ils en sont maintenant à M1a et à M1b, etc.

M. Blenkarn: Oui, notre M1b reste également assez bas.

M. Frazee: Oui. Le pays ne vit pas sur M1, il vit sur M3, en réalité, qui tient compte de toutes les disponibilités. Mais la Banque centrale peut contrôler le système, avec certaines difficultés c'est certain, en contrôlant M1 et l'influence des taux d'intérêt. Je ne suis pas certain de comprendre exactement votre question, monsieur Blenkarn.

M. Blenkarn: Je me demandais si, à votre avis . . .

Le président: Monsieur Blenkarn.

M. Blenkarn: . . . la croissance de M3 . . .

Le président: Monsieur Blenkarn, excusez-moi.

M. Blenkarn: . . . l'an dernier, résultait de la circulation—autrement dit du fait que plus de gens achetaient et vendaient et du fait que la banque finançait elle-même ces reprises—tout cela se traduisant par un accroissement.

[*Texte*]

Mr. Frazee: I do not think I could answer that question.

The Chairman: Thank you, Mr. Blenkarn.

Mr. Bloomfield.

Mr. Bloomfield: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Frazee and other officials from the Royal Bank, we welcome you this morning. Would you suggest, or recommend, that your bank be limited in your loaning to 50 per cent of your assets?

Mr. Frazee: Capital, I guess you mean.

Mr. Bloomfield: Yes.

Mr. Frazee: We said in our shareholders' message at the end of this quarter, because of something that had been said, I guess, relative to this committee earlier, that it is the policy of the Royal Bank not to lend to any one-name borrower over 15 per cent of our total capital, with a very few exceptions where we had gone up to just under 25 per cent—and when I say "very few", I mean very few, a handful.

• 1105

So as a generality, 15 per cent is our limit and not 50 per cent or 75 per cent, which had been suggested in the press.

Mr. Bloomfield: Would those 25 per cent be high risk?

Mr. Frazee: No. I would say, no, they would not be.

Mr. Bloomfield: Mr. Frazee, on page 38 of your brief, it deals with small businessmen and farmers. I congratulate you on the amount of money that you have put in—more than the other banks all put together, I understand, from your information.

But we are also given to understand from the rural community and the small-business programs, that this program was not as productive as what we would wish. Do you have any comment on that—not meeting the need?

Mr. Frazee: I would have thought that it was—we certainly considered that it was meeting a need. It was certainly the government's policy, and we supported the government in that program. We saw it as an opportunity to give some support at lower interest rates to independent business.

As it evolved, eventually, it was designed only for businesses which were in extreme difficulty, which is where it stands today, and that becomes a matter of interpretation.

But I guess I saw that evidence, and I do not know what they meant that it had not served its purpose. The people we loaned to seemed very grateful to have it at these reduced interest rates.

Mr. Bloomfield: Mr. Frazee, could you tell me how much money has gone into that program from your bank since the first—

[*Traduction*]

M. Frazee: Je ne pourrais pas répondre à cette question.

Le président: Merci monsieur Blenkarn.

Monsieur Bloomfield.

M. Bloomfield: Merci monsieur le président.

M. Frazee, et les autres représentants de la Banque Royale, je vous souhaite la bienvenue. Est-ce que vous recommandez, que votre banque limite ses emprunts à 50 p. 100 de ses avoirs?

M. Frazee: De son capital, voulez-vous dire.

M. Bloomfield: Oui.

M. Frazee: Dans notre lettre aux actionnaires de la fin du trimestre et cela en raison de certaines déclarations concernant ce comité, nous disons que la politique de la Banque Royale est de ne pas prêter—à qui que ce soit—plus de 15 p. 100 de notre capital total à quelques exceptions très rares près—et lorsque je dis très rare, je sais ce que je dis, il s'agit d'une poignée de cas où nous sommes allés jusqu'à 25 p. 100 ou presque.

Donc, de façon générale, notre limite était 15 p. 100, et non 50 ou 75 p. 100 comme le prétendaient les journaux.

M. Bloomfield: Ces 25 p. 100 comporteraient-ils un risque élevé?

M. Frazee: Non, j'aurais tendance à dire non.

M. Bloomfield: Monsieur Frazee, à la page 38 de votre mémoire, il est question des petites entreprises et des agriculteurs. Je vous félicite des sommes que vous mettez à leur disposition qui, selon vos renseignements, sont supérieures aux sommes combinées de toutes les autres banques.

Toutefois, selon les programmes conçus pour les communautés rurales et les petites entreprises, ce programme n'a pas connu le succès que l'on aurait pu escompter. Avez-vous des commentaires à faire au sujet du fait que vous n'ayez pas réussi à répondre à certains besoins?

M. Frazee: J'aurais eu tendance à croire que nous répondions aux besoins. Il s'agissait en effet d'une politique du gouvernement et nous avons appuyé le gouvernement dans le cadre de ce programme. Il s'agissait, selon nous, d'une occasion de consentir des taux d'intérêt inférieurs pour les petites entreprises.

Le programme a évolué de telle sorte qu'il ne vise plus, maintenant, que les petites entreprises en grande difficulté; et cela devient une question d'interprétation.

Mais j'ai été mis au fait, et je ne sais pas comment l'on peut prétendre que le programme n'a pas été une réussite. Les gens à qui l'on a consenti des prêts nous semblaient très reconnaissants de pouvoir disposer de ces sommes à des taux d'intérêt réduits.

M. Bloomfield: Monsieur Frazee, pouvez-vous me dire combien d'argent votre banque a versé dans le cadre de ce programme depuis le début . . .

[*Text*]

Mr. Frazee: Just under $1 billion.

Mr. Bloomfield: —of the year?

Mr. Frazee: Oh, from the first of the year?

Mr. Bloomfield: That would be in a different type of a program, as you understand it—the rules have changed.

Mr. Frazee: Yes. I know. I would be guessing since the first of year. In total, it is just under $1 billion, but I do not know how much since the first of the year.

Mr. Bloomfield: That is where we are getting—

Mr. Frazee: It has certainly slowed down.

Mr. Bloomfield: —the problems brought to us with regard to it not meeting the need, since the first of the year when the rules changed. They tell us that the banks are not loaning the money in this program.

Mr. Frazee: I think our figures speak for themselves. I think that one of the things that has to be realized is that it is not a government-guaranteed program. It is an interest-rate subsidy, you might say, in effect. In order to qualify the company has to be in trouble and demonstrate that the lower interest rate will help them out of their problems. But if it is not going to survive regardless, then they do not get the money. It has to be a loan that the bank will expect to get repaid.

Mr. Bloomfield: Now, Mr. Riis was—

Mr. Frazee: And we did not change the rules, incidentally.

Mr. Bloomfield: —questioning earlier on that, but I would like to probe a little further. Would you not agree that a great deal of credit was extended in the last few years into the small business and the farm communities that not necessarily—it was given on assets, not necessarily on cash flow?

Mr. Frazee: Well, I—

Mr. Bloomfield: And for that reason, that is where the problems come from. I realize that there was a borrower, but there was also a lender and maybe that lending was not done in a very prudent manner.

Mr. Frazee: A few years ago, the usual accusation was that we were too conservative and were not helping the small businesses, and were not performing our rightful function in the community. Now we are in tough economic times—and no one denies that they are tough—and in these economic cycles there are always some businesses that have problems. Most of the ones that we have analyzed, the interest-rate problem is only part of it, and whether or not they borrowed too much—there is not too much evidence to support that thesis, in my opinion.

[*Translation*]

M. Frazee: Un peu moins d'un milliard de dollars.

M. Bloomfield: . . . de l'année?

M. Frazee: Oh, depuis le début de l'année?

M. Bloomfield: Il ne s'agirait pas du même genre de programme; les règles du jeu ont changé.

M. Frazee: Oui. Je sais. Pour vous préciser la somme depuis le début de l'année, il faudrait que je devine. En tout et pour tout, il s'agit d'un peu moins d'un milliard de dollars; mais je ne sais pas quelles seraient les sommes consenties depuis le début de l'année.

M. Bloomfield: Voilà pourquoi on nous oppose . . .

M. Frazee: Le nombre de prêts à certainement diminué.

M. Bloomfield: . . . que le programme ne répond pas aux besoins depuis le début de l'année, au moment où les règles ont changé. On nous dit que les banques ne consentent pas de prêt dans le cadre de ce programme.

M. Frazee: Je crois que nos chiffres sont assez éloquents. Il faut reconnaître qu'il ne s'agit pas d'un programme garanti par le gouvernement. Il s'agirait plutôt d'une subvention du taux d'intérêt. Pour être admissible, la compagnie doit se trouver en difficulté financière et prouver qu'un taux d'intérêt inférieur lui permettrait de se sortir d'affaire. Mais, si elle ne réussissait pas à se tirer d'affaire malgré les taux d'intérêt inférieurs, elle n'obtiendra pas de prêt. La banque doit pouvoir espérer être remboursée.

M. Bloomfield: Maintenant, M. Riis était . . .

M. Frazee: Soit dit en passant, nous n'avons pas changé les règlements, nous.

M. Bloomfield: . . . en train de vous questionner à ce sujet, plus tôt; mais j'aimerais revenir à la charge. Seriez-vous d'accord si je disais qu'en très grande partie les sommes consenties aux petites entreprises et aux communautés agricoles au cours des dernières années n'étaient pas nécessairement calculées en fonction de l'argent dont ils disposaient, mais en fonction de l'actif?

M. Frazee: Eh bien, je . . .

M. Bloomfield: Voilà pourquoi nous avons connu tous ces problèmes. Bien sûr qu'il y avait un emprunteur, mais il y avait également un prêteur et les prêts n'ont peut-être pas été faits de façon très prudente.

M. Frazee: Il y a quelques années, on nous accusait habituellement d'être trop conservateurs, de ne pas aider les petites entreprises et de ne pas respecter notre rôle envers la communauté. Sur le plan économique, les temps sont durs; personne ne le nie; au cours de ces crises économiques cycliques, on trouve toujours certaines entreprises qui ont des problèmes. Dans la plupart des dossiers que nous avons étudiés, nous avons relevé que le problème des taux d'intérêt et l'importance des sommes empruntées ne sont que deux éléments parmi tant d'autres; selon moi, rien ne permet de conclure que les banques n'ont pas agi de façon prudente.

[*Texte*]

Mr. Bloomfield: The price of farms and the price of equipment—if a person was borrowing a good portion of that in the returns that are from the top six inches of that soil, I think, Mr. Frazee, you would have had an awful lot of difficulty guaranteeing what you are saying.

Mr. Frazee: If I understand the question correctly, the suggestion is that we have been lending against assets instead of cashflow.

Mr. Bloomfield: Exactly.

Mr. Frazee: In terms of the farm community, we introduced a program, and I was intimately involved when I was in Winnipeg with it a few years ago. We introduced a program whereby cashflow was the basis for the authorized credit for the farmer, and this became the sort of by-law or guideline for the bank. Rather than lending on assets, we moved into the area of lending against cashflow. I do not have figures in front of me right now to support or reject your comment, but as a policy we certainly had not said let us go out and lend up to the hilt against farm property or against any other kind of assets. We try to look at the total credit package. The first and most important thing is: is it a profitable venture, are they going to be able to service the debt, which means cash flow. Are there assets in the background which make it a viable enterprise? And if worse comes to worst, are there assets to be realized to protect the lender? Cashflow is always profits; profits are the key to it.

• 1110

Mr. Smee: The form Mr. Frazee is referring to, what we use with the farmers, actually works out, the manager with the farmer, what his cashflow is and what size of loan he can afford, what monthly payments he can afford. What has been happening, and you referred to it, is that unfortunately what he is getting out of that top six inches of soil has not gone up; it has gone down and so his cashflow has not turned out to be what everybody was thinking of three or four years ago when the loan was first taken out.

Mr. Bloomfield: I think in a good many cases the statistical reporting would support what I am saying, that over the last 10 years bankers have loaned to small businessmen and farmers increasingly on their assets and not necessarily on the cashflow, so year by year they have found themselves in a downward position, and when the interest rate doubled they were in an impossible situation.

Mr. Frazee: I am reminded here of something that was in this morning's press. A farmer raising hogs, and analyzing his situation, interest rates are a problem, but the real problem is that the price he is receiving for his hogs is down 50 per cent in the last six months. That is his problem. His problem is the marketplace.

Mr. Bloomfield: That has happened before in the farm community where, as you well know, farm prices are fairly

[*Traduction*]

M. Bloomfield: Compte tenu du prix des exploitations agricoles et de l'équipement, si un exploitant contractait un emprunt contre la production qu'il pourrait retirer des premiers six pouces du sol, il aurait beaucoup de difficulté à obtenir un prêt.

M. Frazee: Si je vous comprends bien, vous prétendez que nous avons consenti des prêts en fonction de l'actif plutôt qu'en fonction de l'argent disponible?

M. Bloomfield: Voilà.

M. Frazee: Pour ce qui est de la communauté agricole, nous avons créé un programme il y a quelques années; lorsque j'étais à Winnipeg, il y a quelques années, j'y ai travaillé. Dans le cadre de ce programme, les prêts étaient consentis aux exploitants, en fonction de l'argent dont ils disposaient; ce principe est devenu une sorte de consigne pour la banque. Au lieu de consentir des prêts en fonction de l'actif, nous le faisions en fonction des sommes dont l'exploitant disposait. Je n'ai pas de chiffres devant moi qui me permettraient de confirmer ou d'infirmer ce que vous dites; mais nous n'avions pas adopté comme politique de consentir des prêts faramineux en fonction de toutes sortes d'avoirs ou en fonction de l'actif d'exploitation agricole. Nous nous efforçons de tenir compte de l'ensemble. Tout d'abord, il faut déterminer s'il s'agit d'une entreprise rentable; pourra-t-elle rembourser le prêt? Il faut donc tenir compte de l'argent disponible. L'exploitant a-t-il un actif qui rentabilise ses opérations? Au pire, l'actif pourrait-il protéger le prêteur? L'argent liquide, c'est toujours les recettes; les recettes sont l'élément le plus important.

M. Smee: La formule à laquelle M. Frazee fait allusion est celle utilisée par le gérant et l'exploitant, qui sert à calculer l'argent liquide, l'importance du prêt qu'il peut demander, les mensualités qu'il peut payer. Vous avez parlé de la production qu'il tire des six premiers pouces de sol; malheureusement, le prix de cette production n'a pas augmenté; il a baissé et par conséquent, il ne dispose pas d'autant d'argent disponible qu'il ne l'avait cru lorsqu'il a demandé un prêt il y a trois ou quatre ans.

M. Bloomfield: Dans la plupart des cas, les données statistiques devraient me donner raison; mais il me semble qu'au cours des dix dernières années, les banquiers ont consenti des prêts aux petites entreprises et aux exploitants agricoles de plus en plus en fonction de leur actif plutôt que leur argent disponible; ainsi, d'une année à l'autre, leur situation ne s'améliorait guère, et lorsque le taux d'intérêt a doublé, elle est devenue impossible.

M. Frazee: Cela me rappelle un article que j'ai lu dans le journal ce matin. Un éleveur de porcs étudiait sa situation; les taux d'intérêt lui posent certains problèmes, mais voici le véritable problème: le prix de sa production a baissé d'environ 50 p. 100 au cours des six derniers mois. Voilà le problème. Il s'agit du marché.

M. Bloomfield: Ce phénomène s'est déjà produit dans la communauté agricole; comme vous le savez, dans ce secteur, le

[*Text*]

volatile on some particular products. It is not an unusual thing for it to be down and then up the next year.

Mr. Frazee: This is an example of a situation with a small business. If we had been lending to an automobile dealer for years and years, in recent years we have not changed the pattern of our lending or the nature of the security. We have not changed our method of analysing balance sheets in our total credit approach, but given the prolonged slump that has occurred, particularly in terms of North American automobiles, it has created severe problems for that borrower, that independent businessman, and high interest rates are only a part.

Mr. Bloomfield: Do you believe that business, be it large or small, can carry on over a long period of time paying the present rate of interest?

Mr. Frazee: I suppose the whole system could ultimately adjust if it had to. Then we would have to start indexing everything and you would get into a Brazilian situation with inflation at terribly high levels.

I would suggest, as has been suggested before, that the most important thing we can do in this country is to get inflation down so that in turn the interest rates can come down. What I worry about is that interest rates south of the border might come down, because their inflation rate is at 6 per cent, and we have put a floor under our interest rates of about 12 per cent.

Mr. Bloomfield: Do you believe there are other means to curb inflation other than high interest rates?

Mr. Frazee: Yes, I think that high interest rates are part of the monetary policy; they are an effect rather than a cause. It is part of anti-inflation policy and it is part of Canadian-dollar policy, but there are other things.

• 1115

Mr. Bloomfield: Do you think that a certain percentage of a down payment on goods would have some effect on inflation?

Mr. Frazee: I doubt it. I have not thought that through. I would have to think about it. At the moment, all that would do would be to dampen further the demand. I assume if you are saying—as we have in tight money periods in the past—that you have to put a third down if you are buying consumer goods, that was something which was introduced, as I recall, quite some years ago. It was effective in dampening demand. I do not think we are in a position now where anyone wants to dampen demand. Quite frankly, what we would like to see is acceleration of demand in all sectors—

Mr. Bloomfield: Could that have been used in place of the high interest?

Mr. Frazee: No.

Mr. Bloomfield: Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Bloomfield.

[*Translation*]

prix de certains produits peut varier considérablement. Ils peuvent augmenter ou diminuer d'une année à l'autre.

M. Frazee: Voilà un exemple de la situation d'une petite entreprise. Pour ce qui est des prêts consentis aux concessionnaires d'automobiles, pendant des années, nous n'avons pas changé notre formule ni la nature du nantissement nécessaire. Nous n'avons rien changé à notre méthode d'étude des bilans et notre façon d'étudier la question de crédit; mais en raison du fléchissement prolongé constaté dans le secteur des automobiles américaines, la situation a suscité de graves problèmes à cet emprunteur, le concessionnaire indépendant, et les taux d'intérêt ne sont qu'un élément parmi d'autres.

M. Bloomfield: Croyez-vous que les entreprises, petites ou grandes, pourront soutenir pendant longtemps les taux d'intérêt actuels?

M. Frazee: Je suppose que l'ensemble du système pourrait s'ajuster s'il le fallait. Par la suite, il faudrait indexer absolument tout et la situation ressemblerait à celle au Brésil où l'inflation atteint des niveaux très élevés.

On l'a déjà dit: la meilleure chose à faire dans ce pays est de réduire l'inflation, ce qui ferait réduire les taux d'intérêt. Je m'inquiète du fait que les taux d'intérêt de nos voisins du sud puissent baisser car leur taux d'inflation se situe à 6 p. 100; nous avons établi notre seuil d'inflation à environ 12 p. 100.

M. Bloomfield: Y a-t-il d'autres moyens, selon vous, d'endiguer l'inflation que pratiquer des taux d'intérêt élevés?

M. Frazee: Oui, je crois que les taux d'intérêt élevés sont un élément de la politique monétaire. Ils sont un effet plutôt qu'une cause. On en tient compte dans la politique anti-inflation, dans la politique visant le dollar canadien; mais il existe d'autres éléments.

M. Bloomfield: Pensez-vous que l'imposition d'un pourcentage pour le versement initial aurait un effet sur l'inflation?

M. Frazee: J'en doute. Cependant, je n'ai pas étudié complètement la question. A l'heure actuelle, cette mesure ne pourrait que faire fléchir la demande. En fait, vous voudriez revenir aux mesures adoptées au cours des périodes de restrictions monétaires passées, c'est-à-dire par exemple qu'il faudrait verser en paiements initials, le tiers du prix de la marchandise achetée. C'est une mesure qui a été adoptée, si j'ai bonne mémoire, il y a déjà quelques années. Cette mesure est utile pour faire fléchir la demande. Cependant, je ne crois pas que nous voulions à l'heure actuelle faire fléchir la demande; en fait, au contraire, nous voudrions que la demande grimpe dans tous les secteurs . . .

M. Bloomfield: Aurions-nous pu utiliser cette mesure au lieu de recourir à la politique des hauts taux d'intérêt?

M. Frazee: Non.

M. Bloomfield: Merci.

Le président: Merci, monsieur Bloomfield.

[*Texte*]

What I would like to do now is take a five-minute break, if we could, and then I will return to Mr. Halliday and then Mr. Miller. Mr. Blenkarn can pursue his questioning on the second round.

• 1117

• 1123

The Chairman: Could I ask that we resume, please? Order, please!

I will continue the questioning with Mr. Halliday. Mr. Halliday, you are on.

Mr. Halliday: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Frazee, we are certainly very impressed with the amount of work you have obviously put into giving us this brief today. It is very well laid out and very easy to follow.

I have a few questions which follow as a result of the previous questions and answers, and it will be a bit of a pot-pourri probably. My first one relates to non-productive loans. If we read your figures correctly, it would appear that there is going to be a significant increase in non-productive loans for 1982, to the extent that in your own operation your non-productive loans will be as much, approximately, as the total non-productive loans in the whole system for 1981. Is that correct or not?

Mr. Frazee: I do not remember what the whole system was, but certainly there has been a very dramatic increase. It could well be.

Mr. Halliday: Does this give you significant—

Mr. Frazee: I do not have the total for the whole system.

Mr. Halliday: I think the total for 1981 was about $1.85 billion.

Mr. Frazee: No, that is a little higher than we would expect to be, but we are certainly going to be over $1 billion.

Mr. Halliday: For 1982?

Mr. Frazee: Yes. This does not mean those loans are all bad. This means they have not the capacity to pay the interest.

Mr. Halliday: Right. We have had, I guess, two or three witnesses who of course approached the whole subject more from the consumer point of view than the chartered banks have, obviously. Some of them have suggested—Mrs. Granger, in particular—that the information people are able to get from the banks in the U.S.A., upon which one can base an analysis of the whole banking system and where the problems may be, is more complete in the U.S.A. than in Canada. I wonder whether you could comment on that, because perhaps we as a committee should be making some recommendations that there be more complete disclosure, on the part of our Canadi-

[*Traduction*]

J'aimerais maintenant que nous prenions une pause de cinq minutes; au retour, je donnerai la parole à M. Halliday et ensuite à M. Miller. M. Blenkarn pourra revenir au deuxième tour.

Le président: Pourrions-nous reprendre? À l'ordre s'il vous plaît!

Nous continuons maintenant avec M. Halliday. Vous avez la parole, monsieur Halliday.

M. Halliday: Merci, monsieur le président.

Monsieur Frazee, nous sommes impressionnés par la qualité du mémoire que vous nous soumettez aujourd'hui; les arguments sont bien présentés et faciles à suivre.

Mes questions découlent des échanges précédents et elles portent sur une vaste gamme de sujets. J'aimerais d'abord parler des prêts non productifs. Si nous comprenons bien les chiffres que vous nous présentez, il semblerait qu'en 1982, les prêts non productifs augmenteront de façon marquée; vous prévoyez même dans votre banque, que vos prêts non productifs équivaudront à l'ensemble de ces prêts du réseau bancaire en 1981. Est-ce exact?

M. Frazee: Je ne me rappelle pas du chiffre exact pour l'ensemble du réseau, mais de toute évidence, il y a eu une augmentation marquée. C'est fort possible.

M. Halliday: Est-ce que cela vous donne . . .

M. Frazee: Je n'ai pas les chiffres pour l'ensemble du réseau.

M. Halliday: Je crois que pour 1981, les chiffres étaient d'environ 1,85 milliards de dollars.

M. Frazee: Dans ce cas, ce chiffre est un peu plus élevé que nos prévisions; cependant, nous dépasserons certainement le milliard de dollars.

M. Halliday: Pour 1982?

M. Frazee: Oui. Cela ne signifie pas que les emprunteurs ne sont pas solvables, cela signifie tout simplement qu'ils n'ont pas les moyens de payer les intérêts.

M. Halliday: D'accord. Nous avons reçu, je crois, deux ou trois témoins qui représentaient mieux, je crois, les consommateurs que ne peuvent le faire les banques, bien sûr. Certains dont M^me^ Granger ont déclaré qu'aux États-Unis, l'information sur les banques permettant d'analyser le réseau et de repérer les problèmes, est beaucoup plus complète qu'au Canada. J'aimerais savoir ce que vous en pensez car en tant que comité, nous devrions peut-être faire des recommandations permettant une plus grande divulgation des renseignements des banques canadiennes et la divulgation de certains rensei-

[*Text*]

an banks, of certain details that you can get from American banks, but cannot get from our Canadian banks.

• 1125

Mr. Frazee: Well, it is true that we have certainly made a lot of progress in terms of disclosure. There was a time when the banks did not tell anything. So I would subscribe to that. But I think that in recent years there has been a dramatic change in that factor. In fact, there was a group—I am not sure which group it was—in the United States or somewhere, that recently did an analysis of financial institutions' annual statements in terms of the financial part of it, not the glossy cover or anything like that. The Royal Bank came out first among the Canadian banks because of the degree of disclosure that had been accomplished.

One thing we are trying not to do is provide so much information, such a volume of information, that it completely overwhelms and confuses our shareholders. There is a happy medium, quite frankly, apart from protecting the confidentiality of our clients and apart from trying to avoid providing meaningless information; we think we are prepared to disclose most of the financial information that comes out of our bank and that is available to us.

Mr. Halliday: Are there some aspects of information released by the American banks that you would not want to disclose?

Mr. Frazee: Well, could you tell me, for instance—

Mr. Halliday: No; I have no specifics. The suggestion is, though, that information that indeed some people want is available in the American system but not in the Canadian. I am wondering whether there are some particular ones you would not want to see disclosed.

Mr. Frazee: I will ask Al Taylor and Ken Smee, our former comptroller, whether they are aware of anything. But right offhand I look at these statements and cannot think of anything I would consider meaningful information that they provide and that we do not provide now. I know that their reports are quite voluminous and that they provide all kinds of analysis and so forth that is good for analysts. But, in terms of disclosure for the public, I doubt very much whether they do much more of a meaningful job than we do.

Do you know of anything?

Mr. A.R. Taylor: No. I think that what you are talking about was perfectly true perhaps as recently as three or four years ago. I think that we have done an awful lot towards correcting that. The increased disclosure that has taken place in the last two to three years, I think, has mostly dealt with the differences.

Mr. Halliday: The experience of the Royal Bank on SBDBs and SBBs appears to show more involvement on the part of the Royal Bank, as compared with the other chartered banks. Have you had a better marketing system? Did you have a

[*Translation*]

gnements qui sont déjà disponibles aux États-Unis pour les banques.

M. Frazee: Eh bien, il est vrai que nous avons énormément évolué pour ce qui est de l'information. Il fut un temps où les banques ne divulguaient rien. Alors, je serais d'accord avec vous. Cependant, je pense que depuis quelques années, la situation s'est encore modifiée grandement. En fait, un groupe, dont je ne connais pas le nom, aux États-Unis ou ailleurs, a récemment analysé les rapports annuels des institutions financières, pour ce qui est des renseignements sur les finances et non pas pour ce qui est de la présentation matérielle. La Banque Royale s'est classée au premier rang des banques canadiennes pour ce qui est des renseignements donnés.

Nous essayons de ne pas submerger nos actionnaires de renseignements qu'ils ne peuvent plus exploiter. Il faut faire l'équilibre entre la protection du caractere confidentiel de nos clients et la divulgation de renseignements inutiles; nous sommes disposés à divulguer la majorité des renseignements d'ordre financier que détient la banque.

M. Halliday: Vous opposez-vous à la divulgation de certains renseignements que publient déjà les banques américaines?

M. Frazee: Eh bien pourriez-vous me donner un exemple?

M. Halliday: Non, je n'ai pas d'exemple précis. On nous a cependant dit que des renseignements que voudraient connaître les Canadiens sont déjà publiés par les banques américaines mais non par les banques canadiennes. Je voulais simplement savoir si certains renseignements ne devraient pas être divulgués selon vous.

M. Frazee: Je demanderai à M. Al Taylor, et Ken Smee, notre ancien contrôleur, s'ils sont au courant. Au premier abord, cependant, je regarde ces bilans, et je ne vois rien de ce qui me semble des renseignements importants que fourniraient les banques américaines et que nous retiendrions. Je sais que les rapports annuels des banques américaines sont volumineux, et qu'ils contiennent toutes sortes d'analyses et ainsi de suite, qui intéressent les analystes financiers. Cependant, pour ce qui est de l'information au public, je ne pense pas que les banques américaines soient en avance par rapport à nous.

Qu'en pensez-vous?

M. A.R. Taylor: Selon moi, ce à quoi vous faites allusion était parfaitement vrai il y a peut-être trois ou quatre ans. Depuis, nous avons beaucoup travaillé corriger cette situation. En intensifiant la divulgation des renseignements, comme nous l'avons fait depuis deux ou trois ans, nous avons comblé l'écart qui nous séparait des banques américaines.

M. Halliday: Il semblerait que la Banque Royale s'intéresse de plus prêt que les autres banques à charte, aux obligations pour l'expansion des petites entreprises. Votre service de commercialisation est-il meilleur que les autres? Avez-vous adopté

[*Texte*]

different policy? What was it that led to the availability of more money for those particular instruments than seems to be available proportionately from the other banks?

Mr. Frazee: I cannot say what the other banks' policies were. There is no doubt about it that our normal sort of market share in domestic business is in the area of 23 to 24 per cent, and we got up to 40 per cent in this particular area. We were not watching what the other banks were doing. We decided it was a program we should support. So we responded to the demand, and our customers .... We did not go out and increase our market share of this particular sector by taking business from other banks. This was not used by us—as far as I am aware, anyway—as a positive marketing tool. But our customers responded to the opportunity, and we responded to their demands. Now, I just cannot speak for the other banks.

Mr. Halliday: Mr. Chairman, Mr. Frazee in his earlier comments indicated that, with bank interest rates high, there is no simple solution to it; you cannot just arbitrarily lower them. However, in instances like the SBBs, certain types of subsidies by governments do effectively help a certain sector of our society. Do you feel there is a role to be played in any other way, apart from that particular instrument, whereby specific help could be given to, say, small business and the farmers, who you acknowledge are in greater difficulty than most of our sectors? Is there any other way we could as a committee recommend to government that they do something further along that line?

• 1130

Mr. Frazee: I really cannot identify anything at the moment. As I said in my opening comments, when you do something for one segment of our society, another segment of that society has to pay for it. In our bank, when mortgage rates were getting up to the 19 per cent and 20 per cent area, we introduced a program that this year is costing our bank at the bottom line $11 million to try to provide some relief and some alternatives of capitalizing interest and so forth. Our bank could do it. I guess our shareholders paid for that, but it was a management decision. I cannot just offhand make any suggestions as to a broad-ranging program for all farmers, a broad-ranging program for all small businesses.

The thing that would worry me if you got into something like this, a government-inspired program, is that you might be supporting some businesses, large or small, which are badly managed and did not have much hope right from the beginning of surviving: They are in the wrong product—a variety of reasons other than interest rates. So I do not have a simple solution to it, no.

Mr. Halliday: Mr. Bloomfield, Mr. Chairman, was on the subject of the role of the banks in lending money to farmers in good times versus bad times. We have had representation from, I guess, the Canadian Federation of Agriculture, and

[*Traduction*]

une politique différente? Comment se fait-il que proportionnellement, la Banque Royale ait plus d'argent que les autres banques pour ces obligations?

M. Frazee: Je ne pourrais pas vous dire quelles sont les politiques des autres banques. Cependant, notre part du marché pour les opérations nationales tournent habituellement autour de 24 ou 23 p. 100; nous avons grimpé à 40 p. 100. Nous n'avons pas cherché à voir ce que faisaient les autres banques. Nous avons décidé qu'il convenait d'appuyer ce programme. Donc, nous avons répondu à la demande et nos clients ... nous n'avons pas délibérment pensé augmenter notre part du marché dans ce secteur particulier en attirant les clients des autres banques. A ma connaissance, nous n'en avons pas fait un outil privilégié de marketing. Cependant, il demeure que nos clients ont sauté sur l'occasion et nous avons répondu à leurs demandes. Pour ce qui est des autres banques, je ne peux pas parler en leur nom.

M. Halliday: Monsieur le président, plus tôt, M. Frazee a dit qu'il n'y a pas de solution facile au problème des taux d'intérêt bancaires élevés; il a déclaré qu'on ne peut pas arbitrairement faire baisser ces taux. Cependant, dans le cas des obligations aux petites entreprises, certains types de subventions accordées par les gouvernements peuvent effectivement aider certains secteurs de notre société. Pensez-vous qu'il y ait d'autres mesures qu'on puisse prendre, outre ces obligations particulières, pour apporter une aide disons à la petite entreprise et aux agriculteurs qui, selon vous, éprouvent plus de difficultés que dans la plupart des autres secteurs? Y a-t-il d'autres mesures que le Comité pourrait recommander au gouvernement de prendre dans ce sens?

M. Frazee: Je n'ai pas vraiment de suggestion précise à vous faire en ce moment. Comme je l'ai dit dans ma déclaration, quand vous faites quelque chose pour un secteur de notre société, c'est un autre qui doit payer. A notre banque, quand les taux d'intérêt se situaient autour de 19 p. 100 et de 20 p. 100, nous avons institué un programme qui va nous coûter cette année au bas mot, 11 millions de dollars pour essayer de venir en aide à nos clients et essayer de leur offrir d'autres options sur le plan de la capitalisation et ainsi de suite. Notre banque pouvait se le permettre. Je pense que nos actionnaires en ont payé le coût, mais c'était une décision de gestion. Je ne peux pas vous faire, comme cela, de suggestions quant à un vaste programme visant tous les agriculteurs ou toute la petite entreprise.

Ce que je craindrais, si le gouvernement s'avisait d'introduire un tel programme, c'est qu'on viendrait peut-être en aide à certaines entreprises, petites ou grandes, qui sont mal dirigées et qui n'ont pas beaucoup de chances de réussir de toute façon: à cause du produit et de diverses raisons qui n'ont rien à voir avec le taux d'intérêt. Alors, je n'ai pas de solution simple à vous proposer.

M. Halliday: Monsieur le président, M. Bloomfield parlait du rôle des banques en ce qui concerne les prêts aux cultivateurs en période favorable par rapport aux périodes difficiles. Nous avons entendu le témoignage de la Fédération cana-

[*Text*]

now from yourself, on the role of the agronomist in your system; and the question was put to us, as I recall, by Mr. Barry of the Federation of Agriculture, I guess, in Ontario: Who should be responsible for advising the farmer who is not completely knowledgeable on these things? Should it be somebody from the farm organizations themselves or should it be somebody from the banking side of it? You are offering the service of agronomists, but to what extent are they available to help each individual bank manager who probably is not always as knowledgeable as he might like to be on farm practices? What I am really asking is: In your view, is the responsibility your responsibility or is it the farm community's responsibility?

Mr. Frazee: I think it is a shared responsibility. We have quite a number of them—56 of these agronomists around the country now, and they are available to give advice to farmers in financial matters primarily, or financially related matters, although they are agronomists. They are available to branch managers and they are available to advise the bank on its policies, but I think the responsibility does not lie exclusively with the bank.

I think farm organizations and governments—provincial governments particularly, I guess, but I suppose the federal government, too—have programs and publications which can be helpful. I think all of this is a shared responsibility. But the banks definitely have one. Many of our managers who have been in these farm communities for some years become quite expert in their communities and I think do give advice to their farm customers.

Mr. Halliday: Mr. Chairman, you occasionally get a bit worried when our questions digress a little and get into the area of economics, but Mr. Frazee earlier was commenting on some changes in the tax system which might encourage "domestic investment"—I think those were the words you used. That certainly is interesting. I find the tax system an interesting problem. People are in business in order to make a profit and yet for some reason we tax profits. It is a little contradictory in philosophy.

One of your colleagues from one of the other banks was interested in the possibility of taxing corporations based on their net business costs rather than on their profits. From the point of view of the bank, would you like to be taxed on net business costs perhaps? Would that make you more efficient, because you indicate there is room for efficiencies, to get your costs down? Does that interest you?

Mr. Frazee: No, it does not really interest me.

Mr. Halliday: Do you see problems in that?

[*Translation*]

dienne de l'agriculture, et maintenant le vôtre, sur le rôle de l'agronome dans notre système; et la question nous a été posée, si je me souviens bien, par M. Barry, de la Fédération de l'agriculture de l'Ontario: à savoir qui devrait conseiller l'agriculteur qui n'est pas tout à fait au courant de ces choses-là? Les organisations agricoles elles-mêmes ou quelqu'un du milieu bancaire? Vous offrez les services d'agronomes, mais dans quelle mesure peuvent-ils aider individuellement chaque gérant de banque qui ne connaît pas toujours aussi bien qu'il le voudrait les pratiques agricoles? Ce que je vous demande, en fait, c'est à qui en revient la responsabilité, à vous ou au milieu agricole?

M. Frazee: Je pense que la responsabilité doit être partagée. Nous avons un assez grand nombre d'agronomes au pays maintenant, 56, et ils sont prêts à donner des conseils aux cultivateurs sur des questions principalement financières, ou sur des questions qui s'y rattachent, même s'ils sont agronomes. Ils sont à la disposition des gérants de succursales bancaires et ils peuvent conseiller la banque en ce qui concerne ses politiques, mais je pense que la responsabilité n'appartient pas exclusivement à la banque.

Je pense que les organisations agricoles et les gouvernements—les gouvernements provinciaux en particulier, je pense, mais peut-être aussi le gouvernement fédéral—ont des programmes et des publications qui peuvent être utiles. Je pense que c'est une responsabilité conjointe. Mais les banques ont sûrement leur rôle à jouer. De nombreux gérants de notre banque qui travaillent dans ces milieux agricoles depuis un certain nombre d'années ont acquis une assez grande compétence dans leur milieu, et je pense qu'ils donnent des conseils à leurs clients agriculteurs.

M. Halliday: Monsieur le président, vous n'aimez pas cela parfois quand on s'écarte un peu de notre sujet pour discuter d'économique, mais M. Frazee a parlé tantôt de certains changements au système fiscal qui seraient susceptibles d'encourager l'investissement au pays—je pense que ce sont les mots qu'il a employés. C'est certainement une question intéressante. Je trouve que le système fiscal est un problème intéressant. Les gens sont en affaires pour réaliser un profit et, pourtant, pour des raisons quelconques, nous imposons les profits. C'est un peu contradictoire comme philosophie.

Un de nos collègues d'une autre banque s'intéressait à la possibilité d'imposer les sociétés en fonction de leurs coûts nets d'exploitation plutôt qu'en fonction de leurs profits. Aimeriez-vous que votre banque soit imposée en fonction de ses coûts nets d'exploitation? Cela vous rendrait-il plus efficace parce que vous dites qu'il y a de la place pour une plus grande efficacité, afin de réduire vos coûts? Est-ce que cela vous intéresse?

M. Frazee: Non, cela ne m'intéresse pas vraiment.

M. Halliday: Y voyez-vous des problèmes?

[*Texte*]

• 1135

Mr. Frazee: I could see problems; I think no system is perfect. I am not suggesting the Canadian system is perfect, but we have developed it based on the income tax area I am talking about. When I spoke earlier about taxes, I am not suggesting taxes be eliminated; we already have a system of capital cost allowances. All I am suggesting, as has been done in the past, is maybe some acceleration, some encouragement.

Mr. Halliday: That does not increase efficiency, though.

Mr. Frazee: I am not suggesting the whole system be changed.

Mr. Halliday: That tends to increase inefficiencies. It tends to give incentive to inefficiencies.

Mr. Frazee: It tends to give incentive to . . .

Mr. Halliday: For inefficiencies in the corporation concerned.

Mr. Frazee: Oh, I would not—

Mr. Halliday: I will not go into that; it is another field of discussion. But I think the problem merits consideration, even though my colleagues do not always agree; they do not know everything either, sometimes.

The Chairman: Thank you, Mr. Halliday.

Mr. Halliday: No more questions?

The Chairman: You are way over your time.

Mr. Halliday: Okay. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Miller.

Mr. Miller: Thank you, Mr. Chairman.

Welcome, Mr. Frazee and colleagues.

I think I just might indicate that my riding is Nanaimo—Alberni, and I have, at the moment, 10,000 people collecting unemployment insurance in my riding. I have a pulp town called Port Alberni that is going to see 1,200 of those people come off unemployment insurance and go on welfare by the end of September. I also have a large fishing community, and as the fisheries critic for the party I am responsible for consideration of fishermen's difficulties in terms of mortgages with banks. The Royal Bank, as I understand, has around 1,200 mortgages on B.C. fishing vessels, so it is an important thing for me to raise today. I do thank you for the opportunity and thank you for coming to let me express some of the concerns and follow up some of the questioning that has already gone on today.

[*Traduction*]

M. Frazee: Je peux voir des difficultés; je pense qu'il n'y a pas de système parfait. Je ne dis pas que le système canadien est parfait, mais nous l'avons élaboré en fonction de l'impôt sur le revenu dont je parle. Quand j'ai abordé la question des impôts tout à l'heure, je ne disais pas qu'il fallait supprimer les impôts; nous avons déjà un système de déduction pour amortissement. Ce que je dis, c'est qu'on pourrait peut-être nous donner quelques encouragements comme on l'a déjà fait dans le passé.

M. Halliday: Cela n'augmente pas votre efficacité, cependant.

M. Frazee: Je ne dis pas que tout le système doive changer.

M. Halliday: Cela a tendance à augmenter l'inefficacité. Cela semble encourager l'inefficacité.

M. Frazee: Cela tend à encourager . . .

M. Halliday: L'inefficacité dans la société concernée.

M. Frazee: Oh, je ne dirais pas . . .

M. Halliday: Je ne vais pas m'engager là dedans, c'est une autre question. Mais je pense que le problème mérite d'être étudié, même si mes collègues ne sont pas toujours d'accord; il y a des choses qu'ils ne connaissent pas toujours, parfois.

Le président: Merci monsieur Halliday.

M. Halliday: Plus de questions?

Le président: Vous avez déjà écoulé votre temps de parole depuis longtemps.

M. Halliday: Bien. Merci monsieur le président.

Le président: Monsieur Miller.

M. Miller: Merci monsieur le président.

Je voudrais souhaiter la bienvenue à M. Frazee et à ses collègues.

Je pense que je devrais dire que je représente la circonscription de Nanaimo—Alberni, et qu'on y compte actuellement 10,000 personnes qui touchent des prestations d'assurance-chômage. Dans la ville de Port Alberni, où l'on produit de la pâte à papier, il y aura 1,200 personnes qui cesseront de bénéficier de l'assurance-chômage pour toucher des prestations de bien-être social d'ici la fin de septembre. Ma circonscription comprend aussi un secteur des pêches, et en ma qualité de critique du parti en matière de pêches, je dois me pencher sur les difficultés qu'ont les pêcheurs détenteurs d'hypothèques avec les banques. Je pense que la Banque Royale a environ 1,200 hypothèques sur des bateaux de pêche de la Colombie-Britannique, alors il est important pour moi de soulever la question aujourd'hui. Je suis heureux que vous soyez là pour me permettre d'exprimer certaines préoccupations et de poursuivre sur certaines questions qui ont déjà été abordées aujourd'hui.

[*Text*]

Number one, and I am just digressing a little, but I was just wondering what has the Royal Bank been able to do, or is there any program with the Royal Bank with your executives or salaried people to overcome high interest rates for housing if there are transfers from one part of the country to another? Do you have some benefit program to employees to reduce the cost of interest on houses?

Mr. Frazee: Yes, we did, but of course the revised tax laws have virtually eliminated the advantages we could give to our employees. Now lower interest rates become a taxable benefit, so that program is being phased out over three years under the last budget.

Mr. Miller: Thank you.

You have produced within your annual report the pictures and the affiliation of the board of directors of the Royal Bank of Canada. I would just like to get an indication from you as to what is the role of the board of directors. How often would this board of directors meet each year? What kind of advice do they give to the Royal Bank?

Mr. Frazee: The board meets monthly, except for the month of August. In addition there are a number of committees, which I think are outlined there. The committees will meet on the average of about three times a year and address specific subjects, whether it is the audit committee, or the personnel and compensation, or public affairs, and so forth.

The principal role—I do not know whether it is the principal role, but I sometimes think it is—of the board of directors is to appoint and monitor the performance of the chief executive. So I have more than a passing interest in the board of directors. Perhaps on a more serious note, they are there to give the management of the bank guidance, the benefit of their collective and individual advice, to monitor the performance of the bank on behalf of the shareholders and the communities they serve. More particularly, regional committees meet to give specific advice and guidance to local management.

Let us say in British Columbia the committee of . . . there are about five directors from British Columbia, I think, who meet once a month—just those directors—with our local management and discuss matters that are pertinent to the Province of British Columbia.

Mr. Miller: Okay.

Mr. Frazee: Except for a few exceptions such as the appointment of a chief executive and a few other things the Bank Act requires, it is not, you might say, so much a decision-making body as an advice and counsel and monitoring body.

[*Translation*]

D'abord, je vais faire une petite digression, je me demandais ce que la Banque Royale avait fait, ou si la Banque Royale avait un programme pour ces directeurs ou employés afin de surmonter le problème des taux d'intérêt élevés en ce qui concerne le logement en cas de transfert d'une région du pays à l'autre? Avez-vous un programme quelconque pour vos employés visant à réduire le coût des intérêts sur les maisons?

M. Frazee: Oui, nous en avions un, mais la refonte des lois fiscales a évidemment presque éliminé tous les avantages que nous pouvions accorder à nos employés. Maintenant, les taux d'intérêt moins élevés sont considérés comme un avantage imposable, de sorte que le programme est appelé à disparaître progressivement au cours des trois prochaines années aux termes du dernier budget.

M. Miller: Merci.

Dans votre rapport annuel, vous présentez la photo et l'affiliation des membres du Conseil d'administration de la Banque Royale du Canada. Je voudrais simplement que vous me disiez quel est le rôle du Conseil d'administration. Combien de fois se réunit-il chaque année? Quel genre de conseil donne-t-il à la Banque Royale?

M. Frazee: Le conseil se réunit mensuellement, sauf au mois d'août. Il y a en outre un certain nombre de comités qui sont décrits dans le rapport également, je pense. Les comités se réuniront en moyenne environ trois fois par année pour discuter de questions précises, que ce soit le comité de vérification ou celui du personnel et de la rémunération, celui des affaires publiques et ainsi de suite.

Le rôle principal du conseil d'administration—je ne sais pas si c'est vraiment son rôle principal, mais je pense que parfois il consiste à nommer des directeurs exécutifs et à surveiller le rendement. Alors le conseil d'administration a vraiment son importance pour moi. Mais, sur une note un peu plus sérieuse, il est là pour conseiller la direction de la banque, pour lui faire part des idées collectives et individuelles de ses membres, pour surveiller le rendement de la banque au nom des actionnaires et des collectivités qu'elle sert. De façon plus particulière, les comités régionaux se réunissent pour conseiller les directeurs locaux.

Disons qu'en Colombie-Britannique le comité de . . . il y a environ cinq directeurs de la Colombie-Britannique, je pense, qui se réunissent une fois par mois—seulement ces directeurs— avec notre équipe de gestion locale pour discuter de questions qui touchent particulièrement la province de la Colombie-Britannique.

M. Miller: Bien.

M. Frazee: Sauf pour quelques exceptions telles la nomination d'un directeur exécutif et quelques autres choses que lui impose la Loi sur les banques, le conseil d'administration est moins un organisme décisionnel qu'un organisme de consultation et de contrôle.

[*Texte*]

• 1140

Mr. Miller: A *New York Times* article in 1980 was rather critical of the structure of Canadian banks. I would like to just put on the record what they said and I quote:

> The concentration of the banks is so great . . .

This is referring to the Canadian banking system.

> The concentration of banks is so great and the alliances of companies with specific banks so strong that a single bank can find itself financing both the suitor and the sought. Such was the case last fall for the Bank of Commerce, Brascan went after Woolworths. The banks have their core of 60 or 70 directors each, and circling clans of corporations, also provide the detailed intelligency system so vital in the fraternity that is Canada's business establishment—this, and a system of interlocking directorates providing the tips, the data, the shared experiences and above all the connections that smooth Canada's merger movements. It is no coincidence, for instance, that the Consumers' Gas and Hiram Walker both use Toronto Dominion where Hiram's chairman, H. Clifford Hatch, is director. Many in this network grew up at the same elite schools together, such as Upper Canada College. They joined the same clubs, such as the Toronto, Ontario, Albany Club, and their children marry within this network.

That was an article in 1980. Mr. Riis referrer earlier to Gardner- Watson Limited and capital ratios of major international banks. This deals with full assets per equity in reserves. The Royal Bank, as Mr. Riis indicated, is number one under this chart. Along with that, four of the five most profitable banks under this criteria are Canadian, and five out of the seven are the top five in Canada. I was just wondering if our network of directorships and interlocking directorships is contributing to the wealth that the Canadian banks are able to gain and the assets they are gaining. There is obviously something the Canadian banking system has that other nations do not have in terms of profitability and gains on assets.

Mr. Frazee: The article suggests boards of 60 or 70. Our board is 47, so it is somewhat smaller. Our board is large by almost any standard, but it is particularly so to be sure we reflect the different regions of this country. As well, because we are international, we have perhaps half a dozen directors from outside. We have a director from Newfoundland. We have a couple in Nova Scotia, and so forth. Inevitably, when you try to reflect that regional interest, you are going to have a fairly large board. I think this business of the happy little club is somewhat over-played. That might have been effective back at the turn of the century, or certainly before my time- . . . there are not too many of our directors graduated from St. Stephen High School, that is for sure.

[*Traduction*]

M. Miller: Un article du *New York Times* publié en 1980 critiquait la structure des banques canadiennes. J'aimerais simplement rapporter ce qu'on y disait pour le compte rendu, et je cite:

> La concentration des banques est tellement forte . . .

Il est question du système bancaire canadien.

> La concentration des banques est tellement forte et les affiliations de sociétés à certaines banques tellement étroites que la même banque peut se trouver à financer le poursuivant et le poursuivi. Le cas s'est présenté l'automne dernier pour la Banque de Commerce alors que Brascan a intenté des poursuites contre Woolworths. Les banques ont toutes leur groupe de 60 ou 70 directeurs, elles ont leur groupe de sociétés affiliées elles fournissent tout un service de renseignement qui est si vital au milieu des affaires canadien— cela, ajouté à un réseau de directions solidaires qui fournit les conseils et les données voulues, qui partage les données de l'expérience et qui surtout offre toutes les relations voulues pour permettre les fusions au Canada. Ce n'est pas un coincidence, par exemple, que *Consumers' Gas and Himram Walker* font appel à la Banque Toronto-Dominion où le président d'Hiram, M. Clifford Hatch est directeur. Beaucoup de membres de ce groupe ont fréquenté les mêmes grandes écoles ensemble, comme le Upper Canada College. Ils se sont abonnés aux mêmes clubs, le Toronto, Ontario, Albany Club, et leurs enfants se marient entre eux.

C'est un article qui a paru en 1980. M. Riis a parlé tout à l'heure de la société *Gardner-Watson Limited* et des rapports de capitaux des grandes banques internationales. Cela veut dire l'actif au complet par rapport à l'avoir dans les réserves. La Banque Royale, comme M. Riis l'a mentionné, figure au premier rang dans ce tableau. Aussi, quatre des cinq banques qui ont réalisé les plus grands profits dans ce contexte sont des banques canadiennes, et cinq des sept premières sont les cinq grandes banques du Canada. Je me demandais si votre réseau de directeurs et de directions contribue aux ressources que les banques canadiennes peuvent s'attribuer et aux actifs dont elles peuvent s'emparer. Le système bancaire canadien a évidemment quelque chose que les autres pays n'ont pas en termes de rentabilité et de gain sur les actifs.

M. Frazee: L'article parle de conseil d'administration de 60 ou 70 membres. Notre conseil compte 47 membres, soit un peu moins que cela. Il s'agit quand même d'un conseil assez important, mais cela a pour but en particulier de nous assurer de représenter les diverses régions du pays. En outre, parce que nous sommes une institution internationale, nous avons peut-être une demi-douzaine de directeurs de l'extérieur. Nous avons un directeur de Terre-Neuve. Nous en avons quelques-un en Nouvelle-Écosse et ainsi de suite. Quand vous essayez de représenter les intérêts régionaux, il faut inévitablement avoir un conseil d'administration assez gros. Je pense que cette histoire d'un petit club d'élite est un peu exagérée. Cela a peut-être été vrai au début du siècle, ou certainement avant mon temps . . . Il n'y a pas trop de nos directeurs qui soient sortis de l'Ecole secondaire St-Stephen, c'est certain.

[*Text*]

Mr. Miller: What I am leading up to is what I think was some bad advice and some bad decision-making in the B.C. fishing industry in the past few years. Most people were aware that there was a program to reduce the number of vessels in the fishing industry. In 1979 and 1980, at the point where we had some fairly lucrative herring season catches and good salmon prices, we went into a situation where many, many fishermen, despite this buy-back program that had been initiated, invested heavily into bigger and bigger vessels. Those are the fishermen today who are in default of their interest or principal payments. Somewhere, the board of the directors of the bank was not looking carefully at the industry and the potential in that industry and and some of the problems. Where does that advice come from? Should that be the local bank manager, or should some direction come from the board of directors or regional directors who you say meet regularly.

Mr. Frazee: If in fact there was imprudence in lending, and I do not for a minute accept that, I do not think we can really hang that on the doorstep of the board of directors. If they had some knowledge of the fishing industry, they should have passed it on to management, but management would have the responsibility in that particular instance. The board does not dictate to the bank: You must not get involved in the fishing industry. The fishing industry today on both coasts is a problem. It is a problem to the people involved and it is a problem to the banks. I do not think we can blame that on the board of directors.

• 1145

Mr. Miller: Some of your bank managers in British Columbia will admit now, or have admitted to me, that in retrospect—and I suppose it is easier looking backwards—that they should have been aware of some of the difficulties.

One of the ways in which the Royal Bank of Canada has attempted to consolidate their position with those mortgages, is to require the transfer of licence to the bank. So the bank, at any time, could take action on that vessel with the licence attached and can appoint another nominee to fish that vessel, other than the owner and operator. I brought that to your attention and the regional managers' attention. Has that policy in effect, been stopped? Essentially, what it means is that the bank is seizing that vessel and the licence and putting the fishermen out of work and allowing the Royal Bank of Canada to operate a fishing fleet by renting it to anybody that they desire.

Mr. Frazee: Well, unfortunately, I cannot answer your questions specifically. We are a highly decentralized bank and the responsibility for administering our affairs, within broad policies, rests with the senior vice-president and general manager and his staff in British Columbia. The thing you are talking about—I would think it would come under his jurisdiction and it might be referred to a superior. I am not sure. I am not familiar with this particular situation that you have described.

[*Translation*]

M. Miller: Là où je veux en arriver, c'est que je pense qu'au cours des dernières années, l'industrie de la pêche de la Colombie-Britannique a été mal conseillée et a été victime de quelques mauvaises décisions. L'existence d'un programme visant à réduire le nombre de bateaux de pêche dans l'industrie était bien connue. En 1979 et en 1980, alors que les prises de hareng ont été relativement bonnes et que le prix du saumon était assez élevé, beaucoup de pêcheurs, malgré ce programme de rachat, ont investi énormément dans des bateaux de pêche de plus en plus gros. Aujourd'hui ces pêcheurs ont des arrérages dans les paiements de leurs intérêts ou de leur capital. Le conseil d'administration de la banque n'a pas suivi cette industrie, son potentiel et ses difficultés comme il convenait. Qui donne les conseils? Est-ce le gérant de banque locale, ou est-ce que le conseil d'administration ou les directeurs régionaux qui se réunissent régulièrement comme vous dites?

M. Frazee: Si on a effectivement commis quelque imprudence au niveau des prêts, et je n'admets pas cela du tout, je ne pense pas que nous puissions vraiment imputer le blâme au conseil d'administration. Si celui-ci était au courant de la situation dans l'industrie de la pêche, il en aurait fait part à la direction, mais c'est la direction qui est responsable dans ce cas particulier. Le conseil d'administration ne dit pas à la banque qu'elle ne doit pas intervenir dans l'industrie de la pêche. L'industrie de la pêche aujourd'hui est un problème, sur les deux côtes. C'est un problème pour les personnes intéressées et c'est un problème pour les banques. Je ne pense pas que nous puissions blâmer le conseil d'administration.

M. Miller: Certains de vos gérants de banques en Colombie-Britannique sont prêts à avouer maintenant, ou m'ont déjà avoué, qu'en rétrospective . . . et c'est peut-être plus facile à dire maintenant qui c'est passé . . . qu'ils auraient dû avoir été au courant de certaines difficultés.

L'un des moyens par lesquels la Banque Royale du Canada a essayé de raffermir sa position en ce qui concerne ces hypothèques, a été d'exiger le transfert des licences à la banque. Alors, la banque pouvait, n'importe quand, prendre des mesures concernant le bateau en cause et le permis qui y était attaché et nommer quelqu'un d'autre pour l'exploiter, quelqu'un autre que le propriétaire exploitant. J'ai porté cela à votre attention et à l'attention des gérants régionaux. A-t-on mis fin à cette politique? Essentiellement, cela veut dire que la banque saisit le bateau de pêche et la licence et prive le pêcheur de travail et permet à la Banque Royale du Canada d'exploiter une flotte de pêche en la louant à n'importe qui de son choix.

M. Frazee: Eh bien, malheureusement, je ne peux pas répondre à vos questions de façon précise. Nous sommes une banque très décentralisée et la responsabilité de l'administration de nos affaires, à l'intérieur des paramètres de nos vastes politiques, incombe au vice-président principal et au gérant général ainsi qu'au personnel de la Colombie-Britannique. Je pense que ce dont vous parlez relève de la compétence du vice-président principal et cette question pourrait être renvoyée

[*Texte*]

Mr. Miller: One more question, Mr. Chairman.

The Chairman: A quick question.

Mr. Miller: I am interested in your statement that the main problem facing the Canadian economy and the banking system is still inflation and that until inflation is brought down, we are not going to see a lowering of interest rates. You also mentioned the rate of inflation in the United States is now 6 per cent. We see no decline in interest rates in the United States. Would you care to comment on when the United States might see a lowering of interest rates, so the forest workers in Canada will get back to work and in fact, our whole economic system? Why are those rates of interest not coming down with the rate of inflation in the United States and are we going to expect the same problems in Canada, if we start getting a lower rate of inflation?

Mr. Frazee: Well, it is the marketplace and it is confidence and so forth.

Mr. Chairman, I would just like to correct one thing. I did not say interest would not come down in Canada. I said, inflation puts a floor on it and the floor in Canada is much higher than it would be in the United States. There is room for interest rates to come down in Canada and still give an adequate return to the investor. I do not know when the interest rates are going to come down in the United States. There is room, given inflation. Inflation is not keeping them up.

I suspect that confidence is one of the factors and the fact that, so far, they have the inability to resolve the differences between the administration and the Congress over the budgetary deficit. Until there is some indication of what is going to happen there, people are keeping their money short and therefore interest rates are staying up.

Mr. Miller: Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Miller. Mr. Reid.

Mr. Reid (Kenora—Rainy River): Mr. Chairman, I would like to ask Mr. Frazee what the relationship between the volatility of interest and the level of profitability is. In other words, does volatility in interest rates help you make money? Does it cost you money, or does it have no effect upon your profitability?

Mr. Frazee: If interest rates are going up and going up quickly, it has a favourable short-term effect on profitability. If they are going down, at the same rate and to the same extent, it has an adverse effect; almost a directly inverse relationship. We have determined in our bank, given our mix of assets and liabilities, that over a one-year period it is virtually a wash. There is no doubt about it that stable interest rates are the best possible of all worlds for the banks as well as our customers, at lower levels.

[*Traduction*]

à un supérieur. Je ne suis pas certain. Cette situation que vous venez de décrire ne m'est pas familière.

M. Miller: Une autre question, monsieur le président.

Le président: Une brève question.

M. Miller: Vous avez fait une déclaration qui m'intéresse: vous avez dit que le grand problème de l'économie canadienne et du système bancaire était toujours l'inflation et que, tant que l'inflation ne serait pas matée, les taux d'intérêt ne baisseront pas. Vous avez dit également que le taux d'inflation aux États-Unis est maintenant de 6 p. 100. Nous n'avons pas vu de baisse des taux d'intérêt aux États-Unis. Pourriez-vous nous dire quand les taux d'intérêt aux États-Unis vont baisser, pour que les travailleurs de l'industrie forestière du Canada puissent retourner au travail et pour qu'on puisse assister à la relance de tout le système économique? Pourquoi les taux d'intérêt ne baissent-ils pas comme le taux d'inflation aux États-Unis, et devons-nous nous attendre au même problème au Canada si le taux d'inflation commence à diminuer?

M. Frazee: C'est à cause du marché, et c'est une question de confiance et ainsi de suite.

Monsieur le président, j'aimerais faire une correction. Je n'ai pas dit que les taux d'intérêt ne baisseraient pas au Canada. J'ai dit que l'inflation impose un minimum et que ce minimum au Canada est beaucoup plus élevé qu'il ne le serait aux États-Unis. Les taux d'intérêt peuvent baisser au Canada et permettre encore un taux de rendement satisfaisant pour les investisseurs. Je ne sais pas quand les taux d'intérêt vont baisser aux États-Unis. Ils peuvent baisser, compte tenu de l'inflation. Ce n'est pas l'inflation qui les maintient à ce niveau.

Je pense que la confiance est l'un des facteurs en cause, et le fait aussi que, jusqu'à présent, on n'a pas réussi à aplanir les différends entre l'administration et le Congrès en ce qui concerne le déficit budgétaire. Tant qu'on ne saura pas ce qui va se passer à ce niveau-là, on va continuer d'être prudent et, en conséquence, les taux d'intérêt vont demeurer élevés.

M. Miller: Merci.

Le président: Merci, monsieur Miller. Monsieur Reid.

M. Reid (Kenora—Rainy River): Monsieur le président, j'aimerais demander à M. Frazee quel rapport il existe entre la volatilité des taux d'intérêt et le niveau de profits. En d'autres termes, est-ce que la fluctuation des taux d'intérêt vous aide à faire de l'argent? Est-ce que cela vous coûte de l'argent ou est-ce que cela n'a aucun effet sur vos profits?

M. Frazee: Quand les taux d'intérêt augmentent et ce rapidement, cela a un effet à court terme favorable sur les profits. Si les taux d'intérêt baissent, au même taux et dans la même mesure, cela a l'effet contraire; le rapport est presque directement inversé. Nous avons constaté à notre banque que, compte tenu de nos actifs et de nos engagements, sur une période d'un an, l'effet est à peu près nul. Il n'y a pas de doute que l'idéal pour les banques et pour nos clients, c'est des taux d'intérêts stables à des niveaux moins élevés.

[*Text*]

Mr. Reid (Kenora—Rainy River): Even though that over a year period you may end up with no effect depending upon the rate volatility moves, what you are telling me is that there can be substantial movements in your reported levels of profits on a quarterly basis.

• 1150

Mr. Frazee: Yes, that is right. Last year—just so we understand—three of the main contributing factors to our very good year, not exceptional but very good year: substantial increase in volume; substantial, significant improvement in productivity expenses; and a good year on the international side. Interest rates were—spreads were not a principle factor. They had some impact because of the rise in rates in the first quarter, then a period of stability through the next two quarters. In the third quarter they started down, and our third quarter was the start of the downslide which continued into this year.

Mr. Reid (Kenora—Rainy River): About your international operations, is it true that you raise your money for international operations in the country where you are going to do those, or do you support them with money that you raise in Canada?

Mr. Frazee: No, we do not raise money in Canada to lend in foreign jurisdictions. Most of the money that we are lending in our international operations on a world wide basis is out of the Eurodollar pool which is centered in London. So it is mostly U.S. dollars. Now, we also do lending in—we have a German bank, in Deutschmarks. We recently acquired a Swiss bank and we will do some local funding there, and some funding in Japan in yen. But there is no doubt about it—and certainly in the Caribbean and in Latin America, it is local currency to fund the retail and small business sector—but the largest segment of it is out of the Eurodollar pool.

Mr. Reid (Kenora—Rainy River): This market is virtually unregulated at the present time. Is that correct?

Mr. Frazee: Well, there are no—if you are talking about governmental regulations—

Mr. Reid (Kenora-Rainy River): Or international organizations attempting to vacate.

Mr. Frazee: No, that is right.

Mr. Reid (Kenora—Rainy River): Would this partially explain the fact that your international operation seems to have shown a much better profitability picture than a lot of your other domestic operations?

Mr. Frazee: No, it is a highly competitive market actually. Our margins are quite narrow there but it is not labour-intensive at all. In our domestic operation, we now have about

[*Translation*]

M. Reid (Kenora—Rainy River): Même si sur une période d'un an la fluctuation des taux d'intérêt n'a aucune incidence sur vos profits, ce que vous me dites c'est qu'il y a des fluctuations substantielles quant au niveau de profits que vous réalisez trimestriellement.

M. Frazee: Oui, c'est juste. L'année dernière, par exemple, trois des principaux facteurs qui ont contribué à une très bonne année, pas à une année exceptionnelle, mais à très bonne année ont été: une augmentation substantielle du volume des transactions; une amélioration substantielle et importante des dépenses de production; et une bonne année sur les marchés internationaux. Les taux d'intérêt—les écarts n'ont pas été un facteur principal. Ils ont eu une certaine incidence à cause de la hausse des taux d'intérêt au premier trimestre, ensuite nous avons eu une période de stabilité qui a duré deux trimestres. Au troisième trimestre, ils ont commencé à baisser, et c'est à ce moment-là que nos profits ont commencé à diminuer, et cela continue cette année.

M. Reid (Kenora—Rainy River): Au sujet de vos opérations internationales, est-il vrai que vous obtenez votre argent aux fins de ces opérations dans le pays où vous entendez faire affaire, ou financez-vous vos opérations avec de l'argent que vous obtenez au Canada?

M. Frazee: Non, nous ne prenons pas d'argent au Canada pour prêter à l'étranger. La plupart des fonds que nous prêtons dans le cadre de nos opérations internationales sur le marché mondial viennent de notre réserve d'eurodollars qui est établie à Londres. Alors il s'agit principalement de dollars américains. Maintenant, nous faisons aussi des prêts en—nous avons une banque allemande, où il s'agit de marks. Nous avons fait l'acquisition dernièrement d'une banque suisse et nous allons faire quelques opérations de financement locales là-bas, et quelques opérations de financement au Japon avec des yens. Mais il n'y a pas de doute là-dessus, et c'est certainement le cas dans les Antilles et en Amérique latine, le financement du secteur des affaires au détail et de la petite entreprise se fait en devises locales, mais la majeure partie du financement provient de la réserve d'eurodollars.

M. Reid (Keno—Rainy River): Ce marché est virtuellement non réglementé à l'heure actuelle. Est-ce exact?

M. Frazee: Eh bien, il n'y a pas de—si vous parlez de règlements gouvernementaux . . .

M. Reid (Kenora—Rainy River): Ou d'organismes internationaux qui essaient de réglementer.

M. Frazee: Non, c'est juste.

M. Reid (Kenora—Rainy River): Est-ce que cela expliquerait en partie le fait que vos opérations internationales semblent être beaucoup plus profitables que beaucoup de vos opérations au pays?

M. Frazee: Non, c'est actuellement un marché très concurrentiel. Nos marges sont assez réduites, mais ce n'est pas un marché qui fait intervenir beaucoup de main-d'oeuvre. Dans

[*Texte*]

32-33,000 people and about 6,000 in our international division. Those 6,000 produce about 35 per cent of our earnings and have had good margins, but it is a reflection mainly of the overhead costs.

Mr. Reid (Kenora—Rainy River): Would the kind of lending you do in your international operations be more along the lines of larger loans as opposed to a range of lending which you do in your domestic operations?

Mr. Frazee: Except for Latin America and the Caribbean where we have a branch system, that would be correct. It would be, in some cases, to countries or agencies of countries, hydro, electricity facilities or whatever and, in other cases, to private enterprise within those countries, and to multinationals including Canadian.

Mr. Reid (Kenora—Rainy River): I would like to turn my attention to the various categories of lending that you do in Canada, and I note that there are a number of lending operations which are highly subsidized, some by government and some by your lending practices. For example, I note that your return on your mortgage portfolio leaves only 12 per cent. The cost of raising money is about 15 per cent. Obviously, somebody is subsidizing your mortgage portfolio. You are taking enormous losses. How does the bank account for putting the money into that kind of a losing—

Mr. Frazee: We still have a lot of mortgages at about 10 or 12 per cent. What is the total now?

Mr. Smee: Just under 12; about $7 billion—

Mr. Frazee: —in mortgages that were made some time ago and there is no doubt about it that we are under water with those mortgages. It is part of the total cost and, whether you use the term subsidy—I do not like to use the term subsidy—when you are in this business you know that interest rate trends can create problems for you: certainly that mortgage portfolio. That is why people are sometimes surprised when I say we would rather see interest rates stable but at lower levels because it means—I am not thinking so much of the loans at lower levels. I am thinking of the deposits at lower levels.

• 1155

Mr. Reid (Kenora—Rainy River): That means that, when you examine the portfolio of investments or loans that you have made, the borrowers, who have to borrow at current market rates, are also paying the bank the cost of those loans that you have made—for whatever reason—at less than market rates. In other words, not all mortgages are subject to the fluctuations of the interest rates in the way a demand loan would be.

[*Traduction*]

nos opérations canadiennes, nous avons environ 32,000 ou 33,000 personnes et, dans notre division internationale, environ 6,000 personnes. Ces 6,000 personnes produisent environ 35 p. 100 de nos gains, nous avons eu de bonnes marges, mais cela reflète principalement les coûts d'exploitation.

M. Reid (Kenora—Rainy River): Le genre de prêts que vous consentez dans vos opérations internationales seraient-ils davantage de gros prêts par opposition à la vaste gamme de prêts que vous consentez dans le cadre de vos opérations au Canada?

M. Frazee: Cela est vrai sauf pour l'Amérique latine et les Antilles où nous avons un système de succursales. Dans certains cas, les prêts seraient consentis à des pays ou à des organismes, à des projets hydro-électriques ou quoi que ce soit; dans d'autres cas, les prêts sont consentis à l'entreprise privée de ces pays-là, et à des multinationales dont certaines multinationales canadiennes.

M. Reid (Kenora—Rainy River): J'aimerais maintenant parler des diverses catégories de prêts que vous consentez au Canada, et je vois qu'il y a un certain nombre de prêts qui sont beaucoup subventionnés, soit par le gouvernement, soit par vos politiques de prêts. Par exemple, je vois que le rendement de votre portefeuille hypothécaire n'est que de 12 p. 100. Votre argent vous coûte environ 15 p. 100. Il y a évidemment quelqu'un qui subventionne votre portefeuille hypothécaire. Vous faites des pertes énormes. Comment la banque peut-elle être justifiée de mettre de l'argent dans ce genre d'entreprise où elle perd . . .

M. Frazee: Nous avons encore beaucoup d'hypothèques à environ 10 ou 12 p. 100. Combien au total maintenant?

M. Smee: Un peu moins de 12; pour une valeur d'environ 7 milliards de dollars . . .

M. Frazee: Ce sont des hypothèques qui ont été contractées il y a quelque temps, et il ne fait aucun doute que nous perdons de l'argent avec ces hypothèques. Cela fait partie du coût global et, si vous employez le terme subvention—je n'aime pas ce terme—quand vous êtes dans les affaires, vous savez que les taux d'intérêt peuvent vous créer des problèmes: et c'est certes le cas pour le portefeuille hypothécaire. C'est la raison pour laquelle les gens sont surpris parfois quand je dis que nous aimerions plutôt voir des taux d'intérêt stables, mais à des niveaux inférieurs, parce que cela signifie . . . Je ne pense pas autant aux prêts à des taux d'intérêt inférieurs, qu'à des dépôts à des niveaux d'intérêt plus bas.

M. Reid (Kenora—Rainy River): Cela signifie que dans le cas de vos portefeuilles d'investissements ou de prêts, les emprunteurs, qui doivent emprunter au taux actuel du marché, assument indirectement le coût de ces prêts que vous avez accordés . . . pour quelque raison que ce soit . . . à des taux inférieurs à ceux du marché. En d'autres termes, toutes les hypothèques ne sont pas assujetties aux fluctuations de taux d'intérêt auxquelles sont soumis les prêts.

[*Text*]

Mr. Frazee: There will be less of that problem in the future because the term of mortgage loans has been steadily declining. Nowadays you have everything from variable rates to maximum three years; the majority of them would be on a one-year basis. You have to look at the whole mix. There is no doubt about it that there are some losers at the moment. Depending on interest rate trends, they could very well turn around.

Mr. Reid (Kenora—Rainy River): But, at the present time, because of the practice we used to have with regard to mortgages—with the long-term mortgages and five-year term mortgages—the situation really is that those people who are lending—and also, probably, those people who are depositing—are picking up the losses that the bank is incurring—or the subsidy, as I would prefer to look at it. Those losses have to be covered from some point.

Mr. Frazee: No, you are still operating in in the open marketplace. It is not just the banks who are in there. Your spreads are controlled by the marketplace. You cannot just adjust them—well, not arbitrarily for a very long period of time.

I would suggest that, if there is anyone who is bearing the main burden of what you are discussing, it is the shareholders.

Mr. Reid (Kenora—Rainy River): Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Reid. Mr. Lambert.

Mr. Lambert: Mr. Chairman, first of all, I have made statements when other people have been before this committee to the effect that the *raison d'être* of this committee—the question we are studying—is no longer in existence. It came about some six or eight months ago when profit margins were announced on a quarterly basis and interest rates were high, when people, for instance, did not even think of what you have got on pages 11 to 17, or 15, in your brief. It was simplistic. I suggest that, frankly, half of the university staffs in economics and others—the entire media in this country and every member of Parliament—should read this. Then they would not stand up on their feet and bray.

An hon. Member: Some of us do not.

Mr. Lambert: Actually, this simplifies the question. For instance, paragraphs three and four on page 11—I will read them:

It was a successful year for the Royal. Overall results saw profit increase by 50 per cent over 1980; . . .

That is what you saw in the headlines.

. . . assets rise by 39 per cent; . . .

Nobody examined what the hell "assets" meant.

. . . earnings per share increase by 33 per cent.

Per cent of what? Per cent of what? And then you say:

But these figures by themselves are meaningless. They are presented out of context; . . .

[*Translation*]

M. Frazee: Ce problème sera moindre à l'avenir car la durée des prêts hypothécaires diminue régulièrement. Aujourd'hui, cela va des taux variables à un maximum de trois ans; pour la majorité, l'échéance est d'un an. Il faut tenir compte de l'ensemble. Il est incontestable qu'à l'heure actuelle certains y perdent. Cependant, en fonction de l'évolution des taux d'intérêt, la situation peut leur devenir favorable.

M. Reid (Kenora—Rainy River): Oui, mais à l'heure actuelle, étant donné la pratique suivie jusqu'à présent pour les hypothèques . . . les hypothèques à long terme et les hypothèques sur cinq ans . . . dans la réalité, les prêteurs . . . et, fort probablement, les déposants . . . assument les pertes des banques . . . ou, et je préfèrerais dire leur accordent un subventionnement. Ces pertes doivent être couvertes quelque part.

M. Frazee: Non, ces opérations se font toujours sur le marché libre. Il n'y a pas que les banques. C'est le marché qui établit les écarts ou marges. Il est impossible de les ajuster . . . tout du moins, de manière arbitraire pour une période très longue.

Selon moi, si certains assument le fardeau dont vous parlez, ce sont les actionnaires.

M. Reid (Kenora—Rainy River): Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Reid. Monsieur Lambert.

M. Lambert: Monsieur le président, tout d'abord, j'ai déjà dit en la présence d'autres témoins que la raison d'être de notre Comité, la question qu'il étudie, n'existait plus. Cette question a été posée il y a six ou huit mois alors que les marges de profits étaient annoncées sur une base trimestrielle et que les taux d'intérêt étaient élevés, lorsque les gens, par exemple, ne pensaient même pas à ce que vous avez aux pages 11 à 17, ou à la page 15 de votre mémoire. C'était simpliste. Bien sincèrement, la moitié des professeurs d'économie des universités et d'autres . . . tous les medias de ce pays et tous les parlementaires . . . devraient lire ce mémoire. Ils ne se lèveraient plus à chaque instant pour braire.

Une voix: Ce n'est pas le cas de tous.

M. Lambert: En réalité, cela simplifie la question. Il y a, par exemple, les paragraphes 3 et 4 à la page 11 . . . je vous les lis:

La Banque Royale a connu un exercice excellent en 1981: par rapport à 1980, son bénéfice a progressé de 50 p. 100, . . .

C'est ce qu'on pouvait lire dans les grands titres.

. . . son actif augmente de 39 p. 100, . . .

Personne n'a cherché à savoir ce que «actif» voulait dire.

. . . et son bénéfice par action de 33 p. 100.

Pour cent de quoi? Pour cent de quoi? Et ensuite vous dites:

Pris isolément, ces chiffres ne veulent rien dire. Ils sont présentés en-dehors de tout contexte, . . .

[*Texte*]

That is what happens during Question Period. That is what happens in newspaper headlines and in television programs and with commentators. They do not tell how banks earn their profit.

For instance, it was assumed that all of the increases in bank profits were the result of high interest rates in Canada. That gave rise to calls for special surtaxes on the banks and all the others—that is, on the chartered banks. Nobody has talked about the Class B banks and what they have been doing—and they have been doing very well, thank you. They do not provide any comparison of profitability with previous years, with other banks, or with other businesses, and that is precisely that.

The result is this committee has been tossed out, with all due respect, like a mangy red fox to divert attention from other matters. If people had attended to the hearings on the revision of the Bank Act, a lot of the things we are talking about now were apparent then. The only benefit is as some of your colleagues have said, that you have procured material to explain your case now that you, yourselves, did not know, and that you have done a far better job. To that extent, I agree with them.

• 1200

But there is one point I want to go to here, and it is part of your case of profits. I think you are using the wrong theory of accounting with regard to your funds and your mortgages. You were telling Mr. Reid the banks operate on last-in, first-out: the last money deposited at whatever interest rate it is is the money first out and, therefore, you say, if we have to lend at 15 or 16 per cent, we are using 18 or 19 per cent money. Nonsense!

I am sure you have some 20-year mortgages in your portfolio and you are getting payments on them. That money is not earning you a great deal of interest at the present time but it is cheap money and it is going into your general funds, to be lent out again. So, therefore, it is not last-in money. I think the theory should be that you are using it in a general mix, like the Consolidated Revenue Fund of government, considering the real cost of your mortgage money.

Now, having said that, nowhere in your recitals of profits do you go into what are your costs and what are your precise categories of revenues. For instance, how much money do you make on money trading? The day before yesterday, I heard that the TD, one of your competitors, makes about $61 million a year.

Mr. Frazee: Just a second, we have it here.

Mr. Lambert: If you have it, then you could help me out. Is it in the annual statement?

Mr. Frazee: I think so, yes.

Mr. Lambert: All right.

[*Traduction*]

C'est ce qu'on dit pendant la période des questions. C'est ce qu'on dit dans les grands titres, à la télévision et ce que disent les commentateurs. Ils ne disent pas comment les banques gagnent leurs bénéfices.

Par exemple, on a supposé que toutes les augmentations des bénéfices des banques étaient le résultat des taux d'intérêt élevés au Canada. Tout le monde a réclamé une surtaxe spéciale sur les banques et toutes les autres . . . c'est-à-dire, les banques à charte. Personne n'a parlé des banques de catégorie B et de ce qu'elles faisaient . . . et elles se débrouillaient très bien, merci. Elles ne fournissent pas de tableaux comparatifs de bénéfices d'année en année, avec les autres banques, ou avec les autres entreprises, et c'est justement pour cela.

En conséquence, ce Comité a été lancé, sauf votre respect, comme un loup blanc pour détourner l'attention. Si les gens avaient participé aux audiences sur la révision de la Loi sur les banques, ils sauraient que nombre des choses dont nous parlons maintenant étaient déjà alors apparentes. Le seul bénéfice, comme certains de vos collègues l'ont dit, est que vous avez pu vous procurer de quoi vous expliquer maintenant, sur la base de choses qui vous étaient inconnues jusqu'à présent, et que vous avez réalisé un bien meilleur travail. Dans cette mesure, je suis d'accord avec eux.

Cependant, il y a un point dont j'aimerais vous parler, il s'agit d'une partie de votre théorie sur les bénéfices. Je crois que votre théorie de comptabilité concernant vos fonds et vos hypothèque n'est pas la bonne. Vous avez dit à M. Reid que les banques opéraient en fonction du principe du «dernières entrées, premières sorties»: les dernières sommes d'argent déposées à un taux d'intérêt quel qu'il soit sont les premières à sortir et, par conséquent, selon vous, pour prêter à 15 ou 16 p. 100, vous vous servez d'argent à 18 ou 19 p. 100. C'est absurde!

Je suis certain que vous avez quelques hypothèques sur 20 ans dans votre portefeuille et que vous en percevez les paiements. Cet argent ne vous rapporte pas beaucoup d'intérêt à l'heure actuelle mais c'est de l'argent bon marché qui entre dans votre caisse générale pour être de nouveau prêté. Par conséquent, il ne s'agit pas de dernière rentrée. En réalité, vous vous en servez pour vos opérations diverses, un peu comme le Fonds du revenu consolidé du gouvernement, compte tenu du coût réel de votre argent hypothécaire.

Cela dit, nulle part dans vos énumérations de bénéfices n'indiquez-vous vos coûts et vos catégories précises de revenu. Par exemple, combien vous rapporte le commerce des changes? Avant-hier, un de vos concurrents, la Toronto Dominion, nous a dit que cela lui rapportait environ 61 millions de dollars par an.

M. Frazee: Un instant, nous avons ce chiffre.

M. Lambert: Si vous l'avez, pourriez-vous m'aider? Est-ce que c'est dans le rapport annuel?

M. Frazee: Oui, je crois.

M. Lambert: Très bien.

[*Text*]

Mr. Frazee: $100 million.

Mr. Lambert: All right. That is the statement as of October 31, 1981?

Mr. Frazee: Yes.

Mr. Lambert: All right, the last. That is the figure in this particular *Bank Profits in Canada* submitted to us. Those are the profits . . . ?

Mr. Frazee: For 1981 for the most part. There are some updated figures in it.

Mr. Lambert: All right, fine. You have told us how much money you made out of the $492.5 million that the Royal made to October 31, 1981? You have told us how much you made in the international operations, and generally, what your overhead costs were for that. How much do you make, for instance, from what you would call directly commercial operations as against personal loans? All right, if it is in there—

Mr. Frazee: It is in there, yes.

Mr. Lambert: —tell us precisely where. This is the information that should be readily available for members of Parliament making charges about bank profits. We should have ready access or those who reply should be able to obtain those figures very readily. That is why I think this exercise is of some benefit to all of us, so we will know where the information is and whether the theories we are propounding are just apple sauce or something less.

Let us look on the expense side, Mr. Frazee. I made a comment the other day to Mr. Bell of the Bank of Nova Scotia that, looking at your annual report, you have got the civil service disease, particularly that of the public . . . . You have so many chiefs, I wonder whether you have any Indians. There are more categories of vice-presidents than there are of assistant deputy ministers, and they are all paid commensurably.

• 1205

An hon. Member: Well, let us hope so.

Mr. Lambert: Relative to that cost, have you had a real management study of your corporate structure in recent years?

Mr. Frazee: Yes, we have, Mr. Lambert. We study it regularly and, sometimes, I look at that list of our executive officers, and reflect back to when I first became one, and we probably had a half-dozen or something. Then I am immediately reminded I am living in the past, and I guess I am. But we analyse our structure pretty carefully and we have certain guidelines for appointment to the vice-presidential level. You have to qualify in many respects.

Mr. Lambert: Well, it is just that point with which I am concerned. That is an integral part of costs that the public perceives.

Mr. Frazee: We are also a pretty big bank.

[*Translation*]

M. Frazee: 100 millions de dollars.

M. Lambert: Très bien. Il s'agit du bilan pour l'année se terminant le 31 octobre 1981?

M. Frazee: Oui.

M. Lambert: Très bien, pour l'année dernière. Ce chiffre figure dans ce mémoire sur les bénéfices des banques canadiennes que vous nous avez soumis. Ce sont les bénéfices . . .

M. Frazee: Pour 1981, pour la majeure partie. Il y a quelques chiffres plus récents.

M. Lambert: Très bien. Vous nous avez dit combien les 492.5 millions de dollars réalisés par la Banque Royale au 31 octobre 1981 vous avaient rapporté. Vous nous avez dit combien vous avez fait de profits dans vos opérations internationales, et d'une manière générale, quels frais généraux cela entraînait. Par exemple, combien vous rapportent les opérations commerciales directes par opposition aux prêts personnels. Très bien, si ce chiffre était cité . . .

M. Frazee: Oui.

M. Lambert: . . . dites-nous exactement où. C'est le genre de renseignement à fournir immédiatement aux parlementaires accusant les banques de bénéfices excessifs. Nous devrions y avoir accès facilement ou ceux qui répondent devraient pouvoir accéder très facilement à ces chiffres. C'est la raison pour laquelle je pense que cet exercice a une certaine valeur pour nous tous, car nous saurons où trouver ces renseignements ou si les théories que nous proposons ne sont que des bobards ou ne valent pas tripette.

Arrêtons-nous un instant aux dépenses, monsieur Frazee. J'ai dit l'autre jour à M. Bell de la Banque de Nouvelle-Écosse que son rapport annuel présentait tous les symptômes de la maladie de la fonction publique, surtout . . . Vous avez tellement de chefs que je me demande si vous avez des Indiens. Il y a plus de catégories de vice-présidents qu,il n'y a de sous-ministres adjoints, et leurs salaires sont en conséquence.

Une voix: Espérons-le.

M. Lambert: Compte tenu de ces dépenses, avez-vous dernièrement procédé à une étude de la structure administrative de votre compagnie?

M. Frazee: Oui, monsieur Lambert. Nous le faisons régulièrement et, parfois, en parcourant la liste des membres de notre exécutif, je songe à l'époque où j'y suis entré pour la première fois, et nous n'étions probablement pas plus d'une demi-douzaine. Je suis alors immédiatement rappelé de la réalité du présent, car le passé est le passé. Nous étudions avec grand soin notre structure administrative et nous avons certaines directives pour les nominations au niveau de vice-président. De nombreuses conditions sont à remplir.

M. Lambert: C'est justement ce qui me préoccupe. Cela fait partie intégrante des dépenses perçues par le public.

M. Frazee: Nous sommes également une très grosse banque.

[*Texte*]

Mr. Lambert: Well, I do not know. You know, they reorganized the Canadian forces, and we used to run about 105,000 people with about a dozen major-generals and a few air vice-marshalls and admirals; now they run far less than half of that with two-and-a-half times the number of general officers. That is the sort of thing I am looking at and, frankly, our defence forces are not a patch on what they were 20 years ago.

The Chairman: Last question, Mr. Lambert.

Mr. Lambert: Maybe you are all right, but I am wondering whether some of your colleagues are all right in this business of corporate structure. Last, again something the public look at and are very envious about—and the little person who perceives it feels he is being nickel-and-dimed by the recent increase in bank service charges. I am not in agreement with what you are doing there, generally. He says, look, I am paying for that fine structure in Montreal. I am paying for these new towers in Calgary; and we have paid for, shall we say, the status struggle of those towers in Toronto. The question is: Are the banks paying adequate rent in those buildings? Is there some subsidy? Are your building subsidiaries profitable?

Mr. Frazee: Mr. Chairman, answering them in reverse order, we try to make all our subsidiaries fully profitable. We have objectives for them which have to be consistent with The Royal Bank's overall profit objectives. I cannot say in any one year that every subsidiary is profitable, but that is our objective. Insofar as the buildings are concerned, yes; we apply market rates, even to buildings we own ourselves. The branches occupying the space, or departments, have to pay the bank the going market rates. The total of our real estate investment is about $600 million against a capital of about $3 billion. So we are not using depositors' money in that context.

Many of the buildings, of which you mentioned two, specifically Montreal and Calgary, are projects which we do not own. We rent them. The development was by independent developers. In some cases, we do own the buildings. In Toronto, for instance, we do. But they are rented and these buildings, quite frankly, are a profitable investment.

The Chairman: Thank you, Mr. Lambert. That is it. You are at 13 minutes already.

Mr. Lambert: All right. I will not make a comment. You are going to wrap up this session without it.

The Chairman: Mr. Ferguson.

• 1210

Mr. Ferguson: Mr. Chairman, I would like just very briefly follow up on an area that Mr. Bloomfield touched on when he was talking about the losses in the farm sector and the cyclical

[*Traduction*]

M. Lambert: Je ne sais pas. Vous savez, les Forces armées canadiennes ont été réorganisées, les effectifs étaient d'environ 105,000 avec à peu près une douzaine de majors généraux et quelques vice-maréchaux de l'air et d'amiraux; les effectifs ont été réduits de plus de la moitié avec deux fois et demie plus d'officiers généraux. C'est ce genre de détails qui m'intéressent et, à franchement parler, notre armée est loin de valoir ce qu'elle valait il y a 20 ans.

Le président: Votre dernière question, monsieur Lambert.

M. Lambert: Vous avez peut-être raison, mais je me demande si certains de vos collègues ont tous raison au niveau de la structure administrative. Il y a quelque chose que le public perçoit et dont il est très envieux—je veux parler du petit épargnant qui estime faire les frais des récentes augmentations de vos prestations de services. D'une manière générale, je désapprouve votre action dans ce domaine. Il dit: «C'est avec mon argent qu'est financé ce bel édifice à Montréal, c'est avec mon argent qu'on finance ces nouvelles tours à Calgary; et c'est nous qui payons, dirons-nous, les frais de cette lutte de statut de ces tours à Toronto». La question est la suivante: les loyers des banques dans ces immeubles sont-ils appropriés? Ces loyers sont-ils en quelque sorte subventionnés? Vos filiales dans le bâtiment sont-elles rentables?

M. Frazee: Monsieur le président, pour répondre dans l'ordre inverse, nous faisons tout pour que toutes nos filiales soient totalement rentables. Nous leur fixons des objectifs conformes aux objectifs globaux des bénéfices de la Banque Royale. Je ne peux affirmer que toutes nos filiales sont rentables en permanence, mais c'est notre objectif. Pour ce qui est des immeubles eux-mêmes, oui; nous appliquons les taux du marché, même pour les immeubles dont nous sommes nous-mêmes propriétaires. Les succursales ou les services occupant l'espace doivent verser à la banque les taux pratiqués sur le marché. Le total de nos investissements dans l'immobilier est d'environ 600 millions de dollars alors que nos capitaux sont d'environ 3 milliards de dollars. Nous ne nous servons donc pas de l'argent des déposants dans ce domaine.

Nombre de ces immeubles, et vous en avez mentionnés deux en particulier, ceux de Montréal et de Calgary, ne nous appartiennent pas. Nous les louons. Ils ont été construits par des promoteurs indépendants. Dans certains cas, nous sommes propriétaires de ces immeubles. C'est le cas pour Toronto, par exemple. Mais nous louons, et ces immeubles, très franchement, représentent un investissement rentable.

Le président: Merci, monsieur Lambert. C'est terminé. Vous en êtes déjà à 13 minutes.

M. Lambert: Très bien. Je ne ferai pas de commentaire. Vous devrez mettre fin à cette séance sans commentaire de ma part.

Le président: Monsieur Ferguson.

M. Ferguson: Monsieur le président, je voudrais revenir très rapidement à ce que M. Bloomfield a dit des pertes dans le secteur agricole et de la nature cyclique des prix, phénomène

[*Text*]

nature of the prices that has caused the difficulty in the farm sector. I am aware that you do have agronomists in the field, and I appreciate the service they are giving. Have there been any comparisons made of those people who have suffered losses in the red meat sector? For example, you mentioned the tremendous losses they had suffered over the last year and a half or two years and all of a sudden the prices in the hog sector have gone up by 50 per cent and the cattle prices have gone up dramatically too.

I fully realize that it takes two to make a decision whether you expand. It is not only the bank manager, but it also has to be the farmer involved. But have you looked at the possibility that perhaps for other areas of the agriculture sector that do have regulatory bodies planning their production, they have a mechanism for setting their prices. Have you made a comparison of these two sectors? Have you made a study of which way would be the best for both the bank and the producer to proceed?

Mr. Frazee: I am sorry, Mr. Ferguson, I suspect our agricultural department stationed in Winnipeg has probably done something like that, but I do not have that information available to me right now. It is an interesting concept, but I cannot answer your question because I do not know. What you are talking about is areas where they have milk marketing boards and hog marketing boards as opposed to where it is completely market oriented.

Mr. Ferguson: Yes. Well, for example, last year the net Canadian farm income went up substantially, and this can be traced back to our excellent grain sales and transportation of that grain to markets, and also to the increased potato production in the Maritimes at very strong prices. While this was taking place, tremendous losses occurred in the red meat sector. When you are talking about cashflow projections—and I am a farmer, I do this myself, I know what I can project, say, in the poultry sector— how do you do it in the red meat sector where you do not have this type of stability built in? Has the bank looked at this possibility before we get into another down cycle?

Mr. Frazee: I would imagine our agricultural department has. I just do not have the information.

Mr. Ferguson: Thank you, Mr. Chairman. Those are the only two questions I wanted to clarify.

The Chairman: Thank you, Mr. Ferguson. Mr. Yurko.

Mr. Yurko: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Frazee, I believe that Canadians want to maintain their banking industry as the most stable, lowest-risk enterprise in the nation. They want a stable banking system, a good one, and they do not want to be ripped off either.

Now, The Royal Bank of Canada has almost 50,000 shareholders, almost 40,000 employees, and over 1,500 branches across the nation. You are a heck of a lot more than a corporate citizen; you are a national institution, and you affect the lives of literally all Canadians, or most Canadians, from

[*Translation*]

qui a provoqué de telles difficultés. Je sais bien que vous avez des agronomes, j'apprécie d'ailleurs les services qu'ils rendent. Est-ce qu'on a cherché à faire des comparaisons entre les producteurs de viande rouge qui ont souffert des pertes? Par exemple, vous avez parlé des pertes considérables auxquelles on a assisté depuis un an et demi ou deux ans et puis soudain, les prix du porc ont fait un bond de 50 p. 100 et les prix du bétail également sont montés en flèche.

Je sais bien que la décision de prendre de l'expansion doit être prise par deux personnes. Le gérant de banque n'est pas le seul en cause, l'agriculteur joue également un rôle. Mais avez-vous cherché à faire des comparaisons avec d'autres secteurs agricoles qui sont réglementés par des organismes qui planifient leur production et qui fixent leurs prix? Avez-vous cherché à comparer ces deux secteurs? Avez-vous cherché à déterminer le meilleur système à la fois pour la banque et pour le producteur?

M. Frazee: Monsieur Ferguson, je suis désolé, je pense que notre service agricole à Winnipeg a dû faire quelque chose de ce genre, mais personnellement je n'ai pas cette information pour l'instant. C'est une idée intéressante, mais je ne peux pas répondre à votre question car je ne connais pas la réponse. Vous parlez des offices de commercialisation du lait, du porc, par comparaison avec les secteurs de l'agriculture qui suivent librement le marché.

M. Ferguson: Oui. Par exemple, l'année dernière, le revenu net agricole a beaucoup augmenté et l'on peut attribuer cette tendance à des ventes de céréales excellentes et à des opérations de transport de ces céréales particulièrement bien menées. Egalement, la récolte de pommes de terre dans les Maritimes a été excellente et les prix se sont maintenus. Pendant toute cette période, le secteur de la viande rouge a connu des pertes énormes. Quand vous faites des projections sur les liquidités, et moi qui suis agriculteur, c'est un calcul que je fais, j'essaie de déterminer cela pour la volaille, par exemple, mais comment font les producteurs de viande rouge où il n'y a pas une telle stabilité? Est-ce que la banque a envisagé cette possibilité avant que le cycle ne soit de nouveau à la baisse?

M. Frazee: J'imagine que notre service de l'agriculture a dû le faire. C'est une information que je ne possède pas.

M. Ferguson: Merci, monsieur le président, c'étaient les deux questions que j'avais à poser.

Le président: Merci, monsieur Ferguson. Monsieur Yurko.

M. Yurko: Merci, monsieur le président. Monsieur Frazee, je suis convaincu que les Canadiens voudraient que le secteur bancaire reste l'entreprise la plus stable et la moins risquée du pays. Ils tiennent à un système bancaire stable, un bon système mais ils ne veulent pas non plus se faire avoir.

D'un autre côté, la Banque Royale du Canada a près de 50,000 actionnaires, près de 40,000 employés et plus de 1,500 succursales dans tout le pays. Vous êtes loin d'être une société comme les autres, vous êtes une véritable institution nationale et vous affectez l'existence de pratiquement tous les Cana-

[*Texte*]

one end to the other. So, besides corporate policies and profit and loss policies, you have to have humane policies, and humane policies at this particular time are quite vital.

I want to ask you a series of questions. The first, of course, is in connection with organization. In regards to your organization, you have 47 directors, as you have indicated. Only two women, which surprises me. And, indeed, not a single representative of labour. All the directors are corporate executives. I know a lot of them. Wonderful people. But I would ask you if you would give serious consideration to getting more women on your board because of your influence on the Canadian situation in total; second, if you would not want to give serious consideration to getting some members on your board representing the working segment of our society.

Mr. Frazee: I certainly subscribe to the idea. I think it would be desirable to have more women on our board. It is one of the things we are actively considering today, so there is no disagreement there.

• 1215

Insofar as labour is concerned, I am not quite sure where we look. Are you talking about a worker, or are you talking about somebody from the labour movement, or what are we talking about?

Mr. Yurko: I will leave you to explore that area. I do not want to give you any specific direction.

But my second question is—and I have a number to go through and I want to go through fairly quickly on these questions—I was very interested in your stabilization of executive salaries and the wage scales. I would like to ask if you, as a corporate entity, having some unique features, would not consider very seriously bringing in profit-sharing schemes and also stock dividends in lieu of wages to set the climate in Canada for a movement from the straight wage scale into other areas of equity, into ownership, into profit sharing, into indeed stock dividends as a way of payment in lieu of wages.

Mr. Frazee: Yes, we look at these things from time to time. Generally speaking, we find that people are most interested in cash. I am talking about the broad range of our employees. They are most interested in cash. This year the profit sharing would not give them much of a return.

Mr. Yurko: I can quite agree that people are interested in cash these days, at the interest rate structure we have where you can double your money in four years or sometimes less. Of course, everybody is interested in cash, and that is the economic problem of the nation today—very little equity investment and all debt investment because you can double your money so fast and the rates of return are so high. Indeed, if you look at the deposits on your 10-year review you can see dramatically what has happened as we come to the last couple of years.

[*Traduction*]

diens, ou du moins de la majorité d'entre eux, d'un bout à l'autre du pays. Par conséquent, j'imagine qu'en plus de vos politiques internes, vos politiques sur les profits et pertes, vous devez avoir des politiques humaines, des politiques qui à notre époque me semblent vitales.

Je vais donc vous poser une série de questions. Pour commencer, je parlerai évidemment de l'organisation. Vous avez 47 directeurs comme vous nous l'avez dit. Sur ce nombre, deux femmes seulement, cela me surprend. A part cela, pas un seul représentant des travailleurs. Tous les directeurs sont des cadres supérieurs de la société. Je connais beaucoup d'entre eux, ce sont des gens merveilleux mais cela ne m'empêchera pas de vous demander si vous n'envisageriez pas d'avoir plus de femmes dans votre conseil étant donné votre influence nationale. Deuxièmement, ne pensez-vous pas que vous devriez avoir également des représentants des travailleurs de notre société?

M. Frazee: Je suis parfaitement d'accord avec cette idée. Effectivement, il faudrait que nous ayons plus de femmes à notre conseil. C'est d'ailleurs une des choses que nous étudions sérieusement à l'heure actuelle; je suis donc parfaitement d'accord.

Quant aux représentants des travailleurs, où faut-il aller les chercher? Est-ce que vous pensez à un travailleur, à un représentant d'un mouvement syndical, à qui pensez-vous exactement?

M. Yurko: Je me fie à vous pour approfondir la question. Je ne veux pas vous donner des indications trop précises.

Je passe à la deuxième question, car j'en ai plusieurs et je veux les énumérer assez rapidement: votre plan de stabilisation des salaires et des traitements des directeurs m'a semblé très intéressant; vous appartenez à une société qui a des catactéristiques uniques, à ce titre, que penseriez-vous de l'idée d'une participation aux bénéfices et également de dividendes qui tiendraient lieu de salaires? Vous pourriez être les premiers à introduire au Canada tout un système, parallèle aux échelles de salaires conventionnelles, de participation, de propriété, de partage des bénéfices et même de dividendes.

M. Frazee: Oui, c'est une idée sur laquelle nous revenons de temps en temps. En règle générale, les gens préfèrent du liquide. Je parle de la majorité de nos employés. Ils préfèrent avoir de l'argent comptant. Cette année, si nous partagions les bénéfices, ils n'auraient pas grand-chose.

M. Yurko: Je comprends que les gens préfèrent de l'argent comptant par les temps qui courent; avec les taux d'intérêt que nous avons, il est devenu possible de doubler son capital en 4 ans, parfois moins. Évidemment, tout le monde veut du comptant et c'est d'ailleurs la source de notre grand problème économique à l'heure actuelle: trop peu d'investissements et les rares investissements dans le secteur des dettes puisqu'il est possible de doubler son capital tellement rapidement et que les profits sont tellement élevés. D'ailleurs, dans notre récapitulation des dépôts pour toute le décennie, vous pouvez voir à quel point la courbe s'est accentuée depuis deux ans.

[*Text*]

Canadians are putting their moneys in the bank. You have massive increases in terms of Canadian dollar deposits. Indeed, foreign currency deposits are very high because it is such a tremendous rate of return everybody wants to invest their money rather than put it in equity, which might give you a greater dividend down the way, but not immediately.

So my first question to you is simply this, and there are a couple of questions in this area. At what level do you think the Canadian dollar should be stabilized versus the U.S. dollar in today's economic market?

Mr. Frazee: I believe the dollar should be permitted to float. I think the central bank's policy of intervention, as I understand that policy, to prevent dramatic changes over a short-term is necessary, so it is not an absolutely free-float, but I believe that the marketplace should determine it. I have not any magic number where it should be. I do not think it is any worse at 79 cents than it is at 81 cents. I would like to see it a little stronger than it is.

Mr. Yurko: Okay, I will just leave that area for a minute. I want to come back to it. My next question is in regard to the humane aspect of the bank, particularly foreclosures on bankruptcies today and particularly in the area of the principal residence of a family or a homeowner. Some of us consider it vitally important that some of the major institutions lead the way in this area by supplying at least a year's notice in regard to a mortgage foreclosure, or six months, or some period of time that is broadcast in such a way that these people who are facing bankruptcy, whether it is personal bankruptcy with respect to their home, or whether it is small business bankruptcy, have some degree of notification, have some time in which they can deal with the situation. Some of us felt a year was necessary on homes. Some feel that six months is necessary in the small business sector.

I want to know whether you, as a major corporate banking system in the nation, have given serious consideration to providing sufficient notice prior to bankruptcy proceedings and have given some thought to publicizing this policy so that Canadians would know what they have to deal with.

Mr. Frazee: No, we have not considered a specific time period—12 months, 6 months, or something like that. But there is no doubt about the fact that we do not undertake a foreclosure of a mortgage or putting a company into receivership without extensive discussions with the borrower. We believe it is in the best interests of the bank not to have this ultimate disaster occur. If there is any possible way of working out of the difficulties, it is in our best interests to do so; it is also in the best interests of the individual. We have found in quite a number of cases where there has been foreclosure, it has been at the request of the homeowner. He has just said, I give up. I am going to move out. It is all yours. That sort of thing.

[*Translation*]

Les Canadiens mettent leur argent à la banque. Les dépôts en dollars canadiens ont subi une augmentation massive. Les dépôts en monnaies étrangères également sont très élevés à cause des bénéfices considérables qui sont devenus possibles. Tout le monde préfère investir son argent au lieu d'acheter des actions qui pourraient rapporter plus à long terme, mais pas tout de suite.

Et je vous pose donc cette question, ces deux questions plutôt: étant donné le marché économique actuel, à quel niveau pensez-vous qu'il faudrait stabiliser le dollar canadien par rapport au dollar américain?

M. Frazee: Je pense que le dollar doit continuer à flotter. La politique d'intervention de la banque centrale qui apparemment est là pour empêcher des changements trop brusques à court terme, est nécessaire si bien que notre monnaie ne flotte pas absolument mais tout de même, je pense que les forces du marché doivent déterminer sa valeur. Il n'y a pas de chiffres magiques. A mon avis, ce n'est absolument pas plus grave à 79 qu'à 81. J'aimerais qu'il soit un petit peu plus fort.

M. Yurko: Très bien, je change de sujet un moment mais j'y reviendrai. Je passe maintenant à l'élément humain dans les affaires bancaires, en particulier les saisies, les faillites et surtout les saisies sur la résidence principale d'une famille ou d'un propriétaire. Certains d'entre nous pensent qu'un progrès important doit être accompli et qu'un certain nombre de nos principales institutions montrent le chemin et donnent au moins un préavis d'un an, ou du moins de 6 mois, ou en tous cas un certain préavis sur les saisies d'hypothèques. Ainsi, avec ce préavis, les gens qui sont acculés à la faillite, qu'il s'agisse d'une faillite personnelle mettant en cause leurs maisons ou encore de la faillite d'une petite entreprise, disposent au moins d'un peu de tempps pour faire face à la situation. Pour les maisons, certains d'entre nous pensent qu'un an est un minimum. D'autres estiment que pour une petite entreprise il faudrait un préavis de 6 mois.

Votre compagnie est un des principaux éléments du système bancaire de notre pays; est-ce que vous avez envisagé sérieusement d'envoyer des préavis suffisants dans le cas de faillites et également de faire une campagne de publicité pour que les Canadiens sachent à quoi s'attendre?

M. Frazee: Non, nous n'avons pas envisagé de délais précis, qu'il s'agisse de 12 mois ou de 6 mois, par exemple. Mais de toute façon, nous ne saisissons jamais une hypothèque, nous ne mettons jamais une compagnie en faillite sans avoir avoir discuté longuement de la situation avec l'emprunteur. Nous estimons que la banque a tout intérêt à prévenir le désastre final. S'il existe la moindre possibilité de solution, nous avons tout intérêt à la favoriser, de même que le principal intéressé. Il est arrivé relativement souvent que ce soit le propriétaire d'une maison qui nous demande de le saisir. Il nous dit: «J'abandonne, je déménage, faites comme chez vous.» Cela arrive.

[*Texte*]

• 1220

Mr. Yurko: There are a few of those. More of the others.

I would like to see the Royal Bank, if possible, establish some policy on a voluntary basis in this area. I think it would do you well as a corporate institution in Canada.

I just had one other question, Mr. Chairman, and it is a very important area. I heard you comment on the fact that we need equity investment rather than capital investment and, in particular, foreign equity investment in Canada rather than debt equity investment in Canada. Most of it is short-term debt equity investment in Canada for high rate of returns on an interest rate basis. But we desperately need equity investment. Of course, the megaprojects are all falling apart because there is no desire to bring in equity capital for a longer-term return rather than short-term return through the interest rate structure.

Mr. Frazee, until we find some way of bringing in equity capital, until we can convert our own economic cycle to equity capital rather than all debt capital, we are not going to recover economically. As the major leader in the Canadian corporate world, I would like to know from you what we can do in terms of turning this economy around at the earliest opportunity, to have our savings invested in equity and bring foreign capital in in the form of equity rather than all debt capital where you get a massive rate of return. What can we do politically or as the private sector? Maybe you can tell us what you can do as the private sector.

Mr. Frazee: Well, I think the first thing is—and I have repeated this many times—to address the subject of inflation. If you have that under control a lot of the other things are going to fall into place. There are other things that have to happen, but as long as you have high levels of inflation and the threat of increasing inflation, it is going to be very difficult to have people develop the level of confidence that is necessary to get into equity markets, for instance.

The Acting Chairman (Mr. Deniger): Thank you very much. That completes the first round. We will proceed with a very short second round, one member from each side. Mr. Duclos.

M. Duclos: Merci, monsieur le président. J'aurais deux questions à poser à M. Frazee.

Dans les états financiers, il y a une rubrique qui s'appelle «frais autres que les intérêts versés». A partir de quels critères attribuez-vous ces frais, d'une part aux opérations internationales et d'autre part aux activités canadiennes?

Mr. Frazee: Could I ask, Mr. Chairman, what page you are looking at?

Mr. Duclos: It is on page 56.

[*Traduction*]

M. Yurko: Sûrement pas très souvent. Ceux qui tiennent bon doivent être plus nombreux.

J'aimerais beaucoup que la Banque Royale accepte volontairement si possible, d'adopter une politique dans ce sens. Ce serait donner le bon exemple.

Monsieur le président, j'ai une dernière question sur un sujet particulièrement important. Vous avez dit qu'au lieu d'investir sous forme de capitaux, nous ferions mieux d'investir dans les sociétés et qu'en particulier, nous devrions remplacer les investissements sous forme de prêts par des investissements en devises étrangères dans les sociétés canadiennes. À l'heure actuelle, la plupart des investissements au Canada sont sous forme de prêts à court terme, car, à cause des taux d'intérêt, ce sont eux qui rapportent le plus. Mais notre industire manque désespérément d'investissement. Bien sûr, les méga-projets sont en train de s'effondrer parce que personne n'a envie d'immobiliser des capitaux pour de longues périodes quand les taux d'intérêt actuels permettent de tels bénéfices à court terme.

Monsieur Frazee, je prétends que nous ne rétablirons pas notre économie tant que nous n'aurons pas trouvé le moyen d'attirer des capitaux dans nos entreprises, tant que nous n'aurons pas converti notre cycle économique et remplacé les prêts par des investissements de capital-actions dans l'industrie. Vous qui ouvrez la voie aux autres sociétés canadiennes, pouvez-vous me dire ce que nous pouvons faire pour renverser cette tendance le plus tôt possible pour favoriser des investissements à long terme et attirer des capitaux étrangers au lieu d'avoir tout le système sur le principe du dépôt qui permet d'énormes bénéfices. Qu'est-ce que nous pouvons faire sur la scène politique, que peut faire le secteur privé? Essayez de nous dire ce que le secteur privé peut faire.

M. Frazee: Eh bien la première chose à faire, je l'ai déjà dit souvent, c'est de régler le problème de l'inflation. Cela contrôlé, beaucoup d'autres choses rentreront dans l'ordre. Il y a évidemment d'autres conditions, mais tant que l'inflation restera à ce niveau, tant que la menace de l'inflation continuera à planer, il sera très difficile de donner aux gens suffisamment de confiance pour qu'ils investissent en bourse, par exemple.

Le président suppléant (M. Deniger): Merci beaucoup. Le premier tour est maintenant terminé. Nous allons faire un deuxième tour, très rapidement. Un député de chaque côté. Monsieur Duclos.

Mr. Duclos: Thank you, Mr. Chairman. I have two questions for Mr. Frazee.

In the financial statements, there is a title: "Costs Other Than Interests Paid". How do you allocate these costs to your international operations or to your Canadian operations?

M. Frazee: Monsieur le président, de quelle page parlez-vous?

M. Duclos: De la page 56.

[*Text*]

Mr. Frazee: And the question is, how do we determine which is international?

Mr. Duclos: Yes.

Mr. Frazee: Well, the expenses charged to international are those which are incurred largely outside this country or by the international division. Mr. Taylor is not outside the country but the expenses of his department are charged to the international division. But essentially, the non-interest expenses are those incurred outside this country.

Mr. Duclos: What about the fixed cost of your headquarters?

Mr. Frazee: Everything. Everything, if it is outside the country.

Mr. Duclos: Okay.

Par ailleurs, sur les 492 millions de dollars de bénéfices, après impôts, réalisés en 1981, 177 ont été le résultat de vos activités à l'étranger. Il y a à la page 24 de votre rapport annuel un tableau très intéressant; c'est le tableau 7 qui donne la ventilation des activités au Canada. D'une part, vous avez l'actif; dans la deuxième colonne, les bénéfices après impôts; et dans la troisième colonne, le rendement de l'actif pour chacune des rubriques.

• 1225

Je me rends compte que dans la section du rapport traitant des activités à l'étranger, on n'a pas une ventilation semblable. On a, bien sûr, le tableau 10 qui nous donne les différents secteurs du marché et qui nous indique quelle part de l'actif chacun des secteurs représente. Mais, les marchés monétaires internationaux représentent 36 p. 100 de l'actif moyen à l'étranger. Qu'est-ce que cela vous a rapporté comme bénéfices après impôts? Et quel est le rendement de l'actif? Autrement dit, le même tableau, mais pour les activités à l'étranger.

Mr. Frazee: Okay. I am going to ask Mr. Taylor whether he would like to enlarge on it. It is obviously not there. Our principal areas of activity are in the larger loans as opposed to consumer, as you can see from that table. But do we have available . . . ? There is no reason why we would not be prepared to put it out, I would think. Do we have anything comparable to . . . ?

Mr. A. Taylor: We have not produced that breakdown on an ROA basis with the international activities.

But, in answer to your specific question on international money markets, I would refer again to the fact that we do publish foreign-exchange revenues, which is a major part of the international money-market operations. We are showing that there is some $100.1 million in earnings through foreign-exchange revenues; that comes out of chart 4 on page 14. That is a major part of the earnings that fall into that particular sector. But, no, we have not been providing that breakdown on an ROA basis.

[*Translation*]

M. Frazee: Vous me demandez comment nous déterminons les coûts internationaux?

M. Duclos: Oui.

M. Frazee: Eh bien, les dépenses de la colonne internationale sont celles qui sont encourues surtout à l'extérieur du pays ou alors par notre division internationale. M. Taylor ne travaille pas en dehors du pays, mais les dépenses de son service sont inscrites avec celles du service international. En règle générale, les frais autres que le versement d'intérêts sont encourus à l'étranger.

M. Duclos: Et les frais généraux de votre siège social?

M. Frazee: Absolument tout, à condition que ce soit à l'extérieur du pays.

M. Duclos: D'accord.

On to something else. In 1981 your after tax profits were $492 million, of which 177 came from your activities abroad. On page 24 of your annual report there is a very interesting table. I am talking about figure 7 and it is a breakdown of your Canadian operations. First there are your assets; then in the second column, your profits after tax; and in a third column, the return on your assets for each category.

In the section of the report dealing with international activities, there is no such breakdown. There is table 10 which shows the various market sectors and the percentage of assets that belongs to each. But, international money-markets represent 36 per cent of the average foreign assets. How much after-tax profit did they bring in? What is the return on the assets? In other words, I would like to get those same figures but for your foreign operations.

M. Frazee: Bien. Je vais demander à M. Taylor s'il pourrait vous donner des précisions. Evidemment, les chiffres ne figurent pas dans le rapport. Notre activité porte principalement sur des gros prêts par opposition au crédit à la consommation, ainsi qu'il ressort du tableau. Avons-nous les chiffres demandés? Il n'y a absolument aucune raison de ne pas les divulguer, je pense. Avons-nous quelque chose de comparable à . . .

M. A. Taylor: Nous n'avons pas établi de ventilation des activités internationales sur la base du rendement de l'actif.

En réponse à votre question sur le marché monétaire international, nous publions nos recettes de change, lesquelles constituent un élément important de nos activités sur le marché international. Ces recettes se montent à 100.1 millions de dollars, chiffre qui figure au tableau 4 de la page 14. C'est là l'élément essentiel des recettes de ce secteur en particulier mais nous n'avons pas établi de ventilation sur la base du rendement de l'actif.

[*Texte*]

M. Duclos: Est-ce qu'il serait possible d'avoir exactement la même ventilation pour les activités à l'étranger? S'agit-il tout simplement d'un oubli ou est-ce qu'il y a une raison particulière pour laquelle on ne pourrait pas obtenir la même ventilation?

Mr. A. Taylor: No, there is certainly no reason why this cannot be produced. I think that, as further disclosure takes place with the publication of our annual statements, that could certainly be provided.

Mr. Smee might have something to add on that.

Mr. Smee: The table on page 24, on the domestic, has the—I do not know what you would call it—the characteristic that this is all one country, Canada; so we have the ability within that to put this kind of table together. We collect the information internally on the assets we have by kind of business, but we mainly keep track of how we do by area, by geography, in terms of earnings. We would have a bit of a problem, quite frankly, in working out the kinds of operating costs and, particularly, interest costs we would attach to each of these when you are trying to go from one country to another country to another country around the world. We operate in more than 46 countries, with business dealings in more than 200 countries; to try to divide the earnings into these segments would be very difficult, and we have not succeeded as yet.

Le président suppléant (M. Deniger): Merci, monsieur Duclos. Je m'excuse, mais vous n'aviez que cinq minutes et . . .

M. Duclos: Je voulais demander quel était le rendement de l'actif sur les marchés monétaires internationaux.

Le président suppléant (M. Deniger): Vous le ferez privément.

Mr. Blenkarn.

Mr. Blenkarn: Very quickly, Mr. Frazee, the Bank of Commerce said yesterday that their loan provision for this year was estimated at $327 million. You have estimated $152 million for the six-month period. What is your estimate for your year end?

Mr. Frazee: We have said in our report that our loan-loss experience, which is all appropriations and write-offs, would be in the area of $450 million to $500 million. That, of course, then goes into the five-year averaging process, which we are estimating will be in the area of $309 million.

Mr. Blenkarn: I see.

Secondly, if the Bank of Canada rate goes to 16.20 this afternoon, as forecast, will you have to increase your prime rate to 18 per cent?

Mr. Frazee: I guess we do not have to do anything.

We will examine our prime rate not simply on the basis of the signal, if we can call it that, that comes from the Bank of Canada, but on our money costs. That is what really determines what the interest rate is going to be.

[*Traduction*]

Mr. Duclos: Would it be possible for you to provide us with exactly the same break-down for your foreign operations? Is this just an oversight or are there specific reasons why we could not get it?

M. A. Taylor: Non, il n'y a aucune raison qui nous empêcherait de fournir ces chiffres. Je pense que nous pourrions certainement communiquer ces chiffres dans le cadre de la publication prochaine de notre bilan annuel.

M. Smee a peut-être quelque chose à ajouter.

M. Smee: La caractéristique du tableau de la page 24 sur nos activités au Canada est que toutes ces activités se déroulent dans un même pays, ce qui nous permet de dresser ce genre de tableau. Nous recueillons de façon interne les données sur notre actif par secteur de marché alors que nous comptabilisons principalement nos recettes par zone géographique. L'attribution des coûts de fonctionnement, et notamment des coûts d'intérêt par secteur de marché international nous pose quelques problèmes étant donné le nombre de pays où nous sommes présents. Nous avons des bureaux dans 46 pays et des transactions dans plus de 200 et il serait extrêmement difficile de répartir nos recettes entre les secteurs de marchés pour chacun de ces pays. Nous n'y sommes pas encore parvenus.

The Acting Chairman (Mr. Deniger): Thank you, Mr. Duclos. I am sorry, but you had only five minutes and . . .

Mr. Duclos: I wanted only to ask what the return on assets is in the international money-market.

The Acting Chairman (Mr. Deniger): You can do that privately.

Monsieur Blenkarn.

M. Blenkarn: Très rapidement, monsieur Frazee, la banque de Commerce nous a dit hier que sa provision pour pertes sur prêts se monterait cette année à 327 millions de dollars. Vous estimez un chiffre de 152 millions pour une période de six mois. Combien prévoyez-vous jusqu'à la fin de l'année?

M. Frazee: Nous avons dit dans notre rapport que nos pertes sur prêts, c'est-à-dire tous les prêts en souffrance et non recouvrables, seront de l'ordre de 450 à 500 millions de dollars. Evidemment, ce chiffre sera ensuite pondéré sur 5 ans ce qui nous donnera un résultat de 309 millions de dollars.

M. Blenkarn: Je vois.

Deuxième question: si le taux de la Banque du Canada passe à 16.20 cet après-midi, ainsi qu'on le prévoit, devrez-vous porter votre taux préférentiel à 18 p 100?

M. Frazee: Je ne pense pas que nous ayons à le modifier.

Nous examinerons nos taux préférentiels non pas seulement en fonction du signal, si vous me passez l'expression, que nous enverra la Banque du Canada mais également en fonction du loyer de notre argent. C'est cela qui détermine véritablement notre taux d'intérêt.

[*Text*]

Mr. Blenkarn: I have a third short question on that. Last week the 30-day treasury bill auction was different from what it should have been, in that the 6-month bills sold for considerably more than the 3-month bills, roughly 50 bases points higher. Did that cause you to increase your prime rate to 17.50 and if that happens today will you have to pay attention to the 6-month bill, perhaps, more than the 3-month bill?

• 1230

Mr. Frazee: No. We look at all the factors. We really look at what it is going to cost us in the money market to get deposits that we have to have to keep the bank operating. The central bank obviously intervenes in the market partly to provide a signal, but partly it is reflection of what their activities are going to do in that money market to force interest rates either up or down or keep them stable. It is not just that one auction; it is activities that go on over a period.

Mr. Blenkarn: Thank you very much.

The Acting Chairman (Mr. Deniger): Thank you. If I may, if the witnesses would not mind, Mr. Berger has one question he wants to ask. We have passed the limit, but if you could stay an extra five minutes the committee would be grateful.

Mr. Berger, just the one question.

Mr. Berger: It is going to be a many-part question.

Mr. Frazee, I would like to get back to that question of the spreads, the jump in the spread between the non-chequable deposit rate and the prime rate in the first quarter of 1981. I would like to know why that specific rate jumped so much and why that spread has stayed relatively high compared with the other rates since that time. Is it to compensate, for example, for losses in your mortgage portfolio?

Then a subsidiary question: How much did you lose on your mis-matched mortgage portfolio last year, in 1981, and how much will you lose this year? How long a period will it take for the mis-matched mortgage portfolio to exhaust itself so that you will no longer be suffering from it?

If it is true that this increase in that particular spread—again, the prime rate less the non-chequable savings rate—can be attributed to losses in other parts of your consumer business, such as in the mortgage sector, when can we foresee that this average spread, which has widened in the past couple of years, will be reduced to the previous levels of approximately 2.5 per cent?

Mr. Frazee: We have quite a few questions there. We are making substantial progress in terms of the mis-match. I do not know what the costs are, but certainly in terms of one year or over, our book increasingly is matched. It is not easy to match a 12 per cent mortgage against anything these days, because you cannot get your deposits at that rate, but we have made substantial progress in eliminating gaps of that nature.

[*Translation*]

M. Blenkarn: J'ai une troisième question brève à ce sujet. La semaine dernière, la vente des bons du Trésor à 30 jours a été différente de ce qu'elle aurait dû être dans la mesure où les bons à six mois se sont vendus sensiblement plus cher que les bons à trois mois, près de 50 points de base de plus. Est-ce cela qui vous a incité à porter votre taux préférentiel à 17.50 et, si cela se reproduit aujourd'hui, devrez-vous tenir compte davantage du taux des bons à six mois que des bons à trois mois?

M. Frazee: Non. Nous tenons compte de tous les facteurs. Nous estimons combien il nous en coûtera de trouver sur le marché financier les dépôts dont nous avons besoin pour fonctionner. L'intervention de la Banque centrale sur le marché constitue un signal mais également un indicateur de son intention de pousser les taux d'intérêt à la hausse ou à la baisse ou de les maintenir stables. Il n'y a pas que le vente des bons du Trésor qui compte, il y a également toutes les activités qui s'étendent sur une période donnée.

M. Blenkarn: Je vous remercie.

Le président suppléant (M. Deniger): Je vous remercie. Si vous le permettez et si les témoins sont d'accord, M. Berger a une question à poser. Nous avons déjà dépassé l'heure de l'ajournement mais si vous pouviez rester cinq minutes de plus, le Comité vous en serait reconnaissant.

Monsieur Berger, une seule question.

M. Berger: Ce sera une question en plusieurs parties.

Monsieur Frazee, j'aimerais revenir sur la question des écarts ou marges, l'élargissement de l'écart entre le taux des dépôts dans des comptes d'épargne et le taux préférentiel au premier trimestre de 1981. J'aimerais savoir pourquoi cet écart a tellement augmenté et pourquoi il est resté si élevé depuis lors comparé aux autres taux. Visait-il à compenser, par exemple, les pertes que vous avez essuyées dans votre portefeuille d'hypothèques?

J'ai ensuite une question subsidiaire: combien avez-vous perdu l'année dernière, en 1981, dans votre portefeuille d'hypothèques dépareillées et combien perdrez-vous cette année? Combien de temps faudra-t-il avant que le décalage dans les taux de vos hypothèques disparaissent et que vous n'en ressentiez plus les effets?

S'il est vrai que l'augmentation de cet écart particulier, et encore une fois il s'agit de l'écart entre le taux préférentiel et le taux des comptes d'épargne véritable, peut être attribuée à des pertes subies dans d'autres secteur de vos opérations de détail, par exemple dans le secteur hypothécaire, quand peut-on prévoir que l'écart retrouvera son niveau antérieur d'environ 2.5 p. 100?

M. Frazee: Cela fait pas mal de questions. Nous réalisons des progrès substantiels en ce qui concerne le dépareillement. Je ne sais pas quel en est le coût mais, depuis à peu près un an, nous avons réussi à considérablement appareiller nos prêts. Il n'est pas facile d'apppareiller de nos jours une hypothèque à 12 p. 100 car vous ne trouvez aucun dépôt à ce taux mais nous avons enregistré des progrès substantiels à cet égard.

[*Texte*]

Insofar as the spread is concerned, one factor I do recall—and you have a little advantage on me, you have the chart there and I am working a bit from memory—is that the spread had narrowed, going back a few years—as I say, I am working from memory—and part of this would be a restoration of a more traditional level of spread.

This is comparing .... Are you relating it to prime? What is this chart again?

Mr. Berger: I will give it to you. This one is on a prime rate less the savings deposit rate, which jumped up dramatically in the first quarter of 1981, stayed high in the second quarter—and this is for the whole system, of course.

• 1235

The Acting Chairman (Mr. Deniger): Could you prepare maybe a written reply to that, Mr. Frazee, if you are not in a position to deal with that now?

Mr. Frazee: I think that is the best thing. It applies to the whole system and I would like to be able to compare it to our own bank and see what has been happening. I just have not seen this chart before.

The Acting Chairman (Mr. Deniger): Okay. Thank you very much, Mr. Berger.

Mr. Berger: Just—

The Acting Chairman (Mr. Deniger): Even if I were to—

Mr. Berger: I do not want to ask a question. I just want to say that if there is any further clarification, Mr. Chairman, that could be provided by Mr. Cornwell, we might be able to get to the bottom of this rather important question.

Mr. Cornwell: I believe the question Mr. Berger was referring to is the historical level of that spread has averaged between 2 per cent and 2.5 per cent. As the interest rate volatility increased, the spread tended to widen to the range of 3 per cent to—I think it peaked at 5.25 per cent. I guess Mr. Berger is looking at the fact that it has not come back down to 2.5 per cent and why.

Mr. Frazee: The only thing in principle I can say in these areas is that you are always reflecting the marketplace, and it is not just exclusively the fixing of rates; it is what the depositor is demanding, what your competitors are doing. So I will have to look into it a little more; but I think it is important to bear in mind that we are in a competitive market, and if this is what the market is suggesting the spread should be, that is probably what it should be.

Mr. Smee: I think the other point is that this chart is comparing prime to the non-chequable savings rate. We have to remember that we are talking about consumer deposits and we should be talking about our consumer loaning and mortgaging business. If you look at the differences there, you will find that you are back into actually Mr. Berger's point that many of our consumer loans and mortgages are earning the same as or less than the bonus rate.

[*Traduction*]

En ce qui concerne l'écart, un facteur dont je me souviens, et vous avez là un avantage sur moi car vous avez le graphique sous les yeux et je travaille de mémoire, est qu'il s'était rétréci il y a quelques années, si bien que son élargissement constituait en partie un simple retour à un niveau plus traditionnel.

Faites-vous la comparaison avec le taux préférentiel? Quel est ce graphique déjà?

M. Berger: Je vais vous le remettre. Il s'agit du taux préférentiel, moins le taux des dépôts d'épargne, écart qui a spectaculairement augmenté au premier trimestre de 1981, et est resté élevé au deuxième trimestre—et ce, dans tout le système, bien évidemment.

Le président suppléant (M. Deniger): Pourriez-vous peut-être nous rédiger une réponse par écrit, monsieur Frazee, si vous n'êtes pas en mesure de répondre maintenant?

M. Frazee: Cela vaudrait mieux. Cela est commun à toutes les banques, et j'aimerais pouvoir déterminer quelle a été la situation chez nous et voir ce qui est arrivé. Je n'ai jamais vu ce graphique auparavant.

Le président suppléant (M. Deniger): Bien. Je vous remercie, monsieur Berger.

M. Berger: Un instant . . .

Le président suppléant (M. Deniger): Même si je pouvais . . .

M. Berger: Je ne veux pas poser de questions. Je voulais dire simplement que si M. Cornwell pouvait nous apporter quelques précisions, nous pourrions aller au fond de cette question très importante.

M. Cornwell: Je crois que la question de M. Berger vise le fait que le niveau historique de cet écart se situait en moyenne aux alentours de 2 ou 2.5 p. 100. Lorsque les taux d'intérêt sont devenus plus instables, cet écart a eu tendance à s'élargir, pour atteindre le niveau de 3 p. 100, et même une apogée de 5.25 p. 100. J'imagine que M. Berger s'inquiète du fait qu'il n'est pas redescendu à 2.5 p. 100, et voudrait savoir pourquoi.

M. Frazee: La seule réponse de principe que je puisse donner est que nous reflétons toujours le marché, et pas simplement le taux de la banque centrale, mais ce que le déposant exige, ce que font les concurrents. Je vais donc devoir examiner cela de plus près, mais il ne faut pas oublier que le marché est compétitif, et si le marché suggère un tel niveau, c'est probablement ce qu'il doit être.

M. Smee: Un autre élément est que ce graphique établit une comparaison entre le taux préférentiel et le taux d'épargne sans chèques. Il s'agit là de dépôts à vue, et il faudrait donc les comparer à nos prêts hypothécaires ou à nos crédits à la consommation. Si vous prenez cet écart, vous verrez en fait qu'un grand nombre de nos prêts hypothécaires ou à la consommation nous rapportent moins que les intérêts que nous payons sur les dépôts d'épargne.

[*Text*]

Certainly, one can pick these two differences and wonder why they are bigger. You could also have looked at the difference between another consumer deposit rate—for instance, the PCA, the chequing account, which is at zero—versus prime, which is very big. You have to relate the consumer assets and the consumer deposits rather than what is a business rate basically, the prime rate, to the consumer deposit.

The Acting Chairman (Mr. Deniger): Thank you very much and maybe you could provide in writing the further answer.

That concludes the testimony of the Royal Bank. Mr. Frazee, if I might impose, since I am acting chairman, and ask you one final question as acting chairman. I abuse my power, but you talked about productivity gains and, in particular, at page 23 you basically said that improved productivity meant at least an 80 per cent increase in the rate of profitability domestically. But in your annual report, those same non-interest expenses went up 17.4 per cent.

It seems to me that productivity gains mean that you can produce the same output at a lower cost; yet, indeed, if your assets increase so much more than your non-interest costs your ratio will go down, but that does not necessarily mean you are actually more productive. Can you actually highlight your lower non-interest costs, or are they the ratio, basically, a relationship of your very high growth of assets?

Mr. Frazee: That is only part of it. I think when your assets grow, sure you can put a few large loans on your books and you should not have to add too many staff. But the asset growth was not entirely in the large lending sector. We find in our branch system, in spite of the comments about quality of service, that the volume of business that is being transacted, either on a personal basis or through the chequing system, has increased dramatically; and it has required increases in our computer capacity, and increases in people to some extent.

The specific gains we can put our finger on over the last few years have been in terms of complement. When we used to grow at fairly large numbers each year, in recent years it has been down to a trickle. So in those terms we have made progress, and those are specific areas we can talk about.

• 1241

The Acting Chairman (Mr. Deniger): Thank you. Could you provide in writing, maybe, a breakdown of that 80 per cent you mention in your report?

Mr. Frazee: All right.

The Acting Chairman (Mr. Deniger): Thank you very much Mr. Frazee, Mr. Taylor, and Mr. Smee, for three hours of questioning. We adjourn to the call of the Chair.

[*Translation*]

Évidemment, on peut prendre ces deux taux, mesurer leur différence et se demander pourquoi cette dernière a augmenté. On pourrait prendre également la différence entre un autre dépôt à vue—par exemple, le taux d'intérêt payé sur le compte-chèques personnel, qui est nul—le soustraire du taux préférentiel, soit à un très gros écart. Il faut comparer les dépôts à vue et les prêts à la consommation, plutôt que de comparer le dépôt à vue avec le taux préférentiel qui ne s'applique qu'au crédit d'entreprise.

Le président suppléant (M. Deniger): Je vous remercie; peut-être pourrez-vous nous remettre, par écrit, une réponse plus détaillée.

Ceci met fin à la comparution de la Banque Royale. Monsieur Frazee, puisque je suis président suppléant, j'aimerais vous poser une dernière question en tant que tel. J'abuse de mon pouvoir, mais vous avez parlé de gains de productivité et, notamment, à la page 23, vous avez dit qu'ils représentaient au moins 80 p. 100 de l'augmentation des profits réalisés sur les opérations au Canada. Par contre, dans votre rapport annuel, vous signalez que les dépenses de fonctionnement autres que les paiements d'intérêts ont augmenté de 17.4 p. 100.

Il me semble qu'un gain de productivité signifie que vous pouvez produire le même résultat à un moindre coût; de fait, si votre actif augmente tellement plus rapidement que vos coûts de fonctionnement, le rapport entre les deux diminuera, mais cela ne signifiera pas nécessairement que vous avez gagné en productivité. Est-ce que vos frais de fonctionnement autres que vos paiements d'intérêts ont véritablement diminué, ou bien expriment-ils simplement la très forte croissance de votre actif?

M. Frazee: Cela ne représente qu'une partie. Lorsque votre actif augmente, cela vous permet probablement de consentir quelques gros prêts qui ne vous obligent pas à recruter trop de personnel supplémentaire. Mais la croissance de notre actif ne s'est pas produite entièrement dans le secteur des prêts d'entreprise. Nos succursales, en dépit des critiques adressées à la qualité du service, ont enregistré une très forte augmentation du volume des transactions, qu'il s'agisse de transactions effectuées en personne ou de chèques; cela nous a contraint à accroître notre capacité informatique, ainsi qu'à augmenter, dans une certaine mesure, notre personnel.

Les gains spécifiques sur lesquels nous avons pu mettre le doigt sont dans le domaine des effectifs. Alors qu'ils augmentaient à un rythme rapide par le passé, ils n'ont augmenté que marginalement ces derniers temps. Cela constitue donc un progrès qui mérite d'être mentionné.

Le président suppléant (M. Deniger): Je vous remercie. Pourriez-vous nous remettre, par écrit, une ventilation des 80 p. 100 que vous mentionnez dans votre rapport?

M. Frazee: Certainement.

Le président suppléant (M. Deniger): Je vous remercie, monsieur Frazee, monsieur Taylor et monsieur Smee, de nous avoir consacré ces trois heures. La séance est levée.

[*Texte*]

This afternoon at 3.30 the witness will be the Trust Company Association.

[*Traduction*]

Nous entendrons à 15h30, cet après-midi, l'Association des compagnies fiduciaires.

AFTERNOON SITTING

• 1537

The Chairman: I would like to call the meeting to order now, if I could. We are continuing our consideration of the profit situation of the chartered banks.

Today we have witnesses from the Trust Company Association of Canada. Mr. Allan Marchment, the Chairman of the Trust Company Association of Canada, is also Chairman, President and Chief Executive Officer of Guaranty Trust Company of Canada. Mr. William Somerville who is the First Vice-Chairman of the Trust Company Association, is also President and Chief Executive Officer of Victoria and Grey Trust. Mr. William Potter is the President of the Trust Company Association. Mr. Donald Miller is the Vice-President, Corporate Affairs, of the Canada Trust Company.

I would like to welcome you gentlemen, and thank you very much for taking the time to come before the committee to make your presentation.

I understand, Mr. Marchment, you are going to make the opening statement. If that is correct, I will turn the floor over to you. Then we will proceed to our standard round of questioning.

Mr. Allan R. Marchment (Chairman, Trust Company Association of Canada): I thank you. We are very pleased to accept your invitation, and we would like to make this opening statement, after which we will be pleased to answer the questions that you suggest.

It is our understanding that these committee hearings originated to discuss bank profits. With the decline in the profitability of the banks, there are no doubt other areas the committee wishes to study. As far as the trust industry is concerned, we do not feel the profit margins of the banks are excessive.

We think it is essential that we have a strong banking system in Canada. Even though our companies are competitors in the marketplace, we have great respect for the Canadian chartered banks and recognize the international respect accorded the Canadian banking system.

While we realize the return on equity of the chartered banks over a 10-year period is in the range of 17 to 18 per cent, this is not excessive in relation to inflation. Our industry has not had comparable results, and of course that has been our chief concern. Any action taken to constrain bank profits would likely have an adverse impact on our industry, with very serious consequences.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

Le président: La séance est maintenant ouverte. Nous continuons notre étude portant sur les bénéfices réalisés par les banques à charte.

Nos témoins aujourd'hui représentent l'Association des compagnies de fiducie du Canada. M. Allan Marchment, président du conseil d'administration de l'Association des compagnies de fiducie du Canada, est également président-directeur général de la compagnie Guaranty Trust du Canada. M. William Somerville, premier vice-président de l'Association des compagnies de fiducie, est également président-directeur général de la compagnie Victoria and Grey Trust. M. William Potter est président de l'Association des compagnies de fiducie, et M. Donald Miller, vice-président de la compagnie Canada Trust.

Je vous souhaite la bienvenue, messieurs, et je vous remercie d'avoir pris le temps de comparaître devant notre Comité.

Je crois que vous allez faire une déclaration préliminaire, monsieur Marchment, n'est-ce pas? Je vais vous donner la parole, et nous allons ensuite commencer nos questions.

M. Allan R. Marchment (président du conseil d'administration, Association des compagnies de fiducie du Canada): Je vous remercie. Nous sommes heureux d'accepter votre invitation et nous voudrions faire une déclaration préliminaire, après laquelle nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions.

Il semblerait que les audiences de votre Comité portaient initialement sur les bénéfices réalisés par les banques. Compte tenu de la détérioration de la rentabilité des banques, le Comité s'intéresse sans doute à examiner d'autres aspects de la question. Les sociétés de fiducie n'estiment pas que les marges bénéficiaires des banques soient excessives.

Nous estimons qu'il est essentiel d'avoir un réseau bancaire solide au Canada. Même si nous sommes concurrents des banques, nous avons beaucoup de respect pour les banques à charte canadiennes et nous reconnaissons que les banques canadiennes jouissent d'une bonne réputation internationale.

Pendant une période de 10 ans, les banques à charte ont obtenu un rendement sur leurs investissements de l'ordre de 17 ou 18 p. 100, ce qui n'est pas excessif par rapport à l'inflation. Nos compagnies de fiducie n'ont pas obtenu d'aussi bons résultats, et c'est pour nous un sujet d'inquiétude. Toute mesure prise afin de limiter les bénéfices des banques aurait probablement des conséquences défavorables qui seraient très graves pour les sociétés de fiducie.

[*Text*]

• 1540

Mr. Robin Cornwell, in April of 1977, did an excellent study of the trust industry, and in Table 39 of that study he analyzed the seven largest trust companies over a six-year period from 1971 to 1976, inclusive. The average after-tax return on equity for the seven companies was 12.6 per cent. The return on equity since that study was made has decreased, and for the same group over the past five years is in the area of 11 per cent. We noted with interest that, in Table 8 of the Canadian Bankers Association submission setting out the return on equity in the corporate sector, our industry is in the same range as transportation and department stores, which rank respectively twenty-ninth and thirtieth of the 33 industries surveyed.

The chartered banks a year ago had approximately 30 per cent of their assets in residential mortgages and consumer loans. The balance included corporate and international loans made principally at floating rates. This helped them as far as their return on equity is concerned. If they had had a larger percentage in the mortgage area with the volatile interest rates of last year, there is no doubt they would have had a lower return on equity. The banks and their wholly-owned subsidiaries had difficulties, just as we did in the trust industry, in matching assets and liabilities. As you are aware, it is essential to match as closely as possible in this area. The banks, similar to our industry, had some problems in matching. It is, of course, difficult if not impossible to have a perfect match between assets and liabilities, and in effect some of our funding on longer-term mortgages was made with short-term funds.

We are sympathetic, therefore, with anyone sharing this problem with us. The trust industry has a much higher percentage of their funds in the mortgage area. In fact, the mortgage market has been the cornerstone of our business. The inability to match assets and liabilities adequately has had an adverse effect on the profitability of the trust industry. Further, there has been a decrease in demand for mortgages due to the present downturn in housing starts in Canada as well as the fall in the resale market for existing homes. Demographics for the future indicate that the mortgage market will continue to decline relative to total capital needs. This scenario plus a narrowing of spreads has contributed to a decline in the profitability in our financial intermediary area, which is reflected in the lacklustre profit performance of most trust companies.

We were very pleased to learn that the Minister of State, Finance, recently announced that he expects to issue a policy paper and possibly a draft bill prior to the summer recess on

[*Translation*]

M. Robin Cornwell, en avril 1977, a fait une étude excellente des compagnies de fiducie, et dans le tableau 39 de cette étude, il a analysé les opérations des sept plus importantes compagnies de fiducie sur une période de six ans s'étalant de 1971 à 1976. Le rendement moyen de l'actif après prélèvement de l'impôt pour ces sept compagnies était de 12,6 p. 100. Depuis lors, le rendement sur l'actif a diminué, et au cours des cinq dernières années, il a été, pour ces mêmes compagnies, de l'ordre de 11 p. 100. Nous avons constaté qu'au tableau 8 du mémoire de l'Association des banquiers du Canada relatif au rendement sur l'actif des sociétés, le rendement des compagnies de fiducie était du même ordre que celui des compagnies de transport, ainsi que des grands magasins, qui, respectivement, se placent en 29e et en 30e position sur 33 secteurs industriels de référence.

Il y a un an, les banques à charte avaient investi approximativement 30 p. 100 de leurs actifs en prêts hypothécaires et en crédits à la consommation. Le solde avait servi au financement des prêts consentis aux sociétés, ainsi qu'aux prêts internationaux, assortis surtout de taux flottants. Ces prêts ont aidé les banques à améliorer le rendement sur leurs actifs. Si elles avaient investi davantage dans les prêts hypothécaires, étant donné les taux d'intérêt volatiles qui ont prévalu l'année dernière, il ne fait aucun doute que leur rendement sur l'actif aurait été inférieur. Les banques, ainsi d'ailleurs que leurs filiales à part entière, avaient des difficultés—tout comme nous, d'ailleurs—d'appariement entre leurs actifs et leurs engagements. Comme vous le savez, il est essentiel que cet appariement soit le meilleur possible dans ce domaine. Les banques, comme nous, ont donc eu des difficultés d'appariement. Il est bien entendu difficile, voire impossible, d'avoir un appariement parfait entre les actifs et les engagements, et en fait, certains des fonds que nous avons prêtés au titre d'hypothèques à long terme ont été financés par des fonds mobilisés à court terme.

En conséquence, nous comprenons ceux qui font face aux mêmes problèmes que nous. Les compagnies fiduciaires ont investi un pourcentage plus élevé de leurs fonds en prêts hypothécaires. En fait, le marché hypothécaire a été la pierre angulaire de notre activité. Le fait que nous ne soyons pas parvenus à apparier nos actifs et nos engagements comme il aurait fallu que nous le fassions, a eu un effet préjudiciable sur la rentabilité des compagnies de fiducie. En outre, la demande de prêts hypothécaires a fléchi à cause du ralentissement du secteur de la construction au Canada et également de l'effondrement du marché de l'immobilier. La tendance démographique à venir montre que le marché hypothécaire continuera de fléchir par rapport à l'ensemble des besoins en capitaux. Ce scénario, auquel il faut ajouter une diminution des marges bénéficiaires, a eu pour effet de réduire la rentabilité de nos opérations d'intermédiation financière, qui témoigne des faibles profits de la plupart des compagnies de fiducie.

C'est avec plaisir que nous avons appris que le ministre d'État aux Finances a récemment annoncé qu'il était sur le point de rendre public un document d'orientation politique,

[*Texte*]

the revision of the trust and loan company legislation. This is most encouraging. We hope our legislation will be introduced in a final bill form by the fall because it is essential that we have more flexibility in the trust industry so we can compete strongly not only with the chartered banks but also with the Schedule B banks and other financial institutions.

Thus, while we are supportive towards the banks as far as their profit margins are concerned, we are vitally concerned that the trust industry remains viable.

Mr. Chairman, with these brief remarks, my colleagues and I are available for any questions you may wish to ask.

The Chairman: Thank you, Mr. Marchment.

I will start the questioning, then, with Mr. Wilson.

Mr. Wilson: Thank you, Mr. Chairman. Thank you, Mr. Marchment, for your remarks.

The mortgage market today, you have indicated, is a cornerstone of your business. Are you able to maintain the same relative amount of new money into the mortgage market as you had been in the past years, or have you been forced to cut back because of your lower profitability?

Mr. Marchment: Mr. Chairman, if I may respond to Mr. Wilson, the economy itself is a factor. Our investments in mortgages have been decreasing ever since they reached their high levels in rates last year.

• 1545

When interest rates peaked, I think the people generally changed their attitude toward that method of financing and, to whatever extent possible, have taken savings from other areas to pay down their mortgages. Further, higher interest rates have, of course, deferred new housing and have deterred people from changing housing. There are far fewer transfers in Canada, for that and for other reasons. Therefore, the volume of requests has just generally deteriorated.

Mr. Wilson: I recall—I think it was in 1981 but it might have been in 1980—that the chartered banks had about 20 per cent of the mortgages outstanding. I might be a little low there—20, 22 per cent of the mortgages outstanding. But the percentage of the new money in the mortgage market was about 35 or 40 per cent. More recently, I have been told—I have not been able to check these figures—that the new money the banks are putting into the mortgage market is considerably higher than the 35 to 40 per cent that had been the case a couple of years ago.

[*Traduction*]

voire un projet de loi portant révision de la loi régissant les compagnies de fiducie et de prêt, avant l'ajournement d'été. Voilà qui est des plus encourageants. Nous espérons que d'ici à l'automne, un projet de loi définitif sera soumis au Parlement, car il est essentiel de rendre plus flexibles les opérations des compagnies de fiducie si l'on veut qu'elles concurrencent fortement non seulement les banques à charte, mais également les banques de l'annexe B, ainsi que les autres institutions financières.

En conséquence, même si nous ne trouvons rien à redire aux marges bénéficiaires des banques, nous voulons que les compagnies de fiducie continuent d'être rentables, ce qui est très important.

Monsieur le président, sur ces brèves remarques, mes collègues et moi sommes maintenant disposés à répondre à vos questions.

Le président: Merci, monsieur Marchment.

Je vais commencer par M. Wilson.

M. Wilson: Merci, monsieur le président. Merci beaucoup, monsieur Marchment, des remarques préliminaires que vous venez de faire.

A l'heure actuelle, le marché hypothécaire, comme vous l'avez dit, est la pierre angulaire de vos activités. Compte tenu de la conjoncture actuelle, êtes-vous en mesure de continuer d'alimenter ce marché comme vous l'avez fait au cours des années antérieures, ou alors, avez-vous été forcés de moins investir sur ce marché, étant donné que vos bénéfices n'ont pas été aussi importants qu'avant?

M. Marchment: Monsieur le président, à cela, je répondrai que l'économie, en soi, est un facteur important, qu'il convient de prendre en considération. Nos investissements sur le marché hypothécaire n'ont cessé de diminuer depuis la période de taux d'intérêt élevés, l'année dernière.

Lorsque les taux d'intérêt ont atteint leur sommet, je crois que dans l'ensemble, les gens ont changé d'attitude face aux modalités de financement et, dans la mesure du possible, se sont servis de leurs épargnes pour rembourser leurs hypothèques. En outre, les taux d'intérêt élevés ont bien entendu remis à plus tard l'achat de nouvelles maisons et auront également dissuadé les gens de déménager. Les mutations ont été moins nombreuses au Canada pour cette raison, ainsi d'ailleurs que pour d'autres raisons. En conséquence, le nombre de prêts sollicités a diminué, en règle générale.

M. Wilson: Je crois que c'était en 1981, ou peut-être en 1980, si je me souviens bien, que les banques à charte avaient approximativement 20 p. 100 de leurs hypothèques à recouvrer. C'était peut-être un peu moins . . . 20, ou 22 p. 100. Mais le pourcentage de nouveaux fonds investis sur le marché hypothécaire était de l'ordre de 35 ou 40 p. 100. Plus récemment, on m'a dit—je n'ai pu vérifier ces chiffres—que les nouveaux fonds que les banques investissaient sur les marchés hypothécaires étaient beaucoup plus élevés que les 35 à 40 p. 100 investis il y a quelques années.

[*Text*]

Has this been done because the trust companies have reduced their proportionate share of new money into the business? Or is it because other lenders—pension funds or insurance companies—are not keeping up their historical share?

Mr. William W. Potter (President, Trust Company Association of Canada): On that area, I think the banks have filled a void where the share of the credit unions has declined, and I think the banks have stepped into that area in which the credit unions had been.

Mr. Wilson: So the trust companies are still maintaining—

Mr. Potter: We are still maintaining—

Mr. Wilson: —their proportionate share—

Mr. Potter: —our portion of it, but it is mainly in the credit union area where the banks have—

An hon. Member: But it is a smaller market.

Mr. Potter: Pardon? Oh, it is a much smaller market.

Mr. Wilson: Yes, yes.

Mr. Potter: In fact, I was out at the housing conference in B.C. about 10 days ago. Housing starts in B.C. alone are down 70 per cent so far this year.

Mr. Wilson: There have been suggestions, from time to time, to the effect that the banks should reduce the mortgage rate to something around the inflation rate plus one—or 12 per cent—and should subsidize that rate out of other parts of their business, their other profits. If the general mortgage rate that the banks were lending at were 12 per cent, what impact would that have on the trust company industry?

Mr. Marchment: You would just put us out of business. It is as simple as that. Under the trust act, we are required under one of the ratios to maintain 66 per cent of our assets in mortgages and/or government securities. Therefore, where we have to keep that high ratio, we have to have mortgages available to us, or we have to shrink in our companies.

Now, the mortgage business in the trust business has been very unprofitable for us. The margins have been minimal at best in the last few years, and we really do not have other areas to subsidize mortgages. We could take the profits from the estate, trust and agency portion of our business, but that certainly is not of a magnitude to support the losses that we would take on our mortgages.

I am afraid all that would happen is that we would just be forced out of business. We are not making a return now of any magnitude, and that would really do it to us.

[*Translation*]

Cela était-il dû au fait que les compagnies de fiducie ont réduit la part relative des fonds investis dans ce secteur? Est-ce dû au fait que d'autres prêteurs—les fonds de pension ou les compagnies d'assurances—ont perdu une partie de leur marché?

M. William W. Potter (président, Association des compagnies de fiducie du Canada): A ce sujet, je pense que les banques ont comblé un trou lorsque la part détenue par les caisses de crédit sur le marché hypothécaire a diminué, et à mon avis, les banques n'ont fait que prendre la place qui était celle des caisses de crédit.

M. Wilson: Donc, les compagnies de fiducie conservent . . .

M. Potter: Nous conservons . . . .

M. Wilson: . . . la part qui était la leur du . . . .

M. Potter: . . . notre part du marché, mais c'est surtout les caisses de crédit que les banques ont . . . .

Une voix: Mais il s'agit d'un marché beaucoup plus exigu.

M. Potter: Pardon? Oui, c'est un marché beaucoup plus restreint.

M. Wilson: D'accord.

M. Potter: En fait, il y a une dizaine de jours, j'ai pris part à une conférence sur le logement en Colombie-Britannique. La construction de nouveaux logements pour la seule province de la Colombie-Britannique a diminué de 70 p. 100 depuis janvier.

M. Wilson: D'aucuns ont dit, de temps en temps, que les banques devraient ramener leurs taux hypothécaires approximativement au taux de l'inflation, plus 1 p. 100—ou à 12 p. 100—et devraient subventionner cette diminution de taux par leurs autres sources de profits. Si le taux des prêts hypothécaires des banques était de 12 p. 100, quelles seraient les retombées sur les compagnies de fiducie?

M. Marchment: Eh bien, on fermerait nos portes, c'est aussi simple que cela. En vertu de la loi sur les compagnies de fiducie, nous sommes tenus d'investir 66 p. 100 de nos actifs en prêts hypothécaires et/ou en titres publics. Par voie de conséquence, si nous sommes tenus de respecter un rapport aussi élevé, il faut que le marché hypothécaire soit fort, faute de quoi nous devrons réduire l'activité de nos compagnies.

Je dois dire que les profits que nous avons faits sur les prêts hypothécaires n'ont pas été très élevés. Les marges ont été minimes, tout au plus, au cours des dernières années, et nous n'avons pas d'autres sources de fonds qui pourraient nous permettre de subventionner les hypothèques que nous consentons. Nous pourrions, bien entendu, consacrer les profits que nous faisons sur les successions, sur nos opérations de fiducie et d'intermédiation, mais de toute évidence, ce ne serait pas suffisant pour compenser les pertes que nous ferions sur les prêts hypothécaires.

Donc, si les banques fixaient le taux hypothécaire à 12 p. 100, nous n'aurions pas d'autre choix que de cesser toute activité. A l'heure actuelle, nos profits ne sont pas déjà si

[*Texte*]

Mr. Wilson: So, to the extent that the estate, trust and agency business is supporting a shortfall because of mismatching that has gotten into your profitability now, you do not have the broader source of earnings that the banks would have, even if they did accept to follow that route. If the Minister of Finance issued a directive that they must follow that route, there would just be no way. It would either be a two-tiered market, some at 12 per cent, some at 19 per cent, or else you just would not be able to continue.

• 1550

Mr. Marchment: That is right.

Mr. Potter: I think the other point, if I might add, is that we also have to look at the savings side of it. If there are more savers, then how would you encourage the funds if you had this type of rate? Obviously you would have a negative yield, which would be similar to the problem the S&Ls have had in the United States, and this loan would be hemorrhaging.

Mr. Wilson: Yes. Do you think the situation you would find yourselves in would be similar to the position of the credit unions, recognizing a certain similarity in the mix of assets and the source of savings, the source of your liability side?

Mr. Marchment: I am sorry, I do not quite follow that question.

Mr. Wilson: Would the credit unions be in basically the same position as the trust companies if the banks were required to drop their rates to 12 per cent on mortgages? Would the impact be about the same?

Mr. Marchment: Yes.

Mr. Potter: In fact I think even more so. They have very severe problems . . . .

Mr. Wilson: Last year we had a Canada Savings Bond rate of 19.5 per cent. Now the chartered banks benefit from the redeposit of that savings bond money that goes into the government; the government redeposits that into the banking system. The trust companies do not have access to that money. Can you tell us what the impact of that 19.5 per cent was on your business at the time, and on your ability to meet the demand for mortgage loans?

Mr. Marchment: The other side of our business, of course, is on the deposit side. If you had one-year money at 19.5 per cent, you certainly support a high one-year rate for gathering funds.

[*Traduction*]

élevés, et une telle éventualité nous contraindrait à déposer notre bilan.

M. Wilson: Donc, dans la mesure où vos opérations de successions et de dépôts en fiducie viennent compenser l'absence de profits due à un manque d'appariement entre vos actifs et vos engagements, vous ne pouvez pas compter sur une source plus importante de profits, contrairement, d'ailleurs, aux banques, si elles acceptent de fixer le taux hypothécaire à 12 p. 100. Ainsi, si le ministre des Finances émettait une directive contraignant les banques à prêter à 12 p. 100, la situation, pour vous, serait absolument impossible. On aurait donc un marché dédoublé: certains prêteraient à 12 p. 100, d'autres à 19 p. 100, ce qui vous contraindrait à déposer votre bilan.

M. Marchment: C'est exact.

M. Potter: Il faut également que nous prenions en cause les dépôts. Si vous voulez encourager les gens à déposer leur argent, comment vous y prendriez-vous si les taux étaient aussi élevés? De toute évidence, vous auriez un rendement négatif, et la situation serait la même qu'aux États-Unis en matière d'épargnes et de dépôts; en outre, à cela, il faut ajouter que vous susciteriez une hémorragie de prêts.

M. Wilson: C'est exact. Croyez-vous que la situation dans laquelle vous vous trouveriez serait la même que celle des caisses de crédit, étant donné qu'il y a une certaine similitude dans le dosage de vos actifs et dans vos sources de dépôts, c'est-à-dire du côté des engagements?

M. Marchment: Excusez-moi, mais je n'ai pas très bien compris la question.

M. Wilson: Les caisses de crédit seraient-elles, pour ainsi dire, dans la même situation que les compagnies de fiducie si les banques étaient tenues de réduire leur taux à 12 p. 100 sur les prêts hypothécaires? Autrement dit, les retombées seraient-elles approximativement les mêmes?

M. Marchment: Oui.

M. Potter: En fait, les retombées seraient plus graves. Les compagnies de fiducie devraient faire face à de très graves difficultés . . .

M. Wilson: L'année dernière, au Canada, le taux des obligations d'épargne était à 19.5 p. 100. Aujourd'hui, les banques à charte bénéficient des nouveaux dépôts d'obligations d'épargne versés au gouvernement, et à son tour, le gouvernement les redépose dans le système bancaire. Les compagnies de fiducie ne peuvent pas mettre la main sur cet argent. Pouvez-vous nous parler des retombées que l'émission d'obligations d'épargne à 19.5 p. 100 a eues sur vos affaires à l'époque, et également, avez-vous pu répondre à la demande de prêts hypothécaires?

M. Marchment: L'autre partie de nos activités a bien entendu trait aux dépôts. Si l'on avait pu mettre la main sur de l'argent à un an à 19.5 p. 100, on aurait certainement été en mesure de faire face à un taux élevé à un an pour mobiliser des fonds.

[*Text*]

As we got away from the issue, I mean the immediate issue of the 19.5 per cent, our one-year terms were not equivalent to 19.5 per cent, but we were able to still draw funds at somewhat less than that rate. Nonetheless, they held those rates higher than they would have been otherwise. We are in a margin business. Traditionally we have looked for a 1.5 per cent to a 2 per cent spread over our cost of money. It means that the mortgage rates are going to be very high reflecting that. They are in fact being sustained up there because of the artificially high one-year money.

Mr. William H. Somerville (First Vice-Chairman, Trust Company Association of Canada): On top of that, Mr. Chairman, the very substantial withdrawals from all trust companies to purchase the Canada Savings Bonds reduced the money we had to reinvest and took most of the next few months' growth out of the system.

Mr. Wilson: When you say the next few months, how many months?

Mr. Somerville: In the case of Victoria and Grey Trust, it took five months' growth to recover the funds that had gone into CSBs. We think this is one of the things that should be very seriously considered. The CSB money should be redeposited, not only at the charter banks, but with the trust companies.

Mr. Wilson: That is under consideration, as you know, at the present time.

Mr. Somerville, do you have any suggestions or any thoughts as to the way Canada Savings Bonds should be offered in order to avoid this problem in the future so we do not have this dislocation in the system, and also that floor, for a while, under the mortgage rate?

Mr. Somerville: Yes I do, Mr. Wilson. I feel, as Mr. Marchment said, when you are borrowing and lending, you are borrowing at one price and you are lending at another and you wish to make a spread. When you have volatile interest rates—in other words, when the interest rate is moving up and down 3 or 4 per cent in the course of a month or two—the CSB rate should not be set until, say, two weeks before the date of issue.

• 1555

If the Canada Savings Bond rate, for instance, had been set two weeks before the date of issue in this latter case, it would probably have been, say, 17.5 per cent instead of 19.5 per cent.

[*Translation*]

Au fur et à mesure que les obligations d'épargne se sont épuisées—j'entends par là l'émission d'obligations à 19.5 p. 100—nos échéances à un an n'étaient pas équivalentes à 19.5 p. 100, mais nous avons quand même pu mobiliser des fonds à un taux légèrement inférieur. Néanmoins, les taux ont continué d'être plus élevés qu'ils ne l'auraient été autrement. Les compagnies de fiducie doivent avoir des marges bénéficiaires suffisantes. Généralement, nous avons essayé d'avoir des marges de 1.5 p. 100 à 2 p. 100 au-dessus du coût de l'argent. Cela veut dire que les taux hypothécaires seront très élevés, par voie de conséquence. C'est ce qui se passe en fait maintenant, à cause de l'argent à un an, dont le prix est artificiellement gonflé.

M. William H. Somerville (premier vice-président, Association des compagnies de fiducie du Canada): À cela, monsieur le président, il faut ajouter l'effet qu'ont eu les retraits importants des clients des compagnies de fiducie, qui se sont servi de leur argent pour acheter des obligations d'épargne du Canada, ce qui a diminué d'autant l'argent que nous avions à réinvestir et a limité beaucoup la croissance de nos opérations dans les mois qui ont suivi.

M. Wilson: Vous parlez des mois qui ont suivi, de combien de mois s'agit-il?

M. Somerville: Pour *Victoria and Grey Trust*, il nous a fallu cinq mois pour récupérer les fonds réinvestis par nos clients en obligations d'épargne du Canada. A mon sens, il s'agit d'une question qui mérite d'être sérieusement prise en considération. L'argent qui a permis à nos clients d'acheter des obligations d'épargne du Canada aurait dû être redéposé non seulement dans les banques à charte, mais aussi dans les compagnies de fiducie.

M. Wilson: Nous étudions cette question, pour l'instant, vous ne l'ignorez pas.

Monsieur Somerville, avez-vous des suggestions à faire au Comité quant à la façon dont les obligations d'épargne du Canada devraient être mises sur le marché, afin d'éviter ce problème à l'avenir, ce qui nous permettrait de ne pas perturber le système financier, et pourriez-vous également nous dire ce que vous pensez de l'idée d'imposer un plancher pour les taux hypothécaires?

M. Somerville: Certainement, monsieur Wilson. Comme M. Marchment l'a dit, lorsque vous empruntez et que vous prêtez, vous empruntez à un prix et vous prêtez à un autre si vous voulez, bien entendu, faire des profits sur vos opérations. Quand on a des taux d'intérêt volatiles, autrement dit, lorsque le taux d'intérêt fait l'objet de fluctuations de 3 ou 4 p. 100 au cours d'un mois ou deux, le taux des obligations d'épargne du Canada ne devrait être fixé, disons, que deux semaines avant la date d'émission.

Si le taux des obligations d'épargne du Canada, par exemple, avait été fixé deux semaines avant la date d'émission, dans ce dernier cas, il aurait été, mettons, de 17,5 p. 100 plutôt que de 19.5 p. 100.

[*Texte*]

In the mortgage business, we used to set a rate for 180 days; now we set a rate for 7 days.

The Chairman: Last question, Mr. Wilson.

Mr. Wilson: In looking at the impact of the recession on your business today, have you seen a significant increase in the foreclosures and the losses you are taking? Can you give us some indication as to what this is for the industry, what the actual losses are today in relation to previous years?

Mr. Somerville: It is having a very severe effect. For instance, three years ago the mortgage reserve that our company would have taken in the first six months was $20,000. This year in the first six months, we are reserving $3.5 million against potential residential losses.

Mr. Wilson: Is that consistent with the industry?

Mr. Somerville: I do not want to speak for the industry, but from what I see there are severe problems across the country. I am sure they are affecting most companies.

Mr. Marchment: I think the practices vary by company; the way in which we are handling them, however, has certainly changed. Where we used to be able to deal with mortgage delinquencies in broad brush terms in how you would handle them, they have become very specific. They have become counselling with the individual holders of a mortgage.

Certainly areas such as Windsor, as Mr. Somerville has had experience in . . . here it is a case of individual counselling and arrranging to leave the person in his home on some basis, with some kind of payment. I think a great effort has been done on that in many areas. Unfortunately, the problems are increasing. I would expect to see it become another significant problem in Sudbury, for example, as the strike gets a little older. The problem certainly does persist around the country.

The Chairman: Thank you, Mr. Wilson.

Mr. Potter: I think if anything, Mr. Wilson, it is probably accelerating. As these layoffs continue, some of them now have not become layoffs; they have become final layoffs. For instance, in the Chatham area you have had a number of plants completely close; they are not a layoff anymore because the homeowners have no job to go to. In other words, they are going to have to relocate or they have problems. There just is not any employment, unless we can get new industries into these specific areas. There are certain trouble spots, not only in Ontario, but across Canada in the same regard.

The Chairman: Thank you, Mr. Wilson.

[*Traduction*]

Dans le secteur des hypothèques, nous avions l'habitude de fixer un taux pour une période de 180 jours; maintenant, nous fixons le taux pour une période de sept jours.

Le président: Une dernière question, monsieur Wilson.

M. Wilson: Si vous examinez l'impact de la récession sur votre entreprise, aujourd'hui, est-ce que vous avez vu une augmentation considérable des reprises et des pertes que vous avez subies? Pourriez-vous nous donner une indication des vraies pertes dans l'industrie, aujourd'hui, par rapport aux années précédentes?

M. Somerville: La récession a eu un impact très grave. Par exemple, il y a trois ans, notre compagnie aurait eu une réserve, dans le secteur des hypothèques, de $20,000, au cours des six premiers mois. Au cours des six premiers mois, cette année, nous avons une réserve de 3.5 millions de dollars pour les pertes éventuelles de résidences.

M. Wilson: Est-ce que c'est le cas dans l'ensemble de l'industrie?

M. Somerville: Je ne veux pas parler pour l'ensemble de l'industrie, mais d'après ce que j'ai constaté, il y a des problèmes très graves dans tout le pays. Je suis sûr que ces problèmes touchent la plupart des compagnies.

M. Marchment: Je pense que les pratiques varient d'une compagnie à l'autre; mais notre façon de traiter ce genre de problèmes a certainement changé. Par le passé, nous avions l'habitude de traiter les hypothèques en souffrance d'une façon très générale, tandis que maintenant, on offre un service très particulier, à savoir des services de counselling aux détenteurs d'hypothèques.

Dans certaines régions, comme à Windsor—que M. Somerville connaît assez bien—des services de counselling individuel sont offerts, et on essaie de parvenir à une entente avec le propriétaire sur une méthode de paiement qui lui permettra de garder sa maison. Je crois que des efforts considérables ont été déployés en vue de régler les problèmes. Malheureusement, ceux-ci ne cessent d'augmenter. Je m'attends d'ailleurs à ce qu'un problème important surgisse à Sudbury, par exemple, à mesure que la grève se poursuivra. Mais il n'en reste pas moins que ce problème existe dans tout le pays.

Le président: Merci, monsieur Wilson.

M. Potter: Je crois que le moins qu'on puisse dire, monsieur Wilson, c'est que ce problème s'aggrave tous les jours. A mesure que les mises à pied augmentent . . . et maintenant, il s'agit plutôt de congédiements définitifs, très souvent. Par exemple, dans la région de Chatham, un certain nombre d'usines ont fermé leurs portes de façon définitive; il ne s'agit plus de mises à pied, car les propriétaires de maisons n'ont plus d'emplois. Autrement dit, ils devront s'établir ailleurs s'ils veulent éviter d'avoir des problèmes. Il n'y a plus d'emplois, à moins que de nouvelles industries s'établissent dans ces régions. Il y a d'autres régions où il existe des problèmes aussi, non seulement en Ontario, mais dans toutes les provinces du Canada.

Le président: Merci, monsieur Wilson.

[*Text*]

Mr. Duclos.

M. Duclos: Merci, monsieur le président.

You are welcomed, gentlemen. En 1981, l'écart entre le taux moyen payé par les banques sur les dépôts et le taux moyen demandé sur les prêts consentis était de 3.79 p. 100, alors que dans le cas des sociétés de fiducie, il était d'un cinquième de 1 p. 100. Je pense que cela explique la différence dans le taux de rendement.

• 1600

Si je comprends bien, la principale raison pour laquelle vos taux de rendement sur le capital investi sont si bas, c'est que la loi qui régit les compagnies de fiducie vous oblige à garder un certain pourcentage, dans votre actif, de prêts hypothécaires. Est-ce la raison principale et fondamentale? Ou y a-t-il d'autres raisons?

Mr. Marchment: I think the fundamental reason is really a difference in timing; for example, you could take last year. Where interest rates are rising rapidly and you make a commitment to someone to lend them funds on a mortgage, and the money cost, say, is 12 per cent, you would commit at 14 per cent. As Mr. Somerville said, where it was typical for us to tell someone 30 days in advance, because they had legals to go through and so on, that we would give them money at 14 per cent, in that 30-day period we may well have paid 14.25 per cent for the money.

But the other aspect you raise is the ability of the banks to have better spreads than we have. It is because they have a far greater proportion of their assets in floating-rate loans. As interest rates rise or fall, the margin rises and falls, and therefore they are protected. Not only that, when you are looking at the composition of that mix, you are talking of different kinds of funds. When we are talking of mortgage lending on one to five years, they are fixed-term funds. But if you get into a CD market, or something like that, those rates are much less. For example, today, whereas we are paying 15.75 per cent for one-year GICs, you can get 30-,60- or 90-day money just around 14 per cent. Daily interest money, of course, is down at 12.25 per cent. If you take that pool of money, it not only changes frequently but there is a far greater spread in that total pool cost with the floating-rate loans which you never have on a fixed rate.

Mr. Duclos: You do refer, on page 3 of your statement, to a policy paper which should be brought out by the Minister of State, Finance, dealing with your industry. My first question is, do you have the feeling that you have been heard adequately so far in respect to this? Have you had a chance to give some input? Secondly, to cope with the type of problems you just raised which have a negative effect on the profitability of your industry, would you give an outline of the major changes which should be made to the law dealing with your industry?

[*Translation*]

Monsieur Duclos.

Mr. Duclos: Thank you, Mr. Chairman.

Bienvenue, messieurs. In 1981, the spread between the average rate paid by banks on deposits and the average rate charged on loans was 3.79 per cent, whereas in the case of trust companies, it was one-fifth of 1 per cent. I believe that explains the difference in profitability.

If I understand correctly, the main reason your return on equity is so low is that the Trust Companies Act requires that a certain percentage of your assets be in morgtage loans. Is that the main reason? Or are there other reasons?

M. Marchment: L'année dernière, la raison principale découlait du fait que les taux d'intérêt augmentaient très rapidement. Par exemple, on pouvait s'engager à donner un prêt hypothécaire à un taux d'intérêt de 14 p. 100, à un moment où le loyer sur l'argent était de 12 p. 100. Comme M. Somerville l'a dit, d'habitude, on s'engageait 30 jours à l'avance, parce que l'emprunteur avait toujours des formalités juridiques à remplir, etc. Donc, on consentait des prêts hypothécaires à 14 p. 100, et il se peut que dans l'intervalle de 30 jours, on ait payé 14.25 p. 100.

Mais vous avez également fait allusion au fait que les banques peuvent avoir de meilleurs écarts que nous. La raison en est que les banques ont une part beaucoup plus importante de leur actif dans les prêts à taux flottant. A mesure que les taux d'intérêt augmentent ou baissent, l'écart augmente ou baisse, et ainsi, les banques sont protégées. En plus, l'actif des banques se compose de plusieurs sortes de fonds. Les prêts hypothécaires d'un à cinq ans sont des fonds à terme fixe. Mais les taux d'intérêt sur les certificats de dépôt sont beaucoup moins élevés. Aujourd'hui, par exemple, nous payons 15.75 p. 100 sur les certificats de placement garanti d'un an, mais on peut obtenir des fonds pour une période de 30, 60 ou 90 jours, pour un taux d'intérêt d'environ 14 p. 100. Le taux d'intérêt payé sur les comptes à taux quotidien n'est que de 12.25 p. 100. Ce réservoir de fonds non seulement change fréquemment, mais puisqu'il y a des prêts à taux flottant, le coût global du réservoir varie beaucoup, ce qui n'arrive jamais dans le cas des prêts à taux fixe.

M. Duclos: A la page 3 de votre déclaration, vous faites allusion à un document de principes publié par le ministre d'État aux Finances, concernant votre industrie. J'aimerais d'abord savoir si vous avez l'impression que vous avez eu suffisamment d'occasions de vous exprimer à ce sujet. Avez-vous eu l'occasion de participer aux discussions? Deuxièmement, voulez-vous résumer les modifications principales qu'on devrait apporter à la loi afin de faire face aux problèmes dont vous venez de parler, qui entravent la rentabilité de votre industrie?

[*Texte*]

Mr. Marchment: Yes, we have made submissions since 1977 on what we would like to see in a new trust company act. We have gone over it all in detail with the department of insurance, and have received very positive response and input from them. Basically, where we are shrinking in our traditional market—and we need asset diversification—we have to have assets that to as great an extent as possible are on a floating-rate basis so we have larger margins to carry our traditional kind of business. Although we have asked for a good number of things in the act, the two principal areas we are seeking are flexibility in our corporate term-lending and lending of a working capital nature that is secured by inventory receivables. The type of lending which would be typical of that would be sales finance: financing automobiles, wholesale and retail.

M. Duclos: Monsieur le président, vous savez que plusieurs intervenants dans notre vie économique réfléchissent pour trouver des formules qui nous permettraient de faire redémarrer notre économie. Récemment, l'Association des constructeurs d'habitations, je ne sais pas si c'est du Québec ou de l'ensemble du Canada, suggéraient la mise sur pied de ce que l'on pourrait appeler un régime enregistré de prêts hypothécaires, en vertu duquel des épargnants pourraient déposer, dans un fonds spécial confié à des institutions telles que vos institutions.., des épargnes, qui seraient traitées d'une façon préférentielle par le fisc, qui pourraient être complètement libres d'impôts ou imposées à un taux inférieur, ce qui vous permettrait, à votre tour, de prêter pour des fins de prêts hypothécaires à des taux inférieurs aux taux du marché.

Je voudrais savoir, d'une part, votre réaction générale à une telle proposition. Deuxièmement, est-ce que de tels prêts hypothécaires, à votre avis, devraient s'appliquer uniquement aux nouvelles constructions résidentielles ou si cela pourrait s'appliquer à l'ensemble des prêts hypothécaires? Je voudrais avoir vos commentaires à ce sujet.

Oh yes, my third question is: Would you be interested in having to compete with the banks, if such a fund were to be established?. Do you think the banks should be allowed also to receive those kinds of deposits?

Mr. Potter: Well, I think this kind of plan was advanced, if I remember rightly, by the B.C. Central Credit Union, and I think it was submitted to the government. It was also my understanding at that time that it was rejected. There are several problems in there. They are involved with Revenue Canada because, in effect, what they were suggesting was to turn this into an RSP. And I think they were taking the view that an RSP is built up so that, when you retire, you turn it into an annuity, and so forth. They felt that, if this could go into mortgages, it would help. And I believe it was going to be paid on principal only, not interest. And they felt that, as you built your equity in the house, it was really programmed that, as the homeowner grew older, he would be forced to sell the house and to take the equity. Then what would happen? You cannot take the equity in a house and turn it into an annuity. here is the problem. All you are doing relates to a short-term

[*Traduction*]

M. Marchment: Nous déposons depuis 1977 nos propositions concernant la nouvelle loi sur les compagnies fiduciaires. Nous l'avons passée en revue, en détail, avec les responsables du Département des assurances, et nous avons reçu une réponse très positive de leur part. Dans les domaines où notre marché traditionnel s'amoindrit, et il faut que nous diversifiions notre actif, il nous faut des actifs qui, dans la mesure du possible, ont des taux flottants, pour nous donner des marges plus importantes pour nos activités traditionnelles. Nous avons demandé beaucoup de modifications à la loi, mais les deux domaines principaux qui nous intéressent concernent la souplesse de nos prêts à terme aux entreprises et la possibilité d'accorder des prêts du genre fonds de roulement qui sont garantis par des effets à recevoir. Un exemple de ce genre de prêts serait le financement des ventes d'automobiles, en gros et au détail.

Mr. Duclos: Mr. Chairman, as you know, a number of groups involved in the economic scene are trying to find ways of getting the economy going again. Recently, the Home Builders' Association, of Quebec or Canada, I am not sure which, suggested that what might be called a registered mortgage loan program be set up. This would enable savers to deposit their money into a special fund set up in institutions such as yours, and these savings would receive special tax treatment. They would either be completely tax free, or taxed at a lower rate. This would allow you, in turn, to provide mortgages at rates below the market rates.

First of all, I would like to know what your general reaction is to this proposal. Secondly, in your opinion, should such mortgage loans be given only in the case of new housing, or should they apply to all types of housing? I would like to hear what you think about this.

Ah oui, ma troisième question est la suivante: seriez-vous intéressés à concurrencer les banques, si on devait mettre sur pied un tel fonds? Pensez-vous qu'on devrait permettre également aux banques de recevoir ce genre de dépôts?

M. Potter: Si je me souviens bien, je crois que ce genre de proposition a été faite par la Caisse de crédit centrale de la Colombie-Britannique. Je pense même qu'on l'a présentée au gouvernement. Je crois savoir qu'elle a été rejetée à l'époque. La proposition comporte plusieurs problèmes qui ont trait à Revenu Canada, parce qu'il s'agissait en fait de transformer ce fonds en un régime enregistré d'épargne-retraite. Je pense qu'on envisageait la possibilité de transformer le régime enregistré en rentes, et cetera, à la retraite. On a cru qu'il serait utile d'utiliser ces fonds pour payer le principal seulement, non pas l'intérêt, sur les prêts hypothécaires. Leur point de vue, c'est que le propriétaire serait obligé de vendre la maison afin d'en retirer le capital. Qu'est-ce qui arriverait ensuite? On ne peut pas transformer le capital d'une maison en rentes. C'est cela, le problème. Tout l'effort ne vise qu'un problème à court terme. A long terme, une partie du capital du propriétaire de

[*Text*]

problem. On the long term, of his equity in his house part would be taxable and part would be non-taxable as his principal residence. So you have so many problems involved there that I do not think, in a practical sense, it is workable.

Mr. Duclos: I am not sure that is what I am talking about. What I mean is that financial institutions would be allowed to receive funds which would be treated in a special way by the Department of National Revenue. For instance, they might be tax exempt, or taxed at a lower rate. I mean, for somebody who has a 50 per cent marginal tax rate, if he were to make his deposit of 10 per cent, and there is no tax, then it would be equivalent to 20 per cent.

Mr. Potter: I understand your question, and I think in theory it could be practical. But, in the practical sense what happens? You would have to treat it like an RSP; that is what it amounts to. People sell their homes every four or five years. So what happens when he sells that home to the next person, then where does the tax situation come in? I mean then you have a very complex situation, I would think.

Mr. Somerville: On top of that, a great percentage of our savers or depositors are older people, and a great percent of them are paying very little income tax on their savings of $5,000, $10,000 or $20,000. So they want the maximum return. There is no point in them getting a 12 per cent tax-free return, when they can get 17 per cent, and pay no tax anyway.

Mr. Duclos: This would have to be examined much more carefully.

Mr. Somerville: Yes.

• 1610

Mr. Potter: I think the other thing we will have to remember is the housing crisis, as it is so called, is not a housing problem. This whole situation is an economic problem really caused by inflation, the interest rates and it is very complex. On the other hand, there are far more savers than there are borrowers and I think we have also got to look after the other side of the coin.

These are the people who maybe pay taxes for 40 years, being in the service, come out, raise a family, started to save a few years before they retire and so forth and you have many widows, retired people, farmers and so forth.

I think the media in particular is trying to zero in on one side of the coin but I think the other side is being neglected in many respects as far as media and publicity is concerned. There is a grave concern that would be a very serious problem, because if your senior people are not protected then somehow someone has got to support them and then you have got another cost of government again. Then you have got something that is self defeating.

Mr. Somerville: More deficits and higher interest rates.

[*Translation*]

la maison serait imposable, et une partie ne serait pas imposable, puisqu'il s'agit de sa résidence principale. Donc, il existe tant de problèmes que je ne crois pas que la proposition soit réalisable.

M. Duclos: Je ne suis pas certain qu'on parle tous les deux de la même proposition. Le régime dont je parlais permettrait aux institutions financières de recevoir des fonds qui seraient traités d'une façon préférentielle par le ministère du Revenu national. Ils seraient soit complètement libres d'impôts, soit imposés à un taux inférieur. Si un contribuable qui est imposé à 50 p. 100 au taux le plus élevé de l'impôt faisait un dépôt de 10 p. 100 de son revenu, et s'il n'y avait pas d'impôt sur ces fonds, le dépôt équivaudrait à 20 p. 100 de son revenu.

M. Potter: Je comprends la question, et je pense qu'en principe, la proposition pourrait être réalisable, mais qu'est-ce qui arrive en pratique? Il faudrait traiter ces régimes comme des régimes enregistrés d'épargne-retraite. Cela revient à ça. Les gens vendent leurs maisons tous les quatre ou cinq ans. Qu'est-ce qui se passe du point de vue fiscal quand on revend la maison? Je crois que la situation serait très complexe.

M. Somerville: En plus, beaucoup de nos épargnants ou déposants sont des gens plus âgés, et beaucoup d'entre eux paient très peu d'impôt sur leurs épargnes de $5,000, $10,000 ou $20,000. Donc, ils veulent un rendement maximal sur leurs épargnes. Ce n'est pas intéressant pour eux d'avoir un rendement de 12 p. 100 qui est libre d'impôt, lorsqu'ils peuvent obtenir 17 p. 100 sans payer d'impôt, de toute façon.

M. Duclos: Il faudrait examiner la proposition de façon beaucoup plus soigneuse.

M. Somerville: Oui.

M. Potter: Autre élément dont nous devons tenir compte, c'est que la crise du logement, comme on l'appelle, n'est pas en réalité un problème de logement, mais un problème économique provoqué par l'inflation et les taux d'intérêt, et qu'il s'agit d'une situation très complexe. D'autre part, il y a beaucoup plus d'épargnants que d'emprunteurs, et nous devons également nous occuper du revers de la médaille.

Ce sont des gens qui paient peut-être des impôts depuis une quarantaine d'années, ont fait leur service, élèvent une famille, commencent à faire des économies quelques années avant de prendre leur retraite et ce groupe compte beaucoup de veuves, de gens à la retraite, d'agriculteurs, etc.

Je crois que les feux de la rampe ne sont braqués que sur le groupe des emprunteurs, et que les médias et la publicité ne s'intéressent que peu aux groupes des épargnants. Cela pourrait devenir un problème très grave, car s'il n'y a pas de mesures de protection en faveur du troisième âge, il faut bien que quelqu'un les prenne en charge, et cela entraîne de nouvelles dépenses gouvernementales. Vous arrivez donc à un effet contraire à celui que vous avez recherché.

M. Somerville: Davantage de déficits, et des taux d'intérêt plus élevés.

[*Texte*]

Mr. Duclos: Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Duclos.

Mr. Riis.

Mr. Riis: Thank you, Mr. Chairman.

Gentlemen, as interest rates go up, people holding mortgages get into difficulties and CMHC tells us that, once those rates reach 20 per cent, a lot of people start losing their homes. My question to you folks is that with the amount of money you have out in mortgages, does that mean that if interest rates go up, you people are going to be hit harder than the banks who have less of their money in mortgages? So high interest rates would be more devastating to trust companies than others.

Mr. E. Donald L. Miller (Vice-president, Corporate Affairs, The Canada Trust Company): Not necessarily. Banks are going to be hit on their corporate loans if rates go too high. We will all be hit equally on mortgages but I would say they could be even in a more vulnerable position than we are, because the mortgage is probably a better security than the security of receivables and inventories if rates get too high.

Mr. Somerville: To declare on my house, paying more on mortgage then was much harder.

Mr. Riis: On page 3 of the presentation, you say it is essential that we have more flexibility in the trust industry so we can compete strongly. The banks as they have appeared before us have made the case time after time emphatically that the competition out there is immense, particularly with you folks. Competition between two groups implies an equal footing. Do you consider yourself to be on an equal footing with the banks in terms of competition?

Mr. Marchment: No, we do not.

Mr. Riis: Okay. Can you explain? It would be very helpful for us to explain areas where the competition is skewed in favour, presumably, of the bank in this case.

Mr. Marchment: In the two areas we have been talking about, active diversification for example. Our principal interest is in small and medium-sized businesses, and we serve it quite well, but we are limited as to the amount of business we can do simply because of the act under which we are operating.

First of all, we would like to have the freedom to do as much business of that nature as we are capable of doing and that is out there to be done. To answer your other question, we are certainly not on an equivalent footing basis because to start with the banks have a much bigger leverage than we have. That is quite an advantage and we would hope the changes to our act will address itself to that as one of the items, so we are on a more equal footing.

[*Traduction*]

M. Duclos: Je vous remercie.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Duclos.

Monsieur Riis.

M. Riis: Merci, monsieur le président.

Avec la montée des taux d'intérêt, les gens qui ont emprunté sur hypothèque se trouvent en difficulté, et la Société canadienne d'hypothèques et de logement nous informe que lorsque ces taux atteignent 20 p. 100, un grand nombre de personnes doivent renoncer à leur logement. Je voudrais vous demander si, compte tenu des sommes que vous avez prêtées en hypothèque, vous allez être affectés davantage par la montée des taux d'intérêt que les banques qui ont moins de placements hypothécaires. Les taux d'intérêt frapperaient donc davantage les sociétés de fiducie que les vôtres.

M. E. Donald L. Miller (vice-président, Administration, Le *Canada Trust Company*): Pas nécessairement. Si les taux d'intérêt montent trop haut, les banques s'en ressentiront pour les prêts consentis aux sociétés. Tous ceux qui auront placé leur argent en hypothèque en souffriront, mais les banques seront peut-être encore plus vulnérables, car dans une économie à taux d'intérêt très élevés, les hypothèques sont probablement plus sûres que les créances et les stocks.

M. Somerville: Il m'a paru très pénible de voir augmenter mes versements hypothécaires.

M. Riis: Vous dites, à la page 3 de votre mémoire, qu'il est essentiel, dans la fiducie, d'être plus adaptable afin d'être en meilleure position concurrentielle. Dans leurs témoignages, les banques qui ont comparu devant nous nous ont assurés, à de nombreuses reprises, qu'elles ont à subir les assauts d'une concurrence acharnée, en particulier de votre part. Pour se faire concurrence, deux groupes doivent être sur un pied d'égalité. Pensez-vous que tel est bien le cas, entre vous et les banques?

M. Marchment: Non, nous ne le pensons pas.

M. Riis: Pourriez-vous vous expliquer? Nous vous serions obligés de bien vouloir nous montrer dans quels domaines la concurrence penche en faveur des banques, dans ce cas, probablement.

M. Marchment: Dans les deux domaines dont nous vous avons parlé, une diversification des actifs par exemple. Le secteur qui nous intéresse surtout, ce sont les petites et moyennes entreprises, et nous y faisons oeuvre utile, mais la loi qui régit nos transactions nous limite quant au volume de celles-ci.

Tout d'abord, nous voudrions être libres de faire toutes les transactions dont nous sommes capables, et toutes celles que nous pourrons trouver sur le marché. Pour répondre à votre deuxième question, nous ne sommes certainement pas sur un pied d'égalité, car les banques ont, au départ, des capitaux beaucoup plus considérables que les nôtres. Elles ont en cela un grand avantage sur nous, et nous espérons que les modifications à notre loi remédieront à ce problème, afin de redresser un peu cette inégalité.

[*Text*]

Mr. Riis: Is that why, when we looked at the returns to the trust companies and the returns to the banks, you have done so relatively poorly? Why is that?

• 1615

Mr. Marchment: As I mentioned previously, part of it is that the majority of our loans are in mortgages, which are on a time basis, and the problem is in matching to obtain a satisfactory spread, although when the commitments are made or the funds are thought to come in, it has been very difficult to control. In fact, we cannot. On a time basis, we have closed down our commitment period to about 15 days. I am not sure that it is practical to get any closer.

The fact that the banks have been able to have more floating-rate loans has protected their margins, and that is what we are asking for. When we get into asset diversification, that is what we are doing; we are really getting into more floating-rate loan business. Now the banks also have another feature we do not have, and I am not suggesting we should have it, but their foreign business has produced profits which, when our economy has not been performing well, have enabled them to still record good profits, and we just do not have that available to us.

Mr. Potter: In other words, too, they have the international section, as Mr. Marchment mentioned, their international loans, but they also have the facility to make these loans and then book them offshore, which is very helpful. Similarly . . . .

Mr. Riis: Could you expand on that point, please?

Mr. Potter: Pardon?

Mr. Riis: Could you expand on that point?

Mr. Potter: Many loans may be made here, but they are actually booked through an offshore company. It happens in Canada, and it happens . . . I guess Citibank, for example, Netherlands Antilles and so forth. It is a normal banking procedure. They have another asset probably in Canada. For instance, certain provinces have a capital tax. Alberta, for example, does not. So you could make a commercial loan, for example, in Ontario or something like that, but you could actually book the loan through Alberta, for example. It gives them an edge. If we make a loan in Ontario, it is booked in Ontario.

Mr. Riis: Thank you.

Mr. Potter: So the banks have, I would say, more strings to their bow. They are larger. In fact, I guess if you take it a little further, the largest bank is larger than the seven largest trust companies combined.

Mr. Riis: Yes.

Mr. Potter: Then you have the other question of probably David and Goliath. But I think that, going back to the situation again, the trust industry is probably the only major Canadian industry left because even the banking . . . well, the

[*Translation*]

M. Riis: Est-ce la raison pour laquelle les recettes des sociétés de fiducie sont faibles en comparaison de celles des banques? Quelle en est la raison?

M. Marchment: Comme je l'ai déja fait remarquer, c'est en partie parce que la majorité de nos prêts sont placés en hypothèques, qui sont consenties pour un certain temps, que la difficulté est de parvenir à un écart satisfaisant, car il est très difficile de maîtriser les conditions du prêt, ou le moment où les fonds deviennent disponibles. Mais en réalité, c'est impossible. Nos engagements ne sont fermes que pour une quinzaine de jours, mais je ne crois pas que nous puissions resserrer ce délai.

Le fait que les banques ont dû accorder plus de prêts à un taux flottant a protégé leur marge, et c'est ce que nous réclamons. C'est ce qu'on entend par diversification des actifs. On consent plus de prêts à taux flottants. Les banques ont encore un autre avantage sur nous, sans que je le réclame pour autant, mais leur investissement étranger leur a valu des bénéfices qui leur ont permis, lorsque notre économie était dans le marasme, de continuer à faire d'excellents bénéfices, et c'est une possibilité que nous n'avons pas.

M. Potter: Autrement dit, elles ont des transactions internationales, comme l'a fait remarquer M. Marchment, elles ont également la possibilité de consentir ces emprunts et de les comptabiliser à l'étranger, ce qui est très utile. De même . . . .

M. Riis: Voulez-vous nous expliquer un peu plus longuement, s'il vous plaît?

M. Potter: Je vous demande pardon?

M. Riis: Pourriez-vous nous donner des explications?

M. Potter: Beaucoup de prêts sont consentis ici, mais ils sont comptabilités par une filiale de l'étranger. Cela se passe au Canada et cela se passe . . . . Je pense que City Bank, par exemple, ou Netherlands Antilles sont de bons exemples. Ce sont des procédures bancaires normales. Ces banques ont probablement d'autres actifs au Canada. C'est ainsi que certaines provinces ont un impôt sur le capital, et l'Alberta, par exemple, n'en a pas. Vous pourriez donc consentir un prêt commercial en Ontario, par exemple, mais vous pourriez le comptabiliser en réalité par le biais de l'Alberta. Cela leur donne un avantage, alors que si nous consentons un prêt en Ontario, il doit être comptabilisé en Ontario.

M. Riis: Je vous remercie.

M. Potter: Je dis donc que les banques ont plus de cordes à leur arc. Elles sont plus grandes. Pour vous en donner une idée, je dirais que la plus grande des banques est plus grande que les sept sociétés fiduciaires réunies.

M. Riis: Oui.

M. Potter: Cela se présente donc comme la lutte entre David et Goliath. Et pour en revenir à la situation actuelle, les banques fiduciaires sont probablement le seul grand secteur canadien qui reste, car même les banques . . . . Les principales

[*Texte*]

main chartered banks are Canadian, but you now have approximately 60 Schedule B banks, and it has been the policy, I think, not only of government but probably of all parties, this policy of Canadianization. We feel and agree that here you have the one industry . . . you are trying to buy Canada back and we have the one industry that is Canadian. So, if anything, we should not only get a fair shake but we should probably get a little more than that because it is Canadian-owned and a Canadian industry, and there are very few industries that are wholly Canadian-owned.

Mr. Riis: An interesting point.

Mr. Potter: And not subsidized either, I might add.

Mr. Riis: Yes.

Mr. Potter: We stand on our own feet.

Mr. Riis: Mr. Chairman, the banks claim that they are at a disadvantage because they are required to hold reserves against the deposits used for funding mortgages, whereas trust companies are not required to do so. Do you agree that this puts the banks at a disadvantage? Or may it be why the banks have been transferring their mortgages to loan subsidiaries in order to keep their reserves?

Mr. Potter: Again, I think you are trying to compare apples and oranges because the trust industry cannot take, at the present time, government deposits. The chartered banks have that facility to take government deposits, and I think at any one time, as I understand it, the government deposits might vary from a low of probably $2 billion to a high of possibly $10 billion, for instance, say, around CSB time.

We do not have that privilege of taking government deposits. So while they may have to post reserves, the first $100 million is interest-free. So there are some off-setting things, as far as the chartered banks are concerned.

Mr. Riis: I appreciate that you are apples and oranges, if that is the term you used, but again, to reiterate, we have been hearing from the banks of course about the competition with you people, and that is one thing we should be sensitized to, and it is appearing that your David and Goliath statement might be more appropriate than the fair or equal competition.

Going back to the leverage ratio that you referred to earlier, what should be done with that?

• 1620

Should the banks be required to reduce their leverage more towards your level, or should they be opening up so you folks are allowed to leverage up as high as you like or as the market will bear? Some guidance on that point, please.

[*Traduction*]

banques à charte sont bien canadiennes, mais vous avez à l'heure actuelle une soixantaine de banques de classe B, et non seulement le gouvernement mais tous les partis, je crois, ont voulu cette politique de canadianisation. Nous pensons que vous avez ici le seul secteur qui . . . vous essayez de racheter ce qui est canadien, et nous avons ici le seul secteur qui soit canadien. Il faudrait non seulement nous donner des chances égales, mais nous méritons même davantage, car il s'agit d'un secteur canadien, qui est la propriété de Canadiens, et il existe peu de secteurs qui puissent en dire autant.

M. Riis: C'est une remarque intéressante.

M. Potter: Et j'ajouterais que nous ne sommes pas subventionnés.

M. Riis: Oui, c'est vrai.

M. Potter: Nous nous débrouillons tout seuls.

M. Riis: Monsieur le président, les banques prétendent être désavantagées, parce qu'elles sont tenues d'avoir des réserves équivalentes aux dépôts utilisés pour financer les hypothèques, alors que cette disposition ne s'applique pas aux sociétés fiduciaires. Est-ce que vous pensez que cela constitue un handicap pour les banques? Ou serait-ce la raison pour laquelle les banques ont transféré leurs hypothèques à des filiales de prêts, afin de conserver leurs réserves?

M. Potter: Je crois que vous comparez de nouveau des choses qui ne sont pas comparables, car les sociétés fiduciaires ne peuvent, à l'heure actuelle, accepter des dépôts gouvernementaux. Les banques à charte ont cette possibilité, et je crois savoir qu'à tout moment, les montants ainsi déposés varient entre 2 milliards de dollars, un maximum de 10 milliards de dollars, par exemple, au moment de la mise en vente des obligations d'épargne du Canada.

Ce privilège ne nous est pas accordé. Les banques sont peut-être bien obligées de garder des réserves, et sur les 100 premiers millions de dollars, on ne verse pas d'intérêt. Les banques à charte en ont certainement des compensations.

M. Riis: Je comprends très bien qu'il ne faille pas mélanger les torchons et les serviettes lorsqu'on vous compare, mais les banques nous ont beaucoup parlé de la concurrence que vous leur faites, et c'est un argument auquel nous devrions être sensibles, et il semblerait que la concurrence que vous vous livrez ressemble plus à la lutte entre David et Goliath qu'à une concurrence à conditions égales.

Pour en revenir au rapport actif-action dont vous parliez tout à l'heure, quelles mesures devraient être prises?

Devrait-on exiger des banques qu'elles réduisent ce rapport afin qu'il se rapproche du vôtre, ou faudrait-il faciliter l'ouverture de crédit, afin que vous puissiez augmenter votre rapport tant qu'il vous plaîra ou que le marché le supportera? Nous aimerions votre avis sur ce point, s'il vous plaît.

[*Text*]

Mr. Marchment: Well, it is our opinion we should be treated, at least philosophically, equivalent to the banks. We do not deny—

Mr. Riis: It is wide open at this point for the banks.

Mr. Marchment: Yes, but we have no argument also with having suitable financial ratios in order to qualify for higher leverage. I think that should apply to both kinds of financial institutions.

Mr. Riis: Do you think the size of loan to any one company should be limited in any way, based on their capital base?

Mr. Marchment: In our submissions to the Department of Insurance, we have agreed to the size of loan limits. We already have it, and . . .

Mr. Riis: What would you think is a fair percentage, Mr. Marchment?

Mr. Marchment: Well, it depends on the investment we are talking about. We have a different one for investment within a single company; we have a 25 per cent limit which we have suggested be reduced to 15 per cent. We have different restrictions on the value of any one piece of real estate property not to exceed two per cent. We think that is too low; it should be four per cent. I would think there would be a combination of these, depending on the asset in question. I do not think we would have any problem with having reasonable limits on whatever the category of assets may be.

Mr. Riis: Yes. A last question. I appreciate your frankness and your comments.

We are becoming very sensitive to the growing non-current loan situation, the problems people are having with their loans and the inability of people to pay. You must have, you and your colleagues, some good sense of just how serious the situation is now. How much longer, under the present situation and existing interest rates—in other words, our present situation economically—can we last in this country before your industry would be in serious, I mean really serious, difficulty? I would use the term collapse, but perhaps that would be a little bit too strong.

Mr. Marchment: I am not so sure it is. I think it is very bad. The problem I see within our own company is that delinquency levels are fine in comparison with previous delinquency records, et cetera. The difference is your accounts do not become delinquent, they just become bankrupt. Now, there was notification before, because you saw these ratios increasing, but now the company is gone. I cannot believe this country's business is going to survive if interest rates are kept at current levels indefinitely.

Mr. Riis: Can you give us some kind of time? We are always trying to punch at something we can never hit; I know people are reluctant and it would be a guestimate at best. Can we last another five years? Two years? Eighteen months? Six months?

[*Translation*]

M. Marchment: Nous pensons qu'en théorie tout au moins, nous devrions être traités sur un pied d'égalité avec les banques. Nous ne nions pas . . .

M. Riis: A l'heure actuelle, les banques ont toute latitude.

M. Marchment: Oui, mais nous n'avons pas d'objection à avoir des taux financiers convenables, qui nous permettraient un rapport actif-avoir plus élevé. Je crois que cela devrait s'appliquer aux deux catégories d'institutions financières.

M. Riis: Pensez-vous que l'importance de l'emprunt consenti à une société devrait être limité de quelque façon que ce soit, en se basant sur le capital de cette société?

M. Marchment: Dans les mémoires que nous avons présentés au département des Assurances, nous avons consenti que des limites soient fixées au montant des prêts. C'est déjà le cas, et . . .

M. Riis: Quel ordre de pourcentage envisagez-vous, monsieur Marchment?

M. Marchment: Cela dépend de l'investissement en question. Le pourcentage est différent lorsque l'investissement se fait dans une seule société; nous avons une limite de 25 p. 100, que nous avons proposé d'abaisser à 15 p. 100. Les limites sont différentes lorsqu'il s'agit de biens immobiliers, elles ne devraient pas dépasser 2 p. 100. Ce pourcentage nous paraît trop bas, et devrait être doublé. Ces facteurs devraient être conjugués, selon l'actif en question. Je ne crois pas qu'il y aurait des difficultés à fixer des limites raisonnables, quelle que soit la catégorie de l'actif.

M. Riis: Très bien. Une dernière question. J'apprécie la franchise de vos commentaires.

Nous avons été sensibilisés à la situation actuelle, aux difficultés des prêts à long terme et à l'incapacité où certains sont de faire leurs paiements. Vous devez être conscients, vous et vos collègues, de la gravité de la situation actuelle. Combien de temps cette situation peut-elle se prolonger, avec les taux d'intérêt actuels—autrement dit, la conjoncture actuelle—avant que le secteur bancaire de ce pays ne se trouve en très grave difficulté? Je dirais même, si je ne craignais d'y aller trop fort, avant qu'il ne s'effondre?

M. Marchment: Je ne suis pas sûr que le mot soit trop fort, je crains que la situation ne soit très grave. Le nombre de défauts de paiement n'a peut-être pas tellement augmenté par rapport aux années précédentes, c'est bien possible, mais la difficulté telle que je la vois dans notre société, c'est que les comptes ne sont pas en défaut de paiement, ils font banqueroute. Vous avez beau envoyer des avis, mais que faire quand la société dépose son bilan? Si les taux d'intérêt se maintiennent indéfiniment à ce niveau, je doute que les entreprises commerciales de ce pays puissent survivre.

M. Riis: Pouvez-vous nous indiquer de quel délai nous disposons? Nous essayons toujours d'atteindre quelque chose qui se dérobe devant nous; je sais que les gens hésitent à se prononcer, et qu'au mieux, c'est une évaluation au petit jugé

[*Texte*]

Mr. E.D. Miller: You are under six months.

Mr. Riis: Under six months?

Mr. E.D. Miller: But that is purely a personal—

Mr. Riis: I appreciate that. Again, I put the question to you fellows—

Mr. Marchment: I think we are looking at that time frame, or less.

Mr. Riis: Six months or less?

Mr. Marchment: Yes.

Mr. Somerville: I might add to that. We have been hearing for the last 2 years that you could not stand 12 per cent interest rates, you could not stand 13, 14, and so on, and we have stood them. You look at some of the foreign countries and they could not stand 20 per cent interest rates, but they have 1000 per cent interest rates—or 200, for instance. I would add further, though, that I think the situation in Canada is becoming very, very critical and the time frame is getting shorter. Quite a bit shorter.

Mr. Riis: Thank you, gentlemen.

• 1625

The Chairman: Thank you, Mr. Riis. I will go to Mr. Berger.

Mr. Berger: Thank you, Mr. Chairman.

Could you tell me, please, Mr. Somerville, whether you have any floating-rate loans now?

Mr. Somerville: We have a very, very small percentage of our loans which are floating. We are working toward that end. But our company, over the years, borrowed for five years and loaned for five years, and we were very successful at it. Now, the depositors are lending about 20 per cent for five years, and they are depositing about 60 per cent for one year. So our mortgage lending has gone in about that proportion.

Mr. Berger: What kind of loans are they?

Mr. Somerville: Mortgage loans.

Mr. Berger: Mortgage loans.

Mr. Somerville: I suppose, about 20 per cent of our loans have swung to a floating rate, and that is going to increase steadily.

Mr. Berger: I do not think I follow you. What percentage of trust company assets are in floating rate loans now? Are you saying 20 per cent?

Mr. Somerville: No, in our case it is not 20 per cent. Of what we are doing now, 20 per cent would be floating. But that is an infinitesimal percentage of what really is—of the over-all. That is, of the portfolio.

[*Traduction*]

que vous allez me donner. La situation peut-elle encore se prolonger pendant 5 ans? Deux ans? Dix-huit mois? Six mois?

M. E.D. Miller: Je vous donne moins de 6 mois.

M. Riis: Moins de six mois?

M. E.D. Miller: Mais c'est une opinion purement personnelle . . .

M. Riis: C'est bien entendu. Mais je vous repose la question, messieurs . . .

M. Marchment: Oui, je suis bien d'accord, nous avons un délai de grâce de six mois, ou moins.

M. Riis: Six mois ou moins?

M. Marchment: Oui.

M. Somerville: Un mot encore. Voilà deux ans qu'on nous assure qu'on ne pourra supporter un taux d'intérêt de 12 p. 100, puis de 13, et 14 p. 100, etc, et nous avons résisté. Voyez certains pays étrangers, qui pensaient ne pouvoir supporter des taux d'intérêt de 20 p. 100, ils ont des taux d'intérêt de 1000 p. 100, ou de 200, par exemple. J'ajouterais toutefois qu'à mon avis également, la situation devient critique au Canada, et que nous disposons de moins en moins de temps de répit. De très peu de temps.

M. Riis: Je vous remercie, messieurs.

Le président: Je vous remercie, monsieur Riis. Je vais donner la parole à M. Berger.

M. Berger: Merci, monsieur le président.

Pourriez-vous me dire, monsieur Somerville, si vous avez à l'heure actuelle des emprunts à taux flottant?

M. Somerville: Un très petit pourcentage de nos emprunts. Nous essayons d'y arriver, mais notre société, au cours des années, a emprunté et prêté pour cinq ans, et nous avons eu d'excellents résultats. À présent, les déposants prêtent environ 20 p. 100 pour cinq ans, et font des dépôts d'environ 60 p. 100 pour un an. Cela représente donc approximativement la proportion de nos prêts hypothécaires.

M. Berger: De quels genres de prêts s'agit-il?

M. Somerville: De prêts hypothécaires.

M. Berger: De prêts hypothécaires.

M. Somerville: Environ 20 p. 100 de ces prêts, je crois, se font à taux flottant, et ce pourcentage va constamment augmenter.

M. Berger: Je ne vous suis pas. Quel est le pourcentage des actifs de la société fiduciaire qui se trouvent placés en prêts à taux flottant à l'heure actuelle? Vous disiez 20 p. 100?

M. Somerville: Non, dans notre cas, ce n'est pas 20 p. 100. Sur les prêts consentis actuellement, 20 p. 100 sont à taux flottant. Cela ne représente qu'un pourcentage infinitésimal de l'ensemble, du portefeuille.

[*Text*]

Mr. Berger: Then 20 per cent of what you are doing, in other words, or of what you are issuing at the present time, is at a floating rate.

Mr. Somerville: Yes.

Mr. Berger: Of your portfolio, then, what would be floating rate?

Mr. Somerville: A very, very small percentage. Very small: 3 or 4 per cent.

Mr. Berger: It is 3 or 4 per cent of your present assets.

Mr. Somerville: Yes.

Mr. Berger: Your present total assets.

Mr. Somerville: Yes.

Mr. Berger: And they are essentially mortgages. Is that correct?

Mr. Somerville: Yes.

Mr. Marchment: I am more typical, or perhaps I am more extreme. To answer you on that question, we have about 17 per cent of our assets which are floating rate, and that is constantly increasing. They cover automobile wholesale—auto dealers' wholesale on cars. They include corporate loans, mortgages, equipment financing—that is heavy equipment, the earth movers, tree strippers, caterpillar tractors, and that kind of thing.

Mr. Berger: So they are secured against those assets.

Mr. Marchment: I am sorry. Consumer loans is another category that I did not get into. We are secured on those assets, yes.

Mr. Berger: One of you said earlier that you identified two needs. One was flexibility in corporate term loans. What do you mean by that?

Mr. Marchment: Under our act, we are required, as I said, to maintain 66 per cent of our assets in mortgages for other qualified securities. We feel that the requirement for mortgages is unrealistic, simply because it is a shrinking market, and there are more competitors, and it is not attainable. Therefore, nothing has changed on the liability side of your balance sheet, which consists of deposits of various types.

Mr. Berger: What percentage would you want in mortgages?

Mr. Marchment: Maximum 50 per cent.

Mr. Berger: You said mortgages and other—what?

Mr. Marchment: At the present . . . . The 66 per cent comes down to 50 per cent.

Mr. Berger: Mortgages are 66 per cent right now.

[*Translation*]

M. Berger: Donc 20 p. 100 de ce que vous émettez à l'heure actuelle est à taux flottant?

M. Somerville: Oui, c'est exact.

M. Berger: Qu'est-ce que cela représente par rapport à votre portefeuille?

M. Somerville: Un très, très petit pourcentage: 3 ou 4 p. 100.

M. Berger: Cela représente donc 3 ou 4 p. 100 de vos actifs actuels.

M. Somerville: Oui.

M. Berger: De l'ensemble de vos actifs.

M. Somerville: Oui.

M. Berger: Et ce sont surtout des hypothèques, n'est-ce pas?

M. Somerville: Oui.

M. Marchment: Je vais être plus spécifique, ou peut-être aller plus loin. Pour vous répondre sur ce point, environ 17 p. 100 de nos actifs sont prêtés à taux flottant, et ce pourcentage est en voie d'augmentation. Nos actifs couvrent les ventes en gros d'automobiles . . . les ventes en gros des vendeurs d'automobiles. Ils comprennent également les prêts aux sociétés, les hypothèques, l'équipement, à savoir l'équipement lourd, les bulldozers, les machines à écoter les arbres, les tracteurs à chenilles, ce genre d'équipements.

M. Berger: Mais ces prêts sont garantis.

M. Marchment: Ah j'oubliais, je n'ai pas parlé des prêts aux consommateurs. Oui, nous sommes garantis sur ces actifs.

M. Berger: L'un d'entre vous disait qu'il distinguait deux nécessités, dont l'une était d'assouplir les conditions des prêts aux sociétés. Qu'entendez-vous par là?

M. Marchment: Aux termes de la loi qui nous régit, nous sommes tenus, comme je l'ai dit, de conserver 66 p. 100 de nos actifs en hypothèques sur d'autres investissements admissibles. L'exigence en hypothèques nous paraît manquer de réalisme, parce que c'est un marché qui se contracte, il y a plus de concurrents, et c'est irréalisable. Rien n'a donc changé du côté du passif de votre bilan, qui est composé de dépôts de différentes catégories.

M. Berger: Quel pourcentage envisageriez-vous en hypothèques?

M. Marchment: Cinquante p. 100 au maximum.

M. Berger: Vous disiez des hypothèques et d'autres . . . quoi?

M. Marchment: A l'heure actuelle . . . Les 66 p. 100 se ramènent à 50 p. 100.

M. Berger: Les hypothèques comprennent 66 p. 100 actuellement.

[*Texte*]

Mr. Marchment: Mortgages and/or other qualified securities.

Mr. Berger: And you want that reduced to 50 per cent.

• 1630

Mr. Marchment: This then would enable you to diversify your assets into more profitable assets, which presumably would be floating-rate loans, and certainly in my own company's case would be aimed at the small business or medium-sized business and it would be in these particular areas. I dare say, as time goes on, other areas that would be appropriate would be identified and would produce avenues for expansion.

The Chairman: Excuse me, Mr. Berger. Were you saying, Mr. Marchment, that is where you would like the limit placed, or would you like to have the limit removed altogether?

Mr. Marchment: I would like it removed altogether, but in one of the earlier briefs that the Trust Association presented, that was the amount suggested at that point. I think it was in the 1977 brief.

Mr. E.D. Miller: Mr. Chairman, we obviously would much prefer to get away from this structuring of the type of assets you are forced to be in. Economic conditions are changing rapidly and to have any kind of a mandatory structuring of where you put your money is unrealistic.

The Chairman: Thank you. Go ahead, Mr. Berger.

Mr. Berger: Really what you want is to become banks; is that not it?

Mr. Marchment: Not really, because banks are in areas we have really little or no interest in. We, for example, do not wish to give credit lines with variable usage; we are not engaged in foreign exchange, for example, and there are other areas in which banks participate that we have little or no interest in at all.

Mr. Berger: Earlier you said the second item you wanted was lending of a working-capital nature.

Mr. Marchment: Yes, but on a restricted basis.

Mr. Berger: What kind of a restricted basis?

Mr. Marchment: Let us say, as a per cent of our assets.

Mr. Berger: What per cent?

Mr. Marchment: Well, 10 per cent.

Mr. Berger: 10 per cent.

Mr. Marchment: I would speak personally on this particular point, because as you know the finance industry has been phasing out the parent corporation of Guaranty Trust as traders, which has been in the sales finance for over 50 years, has staff know-how, et cetera, and has been unable to compete with the banks in that area simply because of the financial structure of that kind of institution. It is appropriate, I believe,

[*Traduction*]

M. Marchment: Les hypothèques et d'autres investissements et (*ou*) d'autres titres admissibles.

M. Berger: Et vous voudriez les voir réduits à 50 p. 100.

M. Marchment: Cela permettrait donc de diversifier les actifs, de faire des placements plus profitables, qui seraient sans doute des prêts à taux flottant, et dans le cas de ma propre société, ils s'adresseraient plus particulièrement aux petites entreprises commerciales ou aux entreprises de taille moyenne, et nous nous spécialiserions dans ces domaines. Nous parviendrions, avec le temps, à élargir notre action à des domaines qui seraient appropriés et qui nous permettraient de nous développer.

Le président: Excusez-moi, monsieur Berger. Est-ce que vous disiez, monsieur Marchment, que c'est là que vous voudriez voir placée la limite, ou voudriez-vous qu'il n'y ait pas de limite du tout?

M. Marchment: Je voudrais qu'elle soit supprimée, mais dans l'un des mémoires présentés antérieurement par la *Trust Association*, c'était le montant proposé, je crois qu'il s'agit du mémoire de 1977.

M. E.D. Miller: De toute évidence, monsieur le président, nous voudrions voir disparaître la structuration de ce genre d'actifs que nous sommes obligés d'avoir. La conjoncture évolue rapidement, et toute contrainte exercée sur la destination des placements manque de réalisme.

Le président: Je vous remercie. Allez-y, monsieur Berger.

M. Berger: Ce que vous voulez, en réalité, c'est de devenir des banques, n'est-ce pas?

M. Marchment: Pas vraiment, car les banques opèrent sur des terrains auxquels nous ne nous intéressons pas ou peu. C'est ainsi que nous ne voulons pas consentir de lignes de crédits à usage variable. Nous ne nous occupons pas de devises étrangères, par exemple, il existe d'autres activités bancaires qui ne nous intéressent que peu, ou pas du tout.

M. Berger: Vous disiez que le deuxième de vos voeux était de pouvoir faire des prêts pour fonds de roulement.

M. Marchment: Oui, et sur une base limitée.

M. Berger: Quel genre de base limitée?

M. Marchment: Représentant, par exemple, un certain pourcentage de nos actifs.

M. Berger: Quel pourcentage?

M. Marchment: Mettons 10 p. 100.

M. Berger: Dix p. 100.

M. Marchment: Je vais parler en mon nom personnel sur ce point, car comme vous le savez, le secteur financier a petit à petit évincé la société *Guaranty Trust*, qui s'occupait depuis 50 ans de financement des ventes, avait un personnel de spécialistes et d'autres avantages, et n'a pu faire concurrence aux banques dans ce domaine, à cause de la structure financière de ce genre d'institution. Je crois qu'il est bon que nous assurions

[*Text*]

for us to continue in that business serving Canadians, which we have the experience in and have done over a number of years. We feel that this is an area which would be appropriate for diversification of assets within the trust-company structure.

Mr. Berger: You referred to other qualified securities. What do you mean by that? What are they?

Mr. Marchfield: They are stated in the Trust Companies Act and they consist of bank CDs, government bonds, cash on hand. For some reason, bank BDMs were never included in that, which mystifies me.

Mr. Berger: How fast have your floating rate loans increased over the last three years?

Mr. Marchment: Fairly substantially. Once again, our company is not typical in that we have had an associated finance company which has allowed us to transfer those assets in order to retain the jobs of people who were becoming redundant because it was not practical to stay in that business —it being non-profitable within a finance company structure. I do not have what our figure was three years ago, but we have transferred at least $200 million in assets in the last two years. Our total amount in there as of May is $410 million, so there has been at least a 50 per cent increase in the last two years in that category.

Mr. Berger: Is there a limit to commercial or industrial loans that you can now make? Is it that 33 per cent; or, no, you said 60 per cent?

Mr. Marchment: No. The rule is that there are limits as to how much you can lend to any corporation.

• 1635

Mr. Berger: You mentioned that earlier. What are they again?

Mr. Marchment: Your loan cannot exceed 20 per cent of the total capitalization of a corporation, as I recall, and there is a special calculation for that.

There are other rules, however. There are earnings test rules, in that the company must have earned, in the last five years, a return of at least 4 per cent or have been able to make a dividend of 4 per cent in the last five years, although one of the last two may not have qualified. So there are a bunch of technicalities that actually hinder you. If you get into an automobile dealership, for example, it may have been in business for 50 years or, say, 30— and I have a good number of them. In the last 3 years, ownership changed from the father to the son and he brought in a couple of other people so, in fact, it is a new corporation. It will not have a five-years earning history and, therefore, will not qualify. We can carry on financing them, but they go into your basket clause. But, because they go into your basket clause, it takes the capacity away from you to expand that particular business.

[*Translation*]

la relève dans ce service aux Canadiens, car nous avons une expérience qui date de plusieurs années. C'est un domaine dans lequel, à notre avis, il serait approprié de diversifier les actifs tout en gardant la structure d'une société de fiducie.

M. Berger: Vous parliez d'autres titres admissibles. Qu'entendez-vous par là? De quoi s'agit-il?

M. Marchment: Ils sont mentionnés dans la Loi sur les compagnies fiduciaires, et comprennent des dépôts d'espèces, des obligations du gouvernement, des articles de caisse. Pour l'une ou l'autre raison, les BDM bancaires n'y ont jamais figuré, ce qui me surprend.

M. Berger: Quelle a été l'évolution de vos prêts à taux flottant au cours des trois dernières années?

M. Marchment: Assez considérable. Là encore, notre société n'est pas caractéristique, en ce sens que nous avons une société financière associée qui nous a permis de transférer ses actifs afin de conserver les emplois de ceux qui devenaient en surnombre, car il n'était pas pratique de rester dans cette branche . . . elle n'était pas rentable dans la structure d'une société financière. Je n'ai pas sous la main les chiffres d'il y a trois ans, où nous avons transféré 200 millions de dollars d'actif au minimum au cours des deux dernières années. Notre montant total dans cette branche s'élevait à 410 millions de dollars en mai, de sorte que cette catégorie a augmenté d'au moins 50 p. 100.

M. Berger: Y a-t-il une limite aux prêts commerciaux ou industriels que vous êtes autorisés à consentir actuellement? Est-elle de 33 p. 100? Ah non, vous disiez 60 p. 100, n'est-ce pas?

M. Marchment: Non, la règle, c'est que nous ne sommes pas autorisés à prêter plus d'un certain montant à une société quelconque.

M. Berger: Vous avez parlé de cela tout à l'heure. Pourriez-vous me répéter quelles sont ces limites?

M. Marchment: Le prêt ne peut pas dépasser 20 p. 100 de l'ensemble des capitalisations de la société, si je me souviens bien, et il existe un système de calcul spécial.

Il y a cependant d'autres règlements qui s'appliquent. Par exemple, les règlements relatifs aux profits: une société doit, pendant les cinq dernières années, avoir touché un bénéfice d'au moins 4 p. 100 ou avoir versé des dividendes de 4 p. 100. La période établie est de cinq ans, mais il se peut que la performance enregistrée pour l'une des deux dernières années ne soit pas satisfaisante. Il y a donc un certain nombre de questions d'ordre technique qui vous sont imposées et qui vous entravent. Prenez par exemple les concessionnaires automobiles: j'en connais beaucoup qui existent depuis 30 ou 50 ans. Une société donnée a peut-être été cédée, pendant les trois dernières années, du père au fils; et ce dernier a peut-être embauché d'autres personnes. Dans ce cas, il s'agit en fait d'une nouvelle société. Mais cette société n'aura pas gagné d'argent pendant les cinq dernières années, car elle n'aurait en fait pas existé; par conséquent, elle ne serait pas admissible.

[*Texte*]

Mr. Potter: It is not only the commercial loan that Mr. Marchment was referring to, but also the consumer loan, or any other business, that moves into that basket clause and you are very much limited under that basket clause.

Mr. Berger: What percentage of your assets would you like to have in commercial and industrial loans?

Mr. Marchment: I would think if we were to have the 50 per cent that I referred to before, that would only leave 50 per cent of your assets available to put into the term loans and/or the working capital loans. I think in the working capital loans the 10 per cent would be fine and the balance, 40 per cent, could be in that kind of loan.

Mr. Berger: Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Berger.

Mr. Halliday, could we take a quick five minutes? The bells are usually 15; if we give five minutes and five minutes, we might be able to . . . .

Mr. Halliday: Thank you, Mr. Chairman.

Just to clarify a point raised by Mr. Riis a few minutes ago, there was reference made to foreign investments and loans that were made here and booked offshore. I was not clear about that. Does that mean that that source of funds is from offshore, or from Canada and goes offshore?

Mr. Potter: As to the trust industry, we do not operate offshore per se. The banks have an international operation, so they can borrow offshore and book those loans offshore and make them offshore. All our assets are handled on a domestic basis.

Mr. Halliday: But there are no domestic assets, or banks, as I understand it, that go offshore?

Mr. Potter: No. You are quite correct.

Mr. Halliday: Fine.

On the matter of capital advocacy and leverage, which we have been on before too, what, in your opinion, would be a good leverage rate for chartered banks? I do not think you commented on that when that was raised. Have you any views on what a leverage ratio might be for chartered banks?

Mr. E.D. Miller: No.

Mr. Halliday: No comments?

[*Traduction*]

On peut continuer à financer ces sociétés, mais elles seront assujetties à la clause omnibus. Et justement à cause de cela, les capacités d'élargissement des opérations de ces sociétés sont très limitées.

M. Potter: Les remarques de M. Marchment s'appliquent non seulement aux prêts commerciaux, mais également aux prêts individuels, et aux prêts accordés à toute société qui serait assujettie à cette clause omnibus. Je tiens à souligner que cette clause impose des limites très importantes.

M. Berger: Quel pourcentage de votre avoir aimeriez-vous consacrer à des prêts commerciaux et industriels?

M. Marchment: Il me semble que si on avait les 50 p. 100 auxquels j'ai fait allusion tout à l'heure, cela ne laisserait que 50 p. 100 de l'avoir, qu'on pourrait consacrer à des prêts à terme et (*ou*) à des prêts pour fonds de roulement. Je pense que 10 p. 100 suffiraient pour les prêts pour capitaux de roulement, et le reste, c'est-à-dire 40 p. 100, pourraient être utilisés de la même façon.

M. Berger: Merci.

Le président: Merci, monsieur Berger.

Monsieur Halliday, pourrait-on poursuivre pendant encore cinq minutes? Les cloches sonnent en général pendant un quart d'heure. Si on procède par tranche de cinq minutes, on pourrait peut-être . . .

M. Halliday: Merci, monsieur le président.

J'aimerais tout simplement éclaircir un point qu'a soulevé M. Riis il y a quelques instants. Il a parlé d'investissements et de prêts étrangers conclus ici mais inscrits à l'étranger. Je n'ai pas très bien compris. Cela signifie-t-il que les fonds proviennent de l'étranger, ou plutôt que les fonds sont d'origine canadienne mais qu'ils sont envoyés à l'étranger?

M. Potter: En ce qui concerne l'industrie fiduciaire, nous ne faisons pas affaires à l'étranger proprement dit. Les banques, cependant, ont des services internationaux: elles peuvent donc emprunter de l'argent à l'étranger, inscrire ces prêts à l'étranger et les conclure également à l'étranger. Quant à nous, l'ensemble de notre actif est géré au Canada.

M. Halliday: Mais, d'après ce que j'ai compris, il n'y a pas de fonds ou de banques canadiennes qui vont à l'étranger?

M. Potter: Non. Vous avez tout à fait raison.

M. Halliday: Très bien.

Pour ce qui est des capitaux et du rapport actif-avoir, calculés en fonction de ces capitaux, dont on a déjà parlé, quel niveau préconisez-vous pour les banques à charte? Lorsqu'on en a parlé, je ne pense que vous ayez précisé quel devrait, selon vous, être le niveau de ce rapport actif-avoir. Avez-vous une idée du niveau auquel ce rapport devrait se situer pour les banques à charte?

M. E.D. Miller: Non.

M. Halliday: Vous n'avez pas de commentaires à faire à ce sujet?

[*Text*]

Mr. E.D. Miller: No.

Mr. Halliday: On the subject of deposit insurance, currently at $20,000: Do you think it should be more than that? If it were more than $20,000, would you then be in a position to have greater leverage?

Mr. Marchment: We think it should be more to start with. I guess we would all like to see it at $100,000. I think we are currently talking about $50,000—or, from what I hear, the suggestion has been made that it be $50,000—$100,000, I believe, is what it is in the U.S. The need, with inflation, is obvious. What happens with depositors is that they parcel it all around to get the cumulative effect and, in effect, it drives our customers to others for a part of their needs, just because of insurance. It just seems . . . .

• 1640

Mr. Halliday: So you would like to see it higher, then?

Mr. Marchment: Very definitely so.

Mr. Potter: I think, just to comment on it further, when the CDIC came in, I believe in 1967, if you reflect what the dollar was then and today, properly you are talking 34 cents. So obviously, you have to increase it, and while we would like, certainly, $50,000 minimum, it may be that it should be up to $60,000. As Mr. Marchment points out, there are many people today that are selling their homes, and even if they get, say, $100,000, what they are doing is taking $20,000 to this depository, $20,000 here, $20,000 there, and so forth. I think it is of concern, because many of these people that are doing it are widows. The husband has died and the widow says, well, what do I do now? I have a problem. She has concerns, and now she has to look after five separate accounts at five different depositories which may be trust companies, may be banks, and so forth. Even the chartered banks will agree that the CDI should definitely be increased. I would say $50,000 as a minimum and perhaps even to $60,000 right now. The $100,000 was designed in the States primarily to handle the big CDs that went into the S&Ls. At that time you could have two CDs and up to $50,000 each, and basically they were trying to cover the depository.

Mr. Halliday: If you had that increase in deposit insurance, would that change your lending practices then?

Mr. E.D. Miller: It should not. That is a completely separate matter. It should not have any effect either on your leverage or capital adequacy or your lending policies, because you should be conducting your business on a sound financial basis regardless of whether or not there is deposit insurance.

[*Translation*]

M. E.D. Miller: Non.

M. Halliday: Passons maintenant au nantissement des dépôts, qui se chiffrent à l'heure actuelle à $20,000. Pensez-vous que ces nantissements devraient être supérieurs à cela? S'ils dépassaient $20,000, votre rapport actif-avoir s'en trouverait-il amélioré?

M. Marchment: Nous pensons de toute façon que le niveau de nantissement devrait être supérieur. Nous aimerions pour notre part que cela se situe aux environs de $100,000. A l'heure actuelle, il est question de $50,000, mais je pense qu'aux États-Unis ce niveau a été fixé à $100,000. Compte tenu de l'inflation, on comprend bien les besoins qui existent. Les épargnants déposent leur argent à droite, à gauche pour bénéficier des effets cumulatifs. En fait, donc, cela a tendance à pousser nos clients à chercher ailleurs, conformément à leurs besoins, et ce tout simplement à cause des nantissements. Il me semble que . . .

M. Halliday: Vous aimeriez donc que le niveau soit plus élevé.

M. Marchment: Indéniablement.

M. Potter: Je pense que lorsque la Société d'assurance-dépôts du Canada a été créée, je pense, en 1967, si vous comparez la valeur du dollar à cette époque et la valeur du dollar actuel, je pense que vous trouverez que le dollar ne vaut plus aujourd'hui que 34 cents. C'est pourquoi il est évident qu'il faut augmenter ce niveau. J'aimerais pour ma part que le minimum soit de $50,000, mais il se peut qu'on doive le fixer à $60,000. Comme l'a signalé M. Marchment, il y a beaucoup de gens qui vendent leur maison à l'heure actuelle. Et s'ils obtiennent, mettons, $100,000, ils vont déposer $20,000 ici, $20,000 là, etc. Cette situation est inquiétante, et ce notamment parce que bon nombre de ces personnes sont des veuves. Le mari est mort et la veuve se demande maintenant ce qu'elle doit faire. Elle s'inquiète, et il faut qu'elle surveille cinq comptes distincts dans cinq banques ou sociétés de fiducie ou autres. Même les banques à charte seraient d'accord pour dire que l'assurance-dépôts devrait être augmentée. Il me semble que le minimum serait de $50,000, mais peut-être qu'il devrait même être de $60,000 à l'heure actuelle. Si on a opté pour $100,000 aux États-Unis, c'est surtout à cause des certificats de dépôt versés aux institutions d'épargne et de prêts. Un client pouvait à l'époque avoir deux certificats de dépôt, de $50,000 chacun; et si on a opté pour ce niveau, c'était justement pour couvrir les dépôts.

M. Halliday: Si l'assurance-dépôts était augmentée, cela modifierait-il vos pratiques de crédit?

M. E.D. Miller: Cela ne le devrait pas. C'est une question très distincte. Cela ne devrait avoir aucune incidence ni sur votre rapport actif-avoir, ni sur vos capitaux ni sur vos politiques en matière de prêts, car votre assiette financière devrait être suffisamment solide, qu'il y ait des assurances-dépôts, ou non.

[*Texte*]

Mr. Halliday: You are not required to hold reserves as the banks are. Do you think the trust companies should be required to hold reserves?

Mr. E.D. Miller: I do not see the need for it. The Governor of the Bank of Canada has been asked that question before, and, as far as I know, up to the present time he has not seen the need for it for purposes of monetary policy.

The Chairman: Mr. Halliday, one point—may I? You have a maximum leverage ratio though, do you not?

Mr. E.D. Miller: No. In our legislation at the moment there is no maximum leverage. Once we went beyond the 20-times, then it was at the discretion of the Minister of Finance upon the recommendation of the superintendent, and you had to meet certain financial standards tests to be allowed a higher multiple. But there is no mandated upper limit at the moment.

The Chairman: That does act as a constraint of sorts for trust companies. So effectively you have reserves, or the equivalent control on you of reserves, in that you cannot push your leverage beyond a certain point like the banks can go.

Mr. E.D. Miller: That is right.

The Chairman: Excuse me, Mr. Halliday. I am sorry.

Mr. Potter: Mr. Chairman, on another point Mr. Miller mentioned, I think you are both talking about federal companies and certain provincial companies, and then the maximum is much lower than that.

Mr. Halliday: One last question and then my time must be up. With respect to the poor performance you have had with your mortgage side of business, have you had to use your fees and commissions from the trust side to subsidize your total operation?

Mr. Marchment: In effect that happens when you report your profit. If you strip it out by product area, that is where the profits have come from. Certainly, had the mortgage area just been a loser.

Mr. Halliday: Thank you very much.

The Chairman: Thank you, Mr. Halliday. Mr. Bloomfield. We can go until a maximum of 4.50 p.m. That is what the Whips' offices have indicated.

Mr. Bloomfield: Thank you, Mr. Chairman. We welcome the representatives of the trust companies here today.

We have heard testimony that the banks have taken over the responsibility of making mortgages because trust companies are not satisfying the demand, and in some cases are not making loans at all. Do you agree with this point in that there are trust companies that no longer are making these mortgages possible?

[*Traduction*]

M. Halliday: Vous n'êtes pas, au contraire des banques, tenus de garder des réserves. Pensez-vous que les sociétés de fiducie devraient être obligées d'avoir des réserves?

M. E.D. Miller: Je n'en vois pas la nécessité. On a déjà posé la question au gouverneur de la Banque du Canada et, d'après ce que je sais, ce dernier n'en voit pas le besoin à l'heure actuelle dans le cadre de la politique monétaire.

Le président: Monsieur Halliday, puis-je poser une question? Vous avez un rapport actif-avoir maximum, n'est-ce pas?

M. E.D. Miller: Non. La loi qui s'applique à nous ne prévoit aucun maximum. Une fois, nous avons dépassé le rapport de 20, et c'est au ministre des Finances qu'il revenait de décider quoi faire, concernant les recommandations du surintendant. Pour obtenir une permission spéciale, il fallait satisfaire à certaines normes financières. Mais à l'heure actuelle, il n'y a aucun plafond.

Le président: Cela ne limite donc pas les sociétés de fiducie. Vous avez donc des réserves, ou l'équivalent, en ce sens que vous ne pouvez pas aller au-delà de certains niveaux pour ce qui est de votre rapport actif-avoir, et ce au contraire des banques.

M. E.D. Miller: C'est exact.

Le président: Excusez-moi, monsieur Halliday.

M. Potter: Monsieur le président, j'aimerais revenir sur un autre point qu'a soulevé M. Miller. Je pense que vous parlez tous deux de sociétés fédérales et de certaines sociétés provinciales; dans ce cas, le maximum est de beaucoup inférieur à celui dont on a parlé.

M. Halliday: Je vais poser une dernière question, après quoi j'aurai très certainement écoulé le temps qui m'était accordé. Pour ce qui est des difficultés que vous avez eues du côté des hypothèques, avez-vous été obligés d'utiliser vos honoraires et vos commissions, en provenance de vos activités de fiducie, pour subventionner vos opérations d'ensemble?

M. Marchment: En fait, c'est ce qui se passe lorsque vous déclarez vos profits. Si vous éliminez la partie produits, c'est de là que viennent les profits. Du moins, c'est ce qui se serait produit si on n'avait fait que perdre du côté des hypothèques.

M. Halliday: Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Halliday. Monsieur Bloomfield. Nous pourrons siéger jusqu'à 16h50 au plus tard. C'est ce que nous ont fait savoir les bureaux des whips.

M. Bloomfield: Merci, monsieur le président. Je tiens à souhaiter la bienvenue aux représentants des sociétés de fiducie qui sont venus comparaître devant nous aujourd'hui.

Certains témoins nous ont dit que les banques ont assumé la responsabilité pour la négociation d'hypothèques parce que les sociétés de fiducie ne parviennent pas à satisfaire la demande et parce que, dans certains cas, elles n'accordent pas du tout de prêts. Pensez-vous qu'il y a des sociétés de fiducie qui refusent d'accorder des hypothèques?

[*Text*]

Mr. Somerville: No, we do not agree with that at all. We could make many more mortgage loans today if we could find sound loans to make and where the borrower would qualify. With the higher rates of interest, it is becoming increasingly difficult to qualify purchasers.

Mr. Bloomfield: What is the loan loss experience of the trust companies compared with the banking system? Is it low; and if lower or higher, why would this be the case?

Mr. Somerville: The reporting system is so different that I do not think you can even compare them, Mr. Bloomfield.

• 1645

Mr. Bloomfield: Do you think the size of the bank loans to one company should be restricted to the borrower or do you have a percentage that you keep in with your total capital assets in relationship to the amount loaned?

Mr. Somerville: Speaking personally, I think the size of the loan should be dictated by the amount of any company's equity.

Mr. Bloomfield: What would that be?

Mr. Somerville: I am not going to quote what a bank should do—

Mr. Bloomfield: No, but what would you think would be good loaning practices?

Mr. Somerville: Well, the maximum loan that we as a trust company can make is 15 times our paid-up capital in reserve. I do not know, I do not have a specific opinion on the bank but I feel it is just prudence to have a limit on loan size.

Mr. E.D. Miller: We will stick our neck out, Mr. Bloomfield. We think 25 per cent of capital on reserves.

Mr. Bloomfield: Are you involved in the oil and gas industry?

Mr. Somerville: No.

Mr. Bloomfield: Are you restricted on that or you just do not wish to go in that direction?

Mr. Somerville: That kind of thing would have to come in our basket clause and we have our consumer loans, our commercial loans, all second mortgages and all of those other odd things in that pot now or that basket. So most of us are near our limit.

Mr. Marchment: The answer to that question, however—Mr. Somerville is speaking for his company—some trust companies do have loans to the oil and gas industry.

Mr. Bloomfield: Why I am asking that, I would hope that financing of the project could be contained within Canada as much as possible, be it the banking or your type of loaning instrument.

[*Translation*]

M. Somerville: Non, nous ne sommes pas d'accord avec cela. Nous accorderions davantage de prêts hypothécaires si nous trouvions des clients qui satisfassent à toutes les exigences. Compte tenu des taux d'intérêt élevés, il est de plus en plus difficile de trouver des acheteurs qui satisfassent à toutes les exigences.

M. Bloomfield: De quel ordre sont les pertes sur prêts des sociétés de fiducie, par rapport à celles enregistrées par les banques? Le niveau de vos pertes est-il bas? Et est-il plus bas ou plus élevé que celui des banques?

M. Somerville: Nos systèmes de rapport sont si différents, monsieur Bloomfield, que je ne pense même pas que l'on puisse les comparer.

M. Bloomfield: Pensez-vous que l'importance de prêts bancaires accordés à une même société devrait relever de l'emprunteur, ou alors respectez-vous un certain pourcentage pour ce qui est du montant du prêt par rapport à l'avoir total?

M. Somerville: Je pense pour ma part que l'importance d'un prêt devrait être dictée par le montant de l'actif de la société concernée.

M. Bloomfield: C'est-à-dire?

M. Somerville: Je ne peux pas vous dire ce qu'une banque devrait faire . . .

M. Bloomfield: Non, mais quelle serait, selon vous, une pratique appropriée en matière de prêts?

M. Somerville: Le seuil maximal des prêts que peut accorder une société de fiducie est 15 fois le capital nominal en réserve de la société. Je ne sais pas ce qu'il en est pour les banques, mais je pense que la prudence veut qu'on fixe des limites sur l'importance des prêts.

M. E.D. Miller: Nous prenons des risques, monsieur Bloomfield. Nous pensons que le niveau maximal devrait correspondre à 25 p. 100 des capitaux en réserve.

M. Bloomfield: Participez-vous à l'industrie pétrolière et gazière?

M. Somerville: Non.

M. Bloomfield: Cela vous est-il interdit, ou s'agit-il tout simplement d'un choix?

M. Somerville: Ce genre de choses serait assujetti à notre clause omnibus, et il ne faut pas oublier que nos prêts aux consommateurs, nos prêts commerciaux, nos deuxièmes hypothèques, etc., sont déjà compris. La plupart d'entre nous ont déjà atteint notre limite.

M. Marchment: M. Somerville vous a parlé de sa propre société, mais je puis vous dire que certaines sociétés de fiducie ont prêté de l'argent à l'industrie pétrolière et gazière.

M. Bloomfield: Si je vous pose cette question, c'est que j'aimerais autant que possible que le financement de pareils projets soit fourni au Canada même, que ce soit par les banques ou par des institutions comme la vôtre.

[*Texte*]

I am interested in why you do not get long-term money because, with rates at the height they are, maybe I am too old. But I would think, if I had some money to invest, I would be investing it long term today.

Mr. Somerville: For 50 years, the depositor subsidized the borrower and, a couple of years ago, when interest rates started to rise, the depositors decided they were going to call the shots and were no longer going to subsidize the borrowers. They were stung so many times with having their money invested for five years at low rates, and rates going up, they decided they were going to deposit short, because the public has no idea where interest rates are going to go.

Mr. Bloomfield: What you are saying is that it has been much to the advantage of the borrower for 30 years.

Mr. Potter: I think what you are saying is—

Mr. Bloomfield: Because of inflation.

Mr. Potter: —but also because of interest rates. If you put your money in a 5-year GIC, you personally or myself personally, we are locked into 14 per cent. Then the next week the rate is up to 18 per cent. You say: well, now I am locked in for five years at 14 per cent. Now it is up to 18 per cent so you hedge your bet. What has happened is that the depositor has gone on short, figuring they will put it in there for a year or maybe even a shorter period of time. In fact, I think two of the chartered banks do not even advertise 3 to 5-year money. One, you cannot get it and, two, the depositor is fairly sophisticated today and he is going to hedge his bet, just like you and I are going to do.

Mr. Bloomfield: But do you think, because of the rate of inflation, it has run faster than what the interest rate was; exactly what Mr. Somerville said there, that—he used 20; I say 30 years—the borrower has been to the advantage of the lender because of inflation? I am talking about property investments.

Mr. Somerville: The depositor has subsidized the borrower for years and years and years.

Mr. Bloomfield: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Bloomfield.

With that, I would like to thank Mr. Marchment, Mr. Somerville, Mr. Potter and Mr. Miller for their appearance before the committee. We appreciate it. You have provided us with some valuable insights from another perspective on the problem we have to deal with and I can assure you it will help us in the preparation of our final report on this matter. Thank you very much; we appreciate it.

I adjourn the meeting to the call of the Chair.

[*Traduction*]

Je me demande pourquoi, compte tenu des taux d'intérêt actuels, vous n'avez pas davantage d'argent investi dans des contrats à long terme. Je suis peut-être trop vieux. Mais il me semble que si j'avais de l'argent à investir, je l'investirais à long terme.

M. Somerville: Pendant 50 ans, les épargnants ont subventionné les emprunteurs et il y a quelques années, lorsque les taux d'intérêt ont commencé à augmenter, les épargnants ont décidé qu'ils allaient eux-mêmes prendre les décisions, et qu'ils ne voulaient plus subventionner les emprunteurs. Ils se sont fait avoir souvent, car ils investissaient leur argent pour des périodes de cinq ans à des taux d'intérêt très bas, et les taux d'intérêt augmentaient. C'est pourquoi ils ont décidé de ne faire que des dépôts à court terme, parce que le public ne sait pas à quoi s'attendre pour ce qui est des taux d'intérêt.

M. Bloomfield: Ce que vous dites, c'est que depuis 30 ans le système a bénéficié aux emprunteurs.

M. Potter: Je pense que ce que vous dites c'est . . .

M. Bloomfield: A cause de l'inflation.

M. Potter: . . . mais également à cause des taux d'intérêt. Si vous placez votre argent dans un certificat d'investissement garanti, vous êtes bloqué à 14 p. 100. Il se peut que la semaine suivante, les taux d'intérêt passent à 18 p. 100. Vous allez essayer de vous protéger. Ce qui s'est passé, c'est que les épargnants ont opté pour les dépôts à court terme. Ils placent leur argent pour un an, ou même pour des périodes de temps plus courtes. Mais je pense que deux des banques à charte ne font même plus de publicité pour des dépôts de trois à cinq ans. Tout d'abord, donc, vous ne pourrez pas le faire et, deuxièmement, les épargnants sont aujourd'hui plutôt sophistiqués et ils vont, tout comme vous et moi, essayer de se protéger.

M. Bloomfield: Mais pensez-vous que cela ait progressé plus vite que le taux d'intérêt? M. Somerville a parlé de 20 ans; moi, j'ai plutôt opté pour 30 ans. Pensez-vous que les emprunteurs aient rapporté davantage aux prêteurs à cause de l'inflation? Je parle ici des investissements immobiliers.

M. Somerville: Les épargnants ont subventionné les emprunteurs pendant des années.

M. Bloomfield: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Bloomfield.

Sur ce, je vais remercier MM. Marchment, Somerville, Potter et Miller d'être venus comparaître devant le Comité. Nous vous en sommes très reconnaissants. Vous nous avez fourni des renseignements fort précieux sur un autre aspect du problème qui nous préoccupe, et je puis vous assurer que les données que vous nous avez fournies nous aideront à préparer notre rapport final. Merci beaucoup.

La séance est levée.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Third class
Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Quebec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacre-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

From The Royal Bank:

Mr. Rowland C. Frazee, Chairman and Chief Executive Officer;

Mr. A.R. Taylor, Executive Vice-President, International Division;

Mr. K. Smee, Vice-President, Ontario Division.

From the Trust Companies Association of Canada:

Mr. Alan R. Marchment, Chairman, Trust Company Association of Canada, Chairman, President and Chief Executive Officer, Guaranty Trust Company of Canada;

Mr. William H. Somerville, First Vice-Chairman, Trust Company Association of Canada, President and Chief Executive Officer, Victoria and Grey Trust Company;

Mr. William W. Potter, President, Trust Company Association of Canada;

Mr. E. Donald L. Miller, Vice-President-Corporate Affairs, The Canada Trust Company.

De la Banque Royale:

M. Rowland C. Frazee, président et directeur exécutif;

M. A.R. Taylor, vice-président exécutif, Division internationale;

M. K. Smee, vice-président, Division de l'Ontario.

De l'Association des compagnies de fiducie du Canada:

M. Alan R. Marchment, président, Association des compagnies de fiducie du Canada, président et président du Conseil d'administration et directeur exécutif, «*Guaranty Trust Company of Canada*»;

M. William H. Somerville, premier vice-président, Association des compagnies en fiducie du Canada, président et directeur exécutif, «*Victoria and Grey Trust Company*»;

M. William W. Potter, président, Association des compagnies de fiducie du Canada;

M. E. Donald L. Miller, vice-président, Affaires intégrées, Compagnie de fiducie du Canada.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

TORY LIBRARY MATERIAL

Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 104

Thursday, June 10, 1982

Chairman: Mr. John Evans

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 104

Le jeudi 10 juin 1982

Président: M. John Evans

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Finance, Trade and Economic Affairs

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Finances, du commerce et des questions économiques

RESPECTING:

Profit situation of the Chartered Banks

CONCERNANT:

Les profits des banques à charte

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
JUL 16 1982
UNIVERSITY OF TORONTO

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980-81-82

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982

28878—1

STANDING COMMITTEE ON FINANCE, TRADE AND ECONOMIC AFFAIRS

COMITÉ PERMANENT DES FINANCES, COMMERCE ET QUESTIONS ÉCONOMIQUES

Chairman: Mr. John Evans

Vice-Chairman: Mr. Jim Peterson

Président: M. John Evans

Vice-président: M. Jim Peterson

Messrs. — Messieurs

Berger	Deniger	Lambert	Riis
Blenkarn	Duclos	Lang	Stevens
Bloomfield	Ferguson	Miller	Thomson
Carney (Miss)	Fisher	Reid (*Kenora—Rainy River*)	Wilson—(20)
Cullen	Halliday		

(Quorum 11)

Le greffier du Comité

J.M. Robert Normand

Clerk of the Committee

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité de l'Orateur de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, JUNE 10, 1982
(139)

[*Text*]

The Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs met this day at 8:13 o'clock p.m., the Chairman, Mr. Evans, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Berger, Duclos, Evans, Riis and Wilson.

Witnesses: *From the Canadian Union of Public Employees*: Mr. Gil Levine, Research Director; Mr. John Calvert, Senior Research Officer and Mr. Duncan Cameron, Consultant. *From the Hair Ware House Ltd.*: Mr. Patrick Hogan, Marketing Manager.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 25, 1982, relating to the profit situation of the Chartered Banks. (*See Minutes of Proceedings dated Tuesday, May 11, 1982, Issue No. 84*).

Mr. Levine made an opening statement and, with other witnesses from the Union, answered questions.

Mr. Hogan made an opening statement and answered questions.

At 9:41 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 10 JUIN 1982
(139)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques se réunit aujourd'hui à 20h13 sous la présidence de M. Evans (président).

Membres du Comité présents: MM. Berger, Duclos, Evans, Riis, Wilson.

Témoins: *Du Syndicat canadien des employés de la Fonction publique*: M. Gil Levine, directeur de la recherche; M. John Calvert, agent principal de recherche et M. Duncan Cameron, consultant. *De la «Hair Ware House Ltd.»*: M. Patrick Hogan, directeur du marketing.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du jeudi 25 février 1982 portant sur les profits des banques à charte. (*Voir procès-verbal du mardi 11 mai 1982, fascicule no 84*).

M. Levine fait une déclaration préliminaire puis, avec les autres témoins du syndicat, répond aux questions.

M. Hogan fait une déclaration préliminaire et répond aux questions.

A 21h41, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du comité

J.M. Robert Normand

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Text*]

Thursday, June 10, 1982

• 2014

The Chairman: I would like to call the meeting to order. We have a quorum.

Tonight we are resuming our consideration of the profit situation of chartered banks, and from the Canadian Union of Public Employees, we have Mr. Gil Levine, the Research Director; Mr. John Calvert, the Senior Research Officer; Mr. Ed Finn—who will be here later—Officer, Public Relations Department; and Mr. Duncan Cameron, Consultant. We have the Canadian Union of Public Employees until 9 p.m. or shortly thereafter and then we have our second witness of the night.

So with that, I would like to welcome the gentlemen. I understand, Mr. Levine, that you are going to be giving a presentation?

Mr. Gil Levine (Research Director, Canadian Union of Public Employees): That is right.

The Chairman: After that we will open up for questions. I will ask Mr. Levine for the opening remarks and then we will move on to questioning in the standard way.

Mr. Levine, thank you very much.

Mr. Levine: Mr. Chairman and members, I would like to thank you for appearing after a very busy day, particularly on a nice summer evening. I know you are under a heavy schedule and I think you need to be commended for coming—

The Chairman: Is it summer? We had not noticed.

Mr. Levine: I want to say, first of all, we are trade unionists, we are not bankers. We do not have all the answers to the economic problems. But we know that our members are hurting, and I think we have some new suggestions to correct the current economic crisis.

• 2015

You have our brief but, before going into that, I would like to present a summary of what we are trying to say in it. Our union has over 280,000 members. It is the largest trade union in Canada. CUPE members are employed by municipalities, school boards, hospitals, universities, nursing homes, electrical utilities, libraries, welfare agencies, day-care centres, and are employees of the CBC. They work in every province of Canada and perform a wide range of different jobs. Our concerns are very much the concerns, then, of all ordinary Canadians.

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Translation*]

Le jeudi 10 juin 1982

Le président: A l'ordre, s'il vous plaît. Nous avons le quorum.

Nous reprenons ce soir l'étude des profits des banques à charte et nous avons le plaisir d'accueillir les représentants du Syndicat des employés de la fonction publique, M. Gil Levine, directeur de la recherche; M. John Calvert, recherchiste principal, et M. Ed Finn—qui viendra plus tard—agent de liaison du Service des relations publiques et finalement M. Duncan Cameron, expert-conseil. Le Syndicat des employés de la fonction publique comparaîtra jusqu'à 21 heures; après quoi, nous entendrons le deuxième témoin de la soirée.

Cela dit, je voudrais messieurs vous souhaiter la bienvenue. Je crois comprendre, monsieur Levine, que vous voulez faire une déclaration préliminaire?

M. Gil Levine (directeur de la recherche, Syndicat des employés de la fonction publique): C'est exact.

Le président: Lorsque vous en aurez terminé, nous passerons à la période des questions. Je vais donc céder la parole à M. Levine et ensuite les membres du Comité pourront poser des questions s'ils le souhaitent.

Monsieur Levine.

M. Levine: Monsieur le président, messieurs les membres du Comité, je voudrais vous remercier de m'avoir permis de comparaître devant le Comité après une journée d'été très chargée mais particulièrement belle. Je me rends compte que votre horaire est très chargé et je dois vous féliciter . . .

Le président: C'est l'été? Nous ne l'avions pas remarqué.

M. Levine: En tout premier lieu, je dois dire que nous sommes des syndicalistes et non pas des banquiers. Nous n'avons pas toutes les réponses aux problèmes économiques. Nous savons cependant que nos membres souffrent de la situation actuelle, et nous avons certaines propositions susceptibles de corriger cette crise.

Vous avez en mains notre mémoire, mais avant de l'aborder, j'aimerais vous donner un résumé de ses principales articulations. Notre syndicat compte plus de 280,000 membres. Il est le plus important syndicat du Canada. En effet, les membres du Syndicat canadien de la fonction publique travaillent au sein des administrations municipales, les conseils scolaires, les hôpitaux, les universités, des maisons de convalescence, les services d'utilité publique, des bibliothèques, des organismes du bien-être social, de garderies et Radio Canada. On les retrouve dans chaque province du Canada où ils exercent des fonctions diverses. Nous estimons donc que nos préoccupations coincident avec celles des Canadiens ordinaires.

[*Texte*]

We have agreed to come before this committee today because our members are angry about the role played by the banks in recent years. Our members are angry because they have seen bank assets grow enormously at the very time when they themselves have been subjected to wage controls and government fiscal restraint. They have watched their real incomes decline by well over 10 per cent during the past five years, while bank profits have sky-rocketed. They have watched interest rates rise to a level which would have been inconceivable only a few years ago, while they themselves find it difficult or impossible even to afford to buy a modest home.

The manifest injustice of a situation where the banks have prospered, while ordinary Canadians have suffered the full brunt of the current economic crisis, has not gone unnoticed by CUPE members. Their anger has been reflected in the demand for an immediate reduction in interest rates and the nationalization of the banks, which they see as being responsible for most of the economic hardships they now face.

CUPE members are not alone in expressing these views. At the Canadian Labour Congress convention two weeks ago, a resolution calling for the nationalization of the banks was passed by an overwhelming majority of delegates. It is unlikely that such a resolution would have been passed two years ago, but the mood of union members across Canada has changed dramatically. Workers across this country are demanding action to deal with the deep-rooted causes of our economic malaise. They believe that the banking system has played a major role in creating this mess and feel very strongly that government action to nationalize the banks and establish new policies for the banking system is imperative, if we are going to get out of the present economic difficulties.

As we understand it, the frame of reference of this committee is to look at the profits of the banks. There is little doubt in our minds that the profits have been excessive in recent years. However, we do not believe that the matter of whether bank profits are fair or excessive, or whether they are large or super, is really the fundamental question. Rather the basic question is the control which the banks exercise over the economic system.

It is our view that the policies followed by the banks have led to the misallocation of investment capital, excessive speculation, particularly in real estate and foreign currencies, wasteful and unnecessary takeovers and mergers, and the export of massive amounts of Canadian capital overseas. Moreover, the influence of the banks, as articulated by the Governor of the Bank of Canada, has resulted in the adoption of a disastrous policy of monetarism. This policy has given us the worst unemployment since the depression. It has choked off investment and stifled economic growth and it has resulted in a dramatic fall in real income since 1975. In short, the policies followed by the banks in their own operations and advocated by the banks in the sphere of public policy have been disastrous for ordinary Canadians.

[*Traduction*]

Nous avons accepté de témoigner devant votre Comité parce que nos membres sont irrités par le comportement des banques ces dernières années. Ils ont observé la croissance très sensible des avoirs des banques, au moment même où eux-mêmes étaient assujettis à des mesures de contrôle de salaires, ainsi qu'à des politiques fiscales restrictives de la part du gouvernement. Ces cinq dernières années, ils ont assisté à la diminution de plus de 10 p. 100 de leurs revenus réels, pendant que les bénéfices des banques grimpaient à une vitesse vertigineuse. Ils ont vu les taux d'intérêt croître à un niveau qui aurait été inconcevable il y a quelques années seulement, pendant qu'eux-mêmes avaient de la difficulté à s'acheter une maison même modeste, quand ce n'était pas impossible.

L'injustice manifeste d'une telle situation, où les banques ont prospéré alors que la moyenne des Canadiens a dû encaisser de plein fouet le contre-coup de la crise économique, n'a pas échappé aux membres du Syndicat canadien de la fonction publique. Leur colère les a incités à demander une réduction immédiate des taux d'intérêt et la nationalisation des banques, qu'ils considèrent comme responsables de la plupart des difficultés économiques actuelles.

Toutefois, notre syndicat n'est pas le seul à partager ces idées. Lors de l'assemblée du Congrès du travail du Canada, il y a deux semaines, une majorité écrasante des délégués a adopté une résolution demandant la nationalisation des banques. Il est peu probable qu'une telle proposition aurait été adoptée il y a deux ans, mais entre temps, l'attitude des syndiqués canadiens a considérablement évolué. Les travailleurs de notre pays demandent que des mesures soient prises pour remédier aux causes profondes de la crise économique. Ils estiment aussi que le système bancaire a contribué de façon non négligeable à la création de ce bourbier et sont fermement convaincus qu'il est impératif que le gouvernement nationalise les banques et adopte de nouvelles politiques bancaires si nous voulons sortir du marasme.

Si nous avons bien compris, votre comité a le mandat d'étudier les bénéfices des banques. Or, nous ne doutons absolument pas que ces bénéfices ont été excessifs ces dernières années. Cependant, nous ne croyons pas que la question fondamentale est à savoir si ces bénéfices ont été équitables ou excessifs ou encore considérables ou extrêmement importants. La question fondamentale est plutôt le fait que les banques exercent un contrôle sur le système économique.

Nous sommes d'avis que les politiques mises en oeuvre par les banques ont entraîné de mauvaises affectations des capitaux d'investissement, une spéculation excessive, particulièrement en ce qui concerne l'immobilier et les devises, des prises de contrôle et des fusions inutiles, sources de gaspillage, et l'exportation de capitaux canadiens considérables à l'étranger. En outre, l'influence des banques, telle qu'elle a été conçue par le gouverneur de la Banque du Canada, a entraîné l'adoption d'une politique monétariste désastreuse. Cette politique nous a donné le pire chômage que nous ayons connu depuis la dépression. Elle a étranglé l'investissement, freiné la croissance économique, et a entraîné une chute considérable du revenu réel, depuis 1975. Bref, les politiques suivies et préconisées par les banques dans le domaine public ont eu des effets désastreux pour le Canadien moyen.

[*Text*]

We consider that the Canadian banking system, geared as it is to earning profits for shareholders, has failed to provide the Canadian economy with the monetary stability necessary for economic prosperity.

Rather than recognizing that credit decisions affect society as a whole, and regulating credit creation so as to further the economic objectives accepted by Parliament—that is to say, full employment, balanced economic growth, price stability and external equilibrium—the present monetary policy allows the chartered banks to thwart public aims while pursuing private gain.

• 2020

We suggest that credit is ultimately based on the collective capacity to produce goods and services which fulfil community needs. Presently, the banking structure has at its disposition some $130 billion in deposits, yet these deposits have not been transformed into loans which increase the productive capacity of the economy. Rather in recent years, the banking community has been lending colossal sums to finance the transfer of assets from one owner to another. Takeover lending increases the cost of doing business, overloads the few remaining companies with debt, and multiplies monopoly control over the Canadian economy.

This monopoly control is then exercised to increase prices, which explains much of recent inflation, and to shut down productive capacity which reduces competition. The crisis of employment with 10.2 per cent of the working people now officially unemployed is directly due to the lending practices of the chartered banks. In addition to financing the shut down of factories, much of bank lending has gone to finance the expansion of Canadian business abroad. Canadian chartered banks help export Canadian jobs.

In our view, bank lending should serve social purposes. Loans should be judged according to criteria other than strict profitability. Of course, loans must produce revenue, but the present short-term timeframe used to judge bank lending has deformed the Canadian economy and led to widespread suffering.

To remedy a situation whereby short-sighted, profit-oriented thinking is contributing to the suffocation of the Canadian economy, we propose the nationalization of the chartered banks and the adoption of a national economic development plan. Both things are necessary.

In this fashion, credit could be allocated to meet the investment needs of Canadian communities. The provision of loans to those whose collective capacity to produce goods and services is matched by a collective capacity to use goods and services should be the function of our banking system. A nationalized banking system, working within the framework of a national economic plan, would grant loans in order to provide employment, economic renewal and innovation, and

[*Translation*]

Nous estimons donc que le système bancaire canadien, conçu pour rapporter des bénéfices aux actionnaires, n'a pas réussi à assurer la stabilité monétaire de l'économie canadienne nécessaire à la prospérité.

Plutôt que de reconnaître que les décisions en matière de crédit ont des répercussions sur l'ensemble de la société, et de réglementer le crédit afin d'atteindre les objectifs économiques acceptés par la législature, c'est-à-dire le plein emploi, une croissance économique équilibrée, la stabilité des prix et l'équilibre de la balance extérieure, la politique monétaire actuelle permet aux banques de contrecarrer ces objectifs d'intérêt public tout en cherchant à assurer des bénéfices privés.

En fin de compte, le crédit est fondé sur la capacité collective de production de biens et de services répondant aux besoins de la communauté. A l'heure actuelle, les institutions bancaires ont à leur disposition près de 130 milliards de dollars sous forme de dépôts et pourtant ces dépôts n'ont pas été transformés en prêts devant accroître la capacité de production de l'économie. Au contraire, au cours des dernières années, les institutions bancaires ont prêté des sommes colossales pour financer le transfert d'actif d'un propriétaire à un autre. Le financement des prises de contrôle entraîne une augmentation des charges financières, le surendettement des autres compagnies et multiplie les monopoles économiques.

Ces monopoles sont utilisés pour majorer les prix ce qui explique en grande partie les dernières augmentations du taux d'inflation, réduisent les capacités de production et donc la compétitivité. La crise de l'emploi, selon les chiffres officiels, 10,2 p.100 de la population active sont maintenant au chômage, est la conséquence directe des pratiques de prêt des banques à charte. En plus de financer la fermeture d'usines, une grande partie des prêts bancaires sert à financer l'expansion des entreprises canadiennes à l'étranger. Les banques à charte canadiennes favorisent l'exportation des emplois canadiens.

A notre avis, les prêts bancaires devraient servir des objectifs sociaux. Les prêts devraient être jugés selon des critères autres que la stricte rentabilité. Bien sûr, les prêts doivent rapporter, mais les critères à court terme observés actuellement en matière de prêts minent l'économie canadienne et mènent à des difficultés généralisées.

Pour remédier à cette situation à courte vue et axée sur les bénéfices qui contribuent à l'asphyxie de l'économie canadienne, nous proposons la nationalisation des banques à charte et l'adoption d'un plan national de développement économique. Les deux sont nécessaires.

De cette manière, le crédit pourrait être accordé en fonction des besoins d'investissements des collectivités canadiennes. Nos institutions bancaires ne devraient accorder des prêts qu'à ceux dont la capacité collective de production de biens et de services correspond à une capacité collective d'utilisation de ces mêmes biens et services. Un système bancaire nationalisé s'inscrivant dans le cadre d'un plan économique national accorderait des prêts favorisant l'emploi, le renouvellement économique, les

[*Texte*]

social needs, including protection of the environment and improvement of conditions in the work place.

A nationally controlled banking system could afford to deal directly with our structural difficulties. Rather than requiring short-term return on investment, it would get involved directly with the needs of producers and consumers in this country. It would have the patience to listen and the commitment to help. It sounds like a bank commercial. It would provide the essence of credit; time for those with the capacity to meet the needs of our community.

It will not have escaped the attention of this committee that there is a wave of speculation against the Canadian dollar. We would point out that this speculation takes place through the banking system and that the current policy of the floating dollar permits it, and the banks profit by it, while Canadian salaries are devalued accordingly.

As a matter of urgency, we suggest that the Canadian government negotiate an agreement with the federal reserve banking system to stabilize the rate of exchange between the U.S. and Canadian dollars. A stable exchange rate would provide the basis of a made-in-Canada interest rate policy. It would be politically attractive, because it would serve the interests of Canadian and American exporters and importers. Over $100 billion in cross-border trade would be subject to less uncertainty. Negotiations would be simplified in that congressional approval would not be required. Techniques of stabilizing the rate—swap agreements, joint market intervention, and assets settlement—are well known and no more costly than current arrangements.

In order for this policy to succeed, it would be most useful for the Canadian government to co-ordinate the offshore borrowings of provincial governments, Crown corporations, and large corporations, so as to phase the conversion of the proceeds into Canadian funds.

• 2025

Canada presently borrows great amounts abroad to finance our current account deficit and, by timing the movement of these funds through the exchange market, we could control the movement of the Canadian dollar against the U.S. dollar and calm the speculative fever encouraged by present uncertainty about the future external value of the dollar.

By this policy, we could reduce Canadian interest rates by 4 per cent, tomorrow morning.

In conclusion, we have a number of specific recommendations:

The Canadian banking system has enormous power over the Canadian economy and, therefore, over the lives of working people across this country. In our view, this power has been exercised in a manner which is fundamentally harmful to the

[*Traduction*]

innovations, et répondant aux besoins sociaux, y compris la protection de l'environnement et l'amélioration des conditions sur les lieux de travail.

Un système bancaire nationalisé pourrait s'attaquer directement à nos problèmes d'organisation. Plutôt que de rechercher la rentabilité à court terme, il participerait directement à la satisfaction des besoins des producteurs et des consommateurs du pays. Il aurait la patience d'écouter et le désir d'aider. Cela fait penser à une banque commerciale. Il offrirait exactement ce qu'on entend par crédit, donner du temps à ceux qui ont la capacité de répondre aux besoins de la collectivité.

Il n'aurait pas échappé à votre attention que le dollar canadien subit une vague de spéculations. Cette spéculation se fait par l'intermédiaire des institutions bancaires et c'est la politique actuelle du dollar flottant qui le permet; ce sont les banques qui en bénéficient alors que les salaires canadiens se dévaluent d'autant.

Il est urgent que le gouvernement canadien négocie une entente avec le système fédéral de réserve bancaire pour stabiliser le taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien. Un taux de change stable permettrait d'avoir une politique de taux d'intérêt faite au Canada. Politiquement, ce serait séduisant car cela servirait les intérêts des exportateurs et des importateurs canadiens et américains. Les échanges commerciaux entre les deux pays, qui se montent à plus de 100 milliards de dollars, ne seraient plus soumis à l'incertitude qui règne à l'heure actuelle. Les négociations seraient simplifiées dans la mesure où l'approbation du congrès ne serait plus requise. Les techniques de stabilisation du taux—les accords réciproques, l'intervention commune sur les marchés et les règlements en matière d'actif—sont bien connues et ne coûtent pas plus cher que les ententes actuelles.

Pour que cette politique soit un succès, il serait des plus utile que le gouvernement canadien coordonne les emprunts à l'étranger contractés par les gouvernements provinciaux, les sociétés de la Couronne et les grosses sociétés afin que les recettes soient progressivement converties en fonds canadiens.

Le Canada emprunte actuellement de fortes sommes à l'étranger pour financer son déficit, et, en coordonnant le mouvement de ces fonds par le biais du marché des changes, nous pourrions contrôler les mouvements de dollars canadiens par rapport au dollar américain, et calmer la fièvre spéculative encouragée par l'incertitude actuelle quant à la valeur paritaire éventuelle du dollar.

Cette politique permettrait de réduire, demain matin, les taux d'intérêt canadiens de 4 p. 100.

En conclusion, nous proposons un certain nombre de recommandations précises:

Les banques canadiennes exercent un contrôle énorme sur l'économie canadienne et, par conséquent, sur la vie des travailleurs de ce pays. A notre avis, ce contrôle a été exercé d'une manière fondamentalement contraire aux intérêts des

[*Text*]

interests of ordinary Canadians. The financial decisions made by banks have a profound impact on investment, employment, economic growth, interest rates and inflation. Yet they are being taken by a handful of individuals without consultation with, or consideration of, the interests of the majority of citizens who are affected by them.

The unaccountable and undemocratic financial power wielded by the banks must be curtailed, yet attempts to regulate the banks have proved futile. The only way that the banking system can be brought under effective public control is through nationalization. Public ownership is vital to make the banking system serve the needs of ordinary Canadians rather than the interests of a small group of private shareholders and their corporate friends.

Our proposal to nationalize the banks is neither outrageous nor unrealistic.

Through the purchase of shareholders' equity, which currently amounts to $9 billion dollars, the Government of Canada could gain control of the entire chartered banking industry.

The cost of nationalizing the banks is very small when compared to the yearly outlays of the government for other purposes. National Defence expenditures are $7 billion for this year along. The petroleum industry was just last week accorded some $2 billion in subsidies, for which they have not given Parliament any thanks, and that is enough to purchase the Bank of Montreal. Approximately $14 billion in subsidies and tax expenditures were handed out to the corporations last year alone. In comparison with those numbers, the $9 billion cost for nationalization is not excessive.

In our view, direct control over the banking industry could provide Canadians with monetary stability, full employment and economic growth. And, most importantly, public ownership would provide the mechanism for ensuring that the banking industry was operated in the long-term interests of all Canadians with full, democratic control and accountability.

With respect to the operations of the banking structure, we would recommend to this committee:

Firstly, that the federal government purchase the shareholders' equity of the chartered banks. For some $9 billion the government could acquire assets, both Canadian and foreign, of $350 billion. This would be an excellent investment in our economic future.

Secondly, that the Canadian bond market be organized directly under government control.

Thirdly, that a national development plan be adopted by Parliament to guide our nationalized banking system in its credit-granting decisions and to ensure that Canadian savings are channelled into worthwhile investment projects which will create jobs and provide workers with the standard of living necessary for the eocnomic health of this country;

[*Translation*]

Canadiens moyens. Les décisions financières prises par les banques ont une grave incidence sur les investissements, l'emploi, la croissance économique, les taux d'intérêt et l'inflation. Pourtant, elles sont prises par une poignée de personnes sans consultation et par la même sans considération aucune pour les intérêts de la majorité des citoyens qu'elles affectent.

Le pouvoir non contrôlé et, partant, antidémocratique des banques doit être réduit. Jusqu'à présent, les tentatives de réglementation se sont avérées futiles. Le seul moyen de véritablement contrôler les banques est de les nationaliser. Si l'on veut que les banques servent les besoins des simples canadiens plutôt que les intérêts d'un petit groupe d'actionnaires et de grosses sociétés, il est vital de les nationaliser.

Notre proposition de nationalisation des banques n'est ni scandaleux ni utopique.

En achetant la part des actionnaires qui se monte actuellement à 9 milliards de dollars, le gouvernement du Canada pourrait exercer son contrôle sur l'ensemble des banques à charte.

Le coût de la nationalisation de ces banques serait très minime en comparaison des dépenses annuelles consacrées par le gouvernement à d'autres fins. Cette année, les dépenses de la défense nationale se monteront à 7 milliards de dollars. L'industrie pétrolière s'est vue accorder la semaine dernière près de 2 milliards de dollars sous forme de subventions pour lesquelles elle n'a même pas remercié le Parlement, et cela suffirait pour acheter la banque de Montréal. L'année dernière, près de 14 milliards de dollars sous forme de subventions ou d'abattements fiscaux ont été accordés aux sociétés. En comparaison de ces chiffres, les 9 milliards de dollars que coûterait cette nationalisation ne sont pas excessifs.

A notre avis, un contrôle direct sur les banques offrirait aux Canadiens la stabilité monétaire, le plein emploi et la croissance économique. Encore plus important, ce contrôle public permettrait de s'assurer que les banques opèrent en fonction des intérêts à long terme de tous les Canadiens et ceci dans le respect des critères démocratiques.

Pour ce qui est de la structure administrative des banques, nous vous recommandons:

Premièrement, que le gouvernement fédéral achète la part des actionnaires des banques à charte. Avec 9 milliards de dollars, le gouvernement pourrait acquérir des actifs à la fois canadiens et étrangers se montant à 350 milliards de dollars. Ce serait un excellent investissement pour notre avenir économique.

Deuxièmement, que le marché canadien des obligations soit organisé directement sous le contrôle du gouvernement.

Troisièmement, qu'un plan national de développement soit adopté par le Parlement pour guider nos banques nationalisées dans leurs décisions de crédit et pour assurer que les épargnes canadiennes soient placées dans des projets d'investissement dignes d'intérêt créant des emplois et offrant aux travailleurs un niveau de vie nécessaire à la santé économique de ce pays.

[*Texte*]

Four, we recommend that a national credit council be established to co-ordinate the lending activities of banks, pension funds and governments, so that every effort can be made to meet the objectives of the national development plan;

Five, that our banking system be oriented towards local concerns through the establishment of councils for each branch, on which would be represented depositors, borrowers and bank employees;

Six, that a national electronic funds transfer system be put into place so that surplus funds could quickly be identified and lent out for the mutual benefit of all Canadians.

• 2030

With respect to the conduct of broader economic policy, we have four recommendations: one, that the Minister of Finance accept responsibility for monetary policy and for economic policy in general so that the policy of monetary instability created by the Bank of Canada can be ended. It is the people of Canada, and not Gerald Bouey, who should be determining the economic policies of this country. Secondly, we recommend that the government negotiate an agreement with the U.S. Federal Reserve Bank to stabilize the U.S.-Canadian exchange rate.

Thirdly, we recommend that the government enact legislation giving it the power to co-ordinate offshore borrowings of foreign currencies by Canadian borrowers to ensure that the Canadian current account deficit be financed without further recourse to devaluation of our dollar. Fourthly, that the banks be required to hold 15 per cent rather than 3 per cent of foreign currency deposit as non-interest-paying reserves for the Bank of Canada to deter speculation against the Canadian dollar.

That is a summary of our presentation, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Levine. I will start the questioning with Mr. Wilson.

Mr. Wilson: Thank you, Mr. Chairman.

It probably will not come as any great surprise to you that I do not agree with everything you have written in your brief.

Mr. Levine: Well, I am surprised, Mr. Wilson.

Mr. Wilson: You say that the banks have played a major role in creating the mess. Do you feel that they have played the primary role in creating the economic mess that we are in today?

Mr. Levine: In many respects under the current situation I think the banks have more decision-making power on economic investment than the Minister of Finance does. So I would attribute a great deal of responsibility on the shoulders of the banks.

[*Traduction*]

Quatrièmement, nous recommandons qu'un conseil national du crédit soit établi pour coordonner les activités de prêts des banques, des caisses de retraite et des gouvernements, afin que tous les efforts puissent être faits pour réaliser les objectifs du plan national de développement;

Cinquièmement, que notre système bancaire serve les intérêts locaux par la création de conseils dans chaque succursale au sein desquels seraient représentés les déposants, les emprunteurs et les employés des banques;

Sixièmement, qu'un système national de transferts électroniques des fonds soit mis en place afin que les fonds excédentaires puissent être rapidement identifiés et prêtés à des fins servant l'ensemble des Canadiens.

En ce qui concerne l'élaboration d'une politique économique globale, nous avons quatre recommandations à vous soumettre: premièrement, que le ministre des Finances assume la responsabilité de la politique monétaire et de la politique économique en général, afin de mettre un terme au climat d'incertitude créé par la Banque du Canada dans ce domaine. C'est au peuple canadien, et non pas à Gérald Bouey, qu'il appartient d'arrêter les politiques économiques de notre pays. Deuxièmement, nous recommandons que le gouvernement négocie l'entente avec la Banque centrale américaine dans le but de stabiliser le taux de change de nos deux monnaies.

Troisièmement, nous recommandons que le gouvernement se donne, par voie législative, le pouvoir de coordonner les emprunts faits outre-mer, en devises étrangères, par des emprunteurs canadiens, afin que le déficit du compte courant du Canada puisse être épongé sans avoir recours à d'autres dévaluations de notre monnaie. Quatrièmement, nous recommandons que les banques soient tenues d'avoir une réserve de 15 p. 100, au lieu de 3 p. 100, en devises étrangères, cette réserve, non productrice d'intérêts, étant à la disposition de la Banque du Canada pour empêcher toute spéculation au détriment du dollar canadien.

C'est là le résumé de notre exposé, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Levine. Je vais maintenant donner la parole à M. Wilson.

M. Wilson: Merci, monsieur le président.

Je ne suis pas d'accord avec tout ce que vous avez dit, et cela ne vous surprend certainement pas.

M. Levine: Si, monsieur Wilson.

M. Wilson: Vous dites que les banques sont les principales responsables de la crise économique actuelle. Le pensez-vous vraiment?

M. Levine: Dans la conjoncture actuelle, je pense que, à beaucoup d'égards, les banques exercent une plus grande influence sur les investissements réalisés que le ministre des Finances lui-même. Je leur attribue donc une grande partie des responsabilités.

[*Text*]

Mr. Wilson: But the primary . . . ? Would you put them up front and centre?

Mr. Levine: Yes, I think I would.

Mr. Wilson: On what basis?

Mr. Duncan Cameron (Consultant, Canadian Union of Public Employees): If I might just answer that, I think there is a direct link between bank profits, the way that the economy is managed and the result in the economy itself. Historically, over time, we have regulated the banking system in different ways. We have regulated it through legislation. We have regulated it now for a number of years through open-market operations. In our view, the two are inseparable. You have a banking system on the one hand, a monetary policy on the other, and they interact and they are interdependent. You also have an economy, and that economy, of course, is situated within an international context. All those factors together explain what is going right or what is going wrong with the economy at any one time.

So you cannot really isolate the banks and say that it is just the banks and that the Government of Canada is fine. I would not say, and I do not think you would either, that it is just the Government of Canada that is wrong and there is nothing wrong with the banks. So they are very interdependent; they work together.

What we are suggesting in this brief is a policy which would allow our Canadian monetary system to be a lot more responsive to the needs of Canadian people, which is basically a need today for jobs with 10 per cent unemployed in the country. If a factory closed down around Toronto, a nationalized bank branch could walk in there and say to the employees: Okay, we will issue equity and we will lend you the money; and, if it flies, in 10 years we will sell you back your equity. It would be the deposits that are already in that banking system that would allow that loan to be made.

Mr. Wilson: What if it does not fly?

Mr. Cameron: Well, it is small potatoes—

Mr. Wilson: But what if you have a number of these small potatoes—

Mr. Cameron: Well, you are faced with—

Mr. Wilson: —a great big bushel basket of them?

Mr. Cameron: Dome Petroleum, Massey-Ferguson . . . . CP purchased, as you know, Canadian International Paper. There was not a job created.

Mr. Wilson: Let us get back to—

Mr. Cameron: The loan was financed through the banking system—

Mr. Wilson: Let us get back to the problem of the—

Mr. Cameron: —and CP is not making any money on the loan.

[*Translation*]

M. Wilson: Mais vous avez dit qu'elles en étaient les principales responsables, le sont-elles vraiment?

M. Levine: Oui.

M. Wilson: Comment pouvez-vous justifier cette affirmation?

M. Duncan Cameron (expert conseil, Syndicat canadien de la Fonction publique): A mon avis, il existe un lien direct entre les profits des banques, la politique économique et les résultats de cette politique. L'histoire nous montre que nous avons réglementé le système bancaire de plusieurs façons. Nous l'avons fait par voie législative, nous l'avons fait aussi, pendant un certain temps, au moyen de la libre concurrence. A notre avis, les deux sont inséparables. Vous avez d'un côté, le système bancaire et, de l'autre, la politique monétaire, mais les deux sont interdépendants. Vous avez également la politique économique qui s'inscrit, bien sûr, dans un contexte international. Ce sont tous ces facteurs, pris ensemble, qui déterminent la conjoncture économique, à un moment donné.

On ne peut donc pas blâmer uniquement les banques et affirmer que le gouvernement du Canada est tout à fait innocent. L'inverse n'est pas vrai non plus, et vous le savez bien. Il faut donc reconnaître que les deux sont interdépendants.

Dans notre mémoire, nous préconisons une politique permettant à notre système monétaire d'être plus sensible aux besoins des Canadiens, le principal de ces besoins étant actuellement la création d'emplois puisque nous enregistrons un taux de chômage de 10 p. 100. Si une usine fermait ses portes à Toronto, une banque nationalisée pourrait intervenir pour offrir aux employés de leur prêter l'argent nécessaire au rachat de l'usine, et si tout va bien, dans dix ans, les prêts peuvent être remboursés. C'est grâce à l'argent déposé dans le système bancaire que l'on pourrait consentir ce genre de prêt.

M. Wilson: Et si l'usine ne marche pas bien?

M. Cameron: Il s'agirait d'un montant assez minime . . .

M. Wilson: Certes, mais si vous en avez plusieurs comme cela . . .

M. Cameron: A ce moment-là vous . . .

M. Wilson: . . . ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières!

M. Cameron: Dome Petroleum, Massey-Ferguson . . . Comme vous le savez, le CP a racheté la CIP sans créer un seul emploi.

M. Wilson: Revenons-en . . .

M. Cameron: Le prêt a été financé par les banques . . .

M. Wilson: Revenons-en au problème . . .

M. Cameron: . . . et le CP ne fait aucun profit sur ce prêt.

[*Texte*]

Mr. Wilson: But let us get back to the problem of the factory that goes bust.

Mr. Cameron: Sure.

• 2035

Mr. Wilson: And the banks, under direction, as nationalized banks are asked to put in equity capital. That loan, in 10 years time still is a bad loan. It still is a bad investment. And it goes bust. But because there has been a government directive to keep that company going—

Mr. Cameron: No government directive. Excuse me.

Mr. Wilson: Well, who makes the directive?

Mr. Cameron: No. There is a loan agreement between a branch bank in, let us say, Etobicoke and on that board sit representatives of depositors who have their money in the bank. Because let us make one thing very clear: we want our depositors to be able to get money out of the bank. The depositors are on the board. Other borrowers are on the board. Bank employees are on the board. And these people collectively decide to rescue that factory, maybe after a long and heated and very difficult discussions. Their business and industry in Etobicoke depend on that for its operation.

Mr. Wilson: Can I just understand what you are saying?. You are going to have individual community-oriented banks within this new banking system?

Mr. Cameron: That is right.

Mr. Levine: To decentralize the decision-making.

Mr. Wilson: To decentralize it so that you would have an Etobicoke bank and a Scarborough bank.

Mr. Cameron: No, no, no. The Etobicoke branch of what is today The Royal Bank of Canada would become the Etobicoke Branch of The Royal Bank of Canada, owned by the Government of Canada, if you wish the people of Canada through its parliament who hold the shares. But the bank itself would be self-managed. Representation on the national board of directors would be one level of representation. Representation at the local level, as would be laid out by the legislation passed by the House of Commons would include those people who have loans from that particular institution, many of whom deal over time with the same client. People have deposits, accounts. People who work in that branch who would become active. You know, I guess the idea is like the way in which army should operate; that you have everybody working to help the soldier in the front line. And the soldier in the front line in today's economy is the branch bank manager. And he, quite frankly, is being asked to be subservient to headquarters. I guess our position is that headquarters is making bad loans.

Mr. Wilson: Well, who are you saying makes the decision for, say, the $25,000 loan or $6,000 loan?

[*Traduction*]

M. Wilson: Revenons-en au problème de l'usine qui ne marche pas.

M. Cameron: D'accord.

M. Wilson: Dans votre exemple, donc, on demande aux banques nationalisées d'y investir du capital effectif. Au bout de 10 ans, ce prêt est irrécouvrable, c'est donc un mauvais investissement. Puis l'usine fait faillite. Étant donné que le gouvernement avait ordonné que l'on fasse tout pour permettre à cette entreprise de survivre . . .

M. Cameron: Je n'ai pas dit que le gouvernement l'avait ordonné.

M. Wilson: Qui alors l'ordonne?

M. Cameron: Non, il s'agit d'un prêt consenti par une succursale bancaire d'Etobicoke, par exemple, dont le conseil d'administration comprend des représentants des déposants de cette banque. Permettez-moi de tirer une chose bien au clair: nous voulons que nos déposants puissent sortir leur argent de la banque. Ces déposants siègent au conseil d'administration de la banque, avec des représentants des emprunteurs et des employés de la banque. Tous ensemble, les membres du conseil d'administration décident de sauver l'usine, peut-être après des discussions houleuses. Ils décident de le faire car l'activité industrielle d'Etobicoke dépend de cette usine.

M. Wilson: Si je comprends bien, votre nouveau système bancaire prévoit des banques à vocation essentiellement locale?

M. Cameron: C'est exact.

M. Levine: Afin de décentraliser le processus de prise de décisions.

M. Wilson: A tel point que vous aurez une banque d'Etobicoke et une banque de Scarborough.

M. Cameron: Non. La succursale de la Banque Royale du Canada, à Etobicoke, deviendrait la succursale d'Etobicoke de la Banque Royale du Canada, laquelle appartiendrait au gouvernement du Canada et, par voie de conséquence, au peuple canadien, par l'entremise du Parlement qui détiendrait les actions. Toutefois, la banque, en soi, aurait sa propre direction. Il y aurait un conseil d'administration national et, au niveau local, le conseil d'administration de la succursale comprendrait, conformément à la loi adoptée par la Chambre des communes, des représentants de ceux qui ont emprunté de l'argent à la succursale en question, de ceux qui y ont des dépôts et des comptes ainsi que de ceux qui y travaillent. En fait, on appliquerait un peu le même principe que l'armée, à savoir que tout le monde travaille pour aider le soldat qui est au front. Or, dans notre économie actuelle, le soldat qui est au front est le gérant d'une succursale bancaire. Or, aujourd'hui, on lui demande tout simplement d'obéir docilement à l'administration centrale. Nous estimons que c'est l'administration centrale qui consent des prêts irrécouvrables.

M. Wilson: Qui, selon vous, prend les décisions concernant les prêts de $25,000 ou de $6,000?

[*Text*]

Mr. Cameron: It is more a question of how it is made. I would say that it is made basically on one criterion.

Mr. Wilson: Can you answer that question? Who makes that decision in your judgment?

Mr. Cameron: Today?

Mr. Wilson: Yes.

Mr. Cameron: Under strict control from head office, depending on the level of the loan and according to criteria laid down by head office—

Mr. Wilson: On a loan of $25,000 or $50,000?

Mr. Cameron: The bank manager.

Mr. Wilson: The bank manager? He makes that—

Mr. Cameron: I do not know exactly what the level is in any particular bank but I would suspect that under today's conditions, it would be about $50,000 to $100,000 for any one particular bank manager to make at a local branch, depending on the size of that branch.

Mr. Wilson: But you do not know these levels?

Mr. Cameron: I would suspect that they change so rapidly that I doubt whether—

Mr. Wilson: Do you know that they change rapidly?

Mr. Cameron: Yes.

Mr. Wilson: How do you know that?

Mr. Cameron: Well, basically, because I have tried to borrow money from banks and I know that.

Mr. Wilson: But do you know for a fact that the lending authorization of a bank manager has fluctuated on a regular basis; that sometimes it is $25,000, and sometimes it is $50,000?

Mr. Cameron: Well, let us put it this way. I know for a fact that it has not stayed the same since banks were first incorporated in Canada.

Mr. Wilson: I think that is a fair comment, but—

Mr. Cameron: That is the only comment I wanted to make, Mr. Chairman.

Mr. Wilson: Is it going up or is it going down?

Mr. Cameron: I do not know.

Mr. Wilson: You have said somewhere here that you feel the banks' profits are excessive. Do you have any basis for measuring and deciding what is excessive and what is not excessive?

Mr. John Calvert (Senior Research Officer, Canadian Union of Public Employees): If I can be allowed to intervene here, may I say the point really is not the profitability level of the banks, although we do feel that they are excessive. The point is the control the banks have over the economy and their

[*Translation*]

M. Cameron: La question n'est pas tellement de savoir qui prend la décision, mais plutôt comment elle est prise, et généralement, elle l'est en fonction d'un seul critère.

M. Wilson: Pouvez-vous répondre à la question que je vous ai posée? Qui, à votre avis, prend cette décision?

M. Cameron: Aujourd'hui?

M. Wilson: Oui.

M. Cameron: Sous le strict contrôle de l'administration centrale, selon l'importance du prêt et les critères établis par cette administration . . .

M. Wilson: Pour un prêt de $25,000 ou de $50,000?

M. Cameron: C'est le gérant de la banque.

M. Wilson: Le gérant de la banque? Il prend . . .

M. Cameron: Sans en connaître les détails exacts, je pense que, dans la situation actuelle, le gérant d'une succursale locale peut consentir des prêts de $50,000 à $100,000, mais tout dépend encore de la taille de cette succursale.

M. Wilson: N'avez-vous pas d'informations plus précises à nous donner?

M. Cameron: Le maximum des prêts change tellement vite que . . .

M. Wilson: Parce que vous savez que ces maximums changent très vite?

M. Cameron: Oui.

M. Wilson: Comment le savez-vous?

M. Cameron: Je le sais parce que j'ai déjà demandé des prêts à des banques.

M. Wilson: Mais comment savez-vous que le maximum des prêts pouvant être autorisés par un gérant de banque varie de façon régulière, et que tantôt c'est $25,000, tantôt c'est $50,000?

M. Cameron: Ecoutez, tout ce que je sais, c'est que ce maximum a changé depuis que des banques ont été créées au Canada.

M. Wilson: Bien sûr, mais . . .

M. Cameron: C'est tout ce que j'avais à dire, monsieur le président.

M. Wilson: Ce maximum augmente-t-il ou diminue-t-il?

M. Cameron: Je n'en sais rien.

M. Wilson: A un moment donné, vous avez dit que les profits des banques étaient excessifs. En fonction de quels critères jugez-vous qu'ils sont excessifs?

M. John Calvert (recherchiste principal, Syndicat canadien de la Fonction publique): Permettez-moi d'intervenir dans la discussion. La question ne porte pas tellement sur le niveau des profits des banques, même si nous estimons que ces profits sont excessifs. En effet, il s'agit plutôt de déterminer dans quelles

[*Texte*]

ability to direct investments into different kinds of projects. Over the last few years we have seen investment being directed into very speculative ventures. We have seen a lot of investment going into real estate. We have seen a lot of investment going into takeover bids. We have seen a lot of investment going into enterprises outside this country. Now all of that investment could provide jobs for people here in Canada; yet the criteria being used by the banks is simply the interests of their own shareholders and not the interests of the ordinary Canadian.

• 2040

That is one of the basic problems we have with the way in which the banking system operates and that is why we are asking for nationalization. It is the control that the banks have over the economic system and their ability to determine whether the workers in Etobicoke or in Vancouver or any other city in this country have jobs or do not have jobs because they have or have not put investment into those cities. Those are the key questions.

Mr. Wilson: So what we are saying here is that it is not the profitability of the banks that you are concerned about so much as the control of the resources of the bank. That is the prime focus of your brief here. Am I correct on that?

Mr. Levine: We could get into a long debate on what level of profits are justified, and I think that is a blind-alley discussion, Mr. Wilson. It is a matter of judgment as to whether the profits are good, great, super-duper or whatever. I do not think putting a label on the level of profits is going to solve the economic mess we are in. I think that is our position.

Mr. Wilson: I am not quarrelling with you. I am just trying to get .... The main concern you have is not the level of profitability. It is more the allocation of capital, the control of the resource of the bank.

Mr. Levine: No, I think we would say that the profits are excessive—

Mr. Wilson: Yes.

Mr. Levine: —but still our main concern is the control of what happens with those profits and the investment policy.

Mr. Wilson: And having said that the profits are excessive, you are not going to give us any guidance as to how you would judge whether the profits are excessive, whether if they were 50 per cent less .... You are not going to say ....

Mr. Levine: No, I do not want to get into that.

Mr. Wilson: Okay. You have indicated that you feel the exercise and the control of the banks over the resources and, through that, the degree of control that the banks have over the economy is excessive. I gather what you are saying is that you prefer to have that excessive control in the hands of government as opposed to in the hands of the banking system,

[*Traduction*]

mesures les banques contrôlent notre économie et dans quelles mesures elles orientent les investissements. Au cours des dernières années, nous avons constaté qu'elles investissaient dans des opérations extrêmement spéculatives, notamment dans l'immobilier, dans des prises de contrôle et dans des entreprises implantées à l'étranger. Or, tous ces investissement auraient pu créer des emplois au Canada, mais le seul critère utilisé par les banques est l'intérêt de leurs propres actionnaires et pas celui du peuple canadien.

Voilà donc l'un des principaux problèmes qui se pose à nous au niveau du fonctionnement du système bancaire, et c'est la raison pour laquelle nous préconisons la nationalisation. Ce sont les banques en effet qui régentent notre système économique, ce sont elles qui décident de donner ou de ne pas donner du travail aux ouvriers d'Etobicoke ou de Vancouver parce que ce sont elles qui décident d'investir ou non dans ces villes. Voilà les questions fondamentales en jeu.

M. Wilson: Nous disons dès lors ici que ce n'est pas tellement la rentabilité des banques qui vous inquiète que le contrôle proprement dit des ressources dont elles disposent. C'est là le coeur de votre argumentation, n'est-ce pas?

M. Levine: Nous pourrions discuter à n'en plus finir du niveau de rentabilité le plus justifié, mais ce serait à mon sens, monsieur Wilson, une discussion futile car la question de savoir si les bénéfices sont bons, excellents ou extraordinaires est essentiellement un jugement de valeur. Je ne pense pas que le fait de catégoriser ainsi le niveau de rentabilité puisse apporter une solution au bourbier économique dans lequel nous nous trouvons. Voilà ce me semble notre position.

M. Wilson: Je ne le conteste pas. J'essayais simplement ... De fait, ce n'est pas le niveau de rentabilité proprement dit qui vous inquiète, mais davantage la répartition des capitaux et le contrôle des ressources dont disposent les banques.

M. Levine: Ne vous méprenez pas, nous serions d'avis que les bénéfices sont bel et bien abusifs ...

M. Wilson: En effet.

M. Levine: ... mais il n'en reste pas moins que ce qui nous inquiète surtout c'est la façon dont ces bénéfices sont réorientés et la politique d'investissement des institutions bancaires.

M. Wilson: Vous nous avez donc dit que les bénéfices étaient selon vous abusifs, et j'aimerais savoir si vous pouvez nous donner une idée des éléments qui vous poussent à tirer cette conclusion. Si ces bénéfices étaient la moitié de ce qu'ils étaient ... Vous n'allez pas nous dire ...

M. Levine: Non, je ne tiens pas à en discuter.

M. Wilson: Parfait. Vous nous avez dit qu'à votre avis le contrôle exercé par les banques sur les ressources et, partant sur toute l'économie, était outrancier. J'en conclus que, selon vous, vous préféreriez voir le gouvernement plutôt que le système bancaire, les conseils d'administration des banques, exercer ce contrôle. Pourriez-vous nous donner quelques exem-

[*Text*]

the bank officers and directors. Can you give us some examples of where you see this control? I do not mean general examples; I mean specific examples of where the control that has been exercised by the banks has led to problems.

Mr. Levine: I could give a couple of examples where banks have made imprudent loans. Is that the question you are asking? I would say that the current outstanding loans to Argentina now appear to be bad loans. I would suggest that loans that have been made to Poland, Romania, Mexico and Brazil are doubtful loans. I would suggest that the $3 billion that is loaned to Dome Petroleum will be succeeded probably by additional infusions of public money, not to bail out Dome Petroleum so much—it will be broken up or reorganized or whatever—but it will eventually go back to pay off the bankers. But there has been a lot of discussion in front of this committee and we should say in passing that we are very pleased. It is a very knowledgeable committee about the banking industry, about the ratio of equity to assets, and our position . . . .

Mr. Wilson: Before you move into that one, you are moving on to another area here.

Mr. Levine: No, I think we are on to the same area, equity to assets. The last major bank to collapse was the Franklin National and it had one of the best equity to asset ratios in the United States. So I do not think that is a major issue. The major issue is, for us, the question of control. For what purposes do you make a loan? Any loan within a debt monetary system obviously has to produce some revenue and you are in a happy situation if it produces as much revenue as you initially laid out, but that should not be the only concern. A concern should also be made for jobs, for the environment, for really developing Canadian commitments.

Mr. Wilson: We are moving into another area here. Can we get back to the imprudent loans? How do you judge the loan to Mexico to be imprudent?

Mr. Levine: Mexico's current outstanding foreign loans are about $6 billion. Most of them were predicated on a rising price for petroleum. Mexico has moved from being a poor country to a very rich poor country and I would suspect that a lot of people, including the International Monetary Fund and the Paris Club, are concerned about the level of indebtedness of Mexico. Why? Because the expected revenues from the petroleum industry, quite simply, are not appearing, as anybody who is in the oil business or who lives in Alberta knows.

• 2045

Mr. Calvert: If I could just elaborate on one point in respect to your question. Here in Canada, we now have 10.2 per cent of the population unemployed, and it is going to rise. We have had a manufacturing sector in Canada that is starved of funds, of capital, and yet the banks are busy lending money overseas.

[*Translation*]

ples de l'exercice de ce contrôle? Je ne veux pas dire par là des exemples généraux, mais plutôt des exemples bien précis des secteurs de contrôle jusqu'ici exercés par les banques et qui ont été à la source de ces problèmes.

M. Levine: Je pourrais donner l'exemple de prêts imprudents consentis par les banques. Est-ce cela que vous voulez entendre? Je dirais que les prêts actuellement consentis à l'Argentine font de toute apparence actuellement mauvaise figure. Je dirais aussi que les prêts consentis à la Pologne, à la Roumanie, au Mexique et au Brésil relèvent de la même catégorie. J'ajouterai que les 3 milliards de dollars qui ont été prêtés à Dome Petroleum vont probablement s'accompagner d'une injection supplémentaire de deniers publics, pas tellement pour sortir cette compagnie de l'impasse—parce qu'elle pourrait être scindée ou réorganisée—mais surtout j'imagine pour lui permettre de rembourser les banques. Quoi qu'il en soit, on en a abondamment discuté au comité et je dirais incidemment que nous en sommes tout à fait ravis. Le comité est parfaitement renseigné sur le secteur bancaire, sur le rapport actif-avoir, et nous avons adopté pour position . . .

M. Wilson: Je vous signale que vous changez de sujet.

M. Levine: Non, le sujet est le même, il s'agit du rapport entre l'actif et l'avoir. La dernière grosse banque en date à avoir fait faillite, fut la *Franklin National*, une banque qui montrait aux États-Unis l'un des rapports avoir-actif les plus intéressants. Le principal problème qui se pose à nos yeux est celui du contrôle. Pourquoi prêter de l'argent? Tout prêt consenti dans le cadre d'un système monétaire basé sur l'endettement doit de toute évidence produire un certain bénéfice et, si le prêt produit un bénéfice équivalent à l'investissement initial, tant mieux; toutefois, ce n'est pas le seul élément qui doive nous préoccuper. Il faut également penser aux emplois, à l'environnement et au développement des intérêts canadiens.

M. Wilson: Comme je le disais, il s'agit d'une tout autre question. Pourrions-nous en revenir aux prêts imprudents? Selon quels critères jugez-vous que le prêt consenti au Mexique est imprudent?

M. Levine: La dette extérieure actuelle du Mexique est de l'ordre de 6 milliards de dollars. Le plus clair de cette dette a été contracté à partir de l'hypothèse selon laquelle le prix du pétrole allait augmenter. Le Mexique, qui était auparavant un pays pauvre, est devenu un pays pauvre très riche, et je soupçonne énormément de gens, notamment au Club de Paris et au Fond monétaire international, de s'inquiéter du niveau d'endettement du Mexique. Pourquoi? Parce que les revenus auxquels on s'attendait de l'industrie pétrolière ne se concrétisent pas, comme le savent d'ailleurs fort bien ceux qui travaillent dans cette industrie ou qui habitent en Alberta.

M. Calvert: J'aimerais donner davantage de détails concernant un des points soulevés dans votre question. Le taux de chômage au Canada en ce moment est de 10.2 p. 100, et il va augmenter. Le secteur manufacturier n'arrive pas à se procurer suffisamment de capitaux mais, cependant, les banques

[*Texte*]

Now, it may be true that it is in the short-term interests of the shareholders if they make more money investing in Hong Kong, that is preferable to them than investing in Toronto or in some other Canadian centre; that may be in their short-term interests. What we are saying is that it is not in the interests of ordinary Canadians for them to put that investment capital into Hong Kong, or Mexico, or wherever it happens to be, rather than back here in Canada where we need jobs and we need capital invested in manufacturing.

Mr. Wilson: We have had people come before us who have said that the banks were too free with the amount of money that has been lent, and now you are coming to us and saying that they are not lending enough.

Mr. Calvert: We are saying that the investment should go into specific areas of the economy where development and jobs are required. The investment in manufacturing in this country, relative to other sectors—for example relative to the energy industry, relative to mining—is very small. I do not have the exact numbers in my head right now, but comparatively speaking it is very, very small. And yet, where do we create jobs? We create jobs in manufacturing; we also create jobs in public investment, not in petroleum extraction. There are very, very few jobs for every million dollars that is invested in that sector. Yet, if the banks can make an extra half a per cent profit in an investment that creates, say, 10 jobs, they will put the investment money there as opposed to one where it might create 500 jobs; and that is the problem.

The Chairman: Thank you, Mr. Wilson. Mr. Duclos.

M. Duclos: Merci, monsieur le président.

J'aurais deux commentaires préliminaires à faire. C'est vraiment très dommage qu'on ait reçu votre mémoire seulement ce matin, parce qu'il y a beaucoup de substance. Je ne suis pas sûr que l'on finirait par s'entendre, mais j'ai trouvé certains passages que je vois d'un oeil assez sympathique. Ce qui est aussi dommage, c'est que vous ayez été invités si tard à témoigner, parce qu'il y a, dans ce mémoire, matière à des questions que l'on aurait pu soulever avec les représentants des grandes banques qui sont venus. Mais les choses sont ce qu'elles sont.

Je vais faire un troisième commentaire en ce qui a trait aux prêts à l'étranger. Encore ce matin, le président de la Banque Royale, M. Frazee, nous disait, en répondant à une question que j'ai posée et que d'autres ont posée, que les opérations internationales de sa banque, et je présume que c'est valable pour les autres banques aussi, étaient effectuées avec des dépôts faits dans les pays où ils ont des succursales. Par ailleurs, on vient de dire, et moi je ne sais plus qui croire, que des dépôts effectués au Canada sont ensuite investis à l'étranger. Est-ce que vous pourriez faire la démonstration de ce qui vient d'être affirmé? Qui dit la vérité? Est-ce que ce sont les porte-parole des banques ou est-ce que c'est vous? Vraiment, je n'ai pas de critère pour mesurer le degré de vérité dans tout cela.

[*Traduction*]

consentent des prêts à l'étranger. Il se peut que ces pratiques soient dans l'intérêt à court terme des actionnaires si les banques font davantage de bénéfices en investissant à Hong Kong; elles préfèrent investir là-bas qu'à Toronto ou dans d'autres villes du Canada. À notre avis, il n'est pas dans l'intérêt des Canadiens moyens que les banques investissent à Hong Kong, au Mexique, ou ailleurs, plutôt qu'au Canada, où on a besoin d'emplois et d'investissements dans le secteur manufacturier.

M. Wilson: Certains témoins nous ont dit que les banques ont consenti trop de prêts, et maintenant vous prétendez le contraire.

M. Calvert: Selon nous, les banques devraient investir dans des domaines précis de l'économie, où on a besoin de développement et d'emplois. L'investissement dans le secteur manufacturier au Canada, par rapport à d'autres secteurs, comme l'industrie énergétique, ou l'industrie minière, est minime. Je n'ai pas les chiffres devant moi en ce moment, mais la part est relativement petite. Et cependant, il faut bien admettre qu'on crée des emplois dans notre secteur manufacturier; on en crée également en investissant dans le secteur public, mais non pas en investissement dans l'extraction du pétrole. Chaque million de dollars investi dans ce secteur ne crée qu'un nombre minime d'emplois. Le problème c'est que si les banques peuvent réaliser un demi pour cent de bénéfices de plus en investissant dans un secteur qui crée dix emplois, par exemple, elles vont investir dans ce secteur, plutôt que dans un secteur qui peut de créer 500 emplois.

Le président: Merci, monsieur Wilson. Monsieur Duclos.

Mr. Duclos: Thank you, Mr. Chairman.

I have two preliminary comments to make. It is unfortunate that we only received your brief this morning, because it contains a great deal of material. I am not sure that we would eventually come to an agreement, but I am quite sympathetic to some of the points you make. It is also unfortunate that you were invited to testify so late, because your brief suggests questions that we could have asked the representatives of the major banks. But that is the way it goes.

The third point I would like to make concerns loans abroad. Again this morning, Mr. Frazee, the president of the Royal Bank, said in answer to a question that I and others asked, that his bank's international activities—and I presume this applies to the other banks as well—were carried out using the deposits made in the countries in which the bank has branches. Now, we have just heard, and I do not know who to believe anymore, that deposits made in Canada are subsequently invested abroad. Could you prove this statement? Who is telling the truth—the spokesmen of the banks or you? I have no way of measuring the degree of truth in all these statements.

[*Text*]

M. Cameron: Merci de votre question, monsieur Duclos.

On peut dire, d'abord, que les banques canadiennes, ce sont des banques à deux étages. Il y a, au rez-de-chaussée, les dépôts canadiens. Vous lirez à ce sujet une interview que M. Frazee a faite dans la publication londonienne *Euromoney*. Il a dit: nous restons toujours présents au Canada. Pourquoi? Parce que nous pouvons recueillir les dépôts à travers le Canada, à travers nos multiples succursales canadiennes. Donc, dans un premier temps, l'argent vient au Canada.

La Banque Royale du Canada est maintenant, je pense, la dixième banque mondiale, n'est-ce pas? Sur la base de ces dépôts canadiens, ils pourraient par la suite emprunter de l'argent à New York, sur le marché des eurodollars, et ensuite prêter à l'Argentine, prêter à la Pologne, prêter à la Grèce. Donc, c'est une base au Canada qui permet une expansion à l'étranger.

• 2050

Deuxième aspect de cette question: normalement, les banquiers sont prudents, et tous les avoirs en monnaie étrangère sont équilibrés par un passif en monnaie étrangère. Donc, d'une certaine façon, pour arriver à cet équilibre, on pourrait, par exemple, convertir les avoirs en dollars canadiens en avoirs en dollars américains ou en yen japonais, etc., pour faire un prêt avec ce même argent.

Si vous regardez l'évolution des banques canadiennes et leur bilan financier, vous remarquerez qu'en octobre 1981, les banques canadiennes avaient un actif total de 350 milliards de dollars, dont 150 milliards étaient en devises étrangères. Alors, étant donné que la proportion augmente, on peut dire qu'il est fort possible qu'une partie de cet argent maintenant étranger ait d'abord été de l'argent canadien.

M. Duclos: Mais c'est une présomption.

M. Cameron: C'est une question de logique. Moi, je dirais qu'une présence internationale du système bancaire canadien n'est pas en soi néfaste. La question est la suivante: à quelle condition ou pour quelle raison l'argent est-il exporté du Canada? Je dirais que dans les circonstances actuelles, il y a une vague de spéculation contre le dollar canadien, on le sait. Les banques profitent de cette spéculation, parce qu'en achetant et en vendant, on revient au dollar si on veut faire un profit sur le dollar canadien. Donc, je dirais qu'avec ces activités internationales, les banques peuvent, si elles le veulent, encourager leurs clients à investir à l'étranger et même leur prêter de l'argent pour le faire.

M. Duclos: Est-ce que vous affirmez qu'il y a spéculation à l'état pur, pour ainsi dire, non pas à l'occasion d'autres transactions? Vous comprenez ce que je veux dire? Est-ce que vous prétendez que les banques, actuellement, sont parmi les intervenants, les agents économiques qui contribuent à affaiblir le dollar canadien volontairement, pour faire des profits?

M. Cameron: Les banques sont toujours l'intermédiaire dans toute transaction spéculative. Je ne dirais pas que les banques prennent l'initiative, mais elles doivent conseiller leurs clients.

[*Translation*]

Mr. Cameron: Thank you for your question, Mr. Duclos.

First of all, it can be said that Canadian banks are two-tiered banks. On the first tier, the ground floor, if you like, you have the Canadian deposits. Mr. Frazee gave an interview on this subject which was published in the London Journal *Euromoney*. He said that the reason Canadian banks are still present in Canada is that they can collect deposits across the country, through their various Canadian branches. Initially, therefore, the money comes to Canada.

I think that the Royal Bank of Canada is now the tenth largest bank in the world, is it not? Using their Canadian deposits, banks can then borrow money in New York, on the Eurodollar market, and subsequently provide loans to Argentina, Poland and Greece. It is a Canadian base which paves the way for foreign expansion.

The second aspect of this question. Normally, bankers are cautious, and all foreign assets are balanced by foreign liabilities. Therefore, to achieve this balance, you might, for example, convert Canadian dollar assets into American dollar assets or Japanese yen and so forth to make loans with the same money.

If you look at the development of Canadian banks and their financial statements, you will notice that in October, 1981, Canadian banks had total assets of $350 billion, $150 billion of which were in foreign currency. Since this proportion is increasing, we can say that it is very likely that a portion of this money was Canadian money before it became foreign.

Mr. Duclos: That is an assumption.

Mr. Cameron: It is a question of logic. In my opinion, an international presence in the Canadian banking system is not harmful in itself. The question is the following: why and under what conditions is money being exported from Canada? I would say that at the present time, there is a wave of speculation against the Canadian dollar, as you know. The banks are profiting from this speculation, because in buying and selling, people return to the dollar if they want to make a profit on the Canadian dollar. Therefore, I would say that with these international activities, the banks can, if they wish, encourage their clients to invest abroad and even lend them money to do so.

Mr. Duclos: Are you stating that there is pure speculation, if I may call it that, which has nothing to do with other transactions? Do you understand what I am saying? Are you claiming that the banks are among the economic factors contributing to the current weakness of the Canadian dollar and are doing so voluntarily to make profits?

Mr. Cameron: The banks are always an intermediary in any speculative transaction. I am not saying that the banks are taking the initiative, but they must advise their clients. If they

[*Texte*]

Si elles trouvent que le dollar canadien est faible et qu'il va s'affaiblir, je ne sais pas quel conseil elles leur donnent . . .

M. Duclos: Maintenant, en ce qui a trait à la nationalisation, moi, je ne suis pas un doctrinaire; c'est-à-dire que je ne suis pas a priori contre cela. Je n'ai pas tellement de sympathie pour l'idée, mais il reste néammoins que si vous pouviez me démontrer que là où cela s'est fait ailleurs dans le monde, je pense par exemple à l'expérience que vit présentement la France depuis l'élection de M. Mitterrand, si vous pouviez me démontrer que cela a eu pour effet de faire baisser les taux d'intérêt, de rendre le crédit disponible à des fins plus productives pour l'économie nationale, que cela a eu pour effet de faire baisser davantage l'inflation et éventuellement le chômage, si vous pouviez me faire cette démonstration-là, que ce soit à partir de l'expérience française ou à partir de l'expérience d'un pays du bloc de l'Est par exemple, je vous assure que vous auriez de bonnes chances de gagner un adepte.

M. Cameron: D'abord, je dirais que c'est une bonne affaire d'étatiser les banques, parce que c'est un bon investissement. Neuf milliards rapportent 358 milliards. Cela, c'est un bon investissement.

En ce qui concerne la France, je trouve que c'est une question très importante. Le système bancaire français est étatisé, selon les journaux, depuis un an. Cependant, les premières étatisations des banques françaises ont commencé dans la période après la deuxième guerre mondiale, lorsque le gouvernement de Gaulle a décidé que les grandes banques, qui avaient collaboré étroitement avec les Allemands, qui avaient fermé les comptes de banque des Juifs français, devaient être étatisées. Ils ont passé l'étatisation. Ce qu'on a étatisé tout récemment, c'est ce que les Français appellent les banques de fer et ce qu'on appelle ici les *investment houses*, quelque chose du genre de *Dominion Securities*, *Eames*, *Wood Gundy*, etc. Mais moi, je trouve que les Français ont un énorme problème au niveau de la politique économique et qu'il est bon qu'ils aient étatisé le système bancaire. Cependant, ils n'ont pas de système fiscal. Imaginez-vous que les revenus ne sont pas perçus à la source, de sorte que le gouvernement n'a jamais d'argent, de sorte qu'il doit vivre avec les emprunts quotidiens qu'il fait du système bancaire. Donc, les problèmes de l'économie française, il y en a des problèmes et je le reconnais, sont dûs principalement, je pense, au fait qu'ils n'ont pas de politique fiscale.

• 2055

Cependant, avec un système bancaire qui était en partie étatisé, leur performance économique, depuis la deuxième guerre mondiale, leur a permis d'atteindre un produit national brut par personne, et j'ai honte de le dire ici, qui est supérieur au produit national brut canadien par personne. J'ai été élevé dans un climat où on considérait les Français comme les cousins pauvres de l'Europe, et je vois maintenant qu'ils nous ont dépassés, qu'ils ont 12 grandes usines d'automobiles, qu'ils ont un équipement industriel très équilibré, etc. Je pense que le fait que le crédit était entre les mains d'un Conseil national du

[*Traduction*]

find that the Canadian dollar is weak and that it will get weaker, I do not know what advice they can give them . . . .

Mr. Duclos: Now, with respect to nationalization, I do not hold rigid views; that is that I am not against it from the outset. I do not have a great deal of sympathy for the idea, but if you can show me where it is done elsewhere in the world, and I am thinking for example of the present experience in France since the election of Mr. Mitterrand, if you can show me that this has the effect of lowering the interest rates, of making money available to assist the national economy, of lowering inflation and unemployment, if you can show me this, whether it is through the French experience or in an Eastern bloc country, for example, I can assure you that you have a good chance of winning a supporter.

Mr. Cameron: First of all, I would say that it is a good idea to nationalize banks, because it is a good investment. Nine billion bring $358 billion. Therefore, it is a good investment.

With respect to France, I think this is a very important question. The French banking system has been nationalized for a year, according to the papers. However, the first nationalization began in the post Second World War period when the de Gaulle government decided that the large banks which had collaborated with the Germans and closed French Jews' bank accounts, should be nationalized. They became nationalized. The institutions that have been recently nationalized are called *banques de fer* by the French and we would call them investment houses, something like Dominion Securities, Eames, Wood Gundy, and so forth. In my opinion I find that the French have an enormous problem in their political economy and that it is a good thing they nationalized the banking system. However, they do not have a fiscal system. Remember that revenues are not deducted at source, so that the government has no cash flow, and must depend on daily borrowings from the banking system. So that the problems in the French economy, and I must admit that there are many, are due principally, I believe, to the fact there is no fiscal policy.

However, through a partially nationalized banking system, its economic performance, since the Second World War, has allowed France to reach a per capita national gross product which, and I am ashamed to say so, is much higher than the per capita gross national product in Canada. I was raised to believe that the French were the poor cousins from Europe, but I see that now they have passed us. They have 12 major automobile plants, a well balanced industrial plant, et cetera. I think the fact that credit management is in the hands of a national credit council has helped to place money in selected industries.

[*Text*]

crédit a beaucoup aidé à placer les crédits dans les industries qu'ils avaient choisies.

M. Duclos: Mais ce fut une nationalisation partielle.

M. Cameron: Au début. En fait, ils ont été obligés de compléter. Pourquoi? Parce qu'un certain nombre de banques ont profité de la situation pour exporter des capitaux.

M. Duclos: Mais comment se fait-il que présentement, les taux d'intérêt sont plus élevés en France, alors que vous savez très bien que le président Mitterrand, après la prise du pouvoir, a décidé de poursuivre une politique tout à fait à l'inverse? Et là, on déborde évidemment sur l'ensemble de la politique macro-économique des gouvernements et, en ce qui concerne les résultats, jusqu'à maintenant, on n'a rien à leur envier, malheureusement.

M. Cameron: Oui, c'est juste.

Je dirai ceci, et je crois que lorsque vous aurez lu la troisième partie de notre présentation, vous comprendrez. Notre position est la suivante: avec l'étatisation des banques, on n'arrive pas immédiatement à changer les taux d'intérêt, pas le taux d'intérêt global, disons, ou le taux d'intérêt moyen. On peut peut-être établir plus facilement une politique de crédit sélectif: plus bas pour un tel, plus élevé pour un autre.

Le problème en ce qui concerne les taux d'intérêt aujourd'hui, c'est que nous vivons à une époque où les monnaies flottent; on est dans une espèce de marché monétaire mondial, sans possibilité d'avoir des taux de change stables. Nous n'arriverons pas à avoir des taux d'intérêt plus bas. Les taux d'intérêt sont élevés; d'autres l'ont dit et je le répète. La raison principale en est la suivante. Wall Street a fait un pari. On s'est dit: les Américains vont dépenser des sommes énormes pour la défense pendant les trois prochaines années, alors qu'ils coupent les impôts, alors que les revenus du gouvernement baissent. Cela veut dire qu'ils vont emprunter à New York. S'ils viennent emprunter, eh bien, monsieur, ils vont payer cher. Alors, aujourd'hui, le taux de la banque centrale américaine, du *Federal Reserve*, est de 12 p. 100. Il y a un écart énorme entre cela et les banques commerciales. Pourquoi? Eh bien, parce que les banques commerciales ont décidé que si le gouvernement Reagan décidait de vider le trésor des États-Unis pour financer la défense militaire, il paierait très cher pour s'équiper en armements. Et effectivement, il paie très cher.

Alors, étant donné qu'on est dans un monde où les taux de change sont flottants et où le dollar américain est monnaie de réserve, en fait, les taux d'intérêt américains débordent les États-Unis et couvrent le reste du monde occidental, sauf l'Europe. En Europe, où les pays pratiqué une politique de stabilisation des taux de change entre eux, il y a une espèce de flottement contre le dollar, et l'Allemagne a un taux d'intérêt extrêmement bas, de même que la Belgique et, en fait, l'Irlande. Le problème en France, c'est qu'ils ont beaucoup de difficulté à suivre leurs partenaires européens. Mais l'Europe, en général, a réussi à s'isoler, quelque peu du moins, de la politique américaine, exactement comme le Japon d'ailleurs,

[*Translation*]

Mr. Duclos: But there was a partial nationalization.

Mr. Cameron: At the beginning. Indeed, they were forced to complete this. Why? Because a certain number of banks had taken advantage to export their capital.

Mr. Duclos: Then, how is it that at the moment, interest rates are higher in France, when as you know very well, President Mitterrand, when he came to power, decided to follow a completely contrary policy? Of course, this brings us into a discussion of macroeconomic policies of the governments as a whole, and as far as results are concerned, at least up to now, unfortunately we should not envy them.

Mr. Cameron: Yes, that is quite right.

I will add this, and I believe that you will understand once you read the third part of our presentation. Our position is the following: the nationalization of the banking system would not allow us to immediately change interest rates, at least not the overall interest rates, or the medium term interest rates. However, we could more easily implement a selective credit policy: lower rates for some, higher for others.

The problem with interest rates today is that we are living in a floating currency period: we are part of a sort of world money market, with no possibility of stabilizing exchange rates. Therefore, we will not achieve any lower interest rates. The rates are high; others have said so, and I must repeat it. The main reason goes like this. Wall Street has made a bet. The financiers have said: the Americans are going to spend enormous sums of money on defence over the next three years, while at the same time cutting taxes, and lowering government revenues. That means the government will have to borrow from New York. Well if they are going to have to borrow, they will pay through the nose. So today, the central bank rate, the U.S. Federal Reserve rate is 12 per cent. There is an enormous spread between this and the rates offered by commercial banks. Why? Well, the commercial banks decided that if the Reagan administration was going to empty the American treasury to finance military defence, it would have to pay dearly for armaments. And indeed, it is paying very dearly.

Now, since we are living at a time of floating currencies, and the American dollar is the basic reserve currency, in fact, American interest rates have spilled over from the U.S., and covered the rest of the Western world, except for Europe. In Europe, where countries exercise stabilization policies of exchange rates among themselves, currencies are floating against the dollar, and Germany, as well as Belgium, have extremely low interest rates as, indeed, Ireland. Unfortunately, France has much difficulty in keeping up with its European partners. But European countries in general have isolated themselves to some degree from the American policies, just as has done Japan, by practicing an exchange rate policy which allows them to remain autonomous.

[*Texte*]

en pratiquant une politique de taux de change qui lui permet d'avoir une politique autonome.

Un dernier commentaire. Le Canada et les États-Unis, jusqu'à présent, ont pratiqué la même politique économique. Par défaut, avec un taux de change flottant, nous acceptons, monsieur le président, la politique américaine.

• 2100

Notre proposition est la suivante: puisque nous ne pouvons pas convaincre les Américains de changer leur politique, eh bien, décidons de suivre notre propre politique et mettons-nous d'accord avec les États-Unis pour que, chacun de notre côté, nous suivions notre propre politique monétaire.

Je pense que c'est l'idée que nous aimerions laisser aux membres du Comité, du côté des libéraux comme de celui des conservateurs: il y une politique de rechange pour le Canada, une politique d'autonomie des taux d'intérêt, et on pourrait le pratiquer même sans l'étatisation des banques.

M. Duclos: J'aurais d'autres questions, mais là, évidemment, on déborde le champ des profits des banques.

The Chairman: Thank you, Mr. Duclos. I will go to Mr. Riis for our last question.

Mr. Riis: Thank you, Mr. Chairman. I must say that I am delighted with the presentation. I find it intriguing that for an expenditure of moneys in this present federal budget, used to give assistance to the oil industry, that we could in fact, by your figures, acquire total control of the Canadian and foreign banking industry in the country. It is something that certainly bears some further examination.

I have sat and listened to bank after bank, and financial house after financial house appear before the committee, and what has become clear is the impression that what is good for the Royal Bank of Canada is obviously good for Canada. I think your presentation tonight has challenged that viewpoint, and when we have been presented with some of the loans that have been made by the banks .... Last night, Mrs. Granger from Vancouver, provided an example for us, where a large co-operative housing project was much in need and because of the concern regarding real estate investment at this point, the bank at the last minute decided not to support that development. So, again, this much needed housing project was not realized.

While perhaps the French model might not be the ideal one, considering the difference in the two countries and the history of the two countries, I think it is worth noting that the state bank in France has been a world leader, has been one of the most respected banks in the world, as some would say, in spite of the fact that it is state owned.

Mr. Chairman, one of the points that has been made a number of times is that the union movement of Canada participates heavily in the banking industry and that of course almost everybody in Canada—or at least the impression we get

[*Traduction*]

One last comment. Canada and the U.S., up until now, have practiced the same economic policies. So that by default, with a floating currency, Mr. Chairman, we are accepting the American policies.

Our proposal is the following: As we cannot convince the Americans to change their policy, let us decide to follow our own policy and let us agree with the United States to each follow our own monetary policy.

I think that is the idea we would like to leave with the members of the Committee, both Liberal and Conservative, namely, that there is an alternative for Canada, which would be to have an autonomous interest rate policy, and this could be done without nationalizing banks.

Mr. Duclos: I do have other questions, but they go beyond the bounds of the subject of bank profits.

Le président: Merci, monsieur Duclos. Je donnerai la parole à M. Riis pour notre dernière question.

M. Riis: Merci, monsieur le président. Je dois dire que votre exposé m'a ravi. Je dois avouer que je m'interroge quant à la possibilité qu'une dépense de fonds du budget fédéral actuel, en vue d'aider l'industrie du pétrole, nous permette, selon vos chiffres, d'acquérir suffisamment d'actions pour contrôler le secteur banquier canadien et étranger dans le pays. C'est certainement une question qui mérite une étude plus approfondie.

J'ai écouté les exposés de toutes les banques et institutions financières qui ont comparu devant le Comité, et à n'en pas douter, l'impression que l'on nous a donnée est que ce qui est bon pour la Banque Royale du Canada est évidemment bon pour le Canada. Je crois que votre exposé, ce soir, a mis en doute la sagesse de ce point de vue, et d'après ce que l'on nous a dit au sujet de certains des prêts consentis par les banques ... Hier soir, M^me^ Granger, de Vancouver, nous a donné un très bon exemple, à savoir le cas d'un projet d'habitations coopératif important qui avait besoin de fonds, mais qui n'a pas obtenu les fonds nécessaires de la banque, en raison de l'inquiétude qui existe à l'heure actuelle à l'égard des placements immobiliers. Alors, encore une fois, un projet d'habitations dont on avait grand besoin n'a pas été réalisé.

Bien que le modèle français ne soit peut-être pas idéal, compte tenu de la différence entre nos deux pays et leur histoire, je crois qu'il convient de noter que la banque de l'État français est au premier rang mondial, tout en étant une des banques les plus respectées du monde, malgré le fait, comme diraient certains, que c'est une banque de l'État.

Monsieur le président, l'un des points qui a été soulevé maintes fois est le fait que les syndicats canadiens jouent un rôle très important dans l'industrie des banques et que, bien sûr, presque tout le monde au Canada—du moins, c'est l'im-

[*Text*]

is that almost everybody in Canada is a holder of bank shares, either directly or indirectly. You say that your membership equals nearly 3,000. What percentage are likely holders of chartered bank shares personally?

Secondly, to what extent do trade unions in this country have a say on where their pension funds are invested? I guess, to tell you what I am getting at, the impression is that, again, the unions of Canada decide consciously to invest in the chartered banks of Canada because this is a priority of theirs. I wonder if that is in fact the case.

Mr. Cameron: Mr. Chairman, there is one thing I would like to say on that question immediately. I have read some of the testimony where this has been brought up, and it is true that board of directors of banks represent the shareholders. If you look at the personnel who are on the board of directors of the major chartered banks I do not think you will see Jean-Claude Parrot, Grace Hartman, Dennis McDermott, Gil Levine or other members of the labour union. The directors vote control over the banks. It is true that under legislation banking shares are limited, and if I had to describe the composition, the make-up of a board of directors of Canadian banks, I would say it is a self-perpetuating oligarchy. I would say even more than that and even more strongly, and I would borrow what Rowland Frazee said in his interview with *Euromoney*, when he pointed out that his predecessor as chief operating officer of the Royal Bank of Canada spent his time with the board of directors and not with management, and that Mr. Frazee's innovation, as President of the Royal Bank, was to set up management teams. So, to a certain extent, the control presently exercised, presently voted, is imbedded in the board of directors of the bank and in the officers of the bank—to the extent to which they delegate it to them; and that control, which might be exercised by individual Canadians or trade unionists holding shares either directly or through their pension funds, is nowhere reflected in the policies of the bank, other than those policies followed by any prudent banker, which are to conserve deposits. But their interests as both producers of goods and services in this country and consumers of goods and services in this country are, quite simply, not recognized.

• 2105

There is a great difficulty in discussing monetary questions, because the first thing to remember is that the idea of money is basically the idea of a debt. What the banking system does is it transmits debts from one hand to another. The banking system has that magnificant capacity to create money through making a loan. It is that capacity that the average shareholder never has a word to say on. If those shareholders were somehow the public of Canada, through its democratically elected Parliament there might be, in a democratically controlled bank, a possibility of bringing that great capacity we have in

[*Translation*]

pression que l'on nous donne—détient des actions bancaires, soit directement, soit indirectement. Vous dites que vous avez presque 3,000 membres. Quel pourcentage de ce nombre détient personnellement des actions de banque à charte?

Deuxièmement, dans quelle mesure les syndicats de notre pays ont-ils leur mot à dire sur le placement des fonds de pension? Pour vous indiquer où je voudrais en venir, je pourrais dire que l'impression que l'on a, encore une fois, c'est que les syndicats, au Canada, décident sciemment de placer leur argent dans les banques à charte canadiennes parce que c'est une de leur priorité. Je me demande si c'est vrai.

M. Cameron: Monsieur le président, je voudrais répondre à cette question en disant tout d'abord que j'ai lu une partie des témoignages où on a soulevé ce point; il est vrai que les conseils d'administration des banques représentent les actionnaires. Si vous examinez le personnel qui siège aux conseils d'administration des grandes banques à charte, je ne crois pas que vous y trouviez les noms de Jean-Claude Parrot, Grace Hartman, Dennis McDermott, Gil Levine, ou d'autres membres du mouvement syndical. Les membres du conseil d'administration, en vertu de leur droit de vote, contrôlent les banques. Il est vrai qu'aux termes de la loi, les actions émises par les banques sont limitées, et si je devais décrire la composition d'un conseil d'administration d'une banque canadienne, je dirais que c'est une oligarchie qui se perpétue d'elle-même. J'aurais même des critiques plus sévères à formuler à leur égard, et je me permets d'ailleurs de répéter ce que Rowland Frazee a dit dans son entrevue avec *Euromoney*, à savoir que son prédécesseur au poste de président-directeur général de la Banque Royale du Canada passait son temps avec le conseil d'administration et non avec la gestion, et que l'initiative prise par M. Frazee, en temps que président de la Banque Royale, était d'établir des équipes de gestion. Dans une certaine mesure, donc, le contrôle qui est exercé à l'heure actuelle relève du conseil d'administration de la banque, relève du cadre supérieur de la banque, dans la mesure où il y a délégation; ce contrôle, qui pourrait être exercé par les particuliers ou par les syndiqués qui sont actionnaires, directement, ou indirectement par le truchement de leur caisse de pensions, ne se répercute nullement au niveau des politiques de la banque, si ce n'est dans la mesure où toute banque qui fait preuve de prudence adopte des politiques ayant pour objet de protéger les dépôts. Il n'empêche que les intérêts des particuliers, qui sont à la fois producteurs et consommateurs de biens et de services, ne sont nullement pris en ligne de compte.

Toute discussion des problèmes monétaires s'assortit de difficultés considérables, en ce sens que l'élément premier dont il faut tenir compte est que la notion de l'argent équivaut essentiellement à une notion d'endettement. Le système bancaire se contente de jouer un rôle d'intermédiaire en faisant passer l'endettement d'une partie à l'autre. Le système bancaire a ce pouvoir extraordinaire de créer de l'argent en consentant un prêt. Et c'est précisément ce pouvoir à propos duquel l'actionnaire ordinaire n'a absolument rien à dire. A supposer que les actionnaires soient en effet tous les Cana-

[*Texte*]

this country to produce goods and services to meet those needs—like the housing needs, which you started your question by mentioning. We all know about the housing crisis in this country.

Mr. Levine: In answer more directly to your question, do members of CUPE own equity in any of the major banks, this is something we have never surveyed, because we know full well that the number would be so minimal that it would be insignificant. I doubt whether a handful of the 300,000 members of CUPE own shares in any company, let alone the banking system. They do not have the funds, to begin with, and it is something that is very alien to their whole way of being.

Do trade unions have any control over their pension funds? If they do it is a rare case. The vast majority of pension funds, which consist of money that is provided by union members, are under the control of their employers and the trust companies and insurance companies where most of the money is invested. There is a terrible struggle going on in collective bargaining for unions to try to get more control over their pension funds and employers resist this fiercely.

Mr. Riis: One of the points that Mr. Wilson made the other day, when the notion of a nationalized banking system was brought up, was: Can you imagine anything worse than having a group of Liberals on the board of directors?—which would not be uncommon, knowing most of the composition of Crown corporations, and so on. Yet, in your presentation, you went out of your way to make the case that a nationalized banking system would have regional sensitivity, it would be autonomous, in terms of the various—

Mr. Wilson: Local people.

Mr. Riis: —local? That would be quite a patronage system that would be available, then.

I want you to comment on that, if you would, in terms of the kind of system you see that you say would be more sensitive to the regional economic development of Canada than the present one.

Mr. Cameron: I might say this: As we choose to have ourselves governed through a democratic process, whereby we elect gentlemen like yourselves to come and decide on matters of state, perhaps this democratic system could be applied, through legislation in Parliament, to a banking structure and provisions could be set out in law for the election of local boards of directors— or councils, as we would call them— which would have some direct control over local branches.

[*Traduction*]

diens, par le biais d'un Parlement démocratiquement élu, à supposer, donc, que le système bancaire soit lui aussi contrôlé de façon démocratique, il serait possible d'utiliser ce pouvoir extraordinaire dont nous disposons au Canada, afin de produire des biens et des services correspondant aux besoins, en matière de logement, par exemple, comme vous le mentionniez au début de votre question. En effet, nous sommes tous au courant de la crise du logement que nous connaissons au Canada.

M. Levine: Pour répondre d'une façon un peu plus directe à votre question, lorsque vous demandiez si les membres du SCFP détenaient des parts dans l'une ou l'autre des principales banques, nous ne nous sommes en fait jamais posé la question, pour la bonne raison que nous savons fort bien que le pourcentage sera tellement minime qu'il ne mériterait pas même d'être mentionné. Je serais fort surpris d'apprendre qu'une fraction plus que marginale de n^{os} 300,000 membres ait investi dans des actions, et je ne parle même pas d'actions bancaires. Pour commencer, nos membres n'ont pas d'argent pour jouer à la Bourse, en plus du fait que toute cette notion d'investissement ne correspond pas du tout à leur profil.

Les syndicats ont-ils le contrôle de leurs caisses de pensions? S'ils l'ont, ce n'est qu'exceptionnellement. La grande majorité des caisses de pensions constituées à partir des cotisations des membres des syndicats sont placées sous le contrôle des employeurs, des compagnies de fiducie et des compagnies d'assurances dans lesquelles ces fonds sont investis. On assiste actuellement, à toutes les tables de négociation, à de violentes altercations entre syndicats et employeurs à propos, précisément, du contrôle des caisses de pensions, et les employeurs se défendent avec acharnement.

M. Riis: Au sujet de la nationalisation du système bancaire, M. Wilson avait l'autre jour demandé s'il était possible de concevoir quelque chose de pire qu'un conseil d'administration composé majoritairement de libéraux, chose qui ne serait pas exceptionnelle, si l'on considère la façon dont la plupart des sociétés de la Couronne sont constituées. Pourtant, dans votre exposé, vous avez pris toutes les peines du monde à tenter de prouver qu'un système bancaire nationalisé répondrait aux sollicitations régionales et serait autonome au niveau des . . . .

M. Wilson: Au niveau local.

M. Riis . . . au niveau local. A ce moment-là, cela reviendrait à sanctionner un système de favoritisme.

J'aimerais que vous nous donniez votre avis à ce sujet: comment concevriez-vous un système qui, selon vous, pourrait réagir plus efficacement que le système actuel aux impératifs de l'expansion économique régionale au Canada?

M. Cameron: Je vous répondrai de la façon suivante: dans la mesure où nous avons choisi d'être gouvernés selon un mode démocratique en élisant des gens comme vous pour décider de la direction du char de l'État, pourquoi ne pas appliquer, par voie législative, ce même système démocratique à l'infrastructure bancaire en prévoyant, par des lois, les modalités d'élection de conseils d'administration locaux, comme nous les appelons, qui exerceraient, d'une façon ou d'une autre, un contrôle

[*Text*]

These branches, themselves, would be tied together into a very large banking structure, which we think is a good thing. At any moment—and I would say this— with current electronic funds transfer technology, the dreams many people have had for eliminating that artificial barrier between people, which is, as Stephen Leacock laid it out unforgettably, that great Canadian bank .... The electronic funds transfer systems now allow us, technically, feasibly, to identify surplus funds in one area of the country and move them to another area of the country. And I think we and especially members of Parliament, with their imaginations, could imagine a law which would imply democratic control over the banking structure, not necessarily patronage appointments though, or direct appointments by any particular government. I think there is a way of legislating a democratic form of control over this. Credit depends on trust and confidence, and what is wrong with the present banking system is that it is unstable. It does not provide for the confidence; it does not provide for trust. We do not believe in our banks, and that is the problem, and that, I think, is the reason why you gentlemen are sitting here.

• 2110

Mr. Riis: With your presentation, can I ask what you foresee for the *Caisses populaires* and credit union movement? Much of your membership now participates in those programs. How do they feel about you advocating nationalizing the banks, which would obviously have a direct impact on those systems?

Mr. Cameron: Well, if I might say so, the co-operative credit movement in this country, which is almost as old as the country itself, is a movement which has been forced to emulate the practices of the commercial banks. If the commercial banks are out searching for every last penny, then the credit unions have to act the same way. In a system where you have a large number of major actors who can, by the power of their capacity to go to the money market and raise money, set interest rates, then, I am sorry, but the credit unions have to follow. It is like the oil business: the small people get hurt first and the small people are the last to recover.

What is happening in the banking structure is we have monetary instability. Interest rates go up; interest rates go down. Banks attempt to take a little more on the way up and take a little more on the way down. They have a certain amount of market power. Credit unions do not have market power. They have to hitch their star to the tail of the banks and follow banking practices. They are the first ones to get into difficulty when we have bad times and they are going to be the last ones to recover if we ever get into good times.

The Chairman: Thank you, Mr. Riis.

Mr. Riis: One more question?

[*Translation*]

direct sur les agissements des succursales. Ces dernières seraient regroupées, de manière à constituer une vaste infrastructure bancaire, ce qui, à notre avis, serait extrêmement profitable. A n'importe quel moment, permettez-moi d'insister, compte tenu de la technologie actuelle permettant le transfert électronique des fonds, les rêves qu'ont toujours nourris bien des gens qui souhaitaient éliminer cette barrière artificielle qui les séparait et qui, comme l'a dit Stephen Leacock dans une phrase impérissable, fait que cette grande banque canadienne .... Les systèmes électroniques de transfert de fonds nous permettent maintenant, techniquement, de connaître les surplus qui peuvent exister dans certaines régions du pays et de les faire transférer dans d'autres régions. Nous pourrions donc, et tout spécialement les députés—avec leur imagination— penser à une loi qui imposerait un contrôle démocratique de la structure bancaire, sans nécessairement qu'il y ait des nominations politiques, cependant, ni de nominations directes dépendant de tel ou tel gouvernement. Je pense que l'on peut, par la loi, imposer une forme démocratique de contrôle là-dessus. Tout ce qui concerne le crédit est étroitement lié à la confiance, et le système bancaire actuel présente le grave défaut d'être instable. Il n'est pas générateur de confiance. Nous n'avons pas foi dans nos banques, et voilà le problème; voilà la raison pour laquelle nous sommes ici, messieurs.

M. Riis: Étant donné cet exposé que vous nous faites, puis-je vous demander quelles sont vos prévisions quant à l'avenir des caisses populaires et des caisses d'épargne? Nombre de vos membres participent à ces programmes. Que pensent-ils du fait que vous soyez en faveur de la nationalisation des banques, ce qui, de toute évidence, aurait des répercussions sur ces institutions?

M. Cameron: Peut-être puis-je dire ici que cette institution des caisses de crédit et d'épargne, qui est d'ailleurs aussi vieille que le pays lui-même, pour ainsi dire, résulte d'une action de force visant à stimuler les banques commerciales. Si les banques commerciales se battent pour chaque sou, les caisses d'épargne et de crédit sont à la même enseigne. Dans un environnement où vous avez plusieurs acteurs importants qui peuvent, grâce à leur capacité de s'adresser au marché de l'argent et d'y trouver des capitaux, décider des taux d'intérêt, les caisses d'épargne et de crédit sont obligées de suivre. C'est comme dans le pétrole. Les petits sont touchés les premiers, et ce sont les derniers à s'en remettre.

En ce qui concerne la structure du secteur bancaire, il faut noter l'instabilité monétaire. Les taux d'intérêt montent et baissent. Chaque fois, à chaque hausse et à chaque baisse, les banques cherchent à gagner un peu plus. Elles ont un certain pouvoir sur le marché. Les caisses d'épargne et de crédit n'ont pas ce pouvoir sur le marché. Leur étoile est à la merci des banques, elles sont obligées de suivre les pratiques bancaires. Ce sont donc les premières à avoir des difficultés quand la conjoncture se détériore, et ce seront les dernières à s'en sortir lorsqu'il y aura une reprise.

Le président: Merci, monsieur Riis.

M. Riis: Une question de plus?

[*Texte*]

The Chairman: A short one.

Mr. Riis: It is really a point of clarification, Mr. Chairman. On page 10 of your brief, point 4, you recommend:

> That the Banks be required to hold 15 per cent, rather than 3 per cent, of foreign currency deposits as non-interest paying reserves with the Bank of Canada to deter speculation against the Canadian dollar.

Could you please explain that to me?

Mr. Cameron: Yes. Well, under our banking system, at particular moments of the year, banks are obliged to identify cash reserves which they hold with the Bank of Canada and on which no interest is paid. Now, that cash, on which no interest is paid, obviously is cash which cannot be lent out and cannot produce profits. So what it basically means is that they have, under legislation, a temptation to convert Canadian dollar deposits into American dollar deposits because they do not have to then put 12 per cent of those into the Bank of Canada. They only have to put 3 per cent.

The Chairman: It is a form of demand deposit.

Mr. Cameron: Well, there are a lot of demand deposits in foreign currency at this present time.

The Chairman: Well, in many demand deposits, the time deposits in Canada have a different reserve fund.

Mr. Cameron: I agree. But there are a lot of demand deposits and . . . .

Mr. Wilson: What per cent of their foreign assets are demand deposits?

Mr. Cameron: Well, if you refer to the *Bank of Canada Review* of April, 1982, you will notice that the way that it is presented is that the Canadian dollar liabilities on the one hand and total foreign currency liabilities on the other, together come up to $350 billion.

Mr. Wilson: How much are demand deposits?

Mr. Cameron: About $130 billion are highly mobile deposits.

An hon. Member: About $19 billion . . . .

Mr. Cameron: Is that the M-1 figure you are quoting?

An hon. Member: It is M-1 minus currency.

Mr. Cameron: Okay. Fine.

Mr. Wilson: About 6 per cent.

Mr. Cameron: Well, what was the rate of the Canadian dollar this morning?

Mr. Wilson: What does that have to do with it?

Mr. Cameron: In the last two days it has gone down- . . . what? . . . two cents.

Mr. Halliday: A cent.

[*Traduction*]

Le président: Très courte, alors.

M. Riis: Monsieur le président, c'est en fait une demande d'explication. A la page 10 de votre mémoire, au quatrième point, vous recommandez:

> Que les banques soient tenues de garder 15 p. 100, au lieu de 3 p. 100, de dépôts en devises étrangères, comme réserve ne portant pas intérêt, auprès de la Banque du Canada, afin de lutter contre tout mouvement de spéculation nuisant au dollar canadien.

Pourriez-vous nous expliquer cela?

M. Cameron: Oui. Dans le cadre du système bancaire actuel, à certaines périodes de l'année, les banques sont obligées de noter les réserves de liquidités qu'elles détiennent auprès de la Banque du Canada, et qui ne rapportent aucun intérêt. Ces liquidités, qui ne rapportent aucun intérêt, ne peuvent donner lieu à des prêts et ne rapportent donc rien. Cela signifie donc, dans le cadre actuel de nos lois, qu'elles sont tentées de convertir ces dollars canadiens déposés en dollars américains, puisque alors, elles n'ont pas besoin d'en déposer 12 p. 100 à la Banque du Canada. Il suffit de 3 p. 100.

Le président: C'est une forme de dépôt à vue.

M. Cameron: Je crois qu'il y en a beaucoup, en devises étrangères, en ce moment.

Le président: Dans de nombreux cas de dépôts à vue, les dépôts à terme, au Canada, correspondent à des fonds de réserves différents.

M. Cameron: Je suis d'accord. Mais il y a beaucoup de dépôts à vue et . . .

M. Wilson: Quel pourcentage de leurs actifs étrangers sont déposés à vue?

M. Cameron: Si vous vous reportez à la *Revue de la Banque du Canada* d'avril 1982, vous remarquerez que la façon dont cela est présenté est que le passif en dollars canadiens, d'un côté, et le passif en devises étrangères, de l'autre, totalisent, ensemble, 350 milliards de dollars.

M. Wilson: Combien y a-t-il de dépôts à vue?

M. Cameron: Environ 130 milliards de dollars sont des dépôts extrêmement mobiles.

Une voix: Environ 19 milliards de dollars . . .

M. Cameron: Est-ce que c'est le chiffre M-1 que vous citez?

Une voix: C'est M-1, moins les devises.

M. Cameron: Très bien.

M. Wilson: Environ 6 p. 100.

M. Cameron: A combien était le dollar canadien ce matin?

M. Wilson: Qu'est-ce que cela a à voir avec notre question?

M. Cameron: Depuis deux jours, il a baissé . . . Combien? Deux cents.

M. Halliday: Un cent.

[*Text*]

Mr. Wilson: What does that have to do with the level of demand deposits?

• 2115

Mr. Cameron: Well, if you can speculate against the Canadian dollar through a mechanism whereby the banks have money on deposit in Canadian dollars and will sell you tomorrow American dollars, and that then becomes instantaneously—when they take the record, if they are in there—a demand deposit, and then tomorrow you buy a bond and put it in long term . . . .

The point I am trying to make there is that when you are talking about an M-l or an M-2 or an M-3 or a balance sheet, you are talking about an instantaneous photograph of what is happening. At any one time money may be in a demand deposit, within a week it may be in a time deposit, within two weeks it may be in a U.S. Treasury bill.

Mr. Wilson: Who makes that decision, though, the bank or the individual?

Mr. Cameron: The individual, on the basis that the institutional structure that is provided by the—

Mr. Wilson: The individual or the bank?

Mr. Cameron: —banking act and by the requirements of regulation of the banking—

Mr. Wilson: Who makes the decision whether it is a demand deposit, a U.S. dollar deposit or a term deposit, the bank or the individual?

Mr. Cameron: The individual, on the basis of the legislation and the rules of the game.

Mr. Wilson: But it is the individual that has to pay.

Mr. Cameron: Yes, but what we are suggesting is to change the rules of the game.

The Chairman: How many foreign currency deposits do you think there would be if we implemented what you say here tomorrow?

Mr. Cameron: Which aspect are you referring to?

The Chairman: The whole plan. If we were to implement what you put in your recommendation, what do you think would happen to foreign currency deposits?

Mr. Cameron: Well, our recommendation with respect to foreign currency—and this is a very important point and I think it deserves to be taken seriously—is that the Canadian government negotiate with the Federal Reserve Bank in New York, the federal reserve banking system of the United States, an agreement to stabilize the rate between the U.S. and the Canadian dollar.

The Chairman: That would make us the thirteenth federal reserve district.

Mr. Cameron: I am sorry, we are the thirteenth federal reserve district, with great respect, Mr. Chairman, at the present time, and the reason is we do not have an autonomous

[*Translation*]

M. Wilson: En quoi est-ce que cela concerne le niveau des dépôts à vue?

M. Cameron: Eh bien, s'il est possible de spéculer sur le dollar canadien grâce à un mécanisme où les banques détiennent les dépôts en dollars canadiens et peuvent vous vendre, demain, des dollars américains, ce qui devient instantanément, lorsque l'on fait le bilan, un dépôt à vue, et ensuite demain, vous pouvez acheter une obligation à long terme . . .

En fait, lorsque l'on parle du niveau M-1, M-2 ou M-3, ou d'un bilan financier, on prend un instantané de la situation. En tout temps, l'argent peut être dans un dépôt à vue, une semaine plus tard, il peut être versé dans un dépôt à terme et, deux semaines plus tard, il peut servir à acheter une obligation du Trésor américain.

M. Wilson: Mais alors, qui décide, la banque ou la personne?

M. Cameron: La personne, d'après les structures de réglementation prévues . . .

M. Wilson: La personne ou la banque?

M. Cameron: . . . dans la Loi sur les banques et les règlements qui en découlent . . .

M. Wilson: Qui, de la banque ou de la personne, décide que l'argent sera versé dans un dépôt à vue, un dépôt à terme ou une obligation américaine?

M. Cameron: La personne, d'après la loi, les règlements et les règles du marché.

M. Wilson: Mais c'est la personne qui doit payer.

M. Cameron: Oui, mais nous proposons justement de changer les règles.

Le président: Si nous mettions en oeuvre vos recommandations, disons, demain, combien y aurait-il, selon vous, de dépôts en devises?

M. Cameron: A quelle recommandation faites-vous référence?

Le président: A l'ensemble de votre projet. Si nous devions mettre en oeuvre vos recommandations, qu'adviendrait-il, selon vous, des dépôts en devises?

M. Cameron: Notre recommandation sur les devises—il s'agit là, selon moi, d'un aspect important qui doit être étudié—prévoit que le gouvernement canadien négocierait avec le Système fédéral de réserve, la banque centrale américaine, une entente, afin de stabiliser le taux de change entre les dollars américain et canadien.

Le président: Nous deviendrions ainsi la 13e banque régionale du système américain.

M. Cameron: Excusez-moi, monsieur le président, sauf tout le respect que je vous dois, nous sommes déjà cette 13e banque régionale du système américain. La raison en est bien simple:

[*Texte*]

monetary policy. Why? Because whenever interest rates move in the United States, given two things, a current account deficit in Canada and a floating exchange rate, Canadian interest rates adjust.

Now, all three parties in the House of Commons desire lower interest rates. I would ask you to read very closely our third section which, I think, gives you a way of reducing Canadian interest rates, not by a tremendous amount but by an appreciable amount immediately. Why? Because it could eliminate the speculative fears of $130 billion of mobile deposits leaving the country.

Mr. Wilson: It would increase it because people would see that as an opportunity to knock the dollar off the fixed rate. It has happened time and again before and it will happen again.

Mr. Cameron: Well, sir, with great respect, I would suggest to you that to make a speculative profit on Canadian dollars, you start in Canadian dollars; you sell into American dollars and you buy back into Canadian dollars. You will appreciate that point. That means that you are suggesting that Canadians do not have confidence in government policies and do not believe in their currency.

Mr. Wilson: Perhaps you are right.

Mr. Cameron: So if you are suggesting that Canada cannot fix with the United States a fixed exchange rate, you are suggesting that Canadians do not believe in their money. Now, what I would suggest to you is this—

Mr. Wilson: That you and I agree on.

Mr. Cameron: The techniques exist. If there was a speculative wave against the Canadian dollar we would have a currency swap arrangement with the Federal Reserve Bank, they would give us all the American dollars we need to support that rate, all the American dollars we need.

Mr. Wilson: We have that now.

Mr. Cameron: No, we do not.

Mr. Wilson: We have the swap arrangement.

Mr. Cameron: But we do not have a commitment. If I can just elaborate on that because it is an important point. Under a floating exchange rate system, the exchange risk—and this is the key point—is with the central bank and not with the banking system—they have no exchange risk. Under a fixed rate system, you ask the banks to carry the exchange risk and you say to them, we will stand behind you. So presently, since the banks do not have an exchange risk, it is the central bank that has it.

The Chairman: Thank you, Mr. Cameron. Thank you gentlemen. We have another witness and we are 20 minutes behind on our schedule already as a result of the fact that

[*Traduction*]

nous n'avons pas une politique monétaire indépendante. Pourquoi? Parce que lorsque les taux d'intérêt fluctuent aux États-Unis, les taux d'intérêt, au Canada, doivent se rajuster à cause de deux facteurs, à savoir le déficit des comptes courants, au Canada, et le dollar flottant.

Les trois partis, à la Chambre des communes, désirent abaisser les taux d'intérêt. Je vous prie de lire attentivement notre troisième chapitre, qui donne un moyen de réduire les taux d'intérêt au Canada; il ne s'agira pas d'une chute libre, mais plutôt d'une baisse des taux d'intérêt intéressante, qui pourrait se faire immédiatement. Pourquoi? Parce que notre recommandation permettrait d'éliminer le risque de voir quelque 130 milliards de dollars de dépôts être placés à l'étranger par spéculation.

M. Wilson: Cette recommandation ne ferait qu'augmenter la spéculation, car on y verrait une possibilité de faire tomber le dollar en deçà d'un taux fixé. Cela s'est déjà produit, et cela se produira encore.

M. Cameron: Eh bien, monsieur, sauf tout le respect que je vous dois, pour qu'un spéculateur fasse des profits sur les dollars canadiens, il doit avoir ces dollars canadiens; on vend en dollars américains et on rachète en dollars canadiens. Vous me comprenez. Ce que vous dites implique que les Canadiens ne font peut-être plus confiance aux politiques gouvernementales, ni à leur dollar.

M. Wilson: C'est peut-être le cas.

M. Cameron: Donc, si vous dites que le Canada ne peut pas négocier avec les États-Unis un taux de change fixe, vous dites en fait que les Canadiens n'ont pas confiance en leur dollar! Voici ce que je pense . . .

M. Wilson: Nous sommes tous les deux d'accord.

M. Cameron: Les techniques existent. En cas de vague de spéculation sur le dollar canadien, nous aurions une entente d'échange de dollars avec la banque centrale américaine en vertu de laquelle les Américains nous remettraient les dollars américains dont nous aurions besoin pour maintenir le taux.

M. Wilson: Nous avons cela déjà.

M. Cameron: Non, ce n'est pas le cas.

M. Wilson: Nous avons déjà cette entente d'échange.

M. Cameron: Mais nous n'avons pas d'engagement. J'aimerais vous expliquer un peu ce principe, car il me semble très important. Dans un système de taux de change flottant, le risque—et c'est là que c'est important—repose sur la banque centrale, et non pas sur le système bancaire; les banques ne courent aucun risque. Dans un système de taux fixe, on demande aux banques de prendre des risques sur le change, en promettant un appui. Donc, à l'heure actuelle, comme les banques ne courent aucun risque sur le marché des changes, c'est à la banque centrale d'essuyer tous les coups.

Le président: Merci, monsieur Cameron. Merci, messieurs. Nous devons recevoir un autre témoin, et nous avons déjà vingt minutes de retard sur notre horaire, parce que certains d'entre nous sont arrivés en retard. Il faut le dire, je pense.

[*Text*]

some of us did not get here on time earlier. I thought I would rub that in.

I would like to thank Mr. Levine and Mr. Cameron and Mr. Calvert for their appearance here tonight and for the time and effort they put into their presentation. I am sure it will be of assistance to us in the preparation of our final report. Thank you very much, gentlemen.

Mr. Levine: Thank you.

Mr. Cameron: Thank you.

• 2120

The Chairman: And now we will turn our attention to our next brief which is being presented to us by Mr. Patrick Hogan, who is a marketing manager from Hair Warehouse Ltd., in London and Windsor, Ontario. I would like to welcome Mr. Hogan to the committee and ask if he has any opening remarks that he would like to make, and if so, we would be more than happy to hear them. Mr. Hogan.

Mr. Patrick Hogan (Marketing Manager, Hair Warehouse Ltd.) Good evening, Mr. Chairman, and members of the committee.

When I applied to appear before the committee, I did not think such a small company would be accepted, so I am very grateful to you for hearing us out.

My name is Patrick Hogan, and I am marketing manager for the Hair Warehouse. Our company operates three unisex salons: two in London, Ontario, and one is in Windsor. The Hair Warehouse has been operating close to five years and offers a full range of hair styling services at a lower cost to our clients than the average unisex salon.

During the first four years of operation, the company opened three salons. However, sales were not as high as anticipated and there was little return to the shareholders.

In May 1981, management decided to deflate prices even further and also to embark on a planned advertising program in order to increase traffic to our salons. The major cost in the hairdressing industry is labour, and we felt that if we could keep our stylists busy 80 to 100 per cent of their working day it would be to everybody's advantage. Our clients would benefit with lower prices at a time when their disposable income was shrinking rapidly; our stylists would be happier with a work day that passed more quickly and enabled them to service more clients; and our company's labour costs would be reduced in relation to sales; and the company would earn increased profits.

In June 1981, we approached the Continental Bank in London with a proposal: poor financial statements and an offer to change banks if they would agree to a $10,000 operating line of credit in order to help implement these changes. To our surprise, they agreed, and we proceeded with our new marketing approach. The results of our advertising program were

[*Translation*]

J'aimerais maintenant remercier M. Levine, M. Cameron et M. Calvert qui sont venus témoigner ici ce soir et qui ont dû consacrer beaucoup de temps à la préparation de leur mémoire. Nous saurons tirer profit de ce mémoire lors de la rédaction de notre rapport final. Merci beaucoup, messieurs.

M. Levine: Merci.

M. Cameron: Merci.

Le président: Maintenant, nous allons passer à notre prochain mémoire, qui nous est présenté par M. Patrick Hogan, chef du marketing de Hair Warehouse Ltd, de London et Windsor, en Ontario. J'aimerais souhaiter la bienvenue à M. Hogan et lui demander s'il a des remarques préliminaires à faire, et si oui, nous nous ferons un plaisir de l'écouter. Monsieur Hogan.

M. Patrick Hogan (chef du marketing, *Hair Warehouse Ltd*): Bonsoir, monsieur le président et membres du Comité.

Quand j'ai demandé de comparaître devant le Comité, je ne pensais pas qu'une si petite compagnie serait acceptée, et je suis très reconnaissant de l'occasion que vous me donnez.

Je m'appelle Patrick Hogan, et je suis chef du marketing pour la Hair Warehouse. Notre compagnie exploite trois salons de coiffure unisexes: deux à London, en Ontario, et l'autre à Windsor. La Hair Warehouse est établie depuis près de cinq ans et offre une vaste gamme de services de coiffure à ses clients, à un prix inférieur à la moyenne des autres salons unisexes.

Durant ses quatre premières années, la compagnie a ouvert trois salons. Cependant, les ventes n'étaient pas aussi élevées que prévues, et les actionnaires ont touché peu de revenus.

En mai 1981, la direction a décidé de réduire davantage ses prix et de mettre sur pied un programme de publicité planifié, afin d'accroître la clientèle. Le principal élément des coûts dans l'industrie de la coiffure est la main-d'oeuvre, et nous avons pensé que si nos coiffeurs étaient occupés pendant 80 à 100 p. 100 de leur temps, cela serait avantageux pour tout le monde. Nos clients bénéficieraient de prix moins élevés alors que leur revenu disponible diminuait rapidement; nos coiffeurs seraient plus heureux, avec une journée de travail qui passerait plus rapidement et qui leur permettrait de servir plus de clients; et les coûts en main-d'oeuvre de la compagnie seraient réduits par rapport aux ventes;et la compagnie réaliserait de plus grands profits.

En juin 1981, nous avons communiqué avec la Banque Continentale, à London, et nous lui avons fait une proposition: nos états financiers étaient mauvais et nous lui avons offert de changer de banque si elle nous accordait une marge de crédit de $10,000, pour nous aider à procéder à ces changements. À notre surprise, la banque a accepté, et nous nous sommes

[*Texte*]

beyond our wildest expectations. In the past 12 months, overall company sales have increased 140 per cent and are still increasing at a healthy rate.

To our amazement, sales in our Windsor salon leaped over 200 per cent, despite massive lay-offs in the auto industry in that city. We assume that this is because Windsor residents have to exercise caution before parting with their dwindling dollars but, despite the economy, will spend them to keep up their appearance, provided they receive value for their money. To meet this demand, our company had to double employment at its Windsor salon and started to look for a second location. A developer, Mr. Tony De Luca, offered us space in a new plaza on Huron Church Road, one of the busiest roads in southwestern Ontario, leading to the Ambassador Bridge to Detroit.

As an incentive to lease, Tony offered to install washrooms, air conditioning, plumbing, storage rooms, and most of the major leasehold improvements at his own expense. We estimated the value of these improvements at $15,000 and became very interested.

Our planned salon would initially create jobs for 6 full-time stylists, and within one year we would expect to employ 10 to 12 stylists full time. We calculated that the total cost to equip and open would be $61,000, which with Tony's $15,000 investment would leave the Hair Warehouse with the required investment of $46,000. In order to proceed, we would have to borrow $25,000 on a term loan and, as a safeguard, obtain a temporary $5,000 line of credit for the salon.

We decided to approach the government to see if we could obtain assistance with this financing and the high rates of interest that we are presently faced with. There are not many businesses creating jobs at present, and we felt that if we could obtain assistance we could open this year instead of waiting until 1983, by which time we would not require a loan. Everyone contacted was most helpful. We received a publication entitled *Government of Canada Funding, Focus on Small Business*, and page 11, covering the small business loans program, appeared to be the solution to our problem.

• 2125

We carefully checked the requirements for a loan under this program. We were told the government guaranteed the lender against losses. Our company had an annual revenue under $1.5 million so we were eligible under that requirement. We were a service industry and loans were available to service industries.

[*Traduction*]

engagés dans notre nouveau programme de marketing. Les résultats ont dépassé toutes nos attentes. Au cours des 12 derniers mois, les ventes globales de la compagnie ont augmenté de 140 p. 100, et elles continuent de s'accroître à un rythme accéléré.

A notre grand étonnement, les ventes de notre salon de Windsor ont augmenté de plus de 200 p. 100, malgré les nombreuses mises à pied dans l'industrie automobile de cette ville. Nous pensons que cela s'explique par le fait que les résidents de Windsor se départissent de leurs sous prudemment, mais malgré la situation économique, ils dépensent quand même pour garder leur apparence, pourvu qu'ils en aient pour leur argent. Pour répondre à cette demande, notre compagnie a dû doubler ses effectifs à son salon de Windsor et a commencé à chercher un deuxième emplacement. Un lotisseur, M. Tony De Luca, nous a offert de l'espace dans un nouveau centre commercial, chemin Huron Church Road, l'une des avenues les plus passantes du sud-ouest ontarien, qui mène au pont Ambassador, vers Detroit.

Pour nous incider à louer, Tony nous a offert d'installer les salles de toilette, un système de climatisation, la plomberie, les pièces de rangement, et la plupart des principaux aménagements à effectuer, et ce, à ses frais. Nous avons estimé la valeur de ces améliorations à $15,000, et cela nous a semblé très intéressant.

Notre salon créerait initialement de l'emploi pour six coiffeurs à plein temps, et après un an, nous pensions pouvoir employer de 10 à 12 coiffeurs à plein temps. Nous avons calculé qu'il nous en coûterait $61,000 au total pour équiper le salon et l'ouvrir, et avec les $15,000 de Tony, la Hair Warehouse n'aurait qu'à investir $46,000. Pour aller de l'avant, nous avions besoin d'emprunter $25,000 à terme fixe, et comme garantie, obtenir une marge de crédit temporaire de $5,000 pour le salon.

Nous avons décidé de communiquer avec le gouvernement, pour voir si nous pouvions obtenir de l'aide, compte tenu des taux d'intérêt élevés que nous devons payer. Il n'y a pas beaucoup d'entreprises créatrices d'emplois à l'heure actuelle, et nous pensions que si nous réussissions à obtenir de l'aide, nous pourrions ouvrir nos portes cette année, plutôt que d'attendre jusqu'en 1983, et à ce moment-là, nous n'aurions pas besoin de contracter un emprunt. Tous les gens avec qui nous avons communiqué nous ont été des plus utiles. Nous avons reçu une publication intitulée: *Government of Canada Funding, Focus on Small Business* (Financement du gouvernement du Canada, prêts à la petite entreprise), et à la page 11 de ce document, nous avons trouvé ce qui semblait être la solution à notre problème, dans la partie traitant du programme de prêts à la petite entreprise.

Nous avons examiné attentivement les conditions d'admissibilité pour l'obtention d'un prêt en vertu de ce programme. On nous a dit que le gouvernement assurait l'emprunteur contre les pertes. Notre compagnie avait un revenu annel inférieur à un million et demi de dollars, et nous étions de ce fait

[*Text*]

The $25,000 required was within the 80 per cent maximum for the purchase of fixed or movable equipment including the cost of installation, renovation or improvement where appropriate as stated in this publication. The publication boasted:

> The Small Business Loans Program was specifically designed to provide a diversified, flexible, fast and practical service for small businesses.
>
> A business person might wish to create a new business without taking capital already being used for other purposes, or might want to expand a company, or purchase new equipment. To obtain a loan quickly the business person can consult a chartered bank or any other approved lending institution.
>
> The borrower and lender will determine together the amount required, repayment terms and the rate of interest.
>
> They can also complete the application form together and send it to the federal government Small Business Loans Program.
>
> Best of all, the publication stated:
>
> The rate of interest is set at 1% over the prime lending rate, and loans may be repaid over a maximum period of ten years as long as at least one installment is paid each year.

Our company was prepared to repay its loan over three years with regular monthly installments.

With these assurances and an order not to let an attractive lease and location slip through our fingers, we committed with Tony on the lease and he started the required improvements. Renovations would take Tony at least two months; once completed, we would then apply to our bank. We felt there was no point in obtaining a loan and paying interest until it was required. Our banker, so we thought, would welcome a guaranteed loan. After all, he had given us a loan without a government guarantee and knew how well our business was progressing.

How foolish we were. Without realizing it, we had endangered our business and its 22 employees and had now embarked upon a wild Canadian goose chase.

Last April, anticipating a July opening, we applied to Mr. Joe Carapella of the Continental Bank in London for a small business loan. Our proposal was comprehensive, providing complete set-up costs including an equipment quote. Operating budgets and estimated sales for the first year were included quarter by quarter. Traffic counts and population by planning areas, staffing, hours of operation, up-to-date financial statements, et cetera, were also included.

[*Translation*]

admissible au programme. Nous étions une industrie de service, et à ce titre, nous pouvions obtenir un prêt. Les $25,000 dont nous avions besoin constituaient moins de 80 p. 100 du maximum alloué pour l'achat d'équipement fixe ou amovible, y compris le coût d'installation, de rénovation ou d'amélioration, tel que stipulé dans la publication. Celle-ci disait:

> Le programme de prêts à la petite entreprise a été conçu spécifiquement pour fournir un service diversifié, souple, rapide et pratique à la petite entreprise.
>
> Un homme d'affaires peut souhaiter créer un nouveau commerce sans avoir à recourir à des capitaux déjà utilisés à d'autres fins, ou peut vouloir donner de l'expansion à sa compagnie, ou acheter du nouvel équipement. Pour obtenir un prêt rapidement, l'homme d'affaires peut consulter une banque à charte ou toute autre institution de prêt approuvée.
>
> Le prêteur et l'emprunteur détermineront ensemble le montant requis, les conditions de remboursement et le taux d'intérêt.
>
> Ils peuvent aussi remplir la formule de demande ensemble et l'envoyer au service chargé du programme de prêts à la petite entreprise du gouvernement fédéral.
>
> Mais encore mieux que cela, la publication disait:
>
> Le taux d'intérêt est fixé à 1 p. 100 de plus que le taux préférentiel, et les prêts peuvent être remboursés sur une période maximale de 10 ans, pourvu qu'au moins un versement soit effectué chaque année.

Notre compagnie était prête à rembourser son prêt sur une période de trois ans, avec des versements mensuels réguliers.

Avec ces assurances, et afin de ne pas laisser passer une occasion si séduisante pour la location et l'emplacement d'un salon, nous avons conclu un contrat avec Tony pour le bail et nous avons entrepris les travaux d'amélioration requis. Tony avait besoin d'au moins deux mois pour effectuer les travaux de rénovation, et après cela, nous entendions aller à notre banque. Nous estimions qu'il n'y avait pas lieu de contracter un prêt et de payer des intérêts avant qu'on en ait besoin. Nous pensions que notre banquier nous consentirait volontiers un prêt garanti. Après tout, il nous avait accordé un prêt sans garantie du gouvernement et il connaissait bien l'essor que prenait notre entreprise.

Combien nous nous sommes trompés. Sans le savoir, nous avions compromis notre entreprise et ses 22 employés, et nous ne savions plus où donner de la tête.

En avril dernier, prévoyant ouvrir le salon en juillet, nous nous sommes adressés à M. Joe Carapella, de la Banque Continentale, à London, pour obtenir un prêt à la petite entreprise. Notre proposition était complète, fournissant tous les chiffres concernant les coûts d'établissement, y compris l'équipement. Les budgets d'exploitation et les prévisions des ventes pour la première année d'exploitation étaient présentés par trimestre. On faisait état d'études de la circulation et de la population par secteur, des effectifs, des heures d'ouverture, d'états financiers à jour, etc.

[*Texte*]

We were complimented on the thoroughness of our proposal, but Mr. Carapella gave us the impression that he had little knowledge of this Small Business Loans Program. He explained that all loan applications are made on the bank's internal forms for transmission to head office. We left him a brochure on this program, and he said he would be back to us in a few days. The following week Mr. Carapella declined the loan, stating that lack of security was the reason. We were shocked. He explained that it is virtually impossible to remove leasehold improvements and sell them in the event of a default. He further explained that today equipment cannot be considered a purchase price and realizes very little at auction and that this was the bank's policy, which he had to follow.

He was sympathetic and, pointing to a box of cards, explained that their bank had many problems with business customers defaulting. We protested, pointing out the exemplary manner in which our company had conducted its affairs with their bank since we opened our account last June—why should we be denied the right to a loan under this program and be penalized because of problem accounts? Try again at the end of the year, he suggested.

Reluctantly, we started to approach strange chartered banks. We telephoned the National Bank in London and were told that they did not participate in this program. The main branch of the Royal Bank in London said they did make Small Business Loans. We hurried over to Mr. Legate, a loans officer, with our proposal and financial statements in hand. Could we please complete the application to send to the government? Mr. Legate explained that the bank used its own forms and loan applications would go before a bank committee and he would get back to us. A few days later we were declined due to lack of security.

• 2130

Leasehold improvements were unacceptable to that bank and new equipment could only be valued in the range of 10 cents to the dollar. Sorry, this is what he inferred.

We read most of page 11 covering the Small Business Loan Program to him and he implied that the facts were not as stated and that he had to follow bank policy.

Confused, and concerned about our company's lease obligations we decided to try to find out if this excellent program still existed or if it was being sabotaged by the chartered banks. Perhaps the chartered banks have opted out due to the low set rate of interest. Perhaps they consider the government's guarantees worthless. Perhaps the Minister of State, whose picture

[*Traduction*]

On nous a complimentés pour notre proposition bien complète, mais M. Carapella nous a donné l'impression qu'il était peu au courant de ce programme de prêts à la petite entreprise. Il nous a expliqué que toutes les demandes de prêt devaient être faites sur les formules internes de la banque pour qu'elles soient transmises au siège social. Nous lui avons laissé une brochure expliquant le programme, et il a dit qu'il communiquerait avec nous quelques jours plus tard. La semaine suivante, M. Carapella a refusé notre demande de prêt, prétextant un manque de garanties. Nous étions abasourdis. Il nous a expliqué qu'il était virtuellement impossible de récupérer les améliorations apportées aux locaux et de les vendre en cas de défaut de paiement. Il a expliqué en outre qu'aujourd'hui on ne peut récupérer le prix coûtant de l'équipement, qu'il est difficile d'obtenir un bon prix aux enchères, et qu'il fallait suivre la politique de la banque en ce sens.

Il a été sympathique, et en nous montrant des dossiers, il nous a expliqué que la banque avait beaucoup de problèmes avec ses clients commerçants qui ne remboursaient pas leurs emprunts. Nous avons protesté et nous avons fait valoir la façon exemplaire dont notre compagnie avait dirigé ses affaires avec la banque depuis que cette dernière nous avait consenti du crédit en juin dernier.Nous lui avons demandé pourquoi on nous refusait un prêt en vertu de ce programme et pourquoi on était pénalisé à cause des problèmes causés par d'autres clients. Il nous a suggéré de reformuler notre demande à la fin de l'année.

Nous avons commencé à contrecoeur à entrer en contact avec des banques à charte que nous ne connaissions pas. Nous avons téléphoné à la Banque Nationale, à London, et elle nous a dit qu'elle ne participait pas à ce programme. La principale succursale de la Banque Royale, à London, nous a dit qu'elle faisait des prêts à la petite entreprise. Proposition et états financiers en main, nous nous sommes empressés d'aller rencontrer M. Legate, agent de prêt. Nous lui avons demandé si nous pouvions remplir la demande pour l'envoyer au gouvernement. M. Legate nous a expliqué que la banque utilisait ses propres formules et que les demandes de prêt seraient étudiées par un comité de la banque, après quoi il communiquerait avec nous. Quelques jours après, on a refusé notre demande à cause d'un manque de garantie.

La banque n'acceptait pas les améliorations locatives et n'accordait que 10 cents par dollar à la valeur du nouveau matériel. Je m'excuse, mais c'est la conclusion qu'il a tirée.

Nous avons lu la presque totalité de la page 11 portant sur le Programme d'aide aux petites entreprises, et il a conclu que les faits ne correspondaient pas à ce qui était écrit et qu'il devait s'en tenir à la politique de la banque.

Perplexe et préoccupé par les obligations de notre entreprise en matière de baux, nous avons décidé de vérifier si cet excellent programme existait encore ou s'il était saboté par les banques. Il se peut que ces dernières aient choisi de se désister à cause des faibles taux d'intérêt. Peut-être songent-elles aussi que les garanties gouvernementales ne valent rien. Il se peut

[*Text*]

and comments introduce this publication, has scrapped this program without telling anyone. Perhaps he employs fiction writers.

We wrote to the Minister of State with a copy to Herb Gray, in whose riding the salon would open, explaining our problems in obtaining a loan under this program and charging that page 11 of this publication appears to our company to be a fairy story. Would he please look into it and try and help us out?

We also wrote to Mr. Normand and we requested an appearance before this committee. We hoped that with both of these approaches someone would determine what is going on between the chartered banks and our federal government. Someone has succeeded, with these expensive publications, in creating a second Canada's Wonderland with the small businesses like ours on a wild goose-chase, and we think this is a disgusting state of affairs.

If our company produced such questionable advertising, we would soon be hauled before the courts. Since our letter of complaint and request to appear before this committee, one of the minister's assistants telephoned and requested that we forward financial statements to Ottawa. Although this appeared somewhat irregular, we complied on the assumption that he was trying to assist us. Last week we were contacted by Revenue Canada, who informed us that our first ever company audit would take place next Monday and the auditor would require the shareholders' personal bank records. Needless to say, we are now getting a little nervous.

In conclusion, I would like to thank the members of this committee for allowing me to make these representations on behalf of the Hair Warehouse Ltd. No doubt there are many other small businesses in Canada that have deflated their prices and increased quality and productivity. It is businesses like these that are prepared to forge ahead and expand and create jobs that will get our economy moving again, but we cannot do this without the co-operation of our government and the chartered banks.

I have met and interviewed six experienced, unemployed hair stylists in Windsor whom we would be prepared to employ in this new salon. We are really desperate to get started and if the bureaucrats and bankers were to meet the stylists face to face, perhaps they would adopt a more responsible attitude. I am sorry to say I am bitter but our company resents having been misled and the resulting costs. Of course we will honour our lease commitments with Tony. The salon will just have to sit empty until such time as we have sufficient funds to proceed with opening. We have postponed opening until the middle of August and have again applied to our bankers for a reduced loan of $15,000, with our company investing the balance. We have told them that we are prepared to accept the loan outside the small business loans program and pay them

[*Translation*]

que le ministre d'état, dont la photo et les observations se retrouvent en début de cette publication, ait éliminé le programme sans le dire à personne. Peut-être se sert-il de romanciers pour écrire ses textes.

Nous nous sommes donc adressés au ministre d'état en envoyant une copie de notre lettre à M. Herb Gray, dans la circonscription duquel le salon ouvrirait bientôt. Nous avons expliqué les difficultés que nous avons eues à obtenir un prêt en vertu du programme, et avons affirmé que la page 11 de cette publication nous paraît être tout à fait fantaisiste. Nous lui avons aussi demandé d'examiner la question et de nous venir en aide.

Nous avons également écrit à M. Normand pour lui demander de comparaître devant votre Comité. Nous espérions alors que ces deux démarches permettraient à quelqu'un d'éclaircir les rapports entre les banques et le gouvernement fédéral. Pour ce qui est de ces publications coûteuses, on a certainement réussi à faire une fiction des petites entreprises comme la nôtre à la chasse au canard sauvage et cet état de chose nous paraît révoltant.

Si notre entreprise produisait de la publicité d'une valeur aussi douteuse, on nous traduirait rapidement devant les tribunaux. Depuis notre plainte, et notre demande à comparaître devant vous, l'un des adjoints du ministre nous a téléphoné et nous a demandé d'envoyer nos états financiers à Ottawa. Bien que cela nous ait paru quelque peu irrégulier, nous avons acquiescé en prenant pour acquis qu'on voulait nous venir en aide. La semaine dernière, nous avons été joints par Revenu Canada, qui nous a avisé que notre première vérification aurait lieu le lundi suivante, et que le vérificateur aurait besoin de dossiers bancaires personnels des actionnaires. Inutile de dire que nous commençons à nous sentir nerveux.

En conclusion, j'aimerais remercier les membres de votre Comité de m'avoir permis de m'exprimer devant eux au nom de la *Hair Warehouse Ltd.*. Il est certain que bon nombre d'autres petites entreprises du Canada ont diminué leurs prix et augmenté la qualité de leurs produits ainsi que leur productivité. Ce sont elles qui sont disposées à aller de l'avant, à étendre leurs activités et créer des emplois qui remettront notre économie en marche. Toutefois, nous sommes impuissants à faire cela sans la collaboration de note gouvernement ni celle des banques.

Pour ma part, j'ai rencontré six coiffeurs d'expérience au chômage à Windsor, que j'ai interviewés et que nous serions disposés à embaucher au nouveau salon. Nous voulons à tout prix ouvrir cette succursale, et si les bureaucrates et les banquiers rencontraient ces coiffeurs face à face, peut-être auraient-ils une attitude plus responsable. Je n'aime pas dire que je suis amer mais notre entreprise est très irritée du fait qu'elle a été induite en erreur et qu'elle a dû payer les coûts qui en ont découlé. Bien entendu, nous allons respecter nos engagements envers Tony en matière de location. Il faudra tout simplement que le salon reste vide jusqu'à ce que nous disposions des fonds suffisants pour l'ouvrir. Nous avons remis cette ouverture jusqu'à la mi-août et avons encore fait une demande auprès de nos banquiers pour qu'ils nous accordent

[*Texte*]

more interest. If this is rejected and other assistance cannot be found it will be Spring of 1983 before the salon will open.

I have with me copies of proposals, financial statements, letters to the government, et cetera, if you should require them. We have already given some to Mr. Normand—a complete set of our financial statements.

Thank you once again for hearing me.

The Chairman: Thank you, Mr. Hogan. We have till 9.40. The bell that you hear is calling us to a vote at 9.45. I apologize. This has been happening with great frequency lately and interrupting our hearings.

Mr. Hogan: I thought it was a fire alarm.

The Chairman: No, no.

Mr. Duclos: You are not nervous. You did not move.

Mr. Hogan: I am nervous.

The Chairman: After the story you have just told us, a fire alarm would cap it off, I suppose, would it not?

Quite frankly, I am going to take this and hand deliver it to Mr. Lapointe myself at the vote tonight because I know he will be there. I am going to deliver this to him for his perusal.

Mr. Riis: Before you adjourn, Mr. Chairman.

The Chairman: Yes, Mr. Riis.

• 2135

Mr. Riis: This presentation which we have heard—and we appreciate the gentleman for coming and laying it before us—is the kind of thing that as members of Parliament we have heard dozens of times. I would not say hundreds because we are not in our offices that often. We cannot be, but I do not think I—

The Chairman: We are always voting.

Mr. Riis: Pardon?

The Chairman: We are always voting.

Mr. Riis: Indeed. I am thinking about my constituency obviously and there has not been a week passed in the last year when this presentation has not been made to me—sometimes two or three times in a week. The banks have not co-operated for a variety of reasons. In a sense, does this not point out what the previous delegation said? That obviously we have some responsibility to the small business sector, and by asking the banks to be our vehicle for this particular support, when it is

[*Traduction*]

un prêt inférieur, soit de $15,000, le reste étant fourni par l'entreprise. Nous leur avons dit que nous sommes disposés à accepter un prêt autre que celui accordé en vertu du Programme d'aide aux petites entreprises et partant de payer davantage d'intérêt. Si on oppose une fin de non recevoir à cette demande et s'il est impossible d'obtenir de l'aide ailleurs, l'ouverture du salon devra attendre jusqu'au printemps de 1983.

J'ai en mains des copies de propositions d'états financiers, de lettres adressées au gouvernement, etc., si vous les estimez nécessaires. Nous en avons déjà donné certaines à M. Normand, il s'agit de nos états financiers au complet.

Merci beaucoup encore une fois d'avoir bien voulu entendre mon témoignage.

Le président: Merci, monsieur Hogan. Nous avons jusqu'à 21h40. La sonnerie que vous entendez nous appelle au vote de 21h45. Je m'en excuse. Cela s'est produit très souvent dernièrement et à interrompu nos séances.

M. Hogan: Je croyais que c'était l'avertisseur d'incendie.

Le président: Non, non.

M. Duclos: Vous n'êtes pas nerveux car vous n'avez pas bougé.

M. Hogan: Je le suis.

Le président: Après l'histoire que vous venez de nous raconter, nos avertisseurs d'incendie tomberaient à point, n'est-ce pas?

Je vais prendre cela et le remettre moi-même en main propre à M. Lapointe lors du vote car je sais qu'il y sera. Je le lui donnerai donc afin qu'il l'étudie.

M. Riis: Avant de lever la séance, monsieur le président, j'aimerais dire quelque chose.

Le président: Oui, monsieur Riis.

M. Riis: Cet exposé que nous venons d'entendre—et nous remercions son auteur d'être venu nous le présenter—est tout à fait typique de ce que nous entendons de tous côtés dans notre rôle de députés. Je ne dis pas que nous entendons des centaines de cas de ce genre parce que nous ne sommes pas si souvent que cela dans nos bureaux, ce serait impossible . . .

Le président: On nous appelle toujours pour voter.

M. Riis: Pardon?

Le président: On nous appelle toujours au vote.

M. Riis: Effectivement. Dans ma circonscription il ne s'est pas passé une semaine l'année dernière sans que l'on m'expose un cas similaire, et parfois c'est deux ou trois fois par semaine. C'est toujours la même histoire, les banques refusent de coopérer pour une raison ou pour une autre. Est-ce que cela ne vient pas renforcer dans une certaine mesure ce que nous a dit la délégation précédente, à savoir que nous avons une responsabilité vis-à-vis de la petite entreprise et que lorsque nous deman-

[*Text*]

not in their interest, in terms of their profit margin, they simply do not participate. You cannot blame the banks in a sense. I mean, they are there to make profits and profits only. But perhaps as the chairman of the finance committee you are probably the best person to explain why this is happening, Mr. Chairman.

Mr. Berger: Mr. Chairman, if I just might make a comment or two. It is quite a coincidence, or perhaps it is our clerk who designed it this way in asking you to come before us—I understand that he has received a number of similar briefs, and he just selected several of them— that you mentioned the Continental Bank because the Continental Bank, if I am not mistaken, told us that they directed their activities towards small business, that that was the segment of the market they targetted their activities towards when they became a bank. I also think I asked them whether they used the Small Business Loans Program and they said they did not, and when I asked them why and they said that they normally charge 1 per cent above the prime rate, so there was not any rate advantage in using the Small Business Loans Act. Furthermore, they also went into a lot of detail to explain to us that they did not necessarily base their loan decisions upon the security that was put up, but really on the business proposition. They told us that they do not engage in what is known as formula lending, but they engage in cashflow lending. Is that not correct? Does my memory serve me right, Mr. Chairman?

The Chairman: Yes.

Mr. Berger: So this is what we have been told by this very bank that you have been dealing with.

I think it certainly would behoove the committee to write a letter to the president of that bank and ask him why his practices seem to differ so dramatically from the testimony that they gave us here just in the last week or so.

The Chairman: You have got it. Mr. Wilson.

Mr. Wilson: Could Mr. Hogan give us any guidance as to why, in the middle of all this, the Revenue Canada people are . . . ?

Mr. Hogan: It might be a coincidence. Who knows? If I asked them, no doubt they would say, it is randomly selected by a computer.

Mr. Wilson: The fact that you mentioned that in your brief . . . .

Mr. Hogan: Well, it is the first time that the company has ever been audited and they did want to come around and do the audit on Tuesday—this past Tuesday—and we explained we would be in Toronto buying, and Wednesday we would be in Windsor at our salon, and Thursday and Friday I would be in Ottawa, but they could come next Monday. So they are coming on Monday.

Mr. Wilson: Well, the first time I was audited in about 25 years of paying taxes was shortly after the election we lost.

[*Translation*]

dons aux banques de se faire l'instrument de cette responsabilité alors qu'elles n'y trouvent pas leur compte, on aboutit à l'échec, à leur refus de participer. On ne peut en blâmer les banques car leur rôle est exclusivement de faire des profits. En tant que président du comité des finances, vous êtes probablement le mieux placé pour expliquer les raisons de cette situation, monsieur le président.

M. Burger: Monsieur le président, j'aimerais glisser une remarque ou deux. C'est une coïncidence remarquable, à moins que notre greffier n'ait arrangé les choses de cette façon étant donné qu'il a reçu un grand nombre de mémoires similaires et a dû en sélectionner quelques-uns—que vous ayez mentionné la Banque continentale car celle-ci nous a dit, si je me souviens bien, qu'elle concentrait ses efforts vers la petite entreprise laquelle constitue le principal créneau qu'elle visait au moment de sa création. Je crois que j'ai également demandé à ses responsables s'ils se servaient du programme de prêts à la petite entreprise et leur réponse a été non. Lorsque je leur ai demandé pourquoi, ils ont répondu qu'ils pratiquent normalement un taux d'intérêt supérieur de 1 p. 100 au taux préférentiel si bien qu'il n'y a aucun avantage à recourir à la Loi sur les prêts à la petite entreprise. Ils nous ont également exposé de façon détaillée qu'ils ne fondent pas nécessairement leurs décisions d'accorder ou non un crédit sur les garanties qui sont offertes mais sur la qualité du projet soumis. Ils n'accordent pas ce que l'on appelle des prêts de formule mais des prêts de trésorerie. N'est-ce pas exact, monsieur le président, ou bien est-ce que ma mémoire me trompe?

Le président: C'est exact.

M. Burger: Voilà donc ce que nous ont dit les responsables de la banque à laquelle vous avez eu affaire.

Je pense qu'il conviendrait que le comité écrive une lettre au président de cette banque et lui demande pourquoi la réalité diffère de manière aussi spectaculaire du témoignage qu'il nous a donné ici même la semaine dernière.

Le président: Vous avez raison. Monsieur Wilson.

M. Wilson: M. Hogan pourrait-il nous dire pourquoi au milieu de tout cela le fisc est venu s'intéresser à lui . . . ?

M. Hogan: Ce peut être une coïncidence, qui sait? Si je lui demandais, il me répondrait sans aucun doute que j'ai été choisi au hasard par un ordinateur.

M. Wilson: Le fait que vous ayez mentionné dans votre mémoire . . .

M. Hogan: C'est la première fois que la société fait l'objet d'une vérification fiscale et les contrôleurs devaient venir mardi dernier. Nous avons expliqué que nous serions à Toronto, que mercredi nous serions à Windsor et jeudi et vendredi à Ottawa mais qu'il pouvait venir lundi prochain. Je les attends donc lundi.

M. Wilson: La première fois que j'ai fait l'objet d'un contrôle en 25 ans a été très peu de temps après l'élection que nous avons perdue.

[*Texte*]

The Chairman: Gee, that is funny; the first time I was audited was shortly after the election we lost.

Mr. Wilson: Can I just ask one question?

• 2140

Mr. Hogan: If I could just butt in, our relationship with our local bank has certainly deteriorated. I called yesterday to see if we had an approval on the $15,000 and I was kind of amazed when I was told that there was too much aggravation with telephone calls from Ottawa and that it was too small an amount and that we were not going to get advanced anything else. So then I asked, since our company is not indebted on its line of credit—this was paid off about one month ago—I wanted to know if this would still be available to us straightaway because we would use part of this plus earnings to open, and I understand that this is still available, but the relationship with the bank has deteriorated and . . . .

Mr. Wilson: Which bank is that?

Mr. Hogan: It was our local branch of the Continental. One answer as to why they gave that loan originally on very poor statements—our statements have started to turn around in the last six months and the company has started to become profitable rapidly and the sales have . . . .

Mr. Wilson: One question I wanted to ask you is, did you make the commitments in Windsor—

Mr. Hogan: On the lease, yes.

Mr. Wilson: —on the lease before you had spoken to the bank about getting the loan?

Mr. Hogan: Yes. It was foolish but we did it. We read page 11 and checked the guidelines and we went ahead, but that was foolish in retrospect. We had accepted the government of Canada publication.

Mr. Berger: Thank you for coming.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Hogan. I am really sorry we do not have more time for questioning, but we are being called to duty.

Mr. Hogan: That is fine.

The Chairman: I will adjourn the meeting to the call of the Chair.

[*Traduction*]

Le président: Comme c'est curieux! Le premier contrôle que j'ai subi est intervenu lui aussi après l'élection que nous avons perdue.

M. Wilson: Pourrais-je poser une question?

M. Hogan: Si vous me permettez une interruption, je dirais que nos relations avec la banque locale se sont certainement détériorées. Je l'ai appelée hier pour savoir si le prêt de $15,000 avait été accordé et on m'a répondu que les appels à Ottawa étaient compliqués, que le montant était trop faible et que l'on n'allait nous avancer rien d'autre. J'ai donc demandé si notre crédit resterait disponible, étant donné que le solde débiteur avait été réglé un mois plus tôt et que nous y puiserions, en sus de nos autres recettes, pour procéder à l'ouverture. J'ai cru comprendre que ce crédit resterait ouvert mais les relations avec la banque se sont détériorées et . . .

M. Wilson: De quelle banque s'agit-il?

M. Hogan: C'est la succursale locale de la Banque continentale. Pourquoi nous avait-on accordé le premier prêt sur la base d'un mauvais bilan—notre bilan s'est inversé au cours des six derniers mois et la société a commencé rapidement à enregistrer des profits et le chiffre d'affaires a . . .

M. Wilson: Une question que je voulais vous poser est de savoir si vous avez pris des engagements à Windsor . . .

M. Hogan: Sur le bail, oui.

M. Wilson: Sur le bail avant que vous ayez obtenu l'accord de la banque concernant le prêt?

M. Hogan: Oui. C'était stupide mais nous l'avons fait. Nous avons lu la page 11 et avons vérifié les lignes directrices et sommes allés de l'avant, ce qui paraît stupide après coup. Nous avions pris pour argent comptant la brochure du gouvernement.

M. Berger: Merci d'être venu.

Le président: Je vous remercie, monsieur Hogan. Je regrette que nous n'ayons pas davantage de temps pour vous poser des questions mais le devoir nous appelle.

M. Hogan: C'est très bien.

Le président: La séance est levée jusqu'à nouvel ordre.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Third class
Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacre-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

From the Canadian Union of Public Employees:

Mr. Gil Levine, Research Director;

Mr. John Calvert, Senior Research Officer;

Mr. Duncan Cameron, Consultant.

From the Hair Ware House Ltd.:

Mr. Patrick Hogan, Marketing Manager.

Du Syndicat canadien des employés de la Fonction publique:

M. Gil Levine, directeur de la recherche;

M. John Calvert, agent principal de recherche;

M. Duncan Cameron, consultant.

De la «Hair Ware House Ltd.»:

M. Patrick Hogan, directeur du marketing.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

OSITORY LIBRARY MATERIAL

Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 105

Friday, June 11, 1982

Chairman: Mr. John Evans

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 105

Le vendredi 11 juin 1982

Président: M. John Evans

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Finance, Trade and Economic Affairs

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Finances, du commerce et des questions économiques

RESPECTING:

Profit situation of the Chartered Banks

CONCERNANT:

Les profits des banques à charte

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
JUL 10 1982
UNIVERSITY OF TORONTO

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980-81-82

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982

28880—1

STANDING COMMITTEE ON FINANCE, TRADE AND ECONOMIC AFFAIRS

Chairman: Mr. John Evans

Vice-Chairman: Mr. Jim Peterson

COMITÉ PERMANENT DES FINANCES, COMMERCE ET QUESTIONS ÉCONOMIQUES

Président: M. John Evans

Vice-président: M. Jim Peterson

Messrs. — Messieurs

Berger	Deniger	Lambert	Riis
Blenkarn	Duclos	Lang	Stevens
Bloomfield	Ferguson	Miller	Thomson
Carney (Miss)	Fisher	Reid (*Kenora—Rainy River*)	Wilson—(20)
Cullen	Halliday		

(Quorum 11)

Le greffier du Comité

J.M. Robert Normand

Clerk of the Committee

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité de l'Orateur de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

FRIDAY, JUNE 11, 1982
(140)

[*Text*]

The Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs met this day at 9:35 o'clock a.m., the Chairman, Mr. Evans, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Berger, Bloomfield, Deniger, Duclos, Evans, Ferguson, Halliday, Peterson and Riis.

Witnesses: *From Lafferty, Harwood & Partners Ltd.*: Mr. R.G.D. Lafferty, President; Mr. A. Hagedorn, Vice-President and Mr. Richard W. Pound, Counsel to Lafferty, Harwood & Partners Ltd.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 25, 1982, relating to the profit situation of the Chartered Banks. (*See Minutes of Proceedings dated Tuesday, May 11, 1982, Issue No. 84*).

Mr. Lafferty made an opening statement and, with the witnesses, answered questions.

At 11:00 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE VENDREDI 11 JUIN 1982
(140)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques se réunit aujourd'hui à 9h35 sous la présidence de M. Evans (président).

Membres du Comité présents: MM. Berger, Bloomfield, Deniger, Duclos, Evans, Ferguson, Halliday, Peterson et Riis.

Témoins: *De Lafferty, Harwood & Partners Ltd.*: M. R.G.D. Lafferty, président; M. A. Hagedorn, vice-président et M. Richard W. Pound, avocat-conseil auprès de Lafferty, Harwood & Partners Ltd.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du jeudi 25 février 1982 portant sur les profits des banques à charte. (*Voir procès-verbal du mardi 11 mai 1982, fascicule no 84*).

M. Lafferty fait une déclaration préliminaire puis, avec les témoins, répond aux questions.

A 11h00, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

J.M. Robert Normand

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Text*]

Friday, June 11, 1982

• 0934

The Chairman: I will call the meeting to order.

We are resuming our consideration of the profit situation of chartered banks, and we have witnesses from Lafferty, Harwood & Partners Ltd. Mr. R.G.D. Lafferty is the main witness. We have two other witnesses, as well, who are listed on our agenda. Perhaps, I could ask you gentlemen to introduce yourselves, because we do not have your names on the list.

• 0935

Mr. R.G.D. Lafferty (President, Lafferty, Harwood & Partners Ltd.): Perhaps, Mr. Chairman, I could introduce them.

The Chairman: Fine.

Mr. Lafferty: On my right is Mr. Richard Pound who is counsel to our firm, Lafferty, Harwood & Partners Ltd., and his firm is Stikeman, Elliott, of Montreal. On my left is Mr. August Hagedorn, Vice-President of Lafferty, Harwood & Partners Ltd.

The Chairman: Thank you, very much, Mr. Lafferty. If you have opening comments that you would like to make, I will now turn the floor over to you. Following that, we will proceed with our normal round of questioning. Mr. Lafferty.

Mr. Lafferty: Mr. Chairman, since some members have had the brief for only a very short period of time, if I may I will just very quickly run through the essential points which we seek to outline in the first 19 pages of the brief.

The appendix to the brief comprises previous submissions we have made in 1965, 1976 and 1978 when, regrettably, this committee would not invite us to testify or to present testimony as we would like to have done. We are not really here to participate in any kind of a popularity contest. We are here in the pursuit of conviction. It is our view that, historically, Parliament has preserved over the years a monolithic patronage system of banking in Canada, interlocked with directorships into the major corporations across the country.

The banking system in Canada originated, naturally, from the U.K. banking system. And in the clearing banks in London or the Australian trading banks, which is a comparable thing to Australia, interlocking directorships do not take place. There is a system which is a second tier of merchant banks who are the creative entrepreneurs within those economies, and who really act in resolving the conflicts and the natural competitive processes of the normal free enterprise environment. Here we have a quasi-monopolistic system with interlocking direcorates dominating the marketplace, and thereby supressing the grassroots growth.

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Translation*]

Le vendredi 11 juin 1982

Le président: La séance est ouverte.

Nous poursuivons l'étude de la question des profits des banques à charte; nous accueillons des témoins de la société *Lafferty, Harwood & Partners Ltd.* M. R.G.D. Lafferty est le principal témoin. Il semblerait y avoir également deux autres témoins. Je pourrais demander à ces messieurs de se présenter car leur nom n'apparaît pas sur la liste.

M. R.G.D. Lafferty (président, *Lafferty, Harwood & Partners Ltd.*): Monsieur le président, permettez-moi de les présenter.

Le président: D'accord.

M. Lafferty: A ma droite, M. Richard Pound, conseiller juridique de *Lafferty, Harwood & Partners Ltd.*; il travaille pour le compte de Stikeman, Elliott, de Montréal. A ma gauche, M. August Hagedorn, vice-président de *Lafferty, Harwood & Partners Ltd.*

Le président: Merci beaucoup, monsieur Lafferty. Si vous avez une déclaration préliminaire à prononcer, je vais vous céder la parole. Par la suite, nous procéderons aux questions. Monsieur Lafferty.

M. Lafferty: Monsieur le président, certains députés n'ont reçu notre mémoire que depuis très peu de temps; si vous le permettez, je vais exposer très brièvement les points essentiels des 19 premières pages de notre mémoire.

L'annexe de notre mémoire comprend les mémoires précédents que nous avons soumis en 1965, 1976 et 1978, années où, malheureusement, le Comité ne nous a pas invités à comparaître ou à nous prononcer, comme nous aurions aimé vouloir le faire. Nous ne sommes pas là dans le but de participer à une sorte de concours de popularité. Nous sommes là en raison de nos convictions. Selon nous, au cours des ans, le Parlement a défendu un système monolithique de patronage dans le secteur bancaire au Canada, caractérisé par des administrations mixtes des plus grandes sociétés au pays.

Le système bancaire canadien est issu, naturellement, du système bancaire britannique. On ne compte pas d'administrations mixtes dans les banques de compensation à Londres ou dans les banques commerciales australiennes qui correspondent aux banques londoniennes. Il existe un système caractérisé par un second niveau de banques marchandes qui sont les entrepreneurs innovateurs au sein de ces économies et qui aident à résoudre les conflits et les processus naturels de concurrence dans l'environnement normal de la libre entreprise. Ici, nous avons un système quasi monopolistique caractérisé par des administrations mixtes qui dominent le marché et,

[*Texte*]

We in our earlier brief in 1965 contended that it was due to this banking system that Canadian production and ownership of industry was largely sold to foreigners. In our brief in 1965 we relate and show the advertisements which were used by the banking system at that time in *The New York Times*, *The Wall Street Journal* and other publications to solicit inquiries. We compare those advertisements to those which were offered to Canadians. They are very dissimilar as you will see in our brief.

In the United States small business innovation accounts for 50 per cent of the private growth of national product. All new employment comes from small businesses; not from the major corporations. R&D by the smaller businesses is 25 times more effective than the medium- or larger-sized businesses. The medium-sized businesses are 4 times more effective in R&D than the major businesses.

Here we have a system not of competition to serve the consumer, but of the pursuit of power. The competition is in that pursuit of power. In the last three years we have seen this reflected in the enormous number of Canadian corporate takeovers. We have listed these, and you will see that in the last two or three years, we have figures of about $10 billion-plus on energy stocks although, actually, we are short about $4 billion on that figure. On the ordinary industrial companies, the MacMillans, Norandas, and these companies, you see a figure of about $14 billion to $16 billion. These funds have all been borrowed offshore. They are all short-term funds. We are now faced with the situation, as Mr. Harrison pointed to you the other day, where we have $140 billion in short-term deposits in the banking system which will move out at the switch of a telephone call.

It is these deposits which financed that pursuit of power and those industrial takeovers. Those industrial takeovers did nothing for the creative processes of Canada. It did nothing for small business; they were merely power pursuits by the larger businesses sitting on the boards of the banks, and the banks seeking to expand their avenues of power.

We are now faced with the situation that we have to maintain high interest rates to hold those deposits in our banking system; to support those bad loans which were made. We have two alternatives: we maintain those high interest rates and thereby bring about on top of us all the debt created in this country over the last 30 to 40 years, because the burden of debt cannot be carried with these industries, or we let the industries go and we take our banking system down under as these deposits move out because the loans are not sound loans.

• 0940

Many of them were equity funded and did not have the collateral for them and they were never justified or warranted.

[*Traduction*]

par conséquent, empêchent la croissance des petites entreprises.

Dans notre mémoire soumis en 1965, nous prétendions que les étrangers pouvaient acheter la production et la propriété des industries canadiennes grâce surtout à ce système bancaire. Dans le mémoire de 1965, nous donnons des exemples d'annonces qu'a fait paraître le système bancaire de l'époque dans «*The New York Times*», *The Wall Street Journal*, et d'autres publications dans le but de favoriser des demandes. Nous comparons ces annonces à celles qui étaient destinées aux Canadiens. Les annonces ne se ressemblent pas beaucoup, comme vous le constaterez à la lecture de notre mémoire.

Aux États-Unis, l'innovation apportée par les petites entreprises représente 50 p. 100 de la croissance du produit national attribuable au secteur privé. Tous les nouveaux emplois sont assurés par les petites entreprises, et non par les grandes sociétés. La R&D des petites entreprises est 25 fois plus efficace que celle des entreprises moyennes ou plus grandes. La R&D des entreprises moyennes est quatre fois plus efficace que celle des grandes entreprises.

Au pays, le système n'est pas caractérisé par une concurrence dans l'intérêt des consommateurs, mais par la poursuite du pouvoir. La concurrence se livre à ce niveau-là. Au cours des trois dernières années, cela s'est traduit par un très grand nombre de mainmises sur des sociétés canadiennes. Nous avons dressé une liste de ces mainmises et vous constaterez que depuis les deux ou trois dernières années, les actions dans le domaine énergétique s'élèvent à plus de 10 millards de dollars quoique, en réalité, il manque 4 milliards de dollars à ce montant. Les chiffres des sociétés industrielles régulières, les MacMillans, les Norandas, et les autres, représentent entre 14 milliards de dollars et 16 milliards de dollars. Ces fonds ont tous été empruntés à l'étranger. Il s'agit de fonds à court terme, comme M. Harrison vous l'a souligné l'autre jour, la situation est telle que le système bancaire dispose de 140 milliards de dollars en dépôts à court terme qui peuvent être retirés au moindre coup de téléphone.

Ce sont ces dépôts qui ont financé cette poursuite du pouvoir et les mainmises industrielles. Ces mainmises industrielles n'ont rien fait pour améliorer l'innovation au Canada. Elles n'ont rien fait pour les petites entreprises; il s'agissait uniquement de poursuite du pouvoir par les grandes entreprises dont les représentants siègent aux conseils d'administration des banques, et de celles qui cherchaient à étendre leurs pouvoirs.

Dans cette situation, nous devons maintenir des taux d'intérêt élevés pour garder ces dépôts dans notre système bancaire, pour étayer les prêts irrecouvrables qui ont été consentis. Deux choix s'offrent à nous: maintenir ces taux d'intérêt élevés, ce qui nous ferait épauler la dette contractée dans ce pays au cours des 30 ou 40 dernières années car ces industries ne peuvent pas porter le fardeau de la dette; ou permettre aux industries de nous échapper, ce qui ferait sombrer notre système bancaire lorsque ces dépôts quitteraient le pays car il ne s'agit pas de prêts judicieux.

Plusieurs de ces prêts étaient fondés sur un capital-actions, ne comportaient pas de nantissement et n'étaient jamais justi-

[*Text*]

Throughout this period, the Inspector General of Banks has to have been aware of this situation. The Governor of the Bank of Canada has to have been aware of the situation. The parliamentary committee and members of Parliament have to have been aware of this situation. The bureaucrats in the Department of Finance have to have been aware of the situation. Nobody did anything. But you the legislators, you the lawmakers, the final responsibility lies with you, and you have preserved and perpetuated a system historically over the history of this country of a patronage banking system.

The question of bank profits is not a major issue. We published in 1972, I think it was, a full-page advertisement in both *The Gazette* and *The Globe and Mail* entitled "The Way Things Are". It showed how our banking system ran as a cartel and how the Investment Dealers' Association of Canada was part of that cartel and how they restricted the small businesses. It also showed in those figures the profits the banking system was taking out of the system, and it showed from 1967 to 1971 that the increase in profits by the banks in those years was 102 per cent and the increase in profits by normal Canadian corporations was 23 per cent. So there is nothing new about banks.

In our brief, we have suggested that bank profits are perfectly legitimate if they are legitimate, but you should distinguish between what are legitimate profits and what are illegitimate. The question of whether banks should make a return on assets is of course total nonsense. If the banks have made poor loans and misjudgments, then they should pay the penalties. The fact that the others should subsidize their activities because of those poor judgments just does not support the case. On the question of return on equity, they are not utilities. They should not be handled as utilities; they should be free to make what returns on equity they wish as long as the earnings are legitimate.

What we have done in our brief is break down into categories what we think are legitimate earnings and what we think are illegitimate earnings. The illegitimate earnings are banks carrying out businesses, which is not permitted under the Bank Act in Canada, which are carried out offshore, and these are merchant banking business, commissions, booking loans in tax havens and things of that nature, trading for their own account while acting as agents for their customers, trading for their own account in foreign exchange markets. The list you will find on page 13; it carries on to page 14. So in effect what we have found over a period of some 25 years—and we have followed this for some 25 years—is that we have come to the unhappy conclusion that the banking system in Canada has been preserved by the lawmakers of Parliament. For what purposes, for what reasons, one has to make one's own conclusions. All of you, Parliament, should be acting in the interests of the majority of the constituents of this country and not for the privileged group of the major banks. We have failed in the various presentations we have made before you, to you or

[*Translation*]

fiés ou garantis. Durant toute cette période, l'inspecteur général des banques devait être au courant de la situation. Le gouverneur de la Banque du Canada devait être au courant de la situation. Le Comité parlementaire et les députés devaient être au courant de la situation. Les bureaucrates du ministère des Finances devaient être au courant de la situation. Personne n'a fait quoi que ce soit. Mais, au bout du compte, la responsabilité vous revient à vous, les législateurs; et vous avez défendu et perpétué au pays, un système bancaire de patronage.

La question des profits des banques n'est pas une question importante. En 1972, je crois, nous avons fait paraître une annonce sur toute une page à la fois dans *The Gazette* et *The Globe and Mail*, intitulée *The Way Things Are». Cette annonce démontrait comment notre système bancaire était exploité comme un cartel et comment l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières faisait partie de ce cartel et comment elle limitait la participation des petites entreprises. Cette annonce faisait également état des sommes que le système bancaire retirait du système; elle signalait qu'entre 1967 et 1971, l'augmentation des profits des banques était de l'ordre de 102 p. 100 et l'augmentation des profits des sociétés canadiennes normales était de l'ordre de 23 p. 100. Il n'y a donc rien de nouveau sous le soleil.*

Dans notre mémoire, nous avons dit que les profits des banques sont tout à fait légitimes; mais il faut faire la distinction entre les profits légitimes et ceux qui ne le sont pas. La question de savoir si les banques doivent obtenir un rendement sur l'actif est tout à fait insensée, bien entendu. Si les banques ont consenti des prêts peu judicieux et si elles ont fait des erreurs, elles doivent payer la note. Il n'y a pas lieu de demander aux autres de subventionner leurs activités et de faire les frais de ces erreurs de jugement. Quant à la question du rendement de l'actif, il ne faut pas oublier qu'il ne s'agit pas de services publics. Les banques ne doivent pas être traitées comme des services publics. Elles doivent être libres d'obtenir le rendement qu'elles peuvent susciter, du moment qu'il est légitime.

Dans notre mémoire, nous avons fait une ventilation par catégorie des profits qui, selon nous, sont légitimes et de ceux qui ne le sont pas. Sont illégitimes les profits que tirent des banques d'activités exercées à l'étranger qui ne sont pas permises aux termes de la Loi sur les banques au Canada, comme les activités des banques marchandes, les commissions, les prêts consentis dans des abris fiscaux, des activités commerciales dans l'intérêt des représentants de la banque qui agissent au nom de leurs clients, des activités commerciales pour leur propre compte dans le domaine des devises étrangères. Vous trouverez la liste à la page 13; elle se poursuit à la page 14. Nous avons examiné la situation depuis environ 25 ans. Nous en sommes arrivés à la conclusion malencontreuse que le système bancaire du Canada a été defendu par les législateurs du Parlement. Dans quels buts? Pour quelles raisons? Libre à chacun d'en tirer ses propres conclusions. Tous ceux qui sont au Parlement devraient agir dans les intérêts de la majorité des citoyens de ce pays, non pas pour un groupe privilégié de banques importantes. Malgré les divers mémoires que nous

[*Texte*]

others of this committee, to gain acceptance of this. I think in the last revision of the Bank Act, at one stage, the law was drafted to eliminate the interlocking directorate processes, but I assume they put on sufficient pressure that it was reintroduced and re-established. As long as that interlocking process continues, then there is always going to be a process of collusion of business in this country and we will never develop the grassroots of vitality or free enterprise, creative economy, which is what we seek.

I do not think I have much more to say other than what our recommendations are. Our recommendations are that, having failed to achieve what we sought to achieve, maybe we have found where the problems are. Our view is that maybe we had a look at this thing whether there should not be some process by which the ordinary citizens of this country should not be able to initiate actions against the lawmakers who fail to fulfill their fiduciary responsibilities. We looked at the aspects of impeachment because we think there has been a dereliction of duty here by the parliamentarians. We found what the oath for office was and we found that in our views it was not sufficient for those who were carrying out a fiduciary responsibility. Lawyers and doctors can be sued for malpractice. The directors of a corporation are liable to the shareholders. And it seems to us, there should be some mechanism by which the lawmakers are liable to the constituents by whom they are elected, and that this should reflect in the oath of office. It is my understanding at the present time the only oath of office you have is to Her Majesty Queen Elizabeth, which is hardly sufficient to protect the constituents in this country.

• 0945

The Chairman: We also have to face election every few years.

Mr. Lafferty: You also have to what?

The Chairman: We also have to face election every few years. That is quite an inducement as well.

Mr. Lafferty: It is. I think, still, I have broadly outlined what our brief contains.

The Chairman: Thank you, Mr. Lafferty. I will start the questioning then with Mr. Deniger.

Mr. Deniger: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Lafferty, it is good to have you here, finally.

Mr. Lafferty: Thank you.

Mr. Deniger: I must say that none of us around this table have any blame, because you were not here before—we were not on the committee before. So I think it is a sign of the times that you are now here in front of us and we are ready to hear your views, as controversial as they are. I will not touch the one on our oath of office, especially with members of the press present here today—it has not been my week.

[*Traduction*]

vous avons soumis, à vous ou aux membres d'autres comités, nous n'avons pas réussi à vous le faire comprendre. Lorsqu'on a procédé à la dernière modification de la Loi sur les banques du Canada, je crois, à un moment donné, on avait prévu l'élimination de ces processus de direction mixtes; mais je suppose que l'on a exercé des pressions suffisantes pour permettre à nouveau ce processus. Tant que ce processus de direction mixte sera maintenu, on connaîtra une collusion commerciale dans ce pays et nous ne pourrons jamais aider les petites entreprises à prendre de la vitalité, à vivre dans un climat de libre entreprise et d'économie créatrice, ce que nous recherchons.

Je n'ai pas beaucoup de choses à ajouter, sinon vous faire part de nos recommandations. Les voici. Même si nous n'avons pas réussi à atteindre nos objectifs, nous avons peut-être réussi à situer les problèmes. Nous avons cru qu'il serait peut-être bon d'étudier la question sous l'angle des mesures que pourraient prendre de simples citoyens du pays contre les législateurs qui ne respecteraient pas leurs responsabilités fiduciaires. Nous avons étudié la question de la mise en accusation car, selon nous, les parlementaires ont manqué à leurs devoirs. Nous avons pris connaissance du serment d'office et, selon nous, il ne convenait pas tout à fait à ceux qui avaient une responsabilité fiduciaire. On peut poursuivre les avocats et les médecins pour faute professionnelle grave. Les directeurs d'une société sont comptables aux actionnaires. Il nous semble qu'il faudrait un mécanisme qui rendrait les législateurs comptables aux gens qui les élisent et que le serment d'office devrait le prévoir. Pour autant que je sache, à l'heure actuelle, vous ne prêtez serment qu'à Sa Majesté la Reine Elizabeth; ce qui est loin de garantir que les électeurs du pays sont protégés.

Le président: Nous avons aussi à faire face aux élections de temps à autre.

M. Lafferty: Vous dites?

Le président: Nous devons subir des élections de temps à autre. Ce serait tout de même une incitation à bien agir.

M. Lafferty: Oui. Quoi qu'il en soit, je crois avoir exposé de façon générale le contenu de notre mémoire.

Le président: Merci, monsieur Lafferty. M. Deniger pourra commencer la période de questions.

M. Deniger: Merci, monsieur le président. Monsieur Lafferty, nous sommes heureux de vous accueillir enfin!

M. Lafferty: Merci.

M. Deniger: Je tiens à signaler que personne autour de cette table ne peut être accusé de quoi que ce soit car auparavant nous ne siégions pas à ce Comité. Par conséquent, le fait que vous soyez là et que nous soyons disposés à entendre vos opinions, si discutables soient-elles, augure bien. Je n'aborderai pas la question de notre serment d'office, car la semaine a été difficile et les journalistes sont là.

[*Text*]

What I would like to talk to you about basically, is the relationship you seem to make in your brief between the size of our different banks and their role or importance in the free enterprise system. You say, for example, at page 2, that our banking system is:

> . . . a suppressive cartel which has deprived Canadian society of the creative benefits of free enterprise.

Yet we have heard evidence—you are one of our last witnesses—that our system is the envy of the world; it is one of the soundest in the world. The fact that we have five major banks—we have other banks but we have five major banks—with diverse portfolios, diverse assets, branch networks throughout the country, makes them very sound and makes our banking system safe, in relationship, for example, to American banks. American banks are smaller, more regional, more local, and not as safe. What value do you put on the stability and the safeness of our banks?

Mr. Lafferty: I think as a low-cost form of depostis, the bank system is an effective way of collecting those deposits. In terms of creating in the local areas in which they serve, the average branch bank manager is not competent to be a creative person, and were he to be so he would ultimately have problems as he moved up the line.

But I would like to go back to this monolithic aspect, because you see there is inevitably in any society a natural process of competition. There is competition for profit, there is competition to build plants, there is competition to manufacture certain things and serve the consumer. And those conflicts have to be resolved. Here we resolve them by the five banks which make up whatever their positions are. But in the normal process, in the U.S. system, in the U.K. system, in the Australian system, and in the Swiss system, you have these small individual banks acting as entrepreneurs, resolving the conflicts, creating the ideas, pursuing and arranging financing. You cannot have a monolithic structure acting as an entrepreneur because it is just like bureaucracies, and they cannot allow that kind of entrepreneurship to take place.

For instance, if you and I were in Winnipeg and you were an automobile dealer and I was some other person, and we used enough steel between us to suggest to ourselves, why do we not put a little steel plant here, and we do not have to buy from Hamilton, we do not have to buy from Algoma . . . . We will go down to see our bank manager and see if he will say to us, we will put up so much money. We would not achieve that in Canada because our bank manager . . . . You would find that each of the banks have a steel company . . . . There were the original three fiefdoms: the fiefdoms of the Royal, the Commerce, and the Bank of Montreal. Each of them had their own steel companies, each of them had their own pulp and paper companies; they had their own law firms, their own chartered accountant firms, and their own breweries. And there was an agreed pact of modus operandi by which they did not raid each other's fiefdoms.

[*Translation*]

J'aimerais vous parler essentiellement du rapport que vous établissez dans votre mémoire entre l'importance de nos différentes banques et leur rôle ou leur importance dans le système de la libre entreprise. Par exemple, vous qualifiez notre système bancaire à la page 2 de votre mémoire et je cite:

> . . . .de cartel répressif qui a privé la société canadienne des avantages innovateurs de la libre entreprise.

Vous êtes nos derniers témoins; vous avez entendu dire que notre système fait l'envie du monde entier; il est un des plus sûrs qui soient. Nous avons plusieurs autres banques, mais nous avons entre autres cinq banques principales qui ont des portefeuilles divers, des actifs divers, des réseaux de succursales partout au pays qui les rendent solides et font en sorte que notre système bancaire est sûr par rapport aux banques américaines. Celles-ci sont plus petites, régionales, locales, et pas aussi sûres. Que pensez-vous de la stabilité et de la sûreté de nos banques? Quelle valeur y accordez-vous?

M. Lafferty: Il me semble que le système bancaire est un moyen efficace et peu coûteux de recueillir des dépôts. Toutefois, sur le plan de l'innovation dans les régions que les banques desservent, je crois que le gérant de banque moyen n'est pas compétent; s'il était innovateur, il se heurterait à des difficultés, à mesure qu'il monterait dans la hiérarchie.

Mais j'aimerais revenir au caractère monolithique du système bancaire, car vous savez il existe inévitablement dans toute société un processus naturel de concurrence. On se livre concurrence pour réaliser des profits, pour construire des usines, pour fabriquer certains produits et pour répondre aux besoins des consommateurs. Ces conflits doivent être résolus. Au Canada, nous aplanissons les difficultés en faisant appel aux cinq banques qui décident quelles seront leurs politiques. Mais dans un processus normal, dans les systèmes américain, britannique, australien et suisse, les petites banques individuelles sont des entrepreneurs, qui trouvent des solutions aux conflits, créent de nouvelles idées, cherchent le financement et prévoient des modalités. On ne peut pas avoir une structure monolithique qui agit comme un entrepreneur car elle agit exactement comme une bureaucratie et ne permet pas ce genre d'«entrepreneurship».

Par exemple, supposons que vous et moi sommes à Winnipeg; vous êtes concessionnaire d'automobiles, je suis, je ne sais pas; vous et moi utilisons suffisamment d'acier à nous deux pour que l'idée nous vienne de construire une petite acierie à Winnipeg; ainsi, nous n'aurions pas à acheter d'Hamilton ou d'Algoma . . . . nous allons voir notre gérant de banque pour connaître son avis et lui dire que nous sommes disposés à investir telle somme. Nous n'arriverions jamais à nos fins; chaque banque exploite une acierie . . . il y avait au début trois fiefs, celui de la Banque royale, celui de la Banque de commerce, celui de la Banque de Montréal. Chaque banque exploitait sa propre acierie, sa propre industrie de pâtes et papiers, sa propre étude d'avocats, sa propre étude de comptabilité, sa propre brasserie. Les banques étaient d'accord pour ne pas empiéter sur le fief des autres.

[*Texte*]

Mr. Deniger: I am not sure if that is still true. You are basically implying that banks are still preoccupied with mainly growth and not with anything else. You have made a lot of points . . . you stressed this morning that they have made a lot of bad loans. No bank or any business, for example, wants to make any bad deals and yet you seem to say that they are shutting down free enterprise. It seems to me, if they are making bad loans, it is because they are being liberal; if they are being liberal, it is because they want to encourage business and if they want to encourage business, is that not exactly the contrary of what you are saying?

• 0950

Mr. Lafferty: No, they are making loans not for the small businesses or creative parts of the economy; they are making loans to their friends who take over each other. Those are bad loans; they make no contribution to Canada at all.

Mr. Deniger: What is necessarily bad about a takeover?

Mr. Lafferty: Bad about a takeover? Okay, let us just follow the Zeller's takeover and Simpson's and Hudson Bay. These were all separate enterprises, serving little communities, doing their own little thing and competing with each other in that marketplace. Now they have been all mushroomed into one on top of another and another; those businesses will atrophy. All that Mr. Walter Zeller set up in his branch operation right across the country years ago; what Mr. Simpson did when he set up his and then what Hudson Bay did, we are now consolidating. Gradually, one becomes less and less necessary; they atrophy; they die out and you will have one store left in there. Then American Kresge will come along or Woolco will come along and there are no Canadian retailers.

Mr. Deniger: But surely you cannot blame the banks for providing a service that a major corporation wants. If they could not get the financing in Canada for such a thing—

Mr. Lafferty: They would not get it from the States.

Mr. Deniger: You do not think they would get it from the States?

Mr. Lafferty: Hudson Bay to take over—

Mr. Deniger: Or from a Charter B bank. You do not think they could have done it.

Mr. Lafferty: No.

Mr. Deniger: Why?

Mr. Lafferty: It is not a sound loan.

Mr. Deniger: Because our banks are big enough to be able to provide that type of funding, or the other ones are not.

[*Traduction*]

M. Deniger: Je ne suis pas sûr que la situation existe encore à l'heure actuelle. Vous supposez que les banques s'intéressent encore surtout à la croissance plutôt qu'à autre chose. Vous avez soulevé plusieurs questions . . . vous avez signalé ce matin que les banques ont consenti bon nombre de prêts qui n'étaient pas judicieux. Aucune banque, aucun commerce ne peut faire des transactions qui soient peu judicieuses et pourtant, vous semblez dire que les banques empêchent la libre entreprise. Il me semble que si les banques consentent des prêts peu judicieux, c'est qu'elles sont généreuses; si elles sont généreuses, c'est parce qu'elles veulent encourager le commerce et si elles veulent encourager le commerce, comment défendre votre point de vue?

M. Lafferty: Non, elles ne consentent pas des prêts aux petites entreprises ou aux secteurs innovateurs de l'économie; elles consentent des prêts à leurs amis qui s'achètent leur commerce les uns aux autres. Il s'agit de prêts peu judicieux; ils ne contribuent aucunement à l'essor de l'économie canadienne.

M. Deniger: L'achat d'un commerce est-il nécessairement mauvais?

M. Lafferty: Nécessairement mauvais? Très bien, parlons de l'achat de Zellers, de Simpson's et de la Baie d'Hudson. Il s'agissait de trois commerces différents qui desservaient de petites communautés, qui géraient leurs propres affaires et se livraient concurrence sur le marché. Ces commerces ont tous été regroupés les uns au-dessus des autres; ils s'atrophieront. Tous les services qu'offraient les succursales de M. Walter Zeller, M. Simpson et la Baie d'Hudson un peu partout au pays, sont maintenant consolidés. A la longue, ils deviennent de moins en moins nécessaires; ils s'atrophient. Ils vont mourir et céder la place à un magasin sur le marché. Puis, l'Américain Kresge ou l'Américain Woolco s'installera sur le marché, et nous n'aurons plus de détaillants canadiens.

M. Deniger: Mais vous ne pouvez certainement pas vous en prendre aux banques d'avoir offert un service que demandait une grande société. Si la société n'avait pas obtenu les fonds au Canada pour une transaction comme celle-ci . . .

M. Lafferty: Elle ne les aurait pas obtenus aux États-Unis.

M. Deniger: Vous ne croyez pas qu'elle aurait pu les obtenir aux États-Unis?

M. Lafferty: Ce qui aurait permis à la Baie d'Hudson d'acheter . . .

M. Deniger: . . . ou de s'adresser à une banque à charte de la catégorie B. Ne croyez-vous pas que la société aurait pu le faire?

M. Lafferty: Non.

M. Deniger: Pourquoi?

M. Lafferty: Il ne s'agit pas d'un prêt judicieux.

M. Deniger: C'est parce que nos banques ont les reins suffisamment solides pour avancer une somme pareille tandis que les autres ne les ont pas.

[*Text*]

Mr. Lafferty: Well, it is not a sound loan, and the U.S. banks are limited in the amount of loans they can make vis-à-vis their capitalization. They can only make one tenth or one fifth, whatever it may be. So you had, whoever it was, the Royal Bank backing Lord Thomson to take over the Hudson Bay. All the Royal Bank is doing is seeking to expand its empire and acquire some additional customers by buying its marketplace. It is not serving the marketplace. That is not a good loan.

Mr. Deniger: It is not a good loan in your behalf.

Mr. Lafferty: A good loan for the shareholders.

Mr. Deniger: If I were the business doing the takeover, I would think it might not be such a bad idea to buy my competition out and try to get a monopoly. It seems to me that that is good capitalistic market defence.

Mr. Lafferty: Mr. Deniger, I do not think that leads to free enterprise.

Mr. Deniger: Maybe not; that is free enterprise.

Mr. Lafferty: No, that is capitalism.

Mr. Deniger: Well, we can dispute that or leave that.

Mr. Lafferty: It is exploitive capitalistics.

Mr. Deniger: You also mentioned throughout your brief the question of bank directors, interlocking bank directors; again, the fact that each bank has a brewery, a paper mill, whatever, and they will favour each other over anybody else and try and win out over everybody else.

I will accept the fact that, on boards of directors, they are friends; you would not expect enemies to sit on the same board of directors. I would not, anyway. You do not say in your brief, though, how you would like to have a bank board of directors structured. Who should be on it? How should it be composed in numbers, the people on it? If you could choose your own board of directors of one of the five major banks, who would you have on it?

Mr. Lafferty: First, I would say look at our banks and look at any of the major American Banks, Citicorp, Bank of America, or look at any of the major Swiss banks and the major U.K. banks. You will find that they probably have between 6 to 10 on their boards; I think ours go up as high as 55 or 65 and that is merely the sort of pastoral interest right across the country which they are keeping within their little flock. It is totally unmanageable as a board. Obviously, you cannot have a discussion on a business matter with 65 people. I do not know whether you have seen the picture; I think it is of the Bank of Montreal.

Mr. Deniger: Yes, the Royal Bank photograph.

Mr. Lafferty: With the two layers of directors. It is the Bank of Montreal.

[*Translation*]

M. Lafferty: Eh bien, il ne s'agit pas d'un prêt judicieux et certaines restrictions empêchent les banques américaines de consentir n'importe quelle somme. Elles ne peuvent que consentir des prêts d'un certain pourcentage de l'actif, soit un dixième ou un cinquième. Par conséquent, la Banque Royale, ou une autre, a financé l'achat de la Baie d'Hudson par Lord Thomson. La Banque Royale ne cherche qu'à donner de l'expansion à son rayonnement et à se faire de nouveaux clients en achetant le marché. Elle ne sert pas le marché. Il ne s'agit pas d'un prêt judicieux.

M. Deniger: Il ne s'agit pas d'un prêt qui vous soit favorable.

M. Lafferty: Un prêt favorable aux actionnaires.

M. Deniger: Si c'était moi qui voulais obtenir la mainmise, il me semblerait que l'idée d'acheter mes concurrents et d'établir un monopole ne serait pas si mauvaise. Il me semble que c'est un bon moyen de défense dans un marché capitaliste.

M. Lafferty: Monsieur Deniger, je ne crois pas que cela favorise la libre entreprise.

M. Deniger: Peut-être que non; mais voilà de la libre entreprise.

M. Lafferty: Non, c'est du capitalisme.

M. Deniger: Eh bien, on peut dire oui aussi bien que non.

M. Lafferty: Il s'agit de mesures capitalistes d'exploitation.

M. Deniger: Dans votre mémoire, vous avez également abordé la question de la direction des banques, de la direction mixte des banques; vous avez dit que si la banque compte parmi ses clients une brasserie, une usine de pâtes à papier ou quoi que ce soit, elle favorisera ses clients aux dépens des autres et elle tentera de prendre le dessus.

J'accepte le fait qu'au sein des conseils de direction siègent des amis; il ne faut tout de même pas s'attendre à ce que des ennemis siègent au même conseil. Du moins, je ne crois pas. Par contre, dans votre mémoire, vous ne dites pas quelle structure vous préféreriez. Qui devrait siéger au conseil d'administration d'une banque? Combien de directeurs le conseil devrait-il compter? Si vous pouviez choisir le conseil d'administration d'une des cinq grandes banques, qui nommeriez-vous?

M. Lafferty: Tout d'abord, j'étudierais la situation de nos banques, celle des principales banques américaines, la Citicorp, la *Bank of America*, ou celle des principales banques suisses ou britanniques. Vous constateriez probablement que leurs conseils d'administration sont composés de six à dix personnes. Je crois que nos conseils comptent jusqu'à 55 ou 65 personnes; c'est une façon de prouver à tous et chacun que la banque veille aux intérêts de son petit troupeau. Il est tout à fait impossible de gérer un tel conseil. De toute évidence, on ne peut pas discuter d'une affaire avec 65 personnes. Avez-vous vu la photo? Il s'agit de la Banque de Montréal, je crois.

M. Deniger: Oui, la photo de la Banque Royale.

M. Lafferty: Il y a les deux avocats des directeurs. Il s'agit de la Banque de Montréal.

[*Texte*]

You obviously cannot have a business discussion of that nature with that kind of board. But I do not think it is either for ourselves or for yourselves to prescribe who should be elected to a board; it is up to the shareholders. All I suggest is that what representation we now have is not an actual shareholder representation. It is controlled by the management group of that bank and most of the managers of those banks have very little stock.

Mr. Deniger: Most of the directors of those banks might have themselves very little stock, but they might do a lot of business with the banks.

Mr. Lafferty: That is correct.

Mr. Deniger: You do not think that is a factor in—

Mr. Lafferty: I do not think the people you do business with should be on your board. You should be serving them. You should not have to capture them and put them on your board to hold them.

Mr. Deniger: Notwithstanding the fact that if, for example, one of their loans comes up for discussion, they will withdraw or leave the room. You do not think that is a sufficient safeguard. You basically do not trust the banks, do you?

Mr. Lafferty: They are not in a position to serve in the marketplace in a free enterprise concept. They are serving their specific interests, which is a very different attitude in which you approach business; It is a club approach vis-à-vis serving the marketplace in a free enterprise approach. We have argued in here the question of equal opportunity and the freedom of choice to the consumer. That does not exist in the Canadian scene.

• 0955

Mr. Deniger: You say on page 8 of your brief, and I quote:

> . . . that if these billions of dollars had been directed to creative investing within the Canadian economy that the strength this would have given the economy would have made it less dependent on the U.S. economy and the U.S. dollar, and it would not have been necessary for interest rates in Canada to escalate with U.S. interest rates . . . .

And you basically said in your opening remarks that the loan-loss provisions that the banks have is going up, because the so-called bad loans that they have made is bringing our interest rates higher. It seems to me that our interest rates are high, because every Thursday the Bank of Canada rates are high, and I do not see any relationship between the interest rates charged at the banks and whether the loans are bad or good. If you basically lowered half a point the interest rates by the banks, you would probably wipe out all their profits. It seems to me you are confusing two things.

Mr. Lafferty: Mr. Lee and Mr. Harrison, I think, testified to you that there was this $130 billion deposits in the Canadian banking system and that unless the Bank of Canada held

[*Traduction*]

De toute évidence, on ne peut pas discuter d'affaires de ce genre, au sein d'un tel conseil. Mais je ne crois pas que ce soit ni à nous, ni à vous de dire qui devrait être nommé au conseil; la responsabilité relève des actionnaires. La composition actuelle des conseils ne reflète pas la représentation des actionnaires. Le conseil est contrôlé par un groupe de gestionnaires de la banque et la plupart des directeurs de banque possèdent très peu d'actions.

M. Deniger: Il se peut que la plupart des directeurs de ces banques possèdent pour leur part très peu d'actions; mais ils font peut-être beaucoup de transactions avec les banques.

M. Lafferty: C'est exact.

M. Deniger: Vous ne croyez pas que ce soit un élément dont il faut tenir compte . . .

M. Lafferty: Je ne crois pas que les gens avec qui vous faites affaire doivent siéger à votre conseil. C'est à vous de leur offrir des services. Vous ne devriez pas les happer pour les faire siéger à votre conseil pour les conserver comme clients.

M. Deniger: Même s'ils quittent la pièce, par exemple, lorsque la discussion porte sur l'un de leurs prêts? Vous ne croyez pas que ce soit une garantie suffisante? Avouez-le, essentiellement, vous vous méfiez des banques, n'est-ce pas?

M. Lafferty: Ils ne sont pas en mesure de répondre aux besoins du marché dans un contexte de libre entreprise. Ils veulent défendre leurs propres intérêts et leur façon d'aborder certaines questions n'est pas du tout la même; il s'agit d'une mentalité de classe par opposition au désir de favoriser le marché dans un système de libre entreprise. Dans le cadre de notre exposé, nous avons parlé de l'égalité des chances et du libre choix pour le consommateur, car cela n'existe pas au Canada.

M. Deniger: A la page 8 de votre mémoire, vous dites ce qui suit, et je cite:

> . . . que si ces milliards de dollars avaient été affectés à des investissements créateurs au sein de l'économie canadienne, cette dernière en aurait été renforcée et partant, aurait été moins dépendante de l'économie et du dollar américains, et il n'aurait pas été nécessaire de calquer la montée des taux d'intérêt au Canada sur celle des taux américains . . .

En outre, dans vos remarques d'ouverture, pour l'essentiel, vous affirmez que les dispositions relatives aux pertes sur prêts adoptées par les banques seront plus exigeantes, car les prêts irrecouvrables font monter nos taux d'intérêt. Or, il me semble que nos taux d'intérêt sont élevés parce qu'à chaque jeudi, les taux de la Banque du Canada sont élevés, et je ne vois aucun rapport entre les taux d'intérêt des banques et le fait que les prêts soient remboursables ou non. Si l'on diminuait les taux d'intérêt des banques d'un demi-point, on éliminerait probablement tous leurs bénéfices. Il me semble que vous confondez deux choses.

M. Lafferty: Je crois que M. Lee et M. Harrison vous ont dit qu'il y avait 130 milliards de dollars de déposés dans les banques canadiennes et qu'à moins que la Banque du Canada

[*Text*]

the interest rates where they are, either parallel or higher than the U.S. rates, those deposits would evaporate from the system. I think that was his testimony.

Now, those deposits are there to support their loans. If you took those $130 billion deposits out of the Canadian banking system, you would not have the offsetting asset on the other side. So you would strip the system, and the system would be in serious difficulties. My contention was that if those funds had gone into a creative form in the Canadian economy, you would have started to develop a hard Canadian dollar; you would have people who were anxious to come into Canada, to invest in Canada; and you would have a situation like in Switzerland or West Germany where they have a hard currency and the value of their currency is greater than necessity to hold it at escalated interest rates. And that is the condition which could have been, and was not, had we gone the other route and had free enterprise and a creative society.

Mr. Deniger: Just one last question, Mr. Chairman.

The Chairman: Just a short one.

Mr. Deniger: Mr. Lafferty, in your job as an investment counsellor, you do research, you advise your clients. The way you describe the banks, they seem to have a pretty good deal. Would you advise your clients to buy bank stocks?

Mr. Lafferty: No. We have advised them against bank stocks for some considerable time, because we think the banking system, not only in Canada but elsewhere in the world, will fracture over the next little while.

Mr. Deniger: Fracture? Thank you.

The Chairman: Mr. Halliday.

Mr. Halliday: Thank you, Mr. Chairman.

I want to thank you, Mr. Lafferty, for showing the persistence and dedication to your cause by coming before the committee and by supplying us with a brief that, of course, incorporates a lot of your previous briefs as well. I have not had a chance to fully read and study it the way I would like to, because I admire somebody who is prepared to present a view that may not be just the traditional views that we always have; and I share a lot of your objectives. I certainly share your concern for any monolithic enterprise, whether it is on the part of business, or on the part of government, or on the part of labour, or industry, or you name it. I have concerns about that, and I am pleased to see that you are sort of fundamentally attacking that.

I also am pleased to see that you are concerned about R&D. If there is one problem that this country has now, and if there is any one single failure we have had in terms of promoting our economy .... We have done things to discourage, but our failure to promote R&D here by various means, I think, has been very significant and one of the reasons why we are in economic troubles now.

[*Translation*]

ne maintienne les taux d'intérêt à leur niveau actuel, c'est-à-dire au même niveau ou à un niveau légèrement plus élevé que les taux américains, ces fonds s'évaporeraient. Je crois qu'il a bien dit cela lors de son témoignage.

Or, ces fonds sont déposés là pour garantir les prêts. Si l'on retirait ces 130 milliards de dollars des banques canadiennes, il ne resterait plus d'actif garantissant les prêts. On se trouverait donc à dépouiller le système, ce qui entraînerait de sérieuses difficultés. Là où je voulais en venir, c'est que si on avait investi ces fonds dans l'économie canadienne et ce, de façon innovatrice, on aurait commencé à développer un dollar canadien fort; les gens souhaiteraient vivement venir investir au Canada, et on aurait une situation analogue à celle de la Suisse ou de l'Allemagne de l'Ouest, où la monnaie est forte et où sa valeur est supérieure à la nécessité qu'il y a de la maintenir à des niveaux correspondant aux taux d'intérêt élevés. C'est ce qui aurait pu se passer, eussions-nous emprunté une autre voie, eu un marché libre et une société innovatrice.

M. Deniger: Une dernière question, monsieur le président.

Le président: Une brève question.

M. Deniger: Monsieur Lafferty, à titre de conseiller en investissements, vous effectuez des recherches, vous conseillez vos clients. Or, d'après la façon dont vous décrivez les banques, elles tirent très bien leur épingle du jeu. Est-ce à dire que vous conseillez à vos clients d'acheter des actions bancaires?

M. Lafferty: Non. Nous leur avons déconseillé de le faire depuis assez longtemps, car nous croyons que le système bancaire, non seulement celui du Canada, mais partout ailleurs dans le monde, s'effondrera d'ici quelque temps.

M. Deniger: S'effondrera? Merci.

Le président: Monsieur Halliday.

M. Halliday: Merci, monsieur le président.

Monsieur Lafferty, je tiens à vous remercier pour la ténacité et le dévouement dont vous faites preuve à l'endroit de votre cause en comparaissant devant notre Comité et en nous fournissant un mémoire, qui reprend un grand nombre des points que vous avez déjà exprimés dans d'autres documents. Je n'ai pas eu l'occasion de le lire au complet ni de l'étudier comme je l'aurais voulu, et je le regrette, car j'admire quelqu'un qui est disposé à exposer des idées qui ne sont peut-être pas celles auxquelles on est habitué. Je précise en passant que je partage bon nombre de vos objectifs. En outre, je souscris certainement à votre préoccupation devant toute entreprise monolithique, qu'il s'agisse d'une société, d'un gouvernement, d'un syndicat, d'une industrie, ou encore d'autre chose. Cela me préoccupe, et je suis donc heureux de voir que vous vous y attaquez.

Je suis également heureux de noter que vous vous inquiétez au sujet de la recherche et du développement. En effet, si notre pays connaît un seul problème, c'est bien celui-là, et c'est bien dans ce domaine que nous n'avons pas réussi à faire progresser notre économie ... Nous avons pris des initiatives propres à décourager, mais notre échec, eu égard à l'encouragement de la recherche et du développement par divers moyens a été très

[*Texte*]

Last night we had CUPE here before us—the Canadian Union of Public Employees.

Mr. Lafferty: Yes, I know who they are.

Mr. Halliday: And they are part of the CLC. Now, they came before us, it would probably be fair to say, and Mr. Riis might correct me, with some of the same concerns you have. They are not very happy with the banking system. Their answer to it is nationalization, and I am sure if they did not, they would point to France as being an example of where that has happened. We see over there now, interestingly enough, and I am not very much in favour of nationalization, to be quite frank with you, a nationalized bank apparently supporting and promoting very advanced R&D. Apparently France is one of the leading countries right now for R&D in terms of its willingness to underwrite it financially. Yet you are telling us here of a different way to go at this R&D. Have you any comments on that? I presume you would be opposed to a nationalization approach to banking.

• 1000

Mr. Lafferty: I would be opposed to nationalization.

Mr. Halliday: The real purpose of this committee—

Mr. Lafferty: I think in France you have considerably more state planning. I think, if I may say so kindly—I should hate to do so—in the French mentality there is perhaps a stronger idealistic streak and you have the co-operative movements to a larger extent in the French-speaking areas. Nationalization does create enormous bureaucracies in France, but not to the same extent as it does in the Anglo world, where you tend to get a bureaucratic mentality going all the way down and nobody is doing any original thinking down through the monolithic echelons. I think the French have been very successful; certainly they have first-class engineers and they have done very good work in this field. But I do not think you see it in the United Kingdom, where you have nationalized industries; I do not think you see much R&D coming out of the big monolithic nationalized institutions in the U.K.—yet you have a very high quality of artisans in the U.K.

Mr. Halliday: How do you relate the banking system, say in Japan and West Germany, to our system here? Theirs are monolithic ones too, I believe, are they not?

Mr. Lafferty: Yes, I do not think the banking system in Germany is successful. I think it has led to a very strong .... Of course, it led to the visual cartels and led to and created the Second World War and the First World War. That was the consequence of that system there. But the consequence also in Germany is that you have no capital market of any consequence. It is totally dominated by the banks; the banks trade on the stock exchange floors and they control the prices and

[*Traduction*]

significatif, et je le tiens pour une des raisons de nos problèmes économiques actuels.

Hier soir, c'est le Syndicat canadien de la Fonction publique qui comparaissait devant nous.

M. Lafferty: Oui, je sais de qui il s'agit.

M. Halliday: Ce syndicat fait partie du Congrès du travail du Canada. Or, M. Riis me corrigera si je fais erreur, mais les représentants de cet organisme nous ont communiqué certaines de vos propres préoccupations. Ils ne sont pas satisfaits de la façon dont fonctionne le système bancaire. Leur réponse à cela, c'est la nationalisation, et si cela ne se faisait pas, ils citeraient la France comme exemple de ce genre de mesure. Tout en précisant que je ne suis pas très favorable à la nationalisation, on remarque que là-bas, une banque nationalisée donne son appui et son aide à une forme très poussée de recherche et de développement. Il semble que la France soit dans le peloton de tête pour ce qui est de l'aide financière qu'elle est disposée à accorder au chapitre de la recherche et du développement. Pourtant, vous nous parlez ici d'une approche différente à la recherche et au développement. Qu'en pensez-vous? Je présume que vous vous opposez à la nationalisation des banques.

M. Lafferty: Je suis contre la nationalisation.

M. Halliday: L'objectif réel du présent Comité ...

M. Lafferty: Je crois qu'en France, on trouve beaucoup plus de planification par l'État. Je crois, et c'est avec gentillesse que je le dis—bien que j'hésite à le faire, que la mentalité française comporte une plus large part d'idéalisme et les mouvements coopératifs sont beaucoup plus répandus dans les pays d'expression française. La nationalisation crée des bureaucraties énormes en France, mais non pas de la même envergure que dans le monde anglo-saxon où la mentalité bureaucratique a tendance à rejoindre la base même et donc où personne n'a de pensées originales à quelque échelon monolithique que ce soit. Je crois que les Français ont connu beaucoup de succès; ils ont certainement des ingénieurs de premier ordre, et ils ont fait du très bon travail dans ce domaine. Néanmoins, je ne crois pas qu'on voie la même chose au Royaume-Uni, dans les industries nationalisées; il ne se fait pas beaucoup de recherche et de développement dans les grandes institutions nationalisées monolithiques au Royaume-Uni—pourtant, ses artisans sont d'un très haut calibre.

M. Halliday: Comment se comparent les régimes bancaires disons au Japon et en Allemagne de l'Ouest aux nôtres ici? Ils sont aussi des régimes monolithiques, je crois, n'est-ce pas?

M. Lafferty: Oui; toutefois, je ne crois pas que le régime bancaire en Allemagne de l'Ouest soit un succès. La formule là-bas a entraîné un très fort ... évidemment, cela a entraîné des cartels visibles et a entraîné et créé les conditions de la Seconde Guerre mondiale et de la Première Guerre mondiale. C'était à cause du régime là-bas. C'est également pourquoi en Allemagne, il n'y a aucun marché de capitaux d'importance. Le marché est complètement dominé par les banques; les

[*Text*]

they are trading both for their own account and for their client's account, so they are very profitable businesses. But there is only one bank that presently is successful; I think it is the Deutsche Bank, is it not? The Commerzbank in Germany is in trouble, it has skipped its dividend—that is the second largest bank—and the Deutsche Bank is having difficulties too, because they are overexposed to the eastern bloc.

Mr. Halliday: What sort of banking system does Japan have?

Mr. Lafferty: I am not familiar enough with the Japanese system—except that it ties very much into their large trading companies, each having their own operating areas.

Mr. Halliday: Do you not feel that our Class B banks and our trust companies and trade unions, that type of organization, are in a position to loan money to these smaller businesses that you speak of, which you are concerned about and I am concerned about too, the ones that would do the R&D that you speak of?

Mr. Lafferty: I do not think it was really the trust companies' business to get into the banking business. Theirs was essentially, originally, a trust company business. They came in at a later stage and now, I think, they will probably be caught and squeezed between the new banks and foreign banks and the established banks. They are really an administrative business—theirs is not a creative business, the trust companies', as I say.

Mr. Halliday: We had testimony from the Continental Bank and they led us to believe their prime interest here, in Canada, was the small- or medium-sized enterprises and they were not really governed by the same basic philosophies that the five big chartered banks were. What is your view about the intention they have of serving the need that you are concerned about?

Mr. Lafferty: I think that may be valid. As you know, they originated from the Industrial Acceptance Corporation. They were, essentially, a consumer loan company in the first part, but they did do a fair amount of leasing of equipment to small and medium businesses. I would assume that they still have, to some extent, those relationships. I think it is a valid pursuit. But they do not have an interlocking board, as the major banks do.

Mr. Halliday: Without tearing apart the present five big chartered banks, is it not possible in our system to have occur what you would like to see happen, if the will were there to do it?

Mr. Lafferty: If the will were there to do it, there might be ways—that will should be with the lawmakers.

[*Translation*]

banques font le commerce des actions sur le parquet de la Bourse, elles contrôlent les prix et elles effectuent des transactions et pour leur propre compte et celui de leurs clients, ce qui les rend très profitables. Néanmoins, à l'heure actuelle, il n'y a qu'une banque qui réussisse; je crois qu'il s'agit de la Deutsche Bank, n'est-ce pas? La Commerzbank en Allemagne se trouve en difficulté et n'a pas versé ses dividendes—c'est la deuxième plus grande banque en importance—et la Deutsche Bank éprouve également des difficultés parce qu'elle est trop exposée au bloc de l'Est.

M. Halliday: Quel genre de régime bancaire y a-t-il au Japon?

M. Lafferty: Je ne connais pas suffisamment bien le régime japonais—sauf que je sais qu'il est très relié aux grandes entreprises commerciales du Japon, chacune ayant son propre secteur d'activités.

M. Halliday: Croyez-vous que nos banques de catégorie B et nos sociétés de fiducie et nos caisses populaires, ce genre d'organismes se trouvent en position pour prêter de l'argent aux petites entreprises dont vous parlez et dont vous vous préoccupez tout comme moi d'ailleurs, celles qui effectueraient la recherche et le développement dont vous parlez?

M. Lafferty: Je ne crois pas qu'il soit vraiment du domaine des sociétés de fiducie de s'adonner à des activités bancaires. Leur secteur essentiellement, originalement, est celui des fiducies. Elles sont arrivées plus tard, et je crois qu'elles se trouveront probablement prises et coincées entre les nouvelles banques et les banques étrangères et les banques établies. Il s'agit en réalité d'entreprises de gestion—leur secteur n'est pas créatif, j'entends celui des sociétés de fiducie.

M. Halliday: Nous avons entendu le témoignage de la Banque continentale, et ses représentants nous ont porté à croire que leur intérêt primordial ici, au Canada, c'était la petite et la moyenne entreprise et qu'ils ne se fondaient pas sur la même philosophie de base que les cinq grandes banques à charte. Que pensez-vous de leur intention de répondre aux besoins qui vous préoccupent?

M. Lafferty: Je crois que c'est peut-être vrai. Comme vous le savez, cette banque nous vient de la *Industrial Acceptance Corporation*. Il s'agissait essentiellement d'une société de prêts aux consommateurs, mais qui s'occupait jusqu'à un certain point de location d'équipement à la petite et à la moyenne entreprise. Je présume qu'elle a gardé jusqu'à un certain point ses contacts. Je crois que c'est là un objectif valable. Néanmoins, cette banque ne possède pas de conseil d'administration mixte comme les grandes banques.

M. Halliday: Sans vouloir mettre en pièces les cinq grandes banques à charte, ne serait-il pas possible dans le cadre du régime actuel de promouvoir ce que vous préconisez, si la volonté était là?

M. Lafferty: Si la volonté était là, ce serait peut-être possible—mais c'est aux législateurs de faire preuve de cette volonté.

[*Texte*]

Mr. Halliday: What do we need to do? You want us to tear apart the big banks, is that it?

Mr. Lafferty: No, I do not. We want you to act in the interest of the majority of Canadians, your constituency, and—

Mr. Halliday: Mind you, quite honestly, I do not think your views represent the majority of Canadians. I think you your goal—

Mr. Lafferty: We think you will preserve the system.

Mr. Halliday: Pardon me?

Mr. Lafferty: We think you have, historically, preserved the system as a patronage system.

Mr. Halliday: On that subject of the patronage system, the real reason why the committee is here is to investigate what was deemed to be abnormal bank profits. Certainly our testimony, almost from any reliable source, indicates that the bank profits have not been that great, relative to other types of business. Would you agree with that? Or do you feel there is . . . ? I do not think you have addressed that problem in your brief.

Mr. Lafferty: Yes, we have.

Mr. Halliday: What are your views, then, again, on the size of bank profits?

Mr. Lafferty: Let us take it back. There is a version that we published as a full page in both *The Gazette* and *The Globe and Mail* in 1972. It showed the profits the banks made in that last period from 1967 to 1971 and that increase in five years was 102 per cent. Then the other column shows Canadian corporate profits before taxes, excluding the chartered banks, seasonally adjusted, and their increase over the same period of time was 23 per cent.

• 1005

Mr. Halliday: We have these figures now on the last 10 years—not those years, but on the last 10 years—and I think, as they break down Canadian business into 33 sectors, banks, as you probably saw, ranked about eleventh out of 33.

Mr. Lafferty: They are doing the return on assets though; they are doing a return on equity and using it as an evaluation. You take the proportion vis-à-vis the rest of the Canadian economy, and you will find that their growth has been very substantially higher than that of any industrial corporate area.

Mr. Halliday: Given the fact that there may be excessive profits, if you feel there are, where do they end up? You talk about monolithic patronage; but, as far as we can see, the number of shareholders in Canadian banks is quite significant. The pension funds for most Canadians have some involvement in the banking system. So the profits that these companies are generating are not going into the hands of a few people but

[*Traduction*]

M. Halliday: Que nous faut-il faire? Vous voulez que nous mettions en pièce les grandes banques, est-ce cela?

M. Lafferty: Non, non. Nous voulons que vous agissiez dans l'intérêt de la majorité des Canadiens, vos commettants et—

M. Halliday: Je vous ferai remarquer, très franchement, que je ne crois pas que vos opinions représentent celles de la majorité des Canadiens. Je crois que votre objectif à vous—

M. Lafferty: Nous croyons que vous allez maintenir le système.

M. Halliday: Excusez-moi?

M. Lafferty: Nous pensons que vous avez toujours maintenu le système sous forme de patronage.

M. Halliday: Au sujet du système de patronage, la raison réelle de l'existence du Comité, c'est de faire enquête sur ce qu'on a jugé être les bénéfices anormaux des banques. Or, il ne fait aucun doute que les témoignages que nous avons entendus, de presque n'importe quelle source fiable, démontrent que les bénéfices des banques n'ont pas été particulièrement considérables comparés à d'autres genres d'entreprises. Le reconnaissez-vous? Ou pensez-vous que . . . Je ne crois pas que vous en parliez dans votre mémoire.

M. Lafferty: Oui, nous l'avons fait.

M. Halliday: Dans ce cas, que pensez-vous de l'envergure des bénéfices des banques?

M. Lafferty: Revenons en arrière. Nous avons publié une annonce d'une page complète et dans *The Gazette* et *The Globe and Mail* en 1972. On y montrait les bénéfices des banques au cours de la période comprise entre 1967 et 1971; la croissance pour ces cinq années se chiffrait à 102 p. 100. Ensuite, l'autre colonne présentait les profits avant impôt des sociétés canadiennes, à l'exclusion des banques à charte, désaisonnalisés, et leur accroissement pour la même période était de 23 p. 100.

M. Halliday: Nous avons ces chiffres maintenant pour les 10 dernières années—non ces années, mais les 10 dernières années—comme les entreprises canadiennes ont été réparties en 33 secteurs, vous avez sans doute constaté que les banques se situaient 11ième sur 33.

M. Lafferty: Mais elles font des profits sur leurs actifs, sur l'avoir qu'elles utilisent comme évaluation. Par rapport au reste de l'économie canadienne, cette proportion indique que leur croissance a été beaucoup plus élevée que celle de n'importe quel autre secteur d'activités.

M. Halliday: Étant donné qu'il peut y avoir des profits excessifs, si vous estimez qu'il y en a, où aboutissent-ils? Vous parlez de patronage monolithique, alors qu'on voit bien que le nombre d'actionnaires des banques canadiennes est très élevé. Les fonds de pensions de la plupart des Canadiens s'insèrent dans une certaine mesure dans le système bancaire. Par conséquent, les profits que créent ces sociétés ne se retrouvent pas

[*Text*]

into the hands of millions of Canadians, really. Does that give you some problem or concern?

Mr. Lafferty: It does not give me a problem, no. As long as they are legitimate profits, I have no objection to profits. I think it should be the natural incentive.

All I suggest is—and we have it in our brief—one should break these down into legitimate and illegitimate profits. Should banks be in certain business areas overseas which under the Bank Act they are not permitted to carry on in Canada? Should they be in the portfolio management business? Should they be in the investment counselling business? Should they be earning security commissions? Should they be moving loans offshore into tax havens?

The tax liabilities that banks have had in the last four years are outrageous. We have banks paying as little as 14 and 12 per cent tax rate, where in a corporation we are all stuck with 46 per cent.

Mr. Halliday: That leads into my next question because I am a bit like you—I mentioned at the beginning that I share your type of so-called maverick approaches in terms of the majority of your thinking—and I have some interest in taxation that is deemed by many people to be maverick, but I think it has a lot of validity to it. It relates to your concern about free enterprise as opposed to the capitalistic type. It also relates to your concern about the ability of small corporations to make a profit and to pay a reasonable corporation tax.

If corporations were taxed on net business costs, instead of on profits, it would then give them an incentive to produce something, which is disappearing because the incentive now is to minimize tax, not to produce something at a profit.

How would you feel about taxing corporations, including banks, on their net business costs to make them more efficient and to give them the incentive of producing at a profit?

Mr. Lafferty: Mr. Pound is a tax expert, but my own view would be it is not practical.

Mr. Richard W. Pound (Lafferty, Harwood & Partners Ltd.): I am not quite sure how to respond to that. That involves not so much a technical assessment of a tax system and what it would produce and what it would cost as a major overhaul of the present income tax system.

I would think if you are looking at that there is an awful lot of economic study that would have to go into it before you could come up with a reasonable answer. It certainly has been discussed in economic circles, and it has at least a theoretical merit, but I am not sure that I am in a position to give you much in the way of evidence or guidance on something as broad as that.

[*Translation*]

entre les mains d'un nombre limité de citoyens mais en fait chez des millions de Canadiens. Est-ce que cela vous préoccupe?

M. Lafferty: Non. Je suis en faveur des profits, pour autant qu'ils sont légitimes. Je pense que ce devrait être un encouragement naturel.

Tout ce que je propose, et nous l'avons indiqué dans notre mémoire, c'est de séparer les profits légitimes de ceux qui ne le sont pas. Les banques devraient-elles effectuer à l'étranger certaines opérations qu'en vertu de la Loi sur les banques elles n'ont pas le droit d'entreprendre au Canada? Devraient-elles s'occuper de la gestion de portefeuilles, donner des conseils en matière d'investissements? gagner des commissions sur les valeurs mobilières? Accorder des prêts à l'étranger, dans des abris fiscaux?

Depuis quatre ans, l'assujettissement des banques à l'impôt est scandaleux. Certaines ne paient qu'un taux d'imposition de 14 et 12 p. 100, alors que dans une société nous sommes tous tenus de payer 46 p. 100.

M. Halliday: C'est ce qui m'amène à ma prochaine question, car je suis un peu comme vous—je j'ai dit au début que je partage dans l'ensemble votre façon très indépendante d'aborder les choses, et beaucoup estiment que ma conception de l'imposition est assez originale, mais je pense qu'elle est très valable dans l'ensemble. Je veux parler de votre intérêt pour la libre entreprise par opposition au grand capital. Je pense aussi comme vous que les petites sociétés devraient pouvoir faire un profit et payer un impôt raisonnable.

Si les sociétés étaient imposées sur les coûts nets de leurs activités, au lieu de leurs profits, elles seraient encouragées à produire quelque chose, ce qui n'est plus le cas car actuellement on est incité à minimiser l'impôt plutôt qu'à produire quelque chose pour faire un profit.

Serait-il bon, selon vous, d'imposer les sociétés y compris les banques sur les coûts nets de leurs activités, afin de les rendre plus efficaces et de les encourager à produire pour faire un profit?

M. Lafferty: Monsieur Pound est un spécialiste des questions fiscales, mais je pense que cette solution ne serait pas pratique.

M. Richard W. Pound (Lafferty, Harwood & Partners Ltd.): Je ne sais pas très bien comment vous répondre. Ce que vous proposez s'applique non pas tant à une évaluation technique d'un système fiscal, à ses résultats et à ses coûts, qu'à grand bouleversement du régime actuel de l'impôt sur le revenu.

Je pense qu'à ce sujet, il faudra faire énormément d'études économiques avant d'en arriver à une réponse raisonnable. Cette question a été débattue par des économistes, et elle présente au moins des avantages théoriques, mais je ne pense pas être en mesure de beaucoup vous aider pour vous renseigner, ou pour vous orienter sur quelque chose d'aussi vaste que cela.

[*Texte*]

Mr. Halliday: There has been quite a bit written on that subject. Perhaps I could send you some material on that. I would be interested to get your comments on that if you get a chance to read it.

Mr. Pound: I would be delighted.

Mr. Halliday: You are Mr. Dick Pound—right?

Mr. Pound: Yes.

Mr. Halliday: formerly of the COC.

Mr. Pound: That is right. We met in an Olympic context before.

Mr. Halliday: Now I recognize the face.

Thank you very much, Mr. Chairman.

The Chairman: I might note that in going from a tax system that taxes revenue as opposed to costs you would have a substantial transition problem, to say the least.

An hon. Member: We have enough as it is.

The Chairman: I have talked to Mr. Ferguson a number of times as well, and that transition problem is really quite a stumbling-block; but it is an interesting concept that I continue myself to be interested in.

Mr. Duclos.

M. Duclos: Merci, monsieur le président.

An hon. Member: Mr. Chairman.

The Chairman: We switch opposition. One opposition, government, opposition, government. You are next. I start with the government one day and I start with the opposition the next day.

• 1010

M. Duclos: Monsieur le président, merci.

Monsieur Lafferty.., une note un peu légère, quel genre de relations entretenez-vous avec votre banquier?

A brief answer, please.

Mr. Lafferty: Our relationship with our banker is, I would say, formal. We have in the past tried to borrow money, both from the Bank of Montreal and The Royal Bank of Canada, and were turned down. I think we had adequate collateral in law for what we required. Since then we have pursued our own conviction of self-reliance, and we do not borrow from the bank.

An hon. Member: Try the credit unions.

The Chairman: Try the credit union movement.

M. Duclos: Est-ce que l'on pourrait vous décrire comme étant un capitaliste qui s'insurge contre la disparition graduelle de ce qui a toujours fait la force du système capitaliste, c'est-à-dire la concurrence? Est-ce que cela serait une description exacte de votre état d'âme?

[*Traduction*]

M. Halliday: On a beaucoup écrit à ce sujet. Je pourrais peut-être vous envoyer des documents. J'aimerais avoir des commentaires si vous avez la possibilité de les lire.

M. Pound: J'en serais très heureux.

M. Halliday: Vous êtes M. Dick Pound, n'est-ce pas?

M. Pound: Oui.

M. Halliday: Anciennement du COC?

M. Pound: C'est exact. Nous nous sommes déjà rencontrés dans un contexte olympique.

M. Halliday: Je vous remets maintenant.

Merci beaucoup, monsieur le président.

Le président: J'ajouterai qu'en passant d'un régime fiscal imposant les revenus plutôt que les coûts, il y aura un très grand problème de transition, sans parler de toutes les autres difficultés.

Une voix: Il y en a déjà suffisamment.

Le président: J'ai aussi parlé à M. Ferguson un certain nombre de fois, et ce problème de transition constitue un véritable obstacle; mais c'est une idée intéressante, que je continue moi-même à explorer.

Monsieur Duclos.

Mr. Duclos: Thank you Mr. Chairman.

Une voix: Monsieur le président.

Le président: Nous changeons maintenant: un membre de l'opposition, un membre du gouvernement, un membre de l'opposition, un membre du gouvernement. Vous serez le suivant. Je commence par un membre du gouvernement un jour, et par l'opposition le lendemain.

Mr. Duclos: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Lafferty . . . on a lighter note, what type of relationship do you have with your banker?

Une réponse brève, s'il vous plaît.

M. Lafferty: Je dirai que nous entretenons avec notre banquier des relations officielles. Par le passé, nous avons essayé d'emprunter de l'argent à la banque de Montréal et à la Banque royale du Canada, qui nous ont toutes deux refusés. Je pense que nos garanties correspondaient aux dispositions de la Loi pour les montants dont nous avions besoin. Depuis, nous sommes convaincus de la nécessité d'être autonomes et nous n'empruntons pas d'argent aux banques.

Une voix: Essayez les caisses de crédit.

Le président: Oui, adressez-vous à elles.

Mr. Duclos: Would it be possible to describe you as being a capitalist rebelling against the progressive disapearance of what has always been the strong element of the capitalistic system, namely competition? Would that be a true description of what you feel?

[*Text*]

Mr. Lafferty: No. I would like to clear the distinction between what I call capitalism and free enterprise. Capitalism I regard as those who have required capital, achieved capital, and use the power of capital for political influence either to preserve their position or to give them protective markets or to create cartels. I go the other route, that of free enterprise, where we seek to serve the marketplace, and the consumer is king. We do not seek any privilege from anyone and, if we cannot survive in the marketplace, we pay our penalties.

Mr.Duclos: Yes. That is a very well put distinction.

En 1981, le rendement des banques sur le capital investi a été de 18.7 p. 100. Evidemment, les mêmes résultats ne s'annoncent pas pour 1982 . . . Au premier semestre de 1982, les profits ont baissé à 11.6 p. 100 selon les statistiques de l'Association des banquiers canadiens. Les porte-parole des banques qui ont comparu devant nous ont dit que non seulement le rendement a été insuffisant, évidemment, en 1982 jusqu'à ce jour, mais que même en 1981, ce taux de rendement de 18.7, soit près de 19 p. 100 sur le capital investi, était insuffisant parce que, comme vous le savez, les actifs des banques ont augmenté très très rapidement, je crois que c'est de 39 p. 100 en 1981. Et si les banques veulent éviter que le ratio entre l'actif et l'avoir des actionnaires, qui était de 32 à la fin de 1981, monte davantage, il faut qu'elles puissent graduellement élargir leur base de capital. Et pour ce faire, elles doivent évidemment aller sur le marché et émettre des actions, que ce soit des actions privilégiées, ou des actions ordinaires, ou ce qu'on appelle des *Debenture Capital.*

Compte tenu du fait que dans les autres secteurs de l'économie les taux de rendement.., quand il y a rendement puisqu'il y a des pertes dans plusieurs cas, comme vous le savez bien, mais lorsqu'il y a profit.., les taux de rendement sont extrêmement bas, et évidemment, étant donné que lorsque les banques émettent des actions, elles sont en concurrence avec les autres secteurs de l'économie, croyez-vous qu'elles ont raison de prétendre qu'elles ont besoin d'un rendement aussi élevé pour aller chercher du capital, puisque si les investisseurs n'achètent pas du capital action des banques, les perspectives de rendement d'autres secteurs sont encore plus basses? Et ajoutons à cela le fait que le risque d'affaires dans une opération bancaire n'est pas très très élevé comparativement au risque que prend celui qui lance une petite entreprise; il me semble que lui, devrait pouvoir exiger un taux de rendement plus élevé que le taux que les banques seraient en droit d'exiger. J'aimerais avoir vos commentaires là-dessus.

• 1015

Mr. Lafferty: There are a lot of questions in there and I am not sure I am fully clear on them.

I think the argument that the banks are entitled to a return on assets or investment, they obviously can control the growth of their assets and in the last two years they have been very promiscuous because, as we have pointed out, they have been borrowing on the Euro-dollar market on a short term. For

[*Translation*]

M. Lafferty: Non. Je voudrais préciser la distinction qui existe entre ce que j'appelle le capitalisme et la libre entreprise. Je considère comme capitalistes ceux qui ont eu besoin de capitaux, qui en ont créés et qui utilisent le pouvoir de l'argent afin d'exercer une influence politique soit pour préserver leur position, soit pour se donner des marchés protégés, soit pour créer des cartels. Je suis en faveur de l'autre voie, celle de la libre entreprise, dans laquelle nous cherchons à desservir le marché et où le consommateur est roi. Nous ne demandons aucun privilège à quiconque, et si nous ne pouvons pas survivre sur le marché, nous en subissons les conséquences.

M. Duclos: Oui. C'est là une fort bonne distinction.

In 1981, the profit of banks on invested capital was 18.7 per cent. Obviously, it would be hard to expect the same results for 1982 . . . . For the first term of 1982, profits were reduced to 11.6 per cent according to the data of the Canadian Bankers' Association. According to the spokesmen for the banks, who testified in front of us, it is not only that the performance has been low, obviously in 1982 up to now, but even in 1981, this rate of profit of 18.7 per cent, which is nearly 19 per cent of the invested capital, was inadequate because as you know, the assets of the bank have increased very fast, and I think it was 39 per cent in 1981. And if the banks want to avoid that the ratio between the asset and their shareholder's equity, which was 32 at the end of 1981, gets bigger, they must gradually be able to increase their capital base. To do that, they obviously go to the market and issue shares, either privileged or ordinary, or what is called debenture capital.

Do you think, given the fact that in other sectors of the economy the rate of return—when there is return, because there are losses in many cases as you know—but when there are profits, the rates are extremely low, and obviously, the case being that the banks issue shares, they are competing with other sectors of the economy. Do you think they are right to say that they need such a high profit to get capital, because if investors do not buy shares of their capital stock of the bank, the possibilities of return in other sectors are even lower? And we have to add to that the fact that business risks in a banking operation are not extremely high compared to risks that take somebody who starts a small business; it seems to me that he should be able to ask for a higher rate of return than what the banks would be entitled to ask for. I would like to know what you think about it.

M. Lafferty: Vous posez là beaucoup de questions et je ne suis pas sûr de toutes les comprendre.

Je pense que l'argument selon lequel les banques ont le droit de faire des profits ne tient pas; elles peuvent, bien sûr, contrôler la croissance de leurs avoirs et depuis deux ans, leurs opérations ne sont pas très claires, car comme nous le soulignons, elles ont emprunté à court terme sur les marchés de

[*Texte*]

instance, here we have the Royal Bank lending to the Thomson organization to acquire eight Hudson Bay Companies, $877 million. The Hudson Bay Company has had to reduce its dividend. It is unlikely the Thomson organization is able from that investment to obtain a return sufficient to pay the interest on that loan. Should the Royal Bank have made that loan in the first place, and if it did, and it is a poor loan, is it entitled to have somebody else, the consumer, subsidize that?

Mr. Duclos: That is what they believe, it seems.

Mr. Lafferty: Well that is what they believe, but I do not think it is a valid case; I do not think it is a valid argument. I think they have to serve the marketplace and if they make the misjudgment, suffer accordingly, pay the penalty. I do not think it should be any other way. Otherwise I do not see how a natural market discipline acts as a correcting process to dissuade these poor judgments in these promiscuous loans which they have been making.

Mr. Duclos: But my basic question is, are they really entitled to high rates of return on the basis that this is required for them to be able to raise more capital, considering the fact that they are competing with other sectors of the economy which are not presenting very attractive rates of return?

Mr. Lafferty: If you look at the record of the Bank of British Columbia and you look at its growth, which has been a very creative operation in British Columbia of a regional bank, you will see that they have had a rights issue almost every year. They have had no difficulty raising capital because they are a profitable operation. They made the operation profitable. And that is the correct pursuit that should be. But if they pursue unprofitable operations, then shareholders will not subscribe. Why should they?

Mr. Duclos: Okay.

Mr. Lafferty: Mr. Hagedorn would like to comment on that.

Mr. Duclos: All right.

Mr. August Hagedorn (Vice-President, Lafferty, Harwood & Partners Ltd.): The difficulty that the banks have had in raising capital and the disfavour with which the shares have been treated in the marketplace are, in our view, not due to the inadequacy of earnings but rather to investor concern over their nest eggs having been levered to the degree that this has occurred in 1981. So leverage is making it difficult for the banks to raise money, not the earnings record.

Mr. Duclos: Okay.

Monsieur Lafferty, la Fédération canadienne des entreprises indépendantes, le groupe de John Bulloch, est venue témoigner devant le Comité. Ils ont souligné la façon dont le système bancaire américain traite les petites entreprises. Ils nous ont dit que contrairement à ce qui se fait au Canada où, en fait, il y a le *prime rate* et où la grande entreprise, habituellement,

[*Traduction*]

l'Euro-dollar. Par exemple, ici nous avons la Banque royale qui prête au groupe Thomson afin que celui-ci se porte acquéreur de huit filiales de la Compagnie de la Baie d'Hudson au coût de 877 millions de dollars. La Compagnie de la Baie d'Hudson a dû réduire ses dividendes. Il est peu probable que le groupe Thomson puisse tirer de cet investissement un profit suffisant pour rembourser l'intérêt de ce prêt. Il faut se demander si la banque royale aurait dû consentir ce prêt, et si elle l'a consenti et qu'il n'est pas rentable, peut-elle faire subir ses pertes à quelqu'un d'autre, à savoir le consommateur?

M. Duclos: C'est précisément ce que semblent croire les banques.

M. Lafferty: Eh bien, justement, c'est ce que semblent penser les banques, mais je ne pense pas que le raisonnement tienne. Les banques doivent servir le marché et si les gestionnaires font des erreurs de jugement, les banques doivent en souffrir. Il n'y a pas d'autre façon de faire, je crois. Autrement, je ne vois pas comment la discipline normale du marché peut servir de moyen de correction pour ces erreurs de jugement faites à l'égard des prêts consentis par les banques.

M. Duclos: Mais fondamentalement, les banques ont-elles vraiment droit à des taux de profit élevés parce qu'elles en ont besoin pour augmenter leur capital, compte tenu qu'elles font concurrence à d'autres secteurs de l'économie qui n'offrent pas des taux de rendement très intéressants?

M. Lafferty: Si on se reporte à l'expérience de la «Bank of British Columbia», si on regarde sa croissance, qui montre bien que cette banque régionale de la Colombie-Britannique est très dynamique, on voit qu'elle émet des droits de souscription d'actions presque tous les ans. Elle n'a aucune difficulté à augmenter son actif, car elle est rentable. Les gestionnaires de cette banque ont fait en sorte qu'elle soit rentable. C'est ainsi que le marché doit fonctionner. Si les gestionnaires n'essayaient pas d'être rentables, les actionnaires n'achèteraient pas d'actions. Pourquoi le feraient-ils?

M. Duclos: D'accord.

M. Lafferty: M. Hagedorn aimerait ajouter quelque chose.

M. Duclos: Faites.

M. August Hagedorn (vice-président, *Lafferty, Harwood & Partners Ltd.*): Le problème auquel les banques se heurtent pour augmenter leur actif et le peu d'intérêt accordé aux actions bancaires sur les marchés ne sont non pas imputables à l'absence de profit, mais plutôt au fait que l'investisseur ne veut pas que son portefeuille soit tripoté comme ce fut le cas en 1981. Donc, c'est précisément le rapport actif-avoir qui fait que les banques ont de la difficulté à trouver de l'argent, ce n'est pas le taux de rendement.

M. Duclos: D'accord.

Mr. Lafferty, we have heard here in committee the Canadian Federation of Independent Business, Mr. John Bulloch's group. The CFIB has told us how the American banking system deals with small businesses. In Canada, we have the prime rate with large businesses being slightly more than the prime rate, whereas the smaller business is paying a higher

[*Text*]

paie un taux légèrement supérieur au *prime rate*, alors que l'entreprise plus petite ou moyenne paie un taux plus élevé parce que, prétend-on, le risque d'affaires est habituellement plus élevé pour une petite et moyenne entreprise, aux États-Unis, au contraire, il semblerait que les banques traitent mieux les petites entreprises; elles leur chargent un taux d'intérêt inférieur à celui qu'elles chargent aux grandes entreprises, parce que les petites et moyennes entreprises ont toujours été leurs clients traditionnels et sont leurs clients de l'avenir. Alors que dans le cas des grandes entreprises, ce sont des clients temporaires; elles ont recours aux prêts bancaires seulement depuis quelque temps, soit depuis que le marché à long terme, le marché obligataire, est en difficulté. Est-ce que vous pensez qu'une telle situation est essentiellement le résultat d'une plus forte concurrence? Je crois qu'il y a 14,000 ou 15,000 banques aux États-Unis. Est-ce que c'est une idée qui vous attire, soit d'en arriver à accroître le nombre de banques? Et est-ce que vous pensez que les petites et les moyennes entreprises pourraient bénéficier d'une plus grande concurrence?

• 1020

Mr. Lafferty: In our brief which we presented in 1965 we suggested that there should be a limit on the size to which the three major banks at that time had 90 per cent of the assets while new banks were allowed to come through. As you know, for many years new banks in Canada were obstructed from coming through by the Senate, and there were banking lobbies in the Senate who obstructed the creation of new Canadian banks.

In the United States, as you say, there are 14,000 banks. Many of them as you know are quite small regional banks, and very profitable; but what you have in the states as a result of that is a greater degree of permanency in regional areas. So you have the shareholders, the president and those kinds of people, resident in the local area, operating in the local area and, in many cases their families continue. If the local customer is not satisfied, he can go to another one. But you will find there is permanency in those groups operating in their own regional areas; they know the people in the area. Here we have a bank manager who just gets to know the people; he just becomes familiar with their businesses; then he is transferred. Those businesses have to start again; they have to brief the new manager; he goes around the circuit again; he just becomes familiar with the area, and, well, you do not get a continuing process of growth and development in that regional area. I like that kind of banking system very much.

Mr. Duclos: You like it?

Mr. Lafferty: I do.

Mr. Duclos: Thank you.

The Chairman: Mr. Riis.

Mr. Riis: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Lafferty, you must feel today a bit like a heretic, I think, challenging the most sacred cow of the country, bashing the nation's cathedrals and so on. I must say that you are a refreshing voice.

[*Translation*]

rate because, according to the banks, the risk is higher. In the United States, it is the opposite. The banks would be favourable to small businesses. The interest rate is not as high for small business as it is for larger ones. The American banks recognize that small and medium businesses have been traditionally dealing with them and that they will continue to do so. According to American banks, large businesses are temporary customers who have lately started borrowing money because of the shaky situation in the long-term bond market. Do you think such a situation is mainly due to a stronger competition? There must be some 14,000 to 15,000 banks in the United States; would you be favourable to an increase in the number of banks? Do you think that small and medium businesses could profit from a stronger competition?

M. Lafferty: Dans le mémoire que nous avions préparé en 1965, nous proposions de limiter la taille des trois principales banques et, pour ce faire, il était question de 90 p. 100 de l'actif, ce qui permettait à de nouvelles banques de se créer. Comme vous le savez, pendant de nombreuses années, c'est le Sénat qui a empêché la création de nouvelles banques au Canada. Des intérêts bancaires faisaient pression sur le Sénat pour empêcher la création de nouvelles banques canadiennes.

Aux États-Unis, comme vous l'avez dit, il y a 14,000 banques; parmi celles-ci, un très grand nombre de petites banques régionales qui sont très rentables. Mais ce système favorise la continuité au niveau régional. Vous avez donc les actionnaires, le président, la population locale, le commerce local et, dans de nombreux cas, on respecte des traditions familiales. Le client qui n'est pas satisfait peut changer de banque. Mais dans toutes ces régions, on peut constater une grande continuité, les clients de la région sont connus. Ici, nous avons un gérant de banque qui, dès qu'il commence à connaître les gens, à connaître leurs entreprises, est transféré. Les entreprises en question doivent tout recommencer, mettre au courant un nouveau gérant qui, lui aussi, finira par être transféré dès qu'il connaîtra suffisamment la région. Ce système-là ne fait rien pour assurer la continuité du processus de croissance et de développement d'une région. Personnellement, j'aime beaucoup ce système.

M. Duclos: Vous l'aimez?

M. Lafferty: Oui.

M. Duclos: Merci.

Le président: Monsieur Riis.

M. Riis: Merci, monsieur le président. Monsieur Lafferty, vous devez vous sentir hérétique quand vous remettez en question notre vache la plus sacrée, quand vous ébranlez nos cathédrales, comme vous le faites. Je dois avouer que cela fait plaisir à entendre.

[*Texte*]

The Chairman: You say that to everybody!

Mr. Riis: I have said it more the last two or three days than I have earlier, I must admit. Mr. Chairman. Mr. Lafferty, do you know of any bank which has loaned out 100 per cent of its capital base to one company?

Mr. Lafferty: I think you can find that in the records if you want to look it up.

Mr. Riis: Do you know of any?

Mr. Lafferty: Offhand, I would think both the Royal and the Montreal have. And in the Abitibi takeover. I do not know who financed the acquisition of Canadian International Paper, the CPR, but that is $1 billion. That is a pretty large amount of capital.

Mr. Riis: Thank you. That will give us a clue, anyway, that is for sure. Mr. Lafferty, what do you think is the impact of foreign operations of chartered banks on the Canadian economy with regard to two or three points? I refer to the balance of payments; the government policies implemented to sustain the value of our dollar; the stability of our financial system per se; and the needs of our own domestic borrowers. Can you comment on that?

Mr. Lafferty: I would have been happier had the new 60 banks we have been Canadian banks rather than foreign banks. I say that because, over the evolution of time, I visualize they will first start looking after their own companies. Swiss banks will tend to look after Swiss companies operating in Canada and interact with the Swiss economy, for instance. But, progressively, I think they will become the merchant banks of the future, because they are small; they are flexible; they are entrepreneurial. This is an unhappy situation because we really have what is the creative process within our economy largely within the hands of foreign banks, rather than being in the hands of Canadian banks. I would have liked to have seen more small Canadian banks coming into the system rather than the foreigners. I think the foreigners are certainly entitled to come, because we certainly have been everywhere else and have taken it by divine right, keeping them out of here for so long.

Mr. Riis: What about our foreign operations as they relate to balance of payments and the needs of our domestic borrowers, the stability of our financial system, and the government policies implemented to sustain the value of our dollar?

Mr. Lafferty: Certainly, the Canadian banking operations in New York and London are of major magnitude. They have brought an inflow of capital in the last two or three years which is, and will be, largely sustained I am afraid by the Canadian dollar dropping lower than it has already. Whether or not that is valid, it depends to what purpose or use those funds have been put. My view is that those funds have not been put to good purpose. If they could be put to good purpose, it would be a very creative process.

[*Traduction*]

Le président: C'est ce que vous dites à tout le monde!

M. Riis: Effectivement, je l'ai dit assez souvent depuis deux ou trois jours, il faut le reconnaître, monsieur le président. Monsieur Lafferty, est-ce que vous connaissez une banque qui a prêté 100 p. 100 de son capital à une seule compagnie?

M. Lafferty: Je pense qu'on pourrait trouver cela dans les dossiers.

M. Riis: En connaissez-vous une?

M. Lafferty: A priori, je dirais que la Banque royale et la Banque de Montréal l'ont fait. Il y a eu aussi le rachat en Abitibi. Je ne sais pas qui a financé l'acquisition de *Canadian International Paper*, du CP, mais il s'agissait de 1 milliard de dollars. Cela fait pas mal de capital.

M. Riis: Merci. En tout cas, c'est déjà une indication. Monsieur Lafferty, quels sont à votre avis les effets des opérations étrangères des banques à charte sur l'économie canadienne, et je parle de deux ou trois secteurs particuliers? Je parle de la balance des paiements, des politiques gouvernementales destinées à maintenir la valeur de notre dollar, de la stabilité de notre système financier en soi, enfin, des besoins de nos emprunteurs nationaux. Pouvez-vous développer cette question?

M. Lafferty: J'aurais préféré que les 60 nouvelles banques aient été canadiennes et non étrangères. En effet, je soupçonne qu'avec le temps elles seront portées à s'occuper d'abord de leurs propres compagnies. Les banques suisses seront portées à s'intéresser particulièrement aux compagnies suisses installées au Canada et également à l'économie suisse, entre autres choses. Mais je pense qu'à part cela elles deviendront progressivement les banques marchandes de l'avenir parce que ce sont de petites banques, qu'elles peuvent manoeuvrer plus souplement, qu'elles ont un grand esprit d'entreprise. La situation est regrettable parce que nous confions la majeure partie des courants créateurs de notre économie à des banques étrangères au lieu de confier cette tâche aux banques canadiennes. J'aurais préféré un plus grand nombre de petites banques canadiennes plutôt que des banques étrangères. Je ne conteste pas que les étrangers ont le droit de s'installer ici puisque nous-mêmes, nous sommes allés un peu partout pendant que, par une sorte de droit divin, nous les empêchions de s'installer ici.

M. Riis: Que pouvez-vous me dire de nos opérations à l'étranger à la lumière de la balance des paiements, des besoins des emprunteurs nationaux, de la stabilité de notre système financier et des politiques gouvernementales destinées à maintenir la valeur de notre dollar?

M. Lafferty: L'importance des opérations canadiennes à New York et à Londres ne fait pas le moindre doute. Depuis deux ou trois ans, ces opérations ont provoqué une entrée de capitaux qui est encore favorisé, j'en ai bien peur, par la baisse du dollar canadien et je prévois que cela va continuer. Tout cela dépendra de l'utilisation de ces fonds. A mon avis, ils n'ont pas été utilisés à de bonnes fins. S'il était possible de les utiliser à de bonnes fins, ce serait très productif.

[*Text*]

Mr. Riis: You would subscribe to the theme, then, that our Canadian banks rightfully can be accused of mismanagement?

Mr. Lafferty: I would say that and I would go a little further. I would say that you, the lawmakers, have permitted it to take place, and you have preserved and perpetuated a system which has enabled it to take place.

Mr. Riis: You are not impressed with the work that Mr. Kennett is able to do with his present mandate?

• 1025

Mr. Lafferty: No. I think you will find that the Canadian banking system has always bragged to some extent that they have the Inspector General in their own pockets, and this has always been a . . . they can do as they like. They tell the American banks okay, we will fix you, we can do as we like; we do not have your kind of bureaucracy; we do not have those kinds of things. And I think the Inspector General of Banks, until . . . . I think Mr. Kennett is still paid by The Canadian Bankers' Association, or they are assessed his costs. Well, it is nonsense, he should be in the Department of Finance, and he should be subject to all the natural regulations of the civil service and the government.

Mr. Riis: Mr. Lafferty, would you comment on a point that you touched on in your brief on a number of occasions, on tax shelters available to our banks as compared to other corporations?

Mr. Lafferty: As you know, there has been an inquiry in New York concerning Citicorp. It was taken off the Securities and Exchange Commission; it was finally suppressed by some political influence. I understand it has now been taken up again by the board of Citicorporation itself. But essentially you have, Mr. Riis, movement of profits into tax havens which were not validly organized or initiated in those areas in order to protect those profits from taxes. And one has to assume, looking at the low tax liability of the Canadian banks, that a similar pattern is probably . . . . I think it is undesirable.

Mr. Riis: Do you feel that that level of taxation ought to be considered unacceptable by us?

Mr. Lafferty: Yes. And I still do not understand why you have the auditing system that you have for the banks, whereby an auditor is only there for two years and then he has to move on. With the size of the banks as they are, it is not practical for the auditor to familiarize himself with a bank within a two-year period. And then when he becomes familiar, you bring in a new one; so it means the banks internally control the system.

Mr. Riis: You identify on page 13 of your brief, Mr. Lafferty, the seven items that you believe are illegitimate activities of the banks, or ought to be perhaps considered that, but what per cent of the banks' profits do you think would be related to these areas in total? Can you guess on that?

[*Translation*]

M. Riis: Dans ce cas, pensez-vous qu'on puisse dire que nos banques canadiennes se sont rendues coupables d'une mauvaise gestion?

M. Lafferty: Certainement, et j'irai même plus loin; je dirai que c'est vous, qui êtes chargés de faire les lois, qui êtes à l'origine de cette situation puisque vous avez préservé et protégé un système qui l'a rendue possible.

M. Riis: Vous n'êtes pas tellement impressionné par les travaux de M. Kennett?

M. Lafferty: Non. Vous vous apercevrez probablement que les cercles bancaires canadiens se sont toujours vantés dans une certaine mesure d'avoir l'inspecteur général dans leur poche, et cela a toujours été . . . ils font ce qu'elles veulent. Ils disent aux banques américaines: vous allez voir, nous allons vous régler votre compte, nous pouvons faire ce que nous voulons; nous n'avons pas les mains liées, comme vous, par la bureaucratie, nous n'avons pas ce genre d'obstacle. Et je pense que l'inspecteur général des banques, jusqu'à ce que . . . . c'est toujours l'Association des banquiers canadiens qui paye M. Kennett ou en tout cas qui détermine ses coûts. Cela n'a aucun sens, il devrait travailler pour le ministère des Finances, il devrait être assujetti à toute la réglementation de la Fonction publique et du gouvernement.

M. Riis: Monsieur Lafferty, dans votre mémoire, vous revenez à plusieurs reprises sur les abris fiscaux qui sont utilisés par nos banques et que les autres sociétés n'ont pas?

M. Lafferty: Comme vous le savez, la Société Citicorp a fait l'objet d'une enquête à New York. Elle a été rayée des listes de la Commission Securities and Exchange et finalement abandonnée à la suite de pressions politiques. Je crois que maintenant elle a été reprise par le conseil même de Citicorporation. L'important, monsieur Riis, c'est qu'il est possible de mettre des bénéfices dans des abris ménagés artificiellement, et de ne pas payer de taxes sur ces bénéfices. Étant donné la faible responsabilité fiscale des banques canadiennes, on est forcé de penser que la possibilité . . . c'est regrettable.

M. Riis: Pensez-vous que nous devrions juger inacceptable le niveau d'imposition?

M. Lafferty: Oui. Je n'arrive toujours pas à comprendre la raison d'être de votre système de vérification des banques qui oblige le vérificateur à changer de banque au bout de deux ans. Deux ans, c'est très loin d'être suffisant pour qu'un vérificateur réussisse à se familiariser avec les opérations d'une grande banque. Dès qu'il commence à s'y retrouver, il doit passer à autre chose; finalement, ce sont les banques qui contrôlent le système de l'intérieur.

M. Riis: A la page 13 de votre mémoire, monsieur Lafferty, vous faites une liste de sept activités bancaires qui vous semblent illégitimes ou qui devraient être considérées comme telles; quelle proportion des bénéfices des banques sont attribuables à ces sept types d'activités? Pouvez-vous faire une supposition?

[*Texte*]

Mr. Lafferty: I am not able to determine that.

Mr. Riis: Is it worthwhile considering it? I mean, you identified it. Is it 2 per cent, 20 per cent, or . . . ?

Mr. Lafferty: I have no idea. I think you really have to have access to a bank's books, which we have never had access to, nor are likely to have access to. It depends on what kind of finder's fees they pay for acquisitions. I have no idea who worked out the Canadian International Paper deal, or who got a finder's fee on that as a commission, but on a billion dollars, a finder's fee of 5 per cent is a significant amount of money.

Mr. Riis: Yes.

Mr. Lafferty: Whether they have a 5 per cent fee or not, I do not know what their fees are.

Mr. Riis: Perhaps these are questions we could put to them again.

Mr. Lafferty: Certainly they do have standby fees, and they do have fees for this purpose I think the subsidiary of the Royal Bank in London, which is really a merchant bank owned by the Royal Bank, which could not conduct here but is allowed to conduct in London, would have very substantial commissions or fees earned.

Mr. Riis: Yes. A number of witnesses have suggested, in terms of return on shareholders' equity, that bank profits are not above the average. If they go out and lay out between 17 and 20 per cent over the last decade it is considered to be a reasonable return. In your response to the white paper, and I refer to page 9 of Appendix II to your brief, you maintain, and I want to quote:

> . . . if the return was measured with a proper adjustment for the flow-through of funds in the statement of accummulated appropriations for losses, the banks' earnings on equity would exceed by a wide margin any other industry group in that economy.

I am not able to understand that, Mr. Lafferty, with all due respect. That is my weakness showing through. My question is: Is this statement still valid, and if so, can you explain it in simpler terms to me? I do not understand what it says. You see, we have been hearing witness after witness after witness saying that return on equity is just fine, and you are implying something else.

Mr. Lafferty: Actually I do not have a bank annual statement here, but you will see in their statement that there is appropriation for losses, and then there is a balance which they declare as their earnings. An appropriation for losses is carried through into another account and then carried through from there direct into retained earnings. It is never shown as a profit on the profit and income statement.

[*Traduction*]

M. Lafferty: Non, je ne peux pas déterminer cela.

M. Riis: Est-ce que cela vaut la peine d'être approfondi? C'est vous qui nous l'avez signalé; est-ce que cela représente 2 p. 100, 20 p. 100 . . .

M. Lafferty: Je n'en ai aucune idée. Il faudrait pouvoir consulter les livres d'une banque, ce que nous n'avons jamais pu faire et que nous ne risquons pas tellement de pouvoir faire un jour. Cela dépend des frais de courtage qu'elles payent pour les acquisitions. Je ne sais pas qui s'est occupé de la transaction sur Canadian International Paper; je ne sais pas qui a eu droit à une commission, mais j'imagine que même si elle s'élève à 5 p. 100, sur un milliard de dollars, cela doit faire pas mal d'argent.

M. Riis: Oui.

M. Lafferty: Qu'il y ait une commission de 5 p. 100 ou pas, je ne sais pas à combien s'élèvent ces commissions.

M. Riis: Nous pourrions peut-être poser ces questions aux principaux intéressés.

M. Lafferty: De toute façon, ils ont des commissions fixes et également des commissions sur des transactions particulières; la filiale de la Banque royale à Londres, qui est en fait une banque marchande, appartenant à la Banque royale, ne pouvait pas agir dans ce pays, mais j'imagine qu'elle doit toucher des commissions très substantielles.

M. Riis: Oui. Plusieurs témoins nous ont dit que si l'on se base sur les bénéfices des actionnaires, les profits bancaires ne sont pas au-dessus de la moyenne. Si elle déclare des bénéfices de 17 et 20 p. 100 pour la décennie passée, c'est jugé raisonnable. Dans votre réponse au Livre blanc, et je me réfère à la page 9 de l'annexe II de votre mémoire, vous dites, et je cite:

> . . . si pour mesurer les bénéfices, on faisait le compte des fonds en circulation dans le bilan des acquisitions accumulées en contre-partie des pertes, les bénéfices réalisés par les banques sur les titres qu'elles détiennent dépasseraient largement ceux de n'importe quelle autre industrie de la même économie.

Monsieur Lafferty, je suis désolé, mais c'est quelque chose que je ne comprends pas. Ce sont mes faiblesses qui ressortent. Je vous pose donc cette question: est-ce que vous maintenez cette déclaration et, si oui, pouvez-vous nous la refaire en des termes plus simples? Je ne comprends pas de quoi il est question. Vous comprenez, des témoins innombrables nous ont dit qu'il n'y avait rien à redire aux bénéfices réalisés par les banques sur leurs titres; vous semblez ne pas être d'accord.

M. Lafferty: En fait, je n'ai pas de bilan de banque sous la main, mais si vous en consultez un, vous verrez qu'il y ait question d'acquisition en contre-partie de pertes; il y a ensuite un solde qu'elle considère comme un gain. Une acquisition en contre-partie de pertes passe par un autre compte et est ensuite versée directement au compte des gains fermes. Cela n'apparaît jamais comme un bénéfice dans la déclaration sur les bénéfices et les revenus.

[*Text*]

• 1030

So you have a second floor moving through, which ultimately goes back into the capital of the retained earnings of the bank.

What I am saying there is if you would consolidate those two figures you would find the earnings of the banks were significantly higher than those any other industry. That was written in 1976. So if you took a financial statement for 1975 and took those figures out, you would find how they were put together; but that is how it goes through.

As you know, they have their revenues and they take off their expenses; they have a balanced statement. In their expenses they have an appropriation for losses on the average of five years and then they have another appropriation for losses, which may or may not have occurred, which they take through over here and put on this statement over here. They also take their security profits and losses in there, too; and, of course, anything they recapture the following year, particularly on the bond portfolios, and they write those up. Those are carried through when they come back into the earning statement at the retained earnings. So you have two flows of earnings in effect there. They may not be jibing or on time horizons parallel to each other, but they are both ultimately flowing back into the same pocket.

Mr. Riis: Interesting.

On your earlier statements referring to the monolithic situation within the banking system and your very harsh criticisms for the concentration of power not necessarily in the best interests of Canada or Canadians, I was curious to hear that, having described the status quo, you would not entertain the proposal put forward last evening of a nationalized banking system, which would obviously be in the best interests of Canadians or the consumers, as opposed to the concentration of financial or capital power. Are you saying that our present system, Mr. Lafferty, is better than, let us say, the system we would find today in France?

Mr. Lafferty: I think the free enterprise system is preferable to the socialist or what I would call a Marxist system, where you have ownership of the production . . . by the people. I do not think it is workable. If you have only one—

Mr. Riis: You have said that it is not a free enterprise system—if anything, that the banking system of Canada is certainly not that.

Mr. Lafferty: Canada is not a free enterprise system. We are arguing it should be a free enterprise system and it should not have the political protection that it has historically had and which you as parliamentarians have preserved.

Mr. Riis: In your brief, you identify these problems and these areas where we ought to be critical as parliamentarians.

[*Translation*]

C'est donc un second palier qui intervient et qui finalement réintègre le capital des gains fermes de la banque.

J'essaie de vous expliquer que si vous faisiez la somme de ces deux chiffres, vous constateriez que les gains des banques dépassent de beaucoup ceux des autres industries. Ce texte date de 1976; si vous prenez un bilan financier pour 1975, vous verriez assez facilement comment cela fonctionne.

Comme vous le savez, les banques ont leurs revenus et elles déduisent leurs dépenses; cela donne un bilan équilibré. Au titre des dépenses, elles déclarent des acquisitions en contre-partie de pertes sur une moyenne de cinq ans; elles ajoutent ensuite d'autres acquisitions en contre-partie de pertes, réelles ou pas, qu'elles font passer par ce compte-là pour les inscrire ensuite dans ce bilan. Elles prennent également les profits et pertes sur leurs titres qui se trouvent ici aussi et puis, bien sûr, tout ce qu'elles peuvent récupérer l'année suivante, en particulier les portefeuilles d'obligations et elles ajoutent tout cela. Tout cela est réinscrit automatiquement comme gains acquis dans le bilan des gains. Autrement dit, les gains passent par deux canaux différents. Ils ne coïncident pas forcément et ne circulent pas non plus parallèlement, mais ils finissent tout de même toujours par aboutir dans la même poche.

M. Riis: Intéressant.

Dans la première partie de vos déclarations vous parliez de la situation monolithique du système bancaire et vous critiquiez très sévèrement cette concentration de pouvoirs, jugeant qu'elle ne servait pas forcément les intérêts du Canada ou de sa population. Cela m'a particulièrement intéressé parce qu'après avoir expliqué le statu quo, vous avez déclaré que vous étiez contre l'idée d'un système bancaire nationalisé qui a été proposée hier soir; or, c'est une mesure qui irait forcément dans le sens des intérêts de la population et des consommateurs, plus en tout cas qu'une concentration du pouvoir financier ou du capital. Monsieur Lafferty, pensez-vous que notre système actuel soit préférable au système français, par exemple?

M. Lafferty: Je préfère le système de la libre entreprise au système socialiste, que j'appellerai le système marxiste et qui autorise la propriété de la production . . . par la population. A mon avis, cela ne peut pas fonctionner. Si vous n'avez qu'une . . .

M. Riis: Vous avez dit qu'il ne s'agissait pas d'un régime de libre entreprise, que c'était la dernière chose qu'on pouvait dire du système bancaire canadien.

M. Lafferty: Le Canada n'a pas un régime de libre entreprise. Nous prétendons justement qu'il faudrait instaurer un tel régime, abandonner la protection politique dont les banques ont toujours bénéficié et que vous, parlementaires, avez préservée.

M. Riis: Dans votre mémoire vous attirez notre attention à nous, parlementaires, sur les problèmes et les secteurs que nous

[*Texte*]

Can you provide for us, in a nutshell, some of the things you feel we should be changing. In other words, what are your recommendations? Implicitly, they come through in your brief, but they are not particularly precise.

Mr. Lafferty: Our principal one has been, of course, the interlocking directors. We do not think officers of the bank should be sitting on outside corporations. They are using the inside knowledge of their bank either for the benefit of their corporation or there is a natural conflict.

Mr. Riis: This is the intelligence system that you referred to?

Mr. Lafferty: That is right. And it is totally . . . . Instead of doing their own work and working in the marketplace and serving the consumer, they would find their own intelligence there by finding out what the consumer wanted and what he did not want, instead of designing what the consumer should or should not have.

I will give you an illustration of the difficulties small businesses have. When we put out our first brief in 1965, the president of one of the banks was so furious that we were, from then on—get him out of the business.

Mr. Riis: You?

Mr. Lafferty: Yes. We made four applications to the Toronto Stock Exchange for admission and we got turned down four times.

Mr. Riis: That is a pretty interesting example. Mr. Lafferty—

The Chairman: Your last question.

Mr. Lafferty: You have another cartel underneath there. You have the Investment Dealers' Association of Canada, which you people have also preserved. You have preserved the service industry in Canada, cartels and—

Mr. Riis: Could you shed some light—

The Chairman: Your last question, Mr. Riis.

Mr. Riis: Yes, thank you. With the participation of Canadian banks in the international field, are there any concerns that we ought to have as a result of this extended operation in terms of our domestic financial community?

Mr. Lafferty: I think there are obviously serious problems in the international field. Certainly the Austrian banks—

Mr. Riis: The impact on ourselves here in Canada.

Mr. Lafferty: Well, internationally, it will be a domino effect when it takes place.

Mr. Riis: Could you elaborate, please?

Mr. Lafferty: These will be, of course, the sovereign countries, principally Poland and the eastern bloc. There is no prospect of Poland's ever being able to pay those loans they have created. The Falkland situation is going to create a new situation in the Argentine. You have $34 billion down there

[*Traduction*]

devons remettre en question. Pouvez-vous nous faire le résumé de ce que nous devrions changer, autrement dit, quelles sont vos recommandations? Elles sont sous-entendues dans votre mémoire, mais elles manquent de précision.

M. Lafferty: Une de nos principales recommandations est évidemment de supprimer le cumul des charges. Nous pensons que les directeurs de banques ne devraient pas être autorisés à siéger dans d'autres conseils d'administration. Ils utilisent des informations dont ils disposent dans leur banque pour favoriser leurs sociétés; le conflit est évident.

M. Riis: C'est le système d'intelligence dont vous avez parlé?

M. Lafferty: Exactement. C'est parfaitement . . . au lieu de faire leur travail et de servir les intérêts des consommateurs sur le marché, ils s'informent pour leur propre compte, cherchent à déterminer ce que le consommateur veut, ce qu'il ne veut pas, au lieu de concevoir ce que le consommateur devrait avoir ou ne pas avoir.

Je vais vous donner un exemple des difficultés auxquelles se heurtent les petites entreprises. Quand nous avons publié notre premier mémoire en 1965, le président d'une des banques était tellement furieux qu'il avait résolu de nous éliminer.

M. Riis: Vous?

M. Lafferty: Oui. Nous avons fait quatre demandes d'entrée à la Bourse de Toronto et toutes les quatre ont été rejetées.

M. Riis: Voilà un exemple intéressant. Monsieur Lafferty . . .

Le président: C'est votre dernière question.

M. Lafferty: Il y a un autre cartel là dessous. Il y a aussi l'association des courtiers en valeurs du Canada que vous avez protégée. Vous avez protégé l'industrie des services au Canada, les cartels et . . .

M. Riis: Pourriez-vous expliquer . . .

Le président: C'est votre dernière question, monsieur Riis.

M. Riis: Oui, merci. Pensez-vous que nous soyons justifiés de nous inquiéter pour notre système financier intérieur, à cause de l'expansion des banques canadiennes sur le marché international?

M. Lafferty: Cela pose de graves problèmes, qui sont évidents. Les banques autrichiennes, en tout cas . . .

M. Riis: Je parle des répercussions pour nous, ici au Canada.

M. Lafferty: A mon avis, cela va provoquer un effet domino sur la scène internationale.

M. Riis: Pouvez-vous développer cela?

M. Lafferty: Les pays en cause seront les pays souverains, surtout la Pologne et le Bloc de l'est. La Pologne n'a aucune chance de pouvoir rembourser un jour ses emprunts. En Argentine, le conflit des Falklands va créer une nouvelle situation. Vous avez 34 milliards de dollars là-bas et les

[*Text*]

and the Canadian banks would be exposed there. But it would be the domino effect.

• 1035

What is going to happen is that there is going to be a shortage of these short-term funds. There is illiquidity in the United States because of the deficit in the U.S. budget. So there is competition for these short-term deposits, which will escalate the interest rates; people will not be able to pay and this will fracture the system progressively. And ahead you are going to have very real problems in this country as social lawmakers as to how you are going to handle it.

Mr. Riis: What do you mean by fracture, just to clarify the earlier point, Mr. Lafferty?

Mr. Lafferty: Fractures are just a fracturing of the credit structures, an inability . . . where the credit structures fracture and they have a domino effect, and people are not able to pay as a result.

Mr. Riis: And the result of that is . . . .

Mr. Lafferty: Like a piece of steel. It fractures and it breaks and it snaps.

Mr. Riis: So our system will snap or break eventually?

Mr. Lafferty: Fracture.

The Chairman: Financial collapse, Mr. Riis,

Mr. Riis: I am just curious as to when it is going to take place so that I can get my shares out of whatever is . . . .

Mr. Lafferty: You will see a reference in our piece of 1965 to Herbert Hoover's memoirs. He attributes the last depression, and there is a quotation in there to similar conditions that prevailed in the banking system at that time.

The Chairman: Thank you, Mr. Riis. Mr. Berger.

Mr. Berger: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Lafferty, on page 7 of your brief, you say:

> It is contended by some that it is within the national interest for the banks to finance the takeover of Canadian energy companies owned by foreign investors.
>
> We do not find this activity creative investing. Nor is it helpful to small businesses in Canada.

Are you saying that this lending activity was non-productive?

Mr. Lafferty: That would be my view.

Mr. Berger: Are you therefore disagreeing with the bank's lending activities, or are you disagreeing with the National Energy Program?

Mr. Lafferty: I am disagreeing with the takeover use of bank funds, with the takeover of things like Canadian Petrofina or Petro-Canada. That is an expenditure of a billion

[*Translation*]

banques canadiennes vont se trouver en danger. Ce sera l'effet domino.

Il y aura pénurie de fonds à court terme. Il y a absence de liquidités aux États-Unis à cause des déficits dans le budget américain. Par conséquent, il y a concurrence pour ces dépôts à court terme; à cause de cela les taux d'intérêt augmentent, les gens ne pourront rembourser et le système se démolira progressivement. Pour finir vous qui êtes les législateurs de la société, vous aurez bien du mal à régler ce problème, vous allez au-devant de difficultés.

M. Riis: Vous dites que le système va se démolir, monsieur Lafferty. Pourriez-vous préciser votre pensée?

M. Lafferty: Ce sont les structures de crédit qui vont se démolir, il y aura une incapacité . . . lorsque les structures de crédit s'effondrent, il y a un effet de domino et, par voie de conséquence, les gens ne peuvent plus rembourser.

M. Riis: Et le résultat, c'est que . . .

M. Lafferty: C'est comme un morceau d'acier, qui se rompt, se brise net.

M. Riis: Et notre système va finalement se briser net, se rompre?

M. Lafferty: Oui.

Le président: Ce sera un effondrement financier, monsieur Riis.

M. Riis: Je serais curieux de savoir quand cela va arriver, pour que je puisse retirer mes actions de quel que soit . . . .

M. Lafferty: Vous verrez qu'on y fait allusion dans notre exposé de 1965 concernant le mémoire Herbert Hoover. Il attribue la dernière dépression, ce document comporte une citation concernant des conditions semblables qui avaient cours dans le système bancaire à l'époque.

Le président: Merci, monsieur Riis. Monsieur Berger.

M. Berger: Merci, monsieur le président. Monsieur Lafferty, vous dites à la page 7 de votre mémoire ce qui suit:

> Certains prétendent qu'il est de l'intérêt national pour les banques de financer la mainmise de compagnies d'énergie canadiennes appartenant à des investisseurs étrangers.
>
> Nous ne voyons pas cette activité comme étant créatrice sur le plan des investissements. Elle n'aide pas non plus les petites entreprises au Canada.

Prétendez-vous que cette activité de prêts a été non productive?

M. Lafferty: C'est mon avis.

M. Berger: Donc vous désapprouvez les activités de prêts des banques, ou le programme énergétique national?

M. Lafferty: Je désapprouve l'utilisation des fonds bancaires pour les mainmises, ou la mainmise notamment de *Canadien Petrofina ou Petro-Canada. Il s'agit de dépenses de milliards*

[*Texte*]

dollars plus to acquire an operating company for some chauvinistic purpose. It is not creative capital.

Mr. Berger: You say it is some chauvinistic purpose, but I happen to live in the east end of Montreal and happen to have my constituency in the east end of Montreal. I do not care—it may have cost a few dollars, and there are other advantages to it—but I am telling you that when it comes to our fights with the péquistes I like to see that nice, white, mapleleaf flag on our highways. You say it is chauvinistic. I disagree with you. Therefore, what you are saying is that you disagree with the National Energy Program. Is that correct?

Mr. Lafferty: I am saying that I do not agree with the National Energy Program. I do not.

Mr. Berger: You do not agree with it?

Mr. Lafferty: I do not.

Mr. Berger: How do you, therefore, buy back Canadian . . . or how are we going to get away from the large extent of foreign ownership in this country if we do not buy it back? Are you suggesting that we confiscate the assets?

Mr. Lafferty: No. My position is that it should not have occurred in the first place. Secondly, it was the lawmakers who permitted the Americans to come in here, because you allowed them to write off—

Mr. Berger: You permitted it. I was not around here in those days. I just got here a year or so ago.

Mr. Lafferty: Okay. We, as Canadians, permitted them to write off their exploration expenses against any source of income.

Mr. Berger: Well, how do you suggest you reverse this situation now?

Mr. Lafferty: How are we going to reverse the situation?

Mr. Berger: Yes.

Mr. Lafferty: I do not think you can, except perhaps by limiting their size. But I do not think you can confiscate them or take them over. I do not think you should . . . .

Mr. Berger: How do you suggest we limit their size?

Mr. Lafferty: You limit the size of assets any one company can acquire, any foreign company.

Mr. Berger: Yes. Fine.

You then say, on page 8 of your brief:

> . . . that if these billions of dollars had been directed to creative investing . . . it would not have been necessary for interest rates in Canada to escalate with U.S. interest rates . . .

[*Traduction*]

de dollars en plus de l'acquisition d'une compagnie en exploitation à des fins chauvinistes. Ce n'est pas du capital créateur.

M. Berger: Vous avez dit que c'était à des fins chauvinistes, il se trouve que je vis dans l'Est de Montréal où se trouve ma circonscription. Cela ne me fait rien—cela a peut-être coûté quelques dollars, il y a d'autres avantages à la situation, mais je vous avoue que lorsqu'il s'agit de nos lutter contre les péquistes, j'aime bien voir flotter ce beau drapeau blanc à feuille d'érable rouge le long de nos autoroutes. Vous dites que c'est du chauvinisme, je ne suis pas d'accord avec vous. Par conséquent, vous dites n'être pas d'accord avec le programme énergétique national, n'est-ce pas?

M. Lafferty: Je dis que je désapprouve le programme énergétique national. Parfaitement.

M. Berger: Vous le désapprouvez?

M. Lafferty: Oui.

M. Berger: Comment donc racheter ce qui est canadien . . . comment échapper à cet important secteur de propriétés étrangères au pays, si nous ne les rachetons pas? Proposez-vous que nous confisquions leurs biens?

M. Lafferty: Non. A mon avis cela n'aurait jamais dû se faire. Deuxièmement, ce sont les législateurs qui ont permis aux Américains de venir ici, car vous leur avez permis d'annuler . . . .

M. Berger: Vous l'avez permis. Je n'étais pas là à l'époque. Je ne suis ici que depuis un an à peu près.

M. Lafferty: Très bien. Nous, en tant que Canadiens, avons permis de déduire leurs dépenses d'exploration des sources de revenu.

M. Berger: Comment prétendez-vous renverser maintenant cette situation?

M. Lafferty: Comment nous allons renverser la situation?

M. Berger: Oui.

M. Lafferty: Je ne pense pas qu'on puisse le faire, sauf peut-être en limitant la taille de ces sociétés. Je ne crois pas que l'on puisse confisquer leurs biens ou procéder à une mainmise. Je ne pense pas que vous devriez . . . .

M. Berger: Comment pouvons-nous à votre avis limiter leur taille?

M. Lafferty: Vous pouvez limiter la taille de l'actif qu'une compagnie peut acquérir, de n'importe quelle compagnie étrangère.

M. Berger: Oui, d'accord.

Vous dites également, à la page 8 de votre mémoire, et je cite:

> . . . si ces milliards de dollars avaient été orientés dans des investissements créateurs . . . il n'aurait pas été nécessaire que les taux d'intérêt au Canada montent en même temps que les taux américains . . . .

[*Text*]

What would Canadian interest rates be today if these takeovers had not taken place in the last year? What would interest rates be today?

Mr. Lafferty: Maybe you would have had a strong Canadian dollar and it would not have been necessary to hold the Canadian dollar by raising interest rates.

Mr. Berger: Is it your view that these billions of dollars of loans have any effect on the Canadian money supply and on the efforts of the Bank of Canada to monitor the money supply?

Mr. Lafferty: They have obviously had some impact and some effect because of an inflow of capital.

Mr. Berger: Yes. On page 8 you say:

> The Inspector General of Banks, to our knowledge, never said a word publicly about this banking activity.

That is the takeovers you are referring to. And then you said:

> It was only finally put to rest when the president of one of the Canadian banks went directly to the Minister of Finance and told him what was happening.

• 1040

Who was that courageous bank president that went and owned up to the Minister of Finance about the horrendous things that were taking place?

Mr. Lafferty: I think I am correct to say it was Mr. Frazee of the Royal Bank.

Mr. Berger: Why would he have put an end to this practice which was so much in his interest and which was allowing him to extend his influence into every household in the nation?

Mr. Lafferty: I think you should direct the question to him rather than ask me.

Mr. Berger: Okay. If our banking system is so stifling in Canada, how do you explain the successes of companies like Mitel, to name one?

Mr. Lafferty: Oh, I think there are successful companies in Canada, but they are few and far between.

Mr. Berger: Few and far between. I could name dozens of them for you.

On page 9 of your brief, you list a number of companies that have taken over others, and I see a number of them there that I would classify as entrepeneurs in the strict sense of the word. You have a company like Ivaco there. What is the matter with Ivaco taking over Florida Wire & Cable?

Mr. Lafferty: I do not say there is anything .... If it is a creative process, I think it is good, but—

Mr. Berger: What is uncreative about it? You have put it in that list; you are implying that it is uncreative.

[*Translation*]

Quels seraient les taux d'intérêt aujourd'hui si ces mainmises n'avaient pas eu lieu l'an passé?

M. Lafferty: On aurait peut-être un dollar canadien fort, et il n'aurait pas été nécessaire de le soutenir en augmentant les taux d'intérêt.

M. Berger: Êtes-vous d'avis que ces milliards de dollars de prêts ont affecté la masse monétaire canadienne et les efforts de la Banque du Canada pour contrôler cette masse monétaire?

M. Lafferty: Ils ont certainement eu un effet et un impact, à cause de l'entrée de capitaux.

M. Berger: Oui. Vous dites encore à la page 8 et je cite:

> L'Inspecteur général des banques n'a jamais parlé publiquement, à notre connaissance, de cette activité bancaire.

Il s'agit des mainmises auxquelles vous avez fait allusion. Vous dites ensuite:

> On a finalement vidé la question lorsque le président d'une des banques canadiennes s'est adressé directement au ministre des Finances pour lui raconter ce qui se passait:

Qui était le courageux président de banque qui s'est présenté au ministre des Finances et lui a révélé les choses horribles qui se passaient?

M. Lafferty: Je crois qu'il s'agissait de M. Frazee de la Banque Royale.

M. Berger: Pourquoi a-t-il mis fin à cette pratique qui était certainement dans son intérêt et qui lui permettait d'étendre son influence dans chaque foyer du pays?

M. Lafferty: Je crois que vous devriez lui poser la question directement plutôt qu'à moi.

M. Berger: Bien. Si le système bancaire est si oppressant au Canada, comment expliquez-vous les succès des compagnies comme Mitel, pour n'en nommer qu'une?

M. Lafferty: Oh, je crois qu'il y a des compagnies qui ont du succès au Canada, mais elles sont rarissimes.

M. Berger: Rarissimes, dites-vous, je pourrais vous en nommer une douzaine.

Vous mentionnez à la page 9 de votre mémoire un certain nombre de compagnies qui en ont racheté d'autres, et j'en vois quelques-unes ici qu'on pourrait classer comme entrepreneurs dans le sens strict du mot. Il y a par exemple la compagnie Ivaco, comment se fait-il qu'elle rachète *Florida Wire & Cable*?

M. Lafferty: Je ne prétends pas que ... s'il s'agit d'un processus créateur, c'est bon à mon avis, mais ...

M. Berger: Qu'est-ce qui serait non créateur dans cette compagnie? Vous l'avez placée dans cette liste, vous laissez entendre qu'elle est non créatrice.

[*Texte*]

Mr. Lafferty: We put it in the list to show where bank loans have been used.

Mr. Berger: Well, so what.

Mr. Lafferty: It would be more creative if Ivaco would come into Canada and put up another steel plant, or its foundations, and competed, and served the marketplace here.

Mr. Berger: Yes. You also talked about the steel plants in Hamilton, and so on and so forth, and how another steel plant could not get started. Well, Ivaco has just established itself—

Mr. Lafferty: In the United States.

Mr. Berger: —in Canada and in the United States, and has established an integrated steel company, through resources and through imagination and skill and so forth. You are somehow implying that there is something insidious about that.

Mr. Lafferty: No. Ivaco is a very entrepeneurial operation and has been.

Mr. Berger: Yes. You talked about the steel company that could not get going. Were you talking about a hypothetical kind of thing?

Mr. Lafferty: I was just giving an illustration.

Mr. Berger: What about the oil industry? Were banks not tripping over each other several years ago to have oil companies as their clients? Therefore, does this not negate your comment . . . ? Does each chartered bank own an oil company? You said they all own steel companies. Do they all own oil companies?

Mr. Lafferty: I am sorry; I do not follow.

Mr. Berger: You said that the chartered banks each own steel companies.

Mr. Lafferty: Oh, I see. Do they all have affiliations with oil companies?

Mr. Berger: Yes.

Mr. Lafferty: Yes, they did.

Mr. Berger: Then, why were they trying to get additional clients?

Mr. Lafferty: This is at a later stage. I was referring to my brief in 1965, when there were three major banks who had 90 per cent of the assets and had their own fiefdoms. In those days, Imperial Oil was Royal Bank and Gulf, I guess, was . . . .

Mr. Berger: Why were they going out and lending to all of these junior oil companies in Alberta—

Mr. Lafferty: That was a subsequent—

Mr. Berger: —if they already controlled it all?

Mr. Lafferty: They did not control it all.

Mr. Berger: But you just said that they did.

[*Traduction*]

M. Lafferty: Nous l'avons placée dans la liste pour montrer où les prêts bancaires ont été utilisés.

M. Berger: Eh bien, et après?

M. Lafferty: Ce serait davantage créateur si Ivaco venait au Canada installer une autre aciérie, ou si elle fondait un établissement pour concurrencer et servir le marché ici.

M. Berger: Oui. Vous avez également mentionné des aciéries à Hamilton, et d'autres choses encore, et souligné comment une autre aciérie n'a pu démarrer. Eh bien Ivaco vient de s'installer . . .

M. Lafferty: Aux États-Unis.

M. Berger: . . . au Canada et aux États-Unis, en créant une compagnie d'acier intégrée, en utilisant des ressources, de l'imagination, de la compétence et quoi d'autre encore. Vous laissez entendre qu'il y a quelque chose d'insidieux dans cette situation.

M. Lafferty: Non. Ivaco est une exploitation qui fait traditionnellement preuve d'esprit d'entreprise.

M. Berger: Oui. Vous avez mentionné des aciéries qui n'ont pas pu démarrer. S'agissait-il de compagnies hypothétiques?

M. Lafferty: Je ne faisais que donner un exemple.

M. Berger: Qu'en est-il de l'industrie pétrolière? Est-ce que les banques ne se bousculaient pas il y a quelques années pour avoir comme clients ces compagnies pétrolières? Par conséquent, est-ce que ça ne contredit pas vos remarques? Est-ce qu'une compagnie pétrolière n'appartient pas à chaque banque à charte? Vous avez dit que les banques avaient toutes des aciéries. Ont-elles également toutes des compagnies pétrolières?

M. Lafferty: Excusez-moi, je ne vous suis pas.

M. Berger: Vous avez dit que les banques à charte avaient toutes des aciéries.

M. Lafferty: Oh je vois. Est-ce qu'elles ont toutes des affiliations avec les compagnies pétrolières?

M. Berger: Oui.

M. Lafferty: Oui, elles en avaient.

M. Berger: Pourquoi donc essayaient-elles d'obtenir de nouveaux clients?

M. Lafferty: C'était un peu plus tard. J'y faisais allusion dans mon mémoire de 1965, alors qu'il y avait trois banques importantes qui détenaient 90 p. 100 des actions et qui avaient leurs propres fiefs. À l'époque, *Imperial Oil* c'était la Banque Royale et *Gulf*, c'était je crois . . .

M. Berger: Pourquoi prêtaient-elles à toutes ces compagnies pétrolières débutantes en Alberta . . .

M. Lafferty: C'était suite à . . .

M. Berger: . . . si elles les contrôlaient toutes déjà?

M. Lafferty: Elles ne les contrôlaient pas toutes.

M. Berger: Mais vous venez de dire que c'était le cas.

[*Text*]

Mr. Lafferty: No, they had one in each of their systems at that time.

Mr. Berger: So, then, why would they have gone out and lent money to all of these new junior oil companies?

Mr. Lafferty: I do not think we have the question quite clear or my answer is not quite clear. I was referring to my brief in 1965—or our brief in 1965—in which we outlined the three fiefdoms of the world, the three banks who had 90 per cent of the assets. Now we have five banks who have 90 per cent of the assets. So that, to some extent, over—

Mr. Berger: Ninety per cent of what assets?

Mr. Lafferty: Of the Canadian banking assets.

Mr. Berger: Yes, but my point is—

Mr. Lafferty: Since then, there has been some evolution from three banks to five banks with 90 per cent of the assets. So there has been some breaking down between that 1965 to 1982 period.

Mr. Cornwell: I believe Mr. Berger's question is: Why are the Canadian banks extending credit to these new oil and gas concerns? We know in the oil and gas business, if you drop a hole and it is a successful hole, it could make that company, which discovered the well, the largest company in the oil industry overnight, if it is a very large find. Mr. Berger asked: Why are the Canadian banks tripping over each other to extend credit to these new oil and gas companies if each one of them has an affiliation . . . that they do not want to break the ties with Imperial Oil and Royal Bank. And yet, the Royal Bank is trying to get the Dome account.

• 1045

Mr. Lafferty: I think if you look at the oil industry, you will see that the acreage breaks down into a different ownership and, therefore, there is no competition between one piece of acreage and another piece of acreage, so they are not really acting in confict with whatever their own affiliation or company affiliation would be. They would be on the marketing and distribution side but on the exploration side, they would not. As you know, the oil industries are all in partners with each other, so there you are not really in competition in a marketing sense. You may be in competition originally to acquire the acreage, but once you have acquired access to the acreage, you bring in whoever partners you can who are willing and who believe in your seismic work, who would like to participate, so there is not a competition or a conflict there. But I think why the banks lent money there is that if they did not lend money, the United States bank would lend money.

Mr. Berger: Does that mean that the major oil companies are going to bail out the rest of the oil industry because they are all partners? Does that mean that there will not be a major bankruptcy in the Canadian oil industry because they are going to be bailed out by each other?

[*Translation*]

M. Lafferty: Non, elles en avaient une dans chacun de leurs réseaux à l'époque.

M. Berger: Ainsi, pourquoi les banques ont-elles prêté de l'argent à toutes ces nouvelles compagnies pétrolières débutantes?

M. Lafferty: Je ne crois pas que la question soit claire ou c'est ma réponse qui ne l'est pas. Je faisais allusion à mon mémoire de 1965—ou un autre mémoire de 1965—dans lequel nous avons mentionné les trois fiefs du monde, les trois banques qui détenaient 90 p. 100 des actions. Nous avons maintenant cinq banques qui détiennent 90 p. 100 de ces actions. Par conséquent, jusqu'à un certain point, depuis . . .

M. Berger: 90 p. 100 de quelles actions?

M. Lafferty: Des actions du système bancaire canadien.

M. Berger: Oui, mais ma question est . . .

M. Lafferty: Depuis cette époque, on est passé de trois banques à cinq qui détiennent 90 p. 100 des actions. Il y a donc eu nouvelle répartition entre 1965 et 1982.

M. Cornwell: Je crois que la question de M. Berger est la suivante: pourquoi les banques canadiennes ont-elles accordé du crédit à ces nouvelles compagnies de gaz et de pétrole? Nous savons que dans le domaine du gaz et du pétrole, si on creuse un trou et qu'il produit, la compagnie prospectrice devient le plus grosse compagnie de l'industrie du pétrole du jour au lendemain, si la découverte est très importante. M. Berger vous a demandé: pourquoi les banques canadiennes se bousculent pour accorder du crédit à ces nouvelles compagnies de gaz et de pétrole, si chacune d'elles avait une affiliation . . . qu'elles ne veulent pas rompre les liens entre *Imperial Oil* et la Banque royale. Pourtant, la Banque Royale essaye d'obtenir la comptabilité de la compagnie Dome.

M. Lafferty: Prenez l'exemple de l'industrie pétrolière. Diverses concessions sont données et, par conséquent, il n'y a pas de concurrence entre les propriétaires de ces diverses concessions, si bien qu'ils ne sont pas en conflit avec leur propre société ou la société mère. En ce qui concerne la commercialisation et la distribution, mais non pas la prospection, ils le sont. Comme vous le savez, toute l'industrie pétrolière est formée de sociétés, si bien qu'il n'y a pas vraiment de concurrence pour ce qui est de la commercialisation. Il y a peut-être concurrence au départ quand il s'agit d'acquérir une concession mais une fois cela fait, on peut faire appel à n'importe quel associé pour le travail de seismographie et quiconque souhaite participer, peut le faire, ce qui supprime toute concurrence ou conflit. Si les banques ont décidé de prêter dans ce cas-là, c'est parce que si elles ne l'avaient pas fait, la banque américaine l'aurait fait.

M. Berger: Cela signifie-t-il que les grandes sociétés pétrolières parce qu'elles sont toutes associées, vont tirer d'affaire le reste de l'industrie pétrolière? Cela signifie-t-il qu'une faillite importante dans l'industrie pétrolière canadienne sera évitée parce que toutes les sociétés vont se serrer les coudes?

[*Texte*]

Mr. Lafferty: I would not suggest that.

Mr. Berger: Because you said that they are all partners anyway.

Mr. Lafferty: The problem is on the exploration side but not necessarily on the major production or development side. You are inferring that the Beaufort Sea and the Dome Petroleum situation, it is only a United States major who could afford to bail that one out and it would not be permitted presumably by the Canadian government.

Mr. Berger: Mr. Lafferty, I think you have raised a number of matters here which could be of concern to this committee, if not today, at some time in the future. I think the matter of the interlocking directors should be of concern to us and to all Canadians, but I quite frankly feel that I do not agree that your brief is a breath of fresh air. It is a breath of hot air and I think you do yourselves a great disservice—

Mr. Lafferty: That is my choice.

Mr. Berger: I think you do yourselves a great disservice by making all sorts of unfounded a great disservice by making all sorts of unfounded allegations and by putting in a lot of unsubstantiated charges in your brief. On pages 13 and 14 you refer to a lot of practices which you say banks are engaged in. You say:

> Merely because they are operating in foreign territory should not relieve them from the Canadian laws governing their activities.

Well, it so happens, to use the first example that you have got:

> Underwriting commissions and merchant bank activities.

It is my understanding that in Canada, banks are only allowed to underwrite government bonds. Is that correct?

Mr. Lafferty: I am not sure whether they are allowed in the municipal field now and the provincial field. I think in recent years they have been allowed, have they not?

Mr. Berger: It is government, however. They are not allowed to underwrite private equity issues. Is that correct?

Mr. Lafferty: They take options on equities when they make loans which I do not think is correct but they do. But they do not participate in the stock exchange in Canada. That is correct.

Mr. Berger: All right. I understand that in Germany and in the United States banks are entitled to do that. Correct?

Mr. Lafferty: In Germany, that is correct. In the United States, it is just beginning to develop and it is becoming quite an issue.

Mr. Berger: You are somehow insinuating that the banks are doing something illegal or that they are doing something—you say:

[*Traduction*]

M. Lafferty: Je n'irais pas jusqu'à dire cela.

M. Berger: Vous avez dit qu'elles étaient toutes associées de toute façon.

M. Lafferty: Il y a des difficultés du côté de la prospection mais pas nécessairement pour la production à grande échelle ou l'exploitation. Vous laissez entendre que dans le cas de la mer de Beaufort et de la Dome Petroleum, il n'y a qu'une grande société américaine qui puisse leur permettre de se tirer d'affaire. On peut présumer que le gouvernement canadien ne permettra pas cela.

M. Berger: Monsieur Lafferty, vous avez soulevé de nombreuses questions qui pourraient intéresser les membres du Comité à l'avenir, sinon dans l'immédiat. Je pense que le cumul des fonctions d'administrateur est une question qui devrait retenir notre attention et celle de tous les Canadiens. Pour ma part, je ne pense pas que votre mémoire soit une bouffée d'air frais, au contraire. Je pense que vous vous faites beaucoup de tort . . .

M. Lafferty: C'est mon droit.

M. Berger: Je pense que vous vous faites beaucoup de tort en avançant toutes sortes d'allégations non fondées et en portant beaucoup d'accusations à l'emporte-pièce dans votre mémoire. Aux pages 13 et 14, vous faites allusions à toutes sortes de pratiques de la part des banques. Vous dites:

> Ce n'est pas parce qu'elles font des affaires à l'étranger qu'elles doivent échapper aux lois canadiennes qui régissent leurs activités.

Au sujet du premier exemple que vous donnez:

> Commission de souscripteurs et activités de banques de commerce.

Je pensais qu'au Canada, les banques avaient le droit de souscrire uniquement les obligations du gouvernement. Est-ce que je me trompe?

M. Lafferty: Je ne sais pas si elles ont le droit désormais de le faire aux échelons municipal et provincial. Depuis quelques années elles en ont le droit, n'est-ce pas?

M. Berger: De toute façon c'est gouvernemental. Elles n'ont pas le droit de souscrire des émissions d'actions privées, n'est-ce pas?

M. Lafferty: Elles prennent des options d'achat de valeurs quand elles font des prêts mais je ne suis pas sûr que ce soit permis. Cependant, elles le font. Elles ne sont pas cotées en bourse au Canada. C'est juste.

M. Berger: Je vois. En Allemagne et aux États-Unis les banques en ont le droit cependant, n'est-ce pas?

M. Lafferty: En Allemagne, oui. Aux États-Unis, cela ne fait que commencer et cela suscite beaucoup de controverses.

M. Berger: Vous laissez entendre que les banques s'adonnent à une activité que la loi ne leur permet pas car vous dites:

[*Text*]

Merely because they are operating in foreign territory should not relieve them from Canadian laws governing their activities.

They are not engaging in these activities in Canada. They are engaging in these activities in foreign countries where they operate as independent entities and where they are governed by the laws of the particular land they are operating in. Is that not correct?

Mr. Lafferty: Yes, historically, if you go back to the early years, the major crisis and the difficulties of the 1929s was the result of the banks' acting as underwriters and, progressively in the industry both here and in the United States, they were restricted from doing so. Now they are going back into the field outside these areas of jurisdiction and so you have the same jeopardy coming into play. If you think a bank should act as an underwriter, that is a matter of judgment.

• 1050

Mr. Berger: In your letter of June 30, 1980 to Mr. Cullen you say:

I found your letter of June 18th spoken like a "true Canadian politician".

Mr. Lafferty: It represents my views.

Mr. Berger: Unfortunately, I could not say as much about the kind of language that you use. If you have a concern about these items that you are enumerating on pages 13 and 14, if you were to come to us with a brief, a proper brief, which would identify those activities and say to what extent you feel they are harmful to the Canadian interest, or something, I could give you some credence. But because of the manner in which you present your brief, as I say to you, my assessment of it all is that you are doing yourself a great service and you are wasting our time as a committee. I think I, as a member of this committee, in the future would be very reluctant to invite you back again. I do not think you should be surprised if you do not get too many invitations to it.

The Chairman: Mr. Ferguson.

Mr. Ferguson: Thank you, Mr. Chairman.

You say, on page 6 of your brief, that Canada no longer has a free-enterprise economy. In view of your observations, a pool of capital ownership was listed. I take it that these are not clients of yours?

Mr. Lafferty: I am sorry, I did not catch it.

Mr. Ferguson: I take it that those in the list of capital pool investments, on page 6, are not clients of yours.

You have also included the oil companies and the banks, but you have omitted the concentration of power in the retail food sector. I believe four major chains control 70 per cent of the retail food sales in Canada. How come you overlooked that sector? And what, in your opinion, is required to provide a countervailing force in the marketplace against this type of thing?

[*Translation*]

Ce n'est pas parce qu'elles font des affaires à l'étranger qu'elles doivent échapper aux lois canadiennes qui régissent leurs activités.

Cependant, elles ne s'adonnent pas à ces activités Canada. Cela se passe dans un pays étranger où elles sont des entités indépendantes et ce sont les lois locales du pays qui les régissent. N'est-ce pas?

M. Lafferty: En effet, par le passé, si on remonte à la crise et aux difficultés de la fin des années 20, les banques agissaient à titre de souscripteurs et progressivement, ici comme aux États-Unis, on les en a empêchées. On constate maintenant que les banques y reviennent à l'étranger si bien que la menace est la même. Libre à vous de penser qu'une banque pourrait agir à titre de souscripteurs.

M. Berger: Dans la lettre en date du 30 juin 1980 que vous adressée à M. Cullen, vous dites:

Les propos de votre lettre du 2-18 juin sont ceux d'un «homme politique canadien sincère«.

M. Lafferty: C'est ce que je pense.

M. Berger: Malheureusement, je ne pourrais pas en dire autant de vos propos. Si les questions auxquelles vous faites allusion aux pages 13 et 14 de votre mémoire vous tenaient à coeur, si vous nous aviez présenté un mémoire en bonne et due forme, signalant ces activités et exposant les raisons pour lesquelles vous estimez qu'elles sont désastreuses pour le Canada, je vous accorderais quelque crédit. Étant donné la façon dont vous présentez votre mémoire, je ne puis que conclure que vous vous faites beaucoup de tort et que vous nous faites perdre notre temps. A titre de membre du Comité, j'aurais quelques réticences à vous inviter de nouveau. Ne vous étonnez pas si on ne vous rappelle pas.

Le président: Monsieur Ferguson.

M. Ferguson: Merci, monsieur le président.

A la page 6 de votre mémoire, vous dites que le Canada n'est plus une économie de libre entreprise. Pour appuyer vos observations, vous dressez la liste des propriétaires de capitaux. Il ne s'agit cependant pas de vos clients n'est-ce-pas?

M. Lafferty: Excusez-moi, je ne saisis pas ce que vous dites.

M. Ferguson: A la page 6, iI ne s'agit pas d'une liste de vos clients dont les capitaux seraient réunis, n'est-ce-pas?

On y retrouve les sociétés pétrolières et les banques, mais vous semblez avoir laissé de côté la concentration de pouvoir qui existe dans le secteur de l'alimentation au détail. Je pense que quatre grandes chaînes ont le contrôle de 70 p. 100 des ventes alimentaires de détail au Canada. Pourquoi ne pas avoir parlé de ce secteur? A votre avis, qu'est-ce qui constituerait la force équilibrante de ce genre d'excès de pouvoir?

[*Texte*]

Mr. Lafferty: In the food sector, my view is that in the retail trade in Canada there is more competition than in most other sectors of the Canadian economy. That is why I did not include the retail chains on the food side. I do not regard them as billion dollar assets, I regard them as multimillion operations, but I do not regard the food sector as that consolidated.

Mr. Ferguson: We consume over $8 billion worth of food at the farm gate level of food produced and consumed in Canada every year. When you put the mark-up on top of that, it is a multimillion dollar business and 70 per cent of it is in the hands of four chain stores. You do not have any suggestions on how to provide a countervailing force in the marketplace to counteract this concentration?

Mr. Lafferty: There are natural ways of doing it, if you want to do it. I did not really see that it had a relevance directly to bank profits. If you asked us to submit a brief on cartels and monopolies, I guess we could come up with some quite creative ideas.

Mr. Ferguson: On page 3 of your brief, you state that:

> Many small . . . businesses have been plundered by financiers sitting on the Boards of major banks who have access to information

Of course, this has been talked about. Can you give us some examples of this plundering?

Mr. Lafferty: I think if you look at the early history of the Argus Corporation it is all there, including what we call a toll gate. I do not know whether you have examined the history of Argus Corporation and E.P. Taylor and his associates? There were many small, good, little companies that were swallowed into a company that is now called Domtar—and things of that nature.

Mr. Ferguson: Is this what has happened to Massey-Ferguson, for example?

Mr. Lafferty: Massey-Ferguson was only a combination of the original Massey-Harris and then the Ferguson group. I do not think there were any small agricultural manufacturers that were assimilated to any extent in that particular group.

Mr. Ferguson: I was referring to just what has happened because Argus had controlling interest in it.

Mr. Lafferty: I think when you have financiers controlling industrial plants you usually ultimately have difficulties. It always has been the history.

Mr. Ferguson: I have been concerned for a long time about fluctuations in the commodity markets, especially the Chicago Grain exchange. For example, over this last six weeks, we have seen major declines in the corn and soya bean sectors and, yet, the imports have been extremely high. Carryovers are estimated to be much lower than anticipated. The trigger price for release of the reserves is $3.15 a bushel, U.S. All indications point to an up market, yet we have had this decline. I was told by a member of the Winnipeg Commodities Exchange, for example a few weeks ago, that supply and demand has no

[*Traduction*]

M. Lafferty: Selon moi, il y a dans le secteur alimentaire de détail plus de concurrence que dans la plupart des autres secteurs de l'économie canadienne Voilà pourquoi je n'ai pas parlé des chaînes de détaillants au sujet de ce secteur. Il ne s'agit pas ici d'actifs représentant des milliards de dollars mais d'exploitations que je considère multimillionnaires et le secteur alimentaire n'est pas tellement consolidé.

M. Ferguson: Chaque année, au Canada, la consommation de nourriture représente 8 milliards de dollars de produits aux portes de la ferme. Quand on tient compte de la majoration, il s'agit bien d'une exploitation multimillionnaire dont 70 p. 100 sont aux mains de quatre grandes chaînes. N'avez-vous rien à proposer pour que sur le marché il y ait une force équilibrante contrant cette concentration?

M. Lafferty: Il y a des voies tout indiquées pour cela. A la vérité, je ne croyais pas que cela eût un rapport direct avec les profits des banques. Si vous nous aviez demandé un mémoire sur les cartels et les monopoles, nous aurions pu vous donner des idées fort originales.

M. Ferguson: A la page 3 de votre mémoire, vous dites:

> Plusieurs petites entreprises ont été pillées par des financiers qui siègent au Conseil d'administration des grandes banques et qui ont accès à certains renseignements.

Bien entendu, cela n'est pas nouveau. Pourriez-vous nous donner des exemples?

M. Lafferty: Vous n'avez qu'à étudier le cas de la Société Argus et vous y trouverez tous les éléments à l'appui, y compris ce que nous appelons une barrière. Je ne sais pas si vous connaissez le cas de la Société Argus et de E.P. Taylor et ses associés? Il y a eu nombre de petites sociétés, en très bonne situation financière, qui ont été englouties par la Domtar—

M. Ferguson: Est-ce ce qui est arrivé à la Massey-Ferguson, par exemple?

M. Lafferty: Massey-Ferguson n'est finalement que le regroupement dela Massey-Harris et du groupe Ferguson. Je ne pense pas que de petits manufacturiers d'outillage agricole aient été engloutis dans ce groupe-là.

M. Ferguson: Si j'en parle, c'est parce que la Société Argus y détenait un intérêt majoritaire.

M. Lafferty: Quand des financiers contrôlent des entreprises industrielles, il y a touojours des difficultés. C'est ce que l'on a pu constater dans le passé.

M. Ferguson: Je m'intéresse depuis longtemps aux fluctuations sur les marchés de denrées, notamment à la bourse des céréales de Chicago. Par exemple, depuis six semaines, le maïs et le soja ont subi de graves dégringolades et néanmoins, les importations ont été extrêmement élevées. On évalue les reports à un niveau bien inférieur à ce qui était prévu. Le prix seuil qui fait intervenir les réserves est de $3.15, U.S., le boisseau. Tout porte à croire que le marché est à la hausse, et néanmoins, on constate un fléchissement. Un membre de la bourse de denrées de Winnipeg m'a dit qu'il y a quelques

[*Text*]

longer anything to do with this. It is strictly technical changes which are affecting the market place.

• 1055

Now, yesterday one of the bank's financial statements, I believe it was, indicated that profits in the currency exchanges were approximately $100 million, in their financial statement. I stand to be corrected on this. But in your opinion, does the monetary exchange operate on reflecting actual values, or are they fuelled again by rumours, speculation and technical changes? I use that terminology for want of something better.

Mr. Lafferty: I am not sure what you mean by monetary exchange. Do you mean by a stock exchange, a commodities exchange, a futures exchange, options exchange?

Mr. Ferguson: The fluctuation of the exchange rates.

Mr. Lafferty: The foreign exchange rates?

Mr. Ferguson: The foreign exchange rates, yes.

Mr. Lafferty: There are some very strong groups who are sufficiently powerful to be able to activate those exchange rates. Some are located in Switzerland and are not banking concerns.

Mr. Ferguson: What you are saying could be very similar to the commodities grain exchange, where perhaps supply and demand is not really a true reflection of the actual values of the goods being traded.

Mr. Lafferty: I think that situation could occur, yes.

Mr. Ferguson: Thank you, Mr. Chairman. That is all I have.

The Chairman: Thank you, Mr. Ferguson. Mr. Bloomfield, do you have a question you would like to ask?

Mr. Bloomfield: It is time to go home.

The Chairman: All right. Well, perhaps I could pirate in a couple. Were you implying, Mr. Lafferty, when you said that the banks were borrowing short-term in the international money markets, that they were mismatching? I mean that they were borrowing short term internationally and lending long term to foreign governments and foreign corporations?

Mr. Lafferty: That is correct.

The Chairman: Do you have evidence to support that?

Mr. Lafferty: I think Mr. Harrison stated the other day about $130 billion of short-term deposits. Those funds are not seen on deposit; those funds have been lent.

The Chairman: No, but I am asking you if they are mismatching.

Mr. Lafferty: Those are the short-term deposits—

The Chairman: Do they have floating rate loans?

Mr. Lafferty: —they have not been lent on a short-term basis.

[*Translation*]

semaines, l'offre et la demande avaient cessé de constituer un facteur. Seules des modifications techniques interviennent désormais sur le marché.

Hier, les états financiers d'une banque annonçaient que les profits réalisés sur les marchés de change, étaient d'environ 100 millions de dollars. Qu'on me reprenne si je me trompe. À votre avis, le marché des changes correspond-il à des valeurs réelles ou des facteurs comme les rumeurs, la spéculation ou des modifications techniques interviennent-ils? J'utilise ces termes car je n'en trouve pas de meilleurs.

M. Lafferty: Je ne suis pas sûr de bien comprendre de quoi vous parlez. Parlez-vous de la bourse, de la bourse des denrées, des marchés à terme, des options?

M. Ferguson: Je parle de la fluctuation des cours.

M. Lafferty: Des cours du change?

M. Ferguson: Oui.

M. Lafferty: Il existe des groupes qui sont assez puissants pour modifier le cours du change. Certains sont situés en Suisse et ne sont pas bancaires.

M. Ferguson: Autrement dit, des groupes semblables pourraient certainement intervenir à la bourse des céréales, si bien que l'offre et la demande cesseraient de modifier la valeur réelle des denrées échangées, n'est-ce pas?

M. Lafferty: Oui, cela pourrait arriver.

M. Ferguson: Merci, monsieur le président. J'ai terminé.

Le président: Merci, monsieur Ferguson. Monsieur Bloomfield, voulez-vous poser une question?

M. Bloomfield: Il est l'heure de rentrer chez soi.

Le président: Très bien. Peut-être me permettrez-vous de poser quelques questions. Monsieur Lafferty, quand vous dites que les banques empruntent à court terme sur les marchés monétaires internationaux, voulez-vous dire qu'il y a là un décalage? Cela signifie-t-il qu'elles empruntent à court terme sur les marchés internationaux pour prêter à long terme à des gouvernements étrangers ou à des sociétés étrangères?

M. Lafferty: C'est cela.

Le président: Avez-vous des preuves?

M. Lafferty: M. Harrison a signalé qu'il n'y avait environ 130 milliards de dollars en dépôt à court terme. On ne retrouve pas ces fonds avec les dépôts car ils ont été prêtés.

Le président: Je vous demande s'il y a décalage.

M. Lafferty: Il s'agit de dépôt à court terme . . .

Le président: Y a-t-il des prêts dont le taux fluctue?

M. Lafferty: . . . les fonds n'ont pas été prêtés à court terme.

[*Texte*]

The Chairman: Floating rate loans are the same as short-term deposits? That is the match? Now are you saying that they are mismatching?

Mr. Lafferty: I would not regard floating rates as being the same as short-term deposits.

The Chairman: Floating rate loans and short-term deposits match off.

Mr. Lafferty: I disagree.

The Chairman: Well.

Mr. Lafferty: The man still has the right to withdraw his deposits; yet the bank does not have the right to cancel that loan.

The Chairman: If the rate that you get on a loan floats with the market rate, and the rate that you pay on deposits floats with the market rate, then they are matched.

Mr. Lafferty: No. The rates are matched but the loans are not matched.

The Chairman: I am not saying the loans are matched. I am saying are they mismatched with regard to their assets, the term of their assets, and the term of their liability? That is the difficulty that the trust companies got into, and that is the difficulty that S&Ls get into in the United States, et cetera.

Mr. Lafferty: That is correct.

The Chairman: That is where the problem lies.

Mr. Lafferty: I do not believe so.

The Chairman: They are also matched in regard to—

Mr. Lafferty: It is the maturity of the loans and the maturity of the deposits. It is not the rates.

The Chairman: They are also matched with regard to the location of their loans and their deposits. From what they have told us, they raise the money in a country and they lend in that country.

Mr. Lafferty: I do not believe that is correct.

The Chairman: Well, in the Eurodollar market and that country.

Mr. Lafferty: If you look at the international balance-of-payments figures, you will see the short-term capital loans coming in from the Eurodollar market.

The Chairman: Yes, that is true. And they will lend in United States funds.

Mr. Lafferty: And they are lending in the funds here more than they can in the United States.

The Chairman: Okay. Would you expect that some of your problems with the concentration of the banking industry would be relieved or alleviated, if the act regarding trust and loans companies were modified to allow the trust companies to expand their lending activities into other areas?

[*Traduction*]

Le président: Les prêts à taux fluctuants sont l'équivalent de dépôts à court terme, n'est-ce pas? Mais vous dites qu'il y a discordance.

M. Lafferty: Je ne considère pas que les prêts à taux fluctuants sont l'équivalent de dépôts à court terme.

Le président: Les prêts à taux fluctuants et les dépôts à court terme concordent, n'est-ce pas?

M. Lafferty: Je ne suis pas de cet avis.

Le président: Bien.

M. Lafferty: Le déposant a toujours le droit de retirer son dépôt alors que la banque n'a pas le droit d'annuler un prêt.

Le président: Si le taux d'un prêt fluctue, suivant le marché, et le taux versé sur les dépôts aussi, il y a donc concordance.

M. Lafferty: Pas du tout. Les taux concordent mais pas les prêts et les dépôts.

Le président: Ce n'est pas ce que je dis. Y aurait-il discordance du point de vue de l'actif, du terme, et du passif? Voilà le genre de difficultés auxquelles les sociétés de fiducie se heurtent au Canada et aux États-Unis, il en va de même pour les compagnies de prêts et de valeur.

M. Lafferty: C'est juste.

Le président: C'est là où le bât blesse.

M. Lafferty: Je suis d'accord avec vous.

Le président: Il y a également concordance du point de vue . . .

M. Lafferty: C'est l'échéance des prêts et des dépôts qui importe. Ce ne sont pas les taux.

Le président: Il y a également la question de la concordance des lieux. D'après ce qu'on nous a dit, on réunit des fonds dans un pays pour les prêter dans un autre.

M. Lafferty: Je ne pense pas que cela soit vrai.

Le président: Prenez le cas du marché des eurodollars.

M. Lafferty: Si vous consultez les chiffres de balance des paiements, vous constaterez que le marché des eurodollars fournit des prêts à court terme.

Le président: Vous avez raison. C'est le cas aux États-Unis.

M. Lafferty: C'est le cas ici, davantage qu'aux États-Unis.

Le président: Je vois. Pensez-vous que certaines difficultés que pose la concentration des banques seraient atténuées si la Loi concernant les sociétés de fiducie et de prêts était modifiée pour permettre aux sociétés de fiducie d'élargir le champ de leurs activités de prêts?

[*Text*]

• 1100

Mr. Lafferty: Mr. Hagedorn was with the Royal Trust Company for some 20 years. He might like to speak on that. My view is that the original conceptual idea of trust company operations was as an administrative operation, not an entrepreneurial one. Therefore I am not sure that they are suited to that kind of activity.

The Chairman: Would it be in your view a positive or negative step to increase the lending or increase the business flexibility and scope of the business of the trust companies and let them decide whether or not they are adapted to it?

Mr. Hagedorn.

Mr. Hagedorn: Yes, if I remember correctly all the trust companies together, trust and mortgage companies together, had profits half the size of the smallest bank in 1980.

The Chairman: That is not the point. The point is would you be in favour of letting them expand their operations so perhaps they could increase their profit levels to the same level as the banks?

Mr. Hagedorn: If they are asking for that, they should have it, but it comes very late in the day, having not been allowed to do so for the last 20 or 30 years.

The Chairman: I realize that, but we are here now, not 20 or 30 years ago, we are here today. Would that be a positive or a negative factor in helping to try to resolve the kinds of issues that Mr. Lafferty has raised?

Mr. Lafferty: It would make a contribution, yes.

The Chairman: It would be a contribution. Okay. Thank you very much. We have our bells for a quorum. We have to go.

Thank you very much, Mr. Lafferty, we appreciate it. Mr. Hagedorn and Mr. Pound, we appreciate your appearance here and the time that you spent in preparation of your brief.

I adjourn the committee to the call of the chair.

[*Translation*]

M. Lafferty: M. Hagedorn a fait partie de la *Royal Trust Company* pendant 20 ans. Il peut en parler. Selon moi, les opérations des sociétés de fiducie à l'origine devaient être orientées vers l'administration plutôt que vers l'entreprise. Donc, je ne suis pas sûr qu'elles soient bien placées pour faire ce genre de choses.

Le président: A votre avis, ce serait un bien ou un mal de permettre l'augmentation des prêts ou de la marge de manoeuvre commerciale des sociétés de fiducie et de les laisser décider elles-mêmes si elles sont en mesure de faire ce genre de choses?

Monsieur Hagedorn.

M. Hagedorn: Si je me souviens bien, les sociétés de fiducie et d'hypothèques globalement ont eu des profits deux fois plus réduits que ceux de la plus petite banque en 1980.

Le président: Ce n'est pas la question. Seriez-vous d'accord pour leur pemettre d'étendre leurs activités de façon à accroître leurs profits au niveau de ceux des banques?

M. Hagedorn: Si elles-mêmes le réclament, elles devraient pouvoir le faire, mais il commence à se faire tard, l'expansion leur ayant été interdite au cours des 20 ou 30 dernières années.

Le président: Je comprends très bien, mais nous devons voir la situation telle qu'elle existe actuellement. Ce serait un bien ou un mal de les aider à résoudre les questions soulevées par M. Lafferty?

M. Lafferty: Ce pourrait être une façon de les aider.

Le président: Une façon de les aider. Merci beaucoup. La cloche nous convoque à la Chambre. Nous devons y être.

Merci beaucoup, M. Lafferty. M. Hagedorn, M. Pound, merci d'avoir bien voulu être des nôtres et d'avoir rédigé ce mémoire.

La séance est levée.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Third class
Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Quebec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacre-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

From Lafferty, Harwood & Partners Ltd.:

Mr. R.G.D. Lafferty, President;

Mr. A. Hagedorn, Vice-President;

Mr. Richard W. Pound, Counsel to Lafferty, Harwood & Partners Ltd.

De Lafferty, Harwood & Partners Ltd.:

M. R.G.D. Lafferty, président;

M. A. Hagedorn, vice-président;

M. Richard W. Pound, avocat-conseil auprès de Lafferty, Harwood & Partners Ltd.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

TORY LIBRARY MATERIAL

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 106

Monday, June 14, 1982

Chairman: Mr. John Evans

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 106

Le lundi 14 juin 1982

Président: M. John Evans

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Finance, Trade and Economic Affairs

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Finances, du commerce et des questions économiques

RESPECTING:

Profit situation of the Chartered Banks

CONCERNANT:

Les profits des banques à charte

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
JUL 16 1982
UNIVERSITY OF TORONTO

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980-81-82

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982

28881—1

STANDING COMMITTEE ON FINANCE, TRADE AND ECONOMIC AFFAIRS

COMITÉ PERMANENT DES FINANCES, COMMERCE ET QUESTIONS ÉCONOMIQUES

Chairman: Mr. John Evans

Vice-Chairman: Mr. Jim Peterson

Président: M. John Evans

Vice-président: M. Jim Peterson

Messrs. — Messieurs

Berger	Cullen	Fisher	Riis
Blenkarn	Deans	Lambert	Stevens
Bloomfield	Deniger	Lang	Wilson
Carney (Miss)	Duclos	Reid (*Kenora—Rainy River*)	Wright—(20)
Clarke (*Vancouver Quadra*)	Ferguson		

(Quorum 11)

Le greffier du Comité

J.M. Robert Normand

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65(4)(*b*)

On Monday, June 14, 1982:
Mr. Wright replaced Mr. Halliday;
Mr. Deans replaced Mr. Miller;
Mr. Clarke (*Vancouver Quadra*) replaced Mr. Thomson.

Conformément à l'article 65(4)*b*) du Règlement

Le lundi 14 juin 1982:
M. Wright remplace M. Halliday;
M. Deans remplace M. Miller;
M. Clarke (*Vancouver Quadra*) remplace M. Thomson.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité de l'Orateur de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

MONDAY, JUNE 14, 1982
(141)

[*Text*]

The Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs met this day at 8:15 o'clock p.m., the Chairman, Mr. Evans, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Berger, Bloomfield, Clarke (*Vancouver Quadra*), Deans, Deniger, Evans, Ferguson, Reid (*Kenora—Rainy River*) and Riis.

Witnesses: *From the United Steelworkers of America*: Mr. A.E. Munro, Assistant to the National Director; Mr. Peter Warrian, Research Director; Mr. Hugh Mackenzie, Public Communications Department; Miss Carol Winters, Public Communications Department. *From Pilipino Bayanihan of Mississauga*: Mr. Narciso Aldaya, Vice-President; Mr. Winston Lim, Director of Communications. *From "Service d'aide au Consommateur"*: Mrs. Madeleine Plamondon, President.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 25, 1982, relating to the profit situation of the Chartered Banks. (*See Minutes of Proceedings dated Tuesday, May 11, 1982, Issue No. 84*).

Mr. Munro made an opening statement and, with the other witnesses from the Steelworkers, answered questions.

Mr. Berger assumed the Chair.

Mr. Aldaya made an opening statement and, with the other witness from Pilipino Bayanihan, answered questions.

Mrs. Plamondon made an opening statement and answered questions.

In accordance with the resolution of the Committee adopted at the meeting held on Tuesday, May 6, 1980, the Acting Chairman authorized that the brief presented by "Le Service d'aide au Consommateur" be taken as having been read.

At 10:29 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE LUNDI 14 JUIN 1982
(141)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques se réunit aujourd'hui à 20h15 sous la présidence de M. Evans, président.

Membres du Comité présents: MM. Berger, Bloomfield, Clarke (*Vancouver Quadra*), Deans, Deniger, Evans, Ferguson, Reid (*Kenora—Rainy River*) et Riis.

Témoins: *Des Métallurgistes unis d'Amérique*: M. A. E. Munro, adjoint au directeur national; M. Peter Warrian, directeur de la recherche; M. Hugh Mackenzie, Service des communications publiques; M^lle^ Carol Winters, Service des communications publiques. *De Pilipino Bayanihan de Mississauga*: M. Narciso Aldaya, vice-président; M. Winston Lim, directeur des communications. *Du Service d'aide au consommateur*: M^me^ Madeleine Plamondon, présidente.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du jeudi 25 février 1982, portant sur les profits des banques à charte. (*Voir procès-verbal du mardi 11 mai, 1982, fascicule no 84*).

M. Munro fait une déclaration préliminaire puis, avec les autres témoins des Métallurgistes, répond aux questions.

M. Berger assume la présidence.

M. Aldaya fait une déclaration préliminaire et, avec l'autre témoin de Pilipino Bayanihan, répond aux questions.

M^me^ Plamondon fait une déclaration préliminaire et répond aux questions.

Conformément à la résolution du Comité adoptée à la séance du mardi 6 mai 1980, le président suppléant autorise que le mémoire présenté par le Service d'aide au Consommateur soit considéré comme ayant été lu.

A 22h29, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du comité

J.M. Robert Normand

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Text*]

Monday, June 14, 1982

• 2014

The Chairman: May I have the feeling of the group as to whether or not it might be appropriate for me to overlook a certain regulation, because we have gone 15 minutes?

Some hon. Members: Agreed.

The Chairman: Thank you very much. I will call the meeting to order and assume that there is a member of the Official Opposition here.

Tonight we are resuming our consideration of the profit situation of the chartered banks. We have as witnesses tonight, from the United Steelworkers of America,

• 2015

Mr. A. E. Munro (Assistant to the National Director, Steel Workers of America): No, Mr. Docquier is absent. I am his replacement—my name is Munro.

The Chairman: Oh, okay. We have, then, Mr. Munro; Mr. Peter Warrian, Director of Research; and Mr. Hugh Mackenzie, Officer, Public Relations Department. We have others with us as well: We have Mr. Emile Vallée, Legislative Representative; Elise Moore and Carol Winters, both from Local 8072, Toronto; and Mr. Munro, Assistant to the National Director. We have a very able contingent from the United Steelworkers of America.

I would ask if they have an opening statement. Mr. Munro, I believe you will be making the statement? If you would like to do so, then we will move on to our standard round of questioning.

Mr. A. Munro: Thank you very much, Mr. Chairman.

I should first inform the committee that the United Steelworkers of America is the largest industrial union in the land with close to 200,000 members, with members located in every nook and cranny of this vast country. We are not only in the industrial south or heartland, we are the union in the mines and they are to be found in some of the most God-forsaken places that you find in this land. No matter where you go, in the east or the west or the far north, our members are there, so we believe we represent as broad a cross-section of working people in large and small communities as can be found in this country.

I would like first to express an apology on our behalf to the committee that we have not submitted our brief in French as well as in English. I do not know if the committee has had the opportunity or the time to translate it, but if the committee feels it necessary, we will have it translated and sent to you.

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Translation*]

Le lundi 14 juin 1982

Le président: Je voudrais que les membres du Comité me disent si nous pourrions faire une exception à la règle du quorum, étant donné que nous venons de perdre 15 minutes.

Des voix: D'accord.

Le président: Merci beaucoup. A l'ordre, donc, et nous tiendrons pour acquis que l'opposition officielle est représentée.

Aujourd'hui, nous reprenons l'étude des profits des banques à charte. Comparaissent ce soir les Métallurgistes unis d'Amérique.

M. A.E. Munro (adjoint au directeur national, Métallurgistes unis d'Amérique): Non, M. Docquier est absent. Je le remplace, et je m'appelle M. Munro.

Le président: D'accord. Donc, nous avons le plaisir d'accueillir M. Munro, M. Peter Warrian, directeur de la recherche, et M. Hugh Mackenzie, agent des services des relations publiques. Sont également présents, M. Emile Vallée, représentant du contentieux, Elise Moore et Carol Winters, de la section 8072, de Toronto; et M. Munro, adjoint au directeur national. Nous pouvons donc dire que tous ces représentants des Métallurgistes unis d'Amérique sont très compétents.

Je voudrais demander si les représentants des Métallurgistes unis d'Amérique ont une déclaration d'ouverture à faire. Monsieur Munro, je crois que c'est vous qui allez en donner lecture? Je vous donne donc la parole, et ensuite, nous passerons à la période habituelle de questions.

M. A. Munro: Merci beaucoup, monsieur le président.

En tout premier lieu, je voudrais dire au Comité que les Métallurgistes unis d'Amérique sont le syndicat le plus important au pays, avec 200,000 membres affiliés, dissiminés partout au Canada. Nous sommes présents non seulement dans le sud industrialisé, c'est-à-dire dans le coeur industriel du pays, mais nous représentons également les mineurs que l'on trouve dans les endroits les plus reculés du Canada. Peu importe où vous alliez, que ce soit à l'est ou à l'ouest, ou même dans le grand Nord, nos membres sont présents, ce qui nous porte à croire que nous représentons un large éventail de travailleurs, que ce soit dans les petits villages ou dans les grandes villes du pays.

En premier lieu, je voudrais présenter au Comité nos excuses, en ce sens que notre mémoire n'a pas été présenté dans les deux langues officielles. Je ne sais pas si le Comité aura eu le temps ou l'occasion de le faire traduire, mais au besoin, nous le ferons traduire, et nous vous enverrons la traduction.

[*Texte*]

The Chairman: That is fine, Mr. Munro. We have translation facilities. We have two official languages in this country; either one is appropriate.

Mr. A. Munro: Thank you. I would like to read selectively from the brief.

At the Steelworkers' Canadian policy conference in Vancouver last fall, the delegates passed unanimously a policy calling for the establishment of a democratically controlled public banking system in this country through public ownership of the five largest chartered banks. That policy, and the degree of support which it attracted from delegates from local unions from one end of Canada to the other, reflects in a very dramatic fashion the extent to which ordinary Canadians have lost confidence in the ability of the banking system to meet their needs as individuals and to serve the general public interest.

Banks occupy a position of special trust in our society as guardians of savings and as creators and rationers of credit. It is a position of individual trust, that hard-earned savings will be secure and that loans will be made on terms which are fair. And it is a position of collective trust, that the unique privilege of creating credit will be exercised in the interest of the public who grant the privilege.

The Canadian banking system has demonstrated that it cannot reasonably be entrusted with that privilege and that in the interest—both collective and individual—of Canadians, it must be transformed in a most fundamental way.

Bank profits are not the only cause of our economic problems. But nothing could underline the disaster that passes for an economic policy in this country more clearly, nothing exposes the sickness of our financial system better, than the coincidence of record profits for the banks and the threat of economic ruin for tens of thousands of working Canadians.

We show here a list of the five major chartered banks with their assets, their profits and their equity. To put these figures in perspective, the assets controlled by the banks amount to enough to build 25 oil sands plants.

But the raw numbers do not tell half the story. Banks are deeply and intimately involved in the lives of ordinary Canadians. Whether it is buying a new house, or replacing the family car, or buying new furniture for the kids' rooms, somewhere in the background there is a bank that has to go along with the project. If a new restaurant opens up or a favourite corner store is forced to close down, chances are those changes have a lot to do with the owner's success in convincing a banker of the viability of the business.

• 2020

Part of the story of every layoff, every shutdown, every new plant or office, is the judgment of the banking system of the

[*Traduction*]

Le président: Ne vous inquiétez pas, monsieur Munro. Nous avons nos propres traducteurs. Au Canada, l'anglais et le français sont les deux langues officielles, et en conséquence, les documents peuvent être présentés dans l'une ou l'autre langue.

M. A. Munro: Merci. Je voudrais maintenant parcourir pous vous notre mémoire.

Lors du congrès d'orientation canadien tenu par les métallurgistes, l'automne dernier, à Vancouver, les délégués ont adopté à l'unanimité une politique demandant l'établissement au Canada d'un système bancaire public géré démocratiquement, par le biais de l'étatisation des cinq grandes banques à charte. Cette politique, comme l'appui qu'elle a obtenu des délégués des syndicats locaux de tout le Canada, reflète de façon très explicite à quel point les citoyens ordinaires ne font plus confiance à leur système bancaire pour répondre à leurs besoins personnels et servir les intérêts du grand public.

Les banques jouissaient d'une confiance particulière dans notre société; ce sont elles qui sont les dépositaires de l'épargne des particuliers et qui créent et rationnent le crédit. Les déposants comptent sur le fait que leur épargne difficilement accumulée sera en sûreté et que les prêts seront consentis à des conditions justes, et collectivement, nous nous attendons à ce que le privilège unique de la création du crédit soit exercé dans l'intérêt du public qui accorde ce privilège.

Les responsables du système bancaire canadien se sont avérés incapables d'exercer raisonnablement ce privilège, et dans l'intérêt collectif de tous les Canadiens, il faudrait qu'il soit transformé de fond en comble.

Les profits des banques ne sont pas la seule cause de nos problèmes économiques. Cependant, rien ne souligne plus clairement la désastreuse politique économique de notre pays et rien ne fait mieux ressortir la faiblesse de notre système financier que la coïncidence entre les profits records des banques et la menace de ruine économique qui plane sur des dizaines de milliers de travailleurs canadiens.

Suit ensuite un tableau des cinq principales banques à charte où l'on trouve l'actif total, leurs profits, ainsi que l'avoir des actionnaires. Pour donner une idée de l'ordre de grandeur de ces chiffres, mentionnons que l'actif total des banques serait suffisant pour construire 25 usines de traitement des sables bitumineux.

Mais les chiffres seuls sont cependant loin de refléter fidèlement la situation. Les banques sont en effet intimement mêlées à la vie des citoyens canadiens. Qu'il s'agisse d'acquérir une nouvelle maison, de remplacer la voiture familiale ou d'acheter de nouveaux meubles pour la chambre des enfants, il y a toujours quelque part, à l'arrière-plan, une banque qui permettra ou ne permettra pas de réaliser les projets. Lorsqu'un nouveau restaurant ouvre ses portes ou que le magasin du coin doit fermer, il est fort probable que ce soit dû, dans une large mesure, à l'aptitude du propriétaire à convaincre un banquier de la viabilité de son entreprise.

Derrière chaque mise à pied, chaque fermeture d'usine, chaque ouverture d'usine ou de bureau, se cache le jugement

[*Text*]

product, of the managers of the economy as a whole. In the daily life of every individual in this country, at home, at work and at play, the banking system is there as a kind of silent partner.

On the larger economic and political stage, the banks loom just as large. When the corporate world slips into one of its periods of mutual cannibalism in which mergers and takeovers and battles for control dominate the business pages of the newspapers, it is doing it with help—the help of the banking system. They are the seconds in the corporate duels; they supply the guns and the ammunition, and they also lay down the rules.

When it is reported that one economic sector is short of capital while the money is flowing like water into another, that is not happening by accident. That is happening because the banks are helping to make it happen.

Ultimately, the basis for any evaluation of the banking system must be its performance; that is, the extent to which its exercise of power justifies the public trust, and the extent to which its decisions reflect the public interest. Unfortunately, that is not the way the banks see it. In their view, part of the position of privilege which they occupy is an immunity from public accountability or responsibility. They see themselves as responsible only to shareholders and potential shareholders.

Now this pitch has a disarming simplicity. In order for the banking system to remain secure it is argued that it must retain a healthy relationship between the size of its own capital base and the total value of assets under its control. If capital relative to total assets falls too low, capital must be increased. The only ways to increase capital are to use internally-generated funds and to raise additional money from the market. Both internal funding and access to the capital market are limited by profitability. Therefore, to solve the capital problem profits must be increased. In other words, we need more profits so that we can lend out more money, so that we can make more profits, so that we can lend out more money.

Although it looks like there is no end to it, there is. The process has a natural end point, when the banks control the whole economy and there is no one else to lend to.

To see how ridiculous this position is, one need only put the shoe on the other foot. You go into the bank to borrow some money to buy a house. The bank manager says to you, you cannot buy this house, your income is not high enough to cover the carrying costs. You say to the bank manager, that is no problem; just lower the interest rates and I will be able I invite anyone in this room to try that argument on any bank.

But that is exactly the kind of argument the banking system has been making to the Canadian public through this commit-

[*Translation*]

du système bancaire sur le produit, les gestionnaires et l'économie dans son ensemble. Dans la vie quotidienne de chaque Canadien, chez lui, à son travail et dans ses loisirs, le système bancaire est omniprésent, tel un partenaire silencieux.

Sur la scène économique et politique au sens large, les banques jouent un rôle tout aussi important. Lorsque le monde des affaires s'engage dans une de ces périodes de cannibalisme mutuel, au cours desquelles les fusions, les prises de contrôle et les luttes d'influence font les manchettes dans les journaux, c'est toujours avec l'aide du système bancaire. Celui-ci joue le rôle de témoin dans les duels d'entreprises; c'est lui qui fournit les pistolets et les munitions et qui fixe d'ailleurs les règles.

Parce qu'un secteur économique manque de capitaux, alors que l'argent existe en abondance pour un autre, ce n'est pas un accident; les banques y sont toujours pour quelque chose.

En dernière analyse, toute évaluation du système bancaire doit être fondée sur sa performance; c'est-à-dire sur la mesure dans laquelle l'exercice de son pouvoir justifie cette confiance et dans laquelle ses décisions reflètent l'intérêt public. Malheureusement, les banques ne voient pas les choses du même oeil. A leur avis, le rôle privilégié qu'elles jouent les immunise contre toute imputabilité et toute responsabilité vis-à-vis du public. Elles considèrent qu'elles ne sont responsables qu'envers leurs actionnaires ou leurs futurs actionnaires.

Le boniment des banques est d'une simplicité désarmante. Elles prétendent en effet que pour continuer d'être stables, il faut que le système bancaire maintienne un rapport sain entre leur capital-avoir et la valeur totale de l'ensemble de l'actif sous contrôle. Si leur capital-avoir par rapport à l'ensemble de leurs actifs est trop faible, il faut augmenter le capital-avoir. Pour cela, il faut soit faire appel à des fonds propres, soit aller chercher plus d'argent sur le marché des capitaux. Tant les fonds propres que l'accès au marché des capitaux sont assujettis à la rentabilité; donc, pour résoudre le problème du capital, il faut augmenter les profits. En d'autres termes, nous avons besoin de plus de profits pour pouvoir prêter davantage, de sorte que nous puissions faire davantage de profits, pour pouvoir prêter davantage d'argent.

On pourrait penser qu'il s'agit d'un cercle vicieux, mais ce n'est pas le cas. Le processus aura une fin naturelle le jour où les banques contrôleront toute l'économie, ou le jour où il n'y aura plus personne à qui prêter de l'argent.

Pour bien montrer le ridicule de ce point de vue, il suffit de renverser la situation. Entrez dans une banque et dites au directeur que vous voulez emprunter de l'argent pour acheter une maison. Il vous dira: vous ne pouvez pas acheter cette maison, car vos revenus ne sont pas suffisants pour faire face aux frais fixes. A cela, vous lui répondrez: cela ne pose aucun problème, vous n'avez qu'à réduire le taux d'intérêt, et je pourrai me permettre de l'acheter. J'invite quiconque ici présent à essayer de convaincre n'importe quelle banque avec un tel raisonnement.

Pourtant, c'est exactement le genre d'argument que les dirigeants du système bancaire ont présenté au public canadien

[*Texte*]

tee. The beauty of this argument from the perspective of the chartered banks does not end with its audacious simplicity, however. Taken on its own terms, it invites the public and the committee to confine its interest in banking to the technicalities of capital—asset ratios, effective rates of taxation, the relationship between bank profits and the business cycle, and the validity of the rate of return on assets versus the rate of return on equity as a measure of bank profitability. It invites public proposals that tinker with the details of the role of banking in Canadian economic development without touching its substance.

We have taken the position in this presentation that bank profits are not important in and of themselves; that they are important because they are a symbol of a disastrous monetary policy and a hopelessly naive investment policy.

• 2025

Bank profits are a natural outcome of the policy context within which the banks are permitted to operate.

In our view, high bank profits in the middle of a depression are a warning. That warning should lead Canadians to a reassessment of our banking institutions and the role that they play in our country's economic and social development just as the economic crisis of the 1930s provoked the last major restructuring of the banking system.

The business of banking is the business of making decisions—decisions on a small scale about who is going to be able to buy a home and who is not; the decisions on a large scale of what kinds of economic activities are going to be supported and what kinds are not. The policies followed by the banks in making their decisions on the rationing of credit in effect set our society's priorities for investment in the future. In fact, the priorities laid down by the banks in their investment decisions are more effective in determining the pattern of our economic and social development than any government or public agency.

Government can make the provision of housing that people can afford a social priority, but if the financial system bankrolls speculation or favours vacation loans over mortgages, that public priority will have little effect.

Government can take an official position against corporate concentration, but if the banking system continues to make loans available at favourable rates for predatory takeovers, such a position will be virtually untenable.

Government can advocate and establish an industrial development strategy, but if the banks for their own reasons choose to allocate credit to sectors and activities that do not fit in with the strategy, the strategy will be totally frustrated.

[*Traduction*]

par l'entremise du Comité. Du point de vue des banques à charte, la valeur de cet argument ne réside cependant pas dans son audacieuse simplicité. Tout bien considéré, il invite le public et le Comité à limiter leurs intérêts aux questions techniques ayant trait au rapport capital-actif, aux taux efficaces d'imposition, aux rapports qui existent entre les profits des banques et le cycle des affaires, ainsi qu'à la valeur du taux de rendement de l'actif total par rapport au taux de rendement de la participation pour mesurer la rentabilité des banques. Cet argument a pour but que l'on propose des politiques qui, à la limite, fausseraient l'idée que l'on se fait du rôle des banques dans l'expansion économique du pays, sans pour autant toucher à leur substance.

Nous avons adopté ici la position que les profits des banques ne sont pas importants en soi, qu'ils sont importants parce qu'ils sont le symbole d'une politique monétaire désastreuse et d'une politique d'investissement désespérément naïve.

Les profits des banques sont le résultat naturel de l'encadrement politique au sein duquel ces institutions sont autorisées à oeuvrer.

A notre avis, les forts profits des banques, parallèlement à une récession, sont un avertissement. Cet avertissement devrait amener les Canadiens à faire une réévaluation de nos institutions bancaires et du rôle qu'elles jouent dans le développement économique et social de notre pays, tout comme la crise économique des années 30 à provoqué la dernière grande restructuration du système bancaire.

L'activité bancaire est une activité de prise de décisions, décisions de petite envergure au sujet du particulier qui pourra ou pas acheter une maison; et décisions de grande envergure au sujet des types d'activités économiques qui devront être appuyées ou pas. Les politiques que suivent les banques dans leur prise de décisions concernant le rationnement du crédit établissent effectivement les priorités de notre société dans le domaine de l'investissement à l'avenir. De fait, les priorités établies par les banques dans leurs décisions au sujet des investissements sont plus efficaces dans la détermination du modèle de notre développement économique et social que celles de tout gouvernement ou organisme public.

Dans le secteur de l'habitation, le gouvernement peut prévoir que les citoyens pourront se permettre une priorité sociale, mais si le système financier favorise la spéculation ou les prêts de vacances par rapport aux hypothèques, cette priorité publique n'aura guère d'effet.

Le gouvernement peut adopter une position officielle eu égard à la concentration des sociétés, mais si le système bancaire continue à se consentir des prêts à des taux favorables pour des prises de contrôle ravageuses, cette position sera presque intenable.

Le gouvernement peut préconiser et établir une stratégie de développement industriel, mais si les banques, pour des raisons qui leur sont propres, choisissent d'attribuer du crédit à des

[*Text*]

What it boils down to, is that public, economic and social planning priorities cannot be effective unless they are reflected in the lending priorities of credit institutions. In short, in order to have effective public, economic and social priorities, we have to have a public banking system.

The most efficient way, in our view, to realize the enormous economic and social benefits from public interest banking would be to acquire for the Canadian public the five largest chartered banks. Although the cost of acquisition would be substantial, it is important that they be put into perspective.

First, it is important to clear up the common misconception that there is some relationship between the assets of the banks and the cost of acquiring them. Most of the banks' assets are loans outstanding which are largely offset by deposits held by the banks and owed by them to depositors.

A buyer would have to acquire only the capital of the bank, represented by the shareholders' equity—an amount which, according to the banks' financial statements, comes to less than one-thirtieth of their assets.

Second, in a world of megaprojects and oil and gas revenues that amount by the tens of billions of dollars, the cost of acquiring the five largest chartered banks very quickly ceases to look unreasonable, especially when the astonishing leverage which they exercise is taken into account and the potential benefits are considered.

The total value of shareholders' equity reported by the five largest banks in 1981 is just over $8 billion—barely more than one-half of the cost of a single oilsands plant.

In our view, the profits that have been reported by the chartered banks in the past two years are a political windfall for the Canadian public. Their reporting of record profits at a time when other Canadians are suffering from the deepest depression since the 1930s has exposed more clearly than any argument that we can put forward the need we have in this country for a public banking system. It is an opportunity we have today that we should not miss.

Eventually, we are going to have to come to grips with the fact that our economy cannot be restructured without an effective economic strategy.

• 2030

Eventually, we are going to have to come to grips with the fact that our economy cannot be restructured without an effective economic strategy. Eventually, we are going to have to end the contracting out of economic development policy. Eventually, we are going to have to deal with the fact that we have turned over to the financial system the power to under-

[*Translation*]

secteurs et des activités qui ne répondent pas à la stratégie, celle-ci ne fonctionnera pas.

Cela revient à dire que les priorités publiques de planification économique et sociale ne peuvent être efficaces que si elles traduisent les priorités de prêt des institutions de crédit. En bref, pour que les priorités publiques de développement économique et social soient efficaces, notre système bancaire devra être public.

La façon la plus efficace, à notre avis, de réaliser les énormes avantages économiques et sociaux découlant d'un système bancaire d'intérêt public serait d'acquérir, pour le public canadien, les cinq plus grandes banques à charte. Même si les coûts d'acquisition sont substantiels, il est important de les replacer dans leur contexte.

Premièrement, il importe de dissiper le malentendu commun selon lequel il existe un certain rapport entre l'actif des banques et le coût de leur acquisition. La majeure partie de l'actif des banques est constituée de prêts en circulation qui sont largement la contrepartie des dépôts qu'elles détiennent et doivent aux déposants.

Un acheteur n'aurait qu'à acquérir le capital d'une banque, représenté par l'avoir des actionnaires, montant qui, selon les états financiers des banques, représente moins d'un trentième de leur actif.

Deuxièmement, dans un monde de méga-projets et de recettes pétrolières et gazières qui s'accumulent à coups de dizaines de milliards de dollars, le coût d'acquisition des cinq plus grandes banques à charte cesse très rapidement d'avoir l'air déraisonnable, surtout lorsqu'on tient compte du coefficient d'amplification étonnant qu'elles utilisent et que l'on considère les avantages potentiels.

La valeur totale de l'avoir des actionnaires déclarée par les cinq plus grandes banques, en 1981, est tout juste supérieur à 8 milliards de dollars, à peine un peu plus de la moitié du coût d'une seule installation de traitement des sables bitumineux.

A notre avis, les profits qu'ont déclarés les banques à charte au cours des deux dernières années sont une aubaine politique pour le public canadien. Cette déclaration de profits records, au moment où d'autres Canadiens éprouvent d'énormes difficultés financières en raison de la pire récession depuis les années 30, prouve, plus que tout autre argument, que notre pays a besoin d'un système bancaire public. C'est l'occasion que nous avons aujourd'hui, et nous ne devons pas la manquer.

Un jour ou l'autre, il nous faudra admettre que notre économie ne peut être restructurée sans une stratégie économique efficace.

Un jour ou l'autre, il faudra que nous mettions fin à la non-participation à la politique de développement économique. Un jour ou l'autre, il faudra que nous nous attaquions au problème résultant du fait que nous avons dévolu au système financier le pouvoir de saper nos priorités sociales. Un jour ou l'autre, il faudra reconnaître que notre avenir économique ne

[*Texte*]

mine our social priorities. Eventually, we are going to have to face the fact that our economic future cannot be secured without an effective public policy for economic restructuring and economic planning. And when we do, it will cost more than it would today.

In our view, the question is not whether we can afford public interest banking, but rather the question is, can we afford to wait for it?

Now, Mr. Chairman, I would like, before we close our presentation, to ask the two women from one of our local unions in the Toronto area who accompanied us to speak on their own behalf; they will be introduced by Hugh Mackenzie. They are from a plant in Toronto that has been in existence for 105 years. These two ladies will lose their jobs at the end of this month because a bank foreclosed on a loan. Hugh.

Mr. Hugh MacKenzie (Officer, Public Relations Department, United Steelworkers of America): If I could introduce to the committee, Carol Winters and Elise Moore. They are members of Local 8072 in Toronto, which is our local at a company named Gendron Incorporated. Rather than talk at great length myself, I will turn this part of the presentation over to Carol Winters.

Miss Carol Winters (Member, Local 8072, United Steelworkers of America): I work for Gendron Industries. It is a factory that manufactures baby carriages, strollers, playpens, and car seats. In December, the bank took over our company and put it into receivership. Since then we have had numerous lay-offs. We have gone from 150 employees down to about 53. The bank had interested buyers in the company, but for some reason, of which I am not too sure, it seems that people decided not to buy because the bank was taking all of the profits out of it. The factory is supposed to close down on June 30. We were not told officially, but that is what we hear. I do not know. I guess when the place closes down, we are all out of a job. With interest rates going up on mortgages, too—the mortgage on our house went from 10.25 per cent interest to 19 per cent. I do not know what we are going to do if we cannot find work when we are out of a job.

Mr. MacKenzie: Just to close things off, if I may. Sometimes in situations like this, the people you are arguing with make the case better than you ever could yourself.

In reviewing some of the submissions to the committee, I hit upon a quote that really hits on the argument we are trying to make. What it boils down to in the argument we are trying to make is that the banking system is more than just an internally focused thing that functions for the benefit of the banks; it is a service to the economy, and a service to the Canadian public as a whole. I would like to quote from page 2 of the submission to this committee by Wood, Gundy:

The Canadian economy, like many western industrial economies, is currently undergoing a profound change. Many of

[*Traduction*]

peut être garanti sans l'établissement d'une politique publique efficace en vue d'une planification et d'une restructuration économiques. Et lorsque nous ferons toutes ces choses, leur coût sera supérieur à ce qu'il est aujourd'hui.

A notre avis, la question n'est pas de savoir si nous pouvons nous donner un système bancaire d'intérêt public, mais plutôt si nous pouvons nous permettre d'attendre l'établissement de ce système bancaire d'intérêt public.

Monsieur le président, avant de terminer mon exposé, je vais donner la parole aux deux femmes qui nous accompagnent ce soir et qui représentent l'une de nos sections de la région de Toronto; Hugh Mackenzie va vous les présenter. Elles travaillent toutes deux dans une usine de Toronto qui existe depuis 105 ans. Or, elles vont perdre leur emploi à la fin du mois parce que la banque exerce son droit de forclusion. Hugh, vous avez la parole.

M. Hugh Mackenzie (agent du service des relations publiques des Métallurgistes unis d'Amérique): J'aimerais présenter aux membres du Comité mesdames Carol Winters et Elise Moore. Elles sont toutes deux membres de la section 8072, de Toronto, à l'usine *Gendron Incorporated*. Sans plus tarder, je vais donner la parole à Carol Winters.

Mlle Carol Winters (membre de la section 8072 des Métallurgistes unis d'Amérique): Je travaille pour *Gendron Industries*. Cette entreprise fabrique des landaus, des poussettes, des parcs et des sièges de voiture pour enfants. En décembre, la banque a saisi les biens de l'entreprise et l'a mise en liquidation judiciaire. Depuis, il y a eu beaucoup de licenciements. Le nombre d'employés est passé de 150 à environ 53. Plusieurs acheteurs étaient intéressés, mais, pour des raisons que je ne connais pas bien, il semble qu'ils aient décidé de ne pas acheter l'entreprise, parce que la banque en ramassait tous les profits. L'usine doit fermer ses portes le 30 juin. On ne nous a pas encore informés officiellement, mais c'est ce que nous avons entendu. Quand l'usine sera fermée, nous n'aurons donc plus d'emploi. Avec les taux d'intérêt hypothécaires . . . le taux d'hypothèque, pour notre maison, est passé de 10.25 p. 100 à 19 p. 100. Je me demande comment nous pourrons nous en sortir si nous ne pouvons pas trouver d'emploi.

M. Mackenzie: Dans des cas comme celui-ci, il est plus facile de laisser parler ceux qui sont directement intéressés.

En prenant connaissance des témoignages qui ont été déposés devant votre Comité, je suis tombé sur une citation qui correspond bien à ce que nous essayons de vous faire comprendre. En effet, à notre avis, le système bancaire est plus qu'une simple entreprise dont le but est de poursuivre ses propres intérêts; en effet, le système bancaire doit être un service pour l'économie et pour l'ensemble du public canadien. J'aimerais citer la page 2 du mémoire présenté devant votre Comité par *Wood Gundy*:

L'économie canadienne, comme celle de bon nombre de pays occidentaux, est actuellement en pleine évolution. Une

[*Text*]

our important manufacturing industries such as automobiles and farm machinery have matured, our relative industrial advantage has eroded and it makes more sense to carry on these activities elsewhere. David Donnison,who was appointed Chairman of the British Supplementary Benefits Commission in 1975 saw the results of this process firsthand in the U.K. and observed that banking was one industry which provided good jobs as an alternative to having people on welfare.

It seems to me that makes the point pretty clear, as far as we are concerned. We see the banking system as a service to the economy, something that should be functioning to the benefit of all Canadians, and we just do not think it is measuring up.

The Chairman: Thank you very much. Before I go to questions, I might ask, perhaps Mr. Munro, a brief question myself.

• 2035

You talk about $8 billion as the asset value of the shares of the banks and that therefore for $8 billion the Government of Canada could buy the banks. Have you thought perhaps that the $350 billion of assets I think the CNTU or one of the others—CUPE I think it was— raised with us as being the asset value of the banks, the total amount of assets that the banks have outstanding in foreign domestic loans, are supported by deposits—I am asking if you have considered this—and that if the government were to say we are going to nationalize the banks and we are going to buy the banks out for $8 billion, there might possibly be a run on the banks by depositors, which would strip away the basis for those assets, which would mean the banks would have to massively call loans, which would mean you would have an economic collapse in the country? Have you thought about that possibility?

Mr. A. Munro: I think that is speculation in the extreme. I would imagine that the Canadian government ought to have more support from the people and the people more support for the government than it has for the banks. Just go out on the street and ask anybody who walks along what they think of the banks. And the assets they have do not belong to the banks; the assets belong to the depositors.

The Chairman: That is right, precisely.

Mr. A. Munro: If the government bought the equity then they would take over the assets. I do not see why anyone should believe that when the government takes over the banking system there is less credibility than there would be with the banking system that is making everybody poor. If there should be a run on the banks it should be now.

The Chairman: Have you checked this out with the depositors?

Mr. A. Munro: Have you?

The Chairman: No, I am asking you.

[*Translation*]

grande partie du secteur manufacturier, notamment les automobiles et les machines agricoles, a perdu de sa rentabilité, à tel point qu'il vaut mieux maintenant poursuivre ses activités ailleurs. David Donnison, qui a été nommé président de la *British Supplementary Benefits Commission* en 1975, a pu constater les résultats de cette évolution en Grande-Bretagne, et a observé que le secteur bancaire, avec les bons emplois qu'il offrait, était une option préférable au chômage ou au bien-être social.

A mon avis, cette remarque illustre parfaitement l'argument que nous défendons. Nous estimons en effet que le système bancaire doit être un service pour l'économie toute entière et pour l'ensemble des Canadiens, mais cela est loin d'être le cas au Canada.

Le président: Merci beaucoup. Avant de donner la parole aux membres du Comité, j'aimerais moi-même vous poser une question.

Vous dites que la valeur de l'actif des banques est d'environ 8 millards et que, par conséquent, pour le même montant, le gouvernement du Canada, pourrait acheter des banques. Pourtant, le CNTU—à moins que ce ne soit le SCFP—a dit que cet avoir était de 350 milliards, si l'on tient compte des prêts intérieurs et étrangers . . . or, ces prêts ont pu être consentis grâce aux dépôts des épargnants, et si le gouvernement décidait de nationaliser les banques en les rachetant au coût de 8 milliards, il se peut que les déposants se ruent pour retirer leur argent, ce qui saperait considérablement la valeur de ces avoirs et obligerait les banques à exiger le remboursement massif des prêts qu'elles ont consentis. Cela entraînerait un effondrement économique au Canada. Avez-vous songé à cette possibilité?

M. A. Munro: C'est vraiment une situation tout à fait hypothétique. Je suppose en tout cas que le gouvernement du Canada a certainement plus de soutien auprès du public canadien que n'en ont les banques. Il vous suffit de demander à tous ceux qui passent dans la rue ce qu'ils pensent des banques, et vous verrez. Les actifs des banques ne leur appartiennent pas, ils appartiennent aux déposants.

Le président: Précisément.

M. A. Munro: Si le gouVernement rachetait l'avoir des banques, il prendrait également le contrôle de l'actif. Je ne vois pas pourquoi la prise de contrôle du système bancaire par le gouvernement rendrait ce système moins crédible qu'il ne l'est aujourd'hui, étant donné que le système bancaire actuel appauvrit tout le monde. Si les déposants devaient retirer leur argent des banques, ils le feraient maintenant.

Le président: Avez-vous vérifié auprès des déposants?

M. A. Munro: Et vous?

Le président: C'est moi qui vous le demande.

[*Texte*]

Mr. A. Munro: Is that not a silly question? What chance do I have of checking that out with the depositors?

The Chairman: Excuse me, sir.

Mr. A. Munro: I am a depositor; these people here are depositors.

The Chairman: Excuse me, sir.

Mr. A. Munro: How can we check it out? That is what you are supposed to be doing.

The Chairman: My question to you is: You are making the recommendation.

Mr. A. Munro: Yes.

The Chairman: Have you examined the possibility or have you considered the possibility of the scenario that I have put before you?

Mr. A. Munro: Yes I have, and we have. We have considered it.

The Chairman: And you think that is totally unlikely.

Mr. A. Munro: It does not hold water.

The Chairman: Thank you very much. I will start the questioning then with Mr. Berger.

Mr. Berger: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Munro, in your brief on page 8 where you say that banks simply have too many degrees of freedom and you referred to France, Germany and Japan, you say:

> ... Germany, for example, the banking system has remained in private hands but has been kept under very tight control by the central bank.

What do you mean by that? In what way do they control their banks that we do not in Canada? What can we learn from the German system?

Mr. Mackenzie: The banking system in Germany is very tightly concentrated and there has been a tradition of co-operation amongst the major banks in Germany and the central bank, and a very intimate involvement in that country's economic planning. In our view that tradition just has not existed in Canada.

Mr. Berger: So there has been co-operation between the banks and the central bank. What kind of co-operation?

Mr. Mackenzie: There has been a tradition of establishing targets for investment and that sort of thing and, as I said, a very close relationship in the investment planning assistance between the operating banks and the central bank and the government agencies responsible for that.

Mr. Berger: What kind of targets for investments? What do you mean by that? How would they go about . . . ?

Mr. Peter Warrian (Research Director, United Steelworkers of America): Our interest in it is particularly as far as they allocate credit by industrial sector. The thrust of that section

[*Traduction*]

M. A. Munro: C'est une question ridicule. Comment pourrais-je vérifier cela auprès des déposants?

Le président: Excusez-moi.

M. A. Munro: Je suis un déposant; ainsi que mes collègues.

Le président: Excusez-moi.

M. A. Munro: Comment pourrions-nous le vérifier? C'est ce que vous êtes censés faire.

Le président: C'est bien vous qui faites la recommandation.

M. A. Munro: Oui.

Le président: Je vous demande alors si vous avez envisagé le scénario que je viens de vous décrire.

M. A. Munro: Oui.

Le président: Et vous estimez qu'il est fort peu probable de se concrétiser.

M. A. Munro: Cela ne tient pas debout.

Le président: Merci beaucoup. Je vais maintenant donner la parole à M. Berger.

M. Berger: Merci, monsieur le président. Monsieur Munro, à la page 11 de votre mémoire, vous dites que les banques ont tout simplement beaucoup trop de liberté, et vous parlez de la France, de l'Allemagne et du Japon en disant:

> ... en Allemagne, par exemple, le système bancaire est demeuré entre les mains du secteur privé, mais la banque centrale y exerce un contrôle très strict.

Que voulez-vous dire par là? Dans quelle mesure les Allemands contrôlent-ils davantage leurs banques que nous? Qu'ont-ils à nous apprendre?

M. Mackenzie: Le système bancaire allemand est extrêmement concentré, et il y a toujours eu une certaine collaboration entre les grandes banques allemandes et la banque centrale, en ce qui concerne la planification économique du pays. A notre avis, cette collaboration n'existe tout simplement pas au Canada.

M. Berger: Donc, il s'est instauré une collaboration étroite entre les grandes banques et la banque centrale. Quel genre de collaboration?

M. Mackenzie: Toutes ensemble, elles fixent des objectifs d'investissement, et ces objectifs s'appliquent aux grandes banques, à la banque centrale et aux organismes gouvernementaux responsables.

M. Berger: Quel genre d'objectifs? Qu'entendez-vous par là? Comment font-elles?

M. Peter Warrian (directeur de la recherche, Métallurgistes unis d'Amérique): A notre avis, le système allemand présente un intérêt tout à fait particulier, étant donné qu'il

[*Text*]

of our presentation is the role the banks could play in the Canadian economy as they have in Germany and Japan as a direct integral part of a national economic planning system. You know that well from Japan and the role of the bank in the steel industry, an industry you know relatively well. So that point in the brief is directed towards the potential role the banks could play in a national system of industrial planning. What we see, in our view, is the government having contracted out of its responsibilities in industrial and economic planning, contracting out to private parties, in this case being the banks; and it is particularly in regard to investment, the allocation of investment as part of a national economic industrial planning strategy. It is an important thing that we are trying to get at in that part of the brief.

• 2040

Mr. Berger: We could do the same thing here, I imagine, without taking control of the banks, could we not?

Mr. Warrian: In our view, you cannot, because you will not have enough control over it. That is, if they would simply want to place the money elsewhere, you do not have a mechanism that controls them.

If they decided, as they did, to fund so much speculative investment, that added almost zero jobs from the $14 billion that was allocated in 1981 .... It went into a lot of wasted money in mergers—corporate cannibalism, as we called it — but added virtually nothing to strengthening the manufacturing or industrial base of the country.

Mr. Berger: What I do not understand is, how did they get them to .... You say the banks are highly concentrated in Germany and so forth, but somehow the government gets them to go along with this kind of strategy that you are proposing. How do they get them to go along with it? Could we not do the same thing here?

Mr. Warrian: We could. That is what we are aiming at is to get them to go along. Because the banks are so concentrated, other forms—as we have said in the brief—of regulatory control would not be effective. They have not been effective, regulatory control of the banks, they have been getting more and more out of control in the last 10 years. So unless you brought them under direct forms of control—that is the only way you are going to be able to direct investment, in our view.

Mr. Berger: What forms of control do they have them under in Germany? How do they get them to go along with the government's ideas?

Mr. Warrian: We are not posing as experts in the German banking system. I presume that is an area that you have investigated already.

The Chairman: Mr. Clarke.

[*Translation*]

répartit le crédit entre chaque secteur industriel. Ce chapitre de notre exposé porte précisément sur le rôle que les banques pourraient jouer dans la planification de l'économie canadienne, comme elles le font en Allemagne et au Japon. Vous savez ce qui se passe au Japon et quel rôle jouent les banques au niveau de l'industrie sidérurgique, industrie que vous connaissez sans doute d'ailleurs assez bien. C'est pourquoi nous parlons dans notre mémoire du rôle potentiel qui pourrait revenir aux banques dans le cadre d'un système national de planification industrielle. Selon nous, le gouvernement s'est déchargé de ses responsabilités en passant des contrats avec des sociétés privées, en l'occurrence des banques, pour ce qui est de la planification industrielle et économique. Ce qui nous intéresse, ce sont les investissements, et la distribution des investissements dans le contexte d'une stratégie de planification industrielle et économique nationale. Il me semble qu'il s'agit là de quelque chose d'important, et c'est pourquoi nous en faisons état dans notre mémoire.

M. Berger: Ne pensez-vous pas que nous puissions faire la même chose ici, sans pour autant contrôler les banques?

M. Warrian: Nous ne le pensons pas, car vous ne contrôleriez pas suffisamment la situation. Si les banques voulaient tout simplement placer leur argent ailleurs, vous ne pourriez invoquer aucun mécanisme pour les en empêcher.

Si les banques décidaient, comme cela a d'ailleurs été le cas, de financer beaucoup d'investissements spéculatifs, qui n'ont, soit dit en passant, créé aucun emploi, malgré les 14 milliards de dollars ainsi dépensés en 1981 ... Elles ont gaspillé beaucoup d'argent au titre de fusions (et nous avons justement parlé du «cannibalisme des sociétés»), mais cela n'a en rien renforcé la base industrielle ou manufacturière du pays.

M. Berger: Ce que je ne comprends pas, c'est ce qu'ils ont dû faire pour les obliger à ... Vous dites que les banques sont très intégrées en Allemagne, etc.; pourtant, le gouvernement réussit, d'une façon ou d'une autre, à leur imposer le genre de stratégie que vous avez proposée. Comment y parvient-il? Ne pourrait-on pas en faire de même ici?

M. Warrian: Je pense que oui. C'est justement ce que nous visons. Les banques sont si intégrées, comme nous le disons dans notre mémoire, que d'autres formes de contrôle régulateur ne seraient pas efficaces. Cela n'a jamais rien donné par le passé. D'ailleurs, les banques jouissent d'une liberté de plus en plus grande depuis 10 ans. Selon nous, on ne pourra contrôler les investissements que si l'on impose des mesures de contrôle directes aux banques.

M. Berger: A quelles mesures de contrôle recourt-on en Allemagne? Que fait-on pour que les banques acceptent de faire ce que veut le gouvernement?

M. Warrian: Nous ne prétendons pas être experts en ce qui concerne le système bancaire allemand. Je suppose d'ailleurs que c'est un domaine au sujet duquel vous vous êtes déjà renseignés.

Le président: Monsieur Clarke.

[*Texte*]

Mr. Clarke: You should tell us about the German system if you are an expert, as the gentleman suggests.

Mr. Berger: I am not, but they were making a suggestion and I wanted to know exactly what they had in mind. I think I have an idea, but you talked about allocating .... What I would like to ask you, gentlemen, do you agree with the National Energy Program? Are you in favour of it?

Mr. Warrian: I do not know how facetious the question is .... We have supported the gaining of greater Canadian control over the energy sector. We were disappointed because it was not brought under greater and more effective public control. So we see that as the blind spot in it.

Mr. Berger: Well, you are in favour, I would say, of Petro-Canada's purchase of Petrofina.

Mr. A. Munro: The short answer is yes.

Mr. Berger: Were you in favour of Dome Petroleum's purchase of Hudson's Bay Oil and Gas?

Mr. A. Munro: We object when the government gives away to these corporations and seemingly gets very little in return other than a promise somewhere in the 1990s of self-sufficiency. The point we make in the brief, with regard to the comparison of the cost of a megaproject, was in relationship to what it would cost to nationalize the banks. There seems to be untold billions available when you look at these megaprojects ....

Mr. Berger: You are not really answering my question directly. If the government took over or purchased Petrofina through Petro-Canada—what was the cost of that? I do not remember what the cost was exactly. You said you were in favour of that purchase, so that does not come under the category of cannibalism that you referred to, then, does it?

• 2045

Mr. A.E. Munro: Any time the Canadian government has more control over our natural resources and what is done with them. I am part of this country and this government; that is buying something for me and for you. So I am not opposed to that. I do not know what this has to do with bank profitability.

Mr. Berger: I am asking you that. When the government "eats", then, a foreign oil company, it is a different form of cannibalism from when, let us say, Dome Petroleum takes over a foreign oil company, is that it?

Mr. A. Munro: Yes.

Mr. Berger: I see. You suggested on top of page 8 again that:

[*Traduction*]

M. Clarke: Si vous êtes vous-même expert en la matière, vous devriez peut-être nous renseigner un petit peu au sujet du système allemand.

M. Berger: Je ne le suis pas, mais ces messieurs ont proposé quelque chose, et j'aimerais savoir exactement ce qu'ils envisageaient. Je pense avoir plus ou moins compris votre idée, mais vous avez parlé de la répartition ... Messieurs, pourriez-vous me dire si vous êtes ou non d'accord avec le Programme énergétique national?

M. Warrian: Je ne sais pas dans quelle mesure vous voulez plaisanter ... Nous avons appuyé l'idée de l'augmentation du contrôle canadien dans le secteur énergétique. Mais nous avons été déçus de constater que ces secteurs n'étaient pas davantage ou plus efficacement contrôlés par le public canadien. Ce programme comporte donc certaines lacunes.

M. Berger: Il me semble pourtant que vous trouviez que c'était une bonne idée que Petro-Canada achète la société Petrofina.

M. A. Munro: Oui.

M. Berger: Étiez-vous également favorables à l'idée que *Dome Petroleum* achète la *Hudson's Bay Oil and Gas*?

M. A. Munro: Nous nous opposons à ce que le gouvernement fasse des cadeaux à des sociétés, pour ne recevoir en retour qu'une vague promesse d'autosuffisance dans les années 90. Dans notre mémoire, nous comparons le coût d'un mégaprojet avec celui d'une nationalisation des banques. Il semblerait que vous puissiez engloutir des milliards de dollars dans ces mégaprojets ...

M. Berger: Vous n'avez pas répondu à ma question. Le gouvernement a acheté la société Petrofina par l'intermédiaire de Petro-Canada. Mais je ne me souviens plus exactement combien cela a coûté. Vous dites que vous êtes d'accord avec cet achat: je dois donc en déduire, d'après ce que vous avez dit, que cet achat n'appartient pas à la catégorie des activités de cannibalisme dont vous avez parlé tout à l'heure, n'est-ce pas?

M. A.E. Munro: Chaque fois que le gouvernement canadien parvient à contrôler davantage nos ressources naturelles et à déterminer ce qu'il en advient. Je fais partie du pays et du gouvernement. Si le gouvernement achète quelque chose, cela bénéficie également à vous et à moi. C'est pourquoi je ne m'y oppose pas. Et je ne vois pas ce que cela a à voir avec les profits des banques.

M. Berger: C'est justement la question que je vous pose. Si le gouvernement achète une société pétrolière étrangère, ce n'est pas la même forme de cannibalisme que lorsque, par exemple, la Dome Petroleum s'empare d'une société étrangère, n'est-ce pas?

M. A. Munro: Oui.

M. Berger: Je vois. Vers la fin de la page 10 de la version française de votre mémoire, vous dites, et je cite:

[*Text*]

Government can advocate and establish an industrial development strategy, but if the banks for their own reasons choose to allocate credit to sectors and activities that do not fit in with the strategy, the strategy will be totally frustrated.

Quite frankly I do not feel although, naturally, I think your suggestion of taking over the banks is somewhat outside the scope of our study... however, I want to say that we are concerned about the problems you raise. I do not want you to get me wrong on that. But I would suggest to you that, in setting up the National Energy Policy, the government certainly influenced bank lending through the rich incentives they providing to Canadian companies and not to foreign-owned companies in this sector of our economy. They encourage banks to lend to Canadian companies which wish to purchase foreign-owned sectors of the economy. So I would say that is a perfect example of where the government got the banks to complement government policy, and I would suggest to you that perhaps the same thing can be done in other sectors, and is perhaps done in other sectors, without resorting to a take-over. Would you not agree with that?

Mr. A. Munro: No, I would not agree with it. I think, if you pay them enough, they will do anything. I think that is what happened. They were paying them enough and, as soon as it was not enough, they stopped the Alsands. They pull out when it is not enough.

Mr. Berger: Just a second. It was not the banks that copped out on Alsands. Who got paid? You said they were paid enough. The banks did not get paid anything.

Mr. A. Munro: No, you were not talking about the banks; you were talking about the Canadian government and oil companies.

Mr. Berger: No, no, no.

Mr. A. Munro: You ought to try and remember your own question, I think.

Mr. Berger: We are talking about the banks here, though.

Mr. A. Munro: No. We are talking about the banks. You are talking about oil companies and governments, and about giving them incentives.

Mr. Berger: No, no, hold on.

Mr. A. Munro: I do not see the banks giving incentives—

Mr. Berger: No, no, no, I am sorry. I think we are not on the—

Mr. A. Munro: —to John Q. Public out there.

Mr. Berger: Perhaps there is a misunderstanding. What I said was that, with this national energy program, the government got the banks to lend money to Canadian companies to

[*Translation*]

Le gouvernement peut préconiser et établir une stratégie de développement industriel, mais si les banques, pour des raisons qui leur sont propres, choisissent d'attribuer du crédit à des secteurs et à des activités qui ne répondent pas à la stratégie, celles-ci ne fonctionnera pas.

Je peux vous dire, bien franchement, que votre idée de nationaliser les banques dépasse quelque peu les limites de notre étude... Je tiens cependant à vous dire que nous sommes préoccupés par les problèmes que vous avez soulevés. Je veux éviter tout mal-entendu à ce sujet. Je tiens cependant à signaler que lorsque le gouvernement a élaboré sa politique énergétique nationale, il a justement exercé une certaine influence au niveau des prêts accordés par les banques, et ce, grâce aux mesures d'encouragement que le programme prévoit pour les sociétés canadiennes, mais non pour les sociétés étrangères, qui oeuvrent dans ce secteur de notre économie. Le programme encourage justement les banques à prêter de l'argent aux sociétés canadiennes qui souhaitent acheter des secteurs de l'économie qui appartiennent à des intérêts étrangers. Voilà justement un cas où le gouvernement a réussi à obtenir le concours des banques, dans le cadre de sa politique. Il me semble que l'on pourrait faire de même dans d'autres secteurs. C'est d'ailleurs peut-être déjà chose faite. Et il n'a pas été nécessaire de nationaliser quoi que ce soit. Que pensez-vous de cela?

M. A. Munro: Je ne suis pas d'accord. Je pense que si vous leur donnez suffisamment d'argent, elles feront n'importe quoi. C'est ce qui s'est produit, selon moi. Dès qu'elles ont décidé qu'on ne leur donnait pas assez d'argent, elles se sont retirées du projet Alsands.

M. Berger: Un instant. Ce ne sont pas les banques qui ont abandonné le projet Alsands. Qui a touché de l'argent? Vous avez dit qu'elles avaient reçu suffisamment d'argent. Les banques n'ont rien reçu.

M. A. Munro: Non, vous ne parliez pas des banques. Vous parliez du gouvernement canadien et des sociétés pétrolières.

M. Berger: Non. Pas du tout.

M. A. Munro: Vous pourriez au moins vous souvenir de la question que vous avez vous-même posée.

M. Berger: On est en train de parler des banques.

M. A. Munro: Non. On parle des banques, mais également des sociétés pétrolières, des gouvernements et des mesures d'encouragement.

M. Berger: Non. Attendez un instant.

M. A. Munro: D'après ce que j'ai constaté, les banques n'ont pas proposé de mesures d'encouragement...

M. Berger: Non. Excusez-moi. Je pense qu'on n'est pas sur la même...

M. A. Munro: ... à n'importe qui, là-bas.

M. Berger: Je pense qu'il y a un malentendu. Ce que j'ai dit, c'est que grâce à ce programme énergétique national, le gouvernement a incité les banques à prêter de l'argent aux sociétés

[*Texte*]

undertake a certain activity. So, therefore, nobody got paid anything. It is true that Canadian-controlled oil companies are getting paid. They are getting grants from the people of Canada and from the Government of Canada. But the banks did not get anything. All the banks did was to finance a certain activity which had the blessing of the Government of Canada. And that is what I am saying could be done in other areas as well through government policy without necessarily taking over the banks.

Mr. A. Munro: Yes, you are quite right. It could be. But it is not being. It is not happening.

Mr. Berger: Is that the fault, then, of the banks, or is it the fault of the government?

Mr. A. Munro: It is the fault of the government, because it does not have any control on the banks. The banks will do as they please unless the government says what they must do.

Mr. Berger: You do not say we have any control over the banks but what I am trying to suggest is: Did we not demonstrate a certain kind of control whereby we can influence their lending activities through a program like the NEP?

• 2050

Mr. Warrian: But the question, Mr. Berger, is, at what price? If you rely on that kind of mechanism . . . . There is no doubt that was a mechanism of a kind. It had the government going through the banks and then to the oil companies. But it was so costly—the over-generous incentives, if you want to call them that, give-aways in our view. There is a more efficient, a more direct and a cheaper way to do it. Yes, you are right, there was a mechanism. But the cost and the inefficiency of that mechanism are so costly to the Canadian people, who would sooner go the other route.

Mr. Berger: But presumably you would have to pay . . . . I do not know what you are suggesting, sir. It certainly seems that we would always have to pay market value. Are you suggesting that we confiscate without paying market value?

Mr. Warrian: There was no argument . . . . Whether or not Petrofina was really the market value is a debate in another quarter, but the reliance on that mechanism was terribly wasteful; those incentives, which were so massive in the give-aways—and the banks did indeed profit, and profit mightily, in that transaction. There is a different way to do it. That is what we are saying.

The Chairman: Mr. Clarke.

Mr. Clarke: Thank you, Mr. Chairman.

Perhaps I should apologize for my late arrival, but I was serving in another chamber until the demand from here got greater.

[*Traduction*]

canadiennes qui comptaient entreprendre certaines activités. On n'a rien versé à qui que ce soit. Mais il est vrai que les sociétés pétrolières canadiennes reçoivent quelque chose: elles reçoivent des subventions du peuple canadien, ainsi que du gouvernement. Mais les banques n'ont rien reçu. Elles n'ont fait que financer une certaine activité que le gouvernement canadien avait justement appuyée. Et ce que j'ai dit, c'est qu'il serait possible, grâce à des politiques gouvernementales, d'en arriver au même résultat dans d'autres secteurs, et ce, sans nécessairement avoir à nationaliser ou à contrôler les banques.

M. A. Munro: Oui, vous avez tout à fait raison. Ce serait peut-être possible, mais rien n'a encore été fait dans ce sens.

M. Berger: Et est-ce la faute des banques ou du gouvernement?

M. A. Munro: C'est la faute du gouvernement, car celui-ci ne contrôle pas du tout les banques. Les banques n'en font qu'à leur guise, à moins que le gouvernement ne leur impose quelque chose.

M. Berger: Vous prétendez que nous n'exerçons aucun contrôle sur les banques, mais n'avons-nous pas démontré tout le contraire en parvenant à exercer une certaine influence sur leurs activités de prêt, grâce au programme énergétique national?

M. Warrian: La question qui se pose à ce moment-là, monsieur Berger, est celle-ci: à quel prix? Si vous vous fiez à ce genre de mécanisme . . . Il ne fait aucun doute que c'est un mécanisme unique. Il obligeait le gouvernement à passer par les banques, pour s'adresser ensuite aux sociétés pétrolières. Mais il était tellement onéreux, ce mécanisme . . . les encouragements beaucoup trop généreux, si on peut parler d'encouragements, car, à notre avis, il s'agissait plutôt de cadeaux. Il existe une manière beaucoup plus efficace, beaucoup plus directe et beaucoup moins coûteuse de procéder. Oui, vous avez raison, il existait un mécanisme. Mais le coût de ce mécanisme tellement inefficace était beaucoup trop élevé pour les Canadiens, qui auraient préféré l'autre solution.

M. Berger: Mais, d'une manière ou d'une autre, il faut payer . . . Je ne sais pas à quoi vous voulez en venir, monsieur. Il me semble que nous devrons toujours payer la valeur marchande. Prétendez-vous que l'on pourrait confisquer, sans payer la valeur marchande?

M. Warrian: Il n'y a pas eu d'argument . . . Que Petrofina ait ou non été rachetée à la valeur marchande fait l'objet d'un débat ailleurs, mais ce mécanisme constituait un gaspillage pur et simple; ces encouragements, en fait, des cadeaux tellement considérables . . . et les banques ont réalisé beaucoup de profits dans cette transaction. A notre avis, il doit exister d'autres moyens de procéder.

Le président: Monsieur Clarke.

M. Clarke: Merci, monsieur le président.

Je dois m'excuser de mon retard, mais j'étais pris ailleurs et ne me suis libéré que lorsque la demande ici est devenue critique.

[*Text*]

Mr. Munro, maybe I could apologize for my ignorance about the United Steelworkers' organization, but could you tell me how many members there are in your organization in Canada?

Mr. A. Munro: That is a difficult question to answer in times of plant shutdown, lay-off, extended vacation, but it is close to 200,000 in Canada—and everywhere in Canada, in every nook and cranny. We are probably the widest-spread union there is in this land.

Mr. Clarke: But you do not throw somebody out just because he is on lay-off, or . . . ?

Mr. A. Munro: No, no, we do not throw them out, the employer does.

Mr. Clarke: But cannot they belong to your union when they are not working?

Mr. A. Munro: Membership basically goes with employment. We are unlike the craft unions, where the member is a member of a union and the union finds a job for the member. Our members all come from the fact that they are employed where we are the bargaining agent. They hold membership for a period of time after they are laid off, but that period of time is not forever. So our membership rolls fluctuate up and down as employment fluctuates up and down.

Mr. Clarke: Do you have any knowledge of the number of shareholders there are in the publicly owned Canadian banks?

Mr. A. Munro: Probably 95 per cent of Canadians do not own stock in banks. Probably 6 per cent or 7 per cent do.

Mr. Clarke: But if I wanted to translate your membership to a percentage, I would have to say that 98 per cent, or whatever it is, 99 per cent of Canadians do not belong to the United Steelworkers.

Mr. A. Munro: Yes, you could say that.

Mr. Clarke: I asked you for a number; have you any idea of how many—

Mr. A. Munro: No, I do not have a number. We do not poll our membership to know—

Mr. Clarke: No, no, how many—

Mr. A. Munro: —we have no way of polling the Canadian public to know how many members there are.

Mr. Clarke: You could get that information from the same source I did. The number is 214,265 shareholders in Canadian banks, as of October 1980. That includes mutual funds, which, of course, you cannot count behind. I just thought you might like to know that number.

I heard you making some comments about the banks and that you—

[*Translation*]

J'aimerais d'abord commencer par m'excuser, monsieur Munro, de mon ignorance au sujet de l'organisation des travailleurs unis de l'acier. Pouvez-vous me dire combien de membres vous comptez au Canada?

M. A.Munro: Il est assez difficile de répondre à cette question à un moment où l'on ferme des usines, où l'on procède à des mises à pied, à des congés prolongés. Mais je crois que nous comptons quelque 200,000 membres au Canada, dans tous les coins du pays. Notre syndicat est probablement celui dont les membres sont le plus éparpillés au Canada.

M. Clarke: Mais je doute que vous expulsiez vos membres qui sont mis en disponibilité, ou bien . . . ?

M. A. Munro: Non, nous ne les expulsons pas, c'est l'employeur qui les met à la porte.

M. Clarke: Ne peut-on être membre de votre syndicat même si on ne travaille pas?

M. A. Munro: Essentiellement, c'est l'emploi qui fait que l'on devient membre. Nous sommes différents des syndicats de métier, qui s'occupent, pour leur part, de trouver du travail pour leurs membres. On devient membre de notre syndicat quand on occupe un emploi dans une entreprise où nous sommes l'agent de négociation reconnu. Nos membres continuent d'être membres de notre syndicat après une mise à pied, mais pour une durée limitée. Le nombre de nos membres fluctue donc en fonction des fluctuations de l'emploi.

M. Clarke: Avez-vous une idée du nombre d'actionnaires des banques canadiennes publiques?

M. A. Munro: Je dirais que 95 p 100 des Canadiens ne détiennent pas d'actions dans des banques. Il y en a peut-être six ou sept p 100 qui en détiennent.

M. Clarke: Mais si je voulais convertir le total de vos membres en pourcentage, aurais-je raison de dire que 98 ou 99 p 100 des Canadiens n'appartiennent pas au syndicat des travailleurs unis de l'acier?

M. A. Munro: C'est à peu près cela.

M. Clarke: Je vous ai demandé un chiffre. Avez-vous une idée de combien . . .

M. A. Munro: Non, je n'ai pas de chiffres en tête. Nous ne faisons pas de sondages auprès de nos membres pour savoir . . .

M. Clarke: Non, non, combien . . .

M. A. Munro: . . . nous n'avons pas à notre disposition de moyens pour effectuer des sondages auprès du public canadien pour déterminer le nombre de membres.

M. Clarke: Mais vous pourriez obtenir ces données de la même source que moi. En octobre 1980, les banques canadiennes comptaient 214,265 actionnaires. Cela comprend les fonds mutuels, que l'on ne peut pas, bien entendu, laisser de côté. Je pensais simplement que ce chiffre pourrait vous intéresser.

Je vous ai entendu faire quelques commentaires sur les banques et dire que . . .

[*Texte*]

Mr. A. Munro: May I interrupt? Am I far out with my 7 per cent?

Mr. Clarke: How many Canadians are there?

Mr. A. Munro: That is much too high, yes. So it is a very, very small percentage of the Canadian public with their own stock in banks.

Mr. Clarke: But more of them own stock in banks than belong to the United Steelworkers—there was the comparison with that.

Mr. A. Munro: I would think so. We are not chartered unions. We do not have any monopoly.

Mr. Clarke: I do not know if the banks have any monopoly, Mr. Chairman.

An hon. Member: Try opening one.

The Chairman: Not the last time I checked.

Mr. Clarke: It seems to me that Parliament made some new banks just recently.

I heard you mention the fact that you and some of your colleagues were depositors in the bank. Why do you use the banks instead of the credit unions?

Mr. A. Munro: Why did you marry your wife? For the same reason I married mine. We have to have our money somewhere. This system requires checks and it would not make any difference whether I used a credit union or a bank. It is a convenience and it ought to be a service.

Mr. Clarke: The credit unions pride themselves on providing service.

Mr. A. Munro: And they are not everywhere.

• 2055

Mr. Clarke: So one of the advantages to you is that the banks are everywhere.

Mr. A. Munro: Yes, and that is one of the advantages to being with my union; we are everywhere, too.

Mr. Clarke: As depositors, yourself and your colleagues whom you have identified as being depositors, do you think that interest rates are too high or too low?

Mr. A. Munro: A silly question. I think they are too high. Go out on the street and ask anybody. If you are not hearing that message from the public in general, then I do not know where you are living.

Mr. Clarke: If you think the interest rates are too high, and we were successful in somehow reducing them, would you still leave your money on deposit, as you have it now?

Mr. A. Munro: I would not have any option.

[*Traduction*]

M. A. Munro: Puis-je vous interrompre? Ces 7 p 100 sont-ils beaucoup trop élevés?

M. Clarke: Combien de Canadiens y a-t-il?

M. A. Munro: Oui, je pense que c'est beaucoup trop élevé. C'est donc un très petit pourcentage du public canadien qui détient des actions dans les banques.

M. Clarke: Mais il y a plus de Canadiens qui détiennent des actions dans les banques que le syndicat des travailleurs unis de l'acier ne compte de membres. L'on ne peut donc pas faire de comparaison.

M. A. Munro: C'est fort possible. Nous n'avons pas le monopole.

M. Clarke: Je ne sais pas si les banques ont un monopole, monsieur le président.

Une voix: Essayez donc d'en ouvrir une.

Le président: Ce n'était du moins pas le cas la dernière fois que j'ai vérifié.

M. Clarke: Mais il me semble que le Parlement a créé de nouvelles banques tout dernièrement.

Je vous ai entendu dire que vous et certains de vos collègues aviez des comptes en banque. Pourquoi faites-vous affaire avec les banques plutôt qu'avec les caisses populaires?

M. A. Munro: Pourquoi avez-vous épousé votre femme? Pour la même raison que j'ai épousé la mienne. Nous devons mettre notre argent quelque part. Dans notre système, il est nécessaire de faire des chèques et il n'y a pas de différence entre une caisse populaire et une banque. C'est une commodité et un service.

M. Clarke: Mais les caisses s'enorgueillissent de fournir ce genre de service.

M. A. Munro: Mais il n'y en a pas partout.

M. Clarke: Donc, en ce qui vous concerne, les banques ont cet avantage qu'il y en a partout.

M. A. Munro: Eh bien, mon syndicat a le même avantage: nous sommes partout.

M. Clarke: Vous et vos collègues, vous l'avez dit, êtes tous déposants. A votre avis, les taux d'intérêt sont-ils trop élevés ou trop bas?

M. A. Munro: C'est une drôle de question. Je pense qu'ils sont trop élevés. Vous n'avez qu'à poser la même question à n'importe qui dans la rue. Si vous ne connaissez pas l'opinion du grand public à cet égard, je ne sais pas où vous vivez.

M. Clarke: Donc, si vous estimez que les taux d'intérêt sont trop élevés et si nous réussissons à les réduire d'une façon quelconque, est-ce que vous laisseriez votre argent à la banque, comme vous le faites maintenant?

M. A. Munro: Je n'aurais pas le choix.

[*Text*]

Mr. Clarke: Well, sure, you could spend it; you could invest it in the United States, or you can lend it to me. There are three options.

Mr. A. Munro: Yes.

Mr. Clarke: I am not a depositor. I am a borrower.

Mr. A. Munro: I am too.

Mr. Clarke: Oh, you are.

Mr. A. Munro: We all are.

Mr. Clarke: You said that you were a depositor.

Mr. A. Munro: That is why interest rates are killing everybody. Interest rates put a layer of cost on everything and represent nothing.

Mr. Clarke: But you did say you were a depositor, and that is why I was asking you about that.

You see, the problem I have with this whole situation is that it is a bit like housing prices; all homeowners think housing prices are too low, but all tenants think housing prices are too high and they cannot afford them. In the bank, depositors usually think that interest rates are too low and borrowers think that interest rates are too high. If you cared to consult the statistics, you would find that there are 27 million savings accounts in this country. That is obviously more than one per person, so I suppose some people are getting the banks to do their accounting for them at no extra charge, and at the same time there are 12 million total loans from the banks. What does that tell you? It tells me, and I suggest to you, that if interest rates were a lot lower those 27 million savings accounts would not exist; people would not be depositing in banks. They would be spending the money or depositing it somewhere else, or buying cars, or stocks, or jewels or gold or houses, I do not know, and then there would not be any money for those 12 million borrowers to borrow. Do you catch the gist of what I am saying?

Mr. A. Munro: Yes. It does not make any sense but I am listening.

Mr. Clarke: Well, where do you think those 12 million borrowers get their money from? The banks do not have any money.

Mr. A. Munro: The only place you can borrow from is the bank, and if you do not have an account there, they will not even listen to you. The only ones they are willing to loan to are those who do not need a loan. You have to have collateral.

Mr. Clarke: Well, sure. If you were a depositor, as you said, you would not want the bank to go and lend your money to some dead-beat, would you?

Mr. A. Munro: I would not want them to lend it at the rates they are lending at now, because no one can afford that. They are ruining the country.

[*Translation*]

M. Clarke: Bien sûr que vous auriez le choix. Vous pourriez le dépenser, vous pourriez l'investir aux États-Unis, ou vous pourriez me le prêter. Ce sont là trois possibilités.

M. A. Munro: Oui.

M. Clarke: Je ne suis pas déposant. Je suis un emprunteur.

M. A. Munro: C'est également mon cas.

M. Clarke: Ah! Bon.

M. A. Munro: C'est notre cas à tous.

M. Clarke: Mais vous avez dit que vous étiez déposant.

M. A. Munro: C'est pourquoi les taux d'intérêt nous suffoquent tous. Les taux d'intérêt rajoutent au coût de toutes les denrées et ne représentent rien.

M. Clarke: Mais vous aviez dit que vous étiez déposant, et c'est pourquoi je vous ai posé cette question.

Voyez-vous, mon problème, dans cette situation, c'est que cela ressemble un peu aux coûts du logement. Tous les propriétaires de maisons pensent que le prix des maisons est beaucoup trop bas, mais les locataires pensent que le prix du logement est beaucoup trop élevé et qu'ils n'ont pas les moyens de le payer. Dans une banque, les déposants sont habituellement d'avis que les taux d'intérêt sont trop bas et les emprunteurs les trouvent trop élevés. Si vous regardez les statistiques, vous verrez qu'il existe au Canada 27 millions de comptes d'épargne. Cela fait plus d'un par personne, ce qui veut dire que certaines personnes laissent les banques faire leur tenue de livres pour eux, sans frais supplémentaires. Mais en même temps, le total des prêts consentis par les banques s'élève à 12 millions. A mon avis, si les taux d'intérêt étaient beaucoup plus bas, nous n'aurions pas, au Canada, 27 millions de comptes d'épargne. Les Canadiens ne conserveraient pas de dépôts en banque. Ils dépenseraient leur argent ou le déposeraient ailleurs, ou encore, ils achèteraient des voitures, des actions, des bijoux, de l'or, ou des maisons, et je ne sais quoi d'autre encore. Il n'y aurait donc pas d'argent disponible pour ces 12 millions d'emprunteurs. Comprenez-vous ce à quoi je veux en venir?

M. A. Munro: Oui. Cela n'a aucun sens, mais je vous écoute.

M. Clarke: Mais où croyez-vous que ces 12 millions d'emprunteurs prennent leur argent? Les banques n'ont pas d'argent.

M. A. Munro: On ne peut emprunter que d'une banque, et si vous n'avez pas de compte dans une banque donnée, l'on ne vous accorde aucune considération. Les banques ne sont disposées à consentir des prêts qu'à ceux qui n'en ont pas besoin. Il faut être capable de fournir une garantie.

M. Clarke: C'est bien sûr. Si vous étiez un déposant, comme vous l'avez dit, vous n'aimeriez pas voir votre banque consentir un prêt à une cause perdue, n'est-ce pas?

M. A. Munro: Je ne voudrais pas que les banques prêtent de l'argent aux taux où elles prêtent maintenant, car personne n'a les moyens de les payer. Les banque ruinent le pays.

[*Texte*]

Mr. Clarke: But how are they going to pay you your interest rates if they do not get something . . . ?

Mr. A. Munro: I am not one of the ones you characterized a few minutes ago, the ones who say that every depositor thinks he should be earning higher rates than he is getting. I may be a minority of one, but that is the position I am in.

Mr. Clarke: But you are a depositor, Mr. Munro—

Mr. A. Munro: Yes, I am.

Mr. Clarke: —and the bank pays you interest—

Mr. A. Munro: Yes, it does.

Mr. Clarke: —and it can only do that because it lends your money out to somebody else who also pays them interest so they can pay you interest.

Mr. A. Munro: That is true, too.

Mr. Clarke: Now you would not want the bank to go and lend your money to a dead-beat, would you?

Mr. A. Munro: I do not think they are doing that, so I do not need to worry about that. I do not think it is a question of who they are loaning it to; it is the level at which they are loaning and the profit they are making, regardless of the economy of the country.

Mr. Clarke: All right. I will try a slight different tack.

You suggest in your brief that through public ownership—and I presume you mean that the government should buy them—we should take over the five largest chartered banks. Do you think that is a socialistic idea or a communistic idea? What kind of an . . . ?

Mr. A. Munro: I think it is a sensible idea. If it is socialist, communist or whatever . . . it is just sensible.

Mr. Clarke: Where do we get the $8 billion? I think that was what you mentioned as the cost.

Mr. A. Munro: You borrow it from the bank. Who do you think has all the money?

Some hon. members: Oh, oh.

Mr. A. Munro: Where do you get the money for Dome and for Shell?

• 2100

Mr. Clarke: Okay then, why do you—I am from British Columbia and I suppose I should take offence—not consider the Bank of British Columbia as important in your takeover plans or the other smaller chartered banks, the National Bank; I think there are eight or nine all together? Why are you only talking about the big five? Why do you exempt the others?

[*Traduction*]

M. Clarke: Mais comment pourraient-elles vous verser ces taux d'intérêt si elles ne réalisaient pas de profits ailleurs . . . ?

M. A. Munro: Je ne suis pas l'un de ceux dont vous avez parlé il y a quelques instants, une de ces personnes qui croient que les déposants devraient réaliser des taux d'intérêt beaucoup plus élevés que ce n'est le cas à l'heure actuelle. Je suis peut-être minoritaire, mais c'est ma position.

M. Clarke: Mais vous êtes un déposant, monsieur Munro . . .

M. A. Munro: Oui.

M. Clarke: . . . et la banque vous verse un intérêt . . .

M. A. Munro: Oui.

M. Clarke: . . . et elle peut le faire parce qu'elle prête votre argent à quelqu'un qui paie de l'intérêt, ce qui permet à la banque de vous payer de l'intérêt.

M. A. Munro: C'est également vrai.

M. Clarke: Donc, vous n'aimeriez pas que votre banque prête votre argent à une cause désespérée, n'est-ce pas?

M. A. Munro: Je ne crois pas que les banques font cela, et je n'ai donc pas à m'en soucier. Il ne s'agit pas ici du profil de l'emprunteur. Il s'agit du niveau des prêts et des profits qu'elles réalisent, sans égard à la conjoncture économique au pays.

M. Clarke: Très bien. Je vais aborder la question sous un autre angle.

Vous dites dans votre mémoire que le gouvernement devrait prendre possession des cinq plus grandes banques à charte, et je suppose que vous entendez, par là, que le gouvernement devrait les acheter. Croyez-vous que c'est une idée socialiste ou communiste? Quel genre . . . ?

M. A. Munro: Je pense que c'est une idée très raisonnable, qu'elle soit socialiste, communiste, ou quoi que ce soit . . . c'est tout simplement une idée raisonnable.

M. Clarke: Mais où prendrions-nous les 8 milliards de dollars que cela coûterait? Je pense que c'est le coût que vous avez mentionné.

M. A. Munro: Vous pourriez emprunter cet argent à la banque. Qui croyez-vous a tout l'argent?

Des voix: Oh! Oh!

M. A. Munro: Où avez-vous pris l'argent pour Dome et Shell?

M. Clarke: Alors, très bien, pourquoi—je viens de la Colombie-Britannique et je devrais peut-être me sentir offusqué—la Banque de la Colombie-Britannique n'est-elle pas aussi importante, à vos yeux, dans vos projets de mainmise, tout comme d'autres banques à charte plus petites, la Banque Nationale; je pense qu'il y en a huit ou neuf en tout? Pourquoi parlez-vous uniquement des cinq grandes? Pourquoi excluez-vous les autres?

[*Text*]

Mr. A. Munro: You have to start somewhere.

Mr. Clarke: Why not start with the small ones?

Mr. A. Munro: And would you have some effect using the small ones? I do not think you would. I think the five major chartered banks really control the banking system.

Mr. Clarke: But if the government took over the five largest, then there would be only one large one and then the other four would then be two, three, four and five.

Mr. Riis: Foreign banks . . . .

Mr. Clarke: No. We have the Bank of British Columbia and the National Bank and the Northland Bank and the Continental Bank. Then they would become numbers two, three four and five and they would be the big banks. Then you would want to take them over, I suppose.

Mr. A. Munro: We would not need to. With ownership of the five largest chartered banks, the control would be there—the control that we do not have now. I think, if you read the brief, you will see we make the point that in every decision that is made in this country the banks are the final auditor to determine whether or not that decision goes forward. Whether it is buying a house, a car or whatever. They are the end result and they make the decisions. Not you or me.

The Chairman: Thank you, Mr. Clarke.

Mr. Riis.

Mr. Riis: Mr. Chairman, my questions seem bland after the previous ones but I found a couple of interesting points. If my mathematics serves me, and it may not, Mr. Clarke made the point of the number of the banks' shareholders in the country is less than 1 per cent of the population. The impression that we had been given previously, and it was very useful information, was that every second person was a major bank shareholder, so maybe this is not as crucial as some people had thought earlier.

I remember before this committee, some time back, when the oil industry appeared they said that they felt the oil industry of Canada was the locomotive for the economic train of Canada and that it was critical, the role that they play in economic development and now in economic recovery. The point you make is that, perhaps not the oil industry, but the banks of Canada provide that very critical direction and that is something that we as a committee ought to be concerned about and perhaps their proper motive is not always in the best interest of Canada. What is good for the Royal Bank is not necessarily good for Canada. Is that a fair summary, Mr. Munro, of the thesis of your presentation?

Mr. A. Munro: I think so. I think the oil companies believe they are the locomotion for industrial development, and the

[*Translation*]

M. A. Munro: Il faut commencer quelque part.

M. Clarke: Pourquoi ne pas commencer avec les petites?

M. A. Munro: Et est-ce que cela aurait les effets escomptés? Je ne crois pas. Je pense que les cinq grandes banques à charte contrôlent vraiment le système bancaire.

M. Clarke: Mais si le gouvernement prenait en main les cinq plus grandes, il n'y aurait qu'une seule grande banque et les quatre autres seraient deuxième, troisième, quatrième et cinquième.

M. Riis: Des banques étrangères . . .

M. Clarke: Non. Nous avons la Banque de la Colombie-Britannique et la Banque Nationale, ainsi que la *Northland Bank* et la Banque Continentale. Celles-là deviendraient deuxième, troisième, quatrième et cinquième, et elles seraient de grandes banques. Ensuite, vous voudriez probablement les acheter elles aussi, je suppose.

M. A. Munro: Nous n'en aurions pas besoin. En possédant les cinq plus grandes banques à charte, nous aurions le contrôle, contrôle que nous n'avons pas actuellement. Si vous lisez le mémoire, je pense que vous allez voir que l'on fait bien ressortir le fait que dans chaque décision qui est prise au pays, ce sont les banques qui ont le dernier mot pour déterminer si oui ou non cette décision va être acceptée. Qu'il s'agisse de l'achat d'une maison, d'une automobile, ou de quoi que ce soit. Ce sont elles qui ont le dernier mot et qui prennent les décisions. Ce n'est ni vous ni moi.

Le président: Merci, monsieur Clarke.

Monsieur Riis.

M. Riis: Monsieur le président, mes questions pourront vous sembler un peu banales après celles qu'on vient d'entendre, mais j'ai quelques points intéressants à soulever. Si mes calculs sont bons, et je peux faire erreur, M. Clarke a déclaré que le nombre d'actionnaires des banques, au pays, constitue moins de 1 p. 100 de la population. Selon l'information très utile qu'on nous avait donnée, on était resté avec l'impression qu'une personne sur deux était actionnaire d'une grande banque; alors, cela n'est peut-être pas aussi crucial que certains l'auraient pensé.

Je me souviens que, il y a quelque temps, lorsque l'industrie du pétrole a comparu devant le Comité, elle a déclaré qu'elle était la locomotive du train économique du Canada et que son rôle dans le développement économique, et maintenant dans la reprise économique, était d'une importance capitale. Ce que vous faites valoir, c'est que ce n'est peut-être pas l'industrie du pétrole, mais bien les banques du Canada qui jouent ce rôle de première importance, et peut-être que le Comité devrait s'intéresser à cette question et se demander si les motifs des banques sont toujours dans le meilleur intérêt du Canada. Ce qui est bon pour la Banque Royale n'est pas nécessairement bon pour le Canada. Est-ce un bon résumé, monsieur Munro, de ce que vous dites dans votre mémoire?

M. A. Munro: Je pense que oui. Je pense que les compagnies pétrolières se considèrent comme la locomotive du développe-

[*Texte*]

day they pull out we will all grind to a halt. I think if the banks decide they are not going to finance some project, that project grinds to a halt too. I do not think that Canada and Canadians should be held in that kind of a stranglehold, either by the oil companies or the banks, and I appreciate we are not really talking about the oil companies.

Mr. Riis: To pursue the point Mr. Berger was raising regarding the role that the banks play in co-operation with government or against government, we had evidence presented the other evening, from Vancouver—Mr. Clarke would be aware of this instance—that a major housing project was about to be launched, but at the last minute, because of the vulnerability of the real estate market, the banks pulled their funding and so this project was unable to proceed, quite contrary, presumably, to the wishes of the government. Nevertheless, because they depended on their financing those co-operative housing units, in this case, will not be built, at least not at this moment.

I want to ask some questions about the public ownership aspect that you propose. One of these being: How would the take over of the large five influence the credit union movement? Do you see that that would influence that adversely or would it complement the credit union movement?

Mr. A. Munro: In my view, it would complement it. Credit unions as I understand them really cater to a different sector. The origin of it was self-help: one group helping to make loans available to people who could not otherwise get the same loan from a bank but they could get it from their fellow members of a credit union. That kind of self-help and self-interest relies on an economy that is working, that is viable. I think if we did take over the banks, we would have a much stronger and a much more worthwhile economy. It could be given direction, and it would hopefully get there; and out of it would come better days for the credit unions, as well as for the banks and the people of Canada.

• 2105

Mr. Riis: We had been told earlier that about 14 per cent of the deposits with our banks are either free money or virtually free money. I stand to be corrected on that percentage, but I am thinking in terms of the government deposits in the banks and the money that the banks have at their disposal at no interest or very low interest rates for prepaid taxes and that sort of thing.

Under our present situation, presumably you would be in favour of the banks having some regulation on them where they would have to allocate a certain amount of credit to certain sectors—for housing, or for farmers, or for small businesses, as the case may be. Is that something you would feel comfortable with within our present system?

Mr. A. Munro: Yes, we would support that. There are certain sectors that need to have support in order for them to

[*Traduction*]

ment industriel et qu'elles croient que tout s'arrêtera le jour où elles cesseront leurs activités. Je pense que si les banques décident de ne pas financer un projet quelconque, il va cesser d'avancer. Je ne pense pas que le Canada et les Canadiens devraient se laisser prendre dans ce genre de carcan, ni par les compagnies pétrolières ni par les banques, et nous ne parlons pas vraiment des compagnies pétrolières ici.

M. Riis: J'aimerais poursuivre sur la question qu'a soulevée M. Berger concernant le rôle des banques, soit en collaboration avec le gouvernement ou contre lui. Nous avons eu des témoignages, l'autre soir, de Vancouver—M. Clarke est certainement au courant de cette situation—au sujet d'un grand projet domiciliaire qui était sur le point d'être mis en chantier, mais, à la toute dernière minute, à cause de la vulnérabilité du marché immobilier, les banques auraient retiré leur financement, de sorte que le projet n'a pas pu être lancé, et cela devait être tout à fait contraire au désir du gouvernement. Néanmoins, parce qu'on comptait sur le financement des banques, les unités de logement coopératif, dans ce cas-ci, ne seront pas construites, du moins pas pour le moment.

J'aimerais poser quelques questions au sujet de la participation publique que vous proposez. En voici une: quelle incidence la prise en main des cinq grandes banques aurait-elle sur le mouvement des caisses de crédit? Pensez-vous que cela va nuire au mouvement, ou est-ce que ce sera le contraire?

M. A. Munro: A mon avis, cela va favoriser le mouvement. Les caisses de crédit ont vraiment une clientèle différente. C'est un mouvement d'entraide: c'est un groupe qui vient en aide à ceux qui ne pourraient pas obtenir auprès d'une banque le prêt qu'ils désirent. Maintenant, ils peuvent obtenir leur financement auprès des membres d'une caisse de crédit. Ce genre d'entraide et d'intérêt personnel repose sur une économie qui fonctionne et qui est viable. Je pense que si nous prenions en main les banques, nous aurions une économie beaucoup plus forte et beaucoup plus efficace. Elle aurait des objectifs et elle les atteindrait; et les caisses de crédit, ainsi que les banques et la population du Canada, s'en porteraient mieux.

M. Riis: On nous a déjà dit qu'environ 14 p. 100 des dépôts, dans nos banques, sont de l'argent qui ne coûte rien, ou à peu près rien. Vous me corrigerez si je fais erreur sur ce pourcentage, mais je pense aux dépôts du gouvernement dans les banques et à l'argent que les banques ont à leur disposition et qui ne leur coûte pas d'intérêt, ou très peu d'intérêt, pour les impôts payés à l'avance, et ainsi de suite.

Dans les circonstances actuelles, vous seriez probablement d'accord pour que les banques soient réglementées de quelque façon, de sorte qu'elles soient obligées d'offrir un certain montant de crédit à des secteurs particuliers, comme le logement, l'agriculture ou la petite entreprise, le cas échéant. Seriez-vous d'accord avec ce principe dans notre système actuel?

M. A. Munro: Oui, j'appuierais ce principe. Il y a certains secteurs qui ont besoin d'aide pour prendre leur essor. Il n'y a

[*Text*]

get off the ground. It is not just megaprojects; it is not just financing the rich to get richer—there are projects that need to have compulsory financing.

It used to be that the banks were not in mortgages, but then they got into mortgages. Now you cannot get a mortgage unless it is at the bank rate. It used to be they were not in credit cards; American Express, and Diners', and whoever else, were in credit cards. Now they are in credit cards and everybody else is out. It seems as if they are monopolizing the financial market to a point that they are strangling anything that we believe is worthwhile.

Mr. Riis: Mr. Munro, on page 8, an earlier questioner referred to the three countries you refer to in terms of the efforts they have made to bring their banks under some form of public control. Why have you rejected all of these for Canada and have gone for the option that you propose?

Mr. A. Munro: I do not think that what one country has done is necessarily what is best for Canada. I think Canada can develop its own solutions without trying to transplant something from someplace else. I think our economy is different to that of the Japanese or the Germans. We have a different history, a different cultural base. I do not think we should necessarily go anywhere, least of all the United States, and tie our wagon to their horse, which seems to be what we have done in large measure. I think that Canada, with close to 24 million people, ought to be independent enough to have an economic policy and strategy that is Canadian.

Mr. Riis: Your proposal, referring back to some of the points that Mr. Clarke made, to bring the five majors under public control would still leave a number of regional banks, as well as all of the foreign banks introduced into the country. In a sense, it is the creation of a kind of Petro-Can version of the banking system as opposed to nationalizing the banks. Is that a fair statement?

Mr. A. Munro: I would think that is a fair statement.

Mr. Riis: You referred earlier in your presentation to the takeovers and the concern you had of Canadian banks financing these non-productive developments. Yet, presumably, if Canadian banks had not financed these takeovers, Mr. Munro, then other financial institutions would have. Is there not a problem—

Mr. A. Munro: I would think that is speculative. I do not know if they would have or not, but I do not know that we are better off because of the takeovers. Moneys are available for that that are not available for public housing and projects that would otherwise be job creating and would be beneficial to this country.

Mr. Riis: To make one last comment, and that goes back, Mr. Chairman, to the question that you made, and Mr. Munro stated: Ask the people on the streets of Canada what they think of the banks today—although, with your recommendation, one could rephrase that and say: What do the people on

[*Translation*]

pas que les méga-projets; il ne s'agit pas simplement de financer les riches, pour qu'ils s'enrichissent—il y a des projets qui doivent obligatoirement être financés.

Auparavant, les banques ne s'occupaient pas d'hypothèques; mais maintenant, ce n'est plus le cas. Aujourd'hui, il est impossible d'obtenir une hypothèque à un taux autre qu'au taux de la banque. Auparavant, les banques ne s'occupaient pas de cartes de crédit; il y avait *American Express* et *Diners'*, et peut-être d'autres, mais pas les banques. Maintenant, elles offrent la carte de crédit, et le marché lui appartient. Il semble qu'elles monopolisent le marché financier et qu'elles détruisent tout ce qui l'entoure qui a une certaine importance pour nous.

M. Riis: Monsieur Munro, à la page 11, un autre membre vous a interrogé au sujet des trois pays qui ont accompli des efforts pour assujettir leurs banques à une certaine forme de contrôle public. Pourquoi avez-vous rejeté toutes ces solutions pour le Canada et proposé une autre option?

M. A. Munro: Je ne crois pas que ce qu'un pays a fait est nécessairement ce qui convient le mieux pour le Canada. Je pense que le Canada peut trouver ses propres solutions, sans les importer d'ailleurs. Je pense que notre économie est différente de celle des Japonais ou des Allemands. Notre histoire est différente, notre culture l'est aussi. Je ne pense pas que nous devrions imiter un pays, surtout pas les États-Unis, comme on semble l'avoir fait dans une grande mesure. Je pense que le Canada, dont la population atteint presque les 24 millions d'habitants, devrait être suffisamment indépendant pour se donner une politique et une stratégie économiques qui soient canadiennes.

M. Riis: Pour en revenir à quelques points soulevés par M. Clarke: selon votre proposition visant à assujettir les cinq grandes banques au contrôle public, un certain nombre de banques régionales, ainsi que toutes les banques étrangères au pays ne seraient pas visées. On crée, d'une certaine façon, un genre de Petro-Canada dans le système bancaire, plutôt que de nationaliser les banques. Est-ce juste comme observation?

M. A. Munro: Je dirais que oui.

M. Riis: Vous avez parlé, plus tôt dans votre mémoire, des rachats et de votre inquiétude vis-à-vis du financement, par les banques canadiennes, de ces projets non productifs. Pourtant, si les banques canadiennes n'avaient pas financé ces entreprises, monsieur Munro, d'autres institutions financières l'auraient probablement fait. N'y a-t-il pas là un problème . . . .

M. A. Munro: Je pense que c'est de la spéculation. Je ne sais pas si d'autres institutions financières l'auraient fait, et je ne sais pas non plus si nous avons gagné à le faire. On a des fonds pour les rachats, mais on n'en a pas pour le logement et des projets créateurs d'emplois et avantageux pour le pays.

M. Riis: Pour terminer, je vais revenir à la question que vous avez soulevée, monsieur le président, et à laquelle M. Munro a répondu: demandez aux gens de la rue, au Canada, ce qu'ils pensent des banques aujourd'hui—et je pense que l'on pourrait peut-être reformuler cela, et dire: qu'est-ce que les

[*Texte*]

the streets of Canada today think of the present government of the day?

The Chairman: You might expand that to be politicians in general, Mr. Riis.

Mr. Riis: I do not know if that is necessarily the case. However—

• 2110

Mr. A. Munro: I understood our Prime Minister, at the economic summit the other day, was very, very anxious for the interest rates to come down. I assume from that he is not too happy with the interest rates where they are now.

Mr. Riis: Let us hope he is not.

Thank you very much, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Riis.

Given that we have another group, the Quebec wing of the Consumers' Association of Canada—they also wish to put their statement on the record—I would like to thank the representatives from the United Steelworkers of America for being with us tonight and for providing us with their brief and their views. I wish also to indicate to them that these will be considered in the preparation of our draft. We appreciate the frankness and the openness with which you and your colleagues answered the questions, Mr.Munro. Thank you very much.

Mr. A. Munro: Thank you for the opportunity of being here.

The Chairman: We appreciate you being here.

Now we will take a two-minute adjournment before we have our witnesses from the Pilipino Bayanihan of Mississauga.

• 2112

• 2114

The Acting Chairman (Mr. Berger): Order, please. We shall now continue with a submission from Mr. Narciso Aldaya of the Pilipino Bayanihan of Mississauga. Could you introduce yourself, Mr. Aldaya, and the person who is with you? Then we would invite you to read your brief.

Mr. Narciso Aldaya (Vice-President, Pilipino Bayanihan of Mississauga): Honourable Chairman, members of this committee, members of the press, and fellow guests.

My name is Narciso Aldaya, vice-president, and my colleague here with me is Mr. Winston Lim, director of communications, representing the Pilipino Bayanihan of Mississauga, an ethno-cultural association in Mississauga, Ontario. Our association is composed of about 50 families, a bowling league of 100 members and an affiliated senior-citizens club of 80 members, mostly Filipino-Canadians. Approximately two-

[*Traduction*]

gens de la rue, au Canada, pensent aujourd'hui du gouvernement actuel?

Le président: Cela pourrait peut-être s'appliquer à tous les politiciens en général, monsieur Riis.

M. Riis: Je ne sais pas si c'est nécessairement le cas. De toute façon . . .

M. A. Munro: Je pense qu'au sommet économique, l'autre jour, notre premier ministre tenait fermement à ce que les taux d'intérêt baissent. Je suppose qu'il n'est pas trop satisfait des taux d'intérêt actuels.

M. Riis: Du moins, c'est à espérer.

Merci beaucoup, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Riis.

Étant donné que nous avons un autre groupe, soit l'aile québécoise de l'Association des consommateurs du Canada, qui tient à présenter son mémoire pour le compte rendu, je voudrais remercier les représentants des Métallurgistes unis d'Amérique d'être venus ce soir et de nous avoir présenté leur mémoire et leurs points de vue. Je voudrais leur dire aussi que l'on tiendra compte de leurs idées dans la rédaction de notre rapport. Nous apprécions les réponses franches et ouvertes que vous et vos collègues nous avez données, monsieur Munro. Merci beaucoup.

M. A. Munro: Merci de nous avoir invités.

Le président: Nous sommes heureux de vous avoir accueillis.

Maintenant, nous allons faire une pause de deux minutes avant d'accueillir nos témoins du *Philipino Bayanihan*, de Mississauga.

Le président suppléant (M. Berger): A l'ordre, s'il vous plaît. Nous allons maintenant entendre le mémoire de M. Narciso Aldaya, du *Philipino Bayanihan*, de Mississauga. Monsieur Aldaya, pourriez-vous vous présenter et nous présenter la personne qui vous accompagne? Ensuite, je vous inviterais à lire votre mémoire.

M. Narciso Aldaya (vice-président, *Philipino Bayanihan* de Mississauga): Honorable président, membres du Comité, membres de la presse et invités.

Je m'appelle Narciso Aldaya, je suis vice-président, et mon collègue est M. Winston Lim, directeur des communications du *Philipino Bayanihan* de Mississauga, une association ethno-culturelle de Mississauga, en Ontario. Notre association regroupe environ 50 familles, une ligue de quilles de 100 membres et un club de citoyens du troisième âge comptant 80 membres, pour la plupart des Philipino-Canadiens. Environ les

[*Text*]

thirds of the members own their homes, and one-third rent them.

• 2115

Incidentally, there are around 10,000 Filipino-Canadians in the Mississauga area alone.

The Pilipino Bayanihan of Mississauga was established in 1975, is a member of the Peel Multicultural Council, with a director on its board, and has associated closely with the City of Mississauga and its mayor.

Our interest in the work of this committee looking into bank profits has especially been prompted by our concern for high interest rates, since most of us are homeowners, employed persons and, generally, consumers.

Our understanding of profits of financial institutions is predicated on the premise that these establishments finance their operations principally from the spread between interest paid out on deposits and interest accrued on loans. There is a certain amount of suspicion that, when the Bank of Canada increased the rate, the prime lending rates responded more quickly than the rates on deposits. On the other hand, when the Bank of Canada lowered the rate, the downward change to the prime lending rates trailed that of the rates on deposits. This slow reaction at one end always seemed to work in favour of the financial institutions.

We feel also that not only have bank service charges been going up sky-high, but also new charges have been instituted on what used to be free services. The president of our association, Mr. J. Manlapaz, complained about a stop-payment charge of $3.50 and an non-sufficient-funds charge of $6; fortunately, the latter was a bank error. Stop-payments were free at one time, and the non-sufficient-funds charges were at around the $2 mark.

We feel that excess profits, to the extent they were going in 1981, at the expense of the homeowner and employees are, in a way, immoral, especially during these hard times. The backlash on the economy was felt in the latter part of 1981, with a rippling effect into this year. A Dun & Bradstreet report recently released in *The Globe and Mail* indicated that 151 out of 10,000 businesses failed in 1981; that is only 10 short of the 1932 figure of 161 out of 10,000. The failures in the United States for 1981 were only 62 out of 10,000. Bankruptcies in Canada were 8,055 in 1981, compared with 6,595 in 1980, a rise of 22 per cent. There were 525 companies that went into receivership, excluding companies in Quebec; another 259 were given receiving orders; and there were 392 proposals to creditors under the Bankruptcy Act.

These, as you know, have caused severe bloodletting in the employment scene. According to a June 5 issue of *The Globe and Mail*, a record of 1,241,000 people were unemployed last month, 45-per-cent more than last year, resulting in a season-

[*Translation*]

deux tiers sont propriétaires de leur logement, alors qu'un tiers les louent.

Il y a d'ailleurs quelque 10,000 Canadiens d'origine philippine dans la région de Mississauga.

Le Philipino Bayanihan de Mississauga, créé en 1975, est membre du Conseil multiculturel de Peel, où il est représenté au conseil d'administration, et s'est étroitement lié à la ville de Mississauga et à son maire.

Si nous nous intéressons au travail de ce Comité, c'est essentiellement parce que nous nous inquiétons des taux d'intérêt, sachant que nous sommes presque tous propriétaires de nos logements, employés, et en général consommateurs.

Pour nous, les profits des institutions financières représentent la marge entre les intérêts qu'ils paient sur les dépôts et les intérêts qu'ils perçoivent sur leurs prêts. C'est ainsi qu'il financent leurs activités. On se demande pourquoi, lorsque la Banque du Canada majore le taux d'intérêt, les taux de prêt préférentiels augmentent plus vite que les taux d'intérêt sur les dépôts. Par ailleurs, lorsque la Banque du Canada abaisse son taux, la baisse des taux de prêt préférentiels semble venir après celle des taux d'intérêt sur les dépôts. Il semble que, dans un cas comme dans l'autre, les institutions financières en profitent.

Nous remarquons d'autre part que non seulement le tarif des services bancaires a beaucoup augmenté, mais qu'en plus, certains services qui étaient autrefois gratuits ne le sont plus. Le président de notre association, M. J. Manlapaz, s'est plaint qu'on lui demande $3.50 pour arrêter un chèque, et $6 pour un découvert. Heureusement, dans le dernier cas, c'était une erreur de la banque. Autrefois, lorsque l'on demandait d'arrêter un chèque, c'était gratuit, et lorsque l'on était à découvert, cela coûtait environ $2.

Nous estimons que des profits excessifs, comme en 1981, sont réalisés aux dépens des propriétaires de logements et des employés et sont donc, dans un sens, immoraux, surtout en période de difficulté, comme en ce moment. Les répercussions se sont fait ressentir sur l'économie à la fin de 1981, et encore cette année. Un rapport de Dun & Bradstreet, publié récemment dans le *Globe and Mail*, indique que 151 entreprises sur 10,000 ont fait faillite en 1981; c'est simplement 10 de moin qu'en 1932, alors qu'il y avait eu 161 faillites sur 10,000 entreprises. Aux États-Unis, 62 entreprises, seulement, sur 10,000 ont fait faillite en 1981. Au Canada, il y a eu en tout 8,055 faillites en 1981, alors qu'il y en avait eu 6,595 en 1980, ce qui représente une augmentation de 22 p. 100. Cinq cent vingt-cinq sociétés ont été mises en tutelle, sans compter les sociétés québécoises; 259 autres sociétés ont reçu des mandats de tutelle; et 392 propositions ont été faites à des créanciers en vertu de la Loi sur la faillite.

Comme vous le savez, cela a provoqué de graves problèmes d'emploi. D'après le *Globe and Mail* du 5 juin, il y avait, le mois dernier, 1,241,000 chômeurs, soit 45 p. 100 de plus que l'année dernière, ce qui donne un taux de chômage désaisonna-

[*Texte*]

ally adjusted unemployment rate of 10.2 per cent, a post-Depression high. To a person getting his bread and butter from employment earnings, this is a very disconcerting situation.

• 2120

The homeowner today faces rates of between 18 to 20 per cent for his house mortgage. According to a study by Greenshields Incorporated of Montreal, a new home owner, a new home buyer in 1971 with an income of $10,368 and a house worth $25,342, would have to spend about 22.2 per cent of his or her income on a 9.5 per cent mortgage. Contrast this with today's home buyer with a salary of $29,870, a house costing $80,321, a down payment of 20 per cent and an 18 per cent mortgage amortized over 25 years, he would spend up to 43 per cent of his income on mortgage payments. With that much money tied up in mortgage payments, there is little else for other things. Consumer spending is naturally down and we have a vicious chain reaction—company bankruptcies or lay-offs, the jobless homeowner and the bank loan losses in 1982.

We come to bank loan losses wondering why banks would concentrate so much money in big buck loans to a single company. According to a May 27 report in *The Globe and Mail*, two major Canadian banks lent Dome Petroleum Ltd. of Calgary, as of the end of March, $310 million due at the end of this month and a massive $2.3 billion due later this year. The financial impact of a collapsing Dome Petroleum is certainly something to be concerned about, especially if this and other losses eventually filter down to the already beleaguered consumer.

When Royal Bank chairman Rowland Frazee appeared before this committee, he mentioned that "banks are foreclosing on mortgages largely at the request of homeowners themselves . . . " who "simply prefer to pack up and move out rather than pay high interest costs." This sounded like passing the blame back to the homeowner for the foreclosures. I suggest that high mortgage interest is to blame. These are homeowners buckling under the pressure of high interest rates and inflation. I am sure the small businessman and farmer are experiencing a similar fate.

We feel that excess profits from banks or any other financial institution can be regulated more strictly, perhaps by the Inspector of Banks, to react swiftly to decreases in interest rates, especially with reference to their lending rates. Strict adherence to a fixed spread may resolve this.

If there are excess profits again, penalties for non-compliance would be in the form of:

(i) Mortgage interest rebates that the financial institution would be required to distribute to the borrowers under a predetermined formula;

[*Traduction*]

lisé de 10,2 p. 100, record depuis la dépression. Pour quelqu'un qui doit travailler pour acheter son pain et son beurre, c'est une situation extrêmement déconcertante.

Aujourd'hui, le propriétaire de maison doit supporter des taux d'intérêt hypothécaires de 18 à 20 p. 100. D'après une étude de la société Greenshields de Montréal, un nouveau propriétaire, quelqu'un qui a acheté en 1971 une maison de $25,342, avec un revenu de $10,368, dépensait environ 22,2 p. 100 de son revenu pour une hypothèque à 9,5 p. 100. Dans la conjoncture actuelle, avec un salaire de $29,870, une maison de $80,321, un premier versement de 20 p. 100 et un taux hypothécaire sur 25 ans à 18 p. 100, les paiements hypothécaires représentent jusqu'à 43 p. 100 du revenu. Il n'est donc pas étonnant qu'il ne reste pas grand-chose pour le reste. Il est alors bien naturel que les dépenses des consommateurs baissent et que nous ayons une réaction en chaîne: sociétés qui font faillite ou qui se livrent à des mises à pied, propriétaires de maisons sans emploi et pertes sur les prêts bancaires en 1982.

A propos de ces pertes, on se demande pourquoi les banques ont concentré tant d'argent dans des prêts aussi importants à une seule société. D'après un article du 27 mai paru dans le *Globe and Mail*, deux grandes banques canadiennes avaient prêté, à la fin de mars, 310 millions de dollars à Dome Petroleum de Calgary, pour la fin de ce mois-ci, et 2,3 milliards de dollars pour plus tard cette année. L'incidence financière d'une société comme Dome Petroleum qui s'écroulerait est évidemment très inquiétante, surtout si ces pertes doivent finalement retomber sur les pauvres consommateurs.

Lorsque le président de la Banque Royale, Rowland Frazee, a comparu devant votre Comité, il a signalé que les banques acceptent de forclore les hypothèques essentiellement à la demande des emprunteurs eux-mêmes . . . qui préfèrent tout simplement déménager plutôt que de payer des taux d'intérêt élevés. Cela avait l'air de faire retomber la responsabilité des saisies sur les propriétaires eux-mêmes. Or, j'estime que la cause est bien les taux d'intérêt hypothécaires. Il s'agit de propriétaires de maisons qui doivent se serrer la ceinture devant les taux d'intérêt et l'inflation. Je suis sûr que les petites entreprises et les agriculteurs font face à des situations semblables.

Nous estimons que les profits des banques et de toute autre institution financière devraient être réglementés de façon plus stricte, peut-être par l'inspecteur des banques, pour réagir rapidement aux chutes du taux d'intérêt, surtout lorsqu'il s'agit des taux auxquels on consent des prêts. Peut-être qu'une marge fixe résoudrait le problème.

Si les profits doivent devenir encore excessifs, les pénalités pour infraction devraient prendre la forme suivante:

(i) Les institutions financières devraient être tenues de distribuer des rabais sur les taux d'intérêt hypothécaires à leurs emprunteurs, selon une formule prédéterminée;

[*Text*]

(ii) excess profits tax which would be credited to a government account. This account could be used as part of a grander mortgage interest tax credit scheme.

• 2125

We have some understanding of the government's quandary in the difficult battle against inflation. Fight inflation now and risk a further slide into depression, or concentrate on unemployment. On one hand, if the government is to maintain the value of the Canadian dollar, it must keep interest rates at a level greater than those of the United States to draw capital into Canadian-dollar accounts—capital needed to stimulate the economy. On the other hand, these high interest rates depress consumer spending and push businesses of all sizes closer to the brink of bankruptcy.

The May 15 issue of *The Globe and Mail* describes the Canadian dollar as a floating currency with no specific worth, since it is not tied to a gold standard. Without intervention by the Bank of Canada on the money market, the dollar would drop to a market level.

Advantages of a devalued dollar are: interest rates drop; Canadian goods become more competitive on world markets; exports expand and manufacturing increases; unemployment drops; balance of payments improves; price of imports and for travel abroad increases so Canadians spend more of their money at home on Canadian goods; stock markets boom because business is better; real estate, housing and auto sectors pick up because people have money to spend.

The disadvantages of a devalued dollar, however, are: interest rates drop, making currency controls necessary to keep money in the country; import prices rise, leading working people to demand higher incomes; a tremendous wave of inflation mounts; bureaucracy grows through establishment of wage and price controls; money in your pocket declines and your money is worth less. Which is the lesser of the two evils?

In a recent commentary on interest rates, William Mackness of Pitfield Mackay Ross Ltd. states that the North American economy and high interest rates are on a collision course. The current high interest rates cannot be sustained in the face of a deep recession. With a number of businesses sliding into bankruptcy "... either the U.S. interest rate impasse will be resolved within the next few months or economic and financial pressures will be forced to the breaking point and beyond." Mr. Mackness recommended that the government ease off on monetary restraints, at least temporarily, to allow interest rates to decline in order to stem insolvency and to encourage "reliquification" in the corporate sector.

The May 29 issue of *The Globe and Mail* suggests that this move would result in an interest rates of 14.5 per cent to small businesss, and between 14 per cent and 15 per cent for a first mortgage to homebuyers. Proponents of the 75-cent dollar

[*Translation*]

(ii) Des impôts sur les profits excessifs devraient être versés dans un compte gouvernemental. Ce compte pourrait servir à financer un système de crédit d'impôt sur les taux d'intérêt hypothécaires.

Nous comprenons que le gouvernement peut avoir des difficultés dans sa lutte contre l'inflation. Faut-il risquer une plus forte dépression ou se concentrer sur le chômage? D'un côté, si le gouvernement veut maintenir la valeur du dollar canadien, il doit s'assurer que les taux d'intérêt sont à un niveau supérieur à ceux des États-Unis pour attirer des capitaux dans les comptes dollars-canadiens afin de stimuler l'économie. D'un autre côté, ces taux d'intérêt élevés diminuent les dépenses du consommateur et poussent des entreprises de toutes tailles à la faillite.

Le *Globe and Mail* du 15 mai dit que le dollar canadien est une devise flottante sans valeur précise étant donné qu'elle n'est pas liée à l'étalon or. Sans interventions de la Banque du Canada sur le marché de l'argent, le dollar tomberait à sa valeur marchande.

Les avantages d'un dollar dévalué sont que les taux d'intérêt tombent; les marchandises canadiennes deviennent plus compétitives sur les marchés internationaux; les exportations se développent et relancent l'industrie; le chômage tombe; la balance des paiement s'améliore; le prix des importations et des voyages à l'étranger augmentent de sorte que les Canadiens dépensent plus d'argent chez eux à acheter des produits canadiens, que les marchés d'actions atteignent des records étant donné que les affaires vont mieux, que l'immobilier, le logement et les secteurs automobiles reprennent parce que les gens ont de l'argent à dépenser.

Les inconvénients d'un dollar dévalué sont, toutefois, que les taux d'intérêt tombent, les contrôles des devises deviennent nécessaires pour garder l'argent au pays; les importations augmentent ce qui fait que les travailleurs exigent des revenus supérieurs; l'inflation bondit; l'administration se développe si l'on crée des contrôles des prix et salaires; l'argent que vous avez dans votre poche diminue et vaut moins. Quel est le moindre de ces deux maux?

Dans un récent commentaire sur les taux d'intérêt, William Mackness de *Pitfield Mackay Ross Ltd.*, déclare que l'économie nord-américaine ne peut supporter des taux d'intérêt élevés. Les taux actuels ne peuvent être maintenus devant l'ampleur de la récession. Avec toutes les affaires qui font faillite... «soit l'impasse des taux d'intérêt américains sera résolue dans les prochains mois, soit les pressions économiques et financières auront atteint le point de non retour». M. Mackness recommande que le gouvernement relâche un peu ses restrictions monétaires, du moins temporairement, pour permettre aux taux d'intérêt de diminuer afin d'aider les entreprises à retrouver des liquidités et à redevenir solvables.

Le *Globe and Mail* du 29 mai laisse entendre que cela donnerait des taux d'intérêt de 14,5 p. 100 pour les petites entreprises et de 14 à 15 p. 100 pour une première hypothèque. Ceux qui préconisent le dollar à 75c. prétendent que l'écono-

[*Texte*]

submit that two real benefits to the economy would be more exports, which would mean more jobs, and lower interest rates, which would allow businesses more operating funds and encourage consumer spending. Lower mortgage interest rates would encourage more house buying and revitalize the home construction industry.

• 2130

Based on this discussion, we propose a controlled devaluation down to around a 75-cent dollar to allow a reduction in interest rates. Economist Henry Kaufman of Salomon Brothers of New York reported that West Germany, Switzerland and Britain have already moved in this direction by lowering their interest rates by 100 to 350 basis points to stimulate their depressed economies. Britain already has an inflation rate of 16.9 per cent as at March 1982, compared with Canada's 10.1 per cent. West Germany's was 5.5 per cent, and there was no available rate for Switzerland. At that same date, the central bank rate for West Germany was only 7.5 per cent. Britain's 13 per cent compared with Canada's 15.4 per cent.

Loosen up the banking industry to encourage competition, such as in the United States, would result in better service and administrative economies which would encourage lower rates.

Pressure banks and other financial institutions to make weekly mortgage payment plans generally available. According to the June 11 issue of *The Globe and Mail*, weekly payment schemes allow a person to opt out of a 30-year mortgage and into ownership in 14 years by adding as little as $30 to their monthly payments. That means mortgages would be paid off in less than half their normal life span. While some credit unions in Quebec and Ontario are going into this, the large banks do "not offer a weekly scheme because the mechanical administrative costs . . . the overall costs to the bank would be prohibitive".

This payment plan would not only benefit the present homeowner but also stimulate the economy by giving a boost to the home construction industry. The benefit eventually returns to the financial institution in the form of new mortgages.

On behalf of the Pilipino Bayanihan of Mississauga, Mr. Lim and I thank you for providing us with this opportunity to present our views.

The Acting Chairman (Mr. Berger): Thank you very much, sir. We will begin with our questioning now. Mr. Ferguson, I understand you have a meeting. So with the indulgence of the other members perhaps we could ask Mr. Ferguson to begin, and then the other side.

[*Traduction*]

mie en tirerait deux avantages réels, à savoir l'augmentation des exportations, donc la multiplication des emplois, et des taux d'intérêt inférieurs qui permettraient aux entreprises d'avoir davantage de fonds d'exploitation et encourageraient les dépenses des consommateurs. Des taux hypothécaires moins élevés encourageraient l'achat de maisons et revitaliseraient l'industrie du bâtiment.

Partant de cette prémisse, nous proposons une dévaluation contrôlée du dollar à environ 75c. pour permettre une réduction des taux d'intérêt. L'économiste Henry Kaufman de Salomon Brothers de New York a signalé que l'Allemagne de l'Ouest, la Suisse et la Grande-Bretagne avaient déjà pris des mesures dans ce sens en réduisant leurs taux d'intérêt de 100 à 350 points de base pour stimuler leurs économies déprimées. La Grande-Bretagne en mars 1982 avait déjà un taux d'inflation de 16,9 p. 100 alors que celui du Canada n'est que de 10,1 p. 100. Celui de l'Allemagne de l'Ouest était de 5,5 p. 100 et celui de la Suisse n'était pas disponible. À cette même date, le taux de la Banque centrale allemande n'était que de 7,5 p. 100. Celui de la Grande-Bretagne de 13 p. 100 comparé aux 15,4 p. 100 du Canada.

Lâcher la bride à l'industrie bancaire pour encourager la concurrence, comme aux États-Unis, permettrait une amélioration des services et des économies adminstratives qui encourageraient une réduction des taux.

Inciter les banques et les autres institutions financières à offrir sur une base universelle des contrats hypothécaires avec paiements hebdomadaires. Selon le numéro du 11 juin du *Globe and Mail*, les contrats à paiements hebdomadaires permettent d'abandonner une hypothèque de 30 ans et en ajoutant la somme dérisoire de $30 par paiement mensuel de devenir propriétaire en 14 ans. Les hypothèques seraient donc remboursées avant la moitié de leur durée normale. Alors que quelques caisses de crédit au Québec et en Ontario commencent à offrir ce genre de contrat, les grosses banques «n'offrent pas de programme à remboursement hebdomadaire à cause des frais administratifs . . . les frais généraux des banques deviendraient prohibitifs.»

Ce genre de programme de remboursement avantagerait non seulement les propriétaires actuels mais stimulerait également l'économie en relançant l'industrie de la construction domiciliaire. Les institutions financières finiraient par s'y retrouver car le nombre de contrats hypothécaires augmenterait.

Au nom des *Philipino Bayanihan* de Mississauga, M. Lim et moi-même vous remercions de nous avoir permis de vous exposer nos vues.

Le président suppléant (M. Berger): Merci beaucoup, monsieur. Nous allons passer aux questions. Monsieur Ferguson, je crois que vous avez une réunion. Si les autres membres étaient d'accord, nous pourrions demander à M. Ferguson de commencer, puis nous passerions à l'autre côté.

[*Text*]

Mr. Ferguson: Mr. Chairman, I want to thank Mr. Aldaya and Mr. Lim, who represent the organization, for a very interesting and well-researched brief.

You stated on page 3 that the excess profits of the banks or any other financial institution can be regulated more strictly. You are very firmly convinced the bank profits, as we know them over the last year and a half, are much too high. Is this . . . ?

Mr. Aldaya: Yes.

Mr. Ferguson: You indicate, of course, later on that the dollar should be controlled and devalued to 75 cents. I believe this has happened in some of the European countries over the weekend. Do you feel that there will be an outflow of capital from Canada to the United States if this happens, or to other countries?

Mr. Winston Lim (Director of Communications, Pilipino Bayanihan of Mississauga): We were reading from various studies by a number of economists; we have quoted some of them. We feel that the present impression is that if the mortgage interest rates in Canada went lower than those of the United States, we would probably lose a lot of capital, with money fleeing the country and getting invested in the United States. That is probably the quickest and the easiest way to think about that type of situation.

• 2135

Coming down to Ottawa, we were looking through the business section of *The Globe and Mail*, and if you do not mind I would like to quote some items from an article written by James Breech, entitled "The High Interest Rates Actually Hurt Dollar". Here he says:

> . . . the widely accepted belief that it is possible to defend the Canadian dollar by keeping interest rates higher than those in the United States . . .

however,

> . . . the 'interest rate parity theorem', first articulated and formalized by John Maynard Keynes almost 60 years ago, suggests the opposite is the case. Keeping interest rates above those in the U.S. will in fact act to drive down the value of the Canadian dollar.

It is a different viewpoint, I think. He goes further. This theorem seems to tie in with a number of experiences we have already had:

> as far back as April, 1977, when the Canadian dollar was at 95.37 U.S. cents and the U.S. prime rate was at 6.25 per cent (2 per cent lower than the Bank of Canada's rate) there would seem to be justification for the Keynesian view. The data shows that whenever the U.S. rate was below that in Canada, money markets were predicting a fall in the value of the Canadian dollar, a prediction borne out over a period of two and a half years.

[*Translation*]

M. Ferguson: Monsieur le président, je veux remercier M. Aldaya et M. Lim, les représentants de cette organisation, de nous avoir présenté un mémoire très intéressant et très fouillé.

Vous dites à la page 3 que les bénéfices excessifs des banques ou des autres institutions financières peuvent être réglementés d'une manière plus stricte. Vous êtes fermement convaincu que les bénéfices des banques, ceux que nous avons constatés au cours des 18 derniers mois, sont beaucoup trop élevés . . . ?

M. Aldaya: Oui.

M. Ferguson: Bien entendu, vous indiquez plus loin que le dollar devrait être contrôlé et dévalué à 75c. Je crois que c'est ce qui s'est passé au cours du weekend dans certains des pays européens. Pensez-vous qu'il y aura un exode de capitaux canadiens pour les États-Unis si cette mesure est prise, ou pour d'autres pays?

M. Winston Lim (directeur des communications, Philipino Bayanihan de Mississauga): Nous avons lu diverses études rédigées par un certain nombre d'économistes; nous en avons cités certains. Nous estimons que l'impression actuelle est que si les taux d'intérêt hypothécaires au Canada étaient inférieurs à ceux des États-Unis, nous perdrions probablement beaucoup de capitaux, l'argent fuyant le pays et étant investi aux États-Unis. C'est probablement la réaction la plus rapide et la plus facile quand on pense à ce genre de situation.

En venant à Ottawa, nous avons consulté le cahier des affaires du *Globe and Mail*, et si cela ne vous dérange pas j'aimerais vous citer quelques passages d'un article écrit par James Breech et intitulé «Les taux d'intérêt nuisent en réalité au dollar». Il dit:

> . . . la croyance générale acceptée qu'il est possible de défendre le dollar canadien en maintenant des taux d'intérêt plus élevés qu'aux États-Unis . . .

Cependant,

> . . . le théorème de la parité des taux d'intérêt, exposé et officialisé la première fois par John Maynard Keynes il y a presque 60 ans, suggère que c'est l'inverse qui se produit. Maintenir les taux d'intérêt supérieurs à ceux des États-Unis entraînerait en réalité une chute de la valeur du dollar canadien.

Je suppose que c'est un point de vue différent. Il poursuit—ce théorème semble correspondre à un certain nombre d'expériences que nous avons déjà vécues:

> En avril 1977 alors que le dollar canadien vallait 95.37c. américains et que le taux préférentiel américain était de 6,25 p. 100 (2 p. 100 inférieur à celui du taux de la Banque du Canada) il semblerait que le théorème keynésien aurait été justifié. Les données démontrent que chaque fois que le taux américain a été inférieur au taux canadien, les marchés des changes prédisaient une chute de la valeur du dollar canadien, prédiction se réalisant sur une période de deux ans et demi.

[*Texte*]

Again, in October 1979, he says:

> . . . the prime rate in Canada was below that in the United States. The money markets predicted that the Canadian dollar would strengthen, which it did during the next six months or so.
>
> When the Canadian rates rose again, this had the effect of putting downward pressure on the dollar. After October 1980, Canadian interest rates were below those in the United States, and the dollar strengthened until a few months into 1981. Then, once again, higher Canadian interest rates then began to drive down the dollar's value.

In short, he is saying that exchange rates are determined not by just one specific area but by a whole series of macro-economic variables. The past five years are a pretty good indication of the theory that if Canadian interest rates were greater than those of the United States, it would stop an outflow of capital. It seems to show that from those experiences it is the other way around.

Mr. Ferguson: You did make some proposals on areas we could concentrate on. If interest rates were lower, you say more exports would mean more jobs and we would be more price competitive. What sectors of our economy would you suggest specifically we should concentrate on in order to get the greatest impact in the shortest possible time?

Mr. Lim: Is this on the generating of jobs?

Mr. Ferguson: Yes.

Mr. Lim: We are not really thinking of anything specific. In general, I guess, we would probably think more about the Canadian manufacturing industry because that seems to be, I would say, one of the backbones of our economy. We know that because of the hard times a lot of the manufacturing industries have been collapsing—particularly in Mississauga. We had the Canadian Admiral Corporation which faced really hard times and just about closed down, and we lost thousands of jobs because of that. Fortunately, we had Inglis stepping in. That is basically our main concern.

Mr. Ferguson: Yes. Thank you very much, gentlemen.

Mr. Lim: Thank you.

The Acting Chairman (Mr. Berger): Thank you, Mr. Ferguson. Mr. Clarke.

Mr. Clarke: Thank you, Mr. Chairman. I just wanted to ask a couple of questions of our visitors tonight. I notice there are 10,000 Filipino-Canadians in Mississauga. You do not seem to have a large number of them in your association. Would you like to have more? How does that stack up?

Mr. Aldaya: Actually, Mississauga is only a suburb of Metropolitan Toronto. We are an association in Mississauga affiliated with the whole Filipino-Canadian association in Metropolitan Toronto. I am happy to tell you that we have around 46,000 Filipino-Canadians living in the metropolitan

[*Traduction*]

Il ajoute qu'en octobre 1979:

> . . . le taux préférentiel canadien était inférieur à celui des États-Unis. Les marchés des changes ont prédit que le dollar canadien se raffermirait, ce qu'il a fait au cours des plus ou moins six mois suivants.
>
> Lorsque les taux canadiens sont de nouveau montés, la conséquence a été une pression à la baisse sur le dollar. Après octobre 1980, les taux d'intérêt canadiens étaient inférieurs à ceux des États-Unis, et le dollar s'est raffermi jusqu'au premier mois de 1981. Une fois de plus, les taux d'intérêt canadiens élevés ont commencé à faire baisser la valeur du dollar.

En bref, il dit que les taux de change sont déterminés non pas simplement par un facteur précis mais par toute une série de variables macroéconomiques. Les cinq dernières années démontrent assez bien qu'alors que, selon la théorie, si les taux d'intérêt canadiens sont plus élevés que ceux des États-Unis, cela doit mettre fin à la fuite des capitaux, il semble que c'est le contraire qui se passe.

M. Ferguson: Vous faites quelques propositions sur lesquelles j'aimerais revenir. Si les taux d'intérêt étaient inférieurs, selon vous, une augmentation des exportations entraînerait la création d'emplois et une plus grande compétitivité de nos prix. Selon vous, sur quel secteur de l'économie devrions-nous faire porter nos efforts pour que l'impact soit le plus grand le plus rapidement possible?

M. Lim: En matière de création d'emplois?

M. Ferguson: Oui.

M. Lim: Nous ne pensons à aucun secteur particulier. Je crois que d'une manière générale nous penserions probablement plus à l'industrie manufacturière car elle semble être, je dirais, un des fondements de notre économie. Nous savons qu'à cause de ces temps difficiles, nombre d'industries manufacturières ont déposé leur bilan—particulièrement à Mississauga. La Société Admiral qui a connu une passe très difficile a pratiquement fermé boutique, et à cause de cela nous avons perdu des milliers d'emplois. Heureusement, la Société Inglis est intervenue. C'est ce qui nous inquiète avant tout.

M. Ferguson: Oui. Merci beaucoup, messieurs.

M. Lim: Merci.

Le président suppléant (M. Berger): Merci, monsieur Ferguson. Monsieur Clarke.

M. Clarke: Merci, monsieur le président. Je voudrais simplement poser une ou deux questions à nos visiteurs de ce soir. Je remarque qu'il y a 10,000 Canadiens philippins à Mississauga. Vous ne semblez pas en avoir un grand nombre au sein de votre association. Aimeriez-vous en avoir plus? Quelle est l'explication?

M. Aldaya: Mississauga n'est qu'une banlieue du Toronto Métropolitain. Notre association de Mississauga est affiliée à l,Association canadienne-philippine du Toronto Métropolitain. J'ai le plaisir de vous dire qu'environ 46,000 Canadiens philippins vivent dans la région métropolitaine et en banlieue. Nous

[*Text*]

area and in the suburbs. We have around 42 associations in Metro Toronto alone.

• 2140

Mr. Clarke: I see, thank you.

In your second point on excess bank profits you comment that the changes are too quick when the rate is going up and too slow when the rate is going down. May I interpret from that that you have no particular complaint about the spread when the interest rates are static?

Mr. Aldaya: We are saying that whenever the Bank of Canada increases its rate, the rate is applied much faster on the increase . . . .

Mr. Clarke: Excuse me. I understand the point you are making there and I do not argue with that point, but by saying that are you implying that when the interest rate is static, is not going up or going down, that the spread is not of concern to you, the spread between what they pay and what they charge?

Mr. Lim: We are not basically concerned about the existence of a spread because we understand that banks are commercial enterprises and are entitled to their profits. What we are saying is that perhaps there should be some sort of control to keep the spread within a certain level so that we do not experience excessive bank profits again.

Mr. Clarke: Okay. Would not most of your members benefit from these new service charges that have been instituted on what used to be free services? I think the banks made the point that this was an attempt to impose a user-pay philosophy on banks so that if you do not have NSF cheques and do not have stop payments and so on, then you do not pay for those things, but the people who use those services pay for them.

Mr. Lim: What we are basically stating is that at one time these services were free and at this time they have come up with new charges on services that used to be free.

Mr. Clarke: Last question, Mr. Chairman.

A little further down on page 2, paragraph 3:

A Dun and Bradstreet report recently released in *The Globe and Mail* indicated that 151 out of 10,000 businesses failed in 1981, that is only ten short of the 1932 figure of 161 out of 10,000.

I am just unable to interpret that. Could that be interpreted to a percentage rate; are you talking about 1.51 per cent of businesses failed, compared to 1.61 per cent, because if you are not talking about a percentage, then the number of businesses of 1932 was probably an awful lot smaller . . . ?

Mr. Lim: I believe what the Dun and Bradstreet people did was, they must have picked out a sampling of 10,000 busi-

[*Translation*]

comptons environ 42 associations dans la région métropolitaine de Toronto seulement.

M. Clarke: Je vois.

Votre deuxième point au sujet des profits excessifs des banques a trait au fait que les changements apportés sont trop rapides lorsque le taux augmente et trop lents lorsque le taux diminue. Dois-je comprendre que la marge ne vous pose pas de problème lorsque les taux d'intérêt sont stationnaires?

M. Aldaya: Nous disons simplement que lorsque la Banque du Canada augmente son taux, les changements sont apportés beaucoup plus rapidement . . .

M. Clarke: Je vous demande pardon, mais je comprends très bien ce que vous voulez dire là. Je suis parfaitement d'accord. Je voudrais simplement savoir si la marge existant entre ce que payent les banques et ce qu'elles exigent ne vous posent pas de problème lorsque les taux d'intérêt sont stationnaires.

M. Lim: Nous ne nous inquiétons pas tellement de cette marge parce que nous comprenons que les banques sont des entreprises commerciales et qu'elles ont droit à des profits. Nous souhaiterions seulement qu'il y ait un mécanisme de contrôle quelconque qui empêche les banques d'opérer avec une marge qui leur donne les profits excessifs que nous avons connus.

M. Clarke: La plupart de vos membres n'ont-ils pas des chances de bénéficier des nouveaux frais d'administration imposés relativement à des services offerts gratuitement auparavant? Les banques ont indiqué que c'était de leur part une tentative pour faire payer aux usagers mêmes les services qu'elles offraient. Ceux qui ne font pas de chèques sans provision et qui n'arrêtent pas le paiement de chèques n'ont pas à en faire les frais. Ce sont ceux qui utilisent ces services qui les paient.

M. Lim: A ce sujet, nous signalons simplement le fait que ces services étaient offerts gratuitement par le passé et qu'ils font maintenant l'objet de nouveaux frais d'administration.

M. Clarke: C'est ma dernière question, monsieur le président.

Un peu plus loin, à la page 2 de votre mémoire, paragraphe 3, vous dites ce qui suit:

Un rapport de *Dun and Bradstreet* publié récemment dans le *Globe and Mail* indique que 151 entreprises sur 10,000 ont sombré en 1981, soit 10 de moins qu'en 1932 alors qu'il y en a eu 161 sur 10,000.

Je ne comprends pas très bien ces chiffres. En pourcentage, vous voulez dire que 1.51 p. 100 des entreprises ont échoué par rapport à 1.61 p. 100? C'est impossible de faire un pourcentage, il faut tenir compte du fait que le nombre d'entreprises devait être moindre en 1932 . . .

M. Lim: Je pense que les gens de *Dun and Bradstreet* ont simplement dû prendre un échantillonnage de 10,000 entrepri-

[*Texte*]

nesses from various sectors of the economy and used that comparatively with the present situation. Perhaps in studying those 10,000 businesses, they have come up with these figures; 151 out of 10,000 and so on.

Mr. Clarke: Thank you, Mr. Chairman.

The Acting Chairman (Mr. Berger): Thank you, Mr. Clarke. Mr. Riis, do you have any questions?

Mr. Riis: Just two or three questions, Mr. Chairman.

Mr. Lim, on page 3 of your brief, when you quoted Mr. Frazee, that "banks are foreclosing on mortgages largely at the request of homeowners themselves", did you intend to agree with that? Do you think that was a fair comment?

Mr. Lim: No, in fact we feel that it did not sound fair. This sounded like they were passing the blame back to the homeowners for the foreclosures and we suggest that the homeowners are buckling under the pressure of high interest rates.

Mr. Riis: Thank you. On page 4 you outline the advantages and disadvantages of the devalued dollar. Do you support one over the other?

• 2145

Mr. Lim: We are basically stating that there are advantages and disadvantages in either case and we feel that maybe it is a matter of getting the lesser of two evils.

Mr. Riis: Which would you choose?

Mr. Lim: We would choose devaluation down to the 75-cent level.

Mr. Riis: Do you think that the banks in Canada are serving the public as well as they should?

Mr. Lim: I believe the banks in Canada have probably one of the better banking systems I have seen.

Mr. Riis: Is that a compliment or . . . ?

Mr. Lim: I think it is a compliment. I think it is also factual. It is just that I believe there are probably many areas where it can improve.

My parents are in fact from a Third World country, the Philippines, and the banking system there is in a much worse state than in Canada. I believe the Canadian banking system is pretty good. It is just that we feel that with the type of situation we now have we probably should be able to see some form of improvement that would help us out of these difficult times.

Mr. Riis: You refer to the backbone of the Canadian economy as being the manufacturing sector. Do you feel that the government has abandoned supporting this sector in favour of supporting other sectors?

[*Traduction*]

ses dans divers secteurs de l'économie pour faire la comparaison. A partir de ces 10,000 entreprises, ils en sont venus à ce chiffre de 151.

M. Clarke: Merci, monsieur le président.

Le président suppléant (M. Berger): Merci, monsieur Clarke. Vous avez des questions, monsieur Riis?

M. Riis: Seulement deux ou trois questions, monsieur le président.

Monsieur Lim, lorsqu'à la page 3 de votre mémoire, vous faites dire à M. Frazee que «les banques saisissent les hypothèques surtout à la demande des propriétaires eux-mêmes», vous voulez indiquer que vous êtes d'accord avec elles? Vous croyez que c'est ce qui se passe en réalité?

M. Lim: Au contraire, nous estimons que ce n'est pas juste. C'est comme si les banques voulaient blâmer les propriétaires eux-mêmes pour les forclusions. Nous pensons que les propriétaires font des sacrifices au fur et à mesure que les taux d'intérêt augmentent.

M. Riis: Merci. A la page 4 de votre mémoire, vous soulignez les avantages et les désavantages d'un dollar dévalué. Vous avez une préférence?

M. Lim: Nous indiquons qu'il y a des avantages et des désavantages des deux côtés. Nous croyons que c'est peut-être le moindre de deux maux cependant.

M. Riis: Quel est votre choix?

M. Lim: Nous serions d'accord pour que le dollar soit dévalué à 75 cents.

M. Riis: Vous croyez que les banques canadiennes servent le public comme elles devraient le faire?

M. Lim: Le Canada a probablement un des meilleurs systèmes bancaires que j'ai vu.

M. Riis: C'est un compliment que vous faites aux banques ou . . .

M. Lim: C'est un compliment. Le fait demeure. Il y a cependant place à certaines améliorations.

Mes parents venaient d'un pays du Tiers monde, les Philippines; le système bancaire dans ce pays est en bien pire posture qu'au Canada. Le système bancaire canadien est certainement excellent. Nous estimons cependant que dans la situation où nous nous trouvons des améliorations pourraient être apportées au système pour nous aider.

M. Riis: Vous dites que l'épine dorsale de l'économie canadienne est le secteur manufacturier. Vous pensez que le gouvernement l'a abandonné au profit d'autres secteurs?

[*Text*]

Mr. Lim: Not exactly. I believe there are a lot of benefits and incentives being handed down by the federal government to the various manufacturing industries, such as in taxation, grants, subsidies and so on, and maybe one of the things is that they are not too well publicized. Many of the smaller manufacturers might not be aware of them. I understand that, for example, because of the complexities of applying for grants specialists have to be pulled in just to work out the applications and so on. Maybe a little more publicity along these lines might be of benefit to a lot of people who are not aware of them.

Mr. Riis: Presumably a simplification of the application process itself would facilitate it.

Mr. Lim: The application process itself, the red tape and so on.

Mr. Riis: You pointed out by quoting from *The Globe and Mail*—and as a result, your trip here to Ottawa—that the relationship between interest rates and the value of the dollar has really been misread by the government, that in a sense they have had their concerns reversed. Over all, would you feel that in their present monetary and fiscal policy the government has misjudged the times and now ought to make some major changes, with the emphasis on major, as opposed to just change?

Mr. Lim: I cannot say that we are experts in the financial scene. We basically have to base our own opinions on a number of expert articles such as this one. But we feel that the Canadian government has probably been very cautious in their handling of the financial situation. We feel that since they have tried one area, and are probably having difficulty with that particular area, they should possibly give ear to these other financial or economic suggestions by other experts.

Mr. Riis: Thank you very much.

The Acting Chairman (Mr. Berger): Mr. Reid.

Mr. Reid (Kenora—Rainy River): Mr. Chairman, I was taken by the pros and cons of the devalued dollar, page 4 of the brief. Between 1977 and 1979 the Canadian dollar was devalued by about 23 per cent, from $1.02 U.S. to about 83 cents U.S. No study of that period I have seen indicates that there were any benefits flowing from it.

Mr. Lim: Generally, we do not have anything on that so I am unable to answer you.

Mr. Reid (Kenora—Rainy River): My second question. I come from a natural-resource area and we already have a very significant discount because of the devalued Canadian dollar. The problem facing the plants in my constituency that are closing down is that there are no markets for their products in the United States, regardless of what price we choose to sell them. One of the problems with the theory you have outlined, that if you devalue the Canadian dollar then you would be able to sell more abroad, is that in point of fact it does not seem to have any effect insofar as it affects the natural resources in the

[*Translation*]

M. Lim: Pas tout à fait. Le gouvernement fédéral accorde de nombreuses subventions et de nombreux stimulants sous diverses formes de secteurs manufacturiers. Le problème est qu'ils ne sont peut-être pas suffisamment connus. Beaucoup de petites entreprises manufacturières peuvent ne pas être au courant. Par exemple, la demande de subvention est tellement complexe qu'elle requiert des spécialistes. Une meilleure publicité pourrait alerter beaucoup plus de gens à l'existence de ces avantages.

M. Riis: Il faudrait aussi sans doute simplifier le processus de demande.

M. Lim: Le processus de demande, la bureaucratie et le reste.

M. Riis: Vous indiquez en citant le *Globe and Mail* ainsi que les raisons qui vous ont amené ici à Ottawa que la question des taux d'intérêt et la valeur du dollar a été mal comprise par le gouvernement. Selon vous, le gouvernement s'est trompé de cible. Vous estimez que la présente politique monétaire et fiscale du gouvernement part d'une mauvaise évaluation de la situation où nous nous trouvons et que par conséquent des changements importants sont nécessaires? Selon vous, ces changements doivent être importants.

M. Lim: Nous ne pouvons pas nous prêter en experts en matière financière. Notre opinion en grande partie se fonde sur des articles d'experts comme celui-là. Nous pensons néanmoins que le gouvernement canadien s'est probablement montré trop prudent dans sa démarche face à la situation financière. Nous disons simplement qu'après avoir essayé une formule, qui n'a d'ailleurs pas eu tellement de succès, il devrait prêter l'oreille aux suggestions d'autres experts en matière financière et économique.

M. Riis: Merci beaucoup.

Le président suppléant (M. Berger): Monsieur Reid.

M. Reid (Kenora—Rainy River): Monsieur le président, je me suis arrêté aux avantages et aux désavantages d'un dollar dévalué, tel qu'indiqué à la page 4 du mémoire. De 1977 à 1979, le dollar canadien a été dévalué d'environ 23 p. 100, c'est-à-dire qu'il est passé de 1.02 dollar U.S. à 83 cents U.S. Or, les études que j'ai vues ne semblent pas indiquer que des avantages en aient découlé.

M. Lim: Nous n'avons pas de documentation là-dessus. Je ne suis pas en mesure de répondre à votre question.

M. Reid (Kenora—Rainy River): Je vous pose une deuxième question. Je viens d'une région qui compte sur les ressources naturelles. Nous avons déjà accusé une baisse importante du dollar canadien. Le problème dans ma circonscription continue d'être que les usines ferment parce que leur produit ne trouve pas de marché aux États-Unis, quel qu'en soit le prix. La difficulté que pose votre théorie voulant qu'un dollar dévalué nous permette de vendre davantage à l'étranger est que la dévaluation jusqu'ici n'a pas semblé avoir d'effet dans le domaine des ressources naturelles, plus particulière-

[*Texte*]

woods industry and the mining industry in northwestern Ontario.

Mr. Lim: I agree with you. There is also a demand and that has to be considered. If there is no demand, then there is nothing we can do.

• 2150

Mr. Reid (Kenora—Rainy River): Yes. The last point I want to make is that if in fact you do go about devaluing your dollar—I think since the French elections they have now devalued the franc three times, the latest being just last weekend by another 4.5 per cent, I think it is—what happens if your competitors decide that it is unfair competition and begin to raise tariff barriers, let us say, the way Canada is doing against Japan? They are being unfair by selling cars to Canada at prices Canadian manufacturers do not seem to be able to match.

Mr. Lim: That is why we are basically not suggesting a very drastic devaluation of the dollar. We are sort of taking a compromise level hoping that a 75-cent dollar would probably be a better compromise.

Mr. Reid (Kenora—Rainy River): Thank you. You have had a very interesting brief.

Mr. Lim: Thank you very much.

The Acting Chairman (Mr. Berger): Thank you very much, gentlemen, for the effort you put into presenting your brief and for coming up to Ottawa and explaining it to us. We will do our best to do justice in our final report to the points you raise. Thank you very much.

Mr. Lim: Thank you very much.

Le président suppléant (M. Berger): Notre prochain témoin est M^me^ Madeleine Plamondon, présidente et directrice du Service d'aide au consommateur, de Shawinigan. Bienvenue, madame Plamondon.

J'aimerais bien, si vous voulez, que vous nous indiquiez les faits saillants de votre mémoire plutôt que de le lire au complet. On va le considérer comme ayant été lu et il sera annexé à notre procès-verbal. Ensuite, j'inviterai les membres du Comité à vous poser des questions.

Mr. Riis: Mr. Chairman, on a point of order.

The Acting Chairman (Mr. Berger): Yes, Mr. Riis.

Mr. Riis: To have the brief as part of the proceedings, does it require a motion of the committee, if it is not read in total?

The Acting Chairman (Mr. Berger): The clerk informs me that just an understanding is necessary. If the Chair so directs it can be printed as part of our proceedings as having been read.

Alors, madame Plamondon.

Mme Madeleine Plamondon (présidente et directrice, Service d'Aide au consommateur, Shawinigan, (Québec): Monsieur le président, merci de m'avoir accueillie ce soir.

[*Traduction*]

ment au niveau des secteurs du bois et des mines, dans le Nord-Ouest de l'Ontario.

M. Lim: Je suis d'accord avec vous. Il faut compter avec la demande. S'il n'y a pas de demande, il n'y a rien qu'on puisse faire.

M. Reid (Kenora—Rainy River): Oui. Je pense que depuis les élections en France, on a dévalué le franc trois fois, la dernière fois de 4,5 p. 100 à la fin de la semaine passée. Je veux souligner en terminant que si vous dévaluez le dollars qu'arrivera-t-il si vos concurrents décident que la concurrence est déloyale et commencent a imposer des tarifs, par exemple comme le Canada fait maintenant contre le Japon? Les Japonais ne sont pas loyaux en vendant leurs automobiles au Canada à des prix que nos fabricants ne peuvent pas atteindre.

M. Lim: C'est pour cette raison que nous ne sommes pas pour une forte dévaluation du dollar. Nous pensons qu'un dollar qui vaut 75c. sera un bon compromis.

M. Reid (Kenora—Rainy River): Merci. Votre mémoire est très intéressant.

M. Lim: Merci beaucoup.

Le président suppléant (M. Berger): Merci beaucoup, messieurs, pour votre présentation et pour être venus à Ottawa pour nous l'expliquer. Nous nous efforcerons d'en tenir compte dans notre rapport. Merci beaucoup.

M. Lim: Merci beaucoup.

The Acting Chairman (Mr. Berger): Our next witness is Mrs. Madeleine Plamondon, President and Director of the Shawinigan Consumer Assistance Service. Welcome, Mrs. Plamondon.

I would appreciate it if you would outline the main points in your brief rather than reading it in its entirety. We will consider it as read and it will be attached to our minutes. Then I will ask members of the committee to ask you questions.

M. Riis: Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Le président suppléant (M. Berger): Oui, monsieur Riis.

M. Riis: Est-ce qu'on a besoin d'une proposition du Comité pour annexer le mémoire aux procès-verbaux, si il n'est pas lu au complet?

Le président suppléant (M. Berger): Le greffier me dit qu'une entente suffira. Si le président le décide, il peut être annexé à notre procès-verbal.

Mrs. Plamondon.

Mrs. Madeleine Plamondon (President and Director, Shawinigan Consumer Assistance Service (Quebec)): Mr. Chairman, Thank you for allowing me to appear this evening.

[*Text*]

Le Service d'aide au consommateur est un organisme qui reçoit 400 demandes de renseignements ou plaintes par semaine et qui a comme mandat de conseiller le consommateur dans ses choix, de le référer aux instances concernées, d'arbitrer les plaintes, s'il y a lieu, et de le représenter comme on le fait aujourd'hui.

On abordera la question ce soir, rapidement, sous deux aspects: les plaintes et la position du Service d'aide au consommateur de Shawinigan là-dessus.

D'abord, disons tout de suite que l'on trouve les profits des banques trop élevés; et cela n'a pas généré de plus bas taux d'intérêt aux consommateurs. Donc, pour nous, cela n'a rien donné de concret pour le consommateur.

Aussi, c'est que dans les services, on aurait beaucoup à demander parce que des gens âgés qui déposent leur argent dans un compte courant, qui ne paie pas beaucoup, ne sont jamais contactés pour savoir s'ils ne pourraient pas l'investir à des meilleurs taux d'intérêt. Ensuite, il nous apparaît que les gens des banques commencent à faire du harcèlement, comme c'était le cas pour les compagnies de finance il y a quelques années, en appelant les gens, en insistant et souvent en étant brusques et je dirais même parfois grossiers.

Evidemment, nous n'avons pas dans notre mémoire des ressources . . . des économistes, mais comme on vous a dit, ce sont des plaintes des consommateurs. Donc, la première grande plainte c'est que les taux d'intérêt sont trop élevés. Dans notre région, il y a beaucoup de faillites. Il y a des gens qui ont recours au dépôt volontaire. Puis, il ne se passe pas une journée sans que des gens nous offrent, à notre bureau, la maison, l'auto, pour le restant de la créance parce qu'ils ne sont pas capables de rencontrer . . . Notre territoire est considéré comme zone désignée. Il y a des fermetures d'usines. Et les gens qui vont consolider des dettes se voient imposer une double pénalité. S'ils ont négocié un premier prêt à 15, 16, 17.5 p. 100 d'intérêt, ils sont obligés de renégocier pour effectuer une consolidation de dettes à du 22 1/8 p. 100 dans le moment; et on ne leur laisse pas le bénéfice du 17 5/8 p.100 pour la partie qui avait déjà été négociée. Donc, la banque fait deux fois de l'argent sur l'insécurité des travailleurs de notre région.

• 2155

Ensuite, on dit là-dessus qu'il est urgent qu'il y ait une baisse des taux d'intérêt. Quand il y a une consolidation de dettes, on propose aussi que la partie qui est déjà négociée à un taux inférieur ne devrait jamais être affectée par la renégociation quand c'est à un taux supérieur. Ensuite on croit que les taux d'intérêt, dans le moment, sont usuraires et qu'ils devraient être plafonnés légalement à 24 p. 100 pour toute institution financière.

Ensuite, on trouve quand même illogique qu'on limite les prêts personnels et qu'on donne en abondance les cartes de crédit. Je demanderais qu'il y ait une enquête sur les pratiques des banques qui permettent d'avoir plusieurs cartes de crédit, à des taux de 28 p. 100, et qu'en même temps on refuse un prêt

[*Translation*]

The Consumer Assistance Service is an agency which receives 400 requests for information or complaints per week and its mandate is to advise the consumer, refer him to the appropriate person, to arbitrate complaints if necessary, and to make representations as we are doing today.

There are two main aspects we would like to briefly touch on this evening: complaints and the position taken by the Shawinigan Consumer Assistance Service.

First of all, we find that bank profits are too high and this has not generated lower interest rates for consumers. Therefore, we feel this does not assist the consumer.

Much more is required in terms of services, because elderly people who place their money in a current account which does not pay much, are never contacted to see if they could invest their money at better rates of interest. It now seems to us that people in the bank are beginning to use harassment, like finance companies a few years ago, by calling people, insisting and often being brusque or even rude.

Obviously, we do not have resources in our brief . . . from economists, but as we stated, these are consumer complaints. The first major complaint is that the interest rates are too high. In our region there are many bankruptcies. Some people have to go into voluntary receivership. And no day goes by without people coming to our office to offer us their home or their car to pay off the debt that they cannot meet. Our territory is considered a designated zone. There are factory closings and people who want to consolidate their debts face a double penalty. If they negotiated a first loan at 15, 16, 17.5 per cent interest, they must renegotiate to consolidate their debts at 22 1/8 per cent at the present time. They are not given the benefit of the 17 5/8 per cent for the portion that has already been negotiated. Thus, the bank profits twice from the insecurity of workers in our region.

We feel that it is urgent that interest rates come down. We also propose that, when there is debt consolidation, the part of the loan already negotiated at a lower rate should never be affected by the renegotiation if the debt is renegotiated at a higher rate. We believe that current interest rates are usurious and should be limited by law to 24 per cent. This ceiling should apply to all financial institutions.

We feel that it is illogical to limit personal loans and continue to hand out vast numbers of credit cards. I would like an inquiry to be carried out into the practices of banks that allow people to hold several credit cards, to which interest rates of 28 per cent apply, yet turn down loan applications if

[*Texte*]

s'il n'y a pas d'endosseur. Donc, on retrouve, dans le moment, des endosseurs qui n'ont pas pris la précaution de voir s'ils avaient la capacité de rembourser au cas où l'emprunteur ne pourrait pas payer sa dette, et l'on se retrouve avec deux personnes en difficulté.

Je voudrais aussi qu'on rende publics, les liens, les ristournes ou les profits qui existent entre les émetteurs de cartes et les banques. Pour nous, ça semble confus.

Le coût des cartes de crédit aussi: le consommateur qui paye comptant, dans le moment, finance en partie celui qui achète avec la carte de crédit. Donc, on propose que le coût de crédit soit assumé par celui qui s'en sert et que le 3 p. 100 qui est exigé du commerçant sur les ventes par carte de crédit soit appliqué à l'utilisateur de la carte seulement, et qu'il y ait moyen de vérifier cette application-là. Parce que c'est beau de dire qu'il y aura quelque chose, mais j'aimerais savoir de quelle façon on pourra faire vérifier.

Ensuite, on trouve au Service d'aide au consommateur que le consommateur est à la merci des banques quand il possède plusieurs comptes à la même succursale. Il devrait être défendu à une banque de se servir, sans avoir demandé, préalablement, au client, dans un compte autre que celui sur lequel le retrait de la somme a été fait. Je pense, par exemple, à des consommateurs qui ont trois comptes: un pour payer l'hypothèque, un autre pour préparer des vacances et un autre compte chèques. Si un est à découvert, on se sert arbitrairement dans un autre compte et le client va voir son paiement d'hypothèque retourné et sa cote de crédit altérée.

Ensuite, on se demande aussi quel lien il y a entre les compagnies d'assurance-prêt et les banques. Récemment, un consommateur devait signer une déclaration comme quoi il était employé régulier et travaillait un certain nombre d'heures par semaine. Quand il est tombé malade, on lui a dit qu'il ne travaillait pas suffisamment. Il a été obligé de faire un relevé de tous les endroits où il travaillait à temps partiel au moment où il avait signé son contrat avec la banque, parce que celle-ci menaçait de lui saisir son automobile, on lui disait qu'il n'avait jamais été éligible. J'ai demandé à la banque en question: comment se fait-il que vous lui demandez ça, et si jamais il avait été malade, où va cet argent-là qui, présumément, est illégal puisqu'il n'avait pas droit à cette assurance-là . . . De tous les gens qui ne sont pas malades, l'argent est perçu quand même très facilement et on rouspète quand vient le temps de payer, puis on trouve toutes sortes de raisons. Heureusement, pour ce consommateur-là, on a pu repérer tous les anciens employeurs et il a pu avoir son assurance.

Une chose qui nous inquiète aussi, c'est l'informatisation des transactions. Les responsabilités sont très mal définies. Je ne voudrais pas faire référence au complet au rapport Goldstein, mais je fais partie d'un comité au Québec qui s'occupe justement des systèmes de paiement électroniques et on a beaucoup de plaintes. Je voudrais qu'on définisse clairement la responsabilité des banques quand il y a des difficultés dans les transactions informatisées. Et je donne un exemple qui est arrivé dans notre région.

[*Traduction*]

there is no co-signer. Some co-signers do not check to make sure that they will be able to pay back the loan if the borrower defaults, so we end up with two people in trouble.

I would like information on the relationship that exists between card issuers and the banks, as well as on the discounts and profits involved, to be made public. We find this confusing.

There is also the cost of credit cards: the person who pays cash finances, to some extent, the person who uses a credit card. We propose that the cost of credit be borne by those who use credit cards, that the three per cent charge that the merchant has to pay on credit-card sales apply only to card users and that there be some way of monitoring this. It is fine to say that something will be done, but I would like to know how it will be monitored.

We, at the consumer aid service, have found that consumers with several accounts at the same branch are at the mercy of the bank. Banks should not be allowed to withdraw money from an account other than the one against which a cheque was written without first obtaining the permission of the customer. If take, for example, customers with three accounts; one mortgage-payment account, a vacation account and another chequeing account. If one of these accounts is overdrawn, the bank goes ahead and transfers money from one of the others; the customer's mortgage cheque is returned and his credit rating is altered.

We would also like the relationship between loan insurance companies and banks to be clarified. Recently, a consumer had to sign a statement to the effect that he was regularly employed and worked a certain number of hours per week. When he got sick, he was told that he had not worked enough hours. He had to make a list of all the places where he had been working part time when he signed the agreement with the bank, because the bank was threatening to seize his car. They claimed that he had never been eligible. I asked the bank why they were asking him for that information and where this money would have gone if he had not been sick. Presumably, it was illegally obtained, since he was not insured. It is easy enough to collect the money from people who are not sick, but when the time comes to pay up, they make a fuss and find all sorts of excuses. Fortunately for this particular consumer, we were able to trace his former employers and he got his insurance.

We are also concerned about the computerization of transactions. The responsibilities are very poorly defined. I do not want to refer in detail to the Goldstein report, but I am a member of a committee in Quebec that deals with electronic funds transfers and we have gotten a lot of complaints. I would like to know to what extent the banks are responsible when there are problems with computerized transactions. I will give you an example based on something that happened in our region.

[*Text*]

Quand la paye d'un employé est déposée régulièrement, disons le 15 et la dernière journée du mois, on se retrouve quelquefois avec trois jours de retard sur la paye déposée; et quand les chèques ont été faits, ils sont retournés et à ce moment-là l'ouvrier a travaillé pour avoir sa paye, mais la paye n'a pas été déposée à temps. Donc, qui est responsable? L'employeur? Les banques? Cela n'a jamais été défini clairement, mais c'est toujours le consommateur qui est pénalisé à la fin.

[*Translation*]

When an employee's paycheque is deposited regularly, let us say on the fifteenth and last day of the month, the cheque is sometimes deposited three days late and cheques made in that interval are NSF. The worker has earned his pay, but it has not been deposited in time. Who is responsible? The employer? The banks? It has never been clearly defined, but the consumer is always the one who is penalized.

• 2200

Nous trouvons qu'il y a des services bancaires qui sont offerts et qui n'en sont pas. Dans une banque où on offre un extra-service bancaire moyennant une cotisation mensuelle, il faut débourser des frais supplémentaires si on ne traîne pas avec soi son carnet de chèques ou si on ne sait pas par coeur le numéro informatisé qui se trouve au bas du chèque. Il faudrait qu'il y ait un directeur des services à la clientèle dans chaque grande banque. Si le problème ne se règle pas à la satisfaction du consommateur, celui-ci pourrait se référer à une personne nommée par le gouvernement pour arbitrer le litige. Cette personne pourrait dépendre de l'inspecteur des banques ou d'un autre, mais il faudrait vraiment qu'il y ait une personne à qui on puisse s'adresser.

We find that the banks provide some services and not others. In a bank that provides special services for a monthly charge, you have to pay an additional charge if you do not have your chequebook with you or have not memorized the computerized number that appears at the bottom of your cheque. Every large bank should haVe a customer services director. If a problem is not resolved to the satisfaction of the consumer, the director could refer it to a person appointed by the government to act as an arbitrator. This person could come under the Inspector General of Banks or someone else, but there should be someone we can go to.

Les dossiers de crédit des commerçants et des fabricants sont inaccessibles aux consommateurs; pourtant, les banques savent tout sur nous, comme consommateurs. Donc, je trouve qu'il faudrait que l'information sur la solvabilité des partenaires du consommateur dans ses transactions sur les biens et les services soit mise sur pied par un organisme indépendant et soit accessible par une ligne INWATT. Quand je parle d'un organisme indépendant, je parle d'un organisme qui ne serait pas le gouvernement. Je m'explique: on voudrait savoir si les compagnies d'assurance sont solvables. On voudrait savoir quelle banque est en difficulté, s'il y en a qui sont en difficulté. On voudrait savoir si les commerçants sont en difficulté, si les fabricants sont en difficulté. Pourquoi n'avons-nous pas, nous, ce service-là? Quand on va pour emprunter dans une banque, le gérant ou le préposé aux prêts s'en va toujours dans une autre pièce pour demander notre dossier de crédit. Eux ont les moyens. Jamais le consommateur individuellement ne pourra avoir le moyen de s'offrir l'information sur le crédit de ses partenaires dans les transactions. Donc, on voudrait qu'il y ait quelque chose de ce genre-là qui nous soit donné. C'est la même chose en ce qui concerne les compagnies d'assurance, parce qu'on dit qu'il y en a qui sont en tutelle; nous voulons savoir si, comme assurés, nous sommes garantis pleinement.

Consumers do not have access to the credit records of businessmen and manufacturers, but the banks know everything about consumers. Information about the solvency of those who provide consumers with goods and services should be compiled an independent organization and should be made available on an INWATT line. By independent organization, I mean a non-government organization. Let me explain. We would like to know whether insurance companies are soIvent. We would like to know which banks, if any, are in trouble. We would also like to know which businesses and manufacturers are in trouble. Why do we not have this service? When you go to the bank for a loan, the manager or the loans officer always goes into another room to ask for your credit file. They have the means. No individual consumer can get information on the credit rating of those he deals with. We would like something of this sort. The same thing applies to insurance companies. We have heard that some of them are under supervision and we would like to know whether we, as policyholders, are fully protected.

Nous voudrions savoir aussi s'il y a une coalition entre les grandes banques. Les gens qui font le tour des banques pour emprunter trouvent les mêmes taux de crédit ou presque, et les mêmes services ou presque. Il devrait y avoir une enquête sur l'écart qui existe entre le traitement qui nous est fait comme consommateurs et celui qui est fait aux entreprises. Il faut déterminer, une fois pour toutes, si les banques ne sont là que pour servir l'entreprise. Qu'on enquête aussi sur la façon dont on s'y prend pour déterminer le taux d'intérêt pour chacune

We would also like to know whether the major banks form a coalition. People who shop around for loans find that interest rates and services are almost identical. An enquiry should be done into the way in which we are treated as consumers and the way in which businesses are treated. We have to determine, once and for all, whether banks are only there to serve businesses. The way in which individual banks set their interest rates should also be investigated. Why is there so little difference? Who is following whom and why?

[*Texte*]

des banques. Pourquoi y a-t-il si peu de différence? Qui suit qui, et pourquoi?

Nous voudrions savoir aussi si notre argent est en sécurité. A Québec, on a vécu la crise des caisses d'entraide; même si les dépôts étaient garantis, personne n'a été capable de retirer. On a posé des questions à certaines banques, et on nous a dit: à sept jours d'avis, vous pouvez retirer. Mais il peut y avoir des difficultés dans une banque, et je pense à une banque en particulier; des personnes âgées qui avaient des dépôts dans cette banque nous ont dit: est-ce que c'est en sécurité, et comment le savoir? Nous ne savons pas, nous, s'ils sont en sécurité, nos dépôts. Est-ce qu'il y a une loi qui va privilégier les retraits des individus avant tout ce qu'il pourrait y avoir d'autre dans une banque? J'explique pourquoi. Quand un gouvernement veut plus d'argent, il va percevoir des impôts supplémentaires; quand un commerce fait faillite, il peut reprendre sous un autre nom; mais quand un individu perd son argent et qu'il lui a fallu 10, 15, 20 ans pour l'amasser, il n'est pas capable de revivre ces années-là comme travailleur. Donc, nous voudrions savoir jusqu'à quel point les gens pourraient retirer facilement et prioritairement ce qu'ils ont dans les banques ou les institutions financières.

Nous voudrions qu'une partie des profits qui ont été faits par les banques, et que nous jugeons excessifs, soit retournée sous forme d'intérêt réduit aux consommateurs; sinon, les groupements de consommateurs n'auraient de choix que de dire aux gens de ne plus faire affaire avec des banques.

• 2205

On sent de la violence dans notre région. C'est latent. Les gens se promènent avec un couteau dans leur poche quand l'Hydro-Québec va couper l'électricité. On nous l'a dit. C'est surprenant, avec les fermetures d'usines, qu'il n'y ait pas de sabotage. Les gens sont à la limite, et l'on se demande aussi: est-ce que l'on va canaliser cette violence latente ou s'il a quelque chose qui va être fait à ce sujet-là?

Il faudrait que la notion de service soit repensée à l'intérieur des banques. Il faudrait que l'on conseille les gens, surtout les personnes âgées, qui ont des dépôts qui ne paient pas dans les banques et que l'on serve leurs intérêts plutôt que de ne penser qu'à empocher. Il faudrait qu'on les traite comme autre chose qu'un numéro qui nourrit l'ordinateur, et que l'on garantisse aussi aux consommateurs qu'avec un système de plus en plus informatisé, la sécurité et la confidentialité des dossiers ne souffriront pas. Les consommateurs qui seraient mieux servis, à des taux d'intérêt abordables, auraient peut-être plus de respect pour les institutions financières. Merci.

Le président suppléant (M. Berger): Merci, madame Plamondon, pour ce mémoire très intéressant.

Mr. Clarke, do you have any questions?

Mr. Clarke: I have no questions, Mr. Chairman.

The Acting Chairman (Mr. Berger): No? Thank you.

Mr. Clarke: I listened with very great interest.

[*Traduction*]

We would also like to know whether our money is safe. In Quebec, we had the *caisses d'entraide* crisis; deposits were guaranteed, but no one could withdraw any money. We questioned certain banks and were told that we can withdraw money if we give seven days notice. But banks can run into problems—I am thinking of one bank in particular. Older people who had deposits in that particular bank asked us whether their money was safe and how they were to know whether it was. We do not know whether their deposits are safe. Will legislation be passed to give individuals priority over other bank customers? I will explain what I mean by this. When a government wants more money, it raises taxes. When a business goes bankrupt, it can start up again under another name. But when an individual loses the money that it took him 10, 15 or 20 years of his working life to save, he cannot get those years back. We would like to know whether it will be easy for individuals to withdraw their money from banks or financial institutions and whether they will have priority.

We would like a portion of bank profits, which we feel are excessive, to be refunded to the consumers in the form of lower interest rates. Otherwise, consumer groups will have no choice but to tell people to stop dealing with banks.

In our region, we can feel the violence in the air. It is blatent. We have even been told that people carry a knife in their pockets when hydro Quebec announces they are going to cut off the power. And it is amazing that there has been no sabotage following the closing of certain plants. People are at the end of their rope, and are asking: can we channel this latent violence, or is their something else to be done in this respect?

In the banks, the whole notion or attitude towards service must be re thought. Banks should be counselling its customers, particularly its senior citizens who have low paying deposits in the banks and banks should try to serve their interests rather than just to try to pocket more money. These people need to be more than just a number to be fed into the computer and they should be also guaranteed with an increasingly computerized system, the security and confidentiality of their files will be protected. Perhaps if they were better served at more affordable interest rates, the consumers might have more respect for financial institutions. Thank you.

The Acting Chairman (Mr. Berger): Thank you, Madame Plamondon, for a very interesting brief.

Monsieur Clarke, avez-vous des questions?

M. Clarke: Je n'ai aucune question, monsieur le président.

Le président suppléant (M. Berger): Non? Merci.

M. Clarke: J'ai écouté avec grand intérêt.

[*Text*]

The Acting Chairman (Mr. Berger): Mr. Riis.

Mr. Riis: Thank you, Mr. Chairman.

You commented early in your presentation on the harassment that some complainants were bringing to your attention. Can you comment on the kind of harassment to which you were referring?

Mme Plamondon: Le harcèlement que j'ai expliqué tout à l'heure s'est fait par une banque à l'endroit d'un consommateur qui n'était pas capable de payer parce qu'il avait perdu son emploi. Il avait beau essayer de renégocier, essayer de faire des arrangements, on le menaçait. C'était grossier, les mots étaient grossiers. Ensuite, on communiquait avec lui à des heures anormales, et on essayait de contacter la femme, parce que ce sont toujours les femmes qui sont à la maison quand les créanciers appellent. C'est cela que j'appelle du harcèlement parce que c'est systématique. On vous donne vingt-quatre heures: si vous ne payez pas, demain on va chercher votre auto. Puis, le lendemain, c'est encore la même chose: si vous ne nous payez pas d'ici vingt-quatre heures . . . Il y a au-delà de vingt ans que je fais cela ce travail-là. Ces pratiques-là, on les voyait dans le cas des compagnies de financement il y a quelques années. On ne voyait pas cela dans le cas des banques. Je ne sais pas si c'est le personnel des banques qui change, mais si on regarde les méthodes que certaines banques ont adoptées, on dirait qu'elles ont recruté les gens dans les compagnies de financement.

Mr. Riis: You referred to the process whereby people are tending to consolidate their present loans, resulting in their renegotiating with the banks and amalgamating their loans.

Ms Plamondon: *Oui.*

Mr. Riis: They moved, then, from paying 16 or 17 per cent to 22 or 23 per cent.

Ms Plamondon: *Oui.*

Mr. Riis: So the banks are gaining on that, then, as well.

Ms Plamondon: *Oui.*

Mr. Riis: Is this a significant process that has occurred? Is it frequent? This is the first time this has been brought to our attention, if I recall correctly.

Mme Plamondon: Cela se fait couramment! Il y a des prêts qui ont été négociés il y a deux ans, l'année dernière, et les gens n'arrivent plus. Donc, ils vont aller à la banque pour consolider les dettes. Autrefois, on ne voyait pas tant de cartes de crédit. Les cartes de crédit étaient limitées à $200 ou $300 au commencement. Maintenant, vous pouvez acheter un réfrigérateur, vous pouvez acheter une table de billard, vous pouvez tout acheter avec une carte de crédit.

Donc, quand on va à sa banque, ce n'est plus pour un petit prêt; c'est pour une consolidation de dettes. Les gens ont emprunté un gros montant à la banque. On continue à faire marcher les cartes de crédit et ensuite, on va renégocier à la banque pour avoir une consolidation de dettes. Les taux de l'année dernière étaient de 17 5/8 p. 100; cette année, en renégociant, ils sont de 22 1/8 p. 100.

[*Translation*]

Le président suppléant (M. Berger): M. Riis.

M. Riis: Merci, monsieur le président.

Dans votre présentation, vous mentionnez qu'on avait porté à votre attention certaines plaintes de harcèlement. Pourriez-vous expliquer comment s'effectue ce harcèlement?

Mrs. Plamondon: The case concerns a consumer harrassed by a bank because he could not pay his debts since he had lost his job. He had tried to re-negotiate his loan, tried to make some form of arrangements, but all he got were threats. And these threats were voiced in gross language. Then, he was called at all hours on the telephone, and even his wife was contacted, since wives are usually at home during the day when the creditors call. I call that harrassment becuase it is carried out systematically. First you are given twenty-four hours to pay, if you do not, then your car will be repossessed. While the next day, the same thing happens you are given another twenty-four hours—I have been doing this counselling work for more than twenty years. That sort of practice, that sort of harrassment, was being carried out by finance companies a few years ago. But it never occurred with the banks. I do not know if it is because bank personnel has changed, but according to the methods used by certain banks now, it would seem they have recruited their personnel from among the finance companies.

M. Riis: Vous disiez que certaines personnes cherchaient à consolider leurs prêts actuels, ce qui demandait une renégociation et une fusion de leurs prêts dans les banques.

Mme Plamondon: *Yes.*

M. Riis: Alors ces gens cessent de payer 16 ou 17 p. 100 pour en payer 22 ou 23.

Mme Plamondon: *Yes.*

M. Riis: Donc les banques en profitent aussi.

Mme Plamondon: *Yes.*

M. Riis: Ceci se produit-il très fréquemment? Car c'est la première fois, si je me souviens correctement, qu'on porte ce fait à notre attention.

Madame Plamondon: This is being carried out regularly! Loans may have been negotiated 2 years ago, or last year and yet now people just cannot make ends meet. So they go back to the bank to consolidate their debts. Of course in the old days, there were fewer credit cards and those at the beginning, had limites of $200 or $300. Now, you can buy a refrigerator, a billiard table, you can buy just anything with a credit card.

Now, when you visit your bank, it is no longer a question of a small loan; it is to consolidate debts. People have borrowed large amounts from the banks. Of course the credit card remains valid, and then a new round of negotiations begin to re-consolidate debts. Last year the interest rates were 17 5/8%; this year, when re-negotiating loans, they have increased to 22 1/8%.

[*Texte*]

Donc, pourquoi la banque, qui avait négocié ce prêt-là l'année dernière et qui l'avait négocié en sachant où elle allait, reprend-elle l'ancien prêt négocié pour aller à 22 1/8 p. 100? Moi, je trouve cela exagéré. C'est de l'exploitation, et je suis d'avis que ce sont des taux usuraires, à 22 1/8 p. 100.

Mr. Riis: You mentioned that you were receiving 400 complaints each week.

Ms Plamondon: *Oui.*

Mr. Riis: Can you set that into some context for us? Is it greater than, let us say, it was at this time last year? Are you receiving fewer complaints? How serious is this?

You mentioned also, I think, that you have been in the business for many years.

Ms Plamondon: Oh, yes.

• 2210

Mr. Riis: Can you give us some appreciation on your complaint rate?

Mme Plamondon: L'année dernière, nous recevions de 300 à 325 demandes d'information ou plaintes par semaine. Nous avons deux lignes téléphoniques. Nous en avons maintenant 400. Dans le contexte des banques, c'est pour cela que j'ai apporté nos statistiques, c'est qu'on sent dans les plaintes l'empreinte des taux d'intérêt excessifs. On sent dans toutes les plaintes . . . Autant les gens qui viennent pour une auto, les riches deviennent plus riches, les pauvres deviennent plus pauvres. Je m'explique.

Les concessionnaires vendent des automobiles dispendieuses et des petites, surtout. Les marchands de meubles vendent encore des mobiliers extravagants et des meubles qui sont bon marché. Mais la classe moyenne est en train de disparaître dans ma région. Il n'y a pas de classe moyenne; il y a des pauvres et des riches. Mais il n'y a pas beaucoup de riches. Vous parliez des déposants tout à l'heure. Le dépôt que les gens vont faire . . . Nous, le seul que nous devons protéger, c'est celui qui essaie, par des tentatives héroiques, à prendre des indemnités de départ quand une compagnie ferme ses portes, à le soustraire à l'impôt pour un an, quand il en aurait besoin aujourd'hui. Et encore, ce sont des indemnités de départ ridicules. C'est la seule chose. C'est ce qui reste après 30 ou 35 ans de travail quand les compagnies n'ont pas pu donner des rentes suffisantes qui représentent parfois l'équivalent de l'aide sociale. Ils sont donc obligés de prendre l'indemnité de départ et la capitaliser en espérant être capables d'en vivre un pour pouvoir la retirer après. C'est honteux.

Mr. Riis: I am sorry about my ignorance, but could you explain what group you represent and clarify again the 400 complaints per week that you receive. How many of these complaints are bank-related complaints?

Mme Plamondon: La plupart de nos plaintes touchent la consommation en général. Beaucoup ont présentement trait à des réparations. L'année dernière, 60 p. 100 d'entre elles se rapportaient aux automobiles. Mais cette année, elles se rap-

[*Traduction*]

So why then is the bank which negotiated such a loan last year, knowing full well what would happen, re-negotiating this loan at a new rate of 22 1/8%? I think it is exagerated. It is sheer exploitation, and in my opinion, 22 1/8% constitutes usury.

M. Riis: Vous avez dit que vous receviez quelque 400 plaintes par semaine.

Mme Plamondon: *Yes.*

M. Riis: Pouvez-vous élaborer sur ces plaintes? Le chiffre est-il plus élevé par exemple qu'il ne l'était à cette époque l'année dernière? Recevez-vous moins de plaintes? Quelle est la gravité de la situation?

Vous avez aussi mentionné que vous êtes en affaires depuis bien des années.

Mme Plamondon: Oh oui.

M. Riis: Pouvez-vous nous donner une idée du taux de plaintes que vous recevez?

Mrs. Plamondon: Last year, we were receiving something like 300 to 325 requests for information or complaints per week, on our two telephone lines. Now we receive up to 400. The reason I brought these statistics, is that with respect to banks, we can feel in the complaints the effect of excessive interest rates. We feel this in every complaint . . . no matter the number of people requesting advice on cars, the rich are getting richer, and the poor are getting poorer. Let me explain.

The dealers are still selling expensive cars and mostly small cars. The furniture dealers are still selling very expensive furniture, and lowpriced furniture. However, the middle class is disappearing in my region. There is no longer any middle class; there are only the poor and the rich. And there are very few rich people. You were speaking of depositors earlier. You were speaking of the deposits people are putting into banks . . . the only people that we must protect, is the person who through heroic efforts, gets some severance pay when a company closes its doors, in order to try to alleviate his tax payments for a year, when in fact he needs the money today. Moreover, the severance pay given is ridiculous. But, it is all they have. That is all they have after 30 to 35 years of work because companies have not been able to provide adequate pensions, which sometimes are no more than welfare payments. These people then must use their severance pay and try to invest it to at least live for a year before they will have to take it out anyway. It is shameful.

M. Riis: Il faut me pardonner mon ignorance, mais pourriez-vous expliquer quel groupe vous représentez, et me donner d'autres détails sur les 400 plaintes par semaine que vous dites recevoir. Combien de ces plaintes portent sur les banques?

Mrs. Plamondon: Most of the complaints concern consumerism in general. Many of the current complaints concern repairs. Last year, 60 per cent of the complaints concerned automobiles. But this year, it is mostly repairs: repairs of

[*Text*]

portent aux réparations: réparation d'appareils ménagers, d'automobiles . . . On fait des budgets, on recommande des solutions à l'endettement progressif et on sent le découragement des gens.

Ce que je disais concernant les banques, c'est qu'on en revient toujours à des consolidations de dettes. On perçoit qu'il y a toujours des contrats de financement derrière chaque achat, soit des cartes de crédit, soit les banques comme telles. Il est vrai aussi qu'il y a une bonne partie de notre clientèle fait affaire avec des caisses populaires. Mais si on vient ici aujourd'hui, c'est à propos des banques. Nous n'avons pas notre mot à dire au sujet des banques. Nous ne pouvons dire, à une assemblée annuelle, de quelle façon répartir les trop-perçus. Parce que si c'était 38 p. 100 . . . On a parlé de 38 ou 37 p. 100 de profit bancaires. Je sais bien, comme sociétaire d'une caisse populaire, que j'irais à mon assemblée et que je dirais de quelle façon les trop-perçus devraient être répartis. Ils iraient aux consommateurs qui ont utilisé les services bancaires, les services de la caisse populaire. Mais avec une banque, on ne peut pas faire cela, ils le retournent aux actionnaires qui sont peu nombreux par rapport aux consommateurs déposants.

Mr. Riis: Thank you, Mr. Chairman.

The Acting Chairman (Mr. Berger): Thank you, Mr. Riis. Mr. Bloomfield.

Mr. Bloomfield: Thank you, Mr. Chairman. Madam Plamondon, we welcome you and thank you for presenting your views tonight.

Do you believe that credit unions fill an alternative need to the banks?

Mme Plamondon: Expliquez-moi ce qu'il veut dire par *alternative group.*

Le président suppléant (M. Berger): *Need.* Est-ce que les Caisses populaires comblent un besoin différent de celui des banques?

Mme Plamondon: Parmi la clientèle du Service d'aide aux consommateurs, certains consommateurs font affaires avec des banques, d'autres avec des caisses populaires. J'imagine que c'est une question de préférence, Nous ne sommes pas arbitraires. Nous ne disons pas aux gens avec qui faire affaires. Nous voudrions que chacun trouve sa part. Comme les caisses populairesle font, on dit aux gens d'aller à leurs assemblées et d'indiquer ce qu'ils voudraient qu'il soit fait des trop-perçus. En ce qui concerne les banques, je viens ici pour donner des suggestions sur la façon dont les trop-perçus devraient retourner aux consommateurs. Mais ce n'est pas à moi, en tant que représentante du Service d'aide au consommateur, de dire qu'il faut aller à une caisse populaire ou à une banque. Les consommateurs sont libres d'aller où ils veulent.

• 2215

Mr. Bloomfield: I am not suggesting that, madam. I am just asking you if you think the credit union is providing competition to the banks.

[*Translation*]

household appliances, automobiles . . . so we help these people to budget, we recommend certain solutions to their progressive indebtedness, and we feel the dispair of these people.

With respect to banks, it is just that we are always back to the consolidation of debts. We note that financing underlies every purchase, either by credit cards, or through the banks themselves. Of course, a good part of our clientele has business with the credit unions. But what we have to say today, concerns banks. One cannot vote at banks. We cannot say, at the general meeting, how the excessive profits should be redistributed. Since it would seem that bank profits are up 38 to or 37 per cent. I know that, as a member of a credit union, I can attend the annual meeting, and say how these gains may be redistributed. They would go to those consumers who have used the banking services, that is the services of the credit union. But you cannot do that with the bank, all the money is returned to the shareholders, who are few in number in relation to the number of depositors.

M. Riis: Merci, monsieur le président.

Le président suppléant (M. Berger): Merci, monsieur Riis. M. Bloomfield.

M. Bloomfield: Merci, monsieur le président. Madame Plamondon, nous vous souhaitons la bienvenue, et nous vous remercions de votre exposé.

Croyez-vous que les caisses populaires répondent à un besoin que ne peuvent remplir les banques?

Mrs. Plamondon: Would you explain what you mean by alternative group.

The Acting Chairman (Mr. Berger): "Need". Do credit unions fill a different need today than do the banks?

Mrs. Plamondon: Among the customers of the *Service d'aide aux consommateurs*, certain consumers deal with banks, others with credit unions. I imagine it is only a question of preference. We are not arbitrary in this respect. We do not tell people with whom to conduct their affairs. We would hope, however, that each would get his share. In the case of the credit unions, we tell people to attend their annual meetings, and say how the gains should be redistributed. With respect to the banks, we have come here to offer suggestions as to how excess profits should be returned to consumers. But it is not for me, as representative of the Service des consommateurs, to say whether the client should go to a caisse populaire rather than to a bank. Consumers are free to go where they want.

M. Bloomfield: Ce n'est pas là la suggestion que je faisais, madame. Je vous demandais tout simplement si vous croyez que les caisses populaires font de la concurrence aux banques.

[*Texte*]

Mme Plamondon: De la concurrence au niveau des services, oui, parce qu'il y a beaucoup plus de services dans une caisse populaire qu'il n'y en a avec une banque.

Mr. Bloomfield: Would you like to see the trust companies become banks?

Mme Plamondon: Presque personne parmi les gens qui viennent à notre bureau ne fait affaires avec des compagnies de fiducie, des trusts.

Mr. Bloomfield: But if they were changed so that could give the same service as the bank, do you think the situation would be better with more competition?

Mme Plamondon: Nous serons d'accord avec toutes les solutions qui pourraient amener une baisse des taux d'intérêt et plus de services au consommateur.

Mr. Bloomfield: Do you believe that credit cards are a benefit, or do you think they are a detriment to society? Is money too readily available, too much money?

Mme Plamondon: Cela dépend des consommateurs. Certains consommateurs l'utilisent d'une façon plus sage, en bénéficiant du temps où le crédit est gratuit, tandis que d'autres espèrent s'en sortir en utilisant la carte de crédit, en croyant qu'ils vont rembourser à la fin du mois . . .

Mr. Bloomfield: And it becomes a trap?

Mme Plamondon: . . . c'est ça, ils sont emprisonnés.

Nous croyons qu'il devrait être aussi facile d'avoir de l'argent d'une banque que via la carte de crédit. Présentement, on dirait que les banques aiment mieux accepter la carte alors que l'argent est beaucoup plus cher, que de faciliter le prêt, sans endosseur, de $500 qu'on remettra le mois prochain. C'est ce qu'on ne fait pas dans le moment. Tandis qu'avec une carte tu vas partout, et tu peux acheter pour un gros montant.

Mr. Bloomfield: I understand the banks lose money on the credit cards, because many of us pay back before—

Mme Plamondon: Ah non, je ne crois pas à cela! Les banques perdent de l'argent? Mon dieu! Il les retirerait de la circulation monsieur.

Mr. Bloomfield: Well, if the majority of people who use credit cards paid them back before the interest started, it could . . . you know, many people pay the credit back within the 30 days.

Mme Plamondon: Oui, mais même si c'est le cas, celui qui paye comptant est encore pénalisé. Si vous payez moins . . . de trente jours et que vous ne payez pas d'intérêt, c'est encore moi, qui paye comptant, qui vous finance.

Mr. Bloomfield: I agree with you there. But do you think that the credit card should have a lower credit rating?

Mme Plamondon: Une limite?

[*Traduction*]

Mrs. Plamondon: In terms of services, yes, because these credit unions or caisses populaires provide a great many more services than banks do.

M. Bloomfield: Voudriez-vous que les compagnies de fiducies deviennent des banques?

Mrs. Plamondon: Hardly any of our clients deal with trust companies.

M. Bloomfield: Mais si les fiducies étaient changées au point où elles pourraient donner le même service que les banques, croyez-vous que la situation s'améliorerait grâce à la concurrence qui en résulterait?

Mrs. Plamondon: We would agree with any solution which might lead to a drop in interest rates and an increase in services to the consumer.

M. Bloomfield: Croyez-vous que les cartes de crédit constituent un avantage pour la société ou bien est-ce qu'elles jouent à son détriment? Est-ce que l'argent est trop disponible, en trop grande quantité?

Mrs. Plamondon: That depends on the consumers. Some consumers use it wiser than others, because they take advantage of the time period when the credit is free, whereas others use the credit card to get out of the bind, in the belief that they will be able to pay it off at the end of the month . . . .

M. Bloomfield: Et puis cela devient un piège?

Mrs. Plamondon: That is right. They are caught.

We believe that it should be just as easy to get money from the bank as it is through a credit card. At the present time, you get the impression that the banks prefer in fact to accept a credit card which makes for much more expensive money, than to pass a loan, without co-signer, for $500 repayable the following month. That is something which is not being done at the moment. On the other hand, with the credit card you can go anywhere, you can spend quite a tidy sum.

M. Bloomfield: Il paraît que les banques perdent de l'argent avec les cartes de crédit, du fait que beaucoup d'entre nous remboursons avant . . .

Mrs. Plamondon: Not at all. I do not believe that at all! Are you telling me the banks lose money? No way.

M. Bloomfield: Eh bien, si la majorité des gens qui se servent des cartes de crédit remboursaient avant que l'intérêt commence à courir, cela pourrait . . . vous savez qu'il y a tout de même beaucoup de gens qui remboursent avant les 30 jours.

Mrs. Plamondon: Yes, but even if that is true, the person who pays cash is penalized over and above. If you pay in less than 30 days and you do not pay any interest, the person who pays cash is bankrolling you.

M. Bloomfield: Je suis d'accord avec vous sur ce point. Mais croyez-vous que la carte de crédit devrait avoir une cote de crédit plus basse?

Mrs. Plamondon: A limit you mean.

[*Text*]

Le président suppléant (M. Berger): Est-ce qu'il devrait y avoir une limite . . .

Mr. Bloomfield: So there is not so much lent—say, $1,000 or $500?

Mme Plamondon: Un plafond?

Le président suppléant (M. Berger): Un plafond plus bas, oui, sur les montants permis qu'une personne . . .

Mme Plamondon: On ne parle pas de taux d'intérêt, n'est-ce pas?

Le président suppléant (M. Berger): Non. On parle . . .

Mme Plamondon: Un plafond accessible . . . C'est ce que vous demandez?

Le président suppléant (M. Berger): Non, une limite plus basse, sur . . .

Mr. Bloomfield: Yes, a lower ceiling.

Mme Plamondon: Très bien. En ce qui concerne les cartes de crédit, les plafonds sont présentement déterminés selon la solvabilité, si je me fie aux consommateurs qui viennent nous voir. Certains ont jusqu'à $500, d'autres jusqu'à $1,000, et d'autres, enfin, jusqu'à $1,500. Je ne pense donc pas que ce soit uniforme, dans le moment. C'est toujours d'après la solvabilité.

Ce qui est insultant, c'est que les gens sont regardés comme étant solvables ou insolvables seulement. On ne cherche pas à leur aider en planifiant les achats. On cherche à les inciter à acheter. Les banques font la même chose en établissant une concurrence basée sur l'image. La Banque nationale dit qu'il s'agit d'une question de sécurité, on est—je ne sais pas quel rang dans la publicité, mais tel rang . . . On se demande pourquoi ils disent qu'ils sont si sécuritaires. Est-ce qu'ils sont en difficultés?

L'autre dit: «J'ai l'esprit ouvert.» La Banque royale a l'esprit ouvert. Est-ce que c'est parce qu'elle ne l'avait pas auparavant? C'est donc un marketing d'images, mais cela ne représente jamais un profit concret pour le consommateur.

Mr. Bloomfield: Mr. Chairman, I am wandering a bit from the subject here, but I want to ask another question, because this lady has a very grass-roots grasp of the subject. Do you think that in schools we should be teaching finance and how to handle finances in a better way than we are today?

• 2220

Mme Plamondon: Certainement. A chaque année, je prends à mon bureau, des stagiaires qui viennent de l'université, du CEGEP, des collèges, de la polyvalente. Ils y en a qui ont étudié en fiscalité, en psychologie, et tout cela; et je dois vous dire qu'il y en a qui sortent des collèges et qui ne savent pas faire un chèque. Et quand on leur demande de remplir un bordereau, ils ne sont pas capables. Donc, pour ma part, je dis qu'on devrait commencer à enseigner cela en quatrième année d'école; parce que les gens sont trop dépendants de la caissière

[*Translation*]

The Acting Chairman (Mr. Berger): Should there be a limit . . . ?

M. Bloomfield: Pour que les prêts soient moins importants . . . se limitant, à $1,000 ou à $500?

Mrs. Plamondon: A ceiling?

The Acting Chairman (Mr. Berger): A lower ceiling, yes, the amounts allowable for a person to . . . .

Mrs. Plamondon: You are not talking about interest rates now are you?

The Acting Chairman (Mr. Berger): No. We are talking . . . .

Mrs. Plamondon: About a permissable ceiling. Is that what you are asking?

The Acting Chairman (Mr. Berger): No, a lower limit on . . . .

M. Bloomfield: Oui, un plafond plus bas.

Mrs. Plamondon: Okay. As regards the credit cards, the ceilings are decided at the present time by the solvency of the borrower, if my clients are anything to go by. Some have up to $500, others up to $1,000, and others even up to $1,500. I do not think it is uniform at the moment. But it is always decided in terms of the borrower's solvency.

But the insulting thing is to regard people only as being either solvent or insolvent and nothing more. No attempt is made to assist them in planning their purchases. An effort is made to induce them to buy. The banks do the same thing by working on competition based on image. The National Bank says it is a matter of safety. I do not know what their safety rating is according to their advertising but they do give themselves a rank or a rating. You wonder why they talk such a long line of safety. Are they in trouble?

The other advertising line is: "I have an open mind." The Royal Bank has an open mind. Is this because its mind was not open before? So the whole thing is a marketing campaign based on images, but that never amounts to anything concrete for the consumer.

M. Bloomfield: Monsieur le président, je m'éloigne un peu du sujet, mais j'aimerais poser une autre question, parce que cette dame a une perception très concrète de ce qui nous occupe. L'enseignement des finances dans nos écoles doit-elle être améliorée?

Mrs. Plamondon: Certainly. Every year, I take in trainees from universities, CEGEPs, colleges and secondary schools. Some of them have studied tax law, others psychology, all sorts of subjects. Some of them have graduated from college but cannot make out a cheque. If you ask them to fill out a deposit slip, they do not know how. I personally think that we should begin teaching this in fourth grade, because people are too dependent on the teller when they go into a bank. They have no way of telling whether things have been done properly;

[*Texte*]

quand ils vont dans une banque. Je pense qu'ils ne pourraient pas dire si c'est mal fait; ils ne vérifient pas non plus leur compte; ils ne balancent pas les comptes avec ce que la banque a fait. Donc, je trouve qu'il devrait y avoir une éducation pratique, pas seulement de la théorie, mais des cours pratiques en quatrième année.

Mr. Bloomfield: Do you think we would have avoided some of the problems of today if our society was better educated in how to finance and budget their own matters?

Mme Plamondon: Evidemment . . . Parce que dans le moment, je ne sais pas si vous vous en rendez compte, mais souvent, c'est une banque ou une caisse qui m'appelle et me dit, parce qu'il y en a qui veulent collaborer: avant que l'on donne de l'argent à tel employé, ferais-tu son budget pour s'assurer qu'il est capable de rencontrer ses échéances? Les banques ne font pas cela; les caisses d'économie rattachées aux usines le font, dans le moment. Mais, les banques pourraient le faire et elles rendraient de grands services aux gens, plutôt que de prêter en disant quel est votre salaire et combien devez-vous? Puis, essayer de monter le montant qu'ils doivent au maximum.

Mr. Bloomfield: Thank you, Mr. Chairman. Thank you, madam.

Le président suppléant (M. Berger): Merci, monsieur Bloomfield. Madame Plamondon, si vous me permettez, j'aimerais vous poser quelques questions rapides.

Mme Plamondon: Oui.

Le président suppléant (M. Berger): Qu'est-ce qui cause, selon vous, les hauts taux d'intérêt?

Mme Plamondon: Si j'avais pu disposer d'un économiste, je l'aurais amené. Et si j'avais su quelle en est la cause, comme vous avez du trouble, je vous l'aurais dit.

Le président suppléant (M. Berger): Bon . . . Est-ce que vous croyez que les taux d'intérêt sont en fonction du taux d'inflation?

Mme Plamondon: Pour ma part, je pense que les gens auraient comblé leurs besoins de la même façon, même si les taux d'intérêt avaient été plus bas. Ce n'est pas cela qui aurait fait dépenser à outrance. Et dans le moment, comme je vous le disais, les gens perdent leur maison, perdent leur auto, perdent les biens qu'ils ont acquis depuis longtemps à cause des hauts taux d'intérêt. C'est peut-être parce que cela fait longtemps, mais 22 p. 100 . . . Pensez-y. C'est usuraire. C'est honteux que le gouvernement laisse aller les taux d'intérêt aussi hauts. C'est inacceptable. Comment le gouvernement et les banques seront-ils capables de regarder les gens dans les yeux après leur avoir tout enlevé? En leur donnant une augmentation sur leur chèque de sécurité sociale quand ils auront 65 ans . . . Voyons donc! C'est irresponsable . . . les taux d'intérêt dans le moment.

Le président suppléant (M. Berger): Alors, je vous remercie beaucoup pour la peine que vous avez prise à formuler votre mémoire et pour votre visite ici. Je vous félicite aussi pour le travail important que vous effectuez auprès des consomma-

[*Traduction*]

they do not check their bank statement; they do not compare their records with the bank's to see if they balance. I think there should be practical courses, not just theory, but practical courses, starting in fourth grade.

M. Bloomfield: Croyez-vous que nous aurions pu éviter des problèmes si chacun savait gérer son argent?

Mrs. Plamondon: Obviously . . . . I do not know whether you are aware of it, but often it is the bank or the caisse populaire that calls me, because some of them want to co-operate. They want to know whether, before they lend money to a certain employee, I would make out a budget to ensure that he is able to meet his payments. The banks do not do that, but the caisses d'économie that are associated with factories do. The banks could do it and they would be providing a valuable service to the public, instead of asking what your salary is and how much you owe. Then they try to increase people's debt load to the maximum.

M. Bloomfield: Merci, monsieur le président. Merci, madame.

The Acting Chairman (Mr. Berger): Thank you, Mr. Bloomfield. With your permission, Mrs. Plamondon, I would like to ask you a few quick questions.

Mrs. Plamondon: Yes.

The Acting Chairman (Mr. Berger): What do you think causes high interest rates?

Mrs. Plamondon: If I had access to an economist, I would have brought one with me. And if I knew what the cause of high interest rates was, I would have told you.

The Acting Chairman (Mr. Berger): Fine. Do you think that high interest rates are related to the inflation rate?

Mrs. Plamondon: Personally, I think that people would have found a way of meeting their needs even if interest rates had been lower. That is not what makes them overspend. As I was saying, people are losing their homes, losing their cars, losing the things they have acquired over the years because of high interest rates. Maybe it is because it has been a long time, but 22 per cent . . . . Think of it. It is usury. It is shameful that the government has let interest rates climb to that level. It is unacceptable. How can the government and the bank look people in the eyes after they have taken everything away from them? By increasing their social security cheque when they are 65 years old . . . ? Come off it! Current interest rates are irresponsible.

The Acting Chairman (Mr. Berger): Thank you very much for having taken the trouble to prepare a brief and appear before the committee. I would also like to congratulate you on the important work you are doing with consumers. People

[*Text*]

teurs. En tant que députés, des gens s'adressent souvent à nous au sujet de questions semblables et on essaie de les conseiller le mieux possible, comme vous le faites vous-même au sujet de leurs prêts ou de leurs problèmes financiers. C'est un travail très important et vous méritez des applaudissements de la part de tous les membres du Comité. On va prendre en considération vos commentaires et on espère, comme je l'ai dit aux autres témoins, vous rendre justice dans notre rapport final. Merci beaucoup.

Mme Plamondon: Merci.

Le président suppléant (M. Berger): Alors . . .

Yes, Mr. Riis.

Mr. Riis: This is not have to do with this particular witness, but she and many others have referred to the profits of the banks in 1981 as being 38 per cent. I remember from the charts we examined that was not what the profits in 1981 were for the chartered banks I think. So I am really directly, maybe, a question of clarification to Mr. Cornwell. Was it 38 per cent in terms of profits and, if so, how were those profits measured?

• 2225

Mr. Robin Cornwell (Consultant): The total bank profits after tax, balance of revenue, increased by 38 per cent in 1981 over 1980.

Mr. Riis: Increased over 1980? I see.

Mr. Cornwell: Over 1980; 38 per cent.

Mr. Berger: What was the profit in 1981 though?

Mr. Cornwell: The absolute level of profit, I believe it was $1.7 billion in—

Mr. Bloomfield: What was their percentage of profit? After tax.

Mr. Cornwell: On average assets?

Mr. Bloomfield: Yes. Average assets.

Mr. Cornwell: After tax return on average assets was 0.51 per cent in 1980 and 0.57 per cent in 1981.

Mr. Riis: Do you have those figures on equity as well?

Mr. Cornwell: The return on equity was 15.9 per cent n 1980 and 18.7 per cent in 1981.

Mr. Riis: So the increase from 1980 to 1981 was 38 per cent? Is that what it comes out to be for total equity?

Mr. Cornwell: The total dollar increase after tax and profits was 38 per cent; that is, the increase over 1980.

Mr. Clarke : In dollars?

Mr. Cornwell: In dollar terms. Okay. Not on return on equity. It is measured as I indicated and after tax return on average assets as indicated, increased. Now I might add that, in domestic profits, bank profits increased by 32 per cent in

[*Translation*]

often come to their member of Parliament with this type of question and we try to give them the best advice we can, as you do, about their loans and their financial problems. The work you are doing is essential and you deserve the congratulations of all members of the committee. We will take your comments into consideration and, as I told the other witnesses, we hope to do you justice in our final report. Thank you very much.

Mrs. Plamondon: Thank you.

The Acting Chairman (Mr. Berger): So . . . .

Oui, monsieur Riis.

M. Riis: Ce que je vais dire ne s'adresse pas particulièrement au témoin, mais elle a dit, comme bien d'autres témoins, que les profits des banques étaient de 38 p. 100 en 1981. Je me souviens que selon les tableaux, ce chiffre ne correspondait pas aux profits des banques à charte en 1981, il me semble. Alors en fait, je demande une précision à M. Cornwell. Est-ce que le pourcentage de profit était de 38, et dans l'affirmative, comment les a-t-on mesurés?

M. Robin Cornwell (expert-conseil): Le total des profits des banques après impôt, c'est-à-dire le solde des recettes, a augmenté de 38 p. 100 en 1981, par rapport à 1980.

M. Riis: C'est l'augmentation par rapport à 1980? Ah bon.

M. Cornwell: Oui, de 38 p. 100, par rapport à 1980.

M. Berger: Quel a été le niveau de profit en 1981?

M. Cornwell: Le niveau de profit absolu a été, de 1.7 milliard de dollars, je crois, en . . .

M. Bloomfield: Quel a été le pourcentage de profit après impôt?

M. Cornwell: Sur la moyenne de l'actif?

M. Bloomfield: Oui, sur la moyenne de l'actif.

M. Cornwell: Après impôt, le rendement de la moyenne de l'actif a été de 0.51 p. 100 en 1980, et de 0.57 p. 100 en 1981.

M. Riis: Avez-vous les chiffres par rapport à l'avoir aussi?

M. Cornwell: Le rendement de l'avoir a été de 15.9 p. 100 en 1980, et de 18.7 p. 100 en 1981.

M. Riis: Alors l'augmentation a été en 1981 de 38 p. 100 par rapport à 1980? Est-ce bien cela le chiffre pour l'ensemble de l'avoir?

M. Cornwell: L'augmentation totale en dollar après impôt et profit a été de 38 p. 100; c'est-à-dire, l'augmentation par rapport à l'année 1980.

M. Clarke: En dollar?

M. Cornwell: Oui, en dollar. Je ne parle pas du rendement de l'avoir. Ce dernier est mesuré de la façon que je vous ai déjà expliquée et après impôt, le rendement de la moyenne de l'actif a augmenté, comme je vous l'ai indiqué. Je pourrais tout de

[*Texte*]

dollar terms, and foreign profits increased by 46 per cent in dollar terms, in 1981 over 1980.

Mr. Riis: What were those figures again, Mr. Cornwell, domestic?

Mr. Cornwell: Domestic profits in 1981 increased by 32 per cent. Foreign profits increased by 46 per cent. That is in dollar terms.

Mr. Riis: Thank you very much, Mr. Chairman.

Le président suppléant (M. Berger): Madame, je peux peut-être vous donner une petite explication. Comme vous l'avez mentionné et comme d'autres l'ont mentionné, les profits des banques ont augmenté de 38 p. 100 l'an passé; mais ça, c'est peut-être de façon absolue. Mais, quand on considère l'augmentation des actifs des banques, il s'avère que le rendement de l'actif moyen, pendant la décennie 1971 à 1980, a été de 57c. chaque $100. Et le rendement de l'avoir des actionnaires était de 18,7 p. 100. Alors, il semble que par ces mesures relatives, les profits n'ont pas été aussi élevés que cela pourrait le paraître à prime abord.

Mais, en tout cas, on ne va pas entrer dans tous ces détails ce soir.

Alors, je vous remercie. La séance est levée.

[*Traduction*]

même ajouter que sur le plan des profits intérieurs, les profits des banques ont augmenté de 32 p. 100 en dollar, et les profits étrangers ont en 1981 augmenté de 46 p. 100 en dollar par rapport à 1980.

M. Riis: Ces chiffres concernent les profits intérieurs, monsieur Cornwell?

M. Cornwell: Les profits intérieurs ont augmenté de 32 p. 100 en 1981. Les profits étrangers ont augmenté de 46 p. 100. Tout cela en dollar.

M. Riis: Merci beaucoup, monsieur le président.

The Acting Chairman (Mr. Berger): Madam, perhaps I could provide you with a short explanation. As you and others have already mentioned, bank profits increased by 38 per cent last year; but this is perhaps in absolute terms. But, when one takes into account the increase in bank assets, it turns out that the return on average assets was 57 cents per hundred dollars throughout the decade from 1971 to 1980. And the return on shareholder's equity was 18.7 per cent. Therefore, it would seem that through these relative measures, profits were not as high as they would seem to be at first glance.

But, in any case, we are not going to get into this kind of detail tonight.

Therefore, I would like to thank you very much for being here this evening. The meeting is adjourned.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Third class
Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Quebec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie du gouvernement canadien
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

From the United Steelworkers of America:

Mr. A.E. Munro, Assistant to the National Director;

Mr. Peter Warrian, Research Director;

Mr. Hugh Mackenzie, Public Communications Department;

Miss Carol Winters, Public Communications Department.

From Pilipino Bayanihan of Mississauga:

Mr. Narciso Aldaya, Vice-President;

Mr. Winston Lim, Director of Communications.

From "Service d'aide au Consommateur":

Mrs. Madeleine Plamondon, President.

Des Métallurgistes unis d'Amérique:

M. A. E. Munro, adjoint au directeur national;

M. Peter Warrian, directeur de la recherche;

M. Hugh Mackenzie, Service des communications publiques;

M[lle] Carol Winters, Service des communications publiques.

De Pilipino Bayanihan de Mississauga:

M. Narciso Aldaya, vice-président;

M. Winston Lim, directeur des communications.

Du Service d'aide au consommateur:

M[me] Madeleine Plamondon, présidente.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 107

Wednesday, June 16, 1982

Chairman: Mr. John Evans

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 107

Le mercredi 16 juin 1982

Président: M. John Evans

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Finance, Trade and Economic Affairs

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Finances, du commerce et des questions économiques

RESPECTING:

Bill C-110, An Act to amend the Export Development Act

CONCERNANT:

Le Projet de loi C-110, Loi modifiant la Loi sur l'expansion des exportations

---

APPEARING:

The Honourable Edward Lumley, Minister of Trade (International Trade)

COMPARAÎT:

L'honorable Edward Lumley, Ministre d'État (Commerce international

WITNESS:

(See back cover)

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
JUL 16 1982

First Session of the Thirty-second Parliament, 1980-81-82

Première session de la trente-deuxième législature, 1980-1981-1982

STANDING COMMITTEE ON FINANCE, TRADE AND ECONOMIC AFFAIRS

COMITÉ PERMANENT DES FINANCES, COMMERCE ET QUESTIONS ÉCONOMIQUES

Chairman: Mr. John Evans

Vice-Chairman: Mr. Jim Peterson

Président: M. John Evans

Vice-président: M. Jim Peterson

Messrs. — Messieurs

Blackburn	Ferguson	Mackasey	Stevens
Blenkarn	Halliday	Maltais	Thomson
Breau	Hervieux-Payette (Mrs.)	Riis	Wilson
Deniger	Lambert	Schroder	Wright—(20)
Duclos	Loiselle		

(Quorum 11)

Le greffier du Comité

J.M. Robert Normand

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65(4)(*b*)

On Tuesday, June 15, 1982:
Mr. Thomson replaced Mr. Clarke (*Vancouver Quadra*);
Mr. Halliday replaced Miss Carney.

On Wednesday, June 16, 1982:
Mr. Blackburn replaced Mr. Deans;
Mr. Loiselle replaced Mr. Bloomfield;
Mr. Breau replaced Mr. Reid (*Kenora—Rainy River*);
Mrs. Hervieux-Payette replaced Mr. Fisher;
Mr. Schroder replaced Mr. Cullen;
Mr. Mackasey replaced Mr. Lang;
Mr. Maltais replaced Mr. Berger.

Conformément à l'article 65(4)*b*) du Règlement

Le mardi 15 juin 1982:
M. Thomson remplace M. Clarke (*Vancouver Quadra*);
M. Halliday remplace M^lle^ Carney.

Le mercredi 16 juin 1982:
M. Blackburn remplace M. Deans;
M. Loiselle remplace M. Bloomfield;
M. Breau remplace M. Reid (*Kenora—Rainy River*);
M^me^ Hervieux-Payette remplace M. Fisher;
M. Schroder remplace M. Cullen;
M. Mackasey remplace M. Lang;
M. Maltais remplace M. Berger.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité de l'Orateur de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Monday, May 17, 1982

ORDERED,—That Bill C-110, An Act to amend the Export Development Act, be referred to the Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs.

ATTEST

ORDRE DE RENVOI

Le lundi 17 mai 1982

IL EST ORDONNÉ,—Que le Bill C-110, Loi modifiant la Loi sur l'expansion des exportations, soit déféré au Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

ATTESTÉ

Le Greffier de la Chambre des communes

C.B. KOESTER

The Clerk of the House of Commons

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, JUNE 15, 1982
(142)

[*Text*]

The Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs met, *in camera*, this day at 9:45 o'clock a.m., the Chairman, Mr. Evans, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Berger, Blenkarn, Bloomfield, Deniger, Duclos, Evans, Ferguson, Halliday, Peterson, Reid (*Kenora—Rainy River*), Riis, Stevens and Wright.

Other Member present: Mr. Yurko.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 25, 1982, relating to the profit situation of the Chartered Banks. (*See Minutes of Proceedings dated Tuesday, May 11, 1982, Issue No. 84*).

At 12:15 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

WEDNESDAY, JUNE 16, 1982
(143)

The Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs met this day at 4:50 o'clock p.m., the Chairman, Mr. Evans, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Blenkarn, Breau, Deniger, Duclos, Evans, Ferguson, Halliday, Mrs. Hervieux-Payette, Messrs. Loiselle, Mackasey, Maltais, Schroder, Thomson and Wright.

Other Member present: Mr. Berger.

Appearing: The Honourable Edward Lumley, Minister of Trade (International Trade).

Witness: *From the Export Development Corporation*: Mr. Sylvain Cloutier, President and Chairman.

The Order of Reference dated Monday, May 17, 1982 being read as follows:

Ordered,—That Bill C-110, An Act to amend the Export Development Act, be referred to the Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs.

The Chairman called Clause 1.

The Minister made an opening statement and, with the witness, answered questions.

At 6:00 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 15 JUIN 1982
(142)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques se réunit aujourd'hui, à huis clos, à 9h45 sous la présidence de M. Evans (président).

Membres du Comité présents: MM. Berger, Blenkarn, Bloomfield, Deniger, Duclos, Evans, Ferguson, Halliday, Peterson, Reid (*Kenora—Rainy River*), Riis, Stevens et Wright.

Autre député présent: M. Yurko.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du jeudi 25 février 1982 portant sur les profits des banques à charte. (*Voir procès-verbal du mardi 11 mai 1982, fascicule no 84*).

A 12h15, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MERCREDI 16 JUIN 1982
(143)

Le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques se réunit aujourd'hui à 16h50 sous la présidence de M. Evans (président).

Membres du Comité présents: MM. Blenkarn, Breau, Deniger, Duclos, Evans, Ferguson, Halliday, M^me^ Hervieux-Payette, MM. Loiselle, Mackasey, Maltais, Schroder, Thomson et Wright.

Autre député présent: M. Berger.

Comparaît: L'honorable Edward Lumley, ministre d'État (commerce international).

Témoin: *De la Société pour l'expansion des exportations*: M. Sylvain Cloutier, président et président du conseil.

Lecture est faite de l'Ordre de renvoi suivant du lundi 17 mai 1982:

Il est ordonné,—Que le Bill C-110, Loi modifiant la Loi sur l'expansion des exportations soit déféré au Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

Le président met en délibération l'article 1.

Le ministre fait une déclaration préliminaire puis, avec le témoin, répond aux questions.

A 18h00, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

J.M. Robert Normand

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Texte*]

Wednesday, June 16, 1982

• 1652

The Chairman: This meeting is called to order. The committee is commencing consideration of its order of reference dated Monday, May 17, 1982 relating to Bill C-110, an Act to amend the Export Development Act. Appearing before us today is the Hon. Ed Lumley, Minister of State for International Trade, and witnesses with him from the Export Development Corporation are Mr. Sylvain Cloutier, President and Chairman; Mr. Brock King, Senior Vice-President, Corporate Affairs; Mr. Barry Cullum, Senior Vice-President, Finance. We now have a quorum to hear witnesses and, hopefully, by the time the minister has presented his introductory remarks, we will have a full quorum for voting purposes. So on Clause 1, I invite Mr. Lumley to make his opening statement.

On Clause 1

Hon. Ed Lumley (Minister of State (International Trade)): Mr. Chairman, I know that we have lost over an hour because of the vote in the House, but because this bill is so technical and because of some of the important comments raised during debate, I would very much appreciate having the time to read this statement, because I think it is important that we outline some details.

As hon. members know, on May 17 last we had a debate on the second reading of this bill to amend the Export Development Act. Needless to say, I was most appreciative of the co-operation I received in expediting the reference of this bill to the committee stage. During the second reading debate, I listened carefully. Several good questions were raised, and I am eager, as I know are Mr. Cloutier, the President of EDC and his management team to answer those questions in these committee sessions.

In the debate in the House, I sensed a common underlying view, not just generally on the national priority of exports but, also, on the importance of the role of EDC. The thrust of the debate as I heard it is toward an even more effective, more efficient EDC—a commonly shared objective.

As I said, some very valid questions have been raised by members, and I would first like to address the most technical of the issues raised. Most of the comments, while sympathetic to the purpose of EDC, raised questions about MPs ability to assess the performance of the corporation. We appreciate the requirement to be accountable and responsible to Parliament and, therefore, I want to address that issue as squarely and as candidly as I can. I want to do that by reviewing and augmenting the information available for accountability, and by

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Traduction*]

Le mercredi 16 juin 1982

Le président: La réunion est ouverte. Le Comité commence l'étude de son ordre de renvoi du lundi 17 mai 1982, relativement au bill C-110, Loi modifiant la Loi sur l'expansion des exportations. Nous accueillons aujourd'hui l'honorable Edward Lumley, ministre d'État au commerce international et des représentants de la Société pour l'expansion des exportations, dont M. Sylvain Cloutier, président et président du Conseil d'administration, M. Brock King, vice-président supérieur, Services, M. Barry Cullum, vice-président supérieur, Finances. Nous avons maintenant le quorum pour entendre les témoins et lorsque le ministre aura prononcé sa déclaration préliminaire, nous aurons, espérons-le, le quorum pour mettre la question aux voix. Je demande donc à M. Lumley de faire sa déclaration au sujet de l'article 1.

L'article 1

L'honorable Ed Lumley (ministre d'État au commerce international): Monsieur le président, je sais que nous avons perdu plus d'une heure en raison du vote à la Chambre, mais ce projet de loi est très technique et certains des commentaires soulevés durant les discussions sont d'une telle importance que j'aimerais avoir la possibilité de lire cette déclaration; il importe, à mon avis, de préciser certains détails.

Comme vous vous en souvenez, le 17 mai dernier, nous avons eu un débat lors de la deuxième lecture du projet de loi, portant sur la modification de la Loi sur l'expansion des exportations. Est-il besoin de souligner à quel point je sais gré aux députés de leur collaboration qui a permis de renvoyer rapidement ce projet de loi à l'étude en comité. J'ai prêté une oreille des plus attentives aux questions pertinentes qui ont été soulevées au cours de cette deuxième lecture et je suis très heureux, tout comme le sont sûrement le président de la société pour l'expansion des exportations (SEE), M. Cloutier, et la direction de cette société, de répondre à ces questions devant le Comité.

Pendant le débat à la Chambre, j'ai senti que l'unanimité se dégageait non seulement sur la priorité nationale des exportations, mais aussi sur l'importance du rôle de la SEE. Telle que je l'ai perçue, l'idée qui transparaît de ce débat, est que la SEE devrait être encore plus efficace et efficiente. Sur ce point, les avis sont unanimes.

Les députés ont soulevé des questions très judicieuses, et j'aimerais d'abord traiter des questions d'ordre très techniques. Même si dans la plupart de leurs remarques, les députés étaient favorables aux objectifs de la SEE, ils ont aussi soulevé la question de leur capacité d'évaluer la performance de la société. Nous sommes conscients de l'obligation de rendre des comptes au Parlement. Je veux donc aborder cette question aussi franchement et simplement que possible, en faisant le point sur les moyens par lesquels la SEE s'acquitte de cette

[*Text*]

explaining the basis for policies of confidentiality where they apply.

The financial dimension of EDC is very large, reflecting the importance of its role. At the heart of this legislation, we propose that the authorized investment in EDC be doubled from $1 billion to $2 billion, so that its consequential financial authorities in turn can be doubled to serve the needs of export growth over approximately the next four years.

Like several of you, I am a businessman. EDC prides itself on operating according to business-like principles. It is also the policy of the government that it do so. Therefore, it is entirely appropriate to recognize and respond to the desire of members to assess the proposal and double the investment in a business-like manner.

• 1655

The main instrument of accountability to Parliament is the corporation's annual report. It is prepared in accordance with generally-accepted accounting principles for financial institutions in Canada, and audited by the Auditor General.

Additionally, both the financial statements and the prospectuses prepared for public issues of bonds made by EDC are in accord with the disclosure requirements of security regulatory bodies including, for bond issues in the U.S., the demanding requirments of their Securities and Exchange Commission.

I mention this because it should be understood that the corporation is fully in accord with modern business financial disclosure practice. There is, however, an important area where information for analysis is limited, and where even though it would be inappropriate for financial statement treatment, I know members of Parliament have a legitimate need for response from us if we are to be sincerely accountable and responsible. This relates to judging the future financial impact of the corporation's export financing operations; that is, its direct lending activity.

The key to this is the undisbursed and as yet unfunded commitments on signed loan agreements in note 7 of the financial statements, page 24 of the annual report, *page 25 en français*, these are disclosed as $4.167 billion as of December 31, 1981.

The note goes on to state that it is anticipated that undisbursed commitments under signed loan agreements will be disbursed as delivery of goods and services or progress on projects is achieved. The average period of disbursement being typically three years.

The corporation expects to fund these commitments by issuing a combination of debt instruments in world capital markets at commercial rates of interest and capital stock while

[*Translation*]

obligation, en apportant des précisions à ce sujet, et en expliquant les fondements de notre politique de respect du caractère confidentiel des renseignements, lorsqu'elle s'applique.

La dimension financière de la SEE est très vaste. Elle correspond à l'importance du rôle de la Société. Le point clé des nouvelles mesures législatives que nous proposons est de doubler le montant autorisé de l'investissement dans la SEE, le faisant ainsi passer de un milliard à deux milliards de dollars. Les pouvoirs financiers seraient doublés du même coup et pourraient répondre aux besoins anticipés de croissance des exportations, au cours des quatre prochaines années environ.

Étant moi-même un homme d'affaires, tout comme certains d'entre vous, je conçois très bien que la SEE puisse être fière de mener ses opérations conformément aux principes commerciaux, comme le veut la politique du gouvernement. Par conséquent, il est tout à fait normal d'accéder aux désirs des députés qui veulent évaluer cette proposition, visant à doubler l'investissement dans la SEE et de répondre à leurs questions comme le feraient des gens d'affaires.

Le principal moyen par lequel la Société rend compte de ses activités au Parlement est son rapport annuel. Ce rapport est préparé conformément aux principes comptables généralement reconnus pour les institutions financières canadiennes et il est sanctionné par le vérificateur général.

En outre, les états financiers et les prospectus que la SEE prépare à l'occasion des émissions publiques d'obligations sont conformes aux critères de divulgation établis par les organismes de réglementation intéressés. Ils tiennent aussi compte des exigences très strictes de la Commission des valeurs mobilières des États-Unis, dans le cas des émissions dans ce pays.

Je mentionne ces faits parce qu'il est bon de rappeler clairement que la Société se conforme en tous points aux pratiques modernes en matière de divulgation des renseignements de nature financière et commerciale. Il existe cependant un domaine important où le manque de données rend les analyses assez limitées et pour lequel cette lacune ne peut être comblée par la présentation actuelle des états financiers. Les députés ont toutefois le droit légitime de nous demander des explications. En effet, comment déterminer l'incidence futur future des opérations de financement à l'exportation réalisées par la Société, c'est-à-dire ses opérations de prêt direct?

La clé du problème réside dans les engagements non versés, et par conséquent non financés, relatifs aux conventions de prêt signées. À la note 7 des états financiers, en page 25 du rapport annuel, on peut lire que ces engagements s'élevaient à 4.167 milliards de dollars au 31 décembre 1981.

On y lit également ce qui suit: «Les engagements non déboursés relatifs à des conventions de prêt signées seront normalement déboursés au fur et à mesure de la livraison des biens, de la prestation des services ou de la progression des projets, la période de versement étant généralement de trois ans.

La Société compte financer ces engagements peu avant les versements en émettant des titres de créance sur les marchés financiers internationaux, à des taux d'intérêt commerciaux, et

[*Texte*]

generally attempting to match debt maturities and currencies with those of its export loans.

To get an analytical handle on this factor, one cannot predict with certainty; one can only project potential scenarios within a complex framework of assumptions. As is stated in the prospectuses, the cost of funding is uncertain and cannot be assured to be below the average yield on its loans. Clearly, however, this areas has been a point of concentrated analytical focus by the corporation and the government.

I appreciate that without additional information, you as members can only make highly speculative estimations about the future effect of these commitments.

Therefore, I want to share with you the essentials of our analysis and conclusions. It is a necessary point of departure in judging the appropriate policy stance for EDC in its continuing support of export development.

Because of the high degree of concern members have expressed about coming to grips with this, I want to take some time to go through it in detail. Working from the position December 31, 1981, let me note that there were over 500 loans in the EDC portfolio; therefore, what I am presenting is a set of summaries distilled from the individual transactions which vary widely in their individual characteristics.

First, it is necessary to examine the composition of the nearly $4.2 billion of undisbursed commitments. These are agreements which, in accordance with the Export Development Act, must be applied against the lending ceiling at the time of signing.

However, they represent a variety of circumstances in terms of their ultimate actual requirement for disbursement. We know from experience that over the next few years, a significant portion will not likely have to be disbursed, although this is a constantly shifting factor in line with the multitude of variables that affect the conditions of individual transactions.

The gross undisbursed commitments include certain guarantees, unallocated amounts under lines of credit which do not yet represent specific disbursements, commitments or provisions for project financings under original agreements which are now in excess of the actual project requirements as they had developed.

After adjusting for these factors, the hard core of specific transaction commitments for which disbursements can be projected on the basis of present knowledge is in the order of $2.1 billion.

The next critical factor is the yield to EDC. Although already negotiated and set on the individual agreements, it can only be estimated on a portfolio yield to maturity basis. This is because a portfolio yield will vary according to many factors, including not only the ultimate pattern of individual disbursements, but also actual timing and the final relationship of floating rate yields and fixed rate yields.

[*Traduction*]

en augmentant le capital-actions, tout en s'efforçant d'apparier les échéances et les devises avec celles de ses prêts à l'exportation.»

Quand on se penche sur ce facteur, il est impossible d'arriver à des prévisions certaines. Tout au plus peut-on envisager divers scénarios à partir d'un ensemble complexe d'hypothèses. Comme l'affirment les prospectus: «Le coût du financement est incertain et il est impossible de garantir qu'il sera au-dessous du rendement moyen des prêts.» Chose certaine cependant, cette question a fait l'objet d'analyses poussées, tant à la Société qu'au gouvernement.

Je conviens qu'en l'absence de renseignements supplémentaires, vous ne pouvez que vous perdre en conjectures sur les effets futurs de ces engagements.

C'est la raison pour laquelle je tiens à vous faire part des traits saillants de nos analyses et de nos conclusions. Ensuite seulement, pourrons-nous décider quelle politique permettra à la SEE de continuer d'appuyer l'expansion des exportations.

Puisque les députés ont exprimé le désir manifeste de faire le point sur cette question, je prendrai le temps d'en passer tous les aspects en revue. D'après les chiffres au 31 décembre 1981, le portefeuille de la SEE compte plus de 500 prêts. Les statistiques que je présenterai sont donc une série de moyennes établies à partir d'opérations les plus diverses.

Il faut d'abord examiner la composition des quelque 4.2 milliards de dollars d'engagements non versés. Ces engagements se rapportent à des conventions qui, conformément à la Loi sur l'expansion des exportations, doivent être portées au plafond des prêts lorsqu'elles sont signées.

Mais le profil réel des versements varie beaucoup d'un cas à l'autre. D'après notre expérience, une portion importante n'aura pas à être versée et le montant exact des versements variera constamment en fonction des multiples variables qui influencent les modalités de chaque opération.

Le montant brut des engagements non versés comprend certaines garanties et certains montants qui ne constituent pas encore des engagements précis aux termes des lignes de crédit, ainsi que des provisions pour le financement de projets qui ont dû être établies conformément aux ententes originales et qui, au fil de l'évolution des projets, se sont avérées trop élevées.

Compte tenu de ces facteurs, la base irréductible des engagements pour lesquels il est possible de faire des prévisions se chiffre à environ 2.1 milliards de dollars.

L'autre variable déterminante est le rendement des opérations de la SEE. Ce rendement est déjà négocié et établi à partir des caractéristiques de chaque opération, mais il ne peut qu'être estimé en fonction du rendement à l'échéance pour l'ensemble du portefeuille. Il en est ainsi parce que le rendement du portefeuille est influencé par de nombreux facteurs, qui comprennent non seulement le profil ultime des versements de chaque prêt, mais aussi l'échéancier réel et la relation finale

[*Text*]

Taking this into account, the estimated weighted average yield, as of December 31, 1981 on the undisbursed commitments, was 9.8 per cent. I want to return later in my remarks to discuss the significance of this yield in absolute terms.

Now to be considered is the average portfolio term—these commitments will remain outstanding until repayment—and this is a variable subject to similar factors as the yield. At December 31 last year, it was estimated to average in the order of 12 years although the actual time curve until the last payment received on a few contracts extends up to 30 years from now.

• 1700

The composition of funding must also be taken into account. Historically, and in terms of current policy, the corporation has been funded on a 6 to 1 debt-equity ratio basis.

Finally, and most imponderable, is the future cost of borrowed funds, which will vary not only in respect of capital market conditions but also in terms of the currency composition required, mainly U.S. and Canadian dollars, to match the actual loan disbursements. In this area of analysis, the only business-like basis for judgment is to project a range of funding cost assumptions, recognizing that over the length of disbursement periods involved, the real cost of money will vary considerably.

Taking all these factors into account, and doing all the arithmetic, we can draw the following summary scenarios projected from December 31, 1981:

(1) At a 9.8 per cent yield, undisbursed commitments of $2.1 billion, funded on a debt-equity ratio of 6 to 1, would require an average cost of borrowed funds over the whole disbursement period of 11.4 per cent to break even.

(2) It can be calculated that each 1 per cent change in assumed cost of borrowed funds will vary the cashflow over the 30-year curve of the total portfolio by approximately $210 million.

(3) Therefore, the following projections result: If the cost of borrowed funds are 11.4 per cent, the 30-year potential loss would be nil, and then, obviously, the present value potential loss would be nil. If the cost of borrowed funds is 12 per cent, a 30-year potential loss would be $150 million, and the present value of potential loss would be $50 million.

I think hon. members have a copy of this, Mr. Chairman, so I will not repeat the figures, but in terms of the transcript, the rest of the figures can be appended as part of my opening statement.

[*Translation*]

entre les rendements à taux fixes et les rendements à taux flottants.

Une fois corrigée de tous ces facteurs, la moyenne pondérée estimée sur les engagements non versés s'élevait à 9.8 p 100 au 31 décembre 1981. Je reviendrai plus tard sur la portée de ce rendement, en termes absolus.

Il faut aussi considérer la durée moyenne pendant laquelle ces engagements resteront en cours. Ce chiffre varie lui aussi en fonction des facteurs qui ont une influence sur le rendement. Au 31 décembre de l'an dernier, la moyenne était estimée à environ 12 ans, même si la durée réelle jusqu'à la réception du dernier paiement se prolonge parfois jusqu'à 30 ans.

La répartition du financement doit aussi être prise en compte. Jusqu'ici, et cette politique n'a pas encore été changée, la société est financée à raison d'un ratio de 6 à 1 entre son passif et son capital.

Enfin, et il s'agit du plus grand impondérable, il faut penser au coût futur des emprunts. Ce coût varie non seulement en fonction de la conjoncture sur les marchés de capitaux mais aussi de la devise retenue (principalement des dollars canadiens et américains) pour s'aligner sur le profil des versements de prêts. Dans ce domaine, on ne peut que prévoir une fourchette à partir de diverses hypothèses de financement en se rappelant que le coût réel des fonds variera considérablement pendant toute la durée de la période du versement.

Compte tenu de tous ces facteurs et après avoir effectué les calculs, on aboutit aux scénarios suivants, à partir des chiffres de 1981.

1) En supposant un rendement de 9.8 p. 100, des engagements non versés de 2.1 milliards de dollars et un financement reposant sur un ratio entre le passif et le capital de 6 à 1, il faudrait que le coût moyen des emprunts durant toute la période de versement soit de 11.4 p. 100 pour atteindre le seuil de rentabilité.

2) Chaque point de pourcentage de variation du coût présumé des emprunts fera varier les liquidités pour l'ensemble du portefeuille d'environ 210 millions de dollars sur une période de 30 ans.

3) On aboutit par conséquent aux prévisions suivantes: Si le coût des emprunts est de 11.4 p. 100, la perte éventuelle sur 30 ans serait nulle et, par conséquent, la valeur actualisée de la perte éventuelle serait également nulle. Si le coût des emprunts se chiffre à 12 p. 100, la perte éventuelle sur 30 ans serait de 150 millions de dollars, et la valeur actualisée de la perte éventuelle serait de 50 millions de dollars.

Je crois que les honorables députés ont un exemplaire de cette déclaration, monsieur le président; je ne ferai donc pas la lecture de tous les chiffres, mais on pourra les verser au compte rendu par la suite.

[*Texte*]

If the cost of borrowed funds is 15 per cent, the 30-year potential loss is $775 million, and the present value of potential loss is $235 million.

Before moving to draw some policy conclusions, I acknowledge that the foregoing potential losses are in financial statement terms and they hold the historical debt-to-equity funding ratio. Accordingly, if there is a loss situation, the corporation will not be generating the positive additional return on equity that it has always achieved in the past. The final result in terms of possible future financial impact can be argued endlessly. It depends on whether you want to assume a doomsday cost-of-money scenario or a naively optimistic final reckoning. I have tried to give a cautious set of bench-marks in the context of current realities.

Having done this, I now want to emphasize the government's policy. Our position is that over the time spans involved, the risk of potential loss is manageable, and therefore in view of the importance of the exports EDC supports it is necessary that EDC take those risks and necessary that the government make the investment required for economic development through export development.

Let me put that policy stance into a further quantitative perspective. Econometric studies we are now reviewing confirm that export growth has a particularly favourable impact on the key socio-economic factors which are the indicators of healthy economic performance. Important amongst these is employment. From analysis based on StatsCan input-output models, it can be calculated that $2.1 billion of hard-core commitments yet to be disbursed represent some 75,000 person-years of employment throughout Canada as these disbursements are made. The methodology for these calculations has been published by the corporation in the*EDC News* of 1981, and I think Mr. Cloutier has copies available for members of the committee. But essentially, it is an extension of the factor that each $1 million of capital goods manufacturing-and-services activity produces a combined employment impact of some 36 person-years in 1982. This is the value of the exports and not the subsidy cost.

Now one can get an insight into what the per-job investment factor might be under the various potential-loss scenarios. Here, the present value analysis is the most relevant for a current expansion perspective. It can be readily calculated that on, say, even the relatively high 15 per cent cost of funds assumption, the potential present value investment per job derived from EDC finance export commitments could be $3,133. That is, using our previous example, a $235 million present value loss divided by the 75,000 person-years of employment.

That, then, is one important illustrative dimension behind the policy that is manageable and necessary for EDC to take risks inherent in its export financing commitments. Having said that, I also want to underscore the business-like principles which I think must underlie our policy towards EDC. The risk

[*Traduction*]

Si le coût des emprunts est de 15 p. 100, la perte éventuelle sur 30 ans serait de 750 millions de dollars et la valeur actualisée de la perte éventuelle se chiffrerait à 235 millions de dollars.

Avant de tirer des conclusions du point de vue des politiques, je reconnais que les pertes éventuelles indiquées ci-dessus sont exprimées en fonction des états financiers et qu'elles se fondent sur un ratio inchangé entre le passif et le capital. Par conséquent, s'il y a perte, la société ne pourra générer de profits sur le capital, comme elle l'a toujours fait par le passé. On pourrait discuter à l'infini de l'incidence financière susceptible de découler de ces opérations, selon que l'on suppose un scénario extrêmement pessimiste pour le coût des emprunts ou des résultats exagérément optimistes. J'ai tenté d'établir des points de repère prudents, en tenant compte de la réalité.

Ceci dit, je voudrais maintenant parler de la politique du gouvernement. Nous croyons que le risque de perte est acceptable pour la durée en cause et, par conséquent, que l'importance des opérations appuyées par la SEE justifie que la société court ces risques et que le gouvernement investisse les fonds nécessaires au développement économique en favorisant l'expansion des exportations.

Ce choix de politique se justifie quantitativement d'une autre façon. Les études économétriques que nous analysons actuellement confirment que la croissance des exportations a une incidence particulièrement favorable sur les grands facteurs socio-économiques qui donnent le pouls de la santé de l'économie. Un de ces facteurs est l'emploi. D'après les analyses fondées sur des modèles d'entrées-sorties de Statistique Canada, on peut calculer que les 2.1 milliards de dollars qui forment la base irréductible des engagements à verser représentent quelque 75,000 années-personne au Canada, à mesure que les versements sont effectués. La société a publié la méthodologie de ces calculs dans la livraison de décembre 1981 des «Actualités de la SEE». Je crois que M. Cloutier a apporté des exemplaires qu'il pourra remettre aux membres du comité. Mais, en gros, on suppose que chaque million de dollars d'activité dans le secteur des biens d'équipement et des services fait augmenter l'emploi de 36 années-personne en 1982. (Il s'agit bien sûr de la valeur des exportations et non du coût des subventions.)

Personne ne peut prévoir quelle pourrait être l'incidence, sur l'emploi, des divers scénarios se soldant par des pertes. L'actualisation est la meilleure façon de mettre en perspective les dépenses courantes. On peut facilement calculer que, même en supposant un coût des fonds de 15.0 p. 100, ce qui est assez élevé, la valeur actualisée de l'investissement qui peut découler des engagements de financement à l'exportation de la SEE se chiffrerait à $3,133 par emploi. (235 millions de dollars actualisés divisés par 75,000 années-personne.)

Cet exemple illustre très bien que la politique est acceptable et que la SEE doit assumer les risques inhérents à ses engagements de financement à l'exportation. Cela dit, je voudrais aussi souligner les principes commerciaux sur lesquels, selon moi, doit s'appuyer notre politique à l'égard de la SEE. Les

[*Text*]

of loss must be mitigated. EDC must continue to seek the best achievable return for Canada which international competitive circumstances allow.

This leads me to a second aspect of the disclosure subject, which I know is an important concern of members; that is, the policy of confidentiality on interest rates related to export financing transactions. This is a policy I support, as have all the trade ministers from each side of the House who have preceded me. Neither I nor they do this because we want to avoid accountability. It is because the policy is essential, given the intensely competitive reality of export trade and finance to achieve the best possible return for Canadians.

• 1705

Let me explain the reasons and be accountable for that. EDC operates a flexible negotiated export financing system. A necessary characteristic of such a system is that the yields on loans negotiated be confidential both before and after transactions are negotiated. The explanation of the system and the international competitive environment in which it functions has been presented to parliamentarians on several occasions in the past. In the main, the advantages of flexibility and the accompanying requirement for confidentiality have been accepted as reasonable and beneficial.

My personal experience in business and as the minister involved at the centre of frequently sensitive trade negotiations confirms the importance of discretion in this area. I say that even though as a parliamentarian it is neither pleasant nor my personal sentiment to decline comment on rates.

Let me highlight some of the key points underlying the policy.

1. Each EDC financing transaction is treated as a separate entity with its own competitive dynamics, and all factors—commercial, financial and even Canadian political goodwill—are taken into account in determining the competitive room to manoeuvre.

2. Consequently, the approach by EDC in order to get the best return on its financing is to assess each transaction on its merits, establish a strategy and then negotiate on the basis of a position that can develop according to the dynamics of the individual transaction.

3. With the flexible negotiated approach EDC maintains the ability to get the best return the competitive circumstances will allow by tailoring the package to the characteristics of the transaction and the customer. The flexible negotiated approach involves the investment of more time and more human skill than the fixed and posted approach, but I think greater benefits result.

4. In almost every export transaction there is some form of foreign financing competition involving a government agency similar to EDC. If interest rates were disclosed, it would

[*Translation*]

risques de pertes doivent être atténués. La SEE doit continuer de tenter d'obtenir pour le Canada les plus grandes retombées possibles, compte tenu de la concurrence internationale.

Ceci m'amène à la deuxième dimension du caractère confidentiel des opérations qui préoccupe beaucoup les députés. Je veux parler de la politique de ne pas dévoiler les taux d'intérêt pratiqués sur les diverses opérations de financement. C'est une politique que j'appuie, tout comme l'ont fait tous mes prédécesseurs, de part et d'autre de la Chambre. Et pas plus qu'eux, je n'adopte cette attitude pour éviter de rendre des comptes. Mon appui repose sur le bien fondé de cette politique si l'on veut que le Canada obtienne les meilleurs résultats possibles dans une conjoncture commerciale et financière des plus concurrentielles.

Permettez-moi d'expliciter ma pensée et de justifier ma position. La SEE mène ses opérations dans un système de financement à l'exportation axé sur la négociation et la souplesse. Une caractéristique d'un tel système est que le rendement sur les prêts négociés est confidentiel, et ce, avant comme après la signature des contrats. Le fonctionnement de ce système et la compétitivité sur les marchés mondiaux ont été expliqués à maintes reprises aux députés. Dans l'ensemble, la souplesse et le caractère confidentiel que cela suppose nécessairement ont été jugés raisonnables et avantageux.

Mon expérience dans les affaires et à titre de ministre au coeur de négociations commerciales souvent très serrées confirment l'importance de la discrétion dans ce domaine. Je dis cela même si, en tant que parlementaire, il n'est ni plaisant ni dans mon intérêt personnel de refuser de commenter les taux d'intérêt.

Permettez-moi de faire ressortir les traits saillants de la politique:

1. Chaque opération de financement de la SEE est traitée séparément, selon son degré de compétitivité et les facteurs qui lui sont propres; les aspects commerciaux, financiers et même les visées politiques du Canada sont pris en considération au moment de déterminer la marge de manoeuvre que permet la concurrence.

2. Par conséquent, la démarche de la SEE pour obtenir le meilleur rendement sur son financement consiste à évaluer chaque opération selon ses propres mérites, à établir une stratégie et à négocier à partir d'une position qui peut évoluer en fonction de la dynamique de chaque opération.

3. Grâce à cette démarche négociée et souple, la SEE reste en mesure d'obtenir le meilleur rendement que peut allouer le jeu de la concurrence en aménageant un montage financier qui s'adapte aux caractéristiques de l'opération et aux besoins du client. Cette façon de faire exige plus de temps et de dextérité que lorsque les taux sont fixes et affichés, mais je crois qu'elle rapporte davantage.

4. Pour presque toutes les opérations d'exportation, il se présente des concurrents étrangers qui reçoivent l'appui d'organismes publics semblables à la SEE. Si les taux d'intérêt

[*Texte*]

weaken the Canadian position by revealing to competitors the heart of our negotiating strategy, and in this business the competition plays rough.

5. If EDC were to adopt a posted interest rate system, the posted rate, even if expressed as a minimum, would become in reality the maximum obtainable in any transaction. The only negotiating option therefore is one way, downward.

6. Furthermore, if the posted rate system is applied rigidly, then you cannot in a closely competitive situation make customized adjustments on financing terms when justified by the overall value of the export transaction. Consequently, the operation of a non-negotiable posted system can be disadvantageous in two ways: transactions can be lost for Canadian exporters through the lack of flexibility to negotiate a competitive package, or return to Canada is not optimized because money is unnecessarily left on the table to the advantage of the borrower.

Finally, I am frequently told that EDC could still maintain its flexible negotiated approach but disclose the rates on loans after agreements have been signed. However, in practice such a policy just would not work. The lowest disclosed interest rate would become the standard demanded by borrowers for transactions still under negotiation. For example, EDC might be involved in a transaction where a Canadian advantage allows room to bargain hard, but the disclosure of an interest rate on a loan negotiated in a very tight competitive situation would take away that advantage because a prospective borrower would expect equal treatment. Once interest rates are disclosed they become the lowest common denominator and the opportunity to improve return is compromised.

There was a very good article on this policy published relatively recently in the November 1981 issue of *EDC News*, which all members of Parliament receive. I have asked that it be circulated again because in full it is an important statement of the practical competitive realities that underlie the issue of confidentiality. You will note that it recognizes the principle of accountability and its reconciliation with detailed interest rate disclosure. Today I have added to the financial analysis, which can be done from annual-report related information.

I fully appreciate that idealized disclosure for its own sake could be argued to involve reporting of all interest rates. That would not be an issue with a rigid, posted interest rate system. But maintaining the advantage of the flexible negotiated system presents a paradox; namely, that total disclosure would in itself detract from the most effective use of funds received by the corporation from the Consolidated Revenue Fund.

An extension of the paradox is that pressure for accountability-related disclosure increases during periods such as the present when financial resources are scarce and expensive and financial performance is under duress; but, at the same time and for the same reasons, pressure also rises to improve the

[*Traduction*]

étaient dévoilés, la position canadienne serait affaiblie parce que nous révélerions aux concurrents l'essence de notre stragégie et que, dans ce domaine, la concurrence est farouche.

5. Si la SEE affichait ses taux d'intérêt, le taux affiché, même exprimé comme un minimum, deviendrait en fait le maximum possible. Quand on marchande, c'est toujours à la baisse.

6. En outre, si l'affichage des taux est appliqué à la lettre, il n'est plus possible, lorsque la concurrence est vive, de tailler des modalités de financement sur mesure lorsque la valeur globale de l'opération d'exportation le justifie. Un régime de taux affichés non négociables comporte donc deux inconvénients: les exportateurs canadiens peuvent perdre des contrats parce que la souplesse nécessaire à la négociation d'un montage compétitif fait défaut ou les bénéfices que le Canada peut en retirer ne sont pas optimisés parce que des conditions très avantageuses sont offertes inutilement à l'emprunteur.

On me dit souvent que tout en continuant de négocier avec souplesse, la SEE pourrait néanmoins révéler les taux consentis sur les prêts, une fois les contrats signés. En pratique, une telle politique ne peut fonctionner. Le plus faible des taux qui serait dévoilé deviendrait celui que les autres emprunteurs exigeraient pour les opérations en cours de négociation. Supposons que la SEE soit en train de négocier une opération où l'avantage du Canada lui permet de marchander à son gré. Si le taux d'intérêt consenti sur une autre opération faisant l'objet d'une forte concurrence était dévoilé, la See perdrait son avantage parce que l'emprunteur éventuel s'attendrait à un traitement égal. Une fois que les taux d'intérêt sont connus, ils deviennent le plus petit dénominateur commun et compromettent la possibilité d'augmenter le rendement.

Cette politique a fait l'objet d'un excellent article dans la livraison de novembre 1981 des *Actualités de la SEE*, que reçoivent tous les députés. J'ai demandé qu'on le distribue de nouveau parce qu'il constitue une déclaration importante sur les réalités du jeu de la concurrence qui justifient le caractère confidentiel des opérations. Vous remarquerez qu'on y reconnaît la nécessité de rendre des comptes et de réconcilier ce principe avec celui de la divulgation des précisions sur les taux d'intérêt. Aujourd'hui, j'ai apporté des précisions sur l'analyse financière que l'on peut faire à partir des renseignements contenus dans le rapport annuel.

Je comprends fort bien que l'on puisse prétendre que, dans un monde idéal où tout serait dévoilé, il faudrait aussi dévoiler tous les taux d'intérêt. Cela ne poserait aucun problème dans un régime d'affichage religieux des taux. Mais vouloir préserver les avantages d'une démarche négociée et souple entraîne un paradoxe, puisque la divulgation complète entraverait l'utilisation efficace des fonds que la SEE reçoit à même le Fonds du revenu consolidé.

Une conséquence de ce paradoxe est que les pressions concernant la divulgation des taux d'intérêt s'intensifient lorsque, comme c'est le cas maintenant, les ressources financières sont limitées et coûteuses et que la tenue financière est soumise à des contraintes. En même temps toutefois, et pour les mêmes

[*Text*]

financial return for Canada through skillful negotiation in more intense competitive circumstances.

Before departing from the subject of confidentiality on individual transactions, let me say I appreciate that this still leaves a residual frustration with those who wish to explore all the details of any individual transaction. I hope it will be appreciated in turn, however, that the policy is reasonably balanced in consideration of maintaining a system that gets the best achievable overall return for Canadians. It can also be noted that when the corporation is critiqued on its lending yield policies by exporters, the charge is usually that EDC negotiates to the competitive outer limit for a maximum return.

• 1710

To return to the theme of accountability, I know that notwithstanding the merits of confidentiality on interest rates, members are still left with the need for an understanding of the yield levels at which business is being signed. By extension, you will also want to know the levels at which new business will be committed, so you can judge whether our export competitiveness will add to or offset the risk of loss on outstanding commitments.

Earlier, I said the estimated weighted average yield on the undisbursed coverage was 9.8 per cent as of December 31, 1981. This is not indicative of what yields are being achieved now. As an average it reflects many transactions—some, signed several years ago, at yields as low as 8 per cent; some, signed in 1981, significantly in excess of 14 per cent.

The most influential determinant on the yield side is the so-called "consensus arrangement" of the OECD. EDC seeks and achieves yields which are at least as good as the consensus and usually superior. This has been and will continue to be the yield policy of the corporation—a business-like objective, which I support.

The consensus rates were established during 1976 in a matrix of 7.25 per cent to 8 per cent. With only a marginal adjustment in 1980 to 7.5 to 8.75 per cent, the rates were stagnated at this unrealistic level until late last year. With Canada in the vanguard of pressure for reform, some improvement was achieved by raising the matrix to 10 per cent to 11.25 per cent to apply to new commitments from November 1981. A further adjustment has been proposed to open the upward end of the range by making it 10 per cent to 12.5 per cent.

This consensus arrangement matrix is, in effect, the posted rate system used by most of our competitors. It should be noted that the reforms established last November and proposed for some improvement just recently cover only brand-new commitments. Throughout the world there are a large number of transactions still being negotiated on the basis of commitments under the old system and so it will be some time

[*Translation*]

raisons, les pressions augmentent pour que, grâce à des négociations habiles, les retombées financières au Canada s'accroissent même lorsque la concurrence est plus acharnée.

Avant de laisser de côté cette question du caractère confidentiel de chaque opération, j'aimerais préciser que je suis conscient que ceux qui souhaiteraient étudier tous les détails de chaque opération demeureront toujours frustrés jusqu'à un certain point. J'espère cependant que l'on conviendra que notre politique se justifie assez bien quand le but visé est d'obtenir les meilleurs résultats possibles pour les Canadiens. Il faut ajouter également que, lorsque les exportateurs critiquent la politique de rendement des prêts de la SEE, ils accusent généralement la Société de négocier le rendement maximum, d'aller aux limites de la concurrence.

Pour en revenir à l'imputabilité, je sais que, malgré les avantages qu'il y a à ne pas dévoiler les taux d'intérêt, les députés aimeraient quand même en savoir davantage sur les niveaux de rendement qui correspondent aux prêts signés. Ils voudraient aussi savoir à quel niveau se situent les nouveaux engagements pour pouvoir juger si notre compétitivité à l'exportation augmentera ou atténuera le risque de perte sur les engagements en cours.

J'ai dit tantôt que la moyenne pondérée du rendement estimé sur les engagements non versés était de 9.8 p. 100 au 31 décembre 1981. Ce chiffre n'est pas indicatif de la situation actuelle. Une moyenne est souvent formée de chiffres très variables. Dans le cas qui nous intéresse, elle comprend aussi bien des prêts signés il y a plusieurs années, à des taux aussi bas que 8.0 p. 100, que certains signés en 1981 à des taux dépassant largement 14.0 p. 100.

Le facteur déterminant des taux d'intérêt est le «Consensus» de l'OCDE. La SEE cherche à obtenir des rendements au moins aussi élevés que ceux permis par le Consensus et généralement supérieurs. Il en a toujours été ainsi et la SEE ne modifiera pas cet objectif. Pour ma part, j'endosse tout à fait cette politique.

Les taux du Consensus ont été établis en 1976 dans une grille de 7.25 p. 100 à 8.0 p. 100. Après un redressement marginal en 1980, qui a fait passer la grille à 7.5-8.75 p. 100, les taux sont restés à ces niveaux peu réalistes jusque vers la fin de l'an dernier. Le Canada a pris la tête des pays qui voulaient une réforme, et la grille a été relevée de nouveau. Depuis novembre 1981, des taux de 10 à 11.25 p. 100 s'appliquent aux nouveaux engagements. Un autre relèvement a été proposé récemment afin de porter la limite supérieure à l'échelle à 12.5 p. 100.

La grille du Consensus est, en fait, le système d'affichage des taux qu'utilisent la plupart de nos concurrents. A noter que les réformes adoptées en novembre dernier et les autres proposées récemment ne s'appliquent qu'aux nouveaux engagements. Partout dans le monde, des opérations se négocient encore en fonction des anciens taux, et il faudra un certain

[*Texte*]

before the influence of the new rates is fully reflected in the competitive environment.

Let us put the 9.8 per cent back in context. This yield average was negotiated mainly during the period when the consensus matrix was 7.25 to 8 per cent. Thus, on average, EDC can be seen to have been outperforming the consensus by over 20 per cent and still increasing the volume of business signed.

The recent upward movement in the consensus toward a saner relationship between cost and yield is an improvement, of course, but it is not yet satisfactory. Skilful negotiation is still required to get an acceptable return while remaining competitive. Therefore, on new business, EDC will continue to negotiate to outperform the present consensus levels, mindful of its responsibility over the long term to manage the public's investment effectively.

In this statement, I would now also like to address the question as to why Bill C-110 proposes an authorized share capital level of $2 billion for the Export Development Corporation.

As previously stated, EDC has historically presented a capital structure with a debt/equity ratio in the order of 6:1. Historically, also, on this capital structure, positive earnings have achieved, up until 1980, a return on equity in excess of 10 per cent. Note that the earnings have themselves been totally reinvested, thus substituting for equivalent amounts of new share capital that would have been paid in—approximately $185 million through the end of 1981.

Therefore, experience demonstrates that, until very recently, EDC business could be conducted on a financially self-sustaining basis in the traditional debt to equity structure.

It might be observed that Canadian commercial banks operate on debt/equity ratios in the order of 30:1. They operate, however, in vastly different funding and risk assumption circumstances than does EDC. So, too, do heavy manufacturing companies, where the traditionally prudent debt/equity ratio is closer to 1:1. A comparison, in our field, is the Export-Import Bank of the United States, working historically on a ratio of around 3:1. With that structure, they have paid dividends to the U.S. Treasury, but last year they were hammered with losses.

The authorized share capital of EDC confirms to the analyst that, at a fully committed operating ceiling, the capital is available to maintain the traditional and tested structure.

The proposals in the present legislation are aimed at maintaining the capacity to have continuity in that relationship. It is recognized that the present negative lending margins, required to be competitive against highly subsidized actions of other countries, will not allow, for the immediate future, a financially self-sustaining performance at the historical debt/ratio for EDC.

[*Traduction*]

temps avant que l'effet des majorations de taux ne se fasse sentir pleinement.

Mais replaçons le taux de 9.8 p. 100 en perspective. Cette moyenne a été négociée principalement lorsque la grille du Consensus était de 7.25 à 8.0 p. 100. La SEE semble donc avoir dépassé ses concurrents de plus de 20 p. 100 tout en augmentant le nombre des conventions signées.

Les récentes majorations des taux du Consensus vers un meilleur équilibre par rapport aux taux du marché constituent un pas dans la bonne voie, mais il faut aller encore plus loin. Des négociations habiles sont encore nécessaires pour obtenir un rendement convenable, tout en demeurant concurrentiels. La SEE continuera de mener ses négociations de façon à dépasser les niveaux du Consensus, consciente de sa responsabilité à long terme, qui consiste à administrer efficacement les fonds publics.

J'aimerais maintenant tenter de répondre à la question suivante: pourquoi le projet de loi C-110 prévoit-il un niveau de capital-actions autorisé de 2 milliards de dollars pour la Société pour l'expansion des exportations?

Comme je l'ai dit tantôt, le ratio entre le passif et le capital de la Société pour l'expansion des exportations (SEE) a toujours été de 6 à 1. De plus, jusqu'en 1980, la SEE a réalisé des bénéfices qui correspondaient à un rendement de plus de 10 p. 100 sur son capital-actions. (Les bénéfices ont toutefois tous été réinvestis dans la Société, de façon à diminuer les montants à verser en nouveau capital. Jusqu'à la fin de 1981, 185 millions de dollars ont été réinvestis de cette façon.)

Ainsi, jusqu'à récemment, le ratio traditionnel de la SEE entre son passif et son capital lui permettait de s'autofinancer.

Soulignons, en passant, que le ratio entre le passif et le capital des banques commerciales canadiennes est de 30 à 1. Les banques utilisent cependant des méthodes de financement fort différentes de celles de la SEE et n'ont pas à assumer les mêmes risques. Par ailleurs, le ratio traditionnel entre le passif et le capital des entreprises de machines lourdes est toujours prudent et proche de 1 à 1. Dans notre secteur, on pourrait établir une comparaison avec la Banque Export-Import (Eximbank) des États-Unis, dont le ratio traditionnel entre le passif et le capital est d'environ 3 à 1. Grâce à cette structure, l'Eximbank a pu verser des dividendes au Trésor américain, mais elle a subi des pertes l'an dernier.

On se rend compte à l'analyse que si le plafond de capital autorisé est atteint, la SEE dispose du capital nécessaire pour conserver sa structure financière.

Les modifications législatives visent d'ailleurs à permettre le maintien de cette relation. Il est évident que l'écart d'intérêt négatif que la SEE doit maintenir actuellement pour pouvoir soutenir la concurrence d'autres pays offrant de fortes subventions l'empêche, dans l'immédiat, de s'autofinancer si le ratio traditionnel entre son passif et son capital demeure le même.

[*Text*]

It is believed that some saner relationship of yield to cost, and thus movement towards more normal historical financial performance relationships, can be achieved in the longer term. In this respect, some consensus reform by the OECD during the past year will help.

• 1715

Thus the government had decided to maintain the rate of new paid-in capital at a 6:1 debt-to-equity level. As an alternative to accelerating pay-in of new capital and thus altering the debt-equity ratio, the government has decided to sustain EDC during this period of difficulty and pressure on the financial performance by making application to Parliament through estimates for loss make-up. This policy maintains consistency in the capital structure and thus makes explicit, through loss make-up, the impact on corporate financial performance of remaining competitive. It is then an explicit policy expression that in the long term the export financing relationships should be restabilized and conducted on the historical basis. The positive point of consistency in this matter is that it does not confuse the evaluation of the corporate position by short-term fluctuations in the capital structure.

An extension of the premise of positive consistency is that if the authorized capital relevant to commitment levels was significantly reduced, it would send an explicit signal to analysts in the corporation—of particular importance are the lenders to the corporation and rating agencies—that it was intended to operate EDC on a less than historical debt-equity relationship. In the present circumstances this would be highly inconsistent and misleading. First, it is generally a time when capital market analysts are looking for corporate entities to strengthen their balance sheets. Second, a debt-equity structure below historical levels can demonstrably be seen to be thoroughly inadequate in present and near-term circumstances.

EDC borrows on international capital markets. There is no question that its status, as an agent of Her Majesty in right of Canada, allows it to do so at AAA sovereign rates. However, it is also doubtless— and this is the advice of investment bankers—that the presentation of a sound balance sheet with a strong underlying capital structure enhances the marketability of its bonds by giving EDC a profile as sovereign among sovereigns. A dilution of its authorized capital structure would be interpreted by capital market analysts, rightfully or not, as a reduction in support for EDC.

To illustrate on a financial analyst's premise of a fully committed $20 billion lending ceiling, the total funding requirement to meet these commitments would reach, after adjusting for ultimate repayment flows, something in the order of $14 billion. Thus, the direct ultimate paid-in capital requirement, at a 6:1 debt-equity ratio, would be in the order of $2 billion. There should be, of course, an additional back-

[*Translation*]

On estime toutefois qu'une relation plus saine entre le rendement et les coûts pourrait être rétablie. Ainsi, à long terme, il serait possible de revenir à une relation proche de celle du passé. La réforme graduelle du Consensus de l'OCDE depuis un an joue d'ailleurs en ce sens.

Le gouvernement a donc décidé de maintenir le nouveau capital versé à un niveau qui correspond à un ratio de 6 à 1 entre le passif et le capital. Au lieu d'accélérer le versement de nouveau capital et, par conséquent, de modifier le ratio entre le passif et le capital, il a décidé d'aider la SEE à traverser cette période difficile en demandant au Parlement d'établir un mécanisme de compensation des pertes estimées. Une telle politique maintient la structure financière de la SEE et fait ressortir, par l'entremise du mécanisme de compensation des pertes, les effets sur la performance financière de la volonté de la Société de demeurer compétitive. Il s'agit donc d'un énoncé de politique laissant entendre que, à long terme, la situation devrait redevenir normale et retourner aux niveaux traditionnels. L'avantage de cette politique est qu'elle ne complique pas l'évaluation de la situation de la Société comme ce serait le cas si l'on laissait des fluctuations à court terme influer sur la structure financière.

Dans le même ordre d'idée, si l'on réduisait considérablement le capital-actions par rapport aux niveaux d'engagements, les analystes qui suivent l'évolution de la Société, en particulier les prêteurs et les organismes d'évaluation du crédit, supposeraient que cette mesure aurait pour but d'inciter la SEE à mener ses opérations à un ratio entre le passif et le capital de la SEE au-dessous du niveau traditionnel. Dans les circonstances actuelles, une telle pratique serait très inégale et des plus trompeuses. Premièrement, les analystes des marchés des capitaux s'attendent actuellement à ce que les sociétés renforcent leur situation financière. Deuxièmement, une structure financière où le ratio entre le passif et le capital serait inférieur aux niveaux traditionnels serait tout à fait inappropriée dans la conjoncture actuelle et dans l'immédiat.

La SEE emprunte sur les marchés mondiaux des capitaux. Son statut de mandataire de Sa Majesté lui permet d'obtenir des modalités de crédit fort avantageuses en raison de sa cote de crédit triple A. Mais il est vrai aussi, et c'est l'avis des banquiers, que les états financiers d'une société saine assortis d'une structure financière solide favorisent la vente des obligations de la SEE, puisque la SEE se retrouve ainsi parmi la crème de la crème. Les analystes des marchés des capitaux interpréteraient, à tort ou à raison, la dilution du capital autorisé de la SEE comme une baisse de l'appui consenti à la Société.

Voici comment un analyste financier interpréterait une situation où le plafond de prêts de 20 milliards de dollars serait atteint: les besoins de financement pour appuyer les engagements pourrait atteindre environ 14 milliards (après le redressement des versements définitifs). Ainsi, le besoin net du capital versé, selon un ratio de 6 à 1 entre le passif et le capital, se situerait aux alentours de 2 milliards. (Il devrait

[*Texte*]

stop of retained earnings against potential calls on equity capital from abnormal contingent liability requirements.

The consequential question then arises as to why, if that authorized share capital could be fully used, there is a requirement for a $20 billion borrowing authority. In this regard, flexibility is a virtue. Should future conditions justify a policy decision that the corporation can operate soundly on a long-term basis, with an increased debt-equity ratio, then greater use can be made of the borrowing authority with an offsetting preservation of the authorized share capital.

Thus, from a parliamentary approval point of view, an upper limit has been put on available share capital in line with the historically tested capital structure. But some flexibility exists in the amount of the borrowing limit to use, as an alternative, if conditions allow for a change in policy to preserve share capital. Also, if it should turn out that unexpectedly corporate earnings were to be very high, this is a self-correcting effect because retained earnings would replace and preserve paid-in share capital. Alternatively, if for some reason there was an accelerated pay-in of authorized share capital, it would hasten the day of return to Parliament with the attendant scrutiny of requests for new authorities.

As a final footnote, the timing of paid-in capital flow should be noted as following considerably later in the signing or commitment process. Thus, it is the extended future disbursement pattern of EDC's lending business which explains why the actual levels of pay-in for share capital are much lower at a given point in time than the relationship of commitments to the lending ceiling. It is the curve of disbursements and loans receivable which affects the tempo of requirements for new paid-in share capital.

I know I have taken quite a while in these opening remarks, Mr. Chairman, but I am conscious of the importance we attach, as parliamentarians, to accountability. I wanted to treat that issue in a forthright businesslike manner, as Mr. Cloutier and I shall now try to respond as best we can to the several other important questions you have. I normally talk fast; I hope I did not read too fast. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: No, not at all. If we can tape it and slow it down by half, we will understand what you said.

Mr. Lumley: Well, I knew you all had copies.

The Chairman: I will start the questioning with Mr. Thomson.

Mr. Thomson: Mr. Chairman, I want to thank the minister very much for a most comprehensive report that he has given on EDC and particularly on the modus operandi of the capital structure.

[*Traduction*]

évidemment y avoir un montant supplémentaire de bénéfices non répartis auquel on pourrait avoir recours si les responsabilités éventuelles augmentaient à des niveaux anormaux et devaient être financées à même le capital.)

On peut donc se demander pourquoi il est nécessaire d'avoir une faculté d'emprunt de 20 milliards si le capital-actions autorisé peut être utilisé intégralement. A cet égard, la souplesse est de mise. Si, à l'avenir, le gouvernement venait à conclure que la Société peut s'autofinancer à long terme par un ratio accru entre le passif et le capital, la SEE pourrait utiliser davantage sa faculté d'emprunt tout en maintenant son capital-actions autorisé.

Ainsi, le Parlement a fixé un plafond au capital-actions qui s'aligne avec la structure financière traditionnelle de la SEE. Il existe cependant une certaine flexibilité quant à la limite des emprunts que la SEE pourrait contracter si la politique était modifiée pour préserver le capital-actions. De plus, si jamais la Société réalisait des bénéfices extraordinairement élevés, il y aurait un redressement automatique parce que les bénéfices non répartis se substitueraient à du nouveau capital-actions et maintiendraient le capital versé. Par contre, si pour une raison ou pour une autre, le versement de capital-actions autorisé devait être accéléré, il faudrait revenir, plus tôt que prévu, demander au Parlement de modifier la capacité d'emprunt de la SEE.

Enfin, le capital est versé beaucoup plus tard que les signatures et les engagements. C'est donc le profil futur des versements des prêts de la SEE qui explique pourquoi les niveaux de capital versé sont toujours beaucoup moins élevés que le rapport entre les engagements et le plafond des prêts. C'est la courbe des versements et des prêts à recevoir qui détermine le rythme des besoins en nouveau capital versé.

Je sais que j'ai consacré beaucoup de temps à ces remarques liminaires, mais je suis aussi conscient de l'importance que nous, les parlementaires, attachons à l'imputabilité. Je voulais aborder la question à la manière d'un homme d'affaires. Sylvain Cloutier et moi-même tenterons maintenant de répondre de notre mieux à vos questions.

Le président: Pas du tout. Si nous parvenions à dérouler la bande à la moitié de sa vitesse normale. Nous comprendrons sans doute ce que vous vouliez dire.

M. Lumley: Je savais que vous aviez tous un exemplaire, de mon exposé.

Le président: Je vais pour commencer donner la parole à M. Thomson.

M. Thomson: Je tiens à remercier le ministre du rapport détaillé qu'il nous a fait au sujet de la Société pour l'expansion de l'exportation, et plus particulièrement en ce qui concerne la structure de ces capitaux.

[*Text*]

Mr. Chairman, I presented a couple of amendments to you and to the clerk. I hope you have copies of those, and I am just wondering if they should be distributed to the other members who are present.

• 1720

The Chairman: Yes.

Mr. Thomson: Perhaps we might be able to discuss them.

The Chairman: We will distribute the copies to the members.

Mr. Lumley: Is it possible for me to have a copy?

The Chairman: We will see what we can do.

Mr. Lumley: I have a lot of respect for my colleague's ability, but I want to see it first.

The Chairman: Are we to understand, Mr. Thomson, that the minister has been apprised of these and has had a chance to look at it?

Mr. Thomson: We have discussed them. I do not think we have reached agreement, perhaps, on the specifics.

Perhaps, we could just let the members, the minister and his officials take a minute to read them, Mr. Chairman.

The Chairman: First of all, perhaps you could explain what the effect of the amendments would be, Mr. Thomson.

Mr. Thomson: All right. I think what I would like to do is deal with each amendment separately, if I might, Mr. Chairman. The first amendment deals with the board of directors of the corporation. In the bill to amend the act, it has been suggested that the board be increased to 15 from its present 12. It has been my feeling that.... Let me go back to the Hatch committee report—the final report of the Export Promotion Review Committee of November 30, 1979. In that report:

> The Committee also feels that business understanding of the activities of EDC would be improved if the board of EDC were composed in majority of private sector executives with a private sector chairman, and if EDC were represented on the proposed Export Trade Development Board.

I share that view, and I think that the minister shares that view, as well. It is just a question of how we go about accomplishing it. I feel that 12 directors is an adequate number of directors, and that once you get above 12 it tends to become unwieldy.

It has been suggested in the proposed legislation that it would be 15 directors. It seems to me if you are going to have a director that is committed to pay attention to the organization, you should be able to rely on his attendance for at least 75 to 80 per cent of the meetings. It is my feeling that if there were 8 private sector members and 4 public sector members of

[*Translation*]

Monsieur le président, je vous ai soumis deux amendements, et je voudrais savoir s'il y aurait moyen d'en faire distribuer des copies aux membres du Comité.

Le président: Certainement.

M. Thomson: On pourrait alors en discuter.

Le président: Des copies de vos amendements seront distribués aux membres du Comité.

M. Lumley: Puis-je en avoir moi aussi?

Le président: Certainement.

M. Lumley: Malgré le respect que je dois à mon collègue, je voudrais quand même voir son texte avant de me prononcer à ce sujet.

Le président: Monsieur Thomson, avez-vous communiqué le texte de vos amendements au ministre à l'avance?

M. Thomson: Nous en avons discuté mais nous ne nous sommes pas encore mis d'accord quant aux détails.

On pourrait peut-être prendre quelques minutes pour que tout le monde puisse consulter le texte, monsieur le président.

Le président: Quel serait l'effet de vos amendements, monsieur Thomson?

M. Thomson: Si vous le permettez, je vais expliquer chaque amendement séparément. Le premier concerne le conseil d'administration de la société. Le rappot définitif daté du 30 novembre 1979 publié par le comité de révision de la promotion des exportations est libellé comme suit:

> Le Comité est d'avis que le secteur des affaires aurait une idée plus claire des activités de la Société pour l'expansion des exportations si le conseil d'administration de cette dernière était constitué en majorité de cadres dirigeants du secteur privé qui fournirait également le président du conseil d'administration; en outre, la Société pour l'expansion des exportations devrait être représentée au sein de l'Office pour la promotion du commerce extérieur.

Je partage entièrement cet avis ainsi que le ministre, je crois. Il s'agit de savoir comment mettre cette proposition en oeuvre. Je pense pour ma part que 12 administrateurs seraient suffisants, un nombre supérieur risquant d'être peu pratique.

Dans le projet de loi, il est question de 15 administrateurs. Or, pour que les administrateurs puissent réellement s'occuper du bon fonctionnement de l'organisation, il est essentiel qu'ils puissent participer à 75 p. 100 environ des réunions du conseil. J'estime que si le conseil d'administration était composé de 8 administrateurs venant du secteur privé et de 4 administra-

[*Texte*]

the board, that should accomplish what I would like to see and what has been recommended by the Hatch committee. That is it, that is all I am suggesting, and that the chairman be from the private sector. I do not think that—maybe I am pre-empting somewhat here, but I have discussed this with certain officials of the corporation and they seem to be inclined to accept the additional private sector input into the corporation.

The Chairman: Mr. Minister, would you care to comment?

Mr. Lumley: Mr. Chairman, I understand the rationale behind Mr. Thomson's suggestion. I have no trouble with reducing the number, say, from 15 to 13, but I think it is important that we have at least six persons represent six different areas of public policy on the board of EDC to get a better integration of our whole trade policy. I think it is important that we now have our Deputy Minister of International Trade on the board, under the new alignment, as well as the Deputy Minister of Finance, the Deputy Minister of DRIE, the Governor of the Bank of Canada, the President of CIDA and, of course, we have Mr. Cloutier. So I would strongly recommend to the members of the committee that it is important to have those six officials of the government on the board of EDC because I think in the past one of our problems has been that not enough people within the government, let alone out there in the private sector, are knowledgeable and can assist in the better co-ordination of government policy. That is one of the reasons we put together the Export Trade Development Board after the recommendation of the Hatch Committee. All these particular positions are represented on the Export Trade Development Board, plus a couple of others.

• 1725

As a matter of fact, it has really helped it. For example, we are getting into more aid-trade issues. Mr. Breau's committee on the North-South talked about aid-trade, and I think it is important that the president of CIDA be on the board, and not just to get a report but to actually be involved in the decision-making process of CIDA, plus the three departments that I talked about, and obviously the Bank of Canada.

By having a public-sector chairman, such as Mr. Cloutier, you get two for the price of one. That does not mean that we are going to pay him twice the salary, but this is a different kind of a board, as opposed to Air Canada or CN in the fact that you have the chairman, the chief executive and operating officer in one. It is much easier for me because we deal on almost a daily basis because we are dealing with contracts every day. I think it has worked out well. Under Mr. Cloutier's direction over the last couple of years EDC has been far more responsive to the needs of the business community and to the needs of members of Parliament.

[*Traduction*]

teurs venant du secteur public, cela serait conforme aux recommandations du Comité Hatch. C'est ce que j'ai notamment proposé et qu'en outre le président du conseil vienne du secteur privé. D'après les discussions que j'ai eues à ce sujet avec plusieurs responsables de la Société, ils ne s'opposeraient pas en principe à la participation du secteur privé.

Le président: Vous avez la parole, monsieur le ministre.

M. Lumley: Je vois où M. Thomson veut en venir. Le nombre d'administrateurs pourrait fort bien être réduit de 15 à 13, mais j'estime qu'il est essentiel que le conseil d'administration compte un minimum de six administrateurs représentant chacun six aspects différents de notre politique afin de réaliser une parfaite intégration de notre politique commerciale. Je pense qu'il est important que nous ayons maintenant le sous-ministre du Commerce international au conseil, d'après les nouvelles dispositions, aussi bien que le sous-ministre des Finances, le sous-ministre du MEER, le gouverneur de la Banque du Canada, le président de l'ACDI et, bien sûr, M. Cloutier. Je recommande donc vivement aux membres du Comité de considérer l'importance de la présence de ces six hauts fonctionnaires du gouvernement au conseil d'administration de la SEE, étant donné que l'un de nos problèmes passés a été précisément que nous n'avons pas suffisamment de gens du gouvernement, sans parler, bien sûr, du secteur privé, qui soit à la fois compétents et qui puissent aider de la meilleure façon possible à la coordination des politiques gouvernementales. Voilà la raison pour laquelle nous avons créé la Commission pour l'expansion du commerce extérieur après la recommandation du comité Hatch. Voilà donc des postes qui sont représentés à la Commission pour l'expansion du commerce extérieur, et il y en a quelques autres.

De fait, cela a permis d'avancer. C'est ainsi que nous nous penchons plus sur les questions d'aide au commerce. Le comité de M. Breau sur les questions nord-sud a parlé de l'aide au commerce, et je pense qu'il est important que le président de l'ACDI fasse partie de la commission, pas seulement afin que l'on puisse avoir un rapport, mais également pour que l'on puisse participer aux décisions prises à l'ACDI, et également dans les trois ministères dont je parlais, plus la Banque du Canada.

Dans la mesure où nous avons un président du secteur public, comme M. Cloutier, on fait d'une pierre deux coups. Cela n'entraîne pas qu'il touche deux salaires, mais on peut dire que c'est un conseil d'administration différent de celui d'Air Canada ou de CN, puisque vous rassemblez dans une même personne, le président et le directeur général. Cela est plus facile pour moi, puisque nous travaillons de façon quotidienne, nous avons quotidiennement des contrats à examiner. Je pense que tout a bien fonctionné. Sous la directionde M. Cloutier, depuis quelques années, la SEE a réagi de façon plus efficace aux besoins de la communauté du monde des affaires et aux besoins des députés.

[*Text*]

The reason we have suggested in the bill to increase it to 15 was to get more private-sector representation, as Mr. Thomson notes. We also want to get more regional representation. Under the present structure, which I think is seven and five—I never did find out what this seventh person was in the public service—we need the six particular offices, but I want to increase the private-sector representation so we can get more people from the regions involved because in our whole trade promotion and trade policy development, and in the financing, one of the things we are trying to do is get more small and medium-sized companies from all the regions of Canada involved in the export business. I would like to broaden that private-sector representation, not only in numbers but also as far as the regions are concerned.

So in terms of the numbers, whether it is 15 or whether it is 13, I would like to have the flexibility, Mr. Chairman, of whether we have a private-sector or public-sector majority on there. That is why it is left in here that no specific number from each side has been designated.

Under the present organization, for example, in the government, these are the posts to which I would recommend to my Cabinet colleagues that their deputies be appointed. If you go back to the old structure, with IT&C and External, you may want to have it different and, of course, that does not preclude what any future changes in re-organization can make to the government.

So as an individual I would recommend to the members that the reduction in numbers from 15 to 13 I have no problem with, but I am afraid I cannot support Mr. Thomson's recommendations with respect to the chairman and that the private sector be the majority of the board.

Mr. Thomson: Mr. Chairman, I guess the difficulty I have, apart from the numbers, is the principle involved. Right now, at the end of the year, in the annual report they have four private-sector members and six public-sector members on the board of directors.

Mr. Lumley: Well, there is one missing from each one. The act calls for five and seven, but there is one missing, Mr. Thomson, from each.

Mr. Thomson: They just did not get their pictures in here.

Mr. Lumley: We did not replace them.

Mr. Thomson: Were they vacancies?

Mr. Lumley: They were vacanies, yes.

Mr. Thomson: Mr. Minister and Mr. Chairman, This is exactly the point. Your thrust, which you seem to agree with, and which has been recommended here by the Hatch Committee, is that you want greater private sector representation on the board. The officers of the corporation want that; we all want the same thing, and yet, what we are engineering in the legislation is a system whereby you very likely going to have a

[*Translation*]

Nous avons proposé dans le projet de loi que l'on ait quinze administrateurs pour que le secteur privé soit mieux représenté, comme M. Thomson le fait remarquer. Nous voulons également une représentation régionale accrue. Dans la structure actuelle, qui est de sept et cinq—je n'ai jamais compris ce que cette septième personne était pour le secteur public—nous avons besoin de ces six représentants particuliers de fonction du secteur public, mais j'aimerais augmenter la représentation du secteur privé afin que nous ayons des représentants des régions, pour participer à la promotion du commerce, au développement de ce dernier, au financement, puisque nous cherchons à engager plus de petites et moyennes entreprises de toutes les régions du Canada dans l'exportation. J'aimerais donc que cette représentation du secteur privé soit élargie, non seulement en nombre mais également en ce qui concerne les régions.

En ce qui concerne le chiffre lui-même, qu'il s'agisse de quinze ou de treize, j'aimerais, monsieur le président, avoir une certaine marge de manoeuvre, selon que nous voulons une majorité du secteur privé ou du secteur public. C'est la raison pour laquelle nous n'avons encore rien précisé en matière de répartition.

Dans le schéma actuel, par exemple, en ce qui concerne le gouvernement, voilà précisément des postes pour lesquels je recommanderais à mes collègues du Cabinet d'y faire nommer leur député. Si vous revenez à l'ancienne structure, avec Industrie et Commerce, Affaires extérieures, vous pourriez vouloir procéder différemment bien sûr, ce qui n'exclut pas toute modification future du côté du gouvernement.

Personnellement, je déclarerai donc aux membres du Comité que la réduction du nombre de directeurs de quinze à treize ne me pose aucun problème, et je crains que je ne puisse appuyer les recommandations de M. Thomson en ce qui concerne le président et le fait que le secteur privé ait la majorité au conseil.

M. Thomson: Monsieur le président, j'ai une difficulté, en dehors du problème du nombre, et cela tient au principe. En ce moment, à la fin de l'année, dans le rapport annuel, nous avons quatre membres du secteur privé et six représentants du secteur public au conseil d'administration.

M. Lumley: Il en manque donc un de part et d'autre. La loi prévoit cinq et sept, et donc il en manque bien un.

M. Thomson: Les photos manquaient simplement.

M. Lumley: Nous ne les avons pas remplacées.

M. Thomson: Y a-t-il eu des vacances?

M. Lumley: Oui, il y a eu des postes de vacants.

M. Thomson: Monsieur le ministre et monsieur le président, voilà exactement ce que je veux dire. La tendance, avec laquelle vous semblez être d'accord, des recommandations du Comité Hatch, est que l'on ait une représentation plus grande du secteur privé au conseil. C'est ce que veulent les fonctionnaires de la société; nous voulons tous la même chose, or la loi tendra à donner une position dominante au secteur public au

[*Texte*]

dominant public sector board. You are always going to have it, even if you go to seven and six, like you have suggested. All there has to be is one absentee and you are very likely always going to end up with a dominant public sector board.

• 1730

I share your view that the deputy minister obviously should be on the board. I think probably the Governor of the Bank of Canada should be on the board, and the president and chief operator should definitely be on the board, but I do not really see that the Deputy Minister of Finance is necessary, or DREE. I do not see that their presence is vital. I mean, you have access to them, if you want. I do not think it is vital. I think the important principle that should be established here is that you want, and that the government should be looking for, a majority of private sector representation on that board.

And I disagree with you. I think the chairman should definitely be from the private sector. I think you can still deal with the chief operating officer on a day-to-day basis, but the chairman should be concerning himself with matters other than the day-to-day operation of the corporation. He should be looking over and above and beyond that.

I would come back to the recommendations of the Hatch Committee. They must have had some basis for saying what they said.

So, Mr. Chairman, with all due respect to the Minister and those present, and I am not trying to delay here at all, maybe as a suggestion I would ask the Minister if he would be prepared to take this matter under advisement or consideration? I would be prepared to stand my amendment until another time.

The Chairman: Well, one way of dealing with this—you know, we have a quorum—if you are prepared to go clause by clause, we can deal with it that way.

Mr. Blenkarn: No way.

The Chairman: If you are not prepared to, or if you wish to stand, you could perhaps discuss with the Minister whether an amendment might be considered at report stage, which is the other alternative.

Mr. Thomson: Well, could I get an expression of opinion from the Minister, Mr. Chairman?

The Chairman: Certainly. Put a question.

Mr. Lumley: Mr. Chairman, with all due respect to Mr. Thomson, we adopted most of the recommendations of the Hatch Committee report, but not all reports are perfect, and we do have our differences of opinion from time to time.

Obviously, like any committee, the committee is responsible for its own actions. I am in the hands of the committee, but in my recommendation to the committee, I stand with the proposal put forward, with a slight modification, to reduce it by two.

[*Traduction*]

conseil. Que l'on ait six et sept administrateurs ne change rien à l'affaire. Il suffira qu'il y ait un absent, et on finira toujours par avoir une prédominance du secteur public.

Je suis d'accord avec vous pour dire que le sous-ministre devrait faire partie du conseil d'administration. Je pense aussi que le gouverneur de la Banque du Canada devrait y être présent, ainsi que le président et le directeur, mais je ne pense pas que le sous-ministre des Finances, ni le MEER doivent y être représentés. Je ne pense pas que leur présence soit vitale. Ce que je veux dire, c'est que vous avez des contacts avec eux si vous le désirez. Je ne pense pas que ce soit absolument indispensable. Le principe important ici, est que vous ayez, et que le gouvernement demande, une majorité de représentants du secteur privé.

Je suis en désaccord avec vous en ce qui concerne le président: je pense qu'il devrait être du secteur privé. Pour les contacts au jour le jour il y a le directeur général, mais le président devrait lui-même traiter de questions autres que la routine quotidienne. Je pense que son horizon doit être un peu plus vaste.

Je reviendrai aux recommandations du Comité Hatch. Je pense qu'elles ont quelques raisons d'être.

Monsieur le président, et avec tout le respect dû au ministre et aux personnes présentes, et je ne dis pas ceci pour reporter les décisions, je pense que j'aimerais demander au ministre s'il est disposé à examiner cette question? Je serai prêt moi-même à proposer mon amendement à une date ultérieure.

Le président: Nous avons un quorum, et vous savez que si vous êtes prêts à commencer l'étude article par article, nous pouvons procéder de la sorte.

M. Blenkarn: Il n'en est pas question.

Le président: Si vous n'êtes pas disposé dans ce sens, ou si vous voulez reporter les choses, vous pouvez en discuter avec le ministre pour savoir si un amendement pouvait être proposé au stade du rapport, ce serait également une solution.

M. Thomson: Pourrais-je avoir l'avis du ministre, monsieur le président?

Le président: Certainement. Posez une question.

M. Lumley: Monseiur le président, avec tout le respect dû à M. Thomson, nous avons adopté la plupart des recommandations du rapport du Comité Hatch, mais les rapports ne sont pas absolument parfaits, et de temps en temps il y a des divergences d'opinions.

Comme tout comité, ce Comité est maître de ses décisions. Je suis à la disposition du Comité, mais dans ma recommandation auprès du Comité, j'en reste à la proposition qui a été faite, avec une légère modification, c'est-à-dire d'en réduire le nombre de deux.

[*Text*]

Now, we have taken out the requirement that there be specifically seven public sector directors and five private sector. We have added more flexibility by saying we would put *x* number of directors, without even being specific one way or the other. I think we have put the flexibility in there.

I say to Mr. Thomson, that looking at it from my perspective, I think it is imperative that these people sit on the board, such as the Deputy Minister of Finance, because one of the problems that I detected— well, I guess I saw back when I was Parliamentary Secretary to the Minister of Finance—is that the more various government departments are directly involved in some of the decision making of EDC, the more amenable we are when we come to put proposals before Cabinet, and the better understanding we have, and the better co-ordination and more cohesive effort we have internally.

I think you will find, when talking to some of the exporters, that our trade policy, which includes export financing, has been far more co-ordinated in the last couple of years than ever before. Now you have that co-ordination with the formation of the first public-private sector board to report to the government on trade policy in the Export Trade Development Board. The president of EDC sits on that board; 20 are private sector, and eight are public sector.

So, I am always in the hands of the committee, Mr. Chairman, but we discussed this, Mr. Thomson and I. Obviously I heard his comments in the committee. I know how he feels, and I respect his judgment. I do not know what the opinion of other members of the committee is, but . . . .

• 1735

Mr. Thomson: I just want to make one further comment which is that I think if you are trying to establish independence on a board of directors, which I think should be the most vital concern of any board of directors, we are failing to do that. I would not argue with perhaps the presence of certain of the government officials being important to the continuity and the ease of operation within government, but I feel very strongly about the function of independence by a board of directors. I tend to believe that, with the way this board is structured it becomes self-serving. Having said that, I will conclude my remarks.

The Chairman: Thank you, Mr. Thomson. Mr. Deniger, did you have a comment.

Mr. Deniger: I have a comment on the amendment. Is it the intention of this committee to vote on anything tonight?

The Chairman: My understanding was that we were going to see if there was a disposition of the committee to go clause by clause on the bill, so that we could report it back. If that is not the disposition, then—

[*Translation*]

Nous avons accepté de supprimer la condition qui exigeait sept administrateurs du secteur public et cinq du secteur privé. Nous avons donné de la souplesse aux dispositions en disant qu'il y aurait X administrateurs, sans être spécifiques dans un sens ou dans l'autre. Je crois que nous avons ici amélioré la souplesse du dispositif.

Je dis à M. Thomson, de mon point de vue, qu'il est impératif que ces personnes participent au conseil d'administration, des personnes comme le sous-ministre des Finances, étant donné qu'il m'est apparu . . . je pense que je me reporte à l'époque où j'étais secrétaire parlementaire du ministre des Finances . . . que la cohésion, la coordination, la compréhension mutuelles, sera améliorée d'autant que divers ministères gouvernementaux seront impliqués dans les décisions de la SEE, lesquelles pourront être alors d'autant mieux envisagées par le Cabinet.

Vous constaterez, en interrogeant certains exportateurs, que notre politique commerciale, qui inclut le financement à l'exportation, a été beaucoup mieux coordonnée depuis quelques années que par le passé. Vous avez donc une coordination assurée grâce à la formation du premier conseil d'administration incluant des représentants du secteur privé et du secteur public, lequel fait rapport au gouvernement sur les politiques de commerce de la Commission pour l'expansion du commerce extérieur. Le président de la SEE fait partie de la Commission, il y a ensuite 20 représentants du secteur privé et huit du secteur public.

Je suis à la disposition du Comité, monsieur le président, mais je dois dire que M. Thomson et moi-même en avons déjà discuté. J'ai pris connaissance de son point de vue en Comité. Je sais ce qu'il pense, je respecte son jugement. Je ne sais pas ce qu'en pensent les autres membres du Comité, mais . . .

M. Thomson: J'ai une autre remarque à faire, qui concerne l'indépendance du conseil d'administration; je pense que cela devrait être une des préoccupations essentielles, et dans ce cas je doute que nous y réussissions de la sorte. Je ne discuterai pas, peut-être, le fait que la présence de certains hauts fonctionnaires de l'administration soit importante pour la continuité et la facilité des activités, mais je pense très sérieusement à l'importance de l'indépendance du conseil. Étant donné la façon dont ce conseil est organisé, il ne sert que ses propres intérêts. C'est là-dessus que je terminerai mes remarques.

Le président: Merci, monsieur Thomson. Monsieur Deniger, avez-vous quelque chose à dire?

M. Deniger: Oui, en ce qui concerne l'amendement. Est-ce que le comité a l'intention de voter ce soir?

Le président: Si j'ai bien compris, nous voulions d'abord voir si le comité était disposé à passer à l'étude article par article du projet de loi, afin de pouvoir faire le rapport. Dans la négative . . .

[*Texte*]

Mr. Blenkarn: There are a number of questions I want to ask. I do not know how long you are going to give me, Mr. Chairman.

Mr. Deniger: On the amendment? Or on the bill?

Mr. Blenkarn: No. On the bill. On the performance of the corporation to date, and where we are going with this corporation.

The Chairman: What is your intention, Mr. Blenkarn?

Mr. Blenkarn: I do not know, Mr. Chairman, but when you have a $20 billion borrowing authority bill before you, I think you ought to take a damned good look at it.

The Chairman: $20 billion borrowing?

Mr. Blenkarn: That is what you have got right here. The authority to the Minister of Finance to borrow up to $20 billion on the credit of the Government of Canada. Now that is one hell of a bill. Let us get down to brass tacks here.

The Chairman: Mr. Blenkarn, you apparently have questions, so the floor is yours.

Mr. Deniger: Are we on the amendment?

The Chairman: The amendment is not on the floor. The reason we were talking about the amendment at a previous time was because we did not have a quorum to deal with anything, and I thought it would be opportune to talk about the amendment, or the issue Mr. Thomson was raising, which would preclude later discussion when the amendment came on the clause. But now that we do have a quorum, we will go to standard questioning procedures, and Mr. Blenkarn obviously has some questions.

Mr. Lumley: Mr. Chairman, on Mr. Thomson's other point, do you want to change to it later on?

The Chairman: Perhaps we can get to that if we go to clause-by-clause, then we can deal with it at that time.

Mr. Lumley: Okay. I just thought you wanted to discuss the principle of it because, on principle, I am not a lawyer and I do not have legal expertise and perhaps a proper choice of words but, on principle, I think he has some good points in terms of the accountability of EDC.

Under Clause 1, you are discussing the principle of the bill and, just in general,—

The Chairman: Are you saying that you are prepared to accept this subamendment?

Mr. Lumley: I would like to make some suggested changes after discussing it with our legal people here, but the principle which Mr. Thomson is advocating, I do not have a problem with. I do not know about the rest of the members on both sides.

The Chairman: I have some difficulty accepting an amendment with which everybody is not in agreement. If there were

[*Traduction*]

M. Blenkarn: Il y a plusieurs questions que j'aimerais poser. Combien de temps aurais-je, monsieur le président?

M. Deniger: Sur l'amendement? Ou sur le bill?

M. Blenkarn: Sur le projet de loi. C'est-à-dire sur les réalisations de la société jusqu'à ce jour, et sur son avenir.

Le président: Que voulez-vous exactement, monsieur Blenkarn?

M. Blenkarn: Monsieur le président, je pense que ce pouvoir d'emprunt de 20 milliards de dollars, mérite d'être examiné de très près.

Le président: Vingt milliards de dollars?

M. Blenkarn: C'est exactement ce qui est prévu ici. Le ministre des Finances peut emprunter jusqu'à 20 milliards de dollars en utilisant le crédit du gouvernement du Canada. Ce n'est donc pas peu. Regardons donc un peu les choses dans le détail.

Le président: Monsieur Blenkarn, puisque vous avez des questions à poser, prenez la parole.

M. Deniger: Est-il question de l'amendement?

Le président: L'amendement n'est pas déposé. La raison pour laquelle il en a été question une autre fois, était que nous n'avions pas de quorum, et je pensais qu'il serait justement intéressant de parler de l'amendement, ou de la question que M. Thomson soulevait, ce qui permettrait d'économiser la discussion lorsque l'amendement serait proposé. Mais puisque nous avons un quorum, nous allons commencer par la période de questions habituelle, et M. Blenkarn a précisément des questions.

M. Lumley: Monsieur le président, en ce qui concerne le point soulevé par M. Thomson, est-ce que vous voulez y revenir plus tard?

Le président: Si nous passons à l'étude article par article, il pourra effectivement en être question en temps utile.

M. Lumley: Très bien. Je pensais simplement que vous vouliez discuter du principe, et étant donné que je ne suis pas un homme de droit, que je ne connais pas ces questions juridiques dans le détail, et que je n'ai pas non plus forcément la bonne terminologie, je pensais qu'il était bon pour le principe que ces questions de comptabilité de la SEE soient posées.

A l'article 1, vous discutez du principe du bill, et de façon générale . . .

Le président: Dites-vous que vous êtes prêt à accepter ce sous-amendement?

M. Lumley: J'aimerais proposer un certain nombre de modifications après qu'on en ait discuté avec nos experts juridiques, mais sur le principe je suis d'accord avec ce que propose M. Thomson. Je ne sais pas ce qu'en pensent les autres membres des deux côtés.

Le président: J'ai des difficultés à accepter un amendement avec lequel certains sont en désaccord. Au moment du rapport,

[*Text*]

an agreement perhaps between yourself and Mr. Thomson that, at report stage, an amendment to the effect that Mr. Thomson wishes would be introduced—

Mr. Blenkarn: We can do that when we get to clause by clause, Mr. Chairman.

The Chairman: It is a matter of making sure that the wording is correct, and I do not think we can do that in this committee. But, certainly, if there was an agreement, I think—

Mr. Thomson: I think perhaps the way to handle this might be for the minister and myself to get together and see if we can arrive at a satisfactory wording for the amendment.

The Chairman: What I am saying, Mr. Thomson, is that if we get to the point, that should not preclude us from reporting the bill back to the House because we can take care of that amending procedure during the report stage. Should we get there, would that be in agreement with you as long as there was an agreement here between yourself and the minister that it would be done?

Mr. Thomson: That the amendment could be made at report stage?

The Chairman: That is right.

Mr. Thomson: I have no problem with that. I do not care at what point in time.

The Chairman: In that case, let us go to Mr. Blenkarn for his questioning and see if we can satisfy him that we can move on to clause-by-clause.

Mr. Blenkarn: Mr. Minister, why do you have an amendment to increase the authorized capital of the corporation to $2 billion? You have $350 million as paid-in capital at the present time. You are increasing your authorized capital to $2 billion. There is no apparent reason in what you have said as to why you need an immediate $2 billion increase in authorized capital.

• 1740

Your own remarks indicate that you might conceivably run this corporation at a 6:1 lever basis up to somewhere around $14 billion, but that would require considerably more borrowing than you presently have. Your total liabilities in both short-term and long-term notes at the end of the fiscal year were roughly $3.6 billion. You are contemplating a mammoth increase in this corporation. The effect of the bill, if passed, is to allow the government to subscribe from taxpayers' money $2 billion and to go ahead and go to the marketplace and borrow another $20 billion—or, I suppose, another $17 billion or $16.5 billion over and above what you have already borrowed.

Now, this is a massive change in the size and nature of this corporation, and you have prefaced it all on tables in your original statement indicating the cost of borrowed funds and you have programmed those from 11 per cent to 15 per cent when today on the marketplace you cannot sell your Govern-

[*Translation*]

s'il y a accord entre vous-même et M. Thomson, un amendement pourrait être proposé . . .

M. Blenkarn: Nous pourrons le faire au moment de l'examen article par article, monsieur le président.

Le président: Il s'agit simplement de s'assurer que la rédaction est exacte, et je ne pense pas que nous puissions le faire en comité. Mais s'il y a accord là-dessus, certainement que . . .

M. Thomson: Je pense que monsieur le ministre et moi-même pourrions nous réunir et chercher à trouver une version satisfaisante pour l'amendement.

Le président: Monsieur Thomson, tout cela ne nous empêchera pas de faire rapport auprès de la Chambre, étant donné que nous pourrions toujours procéder à l'amendement au moment de l'adoption du rapport. Seriez-vous d'accord, dans la mesure où il y aurait accord entre vous-même et le ministre?

M. Thomson: Que l'amendement soit présenté au moment de l'adoption du rapport?

Le président: Oui.

M. Thomson: Cela me convient. Le moment m'est égal.

Le président: Dans ce cas, passons la parole à M. Blenkarn, et voyons si nous pouvons passer à l'examen article par article.

M. Blenkarn: Monsieur le ministre, pourquoi avoir un amendement destiné à accroître le capital autorisé de la société à 2 milliards de dollars? On a pour le moment un capital déposé de 350 millions de dollars. On voudrait accroître le capital autorisé à 2 milliards de dollars. Je ne vois à cela aucune raison, d'après ce que vous avez dit.

Vous avez laissé entendre que vous pourriez diriger cette entreprise selon un rapport de 6:1 pour un chiffre d'affaires d'environ 14 milliards de dollars, mais pour cela, il faudrait beaucoup plus de financement que vous n'en avez à l'heure actuelle. Votre passif global, tant à court qu'à long terme, à la fin de l'année financière, s'élevait à environ 3,6 milliards de dollars. Vous pensez à une croissance énorme de cette société. S'il est adopté, le bill aura pour effet de permettre au gouvernement de prendre 2 milliards de dollars de l'argent du contribuable et d'aller sur le marché pour emprunter un autre 20 milliards de dollars, ou, disons, un autre 17 milliards de dollars, ou 16,5 milliards de dollars, en plus de ce que vous avez déjà emprunté.

Maintenant, cela est un changement majeur quant à l'envergure et à la nature de la société, et vous avez tout exposé dans des tableaux de votre premier mémoire, en faisant état du coût des emprunts, et vous avez prévu des taux de 11 p. 100 à 15 p. 100, alors qu'aujourd'hui, sur le marché, vous ne pouvez pas

[*Texte*]

ment of Canada bonds at a yield better than 16.08 per cent. I want to know why you did not program this table up to 16 or 17 per cent—because that seems to be where you are going with your government borrowing—and program and tell us exactly what the losses would be on this table when you get to 16 per cent and when you get to 17 per cent. And I suggest to you that the table you have on page 6 of your remarks is misleading and that you have not justified why you need this amount of capital or why you need the borrowing authority to that extent.

Mr. Lumley: First, Mr. Chairman, there are two separate issues here: the rationale for asking for the increase of capitalization for $20 billion has nothing to do with the table on page 6. I will defer to the experts from EDC, but most of our borrowing is done in U.S. dollars and last year were roughly—15 per cent? What percentage of our borrowing was in U.S. dollars?

Mr. Sylvain Cloutier (President and Chairman, Export Development Corporation): Seventy-five per cent.

Mr. Lumley: But that part of it has nothing to do with the question you asked initially, Mr. Blenkarn. I think, without repeating everything I said at that part of the statement, we are expecting a substantial increase in the volume of business by EDC. As I said, I think during the estimates of this committee, Canadian corporations are now bidding on megaprojects. We are now winning contracts, tenders, on megaprojects we never even bid on two years ago. The analysis of our people of what we think we are going to do in the future, as soon as we maintain our competitiveness in the international marketplace, is that EDC should be doing substantially more; and to maintain the 6:1 debt:equity ratio, assuming on the $20 million basis you get $14 million of receivables—you maintain that ratio and still maintain the credibility of the triple-A rating we have in the marketplace—without any changes there, which obviously would necessitate coming back to Parliament, you have to increase the authorized capital from $1 billion to $2 billion. That $2 billion is one-seventh of the $14 billion—

Mr. Blenkarn: If you are happy with the 6:1 ratio, then why would you want a 10:1 ratio in the bill?

Mr. Lumley: It is not.

Mr. Blenkarn: Sure it is. It says in Clause 7 of this bill amending Section 14 of the act:

> . . . outstanding shall not exceed an amount equal to ten times the authorized capital of the Corporation.

A 10:1 ratio is what you are asking for, and you are asking for the authorized capital to be increased to $2 billion; and 10 times 2 is 20 to me.

Mr. Mackasey: You are improving. You are improving.

[*Traduction*]

émettre vos obligations du gouvernement du Canada à un taux supérieur à 16,08 p. 100. Je veux savoir pourquoi vous n'avez pas établi ce tableau en fonction de taux d'intérêt de 16 ou 17 p. 100, qui semblent plus vraisemblables, et pourquoi vous ne nous avez pas dit exactement quelles seraient les pertes si les taux d'intérêt atteignaient 16 p. 100 et 17 p. 100. Alors, je vous dis que le tableau, à la page 7 de votre mémoire, induit en erreur et que vous n'avez pas justifié pourquoi vous avez besoin de ce montant de capital, ou pourquoi vous avez besoin d'un tel pouvoir d'emprunt.

M. Lumley: D'abord, monsieur le président, il y a deux questions distinctes ici: la raison pour laquelle nous avons demandé d'accroître notre capital de 20 milliards de dollars n'a rien à voir avec le tableau de la page 7. Je vais céder la parole aux experts de la SEE, mais la plupart de nos emprunts s'effectuent en dollars américains et, l'année dernière, le taux d'intérêt était de 15 p. 100 environ. Quel pourcentage de nos empurnts a été fait en dollars américains?

M. Sylvain Cloutier (président et président du conseil d'administration, Société pour l'expansion des exportations): Soixante-quinze pour cent.

M. Lumley: Mais cet élément n'a rien à voir avec la question que vous avez posée en premier lieu, monsieur Blenkarn. Je pense que, sans répéter tout ce que j'ai dit à ce sujet, nous nous attendons à un accroissement substantiel du volume d'affaires de la SEE. Comme je pense l'avoir dit lors de l'étude du budget de ce Comité, les sociétés canadiennes font des soumissions pour des mégaprojets. Nous obtenons maintenant des contrats et des offres pour des mégaprojets sur lesquels nous n'osions même pas faire de soumissions il y a deux ans. Selon les analyses prospectives de nos spécialistes, dès que nous pourrons maintenir notre caractère concurrentiel sur le marché international, la SEE devrait faire encore mieux; et pour maintenir le taux d'endettement par rapport à l'avoir à 6:1, en supposant que sur 20 millions de dollars vous avez 14 millions d'effets à recevoir—le rapport demeure le même et le taux de crédibilité triple-A que nous avons sur le marché est également maintenu—s'il n'y a pas de changement à ce niveau-là, ce qui nous obligerait à revenir devant le Parlement, il faudra porter le capital autorisé de 1 milliard de dollars à 2 milliards de dollars. Ces 2 milliards de dollars constituent un septième des 14 milliards de dollars . . .

M. Blenkarn: Si vous êtes satisfait du rapport 6:1, pourquoi voudriez-vous d'un rapport 10:1 dans le bill?

M. Lumley: Ce n'est pas le cas.

M. Blenkarn: Mais bien sûr. L'article 7 du bill modifiant l'article 14 de la loi dit:

> . . . ne doit pas dépasser un montant égal à dix fois celui du capital autorisé de la Société.

Vous demandez donc un rapport de 10:1, et vous demandez que le capital autorisé soit porté à 2 milliards de dollars; et pour moi, 10 fois 2 donne 20.

M. Mackasey: Vous faites du progrès. Vous faites du progrès.

[*Text*]

Mr. Lumley: Mr. Cloutier, maybe you want to . . . .

Mr. Cloutier: Basically, sir, if I may, as the minister said on the $20 billion lending limit—

• 1745

Mr. Blenkarn: No, that is your borrowing limit.

Mr. Cloutier: The lending limit is $20 billion. At the end of four years when we have approached that limit, we expect, on the basis of projections, to have receivables and therefore long-term payables of about 14. To sustain that on the traditional equity basis would require a $2 billion limit. But in relation to the undisbursed commitments flowing from the business already on the books, where disbursements will be made over the following three years, there is a requirement to have the authorized base that will sustain it. In effect, the relationship between 14 and 20 is quite similar to the relationship that exists now between our receivables of $3.6 billion, as you mentioned, and $3.6 billion, plus our undisbursed hard-core commitments.

Mr. Lumley: That is at 2.1.

Mr. Cloutier: That is right. So, in effect, the relationship between 3.6 and 5.7—the 5.7 being made up of the undisbursed commitments—is very similar to the 14 to 20.

Mr. Blenkarn: Mr. Cloutier, may I point out to you that that is not what the bill says. The bill says:

> The aggregate amount of borrowings of the Corporation pursuant to sections 12 and 13 and outstanding shall not exceed an amount equal to ten times the authorized capital of the Corporation.

In other words, you cannot borrow more than 10 times the capital.

Mr. Cloutier: Yes.

Mr. Blenkarn: If you can go to $2 billion capital, you can borrow $20 billion. Now it does not say anything about its standing commitments. Every lender has commitments outstanding, and he makes reservations within his capital base and his borrowings to handle his commitments.

Mr. Cloutier: But I cannot, on any commercial basis, enter into a loan agreement that I know over the period would require me to fund through borrowings, unless I have that borrowing authority. In effect, that is the point I was making— the difference between the 14 and the 20.

Mr. Blenkarn: What you are saying to us, then, is that you want the right to borrow $20 billion.

Mr. Lumley: Yes.

Mr. Cloutier: Yes, that is what the bill—

[*Translation*]

M. Lumley: Monsieur Cloutier, peut-être que vous . . .

M. Cloutier: Essentiellement, monsieur, si vous me le permettez, comme le ministre l'a dit au sujet de la limite de 20 milliards de dollars . . .

M. Blenkarn: Non, cela est votre limite d'emprunt.

M. Cloutier: La limite de prêt est de 20 milliards de dollars. Au bout de quatre ans, alors que nous aurons presque atteint cette limite, selon nos prévisions, nous allons avoir des effets à recevoir, et donc, à payer à long terme de l'ordre d'environ 14 milliards de dollars. Cela nécessiterait une limite de 2 milliards de dollars, compte tenu de notre avoir habituel. Mais en ce qui concerne nos engagements découlant d'affaires qui figurent déjà dans les livres, étant donné qu'il y aura des déboursés à faire au cours des trois prochaines années, il faudra une base d'autorisation pour couvrir les dépenses. En effet, le rapport entre les 14 milliards de dollars et les 20 milliards de dollars est assez analogue au rapport qui existe maintenant entre nos effets à recevoir de 3,6 milliards de dollars, comme vous l'avez dit, et 3,6 milliards de dollars, en plus de nos engagements fixes non versés.

M. Lumley: Qui s'élèvent à 2,1 milliards de dollars.

M. Cloutier: C'est exact. Alors, le rapport entre les 3,6 milliards de dollars et les 5,7 milliards de dollars—les 5,7 milliards de dollars étant des engagements non versés—est semblable au rapport de 14 milliards de dollars à 20 milliards de dollars.

M. Blenkarn: Monsieur Cloutier, puis-je vous signaler que ce n'est pas ce que le bill dit. Le bill dit:

> Le total non remboursé des emprunts de la Société faits en application des articles 12 et 13 ne doit pas dépasser un montant égal à dix fois celui du capital autorisé de la Société.

En d'autres termes, vous ne pouvez pas emprunter plus de 10 fois le montant du capital.

M. Cloutier: Oui.

M. Blenkarn: Si vous pouvez obtenir 2 milliards de dollars en capital, vous pouvez emprunter 20 milliards de dollars. Maintenant, on ne dit rien pour les engagements fixes. Tout prêteur a des engagements qu'il doit rencontrer, et il fait des réserves à même son capital et ses emprunts, pour honorer ses engagements.

M. Cloutier: Je ne peux pas conclure une entente de prêt alors que je sais qu'au cours de la période d'effet de l'accord, je devrai trouver du financement par la voie d'emprunts, à moins que je dispose de ce pouvoir d'emprunter. C'est effectivement ce que je disais quand je parlais de la différence entre les 14 milliards de dollars et les 20 milliards de dollars.

M. Blenkarn: Ce que vous nous dites, donc, c'est que vous voulez l'autorisation d'emprunter 20 milliards de dollars.

M. Lumley: Oui.

M. Cloutier: Oui, c'est ce que le bill . . .

[*Texte*]

Mr. Blenkarn: And that is what we have before us, a statute allowing the Minister of Finance, because he is apparently the minister involved, to borrow $20 billion.

Mr. Breau: But he would never have that outstanding, right?

Mr. Blenkarn: Why will he not?

Mr. Cloutier: Right now—

Mr. Blenkarn: Can you see a Minister of Finance who got a borrowing authority and did not borrow the money?

Mr. Breau: He cannot have it outstanding. Just listen to what he is saying.

Mr. Lumley: There would always be a figure there of undisbursed commitments, which Mr. Thomson raised in second reading of the bill, and which you have to take out of that the hard-core undisbursed, which I discussed in my opening statement.

Mr. Thomson: But that would not preclude the corporation from borrowing $20 billion.

Mr. Lumley: No, it would not. No.

Mr. Thomson: You may not, but it would not preclude you from doing so. You might not, as well.

Mr. Lumley: Based on past history, we have not.

Mr. Blenkarn: Well, you are saying that you might not exercise the borrowing authority you have, but you are asking this Parliament to make a very mammoth increase in the capacity of this corporation from a total borrowing outstanding now of $3.64 billion, plus—

Mr. Cloutier: No. Our current statutory limit is $10 billion, and we have used, as you have mentioned, about $3.6 billion of that $10 billion, plus the uncommitted. But we have to know that we will have the authority to borrow what we will need to discharge our undisbursed commitments. So, in effect, it is the same relationship that has existed for the last ten years that we project as existing over the next four or five years.

Mr. Lumley: It is the $3.6 billion plus the undisbursed $4.1 billion, of which we say the hard core of that is $2.1 billion. So, if you project that same ratio—

• 1750

Mr. Blenkarn: So what you are saying at the present time is that you have borrowed about $4 billion. You have $6 billion borrowing authority left. Are you saying to us that you have commitments now that will cause you to go to the market now and borrow $6 billion? Indeed, you will have to have new borrowing authority, and that is why this bill is here, to allow you to go up to $20 billion.

[*Traduction*]

M. Blenkarn: Et c'est ce que nous avons devant nous, une loi permettant au ministre des Finances—parce que c'est apparemment lui qui en est chargé—d'emprunter 20 milliards de dollars.

M. Breau: Mais cela ne resterait jamais dû, n'est-ce pas?

M. Blenkarn: Pourquoi pas?

M. Cloutier: A présent . . . .

M. Blenkarn: Pouvez-vous concevoir un ministre des Finances qui a un pouvoir d'emprunt et qui n'emprunte pas à la mesure de cette autorisation?

M. Breau: Cela ne peut pas rester dû. Écoutez ce qu'il a à dire.

M. Lumley: Il y aura toujours un certain montant pour des engagements non versés—question que M. Thomson a soulevée à la deuxième lecture du bill—et que vous devez soustraire des engagements fixes non versés, dont j'ai parlé dans ma déclaration préliminaire.

M. Thomson: Cela n'empêcherait pas la société d'emprunter 20 milliards de dollars.

M. Lumley: Non, cela ne l'en empêcherait pas. Non.

M. Thomson: Vous pouvez ne pas emprunter, mais cela ne vous empêcherait pas de le faire.

M. Lumley: Par le passé, nous n'avons pas emprunté.

M. Blenkarn: Eh bien, vous dites qu'il se peut que vous n'exerciez pas ce pouvoir d'emprunter dont vous êtes investis, mais vous demandez au Parlement d'accroître de façon très substantielle la capacité d'emprunt de la société, d'un total d'emprunts à rembourser qui s'élève maintenant à 3,64 milliards de dollars, plus . . .

M. Cloutier: Non. Notre limite actuelle prévue par la loi est de 10 milliards de dollars, et comme vous l'avez dit, nous avons utilisé environ 3,6 milliards de dollars sur une possibilité de 10 milliards de dollars, plus ce qui n'est pas engagé. Mais il faut que nous sachions que nous aurons le pouvoir d'emprunter ce dont nous aurons besoin pour payer nos engagements non versés. Alors, c'est en fait le rapport qui existe depuis les 10 dernières années qui, nous le prévoyons, existera au cours des quatre ou cinq prochaines années.

M. Lumley: Il s'agit donc des 3,6 milliards de dollars, plus les engagements non versés de 4,1 milliards de dollars, dont les engagements fixes s'élèvent à 2,1 milliards de dollars. Alors, si vous prévoyez que le même rapport . . .

M. Blenkarn: Alors, vous dites qu'à l'heure actuelle, vous avez emprunté environ 4 milliards de dollars. Il vous reste un pouvoir d'emprunt de 6 milliards de dollars. Vous nous dites que vous avez maintenant des engagements qui vous obligeront à aller sur le marché et à emprunter 6 milliards de dollars. Vous allez certainement avoir besoin d'un nouveau pouvoir d'emprunt, et c'est la raison pour laquelle nous avons ce projet

[*Text*]

Mr. Lumley: Well, one of the difficulties we have is not knowing .... For example, correct me if I am wrong, Mr. Cloutier, but I think right now in the pipeline there is about $9 or $10 billion of potential contracts that we are being asked to put an offer on by the Canadian business community. Two months ago, it was $12 to $13 billion. Now, which of those contracts will we finally make an offer on and then which of those contracts will be accepted—I do not know anybody who could be accurate in estimating that. But what we are asking for and as was asked by—I do not even know who my predecessor was who came back for increased authorization before—is the flexibility to do that.

For example, our average transaction—I do not know what it is now, but I know that two years ago it was something like about $15 or $16 million. I do not know what it is now, but all of a sudden we are talking about things like the Bombardier contract of $800 million - a billion dollars.

If we are successful in several other major offers, it does not take very long to eat up that authorized capital in the system already, and so we are basing it on a forecast, Mr. Blenkarn. Our forecast could be inaccurate, but based on the increased activity by the Canadian business community in international markets—it goes back also to an extension of the questions that you posed in second reading in terms of increased cost—

Mr. Blenkarn: I have not come to those, yet.

Mr. Lumley: —of the corporation. It is taking much longer to negotiate because the contracts are obviously much bigger.

It is taking more people to do that and a heck of a lot more paperwork, but I think that is in our best interests as parliamentarians, the fact that we have been trying to encourage the Canadian business community to be more aggressive. In other programs through our department, we try to encourage the formation of consortia to bid on these major projects, and it is starting to happen. I hope it doubles and triples, and I would hope that whoever replaces me will come back and ask for more because that would mean that we are going to be selling more goods and creating more jobs in this country.

Mr. Blenkarn: Well, Mr. Minister, I suppose it is always easy to sell a dollar bill for 95 cents and I think we ought to be very, very careful when we start doing that kind of thing.

You have now been eminently successful. You have reduced the .... This corporation made $42 million when you took over. Last year it made $32 million and this year it made what?—$2.2 million.

[*Translation*]

de loi, pour vous permettre d'emprunter 20 milliards de dollars.

M. Lumley: Eh bien, l'un de nos problèmes, c'est que nous ne savons pas ... Par exemple, corrigez-moi si je fais erreur, monsieur Cloutier, mais je pense qu'à l'heure actuelle, dans le pipe-line, il y a environ neuf ou dix milliards de dollars de contrats potentiels sur lesquels le milieu canadien des affaires nous demande de soumissionner. Il y a deux mois, ce chiffre oscillait entre 12 et 13 milliards de dollars. Maintenant, sur quel contrat allons-nous finalement faire une offre, et lequel de ces contrats sera accepté—je ne connais personne qui puisse faire des prévisions justes là-dessus. Mais ce que nous demandons, tout comme l'a demandé—je ne sais même pas qui était mon prédécesseur qui est venu demander un pouvoir d'emprunt supplémentaire—c'est la flexibilité voulue pour le faire.

Par exemple, le montant de notre transaction moyenne ... je ne sais pas ce qu'il est maintenant, mais je sais qu'il y a deux ans, il s'élevait à environ 15 ou 16 millions de dollars. Je ne sais pas à quoi il s'élève maintenant, mais soudainement, nous parlons d'affaires comme le contrat de Bombardier de 800 millions de dollars, ou 1 milliard de dollars.

Si nous réussissons à obtenir plusieurs autres contrats importants, le capital autorisé ne mettra pas de temps à s'épuiser, et c'est la raison pour laquelle notre demande est fondée sur une prévision, monsieur Blenkarn. Nos prévisions pourraient ne pas être exactes, mais compte tenu de la croissance du milieu canadien des affaires sur les marchés internationaux—cela revient aussi à une extension de la question que vous avez soulevée à la deuxième lecture concernant l'accroissement des coûts ...

M. Blenkarn: Je n'ai pas encore abordé cette question.

M. Lumley: ... de la société. Les négociations sont beaucoup plus longues, parce que les contrats sont évidemment beaucoup plus importants.

Il faut plus de monde et beaucoup plus d'administration, mais je pense que cela est dans notre meilleur intérêt en tant que parlementaires, c'est-à-dire le fait que nous essayons d'encourager le milieu canadien des affaires à se signaler davantage. Par d'autres programmes de notre ministère, nous tentons d'encourager la formation de consortiums capables de faire des offres pour ces grands projets, et cela commence à se produire. J'espère que le nombre va doubler et tripler, et j'espère que mon successeur reviendra à la charge pour en demander davantage, parce que cela voudra dire que l'on vendra plus de produits et que l'on créera plus d'emplois au pays.

M. Blenkarn: Eh bien, monsieur le ministre, je pense qu'il est toujours facile de vendre un dollar à 95 c., et je pense que nous devons être très très prudents quand nous commençons à faire ce genre de chose.

Vous avez eu un succès remarquable. Vous avez réduit le ... La société a fait 42 millions de dollars quand vous êtes entré en fonction. L'année dernière, elle en a fait 32 millions de dollars, et cette année, combien? 2,2 millions de dollars.

[*Texte*]

Mr. Lumley: And next year it will probably lose money.

Mr. Blenkarn: And next year you are forecasting to lose money—indeed your statement indicates what it costs you to do this kind of thing. It strikes me, as a parliamentarian, that we ought to have a very close look all of the time as to where you are going with these deals, because as I said, it is awfully easy to give away a dollar for 95 cents or 75 cents.

Mr. Mackasey: Do you mean 95 American?

Mr. Blenkarn: Yes.

Mr. Mackasey: One dollar Canadian—not a bad deal.

Mr. Blenkarn: Well, maybe.

Mr. Lumley: Mr. Chairman, if I might respond. I understand Mr. Blenkarn is saying that it does warrant close scrutiny, and one of the reasons tbat we put together the Export Trade Development Board is to be involved and to get closer scrutiny by parliamentarians and by the private sector. As I said in my statement, you will find that in most cases the businessmen feel we are being still too tough in terms of our rates. The fact remains, as you saw, the investment of $3,000 per job. When you compare that to a lot of other programs that exist, I would think it is a pretty good return.

And yes, it is the first time that I have ever been responsible for a corporation where I have actually suggested that we go out and lose money, but the bottom line is the creation of profitable jobs for Canadians. The fact of the matter is that if the Canadian business community is out there being more aggressive and more competitive than any other time in its life, taking advantage of our discounted currency, then I think we as a government have a responsibility to get out there when and wherever possible and where other governments are providing export subsidies, to ensure that our Canadian manufacturing and service community is competitive. I would hate to see where we would be in our domestic economy right now if we had not had these export increases. We have 24 successive months of trade surpluses.

Now part of that is because the imports are down because of our domestic economy. But one of the amazing things is that exports are holding up. We actually have an increase in exports and if you compare that with the massive deficit that the Americans have, the massive deficit the European community has, I think our Canadian business community has been very responsive.

• 1755

Mr. Blenkarn: How much of the increase we have of Canadian exports is financed by EDC?

Mr. Lumley: 20 per cent?

Mr. Blenkarn: What percentage of our exports is financed by your corporation?

[*Traduction*]

M. Lumley: Et l'an prochain, elle va probablement perdre de l'argent.

M. Blenkarn: Et l'an prochain, vous prévoyez perdre de l'argent: en fait, votre mémoire montre combien il vous en coûte pour faire ce genre de chose. Selon moi, en tant que parlementaire, je pense que nous devrions vous suivre de très près, en tout temps, pour ce genre de transactions, parce que, comme je l'ai dit, il est très facile de donner un dollar pour 95 c., ou 75 c.

M. Mackasey: Quatre-vingt-quinze cents américains?

M. Blenkarn: Oui.

M. Mackasey: Un dollar canadien—ce n'est pas si mauvais.

M. Blenkarn: Peut-être pas.

M. Lumley: Monsieur le président, si vous me permettez de répondre. M. Blenkarn dit qu'il faut contrôler cela de près, et l'une des raisons pour lesquelles nous avons établi la Commission pour l'expansion du commerce extérieur, c'est de permettre aux parlementaires et au secteur privé de suivre cela de plus près. Comme je l'ai dit dans ma déclaration, vous verrez que dans la plupart des cas, les hommes d'affaires estiment que notre politique est trop rigoureuse en ce qui concerne nos taux. Comme vous l'avez vu, il s'agit d'un investissement de $3,000 par emploi. Quand vous comparez cela à un grand nombre d'autres programmes en cours, le rendement est assez bon.

Et il est vrai que c'est la première fois que je suis chargé d'une société et que je propose qu'on perde de l'argent, mais ce qui compte, c'est la création d'emplois rémunérateurs pour les Canadiens. Le fait est que, si le milieu canadien des affaires est plus agressif et plus concurrentiel qu'il ne l'a jamais été, prenant avantage de notre devise moins élevée, alors, je pense que nous devons, en tant que gouvernement, nous assurer que notre industrie secondaire et tertiaire est concurrentielle, au moment où les autres gouvernements offrent des subventions à l'exportation. Je ne voudrais pas voir où en serait notre économie interne, à l'heure actuelle, si nous n'avions pas cet accroissement des exportations. Nous avons une balance commerciale excédentaire depuis 24 mois.

Maintenant, cela est dû en partie à nos importations, qui sont à la baisse à cause de notre économie interne. Mais le fait demeure que les exportations se maintiennent. Nos exportations ont vraiment augmenté, et si vous comparez cela avec l'énorme déficit des Américains, l'énorme déficit de la Communauté européenne, je pense que l'on peut dire que le milieu canadien des affaires a très bien fait.

M. Blenkarn: Quelle part de l'augmentation des exportations canadiennes est financée par la SEE?

M. Lumley: Vingt p. 100 peut-être?

M. Blenkarn: Quel pourcentage de nos exportations votre société finance-t-elle?

[*Text*]

Mr. Lumley: I think last year the total was just over $4 billion—that is, insurance and financing.

Mr. Blenkarn: And our total exports?

Mr. Lumley: $89 billion, I think. I do not have my figures here, but it was roughly $89 billion.

Mr. Blenkarn: So this $4 billion of exports is what we are talking about.

Mr. Lumley: A pretty important $4 billion, I would suggest, Mr. Blenkarn.

Mr. Blenkarn: I am not saying that it is not important, I suggest that every trade deal is important. The real question is: To what extent do we have to buy our exports, and to what extent might money be used by the Government of Canada to replace imports by financing some of the things in Canada that might be done at a cost of $3,000 a job?

Mr. Lumley: I think you will find—

Mr. Blenkarn: I have 15 per cent.

Mr. Lumley: I think you will find, if you look at the cost per job of our programs, such as we have in DREE, ILAP—I would say that in nearly every single program, you will find the cost—

Mr. Blenkarn: I have my concerns with those programs, too, Mr. Minister, and yours, perhaps, are less costly than the other ones, but that does not mean that yours are not under scrutiny.

Mr. Lumley: I suggest, Mr. Blenkarn, as a fellow parliamentarian, we cannot be against all the programs, otherwise we are not going to have any jobs.

Mr. Blenkarn: Apparently we got $89 billion worth of trade, of which $4 billion was involved here, so $85 billion did not need your corporation.

Mr. Lumley: Maybe, Mr. Blenkarn, if you would look at some of those capital projects, you might not have had those downstream sales.

Mr. Blenkarn: We are talking of $20 billion worth of money to finance this amount of trade. I want to know where we are going. I must admit, sir, it is classy to have this great financial organization that can go on the marketplace and borrow gobs of money and look after subway cars for New York, but I am just wondering whether the people of this country might not be as well off in terms of balance of payments, and the rest, if we did the same type of thing right here in replacing some of our imports and, perhaps, doing a better job on some of the other methods of financing exports than just going ahead with these large loans. In that respect, I point out to you, as I did in the House, that it seems to me that you had 543 employees and 543 loans. I was wondering just exactly what the ratio was today.

[*Translation*]

M. Lumley: L'année dernière, le total a légèrement dépassé 4 milliards de dollars, pour l'assurance et le financement.

M. Blenkarn: Quel est le montant de nos exportations totales?

M. Lumley: Je pense que c'est 89 milliards de dollars. Je n'ai pas de chiffres sous les yeux, mais je pense que c'est à peu près cela.

M. Blenkarn: Dans le cas qui nous occupe, il s'agit donc de 4 milliards de dollars.

M. Lumley: Cette somme de 4 milliards de dollars est quand même rondelette, monsieur Blenkarn.

M. Blenkarn: Je ne prétends pas qu'elle ne l'est pas, car toute transaction commerciale est importante. La question qui se pose est la suivante: combien nous coûtent nos exportations? Le gouvernement du Canada ne pourrait-il pas employer ces sommes ici même, pour faire diminuer nos importations, au même coût de $3,000 par emploi?

M. Lumley: Je pense que vous trouverez . . .

M. Blenkarn: J'ai 15 p. 100.

M. Lumley: Si vous comparez le coût par emploi de nos programmes, comme le MEER, le PAIM, vous découvrirez que pour presque chacun d'entre eux . . .

M. Blenkarn: Monsieur le ministre, je trouve à redire dans le cas de ces programmes également, et les vôtres sont peut-être moins coûteux que ceux-là, mais cela ne signifie pas qu'ils soient à l'abri de toute critique.

M. Lumley: Monsieur Blenkarn, vous êtes parlementaire comme moi, et nous ne pouvons pas nous opposer à tous les programmes, sinon nous perdrons nos emplois.

M. Blenkarn: Notre commerce international représente 89 milliards de dollars, et votre société n'intervient que pour 4 milliards de dollars. Il reste donc 85 milliards de dollars pour lesquels on n'a pas besoin de votre société.

M. Lumley: Monsieur Blenkarn, les grands projets d'immobilisations pourront peut-être nous amener des ventes plus tard.

M. Blenkarn: Il s'agit ici de 20 milliards de dollars, pour financer ce commerce. Je veux savoir où nous allons. Je reconnais que nous avons fière allure avec cet organisme financier qui peut emprunter des sommes énormes sur les marchés de capitaux et s'occuper des wagons de métro pour la ville de New York. Je me demande cependant si la population canadienne ne s'en trouverait pas mieux, du point de vue de la balance des paiements, si nous dépensions cette somme pour faire diminuer nos importations, ou encore, si nos méthodes de financement des exportations étaient rationalisées, plutôt que de nous lancer tête baissée et consentir d'énormes prêts. À cet égard, je vous signale, comme je l'ai fait à la Chambre, qu'à un moment donné, vous aviez consenti 543 prêts, et la société compte 543 employés. Quel est le rapport aujourd'hui?

[*Texte*]

Mr. Lumley: I am not going to debate small points with you, I am sure you—

Mr. Blenkarn: That is not a small point. I would think it is rather interesting that you have 543 employees—

Mr. Lumley: It is a small point in that . . . . How much time do you spend, Mr. Blenkarn, in contracts you have negotiated, including the ones you have lost? For every contract where we are successful, we probably lose, I would say, three, maybe four—what is it?—three, and the bigger the contract, in many cases, the longer the time. Sometimes these contracts are four and five years; you know that from your business days, how long it takes to get a contract. Sometimes we are not as successful, and there is a lot of travelling time to get out to some of these countries around the world. I really do not believe it is fair that you can equate the number of successful contracts with the number of people working in that organization, when you are talking about the increase in volume of business that EDC is doing. Mr. Cloutier has just reminded me that there is also that whole insurance side, which you have not even counted in those transactions that you mentioned.

Mr. Blenkarn: We will get into the insurance side in a moment, because I think that is important, too.

The Chairman: Mr. Blenkarn, perhaps I can interrupt for a moment. It is 6.00 o'clock; is it your intention to pursue this indefinitely, Mr. Blenkarn?

Mr. Blenkarn: Yes, it is, Mr. Chairman—not indefinitely, I do not have all the answers I want.

The Chairman: How much longer do you think you might need, because I am going to adjourn the committee—

Mr. Blenkarn: I do not know, Mr. Chairman. Adjourn the committee and let us come back here and have a full session on it.

The Chairman: —if you are going to go on. In other words, how much more time would you need, Mr. Blenkarn—

Mr. Blenkarn: I have no idea, Mr. Chairman.

The Chairman: —assuming answers and if—

Mr. Blenkarn: I have no idea, but I have only started.

The Chairman: Mr. Blenkarn, are you saying to me that you think it is, or is not, possible for us, within the next half hour . . . ?

Mr. Blenkarn: No, it is not.

The Chairman: It is not possible.

Mr. Blenkarn: It is not possible.

The Chairman: In that case, we will have to call another session.

Mr. Blenkarn: Most definitely.

[*Traduction*]

M. Lumley: Je ne vais pas ergoter sur des détails, car je suis sûr . . .

M. Blenkarn: Il ne s'agit pas d'un détail. Je trouve intéressant que l'effectif de la société soit de 543 employés . . .

M. Lumley: Il s'agit d'un détail, du fait que . . . Monsieur Blenkarn, combien de temps consacrez-vous à la négociation de contrats, y compris ceux que vous n'avez pas obtenus? Pour chaque contrat que nous décrochons, nous en perdons peut-être trois ou quatre; plus le contrat est important, très souvent, plus il faut de temps. Parfois, ces contrats sont pour quatre ou cinq ans. Vous vous souviendrez du temps où vous étiez dans les affaires, et vous conviendrez avec moi qu'il faut beaucoup de temps. Parfois, nous ne réussissons pas à décrocher un contrat, et les voyages vers certains pays du monde sont très longs. Je ne pense pas que l'on puisse comparer le nombre de contrats que nous décrochons et le nombre de nos employés, quand il s'agit de l'augmentation du volume d'affaires de la SEE. M. Cloutier me rappelle que nous offrons des assurances, dont vous n'avez pas tenu compte dans les transactions dont vous parlez.

M. Blenkarn: J'y viendrai dans un instant, car je pense qu'elles ont leur importance également.

Le président: Monsieur Blenkarn, je vous interromps un instant. Il est 18 heures. Monsieur Blenkarn, avez-vous l'intention de prolonger indéfiniment?

M. Blenkarn: J'ai l'intention de poursuivre, mais pas indéfiniment. Je n'ai pas encore obtenu les réponses que je voulais.

Le président: Combien de temps vous faut-il encore, car j'ai l'intention de lever la séance . . .

M. Blenkarn: Je ne sais pas, monsieur le président. Vous pouvez lever la séance et nous pourrons en convoquer une autre sur le sujet.

Le président: . . . si vous entendez poursuivre. En d'autres termes, combien de temps vous faut-il encore, monsieur Blenkarn . . .

M. Blenkarn: Je n'en sais rien, monsieur le président.

Le président: . . . à supposer que les réponses . . .

M. Blenkarn: Je n'en sais rien, mais je ne fais que commencer.

Le président: Monsieur Blenkarn, voulez-vous dire qu'il nous est impossible de terminer d'ici une demi-heure . . . ?

M. Blenkarn: Oui.

Le président: Vous dites que c'est impossible, n'est-ce pas?

M. Blenkarn: C'est impossible.

Le président: Dans ce cas, nous devrons convoquer une autre réunion.

M. Blenkarn: Absolument.

[*Text*]

• 1800

The Chairman: So you have questions that would go beyond a half hour? that would go beyond a half hour?

Mr. Blenkarn: I said that, Mr. Chairman. Yes, I have.

The Chairman: In that case I will adjourn the meeting to the call of the chair.

[*Translation*]

Le président: Il vous faudra plus d'une demi-heure pour poser vos questions, n'est-ce pas?

M. Blenkarn: C'est cela, monsieur le président.

Le président: Dans ce cas, la séance est levée.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Third class Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESS—TÉMOIN

From the Export Development Corporation:

Mr. Sylvain Cloutier, President and Chairman.

De la Société pour l'expansion des exportations:

M. Sylvain Cloutier, président du Conseil d'administration et président de la Société.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publication

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 108

Thursday, June 17, 1982
Friday, June 18, 1982
Wednesday, June 23, 1982
Monday, June 28, 1982
Tuesday, June 29, 1982
Wednesday, June 30, 1982
Thursday, July 8, 1982
Tuesday, July 13, 1982
Wednesday, July 14, 1982
Thursday, July 15, 1982

Chairman: Mr. John Evans

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 108

Le jeudi 17 juin 1982
Le vendredi 18 juin 1982
Le mercredi 23 juin 1982
Le lundi 28 juin 1982
Le mardi 29 juin 1982
Le mercredi 30 juin 1982
Le jeudi 8 juillet 1982
Le mardi 13 juillet 1982
Le mercredi 14 juillet 1982
Le jeudi 15 juillet 1982

Président: M. John Evans

Minutes of Proceedings of the Standing Committee on

Finance, Trade and Economic Affairs

Procès-verbaux du Comité permanent des

Finances, du commerce et des questions économiques

RESPECTING:

Proposals on Import Policy

Profit-sharing by Employees in Business

Profit situation of the Chartered Banks

INCLUDING:

The Fourteenth and Fifteenth Reports to the House

CONCERNANT:

Propositions relatives à la politique d'importation

Participation des employés aux profits des entreprises

Les profits des banques à charte

Y COMPRIS:

Les quatorzième et quinzième rapports à la Chambre

WITNESSES:

(See back cover)

LIBRARY
AUG 26 1982
UNIVERSITY OF TORONTO

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980-81-82

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982

28946—1

STANDING COMMITTEE ON FINANCE, TRADE AND ECONOMIC AFFAIRS

COMITÉ PERMANENT DES FINANCES, COMMERCE ET QUESTIONS ÉCONOMIQUES

Chairman: Mr. John Evans

Vice-Chairman: Mr. Jim Peterson

Président: M. John Evans

Vice-président: M. Jim Peterson

Messrs. — Messieurs

Berger	Duclos	Lang	Riis
Blenkarn	Ferguson	Mackasey	Thomson
Bloomfield	Halliday	Orlikow	Wilson
Carney (Miss)	Hervieux-Payette (Mrs.)	Reid (*Kenora—Rainy River*)	Wright—(20)
Deniger	Lambert		

(Quorum 11)

Le greffier du Comité

J.M. Robert Normand

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65(4)(*b*)

On Thursday, June 17, 1982:
Miss Carney replaced Mr. Stevens;
Mr. Bloomfield replaced Mr. Schroder;
Mr. Lang replaced Mr. Maltais;
Mr. Reid (*Kenora—Rainy River*) replaced Mr. Breau;
Mr. Berger replaced Mr. Loiselle;
Mr. Orlikow replaced Mr. Blackburn.

Conformément à l'article 65(4)*b*) du Règlement

Le jeudi 17 juin 1982:
M^lle^ Carney remplace M. Stevens;
M. Bloomfield remplace M. Schroder;
M. Lang remplace M. Maltais;
M. Reid (*Kenora—Rainy River*) remplace M. Breau;
M. Berger remplace M. Loiselle;
M. Orlikow remplace M. Blackburn.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité de l'Orateur de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDERS OF REFERENCE

Wednesday, July 16, 1982

ORDERED,—That the discussion paper proposing changes to Canadian import legislation entitled: "Proposals on Import Policy" (Sessional Paper No. 321-4/57), be referred to the Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs.

ATTEST

ORDRES DE RENVOI

Le mercredi 16 juillet 1980

IL EST ORDONNÉ—Que le document intitulé: «Propositions relatives à la politique d'importation», proposant des modifications aux lois visant les importations canadiennes, (document parlementaire no 321-4/57), soit déféré au Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

ATTESTÉ

Le greffier de la Chambre des communes

C.B. KOESTER

The Clerk of the House of Commons

Friday, July 3, 1981

ORDERED,—That the subject-matter of Bill C-225, An Act to promote profit sharing by employees in business, be referred to the Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs.

ATTEST

Le vendredi 3 juillet 1981

IL EST ORDONNÉ,—Que l'objet du Bill C-225, Loi favorisant la participation des employés aux profits des entreprises, soit déféré au Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

ATTESTÉ

Le greffier de la Chambre des communes

C.B. KOESTER

The Clerk of the House of Commons

ORDERS OF REFERENCE

STANDING COMMITTEE ON FINANCE, TRADE AND ECONOMIC AFFAIRS

Tuesday, October 9, 1980

ORDERED,—That this Committee establish a Sub-committee to examine the discussion paper proposing changes to Canadian import legislation and that the said sub-committee be composed of 3 members to be chosen by the Chairman after the usual consultations with the Whips of the different parties.

That the said sub-committee be empowered to elect its Chairman and Vice-Chairman, to send for persons, papers and records, to sit while the House is sitting, to sit during periods when the House stands adjourned and to print from day to day such papers and evidence as may be ordered by the sub-committee.

ORDRES DE RENVOI

COMITÉ PERMANENT DES FINANCES, DU COMMERCE ET DES QUESTIONS ÉCONOMIQUES

Le jeudi 9 octobre 1980

IL EST ORDONNÉ,—Que le Comité établisse un sous-comité pour examiner le document d'étude proposant des changements aux lois visant les importations canadiennes et que ledit sous-comité soit formé de trois membres choisis par le président après les consultations habituelles avec les whips des différents partis.

Que ledit sous-comité soit sutorisé à élire un président et un vice-président, à convoquer des personnes et d'obtenir des documents et des dossiers, à siéger pendant la période sessionnelle de la Chambre, à siéger au cours des périodes d'ajournement de la Chambre et à faire imprimer de jour en jour les documents et témoignages suivant les directives du sous-comité.

Le greffier du Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques

Mary MacDougall

Clerk of the Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs

Thursday, February 25, 1982

ORDERED,—That a Sub-committee of the Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs be formed to examine the subject-matter of Bill C-225, An Act to promote profit-sharing by employees in business and that the sub-committee be composed of four Members to be chosen by the Chairman, after the usual consultations with the Whips of the different parties.

That the said sub-committee be empowered to elect its Chairman and Vice-Chairman, to send for persons, papers and records, to sit while the House is sitting, to sit during periods when the House stands adjourned and to print from day to day such papers and evidence as may be ordered by the sub-committee.

That the terms of reference for the sub-committee be as follows:

Study the means by which the Canadian Government could improve the knowledge of its citizens of our economic system by explaining the fundamental function of the financing of business;

Study and make the necessary recommendations on profit-sharing models encouraged by other governments in Canada and elsewhere (foreign) to examine the specific effects of the redistribution of profits through stock ownership by employees;

Study and make the necessary recommendations on the fiscal structure for government and on the different mechanisms of financing business with the view of increasing the productivity of investments.

Study alternate forms of employee participation on Boards of Directors and in Company decision-making generally.

Le jeudi 25 février 1982

IL EST ORDONNÉ,—Qu'un sous-comité du Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques soit constitué pour étudier l'objet du projet de loi C-225, Loi favorisant la participation des employés aux profits des entreprises, et que ce sous-comité soit composé de quatre députés désignés par le président, après les consultations d'usage avec les whips des différents partis.

Que ledit sous-comité soit autorisé à élire son président et son vice-président, à convoquer des personnes et à demander la production de documents et de témoignages, à siéger lorsque la Chambre siège, ou au cours de l'intersession, et à faire imprimer de jour en jour les documents et les témoignages dont il peut ordonner l'impression.

Que le mandat du sous-comité s'établisse comme suit:

Étudier les moyens selon lesquels le gouvernement du Canada pourrait améliorer la connaissance de ses citoyens concernant notre système économique en expliquant la fonction fondamentale du financement des entreprises;

Étudier et faire les recommandations nécessaires sur les modèles de participation encouragés par d'autres gouvernements au Canada ou à l'étranger, tout en examinant les effets particuliers de la redistribution des profits sous forme d'actions remises aux employés;

Étudier et faire les recommandations nécessaires pour que la structure fiscale des gouvernements ainsi que les divers mécanismes de financement des entreprises soient examinés en vue d'améliorer la productivité des investissements;

Étudier d'autres formules de participation des employés aux conseils d'administration et à la prise des décisions d'une compagnie en général.

That the sub-committee report to this Committee no later than June 15, 1982.

ATTEST

Que le sous-comité fasse rapport au Comité au plus tard le 15 juin 1982.

ATTESTÉ

Le greffier du Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques

J.M. Robert Normand

Clerk of the Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs

Tuesday, June 15, 1982

ORDERED,—That the reporting deadline for the Sub-Committee investigating the subject-matter of Bill C-225, An Act to promote profit sharing by employees in business, be extended to Wednesday, June 30, 1982.

ATTEST

Le mardi 15 juin 1982

IL EST ORDONNÉ,—Que la date limite pour le dépôt du rapport du sous-comité constitué pour étudier l'objet du projet de loi C-225, Loi favorisant la participation des employés aux profits des entreprises, soit prolongée jusqu'à mercredi, le 30 juin 1982.

ATTESTÉ

Le greffier du Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques

J.M. Robert Normand

Clerk of the Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs

REPORTS TO THE HOUSE

Thursday, July 8, 1982

The Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs has the honour to present its

FOURTEENTH REPORT

In accordance with its Order of Reference of Wednesday, July 16, 1980, your Committee assigned responsibility for the study of the discussion paper entitled, "Proposals on Import Policy", to a Sub-Committee.

The Sub-Committee on Import Policy has submitted its final report to the Committee. Your Committee has adopted this report without amendment and asks that the Government consider the advisability of implementing the recommendations contained in the report.

(The full text of the report appears in Issue No. 31 of the Sub-Committee on Import Policy.)

A copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-Committee on Import Policy (*Issues Nos. 1 to 31 inclusive*) and of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs (*Issues Nos. 27 and 108*) are tabled.

Respectfully submitted,

Bryce Mackasey, P.C., M.P.

Thursday, July 8, 1982

The Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs has the honour to present its

FIFTEENTH REPORT

In accordance with its Order of Reference of Friday, July 3, 1981, your Committee assigned responsibility for the study of the subject-matter of Bill C-225, An Act to promote profit-sharing by employees in business, to a Sub-committee.

The Sub-committee has submitted its final report to the Committee. Your Committee has adopted this report without amendment and asks that the Government consider the advisability of implementing the recommendation contained in the report.

(The full text of the report appears in Issue No. 5 of the Sub-Committee.)

A copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-committee (*Issues Nos. 1 to 4 inclusive*) and of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs (*Issues Nos. 66, 67 and 108*) are tabled.

Respectfully submitted,

Céline Hervieux-Payette, M.P.

RAPPORTS À LA CHAMBRE

Le jeudi 8 juillet 1982

Le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques a l'honneur de présenter son

QUATORZIÈME RAPPORT

Conformément à son Ordre de renvoi du mercredi 16 juillet 1980, votre Comité a confié à un Sous-comité l'étude du document intitulé: «Propositions relatives à la politique d'importation».

Le Sous-comité sur la politique d'importation a présenté son rapport final au Comité. Votre Comité a adopté ce rapport sans y apporter de modifications et demande que le gouvernement étudie l'opportunité d'appliquer les recommandations qui y sont contenues.

(Le texte intégral du rapport apparaît dans le fascicule no 31 du Sous-comité sur la politique d'importation.)

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages pertinents du Sous-comité sur la politique d'importation (*fascicules nos 1 à 31 inclusivement*) et des procès-verbaux et témoignages pertinents du Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques (*fascicules nos 27 et 108*) sont déposés.

Respectueusement soumis,

Bryce Mackasey, C.P., député

Le jeudi 8 juillet 1982

Le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques a l'honneur de présenter son

QUINZIÈME RAPPORT

Conformément à son Ordre de renvoi du vendredi 3 juillet 1981, votre Comité a confié à un Sous-comité l'étude de l'objet du Bill C-225, Loi favorisant la participation des employés aux profits des entreprises.

Le Sous-comité a présenté son rapport final au Comité. Votre Comité a adopté ce rapport sans y apporter de modifications et demande que le gouvernement étudie l'opportunité d'appliquer la recommandation qui s'y trouve.

(Le texte intégral du rapport apparaît dans le fascicule no 5 du Sous-comité.)

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages pertinents du Sous-comité (*fascicules nos 1 à 4 inclusivement*) et des procès-verbaux et témoignages pertinents du Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques (*fascicules nos 66, 67 et 108*) sont déposés.

Respectueusement soumis,

Céline Hervieux-Payette, député

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, JUNE 17, 1982
(144)

[*Text*]

The Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs met, *in camera*, this day at 9:38 o'clock a.m., the Chairman, Mr. Evans, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Berger, Blenkarn, Bloomfield, Miss Carney, Messrs. Deniger, Duclos, Evans, Ferguson, Halliday, Lang, Reid (*Kenora—Rainy River*), Riis, Wilson and Wright.

Other Member present: Mr. Yurko.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 25, 1982, relating to the profit situation of the Chartered Banks. (*See Minutes of Proceedings dated Tuesday, May 11, 1982, Issue No. 84*).

At 12:30 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

FRIDAY, JUNE 18, 1982
(145)

The Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs met, *in camera*, this day at 9:40 o'clock a.m., the Chairman, Mr. Evans, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Berger, Bloomfield, Miss Carney, Messrs. Evans, Ferguson, Halliday, Lambert, Lang and Orlikow.

Other Member present: Mr. Yurko.

Witness: *From the University of Ottawa*: Mr. Gordon Boreham, Professor of Economics.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 25, 1982, relating to the profit situation of the Chartered Banks. (*See Minutes of Proceedings dated Tuesday, May 11, 1982, Issue No. 84*).

Professor Boreham made opening remarks and answered questions.

At 11:11 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

WEDNESDAY, JUNE 23, 1982
(146)

The Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs met, *in camera*, this day at 3:35 o'clock p.m., the Chairman, Mr. Evans, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Berger, Blenkarn, Miss Carney, Messrs. Deniger, Duclos, Evans, Lambert, Mackasey, Orlikow, Reid (*Kenora—Rainy River*), Thomson and Wright.

Witnesses: *From the Economic Division of the Research Branch, Library of Parliament*: Messrs. Jean-Aimé Guertin, Research Coordinator, Marion Wrobel and Randall Chan. Messrs. Robin Corwell and Henri-Paul Rousseau, Consultants to the Committee.

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 17 JUIN 1982
(144)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques se réunit aujourd'hui à huis clos à 9h38 sous la présidence de M. Evans (président).

Membres du Comité présents: MM. Berger, Blenkarn, Bloomfield, M^lle^ Carney, MM. Deniger, Duclos, Evans, Ferguson, Halliday, Lang, Reid (*Kenora—Rainy River*), Riis, Wilson et Wright.

Autre député présent: M. Yurko.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du jeudi 25 février 1982 portant sur les profits des banques à charte. (*Voir procès-verbal du mardi 11 mai, 1982, fascicule no 84*).

A 12h30, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE VENDREDI 18 JUIN, 1982
(145)

Le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques se réunit aujourd'hui à huis clos à 9h40 sous la présidence de M. Evans, (président).

Membres du Comité présents: MM. Berger, Bloomfield, M^lle^ Carney, MM. Evans, Ferguson, Halliday, Lambert, Lang et Orlikow.

Autre député présent: M. Yurko.

Témoin: *De l'Université d'Ottawa*: M. Gordon Boreham, professeur de sciences économiques.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du jeudi 25 février 1982 portant sur les profits et des banques à charte. (*Voir procès-verbal du mardi 11 mai 1982, fascicule no 84*).

Le professeur Boreham fait des remarques préliminaires et répond aux questions.

A 11h11, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MERCREDI 23 JUIN 1982
(146)

Le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques se réunit aujourd'hui à huis clos à 15h35 sous la présidence de M. Evans (président).

Membres du Comité présents: MM. Berger, Blenkarn, M^lle^ Carney, MM. Deniger, Duclos, Evans, Lambert, Mackasey, Orlikow, Reid (*Kenora—Rainy River*), Thomson et Wright.

Témoins: *De la Division de l'économie du service des recherches de la Bibliothèque du Parlement*: MM. Jean-Aimé Guertin, coordonnateur des recherches, Marion Wrobel et Randall Chan. MM. Robin Cornwell et Henri-Paul Rousseau, conseillers du Comité.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 25, 1982, relating to the profit situation of the Chartered Banks. (*See Minutes of Proceedings dated Tuesday, May 11, 1982, Issue No. 84*).

Mr. Deniger moved,—That the Final Report of the Sub-Committee on Import Policy be concurred in.

That the Chairman of the Sub-Committee on Import Policy present the Report as the Committee's Fourteenth Report to the House.

That the Sub-Committee on Import Policy print an additional 4,000 copies of Issue No. 31 of its Minutes of Proceedings and Evidence, with a special cover.

The question being put on the said motion, it was agreed to.

At 5:40 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

MONDAY, JUNE 28, 1982
(147)

The Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs met, *in camera*, this day at 3:37 o'clock p.m., the Chairman, Mr. Evans, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Blenkarn, Bloomfield, Miss Carney, Messrs. Deniger, Duclos, Evans, Ferguson, Lang, Orlikow, Reid (*Kenora—Rainy River*) and Wright.

Witnesses: *From the Economics Division of the Research Branch, Library of Parliament*: Messrs. Marion Wrobel and Randall Chan. Messrs. L. Robin Cornwell and Henri-Paul Rousseau, Consultants to the Committee.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 25, 1982, relating to the profit situation of the Chartered Banks. (*See Minutes of Proceedings dated Tuesday, May 11, 1982, Issue No. 84*).

At 5:00 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

TUESDAY, JUNE 29, 1982
(148)

The Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs met, *in camera*, this day at 11:10 o'clock a.m., the Acting Chairman, Mr. Berger, presiding.

Members of the Committee present: Mr. Berger, Miss Carney, Messrs. Duclos, Halliday and Orlikow.

Other Member present: Mr. Yurko.

Witnesses: *From the Economics Division of the Research Branch, Library of Parliament*: Messrs. Marion Wrobel and Randall Chan. Messrs. L. Robin Cornwell and Henri-Paul Rousseau, Consultants to the Committee.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 25, 1982, relating to the profit situation of the Chartered Banks. (*See Minutes of Proceedings dated Tuesday, May 11, 1982, Issue No. 84*).

At 12:33 o'clock p.m., the Committee adjourned until 8:00 o'clock p.m., this evening.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du jeudi 25 février 1982 portant sur les profits des banques à charte. (*Voir procès-verbal du mardi 11 mai 1982, fascicule no 84*).

M. Deniger propose,—Que le dernier rapport du sous-comité sur la politique d'importation soit adopté.

Que le président du sous-comité sur la politique d'importation présente le rapport comme le quatorzième rapport du Comité à la Chambre.

Que le sous-comité sur la politique d'importation fasse imprimer 4,000 exemplaires supplémentaires du fascicule no 31 de ses procès-verbaux et témoignages sous couverture spéciale.

La dite motion, mise aux voix, est adoptée.

A 17h40, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE LUNDI 8 JUIN 1982
(147)

Le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques se réunit aujourd'hui à huis clos à 15h37 sous la présidence de M. Evans (président).

Membres du Comité présents: MM. Blenkarn, Bloomfield, M^lle^ Carney, MM. Deniger, Duclos, Evans, Ferguson, Lang, Orlikow, Reid (*Kenora—Rainy River*) et Wright.

Témoins: *De la Division de l'économie du service de recherches de la Bibliothèque du Parlement*: MM. Marion Wrobel et Randall Chan. MM. L. Robin Cornwell et Henri-Paul Rousseau, conseillers du Comité.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du jeudi 25 février 1982 portant sur les profits des banques à charte. (*Voir procès-verbal du mardi 11 mai 1982, fascicule no 84*).

A 17h00, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MARDI 29 JUIN 1982
(148)

Le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques se réunit aujourd'hui à huis clos à 11h10 sous la présidence M. Berger, (président suppléant).

Membres du Comité présents: M. Berger, M^lle^ Carney, MM. Duclos, Halliday et Orlikow.

Autre député présent: M. Yurko.

Témoins: *De la Division de l'économie du service de recherches de la Bibliothèque du Parlement*: MM. Marion Wrobel et Randall Chan. MM. L. Robin Cornwell et Henri-Paul Rousseau, conseillers du Comité.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du jeudi 25 février 1982 portant sur les profits des banques à charte. (*Voir procès-verbal du mardi 11 mai 1982, fascicule no 84*).

A 12h33, le Comité suspend ses travaux jusqu'à 20h00.

EVENING SITTING
(149)

The Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs met, *in camera*, this day at 8:15 o'clock p.m., the Acting Chairman, Mr. Berger, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Berger, Bloomfield, Duclos and Halliday.

Witnessses: *From the Economics Division of the Research Branch, Library of Parliament*: Messrs. Marion Wrobel and Randall Chan. Messrs. L. Robin Cornwell and Henri-Paul Rousseau, Consultants to the Committee.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 25, 1982, relating to the profit situation of the Chartered Banks. (*See Minutes of Proceedings dated Tuesday, May 11, 1982, Issue No. 84*).

At 10:00 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

WEDNESDAY, JUNE 30, 1982
(150)

The Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs met, *in camera*, this day at 3:45 o'clock p.m., the Acting Chairman, Mr. Berger, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Berger, Bloomfield, Miss Carney, Messrs. Duclos, Orlikow, Wilson and Wright.

Other Members present: Messrs. Yurko and Stevens.

Witnesses: *From the Economics Division of the Research Branch, Library of Parliament*: Messrs. Marion Wrobel and Randall Chan. Messrs. L. Robin Cornwell and Henri-Paul Rousseau, Consultants to the Committee.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 25, 1982, relating to the profit situation of the Chartered Banks. (*See Minutes of Proceedings dated Tuesday, May 11, 1982, Issue No. 84*).

At 5:28 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

THURSDAY, JULY 8, 1982
(151)

The Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs met, *in camera*, this day at 9:35 o'clock a.m., the Chairman, Mr. Evans, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Berger, Blenkarn, Bloomfield, Miss Carney, Messrs. Deniger, Duclos, Evans, Ferguson, Mrs. Hervieux-Payette, Messrs. Lambert, Lang, Orlikow, Riis, Thomson, Wilson and Wright.

Other Member present: Mr. Yurko.

Witnesses: *From the Economics Division of the Research Branch, Library of Parliament*: Messrs. Marion Wrobel and Randall Chan. Messrs. L. Robin Cornwell and Henri-Paul Rousseau, Consultants to the Committee.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 25, 1982, relating to the profit situation of the Chartered Banks and the Draft Report

SÉANCE DU SOIR
(149)

Le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques, se réunit aujourd'hui à huis clos à 20h15 sous la présidence de M. Berger, (président suppléant).

Membres du Comité présents: MM. Berger, Bloomfield, Duclos et Halliday.

Témoins: *De la Division de l'économie et service de recherches de la Bibliothèque du Parlement*: MM. Marion Wrobel et Randall Chan. MM. L. Robin Cornwell et Henri-Paul Rousseau, conseillers du Comité.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du jeudi 24 février 1982 portant sur les profits des banques à charte. (*Voir procès-verbal du mardi 11 mai 1982, fascicule no 84*).

A 22h00, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MERCREDI 30 JUIN 1982
(150)

Le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques se réunit aujourd'hui à huis clos à 15h45 sous la présidence de M. Berger (président suppléant).

Membres du Comité présents: MM. Berger, Bloomfield, M^lle^ Carney, MM. Duclos, Orlikow, Wilson et Wright.

Autres députés présents: MM. Yurko et Stevens.

Témoins: *De la Division de l'économie du service de recherches de la Bibliothèque du Parlement*: MM. Marion Wrobel et Randall Chan. MM. L. Robin Cornwell et Henri-Paul Rousseau, conseillers du Comité.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du jeudi 25 février 1982 portant sur les profits des banques à charte. (*Voir procès-verbal du mardi 11 mai, 1982, fascicule no 84*).

A 17h28, le Comité suspend ses travaux jusqu'à la nouvelle convocation du président.

LE JEUDI 8 JUILLET 1982
(151)

Le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques se réunit aujourd'hui à huis clos à 9h35 sous la présidence de M. Evans (président).

Membres du Comité présents: MM. Berger, Blenkarn, Bloomfield, M^lle^ Carney, MM. Deniger, Duclos Evans, Ferguson, M^me^ Hervieux-Payette, MM. Lambert, Lang, Orlikow, Riis, Thomson, Wilson et Wright.

Autre député présent: M. Yurko.

Témoins: *De la Division de l'économie du service de recherches de la Bibliothèque du Parlement*: MM. Marion Wrobel et Randall Chan. MM. L. Robin Cornwell et Henri-Paul Rousseau, conseillers du Comité.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du jeudi 25 février 1982 portant sur les profits des banques à charte et du projet de rapport du sous-comité portant sur la participa-

of the Sub-Committee on Profit-Sharing. (*See Minutes of Proceedings dated Tuesday, May 11, 1982, Issue No. 84 and Thursday, February 25, 1982, Issue No. 67*).

Mr. Bloomfield moved,—That the First and Final Report of the Sub-Committee on Profit-Sharing be concurred in.

That the Chairperson of the Sub-Committee on Profit-Sharing present the Report of the Sub-Committee on Profit-Sharing, as the Fifteenth Report to the House of this Committee.

That the Sub-Committee print an additional 1,000 copies of Issue No. 5 of the Sub-Committee's Minutes of Proceedings and Evidence, with a special cover.

The question being put on the said motion, it was agreed to.

At 12:30 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

TUESDAY, JULY 13, 1982
(152)

The Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs met, *in camera*, this day at 9:55 o'clock a.m., the Chairman, Mr. Evans, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Berger, Blenkarn, Evans, Ferguson, Lang, Orlikow and Riis.

Other Member present: Mr. Yurko.

Witnesses: *From the Economic Division of the Research Branch, Library of Parliament*: Messrs. Marion Wrobel and Randall Chan. Messrs. L. Robin Cornwell and Henri-Paul Rousseau, Consultants to the Committee.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 25, 1982, relating to the profit situation of the Chartered Banks. (*See Minutes of Proceedings dated Tuesday, May 11, 1982, Issue No. 84*).

At 12:30 o'clock p.m., the Committee adjourned until 3:30 o'clock p.m., this afternoon.

AFTERNOON SITTING
(153)

The Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs met, *in camera*, this day at 3:55 o'clock p.m., the Chairman, Mr. Evans, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Berger, Blenkarn, Evans and Orlikow.

Other Member present: Mr. Yurko.

Witnesses: *From the Economic Division of the Research Branch, Library of Parliament*: Messrs. Marion Wrobel and Randall Chan. Messrs. L. Robin Cornwell and Henri-Paul Rousseau, Consultants to the Committee.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 25, 1982, relating to the profit situation of the Chartered Banks. (*See Minutes of Proceedings dated Tuesday, May 11, 1982, Issue No. 84*).

At 5:50 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

tion au profit. (*Voir procès-verbaux du mardi 11 mai 1982, fascicule no 84 et du jeudi 25 février 1982, fascicule no 67*).

M. Bloomfield propose,—Que le premier et dernier rapport du sous-comité sur la participation aux profits soit adopté.

Que le sous-comité sur la participation aux profits présente le rapport du sous-comité sur la participation aux profits comme le quinzième rapport du Comité à la Chambre.

Que le sous-comité fasse imprimer 1,000 exemplaires supplémentaire du fascicule no 5 des procès-verbaux et témoignages du sous-comité sous couverture spéciale.

La dite motion, mise aux voix, est adoptée.

A 12h30, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MARDI 13 JUILLET 1982
(152)

Le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques se réunit aujourd'hui à huis clos à 9h55, sous la présidence de M. Evans, (président).

Membres du Comité présents: MM. Berger, Blenkarn, Evans, Ferguson, Lang, Orlikow et Riis.

Autre député présent: M. Yurko.

Témoins: *De la Division de l'économie du service de recherches de la Bibliothèque du Parlement*: MM. Marion Wrobel et Randall Chan. MM. L. Robin Cornwell et Henri-Paul Rousseau, conseillers du Comité.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du jeudi 25 février 1982 portant sur les profits des banques à charte. (*Voir procès-verbal du mardi 11 mai 1982, fascicule no 84*).

A 12h30, le Comité suspend ses travaux jusqu'à 15h30.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI
(153)

Le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques se réunit aujourd'hui à huis clos à 15h55 sous la présidence de M. Evans (président).

Membres du Comité présents: MM. Berger, Blenkarn, Evans et Orlikow.

Autre député présent: M. Yurko.

Témoins: *De la Division de l'économie du service de recherches de la Bibliothèque du Parlement*: MM. Marion Wrobel et Randall Chan. MM. L. Robin Cornwell et Henri-Paul Rousseau, conseillers du Comité.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du jeudi 25 février 1982 portant sur les profits des banques à charte. (*Voir procès-verbal du mardi 11 mai 1982, fascicule no 84*).

A 17h50, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

WEDNESDAY, JULY 14, 1982
(154)

The Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs met, *in camera*, this day at 3:40 o'clock p.m., the Chairman, Mr. Evans, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Berger, Blenkarn, Bloomfield, Duclos, Evans and Orlikow.

Other Member present: Mr. Yurko.

Witnesses: *From the Economic Division of the Research Branch, Library of Parliament*: Messrs. Marion Wrobel and Randall Chan. Messrs. L. Robin Cornwell and Henri-Paul Rousseau, Consultants to the Committee.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 25, 1982, relating to the profit situation of the Chartered Banks. (*See Minutes of Proceedings dated Tuesday, May 11, 1982, Issue No. 84*).

At 5:03 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

THURSDAY, JULY 15, 1982
(155)

The Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs met, *in camera*, this day at 9:47 o'clock a.m., the Chairman, Mr. Evans, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Berger, Blenkarn, Bloomfield, Duclos, Evans, Lambert, Reid (*Kenora—Rainy River*), Wilson and Wright.

Other Member present: Mr. Yurko.

Witnesses: *From the Economic Division of the Research Branch, Library of Parliament*: Messrs. Marion Wrobel and Randall Chan. Messrs. L. Robin Cornwell and Henri-Paul Rousseau, Consultants to the Committee.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 25, 1982, relating to the profit situation of the Chartered Banks. (*See Minutes of Proceedings dated Tuesday, May 11, 1982, Issue No. 84*).

At 12:15 o'clock p.m., the Committee adjourned until 3:30 o'clock p.m., this afternoon.

AFTERNOON SITTING
(156)

The Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs met, *in camera*, this day at 3:46 o'clock p.m., the Chairman, Mr. Evans, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Berger, Deniger, Duclos, Evans, Lambert, Wilson and Wright.

Other Member present: Mr. Yurko.

Witnesses: *From the Economic Division of the Research Branch, Library of Parliament*: Messrs. Marion Wrobel and Randall Chan. Messrs. L. Robin Cornwell and Henri-Paul Rousseau, Consultants to the Committee.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 25, 1982, relating to the profit situation of the Chartered Banks. (*See Minutes of Proceedings dated Tuesday, May 11, 1982, Issue No. 84*).

LE MERCREDI 14 JUILLET 1982
(154)

Le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques se réunit aujourd'hui à huis clos à 15h40 sous la présidence de M. Evans (président).

Membres du Comité présents: MM. Berger, Blenkarn, Bloomfield, Duclos, Evans et Orlikow.

Autre député présent: M. Yurko.

Témoins: *De la Division de l'économie du service de recherches de la Bibliothèque du Parlement*: MM. Marion Wrobel et Randall Chan. MM. L. Robin Cornwell et Henri-Paul Rousseau, conseillers du Comité.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du jeudi 25 février 1982 portant sur les profits des banques à charte. (*Voir procès-verbal du mardi 11 mai 1982, fascicule no 84*).

A 17h03, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE JEUDI 15 JUILLET 1982
(155)

Le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques se réunit aujourd'hui à huis clos à 9h47 sous la présidence de M. Evans (président).

Membres du Comité présents: MM. Berger, Blenkarn, Bloomfield, Duclos, Evans, Lambert, Reid (*Kenora—Rainy River*), Wilson et Wright.

Autre député présent: M. Yurko.

Témoins: *De la Division de l'économie du service de recherche de la Bibliothèque du Parlement*: MM. Marion Wrobel et Randall Chan. MM. L. Robin Cornwell et Henri-Paul Rousseau, conseillers du Comité.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du jeudi 25 février 1982 portant sur les profits des banques à charte. (*Voir procès-verbal du mardi 11 mai 1982, fascicule no 84*).

A 12h15, le Comité suspend ses travaux jusqu'à 15h30.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI
(156)

Le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques se réunit aujourd'hui à huis clos à 15h46 sous la présidence de M. Evans (président).

Membres du Comité présents: MM. Berger, Deniger, Duclos, Evans, Lambert, Wilson et Wright.

Autre député présent: M. Yurko.

Témoins: *De la Division de l'économie du service de recherche de la Bibliothèque du Parlement*: MM. Marion Wrobel et Randall Chan. MM. L. Robin Cornwell et Henri-Paul Rousseau, conseillers du Comité.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du jeudi 25 février 1982 portant sur les profits des banques à charte. (*Voir procès-verbal du mardi 11 mai 1982, fascicule no 84*).

At 5:56 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

A 17h56, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

J.M. Robert Normand

Clerk of the Committee

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Third class
Troisième classe
K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

From the University of Ottawa:

Mr. Gordon Boreham, Professor of Economics.—(*In camera*)

From the Economics Division, Research Branch, Library of Parliament:

Mr. Jean-Aimé Guertin, Research Coordinator;—(*In camera*)

Mr. Marion Wrobel;—(*In camera*)

Mr. Randall Chan.—(*In camera*)

Consultants to the Committee:

Mr. L. Robin Cornwell;—(*In camera*)

Mr. Henri-Paul Rousseau.—(*In camera*)

De l'Université d'Ottawa:

M. Gordon Boreham, professeur de sciences économiques.—(*A huis clos*)

De la Division de l'économie, service de recherches de la Bibliothèque du Parlement:

M. Jean-Aimé Guertin,coordonnateur en recherche;—(*A huis clos*)

M. Marion Wrobel;—(*A huis clos*)

M. Randall Chan.—(*A huis clos*)

Conseillers du Comité:

M. L. Robin Cornwell;—(*A huis clos*)

M. Henri-Paul Rousseau.—(*A huis clos*)

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Canada Parliament
v1 v2

HOUSE OF COMMONS
3
Issue No. 109

Tuesday, July 27, 1982

Chairman: Mr. John Evans

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 109

Le mardi 27 juillet 1982

Président: M. John Evans

LIBRARY
AUG 19 1982
UNIVERSITY OF TORONTO

Minutes of Proceedings of the Standing Committee on

Finance, Trade and Economic Affairs

Procès-verbaux du Comité permanent des

Finances, du commerce et des questions économiques

RESPECTING:

Profit situation of the Chartered Banks

INCLUDING:

The Sixteenth and Seventeenth Reports to the House

CONCERNANT:

Les profits des banques à charte

Y COMPRIS:

Les seizième et dix-septième rapports à la Chambre

STANDING COMMITTEE ON FINANCE, TRADE AND ECONOMIC AFFAIRS

Chairman: Mr. John Evans
Vice-Chairman: Mr. Jim Peterson

Messrs.

Bachand	Carney (Miss)
Beauchamp-Niquet (Mrs.)	Deniger
Berger	Duclos
Blenkarn	Gourde (*Lévis*)
Bloomfield	Halliday

COMITÉ PERMANENT DES FINANCES, COMMERCE ET QUESTIONS ÉCONOMIQUES

Président: M. John Evans
Vice-président: M. Jim Peterson

Messieurs

Hervieux-Payette (*Mme*)	Riis
Lambert	Stevens
Lang	Wilson
Orlikow	Wright—(20)

(Quorum 11)

Le greffier du Comité
J.M. Robert Normand
Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 65(4)(*b*)
On Tuesday, July 27, 1982:

Mr. Masters replaced Mr. Reid (*Kenora—Rainy River*);
Mr. Stevens replaced Mr. Thomson;
Mrs. Beauchamp-Niquet replaced Mr. Masters;
Mr. Bachand replaced Mr. Ferguson;
Mr. Gourde (*Lévis*) replaced Mr. Mackasey.

Conformément à l'article 65(4)*b*) du Règlement
Le mardi 27 juillet 1982:

M. Masters remplace M. Reid (*Kenora—Rainy River*);
M. Stevens remplace M. Thomson;
M^me^ Beauchamp-Niquet remplace M. Masters;
M. Bachand remplace M. Ferguson;
M. Gourde (*Lévis*) remplace M. Mackasey.

Published under authority of the Senate and the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat et de l'Orateur de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente au Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDERS OF REFERENCE

Thursday, February 25, 1982

ORDERED,—That the Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs be empowered to review the profit situation of the chartered banks and that the Committee be empowered to engage the necessary expert staff.

Friday, July 23, 1982

ORDERED,—That, in relation to its Order of Reference of Thursday, February 25, 1982, relating to the review of the profit situation of chartered banks, notwithstanding the usual practices of the House, the Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs be allowed to make its Final Report public before it is tabled if the House is not sitting.

ATTEST:

ORDRES DE RENVOI

Le jeudi 25 février 1982

IL EST ORDONNÉ,—Que le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques soit habilité à examiner les profits des banques à charte; et que le Comité soit habilité à retenir les services d'experts dont il a besoin.

Le vendredi 23 juillet 1982

IL EST ORDONNÉ,—Que, relativement à son Ordre de renvoi du jeudi 25 février 1982 portant sur l'examen des profits des banques à charte, le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques soit permis de rendre public ledit rapport avant qu'il ne soit déposé à la Chambre si la Chambre ne siège pas lorsque le rapport final est terminé nonobstant les pratiques en usage à la Chambre.

ATTESTÉ:

Le Greffier de la Chambre des communes

C.B. KOESTER

The Clerk of the House of Commons

REPORT TO THE HOUSE

Friday, July 23, 1982

The Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs has the honour to present its

SIXTEENTH REPORT

In relation to its Order of Reference of Thursday, February 25, 1982 relating to the review of the profit situation of the chartered banks, your Committee recommends that if the House is not sitting and notwithstanding the usual practices of the House, the Committee be allowed to make its Final Report public before it is tabled in the House.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs (*Issues Nos. 108 and 109*) is tabled.

Respectfully submitted,

Le président

JOHN EVANS

Chairman

RAPPORT À LA CHAMBRE

Le vendredi 23 juillet 1982

Le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques a l'honneur de présenter son

SEIZIÈME RAPPORT

Relativement à son Ordre de renvoi du jeudi 25 février 1982 portant sur l'examen des profits des banques à charte, votre Comité recommande que, si la Chambre ne siège pas lorsque le rapport final est terminé et nonobstant les pratiques en usage à la Chambre, il lui soit permis de rendre public ledit rapport avant qu'il ne soit déposé en Chambre.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages pertinents du Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques (*fascicules nos 108 et 109*) est déposé.

Respectueusement soumis,

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, JULY 27, 1982
(157)

[*Text*]

The Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs met, *in camera*, this day at 9:48 o'clock a.m., the Chairman, Mr. Evans, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Berger, Blenkarn, Bloomfield, Deniger, Duclos, Evans, Ferguson, Lang and Wilson.

Other Member present: Mr. Yurko.

Witnesses: *From the Economic Division of the Research Branch, Library of Parliament*: Messrs. Marion Wrobel and Randall Chan. Mr. L. Robin Cornwell, Consultant to the Committee.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 25, 1982, relating to the profit situation of the Chartered Banks. (*See Minutes of Proceedings dated Tuesday, May 11, 1982, Issue No. 84*).

At 12:56 o'clock p.m., the Committee adjourned until 3:30 o'clock p.m., this afternoon.

AFTERNOON SITTING
(158)

The Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs met, *in camera*, this day at 3:38 o'clock p.m., the Chairman, Mr. Evans, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Berger, Blenkarn, Bloomfield, Duclos, Evans, Ferguson, Mrs. Hervieux-Payette, Messrs. Masters, Peterson and Wilson.

Witnesses: *From the Economic Division of the Research Branch, Library of Parliament*: Mr. Marion Wrobel. Mr. L. Robin Cornwell, Consultant to the Committee.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 25, 1982, relating to the profit situation of the Chartered Banks. (*See Minutes of Proceedings dated Tuesday, May 11, 1982, Issue No. 84*).

At 5:53 o'clock p.m., the Committee adjourned until 8:00 o'clock p.m., this day.

EVENING SITTING
(159)

The Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs met, *in camera*, this day at 8:14 o'clock p.m., the Chairman, Mr. Evans, presiding.

Members of the Committee present: Mr. Bachand, Mrs. Beauchamp-Niquet, Messrs. Blenkarn, Bloomfield, Deniger, Duclos, Evans, Gourde (*Lévis*), Peterson, Stevens and Wilson.

Witness: *From the Economic Division of the Research Branch, Library of Parliament*: Mr. Marion Wrobel.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 25, 1982, relating to the profit situation of the Chartered Banks. (*See Minutes of Proceedings dated Tuesday, May 11, 1982, Issue No. 84*).

Mr. Deniger moved,—That, notwithstanding stipulations of the resolution adopted on Wednesday, June 23, 1982, the

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 27 JUILLET 1982
(157)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques se réunit aujourd'hui à huis clos à 9h48 sous la présidence de M. Evans (président).

Membres du Comité présents: MM. Berger, Blenkarn, Bloomfield, Deniger, Duclos, Evans, Ferguson, Lang et Wilson.

Autre député présent: M. Yurko.

Témoins: *De la Division de l'économie du Service de la recherche de la Bibliothèque du Parlement*: MM. Marion Wrobel et Randall Chan. M. L. Robin Cornwell, conseiller du Comité.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du jeudi 25 février 1982 portant sur les profits des banques à charte. (*Voir procès-verbal du mardi 11 mai 1982, fascicule nº 84*).

A 12h56 le Comité suspend ses travaux jusqu'à 15h30.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI
(158)

Le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques se réunit aujourd'hui à huis clos à 15h38 sous la présidence de M. Evan (président).

Membres du Comité présents: MM. Berger, Blenkarn, Bloomfield, Duclos, Evans, Ferguson, M^me^ Hervieux-Payette, MM. Masters, Peterson et Wilson.

Témoins: *De la Division de l'économie et du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement*: M. Marion Wrobel. M. L. Robin Cornwell, conseiller du Comité.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du jeudi 25 février 1982 portant sur les profits des banques à charte. (*Voir procès-verbal du mardi 11 mai 1982, fascicule nº 84*).

A 17h53, le Comité suspend ses travaux jusqu'à 20h00.

SÉANCE DU SOIR
(159)

Le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques se réunit aujourd'hui à huis clos à 20h14 sous la présidence de M. Evans (président).

Membres du Comité présents: M. Bachand, M^me^ Beauchamp-Niquet, MM. Blenkarn, Bloomfield, Deniger, Duclos, Evans, Gourde (*Lévis*), Peterson, Stevens et Wilson.

Témoin: *De la Division de l'économie du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement*: M. Marion Wrobel.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du jeudi 25 février 1982 portant sur les profits des banques à charte. (*Voir procès-verbal du mardi 11 mai 1982, fascicule nº 84*).

M. Deniger propose,—Que, nonobstant la résolution adoptée le mercredi 23 juin 1982, le greffier du Comité soit

Clerk of the Committee be authorized to pay Mrs. Lorraine Fairley and Miss Hélène Barbès for the extra hours worked editing the English and French versions of the Committee's Report to the House on Bank Profits.

The question being put on the said motion, it was agreed to.

Mr. Deniger moved,—That the Committee's Report to the House on Bank Profits be adopted as amended, subject to the approval on Wednesday of the amendments to the section on Small Business by the Chairman and Messrs. Berger and Wilson and that the Chairman be authorized to take the necessary steps to ensure that it is tabled in the House on Friday, July 30, 1982.

The question being put on the said motion, it was agreed to.

Mr. Blenkarn moved,—That the Committee print an additional 9,000 copies of Issue No. 109 of the Committee's Minutes of Proceedings and Evidence, with a special cover and that, if possible, the Report be printed in English and in French, under separate cover. The quantity of the reports to be decided by the Chairman, in consultation with representatives from the Official Opposition.

The question being put on the said motion, it was agreed to.

At 9:38 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

autorisé à payer à M^me^ Lorraine Fairley et M^lle^ Hélène Barbès les heures additionnelles de travail pour faire l'édition des versions anglaise et française du rapport du Comité à la Chambre sur les profits des banques.

La dite motion, mise aux voix est adoptée.

M. Deniger propose,—Que le rapport du Comité à la Chambre sur les profits des banques soit adopté tel que modifié sous réserve de l'approbation, à la séance du mercredi, des amendements à l'article sur les petites entreprises, amendement approuvé par le président et MM. Berger et Wilson et que le président soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que ce rapport soit déposé à la Chambre le vendredi 30 juillet 1982.

Ladite motion, mise aux voix est adoptée.

M. Blenkarn propose,—Que le Comité fasse imprimer 9,000 exemplaires additionnels du fascicule no 109 des procès-verbaux et témoignages du Comité y compris une couverture spéciale et que, s'il y a lieu, le rapport soit imprimé en anglais et en français sous pli séparé. La quantité de rapports sera décidée par le président, de concert avec les représentants de l'opposition officielle.

Ladite motion, mise aux voix, est adoptée.

A 21h38, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

J.M. Robert Normand

Clerk of the Committee

The Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs has the honour to present its:

SEVENTEENTH REPORT

In accordance with its Order of Reference of Thursday, February 25, 1982, your Committee has examined the profit situation of the chartered banks.

On Thursday, February 25, 1982, the Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs received the following Order of Reference from the House of Commons.

ORDERED,—That the Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs be empowered to review the profit situation of the chartered banks, and that the Committee be empowered to engage the necessary expert staff.

In April 1982, the Committee held organizational meetings to draft a work plan for this study and to organize the necessary research staff. During these meetings, Mr. Jean-Aimé Guertin of the Library of Parliament's Research Branch was appointed Research Coordinator. The research staff eventually comprised a total of six members, including Mr. L. Robin Cornwell of McCarthy Securities, Professor Henri-Paul Rousseau of Laval University and associated with REDMA Ltd. for this Report, Mr. Randall Chan of the Library of Parliament's Research Branch, Mr. Marion G. Wrobel of the Library of Parliament's Research Branch, and Mr. Douglas Baylis. The administrative duties were handled by the Clerk of the Committee, Mr. J.M. Robert Normand, and the Assistant Clerk, Mr. Jean Michel Roy. In June, two editors, Mrs. Lorraine Fairley and Madame Hélène Barbès, were hired by the Committee to assist in the final preparation of the Committee's Report. In addition, Mr. Louis Vadboncoeur of the Bureau of Management Consulting, Supply and Services Canada, was seconded to the Committee for editorial assistance.

The Committee advertised in leading Canadian newspapers with a view to soliciting a wide range of submissions for its public hearings. The intention was to provide a forum in which all interested parties could make their views known, and to produce useful information for the preparation of this report. On May 6, 1982, the Committee issued a press release outlining its work plan. On Tuesday, May 11, the first public hearing was held in Ottawa. Fifteen days were allotted to these public hearings, ending on June 14, 1982. In addition, a number of submissions were received by individuals or organizations that did not appear before the Committee.

The Order of Reference given to the Committee by the House of Commons was broad enough to enable us to structure our Report in a way that reflects current events in this area. The issue of bank profits was first raised when profit figures for 1981 were being released. At that time, particularly in the first quarter of the banks' 1981 fiscal year, interest rates were rising rapidly, reaching record levels. The economy was starting to feel the negative effects of the high interest rates and, on the surface at least, it appeared that the banks were the only beneficiaries of their steady rise. This has been thoroughly analyzed in this Report, and the Committee feels confident that the factors leading up to the record bank profits in 1981 have been explained.

Shortly after the Committee's public hearings began, the focus of public attention changed. The chartered banks' profit figures for 1982 were becoming available, indicating a sharp drop in after-tax earnings. The banks' loan losses attracted concern, the adequacy of their capital base was questioned, as was the capacity of the banks to finance an economic recovery. Again, we feel that our Report has adequately addressed these issues.

Other questions concerning bank profitability were also dealt with, including the system of taxation applied to the banks, and their responsiveness to the needs of clients. This latter issue required an examination of the competitive and regulatory environment under which the banks operate.

The Committee faced a very real dilemma in deciding upon a plan of study. The Order of Reference given by the House of Commons allowed us to examine the banking system in a detailed and rigorous fashion. On the other hand, public apprehension and the importance of this subject required that we make a statement on these issues with little delay. We believe that the Report answers the essential questions related to banking that are vital to today's economic situation.

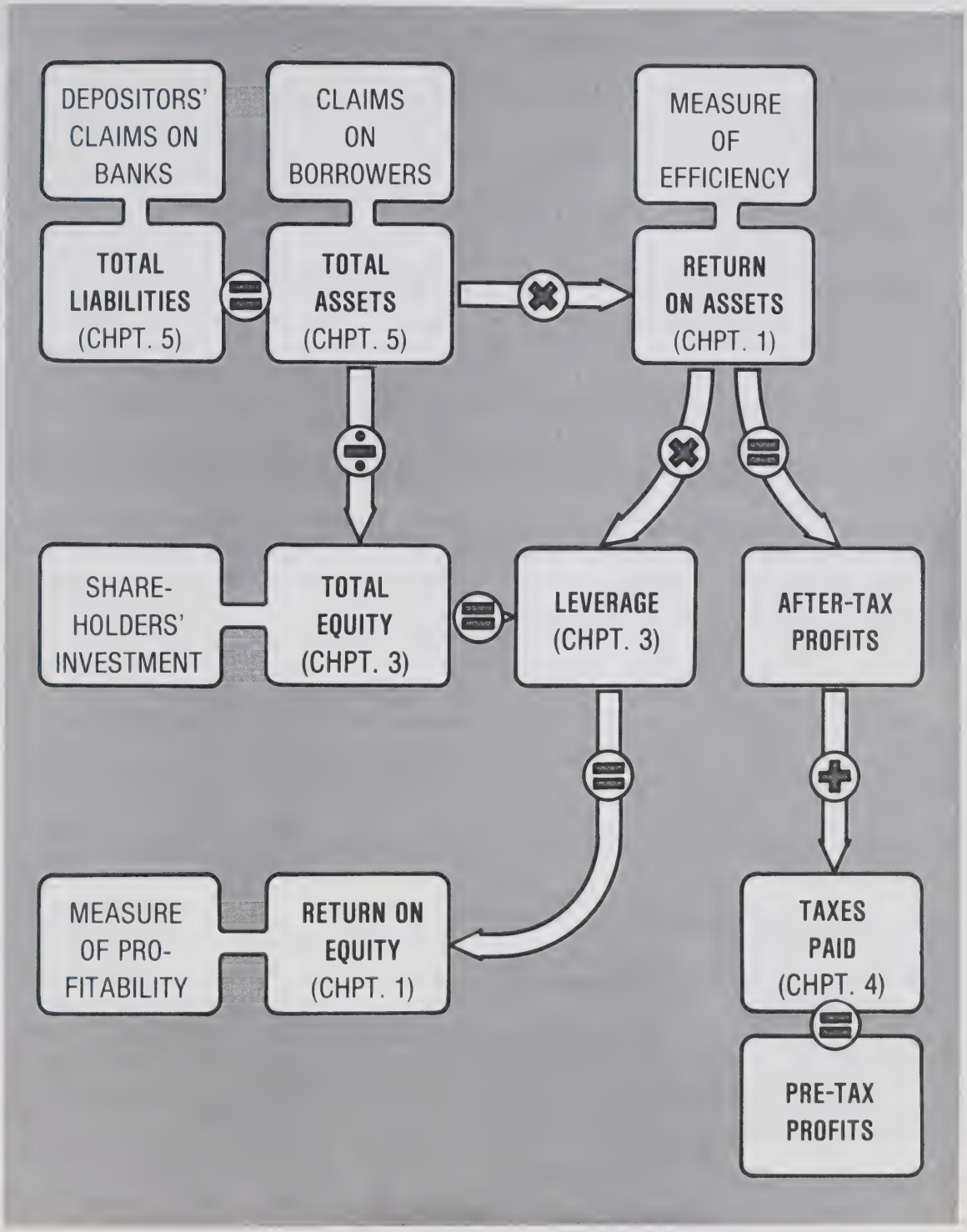
REPORT OF THE HOUSE OF COMMONS STANDING COMMITTEE ON FINANCE, TRADE AND ECONOMIC AFFAIRS ON BANK PROFITS

TABLE OF CONTENTS

		Page
	SUMMARY, CONCLUSIONS AND RECOMMENDATIONS	15
Chapter 1.	PROFITS IN THE CANADIAN BANKING SYSTEM	27
1.1	OVERVIEW OF THE CANADIAN BANKING SYSTEM	27
1.2	SOURCES OF BANK REVENUES, EXPENSES AND PROFITS	37
1.3	LONG-TERM TRENDS IN BANK PROFITS	43
1.4	SUMMARY AND CONCLUSIONS	54
Chapter 2.	INTEREST RATES AND BANK PROFITS IN CANADA	59
2.1	INTEREST RATE VOLATILITY, SAVERS' BEHAVIOUR AND CANADIAN CHARTERED BANKS' DEPOSIT LIABILITIES	61
2.2	THE VOLATILITY IN INTEREST RATES, THE BEHAVIOUR OF BORROWERS AND THE EVOLUTION OF BANK ASSETS	64
2.3	INTEREST RATE VOLATILITY AND BANK SPREADS	77
2.4	SUMMARY, CONCLUSIONS AND RECOMMENDATIONS	84
Chapter 3.	BANK CAPITAL	89
3.1	SOURCES OF CAPITAL	89
3.2	MEASUREMENT OF CAPITAL ADEQUACY	91
3.3	LOAN LOSS EXPERIENCE AND CALCULATION OF THE AVERAGE LOAN LOSS PROVISION IN THE INCOME STATEMENT	92
3.4	NON-CURRENT AND NON-PRODUCTIVE LOANS	96
3.5	SIZE OF LOANS TO INDIVIDUAL BORROWERS	97
3.6	INCREASED ACCESS TO FOREIGN CAPITAL	101
3.7	IMPACT ON CAPITAL OF OTHER FACTORS	102
3.8	COST OF NEW CAPITAL	104
3.9	DEPOSIT INSURANCE	106
3.10	SUMMARY, CONCLUSIONS AND RECOMMENDATIONS	107

Chapter 4.	TAXATION OF CANADIAN BANKS	111
4.1	TRENDS IN EFFECTIVE TAX RATE	111
4.2	AFTER-TAX FINANCING	114
4.3	IMPLICATIONS OF AFTER-TAX FINANCING	118
4.4	HIDDEN TAXES	118
4.5	SUMMARY, CONCLUSIONS AND RECOMMENDATIONS	119
Chapter 5.	BANKS AND SMALL CLIENTS: THEIR EVOLVING RELATIONSHIPS	121
5.1	THE HOUSEHOLD SECTOR AND THE BANKS	122
5.2	THE SMALL BUSINESS SECTOR AND THE BANKS	131
5.3	CUSTOMER COMPLAINTS	142
5.4	SUMMARY, CONCLUSIONS AND RECOMMENDATIONS	144
Appendix A	A GLOSSARY OF TERMS	149
Appendix B	LIST OF WITNESSES	155
Appendix C	OTHER WRITTEN SUBMISSIONS RECEIVED THE COMMITTEE	160

DIAGRAMATIC EXPOSITION OF BANK PROFIT RELATIONSHIPS



SUMMARY, CONCLUSIONS AND RECOMMENDATIONS

The Canadian chartered banks have played a vital role in Canadian industrial and economic development. They have participated in the financing of investment expenditures for all sectors of the economy: large corporations, small businesses, households, governments, farmers and fishermen, etc. In recent years, due mainly to the demise of long-term capital markets in North America, borrowers have made great demands on the banks, asking them to finance expenditures for which no other funding sources could be found.

On the whole, Canadian banks have proven to be efficient instruments through which the savings of Canadians are channelled into productive investments. Their large-scale branching network has given developing regions of the country adequate access to financial resources from other regions where surplus funds have accumulated. Such an efficient financial market is essential for recovery from the present recession and for continued economic growth.

The banking system has been able to finance the needs of Canadian business and households because it can raise funds under conditions which provide little risk to depositors. Essentially, this means that the system is adequately capitalized and therefore can maintain prudent leverage ratios while still servicing the demands of borrowers. To achieve this, banks have to be profitable, generating retained earnings that are added to the capital base, and enabling them to raise new capital in the market place. On the one hand, bank profitability is an indicator of the system's efficiency, and, on the other, a sign of its durability. There has been no bank failure in Canada in the last fifty years. The result is a basically stable banking system.

Chapter 1: Profits in the Canadian Banking System

Since the early 1970s, the banks relative importance in the Canadian economy has increased. Their lending activities have grown at a faster rate than the business activities of

other sectors. This asset growth has had a direct and major impact on the overall level of their profits, with the result that the banks are now earning an increasing share of national income.

In 1981, the total after tax profits of Canadian chartered banks amounted to $1,700 million, an increase of 38 per cent over 1980. These high profits were not earned to the detriment of Canadian consumers or businesses. Three factors explain this increase. First of all, total bank assets increased by 27 per cent in 1981, over their 1980 level. Secondly, profits on international operations increased by 46 per cent in 1981, compared to a 32 per cent increase in profits from domestic operations. Finally, the rapid increase in interest rates in the first quarter of the banks' 1981 fiscal year resulted in increasing spreads that produced inventory profits, because the rates charged on loans adjusted faster than those paid on deposits. These inventory profits were temporary, and should have been expected, given the nature of financial intermediation. Indeed, these inventory profits have been reversed as interests rates fell in late 1981 and early 1982.

The profitability of the chartered banks can be measured in two ways: return on average assets (ROA), the ratio of the balance of revenue after taxes to average assets held during the year; and return on average equity (ROE), the ratio of after tax revenue to the value of shareholders' equity. In 1981, the Canadian banks earned an ROA of 0.57 per cent, (i.e. 57¢ per $100 of assets) up from the 1980 figure of 0.51 per cent, but equal to the average ROA of the past ten years. In 1981, their ROE reached 18.7 per cent. This compares with the 15.9 per cent return of 1980, the 16.3 per cent earned in the latter half of the 70s, and the 14.8 per cent of the first half of the decade.

The record level of bank profits in 1981 and the dramatic increase over 1980 are understandable, taking these factors into account. On the basis of measures of profitability, the banking sector's 1981 performance was not out of line. The 1981 ROA equalled the average over the past ten years, achieved mainly because of the high ROA on international operations—0.78 per cent, compared to 0.48 per cent on domestic assets.

On the basis of ROE as well, bank profits are not excessive. The 18.7 per cent return on equity results from the division of an increasing dollar value of profit by a slower increasing value of equity. This implies that each dollar of shareholders' equity is used more intensively to support the sharply rising growth in assets. In other words, the ratio of bank assets to equity has been increasing rapidly over the last decade. In 1971, bank assets were twenty-one times as large as shareholders' equity; in 1981, this ratio reached thirty-one times. The substantial diversification of bank assets and the stable deposit base permit this higher leverage. This has resulted in an increased exposure of the capital base, which when accompanied by the weakness in the economy, explains in part why bank shares traded substantially below their book value in 1981.

Bank profitability, as measured by return on equity, has been average when compared to other industries. Out of thirty-three industries, the banks ranked eighth over the period 1972-1981, and second in 1981. This compares to their rank of sixteenth in 1980 and eleventh during the 1970s. The higher ranking in 1981 was due as much to the decline in other sectors' profitability as to the increased bank profitability.

It is difficult to compare the profitability of international banks. They operate in vastly different institutional and regulatory environments. Taxation and accounting methods vary

widely, and in some countries banks are government-owned. Nevertheless, the most consistent and comprehensive data at the Committee's disposal indicates that Canadian banks are not overly profitable when compared to banks in the rest of the world. Their ROA compares poorly with that of foreign banks and, to the extent that Canadian ROE appears to compare well, this is largely due to the more leveraged position of Canada's banks.

The Canadian banking sector has undergone some major changes over the 70s, and especially in the last several years. The chartered banks have moved increasingly into international operations that are now relatively more profitable than domestic operations. By 1981, 40% of bank assets were denominated in foreign currencies. Canadian dollar deposits with the banks are not used for funding foreign currency loans; these are funded by foreign currency deposits. Moreover, during the last ten years, banks used foreign currency deposits to finance Canadian dollar loans. To put it another way, the banks' foreign operations have been used to finance Canadian exports and investment and other expenditures and are, in themselves, an export of financial services generating foreign exchange. When these foreign operations were set up, the banks did incur expenditures in the form of training Canadian employees and establishing branches and subsidiaries. Through their foreign and domestic operations, the banks are a major supporter of Canadian investment and export activity.

The deposits and assets of the banks have also undergone some major changes. Bank assets in the form of securities are increasingly replaced by loans. More and more, Canadian dollar deposits at Canadian banks are in the form of term deposits, although the term to maturity is becoming shorter. These changes in the structure of assets and liabilities are generated by volatile interest rates.

Chapter 2: Interest Rates and Bank Profits in Canada

The past decade can be characterized as one of steadily rising interest rates. Especially since 1979/80, they have been extremely volatile, making a significant impact on financial markets and the banks.

Increasingly, bank deposits have become fixed-term deposits, but of short maturity. This is a direct result of volatile interest rates. Reacting to this volatility, savers demand shorter term deposits. Borrowers, in turn, do not want to commit themselves to high interest rates for long periods, and thus the term to maturity has fallen on bank loans. On their part, banks try to match the term to maturity of bank loans to their shorter term deposits; for example, five year mortgages have virtually disappeared, because five year term deposits have all but disappeared. Banks have reduced the extent to which they take risks with respect to interest rates: this intermediation risk has been shifted, in many cases, to borrowers. Such a move protects bank depositors and shareholders, but can result in serious problems for corporate and household borrowers.

Caution also characterizes behaviour in the long term capital market, now all but disappeared because of inflation and volatile interest rates. The severe recession and the accompanying fall in corporate profitability have seriously reduced the amount of internally-generated corporate financing. At the same time, corporate financing needs have increased significantly. Corporations spent heavily on capital equipment in 1980 and 1981, but more especially, in 1981 in purchasing financial assets in mergers, notably in the oil and gas

industry, Moreover, large capital outflows restricted the funds available for the corporate sector. The upshot of all this was that corporations required very large amounts of external financing in 1981. Essentially, the only avenue open to them was the banks. And because of the changing term structure of bank deposits, the corporate sector had to rely on short-term business loans.

Therefore, the large increase in bank assets in 1981, particularly as this relates to the business sector, was mainly due to the demand for credit. The banks expanded to fill the gap in business financing as other sources of financing disappeared. This higher level of lending activity was made possible by the health of the system and resulted in an increase in overall profits.

Individual borrowers in the household sector have reacted quite differently to high and volatile interest rates, than did corporate borrowers. With little growth in real disposable personal income, this sector was reluctant to commit itself to increased debt.

Thus the growth in the assets of banks and the change in the composition of the banks' asset portfolios reflect the changing demands for credit from the various sectors of the economy. In 1981, demand for credit was down among households and up in corporate business.

It must be said that, although the banks have supported the current needs of the corporate sector, this could prove to be expensive in the longer term. The corporate sector has become increasingly illiquid. Corporate reliance on debt financing, and in particular short-term debt financing, at a time of high interest rates and decreasing cash flow, has undermined the ability of many companies to meet their debt obligations.

The liquidity strain of the corporate sector, caused by two recent factors, high interest rates and a severe recession, is worsened by two more long-term problems: 1) the shortening maturity of outstanding debt; and 2) the erosion of the equity base of Canadian corporations. In this situation, the rapid increase in the cost of money has been sufficient to create a liquidity crisis which is the worst experienced by the corporate sector in the post-war period. This crisis may, in itself, prolong the current recession.

Inflation, taxation, and fiscal and monetary policies have all combined to hinder the working of the capital market. This scarcity of long-term capital is also a significant problem for the non-financial corporate sector. This sector has become increasingly reliant on debt financing and, recently, on short-term debt, precipitating a serious deterioration in corporate leverage ratios.

The liquidity crisis, discussed above, is a major problem for the corporate sector and the economy as a whole; not only does it aggravate the current recession, but it also affects resource allocation. In addition, it could have implications for the future health of the banking system. Although this problem is a long-term one, a number of measures can be applied quickly to help resolve this problem, and this situation can only reinforce the need for a healthy banking sector and for a renewal of the traditional sources of long-term capital. Thus, the Committee recommends that:

1. The Standing Committee on Finance, Trade, and Economic Affairs should request a reference from the House of Commons to conduct an immediate inquiry into the full

causes of the decline in the long-term capital market in Canada, and to recommend policies to ensure the adequacy of long-term debt and equity capital to fund future economic growth. In addition, the Minister of Finance should take immediate and appropriate steps to encourage the corporate sector to issue equity capital and rely less on loans, and other debt instruments.

Banks are not responsible for the level of interest rates; the supply and demand of the market place, as affected by the actions of the Bank of Canada and conditions in international financial markets, determine this level. Banks do, however, establish actual interest rates on specific loans, according to different levels of risk. For example, banks charge higher rates on loans to new companies than they do on loans to well-established businesses.

For a given level of assets, the dollar value of bank profits is directly influenced by interest rate spreads. These spreads are determined by 1) the difference between interest rates on various assets and liabilities; 2) differences amongst the terms-to-maturity of various assets and liabilities; and 3) the proportion of floating rate and fixed rate assets and liabilities. Spread is essentially a combination of these three factors; thus it is measured by the difference between realized interest revenue and realized interest expense, divided by average total assets. Thus rapidly and irregularly changing interest rates can temporarily alter spreads for a short period of time and result in temporary inventory profits or losses for the banks.

Chapter 3: Bank Capital

The adequacy of a bank's capital base is fundamental to good banking practice and the protection of depositors' savings. It is also fundamental to the system's ability to finance the needs of Canadian businesses and households.

Increasing the capital base is directly and indirectly related to bank profitability. Earnings' retention increases the size of shareholders' equity and is obviously related to bank profits. Healthy profit performance also increases the value of equity and thus reduces the cost of raising new equity through capital markets. Over the past 18 months, the banks used the capital market to sell new capital issues whose total value far exceeded the banks' relative size in this market. Because of the large demands placed by the banks on the capital markets, some new issues were reduced. During this period, the banks took the maximum amount of new capital made available to them.

The Committee believes that Canadian chartered banks should be owned and controlled domestically; yet consideration should be given to greater use of foreign capital to fund their capital base. This can be done in such a way as to present no threat to the domestic control of the industry. The 1980 Bank Act revisions moved in this direction, by allowing banks to issue non-convertible debentures in foreign currencies. But it is unclear whether banks are allowed to issue convertibles in foreign currencies. In this respect, the Committee recommends that:

2. Banks should be permitted more flexibility in issuing equity capital in foreign markets, in order to remove the onus on Canadian capital markets to fund future growth in the banks' foreign operations. The 75 per cent Canadian ownership constraint under the Bank Act should continue to be observed, however, as should the rule limiting individual ownership of a bank to 10 per cent.

It is not expected that the present level of bank capital would prevent the banking system from financing a recovery from the current recession. Nevertheless, a healthy and well-capitalized system is a prerequisite for strong and sustained recovery and, in that respect, investor confidence is vital. This confidence has been somewhat shaken recently by the realization that a few individual bank loans have been made that represent a very high proportion of bank capital. This problem is further compounded by the fact that the current definition of capital is being reconsidered, creating uncertainty as to what constitutes the capital base of a bank.

The Committee, therefore recommends that:

3. The Inspector General of Banks should provide an **official definition of bank capital** that precisely specifies the weights attached to components of each class of capital. Bank capital should be identified as either primary or secondary. Primary capital is to be permanent in nature, including common equity and non-redeemable preferred shares. Secondary capital would include all other forms of capital that meet minimum standards as to type and maturity, including such forms as convertible and subordinate debentures.

4. The total outstanding value of any one bank's loans to any borrower or associated group of borrowers should be limited to 25 per cent of that bank's total capital (as defined in Recommendation 3), unless otherwise approved by the Office of the Inspector General of Banks.

5. In the event that the above recommendations are implemented, **bank leverage ratios should not be legislated.** However, the Inspector General of Banks should closely monitor long-term trends and short-run variations in the leverage ratios of individual banks.

With an official and precisely defined capital base specified for each bank, the public could be made much better aware of the financial position of the banking system. Such specifications, combined with limitations on the size of individual bank loans, would provide the constraints necessary to ensure prudent banking practices. **The Committee feels that, because bank leverage ratios can be subject to significant short-run variations, any limits fixed to these ratios would impose undue burden on the banks.**

Over the past seven years, the calculated loan loss provision reported in the banks' annual income statements has proven to be a poor indicator of actual loan loss experience in any particular year. Moreover, the banks' loan portfolios include loans classified as non-current and/or non-productive. The actual status of such loans is unclear, and the Committee has not had available to it the extent to which individual banks carry such loans. The Committee accordingly recommends the following:

6. The formula used for calculating the average provision for loan losses (currently a five-year moving average) should be reviewed by the Minister of Finance with a view to moving to a system that more accurately reflects a bank's actual loan loss experience in its income statement.

7. The non-current loan category as outlined in the Bank Act should be redefined, so as to classify outstanding bank loans according to their contribution to bank income. All loans on which i) future interest payments are not expected to be received or ii) interest payments have not been received for ninety days or iii) for which bank officials treat interest payments on a non-accrual basis, should be classified as non-contributing loans. All loans on which i) contractual interest payments are not made in full and, on which ii) the differential is treated on a non-accrual basis, should be classified as partially-contributing loans. All other loans should be classified as fully-contributing loans. Such information should be included in each bank's annual report.

An adequate capital base is necessary to protect the interests, not only of bank depositors, but also of the banks' shareholders. **The steps recommended should further enhance the security and stability of the Canadian banks and foster domestic and foreign confidence in our banking system.**

Deposit insurance is also important as a means of protecting depositor's savings. Since it was first implemented in 1967, the value of the protection this insurance offers to depositors has been seriously eroded by inflation. The Committee therefore recommends that:

8. Deposit insurance should be increased to afford a better **real** protection of depositors' savings. The level of insurance for each individual depositor with any bank should be raised from the present $20,000 to at least $60,000, which restores the real value of protection offered when it was introduced in 1967. The level of deposit insurance should be reviewed every five years.

The Committee's investigation of the banks raised many questions which could not be answered adequately for lack of information. Certain witnesses expressed the view that banks operate under a shroud of secrecy that hides their activities from the public.

In response to that perception, and recognizing the central role played by the banking system in the economy, the Committee recommends a greater openness in disclosure of banking operations.

9. Information should be available as to:

i) non-contributing and partially contributing loans and all loans rescheduled in the past twelve months which had not previouly been fully contributing loans, (as in Recommendation 7);
ii) actual loan loss experience;
iii) distribution of loans by size;
iv) taxation;
v) sources of "other income"; and
vi) characteristics of bank assets and liabilities.

In all of the above cases, the data should be broken down according to domestic and international operations, categories of loan size and major industrial sectors. For example, data should be provided, on an individual bank basis, in a format like the one by which aggregate data are to be published under the revised Bank Act.

With increased disclosure, there will be improved external analysis of the banking system. The Office of the Inspector General of Banks can perform two roles in this respect: it can be a mechanism by which better and more consistent information is made available; and it can be one of many sources of external analysis. The Committee, therefore, recommends:

10. The Office of the Inspector General of Banks should produce an "Annual Report on Banks in Canada" and make it available to the general public. The Inspector General's office should also study the lending practices of banks and include these results in its Annual Report. This report could be modelled on the Report of the Superintendent of Insurance.

Chapter 4: Taxation of Canadian Banks

The statutory tax rate applied to bank income has changed only very slightly in recent years. Nevertheless, the banks' effective tax rate has fallen significantly. This is because the banks have substituted non-taxable income for taxable income, by offering several types of loan substitutes, introduced and encouraged by government policy as a kind of interest rate relief for borrowers. Tax-exempt financing reduces the cost of funds to those classes of borrowers who qualify for this indirect government subsidy. It has significantly reduced the taxable income of banks and thus their effective tax rates have fallen.

The main beneficiaries of this form of financing have not been the banks, but rather those business borrowers who, for one reason or another, could not make full use of the deductibility of interest expenses from their income. Small businesses also have benefitted from this type of financing, since their corporate tax rate is less than that paid by larger companies, including the banks. Under more usual forms of financing, the deductibility of interest expenses is of less benefit to a small business than to a company paying a higher marginal tax rate. Thus, as indicated in the text, this form of financing has had a minimal effect on bank profitability; the borrower receives the benefits of after-tax financing.

The banks' use of loan substitutes has had the sanction of government tax law or the explicit approval of government policy. Bank purchases of Small Business Development Bonds and Small Business Bonds have been actively promoted by the Federal Government. **Thus the fall in the effective tax rate on banks relates to the extent to which banks act as agents of government policy.** In some instances, bank spreads have widened through the use of such financing; however, the value of collateral on these loan substitutes has tended to be less than would normally be the case.

The widespread use of after-tax financing has resulted in some unforeseen tax problems for the banks. Because of the way bank profits are taxed, and because high interest rates and the use of loan substitutes have prompted the banks to defer the use of some tax deductions on domestic expenses, they risk losing some of these in the future. In some instances, banks may even lose some foreign tax credits. If that happens, then it will be bank shareholders, rather than the government, who will subsidize certain classes of borrowers.

The extent to which banks offer loan substitutes is directly related to their taxable income. If bank profitability declines, banks will reduce their offerings of loan substitutes, and the government policy that encouraged these substitutes will be frustrated.

Thus the Committee recommends:

11. The Federal Government should consider the future use of after-tax financing through financial institutions very carefully as a means of subsidizing certain classes of borrowers, taking into full account the consequences of this form of financing on bank profit levels, and on effective tax rates on banks, and assessing its net effect on the financial needs of borrowers. If after-tax financing continues to be used, then consideration must be given to extending the banks' tax loss carry-forward provisions beyond five years.

Chapter 5: Banks and Small Clients: Thier Evolving Relationships

Households and small businesses transact business with banks in three ways: as borrowers, as savers, and as consumers of banking services. The extent to which these clients receive adequate treatment at the hands of the banks is largely a function of the level of competition amongst the individual banks and amongst the various institutions engaged in these financial markets.

Although household savers have a choice of many ways to invest their savings, they have shown a marked preference for deposits with the banks. Yet, banks are not the sole deposit-taking institutions; they must compete with trust companies and credit unions, etc. There is competition in the rates of return on savings and in the quality, quantity, and price of services. The banks can only increase their share of this market to the extent that they meet the needs of savers better than their competitors do.

Already dominant in the consumer loan business by 1970, the banks increased their share of it dramatically over the next ten years. After the revisions to the Bank Act in 1967, the chartered banks effectively displaced sales finance and consumer loan companies from the market.

From 1970 to 1980, the banks also increased their share of the mortgage market. This was made possible by the removal of the 6 per cent interest rate ceiling that had existed prior to 1967, and by the banks' use of subsidiary companies that circumvented the restriction on bank activity in mortgages. The banks used these companies for matching assets and liabilities, and to provide themselves with alternative sources of funds not subject to reserve requirements. The large-scale entry of banks into this field has also brought about a number of innovative mortgage instruments for coping with the current high rates of interest.

The trend toward greater corporate reliance on bank loans and short-term loans is even more pronounced for small businesses. **There is no indication that the availability of loans to small businesses are inadequate in any well-defined sense.** The evidence rather suggests that bank loans to various sizes of business are demand determined.

Similarly, with regard to the pricing and quality of loans to small businesses, there is no hard evidence that banks discriminate amongst the various sizes of firms as to what they required for collateral, or what they charge as interest. Where small businesses appear to pay higher prices or make other concessions, higher administrative costs to the banks and greater risk exposure tend to explain these differences.

On the whole, the existing regulatory system allows greater freedom to banks than to other financial institutions. The results presented in the Committee's Report, are consistent

with what would be found in a competitive market. No discrimination appears to exist, and pricing seems to be tied to cost. In this respect, the impact of regulation appears to be neutral. Indeed, **competition defined by regulation is less likely to guarantee such results in the long-run, than competition determined by market forces.** Currently, financial markets are competitive, but future competition may be hindered by regulatory constraints placed on the banks' competitors. We are particularly concerned with the ability of small businesses to obtain funds from a wide variety of financial institutions.

The Committee recommends that:

12. Competition should be further increased by expediting revisions to the Trust Companies' Act and the Loans Companies' Act, to allow an expansion of lending powers in the consumer and business loan markets.

In the hearings, the Committee received a number of complaints regarding inadequate and over-priced services to some clients. It is a general perception that such behaviour is widespread and frequent; however, the nature of the Committee's evidence does not indicate that such practices are employed systematically. To the extent that such accusations are valid, the fostering of greater market-oriented competition can do much to remedy this situation and to ensure that it does not become a significant problem in the future.

Competition tends to reduce any systematic bias against specific groups of bank clients and any propensity to provide inadequate or over-priced services. Nevertheless, isolated instances of such practices will undoubtedly recur, and therefore there should be some mechanism whereby consumer complaints can be heard and dealt with, and through which the nature of various bank services can be explained. The Insurance Bureau of Canada maintains such a service in its "Hotline" facilities. Many of the complaints heard by the Committee concerned Electronic Funds Transfer that, under the law, is the responsibility of the Canadian Payments Association.

The Committee recommends that:

13. The Canadian Payments Association should establish and maintain an office where complaints can be lodged and filed, and minor disputes settled, and where services can be explained to the public.

This office is to respond to complaints that apply to the overall payments system. The Committee encourages all banks to establish offices of their own for dealing with complaints that are directed to their own operations. Moreover, we recognize the role of the Inspector General of Banks as the ultimate arbiter of complaints concerning the banks. (The Committee recognizes that other avenues are available to individuals who have valid complaints, one of which is the courts.) Thus a "complaints structure" can be initiated with complaints about individual banks being handled by those institutions and systemic complaints being handled by an office established by the Canadian Payments Association.

The entry of Schedule B banks into the Canadian banking sector can be a potential source of increased competition. Accordingly, the Committee recommends that:

14. The Office of the Inspector General of Banks should report to Parliament within two years on the status of Schedule B banks with respect to leverage, branching, and asset ceilings.

The measures described above may still prove to be inadequate to resolve some of the serious financing problems faced by small businesses, especially in today's economic environment. The Minister of State for Small Business has established a committee to examine the question of small business financing.

We recommend that:

15. The Advisory Committee on Small Business Financing give specific attention to the problems faced by small firms with respect to the possible crowding-out of small borrowers during times of high interest rates, the impact of taxation on the demand for credit by various sizes of firms and the problems inherent in the institutional setting under which small firms must seek financing. This advisory committee should also examine possible solutions to these problems which may include: the introduction of loan insurance for small business loans, similar to that which the CMHC provides for mortgages; an extension of the size and scope of SBLA loans; and measures to increase the accessibility of pension plan funds to the small business borrower.

Chapter 1

Profits in the Canadian Banking System

1.1 OVERVIEW OF THE CANADIAN CHARTERED BANKS

Every sector of the economy, whether industry, business, government, financial institutions, or households, receives revenue and incurs expenditure. They will accumulate surpluses when their revenues exceed their expenditures, and deficits when their expenditures exceed their revenues. The re-allocation of funds from sectors with surpluses, to satisfy the competing demands of sectors with deficits, is accomplished in this country by financial institutions or, less frequently, by direct lending in the open money market. In both cases, the price of funds, that is, the interest rate, is determined by the supply of and demand for funds. The first function of the financial system, therefore, is to allocate funds between surplus and deficit sectors by the use of the market mechanism. Another function of the financial system is to facilitate payments among the various sectors of the economy.

Chartered banks in Canada play a major role in both these functions. In the payments system, they provide cheque-clearing, credit card transactions, and pre-authorized debit and credit transactions, etc. As financial intermediaries, they accept deposits and make loans. Deposits represent the chartered banks' debt vis-à-vis depositors, and are recorded as a liability on their balance sheets. Loans constitute borrowers' debts vis-à-vis the banks, and are recorded as assets on the banks' balance sheets.

The difference between total assets and total liabilities equals the shareholders' equity: the investment made by the owners of a bank. The principal components of shareholders' equity are common shares and retained earnings.

The size of common equity in the financial statements of the banks is the product of the number of shares outstanding multiplied by their issue price. Retained earnings are the cumulative total of undivided profits over the years. Shareholders' equity in any period can be increased by either issuing new shares or retaining part of earnings. In essence, bank profits are derived from the interest income on loans less overhead costs and the interest paid on deposits.

The Bank Act revision of 1980 distinguishes between schedule A banks (Canadian owned chartered banks and widely held) and schedule B banks (closely held Canadian and foreign banks). As of June 1982, there were 11 schedule A banks and 57 schedule B banks, the latter all being owned by foreign banks. Foreign banks began to receive their official bank status in Canada only after November 1980, and, in most cases, their actual banking operations commenced in the second half of fiscal year 1981. Therefore, the present Report pertains only to Canadian banks.

The Canadian banking industry is characterized by the small number of banks that dominate it: the Big Five, as they are called—the Royal Bank of Canada, the Canadian Imperial Bank of Commerce, the Bank of Montreal, the Bank of Nova Scotia, and the Toronto-Dominion Bank—and by their vast branch networks, comprising more than 7,000 branches in Canada, and over 300 branches and representative offices abroad.

The small number of chartered banks and the high degree of concentration in the industry are not the result of any limitation to initial bank charters. In fact, between 1792 and 1981, 164 charters were issued, of which 61 (37 per cent) were never used. For the remaining 103 charters, there have been 43 cases (26 per cent) of merger and 49 instances (30 per cent) of failure. The evolution of these developments has been such that there are only 11 chartered banks (7 per cent) today in Canada.[1] Most bank failures took place between 1857 and 1917.[2] Mergers have tended to follow at the initiative of banks in difficulty. There has been no bank failure in Canada since 1923. In this respect, the Canadian banking system can thus be considered stable.

Table 1.1

CHARTERED BANKS IN CANADA

(31 Oct. 1981)

Chartered Bank	Total Assets in millions of dollars	% of Total Assets of All Banks	Foreign Currency Assets in million of dollars	No. of Branches (1)
1) Royal Bank of Canada	87,516.1	25.4	34,815.9	1,506
2) Canadian Imperial Bank of Commerce	66,844.6	19.4	19,842.8	1,631
3) Bank of Montreal	63,779.9	18.5	24,872.9	1,297
4) Bank of Nova Scotia	50,138.1	14.6	23,694.7	1,017
5) Toronto-Dominion Bank	44,862.3	13.0	17,589.2	1,020
6) National Bank of Canada	19,157.2	5.6	6,612.8	787
7) Mercantile Bank	4,102.0	1.2	1,053.2	15
8) Bank of British Columbia	2,995.8	0.9	521.1	47
9) Continental Bank	2,527.9	0.8	30.9	38
10) Canadian Commercial Bank	1,532.8	0.4	330.7	9
11) Northland Bank	517.4	0.2	69.7	7
Total	343,974.1	100.0	129,433.9	7,374

SOURCE: Supplement to the Canada Gazette, 12 December 1981. P. Papadopoulos, "Les réseaux de succursales banquaires au Canada", *Le Banquier et Revue IBC, août 1981, p. 32.*

(1) As of April 30, 1981.

The evolution of the gradual reduction in the number of banks, coupled with an ever increasing number of branches, can be explained by at least two factors. First, there has never been any law, Canadian or British, which forbade the creation of a branch banking system, as was the case in the United States. Second, from the banks' point of view, our geographic diversity, coupled with a low population density, made it necessary for them to branch out, so as to enhance the movement of capital from one region to another, and in so doing, to spread the headquarters overhead costs over many branches.

Chartered banks are regulated by the Bank of Canada with regard to matters of monetary policy, by the Office of the Inspector General of Banks in regard to compliance with the Bank Act, and by the Parliament of Canada for revision of the Bank Act or any other related banking matter. Changes to the Bank Act in 1967 and 1980 have had a great impact on banking operations. In addition, depositors and borrowers have changed their behaviour fundamentally, in response to unabated inflation, fluctuating economic growth, and volatile interest rates. The chartered banks have adjusted their operations accordingly. These changes have not been limited to domestic operations only. Indeed, one of the major developments in the Canadian banking system over the last decade has been the unprecedented growth in foreign currency operations. A more detailed discussion on chartered bank operations from 1971 to 1981 is considered below.

The assets of the Canadian banking system, that totalled $52,317 million in 1971, had grown to $350,051 million ten years later: a 20.9 per cent compound annual growth rate. This growth rate compares favourably with the average annual growth of the Gross National Product (GNP) in current dollars—13.3 per cent over the same period.[3] Chartered bank asset growth during this decade was slightly higher than that of trust companies and mortgage loan companies (18.7 per cent), and credit unions and caisses populaires (19.6 per cent). It was identical to that of the Quebec Savings Bank (20.9 per cent).[4]

This bank asset growth has been augemented by an unprecedented growth in foreign currency operations. The compound average annual growth rate of foreign currency assets was 25.8 per cent, compared to the 18.5 per cent growth in Canadian dollar assets. From 1971 to 1981, the proportion of foreign currency assets to total assets increased from 27 per cent to 40 per cent. Foreign currency liabilities as a percentage of total liabilities rose from 26.5 per cent in October 1971 to 41.6 per cent at the end of October 1981. Our discussion of the increase in the banks' international operations will follow the discussion of domestic assets, below.

Major changes in domestic assets

The most important change in the composition of domestic assets over the period 1971 to 1981 was the shift in emphasis from cash holdings, Treasury Bills, and securities to loans and mortgages. Canadian liquid assets as a percentage of total assets dropped from 19.9 per cent to 5.9 per cent, whereas that of securities decreased from 4 per cent to 2.5 per cent (Table 1.2). Canadian liquid assets include Bank of Canada notes and deposits at the Bank of Canada, day to day loans to investment dealers, Treasury bills, bonds issued or guaranteed by the Canadian Government, and other demand or short-term loans.

Table 1.2

ASSETS AND LIABILITIES OF CANADIAN CHARTERED BANKS 1971 and 1981

	Millions of dollars		% of Total Assets		Annual Growth Rate
	End of October 71	End of October 81	End of October 71	End of October 81	From end of October 71 to end of October 81
ASSETS					
Canadian liquid assets	$10,409	$20,674	19.9%	5.9%	7.1%
Loans	22,272	137,150	42.5	39.2	19.1
Securities	2,062	8,571	4.0	2.5	15.3
Other assets	3,453	43,506	7.0	12.4	28.8
Total Canadian dollar assets	38,196	209,901	73.0	60.0	18.5
Total foreign currency assets	14,121	140,150	27.0	40.0	25.8
Total assets	52,317	350,051	100.0	100.0	20.9
LIABILITIES					
Canadian dollar deposits	$33,918	$157,127	64.9%	44.9%	16.5%
Other Canadian dollar liabilities	2,765	38,235	5.3	10.9	30.0
Foreign currency liabilities	13,896	145,634	26.5	41.6	26.4
Shareholders' equity	1,738	9,056	3.3	2.6	17.9
Total liabilities and shareholders' equity	52,317	350,051	100.0	100.0	20.9

SOURCE: Bank of Canada *Review*—various issues.

Chartered banks' holdings of cash and deposits at the Bank of Canada declined in this period, for two reasons. Firstly, the Bank Act revision in November 1980 lowered the required reserve ratio for demand deposits from 12 per cent to 10 per cent and, on term deposits, in stages from 4 per cent to 2 per cent. Secondly, the proportion of demand deposits to total deposits declined dramatically. Holdings of Treasury Bills and securities declined because growing inflation, rising interest rates, and a growing demand for loans resulted in higher profitability of loans relative to securities and a reduction in the secondary reserve ratio.

Even though the share of total assets comprised of bank loans dropped slightly from 42.5 per cent to 39.2 per cent, total bank loans recorded a compound average annual growth rate of 19.9 per cent, higher than the growth rate (18.5 per cent) of all Canadian dollar assets. The decline in the proportion of domestic loans to total assets was attributed to an even stronger growth in foreign currency loans. The greatest demand for loans originated from the mortgage and business sectors, more so than from the agriculture and consumer sectors or provincial and municipal governments. The growth of other assets denominated in Canadian dollars is a result of the development, in the 70s, of the market for banker's acceptances, guarantees, and letters of credit.[5]

Table 1.3

CHARTERED BANK LOAN PORTFOLIOS

1971 and 1981

	Millions of dollars		% of Total Assets		Compound Average Annual Growth Rate
	End of October 71	End of October 81	End of October 71	End of October 81	From end of October 71 to end of October 81
Personal loans	$6,320	$32,864	12.1%	9.4%	17.9%
Mortgage loans (excluding loans by mortgage loan companies associated with chartered banks)[1]	2,167	16,400	4.1	4.7	22.0
Loans to businesses[2]	10,552	70,562	20.0	21.0	21.4
Loans to farmers	1,349	7,472	2.6	2.1	18.7
Other[3]	1,884	6,852	3.6	1.9	13.8
Total Loans	22,272	137,150	42.5	39.2	19.9

SOURCE: Bank of Canada *Review*.

(1) Loans from mortgage loan companies associated with chartered banks amounted to $11,731 million at the end of October 1981. At the end of October 1981, the banks' loan portfolio in this sector was $28,131 million. This amount represented 7.7 per cent of the banks' and their companies' consolidated assets.

(2) Includes only loans in Canadian dollars. At the end of October 1981, Canadian banks held $19,969 million in foreign currency loans issued to Canadian residents.

(3) Include loans to provinces, municipalities, grain dealers, sales finance and consumer loan companies, and Canada Savings Bonds.

Major changes in domestic liabilities

The proportion of Canadian dollar deposits to total liabilities of chartered banks dropped from 65 per cent to 45 per cent between 1971 and 1981, whereas the ratio of other liabilities to the total doubled from 5.3 per cent to 10.9 per cent over the same period (Table 1.2).

In the 70s, the structure of Canadian dollar deposits underwent some major changes. At the end of October 1971, demand deposits and other chequable deposits accounted for 13.5 per cent and 11.7 per cent, respectively, of Canadian chartered banks' total liabilities, for a combined total share of 25.2 per cent. At the end of October 1981, the two same categories of deposits represented only 6.2 per cent of total liabilities. Personal fixed-term savings deposits and non-personal term and notice deposits gained importance as sources of funds for the banks. Their respective shares of total liabilities rose from 8 per cent to 10.8 per cent and from 11.2 per cent to 12.4 per cent between 1971 and 1981. Their respective rates of growth over the ten year period were 24.6 per cent and 22.2 per cent (Table 1.4).

The drastic decrease in the demand for chequable-savings deposits and demand deposits, and the corresponding increase in fixed-term deposits, is due to the changing behaviour of businesses and households in their cash management. High interest rates and

the rise in the rate of inflation have been incentives for small investors and businesses to manage their financial assets in a more efficient way and to reduce their liquid cash assets as much as possible.

Business deposits

In 1967, business non-demand deposits accounted for a little less than one third of all business bank deposits. By 1981, they represented more than three quarters of all business bank deposits. Conversely, the share of business demand deposits decreased from two thirds to a little less than one quarter of all their deposits. This shift in the composition of business bank deposits is mainly due to the amendments made to the Bank Act in 1967, the acceleration in the rate of inflation, and the rise in interest rates.[6]

Before 1967, Canadian chartered banks did not actively try to attract business deposits. In the first place, the legal ceiling of 6 per cent imposed on the banks' loan rates did not permit them to offer competitive rates on deposits. Moreover, the 8 per cent reserve requirement on demand and term deposits made them costly. The legislation brought down in 1967 eliminated the 6 per cent ceiling on loan rates and set the reserve requirement at 12 per cent on demand deposits and at 4 per cent on term deposits. It thus became more advantageous for banks to offer term deposits. These changes served as an incentive for banks to solicit term deposits from businesses and, given the significant size of these deposits, the costs of administration were lower than those prevailing at the retail level.

High interest rates and computerized cash management also invited businesses to switch deposits more rapidly than before. By offering a cash and deposit account management service, banks enabled large businesses with geographically dispersed operations to obtain information on the level of their cash balances almost daily, through their deposit accounts at the bank. When the daily national balance shows a surplus, it can be invested on the money market or in short term savings deposits with the bank for periods as short as twenty-four hours. In contrast with the United States, Canada has no restrictions regarding interest rates on deposits or on the issuance of deposit certificates whose term to maturity is less than 14 or 30 days. So rates for bank deposits in Canada are at levels competitive with rates offered on the money market or by other deposit-taking institutions.

Household deposits

The evolution in the composition of householders' bank deposits between 1971 and 1981 was significantly different from that of businesses. As Laurie Landy points out, when the 1967 Bank Act came into force, only 3 per cent of household bank deposits were in the form of non-interest bearing demand deposits.[7] This was largely because individuals could invest their assets in chequable interest-bearing savings deposits. From 1967 to the middle of the 1970s this percentage rose from 3 per cent to 7 per cent, before declining to 4 per cent in 1981. Conversely, personal savings deposits, that had represented more than 97 per cent of the total of personal bank deposits in 1967, accounted for 93 per cent in 1975 and 96 per cent at the end of 1981.[8]

By abolishing the ceiling on interest rates[9] and by amending the reserve requirements, the 1967 Bank Act also induced banks to introduce non-chequable savings deposit accounts bearing a competitive interest rate. So banks encourage their clients to open two types of accounts: a chequable demand deposit account and a separate account for non-chequable interest-bearing savings deposits.

Individuals then reduced their chequable savings deposits, in order to increase their demand deposits in personal chequing accounts; they added to their deposits in non-chequable savings accounts only slightly. Consequently, between 1967 and 1975, the percentage of savings deposits decreased (from 97 per cent to 93 per cent) and demand deposits increased.

From 1975 to 1979, the distribution between demand deposits and personal savings deposits was relatively stable. During the last two years, however, the rise in interest rates encouraged individuals to considerably reduce their demand deposits and to increase their savings deposits in the form of fixed-term deposits.

Lastly, the introduction of daily interest savings accounts in 1980 enabled savers to collect interest, if only for a few days, on money which otherwise would have been placed in their chequing accounts.

Table 1.4

CHARTERED BANK CANADIAN DOLLAR DEPOSITS

1971 and 1981

Monthly average of Wednesdays	Millions of dollars		% of Total Canadian dollar Liabilities		Compound Average Annual Growth Rate
	End of October 71	End of October 81	End of October 71	End of October 81	From end of October 71 to end of October 81
Demand Deposits	$6,984	$14,460	18.2%	7.1%	7.5%
Personal savings deposits and other notice and chequable deposits	6,119	7,298	15.9	3.6	1.8
Personal non-chequable savings deposits excluding fixed-term deposits	8,345	43,919	21.7	21.5	18.1
Personal fixed term-savings deposits	4,207	37,874	10.9	18.5	24.6
Term or notice non-chequable deposits other than personal deposits	5,862	43,454	15.2	21.2	22.2
Total deposits by the general public	31,516	147,006	82.0	71.9	16.6
Government of Canada deposits	1,139	4,191	2.9	2.0	13.9
Total Canadian dollar deposits	32,656	151,198	85.0	74.0	16.5

SOURCE: Bank of Canada *Review*.

In brief, the composition of domestic assets has shifted from liquid assets to loans, while the shift on the liability side (from the banks' standpoint) has been from demand and chequable-savings deposits to fixed-term deposits. The 30 per cent rate of increase in respect of all other liabilities is largely due to the increase in bankers' acceptances, guarantees and letters of credit[10] and debentures issued by the banks following amendments to the 1967 Bank Act.

Major changes in international operations

One of the noteworthy features of the operations of Canadian chartered banks over the last decade has undoubtedly been the very substantial increase in their international operations and the changing nature of these operations. They expanded their foreign base aggressively, and established a position in the world market. Foreign currency assets of Canadian banks increased at an annual rate of 25.8 per cent in this period, while Canadian dollar assets rose by 18.6 per cent. Foreign currency liabilities grew by 26.5 per cent per year, somewhat higher than that for foreign currency assets. At the end of October 1981, the net foreign currency position of the banks was a negative $5.5 billion, implying that Canadian chartered banks borrowed $5.5 billion more than they loaned out in foreign currencies. (This net borrowing is largely used to finance Canadian business operations.)

The increase in foreign currency operations is attributable to a number of factors: to begin with, the downward trend of the Canadian dollar since 1976 has meant a devaluation of over 20 per cent of the Canadian dollar against the U.S. dollar. The simple fact of the conversion of these foreign currency assets into Canadian dollars made them appear to grow at a higher rate than they actually did. For example, the compound average annual growth rate would have been only 23.6 per cent instead of 25.8 per cent, if all foreign currency assets were denominated in U.S. dollars, and their growth evaluated in U.S. rather than Canadian dollars.

International operations became more profitable than domestic operations as the decade of the 1970s progressed. **The compound average annual growth rate of after-tax earnings on domestic operations was 15 per cent from 1971 to 1981, whereas that on international operations was 33 per cent.**[11] It was to be expected that the banks would look to expand their international operations, and they did. In 1971, the after-tax return on average assets for Canadian dollar operations was 63 cents per $100 of assets, whereas the after-tax return on average assets for foreign operations was 38 cents, for an overall return on assets of 57 cents. But in 1981, the change was fully in operation. The rate of return on Canadian dollar operations was 48 cents, and on foreign operations, 78 cents.

Not only was the return on international operations higher than the return on domestic operations, there is every indication that loan losses were lower in international operations as well. According to the brief submitted to the Committee by Mr. Hugh Brown of Burns, Fry Limited, aggregate loan losses on Canadian dollar assets were higher than on foreign currency assets. In the first half of the 1970s, the loan loss ratios were not significantly different, since Canadian dollar assets were much higher when compared to foreign currency assets. However, during the second half of the 70s and by the early 80s, the difference was obvious. On average, between 1970 and 1975, Canadian dollars assets were 2.5 times greater than foreign currency assets, whereas losses on loans in Canadian dollars were 2.4 times

greater. However, between 1976 and 1980, when Canadian dollar assets were on average only 1.84 times greater than foreign currency assets, losses on Canadian dollar operations were 7.7 times as large. (Tables 1.5 and 1.6). (Nevertheless, it must be noted that past experiences are not necessarily indicative of future trends in loan losses, as these depend on current and future economic conditions.)

Table 1.5

CANADIAN CHARTERED BANKS

ASSETS AND LIABILITIES IN CANADIAN AND FOREIGN CURRENCIES

	Millions of dollars		% Breakdown		Compound Average Annual Growth Rate
	End of October 71	End of October 81	End of October 71	End of October 81	From end of October 71 to end of October 81
Total assets and liabilities	$52,317	$350,051	100.0%	100.0%	20,9%
Canadian dollar assets	38,196	209,901	73.0	59.9	18.6
Foreign currency assets	14,121	140,150	27.0	40.1	25.8
including: Deposits with banks	7,447	49,022	52.7	35.0	20.7
Loans	5,971	81,902	42.3	58.4	29.9
Other	703	9,226	5.0	6.6	29.4
Canadian dollar liabilities	38,421	204,417	73.4	58.4	18.2
Foreign currency liabilities	13,896	145,634	26.6	41.6	26.5
including: Bank deposits	5,807	80,833	41.8	55.5	30.1
Other	8,089	64,801	58.2	44.5	23.1
Foreign currency net assets	225	−5,484	—	—	—

SOURCE: Bank of Canada *Review*.

Table 1.6

CANADIAN CHARTERED BANKS

ACTUAL AVERAGE ANNUAL LOAN LOSS EXPERIENCE

	1971-1975	1976-1980	1981
	Millions of dollars		
Domestic operations	$88	$373	$697
International operations	36 (E)	48	155
Total of operations	124	421	852
as a percentage of total loans	0.28%	0.39%	0.41%

SOURCE: Submission to Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs in regard to "The Profit Situation of the Chartered Banks", Burns, Fry Limited, 29 April, 1982, Table 6, p. 9.

E—*Estimates*

A last cause of the increase in foreign currency operations is the growth of world trade generally, and of the Euro-dollar market in particular. For example, the average annual growth rate of Euro-dollar deposits was 27.22% between 1974 and 1980.[12]

Foreign currency transactions with Canadian residents

Foreign currency operations conducted in Canada between banks and Canadian residents increased significantly since 1971 (Table 1.7). The increase became more pronounced after 1975. In 1971, foreign currency assets held by Canadian residents in Canadian banks accounted for only 8.5 per cent of overall foreign currency assets; this proportion increased to 18.7 per cent in 1981. The opposite held true for liabilities, which declined from 14.3 per cent to 5.9 per cent over the same period. We can see that Canadian banks used an increasing share of foreign currency deposits by non-residents to provide foreign currency to Canadian residents. These loans amounted to $19.9 billion by the end of October 1981. In addition, $4.4 billion was used to purchase foreign currency securities issued by Canadian corporations. Canadian corporations were using offshore borrowings obtained through Canadian banks to finance their exports, expansion, and acquisitions.

In summary, several general observations can be made about the operations of Canadian chartered banks since 1971. International operations have become increasingly

Table 1.7

CANADIAN CHARTERED BANKS

FOREIGN CURRENCY OPERATIONS WITH CANADIAN RESIDENTS;
CANADIAN HEAD OFFICES AND BRANCHES ONLY
MILLIONS OF CANADIAN DOLLARS

Assets	OCT. '71	OCT. '75	OCT. '81
Loans (excluding loans to Government of Canada)	$1,184	$2,539	$19,969
Securities	40	93	4,144
Deposits with banks	7	286	2,133
Drawing of Government of Canada on credit lines	0	0	724
Total assets	$1,231	$2,918	$26,246
Percentage of total foreign currency assets	8.5%	9.3%	18.7%
Liabilities			
Banks' deposits	10	274	2,130
Other	2,014	3,781	6,456
Total liabilities	$2,024	$4,055	$8,586
Percentage of total foreign currency liabilities	14.3%	12.8%	5.9%

SOURCE: Estimate based on information published by the Bank of Canada.

important; Canadian dollar liabilities are less liquid; and loans have taken even greater precedence over liquid assets in the overall composition of the banks' asset structure. Much of this comes from changes in customers' preferences relating to bank notes, deposits, and bank credit. Changes in the financial system since 1979 also account for these changes in the structure of assets and liabilities, changes closely linked to the volatile nature of interest rates around the world. In conclusion, the profitability of the chartered banks was greatly affected by the structure of assets and liabilities (especially the high incidence of floating rate loans and fixed term deposits), and the growth of international operations.

1.2 SOURCES OF BANK REVENUES, EXPENSES AND PROFITS

Profits of the Canadian chartered banks rose to $1.7 billion in 1981 from $1.2 billion in 1980, an increase of 38 per cent. Taken by itself, this absolute dollar level of profit is large, but absolute size tells us little about whether or not profits were excessive. To address this question, bank profits in 1981 must be put into a context allowing a measurement of these profits relative to several things: the historical absolute level of profits, the size of the banks that earned the profits, and the amount of capital investors employed in those banks. In addition, the profits must be compared to the level of profits in other banking systems and other industry groups. Given this perspective, it will be easier to determine whether or not bank profits in 1981 were excessive.

It is also important to analyze the sources of bank revenues and expenses, to find how their profits were made. Finally, it will be necessary to put the trends in bank profits into perspective and see whether profits have been increasing over time and whether the profits of one particular year in isolation represent the general profitability of the banking system.

How bank profits are earned

In the simplest terms, bank revenue is derived from two major sources: (i) their financial intermediary operations; and (ii) other revenues, for the most part fees charged for bank services. The financial intermediary revenues are those derived from lending money to borrowers.

Essentially, banks rent money from their depositors and then rent it out at a higher rate to borrowers. The difference in the price between the deposit cost and the loan revenue is called the interest rate spread. The spread, when applied to bank's total loans and investments, produces a source of revenue commonly referred to as net interest revenue. In other words, net interest revenue is the total interest received on loans and investments less the total interest cost of deposits.

From the total revenue derived from lending money and levying service charges, the banks must pay their overhead in salaries and rent, pay taxes at all levels of government, cover the risk involved in making loans, and have enough remaining profit to provide their shareholders with a return on their investment.

Table 1.8

CHARTERED BANK MIX OF REVENUE AND EXPENSE

(millions of dollars)

	As of Oct. 31 1971	% of Total Revenue or Expense	% of Average Assets	As of Oct. 31 1976	% of Total Revenue or Expense	% of Average Assets	As of Oct. 31 1981	% of Total Revenue or Expense	% of Average Assets
REVENUES									
Net Interest Revenue*	$1,337	79.8	2.75	$3,355	81.6	2.95	$7,835	81.2	2.59
Other Revenue	339	20.2	0.70	757	18.4	0.67	1,816	18.8	0.60
Total Revenue	$1,676	100.0	3.45	$4,112	100.0	3.62	$9,651	100.0	3.19
NON-INTEREST EXPENSES									
Salaries and Benefits	$669	59.8	1.38	$1,700	58.4	1.49	$3,407	53.3	1.13
Property and Depreciation	196	17.5	0.40	452	15.5	0.40	959	15.0	0.32
Other Expenses	208	18.5	0.43	529	18.2	0.47	1,205	18.0	0.40
5-year Average Loan Loss Experience	46	4.2	0.09	231	7.9	0.20	817	12.7	0.27
Total Non-Interest Expenses	$1,119	100.0	2.30	$2,912	100.0	2.56	$6,388	100.0	2.11
Pre-Tax profit	$556			$1,200			$3,263		

SOURCE: Chartered bank financial statements.

* Taxable Equivalent Basis—Figures for Tax-Exempt securities income have been grossed up to reflect equivalent full taxable pre-tax income the bank would have received if these had been normal loans. Excludes Continental Bank of Canada, Northland Bank and Canadian Commercial Bank. Source: Office of the Inspector General of Banks.

The major determinant of the absolute level of a bank's profit is the size of its operation as measured by the total amount of assets put to work to earn those profits. An appropriate measure of profitability, then, within the world of banking operations, would be the comparison of bank profits with the total assets employed by the bank—the bank's return on assets. Another important measurement of profitability is derived by comparing a bank's profit as a percentage of the capital that shareholders of the bank have invested. This ratio, termed a bank's return on equity, is useful also in comparing the profitability of the banking industry with that of other industries.

Source of bank revenues and expenses

A chartered bank's operations as a financial intermediary are the principal source of its revenue. Because of the way a bank lends its money, revenues are referred to on a net basis, so as to show the revenues earned from the spread assets and liabilties. As noted in Table 1.8, a bank's net interest revenue is the sum of total interest received on loans, plus the total interest and dividends on investments, less the interest costs associated with raising funds. Investments include investments in Treasury Bills and bonds and stocks as well as dividends from bank subsidiaries. Security revenue also includes revenue received from income debentures and term-preferred shares, issued in large amounts in place of loans. The cost of deposits is deducted from total interest revenue in order to determine the net revenue the bank has earned from an interest-rate spread. This amount is the bank's net interest revenue and, as of October 31, 1981, represented 81 per cent of the total revenue of Canadian banks. As noted in Table 1.8, the proportion of the total revenues derived from their operations as financial intermediataries has changed very little since 1971, when it represented 80 per cent of total revenue.

The remaining 19 per cent of the banks' total revenue in 1981, as shown by Table 1.9, breaks down into six categories, namely deposit service charges, foreign exchange, credit card fees, loan fees, investment fees and commissions and "other" revenues. Service charges, like those for cheque writing, amount to $371 million, or 20 per cent of other revenue. Foreign exchange totals $391 million, or 22 per cent of other revenue, and includes trading profits as well as charges for converting from one currency to another. Credit card fees, paid by dealers using the banks' credit card services, come to $244 million, or 13 per cent of the total. Loan fees include fees charged for management services when a bank is manager or co-manager of a syndicated loan, domestic or foreign. The table shows these loan fees amounting to $192 million or 11 per cent of the total. Investment fees and commissions include commissions for selling securities and other investment related fees; the revenue from these services totals $85 million, or 5 per cent of other revenue. Finally, there are various charges such as safety deposit box fees and service charges on bankers' acceptances, guarantees, and letters of credit. These fees amounted to $537 million, or 29 per cent of total other revenues.

Net interest revenue as a percentage of average assets outstanding has decreased from 2.75 per cent in 1971 to 2.59 per cent in 1981, suggesting that the banks generated less revenue from their financial intermediary operations in 1981 relative to total assets. Other revenue as a percentage of average assets has declined from 0.70 per cent in 1971 to 0.67 per cent in 1976 and 0.60 per cent in 1981, thus indicating that other revenues did not keep pace with the overall growth in bank assets over the last ten years.

Table 1.9

BREAKDOWN OF OTHER REVENUE

(millions of dollars)

Other Revenue Items	As of October 31, 1981	% of Total Other Revenue
Deposit Service Charges	$ 371	20%
Foreign Exchange	391	22
Credit Card Fees	244	13
Loan Fees	192	11
Investment Fees and Commissions	85	5
Other	537	29
Total Other Revenue	$1,820	100%

SOURCE: Chartered bank financial statements, Office of the Inspector General of Banks.

Non-interest expenses have been arranged in four categories: salaries and benefits, property and depreciation cost, the five-year average loan loss experience, and other expenses. As noted in Table 1.8, total non-interest expenses have increased as a percentage of average assets from 2.30 per cent in 1971 to 2.56 per cent in 1976, but had declined significantly to 2.11 per cent by 1981. In 1981, therefore, banks were employing substantially more assets at a lower cost for each dollar of assets.

The most significant change in the composition of total expenses occurred in the banks' average loan loss experience—it increased significantly from .10 per cent in 1971 to 0.27 per cent in 1981, amounting to only 4.2 per cent of total expenses in 1971, but 12.7 per cent of total expenses by 1981. Yet the loan loss experience was offset by a reduction in overhead: during this same period, salaries and benefits decreased from 59.8 per cent of total non-interest expenses in 1971 to 53.3 per cent in 1981, and property and depreciation decreased from 17.5 per cent of total non-interest expenses in 1971 to 15.0 per cent in 1981. Other expenses, which include basically all other costs of the bank, remained very stable throughout this period, representing 18.5 per cent of total non-interest expenses in 1971 and 18.0 per cent in 1981.

Salaries and benefits as a percentage of average assets outstanding decreased from 1.38 per cent in 1971 to 1.12 per cent in 1981. Property and depreciation expenses decreased from 0.40 per cent in 1971 to 0.32 per cent in 1981. Other expenses also decreased as a percentage of average assets from 0.43 per cent in 1971 to 0.40 per cent in 1981. Total non-interest expenses as a percentage of average assets for the Canadian banks decreased from 2.30 per cent in 1971 to 2.11 per cent in 1981.

How bank profits are measured

In our discussion of how bank profits are earned, we stated that the two most accepted measurements of bank profitability are "return on assets" and "return on equity."

Return on assets is the measurement of the banks' after-tax profits as they relate to the total average assets employed to earn that profit. This ratio measures the average profit that

a bank earns on every $100 of average assets employed. This is the measurement most commonly used for the comparison of profitability within the banking business throughout the world.

$$\text{Return on Assets} = \frac{\text{(Balance of Revenue after taxes)}}{\text{(Average Assets)}}$$

Return on assets introduces the concept of volume, and associates the banks' profit growth to the banks' ability to employ more earning assets. **In other words, the size of the bank largely governs the dollar volume of profits:** a large company doing a large volume of business will earn a greater, absolute level of profits than will an equally efficient, smaller company.

Return on equity is generally considered another significant measurement of a bank's profitability. It is most useful to an investor in determining which banks within the banking industry or, for that matter, which company in any industrial sector, will provide the highest return on capital invested. For return on equity, after-tax profits are taken as a percentage of total equity invested by the shareholders. In the case of a bank, total equity includes a bank's shareholders' equity and the bank's accumulated appropriation for losses.

$$\text{Return on Equity} = \frac{\text{(Balance of Revenue after taxes)}}{\text{(Shareholders Equity plus Accumulated Appropriations for Losses)}}$$

Because bank profits relate to the volume of assets employed, a bank wants to increase the volume of its assets, as well as to manage them efficiently, but the expansion of assets has to relate to the capital supplied by its investors or shareholders, or the bank will not offer sufficient protection to its depositors through equity capital.

$$\text{Leverage} = \frac{\text{(Total Assets)}}{\text{(Total Equity)}}$$

If a bank increases the ratio of assets to equity or, in other words, increases its leverage, it should be expected that its total profits would increase (under the assumption of course, that every $100 of additional assets employed would earn the same as did $100 of assets already employed by the bank.) And the following should also hold: that a bank which doubles its leverage should double its profits and double its return on average equity. It should be stressed that the bank would thereby likely have doubled its shareholders' risk exposure to potential losses as well. And it should be noted that the bank would not have increased the profit on any loan it had made.

It would stand to reason, then, that a bank's return on equity would relate not only to the return on assets but also to the bank's leverage.

$$\text{Return on Equity} = \text{Return on Assets} \times \text{Leverage}$$

In other words, a bank could increase its return on equity by increasing the assets employed relative to each dollar of equity, rather than looking for an increase in profits generated from each $100 of assets employed.

Table 1.10

CANADIAN CHARTERED BANK[1]

BALANCE OF REVENUE AFTER TAXES—DOMESTIC VERSUS FOREIGN

(millions of dollars)

	Years Ended October 31											10-Year Compound Growth
	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	
AFTER-TAX EARNINGS												
Domestic Operations[2]	$231.3	$301.4	$337.0	$345.9	$486.0	$498.1	$515.4	$694.7	$726.4	$684.2	$904.6	+15%
Annual % Change	+8%	+30%	+12%	+3%	+41%	+2%	+3%	+35%	+5%	−6%	+32%	
% of Total BRAT	83.1%	84.8%	83.8%	78.4%	75.5%	75.1%	70.5%	66.5%	64.9%	55.1%	52.6%	
Foreign	$47.0	$54.0	$65.0	$95.0	$157.3	$165.2	$215.2	$282.3	$392.8	$558.3	$815.4	+33%
Annual % Change	+26%	+15%	+20%	+46%	+66%	+5%	+30%	+31%	+39%	+42%	+46%	
% of Total BRAT	16.9%	15.2%	16.1%	21.5%	24.5%	24.9%	29.5%	33.5%	35.1%	44.9%	47.4%	
Total After-Tax Earnings	$278.3	$355.4	$402.0	$440.9	$643.3	$663.3	$730.6	$977.0	$1,119.2	$1,242.5	$1,720.0	+20%
Annual % Change	+10%	+28%	+13%	+10%	+46%	+3%	+10%	+34%	+15%	+12%	+38%	
TOTAL ASSETS[3]												
Domestic	$39,699	$46,604	$55,226	$68,313	$78,028	$90,601	$107,413	$128,750	$155,496	$181,615	$232,540	+19%
Annual % Change	—	+17%	+19%	+24%	+41%	+16%	+19%	+20%	+21%	+17%	+28%	
% of Total Assets	76.0%	76.9%	73,6%	74.6%	74.1%	74.4%	72.8%	71.6%	70.6%	67.7%	68.1%	
Foreign	$12,618	$14,027	$19,795	$23,279	$27,283	$31,248	$40,114	$51,059	$64,880	$86,581	$108,907	+24%
Annual % Change	—	+11%	+41%	+18%	+17%	+15%	+28%	+27%	+27%	+33%	+26%	
% of Total Assets	24.0%	23.1%	26.4%	25.4%	25.9%	25.6%	27.2%	28.4%	29.4%	32.3%	31.9%	
Total Assets	$52,317	$60,631	$75,021	$91,592	$105,311	$121,849	$147,527	$179,809	$220,376	$268,196	$341,447	+21%
Annual % Change	+13%	+16%	+24%	+22%	+15%	+16%	+21%	+22%	+23%	+22%	+27%	
After-Tax Return on average												
Domestic Assets	0.63%	0.70%	0.66%	0.56%	0.66%	0.59%	0.54%	0.64%	0.55%	0.44%	0.48%	0.57%
Foreign Assets	0.38%	0.41%	0.38%	0.44%	0.62%	0.56%	0.56%	0.57%	0.61%	0.68%	0.78%	0.63%
Total Assets	0.57%	0.63%	0.60%	0.53%	0.65%	0.58%	0.54%	0.61%	0.56%	0.51%	0.57%	0.57%

(1) Excludes Northland Bank, Continental Bank and Schedule B Banks.
(2) Estimated in some cases.
(3) Domestic assets include foreign currency loans to Canadian residents.

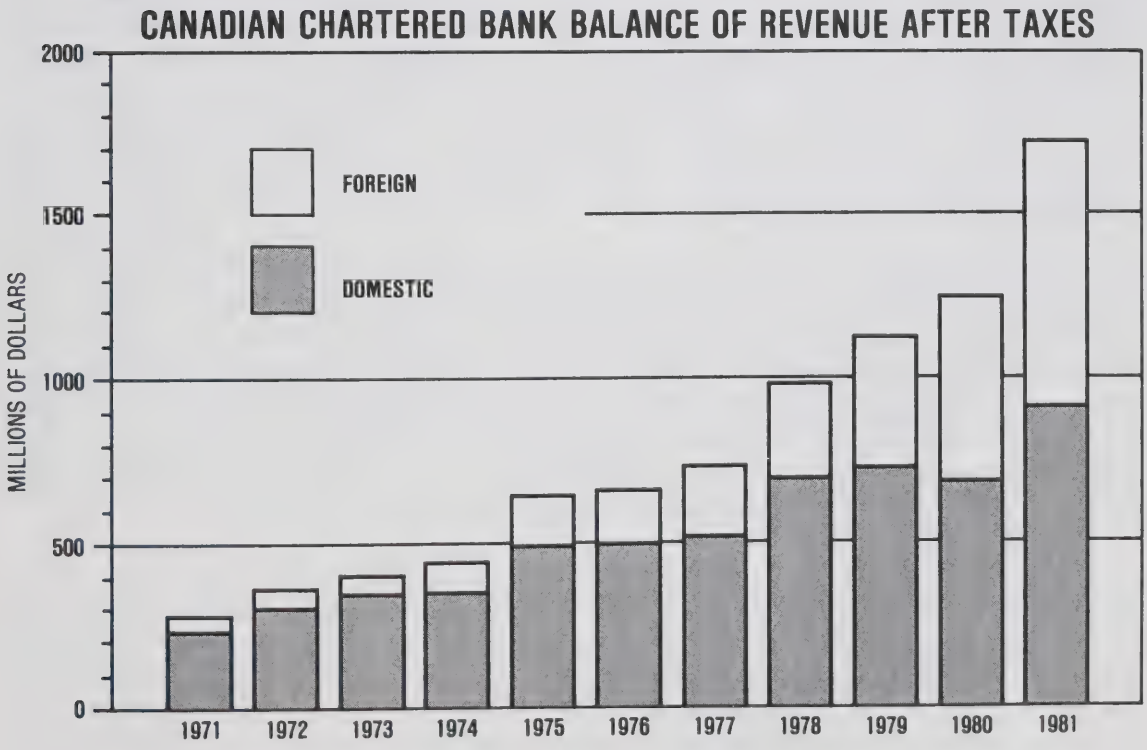
1.3 LONG-TERM TRENDS IN BANK PROFITS

The 1981 profits of the chartered banks in Canada have to be related to their growth in assets, to the return on assets employed, to leverage (the ratio of the volume of assets to every dollar of equity invested, as we have discussed) and to the return on equity. In addition, their earnings should be compared to the earnings of the trust and loan industry in Canada, to those of the foreign banks, with particular emphasis on the major banks in the United States, and to those of the Canadian industrial sector.

After-tax profits of the Canadian chartered banks increased to $1.7 billion in 1981, a gain of 38 per cent. The increase in profits in 1981 was above the compound growth rate of 20 per cent over the last ten years.

Total after tax profits are essentially irrelevant when taken in isolation for any particular year. That is why we make comparisons over, say, a ten-year period. But the operations of the banks must be reviewed, not only in an historical context, but also in a geographical one. Over the last ten years, Canadian banks have developed vast operating networks in numerous countries around the world, but particularly in the United States and Western Europe. So, when we examine bank profits from 1971 to 1981, we must separate them into their domestic and foreign components.

GRAPHIC 1.1



On a segmented basis, the banks' domestic profits increased to $905 million in 1981, a gain of 32 per cent over $684 million earned in 1980. Although the annual increase in profits in 1981 was well in excess of the 15 per cent annual growth experienced over the last ten years, domestic profits were stagnant from 1978 to 1980, as noted in Table 1.10. The banks' foreign profits increased to $815 million in 1981 from $558 million in 1980, a gain of 46 per cent. In sharp contrast to the domestic sector, foreign profits increased significantly in both 1979 and 1980. The foreign sector accounted for over 47 per cent of total profits in 1981, up from 35 per cent in 1979 and 17 per cent in 1971.

Return on assets

When after-tax profits are related to the average assets employed by the banking system, another dimension is given to the level of bank profitability. In this context, the return on average assets for the banking system in 1981 was 0.57 per cent. This means that, based on the total assets outstanding for the Canadian banks, they earned an after-tax profit of 57 cents for every $100 of assets employed. For the period 1971 to 1981, the banks' average annual return on assets was 0.57 per cent, or exactly equal to their 1981 performance. In fact, over this period, their return on assets ranged from a low of 0.51 per cent in 1980 to a high of 0.65 per cent in 1975.

On a segmented basis, the banks' domestic return on assets in 1981 of 0.48 per cent compared very poorly to the 1971 to 1981 annual average of 0.57 per cent In fact the 1981 performance was only marginally better than the 0.44 per cent of 1980, the lowest return on assets recorded since 1971. The return on assets in the foreign sector was 0.78 per cent in 1981, substantially above the average of 0.63 per cent for the period 1971 to 1981. The profitability in the foreign sector has steadily increased since 1978.

Asset growth

The explanation for the banks' 20 per cent compound growth rate in profits since 1971, and, in part, the 38 per cent profit gain in 1981, lies not in an increased return on assets, but in the volume of bank assets processed. In other words, the banks increased their assets rather than the profit earned on every asset employed or loan issued. It is very clear, as illustrated in Table 1.10, that asset growth for the chartered banks in Canada has been very buoyant over the last several years. Total bank assets have increased at a 21 per cent compound growth rate in the ten-year period, 1971 to 1981. Total assets in 1981 increased by 27 per cent which was well above the long-term average.

Domestic assets for the Canadian banks increased to $233 billion in 1981, for a gain of 28 per cent over 1980. This gain was well in excess of the ten-year compound growth rate of 19 per cent and was, in part, due to the large loans needed for take-over financing in Canada. Domestic assets accounted for 68 per cent of total assets in 1981, a decrease from 74 per cent in 1976 and 76 per cent in 1971. (Note that here we are including foreign currency loans to Canadians in domestic assets. These are sometimes considered as part of the banks' international operations, as is done elsewhere in this text.)

Foreign currency assets of the Canadian chartered banks increased to $108.9 billion in 1981, a 26 per cent increase over $86.6 billion in 1980. This 26 per cent increase is only marginally above the ten-year compound growth rate of 24 per cent annually since 1971. International operations (i.e. foreign currency loans to non-Canadians) currently account for 32 per cent of total assets, up from 24 per cent of total assets in 1971.

Return on equity and leverage

Return on equity for the Canadian chartered banks in 1981 was at a higher level than at any time over the last ten years. As noted in Table 1.11, the banks' return on equity was 18.7 per cent in 1981, higher than the 14.8 per cent average over the period 1971 to 1975 and the 16.3 per cent average for the period 1976 to 1980.

Table 1.11

CHARTERED BANK RETURN ON EQUITY

	Five years 1971 to 1975	Five years 1976 to 1980	October 31 1981
Return on Equity	14.8%	16.3%	18.7%

If return on equity is taken in isolation, the banks' shareholders benefitted from a higher return on the equity invested. However, as we have indicated, the reason behind the increase in return on equity was due to an increase in leverage. In other words, the banks got more out of their capital by spreading it over a larger amount of assets, increasing the risk of potential loan losses to be borne by the shareholder. Table 1.12 illustrates the increase in bank leverage from 21.5x in 1971 to 31.7x in 1981. The higher return on equity is also in line with higher inflation, increasing interest rates and returns on comparable investments during the period.

Table 1.12

TOTAL ASSET TO TOTAL EQUITY RATIO (LEVERAGE) FOR THE CHARTERED BANKS

($ millions)

	October 31 1971	October 31 1981	Compound Annual Growth over the 10-year period
Total Assets	$52,317	$341,447	+21%
Total Equity*	$ 2,431	$ 10,766	+16%
Leverage (Assets Equity)	21.5x	31.7x	
Return on Average Assets	0.57%	0.57%	
Return on Equity	12.0%	18.7%	

* Includes preferred shares in 1981

A large portion of the increase in assets represents, as previously noted, a substantial increase in the banks' foreign currency operations. This growth has been more profitable for the banks in recent years and, in addition, has helped Canadian industries to expand in foreign countries.

Comparison of banks to trust and loan companies in Canada

The trust and loan industry in Canada is the one major industry that most closely resembles the operations of chartered banks. These companies are most often referred to as "near banks". The trust and loan industry in Canada is far more fragmented than the banking industry and has, by tradition, substantially more companies, each one smaller in total assets per company. The trust and loan industry is regulated, not only by federal legislation, but, if a company so chooses, under a provincial jurisdiction.

Total assets for eight of the largest trust and loan companies amounted to $35.7 billion in 1981—10 per cent of the total assets in the Canadian banking industry and 15 per cent of the banks' total domestic assets. However, as far as lending goes, trust and loan companies are restricted to mortgage lending. In addition, they have been granted fiduciary responsibilities that permit them to manage trust accounts, administer estates, manage pension accounts, and engage in other related activities.

As in the case of the chartered banks, the largest proportion, approximately 60 per cent, of the revenues of the trust and loan industry are derived from financial intermediary operations. After-tax profits for the trust and loan companies have increased, since 1972, at a compound growth rate of 6 per cent, compared to 20 per cent for the chartered banks since 1971. The two key profitability ratios for the trust and loan companies have declined dramatically since 1977, as noted in Table 1.13. Return on average assets was 0.57 per cent in 1977, or slightly higher than the banks 0.54 per cent, but profitability declined sharply over the next five years to 0.30 per cent in 1981, compared to 0.57 per cent for the banking industry. Return on equity was 14.5 per cent in 1977, as compared to 15.3 per cent for the banks, declining to 8.8 per cent by 1981, compared to the banks' 18.7 per cent.

The leverage ratio for the trust and loan companies, as used here, has changed little over the last five years. However this ratio is not the same one administered by the Department of Insurance, which is responsible for regulating that industry. The Department of Insurance, in calculating the administered ratio, uses total deposits after making adjustments for liquid assets and deferred taxes. Based on that Department's calculation, many trust and loan companies have actually been allowed to increase their leverage, over the last few years, from a range of 20 to 22.5 times, to 25 times.

Besides not benefitting as much from increased leverage, trust and loan companies have been restricted, throughout most of the last ten years, to lending in mortgages which generally had terms of three to five years. Only in the last several years have the terms on mortgages shortened. Consequently, on average, trust companies were borrowing money for shorter terms than they were lending for. As interest rates rose, the cost of deposits rose faster than the revenue from the loans, causing earnings for the trust and loan companies to decline dramatically, particularly in 1981.

Table 1.13

COMPARISON OF KEY RATIOS

CANADIAN BANKS—U.S. BANKS—CANADIAN TRUST COMPANIES

	Years Ended[1]					5-Year Average 4-Year Compound Growth Rate
	1977	1978	1979	1980	1981	
EARNINGS (AFTER-TAX) GROWTH[2]						
Canadian Chartered Banks	+10%	+34%	+15%	+12%	+38%	+24%
U.S. Banks	+15%	+27%	+18%	+11%	+ 3%	+15%
Canadian Trust Companies	+25%	+12%	− 8%	+11%	−17%	− 1%
ASSET GROWTH						
Canadian Chartered Banks	+21%	+22%	+23%	+22%	+27%	+23%
U.S. Banks	+17%	+14%	+16%	+10%	+ 7%	+12%
Canadian Trust Companies	+17%	+16%	+20%	+15%	+10%	+15%
AFTER-TAX RETURN ON AVERAGE ASSETS						
Canadian Chartered Banks	0.54%	0.61%	0.56%	0.51%	0.57%	0.55%
U.S. Banks	0.49%	0.55%	0.57%	0.55%	0.52%	0.54%
Canadian Trust Companies	0.57%	0.55%	0.43%	0.40%	0.30%	0.43%
LEVERAGE RATIO-TOTAL ASSETS TO EQUITY[3]						
Canadian Chartered Banks	28.9×	29.1×	29.5×	30.5×	31.7×	—
U.S. Banks	24.4×	25.0×	25.7×	25.6×	24.5×	—
Canadian Trust Companies	25.6×	25.9×	26.0×	26.0×	25.8×	—
AFTER-TAX RETURN ON AVERAGE SHAREHOLDERS EQUITY[4]						
Canadian Chartered Banks	15.3%	17.3%	16.7%	15.9%	18.7%	17.0%
U.S. Banks	11.1%	12.9%	13.7%	13.7%	12.7%	12.9%
Canadian Trust Companies	14.5%	14.1%	11.1%	10.6%	8.8%	11.1%

SOURCE: Financial Statements of each company or bank.

(1) October 31 for Canadian Banks, December 31 for U.S. Banks and most Trust Companies.

(2) Excludes security gains or losses.

(3) Excludes preferred shares for U.S. Banks but includes them for Canadian Banks. There are only a minimal number of preferred shares outstanding for U.S. Banks in 1979, 1980 and 1981. The leverage ratios for the trust and loan companies are not representative of the measurement used by the Department of Insurance.

(4) Includes preferred shares in equity for Canadian banks and Trust Companies and excludes deferred taxes.

Although new legislation has been discussed for trust and loan companies that would enable broader lending powers, particularly in floating rate commercial loans, the legislation has not been forthcoming. Undue delays in revising this legislation could impair the profits of the trust and loan industry further, if interest rates rise from current levels.

Comparison to the ten largest banks in the United States

Although banking in the United States is not precisely comparable to Canadian banking, it is often useful to compare the operations and performance of the two systems. For this discussion, we have chosen the ten largest U.S. banks, including both the major money centre banks and those with extensive branch networks.

The return on average assets for the Canadian chartered banks for the period 1977 to 1981 averaged 0.55 per cent, and for the U.S. banks 0.54 per cent. In both cases the return on average assets increased marginally, although there were fluctuations during the five-year period. The return on shareholders' equity averaged 17.0 per cent for the Canadian chartered banks and 12.9 per cent for the major U.S. banks. It should be noted, when comparing these ratios, particularly that of return on equity, that two other factors should be included, namely, asset growth and the banks' comparative leverage ratios.

Canadian chartered banks increased their assets at a compound rate of 23 per cent annually in the period of 1977 to 1981, compared to 12 per cent annually for the U.S. banks. This explains, in part, the difference in the total growth of after-tax earnings between the two banking systems. Leverage must also be considered, so that it can be determined how many assets have been employed for every dollar of equity employed in the bank. As noted in Table 1.13, U.S. banks did not increase leverage in the period of 1977 to 1981, whereas our banks' leverage increased from 28.9x in 1977 to 31.7x in 1981.

Table 1.13 compares the growth in earnings, growth in assets, and key profitability ratios for the ten largest U.S. banks with the performance of Canadian banks for the five-year period, 1977 to 1981. The profits of the U.S. banks increased by 15 per cent annually, compared to 24 per cent annually for the Canadian chartered banks. This is largely a reflection of different rates of asset growth and higher leverage ratios.

Consequently, the return on equity for the Canadian chartered banks increased from 15.3 per cent in 1977 to 18.7 per cent in 1981 while that of the ten major U.S. banks increased from 11.1 per cent in 1977 to 12.7 per cent in 1981.

The higher level of return on equity for the Canadian banks is also partly explained by the higher absolute level of leverage in the Canadian banking system—31.7x in 1981 versus 24.5x for the major U.S. banks. The difference in this ratio implies that the Canadian banks employ almost 30 per cent more assets for every dollar of equity invested by the shareholder. Given that the profit earned on every dollar of asset employed is approximately the same in both systems, then the Canadian banks should return 30 per cent more to their common shareholders. Based on the return on equity over the last five years, at 17 per cent for the Canadian banks and 12.9 per cent for the U.S. banks, the differential is, indeed, approximately 30 per cent. Put another way, if both systems had equal leverage ratios, return on equity would be the same.

Comparison with banks throughout the world

A true comparison of Canadian banks with banks from other countries of the world is not easily made due to the major differences in the banking operations and accounting conventions of the countries in which the banks operate.

Accounting practices vary materially from country to country such that banks in Germany and Switzerland, for example, value their bond holdings at market rather than cost and make unpublicized appropriations to hidden reserves. Both these factors tend to depress reported earnings. Banks in the United Kingdom and France carry their real estate investments at market value rather than cost which tends to enlarge the reported equity base and lower the return on equity.

In addition to accounting practices, there are other structural differences in the banking systems which are a function more of the countries legal environment. French banks are largely government owned and profit maximization is obviously not a primary objective. Some banks such as Banco do Brazil act as the country's central bank, similar to the Bank of Canada, as well as competing for commercial business. German banks are more universal in nature such that they are involved in a number of diverse banking and non-banking activities, the latter of which are similar to the activities carried out by the Canadian trust industry. The Japanese trust banks present a similar problem since their balance sheets are split into two sections, one for their trust activities and the other for their banking activities but they do not break these activities out the same way on their income statement.

In order to provide some basis of comparison of Canadian bank profitability in 1981 to banks in other countries, a study of the world's largest five hundred banks called Euromoney Five Hundred, published by Euromoney, June 1982, is used. The study compares the same ratios used in this Report to measure the profitability of the world banks; namely, return on assets, return on equity and leverage.

Because of the international scope of the Euromoney study there are certain definitional differences[13] and in some cases, errors in the data.[14] The major difference is in shareholders' equity, whereby the Euromoney study excludes accumulated appropriation for losses and all interest-bearing capital, namely subordinated debentures. The Euromoney study also uses the banks' net profit figure, after an appropriation for loss deduction used in reporting under the Bank Act (1967), which understates bank earnings by over 30 per cent in 1981. The total asset figure used in the Euromoney study excludes all customer liabilities under acceptances, guarantees and letters of credit which understates total assets as used in the Committee's Report by almost 10 per cent.

The Euromoney study compares the largest five hundred banks in U.S. dollars as a base for calculating and comparing the three ratios. We have averaged the Canadian banks which were included in the report and compare this average to the ranking of all the banks in the survey. It is obvious from the Euromoney data that the averages for the Canadian banks on return on equity of 14.9 per cent and return on assets of 0.41 per cent understate the respective number of 18.7 per cent and 0.57 per cent as stated in the Committee's report. Leverage (total assets to total equity) on the other hand is overstated at 36.1x versus 31.7x as determined in the Committee's report. For this reason, the Euromoney data has been restated—(15) to comply with the data which has been used in the Committee's report. The

restated numbers increase the net profit figures used by Euromoney quite substantially due in part to errors in their data. We continue to use their definition of shareholder's equity which is smaller than our definition and therefore will inflate the return on equity in comparison to the data as it is stated in the Committee's report. For simplicity, we have outlined both rankings "Euromoney Canadian Bank Average" which are the Eurodollar data as reported in the study and "Adjusted Canadian Bank Average" as adjusted to conform more closely with the data used in the Committee's Report. These averages are discussed as they relate to return on assets, leverage (total assets to total equity ratio) and return on equity as outlined in Table 1.14.

Table 1.14

INTERNATIONAL COMPARISONS OF BANK PERFORMANCE IN 1981

A. *Return on Assets*

Rank	Bank	Net Profit as a Percentage of Total Assets
1	Banco Safra (Brazil)	5.37%
100	Huntington Bancshares	0.89%
..	*Adjusted* Canadian Bank Average[2]	0.51%
..	*Euromoney* Canadian Bank Average[2]	0.41%
401	Long Term Credit Bank of Japan	0.23%
500	Centran Corporation	−0.75%

B. *Leverage*

Rank	Bank	Total Assets as a Multiple of Total Shareholders Equity
1	Norinchukin Bank	164.8x
58	Long Term Credit Bank of Japan	38.3x
..	*Adjusted* Canadian Bank Average[2]	38.1x
59	Daiwa Bank	38.0x
65	Nippon Credit Bank	36.7x
..	*Euromoney* Canadian Bank Average[2]	36.1x
66	Udruzena Beogradska Banka	36.0x
100	Dai-Tchi Kangyo Bank	30.8x
400	Credito Romagnolo	15.8x
500	Banco De La Republica Oriental Del Uruguay	3.0x

C. *Return on Equity*

Rank	Bank	Net Profit as a Percentage of Total Shareholders Equity
1	TC Ziraat Bankasi (Turkey)	123.10%[1]
54	Banque De L'Indochine et De Suez	19.4%
..	*Adjusted* Canadian Bank Average[2]	19.4%
55	Texas Commerce Bancshares	19.3%
100	Bankers Trust N.Y. Corporation	15.9%
..	*Euromoney* Canadian Bank Average[2]	14.9%
401	Gunma Bank	6.4%
500	Centran Corporation	−13.6%

Source: *Euromoney*, June 1982

[1] Based on pre-tax profits.

[2] Includes The Royal Bank of Canada, Canadian Imperial Bank of Commerce, Bank of Montreal, Bank of Nova Scotia, Toronto-Dominion Bank, National Bank and Continental Bank.

Return on assets for the average of the Canadian banks based on the Euromoney data was 0.41 per cent in 1981 which did not allow them a ranking in the top 100 banks whose return on assets ranged from 5.37 per cent for Banco Safra of Brazil to 0.89 per cent for Huntington Bancshares. The Euromoney average of the Canadian banks therefore ranged between the top 100 and bottom 100 of this ranking. Based on our Adjusted Canadian Bank Average, the average return on assets was 0.51 per cent which was still not high enough to rank the average of the Canadian banks in the top 100 banks in the world.

Leverage of the Canadian banks, as measured by the Euromoney Canadian Bank Average, ranked at a level equivalent to 66 out of 500 as noted in Table 3.4. Based on the Adjusted Canadian Bank Average, the banks were equivalent to 59 out of 500. Both cases demonstrate that Canadian banks appear to be among the most highly levered banks in the world.

Return on equity as measured by the Euromoney Canadian Bank Average was not in the top 100 banks in the world. The 14.9 per cent return on equity, ranked between the top 100 and bottom 100 banks in this ranking. The highest return on equity was 123.1 per cent recorded by the TC Ziraat Bankasi in Turkey. However, as noted, the profits were before tax and not very comparable to the other banks. Based on the Adjusted Canadian Bank Average, the banks ranked 55 out of 500 banks. This is not an unexpected ranking given that the banks are among the highest leveraged in the world.

Comparison with other industries in Canada

The most common measurement of profitability, inviting the comparison of the banking industry in Canada with other industries is that of return on equity. It is more meaningful to compare rankings over time rather than in a single year. In 1981 the banks registered an increase in profitability, while most other industries registered significantly lower profits. In Table 1.15, supplied by Wood Gundy, banks ranked 8 out of a total of 33 industrial categories in profitability over the period 1972 to 1981. In 1981, the banks ranked 2 out of 33. In Table 1.16, supplied by McLeod, Young & Weir Limited, the banks ranked 6th out of 14 categories for the period 1976 to 1980 and ranked the same for the extended period 1970 to 1980. In 1980 the banks ranked 11th among the 14 categories.

Table 1.15

ANNUAL AFTER-TAX RETURN ON AVERAGE COMMON SHAREHOLDERS' EQUITY[1] FOR CANADIAN INDUSTRIAL CORPORATIONS[2]

Corporate Sector	Annual Average Return on Equity 1972-1981	Rank 1972-1981	Average Return on Equity 1981	Rank in 1981
Printing & Publishing	22.03	1	21.01	1
Misc. Merchandising	19.15	2	12.18	14
Hotels & Restaurants	18.21	3	5.82	25
Office Equipment	17.85	4	17.44	3
Oil & Gas Producers	17.35	5	9.61	20
Gas utilities	16.82	6	14.12	7
Pipelines	16.41	7	15.77	4
Chartered Banks	16.05	8	18.70	2
Fabricated Metals	15.97	9	13.27	11
Broadcasting & Cable	15.95	10	12.46	13
Oil & Gas Refiners	15.81	11	13.48	10
Real Estate	15.24	12	3.93	26
Construction & Materials	15.09	13	10.66	19
Forest Products	14.58	14	9.50	21
Metal Mining	14.31	15	5.87	24
Electric Utilities	13.97	16	15.19	5
Hardware & Auto Supplies	13.63	17	11.51	16
General Industrial	13.45	18	3.31	27
Diversified & Mgmt. Cos.	13.18	19	9.03	22
Electrical Equipment	13.01	20	14.80	6
Steel	12.97	21	11.51	16
Not Elsewhere Classified	12.76	22	11.58	15
Food & Kindred Products	12.68	23	10.68	18
Chemicals	12.33	24	10.78	17
Transportation	11.79	25	13.05	12
Telephone Companies	11.61	26	13.93	8
Textiles & Apparel	11.33	27	3.19	28
Food Stores	11.21	28	8.61	23
Beverages	11.02	29	13.73	9
Department Stores	10.26	30	2.40	29
Auto & Auto Parts	9.97	31	–4.64	31
Non-Metal Mining	9.94	32	0.78	30
Machinery	–6.27	33	–53.41	32

[1] Income available for distribution to common shareholders divided by total common shareholders' equity retained earnings and reserves.
[2] Source: Financial Research Institute and Wood Gundy.

Table 1.16

INDUSTRY PROFITABILITY COMPARISON

AFTER-TAX RETURN ON AVERAGE COMMON SHAREHOLDERS EQUITY

Year	(1) Metals and Minerals	(2) Golds	(3) Oil and Gas	(4) Paper and Forest Products	(5) Consumer Products	(6) Industrial Products	(7) Real Estate and Construction	(8) Transportation	(9) Pipelines	(10) Utilities*	(11) Communications and Media	(12) Merchandising	(13) Management Companies	Companies Except Banks	(14) Chartered Banks
1982															11.9**
1981															18.0
1980	19.15	22.08	26.52	21.20	6.47	9.26	26.85	29.20	18.78	13.77	21.91	13.86	21.01	19.09	16.1
1979	25.07	27.83	23.08	30.10	11.49	16.15	27.78	26.77	18.30	14.13	23.65	15.51	19.87	21.22	16.6
1978	11.92	20.24	18.29	23.24	9.85	8.37	20.76	24.33	14.90	13.41	24.03	14.34	14.34	14.43	17.6
1977	8.77	15.72	17.56	12.86	8.53	11.76	16.50	21.94	12.95	11.58	22.82	13.57	14.28	12.97	15.6
1976	8.30	8.08	19.57	7.19	10.54	13.98	16.56	16.81	13.43	12.50	23.58	8.77	10.98	11.99	16.1
1975	8.26	15.36	18.28	5.86	11.30	17.04	16.47	17.11	13.35	11.27	22.60	14.71	13.70	13.44	18.1
1974	18.82	17.97	17.26	21.17	15.67	18.84	10.49	14.65	12.38	9.74	22.92	16.84	16.03	17.42	13.9
1973	19.27	14.79	13.32	19.31	15.66	14.36	10.02	19.38	15.27	10.27	24.13	9.16	14.63	15.64	14.0
1972	7.54	8.16	9.71	7.54	12.71	10.73	8.64	18.43	16.09	11.12	25.03	10.15	11.26	10.07	14.0
1971	6.40	5.21	8.82	3.44	10.96	8.70	14.05	17.95	14.93	11.20	21.85	10.10	9.88	8.50	11.9
1970	12.25	7.08	7.68	3.23	11.03	7.40	9.39	14.66	13.25	9.52	21.62	6.97	8.94	9.15	12.2
5 year (1976-80) average	14.64	18.79	20.20	18.92	9.38	11.90	21.69	23.81	15.67	13.08	23.20	13.21	16.10	15.94	16.40
10 year (1970-80) average	13.37	15.54	16.84	15.19	11.32	12.92	16.81	20.66	15.04	11.90	23.25	12.70	14.60	14.49	15.40

* Normalized accounting

** Annualized first quarter earnings

SOURCES: McLeod Young Weir Limited
Financial Post Investment Databank

1.4 SUMMARY AND CONCLUSIONS

Since the early 1970's, the banks' relative importance in the Canadian economy has increased. Their lending activities have grown at a faster rate than the business activities of other sectors. This asset growth has had a direct and major impact on the overall level of their profits, with the result that the banks are now earning an increasing share of national income.

In 1981, the total after tax profits of Canadian chartered banks amounted to $1,700 million, an increase of 38 per cent over 1980. These high profits were not earned to the detriment of Canadian consumers or businesses. Three factors explain this increase. First of all, total bank assets increased by 27 per cent in 1981, over their 1980 level. Secondly, profits on international operations increased by 46 per cent in 1981, compared to a 32 per cent increase in profits from domestic operations. Finally, the rapid increase in interest rates in the first quarter of the banks' 1981 fiscal year resulted in increasing spreads that produced inventory profits, because the rates charged on loans adjusted faster than those paid on deposits. These inventory profits were temporary, and should have been expected, given the nature of financial intermediation. Indeed, these inventory profits have been reversed as interest rates fell in late 1981 and early 1982.

The profitability of the chartered banks can be measured in two ways: return on average assets (ROA), the ratio of the balance of revenue after taxes to average assets held during the year; and return on average equity (ROE), the ratio of after tax revenue to the value of shareholders' equity. In 1981, the Canadian banks earned an ROA of 0.57 per cent, (i.e. 57¢ per $100 of assets) up from the 1980 figure of 0.51 per cent, but equal to the average ROA of the past ten years. In 1981, their ROE reached 18.7 per cent. This compares with the 15.9 per cent return of 1980, the 16.3 per cent earned in the latter half of the 70s, and the 14.8 per cent of the first half of the decade.

The record level of bank profits in 1981 and the dramatic increase over 1980 are understandable, taking these factors into account. On the basis of measures of profitability, the banking sector's 1981 performance was not out of line. The 1981 ROA equalled the average over the past ten years, achieved mainly because of the high ROA on international operations—0.78 per cent, compared to 0.48 per cent on domestic assets.

On the basis of ROE as well, bank profits are not excessive. The 18.9 per cent return on equity results from the division of an increasing dollar value of profit by a slower increasing value of equity. This implies that each dollar of shareholders' equity is used more intensively to support the sharply rising growth in assets. In other words, the ratio of bank assets to equity has been increasing rapidly over the last decade. In 1971, bank assets were twenty-one times as large as shareholders' equity; in 1981, this ratio reached thirty-one times. The substantial diversification of bank assets and the stable deposit base permit this higher leverage. This has resulted in an increased exposure of the capital base, which when accompanied by the weakness in the economy, explains in part why bank shares traded substantially below their book value in 1981.

Bank profitability, as measured by return on equity, has been average when compared to other industries. Out of thirty-three industries, the banks ranked eighth over the period 1972-1981, and second in 1981. This compares to their rank of sixteenth in 1980 and

eleventh during the 1970s. The higher ranking in 1981 was due as much to the decline in other sectors' profitability as to the increased bank profitability.

It is difficult to compare the profitability of international banks. They operate in vastly different institutional and regulatory environments. Taxation and accounting methods vary widely, and in some countries banks are government-owned. Nevertheless, the most consistent and comprehensive data at the Committee's disposal indicates that Canadian banks are not overly profitable when compared to banks in the rest of the world. Their ROA compares poorly with that of foreign banks and, to the extent that Canadian ROE appears to compare well, this is largely due to the more leveraged position of Canada's banks.

The Canadian banking sector has undergone some major changes over the 70s, and especially in the last several years. The chartered banks have moved increasingly into international operations that are now relatively more profitable than domestic operations. By 1981, 40% of bank assets were denominated in foreign currencies. Canadian dollar deposits with the banks are not used for funding foreign currency loans; these are funded by foreign currency deposits. Moreover, during the last ten years, banks used foreign currency deposits to finance Canadian dollar loans. To put it another way, the banks' foreign operations have been used to finance Canadian exports and investment and other expenditures and are, in themselves, an export of financial services generating foreign exchange. When these foreign operations were set up, the banks did incur expenditures in the form of training Canadian employees and establishing branches and subsidiaries. Through their foreign and domestic operations, the banks are a major supporter of Canadian investment and export activity.

The deposits and assets of the banks have also undergone some major changes. Bank assets in the form of securities are increasingly replaced by loans. More and more, Canadian dollar deposits at Canadian banks are in the form of term deposits, although the term to maturity is becoming shorter. These changes in the structure of assets and liabilities are generated by volatile interest rates.

FOOTNOTES

(1) Data taken from S. Sarpkaya, "Nomenclature des banques au Canada", Le Banquier et revue IBC, octobre 1978, and updated.

(2) Edward P. Neufeld, The Financial System of Canada: Its Growth and Development, Toronto, MacMillan, 1972.

(3) Statistics Canada, 13-001, National Income and Expenditure Accounts, Fourth quarter 1981.

(4) Percentages calculated from data published in the Bank of Canada Review.

(5) For a review of the market for banker's acceptances in Canada, see: D. Merrett, "The Evolution of Banker's Acceptances in Canada", Bank of Canada Review, October 1981, p. 3-12.

(6) See Laurie Landy "Financial Innovation in Canada", Quarterly Review, Federal Reserve Bank of New York, Autumn 1980, Vol. 5, No. 3, p. 1-8.

(7) Laurie Landy (1980), p. 3.

(8) Bank of Canada Review, various issues.

(9) For a fuller discussion on the interest rate ceiling, see Chapter 5.

(10) These items constitute what is known as the contra account of the balance sheet. They represent commitments by the banks to the holders (i.e. liabilities) and, when exercised, are loans to the borrowers (i.e. assets).

(11) Calculated from bank annual reports.

(12) Edward J. Fryde, "The Euro-dollar Conundrum", Quarterly Review, Federal Reserve Bank of New York, Spring 1982, p. 13.

(13) Euromoney Definitions:

i) Shareholder's Equity—Euromoney's definition excludes all interest bearing equity, namely, debentures, both subordinated and convertible and in addition, all appropriations for losses. In the Committee's Report, appropriations for losses are included in shareholder's equity since this category is a direct after-tax appropriation at management's complete discretion. In fact, under the Bank Act (1980), the tax paid part of this amount has been taken out of appropriations and placed directly in shareholder's equity. Euromoney's definition therefore understates the Canadian banks' shareholder's equity.

ii) Net Profit—Euromoney used the banks' net profit figure after appropriations for losses which is essentially a discretionary after-tax transfer into the appropriation for loss account. The amount transferred does not necessarily have any bearing on the banks' losses in any particular year. The Committee's Report uses the banks' after-tax balance of revenue which more accurately reflects the banks' true earnings. Net profit as used by Euromoney actually understated bank earnings by $481 million or 30.7 per cent. Net profit has been eliminated as a term under the Bank Act (1980) such that the banks will not report this figure for the year ended October 31, 1982.

iii) Total Assets—Euromoney defined total assets as those excluding contra accounts and contingent liabilities. In the case of Canadian banks, Euromoney excluded the balance sheet item customers liability under acceptances, guarantees and letters of credit. This has under-stated the total asset figure used in the Committee's Report by 9.4 per cent.

(14) Differences in Reconciling Euromoney Data:

Euromoney data have been analyzed as to their consistency with data and definitions used in the Committee's Report. The major problem in any international comparison is adjusting for accounting differences between countries. The data used by Euromoney was in several cases, not reconcilable with the figures published by the Canadian banks. These inconsistencies are few, but are as follows: the data for Bank of Nova Scotia was overstated such that total assets, net profits and share-holders equity were $1.5 billion, $92 million and $310 million too high respectively. Bank of Montreal's net profit and shareholders equity were overstated by $63 million and $136 million respectively. Most other differences were of a minor nature.

[15] Definitions for Adjusted Data:

i) Shareholders Equity—Euromoney's definition of shareholders equity is used despite the changes which have taken place in the Bank Act (1980) as previously noted. The return on equity will be higher than that used in the Committee's Report. The discrepancies as noted in Footnote (14) have been included in our data.

ii) Net Profit—has been changed to use after-tax balance of revenue for all the banks in the Euromoney study. These numbers have been adjusted in order to reflect all loan losses incurred by the Canadian banks in 1981 as being written off against 1981 earnings. This had the effect of lowering after-tax balance of revenue by 1.8 per cent from the data used in the Committee's Report. The latter and as well, using the after-tax balance of revenue figure instead of net profit had the effect of increasing Euromoney's data by 21.4 per cent. This adjustment will raise both the banks' return on equity and return on assets relative to that reported in the Euromoney study.

iii) Total Assets—The Euromoney's data were not changed except for the relatively minor adjustment to the data for Bank of Nova Scotia of $1.5 billion. It should be noted that the Committee's Report uses average assets during the year whereas Euromoney uses total assets at year-end.

Chapter 2

Interest Rates and Bank Profits in Canada

Since 1979, Canadian interest rates have reached record levels and have been prone to extraordinary volatility over very short periods of time (Graphic 2.1). The causes for this situation are complex, but at least we can say that they are closely linked to the inflationary experience of the 1970s and the restrictive monetary policies that Canada and the United States adopted in response to it.

Between the middle of the 1950s and the end of the 1970s, the rate of inflation tended to increase in both countries and it became more difficult to forecast. During the 1970s, at least, there were strong indications that savers had difficulty anticipating the rate of inflation. Actually, between 1956 and 1970 inflation-adjusted interest rates were mostly positive, but between 1970 and 1979 they were in many cases negative. For example, from 1950 to 1970, the average rate of yield on 90-day commercial paper less the annual rate of increase in the consumer price index averaged between 2.5 and 2.7 per cent. But from 1971 to 1975 inclusive, this rate of interest, adjusted for inflation, was negative. This adjusted yield actually went down to -5 per cent in 1973. Although it became positive again at the end of 1975 and the beginning of 1976, it was negative in 1977.[1]

Moreover, interest rates (adjusted for inflation) discouraged investment in the years between 1970 and 1978 and, even where inflation-adjusted rates of return were positive, the after-tax rates were negative for a number of investors. For example, if the annual interest rate is 16 per cent, the inflation rate 10 per cent, and the investor's tax rate 40 per cent, the inflation-adjusted rate of return after taxes is -0.4 per cent. When the investor's tax rate is 50 per cent, the after-tax rate of return after inflation is -1.8 per cent. If savers did not correctly forecast inflation between 1970 and 1979, monetary policy did not always allow expected inflation to affect interest rates.

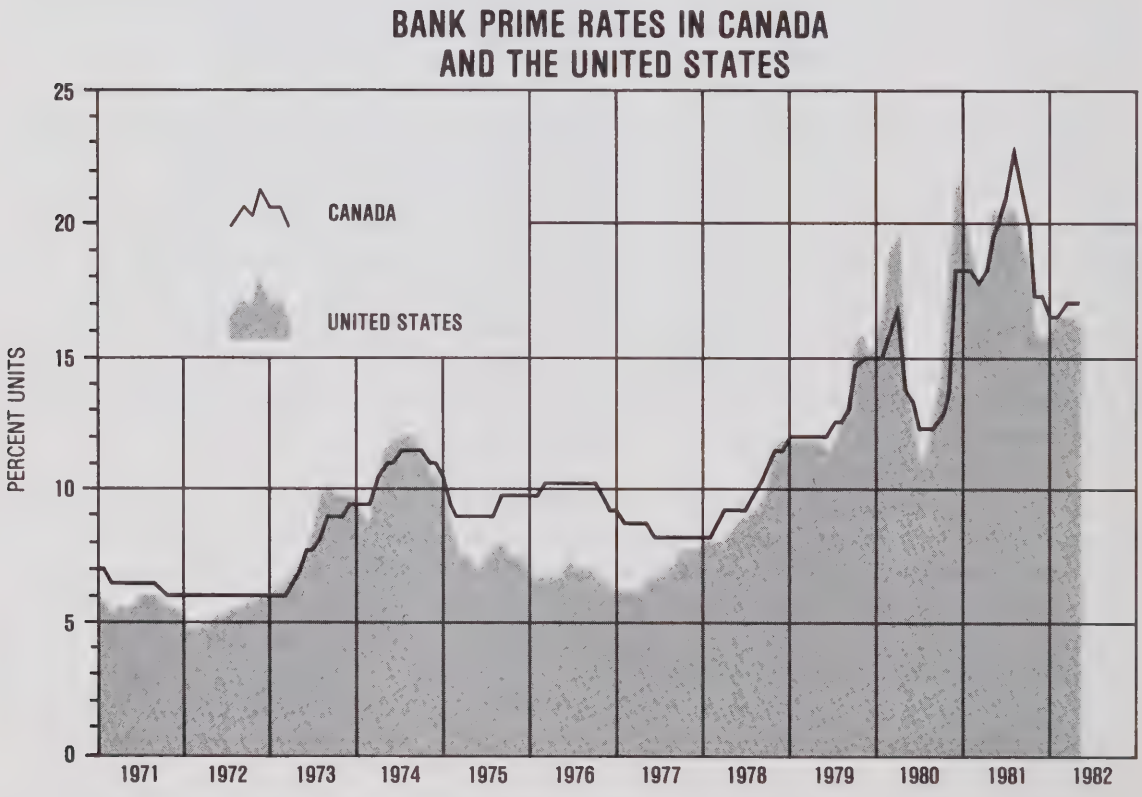
However, since October 1979, the Federal Reserve Board in Washington has practiced a restrictive monetary policy that allows interest rates to reach levels compatible with the

target growth rate in money supply. This monetary policy makes it easier for the anticipated variations in rates of inflation to influence interest rates, just as the experience of the 1970s eventually encouraged savers to consider more precisely the effects of inflation in calculating rates of yield for their investments.

The Bank of Canada has to a large extent followed the United States in the conduct of monetary policy. However its job is made more difficult by the persistent weakness of the Canadian dollar as a result of higher inflation in Canada and continuing outflows of capital at record levels. This has resulted in a widening of the spread between Canadian and American interest rates.

While, previously, interest rates changed slowly, and economic agents had time to make adjustments, interest rates have become volatile and unpredictable in more recent years and, on the average, higher (Graphic 2.1). Savers who in some cases had been frustrated by the unexpected inflation of the 1970s, showed a marked preference for short-term investments. They were no longer as willing to set interest rates for medium and long-term investments. Borrowers, on the other hand, were not ready to commit themselves to paying high interest rates over several years, and resorted to short-term financing.

GRAPHIC 2.1



In other words, the financial system underwent important transformations during the last two years, with significant repercussions on the composition of the banks' deposit liabilities and the level and composition of their assets. The increased variability of interest rates also greatly influenced the banks' financial performance. It will be useful to examine the behaviour of Canadian savers more closely to see the effect it had on the banks' deposit liabilities (Section 2.1) and to see how the assets of the chartered banks show the effects of borrowers' behaviour. (Section 2.2)

2.1 INTEREST RATE VOLATILITY, SAVERS' BEHAVIOUR AND CANADIAN CHARTERED BANKS' DEPOSIT LIABILITIES

The flow of personal savings in Canada amounted to $16.7 billion in 1978 and $17.8 billion in 1979, reaching $19.5 billion in 1980 and $25.7 billion in 1981. Between 1978 and 1981, personal savings as a percentage of disposable personal income rose from 10.5 per cent to 11.6 per cent. (This trend has continued into the first half of 1982.)

Over the past few years, part of these personal savings has been added to the stock of financial wealth held by households and businesses, generally in the form of notes issued by deposit institutions such as banks, trust companies, mortgage loan companies, caisses populaires, and credit unions. As of the end of December 1981, the value of all deposits held by the Canadian public in banks and other deposit institutions amounted to $237.6 billion. Deposits in banks accounted for 69 per cent of the total and those in other institutions, 31 per cent.

At the end of the chartered banks' fiscal year, in October 1981, the banks' deposit liabilities owed to Canadian residents amounted to $155.8 billion. Fixed-term deposits accounted for 50.6 per cent of this amount, non-chequable deposits 30.3 per cent, demand deposits 9.3 per cent, foreign currency deposits held by residents 5.1 per cent, and other chequable deposits 4.7 per cent. This breakdown stands in contrast to that prevailing at the end of October 1978 (Table 2.1). In the other deposit institutions, in the years between 1978 and 1981, the percentage of fixed-term deposits went up from 63.8 per cent to 68.2 per cent and chequable deposits fell from 29.2 per cent to 7.1 per cent.[2]

This evolution results mainly from the variations in Canadian interest rates in 1979, 1980 and 1981. From January 1979 to October 1981, interest rates on 30-day deposit certificates at banks ranged between 10 and 20 per cent. These interest rates increased between January 1979 and April 1980, to attain a record high, averaging 14.38 per cent during the quarter ending in April. From April 1980 to October 1980, they went back down again to levels considered more "normal" at the time by savers (and the banks). Then, before the end of 1980, interest rates for savings began their upward swing once again and reached a new high during the second half of 1981 (an average of 20.01 per cent during the months of August, September and October 1981).

When interest rates started rising in 1979, the market did not expect that they would go back down again and then resume their climb to the heights attained in 1981. This was why savers were willing to make fixed-term investments in 1979. They were all anxious to take advantage of the record interest rates. This behaviour is illustrated by the increased percentage of fixed-term deposits in banks during 1979, as compared to 1978; the year-over-

Table 2.1

RECENT TRENDS IN CANADIAN CHARTERED BANKS DEPOSITS

Data are those of the last Wednesday of the month	End of October 1978		Change from the corresponding quarter of the previous year Quarter ending:												End of October 1981	
	In millions of Canadian dollars	As a % of total deposits	Jan.79	Apr.79	Jul.79	Oct.79	Jan.80	Apr.80	Jul.80	Oct.80	Jan.81	Apr.81	Jul.81	Oct.81	In millions of Canadians dollars	As a % of total deposits
Demand deposits	$ 14,395	14.5%	7.3%	6.3%	6.5%	3.9%	8.6%	4.3%	8.3%	7.5%	4.3%	16.7%	10.4%	9.3%	$ 14,471	9.3%
Other chequable deposits	7,686	7.6	5.7	–1.2	0.8	1.9	–6.9%	–0.6	–3.5	-0.3	5.4	4.3	–1.5	4.7	7,384	4.7
Non-chequable savings deposits	25,445	25.1	11.6	10.5	13.4	20.7	21.0	27.1	28.3	24.9	26.3	22.8	21.3	30.3	47,219	30.3
Terms and notice deposits	42,927	42.4	27.7	31.3	34.8	33.1	32.0	23.4	18.9	7.5	9.6	7.5	11.8	50.6	78,846	50.6
Foreign currency deposits held by Canadians in Canada	10,826	10.7	65.9	18.8	26.3	16.2	–19.4	6.4	–0.6	2.6	0.4	–34.9	–38.2	5.1	7,869	5.1
Total deposits with chartered banks	101,279	100.0	22.0	18.7	21.9	21.7	17.6	18.6	16.4	10.8	12.1	8.4	9.1	100.0	155,789	100.0
Interest rate on 30-day deposit receipt at chartered banks																
Quarterly average in %			10.30%	11.03%	11.22%	12.50%	13.62%	14.38%	11.79%	10.45%	16.26%	17.16%	19.79%	20.01%		

SOURCE: Bank of Canada *Review*.

year increase was 31.3 per cent in April 1979, 34.8 per cent in July 1979, 33.1 per cent in October 1979, and 32 per cent in January 1980 (Table 2.1). Following the drop in interest rates during the quarter which ended in July 1980, there was a reduction in the demand for fixed-term deposits. Thus, during the four quarters following the end of April (July 80, October 80, January 81 and April 81), annual growth rates for fixed-term deposits were 18.9 per cent, 7.5 per cent, 9.6 per cent and 7.5 per cent. Savers then showed a preference for non-chequable savings deposits that (for the same quarters) grew at a rate of 28.3 per cent, 24.9 per cent, 26.3 per cent and 22.8 per cent. This increase was also attributable to the popularity of daily interest accounts (non-chequable deposits) introduced at the end of 1979 and offered by most banks in 1980.

Therefore, even though interest rates on 30-day deposit certificates were at an average level of 16.26 per cent during the quarter ending January 1981, and at a level of 17.16 per cent during the following quarter, savers increased their fixed-term deposits by only 9.6 and 7.5 per cent respectively, and still preferred non-chequable savings deposits, the value of which increased during this period by 26.3 per cent and 22.8 per cent. This must be because savers were expecting a rise in interest rates. It was only during the quarter ending in October 1981 that the growth rate of fixed-term deposits exceeded that of non-chequable deposits. The former increased by 11.8 per cent and 28.4 per cent during the last two quarters of 1981. Demand deposits and chequable deposits showed a drop in October 1981, in relation to October 1980, of l0 per cent and 5.4 per cent respectively.

We must not give the same interpretation to the rise in fixed-term deposits in 1981 as for 1980. Indeed, whereas in the 1980 the "term to maturity" for more than 75 per cent of the increase in fixed-term deposits was for a period of over one year, in 1981 this percentage had dropped to 15 per cent[3]

The growth in fixed-term deposits in 1981 was mainly accounted for by 30-day and 90-day deposits.

Having been caught in 1979 and 1980 when interest rates went down after rising and then went on to reach new highs, savers opted for short-term investments, in 1981 to protect themselves from fluctuations in interest rates. During this period the Canadian chartered banks' deposit liabilities became fixed term liabilities but of short maturity. It then became almost impossible for banks, as for other deposit-taking institutions, to continue offering fixed-rate loans for periods of over one year for such things as fixed-rate five-year mortgages.

There is every indication that during this period savers became more astute in the management of their financial wealth. This was reflected in the speed with which they modified the composition of their bank deposits. When the banks became aware of the speed and frequency with which savers reacted to changes in interest rates, they responded by offering new kinds of accounts with varying service charges.

Before 1980, savers could not as easily transfer their funds between non-interest bearing and interest-bearing accounts. In fact, banks calculated interest accrued on personal savings accounts on the minimum monthly balance. At the end of 1980, after several months of hesitation, almost all Canadian banks offered non-chequable daily interest savings accounts. This new service allowed savers to transfer their funds more readily between demand

deposits and chequable or non-chequable deposits, and this is what they did. Confronted with the administration costs of this mobility, several chartered banks then raised service charges on non-chequable savings accounts withdrawals.

In addition, although the first withdrawals of the month on non-chequable savings accounts were free of charge, fees of between 50 cents and a dollar were charged on each additional withdrawal. In order to limit these costly withdrawals, and to take advantage of high interest rates, many savers then made greater use of their credit cards. By increasing the unpaid balance on their credit cards, and by paying once a month just before the end of the billing period to avoid paying interest, they received the maximum amount of interest on their daily interest savings accounts while limiting the number of withdrawals. They were using their credit card as a payment card.

These few examples illustrate the reluctance of bank depositors to purchase financial securities whose rate of return is fixed for a long term, and their preference for more liquid securities, given their expectations with respect to future swings in interest rates. They help to explain why, in 1980 and 1981, the volume of long-term financing through the purchase of conventional bonds on the Canadian market was so weak. As we shall see in the following section, the weakness of the long-term capital market in general is one of the factors contributing to the increase of Canadian chartered bank assets and hence the increase in bank profits of 1981.

2.2 THE VOLATILITY IN INTEREST RATES, THE BEHAVIOUR OF BORROWERS AND THE EVOLUTION OF BANK ASSETS

The volatility of interest rates, especially their upsurge in recent years, and the slump in real economic growth, have forced changes on both households and businesses. During 1980 and 1981, individuals rapidly reduced their outlays on durable goods and the purchase of houses. A little later, near the end of 1981 and the beginning of 1982, businesses reassessed and reduced their borrowing requirements.

As Table 2.2 shows, the respective share of mortgage loans and consumer credit as a percentage of total financing raised in Canada dropped from 15 per cent in 1980 to 6.6 per cent in 1981 in the first case, and from 7.2 per cent to 5.8 per cent in the second. The public sector share was relatively stable in 1980 and 1981; the biggest increase was in the percentage going to businesses—from 41.9 per cent in 1980 to 54.2 per cent in 1981.

The behaviour of household-borrowers

Consumer spending by Canadian households grew at approximately the same rate as Gross National Expenditure (GNE) in 1980 and 1981—11.6 per cent and 13 per cent for total consumer spending and 10.6 per cent and 13.3 per cent for GNE. Spending on durable consumer goods was slower to increase—by 6.9 per cent in 1980, and 9.5 per cent in 1981. But both kinds of expenditure showed the effects of wide fluctuations in interest rates. When these reached new heights in the third quarter of 1981, total consumer spending increased only slowly, at an annual rate of 8 per cent, and spending on durable goods actually fell, at an annual rate of 12.4 per cent.

The reluctance of householders to purchase durable goods (that they finance largely through loans) has served to slow the rate of growth of outstanding consumer loans. Thus, after having reached a growth rate of between 14 and 15 per cent in 1978 and 1979, outstanding consumer loans in Canada rose by only 11.4 per cent in 1980 and 9.7 per cent in 1981. This decline has resulted in a slight decrease in the ratio between outstanding loans and Canadian personal disposable income, the latter having dropped from 22.9 per cent at the end of 1979 to 21.7 per cent at the end of 1981.

Table 2.2

FUNDS RAISED BY MAJOR NON-FINANCIAL BORROWERS

in billions of dollars

					as % of Total			
	1978	1979	1980	1981	1978	1979	1980	1981
USES OF FUNDS								
Business Sector	$16.4	$23.8	$26.1	$40.0	29.0	42.1	41.9	54.2
Mortgage borrowers (1)	12.9	13.4	9.8E	4.9E	23.0	23.7	15.7	6.6
Consumer credit	4.6	4.9	4.5	4.3E	8.1	8.6	7.2	5.8
Total private sector borrowing	34.0	42.0	40.4E	49.2E	60.1	74.4	64.8	66.6
Provinces and municipalities (2)	8.9	7.8	9.7	13.0E	15.7	13.8	15.6	17.6
Government of Canada (3)	13.7	6.7	12.1	11.6	24.2	11.8	19.5	15.7
Total public sector borrowing	22.6	14.5	21.8	24.6E	39.9	25.6	35.1	33.3
TOTAL (6)	56.5	56.5	62.2E	73.8E	100.0	100.0	100.0	100.0
SOURCES OF FUNDS								
Bank of Canada acquisitions of securities	1.7	1.7	2.3	1.1	3.0	3.0	3.7	1.5
Banking sector (including bank mortgage subsidiaries)	19.9	20.5	20.2	40.9	35.2	36.2	32.5	55.4
Other domestic financial institutions								
Contractual savings institutions (4)	7.4	9.4	10.5E	9.1E	13.1	16.6	16.8	12.4
Other	11.6	12.3	12.6E	6.6E	20.5	21.7	20.2	8.9
Non-residents	7.1	4.2	5.7	6.7E	12.5	7.4	9.2	9.1
Non-financial public (5) (Residual)	8.7	8.4	11.0E	9.5E	15.4	14.8	17.7	12.9
TOTAL (6)	56.5	56.5	62.2E	73.8E	100.0	100.0	100.0	100.0

(1) These are principally mortgages secured by residential property. The figures exclude net mortgage lending by governments and their agencies, which is reflected in the financing requirements of the respective governments.
(2) Loans from the Government of Canada are excluded.
(3) Excludes temporary swap transactions between the Bank of Canada and the Exchange Fund Account. The figures shown are not a measure of Government of Canada cash requirements.
(4) Life insurance companies and pension funds.
(5) Includes Canada Pension Plan and Quebec Pension Plan.
(6) Total may not add precisely, because of rounding errors.
Source: Compiled from information obtained from the Bank of Canada.
E: Estimated

At the end of 1981, chartered banks held 67.4 per cent of consumer loans in Canada, whereas credit unions held only 13.4 per cent, and sales finance companies, 6.4 per cent. The rest was held by life insurance companies (policy loans), trust and mortgage loan companies, department stores, and Quebec savings banks.

In addition to reducing their purchases of durable consumer goods during the last two years, Canadian households have delayed buying residential property, causing a substantial slump in the residential construction sector and the market for existing residential property. Housing starts have decreased substantially in Canada since 1977. While they reached an average of 246,000 units between 1971 and 1977, they barely reached 158,000 units in 1980, and only 179,000 units in 1981. Furthermore, we must point out that 1981 figures are inflated by counting early housing starts that took advantage of tax incentives linked to the construction of multiple unit residential buildings, before this program was discontinued in 1982. As for the situation in the market for residential property, the value of mortgage loans approved for existing units in Canada only reached $4.7 billion in 1981, a reduction of 57 per cent compared to the previous year.

The decrease in the demand for new and existing homes resulted in a considerable decline in activity on the mortgage market. Thus, whereas the number of approved mortgage loans peaked at 191,300 in Canada in 1977, it reached only 76,600 in 1981. Consequently, in 1980 and 1981 we witnessed a substantial decline in the growth of outstanding residential mortgage loans in Canada. Back in 1979, outstanding loans increased by 16.8 per cent, but they only increased by 13.7 per cent in 1980, and 8.2 per cent in 1981.[4]

The decrease in the growth of outstanding mortgage loans can be explained partly by certain homeowners having reimbursed part of the capital when they renewed their mortgages, in order to limit the increase in their monthly payments, and by these other factors, as well:

i) A weaker growth of Canadian incomes. While real personal disposable income per capita had increased at an average rate of 5.6 per cent per year in Canada from 1970 to 1977, it only increased by 2.7 per cent in 1978 and by 1.9 per cent in 1979 and decreased by 0.1 per cent in 1980.[5]

ii) Mortgage interest rates increased considerably during the last two years. Although they had remained relatively stable from 1971 to 1978, averaging between 9 and 12 per cent, they exceeded 20 per cent in 1981. The average mortgage rate was 18.5 per cent in 1981, compared to only 10.15 per cent in 1978.[6]

iii) Not only have the levels of interest rates risen over the past two years, their fluctuations have also increased. In 1978, mortgage interest rates varied between 10.25 per cent and 11.50 per cent. In 1980, however, they varied between 13 per cent and more than 18 per cent and, in 1981, between 15 per cent and more than 21.5 per cent. Mortgage borrowers therefore have faced greater uncertainty, and many people have delayed purchasing a home.[7]

iv) The problem is further compounded because mortgage lenders can no longer afford to grant five-year loans, and so must limit themselves, more often than not, to one-year loans. Thus borrowers must face a readjustment of interest rates each year or pay a substantial premium over the one-year rate.

v) Finally, when there is an increase in the anticipated rate of inflation and an equivalent jump in interest rates, the weight of the mortgage payment as a proportion of the borrower's income increases, even with an income keeping pace with inflation. The presence of an inflation premium shifts the weight of the mortgage loan onto the initial years because, in addition to paying the real rate of interest, the borrower immediately reimburses the lender for the loss of purchasing power due to inflation.[8]

Between 1971 and 1976, the banks' outstanding personal loans fluctuated between 16.6 per cent and 19.4 per cent of their total Canadian dollar assets. Since the end of October 1977, the volume of these loans dropped steadily and accounted for only 15.7 per cent of total Canadian dollar assets at the end of October 1981.

Similarly, the outstanding value of mortgage loans granted by chartered banks or their mortgage loan affiliates has decreased steadily since 1979. In 1980 and 1981, these loans accounted for 16.20 per cent and 14.79 per cent of the total Canadian dollar assets of chartered banks and their mortgage loan affiliates.

Table 2.3 shows that business loans and other loans were the only two categories of bank loans which recorded gains in 1981 in relation to 1980.

Other loans, for which the share increased from 2.22 per cent to 2.73 per cent between October 1980 and October 1981, are those granted to provinces, municipalities, grain dealers, and sales finance and consumer loan companies. The minor increase recorded in 1981 is due primarily to bank loans taken out by these provinces and municipalities that turned to short-term bank loans in view of the declining demand for long-term bonds.

Table 2.3

TRENDS IN THE STRUCTURE OF CHARTERED BANK LOANS, IN CANADIAN DOLLARS, 1971-81, AS A % OF TOTAL CANADIAN DOLLAR ASSETS OF THE CHARTERED BANKS

	Personal Loans (1)	Housing Mortgages (2)	Loans to Farmers (3)	Other Loans (4)	Business Loans (5)
Oct. 71	16.55%	6.12%	3.53%	4.13%	27.62%
Oct. 72	17.28	7.80	3.39	4.08	29.45
Oct. 73	18.33	11.02	3.61	3.85	30.98
Oct. 74	17.60	11.81	3.38	4.22	30.71
Oct. 75	18.49	13.22	3.62	4.32	30.75
Oct. 76	19.41	13.66	3.70	3.79	31.88
Oct. 77	19.15	15.25	3.81	2.88	31.44
Oct. 78	19.12	16.33	3.99	2.80	29.53
Oct. 79	18.47	16.69	4.32	2.75	30.77
Oct. 80	17.46	16.20	4.16	2.22	31.21
Oct. 81	15.66	14.79	3.56	2.73	35.02
Outstanding at the end of Oct. 1981 in millions of dollars	32,864	31,037	7,472	5,733	73,506

(1) Source: Bank of Canada *Review*.
(2) Mortgage include banks' subsidiaries' loans since 1973. Total assets include major assets of these subsidiaries.
(3) Source: Bank of Canada *Review*.
(4) These loans include loans to provinces, municipalities, grain dealers, loans to finance companies and Canada Savings Bonds.
(5) Defined here as in the 1967 Bank Act. This definition does not include loans in foreign currencies to Canadian residents.

More important, however, is the increasing proportion of business loans. According to the figures in Table 2.3, at the end of October 1981, bank loans to businesses represented 35 per cent of the banks' total Canadian dollar assets, whereas, in 1980, they represented only 31.21 per cent of these assets. This figure of 35 per cent represents outstanding bank loans totalling $73.5 billion in Canadian dollars. Foreign currency loans granted by chartered banks to Canadian businesses have to be added to this—nearly $20 billion in 1981—and outstanding bankers' acceptances—nearly $6.5 billion in 1981.

Therefore, there is no doubt that the increase of 41.16 per cent in outstanding bank loans to businesses in 1981 contributed significantly to the increase of 29.7 per cent in total bank assets in that year and to the increase of 25.8 per cent in Canadian dollar assets.[9] The reasons for the increase in the number of bank loans to businesses are given in the next section.

The financial behaviour of businesses

Businesses borrow primarily to finance the acquisition of capital equipment and to cover inventory changeovers. They also borrow to finance the acquisition of financial capital that includes not only cash holdings, bank deposits, and commercial loans to customers, but also financial securities resulting from mergers and takeovers of other businesses. To meet all of their financing needs, businesses hope to draw on their own sources of financing, including retained earnings and capital cost allowances.

To obtain the capital that cannot be raised internally, businesses must borrow in the market place. This external financing can be either on a short-term or on a long-term basis. Capital can be raised either on the domestic market or on international markets.

Canadian businesses felt the need to raise capital acutely in 1980 and 1981. However, the internal sources available to them for financing increased only marginally in 1980 and even declined at the end of 1981. They had to resort to external sources on a massive scale. Simultaneously, there was a dramatic decrease in access to long-term financing (bonds and stocks), so businesses were forced to make much greater demands on Canadian chartered banks for help in the short term.

A closer examination follows, that traces the evolution of the financial behaviour of Canadian businesses in recent years and, in particular, in 1981.

Increasing financial needs

From 1978 to 1981, the principal external financing needs of Canadian businesses grew from $16.4 billion to $40 billion, representing a compound average annual increase of 25 per cent (Table 2.4). This substantial change is, of course, largely due to rapid price increases during this period, but the fact remains that such an increased demand for external financing can only be the result of a widening gap between overall needs and what internal financing sources can provide.

The difficulty came about partly because expenditures on capital equipment (machinery, materials and non-residential construction) had been relatively high between 1978 and 1981. For the four years in question, the increase in capital equipment expenditures was 9.4 per cent, 20 per cent, 17.5 per cent and 18.2 per cent respectively.[10]

Moreover, Canadian businesses had also moved to acquire more financial capital. On the one hand, higher interest rates and sound profit levels during 1978 and 1979 encouraged them to maintain and develop a high level of commercial credit, at least until 1980. On the other hand, and more significantly, purchases of financial assets as a result of takeovers and mergers in the business sector increased very rapidly in 1980 and 1981, compared to the three previous years. The purchase of financial assets of associated businesses totalled $2.6 billion in 1977 and $3.7 billion in 1978. They amounted to $7 billion in 1980 and $15.7 billion in 1981,[11] primarily as a result of takeover activity

The economic climate of recent years has promoted takeovers and mergers. Policies like the National Energy Program have also encouraged these transactions—according to EMR statistics, Canadian absorption of foreign owned firms in the energy business totalled $5.57 billion in 1981, in the private sector.[12] Generally, as a result of low stock market prices during certain periods, the market value of certain businesses drops lower than the replacement value of their physical capital. They become likely candidates for takeovers by investors with sufficient liquidity. Increasingly, however, the companies making these acquisitions could not handle the financing needs provoked by the takeover through internal financing alone. As we have said, these sources of internal financing were insufficient in 1980, and especially so in 1981.

Decreasing internal sources of funds

What are termed "internal sources of financing" are simply retained earnings and depreciation allowances. These are what a company would normally expect to draw on to cover new financing needs. It should be noted that while depreciation allowances represent a significant percentage of internal financing each year, this percentage varies very little on an annual basis. Retained earnings are the key factor in determining the variability of the internal financing sources of business. In 1979, profits grew at an exceptional annual rate of 72 per cent. But, in 1980, the growth rate was only 1.1 per cent and, in 1981, profits declined by a staggering 26.8 per cent in relation to the previous year, dropping to $13.7 billion as compared to $18.8 billion in 1980. A comparison of the figures for the last quarters of 1981 and 1980 shows that the difference is even more appreciable: profits declined by 45.7 per cent, falling from $18.8 billion to $10.2 billion.[13] With such a decline in profits, and the subsequent reduction of retained earnings, it is not surprising that, whereas in 1978 and 1979 internal financing accounted for 31 per cent and 35 per cent, respectively, of the overall financing of the industrial corporations sector, this proportion dropped to 20 per cent and 25 per cent respectively in 1980 and 1981.[14]

Increasing short-term external financing

Compared to 1978, when financing in the form of stocks, bonds and direct investments by non-residents accounted for 55.4 per cent of the principal sources of financing used by private non-financial corporations in Canada, the proportion was only 8.3 per cent in 1981. (Table 2.4)

Table 2.4

MAJOR SOURCES OF FUNDS RAISED BY PRIVATE NON-FINANCIAL BUSINESS,* 1978-1981

(millions of dollars)

					in % of Total			
	1978	1979	1980	1981	1978	1979	1980	1981
NET NEW ISSUES								
Bonds[1]								
Canadian dollar[2]	$2,154	$473	$1,205	$1,376	13.1	2.0	5.1	3.4
Foreign currency	1,023	749	1,200	3,054	6.2	3.1	4.6	7.6
Stocks								
Common	654	2,443	1,706	2,181	4.0	10.3	6.5	5.4
Preferred[3]	5,265	945	1,924	2,049	32.1	3.9	7.4	5.1
Commercial paper	−177	234	163	652	−1.1	1.0	0.6	1.6
Bankers' acceptance	497	1,271	2,430	1,196	3.0	5.3	9.3	3.0
Total	9,416	6,115	8,628	10,508	57.4	25.6	33.0	26.3
INCREASE IN LOANS								
Chartered banks[4]	5,207	14,240	13,762	29,985	31.7	59.8	52.6	75.0
Sales finance companies	419	1,004	550	156	2.5	4.2	2.1	0.4
Canadian affiliates of foreign banks[6]	813	1,118	2,760	2,222	4.9	4.7	10.6	5.5
Federal Business Development Bank	105	366	143	−38	0.6	1.5	0.5	−0.1
Syndicated loans of foreign banks located abroad	349	264	−268	2,482	2.1	1.1	−1.0	6.2
Total	6,893	16,992	16,937	34,807	42.0	71.4	64.7	87.0
DIRECT INVESTMENT FROM ABROAD	85	675	585	−5,300	0.5	2.8	2.2	−13.2
TOTAL FUNDS RAISED	16,394	23,782	26,150	40,015	100.0[5]	100.0[5]	100.0[5]	100.0[5]

* Includes agriculture and institutions.

[1] Canadian dollar issues placed abroad are included with foreign currency bonds, and foreign currency issues placed in Canada are included with Canadian dollar bonds.

[2] Includes income debenture bonds.

[3] Includes term preferred shares.

[4] Total business loans plus foreign currency loans to residents other than the federal government.

[5] Total may not add to 100% because of rounding errors.

[6] Operations of these institutions prior to their becoming chartered banks are included in the category "affiliates of foreign banks", whereas their operations subsequent to becoming chartered banks are included in chartered bank statistics.

Source: Bank of Canada.

Even these figures give less than the whole picture, however, since financial statistics still view as a long-term debt what is in fact short-term or, at best, medium-term financing. For some time now, the long-term bond market has witnessed some major innovations.[15] The average term to maturity of new issues has been reduced substantially, and new types of financial instruments have appeared, the main feature of which is variable interest rates.

Although the stock market did not succeed in maintaining the same share of total financing it held in 1979 (14.2 per cent), its contribution to the financing of businesses in 1981 was still important (10.5 per cent). Even so, that is a far cry from the 1978 performance when, for various reasons (some of them connected with fixed-term preferred shares), the percentage of capital stock financing rose to 36.1 per cent.

Briefly, Canadian (and American) long-term lenders shortened the terms of their loans, refusing to set rates for long periods. In such a context, it is not surprising that the share of external financing through foreign and domestic currency bonds or through stocks issues fell drastically between 1978 and 1981 (Table 2.4).

We see that it was only to be expected that Canadian businesses would turn to the banks as readily as they did for short-term financing, when we review, first, the conjunction of their high and increasing demand for capital with the depletion of their sources for internal financing and, second, when we reflect upon the limitations that have been placed upon external financing.

Record level of bank loans

Table 2.4 clearly shows the increase in short-term financing through the issuing of commercial paper, through bankers' acceptances, the increased role of bank loans granted by foreign banks, and especially the greater number of business bank loans, that rose from $5.2 billion in 1978, to nearly $30 billion in 1981. The share of business financing originating from chartered banks increased from 52.6 per cent to 75 per cent between 1980 and 1981. (Table 2.4)

The increase in the demand upon the banks in 1981, compared to 1980, originated mainly from the business sectors, whose share of total financing increased from 41.9 per cent to 54.2 per cent. Mortgage loans and consumer credit, on the other hand, decreased from 15.7 per cent to 6.6 per cent, and from 7.2 per cent to 5.8 per cent, respectively. The public sector's share fell only slightly, from 35.1 per cent to 33.3 per cent (Table 2.2). It bears repeating that the financing needs of businesses could not be satisfied to the same degree as in preceding years by the long-term capital market, mainly because of the hesitation of individual and institutional investors to place their assets in long-term securities in this period of volatile interest rates. In Canada, though short-term financing can be obtained from either the "money market" or the banks, the small size of the "money market" helps to persuade the borrower that the most desirable source is the Canadian banking system.[16]

In brief, the strong growth in bank assets during 1981 arose largely from the increase in short-term financing needs of business, which could not be met, to the same extent, from other traditional sources.

As the yield rate of the banks' average assets was comparable in 1981 to the average of the past ten years (57 cents per $100 of assets), the sharp increase in assets resulted in a significant growth of after tax profits that totalled $1.7 billion in 1981.

By their direct impact on the composition and level of demand for funds, as well as on the funds supply structure, the volatile nature of interest rates and the economic situation have indirectly contributed to increase bank profits in 1981 in Canada.

Liquidity in the Corporate Sector

The health of the Canadian banking sector is directly related to the financial health of its borrowing customers. The increased reliance on business loans has already been noted;

the ability of the business sector in Canada to repay the principal and interest on outstanding loans is of vital concern to its creditors, namely the banks. An examination of corporate balance sheets makes this point quite clear. The poor condition of these balance sheets can be demonstrated through the use of a number of financial ratios.

Consider first the ratio of interest payments to pre-tax earnings. In 1977, this ratio stood at 25 per cent for all industries in Canada, falling to 20 per cent and rising again to 25 per cent at the end of 1980.[17] However, by the fourth quarter of 1981 it reached 66 per cent and in the first quarter of 1982, it attained 83.3 per cent.[18] For corporations with assets of less than $10 million, the situation is even worse. In the first quarter of 1982, interest expenses as a percentage of before tax earnings reached 99.4 per cent. In the first quarter of 1981, this ratio stood at 52.2 per cent. Moreover, this ratio has traditionally varied widely over industries, and some sectors have experienced even more drastic increases in the ratio of interest payments to pre-tax earnings the past year.

These figures indicate the reduced ability of business to meet their interest payments. Corporate interest coverage (the ratio of pre-interest and pre-tax income to interest costs) is another measure of this ability. In 1977, corporate interest was covered 4.3 times by earnings. By 1979 this coverage had increased to 5.1 times, but a steady decline in this ratio has since set in. In the first quarter of 1982, interest coverage reached a low of 2.2 times.

The ability of businesses to respond successfully in the event of a financial contingency has also been eroded between 1978 and 1981. Indeed, for all industries in Canada, the ratio of current assets (less inventories) to current liabilities dropped from .99 in the fourth quarter of 1978 to .80 in the fourth quarter of 1981. "To be sure, part of this reduction in liquid asset holdings by non-financial corporations can be explained by the adoption of sophisticated cash management techniques and increased availability of bank credit and other sources of short-term financing. However, the magnitude of the decline suggests that some deterioration had indeed taken place."[19]

The situation may be even worse than these ratios indicate. It is well recognized that inflation overstates conventionally-measured profits; capital consumption allowances based on historic cost are understated and inventory profits are exaggerated by inflation. It is these inflated profits that are taxed, with predictable results. "Overall, the impact of inflation and taxes on earnings makes the profits squeeze and solvency problem much more severe than is immediately apparent from conventional earning measures."[20]

Whatever interpretations may be given to the above ratios, many recent studies on corporate balance sheets in Canada reach the same conclusion: business liquidity is in the worst shape of the post-war period. Most of the studies consider the rise in the ratio of interest expenses to pre-tax earnings as a key indicator of this situation.[21] The causes of this rise are worth considering.

The severe squeeze on profits has reduced internal sources of funds, implying a decrease in the denominator of the ratio between interest expenses and pre-tax earnings. This reduction in profits is mainly due to the current severe recession and high and increasing costs.

Then, faced with the unprecedented high level of nominal interest rates, the highly-leveraged corporate sector experienced record high debt service burdens. Moreover, given that the proportion of foreign currency debt in the total indebtedness of the Canadian corporate sector, increased from $7.4 billion in 1979 to $20.4 billion in 1981, the depreciation of the Canadian dollar during the recent years has swollen interest expenses of the corporate sector. High interest rates, the depreciated dollar, and increased leverage together account for the recent record increase in the numerator of the ratio between interest expenses and pre-tax earnings.

The international inflation experience of the 1970s, the current inflation in Canada, and the Monetary and Fiscal Policies adopted in the United States and Canada are easily admitted as the main determinants of the current level of interest rates and of the depreciated value of the Canadian dollar. What is less evident is the cause of the increased ratio between total liabilities and total equity in the corporate sector.

Between 1962 and 1981, the ratio of total liabilities to equity in the industrial corporate sector in Canada showed a steady increase. At the end of 1962, it stood at 0.91. In 1972, it reached 1.07 and, by the end of 1981, it was 1.42.[22] The increase in the 1970s was much greater than what occurred in the 1960s. Inflation was also much greater in the 1970s. For example, the implicit price index on Gross National Expenditures increased from 72.4 in 1961 to 100 in 1971. Between 1971 and 1981, this price index rose from 100 to 245. This suggests that there is a relationship between inflation and the erosion of the equity base of the corporate sector. Indeed, the combination of inflation and taxation largely determines the extent to which individuals and banks will be willing to buy and hold stocks of the corporate sector.

A corporation can be thought of as an agent for the transformation of household savings into revenue producing, real capital goods. But for households to channel their savings into corporations, the after-tax rate of return on real corporate capital must be as great as the after-tax return they could acquire directly on their tangible assets. It will be worth our while to look closely at how differently the tax system affects corporations and individuals. The tax system discriminates against the acquisition of real assets by corporations and encourages direct acquisitions by households when inflation is high. Corporations generally must pay taxes on the net returns from investments in structures, plant and equipment, producers' durable equipment, and inventories. Households in contrast, can acquire a wide range of tangible assets as investment against which taxes need not be paid, or can be deferred almost indefinitely. This includes homes and land. In addition, no taxes are paid against the stream of services provided by consumer durable goods.

When inflation and taxable investment returns are low, the differential tax treatment between corporations and households probably does not distort resource flow very much. But when inflation and taxable returns on investment rise, the differential between household returns on tangible assets and after-tax returns on real corporate capital widens appreciably. For example, suppose inflation is zero, the pre-tax return on a marginal corporate investment is 4 per cent and home prices are stable. If the marginal tax rate on corporations is 50 per cent, the after-tax return on the marginal corporate investment would be 2 per cent, which would exceed the return on a home.

But now suppose inflation rises to 10 per cent. It can be shown that the pre-tax return on the same marginal corporate investment that had yielded 4 per cent when there was no inflation will then yield 14 per cent. The after-tax yield on this investment, of course, would be 7 per cent. If home prices rise at the inflation rate, the after-tax return on a home would be 10 per cent because no taxes are paid on capital gain on homes.

The discrimination in taxation against corporations during inflationary times reduces the attractiveness of investments in corporations. This in turn should tend to erode the equity base of corporations.[23]

There are strong indications that in Canada, the combination of inflation and taxation has had important effects on the composition of the total wealth of the household sector. For example, between 1961 and 1981, the direct cumulative annual acquisition of physical capital by households amounted to $128,997 million. During the same period their direct cumulative annual acquisition of corporate stocks was negative and amounted to -$14,500 million. But their indirect cumulative acquisition of stocks via Canadian private financial institutions like banks, near-banks, pension funds, (encouraged by registered pension plans) insurance companies, and other institutions was positive, and amounted to $27,960 million. Thus one can say that their total acquisition of stocks, amounting to $13,460 million, is still lower than their direct cumulative acquisition of physical capital.[24]

In the corporate sector, the combination of inflation and taxation reduced the demand for corporate stocks and decreased the supply of them. The net effect was an increasing trend in the debt-equity ratio and a lessening in the importance of new stock issues in favour of cumulative retained earnings in the equity base. Back in 1962, cumulative retained earnings made up 54 per cent of total equity of the corporate sector. By the beginning of 1978, cumulative retained earnings represented more than 69 per cent of total equity. In the last few years, the demand for stocks decreased dramatically, due to rising inflation, record high interest rates, and a severe recession. It became costly and difficult to issue new stocks (except in 1978 due to tax provisions). When, in 1981, profits decreased and with them total retained earnings,[25] the ratio of total debt to equity jumped from 1.26 in 1980 to 1.42. The matter of interest payments on loans has its part to play in encouraging corporations to issue debt instruments instead of equity stocks; interest expenses are deductible from before-tax income, and dividends have to be paid from after-tax earnings.

Today's larger debt is of much shorter term to maturity than before, due to the demise of long-term capital markets in North America. The ratio of long-term debt to short-term debt has been decreasing since 1962. But the drop that occurred after 1979 was extreme. At the end of 1978, the long-term debt of the corporate sector represented 200 per cent of their short-term debt; in 1981, it represented only 120 per cent.[26] Again this phenomenon is related to high and volatile interest rates and to fluctuating inflation rates.

The liquidity strain of the corporate sector, caused by two recent factors, high interest rates and a severe recession, is worsened by two more long-term factors: 1) the shortening maturity of outstanding debt; and 2) the erosion of the equity base of Canadian corporations. In this situation, the rapid increase in the cost of money has been sufficient to create liquidity problems.

There is a parallel with the United States' corporate sector[27] but one important trend emerged there in the first quarter of 1982 that augurs well for long-run profit performance.

Falling inventory replacement costs, owing to price reductions, are reducing the taxable unrealized gains on inventories, in the United States, contributing to an increased cash flow. Moreover, a prolonged period of price deflation can result in unrealized inventory losses that defer taxes on profits. This factor is not yet present in the Canadian economy, because of our inflation rate. The liquidity situation here is all the more dramatic.

It is apparent that the Canadian corporate sector will have extreme difficulty in restructuring its balance sheets, and it is bound to be recognized as a more risky sector than before. Full-scale reliquification always has been a necessary ingredient for sustained recovery. With prolonged weakness in the bond and stock markets, these sources of funds essentially have been closed to much of the business sector, forcing corporations to borrow heavily at chartered banks on a short-term basis. But short-term debt is costly and must be rolled over more frequently. There is a lack of funding for repayments of short-term debt by long-term issues, and there has been no lengthening of debt maturities. The current recession is one of the major causes of the liquidity problem of the corporate sector, and, in its own right, the current liquidity situation may become a factor that prolongs the recession. The re-establishment of a long term capital market is thus of primary importance for a strong recovery. A long term capital market would also reduce the risk in the banking sector in Canada. Not only would this permit a reduction of short term debt, it might allow a decrease in the leverage ratios in both the corporate sector and the banking system.

The Committee views this corporate liquidity problem with concern, for the effect it has on the economy and because of its implications for Canadian banks. The Minister of Finance should keep this problem in mind in his formulation of economic policy, particularly as it applies to taxation.

For all these reasons the Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs requests a reference from the House of Commons to conduct an immediate inquiry into the full causes of the decline in the long-term capital market in Canada, and to recommend policies to ensure the adequacy of long term debt and equity capital to fund future economic growth. In addition, the Minister of Finance should take immediate and appropriate steps to encourage the corporate sector to issue equity capital in the place of debt instruments it has come to rely on.

Comparisons with the United States

It should be useful to explain briefly why this same volatility of interest rates and a similar economic situation did not have the same effect on the growth of bank assets in the United States. The comparison between Table 2.2, dealing with the Canadian economy, and Table 2.5, dealing with the American economy, is quite revealing in this regard.

Concerning the demand for funds in the United States, the share of financing obtained by the major economic sectors remained relatively constant in 1981 as compared to 1980.[28] Actually, the more significant changes in the composition of the demand for funds in the United States of households dropped from 44.0 per cent to 27.3 per cent. (We should point out, though, that the American Government's financing needs are largely met through the issue of medium- and long-term bonds and Treasury bills, i.e. through financial instruments that are transacted on a very broad market.)

Table 2.5

USES AND SOURCES OF FUNDS RAISED IN U.S. CREDIT MARKETS BY NON-FINANCIAL U.S. SECTORS

(billions of dollars)

					in % of Total			
	1978	1979	1980	1981	1978	1979	1980	1981
SOURCES OF FUNDS								
Public Sector								
U.S. government	$ 53.7	$ 37.4	$ 79.2	$ 87.3	13.5	9.6	21.3	22.2
State and local governments	20.9	18.4	25.3	22.5	5.3	4.7	6.8	5.7
Sub-total	74.6	55.8	104.5	109.8	18.8	14.4	28.1	27.9
Private Domestic Sectors								
Household sector	164.3	170.6	101.7	106.7	41.5	44.0	27.3	27.1
Business sector	123.5	139.6	136.4	145.8	31.2	36.0	36.6	37.1
Sub-total	287.7	310.2	238.1	252.5	72.7	80.1	64.0	64.2
Foreign Sector	33.2	21.0	29.3	30.8	8.5	5.5	7.9	7.8
Total funds raised in U.S. markets by non financial sectors	395.5	387.0	371.9	393.1	100.0	100.0	100.0	100.0
SOURCES OF FUNDS								
Total funds raised less equities advanced by:	396.3	394.0	357.0	399.9	100.0	100.0	100.0	100.0
1—Public agencies and foreign	65.2	25.8	49.1	46.9	16.4	6.5	13.7	11.7
2—Private domestic financial intermediation	302.4	292.4	270.3	309.6	76.3	74.2	75.7	77.4
Commercial banking	128.7	121.1	99.7	103.3	32.4	30.7	27.9	25.8
Savings institutions	73.5	55.9	58.4	27.9	18.5	14.2	16.4	6.9
Insurance and pension funds	75.0	66.4	79.8	83.8	18.9	16.8	22.4	20.9
Other finance	25.2	49.0	32.4	94.5	6.4	12.4	9.1	23.6
3—Net direct lending	28.7	75.7	37.6	43.5	7.2	19.2	10.5	10.8

Source: *Federal Reserve Bulletin*, March 1982.

With regard to the supply of funds, one must remember that interest rates in the United States were as volatile as in Canadà, and that American investors also reacted by demanding high interest rates on short-term investments. In the United States, however, interest rate levels for a number of bank and near bank deposits have been governed for quite some time by regulations of the Federal Reserve Board. Furthermore, until recently, American laws did not permit deposit institutions to receive term deposits for a shorter term than thirty days.[29] These regulations are being phased out after the passing in 1980 of the Depository Institutions Deregulation and Monetary Act, resulted in a boom in Money Market Funds. These are investment funds financed by the issuing of shares whose rate of yield matches that of money market instruments such as Treasury bills, commercial paper, etc.

In Table 2.5, these Money Market Funds are included in the category of private domestic financial intermediation, under the heading other finances. The institutions suppling them were responsible for 6.4 per cent of the financing of the American economy in 1978, and 23.8 per cent in 1981. The commercial banks'[30] share of total financing dropped from 32.4 per cent in 1978 to 25.8 per cent in 1981.

The financial difficulties experienced by U.S. savings institutions in 1981 meant they contributed less to financing the economy: only 6.9 per cent in 1981 compared to 16.4 per cent in 1980. The mismatch of their assets (e.g. 25-year mortgages) and their liabilities (e.g. one-year deposits) resulted in extremely weak yield rates on their average assets.

To summarize, in the United States, volatile interest rates and the economic situation produced a strong government demand for funds and attracted a large supply of funds through the money market. In contrast, the strong demand in Canada came mainly from business, and it had to be financed by bank loans.

The trouble American and Canadian banks have had in adjusting to the volatility of interest rates leads us quite naturally to our next section. There we will see what that volatility had done to the spreads between interest rates on assets and liabilities of Canadian banks.

2.3 INTEREST RATE VOLATILITY AND BANK SPREADS

Considerable concern has developed as to whether banks have any control over interest rates. This topic was dealt with at some length during the hearings with the conclusion that the level of interest rates is not influenced by chartered banks but rather by supply and demand, government policy and domestic and international conditions. The most important factor affecting bank profits is the interest rate spread. This spread is influenced over short term periods by the rapid change in interest rates and not by the actual level of interest rates themselves.

To the chartered banks, money is a commodity. Without it they could not function any more than could a house builder without commodities such as lumber. In other words, banks rent out to borrowers, for a fee, the money they rent from depositors. This is the spread. This spread, more commonly referred to as an interest rate spread, is the difference between the interest rate at which they lend the money to the borrower and what they pay the depositors. On average, the interest rate spread is the difference between the average cost of deposits and the average yield on loans. When the average interest rate spread is applied to all the banks' loans and investments it generates the banks' net interest revenue which, as previously discussed, comprises approximately 80% of a bank's total revenue.

How interest rate volatility affects bank profitability

Banks derive their deposits in Canada from a multitude of sources: savings deposits, chequing deposits, demand deposits, personal term deposits at fixed rates for terms over one year, short term personal term deposits for periods of 30-90 days, and many more. In addition, they also lend these deposits in an equally large number of ways, as outlined in previous sections. For a bank, it would be ideal if both loan and deposit terms to maturity matched perfectly, so that for every deposit received the bank lent the money out under identical conditions, taking a spread to cover the cost of providing the service. However, in the real day-to-day operations of a bank, this does not happen.

Banks do not make all their loans at fixed rates for fixed terms, but rather have a mixture of the two: some loans are made at a fixed rate for a fixed term while others are at floating rates. Besides, depositors can move money from one kind of deposit to another and the rate of interest charged on floating rate loans may change. Over time, the average cost of deposits and the average yield on loans will change to reflect the new level of interest rates. However, during the period of change, the cost of deposits and the yield on loans do not change at the same speed.

When interest rates are rising quickly, the yield on prime-related loans increases with very little lag because these loans are at floating rates. Term deposit rates also rise but the new rate only applies immediately to the new deposits. Thus, the average cost of deposits lags behind the increase in loan yield, because it requires more time for existing deposits to mature and be renegotiated at the new rate. The result is a temporary widening of spread and a temporary increase in the profitability of the bank. This is often referred to as a bank's inventory profit. Of course, when interest rates decline quickly, the banks' floating rate loans can be adjusted quickly to the lower interest rates, but there are commitments to depositors to pay the old, higher, deposit rates until the deposits mature. The bank is left with an inventory of high cost deposits on which it could incur a loss until the old deposits mature and could be renegotiated at the lower prevailing cost of deposits. These are referred to as inventory losses.

It is virtually impossible for a bank to roll its entire deposit base over every day and it is questionable whether the bank would be servicing its customers adequately if they required all depositors to renew their deposits that frequently.

Long-term trends in bank interest rate spreads

The impact on bank profits and bank spreads of changes in short-term interest rates are difficult to ascertain because, as noted, the banks' average cost of funds and average yields eventually come into balance with the new level of interest rates. As illustrated in Table 2.6,

Table 2.6

CANADIAN CHARTERED BANKS

NET YIELD-COST SPREAD ON EARNING ASSETS

	Years ended October 31										
	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
	(in percentage)										
Yield on Average Loans	7.77	7.18	8.24	10.55	10.06	9.64	9.13	9.65	11.99	13.67	16.76
Yield on Average Securities*	5.81	5.58	5.92	7.00	7.42	8.02	8.24	8.86	11.54	13.60	16.72
Yield on Average Earning Assets*	7.43	6.86	7.86	10.04	9.71	9.45	9.01	9.51	11.86	13.64	16.84
Cost of Average Deposits	4.12	3.68	4.60	6.80	6.12	5.98	5.66	6.15	8.66	10.53	13.56
Net Yield Cost Spread*	3.22	3.18	3.26	3.24	3.59	3.47	3.35	3.36	3.20	3.11	3.28

* Adjusted on a taxable equivalent basis. This "grosses-up" tax-exempt income to make the spreads comparable to the period prior to 1976.

Source: Chartered bank financial statements.

the chartered banks' net yield-cost spread (the average yield on loans and securities less the average cost of deposits) has varied, in the period 1971 to 1981, to a high of 3.59 per cent in 1975 from a low of 3.11 per cent in 1980. This rose again to 3.28 per cent in 1981.

If the net yield-cost spread is compared to the level of interest rates in each of the ten years, as illustrated by the banks' average yield on loans, it can be quickly observed that the changes in net yield-cost spread do not relate in any coherent way to the actual level of interest rates. In fact, as interest rates rose from 1977 to 1981, the banks' net yield-cost spread actually decreased from 3.35 per cent in 1977 to 3.28 per cent in 1981.

Quarterly trend in interest rates and bank spreads

The relationship between bank earnings and interest rate movements is not easily discernible on an annual basis because, over time, the yield on average loans and the cost on average deposits outstanding tend to reflect the changes in interest rates throughout that period. A shorter period must be analyzed, if we are to get a clearer picture of the relationship between the changes in bank interest rate spreads and the movements in interest rates.

The three-year period beginning in 1979 and ending in 1981 has been chosen, to be broken down into three-month periods corresponding to the banks' reporting quarters of January 31st, April 30th, July 31st, and October 31st. This period was selected not only because it was the most recent three-year period, but because it contained the most volatile interest rate movements of any such period over the last ten years.

Table 2.7 outlines the average, during each three-month period, of two key interest rates, namely, the average prime lending rate and the average 90-day bank deposit rate. As illustrated in Table 2.7 the bank prime lending rate changed only very marginally throughout most of 1979; however, towards the end of that period, it began to rise rapidly and, on average, reached a peak of 15.83 per cent in the banks' quarter ending April 30, 1980. Subsequently, the prime rate began to fall quite sharply, and dropped to an average of 12.42 per cent by the fourth quarter of 1980. Interest rates then began to rise very sharply and, by the first quarter of 1981, the bank prime lending rate had moved to an average of 16.75 per cent, a gain of 4.33 per cent in the three-month period which was the largest increase in the average prime rate in any three-month period in over a decade.

The spreads between various lending rates and the cost of deposits must be analyzed. Three principle spreads to be considered are as follows:

i) The difference between the prime lending rate and the non-chequable savings deposit rate;

ii) The difference between the prime lending rate and the 90-day bank deposit rate;

iii) The "inventory spread", otherwise referred to as the funding spread, (and that the banks spoke of in their testimony as the "lag" factor) is represented by the bank prime lending rate LESS the 90-day bank deposit rate which prevailed 60 days before. The difference represents the interest rate spread a bank could earn assuming that all its

Table 2.7

CANADIAN CHARTERED BANKS

QUARTERLY INTEREST RATE SPREADS AND PROFITABILITY

	1979				1980				1981			
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Interest Rates												
Average Prime	11.67%	12.00%	12.16%	13.42%	15.00%	15.83%	13.08%	12.42%	16.75%	18.08%	20.17%	21.33%
Change	—	+0.33%	+0.16%	+1.26%	+1.58%	+0.83%	−2.75%	−0.66%	+4.33%	+1.33%	+2.09%	+1.16%
Average 90 Day Bank Deposit Rate	10.71%	11.13%	11.31%	12.85%	13.85%	14.80%	10.93%	11.01%	15.71%	17.11%	19.52%	19.99%
Change	—	+0.42%	+0.18%	+1.54%	+1.00%	+0.95%	−3.87%	+0.08%	+4.70%	+1.40%	+2.41%	+0.47%
Interest Rate Spread Average in Period												
Prime Rate Less Savings Deposit Rate	+2.50%	+2.50%	+ 2.67%	+3.08%	+3.00%	+3.42%	+2.25%	+2.92%	4.58%	4.42%	3.75%	3.08%
Prime Rate Less 90 Day Bank Rate	+0.96%	+0.87%	+0.85%	+0.57%	+1.15%	+1.03%	+2.16%	+1.40%	+1.04%	+0.97%	+0.65%	+1.34%
Inventory Spread Prime Less 90 Day Bank Rate with 60 Day Lag	+1.65%	+1.18%	+0.96%	+1.85%	+1.58%	+1.00%	−1.42%	1.77%	+5.00%	+0.99%	+2.44%	+0.71%
Bank Spread												
After-tax return on Average Assets	0.64%	0.48%	0.51%	0.60%	0.51%	0.49%	0.46%	0.58%	0.67%	0.54%	0.58%	0.51%
Net Yield-Cost Spread: All Banks*	3.62%	3.10%	3.14%	3.22%	3.08%	3.08%	3.04%	3.33%	3.51%	3.14%	3.15%	2.92%

* Adjusted on a taxable equivalent basis.

Source: Chartered bank quarterly financial statements Bank of Canada *Review*: Item B14020 for Prime Rate and B14043 for 90-day bank deposit rate.

deposits at the time of the prime rate change were bought 60 days before at either the lower or higher interest rates prevailing at that time.

In the case of the first spread, the prime rate less the non-chequable savings deposit rate, there was very little change throughout most of 1979 and the first quarter of 1980. In the second quarter of 1980, the spread rose to 3.42 per cent from 3.00 per cent and then fell to 2.55 per cent in the third quarter of 1980. The prime rate had declined precipitously during that period. The most dramatic change in this spread occurred in the first quarter of 1981, when the prime lending rate rose very rapidly. It caused this spread to increase to -4.58 per cent on average in the first quarter of 1981 and then to decrease marginally to 4.42 per cent by the second quarter of 1981, and again to 3.08 per cent by the fourth quarter of 1981.

The second spread, is the bank prime lending rate less the 90-day bank deposit rate. This spread does not tend to show the actual spread that the banks have at any single moment, since it reflects the current spread banks earn on prime-related loans funded with the 90-day bank deposit rate. In order for a bank to achieve this spread, it would be required to change the interest rates on all prime-related loans and 90-day deposits immediately. Since banks acquire the deposits for different periods of time, this is not achievable.

The third spread discussed is the banks' representative "inventory spread". This is the most important spread, since it illustrates the lag that occurs on changes in deposit costs when interest rates change rapidly. This spread tends to exaggerate the actual "inventory spread" changes because the banks alter the average term of bank short-term paper, depending on market conditions. Generally, short-term deposits have an average term to maturity ranging between 35 and 50 days. Nonetheless, this spread provides a very reliable indicator of the direction that bank spreads take when interest rates change, particularly when they change very rapidly. As illustrated in Table 2.7, the bank prime lending rate less the 90-day bank deposit rate with a lag of 60 days ranged between 1.18 per cent and 1.90 per cent from the first quarter of 1979 to the second quarter of 1980 (except for the third quarter of 1979 when the average spread declined to 0.96 per cent). The wide fluctuations in this rate began in the third quarter of 1980 when interest rates declined steeply. The sharpest change in this spread occurred in the first quarter of 1981, when the prime lending rate rose very dramatically, causing the inventory spread to rise from 1.77 per cent to 5.00 per cent on average during the first quarter of 1981. But then, as the lower-cost deposits rolled over, on average, to the higher prevailing cost of deposits, and the bank prime lending rate slowed its rate of ascent, the inventory spread declined very dramatically to 0.99 per cent on average in the second quarter of 1981. The bank prime lending rate then began to rise rapidly once again in the third quarter of 1981, and in response the average spread rase to 2.44 per cent before declining again to 0.71 per cent in the fourth quarter of 1981.

It is then necessary to relate the banks' net yield-cost spread as previously discussed and the banks' quarterly return on average assets to the quarterly changes in interest rates. The net yield-cost spread is the difference between the average yield on the banks' average earning assets and the average cost of bank deposits. The return on average assets is the after-tax return on average assets for the total Canadian banking system, including domestic and international operations.

In the third quarter of 1980, when the prime lending rate declined substantially, the net yield-cost spread for the banking system declined to 3.04 per cent on average in the third

quarter of 1980, down from 3.08 per cent in the second quarter of 1980. When the prime lending rate rose dramatically in the first quarter of 1981 the net yield cost spread rose to 3.51 per cent on average in the first quarter of 1981, up from 3.33 per cent in the fourth quarter of 1980. Finally, the after-tax return on average assets during the period rose equally sharply to 0.67 per cent, up from 0.58 per cent in the fourth quarter of 1980.

It should be noted that the second quarter of 1981 saw a dramatic decline in the net yield-cost spread to more normal levels that existed over the three-year period, and as well, the after-tax return on average assets also declined back to more normal levels.

Interest rate spreads on specific loans

In the hearings, the question was asked repeatedly why banks charge such high interest rates on certain loans, particularly personal loans and, as previously discussed, why the spread between the prime lending rate and the non-chequable savings deposit rate increased so dramatically in 1981.

The discussion on bank interest spreads up until this point has focussed on the banks' pooled spreads, or, in other words, the average interest rate spreads the banks earn from all loans. Table 2.8 illustrates the interest rate spreads that banks earn on a segmented basis in Canada. This analysis assumes that all prime-related loans (mostly business) are funded with 90-day bank deposits receipts and that consumer and mortgage loans are funded with non-chequable savings deposits. In other words, the non-chequable savings deposit rate is being compared to the average yield on the banks' consumer assets rather with the prime lending rate. It should be noted that non-chequable savings deposits, as stated in Table 2.1, totalled $47.2 billion as of October 31, 1981, compared with $49.4 billion for total consumer assets, excluding mortgage loans in subsidiaries of $14.5 billion. These should be excluded because the subsidiaries have funded their mortgages with term deposits rather than with savings deposits. Without them, a comparison can be made between non-chequable savings deposits and the consumer portfolio because they are similar in size.

In each case, a twelve-month average of the interest rates is used to coincide with the chartered banks' fiscal year ending October 31.

Table 2.8 illustrates the spread banks have earned on business loans to their best clients, made at the prime lending rate and funded at the time of the loan with a 90-day bank deposit. These interest rates are used because banks have typically used short-term deposits to fund the marginal increase in business loans. The spread between the average prime rate and the 90-day deposit rate increased from 0.97 per cent in 1977 to 1.44 per cent in 1980, and then declined, in 1981, to 1.10 per cent. However, it should be noted that banks were required at that time to keep reserves on 90-day deposits of 4 per cent. This adds to the cost of the deposit for the bank because it will not receive any compensation for these reserves. In effect, this raises the cost of the deposit to the bank. After deducting the reserve cost of 0.31 per cent, the net spread as of October 31, 1977, was 0.66 per cent. It should be noted that the reserve cost is calculated at the prevailing interest rate, because, as interest rates rise, so do reserve costs. Therefore, as of October 31, 1981, after adjusting for reserve costs, the net spread between the prime rate and the 90-day deposit rate had actually declined to 0.38 per cent.

When this analysis is extended to the consumer sector an even more dramatic situation is revealed. Several banks testified during the hearings that the profitability on their consumer portfolio had deteriorated drastically as interest rates rose to record levels. The Bank of Nova Scotia, which has its domestic asset mix heavily consumer oriented, stated in its brief that the "the Bank's concentration in this sector (consumer) has triggered a severe decline in its domestic profits because the interest rate paid on these loans, being fixed, cannot respond as rapidly to deposit cost fluctuations as can floating-rate loans." In Table 2.8, the average yield on consumer assets for the Royal Bank of Canada for the period 1977 to 1981, including personal loans, credit card balances, and mortgages, is compared to the average non-chequable savings deposit rate in each of these years. In other words, the non-chequable savings deposit rate is being compared to the average lending rate on personal loans and mortgages. It should be noted that this yield always rises more slowly than the yield on the prime rate loan portfolio, because the loans are made for longer terms and at fixed rates. As illustrated in Table 2.8, the difference between the average yield on consumer assets and the average non-chequable savings deposit rate decreased from 5.22 per cent in 1977 to a negative spread of -0.87 per cent in 1981. After the adjustment for the cost of reserves that followed the rise in interest rates, the net spread declined from 4.97 per cent to -1.48 per cent in 1981.

Table 2.8

SEGMENTED BANK DOMESTIC INTERET RATE SPREADS

	Prime-Related Years ended October 31				
	1977	1978	1979	1980	1981
Average Prime Rate	8.70%	9.14%	12.31%	14.08%	19.08%
Average 90-day deposit rate	7.73%	8.25%	11.47%	12.64%	17.98%
Difference	0.97%	0.89%	0.84%	1.44%	1.10%
Reserve Cost*	(0.31%)	(0.33%)	(0.46%)	(0.51%)	(0.72%)
Net Spread	0.66%	0.56%	0.38%	0.93%	0.38%

	Consumer Years ended October 31				
	1977	1978	1979	1980	1981
Average Yield on Consumer Assets**	11.55%	11.24%	11.77%	12.59%	14.26%
Average Non-Chequable Savings Deposit Rate	6.53%	6.50%	9.63%	11.19%	15.13%
Difference	5.22%	4.74%	2.14%	1.40%	(0.87%)
Reserve Cost*	(0.25%)	(0.26%)	(0.39%)	(0.45%)	(0.61%)
Net Spread	4.97%	4.48%	1.75%	0.95%	(1.48%)

Source: Bank of Canada *Review* and Royal Bank of Canada.

* Cost of maintaining reserves with the Bank of Canada is based on the interest "give-up" onn the 4% reserve required (under the old Bank Act) on these deposits. The reserve has been calculated based on the average 90-day deposit rate for prime-related and the average savings deposit rate for consumers.

** Royal Bank of Canada includes personal installment loans, credit card balance and mortgages.

Although the spread between the prime lending rate and the non-chequable savings deposit rate did rise in 1981 to over 4.0 per cent from the mid-1970s range of 2.0 per cent to 2.5 per cent, the spread cannot be taken in isolation, and must be related to other types of business that the bank conducts. The spread between the prime rate and the non-chequable savings deposit rate has been increased, in effect, to mitigate the severe contraction in interest spreads experienced on other services within the consumer sector.

Table 2.9

PRIME LENDING RATE COMPARED TO THE CONSUMER LOAN RATE

	1977	1978	1979	1980	1981	Change from 1977 to 1981
Prime Lending Rate	8.25%	11.00%	14.75%	12.75%	20.00%	+11.75%
Consumer Loan Rate* (min.)	10.50%	10.50%	15.75%	14.75%	22.25%	+11.75%

* Source: The Royal Bank of Canada.

In Table 2.9, the bank prime lending rate and the consumer loan rate of the Royal Bank of Canada are compared as of October 31 for the years 1977 to 1981. Although the two interest rates had not changed at precisely the same time, the total increase in each rate from 1977 to 1981 was exactly 11.75 per cent. Thus there is no evidence to indicate that consumer loan rate rose faster than loans to business.

2.4 SUMMARY, CONCLUSIONS AND RECOMMENDATIONS

The past decade can be characterized as one of steadily rising interest rates. Especially since 1979/80, they have been extremely volatile, making a significant impact on financial markets and the banks.

Increasingly, bank deposits have become fixed-term deposits, but of short maturity. This is a direct result of volatile interest rates. Reacting to this volatility, savers demand shorter term deposits. Borrowers, in turn, do not want to commit themselves to high interest rates for long periods, and thus the term to maturity has fallen on bank loans. On their part, banks try to match the term to maturity of bank loans to their shorter term deposits; for example, five year mortgages have virtually disappeared, because five year term deposits have all but disappeared. Banks have reduced the extent to which they take risks with respect to interest rates: this intermediation risk has been shifted, in many cases, to borrowers. Such a move protects bank depositors and shareholders, but can result in serious problems for corporate and household borrowers.

Caution also characterizes behaviour in the long term capital market, now all but disappeared because of inflation and volatile interest rates. The severe recession and the accompanying fall in corporate profitability have seriously reduced the amount of internally-generated corporate financing. At the same time, corporate financing needs have increased

significantly. Corporations spent heavily on capital equipment in 1980 and 1981, but more especially, in 1981 in purchasing financial assets in mergers, notably in the oil and gas industry, Moreover, large capital outflows restricted the funds available for the corporate sector. The upshot of all this was that corporations required very large amounts of external financing in 1981. Essentially, the only avenue open to them was the banks. And because of the changing term structure of bank deposits, the corporate sector had to rely on short-term business loans.

Therefore, the large increase in bank assets in 1981, particularly as this relates to the business sector, was mainly due to the demand for credit. The banks expanded to fill the gap in business financing as other sources of financing disappeared. This higher level of lending activity was made possible by the health of the system and resulted in an increase in overall profits.

Individual borrowers in the household sector have reacted quite differently to high and volatile interest rates, than did corporate borrowers. With little growth in real disposable personal income, this sector was reluctant to commit itself to increased debt.

Thus the growth in the assets of banks and the change in the composition of the banks' asset portfolios reflect the changing demands for credit from the various sectors of the economy. In 1981, demand for credit was down among households and up in corporate business.

It must be said that, although the banks have supported the current needs of the corporate sector, this could prove to be expensive in the longer term. The corporate sector has become increasingly illiquid. Corporate reliance on debt financing, and in particular short-term debt financing, at a time of high interest rates and decreasing cash flow, has undermined the ability of many companies to meet their debt obligations.

The liquidity strain of the corporate sector, caused by two recent factors, high interest rates and a severe recession, is worsened by two more long-term problems: 1) the shortening maturity of outstanding debt; and 2) the erosion of the equity base of Canadian corporations. In this situation, the rapid increase in the cost of money has been sufficient to create a liquidity crisis which is the worst experienced by the corporate sector in the post-war period. This crisis may in itself, prolong the current recession.

Inflation, taxation, and fiscal and monetary policies have all combined to hinder the working of the capital market. This scarcity of long-term capital is also a significant problem for the non-financial corporate sector. This sector has become increasingly reliant on debt financing and, recently, on short-term debt, precipitating a serious deterioration in corporate leverage ratios.

The liquidity crisis, discussed above, is a major problem for the corporate sector and the economy as a whole; not only does it aggravate the current recession, but it also affects resource allocation. In addition, it could have implications for the future health of the banking system. Although this problem is a long-term one, a number of measures can be applied quickly to help resolve this problem, and this situation can only reinforce the need for a healthy banking sector and for a renewal of the sources of long-term capital. Thus, the Committee recommends that:

1. The Standing Committee on Finance, Trade, and Economic Affairs whould request a reference from the House of Commons to conduct an immediate inquiry into the full causes of the decline in the long-term capital market in Canada, and to recommend policies to ensure the adequacy of long-term debt and equity capital to fund future economic growth. In addition, the Minister of Finance should take immediate and appropriate steps to encourage the corporate sector to issue equity capital and rely less on loans, and other debt instruments.

Banks are not responsible for the level of interest rates; the supply and demand of the market place, as affected by the actions of the Bank of Canada and conditions in international financial markets, determine this level. Banks do, however, establish actual interest rates on specific loans, according to different levels of risk. For example, banks charge higher rates on loans to new companies than they do on loans to well-established businesses.

For a given level of assets, the dollar value of bank profits is directly influenced by interest rate spreads. These spreads are determined by 1) the difference between interest rates on various assets and liabilities; 2) differences amongst the terms-to-maturity of various assets and liabilities; and 3) the proportion of floating rate and fixed rate assets and liabilities. Spread is essentially a combination of these three factors; thus it is measured by the difference between realized interest revenue and realized interest expense, divided by average total assets. Thus rapidly and irregularly changing interest rates can temporarily alter spreads for a short period of time and result in temporary inventory profits or losses for the banks.

FOOTNOTES

(1) Annual report of the Governor of the Bank of Canada, 1980, published February 27, 1981, p. 18.

(2) Bank of Canada Review, various issues.

(3) Bank of Canada Review, May 1982, p. 11, Graph IV. Data are not available on the composition of fixed-term deposit stock according to the length of term; this is why we use the data showing the composition of the increase of fixed-term deposits.

(4) All these figures are drawn from the Bank of Canada Review and from publications of the Canadian Mortgage and Housing Corporation.

(5) Canada, Department of Finance, Economic Review, 1980.

(6) Bank of Canada Review.

(7) Bank of Canada Review.

(8) Certain lenders have overcome this difficulty by offering variable rate mortgages with equal monthly payments. Several new types of mortgage contracts are being studied by private and public financial institutions in Canada.

(9) Bank of Canada Review.

(10) Statistics Canada, National Income and Expenditures Accounts, 13-201.

(11) Statistics Canada, Financial Flow Accounts, 13-002.

(12) Canada, Department of Energy, Mines and Resources, National Energy Program Update, Canada, p. 48.

(13) Statistics Canada, National Income and Expenditure Accounts, 13-201.

(14) Bank of Nova Scotia, Monthly Review, November and December 1981 and Statistics Canada, Industrial Corporations, 61-006.

(15) See: Federal Reserve Bank of New York, Innovations in the Financial Markets, Quarterly Review, Winter 1981-82, Vol. 6, No. 4.

(16) From 1976 to 1981, business bank loans (in Canadian dollars and foreign currencies) plus bankers' acceptances accounted for 91.8% of overall business short-term financing (see Chapter 5).

(17) Bank of Montreal, Recent Trends in Corporate Liquidity, June 23, 1982. See also the studies referred to in footnote 21.

(18) Statistics Canada, preliminary figures.

(19) Bank of Montreal (1982).

(20) Pitfield Mackay Ross Ltd., Economics Department, Earnings and Investment—Capitalization and Solvency, June 1982, p. 6.

(21) These studies include: 1) Bank of Montreal, op. cit.; 2) Pitfield Mackay Ross, op. cit.; 3) Guy Glorieux, «L'environnement financier au Canada; au coeur de l'impasse», Banque Nationale du Canada, 22 juin 1982; 4) The Toronto Stock Exchange, "Discussion Paper on Government action to stimulate an investment-level Recovery", June 1982; 5) Wood Gundy, "Forecast, The Canadian Economy Through 1984", June 1982; 6) Wood Gundy Ltd., Forecast—The Canadian Economy Through 1984", June 1983; Toronto, December 1981; and 7) Wood Gundy Ltd., The Canadian Economy in 1982 and Beyond, Toronto, February 1982 and revised May 1982.

(22) Wood Gundy, op.cit., p. 11.

(23) J.D. Paulus, "Inflation and the Corporation", Goldman, Sachs and Co., The Conference Board, Feb. 24-25, 1982, N.Y., p. 6-7.

(24) Statistics Canada, System of national accounts, Financial Flow Accounts, No. 13-563 occasional and Financial Flow Accounts 13-002. It should be noted that in Canada, financial flow accounts consider the household sector as the residual sector—this means that errors of measurement in other sectors may be

reproduced in the data of the household sector. This is why, for example, in that sector the cumulative acquisition of stocks between two years is not equal to the difference in stocks between these two years.

(25) Undistributed corporate profits amounted to $18,597 million in 1979, $18,805 million in 1980 and $13, 764 in 1981.

(26) Bank of Montreal, "Recent Trends in Corporate Liquidity", June 1982, p. 13.

(27) S. Lovestead and A. Sinai, "Nonfinancial Corporate Flow-of-Funds", Data Resources Review of the U.S. Economy, May 1982, p. 1.143-1.151; A Sinai, "Economic Policy and business Liquity", Data Resources Review of the U.S. Economy, June 1982, p. 1.9-1.25.

(28) For a short period analysis of the evolution of credit flows in the United States, see: "Domestic Financial Developments in Fourth Quarter of 1980", Federal Reserve Bulletin, February 1981, p. 127-133, and "Domestic Financial Developments.—the First Quarter of 1981, Federal Reserve Bulletin, May 1981, p. 410-416.

(29) See: "Development in Banking Structure, 1970-81", Federal Reserve Bulletin, February 1982, p. 77-85.

(30) For an analysis of bank profitability in the U.S., see "Profitability of Insured Commercial Banks", Federal Reserve Bulletin, September 1981, p. 657-669; and "Financial Performance of Small Banks, 1977-80", Federal Reserve Bulletin, June 1981, p. 48-53.

Chapter 3

Bank Capital

The confidence of the depositor is critical to the smooth functioning of a bank, since depositors provide about 95 per cent of the funding for the bank's loans and investments. That is why a bank's capital is so vital to its operations. It offers protection to the depositor if the bank incurs financial loss. If depositors perceive that a bank's potential loan risk is too high in relation to the protection offered by its capital base, they may consider the bank a credit risk. It would subsequently cost the bank more (in competitive interest rates) to attract new deposits.

3.1 SOURCES OF CAPITAL

There are three basic components of bank capital as outlined in the table below. (Total Canadian chartered bank capital amounted to $13.9 billion in 1981). The most important component of this capital is total common shareholders' equity, otherwise referred to as the equity belonging to the owners of the bank itself. It is comprised of all common equity, including both retained earnings from prior years and the accumulated appropriations for loss account, the latter a contingency for future possible loan losses. If a bank incurred a loss on a loan for any reason, the amount would first be deducted against the appropriation for loss account and, if that were not adequate, the balance would be deducted from the bank's common shareholders' equity. (As noted, total common shareholders' equity accounted for $9.8 billion or 71 per cent of total capital in 1981.)

The next most important type of bank capital is convertible preferred shares (which, under certain conditions, can be converted into common equity) and straight term preferred shares. These shares are called "preferred" because they are protected by a bank's total common shareholders' equity.

TABLE 3.1

COMPONENTS OF CANADIAN CHARTERED BANK CAPITAL

($ millions)

	Year Ended October 31, 1981
Common Equity	$ 7,933.5
Accumulated Appropriation for Losses	1,876.8
Total Common Shareholders' Equity	$ 9,810.3
Preferred Shares	955.8
Total Equity	$10,766.1
Convertible & Subordinated Debentures	3,148.3
Total Capital	$13,914.14

The final form of bank capital is that provided by subordinated and convertible debentures. (Again, under certain conditions, the latter can be converted into common equity.) These debentures are sold to the general public, as is the case with preferred shares. Debentures are not related to, and should not be confused with, deposits left with the bank. Like preferred shareholders, owners of debentures are protected by the total equity of the bank and would not be exposed to loss until after all these other sources of capital had been completely used up.

To sum up: a chartered bank can only increase its capital two ways: through retention of earnings from the profits generated by its ongoing operations, or by issuing new shares or debentures. It is important to note that each layer of bank capital offers a different form of protection to the depositors of the bank, and, therefore, each has a separate element of risk.

Earnings Retention

Profits on their operations have always been an extremely important source of chartered bank capital. This is particularly evident in the trend in the rate of earnings retention over the last ten years.

Table 3.2

CHARTERED BANK EARNINGS RETENTION

($ millions)

	5 Years 1971/1975	5 Years 1976/1980	October 31 1981
After-Tax Balance of Revenue	$ 2,119.9	$ 4,732.6	$ 1,720.0
Dividends Paid	750.3	1,432.9	540.6
Earnings Retained	$ 1,369.6	$ 3,299.7	$ 1,179.4
Dividend Payout Ratio	35.4%	30.3%	31.4%
Earnings Retention Ratio	64.6%	69.7%	68.6%

Table 3.2 illustrates the banks' increased reliance on internally generated capital since 1971. The earnings retention ratio increased from an average of 64.6 per cent in the five-year period 1971-1975 to 69.7 per cent in the five-year period 1976-1980. The retention ratio declined marginally to 68.6 per cent in 1981.

Issuance of New Capital

Canadian chartered banks have traditionally been limited as to the types of capital they could issue. Prior to the revision of the Bank Act in 1980, they were only permitted to issue common equity through rights offerings to existing shareholders, and they were, and still are, limited to issuing subordinated debentures to a maximum of 50 per cent of shareholders' equity.

Equity markets, particularly during periods of economic slow-down and uncertainty, are not always receptive to common or preferred share issues. In the brief submitted by Burns, Fry Limited, it was stated that since December 31, 1980, the chartered banks' equity and convertible debenture offerings have totalled more than $2.2 billion, representing over 25 per cent of all such offerings in Canada. However, during this period, the market value or capitalization of all Canadian bank common shares came close to 13 per cent of the total market capitalization of all companies listed on the Toronto Stock Exchange. Given these statistics, the banks issued more than their share of the total new capital of all listed public companies in Canada. In a few cases this amount of financing was accomplished with real difficulty, causing the issues to be reduced in size from the lack of demand. Chartered banks raised close to the maximum amount available to them in this period of difficult markets.

3.2 MEASUREMENT OF CAPITAL ADEQUACY

Bank capital adequacy is measured by the ratio of total assets to capital. This ratio is more commonly referred to as a bank's leverage ratio.

$$\text{Leverage} = (\text{Total Bank Assets})/(\text{Capital})$$

Its capital is important to a bank because the volume of loans and investments it can make, or conversely, the deposits it can attract, are limited by its capital base and its leverage ratio. The size of a bank's assets is equal to the size of its capital base times its leverage ratio.

$$\text{Total Bank Assets} = \text{Capital} \times \text{Leverage}$$

If a bank is to increase its total assets, it must either raise its leverage or obtain more capital.

Definition of Bank Capital

As previously noted, there are distinct components of bank capital. The Inspector General of Banks has indicated that the capital of a bank should be considered as shareholders' equity plus appropriation for losses and all other permanent capital including

preferred shares; but there should be no investor retraction privilege or other terms that could shorten the life of the preferred shares. With regard to this definition, the Inspector General of Banks has informed the chartered banks that the maximum ratio of total assets to equity capital should be considered to be roughly 30 times for the foreseeable future. It should be stressed that the Inspector General of Banks' definition does not include subordinated or convertible debentures or some types of preferred shares, and that not all managements of the chartered banks consider this definition sufficiently comprehensive or specific.

Bank Leverage

There is no formal yardstick to determine how much capital a bank should maintain in relation to its total asset size. Using the strictest definition of capital, which is total equity, it is readily apparent that leverage (the ratio of total assets to total equity) has increased over the last ten years, from 21.5x in 1971 to 31.7x in 1981, as noted in Table 3.3. As a measurement of risk, this ratio means that the banking industry has increased the exposure of its total equity by almost 50 per cent, or, in other words, the equity must support potential losses on almost 50 per cent more assets than it did in 1971. What offsets this, however, is that shareholders have more earning assets for every dollar of equity employed, and higher earnings should justify the increased risk.

It was stated throughout the hearings by both the Inspector General of Banks and the bankers themselves that, although the current level of leverage ratio should not be viewed with concern, still, it should not go any higher. For the time being, according to these witnesses, the public's total deposits are adequately protected by the total shareholders' equity currently at risk in the banking system.

Implications of Insufficient Bank Capital

The lack of more specific guidelines as to the definition of bank capital and the consensus that bank leverage should not be further increased, together foster concern over the capacity of chartered banks to lend money over the near term. Since banks are nearing their limits for increasing leverage, they must either raise more capital or slow the rate of asset growth.

3.3 LOAN LOSS EXPERIENCE AND CALCULATION OF THE AVERAGE LOAN LOSS PROVISION IN THE INCOME STATEMENT

The current recession in Canada has caused considerable discussion and raised numerous questions regarding the Canadian chartered bank loan loss provisions in 1982. The actual experience of the banks over the last seven years is analyzed, here, in order to put the loan loss experience into some form of perspective.

The actual loan loss experience is accounted for in three steps: the bank and its auditors assess potential loan loss, add on those loans that were actually written off during the year, then subtract any recoveries from previous years.

Table 3.3

CANADIAN CHARTERED BANKS

CAPITAL ADEQUACY RATIOS

($ millions)

Years ended October 31

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Total Assets	$52,317	$60,631	$75,021	$91,592	$105,311	$121,849	$147,527	$179,809	$220,376	$268,196	$341,447
Total Capital											
Common Shareholders Equity	$2,430.6	$2,674.2	$3,026.8	$3,227.7	$3,817.0	$4,423.7	$5,111.5	$6,179.6	$7,215.9	$8,380.5	$9,810.3
Preferred Equity	—	—	—	—	—	—	—	—	244.0	400.6	955.8
Total Equity	$2,430.6	$2,674.2	$3,026.8	$3,227.7	$3,817.0	$4,423.7	$5,111.5	$6,179.6	$7,459.9	$8,781.1	$10,766.1
Debentures	185.0	374.0	657.3	705.8	952.6	1,169.4	1,276.8	1,575.0	2,060.2	2,164.3	3,148.3
Total Capital	$2,615.6	$3,048.2	$3,684.1	$3,933.5	$4,769.6	$5,593.1	$6,388.3	$7,754.6	$9,520.1	$10,945.4	$13,914.4
Leverage Ratios											
Total Assets to Total Equity	21.5X	22.7X	24.8X	28.4X	27.6X	27.5X	28.9X	29.1X	29.5X	30.5X	31.7X
Total Assets to Total Capital	20.0X	19.9X	20.4X	23.3X	22.1X	21.8X	23.1X	23.2X	23.1X	24.5X	24.5X

Source: Canadian chartered bank financial statements. All Schedule A banks excluding Continental Bank of Canada.

The actual loan loss experience for the Canadian chartered banks has increased quite substantially over the last seven years, from $267 million in 1975 to $852 million in 1981, as noted in Table 3.4 roughly in line with the substantial growth in bank assets. This sharpest increase occurred in a period of three years from $364 million in 1978 to $852 million in 1981. Although this rise has been quite sudden, it should be put into perspective by relating the actual loan loss experience as a percentage of the banks' average assets outstanding each year. Table 3.4 indicates that loan loss experience as a percentage of average assets has not changed significantly from 0.27 per cent in 1975 to 0.28 per cent in 1981. The experience has fluctuated however, from year to year. In 1979, actual loan loss as a percentage of average assets declined to its lowest rate in seven years at 0.20 per cent, and then it rose very sharply again in 1980, when loan losses increased by 85 per cent to 0.31 per cent of average assets.

TABLE 3.4

Canadian Chartered Banks [1]

Actual Loan Loss Experience

($ millions)

Years Ended October 31

	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982 E
5-Year Average Loan Loss Provision	$178	$230	$294	$364	$450	$592	$820	$1,000 E
% change	—	29%	28%	24%	24%	32%	39%	22% E
Actual Loan Loss Experience	$267	$263	$317	$364	$406	$749	$852	$1,500 E
% Annual Change	—	1%	20%	15%	12%	85%	14%	
Difference over (under) provided	(89)	(33)	(23)	—	44	(157)	(32)	(500) E
Actual Loan Losses as % of Average Assets	0.27%	0.23%	0.24%	0.23%	0.20%	0.31%	0.28%	0.55% E
Average Common Shareholders Equity	7.58%	6.39%	6.64%	6.45%	6.05%	9.60%	9.37%	13.0% E

[1] Total for the chartered banks excludes Northland Bank, Continental Bank and Canadian Commercial Bank.
E—Estimated.
Source: Canadian Chartered Bank Financial Statements.

It is important to note that the Canadian banks do not try to cover the entire loan loss experience in any one year with their income in that year. The Bank Act requires a chartered bank to average its actual loss experience over a period of five years by using a formula that calculates the average five-year loan loss experience and relates it to the total risk assets outstanding at the end of that period. By applying this average ratio to the bank's actual risk assets outstanding at the end of their current fiscal year, the bank determines what is called a five-year average loan loss provision, to be deducted from its current year's earnings.

Of course, in any one year, a bank's actual loan loss experience could be higher or lower than the five-year average. Consequently, the bank could understate or overstate its earnings, depending on one year's actual loan loss. There is, however, a mechanism available whereby part of this loss can be recovered as a reduction against taxable income; therefore, the difference between the actual and five-year average may not be entirely lost. As noted in Table 3.4, the banks did not charge enough expense for their actual loan loss experience

against earnings in five of the seven years under review. In 1978, the calculations worked out in such a way, that what the banks charged against their current year's earnings was exactly their actual loan loss experience. In 1979, the banks charged $450 million against their earnings when their actual loan loss experience was $406 million. The banks therefore charged $44 million too much against their earnings and thereby understated their actual earnings in that year.

In 1980, the actual loan loss experience rose very substantially; the five-year average experience, rising more slowly to $592 million, did not compensate for the banks' actual loan loss experience of $749 million. The difference of $157 million meant that the banks did not charge enough, and therefore overstated their 1980 earnings. In 1981, the five-year average loan loss provision rose by 39 per cent to $820 million, whereas the banks' actual loss experience rose by only 14 per cent. Consequently, the banks' overstatement of earnings declined to only $32 million. For 1982, there were several estimates given to the Committee that indicated that the banks' actual loan loss experience could approach $1,500 million, an increase of 75 per cent over 1981. The five-year average loan loss experience may rise to as much as $1,000 million, implying a difference of $500 million in 1982. Thus, given these estimates, the banks could overstate their earnings in 1982 by $500 million.

It must be remembered that, when the five-year average loan loss experience charged against earnings does not equal the actual loan loss experience, the difference has to be added to or subtracted from shareholders' equity. In the case of 1979, the banks were able to increase shareholders' equity by $44 million, because they charged too much expense against the current year's earnings. However, in five of the seven years under review, the banks did not charge enough expense against earnings. In the case of 1980, the difference of $157 million was deducted from shareholders' equity. For this reason, it is very important to assess these two factors and their impact on capital. On the basis of the estimate for 1982, bank shareholders' equity could be reduced by $500 million in a period when earnings have decreased and, when, at the same time, capital markets make it difficult for banks to raise new equity through new issues.

It is often important to relate the actual loan loss experience to the average common shareholders' equity outstanding, including the reserve for future loan loss appropriations. When actual loan losses are related to average common shareholders' equity, it can be seen that actual loan losses have risen quite significantly in relation to average equity. In 1975, as noted in Table 3.4, loan losses represented 7.58 per cent of total shareholders' equity, but rose to 9.60 per cent in 1980 before falling slightly to 9.37 per cent in 1981. Both 1980 and 1981 were significantly above the 1975 to 1979 average. As indicated above for 1982, the actual loan loss experience could rise to as high as 13.0 per cent of total shareholders' equity, which would be the highest level in recent history. A similar experience will likely occur in 1982 for actual loan losses as related to average assets. This ratio of actual loan losses as a percentage of average assets would therefore increase to approximately 0.55 per cent, almost double the 0.28 per cent in 1981, and would be the highest level in recent history.

It should be evident from this dicussion that the calculation of the five-year average loan loss provision needs to be reviewed by the Minister of Finance, so as to shorten or eliminate this averaging process. Then earnings would better reflect the actual experience incurred by the chartered banks in any one year.

3.4 NON-CURRENT AND NON-PRODUCTIVE LOANS

There was considerable discussion throughout the hearings regarding non-current and non-productive loans. These loans are considered problem loans for the banks, in addition to the actual loan losses incurred in any one year, as discussed in the previous section.

The terms non-current and non-productive are very often confused and warrant clarification. The term "non-current loans" is defined in the Bank Act (1980) as follows:

> ". . . a loan is non-current if
>
> (a) the borrower has not paid the interest on the loan in accordance with the loan agreement without assistance from the bank.
>
> (i) where the loan agreement does not require interest to be paid during a period not exceeding three years from the time of the first advance thereunder, throughout a period of two years commencing not earlier than the expiry date of the period during which interest is not required to be paid and ending on the day as of which the report is to be made, and
>
> (ii) in any other case, throughout a period of two years immediately preceding the day as of which the report is to be made;
>
> (b) the bank has taken any step for the purpose of realizing on security in respect of the loan;
>
> (c) the bank has commenced proceedings to recover all or any part of the loan or interest thereon; or
>
> (d) the manager of the branch where the loan is recorded, or an officer of the bank who has examined the circumstances relating to the loan, is of the opinion that the loan ought to be regarded as non-current."

In summary, "non-current loans" are broadly classified as loans for which, even if the interest payments are still being made, the bank considers it possible that the principal may not be recovered. Several banks stated during the hearings that, in their experience, only a small percentage of these loans, about 10 per cent, become actual losses. In fact, the Bank of Montreal testified in the hearings that as much as 50 per cent of non-current loans are paying interest. The term "non-current loans" should be considered a very broad classification that is largely left to the discretion of the bank itself. For this reason, some banks use the term "non-productive loan" to cover all loans that have not paid interest for a period of 90 days.

Only one bank has publicly disclosed its present non-productive loan position. The Royal Bank of Canada announced that non-productive loans approximated 1.2 per cent to 1.4 per cent of total assets outstanding at the end of April 30, 1982, compared to 0.8 per cent at the same time last year. In dollar terms, this would amount to approximately $1.2 to $1.3 billion versus approximately $500 million last year. If this ratio for the Royal Bank was applied to the asset base for the whole of the Canadian banking system, the total non-productive loan position would approximate $4.5 to $4.7 billion as of April 30, 1982. It is important to realize with respect to the non-productive loans that the banks are not currently receiving interest on these loans; therefore the non-productive loan position means postponed revenue and a negative impact on bank earnings.

In testimony, it was stated by the Inspector General of Banks, Mr. W.A. Kennett, that the information concerning the chartered banks' non-current loan position was requested of the banks only once each year, before the annual review of each bank. (The latter is stipulated in the Bank Act (1980).) For this reason there is no recent information available, either publicly or privately, concerning non-current loans or non-productive loans, for the banking industry as a whole. At present, what information there is has indicated to the Inspector General of Banks that non-current loans are increasing in number rapidly. For this reason, it is strongly suggested that the Office of the Inspector General of Banks be provided with information on both "non-current loans" and "non-productive loans" on a regular basis for better monitoring of the whole system, particularly during difficult economic conditions. This would allow the Office of the Inspector General of Banks to be more actively aware of difficulties in the banking system if they should occur.

It is recommended that problem loans be defined and classified according to their contribution to a bank's revenue. This would more precisely isolate those loans that affect a bank's financial condition at any one moment. There should be three classifications of loans, as follows:

i) fully contributing loans—all loans that are regarded as current on their interest payments and are paying the full contractual rate of interest negotiated at the time the loan was made;

ii) "partially contributing"—all loans that are current on their interest payments but where the full contractual rate of interest is no longer being charged, and where the interest rate differential between the contractual rate and the rate currently being paid is not being accrued;

iii) "non-contributing"—all loans where interest was due but not paid for a period of 90 days, or where there is any indication that the borrower is in the process of being placed into receivership, or where, in the judgement of management, the interest on the loan is not being accrued and is considered on a cash-when-received basis only.

The degree of disclosure of these loan classifications should be determined by the Office of the Inspector General of Banks, and be sufficient to enable the isolation of problem loans, whether foreign or domestic and according to industry.

It is also recommended that banks disclose all partially contributing and non-contributing loans which have been rescheduled over the last twelve month period. A "rescheduled loan" is a loan in which the unpaid interest has been capitalized or made part of the new principal amount outstanding on the loan. When a bank takes this step, the loan becomes current because the overdue interest is no longer outstanding. Once this has been done, the loan is usually removed from the non-current and more particularly non-productive loan categories. This information will better enable the Inspector General of Banks to determine the changing status of bank loans.

3.5 SIZE OF LOANS TO INDIVIDUAL BORROWERS

There has been considerable discussion during the hearings relating to the size of loans made to individual borrowers. This became particularly evident during the summer of 1981,

Table 3.5

Potential Size of Bank Loans to Single Borrowers

As at October 31, 1981

($ millions)

	Royal Bank of Canada	Canadian Imperial Bank of Commerce	Bank of Montreal	Bank of Nova Scotia	Toronto-Dominion Bank	National Bank of Canada
Common Shareholders Equity including Appropriations for Losses and Preferred Shares	$2,547	$2,012	$1,555	$1,500	$1,583	$478
Convertible and Subordinated Debentures	779	582	384	517	335	192
TOTAL CAPITAL	$3,326	$2,594	$1,939	$2,017	$1,918	$670
Approximate Maximum Size of Loan						
15% of Capital*	$500	$390	$300	$300	$300	$100
I.G.B. Guidelines** 50% of Common Shareholders' Equity	$1,300	$1,000	$800	$750	$800	$240
Recommended 25% of Total Capital*	$830	$650	$485	$500	$480	$170

* This definition includes all capital issued. It is the broadest definition of capital, and may be broader than the definition eventually established by the Inspector General of Banks.

** As stated by the Inspector General of Banks.

when there were numerous loans related to the Canadianization of the oil and gas industry, as well as other takeover loans. The prudence of the banks was questioned, for lending such sizeable amounts of their equity to any one company or individual. The Inspector General of Banks, Mr. Kennett, testified that in some cases, the amount of the loans approximated 75 per cent to 100 per cent of a bank's capital. Mr. Kennett also testified that he became concerned about the size of these loans, and indicated to the banks that total loans to one borrower should not exceed 50 per cent of a bank's shareholders' equity and preferred shares. However, this was done after most loans had already been made.

Information supplied by the Office of the Inspector General of Banks revealed that there were four loans outstanding that exceeded $500 million to a single borrower. Besides, there were fifteen loans, exceeding $500 million, made to connected companies. Connected or associated companies are defined by the Inspector General of Banks as a group of companies under the same direct management or where there are closely related risks.

Table 3.5 outlines the common equity including the appropriation for losses and preferred shares and, in addition, the convertible and subordinated debentures outstanding that, combined, equal total capital for each of the six largest banks in Canada. If the guidelines established by the Inspector General of Banks were kept, where loans did not exceed 50 per cent of total common shareholders equity and preferred, the size of bank loans could range from $240 million for the National Bank to $1,300 million for the Royal Bank.

Several banks stated in testimony that they had established internal guidelines. The Canadian Imperial Bank of Commerce has a policy whereby bank loans to a single borrower are not to exceed 15 per cent of total capital. The Royal Bank also has a policy whereby total commitment to one borrower should not exceed this percentage. However, in a very few cases, the Royal Bank has extended as much as 25 per cent of its capital to one borrower. As noted in Table 3.5, 15 per cent of total capital for the Commerce Bank is $389 million, and 15 per cent of total capital for the Royal Bank is roughly $500 million. If the Royal Bank made a loan equalling 25 per cent of total capital, it could run as high as $830 million. The Bank of Nova Scotia stated that it preferred to keep loans under $500 million, about 25 per cent of total capital, but added that, at times, and in very special situations, this level might be exceeded.

It is not the Committee's intention to reduce the competiveness of the Canadian chartered banks, particularly in the international sector. However, it is recommended that the size of loans to any one borrower or associated group of borrowers should not exceed 25 per cent of a bank's total capital, as defined by the Office of the Inspector General of Banks, unless that office gives its approval.

Geographic and Sectoral Diversification of Loans

Canadian chartered banks are geographically quite diverse, particularly in their domestic operations. Canadian dollar assets, comprising approximately two-thirds of total assets, are broadly spread throughout Canada by the branch systems. As previously discussed in Chapter 2, the banks have a very diverse loan portfolio according to type of loan and sector of industry. Table 3.6, supplied by Burns, Fry Limited, gives a further estimated breakdown

of bank assets by industries in Canada. The major change in assets by industry is the increase in loans to the oil and gas industry. Over the last three years, the oil and gas industry has become one of the largest areas of risk concentration; risk exposure for this area has increased three to four times over the last several years. Although there are no figures available expressing loan concentration by bank per sector, Burns, Fry Limited estimated in its brief that the Canadian banks have approximately $22.0 billion of Canadian dollar assets in the oil and gas sector.

In addition, Table 3.6 estimates the breakdown of foreign currency assets by risk according to country. The Canadian banks are heavily oriented to the United States, and to the United Kingdom and other Western European countries. Over 60 per cent of foreign currency assets are located in these countries. Many foreign currency loans are sovereign risks arranged with countries such as Mexico, Venezuela and Indonesia. The incidence of rescheduling loans among sovereign risks, although increasing, has always been low.

Table 3.6

CHARTERED BANK BALANCE SHEET

All Schedule A Banks

December 31, 1981

ASSETS			**LIABILITIES**		
With Canadian Residents			**From Canadian Residents**		
Cash	$ 8.2	2.4%			
With Canadian governments	13.7	4.0	From Cdn. govts.	$ 8.9	2.6%
With banks & investment dealers	4.4	1.3	From banks	3.2	0.9
With individuals			From individuals		
—personal loans	33.0		—demand	3.8	
—mortgage loans	28.5		—notice	51.6	
	$61.5	17.9%	—term	49.6	
				$ 105.0	30.5%
With farmers	10.0	2.9			
With business			From business		
—oil & gas	22.0		—demand	14.1	
—real estate	19.0		—notice	1.9	
—merchandisers	14.0		—term	46.2	
—mining	7.0			$ 64.4	18.7%
—other businesses	62.0				
	$ 124.0	36.1%			
Other Assets	4.2	1.2	Other Liabilities	6.8	2.0
			Bank Debentures	2.7	0.8
			Bank Equity[1]	11.6	1.4
			Net Cdn. borrowing from foreigners to balance	22.9	6.7
Total Canadian	$ 225.8	65.7%	Total Canadian	$ 225.8	65.7%

Table 3.6 (Cont'd)

ASSETS			LIABILITIES		
With Foreign Residents of[2] [3]			**From Foreign Residents**		
United States	$ 16.0	10.5%	From other Banks[2]	$79.3	21.1%
United Kingdom	15.0	4.4	From Individuals	8.0	2.3
Remainder of Western Europe	21.3	6.2			
			From Business	49.9	14.5
Japan	6.0	1.7		$ 137.2[4]	19.9%
Remainder of Far East	8.0	2.3			
Mexico	6.5	1.9			
Brazil	5.5	1.6	Other liabilities	2.6	0.8
Venezuela	3.5	1.0			
Argentina	2.2	0.6	Bank Debentures	0.8	0.2
Remainder of Latin Am. & Carib.	8.0	2.3			
			Net Deposits lent to		
Poland	0.4	0.1	Canadian residents	(22.9)	(6.7)
Other centrally planned economies	3.6	1.0			
Middle East & Africa	2.0	0.6			
Total Foreign	$ 117.9	34.3%	Total Foreign	$ 117.9	34.3%
			TOTAL WORLDWIDE LIABILITIES		
TOTAL WORLDWIDE ASSETS	$ 343.7	100.0%	**AND EQUITY**	$ 343.7	100.0%

(1) All equity capital has been allocated to Canadian business.
(2) Breakdown of business loans in Canada and breakdown by country outside of Canada are Burns, Fry Ltd. estimates.
(3) Assets with foreign residents include short term deposits with other banks of $38 billion and longer-term loans to other banks of $10 billion.
(4) Includes: demand—$7.1 bil.; Notice—$1.9 bil.; and term—$128.0 bil. All other figures are in billions of dollars.
Source: Burns, Fry Limited.

3.6 INCREASED ACCESS TO FOREIGN CAPITAL

Considerable discussion in the hearings into bank profitability focused on the issue that banks were exporting Canadian bank shareholder equity (not to be confused with Canadian dollar deposits with the banks), in order to expand their foreign currency operations. As is the case of most growing Canadian companies, when a new market is entered, it is necessary for the parent company to supply capital to that new venture. In order that banks establish themselves, heavy expenditures are required to establish branch offices or foreign subsidiary banks abroad.

As has been noted in previous sections, the profits from the banks' foreign currency operations have grown dramatically, as have their assets. But not only have the shareholders accrued benefits from these expanded foreign operations, so have Canadian companies doing business abroad where Canadian banks have made lending facilities available to them.

The foreign operations of the Canadian chartered banks are very complex, since some are managed by subsidiaries while others, although operated directly through branches, are involved in numerous tax treaties between Canada and various other countries. For this reason, capital flows across national borders cannot be easily accomplished, because that

capital may be taxed if it is moved from one country to another. It has therefore not been possible to determine just how much Canadian capital was required to establish the foreign operations of the banks.

Canadian chartered banks are termed constrained corporations, meaning that ownership is limited to 10 per cent for any individual or associated group of individuals, and that no more than 25 per cent of it can be held in foreign hands. The change to the Bank Act in 1980 permitted Canadian banks to issue subordinated debentures in foreign currencies. As of October 31, 1981, the Canadian chartered banks had issued $550 million of subordinated debentures in U.S. dollars. It should be stressed, however, that the Inspector General of Banks has indicated that he does not consider that subordinated debentures should carry a very heavy weight in the calculation of leverage as it relates to a bank's capital adequacy.

It cannot be concluded how much shareholders equity was exported from Canada. However, in recent years, particularly in 1981, the total Canadian banking system was able to obtain new capital from international markets through retained earnings and the issuance of subordinated debentures in U.S. dollars. It should be considered that perhaps banks should fund their foreign currency operations by using more foreign capital, particularly in convertible preferred shares or convertible debentures. The Bank Act (1980) states very clearly the rules for issuing subordinated debentures in foreign currencies, but makes no reference to the rules for other types of equity issues in these currencies. Therefore, it would appear that banks should be encouraged to increase their foreign shareholders, since approximately 95 per cent of present shareholders are Canadian. We believe that the chartered banks should continue to be covered by the rules laid down for them as constrained corporations. Yet, increased foreign ownership would give the banks an international scope in attracting capital, particularly in periods where the banks may have saturated the market, domestically. The latter may indeed have been the case for the chartered banks over the last 18 months, when they raised approximately 25 per cent of all the common and preferred shares and convertible debentures in the entire Canadian market.

3.7 IMPACT OF OTHER FACTORS ON CAPITAL

As discussed in previous sections, capital is extremely important to a bank, as it is to any business, for cushioning unexpected shocks or deficiencies of earnings within a single year. In the light of this, several things must be considered that have a significant impact on a bank's capital base: loan losses; loss on the bank's income statement; and a dividend payout that exceeds earnings.

The first factor that may affect the appropriation for loss account is the difference between the five year average loan loss provision as included in the income statement, and a bank's actual loss experience in any one particular year. For the most part, the difference is netted against the appropriation for loss account. As noted in the previous section, over the last seven years, the difference has generally produced a deduction from the appropriation for loss account.

A second factor is a deficiency in a bank's earnings' statement in any one year or, in other words, a loss. This deficit would be deducted against the bank's retained earnings. In addition, a bank is permitted a tax-loss carry-forward for a five year period, but if this is not used, then it will become a deduction against the bank's capital.

TABLE 3.7

Source of New Equity Capital
Eight Largest Chartered Banks

(Year ended October 31—$ millions)

	1977	1978	1979	1980	1981	First Half 1982 Est.
Net External Equity Financing						
Common Shares	$ 84	$ 260	$ 146	$ 326	$ 94	$ 180
Convertible Preferred Shares	0	0	0	50	475	210
Straight Preferred Shares	0	0	225	88	168	352
TOTAL EQUITY ISSUES	$ 84	$ 260	$ 146	$ 464	$ 737	$ 742
Convertible Debenture Issues	0	0	0	0	$ 462	$ 260
Internal Equity Generation	$ 583	$ 786	$ 786	$ 793	$1100	$ 460
TOTAL INCREASE in Equity (and equivalent) capital	$ 667	$1064	$ 932	$1257	$2299	$1462

Source: Brief Submitted by Burns, Fry Limited.

Finally, a bank may have positive earnings but pay a higher dividend than what it is actually earning. In this case, the bank would, in effect, be paying its capital back to its shareholders, and its capital would decrease by the amount the dividend exceeded its earnings on an after-tax basis.

Every one of these elements has had the effect, for certain banks, of decreasing the amount of their capital. However, to date, these adjustments have been very minor. Each of the cases, however, must be considered in light of the importance of capital to a chartered bank and the necessity for keeping it adequate to cover these various uncertainties.

3.8 COST OF NEW CAPITAL

In order for a bank to supplement its total capital, it must, from time to time, raise new equity through the public security markets. This additional capital is often required to supplement a bank's retained earnings in order to maintain adequate total-asset-to-capital ratios (leverage) at any single moment. As illustrated in Table 3.7, supplied by Burns, Fry Limited, it can be noted that, in 1981, the banks raised approximately $1.2 billion in new capital in order to prevent their leverage ratios from rising substantially further. Perhaps even more significant is that, to date, in the first six months ended April 30, 1982, the banks have raised an additional $1.0 billion in new capital. In total, they have raised approximately $2.2 billion in new capital over the last 18 months. As noted previously, this represents approximately 25 per cent of all such offerings in Canada. Wood Gundy Limited stated in its brief that "it would be imprudent to conclude that the banks can issue substantial amounts of new capital year after year, for several reasons"; these reasons are summarized below:

1. During late 1981 and early 1982, several bank issues are believed to have been either significantly reduced in size or shelved indefinitely.

2. Each year, Wood Gundy surveys at least 70 Canadian financial institutions to determine whether their bank holdings are underweighted or overweighted in their investment portfolios. Last year's survey showed that bank shares were heavily weighted in institutional portfolios. In 1981, about 80 per cent of the new issues were sold to retail or individual investors because institutions already owned sufficient bank shares issues.

3. The terms of last year's issues showed considerable ingenuity; some issues had more than one type of warrant attached, and there were some convertible issues with special features. This type of financing is sometimes an indication that the market for the shares for a particular type of corporation is becoming saturated.

4. Bank shares in recent years have been accorded lower price earnings multiples. This raises the cost of capital to the issuing corporation.

In retrospect, it might have been better if the banks had issued more capital prior to the last 18 months when leverage ratios were initially rising and bank share prices had much higher values, particularly in relationship to their book values.

Table 3.8

Simple Average Annual Pre-Tax Rates of Return

(Ten years from Dec. 31/71 to Dec. 31/81)

	Capital Appreciation	+	Dividend Yield	=	Total Annual Rate of Return	less	Average Inflation Rate[1]	=	Pre-Tax Real Return
To an investor in Chartered Bank Common Shares	6.3%		4.7%		11.0%		9.0%		2.0%
From the TSE "300" in general	8.9%		4.0%		12.9%		9.0%		3.9%

[1] Consumer Price Index.
Source: Burns, Fry Limited

To illustrate, the increase in the cost of capital to a bank raising new equity in the current equity markets (Table 3.9, supplied by the Canadian Bankers' Association) has been updated to reflect the current share price of bank stocks in today's economic environment. The C.B.A. submitted the book values of bank shares as of October 31, 1981, relating these to the market value of these stocks as of the same date. At the time, every publicly traded bank stock was trading at a discount to its stated book value per share. The book value of a Canadian chartered bank is basically break-up value in the form of common shareholders' equity and accumulated appropriations for losses. Depending on how investors perceive a bank, they will accord the bank either a market premium or a discount to the book value of the bank's shares. As of October 31, 1981, the banks were trading at a discount to their book value of anywhere between 1 per cent and 64 percent. On average, on that date, (based on a simple averaging of prices and book values per share) they were trading at a discount to book value of 25 per cent. On updating the share prices to reflect the position as of June 30, 1982, it can be noted that the share prices have fallen by almost 30 per cent and, consequently, the banks are now trading at a discount (on a simple average basis) of approximately 47 per cent from their book value stated October 31, 1981.

The attitude of investors, therefore, is reflected in their evaluation of the banks' share prices in the equity markets. It focuses on concerns over a lower rate of earnings' growth and higher potential loan losses that would, in effect, reduce the banks' book value per share (because, as previously noted, all losses are deducted from capital if they are in excess of the banks' five-year average). Investors also bear in mind what other, more attractive, returns are available to them, and what other securities have less potential risk.

At current low market prices for bank shares, there is an average price-earnings ratio of four to one. The effective after-tax cost of issuing new common equity at current market prices is thus over 25 per cent for most banks. Such financing costs make it almost prohibitive for a bank to issue new common equity in the current market. In addition, it is detrimental to the existing shareholders, since the new capital would be issued so substantially below the current book value. It would dilute the shareholders' invested interest in the bank, and, as well, require the bank to earn a substantially higher rate of return on the new capital than what it was earning on the current shareholders' capital.

Table 3.9

Stock Price Statistics—Chartered Banks

Bank	Book Value[1] Per Share Oct. 31/81	Market Value per Share		Premium or (Discount) to Book Value	
		Oct. 31/81	June 30/82	Oct. 31/81	June 30/82
Royal Bank of Canada	$28.93	$25.25	$19.25	(13%)	(33%)
Commerce Canadian Imperial Bank	43.58	27.50	18.00	(37%)	(59%)
Bank of Montreal	31.53	23.50	17.50	(25%)	(44%)
Bank of Nova Scotia	32.32	24.75	20.38	(23%)	(37%)
Toronto-Dominion Bank	36.07	29.38	22.50	(19%)	(38%)
National Bank of Canada	17.36	6.25	4.75	(64%)	(72%)
Mercantile Bank	18.48	15.13	9.50	(18%)	(49%)
Bank of British Columbia	23.35	23.00	11.87	(1%)	(49%)
Continental Bank	15.71	7.50	6.75	(52%)	(57%)
Canadian Commercial and Industrial Bank	19.53	N/A	N/A	N/A	N/A
Northland Bank	16.98	14.25	9.12	(16%)	(46%)

[1] Shareholders' equity attributable to common shareholders, plus the full amount of accumulated appropriations for losses, divided by the number of equivalent fully paid shares outstanding at fiscal year-end.
Source: Brief Submitted by Canadian Bankers' Association, updated.
N/A: Not applicable.

In the brief submitted by Burns, Fry Limited, it was stated that: "The average bank share generated an average annual total rate of return of only 11 per cent over the last 10 years, which is slightly less than the rate of return achieved by the average Toronto Stock Exchange stock. Bank shares generated a real rate of return of 2 per cent pre-tax and a moderately negative return after-tax." As outlined in Table 3.8, this analysis is based on the banks' capital appreciation over the 10 year period, plus its dividend yield, for a total annual rate of return less the average inflation rate, to give a pre-tax real return for the common shareholder. The Burns, Fry report also states, as a matter of interest, that, during this period, a short-term, low risk, liquid bank certificate of deposit generated an 9.8 per cent annual rate of return.

In concluding on this issue, Wood Gundy states that: "We do not believe it would be prudent to assume the banking industry can continue to raise large amounts of capital year after year." However, the Committee feels that the banks should take advantage of capital markets as they improve and are receptive to new issues.

3.9 DEPOSIT INSURANCE

The Canada Deposit Insurance Corporation (CDIC) was established in 1967 to protect the safety of the public's deposits held by chartered banks. The coverage per individual depositor[1] per financial institution is kept to a maximum of $20,000. All demand deposits, and deposits with a maturity of five years and under, qualify as insurable deposits. The premium cost is 1/30 per cent of all insured deposits and is borne by the insured institutions. The premium can be reduced modestly, based on a five year deposit growth experience.

Unlike the deposit insurance coverage underwritten by the Federal Deposit Insurance Corporation in the United States, reviewed and revised upward over the years to the present level of $100,000 per depositor per institution, the $20,000 insurance ceiling imposed since 1967 has never been revised. Using the all items Consumers Price Index for Canada as a measure of inflation, the purchasing power of the $20,000 in 1967 would approach $60,000 in 1982. In order to afford the public the same degree of protection today, it is recommended that the deposit insurance per depositor per institution be increased to $60,000, a level that restores the real value of protection offered when it was introduced in 1967, and that it be reviewed every five years.

3.10 SUMMARY, CONCLUSIONS AND RECOMMENDATIONS

The adequacy of a bank's capital base is fundamental to good banking practice and the protection of depositors' savings. It is also fundamental to the system's ability to finance the needs of Canadian businesses and households.

Increasing the capital base is directly and indirectly related to bank profitability. Earnings' retention increases the size of shareholders' equity and is obviously related to bank profits. Healthy profit performance also increases the value of equity and thus reduces the cost of raising new equity through capital markets. Over the past 18 months, the banks used the capital market to sell new capital issues whose total value far exceeded the banks' relative size in this market. Because of the large demands placed by the banks on the capital markets, some new issues were reduced. During this period, the banks took the maximum amount of new capital that the market made available to them.

The Committee believes that Canadian chartered banks should be owned and controlled domestically; yet consideration should be given to greater use of foreign capital to fund the capital base of the banks. This can be done in such a way as to present no threat to the domestic control of the industry. The 1980 Bank Act revisions moved in this direction, by allowing banks to issue non-convertible debentures in foreign currencies. But it is unclear whether banks are allowed to issue convertibles in foreign currencies. In this respect, the Committee recommends that:

2. Banks should be permitted more flexibility in issuing equity capital in foreign markets, in order to remove the onus on Canadian capital markets to fund future growth in the banks' foreign operations. The 75 per cent Canadian ownership constraint under the Bank Act should continue to be observed, however, as should the rule limiting individual ownership of a bank to 10 per cent.

It is not expected that the present level of bank capital would prevent the banking system from financing a recovery from the current recession. Nevertheless, a healthy and well-capitalized system is a prerequisite for strong and sustained recovery and, in that respect, investor confidence is vital. This confidence has been somewhat shaken recently by the realization that a few individual bank loans have been made that represent a very high proportion of bank capital. This problem is further compounded by the fact that the current definition of capital is being reconsidered, creating uncertainty as to what constitutes the capital base of a bank.

The Committee, therefore recommends that:

3. The Inspector General of Banks should provide an official definition of bank capital that precisely specifies the weights attached to components of each class of capital. Bank capital should be identified as either primary or secondary. Primary capital is to be permanent in nature, including common equity and non-redeemable preferred shares. Secondary capital would include all other forms of capital that meet minimum standards as to type and maturity, including such forms as convertible and subordinate debentures.

4. The total outstanding value of any one bank's loans to any borrower or associated group of borrowers should be limited to 25 per cent of that bank's total capital (as defined in Recommendation 3), unless otherwise approved by the Office of the Inspector General of Banks.

5. In the event that the above recommendations are implemented bank leverage ratios should not be legislated. However, the Inspector General of Banks should closely monitor long-term trends and short-run variations in the leverage ratios of individual banks.

With an official and precisely defined capital base specified for each bank, the public could be made much better aware of the financial position of the banking system. Such specifications, combined with limitations on the size of individual bank loans, would provide the constraints necessary to ensure prudent banking practices. The Committee feels that, because bank leverage ratios can be subject to significant short-run variations, any limits fixed to these ratios would impose undue burden on the banks.

Over the past seven years, the calculated loan loss provision reported in the banks' annual income statements has proven to be a poor indicator of actual loan loss experience in any particular year. Moreover, the banks' loan portfolios include loans classified as non-current and/or non-productive. The actual status of such loans is unclear, and the Committee has not had available to it the extent to which individual banks carry such loans. The Committee accordingly recommends the following:

6. The formula used for calculating the average provision for loan losses (currently a five-year moving average) should be reviewed by the Minister of Finance with a view to moving to a system that more accurately reflects a bank's actual loan loss experience in its income statement.

7. The non-current loan category as outlined in the Bank Act should be redefined, so as to classify outstanding bank loans according to their contribution to bank income. All loans on which i) future interest payments are not expected to be received or ii) interest payments have not been received for ninety days or iii) for which bank officials treat interest payments on a non-accrual basis, should be classified as non-contributing loans. All loans on which i) contractual interest payments are not made in full and, on which ii) the differential is treated on a non-accrual basis, should be classified as partially-contributing loans. All other loans should be classified as fully-contributing loans. Such information should be included in each banks annual report.

An adequate capital base is necessary to protect the interests, not only of bank depositors, but also of the banks' shareholders. The steps recommended should further

enhance the security and stability of the Canadian banks and foster domestic and foreign confidence in our banking system.

Deposit insurance is also important as a means of protecting depositor's savings. Since it was first implemented in 1967, the value of the protection this insurance offers to depositors has been seriously eroded by inflation. The Committee therefore recommends that:

8. Deposit insurance should be increased to afford a better real protection of depositors' savings. The level of insurance for each individual depositor with any bank should be raised from the present $20,000 to at least $60,000, which restores the real value of protection offered when it was introduced in 1967. The level of deposit insurance should be reviewed every five years.

The Committee's investigation of the banks raised many questions which could not be answered adequately for lack of information. Certain witnesses expressed the view that banks operate under a shroud of secrecy that hides their activities from the public.

In response to that perception and recognizing the central role played by the banking system in the economy, the Committee recommends a greater openness in disclosure of banking operations.

9. Information should be available as to:

i) non-contributing and partially contributing loans and all loans rescheduled in the past twelve months which had not previously been fully contributing (as in Recommendation 7);

ii) actual loan loss experience;

iii) distribution of loans by size;

iv) taxation;

v) sources of "other income"; and

vi) characteristics of bank assets and liabilities.

In all of the above cases, the data should be broken down according to domestic and international operations, categories of loan size and major industrial sectors. For example, data should be provided, on an individual bank basis, in a format like the one by which aggregate data are to be published under the revised Bank Act.

With increased disclosure, there will be improved external analysis of the banking system. The Office of the Inspector General of Banks can perform two roles in this respect: it can be a mechanism by which better and more consistent information is made available; and it can be one of many sources of external analysis. The Committee, therefore, recommends:

10. The Office of the Inspector General of Banks should produce an "Annual Report on Banks in Canada" and make it available to the general public. The Inspector General's office should also study the lending practices of banks and include these results in its Annual Report. This report could be modelled on the Report of the Superintendent of Insurance.

FOOTNOTES

(1) Depositor refers to any legal entity, person or business. In the case of business, it must be in a "limited" form for the purposes of deposit insurance coverage.

Chapter 4

Taxation of Canadian Banks

The sharp decline in the effective tax rate for Canadian chartered banks over the last five years has been the subject of considerable discussion and criticism. The issue is very complex. It must be placed in the perspective of the banks' statutory income tax rate versus its effective tax rate, the large amount of tax-exempt financing done by the Canadian banks, foreign taxation and the high level of interest rates over the last several years. In addition, the banks themselves claim that they have been paying taxes through other means that are not highly visible to the public.

4.1 TRENDS IN EFFECTIVE TAX RATE

As noted in Table 4.1, the history of the chartered banks' effective tax rate from 1971 to 1981 indicates that indeed this rate declined very substantially over that period. From 1971 to 1975 the banks' average effective tax rate was 48.5 per cent. Beginning in 1976, but accelerating in 1978, their average effective tax rate began to drop very sharply, from 44.7 per cent in 1976 to 14.4 per cent in 1980 rising again to 21.1 per cent in 1981. It should also be noted that during this period the banks' after-tax balance of revenue continued to increase.

During the latter part of the 1970s, the absolute level of taxes payable by the chartered banks actually decreased from $536.3 million in 1976 to a low of $209.6 million in 1980. There was a large increase in taxes paid in 1981, but they have since declined in the first half of 1982, giving the Canadian banking industry a small net recovery of taxes. In other words, the Canadian chartered banks have not paid any actual taxes, to date, in 1982.

In order to understand how a bank's effective tax rate can decline, the bank's statutory income tax rate must first be considered.

Table 4.1

CANADIAN CHARTERED BANKS

TAXATION

($ millions)

	Years Ended October 31										
	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Pre-Tax Balance of Revenue	556.0	668.8	778.5	874.6	1,234.3	1,199.6	1,243.0	1,495.4	1,346.5	1,452.1	2,178.8
Taxes Payable	277.7	313.4	376.5	433.6	591.0	536.3	512.4	518.4	227.2	209.6	458.8
After-Tax Balance of Revenue	278.3	355.4	402.0	440.9	663.3	663.3	730.6	977.0	1,119.2	1,242.5	1,720.0
Effective Tax Rate	49.9%	46.9%	48.4%	49.6%	44.7%	44.7	41.2%	34.7%	16.9%	14.4%	21.1%

The Banks' Statutory Income Tax Rate

The Statutory Federal Income Tax Rate was legislated at 50 per cent in 1972, the year of Canada's Tax Reform. It was then reduced by 1 per cent per year until 1976, when it reached 46 per cent. In 1980 the Federal surtax of 5 per cent was imposed, raising the Statutory Tax rate to 48.3 per cent in 1982.

Provincial tax rates, which vary from 15 per cent to 11 per cent, depending on the province, have the effect of raising the "statutory" rate, according to the premium attributed by the province to the taxable income. In order to compute the provincial tax payable, a bank may deduct from its Federal Tax 10 per cent of its taxable income earned within that province. Consequently, tax rates, in total depending on the province, range from 48.3 per cent to 51.0 per cent, which is referred to as the "overall statutory income tax rate".

Foreign Income Tax Paid

Canadian banks expanded their banking operations into the international sector during the early 1970s. By the end of that decade, the largest of the Canadian banks were established as respected international banks with first class credit ratings in the money markets of the world, and were able to compete for business along with the other major international banks. (Prior to the 1980 Bank Act revisions, Canadian banks were refused permission to establish branches in many countries due to the lack of reciprocity granted by Canada.) Profits from foreign banking operations, as previously noted, have increased to 47 per cent of total after-tax income in 1981, from 17 per cent in 1971.

Canadian banks have moved abroad in order to be accessible to foreign clients, to be more sensitive to changes in local markets, to enhance communications and to provide services for Canadian exporting companies. The banks have tended to establish branches abroad, rather than set up subsidiaries, largely because depositors and borrowers prefer to deal directly with the parent institution. More recently, however, there has been some growth of banking operations through subsidiary companies.

The establishment of foreign branches and subsidiaries also has considerable tax implications. Taxation is a major factor in determining whether the operations in a certain country will be performed by a branch of the bank concerned, or by a subsidiary. Tax planning is therefore essential in establishing the proper organization to survive in the highly competitive area of international banking.

Most of the taxation problems banks face in operating in foreign countries can be traced to the withholding tax of 15 to 25 per cent the Government of Canada levies on total interest earned by foreigners from Canadian sources. As a result of the withholding tax, Canada has signed tax treaties with about 35 other countries which insist on a similar rate, even though many do not tax bank interest crossing their borders into countries other than Canada. Canadian tax law therefore allows any income tax paid to a tax treaty country as a credit against Canadian income tax. If Canadian banks did not receive credit for these foreign taxes they pay, they would not be able to compete internationally. A separate calculation must be made for each country, so that the income from that country bears an

effective tax rate equal to the minimum tax payable if the income had been earned in Canada. In other words, if the foreign income tax rate was 62 per cent, the bank would pay only the foreign tax, since that rate is higher than the Canadian tax rate. However, if there were a 20 per cent tax rate, the tax would be raised from 20 per cent to the full tax rate applied as if the income were earned in Canada, with the Canadian government receiving the difference. It should be stressed that these adjustments would only take place if the banks operated through branches.

Banks may establish separate subsidiary companies in certain foreign countries. Such companies are then residents of those countries and the treaty networks established for residents apply to the subsidiaries. Several countries such as the United Kingdom, the Netherlands, and the United States are particularly favourable for carrying on an international lending business because there is generally no withholding tax on loan interest crossing their borders.

Dividends paid by foreign subsidiaries and affiliates to their Canadian parent banks are tax-exempt in Canada. This forms another source of after-tax income for the banks. The only dividends taxed in Canada are those paid by subsidiaries in countries that do not have a comprehensive tax treaty with Canada.

Effective Tax Rates

The effective tax rate of a chartered bank is determined by applying the statutory tax rate to the taxable income of a bank. The result is the tax payable. When it is divided by the banks' total income before tax, it produces the "Effective tax rate". These concepts will be discussed in considerable detail in the following section so as to illustrate that the banks' lower effective tax rate has not been caused by a lowering of the statutory tax rate.

4.2 AFTER-TAX FINANCING

As noted, the principal reason for the decrease in the chartered banks' effective tax rates over the last five years is related directly to the acquisition of a large amount of tax-exempt securities, principally term-preferred shares and income debentures. The basic characteristic of these "loan substitutes" is that the income from them, whether interest or dividends, is deemed to be non-taxable for the chartered banks. Thus, based on the statutory tax rate as previously discussed, banks have been able to structure these loans on the basis of one half the prime lending rate plus a risk-adjusted margin.

The sharp rise in tax-exempt income from the "loan substitutes" began approximately 18 months before the Federal budget restrictions on the tax-exempts, initiated on November 16, 1978. The budget attempted to stop further new investment in these instruments by preventing the banks from treating the income as tax-exempt. Furthermore, disqualification was also to result from any alterations in the terms of the issue after that date, such as extensions of the term, or the holder waiving his right to redeem. Subsequent legislation amended the November 16, 1978 budget, placing strong limitations on the issuance of new income debentures and preferred shares.

Meanwhile, the Federal Government introduced the Small Business Development Bond. The interest income from the SBDB's is neither deductible in the hands of the borrower nor taxable to a bank or other corporate recipient. The government's objective in encouraging "after-tax" financing is to provide funds to borrowers at approximately one half the prevailing prime rate. Government policy has continued to encourage the banking system to increase its investment in tax-exempt loans to financially troubled businesses. This should lower the banks' effective tax rates further, as after-tax income continues to be substituted for taxable income on regular loans. As of October 31, 1981, the banks had $6.7 billion of term-preferred shares, $2.8 billion of income debentures and $1.2 billion of SBDB's for a total of $10.7 billion.

After-tax income has increased dramatically in relation to the banks' total after-tax balance of revenue. As noted in Table 4.2, tax-exempt income has increased from $80 million in 1976, 12.1 per cent of after-tax balance of revenue, to $1,144 million or 66.5 per cent of after-tax balance of revenue in 1981.

Table 4.2

PERCENTAGE OF TAX-EXEMPT INCOME OF THE BANKING INDUSTRY

(in millions of dollars)

	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Tax-Exempt Income*	$ 80	$166	$386	$ 811	$ 908	$1,144
After-Tax Balance of Revenue	$663	$731	$977	$1,119	$1,243	$1,720
Tax-Exempt Income as % of After-Tax Balance of Revenue	12.1%	22.7%	39.5%	72.5%	73.0%	66.5%

* Source: Office of the Inspector General of Banks.

Background to After-Tax Financing

Before discussing the impact of after-tax financing on the tax rates of Canadian chartered banks, it is important to fully understand the concepts behind loan substitutes and after-tax financing. Since most of the loan substitutes are in the form of income debentures and preferred shares, these are described in more detail below.

i) Preferred Share—A preferred share is a class of share capital of a corporation that entitles the owners to a stated dollar value per share in the liquidation of a company and provides the owner with a dividend, paid before the company's common share dividend. Holders of preferred shares usually have no voting rights, unless a stated number of dividend payments have been missed. The dividends are paid out of the company's after-tax income. There are no specific assets guaranteeing these securities, and so their collateral value to a chartered bank is less than what the bank would normally receive when issuing a loan.

ii) Income Debenture—An income debenture is defined as a security on which interest is payable only if sufficient income has been earned by the issuing corporation. In some

cases, income debenture interest is cumulative and, if not paid, is added to the bond holder's claim upon redemption of the debentures. This position is akin to that of a preferred stock, except that income debenture interest is a debt payable at a fixed date and the debenture holder rates as a creditor. For Canadian income tax purposes, income bond interest is eligible for the same tax credits applicable to dividends of taxable Canadian corporations. The interest payable on the debenture is paid out of the corporation's after-tax income.

These financing instruments are termed "loan substitutes". This term is used because income debentures and preferred shares are actually issued to replace a company's outstanding loans. It appeals to a company to have its short-term loans replaced this way because it improves the balance sheet and debt to equity ratio. The term "tax-exempt financing" is also used because the cost of these loan substitutes is not deductible from a company's revenue, as is regular interest on a bank loan. Likewise, the revenue in the hands of the bank is not taxable. This is not an unusual transfer of funds. The tax laws in Canada permit dividend payments to flow from one company to another to avoid double taxation of corporate profits. In effect this is an after-tax transfer of funds.

The next concept to be explained is the reason why any company would arrange for a "loan substitute" rather than taking out an ordinary bank loan where the interest would be deductible from its income. It happens because a company that does not have any taxable

Table 4.3

CALCULATION OF THE EFFECTIVE TAX RATE FOR BANKS

Assumptions: Prime rate at 20 per cent
Bank A $500,000 regular loan at prime rate
Bank B $450,000 regular loan at prime rate
$ 50,000 loan substitute at one-half prime rate.

Calculation of Effective Tax Rate	**BANK A**	**BANK B**
Regular Interest Revenue	$100,000	$90,000
Tax-exempt Revenue	—	5,000
Total Revenue	$100,000	$95,000
Total Expenses	85,000	85,000
Total Income before tax	$ 15,000	$10,000
Less: Non-taxable income	—	5,000
Taxalbe Income	$ 15,000	$ 5,000
Statutory Tax Rate	50%	50%
Taxes payable	$ 7,500	$ 2,500
Calculation of After-Tax Profit	**BANK A**	**BANK B**
Total Income before tax	$ 15,000	$10,000
Tax payable	7,500	2,500
After-Tax profit	$ 7,500	$ 7,500
Effective Tax Rate (Taxes payable/Total Income Before Tax)	50%	25%

income would not be able to use the deduction arising from the interest payable on a loan. Furthermore, a company that pays a low rate of tax, such as small businesses paying only 25 per cent tax, would also find loan substitutes appealing. Since the income from a loan substitute is not taxable for a chartered bank, a company would obviously expect a reduced rate on any loan substitutes it issues to a bank. The statutory tax rate in Canada is in the range of 48.3 per cent to 51.0 per cent. Thus the banks view a loan substitute earning one-half the normal loan rate to be approximately equivalent to an ordinary business loan. Yet, corporations that would normally be charged the prime rate have been charged one half per cent, or more, over one-half prime as a premium. In the hearings, the banks described this premium as a risk adjustment, reflecting the reduced collateral security and the less assured cash flow of the preferred shares and income debentures. Also, from the bank's standpoint, there is a delayed cash flow because half the effective interest is received only through reduced Canadian income tax payments. These will be described in more detail in the following sections.

How Loan Substitutes Alter Effective Tax Rates

The after-tax revenue generated by "loan substitutes" should be considered a transfer of after-tax revenue from one company to another. The impact that tax-exempt revenue has had on the Canadian chartered bank effective tax rates is best illustrated by using the example in Table 4.3. In the first case, Bank A has $500,000 of ordinary loans outstanding at the prime lending rate of 20 per cent. Bank B also has $500,000 of loans outstanding, but $450,000 are regular loans at the prime rate of 20 per cent, while $50,000 are "loan substitutes" which produce revenue at one half of the prime lending rate (or 10 per cent).

For Bank A, total interest revenue is $100,000; there is no tax-exempt income. After expenses, the total income before tax is $15,000 and, since there is no tax-exempt income, taxable income is also $15,000. After applying the statutory tax rate of 50 per cent, tax payable is $7,500. For Bank A, tax payable divided by pre-tax income produces a 50 per cent effective tax rate, the same as the statutory tax rate.

In the case of Bank B, it has $450,000 of regular loans producing income of $90,000, and $50,000 of tax-exempt loans at the prime lending rate (or 10 per cent), producing non-taxable income of $5,000 (i.e. total loans outstanding are still $500,000). Total revenue is then $95,000. After deducting expenses, total income is $10,000 compared to $15,000 for Bank A. However, $5,000 of this income is not taxable and therefore must be deducted in order to determine the bank's actual taxable income, amounting in this case, to $5,000. When the bank's statutory tax rate of 50 per cent is applied, the tax payable is $2,500. Bank B's effective tax rate is determined by applying the $2,500 tax payable to the $10,000 of total pre-tax income. The "effective tax rate" becomes 25 per cent. In both cases, after-tax profits are $7,500.

It is important to state clearly that tax-exempt investments do not lower the statutory tax rate payable by the banks on taxable income. However, since all the income received by the banks on loan substitutes is exempt from taxes, these loan substitutes lower the actual taxable income of the banks. It should be added that the banks must still borrow money to lend in the form of loan substitutes, and all the interest paid on the funds borrowed is still

fully deductible in the calculation of pre-tax income. This has the effect of lowering the banks' taxable income, particularly in periods of rising interest rates when the cost of deposits increases faster than the yield on loans at one-half the prime lending rate.

4.3 IMPLICATIONS OF AFTER-TAX FINANCING

After-tax financing is very effective, as a method of lowering a borrower's interest costs, however, the large volume of these loans has created problems with respect to several aspects of a bank's operation. One of the most important has been the decline in the amount of taxable domestic income. In this respect "domestic" refers to income on which taxes are to be calculated and paid to the Canadian government. Several Canadian banks ceased to have any taxable domestic income over the last two years.

If a bank is engaged in after-tax financing, this reduces the amount of its taxable income. Now if the same bank is in business abroad, with its own bank branches, what it owes the Canadian government in taxes can be reduced by the amount of tax paid to the government of the foreign country where it is operating. The dilemma for the banks is that the tax concessions (termed "foreign tax credits") are deductible only in the year in which the foreign tax was paid. If no domestic taxes are payable, the bank will lose the use of the foreign tax credit.

For this reason, many banks have voluntarily deferred deductions regarding loan losses and capital cost allowances, in order to increase taxable domestic income and receive full credit for the "foreign tax credits". This has the effect of increasing the banks' future tax liabilities. If these credits cannot be claimed within the five year period allowed by the Canadian government, they will be lost. In such a case, the amount will be deducted from shareholders' equity and, ultimately, it will be the bank shareholders, as opposed to the government, who subsidize certain classes of borrowers using after-tax financing.

4.4 HIDDEN TAXES

Two major areas have been noted whereby the Canadian chartered banks pay "hidden taxes", not readily apparent to the general public. These include the cost of maintaining reserves with the Bank of Canada and capital taxes paid to provincial governments.

Bank of Canada Reserve Costs

Under the provisions of the Bank Act, Canadian chartered banks must hold cash reserves with the Bank of Canada. In 1981, cash reserves averaged over $7.0 billion on which the Bank of Canada is not required to pay any interest. The lost revenue on these "loans" to the Bank of Canada represents an opportunity cost to the chartered banks, since these funds are not available to lend to paying customers. The banks state in their briefs to the Committee that they, in effect, paid over $500 million to the government through the Bank of Canada, in addition to all other taxes.

Provincial Capital Tax

Another form of "hidden tax" for the chartered banks is a tax which is applied to a bank's capital base. Over half the provincial governments in Canada use this method of taxation on banks in order to increase their own tax base. This capital tax is in addition to any other form of taxation which may be paid by the banks.

The method of calculation is uniform among the provinces and is designed to determine the amount of capital used by a bank in any one province. The province then applies a tax ranging from 0.8 per cent to 2.0 per cent on the capital determined by this calculation. The calculation of capital usage within a province is a function of the proportion of a bank's total loans and deposits which originate in that province and the proportion of a bank's total payroll which is spent within that province. From these figures, a formula is used to determine the amount of a bank's capital employed within the province.

The provincial capital tax rates which apply, are outlined in Table 4.4 in decreasing order. As is noted, both Manitoba and British Columbia raised their tax rates considerably for 1982, to 2.0 per cent from 0.8 per cent in 1981, and Newfoundland introduced a tax of 1.5 per cent for 1982. The Province of Quebec has indicated that its tax will be increased from 0.9 per cent to 1.2 per cent for any bank that does not support a program introduced by the government to lower certain mortgage rates to borrowers.

The capital tax on bank capital is discriminatory in that it discourages the building of capital, particularly in certain provinces, which is so necessary in the operation of a bank. In the case of the Province of Quebec, the tax is also being used to penalize banks that do not endorse certain government policies. Information supplied by the Canadian Bankers Association for the six largest banks in Canada indicate that total capital taxes will rise to approximately $62 million in 1982 from $48 million paid in 1981, a gain of 29 per cent.

Table 4.4

PROVINCIAL CAPITAL TAX RATES ON CAPITAL USED IN THE PROVINCE

Province	1981	1982
British Columbia	0.8%	2.0%
Manitoba	0.8%	2.0%
Newfoundland	—	1.5%
Ontario	0.8%	0.8%
Quebec	0.6%—0.9%	0.9%—1.2%*
Saskatchewan	0.8%	0.8%

* The Province of Quebec has indicated that if banks do not endorse the Province's mortgage subsidization program, they will be penalized and must pay the higher rate.

4.5 SUMMARY, CONCLUSIONS AND RECOMMENDATIONS

The statutory tax rate applied to bank income has changed only very slightly in recent years. Nevertheless, the banks' effective tax rate has fallen significantly. This is because the banks have substituted non-taxable income for taxable income, by offering several types of

loan substitutes, introduced and encouraged by government policy as a kind of interest rate relief for borrowers. Tax-exempt financing reduces the cost of funds to those classes of borrowers who qualify for this indirect government subsidy. It has significantly reduced the taxable income of banks and thus their effective tax rates have fallen.

The main beneficiaries of this form of financing have not been the banks, but rather those business borrowers who, for one reason or another, could not make full use of the deductibility of interest expenses from their income. Small businesses also have benefitted from this type of financing, since their corporate tax rate is less than that paid by larger companies, including the banks. Under more usual forms of financing, the deductibility of interest expenses is of less benefit to a small business than to a company paying a higher marginal tax rate. Thus, as indicated in the text, this form of financing has had a minimal effect on bank profitability; the borrower receives the benefits of after-tax financing.

The banks' use of "loan substitutes" has had the sanction of government tax law or the explicit approval of government policy. Bank purchases of Small Business Development Bonds and Small Business Bonds have been actively promoted by the Federal Government. Thus the fall in the effective tax rate on banks relates to the extent to which banks act as agents of government policy. In some instances, bank spreads have widened through the use of such financing; however, the value of collateral on these loan substitutes has tended to be less than would normally be the case.

The widespread use of after-tax financing has resulted in some unforeseen tax problems for the banks. Because of the way bank profits are taxed, and because high interest rates and the use of loan substitutes have prompted the banks to defer the use of some tax deductions on domestic expenses, they risk losing some of these in the future. In some instances, banks may even lose some foreign tax credits. If that happens, then it will be bank shareholders, rather than the government, who will subsidize certain classes of borrowers.

The extent to which banks offer loan substitutes is directly related to their taxable income. If bank profitability declines, banks will reduce their offerings of loan substitutes, and the government policy that encouraged these substitutes will be frustrated.

Thus the Committee recommends:

11. The Federal Government should consider the future use of tax-exempt financing through financial institutions very carefully as a means of subsidizing certain classes of borrowers, taking into full account the consequences of this form of financing on bank profit levels, and on effective tax rates on banks, and assessing its net effect on the financial needs of borrowers. If after tax financing continues to be used, then consideration must be given to extending the banks' tax loss carry-forward provisions beyond five years.

Chapter 5

Banks and Small Clients: Their Evolving Relationships

Two kinds of customers make up the bulk of the banking sector's clientele,—households and businesses. The household sector generates the bulk of net savings of our economy, and so is the major lending source for the banks. It is also a major client on the borrowing side, using the banks to help finance the purchase of durable goods and housing.

The business sector is a large and growing client of the banks, as a net-borrower. As will be discussed more fully, it is becoming increasingly dependent on the banks as a source of financing, this is particularly true of small businesses. Smaller firms account for over 90 per cent of the banks' business clientele and their borrowing for over 40 per cent of the outstanding value of the banks' business loans.

Both consumers and small businesses are generally thought to be at a disadvantage in their dealings with the banks. The size of the banks is intimidating and without a competitive banking environment, smaller clients could be exposed to excessive costs and/or inadequate services. However, the Committee believes that such a competitive environment does exist. The regulatory framework of Canada's deposit-taking institutions—banks and near-banks—adds further protection for borrowers and this regulatory framework is also designed to enhance the working of monetary policy, to foster competition and efficiency, and to preserve Canadian ownership of the financial sector. In recent times, both regulators and bankers have been highly conscious of efficiency and competition, because of the presence of Schedule B (i.e. foreign) banks in the country, and because, in this period of high interest rates consumers have educated themselves about differences in investment vehicles.

Historically, financial institutions have not competed solely on the basis of price. Product differentiation has played a major role in this competition. The merit of this form of competition is to enhance consumer choice, as witnessed by the vast array of consumer-oriented services now offered by various banks.

Because of the different jurisdictional powers conferred by the British North America Act, both federal and provincial governments administer the complex regulatory structure of financial institutions. Classification is by type of corporate structure and place of incorporation, rather than by fields of activity. For example, banks, trust companies, caisses populaires, and credit unions, all of which compete directly in the consumer and mortgage lending field, are subject to considerably different regulatory regimes.

As defined by a report of the Economic Council of Canada "... regulation refers to a variety of measures undertaken by the government authorities to alter the behaviour of privately-owned deposit institutions. Most directly, regulation can take the form of legislation that establishes and limits the powers of deposit institutions".[1] In regard to the consumer and mortgage loan markets, the most important regulations governing the behaviour of banks and near-banks are the limitation of 10 per cent of total assets in residential mortgage lending, placed on chartered banks,[2] and the "basket clause" that allows trust and loan companies to engage in otherwise unauthorized activities (including consumer loans) to the maximum limit of 7 per cent of total assets. Two consequences emerge from such regulations. On the one hand, trust and loan companies are restricted to concentration on their primary activity—mortgage lending—because they have limits placed on them in the consumers' loan market and the business loans market; while banks, on the other hand, can effectively pursue all markets. Their subsidiary mortgage loan companies are not subject to any limitation on mortgage lending and the banks have a history as the major lending institution for the business sector.

This section focuses on the evolution of the relationship between the banks and their clients with respect to the quality of services and the nature of competition in these markets, and the incidence of regulation in a changing environment.

5.1 THE HOUSEHOLD SECTOR AND THE BANKS

The personal savings market

Competition for funds is generally considered strong in Canada because any borrower has to compete with domestic financial institutions, domestic non-financial borrowers, and international markets.

This competitive situation is best illustrated by the personal savings market, where savers can choose to make their deposits at any one of banks, trust and loan companies, credit unions, and caisse populaires, or decide to buy Canada Savings Bonds. Personal savings deposits at chartered banks, as a percentage of total personal savings in the above financial institutions, were 46.3 per cent in 1971 and 49.5 per cent in 1981. During the first part of the decade (1971-1975), the banks' share was 44.9 per cent, on average, and, during the last part of the decade, it averaged 47.3 per cent. There is a slight upward trend in this share, but it is subject to short-run fluctuations, as in 1978 when the share dropped to 44.5 per cent.[3]

The choice of a deposit-taking institution usually depends on what is offered in location, business hours, service quality and financial advantage. For the sake of attracting customers,

banks and other institutions open new branches, close less frequented branches, extend their business hours, launch automatic distributing devices, and generally offer a greater variety of services.
A bank may:

(i) offer a higher interest rate than its competitors on savings deposits;

(ii) charge lower fees for services;

(iii) offer different terms of maturity; and

(iv) by advertising, try to convince the Canadian saver that deposits at its branches are better protected and that they are different from the ones offered by other institutions.

Even though a deposit at any one bank may appear identical to a deposit at another institution, over the past fifteen years, that is, since the 1967 Bank Act revision, the personal savings deposits market has been one of great innovation.[4] The following example illustrates how competition takes the form of product differentiation with respect to interest rates, services, and services charges.

On 10 February 1982 (Table 5.1), interest rates offered by different institutions varied considerably for the same maturity. For example, the City and District Trust Company was offering 14.125 per cent on 30-59 day deposits, while most banks were offering 13.5 per cent. Moreover, minimum deposits differed between institutions and, in some cases, deposits of long-term maturity, like one year and over, did not bear the same interest rate. However, the chief competition is not among interest rates but among services.

For example: in January 1979, the Toronto-Dominion Bank invited the cashing of cheques with only a Visa Card as I.D. In the following August the Bank of Montreal offered a Daily Interest Savings Account. The Toronto-Dominion Bank and the Royal Bank introduced the same service in September. In April 1980, the Bank of Montreal offered its clients consolidated reporting of all personal account balances, called "bottom line balance" and in April 1981, the same bank offered Daily Interest Savings Accounts where interest was credited monthly. To be sure, banks sometimes have to discontinue some retail service because of lack of demand, or because they have lost out to the competition.

Banks also compete on service charges. For example, on 1 November 1978, the charge for writing a cheque on a chequing account was 16¢ at the Bank of Montreal and at the Toronto-Dominion Bank. On 1 November 1980, the charge was 20¢ per cheque written at the Bank of Montreal but 19¢ at the Toronto-Dominion Bank. In the latter case however, there was a minimum service charge of 75¢. A better illustration of product differentiation is given by the service charges on Personal Chequing Accounts shown in Table 5.2.

During the course of this inquiry, the question was raised as to whether service charges were important in explaining the profit situation of Banks in 1981. They are part of a whole range of non-interest operating income like commissions, fees, service charges, all included in the Balance of Revenue. According to data from the Office of the Inspector General of Banks the answer to that question has to be "No". Non-interest income represented 0.60 per cent of average assets in 1981. This percentage is the same as in 1979 and 1978 and is the lowest of the period 1971-1981. In fact non-interest income as a percentage of average assets has been declining from 1971 to 1981. It averaged .68 per cent from 1971 to 1975 and .62 per cent from 1976 to 1980.

The personal savings deposit market in Canada is highly competitive. Service charges, commissions and fees that are an element of product differentiation, and, that help customers decide where to place their deposits, do not, by any means, explain the profit situation of 1981.

The consumer and mortgage loan markets

The consumer loan market is relatively small in comparison to the mortgage market. But its growth in the period under discussion was no less spectacular. Total consumer loans outstanding in 1971 were $12.1 billion and rose to $48.4 billion in 1981 for a compound average annual growth rate of 14.8 per cent, identical to that in mortgage lending. Both increased real income growth and price inflation account for much of this growth.

Evidence in Table 5.3 shows that the market shares of caisses populaires, credit unions, and Quebec savings banks have increased modestly over the years. Those of department stores and life insurance companies have declined somewhat. With regard to trust companies, it was noted elsewhere that consumer loans are not one of their prescribed activities; as a consequence, their consumer lending is covered by a "basket clause" which allows them to hold unspecified assets of up to 7 per cent of total assets. While trust companies have made some important gains in consumer lending, this potential is limited. Moreover, this gain had to be made at the expense of holding other potential assets.

By far, the most significant developments throughout this period are the gradual disappearance of sales finance and consumer loan companies from the consumer loan market and the ever growing pressure on it from chartered banks. Although the banks held the largest share of this market from 1971 to 1981, the size of their share grew from under 54 per cent to over 67 per cent of the market in this period. The dollar volume of consumer credit transacted through chartered banks rose from $6.5 billion in 1971 to $32.6 billion in 1981. The 13 per cent gain in market share exactly matches the 13 per cent decline of the finance companies.

The reasons for the banks' assumption of so much of the consumer loan market must be traced back to the Bank Act revision of 1967. Since 1877, a ceiling of 6 per cent had been imposed on bank loans.[5] As long as the general market rate of interest was below this ceiling, it did not affect the operational behaviour of banks, but, as the general level of interest rates rose close to it, it began to infringe upon the banks' lending activities. Their spreads were squeezed. This was precisely the case in the sixties. In some instances, the market rate exceeded the 6 per cent ceiling. However, the use of the "discount" and service charges allowed them to continue to compete in the market and still maintain their profitability.[6] They were able to offer consumer loans at the prevailing market rate. (The chartered banks had withdrawn from the mortgage lending market, for all practical purposes, during much of the sixties, because the market rate of interest exceeded the 6 per cent ceiling, and The Interest Act precluded them from discounting and imposing service charges).

The removal of the 6 per cent ceiling in the 1967 Bank Act provision and the decrease in reserve requirements gave the banks a competitive boost. They rejoined the mortgage market and pursued further consumer credit business by introducing bank credit cards.

Table 5.1

TYPICAL INTEREST RATES PAID BY MAJOR FINANCIAL INSTITUTIONS ON TERM DEPOSITS

Institutions	Rates											
Chartered banks & Affiliates[1] and Trust and Loan Companies	Mini-mum deposit	30-59 days	60-89 days	90-119 days	120-179 days	Mini-mum[2] deposit	1 Yr.	2 Yrs.	3 Yrs.	4 Yrs.	5 Yrs.	Semi Annual
	$	%	%	%	%	$	%	%	%	%	%	%
Bank of Commerce	5,000	13.50	13.75	14.00	14.25	1,000	16.00	16.50	17.25	17.25	17.25	16.75
Bank of Montreal	5,000	13.50	13.75	14.00	14.25	1,000	16.00	16.50	17.25	17.25	17.25	16.75
City & District Sav. Bank	1,000	13.50	13.50	13.50	14.00	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Continental Bank	5,000	13.50	13.75	14.00	14.25	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Mercantile Bank	5,000	14.50	14.75	15.00	15.00	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
National Bank	5,000	13.50	13.75	14.00	14.00	1,000	16.25	16.75	17.25	17.25	17.25	16.50
Bank of Nova Scotia	5,000	13.50	13.75	14.00	14.00	1,000	16.25	16.75	17.25	15.25	15.25	14.75
Royal Bank	5,000	13.50	13.75	14,00	14.25	1,000	16.25	16.50	17.00	16.75	—	—
Toronto Dominion	5,000	13.50	13.75	14.00	14.00	1,000	16.00	16.50	17.25	14.00	14.00	13.75
Can. Permanent Trust	5,000	13.75	14.00	14.00	14.25	1,000	16.00	16.25	16.75	16.75	16.75	16.25
Canada Trust	5,000	13.75	14.00	14.00	14.25	1,000	16.00	16.50	17.25	16.75	16.75	16.25
Canadian Italian Trust	5,000	13.75	13.75	14.00	14.00	1,000	15.50	14.50	14.50	14.50	14.50	14.00
City & District Trust	5,000	14.125	14.25	14.25	14.25	500	16.25	17.00	17.25	17.25	17.25	16.625
Continental Trust	10,000	14.25	14.50	15.00	14.00	2,000	17.00	17.00	17.25	16.75	16.75	16.25
Credit foncier	5,000	13.75	14.25	14.25	14.50	500	16.50	16.75	17.25	17.25	17.25	16.75
Crown Trust	5,000	13.75	14.50	14.50	14.75	500	16.25	16.50	17.25	15.50	17.25	16.75
Eaton/Bay Trust	5,000	—	—	15.00	15.00	500	17.00	17.25	17.50	16.50	16.50	16.00
Fidelity Trust	5,000	14.50	14.50	15.25	15.25	500	17.00	17.00	17.25	16.75	16.75	16.00
Fiducie Prêt et Revenu	5,000	14.00	14.25	14.50	14.75	500	16.50	16.00	17.25	17.00	17.00	16.25
Guaranty Trust	5,000	13.75	14.00	14.00	14.00	1,000	16.625	16.625	17.125	16.625	16.625	16.00
Guardian Trust	5,000	14.00	14.00	14.25	14.25	1,000	16.00	16.00	16.00	16.00	17.50	16.75
Hellenic Canadian	5,000	13.75	14.00	14.00	14.00	500	15.50	14.50	14.50	14.50	14.25	14.00
Montreal Trust	5,000	13.75	14.00	14.00	14.00	1,000	16.00	16.25	16.00	16.00	17.00	16.50
Morgan Trust	—	—	—	—	—	1,000	16.75	17.25	17.25	17.00	17.00	16.50
Morguard Trust	10,000	14.50	14.00	—	—	1,000	16.50	16.50	17.00	17.00	17.00	16.25
National Trust	5,000	13.75	14.00	14.00	14.25	1,000	16.25	16.50	16.50	16.50	16.75	16.25
Quebec Trust	5,000	13.75	14.00	14.50	14.50	1,000	16.00	16.00	16.75	16.75	16.75	16.00
Royal Trust	5,000	13.75	14.00	14.25	14.50	1,000	16.25	16.25	16.50	16.50	15.75	16.25
Trust General	5,000	13.75	14.00	14.25	14.50	500	16.50	17.00	17.25	16.50	16.50	16.00
Victoria & Grey	5,000	13.75	13.75	13.75	13.50	500	16.75	16.75	17.25	17.25	17.25	16.75

[1] Rates shown on term deposits of under 1 year are for chartered banks. Rates shown on term deposits of over 1 year are for chartered banks' mortgage loan affiliates.
[2] Rates quoted are for certificates and debentures on which interest is paid annually.
Source: The Montreal *Gazette*, February 10, 1982.
N/A: Not applicable.

Table 5.2

CANADIAN BANKS

PERSONAL CHARGES ON PERSONAL CHEQUING ACCOUNTS

The following charges apply to personal chequing accounts where no interest is paid, where description statements are provided, and cheques are returned to the account holder.

	B of M	BNS	TD	CIBC	Royal	National
Name of account	True Chequing	Scotia Chequing	Personal Chequing	Personal Chequing	Personal Chequing	Chequing Account
Cheque charge	23¢	22¢	23¢***	22¢	23¢	N/C
Minimum monthly service charge for active account	N/C	50¢ & cheques	35¢ plus 23¢/cheque	75¢ plus 22¢/cheque	N/C	N/C
NSF Cheque	$7.00	$5.00	$5.00	$7.00	$7.00	$5.00
Overdrafts*	$2.00	$3.00	$3.00	$3.50	$2.00	$3.00
Chargeback	$2.00	$3.00	$1.50	$1.25	$2.00	$2.00
Certifying cheque (for account holder)**	$1.00	$2.00	$1.00	$1.00	N/C	$2.00
Stop payment	$4.00	$3.50	$3.50	$3.50	$4.00	$4.00

Source: The Canadian Bankers' Association

* Service charge only—interest on amount of overdraft is extra.

** Charges are higher for other persons wishing to certify cheque.

*** Waived if minimum monthly balance is over $500.

Table 5.3

PERCENTAGE DISTRIBUTION OF CONSUMER LOANS BY LENDING INSTITUTION

Year End	Chartered Banks	Sales Finance & Consumer Loan Co.	Life Ins. Co.	Quebec Savings Banks	Depart. Stores	Trust & Mortgage Loan Co.	Caisses Populaires & Credit Unions	Total	Amount ($ millions)
				(in percentage)					
1971	53.68	19.50	6.46	0.21	6.22	—	13.93	100.00	12,131
1972	55.68	18.44	5.67	0.21	5.74	0.32	13.94	100.00	14,347
1973	57.32	17.04	5.17	0.21	5.62	0.48	14.16	100.00	17,093
1974	58.34	15.73	5.38	0.22	5.68	0.73	13.92	100.00	19.827
1975	61.08	13.30	5.00	0.25	5.37	0.87	14.13	100.00	22,960
1976	63.26	11.34	4.61	0.27	4.92	1.07	14.53	100.00	26,725
1977	64.83	9.77	4.29	0.29	4.59	1.22	15.01	100.00	30.069
1978	64.80	8.86	3.96	0.30	4.38	1.87	15.83	100.00	34,684
1979	66.03	7.31	3.97	0.36	4.13	2.48	15.72	100.00	39,543
1980	67.41	6.21	4.21	0.38	3.77	3.51	14.51	100.00	44,027
1981	67.38	6.47	4.82[e]	0.32	3.70	3.87	13.44[e]	100.00	48,361[e]

Source: Bank of Canada and Statistics Canada
[e] estimate

While the market shares commanded by chartered banks in this field may give rise to some concern in certain quarters, the fact that their consumer loan rates have always been much more competitive than those of finance companies indicates that increased competition among financial institutions has benefitted the consumer.

The mortgage loan market in Canada increased enormously from $34.1 billion in 1971 to $135.9 billion in 1981, an equivalent of 14.8 per cent compounded annual rate. This growth can be explained by considering two 5-year intervals, 1971 to 1976 and 1977 to 1981.

In the first half of the decade, two new sources of pressure were added to the demand for housing. The number of potential first-time home buyers began to rise steadily as the post-war baby-boom generation reached the labour market and the age of household formation. And spectacular rises in property values, plus the fact that capital gains on housing are not taxable, reinforced the benefit of home ownership as an investment and as a hedge against inflation. The result was a growth of 16.8 per cent in mortgage lending on a compounded average annual basis from 1971 to 1976.

While the second half of the decade can be generally characterized by uncertain economic conditions and a sluggish housing market, the demand for mortgages did not subside correspondingly (the compound average annual growth rate was 13.3 per cent) because the government intervened in housing and in developments in the financial market.

Concern about the availability of "reasonably-priced" housing to first-time buyers amidst inflationary house prices, led the Federal Government and provincial governments to implement programs aimed at boosting housing supply. Interest-free loans, income tax provisions and other forms of assistance combined to maintain the demand for housing and thus mortgage funds.

Another development that buoyed the otherwise sluggish demand for housing and mortgage loans was the substitution of mortgage debt for consumer debt. The escalation of house prices in the early 1970s inflated owners' equity in their houses, and this allowed them to increase their mortgages to raise capital for other types of consumer expenditures.[7]

The market share occupied by the various financial institutions active in mortgage lending from 1971 to 1981 is shown in Table 5.4. Chartered banks, which are prohibited from holding more than 10 per cent of their assets in mortgage loans, have expanded their share of the market from 6.85 per cent in 1971 to 22.84 per cent in 1981. This is made possible by their use of subsidiary mortgage loan companies and mortgage investment companies which are not bound by the same restriction. The compound average annual growth rate based on actual dollar amounts of loan for the entire period was 29.5 per cent. This growth took place at the expense of the life insurance industry and direct government lending. Trust companies whose primary lending activity has traditionally been mortgages, saw their share of the mortgage market grow modestly from 22.38 per cent to 24.31 per cent. The compound average annual growth rate of mortgage lending by trust companies based on actual dollar amounts for the period, was 15.8 per cent.

Another important development of the last ten years, as was alluded to above, has been the Federal Government's gradual withdrawal from mortgage lending. Although the actual mortgage loans held by the Federal Government grew from $8.1 billion in 1971 to $13.8

Table 5.4

PERCENTAGE DISTRIBUTION OF MORTGAGE LOANS BY LENDING INSTITUTION

Year End	Life Ins. Co.	Chartered Banks [1]	Trust & Loan Co.	Caisses Populaires and Credit Unions	Gov't Org.	Corporate Lenders [2]	Other Co. [3]	Pension Funds	Estates, Trusts & Agency Funds of Trust Co. [4]	Total	Amount ($ millions)
					(in percentage)						
1971	23.10	6.85	22.38	4.87	23.99	6.10	1.17	3.43	8.11	100.00	34,109
1972	20.95	9.02	23.69	6.15	22.80	5.62	1.00	3.34	7.43	100.00	38,875
1973	19.03	12.75	23.40	7.29	20.61	5.24	0.95	3.37	7.36	100.00	46,083
1974	17.85	14.34	24.19	7.79	19.21	3.91	0.94	3.59	8.18	100.00	53,622
1975	16.62	15.78	24.53	8.35	17.80	4.04	0.93	3.97	7.98	100.00	62,371
1976	15.77	16.20	24.96	9.36	16.56	3.03	1.09	4.41	8.62	100.00	72,898
1977	14.95	17.76	24.76	10.61	14.90	3.17	1.05	4.64	8.16	100.00	86,390
1978	13.07	19.03	24.90	11.55	12.98	3.26	0.99	4.70	9.52	100.00	100,925
1979	12.90	20.61	25.52	12.18	11.43	3.03	0.98	4.64	8.71	100.00	114,770
1980	12.99	21.52	25.36	12.44	10.91	2.82	0.95	4.63	8.36	100.00	125,592
1981	13.49	22.84	24.31	12.80	10.12	2.77	0.92	4.68	8.07	100.00	135,871

Source: CMHC, Statistics Canada, Bank of Canada.

[1] From 1975 to 1981, amounts include mortgage loans held by chartered banks' subsidiary mortgage loan companies.

[2] Includes mainly consumer loan finance and sales finance companies.

[3] Includes Quebec savings banks, mutual benefit and fraternal societies. From 1976 on, figures have been revised to include mortgage investment corporations.

[4] Includes funds administered for trusteed pension plans.

billion in 1981, its share of the market has been reduced by more than half, from about 20 per cent to slightly over 10 per cent. The life insurance companies' share also dwindled from over 23 per cent to approximately 13.5 per cent. The gap has been filled by the chartered banks and the credit unions. High inflation during this period accentuated the traditional attractiveness of relatively higher deposit rates and lower loan rates offered by the credit unions, and as they proliferated, their share of mortgage lending grew from 5 per cent to almost 13 per cent.

As to all other remaining categories of mortgage lenders, their market share has remained remarkably stable. Thus the relative decline of life insurance companies combined with the gradual withdrawal from the mortgage field by the Federal Government has created a vacuum which has been successfully filled by chartered banks and credit unions.

Generally, it can be concluded that the active participation by chartered banks in the mortgage field has intensified competition. This is evidenced by the introduction of more flexible term mortgages and a slower rise in 5 year prime conventional mortgage rate relative to other administered rates throughout much of the early and mid-1970's.[8]

A major public policy concern since 1979 has been the availability of 5 year mortgages. Their virtual disappearance is attributed to the shift of deposit liabilities from long-term deposits (1 year and over) to short-term deposits (under 90 day maturity) as discussed in Chapter 2. The changing term structure on the liabilities side of the financial institutions' balance sheet has caused a mismatch between their deposits and existing loans, thus affecting the general performance. To rectify this mismatch, financial institutions could no longer continue to fund 5 year mortgages during this period of interest rate volatility. However, to fill the void left by the 5 year mortgage market, innovations in mortgage financing were introduced. These include: Graduated Payments Mortgages, Variable Rate Mortgages, etc.[9]

There have been suggestions, from time to time, that the banks be required by law or government directive to reduce their mortgage rates to a level approximating the rate of inflation. The rationale is that the banks could afford to divert substantial amounts of their profits to finance this reduction. There are obvious questions as to whether it is appropriate for the shareholders, borrowers or depositors of the banks, to subsidize mortgage rates in this way, or whether the government do so directly.

In practice this proposal would give rise to numerous problems with regard to its impact on other financial intermediaries in the mortgage market such as trust companies, credit unions and caisses populaires. We specifically asked a trust company witness what effect such a proposal would have on his industry. He replied that it would put trust companies out of the mortgage business, or out of business altogether. The mortgage market is quite competitive. Thus a reduction in mortgage rates by one group of lenders would have to be met by other lenders. As a result, trust companies would thus be forced to reduce their rates to stay competitive. However the cost of savings deposits and term deposits needed to finance their mortgage portfolios would not drop. Since most trust companies must maintain two-thirds of their assets in mortgages and are in a weak profit position, there would be little possibility of shifting to other assets or otherwise subsidizing mortgage rates. For these reasons, among others, the Committee finds no merit in proposals of this sort since they ignore the realities of the market place.

It appears that the household sector is well served by banks and the financial market, due to its competitive nature. This does not preclude the existence of complaints about the system or with respect to certain banks. Some of these were raised before the Committee with respect to bank retail services and loans to households. It is felt that some bank managers are over-reacting to the current economic situation and that the introduction of Electronic Funds Transfers has precipitated apprehension on the part of the public. The information at the Committee's disposal, however, does not allow firm conclusions to be drawn regarding the validity of these complaints. We do believe that more research in this area is needed.

5.2 THE SMALL BUSINESS SECTOR AND THE BANKS

The corporate sector has traditionally enjoyed a wide variety of sources of financing. These include equity, long-term debt through bond markets, bank loans (both long and short-term), trade credit, leasing arrangements, etc. Government financing is also available through deferred taxes, some direct financing programs and loan guarantees. Small business also has access to these sources of financing, although in varying proportions. The nature of smaller firms dictates that certain forms of financing are relatively more expensive to them and so they hold back on the use of these sources.

It is generally believed that small borrowers tend to be squeezed by financial institutions and markets in times of tight credit. Loans are presented with costs or terms more unfavourable to the small borrower than to the large one. Testimony to this effect has been heard before the Committee, alleging that such discrimination is typical in bank lending to small borrowers—small business and farmers. However, such discrimination would appear to be the exception rather than the rule from the evidence we have before us.

Chartered Banks' Business Financing

As financial intermediaries, banks are a significant force in business finance, this being particularly true with small business. From 1976 to 1981, chartered bank financing accounted for over 90 per cent of the net new short-term credit extended to business. Over this same period, the share of bank financing to total sources of the stock of business credit increased from 42 per cent in 1976 to 57 per cent in 1981. In the business financing sector, the banks have increased their importance since 1976, this being especially true of 1981.[10]

Banks are the primary source of funds to small business. Tables 5.5 and 5.6 present statistics on the relative importance of various sources of funds, by size of business. What is most evident from these tables is that small firms rely much more heavily on debt financing than do large firms, which have easier access to equity financing. Tax deferral, as a source of financing, is of little importance to the smallest class of firm, while for the largest size class it amounts to almost 7 per cent of corporate funds. On the other hand, smaller firms tend to use other non-financial corporations as a source of short term financing: accounts payable represent 16.5 per cent of the value of assets for the smallest class of firms but only 7.5 per cent for the largest class.

Table 5.5

SOURCES OF FUNDS OF CORPORATIONS OPERATING IN CANADA IN 1977, BY SIZE CLASSES OF BUSINESS

(Percentage distribution)

Firm Size (by Assets)	$249,999 and less	$250,000 to $999,999	$1,000,000 to $4,999,999	$5,000,000 to $9,999,999	$10,000,000 to $24,999,999	$25,000,000 and over
Short-term liabilities	42.9%	38.1%	37.5%	33.5%	28.7%	18.9%
Long-term liabilities	14.8	13.1	13.4	12.6	11.6	17.3
Mortgages	(4.4)	(5.1)	(4.5)	(4.0)	(2.0)	(0.7)
Debentures	(0.8)	(0.9)	(1.7)	(1.8)	(2.3)	(12.1)
Others	(9.6)	(7.1)	(7.2)	(6.8)	(7.3)	(4.5)
Total liabilities	57.7	51.2	50.9	46.1	40.3	36.2
Shareholders' equity	41.3	46.8	45.8	49.3	54.8	56.1
Deferred taxes	0.2	0.9	1.9	2.9	3.6	6.9
Other	1.0	1.1	1.4	1.7	1.3	0.8
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Source: Economic Council of Canada, Financial Markets Group

Table 5.6

RELATIVE CONTRIBUTION OF VARIOUS FORMS OF FINANCING TO THE OVERALL FINANCING OF SELECTED SIZE GROUPS OF FIRMS IN 1977

(as percentage of total assets)

Firm Size (by Assets)	$249,000 and less	$250,000 to $999,999	$1,000,000 to $4,999,999	$5,000,000 to $9,999,999	$10,000,000 to $24,999,999	$25,000,000 and over
Total bank loans	16.0%	14.7%	15.3%	14.5%	12.7%	6.5%
Short-term bank loans	13.8	12.8	12.9	11.4	9.1	4.2
Long-term bank loans	2.2	1.9	2.4	3.1	3.6	2.1
Accounts payable	16.5	14.0	14.2	8.7	7.3	7.5
Mortgage debt	4.4	5.2	4.5	4.0	2.0	0.7
Funded debt	0.8	0.9	1.7	1.8	2.3	1.2
TOTAL DEBT[1]	57.7	51.2	50.9	46.1	40.3	36.2

[1] Includes short-term and long-term loans from shareholders and affiliates.
Source: Economic Council of Canada, Financial Markets Group

The major point these figures make is that smaller firms rely more heavily on long and short-term debt than larger firms. They also rely proportionately more on bank loans and other forms of bank financing than do larger firms.

Another indication of the role of banks in business financing, in particular for small business, is the extent to which the composition of the banks' assets has changed over time.

It is worth asking whether banks have been reducing the amount of their financing to small business borrowers who rely so heavily on them. The data we are using, are categorized only by the size of the loan, not the size of the borrower. However, it seems safe to assume that small firms tend to borrow small amounts while large borrowers tend to borrow large amounts.

From the end of October 1971 to the end of October 1981, the Canadian dollar assets of the chartered banks grew at a compound annual average rate of 18.5 per cent.[11] Over the same period of time, total loans outstanding grew by 20 per cent, while the value of outstanding business loans grew by 21.4 per cent per year. Loans in general, and business loans in particular, have thus become a more important part of the Canadian dollar assets of chartered banks.

The relative importance of various sizes of business loans in the 1970s and early 80s is positively related to loan size. From October 1973 to October 1981 the outstanding value of loans with authorizations in excess of $5 million grew by 26.3 per cent per annum. For loan authorizations between $1 million and $5 million, the annual growth rate was 17.7 per cent and for those between $200,000 and $1 million, the growth rate was 16.2 per cent. The value of loans outstanding for the smallest business loan class, less than $200,000, grew by 13.4 per cent per year, indicating that the real value net of inflation of even the smallest class of loans increased over this period.

Over the last ten years, the outstanding value of larger loans grew faster than the outstanding value of small loans. This pattern is much more pronounced in 1981. The outstanding value of loans under $200,000 fell in that year by 6.80 per cent, largely due to a 15 per cent decline during the month of October 1981. In contrast, the outstanding value of large loans (in excess of $5 million) grew by 83.17 per cent in 1981. The growth in loans outstanding for the two intermediate size classes was 15.09 per cent for loans between $200,000 and $1 million and 25.03 per cent for those between one and five million dollars.

We know that the demand for large business loans was a major factor in raising the Canadian dollar assets of chartered banks in 1981, accounting for almost 42 per cent of this asset growth. The question to be answered is then whether this growth crowded out the availability of smaller loans. The growth in the outstanding value of medium-sized loans did not fall significantly. Rather it seems that demand factors determined the allocation of the banks' business loans by size class, with the demand for the smallest of loans being greatly affected by high interest rates. The after-tax cost of interest, for any given interest rate, is higher for small business due to the lower marginal tax rate they face. As such, they are more adversely affected by high and rising interest rates than are large firms paying normal corporate rates. Therefore high interest rates tend to reduce the demand for credit from smaller firms more so than for larger firms. Moreover, as large firms become increasingly reliant on the banks, rather than their traditional sources of financing, it can be expected that this increased demand for bank credit will put upward pressure on bank interest rates. To the extent that this happened, the demand for bank loans by small firms would have been reduced even further. It is likely that the increased demand from large companies for bank financing of corporate takeovers in 1981 compounded this problem. However the general increase in interest rates in 1981 is also related to factors other than this, as discussed earlier in the report.

Since the size classes of loans are stated in nominal terms, inflation distorts their usefulness. Accounting for the effect of inflation suggests that the provision of loans to small business was even greater than the figures we used first indicate. For example, a firm with a borrowing requirement of $200,000 in 1973 would now require in the neighbourhood of $414,000 if the size of the firm, measured in terms of real output or employment, did not change. This is simply the effect of inflation which increases the dollar values of a firm's inputs and outputs. An attempt to account for this phenomenon, in a manner equivalent to adjusting the nominal amounts of loan classes in accordance with inflation, has estimated that the amount of bank financing available to the smallest of business borrowers grew at a real inflation adjusted[12] rate of 7.9 per cent per annum over the period 1974-1980.[13] This rate exceeded the growth of the banks' business loans in general, as well as the growth in their Canadian dollar assets. This rate does not differ significantly from the real adjusted growth in the outstanding value of business loans under authorizations in excess of $5 million, which was 8.9 per cent over this period. These data do not, however, take into account what happened in 1981. On the basis of our earlier discussion, it is clear that this longer-term relationship did not hold true in 1981 and, therefore, in that year, the real value of funding employed by the smallest of borrowers fell in relation to that employed by the largest of borrowers.

On the basis of these figures, there is no evidence to confirm that small business borrowers were receiving inadequate financing from the banking system. No systematic restriction of small loans is in evidence; rather, as we have said, the pattern of loans by size class seem to be determined by demand. Nevertheless, we recognize that problems do exist for the small business borrower. The bureaucratic nature of large organizations, such as the banking system, may itself work against small firms. Their dealings with branch managers who have low discretionary loan limits impose a number of potential barriers to the acquisition of bank loans. As such, a system which may have served the small business sector well over the longer period, could very well react differently during a period of high and volatile interest rates and economic recession, as is currently the case. We know, for example, that the corporate liquidity problem is more severe for the small firm than for the large firm. If this situation causes bank managers to become excessively conservative in their lending practices in order to minimize their bank's risk exposure, a potentially serious problem could arise for the small business sector.

Another indication of the extent to which the banks finance smaller firms is their provision of loans under the Small Business Loans Act (SBLA) by which the Federal Government guarantees loans to small businesses obtained from the chartered banks. In the testimony before the Committee, a number of complaints were raised concerning the difficulty of obtaining loans under this Act. These loans are restricted to small firms (annual sales less than $1.5 million) and the borrower cannot be charged more than prime plus 1 for the loan. Loans guaranteed under the SBLA cannot exceed $100,000 (until 1979 this limit was $75,000).

In October 1973, the banks held $96 million in loans under the SBLA. By October 1981, this figure had risen to $785 million, representing a compound annual rate of growth of 30 per cent. For the latest year, the growth of this type of financing continued to be strong, with outstanding loans increasing by 29 per cent.

These growth rates indicate a strong demand for this type of financing. This is not surprising given the implicit subsidy inherent in these loans. Though the figures show no significant restrictions on the supply of funds through this program, this does not mean that small businesses get all the financing under this program that they wish. Lenders are required to follow normal banking practices with respect to risk exposure, although the default insurance of this program does allow banks to increase somewhat the amount of risk they undertake. So it is expected that some of the complaints about the program come from businesses that were, rightly or wrongly, thought not to represent a good enough risk.

As of October 1981, SBLA loans accounted for only 8.2 per cent of the value of outstanding business loans under authorizations below $200,000. Because of the conditions placed on the lending institution, many of these loans would likely have been undertaken even without this program, albeit at generally higher rates. Banks appear to have used the implicit government subsidy of the SBLA chiefly to attract more loan business from small firms.

One of the recent complaints levelled against the chartered banks is the unavailability of term loans to small businesses. While 1981 data are not available, those for the period 1974-1980 show that the value of outstanding term loans tended to grow at faster rates for smaller authorizations (i.e. under $200,000 or between $200,000 and $1 million) than for the larger ones. For the two smallest loan size classes, term lending grew in excess of 23 per cent per year, while for the largest loan size class, it grew by under 19 per cent per year.[14] In addition, term lending for these smaller loan sizes grew at a faster rate than total business lending to these size classes. Undoubtedly this situation altered significantly during 1981; all parties testifying before the Committee mentioned the recent fall in term lending, especially fixed-rate term lending. Recently, supply and demand conditions have helped to determine the characteristics of loans; banks were no longer willing to supply funds, at fixed rates, over a long period of time, and borrowers were unwilling to pay the premium required to obtain such financing. Nevertheless, during the greater part of the 1970s, the Canadian banks were increasing their term lending by significant amounts; today the incidence of bank term lending is highest among the small firms.[15] This is to be expected since large firms generally have access to public markets and other financial institutions to attract term financing.

The data at the Committee's disposal do not identify the characteristics of these term loans (i.e. their length, price or other conditions attached); however, it does appear that the chartered banks were largely meeting whatever demand existed for such loans from the small business sector up to 1981. This contrasts with the situation in the early 60s when the Bank Act restrictions tended to keep banks out of the term lending business to smaller firms.

The competitive position of the Canadian chartered banks in financing the corporate sector should be viewed in relation to its competition, including affiliates of foreign banks (now incorporated as Schedule B banks), Roynat, sales finance companies, and the Federal Business Development Bank.

Little is known about the size distribution of business loans made by Schedule B banks and their predecessors; however, if their loan patterns are similar to that of the Mercantile Bank of Canada, which concentrates on business lending and has a large wholesale operation, then the foreign banks tend to concentrate on the upper end of the market. In the

fall of 1981, Schedule B banks held about 70 per cent of their loan portfolio in business loans greater than $5 million. The large business loans of the Schedule B banks are dwarfed in comparison to the large loans of the Schedule A banks. Although foreign banks seem to concentrate on loans in excess of $5 million, it is also evident that they participate in the lower end of this market. However, restrictions on their capital base are one of the inhibiting factors here.

From January 1978 to August 1981, foreign bank affiliates'assets grew by almost 43 per cent per year. Although their operations are small by the standards of Schedule A banks, they have the potential to provide a strong new source of competition in the business lending area. The Committee encourages these banks to seek out business opportunities with small and medium-sized companies.

Roynat was established in 1962 to specialize in the provision of term loans to small and medium-sized businesses. Nevertheless, since the mid 1970s, its operations have grown at rates below those of the chartered banks and foreign bank affiliates.

Sales finance companies were much less active during the 1970s as financial intermediaries. They have been moving strongly into the area of commercial business loans, although this still represents only 9.50 per cent of their loan business.

The Federal Business Development Bank is an institution that specializes in term lending to small business. Its relative position as a lender to these firms has deteriorated rapidly since the mid 1970s. At the lower end of the business loan market, the growth of FBDB loans was about one-fifth that of chartered bank loans under $200,000,[16] in real adjusted terms. In order to maintain any kind of position in the market, the FBDB has moved to very small loans, with the average loan size being $35,000 in 1980.

In the 1970s, as the chartered banks became very active in business term lending and in small business financing, they had to compete with a number of private lenders as well as with the government as lender. To the extent that the banks have been able to increase their market share, it is largely due to their ability to provide the kinds of services demanded at competitive prices. The competition will increase further as the Schedule B banks reach the upper limit of allowable activities as specified under the Bank Act. However, it has also been indicated that granting charters to foreign bank affiliates in Canada has actually reduced the amount of competition they exert on Schedule A banks because of the regulations they now face.

Studies on Small Business Finance

Two major studies on small business financing have recently been released. A Report to the United States Congress has been prepared by the Interagency Task Force on Small Business Finance.[17] In Canada, a study on the role played by the chartered banks in financing small business has also been completed.[18] Although the institutional environments examined are dissimilar, the results of the studies are in many ways alike.

These studies found that small business borrowers of the chartered banks pay higher interest rates than large borrowers even though the loans appear to be essentially the same in other respects.

There are a number of reasons given for this. In the first place, the fact that small borrowers tend to take out small loans while large customers borrow large amounts significantly alters the per dollar costs of handling a loan. Competition ensures that banks tend to pass on to the consumer whatever advantages there are in administering larger loans. Furthermore, small businesses tend to be higher risk customers than larger firms, particularly if they are new or young firms. Other reasons for the greater risk premium attached to smaller loans are the greater variability in small business profitability and the higher leverage which characterizes such firms. Not all of this risk can be compensated for by, say, higher collateral requirements.

These factors are well known and accepted as reasons for justifying higher loan rates to small firms when compared to larger firms. The issue to be pursued then is whether all of the difference in lending rates can be so justified, or whether large borrowers are being subsidized by small borrowers.

According to the recent Canadian study referred to, about three-quarters of loans to large firms were in the prime to prime plus 1 category, while most loans to small businesses fell in the prime plus 1 to prime plus 2 category. Allowing for differences in risk, location, and variables relating to bank branches, this study concluded that small firms (annual sales less than $500,000) tended to pay between 42 and 64 basis points (i.e. 0.42 per cent and 0.64 per cent) more for loans than large firms. Intermediate-sized firms (annual sales up to $2 million) tended to pay a smaller premium (26 to 46 basis points) for their loans. Differences in risk and business location could explain, at most, 25 per cent of the variation in interest rates by firm size.

To find another explanation for this difference, the authors examined administrative costs of lending. They found that, considering everything to do with administration of loans, the larger the loan size, the greater the ease of handling, whether in monitoring, obtaining information, or dealing with irregularities like overdrafts and delayed interest payments.

Although this particular study is not as quantitative in nature as some other discussions of administrative costs, it does lend support to the general conclusion that the difference in administrative costs can reasonably account for the observed interest rate premiums paid by small borrowers. It provides no evidence to suggest that smaller borrowers subsidize larger ones, and even suggests that small borrowers may not pay the full cost of their loans[19] However if this latter phenomenon does exist, market competition should ensure that it is short lived.

The American studies on small business finance arrive at largely similar conclusions to those found for Canada. On the basis of 1979 data, it is shown that administrative costs vary significantly according to loan size.[20] It costs 2.20 per cent per year to administer a $10,000 loan, 1.35 per cent for a $100,000 loan and 0.96 per cent for a $500,000 loan. For larger loans, these unit costs fall much more slowly. Nevertheless, different administrative costs explain 39 basis points of interest rate difference between $100,000 and $500,000 loans, and 78 basis points of interest rate differential between a $50,000 and $500,000 loan.

As expected, interest rates charged to business in the United States also fall with the size of loans; however, they apparently do not fall as quickly as does the cost of loans. For the year under study, 1979, the normal inverse relationship between interest rates charged and size of loan tended to compress and even reverse itself. In 1979 and again in 1981, small loans were actually being charged lower interest rates than larger loans.[21] One explanation offered by the author of that study was the fact that large borrowers tend to rely on bank credit only irregularly, while small firms are traditionally dependent on banks for financing. American banks thus felt they could discriminate against larger firms since they did not have to cultivate long-term relationships as is the case with smaller firms. In addition, the existence of deposits with interest rate ceilings provided some low cost funds which could be used to keep small business loan rates relatively low.

However, the phenomenon discussed above can also be explained by other factors. Large loans are much more likely to be made on the basis of floating interest rates, while smaller loans are more often at fixed rates. As a result, large loans would react more quickly to rising rates than smaller loans. In other respects, such as the use of collateral, these comparisons are not made among homogeneous loans. Moreover, there is some evidence to suggest that part of the credit rationing imposed by banks was on the basis of quantity rather than price. Small borrowers may have received loans at rates below what their characteristics would normally dictate; but they were restricted in the availability of credit.

Collateral requirements imposed by banks vary greatly by size of borrower. On the basis of a survey of Canadian bank loan files, it was calculated that the average amount of collateral pledged on business loans was 279 per cent of the loan, of which 2/3 was personal collateral.[22] The amount of required collateral was inversely related to firm size; the largest class of firms typically pledged 200 per cent of the loan amount as collateral, while new firms were pledging over 400 per cent of the value of the loan in collateral. The smaller firms also tended to pledge a higher proportion of personal collateral than the larger firms. American statistics tend to support these qualitative conclusions.

Collateral requirements have increased substantially in the past year, according to testimony before the Committee. Part of the reason for this may be that the bank manager and the borrower put a different value on pledged assets; the current recession has done much to reduce the value of certain business assets.

There is no evidence to suggest that the banks' valuations of collateral differ strictly on the basis of loan size or size of borrower. Where companies pledge fixed assets as guarantees, the banks' valuation as a ratio of book value varies little. For the most part, small borrowers are required to pledge more collateral because of higher risk and the lower quality of their assets. In the United States, large loans are far less likely to be secured by collateral than small loans. Moreover, the use of collateral has been increasing since 1977 for small loans while its use has decreased for large loans.[23]

Despite the high levels of collateral pledged against loans to small business, banks are still subject to considerable loss at time of default. Banks were found to recover only 38 per cent of the value of collateral, estimated at the last review. This ranges from a low of 15 per cent on personal collateral to a high of 81 per cent on fixed business assets. Overall, banks tend to recover only 23 per cent of the outstanding value of loans in the case of default. The

Committee feels that when the Bankruptcy Act comes up for revision, the practices and procedures of "receivers" should be reviewed as they pertain to the sale of assets at less than fair market value.

Small businesses in Canada tend to deal with small bank branches in the expectation of better access to and familiarity with bank officers. However this tendency does produce a number of potential difficulties. In the first place, managers of small branches tend to be allowed low discretionary credit limits. This increases the role of divisional bank officers who are unfamiliar with the business clients operations and needs. Moreover it simply adds another bureaucratic layer to the process by which smaller firms obtain financing and may increase the chance of loan rejection. Second, managers of small branches are often more likely to attempt to cushion the risk exposure of their loans by demanding larger amounts of collateral. We know that smaller firms are required to pledge more collateral for loans than larger firms and this, in itself, restricts the amount of financing available to smaller firms. Third, managers of small bank branches tend to be frequently transferred. This turnover further reduces the familiarity of lending officers with their small business clients and may adversely affect the ability of small business to receive adequate financing.

As a general rule, banks do not take on high risk loans even if this risk could be compensated for through high interest rates. Commercial loans are charged rates between prime and prime plus 3. For term loans granted to new businesses, only 6 per cent exceeded a rate of prime plus 3. For operating loans, about 1 per cent of the smaller firms were charged such high rates.[24] Thus very risky loans are rationed, not by price, but by amount. This may be one reason why some small businessmen complain of inadequate financing by banks.

In 10 per cent of cases, banks lend less than what they were asked for; and, in addition, about 5 per cent of all loan applications are declined, these being usually the riskier ones.

The small business-bank relationship should be considered in both the longer-term perspective as well as in the very recent context. Over the past decade, the evidence indicates that the banks tended to treat their smaller clients no differently than large clients with respect to pricing and availabitity of funds. This is a direct result of competition in the market. Nevertheless, the nature of the small business sector in Canada and the type of financial institutions they deal with, namely the banks, could pose problems for the future financing of smaller firms.

Recent economic conditions highlight and exacerbate these problems, as was indicated earlier in this Report. During periods of high interest rates, small firms cannot compete for funds as effectively as large businesses, due largely to differential tax rates. As large firms move into the traditional sources of small business financing, as they did in 1981, smaller firms may be shut out. The current liquidity crisis has affected the small business sector more heavily than larger business. Thus the risk exposure of the banks relative to small borrowers has increased more than the risk exposure relative to larger borrowers. The traditional risk aversion of banks, as witnessed by their high collateral requirements, has prompted them to become extremely cautious in their lending practices. The Committee recognizes that these factors can lead to potentially serious problems for small firms, and we strongly urge that the senior management of the banks act to ensure that branch managers and loan officers are more sensitive to the plight of their smaller business customers. In

addition, we recommend that the Minister of State for Small Business quickly appoint the members of the advisory committee to investigate small business financing and that his advisory committee specifically examine the problems outlined above. It should also examine ways of alleviating the financing problems of small business, through means such as: insurance schemes for small business loans, similar to those now provided by CMHC in the case of mortgage loans; the possible extention of SBLA loans to the financing of working capital as well as an increase in the limit on the size of these loans to, say, $200,000; and the possibility of providing loan insurance, and other innovations which would allow small firms to obtain greater access to term loans from pension plan funds.

Regulation and Competition in Business Lending[25]

The Canadian chartered banks are allowed to engage in the business of banking in the broadest sense of the term. Their investment portfolios are limited in certain respects, it is true; for example they can invest in no more than 10 per cent of the voting shares of any particular company. But they are freer than the near-banks, which, although they may control up to 30 per cent of the equity of any given firm, must first meet very detailed restrictions.

A similar pattern exists with respect to investment in debt instruments. Again, banks are subject to no specific statutory restrictions, yet near banks are subject to a wide range of restrictions with respect to earnings, security, and type of debt instrument.

Financial intermediaries can expand the scope of their activities through subsidiaries, but once again, the scope for such expansion is more limited for near banks than for banks. Moreover, special statutory powers enable the banks to engage in "core" business banking activities denied to non-banks. Banks can finance all major sectors of the economy, whereas the near banks can only undertake authorized investments. Near banks can make use of the basket clause which enables them to make unauthorized investments; however, they are limited in the use of this provision. For example the total value of unauthorized investments cannot exceed 7 per cent of their total assets in the case of trust and loan companies.

It is clear that the Canadian regulatory system allows the chartered banks greater flexibility in their activities than the near-banks. Competition does exist among a number of institutions in the business lending field and from the newly chartered schedule B banks, although the competitive impact of this latter group of institutions may be lessened if they soon reach their limits on total assets.

Bank Services

Over the past few years the banks have initiated a number of new services for commercial clients. Some of these are in the traditional line of banking business while others represent activities of a more peripheral nature. At the request of the Committee, the Canadian Bankers' Association conducted a survey of bank services provided by three of the five largest banks and it is on this survey that the following discussion is based.

One of the surveyed banks stated that the Bank Act precludes the introduction of new services based on current technology. Thus its "new" services are basically variations on old services. To some extent, this is also true of the other banks surveyed.

These services largely fall into three categories: cash-management services that use the computerized facilities of the banks; financing services that include new lending instruments; and business services.

Financing services contain a number of loan plans with varying terms to maturity and down payment requirements. Interest rates are usually floating although fixed rates for one year are sometimes available. Under some plans, banks take partial equity in assets. Fixed-rate farm mortgages and one year fixed-rate farm equipment financing packages have also been introduced.

Financing plans made in conjunction with various government programs have recently been instituted. These include Small Business Development Bonds, SBLA loans, the Quebec Industrial Development Corporation's Emergency Programme and the Newfoundland Fishery Vessels Assistance Plan.

New or modified services with respect to cash management and business operations largely were the result of increased computerization of bank operations. Electronic collection and centralization of funds and consolidated reporting were introduced in order to reduce the need for idle business cash balances. Daily interest commercial accounts and automatic transfer of funds among accounts were designed to reduce the cost of holding such balances and these services saved on accounting costs to firms.

The choice of new services provided at the retail and commercial levels was stimulated by high interest rates, new modes in computerization, and competitive pressures on banks to differentiate their products. Most of these services were aimed at small and medium-sized firms.

Bank financing of farms

In many ways, the difficulties farmers face in arranging financing for their operations parallel those of small businessmen. They have come to depend heavily on banks for their financing. They, too, lament their slighter chances of obtaining long-term fixed-rate financing, and they question the amount of collateral required.

Bank loans outstanding to farmers have grown at a compound annual rate of 18.30 per cent from December 1973 to October 1981. While this has been slightly lower than the growth rate of total bank loans, it has exceeded the rate of growth of Canadian dollar assets of the chartered banks. In fact, the banks have picked up some of the funding normally provided by the Farm Credit Corporation during the 1970s.

From October 1980 to October 1981, bank loans to farmers increased by only 7.56 per cent. It is likely that much of this drop is due to factors on the demand side. As with small businesses, farmers are required to pledge security greatly exceeding the value of the loan obtained from the bank. Since much of this security is in the form of farm produce that may

not be ready for marketing, the value of the security varies over the length of the farm season. Farmers suffer severe hardship if an operating loan is called. Then there are a number of other non-price conditions attached to their loans. Farm organizations before the Committee questioned the value of advice received from bankers and bank agronomists. Some farmers who followed the advice of their bank managers have found themselves in serious financial difficulties.

The banks' practice of lending on the basis of asset value rather than estimated cash flow, has been called into question, especially as it relates to farm loans. Normally this lending practice would cause no problems. Asset values tend to reflect the future cash flow of the assets generating this income. However, as interest rates rise, a given future cash flow is translated into a lower current value of the asset. Moreover, if a loan were taken out at floating rates, say, future cash flow might be inadequate to cover unexpected rises in interest rates. If future cash flow is also reduced, this problem is further compounded.

This is precisely the situation many farmers now face. Loans taken out in times of expected income growth and continuously rising asset values may have been financially sound at the time. However, rising interest rates and falling incomes have produced a situation where some farmers are facing liquidity problems on loans for which insufficient collateral now exists. What this shows us is that farmers, and the bankers who advised them, were as much at a loss as anyone else in predicting the current economic climate.

Farm incomes are notoriously volatile. This volatility can generate liquidity problems for farmers in the future.

But there is a second, more important reason for questioning the practice of lending on asset value. Prices for farms, like house prices, were significantly bid-up in the early 1970s as a hedge against inflation, because of beneficial tax treatment, and for speculative reasons. This boom increased farmers' equity in their property and therefore the value of their potential collateral. Moreover, the nature of farm land as a stable form of collateral, encouraged banks to possibly over-extend farm loans. Eventually, when this boom in prices for farms subsided, farmers found themselves in a precarious financial position.

One of the reasons farmers find bank financing inadequate is that for a long time their financing has largely been handled through various federal and provincial agencies, at subsidized rates. The shift to bank lending at market rates, at a time when these rates increased to record levels, made financing their operations all the more difficult. Besides, farmers feel that farming's vulnerability to nature and climate should be reflected in flexible conditions and terms for bank loans. In this sector, some provision could be made by amending existing legislation to provide an additional period of time to allow the borrower to arrange alternative financing or to re-negotiate existing loans.

5.3 CUSTOMER COMPLAINTS

It has been argued here that competition in financial markets tends to reduce, if not eliminate, systematic biases in the treatment of customers by the banks. Nonetheless, it is expected that individual cases of discrimination, abuse, poor service, etc. will recur. During

the hearings, a number of such instances were raised by witnesses appearing before the Committee. These complaints included long line-ups at tellers' windows, unexplained service charges, the lack of information regarding electronic funds transfer, loan rejections, the unexpected calling of demand loans, inadequate financing, etc. Undoubtedly, many of these customer complaints have some validity.

In some instances, these grievances are far from trivial. A small business which is denied financing or has a loan unexpectedly called, can suffer serious financial difficulties. The fact that no systematic biases exist, is of little comfort to the individual who suffers from an isolated case of such discrimination. The testimony of Mrs. Alix Granger before the Committee was replete with such case histories of individuals who had a long and mutually-beneficial relationship with a particular bank only to be treated as a poor credit risk. Unfortunately, the Committee has no way of judging the validity of such complaints.

The Consumers' Association of Canada supplied the Committee with a survey of complaints against financial institutions. This survey was useful in indicating the nature and areas of complaints; but, again, the Committee could not put this information into historical perspective nor could it evaluate the extent of these problems.

Nevertheless, the fact that the public used these hearings as a forum in which to air their grievances indicates the perceived need for a body designed to record and possibly resolve such complaints regarding the banks.

While the broad statistical evidence that is available does not support the contention that the banking sector is able systematically to favour some customers to the detriment of others, it is evident that individual cases of valid complaints against the banks do exist. The Committee feels that individuals need a forum where complaints can be registered and which will give the public confidence that, where necessary, appropriate action will be taken.

The Committee is somewhat surprised that individual banks have not established offices in which objections pertaining to their own operations can be dealt with. In this economic climate, it should be expected that the banks would be the target for an increasing number of complaints, and it would seem to be in their own best interest to set up some mechanism to deal with this.

We strongly suggest that those banks which have not yet done so, immediately set up offices to deal with complaints concerning their own operations. In the event that no other means are set up to deal with these matters, we recognize the role of the Office of the Inspector General of Banks as the ultimate arbiter of complaints concerning the banks, as Mr. Kennett pointed out to us in our hearings.

Where the complaints concern the payments system as a whole, as in electronic funds transfer, they should be directed to an office established and maintained by the Canadian Payments Association. We expect that a growing number of future complaints will be directed to this particular service in the future.

5.4 SUMMARY, CONCLUSIONS, AND RECOMMENDATIONS

Households and small businesses transact business with banks in three ways: as borrowers, as savers, and as consumers of banking services. The extent to which these clients receive adequate treatment at the hands of the banks is largely a function of the level of competition amongst the individual banks and amongst the various institutions engaged in these financial markets.

Although household savers have a choice of many ways to invest their savings, they have shown a marked preference for deposits with the banks. Yet, banks are not the sole deposit-taking institutions; they must compete with trust companies and credit unions, etc. There is competition in the rates of return on savings and in the quality, quantity, and price of services. The banks can only increase their share of this market to the extent that they meet the needs of savers better than their competitors do.

Already dominant in the consumer loan business by 1970, the banks increased their share of it dramatically over the next ten years. After the revisions to the Bank Act in 1967, the chartered banks effectively displaced sales finance and consumer loan companies from the market.

From 1970 to 1980, the banks also increased their share of the mortgage market. This was made possible by the removal of the 6 per cent interest rate ceiling that had existed prior to 1967, and by the banks' use of subsidiary companies that circumvented the restriction on bank activity in mortgages. The banks used these companies for matching assets and liabilities, and to provide themselves with alternative sources of funds not subject to reserve requirements. The large-scale entry of banks into this field has also brought about a number of innovative mortgage instruments for coping with the current high rates of interest.

The trend toward greater corporate reliance on bank loans and short-term loans is even more pronounced for small businesses. **There is no indication that the availability of loans to small businesses are inadequate in any well-defined sense.** The evidence rather suggests that bank loans to various sizes of business are demand determined.

Similarly, with regard to the pricing and quality of loans to small businesses, there is no hard evidence that banks discriminate amongst the various sizes of firms as to what they required for collateral, or what they charge as interest. Where small businesses appear to pay higher prices or make other concessions, higher administrative costs to the banks and greater risk exposure tend to explain these differences.

On the whole, the existing regulatory system allows greater freedom to banks than to other financial institutions. The results presented in the Committee's report, are consistent with what would be found in a competitive market. No discrimination appears to exist, and pricing seems to be tied to cost. In this respect, the impact of regulation appears to be neutral. Indeed, **competition defined by regulation is less likely to guarantee such results in the long-run, than competition determined by market forces.** Currently, financial markets are competitive, but future competition may be hindered by regulatory constraints placed on the banks' competitors. We are particularly concerned with the ability of small business to obtain funds from a wide variety of financial institutions. The Committee recommends that:

12. Competition should be further increased by expediting revisions to the Trust Companies' Act and the Loans Companies' Act, to allow an expansion of lending powers in the consumer and business loan markets.

In the hearings, the Committee received a number of complaints regarding inadequate and over-priced services to some clients. It is a general perception that such behaviour is widespread and frequent; however, the nature of the Committee's evidence does not indicate that such practices are employed systematically. To the extent that such accusations are valid, the fostering of greater market-oriented competition can do much to remedy this situation and to ensure that it does not become a significant problem in the future.

Competition tends to reduce any systematic bias against specific groups of bank clients and any propensity to provide inadequate or over-priced services. Nevertheless, isolated instances of such practices will undoubtedly recur, and therefore there should be some mechanism whereby consumer complaints can be heard and dealt with, and through which the nature of various bank services can be explained. The Insurance Bureau of Canada maintains such a service in its "Hotline" facilities. Many of the complaints heard by the Committee concerned Electronic Funds Transfer that, under the law, is the responsibility of the Canadian Payments Association. The Committee recommends that:

13. The Canadian Payments Association should establish and maintain an office where complaints can be lodged and filed, and minor disputes settled, and where services can be explained to the public.

This office is to respond to complaints that apply to the overall payments system. The Committee encourages all banks to establish offices of their own for dealing with complaints that are directed to their own operations. Moreover, we recognize the role of the Inspector General of Banks as the ultimate arbiter of complaints concerning the banks. (The Committee recognizes that other avenues are available to individuals who have valid complaints, one of which is the courts.) Thus a "complaints structure" can be initiated with complaints about individual banks being handled by those institutions and systemic complaints being handled by an office established by the Canadian Payments Association.

The entry of Schedule B banks into the Canadian banking sector can be a potential source of increased competition. Accordingly, the Committee recommends that:

14. The Office of the Inspector General of Banks should report to Parliament within two years on the status of Schedule B banks with respect to leverage, branching, and asset ceilings.

The measures described above may still prove to be inadequate to resolve some of the serious financing problems faced by small businesses, especially in today's economic environment. The Minister of State for Small Business has established a committee to examine the question of small business financing.

We recommend that:

15. The Advisory Committee on Small Business Financing give specific attention to the problems faced by small firms with respect to the possible crowding-out of small

borrowers during times of hign interest rates, the impact of taxation on the demand for credit by various sizes of firms and the problems inherent in the institutional setting under which small firms must seek financing. This advisory committee should also examine possible solutions to these problems which may include: the introduction of loan insurance for small business loans, similar to that which the CMHC provides for mortgages; an extention of the size and scope of SBLA loans; and measures to increase the accessibility of pension plan funds to the small business borrower.

FOOTNOTES

(1) Economic Council of Canada, Efficiency and Regulation - A Study of Deposit Institutions, 1976, p. 49.

(2) This restriction is less important than it appears because chartered banks can effectively increase their mortgage lending activities (as substantiated in the following subsection on market share analysis) through subsidiary mortgage loan, real estate investment trust and mortgage investment companies.

(3) Drawn from Bank of Canada Review.

(4) For a documented study on these innovations, see: H.M. Binhammer and Jane Williams, Innovations in Deposit-Taking Institutions, Economic Council of Canada, 1977.

(5) For a fuller discussion of the history of the interest rate ceiling and the legality of the service charge, see Anna L. Guthrie's "History of the Statutory Ceilings on Bank Lending Rates in Canada", Economic Trends & Topics, Economic Research Department, Royal Bank of Canada 1966.

(6) A.L. Guthrie (1966).

(7) For a fuller discussion, see "The residential mortgage market, An analysis of recent trends", by W. Paul Jenkins in The Bank of Canada Review, January 1979, p. 3-15.

(8) Jenkins (1979).

(9) For a fuller discussion of alternative mortgage schemes see for example: J.R. Kesselman, "Mortgage Policies for Financial Relief in Inflationary Periods", Canadian Public Policy, VII:1, Winter, 1981; F. Modigliani and D.R. Lessard, eds., New Mortgage Designs for Stable Housing in an Inflationary Environment, F.R.B. Boston, Conference Series No. 14, Boston, Mass., 1975.

(10) These figures come from Bank of Canada statistics.

(11) The data from which these growth rates are calculated come from the Bank of Canada Review

(12) This real adjusted rate takes into account the impact of inflation on the nominal rate of growth of loans outstanding and on the nominal value of loan size classes.

(13) D.G. McFetridge, The Capital Market and Small Business, Mimeo, Department of Industry, Trade and Commerce, Ottawa, March 1982, p. 33

(14) D.G. McFetridge (1982).

(15) L. Wynant et al., A study of Chartered Bank Financing of Small Business in Canada, prepared for the Department of Industry, Trade and Commerce, Ottawa and the Canadian Bankers' Association, Toronto, preliminary draft, May 1981, p. 320.

(16) D.G. McFetridge (1982).

(17) United States, Interagency Task Force on Small Business Finance, Studies on Small Business Finance, Report to the United States Congress, Washington, D.C., 1982.

(18) L. Wynant et al., A Study of Chartered Bank Financing of Small Business in Canada, prepared for the Department of Industry, Trade and Commerce, Ottawa and the Canadian Bankers' Association, Toronto, preliminary draft, May 1981; see also J. Hatch et al., Bank Loans to Small Business, Canadian Banker & ICB Review, Vol. 89, No. 1, February 1982, p. 6-14.

(19) L. Wynant et al., p. 444.

(20) Neil B. Murphy, "Loan Rates, Operating Costs and Size of Loan: The Evidence from Cross-Section Data", Studies on Small Business Finance, Washington, D.C., 1982.

(21) Thomas F. Brady, Commercial Bank Business Lending By Size of Loan, Studies of Small Business Finance, Washington, D.C., 1982.

(22) L. Wynant et al (1981).

(23) Thomas F. Brady (1982), p. 6.

(24) L. Wynant et al (1981).

[25] A more detailed look at the regulations governing financial intermediaries can be found in: Katharine Dunkley, Overview of the Regulatory Structure of Deposit Taking Institutions, Background Paper, Research Branch, Library of Parliament, Ottawa, 22 June, 1982.

Appendix A

A Glossary of Terms

BALANCE OF REVENUE AFTER TAXES	Net income after taxes. It is the sum of income from loans, investments and other services less deposit interest costs, loan losses, overhead expenses, and all domestic and foreign taxes.
BALANCE SHEET	A condensed financial statement showing the distribution, type and amount of assets, liabilities and capital of a corporation at the end of the corporation's fiscal year.
BANK INTEREST RATE SPREAD	Not to be confused with interest rate spread. Bank spread is a generic term indicating a measure of the difference between yield on assets and cost of deposits in a bank. Measures of bank spread include after tax return on average assets, net yield-cost spread on earning assets and net spread on loans.
BANKERS' ACCEPTANCES	A bill of exchange or negotiable instrument drawn by the borrower for payment at maturity and accepted by a chartered bank. The acceptance constitutes a guarantee of payment by the bank. By virtue of this feature, the bill becomes negotiable and can be traded in the money market. A company can thus borrow in the money market not only against its own security but also against the guarantee of the accepting bank.
BOOK VALUE	The amount of net asset (i.e. the amount of assets remaining after all liabilities are paid off) belonging to the shareholders of a corporation.

BOND	Certificate of indebtedness issued by governments or corporations when borrowing capital funds. The bondholder is a creditor vis-à-vis the borrower. In case of bankruptcy, bondholders have first claim on the corporation's assets before shareholders.
CAPITAL STOCK	Sum of common and preferred stock representing the proprietary interest of the shareholders in a corporation.
CANADIAN LIQUID ASSETS	Consists of Bank of Canada notes and deposits, day and call loans to investment dealers, Treasury bills and Government of Canada bonds.
COMMERCIAL PAPER	Promissory notes issued by commercial and industrial corporations. Normally, companies wishing to borrow by issuing commercial paper must have standby lines of credit from a bank or guarantee by an affiliated company. Much of the funds thus borrowed are used to provide short-term working capital to the company due to temporary shortages in operating cash requirement.
COMMON STOCK	A class of share capital which represents the shareholders' ownership in a corporation and normally carries voting privileges.
CONVERTIBLE DEBENTURE	A debenture which can be exchanged on specific terms for the company's common shares at the holder's option. It carries a fixed rate of interest and a maturity date as a bond or a debenture. It also offers opportunities of capital gains when the bond is converted.
DEMAND DEPOSITS	Non-interest bearing chequable deposits.
DIVIDEND PAYOUT RATIO	Amount of dividend payment to shareholders related to balance of revenue after taxes, expressed as a percentage.
EARNING ASSETS	Loans and securities are the earning assets of banks.
EARNINGS RETENTION RATIO	Amount of retained earnings related to the balance of revenue after taxes, expressed as a percentage.
EFFECTIVE TAX RATE	Ratio of actual amount of income taxes paid to a bank's balance of revenue before taxes.
EQUITY CAPITAL	Sum of common share capital, preferred share capital, convertible debentures, rest account, undivided profits, and

	accumulated appropriation for losses. Currently, there is no uniform definition of capital. The Inspector General of Banks is urged by this Committee to provide a set of precise guidelines relating to the calculation of capital.
EURODOLLAR	Originally, short term deposit liabilities, denominated in U.S. dollars of banks in Europe. Similarly, there is now Asian-dollar, Euro-yen, Euro-mark and so on. It is now generally used to refer to short term deposits, denominated in a specific currency but placed in a bank in a country other than that of the currency.
EXTERNAL SOURCES OF FINANCING	Sources of new funds derived from the outside of a corporation such as borrowing by debentures and new equity capital.
FLOATING RATE LOAN	A loan which does not have a fixed rate of interest throughout the term of the loan. The rate of interest usually adjusts in accordance with some predetermined manner related to changes in the prime rate.
INTEREST RATE SPREAD	The difference between some typical interest rates such as the prime and savings rate.
INTERNAL SOURCES OF FINANCING	Sources of new funds generated from within a corporation such as retained earnings and capital cost allowance.
INVENTORY PROFIT	In banking, it refers to the phenomenon of temporary rising profits when interest rates rise rapidly because earlier deposits are locked in at a lower rate while loans with floating rates immediately reflect the interest rate rise. Conversely, when interest rates decline quickly, a temporary inventory loss is incurred as floating rates on loans decline while deposit rates are locked in at higher rate of the preceding period.
INVENTORY SPREAD	The difference between the current lending rate and the deposit rate of an earlier period. Because banks often have to fund current loans with deposits received earlier, the inventory spread is also known as the funding spread.
LEVERAGE	In the case of banks, it refers to the amount of the total assets a bank has in relation to the equity capital of the shareholders of the bank. It is an indicator of safety and stability of a bank.
LOAN SUBSTITUTES	A term referring to specific instruments used by the Federal Government to enable certain corporations to

	finance their operations at a cost slightly above half of the prime rate. The instruments are income debentures, term preferred shares, Small Business Development Bonds (SBDBs) and Small Business Bonds (SBBs). Today, only the SBBs are still in effect.
MARGINAL TAX RATE	The rate of taxation applicable to the last dollar of earnings. In Canada, the marginal tax rate on personal income rises progressively as income rises.
MONETARY POLICY	A policy of the Federal Government implemented by the Bank of Canada through operations of chartered banks for controlling credit, money supply and the level of interest rates in a manner consistent with the government's major economic policy objectives.
MONEY MARKET	There is not a single specific definition of money market. It usually refers to that part of the capital market where short term (under 3 years) financial instruments are traded. These generally include Treasury Bills, commercial paper, bankers' acceptances, bonds maturing in three years or less and guaranteed investment certificates.
MONEY MARKET FUND	Investment funds financed by the issuance of shares whose yield matches closely those offered by money market instruments such as Treasury Bills, commercial paper, and bankers' acceptances.
MORTGAGE	A loan contract whereby a property is pledged as security for the loan.
NET INTEREST REVENUE	Total interest received on loans and investments less total interest cost of deposits.
NET SPREAD ON LOANS	The difference between the average yield on all loans and the average cost of deposits used to fund those loans.
NET YIELD-COST SPREAD	The difference between the yield on all earning assets and the cost of deposits.
NON-CURRENT LOAN	A loan whereby, in the judgment of the bank, full interest or principal may not be recoverable.
NON-PRODUCTIVE LOAN	A loan on which no interest has been paid for a period of 90 days or more.
PREFERRED STOCK	A class of share capital which entitles the shareholders to certain preferences over common shareholders, such as

	dividends and return of the stock's par value in a liquidation. Preferred stock does not have any voting rights attached to them.
PRICE-EARNING RATIO	The market price per share divided by the earnings per share. It must be evaluated in relation to the P/E ratio of other companies in the same industry. A higher than normal P/E ratio indicates either the stock is over-valued by the market or the earnings of the company are expected to rise sharply over the near future or the management, and other factors, are superior.
QUICK ASSETS RATIO	Ratio of current assets less inventories to current liabilities. It shows for every dollar of current liability, the amount of assets that can be used as working capital.
RETURN ON ASSETS (ROA)	Balance of revenue after taxes related to average total assets expressed as a percentage. Along with return on equity (ROE), it is one of the two standard measures of profitability and efficiency for the banking industry. It can be used as a basis for intra-industry performance comparison.
RETURN ON EQUITY (ROE)	Balance of revenue after taxes related to shareholders' equity expressed as a percentage. Along with return on assets (ROA), it is one of the two standard measures of profitability and efficiency for the banking industry. It can be used as a basis for inter-industry performance comparison.
SHAREHOLDERS' EQUITY	Ownership interest of common and preferred stockholders in a company. On the balance sheet, it is the difference between the assets and liabilities of a bank.
SOVEREIGN RISK LOAN	Loans to a sovereign state. Historically, defaults on such loans are virtually unknown.
SPREAD	The difference between two types of interest rates. Typically, it refers to the difference between the cost of funds to the banks (i.e. deposit rate) and the price of loans to the borrower (i.e. loan rate).
STATUTORY TAX RATE	The current federal statutory tax rate applied to chartered banks is 48.3 per cent. Incorporating provincial statutory tax rates which vary from province to province, the overall statutory tax rate applied to banks ranges from 48.3 per cent to 51.0 per cent.

SUBORDINATED DEBENTURE	An unsecured bond representing a direct obligation of the issuing corporation and ranks behind all current liabilities in case of liquidation. Subordinated debentures of banks rank behind all other security and indebtedness including deposits.
TREASURY BILL	Short-term government debt of up to 180 day maturity sold through designated investment dealers known as money market jobbers. It is sold at a discount and matures at par without any specified interest. The difference between the discount price and par value at maturity is the yield to the investor.
WORKING CAPITAL RATIO	Ratio of current assets to current liabilities. It is an indicator of the amount working capital available to a corporation if all current debts are paid off.

Appendix B

Witnesses at Public Hearings

WITNESS	ISSUE	DATE
BANK OF CANADA Ottawa, Ont. Mr. Gerald Bouey Governor	97	Thursday, 03/06/82
BANK OF MONTREAL Montreal, Que. Mr. W.D. Mulholland Chairman and Chief Executive Officer	97	Thursday, 03/06/82
BANK OF NOVA SCOTIA Toronto, Ont. Mr. J.A. Gordon Bell President and Chief Operating Officer Mr. R.R. Holmes General Manager, Investments Mr. R.L. Brooks General Manager, Finance and Administration	100	Monday, 07/06/82
BANQUE NATIONALE DU CANADA Montréal, P.Q. M. Michel F. Bélanger Président du conseil Président et chef de la direction	101	Tuesday, 08/06/82

BRINK, HUDSON & LEFEVER LTD. Vancouver, B.C. Mrs. Alix Granger Vice-President, Investment Management	102	Wednesday, 09/06/82
BURNS FRY LIMITED Toronto, Ont. Mr. Hugh M. Brown Director	85	Wednesday, 12/05/82
CANADIAN BANKERS' ASSOCIATION Toronto, Ont. Mr. R.M. MacIntosh President Mr. W.E. Bradford Mr. Michel F. Bélanger	88	Thursday, 20/05/82
CANADIAN CENTRE FOR POLICY ALTERNATIVES Ottawa, Ont. Mr. R.T. Naylor	86	Thursday, 13/05/82
CANADIAN FEDERATION OF INDEPENDENT BUSINESS Willowdale, Ont. Mrs. Patricia Johnston Vice-President, Legislative Affairs Mr. Jim Bennett Director, National Affairs	92	Thursday, 27/05/82
CANADIAN FEDERATION OF LABOUR Ottawa, Ont. Mr. James A. McCambly President Mr. Jack Kearney	92	Thursday, 27/05/82
CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE Toronto, Ont. Mr. Russell E. Harrison Chairman and Chief Executive Officer	101	Tuesday, 08/06/82
CANADIAN INSTITUTE FOR ECONOMIC POLICY Toronto, Ont. The Hon. Walter Gordon Chairman	88	Thursday, 20/05/82

CANADIAN LABOUR CONGRESS Ottawa, Ont. Mr. Donald Montgomery Secretary-Treasurer Mr. Ronald W. Lang Director, Research and Legislation Mr. Vincent Chapin Ms. Catherine McGuire	94	Tuesday, 01/06/82
CANADIAN UNION OF PUBLIC EMPLOYEES Ottawa, Ont. Mr. Gil Levine Research Director Mr. John Calvert Mr. Duncan Cameron	104	Thursday, 10/06/82
CONFEDERATION DES SYNDICATS NATIONAUX Montreal, P.Q. M. Gérald Larose Premier vice-président	102	Wednesday, 09/06/82
CONSUMERS' ASSOCIATION OF CANADA Ottawa, Ont. Ms. Shirley Northrup Director Mr. J. Savary Mrs. Margaret Cameron	87	Tuesday, 18/05/82
CONTINENTAL BANK Toronto, Ont. Mr. Stanley S. Melloy President and Chief Executive Officer Mr. David Rattee Executive Vice-President, Operations	94	Tuesday, 01/06/82
FINANCIAL CONSULTANT INCORPORATED Toronto, Ont. Mr. Michael Jensen President	91	Wednesday, 26/05/82
HAIR WARE HOUSE LTD. London, Ont. Mr. Patrick Hogan Marketing Manager	104	Thursday, 10/06/82

LAFFERTY, HARDWOOD & PARTNERS LTD. Mr. R.G.D. Lafferty President Mr. A. Hagedorn Vice-President Mr. Richard Pound	105	Tuesday, 11/05/82 Montreal, Que.
McLEOD, YOUNG & WEIR Toronto, Ont. Mr. Victor Koloshuk	99	Friday, 04/06/82
OFFICE OF THE INSPECTOR GENERAL OF BANKS Ottawa, Ont. Mr. W.A. Kennett Inspector General Mr. D.M. MacPherson Assistant Inspector General Mr. Ian M.D. Ruxton Director, Research Division	84	Tuesday, 11/05/82
ONTARIO FEDERATION OF AGRICULTURE Toronto, Ont. Mr. Ralph Barrie President	89	Thursday, 20/05/82
PILIPINO BAYANIHAN OF MISSISSAUGA Mississauga, Ont. Mr. Winston Lim Director of Communications	106	Monday, 14/06/82
ROYAL BANK OF CANADA Montreal, Que. Mr. Rowland C. Frazee Chairman and Chief Executive Officer Mr. A.R. Taylor Executive Vice-President International Division Mr. K. Smee Vice-President Ontario Division	103	Thursday, 10/06/82

SERVICE D'AIDE AU CONSOMMATEUR Shawinigan, P.Q. Mme Madeleine Plamondon Présidente et directrice	106	Monday, 14/06/82
TRUST COMPANIES ASSOCIATION OF CANADA Toronto, Ont. Mr. Alan R. Marchment Chairman Mr. William W. Potter President Mr. E. Donald L. Miller Mr. W.H. Somerville	103	Thursday, 10/06/82
UNITED STEEL WORKERS OF AMERICA Toronto, Ont. Mr. A.E. Munro Assistant to the National Director Mr. Peter Warrian Research Director Mr. Hugh Mackenzie	106	Monday, 14/06/82
WOOD GUNDY LIMITED Toronto, Ont. Mr. Julien Hutchinson Vice-President	90	Tuesday, 25/05/82
Mr. J. Stephen Bancroft, C.A. Ottawa, Ont.	94	Tuesday, 01/06/82
Mr. Gordon Boreham Professor of Economics University of Ottawa	108	Friday, 18/06/82 (in camera)
Mr. John S. McCallum Professor of Finance University of Manitoba	95	Wednesday, 07/06/82

Appendix C

Other Written Submissions Received

List of individuals and organizations that submitted briefs and letters to the Standing Committee, but did not appear as witnesses.

Alderson, Mr. William
Cape Breton, Nova Scotia

Atay, Mr. Mal
Toronto, Ontario

August, Mr. John
Brandon, Manitoba

Band, Mr. Lawrence
Thornhill, Ontario

Barth, Mr. Carlos
Regina, Saskatchewan

Beauchamp, M. Jean-Claude
Président
Association des Consommateurs
du Québec
Montréal, Québec

Bell, Mr. Douglas G.
Calgary, Alberta

Bodie, Mr. James N.
Sherwood Park, Alberta

Boggs, Mr. Ernest F.
Calgary, Alberta

Bowie-Reed, Mr. Malcolm J.
Ottawa, Ontario

Brunelle, M. Jean A.

Microlon Quebec Ltée.
Beaconsfield, Québec

Bureau, M. Marcel
Directeur général
Le Conseil diocésain de la
Société Saint-Jean-Baptiste
de Sherbrooke
Sherbrooke, Québec

Buksa, Mr. Wayne
Pickering, Ontario

Cheel, Mr. Dennis W.
Fonthill, Ontario

Clark, Mr. William G.
President
Telecommunication Workers' Union
Burnaby, B.C.

Creed, Mr. George E.
Stoney Creek, Ontario

Delisle, Mme Claire
Pointe-aux-Trembles, Québec

Dorosh, Mr. Grant
Edmonton, Alberta

Farrell, Mr. Michael
Trois-Rivières, Québec

Ferguson, Mr. J.R.
Ottawa, Ontario

Forshaw, Mr. R.P.
Grand Forks, B.C.

Fox, Mr. Leo E. Merrickville, Ontario

Gard, Mr. C.W.S.
Ottawa, Ontario

Geltman, Mr. Harold
Louisville, Québec

Gramaglia, Mr. Salvatore
Edmonton, Alberta

Grayson, Dr. Linda
Toronto, Ontario

Hadland, Mr. Arthur A.
Baldonnel, B.C.

Jaglalsingh, Mr. L.H.
Edmonton, Alberta

Kahl, Mr. Alfred L.
Ottawa, Ontario

Kealey, Mr. Patrick C.J.
South Burnaby, B.C.

Kroeker, Mr. John
President
Canadians for Responsible
Government
Ottawa, Ontario

Kydd, Mr. S.T.
Kentville, Nova Scotia

Lacquement, Mrs. G.
Port Hardy, B.C.

Ledent, Mr. A.
President
Canadian Creditors Association
for the Revision of Rights and Legislation
Montréal, Québec

Lehner, Mr. Joseph V.
Toronto, Ontario

Lincourt, M. Pierre
Montréal, Québec

Munro, Mr. J.J.
President
Western Canadian Regional Council No. 1
International Woodworkers of America
Vancouver, B.C.

O'Brien, Mr. E.
Toronto, Ontario

O'Donnell, Mr. W.T.
Tillsonburg, Ontario

Overton, Mrs. Joan B.
Ashcroft, B.C.

Paquette, Mr. Peter D.
Etobicoke, Ontario

Pollock, Mr. D.C.
London, Ontario

Raspa, Mr. Antoine
Chicoutimi, Québec

Reynert, Mr. K.
Ottawa, Ontario

Rollins, Mr. J. Borden
Tweed, Ontario

Rugman, Mr. Allan M.
Director
Centre for International
Business Studies
Dalhousie University
Halifax, N.S.

Rymes, Mr. T.K.
Ottawa, Ontario

Schleihauf, Mr. Glen
Toronto, Ontario

Skilling, Mr. George
Danville, Québec

Stamplecowsky, Mr. E.P.
Arnprior Mobile Homes Ltd.
Arnprior, Ontario

Stevens, Mr. R.H.
Georgetown, Ontario

Trainor, Mr. Richard M.
Pembroke, Ontario

Turmel, Mr. John C.
Gloucester, Ontario

Vreugdenhil, Ms. Barb
Rockwood, Ontario

Waitzer, Mr. Edward J.
Toronto, Ontario

Yungblut, Mrs. Jean
Ottawa, Ontario

A copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs **Issues Nos. 84 to 92 inclusive; Nos. 94, 96-97; Nos. 99 to 106 inclusive and Nos. 108-109** are tabled.

Respectfully submitted,

John Evans, M.P.

Pollock, M. D.C.
London (Ontario)

Raspa, M. Antoine
Chicoutimi (Québec)

Reynert, M. K.
Ottawa (Ontario)

Rollins, M. J. Borden
Tweed (Ontario)

Rugman, M. Allan M.
Directeur
Centre d'études économiques internationales
Université Dalhousie
Halifax (Nouvelle-Écosse)

Rymes, M. T.K.
Ottawa (Ontario)

Schleihauf, M. Glen
Toronto (Ontario)

Skilling, M. George
Danville (Québec)

Stamplecowsky, M. E.P.
Arnprior Mobile Homes Ltd.
Arnprior (Ontario)

Stevens, M.R.H.
Georgetown (Ontario)

Trainor, M. Richard M.
Pembroke (Ontario)

Turmel, M. John C.
Gloucester (Ontario)

Vreugdenhil, M^me Barb
Rockwood (Ontario)

Waitzer, M. Edward J.
Toronto (Ontario)

Yungblut, Mme Jean
Ottawa (Ontario)

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages pertinents du Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques (fascicules n^os 84 à 92 inclusivement; n^os 94, 96-97; n^os 99 à 106 inclusivement et n^os 108-109) sont déposés.

Respectueusement soumis,

John Evans, député.

Clark, M. William G.
Président
Travailleurs en télécommunications
Burnaby (Colombie-Britannique)

Creed, M. George E.
Stoney Creek (Ontario)

Delisle, Mme Claire
Pointe-aux-Trembles (Québec)

Dorosh, M. Grant
Edmonton (Alberta)

Farrell, M. Michael
Trois-Rivières (Québec)

Ferguson, M. J.R.
Ottawa (Ontario)

Forshaw, M. R.P.
Grand Forks (Colombie-Britannique)

Fox, M. Leo E.
Merrickville (Ontario)

Gard, M. C.W.S.
Ottawa (Ontario)

Geltman, M. Harold
Louisville (Québec)

Gramaglia, M. Salvatore
Edmonton (Alberta)

Grayson, Mme Linda
Toronto (Ontario)

Hadland, M. Arthur A.
Baldonnel (Colombie-Britannique)

Jaglalsingh, M. L.H.
Edmonton (Alberta)

Kahl, M. Alfred L.
Ottawa (Ontario)

Kealey, M. Patrick C.J.
South Burnaby (Colombie-Britannique)

Kroeker, M. John
Président
Canadians for Responsible Government
Ottawa (Ontario)

Kydd, M. S.T.
Kentville (Nouvelle-Écosse)

Lacquement, Mme G.
Port Hardy (Colombie-Britannique)

Ledent, M. A.
Président
Canadian Creditors Association
for the Revision of
Rights and Legislation
Montréal (Québec)

Lehner, M. Joseph V.
Toronto (Ontario)

Lincourt, M. Pierre
Montréal (Québec)

Munro, M. J.J.
Président
Conseil régional No. 1 de l'Ouest canadien
Syndicat international des travailleurs
du bois d'Amérique
Vancouver (Colombie-Britannique)

O'Brien, M. E.
Toronto (Ontario)

O'Donnell, M.W.T.
Tillsonburg (Ontario)

Overton, Mme Joan B.
Ashcroft (Colombie-Britannique)

Paquette, M. Peter D.
Etobicoke (Ontario)

Annexe C

Autres mémoires présentés au comité

Voici une liste des particuliers et des organismes qui ont présenté des mémoires et des lettres au Comité permanent, mais qui n'ont pas comparu.

Alderson, M. William
Cap Breton (Nouvelle-Écosse)

Atay, M. Mal
Toronto (Ontario)

August, M. John
Brandon (Manitoba)

Band, M. Lawrence
Thornhill (Ontario)

Barth, M. Carlos
Regina (Saskatchewan)

Beauchamp, M. Jean-Claude
Président
Association des consommateurs du Québec
Montréal, (Québec)

Bell, M. Douglas G.
Calgary (Alberta)

Bodie, M. James N.
Sherwood Park (Alberta)

Boggs, M. Ernest F.
Calgary (Alberta)

Bowie-Reed, M. Malcolm J.
Ottawa (Ontario)

Brunelle, M. Jean A.

Microlon Québec, Ltée
Beaconsfield (Québec)

Bureau, M. Marcel
Directeur général
Le Conseil diocésain de la
Société Saint-Jean-Baptiste
de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec)

Buksa, M. Wayne
Pickering (Ontario)

Cheel, M. Dennis W.
Fonthill (Ontario)

MCLEOD, YOUNG & WEIR Toronto (Ontario) M. Victor Koloshuk	99	le vendredi 4 juin 1982
MÉTALLURGISTES UNIS D'AMERIQUE Toronto (Ontario) M. A.E. Munro Adjoint au directeur national M. Peter Warrian Directeur de la recherche M. Hugh Mackenzie	106	le lundi 14 juin 1982
PILIPINO BAYANIHAN de Mississauga Mississauga (Ontario) M. Winston Lim Directeur des communications	106	le lundi 14 juin 1982
SERVICE D'AIDE AU CONSOMMATEUR Shawinigan (Québec) Mme Madeleine Plamondon Présidente et directrice	106	le lundi 14 juin 1982
SYNDICAT CANADIEN DES EMPLOYÉS DE LA FONCTION PUBLIQUE Ottawa (Ontario) M. Gil Levine Directeur de la recherche M. John Calvert M. Duncan Cameron	104	le mardi 10 juin 1982
WOOD GUNDY LIMITED Toronto (Ontario) M. Julien Hutchinson Vice-président	90	le mardi 25 mai 1982
M. J. Stephen Bancroft, c.a. Ottawa (Ontario)	94	le mardi 1 juin 1982
M. Gordon Boreham Professeur d'économie Université d'Ottawa	108	le vendredi 18 juin 1982 (à huis clos)
M. John S. McCallum Professeur de finance Université du Manitoba	95	le mercredi 7 juin 1982

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDEPENDANTE Willowdale (Ontario) Mme Patricia Johnston Vice-président des affaires législatives M. Jim Bennett Directeur des affaires nationales	92	le jeudi 27 mai 1982
FÉDÉRATION CANADIENNE DU TRAVAIL Ottawa (Ontario) M. James A. McCambly Président M. Jack Kearney	92	le jeudi 27 mai 1982
FÉDÉRATION DES AGRICULTEURS DE L'ONTARIO Toronto (Ontario) M. Ralph Barrie Président	89	le jeudi 20 mai 1982
FINANCIAL CONSULTANT INCORPORATED Toronto (Ontario) M. Michael Jensen président	91	le mercredi 26 mai 1982
HAIR WARE HOUSE LTD. London (Ontario) M. Patrick Hogan Directeur du marketing	104	le jeudi 10 juin 1982
INSTITUT CANADIEN DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE Toronto (Ontario) L'honorable Walter Gordon Président	88	le jeudi 20 mai 1982
LAFFERTY, HARWOOD PARTNERS LTD. Montréal (Québec) M. R.G.D. Lafferty Président M.A. Hagedorn Vice-président M. Richard Pound	105	le mardi 11 mai 1982

BRINK, HUDSON & LEFEVER LTD. Vancouver (Colombie-Britannique) Mme Alix Granger Vice-président, Direction des investissements	102	le mercredi 9 juin 1982
BUREAU DE L'INSPECTEUR GENERAL DES BANQUES Ottawa (Ontario) M. W.A. Kennett Inspecteur général des banques M. D.M. MacPherson Inspecteur général adjoint M. Ian M.D. Ruxton Directeur de la recherche	84	le mardi 11 mai 1982
BURNS, FRY LIMITED Toronto (Ontario) M. Hugh M. Brown Directeur	85	le mercredi 12 mai 1982
CENTRE CANADIEN DE RECHERCHES EN POLITIQUES DE RECHANGE Ottawa (Ontario) M. R.T. Naylor	86	le jeudi 13 mai 1982
CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX Montréal (Québec) M. Gérard Larose Premier vice-président	102	le mercredi 9 juin 1982
CONGRES DU TRAVAIL DU CANADA Ottawa (Ontario) M. Donald Montgomery Secrétaire-trésorier M. Ronald W. Lang Directeur de la recherche et de la législation M. Vincent Chapin Mme Catherine McGuire	94	le mardi 1er juin 1982

BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE Toronto (Ontario) M. Russell E. Harrison Président et directeur exécutif	101	le mardi 8 juin 1982
BANQUE CONTINENTALE Toronto (Ontario) M. Stanly S. Melloy Président et directeur exécutif M. David Rattee Vice-président exécutif, Opérations	94	le mardi 1er juin 1982
BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE Toronto (Ontario) M. J.A. Gordon Bell Président et chef des opérations M. R.R. Holmes Directeur général, Investissements M. R.L. Brooks Directeur général, Finance et Administration	100	le lundi 7 juin 1982
BANQUE DE MONTRÉAL Montréal (Québec) M. W.D. Mulholland Président et directeur exécutif	97	le jeudi 3 juin 1982
BANQUE DU CANADA Ottawa (Ontario) M. Gérard Bouey Gouverneur	97	le jeudi 3 juin 1982
BANQUE NATIONALE DU CANADA Montréal (Québec) M. Michel F. Bélanger Président du conseil d'administration et directeur administratif	101	le mardi 8 juin 1982
BANQUE ROYALE DU CANADA Montréal (Québec) M. Rowland C. Frazee Président et directeur exécutif M. A.R. Taylor Vice-président exécutif Division internationale M. K. Smee Vice-président Division de l'Ontario	103	le jeudi 10 juin 1982

Annexe B

Témoins lors des audiences publiques

TÉMOINS	FASCICULE	DATE
ASSOCIATION DES BANQUIERS CANADIENS Toronto (Ontario) M.R.M. MacIntosh Président M.W.E. Bradford M. Michel F. Bélanger	88	le jeudi 20 mai 1982
ASSOCIATION DES COMPAGNIES DE FIDUCIE DU CANADA Toronto (Ontario) M. Alan R. Marchment Président M. William W. Potter Président M. E.Donald L. Miller M. W.H. Somerville	103	le jeudi 10 juin 1982
ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS DU CANADA Ottawa (Ontario) Mme Shirley Northrup Directrice M. J. Savary Mme Margaret Cameron	87	le mardi 18 mai 1982

REVENU D'INTÉRÊT NET	Intérêt total reçu de prêts et de placements, moins le coût de l'intérêt total sur les dépôts.
SOLDE DES REVENUS APRÈS IMPÔT	Revenu net après impôt. Il s'agit de la somme des revenus provenant des prêts, des investissements et des autres services, moins les frais d'intérêt sur les dépôts, les pertes sur les prêts, les frais généraux ainsi que tous les impôts payés au Canada et à l'étranger.
SOURCES EXTERNES DE FINANCEMENT	Sources de nouveaux fonds, extérieures à une corporation, comme du capital d'emprunt et du nouveau capital-actions.
SOURCES INTERNES DE FINANCEMENT	Sources de nouveaux fonds internes produits par une compagnie, comme les bénéfices non répartis et la déduction pour amortissement.
SUBSTITUTS DE PRÊTS	Terme renvoyant aux instruments particuliers dont se sert le gouvernement fédéral pour permettre à certaines sociétés de financer leurs opérations à un coût légèrement supérieur à la moitié du taux préférentiel. Ces instruments sont les débentures à intérêt conditionnel, les actions privilégiées à terme, les Obligations pour le développement de la petite entreprise et les Obligations pour la petite entreprise. Aujourd'hui, seulement ces dernières sont utilisées.
TAUX MARGINAL D'IMPOSITION	Il s'agit du taux d'imposition applicable au dernier dollar gagné. Au Canada, le taux marginal d'imposition sur le revenu personnel s'accroît proportionnellement au revenu.
TAUX D'IMPOSITION STATUTAIRE	Le taux actuel d'imposition aux termes de la loi fédérale sur les banques à charte est de 48,3 p. 100. Le taux global d' imposition, qui inclut les taux d'imposition prévus par les lois des provinces varie entre 48,3 p. 100 et 51,0 p.100. Le taux d'imposition statutaire provincial varie de province à province.
TAUX VÉRITABLE D'IMPOSITION	Rapport entre le montant véritable d'impôt sur le revenu payé et le solde des revenus après impôt d'une banque.
VALEUR COMPTABLE DU BILAN	Montant de l'actif net (c'est-à-dire dire le montant des actifs restants lorsque tout le passif a été acquitté) appartenant aux actionnaires d'une compagnie.

	plupart des fonds ainsi empruntés servent à constituer un fonds de roulement à court terme pour la compagnie, qui peut lui servir à faire face à ses besoins en cas de pénurie temporaire de liquidités.
POLITIQUE MONÉTAIRE	Politique du gouvernement fédéral mise en oeuvre par la Banque du Canada au moyen des opérations des banques à charte en vue de contrôler le crédit, la masse monétaire et les taux d'intérêt, en conformité des grands objectifs économiques du gouvernement.
POURCENTAGE DU DIVIDENDE VERSÉ	Rapport exprimé en pourcentage, entre le montant des dividendes versés aux actionnaires et le sole des revenus après impôt.
PRÊT À RISQUE DE PAYS SOUVERAIN	Prêt à un état souverain. Jusqu'à présent, ce genre de prêt a toujours été remboursé.
PRÊTS À TAUX D'INTÉRÊT FLUCTUANT	Prêts sans intérêt fixe. Le taux d'intérêt sur ces prêts est habituellement fixé, d'une façon prédéterminée selon les changements du taux d'intérêt préférentiel.
PRÊT NON COURANT	Prêt dont l'intérêt ou le principal sont susceptibles de ne pas être récupérés, de l'avis de la banque.
PRÊT NON PRODUCTIF	Prêt sur lequel aucun intérêt n'a été payé depuis une période de 90 jours ou plus.
RAPPORT COÛT-BÉNÉFICE	Prix du marché pour chaque action, divisé par les gains de chaque action. Ce rapport doit être évalué par rapport à celui d'autres compagnies de la même industrie. Un rapport plus élevé que le rapport normal indique soit que les actions sont surévaluées par le marché ou que les gains de la compagnie sont susceptibles de s'accroître rapidement dans un avenir rapproché.
RENDEMENT DE L'ACTIF	Solde des revenus après impôt par rapport à l'actif moyen total, exprimé en pourcentage. Avec le rendement de l'avoir propre, il s'agit de l'une des deux mesures habituelles de la rentabilité et de l'efficacité du secteur bancaire. Cette mesure peut être utilisée pour comparer le rendement des banques les unes par rapport aux autres.
RENDEMENT DE L'AVOIR DES ACTIONNAIRES	Solde des revenus après impôt par rapport à l'avoir propre des actionnaires, exprimé en pourcentage. Avec le rendement de l'actif, il s'agit de l'une des deux mesures habituelles de la rentabilité et de l'efficacité du secteur bancaire. Cette mesure peut être utilisée pour comparer le rendement des banques les unes par rapport aux autres.

LEVIER FINANCIER (RAPPORT DE L'ACTIF AUX CAPITAUX PROPRES)	Rapport entre la dette et l'avoir propre des actionnaires. Dans le cas des banques, il s'agit du montant de l'actif moyen total qu'une banque possède par rapport à l'avoir des actionnaires de la banque. Ce rapport est un indicateur de la sécurité et de la stabilité d'une banque.
MARCHÉ MONÉTAIRE	Il n'existe aucune définition précise et unique du marché monétaire. Ce terme renvoie habituellement au secteur du marché monétaire où les instruments financiers à court terme (moins de trois ans) sont échangés. Il s'agit généralement des bons du Trésor, du papier commercial, des acceptations bancaires, des obligations venant à échéance dans trois ans ou moins et des certificats de placement garanti.
MARGE BANCAIRE	À ne pas confondre avec l'écart des taux d'intérêt. La marge bancaire est un terme générique indiquant une mesure de la différence entre le rendement de l'actif et le coût du passif dans les opérations bancaires. La mesure de la marge bancaire fait intervenir le rendement après impôt de l'actif moyen, l'écart entre le rendement net, le coût et l'écart net sur les prêts.
MARGE NETTE ENTRE LE RENDEMENT ET LE COÛT	Différence entre le rendement de tout l'actif lucratif et le coût des dépôts.
MARGE NETTE SUR LES PRÊTS	Différence entre le rendement moyen de tous les prêts et le coût moyen des dépôts utilisés pour financer ces prêts.
MARGE SUR LES STOCKS	Différence entre le taux consenti sur les prêts en cours et le taux accordé aux dépôts placés pendant une période antérieure. Etant donné que les banques doivent souvent financer des prêts en cours avec des dépôts reçus antérieurement, cette marge est également connue sous le nom de "marge de financement".
OBLIGATION	Certificat d'endettement émis par les gouvernements ou les corporations qui empruntent des fonds. Le titulaire d'une obligation est un créancier vis-à-vis de l'emprunteur. En cas de faillite de la corporation, les titulaires d'obligations sont dédommagés avant les actionnaires.
PAPIER COMMERCIAL	Billets à ordre émis par les corporations commerciales et industrielles. Normalement, les compagnies désireuses d'emprunter en émettant du papier commercial doivent disposer d'une marge de crédit auprès d'une banque ou avoir des garanties par l'entremise d'une société affiliée. La

COEFFICIENT DU FONDS DE ROULEMENT	Rapport entre l'actif courant et le passif courant. Il s'agit d'un indicateur du fonds de roulement disponible d'une compagnie si toutes ses dettes courantes sont acquittées.
DÉBENTURE CONVERTIBLE	Débenture qui peut être échangée à des conditions précises pour des actions ordinaires d'une compagnie, au choix du détenteur. Comme une obligation ou une débenture, elle comporte un taux d'intérêt fixe et une date d'échéance. Lorsqu'elle est convertie, elle offre également la possibilité de réaliser des gains de capital.
DÉBENTURE SUBORDONNÉE	Obligation non garantie représentant un engagement direct de la corporation émettrice et qui passe après tout le passif courant en cas de liquidation. Les débentures surbordonnées des banques passent après toutes les autres obligations et dettes, y compris les dépôts.
DÉPÔTS À VUE	Dépôts tranférables par chèque et ne portant pas d'intérêt.
ÉCART	Différence entre deux types de taux d'intérêt. Habituellement, l'écart renvoie à la différence entre le coût des fonds pour les banques (c'est-à-dire le taux accordé sur les dépôts) et le prix des prêts pour les emprunteurs (c'est-à-dire les taux d'intérêt).
ÉCART DES TAUX D'INTÉRÊT	Différence entre certains taux d'intérêt-type comme le taux préférentiel et le taux d'intérêt sur l'épargne.
EURODOLLAR	A l'origine, passif-dépôts, à court terme, en devise américaine, dans les banques européennes. Par similitude, on retrouve maintenant des dollars asiatiques, des euro-yen, des euro-mark, etc. Ces termes désignent généralement des dépôts à court terme en devise d'un certain pays, mais déposés dans une banque d'un autre pays.
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE	Fonds d'investissement financés par l'émission d'actions dont le rendement correspond étroitement au rendement moyen des instruments du marché monétaire, comme les bons du Trésor, les effets de commerce et les acceptations bancaires.
HYPOTHÈQUE	Contrat de prêt en vertu duquel un bien immobilier est affecté à la garantie de ce prêt.

AVOIR PROPRE DES ACTIONNAIRES	Propriété des détenteurs d'actions ordinaires et priviliégiées dans une compagnie. Au bilan, il s'agit de la différence entre l'actif et le passif d'une banque.
BÉNÉFICE D'INVENTAIRE	Dans les opérations bancaires, ce terme renvoie au phénomène de la hausse temporaire des bénéfices lorsque les taux d'intérêt s'accroissent rapidement. Cette situation est attribuable au fait que des dépôts placés antérieurement sont gelés à un taux d'intérêt inférieur, alors que les prêts consentis à des taux fluctuants reflètent immédiatement la hausse des taux d'intérêt. En revanche, lorsque les taux d'intérêt chutent rapidement, l'entreprise accuse une perte d'inventaire temporaire étant donné que les taux fluctuants déclinent alors que ceux des dépôts sont gelés à un niveau supérieur à la période précédente.
BILAN	État financier indiquant, à la fin de l'exercice financier, la composition de l'actif, du passif, et du capital d'une compagnie.
BON DU TRESOR	Dette à court terme du gouvernement, à échéance maximale de 180 jours, vendue par des courtiers désignés. Les bons du Trésor se vendent à prix d'escompte et arrivent à échéance au pair de leur valeur sans intérêt particulier. La différence entre le prix d'escompte et la valeur au pair à échéance constitue le rendement de l'investisseur.
CAPITAL-ACTIONS	Somme des actions ordinaires et privilégiées représentant l'intérêt propre des actionnaires d'une corporation.
CAPITAUX PROPRES	Somme des actions ordinaires, des actions privilégiées, des débentures convertibles, du compte de réserve, des bénéfices non répartis et du total des affectations pour pertes. A l'heure actuelle, il n'existe aucune définition uniforme du "capital". Le Comité exhorte l'Inspecteur général des banques à établir un ensemble de lignes directrices précises relatives au calcul du capital.
COEFFICIENT DE RÉTENTION DES GAINS	Montant des bénéfices non répartis par rapport au solde des revenus après impôt, exprimé en pourcentage.
COEFFICIENT DE TRÉSORERIE	Rapport entre l'actif courant moins les stocks et le passif courant. Ce rapport indique, pour chaque dollar de passif courant, le montant de l'actif à court terme qui peut être utilisé comme fonds de roulement.

Annexe A

Glossaire

ACCEPTATIONS BANCAIRES	Traite ou effet négociable tiré par un emprunteur pour un paiement venu à échéance, et accepté par une banque à charte. L'acceptation constitue une garantie de paiement par la banque. Grâce à cet instrument, l'effet devient négociable et peut être échangé sur le marché monétaire. Une compagnie peut ainsi faire des emprunts non seulement sur sa propre garantie mais également sur la garantie de la banque qui a émis l'acceptation.
ACTIF LIQUIDE CANADIEN	Comprend les billets et dépôts de la Banque du Canada, les prêts au jour le jour et à vue consentis aux courtiers en valeurs mobilières, les bons du Trésor et les obligations du gouvernement du Canada.
ACTIF LUCRATIF	Les prêts et les obligations constituent l'actif lucratif des banques.
ACTIONS ORDINAIRES	Classe d'actions qui représentent la propriété des actionnaires de la corporation. Ces actions comportent normalement un droit de vote.
ACTIONS PRIVILÉGIÉES	Classe d'actions qui donnent certains droits à leur détenteur par rapport aux détenteurs d'actions ordinaires, comme un dividende à taux fixe et un rendement à la valeur au pair des actions en cas de liquidation. Les actions privilégiées ne sont occompagnées d'aucun droit de vote.

[22] L. Wynant et al. (1981).

[23] Thomas F. Brady (1982), p.6.

[24] L. Wynant et al (1981).

[25] On trouvera une étude plus détaillée de la réglementation régissant les intermédiaires financiers, dans le document d'information de Katharine Dunkley, intitulé: «Apercu de la réglementation des institutions de dépôt», Document de travail, Service de recherche, Bibliothèque du Parlement, Ottawa, 22 juin 1982.

RENVOIS

(1) Conseil économique du Canada, *Efficacité et réglementation—Une étude des institutions de dépôts*, 1976, p. 51.

(2) Cette restriction est moins importante qu'elle ne le semble parce que les banques à charte peuvent augmenter leurs activités dans le domaine des prêts hypothécaires (comme nous l'expliquons dans la partie portant sur l'analyse de la répartition du marché) par l'intermédiaire des sociétés de prêt hypothécaire, des sociétés fiduciaires de placement immobilier et des sociétés de placement immobilier qui leur sont affiliées.

(3) Données tirées de la *Revue de la Banque du Canada.*

(4) Pour une étude approfondie sur ces innovations, voir: H.M. Binhammer et Jane Williams, Innovations in Deposit-Taking Institutions, Conseil économique du

(5) Pour une étude plus détaillée du plafond imposé sur taux d'intérêt et de la légalité des frais de service, voir Anna L. Guthrie. *History of the Statutory Ceilings on Banks Lending Rates in Canada, Economic Trends & Topics*, Service de recherche économique, Banque royale du Canada, 1966.

(6) A.L. Guthrie (1966).

(7) Pour une étude plus détaillée, voir «Les tendances récentes du marché des prêts hypothécaires à l'habitation», de W. Paul Jenkins dans la *Revue de la Banque du Canada*, janvier 1979, pp. 3 à 15. Canada, 1977.

(8) Jenkins (1979).

(9) Pour une étude plus détaillée des autres formules de prêts hypothécaires, voir par exemple: J.R. Kesselman, «Mortgage Policies for Financial Relief in Inflationary Periods», Canadian Public Policy, VII:1, hiver 1981, F. Modigliani et D.R. Lessard, éditeurs, *New Mortgage Designs for Stable Housing in an Inflationary Environment*, Federal Reserve Bank of Boston Conference Series, no 14, Boston, Mass., 1975.

(10) Source: Statistiques de la Banque du Canada.

(11) Les données à partir desquelles ces taux de croissance sont calculés proviennent de la *Revue de la Banque du Canada.*

(12) Ce taux réel ajusté tient compte des répercussions de l'inflation sur le taux nominal de croissance de l'encours des prêts et sur la valeur nominale des catégories de prêt.

(13) D.G. McFetridge, *The Capital Market and Small Business*, Mimeo, ministère de l'Industrie et du Commerce, Ottawa, mars 1982, p. 33.

(14) D.G. McFetridge (1982).

(15) L. Wynant et al. *A study of Chartered Bank Financing of Small Business in Canada*, préparé par le ministère de l'Industrie et du Commerce, Ottawa, et par l'Association des banquiers canadiens, Toronto, document de travail, mai 1981, p. 320.

(16) D.G. McFetridge (1982). Pour sauvegarder sa place sur le marché, la Banque fédérale de développement s'est tournée vers les prêts de très faible montant, puisqu'en effet, la moyenne des prêts qu'elle a consentis en 1980 s'établissait à 35 000 $.

(17) États-Unis, «Interagency Task Force on Small Business Finance», *Studies of Small Business Finance*, Rapport au Congrès des États-Unis, Washington, D.C., 1982.

(18) L. Wynant et al., *A study of Chartered Bank Financing of Small Business in Canada*, Ministère de l'Industrie et du Commerce, Ottawa, et Association des banquiers canadiens, Toronto, rapport préliminaire, mai 1981. Voir également J. Hatch et al., «Bank Loans to Small Business», *Canadian Banker & ICB Review*, vol. 89, no 1, février 1982, pp. 6 à 14.

(19) L. Wynant et al., p. 444.

(20) Neil B. Murphy, «Loan Rates, Operating Costs and Size of Loan: The Evidence from Cross-Section Data», *Studies of Small Business Finance*, Washington, D.C., 1982.

(21) Thomas F. Brady, «Commercial Bank Business Lending By Size of Loan», *Studies of Small Business Finance*, Washington, D.C., 1982.

Lorsqu'elles se trouvent en situation de concurrence, les banques peuvent moins facilement défavoriser un groupe particulier de clients et cela les encourage à offrir des services plus efficaces et moins coûteux. Cependant, il est certain qu'on retrouvera des abus dans des cas isolés et il faudrait donc que les consommateurs aient le moyen de se faire entendre et d'obtenir de plus amples informations sur les divers services bancaires. Le Bureau d'assurance du Canada offre déjà un service de ce genre parmi ses services «en direct». Un grand nombre des plaintes recueillies par le Comité se rapportaient au transfert électronique de fonds qui, aux termes de la loi, relève de l'Association canadienne des paiements. Le comité recommande que:

13. L'Association canadienne des paiements mette sur pied un bureau permanent auquel on pourrait porter plainte et qui serait chargé de régler les litiges mineurs et d'expliquer les services bancaires au public.

Ce bureau s'occuperait des plaintes concernant le système global des paiements. Le Comité encourage toutes les banques à établir leur propre bureau de plaintes se rapportant à leurs opérations. Nous reconnaissons par ailleurs à l'Inspecteur général des banques le titre d'arbitre ultime des plaintes formulées contre les banques. (Le Comité reconnaît aussi que tout particulier dispose d'autres moyens, notamment le recours aux tribunaux, pour règler des plaintes fondées). On créerait ainsi un système à deux paliers, les plaintes concernant des banques individuelles relevant de ces institutions, les plaintes d'ordre plus général relevant d'un bureau mis sur pied par l'Association canadienne des paiements.

L'entrée de banques figurant à l'annexe B dans le secteur bancaire canadien est justement susceptible d'accroître la concurrence. Le Comité recommande par conséquent que:

14. Le Bureau de l'Inspecteur général des banques présente au Parlement d'ici deux ans un rapport sur l'état des banques figurant à l'annexe B en ce qui concerne leur levier financier, le nombre de leurs succursales et les plafonds de leur actif.

Les mesures susmentionnées se révéleront peut-être insuffisantes malgré tout, pour régler certains des problèmes de financement auxquels font face les petites entreprises, surtout dans les conditions économiques que nous connaissons aujourd'hui. Or, le ministre d'État à la petite entreprise a établi un comité mandaté pour étudier la question du financement des petites entreprises.

Aussi recommandons nous:

15. Que le ministre d'État à la petite entreprise comble immédiatement les postes du Comité du financement de la petite entreprise et que ce dernier se penche, d'une part, sur les problèmes que rencontrent les petites entreprises dont les demandes de prêt sont rejetées en période de taux d'intérêt élevés, et d'autre part, sur les répercussions des taux d'imposition sur la demande de crédit des entreprises de toutes catégories, et enfin sur les problèmes propres au cadre institutionnel dans lequel les petites entreprises cherchent à obtenir des fonds. En outre, ce comité consultatif devrait examiner les solutions possibles à ces problèmes, dont l'établissement d'une assurance-prêts aux petites entreprises, senblable à l'assurance-prêt hypothécaire fournie par la SCHL, l'accroissement du nombre et des catégories de prêts en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*, ainsi que l'établissement de mesures visant à améliorer l'accessibilité aux fonds placés dans les régimes de retraite pour les petites entreprises qui désirent emprunter.

La place déjà prépondérante que les banques occupaient en 1970 sur le marché des prêts à la consommation s'est considérablement étendue au cours de la décennie suivante. Après la révision de la *Loi sur les banques* de 1967, les banques à charte ont, à toutes fins pratiques, pris la place des compagnies de financement des ventes et de prêts à la consommation sur le marché.

De 1970 à 1980, les banques ont également pris une plus grande part du marché hypothécaire. Cela est dû à la suppression du plafond de 6 p. 100 des taux d'intérêt, en vigueur jusqu'en 1967, et au fait que les banques ont contourné les restrictions qui les empêchaient d'être actives sur le marché hypothécaire en opérant par l'intermédiaire de filiales. Elles ont utilisé ces entreprises pour jumeler leurs avoirs et engagements et se donner un accès à meilleur marché, à des sources de financement. L'entrée massive des banques sur ce marché a fait apparaître plusieurs instruments hypothécaires inédits en réponse aux taux d'intérêt élevés courants.

Les petites entreprises se sont encore davantage appuyées sur les prêts bancaires et à court terme que ne l'ont fait les ménages. Rien n'indique que la disponibilité des prêts consentis aux petites entreprises soient insatisfaisants. Les faits semblent plutôt indiquer que les prêts bancaires à des entreprises d'importance diverse sont surtout déterminés par la demande.

De même, en ce qui a trait au prix et à la qualité des prêts consentis aux petites entreprises, il serait difficile de prouver que les banques favorisent certaines entreprises au détriment de certaines autres de moindre importance en matière de garantie collatérale ou du taux d'intérêt imputé. Lorsque les petites entreprises paient apparemment plus cher ou font d'autres concessions, c'est que les banques ont, dans ces cas, des frais administratifs plus élevés et courent de plus grands risques.

Dans l'ensemble, la réglementation en vigueur accorde une plus grande marge de manoeuvre aux banques qu'aux autres institutions financières. Les résultats que le Comité présente dans son rapport sont conformes à ceux auxquels on pourrait attendre sur un marché compétitif. Il ne semble pas y avoir de discrimination et les prix semblent être fixés en fonction des coûts. A cet égard, la réglementation ne semble pas avoir d'effet appréciable. Bien mieux, la concurrence définie par la réglementation est moins susceptible de provoquer de tels résultats à long terme que la concurrence qui résulte du jeu du marché. Les marchés financiers sont en ce moment concurrentiels, mais les contraintes réglementaires imposées aux concurrents des banques pourraient compromettre cette situation à l'avenir. Le Comité recommande donc que:

12. La révision de la *Loi sur les compagnies fiduciaires* et de la *Loi sur les compagnies de prêt* se fasse le plus rapidement possible pour permettre une expansion du marché des prêts à la consommation et aux entreprises et accroître ainsi la concurrence sur le marché.

Pendant les audiences, plusieurs clients se sont plaints du coût trop élevé et de la piètre qualité des services. Il semblerait que ces cas ne soient pas isolés; cependant, sur la foi des témoignages recueillis par le Comité, ces pratiques ne semblent pas généralisées. Dans la mesure cependant où ces plaintes sont fondées, la promotion d'une concurrence davantage axée sur le marché serait très utile pour redresser la situation et empêcher qu'elle ne dégénère en véritable problème.

L'Association des consommateurs du Canada a fourni au Comité une étude des plaintes portées contre des institutions financières. Cette étude s'est révélée utile car elle indiquait la nature des plaintes et leur objet; cependant, le Comité n'était, encore une fois, pas en mesure d'étudier ces informations en profondeur ni d'évaluer l'étendue de ces problèmes.

Néanmoins, le fait que le public se soit prévalu de ces audiences pour exprimer ses griefs traduit la nécessité d'instituer un organisme conçu pour enregistrer les plaintes portées contre les banques et peut-être même donner suite à ces plaintes.

Bien que les nombreuses preuves statistiques dont nous disposons ne permettent pas de prétendre que le secteur bancaire va jusqu'à favoriser systématiquement certains clients au détriment de certains autres, il n'en demeure pas moins que des plaintes valables ont été portées contre les banques. Le Comité est d'avis que les particuliers ont besoin d'un organisme auprès duquel ils pourraient déposer leurs plaintes, assurés que des mesures nécessaires seraient prises.

Le Comité est quelque peu surpris que les banques n'aient pas institué de bureaux chargés d'étudier les plaintes formulées à leur endroit. Dans le contexte économique actuel, les banques doivent s'attendre à être la cible de plaintes encore plus nombreuses et il semble qu'il y va de leur intérêt d'établir des mécanismes pour résoudre ces problèmes.

Nous exhortons les banques qui ne l'ont pas déjà fait à ouvrir immédiatement un service destiné à recevoir les plaintes concernant leurs opérations. En l'absence d'un tel service, nous reconnaissons le rôle du bureau de l'Inspecteur général des banques en tant qu'arbitre ultime des plaintes relatives aux banques, comme M. Kennett nous l'a signalé pendant les audiences.

Lorsque les plaintes portent sur le système des paiements en général, sur les virements électroniques de fonds, par exemple, elles devraient être envoyées à un bureau qui devrait être établi et financé par l'Association canadienne des paiements. Nous nous attendons à ce qu'un nombre croissant de plaintes soient dorénavant adressées à ce service.

5.4 RÉSUMÉ, CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les relations commerciales des ménages et des petites entreprises avec les banques revêtent trois formes: l'emprunt, l'épargne et l'utilisation des services bancaires. La qualité du service que les banques offrent à leurs clients dépend largement de l'intensité de la concurrence entre les banques et les autres institutions opérant sur ces marchés financiers.

Lorsqu'il s'agit de placer leurs épargnes plusieurs choix s'offrent aux ménages; ils ont cependant nettement donné leur préférence aux dépôts en banque, même si les banques ne sont pas les seules institutions de dépôt: les sociétés de fiducie, les caisses populaires etc., offrent un rendement de l'épargne et des services dont la qualité, la diversité et le coût sont concurrentiels. La seule façon pour les banques d'accroître leur part de ce marché est donc de mieux répondre que leurs concurrents aux besoins des épargnants.

Le caractère très fluctuant des revenus agricoles est notoire et les agriculteurs pourraient bien à l'avenir éprouver des problèmes de liquidités.

Cependant, il y a une deuxième raison, plus importante, de remettre en question la pratique qui consiste à prêter en fonction de la valeur des biens. Les prix des exploitations agricoles, comme ceux des maisons, ont considérablement augmenté à cause de la surenchère du début des années 70 soit parce que les agriculteurs tenaient à se prémunir contre l'inflation, soit en raison d'avantages fiscaux ou pour des motifs de spéculation. Ce boom a augmenté la part de l'avoir propre des agriculteurs dans leurs exploitations et, simultanément, la valeur des biens qui pourraient éventuellement servir de garantie. En outre, les terres agricoles, qui sont une forme stable de garantie, encourageaient par leur nature même les banques à prêter aux agriculteurs des montants trop élevés. Finalement, lorsque la montée du prix des exploitations agricoles a pris fin, les agriculteurs se sont retrouvés dans une situation financière très précaire.

L'une des raisons pour lesquelles les agriculteurs trouvent les prêts bancaires insuffisants est qu'ils ont obtenu pendant de longues années une part importante de leur financement de divers organismes fédéraux et provinciaux à des taux subventionnés. Le fait d'avoir dû emprunter des banques aux taux du marché à un moment où ces taux atteignaient des niveaux records a rendu d'autant plus difficile le financement des opérations agricoles. De plus, les agriculteurs estiment que la vulnérabilité de l'agriculture aux éléments et au climat devrait se traduire par une certaine souplesse des conditions auxquelles les banques leur consentent des prêts. Les dispositions actuelles de la loi pourraient être modifiées de façon à accorder plus de temps aux emprunteurs pour leur permettre de trouver d'autres sources de financement.

5.3 LES PLAINTES DES CLIENTS

D'aucuns ont argué que la concurrence sur les marchés financiers tendait à réduire, sinon à éliminer, la ségrégation systématique faite par les banques dans la façon dont elles traitent leurs clients. Néanmoins, il faut s'attendre à ce que des cas isolés de discrimination, d'abus et de mauvais services, se reproduisent. Pendant les audiences, des témoins ont soulevé devant le Comité un certain nombre de cas de ce genre. Ils se plaignaient entre autres choses des longues files d'attente aux guichets, des frais de service inexpliqués, du manque d'information au sujet de transferts électroniques de fonds, du refus opposé à des demandes de prêt, du rappel inattendu des prêts remboursables sur demande, de l'insuffisance du financement, etc. Il ne fait pas de doute que beaucoup de ces plaintes sont jusqu'à un certain point fondées.

Dans certains cas, ces griefs sont loin d'être anodins. Une entreprise qui se voit refuser un prêt ou doit rembourser un prêt rappelé plus tôt qu'elle n'avait prévu peut éprouver de graves problèmes financiers. Le fait que les banques ne se livrent à aucune forme de discrimination systématique est une bien piètre consolation pour le client lésé qui constitue un cas isolé. Le témoignage de Mme Alix Granger devant le Comité était rempli de cas de ce genre où des clients qui avaient eu avec une banque des relations d'affaires de longue durée et mutuellement profitables se voyaient traités comme un risque trop élevé pour avoir droit à du crédit. Malheureusement, le Comité n'est nullement en mesure de juger de la validité de ces plaintes.

Le financement bancaire des exploitations agricoles

A bien des égards, les problèmes qu'éprouvent les agriculteurs lorsqu'ils veulent obtenir des capitaux pour financer leurs exploitations ressemblent à ceux que doivent résoudre les directeurs de petites entreprises. Les agriculteurs obtiennent maintenant une grande partie de leurs capitaux des banques. Ils déplorent eux aussi le fait que le financement à long terme et à taux fixe soit moins accessible et dénoncent l'importance des garanties exigées.

Les prêts bancaires en cours détenus par des agriculteurs ont augmenté à un taux annuel composé de 18,30 p. 100 de décembre 1973 à octobre 1981. Bien que ce taux soit légèrement inférieur au taux de croissance de la masse totale des prêts consentis par les banques, il excède maintenant le taux de croissance des actifs des banques à charte en dollars canadiens. En fait, les banques ont accaparé la plus grande partie du crédit que la Société du crédit agricole avait fourni jusqu'aux années 70.

D'octobre 1980 à octobre 1981, les prêts consentis aux agriculteurs par les banques n'ont augmenté que de 7,56 p. 100. Selon toute probabilité, cette chute est surtout due à des facteurs relatifs à la demande. A l'instar des directeurs de petites entreprises, les agriculteurs sont obligés de donner des garanties dont la valeur dépasse considérablement celle des prêts qu'ils obtiennent. Etant donné qu'une grande partie de ce nantissement prend la forme de produits agricoles qui peuvent ne pas être prêts pour la commercialisation, la valeur du nantissement varie selon la longueur de la campagne agricole. Le rappel par les banques des prêts d'exploitation peut causer un grave préjudice aux agriculteurs. En outre, leurs prêts sont consentis à un certain nombre de conditions autres que financières. Les associations agricoles qui ont témoigné devant le Comité ont aussi mis en doute la qualité des conseils que les agriculteurs reçoivent des banquiers et des ingénieurs agronomes au service des banques. Certains agriculteurs qui ont suivi les conseils de leur banquier se sont retrouvés dans des situations financières pénibles.

La pratique des banques qui consiste à prêter de l'argent sur la base de la valeur des biens plutôt que sur les bénéfices prévus a été remise en question, surtout dans la mesure où il s'agissait de prêts agricoles. Normalement, cette pratique ne poserait aucun problème. La valeur des biens tend à refléter l'importance du mouvement de l'encaisse qui sera produite par ces biens. Toutefois, avec la montée des taux d'intérêt, l'importance de l'encaisse future se traduit par une réduction de la valeur courante des actifs. En outre, si un prêt était consenti à un taux flottant, l'encaisse future pourrait ne pas suffire à couvrir les hausses inattendues des taux d'intérêt. Si l'encaisse qui sera réalisée est également réduite, cela complique d'autant plus le problème.

C'est précisément la situation dans laquelle se trouvent beaucoup d'agriculteurs. Il était peut-être sage sur le plan financier de demander des prêts à un moment où on s'attendait à une hausse des revenus et à une augmentation continuelle de la valeur des biens. Malheureusement, la hausse des taux d'intérêt et la réduction des revenus ont fait que certains agriculteurs n'ont plus assez de liquidités pour rembourser des prêts pour lesquels les garanties déjà données ne sont plus suffisantes. Cela nous montre bien que les agriculteurs et les banquiers qui les ont conseillés se sont trompés autant que tous les autres en essayant de prédire la conjoncture économique qui règne aujourd'hui.

Services bancaires

Ces dernières années, les banques ont mis un certain nombre de services nouveaux à la disposition de leurs clients commerciaux. Certains de ces services s'intègrent dans l'ensemble des activités traditionnelles des banques, tandis que d'autres relèvent moins spécifiquement du secteur bancaire. A la demande du Comité, l'Association des banquiers canadiens a réalisé une étude des services bancaires offerts par trois des cinq banques canadiennes les plus grandes. L'exposé qui va suivre a été rédigé à partir de cette étude.

L'une des trois banques considérées par l'étude a indiqué que la *Loi sur les banques* faisait obstacle à l'introduction de nouveaux services qui emploieraient la technologie récente. En conséquence, ces «nouveaux» services sont essentiellement des variantes de services anciens. Dans une certaine mesure, il en est de même pour les autres banques considérées dans l'étude.

Ces services peuvent être classés en trois catégories: les services de gestion de l'encaisse, qui utilisent l'ordinateur de la banque; les services de financement, qui comprennent des nouveaux instruments de prêt et les services aux entreprises.

Les services de financement se composent d'un certain nombre de régimes de prêt dont l'échéance et les conditions de remboursement varient. Ils sont généralement soumis à un taux d'intérêt flottant, bien que l'on y trouve parfois un taux fixe pour un an. Dans certains régimes, les banques prennent une partie des titres de participation à l'actif de la corporation en question. Par ailleurs, des hypothèques à taux fixe consenties aux agriculteurs et des plans de financement du matériel agricole à taux fixe ont fait leur apparition.

Les banques proposent depuis peu des programmes de financement combinés avec différents programmes gouvernementaux. Il s'agit notamment du Programme des obligations pour l'expansion de la petite entreprise, des prêts consentis en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*, du Programme d'urgence de la Société du développement industriel du Québec et du Programe d'assistance de Terre-Neuve concernant les bateaux de pêche.

Les nouveaux éléments des services de gestion de l'encaisse et des activités destinées aux entreprises résultent en grande partie de l'effort d'informatisation des activités bancaires. On a commencé à utiliser des méthodes électroniques pour enregistrer et centraliser les fonds ainsi que pour présenter des états financiers consolidés afin de réduire les soldes inactifs d'encaisse des entreprises. On a créé des comptes commerciaux à intérêt quotidien et on a permis le transfert automatique de fonds d'un compte à un autre pour réduire les coûts qu'imposent ces soldes inactifs aux entreprises; les services ainsi créés ont permis à ces dernières de réaliser des économies dans le domaine des coûts comptables.

La montée des taux d'intérêt, les nouvelles techniques informatiques et la concurrence que se font les banques pour personnaliser leurs produits ont élargi l'éventail des services offerts aux entreprises commerciales et aux commerces de détail, notamment aux petites et moyennes entreprises.

en matière de garanties collatérales, les banques, dont on connaît l'aversion traditionnelle pour le risque, sont vite devenues excessivement prudentes dans leurs pratiques de prêt. Le Comité reconnaît que ces facteurs peuvent occasionner des difficultés sérieuses pour les petites entreprises, mais il ne peut pas faire grand-chose pour remédier à la situation si ce n'est d'exprimer aux banques sa perception du problème et d'inviter les gérants de succursales à être plus sensibles au sort des petites entreprises. Le Comité recommande néanmoins au ministre d'État à la petite entreprise de mandater les membres du comité consultatif pour qu'ils fassent enquête sur le financement des petites entreprises et, en particulier, qu'ils examinent les problèmes dont le présent rapport a fait état. Le Comité consultatif devrait également étudier les façons d'alléger les problèmes financiers des petites entreprises notamment au moyen de régimes d'assurance sur les prêts accordés à ces entreprises, (semblables à ceux qu'a établis la SCHL). Le Comité pourrait aussi étudier la possibilité d'étendre au financement du fonds de roulement les prêts consentis en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* ou d'augmenter à 200 000 $ par exemple la valeur de ces prêts, ou encore de faciliter à ces entreprises l'accès aux prêts à terme à partir des fonds placés dans les régimes de retraite.

Réglementation et concurrence dans le secteur du prêt aux entreprises[25]

Les banques à charte canadiennes peuvent maintenant exercer leurs activités bancaires au sens le plus large du terme. Il est vrai que leurs portefeuilles d'investissements sont plus ou moins limités; ainsi, elles ne peuvent acquérir plus de 10 p. 100 des actions d'une corporation comportant un droit de vote. Mais elles sont plus libres que les quasi-banques, qui doivent se soumettre à des restrictions très précises, même si elles sont autorisées à acquérir 30 p. 100 des actions d'une société.

Des règles semblables régissent les placements sous forme de créances. Ici encore, les banques ne sont assujetties à aucune restriction statutaire particulière, alors que les quasi-banques doivent observer une vaste gamme de restrictions concernant les gains, les garanties subsidiaires et les catégories de titres de créance.

Les intermédiaires financiers peuvent étendre la gamme de leurs activités grâce à leurs filiales, mais ici encore, la portée de cette expansion est plus limitée dans le cas des quasi-banques que dans celui des banques. De plus, des pouvoirs statutaires spéciaux permettent aux banques de pratiquer des activités spécifiquement destinées aux entreprises, et auxquelles les institutions non bancaires n'ont pas accès. Les banques peuvent financer tous les grands secteurs de l'économie, alors que les quasi-banques ne peuvent effectuer que des placements autorisés, à moins d'invoquer la clause d'«exemption générale», mais même pour invoquer cette clause, elles doivent se conformer à certaines conditions; ainsi, pour les compagnies de fiducie et de prêt, la valeur totale des placements non autorisés ne peut dépasser 7 p. 100 de l'actif total.

La réglementation canadienne offre indéniablement beaucoup plus de possibilités aux banques à charte qu'aux quasi-banques. La concurrence persiste entre un certain nombre d'institutions qui pratiquent le prêt aux entreprises et qui subissent en outre la concurrence des nouvelles banques de l'annexe B, quoique ce dernier élément de concurrence soit appelé à s'atténuer dès que les banques de l'annexe B auront atteint la limite imposée à leur actif total.

Cette attitude peut leur occasionner certaines difficultés. D'abord, parce que les gérants des petites succursales disposent généralement d'une faible marge de crédit discrétionnaire, ce qui oblige l'emprunteur à s'adresser aux agents de prêts des succursales principales qui connaissent mal les activités et les besoins des petites entreprises. D'ailleurs, ce transfert ne fait qu'ajouter une étape bureaucratique au processus de financement et augmente la possibilité que leur demande de prêt soit rejetée. En deuxième lieu, les gérants de petites succursales sont plus susceptibles de réduire le risque d'exposition de leurs prêts en exigeant des montants élevés de garanties collatérales. Or, nous savons que les petites entreprises doivent affecter plus de garanties collatérales que les grandes sociétés et ce phénomène, à lui seul, limite le financement qui est disponible aux petites entreprises. En troisième lieu, les gérants de petites succursales ont tendance à être fréquemment mutés d'une banque à une autre. Encore là, le taux de roulement élevé qui en résulte empêche les agents de prêt de bien connaître leurs clients et cela gêne la capacité des petites entreprises de se trouver un financement adéquat.

En général, les banques n'accordent pas de prêts élevés s'il s'agit de capitaux de risque, même si ce risque pouvait être compensé par des taux d'intérêt élevés. Les prêts commerciaux sont consentis à des taux variant entre le taux préférentiel et ce taux plus 3 points. Six p. 100 des prêts à terme consentis à de nouvelles entreprises ont été accordés à des taux encore plus élevés. Quant aux prêts d'exploitation, environ 1 p. 100 des petites entreprises se sont vues imputer des taux aussi élevés.[24] Par conséquent, lorsque le risque est très élevé, les prêts sont rationnés non par les taux d'intérêt, mais par la taille des sommes disponibles. C'est peut-être là l'une des raisons pour lesquelles les directeurs de petites entreprises se plaignent de l'insuffisance du financement offert par les banques.

Dans 10 p. 100 des cas, les banques prêtent moins que ce qu'on leur demande et les demandes de prêts sont rejetées dans une proportion de près de 5 p. 100. Il s'agit ordinairement de capitaux à risque élevé.

Il faut examiner les relations entre petites entreprises et les banques, à la fois dans une perspective à long terme et sous l'angle du tout récent contexte économique. Selon les témoignages qui nous ont été fournis, tout indique qu'au cours des dix dernières années, les banques ont traité sur le même pied leurs petits et leurs gros clients en ce qui a trait au loyer et à la disponibilité de l'argent. Cette attitude est directement attribuable à la situatioin concurrentielle du marché. Par contre, la nature même du secteur des petites entreprises au Canada et le type d'institutions financières avec lesquelles ces entreprises font affaires, à savoir les banques, posent bel et bien des problèmes en ce qui concerne le financement des petites entreprises.

Comme nous l'avons souligné plus haut dans ce rapport les récentes conditions économiques amplifient ces problèmes. En effet, lorsque les taux d'intérêt sont élevés, les petites entreprises ne sont pas en mesure d'obtenir des fonds aussi facilement que les grandes sociétés, en raison principalement de leur taux d'imposition différent. A mesure que les grandes sociétés pénètrent dans les sources traditionnelles de financement des petites entreprises, comme elles l'ont fait en 1981, ces dernières risquent de ne pas tenir le coup. C'est ainsi que la crise de liquidités actuelle a frappé les petits emprunteurs plus durement que les grandes sociétés. Aussi, l'exposition au risque des banques par rapport aux premières s'est accrue dans une plus grande proportion. Comme en témoignent leurs exigences élevées

Le phénomène décrit ci-dessus s'explique aussi par d'autres facteurs. Les taux d'intérêt des prêts importants sont le plus souvent flottants alors que les petits prêts sont plutôt consentis à taux fixes. Il s'ensuit que les prêts importants sont plus exposés à la hausse des taux d'intérêt que les petits prêts. A d'autres égards, notamment à celui des garanties, ces comparaisons ne sont pas faites entre des prêts de même nature. En outre, il semble qu'une partie des restrictions de crédit imposées par les banques visait la disponibilité plutôt que le coût des prêts. De petits emprunteurs ont pu obtenir des prêts à des taux d'intérêt inférieurs à ce qu'aurait justifié la nature du prêt; toutefois, leur marge de crédit était restreinte.

Les garanties exigées par les banques varient considérablement selon l'importance de l'emprunteur. Selon une étude des prêts consentis par les banques canadiennes, on a calculé que la valeur moyenne des garanties données pour des prêts commerciaux était de 279 p. 100 du montant de l'emprunt, dont deux tiers constitués par des garanties personnelles.[22] L'importance du nantissement croissait en relation inverse avec la taille des entreprises emprunteuses; les plus grandes donnaient des garanties valant 200 p. 100 du montant de leur emprunt alors que les garanties offertes par les nouvelles sociétés valaient plus de 400 p. 100 du montant des emprunts. De plus, les petites entreprises offraient en général des garanties personnelles dans une proportion plus élevée que les grandes. Des statistiques recueillies aux Etats-Unis tendent à corroborer ces conclusions.

S'il faut en croire les témoignages entendus par le Comité, les banques sont devenues beaucoup plus exigeantes en matière de nantissement au cours de l'année écoulée. Ceci peut être dû en partie au fait que les banquiers et les emprunteurs n'attachent pas la même valeur aux biens de nantissement; la récession actuelle a grandement contribué à réduire la valeur de certains actifs commerciaux.

Rien ne permet de croire que l'évaluation faite par les banques des garanties offertes varie uniquement en fonction de l'importance de l'emprunt ou de celle de l'emprunteur. Lorsque les entreprises offrent des immobilisations en garantie, il y a peu d'écart entre l'évaluation qu'en fait la banque et leur valeur comptable. Les banques requièrent un nantissement supérieur de la plupart des petits emprunteurs en raison du risque plus élevé qu'elles courent et de la moindre qualité des biens offerts en garantie. Aux États-Unis, les prêts importants sont beaucoup moins susceptibles que les petits prêts d'être garantis par un nantissement. De plus, depuis 1977, le recours au nantissement est devenu plus fréquent dans le cas des petits prêts, alors qu'il devenait plus rare dans le cas des prêts importants.[23]

En dépit de la valeur élevée des garanties exigées, les banques courent toujours le risque de pertes considérables en cas de défaut de paiement. Selon la dernière étude du crédit, les banques ne recouvrent que 38 p. 100 de la valeur estimée des garanties. Ce recouvrement varie à partir du bas niveau de 15 p. 100 de la valeur des garanties personnelles jusqu'à 81 p. 100 de la valeur des immobilisations des entreprises. En général, en cas de défaut de paiement, les banques ne récupèrent que 23 p. 100 du solde de la dette. Le Comité est d'avis que lorsque les prochaines révisions seront apportées à la *Loi sur la faillite*, on devra accorder une attention particulière aux pratiques et procédures relatives à la mise sous séquestre et spécialement à ce qui a trait à la vente des actifs pour des prix inférieurs à ceux du marché.

Les petites entreprises canadiennes ont tendance à s'adresser aux succursales bancaires locales parce qu'elles s'attendent à être mieux reçues et mieux comprises par les gérants.

Selon l'étude canadienne récente mentionnée plus haut, trois quarts des prêts accordés à de grandes entreprises étaient assortis du taux préférentiel ou de ce taux augmenté d'un point, tandis que la plupart des prêts accordés aux petites entreprises étaient assortis du taux préférentiel augmenté de un à deux points. Compte tenu des différences de risque, des différences géographiques et des variables dues aux particularités de chaque succursale, cette étude conclut que les petites entreprises, c'est-à-dire celles dont les ventes représentent moins de 500 000 $ par an, paient généralement de 42 à 64 points de base (c'est-à-dire 0,42 à 0,64 p. 100) de plus que les grosses entreprises. Les entreprises moyennes (plus de 2 millions $ de ventes annuelles) payaient de 26 à 46 points de base de plus pour leurs prêts. L'étude a conclu que l'on pouvait imputer au risque et à l'emplacement de l'entreprise 25 p. 100 tout au plus de l'écart entre les taux d'intérêt, selon la taille de l'entreprise.

Pour trouver une autre explication à ces différences, les auteurs ont étudié les coûts administratifs des prêts. Dans ce domaine, on a constaté que plus le montant du prêt était élevé, plus le prêt était facile à gérer, que ce soit en matière de surveillance, d'obtention de renseignements ou de correction des irrégularités comme les découverts bancaires et les retards de paiement de l'intérêt.

Bien que cette étude n'ait pas été réalisée dans une optique aussi quantitative que certaines autres consacrées aux coûts administratifs, elle corrobore le point de vue général selon lequel il serait permis d'imputer aux différences de coûts administratifs les taux d'intérêt plus élevés payés par les petits emprunteurs. L'étude canadienne ne permet pas de penser que les petits emprunteurs subventionnent les gros emprunteurs, mais suggère au contraire, que les petits emprunteurs n'assument pas intégralement le coût de leurs prêts[19]; cependant, si un tel phénomène existe, la concurrence devrait le faire disparaître assez rapidement.

Les études américaines consacrées au financement des petites entreprises parviennent à des conclusions analogues à celles des études réalisées au Canada. A partir de certaines données de 1979, on a établi que les coûts administratifs varient sensiblement en fonction du montant du prêt.[20] Un prêt de 10 000 $ comportera 2,20 p. 100 de frais administratifs par an, un prêt de 100 000 $ en comportera 1,35 p. 100 et un prêt de 500 000 $, 0,96 p. 100. Pour les prêts plus importants, ces coûts unitaires diminuent à un rythme beaucoup plus lent. Néanmoins, les différences de coûts administratifs représentent 39 points de base de la différence de taux d'intérêt entre les prêts de 100 000 $ et ceux de 500 000 $, et 78 points de base de la différence de taux d'intérêt entre les prêts de 50 000 $ et ceux de 500 000 $.

Tel que prévu, les taux d'intérêt que paient les entreprises aux États-Unis sont fonction de l'importance du prêt; toutefois, les taux d'intérêt ne diminuent apparemment pas aussi vite que le coût des prêts. Pendant l'année 1979, sur laquelle porte l'étude, le rapport inverse habituel entre les taux d'intérêt exigés et l'importance du prêt a eu tendance à s'amenuiser et s'est même inversé. En 1979, et de nouveau en 1981, les taux d'intérêt des petits prêts étaient moins élevés que ceux des gros prêts.[21] L'une des explications offertes par l'auteur de cette étude réside dans le fait que les gros emprunteurs ont moins souvent recours aux banques que les petites entreprises qui s'adressent traditionnellement à ces institutions pour financer leurs activités. Les banques américaines se sont donc estimées justifiées de défavoriser les grandes entreprises, étant donné qu'elles n'ont pas à entretenir avec elles des relations à long terme comme avec les petites entreprises. En outre, l'existence de dépôts à taux d'intérêt réglementés fournissait aux banques des fonds à bon marché pouvant servir à garder les taux d'intérêt sur les prêts aux petites entreprises relativement bas.

La banque fédérale de développement est un organisme spécialisé dans le domaine des prêts à terme aux petites entreprises. Sa situation concurrentielle s'est rapidement détériorée depuis le milieu des années 70. Au niveau inférieur du marché des prêts aux entreprises, le taux de croissance des prêts de la Banque fédérale de développement représentait à peu près un cinquième de celui des prêts de moins de 200 000 $ en termes réels réajustés, consentis par les banques à charte.[16]

Au cours des années 70, les banques à charte, qui se consacraient de plus en plus aux prêts à terme aux entreprises et au financement des petites entreprises, se sont trouvées confrontées à la concurrence d'un certain nombre de prêteurs privés et d'organismes de prêts du gouvernement. Si les banques ont réussi à accaparer une plus grande part du marché, c'est en grande partie parce qu'elles ont été en mesure d'offrir les services demandés à des prix concurrentiels. La concurrence qui leur est faite va s'atténuer à mesure que les banques de l'annexe B atteindront la limite supérieure des activités que leur permet la *Loi sur les banques*. On a également constaté que l'octroi de chartes à des institutions affiliées à des banques étrangères et installées au Canada, avait en fait réduit la concurrence que ces institutions exercent à l'égard des banques de l'annexe A, à cause de la réglementation à laquelle ces institutions doivent se soumettre.

Études consacrées au financement des petites entreprises

On a publié récemment deux études importantes consacrées au financement des petites entreprises. La première est un rapport présenté au Congrès des Etats-Unis par un groupe de travail interministériel sur le financement des petites entreprises.[17] Au Canada, on a également étudié le rôle des banques à charte dans le financement des petites entreprises.[18] Quoique consacrées à des milieux d'affaires différents, ces deux études aboutissent à des résultats semblables à plus d'un titre.

Elles traitent du problème des taux d'intérêt plus élevés imposés par les banques à charte aux petites entreprises qui leur empruntent de l'argent, alors que les prêts en question sont fondamentalement identiques à ceux qu'elles accordent à leurs gros emprunteurs.

Les raisons de ces problème sont multiples. Tout d'abord, le fait que les petites emprunteurs contractent de petits prêts, tandis que les gros emprunteurs demandent de plus forts montants, peut se répercuter sur le coût unitaire de l'administration du prêt. Grâce à la concurrence, les banques font bénéficier leurs clients des avantages qu'elles retirent de l'administration des gros prêts. Par ailleurs, les petites entreprises présentent des risques plus élevés que les grosses entreprises, notamment lorsqu'il s'agit d'entreprises nouvelles ou d'entreprises de création récente. Par surcroît, les profits des petites entreprises sont plus incertains; enfin, elles sont caractérisées par un coefficient du levier financier plus élevé. Les risques qu'elles présentent ne peuvent pas toujours être compensés par de plus fortes garanties subsidiaires.

Ces facteurs sont bien connus et on les invoque généralement pour justifier les taux plus élevés imposés aux petites entreprises. Il s'agit donc de savoir si toutes les différences entre les taux d'intérêt des prêts peuvent être effectivement justifiées de cette façon ou si, au contraire, les gros emprunteurs ne sont pas subventionnés par les petits emprunteurs.

longue période et les emprunteurs n'acceptent plus de payer une prime pour pouvoir accéder à cette source de financement. Quoiqu'il en soit, pendant la majeure partie des années 70, les banques canadiennes ont sensiblement accru le montant de leurs prêts à terme; actuellement, ce sont les petites entreprises qui ont le plus recours à ce genre de prêts bancaires.[15] Il s'agit d'une situation à laquelle on peut s'attendre puis qu'en général, les grandes entreprises ont accès aux marchés financiers et aux autres institutions financières pour obtenir un financement à terme.

Les données dont dispose le Comité ne permettent pas de connaître les caractéristiques de ces prêts à terme (c'est-à-dire leur durée, le loyer de l'argent ou autres conditions); il semble toutefois, que les banques à charte ont satisfait en grande partie à la demande de prêts à terme émanant des petites entreprises, du moins jusqu'en 1981. Cette situation contraste avec celle qui prévalait au début des années 60 alors que la *Loi sur les banques* restreignait à ces institutions l'accès au marché des prêts à terme aux petites entreprises.

La situation concurrentielle des banques à charte canadiennes dans le financement des entreprises du secteur privé doit être considérée par rapport à celle de leurs concurrents, notamment les institutions affiliées à des banques étrangères (qui sont maintenant constituées en tant que banques de l'annexe B), les compagnies de financement des ventes, Roynat et la Banque fédérale de développement.

On connaît mal la répartition, par ordre d'importance, des prêts accordés aux entreprises par les banques de l'annexe B et leurs prédécesseurs; cependant, s'il est vrai que leur politique est semblable à celle de la Banque Mercantile du Canada, qui se consacre principalement aux prêts aux entreprises et plus particulièrement aux entreprises de commerce en gros, alors, les banques étrangères ont tendance à s'intéresser plus particulièrement à la partie supérieure du marché. A l'automne de 1981, les banques de l'annexe B détenaient environ 70 p. 100 de leur portefeuille de prêts sous forme de prêts à des entreprises pour un montant supérieur à 5 millions $. Et pourtant, les gros prêts aux entreprises des banques de l'annexe B sont minuscules par rapport aux gros prêts des banques de l'annexe A. Bien que les banques étrangères semblent se consacrer aux prêts de plus de 5 millions $, il est également évident qu'elles accordent aussi de petits prêts, ne serait-ce qu'à cause des restrictions imposées à leur base de capital.

De janvier 1978 à août 1981, l'actif des institutions affiliées à des banques étrangères a augmenté de près de 43 p. 100 par an. Bien que leurs activités soient modestes par rapport à celles des banques de l'annexe A, elles ont la possibilité d'apporter un élément nouveau et non négligeable, de concurrence, dans le secteur des prêts aux entreprises. Le Comité encourage donc ces banques à faire affaires avec les petites et moyennes entreprises.

Pour sa part, la compagnie Roynat a été créée en 1962 et s'est consacrée aux prêts à terme aux petites et moyennes entreprises. Pourtant, depuis le milieu des années 70, ses activités ont progressé à un rythme moindre que celui des banques à charte et des institutions affiliées à des banques étrangères.

Les compagnies de financement des ventes ont été moins actives en tant qu'intermédiaires financiers au cours des années 70. Elles ont manifesté beaucoup plus d'intérêt pour les prêts aux entreprises commerciales, bien que cette activité ne représente que 9,5 p. 100 de leurs activités de prêt.

leurs pratiques de prêt, afin de minimiser les risques d'exposition de leurs banques, les petites entreprises pourraient éprouver de sérieuses difficultés.

Les prêts consentis en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* aux termes de laquelle le gouvernement fédéral garantit les prêts des banques à charte aux petites entreprises constituent une autre forme de financement des petites entreprises par les banques. Pendant les audiences, le Comité a reçu de nombreuses plaintes concernant la difficulté d'obtenir des prêts en vertu de cette loi. En fait, ces prêts sont réservés aux petites entreprises (ventes annuelles inférieures à 1,5 million $) et le taux d'intérêt accordé à l'emprunteur ne peut excéder le taux préférentiel de plus de 1 p. 100. Les prêts garantis en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* ne doivent pas dépasser 100 000 $ (jusqu'en 1979, la limite était de 75 000 $).

En octobre 1973, les prêts consentis par les banques en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* s'élevaient à 96 millions $. En octobre 1981, ce montant était de 785 millions $, soit un taux de croissance annuelle composé de 30 p. 100. Pendant la dernière année, cette forme de financement s'est accrue au taux de 29 p. 100.

Ces taux de croissance indiquent une forte demande pour ce genre de financement. Cela n'est pas surprenant, compte tenu de la subvention implicite inhérente à ces prêts. Bien que les données n'indiquent aucune limitation significative des fonds fournis dans le cadre de ce programme. il ne s'ensuit pas pour autant que les petites entreprises obtiennent tout l'argent dont elles ont besoin. Les institutions prêteuses doivent appliquer les méthodes bancaires habituelles en matière de risque, bien que l'assurance prévue par le programme en cas de défaut de paiement permette aux banques de prendre de plus grands risques. Il apparaît donc que les plaintes concernant le programme proviennent en partie des entreprises qui, à tort ou à raison, ont été considérées comme présentant trop de risques sur le plan financier.

En octobre 1981, les prêts consentis en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* ne représentaient que 8,2 p. l00 de l'encours des prêts commerciaux autorisés, inférieurs à 200 000 $. En raison des conditions imposées aux institutions prêteuses, la plupart de ces prêts auraient probablement été accordés même si le programme n'avait pas existé, mais à un taux d'intérêt plus élevé. Les banques semblent avoir utilisé la subvention implicite prévue par la loi, principalement pour inciter davantage de petites entreprises à contracter des emprunts.

L'une des récentes plaintes formulées contre les banques à charte a trait à l'impossibilité pour les petites entreprises d'obtenir des prêts à terme. Aucune donnée pertinente pour 1981 n'est disponible; toutefois, pendant la période de 1974 à 1980, l'encours des prêts à terme a semblé s'accroître plus rapidement dans le cas des autorisations de petits prêts (moins de 200 000 $ ou de 200 000 $ à 1 million $) que pour les prêts plus importants. Dans le cas des deux plus petites catégories d'emprunteurs, les prêts à terme se sont accrus de 23 p. 100 par année alors que pour la catégorie des gros emprunteurs, ils ont augmenté de 19 p. 100 par année.[14] En outre, les prêts à terme compris dans les catégories de petits prêts se sont accrus à un rythme plus rapide que l'ensemble des prêts commerciaux compris dans ces catégories. La situation s'est évidemment modifiée en 1981; tous les témoins que le Comité a entendus ont fait état d'une récente baisse des prêts à terme, particulièrement les prêts à terme à taux fixe. Récemment, l'état de l'offre et de la demande a permis de déterminer les caractéristiques des prêts; les banques ne sont plus disposées à fournir des fonds à taux fixe pour une

d'imposition est élevé) parce qu'elles supportent une plus grande proportion de leurs coûts après impôt. Par conséquent, les taux d'intérêt élevés ont tendance à réduire la demande de crédit des petites entreprises dans une plus grande proportion que celle des grandes sociétés. En outre, comme ces dernières ont commencé à se fier de plus en plus sur les banques pour satisfaire à leurs besoins de financement (plutôt que sur leurs sources traditionnelles), on estime que cette demande accrue de crédit bancaire fera augmenter les taux d'intérêt consentis par les banques. Dans la mesure où cette affirmation est vraie, cela aurait contribué d'autant plus à faire chuter le nombre de demandes d'emprunt des petites entreprises. Il est fort probable que les demandes d'emprunt des grandes entreprises pour le financement des mainmises en 1981 a aggravé ce problème. Il faut dire cependant que l'augmentation des taux d'intérêt en 1981 est attribuable à d'autres facteurs que ceux-ci, comme nous l'avons expliqué plus haut.

Si l'on tient compte du fait que les catégories de prêts sont exprimés de façon nominale, leur utilité est quelque peu réduite, vu la distortion causée par l'inflation. Grâce aux méthodes comptables qui permettent de tenir compte de l'inflation, on constate que les prêts aux petites entreprises occupent une place encore plus importante que ne l'indiquaient d'abord les chiffres utilisés. Par exemple, une entreprise devant emprunter 200 000$ en 1973 aurait maintenant besoin d'un montant d'environ 414 000$ en supposant que son importance, évaluée en termes réels de production ou d'emploi n'ait pas changé. Cette situation est simplement due à l'inflation qui augmente la valeur liquide des entrées et sorties d'une entreprise. Si l'on tient compte de ce phénomène de la même façon qu'on ajuste les montants nominaux des catégories de prêt en fonction du taux d'inflation, il semble que le montant du financement bancaire accessible aux petites entreprises s'est accru à un taux réel ajusté[12] de 7,9 p. 100 par année de 1974 à 1981.[13] Ce taux dépasse le taux de croissance des prêts commerciaux bancaires en général ainsi que le taux de croissance de l'actif des banques en dollars canadiens. Il ne diffère toutefois pas considérablement du taux de croissance réel ajusté de l'encours des prêts commerciaux autorisés de plus de 5 millions $, qui était de 8,9 p. 100 pendant cette période. Toutefois, ces chiffres ne tiennent pas compte des événements survenus en 1981. Les paragraphes qui précèdent nous confirment hors de tout doute que cette relation à plus long terme n'était plus vérifiable en 1981 et qu'ainsi, cette année-là, la valeur réelle du financement offert aux petits emprunteurs a diminué par rapport à celle du financement offert aux gros emprunteurs.

D'après ces chiffres, rien n'indique que les petites entreprises ont fait l'objet de discrimination de la part des banques. Il n'existe aucune preuve de restriction systématique à l'endroit des petits prêts. En fait, comme nous l'avons dit, l'évolution des prêts selon l'importance des entreprises semble plutôt déterminée par la demande. Nous reconnaissons toutefois que les petites entreprises qui désirent emprunter éprouvent bel et bien des difficultés. D'une part, la bureaucratisation du système bancaire constitue à elle seule un handicap. D'autre part, la marge discrétionnaire des gérants de succursales étant très faible, elle peut représenter un obstacle éventuel au consentement de certains prêts. En outre, même si le système a bien desservi le secteur des petites entreprises pendant une longue période, il peut réagir de façon fort différente lorsque les taux d'intérêt sont élevés et très fluctuants et que sévit une récession économique. Nous savons, par exemple, que le problème des liquidités des entreprises atteint plus durement les petites entreprises que les grandes. Si cette situation amène les gérants de succursales à faire preuve d'une prudence excessive dans

Table 5.5

SOURCES DE FINANCEMENT DES ENTREPRISES ÉTABLIES AU CANADA EN 1977, SELON L'IMPORTANCE DES ENTREPRISES

(Répartition en pourcentage)

Importance de l'entreprise (actif)	249 999$ et moins	250 000$ à 999 999$	1 000 000$ à 4 999 999$	5 000 000$ à 9 999 999$	10 000 000$ à 24 999 999$	25 000 000$ et plus
Engagements à court terme	42,9%	38,1%	37,5%	33,5%	28,7%	18,9%
Engagements à long terme	14,8	13,1	13,4	12,6	11,6	17,3
Hypothèques	(4,4)	(5,1)	(4,5)	(4,0)	(2,0)	(0,7)
Débentures	(0,8)	(0,9)	(1,7)	(1,8)	(2,3)	(12,1)
Autres	(9,6)	(7,1)	(7,2)	(6,8)	(7,3)	(4,5)
Total des engagements	57,7	51,2	50,9	46,1	40,3	36,2
Avoir des actionnaires	41,3	46,8	45,8	49,3	54,8	56,1
Impôt différés	0,2	0,9	1,9	2,9	3,6	6,9
Autres	1,0	1,1	1,4	1,7	1,3	0,8
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source: Conseil économique du Canada, Groupe des marchés financiers.

Tableau 5.6

PART RELATIVE DE DIVERSES FORMES DE FINANCEMENT DE CERTAINS GROUPES D'ENTREPRISES D'IMPORTANCE VARIABLE EN 1977

(Pourcentage de l'actif total)

Importance de l'entreprise (actif)	249 000$ et moins	250 000$ à 999 999$	1 000 000$ à 4 999 999$	5 000 000$ à 9 999 999$	10 000 000$ à 24 999 999$	25 000 000$ et plus
Total des prêts bancaires	16,0%	14,7%	15,3%	14,5%	12,7%	6,5%
Prêts bancaires à court terme	13,8	12,8	12,9	11,4	9,1	4,2
Prêts bancaires à long terme	2,2	1,9	2,4	3,1	3,6	2,1
Comptes payables	16,5	14,0	14,2	8,7	7,3	7,5
Hypothèques	4,4	5,2	4,5	4,0	2,0	0,7
Dette consolidée	0,8	0,9	1,7	1,8	2,3	1,2
TOTAL DES DETTES[1]	57,7	51,2	50,9	46,1	40,3	36,2

[1] Inclut les prêts à court et à long terme des actionnaires et filiales.
Source: Conseil économique du Canada, groupe des marchés financiers.

Il ressort de ces données que les petites entreprises plus que les grandes s'en remettent aux dettes à court et à long terme pour assurer leur financement. Par conséquent, elles ont proportionnellement davantage recours aux prêts bancaires et à d'autres formes de financement bancaire que les grandes entreprises.

Un autre indice de l'importance du rôle des banques dans le financement des entreprises, en particulier la petite entreprise, est l'évolution de la structure des actifs bancaires au cours des années. Il y a lieu de se demander si les banques ont réduit leur participation au financement des petits emprunteurs qui dépendent tellement d'elles. Les données utilisées n'indiquent que l'importance du prêt, et non celle de l'emprunteur. On peut présumer que les petites entreprises tendent à emprunter de petits montants et les grandes entreprises, de grosses sommes.

De la fin d'octobre 1971 à la fin d'octobre 1981, l'actif des banques à charte en dollars canadiens s'est accru au taux annuel moyen composé de 18,5 p. 100.[11] Pendant la même période, l'encours des prêts a augmenté de 20 p. 100 et la valeur des prêts commerciaux de 21 p. 100 par année. L'ensemble des prêts, et les prêts commerciaux en particulier, représentent maintenant une part plus importante de l'actif des banques à charte en dollars canadiens.

L'importance relative des diverses catégories de prêts commerciaux dans les années 70 et au début des années 80 est nettement liée à l'importance du prêt. D'octobre 1973 à octobre 1981, la valeur globale des prêts autorisés de plus de 5 millions $ s'est accrue de 26,3 p. 100 par année. Dans le cas des autorisations de prêts se situant entre 1 million $ et 5 millions $, le taux de croissance annuelle était de 17,7 p. 100 tandis que les prêts s'échelonnant entre 200 000 $ et 1 million $ se sont accrus de 16,2 p. 100. La valeur des prêts en cours dans la catégorie des petites entreprises, c'est-à-dire moins de 200 000$ a progressé de 13,4 p. 100 par année, soit plus que le taux d'inflation pendant la même période. Cette croissance indique que la valeur réelle de la catégorie des petits prêts compte tenu de l'inflation s'est accrue pendant cette période.

Au cours des dix dernières années, la valeur totale des prêts élevés s'est accrue plus rapidement que celle des prêts moins élevés. Cette tendance s'est accentuée en 1981. L'encours des prêts de 200 000 $ a décru de 6,80 p. 100 pendant cette année-là, principalement en raison de la baisse de 15 p. 100 survenue en octobre 1981. Par ailleurs, l'encours des prêts élevés (plus de 5 millions $) s'est accru de 83,17 p. 100 en 1981. La croissance des prêts en cours dans les deux catégories intermédiaires se situe à 15,09 p. 100 pour les prêts de 200 000 $ à 1 million $ et à 25,03 p. 100 pour les prêts de 1 à 5 millions $.

On sait que la demande de prêts commerciaux importants a constitué une source majeure d'accroissement de l'actif des banques à charte en dollars canadiens en 1981 puisqu'ils représentent près de 42 p. 100 de la croissance de cet actif. On peut se demander si, comme résultat de cette croissance, les gros prêts ont vraiment accaparé les fonds réservés aux petits prêts. La croissance de l'encours des prêts moyens n'a pas diminué de façon significative. Il semble plutôt que ce soient les facteurs de demande qui expliquent la répartition des prêts commerciaux bancaires selon l'importance des entreprises, compte tenu du fait que la demande pour les prêts les plus petits est grandement influencée par les taux d'intérêt élevés. Les petites entreprises (dont le taux marginal d'imposition est bas) sont plus sensibles aux taux d'intérêt élevés que les grandes entreprises (dont le taux marginal

estiment que certains directeurs de banque réagissent mal à la présente situation économique et que l'introduction du transfert électronique de fonds a suscité de nouvelles craintes. Les renseignements dont dispose le Comité ne lui permettent pas de formuler des conclusions fondées à cet égard. Il faudrait étudier cette question plus à fond.

5.2 LA PETITE ENTREPRISE ET LES BANQUES

Les entreprises ont depuis toujours eu accès à de nombreuses sources de financement, notamment sous forme d'actions, de dettes à long terme par l'entremise de marchés d'obligations sous forme de prêts bancaires (à court et à long terme), de crédit commercial, et de crédit-bail. La participation du gouvernement prend aussi la forme d'impôts différés, de programmes de financement direct et de prêts garantis. Les petites entreprises ont accès à ces sources de financement, mais dans une proportion différente: en raison de leur faible envergure, elles font moins appel à certaines formes de financement, qui se révèlent trop onéreuses.

En général, les institutions financières et les marchés imposent des conditions beaucoup plus rigoureuses aux petits emprunteurs, en période de resserrement du crédit. Les coûts et les conditions de prêt deviennent alors beaucoup moins favorables aux petits emprunteurs. Selon certains témoins qui ont comparu devant le comité, les banques font souvent preuve de cette forme de discrimination à l'égard des petits emprunteurs, nommément la petite entreprise et les agriculteurs. D'après les données recueillies, il appert cependant que cette forme de discrimination fait plutôt l'exception que la règle.

Le financement des entreprises par les banques à charte

Les banques jouent un rôle important d'intermédiaires financiers dans le financement des entreprises, particulièrement la petite entreprise. De 1976 à 1981, les banques ont contribué à plus de 90 p. 100 au nouveau crédit net à court terme destiné au financement des entreprises. Pendant la même période, la part de financement bancaire de l'ensemble des sources de crédit aux entreprises est passée de 42 p. 100 en 1976 à 57 p. 100 en 1981. Dans le secteur du financement des entreprises, les banques ont accru leur participation depuis 1976, et particulièrement en 1981.[10]

Les banques constituent la première source de financement des petites entreprises. Les statistiques des Tableaux 5,5 et 5,6 montrent l'importance relative des diverses sources de financement, selon l'importance de l'entreprise en question. Il ressort principalement de ces données que les petites entreprises se fient davantage au financement sous forme de dette que ne le font les grandes entreprises qui se financent plus aisément par l'émission d'actions. La petite entreprise utilise peu l'impôt différé comme source de financement tandis que les grandes entreprises comblent de cette façon près de 7 p. 100 de leurs besoins financiers. Par ailleurs, les petites entreprises ont tendance à avoir recours à d'autres entreprises non financières comme source de financement à court terme: les comptes payables représentent 16,5 p. 100 de la valeur de l'actif de la petite entreprise, mais seulement 7 p. 100 de celui des grandes entreprises.

Tableau 5.4

RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES SELON L'INSTITUTION PRÊTEUSE

Fin d'année	Compagnies d'assur.-vie	Banques à charte[1]	Sociétés de fiducie ou de prêt hypothécaire	Caisses Populaires & *Credit Unions*	Organismes gouvernementaux	Prêteurs constitués[2]	Autres compagnies[3]	Caisses de retraite	Successions, Fonds de fiducie et d'agence des sociétés de fiducie[4]	Total	Montant (millions $)
					(en pourcentage)						
1971	23,10	6,85	22,38	4,87	23,99	6,10	1,17	3,43	8,11	100,00	34 109
1972	20,95	9,02	23,69	6,15	22,80	5,62	1,00	3,34	7,43	100,00	38 875
1973	19,03	12,75	23,40	7,29	20,61	5,24	0,95	3,37	7,36	100,00	46 083
1974	17,85	14,34	24,19	7,79	19,21	3,91	0,94	3,59	8,18	100,00	53 622
1975	16,62	15,78	24,53	8,35	17,80	4,04	0,93	3,97	7,98	100,00	62 371
1976	15,77	16,20	24,96	9,36	16,56	3,03	1,09	4,41	8,62	100,00	72 898
1977	14,95	17,76	24,76	10,61	14,90	3,17	1,05	4,64	8,16	100,00	86 390
1978	13,07	19,03	24,90	11,55	12,98	3,26	0,99	4,70	9,52	100,00	100 925
1979	12,90	20,61	25,52	12,18	11,43	3,03	0,98	4,64	8,71	100,00	114 770
1980	12,99	21,52	25,36	12,44	10,91	2,82	0,95	4,63	8,36	100,00	125 592
1981	13,49	22,84	24,31	12,80	10,12	2,77	0,92	4,68	8,07	100,00	135 871

Source: SCHL, Statistique Canada, Banque du Canada.

[1] Pour 1975 à 1981, les montants comprennent les prêts hypothécaires détenus par les sociétés de prêt hypothécaire affiliées aux banques à charte.

[2] Comprend surtout les sociétés de financement ou de prêts à la consommation.

[3] Comprend les Banques d'épargne du Québec et les sociétés de secours mutuel. À compter de 1976, les chiffres ont été révisés afin d'inclure les sociétés de placement hypothécaire.

[4] Comprend les fonds administrés pour le compte des caisses fiduciaires de retraite.

En général, on peut conclure que la participation active des banques à charte au marché hypothécaire a intensifié la concurrence. Citons à titre d'exemple, le fait que les prêteurs ont offert des prêts hypothécaires assortis de conditions plus souples et que le taux préférentiel des hypothèques ordinaires sur cinq ans s'est accru beaucoup moins que les autres taux administrés pendant le début et le milieu des années 70.[8]

Depuis 1979, la disponibilité de prêts hypothécaires de 5 ans constitue l'une des questions les plus importantes sur lesquelles se penche le gouvernement. La quasi-disparition de ces services est attribuée au fait que les dépôts bancaires à long terme (un an et plus) ont été délaissés au profit des dépôts à court terme (échéance de moins de 90 jours) comme il en a été question au chapitre 2. La modification de la structure des échéances des éléments de passif des institutions financières a entraîné un déséquilibre entre leurs dépôts et leurs prêts en circulation; la performance générale en a donc souffert. Afin de corriger ce déséquilibre, les institutions financières ont dû cesser de financer des prêts hypothécaires de 5 ans pendant toute cette période caractérisée par la fluctuation extrême des taux d'intérêt. Cependant, pour combler le vide laissé par l'abandon des prêts hypothécaires de 5 ans, il leur fallait innover en matière de financement hypothècaire. Parmi ces innovations, notons les prêts hypothécaires à paiement progressif ou à taux variable, les hypothèques sur base hebdomadaire, etc.[9].

On a proposé, à maintes reprises, que les banques soient tenues, par la loi ou par des directives gouvernementales, de ramener leurs taux hypothécaires à un niveau proche du taux d'inflation. Pour justifier cette proposition, on a invoqué le fait que les banques pouvaient se permettre d'affecter une proportion substantielle de leurs bénéfices au financement de cette réduction. Toutefois, il est permis de se demander si la tâche de subventionner ainsi les taux hypothécaires revient aux actionnaires, aux emprunteurs des banques, aux déposants ou si elle incombe à l'État.

D'ailleurs, en pratique, cette proposition soulèverait de nombreux problèmes à cause de ses répercussions sur les autres intermédiaires, comme les compagnies fiduciaires, les *Credit unions* et les Caisses populaires. Interrogé directement sur les conséquences d'une telle proposition pour cette catégorie d'intermédiaires, le représentant d'une compagnie fiduciaire a déclaré, au cours de son témoignage, que cette proposition éliminerait les compagnies fiduciaires du marché des prêts hypothécaires, voire du marché tout court. En effet, le marché des prêts hypothécaires est assez concurrentiel. Une réduction de taux appliquée par un groupe de prêteurs devrait être suivie par les autres. Donc, pour rester concurrentielles, les compagnies fiduciaires pourraient être forcées de réduire leurs taux. Mais en même temps, elles devraient supporter le coût des dépôts d'épargne et des dépôts à terme, nécessaires au financement de leurs portefeuilles hypothécaires. Or, puisqu'elles doivent affecter deux tiers de leur actif aux prêts hypothécaires et que leurs bénéfices sont peu élevés, elles ne seraient que très peu en mesure de s'appuyer sur leurs autres avoirs ou de subventionner les taux hypothécaires. Pour ces raisons parmi d'autres, le Comité ne voit aucun intérêt à ce genre de proposition puisqu'elle ne tient pas compte des réalités du marché.

Etant donné le degré de concurrence du marché, le secteur des ménages semble bien servi par les banques et le marché financier. Malgré tout, certains se plaignent du système et de certaines banques. Certains témoins qui ont comparu devant le Comité ont en effet critiqué les services au détail des banques et les prêts consentis aux ménages. D'aucuns

Même si la seconde moitié de la décennie a été largement marquée par l'incertitude créée par la conjoncture économique et par le marasme du marché de l'habitation, la demande de prêts hypothécaires n'a pas fléchi en conséquence (le taux de croissance annuelle moyen composé s'élevait à 13,3 p. 100) parce que le gouvernement est intervenu dans le secteur du logement et sur le marché financier.

Inquiets de la rareté des logements «à prix raisonnable» que pourraient se permettre les acheteurs d'un premier logement dans une période où les prix étaient gonflés par l'inflation, les gouvernements fédéral et provinciaux ont créé des programmes destinés à stimuler la construction domicilaire. Des prêts sans intérêt, des dispositions fiscales avantageuses et d'autres formes d'aide ont contribué à empêcher un fléchissement de la demande de logements et, par conséquent, de prêts hypothécaires.

La demande de logements et de prêts hypothécaires, par ailleurs stagnante, a aussi été soutenue par le fait que les prêts hypothécaires se sont substitués aux prêts à la consommation. L'escalade que les prix des logements ont connu au début des années 70 a engendré un accroissement de l'avoir propre des propriétaires, ce qui leur a permis d'emprunter davantage sur leurs maisons pour financer d'autres types de dépenses de consommation.[7]

Le Tableau 5.4 illustre la part du marché détenue entre 1971 et 1981 par les diverses institutions financières qui offraient des services de financement hypothécaire. Les banques à charte, à qui il était interdit de détenir plus de 10 p. 100 de leurs actifs sous forme de prêts hypothécaires, ont réussi à faire passer leur part du marché de 6,85 p. 100 en 1971 à 22,84 p. 100 en 1981, grâce à leurs filiales de prêt et de placement hypothécaires qui ne sont pas assujetties aux mêmes restrictions. Le taux de croissance annuelle moyen composé des prêts en dollars réels pour l'ensemble de la période s'élevait à 29,5 p. 100. Cependant, cette croissance s'est faite aux dépens des compagnies d'assurance-vie et des prêts consentis par le gouvernement. En fait, la part du marché des prêts hypothécaires détenue par les sociétés de fiducie s'est accrue de façon modeste, passant de 22,38 p. 100 à 24,31 p. 100. Le taux de croissance annuelle moyen composé de la valeur des prêts consentis par les sociétés de fiducie s'élevait pour la période à 15,8 p. 100.

Comme nous l'avons évoqué plus haut, c'est aussi au cours des dix dernières années que le gouvernement fédéral s'est retiré graduellement du marché des prêts hypothécaires. Même si le montant de prêts hypothécaires détenus par le gouvernement fédéral est passé de 8,1 milliard $ en 1971 à 13,8 milliards $ en 1981, sa part du marché a diminué de moitié, passant d'environ 20 p. 100 à un peu plus de 10 p. 100. La part des compagnies d'assurance-vie a aussi diminué graduellement pour passer de plus de 23 p. 100 à environ 13,5 p. 100. Ce sont les banques à charte, les *Credit Unions* et les Caisses populaires qui se sont partagées ces parts du marché. Pendant cette période, les forts taux d'inflation ont rendu encore plus attrayants les taux relativement plus élevés versés sur les dépôts ainsi que les taux moins élevés exigés sur les prêts offerts par les *Credit Unions* et les Caisses populaires. A mesure que celles-ci prenaient de l'expansion, leur part du marché des prêts hypothécaires augmentait aussi, passant de 5 p. 100 à près de 13 p. 100.

Toutes les autres catégories de prêteurs hypothécaires ont conservé une part remarquablement stable du marché. Ainsi, la baisse relative des compagnies d'assurance-vie, combinée au retrait graduel du gouvernement fédéral du marché hypothécaire, a créé un vide qu'ont réussi à combler les banques à charte, les *Credit Unions* et les Caisses populaires.

Tableau 5.3

RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES PRÊTS À LA CONSOMMATION SELON L'INSTITUTION PRÊTEUSE

Fin d'année	Banques à charte	Sociétés de financement ou de prêt à la consommation	Compagnies d'assurance-vie	Banques d'épargne du Québec	Grands magasins	Société de fiducie ou de prêt hypothécaire	Caisses Populaires et *Credit Unions*	Total	Montant (millions $)
				(en pourcentage)					
1971	53,68	19,50	6,46	0,21	6,22	—	13,93	100,00	12,131
1972	55,68	18,44	5,67	0,21	5,74	0,32	13,94	100,00	14,347
1973	57,32	17,04	5,17	0,21	5,62	0,48	14,16	100,00	17,093
1974	58,34	15,73	5,38	0,22	5,68	0,73	13,92	100,00	19,827
1975	61,08	13,30	5,00	0,25	5,37	0,87	14,13	100,00	22,960
1976	63,26	11,34	4,61	0,27	4,92	1,07	14,53	100,00	26,725
1977	64,83	9,77	4,29	0,29	4,59	1,22	15,01	100,00	30,069
1978	64,80	8,86	3,96	0,30	4,38	1,87	15,83	100,00	34,684
1979	66,03	7,31	3,97	0,36	4,13	2,48	15,72	100,00	39,543
1980	67,41	6,21	4,21	0,38	3,77	3,51	14,51	100,00	44,027
1981	67,38	6,47	4,82[e]	0,32	3,70	3,87	13,44[e]	100,00	48,361[e]

Source: Banque du Canada et Statistique Canada

[e] estimation

Le fait le plus marquant de cette période reste sans doute la disparition graduelle des sociétés de financement ou de prêt à la consommation et la pression toujours croissante qu'exercent sur ce marché les banques à charte. Même si les banques occupaient déjà la plus importante part de ce marché entre 1971 et 1981, celle-ci est passée de 54 p. 100 à plus de 67 p. 100 pendant cette même période. Le volume en dollars des prêts à la consommation consentis par les banques à charte est passé de 6,5 milliards $ en 1971 à 32,6 milliards $ en 1981. Cet accroissement de 13 p. 100, dans la part du marché, correspond exactement à la baisse de 13 p. 100 de la part des sociétés de financement.

On doit chercher dans la révision de la *Loi sur les banques* de 1967 les raisons qui expliquent pourquoi les banques se sont taillées une si grande part du marché des prêts à la consommation. Depuis 1877, les taux sur les prêts bancaires étaient assujettis à un plafond de 6 p. 100.[5] Tant que les taux d'intérêt sur le marché sont demeurés en-deça de ce plafond, les banques n'ont pas eu à modifier leur comportement opérationnel mais leurs portefeuilles de prêts ont été touchés dès que s'est resserré l'écart entre le taux-plafond et le niveau général des taux d'intérêt. Les écarts ont été comprimés. C'est là précisément ce qui s'est produit dans les années 60. Dans certains cas, le taux du marché était supérieur au plafond de 6 p. 100. Toutefois, en imputant d'avance l'intérêt des prêts sur le capital et en percevant des frais de service, les banques ont pu à la fois soutenir la concurrence du marché et maintenir leur rentabilité.[6] Elles ont pu offrir des prêts à la consommation au taux en vigueur sur le marché. (Pendant la majeure partie des années 60, les banques à charte s'étaient retirées, à toutes fins utiles, du marché des prêts hypothécaires parce que le taux d'intérêt sur le marché était supérieur au plafond de 6 p. 100 et que la *Loi sur l'intérêt* leur interdisait d'escompter et de percevoir des frais de service).

L'élimination du plafond de 6 p. 100 lors du remaniement de la *Loi sur les banques* en 1967 et la diminution du taux des réserves statutaires ont permis aux banques de relever le défi de la concurrence. Elles se sont refaites une place dans le marché des prêts hypothécaires et ont poursuivi leurs efforts pour accroître leurs portefeuilles de prêt à la consommation en émettant des cartes de crédit. Même si certains voient d'un mauvais oeil les parts du marché que se sont acquises les banques à charte dans ce secteur, le fait que leurs taux sur les prêts à la consommation ont toujours été beaucoup plus concurrentiels que ceux des sociétés de financement, indique en dernière analyse, que la concurrence accrue que se livrent les institutions financières est avantageuse pour les consommateurs.

Le marché des prêts hypothécaires au Canada a enregistré une augmentation considérable en passant de 34,1 milliards $ en 1971 à 135,9 milliards $ en 1981, soit un taux annuel composé de 14,8 p. 100. L'analyse de deux périodes de cinq ans, de 1971 à 1976 et de 1977 à 1981, permet d'expliquer cette croissance.

Pendant la première moitié de la décennie, la demande de logements a connu deux nouvelles sources de pression. Le nombre virtuel d'acheteurs d'une première maison a commencé à augmenter à un rythme régulier, au fur et à mesure que la génération de ceux qui sont nés pendant l'explosion démographique d'après-guerre ont atteint l'âge de se joindre à la main-d'oeuvre active et de former un ménage. En second lieu, on a connu des augmentations spectaculaires dans la valeur des propriétés; les gains de capital obtenus sur une maison ont rendu encore plus attrayant l'achat d'une maison comme placement et comme moyen de se prémunir contre l'inflation. Par conséquent entre 1971 et 1976, les prêts hypothécaires se sont accrus à un taux annuel moyen composé de 16,8 p. 100.

Tableau 5.2

BANQUES CANADIENNES

FRAIS DE SERVICE SUR LES COMPTES-CHÈQUES PERSONNELS

Les frais de service ci-dessus s'appliquent aux comptes-chèques personnels ne rapportant pas d'intérêt pour lesquels les titulaires reçoivent un état de compte et les chèques qu'ils ont tirés.

	Banque de Montréal	Banque de Nouvelle-Écosse	Banque Toronto-Dominion	Banque Canadienne Impériale de Commerce	Banque Royale	Banque Nationale
Nom du compte	Compte de chèque véritable	Compte de chèque Scotia	Compte-chèque personnel	Compte-chèque personnel	Compte-chèque personnel	Compte-chèque personnel
Frais de service par chèque	23¢	22¢	23¢***	22¢	23¢	sans frais
Frais de service mensuel minimums	sans frais	50¢ & chèques	35¢ plus 23¢/chèque	75¢ plus 22¢/chèque	sans frais	sans frais
Chèque sans provision	7,00 $	5,00 $	5,00 $	7,00 $	7,00 $	5,00 $
Découverts*	2,00 $	3,00 $	3,00 $	3,50 $	2,00 $	3,00 $
Débit compensatoire	2,00 $	3,00 $	1,50 $	1,25 $	2,00 $	2,00 $
Chèque visé (pour les titulaires de compte)**	1,00 $	2,00 $	1,00 $	1,00 $	sans frais	2,00 $
Opposition au paiement d'un chèque	4,00 $	3,50 $	3,50 $	3,50 $	4,00 $	4,00 $

Source: L'Association des banquiers canadiens.

* Frais de service seulement—l'intérêt sur le montant du découvert est en sus.

** Les frais sont plus élevés pour les autres clients qui souhaitent faire viser un chèque.

*** Sans frais si le solde mensuel minimum est supérieur à 500 $.

Les banques se font également concurrence pour ce qui est des frais de service qu'elles exigent. Par exemple, le 1er novembre 1978, la Banque de Montréal et la Banque Toronto-Dominion facturaient à leurs clients 16 cents par chèque tiré sur leur compte-chèques. Le 1er novembre 1980, ces frais étaient de 20 cents par chèque à la Banque de Montréal, mais de 19 cents à la Banque Toronto-Dominion. Cette dernière imposait cependant des frais minimum de 75 cents. On se rendra mieux compte de la différenciation des services en se reportant au Tableau 5.2 qui compare les frais de service sur les comptes-chèques personnels dans les différentes institutions.

Au cours de son étude, le Comité s'est demandé si c'était surtout les frais de service qui avaient permis aux banques d'augmenter leurs profits en 1981. De fait, ces frais de service font partie de toute une gamme de revenus d'opération qui ne sont pas des intérêts, comme par exemple les commissions, les frais d'administration, les frais de service, qui font tous partie des revenus de la banque. D'après les données qui nous ont été fournies par le Bureau de l'Inspecteur général des banques, la réponse à cette question est négative. En 1981, les revenus autres que ceux provenant d'intérêts, représentaient 0,60 p. 100 de l'actif moyen des banques. Ce pourcentage, qui n'a pas augmenté par rapport à 1979 et à 1978, est le plus faible pourcentage enregistré pour la période allant de 1971 à 1981. En fait, les revenus d'opérations, qui ne sont pas des intérêts, ont diminué de 1971 à 1981 en tant que pourcentage de l'actif moyen. Ces pourcentages étaient en moyenne à 0,68 p. 100 de 1971 à 1975 et à 0,62 p. 100 de 1976 à 1980.

En somme, la concurrence est très forte sur le marché des dépôts de l'épargne personnelle. Les commissions et autres frais d'administration permettent aux banques de se différencier et aux clients de fixer leur choix, mais ces frais n'entrent nullement en cause pour expliquer les profits des banques en 1981.

Les marchés de prêts à la consommation et de prêts hypothécaires

Le marché des prêts à la consommation est relativement restreint comparativement à celui des prêts hypothécaires. Cependant, sa croissance pendant la période que nous étudions n'a pas pour autant été moins spectaculaire. Alors qu'en 1971, l'encours total des prêts à la consommation s'élevait à 12,1 milliards $, il est passé en 1981 à 48,4 milliards $, soit un taux de croissance annuelle moyen composé de 14,8 p. 100, identique à celui des prêts hypothécaires. Cette augmentation est attribuable à la fois à l'accroissement du revenu réel et la montée des prix.

Les données présentées au Tableau 5.3 montrent que la part du marché occupée par les Caisses populaires, les *Credit Unions* et les banques d'épargne du Québec a augmenté à un rythme modeste au cours des années. Celle des grands magasins et des compagnies d'assurance-vie a diminué quelque peu. En ce qui a trait aux sociétés de fiducie, nous avons signalé plus haut que les prêts à la consommation ne tombent pas dans la catégorie de leurs activités prescrites; par conséquent, leurs prêts à la consommation sont visés par une «disposition omnibus» qui leur permet de détenir des actifs non identifiés jusqu'à concurrence de 7 p. 100 de l'actif total. Les sociétés de fiducie ont pu réaliser d'importants gains dans le secteur des prêts à la consommation, mais leurs possibilités d'expansion restent limitées. Par ailleurs, pour réaliser ce gain, elles ont dû exclure d'autres catégories possibles d'actifs.

Tableau 5.1

TAUX D'INTÉRÊT-TYPE VERSÉ SUR LES DÉPÔTS À TERME PAR LES PRINCIPALES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Institutions	Taux											
Banques à charte et filiales[1]	Dépôt minimum	30-59 jours	60-89 jours	90-119 jours	120-179 jours	Dépôt minimum[2]	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Taux semi-annuel
	$	%	%	%	%	$	%	%	%	%	%	%
Banque de Commerce	5 000	13,50	13,75	14,00	14,25	1 000	16,00	16,50	17,25	17,25	17,25	16,75
Banque de Montréal	5 000	13,50	13,75	14,00	14,25	1 000	16,00	16,50	17,25	17,25	17,25	16,75
Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal	1 000	13,50	13,50	13,50	14,00	*	*	*	*	*	*	*
Banque Continentale	5 000	13,50	13,75	14,00	14,25	*	*	*	*	*	*	*
Banque Mercantile	5 000	14,50	14,75	15,00	15,00	*	*	*	*	*	*	*
Banque Nationale	5 000	13,50	13,75	14,00	14,000	1 000	16,25	16,75	17,25	17,25	17,25	16,50
Banque de Nouvelle-Écosse	5 000	13,50	13,75	14,00	14,00	1 000	16,25	16,75	17,25	15,25	15,25	14 ,75
Banque Royale	5 000	13,50	13,75	14,00	14,25	1 000	16,25	16,50	17,00	16,75	—	—
Banque Toronto-Dominion	5 000	13,50	13,75	14,00	14,00	1 000	16,00	16,50	17,25	14,00	14,00	13,75
Canada Permanent Trust	5 000	13,75	14,00	14,00	14,25	1 000	16,00	16,25	16,75	16,75	16,75	16,25
Canada Trust	5 000	13,75	14,00	14,00	14,25	1 000	16,00	16,50	17,25	16,75	16,75	16,25
Canadian Italian Trust	5 000	13,75	13,75	14,00	14,00	1 000	15,50	14,50	14,50	14,50	14,50	14,00
City & District Trust	5 000	14,125	14,25	14,25	14,25	500	16,25	17,00	17,25	17,25	17,25	16,625
Continental Trust	10 000	14,25	14,50	15,00	14,00	2,000	17,00	17,00	17,25	16,75	16,75	16,25
Crédit foncier	5 000	13,75	14,25	14,25	14,50	500	16,50	16,75	17,25	17,25	17,25	16,75
Crown Trust	5 000	13,75	14,50	14,50	14,75	500	16,25	16,50	17,25	15,50	17,25	16,75
Eaton/Bay Trust	5 000	—	—	15,00	15,00	500	17,00	17,25	17,50	16,50	16,50	16,00
Fidelity Trust	5 000	14,50	14,50	15,25	15,25	500	17,00	17,00	17,25	16,75	16,75	16,00
Fiducie Prêt et Revenu	5 000	14,00	14,25	14,50	14,75	500	16,50	16,00	17,25	17,00	17,00	16,25
Guaranty Trust	5 000	13,75	14,00	14,00	14,00	1 000	16,625	16,625	17,125	16,625	16,625	16,00
Guardian Trust	5 000	14,00	14,00	14,25	14,25	1 000	16,00	16,00	16,00	16,00	17,50	16,75
Hellenic Canadian	5 000	13,75	14,00	14,00	14,00	500	15,50	14,50	14,50	14,50	14,25	14,00
Montréal Trust	5 000	13,75	14,00	14,00	14,00	1 000	16,00	16,25	16,00	16,00	17,00	16,50
Morgan Trust	—	—	—	—	—	1 000	16,75	17,25	17,25	17,00	17,00	16,50
Morguard Trust	10 000	14,50	14,00	—	—	1 000	16,50	16,50	17,00	17,00	17,00	16,25
National Trust	5 000	13,75	14,00	14,00	14,25	1 000	16,25	16,50	16,50	16,50	16,75	16,25
Québec Trust	5 000	13,75	14,00	14,50	14,50	1 000	16,00	16,00	16,75	16,75	16,75	16,00
Royal Trust	5 000	13,75	14,00	14,25	14,50	1 000	16,25	16,25	16,50	16,50	15,75	16,25
Trust Général	5 000	13,75	14,00	14,25	14,50	500	16,50	17,00	17,25	16,50	16,50	16,00
Victoria & Grey	5 000	13,75	13,75	13,75	13,50	500	16,75	16,75	17,25	17,25	17,25	16,75

[1] Les taux indiqués pour les dépôts à terme de moins d'un an sont ceux qu'offraient les banques à charte. Les taux indiqués pour les dépôts à terme de plus d'un an sont ceux qu'offraient les sociétés de prêt hypothécaire affiliées aux banques à charte.

[2] Les taux donnés s'appliquent aux certificats et aux débentures rapportant un intérêt versé annuellement.

fiducie, une *Credit Union*, une Caisse populaire ou encore décider d'acheter des obligations d'épargne du Canada. En 1971, les dépôts personnels auprès des banques à charte représentaient 46,3 p. 100 de l'épargne personnelle totale investie dans les institutions financières mentionnées ci-dessus et ils en représentaient 49,5 p. 100 en 1981. Durant la première partie de la décennie (1971-1975), la part moyenne des banques en ce qui concerne les dépôts d'épargne personnelle s'élevait à 44,9 p. 100 alors que pendant la seconde partie de la décennie, cette part est passée à 47,3 p. 100. Cette proportion est légèrement en hausse, mais peut fluctuer brusquement comme ce fut le cas en 1978 lorsqu'elle est tombée à 44,5 p. 100.[3]

Les déposants choisissent d'ordinaire une institution de dépôt en fonction de son emplacement, de ses heures d'ouverture, de la qualité du service ainsi que des avantages financiers offerts. Pour attirer de nouveaux clients, les banques et les autres institutions ouvrent de nouvelles succursales, ferment celles qui sont moins fréquentées, prolongent leurs heures d'ouverture, se dotent d'appareils de distribution automatique et s'efforcent d'assurer la gamme de services la plus variée possible.

Une banque peut donc:

i) offrir sur les dépôts un taux d'intérêt plus élevé que ses concurrents;
ii) faire payer moins cher ses services;
iii) proposer des périodes d'échéance différentes sur les dépôts;
iv) essayer de convaincre les épargnants canadiens par la publicité que leurs dépôts sont mieux protégés dans ses succursales et plus avantageux que ceux des autres institutions.

Il peut sembler à première vue, que des dépôts soient identiques, quelles que soient les banques et les autres institutions auxquelles on a affaire; et pourtant, de grandes innovations ont été apportées sur le marché des dépôts personnels depuis quinze ans, c'est-à-dire depuis la révision de la *Loi sur les banques* de 1967.[4] L'exemple suivant montre comment la concurrence se manifeste par la différenciation des produits en ce qui concerne les taux d'intérêt, les services et les tarifs proposés à la clientèle.

Le 10 février 1982, les taux d'intérêt appliqués aux dépôts de même durée d'échéance variaient considérablement selon les institutions (Tableau 5.1). Par exemple, la *City and District Trust Company* offrait 14,125 p. 100 sur les dépôts de 30 à 59 jours tandis que la plupart des banques offraient seulement 13,5 p. 100. En outre, les dépôts minimums exigés différaient d'une institution à l'autre et, dans certains cas, les dépôts à longue échéance, par exemple, d'un an ou plus, ne rapportaient pas le même intérêt. Toutefois, ce n'est pas au niveau des taux d'intérêt, mais surtout à propos des services que la concurrence est la plus vive.

Ainsi, en janvier 1979, la Banque Toronto-Dominion encourageait ses clients à encaisser des chèques sur simple présentation de la carte Visa comme pièce justificative. Le mois d'août suivant, la Banque de Montréal lançait le compte d'épargne à intérêt quotidien. La Banque Toronto-Dominion et la Banque Royale inauguraient le même service en septembre. En avril 1980, la Banque de Montréal proposait à ses clients un état consolidé de tous les soldes de comptes personnels, appelé «solde global» et, en avril 1981, un compte d'épargne à intérêt quotidien pour lequel l'intérêt est crédité mensuellement. Il est certain, par ailleurs, que pour demeurer rentables, les banques doivent parfois supprimer certains services à la clientèle parce que ces services sont peu en demande ou parce qu'un concurrent est perçu comme offrant de meilleurs services dans ce domaine.

Jusqu'ici, les banques ne se sont pas contentées d'essayer d'attirer des clients en leur offrant de meilleurs taux, mais elles se sont aussi attachées à différencier leurs produits, ce qui explique qu'une très large gamme de services bancaires soient maintenant proposés aux consommateurs.

Compte tenu des différents pouvoirs que leur confère l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique*, les gouvernements fédéral et provinciaux participent ensemble à la réglementation des établissements financiers. La classification se fait par type et par autorité d'incorporation plutôt que par champ d'activité. Ainsi, les banques, les sociétés de fiducie, les caisses populaires et les *Credit Unions* qui se font toutes concurrence sur le marché des prêts à la consommation et des prêts hypothécaires, sont assujetties à des réglementations extrêmement différentes.

Selon la définition qui en est donnée dans un rapport du Conseil économique du Canada, «le mot réglementation désigne toute démarche des pouvoirs publics visant à prescrire ou à modifier le comportement des institutions privées habilitées à recevoir des dépôts. Sous sa forme la plus directe, la réglementation est constituée de lois établissant et délimitant des pouvoirs de ces institutions».(1) Les règlements les plus importants qui régissent les opérations des banques et des quasi-banques dans le domaine des prêts à la consommation et des prêts hypothécaires sont, d'abord, ceux en vertu desquels les banques à charte ne peuvent consacrer plus de 10 p. 100 de leur actif total aux prêts hypothécaires résidentiels.(2) Il y a aussi la «clause d'exemption générale» qui permet aux sociétés de fiducie et de prêt d'investir jusqu'à concurrence de 7 p. 100 de leur actif total dans des activités qui leur seraient normalement interdites (y compris les prêts à la consommation). Ces règlements ont pour conséquence, d'une part, d'obliger les sociétés de fiducie et de prêt à concentrer leurs opérations dans le domaine qui les concerne au premier chef, celui des prêts hypothécaires, en raison des limites qui leur sont imposées dans le secteur des prêts à la consommation et des prêts commerciaux. D'autre part, cette réglementation a pour effet d'ouvrir aux banques tous les marchés. En effet, comme aucune limite n'est imposée à l'égard des prêts hypothécaires consentis par les sociétés de prêt qui sont des filiales des banques, le secteur bancaire est devenu la principale source de crédit du secteur commercial.

Nous allons maintenant considérer dans ce chapitre l'évolution des relations entre les banques et leurs clients en ce qui concerne la qualité des services, la nature de la concurrence ainsi que les effets de la réglementation des institutions financières dans un milieu en pleine transformation.

5.1 LES BANQUES ET LE SECTEUR DES MÉNAGES

Le marché de l'épargne personnelle

On considère généralement que la concurrence pour obtenir du financement est forte au Canada parce que tout emprunteur doit entrer en concurrence avec les institutions financières canadiennes, les emprunteurs canadiens qui n'appartiennent pas au secteur financier et les emprunteurs provenant des marchés internationaux.

Cette concurrence se manifeste surtout sur le marché de l'épargne personnelle, car les épargnants peuvent verser leurs dépôts dans une banque, une société de prêt, une société de

Chapitre 5

L'évolution des relations entre les banques et leurs clients du marché du détail

Les ménages et les entreprises constituent le gros de la clientèle des banques. Les ménages, source première de l'épargne nette, représentent les principaux bailleurs de fonds des banques; celles-ci leur consentent également une bonne part de leurs prêts qui servent à financer les achats de biens durables et de logements.

Le secteur des entreprises dont les besoins de crédit ne cessent de croître constitue aussi un important client des banques. Comme nous le soulignons un peu plus loin, ce secteur et en particulier les petites entreprises, s'adressent de plus en plus aux banques pour financer leurs opérations. En effet, les petites entreprises représentent plus de 90 p. 100 de la clientèle commerciale des banques. Quant aux emprunts des petites entreprises, ils représentent plus de 40 p. 100 de la valeur totale des prêts commerciaux consentis par les banques.

Les consommateurs et les petites entreprises ne se sentent jamais complètement à l'aise dans leurs rapports avec les banques dont la taille gigantesque même est intimidante. Si ce n'était d'ailleurs de la très grande concurrence qui existe entre les banques, on pourrait craindre qu'elles ne fassent payer à leurs petits clients un taux excessif pour des services inadéquats. De l'avis du Comité cependant, une telle concurrence existe en effet. Or, la réglementation qui s'applique au Canada aux institutions de dépôt, c'est-à-dire aux banques et aux quasi-banques, assure aux déposants et aux emprunteurs une protection supplémentaire. La réglementation vise ensuite à appliquer la politique monétaire, à favoriser la concurrence et l'efficacité ainsi qu'à conserver le secteur financier aux mains des Canadiens. Ces dernières années, les organismes de réglementation et les banquiers se sont montrés tout particulièrement soucieux d'améliorer l'efficacité et la concurrence au sein du secteur bancaire en raison de la présence, dans le pays, de banques de l'annexe B (c'est-à-dire les banques étrangères) et du soin qu'ont mis les consommateurs, en cette période de taux d'intérêt élevés à s'informer des différences entre les diverses formes de placement.

activement favorisé l'achat par les banques d'obligations pour l'expansion de la petite entreprise et d'obligations pour la petite entreprise. C'est donc dans la mesure où les banques servent d'agent de la politique gouvernementale que leur taux véritable d'imposition a diminué. Dans certains cas, le recours à ce mode de financement a augmenté les marges bancaires; néanmoins, la valeur du nantissement exigé pour ces substituts de prêts a en général été moins élevée qu'on aurait normalement pu s'y attendre.

L'utilisation assez généralisée du financement après impôt a créé des problèmes fiscaux imprévus pour les banques. En raison de la façon dont les profits des banques sont imposés et en raison aussi du fait que les taux d'intérêt élevés et l'utilisation de substituts de prêts ont poussé les banques à ne pas profiter tout de suite de certaines déductions fiscales relatives à des dépenses canadiennes, elles risquent de se les voir refuser à l'avenir. Il se pourrait même qu'elles perdent des crédits d'impôt à l'étranger. Si cela devait se produire, ce serait alors les actionnaires des banques plutôt que le gouvernement qui subventionneraient certaines catégories d'emprunteurs.

Le volume de substituts de prêts offerts par les banques est directement relié à leur revenu imposable. Si la rentabilité des banques diminue, elles offriront moins de ces substituts, au détriment de la politique gouvernementale, qui en faisait la promotion.

Le Comité propose donc la recommandation suivante:

11. Le gouvernement fédéral devrait sérieusement songer à faire de l'utilisation future du financement exempt d'impôt par les institutions financières, un moyen de subvention de certaines catégories d'emprunteurs, en tenant bien compte de toutes les répercussions de cette forme de financement sur le niveau des profits des banques et sur leur taux véritable d'imposition, et en appréciant aussi son impact net sur les besoins financiers des emprunteurs. Si on continue à utiliser le financement après impôt, il faudrait alors songer à prolonger au-delà de cinq ans les dispositions permettant un report des déficits sur les exercices suivants aux fins de l'impôt.

province de Québec entend porter son taux d'imposition de 0,9 p. 100 à 1,2 p. 100 pour toutes les banques qui n'appuient pas le programme présenté par le gouvernement en vue d'abaisser certains taux hypothécaires.

L'impôt prélevé sur les capitaux des banques est discriminatoire dans la mesure où il empêche, particulièrement dans certaines provinces, la formation de capitaux qui sont essentiels aux opérations bancaires. Selon les renseignements fournis par l'Association des banquiers canadiens pour les six banques les plus importantes au Canada, les impôts totaux sur les capitaux qui s'élevaient à 48 millions $ en 1981 atteindront environ 62 millions $ en 1982, ce qui représente une augmentation de 29 p. 100.

Tableau 4.4

TAUX D'IMPOSITION DES PROVINCES SUR LE CAPITAL UTILISÉ PAR LES BANQUES

Province	1981	1982
Colombie-Britannique	0,8%	2%
Manitoba	0,8%	2%
Terre-Neuve	—	1,5%
Ontario	0,8%	0,8%
Québec	0,6% – 0,9%	0,9% – 1,2%*
Saskatchewan	0,8%	0,8%

* La province de Québec entend imposer un taux plus élevé aux banques qui n'appuieraient pas son programme de subvention des prêts hypothécaires.

4.5 RÉSUMÉ, CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Le taux d'imposition statutaire des revenus des banques a très peu changé au cours des dernières années. En dépit de cela, le taux véritable d'imposition des banques a remplacé des revenus imposables par des revenus non imposables, en offrant différentes sortes de substituts de prêts que le gouvernement, par sa politique, a favorisés et encouragés, et qui aide les emprunteurs à faire face aux taux d'intérêt. Le financement exempté d'impôt réduit le coût de l'argent pour la catégorie d'emprunteurs qui sont admissibles à cette subvention indirecte du gouvernement. Ce mécanisme a considérablement diminué le revenu imposable des banques et c'est pourquoi leur taux véritable d'imposition a diminué.

Les principaux bénéficiaires de cette nouvelle formule de financement n'ont pas été les banques, mais plutôt les compagnies emprunteuses qui, pour une raison ou pour une autre, ne pouvaient déduire la totalité des dépenses en intérêt de leur revenu. Les petites entreprises ont également profité de ce type de financement, puisqu'elles ont un taux d'imposition inférieur à celui des grandes entreprises, à l'inclusion des banques. Avec les formules ordinaires de financement, la déductibilité des dépenses en intérêt profite moins à une petite entreprise qu'à une compagnie qui paie un taux d'imposition plus élevé sur sa tranche d'imposition ls plus élevée. Comme nous l'avons expliqué plus haut, cette formule de financement a eu un effet minimal sur la rentabilité des banques. C'est l'emprunteur qui est bénéficiaire du financement après impôt.

La loi sur l'impôt a sanctionné l'utilisation de ces substituts de prêts par les banques et la politique gouvernementale l'a ouvertement approuvée. Le gouvernement fédéral a en effet

Pour cette raison, de nombreuses banques ont volontairement reporté les déductions au titre des pertes sur prêt et les déductions pour amortissement afin d'augmenter leur revenu national imposable et recevoir le plein montant des crédits pour impôt acquitté à l'étranger. Cela a pour effet d'augmenter le montant des impôts que les banques devront acquitter à l'avenir. Si par contre ces crédits ne peuvent être réclamés dans le délai de cinq ans prescrit par le gouvernement canadien, ils seront perdus. Dans ce cas, le montant sera déduit de l'avoir des actionnaires et, en dernière analyse, ce seront les actionnaires des banques, plutôt que le gouvernement, qui subventionneront certaines catégories d'emprunteurs qui se servent du financement après impôt.

4.4 LES IMPÔTS DISSIMULÉS

Très peu de Canadiens savent que les banques à charte canadiennes paient des «impôts dissimulés» du fait qu'elles sont tenues de garder auprès de la Banque du Canada des réserves qui ne rapportent aucun intérêt et paient aux gouvernements provinciaux des impôts sur le capital.

Coûts des réserves gardées auprès de la Banque du Canada

En vertu de la *Loi sur les banques*, les banques à charte canadiennes doivent garder des réserves liquides auprès de la Banque du Canada. En 1981, l'ensemble de ces réserves s'élevait à environ 7 milliards $ sur lesquelles la Banque du Canada n'est pas tenue de verser d'intérêts. Le revenu d'intérêts que les banques perdent sur ces «prêts» à la Banque du Canada représente un manque à gagner pour les banques à charte puisqu'elles ne peuvent prêter ces fonds à des clients qui leur verseraient des intérêts. Les banques affirment dans leurs mémoires au Comité qu'elles ont en réalité payé au gouvernement, par l'entremise de la Banque du Canada, 500 millions $, en sus de tous les autres impôts.

Impôts provinciaux sur les capitaux

L'impôt sur les capitaux des banques constitue également un «impôt dissimulé». Plus de la moitié des gouvernements provinciaux au Canada utilisent cette méthode d'imposition afin d'accroître leur propre assiette fiscale. Cet impôt vient s'ajouter aux autres impôts payés par les banques.

Les provinces utilisent la même méthode de calcul afin d'établir le montant des capitaux dont se sert une banque dans une province. Un impôt allant de 0,8 p. 100 à 2 p. 100 s'applique à ces capitaux, dont la valeur est établie en fonction de la partie des prêts et des dépôts totaux d'une banque dans une province donnée et de la partie de la masse salariale versée par la banque dans cette province. Ces chiffres servent de base à la méthode de calcul des capitaux bancaires utilisés dans chaque province.

Les taux d'imposition des capitaux investis dans chaque province figurent au Tableau 4.4 par ordre décroissant. Comme l'indique le Tableau 4.4, le Manitoba et la Colombie-Britannique ont haussé considérablement leur taux d'imposition: il est passé de 0.8 p. 100 en 1981 à 2 p. 100 en 1982. Terre-Neuve a introduit un impôt de 1,5 p. 100 en 1982. La

s'élève à 15 000 $ et, puisqu'il n'y a aucun revenu exempt d'impôt, le revenu imposable est aussi de 15 000 $. Compte tenu du taux d'imposition statutaire de 50 p. 100, l'impôt payable est de 7 500 $. Pour la banque A, l'impôt payable divisé par le revenu avant impôt produit un taux véritable d'imposition de 50 p. 100 qui correspond exactement au taux d'imposition statutaire.

Pour sa part, la banque B a 450 000 $ en prêts ordinaires qui produisent un revenu de 90 000 $, et 50 000 $ en prêts exempts d'impôt à la moitié du taux préférentiel (soit 10 p. 100) qui produit un revenu non imposable de 5 000 $ (le total des prêts en cours s'élève toujours à 500 000 $). Le revenu total est donc de 95 000 $. Après déduction des dépenses, le revenu total est de 10 000 $ comparativement à 15 000 $ pour la banque A. Cependant, 5 000 $ de ce revenu ne sont pas imposables et doivent donc être déduits afin de calculer le revenu imposable véritable de la banque, qui se chiffre dans ce cas-ci, à 5 000 $. Les 2 500 $ d'impôt payable représentent un taux véritable d'imposition de 50 p. 100. Pour déterminer le taux véritable d'imposition de la banque B, il faut diviser l'impôt payable qui s'élève à 2 500 $ par le total du revenu avant impôt de 10 000 $. Le «taux véritable d'imposition» est donc de 25 p. 100. Dans l'un et l'autre cas, les bénéfices après impôt sont de 7 500 $.

Il importe de préciser que les investissements exempts d'impôt ne réduisent pas le taux d'imposition statutaire des banques sur leur revenu imposable. Cependant, puisque tous les revenus perçus par les banques sur les substituts de prêts sont exempts d'impôt, ces substituts de prêts réduisent le montant véritable du revenu imposable des banques. Il convient d'ajouter que les banques doivent néanmoins emprunter de l'argent pour le prêter sous forme de substituts de prêts, et que tous les intérêts payés sur les fonds empruntés sont entièrement déductibles aux fins de calcul du revenu avant impôt. Il en résulte donc une réduction du revenu imposable des banques, tout particulièrement dans les périodes de forts taux d'intérêt, où le coût des dépôts augmente plus rapidement que le rendement sur les prêts consentis à la moitié du taux préférentiel des banques.

4.3 LES RÉPERCUSSIONS DU FINANCEMENT EXEMPT D'IMPÔT

Le financement après impôt est une méthode très efficace car elle permet de réduire les frais d'intérêt de l'emprunteur. Cependant, l'important volume de ces prêts a eu des répercussions négatives sur les autres opérations des banques, la plus importante étant la baisse du montant de revenu national imposable. À cet égard, le terme «national» désigne le revenu sur lequel les impôts doivent être calculés et versés au gouvernement canadien. Plusieurs banques canadiennes n'ont pas eu de revenu national imposable depuis les deux dernières années.

Si une banque a recours à des moyens de financement après impôt, elle réduit le montant de son revenu imposable. Si la même banque a des succursales à l'étranger, elle peut déduire du montant de l'impôt qu'elle doit au gouvernement canadien le montant de l'impôt payé au gouvernement du pays étranger où elle fait ses affaires. Le problème qui se pose aux banques est le suivant: les concessions fiscales (appelées «crédit pour impôt acquitté à l'étranger») sont déductibles seulement dans l'année où l'impôt a effectivement été acquitté à l'étranger. Si aucun impôt national n'est payable, la banque ne pourra réclamer le crédit pour impôt acquitté à l'étranger.

normalement à payer le taux préférentiel se sont vues demander à titre de prime 0.5 p. 100 ou plus, au-dessus de la moitié du taux de base. Au cours des audiences, les banques ont décrit cette prime comme un contrepoids au risque que représentent l'absence de valeurs en nantissement et le caracère incertain du rendement des actions privilégiées et des débentures à intérêt conditionnel. En outre, du point de vue de la banque, il s'agit de bénéfices reportés puisque la moitié de l'intérêt réel est reçu uniquement sous forme d'une réduction des paiements d'impôt sur le revenu au Canada.

Tableau 4.3

CALCUL DU TAUX VÉRITABLE D'IMPOSITION DES BANQUES

Hypothèses: Taux préférentiel de 20 p. 100
Banque A: 500 000 $ en prêts ordinaires au taux préférentiel
Banque B: 450 000 $ en prêts ordinaires au taux préférentiel
50 000 $ en substituts de prêts à la moitié du taux préférentiel

Calcul du taux rentable d'imposition	BANQUE A	BANQUE B
Revenu d'intérêts réguliers	100 000 $	90 000 $
Revenu exempt d'impôt	—	5 000 $
Revenu total	100 000 $	95 000 $
Total des dépenses	85 000 $	85 000 $
Revenu total avant impôt	15 000 $	10 000 $
Moins: Revenu non imposable	—	5 000 $
Revenu imposable	15 000 $	5 000 $
Taux d'imposition statutaire	50 %	50 %
Impôt payable	7 500 $	2 500 $
Calcul des bénéfices après impôt	**BANQUE A**	**BANQUE B**
Revenu total avant impôt	15 000 $	10 000 $
Impôt payable	7 500 $	2 500 $
Bénéfices après impôt	7 500 $	7 500 $
Taux véritable d'imposition (Impôt payable divisé par le revenu total avant impôt)	50 %	25 %

Incidence des substituts de prêts sur les taux véritables d'imposition

Les revenus exempts d'impôt que produisent les substituts de prêts doivent être considérés comme un transfert de revenu après impôt d'une compagnie à une autre. L'incidence du revenu exempt d'impôt sur les taux véritables d'imposition des banques à charte canadiennes est illustré au Tableau 4.3. Dans le premier cas, la banque A a 500 000 $ en prêts ordinaires en cours au taux d'intérêt préférentiel de 20 p. 100; la banque B a aussi 500 000 $ en prêts ordinaires en cours mais, de cette valeur, 450 000 $ sont des prêts réguliers aux taux préférentiel de 20 p. 100 tandis que les autres 50 000 $ représentent des «substituts de prêts» qui produisent un revenu équivalent à la moitié du taux préférentiel (soit 10 p. 100).

Pour la banque A, le revenu d'intérêt total se chiffre à 100 000 $; il n'y a pas de revenu exempt d'impôt. Une fois les dépenses prises en considération, le revenu total avant impôt

financement libre d'impôt. Puisque la plupart des substituts de prêts prennent la forme de débentures à intérêt conditionnel et d'actions privilégiées, nous en présentons ici une description plus détaillée.

i) Actions privilégiées—Il s'agit d'une catégorie d'actions du capital-actions d'une société qui donne aux détenteurs le droit de recevoir un montant déterminé par action en cas de liquidation de la société et un dividende fixe, payable avant le dividende versé par la corporation à ses détenteurs d'actions ordinaires. Les détenteurs d'actions privilégiées n'ont habituellement aucun droit de vote, à moins qu'un nombre prescrit de paiements de dividendes n'aient pas été versés. Les dividendes proviennent des revenus après impôt de la corporation. Aucun actif précis ne garantit ces titres et leur valeur de garantie pour une banque à charte est donc inférieure à ce que la banque recevrait normalement en accordant un prêt.

ii) Débentures à intérêt conditionnel—Une débenture à intérêt conditionnel est un titre sur lequel l'intérêt est payable seulement si la société émettrice a gagné un revenu suffisant. Dans certains cas, l'intérêt couru sur les débentures à intérêt conditionnel est cumulatif et s'il n'est pas distribué, la partie impayée s'ajoute au montant que peut réclamer le détenteur au moment du rachat des débentures. Elles se rapprochent des actions privilégiées, sauf que l'intérêt sur ces débentures constitue une dette payable à date fixe et que le détenteur est considéré comme créancier. Aux fins du régime canadien d'impôt sur le revenu, l'intérêt sur les obligations à intérêt conditionnel donne droit aux mêmes crédits d'impôt que les dividendes des sociétés canadiennes imposables. L'intérêt payable sur la débenture provient du revenu après impôt de la corporation.

Ces instruments de financement s'appellent «substituts de prêts». On utilise cette expression parce que les débentures à intérêt conditionnel et les actions privilégiées sont en réalité émises afin de remplacer les prêts en cours d'une corporation. Celle-ci a avantage à remplacer de cette façon ses prêts à court terme, puisqu'ainsi elle améliore son bilan et le rapport entre la dette et l'avoir des actionnaires. L'expresssion «financement exempt d'impôt» est aussi utilisée parce que le coût de ces substituts de prêts n'est pas déductible du revenu de la corporation comme le sont les intérêts normaux sur un prêt bancaire. De la même façon, le revenu n'est pas imposable aux mains de la banque. Pareil transfert de fonds est monnaie courante. La législation fiscale du Canada autorise le tranfert des paiements de dividendes d'une corporation à une autre en vue d'éviter la double imposition des bénéfices des corporations. Il s'agit en réalité d'un transfert de fonds après impôt.

Il importe aussi d'expliquer pourquoi une société préférerait recourir à des «substituts de prêts» au lieu de contracter un emprunt bancaire ordinaire où les intérêts seraient déductibles de ses revenus. Une société qui n'aurait pas de revenus imposables ne pourrait pas réclamer de déduction au titre des intérêts payables sur un prêt. Par ailleurs, des compagnies qui bénéficient d'un faible taux d'imposition notamment les petites entreprises dont le taux d'imposition n'est que de 25 p. 100, trouveraient attrayant, elles aussi, les substituts de prêts. Puisque les banques à charte n'ont pas à payer d'impôt sur le revenu des substituts de prêts, une entreprise s'attendrait à juste titre à bénéficier d'un taux réduit sur les substituts de prêts qu'elle émettrait au profit d'une banque. Le taux d'imposition statutaire au Canada se situe entre 48,3 p. 100 et 51,0 p. 100. Ainsi, les banques considèrent qu'un substitut de prêt qui produit la moitié du taux normal sur les prêts équivaut approximativement à un prêt commercial ordinaire. Cependant, les compagnies qui auraient

consentir ces prêts à un taux correspondant à la moitié du taux préférentiel plus une marge variant en fonction du risque couru.

La forte hausse des revenus exempts d'impôt tirés des «substituts de prêts» a commencé à se manifester environ 18 mois avant l'imposition des restrictions relatives aux revenus exempts d'impôt, mises en vigueur dans le budget fédéral du 16 novembre 1978. Le budget visait à réduire sensiblement tout nouvel investissement dans ces valeurs en empêchant les banques de considérer ce revenu comme exempt d'impôt. En outre, les banques étaient passibles de disqualification si elles modifiaient les conditions attachées à ces valeurs après la date du budget, notamment en retardant les échanges ou en amenant les détenteurs des valeurs à renoncer à leur droit de revente. Par la suite, des modifications ont été apportées au budget du 16 novembre 1978 qui interdisaient l'émission de nouvelles obligations à intérêt conditionnel et de nouvelles actions privilégiées.

Dans l'intervalle, le gouvernement fédéral a mis en oeuvre le Programme d'obligations pour l'expansion des petites entreprises (OEPE). Les revenus tirés des intérêts générés par les OEPE ne sont ni déductibles pour l'emprunteur ni imposables pour la banque ou toute autre société bénéficiaire. En encourageant le financement «après impôt», le gouvernement a pour objectif d'assurer des fonds aux emprunteurs à environ la moitié du taux préférentiel en vigueur. La politique gouvernementale a continué d'encourager les banques à consentir plus de prêts exempts d'impôts aux entreprises en difficulté financière. Ceci est de nature à réduire encore plus le taux véritable d'imposition des banques, étant donné que les revenus après impôt continuent d'être substitués aux revenus imposables tirés des prêts courants. Au 31 octobre 1981, les banques avaient prêté 6,7 milliards $ en actions privilégiées à terme, 2,8 milliards $ en obligations à intérêt conditionnel et 1,2 milliards $ en OEPE pour un total de 10,7 milliards $.

La proportion du revenu exempt d'impôt a connu une forte hausse comparativement au total du revenu imposable des banques. Comme l'indique le Tableau 4.2, le revenu exempt d'impôt est passé de 80 millions $ en 1976, soit 12,1 p. 100 du solde du revenu après impôt, à 1 144 $ millions en 1981, soit 66,5 p. 100 du solde.

Tableau 4.2

POURCENTAGE DU REVENU EXEMPT D'IMPÔT DU SECTEUR BANCAIRE

(en millions de dollars)

	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Revenu exempt d'impôt*	80$	166$	386$	811$	908$	1,144$
Solde du revenu après impôt	663$	731$	977$	1,119$	1,243$	1,720$
Revenu exempt d'impôt en pourcentage du solde du revenu après impôt	12.1%	22.7%	39.5%	72.5%	73.0%	66.5%

* Source: Bureau de l'Inspecteur général des banques.

Explication du revenu après impôt

Avant d'étudier l'incidence des revenus exempts d'impôt sur les taux d'imposition des banques à charte canadiennes, il importe de bien comprendre les substituts de prêts et le

prélèvent aucun impôt sur les intérêts bancaires qui quittent leurs territoires vers des pays autres que le Canada. La loi fiscale canadienne permet donc de déduire de l'impôt payable au Canada tout impôt sur le revenu versé à un pays signataire d'une convention fiscale. Si les banques canadiennes n'étaient pas créditées des impôts qu'elles paient aux gouvernements étrangers, elles ne seraient évidemment pas compétitives sur les marchés internationaux. Ordinairement, ces impôts sont payables sur le revenu réalisé dans un autre pays. Des calculs distincts doivent être faits pour chaque pays, ce qui fait que l'impôt versé à un pays donné correspond à un taux véritable égal au taux d'imposition minimum que les banques auraient à payer si les mêmes revenus avaient été réalisés au Canada. En d'autres termes, si le taux d'impôt sur le revenu dans un pays donné est de 62 p. 100, la banque ne paie que l'impôt étranger étant donné que ce taux est plus élevé que le taux d'imposition canadien. Cependant, si l'impôt à payer à un gouvernement étranger est de 20 p. 100, la banque paie des impôts au taux maximum comme si elle avait réalisé ces revenus au Canada, la différence étant perçue par le gouvernement canadien. Il faut préciser que ces réajustements n'ont lieu que si les banques transigent par l'intermédiaire de succursales.

Les banques peuvent ouvrir des filiales autonomes dans certains pays étrangers. Ces sociétés sont donc considérées comme des citoyens des pays en question et les conventions fiscales applicables aux citoyens le sont aussi aux filiales des banques. Plusieurs pays, notamment le Royaume-Uni, les Pays-Bas et les États-Unis, offrent des conditions particulièrement propices à l'industrie du prêt international parce qu'en général, ils ne font aucune retenue fiscale sur les intérêts sur des prêts qui traversent leurs frontières.

Les dividendes payés à leurs institutions mères canadiennes par les filiales et sociétés étrangères affiliées sont exemptés d'impôt au Canada. Ils constituent une autre source de revenus exempts d'impôt pour les banques. Les seuls dividendes taxés au Canada sont ceux qui proviennent de filiales établies dans des pays qui n'ont pas conclu de convention fiscale avec le Canada.

Taux véritable d'imposition

On détermine le taux véritable d'imposition d'une banque à charte en appliquant le taux statutaire à ses revenus imposables. Le résultat du calcul correspond à l'impôt payable. Lorsqu'on le divise par le revenu total de la banque avant impôt, on obtient le «taux véritable d'imposition». Nous aborderons ce sujet de façon très détaillée dans la section suivante afin de démontrer que la baisse du taux véritable d'imposition des banques n'a pas été causée par une réduction du taux d'imposition statutaire.

4.2 FINANCEMENT EXEMPT D'IMPÔT

Comme nous l'avons souligné, la principale raison de la diminution du taux véritable d'imposition des banques à charte, ces cinq dernières années, est directement liée à l'acquisition d'un grand nombre de valeurs exemptes d'impôt, surtout des actions privilégiées à terme et des obligations à intérêt conditionnel. La principale caractéristique de ces «substituts de prêts» est que le revenu qu'ils génèrent, que ce soit des intérêts ou des dividendes, est considéré comme un revenu non imposable pour les banques à charte. Ainsi, à partir du taux d'imposition statutaire dont nous venons de parler les banques ont réussi à

Le taux statutaire d'impôt sur le revenu des banques

La loi a fixé le taux statutaire d'impôt fédéral sur le revenu à 50 p. 100 en 1972, année de la réforme fiscale au Canada. Ce taux a ensuite été réduit de 1 p. 100 par année jusqu'en 1976 pour se stabiliser à 46 p. 100. En 1980, le gouvernement fédéral a imposé sa surtaxe de 5 p. 100, ce qui a ramené le taux d'imposition statutaire à 48,3 p. 100 en 1982.

Les taux d'imposition provinciaux, qui varient de 11 p. 100 à 15 p. 100 selon la province, ont pour effet d'augmenter le taux statutaire, selon la part attribuée à la province aux revenus imposables. Afin de calculer l'impôt payable aux provinces, une banque peut déduire de son impôt fédéral 10 p. 100 des revenus imposables qu'elle a réalisés dans cette province. Par conséquent, les taux d'imposition, qui dépendent finalement des provinces, varient de 48,3 p. 100 à 51 p. 100 et sont désignés par l'appellation «taux statutaire général d'impôt sur le revenu».

L'impôt payé sur les revenus réalisés à l'étranger

Au début des années 70, les banques canadiennes ont étendu leurs opérations au marché international. À la fin de cette décennie, les principales banques canadiennes étaient devenues des banques internationales respectées, elles avaient une cote de crédit de première classe sur les marchés financiers mondiaux et elles étaient en mesure de concurrencer les autres grandes banques internationales. (Avant les modifications apportées à la *Loi sur les banques*, en 1980, les banques canadiennes n'étaient pas autorisées à ouvrir des succursales dans de nombreux pays parce que le Canada n'accordait pas d'avantages réciproques.) Comme nous l'avons déjà dit, les profits réalisés par les banques sur leurs opérations à l'étranger représentent maintenant 47 p. 100 du total de leurs revenus nets pour 1981 alors qu'en 1971, cette proportion était de 17 p. 100.

Les banques canadiennes se sont installées à l'étranger afin d'être accessibles aux clients étrangers, de mieux percevoir les changements dans les marchés locaux, d'améliorer leurs contacts avec l'étranger et d'assurer des services aux sociétés canadiennes exportatrices. Si les banques ont préféré ouvrir des succursales plutôt que des filiales à l'étranger, c'est en grande partie parce que les déposants et les emprunteurs préfèrent transiger directement avec l'institution mère. Plus récemment, cependant, il s'est produit une certaine croissance des opérations bancaires réalisées par l'intermédiaire de filiales.

L'ouverture de filiales et de succursales à l'étranger a également des implications considérables sur le plan fiscal. L'impôt est un facteur qui a beaucoup d'importance lorsqu'une banque décide si ses opérations dans un pays donné seront faites par l'intermédiaire d'une filiale ou d'une succursale. La planification fiscale est par conséquent essentielle dans le choix de la structure qui permettra le mieux à la banque de survivre dans le domaine très compétitif de la finance internationale.

La plupart des problèmes d'impôt qu'éprouvent nos banques dans leurs opérations à l'étranger prennent racine dans la retenue fiscale de 15 à 25 p. 100 que le gouvernement canadien effectue sur les intérêts de sources canadiennes gagnés par des étrangers. Cette retenue fiscale a eu pour effet d'obliger le Canada à signer des conventions fiscales avec près de 35 pays qui exigent un taux de retenue similaire même si beaucoup d'entre eux ne

Tableau 4.1

IMPÔT DES BANQUES À CHARTE CANADIENNES

(en millions de dollars)

	Années se terminant le 31 octobre										
	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Solde des revenus avant impôt	556,0	668,8	778,5	874,6	1234,3	1199,6	1243,0	1495,4	1346,5	1452,1	2178,8
Impôt payable	277,7	313,4	376,5	433,6	591,0	536,3	512,4	518,4	227,2	209,6	458,8
Solde des revenus après impôt	278,3	355,4	402,0	440,9	663,3	663,3	730,6	977,0	1119,2	1242,5	1720,0
Taux véritable d'imposition	49,9%	46,9%	48,4%	49,6%	44,7%	44,7	41,2%	34,7%	16,9%	14,4%	21,1%

Chapitre 4

L'impôt des banques canadiennes

La chute rapide du taux véritable d'imposition des banques à charte canadiennes qui s'est produite ces cinq dernières années a suscité beaucoup de discussions et de critiques. La question est loin d'être simple. On doit l'aborder dans la perspective du taux d'imposition statutaire des banques par opposition à leur véritable taux d'imposition; il faut aussi considérer la part considérable des prêts consentis par des banques canadiennes qui sont exemptes d'impôt, l'impôt à l'étranger et le niveau élevé des taux d'intérêt des quelques dernières années. Les banques prétendent, pour leur part, qu'elles ont payé des impôts sous d'autres formes qui ne sont pas immédiatement perceptibles par le public.

4.1 LA TENDANCE DU TAUX VÉRITABLE D'IMPOSITION

Comme on peut le voir au Tableau 4.1, la courbe suivie par le taux véritable d'imposition des banques à charte de 1971 à 1981, indique que ce taux a accusé une baisse considérable pendant ces dix années. De 1971 à 1975, le taux véritable d'imposition moyen des banques était de 48,5 p. 100. À partir de 1976, mais surtout en 1978, ce taux s'est mis à diminuer très rapidement, passant de 44,7 p. 100 en 1976 à 14,4 p. 100 en 1980 pour remonter à 21,1 p. 100 en 1981. Il faut également noter que pendant cette période, le solde de leurs revenus après impôt a continué d'augmenter.

Pendant les dernières années de la décennie 1970, le total des impôts payables par les banques à charte est tombé de 536,3 millions $ en 1976 à 209,6 millions $ en 1980. En 1981, les impôts payés ont fortement augmenté, mais ils ont accusé une baisse durant le premier semestre de 1982. La baisse a été si forte, que les banques à charte canadiennes n'ont payé, jusqu'à présent, aucun impôt en 1982.

Afin de comprendre comment le taux véritable d'imposition des banques peut diminuer, il faut d'abord étudier leur taux d'imposition.

RENVOI

(1) «Déposant» désigne une entité juridique, personne individuelle ou morale. Dans le cas d'entreprises, seules les sociétés limitées peuvent faire assurer leurs dépôts.

Le Comité recommande que les opérations bancaires fassent l'objet d'une plus grande divulgation.

9. Le public devrait disposer de renseignements sur:

i) les prêts non contributifs, partiellement contributifs, ainsi que tous les prêts qui n'étaient pas auparavant entièrement contributifs et qui ont été restructurés au cours des douze dernier mois (voir recommandation 7);

ii) les pertes réelles sur les prêts;

iii) la répartition en pourcentage des prêts par taille;

iv) la fiscalité;

v) les sources des autres revenus;

vi) les caractéristiques de l'actif et du passif;

Sur chacun de ces points, les données devraient préciser l'importance des opérations canadiennes et internationales, les catégories de prêts et les principaux secteurs industriels. Il faudrait par exemple que chaque banque fournisse des données semblables à celles dont la publication est prévue par la nouvelle *Loi sur les banques*.

Si les opérations des banques sont mieux connues, le système bancaire sera plus facile à analyser de l'extérieur. Le Bureau de l'Inspecteur général des banques peut jouer deux rôles à cet égard: il peut faire en sorte que le public obtienne des renseignements à la fois plus nombreux et cohérents sur les banques et il peut être un des nombreux organismes d'analyse extérieurs. Le Comité recommande par conséquent que:

10. Le Bureau de l'Inspecteur général des banques rédige un «Rapport annuel sur les banques au Canada» et le distribue au grand public. Il recommande aussi que dans ce rapport annuel, le Bureau donne les résultats d'une étude sur les pratiques des banques en matière de prêts. Ce rapport devrait prendre pour modèle le rapport du Surintendant des assurances.

Si le capital de chaque banque était officiellement et précisément défini, le public pourrait être beaucoup mieux informé de la situation financière du système bancaire. Ces précisions, combinées aux limites imposées sur le montant des prêts bancaires, fourniraient les contraintes nécessaires pour amener les banques à faire preuve de circonspection. Le Comité est d'avis que puisque les coefficients du levier financier des banques sont sujets à des fluctuations à court terme relativement aux pertes, l'imposition de toute limite sur ces taux imposerait aux banques un fardeau inutile.

Au cours des sept dernières années, les provisions pour pertes sur prêts, déclarées dans les états des revenus et dépenses des banques, se sont révélées être un piètre indicateur des pertes financières imputables à des défauts de paiement, pour une année donnée. De plus, les prêts bancaires incluent des prêts classés comme non courants ou non productifs. Le statut véritable de tels prêts n'est pas clair et le comité n'a pas obtenu de détails sur la mesure selon laquelle les diverses banques consentent ce genre de prêts. Par conséquent, le comité recommande ce qui suit:

6. Le ministre des Finances devrait revoir la formule servant au calcul des provisions moyennes pour pertes (une moyenne quinquennale variable), dans le but d'adopter un système permettant aux banques de révéler avec plus de précision dans l'état de leurs revenus et dépenses, leurs pertes réelles au chapitre des prêts non remboursés.

7. La catégorie des prêts non courants telle qu'elle est définie dans la *Loi sur les banques* devrait être redéfinie pour que les prêts bancaires à recouvrer soient classés selon la part qu'ils représentent des revenus d'une banque. Tous les prêts au titre desquels i) les intérêts ultérieurs ne seront vraisemblablement pas payés ii) les intérêts n'ont pas été payés depuis 90 jours iii) la banque juge que les intérêts payés n'appartiennent pas au revenu d'exercice, devraient être considérés comme des prêts non contributifs. Tous les prêts au titre desquels i) les intérêts forfaitaires ne sont pas versés intégralement ii) la différence entre la somme d'intérêts à payer et la somme qui est, en fait, versée à la banque par l'emprunteur n'est pas considérée comme un revenu d'exercice, devraient être classés dans la catégorie des prêts partiellement contributifs. On devrait considérer tous les autres prêts comme des prêts contributifs. De tels renseignements devraient être contenus dans les rapports annuels des banques.

Il faut que soit maintenue une base financière suffisante pour protéger les intérêts non seulement des déposants, mais également des actionnaires des banques. Les mesures recommandées devraient accroître la sécurité et la stabilité des banques canadiennes et susciter en notre système bancaire la confiance des Canadiens et des pays étrangers.

L'assurance-dépôts est également un moyen efficace de protéger les épargnes des déposants. Depuis la mise en vigueur du régime de 1967, l'inflation a considérablement réduit la protection que cette assurance offre aux déposants. Le comité fait par conséquent la recommandation suivante:

8. L'assurance-dépôts devrait être augmentée de manière à offrir une meilleure protection réelle des épargnes des déposants. La couverture offerte à chaque déposant dans n'importe quelle banque devrait passer du niveau présent de 20 000 $ à au moins 60 000 $, un niveau équivalent à la protection initialement offerte en 1967. On devrait aussi revoir le niveau de l'assurance-dépôts à tous les cinq ans.

Néanmoins, les banques ont vendu pratiquement le montant total du capital qu'offrait le marché des capitaux.

Le Comité est d'avis que les banques à charte canadiennes devraient appartenir à des Canadiens et être régies par eux; il conviendrait pourtant de songer à renforcer la base financière des banques en faisant un plus grand usage des capitaux étrangers. Il serait possible d'y arriver sans compromettre pour autant le contrôle par des Canadiens du secteur bancaire. La révision faite en 1980 de la *Loi sur les banques* allait dans ce sens en permettant aux banques d'émettre en devises des débentures non convertibles. Mais il n'est pas sûr que les banques soient autorisées à émettre des débentures convertibles ou des actions privilégiées en devises étrangères. A cet égard, le Comité fait la recommandation suivante:

2. Les banques devraient être davantage autorisées à vendre du capital-actions dans les marchés étrangers, ce qui libérerait les marchés financiers canadiens de l'obligation de financer la croissance future des opérations étrangères des banques. Le taux de participation canadienne de 75 p. 100 prévu dans la *Loi sur les banques*, devrait toutefois continuer d'être appliqué, ainsi que la règle limitant à 10 p. 100 la valeur des actions bancaires détenues par un actionnaire.

Il serait exagéré de craindre que la capitalisation actuelle des banques ne soit pas assez importante pour permettre à ces dernières de financer la relance de l'économie. Néanmoins, il est impérieux de pouvoir compter sur un système solide et bien doté en capitaux pour vraiment relancer l'économie et, à cet égard, la confiance des investisseurs est vitale. Cette confiance a été quelque peu ébranlée dernièrement lorsqu'il a été connu que les banques avaient engagé une très grande partie de leurs capitaux dans un petit nombre de prêts fort élevés. Le problème est d'autant plus grave que la définition du terme «capital» est en voie d'être révisée, ce qui suscite des incertitudes quant à ce qui constitue la base financière d'une banque.

Par conséquent, le Comité recommande ce qui suit:

3. L'Inspecteur général devrait donner une définition officielle du «capital d'une banque», définition qui préciserait la pondération de chaque composante du capital. Les composantes du capital des banques devraient être qualifiées de primaires ou secondaires. Le capital primaire devrait être de nature permanente et inclure les actions ordinaires et les actions privilégiées non rachetables. Le capital secondaire inclurait toutes les autres formes de capitaux qui devraient satisfaire à certaines normes relatives au type et à l'échéance, y compris les débentures convertibles et subordonnées.

4. La valeur totale de l'encours de n'importe quel prêt consenti par une banque à n'importe quel emprunteur ou groupe d'emprunteurs, devrait être limitée à 25 p. 100 du capital total (entendu au sens de la définition suggérée dans la recommandation no 3) de cette banque, sous réserve d'une autorisation à l'effet contraire donnée par le Bureau de l'Inspecteur général des banques.

5. Dans l'éventualité où les recommandations précédentes seraient appliquées, les coefficients du levier financier des banques ne devraient pas être fixés par la loi. Cependant, l'Inspecteur général des banques devrait surveiller étroitement les tendances à long terme et les fluctuations à court terme du coefficient du levier financier de chaque banque.

taux moyen d'inflation pour donner le rendement réel avant impôt de l'action ordinaire. Le mémoire *Burns, Fry* signale également que durant cette même période les certificats de placements à court terme comportant peu de risques et facilement négociables ont eu un taux de rendement annuel de 9,8 p. 100.

Dans sa conclusion à ce sujet, *Wood Gundy* déclare: «[traduction] nous ne pensons pas qu'il soit sage de supposer que l'industrie bancaire puisse continuer, année après année, à émettre un nombre important d'actions.» Cependant, le Comité est d'avis que dans l'avenir les banques devraient réagir plus rapidement au redressement des marchés de capitaux et sauront en profiter à mesure que ces marchés seront capables d'absorber de nouvelles émissions.

3.9 L'ASSURANCE-DÉPÔTS

La Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) a été établie en 1967 pour protéger les dépôts des particuliers dans les banques à charte. Chaque déposant est assuré jusqu'à concurrence d'une valeur de 20 000 $ dans chaque institution financière.[1] Tous les dépôts à vue et les dépôts dont l'échéance est de cinq ans ou moins, sont admissibles à l'assurance-dépôts. La prime est de 1/30 p. 100 du total de dépôts assurés et elle est à la charge des institutions assurées. Cette prime peut diminuer légèrement en fonction de la croissance des dépôts enregistrée sur cinq ans.

Contrairement à l'assurance-dépôts souscrite par la *Federal Deposit Insurance Corporation* aux États-Unis, qui a subi plusieurs hausses au fil des ans avant d'atteindre le niveau actuel de 100 000 $ par déposant et par institution, le plafond de 20 000 $ fixé depuis 1967 au Canada n'a jamais été réajusté. Si l'on prend comme mesure de l'inflation tous les facteurs composant l'indice du prix à la consommation au Canada, le pouvoir d'achat de 20 000 $ en 1967 correspondrait à peu près à 60 000 $ en 1982. Si on veut que le public jouisse de la même protection qu'en 1967, nous recommandons que l'assurance-dépôts pour chaque déposant et dans chaque institution soit augmentée à 60 000 $, un niveau correspondant à la valeur réelle de protection offerte au moment de l'adoption de la loi en 1967, et que ce niveau soit réajusté tous les cinq ans.

3.10 RÉSUMÉ, CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Pour mener équitablement leurs opérations et assurer la protection des épargnes des déposants, les banques doivent disposer de capitaux suffisants, à défaut de quoi, elles ne seraient pas ne mesure de répondre aux besoins financiers des entreprises et des consommateurs canadiens.

L'accroissement des capitaux est directement et indirectement relié aux profits des banques. La non-répartition des gains augmente la valeur de l'avoir propre des actionnaires et est évidemment reliée aux profits des banques. La réalisation de profits élevés augmente également la valeur de l'avoir propre et rend moins coûteux l'accroissement de ce dernier par l'intermédiaire des marchés de capitaux. Au cours des 18 derniers mois, les banques ont recouru aux marchés de capitaux pour émettre de nouvelles actions dont la valeur totale excédait de beaucoup l'importance relative des banques sur ce marché. À cause de l'ampleur de certaines émissions, les banques ont dû réduire le montant total de quelque-unes.

Tableau 3.9

STATISTIQUES SUR LA VALEUR DES ACTIONS—BANQUES À CHARTE

Banque	Valeur comptable[1] par action	Valeur marchande par action		Prime (ou escompte) marchande par rapport à la valeur comptable	
	31 oct. 1981	31 oct. 1981	30 juin 1982	31 oct. 1981	30 juin 1982
Banque Royale	28,93	$25,25	$19,25	$(13%)	(33%)
Banque de Commerce	43,58	27,50	18,00	(37%)	(59%)
Banque de Montréal	31,53	23,50	17,50	(25%)	(44%)
Banque de Nouvelle-Écosse	32,32	24,75	20,38	(23%)	(37%)
Banque Toronto-Dominion	36,07	29,38	22,50	(19%)	(38%)
Banque Nationale	17,36	6,25	4,75	(64%)	(72%)
Banque Mercantile	18,48	15,13	9,50	(18%)	(49%)
Banque de C.-B.	23,35	23,00	11,87	(1%)	(49%)
Banque Continental	15,71	7,50	6,75	(52%)	(57%)
Banque canadienne commerciale	19,53	S/O	S/O	S/O	S/O
Banque Northland	16,98	14,25	9,12	(16%)	(46%)

[1] Avoir des actionnaires attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires, plus le total des provisions accumulées pour pertes, divisé par le nombre d'actions libérées équivalentes en circulation à la fin de l'exercice financier.
Source: Mémoire présenté par l'Association des banquiers canadiens; données mises à jour.
S/O: Sans objet.

taux de croissance moins rapide des bénéfices, les pertes sur les prêts éventuellement plus élevées, qui auraient pour effet de réduire la valeur comptable de chaque action puisque, comme nous l'avons expliqué, toutes les pertes sont déduites du capital de la banque si elles dépassent la moyenne du rendement quinquennal de la banque. Cette appréciation dépend aussi de l'existence d'autres placements plus intéressants pour les investisseurs et d'autres titres qui comportent moins de risques, selon l'avis des investisseurs.

La valeur marchande peu élevée des actions bancaires a fait que le rapport moyen du prix des actions aux bénéfices est de 4 à 1. Le coût réel après impôt de l'émission de nouvelles actions ordinaires aux prix courants du marché dépasse donc 25 p. 100 pour la plupart des banques. De tels coûts de financement rendent pratiquemment prohibitifs l'émission de nouvelles actions sur les marchés courants. Ces coûts sont également préjudiciables aux actionnaires, puisque ces nouvelles actions seraient émises à une valeur sensiblement inférieure à la valeur courante, diminuant d'autant le capital investi par les actionnaires dans cette banque et contraignant celle-ci à obtenir sur le nouveau capital investi un taux de rendement beaucoup plus élevé que celui du capital déjà investi par les actionnaires.

Dans le mémoire présenté par *Burns, Fry Limited*, il est dit que les actions émises par les banques ont eu un taux de rendement annuel moyen de 11 p. 100 seulement au cours des dix dernières années, ce qui est légèrement moins que le taux de rendement d'une action moyenne à la bourse de Toronto. Les actions des banques ont donc eu un taux de rendement réel de 2 p. 100 avant impôt et un rendement légèrement négatif après impôt. Comme l'indique le Tableau 3.8, cette analyse s'appuie sur la valorisation du capital des banques sur une période de dix ans, majorée du taux de rendement annuel des dividendes diminué du

Tableau 3.8

Taux de rendement annuel avant impôts (Moyenne simple)

(10 ans, du 31 décembre 1971 au 31 décembre 1981)

	Plus-value du capital	+	Rendement des dividendes	=	Total du taux de rendement annuel	moins	Taux d'inflation[1] moyen	=	Rendement réel avant impôts
À un investisseur détenant des actions ordinaires d'une banque à charte	6,3%		4,7%		11,0%		9,0%		2,0%
D'après l'indice des 300 plus grandes entreprises inscrites à la Bourse de Toronto	8,9%		4,0%		12,9%		9,0%		3,9%

[1] Indice des prix à la consommation.
Source: *Burns, Fry Limited.*

En rétrospective, il aurait peut-être mieux valu que les banques émettent plus d'actions avant les 18 derniers mois, au moment où les rapports de l'actif aux capitaux propres commençait à augmenter et où les actions des banques valaient beaucoup plus, notamment par comparaison à leur valeur comptable.

Le Tableau 3.9 soumis par l'Association des banquiers canadiens indique la hausse du coût du capital pour une banque qui émet de nouvelles actions sur les marchés de capitaux actuels. Ce tableau a été mis à jour pour tenir compte du prix courant des actions des banques dans la conjoncture économique actuelle. L'Association des banquiers canadiens avait en effet présenté la valeur comptable de ses actions au 31 octobre 1981, en fonction de la valeur marchande des actions à cette date. À ce moment-là, toutes les actions des banques transigées publiquement l'étaient à rabais, comparativement à leur valeur comptable déclarée. La valeur comptable d'une banque à charte canadienne correspond essentiellement à sa valeur de liquidation sous forme de capital-actions ordinaires et d'affectations cumulatives aux réserves pour pertes. Selon leur façon de percevoir une banque, les investisseurs accorderont à ses actions ou bien une prime par rapport au prix du marché ou bien un escompte par rapport à leur valeur comptable. Au 31 octobre 1981, toutes les banques canadiennes offraient un escompte variant entre 1 p. 100 et 64 p. 100 de la valeur comptable. En moyenne (moyenne simple des prix et des valeurs comptables par action), les actions des banques canadiennes se transigeaient au 31 octobre 1981 avec un escompte de 25 p. 100 de leur valeur comptable. En rajustant le prix des actions en fonction de la position des banques au 30 juin 1982, on constate que leur prix est tombé de près de 30 p. 100 et, que par conséquent, les actions des banques se transigent maintenant en moyenne à environ 47 p. 100 d'escompte de leur valeur comptable déclarée au 31 octobre 1981.

L'attitude des investisseurs à l'égard des banques se reflète donc dans leur appréciation du prix des actions des banques sur les marchés de capitaux. Cette appréciation dépend du

Tableau 3.7

SOURCES DE L'AJOUT À L'AVOIR DES ACTIONNAIRES
DES HUIT PLUS GRANDES BANQUES À CHARTE

(année terminée le 31 octobre—en millions de $)

	1977	1978	1979	1980	1981	1ère moitié de 1982*
Financement net externe par l'émission de:						
Actions ordinaires	84$	260$	146$	326$	94$	180$
Actions privilégiées convertibles	0	0	0	50	475	210
Actions privilégiées conventionnelles	0	0	225	88	168	352
Total des actions émises	84$	260$	146$	464$	737$	742$
Émissions de débentures convertibles	0	0	0	0	462$	260$
Financement interne: ajout à l'avoir des actionnaires par les bénéfices non distribués	583$	786$	786$	793$	1100$	460$
Hausse totale de l'avoir des actionnaires et de l'équivalent du capital	667$	1064$	932$	1257$	2299$	1462$

*Estimation
Source: Mémoire présenté par *Burns, Fry Limited.*

Enfin une banque peut avoir réalisé des gains mais versé des dividendes plus élevés que ses gains réels. Dans ce cas, ce serait comme si la banque était en train de rembourser son capital aux actionnaires, réduisant ainsi ce capital d'un montant équivalant à l'écart entre les dividendes payés et les gains de la banque après impôt.

Chacune de ces trois situations illustre la manière dont le capital de certaines banques canadiennes peut diminuer. Cette diminution du capital n'a été que très faible jusqu'à maintenant. Il faut cependant étudier chacun de ces cas en fonction de tout ce que le capital d'une banque à charte représente pour celle-ci et aussi en fonction de la nécessité pour elle d'avoir assez de capital pour faire face aux imprévus.

3.8 COÛT DES NOUVELLES ÉMISSIONS D'ACTIONS

Pour augmenter son capital, une banque doit de temps à autre se procurer de nouvelles actions sur les marchés des valeurs. Ce nouveau capital est souvent nécessaire pour renflouer les bénéfices non distribués de la banque en vue de maintenir en tout temps l'équilibre entre l'actif et le capital (levier financier). Comme l'indique le Tableau 3.7, établi par *Burns, Fry Limited*, les banques ont émis en 1981 pour 1,2 milliard $ environ de nouvelles actions afin d'empêcher le coefficient du levier financier de monter beaucoup plus haut. Mais il est encore plus significatif que pendant les six mois qui ont précédé le 30 avril 1982, les banques ont souscrit de nouvelles actions pour une valeur de 1 milliard $. Au cours des 18 derniers mois, les banques ont émis près de 2,2 milliards $ de nouvelles actions. Comme nous l'avons indiqué ci-dessus, cela représente environ 25 p. 100 de toutes les offres semblables au Canada. La firme *Wood Gundy Limited* a déclaré dans son mémoire qu'il ne serait pas prudent de conclure que les banques peuvent ainsi émettre un nombre important de nouvelles actions, année après année, pour les raisons qui suivent et que nous résumons ici:

1. Vers la fin de 1981 et au début de 1982, plusieurs banques, croit-on, ont décidé soit de réduire considérablement leurs émissions ou de les reporter indéfiniment;

2. Chaque année, *Wood Gundy* fait enquête auprès d'environ 70 institutions financières canadiennes afin d'établir si la proportion de leurs placements en actions bancaires par rapport à leurs autres placements est élevée ou non. L'enquête de l'an dernier a révélé que les actions bancaires occupaient une large part des portefeuilles des autres institutions financières. En 1981, près de 80 p. 100 des nouvelles émissions d'actions des banques ont été vendues à des investisseurs au détail ou individuels parce que les autres institutions financières en détenaient déjà en quantité suffisante.

3. Les émissions des dernières années ont été assorties de modalités fort ingénieuses, certaines prévoyaient plus d'un type de caution, tandis que d'autres étaient convertibles ou comportaient des caractéristiques spéciales. Ce genre de financement signale parfois la saturation du marché pour les actions d'un type particulier de corporation.

4. Au cours des dernières années, les actions des banques ont engendré des gains moins substantiels, ce qui soulève le problème du coût du capital pour les banques émettrices.

octobre 1981, les banques avaient émis 550 millions $ de débentures subordonnées en dollars U.S. Notons cependant que l'Inspecteur général des banques a précisé que, d'après lui, on ne devrait pas accorder à ces débentures une pondération importante dans le calcul du levier financier.

Il est difficile également de déterminer avec certitude la part de l'avoir des actionnaires qui est exportée à l'extérieur du Canada. Au cours des dernières années, cependant, et surtout en 1981, les banques canadiennes ont dans l'ensemble réussi à obtenir de nouveaux capitaux sur les marchés internationaux sous forme de bénéfices non distribués, et par l'émission de débentures subordonnées en dollars U.S. Les banques devraient peut-être songer à financer leurs opérations de devises étrangères à l'aide d'un plus grand nombre de capitaux étrangers, notamment sous la forme d'actions privilégiées ou de débentures convertibles. La *Loi des banques* de 1980 sur les banques définit clairement les règles d'émission de débentures subordonnées en devises étrangères, mais on ne donne aucune règle pour l'émission d'actions dans ces devises. Il faudrait donc, semble-t-il, encourager les banques à augmenter le nombre de leurs actionnaires étrangers puisque, en ce moment, environ 95 p. 100 des actionnaires sont des Canadiens. Nous croyons que les banques à charte devraient continuer à respecter les règlements qui leur sont imposés en tant que corporations «contraintes». Une plus grande participation étrangère permettrait aussi aux banques de prélever des capitaux à l'étranger, surtout lorsque le marché canadien est saturé. C'est peut-être la situation dans laquelle les banques à charte se sont trouvées depuis 18 mois et qui a eu pour effet d'augmenter d'environ 25 p. 100 toutes les actions ordinaires et privilégiées ainsi que les débentures convertibles sur l'ensemble du marché canadien.

3.7 L'INFLUENCE D'AUTRES FACTEURS SUR LE CAPITAL DES BANQUES

Il ressort de nos explications antérieures que les capitaux sont aussi importants pour une banque que pour une autre entreprise. En effet, dans une année donnée, ces capitaux peuvent servir de «coussins» lors de chocs ou de manques à gagner inattendus. Il faut, dès lors, examiner d'autres situations qui ont une influence considérable sur les capitaux d'une banque. Les pertes sur prêts, un bilan déficitaire et le paiement en trop de dividendes par rapport aux gains: voilà trois des principales situations en question.

La première situation qui peut influer sur les crédits affectés au compte des pertes est la suivante: c'est la différence qui existe entre la perte quinquennale moyenne sur prêts, inscrite dans le bilan des revenus, et les pertes réelles subies par une banque au cours d'une année donnée. La plupart du temps, cette différence est compensée par le compte d'affectations pour pertes. Au cours des sept dernières années, comme nous l'avons signalé dans la section précédente, cette différence a généralement entraîné une déduction du compte d'affectations pour pertes.

La deuxième situation se produit lorsque le bilan d'une banque se solde par un déficit pour une année donnée, c'est-à-dire lorsque la banque enregistre une perte. Ce déficit devrait être déduit des profits non distribués de la banque. Par ailleurs, une banque peut faire, aux fins de l'impôt, un report de pertes sur cinq ans: si elle n'utilise pas ce mécanisme, sa perte devra être déduite de son capital.

Tableau 3,6 (suite)

ACTIF			PASSIF		
Auprès des résidents étrangers[2] [3]			**Envers des résidents étrangers**		
États-Unis	16$	10,5%	Autres banques[2]	79,3$	21,1%
Royaume-Uni	15	4,4	Particuliers	8,	2,3
Autres pays-Europe occidentale	21,3	6,2	Entreprises	49,9	14,5
				137,2$[4]	19,9%
Japon	6	1,7			
Autres pays-Extrême-Orient	8	23			
Mexique	6,5	1,9			
Brésil	5,5	1,6	Autres engagements	2,6	0,8
Venezuela	3,5	1,			
Argentine	2,2	0,6	Débentures bancaires	0,8	0,2
Autres pays-Amérique latine et Antilles	8	2,3			
			Dépôts nets prêtés à des résidents canadiens	(22,9)	(6,7)
Pologne	0,4	0,1			
Autres pays à économie dirigée	3,6	1			
Moyen-Orient et Afrique	2	0,6			
Total étranger	117,9$	34,3%	Total étranger	117,9$	34,3%
PASSIF MONDIAL TOTAL	343,7$	100 %	**PASSIF MONDIAL TOTAL ET AVOIR PROPRE**	343,7$	100 %

(1) Tout le capital-actions a été attribué aux entreprises canadiennes.
(2) La ventilation des prêts aux entreprises au Canada et la ventilation par pays étrangers sont tirées de *Burns, Fry, Ltd,*.
(3) L'actif provenant des résidents étrangers comprend 38 milliards de dollars de dépôts à court terme auprès d'autres banques et 10 milliards de dollars de prêts à plus long terme auprès d'autres banques.
(4) Comprend: dépôts à vue - 7,1 milliards de dollars; dépôts à préavis - 1,9 milliard de dollars; dépôts à terme - 128 milliards de dollars, Tous les autres chiffres sont en milliards de dollars.
Source: Burns, Fry Limited.

Comme nous l'avons signalé dans les paragraphes antérieurs, les profits des banques au chapitre de leurs opérations en monnaies étrangères ont affiché une croissance aussi spectaculaire que celle de leur actif. Les actionnaires n'ont donc pas été les seuls à profiter de l'expansion à l'étranger de ces opérations qui ont accru leurs bénéfices; en effet, les entreprises canadiennes en pays étrangers ont elles-mêmes bénéficié de cette expansion grâce aux établissements de prêt relevant de banques canadiennes qui leur sont accessibles à l'étranger.

Les opérations à l'étranger des banques canadiennes à charte sont fort complexes. En effet, quelques-unes sont gérées par les filiales tandis que d'autres fonctionnent comme succursales et sont engagées dans de nombreuses conventions fiscales en vigueur entre le Canada et d'autres pays. C'est pourquoi la circulation des capitaux d'un pays à l'autre est difficile à réaliser, en raison des charges que le mouvement de ces capitaux d'un pays à l'autre risque d'entraîner. On n'a donc pas pu établir avec précision le montant des capitaux canadiens nécessaires à l'établisement des opérations étrangères des banques.

En tant que corporations, les banques à charte canadiennes sont «contraintes». par leurs règlements à ne pas accorder à un particulier ou à un groupe d'individus associés plus de 10 p. 100 des actions. De même, les banques ne peuvent accorder plus de 25 p. 100 de leurs actions à des étrangers. La modification en 1980 de la *Loi sur les banques* a permis aux banques canadiennes d'émettre des débentures subordonnées en devises étrangères. Au 31

En outre, le Tableau 3.6 évalue la ventilation de l'actif en monnaies étrangères par pays. Les banques canadiennes sont fortement orientées vers les États-Unis, le Royaume-Uni et d'autres pays de l'Europe occidentale, de sorte que plus de 60 p. 100 de leur actif en monnaies étrangères se retrouve dans ces pays. La plupart des prêts en monnaies étrangères constituent des prêts à risque de pays souverains, comme le Mexique, le Venezuela et l'Indonésie. Bien qu'elle soit en hausse, l'incidence de la consolidation de ces prêts demeure faible.

3.6 MEILLEUR ACCÈS AUX CAPITAUX ÉTRANGERS

Les discussions du comité sur la profitabilité des banques ont longuement porté sur la question de l'exportation de l'avoir des actionnaires par les banques canadiennes qui désirent étendre leurs activités en devises étrangères. Cette opération qui ne doit pas être confondue avec les dépôts bancaires en dollars canadiens. À l'instar de la plupart des entreprises canadiennes en croissance, les banques doivent, lorsqu'elles pénètrent sur un nouveau marché, avancer de nouveaux capitaux. L'installation à l'étranger d'une banque affiliée ou d'une succursale entraîne de lourdes dépenses.

Tableau 3.6

BILAN DES BANQUES À CHARTE

Comprenant toutes les banques de l'annexe A
au 31 décembre 1981

ACTIF			PASSIF		
Auprès des résidents du Canada			**Envers des résidents du Canada**		
Encaisse	8,2$	2,4%			
Gouvernements du Canada	13,7	4	Gouvernements du Canada	8,9$	2,6%
Banques et courtiers	4,4	1,3	Banques	3,2	0,9
Particuliers			Particuliers		
—prêts personnels	33		—dépôts à vue	3,8	
—prêts hypothécaires	28,5		—dépôts à préavis	51,6	
	61,5$	17,9%	—dépôts à terme	49,6	
				105$	30,5%
Agriculteurs	10,	2,9			
Entreprises			Entreprises		
—Pétrole et gaz	22		—dépôts à vue	14,1	
—Immobilier	19		—dépôts à préavis	1,9	
—Détaillants	14		—dépôts à terme	46,2	
—Mines	7			64,4$	18,7%
—Autres	62				
	124$	36,1%			
Divers	4,2	1,2	Autres engagements	6,8	2
			Débentures bancaires	2,7	0,8
			Avoir propre des actionnaires des banques[1]	11,6	1,4
			Emprunts nets à l'étranger	22,9	6,7
Total canadian	225,8$	65,7%	Total canadian	225,8$	65,7%

Le Tableau 3.5 présente l'avoir propre des détenteurs d'actions ordinaires, y compris les provisions pour pertes et les actions privilégiées, ainsi que les débentures convertibles et subordonnées en cours qui, ensemble, représentent le capital total de chacune des six plus grandes banques du Canada. Il est important de noter que les lignes directrices établies par l'Inspecteur général des banques pour les prêts ne dépassant pas 50 p. 100 de l'avoir propre total des détenteurs d'actions ordinaires et privilégiées, indiqueraient que le montant total des prêts bancaires à un seul emprunteur, pourrait se situer entre 240 millions $ pour la Banque Nationale et 1,3 milliards $ pour la Banque Royale.

Au cours de leur témoignage, plusieurs banques ont déclaré avoir établi des directives internes. Ainsi, la Banque Canadienne Impériale de Commerce a adopté une politique selon laquelle les prêts consentis à un seul emprunteur ne doivent pas dépasser 15 p. 100 du capital total. La Banque Royale s'est dotée d'une politique similaire, mais dans quelques cas très restreints, elle a porté ce taux à 25 p. 100 de son capital. Comme l'indique le Tableau 3.5, 15 p. 100 du capital total de la Banque de Commerce représentent 389 millions $ et pour la Banque Royale, ce pourcentage représente environ 500 millions $. Pour cette dernière, la règle du 25 p. 100 du capital permettrait de convertir un prêt de 830 millions $ à un seul emprunteur. La Banque de Nouvelle-Écosse a fait savoir qu'elle préférait maintenir les prêts à un niveau inférieur à 500 millions $, ce qui représente 25 p. 100 de son capital total, mais ce niveau peut parfois être dépassé dans des circonstances très spéciales.

Le Comité n'a pas l'intention de réduire la capacité de concurrence des banques à charte canadiennes, particulièrement à l'échelle internationale. Toutefois, nous recommandons que le montant total des prêts consentis à un emprunteur ou à un groupe d'emprunteurs inter-reliés, ne dépasse pas 25 p. 100 de la valeur du capital total d'une banque, à moins que l'Inspecteur général des banques ne donne, au préalable, l'autorisation de dépasser ce seuil. La définition de «valeur du capital d'une banque» serait celle qu'adopterait l'Inspecteur général.

Diversification géographique et sectorielle des prêts

Les banques à charte canadiennes sont géographiquement très dispersées, particulièrement en ce qui concerne leurs opérations canadiennes. Leur actif en dollars canadiens, qui comprend environ les deux tiers de leur actif total, est largement réparti à travers le Canada en raison du grand nombre de leurs succursales. Ainsi que nous l'avons mentionné au chapitre 2, les banques ont un portefeuille de prêts très diversifié puisqu'elles consentent des prêts variés et qu'elles font affaire avec les différents secteurs de l'industrie. Le Tableau 3.6, fourni par *Burns, Fry Limited* donne une nouvelle ventilation estimative de l'actif des banques, par industrie, au Canada. À l'étude de ce tableau, on peut constater que le changement le plus important intervenu dans les actifs des banques, par industrie, résulte de l'augmentation des prêts à l'industrie du pétrole et du gaz. Au cours des trois dernières années, cette industrie est devenue l'un des plus grands secteurs à concentration de capitaux de risque, de sorte que l'exposition de ce secteur a triplé et peut-être même quadruplé en importance pendant cette période. Bien qu'il n'existe aucune donnée permettant de ventiler la concentration des prêts par banque et par secteur, *Burns, Fry Limited* estime dans son mémoire que les banques canadiennes détiennent envirion 22 milliards $ d'actif en dollars canadiens dans le secteur du pétrole et du gaz.

Tableau 3.5

MONTANT POSSIBLE DES PRÊTS BANCAIRES AUX PARTICULIERS

Au 31 octobre 1981

(en millions de dollars)

	Banque Royale du Canada	Banque Canadienne Impériale de Commerce	Banque de Montréal	Banque de Nouvelle-Écosse	Banque Toronto-Dominion du Canada	Banque Nationale
Avoir propre des actionnaires y compris les provisions pour pertes et actions privilégiées	2 547$	2 012$	1 555$	1 500$	1 583$	478$
Débentures convertibles et subordonnées	779	582	384	517	335	192
CAPITAL TOTAL	3 326$	2 594$	1 939$	2 017$	1 918$	670$
Montant maximal approximatif des prêts						
15% du capital*	500$	390$	300$	300$	300$	100$
Lignes directrices de l'I.G.B.** 50% de l'avoir propre des actionnaires	1 300$	1 000$	800$	750$	800$	240$
Recommandation 25% du capital total*	830$	650$	485$	500$	480$	170$

* Cette définition, qui comprend tout le capital émis, est la plus vaste possible. Elle est peut-être même plus vaste que celle qui sera ultimement adoptée par l'Inspecteur général des banques.

** Selon la définition de l'Inspecteur général des banques.

(ii) les prêts «partiellement» contributifs—il s'agirait de tous les prêts qui sont tenus pour courants en ce qui concerne les paiements d'intérêt mais qui ne rapportent pas le plein taux d'intérêt négocié et pour lesquels la différence entre le taux d'intérêt prévu au contrat et le taux réel ne s'accumule pas.

(iii) les prêts «non contributifs»—il s'agirait de tous les prêts dont l'intérêt est exigible mais qui n'a pas été payé pendant une période de 90 jours, les prêts pour lesquels il existe une indication voulant que l'emprunteur soit en train d'être mis sous séquestre ou encore de ceux sur lesquels de l'avis du prêteur, l'intérêt ne s'accumule pas et est considéré comme un montant d'argent uniquement lorsqu'il a été récupéré.

Il appartiendrait à l'Inspecteur général des banques de faire de cette classification un outil adéquat qui permettrait d'identifier, par catégorie d'industrie, les prêts qui présentent des problèmes. Cette classification devra aussi identifier la proportion de ces prêts qui ont été consentis au Canada et à l'étranger.

Il est également recommandé que les banques divulguent tous les prêts contributifs et non contributifs qui ont été renégociés au cours des douze derniers mois. Un prêt «restructuré» est un prêt sur lequel l'intérêt non payé a été capitalisé ou intégré au principal exigible. Lorsqu'une banque effectue cette opération, le prêt devient «courant» parce que l'intérêt en souffrance n'est plus exigible. Par la suite, le prêt est habituellement retiré des catégories de prêts «non courants» et plus particulièrement de la catégorie des prêts «non productifs». Ces renseignements permettraient à l'Inspecteur général des banques de déterminer l'évolution du statut des prêts bancaires.

3.5 LA TAILLE DES PRÊTS INDIVIDUELS

Les audiences ont fourni aux témoins l'occasion de nombreuses discussions sur le montant des prêts individuels consentis par les banques. Ce problème est devenu particulièrement évident pendant l'été de 1981, période où de nombreux prêts ont été consentis pour les fins de la canadianisation de l'industrie du pétrole et du gaz ainsi que pour diverses mainmises. Ces discussions ont été à l'origine de litiges découlant de la «prudence» dont les banques canadiennes font preuve au moment de prêter des montants apppréciables de leur capital à une compagnie ou à un particulier. L'Inspecteur général des banques, M. Kennett, a déclaré dans son témoignage qu'il existe certains cas où une banque a consenti un prêt d'une valeur de 75 à 100 p. 100 de la valeur de son capital à un emprunteur ou même à plus d'un emprunteur. M. Kennett a également déclaré qu'il a commencé à s'inquiéter de l'importance de ces prêts et il a même indiqué aux banques que le total des prêts à un seul emprunteur ne devrait pas dépasser 50 p. 100 de l'avoir propre des actionnaires et des actions privilégiées d'une banque. Toutefois, au moment où M. Kennett a fait cette recommandation aux banques, la plupart de ces prêts avaient déjà été consentis.

Selon les renseignements fournis par le bureau de l'Inspecteur général des banques, il y a eu quatre prêts en cours, consentis à un seul emprunteur, chacun de ces prêts étant d'un montant supérieur à 500 millions $. On nous a également informés que 15 prêts avaient été consentis, chacun pour un montant supérieur à 500 millions $, à des compagnies interreliées. Ces dernières sont définies par l'Inspecteur général des banques comme un groupe de compagnies relevant de la même direction ou pour lesquelles les risques sont étroitement apparentés.

c)la banque tente de récupérer au moyen d'une action en justice le tout ou une partie du montant du prêt ou des intérêts;

d) le directeur de la succursale dans laquelle se trouve le dossier du prêt ou le dirigeant de la banque qui a étudié le prêt considère qu'il est en souffrance.»

Bref, les «prêts non courants» sont essentiellement ceux dont la banque prévoit ne pas pouvoir récupérer le principal même si les intérêts sont versés. Plusieurs banques ont affirmé pendant les audiences du Comité qu'en général, seul un faible pourcentage de ces prêts, environ 10 p. 100, deviennent des pertes réelles. En réalité, la Banque de Montréal a déclaré devant le comité que les intérêts continuent d'être versés sur au moins 50 p. 100 des prêts en souffrance. On doit considérer que l'expression «prêts en souffrance» englobe une vaste catégorie de prêts douteux que les banques elles-mêmes qualifient de prêts en souffrance, à leur discrétion. Pour cette raison, certaines banques utilisent l'expression «prêts non productifs» qui englobe tous les prêts sur lesquels les intérêts n'ont pas été versés depuis 90 jours.

Une seule banque a divulgué publiquement l'état actuel de ses prêts non productifs. La Banque Royale du Canada a en effet annoncé que ses prêts non productifs représentaient au 30 avril 1982, entre 1,2 p. 100 et 1,4 p. 100 de l'encours total de ses actifs, ce qui se compare au taux de 0,8 p. 100 enregistré à la même époque l'an dernier. Ce pourcentage équivaut à un montant variant entre 1,2 et 1,3 milliards $ comparativement à environ 500 millions de $ l'an dernier. Si l'on appliquait ce ratio de la Banque Royale à l'actif total de l'ensemble du système bancaire canadien, le total des prêts non productifs se chiffrerait entre 4,5 et 4,7 milliards $, au 30 avril 1982. Il est important de savoir à cet égard que les banques ne perçoivent pas à l'heure actuelle l'intérêt sur ces prêts et que ceux-ci constituent pour elles des revenus reportés qui tendent à ronger leurs bénéfices.

Lorsqu'il a témoigné devant le comité, l'Inspecteur général des banques, M. W.A. Kennett, a déclaré que ce n'est qu'une fois par année que les banques à charte doivent déclarer l'état de leurs prêts en souffrance avant la date de la révision annuelle des états financiers de chaque banque. Cette révision est prévue dans la *Loi de 1980 sur les banques*. Pour cette raison, ni le secteur public ni le secteur privé ne peuvent fournir de données récentes concernant les prêts non courants ou les prêts non productifs pour l'ensemble de l'industrie bancaire. À l'heure actuelle, sur la foi des renseignements obtenus, l'Inspecteur général des banques est d'avis que les prêts non courants augmentent rapidement dans le système bancaire. Il est donc fortement recommandé que des données concernant et les «prêts non courants» et les «prêts non productifs» soient fournies régulièrement au bureau de l'Inspecteur général des banques afin de permettre une meilleure surveillance de l'ensemble du système bancaire pendant les périodes économiques difficiles. L'Inspecteur général des banques serait donc en mesure de prendre conscience des difficultés qui pourraient survenir au sein du système bancaire.

On recommande de définir et de classer les prêts selon leur niveau de contribution aux revenus des banques, en remplacement de la définition utilisée actuellement pour les prêts non courants. Cela permettrait d'isoler plus précisément et en tout temps, les prêts qui influent sur la situation financière des banques. Il faudrait donc diviser les prêts en trois catégories, soit:

(i) les prêts contributifs—il s'agirait de tous les prêts qui sont tenus pour courants en ce qui concerne les paiements d'intérêt et qui rapportent le plein taux d'intérêt négocié au moment où le prêt a été consenti.

important d'évaluer ces deux facteurs et leur incidence sur le capital. Selon les estimations de 1982, l'avoir des actionnaires pourrait être réduit de 500 millions $ dans une période où les bénéfices ont baissé et où, en même temps, les marchés de capitaux ne permettent pas aux banques d'obtenir aussi facilement du financement en émettant de nouvelles actions.

Il est important d'établir le rapport entre les pertes réelles sur les prêts et l'encours de l'avoir moyen des détenteurs d'actions ordinaires, y compris les réserves pour pertes. Une fois ce rapport établi, il ressort que les pertes réelles sur les prêts se sont accrues sensiblement comparativement à l'avoir moyen. Comme l'indique le Tableau 3.4, en 1975, les pertes sur prêts représentaient 7,58 p. 100 de l'avoir total des actionnaires mais ont atteint 9,60 p. 100 en 1980 avant de glisser légèrement à 9,37 p. 100 en 1981. Les pourcentages pour 1980 et 1981 étaient de beaucoup supérieurs à la moyenne obtenue pour la période de 1975 à 1979. Comme nous l'avons indiqué plus haut pour 1982, les pertes réelles sur les prêts pourraient atteindre 13 p. 100 de l'avoir total des actionnaires ce qui serait le plus haut niveau atteint ces dernières années. Un pourcentage semblable pourrait être atteint en 1982 pour les pertes réelles sur les prêts par rapport aux actifs moyens. Le rapport des pertes sur prêts réelles en pourcentage des actifs moyens pourrait donc augmenter à environ 0,55 p. 100 ce qui serait presque le double du taux de 0,28 p. 100 atteint en 1981 et représenterait le plus haut niveau depuis plusieurs années.

Cette étude fait ressortir l'importance d'une révision par le ministre des Finances du mode de calcul de la provision moyenne quinquennale, pour pertes sur prêts en vue de réduire ou d'éliminer cette période d'échelonnement afin que les bénéfices reflètent mieux les pertes réelles subies par les banques à charte dans une année donnée.

3.4 PRÊTS NON COURANTS ET PRÊTS NON PRODUCTIFS

Pendant les audiences du comité, il a été largement question des prêts en souffrance et des prêts non productifs. Ces prêts posent un problème aux banques et s'ajoutent aux provisions pour pertes sur prêts que nous venons d'examiner.

On confond souvent les termes «prêts non courants» et «prêts non productifs», et il faut préciser la distinction qui existe entre ces deux expressions. La *Loi de 1980 sur les banques* définit comme suit l'expression «prêts non courants»:

> **«...un prêt est non courant dans les cas suivants:**
>
> a) l'emprunteur n'en a pas payé les intérêts aux conditions convenues, sans l'aide de la banque,
>
> (i) dans le cas d'un contrat de prêt où il est stipulé qu'aucun intérêt ne sera versé au cours d'un délai d'au plus trois ans à compter de la date de la première avance de fonds, durant une période de deux ans commençant après l'expiration du délai susmentionné et se terminant à la date à laquelle le rapport doit être arrêté,
>
> (ii) dans les autres cas, durant la période de deux ans précédant la date à laquelle le rapport doit être arrêté;
>
> b) la banque prend les mesures nécessaires pour réaliser la garantie dont le prêt est assorti;

Il importe de signaler que les banques canadiennes n'imputent pas nécessairement la totalité de leurs pertes sur prêts d'une année sur leurs revenus de cette même année. La *Loi sur les banques* prescit la façon de déclarer les pertes réelles sur prêts de la banque en fonction de l'incidence qu'elles auront sur les bénéfices de la banque pour une année donnée. La *Loi sur les banques* stipule que les banques à charte doivent établir sur cinq ans la moyenne de leurs pertes réelles sur prêts en utilisant une formule selon laquelle la moyenne quinquennale des pertes sur prêts est calculée et exprimée en pourcentage de l'ensemble de l'encours des actifs de risque à la fin de la période. En appliquant ce ratio à l'encours réel des actifs de risque des banques à la fin de l'exercice financier, la banque détermine le montant de ce qu'il est convenu d'appeler la «provision moyenne quinquennale pour pertes sur prêts» laquelle doit être déduite des bénéfices de la banque pour l'année en cours.

Pour une année donnée, les pertes réelles sur prêts des banques peuvent être supérieures ou inférieures à la moyenne quinquennale. En conséquence, la banque peut déclarer un montant de bénéfices inférieur ou supérieur à la réalité, en fonction des pertes réelles sur prêts pour une année donnée. Il existe cependant un mécanisme qui permet de récupérer cette perte en la déduisant du revenu imposable, ce qui fait que la différence entre la moyenne réelle et la moyenne quinquennale n'est pas entièrement perdue. Comme on peut le voir au Tableau 3.4, pour cinq des sept années à l'étude, les banques n'ont pas imputé contre les bénéfices suffisamment de dépenses au titre de leurs pertes réelles sur prêts. En 1978, selon les calculs, les banques ont imputé contre leurs bénéfices de l'année en cours le montant exact de leurs pertes réelles sur prêts. En 1979, cependant, les banques ont imputé 450 millions $ sur bénéfices alors que leurs pertes réelles sur les prêts s'élevaient à 406 millions $. Les banques ont donc imputé contre leurs bénéfices 44 millions $ de trop, ce qui tendait à réduire le montant de leurs bénéfices effectivement réalisés cette année-là.

En 1980, le total des pertes réelles sur les prêts s'est accru sensiblement tandis que la moyenne quinquennale a progressé plus lentement pour atteindre 592 millions $, ce qui n'a pas compensé les pertes réelles sur les prêts des banques, qui s'élevaient à 749 millions $. L'écart de 157 millions $ entre ces deux montants indique que les banques n'ont pas imputé suffisamment de pertes et ont donc déclaré des bénéfices trop élevés pour 1980. En 1981, la provision quinquennale moyenne pour pertes sur prêts s'est accrue de 39 p. 100 pour atteindre 820 millions $ tandis que les pertes réelles des banques ne se sont accrues que de 14 p. 100. En conséquence, ce montant des bénéfices déclarés en trop par les banques a baissé à 32 millions $. Pour 1982, le Comité a reçu plusieurs estimations selon lesquelles les pertes réelles sur les prêts des banques pourraient s'élever à quelque 1 500 millions $ soit une augmentation de 75 p. 100 par rapport à 1981, et ainsi la moyenne quinquennale des pertes sur prêts pourrait atteindre 1 000 millions $ ce qui constituerait une différence de 500 millions $ en 1982. Étant donné ces estimations, les banques pourraient ainsi déclarer, en 1982, des bénéfices de 500 millions $ supérieurs au montant réel.

Il importe de signaler que lorsque la moyenne quinquennale des pertes sur prêts imputées sur les bénéfices n'est pas égale au montant réel des pertes sur prêts, la différence doit être ajoutée à l'avoir des actionnaires ou soustraite de celui-ci. En 1979, les banques ont pu augmenter l'avoir des actionnaires de 44 millions $ parce qu'elles ont imputé trop de dépenses sur les bénéfices de l'année en cours. Cependant, pour cinq des sept années à l'étude, les banques n'ont pas imputé suffisamment de dépenses sur les bénéfices. Pour 1980, la différence de 157 millions $ a été déduite de l'avoir des actionnaires. Il est donc très

3.3 PERTES SUR PRÊTS ET CALCUL DES PROVISIONS POUR PERTES SUR PRÊTS DANS L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

La récession que traverse à l'heure actuelle le Canada a suscité de vives discussions et soulevé de nombreuses questions concernant les provisions pour pertes sur prêts des banques à charte canadiennes en 1982. On analyse ici la situation réelle des banques au cours des sept dernières années afin de mettre en perspective les pertes sur prêts.

Les pertes réelles sur prêts permettent essentiellement d'évaluer les provisions pour pertes sur prêts jugées nécessaires par la banque et ses vérificateurs et d'y ajouter les prêts effectivement radiés pendant l'année et d'en soustraire ensuite tous les recouvrements des années antérieures.

Au cours des sept dernières années, les pertes réelles sur prêts des banques à charte canadiennes ont augmenté à un rythme considérable; comme l'indique le Tableau 3.4, elles sont passées de 267 millions $ en 1975 à 852 millions $ en 1981 ce qui a constitué un rythme de croissance à peu près proportionnel à celui de l'actif bancaire. L'augmentation des pertes réelles sur les prêts est devenue évidente dès 1978, et plus marquée par la suite, passant de 364 millions $ à 852 millions $ en 1981, et sur une période de trois ans seulement. Même si elle a été très forte, il faut remettre cette augmentation en perspective, en exprimant les pertes réelles sur prêts en pourcentage de l'encours moyen des actifs à chaque année. On peut constater à l'étude du Tableau 3.4 que le rapport des pertes sur prêts en pourcentage des actifs moyens ne s'est pas modifié sensiblement; en effet, ces pertes sont passées de 0,27 p. 100 en 1975 à 0,28 p. 100 en 1981. Ce pourcentage a cependant varié chaque année; ainsi, en 1979, les pertes réelles sur prêts en pourcentage des actifs moyens s'établissaient à 0,20 p. 100, soit le taux le plus bas enregistré pendant cette période de sept ans; ce taux s'est accru sensiblement en 1980 lorsque les pertes sur prêts ont augmenté de 85 p. 100 pour atteindre 0,31 p. 100 des actifs moyens.

Tableau 3.4

Banques à charte canadiennes [1]

Pertes réelles résultant de prêts

(millions de dollars)

Années se terminant le 31 octobre

	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982 E
Provisions pour pertes sur prêts: moyenne sur cinq ans	$178	$230	$294	$364	$450	$592	$820	$1,000 E
Changement en pourcentage	—	29%	28%	24%	24%	32%	39%	22% E
Pertes réelles sur prêts	$267	$263	$317	$364	$406	$749	$852	$1,500 E
Changement annuel en pourcentage	—	1%	20%	15%	12%	85%	14%	
Différence en plus ou en moins	(89)	(33)	(23)	—	44	(157)	(32)	(500) E
Pertes réelles sur prêts: en pourcentage de l'actif moyen	0.27%	0.23%	0.24%	0.23%	0.20%	0.31%	0.28%	0.55% E
Avoir moyen des actionnaires	7.58%	6.39%	6.64%	6.45%	6.05%	9.60%	9.37%	13.0% E

[1] Le total comprend toutes les banques à charte à l'exception de la Northland Bank, de la Continental Bank et de la Canadian Commercial Bank.

E—Estimation

Source: États financiers des banques à charte canadiennes.

Tableau 3.3

BANQUES À CHARTE CANADIENNES

COEFFICIENT DE SUFFISANCE DU CAPITAL

(millions de dollars)

Années se terminant le 31 octobre

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Actif total	$52,317	$60,631	$75,021	$91,592	$105,311	$121,849	$147,527	$179,809	$ 220,376	$268,196	$341,447
Capital total											
Actions ordinaires	$2,430.6	$2,674.2	$3,026.8	$3,227.7	$3,817.0	$4,423.7	$5,111.5	$ 6,179.6	$7,215.9	$8,380.5	$9,810.3
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	244.0	400.6	955.8
Avoir total des actionnaires	$2,430.6	$2,674.2	$3,026.8	$3,227.7	$3,817.0	$4,423.7	$5,111.5	$6,179.6	$7,459.9	$8,781.1	$10,766.1
Débentures	185.0	374.0	657.3	705.8	952.6	1,169.4	1,276.8	1,575.0	2,060.2	2,164.3	3,148.3
Capital total	$2,615.6	$3,048.2	$3,684.1	$3,933.5	$4,769.6	$5,593.1	$6,388.3	$7,754.6	$9,520.1	$10,945.4	$13,914.4
Coefficient du levier financier											
Actif total par rapport à l'avoir total des actionnaires	21.5X	22.7X	24.8X	28.4X	27.6X	27.5X	28.9X	29.1X	29.5X	30.5X	31 .7X
Avoir total par rapport au capital total	20.0X	19.9X	20.4X	23.3X	22.1X	21.8X	23.1X	23.2X	23.1X	24.5X	24.5X

Source: États financiers des banques à charte. Toutes les banques de l'annexe A à l'exclusion de la Banque continentale du Canada.

Définition du capital des banques

Comme nous l'avons vu, le capital d'une banque comporte plusieurs éléments. Selon la définition qu'en donne l'Inspecteur général des banques, le capital d'une banque comprend l'avoir des actionnaires plus les réserves pour pertes et tout autre capital permanent, à l'inclusion des actions privilégiées ne comportant aucun privilège de retrait de l'investisseur ou toute autre condition pouvant réduire la vie de l'action privilégiée. En ce qui concerne cette définition, l'Inspecteur général des banques a informé les banques à charte que le coefficient maximum de l'actif des banques et du capital devrait être fixé, pour le moment du moins, à environ 30 x. Il convient de noter que cette définition n'inclut pas les débentures subordonnées ou convertibles et certains types d'actions privilégiées; en outre, tous les directeurs de banques à charte ne considèrent pas cette définition comme ayant une portée suffisante. De nombreux banquiers voudraient une définition plus précise du capital bancaire.

Levier financier

Il n'existe pas d'étalon officiel permettant d'établir le montant du capital qu'une banque doit maintenir par rapport à son actif total. Selon la définition la plus étroite du capital, qui désigne la totalité du capital souscrit, il est évident que l'accroissement, c'est-à-dire, le rapport de l'actif total à l'ensemble du capital souscrit est passé au cours des dix dernières années de 21,5 x en 1971 à 31,7 x en 1981, comme on peut le voir au Tableau 3.3. Du point de vue du risque, ce coefficient signifie que l'industrie bancaire a accru d'environ 50 p. 100 l'exposition de la totalité de son capital souscrit; en d'autres mots, le capital souscrit doit assumer la perte possible sur environ 50 p. 100 plus d'actifs qu'en 1971. Ceci est compensé par le fait que les actionnaires possèdent davantage d'actifs lucratifs pour chaque dollar de capital utilisé et, par conséquent, les actionnaires des banques peuvent s'attendre à des bénéfices plus élevés pour justifier l'accroissement des risques.

Pendant les audiences, l'Inspecteur général des banques et les banquiers eux-mêmes ont fréquemment répété que le niveau actuel du levier financier ne suscite pas d'inquiétude, mais qu'il ne doit cependant pas être plus élevé. En d'autres mots, selon ces témoins, l'ensemble des dépôts du public est suffisamment protégé par l'avoir total des actionnaires actuellement utilisé comme capital de risque dans le système bancaire.

Conséquences de l'insuffisance de capital bancaire

L'absence de lignes directrices plus précises relativement à la définition du capital bancaire et l'opinion générale selon laquelle le levier financier des banques ne doit plus augmenter, a soulevé des inquiétudes quant à la capacité des banques à charte de prêter de l'argent à court terme. Par conséquent, étant donné que les banques ont presque atteint la limite de leur levier financier, elles devront augmenter leur capital permanent ou diminuer le taux de croissance de leur actif.

Selon les données du Tableau 3.2, les banques sont devenues de plus en plus dépendantes du capital interne au cours des dix dernières années. Le taux moyen des bénéfices non répartis est passé de 64,6 p. 100 pendant la période 1971-1975 à 69,7 p. 100 de 1976 à 1980. En 1981, le taux a légèrement baissé à 68,6 p. 100.

Émission de nouveau capital

Traditionnellement, les banques à charte étaient limitées quant au type de capital qu'elles pouvaient émettre. Avant la refonte de la *Loi sur les banques* en 1980, les institutions bancaires ne pouvaient émettre que des actions ordinaires par voie de vente de droits aux actionnaires actuels et elles étaient, comme elles le sont toujours, autorisées à émettre des débentures subordonnées jusqu'à concurrence de 50 p. 100 de l'avoir des actionnaires.

Les marchés des actions, particulièrement en période de stagnation et d'incertitude économique, ne font pas toujours bon accueil aux actions ordinaires ou privilégiées. Dans son mémoire, la société *Burns, Fry Limited* indique que depuis le 31 décembre 1980, les ventes d'actions et de débentures convertibles des banques à charte totalisent plus de 2,2 milliards $, ou plus de 25 p. 100 de toutes les émissions de ce type au Canada. Néanmoins, pendant cette période, la valeur marchande ou la capitalisation de toutes les actions ordinaires des banques canadiennes représentait environ 13 p. 100 de la capitalisation marchande totale de toutes les corporations cotées à la Bourse de Toronto. D'après ces statistiques, les banques ont émis plus que leur part de l'ensemble du capital nouveau de toutes les corporations publiques cotées au Canada. Dans quelques cas, il s'est posé des difficultés de financement et l'importance des émissions a été réduite à cause d'une demande insuffisante. Cependant, les banques à charte ont réussi à vendre pratiquement le montant maximum de leurs émissions vu la période difficile à la bourse.

3.2 ÉVALUATION DE LA SUFFISANCE DU CAPITAL

La suffisance du capital d'une banque peut être mesurée par le rapport entre l'actif total et le capital. Ce rapport est le plus communément appelé coefficient du levier financier des banques.

$$\text{Levier financier} = (\text{Actif total des banques})/(\text{Capital})$$

Le capital d'une banque est important parce que le total des prêts et placements qu'une banque peut effectuer ou, inversement, les dépôt qu'une banque peut attirer, sont limités par son capital permanent et son levier financier. Ainsi, la valeur de l'actif d'une banque est égale à son capital permanent multiplié par son levier financier.

$$\text{Actif total de la banque} = \text{capital} \times \text{levier financier}$$

Si une banque veut augmenter son actif total, elle doit améliorer son levier financier ou obtenir plus de capital permanent.

Tableau 3.1

COMPOSITION DU CAPITAL DES BANQUES À CHARTE CANADIENNES

(millions de dollars)

	Année se terminant le 31 octobre 1981
Avoir des détenteurs d'actions ordinaires	7 933,5$
Provisions constituées pour pertes	1 876,8
Total de l'avoir des détenteurs d'actions ordinaires	9 810,3$
Actions priviligiées	955,8
Avoir total des actionnaires	10 766,1$
Débentures convertibles et subordonnées	3 148,3
Capital total	13 914,4$

Enfin, les banques assurent leur financement au moyen de débentures subordonnées et convertibles lesquelles, à certaines conditions, peuvent être transformées en actions ordinaires. Ces débentures sont émises à l'intention du grand public comme les actions privilégiées. Il n'existe aucun rapport et il ne devrait y avoir aucune confusion entre les débentures et les dépôts bancaires. Comme les actions privilégiées, les débentures sont protégées par l'avoir total des actionnaires; elles ne seraient donc touchées par des pertes éventuelles qu'après épuisement de toutes les autres sources de capital permanent.

En résumé, une banque à charte ne peut accroître son capital que de deux façons: soit en ne répartissant pas les bénéfices produits par ses opérations courantes, soit en émettant de nouvelles actions ou de nouvelles débentures. Il importe de noter que chaque tranche de capital bancaire constitue une forme de protection pour les déposants et que chacune comporte par conséquent un élément de risque distinct.

Bénéfices non répartis

Les bénéfices ou profits des banques à charte ont de tout temps constitué une source de capital bancaire de première importance. L'évolution du taux des bénéfices non répartis au cours des dix dernières années le montre particulièrement bien.

Tableau 3.2

Bénéfices non répartis des banques à charte

(millions de dollars)

	5 ans 1971/1975	5 ans 1976/1980	31 octobre 1981
Solde des revenus après impôt	2,119,9$	4,732,6$	1,720,0$
Dividendes versés	750,3	1,432,9	540,6
Bénéfices non répartis	1,369,6$	3,299,7$	1,179,4$
Taux de répartition des dividendes	35,4%	30,3%	31,4%
Taux des bénéfices non répartis	64,6%	69,7%	68,6%

Chapitre 3

Le capital des banques

La confiance des déposants est essentielle au bon fonctionnement d'une banque puisque ces derniers fournissent environ 95 p. 100 des fonds destinés aux prêts et placements bancaires. C'est la raison pour laquelle le capital d'une banque est tellement crucial pour ses opérations. Il assure une protection aux déposants si la banque subit des pertes financières. Si les déposants estiment que le risque que représente un prêt est trop élevé par rapport à la protection fournie par le capital permanent, ils peuvent considérer la banque comme un risque en matière de crédit. Il en coûtera alors plus cher à la banque, en taux d'intérêt, pour attirer de nouveaux dépôts.

3.1 SOURCES DU CAPITAL DES BANQUES

Le capital des banques est composé de trois éléments fondamentaux décrits dans le Tableau 3.1. On constate donc que l'ensemble du capital des banques en 1981 totalisait 13,9 milliards $. L'élément le plus important en est l'avoir des détenteurs d'actions ordinaires, c'est-à-dire les fonds qui appartiennent aux propriétaires de la banque. Ces fonds comprennent toutes les actions ordinaires, les bénéfices réinvestis pendant les années précédentes et les provisions constituées pour pertes dans lesquelles on peut puiser en cas de pertes sur des prêts. Si pour une raison quelconque, une banque subit une perte sur un prêt, le montant en sera d'abord débité sur ces provisions et, si cela ne suffit pas, le solde sera déduit de l'avoir des actionnaires. (Comme on peut le voir au Tableau 3.1, l'avoir total des détenteurs d'actions ordinaires représentait en 1981, 9,8 milliards $, soit 71 p. 100 de tout le capital bancaire.)

Le second type de capital bancaire sont des actions privilégiées convertibles, lesquelles, à certaines conditions, peuvent être converties en actions ordinaires, et en d'autres actions privilégiées. Ces actions sont appelées «privilégiées» parce qu'elles sont protégées par tout l'avoir des détenteurs d'actions ordinaires de la banque.

certains secteurs peuvent se reproduire dans les données relatives au secteur des ménages. C'est pourquoi, par exemple, les achats cumulatifs d'actions en cours de deux années ne correspondent pas dans ce secteur à la différence des actions détenues à la fin des deux années.

(25) Les bénéfices non distribués des entreprises se sont élevés à 18 597 millions $ en 1979, à 18 805 millions $ en 1980 et à 13 764 millions $ en 1981.

(26) Banque de Montréal, «Recent Trends in Corporate Liquidity», juin 1982, p. 13.

(27) S. Lovestead et A. Sinai, «Nonfinancial Corporate Flow-of-Funds, Data Resources Review of the U.S. Economy», mai 1982, p. 1.143-1.151; A. Sinai, «Economic Policy and Business Liquidity», «Data Resources Review of the U.S. Economy», juin 1982, p. 1.9-1.25.

(28) Pour une analyse de l'évolution de la demande en crédit sur une brève période aux Etats-Unis, voir: «Domestic Financial Developments in the Fourth Quarter of 1980, Federal Reserve Bulletin», février 1981, pp. 127-133, et Domestic Financial Developments in the First Quarter of 1981, Federal Reserve Bulletin, mai 1981, pp. 410-416.

(29) Voir: «Development in Banking Structure», 1970-1981, Federal Reserve Bulletin, février 1982, pp. 77-85.

(30) Pour une analyse des profits des banques aux États-Unis, voir «Profitability of Insured Commercial Banks», Federal Reserve Bulletin, septembre 1981, pp. 657-669; et Financial Performance of Small Banks, 1977-1980, Federal Reserve Bulletin, juin 1981, pp. 48-53.

RENVOIS

(1) Rapport annuel du gouverneur de la Banque du Canada, 1980, publié le 27 février 1981, p. 18.

(2) *Revue de la Banque du Canada.*

(3) *Revue de la Banque du Canada*, mai 1982, p. 11, Graphique IV. Les données sur la composition des dépôts à terme selon la durée du terme ne sont pas encore disponibles; c'est pourquoi nous utilisons les données qui indiquent la composition de l'augmentation de la valeur des dépôts à terme.

(4) Tous ces chiffres sont tirés de la *Revue de la Banque du Canada* et des publications de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

(5) Canada, ministère des Finances, Revue économique 1980.

(6) *Revue de la Banque du Canada.*

(7) *Revue de la Banque du Canada.*

(8) Certains prêteurs de fonds ont solutionné ce problème en offrant des taux hypothécaires variables à mensualités fixes. Plusieurs institutions financières privées et publiques canadiennes étudient présentement de nouvelles formules de marchés hypothécaires.

(9) *Revue de la Banque du Canada.*

(10) Statistique Canada, Comptes nationaux des revenus et des dépenses, 13-201.

(11) Statistique Canada, Comptes de flux financiers, 13-002.

(12) Énergie, Mines et Ressource Canada, Mise à jour du Programme énergétique national, Canada, p. 48.

(13) Statistique Canada, Comptes nationaux des revenus et des dépenses, 13-201.

(14) Banque de Nouvelle-Écosse, Revue mensuelle, novembre et décembre 1981, et Statistique Canada, Corporations industrielles, 61-006.

(15) Federal Reserve Bank of New York, «Innovations in the Financial Markets», *Quarterly Review*, hiver 1981-1982, volume 6, no 4.

(16) De 1976 à 1981, les prêts bancaires commerciaux (en dollars canadiens et en monnaies étrangères) plus les acceptations bancaires représentaient 91,8 p. 100 de tous les prêts commerciaux à court terme (voir chapitre 5).

(17) Banque de Montréal, «Recent Trends in Corporate Liquidity», 23 juin 1982. Voir aussi les études citées à la note 21.

(18) Statistique Canada, chiffres préliminaires.

(19) Banque de Montréal (1982).

(20) «Pitfield Mackay Ross Ltd»., Département économique «Earnings and Investment—Capitalization and Solvency», juin 1982, p. 6.

(21) Ces études comprennent: 1) Banque de Montréal, *op. cit.*; 2) Pitfield Mackay Ross. *op cit.*; 3) Guy Glorieux, «L'environnement financier au Canada; au coeur de l'impasse», Banque nationale du Canada, 22 juin 1982; 4) La Bourse de Toronto, «Discussion Paper on Government action to stimulate an investment-level Recovery», juin 1982; 6) Wood Gundy Limited, «Forecast—The Canadian Economy Through 1983», Toronto, décembre 1981; et 7) Wood Gundy Limited, The Canadian Economy in 1982 and Beyond, Toronto, février 2982, révision en mai 1982.

(22) Wood Gundy, *op. cit.*, p. 11

(23) J.D. Paulus, «Inflation and the Corporation», Goldman, Sachs and Co., exposé présenté à la Financial Outlook Conference de 1982 organisée par le Conference Board, 24 et 25 févirer 1982, N.Y., pp. 6-7.

(24) Statistique Canada, Système des Comptes nationaux, Comptes de flux financiers no 13-563 occasionnel, et Comptes de flux financiers 13-002. Il est à noter qu'au Canada dans les comptes de flux financiers, le secteur des ménages est considéré comme le secteur résiduel, ce qui signifie que les erreurs de calcul commises dans

La pénurie de liquidités dont souffrent les entreprises, et qui est attribuée à deux phénomènes récents, à savoir le taux d'intérêt élevé et une forte récession, est donc aggravée par deux problèmes à long terme: 1) le raccourcissement de l'échéance de la dette existante et 2) l'effritement de l'avoir total des actionnaires. Dans ces circonstances, l'augmentation rapide du loyer de l'argent a suffi à créer des problèmes de liquidités, qui ont créé la crise de liquidités la plus grave que nous ayons connue depuis la dernière guerre. Cette crise à elle seule pourrait contribuer à prolonger la présente récession.

L'inflation, les impôts et les politiques fiscale et monétaire se sont unis pour entraver le fonctionnement du marché des capitaux. La rareté des capitaux à long terme constitue également un problème d'importance pour le secteur des entreprises non financières, dont la dépendance du financement, d'abord de la dette et, plus récemment, de la dette à court terme, s'est accrue, ce qui a précipité une détérioration grave des coefficients du levier financier des entreprises.

La crise des liquidités dont nous avons fait état constitue un problème de taille pour les entreprises et pour l'économie dans son ensemble: non seulement aggrave-t-elle la récession actuelle, mais elle provoque des changements dans la répartition des ressources. Elle pourrait même avoir des conséquences pour la santé future du système bancaire. Bien que ce problème en soit un à long terme, il est possible de prendre immédiatement un certain nombre de mesures susceptibles de l'atténuer. Quoi qu'il en soit, cette situation ne fait que renforcer le besoin d'un secteur bancaire sain et d'un renouvellement des sources traditionnelles de capitaux à long terme. Par conséquent, le Comité recommande:

1. Que le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques de la Chambre des communes obtienne de la Chambre un ordre de renvoi visant à lui permettre d'entreprendre immédiatement une enquête sur l'ensemble des causes du déclin du marché des capitaux à long terme au Canada, et de recommander l'établissement de politiques susceptibles de faire en sorte que la dette à long terme et le capital-actions soient suffisants pour financer la croissance économique future. En outre, le ministre des Finances devrait immédiatement prendre les mesures qui s'imposent pour encourager les entreprises à émettre du capital-actions et à moins se fier sur les emprunts et autres obligations.

Les banques ne sont pas responsables du niveau élevé des taux d'intérêt; ce sont l'offre et la demande du marché, influencées par la Banque du Canada et par les conditions des marchés financiers internationaux, qui déterminent ce niveau. Par contre, ce sont elles qui établissent les taux d'intérêt sur chaque prêt, selon le risque que représente ce prêt. Par exemple, elles imposent des taux d'intérêt plus élevés sur les prêts aux nouvelles compagnies que sur les prêts aux entreprises bien établies.

Pour un actif donné, la valeur des profits des banques est directement influencée par les marges bancaires. Ces écarts sont déterminées par: 1) la différence entre les taux d'intérêt sur divers éléments d'actif et de passif; 2) les différences entre les échéances des divers éléments d'actif et de passif; et 3) la différence entre la proportion de l'actif et du passif à taux flottants et à taux fixe. La marge bancaire est essentiellement le résultat d'une combinaison de ces trois facteurs; c'est ainsi qu'elle est mesurée par la différence entre les revenus d'intérêt réalisés et les dépenses d'intérêt encourues, divisée par l'actif moyen total. Voilà pourquoi le changement rapide et régulier des taux d'intérêt peut modifier les marges pendant une courte période et entraîner pour les banques des profits ou des pertes temporaires.

Comme conséquence directe de ce phénomène, les dépôts bancaires sont devenus de plus en plus des dépôts à terme mais à courte échéance. La réaction des épargnants a été en effet d'exiger des dépôts à terme plus court. En effet, les emprunteurs ne voulaient pas prendre le risque de payer des taux d'intérêt élevés pendant de longues périodes, ce qui a causé un raccourcissement des échéances des prêts bancaires. Pour leur part, les banques ont essayé de faire correspondre l'échéance de leurs prêts avec celle des dépôts à plus court terme; par exemple, les hypothèques de cinq ans ont disparu, puisque les dépôts à terme de cinq ans ont eux-mêmes pratiquement disparu. Les banques n'assurent plus aussi facilement qu'auparavant les risques de fluctuation des taux d'intérêt: ce risque a été transféré dans de nombreux cas aux emprunteurs. Une telle manoeuvre protège les épargnants et les actionnaires, mais peut entraîner de graves problèmes pour les entreprises et les ménages qui empruntent.

La prudence marque également le comportement du marché des capitaux à long terme, qui lui aussi a maintenant à peu près disparu en raison de l'inflation et la fluctuation extrême des taux d'intérêt. La grave récession et la chute correspondante de la rentabilité des corporations ont sérieusement réduit le financement interne des entreprises. En même temps, les besoins en capitaux de celles-ci se sont accrus. Elles ont engagé de lourdes dépenses d'équipement en 1980 et en 1981, mais particulièrement cette dernière année, elles ont participé à des rachats à l'occasion de fusions et de mainmises, notamment dans le domaine du pétrole et du gaz. En outre, d'importantes fuites de capitaux ont restreint la quantité de fonds dont pouvaient disposer des entreprises. En conséquence, la demande de financement exterme de la part des entreprises a été très forte en 1981 et la seule solution qui s'offrait à elles était de s'adresser aux banques. Or, le raccourcissement de l'échéance sur les dépôts bancaires a forcé les entreprises à recourir aux prêts bancaires à court terme.

Par conséquent, la forte augmentation de l'actif des banques en 1981, particulièrement dans la mesure où elle concerne le secteur des entreprises, était surtout attribuable à la demande de crédit. Les banques ont essayé de combler la brèche du financement des entreprises au moment où les autres sources de financement disparaissaient. Cette recrudescence d'activité en matière de prêt a été rendue possible par la solidité du système bancaire et s'est traduite par une augmentation des bénéfices des banques.

La réaction des ménages à la flambée des taux d'intérêt a été assez différente de celle des entreprises. En effet, comme le revenu personnel disponible réel n'accusait qu'une faible croissance, les ménages a hésité à s'endetter davantage.

C'est ainsi que la croissance de l'actif bancaire et la modification de la composition de cet actif traduisent l'évolution de la demande de crédit des divers secteurs de l'économie. En 1981, cette demande de crédit des ménages était en baisse alors que celle des entreprises était en hausse.

Il faut préciser ici que même si les banques ont subvenu aux besoins courants des entreprises, cette solution pourrait s'avérer coûteuse à longue échéance. En effet, les entreprises sont devenues de plus en plus dépourvues de liquidités. Leur recours au financement par instrument de dette, d'une échéance de plus en plus courte, à une époque où les taux d'intérêt étaient élevés et les mouvements de l'encaisse en baisse a réduit la capacité des entreprises à faire face à leurs obligations.

Tableau 2.8

MARGE BANCAIRE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS AU CANADA

	Actifs reliés au taux préférentiel Années se terminant le 31 octobre				
	1977	1978	1979	1980	1981
Taux d'intérêt préférentiel moyen sur les prêts aux entreprises	8,70%	9,14%	12,31%	14,08%	19,08%
Taux d'intérêt moyen sur les dépôts de 90 jours	7,73%	8,25%	11,47%	12,64%	17,98%
Différence	0,97%	0,89%	0,84%	1,44%	1,10%
Coût des réserves*	(0,31%)	(0,33%)	(0,46%)	(0,51%)	(0,72%)
Marge nette	0,66%	0,56%	0,38%	0,93%	0,38%

	Consommateur Année se terminant le 31 octobre				
	1977	1978	1979	1980	1981
Taux de rendement moyen sur les prêts aux ménages**	11,55%	11,24%	11,77%	12,59%	14,26%
Taux d'intérêt moyen sur les dépôts d'épargne non transférables	6,53%	6,50%	9,63%	11,19%	15,13%
Différence	5,22%	4,74%	2,14%	1,40%	(0,87%)
Coûts des réserves*	(0,25%)	(,26%)	(0,39%)	(0,45%)	(0,61%)
Marge nette	4,97%	4,48%	1,75%	0,95%	(1,48%)

Source: *Revue de la Banque du Canada* et la Banque Royale du Canada.

* Le coût de maintenir des réserves à la Banque du Canada est évalué par les intérêts non perçus sur le 4% de réserves requises sur ces dépôts (selon l'ancienne *Loi sur les banques*). Les coûts de réserves ont été calculés en utilisant le taux moyen sur les dépôts de 90 jours dans le cas des actifs au taux préférentiel et le taux moyen sur les dépôts d'épargne dans le cas des prêts au secteur des ménages.

** Ce taux provient de la Banque Royale du Canada et concerne les prêts personnels, le solde sur les cartes de crédit et les prêts hypothécaires.

Tableau 2.9

LE TAUX PRÉFÉRENTIEL DES PRÊTS AUX ENTREPRISES COMPARÉ AU TAUX DES PRÊTS AUX CONSOMMATEURS

	1977	1978	1979	1980	1981	Changement de 1977 à 1981
Taux préférentiel des prêts	8,25%	11,00%	14,75%	12,75%	20,00%	+11,75%
Taux sur les prêts aux consommateurs (minimum)*	10,50%	10,50%	15,75%	14,75%	22,25%	+11,75%

* Source: La Banque Royale du Canada.

entre le taux préférentiel et le taux des dépôts de 90 jours a effectivement diminué pour atteindre 0,38 p. 100.

Lorsqu'on applique l'analyse précédente au secteur des ménages, on découvre une situation encore plus dramatique. Lors de leurs témoignages devant le comité, plusieurs banques ont signifié que la rentabilité de leur portefeuille d'actifs reliés au secteur des ménages s'était grandement détérioré au moment même où les taux d'intérêt atteignaient des niveaux records. La Banque de Nouvelle-Écosse dont le portefeuille d'actifs en monnaie canadienne comprend une part importante de prêts au secteur des ménages a déclaré dans son mémoire, que «la concentration de la Banque dans le secteur des ménages a occasionné une baisse importante de ses profits réalisés au Canada puisque les taux sur ces prêts sont fixes et ne peuvent pas être changés rapidement lorsque les coûts des dépôts fluctuent. Ceci n'est pas le cas lorsque les taux d'intérêt sur les prêts sont variables. Au Tableau 2.8, le rendement moyen sur les actifs reliés au secteur des ménages pour la Banque Royale du Canada et pour la période allant de 1977 à 1981, est comparé au taux d'intérêt moyen annuel sur les dépôts d'épargne non transférables. En d'autres mots, le taux sur les dépôts d'épargne non transférables est comparé au taux d'intérêt moyen sur les prêts personnels, les prêts hypothécaires et le solde impayé sur les cartes de crédit. On doit mentionner ici que ce rendement augmente toujours plus lentement que le rendement sur le portefeuille des prêts effectués au taux préférentiel puisque ces prêts sont consentis pour des périodes plus longues et à taux fixes. Comme l'illustre le Tableau 2.8, la différence entre le rendement moyen sur les actifs reliés au secteur des ménages et le taux moyen sur les dépôts d'épargne non transférables par chèque est passé de 5,22 p. 100 en 1977 à un écart négatif évalué à-0,87 p. 100 en 1981. Si l'on tient compte du coût des réserves qui a suivi la hausse des taux d'intérêt, l'écart net a décliné de 4,97 p. 100 qu'il était en 1977, pour se fixer à-1,48 p. 100 en 1981.

Même si l'écart entre le taux préférentiel et le taux sur les dépôts non-transférables a effectivement augmenté en 1981, pour atteindre 4 p. 100 comparativement au niveau de 2,0 à 2,5 p. 100 obtenu au milieu des années 70, l'écart ne peut pas être considéré d'une manière isolée et il doit être relié aux autres types d'activités que les banques exercent. L'écart entre le taux préférentiel et le taux sur les dépôts d'épargne non transférables a augmenté, ceci afin de compenser les banques pour les diminutions importantes de revenus qu'elles avaient connues pour les autres services, dans le secteur des prêts aux ménages.

Au tableau 2.9, on compare le taux préférentiel des banques et le taux sur les prêts aux consommateurs de la Banque Royale du Canada, pour la période allant du 31 octobre 1977 au 31 octobre 1981. Même si les deux taux d'intérêt n'ont pas connu une évolution parallèle, l'augmentation totale de chacun des deux taux entre 1977 et 1981 a été de 11,75 p. 100 exactement. Il n'existe donc aucune indication permettant de croire que les taux sur les prêts aux consommateurs ont augmenté plus vite que les taux sur les prêts aux entreprises.

2.4 RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

La dernière décennie peut être considérée comme une période au cours de laquelle les taux d'intérêt ont augmenté régulièrement. Depuis 1979-1980 surtout, ils sont devenus extrêmement fluctuants, ce qui a entraîné des répercussions considérables sur les marchés financiers et sur les banques.

Il convient de noter qu'au deuxième trimestre de 1981, la marge nette entre les rendements et les coûts et la marge nette sur les prêts ont considérablement diminué pour atteindre les niveaux plus normaux des trois années précédentes, tout comme le rendement après impôt de l'actif moyen.

Écart de taux d'intérêt sur certains prêts bancaires

Pendant les audiences, on a demandé à maintes reprises pourquoi les banques exigeaient des taux d'intérêt aussi élevés sur certains prêts, en particulier sur les prêts personnels. On s'est également interrogé sur les raisons justifiant l'écart entre les taux d'intérêt préférentiels et le taux d'intérêt sur les dépôts d'épargne non transférables par chèque qui a augmenté sensiblement en 1981.

Jusqu'ici, notre analyse des marges bancaires a été centrée sur les écarts de taux bancaires applicables à l'ensemble des prêts. Le Tableau 2.8 illustre l'écart de taux d'intérêt que les banques ont enregistrés, par secteurs d'activité, au Canada. Cette analyse postule que tous les prêts effectués aux taux préférentiel (essentiellement les prêts aux entreprises) sont financés par les dépôts de 90 jours et que les prêts aux consommateurs et les prêts hypothécaires sont financés à même les fonds amassés dans les comptes de dépôts d'épargne non transférables par chèque. En d'autres mots, le taux sur les dépôts non transférables par chèque est comparé au rendement moyen que les banques touchent sur les actifs concernant le secteur des ménages plutôt que d'être comparé au taux préférentiel. On doit remarquer ici que les dépôts d'épargne non transférables par chèque s'élevaient à 47,2 milliards $, le 31 octobre 1981, comme en fait état le tableau 2.1, alors qu'à la même date, les actifs reliés au secteur des ménages s'élevaient à 49,4 milliards $ si l'on exclut les prêts hypothécaires effectués par les filiales des banques à charte, qui totalisent 14,5 milliards $. On doit en effet exclure les prêts hypothécaires puisque les filiales financent leurs portefeuilles d'hypothèques par l'émission de dépôts à terme plutôt que par l'émission de dépôts d'épargne. Ainsi, il est possible de comparer les dépôts d'épargne non transférables et le portefeuille des prêts aux ménages puisqu'ils sont de taille assez semblable.

Dans chacun des cas, on a utilisé une moyenne des taux d'intérêt sur 12 mois afin de tenir compte du fait que l'exercice financier des banques se termine le 31 octobre.

Le Tableau 2.8 illustre l'écart de taux d'intérêt que les banques ont touché sur les prêts effectués au taux préférentiel aux entreprises considérées comme leurs meilleurs clients et financés au moment de l'émission du prêt par des certificats de dépôt à 90 jours. Nous utilisons ces taux d'intérêt parce qu'habituellement les banques se servent des dépôts à court terme pour financer l'augmentation additionnelle. L'écart entre les taux préférentiels et le taux moyen sur les certificats de dépôts de 90 jours a augmenté de 0,97 p. 100 en 1977 à 1,44 p. 100 en 1980. Cet écart a diminué à 1,10 p. 100 en 1981. Cependant, on doit se rappeler qu'à cette époque, les banques devaient conserver des réserves au taux de 4 p. 100 sur les dépôts de 90 jours. Puisque les banques ne touchent aucune compensation pour ces réserves, le coût des dépôts augmente pour la banque. Ainsi, si l'on déduit le coût de ces réserves évalué à 0,31 p. 100, l'écart net au 31 octobre 1977 était de 0,66 p. 100. Il faut noter ici que le coût des réserves a été calculé en utilisant le taux d'intérêt en vigueur à l'époque, puisque lorsque les taux d'intérêt augmentent, le coût des réserves augmente. Ainsi au 31 octobre 1981, si on fait l'ajustement pour tenir compte du coût des réserves, l'écart net

baisse marginale à 4,42 p. 100 au deuxième trimestre de 1981; l'écart est de nouveau descendu à 3,08 p. 100 pendant le quatrième trimestre de 1981.

Le second écart correspond au taux préférentiel moins le taux sur les dépôts à terme de 90 jours. Cet écart ne traduit pas l'écart bancaire réel à un moment donné, car il reflète l'écart actuel des prêts consentis au taux de base et financés au taux de dépôt bancaire à terme de 90 jours. Pour qu'une banque puisse obtenir cet écart, il lui faudrait changer immédiatement les taux d'intérêt sur tous les prêts à taux préférentiel et les dépôts à terme de 90 jours. Or, étant donné que les banques acquièrent les dépôts pour des périodes variables, cela n'est pas possible.

Le troisième écart analysé est la «marge sur les stocks». Il s'agit de l'écart le plus important puisqu'il indique le délai d'évolution des coûts des dépôts lorsque les taux d'intérêt fluctuent rapidement. Cet écart tend à exagérer les véritables changements de «la marge sur les stocks» car les banques modifient la date d'échéance moyenne à court terme selon les conditions du marché. Généralement, la période moyenne d'échéance des dépôts à court terme est de 35 à 50 jours. Malgré tout, cet écart constitue un indice très sûr de l'orientation des écarts sur les marges bancaires lorsque les taux d'intérêt changent, surtout lorsque leur fluctuation est très rapide. Comme l'indique le Tableau 2.7, les taux préférentiels des banques moins les taux des dépôts bancaires à terme de 90 jours évalué 60 jours plus tôt, s'échelonne entre plus 1,18 p. 100 plus 1,90 p. 100 à partir du premier trimestre de 1979 jusqu'au deuxième trimestre de 1980 (sauf pour le troisième trimestre de 1979 où l'écart moyen est tombé à plus 0,96 p. 100.) Les fluctuations importantes de cet écart ont commencé au troisième trimestre de 1980 lorsque les taux d'intérêt ont subi une baisse brutale. Le changement le plus important est survenu pendant le premier trimestre de 1981, alors que le taux préférentiel a connu une hausse très sensible, provoquant une hausse de la «marge sur les stocks» de plus 1,77 p. 100 à plus 5,00 p. 100 en moyenne pendant le premier trimestre de 1981. Toutefois, au fur et à mesure que les dépôts à faible coût parvenaient à leur échéance et étaient remplacés par des dépôts au coût plus élevé et comme le taux préférentiel des banques augmentait moins rapidement, la «marge sur les stocks» a enregistré une baisse substantielle, pour atteindre 0.99 p. 100 en moyenne pendant le deuxième trimestre de 1981. Le taux préférentiel des banques a alors de nouveau amorcé une hausse rapide pendant le troisième trimestre de 1981, l'écart moyen passant à plus 2,44 p. 100 avant de redescendre de nouveau à plus 0,71 p. 100, pendant le quatrième trimestre de 1981.

Il faut donc relier la marge nette entre les rendements et les coûts abordée précédemment et le rendement trimestriel de l'actif moyen aux changements des taux d'intérêts. La marge nette entre les rendements et les coûts est le rendement sur les actifs moyens rapportant des intérêts moyennant le coût moyen des dépôts bancaires. Enfin, le rendement après impôt de l'actif moyen s'applique à tout le système bancaire canadien, ce qui comprend les opérations nationales et internationales.

Au troisième trimestre de 1980, le taux préférentiel ayant subi une baisse substantielle la marge nette entre les rendements et les coûts sur les actifs bancaires est passé de 3,04 p. 100 alors qu'il était de 3,08 p. 100 au deuxième trimestre. Après la hausse radicale du taux de prêt préférentiel au premier trimestre de 1981, l'écart net rendement-coût est passé de 3,33 p. 100 au quatrième trimestre de 1980 à 3,51 p. 100 au premier trimestre de 1981. Enfin, le rendement après impôt de l'actif moyen pendant cette même période a aussi augmenté considérablement, passant de 0,58 p. 100 pendant le quatrième trimestre de 1980.

Tableau 2.7
BANQUES À CHARTE CANADIENNES
TAUX D'INTÉRÊT TRIMESTRIELS: ÉCARTS ET RENTABILITÉ

	1979				1980				1981			
Marges bancaires	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4
Rendement après impôt sur l'ensemble de l'actif moyen	0,64%	0,48%	0,51%	0,60%	0,51%	0,49%	0,46%	0,58%	0,67%	0,54%	0,58%	0,5 1%
Marge nette entre les rendements et les coûts (toutes les banques)*	3,62%	3,10%	3,14%	3,22%	3,08%	3,08%	3,04%	3,33%	3,51%	3,14%	3,1 5%	2,92%
Taux d'intérêt												
Taux préférentiel moyen	11,67%	12,00%	12,16%	13,42%	15,00%	15,83%	13,08%	12,42%	16,75%	18,08%	20,17%	21,33%
Changement	—	+0,33%	+0,16%	+1,26%	+1,58%	+0,83%	−2,75%	−0,66%	+4,33%	+1,33%	+2,09%	+1,16%
Taux bancaire moyen sur les dépôts à terme de 90 jours	10,71%	11,13%	11,31%	12,85%	13,85%	14,80%	10,93%	11,01%	15,71%	17,11%	19,52%	19,99%
Changement	—	+0,42%	+0,18%	+1,54%	+1,00%	+0,95%	−3,87%	+0,08%	+4,70%	+1,40%	+2,41%	+0,47%
Écart moyen des taux d'intérêt												
Taux préférentiel moins taux sur dépôts d'épargne	+2,50%	+2,50%	-,267%	+3,08%	+3,00%	+3,42%	+2,25%	+2,92%	4,58%	4,42%	3,75%	3,08 %
Taux préférentiel moins taux sur les dépôts à terme de 90 jours	+0,96%	+0,87%	+0,85%	+0,57%	+1,15%	+1,03%	+2,16%	+1, 40%	+1,04%	+0,97%	+0,65%	+1,34%
Structure financière: écart entre le taux préférentiel et le taux sur les dépôts à terme de 90 jours avec décalage de 60 jours	+1,65%	+1,18%	+0,96%	+1,85%	+1,58%	+1,00%	− 1, 42%	+1,77%	+5,00%	+0,99%	+2,44%	+0,71%

* Ajusté d'après l'équivalent imposable.
Source: États financiers trimestriels de banques à charte. *Revue de la Banque du Canada*: poste B14020 pour le taux préférentiel et poste B14043 pour le taux des dépôts bancaires de 90 jours.

Tendances trimestrielles des taux d'intérêt et des marges bancaires

Le rapport entre les gains des banques et la fluctuation des taux d'intérêt n'est pas facile à établir sur une base annuelle, car avec le temps, le rendement des prêts moyens et le coût des dépôts moyens en cours tendent à suivre l'évolution des taux d'intérêt pendant cette période. L'analyse doit porter sur un intervalle plus court pour mettre en relief le rapport qui existe entre les changements des marges bancaires et la fluctuation des taux d'intérêt.

La période de trois ans de 1979 à 1981 a été retenue et répartie en trimestres correspondant aux périodes où les banques doivent déposer leurs rapports, soit les 31 janvier, 30 avril, 31 juillet et 31 octobre. On a choisi cette période non seulement parce qu'elle est la période triennale la plus récente, mais aussi parce qu'elle a été marquée par des fluctuations des des taux d'intérêt les plus fortes qu'on ait connus depuis dix ans.

Le Tableau 2.7 indique la moyenne, pour chaque trimestre, de deux taux d'intérêt clés, à savoir le taux d'intérêt préférentiel moyen et le taux moyen des dépôts bancaires de 90 jours. Comme on peut le voir, le taux préférentiel n'a que peu varié en 1979; néanmoins, vers la fin de cette période, il a connu une hausse rapide et, en moyenne, a atteint un sommet de 15,83 p. 100 au trimestre se terminant le 30 avril 1980. Par la suite, les taux d'intérêt ont baissé assez rapidement pour atteindre, en moyenne, 12,42 p. 100 au quatrième trimestre de 1980. Ils ont ensuite commencé à grimper très rapidement et, au premier trimestre de 1981, le taux préférentiel des prêts bancaires était en moyenne de 16,76 p. 100, soit un gain de 4,33 p. 100 pour le trimestrem la plus forte hausse trimestrielle du taux préférentiel moyen survenue depuis plus de 10 ans.

Il faut analyser les écarts entre les divers taux des prêts et le coût des dépôts, plus particulièrement:

i) la différence entre le taux préférentiel sur les prêts et le taux des dépôts d'épargne non transférables par chèque;

ii) la différence entre le taux préférentiel sur les prêts et le taux des dépôts bancaires à terme fixe de 90 jours;

iii) «marge sur les stocks», aussi appelé «marge de financement» (et que les banques ont qualifié, dans leurs témoignages, de facteur de «décalage»), qui équivaut au taux préférentiel des banques MOINS le taux des dépôts bancaires de 90 jours en vigueur 60 jours plus tôt. La différence représente la marge bancaire dont une banque peut bénéficier à condition que tous ses dépôts, au moment où le taux d'intérêt a changé, aient été achetés 60 jours auparavant au taux d'intérêt le plus bas ou le plus élevé en vigueur à ce moment-là.

Dans le cas du premier écart, le taux préférentiel moins le taux des dépôts d'épargne non transférables par chèque, il y a eu très peu de changement au cours de l'année 1979 et au cours du premier trimestre de 1980. Au deuxième trimestre de 1980, l'écart s'est accru de plus 3 p. 100 à plus 3,42 p. 100 et est retombé à plus 2,24 p. 100 au troisième trimestre de 1980. Le taux préférentiel avait subi une baisse précipitée pendant cette période. La fluctuation la plus importante de l'écart est survenue au premier trimestre de 1981, alors que le taux de prêt préférentiel a connu une hausse très rapide. Il en est résulté un accroissement de l'écart à plus 4,58 p. 100 en moyenne pendant le premier trimestre de 1981, suivi d'une

tent aussi, mais le nouveau taux ne s'applique immédiatement qu'aux nouveaux dépôts. Il en résulte que le coût moyen des dépôts augmente plus lentement à mesure que ceux-ci arrivent à échéance et sont alors renégociés à un nouveau taux. L'écart de taux d'intérêt s'élargit donc temporairement, et les profits des banques augmentent aussi provisoirement. On appelle ce phénomène «bénéfices d'inventaire». Certes, lorsque les taux d'intérêt diminuent rapidement, les taux d'intérêt flottants sur les prêts des banques peuvent être ajustés tout aussi rapidement mais certains dépôts rapportent un taux d'intérêt plus élevé jusqu'à ce qu'ils viennent à échéance. La banque se retrouve donc avec un stock de dépôts à coûts élevés à l'égard desquels elle doit subir une perte jusqu'à ce qu'ils viennent à échéance et soient renégociés au taux d'intérêt courant qui serait moins élevé. On appelle ce phénomène «perte d'inventaire».

Il est presque impossible pour une banque de réouvrir les termes de ces dépôts à tous les jours. Il est de toutes façons douteux qu'une banque qui agirait de la sorte servirait adéquatement ses clients.

Tendances à long terme des marges bancaires

Les répercussions que les changements des taux d'intérêt à court terme ont sur les profits des banques et les marges bancaires, sont difficiles à évaluer car, ainsi qu'il a été souligné précédemment, le coût moyen des fonds et les rendements moyens des banques finissent par correspondre aux nouveaux taux d'intérêt. Comme l'indique le Tableau 2.6, la marge nette entre les rendements et les coûts des banques à charte (rendement moyen des prêts et des titres moins coût moyen des dépôts) a varié, pendant la période de 1971 à 1981, passant d'un minimum de 3,11 p. 100 en 1980 à un minimum de 3,59 p. 100 en 1975. L'écart a été de 3,28 p. 100 en 1981.

Si l'on compare la marge nette entre les rendements et les coûts au niveau des taux d'intérêt, en utilisant le rendement moyen des prêts, on se rend compte rapidement que le changement dans la marge nette entre les rendements et les coûts n'est pas relié d'une manière systématique au niveau des taux d'intérêt observé. En fait, au moment où les taux d'intérêt augmentaient de 1977 à 1981, la marge nette entre les rendements et les coûts enregistré par les banques diminuait de 3,35 p. 100 en 1977 à 3,28 p. 100 en 1981.

Tableau 2.6

BANQUES À CHARTE CANADIENNES

MARGES NETTES ENTRE LES RENDEMENTS ET LES COÛTS

	Années se terminant le 31 octobre										
	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
	(en %)										
Rendement des prêts moyens	7,77	7,18	8,24	10,55	10,06	9,64	9,13	9,65	11,99	13,67	16,76
Rendement des titres moyens*	5,81	5,58	5,92	7,00	7,42	8,02	8,24	8,86	11,54	13,60	16,72
Rendement des actifs moyens*	7,43	6,86	7,86	10,04	9,71	9,45	9,01	9,51	11,86	13,64	16,84
Coût des dépôts moyens	4,12	3,68	4,60	6,80	6,12	5,98	5,66	6,15	8,66	10,53	13,56
Marge nette entre les rendements et les coûts	3,22	3,18	3,26	3,24	3,59	3,47	3,35	3,36	3,20	3,11	3,28

* Ajusté d'après l'équivalent imposable, Cela «majore» le revenu non imposable de sorte que les écarts sont comparables à la période précédant 1976.

Source: États financiers des banques à charte.

la prochaine partie du rapport. Nous y verrons quel effet cette volatilité a eu sur l'écart entre les taux d'intérêt sur l'actif et le passif des banques à charte canadiennes.

2.3 Volatilité des taux d'intérêt et marges bancaires

Bon nombre de témoins que nous avons entendus se sont dit inquiets du contrôle qu'exercent les banques sur les taux d'intérêt. Il ressort toutefois de notre étude que le niveau des taux d'intérêt n'est pas influencé par les banques à charte, mais plutôt par le phénomène de l'offre et de la demande, par les politiques gouvernementales, et par la conjoncture économique au Canada et dans le reste du monde. Le facteur le plus important affectant le profit des banques est la marge bancaire. Ce sont les changements rapides des taux d'intérêt sur de courtes périodes de temps qui influencent cet écart et non pas le niveau des taux d'intérêt eux-mêmes.

Pour les banques à charte, l'argent constitue un produit tout aussi essentiel pour elles que le bois l'est aux constructeurs de maisons. Les banques louent aux emprunteurs l'argent qu'elles louent elles-mêmes des déposants moyennant un rendement appelé «marge». Cette marge, qu'on nomme en général marge bancaire, constitue la différence entre le taux d'intérêt auquel la banque prête aux emprunteurs et le taux d'intérêt qu'elle verse aux déposants. D'ordinaire, la marge bancaire représente la différence entre le coût moyen des dépôts et le rendement moyen des prêts. Lorsqu'on applique l'écart moyen entre les taux d'intérêt à tous les prêts et investissements de la banque, on obtient les revenus nets en intérêts de la banque, qui, comme nous l'avons déjà souligné, représentent environ 80 p. 100 des revenus de celle-ci.

Incidence de la volatilité des taux d'intérêt sur les profits des banques

Les dépôts effectués auprès des banques du Canada sont fort variés: dépôts d'épargne, dépôts transférables par chèque, dépôts à vue, dépôts de particuliers à des taux d'intérêt fixes pour des périodes de plus d'un an, dépôts de particuliers pour des périodes de 30 à 90 jours, et ainsi de suite. En outre, les banques prêtent également de multiples façons l'argent ainsi déposé, comme nous l'avons expliqué dans les sections précédentes. L'idéal pour une banque serait de pouvoir prêter l'argent aux mêmes conditions qu'il a été déposé auprès d'elle, moyennant une marge destinée à couvrir le coût de la prestation du service. Cette situation ne se produit toutefois pas dans les transactions quotidiennes d'une banque.

Les banques ne consentent pas tous leurs prêts à des taux fixes pour des périodes fixes, mais accordent plutôt certains prêts à un taux fixe pour un terme fixe et d'autres prêts à des taux d'intérêt flottants. En outre, les déposants peuvent virer leur argent d'un type de dépôt à un autre, et les taux d'intérêt demandés pour les prêts à taux flottants peuvent changer. Sur une certaine période, le coût moyen des dépôts et le rendement moyen des prêts changeront pour refléter le nouveau niveau des taux d'intérêt, mais toutefois pas au même rythme.

Lorsque les taux d'intérêt augmentent rapidement, le rendement des prêts portant le taux d'intérêt préférentiel augmente presque aussi rapidement lui aussi, parce que ces prêtes sont consentis à des taux d'intérêt flottants. Les taux d'intérêt des dépôts à terme augmen-

Tableau 2.5

SOURCES ET UTILISATION DES FONDS OBTENUS SUR LES MARCHÉS FINANCIERS AMÉRICAINS PAR LES SECTEURS NON FINANCIERS DES É.-U.

	en milliards de dollars				en % du total			
	1978	1979	1980	1981	1978	1979	1980	1981
UTILISATION DES FONDS								
Secteur public								
Gouvernement des É.-U.	53,7$	37,4$	79,2$	87,3$	13,5	9,6	21,3	22,2
Gouvernements locaux et d'États	20,9	18,4	25,3	22,5	5,3	4,7	6,8	5,7
Total partiel	74,6	55,8	104,5	109,8	18,8	14,4	28,1	27,9
Secteur privé								
Secteur des ménages	164,3	170,6	101,7	106,7	41,5	44	27,3	27,1
Secteur des entreprises	123,5	139,6	136,4	145,8	31,2	36	36,6	37,1
Total partiel	287,7	310,2	238,1	252,5	72,7	80,1	64	64,2
Secteur des non-résidents	33,2	21	29,3	30,8	8,5	5,5	7,9	7,8
Ensemble des fonds obtenus sur les marchés financiers américains par les secteurs non financiers	395,5	387	371,9	393,1	100	100	100	100
SOURCES DES FONDS								
Ensemble des fonds obtenus moins les titres de propriété fournis par:	396,3	394	357	399,9	100	100	100	100
1—Secteurs publics et étrangers	65,2	25,8	49,1	46,9	16,4	6,5	13,7	11,7
2—Intermédiaires financiers privés	302,4	292,4	270,3	309,6	76,3	74,2	75,7	77,4
Banques commerciales	128,7	121,1	99,7	103,3	32,4	30,7	27,9	25,8
Institutions d'épargne	73,5	55,9	58,4	27,9	18,5	14,2	16,4	6,9
Fonds de pension et assurance	75	66,4	79,8	83,8	18,9	16,8	22,4	20,9
Autres types d'institutions	25,2	49	32,4	94,5	6,4	12,4	9,1	23,6
3—Prêts directs nets	28,7	75,7	37,6	43,5	7,2	19,2	10,5	10,8

Source: *Federal Reserve Bulletin*, mars 1982.

En raison des difficultés financières qu'elles ont connues en 1981, les institutions d'épargne des États-Unis ont contribué dans une moindre mesure au financement de l'économie, soit seulement 6,9 p. 100 en 1981, comparativement à 16,4 p. 100 en 1980. La disparité de leurs actifs (ex.: hypothèques amorties sur 25 ans) et de leurs engagements (ex.: dépôts à terme d'un an) s'est traduite par l'obtention d'un taux de rendement extrêmement faible sur leur actif.

En résumé, les taux d'intérêt volatiles ainsi que la conjoncture économique ont entraîné aux États-Unis une forte demande de fonds de la part du gouvernement et l'arrivée sur le marché d'une quantité importante de fonds provenant du marché monétaire. Par contre, au Canada, ce sont les besoins de financement des entreprises qui ont augmenté, lesquels ont dû être financés par des prêts bancaires.

La difficulté avec laquelle les banques américaines et canadiennes se sont adaptées à la volatilité des taux d'intérêt nous amène tout naturellement au sujet dont nous traiterons dans

devrait en tenir compte dans l'élaboration de sa politique économique particulière pour ce qui concerne la fiscalité.

Pour toutes ces raisons, le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques demande à la Chambre des communes l'autorisation d'entreprendre immédiatement une étude sur les causes de l'effrondement du marché des capitaux à long terme au Canada en vue de recommander des politiques permettant d'assurer le financement de la croissance économique par la dette à long terme et le capital-actions. En outre, le ministre des Finances devrait prendre immédiatement les mesures qui s'imposent pour inciter le secteur des entreprises à assurer son financement par l'émission d'actions au lieu de titres de créance comme les entreprises le font actuellement.

Comparaisons avec les Etats-Unis

Il serait utile d'expliquer brièvement pourquoi la volatilité des taux d'intérêt et la conjoncture économique n'ont pas eu les mêmes répercussions sur la croissance des actifs bancaires aux Etats-Unis. Une comparaison entre les Tableaux 2.2 et 2.5 portant respectivement sur les économies canadienne et américaine, est fort révélatrice à cet égard.

Au chapitre de la demande en crédit aux Etats-Unis, la proportion des prêts obtenus par les principaux secteurs de l'économie est demeurée relativement la même en 1981 qu'en 1980.[28] En fait, c'est en 1980 que la demande en crédit aux États-Unis a beaucoup évolué, la part des prêts bancaires consentis au gouvernement des États-Unis est alors passée de 9 p. 100 à 21,3 p. 100 en 1980, tandis que celle des ménages est tombée de 44 p. 100 à 27,3 p. 100 durant la même période. Il convient toutefois de souligner que le gouvernement des États-Unis répond dans une grande mesure à ses besoins en crédit en émettant des obligations et des bons du Trésor à moyen et à long terme, c'est-à-dire par le biais d'instruments financiers négociés sur un marché important.)

En ce qui concerne l'offre de crédit, il faut se souvenir que les taux d'intérêt ayant été aussi volatiles aux États-Unis qu'au Canada, les investisseurs américains ont également exigé des taux d'intérêt élevés sur leurs investissements à court terme. Aux États-Unis, toutefois, les taux d'intérêt offerts sur bon nombre de dépôts effectués auprès de banques et de quasi-banques sont régis par le *Federal Reserve Board*. En outre, récemment encore, les lois américaines ne permettaient pas aux établissements de dépôt d'accepter des dépôts à terme pour des périodes de moins de 30 jours.[29] Ces règlements, qui seront progressivement abolis suivant l'adoption, en 1980, de la loi dite *Depository Institutions Deregulation and Monetary Act* ont entraîné une augmentation considérable des fonds négociés sur le marché monétaire américain. Ces fonds de placement sont financés par l'émission d'actions dont le taux de rendement équivaut à celui des instruments négociés sur le marché monétaire, tels les bons du Trésor et les effets de commerce.

Dans le Tableau 2.5, ces «fonds négociés sur le marché monétaire» sont inclus dans la catégorie des intermédiaires financiers privés, sous la rubrique «autres types d'établissements». Les institutions qui fournissent ces fonds ont accordé 6,4 p. 100 du crédit offert sur le marché américain en 1978 et 23,8 p. 100 en 1981. La partie des prêts accordés par les banques commerciales[30] est passée de 32,4 p. 100 en 1978 à 25,8 p. 100 en 1981.

ratio d'endettement, qui avait été de 1,26 en 1980, est passée à 1,42. Les paiements d'intérêt sur les prêts contribuent également à inciter les sociétés à mettre en circulation des créances plutôt que de nouvelles actions, les frais d'intérêt étant déductibles du revenu avant impôt alors que les dividendes proviennent du revenu après impôt.

Par suite de l'effrondement des marchés des capitaux à long terme en Amérique du Nord, l'échéance de la dette des entreprises qui s'est accrue sensiblement est maintenant beaucoup plus courte. Le rapport de la dette à long terme à la dette à court terme a diminué depuis 1962 mais cette diminution s'est accélérée après 1979. A la fin de 1978, la dette à long terme des entreprises représentait 200 p. 100 de leur dette à court terme, mais 120 p. 100 seulement en 1981.[26] Ce phénomène est encore une fois lié à la hausse à l'instabilité et à la fluctuation des taux d'intérêt.

La pénurie de liquidités dont souffrent les entreprises, et qui est attribuée à deux phénomènes récents, à savoir le taux d'intérêt élevé et une forte récession, est donc aggravée par deux problèmes à long terme: 1) le raccourcissement de l'échéance de la dette existante et 2) l'effritement de l'avoir total des actionnaires des entreprises canadiennes. Dans ces circonstances, l'augmentation rapide du loyer de l'argent a suffi à créer des problèmes de liquidités.

On peut comparer la situation au Canada dans le secteur des entreprises à celle qui prévaut aux Etats-Unis,[27] où , il s'est manifesté au cours du premier trimestre de 1982, une tendance qui augure bien des perspectives à long terme. En raison d'une baisse des prix, les coûts de remplacement des stocks ont diminué aux Etats-Unis, ce qui a réduit les gains non réalisés mais imposables sur les stocks et a entraîné une augmentation du fonds de roulement. En outre, si les baisses de prix persistent, les entreprises subiront des pertes non réalisées sur leurs stocks qui leur permettront de bénéficier d'un report d'impôt sur les bénéfices. En raison de notre taux d'inflation élevé, ce facteur n'influe pas encore sur l'économie canadienne. La pénurie de liquidités de nos entreprises en est d'autant plus aigüe.

Il semble que les entreprises canadiennes auront beaucoup de mal à rétablir leur bilan et que désormais, les investissements dans ce secteur seront considérés comme risqués. Pour relancer une économie aux prises avec une récession, il a toujours fallu restructurer le bilan des entreprises. Vu la faiblesse prolongée du marché des actions et des obligations, la plupart des entreprises ont été privées de ces sources de fonds, ce qui les a obligées à s'endetter lourdement à court terme auprès des banques à charte. Mais les prêts à court terme sont coûteux et doivent être renouvelés plus fréquemment. Or, les entreprises ne peuvent consentir leur dette à court terme en engagements à long terme en émettant des actions et des obligations. Les échéances n'ont pas été allongées. Si la récession actuelle est l'une des principales causes du problème de liquidités auquel fait face le secteur des entreprises, leur situation financière pourrait contribuer à son tour à prolonger la récession. La création d'un marché des capitaux à long terme est donc indispensable à une véritable reprise. Cette mesure permettrait également de réduire les risques dans le secteur bancaire au Canada. Elle entraînerait non seulement une réduction de la dette à court terme, mais elle ferait sans doute aussi baisser le rapport de l'actif aux capitaux propres tant dans le secteur des entreprises que dans le secteur bancaire.

Le problème de liquidités auquel font face les entreprises inquiète le Comité en raison de ses conséquences sur l'économie et sur les banques canadiennes. Le ministre des Finances

ménages peuvent acquérir toute une série d'actifs physiques en tant que placements sur lesquels ils n'ont pas à payer d'impôt ou qui peuvent donner lieu à des reports illimités d'impôt, par exemple des maisons et des terrains. En outre, les ménages ne paient aucun impôt sur la gamme des services fournis par les biens de consommation durables.

Lorsque l'inflation et les revenus de placement imposables sont peu élevés, la différence de traitement accordée aux corporations et aux particuliers en matière fiscale n'influe sans doute pas beaucoup l'allocation des capitaux. Mais lorsque l'inflation et le revenu imposable augmentent, l'écart entre le revenu sur les actifs physiques des ménages et le revenu après impôt sur l'actif physique des sociétés se creuse sensiblement. Supposons, par exemple, que l'inflation soit nulle, que le rendement avant impôt d'une dépense d'investissement additionnel d'une corporation soit de 4 p. 100 et que le prix des maisons soit stable, Si le taux d'imposition le plus élevé sur les corporations est de 50 p. 100, le rendement après impôt de l'investissement additionnel serait de 2 p. 100, ce qui dépasse le rendement qu'un particulier peut tirer de sa maison puis que le prix des maisons est stable.

Supposons maintenant que l'inflation soit de 10 p. 100. On peut démontrer que le rendement avant impôt du même investissement additionnel ne serait plus pour l'entreprise de 4 p. 100, mais de 14 p. 100. Son rendement après impôt serait évidemment de 7 p. 100. Si le prix des maisons augmente au même rythme que l'inflation, le rendement après impôt sur une maison serait de 10 p. 100 puisque les gains en capital réalisés par un particulier sur sa maison ne sont pas imposables.(...)

En période d'inflation les corporations sont défavorisées par le régime fiscal en ce sens qu'elles ne sont pas soumises aux mêmes règles d'imposition que les particuliers. Il devient donc moins alléchant d'investir dans les corporations. Il en résulte ainsi une diminution de l'avoir total des actionnaires par rapport aux engagements.[23]

Au Canada, tout semble indiquer que l'inflation et le régime fiscal ont grandement influé sur la composition de la richesse totale des ménages. Ainsi, de 1961 à 1981, les acquisitions annuelles cumulatives directes d'actifs physiques par les ménages se sont élevées à 128 997 millions $. Pendant la même période, la valeur de leurs acquisitions annuelles cumulatives directes d'actions de corporations a été négative, représentant -14 500 millions $. Toutefois, leurs acquisitions cumulatives indirectes d'actions par l'intermédiaire des institutions financières privées comme les banques, les quasi-banques, les caisses de retraite (achats encouragés par les régimes enregistrés de retraite) se sont élevés à 13 460 millions $, ce qui est tout de même inférieur à leurs achats cumulatifs directs d'actifs corporels.[24]

Dans le secteur des entreprises, l'inflation et la fiscalité ont eu pour effet de réduire la demande et l'offre d'actions sur le marché boursier. En conséquence, le ratio d'endettement d'un nombre croissant d'entreprises s'est accru; de plus, l'émission de nouvelles actions a perdu de son importance dans l'avoir total des actionnaires au dépend des bénéfices non distribués. En 1962, les bénéfices cumulatifs non distribués représentaient 54 p. 100 de l'avoir total des actionnaires des entreprises contre 69 p. 100 au début de 1978. Ces dernières années, la demande d'actions est tombée en raison de l'inflation, de l'escalade des taux d'intérêt et de la gravité de la récession. L'émission de nouvelles actions est devenue coûteuse et difficile pour les entreprises (sauf en 1978, par suite de l'adoption de certaines dispositions fiscales). Lorsqu'en 1981, les profits et les bénéfices totaux non distribués ont diminué,[25] la

nes aboutissent à la même conclusion: leurs liquidités sont moins élevées actuellement qu'elles ne l'ont jamais été depuis la fin de la guerre. La plupart de ces études fondent leur sombre évaluation de la situation sur l'augmentation du rapport entre les dépenses en intérêt et les gains avant impôt, qu'elles considèrent comme un indice-clé de la situation.[21] Il est intéressant de s'arrêter sur les causes de cette augmentation.

La forte compression des profits a réduit les sources internes de fonds et de ce fait, le dénominateur est devenu moins élevé dans le rapport entre les dépenses en intérêts et les gains avant impôt. Cette diminution des bénéfices est surtout attribuable à la grave récession qui frappe maintenant l'économie de même qu'à l'escalade des coûts.

Devant faire face à des taux d'intérêt nominaux sans précédent, les entreprises dont le rapport de l'actif aux capitaux propres est élevé, ont dû se résigner à voir leur fardeau de la dette atteindre un niveau exceptionnel. En outre, étant donné qu'une proportion élevée de la dette des entreprises canadiennes est en monnaies étrangères, la dépréciation du dollar canadien au cours des dernières années, a grossi leurs dépenses au poste des frais d'intérêt. Il faut donc attribuer à la hausse des taux d'intérêt, à la dépréciation du dollar ainsi qu'à l'augmentation du coefficient de levier financier des entreprises, l'accroissement phénoménal du ratio des dépenses d'intérêt aux gains avant impôt.

L'escalade des taux d'intérêt ainsi que la dépréciation du dollar canadien peuvent certainement être imputées aux pressions inflationnistes qui se sont fait sentir à l'échelle internationale au cours des années 70, à l'inflation qui sévit toujours au Canada ainsi qu'aux politiques monétaires et budgétaires adoptées par les gouvernements des Etats-Unis et du Canada. Par contre, il est plus difficule de mettre le doigt sur la cause de l'augmentation du rapport entre les dettes des entreprises et le total de l'avoir des actionnaires.

Entre 1962 et 1981, en effet, ce rapport n'a cessé d'augmenter dans le secteur industriel canadien. A la fin de 1962, il était de 0,91. En 1972, il était de 1,07 et à la fin de 1981, il atteignait 1,42.[22] L'augmentation survenue dans les années 70 a été beaucoup plus élevée que dans les années 60. Il en a été de même de l'inflation. Par exemple, l'indice synthétique des prix pour la dépense nationale brute est passé de 72,4 en 1961 à 100 en 1971. Entre 1971 et 1981, cet indice des prix est passé de 100 à 245, ce qui semble indiquer qu'il existe une relation entre l'inflation et la diminution de l'avoir total des actionnaires dans le secteur des entreprises. En effet, c'est la combinaison des effets du régime fiscal et de l'inflation qui détermine dans une large mesure si les individus et les banques seront disposés à détenir des actions émises par les corporations.

Une corporation peut être considérée comme un intermédiaire dans la transformation de l'épargne des ménages en actifs physiques, procurant des revenus. Mais pour que les ménages soient incités à canaliser leurs épargnes vers les corporations, il faut que le taux de rendement après impôt sur les actifs physiques des corporations soit aussi élevé que celui qu'ils pourraient obtenir directement sur leurs propres actifs physiques. Il nous sera utile pour le montrer d'étudier minutieusement l'incidence du régime fiscal sur les corporations et sur les particuliers. Lorsque l'inflation est élevée, le régime fiscal décourage les corporations d'acheter des actifs physiques alors qu'il incite les ménages à le faire. En effet les entreprises doivent normalement payer des impôts sur les revenus nets provenant de leurs investissements dans des immeubles, des usines, des équipements ou des stocks. Au contraire, les

Les liquidités dans le secteur des entreprises

La santé du secteur bancaire canadien dépend directement de la situation financière de ses clients emprunteurs. Comme nous l'avons déjà souligné, les besoins de financement des entreprises ont grandement augmenté ces dernières années; leurs créanciers, c'est-à-dire les banques, s'intéressent donc de près à leur solvabilité. Or, une étude des bilans des entreprises est peu rassurante à cet égard. On peut le montrer à l'aide de certains coefficients financiers.

Prenons d'abord le rapport entre les dépenses d'intérêts et les revenus avant impôt. En 1977, ce rapport s'établissait à 25 p. 100 pour toutes les industries canadiennes; ensuite, il est tombé à 20 p. 100 pour remonter à 25 p. 100 à la fin de 1980.[17] Toutefois, au cours du quatrième trimestre de 1981, ce rapport s'établissait à 66 p.100 at atteignait 83,3 p. 100 durant le premier trimestre de 1982.[18] La situation des entreprises dont l'actif est de moins de 10 millions $ est encore plus précaire. Au cours du premier trimestre de 1982, les dépenses en intérêt représentaient 99,4 p. 100 des gains avant impôt alors qu'au premier trimestre de 1981, ce pourcentage se chiffrait à 52,2 p.100. Ce rapport a toujours grandement varié d'une industrie à l'autre et certains secteurs ont dû faire face, l'année dernière, à des augmentations encore plus considérables du rapport entre les paiements d'intérêt et les gains avant impôt.

Ces chiffres témoignent du fait que les entreprises ont de plus en plus de difficultés à faire face à leurs paiements d'intérêt. La couverture de l'intérêt c'est-à-dire le rapport entre les revenus avant impôt et avant le paiement des intérêts et le coût de ces intérêts est un autre indice qui permet d'évaluer la capacité de payer les intérêts des entreprises. En 1977, les gains des entreprises étaient 4,3 fois plus élevés que les intérêts qu'elles payaient sur leurs emprunts. En 1979, cette couverture était passée à 5,1 fois Elle n'a cessé de diminuer depuis lors. Au cours du premier trimestre de 1982, elle n'était plus que de 2,2.

De 1978 à 1981, la capacité financière des entreprises à faire face aux imprévus s'est également détériorée. En effet, pour toutes les industries canadiennes, le rapport entre les disponibilités (moins les stocks) et les engagements à court terme, qui était de 0,99 durant le quatrième trimestre de 1978 est tombé à 0,80 au cours du quatrième trimestre de 1981. «Cette réduction de l'actif disponible des sociétés non financières peut s'expliquer par l'adoption de techniques complexes de gestion de trésorerie ainsi que par un recours accru au crédit bancaire et à d'autres sources de capitaux à court terme. L'importance de cette baisse témoigne toutefois d'une détérioration progressive de la situation».[19]

La situation risque même d'être plus grave que ces rapports ne l'indiquent. Chacun sait que les profits évalués selon les méthodes habituelles sont surestimés puisque l'on ne tient pas compte de l'inflation, la raison en est que les déductions pour amortissement basées sur le prix coûtant, sont sous-estimées et que les gains attribuables à la revalorisation des stocks sont gonflés artificiellement par l'inflation. Pourtant, ce sont ces profits gonflés artificiellement qui sont imposables. On peut aisément imaginer ce qui s'ensuit. «Dans l'ensemble, l'incidence de l'inflation et des impôts sur les gains réalisés aggrave le problème de la réduction des profits et de la solvabilité beaucoup plus qu'il ne semble à première vue si on calcule les gains de la façon classique.»[20]

Quelle que soit l'importance qu'on attache aux rapports mentionnés ci-dessus, de nombreuses études effectuées récemment sur les bilans financiers des entreprises canadien-

En résumé, les prêteurs canadiens et américains à long terme ont écourté leurs termes et ont refusé de fixer des taux pour de longues périodes. Dans un tel contexte, il n'est pas étonnant que la part du financement externe sous forme d'obligations en monnaie canadienne et étrangère ou d'actions émises, ait fortement baissé entre 1978 et 1981 (Tableau 2.4).

Il était donc inévitable que les entreprises canadiennes se tournent alors vers les banques, comme elles l'avaient déjà fait pour leur financement à court terme, puisqu'elles avaient davantage besoin de capitaux alors même que leurs sources internes de financement s'épuisaient et qu'en outre, le financement externe à long terme n'était presque pas disponible.

Niveau record des prêts bancaires

Le Tableau 2.4 fait nettement apparaître une augmentation du financement à court terme sous forme d'émissions de papier commercial et d'acceptations bancaires, ainsi qu'une plus large part des prêts bancaires accordés par des banques étrangères, et tout particulièrement le plus grand nombre de prêts bancaires consentis par les banques canadiennes aux entreprises, dont le montant est passé de 5,2 milliards $ en 1978 à près de 30 milliards $ en 1981. La part des banques à charte dans le financement des entreprises est ainsi passée de 52,6 p. 100 en 1980 à 75 p. 100 en 1981. (Tableau 2.4).

L'augmentation de la demande de crédit auprès des banques en 1981, comparativement à 1980, est surtout imputable aux secteurs des affaires, à qui les banques ont consenti 41,9 p. 100 de leurs prêts totaux en 1980 et 54,2 p. 100 en 1981. D'autre part, les prêts hypothécaires et les prêts à la consommation ont diminué, passant respectivement de 15,7 p. 100 à 6,6 p. 100 et de 7,2 p. 100 à 5,8 p. 100. Les prêts accordés au secteur public n'ont diminué que légèrement, passant de 35,1 p. 100 à 33,3 p. 100 (Tableau 2.2). Il convient de répéter que le marché des capitaux à long terme n'a pu répondre aux besoins de financement des entreprises comme par les années précédentes, surtout en raison de l'hésitation des investisseurs privés ainsi que des institutions financières à immobiliser leur actif dans des titres à long terme, compte tenu de la volatilité des taux d'intérêt. Au Canada, même s'il est possible d'obtenir du crédit à court terme sur le «marché monétaire», et auprès des banques, le marché monétaire est si restreint que l'emprunteur estime en général préférable de s'adresser aux banques.[16]

Bref, la forte croissance enregistrée dans les actifs des banques en 1981 est surtout attribuable à l'augmentation des besoins de financement à court terme des entreprises.

Comme le taux de rendement moyen des actifs bancaires était comparable en 1981 au taux moyen des dix dernières années (57 cents par tranche de 100 $ d'actifs), l'augmentation marquée des actifs s'est traduite par une augmentation substantielle des profits après impôt qui ont atteint 1,7 milliard $ en 1981.

Nous espérons avoir démontré qu'en raison de leur incidence directe sur la composition et le niveau de la demande de crédit, ainsi que sur la structure de l'offre de crédit, la volatilité des taux d'intérêt ainsi que la conjoncture économique générale ont permis indirectement aux banques canadiennes d'augmenter leurs profits en 1981.

Tableau 2.4

PRINCIPALES SOURCES DE FINANCEMENT EXTERNE DES ENTREPRISES NON FINANCIÈRES DU SECTEUR PRIVÉ,* 1978-1981

	en millions de dollars				en % du total			
	1978	1979	1980	1981	1978	1979	1980	1981
NOUVELLES ÉMISSIONS NETTES								
Obligations[1]								
En dollars canadiens[2]	2,154$	473$	1,205$	1,376$	13,1	2,0	5,1	3,4
En monnaies étrangères	1 023	749	1 200	3 054	6,2	3,1	4,6	7,6
Actions								
Ordinaires	654	2 443	1 706	2 181	4,0	10,3	6,5	5,4
Privilégiées[3]	5 265	945	1 924	2 049	32,1	3,9	7,4	5,1
Papier commercial	−177	234	163	652	−1,1	1,0	0,6	1,6
Acceptations bancaires	497	1 271	2 430	1 196	3,0	5,3	9,3	3,0
Total	9 416	6 115	8 628	10 508	57,4	25,6	33,0	26,3
AUGMENTATIONS DES EMPRUNTS								
Banques à charte[4]	5 207	14 240	13 762	29 985	31,7	59,8	52,6	75,0
Sociétés de financement	419	1 004	550	156	2,5	4,2	2,1	0,4
Établissements canadiens affiliés à des banques étrangères[6]	813	1 118	2 760	2 222	4,9	4,7	10,6	5,5
Banque fédérale de développement	105	366	143	−38	0,6	1,5	0,5	−0,1
Prêts consortiaux de banques étrangères	349	264	−268	2 482	2,1	1,1	−1,0	6,2
Total	6 893	16 992	16 937	34 807	42,0	71,4	64,7	87,0
INVESTISSEMENTS DIRECTS DE NON-RÉSIDENTS	85	675	585	−5 300	0,5	2,8	2,2	−13,2
TOTAL DU FINANCEMENT EXTERNE	16 394	23 782	26 150	40 015	100,0[5]	100,0[5]	100,0[5]	100,0[5]

* Y compris le secteur agricole et les institutions.

[1] Les émissions en dollars canadiens placées à l'étranger sont groupées avec les obligations en devises; de même, les émissions en devises placées au Canada sont groupées avec les obligations en dollars canadiens.

[2] Y compris les obligations à intérêt conditionnel.

[3] Y compris les actions à terme priviligiées.

[4] Total des prêts aux entreprises et des prêts en devises à des résidents autres que le gouvernement canadien.

[5] Le total peut ne pas donner 100% car les pourcentages ont été arrondis.

[6] Les transactions de ces institutions ont été incluses dans la catérogie «établissements affiliés à des banques étrangères» mais au fur et à mesure que ces institutions sont devenues des banques, leurs transactions ont été incluses dans les statistiques des banques.

Source: Banque du Canada.

Si le marché boursier n'a pas réussi à conserver la part de 14,2 p. 100 qu'il occupait dans l'ensemble du financement en 1979, sa contribution au financement des entreprises en 1981 est restée importante puisqu'elle représentait 10,5 p. 100. Malgré tout, nous sommes loin de la performance de 1978 où, pour différentes raisons (dont certaines concernent les actions privilégiées à terme fixe), le marché boursier avait accaparé 36,1 p. 100 du financement.

La conjoncture économique de ces dernières années a été propice aux mainmises et aux fusions. Des politiques comme le Programme énergétique national ont, elles aussi, favorisé ce genre de transaction: si l'on en croit les statistiques d'Énergie, Mines et Ressources, les absorbtions de sociétés d'appartenance étrangère par le secteur énergétique canadien ont totalisé 5,57 milliards $ en 1981 dans le secteur privé.[12] De façon générale, la faiblesse du marché boursier à certaines périodes a fait tomber la valeur de diverses entreprises à un niveau inférieur à la valeur de diverses entreprises à un niveau inférieur à la valeur de remplacement de leurs immobilisations. Ces entreprises étaient alors toutes désignées pour être rachetées par des investisseurs disposant de liquidités suffisantes. Pourtant, le plus souvent, les sociétés qui réalisent de telles acquisitions ne peuvent faire face aux besoins financiers que comporte une mainmise à partir de leurs seules ressources internes. Or, comme nous l'avons dit, celles-ci commençaient à faire défaut en 1980 et ont été particulièrement insuffisantes en 1981.

Baisse des sources internes de financement

On appelle «sources internes de financement» les revenus non distribués et les déductions pour amortissement. Ce sont les éléments sur lesquels une société mise normalement pour couvrir ses nouveaux besoins financiers. On remarquera que les déductions pour amortissement, qui représentent une partie importante du financement interne chaque année, varient proportionnellement très peu d'une année à l'autre. Ce sont les revenus non distribués qui constituent le facteur déterminant des fluctuations des sources internes de financement d'une entreprise. En 1979, les profits ont connu un taux exceptionnel de croissance annuelle puisqu'il s'établissait à 72 p. 100. Mais en 1980, ce taux de croissance n'était que 1,1 p. 100 et, en 1981, les profits ont encore diminué d'un pourcentage énorme de 26,8 p. 100 par rapport à l'année précédente, tombant à 13,7 milliards $, alors qu'ils totalisaient 18,8 milliards $ en 1980. En comparant les chiffres des derniers trimestres de 1981 et de 1980, on constate une différence encore plus sensible: les profits ont baissé de 45,7 p. 100, tombant de 18,8 milliards $ à 10,2 milliards $.[13] Compte tenu d'une telle chute et de la réduction des revenus non distribués que celle-ci a entraînée, il n'est pas étonnant que le financement interne, qui, en 1978 et en 1979, représentait respectivement 31 p. 100 et 35 p. 100 de l'ensemble du financement du secteur des sociétés industrielles, soit tombé à 20 et 25 p. 100 respectivement en 1980 et 1981.[14]

Augmentation du financement externe à court terme

Alors qu'en 1978, le financement sous forme d'obligations, d'actions et d'investissements directs de la part de non-résidents représentait 55,4 p. 100 des principales sources de financement utilisées par les sociétés privées non financières au Canada, cette proportion est tombée à 8,3 p. 100 en 1981. (Tableau 2.4).

Et pourtant, ces chiffres ne traduisent qu'une partie de la situation puisque les statistiques financières classent certaines formes de financement à court terme ou, au mieux, à moyen terme, parmi les dettes à long terme. Depuis quelques temps, le marché des obligations à long terme a connu des innovations importantes.[15] La durée moyenne des échéances des nouvelles émissions a été considérablement réduite et de nouvelles modalités financières, principalement caractérisées par des taux d'intérêt variables, ont fait leur apparition.

Comportement financier des entreprises

Les entreprises empruntent principalement pour financer l'acquisition de biens d'équipement et pour couvrir le renouvellement des stocks. Elles empruntent également pour financer l'acquisition de capitaux comprenant non seulement des liquidités, des dépôts bancaires et des prêts commerciaux à la clientèle, mais également des titres résultant de fusions ou de mainmises sur d'autres entreprises. Pour faire face à tous leurs besoins financiers, elles puisent d'abord dans leurs propres sources de financement, notamment dans leurs bénéfices non distribués et dans leurs déductions pour amortissement.

Pour obtenir les capitaux qui ne peuvent être mobilisés à partir de leurs ressources internes, les entreprises doivent s'adresser à d'autres agents économiques. Pour se financer à l'extérieur, elles ont le choix entre le court terme et le long terme ainsi qu'entre le marché intérieur et les marchés internationaux.

Les entreprises canadiennes ont eu grand besoin de capitaux en 1980 et 1981. Malheureusement, les sources de financement internes dont elles disposaient n'ont que très peu augmenté en 1980 et ont même diminué à la fin de 1981. Les entreprises ont dû recourir massivement au financement externe. Pendant la même période, l'accès au financement à long terme (obligations et actions) s'est très sensiblement resserré, si bien que les entreprises ont été contraintes de solliciter davantage l'aide à court terme des banques à charte canadiennes.

Nous allons maintenant aborder en détail l'évolution du comportement financier des entreprises canadiennes ces dernières années et particulièrement en 1981.

Augmentation des besoins financiers

De 1978 à 1981, les principaux besoins de financement externe des entreprises canadiennes sont passés de 16,4 milliards $ à 40 milliards $, ce qui représente une augmentation de 25 p. 100 de la moyenne annuelle composée (Tableau 2.4). Naturellement, cette forte augmentation est en grande partie due à la montée rapide des prix au cours de la même période, mais il reste qu'une aussi forte demande de financement externe ne peut résulter que de l'élargissement de l'écart entre l'ensemble des besoins et les possibilités de financement interne.

La difficulté des entreprises tient en partie au niveau élevé des dépenses en biens d'équipement (machines, matériel et construction non résidentielles) entre 1978 et 1981. Au cours de ces quatre années, ces dépenses ont augmenté de 9,4 p. 100, 20 p. 100, 17,5 p. 100 et 18,2 p. 100.[10]

En outre, les entreprises canadiennes ont acquis davantage de capital financier. D'un côté, les taux d'intérêt élevés et les bons niveaux de profits réalisés en 1978 et en 1979 les ont incitées à maintenir et à développer un haut niveau de crédit commercial, du moins jusqu'en 1980. D'un autre côté, les achats d'actifs financiers résultant de mainmises et de fusions dans les milieux d'affaires ont aumenté très rapidement en 1980 et en 1981 par rapport aux trois années précédentes. Les achats de créances sur des entreprises associées représentaient 2,6 milliards $ en 1977 et 3,7 milliards $ en 1978. Ces achats ont totalisé 7 milliards $ en 1980 et 15,7 milliards $ en 1981.[11]

Tableau 2.3

ÉVOLUTION DE LA COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS DES BANQUES À CHARTE, EN DOLLARS CANADIENS 1971-1981, EN % DE L'ACTIF TOTAL EN DOLLARS CANADIENS DES BANQUES À CHARTE

	Prêts personnels (1)	Prêts hypothécaires à l'habitation (2)	Prêts aux agriculteurs (3)	Autres prêts (4)	Prêts aux entreprises (5)
Oct. 1971	16,55%	6,12%	3,53%	4,13%	27,62%
Oct. 1972	17,28	7,80	3,39	4,08	29,45
Oct. 1973	18,33	11,02	3,61	3,85	30,98
Oct. 1974	17,60	11,81	3,38	4,22	30,71
Oct. 1975	18,49	13,22	3,62	4,32	30,75
Oct. 1976	19,41	13,66	3,70	3,79	31,88
Oct. 1977	19,15	15,25	3,81	2,88	31,44
Oct. 1978	19,12	16,33	3,99	2,80	29,53
Oct. 1979	18,47	16,69	4,32	2,75	30,77
Oct. 1980	17,46	16,20	4,16	2,22	31,21
Oct. 1981	15,66	14,79	3,56	2,73	35,02
Encours en millions de $ à la fin d'oct. 1981	32,864	31,037	7,472	5,733	73,506

(1) Source: *Revue de la Banque du Canada.*
(2) Les prêts hypothécaires comprennent les prêts consentis par les sociétés de prêts liées à des banques à charte depuis 1973. Le total des actifs comprend les principaux actifs de ces filiales.
(3) Source: *Revue de la Banque du Canada.*
(4) Ces prêts comprennent les prêts consentis aux provinces, aux municipalités et aux négociants en céréales, ainsi que les prêts aux sociétés de financement et les obligations d'épargne du Canada.
(5) Selon la définition de la *Loi sur les banques* de 1967. Ne comprend donc pas les prêts bancaires en monnaies étrangères consentis à des résidents canadiens.

aux sociétés de financement de ventes à crédit et de prêts à la consommation. La légère augmentation de 1981 est principalement due à des prêts bancaires contractés par les provinces et les municipalités qui, du fait de la baisse de la demande d'obligations à long terme, ont eu recours à des prêts bancaires à court terme.

Mais d'une plus grande importance encore est la part croissante prise par les prêts commerciaux. Comme l'indique le Tableau 2.3, les prêts bancaires aux entreprises représentaient, à la fin d'octobre 1981, 35 p. 100 du total de l'actif des banques en dollars canadiens alors qu'en 1980, ils n'en représentaient plus que 31,21 p. 100. Ces 35 p. 100 constituent l'encours des prêts bancaires et représentent 73,5 milliards $ canadiens. Il faut y ajouter les prêts consentis par les banques à charte à des banques canadiennes en monnaies étrangères, évalués à près de 20 milliards $ en 1981, et l'encours des acceptations bancaires qui atteignaient près de 6,5 milliards $ en 1981.

Il est donc incontestable que l'augmentation de 41,16 p. 100 enregistrée dans l'encours des prêts bancaires aux entreprises en 1981 a grandement contribué à l'augmentation de 29,7 p. 100 du total de l'actif des banques pour cette année-là, et à l'augmentation de 25,8 p. 100 de leur actif en dollars canadiens.[9] Il sera question dans la prochaine section de l'origine de l'augmentation du nombre des prêts bancaires aux entreprises.

Cette chute de la croissance des prêts hypothécaires en cours est, d'une part, attribuable au remboursement partiel du capital par certains propriétaires désireux de limiter au maximum la hausse de leurs paiements mensuels, mais cette chute s'explique aussi, d'autre part, par les facteurs suivants:

i) La croissance du revenu des Canadiens est moins forte. Tandis que le revenu personnel disponible réel par habitant avait augmenté de 5,6 p. 100 par an de 1970 à 1977, ce revenu n'a progressé que de 2,7 p. 100 en 1978 et de 1,9 p. 100 en 1979, pour enfin diminuer de 0,1 p. 100 en 1980.(5)

ii) Les taux d'intérêt hypothécaires sont montés en flèche depuis deux ans. Ils étaient assez stables de 1971 à 1978, puisqu'ils se sont situés en moyenne entre 9 et 12 p. 100; en 1981, ils avaient dépassé les 10 p. 100. Le taux hypothécaire moyen se situait à 18,5 p. 100 en 1981, comparativement à seulement 10,15 p. 100 en 1978.(6)

iii) Au cours des deux dernières années, les taux d'intérêt ont non seulement beaucoup augmenté, mais leurs fluctuations ont aussi pris de l'ampleur. En 1978, les taux d'intérêt hypothécaires se situaient entre 10,25 p. 100 et 11,50 p. 100, tandis qu'en 1980, ces taux variaient de 13 p. 100 à 18 p. 100 et en 1981 de 15 à 21,5 p. 100. Devant cette incertitude permanente, de nombreux emprunteurs hypothécaires ont décidé de retarder l'achat d'une maison.(7)

iv) Pour compliquer la situation, les prêteurs hypothécaires ne peuvent plus se permettre de consentir des prêts de cinq ans, étant contraints la plupart du temps de n'accorder que des prêts d'un an. Les emprunteurs doivent donc faire face à un rajustement annuel des taux d'intérêt. Ceux qui désirent emprunteur pour cinq ans doivent accepter de payer des taux d'intérêt plus élevés que sur les prêts d'un an.

v) Enfin, lorsqu'il y a une hausse du taux anticipé d'inflation et une montée en flèche équivalente des taux d'intérêt, la charge du paiement hypothécaire augmente plus vite que le revenu de l'emprunteur, même si son revenu est indexé à l'inflation. L'existence d'une prime à l'inflation rend plus lourde la charge du prêt hypothécaire pendant les premières années parce que, en plus de payer le taux d'intérêt réel, l'emprunteur rembourse immédiatement au prêteur la perte du pouvoir d'achat attribuable à l'inflation.(8)

De 1971 à 1976, les prêts personnels en cours des banques représentaient 16,6 p. 100 à 19,4 p. 100 de leur actif total en dollars canadiens. Mais depuis la fin d'octobre 1977, le volume de ces prêts n'a cessé de diminuer et à la fin d'octobre 1981, il ne représentait plus que 15,7 p. 100 de leur actif total en dollars canadiens.

De même, l'encours des prêts hypothécaires consentis par les banques à charte et leurs sociétés affiliées de prêts hypothécaires a constamment baissé depuis 1979. En 1980 et en 1981, ces prêts représentaient respectivement 16,20 p. 100 et 14,79 p. 100 de l'actif total en dollars canadiens des banques à charte et de leurs sociétés affiliées de prêts hypothécaires.

Le Tableau 2.3 montre que les prêts commerciaux et autres prêts constituent les deux seules catégories de prêts bancaires pour lesquelles les banques ont enregistré des gains en 1981 par rapport à 1980.

Les autres prêts, dont la part est montée de 2,22 p. 100 à 2,73 p. 100 en octobre 1980 et octobre 1981, étaient destinés aux provinces, aux municipalités, aux négociants en céréales et

Tableau 2.2

FINANCEMENT OBTENU PAR LES PRINCIPAUX EMPRUNTEURS NON FINANCIERS AU CANADA

en milliards de dollars

					en % du total			
	1978	1979	1980	1981	1978	1979	1980	1981
UTILISATIONS DES FONDS								
Entreprises non financières	$16,4	$23,8	$26,1	$40,0	29,0	42,1	41,9	54,2
Emprunteurs hypothécaires[1]	12,9	13,4	9,8E	4,9E	23,0	23,7	15,7	6,6
Crédit à la consommation	4,6	4,9	4,5	4,3E	8,1	8,6	7,2	5,8
Ensemble des emprunts du secteur privé	34,0	42,0	40,4E	49,2E	60,1	74,4	64,8	66,6
Provinces et municipalités[2]	8,9	7,8	9,7	13,0E	15,7	13,8	15,6	17,6
Gouvernement canadien[3]	13,7	6,7	12,1	11,6	24,2	11,8	19,5	15,7
Ensemble des emprunts du secteur public	22,6	14,5	21,8	24,6E	39,9	25,6	35,1	33,3
TOTAL[6]	56,5	56,5	62,2E	73,8E	100,0	100,0	100,0	100,0
SOURCES DES FONDS								
Banque du Canada (acquisitions de titres)	1,7	1,7	2,3	1,1	3,0	3,0	3,7	1,5
Secteur bancaire (incluant les Sociétés de prêts hypothécaires liées à des banques à charte)	19,9	20,5	20,2	40,9	35,2	36,2	32,5	55,4
Autres institutions financières canadiennes								
Institutions d'épargne contractuelle[4]	7,4	9,4	10,5E	9,1E	13,1	16,6	16,8	12,4
Autres	11,6	12,3	12,6E	6,6E	20,5	21,7	20,2	8,9
Non résidents	7,1	4,2	5,7	6,7E	12,5	7,4	9,2	9,1
Secteur non financier[5] (calculé par différence)	8,7	8,4	11,0E	9,5E	15,4	14,8	17,7	12,9
TOTAL[6]	56,5	56,5	62,2E	73,8E	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) Il s'agit principalement ici de prêts hypothécaires à l'habitation. Non compris le montant net des prêts hypothécaires consentis par les gouvernements ou leurs agences, lequel figure dans les besoins de financement des administrations intéressées.

(2) Les prêts consentis par le gouvernement canadien en sont exclus.

(3) Non compris les opérations de swap entre la Banque du Canada et le Fonds des changes. Ces chiffres ne constituent pas des indicateurs des besoins de trésorerie du gouvernement canadien.

(4) Compagnies d'assurance-vie et les caisses de retraite.

(5) Comprend le Fonds de pension du Canada et le Régime des rentes du Québec.

(6) Le total peut ne pas correspondre à la somme puisque les données ont été arrondies.

Source: Fait à partir d'informations obtenues de la Banque du Canada.

E: Estimation

La baisse de la demande de maisons nouvelles ou existantes a considérablement ralenti les activités sur le marché hypothécaire. En effet, tandis que le nombre de prêts hypothécaires approuvés atteignait un sommet de 191,300 en 1977, il n'était que de 76,000 en 1981. C'est pourquoi on a constaté en 1980 et en 1981, un fléchissement de la croissance des prêts hypothécaires à l'habitation. En 1979, les prêts en cours augmentaient de 16,8 p. 100, mais ils n'ont augmenté que de 13,7 p. 100 en 1980 et de 8,2 p. 100 en 1981.[4]

biens durables et de maisons. Un peu plus tard, vers la fin de 1981 et au début de 1982, ayant réévalué leurs besoins d'emprunt, les entreprises les ont réajustés à la baisse.

Comme l'indique le Tableau 2.2, la part des prêts hypothécaires en pourcentage du financement total consenti au Canada est tombée de 15 p. 100 en 1980 à 6,6 p. 100 en 1981; celle du crédit à la consommation est passée de 7,2 p. 100 à 5,8 p. 100 durant la même période. La part du secteur public est demeurée relativement la même en 1980 et en 1981; la plus forte hausse de pourcentage a été enregistrée dans le secteur des entreprises qui est passée de 41,9 p. 100 en 1980 à 54,2 p. 100 en 1981.

Le comportement des ménages en matière d'emprunt

Les dépenses de consommation des ménages canadiens ont augmenté à peu près au même rythme que la Dépense nationale brute (DNB) en 1980 et 1981, soit 11,6 p. 100 et 13 p. 100 pour le total des dépenses de consommation et 10,6 p. 100 et 13,3 p. 100 pour les DNB. Les dépenses reliées aux biens de consommation durables n'ont pas augmenté aussi rapidement: 6,9 p. 100 en 1980 et 9,5 p. 100 en 1981. Dans un cas comme dans l'autre, cet état de choses est attribuable aux variations importantes des taux d'intérêt. Lorsque ceux-ci eurent atteint de nouveaux sommets au dernier trimestre de 1981, le total des dépenses de consommation n'a alors augmenté que lentement, soit à un taux annuel de 8 p. 100 mais les achats de biens durables ont diminué à un taux annuel de 12,4 p. 100.

L'hésitation des ménages à acheter des biens durables (qu'ils financent surtout par des emprunts), a eu pour effet de ralentir le taux de croissance des prêts à la consommation. En effet, après avoir atteint un taux de croissance variant entre 14 à 15 p. 100 en 1978 et en 1979, ces prêts n'ont augmenté que de 11,4 p. 100 en 1980 et de 9,7 p. 100 en 1981. Cette baisse a entraîné une légère diminution du rapport entre les prêts en cours et le revenu personnel disponibles des Canadiens, ce dernier étant tombé de 22,9 p. 100 à la fin de 1979 à 21,7 p. 100 à la fin de 1981.

A la fin de 1981, les banques à charte détenaient 67,4 p. 100 des prêts à la consommation au Canada, contre seulement 15,4 p. 100 pour les Caisses populaires et contre 6,4 p. 100 pour les compagnies de financement. Les compagnies d'assurance-vie (prêts sur police), les sociétés de fiducie et de prêts hypothécaires, les grands magasins et les Banques d'épargne du Québec détenaient le reste.

Au cours des deux dernières années, les ménages canadiens ont non seulement réduit leurs achats de biens de consommation durables, mais ils ont différé l'achat d'une maison, provoquant une stagnation du secteur de la construction domiciliaire et du marché des immeubles résidentiels existants. Depuis 1977, les mises en chantier de logements ont sensiblement diminué au Canada: alors qu'on en dénombrait en moyenne 246,000 de 1971 à 1977, on en comptait à peine 158,000 en 1980 et seulement 179,000 en 1981. Et ces derniers chiffres sont surévalués puisqu'ils tiennent compte des mises en chantier anticipées qui ont été entreprises pour profiter des stimulants fiscaux accordés à la construction d'immeubles résidentiels à logements multiples avant la cessation de ce programme en 1982. En ce qui concerne la situation sur le marché des propriétés domiciliaires, la valeur des prêts hypothécaires consentis pour les unités de logements existants au Canada ne représentait que 4,7 milliards $ en 1981, ce qui représente une baisse de 57 p. 100 par rapport à l'année précédente.

nouveau par les fluctuations des taux d'intérêt, ils ont préféré les placements à court terme. Durant cette période, le passif des dépôts des banques à charte canadienne s'est transformé en passif à terme fixe mais de courte durée. Il devint alors pratiquement impossible pour les banques et pour les autres institutions de dépôt de continuer à offrir des prêts à taux fixe pour des périodes de plus d'un an, comme des prêts hypothécaires de cinq ans à taux fixe.

Tout semble indiquer que pendant cette période, les épargnants se sont montrés plus avertis dans la gestion de leurs finances. La rapidité avec laquelle ils ont modifié la composition de leurs dépôts en banque en témoigne clairement. Dès que les banques se sont rendu compte de la vitesse et de la fréquence à laquelle les épargnants réagissaient aux taux d'intérêt, elles ont rétorqué en offrant de nouveaux comptes à frais de services variables.

Avant 1980, il était assez difficile pour un épargnant de transférer son argent d'un compte ne portant pas intérêt à un compte portant intérêt. A ce moment là, les banques calculaient l'intérêt couru sur les comptes d'épargne personnels d'après le solde mensuel minimum. Mais à la fin de 1980, après plusieurs mois d'hésitation, presque toutes les banques à charte canadiennes offraient des comptes d'épargne non transférables par chèque à intérêt quotidien. Les épargnants pouvaient ainsi plus facilement transformer leurs dépôts à vue en dépôts transférables ou non par chèque et c'est effectivement ce qu'ils ont fait. Cette mobilité ayant entraîné une hausse des coûts administratifs plusieurs banques à charte ont alors augmenté les frais de service sur les retraits de comptes d'épargne non transférables par chèque.

De plus, même si les premiers retraits du mois imputés à ces comptes d'épargne non transférables par chèque n'entraîneraient pas de frais de service, tous les retraits additionnels étaient accompagnés de frais variant de 50 cents à 1$. Pour éviter ces coûts tout en continuant à profiter des taux d'intérêt élevés, de nombreux épargnants se sont mis à utiliser davantage leur carte de crédit. En augmentant le solde dû sur leur compte de carte de crédit et en ne faisant qu'un versement par moi juste avant la fin de la période de facturation pour éviter d'avoir à payer un intérêt, ils pouvaient recevoir le maximum d'intérêt sur les dépôts dans leur compte d'épargne à intérêt quotidien, tout en limitant le nombre de retraits qu'ils effectuaient. Leur carte de crédit leur servait en quelque sorte de carte de paiement.

Ces quelques exemples illustrent bien l'hésitation des épargnants à acheter des titres financiers ayant un taux de rendement fixe à long terme, et leur préférence pour des titres plus liquides, compte tenu de leurs attentes en ce qui concerne les fluctuations futures des taux d'intérêt. On comprend dès lors pourquoi le marché des obligations conventionnelles pour des financements à long terme a été si faible au Canada en 1980 et 1981. Comme nous l'expliquerons dans la section suivante, cette faiblesse du marché des capitaux à long terme est l'un des principaux facteurs qui ont contribué à gonfler l'actif des banques à charte canadiennes et, par ricochet, à faire augmenter leurs profits en 1981.

2.2 LA VOLATILITÉ DES TAUX D'INTÉRÊT, LA RÉACTION DES EMPRUNTEURS ET L'ÉVOLUTION DES ACTIFS DES BANQUES

La volatilité des taux d'intérêt, notamment leur montée en flèche ces dernières années, et la stagnation de l'économie ont modifié le comportement des ménages et des entreprises. En 1980 et 1981, en effet, les particuliers ont considérablement diminué leurs achats de

taux d'intérêt ont grimpé entre janvier 1979 et avril 1980 pour atteindre un niveau sans précédent, s'établissant en moyenne à 14,38 p. 100 au cours du trimestre qui s'est terminé en avril. Entre avril 1980 et octobre 1980, ces taux sont redescendus à des niveaux jugés plus «normaux» par les épargnants (et les banques). Puis, à la fin de 1980, les taux d'intérêt sur l'épargne ont recommencé à monter et ont atteint un nouveau record au cours de la deuxième moitié de 1981 (une moyenne de 20,01 p. 100 pendant les mois d'août, septembre et octobre 1981).

Lorsque les taux d'intérêt ont commencé à monter en 1979, les agents économiques, y compris les banques, ne s'attendaient pas à ce qu'ils redescendent pour remonter ensuite vers les sommets atteints en 1981. C'est ce qui explique pourquoi, en 1979, les épargnants étaient disposés à faire des placements à terme fixe. Ils voulaient tous profiter des taux d'intérêt records. Le pourcentage accru des dépôts à terme fixe dans les banques en 1979 par rapport à 1978, illustre bien ce comportement; en effet, cette augmentation a été de 31,3 p. 100 en avril 1979, de 34,8 en juillet; elle est passée à 33,1 p. 100 en octobre de la même année et enfin, elle a atteint 32 p. 100 en janvier 1980 (Tableau 2.1). A la suite de la chute des taux d'intérêt enregistré pendant le trimestre qui s'est terminé en juillet 1980, on a assisté à une diminution de la demande de dépôts à terme. Ainsi, durant les quatre trimestres qui ont suivi la fin avril (juillet 1980, octobre 1980, janvier 1981 et avril 1981), les taux de croissance annuelle des dépôts à terme se sont établis à 18,9 p. 100, 7,5 p. 100, 9,6 p. 100 et 7,5 p. 100. Les épargnants ont alors manifesté une préférence pour l'épargne non transférable par chèque qui a atteint pour les trimestres déjà mentionnés, des taux de croissance de 28,3 p. 100, 24,9 p. 100, 26,3 p. 100 et 22,8 p. 100. Cette augmentation était également attribuable à la popularité des comptes à intérêt quotidien (dépôts non transférables par chèque) qui sont apparus sur le marché à la fin de 1979 et qui étaient offerts par la plupart des banques en 1980.

Par conséquent, même si les taux d'intérêt sur les certificats de dépôt de 30 jours se sont établis en moyenne à 16,26 p. 100 pendant le trimestre qui s'est terminé en janvier 1981 et à 17,16 p. 100 pendant le trimestre suivant, les épargnants n'ont augmenté leurs dépôts à terme fixe que de 9,6 p. 100 et 7,5 p. 100 pour ces deux trimestres et ont continué à manifester leur préférence pour l'épargne non transférable par chèque, dont la valeur s'est accrue de 26,3 p. 100 et de 22,8 p. 100 durant cette période. Ceci peut s'expliquer par le fait que les épargnants prévoyaient une hausse des taux d'intérêt; c'est seulement durant le trimestre qui s'est terminé en octobre 1981 que le taux de croissance des dépôts à terme fixe a dépassé celui des dépôts non transférables par chèque. Les dépôts à terme fixe ont alors connu une hausse de 11,8 p. 100 et de 28,4 p. 100 pendant les deux derniers trimestres de 1981. En octobre 1980, les dépôts à vue et les dépôts transférables par chèque ont accusé une baisse de 10 p. 100 et de 5,4 p. 100 respectivement, par rapport à octobre 1980.

On ne peut donner la même interprétation à l'augmentation de la valeur des dépôts à terme fixe en 1981 qu'en 1980. En effet, tandis qu'en 1980, la «durée du terme» de plus de 75 p. 100 des nouveaux dépôts à terme était supérieure à une année; en 1981, ce pourcentage est tombé à 15 p. 100[3].

En 1981, la croissance des dépôts à terme fixe s'est surtout faite dans les catégories de dépôts de 30 et de 90 jours.

En 1979 et 1980, les épargnants ont vu les taux d'intérêt baisser puis remonter pour ensuite atteindre de nouveaux sommets: en 1981 donc, pour éviter de se faire prendre à

Tableau 2.1

Évolution du passif-dépôts des banques à charte canadiennes

Données du dernier mercredi du mois	À la fin d'octobre 1978		Variation par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente Trimestre se terminant en:												À la fin d'octobre 1981	
	en millions de dollars canadiens	en % de l'ensemble des dépôts	Jan.79	Avr.79	Juil.79	Oct.79	Jan.80	Avr.80	Juil.80	Oct.80	Jan.81	Avr. 81	Juil.81	Oct.81	en million de dollars canadiens	en % de l'ensemble des dépôts
Dépôts à vue	$ 14,395	14,5%	7,3%	6,3%	6,5%	3,9%	8,6%	4,3%	8,3%	7,5%	4,3%	16,7%	10,4%	9,3%	$ 14,471	9,3%
Autres dépôts transférables par chèque	7,686	7,6	5,7	–1,2	0,8	1,9	–6,9%	–0,6	–3,5	-0,3	5,4	4,3	–1,5	4,7	7,384	4,7
Dépôts d'épargne non transférables par chèque	25,445	25,1	11,6	10,5	13,4	20,7	21,0	27,1	28,3	24,9	26,3	22,8	21,3	30,3	47,219	30,3
Dépôts à terme fixe et à préavis	42,927	42,4	27,7	31,3	34,8	33,1	32,0	23,4	18,9	7,5	9,6	7,5	11,8	50,6	78,846	50,6
Dépôts en monnaies étrangères détenus par des résidents canadiens au Canada	10,826	10,7	65,9	18,8	26,3	16,2	–19,4	6,4	–0,6	2,6	0,4	–34,9	–38,2	5,1	7,869	5,1
Ensemble des dépôts dans les banques	101,279	100,0	22,0	18,7	21,9	21,7	17,6	18,6	16,4	10,8	12,1	8,4	9,1	100,0	155,789	100,0
Taux d'intérêt sur les certificats de dépôts de 30 jours dans les banques																
Moyenne du trimestre en %			10,30%	11,03%	11,22%	12,50%	13,62%	14,38%	11,79%	10,45%	16,26%	17,16%	19,79%	20,01%		

SOURCE: *Revue de la Banque du Canada.*

aussi disposés qu'auparavant à fixer les taux d'intérêt pour les placements à moyen et à long terme. D'autre part, les emprunteurs n'étaient pas prêts à s'engager à payer des taux d'intérêt élevés pendant plusieurs années et par conséquent, ils ont eu recours au financement à court terme.

En d'autres mots, le système financier a subi, depuis deux ans, d'importantes transformations qui ont entraîné des répercussions importantes sur la composition du passif—dépôts des banques et sur l'importance et la composition de leur actif. Cet accroissement de la variabilité des taux d'intérêt a également beaucoup influé sur le rendement financier des banques. Il conviendra d'examiner de plus près le comportement des épargnants canadiens pour voir l'effet de ce phénomène sur le passif dépôts des banques (section 2.1) et aussi pour voir comment l'actif des banques à charte traduit les conséquences du comportement des emprunteurs (section 2.2).

2.1 LES FLUCTUATIONS DES TAUX D'INTÉRÊT, LE COMPORTEMENT DES ÉPARGNANTS ET LE PASSIF-DÉPÔTS DES BANQUES À CHARTE CANADIENNES

La valeur de l'épargne personnelle au Canada a atteint 16,7 milliards $ en 1978 et 17,8 milliards $ en 1979. En 1980, elle passait à 19,5 milliards $ pour atteindre 25,7 milliards $ en 1981. Entre 1978 et 1981, l'épargne personnelle est ainsi passée de 10,5 p. 100 à 11,6 p. 100 du revenu personnel disponible. (Cette tendance s'est poursuivie pendant la première moitié de 1982.)

Au cours des dernières années, une partie de cette épargne s'est ajoutée aux réserves financières détenues par les ménages et les entreprises, généralement sous forme de billets émis par les institutions de dépôt comme les banques, les compagnies de fiducie, les compagnies de prêts hypothécaires, les Caisses populaires et les *Credit Unions*. A la fin de décembre 1981, la valeur de tous les dépôts détenus par le public canadien dans les banques et les autres institutions se chiffrait à 237,6 milliards $. Les dépôts bancaires représentaient 69 p. 100 de ce total tandis que le reste (31 p. 100) était placé dans les autres institutions.

A la fin de l'exercice financier des banques à charte, en octobre 1981, le passif-dépôts des banques qui était dû aux résidents canadiens s'élevait à 155,8 milliards $. Les dépôts à terme représentaient 50,6 p. 100 de ce montant, les dépôts non transférables par chèque comptaient pour 30,3 p. 100, les dépôts à vue pour 9,3 p. 100, les dépôts en monnaies étrangères détenus par des résidents canadiens pour 5,1 p. 100 et les autres dépôts transférables pour 4,7 p. 100. Cette ventilation contraste avec celle de la fin d'octobre 1978, comme on peut le constater à l'étude du Tableau 2.1. En ce qui concerne les autres institutions de dépôt pour la période allant de 1978 à 1981, le pourcentage de dépôts à terme est passé de 63,8 p. 100 à 68,2 p. 100, tandis que le nombre des dépôts à vue est tombé de 29,2 p. 100 à 7,1 p. 100[2].

Cette évolution est principalement attribuable aux variations des taux d'intérêt canadiens en 1979, 1980 et 1981. Entre janvier 1979 et octobre 1981, les taux d'intérêt accordés sur les certificats de dépôt de 30 jours par les banques ont varié entre 10 et 20 p. 100. Ces

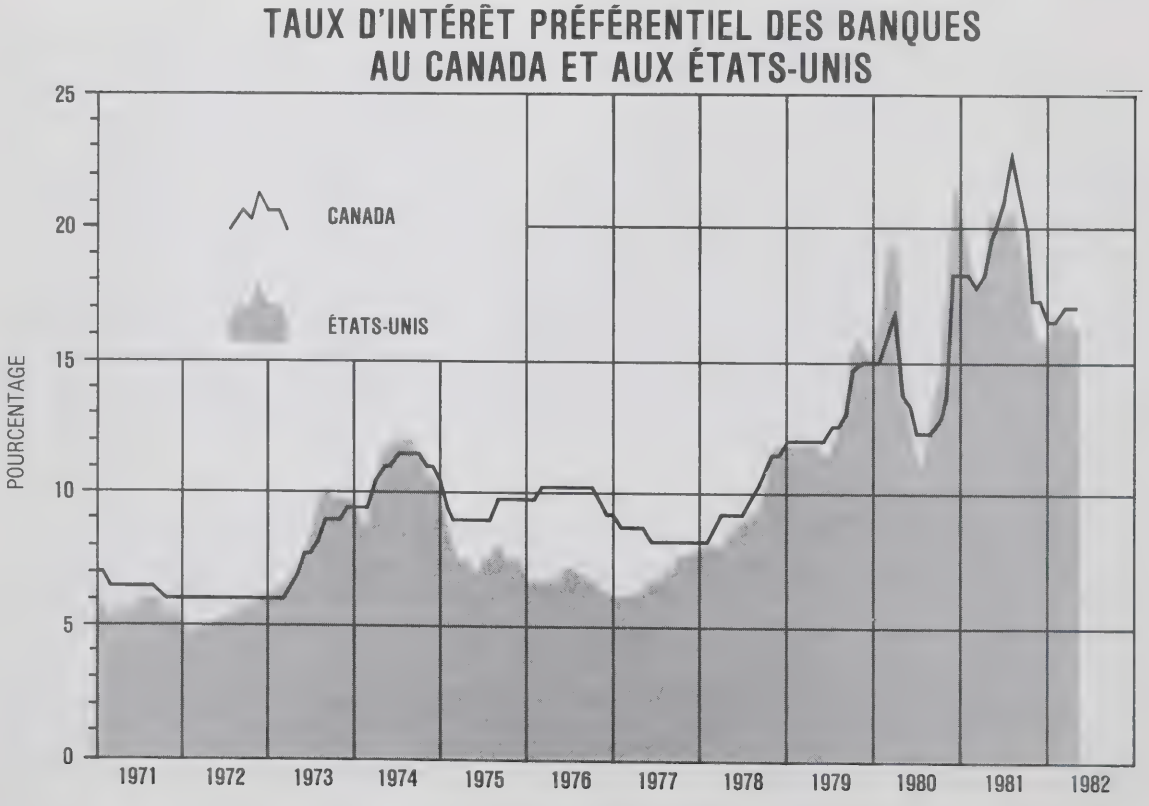
1970 et 1979, il faut dire aussi que la politique monétaire n'a pas toujours permis à l'inflation prévue d'influer sur les taux d'intérêt.

Toutefois, depuis octobre 1979, le *Federal Reserve Board* de Washington pratique une politique monétaire restrictive qui permet aux taux d'intérêt d'atteindre des niveaux compatibles avec l'objectif de croissance de la masse monétaire. A cause de cette politique, les taux d'intérêt deviennent plus facilement influencés par les variations prévues des taux d'inflation et cela au moment même où l'expérience des années 70 a incité les épargnants à évaluer de façon plus précise les effets de l'inflation dans le calcul du taux de rendement de leurs placements.

La Banque du Canada a suivi les traces des Etats-Unis dans le domaine de la politique monétaire. Toutefois, la tâche de la Banque est rendue plus difficile à cause de la faiblesse persistante du dollar canadien, provoquée par un taux d'inflation plus élevé au Canada ainsi que par des fuites de capitaux à des niveaux jamais atteints auparavant. Le résultat de cette situation est un élargissement de l'écart des taux d'intérêt entre le Canada et les Etats-Unis.

Dans le passé, les taux d'intérêt n'étaient pas aussi variables, ce qui laissait suffisamment de temps aux agents économiques pour s'adapter. Depuis les quelques dernières années, la situation est bien différente: les taux d'intérêt sont devenus fluctuants, imprévisibles et, en moyenne, plus élevés qu'auparavant. (graphique 2.1) Les épargnants ayant profité de la mauvaise expérience qu'ils avaient eue à cause des taux d'inflation imprévisibles des années 70, ont manifesté un intérêt marqué pour les placements à court terme. Ils n'étaient plus

GRAPHIQUE 2.1



Chapitre 2

Les taux d'intérêt et les profits des banques au Canada

Depuis 1979, les taux d'intérêt au Canada ont atteint des niveaux inégalés et ont eu tendance à être extraordinairement fluctuants (graphique 2.1). Les causes de cette situation sont complexes, mais nous pouvons au moins dire qu'elles sont étroitement liées à la situation inflationniste des années 70 et aux politiques monétaires restrictives que le Canada et les Etats-Unis ont adoptées pour y remédier.

Pendant la période qui s'est écoulée depuis le milieu des années 50 jusqu'à la fin des années 70, le taux d'inflation a eu tendance à augmenter dans ces deux pays et il est devenu plus difficile à prévoir. Au cours des années 70, cette tendance s'est accentuée encore davantage et de nombreux indices ont permis de constater que les épargnants avaient de la difficulté à prévoir le taux d'inflation. En effet, entre les années 1956 et 1970, les taux d'intérêt étaient en général plus élevés que le taux d'inflation alors qu'à partir de 1970 jusqu'en 1979, la tendance était inverse: les taux d'intérêt étaient souvent moins élevés que le taux d'inflation. Par exemple, entre 1950 et 1970, le taux moyen de rendement à 90 jours moins le taux annuel d'augmentation de l'indice des prix à la consommation s'est établi en moyenne entre 2,5 et 2,7 p. 100. Mais de 1971 à 1975 inclusivement, ce taux d'intérêt a été négatif, compte tenu de l'inflation. De fait, le rendement ainsi ajusté est tombé à 5 p. 100 en 1973. Même s'il est redevenu positif à la fin de 1975 et au début de 1976, il était encore négatif en 1977.[1]

Par ailleurs, de 1970 à 1978, les taux d'intérêt, compte tenu de l'inflation, ont découragé certains placements et, même si les taux de rendement, compte tenu de l'inflation, ont été positifs, les taux après impôt ont été négatifs pour un certain nombre d'investisseurs. Par exemple, si le taux d'intérêt annuel est de 16 p. 100, le taux d'inflation de 10 p. 100 et le taux d'imposition de l'investisseur de 40 p. 100, le taux de rendement, après impôt, compte tenu de l'inflation, est de -0,4 p. 100. Lorsque le taux d'imposition de l'investisseur est de 50 p. 100, le taux de rendement après impôt et compte tenu de l'inflation tombe à -1,8 p. 100. Même s'il est vrai que les épargnants n'ont pas correctement prévu le taux d'inflation entre

canadiennes. Ces incompatibilités d'ailleurs peu nombreuses, sont les suivantes: les données concernant la Banque de Nouvelle-Écosse étaient surestimées; l'actif total, les bénéfices nets et l'avoir propre des actionnaires étaient ainsi respectivement trop élevés de 1,5 milliard $, 92 millions $ et 310 millions $. Le bénéfice net et l'avoir propre des actionnaires de la Banque de Montréal étaient trop élevés de 63 millions $ et 136 millions $ respectivement. La plupart des autres différences étaient négligeables.

[15] Définitions utilisées pour le réajustement des données:

i) Avoir propre des actionnaires—La définition que donne *Euromoney* de l'avoir propre des actionnaires est utilisée malgré les modifications apportées à la *Loi de 1980 sur les banques*. Le rendement de l'avoir des actionnaires sera plus élevé que celui cité dans le rapport du Comité. Les incompatibilités signalées au renvoi (1) ont été incluses dans nos données.

ii) Bénéfice net—Le calcul a été modifié afin d'utiliser le solde du revenu après impôt pour toutes les banques mentionnées dans l'étude de *Euromoney*. Ces chiffres ont été réajustés de façon à tenir compte des pertes sur prêts des banques canadiennes en 1981, comme si ces pertes avaient été imputées aux résultats de 1981 ce qui, a eu pour effet de réduire de 1,8 p. 100 le solde du revenu après impôt comparativement aux données utilisées dans le rapport du Comité. Cette correction et l'utilisation du solde du revenu après impôt plutôt que le bénéfice net ont eu pour effet de relever de 21,4 p. 100 les chiffres cités par *Euromoney*. Ce réajustement fera augmenter le rendement de l'avoir des actionnaires des banques et le rendement de l'actif en comparaison des chiffres utilisés dans l'étude de *Euromoney*.

iii) Actif total—Les données de *Euromoney* n'ont pas été modifiées sauf pour un réajustement relativement mineur de 1,5 milliard $ pour la Banque de Nouvelle-Écosse. Il convient de signaler que le rapport du Comité utilise les actifs moyens pour une année donnée tandis que *Euromoney* utilise l'actif total en fin d'exercice.

RENVOIS

(1) Données tirées de l'article de S. Sarpkaya, «Nomenclature des banques du Canada», *le Banquier et revue IBC*, octobre 1978, données remises à jour.

(2) Edward P. Neufeld, «The Financial System of Canada; Its Growth and Development», Toronto, MacMillan, 1972.

(3) Statistique Canada, 13-001. Comptes nationaux des revenus et dépenses, quatrième semestre, 1981.

(4) Les pourcentages sont calculés à partir des données publiées dans la *Revue de la Banque du Canada.*

(5) Au sujet du marché des acceptations bancaires au Canada, voir l'article de D. Merrett: «The Evolution of Bankers' Acceptances in Canada», *Revue de la Banque du Canada*, octobre 1981, pp. 3-12.

(6) Se référer à l'article de Laurie Landy, «Financial Innovation in Canada», *Quarterly Revue*, Federal Reserve Bank of New York, automne 1980, voil. 5 no 3, pp. 1-8.

(7) *Idem*, p.3.

(8) *Revue de la Banque du Canada.*

(9) On trouvera au chapitre 5 une discussion plus détaillée de la question du plafond statutaire des taux d'intérêt bancaires.

(10) Ces instruments constituent ce qu'on appelle le compte de contrepartie du bilan. Ils représentent les engagements des banques envers les détenteurs (c.-à-d. des éléments du passsif) et lorsqu'ils sont honorés, ils représentent des prêts aux emprunteurs (c.-à-d. des éléments de l'actif).

(11) Evalué à partir des rapports annuels des banques à charte canadiennes.

(12) Edward J. Fryde, «The Euro-dollar Conundrum», *Quarterly Review*, Federal Reserve Bank of New York, printemps 1982, p. 13.

(13) Définitions de *Euromoney*:

i) Avoir propre des actionnaires—La définition de *Euromoney* exclut tous les avoirs des actionnaires productifs d'intérêt, notamment les débentures, tant subordonnées que convertibles et, en outre, toutes les provisions pour pertes. Dans le rapport du Comité, les provisions pour pertes sont incluses dans l'avoir propre des actionnaires puisque cette catégorie constitue un virement direct après impôt effectué à l'entière discrétion de la direction. En réalité, en vertu de la *Loi de 1980 sur les banques*, la partie de cette somme libérée de l'impôt a été prise sur les provisions et ajoutée directement à l'avoir propre des actionnaires. La définition de *Euromoney* donne donc un total de l'avoir propre des actionnaires des banques canadiennes qui est inférieur à la réalité.

ii) Bénéfice net—*Euromoney* a utilisé le bénéfice net des banques après affectations aux réserves pour pertes qui constituent essentiellement un transfert discrétionnaire après impôt au compte des provisions pour pertes. Le montant transferé n'influe pas nécessairement sur les pertes enregistrées par les banques dans une année donnée. Le rapport du Comité utilise le solde du revenu après impôt des banques, ce qui représente plus fidèlement le montant des bénéfices réels des banques. Le bénéfice net utilisé par *Euromoney* sous-estime les bénéfices des banques canadiennes de 481 millions $ soit, 30,71 p. 100. L'expression «bénéfice net» a été éliminée dans la *Loi de 1980 sur les banques*, les banques ne présenteront donc pas cette donnée pour l'exercice financier se terminant le 31 octobre 1982.

iii) Actif total—La définition que donne *Euromoney* de l'actif total exclu les comptes de contrepartie et les éléments du passif éventuel. Dans le cas des banques canadiennes, *Euromoney* a exclu le poste du bilan intitulé «Engagements de clients en contrepartie d'acceptations, de garanties et de lettres de crédit». Pour cette raison, le chiffre qu'elle donne pour l'actif total est de 9,4 p. 100 inférieur à celui qui est utilisé dans le rapport du Comité.

(14) Conciliation des données publiées par *Euromoney:*

Les données présentées par *Euromoney* ont été comparées aux données et aux définitions utilisées dans le rapport du Comité. Le principal problème que pose toute comparaison internationale tient au fait qu'il faut concilier les différentes méthodes de comptabilité utilisées dans les divers pays. Dans plusieurs cas, il n'a pas été possible de concilier les données utilisées par *Euromoney* et les chiffres publiés par les banques

De plus, lorsqu'ils sont mesurés par rapport à l'avoir des actionnaires, les profits des banques ne sont pas excessifs. Les 18,9 p. 100 du rendement de l'avoir des actionnaires sont attribuables au rapport qui existe entre l'accroissement de valeur du dollar de profit et l'augmentation plus faible de la valeur de l'avoir des actionnaires. Cela implique que chaque dollar de l'avoir propre des actionnaires a contribué davantage à appuyer la croissance de l'actif total. En d'autres termes, le rapport entre l'actif bancaire et l'avoir propre des actionnaires a augmenté rapidement pendant la dernière décennie. En effet, en 1971, l'actif bancaire correspondait à 21 fois l'avoir propre des actionnaires; en 1981, ce rapport était passé à 31 fois. Le levier financier a augmenté grâce à une diversification importante de l'actif bancaire et à la stabilité des dépôts. Le capital court donc des risques plus grands. Cette tendance ainsi que la faiblesse actuelle de l'économie expliquent en partie pourquoi les actions des banques se sont négociées à un taux passablement inférieur à leur valeur comptable en 1981.

La rentabilité des banques, calculée d'après le rendement de l'avoir propre des actionnaires, a été moyenne par rapport aux autres secteurs. Sur 33 catégories d'industries, les banques se classaient au 8ième rang entre 1972 et 1981 et se classaient au 2ième rang en 1981. D'autre part, elles occupaient le 11ième rang dans les années 70 et le 16ième en 1980. Leur rang plus élevé en 1981 résulte autant de la baisse de rentabilité dans les autres secteurs que de l'augmentation de la rentabilité des banques en 1981.

Il est difficile de comparer la rentabilité des banques internationales. Elles opèrent dans des structures et suivant une réglementation fort différente. Les régimes d'imposition et les méthodes de comptabilité varient beaucoup et, dans certains pays, les banques sont nationalisées. Quoiqu'il en soit, les données les plus complètes et concordant le mieux dont dispose le Comité indiquent que les banques canadiennes ne font pas de profits excessifs par rapport aux banques du monde entier. Leur rendement de l'actif moyen n'équivaut pas à celui des banques étrangères et, si le rendement de l'avoir moyen des actionnaires semble s'y comparer avantageusement ceci s'explique surtout à cause du coefficient du levier financier élevé des banques canadiennes.

Le secteur bancaire canadien a subi d'importantes transformations au cours des années 70, et plus particulièrement ces dernières années. Les banques à charte se sont engagées de plus en plus dans les opérations internationales qui sont désormais plus rentables que les opérations sur le marché canadien. En 1981, 40 p. 100 de l'actif bancaire était libellé en monnaies étrangères. En effet, les prêts en devises ne sont pas financés à l'aide de dépôts en dollars canadiens mais le sont par des dépôts en devises. Par ailleurs, depuis dix ans, les banques ont utilisé ces dépôts en devises pour financer des prêts en dollars canadiens. Autrement dit, les opérations étrangères des banques ont servi à financer les exportations, les investissements et autres dépenses, et constituent une exportation de services financiers produisant des devises. Lorsqu'elles ont commencé à pratiquer ce genre d'opérations, les banques ont dû former du personnel et établir des succursales et des filiales. Grâce à leurs opérations étrangères et domestiques, elles appuient maintenant dans une très large mesure, les investissements et les exportations du Canada.

Les dépôts et l'actif des banques ont également subi d'importantes transformations. L'actif bancaire sous forme de titres est de plus en plus souvent remplacé par des prêts. De plus en plus également, les dépôts en dollars dans les banques canadiennes sont constitués de dépôts à terme fixe, à courte échéance. Ces modifications du profil de l'actif et du passif ont été provoquées par la fluctuation extrême des taux d'intérêt.

Tableau 1.16

RENTABILITÉ DES INDUSTRIES: COMPARAISON

RENDEMENT MOYEN APRÈS IMPÔT DE L'AVOIR DES DÉTENTEURS D'ACTIONS ORDINAIRES

Année	(1) Métaux et minéraux	(2) Or	(3) Pétrole et gaz	(4) Papier et produits forestiers	(5) Biens de consommation	(6) Produits industriels	(7) Immobilier et construction	(8) Transports	(9) Pipelines	(10) Services publics*	(11) Communications et média	(12) Commerce de détail	(13) Compagnies de gestion	Toutes les sociétés sauf les banques	(14) Banques à charte
1982															11,9**
1981															18,0
1980	19,15	22,08	26,52	21,20	6,47	9,26	26,85	29,20	18,78	13,77	21,91	13,86	21,01	19,09	16,1
1979	25,07	27,83	23,08	30,10	11,49	16,15	27,78	26,77	18,30	14,13	23,65	15,51	19,87	21,22	16,6
1978	11,92	20,24	18,29	23,24	9,85	8,37	20,76	24,33	14,90	13,41	24,03	14,34	14,34	14,34	17,6
1977	8,77	15,72	17,56	12,86	8,53	11,76	16,50	21,94	12,95	11,58	22,82	13,57	14,28	12,97	15,6
1976	8,30	8,08	19,57	7,19	10,54	13,98	16,56	16,81	13,43	12,50	23,58	8,77	10,98	11,99	16,1
1975	8,26	15,36	18,28	5,86	11,30	17,04	16,47	17,11	13,35	11,27	22,60	14,71	13,70	13,44	18,1
1974	18,82	17,97	17,26	21,17	15,67	18,84	10,49	14,65	12,38	9,74	22,92	16,84	16,03	17,42	13,9
1973	19,27	14,79	13,32	19,31	15,66	14,36	10,02	19,38	15,27	10,27	24,13	9,16	14,63	15,64	14,0
1972	7,54	8,16	9,71	7,54	12,71	10,73	8,64	18,43	16,09	11,12	25,03	10,15	11,26	10,07	14,0
1971	6,40	5,21	8,82	3,44	10,96	8,70	14,05	17,95	14,93	11,20	21,85	10,10	9,88	8,50	11,9
1970	12,25	7,08	7,68	3,23	11,03	7,40	9,39	14,66	13,25	9,52	21,62	6,97	8,94	9,15	12,2
Moyenne quinquennale (1976-80)	14,64	18,79	20,20	18,92	9,38	11,90	21,69	23,81	15,67	13,08	23,20	13,21	16,10	15,94	16,40
Moyenne décennale (1970-81)	13,37	15,54	16,84	15,19	11,32	12,92	16,81	20,66	15,04	11,90	23,25	12,70	14,60	14,49	15,40

* Données normalisées

** Revenue (annualisé) du premier trimestre

SOURCES: *McLeod Young Weir Limited*
Financial Post Investment Databank

Tableau 1.15

RENDEMENT ANNUEL APRÈS IMPÔT DE L'AVOIR MOYEN DES DÉTENTEURS D'ACTIONS ORDINAIRES [1] POUR LES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES CANADIENNES [2]

Secteur d'entreprise	Rendement moyen annuel de l'avoir des actionnaires 1972-1981	Rang 1972-1981	Rendement moyen de l'avoir des actionnaires 1981	Rang en 1981
	en %		en %	
Imprimerie et édition	22,03	1	21,01	1
Commerces divers	19,15	2	12,18	14
Hôtels et restaurants	18,21	3	5,82	25
Équipement de bureau	17,85	4	17,44	3
Producteurs de pétrole et de gaz	17,35	5	9,61	20
Services publics—gaz	16,82	6	14,12	7
Pipelines	16,41	7	15,77	4
Banques à charte	16,05	8	18,70	2
Métaux usinés	15,97	9	13,27	11
Radiodiffusion et câble	15,95	10	12,46	13
Raffineries de pétrole et de gaz	15,81	11	13,48	10
Immobilier	15,24	12	3,93	26
Construction et matériaux	15,09	13	10,66	19
Produits forestiers	14,58	14	9,50	21
Exploitation minière (métaux)	14,31	15	5,87	24
Services publics—électricité	13,97	16	15,19	5
Quincaillerie et pièces d'auto	13,63	17	11,51	16
Industries générales	13,45	18	3,31	27
Compagnies de gestion et autres	13,18	19	9,03	22
Outillage électrique	13,01	20	14,80	6
Acier	12,97	21	11,51	16
Secteur non classifiés ailleurs	12,76	22	11,58	15
Alimentation et produits connexes	12,68	23	10,68	18
Produits chimiques	12,33	24	10,78	17
Compagnies de transport	11,79	25	13,05	12
Compagnies de téléphone	11,61	26	13,93	8
Textile et vêtement	11,33	27	3,19	28
Magasins d'alimentation	11,21	28	8,61	23
Boissons	11,02	29	13,73	9
Magasins à rayons	10,26	30	2,40	29
Autos et pièces de rechange	9,97	31	–4,64	31
Exploitation minière (à l'exclusion des métaux)	9,94	32	0,78	30
Machinerie	–6,27	33	–53,41	32

[1] Revenu pouvant être distribué aux actionnaires titulaires d'actions ordinaires, divisé par le total de l'avoir des actionnaires, y compris les bénéfices non répartis et les réserves.

[2] Source: Institut de la recherche financière et *Wood Gundy*.

banques canadiennes se classent au 8ième rang sur 33 catégories industrielles pour ce qui est de leur rendement au cours de la période allant de 1972 à 1981. En 1981, les banques se classaient au 2ième rang sur 33 catégories industrielles. Dans le Tableau 1.16, fourni par *Mc Leod, Young and Weir Limited*, les banques se situent au 6ième rang sur 14 catégories pour la période allant de 1976 à 1980 ainsi que pour celle allant de 1970 à 1980. En 1980, les banques se situaient au 11ième rang sur 14 catégories.

1.4 RÉSUMÉ ET RECOMMANDATIONS

Depuis le début des années 70, les banques prennent une place de plua en plus importante dans l'économie canadienne. Leurs activités en matière de prêts se sont accrues à un rythme plus rapide que les activités des autres secteurs. Cette croissance de l'actif des banques a influé sur leur niveau de profit. Par conséquent, la part des banques dans le revenu national ne cesse de s'accroître.

En 1981, les bénéfices totaux après impôt des banques à charte canadiennes se sont chiffrés à 1 700 millions $ soit une augmentation de 38 p. 100 par rapport à 1980. Ces bénéfices élevés n'avaient pas été réalisés au détriment des consommateurs ou des entreprises canadiennes. Trois facteurs expliquent cette augmentation. Tout d'abord, l'actif total des banques s' est accru de 27 p. 100 en 1981 par rapport à 1980. En deuxième lieu, les bénéfices découlant des opérations internationales ont augmenté de 46 p. 100 en 1981, contre une hausse de 32 p. 100 pour les opérations canadiennes. Enfin, la montée en flèche des taux d'intérêt, pendant le premier trimestre de l'exercice financier des banques de 1981, s'est traduite par un accroissement des marges bancaires qui a entraîné des bénéfices d'inventaire puisque les taux d'intérêt exigés sur les prêts ont pu s'ajuster plus rapidement que ceux qui ont été versés sur les dépôts. Ces bénéfices d'inventaire ont été temporaires et ils étaient prévisibles, étant donné la nature des institutions financières. En effet, ces bénéfices d'inventaire ont baissé à mesure que les taux d'intérêt diminuaient vers la fin de 1981 et au début de 1982.

La rentabilité des banques à charte peut se mesurer de deux façons: d'une part le rendement de l'actif moyen, c'est-à-dire le rapport entre le solde des revenus après impôt et l'actif moyen détenu pendant l'année et d'autre part rendement de l'avoir moyen des actionnaires, c'est-à-dire le rapport entre les revenus après impôt et la valeur de l'avoir propre des actionnaires. En 1981, les banques canadiennes ont réalisé un rendement sur l'actif moyen de 0.57 p. 100 (c'est-à-dire 57 cents pour chaque tranche de 100$ d'actif contre 0,51 p. 100 en 1980, ce qui est toutefois égal au rendement de l'actif moyen des dix dernières années. En 1981, le rendement a atteint 18,7 p. 100 contre 15,9 p. 100 en 1980, 16,3 p. 100 dans la deuxième moitié des années 1970 et enfin 14,8 p. 100 dans la première moitié de la même décennie.

Compte tenu de ces facteurs, on comprend pourquoi les profits des banques ont atteint des niveaux sans précédent en 1981 et ont augmenté de façon spectaculaire par rapport à 1980. En ce qui concerne la mesure de la rentabilité, la performance du secteur bancaire en 1981 n'était pas anormale. Le rendement de l'actif moyen était égal cette année-là à la moyenne des dix dernières années, et a été réalisé principalement grâce au rendement élevé des opérations internationales, soit 0,78 p. 100, contre 0,48 p. 100 de l'actifs provenant des opérations canadiennes.

Table 1.14

COMPARAISON À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE,
DE LA PERFORMANCE DES BANQUES EN 1981

Rang	Banque	Bénéfice net en pourcentage de l'actif total
A. *Rendement de l'actif*		
1	Banco Safra (Brésil)	5,37%
100	Huntington Bancshares	0,89%
..	Moyenne *rajustée* des banques canadiennes[2]	0,51%
..	Moyenne des banques canadiennes selon *Euromoney*[2]	0,41%
401	Long Term Credit Bank of Japan	0.23%
500	Centran Corporation	−0,75%

B. *Ratio de l'avoir total des actionnaires au total de l'actif*

Rang	Banque	Actif total exprimé en multiple de l'avoir total des actionnaires
1	Norinchukin Bank	164,8x
58	Long Term Credit Bank of Japan	38,3x
..	Moyenne *rajustée* des banques canadiennes[2]	38,1x
59	Daiwa Bank	38,0x
65	Nippon Credit Bank	36,7x
..	Moyenne des banques canadiennes selon *Euromoney*[2]	36,1x
66	Udruzena Beogradska Banka	36,0x
100	Dai-Tchi Kangyo Bank	30,8x
400	Credito Romagnolo	15,8x
500	Banco De La Republica Oriental Del Uruguay	3,0x

C. *Return on Equity*

Rank	Bank	Net Profit as a Percentage of Total Shareholders Equity
1	TC Ziraat Bankasi (Turkey)	123.10%[1]
54	Banque de l'Indochine et de Suez	19.4%
..	*Adjusted* Canadian Bank Average[2]	19.4%
55	Texas Commerce Bancshares	19.3%
100	Bankers Trust N.Y. Corporation	15.9%
..	*Euromoney* Canadian Bank Average[2]	14.9%
401	Gunma Bank	6.4%
500	Centran Corporation	−13.6%

Source: *Euromoney*, juin 1982.

(1) Calculé d'après les bénéfices avant impôt.

(2) Comprend la Banque Royale du Canada, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque de Montréal, la Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque Toronto-Dominion, la Banque Nationale et la Banque Continentale.

Comparaison avec d'autres industries canadiennes

Le rendement de l'avoir des actionnaires est l'indicateur qui permet le plus facilement de comparer la rentabilité de l'industrie des banques au Canada à celle d'autres industries. Il importe davantage de comparer les rangs au cours de plusieurs années que sur une année. En 1981, le rendement des banques s'est accru tandis que celui de la plupart des autres industries a sensiblement diminué. Dans le Tableau 1.15, fourni par *Wood Gundy*, les

comparé cette moyenne à celle de toutes les autres banques. Si l'on analyse les données de *Euromoney*, il devient évident que les moyennes établies pour les banques canadiennes en ce qui concerne le rendement de l'avoir des actionnaires (14,9 p. 100) et le rendement de l'actif (0,41 p. 100) sont inférieures aux chiffres qui apparaissent dans le rapport du Comité, soit 18,7 p. 100 et 0,57 p. 100. D'autre part, le coefficient du levier financier est fixé à 36,1x alors que le rapport du Comité fait état d'un coefficient de 31,7x. C'est pourquoi les données de *Euromoney* ont été corrigées[15] en fonction des données utilisées dans le rapport du Comité. Si l'on utilise ces chiffres corrigés, on s'aperçoit que les bénéfices nets sont considérablement plus élevés que ceux d'*Euromoney*, en partie en raison de la marge d'erreur dans les données d'*Euromoney*. Nous continuons d'utiliser la définition d'*Euromoney* en ce qui concerne l'avoir propre des actionnaires qui donne un chiffre moins élevé que notre définition. Par conséquent, ces données sur le total du rendement de l'avoir des actionnaires seront plus élevés que les données qui figurent dans le rapport du Comité. Pour des raisons de simplicité, nous avons présenté les deux classements; c'est-à-dire, la moyenne des banques canadiennes selon *Euromoney* (données en eurodollars) et la moyenne rajustée des banques canadiennes qui présente des données corrigées, de façon à éliminer toute incompatibilité avec celles utilisées dans le rapport du Comité. Ces moyennes sont analysées en autant qu'elles concernent le rendement de l'actif, le coefficient du levier financier et le rendement de l'avoir des actionnaires (Tableau 1.14).

Le rendement de l'actif moyen des banques canadiennes selon les données de *Euromoney* se chiffrait à 0,41 p. 100 en 1981, ce qui fait que les banques canadiennes ne sont pas classées parmi les 100 premières banques, dont le rendement de l'actif variait entre 5,37 p. 100 pour *Banco Safra of Brazil* et 0,89 p. 100 pour Huntington Bancshares. La moyenne des banques canadiennes selon *Euromoney* les plaçaient donc entre les 100 premières et les 100 dernières banques, à l'échelle mondiale. Selon notre «moyenne réajustée des banques canadiennes», le rendement moyen de l'actif des banques était de 0,51 p. 100, chiffre qui n'est pas encore assez élevé pour permettre le classement de la banque canadienne moyenne parmi les 100 premières banques du monde.

Pour ce qui est du coefficient du levier financier évalué d'après la moyenne des banques canadiennes selon *Euromoney*, les banques canadiennes viennent au 66ième rang sur 500 banques comme l'indique le Tableau 3.4. D'après la moyenne réajustée des banques canadiennes, celles-ci se classent au 59ième rang. Il ressort de ces deux exemples que le coefficient du levier financier des banques canadiennes semble parmi l'un des plus élevés au monde.

Pour ce qui est du rendement de l'avoir des actionnaires, mesuré d'après la moyenne des banques canadiennes selon *Euromoney*, les banques canadiennes ne se classent pas parmi les 100 premières banques du monde. Avec un rendement par action de 14,9 p. 100, les banques canadiennes se situent entre les 100 premières banques et les 100 dernières banques du monde. La *TC Ziraat Bankasi* de Turquie est la banque dont le taux de rendement par action est le plus élevé, soit 123.1 p. 100. Toutefois, comme nous l'avons souligné, ces bénéfices sont calculés avant impôt, ce qui ne permet pas de les comparer facilement à ceux d'autres banques. En se fondant sur la moyenne réajustée des banques canadiennes, celles-ci arrivent au 55ième rang sur 500 banques, ce qui n'est pas surprenant étant donné que le rapport de leur actif à leurs avoirs propres est l'un des plus élevés au monde.

Comparaison avec les banques des autres pays

Il n'est pas facile d'établir une comparaison valide entre les banques canadiennes et celles des autres pays, étant donné les différences considérables qui existent dans les opérations bancaires et les conventions comptables des pays où ces banques sont établies.

Les pratiques comptables varient énormément d'un pays à un autre; par exemple, les banques allemandes et suisses évaluent leurs portefeuilles d'obligations à la valeur du marché plutôt qu'au prix coûtant et effectuent, sans fournir d'explications, des virements à des réserves dissimulées. Les banques du Royaume-Uni et de la France comptabilisent leurs placements immobiliers à la valeur du marché plutôt qu'au prix coûtant, ce qui tend à gonfler l'avoir des actionnaires et à en réduire le taux de rendement.

Outre les différences entre pratiques comptables, il existe dans les systèmes bancaires d'autres différences de structure qui dépendent davantage du cadre juridique du pays en question. La plupart des banques françaises, par exemple, appartiennent au gouvernement et n'ont évidemment pas comme principal objectif de maximiser les profits. Certaines banques essaient, comme la *Banco do Brazil*, d'attirer une clientèle commerciale tout en agissant à titre de banque centrale du pays. Les banques allemandes sont plus universelles de nature de sorte qu'elles participent à de nombreuses activités bancaires et non bancaires, ces dernières étant comparables aux activités de l'industrie fiduciaire canadienne. Les banques fiduciaires japonaises posent un problème semblable puisque leurs bilans sont scindés en deux parties, l'une pour leurs activités fiduciaires et l'autre pour leurs opérations bancaires mais leurs états des revenus et dépenses ne respectent pas la même division des opérations.

Les résultats de l'étude des cinq cents plus importantes banques du monde, publiée par *Euromoney* en juin 1982, ont servi de point de départ à une comparaison de la rentabilité des banques canadiennes en 1981, par rapport à celles des banques d'autres pays. On utilise dans cette étude les mêmes ratios que ceux qui sont utilisés dans le présent rapport pour mesurer la rentabilité des banques mondiales, notamment, le rendement de l'actif, le rendement de l'avoir des actionnaires et le coefficient du levier financier.

Etant donné la portée internationale de l'étude faite par *Euromoney*, il existe certaines différences dans les définitions utilisées[13] et, dans quelques cas, certaines erreurs dans les données.[14] La principale différence touche l'avoir propre des actionnaires; en effet, l'étude de *Euromoney* exclut les affectations cumulatives aux réserves pour pertes et tous les avoirs productifs d'intérêt, notamment les débentures subordonnées. Par ailleurs, l'étude entreprise par *Euromoney* emploi le profit net en tant que mesure de rentabilité. Cette mesure correspond au solde des revenus après impôt moyennant les réserves pour pertes calculées selon la *Loi sur les banques* de 1967. Puisque le solde des revenus après impôt est la mesure de rentabilité utilisée au Canada, la mesure employée par *Euromoney* sous-estime de 30 p. 100 le revenu des banques canadiennes en 1981. L'actif total utilisé dans l'étude de *Euromoney* exclut les engagements de clients en contrepartie d'acceptations, de garanties et de lettres de crédit, ce qui fait que le total donné est inférieur de presque 10 p. 100 à l'actif total qui figure au présent rapport.

L'étude de *Euromoney* compare les cinq cents plus importantes banques et utilise les dollars US comme unité monétaire pour ses calculs et ses comparaisons des trois ratios utilisés. Nous avons établi une moyenne pour les banques canadiennes et nous avons

Nous avons donc choisi les dix banques américaines, les plus importantes, y compris les banques sans succursale (*money centre banks*) et les banques qui ont un réseau de succursales très étendu.

Le rendement de l'actif moyen des banques à charte canadiennes pour la période de 1977 à 1981 s'est établie en moyenne à 0,55 p. 100, contre 0,54 p. 100 pour les banques américaines. Dans les deux cas, le rendement de l'actif moyen s'est à peine accru, en dépit de certaines fluctuations durant cette période. Le rendement de l'avoir des actionnaires s'est établi en moyenne à 17 p. 100 pour les banques à charte canadiennes et à 12,9 p. 100 pour les grandes banques américaines. Il est à noter que, lorsqu'on compare ces coefficients de rentabilité, particulièrement celui de la rentabilité de l'avoir des actionnaires, il y a lieu d'ajouter deux autres facteurs, soit la croissance de l'actif et le coefficient du levier financier des banques.

Les banques à charte canadiennes ont augmenté leur actif à un taux de croissance annuelle moyen composé de 23 p. 100 pendant la période de 1977 à 1981 par rapport à 12 p. 100 pour les banques américaines. Ceci explique en partie la différence de croissance totale des gains après impôt entre les deux systèmes bancaires. Le levier financier doit être également pris en considération, si l'on veut déterminer combien d'actifs ont été utilisés pour chaque dollar d'avoir des actionnaires utilisé par la banque. Comme l'indique le Tableau 1.13, les banques américaines n'ont pas accru leur levier financier durant la période allant de 1977 à 1981, contrairement à nos banques où ce coefficient est passé de 28,9 x en 1977 à 31,7x en 1981.

Le Tableau 1.13 compare la croissance des revenus, la croissance des actifs et les principaux coefficients de rentabilité des dix banques américaines les plus importantes par rapport au rendement des banques canadiennes, pendant la période de cinq ans comprise entre 1977 et 1981. Les bénéfices des banques américaines se sont accrus de 15 p. 100 par année, contre 24 p. 100 pour les banques à charte canadiennes. Ceci indique principalement qu'il y a eu des taux de croissance différents de l'actif et que les leviers financiers ont été plus élevés pour les banques canadiennes.

Par conséquent, le rendement de l'avoir des actionnaires des banques à charte canadiennes est passé de 15,3 p. 100 en 1977 à 18,7 p. 100 en 1981, tandis que celui des dix banques américaines les plus importantes est passé de 11,1 p. 100 en 1977 à 12,7 p. 100 en 1981.

Le taux de rendement plus élevé de l'avoir des actionnaires des banques canadiennes s'explique donc, en partie, par le coefficient plus élevé du levier financier qui prévaut dans le système bancaire canadien, soit un coefficient de 31,7x en 1981 contre 24,5x pour les grandes banques américaines. La différence entre ces deux coefficients indique que les banques canadiennes emploient presque 30 p. 100 de plus d'actifs pour chaque dollar d'avoir des actionnaires. Étant donné que les bénéfices obtenus pour chaque dollar d'actif utilisé sont approximativement les mêmes dans les deux systèmes, les banques canadiennes doivent offrir 30 p. 100 de plus de rendement à leurs détenteurs d'actions ordinaires. De fait, si l'on calcule le rendement de l'avoir des actionnaires des cinq dernières années, c'est-à-dire 17 p. 100 pour les banques canadiennes et 12,9 p. 100 pour les banques américaines, la différence s'établit à environ 30 p. 100. Autrement dit, si les deux systèmes bancaires avaient les leviers financiers identiques, les rendements de l'avoir des actionnaires seraient les mêmes.

Tableau 1.13

COMPARAISON DES PRINCIPAUX COEFFICIENTS
BANQUES CANADIENNES—BANQUES AMÉRICAINES—SOCIÉTÉS DE FIDUCIE CANADIENNES

	Exercice financier se terminant:[1]					Taux de croissance: moyenne quinquennale moyenne quadriennale composée
	1977	1978	1979	1980	1981	
CROISSANCE DES BÉNÉFICES (APRÈS IMPÔT)[2]						
Banques à charte canadiennes	+10%	+34%	+15%	+12%	+38%	+24%
Banques américaines	+15%	+27%	+18%	+11%	+ 3%	+15%
Sociétés de fiducie canadiennes	+25%	+12%	− 8%	+11%	−17%	− 1%
CROISSANCE DE L'ACTIF TOTAL						
Banques à charte canadiennes	+21%	+22%	+23%	+22%	+27%	+23%
Banques américaines	+17%	+14%	+16%	+10%	+ 7%	+12%
Sociétés de fiducie canadiennes	+17%	+16%	+20%	+15%	+10%	+15%
RENDEMENT DE L'ACTIF TOTAL MOYEN (APRÈS IMPÔT)						
Banques à charte canadiennes	0,54%	0,61%	0,56%	0,51%	0,57%	0,55%
Banques américaines	0,49%	0,55%	0,57%	0,55%	0,52%	0,54%
Sociétés de fiducie canadiennes	0,57%	0,55%	0,43%	0,40%	0,30%	0,43%
SERVICE FINANCIER—L'ACTIF TOTAL SUR L'AVOIR DES ACTIONNAIRES[3]						
Banques à charte canadiennes	28,9×	29,1×	29,5×	30,5×	31,7×	—
Banques américaines	24,4×	25,0×	25,7×	25,6×	24,5×	—
Sociétés de fiducie canadiennes	25,6×	25,9×	26,0×	26,0×	25,8×	—
RENDEMENT SUR L'AVOIR DES ACTIONNAIRES (APRÈS IMPÔT)[4]						
Banques à charte canadiennes	15,3%	17,3%	16,7%	15,9%	18,7%	17,0%
Banques américaines	11,1%	12,9%	13,7%	13,7%	12,7%	12,9%
Sociétés de fiducie canadiennes	14,5%	14,1%	11,1%	10,6%	8,8%	11,1%

(1) 31 octobre pour les banques canadiennes; 31 décembre pour les banques américaines et la plupart des sociétés de fiducie.
(2) Ne comprend pas gains ou pertes sur valeurs mobilières.
(3) Ne comprend pas actions privilégiées pour banques américaines, mais les comprend pour les banques canadiennes. Il n'y a toutefois qu'un nombre minime d'actions privilégiées en circulation pour les banques américaines en 1979, 1980, 1981. Les ratios du levier financier pour les compagnies de fiducie et de prêt ne sont pas mesurés de la même manière que ne le fait le département de l'Assurance.
(4) Les actions privilégées sont incluses dans l'avoir des actionnaires des banques et des sociétés de fiducie canadiennes alors que les impôts différé en sont exclus.

L'actif total des huit plus importantes compagnies de fiducie et de prêt se chiffre à 35,7 milliards $ en 1981, soit 10 p. 100 de l'actif total de l'industrie bancaire canadienne et 15 p. 100 de l'actif total provenant des opérations canadiennes des banques. Toutefois, en ce qui concerne les prêts, les compagnies de fiducie et de prêt ne peuvent consentir que des prêts hypothéciares. Par ailleurs, elles détiennent des responsabilités fiduciaires qui leur permettent de gérer des comptes de fiducie, d'administrer des biens immobiliers, de gérer des fonds de pension et d'exercer d'autres activités connexes.

Comme dans le cas des banques à charte, la plus grande partie des gains des compagnies de fiducie et de prêt, soit environ 60 p. 100 découlent d'opérations financières intermédiaires. Depuis 1972, leurs bénéfices après impôt ont augmenté à un taux de croissance moyen composé de 6 p. 100 contre 20 p. 100 pour les banques à charte depuis 1971. Comme l'indique le Tableau 1.13, les deux principaux taux de rentabilité des compagnies de fiducie et de prêt ont connu une chute spectaculaire depuis 1977. En effet, le rendement de l'actif moyen était de 0,57 p. 100 en 1977, soit un peu plus élevé que le taux de 0,54 p. 100 qu'ont connu les banques, mais pendant les cinq années suivantes, le taux de rendement est tombé brusquement à 0,30 p. 100 en 1981, contre 0,57 p. 100 pour les banques. Le taux de rendement de l'avoir des actionnaires s'est élevé à 14,5 p. 100 en 1977 par rapport à 15,3 p. 100 pour les banques, pour tomber ensuite à 8,8 p. 100 en 1981 contre 18,7 p. 100 pour les banques.

Le levier financier du secteur des compagnies de fiducie et des sociétés de prêts hypothécaires tel que nous l'avons mesuré ici, a très peu changé depuis 5 ans. Cependant, cette mesure n'est pas la même que celle utilisée par le Département des assurances, qui est responsable de la réglementation de cette industrie. Dans son calcul du levier financier, le Département utilise le total des dépôts après avoir fait certains ajustements pour les actifs liquides et les impôts différés. Mesuré de cette façon, le ratio du levier financier des compagnies de fiducie a effectivement augmenté, passant du niveau 20-22.5x à 25 x.

En plus de ne pas pouvoir bénéficier de l'accroissement du levier financier, les compagnies de fiducie et de prêt ont dû se limiter, pendant la plus grande partie de la dernière décennie, à accorder des prêts hypothécaires de 3 à 5 ans. Ce n'est que ces dernières années qu'elles ont consenti des hypothèques à plus court terme. Donc, les compagnies de fiducie empruntaient généralement de l'argent pour des périodes plus courtes que celles pour lesquelles elles prêtaient. Lorsque les taux d'intérêt ont grimpé, le coût des dépôts s'est accru plus rapidement que les recettes provenant des prêts, ce qui a causé une chute rapide des revenus des compagnies de fiducie et de prêt, particulièrement en 1981.

On a bien discuté l'opportunité d'adopter une nouvelle loi à l'intention des compagnies de fiducie et de prêt, loi qui leur accorderait des pouvoirs plus étendus en matière de prêt et particulièrement dans le domaine des prêts commerciaux à taux variables, mais on n'y a pas donné suite. Des délais prolongés à cet égard pourraient nuire encore davantage à la rentabilité de ce secteur si les taux d'intérêt continuent de grimper.

Comparaison avec les dix banques américaines les plus importantes

Bien que le secteur bancaire américain ne soit pas tout à fait comparable à celui du Canada, il est souvent utile de comparer les opérations et le rendement des deux systèmes.

Tableau 1.11

LE RENDEMENT DE L'AVOIR DES ACTIONNAIRES DES BANQUES À CHARTE

	Période quinquennale 1971 à 1975	Période quinquennale 1976 à 1980	31 octobre 1981
Rendement de l'avoir des actionnaires	14,8%	16,3%	18,7%

meilleur rendement sur leur capital en l'étendant sur une quantité d'actifs plus considérables, ce qui a entraîné une augmentation du risque sur les pertes possibles sur les prêts aux dépens des actionnaires. Le Tableau 1.12 illustre cet accroissement qui est passé de 21,5 en 1971 à 31,7 en 1981. Ce rendement plus élevé de l'avoir des actionnaires s'explique par l'inflation et par des taux d'intérêts plus élevés ainsi que des rendements comparables à ceux des autres placements au cours de cette période.

Tableau 1.12

RAPPORT ENTRE L'ACTIF TOTAL ET L'AVOIR TOTAL DES ACTIONNAIRES (LEVIER FINANCIER) DES BANQUES À CHARTE

(en millions $)

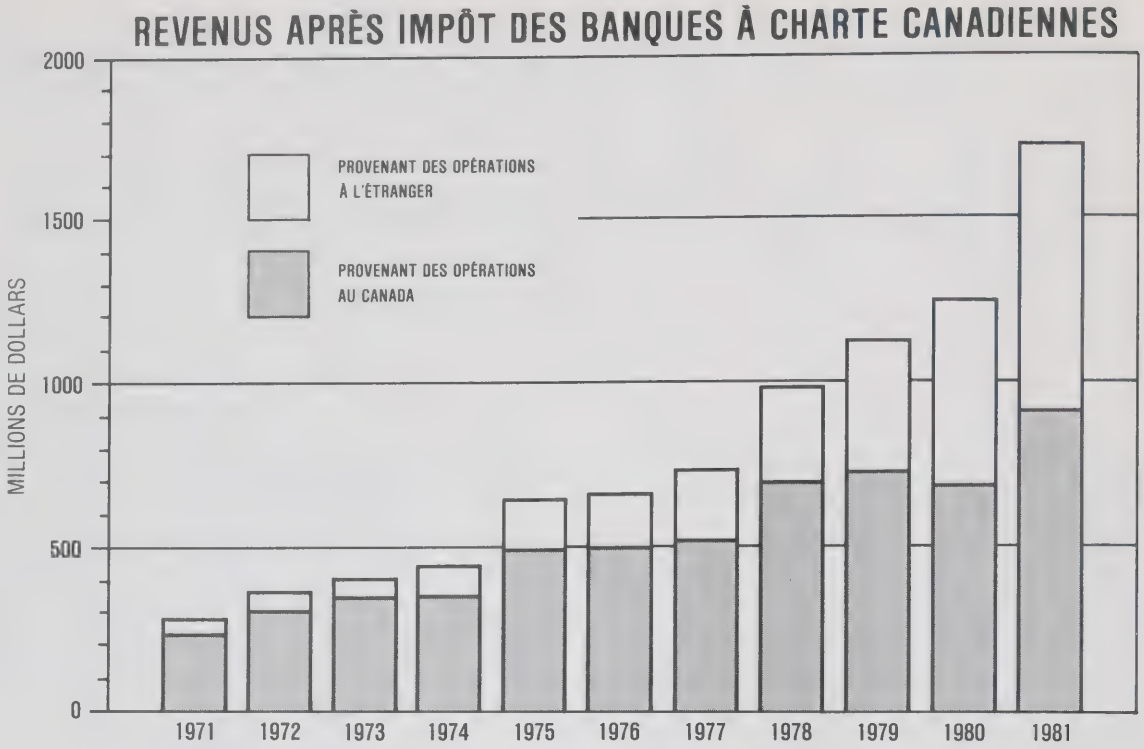
	31 octobre 1971	31 octobre 1981	Taux de croissance annuelle moyen composé pour la période de dix ans
Actif total	52 317$	341 447$	+21%
Avoir total des actionnaires*	2 431	10 766	+16%
Levier financier (actif total/avoir des actionnaires)	21,5x	31,7x	
Rendement de l'actif moyen	0,57%	0,57%	
Rendement de l'avoir des actionnaires	12,0%	18,7%	

* Comprend les actions privilégiées en 1981.

Une grande partie de l'augmentation des actifs traduit, comme nous l'avons dit précédemment, une hausse importante des opérations en monnaies étrangères. Cette croissance a été plus profitable aux banques ces dernières années et, de plus a aidé les entreprises canadiennes à prendre de l'expansion dans les pays étrangers.

Comparaison entre les banques et les compagnies de fiducie et de prêt au Canada

L'important secteur des compagnies de fiducie et de prêt au Canada ressemble plus que tout autre à celui des banques à charte. Ces institutions sont d'ailleurs souvent appelées des «quasi-banques». Au Canada, ce secteur est beaucoup plus fragmenté que le secteur bancaire et compte, par tradition, un plus grand nombre de compagnies, plus petites que les banques du point de vue de l'actif total de chacune. Ce secteur est réglementé non seulement par des lois fédérales, mais aussi lorsqu'une compagnie le désire.



durant cette période. En 1981, les actifs provenant d'opérations conadiennes ont représenté 68 p. 100 des actifs totaux, contre 74 p. 100 en 1976 et 76 p. 100 en 1971. (Notons qu'on inclut dans l'actif en dollars canadiens les prêts en devises étrangères consentis aux Canadiens. Ils sont parfois considérés comme une partie des opérations internationales, division que nous avons aussi adoptée à certaines reprises dans ce rapport.)

Les actifs en monnaies étrangères des banques à charte canadiennes ont grimpé à 108,9 milliards $ en 1981, soit une hausse de 26 p. 100 par rapport à 86,5 milliards $ en 1980. Cette augmentation est à peine supérieure au taux composé de croissance annuelle de 24 p. 100 depuis 1971. A l'heure actuelle, les actifs en momnaies étrangères représentent 32 p. 100 de l'actif total, contre 24 p. 100 en 1971.

Le rendement de l'avoir des actionnaires et le levier financier

En 1981, le rendement de l'avoir des actionnaires des banques à charte canadiennes a été supérieur à celui de toutes les autres années depuis 10 ans. Comme on peut le voir au Tableau 1,11 le taux de rendement a été de 18,7 p. 100 en 1981, ce qui est plus élevé que la moyenne de 14,8 p. 100 enregistrée entre 1971 et 1975 et aussi que la moyenne de 16,3 p. 100 enregistrée entre 1976 et 1980.

Si on prend séparément le rendement de l'avoir des actionnaires, on s'aperçoit que les actionnaires des banques ont bénéficié d'un taux croissant de rendement sur leurs investissements. Toutefois, comme nous l'avons indiqué plus haut, cette augmentation est attribuable à un accroissement du levier financier. En d'autres termes, les banques ont réalisé un

BANQUES À CHARTE CANADIENNES

SOLDE DES REVENUS APRÈS IMPÔT—OPÉRATIONS RÉALISÉES AU CANADA PAR OPPOSITION AUX OPÉRATIONS RÉALISÉES À L'ÉTRANGER[1]

(Millions de dollars)

Année financière se terminant le 31 octobre

Bénéfices après impôt	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	Taux de croissance moyen composé sur 10 ans
Opérations réalisées au Canada[2]	231.3$	301.4$	337.0$	345.9$	486.0$	498.1$	515.4$	694.7$	726.4$	684.2$	904.6$	+15%
Variation annuelle en %	+8%	+30%	+12%	+3%	+41%	+2%	+3%	+35%	+5%	−6%	+32%	
En % du solde des revenus après impôt	83,1%	84,8%	83,8%	78,4%	75,5%	75,1%	70,5%	66,5%	64,9%	55,1%	52,6%	
Opérations internationales	47.0$	54.0$	65.0$	95.0$	157.3$	165.2$	215.2$	282.3$	392.8$	558.3$	815.4$	+33%
Variation annuelle en %	+26%	+15%	+20%	+46%	+66%	+5%	+30%	+31%	+39%	+42%	+46%	
En % du solde des revenus après impôt	16,9%	15,2%	16,1%	21,5%	24,5%	24,9%	29,5%	33,5%	35,1%	44,9%	47,4%	
Solde des revenus après impôt	278.3$	355.4$	402.0$	440.9$	643.3$	663.3$	730.6$	977.0$	1 119.2$	1 242.5$	1 720.0$	+20%
Variation annuelle en %	+10%	+28%	+13%	+10%	+46%	+3%	+10%	+34%	+15%	+12%	+38%	
Actif total[3]												
Opérations réalisées au Canada	39.699$	46.604$	55.226$	68.313$	78.028$	90.601$	107.413$	128.750$	155.496$	181.615$	232.540$	+19%
Variation annuelle en %	—	+17%	+19%	+24%	+14%	+16%	+19%	+20%	+21%	+17%	+28%	
En % de l'actif total	76,0%	76,9%	73,6%	74,6%	74,1%	74,4%	72,8%	71,6%	70,6%	67,7%	68,1%	
Opérations internationales	12.618$	14.027$	19.795$	23.279$	27.283$	31.248$	40.114$	51.059$	64.880$	86.581$	108.907$	+24%
Variation annuelle en %	—	+11%	+41%	+18%	+17%	+15%	+28%	+27%	+27%	+33%	+26%	
En % de l'actif total	24,0%	23,1%	26,4%	25,4%	25,9%	25,6%	27,2%	28,4%	29,4%	32,3%	31,9%	
Actif total	52.317$	60.631$	75.021$	91.592$	105.311$	121.849$	147.527$	179.809$	220.376$	268.196$	341.447$	+21%
Variation annuelle en %	+13%	+16%	+24%	+22%	+15%	+16%	+21%	+22%	+23%	+22%	+27%	
Rendement après impôt de												
L'actif total moyen: (au Canada)	0,63%	0,70%	0,66%	0,56%	0,66%	0,59%	0,54%	0,64%	0,55%	0,44%	0,48%	0,57%
L'actif total moyen: (à l'étranger)	0,38%	0,41%	0,38%	0,44%	0,62%	0,56%	0,56%	0,57%	0,61%	0,68%	0,78%	0,63%
Actif total moyen	0,57%	0,63%	0,60%	0,53%	0,65%	0,58%	0,54%	0,61%	0,56%	0,51%	0,57%	0,57%

(1) Ne comprend pas la Norbanque, la Banque Continentale et les banques de l'annexe «B».
(2) Données estimatives dans certains cas.
(3) «Actif total des opérations réalisées au Canada» comprend prêts consentis en devises étrangères à des résidents canadiens.

augmentation de 32 p. 100. Bien que le taux de croissance annuelle des profits en 1981 ait dépassé de beaucoup le taux moyen des dix dernières années qui s'établissait à 15 p. 100, il n'en reste pas moins que le changement des profits sur les opérations en dollars canadiens a été pratiquement nul de 1978 à 1980, comme l'indique le Tableau 1.10. Les profits provenant des opérations étrangères sont passés de 558 millions $ en 1980 à 815 millions $ en 1981, soit une hausse de 46 p. 100. Contrairement aux profits sur les opérations canadiennes, les profits sur les opérations étrangères avaient déjà fortement augmenté en 1979 et en 1980. Le secteur étranger qui représentait 17 p. 100 du total des profits en 1971, est passé à 35 p. 100 en 1979, puis à 47 p. 100 en 1981.

Le rendement de l'actif

Lorsqu'on compare les bénéfices après impôt à l'actif moyen des banques, le taux de rentabilité des banques prend une autre dimension. Dans ce contexte, le rendement des actifs moyens des banques en 1981 s'est élevé à 0,57 p. 100. Les banques canadiennes ont donc réalisé un bénéfice après impôt de 57 cents pour chaque tranche de 100 $ des actifs utilisés. Pour la période de 1971 à 1981, le rendement annuel moyen des actifs bancaires a atteint 0,57 p. 100, soit exactement le même taux qu'en 1981. En fait, au cours de cette période, la rentabilité des actifs bancaires a varié entre 0,65 p. 100 en 1975 à 0,51 p. 100 en 1980.

Si l'on établit des comparaisons par secteur, le taux de rendement des actifs provenant des opérations canadiennes en 1981 n'a atteint que 0,48 p. 100, soit une performance très inférieure à la moyenne annuelle de 0,57 p. 100 enregistrée entre 1971 et 1981. En fait, le taux de rendement de 1981 est à peine supérieur à celui de 1980 (0,44 p.100) et ce taux représentait le taux le plus faible enregistré depuis 1971. En revanche, le taux de rendement des actifs provenant des opérations à l'étranger s'est établi à 0,78 p. 100 en 1981, ce qui constitue une performance bien meilleure que la moyenne de 0,63 p. 100 enregistrée pour la période de 1971 à 1981. La rentabilité du secteur étranger s'est accrue de façon constante depuis 1978.

La croissance de l'actif

L'explication du taux de croissance composé des bénéfices des banques depuis 1971, qui a été de 20 p. 100 et l'explication partielle de l'augmentation de 38 p. 100 des bénéfices en 1981, ne résident pas dans un rendement accru des actifs, mais dans le volume des actifs utilisés. En d'autres termes, les banques ont augmenté leurs actifs plutôt que leur taux de profit sur chaque actif employé ou sur chaque prêt consenti. Il est très clair, comme l'indique le Tableau 1.10, que la croissance de l'actif des banques à charte canadiennes a été très soutenue ces dernières années. L'actif bancaire total s'est accru à un taux composé de 21 p. 100 pour les dix années comprises entre 1971 et 1981. En 1981, les actifs totaux se sont accrus de 27 p. 100 ce qui représente une performance bien supérieure à la moyenne à long terme.

Les actifs provenant des opérations canadiennes ont atteint 233 milliards $ en 1981, soit un gain de 28 p. 100 par rapport à 1980, ce qui dépasse de beaucoup le taux de croissance composé de 19 p.100 enregistré pendant la période de dix ans susmentionnée. Ce gain est en partie attribuable aux importants prêts nécessaires au financement de mainmises au Canada

Levier financier—(Total de l'actif)/(Avoir des actionnaires)

Si une banque augmente son actif par rapport à l'avoir des actionnaires, autrement dit si elle augmente son levier financier, on peut s'attendre à ce que ses profits augmentent, à condition naturellement, que le nouvel actif utilisé ait un rendement au moins égal à l'actif utilisé antérieurement. On peut ainsi considérer qu'une banque qui double son levier financier devrait doubler également ses profits et son taux de rendement de l'avoir moyen des actionnaires. Il convient d'insister sur le fait que dans ce cas, la banque double également les risques de perte pour ses actionnaires. Par ailleurs, elle n'augmente nullement les profits réalisés sur les prêts qu'elle a consentis.

Il faut donc conclure que le taux de rendement de l'avoir des actionnaires d'une banque est proportionnel non seulement au rendement de son actif, mais également à son levier financier.

Rendement de l'avoir des actionnaires—Rendement de l'actif x Levier financier

En d'autres mots, une banque pourrait augmenter son taux de rendement sur l'avoir des actionnaires, au lieu de chercher à augmenter son taux de rendement sur l'actif utilisé.

1.3 LES TENDANCES DE L'ÉVOLUTION À LONG TERME DES PROFITS DES BANQUES

Les profits réalisés en 1981 par les banques à charte canadiennes doivent être considérés par rapport à la croissance de leur actif, par rapport au rendement de leur actif utilisé, par rapport au levier financier (c'est-à-dire à la proportion entre le volume de l'actif et le placement de l'avoir des actionnaires, comme nous l'avons indiqué plus haut) et aussi par rapport au rendement de l'avoir des actionnaires. En outre, leurs gains doivent être comparés à ceux des sociétés de fiducie et des compagnies de prêts au Canada, à ceux des banques étrangères, en particulier des grandes banques américaines, et à ceux du secteur industriel canadien.

Les profits après impôt des banques à charte canadiennes ont atteint 1,7 milliard $ en 1981, soit une augmentation de 38 p. 100 sur l'année précédente. L'augmentation des profits en 1981 a été supérieure au taux de croissance moyen composé de 20 p. 100 au cours des dix dernières années.

Il serait trompeur de considérer hors contexte les profits après impôt d'une année en particulier; c'est pourquoi nous établirons plutôt des comparaisons sur une période de dix ans. Par ailleurs, il convient de considérer les opérations des banques non seulement dans leur contexte historique, mais également dans leur contexte géographique. Sur les dix dernières années, les banques canadiennes ont mis en place de vastes réseaux de succursales à l'étranger, plus particulièrement aux Etats-Unis et en Europe occidentale. Ainsi, lorsqu'on examine les profits des banques de 1971 à 1981, il faut faire la distinction entre leurs composantes canadiennes et leurs composantes étrangères.

Compte tenu de cette distinction, on constate que les profits sur les opérations bancaires canadiennes sont passés de 684 millions $ en 1980 à 905 millions $ en 1981, soit une

Tableau 1.9

LA VENTILATION DES AUTRES REVENUS

(en millions de dollars)

Eléments des autres revenus	Au 31 octobre 1981	En pourcentage du total des autres revenus
Frais d'administration sur les dépôts	371$	20%
Opérations de change	391	22
Frais sur les cartes de crédit	244	13
Frais sur les emprunts	192	11
Frais et commissions sur les placements	85	5
Autres commissions	537	29
Total des autres revenus	1820$	100%

SOURCE: États financiers des banques à charte. Bureau de l'Inspecteur général des banques.

Le rendement de l'actif mesure les profits des banques après impôt par rapport au total de l'actif moyen consacré à la réalisation de ces profits. Cette proportion mesure le profit moyen d'une banque par tranche de 100 $ de l'actif moyen utilisé. C'est la mesure la plus couramment employée dans le calcul des profits des banques dans le monde entier.

Rendement de l'actif—(Solde des revenus après impôt)/(Actif moyen)

Le rendement de l'actif fait intervenir la notion de volume, et établit un rapport entre la croissance des profits d'une banque et son aptitude à utiliser davantage d'actifs productifs. Autrement dit, la taille de la banque détermine le volume de ses profits en chiffres absolus: une grande compagnie très active gagnera davantage qu'une concurrente plus petite, quoique aussi active.

On utilise également le rendement de l'avoir des actionnaires pour mesurer les profits des banques. Cette mesure est particulièrement utile aux investisseurs pour déterminer quelle est la banque ou en l'occurence, quelle est l'entreprise d'un secteur industriel donné qui leur assurera le plus fort taux de rendement. Pour déterminer le rendement de l'avoir des actionnaires, on considère les profits après impôt par rapport à l'investissement total des actionnaires. Dans le cas d'une banque, l'investissement total des actionnaires comprend l'avoir des actionnaires de la banque et les provisions accumulées pour pertes.

$$\text{Rendement de l'avoir des actionnaires} = \frac{\text{Solde des revenus après impôt)}}{\text{(Avoir des actionnaires et provisions accumulées pour pertes)}}$$

Comme les profits des banques dépendent du volume de l'actif utilisé, les banques cherchent à augmenter le volume de leur actif et à le gérer efficacement, mais l'accroissement de l'actif doit représenter une certaine proportion des capitaux fournis par les actionnaires; sinon, le capital de la banque ne protégera plus suffisamment ses déposants.

provenant de ces services totalise 85 millions $, soit 5 p. 100 du total. Enfin, le reste du total des revenus correspond à différentes commissions, comme la location des coffres-forts et les frais de service sur les acceptations, les garanties et les lettres de crédit; ces revenus s'élèvent à 537 millions $, soit 29 p. 100 du total des autres revenus.

Le produit net des intérêts, exprimé en pourcentage de l'actif moyen, est passé de 2,75 p. 200 en 1971 et à 2,59 p. 100 en 1981; cela indique que les banques ont tiré en 1981, moins de revenus de leurs opérations, en tant qu'intermédiaires financiers par rapport à l'ensemble de leur actif. Les autres revenus, exprimés par rapport à l'actif moyen, ont diminué de 0,70 p. 100 en 1971 à 0,67 p. 100 en 1976, puis à 0,60 p. 100 en 1981; il faut donc conclure que les autres revenus n'ont pas suivi un rythme de croissance aussi élevé que celui de l'actif des banques, au cours des dix dernières années.

Les frais d'exploitation autres que les intérêts versés sont répartis en quatre catégories: salaires et avantages sociaux, coûts des biens mobiliers et des biens immobiliers et de la dépréciation, moyenne des pertes sur prêts subies sur cinq ans, et autres dépenses. On constate à l'étude du Tableau 1.8 que le total de ces frais d'exploitation a augmenté par rapport à l'actif moyen, passant de 2,30 p. 100 en 1971 à 2,56 p. 100 en 1976, puis que ce total a diminué sensiblement pour atteindre 2,11 p. 100 en 1981. On doit en conclure qu'à cette date, les banques utilisaient davantage d'actif à un moindre coût.

Le changement le plus remarquable dans la composition de l'ensemble des dépenses des banques concerne la moyenne des pertes sur prêts, qui est passée de 0,10 p. 100 en 1971 à 0,27 p. 100 en 1981; ces pertes ne représentaient que 4,2 p. 100 de l'ensemble des dépenses en 1971, mais cette proportion est passée à 12,7 p. 100 en 1981. Notons cependant que ces dépenses ont été compensées par une réduction des frais généraux; en effet, pendant la même période, les salaires et avantages sociaux sont passés de 59,8 p. 100 du total des frais qui ne comportaient pas de dépenses d'intérêts en 1971, à 53,3 p. 100 en 1981; d'autre part, le coût des biens mobiliers et immobiliers et de la dépréciation est passé de 17,5 p. 100 en 1971 à 15,0 p. 100 en 1981. Les autres dépenses, qui comprennent principalement tous les autres coûts des banques, sont restées très stables pendant toute cette période puisqu'elles représentaient 18,5 p. 100 des frais ne comportant pas de dépenses d'intérêt en 1971, et que ces dépenses étaient dans une proportion de 18,0 p. 100 en 1981.

Par rapport à l'actif moyen, les salaires et avantages sociaux ont diminué, passant de 1,38 p. 100 en 1971 à 1,12 p. 100 en 1981. La proportion des dépenses relatives aux biens immobiliers et à la dépréciation est passée de 0,40 p. 100 en 1971, à 0,32 p. 100 en 1981. Les autres dépenses ont suivi la même diminution, passant de 0,43 p. 100 en 1971 à 0,40 p. 100 en 1981. On peut donc dire que le total des frais ne comportant pas de dépenses d'intérêt, considéré par rapport à l'actif moyen des banques canadiennes, a diminué puisqu'il est passé de 2,30 p. 100 en 1971 à 2,11 p. 100 en 1981.

Comment mesure-t-on le profit des banques?

Au cours de notre présentation sur l'origine des profits des banques, nous avons indiqué que les mesures les plus courantes des profits des banques étaient le «rendement de l'actif» et le «rendement de l'avoir des actionnaires».

Tableau 1.8

COMPOSITION DE REVENUS ET DÉPENSES DES BANQUES À CHARTE CANADIENNES

(en millions $)

	Au 31 oct 1971	% du total des revenus ou des dépenses	% de l'actif moyen	Au 31 oct. 1976	% du total des revenus ou des dépenses	% de l'actif moyen	Au 31 oct. 1981	% du total des revenus ou des dépenses	% de l'actif moyen
REVENUS									
Revenu net tiré des intérêts*	1 337$	79,8	2,75	3 355$	81,6	2,95	7 835$	81,2	2,59
Autres revenus	339	20,2	0,70	757	18,4	0,67	1 816	18,8	0,60
Total des revenus	1 676$	100,0	3,45	4 112$	100,0	3,62	9 651	100,0	3,19
FRAIS D'EXPLOITATION EXCLUANT LES INTÉRÊTS									
Traitements et avantages sociaux	669$	59,8	1,38	1 700$	58,4	1,49	3 407	53,3	1,13
Frais d'établissements incluant les amortissements	196	17,5	0,40	452	15,5	0,40	959	15,0	0,32
Autres dépenses	208	18,5	0,43	529	18,2	0,47	1 205	18,0	0,40
Pertes moyennes quinquennales sur prêts	46	4,2	0,09	231	7,9	0,20	817	12,7	0,27
Total des frais d'exploitation	1 119$	100,0	2,30	2 912$	100,0	2,56	6 388$	100,0	2,11
Profits avant impôt	556$			1 200$			3 263$		

SOURCE: Bilans des banques à charte.

* Assiette imposable équivalente—Le revenu des valeurs exonérées de l'impôt a été majoré pour traduire le revenu pleinement imposable équivalent avant impôt que la banque aurait reçu s'il s'était agi de prêts normaux. Source: Bureau de l'Inspecteur général des banques.

les impôts aux diverses administrations publiques et pour se protéger contre les risques qu'elles courent en consentant des prêts. Elles doivent également réaliser un profit pour le bénéfice de leurs actionnaires.

Le facteur le plus déterminant qui influe sur le niveau absolu des profits d'une banque est le volume de ses opérations, c'est-à-dire le montant total de l'actif mis en valeur pour réaliser ces profits. L'une des meilleures façons d'évaluer la rentabilité des opérations bancaires consiste donc à comparer les profits des banques au total de l'actif qu'elles utilisent; on obtient le rendement de leur actif. Une autre façon d'évaluer cette rentabilité consiste à établir à quel pourcentage du capital des actionnaires correspondent les profits Ce rapport s'appelle le rendement sur l'avoir des actionnaires de la banque et peut également servir à comparer la rentabilité du système bancaire à celle d'autres industries.

L'origine des revenus et dépenses des banques

Ce sont les opérations réalisées par les banques à charte, en leur qualité d'intermédiaires financiers, qui constituent leur principale source de revenus. Étant donné la façon dont une banque prête son argent, on considère ses revenus nets de manière à faire apparaître les revenus provenant de l'écart entre les taux d'intérêt appliqués aux prêts et aux placements d'une part et les taux d'intérêt versés sur les dépôts d'autre part. Comme l'indique le Tableau 1.8, le produit net des intérêts est la somme des intérêts perçus sur les prêts et des revenus d'intérêt et des dividendes reçus sur les placements moins les coûts du financement. Les investissements comprennent des placements sous forme de bons du Trésor, d'actions et d'obligations, ainsi que les placements dans les filiales. Les revenus sur les placements comprennent aussi les revenus des débentures et des actions privilégiées à terme, émises en grande quantité, en remplacement de prêts. Pour obtenir le revenu net gagné par la banque à partir d'une marge bancaire donnée, on soustrait le coût des dépôts du revenu total des intérêts. On désigne ce montant du nom de revenu net tiré des intérêts. Au 31 octobre 1982, ce montant représentait 81 p. 100 du revenu total des banques canadiennes. Comme l'indique le Tableau 1.8, la tranche du revenu total des banques, provenant de leurs opérations en tant qu'intermédiaires financiers, a très peu changé depuis 1971; cette tranche représentait alors 80 p. 100 de l'ensemble de leurs revenus.

Comme on peut le constater à l'étude du Tableau 1.9, la tranche de 19 p. 100 qui reste du revenu total des banques en 1981, se répartit en six catégories à savoir les frais de service, les opérations de change, les frais de cartes de crédit, les frais d'emprunt, les frais de placement et les autres commissions. Les frais de service, qui comprennent notamment les frais imposés sur les chèques, représentent 371 millions $, soit 20 p. 100 du total des autres revenus. Les opérations de change, avec 391 millions $, en représentent 22 p. 100 et comprennent les gains sur les ventes et les achats de titres ainsi que les frais de conversion d'une devise à une autre. Les frais de cartes de crédit, payés par les détaillants qui utilisent les services de cartes de crédit de la banque, atteignent 244 millions $, soit 13 p. 100 du total des autres revenus. Les frais d'emprunt correspondent à des services de gestion lorsqu'une banque participe à la gestion d'un crédit cartellaire canadien ou étranger. Le Tableau 1.9 indique que ces frais représentent 192 millions $, soit 11 p. 100 du total. Les frais de service et les commissions sur les opérations de placement comprennent les commissions perçues sur les ventes de valeurs mobilières et les charges perçues sur les autres placements; le revenu

Tableau 1.7

BANQUES À CHARTE CANADIENNES

OPÉRATIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES AVEC LES RÉSIDENTS CANADIENS
SIÈGES SOCIAUX CANADIENS ET LEURS SUCCURSALES SEULEMENT
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)

	Oct. 1971	Oct. 1975	Oct. 1981
Actifs			
Prêts (à l'exclusion des prêts au gouvernement canadien)	1 184$	2 539$	19 969$
Valeurs mobilières	40	93	4 144
Dépôts dans d'autres banques	7	286	2 133
Tirage du gouvernement canadien sur les marges de crédits	0	0	724
Ensemble des actifs	1 231$	2 918$	26 246$
En % de l'actif en monnaies étrangères	8,5%	9,3%	18,7%
itEngagements			
Dépôts bancaires	10	274	2 130
Autres	2 014	3 781	6 456
Ensemble des engagements	2 024	4 055	8 586
En % des engagements totaux en monnaies étrangères	14,3%	12,8%	5,9%

SOURCE: Estimations s'appuyant sur des données publiées par la Banque du Canada.

Il importe également d'étudier les sources des revenus et dépenses, pour établir la nature des profits bancaires. Il faudra enfin, en prenant un certain recul, se demander si ces profits ont augmenté d'une année à l'autre et si les profits d'une année donnée, pris isolément, reflètent vraiment la situation qui prévaut en général dans le secteur bancaire.

Comment les banques réalisent-elles leurs profits?

Essentiellement, les banques tirent leurs revenus de deux sources importantes: d'abord de leurs opérations comme intermédiaires financiers et ensuite, d'autres sources de revenu qui sont, pour la plupart, des frais de services. Les revenus provenant de leurs opérations comme intermédiaires financiers découlent des prêts consentis aux emprunteurs.

En général, les banques prêtent l'argent qui est déposé chez elles à des taux d'intérêt supérieurs à ceux qu'elles versent aux déposants. La différence entre le coût des dépôts et les revenus provenant des prêts s'appelle la marge bancaire. Lorsqu'elle s'applique à la totalité des prêts et placements d'une banque, cette marge devient une source de revenu communément appelée le produit net des intérêts. Il s'agit en d'autres termes, de l'intérêt total perçu sur les prêts et placements, moins le coût total des dépôts.

Les banques utilisent le total des revenus provenant des prêts consentis et des frais de service pour défrayer leurs frais généraux d'exploitation, pour payer les salaires, le loyer et

L'augmentation des opérations en monnaies étrangères s'explique finalement par l'expansion générale du commerce mondial et en particulier du marché des euro-dollars. Par exemple, le taux moyen de croissance annuelle des dépôts en euro-dollars a été de 27,22 p. 100 entre 1974 et 1980.[12]

Les transactions en monnaies étrangères avec des résidents canadiens

Les opérations en monnaies étrangères transigées au Canada entre les banques et les résidents canadiens ont connu une hausse sensible depuis 1971 (Tableau 1.7). Cette croissance s'est accélérée après 1975. En 1971, les actifs en monnaies étrangères détenus dans les banques canadiennes par des résidents canadiens ne représentaient que 8,5 p. 100 de l'ensemble des avoirs en monnaies étrangères, part qui s'est élevée à 18,7 p. 100 en 1981. L'inverse était vrai au chapitre des engagements, qui sont tombés de 14,3 p. 100 à 5,9 p. 100 au cours de la même période. On constate donc que les banques canadiennes se sont servies d'une part plus importante des dépôts en monnaies étrangères des non-résidents pour fournir du financement en monnaies étrangères à des résidents canadiens. Ces prêts se chiffraient à 19,9 milliards $ à la fin d'octobre 1981. De plus, 4,4 milliards $ servaient à acheter en monnaies étrangères des valeurs mobilières émises par des sociétés canadiennes qui empruntaient sur les marchés étrangers, par l'entremise des banques canadiennes, pour financer leurs exportations, leurs achats et l'expansion de leurs entreprises.

On peut tirer plusieurs conclusions générales sur les opérations des banques à charte canadiennes depuis 1971. Les opérations à l'étranger ont pris de plus en plus d'importance. Le passif en dollars canadiens est moins liquide. Les prêts sont devenus de plus en plus importants. Les actifs liquides ont vu leur part diminuer. Cette situation est due en grande partie aux changements dans l'attitude des clients en ce qui concerne les billets de banque, les dépôts et les crédits bancaires. Les changements intervenus dans le système financier depuis 1979 expliquent aussi ces changements dans la composition de l'actif et du passif des banques, changements qui sont étroitement liés à l'instabilité des taux d'intérêt dans le monde. En conclusion, la rentabilité des banques à charte a été grandement influencée par la composition de l'actif et du passif (comprenant surtout des prêts à taux variable et des dépôts à terme fixe) et par la croissance des opérations internationales.

1.2 LES SOURCES DE REVENUS, LES DÉPENSES ET LES PROFITS

Les profits des banques à charte canadiennes sont passés de 1,2 milliard à 1,7 milliard $ de 1980 à 1981, une hausse de 38 p. 100. En chiffres absolus, il est difficile de juger si les profits ont été excessifs ou non. C'est pourquoi les profits des banques en 1981 doivent être replacés dans leur contexte où ils prennent leurs vraies proportions, notamment par rapport aux facteurs suivants: le niveau absolu des profits antérieurs, la taille des banques qui ont réalisé ces profits et le montant du capital investi dans ces banques. Il importe aussi de comparer ces profits à ceux d'autres systèmes bancaires et d'autres groupes industriels. On sera alors mieux à même d'établir si les profits du secteur bancaire en 1981 ont été excessifs ou non.

importantes (Tableaux 1.5 et 1.6). Il faut préciser cependant que ce qui se produit à un moment donné n'est pas nécessairement indicatif des tendances futures des pertes sur prêts, puisque celles-ci dépendent de la conjoncture économique présente et future.

Tableau 1.5

LES ACTIFS ET LES ENGAGEMENTS DES BANQUES À CHARTE CANADIENNES EN MONNAIE CANADIENNE ET EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

	En millions de dollars		Ventilation en %		Croissance annuelle, taux moyen composé
	Fin octobre 71	Fin octobre 81	Fin octobre 71	Fin octobre 81	Fin octobre 1971 à fin octobre 1981
Ensemble des actifs et des engagements	52 317%	350 051$	100,0%	100,0%	20,9%
Actifs en dollars canadiens	38 196	209 901	73,0	59,9	18,6
Actifs en monnaies étrangères	14 121	140 150	27,0	40,1	25,8
dont: Dépôts dans d'autres banques	7 447	49 022	52,7	35.0	20,7
Prêts	5 971	81 902	42,3	58,4	29,9
Autres	703	9 226	5,0	6,6	29,4
Engagements en dollars canadiens	38 421	204 417	73,4	58,4	18,2
Engagements en monnaies étrangères	13 896	145 634	26,6	41,6	26,5
dont: Dépôts provenant d'autres banques	5 807	80 833	41,8	55,5	30,1
Autres	8 089	64 801	58,2	44,5	23,1
Actifs nets en monnaies étrangères	225	– 5 484	—	—	—

SOURCE: *Revue de la Banque du Canada.*

Tableau 1.6

BANQUES À CHARTE CANADIENNES

MOYENNE ANNUELLE DES PERTES RÉELLES SUR PRÊTS

	1971-1975	1976-1980	1981
		En millions de dollars	
Au Canada	88$	373$	697$
À l'étranger	36 (E)	48	155
Total	124	421	852
% du total des prêts	0,28%	0,39%	0,41%

SOURCE: Mémoire présenté au Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques par *Burns, Fry Limited* sur «Les profits des banques à charte», 29 avril 1982, Tableau 6, p. 9 (du texte original anglais).
E: *Estimation*

Évolution des opérations internationales

L'augmentation sensible des opérations internationales des banques à charte canadiennes et la nature changeante de ces opérations, sont certainement parmi les éléments les plus remarquables du fonctionnement de ces banques depuis dix ans. Celles-ci ont résolument élargi leur base à l'étranger et se sont taillées une place sur le marché mondial. Pendant cette période, l'actif en devises étrangères des banques canadiennes a progressé à un taux annuel de 25,8 p.100, tandis que l'actif en dollars canadiens n'augmentait que de 18,6 p.100. Les engagements en devises étrangères augmentaient de leur côté de 26.5 p.100 par an, un peu plus donc que l'actif étranger. A la fin d'octobre 1981, la position des banques, en devises étrangères, accusait un déficit de 5,5 milliards $, ce qui signifie qu'elles ont emprunté 5.5 milliards $ de plus qu'elles n'ont prêté en devises étrangères. (Ces emprunts nets sont largement utilisés pour financer les activités d'affaires canadiennes).

Cette poussée des opérations en devises étrangères est attribuable à plusieurs facteurs: d'abord, la tendance à la baisse du dollar canadien depuis 1976 a entraîné une dévaluation de plus de 20 p. 100 de cette devise par rapport au dollar américain. Ainsi, la simple conversion en dollars canadiens des actifs en devises étrangères a donné l'impression que ces actifs augmentaient à un taux plus rapide qu'elles ne l'ont fait en réalité. A titre d'exemple, le taux de croissance annuelle moyen composé n'aurait été que de 23,6 p. 100 au lieu de 25,8 p. 100 si tous les actifs en devises étrangères avaient été cotés en dollars US, et que leur croissance eut été évaluée en dollars américains plutôt qu'en dollars canadiens.

Au cours des années 70, les opérations internationales devenaient plus rentables par rapport aux opérations canadiennes. Le taux de croissance annuelle moyen composé des gains après impôt provenant des opérations en dollars canadiens a été de 15 p.100 de 1971 à 1981, tandis que ce taux a été de 33 p. 100 pour les opérations internationales.[11] Il était à prévoir que les banques chercheraient à élargir leurs opérations internationales et c'est ce qu'elles ont fait. En 1971, le rendement après impôt de la moyenne des actifs pour les opérations en dollars canadiens était de 63 cents par tranche de 100 $ d'actif, tandis que le rendement équivalent pour les opérations en monnaies étrangères était de 38 cents, produisant ainsi un rendement moyen de l'actif total de 57 cents Mais en 1981, le changement était bien amorcé: le taux de rendement des opérations en dollars canadiens était de 48 cents alors que celui qui provenait des opérations étrangères était de 78 cents.

Non seulement les opérations internationales ont-elles procuré un rendement supérieur, mais il y a tout lieu de penser qu'au chapitre des prêts, les pertes ont été également moins élevées. Dans un mémoire présenté au Comité, M. Hugh Brown de la société *Burns Fry Ltd*, expliquait que les pertes globales sur les prêts en dollars canadiens ont été plus élevées qu'elles ne l'ont été sur les prêts en monnaies étrangères. Dans la première moitié des années 70, les taux des pertes sur prêts n'ont pas varié de façon sensible puisque l'actif en dollars canadiens était beaucoup plus élevé que l'actif en monnaies étrangères. Cependant, au cours de la deuxième moitié de cette décennie et au début des années 80, la différence était devenue évidente. En moyenne, entre 1970 et 1975, l'actif en dollars canadiens a été 2,5 fois plus grand que l'actif en monnaies étrangères, tandis que les pertes subies sur des prêts en dollars canadiens étaient 2,4 fois plus élevées. Mais de 1976 à 1980, lorsque les actifs en dollars canadiens n'ont été en moyenne, que 1,84 fois plus élevés que les actifs en monnaies étrangères, les pertes relatives aux opérations en dollars canadiens ont été 7,7 fois plus

dant, la hausse des taux d'intérêt a incité les particuliers à réduire substantiellement leurs dépôts à vue et à augmenter leurs dépôts d'épargne sous forme de dépôts à terme fixe.

Enfin, en 1980, la nouvelle formule des comptes d'épargne à intérêt quotidien a permis aux épargnants de faire fructifier, ne fusse que pendant quelques jours, des sommes qui, autrement, auraient été versées à leurs comptes-chèques.

En somme, durant cette période, si l'on se place du point de vue des banques, on peut dire que la composition de l'actif en dollars canadiens s'est modifiée, les liquidités cédant la place aux prêts, tandis que du côté du passif, les dépôts à terme fixe l'ont emporté sur les dépôts à vue et les dépôts d'épargne transférables par chèque. Le taux de croissance de 30 p.100 qui a été enregistré pour l'ensemble des autres engagements, résulte surtout de la croissance des acceptations bancaires, des garanties et des lettres de crédit,[10] de même que des débentures que les banques ont pu émettre à la suite des modifications apportées par la *Loi de 1967 sur les banques*.

Tableau 1.4

LES DÉPÔTS EN DOLLARS CANADIENS DANS LES BANQUES À CHARTE

Moyenne mensuelle des mercredis	En millions de dollars		En % des engagements en dollars canadiens		Croissance annuelle, taux moyen composé
	Fin octobre 71	Fin octobre 81	Fin octobre 71	Fin octobre 81	Fin octobre 1971 à fin octobre 1981
Dépôts à vue	6 984$	14 460$	18,2%	7,1%	7,5%
Dépôts d'épargne des particuliers et autres dépôts à préavis et dépôts transférables par chèque	6 119	7 298	15,9	3,6	1,8
Dépôts d'épargne des particuliers non transférables par chèque et excluant les dépôts à terme fixe	8 345	43 919	21,7	21,5	18,1
Dépôts d'épargne des particuliers à terme fixe	4 207	37 874	10,9	18,5	24,6
Dépôts à terme ou à préavis non transférables par chèque, autres que ceux des particuliers	5 862	43 454	15,2	21,2	22,2
Ensemble des dépôts du public	31 516	147 006	82,0	71,9	16,6
Dépôts du gouvernement canadien	1 139	4 191	2,9	2,0	13,9
Ensemble des dépôts en dollars canadiens	32 656	151 198	85,0	74,0	16,5

SOURCE: *Revue de la Banque du Canada.*

ont incité les banques à solliciter auprès des entreprises des dépôts à terme de plus, vu la taille de ces dépôts, les frais d'administration par compte de dépôts étaient moins élevés sur les dépôts provenant des entreprises que sur les dépôts provenant des particuliers.

Les taux d'intérêt élevés et la gestion informatisée de l'encaisse ont aussi incité les entreprises à transférer leurs dépôts plus rapidement qu'auparavant. Grâce aux services de gestion de l'encaisse et des comptes de dépôt qu'elles offraient aux entreprises, les banques ont permis aux grandes entreprises qui faisaient des affaires dans les différentes régions du pays de connaître presque chaque jour leurs soldes d'encaisse par le biais de leurs comptes de dépôt à la banque. Lorsque le solde national quotidien est excédentaire, le surplus peut être placé sur le marché monétaire ou en dépôts d'épargne à court terme à la banque, même pour des périodes aussi courtes que vingt-quatre heures. Contrairement à ce qui se fait aux États-Unis, le Canada ne limite aucunement les taux d'intérêt offerts sur les dépôts et n'empêche pas non plus l'émission de certificats de dépôt dont l'échéance est plus courte que 14 ou 30 jours. Par conséquent, les taux d'intérêt sur les dépôts bancaires au Canada sont concurrentiels si on les compare aux taux offerts sur le marché monétaire ou encore aux taux offerts par les autres institutions de dépôt.

Dépôts des ménages

L'évolution des dépôts bancaires des ménages entre 1971 et 1981 a été fort différente de celle des entreprises. Au moment de l'entrée en vigueur de la *Loi de 1967 sur les banques* comme le souligne Laurie Landy , il n'y avait que 3 p. 100 des dépôts bancaires des ménages qui étaient des dépôts à vue non productifs d'intérêt.[7] Ce faible pourcentage était en grande partie attribuable à la possibilité qu'avaient les ménages de placer leurs avoirs dans des dépôts d'épargne productifs d'intérêt et transférables par chèque. A partir de 1967 jusqu'au milieu des années 1970, ce pourcentage est passé de 3 p.100 à 7 p. 100 pour ensuite tomber à 4 p.100 en 1981. D'autre part, les dépôts d'épargne qui représentaient plus de 97 p.100 de l'ensemble des dépôts bancaires des particuliers en 1967, représentaient 93 p. 100 du total des dépôts en 1975 et 96 p.100 de ce total à la fin de 1981.[8]

La Loi de 1967 sur les banques a aboli le plafond sur les intérêts qui existait jusque là[9] et a modifié les exigences relatives aux réserves, ce qui a incité les banques à offrir des comptes de dépôts d'épargne non transférables par chèque, portant un taux d'intérêt concurrentiel. Les banques ont alors encouragé leurs clients à détenir deux types de compte. Un premier pour les dépôts à vue transférables par chèque et un second pour les dépôts d'épargne productif d'intérêt non transférables par chèque.

Les particuliers ont alors réduit leurs dépôts d'épargne transférables par chèque pour augmenter leurs dépôts à vue dans les comptes-chèques personnels, mais ils n'ont que légèrement augmenté leurs dépôts dans les comptes d'épargne non transférables par chèque. Par conséquent, entre 1967 et 1975, le pourcentage des dépôts d'épargne est passé de 97 p.100 à 93 p.100 tandis que le pourcentage des dépôts à vue était en hausse.

De 1975 à 1979, la répartition entre les dépôts à vue et les dépôts d'épargne des particuliers est demeurée relativement stable. Au cours des deux dernières années, cepen-

Tableau 1.3

LE PORTEFEUILLE DE PRÊTS DES BANQUES À CHARTE

1971 et 1981

	En millions de dollars		En % de l'actif total		Croissance annuelle, taux moyen composé
	Fin octobre 1971	Fin octobre 1981	Fin octobre 1971	Fin octobre 1981	Fin octobre 1971 à fin octobre 1981
Prêts personnels	6 320$	32 864$	12,1%	9,4%	17,9%
Prêts hypothécaires (excluant les prêts consentis par les sociétés de prêts hypothécaires reliées aux banques à charte)[1]	2 167	16 400	4,1	4,7	22,0
Prêts aux entreprises[2]	10 552	70 562	20,0	21,0	21,4
Prêts aux agriculteurs	1 349	7 472	2,6	2,1	18,7
Autres prêts[3]	1 884	6 852	3,6	1,9	13,8
Ensemble des prêts	22 272	137 150	42,5	39,2	19,9

SOURCE: *Revue de la Banque du Canada,*

(1) Les prêts des sociétés de prêts hypothécaires reliées à des banques à charte s'élevaient à 11 731 millions $ à la fin d'octobre 1981. Au total, le portefeuille de prêts des banques dans ce secteur était donc à la fin d'octobre 1981, de l'ordre de 28 131 millions $; en pourcentage de l'actif consolidé des banques et de leurs sociétés, ce montant représentait 7,7%.

(2) Ce poste ne comprend que les prêts en dollars canadiens. Or, à la fin octobre 1981, les banques canadiennes (celles de l'annexe A et celles de l'annexe B) détenaient pour 19 969 millions $ de prêts en monnaies étrangères contractés par des résidents canadiens.

(3) Les autres prêts comprennent les prêts aux provinces, aux municipalités, aux négociants en céréales, aux sociétés de financement ou de prêts à la consommation et les obligations d'épargne du Canada.

Les dépôts des entreprises

En 1967, les dépôts non transférables par chèque des entreprises ne représentaient qu'un peu moins du tiers de l'ensemble de leurs dépôts bancaires. Dès 1981, ces dépôts d'épargne constituaient plus des trois quarts de l'ensemble des dépôts bancaires. C'est dire qu'au cours de ces dix années, la part des dépôts à vue est passée des deux tiers à un peu moins du quart de l'ensemble des dépôts bancaires des entreprises. Ce changement de la composition des dépôts bancaires des entreprises est imputable essentiellement aux modifications qui ont été apportées à la *Loi sur les banques* en 1967, à l'accélération de l'inflation et à la montée des taux d'intérêt.[6]

Avant 1967, les banques à charte canadiennes ne faisaient presqu'aucun effort pour attirer les dépôts des entreprises et cela s'explique aisément. D'abord, le plafond statutaire de 6 p. 100 imposé aux taux des prêts bancaires empêchait les banques d'offrir des taux concurrentiels sur les dépôts. Par ailleurs, les réserves de 8 p. 100 requises sur les dépôts à vue et à terme, rendaient ceux-ci très coûteux. Les modifications apportées à la loi en 1967 ont éliminé le plafond de 6 p. 100 sur les taux des prêts et ont fixé la réserve requise à 12 p. 100 pour les dépôts à vue et à 4 p. 100 pour les dépôts à terme. Ces changements favorables

Tableau 1.2

L'ACTIF ET LE PASSIF DES BANQUES À CHARTE CANADIENNES EN 1971 ET EN 1981

	En millions de dollars		En % de l'actif total		Taux de croissance annuelle
	Fin octobre 1971	Fin octobre 1981	Fin octobre 1971	Fin octobre 1981	Fin octobre 1971 à fin octobre 1981
ACTIF					
Avoir canadiens de première liquidité	10 409$	20 674$	19,9%	5,9%	7,1%
Prêts	22 272	137 150	42,5	39,2	19,1
Valeurs mobilières	2 062	8 571	4,0	2,	15,3
Autres actifs	3 453	43 506	7,0	12,4	28,8
Ensemble des actifs en dollars canadiens	38 196	209 901	73,0	60,0	18,5
Ensemble des actifs en monnaies étrangères	14 121	140 150	27,0	40,0	25,8
Ensemble de l'actif	52 317	350 051	100,0	100,0	20,9
PASSIF					
Dépôts en dollars canadiens	33 918$	157 127$	64,9%	44,9%	16,5%
Autres engagements en dollars canadiens	2 765	38 235	5,3	10,9	30,0
Engagements en monnaies étrangères	13 896	145 634	26,5	41,6	26,4
Avoir des actionnaires	1 738	9 056	3,3	2,6	17,9
Ensemble du passif et avoir des actionnaires	52 317	350 051	100,0	100,0	20,9

SOURCE: *Revue de la Banque du Canada.*

représentaient respectivement 13,5 et 11,7 p. 100 du passif total des banques à charte canadiennes, soit un pourcentage combiné de 25,2 p. 100. Par contre, à la fin d'octobre 1981, ces deux mêmes catégories de dépôts ne représentaient plus que 6,2 p. 100 du passif total des banques; les dépôts d'épargne à terme fixe des particuliers et les dépôts à terme ou à préavis, autres que ceux des particuliers, prenaient de l'importance comme sources de fonds des banques. Leur part respective du passif total des banques est passée de 8 p. 100 à 10,8 p. 100 et de 11,2 p. 100 à 12,4 p. 100 entre 1971 et 1981. Leur taux de croissance respectif pour ces dix années a été de 24,6 p. 100 et de 22,2 p. 100.

Le fait que les entreprises et les ménages aient resserré la gestion de leur encaisse peut expliquer la diminution massive de la demande pour les dépôts d'épargne transférables par chèque et les dépôts à vue ainsi que l'augmentation correspondante des dépôts à terme fixe. Les taux d'intérêt élevés et l'augmentation du taux d'inflation ont incité les petits investisseurs et les entreprises à gérer leurs avoirs financiers de façon plus efficace et à réduire autant que possible leurs liquidités.

monnaies étrangères par rapport à l'actif total est passé de 27 p. 100 à 40 p. 100. Pour ce qui est du passif en monnaies étrangères en fonction du passif total, cette proportion est passée de 26,5 p. 100 en octobre 1971 à 41,6 p. 100 à la fin d'octobre 1981. Nous traiterons de la croissance des opérations internationales des banques un peu plus loin, une fois que nous aurons terminé l'analyse de l'actif libellé en dollars canadiens.

Évolution de l'actif provenant des opérations en dollars canadiens

Le changement le plus important qui se soit produit dans la composition de l'actif provenant des opérations canadiennes entre 1971 et 1981 est survenu à la suite du revirement au cours duquel les banques ont modifié leurs portefeuilles et ont préféré les prêts et les hypothèques aux avoirs en caisse, aux bons du Trésor et aux valeurs mobilières. En conséquence, la proportion des actifs de première liquidité par rapport à l'actif total a chuté de 19,9 p. 100 à 5,9 p. 100 alors que la part des valeurs mobilières est passée de 4 p. 100 à 2,5 p. 100 (Tableau 1.2). Les actifs de première liquidité comprennent les dépôts et billets à la Banque du Canada, les prêts au jour le jour consentis aux courtiers en valeurs mobilières, les bons du Trésor, les obligations émises ou garanties par le gouvernement canadien et d'autres prêts à vue ou à court terme.

Au cours de cette période, les avoirs en caisse et les dépôts des banques à charte à la Banque du Canada ont fléchis et ce, pour deux raisons. Premièrement, le remaniement de la *Loi sur les banques* de novembre 1980 a ramené de 12 à 10 le pourcentage des réserves requises pour les dépôts à vue et de 4 à 3 et à 2 le pourcentage concernant les dépôts à terme. Deuxièmement, la proportion des dépôts à vue par rapport au total des dépôts a baissé sensiblement. Les portefeuilles de bons du Trésor et de valeurs mobilières ont diminué à cause des effets de l'inflation et de la hausse des taux d'intérêts; de plus, une demande accrue de prêts a rendu les prêts plus rentables que les valeurs mobilières.

Même si la part de l'actif total découlant des prêts bancaires a chuté légèrement, passant de 42,5 p. 100 à 39,2 p. 100 le total des prêts bancaires a enregistré un taux moyen composé de croissance annuelle de 19,9 p. 100 soit un taux plus élevé que le taux de croissance (18,5 p. 100) de tout l'actif en dollars canadiens. En fait, le léger recul subis par les prêts en dollars canadiens peut être attribué surtout à une croissance très marquée des actifs en monnaies étrangères. La demande de prêts bancaires la plus forte s'est fait sentir dans le domaine des prêts hypothécaires et des prêts aux entreprises; la demande a été moindre dans les secteurs de l'agriculture et de la consommation et dans celui des prêts consentis aux provinces et aux municipalités. La croissance du poste «autres actifs en dollars canadiens» résulte de l'expansion des marchés des acceptations bancaires, des garanties et des lettres de crédit, au cours des années 70.[5]

L'évolution du passif concernant les opérations canadiennes

De 1971 à 1981, la part des dépôts en dollars canadiens du passif total des banques à charte est passée de 65 à 45 p. 100 tandis que celle des autres engagements a doublé pour la même période, passant de 5,3 p. 100 à 10,9 p. 100 (Tableau 1.2)

Lors des années 70, le profil des dépôts en dollars canadiens s'est modifié sensiblement. A la fin d'octobre 1971, les dépôts à vue et les autres dépôts tranférables par chèque

Le nombre restreint des banques à charte et leur forte concentration au sein de l'industrie ne résultent pas d'une limitation du nombre de chartes bancaires initialement émises. Au contraire, 164 chartes ont été accordées entre 1792 et 1981 et 61 de celles-là, soit 37 p. 100, n'ont jamais été utilisées. Des 103 autres banques auxquelles des chartes avaient été accordées, 43 ont fusionné, soit 26 p. 100 et 49 ont dû fermer leurs portes, soit 30 p. 100. C'est ainsi qu'on ne compte aujourd'hui au Canada que 11 banques à charte (7. p. 100)[1]. La plupart des banques qui ont fait faillite, se sont vu placées dans cette situation entre 1857 et 1917.[2] Les fusions ont souvent eu lieu à la demande même des banques en difficulté. Depuis 1923, aucune banque n'a fait faillite au Canada. On peut donc dire que sous cet aspect, le système bancaire canadien est stable.

Au moins deux facteurs peuvent expliquer la diminution graduelle du nombre des banques et l'augmentation constante du nombre de leurs succursales. Premièrement, aucune loi, canadienne ou britannique, n'a jamais interdit la création de succursales bancaires, contrairement à ce qui s'est produit aux États-Unis. Deuxièmement, de l'avis même des autorités bancaires, notre diversité géographique et la faible densité de notre population ont obligé les banques à ouvrir des succursales, de manière à favoriser la circulation des capitaux entre les diverses régions et du même coup, à répartir les frais généraux encourus par l'administration centrale, entre de nombreuses succursales.

Les banques à charte sont régies par la Banque du Canada en ce qui concerne la politique monétaire, par le Bureau de l'Inspecteur général des banques pour ce qui est de l'application de la *Loi sur les banques*, et c'est le Parlement du Canada qui s'occupe des modifications de la *Loi sur les banques* et de toutes les autres mesures régissant les opérations bancaires connexes. Les modifications apportées à la *Loi sur les banques* en 1967 et en 1980 ont eu de grandes répercussions sur les opérations bancaires. Par ailleurs, les déposants et les emprunteurs ont modifié sensiblement leurs habitudes suite à une inflation persistante, aux fluctuations de la croissance économique et aux fluctuations des taux d'intérêt, ce qui a amené les banques à charte à réajuster leurs opérations en conséquence, tant au Canada qu'à l'étranger. On a en effet constaté au cours de la dernière décennie, que l'un des principaux aspects du développement du système bancaire canadien a été la croissance sans précédent des transactions libellées en monnaies étrangères. Le lecteur pourra trouver ci-dessous une discussion plus complète des opérations des banques à charte entre 1971 et 1981.

L'actif du système bancaire canadien qui se chiffrait à 52 317 millions $ de dollars en 1971, atteignait 350 051 millions $ de dollars dix ans plus tard, ce qui représente un taux de croissance annuelle moyen composé de 20,9 p. 100. Ce taux de croissance se compare favorablement au taux moyen de croissance annuelle du produit national brut (PNB) en dollars courants, soit 13,3 p. 100 pour la même période.[3] Pendant cette même décennie, le taux de croissance de l'actif des banques à charte a été légèrement plus élevé que celui des sociétés de fiducie ou de prêts hypothécaires (18,7 p. 100) ou que celui des *Credit Unions* et des Caisses populaires (19,6 p.100). Par ailleurs, ce taux était identique à celui des Banques d'épargne du Québec (20,9 p. 100).[4]

Cette augmentation de l'actif des banques s'est accentuée en raison de la croissance sans précédent des transactions effectuées en monnaies étrangères. Le taux de croissance annuelle moyen composé de l'actif en monnaies étrangères a été de 25,8 p. 100, comparativement à 18,5 p. 100 pour l'actif en dollars canadiens. Entre 1971 et 1981, la proportion de l'actif en

total cumulatif des bénéfices retenus par la banque au cours des années. L'avoir des actionnaires peut être augmenté, soit par l'émission de nouvelles actions, soit par la non-distribution d'une partie des bénéfices. Essentiellement, on calcule le profit annuel des banques en soustrayant des revenus d'intérêt sur les prêts, les frais généraux et les intérêts versés sur les dépôts.

La *Loi sur les banques*, remaniée en 1980, établit une distinction entre les banques de l'annexe A (banques à charte canadiennes) et celles de l'annexe B (banques étrangères). En juin 1982, il y avait au Canada 11 banques de l'annexe A et 57 banques de l'annexe B. Ces dernières appartiennent à des banques étrangères. Ce n'est qu'après novembre 1980 que les banques étrangères ont commencé à être reconnues officiellement comme banques au Canada, et la plupart d'entre elles n'ont amorcé leurs opérations bancaires que pendant la seconde moitié de l'exercice financier 1981. Le présent rapport ne porte donc que sur les banques canadiennes.

L'industrie bancaire au Canada est caractérisée par un petit groupe de banques qui la domine, «les Cinq Grandes», comme on les appelle (La Banque Royale du Canada, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque de Montréal, la Banque de Nouvelle-Écosse et la Banque Toronto-Dominion), ainsi que par un vaste réseau de succursales, plus de 7 000 au Canada et au-delà de 300 succursales et bureaux d'affaires à l'étranger.

Tableau 1.1

LES BANQUES À CHARTE AU CANADA

(31 octobre 1981)

Banques à charte	Actif total en millions de dollars	% de l'actif total de toutes les banques	Actifs en monnaies étrangères, en millions de dollars	Nombre de succursales[1]
1) Banque Royale du Canada	87 516,1	25,4	34 815,9	1 506
2) Banque Canadienne Impériale de Commerce	66 844,6	19,4	19 842,8	1 631
3) Banque de Montréal	63 779,9	18,5	24 872,9	1 297
4) Banque de Nouvelle-Écosse	50 138,1	14,6	23 694,7	1 017
5) Banque Toronto-Dominion	44 862,3	13,0	17 589,2	1 020
6) Banque Nationale du Canada	19 157,2	5,6	6 612,8	787
7) Banque Mercantile du Canada	4 102,0	1,2	1 053,2	15
8) Banque de la Colombie-Britannique	2 995,8	0,9	521,1	47
9) Banque Continentale du Canada	2 527,9	0,8	30,9	38
10) Banque Commerciale et Industrielle du Canada	1 532,8	0,4	330,7	9
11) Norbanque	517,4	0,2	69,7	7
Total	343 974,1	100,0	129 433,9	7 374

SOURCE: Supplément à la Gazette du Canada, 12 décembre 1981. P. Papadopoulos, «Les réseaux de succursales bancaires au Canada», *Le Banquier et Revue IBC*, août 1981, p. 32.

[1] Au 30 avril 1981.

Chapitre 1

LES PROFITS DANS LE SYSTÈME BANCAIRE CANADIEN

1.1 UN APERÇU DE LA SITUATION DES BANQUES À CHARTE CANADIENNES

Tous les secteurs de l'économie, qu'il s'agisse des entreprises, des gouvernements, des institutions financières ou des ménages, touchent des revenus et engagent des dépenses. Ces secteurs connaissent des excédents quand le total de leurs recettes est supérieur à celui de leurs dépenses, et des déficits dans le cas inverse. Au Canada, ce sont principalement les institutions financières qui assurent la redistribution des fonds entre les secteurs qui enregistrent des excédents et ceux qui subissent des déficits; il arrive aussi parfois que cette redistribution se fasse par des prêts directs sur les marchés monétaires. Dans l'un et l'autre cas, le loyer de l'argent, c'est-à-dire le taux d'intérêt, varie en fonction de l'offre et de la demande. Le système financier vise donc avant tout à redistribuer les fonds entre les secteurs excédentaires et les secteurs déficitaires par le mécanisme du marché. Une autre fonction du système financier est de faciliter les paiements entre les divers secteurs de l'économie.

Les banques à charte canadiennes jouent un rôle de premier plan dans le système financier. En ce qui concerne le mécanisme des paiements, les banques fournissent des services de compensation des chèques, permettent des transactions avec cartes de crédit, des transactions de débit et de crédit autorisées au préalable, etc. D'autre part, à titre d'intermédiaires financiers, elles acceptent des dépôts et consentent des prêts. Les dépôts représentent une dette des banques à charte à l'endroit des déposants et figurent au bilan comme un élément du passif. Les prêts de leur côté, constituent une dette des emprunteurs à l'endroit des banques, et apparaissent donc au bilan comme un élément de l'actif.

La différence entre l'actif et le passif représente l'avoir des actionnaires et le capital, c'est-à-dire l'investissement fait par les propriétaires d'une banque. Les principales composantes de l'avoir des actionnaires et du capital sont les actions ordinaires et les bénéfices non répartis.

Pour connaître la valeur de l'avoir des actionnaires, il faut multiplier le nombre des actions en circulation par leur prix d'émission. Les bénéfices non répartis représentent le

L'entrée des banques figurant à l'annexe B dans le secteur bancaire est justement susceptible d'accroître la concurrence. Le Comité recommande par conséquent que:

14. Le Bureau de l'Inspecteur général des banques présente au Parlement d'ici deux ans un rapport sur l'état des banques figurant à l'annexe B en ce qui concerne leur service financier, le nombre de leurs succursales et les plafonds de leur actif.

Les mesures susmentionnées se révéleront peut-être insuffisantes malgré tout, pour régler certains des problèmes de financement auxquels font face les petites entreprises, surtout dans les conditions économiques que nous connaissons aujourd'hui. Or, le ministre d'État à la petite entreprise a établi un comité mandaté pour étudier la question du financement des petites entreprises.

Aussi recommandons-nous:

15. Que le ministre d'Etat à la petite entreprise comble immédiatement les postes du Comité du financement de la petite entreprise et que ce dernier se penche, d'une part, sur les problèmes que rencontrent les petites entreprises dont les demandes de prêt sont rejetées en période de taux d'intérêt élevés, et d'autre part, sur les répercussions des taux d'imposition sur la demande de crédit des entreprises de toutes catégories, et enfin sur les problèmes propres au cadre institutionnel dans lequel les petites entreprises cherchent à obtenir des fonds. En outre, ce comité devrait examiner les solutions possibles à ces problèmes, dont l'établissement d'une assurance-prêts aux petites entreprises, semblable à l'assurance-prêt hypothécaire fournie par la SCHL, l'accroissement du nombre et des catégories de prêts en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*, ainsi que l'établissement de mesures visant à améliorer l'accessibilité aux fonds placés dans les régimes de retraite pour les petites entreprises qui désirent emprunter.

du taux d'intérêt imputé. Lorsque les petites entreprises paient apparemment plus cher ou font d'autres concessions, c'est que les banques ont, dans ces cas, des frais administratifs plus élevés et courent de plus grands risques.

Dans l'ensemble, la réglementation en vigueur accorde une plus grande marge de manoeuvre aux banques qu'aux autres institutions financières. Les résultats que le Comité présente dans son rapport sont conformes à ceux auxquels on pourrait s'attendre sur un marché compétitif. Il ne semble pas y avoir de discrimination et les prix semblent être fixes en fonction des coûts. A cet égard, la réglementation ne semble pas avoir d'effet appréciable. Bien mieux, la concurrence définie par la réglementation est moins susceptible de provoquer de tels résultats à long terme que la concurrence qui résulte du jeu du marché. Les marchés financiers sont en ce moment concurrentiels, mais les contraintes réglementaires imposées aux concurrents des banques pourraient compromettre cette situation à l'avenir. Le Comité recommande donc que:

12. La révision de la *Loi sur les compagnies fiduciaires* et de la *Loi sur les compagnies de prêt* se fasse le plus rapidement possible pour permettre une expansion du marché des prêts à la consommation et aux entreprises et accroître ainsi la concurrence sur le marché.

Pendant les audiences, plusieurs clients se sont plaints du coût trop élevé et de la piètre qualité des services. Il semblerait que ces cas ne soient pas isolés; cependant, sur la foi des témoignages recueillis par le Comité, ces pratiques ne semblent pas généralisées. Dans la mesure cependant où ces plaintes sont fondées, la promotion d'une concurrence davantage axée sur le marché serait très utile pour redresser la situation et empêcher qu'elle ne dégénère en véritable problème.

Lorsqu'elles se trouvent en situation de concurrence, les banques peuvent moins facilement défavoriser un groupe particulier de clients et cela les encourage à offrir des services plus efficaces et moins coûteux. Cependant, il est certain qu'on retrouvera des abus dans des cas isolés et il faudrait donc que les consommateurs aient le moyen de se faire entendre et d'obtenir de plus amples informations sur les divers services bancaires. Le Bureau d'assurance du Canada offre déjà un service de ce genre parmi ses services «en direct». Un grand nombre de plaintes recueillies par le Comité se rapportaient au transfert électronique de fonds qui, aux termes de la loi, relève de l'Association canadienne des paiements. Le comité recommande que:

13. L'Association canadienne des paiements mette sur pied un bureau permanent auquel on pourrait porter plainte et qui serait chargé de régler les litiges mineurs et d'expliquer les services bancaires au public.

Ce bureau s'occuperait des plaintes concernant le système global des paiements. Le Comité encourage toutes les banques à établir leur propre bureau de plaintes se rapportant à leurs opérations. Nous reconnaissons par ailleurs à l'Inspecteur général des banques le titre d'arbitre ultime des plaintes formulées contre les banques. (Le Comité reconnaît aussi que tout particulier dispose d'autres moyens, notamment le recours aux tribunaux, pour régler des plaintes fondées). On créerait ainsi un système à deux paliers, les plaintes concernant des banques individuelles relevant de ces institutions, les plaintes d'ordre plus général relevant d'un bureau mis sur pied par l'Association canadienne des paiements.

Le comité propose donc la recommandation suivante:

11. Le gouvernement fédéral devrait sérieusement songer à faire de l'utilisation future du financement après impôt par les institutions financières, un moyen de subvention de certaines catégories d'emprunteurs, en tenant bien compte de toutes les répercussions de cette forme de financement sur le niveau des profits des banques et sur leur taux véritable d'imposition, et en appréciant aussi son impact net sur les besoins financiers des emprunteurs. Si on continue à utiliser le financement après impôt, il faudrait alors songer à prolonger au-delà de cinq ans les dispositions permettant un report des déficits sur les exercices suivants aux fins de l'impôt.

Chapitre 5: L'évolution des relations entre les banques et leurs clients du marché du détail

Les relations commerciales des ménages et des petites entreprises avec les banques revêtent trois formes: l'emprunt, l'épargne et l'utilisation de services bancaires. La qualité du service que les banques offrent à leurs clients dépend largement de l'intensité de la concurrence entre les banques et les autres institutions opérant sur ces marchés financiers.

Lorsqu'il s'agit de placer leurs épargnes plusieurs choix s'offrent aux ménages; ils ont cependant nettement donné leur préférence aux dépôts en banque, même si les banques ne sont pas les seules institutions de dépôt: les sociétés de fiducie, les caisses populaires etc., offrent un rendement de l'épargne et des services dont la qualité, la diversité et le coût sont concurrentiels. La seule façon pour les banques d'accroître leur part de ce marché est donc de mieux répondre que leurs concurrents aux besoins des épargnants.

La place déjà prépondérante que les banques occupaient en 1970 sur le marché des prêts à la consommation s'est considérablement étendue au cours de la décennie suivante. Après la révision de la *Loi sur les banques* de 1967, les banques à charte ont, à toutes fins pratiques, pris la place des compagnies de financement des ventes et de prêts à la consommation sur le marché.

De 1970 à 1980, les banques ont également pris une plus grande part du marché hypothécaire. Cela est dû à la suppression du plafond de 6 p. 100 des taux d'intérêt, en vigueur jusqu'en 1967, et au fait que les banques ont contourné les restrictions qui les empêchaient d'être actives sur le marché hypothécaire en opérant par l'intermédiaire de filiales. Elles ont utilisé ces entreprises pour jumeler leurs avoirs et engagements et se donner un accès à meilleur marché, à des sources de financement. L'entrée massive des banques sur ce marché a fait disparaître plusieurs instruments hypothécaires inédits en réponse aux taux d'intérêt élevés courants.

Les petites entreprises se sont encore davantage appuyées sur les prêts bancaires et à court terme que ne l'ont fait les ménages. Rien n'indique que les prêts consentis aux petites entreprises soient insatisfaisants. Les faits semblent plutôt indiquer que les prêts bancaires à des entreprises d'importance diverse sont surtout déterminés par la demande.

De même, en ce qui a trait au prix et à la qualité des prêts consentis aux petites entreprises, il serait difficile de prouver que les banques favorisent certaines entreprises au détriment de certaines autres de moindre importance en matière de garantie collatérale ou

en matière de prêts. Ce rapport devrait prendre pour modèle le rapport du Surintendant des assurances.

Chapitre 4: L'impôt des banques canadiennes

Le taux d'imposition statutaire des revenus des banques a très peu changé au cours des dernières années. En dépit de cela, le taux véritable d'imposition des banques ont remplacé des revenus imposables par des revenus non imposables, en offrant différentes sortes de substituts de prêts, que le gouvernement, par sa politique, a favorisés et encouragés, et qui aide les emprunteurs à faire face aux taux d'intérêt. Le financement exempté d'impôt réduit le coût de l'argent pour la catégorie d'emprunteurs qui sont admissibles à cette subvention indirecte du gouvernement. Ce mécanisme a considérablement diminué le revenu imposable des banques et c'est pourquoi leur taux véritable d'imposition a diminué.

Les principaux bénéficiaires de cette nouvelle formule de financement n'ont pas été les banques, mais plutôt les compagnies emprunteuses qui, pour une raison ou pour une autre, ne pouvaient déduire la totalité des dépenses en intérêt de leur revenu. Les petites entreprises ont également profité de ce type de financement, puisqu'elles ont un taux d'imposition inférieur à celui des grandes entreprises, (à l'exclusion des banques). Avec les formules ordinaires de financement, la déductibilité des dépenses en intérêt, profite moins à une petite entreprise qu'à une compagnie qui paie un taux d'imposition plus élevé sur sa tranche d'imposition la plus élevée. Comme on a expliqué plus haut, cette formule de financement a eu un effet minimal sur la rentabilité des banques. C'est l'emprunteur qui est bénéficiaire du financement après impôt.

La *Loi sur l'impôt* a sanctionné l'utilisation de ces substituts de prêts par les banques et la politique gouvernementale l'a ouvertement approuvée. Le gouvernement fédéral a en effet activement favorisé l'achat par les banques d'obligations pour l'expansion de la petite entreprise et d'obligations pour la petite entreprise. C'est donc dans la mesure où les banques servent d'agent de la politique gouvernementale que leur taux véritable d'imposition a diminué. Dans certains cas, le recours à ce mode de financement a augmenté les marges bancaires; néanmoins, la valeur du natissement exigé pour ces substituts de prêts a en général été moins élevée qu'on aurait normalement pu s'y attendre.

L'utilisation assez généralisée du financement après impôt a créé des problèmes fiscaux imprévus pour les banques. En raison de la façon dont les profits des banques sont imposés et en raison aussi du fait que les taux d'intérêt élevés et l'utilisation de substituts de prêts ont poussé les banques à ne pas profiter tout de suite de certaines déductions fiscales relatives à des dépenses canadiennes, elles risquent de se les voir refuser à l'avenir. Il se pourrait même qu'elles perdent des crédits d'impôt à l'étranger. Si cela devait se produire, ce serait alors les actionnaires des banques plutôt que le gouvernement qui subventionneraient certaines catégories d'emprunteurs.

Le volume de substituts de prêts offerts par les banques est directement relié à leur revenu imposable. Si la rentabilité des banques diminue, elles offriront moins de ces substituts, au détriment de la politique gouvernementale, qui en faisait la promotion.

revenu d'exercice, devraient être considérés comme des prêts non contributifs. Tous les prêts au titre desquels i) les intérêts forfaitaires ne sont pas versés intégralement ii) la différence entre la somme d'intérêts à payer et la somme qui est, en fait, versée à la banque par l'emprunteur n'est pas considérée comme un revenu d'exercice, devraient être classés dans la catégorie des prêts partiellement contributifs. On devrait considérer tous les autres prêts comme des prêts contributifs. De tels renseignements devraient être contenus dans les rapports annuels des banques.

Il faut que soit maintenue une base financière suffisante pour protéger les intérêts non seulement des déposants, mais également des actionnaires des banques. Les mesures recommandées devraient accroître la sécurité et la stabilité des banques canadiennes et susciter en notre système bancaire la confiance des Canadiens et ces pays étrangers.

L'assurance-dépôts est également un moyen efficace de protéger les épargnes des déposants. Depuis la mise en vigueur du régime de 1967, l'inflation a considérablement réduit la protection que cette assurance offre aux déposants. Le comité fait par conséquent la recommandation suivante:

8. L'assurance-dépôts devrait être augmentée de manière à offrir une meilleure protection réelle des épargnes des déposants. La couverture offerte à chaque déposant dans n'importe quelle banque devrait passer du niveau présent de 20 000 $ à au moins 60 000 $, un niveau équivalent à la protection initialement offerte en 1967. On devrait aussi revoir le niveau de l'assurance-dépôts à tous les cinq ans.

9. Le public devrait disposer de renseignements sur:
   i) les prêts non contributifs, partiellement contributifs ainsi que tous les prêts qui n'étaient pas auparavant entièrement contributifs et qui ont été restructurés au cours des douze derniers mois (voir recommandation 7);
   ii) les pertes réelles sur prêts;
   iii) la répartition en pourcentage des prêts par taille;
   iv) la fiscalité;
   v) les sources des autres revenus;
   vi) les caractéristiques de l'actif et du passif.

   Sur chacun de ces points, les données devraient préciser l'importance des opérations canadiennes et internationales, les catégories de prêts et les principaux secteurs industriels. Il faudrait par exemple que chaque banque fournisse des données semblables à celles dont la publication est prévue par la nouvelle *Loi sur les banques.*

Si les opérations des banques sont mieux connues, le système bancaire sera plus facile à analyser de l'exétrieur. Le Bureau de l'Inspecteur général des banques peut jouer deux rôles à cet égard: il peut faire en sorte que le public obtienne des renseignements à la fois plus nombreux et cohérents sur les banques et il peut être un des nombreux organismes d'analyse extérieurs. Le Comité recommande par conséquent que:

10. Le Bureau de l'Inspecteur général des banques rédige un «Rapport annuel sur les banques au Canada» et le distribue au grand public. Il recommande aussi que dans ce rapport annuel, le Bureau donne les résultats d'une étude sur les pratiques des banques

Par conséquent, le Comité recommande ce qui suit:

3. L'Inspecteur général devrait donner une définition officielle du «capital d'une banque», définition qui préciserait la pondération de chaque composante du capital. Les composantes du capital des banques devraient être qualifiées de primaires ou secondaires. Le capital primaire devrait être de nature permanente et inclure les actions ordinaires et les actions privilégiées non rachetables. Le capital secondaire inclurait toutes les autres formes de capitaux qui devraient satisfaire à certaines normes relatives au type et à l'échéance, y faire à certaines normes relatives au type et à l'échéance, y compris les débentures convertibles et subordonnées.

4. La valeur totale de l'encours de n'importe quel prêt consenti par une banque à n'importe quel emprunteur ou groupe d'emprunteurs, devrait être limitée à 25 p. 100 du capital total (entendu au sens de la définition suggérée dans la recommandation no 3) de cette banque, sous réserve d'une autorisation à l'effet contraire donnée par le Bureau de l'Inspecteur général des banques.

5. Dans l'éventualité où les recommandations précédentes seraient appliquées, les coefficients du levier financier des banques ne devrait pas être fixés par la loi. Cependant, l'Inspecteur général des banques devrait surveiller étroitement les tendances à long terme et les fluctuations à court terme du coefficient du levier financier de chaque banque.

Si le capital de chaque banque était officiellement et précisément défini, le public pourrait être beaucoup mieux informé de la situation financière du système bancaire. Ces précisions, combinées aux limites imposées sur le montant des prêts bancaires, fourniraient les contraintes nécessaires pour amener les banques à faire preuve de circonspection. Le Comité est d'avis que puisque les coefficients du levier financier des banques sont sujets à des fluctuations à court terme relativement aux pertes, l'imposition de toute limite sur ces taux imposerait aux banques un fardeau inutile.

Au cours des sept dernières années, les provisions pour pertes sur prêts, déclarées dans les états des revenus et dépenses des banques, se sont révélées être un piètre indicateur des pertes financières imputables à des défauts de paiement, pour une année donnée. De plus, les prêts bancaires incluent des prêts classés comme non courants ou non productifs. Le statut véritable de tels prêts n'est pas clair et le comité n'a pas obtenu de détails sur la mesure selon laquelle les diverses banques consentent ce genre de prêts. Par conséquent, le comité recommande ce qui suit:

6. Le ministre des Finances devrait revoir la formule servant au calcul des provisions moyennes pour pertes (une moyenne quinquennale variable), dans le but d'adopter un système permettant aux banques de révéler avec plus de précision dans l'état de leurs revenus et dépenses, leurs pertes réelles au chapitre des prêts non remboursés.

7. La catégorie des prêts non courants telle qu'elle est définie dans la *Loi sur les banques* devrait être redéfinie pour que les prêts bancaires à recouvrer soient classés selon la part qu'ils représentent des revenus d'une banque. Tous les prêts au titre desquels i) les intérêts ultérieurs ne seront vraisemblablement pas payés j) les intérêts n'ont pas été payés depuis 90 jours iii) la banque juge que les intérêts payés n'appartiennent pas au

combinaison de ces trois facteurs; c'est ainsi qu'elle est mesurée par la différence entre les revenus d'intérêt réalisés et les dépenses d'intérêt encourues, divisée par l'actif moyen total. Voilà pourquoi le changement rapide et régulier des taux d'intérêt peut modifier les marges pendant une courte période en entraînant pour les banques des profits ou des pertes temporaires.

Chapitre 3: Le capital des banques

Pour mener équitablement leurs opérations et assurer la protection des épargnes des déposants, les banques doivent disposer de capitaux suffisants, à défaut de quoi, elles ne seraient pas en mesure de répondre aux besoins financiers des entreprises et des consommateurs canadiens.

L'accroissement des capitaux est directement et indirectement relié aux profits des banques. La non-répartition des gains augmente la valeur de l'avoir propre des actionnaires et sont évidemment reliés aux profits des banques. La réalisation de profits élevés augmente également la valeur de l'avoir propre et rend moins coûteux l'accroissement de ce dernier par l'intermédiaire des marchés de capitaux. Au cours des 18 derniers mois, les banques ont recouru aux marchés de capitaux pour émettre de nouvelles actions dont la valeur totale excédait de beaucoup l'importance relative des banques sur ce marché. A cause de l'ampleur de certaines émissions, les banques ont dû réduire le montant total de quelques-unes de ces émissions. Néanmoins, les banques ont vendu pratiquement le montant total du capital qu'offrait le marché des capitaux.

Le Comité est d'avis que les banques à charte canadiennes devraient appartenir à des Canadiens et être régies par eux; il conviendrait pourtant de renforcer la base financière des banques en faisant un plus grand usage des capitaux étrangers. Il serait possible d'y arriver sans compromettre pour autant le contrôle du secteur bancaire par des Canadiens. La révision de 1980 de la *Loi sur les banques* allait dans ce sens en permettant aux banques d'émettre en devises des débentures non convertibles. Mais il n'est pas sûr que les banques soient autorisées à émettre des actions privilégiées convertibles en devises étrangères. A cet égard, le Comité fait la recommandation suivante:

2. Les banques devraient être davantage autorisées à vendre du capital-actions dans les marchés étrangers, ce qui libérerait les marchés financiers canadiens de l'obligation de financer la croissance future des opérations étrangères des banques. Le taux de participation canadienne de 75 p. 100 prévu dans la *Loi sur les banques*, devrait toutefois continuer d'être appliquée, ainsi que la règle limitant à 10 p. 100 la valeur des actions bancaires détenues par un actionnaire.

Il serait exagéré de craindre que la capitalisation actuelle des banques ne soit pas assez importante pour permettre à ces dernières de financer la relance de l'économie. Néanmoins, il est impérieux de pouvoir compter sur un système solide et bien doté en capitaux pour vraiment relancer l'économie et, à cet égard, la confiance des investisseurs est vitale. Cette confiance a été quelque peu ébranlée dernièrement lorsqu'il a été connu que les banques avaient engagé une très grande partie de leurs capitaux dans un petit nombre de prêts fort élevés. Le problème est d'autant plus grave que la définition du terme «capital» est en voie d'être revisée, ce qui suscite des incertitudes quant à ce qui constitue la base financière d'une banque.

d'intérêt étaient élevés et les trésoreries en baisse, a réduit la capacité des entreprises à faire face à leurs obligations.

La pénurie de liquidités dont souffrent les entreprises, et qui est attribuée à deux phénomènes récents, à savoir le taux d'intérêt élevé et une forte récession, est donc aggravée par deux problèmes à long terme: 1) le raccourcissement de l'échéance de la dette existante et 2) l'effritement de l'avoir total des actionnaires. Dans ces circonstances, l'augmentation rapide du loyer de l'argent a suffi à créer des problèmes de liquidités, qui ont créé la crise de liquidités la plus grave que nous ayons connue depuis la dernière guerre. Cette crise à elle seule pourrait contribuer à prolonger la présente récession.

L'inflation, les impôts et les politiques fiscale et monétaire se sont unis pour entraver le fonctionnement du marché des capitaux. La rareté des capitaux à long terme constitue également un problème d'importance pour le secteur des entreprises non financières, dont la dépendance du financement, d'abord de la dette et, plus récemment, de la dette à court terme, s'est accrue, ce qui a précipité une détérioration grave des coefficients du levier financier des entreprises.

La crise des liquidités dont nous avons fait état constitue un problème de taille pour les entreprises et pour l'économie dans son ensemble: non seulement aggrave-t-elle la récession actuelle, mais elle provoque des changements dans la répartition des ressources. Elle pourrait même avoir des conséquences pour la santé future du système bancaire. Bien que ce problème en soit un à long terme, il est possible de prendre immédiatement un certain nombre de mesures susceptibles de l'atténuer. Quoi qu'il en soit, cette situation ne fait que renforcer le besoin d'un secteur bancaire sain et d'un renouvellement des sources traditionnelles de capitaux à long terme. Par conséquent, le Comité recommande:

1. Que le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques de la Chambre des communes obtienne de la Chambre un Ordre de renvoi visant à lui permettre d'entreprendre immédiatement une enquête sur l'ensemble des causes du déclin du marché des capitaux à long terme au Canada, et de recommander l'établissement de politiques susceptibles de faire en sorte que la dette à long terme et le capital-actions soient suffisants pour financer la croissance économique future. En outre, le ministre des Finances devrait immédiatement prendre les mesures qui s'imposent pour encourager les entreprises à émettre du capital-actions et à moins se fier sur les emprunts et autres obligations.

Les banques ne sont pas responsables du niveau élevé des taux d'intérêt; ce sont l'offre et la demande du marché, influencées par la Banque du Canada et par les conditions des marchés financiers internationaux, qui déterminent ce niveau. Par contre, ce sont elles qui établissent les taux d'intérêt sur chaque prêt, selon le risque que représente ce prêt. Par exemple, elles imposent des taux d'intérêt plus élevés sur les prêts aux nouvelles compagnies que sur les prêts aux entreprises bien établies.

Pour un actif donné, la valeur des profits des banques est directement influencée par les marges bancaires. Ces marges sont déterminées par: 1) la différence entre les taux d'intérêt sur divers éléments d'actif et de passif; 2) les différences entre les échéances des divers éléments d'actif et de passif; et 3) la différence entre la proportion de l'actif et du passif à taux flottants et à taux fixe. La marge bancaire est essentiellement le résultat d'une

extrêmement fluctuants, ce qui a entraîné des répercussions considérables sur les marchés financiers et sur les banques.

Comme conséquence directe de ce phénomène, les dépôts bancaires sont devenus de plus en plus des dépôts à terme mais à courte échéance. La réaction des épargnants a été en effet d'exiger des dépôts à terme plus court. En effet, les emprunteurs ne voulaient pas prendre le risque de payer des taux d'intérêt élevés pendant de longues périodes, ce qui a causé un raccourcissement des échéances des prêts bancaires. Pour leur part, les banques ont essayé de faire correspondre l'échéance de leurs prêts avec celle des dépôts à plus court terme: par exemple, les hypothèques de cinq ans ont disparu, puisque les dépôts à terme de cinq ans ont eux-mêmes pratiquement disparu. Les banques n'assurent plus aussi facilement qu'auparavant les risques de fluctuation des taux d'intérêt: ce risque a été transféré dans de nombreux cas aux emprunteurs. Une telle manoeuvre protège les épargnants et les actionnaires, mais peut entraîner de graves problèmes pour les entreprises et les ménages qui empruntent.

La prudence marque également le comportement du marché des capitaux à long terme, qui lui aussi a maintenant à peu près disparu en raison de l'inflation et la fluctuation extrême des taux d'intérêt. La grave récession et la chute correspondante de la rentabilité des corporations ont sérieusement réduit le financement interne des entreprises. En même temps, les besoins en capitaux de celles-ci se sont accrus. Elles ont engagé de lourdes dépenses d'équipement en 1980 et 1981, mais particulièrement cette dernière année, elles ont participé à des rachats à l'occasion de fusions et de mainmises, notamment dans le domaine du pétrole et du gaz. En outre, d'importantes fuites de capitaux ont restreint la quantité de fonds dont pouvaient disposer des entreprises. En conséquence, la demande de financement externe de la part des entreprises a été très forte en 1981 et la seule solution qui s'offrait à elles était de s'adresser aux banques. Or, le raccourcissement de l'échéance sur les dépôts bancaires a forcé les entreprises à recourir aux prêts bancaires à court terme.

Par conséquent, la forte augmentation de l'actif des banques en 1981, particulièrement dans la mesure où elle concerne le secteur des entreprises, était surtout attribuable à la demande de crédit. Les banques ont essayé de combler la brèche du financement des entreprises au moment où les autres sources de financement disparaissaient. Cette recrudescence d'activité en matière de prêt a été rendue possible par la solidité du système bancaire et s'est traduite par une augmentation des bénéfices des banques.

La réaction des ménages à la flambée des taux d'intérêt a été assez différente de celle des entreprises. En effet, comme le revenu personnel disponible réel n'accusait qu'une faible croissance, les ménages ont hésité à s'endetter davantage.

C'est ainsi que la croissance de l'actif bancaire et la modification de la composition de cet actif traduisent l'évolution de la demande de crédit des divers secteurs de l'économie. En 1981, cette demande de crédit des ménages était en baisse alors que celle des entreprises était en hausse.

Il faut préciser ici que même si les banques ont subvenu aux besoins courants des entreprises, cette solution pourrait s'avérer coûteuse à long terme. En effet, les entreprises sont devenues de plus en plus dépourvues de liquidités. Leur recours au financement par instrument de dette, d'une échéance de plus en plus courte, à une époque où les taux

bancaire correspondait à 21 fois l'avoir propre des actionnaires; en 1981, ce rapport était passé à 31 fois. Le levier financier a augmenté grâce à une diversification importante des actifs bancaires et à la stabilité des dépôts. Le capital court donc des risques plus grands. Cette tendance ainsi que la faiblesse actuelle de l'économie expliquent en partie pourquoi les actions des banques se sont négociées à un taux passablement inférieur à leur valeur comptable, en 1981.

La rentabilité des banques, calculée d'après le rendement de l'avoir propre des actionnaires, a été moyenne par rapport aux autres secteurs. Sur 33 catégories d'industries, les banques se classaient au 8ième rang entre 1972 et 1981 et se classaient au 21ième rang en 1981. D'autre part, elles occupaient le 11ième rang dans les années 70 et le 16ième en 1980. Leur rang plus élevé en 1981 résulte autant de la baisse de rentabilité dans les autres secteurs que de l'augmentation de la rentabilité des banques en 1981.

Il est difficile de comparer la rentabilité des banques internationales. Elles opèrent dans des structures et suivant une réglementation fort différentes. Les régimes d'imposition et les méthodes de comptabilité varient beaucoup et, dans certains pays, les banques sont nationalisées. Quoi qu'il en soit, les données les plus complètes et concordant le mieux dont dispose le Comité indiquent que les banques canadiennes ne font pas de profits excessifs par rapport aux banques du monde entier. Leur rendement de l'actif moyen n'équivaut pas à celui des banques étrangères et si le rendement de l'avoir moyen des actionnaires semble s'y comparer avantageusement, ceci s'explique surtout à cause du coefficient du levier financier élevé des banques canadiennes.

Le secteur bancaire canadien a subi d'importantes transformations au cours des années 70, et plus particulièrement ces dernières années. Les banques à charte se sont engagées de plus en plus dans les opérations internationales qui sont désormais plus rentables que les opérations canadiennes. En 1981, 40 p. 100 de l'actif bancaire était libellé en monnaies étrangères. En effet, les prêts en devises ne sont pas financés à l'aide de dépôts en dollars canadiens mais le sont par des dépôts en devises. Par ailleurs, depuis dix ans, les banques ont utilisé ces dépôts en devises pour financer des prêts en dollars canadiens. Autrement dit, les opérations étrangères des banques ont servi à financer les exportations, les investissements et autres dépenses, et constituent une exportation de services financiers produisant des devises. Lorsqu'elles ont commencé à pratiquer ce genre d'opérations, les banques ont dû former du personnel et établir des succursales et des filiales. Grâce à leurs opérations étrangères et domestiques, elles appuient maintenant dans une très large mesure, les investissements et les exportations du Canada.

Les dépôts et l'actif des banques ont aussi subi des changements importants. Du côté de l'actif, les prêts deviennent de plus en plus importants par rapport aux titres. Du côté du passif, les dépôts en dollars canadiens se trouvent davantage sous forme de dépôts à terme, bien que l'échéance devienne moins longue. Ces changements dans la structure de l'actif et du passif des banques sont suscités par des fluctuations extrêmes des taux d'intérêt.

Chapitre 2: Les taux d'intérêt et les profits des banques au Canada

La dernière décennie peut être considérée comme une période au cours de laquelle les taux d'intérêt ont augmenté régulièrement. Depuis 1979-1980 surtout, ils sont devenus

Chapitre 1: Les profits dans le système bancaire canadien

Depuis le début des années 70 les banques prennent une place de plus en plus importante dans l'économie canadienne. Leurs activités en matière de prêts se sont accrues à un rythme plus rapide que les activités des autres secteurs. Cette croissance de l'actif des banques a influé sur leur niveau de profit. Par conséquent, la part des banques dans le revenu national ne cesse de s'accroître.

En 1981, les bénéfices totaux après impôt des banques à charte canadiennes se sont chiffrés à 1 700 millions $ soit une augmentation de 38 p. 100 par rapport à 1980. Ces bénéfices élevés n'ont pas été réalisés au détriment des consommateurs ou des entreprises canadiennes. Au contraire, trois facteurs expliquent cette augmentation. Tout d'abord, l'actif total des banques s'est accru de 27 p. 100 en 1981 par rapport à 1980. En deuxième lieu, les bénéfices découlant des opérations internationales ont augmenté de 46 p. 100 en 1981, contre une hausse de 32 p. 100 pour les opérations canadiennes. Enfin, la montée en flèche des taux d'intérêt pendant le premier trimestre de l'exercice financier des banques de 1981, s'est traduite par un accroissement des marges bancaires qui a entraîné des bénéfices d'inventaire puisque les taux d'intérêt exigés sur les prêts ont pu s'ajuster plus rapidement que ceux qui ont été versés sur les dépôts. Ces bénéfices d'inventaire ont été temporaires et ils étaient prévisibles, étant donné la nature des institutions financières. En effet, ces bénéfices d'inventaire ont baissé à mesure que les taux d'intérêt diminuaient vers la fin de 1981 et au début de 1982.

La rentabilité des banques à charte peut se mesurer de deux façons: d'une part, le rendement de l'actif moyen, c'est-à-dire le rapport entre le solde des revenus après impôt et l'actif moyen détenu pendant l'année et d'autre part, le rendement de l'avoir moyen des actionnaires, c'est-à-dire le rapport entre les revenus après impôt et la valeur de l'avoir propre des actionnaires. En 1981, les banques canadiennes ont réalisé un rendement sur l'actif moyen de 0,57 p. 100 (c'est-à-dire 57 cents pour chaque tranche de 100 $ d'actif contre 0,51 p. 100 en 1980, ce qui est toutefois égal au rendement de l'actif moyen des dix dernières années. En 1981, le rendement a atteint 18,7 p. 100 contre 15,9 p. 100 en 1980, 16,3 p. 100 dans la deuxième moitié des années 1970 et enfin 14,8 p. 100 dans la première moitié de la même décennie.

Compte tenu de ces facteurs, on comprend pourquoi les profits des banques ont atteint des niveaux sans précédent en 1981 et ont augmenté de façon spectaculaire par rapport à 1980. En ce qui concerne la mesure de la rentabilité, la performance du secteur bancaire en 1981 n'était pas anormale. Le rendement de l'actif moyen était égal cette année-là à la moyenne des dix dernières années, et a été réalisé principalement grâce au rendement élevé des opérations internationales, soit 0,78 p. 100 contre 0,48 p. 100 de l'actif provenant des opérations canadiennes.

De plus, lorsqu'ils sont mesurées par rapport à l'avoir des actionnaires, les profits des banques ne sont pas excessifs. Les 18,7 p. 100 du rendement de l'avoir des actionnaires sont attribuables au rapport qui existe entre l'accroissement de valeur du dollar de profit et l'augmentation plus faible de la valeur de l'avoir des actionnaires. Cela implique que chaque dollar de l'avoir propre des actionnaires a contribué davantage à appuyer la croissance de l'actif total. En d'autres termes, le rapport entre l'actif bancaire et l'avoir propre des actionnaires a augmenté rapidement pendant la dernière décennie. En effet, en 1971, l'actif

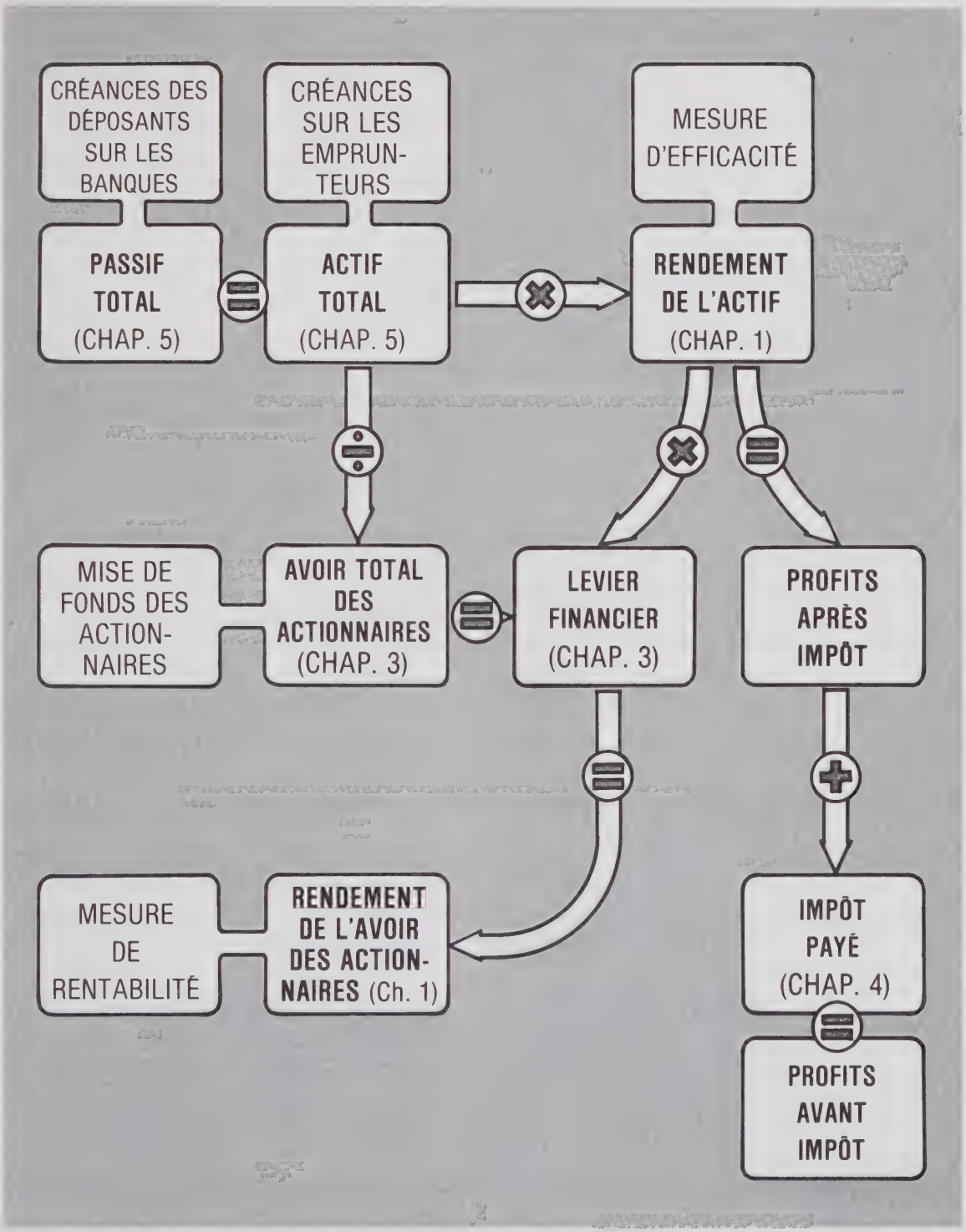
RÉSUMÉ, CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les banques à charte canadiennes ont joué un rôle essentiel dans le développement industriel et économique du Canada. Elles ont participé au financement des dépenses d'investissement de tous les secteurs de l'économie: grandes sociétés, petites entreprises, ménages, gouvernements, agriculteurs, pêcheurs, etc. Ces dernières années, en raison principalement de l'affaiblissement des marchés de capitaux à long terme en Amérique du Nord, les emprunteurs ont exercé de fortes pressions sur les banques en vue d'obtenir le financement des dépenses pour lesquelles il leur était impossible de trouver d'autres sources de financement.

Dans l'ensemble, les banques canadiennes ont fait la preuve qu'elles étaient des institutions efficaces permettant de canaliser l'épargne des Canadiens vers des investissements productifs. Leur vaste réseau de succursales a permis aux régions en expansion d'accéder, dans le cours normal des choses, aux ressources financières des autres régions possédant des surplus de fonds. Or, un marché financier efficace est essentiel si nous voulons sortir de la récession actuelle et poursuivre la croissance économique.

Le système bancaire a été en mesure de financer les besoins des entreprises et des ménages canadiens parce qu'il pouvait mobiliser des fonds dans des conditions présentant peu de risque pour les déposants. Il s'ensuit essentiellement que notre système bancaire est convenablement capitalisé et qu'il est à même de maintenir un coefficient adéquat du levier financier tout en répondant aux demandes des emprunteurs. Pour y parvenir, les banques doivent réaliser des profits, qui à leur tour produiront des bénéfices non répartis, lesquels s'ajouteront au capital permanent et permettront de mobiliser de nouveaux capitaux sur les marchés financiers. D'une part, la rentabilité des banques est un indicateur de l'efficacité du système et d'autre part, un signe de sa durabilité. D'ailleurs, il n'y a eu aucune faillite bancaire au Canada au cours des cinquante dernières années. Tous ces facteurs contribuent à la stabilité fondamentale du système bancaire au Canada.

SCHÉMA DES INTERACTIONS ENTRE LES VARIABLES RELIÉES AUX PROFITS DES BANQUES



3.8	COÛTS DES NOUVELLES ÉMISSIONS D'ACTIONS	108
3.9	L'ASSURANCE-DÉPÔTS	112
3.10	RÉSUMÉ, CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	112
Chapitre 4.	L'IMPÔT DES BANQUES CANADIENNES	117
4.1	LA TENDANCE DU TAUX VÉRITABLE D'IMPOSITION	117
4.2	FINANCEMENT APRÈS IMPÔT	120
4.3	LES RÉPERCUSSIONS DU FINANCEMENT APRÈS IMPÔT	124
4.4	LES IMPÔTS DISSIMULÉS	125
4.5	RÉSUMÉ, CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	126
Chapitre 5.	L'ÉVOLUTION DES RELATIONS ENTRE LES BANQUES ET LEURS CLIENTS DU MARCHÉ DU DÉTAIL	129
5.1	LES MÉNAGES ET LES BANQUES	130
5.2	LA PETITE ENTREPRISE ET LES BANQUES	140
5.3	LES PLAINTES DES CLIENTS	153
5.4	RÉSUMÉ, CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	154
Annexe A	GLOSSAIRE	159
Annexe B	TÉMOINS LORS DES AUDIENCES PUBLIQUES	165
Annexe C	AUTRES MÉMOIRES REÇUS PAR LE COMITÉ	171

RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT DES FINANCES, DU COMMERCE ET DES QUESTIONS ÉCONOMIQUES SUR LES PROFITS DES BANQUES

Table des matières

		Page
	RÉSUMÉ, CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	15
Chapitre 1.	LES PROFITS DANS LE SYSTÈME BANCAIRE CANADIEN	27
1.1	UN APERÇU DE LA SITUATION DES BANQUES À CHARTE CANADIENNES	27
1.2	LES SOURCES DE REVENUS, DE DÉPENSES ET DE PROFITS	37
1.3	LES TENDANCES DE L'ÉVOLUTION À LONG TERME DES PROFITS DE BANQUES	43
1.4	RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS	54
Chapitre 2.	LES TAUX D'INTÉRÊT ET LES PROFITS DES BANQUES AU CANADA	61
2.1	LA VOLATILITÉ DES TAUX D'INTÉRÊT, LE COMPORTEMENT DES ÉPARGNANTS ET LE PASSIF-DÉPÔTS DES BANQUES À CHARTE CANADIENNES	63
2.2	LA VOLATILITÉ DES TAUX D'INTÉRÊT, LA RÉACTION DES EMPRUNTEURS ET L'ÉVOLUTION DES ACTIFS DES BANQUES	66
2.3	LES FLUCTUATIONS DES TAUX D'INTÉRÊT ET LES MARGES BANCAIRES	81
2.4	RÉSUMÉ, CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	87
Chapitre 3.	LE CAPITAL DES BANQUES	93
3.1	SOURCES DU CAPITAL DES BANQUES	93
3.2	ÉVALUATION DE LA SUFFISANCE DU CAPITAL	95
3.3	PERTES SUR PRÊTS ET CALCUL DES PROVISIONS POUR PERTES SUR PRÊTS DANS L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES	98
3.4	PRÊTS NON COURANTS ET PRÊTS NON PRODUCTIFS	100
3.5	LA TAILLE DES PRÊTS INDIVIDUELS	102
3.6	MEILLEUR ACCÈS AUX CAPITAUX ÉTRANGERS	105
3.7	L'INFLUENCE D'AUTRES FACTEURS SUR LE CAPITAL DES BANQUES	107

Le Comité s'est retrouvé devant un vrai dilemme lorsqu'il a décidé de son plan d'action. L'Ordre de renvoi reçu de la Chambre des communes lui permettait de faire l'examen du système bancaire d'une façon détaillée et rigoureuse. D'autre part, l'appréhension du public en général de même que l'importance du sujet forçaient le Comité à prendre position sans délai. Nous croyons tout de même que le Rapport répond aux principales questions relatives aux opérations bancaires qui sont d'une importance primordiale dans la situation économique d'aujourd'hui.

En avril 1982, des réunions de planification ont été tenues afin de préparer un plan de travail pour cette étude et de mettre sur pied une équipe de recherche nécessaire. Au cours de ces réunions, M. Jean-Aimé Guertin, du Service des recherches de la Bibliothèque du Parlement, a été nommé coordonnateur des recherchistes. Le personnel de recherche a finalement été composé de six personnes, comprenant M. L. Robin Cornwell de la firme McCarthy Securities, le professeur Henri-Paul Rousseau de l'université Laval et chercheur associé à REDMA Associés Limitée pour les fins de ce rapport, M. Randall Chan, du Service des recherches de la Bibliothèque du Parlement, M. Marion G. Wrobel, du Service des recherches de la Bibliothèque du Parlement et de M. Douglas Baylis. Le greffier du comité, M. J.M. Robert Normand avait la responsabilité pour l'administration du comité et il fut secondé dans ses fonctions par M. Jean-Michel Roy. En juin, deux réviseurs, madame Lorraine Fairley et madame Hélène Barbès ont été embauchées par le Comité pour la préparation finale du Rapport du Comité. En outre, M. Louis Vadboncoeur du Bureau des conseillers en gestion, ministère des Approvisionnements et Services, a été affecté à ce Comité pour la révision du rapport.

Le Comité a placé des annonces dans les principaux quotidiens du Canada dans le but de demander des soumissions des différents secteurs pour la tenue d'audiences publiques. Le Comité espérait donner l'opportunité aux différents groupes intéressés d'exprimer leur point de vue et de déposer des informations qui seraient utiles pour la préparation de ce rapport. Le 6 mai 1982, le Comité a émis un Communiqué de presse expliquant son plan d'action. Le mardi 11 mai, la première réunion publique fut tenue à Ottawa. Un nombre total de quinze jours ont été consacrés aux audiences publiques qui se sont terminées le 14 juin 1982. En plus, un certain nombre de mémoires ont été soumis par des individus ou organismes qui n'ont pas comparu devant le comité.

L'Ordre de renvoi reçu de la Chambre des communes par le Comité était suffisamment vaste pour nous permettre de structurer le rapport de façon telle que les sujets d'actualité y seraient traités. La question des profits des banques fut soulevée en 1981 lorsque les chiffres sur les profits furent publiés. A ce moment-là, plus particulièrement lors du premier trimestre de l'exercice financier des banques, les taux d'intérêt croissaient rapidement, atteignant des niveaux records. L'économie commençait à ressentir les effets négatifs des taux d'intérêt élevés et, au premier coup d'œil, tout au moins, il semblait que les banques étaient les seules bénéficiaires de ces taux d'intérêt croissants. Cet aspect a été analysé en profondeur dans ce rapport et le Comité est persuadé que les facteurs qui ont causé des profits records en 1981 ont été expliqués.

Peu de temps après le début des séances publiques, la lsituation a changé. Les profits des banques à charte pour l'année 1982 avaient été rendus disponibles et indiquaient une baisse significative des bénéfices après impôt. Les pertes sur les prêts enregistrées par les banques provoquaient une certaine inquiétude et la suffisance de leur capital ainsi que leur capacité de financer une relance économique étaient mises en question. Encore là, le Comité est d'avis que le rapport traite de ces questions.

On a aussi traité dans ce rapport d'autres sujets se rattachant aux profits des banques, y compris le régime d'imposition appliqué aux banques de même que la sensibilité des banques aux besoins des leurs clients.Cette dernière question a nécessité un examen de la concurrence qui existe autres les banques et du cadre réglementaire dans lequel elles fonctionnent.

Le jeudi 25 février 1982, le comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques recevait de la Chambre des communes l'Ordre de renvoi suivant:

IL EST ORDONNÉ,—Que le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques soit habilité à examiner les profits des banques à charte; et que le Comité soit habilité à retenir les services d'experts dont il a besoin.

Le comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques a l'honneur de présenter son

DIX-SEPTIÈME RAPPORT

Conformément à son Ordre de Renvoi du jeudi 25 février 1982, votre comité a étudié les profits des banques à charte.

autorisé à payer à M^me^ Lorraine Fairley et M^me^ Hélène Barbès les heures additionnelles de travail pour faire l'édition des versions anglaise et française du rapport du Comité à la Chambre sur les profits des banques.

Ladite motion, mise aux voix est adoptée.

M. Deniger propose,—Que le rapport du Comité à la Chambre sur les profits des banques soit adopté tel que modifié sous réserve de l'approbation, à la séance du mercredi, des amendements à l'article sur les petites entreprises, amendement approuvé par le président et MM. Berger et Wilson et que le président soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que ce rapport soit déposé à la Chambre le vendredi 30 juillet 1982.

Ladite motion, mise aux voix est adoptée.

M. Blenkarn propose,—Que le Comité fasse imprimer 9,000 exemplaires additionnels du fascicule no 109 des procès-verbaux et témoignages du Comité y compris une couverture spéciale et que, s'il y a lieu, le rapport soit imprimé en anglais et en français sous pli séparé. La quantité de rapports sera décidée par le président, de concert avec les représentants de l'opposition officielle.

Ladite motion, mise aux voix, est adoptée.

A 21h38, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Clerk of the Committee be authorized to pay Mrs. Lorraine Fairley and Mme Hélène Barbès for the extra hours worked editing the English and French versions of the Committee's Report to the House on Bank Profits.

The question being put on the said motion, it was agreed to.

Mr. Deniger moved,—That the Committee's Report to the House on Bank Profits be adopted as amended, subject to the approval on Wednesday of the amendments to the section on Small Business by the Chairman and Messrs. Berger and Wilson and that the Chairman be authorized to take the necessary steps to ensure that it is tabled in the House on Friday, July 30, 1982.

The question being put on the said motion, it was agreed to.

Mr. Blenkarn moved,—That the Committee print an additional 9,000 copies of Issue No. 109 of the Committee's Minutes of Proceedings and Evidence, with a special cover and that, if possible, the Report be printed in English and in French, under separate cover. The quantity of the reports to be decided by the Chairman, in consultation with representatives from the Official Opposition.

The question being put on the said motion, it was agreed to.

At 9:38 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Le greffier du Comité

J.M. Robert Normand

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 27 JUILLET 1982
(157)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques se réunit aujourd'hui à huis clos à 9h48 sous la présidence de M. Evans (président).

Membres du Comité présents: MM. Berger, Blenkarn, Bloomfield, Deniger, Duclos, Evans, Ferguson, Lang et Wilson.

Autre député présent: M. Yurko.

Témoins: *De la Division de l'économie du Service de la recherche de la Bibliothèque du Parlement*: MM. Marion Wrobel et Randall Chan. M. L. Robin Cornwell, conseiller du Comité.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du jeudi 25 février 1982 portant sur les profits des banques à charte. (*Voir procès-verbal du mardi 11 mai 1982, fascicule nº 84*).

A 12h56 le Comité suspend ses travaux jusqu'à 15h30.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI
(158)

Le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques se réunit aujourd'hui à huis clos à 15h38 sous la présidence de M. Evans (président).

Membres du Comité présents: MM. Berger, Blenkarn, Bloomfield, Duclos, Evans, Ferguson, Mme Hervieux-Payette, MM. Masters, Peterson et Wilson.

Témoins: De la Division de l'économie du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: M. Marion Wrobel. M. L. Robin Cornwell, conseiller du Comité.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du jeudi 25 février 1982 portant sur les profits des banques à charte. (*Voir procès-verbal du mardi 11 mai 1982, fascicule nº 84*).

A 17h53, le Comité suspend ses travaux jusqu'à 20h00.

SÉANCE DU SOIR
(159)

Le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques se réunit aujourd'hui à huis clos à 20h14 sous la présidence de M. Evans (président).

Membres du Comité présents: M. Bachand, Mme Beauchamp-Niquet, MM. Blenkarn, Bloomfield, Deniger, Duclos, Evans, Gourde (*Lévis*), Peterson, Stevens et Wilson.

Témoin: *De la Division de l'économie du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement*: M. Marion Wrobel.

Le Comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du jeudi 25 février 1982 portant sur les profits des banques à charte. (*Voir procès-verbal du mardi 11 mai 1982, fascicule nº 84*).

M. Deniger propose,—Que, nonobstant la résolution adoptée le mercredi 23 juin 1982, le greffier du Comité soit

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, JULY 27, 1982
(157)

[*Text*]

The Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs met, *in camera*, this day at 9:48 o'clock a.m., the Chairman, Mr. Evans, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Berger, Blenkarn, Bloomfield, Deniger, Duclos, Evans, Ferguson, Lang and Wilson.

Other Member present: Mr. Yurko.

Witnesses: *From the Economic Division of the Research Branch, Library of Parliament*: Messrs. Marion Wrobel and Randall Chan. Mr. L. Robin Cornwell, Consultant to the Committee.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 25, 1982, relating to the profit situation of the Chartered Banks. (*See Minutes of Proceedings dated Tuesday, May 11, 1982, Issue No. 84*).

At 12:56 o'clock p.m., the Committee adjourned until 3:30 o'clock p.m., this afternoon.

AFTERNOON SITTING
(158)

The Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs met, *in camera*, this day at 3:38 o'clock p.m., the Chairman, Mr. Evans, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Berger, Blenkarn, Bloomfield, Duclos, Evans, Ferguson, Mrs. Hervieux-Payette, Messrs. Masters, Peterson and Wilson.

Witnesses: *From the Economic Division of the Research Branch, Library of Parliament*: Mr. Marion Wrobel. Mr. L. Robin Cornwell, Consultant to the Committee.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 25, 1982, relating to the profit situation of the Chartered Banks. (*See Minutes of Proceedings dated Tuesday, May 11, 1982, Issue No. 84*).

At 5:53 o'clock p.m., the Committee adjourned until 8:00 o'clock p.m., this day.

EVENING SITTING
(159)

The Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs met, *in camera*, this day at 8:14 o'clock p.m., the Chairman, Mr. Evans, presiding.

Members of the Committee present: Mr. Bachand, Mrs. Beauchamp-Niquet, Messrs. Blenkarn, Bloomfield, Deniger, Duclos, Evans, Gourde (*Lévis*), Peterson, Stevens and Wilson.

Witness: *From the Economic Division of the Research Branch, Library of Parliament*: Mr. Marion Wrobel.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 25, 1982, relating to the profit situation of the Chartered Banks. (*See Minutes of Proceedings dated Tuesday, May 11, 1982, Issue No. 84*).

Mr. Deniger moved,—That, notwithstanding stipulations of the resolution adopted on Wednesday, June 23, 1982, the

RAPPORT À LA CHAMBRE

Le vendredi 23 juillet 1982

Le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques a l'honneur de présenter son

SEIZIÈME RAPPORT

Relativement à son Ordre de renvoi du jeudi 25 février 1982 portant sur l'examen des profits des banques à charte, votre Comité recommande que, si la Chambre ne siège pas lorsque le rapport final est terminé et nonobstant les pratiques en usage à la Chambre, il lui soit permis de rendre public ledit rapport avant qu'il ne soit déposé en Chambre.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages pertinents du Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques (*fascicules nos 108 et 109*) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président

JOHN EVANS

Chairman

REPORT TO THE HOUSE

Friday, July 23, 1982

The Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs has the honour to present its

SIXTEENTH REPORT

In relation to its Order of Reference of Thursday, February 25, 1982 relating to the review of the profit situation of the chartered banks, your Committee recommends that if the House is not sitting and notwithstanding the usual practices of the House, the Committee be allowed to make its Final Report public before it is tabled in the House.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs (*Issues Nos. 108 and 109*) is tabled.

Respectfully submitted,

ORDRES DE RENVOI

Le jeudi 25 février 1982

IL EST ORDONNÉ,—Que le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques soit habilité à examiner les profits des banques à charte; et que le Comité soit habilité à retenir les services d'experts dont il a besoin.

Le vendredi 23 juillet 1982

IL EST ORDONNÉ,—Que, relativement à son Ordre de renvoi du jeudi 25 février 1982 portant sur l'examen des profits des banques à charte, le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques soit permis de rendre public ledit rapport avant qu'il ne soit déposé à la Chambre si la Chambre ne siège pas lorsque le rapport final est terminé nonobstant les pratiques en usage à la Chambre.

ATTESTÉ:

ORDERS OF REFERENCE

Thursday, February 25, 1982

ORDERED,—That the Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs be empowered to review the profit situation of the chartered banks and that the Committee be empowered to engage the necessary expert staff.

Friday, July 23, 1982

ORDERED,—That, in relation to its Order of Reference of Thursday, February 25, 1982, relating to the review of the profit situation of chartered banks, notwithstanding the usual practices of the House, the Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs be allowed to make its Final Report public before it is tabled if the House is not sitting.

ATTEST:

Le Greffier de la Chambre des communes

C.B. KOESTER

The Clerk of the House of Commons

COMITÉ PERMANENT DES
FINANCES,
DU COMMERCE ET
DES QUESTIONS ÉCONOMIQUES

Président: M. John Evans
Vice-président: M. Jim Peterson

STANDING COMMITTEE ON FINANCE,
TRADE AND ECONOMIC AFFAIRS

Chairman: Mr. John Evans
Vice-Chairman: Mr. Jim Peterson

Messrs. — Messieurs

Bachand	Carney (Miss)	Hervieux-Payette (*Mme*)	Riis
Beauchamp-Niquet (Mrs.)	Deniger	Lambert	Stevens
Berger	Duclos	Lang	Wilson
Blenkarn	Gourde (*Lévis*)	Orlikow	Wright—(20)
Bloomfield	Halliday		

(Quorum 11)

Le greffier du Comité
J.M. Robert Normand
Clerk of the Committee

Conformément à l'article 65(4)*b*) du Règlement
Le mardi 27 juillet 1982:

M. Masters remplace M. Reid (*Kenora—Rainy River*);
M. Stevens remplace M. Thomson;
M^me^ Beauchamp-Niquet remplace M. Masters;
M. Bachand remplace M. Ferguson;
M. Gourde (*Lévis*) remplace M. Mackasey.

Pursuant to S.O. 65(4)(*b*)
On Tuesday, July 27, 1982:

Mr. Masters replaced Mr. Reid (*Kenora—Rainy River*);
Mr. Stevens replaced Mr. Thomson;
Mrs. Beauchamp-Niquet replaced Mr. Masters;
Mr. Bachand replaced Mr. Ferguson;
Mr. Gourde (*Lévis*) replaced Mr. Mackasey.

Publié en conformité de l'autorité du Sénat et de l'Orateur de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente au Centre d'édition du gouvernement du Canada
Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Published under authority of the Senate and the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 109

Le mardi 27 juillet 1982

Président: M. John Evans

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 109

Tuesday, July 27, 1982

Chairman: Mr. John Evans

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Finances, du commerce et des questions économiques

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Finance, Trade and Economic Affairs

CONCERNANT:

Les profits des banques à charte

Y COMPRIS:

Les seizième et dix-septième rapports à la Chambre

RESPECTING:

Profit situation of the Chartered Banks

INCLUDING:

The Sixteenth and Seventeeth Reports to the House

Première session de la trente-deuxième législature, 1980-1981-1982

First Session of the Thirty-second Parliament, 1980-81-82

BINDING SECT. SEP 20 1984